LE BULLETIN DE LA FERME

COOPÉRATION, CULTURE MARAICHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ELEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS LES JEUDIS

APICULTURE ET INDUSTRIE SUCRIÈRE

FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIV, No 1 QUÉBEC 2 JANVIER 1936

Avec nos meilleurs voeux pour

L'ANNÉE 1936

nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tômes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de.. **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME, Ltée

No 1, rue de la Couronne, chambre 311

Concours de ponte canadien

7ème semaine finissant le 12 Décembre

Durant la semaine qui s'est terminée le 19 décembre, deux pondeuses de plus ont été enregistrées avec un surplus dans la production globale pour les sept jours de 15 œufs.

Le résultat est en conséquence meilleur que ceux de la semaine correspondante des concours précédents.

Cinq œufs sur toute la récolte ont été mis de côté à cause du poids. Dans quelques colonies le poids des œufs atteint la pesanteur maximum.

Les trois parquets premiers pour la semaine ont gagné beaucoup de points. Ils s'alignent dans l'ordre qui suit:

Parquet	Points	Oeufs
5—R.B., J. H. Thompson	46.4	52
20—L.B., G. S. Tayler	41.5	39
3—R.B., F. Teasdale	39.8	43

Les cinquième et sixième parquets figurant parmi les six vedettes jusqu'à date sont de nouvelles colonies:

5—R.B., J.-H. Thompson	278.2	332
28—L.B., Sta. Exp. Ottawa	249.7	261
26—L.B., Russell P. Farm	248.6	263
20—L.B., G. S. Tayler	237.1	250
3—R.B., F. Teasdale	226.2	271
14—R.B., Sta. Exp., La Ferme	216.1	256

Les six meilleures pondeuses sont. à date:

61—L.B., G. A. Robertson & Sons	43.3	40
288—L.B., Sta. Exp., Ottawa	42.0	36
24—R.B., Sta. Exp., Kapuskasing	40.4	37
289—L.B., Sta. Exp., Ottawa	40.1	38
265—L.B., Russell P. Farm	37.5	41
53—R.B., J. H. Thompson	37.5	46

Parquets Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1. J.-H. Pariseau	P.R.B.	129	112.4
2. Expe. Sta. Kapuskasing,	P.RB.	183	187.3
3. Frank Teasdale	"	271	226.2
4. Kenneth Slacer	"	167	145.4
5. J. H. Thompson	"	332	278.2x
6. G. A. Robertson & Son	"	194	178.9
7. Jas. M. Winter Jr	"	167	142.4
8. Jas. H. Smith	"	243	207.8
9. R. W. Kettles	"	122	108.5
10. Exp. Farm Ottawa	"	93	88.7
11. Exp. Farm Ottawa	"	177	138.3
12. Exp. Farm Ottawa	"	91	78.0
13. Exp. Sta., Lennoxville	"	177	158.0
14. Exp. Sta., La Ferme	"	256	216.1
15. Exp. Sta. La Ferme	"	230	193.1
16. R. J. Steele	L.B	83	58.1
17. R. Haycock	"	132	113.0
18. Alex. McLean	"	218	190.5
19. Exp. Farm Ottawa	"	202	151.5
20. G. S. Tayler	"	250	237.1
21. R. J. Penhall	"	13	9.5
22. F. C. Evans	"	172	137.4
23. W. S. Hall	"	124	106.8
25. A. E. Shank & Son	"	191	159.4
26. Russell Poultry Farm	"	263	248.6
27. Exp. Farm Ottawa	"	91	69.9
28. Exp. Farm Ottawa	"	261	249.7
29. Manor Farm,	"	184	177.3
Total		5016	4368.1

Concours de ponte de l'Ouest de Québec

Semaine finissant le 26 décembre 1935.
Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1. Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	18	16.0
2. Exp. Sta., La Ferme	"	153	120.6
3. Exp. Sta., Ste-Anne Poca	"	75	64.9
4. C. R. Waldron, Co-op. S.	"	169	139.2
5. G. K. Campbell	"	146	141.8
6. J. R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	157	132.4
7. Adélard Fortin	"	77	75.7
8. Arthur Préfontaine, Co-op. S.	"	333	x280.7
9. J.-A. Lataille	"	160	144.1
10. Riverside Fm. Co-op. S.	"	112	78.7
11. C. Drummond, Co-op. S.	"	55	44.7
12. J. H. Pariseau Co-op.	LP.R.Bl	5	3.5
13. Exp. Sta., Lennoxville	P.R.B	291	268.6
14. W. W. Elliot, Co-op.	"	241	205.9
15. R. H. Smith, Co-op. S.	"	184	153.7
16. Hugh C. Elliott	"	123	122.7
17. Art. Paquette, Co-op. M.	"	135	107.5
18. Donat Ostiguy, Co-op. M.	"	195	153.7
19. P. E. Vincent, Co-op. S.	"	139	105.1
20. Exp. Sta., Lennoxville	"	151	131.4
		2919	2490.8

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 26 décembre 1935.
Sous la direction de la Station Expérimentale. Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Couvoir Coop. Mariev.	L.B	319	326.9
2. Couvoir Coop. St-Raym.	"	162	125.5
3. Tayler, G. S.	"	329	350.9
4. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B	153	128.0
5. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	310	276.1
6. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	271	246.4
7. Letendre, J. W.	"	80	64.9
8. Couv. Coop. Vaudreuil.	"	122	96.3
9. Couv. Coop. St-Augustin	"	99	73.1
10. Sta. Exp. Kapuskasing.	"	81	73.7
11. Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	331	302.0
12. Couv. Coop. Montmagny (Marier)	"	147	132.0
13. Sta. Exp. Ste-A. de la Poc.	"	198	150.5
14. Sta. Exp. Ste-A. de la Poc.	"	255	199.5
15. Sta. Exp. Lennoxville, Qu.	"	296	256.9
16. Couv. Coop. St-Ans. Qué.	"	173	172.9
		3326	2975.6

ACTUALITE AVICOLE

Un éleveur du Nouveau-Brunswick est premier dans un concours de ponte

C'est un beau succès que de remporter la première place dans un concours de ponte avec un parquet de poules qu'on a élevées soi-même, mais il est encore plus beau de se classer premier de tous les concurrents canadiens. A la fin du concours de ponte de 1934-35, lorsque les derniers œufs eurent été comptés et pesés dans tous les concours du Canada, et lorsque les notes de tous les concours eurent été compilées au bureau chef, on constata que le parquet de Rock barrées, appartenant à C. M. Grieve, de Harvey Station, N.B., avait à son crédit 2521 œufs et 2931.4 points. Comme c'était la ponte la plus élevée pour le Canada tous entier, naturellement, le parquet de M. Grieve fut officiellement déclaré lauréat, et M. Grieve devint immédiatement le point de mire de tous les cercles avicoles.

Les fonctionnaires chargés du concours disent que le parquet de poules de M. Grieve a maintenu une ponte régulière et persistante d'une semaine à l'autre. C'étaient des poules vigoureuses, saines, et naturellement élevées pour la production. Elles ont donc pu résister sans faiblir à cette longue ponte de 51 semaines sans arrêt, qu'elles devaient accomplir pour remporter la victoire sur tous leurs concurrents canadiens.

M. Grieve est de souche écossaise; il cultive sa ferme de cent acres comme station de démonstration du gouvernement fédéral. Peu après l'établissement de sa ferme en station de démonstration en 1925, il s'est intéressé aux volailles comme source de revenu dans l'élaboration de son programme d'exploitation agricole. Il a toujours donné une attention spéciale aux récoltes. Il exige que son sol donne un bon rendement de foin, de grains et de racines, et il s'est toujours intéressé aux essais comparatifs d'engrais chimiques afin de se renseigner sur tout ce qui peut aider à augmenter la production de son sol. Il a inscrit un parquet de Rock barrées au concours tenu actuellement à la station expérimentale de Fredericton, et ces poules paraissent être des pondeuses aussi infatigables que leurs prédécesseurs.

Amélioration du type de volailles de consommation

Autrefois et jusqu'en 1910 l'élevage des volailles au Canada se faisait en vue de la production du type à deux fins, c'est-à-dire la production des œufs aussi bien que de la viande. On ne cherchait pas à développer une de ces fins plutôt que l'autre. En 1910 l'emploi du nid-trappe commence de se généraliser, et l'on tenta alors des efforts sérieux pour développer la ponte le plus possible. Beaucoup de poules qui auraient été rejetées sous l'ancien système furent employées pour la production uniquement parce qu'elles pondaient bien; et il résulta de cet élevage des oiseaux à corps profond, à côtés plats et à bréchet très saillant.

Ces oiseaux tués et plumés ne présentaient pas une apparence agréable dit le Bulletin sur "Le type amélioré des volailles de consommation" récemment publié par le Ministère de l'Agriculture du Canada, quoique la quantité de viande fut à peu près la même que celle que l'on trouve sur les oiseaux à poitrine plus arrondie. Tout dernièrement, cependant, l'examen d'un grand nombre d'oiseaux issus d'espèces bonnes pondeuses a démontré que ce type n'est pas le seul qui produise un grand nombre d'œufs. Il y a un bon nombre de poules qui pondent bien et qui ont également une bonne apparence; ces volailles ont aussi généralement un degré de vigueur que l'on ne trouve pas dans les types moins robustes.

Ce bulletin a été préparé par un sous-comité du comité national sur les volailles de consommation; il explique les développements qui ont eu lieu en ces dernières années dans l'amélioration du type de volaille de consommation, afin de guider les inspecteurs et les propriétaires de volailles. L'auteur insiste tout spécialement sur le type du corps tout en rappelant aux éleveurs que l'alimentation appropriée et les bonnes conditions environnantes sont nécessaires pour obtenir ce fini et cette tendresse de la chair que l'on exige dans les types supérieurs de volailles de consommation.

Chez les éleveurs de pur sang

Vaches Holsteins de Québec inscrites au livre d'or

Nous détachons des derniers bulletins mensuels donnant les records de production laitière des vaches et génisses inscrites au livre d'or de la race certains records assez remarquables qu'il convient de porter à l'attention des éleveurs:

Scenic Deola DeKol 232200, père, Scenic Korndyke Winona, élevée et propriété de M. Félix P. Ashby, Marieville, Qué.; a produit en 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 9202.0 lbs de lait à 3.50% ou 322 lbs de gras, (à l'âge de 3 ans).

Macdonald Daisy DeKol Posch 238533, père, Count Colantha Posch, élevée et propriété du Collège Macdonald, Collège Macdonald, a produit en 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 13.356 lbs de lait à 3.61% ou 443 lbs de gras, (à l'âge de 4 ans).

Silver Acres Pabst Abbekerk 268769, père Montvic Rag Apple Pabst élevée par Fred. R. Thornton, Thamesford, Ont. et propriété du Séminaire de Québec, Québec, a produit en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 12.245 lbs de lait à 3.18% ou 3901 lbs de gras, (à l'âge de 2 ans).

Montvic Rag Apple Mercedes 203856, père Johanna Rag Apple Pabst, élevée par T. B. Macaulay et propriété de T. B. Macaulay et Charles Hodgson, Hudson Heights, Qué.; a produit en 299 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 12,738 lbs de lait, à 3.79% ou 482 lbs de gras.

America DeKo 147983, père Pinecrest Champion Wayne, élevée par Antonio Elie, La Baie, et propriété de la Maison St-Joseph, Sault au Récollet, Québec s'est qualifiée en produisant 21,100 lbs de lait, à 3.37% ou 712 lbs de gras, en 212 jours, sous le régime de trois traites quotidiennes. (à l'âge de 9 ans).

Montvic Rag Apple Jewel Pabst 257021, père, Johanna Rag Apple Pabst, élevée et propriété de T. B. Macaulay, âgée de 2 ans, a produit 19,656 lbs de lait, à 3.28% ou 644 lbs de gras, durant 365 jours, sous le régime de trois traites quotidiennes.

Montvic Rag Apple Bonheur 224761, père, Johanna Rag Apple Pabst, s'est qualifiée en produisant 21,032 lbs de lait, à 3.80% ou 799 lbs de gras, durant 305 jours, sous le régime de 3 traites quotidiennes. Elevée et propriété de T. B. Macaulay, Hudson Heights. (âge 4 ans).

Bonnie Francy Sylvia 173139, père, Maplecroft King Sylvius, élevée par Joseph H. Bolton, Strathroy, Ont., propriété du Séminaire de Québec, Québec, a produit, sous le régime de trois traites quotidiennes, durant 147 jours, 15,880 lbs de lait, à 3.86% ou 613 lbs de gras. (âge 7 ans).

Jeannette Abbekerk Clyde 266660, père, Raymondale Prince Abbekerk Clyde, élevée et propriété de Alphonse Latulippe, Plessisville, Qué.; a produit 12,225 lbs de lait, à 3.57% ou 455 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 365 jours. (âge 2 ans).

Dalfibble Faforit 230825, père Oakstream N. S. Fobes Faforit s'est qualifiée en produisant 9386 lbs de lait, à 3.63% ou 341 lbs de gras, durant 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. Elevée et propriété de Montreal Cotton Co. Ltd, Valleyfield, Qué.; (âge 3 ans 247 jours).

Sara Ormsby Natoye 241353, père Major Cobequid Ormsby, élevée et propriété de Samuel Frenette, Moisan, Qué.; sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 305 jours, a produit 9115 lbs de lait, à 3.41% ou 311 lbs de gras. (âge 2 ans).

Myra Pontiac D'Oka 246926, père Montvic Rag Apple Abbekerk, élevée et propriété de l'Institut Agricole d'Oka La Trappe, Qué.; a produit en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 12463 lbs de lait, à 3.48% ou 434 lbs de gras. (âge 3 ans).

DeKol Charlotte Korndyke 259833, père, Charlot Korndyke, élevée et propriété Maison St-Joseph, Sault au Récollet, Qué.; s'est qualifiée en produisant en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 13,006 lbs de lait, à 3.71% ou 482 lbs de gras. (âge 2 ans) et 11763.0 lbs de lait à 3.67% ou 432 lbs de gras, durant 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes.

Des Monts Abbekerk Princesse 223857, père, King Abbekerk Hengerveld élevée et propriété de l'Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Qué.; a produit 11186 lbs de lait, à 3.63% ou 406 lbs de gras, en 353 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 4 ans).

Lillie Inka 144278, père, Brookhold Inka élevée par D. Raymond, Vaudreuil, Qué.; propriété de Stanislas Laframboise, Ste-Scholastique, Qué.; a produit 14040 lbs de lait à 3.50% ou 391 lbs de gras durant 340 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 9 ans).

Dutchland Maud Écho 170192, père, Sunnyside Korndyke Echo élevée par William J. Tinning, St-Paul, Sta., Ont propriété de Edmond Corbeil, St-Elzéar de Laval, Qué.; s'est qualifiée en produisant 13,322 lbs de lait, à 3.37% ou 448 lbs de gras, en 302 jours, sous le régime de deux traites par jour. (âge 7 ans).

Mabel Colantha Écho 170193, père, Sunnyside Korndyke Echo élevée par William J. Tinning, St-Paul Sta. Ont., et propriété de Edmond Corbeil, St-Elzéar de Laval, Qué.; a produit en 305 jours, 13,764 lbs de lait, à 3.57% ou 491 lbs de gras. (âge 7 ans).

RACE AYRSHIRE

Sujets de mérite

Fairview Sally, du troupeau Howard Murray, Magog, Qué., vient de gagner un diplôme de Médaille d'Argent ayant produit en 2672 jours de lactations ou huit périodes un total de 85,985 lbs de lait, ou 3.374 lbs de gras.

Des certificats de Médaille de bronze accordée aux sujets ayant produit 50,000 lbs de lait ou plus sont décernés à:

Springburn Lucky Girl 10ème élevée par Gilbert McMillan, Huntingdon, Qué., ayant produit 65,803 lbs de lait en 7 lactations ou 2,672 jours.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

La réunion annuelle des éleveurs de bétail Ayrshire se tiendra le 5 février, 1936, à l'Hôtel Royal York. A cette assemblée on procèdera à l'election des directeurs pour la province d'Ontario. Deux directeurs pour les provinces de l'Ouest ont été récemment élus par scrutin postal. Ce sont MM. Wm. Brown, Deloraine, Man. et pour la Saskatchewan, réélu pour la troisième fois pour le terme de deux ans, et John Richards, Red Deer, Alberta et pour la Colombie Anglaise, M. Richards succède à M. Hugh Davidson de Vancouver

QUALIFICATION AU LIVRE D'OR

Cent soixante-douze vaches et génisses de race Ayrshire se sont qualifiées au Livre d'Or durant le mois de décembre, annonce M. F. Napier, secrétaire de l'Association des Éleveurs de bétail Ayrshire dans son dernier rapport. Soixante-douze sujets pour la division de 365 jours et cent pour celle de 305 jours.

Soixante-deux des soixante-douze records de 365 jours ont été faits sous le régime de deux traites quotidiennes.

CLASSE ADULTE, 365 JOURS

Glen Elm Nellie Osborne:—propriété de W. C. Wylie, Howick, Qué., a produit 19.534 lbs de lait, 685 lbs de gras. Cette vache mérite un certificat de Médaille d'Argent ayant donné 76.813 lbs de lait contenant 2.876 lbs de gras, en cinq lactations.

(Suite à la page 7)

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président | QUÉBEC 2 JANVIER 1936 | Frs Fleury, Gérant—Numéro 1

PROPOS COURANTS

Les animaux à gros records font l'annonce du cultivateur mais il est encore préférable d'augmenter le rendement moyen du troupeau.

* * *

La fertilisation des pâturages se pratique chez nos grands compétiteurs de la Nouvelle-Zélande depuis 1929. Mais ils ont été vite en besogne. En 1935 37,000 acres de pâturage étaient traitées à l'engrais chimique et le mouvement ne donne pas encore de signes de ralentissement.

* * *

La Société Saint Vincent de Paul ne fait pas de bruit, elle agit quand même. En 1935, dans la ville de Montréal 90 conférences paroissiales ont porté secours à 14,666 familles.

Le lecteur ne sait peut-être pas que ces familles secourues, ne sont pas éligibles aux secours directs distribués par l'État.

Quand on tient compte du nombre des sans-travail qui se chiffrent par milliers; si nous connaissions de plus la quantité de familles trop fières pour étaler leur misère et qui souffrent en silence de la faim et du froid, il y a lieu de gémir sur les grandes misères que cachent l'aspect brillant et si trompeur de nos cités.

* * *

La production de nos fromageries et beurreries a été supérieure en novembre dernier au mois correspondant de l'an dernier. Pour le beurre l'augmentation est de 11%; à 4,700,000 lbs; le fromage 38.6% à 504,000 lbs.

Pour les onze mois l'estimation provisoire de la production du beurre à 70,869,000 montre un surplus de 5.4% sur 1934; celle du fromage à 20,158,000 lbs une diminution de 6.1%, selon les chiffres que vient de publier le bureau de la statistique du Service de l'Économie rurale.

* * *

Lorsque de beaux champs donnent de bonnes et belles récoltes, il faut que vous ayez une bonne machinerie pour transformer ces récoltes économiquement. Cette bonne machinerie sur la ferme elle est représentée par vos animaux.

Une bonne ferme ne peut donner de revenus raisonnables si le troupeau n'est pas qualifié pour faire un bon usage des aliments. Les cultivateurs qui fertilisent les pâturages admettent non seulement que cela paie mais qu'aucune autre mise de fonds sur une ferme rembourse et paie aussi vite le loyer de l'argent affecté à l'achat des engrais chimiques et de la chaux.

De 1900 à 1935, environ 1100 acres de pâturage ont été fertilisées dans la province de Québec, en tenant compte du lait produit sur ces pacages fertilisés, et vendu à 80c du cent livres, on est arrivé à une moyenne de bénéfice à l'acre de $5.62.

M. Stan. Chagnon, déclarait à Pont Rouge que la piastre investie dans l'achat d'engrais chimique pour les pacages, rapporte 6 pour un. Dédaigneriez-vous un placement aussi sûr et aussi lucratif?

* * *

Les journaux agricoles belges, généralement écrits sur un ton plutôt pessimiste en ce qui regarde la situation de leur agriculture et des conditions économiques mondiales changent un peu de ton dans leurs récentes éditions. C'est ainsi que nous lisons dans "l'Alliance Agricole Belge" de samedi, 7 décembre le passage suivant:

"Ne négligeons pas l'entretien et la révision du matériel de la ferme. N'attendons pas la veille des travaux de champs pour faire réparer nos machines et instruments. Et pourquoi ne ferions-nous pas dès maintenant un devis du matériel que nous aurons à commander? Il y a lieu d'examiner si on n'aurait pas avantage à ne pas attendre la saison d'emploi pour passer certaines commandes: certains prix s'adapteront encore inévitablement à la dépréciation de la monnaie; d'autre part, *un mouvement de reprise se dessine dans tout l'univers* (les mots italiques sont de nous) entraînant la hausse des matières premières.

Bien que cette note ne nous soit pas particulièrement destinée, nous ferions peut-être bien de tenir compte de ce qui nous semble une très juste observation.

Le commerce du foin

La section des marchés du Service fédéral des Semences vient de publier les commentaires suivants sur l'état du marché du foin dans la province de Québec.

Le gouvernement américain a réduit les droits sur le foin importé du Canada selon l'accord commercial qui prend effet le premier courant. Si nous exportons aux Etats-Unis, il est possible que le marché devienne plus favorable.

"On estime", dit le rapport, "que 85 p.c. de la récolte de foin de 1935 est encore dans les granges des producteurs, ainsi que plusieurs milliers de tonnes de la récolte de 1934. A l'exception d'une quantité importante dans le voisinage du Lac St-Jean, le plus gros de ce foin commercial se trouve dans le district de Montréal. Quelque 25 p.c. du foin du Lac St-Jean est du mil No 2, 35 p.c. du mil No 3, 20 p.c. du mil mélangé d'autres graminées, No 2 et No 3, 10 p.c. du foin de trèfle mélangé et 10 p.c. du foin battu. Il n'y a presque pas de foin pur de mélilot ou de trèfle et de mil léger récolté en 1935.

En général, la demande actuelle est faible, comparée à celle de l'année dernière. De petites exportations se font sur l'Angleterre, Terre-Neuve et Anticosti. Le commerce local est à peine normal. Le marché pourra se ralentir le mois prochain, car alors la plupart des commandes reçues de compagnies de bois auront été remplies, et la clôture de la navigation réduira les exportations sur la Grande-Bretagne. Les exportations sur les Etats-Unis, s'il s'en fait, n'auront de l'importance qu'après la Nouvelle-Année.

Les prix suivants sont offerts aux producteurs: $5 à $6.50 par tonne pour du foin variant de mil mélangé d'autres graminées No 3 à mil No 2 en qualité. Prix par charges de wagons aux acheteurs, à Montréal: $7 par tonne pour du mil No 3 et du foin mélangé No 2, et $7.75 à $8 par tonne pour du mil No 2. On cote aux producteurs $2.50 à $3. par tonne pour de la paille d'avoine, pour laquelle on offre $4.50 par tonne à Montréal par wagons.

Production porcine classée

Du premier janvier au premier novembre la production porcine classée de la province de Québec a bien près doublé. Les chiffres publiés par la Division fédérale de l'Industrie Animale pour octobre indiquent que tant aux cours à bestiaux qu'aux salaisons les porcs consignés par les producteurs de Québec ont atteint le chiffre de 121208 à rapprocher de 68435 têtes pour la même période en 1934.

La comparaison pour le mois d'octobre est aussi très encourageante; contre 13901 têtes consignées en octobre 1934, on nous en crédite 27349 pour 1935, dont 5121 "select" ou 18¾% du total; 10887 "bacon" ou 39% et encore 23% ou 6434 porcs de boucherie et 3695 porcs légers ou 13% du total.

Si nous prenons les chiffres des dix premiers mois de 1935, soit de janvier au premier novembre, nous trouvons que la province d'Ontario figure avec un déficit de 124,000 têtes. Pour être exacts, mettons les deux totaux en regard; en 1934, 981920 têtes, en 1935, 857555 sujets.

Pour le mois d'octobre cependant les expéditions sont en avance sur l'an dernier, soit: 131,827 têtes contre 120163 en 1934 soit un surplus de quelque onze mille porcs classés comme suit: 33% de "select" 50% "bacon", 8% "boucherie" et 2½% "légers".

Manitoba figure avec une diminution de 8520 têtes pour les dix mois, et un déficit de deux mille porcs pour octobre avec un total de 19107 sujets classés; 20% sélect, 41% bacon; 10% boucherie et 18% légers.

Saskatchewan est également à la baisse. Les expéditions en 1935 se sont élevées à 355204 porcs, contre 374912 en 1934. Pour le seul mois d'octobre la diminution est de neuf mille sujets environ à 23425 têtes classés 19½% select, 32% bacon, 18% boucherie et 14% légers.

La province de l'Alberta arrive avec une diminution également. Pour les 10 mois de 1935 — 783168 porcs contre 806515 en 1934. Pour octobre les expéditions sont de 63787, représentant environ trois cents sujets de moins que le même mois de 1934. Les producteurs de cette province ont fait classer 21% "select", 41% "bacon", 27% boucher et 4% porcs légers.

Nos lecteurs sont prévenus que les chiffres que nous publions pour la province de Québec ne concernent que les porcs consignés aux cours à bestiaux et chez les saleurs. On est prié de ne pas être sous l'impression que ces chiffres représentent la production porcine totale de la province de Québec.

La seule conclusion que nous voulons tirer de ce rapport c'est que nous faisons de véritables progrès en industrie porcine en attendant qu'il nous soit possible de faire une analyse plus complète de la situation lorsque nous aurons le rapport indiquant le total des expéditions et de la classification pour l'année entière.

Cela repose, de temps à autre d'entendre dire qu'il se fait quelque chose de bien chez nous, il y en tant qui portent des lunettes noires d'un bout de l'année à l'autre.

Décembre 1935

Le Soleil entre au Verseau le 21 à minuit 12 minutes.

P.Q. le 1, à 10 h. 15 m. du matin. | D.Q. le 16, à 2 h. 41 m. du soir.
P.L. le 8, à 1 h. 15 m. du soir. | N.L. le 24, à 2 h. 18 m. du matin.
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev	Soleil Cou
5	DIM.	b	Vigile de l'Epiphanie.	7 31	4 13
6	Lundi	b	**ÉPIPHANIE du SEIGNEUR**, 1 cl. av. Oct. privil.	7 31	4 14
7	Mardi	b	De l'Oct. semid.	7 30	4 15
8	Merc.	b	De l'Oct. semid.	7 30	4 16
9	Jeudi	b	De l'Oct. semid.	7 29	4 17
10	Vend.	b	De l'Oct. semid.	7 29	4 19
11	Sam.	b	De l'Oct. semid.	7 28	4 20

Messe basse quotidienne de req[illegible]
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une pensée par semaine

"Une résolution pour 1936"

* * *

Je dis une car il arrive fréquemment qu'on en prenne plusieurs mais qu'on en tienne aucune.

Les sages nous conseillent de n'en prendre qu'une mais de la garder coûte que coûte.

Dans le domaine si vaste de l'agriculture, de l'amélioration des terres, de l'exploitation profitable d'un cheptel, il nous en vient une multitude à l'esprit de ces résolutions conseillables à nos lecteurs, mais puisqu'il est préférable de n'en prendre qu'une seule et de la tenir, nous irons tout droit à celle qui nous est indiquée par les besoins du moment. Prenez donc la résolution de devenir bon coopérateur et si vous l'étiez déjà, vous faire alors apôtre de la coopération.

A quoi peut bien vous servir de bien exploiter vos terres si par défaut d'organisation vous continuez de faire le jeu des corsaires du commerce, j'entends dire des spéculateurs inutiles, dont le principal objectif est de détourner votre attention du bien que les sociétés coopératives d'achat et de vente peuvent vous faire, pourvu que vous leur fassiez confiance.

Il y a de ces cultivateurs tellement satisfaits des bienfaits de la coopération qu'ils se gardent bien d'inviter leurs voisins ou leurs connaissances à venir grossir les rangs de leur groupement coopératif de peur que ces derniers bénéficient des mêmes bienfaits qu'eux-mêmes. Se doutent-ils ces gens, qu'en agissant ainsi ils font le jeu des anti-coopérateurs, des individualistes, des amateurs de l'isolement de tout ce qui sert les intérêts des adversaires de l'union chez les cultivateurs. Il ne faut pas seulement être coopérateurs pour soi, il faut travailler à l'avancement de sa coopérative, car pour accomplir tout le bien que ces sociétés sont appelées à rendre elles doivent englober non seulement tous les cultivateurs d'une paroisse mais toutes les activités agricoles d'un district.

Plusieurs de nos sociétés végètent à cause de la faiblesse du nombre et du manque d'enthousiasme chez les adhérents .

Si vous désirez sérieusement améliorer votre situation et celle de la classe agricole en général, prenez, pour 1936, la résolution d'élargir votre horizon, travaillez à grossir les rangs de votre société coopérative en y amenant de bonnes recrues, des agriculteurs que vous aurez convaincus vous-mêmes que le règne de l'isolement a vécu ses beaux jours.

Dans le domaine religieux nous vivons des années où l'apostolat laïque tient un rôle de premier plan pour le bien des âmes, des familles et de la société. "Celui qui travaille à son salut est juste"; a dit un éminent père Jésuite, le Revd Père G. Palau, "celui qui travaille aussi au salut de la société l'est encore plus".

Pourquoi dans le domaine de l'agriculture, industrie de base de notre armature économique, rempart de notre société contre tant d'idées et de mouvements subversifs propres aux années d'incertitude que nous traversons, chaque agriculteur coopérateur comprenant bien la nécessité du groupement de la classe agricole, ne ferait-il pas de l'apostolat en faveur de la coopération. L'apostolat agricole par le temps qui court n'est pas seulement un devoir mais une nécessité sociale. Et quel plus utile, meilleur et plus bel apostolat pourrions-nous conseiller que celui d'inviter nos cultivateurs à former des coopératives que nous souhaitons fortes par le nombre et par l'enthousiasme de leurs membres. F. F.

Aux Eleveurs de bétail Holstein du district de Lévis

Par HENRI LACOURSIÈRE, B. S. A.

Le 21 novembre au soir, j'étais présent à un petit comité. Oh ne vous scandalisez pas. Je n'assistais pas à une veillée d'élection mais bien à un caucus convoqué par les éleveurs de noir et blanc du district de Lévis. Ce soir-là, toutes les personnes endossaient la même politique. Elles désiraient mordicus l'avancement de la race holstein, dans les comtés avoisinants la vieille cité de Champlain. Toutefois, soyons contents. Une enquête faite par M. Laureat Bélanger, B.S.A., de concert avec le président du club d'holstein du district de Lévis, révèle qu'il y a dans cette région une quarantaine de troupeaux avec au delà 300 têtes pur sang.

Voilà pour le beau côté de la médaille. L'envers est un peu moins brillant. Et pour causes? Les éleveurs ne se connaissant pas, ils ne peuvent tous emboiter le pas dans ce travail d'amélioration. De plus, leur association, par suite de circonstances incontrôlables a eu une vie chancelante. Mais ne jettons pas trop vite la pierre aux éleveurs. Ils sont animés de bonne volonté. Aussi l'avenir est-il moins sombre. Grâce au dévouement de M. Bélanger, votre club MM. les éleveurs d'holstein, vient d'être réorganisé lors d'une assemblée tenue à La Durantaye au cœur même du comté de Bellechasse où l'élevage est des plus florissants. Les éleveurs qui n'ont pu se rendre à la réunion sont priés de consulter ce communiqué et les autres à venir qui seront présentés par votre humble serviteur à la demande de l'assistance. Et en relatant les faits je déclare n'entreprendre ici aucune propagande en faveur de cette race au détriment des autres, dût-on, pour cela m'offrir un magot.

M. L.-J. Simard, le premier à adresser la parole, profita de sa rencontre avec les éleveurs pour leur expliquer la constitution régissant leur club qui en définitive dépend de l'organisation centrale dont le siège est à Brantford, Ont. Ensuite M. U. Brown, agronome du comté, en bon diplomate qui ne veut pas se compromettre, parla avec mesure des avantages de la race holstein qu'il est prêt à encourager sans être hostile aux autres races. Et il a raison. Qu'il s'agisse de la grosse noire et blanche qui vivra très bien sur les terres fertiles ou de l'ayrshire aux formes élégantes ou encore de la petite canadienne au lait riche, bref, toutes ces laitières ont droit à leur place au soleil et méritent d'être suivies. Après que M. Bélanger et votre chroniqueur eurent donner des conseils aux éleveurs sur l'alimentation et l'hygiène du troupeau, on procéda au choix du bureau de direction.

Voici, comment il se composera pour l'année 1936. Président: M. W. Roberge, Charny; 1er vice-président: M. Amédé Gagnon de St-Michel; 2ème vice-président, M. Ludger Lamontagne, La Durantaye; Directeurs: MM. Jos. Bossé, Lévis, Lionel Bégin, Sarosto, Gédéon Larochelle, St-Isidore, J.-A. Rheault, St-Jean Deschaillons. Quant à la charge de secrétaire-trésorier, elle a été confiée à M. David Roy de St-Michel de Bellechasse. Le secrétaire, c'est l'animateur, la cheville ouvrière de toute organisation qui aspire au succès. Mais on aurait tort de jeter sur ses épaules tout le fardeau du travail et des responsabilités. Donnez-lui une petite chance. Sa tâche sera moins pénible si les anciens membres et les futurs se font un devoir de lui envoyer sans délai leur contribution. Bien plus il sera très heureux de connaître les noms de ceux qui ont des animaux à vendre.

Un autre détail de nature à intéresser les éleveurs. Il a été décidé de tenir un un concours de troupeau qui sera jugé au cours de l'été prochain. D'ici là, Messieurs les éleveurs recevront la visite du juge qui n'est autre que l'agronome spécial en élevage. Nul doute que sa visite sera appréciée à cause des conseils qu'il donnera sur l'alimentation du bétail. Bien plus, il vous fournira une recette efficace pour améliorer à bon marché l'aération et l'éclairage de vos étables deux points essentiels au bien-être de vos animaux. N'est-ce pas que ce concours attrayant, par les avantages qu'il comporte, mérite votre attention. Inscrivez-vous dès maintenant.

Voilà un rapport bien imparfait de cette assemblée à laquelle j'ai assisté avec plaisir pour me renseigner sur les progrès de l'élevage de l'holstein dans notre région. Certes, les éleveurs ne se sont pas réunis seulement pour chanter les gloires de cette grosse vache mais surtout pour prendre les moyens de l'améliorer et la rendre populaire. Ils y parviendront par l'application des grands principes d'élevage qui se ramène au choix judicieux des reproducteurs, à la bonne partance des jeunes, à la pratique du contrôle laitier et à l'éradication des maladies dont les deux plus terribles sont la tuberculose et l'avortement épizootique. Suivez donc mes amis les éleveurs ces sages conseils que je vous dicte à la suite de nos experts et vous connaîtrez le succès en industrie laitière qui est la base de notre agriculture québecquoise. Et vous le marchandez, je vous le souhaite de grand cœur.

Colonisation ou chomage

Si les nombreux millions dépensés depuis quatre ans pour l'exécution de travaux peu pressants et parfois inutiles, — dans le but de donner une croûte à manger à des agriculteurs perdus dans les villes,— si ces millions, dis-je, eussent été employés pour faciliter le rétablissement sur des terres, des agriculteurs perdus en ville, et l'établissement des fils de cultivateurs, nous aurions tout probablement cinquante pour cent de moins de chômeurs. Il est même probable que nous en aurions moins que cela, car ces ruraux auraient assuré du travail aux ouvriers de la ville.

Et qu'on veuille l'admettre ou non, les familles qui produisent de quoi se nourrir, se vêtir, s'abriter et se chauffer, ont, pour l'Etat, une valeur plus considérable que celles que la communauté fait vivre de charité. Il est aussi plus difficile de leur faire accepter les idées subversives qui sont répandues dans les milieux fréquentés par les oisifs de la ville.

En dépit de ce que nous avons fait jusqu'à présent pour les chômeurs, si nos gouvernants sont sages, ils en reviendront inévitablement au retour à la terre. Autrefois, après avoir dépensé des centaines de millions pour des travaux plus ou moins utiles, ce sera, en plus de toutes les dettes contractées, nous condamner à faire vivre indéfiniment de charité étatisée, un demi million de désœuvrés.

Et ceux qui ont l'occasion de fréquenter les milieux populaires, où se comptent les chômeurs par milliers, savent que, pour le plus grand nombre, les chômeurs préféreraient gagner leur vie et celle de leurs enfants, dussent-ils, pour un temps, subir de grandes privations et travailler plus durement qu'en ville...... quand ils trouvent à se placer.

Le temps est des plus propices pour une grande migration de travailleurs des villes vers les pays nouveaux, pour une poussée des vieilles campagnes agricoles surpeuplées vers les terres nouvelles. Dans les vastes forêts canadiennes, aussi bien que dans les prairies, nous avons tout l'espace voulu pour établir de façon permanente, des centaines de milliers de familles.

Nous comprenons que ces familles n'iront pas à la richesse, qu'elles ne se créeront pas des fortunes collossales; mais nous savons, par contre, que celles qui le voudront, pourront avec de la persévérance et du travail intelligent, arriver à faire produire au sol les nécessités de la vie, et plus tard, se trouver dans un état de fortune enviable.

Nous avons le choix entre faciliter à notre population son établissement sur des terres où elle pourra gagner honorablement sa vie...... et ruiner par des grands travaux publics et la charité étatisée combinés, des centaines de milliers de nos gens.

Que choisirons-nous?

J.-ERNEST LAFORCE.

LA CAISSE POPULAIRE

M. Cyr. Vaillancourt, président de la Fédération des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins.

Conférence donnée à la convention annuelle de l'Industrie laitière.

JE m'excuse de commencer ma conférence par le sujet le plus retapé, le plus ennuyeux, le plus décourageant mais hélas! le plus d'actualité qui soit: la crise qui, dans le monde entier, est à la source de tant de misères et du désespoir de tant de malheureux.

De ses causes ou de ses méfaits, les hommes ne veulent souvent voir que ce qui affecte directement leurs intérêts matériels et négligent ou ignorent la crise morale qui est à la base de la crise économique actuelle.

Des mesures diverses sont conseillées et même expérimentées de par le monde pour y mettre fin. La doctrine du trop célèbre Karl Marx est préconisée par ses adeptes, les socialistes; d'autres proposent le régime révolutionnaire des Soviets où la dictature prolétarienne et brutale nivelle les volontés, détruisant à dessein toute aspiration et tout idéal chrétien; à certains, la dictature absolue apparaît comme le moyen idéal de ramener dans le monde l'équilibre relatif qui y existait avant 1929. Enfin, d'autres préconisent le système corporatif qui fit la force de la société au Moyen-Age et qui a été détruit par la Révolution Française, comme conséquence des abus qu'il avait engendrés.

Les mesures trop radicales ne sont pas à conseiller dans une crise de ce genre. Le capitalisme outré, ayant parfois entraîné l'injuste et inégale répartition des richesses, est plutôt devenu un mal qu'un remède mais le système corporatif amendé, c'est-à-dire modernisé par la coopération et purgé des abus qu'on lui a reprochés me semble le seul moyen de sortir de l'impasse où nous nous trouvons, à la condition qu'on comprenne vraiment ce qu'est la coopération et qu'on veuille l'appliquer comme elle doit l'être: avec le concours de la charité.

La coopération d'épargne et de crédit à mon sens pourrait remédier dans une large part tout à la fois à la crise morale et à la crise financière si chacun voulait prendre en mains l'œuvre de son propre salut. Saint Augustin écrit quelque part: "Dieu nous a créés sans nous mais il ne nous sauvera pas sans nous". Cette vérité s'applique particulièrement à notre système de coopération d'épargne et de crédit où l'effort individuel et constant de nos milliers de sociétaires fait la puissance de toute l'organisation. Par l'économie et par l'épargne pourrait se résoudre le terrible problème actuel! L'homme qui épargne développe son énergie, son initiative, se sent heureux de posséder la petite fortune qui lui assure un avenir serein et le met à l'abri de la misère et parfois du vice. La pauvreté n'est pas la mère de tous les vices, comme on l'entend souvent dire, mais de bien des vices. N'est-ce pas saint Thomas, un autre grand docteur de l'Église, qui a dit qu'il faut avoir une certaine aisance pour pratiquer la vertu?

De cette aisance, quand on a l'esprit chrétien, il faut faire profiter ses frères moins fortunés, non pas en leur confiant sottement sa fortune à l'instar des socialistes, mais en faisant partie avec eux d'une société d'épargne et de crédit où tous travaillent dans le même esprit, où les sous épargnés sont utilisés par tous les membres qui en ont besoin. Nos caisses populaires — organes des coopératives d'épargne et de crédit — sont comme des ruches où chaque abeille apporte tour à tour sa goutte de nectar, qui est le sou de l'épargne, et où chacun trouve l'aisance à la suite de l'effort quotidien répété et grâce à une direction sage et prévoyante.

La ruche, c'est la paroisse, le rucher la province, où tous travaillent dans le même sens, vers un but unique: le bien et la prospérité des nôtres par la solution du problème si angoissant du crédit. Notre fondateur, M. Desjardins, avait, il y a trente-cinq ans, prévu la crise, puisqu'il donnait comme but à ses caisses populaires:

1.—De protéger leurs membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant les bienfaits inappréciables de l'économie et de la prévoyance par la coopération;
2.—De leur venir en aide par des prêts et avances faciles à rembourser au moyen de remises partielles et hebdomadaires;
3.—De permettre aux personnes dépourvues de fortunes mais honnêtes et laborieuses, d'en faire partie en leur accordant la facilité de payer leurs parts par petits versements;
4.—D'assurer la pratique des vertus chrétiennes et sociales, en exigeant avant tout des sociétaires-emprunteurs des garanties morales de premier ordre;
5.—De combattre l'usure au moyen de la coopération;
6.—De féconder l'esprit d'initiative et le travail local, agricole ou industriel, par l'emploi prudent de l'épargne produite dans la circonscription même de la société;
7.—De répandre parmi ses membres la connaissance pratique des principes élémentaires de la science économique;
8.—De leur enseigner le respect de leurs engagements;
9.—De créer et d'accroître la confiance mutuelle entre les sociétaires".

N'a-t-il pas élaboré là un programme simple et facile de restauration sociale? Il y a certes eu d'autres crises avant la nôtre puisque d'après les écrivains de tous les temps, on souffre de "la crise", mais celle que nous traversons est d'un genre tout particulier et on doit reconnaître à M. Desjardins le mérite de l'avoir prévue dès 1900 et d'avoir cherché à l'avance à en atténuer les effets. C'est aussi grâce à cette prévoyance que nos caisses populaires ont traversé si allègrement cette période d'ajustement et de transition alors qu'on a dû reviser tant d'autres institutions financières dont les règlements et l'esprit ne cadraient plus avec les besoins de l'heure.

Ne ressort-il pas de ce programme de notre société qu'on y encourage l'esprit d'initiative et le travail local, en employant sur place l'argent des sociétaires, que notre œuvre a une influence morale indéniable sur la formation de la volonté et que la charité, par l'entr'aide fraternelle, y est exercée non comme une aumône mais comme un encouragement à l'effort personnel.

(Suite à la page 5)

LES ÉPREUVES DE LAIT ET DE CRÈME

Conférence de M. P. BOUCHARD, inspecteur général des fabriques de beurre et de fromage à Rivière-du-Loup.

EN acceptant l'invitation de notre dévoué secrétaire, M. Alexandre Dion, de préparer une conférence sur les épreuves de lait et de crème, j'ai cru rendre service aux fabricants et aux producteurs, en parlant non seulement des épreuves au Babcock mais de toutes celles que le fabricant peut et doit faire pour s'assurer si le lait et la crème qui lui sont livrés sont dans les conditions requises pour être en conformité avec les règlements concernant la classification de ces produits.

Quoique, depuis quelques années, les rapports officiels de la classification du beurre et du fromage fassent mention d'une augmentation notable dans le pourcentage de No 1, il nous arrive cependant, encore chaque semaine, des rapports qui nous prouvent qu'il y a encore place pour l'amélioration. En conséquence il est nécessaire que les producteurs, qui fournissent la matière première, s'appliquent avec la meilleure volonté possible, à coopérer avec les propriétaires de fabrique et les fabricants, pour étudier les causes de la contamination du lait et de la crème, prendre les moyens voulus pour les en préserver, afin de ne les livrer à la fabrique que quand ils sont absolument sains et exempts de tout germe nuisible à la bonne saveur et à la bonne fabrication du beurre et du fromage.

Il est parfaitement bien prouvé, depuis longtemps, que le mauvais lait et la mauvaise crème deviennent mauvais sous l'influence de certains organismes, de mauvaise nature, portant le nom générique de microbes, qui ne sont rien autre chose que des germes de corruption qui y ont été introduits au cours des différentes manipulations par lesquels ils sont passés depuis la sortie du lait du pis de la vache jusqu'à la transformation de ce dernier en crème, beurre ou fromage.

Il y a plusieurs causes qui contribuent à rendre mauvais le lait et la crème, les principales sont: *a*. l'état de santé de la vache; *b*. la mauvaise nourriture ou la mauvaise eau qu'on a servie à la vache; *c*. la mauvaise condition dans laquelle s'est faite la traite et les diverses manipulations du lait et de la crème; *d*. la mauvaise condition des ustensiles; *e*. le manque de refroidissement immédiat et énergique; *f*. l'ignorance, la négligence ou la mauvaise volonté du producteur.

Il n'entre pas dans le cadre de mon travail de vous parler de toutes les causes de contamination du lait et de la crème: je ne vous parlerai que des moyens à prendre pour les retracer soit dans l'un ou l'autre de ces produits.

S'il y a des producteurs qui ne portent à la fabrique que du lait ou de la crème de toute première qualité, il y en a par contre qui en portent de qualité médiocre et même de très mauvaise.

Pour que le fabricant soit en position de découvrir ceux qui lui fournissent des mauvais produits, il lui faut, pour que ce soit pratique, des instruments d'épreuve qui lui permettent de s'en rendre compte d'une manière assez rapide. Ces instruments sont le sédimentateur, l'épreuve au caillé, l'épreuve à l'eau bouillante, l'acimètre, le lacto-densimètre et le Babcock.

Le sédimentateur est un appareil de forme cylindrique pouvant contenir environ un demiard de lait. A l'un des bouts il y a une petite ouverture dans laquelle s'adapte un filtre. A l'autre bout s'adapte un couvercle fermant hermétiquement. Le couvercle est muni d'un petit tube qui communique avec l'intérieur, auquel est relié un petit compresseur à main en caoutchouc, pour faire la pression de l'air à l'intérieur de l'appareil et forcer ainsi le lait à passer plus rapidement à travers le filtre.

Si à un moment donné le fabricant constate, en faisant son fromage, qu'il s'y développe de mauvaises senteurs ou des fermentations gazeuses, il peut être assuré d'une chose. Soit qu'il ait reçu, sans s'en rendre compte, du mauvais lait ou qu'il ait négligé quelques détails dans le lavage parfait de son matériel ou de ses ustensiles. Si de son côté il n'a rien négligé, il peut avoir recours au filtre sédimentateur pour examiner le lait de chacun des fournisseurs. Si en passant un échantillon de lait à travers le filtre, il s'y dépose soit des membranes, matières visqueuses ou sanguinolentes, le fabricant peut être assuré que le lait provient, soit de vaches affligées de mammites ou inflammation du pis ou trop fraîches vêlées. S'il s'y dépose des poussières ou autres saletés, c'est que le fournisseur n'aura pas pris les précautions voulues pour en préserver son lait, soit pendant ou après la traite.

En présence de tels laits, le fabricant peut alors avoir recours à l'épreuve au caillé qui est un appareil permettant de faire un petit fromage avec le lait de chacun des patrons séparément.

Il y a des appareils de différents modèles et de différente capacité. Il consiste en un récipient à double fond, pour y maintenir de l'eau à la température désirée, et des bocaux en verre, de la capacité d'environ un demiard, en nombre proportionné à la capacité du récipient.

Pour soumettre le lait à l'épreuve au caillé, on en prélève, à l'aide d'une écope préalablement stérilisée, un échantillon dans le bidon du patron. On le place dans l'un des bocaux, qui ont aussi été stérilisés. On fait de même pour tous les laits que l'on veut soumettre à l'épreuve.

Quand tous les échantillons sont recueillis on procède à la confection des petits fromages, dans lesquels se développeront les odeurs et les fermentations gazeuses produites, soit par le mauvais état de santé de la vache ou par l'une ou l'autre des causes de contamination déjà énumérées.

Le fabricant et le producteur peuvent, avec l'épreuve au caillé, se rendre compte des mauvais effets que la contamination peut avoir sur la qualité des produits, en particulier du fromage, et aviser aux moyens à prendre pour y remédier.

(Suite à la page 5)

La Caisse Populaire

(Suite de la page 4)

L'enfant qui, domptant sa gourmandise, va déposer à la caisse populaire les quelques sous qui constituent toute sa fortune, ne fait-il pas preuve de volonté en se refusant un plaisir légitime mais inutile ? Et l'effort répété de cinq, dix, ou quinze années ne formera-t-il pas un homme capable de vouloir et d'agir quand l'âge et les circonstances l'y forceront ?

Si, au lieu d'être aujourd'hui d'un million et tiers, l'actif de nos caisses populaires de Québec était de $25,000,000, combien de nos artisans, de nos ouvriers seraient aujourd'hui propriétaires de leur logis, de leur boutique, auraient en réserve de quoi passer une vieillesse heureuse et sereine et n'auraient pas besoin d'avoir recours à l'assurance-chômage, à l'assurance-vieillesse qu'on veut aujourd'hui faire organiser par l'État ? L'épargne systématique que leur aurait enseigné leur caisse populaire aurait pour eux résolu tous ces problèmes.

Et, tout en assurant leur avenir, cette épargne aide à l'industrie, au commerce et aux entreprises locales, auxquels elle donne un essor nouveau. Pourquoi la présente crise financière a-t-elle été si ardue en certains milieux et malheureusement aussi dans notre bonne ville de Québec ? Parce que l'argent produit ici a été drainé et envoyé à l'autre bout du monde pour servir à la prospérité des étrangers. Nos caisses populaires, en aidant leurs sociétaires, en employant sur place l'argent produit dans la localité, travaillent à la prospérité des nôtres et sauvegardent leurs incérêts. Leur principe est de faire profiter aux ouvriers l'argent des ouvriers et de réserver l'argent de la campagne pour les besoins ruraux. S'il y a surplus, ce surplus d'après nos lois ne peut être prêté que dans les limites de la province de Québec.

Voilà le vrai principe de la coopération: s'aider les uns les autres! Unir sa force à la faiblesse et se faire du bien à soi-même en contribuant au bien-être de la communauté! Le faible se sent fort parce qu'il est aidé et encouragé. Je ne veux pas m'étendre plus longtemps sur le côté matériel et financier de nos caisses populaires quand le côté moral de notre œuvre s'impose. Le témoignage tout récent de Sa Sainteté Pie XI en est la preuve puisque, le 28 février 1932, parlant devant six cents employés des banques d'épargne de la province de Lombardie, il disait: "L'épargne présuppose chez celui qui la pratique plusieurs éléments énergiques qui le font travailler à la fois pour le présent et pour l'avenir. L'épargne présuppose en outre la pratique d'une des vertus cardinales, la tempérance de vie, qui signifie le contrôle de soi-même, tempérance modérée par la prudence, en sorte qu'elle ne dégénère pas en avarice. L'économie exige que l'on s'accorde une certaine marge dans ses dépenses sans cependant aller jusqu'à se rendre misérable. C'est là une vertu essentiellement chrétienne qui demande une certaine force de renonciation et quelque esprit de mortification et de pénitence. La vie a toujours eu besoin d'économie".

C'est pourquoi il importe d'inculquer ces principes d'épargne et d'économie à nos jeunes pour former la génération d'hommes et de femmes énergiques dont notre jeune pays a tant besoin. Celui qui veut prend les moyens d'arriver au but qu'il se propose. Vouloir et agir, c'est tout.

Les débuts de notre œuvre furent, on le sait, des plus modestes puisque M. Desjardins, petit employé civil originaire de la petite ville de Lévis (que bien des québécois considèrent encore comme une bourgade!) en fut le seul artisan. Le but si noble qu'il s'était imposé a assuré la survivance d'une institution qui, d'après les calculs humains, ne pouvait pas vivre. Qui connaît d'avance la répercussion bonne ou mauvaise que peut avoir sur la collectivité l'acte isolé d'un individu ? M. Desjardins a voulu la survivance de sa race, le bien-être matériel de ses concitoyens; il avait aussi en tête, en plus du bien matériel et financier de ses compatriotes, le but beaucoup plus noble et beaucoup plus élevé de remplir le rôle qu'il se sentait destiné à remplir sur la terre: c'est-à-dire aimer son prochain comme lui-même pour l'amour de Dieu.

Que de luttes matérielles et morales n'eût-il pas à subir contre ceux qui voulurent anéantir son œuvre naissante ? Avant que ses compatriotes eux-mêmes comprennent ce qu'il voulait faire pour eux, nos voisins les Américains, gens pratiques, recoururent à ses lumières. C'est en 1907 que M. Desjardins dût se rendre à Boston où il passa trois mois à préparer la première loi coopérative d'épargne et de crédit de l'État du Massachussetts. Quelques années plus tard, le président Taft le faisait venir à la Maison Blanche pour préparer pour le Sénat américain une loi qui pourrait s'appliquer à tous les États.

Pendant qu'au Canada même, le mouvement s'étendait lentement, refoulé par l'apathie et la mauvaise volonté des nôtres, les syndicats coopératifs d'épargne et de crédit américain se développaient à tel point qu'aujourd'hui, on compte aux États-Unis au-delà de 3,000 caisses populaires quand nous n'en avons que 262 au Canada.

Les dirigeants éclairés de notre province avaient cependant compris dès le début la nécessité de notre organisation puisque Sir Lomer Gouin, en 1906, disait à M. Desjardins quand fut passée sa Loi des Syndicats Coopératifs: "Alphonse, tu jettes là les bases d'une œuvre qui demain sauvera notre peuple"!

Le Cardinal Bégin nous a donné dans son testament une preuve de l'intérêt profond qu'il a toujours porté durant sa vie à nos caisses populaires; on y lisait: "Je, soussigné, vous autorise à transporter à ...... tout mon avoir dans la Caisse Populaire de Lévis, soit sous forme de parts sociales, soit en dépôt, à l'exception d'une part sociale qui restera à perpétuité en mon nom dans les livres de la société, comme marque de mon appréciation à l'œuvre des caisses populaires et de mon attachement à celle de Lévis, ma chère paroisse natale. Signé L.-N. Cardinal Bégin, Québec, le 20 décembre 1922".

Son Eminence le Cardinal Villeneuve lui-même a grande confiance dans notre œuvre et l'encourage puisque, il y a quelques mois à peine, il nous écrivait: "Le Cardinal Villeneuve a lu attentivement le onzième rapport annuel de l'Union Régionale des Caisses populaires de Québec et y a trouvé un vif intérêt. Il se réjouit de la condition des caisses concernées, en félicite tous les directeurs et les encourage dans leur zèle; enfin, il accorde sa bénédiction la plus fervente à tous les bons ouvriers de cette œuvre d'action sociale et catholique à un dégré éminent".

La coopération d'épargne et de crédit, écrivait M. le commandeur Desjardins en 1907, est, à notre avis, le point de départ essentiel, la base même du mouvement coopératif, parce qu'elle éclaire et élève l'esprit du travailleur et du cultivateur et leur donne une meilleure conception de ce qu'ils doivent faire dans leur état respectif et aussi parce qu'elle tend à rendre leur effort et leur labeur plus féconds. La coopération appliquée à l'agriculture a procuré et procurera d'immenses services, non seulement sans causer le moindre préjudice à personne, mais en développant l'esprit de travail, d'ordre et de confiance en soi-même au plus haut degré. L'imprévoyance, disait encore M. Desjardins, aussi bien que le manque d'éducation économique, ont amené la ruine de milliers et de milliers de nos agriculteurs.

Je souhaite donc qu'à votre tour vous compreniez votre propre intérêt et l'intérêt de votre province en y favorisant la coopération d'épargne et de crédit si nécessaire à notre prospérité. C'est en concentrant nos épargnes que nous pourrons assurer notre indépendance économique et le développement de nos industries locales, et donner à notre vie économique, surtout à notre agriculture et à notre colonisation l'expansion qu'elles méritent.

Fondez donc dans chacune de vos paroisses une caisse populaire et déposez-y régulièrement vos épargnes. N'ayez crainte que vos capitaux ne soient bien protégés car les administrateurs sont des gens de chez vous, choisis parmi les plus honnêtes, les plus sérieux et les plus prudents, et dont la probité est reconnue.

Votre argent, administré sagement, sera prêté aux vôtres pour développer chez vous votre agriculture et vos petites industries locales. Cet argent enfin servira à aider votre frère plutôt qu'à la prospérité de l'étranger.

Les épreuves de lait et de crème

(Suite de la page 4)

L'épreuve à l'eau bouillante, appelée épreuve rapide, a été très pratiquée, il y a quelques années, par les fabricants qui faisaient l'expédition de la crème aux Etats-Unis. Elle est encore pratiquée par ceux qui font la préparation des crèmes de qualité spéciale ou crème de table. Cette épreuve consiste à verser quelques gouttes de crème dans une petite quantité d'eau bouillante pure et à observer de quelle manière le mélange s'y fait quand la crème vient en contact avec l'eau. Pour que la crème soit classée de qualité spéciale il faut que toutes les particules de caséine et de matière grasse se répandent dans l'eau sous forme de nuage qui s'agrandit graduellement. Si la crème est plus ou moins acidifiée ou si elle a subi l'influence de quelques mauvais germes, la caséine, au lieu de se répandre en nuage au contact de l'eau, se formera en granules plus ou moins gros et apparents en proportion du degré d'acidité ou de l'influence des mauvais germes qu'elle a subie.

Si l'épreuve à l'eau bouillante est pratique pour ceux qui font la préparation des crèmes de qualité spéciale, elle ne l'est pas pour les fabricants de beurre et de fromage, qui eux, doivent avoir recours à l'acidimètre pour déterminer, dans la fabrication du fromage, le degré d'acidité du lait à la réception et à la mise en présure, ainsi que pour celui du petit-lait après le coupage du caillé, au soutirage et aux différentes autres phases de la fabrication. Dans la fabrication du beurre le fabricant s'en sert pour déterminer le degré d'acidité de la crème à la réception, quand il juge par l'odorat, qu'elle dépasse le degré exigé par les règlements. Il s'en sert également avant la pasteurisation pour établir la quantité de neutralisant qu'il doit employer pour que sa crème puisse être pasteurisée sans se coaguler. Il s'en sert aussi pour éviter le défaut de surneutralisation de manière à obtenir, dans son beurre, la saveur d'acidité requise pour qu'il soit classifié de première qualité.

Toutes les méthodes d'épreuve déjà décrites servent à établir la valeur du lait et de la crème au point de vue de la qualité du beurre et du fromage avec lesquels ils seront fabriqués. Il me reste à vous parler des instruments qui servent à établir la valeur du lait et de la crème au point de vue de la quantité de beurre et de fromage qu'ils pourront produire et de la valeur en argent qu'ils rapporteront au producteur. Ces instruments sont le lactodensimètre et le Babcock.

Le lactodensimètre sert à déterminer le poids spécifique de 1000 c.c. de lait. Il permet de découvrir facilement, avec l'aide du Babcock, si le lait a été additionné d'eau, s'il a été écrémé ou s'il a été écrémé et additionné d'eau en même temps. Si le lait contient plus d'eau que sa nature ne le comporte, il devient moins dense que le lait à l'état naturel, ce qui est indiqué par le lactodensimètre et il contient un pourcentage de gras plus bas, ce qu'indique parfaitement le Babcock. C'est ainsi qu'un lait qui marque moins de 28° au lactodensimètre et 3 pour cent ou moins de gras au Babcock est ordinairement adultéré par l'addition de l'eau.

Si le lait est partiellement écrémé il devient plus dense parce qu'en l'écrémant on enlève la matière légère du lait. Il indiquera par conséquent une densité plus élevée dépassant généralement 33° et un pourcentage de gras inférieur à trois.

Si le lait est écrémé et additionné d'eau en même temps, il indiquera une densité normale au lactodensimètre mais par contre un pourcentage de gras encore plus bas que s'il n'était seulement qu'écrémé ou additionné d'eau.

Depuis que la loi exige que le lait et la crème soient payés par leur teneur en matière grasse, les fraudes qui se commettaient si communément par l'addition de l'eau au lait ou par son écrémage partiel, ont presque totalement cessé. Cependant il se rencontre encore de rares exceptions où un patron portera à la beurrerie du lait additionné d'eau. Le seul avantage qu'il puisse en retirer c'est de rapporter du lait écrémé pour l'eau qu'il porte, ce qui n'en constitue pas moins une fraude. Il s'est aussi rencontré quelques exceptions où un patron qui porte du lait à une fromagerie en écrème une partie pour avoir du lait écrémé pour les jeunes animaux et verse sa crème dans l'autre partie destinée à la fromagerie. Il a ainsi une nourriture plus substantielle que du petit-lait de fromage, pour ses animaux, tout en recevant autant d'argent que s'il avait porté tout son lait à la fromagerie. Il oublie qu'en gardant chez lui la caséine du lait écrémé, qui est une des parties constituantes du fromage, il commet une fraude et se rend passible d'amende. Cette sorte de fraude est très facilement découverte avec le lactodensimètre, car du lait auquel il a été ajouté de la crème, accusera à l'épreuve une densité plus basse que celle du lait normal et un pourcentage de gras plus élevé.

Le Babcock est de tous les instruments d'épreuve celui qui est le plus généralement en usage dans les beurreries et fromageries. En plus de servir à découvrir les fraudes du lait, il aide le fabricant à contrôler les rendements en beurre et en fromage, les pertes dans

(Suite au dernier couvert)

Le traité de commerce du Canada avec les Etats-Unis

Point de vue du financier

DANS un récent numéro, nous avons entretenu nos lecteurs de ce sujet très important de notre économie nationale en insistant spécialement sur les avantages que pourront en retirer nos agriculteurs. Nous donnons aujourd'hui une analyse plus complète de ces accords ou plutôt nous avons l'avantage de porter à la connaissance de nos lecteurs l'opinion de la finance sur la valeur de ce traité de commerce. Sous le titre "La reprise des échanges" nous lisons les commentaires suivants dans la dernière lettre de la Banque Canadienne-Nationale pour novembre-décembre.

Le traité de commerce conclu le 15 novembre à Washington entre les États-Unis et le Canada, qui affecte plus de 700 postes de notre tarif douanier, influera sur un mouvement d'échanges évalué à trois quarts de milliard de dollars. Il ne comporte toutefois, dans l'ensemble, que des réductions de droits assez modérées. Il rétablit, à quelques exceptions près, comme par exemple le blé, la situation qui existait en 1930, c'est-à-dire qu'il abolit, d'une part le tarif Hawley-Smoot, de l'autre les tarifs Bennett.

Notre pays obtient des concessions en faveur de l'agriculture, de l'industrie minière, de l'exploitation forestière et des pêcheries. Il reçoit au surplus l'assurance que le tarif douanier des États-Unis sera stabilisé, pendant la durée du traité, quant à d'autres produits, tels que le papier-journal, le bois à pâte et les pâtes de bois (admis en franchise), le blé, quelques minéraux, certaines fourrures, quelques espèces de poisson et diverses substances chimiques. En vue de tempérer la concurrence que le dégrèvement imposera aux producteurs des États-Unis, certains produits canadiens, notamment le bétail, la crème et les bois, seront contingentés. Le contingentement n'en limitera pas toutefois l'importation d'une façon absolue; il en restreindra seulement l'entrée au tarif réduit.

Le Canada consent en retour un abaissement des droits de douane frappant divers produits de la métallurgie, en particulier l'outillage mécanique, le matériel agricole et les moteurs, et quelques fruits et légumes frais ou en conserve. Il accorde en outre le bénéfice du tarif intermédiaire aux automobiles, y compris les pièces de rechange, à l'essence, aux produits textiles (coton), aux articles d'ameublement, à la bijouterie, aux jouets et à quantité d'autres marchandises. Il abroge enfin des décrets comportant des modes spéciaux d'évaluation, des droits *anti-dumping* ou autres mesures restrictives, et qui laissaient parfois place à l'arbitraire. Ces décrets, portant sur une vingtaine de postes du tarif douanier, constituaient une sérieuse entrave à l'importation.

Il est évident qu'un remaniement aussi profond du régime douanier des deux pays ne pouvait s'effectuer sans léser, des deux côtés de la frontière, certains groupes d'intérêts. Les négociateurs de la convention traitaient donnant donnant, et il était inévitable que, de part et d'autre, les avantages acquis eussent pour contre-partie des concessions. Aussi, au Canada, les industriels engagés dans certaines branches et, aux États-Unis, les agriculteurs et quelques autres producteurs de matières premières, subiront-ils désormais une plus forte concurrence. Si l'on excepte les récriminations, d'ailleurs assez discrètes, des intéressés, on constate que, dans les deux pays, le monde des affaires fait plutôt bon accueil au nouveau traité de commerce.

Les effets d'une convention d'une telle ampleur sont difficiles à prévoir dès maintenant; mais il semble bien qu'ils doivent être plutôt favorables à l'économie canadienne. Ce sont, comme chacun sait, les producteurs de matières premières et, en particulier, les cultivateurs qui ont été le plus atteints par la dépression économique. Bien que l'écart entre les prix agricoles et les prix industriels se soit déjà rétréci d'une façon appréciable, il subsiste encore, entre le coût des choses que le cultivateur achète et le produit de la vente de ses denrées, un déséquilibre qui cause à la classe agricole un double préjudice, puisqu'il affaiblit son pouvoir d'achat et alourdit son endettement. Il saute aux yeux que l'appauvrissement des campagnes exerce une grande influence sur l'activité industrielle des villes. Si, par conséquent, comme il y a lieu de l'espérer, le nouveau traité de commerce, en élargissant les débouchés de la production des fermes et en contribuant par là à la hausse des cours, établit la situation de l'agriculture, l'industrie ne tardera pas à en bénéficier. Plusieurs branches de l'industrie manufacturière trouveront du reste dans le traité un avantage direct, parce que l'abaissement des droits sur l'outillage qu'elles importent des États-Unis réduira d'autant leurs prix de revient.

Pour se faire quelque idée de ce qu'on est en droit d'attendre d'un adoucissement du protectionnisme, il suffit de constater l'effet de ses rigueurs sur l'état des échanges entre les États-Unis et le Canada. Entre 1929 et 1934 nos importations ont fléchi de 948 à 302 millions de dollars, et nos exportations, de 503 à 232 millions. Il est certain que la dépression économique et la baisse des prix ne sauraient, à elles seules, justifier une telle contraction. Des exemples concrets projetteront sur la situation une lumière encore plus vive. Prenons deux produits dont nous fournissions de grandes quantités aux États-Unis avant qu'ils fussent frappés de droits quasi prohibitifs,—le bétail et la crème. Au mois d'octobre 1920, alors que le bétail entrait en franchise, nous en exportions 45,000 têtes. En octobre dernier, les droits étant fixés à 2 cents ½ ou 3 cents la livre, selon le poids, nous n'en exportions plus que 14,000 têtes. La crème, qui était aussi exempte de droits de douane il y a quinze ans, est maintenant frappée d'un droit de 56 cents le gallon; aussi, d'octobre 1920 au moins d'octobre de cette année, avons-nous vu nos exportations tomber de 227,000 gallons à zéro.

L'objection la plus générale que soulève le traité, c'est la faiblesse des garanties de permanence qu'il présente. Entrant en vigueur le 1er janvier prochain, il sera valable pour trois ans et renouvelable indéfiniment. Négocié en partie par les conservateurs et conclu par les libéraux, il paraît assuré, en ce qui concerne le Canada, d'une assez longue vie. Aux États-Unis, cependant, la perspective d'une élection à la présidence n'est pas sans créer quelque incertitude. Dans ce pays, selon une formule d'apparence paradoxale, le commerce international est avant tout une question locale. On entend par là que les intérêts économiques régionaux font pression sur les politiciens en vue d'interdire dans la mesure du possible, l'accès du marché national aux concurrents étrangers. Il est permis d'espérer que le traité aura bientôt donné des résultats qui lui conféreront une certaine valeur électorale.

Il est un autre motif d'espoir. La convention commerciale enfin menée à bien, après de nombreux efforts infructueux, entre les États-Unis et le Canada, est l'un des éléments de la nouvelle politique commerciale de Washington, politique qui rompt avec une longue tradition et qu'appuie le *United States Chamber of Commerce*. Elle se rattache à tout un ensemble. Les deux pays de l'Amérique du Nord qui se concèdent mutuellement le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée, sont disposés à l'accorder à d'autres pays en échange d'avantages équivalents. Le secrétaire d'État, M. Cordell Hull, a déjà négocié sept traités de commerce. On prévoit même qu'il aura atteint la douzaine avant la fin de cette année. Les concessions que nous faisons aux États-Unis, aux termes de notre tarif intermédiaire, ne sont pas incompatibles du reste avec notre politique de préférence impériale, qui ne demandera que d'être mise au point.

Il se crée ainsi un mouvement de reprise des échanges internationaux, qui s'étendra graduellement à la plupart des grands pays et qui contribuera sans doute plus que tout autre facteur au rétablissement de l'énconomie mondiale. La santé monétaire, condition indispensable à la restauration économique, ne sera assurée, en effet que par l'équilibre des échanges. Prétendre stabiliser les changes avant de ranimer le commerce, c'est vouloir mettre la charrue devant le tracteur. La monnaie n'est pas la maîtresse du commerce, elle en est la servante.

Le classement des porcs abattus exerce un bon effet sur les types modèles

Où il est question du classement des porcs "à la pente"

On s'accorde à dire que la qualité des porcs offerts sur le marché canadien, d'un bout à l'autre du pays, s'est grandement améliorée en ces quelques dernières années, mais il n'est pas moins vrai qu'il y aurait encore beaucoup à faire dans cette direction, ainsi que le montrent les chiffres suivants: En 1934, sur un total de 3,025,161 porcs vendus, il n'y en avait que 576,951, soit 19.1 pour cent, qui étaient du type "select"; 42.5 pour cent étaient du type "bacon' et 38.4 pour cent étaient des porcs de boucherie ou de catégorie inférieure. Un bon nombre de ces sélects n'ont pu être acceptés pour l'exportation parce qu'ils avaient des contusions ou meurtrissures, que leur lard était huileux, mou, et aussi à cause d'autres défauts. Ces expéditions sur le marché d'animaux de qualité inférieure, qu'ils soient meurtris, malades, au lard mou ou huileux, entraînent de grosses pertes pour le cultivateur.

L'un des meilleurs moyens que l'on connaisse pour obtenir cette amélioration tant désirée dans la qualité des porcs présentés sur le marché est de classer les porcs après qu'ils sont abattus. C'est ce que l'on appelle le classement "à la pente" ou le classement après abatage. Ce système moderne de classement a été adopté dans tous les pays qui exportent du bacon sur le marché anglais, excepté le Canada. Le classement pratiqué après l'abatage offre, en effet, bien des avantages. Non seulement il est plus juste, mais il révèle d'autres points qui exercent un effet sur l'industrie. Par exemple, il se produit chaque année de grosses pertes à cause des animaux qui sont condamnés en tout ou en partie par les inspecteurs vétérinaires du Service Sanitaire des animaux du Ministère de l'Agriculture, parce qu'ils sont infectés ou malades. Lorsque les animaux sont classés à la pente, tous les porcs infectés ou malades, ceux dont le lard est mou ou qui ont d'autres défauts, peuvent être mis ensemble et retracés jusqu'au point d'origine.

La division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture est convaincue que ce système amélioré de classement sera un grand facteur de progrès dans l'industrie porcine. Toutes les salaisons de l'Est du Canada acceptent maintenant des porcs pour le classement à la pente. Ce système est aujourd'hui pratiqué à l'exclusion de presque tout autre dans les provinces maritimes où il fut introduit en mai 1935. En novembre de cette année-là 93 pour cent de tous les porcs vendus dans les conserveries étaient classés après abatage. Dans l'Ontario en 1935 il s'est classé environ 100,000 porcs d'après ce système, et tous les cultivateurs qui préfèrent faire classer leurs porcs après qu'ils sont abattus n'ont qu'à donner les instructions nécessaires à l'acheteur, au bouvier ou au camionneur.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation: c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

CLOTURE DE TERRAIN.—Rép. à L.-R.—Veuillez poser votre question plus clairement et nous donner de plus amples détails.

DROIT DE PASSAGE.—Q. Lorsqu'il existe un chemin verbalisé, est-il permis de ne pas passer par ce chemin et passer sur la propriété d'un voisin, en particulier sur sa sucrerie, sans permission et sans indemnité?

Rép. à E. B.—Le propriétaire peut empêcher les personnes qui veulent passer sur son terrain ou encore leur faire payer un droit de passage.

SERMENT.—Q. Celui qui prête serment peut-il dévoiler après un certain temps ce qu'il a connu ou ce dont il a eu connaissance grâce à ce serment?

Rép. à E. F.—Non. Le serment est pour la vie.

TERRE DE COLONISATION. — Rép. à O. D.—Adressez-vous donc à votre gérant ou encore au gouvernement pour savoir où en est rendue cette affaire.

PERMIS POUR VENDRE. — Q. 1. A-t-on le droit de préparer et de vendre des remèdes sans permis? 2. Si la marque de commerce n'est pas inscrite dans les régistres conformément à la loi, des procédures peuvent-elles être intentées?

Rép. à W. G.—1. Non.

2. Des procédures ne seront pas intentées par le fait que la marque de commerce n'est pas enregistrée dans les régistres mais les procédures pourront être intentées par le fait que cette marque de com-

(Suite à la page 10)

LA SEMAINE

Ainsi dit à l'occasion de Noël, Sa Sainteté Pie XI à tous ses cardinaux: "Jusqu'à présent nous avions espéré prononcer, en cette heure de la sérénité, une parole rassurante. Notre espoir ne s'est pas réalisé. Cela ne veut pas dire que nous cessons d'espérer; espérer est un devoir de la vie chrétienne, et il est heureux qu'il faille espérer même devant la pire hypothèse.

Dans la nouvelle encyclique de Pie XI, spécialement dediée aux membres du sacerdoce, le pape traitant surtout de la préparation des devoirs et de l'éducation du prêtre le Souverain Pontife écrit: "Le prêtre est un autre Christ qui doit posséder des saintes Écritures, mais qui doit aussi posséder les connaissances et la culture que l'on trouve chez les gens bien élevés et cultivés de son temps".

* * *

La lettre commerciale mensuelle de la Banque de Montréal nous apprend ce qui suit concernant l'état actuel des affaires dans la province de Québec: Le commerce de gros et de détail continue d'accuser quelque amélioration, mais la vente des fourrures et des vêtements lourds a été handicapée par le doux temps. Le commerce de la Noël est plus actif que l'an dernier, et la demande est plus forte pour les produits de qualité. Rentrées passables ou bonnes. La production d'amiante, d'or et d'argent, les dix premiers mois de l'année, l'emporte nettement sur la même période de 1934. Les producteurs de bonneterie de soie, de rayonne et de soie ont, en général, assez d'ouvrage. Les usines de laine tiennent la production presque à plein rendement, mais les usines de coton sont moins actives. Inactivité saisonnière dans la chaussure, tandis que la tannerie reste active. La situation est meilleure dans la sidérurgie. La production de papier-journal est restée élevée en novembre. Les marchés du bétail ont été un peu plus forts. Il y a peu de demande de foin; celui-ci se vend de $6.00 à $7.00 la tonne.

Sujets de mérite

(Suite de la page 1)

4 ANS—365 JOURS

Glen Elm Wild Rose:—appartenant au même éleveur a produit 18.560 lbs de lait ou 661 lbs de gras.

Minette de Vinette:—propriété de Mme Alexis Pettigrew & Fils, Isle Verte, Qué., a donné 12.140 lbs de lait, 509 lbs de gras, épreuve moyenne 4.19%.

Glen Elm Sally Dell:—du troupeau, W. C. Wylie, Howick, s'est qualifiée avec production de 13.326 lbs de lait, 504 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS

Pride de Ste-Méthode:—Ferme École provinciale, La Gorgendière, Qué., 17.441 lbs de lait, 802 lbs 4.60% ou 802 lbs de gras.

Glen Elm Primrose Flossy:—propriété de W. C. Wylie, Howick, Qué., 13.390 lbs de lait, 533 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS

De Verchères Nine:—P.-B. Pigeon & Fils, Verchères, Qué., a produit 14.529 lbs lait à 4.16% ou 605 lbs de gras.

ROLE D'HONNEUR 305 JOURS

CLASSE ADULTE

Glen Elm Nellie Osborne:—propriété de W. C. Wylie, Howic, Qué., 18.493 lbs lait ou 663 lbs de gras.

4 ANS

Glen Elm Sally Dell:—du même éleveur, 12.612 lbs de lait, 478 lbs de gras.

Bois de la Roche Apolie 12e:—Waldo W. Skinner, Senneville, Qué., 9.245 lbs lait à 4.73% ou 437 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS

River Edge Cherry:—Frank Manson, Como., Qué.; 8729 lbs de lait à 4.46%, 389 lbs de gras.

Glen Elm Fashion Plate:—W. C. Wylie, Howick, Qué., 9.720 lbs de lait, 372 lbs de gras.

Primesautière:—Couvent des RR. SS. du St-Rosaire, Rimouski, Qué., 7.656 lbs de lait à 4.75% ou 364 lbs de gras.

Il y a eu 35,000 accidents mortels de la route aux Etats-Unis en 1934.

* * *

L'ANGLETERRE compte 2,335,890 catholiques. Il s'est opéré 12,226 conversions en 1935.

* * *

LES exportations canadiennes de saumon en conserve se sont élevées en 1931 à $5.906,424.

* * *

CENT huit personnes sont mortes de froid aux Etats-Unis au cours de la semaine dernière.

* * *

LA session fédérale s'ouvrira le 30 janvier. Il y a beaucoup de travail sur la planche.

* * *

L'URUGUAY état de l'Amérique méridionale chasse le ministre plénipotentière de la Russie hors de son pays.

* * *

M. Wm. Tremblay, 71 ans, fromager de Port Alfred a été écrasé à mort dans la forêt par un arbre qu'il était en train d'abattre.

* * *

LE roi Léopold III de Belgique tente une démarche en Angleterre afin de rétablir la paix, si possible entre l'Italie et la Grande Bretagne.

* * *

M. A.-J. Bissonnet ancien député du comté de Stanstead à la Législature est décédé subitement à sa résidence à l'âge de 54 ans.

* * *

QUEBEC produit 20.3% du cuivre extrait des mines du pays, Ontario 56.2%. En 1934 le Canada en a produit 364,761,062 lbs évaluées à $26,671,438.

* * *

"JACK FROST" est de passage à Québec depuis une huitaine et semble s'y plaire beaucoup. En fait le mercure se tient au sous-sol des thermomètres.

* * *

LES cultivateurs viennent en second lieu après les avocats en nombre parmi la députation fédérale où on compte 41 députés cultivateurs sur un total de 245 sièges.

* * *

UN ouragan a balayé le sud-ouest de l'Europe où l'on compte 22 morts et 300 familles sans abri. La tempête s'est surtout fait sentir en France et en Espagne.

* * *

ON annonce que M. Dunning ministre des finances dans le cabinet King sera élu par acclamation dans la circonscription électorale de Queens, Ile Prince-Edouard.

* * *

M. Paul Bourget, membre de l'Académie française, romancier et auteur universellement connu est mort à Paris, le jour de Noël au matin, à l'âge de 83 ans.

* * *

LA quête de la Guignolée rapporte à Québec la somme de $5,300. Ce sont les Voyageurs de Commerce qui organisent cette collecte chaque année au bénéfice des familles pauvres de la ville.

* * *

LA Commission d'Industrie laitière vient de fixer le prix du lait à 4c la chopine, 8c la pinte, 16 sous le pot et 32c le gallon pour les municipalités de Loretteville, Château d'Eau et le village Huron.

* * *

LE gérant d'un grand journal agricole de l'Ouest: le "Country Guide, autrefois le Grain Grower Guide, publié à Winnipeg, M. Geo. F. Chipman a été tiré accidentellement alors qu'il chassait au nord de la ville.

* * *

LA Société St-Jean-Baptiste de Québec a commemoré à Québec le 300ième anniversaire de la mort de Samuel de Champlain, fondateur de Québec, Son Eminence le Cardinal Villeneuve a assisté à la messe célébrée en la séculaire chapelle de Notre-Dame des Victoires, à Québec. Une couronne fût plus tard déposée au pied du monument Champlain, sur la Terrasse.

LE ministre de la voirie entretiendra 808 milles de chemin d'hiver. L'an dernier le circuit était de 453 milles. La répartition dans les districts de Montréal et de Québec est 551 milles pour le premier et 131 milles pour le second.

* * *

ON a calculé que si tous les rails de chemins de fer au monde étaient mis côte à côte ils formeraient une voie de quinze pieds de large tout autour du globe et que sur cette voie pourraient à peine prendre place toutes les voitures et locomotives de chemins de fer.

* * *

LA commission nationale du Chômage préconisée par le premier ministre du Canada pour étudier les moyens de soulager autant que possible ceux qui souffrent du manque de travail sera nommée en février durant la session fédérale dont la date doit être fixée à une prochaine séance du cabinet.

* * *

LE Japon et le Canada s'entendent pour abolir les restrictions nuisant au commerce entre ces deux pays; d'une part la surtaxe de 50% sur les produits canadiens entrant au Japon et d'autre part celle de 33½% imposée par le Canada sur les marchandises japonaises importées au pays.

* * *

LE "Silver Jubilee" train rapide anglais a établi quatre nouveaux records mondiaux quand il a atteint une vitesse de 112 milles à l'heure, puis a maintenu une moyenne de 107.5 milles à l'heure pendant 25 milles, une vitesse de 100 milles pendant 47 milles et une vitesse de 91.8 milles pendant 70 milles.

* * *

M. J.-Eudore Couture, N.P., et directeur du journal "Le Progrès du Golfe" publié à Rimouski a été fêté par ses amis à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée à la direction de cet hebdomadaire régional. M. R. Asselin fondateur du journal a présidé la fête.

Comme cadeau souvenir on a présenté à M. le notaire Couture un album contenant une centaine d'autographes.

* * *

MGR Boulet, président de la Société diocésaine de Colonisation, pour le diocèse de Québec fait encore une fois appel à la générosité de tous les diocésains pour aider au mouvement du retour à la terre. MM. les curés annonceront une quête devant être faite d'ici le 15 janvier dans toutes les paroisses.

Est-il nécessaire de rappeler à des gens qui savent que le retour à la terre est un des moyens le plus sûrs d'enrayer le chômage et les secours directs qui en résultent qu'il faut être généreux pour favoriser le placement des colons et les maintenir sur leurs lots?

* * *

LINDBERGH, le grand as américain de l'aviation, qui a joui d'une publicité plus grande qu'une multitude d'hommes d'État tant à l'occasion de son exploit audacieux, lorsqu'il traversa seul l'Atlantique en avion que lorsque son fils aîné fut enlevé, s'est embarqué avec son épouse et son deuxième enfant pour aller résider en Angleterre craignant que son second bébé fût enlevé. Les Américains sont atterrés de voir ainsi leur grand héros s'enfuir outremer et vont jusqu'à accuser les politiciens d'être responsables de ce départ. Un quotidien québécois écrit que "c'est un point noir sur le drapeau étoilé.

* * *

LORD Tweedsmuir, gouverneur général du Canada, à l'occasion de la fête de Noël a formulé des souhaits à la population canadienne. Nous citerons particulièrement ce passage:

"Mais il est une autre pensée que je veux vous laisser. La paix en ce monde troublé ne peut provenir que des efforts de ceux qui l'aiment et travailleront pour elle. Prenons la résolution de coopérer avec les pacificateurs en souvenir de Celui qui, il y a dix-neuf siècles, apporta sur la terre l'Évangile de la paix.

"Avec une profonde sincérité, je souhaite à tous le bonheur et la prospérité en 1936".

POUR la deuxième année consécutive, les revenus du réseau du Canadien National accuseront une augmentation, les revenus bruts de 1935, étant d'environ $8,100,000 supérieurs à ceux de 1934. Les dépenses d'exploitation seront d'environ $6,800,000 de plus qu'en 1934 de sorte que l'amélioration dans les revenus nets sera d'environ $1,300,000. a déclaré le président des C.N.R. M.S.J. Hungerford, dans son message du nouvel an.

* * *

LES journaux ont leurs opinions et ne se gênent pas de les exprimer. Au fait n'est-ce pas là leur essentielle raison d'être? C'est ainsi qu'un journal italien accuse l'Angleterre de soulever toute l'Europe contre son pays. Ce journal ne met pas gants blancs pour affirmer que l'Italie possède trois moyens d'obtenir des colonies dont elle a grandement besoin. L'un de ces trois moyens serait de déclancher une guerre européenne au moment opportun.

En faisant la guerre en Ethiopie, ce journal est d'avis que son pays fait la conquête d'un territoire coloniale qui n'appartient encore à aucune autre puissance européenne, et se demande pourquoi on voudrait l'en empêcher.

Recettes éprouvées

ATOCAS

Voici une nouvelle sauce aux atocas qui n'exige pas de cuisson, et qu'on pourrait essayer pour varier.

2 tasses d'atocas.
1 pomme.
1 orange.

Lavez et équeutez les atocas. Coupez la pomme en quatre; ôtez le cœur, mais n'épluchez pas. Coupez l'orange en quartiers et ôtez les graines, mais n'épluchez pas— faite passer le tout par un hachoir. Ajoutez une tasse de sucre, remuez bien. Laissez "mûrir" plusieurs jours et la sauce n'en sera que meilleure.

Si l'oie est le plat de résistance, essayez la recette suivante:

Cocktail aux atocas

2 tasses d'atocas — 1 orange
3 tasses d'eau — 1 tasse de sucre

Recouvrez les atocas avec de l'eau. Faites cuire jusqu'à ce qu'ils soient tous en morceaux. Faites passer par une passoire à grosses mailles. Ajoutez du sucre Faites chauffer jusqu'à ébullition. Faites refroidir et ajoutez le jus de l'orange Servez très frais. Vous pouvez ajouter de la bière de gingenbre (Ginger Ale) juste avant de servir.

Cocktail aux pommes et aux atocas.

Epluchez des pommes et coupez-les en dés de ½". Recouvrez du mélange précédent, et laissez reposer une heure avant de servir.

Sauce aux atocas (méthode rapide)

4 tasses d'atocas
2 tasses d'eau
1½ tasse de sucre.

Faites bouillir le sucre et l'eau pendant cinq minutes. Ajoutez les atocas et faites bouillir juqu'à ce que les atocas se fendent (généralement, cinq minutes suffisent). Vous aurez ainsi une sauce épaisse en gelée.

Pommes aux Atocas

1 tasse d'atocas — 1 tasse d'eau
1 tasse de sucre — 6 pommes

Recouvrez les atocas avec l'eau, faites cuire jusqu'à ce qu'ils se rompent. Passez par un tamis grossier. Ajoutez le sucre, pelez et coupez les pommes en huit. Faites cuire lentement jusqu'à ce que les pommes aient absorbé le jus. Faites refroidir et servez comme dessert avec de la crème fouettée. Servez-vous de pommes qui ne se rompent pas au cours de la cuisson. Les variétés Spy, Delicious, Russet ou Tolman Sweet sont à recommander.

Ces recettes ont été préparées par la Division des fruits, du Ministère fédéral de l'Agriculture.

NOTRE FEUILLETON

LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

A côté, M. Gaston Beaudoin marchait, levant les bras, levant la canne, et mettait dans sa conversation avec ce jeune homme autant d'action oratoire que dans ses rapports à la cour de Toulouse dont il fut longtemps le brillant procureur général.

Sa distinction était si frappante, sa probité si éprouvée, sa piété si exemplaire, que sa seule personne évoquait la magnifique carrière de magistrat qu'il avait parcourue.

Cousin germain de tante Victoire, il s'était toujours beaucoup intéressé aux Molinié. Il aimait sa cousine pour son bon cœur, sa bonhomie, son franc parler. Mais surtout il était le parrain d'Augustine.

Octave Cantarane et le conseiller Gaston Beaudouin étaient encore sur le pont de l'Aveyron à contempler le beau paysage que forment les petites îles à la naissance du confluent, que déjà Mme Rivet avait aperçu les visiteurs, ameuté les voisines et prévenu tante Victoire.

Une visite chez le cousin Gaston: quelle aubaine! Tante Victoire appela Rosalie et lui demanda si elle n'avait rien entendu dire hier soir en lavant au bord du Viaur, ou ce matin en allant chercher de l'eau à la pompe.

Mais Rosalie n'avait rien appris, rien entendu sinon les imprécations des laveuses contre cette paresseuse, cette gourmande, cette tortue de Mme Molinié.

A son tour, tante Victoire maudit les laveuses, ces mauvais sujets, ces femmes de rien, ces pétroleuses. Elle traita Rosalie d'étourdie, de bestiote, qui ne sait rien, qui n'écoute rien...

Finalement elle s'adressa à Augustine...

— Ma fille, tu vas monter au galetas; tu choisiras six pommes rainettes, les plus grosses et les plus dorées... Prends garde qu'elles soient véreuses au moins... Mets-les dans la jolie corbeille avec anse et ruban et porte-les à ton parrain... Ou plutôt, tu monteras discrètement à la cuisine et tu les donneras à Céline... Mais ne reviens pas au moins sans avoir des détails sur cette visite!...

Augustine reparut quelques instants après avec un pli que son parrain lui avait remis pour tante Victoire.

Elles le lurent ensemble.

— Tu vois, Augustine: ton parrain nous invite à déjeuner; il s'agira de bien se tenir et de bien regarder... Mais pourquoi Gaston fait-il tant de mystères? Sais-tu au moins comment s'appelle ce jeune homme?

— Il s'appelle Octave!...

— Octave, et puis?...

— Je ne sais pas son nom de famille.

— C'est Céline qui te l'a dit?...

— Non, c'est Angèle qui revenait de la gare avec une corbeille de linge... Le jeune homme est arrivé par le train de 9 heures et elle a entendu que parrain lui disait: "Bonjour, Octave!"

— Octave! Un gendre qui s'appelle Octave!... Octave par-ci, Octave par-là!... J'aurais préféré un prénom en usage dans la famille, comme Philippe ou Hyacinthe!... Enfin, puisque ton parrain le présente, ce jeune homme est sûrement de bonne famille, distingué et sérieux...

Et sur le coup de midi Augustine et sa grand'mère s'avançaient très solennellement, tenant à elles deux le trottoir et la moitié de la rue...

Augustine avait un costume d'un bleu très sombre... Sa toque d'un bleu plus pâle laissait déborder les belles boucles de ses cheveux dorés...

Tante Victoire avait mis sa coiffe la plus altière... Elle portait un corsage de drap noir qui, suivant l'expression de Céline, la serrait comme un haricot, et une belle mante avec agrafe d'argent qui donnait tout à fait un air de grande dame à la bonne bourgeoise qu'elle était.

Elles se dirigèrent vers la grande maison qui fait angle à l'autre bout de la rue, du côté du pont de l'Aveyron...

Elles donnèrent trois coups de marteau à la porte d'entrée pour annoncer leur arrivée, montèrent au premier et frappèrent de nouveau au bureau de M. Beaudouin.

— Frappez un peu plus fort, ma cousine, si vous voulez que je vous entende, répliqua le conseiller.

Tante Victoire entra vivement. Elle trouva le conseiller debout devant son bureau droit, l'abbé Séguy sur un fauteuil près de la cheminée, et, un peu en retrait, assis sans la moindre gêne sur un pouf très bas, le jeune homme qui les intriguait...

A la vue de Mme Molinié, Octave se leva, puis s'effaça pour laisser à M. Beaudoin le loisir de faire les présentations.

Avec tante Victoire, les présentations ne sont pas gênantes.

M. Beaudouin n'avait pas encore parlé d'Augustine, que tante Victoire s'était installée sur le canapé et vantait à M. Octave les charmes de Barguelon, les charmes encore plus grands de sa petite-fille et l'ancienneté de la famille Molinié:

— Depuis l'an 1600, Monsieur Octave, depuis l'an 1600 jusqu'à la mort de mon pauvre mari, les Molinié ont été de père en fils consuls ou maires de Barguelon. Mon beau-père fit bâtir la poste et le grand-père de mon mari a doté le village de cette route sur arceaux que vous verrez tout à l'heure de l'autre côté du Viaur et qui est un vrai chef-d'œuvre...

... Mais vous, Monsieur Octave, comment vous trouvez-vous ici? Qu'est-ce que vous faites en temps ordinaire? Vous avez l'air bien jeune! Et que font vos parents?

Le jeune homme était comme étourdi par ce flot de questions indiscrètes.

Céline le délivra. Elle avait frappé, et par la porte entr'ouverte elle criait à tue-tête: "Monsieur est servi!"

On s'avança vers la petite salle à manger meublée d'un vieux buffet de bois sombre et de grandes chaises en bois sculpté, au siège très étroit, mais au dossier très élevé...

Sur une nappe de fine toile, autour d'un bouquet de pâles bruyères, s'alignaient de belles assiettes dont les dessins fleuris s'harmonisaient curieusement avec la nuance du bouquet et la teinte sombre des meubles.

Tante Victoire, qui ne manquait pas de goût, le fit remarquer. Mais aussitôt elle déclara qu'elle avait dans son buffet un service de tasses à café auprès duquel cette petite vaisselle ne comptait pas.

— Si vous voyiez ces tasses, Monsieur Octave, ce léger filet doré, ces petits boutons d'or que l'on croirait distraitement jetés sur les soucoupes, cette ligne bleue crénelée qui encercle le fond des tasses!... Aussi, je ne le sors que très rarement, Monsieur Octave!... Mais quand vous viendrez déjeuner chez moi, vous aurez le joli service à café, le service ducal, comme nous l'appelons... car ce service a appartenu à un de nos cousins qui était le duc de Popenland... Oui, le duc de Popenland, Je répète parce que je vois que M. le curé sourit!...

— Il me semblait, Madame Molinié, fit en souriant l'abbé Séguy, que ce service avait été donné à votre grand'oncle, le commandant, par une noble famille de Finlande chez qui il avait séjourné pendant sa captivité, après la retraite de Russie... Mais je ne croyais pas qu'il y eut un lien de parenté entre vous et les ducs de Popenland!

— Ce sont des racontars, Monsieur le Curé... Mon père m'a toujours dit qu'il y avait eu des nobles dans notre famille, de la vraie noblesse... et non pas une noblesse de pacotille, comme ces petits marquis du Magal dont vous faites tant de cas... J'ai chez moi deux blasons authentiques qui pourraient vous le prouver... Aussi, vous me comprenez, M. le Curé, et vous me comprendrez encore mieux, vous, Monsieur Octave... lorsqu'on vient me parler de marier Augustine à ce roturier de Cantarane, à ce mauvais avoué, à ce fumiste!...

A ces mots on se regarda... Le conseiller présentait à ses invités la barquette de harengs: elle lui tomba des mains...

Sule, tante Victoire ignorait que M. Octave était le jeune Cantarane. L'abbé Séguy l'avait appris au salon avant l'arrivée de ces dames, Augustine le devinait, et M. Beaudouin, étonné, effaré, consterné, se reprochait amèrement de ne pas avoir prévenu sa cousine.

Octave, lui, prit la chose avec le plus d'esprit et la meilleure grâce possible.

— Je vous donne raison contre M. le curé, Madame, dit-il en souriant... Je crois fermement que vous êtes apparenté avec la haute noblesse finlandaise!...

— Parfaitement, jeune homme... Il fait très bon causer avec vous... Et puisque tout vous intéresse, laissez-moi vous parler d'une autre affaire que j'ai beaucoup à cœur et qui vous montrera combien ce nom de Molinié est ancien et respectable...

Figurez-vous qu'il y a quelques semaines, un beau matin, je me suis rappelé, tout à fait par hasard, que, là-haut, près du château, dans une de nos terres, il y avait un endroit où le sol résonait sous le pas des bœufs. J'ai consulté le notaire Malafette qui est un imbécile, un rossard, une sourdagne, mais qui connaît assez bien l'histoire ancienne du village, et, sur son avis, j'ai commencé les fouilles...

— Quelle folie, mon pauvre Octave! s'écria malgré lui le conseiller...

— Et voilà qu'hier... N'en déplaise à ces messieurs qui ont toujours plaisanté sur mon idée et critiqué mon entreprise!... Hier, dis-je, un ouvrier m'a rapporté une grosse pièce de monnaie... (en fer, en bronze ou en fonte, je ne sais) où l'on voyait: d'un côté, une grosse fleur de lis: de l'autre une porte de forteresse, et tout autour une inscription latine que mon cousin n'a pas su lire!... que M. le curé n'a pas su lire!... que le notaire n'a pas su lire!... si bien que je me demande ce que font tous ces messieurs dans les séminaires, dans les facultés, dans les écoles de droit?...

—Eh bien! Madame, fit Octave, laissez-moi vous dire que je serais bien aise de voir votre champ et les premiers travaux que vous y avez entrepris!...

— Bravo! Monsieur Octave, nous irons tous ce soir!... Tu entends, Augustine? Et je pense bien que Monsieur le curé, n'aura pas l'habileté de se récuser!

(A suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 5176.—Centre et Chemin pour garniture de boudoir ou de Salle à Manger. Chacun à tracer **25c**, perforé 50c, au fer chaud **35c** chaque. Etampé sur toile huitre suivant qualité chemin de 18 x 54 pcs **75c** ou **$1.90**. Sur toile écrue **$1.05**. Centre de 36 pcs **90c** ou **$1.25**. Coton ou soie pour la broderie **40c**.

Abonnez-vous à notre Revue Mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

Circulaire religieuse 5c. Ciruclaire de baptême 5c. Circulaire de nappes 5c.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Quebec.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 314
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIEE. 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT: — (Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec.......$1.00
CITE de Québec et pays étrangers.......$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Ecrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73

VENDEZ POUR UNE PÉPINIERE ayant un assortiment complet de toutes les variétés éprouvées. 13000 variétés de première classe. Chaque propriétaire, une commande en perspective. Commission libérale payée hebdomadairement. Agence permanente. Equipement attrayant. Assistance par lettres personnelles. S'adresser: **Pépinières Dominion Montréal.** X 021 No 53.

Position demandée

FABRICANT DEMANDE POSITION.—Fabricant de beurre diplômé, expert-essayeur, pouvant, fournir d'excellentes références demande position. S'adresser immédiatement à **Case J. L. Bulletin de la Ferme, Case 159, St-Roch, Québec.** J. N. O.—D.H.

DIVERS

CULTIVATEURS! Envoyez vos peaux pour être tannées à l'écorce de pruche, en cuir à botte, harnais ou lacet, chez **Jos. Potvin, Baie St-Paul.** Echantillons et Prix fournis sur demande. Nos 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 P05

INCUBATEURS.—Trois incubateurs, capacité: 600, 400 et 250 œufs, à vendre à moitié prix. S'adresser à **G. Pigeon, Ste-Hénédine, Cté Dorchester, Qué.** 1 à 4 P73—5, 6 G

GRANDE OCCASION pour le jardinier.—A vendre à .05 cts le paquet de graines de jardin de toutes sortes pour tous clients intéressés à vendre 50 paquets. Sur réception de $2.50 je vous enverrai en même temps que la graine une jolie bouteille de parfum avec une boîte de poudre Pompeian Beauty. Faites-en l'essai et vous serez satisfait de cette offre exceptionnelle. **Comptoir National des Jardiniers, Boîte Postal No 32, Edouard Paquet, St-Zacharie, Cté Beauce, P.Q.** 4 an. Gra.—Nos 53 à 64 inc.—P421.

VOICI ?

L'hiver qui s'annonce. Le nouveau stock d'automne et d'hiver est arrivé. Il est de bonne économie d'acheter les lignes suivantes aux bas prix exceptionnels suivants: Pardessus hommes et manteaux dames $2.50; robes 36c; casquettes 35c; blouses hommes 75c; manteaux enfants un an à 10 ans 65c. Aussi agents demandés dans chaque paroisse. Gros salaire en perspective. **J.-Nap. Fecteau, St-Zacharie, Cté Beauce, P. Qué.** J.N.O.—x57

ROUET $6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.** J.N.O.

Coupons à vendre

de belle qualité non tachés et sans marques, mesurant de 3 à 6 verges de longueur. Sur réception de $2.00 plusieurs bouts sont envoyés formant un gros paquet. Ces coupons sont de soie, crêpe, broadcloth, voile, flanellette, piqué, guingham, denim, etc., etc. le tout malle payée. Notre seul but est de vous donner satisfaction en vous servant bien afin que vous renouveliez vos commandes. S'adresser à la maison **Faucher & Frères, St-Zacharie, Qué.** No 53-54—P001

Merveilleuse découverte sauvage

Contre constipation et digestion, troubles de l'estomac et des intestins. Le merveilleux Sirop Sauvage des bois Faites-en l'essai d'une bouteille pour mieux vous convaincre. **$1.50** bouteille 16 onces. Aussi onguent MIRO, contre hémorroïdes, brûlures, coupures etc. Adressez toute commande à: **J.-Nap. Fecteau, St-Zacharie, Qué.** Seul vendeur autorisé au Canada. J.N.O.—x05

Réparons Clippers

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES (CLIPPEUR) de toutes sortes, prix .20c avec Satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de Clippeurs. Lames neuves $2.75 la paire. Nouvelle main clippeur pour tondre chevaux et moutons, etc., prix $7.50 complète. Charrue à neige $40.00. Adresse: **Wilfrid Fontaine, Pierreville, Qué.** 4 ann. gr. Nos 42 à 53 incl. P69

AIGUISONS LAMES DE CLIPPERS sur machineries automatiques. Perfection, Ouvrage garanti comme des neuves ou argent remis. Vendons tous accessoires de clippers. Continuez à expédier par malle à **R.-H. Janelle, Pierreville, Qué.** Nos 52, 53, 54 55 56, 57, 58, 59 G60, 61, 62, 63 P.26

AIGUISAGE DE LAMES DE CLIPPERS de toutes sortes 35 cts le set. Satisfaction garantie. Pour cheveux 20 cts. S'adresser à **Henry Jutras, N.-D. de Pierreville, P. Q.** Nos 52, 53, 54 P14

Poussins à vendre

POUSSINS D'UN JOUR TWEDDLE POUR 1936.—Poussins, poulettes et cochets d'un jour.—Rocks barrés, blancs, Wyandottes, Leghorns et New Hampshire rouges. Commandez vos poussins de bonne heure pour vous assurer livraison en temps. Demandez tous les renseignements concernant notre Concours (Vous pouvez gagner $50.00!) et primes allouées sur commandes hâtives. Aussi notre "Traité Avicole" 1936, dans lequel il est question de notre programme d'élevage d'une seconde génération. Incubateurs actuellement en opération. Assurez-vous, en commandant immédiatement, des poulettes en ponte et des cochets d'élevage. **Tweddle Chick Hatchery, Limited, Boîte 7, Fergus, Ont.** Nos 51, 53, 55, x 492, M. P.

Animaux à Vendre

A VENDRE OU A ÉCHANGER ÉTALON. — Percherons Belges, canadiens. Jument Percheronnes tout âge. **Wilfrid Labbé, Victoriaville, R. R. No 2.** Nos 51, 52, 53, 54—P52

ENTREFILETS

Le terme "chandelage" que l'on applique parfois encore à l'opération qui consiste à mirer les œufs, est une relique des temps passés, quand la seule source de lumière artificielle était la chandelle. On avait alors l'habitude de mettre une chandelle dans un tuyau de poêle et de faire passer les œufs devant un petit trou vis-à-vis de la lumière; en séparait ainsi les œufs clairs de ceux qui étaient obscurs ou opaques. Aujourd'hui tous les œufs sont mirés au moyen d'une puissante lumière électrique.

* * *

Voici les prix moyens que les cultivateurs canadiens ont reçu pour leurs récoltes de 1935. Les prix de 1934 sont donnés entre parenthèses:—Blé 61 (61) avoine 24 (32); orge 26 (47); seigle 26 (49); pois 112 (105); fèves 146 (133); sarrasin 51 (53); Grains mélangés 37 (41); graine de lin 116 (115); blé d'Inde 48 (65). Cent par cent livres. Pommes de terre 77 (50); navets 33 (31). Dollars par tonne—Foin et trèfle 7.77 (11.75) luzerne 8.03 (12.67) maïs—fourrage 333 (4.12); foin de céréales 6.22 (7.12); betteraves à sucre 5.44 (5.64).

Prix de dernière heure

31 décembre 1935

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé	26¼c à 26½c
Fromage No 1 coloré	12:

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1	$1.00 à $1.05

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blance non lavée	14c F.A.B.
Laine blanche lavée	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres

Laine blanche non lavée	23c la lb.
Laine lavée	32c la lb.

.A.B. Lennoxville, P.Q.

PRIX DES PEAUX VERTES
fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau,. 07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net. sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau .11 la livre

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c. la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce .75c.

Peaux Veaux Deacons 65c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.25, sans crin ni queue 15c de moins.
Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06 la lb.
Crin de Vache à .06 la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c
Peaux de Moutons sans laine .05.
Prix garantis du 30 déc. au 11 jan 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.45
Patente Hungarian, 98 lbs.	2.87½
1ère Patente, Manitoba, quarts	6.05
" " " 98 lbs.	2.67½
Forte à levain, quarts	6.95
" " 98 lbs.	2.62½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs.	2.15
" " sacs toile, 98 lbs.	2.00
Farine à engrais, 1ère qualité	1.75

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs.	1.35
Orge d'alimentation	.45
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.80
" " , poussins	.80
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs.	.85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules	$1.75 $2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot	
Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$2.00 à $2.10
" (triées Prime)	.95
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.05
Gru	1.10
Gru Blanc (Middlings)	1.35
Blé d'Inde moulu	1.30
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.65
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.30
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$5.00
Cassonade, No 1	4.70
" No 2	4.60
" No 3	4.50

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .53
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs.	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$3.20
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:

30 x 40 morc. (200 lbs au baril)	54.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	50.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	49.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	48.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$48.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	33.00

COMPARAISON DES PRIX

	2 janv. 1936	3 janv. 1935	4 janv. 1934	5 janv. 1933	31 déc. 1925
Beurre No 1, Past.	25¼	20½	23½	23	41
Œufs Frais	37	34	40	34	75
Veaux de lait vivants	09	07½	07½	06½	11
Bouvillons vivants choix	06	05	05	04¾	07½
Agneaux du printemps	07½	06½	06½	05½	11
Porcs vivants	8.35	8.50	8.25	4 00	13.75

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 23 au 30 décembre

BEURRE

Ainsi que pour la semaine précédente, la demande s'est continuée active et avec une offre très limitée, une autre avance a été enregistrée dans les prix.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 30 décembre courant, le numéro un pasteurisé d'herbe était coté au gros de 26c à 26¼ la livre, et le beurre frais de 25⅝c à 25⅞c la livre.

ŒUFS

Montréal et Québec.—Avec une demande plutôt limitée et une augmentation considérable dans les arrivages, qui a occasionné accumulation il y a eu plus forte pression de vente et cela a été de nature à faire fléchir les prix de 2c à 3c la douzaine pour toutes les différentes catégories.

VOLAILLES VIVANTES

Il y a actuellement rareté de poules grasses et pesantes sur notre marché. Les prix de ces dernières ont subi une avance de 1c la livre.

Les quelques arrivages de poulets trouvent facilement preneur aux prix actuels.

VOLAILLES ABATTUES

La demande pour les volaiailles abattues s'est continuée tranquille, mais avec des arrivages restreints, il nous a été possible d'en disposer aux prix de la semaine précédente et par conséquent, les prix actuels restent stables.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec.—Marché très ferme avec une avance de prix d'environ 1c la livre.

PORCS ABATTUS

Montréal.—Marché ferme et prix facilement soutenus au niveau actuel.

Québec.—Marché très ferme avec une légère avance de prix.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 23 décembre, 1935:—

Bétail, 321; veaux, 623; porcs, 1584; moutons, 525.

BÉTAIL

Les très faibles arrivages de la matinée furent achetés en peu de temps à des prix fermes. Il y a quelques classes de bouvillons qui enregistrent une légère avance de prix. Certaines ventes ont pu être faites à 6¼c et même 6½c la livre. La demande pour les vaches et les taures est forte, de même que pour les taureaux. Les vaches destinées à a mise en conserve sont recherchées et bien que les prix n'aient pas changé, ils restent très fermes, les moins bons sujets se payant 1¾c la livre. On peut s'attendre à ce que les prix pour toutes les classes de bêtes à cornes soient fermes au cours des quelques semaines à venir.

VEAUX

La demande pour les veaux de lait a été particulièrement forte et il eut été possible de disposer de quantités beaucoup plus fortes à prix fermes. Les meilleurs sujets rapportaient de 8c à 9c et même 9½c la livre. Ces prix resteront les mêmes pendant quelque temps. Les veaux de champs étaient également fermes et allaient de 3c à 4c la livre. Les arrivages, étant généralement faibles à ce temps de l'année, il y a lieu de croire que les conditions favorables du moment ont chance de se maintenir même dans le cas des veaux de champs. Il ne faudrait pas toutefois oublier que les veaux deviennent de plus en plus difficiles à vendre lorsqu'ils dépassent le poids de 200 livres; il faudrait donc s'efforcer d'en disposer avant qu'ils atteignent ce poids.

MOUTONS—AGNEAUX

La demande pour les moutons est plus ou moins prononcée. Les prix ne vont que de 2c à 4c la ivre et nous ne pensons pas qu'une amélioration soit possible étant donné le manque de qualité des expéditions qui nous sont faites de ces temps-ci. Les agneaux laissent également beaucoup à désirer sous le rapport de la qualité et les acheteurs ne montrent d'intérêt que pour les sujets de réelle qualité. Les prix offerts cette semaine étaient de 7½c la livre pour des agneaux de qualité inférieure. Il ne faudrait donc pas se baser sur ce prix pour apprécier les sujets de belle qualité. Ces derniers pourraient certainement rapporter d'un demi à un sou la livre en plus.

PORCS

Le ton général de ce marché a changé beaucoup au cours des derniers jours et ce matin les acheteurs étaient intéressés à se procurer des porcs le plus tôt possible. La plupart des ventes ont été faites sur la base de 8.40c la livre pour les bacons. Quelques ventes ont été faites à 8½c, mais ce n'était que pour quelques petits lots de qualité exceptionnelle. On croit que les prix actuels se maintiendront pendant quelque temps et qu'ils ont même chance de s'améliorer encore plus. La prime de $1.00 par tête était payée pour les sujets de choix, pendant que les coupes suivantes étaient en vigueur:—bouchers, pesants et légers; coupe de ¾c la livre; extra pesants, coupe de 1c la livre. A noter que les légers ne subissent présentement qu'une coupe de ½c la livre au lieu de 1c. Il ne faudrait pas cependant que l'on profite de ce fait pour vendre ses sujets avant qu'ils aient atteint le poids de 200 à 220 livres, auquel on conseille de se rendre avant de songer à disposer de ses sujets. Il ne faudrait pas non plus pécher par l'autre excès qui consiste à garder ses porcs pour qu'ils dépassent les 230 livres. Les truies se vendent bien et rapportent généralement 7c la livre.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 28 DÉCEMBRE 1935:

ŒUFS

A (gros)	36c
A (moyen)	30c
A (poulettes)	27c
B	25c
C	22c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

Bon	14c	lb.
Moyen	12c	"
Commun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	14c	lb.
No 2—30 à 35 lbs	12c	"
No 3—25 à 30 lbs	11c	"

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	25c
A—4 lbs à 5 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c
C—6 lbs et plus	20c
C—5 lbs à 6 lbs	18c
C—4 lbs à 5 lbs	17c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	11½c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	[illegible]
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	[illegible]

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	28c
A—5 lbs à 6 lbs	26c
B—6 lbs et plus	26c
B—5 lbs à 6 lbs	24c
B—4 lbs à 5 lbs	23c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	22c
A—5 lbs à 6 lbs	21c
A—4 lbs à 5 lbs	20c
B—6 lbs et plus	20c
B—5 lbs à 6 lbs	19c
B—4 lbs à 5 lbs	18c
C—6 lbs et plus	17c
C—5 lbs à 6 lbs	16c
C—4 lbs à 5 lbs	15c
Coqs	10c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 28 DÉCEMBRE 1935

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 24 DÉCEMBRE 1935 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé... 25¼c   No 1 Non pasteurisé. 24¾c   No 2....... 24¼c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	19c la lb.
B	17c la lb.
C	14c la lb.
Coqs	12c la lb.

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs. et plus	28c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	26c
B—6 lbs. et plus	27c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	25c

DINDES ABATTUES

A	32c
B	29c
C	26c

OIES ABATTUES

A	20c
B	17c
C	15c

ŒUFS

A—Gros	37c	Doz.
A—Moyens	30c	"
A—Poulette	27c	"
B	25c	"
C	20c	"

PORCS ABATTUS

Bon	11½c	la lb.
Moyen	11c	la lb.
Commun	10c	la lb.

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	16c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs. et plus	21c
A—5 lbs. et plus	20c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	18c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	15c
B—5 lbs. et plus	18c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	17c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	15c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	13c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

Bon	13c la lb.
Moyen	11c la lb.
Commun	9c la lb.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 23 déc. 1935

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select):	— 190 à 230 lbs. — $8.40 à $8.50
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	— 180 à 230 lbs. — $8.40 à $8.50
Porc à boucherie	— 160 à 240 lbs. — $7.90 à $8.00
Porcs légers	— 120 à 160 lbs. — $7.50 à $8.00
Porcs lourds	— 240 à 270 lbs. — $7.90 à $8.00
Extra lourds	—270 lbs. ou plus — $7.40 à $7.50
Truies	$6.50 à $7.00

Vaches

Choix	3½c à 3¾c lb.
Bonne	3c à 3c¼ "
Moyenne	2½c à 2¾c "
Commune	1¾c à 2¼c "
Très Commune	1½c à 1¾c "

Veaux de lait

Choix	9½c à 10c lb.
Bon	8½c à 9c "
Moyen	8c à 8½c "
Commun	6c à 7c "

Veaux de champs

Bon	3¼c à 3½c lb.
Commun	2¾c à 3c "

Agneaux

Bon	7½c à 8c lb.
Non châtrés	6c "
Commun	6c "

Moutons

Bon	3c à 4c lb.
Commun	2c à 2½c "

Bouvillons

Choix	6c à 6¼c lb.
Bon	5¼c à 5¾c "
Moyen	4½c à 5c "
Commun	3½c à 4c "
Commun (légers)	2¼c à 2¾c "

Taures

Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3½c à 4c
Moyenne	3c à 3½c
Commune	2c à 2½c

TAUREAUX

Choix	3c à 3½c
Bon	2¾c à 3c
Moyen	2½c à 2¾c
Commun	2c à 2¼c

Consultations légales

(Suite de la page 6)

merce est un trompe l'œil ou est semblable ou analogue à une autre déjà enregistré.e

---

TAXES MUNICIPALES. — Q. Le propriétaire qui paie des taxes pour une quantité de terrain dont il n'est pas propriétaire, mais qui, par erreur, ont été inscrites dans les livres de la municipalité, a-t-il un droit de recours contre la municipalité pour les argents qu'il aurait donnés de trop?

Rép. à L. M.—Il aurait un recours contre la municipalité pour se faire rembourser.

Fruits et légumes

Il est entré 119 wagons de fruits et de légumes sur le marché de Montréal durant la semaine finissant le 26 décembre rapporte le service des marchés de la Division fédérale des fruits. Ce nombre se compare à 215 pour la semaine précédente. Il est entré 19 chars de pommes, 26 de patates, 15 de fruits assortis; 23 de légumes mélangés, 3 de bananes et 33 de fruits tropicaux.

Sur les 26 chars de pommes de terre, Québec en fournit trois, l'Ile Prince-Edouard deux et le Nouveau Brunswick 21.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

Les épreuves de lait et de crème

(Suite de la page 5)

le lait écrémé, le lait de beurre et le petit-lait de fromage. Il sert plus spécialement à déterminer la richesse en gras du lait et de la crème afin de retourner aux patrons l'argent provenant de la vente du beurre, du fromage ou des autres produits fabriqués.

Pour établir la valeur moyenne du lait ou de la crème, d'une période de répartition, soit d une ou de deux semaines, ou d'un mois, on a recours à la formation d'un échantillon composé. Cet échantillon est censé représenter aussi exactement que possible toute la masse de lait ou de crème apportée par le patron durant cette période ainsi que la qualité. Pour que l'échantillon composé représente bien toute la masse il faut que chacun des petits échantillons qui auront été prélevés à chaque livraison soient proportionnels à la pesanteur de chacune d'elles; c'est-à-dire que si l'on prélevait un échantillon d'une écope dans une pesée, disons de 100 livres, le premier jour d'une période, et que le deuxième jour la pesée soit de 200 livres, il faudrait dans cette deuxième livraison prélever deux écopes, et ainsi de suite pour toutes les livraisons suivantes, en se reportant toujours à la pesée de la première livraison. L'observation de ce détail a encore plus d'importance pour la crème que pour le lait parce que le pourcentage de gras peut varier assez sensiblement d'un jour à l'autre, soit par la volonté intentionnelle du patron ou par les conditions différentes dans lesquelles se fait l'écrémage du lait à la ferme. Pour que l'échantillon composé représente bien la qualité moyenne du lait ou de la crème dans lesquels il aura été prélevé il faut que ceux-ci aient été parfaitement bien mélangés. Quand le lait et la crème sont tant soit peu longtemps au repos il se produit une ascension assez rapide de la matière grasse, ainsi qu'une descente des solides non gras, qui font que si le mélange n'est pas fait immédiatement avant de prélever l'échantillon, le pourcentage de gras peut varier assez sensiblement et être la cause d'injustice plus ou moins grave envers les patrons.

Nous ne pourrons jamais trop insister sur la nécessité de bien faire le mélange avant la prise de l'échantillon ainsi que sur celle de le prendre proportionnel à la pesée, parce que de l'observation de ce détail dépend la justice avec laquelle les patrons seront traités.

Il est arrivé dans quelques cas de rencontrer des patrons qui, ayant observé que le fabricant ne prenait jamais plus qu'une écope, pour la formation de l'échantillon composé, ont fait varier, intentionnellement, la richesse de leur crème à chaque livraison de manière à augmenter le pourcentage de gras de leur échantillon. De fait la chose est facile à comprendre; en produisant de la crème riche, le patron en aura beaucoup moins pesant qu'en en produisant de la pauvre. Si le fabricant en prend une écope dans chaque pesée sans tenir compte du poids, l'échantillon composé, ainsi formé, représentera autant de crème riche que de crème pauvre, quand en réalité il en a beaucoup moins sur la balance. Le fabricant, par son insouciance ou sa négligence à observer ce détail, contribuera à avantager ce patron au détriment des autres. Il y a beaucoup de fabricants qui, pour obvier à la difficulté de former un échantillon composé bien représentatif, ont adopté la pratique de faire l'épreuve de la crème à chaque pesée. Cette pratique a été fortement combattue dans certaines localités sous prétexte qu'elle requiert un surcroît de travail et de dépenses qui ne sont pas compensés par les bénéfices que les patrons peuvent en retirer.

La question de rendre obligatoire l'épreuve de la crème à chaque pesée, est à l'étude et il serait désirable que les intéressés feraient connaître les raisons qu'ils ont d'être pour ou contre cette pratique.

Au cours de la présente saison il y a quelques patrons, qui ne sont pas les moins observateurs, qui se sont rendu compte et qui nous ont signalé des abus d'un nouveau genre. Le fabricant, dans certains cas, après avoir lavé les bocaux à échantillons, y laissait une certaine quantité d'eau suffisante pour diminuer assez sensiblement le pourcentage de gras à l'épreuve. Dans d'autres cas, le fabricant, après avoir prélevé un échantillon dans de la crème très riche, dépose son écope dans un vase rempli d'eau, pour la débarrasser de la crème qui y adhère, pour ne pas enrichir l'échantillon du patron suivant, ce qui est bien. Seulement ce qui est mal, c'est qu'il ne prend pas la précaution d'égoutter suffisamment son écope avant de prélever l'échantillon suivant. Ce manque de précaution contribue encore à faire varier plus ou moins le pourcentage de gras des échantillons. Il faut, après que l'écope a ainsi été rincée, trouver moyen de la suspendre l'ouverture en bas afin de l'égoutter parfaitement avant de prélever un autre échantillon. Ces patrons nous ont signalé ces abus après avoir fait faire des épreuves d'échantillons de comparaison dans lesquels le pourcentage de gras a été plus ou moins différent de celui obtenu dans les échantillons de la fabrique.

Les patrons ne doivent pas oublier que s'il y a des fabricants qui sont très soucieux de leur rendre justice sous tous les rapports, il y en a par contre qui le sont moins. Etant en contact journalier avec eux, ils peuvent, s'ils sont le moindrement observateurs, se rendre compte, plus facilement, des abus dont ils peuvent être l'objet, de la part de ceux qui sont plus ou moins scrupuleux, que ne le peuvent les inspecteurs qui ne font des visites qu'occasionnellement aux fabriques. Ils peuvent être assurés que les inspecteurs leur seront toujours reconnaissants pour la coopération qu'ils voudront bien leur accorder dans les moyens à prendre pour réprimer tous les abus qui pourront se glisser de quelque manière que ce soit. Il n'y a pas de moyens plus efficaces pour réprimer les abus que de refuser la recommandation pour le renouvellement des permis de fabriquer, et d'expert essayeur de lait. C'est celui qui a le mieux réussi dans le passé. Un fabricant qui ne se soucie pas de donner justice à ses patrons mérite bien aussi qu'on lui refuse notre recommandation.

Respectueusement soumis par.

Votre obéissant serviteur,

PIERRE BOUCHARD,

IL s'est fabriqué en 1934, au Canada pour une valeur de $1,544,00 d'articles de sport. En 1933 les chiffres sont $1,097,000.

* * *

LE premier ministre français Pierre Laval dont on craignait la chute du cabinet, la Grande Bretagne ayant désavoué l'entente conclu entre son ex-ministre des Affaires étrangères Sam Hoare et M. Laval, vient de remporter deux victoires éclatantes à la Chambre des députés. Dans un vibrant discours, il affirme que la France et l'Angleterre ont conclu une alliance militaire le 18 octobre, qu'il est fidèle à la Société des Nations et que les sanctions sur le pétrole ne seront considérées que lorsque les Etats-Unis auront pris une décision en janvier

Vous n'avez pas la peine d'écrire
Utilisez ce coupon d'abonnement



Le Bulletin de la Ferme, Ltée.
No 1 de la Couronne, Québec P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de______en bon de poste en paiement de______ans______d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN ☐ NOUVEAU ☐

Nom______________________________

R. R. No__________________________

Bureau de poste____________________

Comté______________________Province____________________

Faites une croix dans le petit carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 2 QUÉBEC 9 JANVIER 1936

Pour vous aider à faire mieux

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tômes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de.................... **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME, Ltée

No 1, rue de la Couronne, chambre 311

ACTUALITE AVICOLE

Exhibits de la Basse-Cour primés à l'Exposition de St-François-du-Lac de Yamaska les 6 et 7 août 1935

RACE PLYMOUTH ROCK

1 coq, 2 poules.—1er Wilfrid Courchesne; 2e Anatole Fontaine; 3e Wilbrod Laramée, 4e Joseph Parenteau.

1 cochet, 2 poulettes.—1er Wilfrid Courchesne; 2e Jos. Chapdelaine; 3e Isidore Chapdelaine; 4e Ariste Précourt.

RACE WYANDOTTE

1er Théogène Lepine.

R.-ISLAND ROUGE

1 coq, 2 poules.—1er Anatole Fontaine; 2e J.-E. Fontaine; 3e Ariste Précourt; 4e Ernest Chapdelaine.

1 cochet, 2 poulettes.—1er J.-E. Fontaine; 2e Anatole Fontaine.

LEGHORNS

1 coq et 2 poules.—1er M. Notaire Leveillée. 2e Ernest Lalancette; 3e Rév. Donat Lavallée; 4e Isidore Chapdelaine.

1 cochet, 2 poulettes.—1er Isidore Chapdelaine; 2e Anatole Fontaine; 3e Rév. Donat Lavallée; 4e Ernest Lalancette.

AUTRES RACES

1 coq, 2 poules.—1er Théodore Fortin; 2e M. Wilfrid Courchesne.

1 cochet, 2 poulettes.—1er Maurice Rouillard; 2e Wilfrid Courchesne; 3e R. Bibeau.

DINDES, *1 mâle, 1 femelle.*—1er J.-E. Fontaine; 2e Zep. Roy; 3e F. Lachapelle;

DINDES jeunes, *1 mâle 1 femelle.*—1er J. Lachapelle; 2e F. Lachapelle; 3e A. Villiard.

OIES, *1 mâle, 1 femelle.*—1er J.-E. Fontaine; 2e Joseph Parenteau; 3e Alb. Deschenaux.

OIES jeunes, *1 mâle, 1 femelle.*—1er J.-E. Fontaine; 2e Joseph Parenteau; 3e Albert Deschenaux; 4e Edouard Letendre.

OUTARDES, *1 mâle, 1 femelle.*—1er Anatole Fontaine.

CANARDS, *1 mâle, 1 femelle.*—1er J.-E. Fontaine; 2e Anatole Fontaine.

CANARDS jeunes.—1er J.-E. Fontaine; 2e Anatole Fontaine.

CANARDS de chasse de tout âge.—1er Ally Duhaime; 2e Thomas Proulx; 3e Anatole Fontaine.

LAPINS, *1 mâle, 1 femelle.*—1er Geo. Lemaire; 2e Henri Grondin; 3e Wilbrod Laramée; 4e Rodolphe Laramée.

Prix spécial offert par la Westein Canada, 1 poche moulée pour ponte donné à M. Anatole Fontaine.

M. L.-A. BELISLE, juge.

Concours de ponte canadien

8ème semaine finissant le 26 Décembre

Les oiseaux ont dû subir une température très froide durant la semaine se terminant le 26 décembre avec le résultat que la ponte a été inférieure de vingt-deux unités à celle de la semaine précédente.

Tous les parquets ont obtenu des points bien que très peu pour quelques-uns. Il ne s'est trouvé un seul parquet où tous les oiseaux ont pondu.

Les points comptés par les six meilleurs parquets de la semaine sont moins élevés que pour la période des sept jours précédents. C'est un parquet de Plymouth Rocks qui tient la tête:

Parquet	Points	Oeufs
5—R.B., J. H. Thompson	44.0	48
26—L.B., Russell P. Farm	43.7	41
18—L.B., A. McLean	37.2	38

Il s'est produit un seul changement dans l'alignement des six colonies qui tiennent les premières places. Les points crédités à date sont:

5—R.B., J. H. Thompson	322.2	380
26—L.B., Russell P. Farm	292.3	304
28—L.B., Sta. Exp. Ottawa	275.7	284
20—L.B., G. S. Tayler	264.8	276
3—R.B., F. Teasdale	259.9	308
14—R.B., Sta. Exp., La Ferme	236.9	279

Les points crédités à date aux six meilleures pondeuses sont:

61—R.B., G. A. Robertson & Son	48.8	45
288—L.B., Sta. Exp., Ottawa	48.0	41
24—R.B., Sta. Exp., Kapuskassing	47.6	43
289—L.B., Sta. Exp., Ottawa	45.1	43
53—R.P., J. H. Thompson	42.9	52
265—L.B., Russell P. Farm	42.5	46

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	P.R.B.	138	120.2
2.	Expe. Sta. Kapuskasing,	P.RB	205	212.2
3.	Frank Teasdale	"	308	259.9
4.	Kenneth Slacer	"	195	171.1
5.	J. H. Thompson	"	380	322.2x
6.	G. A. Robertson & Son	"	231	215.5
7.	Jas. M. Winter Jr.	"	216	184.4
8.	Jas. H. Smith	"	274	235.9
9.	R. W. Kettles	"	152	125.8
10.	Exp. Farm Ottawa	"	117	114.7
11.	Exp. Farm Ottawa	"	192	150.2
12.	Exp. Farm Ottawa	"	116	103.1
13.	Exp. Sta., Lennoxville	"	211	189.3
14.	Exp. Sta., La Ferme	"	279	236.9
15.	Exp. Sta. La Ferme	"	250	212.5
16.	R. J. Steele	L.B	89	62.2
17.	R. Haycock	"	138	119.0
18.	Alex. McLean	"	256	227.7
19.	Exp. Farm Ottawa	"	227	172.3
20.	G. S. Tayler	"	276	264.8
21.	R. J. Penhall	"	22	16.4
22.	F. C. Evans	"	193	156.2
23.	W. S. Hall	"	147	130.8
25.	A. E. Shank & Son	"	219	185.6
26.	Russell Poultry Farm	"	304	292.3
27.	Exp. Farm Ottawa	"	113	88.8
28.	Exp. Farm Ottawa	"	284	275.7
29.	Manor Farm	"	204	200.6
	Total		5736	5046.3

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 2 Janvier 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Mariev.	L.B.	350	361.4
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	176	138.8
3.	Tayler, G. S.	"	379	405.6
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B	166	141.6
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	341	306.8
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	297	271.9
7.	Letendre, J. W.	"	95	81.1
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	128	101.7
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	116	90.9
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	86	79.2
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)		370	341.1
12.	Couv. Coop. Montmagny (Marier)		158	142.4
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la Poc.	"	212	162.4
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la Poc.	"	274	217.0
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Qu.		335	296.2
16.	Couv. Coop. St-Ans. Qué.		218	219.0
			3701	3357.1

Concours de ponte de l'Ouest de Québec

Semaine finissant le 2 Janvier 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	34	31.1
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	153	120.6
3.	Exp. Sta., Ste-Anne Poca	"	86	75.5
4.	C. R. Waldron, Co-op. S.	"	169	139.2
5.	G. K. Campbell	"	150	146.2
6.	J. R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S.	166	139.4
7.	Adélard Fortin	"	81	80.5
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	354	x299.4
9.	J.-A. Lataille	"	171	155.0
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	118	82.8
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	65	53.8
12.	J. H. Pariseau Co-op.	LP.R.Bt.	5	3.5
13.	Exp. Sta., Lennoxville	P.R.B.	333	310.3
14.	W. W. Elliot, Co-op.	"	286	248.9
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	216	179.5
16.	Hugh C. Elliott	"	135	135.0
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	148	122.9
18.	Donat Ostiguy, Co-op. M.	"	225	179.2
19.	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	149	114.6
20.	Exp. Sta., Lennoxville	"	192	170.1
			3236	2787.5

Pouvez-vous donner une définition de l'eau?

Supposez un groupe de personnes à qui nous poserions la question qui fait le titre de cet article. Vous imaginez que la majorité lèverait les épaules et manifesterait par ce signe que cette question est dénuée de bon sens, car enfin y a-t-il une seule créature du genre humain qui ne sache ce que c'est que l'eau?

Nous n'en disconvenons pas, mais entre savoir ce qu'est cet élément de la nature, si nécessaire à la vie, si bienfaisant en une infinité de circonstances comme tant à craindre dans d'autres, et en donner une définition exacte pour ne pas employer le mot scientifique, savez-vous qu'il y a une différence?

Je l'ai appris au cours d'une soirée de famille, tout récemment. Jeunes gens des deux sexes s'il vous plaît, aimant s'amuser d'une façon intelligente jouait à ce qu'il est convenu d'appeler au jeu de questions. On distribue des feuilles de papier à chaque personne, chacun inscrit la question qu'il veut poser, puis les feuilles sont ensuite mêlées et rédistribuées pour qu'on inscrive la réponse à la question posée.

Une jeune demoiselle demandait justement à son partenaire: "pouvez-vous me donner une définition de l'eau?" Je dois avouer que le jeune homme fut assez embarrassé. Evidemment, on ne va pas à une soirée de famille avec un "Larousse" sous son bras.

S'il nous vient à l'idée cette semaine de donner cette définition, croyez que ce n'est pas simplement dans le but de faire la leçon à la jeunesse qui nous lit, nous voulons aller plus loin et démontrer quel rôle très utilitaire tient l'eau dans la vie des hommes. Vous allez dire que tout le monde le sait. Très bien. Moi je dis que tout le monde n'y pense pas et que plusieurs oublient de remercier la Providence qui dans sa bonté incommensurable comme dans la grande perfection de ses actes a pourvu ses créatures de tout ce qui est nécessaire à leur subsistance.

L'eau est un corps composé résultant de la combinaison de deux volumes d'hydrogène pour un volume d'oxygène. C'est encore l'idéal des boissons comme la plus désaltérante. C'est le corps le plus répandu sur la surface du globe et un des corps dont les usages sont les plus variés.

Parmi ses multiples applications, nous nous attarderons, particulièrement ici sur le rôle qu'elle joue dans la nutrition.

Tous les échanges se font par son intermédiaire et c'est elle qui entraîne les déchets de la vie; inutile d'insister sur ses applications à la propreté de l'individu et du milieu dans lequel il vit, sur son importance en hygiène publique et privée. L'eau est indispensable à la vie.

L'eau a des propriétés nutritives, et curatives en certains cas. Allons un peu plus loin et renseignons-nous.

COMME BOISSON

Parmi toutes les boissons, l'eau est la plus saine et la meilleure marché!

Mais quel usage en faisons-nous?

Nous sommes encore loin, semble-t-il, du régime américain, dans lequel il entre six verres d'eau par jour. Pour nous, l'eau est la boisson du pauvre et il est bon que nous changions cette mentalité.

Tout le monde sait que la plus grande partie de notre corps est constitué par de l'eau (60%). Toutes les fonctions du corps occasionnent une perte plus ou moins grande d'eau. Lorsque vous respirez devant une vitre, avez-vous déjà remarqué qu'il se forme une buée, qui ne tarde pas à se condenser en fines gouttelettes?

Cette eau vient de vos poumons.

Dans l'urine, il entre journellement un à deux litres d'eau; il y en a dans les selles, dans la transpiration, etc...

Si nous ne donnons pas assez d'eau au corps pour accomplir son travail, il est obligé d'en puiser là où il ne peut pas, au grand détriment des organes.

Il y a beaucoup d'eau dans les aliments que nous mangeons. Nous ne manquons pas d'en absorber non plus quand nous buvons du lait, du café, de la bière, etc... Seulement, l'eau telle que la nature nous l'offre, eau de source ou eau minérale, a un effet spécial.

COMME NETTOYEUR DE L'ORGANISME.

L'eau, par son poids et son volume, dilate l'estomac, les intestins et la vessie; elle fait mieux travailler les organes, elle favorise une sécrétion plus abondante de la bile, qui est si importante pour la digestion des graisses.

Par son poids encore, elle agit comme laxatif, mais à la condition d'en prendre suffisamment, car une grande partie est déjà absorbée dans l'estomac. Dans les mêmes conditions, l'eau est diurétique, et les médecins qui préconisent le traitement par l'eau ont maintes fois constaté qu'elle expulsait les calculs de la vessie et des reins.

Et saviez-vous que l'eau est nourrissante? Mais oui par les sels minéraux qu'elle renferme, spécialement les eaux minérales, genre eau de Vichy.

Les ménagères propres aiment l'eau. Elles l'emploient sans compter pour rafraichir la maison, laver les ustensiles de cuisine, le linge. On éprouve une sensation de bien-être après le passage de l'eau.

Que ces ménagères nettoient leur corps comme leur maison, et elles se sentiront bien portantes; je ne parle pas seulement des bains, mais aussi du nettoyage intérieur.

Il est facile à faire. Il suffit d'absorber au saut du lit un grand verre d'eau claire, fraîche ou chaude.

L'EAU COMME REMÈDE À CERTAINS MALAISES

Celle-ci entraîne les mucosités qui se sont accumulées au cours de la nuit dans le tube digestif. Elle rince l'estomac, stimule les glandes gastriques encore endormies et prépare l'estomac à recevoir le déjeuner qui est le repas le plus important de la journée.

Enfin, l'eau prise par petites gorgées fait disparaître les maux de tête de nature congestive et fait baisser en cas de fièvre la température du corps, tout en prodiguant au malade une sensation bienfaisante.

LA SEMAINE

M. Anthime Bigras qui il y a deux ans cultivait encore sa terre a fêté son centième anniversaire de naissance à l'Hospice St-Charles d'Ottawa, où il est retiré depuis quelques mois, Mme Bigras, son épouse, âgée de 91 ans a pris part avec de nombreux amis au déjeûner qui fût offert en l'honneur du centenaire. On rapporte que M. Bigras lit encore son journal sans l'aide de verres.

* * *

M. ALEXANDRE ST ONGE, a trouvé une fin tragique en traversant le lac Témiscouata pour se rendre dans sa famille passer le Jour de l'An. M. St Onge avait choisi le chemin de raccourci afin d'arriver plus tôt dans sa famille. Malheureusement rendu vers le milieu du lac, la glace céda sous ses pas et il disparut. La victime était accompagnée de M. Nicomède Rossignol et ne put rien faire pour porter secours au malheureux garçon.

La compagnie Fraser poursuit des recherches pour retrouver le cadavre.

* * *

LES travailleurs ne sont pas fâchés que nous ayons un peu de neige à enlever dans nos rues de Québec, nous en avons eu si peu depuis le début de la saison. Dans les épiceries, les boucheries et chez les marchands de nouveautés on s'en est particulièrement ressenti, car la classe ouvrière spécialement affectée ne possédait pas un bien fort pouvoir d'achat, chez nous la classe des travailleurs c'est le gros nombre, et quand cet engrenage de la machine économique manque d'huile le commerce s'en ressent.

* * *

ANGLAIS et Canadiens-français ne semblent pas s'accorder à Ottawa au sujet du choix du président de la Chambre des Communes; chaque groupe tire la couverte de son côté et tient à ce que ce haut poste soit occupé par un des leurs. Sous l'ancien régime nous avions la vice-présidence, pourquoi pas avec M. King cette fois n'aurions-nous pas le fauteuil présidentiel? N'est-ce pas cela qu'il est convenu d'appeler le "fair-play" britannique?

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec) Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 9 JANVIER 1936 Frs Fleury, Gérant—Numéro 2

PROPOS COURANTS

Une classe agricole satisfaite est le gage de prospérité du présent et de l'avenir.

* * *

Les importations de beurre en Angleterre durant le mois d'octobre ont été de deux pour cent inférieures à celles du mois correspondant de l'année précédente.

Pour les œufs on rapporte une augmentation de 9 p. c. sur le mois d'octobre 1934.

* * *

C'est un exhibit de blé "Reward" qu a valu à W. Frelan Wilford de Staveley, Alberta le titre de "Roi du blé" à l'exposition internationale du grain de Chicago.

Depuis 25 ans que le Canada figure à cette exposition nos producteurs ont conquis 21 championnats du blé.

* * *

Estimé à 100 en 1926, le pouvoir d'achat de la classe agricole à la fin des douze mois se terminant le 1er octobre 1935, avait atteint le chiffre indice de 71.88 en regard de 71.32 pour l'année se terminant fin de juin 1935, et de 69.60 pour l'année finissant au 30 septembre 1934. Ceci représente une augmentation de 3% sur l'année dernière.

* * *

Les fermiers qui fertilisent les pâturages ont constaté que cette méthode leur permettait d'affecter une moindre superficie de leur ferme pour faire paître le troupeau. Ils ont ensemencé les champs, ainsi épargnés en céréales et résolu également le problème de l'alimentation d'hiver, tout en assurant à leur troupeau une herbe plus succulente et substantielle durant la saison des pacages.

C'est ce qu'on appelle faire d'une pierre deux coups. Voilà pourquoi cela paie de traiter les pacages aux engrais chimiques. Est-ce que cela ne pourrait se faire chez vous. Ce serait le temps d'en jaser à votre agronome.

Récoltes de grande culture dans les provinces

La valeur totale des principales récoltes du Canada en 1935 accuse une diminution de 7 pour cent sur le chiffre de 1934, sauf dans trois provinces: la Saskatchewan, la Colombie britannique et le Nouveau-Brunswick, où il y a augmentation. Il y a diminution de valeur dans les six autres provinces. Dans le Québec, cette diminution, qui est d'environ $12,600,000., s'explique principalement par la plus faible valeur attribuée au foin et au trèfle. Il en est à peu près de même dans l'Ontario, mais comme il se vend que très peu de foin, l'effet sur les revenus du cultivateur est faible. En fait, le bon marché des fourrages fait que l'alimentation des bestiaux rapporte un bon profit.

Une diminution d'environ $19,000,000 au Manitoba est due principalement aux effets de la rouille sur le rendement du grain. Dans l'Alberta la diminution a été de près de $12,000,000. En Saskatchewan, la belle venue des récoltes de grain a causé une augmentation d'environ $17,000,000. En Colombie Anglaise, la récolte de 1935 paraît être un peu meilleure que celle de 1934.

Pour 1936 le rapport des analyses d'engrais paraîtra bientôt.

L'emploi d'engrais chimiques augmente constamment au Canada, et la principale raison peut-être de ce développement est le haut type-modèle de qualité exigé par la Loi des engrais. Beaucoup d'espèces d'engrais sont offertes en vente, mais toutes ne conviennent pas pour tous les sols. Les engrais doivent être choisis et employés suivant les conditions, indiquées par les preuves expérimentales et l'expérience pratique. On peut obtenir des indications sur le meilleur mode d'emploi des engrais en s'adressant aux Fermes expérimentales fédérales et aux Collèges d'agriculture, ainsi qu'aux Conseils provinciaux des engrais, établis par le Service des engrais de la Division des semences, du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans le but de décourager la vente de marques inutiles et coûteuses.

Les Conseils se composent des autorités en engrais des différentes provinces, et publient des recommandations tous les ans sur les sortes et les analyses des engrais qui conviennent le mieux pour les différentes récoltes sur différents sols. Le rapport annuel incorporant leurs recommandations annuelles sera bientôt publié par le Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, pour que les cultivateurs et les autres acheteurs puissent se renseigner avant le passage des agents de commerce.

On peut maintenant se procurer la cire à volailles dans les magasins

Les démonstrations de plumaison des volailles à la cire, données par des représentants du Conseil national des recherches, suscitent beaucoup d'intérêt dans le Canada tout entier, et ce mode de préparation des volailles pour le marché est en voie d'adoption générale. Ce n'est pas un procédé coûteux, et il améliore l'aspect des volailles troussées. La cire enlève non seulement les petites plumes et les poils mais aussi les écailles de la peau, et il en résulte un aspect des plus agréables qui relève la valeur marchande de l'oiseau. Il y a aussi une économie de temps importante, spécialement lorsqu'on opère sur des spécimens très plumeux, et toutes les opérations que comporte le procédé sont simples et directes.

La seule chose qui empêchait l'emploi universel de ce procédé était la rareté de la cire spéciale nécessaire pour bien plumer. Cette cire était préparée aux laboratoires du Conseil national des recherches, et la quantité offerte était nécessairement limitée, en attendant que l'on pût prendre des dispositions pour la fabriquer en grosse quantité. Naturellement les cires ordinaires ne conviennent pas pour cela. Cette difficulté a été surmontée maintenant, et l'on trouve aujourd'hui de la cire dans tous les magasins de quincaillerie, de farine et d'aliments à bétail au Canada.

Rapport sur les récoltes au 30 novembre 1935

Nous attirons la bienveillante attention du lecteur sur le rapport que nous fait tenir, le statisticien du Service de l'Economie rurale provinciale sur l'état des récoltes dans la province de Québec, selon l'estimé provisoire préparé. Les quantités sont comparées avec l'estimation finale de la valeur de chacune des récoltes de l'an dernier avec évaluation en numéraire basée sur le cours du marché.

ESTIMATION PROVISOIRE DE LA VALEUR DES PRINCIPALES RECOLTES, 1935

COMPARATIVEMENT A 1934

PROVINCE DE QUEBEC

RÉCOLTES	Estimation provisoire 1935		Estimation finale 1934	
	Prix moyen par unité	Valeur totale	Prix moyen par unité	Valeur totale
	Par Bois.		Par Bois.	
Blé	.99	1,130,000	.98	1,214,000
Avoine	.43	19,595,000	.43	20,757,000
Orge	.58	1,062,000	.61	2,023,000
Seigle	.84	77,000	.68	62,000
Lin	1.77	45,000	1.59	34,000
Pois	1.59	455,000	1.65	524,000
Fèves	1.67	125,000	1.75	120,000
Sarrasin	.61	1,983,000	.60	2,011,000
Grains mélangés	.54	1,815,000	.52	1,790,000
	Par Qtx.		Par Qtx.	
Pommes de terre	.77	8,674,000	.48	6,798,000
Navets, etc	.43	3,131,000	.34	3,471,000
	Par tonne		Par tonne	
Maïs fourrager	4.27	2,237,000	3.93	1,836,000
Foin & Trèfle	8.63	44,151,000	11.84	57,433,000
Luzerne	9.25	230,000	13.11	236,000

Si votre

ABONNEMENT

est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

Janvier 1936

Le Soleil entre au Verseau le 21 à minuit 12 minutes.

P.Q. le 1, à 10 h. 15 m. du matin. | D.Q. le 16, à 2 h. 41 m. du soir.
P.L. le 8, à 1 h. 15 m. du soir. | N.L. le 24, à 2 h. 18 m. du matin.
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D.	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev	Soleil Cou
12	DIM.	b	1 apr. l'Epiph.—**SAINTE FAMILLE de J.M.J.** 2 cl.	7 28	4 22
13	Lundi	b	Oct. de l'Epiphanie, dbl. maj.	7 27	4 23
14	Mardi	b	Saint Hilaire, Ev. Conf. Doct.	7 27	4 24
15	Merc.	b	Saint Paul, 1er Ermite, Conf.	7 27	4 25
16	Jeudi	†r	Saint Marcel I, Pape, Mart.	7 26	4 27
17	Vend.	b	Saint Antoine, Abbé.	7 25	4 28
18	Sam.	b	Chaire de saint Pierre à Rome, dbl. maj.	7 24	4 30

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez deux nouveaux lecteurs ou collectez deux renouvellements au "BULLETIN DE LA FERME" vous gagnerez votre abonnement pour un an

Une pensée par semaine

"Sociétés fortes et agissantes"

* * *

Durant le mois de décembre, nous avons eu l'avantage d'entendre l'hon. M. Adélard Godbout parler à des réunions importantes de cultivateurs qui ont fourni des preuves convaincantes de leur compétence dans le domaine de l'exploitation rationnelle d'une ferme tout aussi bien que leurs aptitudes particulières à certaines cultures spéciales; des gens qui avec la pléiade de membres de la chevalerie si noble du Mérite Agricole se classent parmi l'élite de nos agriculteurs.

M. le Ministre a appuyé très fortement sur ses mots lorsqu'il a conseillé à ces cultivateurs pratiques de soutenir leurs associations quelle qu'en soit la dénomination. "Nous devons avoir des sociétés agricoles FORTES ET AGISSANTES si nous voulons que notre agriculture progresse".

Ce qui est vrai pour les sociétés agricoles n'est pas moins attribuables aux sociétés coopératives et j'imagine bien que lorsque M. Godbout parle des associations de cultivateurs, les sociétés coopératives ne sont pas exclues de sa pensée.

Et ne serait-ce pas dans l'intérêt de tous les agriculteurs que nos coopératives soient solidement assises financièrement, groupant la majorité des cultivateurs d'une paroisse et s'étendant à toutes les activités agricoles du milieu où elles évoluent?

La coopération, chez nous a déjà fait beaucoup de bien à la classe agricole. Je dis bien, car non seulement les sociétaires de coopératives en ont obtenu des avantages considérables mais les individualistes, ceux qui restent en dehors des rangs de la coopération, qui semblent éprouver une espèce de gêne à joindre les rangs d'une société coopérative ont également bénéficié des prix réduits que la Coopérative Fédérée, par ses achats massifs, grâce à ses affiliations sérieuses et fidèles a pu obtenir. Tous les cultivateurs ont également profité de la décongestion des marchés locaux grâce aux débouchés que les cultivateurs unis dans la coopération ont trouvé pour certaines de nos productions importantes.

M. le Ministre de l'Agriculture en énumérait une longue liste à Pont-Rouge, tout récemment que nous n'entreprendrons pas d'énumérer ici.

Mais que l'on sache bien que nos coopératives donneront leur pleine mesure de services à la classe agricole que dans la proportion que leurs effectifs en membres grossiront et qu'on leur apportera les capitaux dont elles ont besoin pour travailler dans l'intérêt de leurs sociétaires.

Jusqu'ici nous n'avons connu que le souverain Créateur du genre humain ayant le pouvoir de faire quelque chose avec rien.

N'exigeons pas de nos coopératives qui sont des institutions humaines, du plus pure humanisme, qu'elles se substituent au Tout-Puissant, n'exigeons pas qu'elles fassent des miracles. Soutenons-les, faisons les fortes, nous aurons fait notre devoir, elles feront le reste et dans ce reste je comprends le bien des véritables coopérateurs, des cultivateurs qui comprennent qu'ils ne peuvent réussir eux-mêmes que si toute la classe agricole ne prospère.

C'est l'éducation qui fait la différence entre les hommes a dit Lacke. Si vous aimez la coopération que vous la souhaitez pour vos confrères, n'oubliez pas une partie importante de votre devoir comme coopérateur, celui de faire l'éducation de vos concitoyens, c'est à vous qu'il incombe de donner le coup de hache aux quelques préjugés qui persistent encore contre la coopération chez de bons producteurs, qui, une fois que vous les aurez convaincus de la nécessité de s'unir à votre groupe, feront d'excellents coopérateurs.

Rappelez-vous cependant que pour faire de l'éducation il faut de la patience, c'est indispensable.

F. F.

Une production en progrès

Un appel de l'hon. Adélard Godbout aux cultivateurs pour qu'ils achètent de la graine de mil produite dans la province.

UN SURPLUS A ÉCOULER

LES cultivateurs de la province de Québec ont réalisé l'an dernier au-delà de $200,000 en mettant sur le marché leur surplus de production de graine de mil récoltée en 1934. Or, la récolte de 1935 a été passablement supérieure à celle de 1934, et, comme c'est présentement l'époque où les commerçants de graines de semence complètent leurs stocks en vue des ventes du printemps, le ministre de l'Agriculture de Québec, l'honorable Adélard Godbout, vient de faire distribuer trois importantes circulaires respectivement adressées aux grainetiers, aux agronomes et aux secrétaires des sociétés d'Agriculture et des cercles agricoles dans le but de promouvoir ce commerce.

Dans la circulaire qui s'adresse aux commerçants de graines de semence, le ministre de l'Agriculture recommande à ceux-ci de faire leurs achats de graine de mil chez nos producteurs avant que de pratiquer des importations dans cette ligne, tandis que dans les deux autres circulaires il conseille fortement aux agronomes et officiers des associations agricoles d'inciter les cultivateurs à exiger de leur fournisseur de la graine de mil produite dans la province de Québec en 1935 pour les semences du printemps.

A ce sujet l'honorable M. Godbout a déclaré dans une entrevue accordée aux journalistes: "La presque totalité de la semence de mil employée dans notre province nous venait autrefois de l'étranger. Aujourd'hui, grâce aux efforts de la Division Fédérale des Semences, de la Section des Semences et au concours des agronomes, nos producteurs de graine de mil suffisent non seulement à leurs propres besoins, mais sont en mesure de mettre sur le marché, pour l'avantage des cultivateurs de la province, un important surplus. Le volume de cette production en 1935 a sensiblement dépassé celui de 1934, et il s'agit maintenant de l'écouler. Nous avons cru bien faire en attirant l'attention des grainetiers sur l'importance que prend d'année en année chez nous la production de la graine de mil et sur l'avantage qu'ils trouveront à faire leurs approvisionnements chez nos producteurs qu'ils encourageront, de ce fait, à faire encore mieux dans l'avenir. Nous avons aussi voulu promouvoir la vente rapide de cette production en recommandant à nos cultivateurs d'exiger, lorsqu'ils placent leurs commandes chez leurs fournisseurs locaux, de la graine de mil No 1 de la province de Québec. C'est pourquoi nous avons prié les agronomes et les officiers de nos associations agricoles de démontrer aux cultivateurs les avantages qui peuvent découler pour eux de cet achat chez nous. En ce faisant, nos cultivateurs feront bénéficier leurs compatriotes de sommes considérables qui s'en iraient autrement à l'étranger, et ils seront de plus assurés d'avoir une semence de toute première qualité, parfaitement adaptée à notre climat, et livrée en sacs portant le sceau officiel du gouvernement fédéral, ce qui garantit sa pureté. Nos producteurs de graine de mil n'ont rien épargné pour mettre sur le marché une semence supérieure, rigoureusement classifiée, et ils sont maintenant en droit d'escompter qu'elle trouvera preneur chez nous. C'est par cette coopération indispensable entre nos producteurs et nos acheteurs, dans cette ligne tout comme dans les autres, que nous finirons par développer nos diverses productions de manière à ce qu'elles répondent amplement à nos propres besoins".

L'Ile du Prince-Edouard a exporté récemment sur le marché américain 15.645 sacs de pommes de terre de semence, 1047 poches de patates de consommation et 12.718 sacs de choux-de-Siam, autant de moins sur les marchés canadiens.

* * *

En Hollande les cultures de pommes de terre, de froment et de pois sont soumises à des restrictions quant aux étendues à affecter à ces récoltes. Les mêmes restrictions qu'en 1935 resteront en vigueur pour l'année prochaine, telle a été la décision des autorités gouvernementales.

Une paroisse nouvelle en pays de montagne

La population des plaines comme celles de Saint-Hyacinthe, de Valleyfield, d'Yamaska, trouve à plaindre les colons qui s'établissent dans des régions montagneuses.

Pour ces gens, seules les terres planches ont de la valeur, peuvent donner de bons rendements.

Et pourtant; quelle est la paroisse des régions du sud qui vaut celle de Saint - François - Xavier-des-Hauteurs, au pays de Rimouski?

Il en est bien peu dans toute la province qui valent cette paroisse sise au pays des montagnes.

Dans quelques années, combien y aura-t-il de paroisses dans les vieux comtés agricoles qui vaudront mieux que celle de Saint-Guy que de valeureux colons sont actuellement à organiser, à trouer de chemins, à défricher, à marquer du signe de la prise de possession par la construction de maisonnettes autour desquelles s'égaieront bientôt des légions de bambins.

On dit que cette partie du canton Bédard est des mieux choisie pour la fondation d'une paroisse nouvelle que le sol est de bonne qualité, qu'il peut produire le blé, les pois, l'orge, l'avoine, le foin, le trèfle, les légumes, que le climat n'est pas trop froid durant la saison de la croissance des plantes; qu'il sera possible de faire produire à ces terres diverses sortes de fruits, que l'égouttement se fait naturellement, que c'est un bon pays de chasse et que nulle région n'a de plus beaux lacs et de plus beaux ruisseaux où la truite foisonne.

Ceux qui examinent avec soin ce territoire trouvent que c'est bien cela, qu'il n'y a rien d'exagéré dans ces rapports. C'est, de plus, l'avis des agronomes qui ont visité cette région.

Sait-on au pays de Rimouski que, des régions de terre d'aussi bonne qualité, offrant autant d'avantages, il s'en trouve pour la fondation d'une trentaine de paroisses?

Au diocèse de Rimouski, il n'est pas une seule paroisse agricole où il ne se trouve au moins 50 garçons et autant de filles à l'âge de fonder des foyers, et qui ne savent pas où s'établir.

Cette jeunesse a pourtant, à sa porte, tout le territoire qu'il lui faut pour se fixer avantageusement au pays.

Y a-t-il dans cette région quelqu'un capable d'entreprendre une tâche aussi utile que celle de garder au pays la population native?

Après avoir colonisé Fall-River, Taunton, New Bedford, Lowell, et divers autres centres des Etats-Unis, les gens de Rimouski pourraient peut-être penser qu'après tout, leur pays vaut bien celui des autres.

Ne serait-ce pas un bienfait, et pour Rimouski et pour la province?

J.-ERNEST LAFORCE.

QU'EST-CE QUE LE "PH" DU SOL ?

Par R. D. CARTIER, Inspecteur des Mauvaises Herbes

Il y a quelques années nos chimistes établissaient que les trois-quarts pour le moins, de nos terres arables présentaient des caractères acides; souffrant par conséquent d'un surplus d'eau et d'un manque d'approvisionnement de carbonate de calcium.

Présentement, malgré l'intense campagne de drainage et de chaulage des terres, campagne entreprise par le Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec, l'on peut encore affirmer qu'un pourcentage assez élevé des terres arables du Québec produiraient d'avantage, voire le double en corrigeant l'acidité qu'elles recèlent.

De nos jours, il est fréquemment question dans les discussions au cours des réunions de cultivateurs, dans les journaux et revues agricoles, de "sureté", d'acidité, d'alcalinité et de neutralité des sols. Voyons donc succinctement quelles sont les méthodes théoriques et les moyens pratiques dont on dispose pour établir exactement ou approximativement ces différentes dénominations appliquées aux divers sols de la Province de Québec.

La réaction d'un sol au point de vue acidité, se détermine exactement au moyen du PH. Mais en somme qu'est-ce que c'est que ces deux lettres que vous entendez vibrer à vos oreilles ou que vous voyez passer sous vos yeux, cultivateurs, lorsqu'il s'agit de déterminer le besoin exact de vos terres, en carbonate de calcium ou pierre à chaux. Ce Ph est une abréviation des deux mots, "Potentiel Hydrogène". A l'encontre de la vieille théorie qui voulait que le mot "Atome" soit le qualificatif pour désigner la plus petite partie d'un tout, les chimistes modernes constatent maintenant que ces atomes se divisent à leur tour en une infinité de petites particules en mouvement perpétuel, et chargées d'électricité, négatives pour les unes et positives pour les autres.

Un mécanisme électrique spécial, ou indicateur des sols, est chargé de déterminer la concentration des particules hydrogènes. Moins il y a concentration de ces parcelles d'hydrogène, plus la solution aqueuse, représentant les caractères d'un sol, est augmentée de la neutralité à l'alcalinité. Et inversement, plus il y a concentration des parcelles d'hydrogène, plus l'acidité d'un sol est prononcée. Ces instruments spéciaux et très précis pour déterminer les réactions des sols, que tout laboratoire agricole possède, sont munis, par convention, d'une série de chiffres allant de 0.2 à 14.0. La limite acide est donc 0.2 et la limite alcaline 14.0. La neutralité encore d'après l'appareil, se pose sur le chiffre PH 7.0. En réalité ou en pratique, l'on n'obtient jamais ces degrés extrêmes. Pour la compréhension exacte de ce fameux potentiel Hydrogène qui détermine les réactions, par conséquent la quantité en carbonate de calcium du sol, j'emprunte du livret de poche du "Lamotte Soil Teskit", méthode pratique américaine à la portée du simple profane pour trouver les réactions du sol, le tableau suivant:

Je vous ai présenté en premier lieu la méthode type d'éprouver les sols au point de vue de leurs différentes réactions. Ce procédé scientifique détermine précisément la teneur en Carbonate de calcium, des échantillons éprouvés, d'après leur PH, mais ne saurait être pratiqué qu'en laboratoire. Il existe d'autres méthodes, bien que moins précises, qui sont tout de même d'une très grande utilité pratique, et à la portée de tous les cultivateurs. Le procédé ci-haut cité, "Lamotte Soil Teskit" fabriqué par Lamotte Chemical Products Company, auquel j'empruntais le diagramme plus haut cité, paraît donnés entièrement satisfaction, à quiconque l'emploie d'une manière rationnelle. Ce système consiste à prélever quelques échantillons représentatifs de sol sur une pièce de terrain, d'y mélanger le tout et de déposer dans un creuset, fourni avec l'appareil un mince pourcentage de la quantité prélevé. A l'aide d'une solution expressément préparée, l'on sature la parcelle d sol contenue dans le creuset. Selon la couleur obtenue de la solution, après saturation de l'échantillon de terre, l'on peut lire sur la carte indicatrice des couleurs fournie avec l'appareil, le chiffre exact du PH décelé. Ainsi, cette carte nous indiquera du rouge au vert bleuâtre en passant par les couleurs intermédiaires, le PH de 4.0 à 8.0, c'est-à-dire de fortement acide à légèrement alcalin. Cette opération peut être facilement effectuée sur le terrain à éprouver et cela dans l'espace de quelques minutes seulement. Les résultats obtenus apporteront des renseignements précieux en vue de la corection, s'il y a lieu, des terres soumises à l'essai.

Acide (sur)			Neutre		Alcalin	
et moins 4.0	5.0	6.0	7.0	8.0	9.0	10.0 et plus
Intensément acide.	Modérément acide.	Légèrement acide.	(ni acide ni alcalin neutre.	Légère. alcalin	Modéré. alcalin	Fort. alcalin

J'ai traité brièvement de ce sujet, plutôt aride, du PH "Potentiel Hydrogène" des sols, mais sujet d'une importance économique de tout premier ordre, dont l'application révèle le degré d'amélioration physique, biologique et chimique des sols. L'on peut en toute sûreté affirmer, en général, que la quantité et la qualité de la production agricole suit de près le chiffre favorable ou défavorable du PH. J'ose croire que j'ai été assez précis et assez clair dans cette explication difficile du degré d'acidité ou de neutralité du sol, par le moyen du PH, pour que le lecteur ait au moins les notions préliminaires de cette théorie essentielle en agriculture.

La végétation est une bonne indicatrice des terres acides, neutres, ou alcalines, selon les espèces florales, calcifuges calcicoles ou intermédiaires, qui y croissent. Je vous ai justement, lecteurs, mis cet article sous les yeux comme préambule à la description pour l'avenir de certaines mauvaises herbes, considérées comme bonnes indicatrices du caractère du sol.

UN PEU D'HISTOIRE SUR L'ÉLEVAGE ET LES CERCLES DE JEUNES ÉLEVEURS DANS LE BAS ST-LAURENT

Par: PAUL LANGLOIS, B.S.A., propagandiste fédéral en Industrie Animale.

M. Stéphane Boily, représentant de l'Industrie animale pour le Ministère fédérale dans la province de Québec, croyant ne pouvoir se rendre à votre aimable invitation pour parler sur le sujet des Cercles de Jeunes éleveurs, m'avait demandé de le remplacer. Je regrette de ne pas être à la hauteur de mon chef pour vous intéresser, mais soyez certain que je ferai mon possible pour vous donner une idée générale sur l'élevage des bovins et des porcs dans la région, de Rivière-du-Loup jusqu'à Gaspé.

L'étendue comprise dans ce territoire comprend plus de 700 milles de parcours sur la route nationale sans compter les différentes paroisses même jusqu'à 40 milles dans les concessions. C'est vous dire que le travail qui se poursuit couvre sur une grande étendue. De plus, la population n'est pas aussi dense que dans les autres territoires de la province et le travail se fait plus difficilement. Les communications non plus ne sont pas des plus faciles.

Cependant, l'élevage dans ce district, prend chaque année un nouvel essor et les éleveurs sont anxieux d'améliorer leurs troupeaux et mettent en pratique les moyens qui leur sont enseignés.

L'amélioration des troupeaux laitiers se compare avantageusement avec les progrès réalisés en grande culture. Un grand travail en ce sens a été entrepris par les Agronomes, tant du Ministère Provincial et du Ministère Fédéral, soit par l'introduction de taureaux prêtés (race pure Ayrshire, Holstein, Canadien, Jersey); de taureaux de race pure achetés avec primes, payées par les Ministères d'Agriculture provincial et fédéral; l'alimentation balancée (préparée par le cultivateur ou vendue dans le commerce), la sélection du troupeau, le contrôle laitier (contrôle provincial ou contrôle au livre d'or), l'hygiène de l'étable et les pâturages permanents. Ce travail montre de meilleurs résultats dans les paroisses où les clubs de jeunes éleveurs de veaux fonctionnent avec succès.

La plupart de nos éleveurs produisent sur leur ferme le fourrage grossier nécessaire à l'alimentation de leurs animaux; plusieurs ont commencé à cultiver les grains nécessaires pour servir les moulées à leur troupeau. Les pâturages ont été améliorés en maints endroits.

Dans l'élevage des animaux, l'industrie laitière vient en premier lieu et se place comme la plus importante dans le bas du Québec. Elle comprend 68,190 vaches laitières réparties par comtés ainsi qu'il suit:

Bonaventure	10,050
Gaspé, Iles Madeleine	7,990
Matane, Matapédia	14,610
Rimouski	14,380
Riv.-du-Loup & Témiscouata.	21,160

Ces vaches sont pour la plupart de race croisée, Ayrshire ou Canadienne. Ces deux races sont les plus en vogue, il n'y a que quelques troupeaux de race Holstein, Jersey et Shorthorn. Le nombre de vaches va toujours en augmentant dans ce district et fera des progrès encore plus notables d'ici à quelques années lorsque les paroisses de colonisation se développeront davantage.

Nos éleveurs de race pure ont fait de progrès marqués depuis quelques années et sont au nombre de 117, répartis dans les comtés suivants:

	Éleveurs	Vaches
Bonaventure	15	55
Gaspé	7	35
Matane	17	115
Matapédia	19	160
Rimouski	34	478
Riv.-du-Loup	25	359

Par ces chiffres, l'on peut voir que chaque comté peut presque suffire à la demande de taureaux de race pure dans la région. Chaque année, les éleveurs vendent les bons sujets pour le besoin du district et eux-mêmes se procurent des taureaux de race pure de tout premier choix.

Avec le système de primes accordées tant par les ministères fédéral et provincial, les cultivateurs peuvent s'acheter des taureaux de haute qualité.

Pour aider à l'amélioration des troupeaux, le Ministère fédéral d'Agriculture prête des taureaux de race pure achetés des meilleurs éleveurs de la province et classés A et AA. Plusieurs paroisses ont bénéficié de cet avantage

Suite à la page 15

Un peu d'histoire sur l'élevage et les Cercles de Jeunes Eleveurs dans le Bas St-Laurent

(Suite de la page 14)

et les animaux prêtés se répartissent dans les comtés suivants:

Bonaventure	3
Matane	5
Matapédia	6
Rimouski	11

Ces taureaux prêtés rendent de grands services dans les paroisses de colonisation où les cultivateurs n'avaient pas l'argent pour s'acheter des taureaux de cette catégorie. Ces taureaux sont prêtés de préférence dans les paroisses où des clubs de jeunes éleveurs ont été organisés.

Cette aide commence seulement à se faire connaître dans notre région et les demandes, cette année, ont été plus nombreuses que le nombre disponible.

* * *

Nos clubs de jeunes éleveurs de veaux sous la surveillance de M. Stéphane Boily, représentant de l'industrie animale pour le Ministère fédéral de l'Agriculture dans la Province de Québec, à Sherbrooke, ont été un des grands facteurs d'amélioration dans l'industrie laitière de la région. En 1934, 120 de ces clubs étaient en opération dans la province et comptaient 2,362 membres.

Dans le bas de Québec, nous avions l'an dernier 11 clubs de jeunes éleveurs avec 237 membres, cette année le nombre a monté à 14 clubs avec 402 membres. Nous avons de ces clubs dans tous les comtés savoir:

Rivière-du-Loup	3
Rimouski	4
Matane	3
Matapédia	2
Bonaventure	1
Gaspé Nord	1

Tous les membres de ces clubs sont très intéressés et prennent les moyens nécessaires pour faire le développement normal des sujets qu'ils élèvent. Les parents prennent une part active aux succès de leurs enfants.

Dans les paroisses, où les clubs de jeunes éleveurs sont organisés, on remarque des progrès très prononcés en industrie laitière. Plusieurs de ces jeunes s'achètent des génisses de race pure pour en faire l'élevage; ces génisses prennent part aux expositions et se classent dans les premiers rangs contre les vieux éleveurs.

Afin d'encourager ces jeunes les ministères provincial et fédéral donnent des octrois de 50 pour cent chacun pour les expositions annuelles tenues dans chaque paroisse où ces clubs existent. Ces expositions attirent beaucoup de cultivateurs qui profitent des renseignements donnés à ces démonstrations.

De plus, on organise un pique-nique annuel par comté pour choisir les concurrents qui doivent prendre part au pique-nique régional tenu à un endroit central d'un district. A ce pique-nique régional, un concours est organisé sur quatre classes de vaches laitières. Des questions sont posées demandant l'explication du placement de ces classes de vaches ainsi que quelques questions sur l'élevage. Un octroi est donné par le Ministère Fédéral d'Agriculture aux différents gagnants la journée même. Les deux équipes gagnantes se composant chacune de deux jeunes éleveurs du même club prennent part au concours Provincial d'expertise tenu à Sherbrooke afin de choisir les meilleurs équipes pour le concours entre provinces.

Cette année, notre région a pris part au concours provincial de veaux et de génisses d'un an tenu à l'Exposition d'hiver à Sherbrooke. Dix têtes y ont été montrées avec d'assez bon succès.

Les clubs de jeunes éleveurs peuvent se classer parmi les moyens les plus favorables au développement des bovins dans notre province, tant au point de vue du type, de la conformation, et du rendement laitier. Ces jeunes éleveurs seront nos éleveurs de demain et il faut les encourager.

* * *

L'industrie porcine vient en deuxième place et va de pair avec l'industrie laitière. Le nombre de porcs de la région est de 58,220, comprenant les porcs de marché et les truies d'élevage.

Durant ces dernières années une augmentation notable s'est fait sentir dans cette industrie. Les marchés sont meilleurs et les prix de vente plus élevés, ce qui a permis à nos éleveurs de réaliser de bons profits.

Nous avons 53 éleveurs dans le district faisant l'élevage de porcs de race pure; ils fournissent aux éleveurs les verrats nécessaires pour le service des truies d'élevage. Ces verrats sont achetés avec primes des ministères provincial et fédéral.

Le Ministère fédéral d'Agriculture accorde une prime de $9.00 à l'acheteur d'un verrat âgé de plus de six mois approuvé par le Propagandiste Fédéral venant d'une truie de race pure, et une prime de $12.00 est payée à l'acheteur d'un verrat approuvé par le Propagandiste Fédéral, âgé de plus de 6 mois et venant d'une truie de race pure qualifiée à l'enregistrement supérieur.

Quelques-uns de nos éleveurs ont commencé à s'occuper de l'enregistrement supérieur et ont prouvé que le Bas du Québec n'est pas en arrière des autres régions de la province, car sur les éleveurs qui ont fait application tous ont passé avec succès.

Nous avons à l'heure actuelle neuf femelles à l'enregistrement supérieur avec un pointage variant entre 76 à 90 points.

Les règlements pour l'enregistrement supérieur sont les suivants:

1. Les truies entrées sous ce système et tous les verrats employés doivent avoir été enregistrés par le Bureau National Canadien d'enregistrement du bétail.

2. Pour profiter de ce système, l'éleveur doit maintenir un troupeau d'au moins trois truies et un verrat, ou être membre d'un cercle d'éleveurs de truies de race pure qui n'a pas entré moins de cinq truies.

3. Lorsqu'une entrée est approuvée, on remet à l'éleveur des formules d'entrée et des feuilles d'inscription de saillie, qui doivent être renvoyées au Ministère de l'Agriculture 60 jours au plus tard avant la mise bas.

4. Les inspecteurs nommés par le Ministère font tous les tatouages et les pesages; ils aident les éleveurs à tenir les registres privés du troupeau et les renseignements sur le fonctionnement du système.

5. Comme les animaux qui pèsent plus de 160 livres, après abatage et habillage, perdent des points, les éleveurs devraient s'efforcer de n'envoyer à l'essai d'abatage que des animaux qui pèsent aussi près de 200 livres que possible.

6. Il n'est pas nécessaire que les quatre porcs expédiés à l'essai d'abatage soient expédiés en même temps, chaque porc peut être expédié dès qu'il atteint le développement voulu.

7. Il n'est pas nécessaire que l'éleveur fasse abattre des porcs de plus d'une portée d'une même truie.

8. En expédiant à l'abattoir désigné, l'éleveur doit expédier, si cela est nécessaire, frais d'express à percevoir. Le Ministère paie les frais d'express. Lorsque l'éleveur est assez près de l'abattoir pour que la distance puisse être couverte en camion, il est tenu de livrer ses porcs à ses propres frais.

9. Il ne sera pas permis à une truie de compléter un essai d'abatage si sa portée compte moins de huit porcs, ni si elle a des porcs qui exhibent une tendance marquée à la castration imparfaite, aux ruptures, à l'hermaphroditisme, aux cheveux noirs dans les races blanches, ou à d'autres caractères déqualifiants de ce genre.

LA SEMAINE

MUSSOLINI, aux dernières nouvelles, serait disposé à entrer en pourparlers de paix avec la S. D. N.

* * *

LE déficit que prévoit l'administration Roosevelt pour le prochain terme fiscal serait de $1,000,000,000, a-t-il été annoncé.

* * *

DEPUTES et sénateurs français ont adopté le budget du gouvernement Laval après une séance qui a duré 23 heures.

* * *

UN congrès eucharistique national sera tenu à Québec en 1938 a annoncé Son Eminence le cardinal Villeneuve mardi dernier.

* * *

NEUF des quatre-vingt-dix élections du dernier scrutin provincial sont contestées. Les procédures sont prises en ce moment.

* * *

LE feu a détruit grange, dépendances, récoltes, animaux et machines agricoles chez M. Octave Côté, cultivateur de Ste-Luce, P. Q.

* * *

IL y a menace de révolte en Ethiopie, contre le gouvernement. En Italie Mussolini dément catégoriquement la rumeur qu'il y aurait eu mutinerie dans les rangs des armées en route pour le front africain.

* * *

M. Sam McBride a été élu maire de Toronto contre M. James Simpson premier magistrat sortant de charge. Le nouvel élu fût onze ans échevin, contrôleur 8 ans et a déjà été maire de la ville reine deux ans.

* * *

LE Dr F.-D. MacLean a été choisi pour remplacer le major John Bennett comme président de la Commission du prêt agricole canadien. La démission du major Barnett a été acceptée par le gouvernement fédéral.

* * *

FRANK SCHAFER, âgé de 17 ans, tente de s'enlever la vie après avoir assassiné W. O. Haynes, armurier de Montréal, Schafer n'a pas encore succombé aux blessures qu'il s'est infligées avec les revolvers pris chez sa victime.

* * *

L'HON. James Gardiner, ministre de l'Agriculture à Ottawa a été élu hier député du comté d'Assiniboia en Saskatchewan, par une très forte majorité sur son adversaire M. Wm Irvine, candidat du parti de la C.C.F. dont M. Woodsworth est le chef.

* * *

SI l'on en juge par le ton du discours de M. Roosevelt nos voisins du sud entendent rester neutres et en dehors de tout conflit armé. Le président de la république américaine condamne les chefs d'état qui veulent troubler le monde.

* * *

VINGT-TROIS prisonniers se sont révoltés à la prison de Ville-Marie et ont pris le contrôle de l'établissement. Le chef de la sûreté provinciale a dépêché une escouade qui a eu vite raison des rebelles et dont les principaux chefs furent amenés au bagne de Bordeaux.

D'APRES le dernier recensement fédéral on voit que la grande majorité des familles rurales vivent dans leurs propres demeures. Dans les régions rurales, 78.83% sont propriétaires tandis que dans les villes et cités canadiennes on ne compte de propriétaires que 45.55%.

* * *

AVEZ-VOUS renouvelé votre abonnement au "Bulletin de la Ferme"? Un bon poste de cinquante sous règle une année d'abonnement, qu'on y pense. C'est si bon marché que pas un seul cultivateur souhaitant être bien renseigné sur les marchés ne devrait se priver des services d'un aussi bon informateur.

* * *

LE traité de commerce passé par M. King avec le gouvernement américain est entré en vigueur le 1er janvier. On rapporte que mille têtes de bétail de boucherie de la province de l'Alberta ont été vendues à St-Paul, Minnesota.

* * *

LA Loire en France et la Tamise en Angleterre ont débordé à la suite des pluies torrentielles de ces derniers temps. En France, des centaines de familles sont sans abri et les dégâts matériels sont très élevés. En Angleterre les dommages sont très considérables dans le Berkshire.

* * *

ON mande de Londres qu'à la grande foire agricole organisée par les cultivateurs d'Angleterre le bacon canadien a remporté les deux premiers prix. Le service industriel du Canadien National qui a reçu cette bonne nouvelle ajoute qu'à la suite de cette exposition plusieurs commandes ont été placées au Canada.

* * *

M. J.-T. Fortin de Beauceville, père de M. Edouard Fortin, régistrateur du comté de Beauce est décédé à l'âge de 81 ans. Le défunt était le fondateur du journal hebdomadaire de la région "L'Eclaireur" de Beauceville. A M. Edouard Fortin et à sa famille, "Le Bulletin de la Ferme" présente ses plus vives sympathies.

* * *

LE Service industriel du Canadien National dit que l'Allemagne achète de plus en plus des fruits déshydratés du Canada. Ce pays goûte particulièrement nos pommes séchées et s'enquiert continuellement où il peut s'en procurer ici. Autrefois, le marché des fruits déshydratés pour l'Allemagne était les Etats-Unis.

* * *

DES représentants des neuf provinces canadiennes seraient convoqués à Ottawa vers la mi-janvier en rapport avec les relations financières entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces. La date de cette réunion importante serait fixée au 13 janvier. Les "canayens" évidemment ne sont pas superstitieux.

* * *

AVEC les quarante-huit millions de dollars que vient d'emprunter aux Etats-Unis le ministre des finances, M. Dunning au taux de 3¼%, le gouvernement canadien rachètera pour quarante millions d'obligations pour lesquelles le pays payait 4½% d'intérêt, près de trois millions de bons du trésor à 2% et 5,418,000 d'obligations provisoires du Can. National à 2 pour cent également.

* * *

N'EN déplaise à MM. les météréologistes l'hiver ne fait que commencer. Les Ours du Jardin Zoologique de Charlesbourg ont vu tomber la première neige sans émoi, bien au chaud dans leur épaisse pélisse noire ils ont enduré les premiers grands froids sans broncher, mais la veille de Noël malgré le beau temps et l'approche de la fête, ils ont senti l'engourdissement annuel les envahir. Et dédaigneux du réveillon ils se sont couchés le ventre vide. M. le Dr. Brassard, M.V., directeur du jardin, nous annonce aujourd'hui qu'ils sont profondément endormis sous la "balle" de paille qui leur sert de "cache". Ils ont sans doute été devancés au pays des rêves par leurs congénères sauvages, moins bien protégés contre le froid et la faim.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Les races bovines à l'Exposition de St-François-du-Lac

Il y a belle lurette que cette importante exposition agricole est passée puisque le rapport que nous soumet le secrétaire de la Société d'Agriculture qui organise chaque année cette foire locale est daté du 23 octobre et que c'est un des événements agricoles que la chronique du mois d'août aurait dû signaler. Une fois de plus il nous faut porter ce délai au compte de l'exiguité et du petit nombre de pages dont nous disposons pour nous excuser auprès des membres de cette Société d'Agriculture qui attachent, avec raison, une importance particulière à cet événement annuel de la vie agricole intense qui est le propre de ce district de la rive sud du St-Laurent, et qui compte, comme l'indique la liste des exhibits primés, un bon nombre d'éleveurs sérieux, voire même des cultivateurs qui comme M. Antonio Elie, tiennent un rôle important dans la vie publique et mettent le concours de leur influence au service de la cause d'importance primordiale de l'avancement de l'agriculture.

La liste des exposants dont l'application a été récompensée est très imposante elle vient confirmer l'idée que nous avons que l'exposition de St-François-du-Lac est une de nos plus belles et plus sérieuses expositions de comtés.

Si nous avons retardé la publication de ce rapport, nous prions les intéressés comme tous les lecteurs qui s'intéressent à la vie agricole de cette région où "Le Bulletin de la Ferme" compte d'excellentes et nombreuses recrues, que nous sommes indifférents aux initiatives sérieuses de sa population que nous désirons appuyer et promouvoir dans la mesure du possible chaque fois qu'on voudra bien nous en fournir l'occasion.

RACE BOVINE CANADIENNE

Taureau 3 ans et plus.—1er prix, M. Siméon Traversy.
Taureau 2 à 3 ans.—1er Ernest Lemaire; 2e Henri Grondin.
Taureau 1 à 2 ans.—1er Ariste Précourt.
Veau mâle moins d'un an.—1er Henri Grondin; 2e Siméon Traversy; 3e Ernest Lemaire; 4e Ariste Précourt; 5e Isidore Chapdelaine.

FEMELLES

Vache en lait 5 ans et plus.—1er Henri Grondin; 2e Siméon Traversy; 3e Ariste Précourt; 4e Ern. Lemaire; 5e Eugène Lavallée.
De 4 à 5 ans.—1er Ern. Lemaire; 2e Siméon Traversy; 3e Ariste Précourt; 4e Jos Chapdelaine.
3 à 4 ans.—1er Siméon Traversy; 2e Ariste Précourt; 3e Gaston Lemaire; 4e Ern. Lemaire.
Taures 2 à 3 ans vêlées.—1er Siméon Traversy; 2e Ariste Précourt; 3e Ernest Lemaire; 4e Henri Grondin; 5e Gaston Lemaire.
Taures 2 à 3 ans non vêlées.—1er Ariste Précourt; 2e Ern. Lemaire.
Génisses 1 à 2 ans.—1er Henri Grondin; 2e Siméon Traversy; 3e Ariste Précourt; 4e Ern. Lemaire; 5e Gaston Lemaire.
Génisses moins d'un an.—1er Siméon Traversy; 2e Jos. Chapdelaine; 3e Henri Grondin; 4e Ariste Précourt; 5e Gaston Lemaire; 6e Ern. Lemaire.

CONCOURS DE VEAUX CANADIENS

1er Siméon Traversy; 2e Henri Grondin; 3e Ariste Précourt; 4e Ernest Lemaire.

TROUPEAUX CANADIENS

1er Siméon Traversy; 2e Ernest Lemaire; 3e Henri Grondin; 4e Ariste Précourt.

RACE AYRSHIRE

Taureau 3 ans et plus.—1er Alfred Allard; 2e Paul Mondou.
Taureau 2 à 3 ans.—1er Alf. Proulx; 2e Arthur Lavallée; 3e Médéric Desmarais; 4e Georges Lemaire.
Taureau 1 à 2 ans.—1er Alf. Proulx; 2e Wilf. Côté; 3e Nap. Benoît; 4e Ern. Chapdelaine; 5e Jos. Parenteau.
Veau mâle moins d'un an.—1er W. Côté; 2e Alph. Proulx; 3e Jos. Parenteau.

FEMELLES

Vaches 5 ans et plus.—1er Alph. Proulx.; 2e Art. Lavallée; 3e Wilfrid Côté; 4e Nap. Benoît.
4 à 5 ans.—1er Alph. Proulx; 2e Wilfrid Côté; 3e Nap. Benoît; 4e Nap. Desmarais.
3 à 4 ans.—1er Wilfrid Côté.
Vache sèche 3 ans et plus.—1er Art. Lavallée; 2e Alph. Proulx; 3e Nap. Benoît.
Taures 2 à 3 ans.—1er Alph. Proulx; 2e Art. Lavallée; 3e Médéric Desmarais.
Taures 2 à 3 ans non vêlées.—1er Alphonse Proulx; 2e Lavallée; 3e Jos. Théroux; 4e Geo. Lemaire.
Génisse 1 à 2 ans.—1er Alph. Proulx; 2e W. Côté; 3e A. Lavallée; 4e N. Benoît; 5e Médéric Desmarais.
Génisse moins d'un an.—A. Lavallée, M. Desmarais, Ern. Chapdelaine, W. Côté, Alph. Proulx, Jos. Parenteau.
Concours Veaux Ayrshire.—1er Alph. Proulx; 2e Jos. Parenteau.
Meilleur troupeau.—1er Alph. Proulx; 2e Art. Lavallée; 3e Wilf. Côté; 4e Nap. Benoît.

PRIX SPÉCIAUX

Prix offert par MM. Schooner & Cie pour meilleure vache laitière de race Ayrshire, mérité par M. A. Lavallée.

Prix spécial offert par M. J.-Antonio Elie M.P., et La Banque Provinciale du Canada, pour le meilleur taureau âgé de 18 mois ou plus sans distinction de race.—1er Alphonse Proulx; 2e Alf. Allard; 3e Art. Lavallée; 4e Siméon Traversy.

RACE HOLSTEIN

Taureau 3 ans et plus.—1er Wellie Lachapelle; 2e Aug. Lefebvre; 3e Donat Gagnon; 4e Antonio Veilleux.
Taureau 2 à 3 ans.—1er Hervé Marsan; 2e Albert Parenteau; 3e Marcel Proulx.
Taureau 1 à 2 ans.—1er R. Proulx; 2e Albert Lefebvre; 3e Alcide Mondou; 4e Philéas Joyal; 5e Norbert Proulx.
Veau mâle moins d'un an.—1er Auguste Lefebvre; 2e Martial Lauzière; 3e Donat Gagnon; 4e Clovis Proulx; 5e Hervé Morvan.

FEMELLES

Vache 5 ans et plus. 1er A. Lefebvre; 2e Robert Proulx; 3e Clovis Proulx; 4e Norbert Proulx; 5e Marcel Proulx; 6e Auguste Lefebvre.
4 à 5 ans.—1er Albert Lefebvre; 2e Clovis Proulx; 3e Norbert Proulx; 4e Marcel Proulx; 5e Auguste Lefebvre.
Vache 3 à 4 ans.—Auguste Lefebvre; 2e Robert Proulx; 3e Albert Lefebvre; 4e Norbert Proulx; 5e Arthur Proulx.
Vache sèche 3 ans et plus.—Robert Proulx; 2e Albert Lefebvre; 3e Clovis Proulx.
Taures vêlées 2 à 3 ans.—1er H. Morvan; 2e Robt Proulx; 3e Norbert Proulx; 4e Auguste Lefebvre; 5e Albert Lefebvre.
Taures non vêlées 2 à 3 ans.—1er Robt Proulx; 2e Clovis Proulx; 3e Norb. Proulx.
Génisses 1 à 2 ans.—1er Albert Lefebvre; 2e Robert Proulx; Alcide Mondou; 4e Clovis Proulx; 5e Arthur Proulx.
Génisses moins d'un an.—Arthur Proulx; 2e Clovis Proulx; 3e Alcide Mondou; 4e Norbert Proulx; 5e Robert Proulx; 6e Auguste Lefebvre; 7e Emile Lachapelle; 8e Albert Lefebvre.

CONCOURS VEAUX HOLSTEINS

1er Auguste Lefebvre; 2e Norbert Proulx; 3e Albert Lefebvre; 4e Robert Proulx; 5e Marcel Proulx.

MEILLEUR TROUPEAU HOLSTEIN

1er Robert Proulx; 2e Albert Lefebvre; 3e Auguste Lefebvre; 4e Norbert Proulx.

Prix spécial offert par les éleveurs de bétail Holstein.

1er Robt Proulx; 2e Albert Lefebvre.

PRIX SPECIAUX

Une tonne de grain pris offert conjointement par les brasseries Frontenac et Molson pour le meilleur troupeau laitier sans distinction de races et divisé comme suit selon le mérite:

1er Alphonse Proulx; 800 lbs; 2e Arth. Lavallée, 600 lbs; 3e Siméon Traversy 400 lbs; 4e Robert Proulx, 200 lbs.

Prix spécial offert par "Le Bulletin de la Ferme" pour les trois meilleures femelles d'un même troupeau:

1er Art. Lavallée 3 ans d'abonnement; 2e Robert Proulx, 2 ans d'abonnement 3e Alph. Proulx, 1 an d'abonnement

RACES OVINES

Leicester race pure

M. Paul Mondou a pris les premiers prix dans toutes les classes de mâles et de femelles.

Pour la race Oxford, M. Anatole Fontaine, rafle tous les premiers prix. M. Hervé Morvan obtenant le deuxième argent pour son exhibit dans la classe des brebis de un à 2 ans.

Dans les classes de moutons Shropshire MM. Médéric Desmarais et Anatole Fontaine se sont partagé les prix prenant presque à tour de rôle les premiers et deuxième argent.

M. Arthur Lavallée, seul exposant de types de race South Down Hampshire a présenté de bons sujets méritant les premiers prix.

Plusieurs exhibits de moutons croisés furent présentés aux juges, les premiers allant aux éleveurs suivants: Joseph Labonté et Anatole Fontaine, le premier se classant fréquemment à la tête de plusieurs classes.

RACES PORCINES

Grand Yorkshire:

Verrats un an et plus.—1er Ed. J.-B. Lemire; 2e Art. Lavallée; 3e Ph. Joyal.
Verrats de l'année.—1er J.-R. Lemire; 2e Eug. Turcotte; 3e Alphée Laramée; 4e Art. Lavallée; 5e J.-B. Morissette.
Truies 2 ans et plus.—Art. Lavallée; 2e Eug. Turcotte.
Truies un an.—1er Art. Lavallée; 2e J.-B. Lemire; 3e Alb. Parenteau; 4e Rvd. Donat Lavallée.
Truies de l'année.—1er J.-B. Lemire; 2e P. Mondou; 3e Eugène Turcotte; 4e Donat Lavallée; 5e Laurier Turcotte.

M. Art. Lavallée exposait un couple de sujets de race Berkshire qui furent primés.

Plusieurs exhibits de porcs croisés furent soumis au juge les premiers prix allant à MM. Siméon Traversy, Hervé Morvan et J.-B. Lemire.

ESPECE CHEVALINE

Chevaux lourds

Etalons 4 ans et plus.—1er Zéphirin Roy; 2e Antonio Elie.
Etalon 3 à 4 ans.—1er J.-E. Fontaine.
Jument.—1er prix J.-E. Fontaine.

RACES LÉGERES

Etalon 4 ans et plus.—1er Julien Fagnan.
Jument et poulain.—1er Alb. Lefebvre; 2e Ed.-J'-B. Lemire; 3e N. Benoît; 4e R. Lambert; 5e Elphège Brouillard; 6e Robert Proulx; 7e Alb. Parenteau.
Pouliche 3 à 4 ans.—1er Dorius Chamberland; 2e Auguste Lefebvre; 3e Hervé Morvan; 4e H. Véronneau.
Pouliche 2 à 3 ans.—1er D. Crevier; 2e D. Chamberland; 3e J.-B. Dupuis; 4e Roméo Brouillard.
Pouliche 1 à 2 ans.—1er D. Chamberland; 2e Alb. Lefebvre; 3e R. Lambert; 4e N. Benoît.
Juments 1200 lbs et plus.—1er D. Cournoyer; 2e Ern. Chapdelaine; 3e Auguste Lefebvre; 4e Elie Lefebvre.
Jument légère.—1er J.-B. Dupuis; 2e Alb Lefebvre; 3e Auguste Lefebvre.
Chevaux de voiture 1,200 et plus.—1er Philéas Joyal; 2e Alcide Desrosiers; 3e Geo. Parenteau.
Chevaux légers de voiture 1,100 lbs et moins.—1er Geo. Lemaire; 2e Bruno Jutras; 3e Omer Brouillard.
Paire de chevaux de traits 1,200 et plus.—1er C.-Ed. Descôteaux.
Chevaux de traits 1,100 et moins.—1er Martial Lauzière; 2e Simon Traversy; 3e Walter Boisvert.

Prix spécial offert par les éleveurs de chevaux de la Baie du Febvre, pour les meilleurs poulains venant de leur étalon Lord Masterpiece; 1er Ed.-J.-B. Lemire; 2e Robert Proulx; 3e Albert Lefebvre; 4e Nap. Benoît.

Prix spécial offert par M. Julien Fagnan et gagné par M. Elphège Brouillard.

Histoire de deux fermiers

Deux fermiers vivaient sur des terres avoisinantes. Le premier, John Steeple, possédait un troupeau composé de 30 vaches, tandis que son voisin, James Chaney en avait 24 et des plus belles.

Comme le prix du lait était, il y a quatre ans, comparativement bas et que par contre, le fourrage se vendait très cher, tous deux crurent bon, par mesure d'économie, d'apporter quelques modifications. Et dans ce but on cessa d'enrichir par d'heureuses additions de mélasse, le blé et le foin destinés aux animaux de la ferme. Aussi les résultats ne se firent-ils pas attendre. La production du lait baissa rapidement ainsi que leurs modestes revenus. Cette baisse s'accentua si bien que John Steeple se vit bientôt forcé, après avoir essuyé quelques pertes, d'enrichir ses produits comme par le passé. De nouveau la chance lui sourit et depuis deux ans il a bouclé son budget annuel avec un léger surplus. Son voisin, lui, s'entêta à ne vouloir rien changer à sa décision. Aussi de déboires en déboires et obligé de mettre en vente la moitié de son troupeau, il eut à peine de quoi vivre durant

(Suite au dernier couvert)

SECTION FEMININE

Formation du caractère de l'enfant

IV

L'ESPRIT DE CONCILIATION

"L'esprit de conciliation est une forme de la charité qui pousse l'homme à prendre tous les moyens pour conserver l'harmonie ou la rétablir."

Or, l'âme est comme une symphonie où l'intelligence, le cœur et la volonté doivent être d'accord. Cette symphonie, l'esprit de conciliation la réalise puisqu'il amène *l'intelligence* à comprendre la nécessité de la charité, le *cœur* à la désirer, la *volonté* à prendre les moyens requis pour y arriver.

Le caractère conciliant recherche ce qui rapproche, évite ce qui divise, par conséquent, son souci est de demeurer en bons termes avec tous. A cette fin, les sacrifices exigés pour le maintien de la paix ne lui coûtent pas.

Pour atteindre ce but, qui n'est autre que la compréhension et la pratique parfaite du vrai sens chrétien, il suffit de regarder haut et de fixer ses yeux sur des exemples de nature à stimuler nos facultés. L'Evangile est l'exemple souverain des éducateurs chrétiens.

* * *

Après avoir ainsi fixé nôtre regard en haut, appliquons au foyer familial la notion juste de l'esprit de conciliation et les conséquences qui en découlent. Comme l'âme, la famille offre trois éléments. Et de l'accord de ceux-ci naîtra l'harmonie, la paix, le bonheur au foyer et ensuite dans la société dont la famille est appelée à juste titre la cellule initiale.

RAPPORTS DES PARENTS ENTRE EUX

AMOUR: Parmi les devoirs imposés par le sacrement du mariage, il semble bien que celui de la charité, principe de tous les autres, en soit le plus important et en facilite l'accomplissement. N'est-il pas indispensable que les esprits se comprennent, que les volontés s'accordent, que les caractères se plient et se fassent de mutuelles concessions? Or, cette fusion des âmes ne s'opère pas sans quelque peine, sans quelque choc, même, mais tout s'adoucit et s'harmonise bientôt sous l'influence de la grâce divine et d'un amour réciproque.

L'entente ne sera donc bien gardée au foyer que par cet amour mutuel sincère, profond, surnaturel qui inspire le respect et rend agréables, sinon toujours faciles, les sacrifices que la vie commune engendre et dispose aux plus héroïques dévouements quand ceux-ci deviennent nécessaires.

RESPECT: De l'amour, comme nous l'avons dit plus haut découle naturellement le respect qui évite toute parole blessante, toute allusion désagréable. Et si parfois, comme l'occasion peut s'en présenter, les idées varient sur une même question, les parents qui se respectent n'en viendront jamais aux mots blessants, surtout devant les enfants, dont l'intelligence est comme une cire molle sur laquelle se gravent toutes les emprintes.

DÉVOUEMENT: Des esprits ainsi liés par l'amour et le respect, se dévouent aisément l'un pour l'autre. Aux heures de prospérité et de bonheur, tout rend facile ce dévouement, mais, hélas! il se présente parfois de lourdes épreuves qui appesantissent le fardeau de la vie. Dans de telles circonstances, l'homme s'aigrit facilement. Quelle sera la conduite de la femme dans cette période critique où l'accord est en jeu? Elle fait d'abord appel à ses convictions religieuses; sa foi l'éclaire sur ses devoirs plus encore que sur ses droits. Elle évitera toute discussion, laissera tomber sans y répondre, tout blâme injuste, toute parole irritante; elle supportera l'indifférence, se montrera même plus prévenante, plus économe, plus soigneuse, plus ordonnée, plus sacrifiée: voilà ce qu'inspire la prudence et la volonté ferme de faire son devoir, tout son devoir et même beaucoup plus que son devoir.

* * *

Mais il ne faut pas en rester là, car, puisque la famille n'existe pas sans enfants, parents et enfants ont, les uns envers les autres, des obligations dont le maintien contribue à l'harmonie de l'ensemble.

RAPPORTS DES PARENTS AVEC LES ENFANTS

DROITURE: Les parents sont toujours tenus de dire la vérité à leurs enfants bien qu'ils n'aient pas à leur dire *toute* la vérité. En matière d'éducation, la première loi, c'est la mutuelle confiance, et toute influence éducatrice serait tenue en échec si l'enfant pouvait soupçonner seulement que sa confiance puisse être trompée. En éducation comme en bien d'autres choses, la meilleure façon d'être adroit, c'est d'être droit. Si la douceur gagne les cœurs, la droiture se les attache.

JUSTICE: En outre, des parents vraiment raisonnables, des parents chrétiens, surtout quels que soient leurs sentiments pour leurs enfants, sympathie ou antipathie, s'élèvent, avec la grâce de Dieu, au-dessus de leurs impressions, et les dominent. Dans les récompenses comme dans les punitions, ils donneront à chacun ce qui lui est dû en justice. De cette sorte, la tendresse, unie à la justice, étouffera toute jalousie, toute peine ou dissentiment et fera régner la paix au sein d'une famille bénie de Dieu.

DOUCEUR: La douceur n'exclut certes pas les réprimandes, les corrections, mais elle doit y présider de telle sorte que les enfants puissent se rendre compte que si les parents les punissent, c'est par devoir et non pas par plaisir ni parti pris. Les parents devraient toujours être aux yeux de leurs enfants, l'image vivante, agissante de la *bonté*, de la *justice*, de la *vérité*.

* * *

RAPPORTS DES ENFANTS AVEC LES PARENTS

RESPECT: Le respect des parents c'est l'amour dans sa noblesse divine. Voilà donc le fondement de l'autorité dans la famille. L'enfant doit aimer, respecter et aider ses parents. Il dépend de son père et de sa mère comme d'un principe; de là vient qu'il leur doit respect et soumission. Ces deux nobles sentiments, le christianisme les a sanctifiés. Dieu a montré Lui-même l'importance du premier en en faisant un commandement: "Honore ton père et ta mère afin de vivre longuement." Ce sentiment de respect, baptisé du nom spécial de piété filiale, est une tendre vénération pour les représentants de Dieu auprès de nous et donne à la vie familiale, où l'ordre et la concorde règnent en maîtres, un charme incomparable.

OBEISSANCE: Quant à l'obéissance, elle découle naturellement du respect puisqu'elle est un *hommage* par lequel l'inférieur reconnaît les droits du supérieur sur lui. Et le maintien des droits de chacun n'est-il pas une source de paix et de bon accord? D'ailleurs, l'exemple de Jésus obéissant à Joseph et à Marie restera toujours le plus convaincant modèle de la conduite des enfants à l'égard des parents.

ASSISTANCE: La troisième par laquelle se manifeste l'amour dû aux parents est l'assistance. Que sera cette assistance? Elle consiste à pourvoir aux besoins, non-seulement temporels, mais encore spirituels de ceux à qui l'on doit tout, puisqu'ils sont les auteurs de nos jours. C'est le moyen, semble-t-il, de consolider le lien qui unissait déjà les enfants aux parents. Mais les devoirs des enfants ne se bornent pas là, ils se doivent entre eux des rapports de charité, d'indulgence, de soutien.

RAPPORTS DES ENFANTS ENTR'EUX

CHARITÉ: "Si la charité est la source de l'affection, l'affabilité en est l'aimable dispensatrice." Elle double le prix des actes de dévouement et de zèle inspirés par l'affection, par la tournure gracieuse qu'elle leur donne. Mais pour la posséder, il faut savoir se défaire de son égoïsme; se faire tout à tous; il faut s'assouplir et se rendre endurant, etc. C'est la première condition pour tenir les enfants unis par les liens d'une mutuelle affection. De cette condition en découle une seconde, d'une aussi grande importance: l'indulgence.

INDULGENCE: Inévitablement, dans un foyer qui groupe plusieurs enfants il se rencontre différents tempéraments d'où résultent parfois des chocs inévitables. Or, pour conserver la paix, il suffira au plus âgé de céder en faveur du plus jeune, au plus fort, en faveur du plus faible. Il suffira aussi de faire la part des caractères, usant envers chacun d'une indulgence éclairée à la lumière de l'Evangile qui dit: "Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qui te fût fait à toi-même. Comme complément des deux éléments de paix, ne pourrions-nous pas ajouter le soutien?

SOUTIEN: "A l'opposé de l'égoïsme qui, concentré en lui-même, est froid à l'égard du prochain, la générosité du cœur s'émeut à son sujet et se porte à lui être utile dans les circonstances difficiles ou pénibles dans lesquelles il se trouve". Ainsi, les enfants, unis entre eux par les liens, non seulement de la charité, mais par ceux du sang, devront s'appliquer à sympathiser et à se rendre de mutuels services: "On a souvent besoin d'un plus petit que soi." Chaque enfant, pénétré alors de son utilité, se rendra compte de l'importance du soutien fraternel.

De l'exercice de ces aimables vertus, synthèse des devoirs familiaux, résultera le bien-être au foyer, lequel aura sa répercussion dans la société.

"Maintenons donc ce bel ordre voulu par Dieu, et notre Patrie, comme notre race, en retirera les meilleurs fruits.',

Le cercle "ROC AMADOUR", de l'A.C.J. F.C.

SECTION DES FERMIÈRES

L'Eposition agricole de St-François-du-Lac

EXHIBITS PRIMÉS

INDUSTRIE DOMESTIQUE ET CONSERVES

1 pain domestique.—1er Conrad Durand; 2e G. Biron; 3e Adjutor Beaulac; 4e Hercule Joyal.

6 petits pains à la poudre à pâte.—1er Jos. A. Boisvert; 2e Donat Gagnon; 3e Arthur Maher.

1 gâteau économique aux fruits.—1er Willie Parent; 2e Léonidas Forcier.

6 biscuits à l'avoine roulée.—1er Joseph A. Boisvert; 2e Lindor Melançon; 3e Mme Vve Dr. A.-O. Comiré.

6 beignes.—1er Hercule Joyal; 2e Emile Cournoyer; 3e J. Théroux.

Fudge au chocolat.—1er Emile Cournoyer; 2e Mme Vve Dr. A.-O. Comirę; 3e Deus Cournoyer.

Conserves de viande (bœuf).—1er Emile Cournoyer; 2e Romuald Généreux; 3e Deus Cournoyer.

Conserves de légumes, petites fèves en gousses.—Deus Cournoyer; 2e Hercule Joyal; 3e Arthur Maher.

Conserves de fruits (fraises).—1er Lindor Melançon; 2e Deus Cournoyer; 3e Hercule Joyal.

Savon non cuit.—1er Hercule Joyal; 2e Emile Cournoyer; 3e Léonidas Forcier.

Une gerbe de fleurs.—1er Frs. Lachapelle; 2e Donat Gagnon; 3e Jos.-A. Boisvert.

Mlle METHOT, juge.

CONFECTION DOMESTIQUE

Etoffe foulée, 3 vgs.—1er Louis Joyal; 2e Abondius Desmarais; 3e Geo. Parenteau.

Etoffe légère, 3 vgs.—1er Hercule Joyal; 2e prix Jos. Anselme Lafond; 3e Jos. Larochelle; 4e Ovila Denoncourt.

Flanelle simple 3 vgs.—1er Hercule Joyal; 2e Louis Joyal; 3e Abondius Desmarais; 4e Alphée Mondou.

Flanelle croisée, 3 vgs.—1er Jos.-Anselme Lafond; 2e Hercule Joyal; 3e Abondius Desmarais.

Toile simple, tissée sur coton 3 vgs.—1er E. Lindor Melançon; 2e Hercule Joyal; 3e Dorila Parenteau; 4e Wilfrid Côté.

Toile croisée, 3 vgs.—1er E. Lindor Melançon; 2e Omer Potvin; 3e Jos. Anselme Lafond; 4e Hormisdas Paquette.

Une pièce de toile carreautée.—1er Hercule Joyal; 2e Léonidas Forcier; 3e Emile Cournoyer; 4e Jos.-Anselme Lafond.

Une couverture reversible.—1er Jos.-Anselme Lafond; 2e D. Gagnon.

Couverte de lit, tissée simple.—1er Frs Lachapelle; 2e Jos.-Anselme Lafond; 3e Médéric Desmarais.

Couverte de lit, laine tissée croisée.—1er Alphée Mondou; 2e Hercule Joyal; 3e Léonidas Forcier; 4e Jos.-Anselme Lafond.

Catalogne de lit.—1er Jos.-Anselme Lafond; 2e Alphée Mondou; 3e Frs. Lachapelle; 4e Médéric Desmarais.

Carpette tissée.—1er Frs. Lachapelle; 2e Jos. Lachapelle; 3e Hercule Joyal; 4e Jos.-Anselme Lafond.

Couvre-pieds tissé à la note ou frappé.—1er Emile Cournoyer; 2e Frs. Lachapelle; 3e Omer Déjarlais.

Couvre-pieds piqué à l'aiguille, non lavé.—1er Arthur Côté; 2e Dorila Parenteau; 3e Louis Joyal; 4e Deus Cournoyer; 5e Omer Potvin; 6e Hercule Joyal.

Une écharpe tissée.—1er Romuald Généreux; 2e Hercule Joyal; 3e Ovila Denoncourt; 4e Donat Gagnon.

Un habit refait pour garçonnet.—1er Gonzalve Biron; 2e Joseph Parenteau; 3e Arthur Maher; 4e Hercule Joyal.

Une robe pour fillette.—1er Emile Cournoyer, 2e Nazaire Arpin; 3e Ernest Lemaire; 4e Ovila Denoncourt.

Châle en laine, tricoté.—1er Abondius Desmarais; 2e Emile Bourque.

Un chemin de table, broderie blanche.—1er Ernest Lemaire; 2e Willie Parent.

Un centre, broderie de couleurs.—1er Henri Grondin; 2e Emile Cournoyer.

Un centre tricoté.—1er Ernest Lemaire; 2e Eddie Forcier; 3e Gaston Lemaire; 4e Willie Parent.

Bas tricotés à la main.—1er Amable Lupien; 2e Hercule Joyal; 3e Joseph A. Boisvert; 4e Gonzalve Biron.

Bas tricotés à la machine.—1er Joseph-A. Boisvert.

Mitaines tricotées, laine domestiques.—1er Alphée Mondou; 2e Léonidas Forcier; 3e Emile Lachapelle; 4e H. Joyal.

Gants tricotés.—1er Hercule Joyal; 2e Alphée Mondou; 3e Léonidas Forcier; 4e Frs. Lachapelle.

Deux écheveaux de laine filée.—1er Hercule Joyal; 2e Romuald Généreux; 3e Amable Lupien; 4e Donat Gagnon.

Tapis crochetés avec guénilles.—1er Louis Joyal; 2e Lucien Pelletier; 3e Joseph Larochelle; 4e Arthur Maher; 5e Emile Cournoyer.

Tapis crocheté avec laine.—1er Nazaire Arpin; 2e Emile Cournoyer; 3e Dorila Parenteau; 4e Joseph Larochelle.

Une paire de souliers de confection domestique.—1er Arthur Maher; 2e Amable Vanasse; 3e Jos. Anselme Lafond; 4e Eddie Forcier.

Comptabilité agricole.—1er Joseph Théroux; 2e Gonzalve Biron; 3e Alphée Laramée.

Ouvrage en bois, un morceau.—1er Théodore Fortin; 2e Jean-Maurice Allard; 3e Hervé Morvan.

Mlle CORINNE METHOT, juge.

ALFRED ALLARD, sec.-trésorier

NOTRE FEUILLETON

LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

— Je viendrai, Madame Molinié, repartit l'abbé... Nous irons tous !

L'entrain était revenu.

Il flottait dans la salle comme un air de gaieté.

On s'intéressa enfin au menu, d'ailleurs fort distingué, qu'offrait M. le conseiller.

Le velouté au tapioca fut fort apprécié... De même le filet de bœuf aux morilles assaisonné de vin blanc sec du pays... Céline excellait encore à préparer le céleri à la tomate, et, en cette fin de saison on ne pouvait trouver meilleur légume. Quant au gigot, il fut un peu oublié en présence du magnifique foie gras que M. Beaudouin avait coutume de faire servir à la fin des repas avec une onctueuse salade.

Tante Victoire se réservait pour le dessert.

Elle ne fut pas déçue: son cousin avait eu bon goût.

Céline apporta un gâteau de châtaigne recouvert d'une légère carapace de chocolat, d'un noir lustré comme la peau d'un marron, et, bientôt après, une splendide croustade, chaude, craquante, embaumant de la bonne pâte beurrée dont elle était faite et des pommes qui la garnissaient.

Tante Victoire la goûta, y revint, considéra longuement le feuilletage, et finalement elle déclara que la croustade était passable, convenable, savoureuse, excellente, presque aussi bonne que celle qu'elle avait faite pour le dernier réveillon de Noël.

Tout s'arrangeait fort bien, et vers le milieu de l'après-midi, sous la douce chaleur du soleil d'hiver, le petit groupe passait le pont de Viaur et gravissait le raidillon qui, au-dessus de la route sur arceaux longeant la rivière, conduit directement aux ruines du château et de là à la terre de la Glacière.

A mesure que l'on montait, la vie devenait superbe. Le village apparaissait tout entier avec les routes si pittoresque qui s'en échappent et la couronne de montagnes qui l'encadrent.

Le conseiller marchait devant avec Octave. Il s'arrêtait souvent, détaillant les beautés du paysage, s'attardant à décrire ces vallées, ces routes serpentant en tous sens, ces petits bois, ces maisons qui paraissaient vouloir se dissimuler au revers des collines et dont chacune évoquait pour lui un souvenir d'enfance, une promenade, un incident.

A quelques mètres suivaient tante Victoire et l'abbé Séguy. Ils parlaient du château, des familles seigneuriales qui s'y étaient succédé. Le plus étonné était l'abbé: il n'aurait jamais soupçonné que Mme Molinié pût s'intéresser à ces détails historiques. En réalité, elle était toujours obsédée par l'idée du trésor et les explications fantaisistes de Malafette.

Augustine allait d'un groupe à l'autre. Elle savait fort bien qu'il s'agissait d'un projet pour elle, d'une rencontre ménagée à dessein. Le billet de son parrain ne lui avait laissé aucun doute à cet égard.

Son avenir dépendait peut-être de l'impression qu'elle allait produire. Suivant les jeux de lumière ou le genre de coiffure, ses cheveux paraîtraient jaune carotte ou blond vénitien, sa figure serait pouponne ou aurait un air de fraîcheur, ses lèvres retomberaient ou prendraient un pli enjoué.

Aussi avait-elle soigné sa mise. A la place de la petite toque, elle portait maintenant un grand chapeau de soleil qu'elle avait à dessein choisi très simple. Le large bord qui avançait au-devant jetait sur son visage une ombre discrète, et Angèle lui avait dit que le ruban mauve qui le garnissait la flattait énormément.

Augustine marchait avec une certaine agitation, car, de plus en plus, Octave l'intriguait. Elle aurait voulu le dire, avoir près d'elle quelqu'une de ses amies: Juliette, la cadette du notaire, ou Marie-Louise, l'aînée du percepteur, et parler d'Octave, blaguer Octave et chanter à tue-tête sur un air de farandole: "Octave, mes amours!" afin de mieux cacher le désir secret qu'elle avait de lui plaire et d'être demandée par lui en mariage.

CHAPITRE V

L'OPINION DE L'ABBÉ SÉGUY

La terre de la Glacière ne se distingue guère des autres champs qui s'étendent en bandes longues et étroites sur le flanc de la montagne. Comme eux, elle est limitée au bas par un chemin creux parallèle au ruisseau, en haut par un sentier qui suit d'assez près la crête. Elle est bordée de cerisiers et de pommiers. Au milieu, un taillis s'avance en large pointe et la diminue d'autant.

C'est à la partie inférieure de la terre, non loin du chemin creux, au milieu d'un pré déjà envahi par les ronces, que les premières fouilles avaient été entreprises.

Il y avait là comme une large et longue fosse creusée presque à pic à une extrémité, tandis que de l'autre côté on y accédait par une pente douce.

On avait, en effet, découvert une cavité souterraine, mais de dimensions assez restreintes. Maintenant, les ouvriers étaient bloqués de tous côtés par une couche de vieux mortier et de gros cailloux qui paraissaient très épaisse.

On ne savait où s'orienter.

Maître Malafette était bien venu plusieurs fois, mais ses théories n'inspiraient aucune confiance aux ouvriers, et l'on se rappelait trop bien l'insuccès des fouilles qu'il avait faites dans son propre jardin et l'éclat de rire qui avait accueilli la découverte d'une faucille rouillée et de quelques tessons de bouteille.

C'était Rossignol, un brave maçon du village, qui, par égard pour la famille Molinié, avait accepté de diriger les fouilles. Mais une fois le geste fait et une première satisfaction donnée, il cherchait tous les prétextes pour interrompre les travaux et éviter à tante Victoire une dépense inutile.

Devant cette fosse qui ressemblait assez à l'issue d'un chemin creux, en présence de ce chantier misérable qui n'avait rapporté jusque-là qu'un méchant poids en fer, le petit groupe se sentit gêné. On ne voulait pas peiner tante Victoire et ici la moindre raillerie eût été sanglante. Elle-même se trouvait sans entrain et comme déconcertée. Aussi le conseiller, qui aimait beaucoup les arbres, se mit à suivre la rangée des pommiers, expliquant à Octave, malgré l'absence de fruits et le dénuement des branches, les diverses variétés de pommes qui étaient presque toutes représentées.

Ils pénétrèrent dans le taillis, et là, M. Beaudouin se frayant un passage avec sa canne, montrait l'aulne, l'ormeau, le saule, le chêne, le châtaignier et bien d'autres essences qui maintenant se confondaient toutes dans la même teinte grisâtre.

On se retrouva au bord du chantier comme au bord d'une tombe. Déjà, le doux soleil avait disparu derrière la haute montagne qui formait l'autre côté du vallon. Spontanément, chacun faisait mine de repartir. On allait se mettre en route lorsque tante Victoire, avec la meilleure foi du monde, s'écria:

— Dites donc, Monsieur le Curé, vous allez prendre votre livre d'heures et me réciter une prière spéciale pour la découverte d'un trésor !

Le cousin Gaston leva les bras, et sa canne montant droite vers le ciel fut comme le signe d'une exclamation attristée.

L'abbé Séguy était interloqué. Il voyait mieux que personne le côté pénible et sérieux de la situation. Il réfléchit; puis, brusquement, il déclara à tante Victoire que la chose était impossible et qu'il allait lui expliquer pourquoi.

Et ce fut le long du sentier, pendant qu'Octave et Augustine échangeaient un peu en avant leur premier entretien, que l'abbé Séguy fit à tante Victoire la petite morale qu'il méditait depuis longtemps.

— Vous comprenez bien, ma chère Madame Molinié, que si l'Eglise avait mis dans son rituel une prière pour la découverte des trésors elle aurait dû penser aussi aux joueuses de cartes et aux tireuses de loteries... Or, s'il est légitime de gagner une partie aux cartes, de tirer le gros lot à la loterie, ou de découvrir par hasard un trésor, il ne serait plus raisonnable ni honnête d'en faire son gagne-pain, sa première occupation, le principal emploi de sa vie...

— Mais je vous assure, Monsieur le Curé, que lorsque nous jouons au nain jaune, ni Lalie, ni Mme Bibal, ni Mme Robert, ni moi, nous n'avons l'intention d'y gagner notre vie...

— J'en suis persuadé, Madame! d'autant plus que, dans ce cas, vous ne pourriez gagner votre vie qu'en mettant les autres dans la misère... Aussi, je ne vous reproche pas vos parties de nain jaune, bien que votre cousin estime, non sans raison, qu'elles se prolongent un peu trop. Mais je trouve beaucoup plus grave l'attitude que vous avez depuis quelques semaines à l'égard du fameux trésor. Car ici vous paraissez jouer ce qui vous reste de fortune, vos dernières ressources, la sécurité de vos vieux jours, l'avenir d'Augustine!... Or, tout risquer, comme vous le faites, sur cet espoir, vous laisser hypnotiser par cela, j'estime que c'est une faute de présomption, ou, si vous le voulez, un manque de prudence chrétienne.

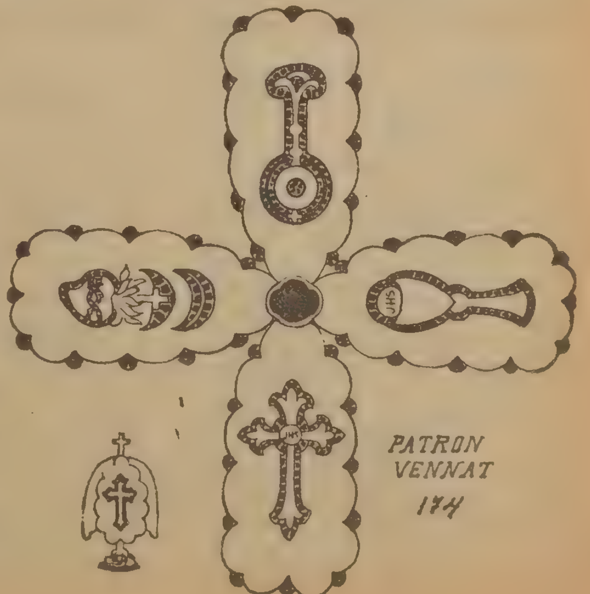
— Mais, Monsieur le Curé, puisque je suis sûre qu'il y a là un trésor !... Mon grand'père me l'a affirmé ! Cet emplâtre de Malafette est de cet avis! Rossignol est un ouvrier consciencieux !

— Eh bien! Madame, laissez-moi vous dire que votre certitude est illusoire et que vous n'avez absolument aucune chance de trouver ce trésor. Vous voyez bien? Les ouvriers ne savent maintenant où creuser! Vous n'avez aucune indication précise à leur donner! Et, surtout, quelles raisons avez-vous de croire qu'une fortune soit enfouie dans ce champ? Parce que votre grand-père vous a dit... En quels termes d'abord? Et qu'en savait-il ensuite?... Parce que maître Malafette vous a raconté une histoire tout à fait romanesque remontant à la guerre des Albigeois !... Réfléchissez !... Tout cela n'est pas raisonnable !...

— Mais Monsieur le Curé, vous devenez sévère !

— Et puisque j'en suis, Madame, à donner des conseils plus ou moins agréables, je crains qu'il n'y ait une lacune dans votre piété, dans vos convictions religieuses, d'ailleurs si sincères... Il me semble que vous ne voyez pas la vie sous son vrai jour... La vie, pour vous, doit être avant tout heureuse, facile: il faut qu'elle se passe agréablement... La pratique religieuse, le devoir d'état, doivent se plier à ce cadre et éviter d'être gênants... Et je me demande, Madame, si vous avez jamais saisi ce qu'il y a de beau, de grand, de méritoire, dans le travail de chaque jour, dans les sacrifices quotidien généreusement consentis, dans l'accomplissement des devoirs d'état, des devoirs de famille surtout!... Tenez, j'en reviens toujours à votre sœur Justine, qui se dévoue, qui donne le meilleur de son temps à l'œuvre d'éducation dont elle est chargée !...

(A suivre)



Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 314
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIEE. 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT: — (Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec $1.00
CITE de Québec et pays étrangers $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

DIVERS

CULTIVATEURS! Envoyez vos peaux pour être tannées à l'écorce de pruche, en cuir à botte, harnais ou lacet, chez **Jos. Potvin, Baie St-Paul.** Echantillons et Prix fournis sur demande.
Nos 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 P05

INCUBATEURS.—Trois incubateurs, capacité: 600, 400 et 250 œufs, à vendre à moitié prix. S'adresser à **G. Pigeon, Ste-Hénédine, Cté Dorchester, Qué.** 1 à 4 P73—5, 6 G

100 LBS DE BON SAVON A LAVER POUR $1.00.—Sur réception de $2.00 nous vous enverrons notre fameuse recette de savon, laquelle vous enseignera à faire 100 lbs de bon savon au prix de $1.00 le 100 lbs et ce qu'il faut faire pour le vendre facilement. S'adresser à **L.-G. Roy, Escourt, Cté Témiscouata, P. Q.** Nos 2, 3.—P05

COMMENT AI-JE PRIS DE 45 à 60 RENARDS en 4 à 5 semaines. Tout garçon peut prendre des renards avec ma méthode. Prix: $2.00. **W. A. Hadley, Stanstead, Qué.**
Nos 46, 48, 50, 52, 2, 4,—P65

ELECTRICITÉ POUR LES CULTIVATEURS INSTALLATION INGÉNIEUSE à très peu de frais, ($3.00 à $4.00); coûte absolument rien pour fabriquer l'électricité. Radio Plants complet $1.00. **E. Lamarche, C. P. 132 Vaudreuil, Stn, P.Q.**
No 2 P031

TRAPPEURS DE RENARDS.—Sur réception de $1.00 je vous enverrai ma méthode sûre et garantie pour prendre les renards sur la neige au piège ainsi que procédés pour désinfecter les pièges "50 pièges." S'adresser à **Roméo Blais, Village Blier, Cté Kamouraska, P. Q.** No 2 P05

VOICI ?

L'hiver qui s'annonce. Le nouveau stock d'automne et d'hiver est arrivé. Il est de bonne économie d'acheter les lignes suivantes aux bas prix exceptionnels suivants: Pardessus hommes et manteaux dames $2.50; robes 36c; casquettes 35c; blouses hommes 75c; manteaux enfants un an à 10 ans 65c. Aussi agents demandés dans chaque paroisse. Gros salaire en perspective. **J.-Nap. Fecteau, St-Zacharie, Cté Beauce, P. Qué.**
J.N.O.—x57

ROUET $6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.** J.N.O.

Coupons à vendre

de belle qualité, non tachés et sans marques, mesurant de 3 à 6 verges de longueur. Sur réception de $2.00 plusieurs bouts sont envoyés formant un gros paquet. Ces coupons sont de soie, crêpe, broadcloth, voile, flanellette, piqué, guingham, denim, etc., etc. le tout malle payée. Notre seul but est de vous donner satisfaction en vous servant bien afin que vous renouveliez vos commandes. S'adresser à la maison **Faucher & Frères, St-Zacharie, Qué.** No 53-54—P001

Madame ou Monsieur

J'expédie toute commande de graines de jardin à partir d'un paquet à 10 paquets et cela à .05 cts le paquet, de 10 paquets et plus le prix en est de .04 cts le paquet et toujours transport payé. Toute personne qui vendra 50 paquets à .05 le paquet aura droit à une jolie prime valant .75c chacune. Je suis sûr que à de tels prix vous me favoriserez de votre commande sous peu. Toute commande doit être accompagnée d'un Bon de Poste. **Ed. Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boite Postale No 33, Saint-Zacharie, Cté de Beauce P. Q.** 4 an. Gra. Nos 1 à 12 inc. P421

Merveilleuse découverte sauvage

Contre constipation et digestion, troubles de l'estomac et des intestins. Le merveilleux Sirop Sauvage des bois Faites-en l'essai d'une bouteille pour mieux vous convaincre. $1.50 bouteille 16 onces. Aussi onguent MIRO, contre hémorrhoïdes, brûlures, coupures etc. Adressez toute commande à: **J.-Nap. Fecteau, St-Zacharie, Qué.** Seul vendeur autorisé au Canada. J.N.O.—x05

Set à Toilette



GARCONS ET FILLES, gagnez un des nombreux cadeaux en vendant des articles de bijouteries et nouveautés de 05 à 20 cts. **Montre, Poupée, Kodak, Aluminium, etc.**

Ecrivez pour catalogue

Dominion Novelty Co. Reg'd
251 D. rue St-Joseph. Québec.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Ecrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73

ARGENT PAYÉ chaque semaine pour la vente de nos arbres et arbrisseaux garantis. Chaque propriétaire achètera pour remplacer les pertes de 1933-34. Ecrivez **Luke Frères, Limitée, Pépiniéristes, Montréal.** No 2 X 78

Position demandée

FABRICANT DEMANDE POSITION.—Fabricant de beurre diplômé, expert-essayeur, pouvant, fournir d'excellentes références demande position. S'adresser immédiatement à **Case J. L. Bulletin de la Ferme, Case 159, St-Roch, Québec.**
J. N. O.—D.H.

Réparons Clippers

AIGUISONS LAMES DE CLIPPERS sur machineries automatiques. Perfection, Ouvrage garanti comme des neuves ou argent remis. Vendons tous accessoires de clippers. Continuez à expédier par malle à **R.-H. Janelle, Pierreville, Qué.**
Nos 52, 53, 54 55 56, 57, 58, 59 G60, 61, 62, 63 P.26

AIGUISAGE DE LAMES DE CLIPPERS de toutes sortes 35 cts le set. Satisfaction garantie. Pour cheveux 20 cts. S'adresser à **Henry Jutras, N.-D. de Pierreville, P. Q.**
Nos 52, 53, 54 P14

"CLIPPERS".—Lames de toutes sortes, aiguisées sur machines automatiques spéciales, ouvrage parfait garanti, 25c set, couteaux de hache-viande, 15c **Herménégilde Fontaine fils, Notre-Dame, Pierreville, Qué.** Nos 2, 3, 4 P05

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES (CLIPPERS) de toutes sortes, prix .35 le set avec satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de Clippers. Lames neuves $2.75 la paire. Nouvelle main clipper pour tondre chevaux et moutons, etc., prix $7.50 complète. Charrue à neige $40.00. Adresse: **Wilfrid Fontaine, Pierreville, Qué.**
4 ann. gr. Nos 2 à 13 incl. P19

Poussins à vendre

POUSSIN D'UN JOUR BADEN.—Poulettes et cochets d'un jour. Aussi poulettes adultes et cochets d'élevage. Commandez vos poussins de bonne heure et prenez avantage de notre offre spéciale. Poussins engendrés par mâles pedigrés de deuxième génération venant de poules de 200 œufs. **Baden Electric Chick Hatchery, Boite 7, Baden, Ont.**
Nos 52, 2, 4, x 951—M. P.

Animaux à Vendre

A VENDRE OU A ÉCHANGER ÉTALON. — Percherons Belges, canadiens. Jument Percheronnes tout âge. **Wilfrid Labbé, Victoriaville, R. R. No 2.**
Nos 51, 52, 53, 54—P52

A VENDRE GÉNISSES AYRSHIRE de 1 an et 2½ ans; doit donner veau à l'été, aussi chiens Danois de 4 mois. S'adresser à **Jos. Leclerc, fils, St-Charles, Cté Bellechasse.** No 2—P05.

Fruits et légumes

Les arrivages de fruits et légumes ont été moins considérables durant la semaine se terminant le 2 janvier. Il est entré sur le marché de Montréal 105 wagons contre 119 la semaine précédente. Le rapport de la Division des fruits d'Ottawa enregistre 7 wagons de pommes, 25 de pommes de terre, un d'oignons, 20 de fruits assortis, 22 de légumes divers; six de bananes et 24 wagons de fruits tropicaux.

Sur 25 wagons de pommes de terre, Québec en fournit deux, la balance est consignée par le Nouveau-Brunswick. Les prix se maintiennent à $1.05 à $1.10 pour la Montagne Verte de Québec No 1 et 90 à $1.00 pour la pomme de terre blanche. La demande s'améliore lentement et le marché reste ferme. Les mêmes prix sont rapportés pour la ville de Québec.

Prix de dernière heure

7 Janvier 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé. . . 25c à 25½c

Fromage No 1 coloré 10¾c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1. . . . . $1.00 à $1.05

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.
Laine blance non lavée . . . . 14c F.A.B.
Laine blanche lavée . . . . 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres

Laine blanche non lavée . . . . 23c la lb.

Laine lavée . . . . 32c la lb.

.A.B. Lennoxville, P.Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN 143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau,. 07½c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net. sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau .11 la livre

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c. la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce .75c.

Peaux Veaux Deacons 65c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.25, sans crin ni queue 15c de moins.
Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06 la lb.
Crin de Vache à .06 la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c
Peaux de Moutons sans laine .05.
Prix garantis du 7 au 18 Jan. 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.45
Patente Hungarian, 98 lbs.	2.87½
1ère Patente, Manitoba, quarts	6.05
" " " 98 lbs.	2.67½
Forte à levain, quarts	6.95
" " 98 lbs.	2.62½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs.	2.15
" " sacs toile, 98 lbs.	2.00
Farine à engrais, 1ère qualité	1.75

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	42½
Blé d'engrais, 98 lbs.	1.40
Orge d'alimentation	.45
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.80
" " , poussins	.80
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs.	.85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules	$1.75 $2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot

Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$2.00 à $2.10
" (triées Prime)	.95
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.05
Gru	1.10
Gru Blanc (Middlings)	1.35
Blé d'Inde moulu	1.30
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.65
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.30
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)

Granulé, No 1, sac coton	$5.00
Cassonade, No 1	4.70
" No 2	4.60
" No 3	4.50

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .53
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs.	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$3.20
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:

30 x 40 morc. (200 lbs au baril)	52.0[illegible]
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	48.0[illegible]
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	46.0[illegible]
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	44.0[illegible]

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$44.0[illegible]
Canadian Short Cut, gras et maigre	33.0[illegible]

COMPARAISON DES PRIX

	9 janv. 1936	10 janv. 1935	11 janv. 1934	12 janv. 1933	7 jannv. 1926
Beurre No 1, Past.	25½	21	25½	22¼	41
Œufs Frais	32	34	37	34	67
Veaux de lait vivants	10¼	08	07½	06½	11
Bouvillons vivants choix	06¼	05	05½	04¾	07½
Agneaux du printemps	08	06½	06¼	05	11
Porcs vivants	8.75	8.50	7.50	4.00	13.75

LA Cour Suprême des Etats-Unis, le plus haut tribunal de la république voisine, vient de déclarer que la loi pour aider à l'Agriculture chez nos voisins du sud est inconstitutionnelle. En vertu de cette loi agricole du plan de rénovation Roosevelt il avait déjà été assuré aux cultivateurs une somme de $1,129,000,000. Ces subsides de l'A.A.A. payés aux fermiers depuis 1933, avaient pour but d'endemniser les producteurs invités à réduire les récoltes avec l'objet d'accroître le revenu agricole. Neuf juges président à ce tribunal suprême et sur ce nombre six se sont prononcés contre l'"Agricultural Adjustment Act.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 30 décembre au 7 janvier

BEURRE

La fermeté de ce marché enregistrée depuis quelque temps s'est accentuée davantage au cours de cette dernière semaine. Avec peu d'arrivages de beurre frais, une restriction d'offres encore plus évidente des beurres d'herbe et une forte augmentation dans la demande ont été de nature à raffermir quelque peu les prix.

Au cours de la journée de mardi, le 7 janvier, au gros, le numéro un pasteurisé d'herbe variait de 26 1-8c à 26 3-8c la livre, et les beurres frais de 25¾ à 26c la livre.

ŒUFS

Montréal et Québec:—Une autre réaction vers la baisse a été enregistrée sur le marché aux œufs, tout particulièrement pour ceux de catégorie "A".

La température actuelle est de nature à activer la ponte et tout laisse prévoir une augmentation d'arrivages sous peu. Il y a donc eu empressement à se départir des arrivages courants et avec une demande plutôt limitée et une offre d'œufs d'entrepôt assez considérable, il a fallu accepter une autre réduction de prix pour écouler les œufs frais.

VOLAILLES ABATTUES

A l'occasion du jour de l'An, ce marché a été assez actif au début de la semaine, mais tranquille au cours des derniers jours.

Les prix des poulets et poules ont été maintenus stables et à cause d'une demande limitée, les prix des dindes et oies avaient plutôt une tendance à fléchir.

VOLAILLES VIVANTES

Les quelques arrivages ont facilement trouvé preneur aux prix de la semaine précédente. Les poules de bonne qualité sont encore très recherchées.

VEAUX ABATTUS

Montréal:—Marché très ferme et nous avons à rapporter une hausse de 1c la livre pour toutes les différentes catégories.

Québec:—Marché ferme aux prix actuels.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec:—Marché ferme et tendance à la hausse.

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundi, le 6 janvier 1936:—Bétail, 886, Veaux, 770, porcs, 1,114, moutons, 802.

BÉTAIL

Les ventes de bêtes à cornes se sont faites d'une manière plutôt encourageante; les prix se sont maintenus fermes et, en certains cas, manifestaient même des avances, notamment dans le cas des vaches et des taureaux. Les acheteurs étaient désireux de faire leurs achats sans trop de retard, ce qui donna une allure très active à ce marché. Des ventes de bouvillons ont pu être faites à 6c et même 6½c la livre. Les vaches allaient de 1¾c, pour les plus communes, jusqu'à 3½c et même plus pour les meilleures. Les taureaux se vendaient assez facilement de 2c à 3½c. Les conditions présentes semblent devoir se maintenir pendant les quelques semaines qui vont suivre.

VEAUX

La demande pour le veau de lait est très forte et les prix ont avancé quelque peu. Les ventes se font de 7c à 10c la livre pour les sujets de cette classe; des veaux de choix réel pourraient rapporter au delà de 10c la livre. Les veaux de champs se vendent également avec facilité à des prix qui vont de 3c à 4c la livre. Les sujets pesant plus que 200 livres rapporteraient un peu moins que les prix mentionnés plus haut dans l'une ou l'autre classe. Il serait à souhaiter que l'on vende ses veaux alors qu'ils pèsent en deça de 200 livres. Le marché continuera ferme au cours des quelques semaines à venir.

AGNEAUX-MOUTONS

Les agneaux se vendent à prix fermes et rapportent 8c la livre. Il y a lieu de noter que le manque de qualité des agneaux à ce temps-ci de l'année maintient le prix à un niveau beaucoup plus bas qu'il ne le serait si nous recevions des sujets de belle qualité. Les moutons se vendent de 2c à 3½c la livre. Peu de changements sont prévus dans les prix que l'on payera pour les agneaux et les moutons d'ici à quelque temps.

PORCS

Les conditions d'aujourd'hui ont été meilleures que ne laissaient prévoir les derniers jours de la semaine dernière. Des influences se sont exercées pour amener les prix à fléchir à partir de mercredi et jeudi derniers, mais nous sommes heureux de constater que les ventes ont pu être faites à 8.60c et même 8¾c la livre pour les bacons. Malgré ce léger regain les conditions sur ce marché restent passablement ambigués et nous n'osons guère nous prononcer catégoriquement quant à ce que nous devons attendre pour les quelques semaines à venir. Des intérêts puissants veulent amender nos prix sur un niveau qui permettra la réalisation de profits plus intéressants sur nos marchés d'exportation; mais nous avons confiance qu'il sera possible de paralyser quelque peu le jeu de ces gens. Les truies se vendent assez bien à 6½c et 7c la livre.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 4 JANVIER 1936:

ŒUFS

A gros	35c	
A moyen	29c	
A poulettes	27c	
B	25c	
C	22c	

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	14c	lb.
Moyen	12c	"
Commun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	14c	lb.
No 2—30 à 35 lbs	12c	"
No 3—25 à 30 lbs	11c	"

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	25c
A—4 lbs à 5 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c
C—6 lbs et plus	20c
C—5 lbs à 6 lbs	18c
C—4 lbs à 5 lbs	17c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	12c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10½c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	28c
A—5 lbs à 6 lbs	26c
B—6 lbs et plus	26c
B—5 lbs à 6 lbs	24c
B—4 lbs à 5 lbs	23c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
A—4 lbs à 5 lbs	19c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 4 JANVIER 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1935 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé... 25½c   No 1 Non pasteurisé. 25c   No 2.... 24½c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre

POULES VIVANTES

A	19c la lb.
B	17c la lb.
C	14c la lb.
Coqs	12c la lb.

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs. et plus	28c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	26c
B—6 lbs. et plus	27c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	25c

DINDES ABATTUES

A	32c
B	29c
C	26c

OIES ABATTUES

A	20c
B	17c
C	15c

ŒUFS

A—Gros	32c	Doz.
A—Moyens	27c	"
A—Poulette	25c	"
B	24c	"
C	20c	

PORCS ABATTUS

Bon	11½c la lb.
Moyen	11c la lb.
Commun	10c la lb.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs. et plus	21c
A—5 lbs. et plus	20c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	15c
B—5 lbs. et plus	18c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	17c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	15c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	13c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	14c la lb.
Moyen	12c la lb.
Commun	10c la lb.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 6 Janvier 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	— 190 à 230 lbs. — $8.60 à $8.75
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	— 180 à 230 lbs. — $8.60 à $8.75
Porc à boucherie	— 160 à 240 lbs. — $8.15 à $8.25
Porcs légers	— 120 à 160 lbs. — $8.15 à $8.25
Porcs lourds	— 240 à 270 lbs. — $8.15 à $8.25
Extra lourds	—270 lbs. ou plus — $7.60 à $7.75
Truies	$6.50 à $7.25

Vaches

Choix	4c à 4¼c lb.
Bonne	3¼c à 3¾c "
Moyenne	2¾c à 3c "
Commune	2c à 2½c "
Très Commune	1¾c à 2c "

Veaux de lait

Choix	10c à 10¼c lb.
Bon	9½c à 10c "
Moyen	8½c à 9c "
Commun	6c à 7c "

Veaux de champs

Bon	4c à 4½c lb.
Commun	3½c à 4c "

Agneaux

Bon	7½c à 8c lb.
Non châtrés	6c "
Commun	6c "

Moutons

Bon	3c à 4c lb.
Commun	2c à 2½c "

Bouvillons

Choix	6c à 6¼c lb.
Bon	5¼c à 5¾c "
Moyen	4½c à 5c "
Commun	3½c à 4c "
Commun (légers)	2¼c à 2¾c "

Taures

Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3½c à 4c
Moyenne	3c à 3½c
Commune	2c à 2½c

TAUREAUX

Choix	3c à 3½c
Bon	2¾c à 3c
Moyen	2½c à 2¾c
Commun	2c à 2¼c

Exposition agricole de St-François-du-Lac

EXHIBITS PRIMES: PRODUITS LAITIERS, DU VERGER, DU POTAGER ET DU RUCHER.

PRODUITS DE LA LAITERIE

Fromage d'exportation.—1er Geo. Parenteau; 2e Elphège Coll; 3e René Parenteau; 4e Henri Lauzière; 5e W. Laforce.

Fromage local.—1er Jos. Forcier; 2e Henri Lauzière.

Beurre de beurrerie.—1er Elp. Coll; 2e H. Lauzière; 3e W. Laforce.

Beurre de ferme.—1er Joseph Boisvert; 2e Joseph Théroux.

M. BOUCHARD, insp. juge.

APICULTURE

Assortiment d'apiculture.—1er Mme Vve A.-O. Comiré; 2e Donat Gagnon.

1 gâteau de miel.—1er Donat Gagnon; 2e Jos. Ans. Lafond; 3e Joseph Parenteau.

1 bocal de miel coulé (chopine).—1er Didier Laforce; 2e Amable Vanasse; 3e Thomas Proulx; 4e H. Paquette.

Sirop d'érable, bouteille.—1er Eddie Forcier; 2e Ernest Turcotte; 3e Geo. Beaulac.

Sucre d'érable.—1er Omer Potvin; 2e E. Tessier; 3e Jos.-A. Boisvert; 4e Didier Laforce.

FRUITS, LÉGUMES

Patates, 1 doz.—1er Médéric Desmarais; 2e Léonidas Forcier; 3e Emile Bourque; 4e Donat Gagnon; 5e Frs. Lachapelle.

Carottes potagères.—1er Pierre Marsan; 2e Jos. Théroux; 3e Emile Bourque; 4e Deus Cournoyer.

Concombres 3 échantillons.—1er Alphonse Proulx; 2e Emile Bourque; 3e Ernest Tessier; 4e Anatole Fontaine.

Blé d'Inde sucré, 6 échantillons.—1er Frs. Lachapelle; 2e Léonidas Forcier; 3e Willie Parent; 4e Joseph Lachapelle.

Oignons, 6 échantillons.—1er Léonidas Forcier; 2e Frs. Lachapelle; 3e Joseph Lachapelle; 4e Aimé Lachapelle.

Betteraves potagères, 3 échantillons.—1er Jos.-A. Boisvert; 2e Léonidas Forcier; 3e Amable Vanasse; 4e Henri Grondin.

Choux, 2 échantillons.—1er Alfred Allard 2e Médéric Desmarais; 3e Willie Parent; 4e Henri Grondin.

Chou-fleur, 2 échantillons.—1er Bruno Jutras; 2e Alphée Mondou; 3e Amable Vanasse.

Citrouilles, 1 échantillon.—1er Alphée Laramée; 2e Jos.-A. Boisvert; 3e Donat Gagnon; 4e Jos. Crevier.

Céleri, 3 échantillons.—1er Emile Bourque; 2e Lindor Melançon; 3e Léonidas Forcier; 3e Frs. Lachapelle.

Melon, 2 échantillons.—1er Lindor Melançon; 2e Emile Bourque.

Tomates, 1 doz.—1er Gaston Lemaire; 2e Ernest Lemaire; 3e Frs. Lachapelle; 4e Alphonse Proulx.

Pommes d'été, 1 doz.—1er Gonzalve Biron; 2e Ernest Tessier.

Pommes d'automne, 1 doz.—1er Laurier Turcotte; 2e Eugène Turcotte; 3e Rodolphe Laramée; 4e Alphonse Proulx.

Pommes d'hiver, 1 doz.—1er Laurier Turcotte; 2e Eugène Turcotte.

Collection de pommes, d'été d'automne et d'hiver, 3 échantillons.—1er Eug. Turcotte.

Choux de Siam, 3 échantillons.—1er Ernest Lalancette; 2e Emile Cournoyer; 3e Jos.-A. Boisvert.

Carottes fourragères, 6 échantillons.—1er Léonidas Forcier; 2e Am. Vanasse.

Betteraves fourragères, 3 échantillons.—1er Léonidas Forcier; 2e Euclide Letendre; 3e Médéric Desmarais; 4e Eddie Forcier; 5e Amable Vanasse.

Tabac en feuilles.—1er Adjutor Beaulac; 2e Hervé Morvan; 3e Emile Pelletier; 4e Ernest Chapdelaine.

M. SAVARD, juge.

Le Miel — Sa place dans la maison

Par C. B. GOODERHAM, Apiculteur du Canada

Avant l'introduction du sucre de canne le miel était apparemment la seule substance sucrée propre à l'alimentation que l'on pouvait se procurer dans la plupart des pays civilisés. Il était donc très recherché et se vendait très cher. Aujourd'hui il se consomme cinquante fois environ plus de sucre par tête de la population que de miel. C'est là une différence plutôt surprenante quand on considère la valeur relative des deux produits, sans parler du fait que le sucre est un article importé, tandis qu'on exporte du miel.

Naturellement, le sucre s'emploie principalement dans la fabrication d'autres produits alimentaires et aussi pour sucrer, tandis que le miel est généralement employé en tartines, pour remplacer les confitures, la gelée, les marmelades ou les sirops. Il est vivement à regretter que tant de ménagères paraissent ignorer le fait que l'on peut se servir du miel en tout ou en partie pour remplacer le sucre dans presque toutes les recettes, et que ce miel communique aux produits obtenus certaines qualités que le sucre ne peut donner. Dans toutes les recherches expérimentales sur l'emploi du miel, conduites à la Ferme expérimentale d'Ottawa, on a trouvé que les gâteaux, les petits fours, etc., faits avec du miel, restent frais et humides beaucoup plus longtemps que lorsque l'on se sert de sucre, et le goût du produit fini est aussi bien meilleur, à conditions que l'on se serve de miel d'un arome doux.

Une chose à noter quand on emploie du miel dans n'importe quelle recette, c'est que près de un cinquième de ce miel est de l'eau; il faut donc réduire d'autant la partie liquide de la recette. Un autre point à noter, c'est que le miel sucre au moins autant qu'une quantité égale de sucre. C'est là un point important quand on remplace le sucre par le miel pour la préparation des boissons douces, de la crème glacée, des bonbons et d'autres produits sucrés. On peut aussi très bien se servir de miel pour la préparation des marmelades et des gelées, ainsi que dans celle des conserves des fruits.

Ceux qui s'intéressent à l'emploi du miel à la maison devraient écrire au Bureau de Publicité et d'Extension, du Ministère de l'Agriculture, Ottawa, pour demander un exemplaire de la brochure No 161 N.S., intitulée "Le miel et quelques façons de l'employer".

La réunion annuelle du Conseil national d'industrie laitière du Canada sera tenue à Winnipeg les 23 et 24 janvier 1936.

* * *

En novembre 1935 les exportations de bacon canadien sur la Grande-Bretagne se sont chiffrées approximativement par 11,500,000 livres contre 9,600,000 livres en novembre 1934. Ceci porte les exportations de bacon sur le Royaume-Uni pour les onze mois de 1935 à 116,875,100 livres, soit une augmentation de 6,750,100 livres sur les mois correspondants de 1934.



Histoire de deux fermiers

(Suite de la page 16)

trois ans. Ce n'est qu'à la porte de la banqueroute qu'il résolut de changer de tactique en donnant à son bétail une nourriture plus riche et partant plus substantielle. On disait, le printemps dernier que sa ferme avait prospéré et il jure maintenant par tous les dieux qu'on ne l'y reprendra plus.

Une nourriture saine et abondante donne toujours de bons résultats tandis que l'alimentation de qualité inférieure appauvrit invariablement le troupeau. Une nourriture saine comprend les produits de la ferme de tout premier choix auxquels doivent s'ajouter les ingrédients appropriés qui sont les mélasses de Canne à Sucre.

Pendant les onze premiers mois de 1935 la production du beurre de beurrerie au Canada s'est chiffrée par 228,928,596 livres, une augmentation de deux pour cent sur la période correspondante de 1934.

* * *

Pendant les sept mois de 1935 d'avril à octobre, il s'est exporté du Canada, 44,028,600 livres de fromage; 6,906,100 livres de beurre; 1,350,700 livres de lait condensé; 2,629,400 livres de lait en poudre; 12,555,500 livres de lait évaporé, et 1,487 gallons de lait frais.

LE BULLETIN DE LA FERME

COOPÉRATION, CULTURE MARAICHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE
PARAIT TOUS LES JEUDIS
APICULTURE ET INDUSTRIE SUCRIÈRE
FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIV, No 3 QUÉBEC 16 JANVIER 1936

Panier aux Lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés.

Réponse à W. G., St-Félicien.—S'il s'agit de fabriquer des remèdes brèvetés, l'octroi de permis de fabrication relève du Ministère du Commerce d'Ottawa. Si, au contraire, il ne s'agit que d'obtenir le permis de vendre de porte en porte des remèdes, il vous faut obtenir un permis du Département du Revenu provincial à Québec, le coût de tel permis de vente est de $5.00.

Fruits et légumes

Il est entré 147 wagons de fruits et de légumes à Montréal durant la semaine se terminant le 9 janvier. Il en était entré 105 la semaine précédente. Sur cette quantité il est rapporté 7 wagons de pommes ; 39 de patates; 14 de fruits variés; 34 de légumes assortis, un char de bananes et 52 wagons de fruits tropicaux.

La province de Québec a fourni deux des trente-neuf wagons de pommes de terre rapportés plus haut, le Nouveau-Brunswick a fourni le reste.

Sur les marchés de Québec, la demande reste bonne et les prix se maintiennent entre $1.10 et $1.15 le sac pour la variété Montagne Verte de Québec No 1. A Montréal les mêmes prix sont rapportés pour la pomme de terre No 1 tandis que la No 2 commande de 90c à $1.00 le sac.

Concours de ponte canadien

9è em une finissant le 2 Janvier

Par suite de la température froide qui a sévi durant la dernière partie du mois de décembre, les parquets de ponte ont été considérablement affectés et une baisse notable dans la production, s'élevant jusqu'à 85 œufs de moins que la semaine précédente a été enregistrée.

Nous avons compté dix-sept pondeuses de moins que la période précédente et dans certaines colonies deux ou trois poules au plus ont pondu. Tous les œufs, sauf un seul, ont été qualifiés.

Il n'y a que le premier des trois parquets étoiles de la semaine où l'on remarque une augmentation de la ponte. Voici dans quel ordre les trois meilleures colonies de la semaine figurent:

Parquet	Points	Oeufs
5—R.B., J. H. Thompson..........	48.9	50
26—L.B., Russell P. Farm..........	38.8	37
20—L.B., G. S. Tayler.............	33.3	32

Il n'y a de changement que pour le sixième des parquets champions du concours jusqu'à date. Les meilleures colonies s'alignent dans l'ordre suivant:

5—R.B., J. H.Thompson...........	371.1	430
26 L.B., Russell P. Farm..........	331.1	341
28—L.B., Sta. Exp. Ottawa..........	300.3	305
20—L.B., G. S. Tayler...............	298.1	308
3—R.B., F. Teasdale................	293.5	333
18—L.B., A. McLean................	254.9	282

Il n'y a pas de changement dans l'alignement des meilleures pondeuses rapportées jusqu'à présent. Le lecteur en verra ici la position avec le nombre de points à leur crédit.

61—R.B., G. A. Robertson & Son..	* 54.3	50
288—L.B., Sta. Exp. Ottawa........	54.0	46
24—R.B., Sta. Exp. KapusKassing..	53.1	48
289—L.B. Sta. Exp. Ottawa........	51.7	49
53—R.B., J. H. Thompson........	48.9	58
264—L.B., Russell P. Farm........	48.1	42

Parquets Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1. J.-H. Pariseau........	P.R.B.	144	126.2
2. Expe. Sta. Kapuskasing,	P.RB.	219	228.3
3. Frank Teasdale.........	"	333	283.5
4. Kenneth Slacer.........	"	220	193.2
5. J. H. Thompson........	"	430	371.1x
6. G. A, Robertson & Son.	"	265	247.5
7. Jas. M. Winter Jr.......	"	245	213.8
8. Jas. H. Smith..........	"	292	251.0
9. R. W. Kettles..........	"	175	146.6
10. Exp. Farm Ottawa.....	"	141	141.8
11. Exp. Farm Ottawa.....	"	201	158.0
12. Exp. Farm Ottawa.....	"	142	128.0
13. Exp. Sta., Lennoxville..	"	233	210.4
14. Exp. Sta., La Ferme....	"	297	253.3
15. Exp. Sta. La Ferme....	"	269	229.0
16. R. J. Steele............	L.B	96	67.3
17. R. Haycock...........	"	143	125.0
18. Alex. McLean.........	"	282	254.9
19. Exp. Farm Ottawa.....	"	252	191.9
20. G. S. Tayler...........	"	308	298.1
21. R. J. Penhall..........	"	34	25.2
22. F. C. Evans...........	"	202	164.0
23. W. S. Hall............	"	162	147.2
25. A. E. Shank & Son.....	"	242	208.1
26. Russell Poulry Farm...	"	341	331.1
27. Exp. Farm Ottawa.....	"	138	111.7
28. Exp. Farm Ottawa.....	"	305	300.3
29. Manor Farm..........	"	224	222.1
Total..........		6335	5629.6

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation: c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

PRESCRIPTION POUR SERVICES PROFESSIONNELS.—**Q. Quel est le délai de cette prescription?**

Rép. à A. G.—La prescription est de cinq ans à compter du jour où le travail a été terminé, pourvu qu'entre temps il n'y ait pas eu d'interruption de prescription.

Rép. à E. G.—Veuillez vous adresser plutôt au Gouvernement lui-même qui vous donnera les renseignements nécessaires.

VERIFICATION SCOLAIRE SPECIALE.—**Q. Bien que le Code Scolaire ne dise pas expressément comme le Code Municipal qu'une vérification spéciale déjà faite ne peut pas être recommencée, peut-on demander une vérification pour toutes ou partie des années vérifiées?**

Rép. à D. T.—Le Code Municipal donne une jurisprudence à l'effet qu'une vérification spéciale ayant été faite pour cinq années antérieures, une autre vérification ne peut être accordée pour ces cinq années vérifiées spécialement. Cependant le Code Scolaire n'a pas dans sa loi ce proviso. Il semble cependant que, si une vérification spéciale a été obtenue et accordée par les commissaires d'école une nouvelle demande de vérification pour les années vérifiées spécialement (les cinq années antérieures) ne devriat pas être permise car ainsi on pourrait remonter indéfiniment. Il n'y a aucune jurisprudence à l'égard du Code Scolaire.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 9 Janvier 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Couvoir Coop. Mariev.	L.B.	383	397.7
2. Couvoir Coop. St-Raym.	"	199	160.5
3. Tayler, G. S............	"	425	457.8
4. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B	182	159.8
5. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	368	333.5
6. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	325	300.3
7. Letendre, J. W.........	"	105	91.1
8. Couv. Coop. Vaudreuil.	"	140	112.5
9. Couv. Coop. St-Augustin	"	138	114.1
10. Sta. Exp. Kapuskasing.	"	94	85.2
11. Couv. Coop. Montmagny (Corriveau).........	"	397	370.2
12. Couv. Coop. Montmagny (Marier)............	"	163	147.4
13. Sta. Exp. Ste-A. de la Poc.	"	232	180.4
14. Sta. Exp. Ste-A. de la Poc.	"	295	236.8
15. Sta. Exp. Lennoxville, Qu.	"	360	321.4
16. Couv. Coop. St-Ans. Qué.		258	261.0
		4061	3729.7

Concours de ponte de l'Ouest de Québec

Semaine finissant le 9 Janvier 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1. Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	50	46.3
2. Exp. Sta., La Ferme...	"	156	122.7
3. Exp. Sta., Ste-Anne Poca	"	107	95.6
4. C. R. Waldron, Co-op. S.	"	179	148.7
5. G. K. Campbell.......	"	155	151.7
6. J. R. Carreau.......... Co-op. M..........	L.B.C.S.	175	147.6
7. Adélard Fortin.........	"	86	86.5
8. Arthur Préfontaine..... Co-op. S............	"	381	x 326.2
9. J.-A. Lataille...........	"	180	164.4
10. Riverside Fm. Co-op. S..	"	126	89.3
11. C. Drummond, Co-op. S.	"	83	70.4
12. J. H. Pariseau Co-op..	LP.R.Bl.	11	8.9
13. Exp. Sta., Lennoxville .	P.R.B.	375	351.5
14. W. W. Elliot, Co-op....	"	325	286.0
15. R. H. Smith, Co-op. S...	"	257	217.7
16. Hugh C. Elliott.........	"	151	150.8
17. Art. Paquette, Co-op. M.	"	166	141.8
18. Donat Ostiguy, Co-op. M.	"	261	211.1
19. P. E. Vincent, Co-op. S..	"	160	125.0
20. Exp. Sta., Lennoxville..	"	233	209.9
		3617	3152.1

Ce que nous devons savoir au sujet d'industrie laitière canadienne

Le beurre pasteurisé classé au Canada durant les douze mois du 3 décembre 1934 au 30 novembre 1934 représente 1.570.589 caisses dont 1.342.689 boîtes No 1. La période correspondante de l'année précédente en avait fourni 1.475.437 boîtes dont 1.260.183 boîtes de No 1. Le pourcentage de numéro un est supérieur pour cette année de .08c.

Il a été classé seulement 5.678 boîtes de beurre non pasteurisé contre 6.314 caisses en 1934.

Le pourcentage de fromage canadien No 1 accuse une avance de .55 sur le pointage de l'année précédente.

Pour les sept mois finissant au premier octobre 1935, nous avons exporté du Canada 6.906.100 lbs de beurre. Durant le seul mois d'octobre 6.496.700 lbs dont 6.412.000 au Royaume-Uni, 6.900 lbs aux Etats-Unis et 77.700 lbs dirigées sur les pays étrangers. Ce beurre exporté durant les sept mois de 1935 représente une valeur de $1.599.269. Durant les sept mois correspondants de 1934, les exportations de beurre canadien représentaient 284.300 lbs évaluées à $65.450.

Les exportations de fromage durant la même période se sont élevées à 44.028.600 livres évaluées à $5.030.637, chiffres que nous devons rapprocher à 42.122.000 livres évaluées à $4.435.275. En octobre 1935, les exportations de fromage s'élevaient à 13.050.300 livres dont 12.724.900 lbs exportées au Royaume-Uni, 48.100 lbs aux Etats-Unis et 277.300 lbs expédiées en pays étrangers.

En nous basant sur les chiffres ci-haut rapportés, le prix moyen obtenu pour le beurre exporté au cours de 1935 aurait rapporté .23.16c la livre à rapprocher de 23.33c la livre que rapportait le beurre exporté en 1934.

Pour ce qui est du fromage, le même calcul nous donne un prix moyen la livre de 11.42 pour les sept mois de 1935 et de .1052c la livre.

D'après le Bureau fédéral de la Statistique, il y avait, au premier décembre 1935, les stocks de beurre et de fromage au Canada se chiffraient comme suit: Beurre de beurrerie, 39.236.460 lbs à rapprocher de 41.514.556 lbs à la même date de l'année 1934; 436.828 lbs de beurre de laiterie contre 514.274 livres en 1934. Les stocks de fromage s'expriment par 25.052.268 lbs contre 17.886.-343 au 1er décembre 1934.

Aux Etats-Unis, à la même date, les stocks de beurre à 71.925.000 livres sont inférieurs de 10.000.000 lbs à ceux de l'année précédente et d'environ 6.000.-000 lbs plus que la moyenne établie durant cinq ans à 77.332.000 lbs.

Les stocks de fromage étaient au 1er décembre 1935, de 92.905.000 lbs soit quatres million de livres de plus qu'à la même date l'an dernier et 15.000.000 lbs de plus que la moyenne des cinq dernières années qui était de 77.203.000 lbs.

Bien que les réserves de fromage soient plus considérables chez nos voisins du Sud, on rapporte d'autre part que la consommation du fromage dépasse en ce moment tous les records. La consommation du beurre a augmenté de même. La consommation moyenne de fromage par personne aux Etats-Unis durant l'année 1934 était de 4.84 lbs. par personne tandis que celle du beurre allait en moyenne à 18.01 lbs par tête. En ce qui concerne le beurre, ces chiffres sont inférieurs à la moyenne canadienne de consommation. Les Canadiens mangent beaucoup plus de beurre.

La consommation augmentée du fromage est due à la propagande qui a été faite dans le but d'inviter les Américains à faire entrer davantage le fromage indigène dans la diète quotidienne. Les Etats-Unis ont aussi organisé une Semaine Nationale du fromage et c'est au cours de cette semaine que ces intéressantes statistiques ont été portées à la connaissance du public.

Graminées pour la pelouse de la maison

Par L. C. YOUNG, Station expérimentale, Fredericton, N. B.

Le terme "pelouse" est un terme d'application assez générale, mais la pelouse dont nous voulons parler ici est celle qui entoure la maison ordinaire, de ville ou de campagne, par contraste à la pelouse spéciale qui sert au boulingrin ou au jeu de golf. Nous croyons utile de faire cette distinction parce que certaines graminées qui poussent bien dans certaines conditions ne réussissent pas dans les conditions que présente la pelouse ordinaire de la maison.

Pour pouvoir juger de la valeur d'une graminée il est essentiel de connaître les traits caractéristiques de l'herbe idéale. Les voici en peu de mots: Un semis idéal de pelouse doit pouvoir produire un gazon ferme, égal, d'une texture uniforme et d'une bonne couleur; il doit pouvoir s'adapter à toutes sortes de conditions de sol et de climat; il doit être permanent, pouvant durer une longue série d'années; il doit être agressif, colonisant rapidement les étendues vacantes, empêchant ainsi l'invasion des graminées ou des mauvaises herbes indésirables. Enfin, il doit être capable d'endurer la sécheresse et de pousser sans trop d'attention.

Les graminées de pelouse se groupent en trois catégories générales, les agrostides, les pâturins bleus et les autres graminées. De toutes les herbes, c'est le pâturin bleu du Kentucky qui se rapproche le plus du type idéal de l'herbe. Il s'accommode de toutes sortes de conditions, et résiste à la sécheresse. Il atteint son meilleur développement dans un sol riche et humide. On prétend dans certains quartiers qu'il ne se plaît pas dans les sols acides, mais, comme nous l'avons constaté à la station expérimentale de Fredericton, Nouveau-Brunswick, la manque de fertilité plutôt que l'acidité paraît être le facteur qui retarde la pousse du pâturin.

Le pâturin des prés produit un gazon ferme, égal, d'une texture assez fine sans toutefois être aussi fine que l'agrostide. Il est durable, permanent et agressif. On le recommande généralement comme l'herbe de pelouse qui convient le mieux pour l'est du Canada. L'agrostide du Rhode Island est une herbe fine non-traçante, bonne généralement pour la production d'une belle pelouse et qui convient tout particulièrement en mélange avec le pâturin du Kentucky. Lorsque le pâturin est mélangé de cette agrostide l'herbe couvre la pelouse plus vite et le gazon est épais et durable. Il faut aussi mettre un peu de trèfle blanc.

Pour l'Est du Canada on recommande généralement de semer 2 à 3 livres par 1000 pieds carrés d'un mélange de quatre parties de pâturin du Kentucky et une partie d'agrostide du Rhode Island. Pour la graine de graminées il faut ajouter de ¼ à ½ once de trèfle blanc pour chaque 1000 p. carrés de surface à recouvrir.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération, Elevage, Aviculture, Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 16 JANVIER 1936 Frs Fleury, Gérant—Numéro 3

PROPOS COURANTS

Ce n'est pas ce que l'on sème qui compte mais ce que l'on fume.

* * *

Est-ce la qualité du bétail qui fait défaut sur votre ferme ou la valeur de l'alimentation que vous lui servez? Et quelle règle suivez-vous dans la distribution des rations? Donnez-vous comme cela des fourrages, des racines, des moulées au petit bonheur ou en tenant compte du rendement de vos vaches? C'est encore drôle comme cela fait de quoi penser pour faire un train d'une manière raisonnée afin d'épargner où il faut épargner et être assez libéral où il convient de l'être tout en évitant la prodigalité inutile.

* * *

La construction d'une plate-forme à fumier devrait accompagner l'organisation d'un plan de culture. Si l'on veut maintenir la fertilité d'une terre, il faut restituer au sol les éléments de fertilité enlevés par les récoltes. Le fumier fournira ce qu'il faut pour engraisser les terres et pour produire le foin de trèfle en abondance. Mais pour cela il faut que le fumier conserve sa valeur fertilisante, qu'il ne soit pas lavé par l'eau ou exposé à toutes les intempéries des saisons.

* * *

Janvier et février sont des mois de congrès, s'il vous est possible d'assister à ceux auxquels vous serez convoqués, que ce soit société d'élevage ou de coopérative, vous emploierez bien votre temps. Une société agricole ou une coopérative ne peut prospérer et travailler efficacement dans l'intérêt de ses sociétaires que dans la mesure que ceux-ci portent intérêt à ses activités. Il est aussi nécessaire de faire les suggestions ou les remarques que l'on croit utiles dans l'intérêt général des membres durant la réunion et non pas une fois retourné chez soi.

Les animaux à fourrure

L'élevage des animaux à fourrure au Canada a fait des progrès notables au cours de 1934. La valeur des animaux sur les fermes était au 31 décembre de cette année-là de $8,427,567 soit environ $1,000,000 de plus qu'en 1933.

La province de Québec figure au deuxième plan de toutes les provinces canadiennes quant à l'évaluation de ses fermes où se pratique l'élevage des animaux à fourrure en domesticité qui est présentement de $2,663,816, quelque deux cent mille dollars de moins qu'en Ontario et six cents mille dollars de plus que l'évaluation des ranches de l'Ile Prince-Édouard, province qui vient en troisième lieu.

Basé sur des principes plus conformes à une saine économie, l'élevage des animaux à fourrure continue de s'améliorer, il se relève assez vite de la crise que cette industrie a connue et assure à ceux qui s'y adonnent avec compétence un revenu important.

Pois, protéines, etc.

Les pois des champs sont riches en protéine et peuvent être employés pour augmenter le pourcentage de cet élément dans les rations laitières ou autres.

Les cultivateurs qui ne désirent pas produire des pois seuls peuvent les semer en mélange avec de l'avoine ou du blé. Ces dernières récoltes empêchent les pois de se coucher ce qui rend les opérations de la moisson plus faciles.

"Sous le nom de protéines on désigne l'ensemble de toutes les matières azotées qui peuvent se rencontrer dans une plante, ou une substance alimentaire", lisons-nous dans la définition qu'en donne le premier tome du Manuel d'Agriculture préparé par les professeurs du Collège d'Agriculture de Ste-Anne. Elles sont indispensables à la vie végétale et animale, puisqu'aucune cellule ne peut se former sans le concours de la matière azotée.

Le rôle de la protéine dans l'alimentation est : 1. de former de nouveaux tissus et de réparer les tissus usés; 2. d'aider à la formation des matières grasses 3. de produire de la chaleur et de l'énergie.

Lorsque le bétail reçoit une alimentation déficitaire en protéine, l'organisme puise dans ses réserves passées; si tel régime devait se perpétuer l'épuisement et la mort en résultent.

Des détails qui précèdent on peut conclure qu'il est important d'étudier toutes les questions qui se rapportent à l'alimentation des animaux, et surtout de s'assurer que les rations servies aux animaux de la ferme contiennent bien tous les éléments propres à favoriser leur développement, leur entretien et à stimuler la production de lait, de chair ou d'énergie suivant le cas.

Les rats causent d'immenses dégâts au Canada

Le rat brun envahit les maisons, les magasins, les entrepôts et les marchés; il détruit les tissus, les articles de cuir; il attaque toutes sortes de denrées alimentaires,—viande, épiceries fruits, légumes, etc. Dans les villages et à la campagne il attaque les volailles, détruisant les œufs et les poulets. Il s'attaque même aux fondations des bâtiments. Partout il détruit sans trève et sans cesse, et cependant on tolère sa présence.

Tout en détruisant des quantités énormes de denrées alimentaires, le rat constitue également un grand danger pour la santé publique. Il porte la peste bubonique, l'une des maladies les plus funestes de toutes celles qui attaquent l'homme. Ce fléau a été propagé par les rats sur tous les points du monde. Au 14ème siècle, on estime que la peste bubonique, que l'on appelait alors la peste noire, a fait périr environ 25,000,000 d'hommes. Dans les Indes elle a fait périr 2,000,000 d'hommes en 1907. La peste bubonique est transmise des rats aux êtres humains par les puces. Toutes les méthodes modernes adoptées pour empêcher la propagation de la peste bubonique comprennent une guère incessante aux rats. Comme ces rongeurs sont apportés dans les ports de mer par les navires océaniques, on prend des précautions toutes spéciales pour éviter qu'ils ne débarquent.

Pour aider à réduire les déprédations commises au Canada par ces rongeurs, la Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture a préparé un feuillet sur "Les moyens de détruire les rats", que l'on peut obtenir en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Vieilles paroisses ou terres nouvelles?

Le problème de l'établissement des fils de cultivateurs est l'un des plus sérieux, tant au point de vue économique que social, que nous ayons à résoudre. Différents modes d'établissements, ayant chacun leur bon et moins bon côté sont essayés en ce moment, toutefois ceux qui offrent les meilleures chances de succès nous paraissent être le rachat des fermes abandonnées ou l'établissement des jeunes cultivateurs sur des lots de colonisation.

Sous notre rubrique de la "colonisation" que tient régulièrement notre excellent ami M. J.-E. Laforce, agent de colonisation des C.N.R. et depuis quelques semaines, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ce collaborateur actif de la colonisation, dans un article qui fait le titre de ce commentaire, traite des deux plans, faisant un parallèle intéressant entre les chances de succès du fils de cultivateur établi près de ses vieux parents et le jeune habitant courageux qui s'aventure dans la forêt, sur un lot de colonisation pour s'y tailler un domaine.

Evidemment les chances du jeune colon de s'établir à peu de frais, et n'être pas écrasé sous le fardeau des taxes et des rentes à payer, obstacles qui découragent souvent les plus belles énergies, affaiblissent parfois aussi les meilleures volontés, semblent plus nombreuses et meilleures pour le colon qui consent les sacrifices qu'implique le défrichement durant les premières années. Mais une fois le pain noir mangé, et encore est-il si noir que cela quand on tient compte de l'aide qui est offerte aux hommes courageux et travailleurs qui veulent se tailler un domaine qui soit bien à eux, la saveur n'en est-elle pas moins amère? c'est le bon pain blanc, c'est-à-dire un bon domaine en rapport, dégrevé des charges d'hypothèques, le bonheur de posséder un foyer bien à soi, une famille en santé, et surtout n'avoir jamais à craindre le manque de travail, car sur une terre on ne connait pas le chômage et le travail est toujours bien récompensé.

Mais pour atteindre ce but, nos jeunes gens doivent posséder l'amour du travail, avoir du courage, ne pas se laisser dominer par le démon du luxe et des jouissances qui fait tant de ravage dans les rangs de notre jeunesse, pourtant bien créée comme ses ancêtres pour gagner son pain à la sueur de son front. Cette loi du travail est malheureusement trop méprisée par un certain nombre, car, il faut bien le rappeler, l'homme est créé pour travailler comme l'oiseau pour voler et parce que beaucoup ont méconnu cette loi, beaucoup d'hommes se meurent de ne plus subir le châtiment divin de la peine du travail.

Fort heureusement, nos jeunes ruraux ne craignent pas le travail qu'implique la colonisation, et s'il se trouvait quelques exceptions, nous pourrions leur rappeler cette pensée: "Le devoir ne fronce es sourcils que tant que vous le fuyez. Suivez-le, il vous sourit". F. F.

Janvier 1936

Le Soleil entre au Verseau le 21 à minuit 12 minutes.

P.Q. le 1, à 10 h. 15 m. du matin. D.Q. le 16, à 2 h. 41 m. du soir.
P.L. le 8, à 1 h. 15 m. du soir. N.L. le 24, à 2 h. 18 m. du matin
— P.Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev	Soleil Cou
19	DIM.	vr	II apr. l'Epiph. Kyr. d. Dim.	7 23	4 32
20	Lundi	r	Saints Fabien et Sébastien, Martyrs.	7 22	4 33
21	Mardi	r	Sainte Agnès, Vierge, Mart.	7 21	4 34
22	Merc.	†r	Saints Vincent et Anastase, Martyrs.	7 20	4 35
23	Jeudi	†b	Saint Raymond de Pennafort, Conf.	7 19	4 37
24	Vend.	r	Saint Timothée, Ev. Mart.	7 18	4 39
25	Sam.	b	Conversion de saint Paul, dbl. maj.	7 17	4 40

La deuxième couleur est pour Solennité.

Une pensée par semaine

MGR TURQUETIL, O.M.I., ET LE MIRACLE DE SES MISSIONS PAR LE PERE MORICE, O.M.I.

A la saison que nous traversons le cultivateur n'est pas sans loisirs, qu'il peut employer à son amélioration intellectuelle, ou à d'innocentes récréations. Parmi celles-ci de bonnes lectures tiennent facilement le premier rang, et fort peu de lectures l'intéresseront autant que celle du nouvel ouvrage ci-dessus. On dit d'un livre intéressant qu'il se lit comme un roman; celui-ci, nous ne craignons pas de le dire, est plus captivant qu'un roman, vu qu'il a en sa faveur l'avantage de la vérité, de la réalité, que ne possède point le roman.

Quelle vie surhumaine que celle de Mgr Turquetil, l'apôtre des Esquimaux, et comme son biographe l'a bien saisie et reproduite dans ses pages! Quelle série ininterrompue de sacrifices! Pensez-y donc: si terriblement affamé au cours d'un voyage où il est resté nombre de jours sans manger, que, ayant enfin eu la bonne fortune de prendre un poisson, il le dévore non seulement cru, mais vivant et se débattant dans sa bouche!

Les deux Pères Oblats qui l'ont précédé dans l'apostolat des Esquimaux ont été massacrés par ceux qu'ils étaient venus sauver, et son propre compagnon est mort à la peine, découragé de son manque absolu de succès. Lui, Turquetil, doit vaincre le désespoir, et il lui faut un véritable miracle pour opérer ses premières conversions, après quatre longues années de travaux apparemment inutiles. Mais nous laissons au lecteur le soin d'en apprendre les détails, avec les mille incidents de nature absorbante dans le beau livre du P. Morice. Il y trouvera en outre 76 belles illustrations qui aideront encore à tout comprendre.

Le volume se vend, chez l'auteur, à Winnipeg, 200 rue Austin, au prix de $1.25, broché, $1.75 relié, au profit des missions esquimaudes. Personne ne se repentira de l'avoir commandé.

"Les habiles gens n'entassent pas les connaissances, mais ils les choisissent" a écrit Mme de Lambert. Nous habitons un beau et grand pays mais le connaissons-nous bien; savons-nous surtout au prix de quels immenses sacrifices il a été évangélisé? Nous invitons donc instamment nos lecteurs friands de lecture intéressante, instructive et récréative à se familiariser avec l'œuvre immense accomplie par nos missionnaires canadiens, et quand il s'agit des immenses plaines de l'ouest et des régions septentrionales de ce pays, il nous faut préciser l'œuvre des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée dont Mgr Turquetil restera l'une des figures les plus marquantes.

Nous sommes d'avis que l'histoire tant ancienne que contemporaine de nos missionnaires doit être classée, par tout bon Canadien-français, au nombre des connaissances que nous devons posséder et c'est à ce titre que nous recommandons de grand cœur la lecture de l'ouvrage qui, cette semaine, retient toute notre pensée. F. F.

Les journées d'études au Boerenbond

POUR la 16e fois, le Boerenbond Belge a tenu à Louvain, du 26 au 29 décembre dernier, sa série annuelle de journées d'études.

Cette année, l'assistance fut particulièrement nombreuse. Plus d'un millier de délégués des associations locales y participèrent et de nombreuses personnalités du monde agricole les honorèrent de leur présence.

Les trois premiers jours furent consacrés aux journées d'études ordinaires, en même temps qu'aux journées laitières, organisées plus spécialement à l'intention des directeurs et des membres du comité, des laiteries coopératives affiliées au Boerenbond. Les deux dernières journées furent réservées aux dirigeants et aux délégués des sections de jeunesse affiliées à la Fédération des Jeunes Paysans.

Les journées d'études ordinaires

Le thème général formant l'objet de ces journées d'études fut, d'une part, la situation actuelle de l'agriculture et de l'horticulture et d'autre part la situation de l'organisation agricole après les difficultés avec lesquelles elle eut à lutter au courant de l'année.

Aux assemblées générales on a examiné successivement, sous la direction soit de M. Parein, président, soit de Mgr Luytgaerens, aumônier général du Boerenbond, l'action du Boerenbond au point de vue religieux, social et économique, l'activité et la situation du Comptoir d'achat et de vente, la situation actuelle et l'avenir des institutions de crédit du Boerenbond, la situation de la Société d'assurances et finalement l'évolution de la crise dans le domaine agricole et horticole.

Comme d'habitude, les problèmes présentant un caractère plus spécial furent traités aux réunions des sections qui eurent lieu chaque fois avant et après les assemblées générales.

Les journées d'études du Boerenbond offraient un intérêt tout particulier dans les circonstances actuelles. Il résulte de l'assistance nombreuse et de l'atmosphère sympathique régnant à toutes les assemblées et pendant les échanges de vues qui les suivirent, que l'organisation agricole peut compter sur la confiance absolue et continuelle de la classe organisée des cultivateurs. Ceux-ci se sont montrés bien décidés à collaborer intimement avec elle afin de développer autant que possible son activité, qui n'a d'ailleurs cessé de croître au cours des derniers mois, vaincre par là même toutes les difficultés qu'elle rencontre et contribuer ainsi dans une large mesure à la solution de la crise agricole.

M. De Schrijver, Ministre de l'Agriculture, assiste également à la réunion de clôture. Il donne un exposé détaillé de la politique agricole du Gouvernement actuel. On peut la caractériser brièvement comme suit: protection du marché national contre les procédés de dumping étrangers; soutien et encouragement des progrès techniques agricoles, équilibre dans le traitement aussi bien à l'égard de l'industrie qu'à l'égard de l'agriculture dans le cadre des intérêts de la collectivité nationale. Il insiste surtout sur le redressement économique général auquel l'agriculture participe également.

Le discours de M. le Ministre a produit une très bonne impression sur la nombreuse assistance.

Les journées laitières

Aux journées laitières, qui eurent lieu en même temps que les journées d'études ordinaires, on attira spécialement l'attention sur le développement technique et les possibilités futures de l'industrie laitière belge.

M. Zwagerman, conseiller de laiterie de l'État, de Middelburg (Pays-Bas) donna à ces journées d'études spéciales une conférence très appréciée sur l'industrie laitière au Danemark.

Les journées de jeunesse

Les journées de jeunesse, qui com-

(Suite à la page 27)

Vieilles paroisses ou terres nouvelles

Beaucoup de ceux qui n'ont pas la moindre connaissance du problème de la colonisation, se posent en maîtres et décident que le meilleur moyen de coloniser est de ne pas permettre aux Canadiens de s'établir dans leur pays; surtout, de ne pas mettre en valeur des terres nouvelles.

A la rigueur, ils veulent bien qu'un cultivateur achète une ferme pour son fils, mais à la condition qu'il n'ait pas à la payer, et encore, faudrait-il que cette ferme soit située dans une vieille paroisse.

Il n'y a sûrement pas de mal à ce qu'un cultivateur qui a de l'avance, établisse ses enfants auprès de lui. C'est même préférable, à la condition de ne pas trop s'endetter.

Mais, combien de cultivateurs peuvent ainsi acheter des fermes en rapport pour leurs enfants, sans risquer de perdre leurs propres fermes, à cause des dettes trop lourdes à payer?

Sûrement pas dix pour cent.

Et les autres, les quatre-vingt-dix pour cent qui restent, faudra-t-il qu'ils se résignent à émigrer vers la ville pour s'inscrire au nombre des chômeurs? ou ne serait-il pas préférable de faciliter leur établissement sur des terres nouvelles?

Ceux qui ont quelque connaissance de ces problèmes, savent que ces défricheurs ne seraient pas les plus mal placés: à la condition, bien entendu, qu'ils fassent leur possible dans leur entreprise.

De fait, le colon, contrairement à ceux qui achètent des fermes à crédit, commence sans charges fixes exorbitantes. Il commence avec peu, mais il ne travaille pas pour payer des rentes aux autres. Chaque jour de travail peut être entièrement à lui-même. De plus, il peut compter sur une aide raisonnable de l'Etat; tandis que l'acheteur d'une ferme en rapport n'a pas cette aide, vit dans une ambiance qui le force à dépenser plus qu'il ne le voudrait, parfois, et doit payer, en outre, des impôts considérables.

C'est un fait que dans les pays nouveaux, la moisson est en danger d'être endommagée par la gelée, aussi longtemps que le bois est trop rapproché ou encore, que l'égouttement n'est pas fait. Mais le colon qui veut réussir, a vite fait d'éloigner la forêt de son habitation, et il égoutte sa terre convenablement.

Aussi, à peine a-t-il un arpent de terre proprement défrichée, et déjà, il peut récolter assez de légumes pour les besoins de sa famille. Avec quelques arpents de défrichement en plus, il peut garder un cheval, une vache ou deux, engraisser deux porcs, élever des moutons, avoir un poulailler, ensemencer une pièce de lin, une autre en pois, avoir un champ de blé; cependant que l'avoine, l'orge, le foin et les pacages sont dans les abatis.

Cela donne un revenu fort modeste, provenant d'un travail ardu, mais cela assure déjà la subsistance de la famille.

Encore quelques années, et c'est l'honnête aisance pour cette famille de défricheurs.

Ceux qui achètent des fermes à crédit atteignent plus difficilement ce résultat.

J.-ERNEST LAFORCE.

LA CLASSIFICATION du BEURRE et L'INSPECTION POUR CONSOMMATION DOMESTIQUE

M. J.-U. MAHER, Classificateur et Inspecteur des Produits Laitiers.

EN 1934, lors de la 53ième Convention de la Société de l'Industrie Laitière tenue au Lac Mégantic, laquelle j'eus le plaisir d'assister, j'avais essayé de démontrer la nécessi é de la classification du beurre pour la consommation domestique. Ceci était dans le but d'aider à améliorer la qualité du beurre et de la présenter au consommateur sous une étiquette vraie, afin de créer par ce fait la demande plus grande de beurre de première qualité. Ceci devait contribuer à n'en pas douter, à l'amélioration de ce produit, et étant donné la demande plus forte par le consommateur de cette catégorie, il s'ensuivrait plus de soin de la crème apportée à la fabrique, la classification de cette dernière, le barattage de ces différentes classes de crème séparément et plus d'attention dans le travail du beurre par le fabricant.

Comme nous avons encore beaucoup trop de beurre de deuxième qualité, nous sommes obl gés de répéter à chaque convention à peu près la même chose sous différentes formes, mais toujours dans le but d'aider à l'amélioration de ce produit. La partie qui m'intéresse principalement, c'est l'inspection de ce produit. Comme je fais la classification en même temps que l'inspection du beurre dans les fabriques et chez les détaillants, je suis à même de constater ce qui s'est fait et ce qu'il y a à faire. Comme vous l'avez constaté par le rapport de la classification du beurre destiné à l'exportation, il se fait toujours de l'amélioration à chaque année. Durant les mois de septembre et octobre nous avons fait de l'exportation plus que d'habitude. J'espère que nos beurres donneront satisfaction à ces messieurs et que la demande se répétera davantage pour le plus grand bénéfice de la classe agricole. Ceci se continuera en autant que nous leur fournirons des produits de première qualité avec un pointage élevé.

Si ceci est vrai pour créer la demande sur les marchés étrangers, je me demande, et il ne devrait pas avoir aucun doute, pourquoi la même chose ne se répéterait pas pour notre marché local, car plus un produit est bon plus nous en mangeons. J'insiste sur ce point, car j'ai constaté que le beurre fait pour le marché local, manquait un peu d'attention au point de vue du travail, tel qu'eau libre, couleur laissant à désirer, en raison de la forte quantité de sel, assez souvent pas dissous. Ces observations furent confirmées à la Convention au Lac Mégantic, l'an dernier, sur une question que je posais à Monsieur L.-P. Lacoursière, Sous-Inspecteur Général et Professeur de l'École Laitière. Comme vous le savez tous, ce Monsieur est un expert.

Voici la question que je lui posais: "Pouvez-vous constater une différence dans la fabrication du beurre destiné à l'exportation et celui pour le commerce local" ?

Voici la réponse: "C'est regrettable de dire que certains fabricants ne sont pas assez soigneux lorsqu'ils fabriquent un produit pour le marché local". C'est tellement le cas, qu'après un avertissement qu'ils pouvaient peut-être vendre leur beurre à l'étranger, les mêmes fabricants ont fait du beurre de première qualité. Ceci confirme qu'il est possible de faire mieux, car les fabricants ont les connaissances requises et aidés de leurs inspecteurs, je n'ai aucun doute sur le résultat que tous anticipent.

Messieurs, je ne veux pas laisser l' mpression que le beurre destiné à la consommation locale, soit plus mauvais que par le passé, car les Inspecteurs et moi-même avons constaté beaucoup d'amélioration sous le rapport de la fabrication, l'empaquetage et l'annonce faite sur les enveloppes, etc. Je dois vous dire qu'une grande partie de la Province de Québec fut visitée: marchés, épiceries, fabriques, entrepôts. J'ai eu l'avantage de visiter l'Abitibi, qu'on se plaît à qualifier "Nouvelle Province de Québec", comme je crois que c'est bien le cas de le dire. Là comme ailleurs, j'ai visité fabriques, épiceries, marchés et entrepôts. C'est un endroit pour l'industrie laitière, si l'on considère la proximité des marchés ouverts à l'année, pour écouler ces produits dans ces nombreux centres miniers. Le fait est que tout le beurre fabriqué dans ces régions, est coupé, moulé en pains d'une livre et vendu aux différentes compagnies, lesquelles fournissent ces centres miniers. Les fabriques en général sont bien outillées, toutes munies de pasteurisateur, quelques-unes ont un frigidaire pour garder leur beurre en entrepôt pour l'hiver.

La qualité du beurre est bonne, et l'empaquetage en général bien fait. Ceci démontre la compétence du fabricant et la surveillance habile de l'inspecteur de cette division, que j'ai eu le plaisir de rencontrer durant mon voyage.

Je ne voudrais pas passer sous silence un autre bel endroit que j'ai eu le plaisir de visiter! le Témiscamingue, terrain fertile, bonnes fabriques bien outillées, quelques-unes munies de frigidaires pour la conservation de leurs produits. Là comme en Abitibi, le beurre est en grande partie mis en pains d'une livre et vendu dans les centres miniers. Je suggérerais à votre Société de tenir une de ses conventions dans ces régions, afin de stimuler l'Industrie Laitière dans ces endroits si propices à cette industrie.

Quand je vous dis que la demande du beurre de première qualité sera plus grande, ceci est basé sur les constatations faites chez différents vendeurs de

(Suite à la page 25

UN EXEMPLE

C'est l'hiver

Après les périodes de durs travaux, où on a dépensé un excès de forces et exagéré la dose de fatigue, voici le moment du repos...... Bien gagné, ce repos... Aussi je vous assure qu'on y tient...... hein, censiers?

On a du temps devant soi, et c'est à cette saison-ci qu'on vous rencontre en ville. Vous allez du marchand d'écrémeuses au quincailler qui vous fournira les clous et des fils de fer pour vos clôtures. Vous passez chez le marchand de machines agricoles pour vous munir d'huiles, pour acheter une pièce de rechange. Et vous allez lentement, tranquillement, comme des gens qui n'ont, ma foi, rien à faire......

Pourtant, si on vous demande à quoi on passe son temps, la réponse est toujours la même:

"A quoi on passe son temps? Comme ... dans une maison de culture, il n'y avait pas toujours à faire!"

C'est vrai, ça ... Il y a toujours des fagots à nouer, des haies à tailler, des grains à vanner, etc., etc.

D'ailleurs, je sais fort bien que, lorsqu'on a l'habitude de travailler, on trouve toujours de l'ouvrage, et que les journées les plus mortellement longues sont celles où on ne peut rien faire.

Mais pourtant...... voyons, le soir, une fois les bêtes traites et soignées, une fois les portes d'étables et d'écuries fermées, que faites-vous?

Oh, je revois mon jeune temps au village pour répondre à votre place.

On soupe, on fume une pipe et puis... "Aschlopp" ..... C'est le mot de mon terroir pour signifier qu'on va se coucher.

Oui, vers les neuf heures, le silence règne dans nos villages, à part l'aboiement d'un chien qui s'ennuie et passe son temps comme il peut......

Ailleurs, on joue aux cartes..... d'interminables parties. Et les gagnants agacent les perdants, tandis que ceux-ci se font des reproches: "Si tu avais bien joué, on les faisait "capot"...... A-t-on jamais vu un mannequin comme toi?...... Nom d'une pipe, je te faisais signe qu'il fallait jouer trèfle et tu m'amènes du pique...... justement la couleur dont ils étaient "rhabillés".

D'autres, qui ne savent pas dormir tôt...... et qui n'aiment pas trop les jeux de cartes non plus, fument et ne disent rien, rêvant aux corneilles, pendant que leurs enfants s'amusent à regarder des images et que leur madame ravaude leurs chaussettes...... parce que, si l'hiver est une période de repos pour les maîtres, il n'en est pas toujours de même pour les maitresses de maison. Ceux qui fument et ne disent rien s'ennuient à quarante sous l'heure, si pas plus encore.

Eh bien, voici une idée, tenez, que j'ai vue réalisée pas loin de chez moi.

Les censiers du village sont allés trouver leur curé.

"Monsieur le curé, vous devriez nous venir en aide......"

— En voilà un préambule..... Qu'est-ce qu'il y a?...... Comme si je n'avais pas l'habitude de vous aider quand je le puis, sans même que vous ayez le temps de me le demander......

— Ça, c'est vrai. On n'a jamais eu un curé comme vous.

— Bon, ne me flattez pas maintenant. Je sais bien que ça ne durerait pas!

— Eh bien, si vous voulez, vous pouvez nous rendre service

— Dites toujours.

— Voilà. On s'ennuie le soir à ne rien faire. On lit sa gazette à midi et on s'endort déjà dessus. Faut pas demander ce qui arriverait si on s'y mettait le soir! Alors on s'est dit que notre curé, qui a le bras long, pourrait peut-être faire quelque chose...... par exemple des conférences, des causeries......

— Moi? Mais vous sortez déjà comme un seul homme quand je monte en chaire le dimanche.

— Pas nous, Monsieur le curé, pas nous...... C'est des gamins et des girouettes qui font ça. Et puis, ce ne sont pas des sermons qu'on vient vous demander.

— Quoi alors? Des conférences agricoles?

— Mais oui, il y a un tas de choses qu'on ne sait pas bien. Tenez, nous avons des moteurs électriques, on ne sait pas comment ils marchent. On a des animaux, on ne sait rien de leurs maladies. On emploie des engrais, on ne sait pas ce qu'il y a dedans.... "

Mes paysans, le brave curé fut estomaqué. On lui demande des conférences et des conférences sérieuses...... et pour tout un hiver. En effet, ce n'est pas une qu'on demande mais des conférences, et sur des sujets spécifiquement agricoles......

"Tenez, vous me faites plaisir tout de même. Mais comment vais-je m'y prendre?"

— Ça, Monsieur le curé, ce n'est plus notre affaire.

— Non, c'est la mienne, hein? Eh bien, on va y réfléchir ....

Le bon curé réfléchit, et c'est ainsi qu'après avoir demandé à la Centrale fédérale de son syndicat, il m'est arrivé un beau jour...... et que je donne des cours dans son patelin.

Vous savez, ce n'est pas une réclame que je me taille! Seulement, il m'a semblé bon de vous donner cet exemple.

J'ai là-bas, chaque semaine durant deux heures, vingt-six auditeurs, à qui j'ai parlé de l'ensilage en vert et puis de l'électricité, des moteurs électriques. La question électricité a duré quatre heures, et puis il y aura deux heures sur les moteurs à explosion.

Un autre jour de la semaine, le vétérinaire du village parle des maladies du bétail. Il a trente auditeurs chaque fois. Ce qui prouve qu'il est plus intéressant que moi...... puisqu'il y en a quatre qui vont chez lui et qui ne viennent pas chez moi. ....

Qui sont mes auditeurs?

Voici, il y a là six ou sept jeunes gens et puis des hommes mûrs, de cinquante ans, de soixante ans. J'ai même un patriarche, qui frise les nonante et s'amène "a schole" avec son bâton de buis.

Est-ce que tous vont retirer quelque chose de ces causeries?

Je pense que oui, les uns plus, les autres moins.

(Suite à la page 25)

La classification du beurre et l'inspection pour consommation domestique

(Suite de la page 24)

beurre, car beaucoup d'entre eux ont profité des renseignements que nous leur avons donnés, à savoir d'exiger de leurs fournisseurs la qualité demandée et marquer sur la facture "Première Qualité" ou "Deuxième Qualité", selon le cas. Nous avons été appelés plusieurs fois afin de constater s'ils n'avaient pas été trompés. Ceci vous démontre l'importance que les marchands attachent à la classification du beurre, car tous ne sont pas des experts en classification, mais tous tiennent à livrer de la bonne marchandise à leurs clients. Le résultat obtenu à date est très satisfaisant.

Mais comme dans tous les autres domaines, pour obtenir la perfection, il nous reste encore quelque chose à faire.

Premièrement:—Au point de vue de la Loi fédérale, le pourcentage d'eau dans le beurre.

L'Article 6 (*a*) de la Partie I de la Loi de l'Industrie Laitière prescrit qu'il est interdit d'importer au Canada, d'offrir, de vendre ou d'avoir en sa possession pour la vente, du beurre contenant plus de seize pour cent d'eau ou moins de quatre-vingt pour cent de gras de lait.

Et l'Article 6, Paragraphe 2, de la même loi, prescrit que nul ne doit fabriquer du beurre contenant plus de seize pour cent d'eau ou moins de quatre-vingt pour cent de gras de lait

Cela est très explicite, et je me demande quelle serait la raison, si ce n'est le manque d'attention de la part du fabricant, d'avoir du beurre dépassant la limite de 16 pour cent d'humidité. Nous avons trouvé, du 1er janvier 1935 au 1er octobre, 1,827 boîtes de beurre, provenant de 201 barattages, ayant plus de 16 pour cent d'humidité, contre 1,649 boîtes en 1934. Ces échantillons ayant été prélevés lors de la classification, cela n'est certainement pas fait dans le but de frauder le commerce, car tous savent que nous passons à l'épreuve chaque barattage. Je suis forcé de mettre cela sur le compte du manque d'attention dans la fabrication. Ces beurres doivent être tous retravaillés pour les rendre conformes à la Loi, ce qui cause du trouble et une perte d'argent assez importante et la qualité en souffre assez sérieusement. Il y a aussi le beurre trouvé trop humide chez les détaillants ou dans les entrepôts. Cela est un peu plus grave, car si l'Inspecteur de Produits Laitiers ne passe pas à ces endroits, ce beurre est vendu et c'est alors le client qui en souffre. Mais je dois vous dire que les inspecteurs en ont pris beaucoup et que plusieurs poursuites ont été prises dans les deux cas ci-haut mentionnés. Cela serait facile à éliminer, étant donné que vous avez le droit d'avoir une certaine quantité. Vous avez aussi le devoir de vous en rendre compte, afin de bénéficier de la Loi dans bien des cas.

Deuxièmement:—Le même règlement 6 (*a*) prescrit que le beurre ne doit pas contenir moins de quatre-vingts pour cent de gras de lait. Si avec 16 pour cent d'eau, vous mettez plus de 3 pour cent de sel, vous n'aurez pas 80 pour cent de gras, car il faut toujours compter 1 pour cent de caséine par cent livres de beurre.

Je crois devoir attirer votre attention sur l'Article 5 (*b*) de la Loi de l'Industrie Laitière, vu la gravité de l'offense et l'amende imposée dans ce cas, lequel se lit comme suit:

"Nul ne peut mélanger au beurre ou y introduire, par tout procédé de chauffage, trempage, second barattage, malaxage ou autrement, de la crème, du lait, lait écrémé, lait de beurre ou de l'eau pour que le beurre ainsi traité contienne plus de seize pour cent d'eau ou moins de quatre-vingt pour cent de gras de lait".

Il me semble que durant l'hiver, alors que le beurre en stock diminue et que les prix sont un peu plus élevés, ceci invite à retravailler le beurre en y ajoutant de l'eau ou du sel et par ce fait dépasser le pourcentage permis par la loi ou obtenir moins de 80 pour cent de gras. Dans ce cas l'amende est de $500. à $1,000, pour la première offense. Je crois que cela est assez important pour ne pas s'exposer. Ainsi de mélanger du beurre de laiterie avec du beurre de crèmerie et le vendre comme du beurre de crèmerie, c'est certainement très payant, mais la loi défend ce procédé malhonnête et impose une amende à cette fin.

Quelques-uns, croyant améliorer la qualité du beurre, ajoutent une certaine quantité de sucre dans la crème. Je l'ai constaté moi-même: ce beurre était fait avec de la très mauvaise crème et j'ai classé ce beurre "Sans Classe", de sorte que je ne crois pas que le sucre ait un effet aussi magique sur le beurre, et de plus cela est défendu par la loi. Je laisse le soin de traiter de l'amélioration de la crème et du beurre aux professeurs qui ont la compétence en cette matière.

La pesée laisse à désirer dans plusieurs cas. Ceci dans les fabriques où l'on coupe ou moule en pains d'une livre. En général ces fabriques n'ont pas de balance de précision pour la petite pesée, car si nous trouvons des pains de beurre qui n'ont pas la livre (16 onces net), nous constatons assez souvent que le poids des pains de beurre se rend jusqu'à 17½ onces pour la livre. Ceci est une perte qui devrait être évitée par l'emploi d'une bonne balance.

Je tiens à vous mettre en garde contre la diminution de poids quand l'humidité dans le beurre n'est pas bien incorporée, humidité libre. Ce beurre perdra de son poids par évaporation en très peu de temps. Les Inspecteurs de Produits Laitiers ont constaté cela très souvent. En donnant un peu plus d'attention à la fabrication, vous vous éviterez beaucoup d'ennuis et la qualité de votre beurre sera plus appréciée.

Je dois attirer votre attention sur la Loi et Règlement faits en vue de donner une description fidèle et exacte de la qualité du produit vendu.

Ainsi, sur le papier ou carton enveloppant le beurre, le Numéro d'Enregistrement de la fabrique doit être marqué sur le panneau principal, en chiffres n'ayant pas moins d'un quart de pouce carré, et si vous voulez déterminer la qualité du beurre vendu, les seuls mots que vous devez employer sont "Première Qualité", "Deuxième Qualité" ou "Troisième Qualité", selon le cas. Les mots "Choix", "Supérieur", "Suprême", "Insurpassable", "Le Meilleur", etc., ainsi que les qualificatifs "Riche" et "Délicate" qui apparaissent sur un côté de l'enveloppe, expliquant que ce beurre est fait de crème douce et pure et en raison de sa saveur *riche* et *délicate*, doivent être éliminés pour que le marquage soit conforme aux règlements.

Ceci s'applique aussi au beurre de laiterie et à ce sujet, je vous citerai le paragraphe suivant de la Circulaire No 30, publiée par Monsieur J.-F. Singleton, Commissaire de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération:

"Nous croyons utile de mettre les producteurs de beurre de laiterie en garde contre l'emploi général, sans distinction de qualité, d'enveloppes imprimées portant les mots "De Choix", "Surfin" (finest), ou "de Luxe" (Fancy), etc. Aucun de ces mots ne doit paraître sur les enveloppes de beurre de laiterie".

Je tiens aussi à attirer votre attention sur les boîtes employées pour le beurre en pains d'une livre. On se sert généralement de boîtes usagées sans prendre le soin d'enlever le Numéro d'Enregistrement, le Numéro de Barattage ou le nom de la Province, si ces boîtes viennent d'autres provinces. Ceci est contre les règlements et si l'on vous demande combien avez-vous de boîtes de ce barattage de beurre expédié à tel épicier, lequel n'est pas marqué, je crains que vous ne puissiez nous fournir les renseignements dont nous pouvons avoir besoin en certaine circonstance. J'ai aussi rencontré du beurre moulé mis dans des boîtes faites en bois de tremble. Ce beurre était très moisi, ce qui occasionne une perte assez lourde.

Le bois de tremble n'est pas recommandable par son arome fort, qui, je crois, est très propice à aider le développement de la moisissure dans le beurre.

Avant de terminer, je tiens à remercier les Agronomes, les Inspecteurs de Beurreries qui ont beaucoup fait pour améliorer la qualité des produits laitiers et l'observation des Lois et Règlements.

Un Exemple

(Suite de la page 24)

On prend des notes...... Par exemple, on étudie la manière de calculer le prix de revient du travail d'un moteur d'autant de chevaux tournant durant autant d'heures. On apprend la grandeur qu'il faut donner aux poulies pour entraîner telle machine à autant de tours avec un moteur qui en fait 2800, etc. Le vétérinaire explique les premiers soins en cas de maladie ou d'accidents...... et le plus attentif des auditeurs, vous me croirez si vous voulez, c'est le curé...... qui n'a pas de bêtes, ni de machines, hors sa machine à laver, et pas de moteur, sauf celui qui fait sonner ses cloches !

Vous voyez, voici donc une trentaine de cultivateurs qui se dérangent pour s'instruire. Ça été pour moi une révélation. Je pensais jusqu'à présent que les gens se désintéressaient de l'étude. Ce n'est pas vrai, et c'est une excellente chose.

Eh bien, qu'en dites-vous?

Je pense que c'est le meilleur emploi qu'on puisse faire du temps de loisir que la saison nous laisse. On apprend, on s'instruit, on évite de cette manière des accidents ou des accrocs. On apprend à traiter ses animaux de la manière dont ils doivent l'être pour éviter les maladies ou pire encore.

Notez que je ne fais que vous donner un exemple. Il ne faudrait pas en conclure que je voudrais vous voir tous demain soir chez votre curé, pour lui dire qu'il doit faire comme celui dont je viens de vous conter l'histoire authentique.

Mais vous avez une centrale qui organise des conférences. En demandez-vous? Je connais des syndicats de chez moi qui, en dix ans, n'en ont demandé que dix, une par an, le jour de la St-Eloi, qu'on fête chez nous comme le patron des agriculteurs. Et encore, les membres n'y viennent-ils qu'à cause de la tombola qui clôture la réunion et où tout le monde gagne, ne fût-ce qu'une longe ou un paquet d'allumettes......

Mes paysans, nous sommes en temps de crise, l'industrie aussi. Mais si vous saviez comment les industriels, petits ou grands, étudient les moyens de faire diminuer leurs prix de revient, les manières d'économiser la main-d'œuvre ou les matières premières, alors que chez nous ceux qui étudient, et ceux qui éprouvent le besoin de s'instruire sont tellement rares que je pense à vous les donner en exemple......

Voyons, vous vous ennuyez à la soirée. Quelle bonne distraction ce serait que de vous réunir pour apprendre. Songez-y un peu, et puis tâchez de faire comme...... mes élèves.

Reproduit du "Paysan", 15 décembre, 1935

L'accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis

Quelques précisions concernant les changements et l'élimination des tarifs sur le bétail vivant, la crème et le fromage.

Les notes qui suivent sont du Bulletin des renseignements commerciaux. Nos lecteurs apprécieront sans doute ces détails complémentaires à ceux que nous avons déjà publiés.

Un accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis a été signé à Washington, vendredi le 15 novembre 1935. Sous cet accord chaque pays accorde à l'autre le traitement de la nation la plus favorisée, sans conditions et sans restrictions, touchant les droits de douane et les questions qui s'y rapportent.

Les réductions du tarif pourvues par cet accord s'appliquent le 1er janvier 1936, et l'accord entier entre en vigueur le jour de l'échange à Ottawa, sous ratification par sa Majesté et la proclamation par le Président, et il restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1938 (sous réserve des dispositions des articles VII, X et XIV de l'accord) et après tant qu'il n'aura pas été terminé après six mois d'avis par le Gouvernement de l'un ou de l'autre pays.

Quelques-uns des articles du tarif des Etats-Unis sur lesquels des concessions ont été faites au Canada sont les suivants:

Vaches pesant 700 livres ou plus chacune et importées spécialement pour la production du lait—ancien taux—3c la livre. Nouveau taux—1½c la livre.

Sous la réserve suivante.—Les animaux qui précèdent entrés, ou retirés des entrepôts pour la consommation, en excès des quantités respectivement spécifiées ci-dessous, dans toute année civile après 1935 ne sont pas sujets aux dispositions qui précèdent:

Vaches pesant moins de 175 livres chacune—¼ de 1 pour cent du nombre total annuel moyen de bovins (y-compris les veaux) abattus aux Etats-Unis pendant les années de calendrier 1928 à 1932 inclusivement (51,933 têtes).

Vaches pesant 700 livres ou plus chacune et non spécifiquement prévues-¾ de 1 pour cent du nombre total annuel moyen de bovins (y-compris les veaux) abattus aux Etats-Unis pendant les années civiles 1928 à 1932 inclusivement (155,799 têtes).

Vaches pesant 700 livres ou plus chacune et importées spécialement pour la production laitière (20,000 têtes).

Crème, fraîche ou sure, ancien taux 56 6-10c le gal. Nouveau taux-35c le gal.

La crème fraîche ou sure entrée pour la consommation en excès de 1,500,000 gallons dans toute année civile après 1935 ne sera pas sujette à cette disposition.

Fromage cheddar en meules originales, ancien taux 7c la livre mais pas plus de 35 p. c. ad valorem. Nouveau taux 5c la livre mais pas moins que 25 p. c. ad val.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Assemblée générale de l'Association des Eleveurs de chevaux Belges

A l'hôtel Queens, à Montréal

L'Association provinciale des Éleveurs de chevaux Belges fondée en septembre dernier, à l'occasion de l'Exposition provinciale de Québec, a tenu sa première assemblée plénière annuelle le 28 décembre à l'hôtel Queens, à Montréal.

Quarante de nos meilleurs éleveurs se sont réunis à cette assemblée pour s'entretenir de la situation, quant aux progrès de l'élevage du cheval de race belge, qu'il nous est très agréable de rapporter comme étant brillante. La réunion fût présidée par M. E. C. Budge, M. Gaston Marsan remplissait les fonctions de secrétaire. L'impression que nous rapportons de ce premier contact avec cette nouvelle association ne saurait être plus satisfaisante, tous ses sociétaires réalisent la nécessité du groupement pour promouvoir leurs intérêts et que les succès de leur entreprise en élevage doit se traduire par de bons revenus en numéraire.

L'intéressant rapport soumis par le secrétaire exposant les principaux faits belges, pour employer la propre expression de M. Marsan, au cours de l'année qui a vu se fonder l'association prouvent irréfutablement que la race chevaline belge a conquis l'estime de la classe agricole et est appelée à progresser très rapidement.

Au chapitre des initiatives principales de la société enregistrons que les éleveurs sont décidés, par l'entremise de leur association, à protéger ses étalonniers contre toute concurrence injustifiable entravant le côté financier de leur entreprise, sans compter qu'il est admis que telle concurrence ruine l'élevage du cheval dans notre province.

Parmi les assistants on remarquait M. Antonio Elie, M.P.P., de La Baie du Febvre, comté de Yamaska; M. L. Gosselin, M.P.P., de Montréal; J.-J. Gautreau, chef de la section de l'élevage du cheval, au Service provincial de Zootechnie; J.-Stan. Chagnon, directeur et régisseur de la Ferme-École Provinciale de Deschambault, Gustave Toupin, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, le Dr. Conklin du Collège Macdonald, M. Gilbert Arnold et plusieurs agronomes. C'est de bon augure pour l'avenir de l'industrie chevaline, dans la province, de voir l'intérêt que portent les agronomes aux organisations qui ont pour but de stimuler les progrès de l'élevage du cheval. En outre des personnages nommés ci-devant, tous les syndicats d'élevage avaient délégué des représentants.

Après le dîner qui fut servi à l'hôtel Queens où la bonne humeur n'a cessé de régner, les congressistes se rendirent visiter les fermes de M. E. C. Budge à Ste-Genevieve et de M. E.-J. Thompson, "Jersey Health Farms" à l'Ile Bizard. Le voyage se fit dans les autobus de la compagnie de Transport Provincial, dont M. Budge avait défrayé les frais.

A la ferme de ce dernier se trouvaient sept femelles de race Belge enregistrées dont quatre juments adultes qui semblent être en gestation. Ces dernières bien décorées, étaient exposées dans l'allée centrale de la superbe vacherie de la "Thorncroft Stock Farm". Les amateurs de bétail Ayrshire pouvaient en même temps admirer l'un des meilleurs troupeaux laitiers de la province de Québec; particularité intéressante de ce troupeau c'est qu'il se trouve une lignée représentée par la fille, la mère et la grand'mère tous trois sujets furent élevés sur la ferme et donnant un rendement en lait et en matière grasse presque phénoménal. Mais revenons à nos chevaux.

Sur la ferme Thomson à l'Ile Bizard, à très faible distance de Ste-Geneviève, nous visitons la plus grosse entreprise en élevage du cheval de la province de Québec. Vous pouvez y compter vingt-quatre chevaux enregistrés de race Belge dont un superbe groupe de juments. On nous fit voir à l'action "Marie de Cog" jument championne junior à Toronto en novembre dernier et "Gazelle" grande championne des expositions de Ormstown et de Québec en 1935.

Les visiteurs ont été favorablement impressionnés de voir comment se font les choses sur ces fermes modèles, et combien on y estime la race belge, il ne fait aucun doute qu'après des visites aussi instructives les éleveurs aimeront davantage leur entreprise et s'y appliqueront davantage.

Enfin il a fallu nous disperser après une journée aussi instructive, récréative et profitable dont nous conserverons un bon souvenir bien déterminés à pousser de l'avant l'élevage de nos chevaux belges, type idéal du bon cheval de traits.

UN TÉMOIN.

La demande de chevaux canadiens augmente

De tous les développements notés dans la production animale au Canada, il n'en est pas de plus frappant que la renaissance de l'industrie chevaline. Il ne saurait y avoir de doute quant à la nécessité de ce développement. En effet, les chevaux de trait sont rares, non seulement au Canada mais aussi aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, et il faut au moins cinq ans pour produire et élever un cheval jusqu'à l'âge de quatre ans. Il y a aussi le déchet annuel, causé par la maladie, la vieillesse et d'autres causes naturelles, qui est très grand.

En juin 1935, le nombre de chevaux sur les fermes accusait une augmentation sur le chiffre de juin 1934, mais il a fallu la production plus forte de poulains de 1933 et 1934 pour arriver au point où le croît annuel dépasse le déchet naturel de chevaux adultes. Il faut également se souvenir que les poulains de 1934 et 1935 n'entreront dans les rangs des animaux de quatre ans, bons pour le travail, qu'en 1938 et 1939, et que le déchet annuel se continue tout le temps.

Pour faire face à la situation, le Ministère de l'Agriculture a maintenu ses services pour l'amélioration du cheval, et les éleveurs profitent en nombre toujours croissant, de l'aide qui leur est offerte. Il y a parmi ces initiatives, le système de cercles, qui s'applique aux Provinces des Prairies, et qui permet à des groupements de cultivateurs de se procurer les services des meilleurs étalons offerts et de les conserver dans le district d'une année à l'autre, encourageant ainsi l'élevage régional et l'action en commun. Le Ministère fédéral de l'Agriculture accorde aux cercles d'élevage organisés une allocution se montant à 50 pour cent du quart du droit de saillie, pour chaque jument reconnue en gestation. Le nombre de cercles en fonctionnement en 1935 était de 206.

Sous l'offre de prime fédérale-provinciale, qui s'applique aux provinces de l'Est du Canada, à la Colombie britannique, et à la Saskatchewan, le Ministère fédéral de l'Agriculture et les Ministères provinciaux se mettent de moitié pour faire l'inspection des étalons, et payer une prime annuelle aux propriétaires d'étalons approuvés enregistrés, basée sur le nombre de juments entrant en gestation. En 1935 le nombre de propriétaires éligibles pour cette prime a été de 539.

De même, pour encourager la production de chevaux de selle, de chevaux de chasse et bons pour la remonte, la police et les travaux de messagerie légère, le Ministère fédéral de l'Agriculture accorde une subvention annuelle, sous le système de haras, au propriétaire d'un haras qui possède ou contrôle au moins trois étalons purs sang (Thoroughbreds) d'un type de chasse, et dont les services sont mis à la disposition des juments du district desservi par le haras. Il y a quatre haras de ce genre au Canada, et en chacune de ces trois dernières années, des chevaux provenant de ces haras ont été achetés par les Gouvernements des Iles Trinité ou des Barbades, où ces animaux ont donné d'excellents résultats pour la remonte de la gendarmerie. Tout considéré, les prévisions actuelles pour les éleveurs de chevaux au Canada sont très encourageantes, et l'élevage de bons chevaux devrait être pendant plusieurs années à venir, une industrie sûre et d'un bon rapport.

Transformation de l'industrie laitière en Suisse

L'économie des peuples a été fortement ébranlée durant les années de dépression qui datent de 1929. Certains pays ont vu leurs industries principales, dont l'agriculture n'est pas la moindre, bouleversées par suite de la bataille engagée entre les nations dans le domaine des tarifs et des contingentements d'importation et d'exportation de toutes sortes. Les conséquences d'un nationalisme économique outrancier déclanché par les Etats-Unis qui ont semblé un moment vouloir se détacher du reste du monde, économiquement parlant, ont été que les pays ont essayé, avec plus ou moins de succès, à se suffire. Il n'en est de meilleure preuve que ce qui est rapporté dans le Bulletin mensuel de l'Industrie laitière fédéral pour le mois de décembre duquel nous extrayons le passage suivant concernant l'industrie laitière en Suisse, pays jusqu'ici connu comme étant spécialisé dans la fabrication des fromages de haute qualité.

L'industrie laitière est l'une des branches principales de l'agriculture suisse. Le fromage suisse et les produits du lait suisses ont une réputation mondiale. La Suisse s'est spécialisée dans ces deux produits jusqu'à ces derniers temps, mais elle ne fabriquait pas suffisamment de beurre pour ses propres besoins, et il s'importait une quantité considérable de ce dernier produit. D'autre part il y avait un gros surplus de fromage et de lait pour l'exportation qui se rendait dans toutes les parties du monde. Telle était la situation au commencement de la dépression. Puis les exportations diminuèrent, cette diminution enregistrée pour la première fois en 1929 n'a cessé d'augmenter depuis, si bien qu'aujourd'hui les ventes étrangères de fromage et de lait ne représentent plus qu'une faible proportion de leur ancien volume. En 1930 par exemple, la valeur des exportations totales de lait condensé était de 34,795,457 francs, tandis qu'en 1934 elle n'était que de 5,158,923 francs, soit environ 15 pour cent du premier chiffre. De même la valeur des exportations de tous les types de fromage est tombée de 92,695,771 francs à 34,917,552 francs.

En raison de ce fléchissement dans le exportations on ne trouvait pas moyen d'utiliser le lait qui était apporté en quantité considérable aux fromageries et aux condenseries. Il fallut s'arranger pour convertir ce lait en beurre, afin de remplacer le beurre que l'on avait importé jusque-là. Il en est résulté que la valeur du beurre importé qui était de 30,247,852 francs en 1930 est tombée à 471,194 francs en 1934. Lorsque les chiffres pour la période actuelle seront publiés, ils montreront que l'importation du beurre en Suisse a été presque entièrement supprimée. On y est arrivé en frappant les importations d'une lourde taxe et en leur imposant un permis; le nombre des permis a été graduellement réduit le plus possible.

Malgré les difficultés que l'industrie laitière a éprouvé en ces cinq dernières années, il n'y a eu qu'une légère diminution dans le nombre des bêtes bovines en Suisse; en 1934 il se chiffrait par 1,678,687 contre 1,683,932 en 1933, 1,609,410 en 1931, 1,425,341 en 1921, et 1,443,483 en 1911.

De même la production de lait frais a augmenté. Nous avons vu que la production du fromage a été en décroissant tandis que celle du beurre a doublé entre 1929 et 1934.

Le tableau suivant donne les chiffres de production en wagons de 10 tonnes métriques:—

Année	Lait	Fromage	Beurre
1929	368,800	6,120	1,570
1930	261,100	5,640	1,600
1931	264,430	5,100	1,713
1932	277,300	4,970	2,291
1933	284,790	5,500	2,550
1934	287,000	4,850	2,900

Il s'importe de petites quantités de fromage en Suisse; le plus gros de ce fromage vient des Pays-Bas et de l'Italie. Pour contrôler ce commerce et réserver le marché pour les produits du pays, un contingentement d'importations a été établi à partir du 6 octobre 1934. Il ne s'importe pas de lait frais. Il se fait cependant un trafic assez important de ce produit à la frontière. Tout en restreignant l'importation de produits étrangers, le Gouvernement Suisse a pris différentes mesures pour venir en aide à l'industrie laitière en cette heure de crise: crédits aux cultivateurs, contrôle du commerce de denrées alimentaires, etc., toutes en vue de soulager la détresse des producteurs de lait.

Le lecteur pourra mieux établir l'importance des chiffres ci-haut mentionnés en sachant qu'une tonne métrique équivaut à 2.205 livres; un kilo à 2.2 livres; un franc suisse à $0.193 au pair et à 0.32 en monnaie canadienne au taux du change.

Calcul ou pierre de lait

L'expression "pierre de lait" ou "calcul" est un terme que l'on applique d'une manière assez vague aux concrétions qui se forment dans le pis. Certaines de ces pierres sont constituées par de la caseine coagulée et peuvent provenir indirectement d'une inflammation du pis. D'autres ne sont que de simples accumulations de sels de chaux provenant du lait; on peut s'en apercevoir, dans certains cas, en constatant le dépôt de particules sableuses au fond de la chaudière à lait, ou sur le linge qui sert à filtrer le lait.

Comme traitement, voici, ce que l'on peut faire.

Après un massage prolongé de l'extrémité du trayon avec un onguent contenant 10% d'extrait fluide de belladonne, les concrétions, si elles ne sont pas trop grosses, peuvent être extraites à l'aide du dilatateur à trayon, stérilisé. L'injection d'une petite quantité d'huile d'olive, stérilisée, dans le trayon peut aider à l'extraction des concrétions.

Dans le cas où les pierres de lait ne pourraient pas être extraites de cette manière, il conviendrait de recourir à une intervention chirurgicale, en pratiquant une ouverture sur le côté du trayon.

Cette opération devra être faite par un vétérinaire, en raison des dangers d'infection du pis qu'elle présente.

D'ailleurs, à moins que les concrétions ne soient suffisamment grosses pour constituer une obstruction, leur extraction au moyen d'une opération sera suspendue avec avantage jusqu'au moment où la vache sera sèche.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIEE. 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT: — (Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec.......$1.00
CITE de Québec et pays étrangers.......$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires: Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Ecrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company. Dept. 518, Toronto 8, Ont.** Nos 3, 4, 5x711

Position demandée

FABRICANT DEMANDE POSITION.—Fabricant de beurre diplômé, expert-essayeur, pouvant, fournir d'excellentes références demande position. S'adresser immédiatement à **Case J. L. Bulletin de la Ferme, Case 159, St-Roch, Québec.** N. O.—D.H.

FROMAGER BEURRIER DIPLOMÉ, ayant certificat, 27 ans d'expérience, pouvant fournir référence requise, demande position ou louerait votre fabrique. **Honoré Bussière, Montauban, Les Mines, Cté Portneuf, P. Q.** No 3—P56

DIVERS

CULTIVATEURS! Envoyez vos peaux pour être tannées à l'écorce de pruche, en cuir à botte, harnais ou lacet, chez **Jos. Potvin, Baie St-Paul.** Echantillons et Prix fournis sur demande. Nos 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55 P05

INCUBATEURS.—Trois incubateurs, capacité: 600, 400 et 250 œufs, à vendre à moitié prix. S'adresser à **G. Pigeon, Ste-Hénédine, Cté Dorchester, Qué.** 1 à 4 P73—5, 6 G

100 LBS DE BON SAVON A LAVER POUR $1.00.—Sur réception de $2.00 nous vous enverrons notre fameuse recette de savon, laquelle vous enseignera à faire 100 lbs de bon savon au prix de $1.00 le 100 lbs et ce qu'il faut faire pour le vendre facilement. S'adresser à **L.-G. Roy, Escourt, Cté Témiscouata, P. Q.** Nos 2, 3.—P05

Sertisseuse $8.50

Pour deux grandeurs de boîtes, peuvent utiliser jusqu'à 10 fois la même boîte, fonctionnent sur coussinets à billes, pas d'usure possible. Autres grandeurs au plus bas prix. Garanties bien fonctionner sinon, argent remis. **O. Fournier, St-Charles, Cté Bellechasse.** No 3 x 001

ROUET $6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

VOICI ?

L'hiver qui s'annonce. Le nouveau stock d'automne et d'hiver est arrivé. Il est de bonne économie d'acheter les lignes suivantes aux bas prix exceptionnels suivants: Pardessus hommes et manteaux dames **$2.50**; robes **36c**; casquettes **35c**; blouses hommes 75c; manteaux enfants un an à 10 ans **65c**. Aussi agents demandés dans chaque paroisse. Gros salaire en perspective. **J.-Nap. Fecteau, St-Zacharie, Cté Beauce, P. Qué.** J.N.O.—x57

Madame ou Monsieur

J'expédie toute commande de graines de jardin à partir d'un paquet à 10 paquets et cela à .05 cts le paquet, de 10 paquets et plus le prix en est de .04 cts le paquet et toujours transport payé. Toute personne qui vendra 50 paquets à .05 le paquet aura droit à une jolie prime valant .75c chacune. Je suis sûr que à de tels prix vous me favoriserez de votre commande sous peu. Toute commande doit être accompagnée d'un Bon de Poste. **Ed. Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boite Postale No 33, Saint-Zacharie, Cté de Beauce P. Q.** 4 an. Gra. Nos 1 à 12 inc. P421

Merveilleuse découverte sauvage

Contre constipation et digestion, troubles de l'estomac et des intestins. Le merveilleux Sirop Sauvage des bois Faites-en l'essai d'une bouteille pour mieux vous convaincre. **$1.50** bouteille 16 onces. Aussi onguent MIRO, contre hémorrhoïdes, brûlures, coupures etc. Adressez toute commande à: **J.-Nap. Fecteau, St-Zacharie, Qué.** Seul vendeur autorisé au Canada. J.N.O.—x05

Réparons Clippers

AIGUISONS LAMES DE CLIPPERS sur machineries automatiques. Perfection, Ouvrage garanti comme des neuves ou argent remis. Vendons tous accessoires de clippers. Continues à expédier par malle à **R.-H. Janelle, Pierreville, Qué.** Nos 52, 53, 54 55 56, 57, 58, 59 G60, 61, 62, 63 P.26

"CLIPPERS".—Lames de toutes sortes, aiguisées sur machines automatiques spéciales, ouvrage parfait garanti, 25c set, couteaux de hache-viande, 15c **Herménégilde Fontaine fils, Notre-Dame, Pierreville, Qué.** Nos 2, 3, 4 P05

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES (CLIPPERS) de toutes sortes, prix .35 le set avec satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de Clippers. Lames neuves $2.75 la paire. Nouvelle main clipper pour tondre chevaux et moutons, etc., prix $7.50 complète. Charrue à neige **$40.00**. Adresse: **Wilfrid Fontaine, Pierreville, Qué.** 4 ann. gr. Nos 2 à 13 incl. P19

TONDEUSES (CLIPPERS), aiguisées avec expérience à 35 cts le set. Satisfaction garantie. Pour cheveux 20 cts. Expédiez par malle à **Henry Jutras, N.-D. Pierreville, (Yamaska).** Nos 3, 4, 5.—P14

Poussins à vendre

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT.—Poussins d'un jour, P.R.B. et R.I.R., provenant de troupeaux sélectionnés, accouplés à cochets R.O.P. et ayant subi l'épreuve du sang contre diarrhée blanche. Prix spécial pour commandes avant 1er mars. Renseignements fournis sur demande. Adressez: **Syndicat Avicole, Ste-Germaine, village, comté Dorchester.** Nos 3, 4, 5, 6—G.—7,8. P69

POUSSINS D'UN JOUR TWEDDLE POUR 1936.—Poussins, poulettes et cochets d'un jour.—Rocks barrés, blancs, Wyandottes, Leghorns et New Hampshire rouges. Commandez vos poussins de bonne heure pour vous assurer livraison en temps. Demandez tous les renseignements concernant notre Concours (Vous pouvez gagner $50.00!) et primes allouées sur commandes hâtives. Aussi notre "Traité Avicole" 1936, dans lequel il est question de notre programme d'élevage d'une seconde génération. Incubateurs actuellement en opération. Assurez-vous, en commandant immédiatement, des poulettes en ponte et des cochets d'élevage. **Tweddle Chick Hatchery, Limited, Boite 7, Fergus, Ont.** Nos 51, 53, 55, x 492, M. P.

Animaux à Vendre

A VENDRE:—4 vaches Ayrshire fraîches vêlées, troupeaux accrédités. S'adresser **Clodomir Huot, St-Canut, Deux-Montagnes** No 3—P05

On demande à acheter

JE DÉSIRE ACHETER UNE BEURRERIE située dans un village si possible. S'adresser à **Hormisdas Morissette, Saint-Majoric, Cté Drummond, P. Q.** No 3—P03

Prix de dernière heure

14 Janvier 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé... 25¼c à 26c

Fromage No 1 coloré..... 12:

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1......$1.10 à $1.15

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blance non lavée.......14c F.A.B.
Laine blanche lavée..........22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres

Laine blanche non lavée........23c la lb.

Laine lavée..................32c la lb.

.A.B. Lennoxville, P.Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN 143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau,. 07½c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net. sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau .11 la livre

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c. la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce .75c.

Peaux Veaux Deacons 65c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.25, sans crin ni queue 15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06 la lb.
Crin de Vache à .06 la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c
Peaux de Moutons sans laine .05.
Prix garantis du 7 au 18 Jan. 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.45
Patente Hungarian, 98 lbs.	2.87½
1ère Patente, Manitoba, quarts	6.05
" " " 98 lbs.	2.67½
Forte à levain, quarts	6.95
" " 98 lbs.	2.62½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs.	2.15
" " sacs toile, 98 lbs.	2.00
Farine à engrais, 1ère qualité	1.75

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.40
Orge d'alimentation	.45
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.80
" " , poussins	.80
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs.	.85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules	$1.75 $2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot	
Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$2.00 à $2.10
" (triées Prime)	.95
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.05
Gru	1.10
Gru Blanc (Middlings)	1.35
Blé d'Inde moulu	1.30
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.65
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.30
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$5.00
Cassonade, No 1	4.70
" No 2	4.60
" No 3	4.50

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .53
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs.	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$3.20
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:

30 x 40 morc. (200 lbs au baril)	52.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	48.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	46.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	44.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$44.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	33.00

COMPARAISON DES PRIX

	16 janv. 1936	17 janv. 1935	18 janv. 1934	19 janv. 1933	14 jannv. 1926
Beurre No 1, Past	25⅝	21⅜	25¼	22½	41
Œufs Frais	28	34	28	25	57
Veaux de lait vivants	10	08	06½	08½	11
Bouvillons vivants choix	06¼	05	05	06½	07½
Agneaux du printemps	08	06½	05¼	06¾	11
Porcs vivants	8.75	8.50	7.85	6.50	14.50

DÉSIREUX d'envoyer un cadeau de Noël à une famille pauvre habitant en Alberta, près du cercle arctique, un professeur de l'Académie militaire de New-York s'adressa aux télégraphes du Canadien National lesquels s'entendirent avec la Compagnie de la Baie d'Hudson et le même soir la famille avait son cadeau de Noël, c'est-à-dire, un chèque de $50.00. L'argent fut télégraphié par le Canadien National, de New-York à Edmonton où la Compagnie de la Baie d'Hudson le relaya par radio au fort Vermillion qui le fit délivrer 16 milles plus loin par un courrier indien, en raquette.

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 6 au 13 janvier

BEURRE

marché a été tranquille et faible quelques jours; la demande a ra- sensiblement et avec une plus forte on de vente de la part de certains eurs, une baisse a été enregistrée es prix.

dernière heure, lundi après-midi, au e numéro un pasteurisé d'herbe était e 25¼c à 25½c la livre, et les beur- is de 25c à 25⅛c la livre.

ŒUFS

une demande très restreinte de la les détenteurs qui sont amplement visionnés pour le moment, une forte ulation d'arrivages s'en est suivie a été de nature à occasionner une baisse dans les prix.

marché est incertain et à moins d'une ration sous peu des conditions actu- d'autres baisses seraient à prévoir.

VOLAILLES VIVANTES

a très peu de volailles vivantes sur marché et avec une demande très pour alimenter la population juive, ausse a été enregistrée dans les prix. us prêterons gratuitement, sur de- . les cages nécessaires à l'expédi-

VOLAILLES ABATTUES

ès la période des fêtes de fin de bre et du commencement de jan- l y a généralement moins de deman- ur les volailles abattues. Par contre, avons à rapporter que les arrivages nt pas très considérables et facile- absorbés aux prix actuels.

ANIMAUX VIVANTS

RIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 13 janvier, 1936:—

ail, 1129; veaux, 1238; porcs, 1889; ons, 707.

BÉTAIL

arrivages étaient beaucoup plus que ce à quoi on s'attendait et il est é de ce fait une situation où les ache- ont pu imposer une diminution dans ix. Cette baisse n'a cependant pas rte; elle ne fut que de ¼c pour cer- classes. La demande pour les va- t les taureaux était assez bonne et il à peu près possible d'obtenir les prix semaine dernière. Les bouvillons se ient un peu plus difficilement et à éduits. Nous nous attendons à peu angements au cours de la présente ne.

VEAUX

Les expéditions de veaux ont été particulièrement fortes aujourd'hui et les acheteurs en ont profité pour réduire les prix qu'ils offraient; mais la marge de différence était faible puisque des ventes se sont encore faites à 10c la livre pour les bons veaux de lait; les moins bons rapportaient de 7c à 8c la livre. Les veaux de champs se vendaient de 3c à 3½c et 3¾c la livre. Le prix des veaux sera à l'avenir dépendant des quantités qui seront expédiées. Les arrivages commenceront tout prochainement à se faire de plus en plus forts et il faudra s'attendre à ce que les prix tombent quelque peu.

MOUTONS AGNEAUX

Les prix ont été fermes et la demande assez bonne. Les ventes de mouton se faisaient de 2c à 3½c et 4c la livre. Les agneaux se vendaient à 8c la livre; mais il n'y avait pas de sujets de qualité réellement bonne. Nous nous attendons à peu de changements dans les prix des agneaux pour les quelques semaines qui vont suivre.

PORCS

Malgré des expéditions plutôt fortes, il fut possible de porter le prix des porcs à un niveau légèrement plus élevé que celui qui a prévalu jusqu'à présent. La demande était assez bonne. Les ventes se sont faites à 8¾c et 8.85c la livre pour les bacons avec quelques-unes à 9c la livre. Les primes et les coupes habituelles étaient en vigueur. Il semble bien que le niveau des prix devra se maintenir aux alentours de 8¾c et 8.85c pour le reste de la semaine. Les acheteurs ont besoin de porc, mais ils se refusent à laisser le prix monter trop haut. Les ventes au détail se font plutôt lentement et toute hausse de prix est susceptible de réduire la demande qui se fait sentir au détail. Les truies se vendent bien et à des prix qui vont de 7c à 7¾c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal & Québec: Marché ferme et prix facilement soutenus.

PORCS ABATTUS

Montréal & Québec: Marché très ferme avec une avance de 1c la livre pour toutes les différentes catégories.

...ix de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 11 JANVIER 1936:

ŒUFS

...gros	29c	
...moyen)	26c	
...poulettes)	24c	
...	23	
...	20c	

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

...n	14c	lb
...oyen	12c	"
...mmun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

...1 35 à 45 lbs	14c	lb.
...2—30 à 35 lbs	12c	"
...3—25 à 30 lbs	11c	"

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

...—6 lbs et plus	26c
...—5 lbs à 6 lbs	25c
...—4 lbs à 5 lbs	24c
...—6 lbs et plus	24c
...—5 lbs à 6 lbs	22c
...—4 lbs à 5 lbs	21c
...—6 lbs et plus	20c
...—5 lbs à 6 lbs	18c
...—4 lbs à 5 lbs	17c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	13c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	12c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	11½c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	28c
A—5 lbs à 6 lbs	26c
B—6 lbs et plus	26c
B—5 lbs à 6 lbs	24c
B—4 lbs à 5 lbs	23c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
A—4 lbs à 5 lbs	19c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ...haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives ...liées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 11 JANVIER 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 7 JANVIER 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé... 25⅝c No 1 Non pasteurisé. 25c⅛ No 2. 24c⅝

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	22c la lb.
B	20c la lb.
C	16c la lb.
Coqs	14c la lb.

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs. et plus	28c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	26c
B—6 lbs. et plus	27c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	25c

POULETS VIVANTS

A	21c
B	19c
C	17c

ŒUFS

A—Gros	28c	Doz.
A—Moyens	25c	"
A—Poulette	23c	"
B	21c	"
C	19c	

PORCS ABATTUS

Bon	12½c	la lb.
Moyen	12c	la lb.
Commun	11c	la lb.

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs. et plus	22c
A—5 lbs. et plus	21c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	19c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
B—5 lbs. et plus	19c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	13c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

Bon	14c la lb.
Moyen	12c la lb.
Commun	10c la lb.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 13 Janvier 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	— 190 à 230 lbs. — $8.75 à $9 00
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	— 180 à 230 lbs. — $8.75 à $9.00
Porc à boucherie	— 160 à 240 lbs. — $8.25 à $8.50
Porcs légers	— 120 à 160 lbs. — $8.25 à $8.50
Porcs lourds	— 240 à 270 lbs. — $8 25 $8.50
Extra lourds	—270 lbs. ou plus — $7.75 à $8 00
Truies	6 75 à $7.50

Vaches

Choix	3¾c à 4c lb.
Bonne	3¼c à 3½c "
Moyenne	2¾c à 3c "
Commune	2c à 2½c "
Très Commune	1¾c à 2c "

Veaux de lait

Choix	9½c à 10c lb.
Bon	9c à 9½c "
Moyen	8c à 8½c "
Commun	6c à 7c "

Veaux de champs

Bon	4c à 4½c lb
Commun	3½c à 4c "

Agneaux

Bon	7½c à 8c lb.
Non châtrés	6c "
Commun	6c "

Moutons

Bon	3c à 4c lb.
Commun	2c à 2½c "

Bouvillons

Choix	6c à 6¼c lb.
Bon	5¼c à 5½c "
Moyen	4½c à 5c "
Commun	3½c à 4c "
Commun (légers)	2½c à 3c "

Taures

Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3½c à 4c
Moyenne	3c à 3½c
Commune	2c à 2½c

TAUREAUX

Choix	3c à 3½c
Bon	2¾c à 3c
Moyen	2½c à 2¾c
Commun	2c à 2¼c

Quel air respirez-vous ?--et vos bêtes à l'étable ?

PARMI les conseils saisonniers que donne une revue agricole étrangère, nous nous arrêtons sur le suivant:

"La première chose à observer à la vacherie, c'est la bonne aération du bâtiment. Ce n'est pas parce qu'il gèle à l'extérieur qu'il faille boucher toutes les ouvertures de l'étable".

Tout notre globe serait la mort et le silence éternels sans l'atmosphère, enveloppe extérieure de notre planète. Cette masse gazeuse transparente, invisible parfois, et qui semble à peine faire partie de la terre en est cependant le principal élément; car il en est le plus mobile, et c'est en lui que circule la vie. Nous reposons sur le sol, mais c'est de l'air et dans l'air que nous vivons tous: hommes, animaux et plantes. Sans voler comme les oiseaux, tous les êtres qui marchent, rampent ou fixent leurs racines dans la terre végétale, n'en sont pas moins des fils de l'atmosphère.

Si le bon air, l'air pur, le frais air, comme disentl es villégiateurs, est indispensable à la bonne santé des humains qu'il revigore les anémiques, sauve les poitrinaires même à une période assez avancée de la maladie, il faut craindre pour la santé des personnes qui vivent habituellement dans des locaux insuffisamment éclairés et où par suite d'un mauvais système d'aération ou de l'exiguité des pièces on respire habituellement un air vicié.

N'est-ce pas procéder de la bonne manière que d'attirer l'attention sur les mauvais effets de l'air confiné sur la santé des personnes, afin d'arriver au but que nous poursuivons: faire sentir tout le poids des responsabilités qu'assume le cultivateur qui ne se soucie pas des questions se rapportant à la bonne hygiène de l'étable.

Après tout l'organisme humain ne diffère pas tant de l'organisme animal. Si l'air salubre est indispensable au premier, comment le second pourrait-il s'en passer, se développer profitablement, conserver son pouvoir de résistance, son énergie à produire à la faveur d'un atmosphère malsaine, source féconde des germes des plus redoutables maladies.

Dans le dictionnaire pratique de médecine et d'hygiène des docteurs Desesquelle S. Niewenglowski, nous trouvons l'étude suivante sur l'air confiné, son influence sur la santé, et autre considérations opportunes propres à éveiller l'attention du lecteur sur l'importance de la question de l'hygiène des habitations. Ces médecins de haute réputation font même allusion à l'influence de l'air vicié sur les vaches mal logées, habitant des écuries nettoyées qu'à demi où s'accumulent pendant de longues semaines lorsque ce n'est pas des mois entiers, les matières fécales, litières non renouvelées sous prétexte de conserver les écuries chaudes.

Ce qui s'applique ici aux individus va parfaitement bien aux animaux, c'est pourquoi nous sommes fondés de croire que l'espace consacré à ces considérations en matière d'hygiène n'est pas employé inutilement: chacun en fera son profit tant pour sa personne et ceux qui dépendent de lui que pour les animaux de la ferme qui n'ont pas moins besoin d'air, de soleil et de propreté.

AIR CONFINÉ

Tandis que l'air du dehors conserve une composition à peu près constante, il n'en est pas de même de l'air des locaux habités, surtout s'il ne se renouvelle pas facilement. Un homme adulte consomme en moyenne 25 litres d'oxygène par heure et rejette au dehors, durant le même temps, 20 litres de gaz carbonique. S'il reste dans un local où l'air ne se renouvelle pas ou se renouvelle mal, l'atmosphère s'enrichit en gaz carbonique et s'appauvrit en oxygène; elle se charge en outre de produits volatils organiques dissous dans la vapeur d'eau expirée et d'autres éléments volatils provenant de la transpiration. Ce sont ces produits étudiés par Brown-Séquard qui donnent à l'air des espaces confinés, son odeur désagréable que Gubler désignait sous le nom d'odeur de "miasme humain", odeur que l'on perçoit aisément quand on entre un peu tard dans une salle de bal. C'est autant à la toxicité de ces produits volatils qu'au manque d'oxygène que sont dus les accidents causés par le séjour dans un espace confiné. Ces accidents peuvent être soit immédiats, soit lointains.

Ils sont immédiats et il s'agit d'une véritable asphyxie lorsque l'air est subitement vicié par suite de l'accumulation fortuite d'un grand nombre d'individus dans un espace étroit. Les personnes ainsi asphyxiées ressentent d'abord des maux de tête, des vertiges, une gêne de la respiration et ont des nausées; si elles ne quittent pas immédiatement le local où elles se trouvent, elles sont prises de sueurs abondantes, d'une dyspnée croissante, parfois de délire et ne tardent pas à mourir: après la bataille d'Austerlitz, de 300 prisonniers renfermés dans une cave, 250 succombèrent d'asphyxie, au bout de peu de temps.

Si ces accidents sont lointains, ils n'en sont pas moins redoutables, et se traduisent par une altération lente, progressive, insidieuse des hommes aussi bien que des animaux qui vivent dans une atmosphère insuffisamment renouvelée. On sait aussi combien est déplorable la santé des vaches confinées dans des étables où elles succombent fréquemment à la tuberculose. Les individus vivant dans des locaux trop exigus, tels que les soldats casernés dans des locaux insuffisants, les ouvriers travaillant dans des ateliers trop petits, les concierges dont la loge ne prend jour et air que par la cage de l'escalier se développent mal, deviennent anémiques, chlorotiques et par suite tuberculeux. C'est ce qui explique pourquoi, comme l'a montré M. Juillerat, bien qu'en général la tuberculose fasse moins de ravages aux étages supérieurs d'une maison qu'aux étages inférieurs, les locataires du 6ème étage lui payent un large tribut. Ces étages, habités par les domestiques, ne sont aérés que par une petite tabatière et, en outre "les cuisines qui ouvrent sur de véritables puits, écrit M. Juillerat, sont un lieu d'élection pour les microbes pathogènes. La température élevée, l'obscurité, l'exiguité, etc., présentent les meilleures conditions pour la conservation du bacille de la tuberculose....."

Nous espérons que les lignes suivantes extraites des Leçons de clinique médicale du professeur Peter montreront à nos lecteurs les dangers que présente la vie dans un air confiné:

".....Pour ne parler, ici, que de la chambre à coucher, quoi de plus absurde en vérité? Celle du pauvre a pour excuse d'être limités par sa pauvreté même; mais celle du riche l'est, volontairement, par l'architecture moderne, l'architecture du trompe-l'œil. Tout y est fait au rebours du bon sens.

"Ainsi, la partie de l'appartement où l'on vit le moins et le moins longtemps, le salon, est la plus vaste: tandis que la plus exiguë, celle où l'on vit le plus, est la chambre à coucher. L'aération y est absolument et volontairement insuffisante. Il n'y a guère de ventilation et encore, que pendant les courts instants où "l'on fait la chambre": aussitôt après, fenêtres bourrelets impitoyables, rigoureusement closes, rideaux soigneusement tirés, stores abaissés pour tamiser la lumière, persiennes fermées pour se défendre contre cet "impitoyable soleil", ce qui est tout simplement la lutte contre la vie; la conspiration de l'étiolement.

"Eh bien! dans cette chambre, aussi savamment disposée pour y élaborer la maladie, la dame du logis se tient toute la journée, y reçoit ses enfants ou ses intimes, c'est-à-dire y souille tout le long du jour, seule ou en collaboration, l'air destiné à l'hématose.

"Puis elle y couche, seule ou non; on y allume la lampe, laquelle va consommer sa part d'un oxygène déjà si peu abondant. Or, c'est dans cet air immobilisé, dans cet air où on a expiré des flots de gaz carbonique, et exhalé toute espèce de choses, les produits de l'exhalation pulmonaire comme ceux des sécrétions de la peau et d'ailleurs; c'est dans cet air que les poumons macèrent toute la nuit, comme dans une sorte de saumure respiratoire. De façon qu'aux premières heures du jour, alors que l'air du dehors est si pur, qu'on éprouve à le respirer une sensation délicieuse, l'air de l'élégante chambre à coucher est d'une fétidité repoussante. Pris sans cesse et repris par les voies respiratoires, il n'est plus de l'air respiré, mais de l'air ruminé.

"Tel refuserait, avec une horreur légitime de boire de l'eau de l'égout collecteur qui respire sans sourciller l'air d'une salle de concert ou de théâtre, véritable égout aérien".

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 4 QUÉBEC 3 JANVIER 1936

Concours de ponte canadien

10ème semaine finissant le 9 Janvier

Le rendement total des parquets au cours de cette dernière semaine est pratiquement le même que pour la semaine précédente. Bien que la température ait été douce, nous n'enregistrons qu'une augmentation de quinze œufs.

Toutefois si nous comparons sur une base de pourcentage de ponte le présent résultat avec celui de l'année précédente, le pourcentage de cette année reste à l'avantage des pondeuses actuellement contrôlées.

Nous n'avons disqualifié qu'un seul œuf et compté que deux pondeuses de plus que la semaine dernière.

Le parquet étoile de la semaine figure avec un haut rendement. C'est un parquet de Plymouth Rocks qui tient la première position. Voici les trois premiers avec les points qui leur sont crédités:

Parquet	Points	Œufs
5 R B. J.-H. Thompson	53.6	54
26 L. B. Russell P. Farm	43.2	40
20 " G.-S. Tayler	38.8	37

Il y a changement à enregistrer dans l'alignement des six premiers parquets jusqu'à cette date du concours. De nouveaux parquets figurent sur la liste suivante:

5 R. B. J.-H. Thompson	424.7	484
26 L. B. Rusesll Poultry Farm	374.3	381
20 " G.-S. Tayler	336.9	345
28 " Sta. Exp. Ottawa	329.7	332
3 R. B. F. Teasdale	304.0	354
18 L. B. Alex. McLean	287.8	314

C'est une poule de race Leghorn blanche qui figure au premier rang des six premières pondeuses du présent concours dont voici l'alignement au 9 janvier courant:

288 L. B. Sta. Exp. Ottawa	61.2	52
61 R. B. G.-A. Robertson & Son	60.3	55
24 " Sta. Exp. Kapuskassing	59.1	53
289 L. B. Sta. Exp. Ottawa	56.7	54
53 R. B. J.-H. Thompson	54.9	64
264 L. B. Russell P. Farm	54.1	47

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquetd	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	W. B.	152	135.2
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	228	239.1
3.	Frank Teasdale	"	354	304.0
4.	Kenneth Slacer	"	240	211.2
5.	J.-H. Thompson	"	484	x424.7
6.	G.-A. Robertson & Son,	"	290	273.4
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	276	242.1
8.	Jas.-H. Smith	"	218	277.3
9.	R.-W. Kettles	"	194	165.2
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	162	167.0
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	206	162.2
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	167	152.0
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	258	235.3
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	310	266.3
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	288	247.2
16.	R.-J. Steele	"	112	79.1
17.	R. Haycock	"	147	129.8
18.	Alex. McLean	"	314	287.8
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	279	213.6
20.	G.-S. Tayler	"	345	336.9
21.	R.-J. Penhall	"	72	55.5
22.	F.-C. Evans	"	211	172.2
23.	W.-S. Hall	"	172	158.0
25.	A.-E. Shank P Son	"	267	230.8
26.	Russell P. Farm	"	381	374.3
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	158	130.4
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	332	329.7
29.	Manor Farm	"	249	248.4
	Total		6966	6148.7

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 16 janvier 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	413	431.7
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	232	190.1
3.	Tayler, G. S.	"	467	505.4
4.	Sta. Exp. Ste-A. de .a P.	P.R.B.	199	180.2
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	398	365.2
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	358	334.5
7.	Letendre, J W.	"	113	99.1
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	153	124.3
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	168	143.4
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	96	90.7
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	425	396.3
12.	Couv.Coop. Montmagny	"	168	151.9
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	257	203.9
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	323	264.9
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	371	332.5
16.	Couv. Coop. At-Ans. Q.	"	296	301.2
			4437	4115.3

Cencours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 16 janvier 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op.	O.P.R.B.	69	66.8
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	162	127.7
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	135	125.8
4.	C. R. Waldron, Co'op. S.	"	203	175.1
5.	G. K. Campbell	"	160	157.7
6.	J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S.	184	155.5
7.	Adélard Fortin	"	91	92.5
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	414	x 359.0
9.	J.-A. Lataille	"	195	180.9
10.	RiversideFm.Co-op. S.	"	141	103.9
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	103	89.6
12.	J. H. Pariseau Co-op.	L.P.R.B.	20	17.5
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	410	388.9
14.	W. W. Elliot, Co-op.	"	369	329.9
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	292	251.3
16.	Hugh C. Elliott	"	180	180.7
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	186	161.4
18.	DonatOstigny, Co-op. M.	"	291	238.3
19.	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	170	135.0
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	272	248.1
			4047	3585.6

Fruits et légumes

Il est entré sur le marché de Montréal 153 wagons de fruits et légumes contre 147 la semaine précédente.

On rapporte 14 wagons de pommes, 45 de pommes de terre, 11 de fruits assortis; 30 de légumes divers; 5 de bananes et 48 de fruits tropicaux.

A Québec, le marché demeure assez ferme pour les pommes de terre, le prix des Montagnes Verte reste encore de $1.10 à $1.15 pour qualité No 1.

A Montréal, l'offre est abondante, la demande lente et le marché est rapporté comme ayant passé de soutenu à un peu moins ferme. Dans les arrivages ci-haut rapportés nous comptons quatre wagons venant de la province de Québec. Les prix pour la pomme de terre de Québec, No 1 Montagne verte varient entre $1.15 à $1.10 pour No 1 et de $1.00 à 90 pour variété No 2.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation: c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre e correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

DONATION.—Q. Celui qui donne sa propriété et ce qu'il possède à un individu qui s'engage en retour de l'entretenir sa vie durant, peut-il donner à ses enfants quelques objets qui lui ont appartenu?

Rép. à N. L.—Si vraiment il a donné tout ce qu'il possédait, il ne peut donc plus en disposer même à l'égard de ses enfants et tout ceci dépendra des conventions qu'il a faites avec la personne à qui il s'est donné. La personne à qui il s'est donné passerait pour bien indigne si elle s'opposait à ce que certains objets soient remis aux enfants de celui qui s'est donné.

2. Pour ce qu'il s'agit des aulnes, veuillez vous adresser à des personnes connaissant cette matière.

SAISIE DE BILLET.—Q. Peut-on saisir un billet promissoire?

Rép. à A. M.—Un billet promissoire est une créance et par ce fait peut être saisi. Il est bien des choses qui ne sont pas saisissables chez un cultivateur, l'énumération en serait trop longue pour vous les donner ici, il serait préférable, si vous insistez pour le savoir, de voir vous-même un avocat.

SAISIE - EXÉCUTION. — Q. Le créancier a-t-il le droit de tout saisir chez un cultivateur?

Rép. à J. B.—L'article 598 du Code de Procédure donne certaines exemptions et même permet au cultivateur de choisir parmi une certaine quantité d'animaux ceux qu'il veut garder. Ainsi vous pourriez garder vos trois vaches, votre cheval, vos trente poules, quant aux trois autres animaux, comme vous n'indiquez pas quels sont ces animaux, je ne puis vous dire si vous auriez droit de les garder ou non.

DÉCLARATION DE TIERS SAISI.—Q. Où doit se faire la déclaration de tiers-saisi?

Rép. à R. D.—Le tiers-saisi doit déclarer à la date et à l'endroit indiqués dans le bref qui lui est signifié. Si le tiers-saisi est d'un autre district que celui d'où le bref est émis, le tiers-saisi peut déclarer devant le tribunal du district où le bref a été émis ou encore donner un avis de deux jours au saisissant qu'il déclare devant le juge ou le protonotaire de son domicile. La jurisprudence est à l'effet que le tiers-saisi d'un autre district que celui d'où le bref a été émis a droit à ses frais de dépenses et, en outre, à $1.00 par jour d'absence s'il fait sa déclaration devant le tribunal où le bref a été émis.

La réputation des vaches canadiennes dans 28 laiteries licenciées de Shanghai, Chine, où la surveillance exercée est très stricte, a été maintenue par les efforts déployés par le Ministère fédéral de l'Agriculture pour extirper la tuberculose bovine. Il existe une opinion générale parmi les Chinois que le lait frais est plus sain à boire en hiver qu'en été, et c'est pourquoi la consommation du lait diminue lorsque les chaleurs arrivent.

* * *

Le commerce du Canada avec la Malaisie britannique augmente. "Malaisie britannique" est le nom donné à la colonie des Straits Settlements (qui comprend Singapore, Penang, Malacca, Labuan, l'île de Noël et les îles Cocos), les Etats malais fédérés (Perak, Selangor, Negri Sembilan, et Pahang), et les États malais non-fédérés (Johore, Kedah, Trengaanu Kelantan et Perlis).

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL
Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.
Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec) Société des Eleveurs de Bovins Canadiens
Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 23 JANVIER 1936 Frs Fleury, Gérant—Numéro 4

PROPOS COURANTS

Faire de la colonisation ce n'est pas seulement travailler logiquement à atténuer les désastres du chômage mais aussi à mieux préparer l'avenir.

* * *

Nous n'arriverons à relever le pouvoir d'achat des cultivateurs que par une coopération plus étroite de ceux-ci dans le domaine des idées.

* * *

"Service de la Chimie" rapport courant pour les années de 1930 à 1933 inclusivement, et "Laines Canadiennes", classification et placement, sont deux bulletins que vient de publier le Ministère fédéral de l'Agriculture et que l'on peut se procurer en écrivant au Service des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa. Les lettres adressées à n'importe quel ministère de l'administration fédérale, à Ottawa n'ont pas besoin d'être affranchies.

Quel temps fera-t-il?

Voici quelques présages du beau temps tirés du soleil. Quand le soleil se lève si les nues vont du côté de l'occident, beau temps. Si, en se levant, il est pur et net, qu'il ne soit pas plus grand qu'à l'ordinaire et qu'il n'ait pas ses rayons rompus, beau temps. Si, lorsqu'il se lève, il est environné d'un cercle, et que ce cercle se dissipe c'est une marque évidente de beau temps. Si on voit, avant que le soleil se lève et dans le même endroit, un petit brouillard, marque de beau temps. Si au point du jour le ciel est bordé d'un cercle blanc ou doré aux extrémités de l'horizon, et la base région de l'air mouillé de rosée qui se fait voir dans les vitres des fenêtres, marque de beau temps. Lorsqu'il y a beaucoup de rosée le matin que le soleil est serein, beau temps. Si, en se couchant, il est net sans brouillard, et que l'on voit alentour de petites nuées rouges, séparées les unes des autres, marque de beau temps.

Qui en serait choqué?

Les cultivateurs canadiens auront probablement plus d'argent à dépenser en 1936 qu'en 1935, car la plupart des produits de la ferme se vendent plus cher que l'année dernière, tandis que la quantité de la récolte est à peu près la même. Il est à prévoir également que la demande de produits au pays sera plus vive, en raison de l'expansion graduelle de l'activité industrielle et d'une certaine amélioration dans la situation de l'emploi. Telles sont les observations faites dans le rapport sur la "Situation agricole et prévisions", préparé en collaboration par les Ministères fédéraux de l'Agriculture et du Commerce, et qui doit paraître sous peu.

En traitant des débouchés offerts par le marché canadien aux produits agricoles, le rapport note les conditions qui existent dans d'autres industries canadiennes, comme les mines, le bois, le bâtiment, le fer et l'acier. Les fluctuations de ces industries exercent un effet très prononcé sur la demande de produits agricoles. Les relations qui existent entre l'agriculture et l'industrie au Canada obligent les cultivateurs aussi bien que les hommes d'affaires à se tenir au courant de la situation dans les autres domaines d'activité.

Les débouchés d'exportation pour les produits agricoles canadiens se trouvent principalement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. La situation est encourageante en Grande-Bretagne, les affaires reprennent, ce qui signifie sans doute que les importations augmenteront, de même que le prix des articles importés, spécialement celui des produits agricoles. Le Canada est en bonne posture pour bénéficier de toute reprise du commerce. De même, aux Etats-Unis, la situation générale s'est bien améliorée depuis 1934. Les cultivateurs canadiens ont bénéficié des importations croissantes de produits animaux et de produits végétaux en 1935, et il semble, selon toute apparence, que ce commerce sera maintenu et même développé en 1936. L'incertitude au sujet du change de la monnaie est l'un des facteurs qui a apporté le plus d'entrave au commerce international pendant la dépression. Cette situation s'améliore; il y a eu en 1935 un degré de stabilité entre la monnaie des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada et, si le problème n'est pas entièrement résolu, la confiance se ranime. Il y a cependant divers facteurs dans plusieurs pays qui s'opposent, pour le moment du moins, au développement du commerce international des produits agricoles et des autres produits.

On trouvera une étude de ces faits et de beaucoup d'autres faits intéressants dans le Rapport sur la situation agricole et prévisions. Ce rapport est déjà prêt. Il sera distribué gratuitement aux cultivateurs et à tous les intéressés. Ceux qui désirent l'obtenir sont priés de s'adresser au Bureau de publicité et d'extension, du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Perspectives de l'industrie porcine

La note suivante est extraite du rapport publié par le gouvernement fédéral sur la situation et les prévisions agricoles pour l'année 1936: "La population porcine augmente aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni, mais l'augmentation dans la production au Canada ne sera importante que vers la fin de l'année 1936. "Le marché à bacon en Angleterre a exercé une très grosse influence sur les prix des porcs canadiens; il a été le facteur le plus important dans l'écoulement du surplus de production. Il devrait continuer à exercer un effet bienfaisant sur les prix pendant 1936", dit le Rapport. L'étude de la demande domestique probable et des possibilités de l'exportation porte les autorités d'Ottawa à cette conclusion que:—"Les prix des porcs canadiens en 1936 resteront probablement assez rémunérateurs, malgré l'augmentation prévue de quantité.

Honneurs rendus à un savant canadien

A la dernière réunion de l'Association américaine des entomologistes économiques, tenue à St-Louis du 30 décembre au 3 janvier, conjointement avec l'Association américaine pour l'avancement des sciences, L. S. McLaine, chef du Service de la suppression des fléaux étrangers de la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, a été élu président pour l'année 1936.

M. McLaine s'occupe des travaux d'entomologie et de quarantaine au Canada depuis 1913. C'est principalement grâce à ses efforts si le service d'inspection des végétaux au Canada est considéré comme l'un des plus utiles du genre. L'Association américaine des entomologistes est l'organisation la plus grande et la plus importante du genre au monde. Le président sortant de charge était également un Canadien, le Dr. Arthur Gibson, entomologiste fédéral actuel, qui avait été élu en 1927.

La guerre aux mauvaises herbes

Toutes les plantes donnent de meilleurs rendements en sol fertile, bien drainé et suffisamment pourvu de chaux et d'éléments fertilisants. Mais là ne résident pas les seuls avantages qu'il y a pour l'agriculteur de pratiquer de bonnes façons culturales; faire de bons labours, bien herser les champs, voir à leur parfait égouttement, condition toujours essentielle pour obtenir le maximum de rendement des fumures appliquées. Le cultivateur doit savoir également que les semences jetées dans un terrain bien travaillé, un sol bien ameubli où l'air circulera librement et de même pénétreront les bienfaisants rayons de soleil croîtront dans des conditions idéales de vigueur et de résistance elles auront plus facilement raison des mauvaises herbes qui, en de tels lieux, n'ont pas la vie bien dure.

Dans le règne végétal il y a comme dans la vie des hommes, lutte perpétuelle entre le bien et le mal, et dans le premier cas particulièrement il est vrai de dire que la raison du plus fort est toujours la meilleure. Or il n'est pas dans l'intérêt du cultivateur que les mauvaises herbes trouvent sur sa ferme un foyer propice à leur fournir l'énergie qui leur fera avoir raison des bonnes récoltes.

M. R.-D. Cartier, inspecteur des mauvaises herbes, au service du Ministère provincial de l'Agriculture, continue dans le présent numéro la série d'articles commencée il y a une quinzaine. Dans ces études très instructives, ce technicien nous décrit parfaitement chacune des nombreuses ennemies de nos récoltes et nous explique surtout et fort à propos les causes qui favorisent leur multiplication si rapide, à un point que sur un trop grand nombre de fermes elles sont parvenues à prendre le dessus sur nos bonnes cultures et de ce fait affectent sérieusement notre économie agricole.

Pour vaincre un ennemi, il faut savoir où il loge, quels sont ses moyens de ravitaillement, connaître sa force de résistance, être au fait de ses faiblesses afin de pouvoir déterminer la force à lui opposer, les moyens de lutte à prendre et sur quel terrain l'amener pour le combattre avec plus de chances de succès.

C'est tout cela que M. Cartier se propose de nous enseigner dans cette série d'articles et c'est à ce titre et dans le meilleur intérêt de nos abonnés que nous en recommandons la lecture.

Janvier 1936

Le Soleil entre au Verseau le 21 à minuit 12 minutes.
P.Q. le 1, à 10 h. 15 m. du matin. — D.Q. le 16, à 2 h. 41 m. du soir.
P.L. le 8, à 1 h. 15 m. du soir. — N.L. le 24, à 2 h. 18 m. du matin.
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev	Soleil Cou
26	DIM.	vr	III apr. l'Epiph. Kyr. de Dim.	7 16	4 42
27	Lundi.	b	Saint Jean Chrysostome, Ev. Conf. Doct.	7 15	4 44
28	Mardi	†r	Saints Agnès, Vierge secundo simple.	7 14	4 45
29	Merc.	b	Saint François de Sales, Ev. Conf. Doct.	7 13	4 46
30	Jeudi	†r	Sainte Martine, Vierge, Mart.	7 12	4 48
31	Vend.	b	Saint Pierre Nolasque, conf.	7 11	4 49

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

LA PETITE OSEILLE DES BREBIS (RUMEX ACETOSELLA L.)

La petite oseille des brebis appartient botaniquement parlant à la famille des Renouées (Polygonum) et des Patiences (Rumex) dite Polygonacées.

Par R.-D. CARTIER, Inspecteur des mauvaises herbes

CETTE mauvaise herbe n'est pas indigène à l'Amérique; telle un bon nombre d'autres elle a été introduite d'Europe. On lui donne aussi le nom de "sûrette" dans certains milieux ruraux. Les Acadiens des Iles de la Madeleine la nomme "Vignette". Son nom anglais est "Field Sorrel". Le Révérend Frère Marie-Victorin, dans son traité de botanique la "Flore Laurentienne", dit que cette plante est l'une des très rares exemples d'une mauvaise herbe franchement dioïque. C'est-à-dire qu'elle produit des tiges stériles portant des fleurs à étamines jaunes voyantes. Ce sont des plantes mâles. Les femelles sont beaucoup moins visibles et portent au bout trois petits organes plumeux écarlates, les stigmates, qui sont les organes fertiles de la plante femelle. Ainsi on voit sur ces plantes de nombreuses petites fleurs disposées en grappes ressemblant à une panicule mais elles sont de deux sortes constituant les groupes floraux staminés (mâles) et pistillés (femelles).

La petite oseille des brebis est vivace et assez persistante par ses longs rhizomes (tiges souterraines) ligneux, de couleur jaune s'étendant horizontalement dans le sol. Des racines se forment sur ces rhizones à de courts intervalles et donnent alors naissance à d'autres individus. La tige est plutôt grêle ne dépassant ordinairement pas plus d'un pied de hauteur. Les feuilles sont d'un vert terne assez épaisses, à saveur très acide, en forme de fer de lance dite à oreillettes formant parfois des rosettes à la surface du sol.

La petite oseille est généralement considérée comme un bon indicateur d'un sol silencieux ou acide et par conséquent d'une terre pauvre. Elle est parfois si abondante qu'elle colore les champs en rouge. A ce degré d'envahissement on peut facilement conclure que le sol est en mauvais état, soit qu'il soit acide, que la matière végétale organique ou que la matière minérale fasse défaut, ou que l'égouttement soit insuffisant. Cette plante a une préférence marquée pour les sols sablonneux graveleux, les terres épuisées et sures. Toutes ces conditions étant mauvaises pour le développement des récoltes, elles ne gênent pratiquement pas la pousse de l'oseille. Dans un milieu aussi favorable elle se développe assez rapidement pour étouffer la récolte naissante.

Brenchley dans un article sur les mauvaises herbes (Annales Botaniques) dit: Il n'est pas tout à fait exact de dire que les plantes du genre Rumex Acetosella (oseilles) indiquent définitivement l'acidité du sol. Ces plantes poussent sur les sols qui contiennent une très faible proportion de carbonate de calcium. Ainsi il vaudrait mieux dire que les plantes acides, ou ainsi appelées, indiquent en réalité le *manque de chaux* dans le sol mais leur présence ne signifie pas que le sol manque absolument de carbonate de chaux".

L'auteur Warming prétend que tous

(Suite à la page 36)

Une pensée par semaine

"Dieu sauve le roi"

* * *

"Cri du loyalisme chrétien", a dit l'honorable sénateur Chapais, qui s'est échappé des cœurs des 450,000,000 sujets britanniques, fidèles à la Couronne si universellement respectée d'Angleterre, à la nouvelle que le grand monarque qui la portait aussi dignement et majestueusement, venait de rendre son âme à Celui qui juge tout, récompense tout et punit tout, chez les empereurs et les rois comme chez les parias.

Sa Majesté Georges V a rendu le dernier soupir dans le calme des appartements royaux à Sandringham, entouré de son épouse aimante, de ses enfants et autres membres de la famille royale, à 11.55 hrs p.m., lundi soir, à 6.55 hrs p.m., heure de l'est.

C'est le cœur rempli d'émotion que le peuple canadien-français a accueilli cette nouvelle à laquelle les dépêches peu rassurantes de samedi et dimanche l'avaient préparé.

Au nom de l'Eglise canadienne, Son Eminence le cardinal-archevêque de Québec, a adressé des condoléances à Sa Majesté la reine Marie et aux membres de la famille royale qui l'avaient accueilli avec tant de bienveillance à l'occasion de son séjour à Londres, il y a quelques semaines, en route pour la France, pays de ses ancêtres et pour Rome.

Au nom de la population de la province de Québec, si loyale au drapeau britannique, l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre a bien voulu traduire ainsi les sentiments qui animent véritablement les citoyens canadiens-français à l'endroit du Souverain disparu:

"L'empire britannique a perdu son roi. Nulle part sa mort ne causera des regrets plus sincères et une émotion plus vive que dans la province de Québec. Car elle avait appris à aimer son souverain et à voir en lui un protecteur de tout ce qu'elle aime elle-même. George V fut un grand roi mais avant tout il fut bon, et quand dans le monde entier les trônes chancellent et tombent jamais le sien ne fut plus stable que lorsqu'il l'a laissé ce soir. Notre souverain fut mêlé aux grands événements du dernier quart de siècle. Il a connu les angoisses de la guerre, les joies du triomphe puis les difficultés des jours que nous vivons. Sa bienveillance, sa droiture, son tact et son grand sens des réalités ont guidé sa main pendant la tourmente et ont fait de l'Angleterre la première des nations à se remettre sur pied et éclairer la route. Le souvenir de George V vivra dans l'histoire du monde comme celui d'un monarque constitutionnel aimant son peuple et aimé de lui. Toute notre province partage le deuil et l'affliction de la famille royale et offre au nouveau souverain, Edouard VIII, l'hommage, de son affection et de sa loyauté. Il saura continuer la tradition de ses grands prédécesseurs sur le trône britannique".

Constitutionnellement, en Angleterre, le roi ne meurt pas. Or son fils aîné, le Prince de Galles, règne actuellement sous le nom de Edou-

(Suite à la page 36)

COLONISATION

Des colons s'en vont...

Cela devient un peu banal qu d'attirer l'attention sur le dépar d'un groupe de familles allant s'éta blir sur des terres nouvelles.

Depuis trois siècles que nous fai sons de la colonisation, il est parti comme cela, de temps à autre— d'une façon plus ou moins mal orga siée—des familles qui sont allée mettre en valeur un coin de notr pays.

Généralement, ces familles furen négligées, méprisées......quand elle ne venaient pas de l'étranger, e partie à nos frais.

Lentement, très lentement, tro lentement, cette mentalité change

Nous rencontrons aujourd'hu des gens qui pensent que ceux qu vont défricher une terre nouvelle qui vont organiser une petite patri pour que la grande patrie soit plu prospère, plus forte, pour que l'égli se ait une paroisse de plus, que ceux là ont le droit d'être considéré comme l'ordinaire des êtres hu mains.

C'est un progrès.

Il est le fait du petit nombre.

Parmi ces derniers, nous pouvon citer un modeste fonctionnaire d chemin de fer National, M. Germai agent de gare, à La Tuque.

Quand une famille s'en va à quel ques centaines de milles et que ce gens n'ont pas l'habitude du voyage c'est toute une affaire que d'organi ser ce départ.

Ce sont les certificats de colon pour les effets à expédier et pour le billets à acheter; c'est le ménage empaqueter, à rendre à la gare pou le chargement sur le wagon qui doi partir bientôt; puis, c'est le trans port de la famille jusqu'à la gar Et que d'autres soucis pour l'hom me qui n'a pas l'habitude de ce départs! Et quand l'homme es parti......

Quand le départ est difficile quand la famille a toutes sortes d misères, quand elle se sent isolée dédaignée, son moral s'en ressent e son courage est moins fort pou affronter les difficultés à venir.

A La Tuque, il n'en est pas d même. M. Germain, secondé e cela par le maire, M. Journault (dont le frère est rendu au canto Rousseau, en Abitibi, depuis l'ét dernier) a vu à tout, a tout prévu a tout organisé si bien que tous le partants trouvent que ce n'est rie que de partir pour un aussi long trajet.

Le train ne passe à La Tuque qu vers une heure du matin. Mais dè dix heures, la gare est remplie d femmes avec leurs bébés—et il s'e trouve un lot de bébés parmi les 5 personnes qui forment les 9 famil les, moins les chefs déjà rendus de puis quelques mois sur les bords d la rivière Turgeon, au canton Rous seau!

La salle d'attente déborde e l'office de l'agent sert de lieu d récréation à des bambins qui atten dent le départ. A travers tout cela l'agent montre un entrain et un confiance de bon aloi. Il a rnedu ser vice à tous et à toutes.

C'est comme cela qu'on aide bâtir un pays......!

J.-Ernest LAFORCE.

RÉFLEXION ET INTELLIGENCE A LA BASE DU SUCCÈS EN COOPÉRATION

Conférence donnée par M. L.-P. DESLONGCHAMPS, publiciste de la Coopérative Fédérée de Québec, au congrès d'Industrie laitière de Rivière-du-Loup.

C'EST avec plaisir que je me retrouve une fois de plus au milieu de vous pour prendre part à vos délibéra-ions et vous donner quelques aperçus du ravail que la Coopérative Fédérée a ccompli depuis votre dernière réunion. Ce travail n'est pas toujours marqué 'un succès extérieur éclatant et dans ien des cas, c'est plutôt une semence que nous jetons en terre et qui ne por-era que plus tard, quelque fois bien lus tard, des fruits dont nous aurions ependant besoin actuellement.

Comme M. L.-P. Roy, le directeur es services, vous l'avait déjà laissé omprendre dans une remarquable con-érence à Ste-Martine, il y a deux ans, a tendance du mouvement coopératif st surtout vers le groupement des pro-lucteurs de lait. Peu à peu, l'on s'ache-nine vers la fabrique coopérative qui de lus en plus nous apparaît comme le entre d'où rayonnera la vie coopérative le nos paroisses les plus florissantes. Cette orientation n'est pas arrivée for-uitement, au contraire elle est le résul-at d'un examen attentif que font en ommun les agronomes et les cultiva-eurs quand ils considèrent le prix des roduits laitiers et les chances qu'il y a le les améliorer.

Le travail de propagande dans les milieux où une fabrique coopérative est e plus nécessaire ne se fait pas toujours facilement pour bien des raisons, mais entre autre pour les deux raisons princi-pales que voici:

D'abord si les cultivateurs qui son-gent à établir une fabrique coopérative où ils seront les maîtres et où en défini-tive ils pourront commander, sont bien servis par un fabricant propre, travail-lant, consciencieux, comme il s'en trouve un grand nombre, je me plais à le recon-naître, ils seront enclins à oublier leur propre intérêt pour ne pas causer de préjudice à celui qui a fait son possible pour les bien traiter. Si d'un autre côté, ils sont servis par un homme qui les mène au bout de la fourche et qui accep-te indistinctement le bon et le mauvais lait, la bonne et la mauvaise crème, ils n'oseront guère se plaindre parce qu'il pourrait leur faire payer joliment cher leur initiative et la décision de se passer de lui. En tout cas, ce travail s'est exé-cuté tant bien que mal et je suis certain que le succès que nous avons obtenu est dû dans une large part à la vulgarisation que vous faites des connaissances néces-saires en industrie laitière et pour les-quelles votre Association doit être cha-leureusement félicitée.

Au cours de l'année écoulée, nous avons organisé huit nouvelles coopéra-tives destinées à la fabrication des pro-duits laitiers et presque toutes outillées de façon à faire au besoin du fromage plutôt que du beurre. La Coopérative Fédérée est devenue propriétaire de deux importants établissements, celui de M. Wilfrid Clouâtre, de St-Georges d'Henryville et celui de la Société Co-opérative de St-Sébastien qui se trouve la paroisse voisine. Comme vous le savez sans doute, nous avons à Mont-réal, la Coopérative de Lait et de Crème, qui a été fondée par des coopérateurs des environs de la ville, mais qui mal-heureusement, comme toutes les choses organisées hâtivement, avait besoin de refaire sa structure économique qui dès 1930 ne correspondait déjà plus à ses nécessités.

Pour sauver le capital investi et pren-dre charge de toute l'administration de cette laiterie, il nous a fallu investir des sommes considérables, mais c'est à ce prix seulement que nous avons pu en faire un établissement des plus modernes et dont le lait traité soigneusement par les moyens les plus recommandés se vend aujourd'hui en quantité cinq fois plus considérable que lorsque nous avons pris charge de l'entreprise. Cependant, pour pouvoir donner à ceux qui nous envoient le lait en nature à cet établisse-ment tout le bénéfice qu'il soit possible de donner, il nous fallait une source ex-térieure d'alimentation additionnelle qui put, au besoin, convertir sur place le surplus du lait que la laiterie de la ville ne pouvait pas absorber. Ce fait a été le motif déterminant de l'achat de la crèmerie de M. Clouâtre et il nous a permis de faire à Henryville avec les surplus de lait qu'il était inutile de transporter à Montréal, une quantité assez considérable de poudre de lait: nous avons même fait d'assez impor-tantes quantités de lait condensé et de cette façon, avons pu obtenir au moins le prix de l'écrémage que l'on aurait obtenu à Montréal pour toute quantité en plus du liquide nécessaire à la con-sommation quotidienne. Ce lait en poudre, nous en avons besoin dans nos moulées alimentaires, spécialement au printemps, lorsqu'il s'agit de mettre dans les moulées à poussins du lait frai·, absolument pasteurisé, indemne de tout microbe, évitant ainsi la maladie et l'infection chez les poussins. Comme on le voit par la série de ces opérations qui se tiennent toutes et qui dépendent en quelque sorte l'une de l'autre, le suc-cès de notre entreprise à Montréal a fait celui de notre entreprise d'Henryville et c'est là un exemple à indiquer à ceux qui n'ont pas encore compris que la coopération c'est l'agencement, l'ordre et l'organisation qui font de deux ou trois choses distinctes et souvent sujet-tes à déficit un tout complet qui laisse des profits et qui justifient les efforts faits pour son établissement. Comme on le sait, la région d'Henryville-Saint-Sébastien est une de celles de la Pro-vince où il se produit le plus de lait et c'est là encore que nous avons décidé d'établir une nouvelle fabrique dont le

(Suite à la page 35)

LE ROLE DE L'AZOTE DANS LA NUTRITION DES PLANTES

Son influence sur les cultures d'avoine, foin et pommes de terre

SI l'on vous demandait qu'est-ce que l'azote? vous répondriez sans doute: L'azote est un gaz incolore faisant partie de la composition de l'air atmosphérique.

Dans 100 pintes d'air on estime qu'il y en a environ 78.07 d'azote. Vous savez quel rôle joue l'air dans notre vie. Nous en avons assez dit dans notre dernier numéro à ce sujet pour en comprendre l'indispensabilité. Quant au besoin qu'ont les plantes de cet élément impor-tant, de ce fertilisant pour se nourrir, l'on peut dire que de tous les éléments qui concourent à la nutrition des plantes, l'azote est celui dont le rôle est le plus considérable.

Il participe, en effet, à la formation de l'albumine, ce composé qui en plus de l'azote comprend du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène, et a une importance capitale dans la vie végé-tale et animale.

Sans azote dirait — votre agronome, pas d'albumine. Sans albumine, pas d'existence possible ni pour la plante elle-même ni pour l'homme et les ani-maux, selon M. M. Lenglen, directeur du Syndicat National de propagande pour l'emploi des engrais chimiques, de France, qui ajoute:

"L'organisme animal est surtout cons-titué par la chair, c'est-à-dire par de l'albumine. Mais à l'inverse des plantes qui peuvent former l'albumine qui leur est nécessaire à l'aide de l'azote et de l'air, ou des matières minérales du sol ou ajoutées à celui-ci, l'organisme ani-mal ne peut former son albumine qu'à l'aide de celle qui lui est fournie par les végétaux.

L'existence du monde animal sans l'organisme végétal est donc impossible, alors que celle du monde végétal sans l'organisme animal est possible.

Ce fait suffit à faire voir l'importance énorme de l'azote au point de vue ali-mentation des plantes, et par suite à la vie de l'homme et des animaux.

Aussi l'azote est-il considéré à juste raison comme le facteur le plus impor-tant pour la nutrition des plantes.

Dans le dernier bulletin publié par le Service fédéral de la Chimie, nous lisons que depuis trois ans des recher-ches expérimentales portant sur l'em-ploi d'engrais azotés par les différentes récoltes ont été continuées puis on donne un résumé sommaire des résultats de ces recherches que nous croyons utiles de communiquer ici.

Plus haut nous donnons une défini-tion théorique de l'azote et de son im-portance pour la nutrition des plantes. Les expériences viennent ici confirmer ce que dit plus haut. Il est bon que le producteur qui a tout intérêt à produire économiquement soit au courant des résultats qu'ont donnés ces enquêtes, ces travaux d'expérimentation sur di-verses cultures propres à nos fermes. Produire économiquement c'est savoir mettre tout à profit dans l'administra-tion d'un domaine, et vous conviendrez qu'il est assez difficile pour ne pas dire impossible de tirer profit de facteurs que nous ne connaissons pas.

Et comme le sujet de cet article porte sur un de ces facteurs importants pour réduire le prix de revient des récoltes en augmentant les rendements à l'acre par l'emploi judicieux des fertilisants, il est essentiel que le producteur connaisse la valeur et le rôle propre à chacun des élé-ments chimiques qui les composent.

Il ne suffit pas d'employer des engrais, mais il faut savoir les employer. Ceci implique qu'il y a des précautions à prendre pour obtenir des engrais le maximum d'efficacité; comme dirait l'autre; il faut pour cela bien du doigté et beaucoup de raisonnement.

Pour les cultures d'avoine, les engrais azotés sont indispensables; de toutes les céréales, avec le blé l'avoine en exige une plus forte dose dans le sol. Dans une enquête conduite en 1931, à la Station ex-périmentale de Kentville, des parcelles d'avoine furent traitées avec des engrais complets où l'azote figurait dans une proportion de 22 livres à l'acre. Les ni-trate de soude, (azote nitrique) le sul-fate d'ammoniqque, cyanamide, urée, (azote ammoniacal); nitrate de calcium, nitro-craie, salpêtre luna et cal-nitro (azote nitrique et ammoniacal) ont été employés pour fournir l'azote pour la récolte d'avoine. Les données indiquent que le rendement d'avoine s'est accru en moyenne de 27.8 à 40.3 pour cent, après l'application d'azote.

L'effet des engrais azotés sur les ré-coltes suivantes de foin et de mil et de foin de trèfle a été très marqué, d'où il ressort que le cultivateur qui achète des engrais ne doit pas faire porter aux champs où il les applique, tout le coût des engrais pour la première année, il doit tenir compte de l'effet résiduel des fertilisants, sur les récoltes subséquen-tes. C'est ici que l'on touche du doigt les bons effets d'un système de rotation des cultures, car toutes les plantes n'exi-gent pas les mêmes espèces de fertili-sants dans une égale proportion.

Il ressort également des expériences ci-haut rapportées que les parcelles ayant reçu de l'azote sous forme de cal-nitro, nitrate de chaux et au nitrate de soude sont parmi celles qui ont le plus rapporté de toute la série. Il faut savoir que les produits chimiques ci-nommés fournissent l'azote nitrique qui est im-médiatement et directement utilisé par les plantes, car c'est, en effet, sous la

(Suite à la page 35)

Réflexion et intelligence à la base du succès en coopération

(Suite de la page 34)

but sera de faire un fromage de luxe dont la Province de Québec a tant besoin. On a souvent parlé de notre unique fromage le "Cheddar", dont presque personne n'orne sa table pour la bonne rai on peut-être que lorsqu'on le mange, on croit se mettre entre les dents une bouchée de caoutchouc; c'est peut-être cet état de choses qui fait que la consommation du fromage par tête dans la province de Québec est d'environ 3 lbs, quand dans certains pays elle atteint jusqu'à 36 lbs. par tête. Le problème de l'Industrie Laitière doit être envisagé comme il convient, avec toutes ses possibilités et ses chances de succès ou d'insuccès; or nous croyons ici, à la Coopérative, que si dans une Province comme la nôtre nous faisions un fromage d'excellent goût, mou et crémeux, et en le fabriquant de façon à ce qu'il se conserve six à huit semaines sans devenir dur et rance, nous pourrions augmenter la consommation d'une façon extrêmement intéressante pour tous les producteurs de lait.

La France compte au moins 300 variétés de fromage de types absolument commerciaux; la Suisse un peu plus encore et la Hollande tout autant et c'est la consommation du fromage dans ces pays qui a permis des échanges commerciaux importants avec l'étranger et l'emploi d'une main d'œuvre fort considérable où il n'y avait guère d'industries.

Cette fabrique de St Georges d'Henryville sera sous la direction technique du Dr. J. M. Rosell, ce savant éminent, qui a donné depuis qu'il est arrivé au pays tant de conseils techniques de haute valeur aux professeurs et aux universitaires dont il a été le conseil le plus avisé. Le Dr. Rosell arrive justement d'une tournée en Europe où il a pu de nouveau refaire l'examen de ses connaissances scientifiques à la lumière des nouvelles découvertes qui ont eu cours là-bas depuis son arrivée au Canada; et il faut l'entendre parler pour savoir jusqu'à quel point il est épris de son sujet et comme il espère pouvoir en faire bénéficier sa patrie d'adoption.

Le Ministère de l'Agriculture veut bien nous aider à mener à bien cette entreprise en défrayant certaines dépenses nécessaires et ce sera, nous l'espérons bien, le commencement d'une industrie nouvelle qui fera grand bien à la classe agricole.

Je pourrais énumérer une grande quantité de choses tout à fait spéciale que nous avons entreprises, vous donner des chiffres assez importants qui montreraient, j'en suis certain, que les résultats obtenus sont des plus encourageants mais la question de la coopération dans la province de Québec, le principe de son avancement, la nécessité où nous nous trouvons de l'adopter placent la question beaucoup plus haut que sur des bases faites de chiffres ou de statistiques. Le cultivateur pourrait, dans la majorité des cas, avec les sociétés coopératives qui existent aujourd'hui, faire presque toutes ses ventes et tous ses achats coopérativement et c'est cette notion de la possibilité qui existe pour des gens désunis que je voudrais faire prévaloir chaque fois que j'ai l'occasion de parler, et surtout quand j'adresse mes remarques à un auditoire aussi bien préparé que le vôtre à me comprendre.

Il est temps qu'on sache un peu partout que le coopérateur ne doit pas être traité comme on l'a fait, dans certains milieux où on l'accuse de s'organiser pour faire du socialisme. Ceux qui conduisent les grandes affaires et certains gérants de Banques n'ont pas encore réalisé que c'est le mouvement coopératif qui restera la forteresse imprenable contre toutes les attaques communistes et que la Société telle qu'elle est constituée aujourd'hui et fonctionnant sur des bases capitalistes devrait, en assurant l'indépendance des sociétés coopératives, suivre le chemin de l'ordre, du progrès, de la justice sociale et en un mot savoir que les coopérateurs sont toujours de précieux auxiliaires et jamais des antagonistes dangereux.

Je connais par cœur toutes nos sociétés coopératives de la province de Québec, et tous les membres de bonne foi qui en font partie peuvent être considérés sans aucune exception comme des hommes qui veulent le progrès actuel de notre Société, de notre Province par des moyens de commerce légitimes, peut-être un peu différents de ceux employés jusqu'ici, mais autorisés et permis, encouragés même par l'Église et par les économistes les mieux avisés.

Pourquoi irions-nous prétendre que le cultivateur n'a pas le droit, chaque fois que l'occasion s'en présente, d'acquérir pour lui et ses semblables une certaine somme d'indépendance et de créer pour son bien-être et son avancement matériel ce qui est permis à tous les autres citoyens et ce qui se pratique à tous les stages de notre vie économique? Refuser cela au cultivateur, serait l'éloigner des forces actuelles avec lesquelles on gouverne notre Société et le jeter dans les bras de ceux qui en petit nombre, c'est vrai, ne cessent de prêcher dans notre pays le renversement de ses institutions, de ses traditions, de sa foi et de sa manière de vivre.

Je considère donc que le mouvement qui s'est dessiné, qui s'est accentué et qui prend tous les jours une expansion plus forte et plus virile dans notre province, est l'expression d'une indépendance légitime et un besoin d'adopter l'agriculture aux conditions que nous imposent la production et la consommation telles qu'elles existent dans une société à base capitaliste. Je me permets ici de dire que si nos activités sont un insuccès, et que si ce mouvement marche au ralenti, ce ne sera pas la faute des cultivateurs, mais ce sera par la maladresse de ceux qui essaient de le diriger ou qui encore jouent dans la brousse le rôle de flibustier en tirant dans le dos de ceux dont on connaît le travail, mais dont on veut empêcher les succès.

J'ai eu l'occasion déjà de vous donner, au sujet de nos principales activités, des chiffres et des détails qu'il serait plutôt oiseux de répéter de nouveau mais il est un point sur lequel je n'ai jamais insisté suffisamment, parce que d'abord, le temps n'était pas arrivé de le faire et qu'il nous fallait aller au plus pressé, mais je crois que le moment est venu où il nous faut laisser ces questions de détails qui traitent spécialement des activités particulières à nos sociétés coopératives locales en relation avec la Coopérative centrale pour s'attacher à poser toute la question à un étage supérieur.

Il est admis et reconnu partout aujourd'hui, excepté naturellement chez ceux qui ont intérêt à vouloir le contraire, que la Coopérative Fédérée est définitivement assise sur des bases solides et assez larges pour envelopper dans ses projets et dans son travail, toutes les bonnes volontés qui devront lui assurer un succès permanent. Or, le succès, aussi bien que la faillite, sont deux choses comparatives; et pour les comparer, il faut des renseignements que l'esprit peut saisir soit par ressemblance ou par différence. Chose assez curieuse, c'est surtout par ce dernier moyen que l'esprit ou la vision peut comprendre et mesurer ce qui est le plus utile aux intérêts agricoles. Du succès, nous n'avons guère à parler puisqu'il est toujours facile de l'apprécier, mais il faut cependant se rendre compte qu'il est bâti uniquement par une intelligence clairvoyante aidée d'une exécution parfaite. C'est en somme, le résultat qui combine l'expérience du passé et les prévoyances nécessaires à l'avenir, et personne dans le monde n'a réussi autrement à promouvoir son succès personnel et celui des entreprises qu'il dirige, sans voyager dans la route quelque fois étroite de la pensée mûre et sérieuse, et protégé par le guide si précieux, qu'est l'expérience.

C'est un sujet extrêmement important à traiter et dont il faut établir au préalable les tenants et les aboutissants qui sont souvent bien éloignés lorsqu'on parle de coopération. Cette difficulté vient surtout du fait que la coopération est prise et acceptée comme un moyen d'amélioration de la mise sur nos marchés de nos produits, et c'est de l'objet de celle-là dont je veux vous entretenir encore quelques minutes.

(A suivre)

Le rôle de l'azote dans la nutrition des plantes

(Suite de la page 34)

forme nitrique que l'azote produit le plus rapidement son effet.

Si encore pour vos cultures d'avoine vous aviez à choisir entre du nitrate de soude et du sulfate d'ammoniaque comme sources d'azote, vous pourriez retenir que durant trois ans, de 1931 à 1933, à la même ferme expérimentale, les résultats ont été légèrement à l'avantage du nitrate de soude.

Engrais azotés appliqués en couverture pour les récoltes de grain

Dans cette expérience, conduite à Kentville, N. E., en 1932 on a obtenu les pourcentages suivants d'augmentation de rendement de l'avoine après l'application des différents matériaux, faite lorsque la récolte avait environ 9 pouces de hauteur et dans des quantités suffisantes pour fournir 22 livres d'azote à l'acre; nitrate de calcium, 35.2; nitro-craie,25.7; nitrate de soude, 24; sulfate d'ammoniaque, 20.7; et cyanamide, 5.7.

Appliqués en couverture pour le foin de mil

A Kentville, N. E., en 1932, plusieurs engrais azotés ont été appliqués à la récolte de foin de mil, toujours en quantités suffisantes pour fournir 22 lbs d'azote à l'acre. Les pourcentages d'augmentation des récoltes ont été les suivants: avec nitrate de soude, 27.6%; nitro-craie, 26.7% sulfate d'ammoniaque, 22.2% et avec cyanamide, 14.2%.

Sources d'azote pour la récolte des pommes de terre

L'expérience dont il est ici question a été faite à plusieurs endroits des Provinces Maritimes savoir: Kentville, N. E.; Nappan, N.-E., Charlottetown, I. P. E.; Fredericton, N. B. et à Sidney, C. B.

A Kentville différents engrais chimiques ont été employés en conjonction avec un engrais phosphaté et potassique pour la récolte des pommes de terre en 1929. Les mélanges appliqués étaient équivalents à 1.500 livres d'un engrais 4-8-4 à l'acre. Les rendements des pommes de terre ont varié depuis 176 boisseaux par acre pour le mélange qui comportait du cyanamide à 229.3 boisseaux lorsque le nitrate de calcium était employé comme source d'azote. Lorsque l'azote était éliminé du mélange, le rendement a été de 169.3 boisseaux par acre.

A Nappan, en 1929 et 1933 on s'est servi de nitrate de chaux de sulfate d'ammoniaque et d'urée pour fournir l'azote d'un engrais complet pour les pommes de terre. Le nitrate de chaux a donné des résultats un peu meilleur que les autres sources d'azote employées dans cette expérience.

A Charlottetown, pendant une période de sept ans, les pommes de terre cultivées en assolement ont rapporté 12.1% de plus lorsque le nitrate de soude était employé comme engrais azoté que lorsque le sulfate d'ammoniaque était employé; le mélange appliqué était la formule 4-8-8 et la quantité de 1.000 livres.

A Fredericton en 1929 le cyanamide, le nitro-craie et l'urée ont été comparés avec un mélange de nitrate de soude et de sulfate d'ammoniaque comme sources d'azote dans un engrais 4-8-6 pour les pommes de terre. Lorsque le mélange complet était appliqué à raison de 1.000 lbs à l'acre les rendements ont été de 213 boisseaux pour la percelle de cyanamide, de 232 boisseaux pour le nitro-craie de 228 boisseaux pour l'urée et de 232 boisseaux pour le mélange de nitrate de soude et de sulfate d'ammoniaque. Lorsque l'engrais complet était appliqué à raison de 2.000 livres à l'acre les rendements étaient de 215,237,283 et de 289 boisseaux respectivement.

A Sidney, pendant une période de sept ans, de 1927 à 1933, le sulfate d'ammoniaque s'est montré légèrement supérieur au nitrate de soude comme source d'azote dans un mélange d'engrais complet pour les pommes de terre.

Nous ne savons quel accueil vous ferez à cette étude fort abrégée et qui pourrait être allongée presque à l'infini, si nous voulions vider cette question de l'importance de l'azote dans la nutrition des plantes. Tel n'est pas le but que nous poursuivons, cependant pour que nos amis lecteurs puissent bien analyser les essais ci-rapportés il convient d'ajouter à titre documentaire que l'azote peut exister dans les engrais, comme dans le sol sous les trois formes ci-après:

Azote nitrique comprenant les nitrates de soude, de chaux et de potasse; l'azote ammoniacal que peuvent fournir le sulfate d'ammoniaque, le chlorydrate d'ammoniaque, le cyanamide, l'urée et le crud d'ammoniaque; l'azote organique comprenant le sang, la viande, farine ou guano de poisson, tourteaux, corne, laine, poils, plumes et cuir.

Il est peut-être bon de rappeler que toutes les plantes outre les légumineuses ont besoin surtout de fumure azotée. Pour préciser citons: le tabac, la betterave sucrière, la betterave fourragère, la pomme de terre, les topinambours, l'avoine, le blé, les carottes, le seigle, l'orge, le lin, la vigne de maïs et le sarrasin.

F. F.

LA SEMAINE

LE procureur général de l'Ile Prince-Edouard succède à feu M. Lea comme chef du gouvernement et premier ministre de la province. L'hon M. Campbell, le nouveau premier a nommé M. W. H. Dennis, ministre de l'Agriculture. Le nouveau ministre est âgé de soixante-onze ans, il est le doyen de l'Assemblée législative de l'Ile.

* * *

LE service industriel du Canadien National annonce que le Canada sera représenté à l'Exposition impériale qui sera tenue à Johannesburg, Afrique du Sud, du 15 septembre de cette année au 15 janvier 1937. L'une des surprises de l'exposition sera la patinoire en glace artificielle, la seule dans tout le continent africain.

* * *

D'APRES le service agricole du Canadien National l'Argentine ensemence moins de blé. La diminution des terrains ensemencés est pour le blé de 28.7 pour cent, la graine de lin, 10 pour cent et l'avoine de 15.8 pour cent. Toutefois l'orge et le seigle sont semés davantage, le premier dans la proportion de 37.9 pour cent et le second de 37.4 pour cent.

* * *

M. le Dr Jules Desrochers, ancien député du comté de Portneuf aux Communes, a été nommé contrôleur de l'Assistance Publique dans les hôpitaux de la province de Québec.

On annonce que l'Hon. M. Cannon élu l'automne dernier député du même comté serait nommé juge en remplacement de feu le juge Camille Pouliot. Une élection partielle sera tenue pour que ce comté soit représenté à Ottawa.

* * *

L'ANCIEN député de Montmagny, M. Chs.-A. Paquet vient d'être nommé par le gouvernement provincial, inspecteur au département de la Colonisation. M. Paquet sera chargé d'inspecter les établissements des colons. Champion du mouvement du retour à la terre, le nouveau titulaire de ce poste important est bien qualifié pour remplir cette tâche à la satisfaction et des colons et du gouvernement.

* * *

LES cinémas canadiens ont fait des cettes s'élevant à plus de $25,000,000 durant l'année 1934, soit un cinquième pour cent de plus qu'en 1933. S'il y a des gens qui crèvent de faim, par contre il y en a encore beaucoup qui se récréent, et parmi ceux-là il s'en trouve qui vivent des secours directs. "Du pain et des jeux" disaient les païens de la Rome antique.

* * *

SUR 5072 colons établis au cours de l'année 1935 moins de 500 n'ont pas persévéré, c'est-à-dire ont quitté les lots sur lesquels ils avaient été placés. Sur ce nombre de colons établis, la Société diocésaine de colonisation présidée par Mgr. A. Boulet, P. D., a recruté 625 colons dont 136 de la cité de Québec. Les chiffres publiés par le ministère de la Colonisation indiquent que 18.202 personnes réparties dans 3.278 familles établies étaient encore sur leurs lots au premier janvier courant.

* * *

LA série de conférences radiophoniques organisée par le "Comité du Réveil rural a été ouverte, lundi soir à Radio-Canada par M. Alphonse Désilets, ingénieur-agronome du Département de l'Instruction publique. M. Désilets, que nous avons l'honneur de compter au nombre des anciens rédacteurs en chef de notre journal, avait choisi comme sujet de sa causerie: "L'habitant, roi et maître".

Le conférencier fit appel à sa culture et à sa psychologie bien appliquée de la classe rurale pour démontrer que le cultivateur, sur sa terre est le plus heureux des hommes.

Mais M. Désilets fit plus, il analysa les éléments de ce bonheur véritable que plusieurs ignorent parce qu'ils le possèdent, nous tenons toujours compte bien entendu des aléas qui sont le propre de la culture des champs et de l'administration du domaine agricole par ces années de marchés incertains et qui se relèvent, Dieu merci, très lentement. Il fit voir aux citadins tout ce qu'ils doivent à l'artisan du sol, les invitant à faire toute ce qui est en leur pouvoir pour l'y maintenir.

LE Conseil de Ville de la cité de Québec, dans une résolution passée à sa dernière séance et dont copie sera adressée au très honorable Wm. Lyon McKenzie King, premier ministre du Canada, s'oppose à la venue d'immigrés, cultivateurs ou autres, au Canada. Le conseil de ville est d'avis que le Canada a plus besoin de marchés pour écouler sa production agricole déjà considérable que d'immigrés pour exploiter ses terres disponibles.

* * *

A propos de graines fourragères, on nous communique de la section des marchés de la Division fédérale des Semences les notes suivantes:

Il ne s'est encore expédié que très peu de mil ou de trèfle rouge par les producteurs au commerce de la province de Québec. Il y a environ quatre millions de livres de graine de mil disponibles dans les comtés de St-Jean-Iberville, Vaudreuil, Soulanges, Bagot, Berthier, Montcalm, Verchères, Châteauguay, Beauharnois, Rouville, Laprairie, Napierville, Nicolet, Yamaska et quelque 215,000 livres de trèfle rouge dans les comtés de Bagot, Berthier, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Napierville, Joliette, Montcalm, Chambly, Yamaska, Lac St-Jean et Soulanges.

On offre $4.25 aux producteurs pour la graine de mil No 1 f.b., Montréal, mais beaucoup refusent de vendre à ce prix. Il semble que le marché reprendra de l'activité après la nouvelle année, à en juger par les demandes qui ont été reçues des provinces maritimes et des Etats-Unis.

Enquête sur le commerce des mélanges d'aliments

En 1934 les nourrisseurs canadiens ont acheté 198,055 tonnes d'aliments mélangés pour bestiaux et volailles, valant, au prix de fabrication, $7,725,177. Ces chiffres sont fournis par le Bureau fédéral de la statistique, qui les a relevés au moyen d'une enquête conduite en collaboration avec le Service des aliments de la Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture. Il avait été conduit une autre enquête de ce genre en 1931, pour la période de 1930. Les chiffres étaient alors de 175,987 tonnes valant $7,714,739.

La quantité d'aliments mélangés pour volailles dépassait de beaucoup celle de tonnes les autres espèces d'aliments; elle représente environ 70 pour cent du total. Les aliments pour bovins, principalement pour les vaches laitières, venaient ensuite avec 27,130 tonnes, et les aliments pour les porcs suivaient avec 16,252 tonnes, et enfin les aliments pour les chevaux, qui atteignaient 4,228 tonnes. Il n'avait été vendu que 14 tonnes d'aliments pour les moutons.

Ces chiffres ne comprennent qu'une partie de l'argent dépensé par le cultivateur sur les aliments. Ils ne couvrent que les aliments mélangés et ne fournissent aucune indication relativement à la quantité d'aliments simples comme le son, le petit son, le tourteau de lin, le gluton à bétail, le tankage ou viande desséchée, la farine de poisson, etc., achetés pour équilibrer et compléter les aliments cultivés sur la ferme. Un recensement complet révélerait assurément une quantité d'achats beaucoup plus forte et montrerait aussi sans doute que la quantité relative d'aliments achetés pour les bestiaux dépasse celle des volailles, car, en général, les nourrisseurs de bestiaux se servent plus de matériaux supplémentaires et moins d'aliments complets préparés que les aviculteurs.

Il y aura beaucoup de graine de mil cette année

L'approvisionnement de graine de mil (fléole des prés) dépassera largement la demande cette année, aussi cette graine est offerte à bien meilleur marché que depuis bien longtemps, et une occasion exceptionnelle s'offre aux cultivateurs qui désirent acheter la meilleure qualité de graine possible. Au moment où nous écrivons ces lignes le prix de la graine No 1 à Montréal est de $4.50 les 100 livres; ce n'est là que le quart du prix qui avait cours la saison dernière.

Il est rare que la faculté germinative de la graine de mil laisse à désirer, mais on ne saurait donner trop d'attention à la question de la pureté ou de l'absence de graine de mauvaises herbes. Si un cultivateur achète un cheval qui ne lui convient pas, il peut s'en débarrasser d'une façon ou d'une autre, se tirant du mieux qu'il peut d'une mauvaise transaction, mais il n'en est pas de même de la graine de semence qui contient des graines de mauvaises herbes. C'est là une mauvaise transaction que l'on n'oublie pas de sitôt, car les mauvaises herbes qui envahissent la terre sont là pour vous en faire souvenir, surtout si l'une de ces mauvaises herbes est une plante vivace, comme la grande marguerite. Nous mentionnons cette plante en particulier parce que c'est l'une des mauvaises herbes classées comme nuisibles au premier degré, dans la Loi des Semences, que l'on rencontre très souvent dans le mil, et qui ne s'enlève que très difficilement par le criblage. Elle échappe souvent à l'attention quand on examine un échantillon pour la pureté. Plus de 20 pour cent des échantillons de la récolte de 1934 qui ont été analysés au Laboratoire des Semences à Ottawa contenaient de la grande marguerite. Dans ces échantillons, le nombre moyen de graines de cette mauvaise herbe était en moyenne de 33.1 par once. Toute la graine de mil contenant ce nombre de graines de grande marguerite serait rejetée comme impropre à servir de semence aux termes de la Loi des Semences.

Il suffit d'un simple calcul pour trouver le nombre de graines de marguerite qui serait ensemencé par acre, si l'on se servait de cette semence.

Comme la graine de mil est abondante et que les prix sont bas cette saison, on devra se montrer prudent dans ses achats et ne confier à la terre que la graine la plus propre possible.

La Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture a pour fonctions d'encourager l'emploi plus général de la bonne semence, en stimulant la production de graines de semence de qualité supérieure au Canada.

Une pensée par semaine

(Suite de la page 33)

ard VIII. Petit-fils du grand pacificateur Edouard VII, monarque qui a su conquérir, pour la Couronne d'Angleterre, l'amitié et le respect des souverains étrangers de son époque; fils aîné de Georges V de regrettée mémoire qui a conquis, lui, l'amour profond et le grand respect de tous ses peuples, le règne du nouveau monarque c'est notre souhait le plus ardent, sera marqué de nombreuses années de paix et de sécurité.

A Dieu, qui seul peut tout et connaît tout, nous demandons paix à l'âme du Souverain disparu et longue vie à son très digne successeur Edouard VIII actuellement régnant.

Le roi est mort, Vive le roi!

F. F.

La petite oseille des brebis

(Suite de la page 33)

les sols riches en chaux sont riches en substances minérales solubles, et que cette richesse éloigne les plantes qui appartiennent aux sols plus pauvres à cause de la concurrence que se font les plantes qui prospèrent le mieux sur les sols plus riches. Des cultures faites par C. A. Weber et Grubner ont démontré qu'aucune des plantes dites des terrains acides (dont la petite oseille des brebis est un exemple) ne souffre de la chaux lorsque celle-ci n'est pas accompagnée d'une forte quantité de sels solubles et qu'elles sont expulsées des sols calcaires par la concurrence. Néanmoins, au point de vue agricole pratique, la présence de plantes calcifuges dans un terrain est une indication de manque de chaux qui est si essentielle à la prospérité de la plupart des plantes.

Les graines de petite oseille sont une nuisance commune et une objection sérieuse à la production de la graine de mil et parfois de trèfle alsike; cette impureté étant très difficile, pour ne pas dire impossible à séparer d'avec ces graines fourragères.

L'extirpation de la petite oseille des brebis des champs en culture consiste à faire disparaître le surplus d'humidité du terrain par un bon *égouttement* et pour cela vous avez à votre disposition le système des planches rondes dit "Système Richard", fortement recommandé par le Ministère de l'Agriculture de Québec et mis en pratique sur les fermes de démonstrations et chez les membres des concours d'exploitation rationnelle des fermes. Système de labour qui a si abondamment démontré son efficacité incontestable dans les milieux là où il est pratiqué.

La *neutralisation de l'acidité* du sol par le *chaulage* des terres infestées d'oseille est le deuxième moyen rationnel de lutte contre cette mauvaise plante. L'addition de fumiers et d'engrais commerciaux appropriés pour activer le développement des bonnes plantes la fera disparaître graduellement.

Les vieilles prairies et les vieux pacages envahis par cette mauvaise herbe, et qui ne peuvent guère être mis en culture, peuvent être laissés en pacages à moutons durant deux ou trois ans. Ces derniers paissant continuellement empêcheront ainsi l'oseille de fructifier et par conséquent de répandre ses graines.

Outre le chaulage et le drainage, un bon assolement, avec demi-jachère, de bons travaux d'entretien du sol, l'emploi généreux de fumier et à l'occasion d'engrais chimiques, l'enfouissement d'engrais verts contribueront à tenir en échec cette plante pernicieuse.

Encouragez nos annonceurs

LA SEMAINE

UNE dépêche datée du 20 courant dit que la session fédérale s'ouvrira dans dix-sept jours, ce sera alors vers le 6 février.

* * *

M. Alfred Brideau, de Tracadie dans le Nouveau-Brunswick a été trouvé gelé à mort près de la résidence de son père M. B. Brideau.

* * *

LES Japonais ont violé la frontière de la Mongolie, état chinois protégé par les Soviets. On craint que la situation soit très grave.

* * *

NOS forêts canadiennes nous fournissent pour une valeur de $31,000,000 de bois de chauffage annuellement.

* * *

LA neige et le vent sévissent dans plusieurs états de la république américaine, on rapporte 115 morts dont 58 imputables à des accidents sur la route.

* * *

LE gouvernement provincial a avisé la ville de Montréal qu'il n'était pas dans le cas d'augmenter l'octroi payé à cette ville pour les secours directs.

* * *

RUDYARD Kipling, fameux auteur anglais, est décédé à l'âge de 71 ans après quelques jours de maladie seulement. Le défunt était surnommé le poète de l'empire.

* * *

UN sursis de trente jours a été accordé à Hauptmann, le prétendu ravisseur du bébé Lindbergh et condamné à mourir sur la chaise électrique sur des preuves de circonstances.

* * *

LE Gouvernement Laval est en danger en France. Six ministres du gouvernement quittent leur chef et on craint que cette chute du gouvernement actuel entraîne une crise politique et financière.

* * *

JOS Marcotte, est accusé d'avoir tué M. Alexandre Mondou, ce meurtre fut commis au cours d'une beuverie à Ottawa. Le détenu est actuellement à la prison de Bordeaux où il attend son enquête préliminaire.

* * *

L'ELECTION partielle fédérale du comté de Portneuf a été fixée au 10 février s'il doit y avoir opposition au candidat qui sera choisi et sera officiellement nommé le 3 février date de l'appel nominal.

* * *

DAME rumeur veut qu'un ancien maire de Québec, le colonel H.-E. Lavigueur fasse la lutte à son honneur le maire Ernest Grégoire, comme candidat à la mairie lors des prochaines élections municipales de Québec qui auront lieu le mois prochain.

* * *

LA Commission provinciale d'Industrie laitière a fixé le prix du lait pour les municipalités de Donnacona et de Victoriaville. A Donnacona le lait sera payé 8 sous la pinte dans les familles et 7 sous dans les restaurants. A Victoriaville, la Commission a fixé le prix à 3½c la chopine et 7 sous la pinte à domicile et à 3 sous la chopine et 6 sous la pinte dans les restaurants.

PLUS de 75 pour cent de la récolte de foin de 1935 est encore chez les producteurs, lisons-nous dans le dernier rapport sur le commerce du foin publié par la division des semences du Gouvernement fédéral, section des marchés. Ce rapport ajoute le pourcentage de bon foin est peu élevé dans certains comtés comm Soulanges et St-Jean. C'est parce que les meilleurs prés de mil ont été conservés pour la production de la graine. Il y a plusieurs milliers de tonnes de foin dans le district du lac St-Jean dont 25 pour cent sont du mil No 2, 35 pour cent du mil No 3 et le reste des mélanges de mil et d'herbe. Il n'y a presque pas de trèfle pas plus que le trèfle mélangé de mil. En dehors de la demande normale à Montréal et dans le district du Lac St-Jean par les chantiers, le marché est très calme, car l'exportation de foin a presque cessé lorsque la navigation s'est arrêtée. On ne prévoit que peu de changement dans le commerce domestique ce mois-ci. Cependant, les commerçants à la campagne espèrent que le marché américain se raffermira en janvier et qu'il y aura peut-être une certaine demande aux Etats-Unis.

Voici les prix payés aux producteurs dans le district de Montréal: $5, $7 la tonne pour le mil No 2 et le foin mélangé No 2 et $2.50 pour la paille d'avoine. Dans le district du Québec le mil légèrement mélangé No 2 se vend de $6. $7 et le mil plus ou moins mélangé de trèfle No 2 se vend de $8 à $9.

* * *

MAITRE Ls St-Laurent, C.R., avocat du Gouvernement fédéral soutient que la loi passé lors de la dernière session des Communes établissant une Commission de l'Industrie et du Commerce est valide. Me St-Laurent plaide devant les six juges de la Cour Suprême.

* * *

AUCUNE autorité humaine n'a reçu de Dieu le pouvoir d'accorder le divorce" a déclaré M. l'abbé Lawrence Whalen, vice-chancelier du diocèse de Montréal, au cours de son troisième et dernier sermon sur le sujet. "C'est là la doctrine de l'Eglise", a ajouté le prédicateur.

* * *

M. Frank Byrne, électricien aux usines de la Donnacona Paper, à Donnacona est mort subitement dans la nuit de dimanche à lundi. C'est en vain que M. le curé Lockwell et le médecin furent mandés en toute hâte, la victime était morte lorsqu'ils arrivèrent au domicile de M. Byrne.

* * *

M. l'abbé Irénée Fortin, vicaire à St-Georges de Beauce a été trouvé mort dans son lit, chez M. Chs-Eugène Belzile à Lévis où il était en promenade. Le défunt est le frère de Madame Adélard Godbout, l'épouse du ministre de l'Agriculture à Québec.

* * *

LA province d'Ontario s'attend de retirer un revenu de $15,000,000 du nouvel impôt sur le revenu provincial. S'échelonnant depuis $15.00 sur un revenu de $1,000 jusqu'à $260, sur un revenu de $8,000 à $9,000 cet impôt augmentera en proportion pour les revenus plus considérables.

* * *

MONCTON, N. B. compte parmi sa population un merle qui a refusé d'émigrer dans le sud pour jouir d'un climat plus tempéré. Les employés du Canadien National se demandent s'il n'a pas été laissé en arrière par ses frères pour juger de l'hiver et leur éviter le dérangement annuel l'an prochain.

* * *

ON nous prie de mettre les cultivateurs en garde, dans le district de Québec particulièrement, contre un individu passant de maison en maison et se donnant comme employé du Ministère de l'Agriculture. Ce prétendu employé sous prétexte de donner des conseils et de promouvoir la cuisson du pain à domicile vend un pamphlet traitant de ce sujet a-t-il été rapporté à M. J.-Antonio Grenier, le sous-ministre de l'Agriculture qui a déclaré formellement que cette personne n'a jamais été chargée de ce travail et n'est pas à l'emploi du Département.

L'Exposition Provinciale de Québec

5 - 12 septembre 1936

25 ans de progrès

Dans le but de fournir aux personnes qui ont des loisirs, l'opportunité de confectionner ou de préparer des travaux à l'aiguille ou au crochet, etc., en vue de les inscrire lors de l'Exposition Provinciale de septembre 1936, la Commission de l'Exposition est heureuse de publier à l'avance la nomenclature des articles qui seront acceptés lors de cette Exposition, qui sera la 25ème tenue sous le contrôle municipal.

Afin d'induire un plus grand nombre d'exposants à participer à ces concours, le nombre des sections en a été considérablement augmenté, les prix offerts aux gagnants seront très alléchants et seront publiés dans la liste de prix régulière qui sera imprimée et distribuée un peu plus tard, à tous ceux qui en feront la demande.

A l'occasion de son Jubilé d'Argent en 1936, l'Exposition a décidé d'étendre ces concours à toute la Province de Québec.

Tout renseignement supplémentaire sera fourni avec plaisir sur demande, par le secrétariat de l'Exposition Provinciale à l'Hôtel-de-Ville de Québec.

PRODUITS DOMESTIQUES

Règlements Spéciaux

1.—Ces classes sont ouvertes à tous les exposants de la province de Québec.

2.—Tout exhibit dans cette division doit être l'œuvre et être strictement inscrit au nom de l'exposant; et celui-ci devra faire une déclaration solennelle comme quoi l'exhibit a été préparé par lui après le 7 septembre 1935.

3.—Tous les articles à exposer devront être rendus à l'Exposition, le vendredi 4 septembre 1936, avant 6 hrs., p. m.

4.—Il ne sera permis à personne d'enlever aucun exhibit avant le samedi, 12 septembre. Tous les exhibits non enlevés le lundi 14 septembre, seront retournés à leur propriétaire le lendemain.

5.—Les exposants peuvent envoyer leurs exhibits par messagerie (express) ou par la poste à l'adresse: Surintendant, Département de l'Industrie Féminine, Parc de l'Exposition, Québec, pourvu que les frais d'envoi en aient été payés par l'expéditeur.

6.—Un exposant peut faire plus d'une inscription par section mais ne peut faire concourir le même exhibit dans plus d'une section, ni obtenir plus d'un prix par section.

7.—Un droit d'inscription de .15c à .25c sera exigé pour chaque entrée.

COMESTIBLES

SECTIONS	CONSERVES.—
1—Blé-d'Inde	(Un bocal d'une pinte)
2—Macédoine	" " " "
3—Chou-fleur	" " " "
4—Tomates	" " " "
5—Pois Verts	" " " "
6—Tomates vertes marinées	" " " "
7—Oignons marinés	" " " "
8—Fèves	" " " "
9—Pommes	" " " "
10—Prunes	" " " "
11—Pêches	" " " "
12—Poires	" " " "
13—Marmelade à l'orange	" " " "
14—Fraises en confitures	" " " "
15—Framboises en confiture	" " " "
16—Veau	" " " "
17—Agneau	" " " "

18—Gelée de fruits: 3 sortes différentes en bocaux d'une chopine.

COMESTIBLES

19—Pain de ménage, 2 livres au moins, farine brune.
20—Pain de ménage, 2 livres au moins, farine blanche.
21—Pain aux noix
22—½ doz. de petits pains
23—Tarte aux raisins
24—Gâteau à la livre
25—Gâteau aux fruits non glacé
26—½ doz. de petits gâteaux de fantaisie
27—1 doz. de macarons
28—½ doz. de croquignoles
29—Biscuits à la poudre à pâte
30—Biscuits au gruau.

TISSUS DOMESTIQUES

1—Couverture reversible, deux tons
2—Couverture blanche, croisée pure laine domestique
3—Etoffe pour complet masculin, (au moins trois verges)
4—Etoffe pour complet féminin, (au moins trois verges)
5—Une pièce de toile carreautée, pour essuie-mains, pur lin
6—Pièce de toile, couleur naturelle, pur lin, (au moins 3 verges)
7—Coussin tissé
8—Echarpe tissée.

TRICOTS

1—Chaussettes pour homme, tricot à patrons
2—Gants tricotés pour homme
3—Gants tricotés pour dame, fil ou laine
4—Echarpe tricotée pour dame
5—Robe tricotée pour fillette
6—Bas courts, genre sport, pour dame
7—Robe de laine tricotée pour dame
8—Robe de coton tricotée pour dame
9—Manteau de laine tricoté pour dame ou jeune fille
10—Robe de laine tricotée pour bébé
11—Bonnet tricoté pour bébé
12—Bas tricotés pour bébé
13—Complet de laine tricoté pour bébé: pantalons avec jambières et gilet
14—Couverture tricotée pour voiture de bébé
15—Mitaines tricotées pour enfant
16—Châle tricoté
17—Habit tricoté pour garçonnet
18—Culotte tricotée pour dame
19—Chandail de laine tricoté pour dame
20—Chandail de coton ou de soie tricoté pour dame
21—Tricot de fil au crochet

CONFECTIONS

1—Kimono pour dame
2—Complet d'hiver pour garçonnet, bonnet, gilet coup -vent, pantalons avec jambières
3—Gilet de maison pour homme
4—Robe de maison pour dame ou jeune fille
5—Pyjama pour fillette.

BRODERIES

1—Broderie Richelieu
2— " romaine
3— " anglaise
4— " sur tulle
5— " avec appliqués
6— " de couleur
7—Filet brodé
8—Point de tapisserie
9—Taies d'oreiller avec monogramme, broderie blanche (1 paire)
10—3 mouchoirs avec initiales, pour hommes

OUVRAGES DE FANTAISIE

1—Sac à voyage
2—Robe de nuit pour dame
3—Coussin de fantaisie
4—Frivolité
5—Collet et poignets de fantaisie
6—Sac pour tricot
7—Couverture pour sac à eau chaude
8—Chaussettes de lit pour dame
9—Dessus de table à cartes
10—Robe de bébé, soie ou crêpe
11—Pantoufles pour enfant; feutre ou tissus.

D'APRES le service industriel du Canadien National l'Allemagne importe beaucoup de bois de pulpe canadien pour la fabrication de la soie artificielle. Bien que l'Allemagne possède de grandes forêts le bois qu'elle importe des pays scandinaves et surtout du Canada est plus facile à traiter pour la fabrication de la soie artificielle.

* * *

D'APRES le service industriel du Canadien National les importations de homards en conserve au cours des six premiers mois de 1935 accusent une augmentation de 17.9 pour cent. Toutefois le Japon et la Russie font de grosses exportations de crabes en conserve qui rivalisent avec notre homard en Angleterre.

* * *

LA date de l'Exposition provinciale de Québec a été fixée elle se tiendra du 5 au 12 septembre. Les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture sont représentés dans la Commission par MM. J.-A. Ste-Marie, régisseur de la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière et M. Adrien Morin, chef du Service de Zootechnie à Québec respectivement.

Les dames et demoiselles fermières qui s'intéressent aux arts domestiques avec l'intention d'exposer quelques ouvrages à cette magnifique exposition sont priées de prendre note d'un article que nous fait tenir le secrétaire de la Commission de l'Exposition de Québec donnant la liste des travaux au crochet et à l'aiguille qui seront acceptés dans cette section de l'industrie féminine. Les fermières intéressées feront bien de conserver cette liste, elles pourront ainsi consacrer leur temps à des travaux qui ne seront pas susceptibles d'être refusés.

NOTRE FEUILLETON

LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

— Mais, c'est le Vannier !

— Oui, le Vannier... On l'appelle ainsi parce qu'autrefois il vivait de la vente des paniers et de petites corbeilles qu'il tressait lui-même. La nuit, il se glissait le long des ruisseaux pour couper et voler de gros fagots d'osier. Il est venu on ne sait d'où: certains disent du bas pays, d'autres de la montagne noire... Mais aujourd'hui les sots ou les gens malintentionnés qui vont le consulter le payent grassement et l'on croit qu'il laissera une petite fortune...

— Grand bien lui fasse son argent!... J'ai vu une fois, du seuil de son antre, son installation... Un cousin de Rosalie voulait m'y faire entrer... J'ai fait un signe de croix et je suis partie bien vite... Grand Dieu, que c'était sale! Et que j'ai eu peur! Des chouettes, de grosses araignées, des chauves-souris, des chats enragés !...

— Eh bien ! Madame Molinié, le Vannier a réussi au moins une fois un tour de maître... Le marquis du Magal savait que son père, très avare, cachait ses pièces d'or sous les grandes dalles de la cave. Le vieillard mourut sans révéler la cachette. L'héritier eut beau faire soulever toutes les pierres, il ne trouva qu'une dizaine d'écus. Alors, un domestique, à l'insu de son maître, alla consulter le Vannier. Il fit ce qui était prescrit, et, quelques jours après, la fortune était découverte...

— En êtes-vous bien sûre, Madame Rivet ?

— Oh! Madame, c'est la fille de ce domestique qui me l'a raconté!... Et savez-vous le moyen qu'avait indiqué le Vannier? Chaque fois que vous voulez découvrir un objet précieux, une somme importante perdue par vous ou cachée par d'autres, avait-il dit, vous devez d'abord attirer les esprits autour de l'endroit où, d'après vous, se trouve la cachette. On attire les esprits avec la flamme, comme on attire les alouettes avec le miroir. Il faut s'y rendre au milieu de la nuit: car les esprits sont comme les chauves-souris: ils ne voltigent que dans les ténèbres. Il faut apporter avec soi deux lumières: l'une de couleur bleue, l'autre de couleur jaune; car les esprits sont divisés en deux camps: les esprits du bleu firmament qui ont un drapeau d'azur, et les esprits des marais jaunâtres qui ont un drapeau couleur de safran... Là, il faut rester en silence jusqu'à la pointe du jour; si les esprits ne donnent aucun signe, il faut y revenir la nuit suivante et la neuvaine ne se passe pas sans que les puissances des ténèbres n'aient fait connaître leur cachette.

Il eût été intéressant de suivre les jeux de physionomie et, par conséquent, les impressions de tante Victoire pendant le récit de Mme Rivet...

Elle se rapprochait, la bouche ouverte, et ravie à ces mots d'azur et de firmament...

Elle reculait, l'air épouvanté, quand on parlait de ténèbres et de safran...

Tour à tour effrayée et émerveillée, elle ne cessait de questionner Mme Rivet qui ne pouvait donner d'autres détails, puisqu'elle ne savait cela que par ouï-dire et qu'encore elle n'était pas bien sûre de sa mémoire.

Ainsi, malgré ses bonnes résolutions, tante Victoire revenait peu à peu à l'espoir de découvrir le trésor. De nouveau, elle le voyait.

Il y avait bien quelque lueur d'enfer qui venait se mêler à l'éclat fauve de l'or; il y avait bien sur la cassette comme l'empreinte d'une griffe diabolique; une odeur de soufre semblait s'en dégager...

Mais tante Victoire écartait bien vite ces impressions... Elle était trop sûre d'elle-même; elle se croyait trop bonne chrétienne pour craindre qu'elle pactiserait jamais ouvertement avec le démon. Elle avait toujours maudit la sorcellerie. L'an dernier encore elle secouait vertement ce malheureux Palange, le charcutier, qui était persuadé que quelqu'un avait jeté un sort sur son enfant malade et qu'il fallait le montrer au sorcier.

Cependant, tout en rejetant une intervention diabolique, tante Victoire se faisait peu à peu à l'idée d'utiliser la recette du Vannier.

Elle ne se demandait pas si pareil procédé était honnête, légitime... Dans quelle mesure sa bonne foi l'excusait-elle? Jusqu'où allait son aveuglement? Dieu seul le sait...

Le fait est qu'en récitant sa prière du soir, tante Victoire eut ce jour-là toutes sortes de distractions... Elle cherchait les lanternes qui pouvaient bien traîner au galetas, le papier de soie jaune et bleu qui devait se trouver dans l'armoire de sa chambre... Mais un frisson la secouait à la pensée de se trouver seule à minuit, par ce froid glacial, dans le chemin creux du château, et d'y risquer la rencontre d'un malfaiteur, l'attaque d'un sanglier ou le frôlement d'une chouette.

CHAPITRE VII

LA TRAGIQUE AVENTURE

— Rosalie! dit-elle un soir à sa servante, vous sentez-vous le courage de m'accompagner ?

— Oh! Madame peut aller n'importe où: je me charge de l'accompagner !...

Rosalie savait fort bien que tante Victoire n'était pas un foudre de guerre et elle ne croyait pas risquer grand chose en s'engageant à la suivre et courir avec elle les mêmes dangers.

— Eh bien! ce soir, après la partie de nain jaune, quand ces dames se seront retirées, vous prendrez deux lanternes que vous envelopperez, l'une de papier jaune, l'autre de papier bleu, à moins qu'il n'y ait au galetas quelque lanterne vénitienne, et ensuite vous me suivrez...

— Quelle balourdise va-t-elle me faire faire? maugréait Rosalie en se retirant... Pourtant, Madame a bien l'air d'avoir toute sa tête !...

Ainsi fut fait... Vers minuit, quand Mme Rivet, toute ragaillardie par le vin chaud parfumé qu'elle venait d'absorber, eut discrètement fermé la lourde porte d'entrée et que le bruit de ses pas se fut complètement éteint au loin, dans la rue du Barry, tante Victoire et Rosalie sortirent à leur tour.

Elles avançaient le long des murs, hésitantes et désemparées.

Les étoiles jetaient quelque clarté. La lune était à son premier quartier et si voilée de nuages qu'elle n'envoyait qu'une faible lueur. Elles mirent du temps, beaucoup de temps pour franchir le pont du Viaur et sortir du village... Les maisons paraissaient si hautes! Les eaux du Viaur grondaient si fort! La bise soufflait si triste !

Elles arrivèrent cependant au bas de la montagne sur laquelle est bâti le château...

— Où diantre me conduisez-vous? demanda Rosalie...

— Au château! Au château! A notre terre!... J'ai été avertie qu'il fallait à tout prix m'y trouver à cette heure-ci...

— Mais pourquoi faire, Madame?...

Mais vous devenez folle ?

— Laissez-moi faire, Rosalie! Vous savez bien que vous n'êtes qu'une idiote, que dans votre famille vous êtes tous bornés !... Et que peut-il sortir de bon de votre Montbretal ?

Comme toujours, tante Victoire proférait ces injures avec une parfaite inconscience. Mais on y sentait cette fois une énergie obstinée, la volonté tenace d'arriver à un but, et c'est cela qui épouvantait Rosalie.

Rosalie suivait, indignée, effrayée, répétant toujours dans son patois:

— *Djésus, Djésus, saquela!*... Jésus! Jésus! quand même!

Après avoir longtemps monté, elles arrivèrent au chemin creux.

Là, sous les branches qui se rejoignaient, ce fut l'obscurité la plus complète. Aucune lumière n'apparaissait aux maisons accrochées, de-ci, de-là, à l'autre montagne. Aucun bruit ne venait de la route qui monte par delà le ruisseau. Seul, le vent soufflait très fort dans ce couloir et agitait avec un bruit étrange le petit bois de châtaigniers.

En bas, les eaux, grossies par les dernières pluies, roulaient en cascades, tombaient et rebondissaient sur les grosses pierres polies qui, durant l'été, permettent de traverser à pied sec.

Alors, pour remplacer la faible lumière des astres que les branches avaient interceptée, Rosalie alluma les lanternes et deux petites flammes vacillantes projetèrent leur lueur bleue et jaune sur les pierres et les racines qui pavaient le chemin.

— Dieu! que j'ai peur! faisait tante Victoire en s'arrêtant, essoufflée... Mais, dites, Rosalie! Vous ne voyez pas, là-bas, dans le ruisseau, une ombre qui se déplace?... Si quelque voleur venait nous attaquer, que deviendrions-nous?. La Bourdille est trop loin... on ne pourrait pas nous entendre !...

(à suivre)

Du plaisir à travailler

M. H. Silwedel, d'Houston, Texas écrit: "Je suis bien satisfait des résultats que j'ai obtenus après avoir fait usage de votre Novoro. J'étais faible à cause d'une élimination défectueuse, je me sentais toujours fatigué et je devais me forcer pour faire quelques menus travaux dans la maison. Depuis que je prends votre médicament je me sens fort et plein d'ardeur et j'ai du plaisir à travailler." C'est ce qu'ont expérimenté les milliers de personnes qui font journellement usage de cette remarquable médecine de plantes. Elle tonifie l'estomac, règle les intestins, augmente le flux urinaire, élimine les matières impures du système et aide ainsi la nature à restaurer l'ardeur d'une bonne santé. Le Novoro ne se trouve pas chez les pharmaciens. Il peut seulement être obtenu des agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

La broderie est un agréable passe-temps



No 9506—Parure de Lit nouveau modèle très élégant au richelieu, point de boutonnière. Drap à tracer 25c, perforé 75c, au fer chaud 50c. Etampé faux drap de 2¼ vgs $1.25 ou $1.75, sur coton fini toile suivant qualité. Sur toile $2.75. Drap complet 2 x 2½ vgs sur coton fini toile $1.98 ou $2.75, sur toile $5.00.

Coton à broder français brillant comme de la soie 75c.

Oreiller à tracer 18c, perforé 35c, au fer chaud 25c la paire. Etampée sur coton fini toile circulaire la paire 98c ou $1.55. Coton à broder 30c.

No 7215—Robe de nuit à tracer 20c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampée sur nansouk anglais blanc ou broadcloth de couleur, bleu, rose, jaune, vert ou pêche 98c. Coton ou soie à broder 25c.

No 1299—Serviette d'invités, à tracer 15c, perforé 30c, au fer chaud 20c la paire. Etampée sur toile huitre suivant qualité 45c ou 60c, sur superbe toile ouvrée blanche 70c. Fil à broder blanc ou de couleur 15c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Ecrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J N O—P04

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company. Dept. 518, Toronto 8, Ont.** Nos 3, 4, 5x711

VENDEZ POUR UNE PÉPINIERE ayant un assortiment complet de toutes les variétés éprouvées. 1300 variétés de première classe. Chaque propriétaire, une commande en perspective. Commission libérale payée hebdomadairement. Agence permanente. Equipement attrayant. Assistance par lettres personnelles. S'adresser: **Pépinières Dominion Montréal.** X 021 No 53.

Position demandée

FABRICANT DEMANDE POSITION.—Fabricant de beurre diplômé, expert-essayeur, pouvant, fournir d'excellentes références demande position. S'adresser immédiatement à **Case J. L. Bulletin de la Ferme, Case 159, St-Roch, Québec.** J. N. O.—D.H.

DIVERS

FROMAGER BEURRIER DIPLOMÉ, ayant certificat, 27 ans d'expérience, pouvant fournir référence requise, demande position ou louerait votre fabrique. **Honoré Bussière, Montauban, Les Mines, Cté Portneuf, P. Q.** No 3—P56

COMMENT AI-JE PRIS DE 45 A 60 RENARDS en 4 à 5 semaines. Tout garçon peut prendre des renards avec ma méthode. Prix: $2.00 **W. A. Hadley, Stanstead, Qué.** Nos 46, 48, 50, 52, 2, 4 P. 65

ROUET $6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Madame ou Monsieur

J'expédie toute commande de graines de jardin à partir d'un paquet à 10 paquets et cela à .05 cts le paquet, de 10 paquets et plus le prix en est de 04 cts le paquet et toujours transport payé. Toute personne qui vendra 50 paquets à .05 le paquet aura droit à une jolie prime valant .75c chacune. Je suis sûr que à de tels prix vous me favoriserez de votre commande sous peu. Toute commande doit être accompagnée d'un Bon de Poste. **Ed. Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boite Postale No 33, Saint-Zacharie, Cté de Beauce P. Q.** 4 an. Gra. Nos 1 à 12 inc. P421

Coupons à vendre

de belle qualité, non tachés et sans marques, mesurant de 3 à 6 verges de longueur. Sur réception de $2.00 plusieurs bouts sont envoyés formant un gros paquet. Ces coupons sont de soie, crêpe, broadcloth, voile, flanellette, piqué, guingham, denim, etc., le tout malle payée. Notre seul but est de vous donner satisfaction en vous servant bien afin que vous renouveliez vos commandes. S'adresser à la maison **Faucher & Frères, St-Zacharie, Qué.** No 4—P001

On demande à acheter

ON DEMANDE à acheter des poules, des oies, des canards vivants, 15 cts la livre. **W. Henault St-Angèle de Rouville, Cté Rouville, P. Q.** No 4—P05

Réparons Clippers

"CLIPPERS".—Lames de toutes sortes, aiguisées sur machines automatiques spéciales, ouvrage parfait garanti, 25c set, couteaux de hache-viande, 15c **Herménégilde Fontaine fils, Notre-Dame, Pierreville, Qué.** Nos 2, 3, 4 P05

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES (CLIPPERS) de toutes sortes, prix .35 le set avec satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de Clippers. Lames neuves $2.75 la paire. Nouvelle main clipper pour tondre chevaux et moutons, etc., prix $7.50 complète. Charrue à neige $40.00. Adresse: **Wilfrid Fontaine, Pierreville, Qué.** 4 ann. gr. Nos 2 à 13 incl. P19

TONDEUSES (CLIPPERS), aiguisées avec expérience à 35 cts le set. Satisfaction garantie. Pour cheveux 20 cts. Expédiez par malle à **Henry Jutras, N.-D. Pierreville, (Yamaska).** Nos 3, 4, 5.—P14

AIGUISONS LAMES DE CLIPPERS sur machineries automatiques. Perfection. Ouvrage garanti comme des neuves ou argent remis .35c le set. Vendons tous accessoires de clippers. Continuez à expédier par malle à **R.-H. Janelle, Pierreville, Qué.** Nos 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 G60, 61, 62, 63 P26

Poussins à vendre

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT.—Poussins d'un jour, P.R.B. et R.I.R., provenant de troupeaux sélectionnés, accouplés à cochets R.O.P. et ayant subi l'épreuve du sang contre diarrhée blanche. Prix spécial pour commandes avant 1er mars. Renseignements fournis sur demande. Adressez: **Syndicat Avicole, Ste-Germaine, village, comté Dorchester.** Nos 3, 4, 5, 6—G.—7, 8. P69

POUSSINS A VENDRE.—Poussins d'un jour ou plus P.R.B. L. B. et R.I.R., provenant de troupeaux sélectionnés et ayant subi l'épreuve du sang et de première classe sous tous rapports. Renseignements fournis sur demande. **Syndicat Avicole Saint-Bernard, Dorchester.** Nos 4, 5, 6, P051

POUSSINS D'UN JOUR BADEN.—Poulettes et cochets d'un jour. Aussi poulettes adultes et cochets d'élevage. Commandez vos poussins de bonne heure et prenez avantage de notre offre spéciale. Poussins engendrés par mâles pédigrés de deuxième génération venant de poules de 200 œufs. **Baden Electric Chick Hatchery, Boite 7, Baden, Ont.** x951 M.P. Nos 52, 2, 4.

Poussins gratuits
Alimentation gratuite

Tous les poussins BIG-4 proviennent de reproducteurs éprouvés pour le sang et inspectés par le Gouvernement. Ecrivez dès aujourd'hui pour recevoir notre catalogue qui vous indique comment vous pouvez recevoir Poussins et Nourriture Gratis. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King est, Kitchener, Ont.** J. N. O. x 141

Prix de dernière heure

21 Janvier 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.... 24⅛c à 25¼c

Fromage No 1 coloré...... 11¼c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec-No 1..... $1.10 à $1.15

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blance non lavée....... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée.......... 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres

Laine blanche non lavée........ 23c la lb.

Laine lavée..................... 32c la lb.

.A.B. Lennoxville, P.Q.

PRIX DES PEAUX VERTES
fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, 07½c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net. sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau .11 la livre

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c. la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce .75c.

Peaux Veaux Deacons 65c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.25, sans crin ni queue 15c de moins.
Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06 la lb.
Crin de Vache à .06 la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c
Peaux de Moutons sans laine .05.
Prix garantis du 20 jan. au 1 fév. 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.45
Patente Hungarian, 98 lbs.	2.87½
1ère Patente, Manitoba, quarts	6.05
" " " 98 lbs.	2.67½
Forte à levain, quarts	6.95
" " 98 lbs.	2.62½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs.	2.15
" " sacs toile, 98 lbs.	2.00
Farine à engrais, 1ère qualité	1.75

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.40
Orge d'alimentation	.45
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.80
" " , poussins	.80
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs.	.85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules	$1.75 $2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot	
Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$2.00 à $2.10
" (triées Prime)	.95
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.05
Gru	1.10
Gru Blanc (Middlings)	1.35
Blé d'Inde moulu	1.30
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.65
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.30
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3 25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)

Granulé, No 1, sac coton	$5.00
Cassonade, No 1	4.70
" No 2	4.60
" No 3	4.50

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .53
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs.	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$3.20
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	43.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	42.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	40.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$40.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	32.00

COMPARAISON DES PRIX

	23 janv. 1936	24 janv. 1935	25 janv. 1934	26 janv. 1933	21 janv 1926
Beurre No 1, Past.	25⅛	21⅝	24¾	20½	41
Œufs Frais	28	26	29	21	50
Veaux de lait vivants	10	08	07	07	11
Bouvillons vivants choix	06¼	05	05¼	04¾	07½
Agneaux du printemps	09	06½	05¼	06	11
Porcs vivants	8.75	8.50	6.60	4.00	14.25

Le tourisme dans la province de Québec

L'industrie du tourisme dans la province de Québec a été florissante durant la dernière saison et les chiffres publiés par le Bureau provincial du Tourisme nous font mieux apprécier l'importance de cette aubaine pour notre population au point de vue économique.

Du premier janvier au premier novembre 1935 le nombre des automobiles américaines qui ont franchi les limites de notre territoire pour y séjourner de deux jours à deux mois s'exprime par 235,383 comparé à 196,910 la même période l'année précédente.

Le ministère de la Voirie a fait un recensement des voitures américaines et des automobiles entrant dans la province de Québec et venant des provinces sœurs par les routes interprovinciales, ils nous apprennent que 201,946 autos sont passées sur ces routes dont 82,000 venant des Etats-Unis et 119,496 originaires. Si nous ajoutons ces chiffres à ceux que nous rapportons plus haut, les premiers signalés aux stations douanières nous arrivons au grand total de 436,879 autos entrés sur notre territoire pour y séjourner plus qu'une journée.

Les automobiles américaines passées chez nous pour un séjour de moins d'une journée sont au nombre de 176,343.

Si nous connaissions la moyenne des occupants par voiture nous aurions une meilleure idée de notre population flottante touristique.

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 13 au 20 janvier

BEURRE

Actuellement les distributeurs ne semblent pas vouloir s'approvisionner de fortes quantités et par conséquent les achats ne sont que limités ou pour besoin immédiat seulement. Notre marché a été tranquille et plutôt irrégulier au cours de cette dernière semaine.

Lundi après-midi, le 20 janvier, les prix du numéro un pasteurisé d'herbe au gros variaient de 24⅞c à 25c et le beurre frais de 24½c à 24¾c la livre.

ŒUFS:

Montréal: — Aux prix actuels, les détaillants rapportent que le volume de vente pour consommation immédiate a augmenté sensiblement au cours de cette dernière semaine. La demande a donc été plus active et avec l'accumulation d'arrivages courants, ce marché a été ferme et même à la hausse pour certaines catégories.

A Québec, les arrivages des derniers jours ont été très considérables et l'on rapporte une certaine accumulation et avec une demande très limitée, une légère baisse a été enregistrée dans les prix.

VOLAILLES VIVANTES:

La demande s'est continuée très bonne pour les sujets de belle qualité, surtout pour les poules grasses et pesantes qui sont encore très recherchées par la population juive.

VOLAILLES ABATTUES:

Avec peu d'arrivages de volailles fraîchement abattues et une demande assez active pour les absorber facilement, les prix ont été stables.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 20 janvier, 1936:—

Bétail, 624; veaux, 710; porcs, 1002; moutons, 310.

BETAIL

Ce marché s'est comporté d'une manière un peu anormale; alors que la demande pour les sujets communs et moyens étaient plutôt difficiles à vendre et acusaient une légère baisse de prix. Les meilleures ventes se sont faites à 6c et 6½c pour les bouvillons. Les bonnes vaches se vendaient jusqu'à 4c la livre et les communes de 1¾c à 2c. Les taureaux se vendaient bien et rapportaient de 2c à 4c la livre suivant leur qualité, leur poids et leur âge. Il y a lieu de penser que la demande pour toutes les classes de bêtes à cornes se maintiendra assez bonne et que les prix ne changeront guère au cours des quelques semaines qui vont suivre.

VEAUX

Les veaux subissaient vers le milieu de la semaine dernière une baisse que l'on pouvait, dans certains cas, estimer à près de 3c la livre pour les veaux de lait et à ½c pour les veaux de champs. Aujourd'hui les arrivages étant faibles et la demande bonne, il a été possible de reprendre un peu de cette perte et les ventes de veaux de lait se faisaient de 6c à 9c la livre. Les veaux de champs rapportaient de 3c à 4c la livre, avec quelques ventes à 4½c. A ce temps-ci de l'année, il est normal que l'on s'attende à voir les prix subir une baisse et nous pensons que de semaine en semaine nous verrons les prix fléchir quelque peu.

MOUTONS-AGNEAUX

Les expéditions de moutons et d'agneaux étaient très faibles. Il n'y en avait pas suffisamment pour intéresser beaucoup les acheteurs. Les moutons ont été vendus de 2c à 4c la livre, pendant que les agneaux de bonne qualité se payaient 8c la livre. Peu de changements sont prévus pour cette classe d'animaux.

PORCS

Grâce aux faibles expéditions du jour il fut possible de porter le prix du bacon à 9c la livre. Seule la rareté du porc a été cause de cette avance, car les ventes au détail ne sont pas assez fortes pour motiver cette hausse et il y a lieu de croire qu'une semaine de forts arrivages serait de nature à redescendre le niveau des prix aux alentours de 8½c ou 8¾c la livre. Il fait plaisir de noter que la qualité moyenne des porcs qui nous viennent du Québec est plutôt bonne et que l'on finit mieux les sujets que l'on ne le faisait par le passé. Les coupes ordinaires ont été faites et la prime sur les sujets de choix a été payée. Le prix de 9c la livre pour bacons semble devoir se maintenir pour le reste de la semaine. Les truies se vendaient de 7c à 7½c la livre.

VEAUX ABATTUS:

Montréal: — Les arrivages des derniers jours ont dépassé la demande: ce marché a été faible et à la baisse.

Québec: — Marché tranquille et tendance à fléchir.

LARDS ABATTUS:

Montréal & Québec: — Avec une forte augmentation dans les arrivages et ralentissement sensible dans la demande, les prix ont fléchi d'environ ½c à 1c la livre.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 18 JANVIER 1936:

ŒUFS

A (gros)	27c
A (moyen)	25c
A (poulettes)	23c
B	22c
C	20c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	14c	lb.
Moyen	12c	"
Commun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	14c	lb.
No 2—30 à 35 lbs	12c	"
No 3—25 à 30 lbs	11c	"

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	25c
A—4 lbs à 5 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c
C—6 lbs et plus	20c
C—5 lbs à 6 lbs	18c
C—4 lbs à 5 lbs	17c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12½c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	12½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10½c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	28c
A—5 lbs à 6 lbs	26c
B—6 lbs et plus	26c
B—5 lbs à 6 lbs	24c
B—4 lbs à 5 lbs	23c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
A—4 lbs à 5 lbs	19c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 18 JANVIER 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 JANVIER 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé... 25⅛c No 1 Non pasteurisé. 24⅝c No 2...... 24⅛c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	22c la lb.
B	20c la lb.
C	16c la lb.
Coqs	14c la lb.

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs. et plus	28c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	26c
B—6 lbs. et plus	27c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	25c

POULETS VIVANTS

A	21c
B	19c
C	17c

ŒUFS

A—Gros	28c	Doz.
A—Moyens	25c	"
A—Poulette	23c	"
B	23c	"
C	20c	"

PORCS ABATTUS

Bon	11¾c la lb.
Moyen	11c la lb.
Commun	10c la lb.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	16c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs. et plus	22c
A—5 lbs. et plus	21c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	19c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	16c
B—5 lbs. et plus	19c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	18c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	16c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	13c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	13c la lb.
Moyen	11c la lb.
Commun	9c la lb.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 20 Janvier 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	— 190 à 230 lbs. — $9.00
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	— 180 à 230 lbs. — $9.00
Porc à boucherie	— 160 à 240 lbs. — $8.50
Porcs légers	— 120 à 160 lbs. — $8.50
Porcs lourds	— 240 à 270 lbs. — $8.50
Extra lourds	—270 lbs. ou plus — $8.00
Truies	$6.75 à $7.50

Vaches

Choix	3¾c à 4c lb.
Bonne	3¼c à 3½c "
Moyenne	2¾c à 3c "
Commune	2c à 2½c "
Très Commune	1¾c à 2c "

Veaux de lait

Choix	8½c à 9c lb.
Bon	8c à 8½c "
Moyen	7c à 8c "
Commun	6c à 7c "

Veaux de champs

Bon	4c à 4½c lb
Commun	3½c à 4c "

Agneaux

Bon	7½c à 8c lb.
Non châtrés	6c "
Commun	6c "

Moutons

Bon	3c à 4c lb.
Commun	2c à 2½c "

Bouvillons

Choix	6c à 6¼c lb.
Bon	5¼c à 5½c "
Moyen	4½c à 5c "
Commun	3½c à 4c "
Commun (légers)	2½c à 3c "

Taures

Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3½c à 4c
Moyenne	3c à 3½c
Commune	2c à 2½c

TAUREAUX

Choix	3c à 3½c
Bon	2¾c à 3c
Moyen	2½c à 2¾c
Commun	2c à 2¼c

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Le soin de la truie portière

Par EUGENE GODBOUT, Station expérimentale fédérale, Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

Les éleveurs de porcs aussi bien que les cultivateurs font saillir la plupart de leurs truies en novembre et décembre, et c'est pourquoi nous croyons bon de leur rappeler à ce moment, que les principaux facteurs qui concourent au succès dans la production porcine sont l'alimentation, l'exercice, le logement et les autres soins nécessaires.

L'alimentation est assurément un détail des plus importants; on peut dire c'est la clef du succès. S'il y a un animal qui exige une alimentation bien équilibrée, cet animal est assurément la truie en gestation, car il faut qu'elle trouve dans sa nourriture tous les éléments nutritifs essentiels dont elle a besoin pour elle-même et pour la formation de ses petits. Ceux qui peuvent le faire agiront donc sagement en donnant des moulées concentrées du commerce, en plus des aliments récoltés sur la ferme, afin de compléter la ration; c'est là une précaution excellente. Ce ne sont pas cependant tous les cultivateurs qui peuvent se payer des aliments commerciaux riches en protéine, mais ceux qui n'ont pas les moyens de le faire pourront encore servir une bonne ration au moyen d'aliments que l'on trouve aisément sur la ferme. A la station expérimentale fédérale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, où nous pratiquons l'enregistrement supérieur, les truies reçoivent une moulée composée de deux parties d'avoine, une partie d'orge, une partie de gru blanc (middlings) et une demi-partie de son. La matière minérale est fournie sous forme de substances minérale du commerce à raison de trois pour cent de la moulée.

L'exercice ne doit pas être négligé, parce que tout ce qui est bon pour la mère exerce également une heureuse influence sur la progéniture. On sait que l'exercice est très bon pour la digestion, pour toutes les sortes de bestiaux. La truie qui a l'occasion de prendre ses ébats assimile sa nourriture plus aisément et sa progéniture est beaucoup plus vigoureuse et se développe mieux. L'exercice ne coûte pas grand'chose et rapporte beaucoup. Quant au logement et aux autres soins, il est à noter que les truies pleines veulent avoir un bon abri. Que cet abri soit fourni dans une cabane portative ou dans une loge de la porcherie, les conditions doivent être les mêmes:—des quartiers propres, secs, sans courants d'air et d'une grandeur suffisante. Sur cette station les truies portières sont logées dans des cabanes portatives, solides et étanches, de 8 pds. sur 10 pds. Huit jours environ avant la mise bas on les met dans la porcherie pour qu'elles s'habituent à leurs nouveaux quartiers et qu'elles soient moins nerveuses, mais on ne cesse pas de leur faire prendre de l'exercice. Elles sont mises dehors tous les jours pendant quelque temps, puis on les rentre dans leur loge. Un peu avant la mise bas la loge est nettoyée et recouverte d'une mince couche de paille hachée pour éviter que les petits ne soient écrasés.

Résumons-nous: Bonne alimentation, exercise suffisant et bon logement, voilà les trois choses nécessaires pour réussir dans l'élevage des porcs.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

RACE HOLSTEIN

Championne du monde

"Pontiac Dutchland Devries" fait deux records consécutifs extraordinaires

Après avoir établi un record mondial l'an dernier, record supérieur à tous ceux déjà crédités aux autres races laitières; ayant produit 28,138 lbs de lait dans l'année sous le régime de deux traites quotidiennes, la vache Holstein, de renommée mondiale, "Pontiac Dutchland Devries, élevée par et appartenant encore à M. Byron Rath, Mossly Ont., cette vache se signale cette année encore avec une production supérieure à celle de l'an dernier, son dernier record étant de 29,052 lbs de lait.

En brisant son propre record précédent, cette superbe vache laitière établit un nouveau record mondial.

"Pontiac Dutchland Devries" détient le titre de championne universelle quant au volume de production en une seule lactation, en deux lactations successives, pour chaque deuxième lactation et aussi pour la production de matière grasse en deux lactations consécutives sous le régime de deux traites quotidiennes. En plus, il nous faut mentionner qu'aucun de ses records de gras de beurre n'a été battu dans toute l'Amérique du Nord à conditions égales.

Vêlée le 16 novembre 1934, à l'âge de sept ans, "Pontiac Dutchland Devries" a produit 29,052 lbs de lait en 365 jours à deux traites par jour, dont 1,039 lbs de gras de beurre, donnant un dosage en gras de 3.58%, tandis que son record précédent était de 28,138 lbs de lait dont 1,049 lbs de gras ou un titrage de 3.73%.

Durant le mois de janvier elle a produit 3,011 lbs de lait, 108 lbs de gras, et durant les deux périodes de lactation a atteint une moyenne supérieure à une tonne de lait.

Cette vache est d'une constitution extraordinaire et d'une capacité digestive fréquemment mise à l'épreuve. Transportée en camion à plusieurs reprises pour figurer aux expositions même durant ces deux périodes de lactation elle n'a manifesté aucune indisposition.

Pontiac Dutchland Devries est une vache de belle conformation et d'une capacité de production qui en font une des plus grandes championnes de race Holstein.

"All-American 1935"

Les sujets de race Holstein du Canada sont bien représentés dans la liste des "All-American" choisis par une commission d'experts. Ci-suit la liste des animaux qui ont mérité ce haut titre pour l'année 1935.

Montvic Rag Apple Bonheur, grande championne des vaches Holsteins à l'Exposition Royale et propriété des fermes Mount Victoria de Hudson Heights figure en premier lieu. Cette vache vient de terminer une lactation de 305 jours avec production de 21,022 lbs de lait et 799 lbs de gras, à l'âge de quatre ans, sous le régime de trois traites quotidiennes. C'est la deuxième année consécutive que cette vache est proclamée championne à Toronto et figure au tableau d'honneur "All-American".

Les fermes Mount Victoria ont obtenu le même honneur avec la progéniture du fameux taureau Holstein Johanna Rag Apple Pabst progéniture "All American" de valeur incontestable aussi avec la vache Montvic Champion Abbekerk, championne de réserve à la Royale et "All-American" de réserve des sujets de trois ans. Ce succès est assez notable pour une seule ferme d'élevage.

M. J. M. Fraser, Streetsville, Ont, bien qu'éleveur débutant à l'Exposition Royale a quand même conquis les honneurs "All-American avec son jeune mâle Holstein Spring Farm Inka Jewel et le "All'American" de réserve avec sa superbe génisse Holstein Spring Farm Bearli Jewel.

Le titre "All-American" pour veau Holstein d'un an est allé à Raymondale St. Lawrence, propriété de S. J. Hammond St. Paul Station. Ce taureau provient du troupeau renommé du sénateur Donat Raymond de Vaudreuil, qui obtint le premier prix pour veau d'un an junior à Toronto, l'automne dernier.

Abegweit Lornadoone, superbe génisse de deux ans, élevée et encore la propriété de M. J. Walter Jones, Charlottetown, Ile Pr.-Edouard, à la suite de son triomphe à l'Exposition Royale a été proclamée "All-American" de réserve.

Exportations aux Etats-Unis en novembre

Durant le mois de novembre dernier au-delà de 500 têtes de bétail Holstein ont été exportées aux Etats-Unis. Bien que la majorité des sujets fût recruté dans la province d'Ontario, les éleveurs de la province de Québec et des Maritimes y ont participé.

Selon un rapport du secrétaire de l'Association, M. G. M. Clemons de Brantford, Ontario, qui nous communique ces chiffres, l'état du marché des exportations est très satisfaisant et à tendance à augmenter; en effet durant les premiers jours de décembre le bureau chef rapportait une forte augmentation sur la période correspondante du mois précédent et vers la fin du mois 400 têtes avaient été vendues aux acheteurs des états de New York, Pennsylvanie, du Massachusett et du New-Jersey.

Les prix que commandent les bonnes vaches se sont maintenus entre $100 et $150, selon la qualité des animaux. Le prix moyen obtenu pour un wagon complet de bonnes vaches de commerce a été de $110 à $120.00.

ENTREFILETS

En 1935 le cheptel ou la population animale des réserves indiennes du Canada se décomposait ainsi: 28,572 chevaux; 6,844 vaches laitières; 38,334 veaux et bovins; 2,595 moutons; 5,818 porcs; 101,304 poules et poulets; 4,768 dindons; 3,185 oies, et 5,298 canards.

* * *

Pendant les onze premiers mois de 1935 la production totale de produits de lait concentré au Canada a atteint un montant de 99,570,173 livres, soit une augmentation de 10,577,631 livres, ou 12 pour cent, sur les chiffres de la même période de 1934.

* * *

Le nombre total de porcs classés au Canada en 1935 a été de 2,934,205, soit une diminution de 79,993 sur l'année 1934. Sur les porcs classés en 1935, 2,820,383 ont été classés en vie dans les parcs à bestiaux et dans les salaisons, tandis que 113,822 ont été classés après abatage ou à la pente.

* * *

Le nombre de certificats de "Pedigree" ou de généalogie enregistrés au Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail et approuvés par le Ministère fédéral de l'Agriculture était de 76,746 en 1935. Ce nombre se décomposait ainsi: 3,446 chevaux; 36,133 bovins; 12,183 moutons; 7,846 porcs; 7,907 renards; 7,896 chiens; 1,215 volailles, et 120 chèvres.



VOLUME XXIV, No 5 — QUEBEC — 30 JANVIER 1936



NE PRENEZ PAS DE RISQUES

Assurez-vous des poussins forts - vigoureux - sains et provenant de fortes pondeuses . . . .

Le succès de votre entreprise avicole dépend absolument des précautions que vous prendrez pour vous assurer des poussins provenant de parents bien sélectionnés et exempts de maladie.

Les couvoirs coopératifs certifiés de la province de Québec offre toutes les garanties possibles aux acheteurs sous ce rapport, outre que l'incubation des œufs se poursuit dans les conditions les plus favorables. Nos œufs proviennent de reproducteurs éprouvés pour le sang et des meilleures lignées de pondeuses.

Pour vous garantir contre les retards possibles dans la livraison, commandez vos poussins sans retard des Couvoirs Coopératifs certifiés contribuant à cette annonce, vous vous assurerez la

Meilleure Qualité
AU
PLUS BAS PRIX

COUVOIR COOPERATIF DE

MARIEVILLE, Cté Rouville. Rodrigue Ruel, gérant.

* * *

LAURIERVILLE, Cté Mégantic. Nap. Normand, gérant.

* * *

ST-FERDINAND, Cté Mégantic. Emilien Côté, gérant.

* * *

VICTORIAVILLE, Cté Arthabaska. Coopérative Avicole des Bois-Francs.

* * *

VAUDREUIL, Cté Vaudreuil. H. Castonguay, gérant.

* * *

ST-AGAPIT Cté Lotbinière. Geo. Méthot, gérant

COUVOIR COOPERATIF DE

MONTMAGNY, Cté Montmagny. J.-C. Hébert, N. P., gérant.

* * *

STE-ANNE DE LA POCATIERE, Cté Kamouraska. P.-E. Bernier, gérant.

* * *

ST-AUGUSTIN, Cté Portneuf. Aurélien Côté, gérant.

* * *

ST-ANSELME, Cté Dorchester. J.E. Lavallée, gérant.

* * *

ST-ISIDORE, Cté Dorchester. J. F. Guillemette, gérant.

Concours de ponte canadien

?ième semaine finissant le 16 Janvier

Durant cette dernière semaine, les choses se sont comportées à peu près comme pour la période précédente. Un œuf de plus comme résultat de la ponte, et trois œufs disqualifiés à cause du poids. Les conditions atmosphériques sont seules responsables du peu d'activité que nous remarquons dans les divers parquets. Après une assez longue période de doux temps le mercure est descendu subitement sous zéro.

Le parquet de M. G. S. Tayler, No 20, composé de 10 sujets Leghorn blanc se place en tête des trois meilleures colonies pour la semaine seulement:

Parquet	Oeufs	Points
20—L.B., G. S. Tayler	50.3	44
5—R.B., J. H. Thompson	45.4	46
29—L.B., Manor Farm	35.4	31

Quant aux six parquets étoiles du présent concours, l'alignement reste le même, seul le nombre dé points change. En voici le tableau:

5—R.B., J. H. Thompson	470.1	530
26—L.B., Russell P. Farm	409.7	414
20—L.B., G. S. Tayler	387.2	389
28—L.B., Sta. Exp. Ottawa	361.2	362
3—R.B., F. Teasdale	341.2	382
18—L.B., A. McLean	314.4	341

Un gain de un point et demi sur sa rivale immédiate ramène au premier plan une pondeuse Plymouth Rock grise du parquet G. A. Robertson, parmi les six meilleures pondeuses jusqu'au 16 janvier. Le lecteur remarquera du changement aux cinquième et sixième positions Les records individuels au 16 courant sont:

61—R.B., G. A. Robertson & Son	67.5	61
288—L.B., Sta. Exp., Ottawa	66.0	56
24—R.B., Sta. Exp., Kapuskasing	65.1	58
289—L.B., Sta. Exp., Ottawa	62.2	59
264—L.B., Russell P. Farm	61.3	53
263—L.B., Russell P. Farm	60.1	56

?7ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	W. B.	159	143.0
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	235	247.3
3.	Frank Teasdale	"	382	341.2
4.	Kenneth Slacer	"	251	220.6
5.	J.-H. Thompson	"	530	470.1x
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	312	296.4
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	307	274.4
8.	Jas.-H. Smith	"	341	299.7
9.	R.-W. Kettles	"	206	176.7
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	181	189.6
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	210	166.2
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	186	171.7
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	285	261.9
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	327	282.0
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	302	258.6
16.	R.-J. Steele	"	126	89.9
17.	R. Haycock	"	154	137.0
18.	Alex. McLean	"	341	314.4
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	312	243.0
20.	G.-S. Tayler	"	389	387.2
21.	R.-J. Penhall	"	84	69.3
22.	F.-C. Evans	"	221	182.0
23.	W.-S. Hall	"	193	180.7
25.	A.-E. Shank P Son	"	323	281.9
26.	Russell P. Farm	"	414	409.7
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	179	149.2
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	362	361.2
29.	Manor Farm	"	280	283.8
	Total		7592	6888.7

Cencours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 23 janvier 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op.	O.P.R.B.	104	102.0
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	184	149.1
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	163	154.8
4.	C. R. Waldron, Co'op. S.	"	247	222.3
5.	G. K. Campbell	"	167	166.0
6.	J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S.	197	166.2
7.	Adélard Fortin	"	107	112.5
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	465	x411.3
9.	J.-A. Lataille	"	214	200.9
10.	RiversideFm. Co-op. S.	"	165	127.4
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	122	109.8
12.	J. H. Pariseau Co-op.	L.P.R.B.	34	30.7
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	451	433.6
14.	W. W. Elliot, Co-op.	"	412	375.1
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	321	280.2
16.	Hugh C. Elliott	"	224	230.1
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	212	185.9
18.	DonatOstigny, Co-op. M.	"	328	273.9
19.	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	184	147.7
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	315	291.8
			4616	4171.3

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

ACTUALITE AVICOLE

UNE BELLE EXCURSION POUR LES MEMBRES DU CONGRES D'AVICULTURE.

Lorsque le Congrès mondial d'aviculture s'ouvrira à Leipzig, Allemagne, le 24 juillet prochain, on y verra, comme aux congrès précédents, une fort belle installation du Ministère de l'Agriculture canadien, qui se composera en partie d'oiseaux vivants.

Un tour de l'Angleterre, de la France, de la Suisse, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Hollande a été organisé pour ceux qui se proposent d'assister à ce congrès. On partira de Montréal le 10 juillet pour arriver à Liverpool le 17 juillet. De là les excursionnistes iront à Londres, Paris, Genève et Lucerne, arrivant à Leipzig, par Basle, le 23 juillet pour assister au congrès qui durera jusqu'au 2 août. Le 3 août les excursionnistes se remettront en route pour aller à Nuremberg, Munich, Heidelberg, Frankfurt, Amsterdam, La Haye, Londres et Leamington, quittant Liverpool pour le voyage de retour le 14 août. A chacun des endroits indiqués sur l'itinéraire il y aura un arrêt de un à trois jours.

L'ANNÉE S'ANNONCE BONNE POUR LES EXPORTATIONS DE VOLAILLES

"Les prévisions d'exportations de volailles canadiennes, et spécialement de poulets gelés sur le marché anglais, n'ont jamais peut-être été plus encourageantes qu'à l'heure actuelle", dit un numéro récent du rapport sur le commerce des œufs et des volailles publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. "Il n'y a que très peu de concurrence sous forme de volailles engraissées et nourries au lait, comme celles que le Canada peut fournir.

"La Grande-Bretagne elle-même ne fait que très peu d'effort pour produire les volailles, et parmi les pays étrangers la Pologne et la Hongrie sont les concurrents les plus proches à l'heure actuelle. Les volailles venant du Canada et des autres Dominions entrent sans droit dans les Iles Britanniques, tandis que celles des autres pays doivent payer un tarif de trois pence, ou six cents la livre. Le rapport que vient de publier la Commission de la réorganisation britannique sur les importations des œufs et des volailles ne recommande aucun changement dans le tarif sur les volailles habillées, pas plus que dans les contingentements ou les autres restrictions.

"Ce que le marché anglais désire est un poulet engraissé, à poitrine charnue, équivalant aux catégories canadiennes nourries au lait A et nourries au lait B. Le Canada n'aurait que peu d'avantage à expédier sur les Iles britanniques d'autres volailles que celles qui sont engraissées. La réputation de nos volailles a beaucoup souffert l'année dernière des quantités relativement fortes d'oiseaux sélectionnés B et sélectionnés C qui ont été exportés, sans augmentation correspondantes dans la proportion des catégories supérieures dans les mêmes expéditions.

"Grâce aux efforts déployés dernièrement, la proportion de volailles des catégories supérieures a beaucoup augmenté et, à en juger par les commandes reçues, jusqu'ici l'année qui s'ouvre promet d'être la meilleure année d'exportation pour les volailles que le Canada n'aura jamais eue."

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 23 janvier 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	440	462.5
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	271	227.5
3.	Tayler, G. S.	"	502	546.4
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	213	196.4
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	432	399.6
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	392	371.3
7.	Letendre, J W.	"	122	108.6
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	172	145.6
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	199	175.8
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	102	96.6
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau).	"	467	440.3
12.	Couv.Coop. Montmagny	"	171	154.6
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	283	229.1
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	357	301.4
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	379	341.0
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	329	335.7
			4[illegible]31	4[illegible]2.4

PANIER AUX LETTRES

Nous ne répondos qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés.

Rép. à J. L. St-Édouard.—Nous devons féliciter notre correspondant des bonnes dispositions qui l'animent en faveur de la culture du blé et de la fabrication du pain à domicile.

A cause de notre courte saison de végétation, trois variétés de blé sont surtout recommandables car tout en étant hâtives, elles possèdent une bonne valeur boulangeable. Ce sont les variétés Garnet, Reward et Marquis. Melle Eugénie Paré de la section de l'Économie Domestique au Service de l'Économie Rurale, dans son bulletin "Le Pain de Ménage" que nous conseillons de lire à notre correspondant décrit ainsi ces trois variétés de froment:

Garnet:—variété productive, très hâtive, donnant un grain rouge et plutôt petit, de bonne qualité boulangeable. Plus hâtif que le Marquis mais de rendement un peu moindre dans la province de Québec. Il convient bien pour les régions du Nord.

Reward:—variété productive, très hâtive, d'excellente qualité boulangeable et donnant un grain rouge et gros. Quoique nouvelle, cette variété semble être recommandable pour la Province et surtout pour l'Est.

Marquis:—Variété productive, semi-hâtive, d'excellente qualité boulangeable, donnant un grain rouge court et large. Cette variété bien que productive, ne convient pas très bien aux régions de l'Est et du Nord.

La quantité à ensemencer varie de un minot à un minot et demi par acre lorsque la semence est de bonne qualité et répartie également.

* * *

X. St-Adolphe.—Nous rappellerons à ce correspondant que seuls les abonnés qui veulent bien signer les lettres qu'ils nous adressent dans le but d'obtenir des renseignements, soit de nos techniciens en agriculture ou de notre aviseur légal, et dont l'abonnement est payé pour une année d'avance ont droit à ces services de renseignement.

* * *

A Mme A. G., Ville Émard.—Nous conseillons à notre correspondante d'écrire à la section des publications au Service de l'Économie rurale, Ministère de l'Agriculture à Québec et de demander le bulletin publié par M. Cyrille Vaillancourt intitulé: "Nos Produits de l'Érable". Ce bulletin contient quantité de recettes culinaires parmi lesquelles se trouvent les deux qu'elle nous demande.

* * *

A M. St-Ludger.—Il n'existe absolument aucun remède pour le traitement des animaux atteints de tuberculose. Dès qu'un animal est trouvé tuberculeux par l'épreuve de la tuberculine, il doit être isolé du troupeau, abattu et toute la vacherie ou l'étable scrupuleusement désinfectée. Il est prouvé que la tuberculose bovine se communique à l'homme par la consommation du lait provenant d'une vache ou d'un troupeau tuberculeux.

* * *

Rép. à J. F.—Charlesbourg Ouest.—Par quel moyen empêcher une vache de ruer. D'abord user de patience et de douceur. Cela ne paie jamais de rudoyer un animal. D'ordinaire ce vice s'acquiert chez la génisse au premier vêlage; il faut surveiller le mal au trayons qui peut être la cause de ce défaut réellement incommodant. Une fois l'habitude acquise, elle est très difficile à corriger. Si la vache en vaut la peine, on pourra la contraindre à l'aide d'un dispositif mécanique ou ceinturer le corps en avant du pis. Quand elle y est habituée, il suffit ordinairement de lui jeter la courroie sur le dos. On peut aussi se servir d'une courroie en forme de "8" réunissant les deux membres au-dessus du jarret.

Ces renseignements puisés dans le volume "Les Animaux", deuxième tome du Manuel d'Agriculture publié par les professeurs du Collège d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière est très utile au cultivateur. Pour le prix de $1.25, notre correspondant pourrait se le procurer avec le renouvellement d'un an au "Bulletin de la Ferme".

G. M., St-Alexis.—Une de mes vaches a quelques verrues sur le pis. Je désirerais bien savoir de quoi cela dépend et comment les faire disparaître?

Rép.—Ce n'est pas la première fois que cette question nous est posée, et que nous y répondons. Nous voulons bien être agréable, à notre correspondant en publiant ici même ce que nous trouvons au chapitre traitant des verrues, dans le bulletin No 107, du Rvd Frère Gabriel, ancien professeur à Oka, sur les maladies communes du bétail. Nous en profitons pour recommander à notre correspondant la lecture de ce bulletin pratique, qu'il peut se procurer en en faisant la demande à la section des publications, Ministère de l'Agriculture, à Québec.

LES VERRUES

Les verrues ou papillomes sont des tumeurs, de volume variable, situées très près l'une de l'autre et recouvertes d'une couche épidermique grise, bleuâtre, fendillée.

Au sujet de la nature intime de ces néoplasmes, on en est encore réduit aux suppositions. Bien que les recherches les plus minutieuses n'aient fait découvrir dans leur trame aucun germe, on leur attribue une origine infectieuse. En se basant sur les travaux d'un grand nombre de chercheurs, il semble que les verrues sont des productions de nature virulente, transmissibles d'un animal malade à un jeune animal encore indemne.

La papillomatose cutanée chez les jeunes bovins est fréquente. La plupart du temps, surtout quand le cas est ancien, il existe, mais assez rarement dans Québec, non seulement une série de grappes plus ou moins grosses, pédiculées ou aplaties, sur la ligne inférieure du tronc, allant du bréchet au pis; mais sur d'autres régions, particulièrement au garrot et sur les épaules, quelques tumeurs se sont développées. Le nombre de celles-ci est variable, et, à cause de leur faible volume, sont dissimulées sous les poils.

Chez la vache, ce sont les trayons qui sont surtout envahis par ces tumeurs.

L'observation a démontré que ces papillomes ont une marche capricieuse. Parfois, ils disparaissent sans intervention. D'autre fois, ils croissent jusqu'à former des grappes d'un grand poids.

Le traitement est général ou local. On a conseillé l'administration de magnésie calcinée, de bicarbonate de soude, de sous-nitrate de bismuth, de liqueur de Fowler à fortes doses, durant 2 semaines, d'acide salicylique, de salicylate de soude, etc. On a enregistré des succès et aussi des échecs.

Localement, employer les attouchements d'acide acétique glacial, d'acide nitrique, de solutions d'acide tannique, ou bien, appliquer le sulfure d'arsenic après avoir humecté les tumeurs.

Contre les verrues des trayons, surtout contre celles qui sont plates, on recommande de fréquentes applications d'huile de ricin (castor). Dernièrement on a préconisé l'injection d'urée sous forme d'une solution à 50% à la dose de ½ à 1cc., sous ou dans les verrues, ce qui amène leur chute au bout de quelques jours. L'injection devrait parfois être répétée.

Le traitement chirurgical, l'ablation aux ciseaux, représente pour beaucoup le traitement de choix. L'excision est suivie de cautérisation. Assez rarement, chez les bovins, l'ablation totale est suivie de récidive. Fait assez curieux, il arrive fréquemment qu'au cours de l'ablation, un certain nombre de verrues passent inaperçues et ne subissent aucun traitement. Malgré cette omission, à la suite de l'opération, la guérison complète est obtenue; même les tumeurs non traitées disparaissent.

DEUX femmes ont perdu la vie à l'incendie d'une résidence de Eastview, à Ottawa. Ce sont Mme Gladman, 40 ans et sa fille infirme Givan, âgée de 20 ans. Le feu a détruit un groupe de six maisons, sur la rue Palace. Helen, âgée de 16 ans, autre fille de Mme Gladman, a été brûlée sérieusement, on rapporte que son état est critique.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 30 JANVIER 1936 Frs Fleury, Gérant—Numéro 5

PROPOS COURANTS

Les affaires dans Québec

QUÉBEC.—Le commerce de gros et de détail continue de s'améliorer, avec tendance des prix à monter. Le commerce des fêtes a accusé une reprise notable sur celui de l'année précédente. Rentrées passables ou bonnes. Les usines de soie sont bien occupées, celles de laine marchent à plein rendement, et celles de coton sont plus actives. La chaussure est temporairement inactive, mais reprendra bientôt à pleine capacité. Les tanneries travaillent plein temps. Les facteurs de meubles ont de l'ouvrage. La sidérurgie va de mieux en mieux. L'abatage du bois progresse normalement. Les marchés intérieurs et américains du bois sont inactifs; on prévoit quelque reprise à la suite des récents changements tarifaires. La production de papier-journal augmente constamment, nombre de fabriques fonctionnent presque à plein rendement. Le bétail est fort demandé à des prix plus hauts que ceux de l'an dernier. Le foin se vend à bas prix.

Pleuvra-t-il?

Rassurez-vous en surveillant le lever du soleil. Si le Soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. S'il pleut lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour. Si en se levant on voit paraître à l'entour du soleil de longues raies, cela marque que la pluie n'est pas loin. S'il paraît pâle toute la journée, de la pluie au plus tard le lendemain. S'il paraît petit et rond comme une boule, marque de pluie et tempête. Si le soleil pendant le jour paraît noir et obscur, marque de pluie et de tonnerre. Si en se couchant il est enveloppé d'une nuée noire, pluie et brouillard. S'il se couche avec de grands rayons vers la terre, pluie ou neige pour le lendemain, suivant la saison. Si en se couchant ou autrement, il est caché d'une nuée jaune ou un peu rousse, pluie.

Nouveau président de l'organisation des Cercles de la Jeunesse Agricole

M. J. G. Rayner, directeur du service d'extension de l'université de Saskatchewan, est président pour l'année 1936 du Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole, l'organisation nationale qui dirige les travaux des cercles de la jeunesse agricole canadienne.

M. Rayner, qui a fait ses études au collège d'agriculture du Manitoba, dont il est sorti diplômé en 1913, est directeur du Service d'extension de l'université de Saskatchewan depuis 1920. Il s'était occupé de propagande agricole en Saskatchewan pendant les sept années précédentes, et il avait pris une grande part au développement du programme de la jeunesse agricole dans cette province. Il a été directeur du Conseil national des cercles de la jeunesse agricole depuis sa formation en 1931.

Les autres officiers du Conseil canadien pour 1936 sont les suivants: —Président honoraire, F. M. Morton, Vice-président de International Harvester Company of Canada; Vice-président honoraire, Dr. W. V. Longley, directeur du service de l'extension au collège agricole de la Nouvelle-Ecosse; Vice-président, J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture, Ministère de l'Agriculture de Québec.

Le marché des graines fourragères dans Québec

Dans le dernier bulletin publié par la Division des Marchés de la Section fédérale des Semences nous lisons ce qui suit en ce qui concerne le marché des graines fourragères dans la province de Québec.

"Il ne s'est encore expédié que très peu de mil ou de trèfle rouge par les producteurs au commerce de cette province. Il y a environ quatre millions de livres de graine de mil disponible dans les comtés de Saint-Jean-Iberville, Vaudreuil, Soulanges, Bagot, Berthier, Montcalm, Verchères, Châteauguay, Beauharnois, Rouville, Laprairie, Napierville, Nicolet, Yamaska et quelque 215,000 livres de trèfle rouge dans les comtés de Bagot, Berthier, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Napierville, Joliette, Montcalm, Chambly, Yamaska, Lac St-Jean et Soulanges.

On offre $4.25 aux producteurs pour la graine de mil No 1 f. b., Montréal, mais beaucoup refusent de vendre à ce prix. Il semble que le marché reprendra de l'activité après la nouvelle année, à en juger par les demandes qui ont été reçues des provinces maritimes et des Etats-Unis.

L'empire d'Edouard VIII

Un journal dit avec raison, que l'empire sur lequel règne l'héritier de la Couronne d'Angleterre est dix fois plus considérable que ne le fût jamais celui des Césars dans toute leur puissance. Les chiffres qu'il publie nous le font mieux réaliser.

Au point de vue des races, le demi-milliard de population que forment les sujets d'Edouard VIII se divise ainsi qu'il suit:

Au point de vue des races, ce demi-milliard de population est ainsi réparti:		**Les religions maintenant:**	
Blancs	70,000,000	Hindous	240,000,000
Indiens	365,000,000	Musulmans	110,000,000
Noirs	42,000,000	Protestants	67,000,000
Arabes	7,000,000	Catholiques	13,300,000
Malais	7,000,000	Boudhistes	12,000,000
Chinois	1,000,000	Animistes	12,000,000
Polynésiens	1,000,000	Jainas, parses, etc.	4,000,000
Autres	2,000,000	Juifs	750,000

Le crédit coopératif

Les journaux ont annoncé, au cours de la semaine dernière, que la paroisse de Notre-Dame de Lévis fêterait dimanche, 26 janvier, le trente-cinquième anniversaire de la fondation de sa caisse populaire paroissiale, la doyenne des Caisses de crédit et d'épargne populaires fondées par feu M. le commandeur Desjardins, le père d'une œuvre sociale et économique que l'on se plait à reconnaître comme la forme la plus parfaite de crédit coopératif et agricole.

Le journal de ce matin, dans lequel je comptais lire un rapport assez complet d'un événement aussi important que celui-là, on n'insiste jamais trop sur l'importance de l'épargne populaire, est d'une réticence déconcertante. On signale le fait tout juste qu'il y eut messe pontificale dont le célébrant fût Mgr A.-O. Comtois, évêque du diocèse des Trois-Rivières; que la journée d'épargne organisée à cette occasion a été clôturée par une soirée sociale, présidée par le gérant général de la Fédération des Caisses populaires, M. Cyrille Vaillancourt, et à laquelle Son Eminence a bien voulu adresser la parole.

La présence de Son Eminence est déjà suffisante pour marquer l'importance de cet événement et pour nous laisser entendre, qu'on doit avoir traité de sujets, qui auraient mérité une plus grande publicité. Les faits portés à la connaissance d'un auditoire qui comptait autant de hauts dignitaires ecclésiastiques que de personnalités du monde juridique et civile, par M. C. Vaillancourt, tout aussi bien que les discours prononcés par Son Eminence, et des autorités techniques très versées dans cette question du crédit coopératif ne devaient pas tenir du plus vulgaire.

On rapporte toutefois du discours de Son Eminence le passage suivant: "L'Œuvre des Caisses populaires est une œuvre de rédemption sociale qui exige le sens de la vertu chrétienne". Il trouve dans l'épargne un moyen de réveiller des énergies que notre faiblesse laisse dormir par habitude. Et Son Eminence, impressionnée par les immenses services qu'ont rendus les Caisses populaires Desjardins, là où il en a été fondé dans nos paroisses de ville et de campagne, a souhaité la fondation d'une caisse populaire dans chaque paroisse, institution d'épargne et de crédit très précieuse pour le cultivateur et l'ouvrier.

Nous n'avons aucunement l'intention d'ouvrir une discussion sur le fameux problème du crédit agricole. Il convient tout de même de rappeler que les caisses coopératives de crédit, type Desjardins, devraient jouir de la confiance de la population en générale, mais surtout de l'élément agricole.

Nos difficultés de crédit actuelles proviennent surtout du fait que nos épargnes rurales ont été exportées. Les cultivateurs ont placé beaucoup trop de fonds, résultant de leur labeur austère et amassés péniblement dans des entreprises sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle, et même s'il s'agit de bons placements, soustraient autant d'argent de nos campagnes qui aurait été employé autrement à améliorer nos fermes.

Nous croyons sincèrement qu'aucune institution financière ou de crédit d'état ne pourra raisonnablement tenir compte de la valeur morale de l'emprunteur et de sa capacité de rembourser, dans la même mesure que peuvent le faire les Caisses populaires tout en protégeant adéquatement les épargnes de leurs déposants.

Mais ce qu'il faut, où il n'y en a pas d'ouverte, c'est une Caisse paroissiale à laquelle on confiera ses économies pour les faire fructifier au profit de son milieu et non d'entreprises discutables situées à cent lieues de chez nous.

F. F.

Février 1936

Le Soleil entre au Verseau le 21 à minuit 12 minutes

P.Q. le 1, à 10 h. 15 m. du matin. | D.Q. le 16, à 2 h. 41 m. du soir
P.L. le 8, à 1 h. 15 m. du soir. | N.L. le 24, à 2 h. 18 m. du matin
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev	Soleil Cou
23	DIM.	vl	QUINQUAGESIME (2 cl.) semid. Kyr. d. Dim.	6 35	5 25
24	Lundi	vl	Vigile de saint Mathias Ap.	6 34	5 26
25	Mardi	r	Saint MATHIAS Ap. 2 cl.	6 32	5 28
26	Merc.	vl	CENDRES (privil.).	6 30	5 29
27	Jeudi	†vl	De la férie.	6 29	5 30
28	Vend.	b	Saint Gabriel de l'Addolorata, Conf.	6 27	5 31
29	Sam.	vl	De la férie.	6 27	5 31

Me[illegible] qu[illegible] permise.
L[illegible] [illegible]uxième couleur est pour [illegible] Solennité.

Une pensée par semaine
Le bilan de la guerre

Au cours de la grande tuerie qui a crucifié l'humanité, les nations belligérantes eurent à déplorer 9,743,914 tués et 3 millions de disparus, certainement morts. Soit, en somme, près de 13 millions de morts. Les blessés ont été au nombre de 20,927,458, parmi lesquels 9 millions de (grands blessés), mutilés, aveugles, gazés, tuberculeux, etc.

Réalise-t-on ces chiffres? Tués, mutilés et disparus représentent plus de deux fois la population de l'Egypte.

Rangés en colonne par quatre, et en admettant qu'un bataillon mette ainsi 7 minutes et demie pour défiler, la funèbre armée passerait sans arrêt pendant quatre-vingt-un jours et autant de nuits!

D'après les calculs de la Société des Nations, les belligérants ont dépensé ou détruit pour 10 trillions (10,000 milliards) de francs, nombre astronomique dont nous ne pouvons avoir la moindre représentation, mais des mathématiciens britanniques ont repris cette somme et calculé qu'elle aurait permis:

1. De fournir une villa meublée avec jardin et dépendances, d'une valeur de 100,000 francs à toutes les familles des pays ci-après: Etats-Unis, Canada, Angleterre, France, Belgique, Allemagne et Russie:

2. De construire ensuite, dans toutes les villes de plus de 200,000 âmes de ces mêmes pays: un hôpital de 125 millions; une bibliothèque de cette valeur; une université (ou des écoles) pour 250 millions. Cela fait, il aurait pu être constitué un fonds de réserve qui, placé à 5%, aurait rapporté des annuités permettant de donner en moyenne 25,000 francs de traitement à 125,000 docteurs ou infirmières. Et ce n'est pas tout! Ces constructions achevées et le capital ci-dessus réservé, il resterait encore une somme égale à la valeur totale de la propriété en Belgique et en France avant le cataclysme!

* * *

Et il se trouve des gens qui ne voient le règlement de nos difficultés que dans le déclanchement d'un nouveau conflit armé.

Il n'y a pas lieu d'être trop surpris cependant si des gens, certainement intéressés à mêler les cartes, conçoivent de telles pensées; je me rappelle fort bien qu'en novembre 1918, alors que je craignais plus d'être victime de la grippe espagnole que d'être un jour appelé à vous ennuyer toutes les semaines, alors, dis-je, que la population se réjouissait que l'heure de la cessation des hostilités fût sonnée, un richissisme industriel de mon canton, il n'en mène pas large aujourd'hui, et c'est le cas de dire que ses intentions n'étaient pas ce qu'il y a de plus honnête et de plus philanthrope, regrettait amèrement que la guerre fût "déjà" terminée (après quatre années d'hostilité) le temps de faire de l'argent, s'était pour lui, enfui à jamais.

C'est pourtant l'un des plus grands guerriers dont l'histoire fasse mention qui a dit: "La paix est le premier des besoins comme la première des gloires".

Il est vrai que la Providence avait mieux doué Napoléon 1er que mon industriel déchu sous le rapport du génie. F. F.

LA PRÈLE des CHAMPS

(Equisetum Arvense L.)

Par R.D. CARTIER, inspecteur des mauvaises herbes

La prèle des champs appartient à la famille des Equisétacées représentée par le seul genre Equisetum (prèle) qui compte environ 25 espèces. Le nom générique signifie: crin de cheval, allusion aux ramifications fines de certaines espèces, qui donnent à l'ensemble de la plante l'apparence d'une queue de cheval. D'où son nom commun anglais "Horsetail". Le terme vulgaire français le plus communément employé est "Queue de renard" allusion aux tiges stériles ou végétatives qui lors de leur complet développement simulent quelque peu une queue de renard. Pas un artisan du sol dans la Province ne manquerait de reconnaître cette plante en l'entendant désigner de son nom vulgaire, tellement celui-ci paraît généralisé à tous les milieux ruraux.

Les prèles sont un groupe de plantes intermédiaires entre les fougères et les lycopodes. La prèle des champs (queue de renard) est une plante vivace. Elle possède, à la façon des fougères, un rhizome rampant et creux plus ou moins branchu qui persiste d'une année à l'autre. Ces rhizomes développent des petites branches en forme de tubercules, qui servent à emmagasiner les matériaux de réserve en vue du développement des premiers rejetons à chaque printemps. Les racines émettent deux sortes de tiges. La forme reproductive ou fertile et la forme stérile. Les premières qui portent les spores ou corps reproducteurs, ayant commencé à végéter à l'automne précédent et hivernant juste sous la surface du sol apparaissent au printemps vers la fin du mois d'avril ou au commencement de mai, avant que les tiges stériles ou végétatives aient commencé à pousser. Ces tiges reproductrices ou femelles de couleur brun-clair sont dépourvues de matière verte (chlorophylle) à l'encontre des plantes supérieures qui en contiennent.

La prèle des champs est une espèce remarquable par la différenciation de l'apparence extérieure (morphologique) et de la constitution intérieure (physiologique) des tiges fertiles (sans chlorophylle) et stériles (chlorophylliennes).

Ces tiges fertiles ont de quatre à dix pouces de hauteur sans division; elles portent des feuilles foncées en forme d'écailles, disposées en cercles à chaque jointure ou nœud. Mais de prime abord ces tiges paraissent plutôt sans feuilles. Au bout de chacune de ces tiges fertiles, il existe un cône jaunâtre (groupe de sporophylles) d'où les spores tombent à terre pour produire de nouvelles plantes. Les tiges stériles qui apparaissent plus tard, pour continuer à se développer durant toute la saison de végétation, ont de 4 à 20 pouces de hauteur, elles sont creuses, vert clair, cannelées, à branches solides anguleuses. C'est la forme communément aperçue sur les terres cultivées.

La prèle des champs est indigène au pays, elle est distribuée ça et là sur les terres en cultures dans la Province de Québec. Cette mauvaise herbe se rencontre plutôt sur les fermes non améliorées, dans les prairies humides, les places basses et quelquefois nous l'apercevons en quantité considérable sur des terrains sableux d'apparence sèche: mais invariablement ces terres sablonneuses dénotent un sous-sol imperméable et mouilleux permettant à la queue de renard de végéter dans un milieu très favorable.

Cette plante adoptant les sols humides est un indice frappant des terres franchement acides. C'est dans les sols sablonneux ou graveleux, humides au printemps et au commencement de l'été qu'elle pousse le plus, et dans les endroits où le niveau de l'eau n'est pas loin de la surface du sol.

Devant l'égouttement, le chaulage (c'est-à-dire la correction de l'acidité du sol), l'assolement, les fumures, les cultures intensives et la bonne culture en général; elle ne tarde pas à disparaître, car les rhizomes bien qu'étant en dessous de la portée des instruments aratoires, finissent par épuiser leurs réserves pour mourir de faim si l'on empêche, par les différents moyens susénumérés, de pousser les tiges vertes qui les alimentent.

La prèle des champs a la mauvaise réputation de contenir des propriétés vénéneuses. Les intéressés à la question ont longtemps discuté, en différant d'opinion, sur les principes toxiques de cette mauvaise herbe. Présentement on s'accorde à dire qu'il s'agit d'un alcaloïde que cette plante contiendrait et connu sous le nom "d'équisetin". Ce sont les chevaux qui en souffrent le plus, bien que les autres animaux domestiques paraissent aussi en être affectés. C'est lorsqu'elle est séchée avec les fourrages qu'elle paraît plus vénéneuse. L'ingestion par les chevaux, tout particulièrement les poulains, de foin contenant de la prèle séchée, agit sur le système nerveux par des symptômes analogues à ceux de la méningite cérébro-spinale. Cette maladie particulière se nomme "l'Equisétosis". Les riverains du St-Laurent désignent cette affection sous le nom de "Chambranle".

Les premiers symptômes généraux se manifestent par de l'excitation; l'animal maigrit, il contracte la diarrhée

(Suite à la page 45)

Journalistes colonisateurs... à leur manière

Il est des journalistes qui, sans n'avoir jamais visité une région de colonisation, sans trop savoir comment s'abat un arbre, comment s'arrache une souche, posent en maîtres du problème de l'établissement des Canadiens chez eux.

Pour eux, le meilleur moyen de coloniser un pays, c'est de ne pas faire de colonisation.

Il est des journalistes...... et d'autres personnes qui agissent comme s'ils étaient payés par ceux qui ont intérêt d'empêcher les Canadiens de s'établir dans leur pays. Aussi, sans trop le savoir peut-être, s'acharnent-ils à détruire toute poussée des Canadiens vers leurs terres. Par tous les moyens dont ils disposent, ces gens travaillent pour que nos terres, nos forêts, nos ressources naturelles passent entre les mains des étrangers au pays.

C'est pour avoir écouté des défaitistes de cette sorte, que le peuple canadien ne contrôle plus son commerce, que nos industries sont passées en des mains étrangères, que notre finance est déposée dans les assurances et dans les banques des autres, que nos ressources naturelles sont devenues la proie de toutes sortes de gens avec qui nous n'avons aucune parenté, que nos services d'utilité publique sont, avec notre argent, contrôlés par les autres, et pour leur bénéfice.

Nos anticolonisateurs peuvent se féliciter; ils ont réussi leur entreprise.

Avec les pertes économiques que nous avons subies, est venue s'ajouter la perte de l'influence politique, parce que, pour avoir écouté cette sorte de conseils, les nôtres se sont vus forcés de quitter le pays cependant que nous dépensions des millions pour aider au peuplement de nos terres non cultivées.

Comme résultat, nous avons les lois scolaires du Nouveau-Brunswick, celles du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, puis, enfin, le règlement DIX-SEPT, de défunte mémoire.

Nos villes et nos villages sont remplis de chômeurs; de nos campagnes mêmes viennent des demandes d'aide, pour que des personnes ne pâtissent pas de faim et de froid.

Résultat direct des campagnes anticolonisatrices entreprises, chez nous, pour le bénéfice de ceux qui ont intérêt d'établir leurs enfants à nos dépens...... que ce soit dans le commerce, dans l'industrie, dans la finance, au développement des ressources naturelles, à l'exploitation des services d'utilité publique, ou encore, sur nos terres arables à mettre en valeur par la culture.

Nous comprenons que ceux qui ont intérêt de vivre et d'établir leurs enfants à nos dépens, cherchent des propagateurs des idées qu'ils veulent nous voir accepter. Mais pourquoi faut-il que des nôtres se plient à cette besogne?

Leur ignorance de notre problème d'établissement peut-elle être une excuse valable?

J.-Ernest LAFORCE.

RÉFLEXION ET INTELLIGENCE A LA BASE DU SUCCÈS EN COOPÉRATION

Conférence donnée par M. L.-P. DESLONGCHAMPS, publiciste de la Coopérative Fédérée de Québec, au congrès d'Industrie laitière de Rivière-du-Loup.

II

Le but de toutes nos sociétés, il est connu depuis longtemps, c'est d'atteindre les marchés avec les produits des cultivateurs, de façon à leur retourner les plus hauts prix possibles. Aussi la satisfaction que l'on peut assurer aux coopérateurs, producteurs, qui nous confient la vente de leurs produits, est-elle comme le meilleur instrument pour mesurer la valeur de notre travail et de nos efforts. Elle marque directement notre succès ou notre insuccès, et établit pour l'avenir des relations qui devront nous en amener d'autres. Naturellement, il est impossible de toujours mesurer le succès des entreprises coopératives par des standards qui peuvent varier selon les besoins, la demande, les marchés et la santé économique de la nation. Ces instruments et ces mesures sont trop flexibles pour des choses qui demeurent inflexibles; mais tout de même ils sont vrais puisqu'ils s'appliquent à des réalités, et lorsqu'il s'agit de distinguer entre le meilleur et le pire, ils valent 100%. Ils marquent toujours bien ce qui est efficace de ce qui ne l'est pas, et c'est par cela qu'ils nous forcent, si l'on veut obtenir un succès certain, à employer des moyens et des idées que le temps, l'expérience et la raison ont trouvé les meilleurs.

Il y a plusieurs années que l'on s'occupe dans notre pays de l'examen des grains qui doivent servir aux semences, et je tiens pour certain qu'à force d'éliminer et de condamner des grains impropres à faire de futures semences, l'on a amélioré de façon sensible toutes les semences dont on se sert au Canada, et cette comparaison doit nous aider à comprendre que dans les sociétés coopératives locales, il faut suivre de préférence les mêmes sentiers et prendre les mêmes moyens que celles qui ont obtenu de bons résultats. Celles-ci apportent toujours, à la fin de l'année, un bilan remarquable quand celles qui n'ont pas voulu faire le triage des moyens, restent bien en déça de leurs possibilités. Il y a toute une montagne d'efforts coopératifs à faire pour apprendre ce qui a servi à faire le succès des uns et la faillite des autres, et c'est par cette étude que les cultivateurs et les membres de votre association pourront faire, qu'ils rendront possible, en travaillant de concert avec d'autres et en ne s'éloignant pas du sentier battu par l'expérience, le progrès de toutes les sociétés coopératives de notre province. Les sociétés coopératives ou leurs directeurs, qui ne font pas attention ou qui ne profitent pas de l'occastion que leur sert l'expérience, le font à leurs risques et périls, et cette conduite qui frise la faillite, laisse le succès au jeu du hasard plutôt qu'à la logique positive des faits intelligemment compris et mis en service avec volonté et persévérance.

Si je donne quelques aperçus qui peuvent peut-être sentir le maître d'école, c'est que je dois apporter à la cause que j'essaie de défendre du mieux possible, quelques moyens qui vous permettront à vous, qui êtes aussi bien intentionnés que je le suis, de retourner la question de coopération sur toutes ses faces. En effet, il ne s'agit pas de dire simplement aux cultivateurs: la coopération, c'est excellent; il faut le prouver; et pour le prouver, quand l'on a fait passer une série de chiffres et d'exemples sous leurs yeux, il faut arriver à donner des arguments du genre de celui que j'essaie de vous offrir aujourd'hui.

L'on doit toujours faire comprendre d'abord aux cultivateurs que pour obtenir certains objectifs commerciaux, soit dans l'achat ou dans la vente, il faut avoir en réserve ce que l'on appelle le pouvoir d'achat. Or, d'où vient-il ce pouvoir d'achat? Il vient du peuple, des gens que nous nous efforçons de bien servir et à qui nous devons plaire dans toute la mesure du possible. Si nos sociétés réussissent à satisfaire leurs membres, elles créent par là un pouvoir qui devra se traduire plus tard par le succès, et c'est cette adhésion, cette volonté et ce pouvoir que possède celui qui paie, qui deviennent le moyen par lequel il sera possible de distribuer la qualité en même temps que les efforts. Egalement, c'est l'essence même de la force des producteurs que de répondre par la qualité, s'ils veulent une compensation légitime pour leur travail, et donner au consommateur, par sa coopérative locale, tout ce qu'il est en droit d'en attendre.

Le consommateur est toujours disposé à payer pour un produit de qualité et il en est du commerce comme de certaines professions qui sont bien encombrées à la base, mais où il y a toujours de la place vers les sommets. Le commerce, qu'il soit fait coopérativement ou non, a besoin d'être stimulé et parmi ce que l'on considère être le plus actif comme encouragement au producteur, c'est la prime, ou, si l'on veut, le prix un peu plus élevé qu'il peut obtenir pour un produit de choix, et comme ce produit doit, avant tout, être livré en bon ordre et de façon satisfaisante à celui qui en fera usage, il s'ensuit que le service ou la livraison, ou plus généralement parlant ce que l'on appelle la mise sur le marché, doit être sans réplique.

Le succès donc de toute entreprise coopérative doit être basé sur ces deux facteurs des plus importants; et pour arriver à ce résultat, il faut certainement

(Suite à la page 45

CULTIVONS PLUS D'ORGE

LA récolte d'orge dans la province de Québec, l'an dernier, a été de 3,493,000 boisseaux, contre 3,310,000 de boisseaux l'année précédente.

L'augmentation est due au fait que les cultivateurs ont affecté à cette culture si recommandable 8,300 acres de plus que l'année précédente.

Nous ne saurions trop encourager nos fermiers à continuer d'augmenter encore si possible la culture de cette céréale qui tient une si large place dans le régime alimentaire du bétail, et tout particulièrement des porcs.

L'orge remplace avec satisfaction le blé d'Inde que nous devons importer et coûte, de ce fait, meilleur marché que ce dernier, surtout si on peut servir une ration de foin de luzerne: 90 lbs d'orge plus 10 lbs de farine de luzerne équivalent à peu près à 100 lbs de blé d'Inde.

D'après les chiffres que publie le bureau de la statistique du Service de l'Economie rurale, à Québec, le rendement de cette céréale à l'acre est inférieur de .02 à celui de 1934 qui était de 25 boisseaux à l'arpent, quand la moyenne reconnue en cette province est de 25.7 minots à l'acre. On sait que la température ne s'est pas comportée l'été dernier de façon à favoriser de bien gros rendements, on le voit au tableau des rendements à l'acre pour les différentes céréales que nous produisons, toutes accusent un déficit au chapitre du rendement à l'acre.

L'agriculteur intéressé à obtenir de bons rendements pourra noter ici quelques détails importants sur les exigences de cette culture au point de vue du sol, des fertilisants, de la chaux, que requiert cette plante, et les variétés connues dont on recommande la culture.

Si nous cultivons moins d'orge qu'autrefois, c'est probablement parce que les vieilles terres mal cultivées, fatiguées, décalcifiées, non engraissées ne poussent pas d'orge. Et nous en avons encore un nombre considérable de ces terres qu'il serait bon de rajeunir.

On allègue aussi comme autre raison que le cultivateur n'aime pas cultiver l'orge à cause de ses barbes adhérentes. Cette objection ne devrait pas tenir bien longtemps, étant donné que certaines variétés d'orge à barbe lisse cultivées aux stations espérimentales viennent bien et donnent de bons rendements.

L'égouttement, la bonne conservation du fumier de ferme, l'emploi judicieux de pierre à chaux et des engrais chimiques sont les seuls moyens à la disposition du cultivateur pour produire de l'orge. Et quelle autre culture n'en demande pas autant.?

Mais venons-en aux particularités: L'orge exige un sol meuble et riche. Elle redoute les argiles froides et compactes. C'est à la deuxième année de rotation, soit après la récolte de cultures sarclées qu'elle donne les meilleurs rendements.

Au chapitre des exigences de cette céréale comme fertilisants et amendements calcaires il convient de retenir que de toutes les céréales elle est la plus sensible à l'acidité du sol, toutefois elle souffre moins de la sécheresse que le blé et l'avoine. Un tableau que nous avons sous la main, laisserait entendre que l'orge, dans le cas de moyens rendements à l'arpent absorbe environ 18.9 lbs de chaux pour son alimentation.

L'orge demande des principes fertilisants immédiatement assimilables. Elle exige une fumure fortement azotée; elle est classée dans la catégorie des plantes épuisantes, c'est-à-dire qu'elle puise exclusivement dans le sol l'azote nécessaire à son alimentation.

Elle est par contre très frugale, en ce qui est de l'acide phosphorique, avec le lin, c'est la céréale qui en exige le moins de la catégorie des récoltes notées comme moyennement exigeantes de ce principe fertilisant.

L'orge d'alimentation est aussi une des plantes rangées parmi celles qui sont moyennement exigeantes en potasse, elle figure au dernier rang de ce groupe. Avec les pois, l'avoine et les vesces, c'est encore l'orge qui n'utilise que médiocrement la potasse insoluble du sol.

Les cultivateurs intéressés dans la production d'orge de brasserie, ce qui est conseillé de préférence aux fermiers résidant près des villes, cette culture se pratique surtout dans la région de Montréal, doivent être au fait que l'orge cultivée pour fin industrielle exige de la potasse, car cette variété d'orge ne saurait entièrement couvrir ses besoins en cet élément, même dans un sol naturellement riche ou fumé au fumier de ferme, tandis qu'il faut modérer la dose d'azote.

Le cultivateur, sauf de rares exceptions, n'a pas beaucoup intérêt à mélanger les fertilisants chimiques lui-même. Nous n'avons pas mission de discuter ce sujet présentement ici.

Les engrais complets qui lui sont offerts [illegible] offrent toutes les garanties, attendu qu'aucun vendeur ne peut livrer d'engrais de commerce sans que le contenant indique l'analyse de la composition avec le pourcentage soluble de chacun des principes fertilisants.

Les formules d'engrais complets, stipulées ci-après, seront probablement plus utiles au producteur.

Si vous devez cultiver l'orge après une jachère, fourrage annuel ou une culture de céréale, il conviendra d'appliquer, environ 200 à 280 lbs à l'arpent d'un engrais complet, 4 8-10

Après une culture de plante sarclée, faire une application de 200 à 240 lbs à l'arpent d'un même mélange. Après un défriché, une application de 250 à 280 lbs à l'arpent d'un engrais 0-10-11.

Il est de plus conseillé, lorsque la végétation paraît languissante et souffreteuse de faire une application de 60 à 100 lbs environ de nitrate de soude ou 70 à 120 lbs de nitrate de chaux à l'arpent.

Les formules ou les quantités données ci-haut peuvent varier dans certains cas, nous les communiquons plutôt à titre d'illustration que comme règle absolument rigide. Croyez qu'il n'y a pas de mal à les discuter avec de bons cultivateurs qui obtiennent de forts rendements à l'acre, c'est ainsi que vous parviendrez à réussir si jusqu'ici les rendements que vous obtenez ne vous satisfont pas.

Si vous ne vous êtes pas encore intéressé à la culture de cette céréale intéressante, les notes à retenir de ces considérations sur la culture de l'orge devraient vous être utiles.

F. F.

LES SEMENCES SE VENDENT AU CANADA PAR CATÉGORIES SPÉCIFIQUES de QUALITÉ

La vente des semences pour l'ensemencement au Canada est réglée par les dispositions de la Loi des Semences, et le principe sur lequel cette mesure législative est basée comporte des noms établis de catégories et des définitions pour ces catégories. Les noms de catégories sont les suivants: Enregistrée No 1, Enregistrée No 2 et Enregistrée No 3, et No 1, No 2 et No 3. Pour qu'un lot de semence puisse être classée dans une catégorie enregistrée, il faut qu'il provienne d'une récolte qui a été inspectée sur pied dans le champ, trouvée conforme à certains types-modèles de pureté établis pour la variété qui n'a pas de maladies et pour laquelle un certificat d'enregistrement de récolte a été délivré par l'Association canadienne des producteurs de semence. La semence d'une catégorie enregistrée est toujours plombée dans le contenant avec un plomb de métal autorisé et porte sur une étiquette un certificat d'inspection signé par un inspecteur. La semence tirée d'une récolte inspectée et classée No 1 peut aussi être plombée dans des contenants de la même façon quand la récolte est couverte par un certificat de récolte de semence, délivré par la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture. Lorsque la semence n'est pas plombée dans le contenant, alors elle est connue comme semence générale du commerce portant les noms de catégorie No 1, No 2 et No 3.

Lorsqu'une semence doit être classée et plombée dans des contenants et qu'elle doit recevoir un nom de catégorie No 1 (plombée), un inspecteur dûment autorisé visite les locaux des producteurs ou la station de criblage et prélève des échantillons sur lesquels la catégorie est basée. Lorsque d'autres catégories sont données elles sont basées sur des échantillons appelés "échantillons témoins" ou "de contrôle". Ces derniers sont prélevés par le vendeur de la semençe et ils doivent représenter exactement la qualité du lot de semence dont ils ont été pris. Si plus tard on constate que la semence mise en vente est d'une catégorie inférieure à l'échantillon témoin, le vendeur est tenu responsable. La définition des catégories de semence est basée sur des facteurs spécifiques de qualité, savoir, la teneur de l'échantillon en graines de mauvaises herbes, la présence d'autres espèces de semence, la faculté germinative ou la vitalité et la qualité générale de la semence. La qualité générale est déterminée principalement par la perfection avec laquelle se fait le criblage et l'enlèvement des graines retraites, ratatinées et des substances inertes.

Celui qui offre en vente des semences agricoles pour l'ensemencement doit indiquer le nom de la catégorie et le numéro du certificat employé comme justification pour cette catégorie. Ces renseignements doivent être marqués sur le contenant même ou sur une étiquette attachée au contenant, avec le nom et l'adresse du vendeur et l'espèce de semence. Pour obtenir la catégorie et le numéro du certificat, il faut envoyer au bureau de district de la Division fédérale des semences un échantillon de la semence que l'on se propose d'offrir en vente pour qu'elle soit mise à l'essai. Lorsque cet essai est fait et que la semence a été classée dans une catégorie, son propriétaire est alors en mesure de se conformer en tous points à la Loi lorsqu'il offre la semence en vente. D'autre part, l'acheteur d'une semence doit connaître sa qualité, les graines de mauvaises herbes qu'elle renferme, sa faculté germinative, et sa catégorie; toutes ces choses ne peuvent être déterminées que par un essai de l'échantillon. C'est une protection, aussi bien pour le vendeur que pour l'acheteur, que de connaître la catégorie d'une semence, et c'est également une protection pour le cultivateur qui doit employer la semence sur sa ferme.

C'est maintenant que l'on doit faire éprouver et classer la semence en préparation pour la saison de vente. Si les échantillons soumis pour l'essai et le classement sont envoyés à cette époque ils arrivent avant la saison de presse. Le prélèvement des échantillons doit se faire avec le plus grand soin afin de représenter exactement la qualité de la semence; si c'est de la graine de mil (fléole des prés) ou d'autres graminées fourragères, de luzerne ou de trèfle, l'échantillon doit se composer d'environ 3 onces; si c'est un échantillon de graines de céréales, d'au moins une livre. Voici les laboratoires auxquels ces échantillons doivent être adressés suivant le district où l'on se trouve:

Provinces Maritimes:

Laboratoire fédéral des Semences, Saékville, N.-B. Québec, 209 rue Ste-Catherine E., Montréal, P. Q.

Est et Nord de l'Ontario, Laboratoire fédéral des Semences, Sackville, B. N., 332 Edifice Jackson, Ottawa, Ont.

Ouest et Sud de l'Ontario, Laboratoire fédéral des Semences, Sackville, N. B., 86 Collier St., Toronto, 5, Ont.

Manitoba et Ontario à l'Ouest du Lac Nipigon, Laboratoire fédéral des Semences, Sackville, N. B., 812 Commercial Bldg., Winnipeg, Man.

Saskatchewan, Laboratoire fédéral des Semences, Sackville, N. B., 523 Federal Blgs., Saskatoon, Sask.

Alberta et Colombie Britannique, Laboratoire fédéral des Semences, Sackville, N. B., Immigration Bldg., Calgary, Alta.

Réflexion et intelligence à la base du succès en coopération

(Suite de la page 44)

des connaissances techniques de la production, des connaissances pratiques dans les affaires et une interprétation fidèle des besoins, des goûts et des moyens du public acheteur. C'est peut-être demander beaucoup, mais c'est, enfin, sur ces notions bien comprises que s'établiront la responsabilité et la capacité du producteur de faire face aux besoins d'un marché qui n'attend rien autre chose de lui qu'un excellent service et un produit de choix.

Il est évident que plusieurs individus peuvent bien sentir la responsabilité dans laquelle ils se trouvent de faire bien, mais quelquefois le talent, l'énergie ou les moyens leur manqueront, comme dans le cas d'autres personnes qui, ayant toutes les qualités intellectuelles nécessaires, se trouvent, n'ayant pas réalisé leur responsabilité de bien servir leurs clients, dans l'impossibilité d'aller plus loin avec leur entreprise.

Il est difficile, en effet, d'atteindre cet idéal qui ferait que le motif de succès du consommateur soit la qualité parfaite de ce qu'il consomme et que le stimulant du producteur soit les hauts prix qu'il reçoit pour son travail et son produit. Mais si ce but paraît trop élevé pour y atteindre, il doit toujours servir de guide et d'ambition à nos organisations coopératives parce que leur succès est toujours obtenu quand ceux qui les dirigent, forts de l'expérience d'hier, se proposent de faire mieux demain.

L'agriculture, heureusement pour nous, nous a donné des exemples merveilleux où ces principes de capacité et de responsabilité, appliqués avec énergie et persévérance, ont donné des résultats inespérés. Nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur les organisations fabriquant du beurre dans les états du milieu aux Etats-Unis, du fromage dans l'Orégon, et produisant des noix, des oranges, des citrons et des œufs dans la Californie. Plus loin encore, jetons un coup d'œil sur le Danemark qui a organisé son commerce de bacon avec la précision d'un mouvement d'horlogerie; la Nouvelle-Zélande qui contrôle pratiquement les prix mondiaux pour le beurre et la Suisse, qui a établi dans la variété et les qualités du fromage, un record des plus enviés.

Je parlais des fabriques des états du milieu aux Etats-Unis, ce que l'on appelle communément le "Mid-West". Dans les états de Minnesota, du Wisconsin et de l'Iowa, plus de 18,000 fabriques ont opéré durant les dernières quinze années; deux tiers de ces fabriques sont coopératives et elles font ensemble les trois-cinquièmes de tout le beurre qui est produit. Aussi, cette production a-t-elle doublé durant les dix dernières années.

Avant 1922, la qualité du beurre fait par ces crèmeries, 25% seulement pouvaient atteindre la qualité de 92 points, et 75% descendaient depuis 91 jusqu'à 62. Pour créer une appréciation tangible chez l'acheteur et un stimulant profitable chez le cultivateur, ces crèmeries coopératives ont décidé de syndiquer leurs efforts en formant une seule et unique association, et c'est en 1924 seulement que la vente coopérative du beurre a été commencée. En 1925, le système avait déjà développé la notion qu'il fallait faire un beurre qui dépassait 92 comme qualité, et afin d'atteindre ce but, on établit une prime pour les fabricants dont la moyenne serait au-dessus de ce chiffre. Réalisant qu'avec un meilleur produit, ils auraient un meilleur prix, 80,000 cultivateurs tombèrent d'accord avec les fabricants pour révolutionner la qualité du beurre et où auparavant la qualité de 93, que marquait le beurre fait avec de la crème douce, n'existait pas à proprement parler, il fut prouvé par les inspecteurs du gouvernement que 60% du beurre fait de 1926 à 1933 atteignait cette qualité.

Il fut donc possible pour les cultivateurs qui avaient cessé de produire du beurre avec de la crème un peu défectueuse, d'obtenir une prime de 1c à 1½c par livre par ce changement. Mais le grand avantage de cette nouvelle procédure a été de rendre permanent un marché qui auparavant n'était qu'intermittent, et dont le produit devait passer par certains intermédiaires. Depuis ce changement, tout le beurre a été vendu sous une étiquette parfaitement bien adaptée pour indiquer au consommateur ce que le paquet contenait, et c'est faire l'éloge des fermiers du Mid West que de penser qu'ils ont eu la vision et de l'esprit de coopération, en bâtissant, en coopération avec leurs fabricants, un marché qui, aujourd'hui, leur appartient en propre et qu'aucun intermédiaire ne peut leur enlever.

(à suivre)

Fruits et légumes

Durant la semaine se terminant le 23 janvier il est entré 141 wagons de fruits et légumes sur le marché de Montréal. La semaine précédente, les arrivages s'exprimaient par 153 wagons. Sur les 141 wagons on en compte 12 de pommes, 40 de pommes de terre, un d'oignon, 12 de fruits assortis, 28 de légumes variés, 6 de bananes, 42 de fruits tropicaux.

Durant la semaine correspondante, l'an dernier les arrivages s'élevaient à 174 wagons, dont 85 de pommes de terre. Sur 141 wagons entrés la semaine dernière on en compte 40 seulement de pommes de terre. A Québec, le marché des patates reste ferme, bien que l'offre nous soit rapportée comme abondante. Les prix reste à $1.10 à $1.15 pour variété Montagne Verte No 1 de Québec.

Sur les quarante wagons reçus à Montréal, Québec en fournit deux, l'Ile P.-Edouard 3 et le Nouveau-Brunswick prime encore avec 34 wagons, et il en est arrivé la valeur d'un wagon des Bermudes.

La Montagne Verte de Québec, No 1, commande à Montréal de $1.10 à $1.15 le sac de 80 lbs et la patate blanche No 1 de Québec, de 90c à $1.00.

La frèle des champs

(Suite de la page 43)

et a une tendance à manger beaucoup. Si on ne lui enlève la cause déterminante c'est-à-dire les foins contenant de la prêle, l'animal perd graduellement la faculté de se mouvoir, la paralysie s'ensuit, les convulsions, le coma et la mort en sont la conséquence inévitable.

A ce seul point de vue de la toxicité de cette mauvaise herbe, le cultivateur à l'affût du progrès doit prendre les moyens énergiques nécessaires à l'effet de se débarrasser définitivement de cette plante noire, laquelle d'ailleurs est naturellement éliminée des terres cultivées selon la technique moderne.

LA SEMAINE

I. y a eu à l'archevêché de Québec, mercredi dernier, réunion de la fédération des sociétés diocésaines e Colonisation sous la présidence de igr Auguste Boulet.

* * *

SON Excellence Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada a été l'hôte de Son Eminence le carinal Villeneuve, lors de son passage à uébec en route pour Ottawa, revenant es obsèques de Mgr O'Donnell évêque 'Halifax.

DANS un message adressé à la famille royale, à l'occasion du grand deuil qui frappe l'Empire ritannique, par la mort de George V. Igr A. Cassulo, délégué papal au anada, a loué les relations du grand onarque disparu avec l'Eglise cathoque. Son Excellence a bien voulu rapeler que Georges V fut toujours un rand ami de la paix: Dans les heures s plus cruelles de la dépression, il avrit généreusement son cœur pour oulager les grandes misères du peuple. fut un père modèle, modéré dans ses bitudes de vie, doué d'un cœur généux et a compris toute l'importance une discipline de vie.

Les relations du Souverain avec Eglise catholique furent constamment spirées par un grand respect et une ande cordialité.

"Après avoir servi loyalement l'emre vers lequel se tourna sa pensée dans s derniers moments de sa vie," ajoute, gr Cassulo, "il est rendu dans la atrie éternelle pour recevoir la récomense de son court séjour mortel, ici-bas. uisse la divine miséricorde recevoir n âme noble dans le repos éternel et rder le nouveau Souverain Edouard III.

* * *

LES huit commissions provinciales d'Industrie laitière que nous comptons au Canada ont délégué leurs mmissaires à un congrès spécial tenu à ontréal durant la semaine dernière. Commission de la province de Quéc y avait ses représentants dont M. enri-C. Bois, président et Théodore frenière, commissaire.

M. J.-Antonio Grenier représentait le partement de l'Agriculture de Québ et a présidé la séance d'ouverture ce congrès très important.

Comparées aux législations des aus provinces canadiennes, selon l'exsé succinct qu'en a fait M. le Comssaire Lafrenière, les lois passées chez us en matière d'Industrie laitière et travaux de la Commission provinciasont absolument opportunes, sensées de nature à protéger les intéressés ns celle qui au nombre de nos plus portantes industries, figure au prer plan. A l'audition des allocutions discours prononcés par les délégués commissions étrangères, il a été nstaté que plusieurs des mesures prichez nos voisins s'inspirent de notre islation quand elles ne sont pas parement identiques.

Les résolutions qui seront adoptées rant ce premier congrès du genre tenu cette province seront soumis par aque commission à son gouvernement pectif et il y a lieu de croire que les gestions qui seront ainsi faites receront l'approbation de ceux qui ont uvoir d'administrer la chose publique.

M. TIMMINS, président de la mine Hollinger, est décédé, jeudi dernier, subitement en Floride.

* * *

UN citoyen de l'Ile Pr. Edouard, M. Wm Bernard, a célébré la semaine dernière, son 104e anniversaire de naissance.

* * *

UNE vague de froid a passé dans le midwest américain. Le mercure a baissé à 55 sous zéro. A Chicago les classes ont été fermées et le froid a causé en tout 77 victimes.

* * *

LA dernière tempête de neige, de vent et de froid a balayé le continent américain. Dans seize états on compte 190 victimes du froid dont quatre au Canada.

* * *

LE président de la France, M. Lebrun, accompagné de M. Flandin et M. François Piétri, nouveaux ministres dans le cabinet Sarraut, ont assisté aux obsèques du roi George V.

* * *

LES revenus bruts du C. N. R. durant la semaine qui s'est terminée le 21 janvier, accusent un surplus de $175,249 sur la semaine correspondante de 1935.

LE congrès américain a rejeté le veto du président Roosevelt par un vote de 324 à 61. Ce veto avait été apposé sur le bill du paiement du boni aux vétérans des Etats-Unis, qui ont pris part au conflit armé de 1914-18.

* * *

DANS toutes les églises de la cité de Québec et du diocèse, un Te Deum d'action de grâces a été chanté, dimanche, après la messe paroissiale pour marquer l'accession d'Édouard VIII au trône d'Angleterre.

* * *

DANS Souris, Man., où a été tenu une élection partielle, le candidat libéral et son adversaire conservateur ont obtenu chacun 4,504 voix. Il reste encore au juge de décider de la validité de 24 bulletins qui auraient été rejetés.

* * *

M. RAOUL VERDON, gardien de nuit à Dominion Oilcloth a été assassiné à son travail. On croit que le vol fût le mobile du crime. La victime était supposée porter une forte somme d'argent. La police serait sur la piste de l'assassin.

* * *

SA Majesté Edouard VIII a prêté serment à Londres, mardi dernier. Le nouveau roi a reçu ensuite le serment d'allégeance de tout le Parlement anglais. Tous les premiers ministres et les ministres de la Couronne des pays de l'Empire et de tous les gouvernements provinciaux de ces pays et des colonies prêtent serment au nouveau monarque.

* * *

LE cabinet Laval a remis sa démission au président M. Lebrun. Sous le régime Laval, comme le déclarait le chef de cette administration, le franc a été défendu, la paix maintenue, les relations de la France avec les nations amies gardées intactes, et le pays est resté fidèle à la Société des Nations. M. Laval désirait l'union de tous les partis autour de sa politique et comme il n'a pu l'obtenir il a refusé catégoriquement de former un autre ministère.

* * *

LE très honorable M. King, premier ministre du Canada, a reçu de Sa Majesté Edouard VIII, un message de remerciements. Le nouveau roi remercie en ces termes, le peuple du Canada de la sympathie qu'il lui a témoignée à l'occasion de la mort de son père:

"Au Premier Ministre.
Ottawa, Ont.,

"Veuillez accepter mes sincères remerciements pour votre message de sympathie. Durant toute sa vie, mon père bien-aimé eut à cœur le bien-être du peuple canadien, et, ce m'est une source de consolation de songer qu'il ne m'oublie pas dans ma grande douleur et me souhaite du bonheur pour l'avenir.

EDOUARD R. I."

SA Sainteté Pie XI a adressé un message de condoléances à la famille royale ainsi conçu:

"Profondément ému à la nouvelle de la mort de Sa Majesté, le roi George V. Nous nous empressons d'offrir à Votre Majesté Notre cordiale sympathie et l'assurance de Nos prières spéciales à Dieu pour qu'il Vous console. Vous, Sa Majesté, la Reine, la famille royale et toute la nation dans la perte subie".

* * *

LE pont de péage qui traverse la rivière Ste-Anne à Ste-Anne de la Pérade sera construit par Dominion Bridge Company au coût de $107,-650. Le nouveau pont aura 642 pieds de longueur et 30 pieds de largeur; il sera situé à l'endroit même où se trouve la travée actuelle.

* * *

UNE forte tempête de neige, dont nous avons eu les suites, ici jeudi dernier, a sévi dans Ontario. Plusieurs centres éloignés de Toronto sont complètement dépourvus de moyens de communication. La neige bloque les routes.

* * *

LE train rapide du Canadien National, Campbellton, Lévis, est venu en collision avec une charrue, jeudi après-midi, à Ste-Anne de la Pocatière, au plus fort de la tempête, Mme J.-W. Dupont, de Québec, qui était à bord du rapide a été violemment projetée sur un banc et a succombé peu après à ses blessures.

* * *

M. ERNEST Primeau, de Montréal, âgé de 40 ans, devra se faire amputer les deux bras et les deux jambes. M. Primeau s'est gelé les quatre membres durant la tempête qui a sévi la semaine dernière dans la Métropole. Le mercure a baissé à 15 sous zéro.

* * *

UNE femme a péri avec ses trois enfants et une servante, dans l'incendie de son logement situé au troisième plancher d'une maison de rapport à St-Jean de Terreneuve. Les cinq victimes se sont vues emprisonnées dans les flammes qui obstruaient toutes les issues par où elles auraient pu échapper à la conflagration.

* * *

M. Gérard Langlois, jeune homme de 18 ans s'est gelé à mort en revenant d'un chantier à la maison paternelle, accompagné de son père. A sept ou huit arpents de sa résidence à Armagh, le jeune homme épuisé par la marche, transi de froid, s'affaissa dans la neige. Son père qui l'accompagnait engourdi par le froid lui-même tenta en vain de transporter la victime sur ses épaules. Il se hâta d'aller chercher de l'assistance, mais revenu à l'endroit où gisait le jeune Langlois, la mort avait fait son œuvre.

ON conteste en ce moment à la Cour Suprême la troisième mesure sociale adoptée par le gouvernement Bennett, la semaine de 48 heures de travail. L'avocat St-Laurent qui plaide pour le gouvernement fédéral prétend que cette loi est basée sur le contrôle du parlement sur le code criminel et le commerce.

* * *

CINQUANTE sous paient votre abonnement pour une année au "Bulletin de la Ferme". Une piastre et vingt-cinq sous vous procure le même avantage plus l'un ou l'autre des deux tomes parus du Manuel d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière: 1er, Les Champs, 2e, Les Animaux.

* * *

L'INDUSTRIE de la construction au Canada accuse une avance marquée en 1935 sur l'année 1934. La construction de résidences privée montre une amélioration de 19%, constructions commerciales 29.2%; industrielle 28% Ces chiffres sont de MacLean Building Reports.

* * *

AU moment où nous allons sous presse, les procureurs généraux des p...inces canadiennes discutent av... l. I apointe, en conférence, ... Ott..., les possibilités d'amend... la co...itution du Canada. Les provi... ...nt voter sur les projets étudiés ... que ceux-ci ne soient soumis à la considération du Parlement impérial.

* * *

M. ALBERT Sarrault, sénateur, est invité à succéder à M. Pierre Laval, à la tête du gouvernement français. Dans la liste des nouveaux ministres choisis par le sénateur Sarrault, figurent les Flandin, les Chautemps, ainsi que MM. Paul Boncour et M. Pernot. M. Pierre Cathala dirigerait l'agriculture.

Quand il s'agit de cabinet français on peut toujours se demander combien de semaines il présidera aux affaires de ce pays.

(Suite à la page 47)

LA SEMAINE

DES cours de coupe et de couture seraient donnés à St-Basile durant la semaine du 3 au 8 février, sous les auspices du Club des Fermières.

* * *

CINQUANTE-SOUS, règlent votre abonnement pour un an au "Bulletin de la Ferme", si vous n'y avez pas pensé, il n'y a pas de mal à réparer cet oubli immédiatement.

* * *

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick annonce un déficit de $703,116.84 pour l'année 1935. Les revenus de cette province ont été de $6.342.49.1 et les dépenses de $7.045.-607.

* * *

ON s'inquiète, dans les cercles diplomatiques européens au sujet d'une rumeur à l'effet que l'Italie s'allie à l'Allemagne pour contrebalancer l'entente des cinq puissances sur la Méditerranée.

* * *

UN gros incendie à Manseau, cté Nicolet a causé des dommages considérables aux propriétés de MM. Emery Daigle et J.-M. Malchelosse. Le feu s'est déclaré vers les 7 hrs samedi matin.

* * *

L'INDUSTRIE textile subira une grande enquête royale. Cette décision a été prise par M. King, premier ministre du Canada à la suite de la fermeture d'une filature de soie à Sherbrooke. C'est M. le juge W. F.-A. Turgeon, qui a été nommé commissaire enquêteur.

* * *

LES journaux rapportent une nouvelle parue dans le "Citizen" d'Ottawa à l'effet que la Commission de la radio serait reformée. Un gérant sera nommé pour diriger l'entreprise étatique et un conseil de sept membres ne recevant aucun traitement lui servirait d'aviseur.

* * *

DEUX convois du Canadien National sont venus en collission près de la gare de St-Pacome, samedi dernier, trente personnes ont été blessées. Il semblerait que des instructions furent mal interprétés. Parmi les blessés se trouvent plusieurs personnes de Gaspé, de Bonaventure et du Nouveau-Brunswick en route pour Québec et Montréal.

* * *

EN route pour les Cantons Lacorne et Varsan, situés au sud d'Amos, 9 familles de Nicolet et 2 de Bellechasse sont partis de Québec par train du Canadien National. Ces 11 familles qui comptent 70 personnes s'en vont rejoindre les chefs déjà établis sur les terres fertiles de l'Abitibi.

M. R. C. D'Alton, du service de la colonisation du Canadien National, accompagne ces familles de colon.

* * *

A la clôture d'une conférence des autorités de la Société diocésaine de Colonisation, avec M. L.-A. Richard, sous-ministre de ce département de l'Administration provinciale, il a été déclaré que de part et d'autre il y aurait coopération parfaite pour l'établissement de nouveaux colons au cours de l'année qui commence.

Sur l'invitation de l'hon. M. J.-E. Perreault, les sociétés de colonisation se réuniront de nouveau à Québec en mars prochain.

Il est de plus sérieusement question d'établir, dans notre province, une fédération des sociétés diocésaines de colonisation.

ROME annonce deux grandes victoires des armées italiennes sur le front éthiopien.

* * *

CRAIGNANT les menées allemandes, les pays du centre de l'Europe y compris l'Autriche et la Tchecoslovaquie veulent s'unir pour combattre l'expansion allemande.

* * *

UNE convention des libéraux du comté de Portneuf, a chosi le Dr Pierre Gauthier, comme candidat official à l'élection partielle qui doit avoir lieu le 10 février.

D'autre part nous apprenons que l'hon. M. Bennett, chef de l'opposition conservatrice, a décidé, qu'il ne trouvait pas le moment opportun de faire une lutte en ce moment dans Portneuf.

Si M. J.-E. Trudel, maire de St-Augustin, reste ferme dans sa décision de briguer quand même les suffrages, la lutte se fera entre deux candidats du parti libéral, M. le Dr Pierre Gauthier a déjà représenté le comté de Portneuf à la Législature.

* * *

A la clôture de la conférence des Commissions d'Industrie laitière, tenue à Montréal, sous la présidence de M. H.-C. Bois, un comité de trois membres, dont M. Bois a été nommé président, a été formé pour conduire une enquête sur le coût de la production et de la distribution du lait dans le Dominion. Ce comité fera rapport des résultats de cette enquête à chacune des Commissions provinciales. Les membres du comité sont outre le président de la Commission d'Industrie laitière de Québec, M. J. E. Houck de la Commission de la province d'Ontario et H. N. Flewelling, secrétaire de la Commission des produits laitiers du N.-Brunswick.

* * *

LA Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame de Lévis a fêté dimanche le 35e anniversaire de sa fondation. Mgr Omer Plante, auxiliaire du diocèse et ancien curé de Notre-Dame de Lévis a officié à la grand'-messe pontificale, dimanche matin.

Dans la soirée, M. Cyrille Vaillancourt, gérant général de la fédération des Caisses Desjardins, a présenté Son Eminence le cardinal Villeneuve et porté à la connaissance de l'auditoire les progrès accomplis durant ces trente-cinq années d'existence l'œuvre très féconde du crédit coopératif dont nous devons l'heureuse et bienfaisante initiative à feu le Commandeur Desjardins.

* * *

UN grave accident qui aurait pu avoir des suites encore plus tristes, puiqu'il n'y a pas eu de perte de vie, s'est produit aux Saules, près Québec, où la voie du C. N. R. traverse la route nationale Québec-Montréal.

Une charrue du C. N. R. poussée par une locomotive a frappé un chasse-neige "Snogo" du Ministère de la Voirie et l'a coupé en deux. Les deux conducteurs du chasse-neige, MM. Jos. Croteau et Donat Marcoux ont échappé miraculeusement à la mort. Seul M. Croteau est légèrement blessé. L'accident s'est produit dans la soirée de jeudi, au plus fort d'une tempête de vent et de neige, comme nous n'en avons pas eu depuis plusieurs années à Québec, qui s'y connait en fait de tempêtes. Le mercure a baissé de 33 degrés. Le vent soufflait à environ 35 milles à l'heure et il faisait un froid sibérien dans la soirée. C'était le cas de dire qu'on ne voyait ni ciel ni terre.

SECTION FEMININE

Formation du caractère de l'enfant

V

LA DIGNITE DE LA TENUE

"Un homme se fait connaître en se montrant, dit la Sainte Ecriture, et les sentiments de son cœur se lisent sur sa figure".

La dignité d'une personne se révèle d'abord à sa tenue puisque les actes, le maintien, la démarche et l'expression du visage manifestent en quelque sorte le caractère, le tempérament et même les pensées intimes de chaque personne, avec ce qu'elles comportent de lumineux, de grand et de noble, à moins qu'elles ne cachent de l'ombre, des difformités et de la pauvreté morale. On doit donc faire acquérir la distinction aux jeunes car elle constitue un des avantages les plus prisés dans le monde. C'est aux parents que revient cette tâche d'inculquer à leurs enfants les beaux sentiments et les belles manières. Et si déjà il faut bannir la vulgarité de nos rangs, c'est encore aux parents à "porter la cognée à la racine du mal".

Aussi loin que nous remontions dans l'histoire des siècles, toujours nous trouvons la famille comme le pivot servant de base à la société. Vu ce rôle primordial à remplir, il importe que la famille soit une source d'où jaillissent les vertus et les belles manières, lesquelles font la vie grande. C'est dans le cadre familial, que les jeunes puisent les principes de dignité, d'honneur et d'honnêteté. Si la distinction est presque toujours innée, on ne peut pas nier cependant qu'elle peut naître et grandir par la culture. Tout comme le sculpteur fait disparaître les aspérités du marbre, c'est à coups d'efforts et de sacrifice que l'on fait disparaître les aspérités de la nature.

Au chef de la famille, à la mère surtout, revient la tâche de frapper l'enfant, dès l'âge le plus tendre, de cette vérité: "Dieu a fait l'homme plus parfait que les autres créatures". Les belles facultés de son âme, sa sublime destinée éternelle, sa liberté d'action, son esprit inventif, qui lui fait exécuter des œuvres géniales, voilà autant de prérogatives qui font de lui le roi incontestable de l'univers. Comme ce serait humiliant pour lui, n'est-ce pas, de descendre au rang des brutes par une indigne conduite!

Tout le code de la tenue se synthétise dans les deux articles suivants: *Bien se tenir*, quand il ne s'agit que de soi; *se tenir à sa place*, quand on est avec les autres. Se tenir à sa place! Les parents trouveront dans cette seule expression tout un programme de vie à tracer à leurs enfants. Leur place, c'est celle que leur assignent leur rang dans la société et leurs obligations de chrétiens.

Les parents doivent rechercher les motifs les plus dignes et les plus relevés pour graver cette leçon dans l'esprit de leurs enfants, de telle sorte que, conscients de leur valeur, ceux-ci le fassent paraître dans leur vie extérieure. On leur rappellera fréquemment que Dieu, toujours présent, commande et exige le respect de soi-même. On pourra leur signaler comment sont respectables et respectés certains concitoyens qu'ils connaissent, parce qu'ils ont toujours mis leur conduite en rapport avec leurs obligations de chrétiens, en un mot, parce qu'ils se sont toujours tenus à leur place.

Pour aider les enfants à occuper dignement cette place, les parents doivent choisir les personnes et les lieux qu'ils fréquentent. Les amis ont une influence réciproque indéniable, qui se manifeste par une sorte d'identification des caractères. Il importe donc que les enfants n'aient que de bons amis puisque, insensiblement, ils finissent par leur ressembler.

Les enfants doivent encore être mis en garde contre le pouvoir tentateur et oppresseur des lieux qu'ils visitent. Il serait insensé de dire que les enfants peuvent connaître, tout se permettre, sans être ni ébranlés, ni émus, quand on sait si bien, avec Lacordaire "qu'une seule impression suffit pour faire à l'âme de l'enfant une inguérissable blessure". L'alternative se pose donc ainsi: ou éviter certains compagnons, ou leur ressembler; ou fuir certains endroits ou en porter la déshonorante empreinte. Le devoir des parents est dur, parfois. Il les oblige à garder leurs enfants seuls à la maison, sans quoi ils risquent de compromettre leur éducation; mais il est rare que les parents ne trouvent, dans leur entourage, une compagnie réconfortante pour leurs enfants.

C'est donc un devoir de réelle importance pour les parents de veiller à la formation de la distinction chez l'enfant, car elle lui sera une puissante garantie de bien faire, une barrière non moins puissante contre le mal. Plus ce sentiment sera élevé chez lui, plus on trouvera de dignité dans sa conduite, de délicatesse dans toutes ses relations. Ce sera autant de gagné pour lui-même et pour la société.

Reste cependant à énoncer le moyen le plus efficace pour combattre le mal qui, dans certains milieux, déferle sur la jeunesse: l'exemple.

En effet, le plus fort levier de l'éducation réside dans l'exemple c'est donc un devoir, pour les parents, que de s'efforcer d'être, aux yeux de leurs enfants, les modèles vivants de ce qu'ils leur prêchent. L'autorité n'a de vraie force que dans la mesure du respect qu'elle inspire. L'enseignement et l'exemple sont irrésistibles. L'enfant, plus observateur qu'on ne le pense, voit, comprend, réfléchit, puis, enfin, conclut. Il a tôt fait de remarquer si ses parents agissent contrairement à ce qu'ils ordonnent. Après les parents, les éducateurs doivent être des modèles de distinction au point de vue des manières aussi bien qu'au point de vue moral. Là se trouve le remède efficace si l'on veut parvenir à former chez l'enfant "l'esthétique de la vie". Madame Swetchine a signé cette vieille prescription en disant: "Bien souvent, on redresse les autres simplement en marchant droit".

Qu'en toute circonstance de sa formation morale l'enfant ne trouve donc autour de lui que des exemples sains à suivre. Conscients de leur responsabilité, tous ceux qui ont des rapports avec les enfants doivent se comporter à leur égard avec réserve et respect. Ils ne peuvent ignorer toute l'influence que peuvent avoir dans une vie d'enfant les premiers principes d'éducation qu'on leur aura inculqués. La dignité étant avant tout une question de respect, il nous faut croire en reflet de la moralité sur la conduite extérieure et admettre également l'influence des actes sur les sentiments.

Puisse cette dignité, s'appliquant à la tenue, signe manifeste d'une âme noble, se développer chez notre jeunesse pour que les familles, dont le groupement constitue la société, soient plus belles; puisse, encore, l'air de notre siècle ne pas étouffer ce sentiments de l'honneur "qui veille chez nous comme une dernière lampe dans un temple dévasté".

Cercle d'étude "CHANOINE BEAUDET" (Saint-Pascal) de l'A.C.J.F.C.

NOTRE FEUILLETON

LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

Mais, Madame, que voulez-vous que les voleurs viennent faire dans ce bois à cette heure-ci?... Ce que vous voyez, c'est un jeune châtaignier... Il est si souple que le vent le balance comme un osier...

Rosalie n'était pas aussi rassurée qu'elle voulait bien le dire... Elle aussi avait cru voir une silhouette humaine... quelqu'un qui enjambait le ruisseau, se frayait une voie à travers les saules et remontait le cours de l'eau comme s'il voulait les devancer...

Enfin, elles arrivèrent à la terre...

Elles y pénétrèrent lentement...

Près du chantier, les ouvriers avaient laissé quelques outils et un morceau de tôle: les reflets des lanternes renvoyés par le métal donnaient l'impression de feux follets multicolores qui auraient voltigé au-dessus d'une tombe.

Une fois sur les lieux des travaux, elles descendirent la pente glissante qui conduisait à l'intérieur de la fosse et y faisait accéder presque de plain-pied.

Maintenant, toutes les deux étaient là, debout, muettes, appuyées l'une contre l'autre, étonnées de l'étrangeté de leur aventure et stupéfaites de se trouver là!

Combien de temps restèrent-elles ainsi dans l'inconscience et dans la torpeur? Nul ne l'a su.

Mais ce que Rosalie affirme avoir vu de ses yeux, c'est une flamme vive, étrange, de couleur jaune, enveloppée d'un halo sinistre, qui s'échappa soudain comme un jet, juste en face d'elles, un peu en arrière du bord opposé de la fosse... En même temps, le vent leur apportait une odeur âcre de fumée.

Tante Victoire poussa un cri d'effroi. Mais l'écho ne lui avait pas encore répondu, qu'une seconde flamme s'élevait, rapide, tout à côté de la première: une flamme verte, couleur d'absinthe, qui tournoyait et entourait de ses replis la flamme jaune.

Puis, brusquement, les deux lumières disparurent comme ces grands éclairs qui illuminent si vivement la campagne et, lorsqu'ils s'évanouissent, font paraître la nuit encore plus profonde et plus noire.

De toutes leurs forces, tante Victoire et Rosalie s'en allaient maintenant à travers la terre, heurtant aux grosses mottes, tombant dans les trous creusés par les pluies dans ce terrain peu consistant, s'enfonçant dans les broussailles et les touffes de ronces.

Une lanterne s'était éteinte. L'autre, à flamme jaune, ne les éclairait que par intermittence.

Cette fois, la peur avait vraiment saisi tante Victoire: une peur folle qui l'emportait beaucoup plus vite que ses forces et son âge ne le lui permettaient. Elle luttait, impuissante contre le vent glacé qui l'opprimait de plus en plus. Elle était à bout de souffle.

Elle s'affaissa lourdement à l'entrée de la terre, près du chemin creux, sous un grand pommier qui donnait tous les ans des fruits énormes, mais sans consistance et sans saveur.

Rosalie se penchait vers tante Victoire.

— Madame! Madame! Il ne faut pas rester là! Vous prendrez mal... Vous sentez-vous la force de rentrer? Je vous aiderai... Est-ce que vous m'entendez? Est-ce que vous me comprenez? Répondez-moi!

Mais tante Victoire ne bougeait pas... Elle ne répondait que par une respiration précipitée qui était comme un soupir sans fin.

Alors Rosalie accrocha sa lanterne à une branche de pommier, la plus haute qu'elle put atteindre, et de toutes ses forces elle se mit à crier à tous les échos, appelant au secours...

Au dessus d'elle la lanterne s'agitait poussée par le vent, comme ces falots que les employés balancent la nuit devant eux sur la voie pour faire signe à un train qu'il peut continuer sa marche.

Des fermes voisines aucune voix ne répondait... Seulement, dans le chemin creux une ombre passa; un ricanement se fit entendre... Le vent emporta aussitôt le rire et le bruit des pas... Mais Rosalie crut bien reconnaître l'ombre qu'elle avait aperçue tout à l'heure au fond du ruisseau.

— Au secours! Au secours! criait-elle, farouche, insensible au froid, dominant sa peur, prête à lutter contre le diable... Et certes! cet individu qui était monté tout à l'heure et qui venait de redescendre, n'était-ce pas le diable en personne?

Enfin, en face, à la Bourdille, derrière une fenêtre, une lumière se mit à poindre... Puis des lanternes apparurent dans les prés... Des gens paraissaient chercher le malheureux qui appelait à l'aide.

Mais Rosalie criait de plus belle et la lanterne accrochée au pommier commençait à les guider. La tragique aventure avait pris fin.

CHAPITRE VIII

PAUVRE TANTE VICTOIRE !

Pauvre tante Victoire! Elle repose maintenant sur son grand lit, dans de beaux draps blancs fleurant la lavande. De grosses larmes coulent sur ses joues déjà bien amaigries. A côté du lit, sur une petite table couverte d'un nappe blanche, on aperçoit le rameau, l'eau bénite et les deux cierges qui ont éclairé les dernières cérémonies.

L'abbé Séguy vient d'administrer à la malade les derniers sacrements, et il lui a si bien montré la miséricorde de Dieu et les espérances chrétiennes, que tante Victoire pleure de joie et d'émotion bien plus que de tristesse.

Ah! elle ne pense plus maintenant au trésor, ni à la recette diabolique du Vannier, ni à son expédition nocturne à la terre du château.

Elle se repent de sa faute; elle a compris ce qu'il y avait d'inconséquent et de scandaleux dans cette démarche d'une grand'mère, d'une personne âgée, appartenant à une des bonnes familles du pays, sortant en pleine nuit, pendant le gros hiver, pour aller accomplir à travers la campagne des rites extravagants.

Elle se repent de sa faute et en même temps elle jette un regard douloureux sur toute sa vie. Ces parties de jeu, ces bavardages sans fin, ces veillées interminables, ces matinées de sommeil, que de temps perdu! que de journées sans valeur!

Et l'éducation de ses enfants? Et la bonne gestion de sa fortune? Et l'avenir d'Augustine?

Tante Victoire ferme les yeux pour ne plus voir: car à cette heure extrême l'esprit acquiert parfois une lucidité qui étonne.

Tranquillement, humblement, elle remontait le cours des années. Elle faisait son examen de conscience, et, sans la moindre agitation, rassurée qu'elle était par la parole du prêtre, par l'absolution qu'elle avait reçue, par l'Onction des malades qui l'avait fortifiée, par le saint Viatique surtout, en toute confiance elle redisait la supplication qu'elle avait si souvent ajoutée à son chapelet:

— *Mon Jésus, miséricorde! Doux Cœur de Jésus, ayez pitié des mourants! Doux Cœur de Marie, soyez leur salut!*

Pauvre tante Victoire! Assise près de son lit, Augustine sanglote. Elle comprend que sa grand'mère ne se relèvera plus, que la dernière heure approche, et il lui semble que c'est le meilleur d'elle-même qui va s'en aller avec tante Victoire.

Oh! cette douce intimité, ces confidences de chaque jour, avec qui les échangera-t-elle maintenant? Avec qui se retrouvera-t-elle, l'hiver, au coin du feu, durant ces douces minutes qui précèdent le souper?

Qui lui parlera de son père? Qui lui parlera de l'enfance de sa mère, du grand-père dont elle aperçoit en face du lit le portrait saisissant, l'œil qui, toujours, où que vous soyez, vous dévisage... Mon Dieu! toutes les chansons que grand'mère lui avait apprises chantent maintenant à la mémoire d'Augustine, et ce sont peut-être ces détails, ces nuances, ces riens, qui jettent la plus profonde tristesse sur ces derniers moments!...

Augustine pleurait si fort qu'elle ne voyait pas, qu'elle n'entendait pas tante Justine et Marguerite qui entraient doucement, pieusement, dans la chambre.

Dès qu'elle les aperçut, Augustine se retira, car elle sentait bien qu'en leur présence ses larmes redoubleraient et qu'elle ne pourrait plus contenir ses sanglots.

Marguerite avait déjà pris dans ses mains la main droite de tante Victoire.

— Ma bonne tante, lui dit-elle, je viens vous dire un secret que maman est seule à connaître. Depuis longtemps, j'ai décidé de faire comme tante Héléna. Je veux consacrer ma vie au bon Dieu: je serai religieuse. J'ai tenu à vous le dire, parce qu'ainsi je pourrai prier beaucoup pour vous... Je penserai à vous en veillant les malades et surtout je veux que vous soyez sans inquiétude sur l'avenir d'Augustine. Si le bon Dieu vous rappelait à lui, elle prendrait ma place à la maison... Bonne-maman la regarderait comme sa fille... Mes deux petits frères et mes deux jeunes sœurs l'aimeraient comme leur aînée... Nous lui parlerions de vous, de ses parents, de son enfance... Nous lui redirions les histoires que vous lui racontiez, les romances que vous lui chantiez... Nous vous promettons de bien la marier et de la rendre heureuse... N'est-ce pas, ma tante, que cela vous fait plaisir?

Tante Victoire n'eut que la force de répondre:

— Brave petite !

Puis, s'adressant à sa sœur:

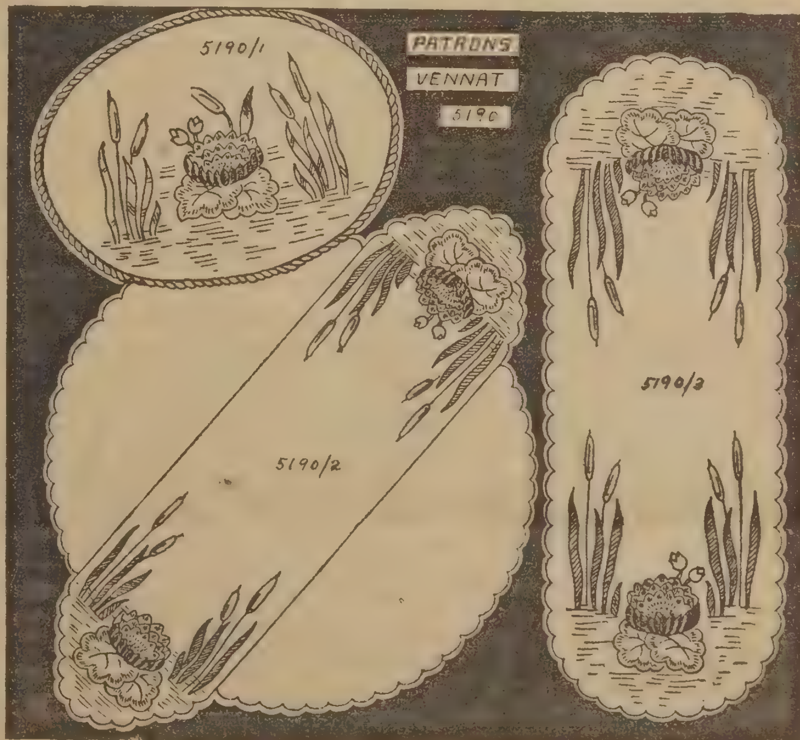
— Tu feras cela, Justine?

— Je viens te le promettre...

— Mon Dieu! Mon Dieu! fit-elle... N'oubliez pas de donner à Rosalie les deux armoires du galetas et le linge que j'ai mis de côté pour elle... Elle m'a si bien servie depuis vingt-six ans! Et toi, Augustine, ajouta-t-elle d'une voix de plus en plus défaillante, pardonne-moi... Je n'ai pas été une vraie grand'-mère... Mais ta tante Justine réparera... Que le bon Dieu me pardonne! J'ai confiance en lui!... Justine, fais bien prier les petits pour moi, toi surtout, Marguerite!...

Le soir, vers les 6 heures, tante Victoire rendait paisiblement son âme à Dieu... (à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 5190—Garniture de boudoir ou de Salle à Manger, comprenant un dessus de buffet ou chemin de table de 18 x 54 pcs, un grand coussin de 18 x 23 pcs et un centre rond de 36 pcs. Chacun de ces 3 morceaux à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud (foncé seulement) 35c chaque. Etampés sur coton jaune broadcloth coussin dessus et dessous 35c, chemin 50c, centre 60c. Sur toile rose ou jaune, coussin dessus et dessous 40c, chemin 60c, centre 70c. Sur superbe toile écrue coussin dessus seul 65c, avec dessous 85c, chemin $1.05, centre $1.25. Sur superbe toile huître ou satin noir coussin dessus seul 75c, avec dessous $1.10, chemin $1.25, centre $1.60.

Détails des couleurs: Roseaux 2 nuances de vert bronze, eau vert-bleu, feuilles vert clair, nenuphars jaune pâle et or avec pistiles brun. Employer rose si préféré. Soie ou coton pour broder chaque morceau environ 30c.

Circulaire religieuse 5c. Circulaire de nappes 05c. Circulaire de trousseaux de baptême 05c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec . $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers . . $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34. Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main **Ecrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company. Dept. 518, Toronto 8, Ont.** Nos 3, 4, 5x711 02, 1

AGENTS DEMANDÉS pour introduire nouveauté. Commission 50%. Travail facile, agréable. Envoyez dix cents (pas de timbres) pour avoir échantillon, conditions, etc. Prix de concours en argent chaque mois. Adresser: **La Lecture au Foyer 40 Marguerite-Bourgeois Québec.** No 5 x 27

Position demandée

FABRICANT DEMANDE POSITION.—Fabricant de beurre diplômé, expert-essayeur, pouvant, fournir d'excellentes références demande position. S'adresser immédiatement à **Case J. L. Bulletin de la Ferme, Case 159, St-Roch, Québec.** J. N. O.—D.H

DIVERS

A VENDRE un bassin de fromagerie, cap.: 9,000 lbs, une presse à fromage et un centrifuge de beurrerie, le tout en parfait ordre. **Pierre Durand, Princeville, comté d'Arthabaska, P. Q.** Nos 5, 6, 7, 8 G. 9, 10—P06

ROUET $6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Madame ou Monsieur

J'expédie toute commande de graines de jardin à partir d'un paquet à 10 paquets et cela à .05 cts le paquet, de 10 paquets et plus le prix en est de .04 cts le paquet et toujours transport payé. Toute personne qui vendra 50 paquets à .05 le paquet aura droit à une jolie prime valant .75c chacune. Je suis sûr que à de tels prix vous me favoriserez de votre commande sous peu. Toute commande doit être accompagnée d'un Bon de Poste. **Ed. Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boite Postale No 33, Saint-Zacharie, Cté de Beauce P. Q.** 4 an. Gra. Nos 1 à 12 inc. P421

Animaux à vendre

A VENDRE étalons canadiens pesants et percherons classés pour la prime. **Maurice Verville. Victoriaville. Qué.** Nos 5, 6—P24

Set à Toilette

GARCONS ET FILLES gagnez un des nombreux cadeaux en vendant des articles de bijouteries et nouveautés de 05 à 20 cts Montre, Poupee, Kodark, Aluminium, etc.

Ecrivez pour catalogue

Dominion Novelty Co. Reg'd

251 D rue St-Joseph. Québec.

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c.? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.
Expédiez FRANCO sur réception du prix $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet rue St-Joseph.

Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.

Réparons Clippers

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES (CLIPPERS) de toutes sortes, prix .35 le set avec satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de Clippers. Lames neuves $2.75 la paire. Nouvelle main clipper pour tondre chevaux et moutons, etc., prix $7.50 complète. Charrue à neige $40.00. Adresse: **Wilfrid Fontaine, Pierreville, Qué.**
4 ann. gr. Nos 2 à 13 incl. P19

TONDEUSES (CLIPPERS), aiguisées avec expérience à 35 cts le set. Satisfaction garantie. Pour cheveux 20 cts. Expédiez par malle à **Henry Jutras, N.-D. Pierreville, (Yamaska).** Nos 3, 4, 5.—P14

AIGUISONS LAMES DE CLIPPERS sur machineries automatiques. Perfection. Ouvrage garanti comme des neuves ou argent remis .35c le set. Vendons tous accessoires de clippers. Continuez à expédier par malle à **R.-H. Janelle, Pierreville, Qué.** Nos 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 G60, 61, 62, 63 P26

"TONDEUSES":—pour moutons, vaches, chevaux et Barbiers, Haches-viande: aiguisés sur machines automatiques spéciales ouvrage parfait garanti, .25c le set. **Herménégilde Fontaine, fils. Notre-Dame Pierreville, Qué.** Nos 5, 6, 7 P05

Poussins à vendre

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT.—Poussins d'un jour, P.R.B. et R.I.R., provenant de troupeaux sélectionnés, accouplés à cochets R.O.P. et ayant subi l'épreuve du sang contre diarrhée blanche. Prix spécial pour commandes avant 1er mars. Renseignements fournis sur demande. Adressez: **Syndicat Avicole, Ste-Germaine, village, comté Dorchester.** Nos 3, 4, 5, 6—G.—7,8. P69

POUSSINS A VENDRE.—Poussins d'un jour ou plus P.R.B. L. B. et R.I.R., provenant de troupeaux sélectionnés et ayant subi l'épreuve du sang et de première classe sous tous rapports. Renseignements fournis sur demande. **Syndicat Avicole Saint-Bernard, Dorchester.** Nos 4, 5, 6, P051

AVICULTEURS, ATTENTION:—Procurez-vous cette saison, les meilleurs poussins Leghorn Blancs. Notre pamphlet avicole vous donnera les détails et prix. Demandez-le. **Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham-Ouest Qué.**
No 5, 6, 7, 8 G9, 10—P06

POUSSINS D'UN JOUR TWEDDLE POUR 1936.—Poussins, poulettes et cochets d'un jour.—Rocks barrés, blancs, Wyandottes, Leghorns et New Hampshire rouges. Commandez vos poussins de bonne heure pour vous assurer livraison en temps. Demandez tous les renseignements concernant notre Concours (Vous pouvez gagner $50.00!) et primes allouées sur commandes hâtives. Aussi notre "Traité Avicole" 1936, dans lequel il est question de notre programme d'élevage d'une seconde génération. Incubateurs actuellement en opération. Assurez-vous, en commandant immédiatement, des poulettes en ponte et des cochets d'élevage. **Tweddle Chick Hatchery, Limited, Boite 7, Fergus, Ont.** Nos 5 x 492, M. P.

Poussins gratuits Alimentation gratuite

Tous les poussins BIG-4 proviennent de reproducteurs éprouvés pour le sang et inspectés par le Gouvernement. Ecrivez dès aujourd'hui pour recevoir notre catalogue qui vous indique comment vous pouvez recevoir Poussins et Nourriture Gratis. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King est, Kitchener Ont.** J. N. O. x 141

Couveuses à vendre

3 COUVEUSES MILLER presque neuves. Capacité: 600 œufs chacune. Bonne condition de fonctionnement. Ne manquez pas la chance à **$25.00** chacune. S'adresser à **C. Smith, 82 Ave. Lamontagne, Québec.** No 5—P09

Témoignage de Confiance

Nous apprenons de M. A. M. Macpherson, secrétaire de l'Association Canadienne des Eleveurs de Chevaux Percherons, que le scrutin postal du 10 janvier dernier dans le but d'élire un directeur de l'Association représentant les intérêts des éleveurs de la province de Québec a été favorable au maintien en office de M. J.-A. Ste-Marie, régisseur de la Station Expérimentale fédérale de Ste-Anne de la Pocatière, pour le terme de 1936.

Nous félicitons les éleveurs qui ont donné un vote qui, à cause de l'intégrité, du prestige de la haute compétence du candidat élu, devrait leur être très favorable. Nous félicitons également l'élu pour le magnifique témoignage d'estime et de confiance qui vient de lui être rendu par l'important groupement que représentent dans la province de Québec, les éleveurs de chevaux de race percheronne.

Prix de dernière heure

25 Janvier 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.. 24½c à 24¾c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1. . . . $1.10 à $1.15

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blance non lavée. . . . . . 14c F.A.B.
Laine blanche lavée. . . . . 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres

Laine blanche non lavée. . . . . 23c la lb.

Laine lavée. . . . . 32c la lb.

.A.B. Lennoxville, P.Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN 143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau,. 07½c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net. sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau .11 la livre

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c. la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce .75c.

Peaux Veaux Deacons 65c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.25, sans crin ni queue 15c de moins.
Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06 la lb.
Crin de Vache à .06 la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c
Peaux de Moutons sans laine .05.
Prix garantis du 20 jan. au 1 fév. 1936

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.45
Patente Hungarian, 98 lbs.	2.87½
1ère Patente, Manitoba, quarts	6.05
" " " 98 lbs.	2.67½
Forte à levain, quarts	6.95
" " 98 lbs.	2.62½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs.	2.15
" " sacs toile, 98 lbs.	2.00
Farine à engrais, 1ère qualité	1.75

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs.	1.40
Orge d'alimentation	.45
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.80
" " , poussins	.80
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs.	.85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules	$1.75 $2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot	
Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$2.00 à $2.10
" (triées Prime)	.95
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.05
Gru	1.10
Gru Blanc (Middlings)	1.35
Blé d'Inde moulu	1.30
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.65
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.30
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$5.00
Cassonade, No 1	4.70
" No 2	4.60
" No 3	4.50
Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$ .53
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs.	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.90
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:	
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	42.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	40.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	38.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$38.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	32.00

COMPARAISON DES PRIX

	30 janv. 1936	31 janv. 1935	1 fév. 1934	2 fév. 1933	28 janv. 1926
Beurre No 1, Past	25	23⅝	24¾	20	41
Œufs Frais	28	25	29	22	48
Veaux de lait vivants	10	08	07¼	08	11
Bouvillons vivants choix	06¼	05	05½	06½	07½
Agneaux du printemps	09	06½	06	06¾	11
Porcs vivants	8.75	8.50	9.50	5.00	14.75

La situation des exportations justifie une production croissante de volailles pour la vente au Canada, mais on ne saurait en dire autant des œufs", dit le uapport sur la "Situation agricole", 1936 rqi vient d'être publié.

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 20 au 27 janvier

BEURRE

c une demande encore très limitée et uvant absorber les offres courantes t été plus considérables que la se- précédente, notre marché au beurre faible et nous avons à rapporter une baisse dans les prix.

a dernière heure, lundi après-midi, janvier, le numéro un pasteurisé e au gros était coté de 24½c à 24¾c e et le beurre frais de 24¼c à 24½c e.

ŒUFS:

ntréal: — Les fortes tempêtes de ainsi que la température froide des rs jours ont retardé les arrivages et fait même occasionné une restriction es offres qui ont été de nature à don- ton plus stable à notre marché.

ébec: — Les arrivages sont ample- suffisants pour répondre à la deman- médiate, et ce marché a été irrégulier rtain.

VOLAILLES VIVANTES:

rareté de sujets de bonne qualité ce marché des plus actifs et les prix ermes au niveau actuel.

VOLAILLES ABATTUES:

ntréal:—Actuellement, la demande es volailles abattues est plutôt tran- mais très peu d'arrivages, les prix outenus.

ébec:—La plus forte partie des arri- sont de qualité secondaire et diffici- couler; il a fallu accepter une réduc- le prix pour en trouver preneur et le telles conditions, les prix des autres ries ont également eu à en souffrir.

ANIMAUX VIVANTS

RIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 27 janvier, 1936: ail, 704; veaux, 401; porcs, 925; mou- 117.

BÉTAIL

n que les expéditions d'aujourd'hui ent pas très fortes, la demande est et les prix semblent devoir fléchir e peu. Il a été livré à Montréal de quantités de bœuf abattu et les en- s sont pourvus au point que les gros urs montrent fort peu d'intérêt pour jets vivants qui leur sont offerts. ne pensons pas toutefois qu'il doive r de très forts changements dans les Certaines classes, notamment les lons et les vaches, se vendent à peu ¼c la livre en moins des prix de la ne dernière. Nous pensons que les 'aujourd'hui se maintiendront pour e de la semaine.

VEAUX

Il n'y avait que 400 veaux en vente aujourd'hui et cette rareté a permis aux vendeurs d'obtenir un peu plus qu'ils ne s'attendaient. Les prix sont cependant appelés à fléchir peu à peu au cours des quelques semaines qui vont suivre, car les expéditions de veaux vont maintenant se faire de plus en plus fortes. Il serait à souhaiter que les cultivateurs donnent plus d'attention à cette question de l'engrais des veaux de lait. C'est le seul moyen qu'ils aient pour éviter ces fortes baisses que l'on ne manque jamais de nous imposer chaque printemps alors que les expéditions de veaux communs sont nombreuses.

MOUTONS-AGNEAUX

Il n'y avait qu'une centaine de moutons et d'agneaux en vente. C'était à peine suffisant pour exciter l'intérêt des acheteurs. Les prix de la semaine dernière étaient encore en vigueur et nous ne nous attendons pas à voir de changements importants dans les prix. Les agneaux de plus ou moins bonne qualité se vendent 8c la livre et nous sommes convaincus qu'il serait possible d'obtenir de 8¾c à 9c la livre pour des sujets de réelle qualité. Les moutons se vendent de 2c à 3½c la livre.

PORCS

Les 925 porcs qui étaient offerts ce matin ont été achetés dès l'ouverture du marché à 9c la livre pour les bacons. La demande est bonne, mais les acheteurs refusent de payer plus que ce prix, faute de demande suffisante de la part du consommateur pour du porc plus cher au détail. Il y a lieu de croire que le niveau actuel a d'assez bonnes chances de se maintenir ferme pendant quelque temps, quoiqu'il se tente des efforts ici et là pour amener le prix à fléchir quelque peu. Nous ne pensons pas que les expéditions de l'est du pays soient assez considérables pour occasionner un encombrement même avec la faible demande du moment. Les truies se vendent de 7c à 7½c la livre. Les primes et les coupes habituelles étaient en vigueur pour les différentes classes de porc.

VEAUX ABATTUS:

Montréal et Québec: — En prévision d'une assez forte augmentation d'arrivages sous peu, la demande est limitée et les prix ont tendance à fléchir.

PORCS ABATTUS:

Montréal: — Marché stationnaire et aucun changement à noter dans les prix.

Québec: — Marché faible et les prix ont subi une baisse d'environ ½c la livre.

RIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 25 JANVIER 1936:

ŒUFS

gros)	26c
moyen)	24c
poulettes)	22c
	21c
	20c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

n	14c	lb.
yen	12c	"
mmun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

1—35 à 45 lbs	14c	lb.
2—30 à 35 lbs	12c	"
3—25 à 30 lbs	11c	"

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

-6 lbs et plus	24c
-5 lbs à 6 lbs	23c
-4 lbs à 5 lbs	22c
-6 lbs et plus	22c
-5 lbs à 6 lbs	21c
-4 lbs à 5 lbs	20c
-6 lbs et plus	19c
-5 lbs à 6 lbs	17c
-4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	12c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives iliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 25 JANVIER 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 21 JANVIER 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé... 25c No 1 Non pasteurisé. 24½c No 2...... 24c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	22c la lb.
B	20c la lb.
C	16c la lb.
Coqs	14c la lb.

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs. et plus	28c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	26c
B—6 lbs. et plus	27c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	25c

POULETS VIVANTS

A	21c
B	19c
C	17c

ŒUFS

A—Gros	28c	Doz.
A—Moyens	25c	"
A—Poulette	23c	"
B	23c	"
C	20c	"

PORCS ABATTUS

Bon	11¾c la lb.
Moyen	11c la lb.
Commun	10c la lb.

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs. et plus	22c
A—5 lbs. et plus	21c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	19c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
B—5 lbs. et plus	19c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	13c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

Bon	13c la lb.
Moyen	11c la lb.
Commun	9c la lb.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 27 Janvier 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. — $9.00
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	180 à 230 lbs. — $9.00
Porc à boucherie	160 à 240 lbs. — $8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. — $8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. — $8.50
Extra lourds	270 lbs. ou plus — $8.00
Truies	$6.75 à $7.50

Vaches

Choix	3¾c à 4c lb.
Bonne	3¼c à 3½c "
Moyenne	2¾c à 3c "
Commune	2c à 2½c "
Très Commune	1¾c à 2c "

Veaux de lait

Choix	8½c à 9c lb.
Bon	8c à 8½c "
Moyen	7c à 8c "
Commun	6c à 7c "

Veaux de champs

Bon	4c à 4½c lb.
Commun	3½c à 4c "

Agneaux

Bon	7½c à 8c lb.
Non châtrés	6c "
Commun	6c "

Moutons

Bon	3c à 4c lb.
Commun	2c à 2½c "

Bouvillons

Choix	6c à 6¼c lb.
Bon	5¼c à 5½c "
Moyen	4½c à 5c "
Commun	3½c à 4c "
Commun (légers)	2½c à 3c "

Taures

Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3½c à 4c
Moyenne	3c à 3½c
Commune	2c à 2½c

TAUREAUX

Choix	3c à 3½c
Bon	2¾c à 3c
Moyen	2½c à 2¾c
Commun	2c à 2½c

Chez les éleveurs de pur sang

RACE HOLSTEIN

QUALIFICATION AU LIVRE D'OR

Voici, de la province de Québec, les sujets de race Holstein qui ont récemment terminé leur période de lactation sous contrôle officiel en vue de l'inscription du LIVRE D'OR.

Gentilie Hartog Inka 175087, pères Brookholm Inka 7ème, élevée par Edmond Robillard, St-Paul l'Ermite, Qué.; propriété de Edouard-P. Lachapelle, St-Paul l'Ermite, Québec, a produit 14.916 lbs de lait, à 3.32% ou 495 lbs de gras, durant 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, (âge 6 ans).

Gertrude Etta 242798, père, Schuiling Pietje, élevée et propriété de Joseph-E. Morin, Trenholm, Qué.; s'est qualifiée en produisant durant 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 9,618 lbs de lait, à 3.40% ou 327 lbs de gras, (âge 3 ans).

Goldcrest Abbekerk Ruby 266130, père, Abbekerk Sylvius Lad 27ème a produit 9,061 lbs de lait, à 3.66% ou 332 lbs de gras, durant 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, propriété de la Ferme St-Charles, St-Laurent, Qué.; et élevée par Wm. A. Cameron, Mountain, Ont. (âge 3 ans).

Lorna of Pleasant Valley 185049, père, Dickey of Pleasant Valley, propriété de W. S. Cullen, Ormstown, Qué.; et élevée par N. Sangster, Ormstown, Qué.; a produit sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 365 jours, 14,486 lbs de lait, à 4.02% ou 583 lbs de gras. (âge 6 ans).

Ninon Segis Banostine 244406, père, George DeKol Banostine, élevée et propriété de David Roy, St-Michel de Bellechasse a produit 13,411 lbs de lait, à 3.31% ou 492 lbs de gras, durant 365 jours, sous le régime de trois traites quotidiennes, durant 15 jours. (âge 3 ans).

Fancy Korndyke Lass, 247320, père, Joseph Korndyke Lad, élevée et propriété de Edeas Tétrault, village Richelieu, Qué.; a produit 13,521 lbs de lait, à 3.31% ou 448 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 365 jours. (âge 3 ans).

Etta Alcartra Segis Echo, 251352, père, Sir Posch Alcartra, élevée et propriété de M. Amédée Perrault, Drummondville, a produit 13,025 lbs de lait, à 3.32% ou 433 lbs de gras, durant 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 2 ans).

Champion Edith Wayne, 246261, père, Edouard de la Baie, élevée et propriété de Albert Lefebvre, La Baie, s'est qualifiée en produisant 12,240 lbs de lait, à 3.62% ou 443 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 344 jours. (âge 3 ans).

Lula Ormsby Posch, 174169, père, Roy Netherland Posch, propriété du Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi, élevée par Fred. G. Hutt, Inkerman, Ont.; a produit en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 13,136 lbs de lait, à 3.81% ou 500 lbs de gras. (âge 7 ans).

Mary Canary Posch 173221, père, King Paul Canary Posch, a produit 12,791 lbs de lait, à 3.48% ou 445 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 299 jours. Elevée et propriété de Chs. Hodgson, Hudson Heights, Qué. (âge 7 ans).

May Hengerveld Segis DeKol 229836, père, Count Sylvius Segis DeKol, s'est qualifiée en produisant 13,405 lbs de lait, à 3.40% ou 456 lbs de gras, sous le régime de trois traites quotidiennes, durant 56 jours et deux traites quotidiennes, durant le reste de la période de lactation. Propriété du Séminaire de Chicoutimi, élevée par Wm. Winchester, Ont. (âge 4 ans).

Merveille Julie Inka 235731, père, Brookholm Segis Inka, élevée et propriété de P. Bonin, Lourdes de Joliette, Qué.; a produit en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 11,410 lbs de lait, à 3.64% ou 415 lbs de gras. (âge 4 ans).

Merveille R. R. Segis 243978, père, Brockholm Segis Inka, élevée et propriété de P. Bonin, Lourdes de Joliette, Qué.; s'est qualifiée en produisant 11,528 lbs de lait, à 3.20% ou 369 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, en 365 jours. (âge 3 ans).

Concordia Walker 2ème. 234233, père, Pierrot Provencher, élevée et propriété du Séminaire de Québec, Québec, a produit 10,706 lbs de lait, à 3.35% ou 359 lbs de gras, durant 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 4 ans).

Daisy Canary Dutchland 169032, père, James Dutchland Wayne, élevée par M. McDowell, Oxford Centre, Ont., propriété de Beaver Brook Farms, Champigny, Qué.; s'est qualifiée en produisant en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 17,045 lbs de lait, à 3.79% ou 646 lbs de gras. (âge 8 ans).

Juliette de Charny 240272, père, Tommy Provenchère, élevée et propriété de Wilfrid Roberge, Charny, Qué.; a produit 10,934 lbs de lait, à 3.61% ou 395 lbs de gras, sous le régime de trois traites quotidiennes, durant 157 jours et deux traites quotidiennes, durant la reste de la période de la lactation. (âge 8 ans).

Lucette Echo Pietertje, 228774, père, Artis Echo Pietertje, propriété de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, Lévis, Qué.; élevée par Pierre Lacasse, St-Henri de Lévis, Qué.; s'est qualifiée en produisant en 301 jours, sous un régime de trois traites quotidiennes, 14,513 lbs de lait, à 3.62% ou 525 lbs de gras. (âge 5 ans).

Luce Segis Natoye, 233473, père, North Star Prince Natoye, élevée et propriété de Amédée Perrault, Drummondville, a produit en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 12,978 lbs de lait, à 3.58% ou 465 lbs de gras. (âge 3 ans).

Oakstream Énid Mutual 238294, père, North Star Fobes Mutual, élevée et propriété de J.-A Brown, Glenelm, Qué.; s'est qualifiée en produisant 10,207 lbs de lait, à 3.32% ou 339 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 258 jours. (âge 4 ans).

Oakstream Énid Posch 205442, père, North Star Fobes Mutual, élevée et propriété de J. A. Brown, Glenelm, Qué.; a produit sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 305 jours, 13,138 lbs de lait, à 3.53% ou 464 lbs de gras. (âge 5 ans).

Oakstream Énid Posch Fobes 238297, père, North Star Fobes Mutual, élevée et propriété de J. A. Brown, Glenelm, Qué.; a produit 10,995 lbs de lait, à 3.65% ou 401 lbs de gras, durant 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 3 ans).

Madeline Gano 259723, père, Pietje Lad Gano, propriété de M. B. Corey, Hatley, Qué.; élevée par L. H. McClary, Hatley, Qué.; a produit 10,493 lbs de lait, à 3.20% ou 336 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 365 jours. (âge 2 ans).

Maybelle Roxie Corey 27?921, père, Sir Roxie Korndyke, élevée et propriété de M. B. Corey, Hatley, Qué.; s'est qualifiée en produisant 8,146 lbs de lait, à 3.42% ou 279 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 305 jours. (âge 2 ans).

June Spofford Model 203030, père, Sir Model Echo Posch, propriété de E. W. Burton, Waterville, élevée par C. L. VanLoon, North Hatley, Qué.; a produit 12,120 lbs de lait, à 3.95 % ou 479 lbs de gras, sous le régime de trois traites quotidiennes, durant 23[illegible] jours et deux fois par jour, durant le reste de la période de la lactation. (âge 6 ans).

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 6 — QUÉBEC — 6 FÉVRIER 1936

Concours de ponte canadien

12ème emaine finissant le 30 Janvier

La troisième période de vingt-huit jours du présent concours s'est terminée le 23 janvier, et cependant une forte majorité des pondeuses n'a encore fait de progrès considérables. Une température extrêmement variante exerce une influence préjudiciable aux oiseaux.

Dans plusieurs cas, le rendement des colonies est très bas, bien que l'activité soit assez générale. Le poids des œufs continue de s'améliorer. Il reste encore seize pondeuses n'ayant aucun point à leur crédit.

Le parquet champion de la semaine conserve un bon nombre de points, parmi les trois vedettes de la semaine:

Parquet	Points	Œufs
20 L. B. G. S. Tayler	52.7	49
5 R. B. J. H. Thompson	42.1	43
21 L. B. R. J. Penhall	38.3	41

Une nouvelle colonie se range cette semaine au nombre des six premiers parquets dont l'alignement est comme suit:

5 R. B. J. H. Thompson	512.2	573
26 L. B. Russell P. Farm	445.4	445
20 " G. S. Tayler	439.9	438
28 " Sta. Exp. Ottawa	390.4	387
3 R. B. F. Teasdale	367.3	408
13 " Sta. Exp. Lennoxville	347.9	364

La liste des six meilleures pondeuses jusqu'à date montre plusieurs changements si on la compare à celle de la semaine précédente.

288 L. B. Sta. Exp. Ottawa	72.0	61
61 R. B. G. A. Robertson & Son	69.9	63
289 L. B. Sta. Exp. Ottawa	68.2	64
263 " Russell P. Farm	67.3	62
24 R. B. Sta. Exp. Kapuskassing	66.3	59
264 L. B. Russell P. Farm	66.1	57

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	W. B.	164	148.0
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	239	251.7
3.	Frank Teasdale	"	408	367.3
4.	Kenneth Slacer	"	263	232.2
5.	J.-H. Thompson	"	573	x512.2
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	331	317.0
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	336	304.3
8.	Jas.-H. Smith	"	365	324.1
9.	R.-W. Kettles	"	212	182.1
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	201	212.6
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	214	170.6
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	206	193.2
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	364	347.9
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	356	307.9
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	318	274.0
16.	R.-J. Steele	"	146	110.1
17.	R. Haycock	"	163	146.3
18.	Alex. McLean	"	363	337.0
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	338	265.7
20.	[illegible]	"	438	439.9
21.	R. J. [illegible]	"	[illegible]	107.6
22.	[illegible]	"	231	193.5
23.	W.-S. Hall	"	219	210.5
25.	A.-E. Shank P Son	"	354	315.1
26.	Russell P. Farm	"	445	445.4
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	194	163.9
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	387	390.4
29.	Manor Farm	"	301	306.7
	Total		9256	7577.2

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 30 janvier 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couveir Coop. Marie-v.	L.B.	469	495.3
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	301	257.7
3.	Tayler, G. S.	"	536	586.0
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	239	227.6
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	460	430.9
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	425	407.0
7.	Letendre, J W.	"	130	117.6
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	189	164.3
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	220	198.7
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	112	107.9
11.	Couv. Coop. Montmagny		495	469.9
	(Corriveau).	"	239	228.0
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	301	246.4
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	385	330.3
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	384	346.0
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	356	365.5
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"		
			5241	4979.1

ACTUALITE AVICOLE

L'accouplement des volailles de reproduction

Par: GEORGE ROBERTSON, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

L'accouplement des volailles de reproduction est une question qui exige beaucoup de soins et d'attention, car elle a plus de part peut-être que tout autre facteur au succès des opérations futures, non seulement de l'année suivante, mais aussi des années à venir.

Si l'on a pratiqué le contrôle au nid-trappe et l'élevage pédigré, on devrait tirer un bon parti de l'essai de la progéniture. Les mâles et les femelles dont la valeur est démontrée par cet essai seront employés pour les accouplements de l'avenir, et l'on conservera la progéniture des meilleurs de ces accouplements, et spécialement la progéniture mâle.

Pendant longtemps l'élevage des volailles a été conduit en vue d'augmenter la ponte, et l'on a négligé le type des volailles de consommation pour la production de la viande.

On a entrepris une campagne cette année pour essayer d'améliorer le type des volailles de consommation. (Voir bulletin 2, publication 482, préparé par le Ministère fédéral de l'Agriculture). On prendra spécialement en considération la vigueur, le type de race et les qualités, indiqués dans ce bulletin, sans cependant perdre de vue l'aptitude à la ponte.

Le coq est la moitié de la basse-cour, et l'on devrait apporter un soin tout spécial à sa sélection. Le coq devrait descendre d'une poule bonne pondeuse et pondant de gros œufs. Il doit être bien développé, avoir une bonne taille, un bon type de race, et, pardessus tout, il doit être vigoureux.

Cette vigueur se remarque dans toutes les parties de l'oiseau—dos large, corps profond, pattes bien d'aplomb, et bonne allure générale—mais la force nerveuse, qui doit être le caractère dominant dans un mâle d'une espèce pondeuse, est indiquée par un œil brillant, proéminent, posé dans une face sèche, bien découpée. C'est là le genre de coq qui devrait donner de bons résultats lorsqu'il est accouplé à des femelles également bien choisies.

Ceux qui n'ont pas de coqs de ce genre feront bien de s'adresser à de bons éleveurs qui pourront les leur procurer.

Un bon moyen d'éviter les risques d'introduction de maladies dans la basse-cour est d'acheter des œufs d'incubation ou des poussins d'un jour pédigrés, et de choisir les sujets reproducteurs parmi les coqs provenant de ces œufs ou de ces poussins.

Cencours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 30 janvier 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op.	O.P.R.B.	140	139.2
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	203	167.7
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	191	185.2
4.	C. R. Waldron, Co'op. S.	"	307	281.7
5.	G. K. Campbell	"	188	188.2
6.	J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S.	209	176.9
7.	Adélard Fortin	"	134	143.1
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	507	x455.0
9.	J.-A. Lataille	"	233	220.4
10.	RiversideFm.Co-op. S.	"	200	162.5
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	138	127.1
12.	J. H. Pariseau Co-op.	L.P.R.B.	56	50.5
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	477	463.3
14.	W. W. Elliot, Co-op.	"	453	418.0
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	340	300.1
16.	Hugh C. Elliott	"	262	273.6
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	239	208.9
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	377	324.1
19.	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	197	160.2
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	344	323.1
			5195	4768.8

Le soin des poules pondeuses en hiver

Par: FRS.-X. ROBITAILLE, Station expérimentale fédérale, Cap Rouge, Qué.

Le succès que l'on obtient dans l'élevage des volailles dépend en grande partie de l'attention que l'on donne aux poules pondeuses pendant l'hiver et le printemps. Le bon logement, la bonne nourriture, l'entretien de la bonne santé, sont trois choses essentielles et sans elles, il n'y a guère d'espoir de profits.

Le poulailler doit être bien ventilé pour prévenir les dépôts d'humidité, toujours nuisibles, mais il ne faut pas qu'il y ait de courants d'air. L'encombrement des parquets est toujours un mal. Les races à deux fins, comme les Plymouth Rocks et les Rhode Island rouges, exigent au moins quatre pieds carrés de plancher par tête; un peu moins suffit pour les races légères. La litière doit être renouvelée fréquemment et remplacée par de la paille sèche et propre.

L'alimentation des poules pondeuses exige une ration bien équilibrée. On jettera dans la litière le matin une petite quantité d'un mélange de grains, pour encourager les poules à se démener, ce qui stimule la circulation du sang, et engendrer la chaleur du corps. Le soir on donnera un repas plus copieux pour que le jabot soit bien rempli lorsque les poules vont se jucher sur les perchoirs. La quantité de nourriture à donner est réglée par la production des œufs, le poids du corps, l'âge des oiseaux, les conditions de logement et de température. Dans les conditions ordinaires une quantité de 14 à 16 livres de grain par jour pour une centaine d'oiseaux, est bien suffisante pour les races à deux fins; elle peut être diminuée de une à deux livres pour les races légères. Lorsqu'il fait très froid, il faut donner plus de grain. Les volailles devraient également avoir devant elle en tout temps une trémie remplie de pâtée, et cette pâtée doit contenir de l'huile de foie de morue. Il est bon également, dans les journées extrêmement froides, de donner une pâtée chaude et molle une fois par jour afin de maintenir la ponte.

Les bons mélanges commerciaux sont nombreux, mais à la station expérimentale de Cap Rouge nous avons obtenu de bons résultats en donnant dans la litière le mélange suivant, préparé sur la ferme: blé 200 livres, blé d'Inde concassé 150 livres, avoine 100 livres, orge 100 livres, sarrasin 25 livres. La pâtée, qui est généralement préparée sur la ferme, à la composition suivante: recoupes ou gru blanc (middlings) 100 livres, petit son ou gru rouge 100 livres, son 100 livres, avoine 200 livres, farine de blé d'Inde 200 livres, farine de luzerne 100 livres, farine de viande 120 livres, farine de poisson 35 livres, poudre d'os 20 livres, huile de foie de morue 20 livres, sel 5 livres.

Il faut aussi tenir dans une trémie ouverte en tout temps un mélange de coquilles d'huîtres, de gravier et de charbon de bois. L'eau doit être chaude quand on la met dans le parquet, et réchauffée au moyen d'eau chaude, une ou deux fois pendant la journée si c'est nécessaire.

Si vous voyez des volailles dont les narines ou les yeux coulent, ou qui paraissent respirer avec difficulté, enlevez-les immédiatement, car ce sont là des symptômes de rhume, et les rhumes sont très contagieux. Pour prévenir la propagation de cette maladie parmi les volailles, ajoutez une cuillerée à thé de permanganate de potasse par trois ou quatre gallons d'eau à boire.

Une charpente rustiqu pour les pommiers

Par M.B. Davis Horticulteur du Domini

La culture du pommier est to jours risquée dans toutes les part de l'Est du Canada à cause des gueurs de l'hiver, et les pertes d'arbr sont toujours à craindre. On a réuss éviter une partie de cette perte par sélection de variétés très rustiques, m beaucoup d'arbres sont abîmés par mutilation du tronc et les brûlures soleil. Le pommier McIntosh a spécialement sensible à ces accidents ces deux dernières années, et un gra nombre d'arbres de cette variété so très mutilés, et leur production s ressentira sûrement pendant des ann à venir.

On a toujours considéré le McInt comme une de nos espèces les plus rus ques, et il mérite cette réputation, les pommiers de cette variété n'avai que très peu de boutons d'abimés p dant le dernier hiver rigoureux, et cime était presqu'intacte. Ces qualit cependant, ne rachètent pas la sensib té de l'espèce à la brûlure du soleil, t apparente sur les branches principal On voit aussi de grandes plaques d corce détachées sur le tronc.

Ce serait, cependant, une calam que de rejeter une variété comme McIntosh à cause de cette faiblesse, nous ne connaissons pas actuellem d'autre variété qui pourrait la rempla sur les marchés et dans nos vergers.

Il y a pourtant un moyen qui perm trait d'éviter beaucoup de ces dégâ Ce moyen est celui qu'on appelle greffe en double.

Il y a certaines variétés très rustiqu établies depuis longtemps, dont le tro n'est jamais abîmé de façon apparen et qui sont moins affectées que d'aut par la brûlure dans les fourches branches maîtresses. En se servant ces variétés pour produire la charpe principale de l'arbre, et en écussonna ou en greffant plus tard à la variété dé rée, on peut éviter beaucoup de dégâts.

Sans doute, cette méthode augmen un peu les frais de l'établissement d verger; elle exige un surcroît de tem et de peines, mais dont on est amp ment dédommagé par la réduction pertes et la plus longue durée des arbr Elle consiste tout simplement à gref ces espèces plus rustiques sur des suj ou porte-greffes, obtenus par voie semis. On met ces sujets greffés dans pépinière où on les laisse se dévelop jusqu'à ce que les branches principa aient été produites au nombre de qua ou cinq, puis on greffe une deuxiè fois, dans la pépinière même, l'espè désirée, ou on peut si l'on préfère, tra planter d'abord dans le verger, et fa la greffe ensuite.

Il y a de nombreuses variétés très r tiques, et notamment la Antonov l'Hibernal, la Charlamoff et des espè encore plus rustiques, comme la Osm et la Columbia. On sait que les de premières, l'Antonovka et l'Hibern conviennent très bien pour la greffe tête. Toutes deux font de très bon fourches et se sont montrées assez rus ques pour nos districts fruitiers de l'E Lorsque la vigueur est essentielle, c'e à-dire lorsqu'on désire avoir un arbre pousse rapide et bien développé, l'H bernal est peut-être ce qu'il y a de mieu Il fait également d'admirables fourch à angle droit, et qui ne se cassent aisément. La Charlamoff, l'Hibernal l'Antonovka, devraient être bien su rieures aux branches maîtresses de l' pèce McIntosh ou des autres variét qui sont sujettes à la fente de l'écorce à la détérioration de la fourche.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération
Elevage
Aviculture,
Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec).
Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président — QUÉBEC 6 FÉVRIER 1936 — Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 6

RÉFLEXION ET INTELLIGENCE A LA BASE DU SUCCÈS EN COOPÉRATION

Conférence donnée par M. L.-P. DESLONGCHAMPS, publiciste de la Coopérative Fédérée de Québec, au congrès d'Industrie laitière de Rivière-du-Loup.

III

Cet exemple nous fera bien comprendre que c'est à cause des méthodes essentiellement honnêtes et d'un principe ordinairement suivi par les maisons d'affaires, qu'un tel succès a été possible. Les sociétés coopératives qui faillissent arrivent généralement à cette pénible situation, parce qu'elles négligent de voir les avantages réels qui sont à leur portée, ou encore parce qu'elles persistent dans un entêtement et une routine que l'on doit soigneusement éviter dans un siècle où la compétition, l'effort individuel ou collectif, sont à la base de tous les succès. Ce qu'il faut d'abord préparer, c'est une mentalité coopérative, parce qu'un groupe ne peut, pas plus d'ailleurs qu'aucun individu, faire de sa vie et de ses activités un grand succès, si la ligne qu'il doit suivre n'est pas celle vers laquelle il a dirigé ses aspirations, ses facultés, ses énergies et sa décision irrévocable d'atteindre au succès. Et tous les travaux entrepris pour le peuple requièrent l'action commune du peuple, le groupement des individus, leur frquentation assidue, et surtout leur éducation au point de vue de ce qu'on veut obtenir. Naturellement, les objectifs qui font le sujet de nos entreprises coopératives doivent être à la portée de ceux chez qui l'on veut faire pénétrer nos idées, et il faut, dans tous nos mouvements, une direction agissant selon les principes déterminés, et de façon à ne heurter personne, mais au contraire à rencontrer l'unanimité parfaite. C'est donc l'attitude de l'esprit, parmi ceux qui participent comme propagandistes au mouvement, qui doit être considérée comme le moteur principal dans notre travail. Cette attitude de notre esprit,—fruit de la réflexion, de l'examen de nos besoins,—elle doit être en tous points exacte, et correspondre à tous les degrés, à ce que la société et surtout le cultivateur qui en est la base, en attendent.

Si l'on sait présenter avec conviction, clarté et énergie, tout le programme qui est l'objet de nos activités, nous trouverons généralement dans toutes les paroisses un groupe assez considérable pour faire un noyau de véritables coopérateurs. D'un autre côté, par manque d'étude, de prévoyance et de préparation dans la présentation du sujet à traiter, l'on peut facilement faire d'un auditoire sympathique, des gens qui resteront sourds, qui deviendront incontentables et nous laisseront sans espoir de réussir quoi que ce soit.

La meilleure marque d'une receptivité favorable est le fait d'avoir chez ses auditeurs, des gens qui nous questionnent et demandent un grand nombre d'informations. Cette échange d'idée d'habitude crée une confiance mutuelle, et quand le sceptisme décroît, l'espoir augmente, et ce qui était impossible au début devient souvent possible. C'est ce qui nous explique la différence du succès de ceux qui pensent et expriment bien leur pensée d'avec ceux qui n'ont pas mûri leur sujet. La puissance de celui qui est un profond penseur dépasse les limites de l'imagination, et elle atteint partout où la pensée errante peut voyager.

Je lisais dernièrement comment le grand inventeur Edison avait pu imaginer l'invention du phonographe. C'est bien simple, disait-il: "Un jour que j'étais en train de faire une expérience téléphonique, le fil du microphone vibra "si fort dans mes doigts sous l'effort de "ma voix, que je me pris à réfléchir et à "penser que si le son pouvait avoir un "tel effet sur un point de la broche, ce "mouvement pourrait certainement être "reproduit sur une surface plus sensible; "il n'y aurait ensuite qu'à durcir cette "surface et retourner sur le même fil les "vibrations produites par le premier "mouvement. J'ai travaillé cette idée, "et cette sensation éprouvée dans mes "doigts devint le phonographe".

Cet effort de pensée, nous ne pouvons pas le demander à tout le monde; je suis bien prêt à admettre que les travailleurs d'esprit genre Edison sont plutôt rares, puisque cette invention du phonographe n'en est qu'une dans les trois mille qu'il a laissées comme héritage à la nation américaine, à qui elles ont rapporté vingt-cinq fois mille millions. La réflexion est donc une attitude de l'esprit qu'Edison avait cultivée depuis son enfance, et c'est elle qui a fait qu'appliquée à des idées pratiques, il a atteint un succès qui touche à l'incroyable.

(Suite à la page 55)

LE TRIPLE OBJECTIF DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE de la PROVINCE DE QUÉBEC

AMÉLIORER LE SORT DE LA CLASSE AGRICOLE.—DÉVELOPPER SES MÉTHODES DE PRODUCTION.—LUI PROCURER DES MARCHÉS AVANTAGEUX.

Par: L'honorable ADÉLARD GODBOUT, ministre de l'Agriculture de Québec.

(Reproduit de la Revue du Commerce, de la Finance et de l'Industrie en 1935, publiée par l'Evénement, Québec, le 25 janvier 1936).

Il fait bon, en fin d'année, reporter ses regards sur la campagne québecoise non seulement pour goûter à la contemplation de notre saine population rurale un bienfaisant repos, mais pour puiser aussi dans son exemple de ténacité et de sérénité un puissant encouragement à poursuivre—avec la certitude de la victoire finale—la lutte engagée pour améliorer son sort, pour développer ses méthodes de production et lui procurer des marchés avantageux.

C'est ce triple objectif que le ministère de l'Agriculture de la province de Québec a toujours eu en vue dans toutes les politiques qu'il a adoptées au cours des douze mois écoulés, et c'est vers le même but qu'il se propose de tendre durant les mois à venir.

Il faudrait des colonnes et des colonnes pour relater, et combien succinctement encore! toutes les activités déployées par les trois principaux services de production du ministère de l'Agriculture—l'Industrie Animale, l'Économie Rurale et l'Horticulture—pour mettre en bonne valeur toutes les ressources de notre sol et soutenir efficacement l'effort laborieux du cultivateur. Je me contenterai donc, dans la brève revue qui va suivre, de ne mentionner que les réalisations les plus saillantes du programme mis en action en 1935 dans chacun de ces domaines.

L'Industrie Animale est le service le plus ancien du ministère de l'Agriculture. On peut le considérer à bon droit comme le plus important en raison même de l'énorme valeur que représentent notre cheptel et le capital investi dans les constructions de ferme qui abritent nos animaux, les pâturages qui les nourrissent et les fabriques qui convertissent en beurre et en fromage la production de nos troupeaux laitiers.

L'amélioration générale des troupeaux par l'apport de reproducteurs de race pure, la promotion de l'industrie laitière, l'accroissement de la production animale et le souci de l'hygiène furent à la base du programme suivi dans ce champ d'activité. Nous avons aussi travaillé à développer sur chaque ferme, à côté de l'industrie laitière, l'aviculture, la production du porc à bacon et des moutons, ainsi que l'élevage de bons chevaux de trait et—en certains districts qui s'y prêtaient—la production de bovins de boucherie, le tout en vue d'équilibrer mieux la production générale, de la varier davantage et d'assurer une meilleure distribution de la main d'œuvre et des recettes durant tous les mois de l'année, de même qu'une utilisation plus profitable des sous-produits laitiers.

La lutte contre la tuberculose bovine a été poursuivie sur une haute échelle; 55 pour cent de nos troupeaux laitiers ont été assainis ou sont en voie de l'être, et des compensations-argent ont permis aux cultivateurs de se procurer des animaux de remplacement qui ont accru la valeur de leurs troupeaux.

Le contrôle laitier par la poste, qui permet d'établir méthodiquement la production laitière et beurrière des vaches, rencontre la faveur de plus en plus grande des cultivateurs désireux de connaître par ce moyen—qui ne leur coûte pas un sou—s'ils exploitent un troupeau laitier à perte ou avec profit, et nous avons raison de croire à la généralisation de ce système par toute la province dans un avenir rapproché.

La fusion de nombreuses petites fabriques de beurre et de fromage trop rapprochées dans une même localité en une fabrique centrale, a été encouragée et il résulte présentement de cette pratique une économie de plusieurs centaines de mille dollars annuellement dans le coût de la fabrication. Le ministère de l'Agriculture a aussi contribué à l'établissement à Henryville, comté d'Iberville, d'une fabrique de fromage à pâte molle d'un type fort apprécié en Europe, dans le but de mieux répondre aux goûts du public et d'intensifier la consommation du fromage chez nous.

Nous avons aussi encouragé la formation de nouveaux syndicats d'élevage de chevaux, accordé des primes aux sociétés d'Agriculture pour la garde d'étalons de race pure, facilité par des prêts consentis sans intérêt l'achat de reproducteurs de haute qualité de même que l'importation d'étalons et de juments

(Suite à la page 55)

Février 1936

Le Soleil entre au Verseau le 21 à minuit 12 minutes.

P.Q. le 1, à 10 h. 15 m. du matin. | D.Q. le 16, à 2 h. 41 m. du soir.
P.L. le 8, à 1 h. 15 m. du soir. | N.L. le 24, à 2 h. 18 m. du matin
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Cou.
16	DIM.	vl	SEXAGESIME (2 cl.) semid. Kyr. d. Dim.	6 48	5 12
17	Lundi	†vl	De la férie	6 46	5 14
18	Mardi	†r	Saint-Siméon, Ev. Mart.	6 44	5 16
19	Merc.	†vl	De la férie.	6 42	5 17
20	Jeudi	†vl	De la férie.	6 40	5 19
21	Vend.	†vl	De la férie.	6 38	5 21
22	Sam.	b	Chaire de saint Pierre à Antioche, dbl. mal.	6 36	5 23

[illegible]
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une pensée par semaine

Des coopératives fortes

Je reviens cette semaine sur ce sujet d'une importance capitale parce qu'un événement d'un caractère tout-à-fait particulier m'y invite.

Au moment où nous mettons sous presse, l'élite de nos coopérateurs est réunie à Montréal, pour assister à l'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée, où ceux qui parlent de coopération dans notre province avec quelque autorité, soit dit en passant parce qu'ils en font de la coopération, jettent un regard sur le chemin parcouru durant l'année qui s'est écoulée, et étudient en famille le programme d'action coopérative conçu par les directeurs et officiers de l'organisme central de coopération qui rallie à sa cause les meilleures énergies et les plus beaux dévouements, dans le but de promouvoir davantage si possible les intérêts de la classe des travailleurs du sol qui ont confiance en l'action en commun.

Nous ne savons rien en ce moment de l'état financier et du rapport des opérations que les délégués des coopératives affiliées qui sont aujourd'hui les sociétaires ayant voix au chapitre devront approuver. Ce sont eux seuls, qui ont droit d'approuver ou de désapprouver les actes posés durant l'année, et de discuter sur les questions qui seront amenées sur le tapis.

Il est donc vrai de dire, quoiqu'ailleurs on en pense encore, que la Coopérative Fédérée de Québec est une institution purement agricole, au service des cultivateurs qui lui font confiance et que ce sont bien les coopérateurs eux-mêmes qui sont revêtus du pouvoir de sanctionner ses projets ou de censurer ses directeurs et officiers.

L'objet que doit poursuivre toute société coopérative est de travailler pour le bien commun de tous et de chacun de ses sociétaires en leur procurant les marchandises d'ordre professionnel aux prix les plus bas, et en leur obtenant, d'autre part, les plus hauts prix pour les productions agricoles dont on lui confie la vente; éliminer autant que possible la spéculation dans le commerce des denrées de la ferme, organiser la production et la classer afin de fournir au consommateur des produits de meilleure qualité, ce qui équivaut à dire organiser la vente des denrées agricoles sur une base d'affaire.

Dans l'un et l'autre sens, la Fédérée puisque cette appellation est devenue très familière aujourd'hui parmi la classe agricole, a fait de son mieux avec les moyens dont elle dispose, lesquels sont subordonnés à la somme de confiance que lui fait la classe agricole.

Nous ne répéterons pas une nomenclature que nous avons déjà faite même à plusieurs reprises avant et après des personnages du monde agricole qui ont donné maintes preuves de leur savoir et de leur sincérité. Ce qui ne laisse l'ombre d'un doute dans les esprits qui observent le moindrement c'est que plus la coopération se pratiquera sur une grande échelle dans toutes nos paroisses, plus les activités coopératives locales répondront à la direction qui lui viendra de l'organisme central, plus la coopérative Fédérée fera de bien à la classe agricole dans le domaine d'activité qui lui est propre.

Bien que l'idée coopérative ait fait beaucoup de chemin, surtout depuis les années difficiles de la dépression il est clair qu'il reste encore trop de cultivateurs non organisés pour que nous puissions profiter totalement des bienfaits de la coopération agricole.

Il appartient aux gens convaincus de ses extraordinaires possibilités, dans le domaine de l'amélioration des conditions agricoles de faire l'éducation de leurs concitoyens qui ne sont pas encore convaincus de la nécessité de l'action commune, de l'union, de l'entr'aide entre cultivateurs et de leur faire réaliser ce que leur fait perdre ainsi qu'à leurs concitoyens leur mentalité individualiste.

Pour faire ce travail, ne cherchez pas de génies supérieurs, vous-mêmes coopérateurs convaincus, qui, les premiers, avez fait le sacrifice

(Suite à la page 58)

Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec

Bureax: Ecole de Laiterie, Saint-Hyacinthe, P. Qué.

Les prochaines assemblées annuelles de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec et de ses cinq filiales: les Sociétés des Éleveurs de Chevaux Canadiens, de Chevaux Percherons, de Porcs, de Moutons et de Bovins Canadiens, auront lieu à Québec, à l'Hôtel Victoria, au cours de la semaine du 16 février 1936.

Le Syndicat des Éleveurs du District de Québec profitera aussi de cette occasion pour tenir l'assemblée annuelle de ses membres.

Chacune des assemblées annuelles des Sociétés affiliées sera précédée d'une réunion des membres de leur Bureau de Direction.

Nous indiquons ci-dessous l'heure et la date de chacune de ces assemblées.

LE MARDI, 18 FÉVRIER

9.00 hres A. M.—Assémblée annuelle des membres du Syndicat des Éleveurs du District de Québec.
11.00 " A. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Chevaux Percherons de la Province de Québec.
1.30 " P. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de chevaux Percherons de la Province de Québec.
5.00 " P. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Moutons de la Province de Québec.
7.30 " P. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Moutons de la Province de Québec.

LE MERCREDI, 19 ÉFVRIER

9.00 " A. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Porcs de la Province de Québec.
10.00 " A. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Porcs de la Province de Québec
1.30 " P. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens.
2.30 " P. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens.
8.00 " P. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direction de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

LE JEUDI, 20 FÉVRIER

9.00 " A. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.
1.00 " P. M.—Assemblée spéciale des membres du Bureau de Direcion de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec.
2.00 " P. M.—Assemblée annuelle des membres de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec.
8.00 " P. M.—Diner annuel des éleveurs de la Province de Québec.

Les cartes d'admission au dîner seront distribuées dans la salle des assemblées.

Andréa ST-PIERRE, Secrétaire.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉLEVEURS.

Saint-Hyacinthe, le 1er février 1935.

P. S.—A l'occasion des assemblées annuelles, l'Hôtel Victoria offrira chambre et pension à messieurs les éleveurs aux prix spéciaux suivants: Chambres $1.00 et $1.50; repas $0.50.

AVIS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX CANADIENS

Messieurs les membres de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens sont priés de prendre avis qu'à la prochaine assemblée générale de leur Société, une motion sera présentée par M. J.-A. Ste-Marie, appuyé par M. Joseph Couture, demandant d'amender l'article de la Constitution se rapportant aux honoraires d'enregistrement des juments enregistrées suivant le règlement "B".

Il sera proposé que les honoraires pour l'inspection et l'enregistrement de ces juments soient de $1.00 au lieu de $2.00 pour un membre et de $2.00 au lieu de $4.00 pour un non membre.

VICTOR SYLVESTRE, Président — ANDRÉA ST-PIERRE, Secrétaire.

Saint-Hyacinthe, le 1er février 1936.

COLONISATION

Des étonnés... étonnants

Les journaux de ces jours derniers nous apportaient la nouvelle que que dans les hautes sphères administratives, on est étonné de constater que "bien que la situation de l'emploi s'améliore, le nombre des chômeurs augmente aussi".

Un enfant de dix ans à qui on demanderait d'additionner un nombre de chiffres "deux", dans une colonne, aussi une autre colonne ayant un nombre égal de chiffres "cinq", trouverait vite que la colonne des chiffres "cinq" donne un montant plus considérable que celle des chiffres "deux", même s'il ajoute à la première colonne un chiffre "un" ou un chiffre "deux", de temps à autre.

C'est précisément là, pourtant, notre situation; c'est là la relation qui existe entre le chiffre de l'augmentation de notre population et celui du nombre d'emplois où le surplus des travailleurs peut être placé.

On ne s'est pas aperçu plus tôt de cette situation, tout simplement parce que la différence entre la colonne des chiffres "deux" et celle des chiffres "cinq" était composée de gens qui allaient, les uns s'établir en ville, où on pouvait alors se placer plus ou moins mal, les autres émigraient aux Etats-Unis dans la proportion d'au moins 33 pour cent du chiffre total des naissances.

Il y eut même des années où l'émigration vers les Etats-Unis,—1923, par exemple,—dépassa de 50 pour cent la totalité des naissances.

Alors, tandis que notre population ouvrière urbaine émigrait, en partie, vers les Etats-Unis où se trouvait du travail en proportion de l'augmentation dans l'activité industrielle du pays; tandis que les ruraux, pour plus de la moitié, allaient vers les villes canadiennes ou émigraient aux Etats-Unis, tout paraissait aller comme dans le meilleur des mondes.

Mais, à ce train, nous perdions commerce, industrie, finance, ressources naturelles, services d'utilité publique......et......tout le monde était satisfait.

Aujourd'hui, voilà qu'on constate que cela ne va plus! On ne peut faire contenir la colonne des chiffres "cinq" dans celle des chiffres "deux" Naturellement, on s'alarme. "Comment cela se fait-il?" se demandent de hauts personnages administratifs.

C'est leur étonnement qui nous étonne......

Un peu de réflexion leur démontrerait que du seul fait de la fermeture de la frontière américaine, nous devons garder au pays des douzaines de milliers de personnes; que dans les villes on fait autant de travail qu'auparavant, mais que ce sont les machines en grande partie, qui font ce travail, et que notre population continue à augmenter graduellement.

Il est donc naturel qu'il y ait un surplus......

Il n'y a que deux moyens de gagner sa vie: d'abord, par un salaire passé ou présent, ou encore, en produisant de quoi se nourrir, se vêtir, s'abriter, se chauffer...et......tout cela ne pousse pas sur le ciment des rues.

Avec un peu de réflexion, notre élite étonnée pourrait comprendre un problème aussi simple......

le 21 décembre, 1935.

J.-Ernest LAFORCE.

VARIÉTÉS

Ce qu'il disait de la guerre

Notre nouveau et bien aimé souverain Edouard VIII racontait qu'il fut le seul prince à être témoin de tant de souffrances. "A la guerre", dit-il, "j'ai entendu le râle des blessés. Mais le pire était le retour des soldats en congé. Quand les "Tommies" s'étaient battus comme des lions, on leur permettait de passer quelques jours au foyer. Pour plusieurs, le retour, avec la perspective d'être tués en première ligne, était si dramatique que, ne pouvant m'habituer à de pareilles scènes, je me réfugiais dans mon lit et je pleurais".

Pommes, coqs et poules

Des experts parlent de ces trois sujets dans le présent numéro. Bien qu'il n'y ait d'autres corrélation entre les fruits de nos pommiers et les habitants de la basse-cour, qu'ils figurent tous deux sur la liste interminable des dons du Créateur à sa créature de prédilection, nous les associons dans cette note à cause de l'actualité des articles auxquels nous voulons référer nos lecteurs s'intéressant à l'un et à l'autre.

Parler pommes, est de haute actualité cette semaine et l'article de M. Davis, horticulteur du Dominion sur la greffe en vue de parer à certaines faiblesses de nos excellents pommiers McIntosh vient bien en marge du congrès de la Société de Pomologie qui a eu lieu la semaine dernière à Montréal.

Pour ce qui est des coqs et des poules les questions d'accouplement d'une part et du soin des pondeuses en hiver, alors que les œufs commandent un prix raisonnable d'autre part, ne peuvent laisser indifférents les agriculteurs qui ont complété l'organisation de leur ferme par l'érection d'un bon poulailler de cent poules. La basse-cour donne de bons profits quand elle est bien régie. Et pour en perfectionner la gestion, des articles comme ceux de M. Robertson de la Station Expérimentale à Ottawa; sur les accouplements en vue de la ponte et de la chair, ce point important aurait été laissé de côté paraît-il; et de M. Robitaille de la ferme de Cap Rouge sur l'alimentation à donner aux pondeuses en hiver apprennent toujours quelque chose de neuf.

En en lisant les premières lignes, bien sûr que vous vous rendrez jusqu'au bout et vous serez content.

Québec, son beurre et son fromage

Le bulletin mensuel de l'Industrie laitière de janvier 1936, donne un état complet de la quantité de beurre et de fromage classée pour chacune des provinces du Canada.

Aux deux tableaux du beurre, pasteurisé et non pasteurisé, notre province figure au premier rang quant à la quantité, avec 500,042 paquets de beurre pasteurisé et 4750 paquets de beurre non pasteurisé. C'est à Québec que l'on crédite le plus haut percentage de beurre pasteurisé No 1, à 93.07%. Le Manitoba vient en second lieu avec un percentage de beurre No 1 de 85.90%, puis la Saskatchewan, avec 307,472 paquets et 8?.90%, de No 1.

Le pourcentage moyen pour le Canada de beurre No 1 pasteurisé est de 95.49%.

Ce pourcentage général est rehaussé par le fait que la Nouvelle Ecosse et l'Ile-P.-Edouard qui figurent au tableau avec respectivement 178 et 252 paquets seulement chacune, se classent cependant avec 100% de No 1.

Pour ce qui est de la province d'Ontario la quantité de beurre classée est de 255,141 boîtes dont 75.54% de No 1. Ontario figure avec le plus faible pourcentage quant à la qualité de son beurre.

Au chapitre du fromage, les rôles sont quelque peu renversés. Notre voisine arrive avec 96.89% de fromage No 1 sur une quantité globale de 807,797 boîtes tandis que Québec paraît avec 93.75% de No 1 sur 199,761 boîtes.

Le pourcentage canadien de fromage qualité No 1 est pour 1935, de 96.08%, à rapprocher de 95.53% en 1934.

A tout prendre, en tenant compte surtout de la forte quantité de beurre que notre province produit, le rang qu'elle occupe parmi les provinces canadiennes pour la qualité de ses produits laitiers nous fait honneur et illustre bien les résultats très satisfaisants de l'enseignement technique que reçoivent nos fabricants, des méthodes de fabrication dont ils usent, et de l'étroite surveillance qu'exercent sur la fabrication nos dévoués et compétents inspecteurs de fabriques.

Au congrès de pomologie

Une dépêche de la Presse Canadienne annonce l'élection de M. René Trépanier, régisseur de la ferme des RR. MM. de St-Sulpice à Oka, à la présidence de la Société de Pomologie de la province de Québec. M. F.-S. Desmarais, gérant général de la Coopérative Fédérée, propriétaire d'un de nos plus beaux vergers, et a été élu président honoraire de la Société et l'hon. M. Adélard Godbout, patron honoraire.

Le nouveau président de la Société de Pomologie est une figure bien connue du monde agricole. Administrateur d'une ferme importante, sa compétence ne se limite pas seulement aux connaissances inhérentes à la gestion d'un bon verger mais tous les départements d'une ferme bien organisée. Les éleveurs de bétail ayrshire et de chevaux de race Belge, compte en M. Trépanier un de leurs amis les plus dévoués et il occupe dans ces associations d'éleveurs des postes qui lui valent la sympathie et la confiance du public agricole en général.

La Société de pomologie a adopté une résolution recommandant au gouvernement fédéral de poursuivre sa législation des débouchés commerciaux pour l'avantage des agriculteurs. On sait que les producteurs de pommes canadiens ont été l'un des premiers groupes à organiser la vente de la production des pommes sous l'empire de cette loi de l'organisation des marchés.

Production porcine classée

Québec est encore l'unique province dont la production porcine consignée aux abattoirs et aux salaisons, accuse une augmentation durant le mois de novembre.

Contre 8930 têtes consignées en 1934, les expéditions en novembre 1935 s'expriment par 13584, soit 5,000 têtes près de plus que l'année dernière.

Le rapport de classification nous indique que la moitié de cette production a passé dans les catégories "sélect" et "bacon"; exactement 2561 sujets ou 19% sélect et 4200 "bacon" ou 31% du total.

Nous comptons de plus 24% du total ou 3168 porcs de boucherie et 1875 sujets légers à engrais ou 14% des expéditions.

Ontario accuse un déficit de 7000 sujets à 101,833 porcs expédiés en novembre qui ont été classés comme suit: 32,279 sélects ou 31%, 51965 "bacon" ou 51%, ce qui représente 82% du total des envois; plus 9% ou 9877 porcs de boucherie et 2% ou 2386 têtes classées "légers" à engrais.

Déficit de 4000 sujets environ pour le Manitoba dont le total s'exprime par 19344 têtes, pour novembre 1935, classés comme suit: 19¾% ou 3859 sujets "sélect" 42% ou 8048 "bacon", 10¼% ou 2114 de boucherie et 20% ou 3953 légers à engrais.

Puis la province de Saskatchewan figure au tableau des expéditions de novembre avec 33679 sujets ou 17 mille têtes de moins qu'en novembre 1934. 18% ou 6157 porcs "sélect", 11954 ou 35% du total "bacon", 19% ou 6593 porcs de boucherie et 5868 porcs légers à engrais, soit 17% du total.

Quoique les envois aient aussi diminué en Alberta, cette province des plaines de l'Ouest figure encore en tête de la liste avec des expéditions s'élèvant à 69047 têtes contre 83143 pour novembre 1934, 60% de cette production passent aux catégories "sélect" et "bacon" soit 14467 et 27928 têtes respectivement; 29% ou 19823 porcs de boucherie et 4% ou 3278 porcs légers.

Et voici où nous en sommes

La liste suivante complète le rapport qui précède, elle indique les comtés de notre province qui ont consigné des porcs en novembre, soit le total de têtes expédiées et la quantité de sujets passant aux catégories sélect et bacon. On remarquera que les comtés figurant à ce tableau comptent 50% ou plus de porcs de ces deux catégories de premier choix.

	Total	Sélect et Bacon
Argenteuil	213	113
Arthabaska	798	397
* Bagot	103	78
* Beauharnois	64	51
Brome	175	99
* Chambly	217	165
Champlain	214	122
Chateauguay	378	235
Drummond	132	81
Frontenac	255	137
Frontenac	255	137
H. ll.	421	216
Huntingdon	429	299
* Jac.-Cartier	421	312
Joliette	178	94
Kamouraska	296	168
Labelle	644	334
Lac St-Jean	330	176
Laprairie	93	56
L'Assomption	202	121
L'Islet	73	47
* Maskinongé	213	195
Mégantic	336	230
Nicolet	158	109
Pontiac	1255	631
* Québec	68	50
Richmond	316	195
* Rouville	219	163
Shefford	368	255
Sherbrooke	542	330
Soulanges	353	216
Stanstead	420	298
* St-Hyacinthe	190	160
* St-Maurice	67	54
Vaudreuil	222	128
* Verchères	207	162

Les comtés marqués d'une étoile sont ceux dont plus de 75% de la production passe dans les qualités de choix: sélect et bacon. Le comté de St-Hyacinthe doit être particulièrement cité à l'honneur avec 84¼% de sa production classée dans les premières catégories "sélect" et "bacon".

Chaux et marne sur les fermes

L'emploi de la chaux sur les fermes dont le sol n'est pas très riche en calcaire a été fortement intensifié, cette année encore. M. Henri Bois, directeur du service de l'économie rurale, a publié hier des chiffres intéressants à ce sujet. Tandis qu'on employait de 6,000 à 7,000 tonnes de chaux en 1929, on en a utilisé, en 1935, 42,000 tonnes, soit 15,500 tonnes de plus qu'en 1934. On a aussi utilisé une quarantaine de mille tonnes de marne, produit qui corrige l'acidité du sol. Pour défrayer le transport de la pierre à chaux moulue et de la marne en 1935, le ministère de l'Agriculture a dépensé la somme de $37,747.

Voici ce qu'on a dépensé, par comté, en 1935, de chaux pour les sols (les chiffres entre parenthèses sont pour 1934).

Abitibi, 265 tonnes (251); Argenteuil, 131 (119); Arthabaska, 367 (240); Bagot, 30 (632); Beauce, 429 (561); Beauharnois, 980 (117); Bellechasse, 1,065 (629); Berthier, 503 (232); Bonaventure, 1,101 (1,282); Brome, 732, (434); Chambly, 320 (236); Champlain, 854 (178); Charlevoix, 303 (483); Châteauguay, 171, (336); Chicoutimi, 166 (64); Compton, 414 (533); Deux-Montagnes, 138 (129); Dorchester, 1,238, (1,360); Drummond, 337 (131); Frontenac, 330 (71); Gaspé, 494, (542); Gatineau-Hull, 235, (284); Huntingdon, 68; Iberville, 326 (253); Jacques-Cartier, 952, (343); Joliette, 672 (176); Kamouraska, 2,020 (1,083); Labelle, 99, (99); Lac Saint-Jean, 207 (171); Laprairie, 198 (30); L'Assomption, 627, (260); Laval, 515 (34); Laviolette, 80 (218); Lévis, 1,203 (709); L'Islet, 2,079 (495); Lotbinière, 276 (366); Maskinongé, 32; Matane, 312 (242); Matapédia, 1,084 (715); Mégantic, 460 (369); Missisquoi, 1,379 (1,379); Montcalm, 316 (78); Montmagny, 778 (657); Montmorency, 803 (777); Napierville, 92 (33); Nicolet, 1,591 (384); Papineau, 176 (94); Pontiac, 196 (64); Portneuf, 5,051 (2,706); Québec, 1,761 (30); Richelieu, 269 (164); Richmond, 206 (82); Rimouski, 964 (823); Rivière-du-Loup, 511 (407); Roberval, 52 (183); Rouville, 814 (381); Shefford, 294 (744); Sherbrooke, 283 (233); Soulanges, 342 (584); Stanstead, 208, (248); Saint-Hyacinthe, 296 (184); St-Jean, 218 (76); Saint-Maurice, 597 (166); Témiscamingue, 39 (137); Témiscouata, 779 (540); Terrebonne, 160 (148); Vaudreuil, 868 (194); Verchères, 355 (194); Wolfe, 6 (39); Yamaska, 743 (485).

De ces quantités 26,200 tonnes ont été transportées par chemin de fer en 1935 contre 17,893 tonnes en 1934, et 15,820 tonnes ont été transportées par camion en 1935 contre 8,264 tonnes en 1934.

Le ministère provincial de l'Agriculture défraie les frais de transport de la chaux pour le chaulage des terres dont le sol est acide. S'il en coûte $1.10 par tonne ou moins, le coût total du transport sera remis à l'acheteur. S'il en coûte plus que $1.10 par tonne, le ministère rembourse $1.10 plus la moitié de l'excédent, mais sa contribution ne peut dépasser $1.30 par tonne. Cette offre ne vaut qu'en faveur des chargements de trente tonnes ou plus.

Le triple objectif du ministère de l'Agriculture de la province de Québec --- (Suite de la page 52)

pur sang de l'étranger afin de développer dans notre province une industrie chevaline qui sera en mesure, avant longtemps, de suffire aux besoins de notre classe agricole sous ce rapport.

Nous comptons maintenant dans la province une quarantaine de couvoirs coopératifs qui, chaque printemps, procèdent à l'incubation de plus d'un million et demi d'œufs avec un pourcentage d'éclosion for satisfaisant. Au printemps de 1935, nous retenions les services d'un expert japonais dans la détermination du sexe des poussins d'un jour. Cette méthode assure une plus grande économie dans l'élevage des poulettes en permettant d'éliminer immédiatement les jeunes coqs. Les cochets ainsi classifiés trouvent ensuite preneur à des prix avantageux auprès d'aviculteurs qui les engraissent pour fins de marché.

Au nombre de multiples preuves de la progression de notre industrie animale nous avons les succès remportés encore l'automne dernier par nos éleveurs de bovins et de chevaux à l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto en concurrence avec les meilleurs éleveurs du Dominion. Nous avons également le championnat national de production tout récemment remporté par une vache Ayrshire de la Ferme-Ecole provinciale de La Gorgendière, dans la classe des sujets de trois ans de cette race. Mentionnons aussi que des éleveurs des Etats-Unis ont en ces derniers temps acquis à des prix rémunérateurs un bon nombre de vaches laitières de la province de Québec, ce qui démontre que la renommée de nos troupeaux est reconnue au-delà de nos propres frontières.

Le Service de l'Économie Rurale s'est appliqué principalement à développer l'esprit de coopération chez les cultivateurs, à promouvoir les arts domestiques, à encourager la production de semences de qualité, à stimuler le drainage des terres, l'assainissement de nos ruchers et la fertilisation des pâturages.

Au 30 juin 1935 nous comptions dans la province 135 sociétés coopératives en opération avec un total de plus de 20,000 membres. Les rapports de ces coopératives pour l'année 1934, rapports vérifiés au cours de 1935, accusèrent un profit net total de $115,603, par comparaison avec un profit net de $22,722 cinq ans auparavant, alors que nous n'avions que 82 coopératives.

Nos concours d'exploitation rationnelle des fermes, d'une durée de cinq ans chacun, sont actuellement au nombre de 35. Chaque concours groupe, suivant les circonstances, de 25 à 50 cultivateurs et parfois plus. Lorsqu'un concours prend fin, le ministère de l'Agriculture distribue une somme de mille dollars en prix aux participants qui ont conservé au moins 65% des points. Ces concours, véritables tournois d'endurance, permettent la mise en œuvre, sous la direction de techniciens, de tout un ensemble de bonnes méthodes agricoles et d'une comptabilité qui indique à l'intéressé s'il progresse ou s'il recule, lui permettant de corriger les faiblesses et d'intensifier sa production dans les lignes reconnues comme les plus payantes.

La province de Québec comptait 212 cercles de fermières au début de 1935. Il en existe aujourd'hui 267 qui groupent au-delà de 12,000 fermières. Des conférences, des démonstrations, des expositions, des concours variés constituent les principales activités de ces groupements féminins. Les arts domestiques, la mise en conserve, l'élevage des moutons en vue de la production de la laine et de son utilisation sur la ferme sont de plus en plus pratiqués par nos fermières qui améliorent ainsi le revenu de la famille.

Plusieurs districts de la province produisent maintenant de l'orge de brasserie, de la graine de mil et de la graine de trèfle en quantités de plus en plus considérables. Nous nous sommes efforcés d'encourager ce mouvement en vulgarisant les postes de criblage centraux, l'emploi de semences certifiées propres à assurer de meilleurs rendements, et l'utilisation plus générale de la chaux et des divers amendements chimiques. Nous entrevoyons le jour où, dans nombre de lignes, notre province pourra fournir annuellement aux cultivateurs les grains et graines de semence nécessaires à la production de bonnes récoltes sans qu'il nous faille recourir à l'importation.

La récupération de vastes étendues impropres à la culture parce que trop humides est l'une des grandes politiques de l'Économie Rurale. Les cultivateurs comprennent de mieux en mieux le côté économique de cette politique et ils y coopèrent efficacement en participant en grand nombre aux divers concours d'égouttement organisés dans plusieurs régions, non pas tant avec l'ambition d'obtenir des prix en argent que parce qu'ils comprennent leur propre intérêt. Le drainage des terres, auquel nous consacrons annuellement quelques centaines de mille dollars, nous permet d'accroître notre domaine agricole sans avoir à passer par les étapes toujours longues et dures du défrichement et du nettoyage des terres nouvelles.

Le Service de l'Horticulture, qui compte maintenant huit grandes sections, a travaillé à augmenter et améliorer les diverses productions horticoles et arboricoles en s'efforçant d'éliminer le plus possible l'éparpillement cultural, en développant la meilleure adaptation des cultures au sol et leur intensité, en indiquant aux producteurs les moyens à prendre pour abaisser leur coût de production et protéger leurs champs et leurs vergers contre les maladies épidémiques et les insectes ravageurs. Le développement de la culture maraîchère aux alentours des centres urbains et la création de nouveaux jardins ouvriers ont constitué deux des principales activités de ce service. Des subventions importantes ont été accordées pour soutenir l'œuvre des Sociétés d'Horticulture, favoriser l'achat de pommes de terre certifiées pour fin de semence, de grains et graines de haute qualité, d'insecticides, etc.

Au printemps dernier vingt-neuf mille pommiers furent plantés avec l'aide du ministère, dont 19,000 dans la région de Montréal, et 10,000 dans la région de Québec; de nouvelles variétés de pommes furent introduites dans les districts à fruits; deux centres de multiplication de variétés rustiques de prunes furent établis, et des recherches furent conduites dans le but de localiser et déterminer les sols les plus propices pour la création de pommeraies dans le district de Montréal.

Des centres de production d'asperges, d'oignons, de carottes, de haricots secs, de betteraves, de tomates ont été établis en diverses régions, de même que des centres de production de graines de semence. La congélation et la vente des produits congelés ont été développées par les soins de la Coopérative Fédérée avec la collaboration du ministère de l'Agriculture, et la dernière initiative dans ce domaine a été la mise sur le marché, tout récemment, de fraises congelées de l'Ile d'Orléans dont la distribution est faite à domicile, à Montréal et Québec, par des laiteries attitrées.

Les jardins ouvriers, au nombre de 20,236 dans 125 localités, ont reçu du ministère 20,150 collections de graines potagères, 8,482 sacs de tubercules de semence de pommes de terre et 716,250 livres d'engrais chimiques.

La culture de la pomme de terre a pris une belle envergure, non seulement, sous le rapport de la quantité, mais aussi sous celui de la qualité. Les exhibits de nos jeunes agriculteurs à la dernière Exposition Royale d'Hiver de Toronto ont amplement démontré la haute qualité de nos pommes de terre "Montagne Verte" en remportant le championnat dans un concours ouvert à tout le Canada pour toutes les variétés.

L'industrie du tabac s'est aussi améliorée au cours de l'année écoulée et les prix de vente des récoltes ont légèrement progressé.

Dans le domaine apicole nous avons poursuivi la lutte contre la loque américaine. Du fait de la destruction d'un grand nombre de ruches entachées de loque, ce fléau est en voie de disparaître, et nous avons vu s'accroître en 1935 la récolte moyenne par ruche, ce qui indique que les apiculteurs prennent maintenant un plus grand souci de leurs ruchers que dans le passé.

Notre production de sucre et de sirop d'érable en 1935 a dépassé celle de 1934 tant par la quantité que par la qualité. Sa valeur totale fut estimée à $1,911,000. Grâce à la propagande faite par la société coopérative "Les Producteurs de Sucre d'Érable de Québec", nos produits de l'érable trouvent aujourd'hui preneur non seulement dans le Royaume-Uni, sur le continent européen et en Amérique du Sud, mais également en Asie.

Actuellement plus de cent cercles de Jeunes Agriculteurs dispersés à travers la province groupent environ 3,000 membres. Ces jeunes, qui sont l'espoir de demain, nous ont plus que jamais fait honneur en décrochant des premiers prix dans les divers concours de l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto l'automne dernier. Ils sont de vivants exemples de ce que l'agriculture raisonnée est en mesure d'accomplir chez nous. Nous avons voulu soutenir leur zèle et leur application au travail en favorisant leur établissement sur un lopin de terre. A cette fin nous procédons dans des localités de banlieue de ville, où les conditions de milieu sont propices au développement des cultures intensives, au choix de fils de cultivateurs aussi rapprochés que possible les uns des autres, qui veulent s'établir sur le bien paternel et dont les parents consentent à leur céder une vingtaine d'acres de leur patrimoine pour leur établissement. Nous nous engageons à fournir à chacun de ces jeunes, pendant quatre ans, le matériel et les éléments de fondation nécessaires à l'établissement successif d'exploitations fruitières, apicoles, maraîchères et avicoles, de même qu'à faire suivre de près ces exploitations par des instructeurs qualifiés afin d'en assurer la pleine réussite.

La fabrication des conserves alimentaires prend de l'expansion chaque année, contribuant à la progression de la culture potagère en permettant l'utilisation des surplus de production de la ferme. Nos établissements industriels fabriquent présentement des conserves pour une valeur de près de $5,000,000 annuellement, utilisant des matières premières pour une valeur de plus de $3,000,000. De plus, environ 1,500 cultivateurs détiennent des permis de fabrication de conserves pour fin de marché et ajoutent quelque chose comme $400,000 par année à la valeur de la production industrielle.

Nos écoles d'Agriculture — supérieures et moyennes — , nos sections d'ensei-

(Suite au dernier couvert)

Réflextion et intelligence à la base du succès en coopération

(Suite de la page 52)

Les coopératives devront leur succès aux fondateurs qui, eux aussi, auront pensé pour elles. Elles le devront aux membres, aux directeurs et au gérant, qui continueront à penser. Celles dont la réflexion et l'intelligence seront traitées dans leur conseil comme des quantités négligeables, iront fatalement à l'insuccès. Dans certaines sociétés où les directeurs pensent bien, on emploie des gérants compétents, et on élit des directeurs qui sont intelligents et loyaux; dans d'autres sociétés, c'est le contraire qui se produit. Dans certaines, enfin, les membres parlent toujours en bien de leur société comme si c'était leur chose propre; dans d'autres, on hésite à avoir confiance et si quelqu'un fait quelques mauvaises remarques au sujet de la société ou de ses activités, on s'empresse de dire comme lui.

Pourquoi cet état de choses? C'est toujours causé par la différence dans l'attitude de l'esprit qui existe entre les membres, les directeurs ou le gérant, et c'est, en somme, par le manque d'unité dans la compréhension du but à atteindre, que l'on va à la faillite au lieu du succès. Plus que tous autres, nous les Canadiens-Français, qui avons des qualités précieuses et en grand nombre, nous souffrons d'un manque d'esprit d'association et de coopération. Laissés à nous-mêmes, après la conquête, il s'est développé chez tous les individus un défaut que nous retrouvons dans la collectivité: c'est celui de la méfiance qui, dans certains cas, devient de la jalousie. Et c'est là la pierre d'achoppement de nos si nombreuses fondations; une foule de nos entreprises qui étaient destinées à nous apporter la prospérité, ne nous ont donné que de l'insuccès. Cet individualisme qui nous empêche de grouper nos forces, nous a jusqu'ici causé des dommages incalculables, parce que nous sommes en face d'une autre race qui, moins intelligente que la nôtre, nous donne l'exemple d'une ténacité presque toujours synonyme de succès. Il est temps de refaire notre mentalité à ce sujet. Il est temps d'adopter des vues d'ensemble plus larges, plus fécondes et plus certaines du succès que celles que nous avons jusqu'ici partagé avec certain peuple moins bien doué que le nôtre.

Profitons des efforts que fait dans notre province le Ministère de l'Agriculture qui multiplie ses enseignements par le service de ses agronomes et donne des encouragements de toutes sortes aux cultivateurs en fournissant à la coopération un appui si bienveillant. C'est par la coopération bien étudiée et bien comprise que l'on se rendra compte de toute la nécessité où nous sommes d'être de véritables frères les uns pour les autres et d'avoir, dans la paroisse, dans le comté, dans la province, un esprit de solidarité égal à celui de toute autre race. C'est par cet esprit que nous atteindrons la place qui nous a été réservée dans ce beau pays qui est le nôtre, et dont la province de Québec est et demeure la plus stable au point de vue économique et au point de vue social.

Des précautions à prendre avant et au moment du vêlage

D'une manière encore trop générale les cultivateurs font tarir les vaches trop à bonne heure. En supposant que vous dérogiez à cette habitude il convient de rappeler que pour produire à son maximum la vache doit être vigoureuse, forte et bien en chair au moment de donner son veau. Pour lui assurer vigueur et bonne condition de chair, la vache doit être tarie de six à huit semaines avant le vêlage; on peut aller jusqu'à deux mois et demi pour les fortes productrices.

On peut faire tarir une vache en ne lui servant pas de moulée et en ne lui donnant que du foin; pour préciser disons du foin de mil. Deuxième chose à faire, diminuer le nombre de traites et ne pas traire à fond. Si vous trayez matin et soir, ne faire qu'une seule traite quotidienne. Après une semaine environ de ce régime on espacera les traites, soit à tous les deux ou trois jours, pendant une semaine encore, puis on cessera complètement de traire. Quand une vache ne donne plus que quatre ou 5 lbs de lait par traite il n'y a pas de danger alors de discontinuer de la traire.

Il ne faut pas négliger l'alimentation des vaches sèches, si elles n'ont pas besoin de grain lorsqu'elles sont sur un bon pacage, à l'étable on y gagnera beaucoup à leur servir une ration comportant une moulée engraissante. Dans la plupart des cas une ration de 5 à 6 lbs de moulée est suffisante. Le mélange suivant comprenant 100 lbs d'orge moulue, même quantité d'avoine et de son chacun plus 50 lbs de tourteau de lin, est très recommandable comme ration de concentrés durant les quelques semaines qui précèdent le vêlage.

Les quelques livres de concentrés qu'elles consommeront durant cette période de repos avant la parturition se traduiront par un surplus de rendement après la naissance du veau.

Lorsque la vache est tarie on substituera au foin de mil un bon foin de légumineuse, ce sont toujours les meilleurs pour les bovins. Si vous servez du fourrage succulent, une quinzaine de livres environ, et de l'ensilage, vous ne commettez pas de crime, mais dans le cas de l'ensilage il faut éviter que celui-ci soit gelé. Il n'est pas mal du tout de donner un peu d'exercice tous les jours, sept ou huit jours avant la mise-bas, à la vache expectante qui à cette époque doit être logée dans une loge maternité, une stalle à part les autres, tenue bien propre, préalablement lavée et bien désinfectée et munie d'une bonne litière.

Il est temps alors de modifier la ration quotidienne, la quantité de fourrage et d'ensilage de même que les concentrés devra être réduite. On les remplacera, environ trois jours avant le vêlage par une bouette de son chaude. Ne jamais donner d'eau froide encore moins glacée, très peu de foin et d'ensilage durant les heures qui précèdent la mise-bas. Une buvée chaude avec quelques poignées de son facilitera la parturition.

Ce que le cultivateur doit prévenir, et c'est en fait ce qu'il y a de plus à craindre durant cette période c'est la constipation chez l'animal expectant; il est quelquefois recommandable de donner un laxatif ½ livre de sel d'Epsom dilué dans une pinte d'eau tiède constitue un bon laxatif).

LA PARTURITION

Il ne sert de rien de déranger la vache dès les premiers signes de la mise-bas, mais on peut la visiter discrètement de temps en temps. On aura soin à ce moment de garder l'étable chaude et d'éviter les courants d'air. Si le travail se fait naturellement, ou normalement il est préférable que l'éleveur n'intervienne pas. Si la parturition ne progresse pas après une heure d'efforts par l'animal, une personne d'expérience devra intervenir sans délai. Dans les parturitions très laborieuses, il ne faudra pas hésiter à secourir la bête. Les tractions exercées sur le veau doivent accompagner les efforts de la vache.

Les parturitions anormales sont dans la majorité des cas, causées par une mauvaise présentation du veau.

Dans les cas normaux la position du veau est comme suit: les jambes de devant sont avancées dans le passage et la bête repose sur ses jambes. Toute autre position est anormale et l'on devra remettre le foetus dans la position ci-dessus avant d'essayer de l'extraire. Cependant si c'était la queue, au lieu de la tête qui se presentât dans le passage, on ne tentera pas d'y ramener la tête; il suffira de repousser le foetus et de lui mettre les pattes de derrière dans le passage. Alors, mais alors seulement, on pourra user de force pour opérer la sortie du foetus.

Il semble superflu d'ajouter que dans les cas d'intervention dans le corps de l'animal, le préposé à ce travail doit prendre soin de bien se laver les mains, rogner ses ongles, se bien huiler les bras, afin d'en faciliter l'introduction dans le passage et éviter les causes d'infection.

APRÈS LE VÊLAGE

La vache se trouve alors dans un état de faiblesse. Il faut qu'elle soit gardée chaudement, lui remettre une couverte sur le dos et les reins, si la température de l'étable n'était pas suffisamment chaude.

Dans sa loge, l'animal doit être attaché de manière à l'empêcher d'avoir accès au placenta (délivre) il ne faut pas qu'elle le mange. Aussitôt que celui-ci pourra être enlevé de la loge, la vache sera laissée libre. Dans le cas de non délivrance durant les quarante-huit heures qui suivent la parturition, le cultivateur devra avoir recours aux services du vétérinaire.

On ne doit d'abord traire qu'un peu de lait afin de soulager la bête. La traite entière n'est pratiquée que deux jours après le vêlage. Autrement on expose la vache à la fièvre du lait.

Dans tous les cas où le vêlage se fait dans des conditions normales, que la vache est en santé, celle-ci est bien rétablie une couple de jours après la mise-bas. On peut alors revenir à la ration de foin ordinaire, donner un peu d'ensilage et servir après quatre ou cinq jours une faible ration de concentrés, puis on augmentera graduellement cette ration, assez lentement cependant, afin d'éviter les troubles de l'appareil digestif et du pis.

QUE DOIT-ON FAIRE AVEC LE VEAU ?

Le laisser avec la mère durant les deux ou trois jours qui suivent le vêlage ou l'en séparer quelques heures après sa naissance. Bien que les deux méthodes soient considérées bonnes, il est préférable d'opter pour la dernière, soit garder le veau dans une autre loge, cette méthode permet de montrer au veau à boire lorsqu'il est très jeune et de plus elle permet de donner au pis l'attention et les soins nécessaires. Il est admis que les troubles sont plus fréquents lorsque celui-ci est laissé avec sa mère.

Tel que déjà mentionné, la vache doit être traite quelques heures après le vêlage. Il est très important de traire les vaches d'une manière incomplète durant les trois jours qui suivent la mise-bas cela afin d'éviter la fièvre vitulaire (fièvre du lait) maladie assez fréquente chez les fortes laitières. Aussi bien noter que dans la plupart des cas, il vaut mieux faire la traite trois fois par jour, afin de soulager la vache du malaise que lui cause une trop grande distension du pis.

Il n'y a rien de bien nouveau dans toutes ces précautions à prendre et que nous rappelons ici après bien d'autres, mais ce n'est qu'au prix d'une attention suivie et de tous les instants qu'un cultivateur réussit à élever de bons animaux profitables et à conserver son troupeau dans des conditions de santé et de production qui lui assureront des bénéfices.

(1) Précis de Médecine vétérinaire du Dr J.-A. Couture.

Chez les éleveurs de pur sang

RACE HOLSTEIN

Elmvale Patricia Dewdrop à Champigny

"Elmvale Patricia Dewdrop" grande championne des vaches Holsteins à l'Exposition Canadienne Nationale de Toronto et de l'exposition de London, Ont., vient d'être achetée par M. McGill Burroughs, propriétaire de Beaver Brook Farms à Champigny, P. Q., au prix de $550.

Voici une liste intéressantes des nombreux prix que cette vache de mérite a gagnés aux expositions de l'année 1935:

Premier prix et Grande Championne, classe des vaches adultes, aux expositions Canadienne-Nationale de Toronto et à London.

3ème prix, dans la classe des vaches adultes en lait à l'exposition Royale d'hiver de Toronto.

La seule défaite que cette vache ait essuyée au cours de l'automne c'est lorsqu'elle fût placée troisième à l'exposition Royale, Montvic Rag Apple Bonheur, choisie "All-American" récemment et sa sœur Montvic Rag Apple Marion, toutes deux appartenant à Mount Victoria Farms de Hudson Heights prirent les première et deuxième positions dans cette classe de vaches.

Elmvale Patricia a de beaux records de production à son crédit: deux records officiels consécutifs dans la division de 305 jours sous le régime de deux traites par jour:

4 ans, 10.187 lbs de lait, 394 lbs de gras, épreuve 3.87%.

5 ans, 13061 lbs de lait, 498 lbs de gras, épreuve 3.82%.

Il sera certainement très intéressant de suivre les progrès que cette vache Holstein de haute valeur fera chez notre concitoyen M. McGill Burroughs de Champigny, que nous félicitons pour cette précieuse acquisition et à qui nous souhaitons tous les succès avec son entreprise d'élevage de bétail Holstein pur sang.

Le bacon canadien a remporté le premier et le deuxième prix au concours de bacon produit dans l'Empire britannique, à la 57e exposition annuelle de produits laitiers, tenue à Londres, Angleterre. Un bon nombre de personnes et de maisons s'intéressant aux autres produits canadiens présentés — volailles, beurre, œufs, jambons, lait évaporé, et autres articles ont demandé des renseignements sur les prix, etc.

Bétail vendu aux Etats-Unis par les éleveurs de la province de Québec

Geo. B. Hayes, Enosburg, Falls, Vt., achetait récemment 9 sujets de race Holstein dont une tête de MM. Little Bros, Waterville, une de M. M. B. Corey, Hatley et sept de A. T. Bean, Waymills, P. Q.

* * *

Howard Leach, Enosburg Falls, Vt., a acheté quatre vaches holsteins dont trois provenant du troupeau de D. E. Hadlock, Iron Hill; et un sujet du troupeau Jos. Royer, West Brome, P. Q.

* * *

J. C. Kammond, Enosburg Falls, Vt., a importé 19 vaches de race Holstein choisies dans le troupeau de M. E. Darbe, West Brome, P. Q.

* * *

C. B. Kelley, Derby Line, Vt., a acheté deux sujets choisis chez M. E. Marcoux de Lennoxville, P. Q.

* * *

Clarence Kelley, Derby Line, Vt., a acheté 14 têtes de bétail Holstein de John R. Westgate, East Angus, P. Q., et 5 vaches du troupeau Wm. Suttleworth, Ayer's Cliff, Qué.

* * *

F. F. Fuller, Waterbury, N. Y., achetait une tête du troupeau E. C. McDougall, Fairfield, P. Q.

* * *

Galon S. Grapes, Colebrook, N. H., a transporté de sa ferme à Bulwer 8 vaches Holstein sur la ferme qu'il exploite à Colebrook, N. H.

* * *

Maurice Brown, Burlington, Vt., a acheté deux sujets Holstein choisis dans le troupeau de M. A. I. Thayer de Mansonville, P. Q.

* * *

A Newman, West Middlebury, Vt., achetait dernièrement cinq têtes de bétail Holstein dont une chez M. Gordon, Richmond, P. Q.; une chez M. P.-J. Fortier, Melbourne; une du troupeau F. W. Lyster, Trenholm, Qué. et deux sujets choisis à la ferme W. J. Rogers, Richmond, P. Q.

* * *

Rob Claire Powell, Derby Line, Vt., une vache choisie à la ferme D. L. Martini Ayer's Cliff, P. Q.

* * *

H. C. Rhodes, St-Albans' Vt., a importé 12 sujets Holstein achetés des éleveurs suivants: une tête chez H. W. Waldie, Athelstan; deux chez M. Fred Bergevin Glenelm, P. Q.; trois chez M W. J. Stewart, Glenelm; une chez M. Samuel Herdman, Huntingdon et six choisies du troupeau Rob Anderson, Huntingdon, P. Q.

* * *

Geo. Smith, Holland, Vt., a acheté deux vaches de M. John Montle, Stanstead, P. Q.

* * *

H. J. Tracy, Berkshire, Vt., importait cinq têtes choisies du troupeau de M. Joseph Comeau, Henryville, P. Q.

* * *

D. W. Matt, Barre, Mass., achetait une tête de bétail Holstein du troupeau de R. S. Dunn, Huntingdon, P. Q.

* * *

E. O. Willis, West Charleston, Vt., a acheté trois sujets provenant du troupeau de M. John M. Montle, Stanstead, P. Q.

EDUCATION FAMILIALE

Formation du caractère de l'enfant

VI

L'ESPRIT DE FAMILLE

Le monde social, tout comme le monde physique, se trouve figuré par une énorme sphère soutenue dans le vide par la loi toute-puissante de l'équilibre. Cette sphère tourne et se meut autour d'un axe qu'on nomme la famille et dont les deux pôles sont la paix et la faillite de la société. Les différentes classes sont les méridiens que l'on est tenu de constater pour comprendre le nombre infini de degrés en lesquels est subdivisée l'étendue de notre monde. L'ambition est l'échelle dont les hommes se sont servis pour mesurer la distance que le droit ou la valeur a mise entre eux. Tout comme notre planète, le monde social tourne autour du soleil de l'idéal, et c'est ce centre de gravité qui préside à l'éternel mouvement de rotation humaine.

La famille!. . . elle est donc le pivot qui sert de soutien à cette masse vivante. En effet, tout groupement bien organisé suppose un foyer de concentration où les pouvoirs se forgent, où les idées se trempent, où les forces se moulent. Or, pour le monde social, l'usine de fournîment. . . . là où l'on travaille la matière brute pour la rendre utile et complète, c'est la famille. La famille, ce serait, dans un langage matériel, le dépôt où la société vient s'approvisionner pour le fonctionnement de tous ses rouages. En langage spirituel, la famille, c'est la réserve sacrée où se taille le socle sur lequel se dressera la société de demain. Il importe donc que tous les éléments se liguent pour faire de ce choix une réussite complète.

La famille sera donc, pour l'enfant, l'école morale où il garnira son cœur de sentiments nobles et fiers; où il initiera son caractère aux assauts du dehors. C'est là, dans une atmosphère chaude et aimante, que l'enfant prendra contact avec cette force douce et persuasive à la fois qu'est l'esprit de famille. Cette loi subconsciente accaparera furtivement son cœur et lui préparera des trésors d'énergie et de dévouement.

L'esprit de famille, c'est ce lien qui groupe dans une même compréhension; c'est un peu comme cette marionnette que l'on découpe dans un feuillet plusieurs fois replié et qui nous présente, après son développement, l'aspect de toute une farandolle. L'esprit de famille, c'est cette poussée de joie qui nous arrive à l'âme quand le bonheur se faufile au foyer, c'est cette angoisse qui étreint à l'heure du désarroi, c'est cette force qui unit et apaise dans les grandes douleurs. L'esprit de famille, c'est encore et surtout le sens de la vraie vie. Oui, vivre, avec au cœur tous ces petits trucs pour jeter des miettes de joie, vivre avec la haute et juste idée d'un perfectionnement intime, vivre avec tout un monde miniature pour nous exercer à jouer notre "personnage"... voilà la recette pour réussir du bonheur! "Le bonheur n'est pas dans les choses, il est dans la façon dont on les possède".

Dans le domaine de l'art, la réussite d'une œuvre dépend de tout un concours d'éléments. Voyez le sculpteur: il n'y a pas seulement son coup de ciseau qui promet le succès; il lui faut une matière solide et friable à la fois... un outil approprié, un coup d'œil juste. Entendez le musicien: est-ce uniquement le glissement de son archet, l'habileté de ses doigts sur le clavier qui vous saisit l'âme?... Non, c'est l'idée, l'image qui pousse ces notes, c'est le thème intime de l'artiste que nous voulons trouver dans cette musique pour le vraiment aimer. Dans l'art de vivre au "home", il faut aussi que l'artiste tienne compte de tout; quel tact dans le choix des outils... quelle générosité dans le déploiement de l'énergie... quelle richesse d'âme dans le thème qu'il faudra soutenir tout le long. Cette œuvre de la formation sera une faillite s'il n'existe pas, au foyer, cet esprit qui conservera toujours une atmosphère calme et confiante. Comment voulez-vous qu'un enfant apprenne à aimer ses semblables s'il a toujours eu, au foyer, l'exemple de la mésentente et de la jalousie? Comment fera-t-il pour envisager les difficultés, si une existence de caprice et de luxe a déformé son jugement? Enfin, aura-t-il, jamais la capacité d'accomplir ses devoirs d'individu, s'il lui faut, à trente ans, commencer à dérouiller ses facultés d'initiative?

L'ordre, la paix, le succès règnera dans la société en autant que les individus fourniront les efforts qui forment ces vertus. Pour préparer à la société l'entente cordiale d'un esprit de famille, il faut auparavant que cet esprit ait dominé à la maison. Si chaque foyer donnait sa note juste dans la symphonie humaine, l'univers ne serait qu'un magistral témoignage de gratitude à la bonté de Dieu. Mais, l'évolution des temps a fait subir à l'esprit de famille les assauts de l'heure.

Dans l'histoire antique, la famille nous offre le spectacle du despotisme le plus exagéré: la femme grecque est considérée comme une esclave et les enfants sont des choses. A Rome, où la place de la femme semble plus élevée, elle avait sans cesse suspendue sur sa tête par le plus léger des fils, cette épouvantable épée de Damoclès qui s'appelait la répudiation. Aucun esprit de famille, aucune sympathie silencieuse: la crainte abolissait tout. De ces brillantes civilisations, il ne reste plus que des ruines de ces peuples, il ne reste plus que la trace. Avec l'avènement du Christ, la famille reçut la consécration de son établissement par l'institution même du mariage chrétien. Aussi Jésus a-t-il voulu lui-même nous donner l'exemple du parfait esprit de famille, au logis de Nazareth. La leçon d'un Dieu était encore la meilleure à suivre du doigt, mais, hélas!... la page a été tournée.

Les siècles qui suivirent mutilèrent peu à peu les obligations de la famille. Les croisades, le Moyen-Age, la guerre de Cent Ans, la Réforme, la Révolution Française, le Consulat et l'Empire, voilà tout un cortège de mouvements trop emportés et trop fougueux pour stabiliser un esprit de famille.

Mais avec notre siècle d'indépendance et d'enthousiasme, on a cru, un moment, que c'était la meilleure atmosphère pour vivifier l'esprit de famille; hélas! le *siècle* de la vitesse et du progrès nous a chambardé les belles illusions. La vie trépidante, l'incertitude des lendemains, la lutte pour l'existence, voilà trop de bruit autour du home. On est tenté de regarder par le carreau pour voir ce qui se passe... et le carreau devient trop petit, pour le regard trop exigeant, alors... la porte s'ouvre, le bruit fascine, attire, d'autres portes s'ouvrent, et on voit les foyers se vider!

Dans les milieux où ce n'est pas l'ivresse du plaisir qui éloigne les parents de leur foyer, c'est l'ombre incertaine de l'avenir qui désespère et éloigne les cœurs. Afficher un visage calme et aimant malgré les soubresauts de l'âme, ce serait trop dur! Alors on aime mieux aller grossir la mascarade humaine sur les boulevards.

Cette peur de vivre chez les parents, comme les enfants en copieront bien la lâcheté. Que dire aussi de l'indifférence morne et passive qui règne dans certains foyers. On demeure ensemble, oui, mais on ne *vit pas* ensemble! Oserions-nous appeler cela "de la vie", cette morbidesse, cette absence totale d'émulation, cette atmosphère glaciale? —Non, moi j'appelle cela de la lâcheté. Lâcheté de la part des parents qui se croient déjà vieux jeu et qui n'osent plus aimer au grand jour. Lâcheté de la part des enfants à qui il appartient seul de jeter à plein cœur de l'amour, de l'enthousiasme, de la gaieté! Nous avons mis le doigt sur la plaie: c'est le foyer qu'il faut guérir avant que le mal ne se propage: c'est l'esprit de famille qu'il faut rénover. Et alors, les bruits du dehors se feront plus sourds pour entourer de silence le berceau où sommeille la société de demain; les portes seront closes, les volets fermés, le bonheur sera en cage, et, toute sera dit. Au lieu de la symphonie baroque d'une société discordante, la famille offrira au monde ce qu'elle a préparé elle-même dans son esprit et dans sa générosité: un peuple fier de ses traditions orgueilleux de ses droits, sociable dans ses relations, chrétien dans ses principes et confiant dans la vraie vie.

MARTHE MORISSET.

Cercle "Hélène de Champlain..."
de l'A.C.J.F.C.

LA SEMAINE

La gazoline monterait d'un sou par gallon en Ontario et dans Québec, telle augmentation devant prendre effet d'ici quelque dix jours.

* * *

MGR Samuel Langis, vicaire-général du diocèse de Rimouski est décédé mardi, à l'âge de 55 ans. Le distingué prélat a succombé à une attaque de paralysie.

* * *

L'OUVERTURE de la session fédérale aura lieu jeudi après-midi. Aussitôt après le discours du Trône, la chambre s'ajournera à vendredi.

* * *

M. Roosevelt veut faire voter une somme de $2,249,178,375 par le Congrès Américain pour payer le boni aux vétérans de la grande guerre.

* * *

LES accusés du meurtre d'Armand Nadeau de Hull, ancien employé de la Banque provinciale du Canada, subiront leur procès en Cour Criminelle le 17 février prochain: ils sont au nombre de six.

* * *

D'APRES le président des Etats-Unis, il sera nécessaire d'imposer de nouvelles taxes aux contribuables américains pour financer le programme agricole du gouvernement des Etats-Unis.

* * *

IL se tient à Washington, cette semaine même un congrès pour la protection du gibier, M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation de la Chasse et des Pêcheries y représentera la province de Québec.

* * *

HUIT pertes de vie ont été rapportées à la suite du déraillement d'un train rapide entre Williamsport et Philadelphie, alors que la locomotive et deux convois ont quitté la voie et sont tombés dans la rivière.

* * *

NOS mines d'or ont produit pour une valeur de $16,513,000 en 1935 a-t-il été annoncé par M. A.-O. Dufresne directeur du service des mines dans la province de Québec. L'industrie de l'or est une des plus florissantes de nos industries minières.

* * *

ON estime à 5,000 le nombre de visiteurs qui ont séjourné à Québec à l'occasion du congrès international des clubs de raquetteurs. Un magnifique palais de glace a été construit sur le boulevard Langelier, par le comité de réception des clubs locaux. La cité de Québec a octroyé une somme de $1,500.

* * *

LES exportations canadiennes de fruits durant le mois de novembre se sont élevés à $2,292,150, à comparer à $1,753,805, pour le mois de novembre 1934. Les pommes figurent en tête de la liste pour une somme globale de $2,267,422, dont $2,157,047 rapportés par les commandes qui nous viennent du Royaume-Uni.

* * *

TOUTES les provinces s'entendent sur le principe de la question de l'amendement de la constitution du Canada a déclaré l'hon. M. Taschereau à son retour d'Ottawa. L'attitude prise par le Nouveau-Brunswick à ce sujet ne serait pas définitive. On sait que cette province s'est prononcée déjà contre le principe de la question.

M. Pierre Gauthier, docteur en médecine, a été élu député du comté de Portneuf aux Communes, par acclamation. M. Trudel, maire de St-Augustin qui avait l'intention de briguer le suffrage des électeurs de cette division s'étant retiré avant l'appel nominal et le parti conservateur ayant jugé préférable de ne pas faire de lutte dans ce comté.

* * *

ON rapporte que dix mille spectateurs des très imposantes obsèques de feu Georges V, ont été assez sérieusement blessés tant il y avait foule sur le parcours du cortège funèbre. Les officiels britanniques sont sevèrement critiqués et des autorités instituent une enquête sérieuse dans le but de se renseigner sur les causes, de tels accidents et s'il y a lieu de blâmer le service d'ordre.

* * *

LE service des wagons-restaurants du Canadien National annonce un nouveau service dont la commodité plaira aux voyageurs qui empruntent généralement, pour leurs déplacements, les voitures de première et de seconde classe des grands trains transcontinentaux du réseau national.

—"Désormais, dit M. W. W. Swinden, surintendant général du service des wagons-lits et des wagons-restaurants du Canadien National, ces voyageurs pourront se faire servir, à leur siège, des sandwiches, des œufs durs, des coins de tartes et autres mets apportés directement du wagon-restaurant et vendus à prix modique".

Le nouveau service commencera le 1er février et, au besoin, sera étendu et amélioré au goût du public voyageur.

Petites nouvelles des studios

Le metteur en scène Edward H. Griffith vient de terminer la production de Margaret Sullivan, "Next Time We Love", aux studios de Universal City. Vers la fin des prises de scènes plusieurs artistes nouveaux ont été ajoutés à la distribution, entre autres Christian Rub, Charles Fallon et Florence Roberts. James R. Grainger, gérant général de la distribution pour la compagnie Universal, après avoir visionné ce film en est enthousiasmé et déclare que c'est l'une des meilleures productions qu'il ait eu l'occasion de voir dans toute sa carrière. "Next Time We Love" sera montré au Music Hall à New-York le 30 janvier.

* * *

Buck Jones vient de choisir comme production suivante aux studios Universal une histoire écrite par Isidore Bernstein intitulée: "For the Service". Cette histoire est basée sur la vie des pionniers de l'Ouest d'autrefois et nous montrera leur carrière d'aventures variées. Ray Taylor aura charge du mégaphone.

* * *

Cesar Romero, qui remplit un rôle important aux studios Universal dans "Exile Express" qui sera produit plus tard dans la saison, vient d'être ajouté à la distribution du film "Love Before Breakfast", mettant en vedette Carole Lombard. Les autres membres de la distribution comprendront Preston Foster, Janet Beecher, Betty Lawford, Edward Barton, Joyce Compton, A[illegible]a Mae Vaughn, Earl Eby, David Worth, "Red Christy, Bert Roach, John King, Douglas Blackley et Vola Vale, l'une des vedettes féminines pour la Universal dans les temps silencieux, qui commence une carrière nouvelle dans les films sonores avec cette production.

NOTRE FEUILLETON

LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

DEUXIEME PARTIE

A la recherche d'Octave

CHAPITRE PREMIER

RENOUVEAU

Dès que les lilas de Pâques commencèrent à fleurir, tante Justine songea à établir sa nombreuse famille dans une maison de campagne assez rapprochée de Barguelon.

Théophile, qui grandissait rapidement, avait besoin de bon air et de repos. Vincent, encore trop jeune, ne profitait guère à l'école. Marie et Annette s'ennuyaient dans cette sombre maison humide où le soleil ne donnait jamais franchement et où les froides murailles semblaient pleurer tout l'hiver.

Mais surtout, tante Justine voulait distraire Augustine, l'arracher aux tristes souvenirs qui l'obsédaient: car trois mois à peine s'étaient écoulés depuis la mort de tante Victoire. La jeune fille avait besoin de grand air, de grand soleil, et l'on pouvait espérer que la vue de beaux paysages, de vastes horizons, la douceur et la paisible solitude de la campagne mettraient dans son âme le calme et la joie.

Or, ces différents avantages paraissaient offerts par la maison natale de Rosalie.

C'était une grande bâtisse à laquelle on accédait par un escalier de pierres irrégulières. Sur ce beau plateau, non loin de la route qui suivait la crête, à la naissance d'une vaste prairie, au point de départ d'une série de mamelons verdoyants, elle donnait au voyageur qui passait une impression de doux repos et de calme béatitude.

Ajoutez que les pampres légers d'une treille décoraient la façade, qu'une aire gazonnée la précédait, et qu'à côté un beau et noir figuier ombrageait le four. Tout autour, au bord des chemins, à la lisière des prés, s'alignaient bien régulièrement des cerisiers et des pruniers.

Rosalie était toute fière de pouvoir offrir à tante Victoire, en avril, guins, guines et cerises, et en septembre les prunes de Jérusalem.

Brave Rosalie! Physiquement, elle était bien peu de chose. Elle passait comme une ombre le long des trottoirs, et lorsqu'elle revenait de la pompe, les gens se demandaient comment elle pouvait traîner ces deux grands seaux d'eau qu'elle portait sans cerceau. Dehors, elle parlait discrètement. Mais à l'intérieur de la maison elle criait à tue-tête et à certains jours elle n'en finissait pas de raconter les prônes de l'ancien curé de Saumard. Elle avait une piété un peu étroite, mais solide. Jamais on ne discuta son honnêteté ni son dévouement. Augustine trouvait qu'elle ressemblait beaucoup à sainte Germaine de Pibrac, dont la grande image dominait son lit et jetait dans sa chambre une note de douce piété.

On devine avec quelle joie Rosalie avait accepté la proposition de tante Justine. Celle-ci lui demandait de vouloir bien lui prêter pendant la belle saison sa maison vide et depuis longtemps abandonnée. Toute la famille viendrait s'y établir, y compris Rosalie, à l'exception de Marguerite qui tiendrait le magasin.

Tante Justine, qui avait autant de sagesse que de cœur, organisa de suite pour tout son petit monde l'emploi de la journée. Le matin, Augustine ferait travailler ses deux petits cousins et ses deux petites cousines. Elle leur enseignerait l'histoire sainte, l'orthographe et le calcul. Elle s'occuperait ensuite du repas de midi et le soir elle prendrait les enfants promener à travers champs. Quelquefois on descendrait à Barguelon dont on n'était pas distant de plus d'une demi-lieue. On irait voir Marguerite, tenir salon dans le magasin. On l'aiderait à déballer les rouleaux d'étoffe. On lui porterait des bouquets de pervenches, bientôt des paniers de guines, et l'on rapporterait tout un sac de nouvelles qui feraient le bonheur de Rosalie et même de tante Justine.

En combinant ainsi avec prudence les distractions et les occupations sérieuses, tante Justine cherchait avant tout à former Augustine. Elle voulait l'intéresser au ménage, l'habituer à faire elle-même sa cuisine, lui montrer les difficultés que présente l'éducation des enfants, mais aussi les joies discrètes qu'elle procure lorsqu'on s'attache à eux par une véritable affection.

Aussi, le matin, lorsque Augustine, juchée sur une estrade préparée dans la salle à manger, haranguait, au début de la classe, les quatre petites têtes frisées qui ouvraient devant elle des yeux émerveillés, tante Justine se faisait une joie de suivre, par la porte entr'ouverte, tout en raccommodant des serviettes et des draps, les conseils que sa grande nièce donnait à ses petits-enfants.

— "Mes enfants, leur disait un jour Augustine, n'oubliez pas que la vie humaine ne doit être qu'une longue pénitence. Pour être bon chrétien, il faut savoir se mortifier... "Si quelqu'un veut être mon disciple, disait Notre-Seigneur, qu'il se renonce à lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive!..." Vous êtes jeunes, mes enfants, et cependant il faut vous habituer déjà à faire quelques petits sacrifices... Par exemple, tout à l'heure, Marie viendra près du potager pour goûter l'excellente sauce à l'ail que je vais faire... Elle me demandera d'y tremper le croûton et de le lui donner. Eh bien! aujourd'hui, il faudra qu'elle patiente, cette petite gourmande... Elle attendra l'heure du dîner. Théophile est un dormeur et un paresseux. Le matin, il n'y a pas moyen de le faire sortir du lit... Demain il se lèvera à 7 heures et il viendra avec moi à Saumard, assister à la messe. Toi, Vincent, tu as reçu hier deux sous de ta grand'mère parce que tu avais bien fait ton problème... La prochaine fois que nous irons à Barguelon, au lieu de courir à l'épicerie Pontier acheter du caramel, tu donneras ces deux sous à la Fournière qui ne mange pas du pain blanc tous les jours comme toi. Et toi, Annette, toi qui es grosse comme une épingle et haute comme un bouchon, tu feras comme les autres... Tu te mortifieras... Lorsque tu tomberas de ta chaise, au lieu de crier comme un putois, tu te relèveras en silence et tu te brosseras sans rien dire... Et tous les quatre, vous tâcherez ainsi d'imiter saint Jean-Baptiste, dont vous allez étudier la vie dans votre histoire sainte. C'est lui, le précurseur de Notre-Seigneur, qui fut un modèle de pénitence... Il vivait seul dans le désert... Ses vêtements étaient faits de poils de chameau et il se nourissait de miel sauvage et de sauterelles".

Tante Justine admirait la verve et l'à-propos avec lequel Augustine admonestait ses cousins. Mais elle ne pouvait s'empêcher de sourire tellement la ressemblance avec tante Victoire était frappante. C'était la même voix sonore, la même abondance, le même aplomb. Par ailleurs, le contraste était piquant entre la belle assurance avec laquelle Augustine prêchait la pénitence et ce goût du bien-être, cette aimable indolence qu'elle tenait de sa grand'mère, et dont elle ne s'était pas encore complètement défaite.

Mais là où Augustine était vraiment dans son élément, c'est lorsque, près du fourneau, elle surveillait une daube qui mijotait depuis le matin. Elle y versait le vin avec amour. Elle en savourait à l'avance le fumet; elle goûtait indéfiniment la sauce.

Tante Justine s'amusait de leur joie. Mais elle veillait à ce qu'Augustine s'habituât à la cuisine simple, à ce qu'elle eût le souci d'économiser. Augustine s'y intéressait peu à peu. Elle mettait son amour-propre à faire un joli plat de pommes de terre, à réussir une soupe aux choux. Elle servait elle-même les petits et ensuite elle attendait, debout, la soupière à la main, pour voir si elle surprendrait sur leur visage une grimace ou une expression de contentement.

D'ordinaire, les après-midi étaient charmantes. Pour peu que le temps fût beau, chacun coiffait son grand chapeau; Augustine garnissait le panier pour le goûter, et l'on partait.

La petite troupe suivait l'unique chemin qui passe devant la maison. Elle longeait les haies déjà couvertes d'aubépine. Ele écoutait un instant le bruit triste et clair de la fontaine qui coule jour et nuit, hiver et été, au bord du chemin boueux, et l'on cherchait le coin ombragé où les enfants pourraien faire la dinette, creuser de petits fours et ramasser beaucoup de violettes.

(à suivre)

Des coopératives fortes

(Suite de la page 53)

de vos idées personnelles pour assurer le triomphe des idées coopératives dans votre milieu, vous prêcherez plus efficacement l'évangile de coopératives fortes et bien organisées par l'enthousiasme que vous manifesterez en faveur de votre coopérative, l'attention que vous apporterez à observer ses règlements, votre loyauté envers ses officiers et ses directeurs et la régularité avec laquelle vous lui confierez vos produits selon les clauses de votre contrat. F. F.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

La Broderie est un agréable passe-temps



No 377—Rideau de Porte en Broderie Romaine, nouveau dessin moderne très décoratif. Patron à tracer 25c, perforé 60c, au fer chaud 35c. Etampé 20 x 36 pcs sur meilleur coton fini toile 85c, sur belle toile blanche ou huitre $1.25. Coton à broder 45c.

Circulaire de Nappes 5c. Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Layette 5c.
Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec.... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal. Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Ecrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec. J. N. O—P04

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à Maurice Julien, 25, Station T., Montréal. Nos 52 à 76 inc. x 73

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. Ontario Neckwear Company Dépt. 518 Toronto 8 Ont. Nos 6, 7, 8, 9 x 021

DIVERS

A VENDRE un bassin de fromagerie, cap.: 9,000 lbs, une presse à fromage et un centrifuge de beurrerie, le tout en parfait ordre. Pierre Durand, Princeville, comté d'Arthabaska, P. Q. Nos 5, 6, 7, 8 G. 9, 10—P06

AUGMENTEZ VOTRE REVENU en installant à votre sucrerie, chaudières à sève, toutes les grandeurs, très bas prix. Antoine Michaud, plombier-couvreur, St-Fabien, Cté Rimouski P. Q. Nos 6, 7, 8, 9 G 10, 11—P04

ROUET $6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.

Madame ou Monsieur

J'expédie toute commande de graines de jardin a partir d'un paquet à 10 paquets et cela à .05 cts le paquet, de 10 paquets et plus le prix en est de .04 cts le paquet et toujours transport payé. Toute personne qui vendra 50 paquets à .05 le paquet aura droit à une jolie prime valant .75c chacune. Je suis sûr que à de tels prix vous me favoriserez de votre commande sous peu. Toute commande doit être accompagnée d'un Bon de Poste. Ed. Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boîte Postale No 33, Saint-Zacharie, Cté de Beauce P. Q. 4 an. Gra. Nos 1 à 12 inc. P421

Réparons Clippers

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES (CLIPPERS) de toutes sortes, prix .35 le set avec satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de Clippers. Lames neuves $2.75 la paire. Nouvelle main clipper pour tondre chevaux et moutons, etc., prix $7.50 complète. Charrue à neige $40.00. Adresse: Wilfrid Fontaine, Pierreville, Qué. 4 ann. gr. Nos 2 à 13 incl. P19

AIGUISONS LAMES DE CLIPPERS sur machineries automatiques. Perfection. Ouvrage garanti comme des neuves ou argent remis .35c le set. Vendons tous accessoires de clippers. Continuez à expédier par malle à R.-H. Janelle, Pierreville, Qué. Nos 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 G60, 61, 62, 63 P26

"TONDEUSES":—pour moutons, vaches, chevaux et Barbiers, Haches-viande: aiguisés sur machines automatiques spéciales ouvrage parfait garanti, .25c le set. Herménégilde Fontaine, fils, Notre-Dame Pierreville, Qué. Nos 5, 6, 7 P05

Animaux à vendre

A VENDRE étalons canadiens pesants et percherons classés pour la prime. Maurice Verville, Victoriaville, Qué. Nos 5, 6—P24

Encouragez nos annonceurs

Set à Toilette



GARÇONS ET FILLES gagnez un des nombreux cadeaux en vendant des articles de bijouteries et nouveautés de 05 à 20 cts Montre, Poupee, Kodark, Aluminium, etc.

Ecrivez pour catalogue

Dominion Novelty Co. Reg'd
251 D rue St-Joseph. Québec.

Poussins à vendre

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT.—Poussins d'un jour, P.R.B. et R.I.R., provenant de troupeaux sélectionnés, accouplés à cochets R.O.P. et ayant subi l'épreuve du sang contre diarrhée blanche. Prix spécial pour commandes avant 1er mars. Renseignements fournis sur demande. Adressez: Syndicat Avicole, Ste-Germaine, village, comté Dorchester. Nos 3, 4, 5, 6—G.—7,8. P69

POUSSINS A VENDRE.—Poussins d'un jour ou plus P.R.B. L. B. et R.I.R., provenant de troupeaux sélectionnés et ayant subi l'épreuve du sang et de première classe sous tous rapports. Renseignements fournis sur demande. Syndicat Avicole Saint-Bernard, Dorchester. Nos 4, 5, 6, P051

AVICULTEURS, ATTENTION:—Procurez-vous cette saison, les meilleurs poussins Leghorn Blancs. Notre pamphlet avicole vous donnera les détails et prix. Demandez-le. Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham-Ouest Qué. No 5, 6, 7, 8 G9, 10—P06

POUVEZ VOUS PROCURER POUSSINS toute première qualité au Couvoir Coopératif St-Anselme, avons plus de 100 cochets enrégistrés à la tête de nos troupeaux. Demandez Catalogue. J.-E. Lavallée, Gérant, St-Anselme, Cté Dorchester P. Q. Nos 6, 7, 8, 9—P73.

POUSSINS BADEN D'UN JOUR—Poulettes et cochets. Aussi poulettes adultes et cochets pour l'élevage. Offres très spéciales sur toutes commandes reçues avant premier mars. Demandez liste de prix et catalogue 1936. Poussins engendrés par coqs pédigrés de deuxième génération issus de poules de 200 œufs. Baden Electric Chick Hatchery Boite 7 Baden Ont. M.P. x561 No 6

Poussins gratuits Alimentation gratuite

Tous les poussins BIG-4 proviennent de reproducteurs éprouvés pour le sang et inspectés par le Gouvernement. Ecrivez dès aujourd'hui pour recevoir notre catalogue qui vous indique comment vous pouvez recevoir Poussins et Nourriture Gratis. Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King est, Kitchener Ont. J. N. O. x 141

STATIONS DE QUARANTAINE ET PORTS D'ENTRÉE POUR LES ANIMAUX

En vertu des règlements récemment promulgués touchant la quarantaine et l'état sanitaire des animaux, les ports douaniers canadiens suivants sont établis en stations de quarantaine pour les animaux, et tous les animaux importés au Canada doivent passer par ces stations — Nouvelle-Ecosse — Halifax et Yarmouth; Ile du Prince-Edouard — Charlottetown; Nouveau-Brunswick — Saint John et McAdam Junction; Quebec—Ville de Québec (importations par mer), Sherbrooke et St. Johns; Ontario—Fort Erié, Windsor, Sarnia, Sault Ste-Marie et Fort Frances; Manitoba—Emerson et Bannerman; Saskatchewan—North Gate, North Portal, Big Muddy, West Poplar River et Willow Creek, Alberta—Coutts et Twin Lakes; Colombie-Britannique—Newgate, Kingsgate, Nelson, Bridesville, Cascade, Paterson, Grand Forks, Midway, Myncaster, Osoyoos, Keremeos, Huntingdon, White Rock, New Westminster, Vancouver et Victoria; Yukon Territory—White Horse.

Les animaux qui ne sont sujets qu'à l'inspection mais non à la quarantaine peuvent entrer par les ports déjà mentionnés, ainsi que par les ports suivants: Nouvelle-Ecosse—Pictou et North Sydney; Nouveau-Brunswick—St. Stephen, Debec Junction, Woodstock, Centreville, Florenceville, Perth Junction, Aroostock Junction, Grand Falls, St. Leonards, Edmundston et Clair; Quebec—Estcourt, Lac Frontière, Lake Mégantic, St. Zacharie, Armstrong, Comin's Mills, Coaticook, Rock Island, Highwater, Abercorn, Sutton, St. Armand, Noyan, Clarenceville, Lacolle, Cantic, Huntingdon, Trout River, Ste Agnes de Dundee et Dundee; Ontario—Cornwall, Morrisburg, Prescott, Brockville, Kingston, Cobourg, Toronto, Niagara Falls, Port Arthur et Rainy River; Manitoba—Sprague et Goodlands; Colombie-Britannique—Nelway, Boundary Bay, Nanaimo et Sidney.

Prix de dernière heure

5 Février 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé... 22½c à 23c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1..... $1 05 $1 10

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blance non lavée.......14c F.A.B.
Laine blanche lavée...........22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres

Laine blanche non lavée.........23c la lb.
Laine lavée.........................32c la lb.
.A.B. Lennoxville, P.Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, .07½c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net. sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau .11 la livre

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs moins 1 lb. par peau .08c. la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce .75c.

Peaux Veaux Deacons 65c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.25, sans crin ni queue 15c de moins.
Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06 la lb.
Crin de Vache à .06 la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes 70c
Peaux de Moutons sans laine .05.
Prix garantis du 3 au 8 fév. 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.35
Patente Hungarian, 98 lbs.	2 82½
1ère Patente, Manitoba, quarts	5.95
" " " 98 lbs.	2.65½
Forte à levain, quarts	5.85
" " 98 lbs.	2.57½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.25
" " sacs toile, 98 lbs.	2.10
Farine à engrais, 1ère qualité	1.75

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs.	1.40
Orge d'alimentation	.45
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.80
" " , poussins	.80
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs.	.85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot	
Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$2.00 à $2.10
" (triées Prime)	.95
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.00
Gru	1.05
Gru Blanc (Middlings)	1.30
Blé d'Inde moulu	1.30
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.60
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.30
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$5.05
Cassonade, No 1	4.75
" No 2	4.65
" No 3	4.55

Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs.	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.10
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.90
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:	
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	42.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	40.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	38.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$38 00
Canadian Short Cut, gras et maigre	32.00

COMPARAISON DES PRIX

	6 fév. 1936	5 fév. 1935	8 fév. 1934	9 fév. 1933	4 fév. 1926
Beurre No 1, Past	24¼	23⅞	26¼	18¾	41
Œufs Frais	27	25	29	24	48
Veaux de lait, vivants	9¼	08	07¼	08½	11
Bouvillons vivants choix	06¼	05½	05½	06¼	07½
Agneaux du printemps	08	06½	06	06¾	11
Porcs vivants	9.00	8.75	9.75	3.85	14.75

En 1935, la production de sirop d'érable au Canada s'est chiffrée par 2,251,000 gallons contre 1,838,000 gallons en 1934, soit une augmentation de 22.5 pour cent. La production du sucre d'érable a été de 6,539,000 livres en 1935 contre 4,941,000 livres en 1934, soit une augmentation de 32.3 pour cent.

Le niveau probable des prix de ferme et la quantité des produits de ferme offerts en vente pendant les premiers six mois de 1936 indiquent que le revenu de la ferme pour le Canada en général sera sans doute un peu plus élevé que pendant la même période de 1935, dit la "Situation agricole et prévisions, pour 1936".

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 27 janvier au 2 février

BEURRE

Les distributeurs ne semblent pas vouloir opérer sur une grande échelle actuellement; par conséquent il y a eu très peu d'activités sur notre marché au beurre au cours de cette dernière semaine et une autre baisse a été enregistrée dans les prix.

Lundi après-midi, le 3 février, le numéro un pasteurisé d'herbe était coté de 23½c à 23¼c la livre et le beurre frais de 23⅛c à 23⅜c la livre.

ŒUFS:

Montréal: — Ce marché a été stable au début de la semaine, mais au cours des derniers jours il y a eu difficultés à écouler les arrivages qui ont augmenté sensiblement et avec crainte d'une accumulation, l'offre a été plus considérable que la demande et les prix ont quelque peu fléchi.

Québec: — Avec une demande assez active pour absorber les arrivages qui ont été un peu moindres que la semaine précédente, les prix ont été stables.

VOLAILLES VIVANTES:

La demande s'est continuée active et les prix ont facilement été maintenus fermes.

VOLAILLES ABATTUES:

Quoique la demande ait été limitée, il y a eu peu d'arrivages et cela a été de nature à soutenir les prix.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 3 février, 1936:—

Bétail, 533; veaux, 665; porcs, 1503; moutons, 269.

BÉTAIL

Les faibles expéditions d'aujourd'hui ont permis à ce marché de se maintenir ferme et même de reprendre une fraction de sou par livre pour certaines classes, notamment les bouvillons et les vaches, pour lesquels il y avait une bonne demande. Tout les bêtes à cornes offertes en vente ce matin ont été achetées au cours de l'avant-midi. Nous pensons que les prix actuels ont chance de se maintenir assez ferme pendant le reste de la semaine et même pendant la prochaine. La demande pour les sujets destinés à la mise en conserve est forte et les acheteurs offrent tout près de 2c la livre pour les moins bons sujets. Les cultivateurs dont les troupeaux passent présentement à la tuberculine feraient bien de prendre nore de la chose lorsqu'ils disposent de leurs sujets.

VEAUX

La demande a été particulièrement encourageante et les prix ont été fermes, bien que nous soyons à la veille d'une baisse. Il y a eu des ventes de veaux de lait de faites à 9½c la livre, ce qui pour ce temps-ci de l'année est un très beau prix. La majeure partie des veaux de lait se sont vendus de 8c à 9c la livre. Les veaux de champs allaient de 3½c à 4c la livre. Comme nous sommes sur le point de recevoir de fortes expéditions de veaux, il ne faudrait pas être surpris si nous devions prochainement subir une diminution dans les prix actuels.

AGNEAUX-MOUTONS

Les agneaux de bonne qualité se vendraient à bon prix, mais il en vient très peu. Ce qui était en vente ce matin a rapporté de 8c à 8½c, mais il n'y a pas de doute que l'on pourrait obtenir 9c la livre pour de bons agneaux de 80 à 90 livres. Les moutons vont de 2c à 4c la livre. Peu de changements sont prévus pour cette classe de sujets.

PORCS

Malgré les tentatives de certains acheteurs, il fut encore possible d'obtenir 9c la livre pour les bacons. Il n'y avait que 1500 porcs en vente et il fut possible d'en disposer à bonne heure cet avant-midi. Les primes et les coupes ordinaires étaient en vigueur. Bien que toutes sortes de rumeurs circulent sur notre marché, nous avons confiance que les prix actuels pourront être maintenus. Les marchés de l'Ouest sont fermes et le marché d'exportation est également assez stable. Il est vrai que les marchés américains ne sont pas aussi brillants mais comme ils n'influent que peu sur notre marché local, nous ne pensons pas qu'ils puissent avoir d'effets sur nos prix. La demande pour les truies est bonne et on les paie de 7c à 7½c la livre.

VEAUX ABATTUS:

Montréal et Québec: — Marché tranquille et incertain.

PORCS ABATTUS:

Montréal: — Marché un peu plus actif et nous avons à rapporter une légère avance de prix.

Québec: — Marché stable aux prix actuels.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 1 FÉVRIER 1936:

ŒUFS

A (gros)	26c
A (moyen)	24c
A (poulettes)	22c
B	21c
C	20c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	14c	lb.
Moyen	12c	"
Commun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	13c	lb.
No 2—30 à 35 lbs	11c	"
No 3—25 à 30 lbs	9c	"

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	12c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 1 FÉVRIER 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 28 JANVIER 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé... 24¼c No 1 Non pasteurisé. 23¾c No 2....... 23¼c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	22c la lb.
B	20c la lb.
C	16c la lb.
Coqs	14c la lb.

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs. et plus	28c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	26c
B—6 lbs. et plus	27c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	25c

POULETS VIVANTS

A	21c
B	19c
C	17c

ŒUFS

A—Gros	27c Doz.
A—Moyens	24c "
A—Poulette	22c "
B	22c "
C	20c "

PORCS ABATTUS

Bon	12c la lb.
Moyen	11¼c la lb.
Commun	10¼c la lb.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	16c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs. et plus	22c
A—5 lbs. et plus	21c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	19c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	16c
B—5 lbs. et plus	19c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	18c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	16c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	13c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	12c la lb.
Moyen	11c la lb.
Commun	9c la lb.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives, affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 3 février 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select).	— 190 à 230 lbs. — $9.00
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	— 180 à 230 lbs. — $9.00
Porc à boucherie	— 160 à 240 lbs. — $8.50
Porcs légers	— 120 à 160 lbs. — $8.50
Porcs lourds	— 240 à 270 lbs. — $8.50
Extra lourds	—270 lbs. ou plus — $8.00
Truies	$6.75 à $7.50

Vaches

Choix	3¾c à 4c lb.
Bonne	3¼c à 3½c "
Moyenne	2¾c à 3c "
Commune	2c à 2½c "
Très Commune	1¾c à 2c "

Veaux de lait

Choix	9¼c à 9¾c lb.
Bon	9c à 9¼c "
Moyen	8c à 8½c "
Commun	6c à 7c "

Veaux de champs

Bon	3½c à 3¾c lb
Commun	3c à 3½c "

Agneaux

Bon	7½c à 8c lb.
Non châtrés	6c "
Commun	6c "

Moutons

Bon	3c à 4c lb.
Commun	2c à 2½c "

Bouvillons

Choix	6c à 6¼c lb.
Bon	5¼c à 5½c "
Moyen	4½c à 5c "
Commun	3½c à 4c "
Commun (légers)	2½c à 3c "

Taures

Choix	4¾c à 5c
Bonne	4c à 4½c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 2¾c

TAUREAUX

Choix	4c à 4¼c
Bon	3½c à 3¾c
Moyen	3c à 3½c
Commun	2¾c à 3c

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3 L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

POISON.—Q. Une personne peut-elle étendre du poison à renards sur le terrain de son voisin?

Rép. à A. M.—A moins d'en être requis par le voisin lui-même vous pouvez vous permettre d'y étendre du poison, à défaut, vous devez vous rappelez que vous êtes sur la propriété d'autrui, que vous êtes susceptible de dommages et que, si par hasard il arrivait un accident, le propriétaire aurait contre vous un recours.

CLOTTRE DE TERRAIN.—Rép. à J. M. C.—Veuillez me donner plus de détails sur les chemins, ainsi que leur nom, qui bordent votre ferme et je pourrai vous répondre à souhait.

RETOUR A LA TERRE.—Q. Lorsqu'un cultivateur a convenu avec le gouvernement de recevoir une indemnité de $300.00 suivant la loi sur le retour à la terre, peut-il vendre cette terre si l'occasion se présente et recevoir tout de même partie du $300.00?

Rép. à A. B.—Veuillez vous adresser au département de la Colonisation, Hôtel du Gouvernement, Québec, avec qui vous avez fait vos conventions. Ils vous fourniront tous les renseignements nécessaires.

FOSSES DE CHEMIN.—Q. Peut-on forcer une personne qui a comblé le fossé du chemin à le nettoyer?

Rép. à H. C.—Tout chemin doit avoir, s'il en est besoin, de chaque côté, un fossé convenablement fait et ayant une largeur et une pente suffisantes pour l'écoulement des eaux, tant du chemin que du terrain voisin, et autant de rigoles qu'il en est besoin, communiquant d'un fossé à l'autre.

Les municipalités rurales qui, dans la construction et l'entretien des chemins, n'observent pas les prescriptions de la loi touchant l'égouttement des eaux, (dans l'espèce, faire des fossés latéraux), sont responsables des dommages qui en résultent aux terres riveraines.

Lorsqu'un propriétaire tenu à l'entretien d'un chemin public comble le fossé qui en fait partie, le conseil peut, par résolution, enjoindre à l'inspecteur de voirie de le sommer de nettoyer le fossé sous quarante-huit heures, et à défaut par lui de se conformer à la sommation, de faire les travaux à ses frais.

Fruits et légumes

Durant la semaine finissant le 30 janvier, Montréal a reçu 175 wagons de fruits et légumes dont 10 chars de pommes, 70 de pommes de terre, 4 d'oignons, 6 de fruits variés, 32 de légumes assortis, 7 de bananes et 46 de fruits tropicaux. Les arrivages de la semaine précédente s'élevaient à 141 wagons.

Le Nouveau-Brunswick a expédié sur Montréal 67 chars de pommes de terre et la province de Québec trois. Les prix courants, tant à Montréal qu'à Québec se maintiennent au niveau de la semaine [illegible]

Le triple objectif du ministère de l'Agriculture de la province de Québec

(Suite de la page 55)

gnement agricole dans les académies rurales et la Ferme-École provinciale reçoivent chaque année un imposant contingent de jeunes désireux d'apprendre la technique de l'agriculture; nos sociétés d'Agriculture et nos cercles agricoles améliorent leurs finances et augmentent le nombre de leurs membres; nos expositions témoignent de plus en plus de l'application des cultivateurs et des éleveurs spécialisés à suivre les directives de leurs dévoués agronomes, et l'expansion du Journal d'Agriculture de même que la distribution de plus en plus considérable des brochures et bulletins agricoles que nous mettons gratuitement à la disposition des cultivateurs attestent hautement l'application de nos terriens à délaisser la vieille routine pour adopter les méthodes nouvelles établies sur les données éprouvées de la science.

L'Agriculture a été affectée comme les autres industries nationales en ces dernières années, mais nous croyons pouvoir affirmer—en nous appuyant sur des faits — qu'elle est la première à relever la tête, à reprendre pied solidement sur la voie du progrès et de l'amélioration.

Nos braves cultivateurs ont fait leur large part de sacrifices dans la lutte menée contre la dépression; le ministère de l'Agriculture croit avoir fait également la sienne en mettant tout en œuvre pour soutenir l'effort vers le mieux de la classe agricole, et maintenant le public se doit—parce que l'agriculture est pour nous une industrie essentielle—de faire aussi sa part en accordant sa faveur aux produits agricoles de chez nous.

C'est grâce à cette coopération que nous pourrons poursuivre notre marche en avant, marche que cinq années de crise mondiale n'ont fait que ralentir mais n'ont pas entravée.

Le récent accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis, les politiques plus uniformes qui résulteront immanquablement de la dernière conférence fédérale-provinciale, un crédit rural fédéral rendu plus facile par le fait que le gouvernement de Québec paye la balance de l'intérêt en sus de trois pour cent, l'expansion constante des caisses populaires Desjardins à travers nos campagnes, la ténacité de la classe agricole et son éducation de plus en plus avancée, la compétence et le zèle de notre corps agronomique et l'intérêt de plus en plus marqué que nos populations urbaines portent aux choses de l'Agriculture sont autant de facteurs qui, en cette fin de 1935, nous font bien augurer de la Nouvelle Année.

La médecine vétérinaire

Par Dr J.-A.- E. BÉDARD, M. V.

Réponse aux consultations

Question.—Ma jument, âgée de trois ans, est malade depuis un an. Elle urine constamment, à tous les dix minutes environ, soit qu'elle marche ou soit au repos. Elle a toujours les cuisses irritées. Je vous serais obligé de me dire ce dont elle souffre et ce qu'il faut faire en l'occurrence.

Réponse à D. N.—Votre bête me semble affectée d'un trouble de la vessie, soit d'une cystite ou encore, de calculs. Je vous conseillerais de consulter un médecin vétérinaire, si vous voulez avoir quelque chance de guérir votre bête.

Question.—Mon chien a mal aux pattes. Il n'y a ni enflure, ni autre chose. Il semble avoir mal dans les os. Pouvez-vous me dire de quoi il s'agit?

Réponse à L. B.—Il m'est difficile de vous donner des conseils avec si peu de symptômes. S'il vous plait, m'envoyer plus de détails, c'est-à-dire, quand la maladie a-t-elle commencé et comment. Dites-moi aussi ce que vous avez remarqué de spécial, soit entre les ergots, les griffes, etc.

Question.—J'ai des porcs qui se fouillent après le sevrage. Je suis obligé de les séparer. Voulez-vous me dire ce qui en est?

Réponse à E. D.—Vos porcs me semblent manquer de quelque chose dans l'alimentation et je vous conseillerais de consulter l'instructeur en élevage des porcs. Il serait bon aussi d'envoyer un échantillon des aliments que vous donnez aux bêtes au laboratoire de pathologie, Collège Macdonald, Ste-Anne de Bellevue, Qué.

Question.—J'ai une truie quie ne vient pas en rut. Je la soigne au grain sec chauffé et au levain sure. Rien n'y fait. Voulez-vous me donner quelques indications pratiques.

Réponse à A. P.—La cause du trouble de votre truie est difficile à définir, sans voir la bête. Consultez donc un instructeur qui s'occupe de cet élevage ou faites-la examiner par un médecin vétérinaire qui vous dira, après examen, ce qu'il y a à faire.

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 7 — QUÉBEC — 13 FÉVRIER 1936

LA SEMAINE

M. Georges Hamel, agé de 29 ans, fils de M. et Mme Joseph Hamel, de Laurier est tué par une locomotive dans la nuit de samedi à dimanche. On croit que le jeune homme s'est endormi dans la voiture et que le cheval qui connaissait le chemin suivait la route vers sa demeure; quand il arriva à la traverse à niveau de Tilly, l'animal s'engagea sur la voie et la locomotive le frappa, tuant M. Hamel et son cheval.

* * *

UN jeune homme de 23 ans, M. Camille Comtois, demeurant à Mont Carmel, (Cté Champlain), a eu la tête affreusement mutilée par une cheminée qui s'écroula, alors que le malheureux montait la couverture de la demeure de ses parents, pour combattre un commencement d'incendie. Il mourût sur le champ et resta ainsi emprisonné, la tête et un bras à l'extérieur et le reste du corps dans un grenier, pendant que sa mère impuissante s'évanouissait.

* * *

D'APRES le service d'agriculture du Canadien National le rajah des Indes est en face d'un grave problème. Le pourcentage de terrain cultivable n'est que de 0.72 d'acre par tête pour une population de près de 400,000,000.

Fruits et légumes

Le marché de Montréal a reçu 161 wagons de fruits et légumes au cours de la semaine se terminant le 6 février. La semaine précédente des arrivages s'élevaient à 175 chars.

La répartition est rapportée comme suit: 16 wagons de pommes; 51 de patates; un d'oignons, 18 d'autres fruits, 35 de légumes assortis, trois de bananes et 37 de fruits tropicaux.

A Montréal l'offre de pommes de terre reste abondante et la demande s'améliore lentement. Les prix cotés pour pommes de terre Montagne Verte No 1 en sacs 80 lbs. est de $1.05 à $1.10. La variété No 2 obtenait 90c à $1.00.

A Québec, les prix restent au même niveau que la semaine précédente et le marché reste ferme en dépit d'une offre abondante.

Sur les 51 wagons reçus à Montréal, le Nouveau-Brunswick figure avec 50 et Québec un.

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 6 février 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	174	174.7
2.	Exp. Sta., La Ferme...	"	220	185.1
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	212	208.1
4.	C. R. Waldron, Co'op. S.	"	339	318.3
5.	G. K. Campbell.......	"	209	211.9
6.	J.-R. Carreau........ Co-op. M..........	L.B.C.S.	237	204.5
7.	Adélard Fortin........	"	164	178.1
8.	Arthur Préfontaine.... Co-op. S.............	"	544	x 494.8
9.	J.-A. Lataille...........	"	253	243.1
10.	RiversideFm.Co-op. S.	"	239	203.4
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	163	152.0
12.	J. H. Pariseau Co-op. L.	P.R.B.	78	71.8
13.	Exp. Sta.Lennoxville...	P.R.B.	499	488.5
14.	W. W. Elliot, Co-op....	"	487	455.8
15.	R. H. Smith, Co-op. S..	"	362	322.3
16.	Hugh C. Elliott.......	"	301	315.9
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	266	233.6
18.	DonatOstigny, Co-op. M.	"	411	359.4
19.	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	205	167.8
20.	Exp. Sta. Lennoxville..	"	375	358.9
			5738	5348.0

Concours de ponte canadien

13ème semaine finissant le 30 Janvier

La température s'est encore maintenu au-dessous de zéro au cours de la dernière semaine et on attribue à l'influence du froid une nouvelle diminution de la ponte. Dans la plupart des parquets une bonne moitié des oiseaux sont restés inactifs, et dans 14 parquets la récolte est restée inférieure à vingt œufs. Deux cent quarante-quatre pondeuses ont obtenu des points et seize oiseaux n'ont encore aucun point à leur crédit.

Le poids des œufs reste bons, tous ont mérité des points sauf deux.

C'est une pondeuse Leghorn qui remporte les honneurs de la semaine, les trois plus hauts totaux ont été obtenus par les parquets suivants:

Parquet	Points	Oeufs
20—L.B., G. S. Tayler..............	53.6	47
5—R.B., J. H. Thompson..........	43.7	42
21—L.B., R. J. Pennhall...........	37.3	40

Les bons parquets jusqu'à date donnent de bons rendements. Cette semaine on notera que les 2e et 3e positions sont occupées par de nouvelles pondeuses. L'alignement des colonies vedettes au 30 janvier est dans l'ordre suivant:

5—R.B., J. H. Thompson............	555.9	615
20—L.B., G. S. Tayler..............	493.5	485
26—L.B., Russell P. Farm..........	476.5	473
28—L.B., Sta. Exp., Ottawa........	424.9	417
3—R.B., F. Teasdale...............	390.5	432
13—R.B., Sta. Exp., Lennoxville....	379.0	394

Les six meilleurs records individuels jusqu'à date échoient aux pondeuses suivantes:

288—L.B., Sta. Exp., Ottawa.......	75.6	64
289—L.B., Sta. Exp., Ottawa.......	73.7	69
263—L.B., Russell P. Farm.........	70.6	65
61—R.B., G. A. Robertson & Son...	69.9	63
53—R.B., J. H. Thompson..........	69.9	79
264—L.B., Russell P. Farm.........	68.5	59

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau.........	W. B.	168	152.8
2.	Sta. Exp. Kapuskasing.	P.R.B.	242	254.7
3.	Frank Teasdale.......	"	432	390.5
4.	Kenneth Slacer........	"	275	245.0
5.	J.-H. Thompson........	"	615	555.9x
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	346	332.7
7.	Jas.-M. Winter, Jr.....	"	357	326.0
8.	Jas.-H. Smith..........	"	398	358.8
9.	R.-W. Kettles..........	"	222	191.7
10.	Ferme Exp. Ottawa....	"	221	236.1
11.	Ferme Exp. Ottawa....	"	218	174.6
12.	Ferme Exp. Ottawa....	"	217	204.9
13.	Sta. Exp. Lennoxville..	"	394	379.0
14.	Sta. Exp. La Ferme....	"	379	331.6
15.	Sta. Exp. La Ferme....	"	331	286.0
16.	R.-J. Steele...........	"	165	126.8
17.	R. Haycock............	"	170	153.7
18.	Alex. McLean..........	"	377	351.4
19.	Ferme Exp. Ottawa....	"	355	279.2
20.	G.-S. Tayler..........	"	485	493.5
21.	R.-J. Penhall..........	"	165	144.9
22.	F.-C. Evans...........	"	238	201.8
23.	W.-S. Hall............	"	250	245.6
25.	A.-E. Shank P Son.....	"	388	349.0
26.	Russell P. Farm.......	"	473	476.5
27.	Ferme Exp. Ottawa....	"	202	171.8
28.	Ferme Exp. Ottawa....	"	417	424.7
29.	Manor Farm...........	"	322	329.8
	Total..................		8822	8169.0

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 6 février 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	495	524.7
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	326	282.8
3.	Tayler, G. S.............	"	570	626.2
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	272	265.1
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	499	473.1
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	459	445.0
7.	Letendre, J W..........	"	143	131.6
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	205	182.5
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	243	222.5
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	118	115.1
11.	Couv. Coop. Montmagny		521	497.7
	(Corriveau)........	"	252	240.4
12.	Couv.Coop. Montmagny	"	314	259.4
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	413	360.8
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	396	358.8
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	382	395.7
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"		
			5608	5381.4

L'UTILITE DE LA MELASSE

Si la mélasse n'ajoutait pas à la saveu
déjà existante de l'alimentation des bes
tiaux ce produit n'aurait plus sa raiso
d'être. Son emploi se généralise de plu
en plus et si bien que les éleveurs et fer
miers de nos campagnes en font un plu
grand usage que jamais. C'est qu'ell
contient en elle-même la vitamine
qui ne se rencontre pas dans les autre
produits. Cette vitamine a pour objet d
développer à un degré vraiment remar
quable la charpente de l'animal. C'es
la propriété de cette vitamine de rendr
l'animal à sa pleine maturité en facil
tant la digestion et en débarrassant
système des matières impures.

La croissance et la santé de l'anima
nécessitent l'existence de certains miné
rais. Les graines ne contiennent pas d
cette substance et c'est pourquoi on doi
y suppléer en faisant appel à d'autre
produits qui les possèdent. La Mélass
de Canne à Sucre fournit un haut pou
centage de ces minérais nécessaires
sous une forme assimilable. Et c'es
pourquoi les animaux qui se nourrisser
de Mélasse de Canne à Sucre sont plu
vigoureux et produisent davantage.

Outre ces qualités nutritives, la mé
lasse de Canne à Sucre peut être, pa
elle-même, comparé à juste titre au b
et à l'avoine comme nourriture com
plète. Ces grains contiennent des fécu
les qui se transforment en sucre une fo
dans le système de l'animal. La Mélass
de Canne contient un pourcentage
50% de sucre qui n'a pas besoin d'êt
converti. Elle conserve ainsi son énergi
Elle est entièrement digestible de sor
que toute sa valeur nutritive est mise
profit.

Tout en reconnaissant sa valeur com
me nourriture et appoint, nombre d'él
veurs s'accordent à dire, qu'en plus
ces propriétés, la mélasse de Canne
Sucre vaut son pesant d'or par le fa
qu'elle augmente la saveur de l'alimen
tation dont elle fait partie. Ils nous fon
remarquer que les vaches et autres an
maux de la ferme mangeront avec app
tit une nourriture qu'autrefois ils a
raient foulé aux pieds et qui est main
tenant rendue plus douce et plus agr
able grâceà la mélasse qui en fait parti

La Mélasse de Canne à Sucre est un
nourriture bonne par elle-même. El
ajoute à la valeur nutritive des autr
aliments, stimule l'appétit de l'anima
conserve le troupeau en bonne cond
tion, rend leur nourriture meilleure
plus savoureuse. De plus, elle augmen
la production du lait, favorise la croi
sance chez les jeunes animaux et les e
graisse. En un mot, elle bonifie toujou
sans pouvoir nuire d'aucune façon.

Nous avons par conséquent tout
les raisons d'employer la Mélasse
Canne à Sucre. En ajoutant ce produ
à la ration quotidienne du bétail vo
pouvez être assurés d'obtenir les me
leurs résultats. Si vous faites usage de
Mélasse de Canne à sucre, vous connai
sez déjà toutes ses propriétés. Si n
faites-en l'essai et vous apprendrez à l
connaitre.

L. G.

Encouragez nos annonceu

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président — QUÉBEC 13 FÉVRIER 1936 — Laurent Gagnon, Gérant — Numéro 7

L'EPERVIÈRE ORANGÉE (Hieracium aurantacum)

Par R.-D. CARTIER, Inspecteur des mauvaises herbes

L'ÉPERVIERE orangée est une mauvaise herbe appartenant à la famille botanique, dite "des Composées". Elle est plus connue, dans la Province dans certaines régions sous le nom vulgaire de "Roi des champs", dans d'autres, sous celui de "Bouquet Rouge".

Ces deux noms lui conviennent admirablement bien, car d'une part, il est tout à fait juste, de la qualifier de "Roi des champs", sachant d'après ses caractères très pernicieux, qu'elle a droit à être classée en tête de ses congénères; et d'autre part, la couleur rouge orangée, éclatante et très voyante de ses fleurs, offrant un aspect frappant, lui donne amplement le droit au nom de "Bouquet Rouge". Quelques-unes des différentes dénominations anglaises, les plus courantes, sont Orange Hawkweed; Devil's Paint Brush ou Paint Brush".

C'est une plante exotique, d'importation Européenne; elle est abondante et très nuisible, dans les Cantons de l'Est, tout particulièrement dans les pacages et les prairies. Elle gâte aussi et compromet parfois, la qualité des pâturages permanents des montagnes laurentiennes. Sa rapidité prodigieuse d'expansion aux différentes régions agricoles de la Province, laisse très perplexe les intéressés à ce grave problème. Et nous sommes présentement à nous demander avec anxiété quels seront les matériaux à employer pour construire une digue, capab e d'arrêter ce flot envahisseur?

Je vous fais grâce de la description des quelques autres espèces du genre, naturalisés dans la province, pour m'en tenir à la description de l'orangée. Mais avant d'en aborder les détails, permettez, lecteurs, que j'emprunte textuellement au Révérend Frère Marie-Victorin, dans son nouveau traité "Flore Laurentienne" les considérations suivantes:"

"Le genre a des représentants, dans "toutes les contrées du globe, mais c'est "par excellence un genre européen, avec "centre de dispersion dans les grandes "Alpes. Assez curieusement, nos Eper-"vières, naturalisées à l'état de fléau, "se sont partagées le territoire; l'H. "Pilosella (épervière piloselle) occupe "surtout les provinces maritimes, l'est "et le sud-est du Québec; l'H. Pratense "(l'épervière des prés), la Gaspésie; "l'H. Vulgatum (l'épervière Vulgaire) "le district de Québec; l'H. Aurantiacum "(l'épervière orangée, que nous décri-"vons dans le moment et qui nous inté-"resse particulièrement), le sud et "l'ouest de la province.

"L.—Le nom générique "Hieracium" "signifie: "Epervière"; l'antiquité croy-"ait que les éperviers se servaient du suc "de ces plantes, pour guérir leurs yeux "obscurcis ou couverts d'une taie".

L'épervière orangée est une plante vivace et vigoureuse, qui se perpétue et se répand rapidement par des courants ou stolons branchus, à la manière des fraisiers. Ces stolons courant donc sur le sol ou près de sa surface émettent ci et là des racines, appelées à former de nouvelles tiges, lesquelles à la longue, par leur multiplication, excluent toute autre végétation. On trouve un grand nombre de feuilles, à plat sur le sol, formant des touffes avec celles qui sont disposées en rosettes, à proximité de la terre, car c'est une plante à végétation basse. Elle est remplie d'un suc laiteux et amer, qui la fait dédaigner de tous les animaux domestiques, à l'exception toutefois, dit-on, des chèvres.

Toute la plante est très poilue. Les feuilles de trois à huit pouces de longueur, entières, spatulées ou lancéolées, possèdent comme un duvet de recouvrement, d'air sortant de longs poils, (encore une objection à sa paissance par le cheptel). Les tiges florifères, de un à deux pieds de longueur, simples et dressées, sans feuilles ou presque, sont revêtues de fins poils noirs étoilés, et de longs poils blancs implantés dans des tubercules noirs, disposés autour de cette tige dressée. Les fleurs, tel que dit plus haut, sont d'un rouge orangée, très voyantes. La floraison a lieu au cours du mois de juin, et les graines mûrissent au cours du mois suivant.

Cette plante possède deux moyens importants de dissémination, qui fait qu'elle se distribue plus vite, et d'une façon plus dense, intensifiant ainsi ses mauvais caractères. Le premier moyen nous est connu par la multiplication de ces branches traçantes ou courants. Le deuxième, est qu'elle produit quantité de graines, qui non seulement, tombent sur le sol, là où elles sont produites, intensifiant la végétation, mais à la faveur d'une aigrette qu'elles possèdent, simulant des ailes voyageant à l'aide du vent, distribuent isolement leur espèce ci et là, pour former bientôt de nouvelles talles de végétation. Ces talles à leur tour, essaimeront autour d'elles, et ainsi de suite jusqu'à ce que la région de dissémination en soit couverte.

Bref, cette mauvaise herbe, une des pires connues, est une réelle et très sérieuse menace à la production économique agricole. Partout, où elle fait son apparition) et tout cultivateur peut aisément la reconnaître) des mesures promptes et efficaces de destruction, devraient être mises en pratique, afin de l'exterminer dès le début de son apparition. Comme elle apparaît habituellement sur une terre indemne par pieds isolés, le cultivateur soucieux de ses intérêts, doit, ayant constamment l'œil ouvert sur l'apparition des plantes adventic nouvelles, doit, dis-je, non seulement faire .'arrachage à la main, mais il doit aussi enlever jusqu'à la dernière racine, jusqu'aux derniers courants, de manière à l'empêcher de repousser.

Bien qu'étant à pousse vigoureuse cette plante est tenue en échec, dans les terrains qui reçoivent de fréquents labours et sarclages, pour la simple raison que toutes les racines sont près de la surface du sol.

Dans les prairies, et tout spécialement dans les pâturages, où elle fait le plus de dégâts, parce qu'elle est dans son propre milieu de croissance, la demi-jachère suivie de cultures sarclées et d'une courte rotation culturale, la fait disparaître. Il ne faut pas revenir en prairies ni en pâturages, avant d'être certain qu'elle est bien et totalement exterminée.

Dans les terres infestées, là où des méthodes d'éradication ne peuvent immédiatement être entreprises, il est de toute nécessité de faucher, pour le moins, une couple de fois par année; à la fin de juin, lorsque les fleurs apparaissent et la seconde coupe, vers la fin du mois d'août, coïncidant avec une nouvelle floraison de la plante dans les champs infestés. Ce faisant, la région environnante, restera indemne, la plante ne pouvant disséminer à tout vent sa semence.

Quant qu'aux pacages permanents qui sont contaminés, ils peuvent être améliorés par des semences d'herbes vigoureuses et par l'enrichissement du sol, au moyen d'engrais chimiques. La fertilisation des pâturages est, de partout maintenant, reconnue comme étant une pratique très propice, non seulement à la pousse drue et rapide de l'herbe, mais aussi comme un moyen des plus efficaces pour empêcher les mauvaises herbes de s'y introduire, et pour faire disparaître celles qui s'y trouvent déjà.

Le sel ordinaire (gros sel) saupoudré en quantité équivalente à 3000 livres à l'arpent, sur des surfaces ne pouvant être cultivées et où l'épervière forme un tapis unique de verdure, donne de très bons résultats. Non seulement, il extermine la plante nuisible, mais active en outre la croissance des plantes utiles.

CE N'EST PAS DU RESSORT MUNICIPAL

Par ROBERT GALLAND

LE citadin de nos villes qui, lorsqu'il villégiature en province durant les mois d'été, préfère observer la vue paysanne que de se faire griller au soleil, sur la plage, n'est certes pas lent à toucher pour ainsi dire du doigt le désordre économique qui y règne depuis toujours.

Ce qu'il constate?... Que nos paysans sont à la merci du premier intermédiaire venu, lorsqu'ils veulent vendre les produits de la ferme.

"N'y aurait-il pas moyen, pour faire cesser ce criant état de choses, de créer, dans nos municipalités rurales, un organisme qui, sous la juridiction du conseil, rendrait fait et cause pour le vendeur contre le courtier?" nous demande un de nos lecteurs.

Notre premier mouvement, en face de notre interlocuteur, nous aurait porté à lui demander à notre tour: *"Pourquoi toujours songer ainsi au gouvernement, quand quelque chose va mal."* Mais nous nous sommes ravisé en songeant que, si tout le monde veut se décharger ainsi sur l'Etat d'obligations qui ne le regardent pas, cela est dû au fait que notre économique ne possède pas l'organisation professionnelle qu'elle devrait avoir. Et nous nous sommes contenté de lui dire: *"La question mérite certainement une étude, que nous publierons dans un de nos prochains numéros"*.

Cette étude, la voici.

Nous donnons tout d'abord des précisions sur le mot *intermédiaire*, puis nous cherchons une solution au problème que soulève cette catégorie d'indésirables.

* * *

Nous avons laissé passer sous notre plume un bien gros mot. Quels sont donc ces intermédiaires qui sont indésirables? Dans la chaîne qui existe entre le paysan et l'acheteur, il y a nombre de maillons; sont-ils tous nécessaires? Evidemment non.

Mettons tout d'abord de côté les professionnels: l'industriel, le commerçant de grains, le meunier, le boulanger, l'épicier, etc.; il est clair que ces chaînons ne peuvent être retranchés.

Alors quels sont donc les intermédiaires qu'il convient d'écarter?

Tous ceux qui ne sont pas professionnels, mais nettement parasitaires, qui ne s'entremettent que dans un but spéculatif, qui prélèvent des commissions ou bénéfices abusifs sur le consommateur.

Jusqu'à 1932, nombre de ces courtiers parcouraient nos campagnes pour acheter de nos cultivateurs des arbres de Noël, qu'ils dirigeaient ensuite, par wagons, sur les Etats-Unis.—*Quand nous paierez-vous?* demandaient nos braves cultivateurs.—*Mais nous vous paierons quand nous serons payés nous-mêmes par les Américains.* Et le marché se concluait sur cette promesse qui, dans la plupart des cas, n'était jamais tenue; et quand elle était tenue, le cultiva eur devait attendre des mois et des mois. Heureusement qu'une loi est venue mettre fin à ce commerce condamnable: depuis l'année dernière, le cultivateur doit recevoir sur le champ le prix des arbres qu'il vend au courtier.

Voilà les intermédiaires non seulement inutiles, mais nuisibles; voilà les maillons qu'il faut faire disparaître, coûte que coûte, de la chaîne qui relie

(Suite à la page 65)

Février 1936

Le Soleil entre au Verseau le 21 à minuit 12 minutes.

P.Q. le 1, à 10 h. 15 m. du matin. | D.Q. le 16, à 2 h. 41 m. du soir.
P.L. le 8, à 1 h. 15 m. du soir. | N.L. le 24, à 2 h. 18 m. du matin.
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev	Soleil Cou
9	DIM.	vl	SEPTUAGESIME (2 cl.) semid. Kyr. d. Dim.	6 59	5 2
10	Lundi	b	Sainte Scholastique, Vierge.	6 57	5 4
11	Mardi	b	Apparition de Notre-Dame de Lourdes, dbl. maj.	6 56	5 6
12	Merc.	b	Saints Sept Fondateurs d. Servites, Confess.	6 54	5 7
13	Jeudi	†vl	De la férie	6 53	5 9
14	Vend.	†r	Saint Valentin, Prêtre, Mart.	6 51	5 10
15	Sam.	†b	De la Très Sainte Vierge.	6 50	5 11

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

PROPOS COURANTS

On signale comme aspect encourageant de la situation agricole au pays le fait que les bénéfices découlant de la récolte de cette année sont répartis sur une plus vaste étendue que l'an dernier et mieux distribués parmi la classe agricole.

* * *

Sous la rubrique "L'Agriculture à l'étranger" le "Paysan" du 22 décembre dernier annonce qu'il est question que l'Angleterre augmente le droit de douane sur les œufs venant des pays étrangers. La commission qui s'occupe de la chose proposerait un droit de six "pence" par grande centaine. Les œufs provenant des pays de l'Empire britannique qui entraient en franchise jusqu'ici, paieraient un droit égal à l'augmentation proposée pour les œufs étrangers. De cette façon la préférence impériale serait sauvegardée.

* * *

Une revue sommaire de l'activité agricole en Californie montre que les récoltes d'oranges, de citrons, des noix et des avocados ont été plus considérables qu'en aucune autre année. En dépit de récoltes aussi fortes, les producteurs ont obtenu de bons prix grâce aux méthodes de vente et de distribution en honneur dans ce riche état de la république américaine.

Vous demandez peut-être quelles peuvent bien être ces méthodes de vente et de distribution. Elles n'offrent aucun caractère particulier ou d'étranger aux méthodes que nous conseillons aux producteurs de denrées agricoles de notre province depuis des années pour triompher des difficultés présentes suscitées par les cours du marché et la forte concurrence. Là-bas comme ici on parle de coopération, de classification, de construction d'entrepôts, avec cette différence que les producteurs du sud américain conviennent plus vite que nous de la nécessité d'adhérer à ces mouvements d'union des producteurs afin de ne pas se concurrencer entre eux, de maintenir de hauts standards de qualité, et d'organiser la distribution de façon à éviter l'encombrement sur les marchés.

A quels succès pouvons-nous prétendre sans union, et sans organisation pour la vente de nos produits? Il est temps d'y penser.

Le marché de bétail au point de vue Canadien

Les perspectives déjà meilleures de l'élevage du bétail grâce à la reprise des exportations de bêtes à cornes aux Etats-Unis, sur laquelle nous avons à maintes reprises attiré l'attention, devraient s'améliorer encore par suite de la diminution des droits d'un sou la livre en vertu du nouvel accord commercial passé avec ce pays, l'économie moyenne réalisable étant d'environ $9 par tête. La reconstitution des troupeaux américains devenue nécessaire après la grande sécheresse de 1934 a entraîné l'importation du Canada, sous l'empire du vieux tarif, de plus de 120,000 têtes de bétail, depuis le 1er janvier; il est peu probable que cette reconstitution prenne fin avant quelques années. Outre ces besoins exceptionnels, le Canada est susceptible de fournir une grande partie des importations américaines normales qui s'effectuent lorsque les tarifs douaniers sont bas ou modérés, importations qui, dans le passé, se sont élevées à environ un quart de million de têtes par année, et dont 155,800 têtes seraient comprises dans le contingentement. Comme ça été invariablement le cas au cours du dernier quart de siècle, la courbe des prix des bêtes à cornes a coïncidé avec celle de l'exportation, et l'accroissement du revenu des agriculteurs et des éleveurs résultant, cette année, de la hausse des prix et de l'augmentation des livraisons, s'élèvera probablement à plus de 10 millions de dollars.

L'événement le plus significatif de ces derniers mois au Canada a été l'absorption rapides des offres de bétail maigre pour engraissement; les expéditions de bétail de cette classe durant les 45 premières semaines de 1935 ont été de 126,043, au lieu de 59,306 en 1934. Ce mouvement intérieur considérable implique une grande abondance d'engrais alimentaires et la perspective de pouvoir disposer facilement des animaux engraissés. Les expéditions de l'Ouest vers l'Est du Canada l'emportent d'environ 50 p. 100 sur l'an dernier; il s'agit surtout de bétail maigre ou demi-engraissé, car la durée prolongée de l'engraissement dans l'Ouest milite contre l'hivernement du bétail sur une aussi grande échelle que dans l'Est. Notre indice des prix de gros marquait 71.37 le 15 novembre, en regard de 71.79 le mois précédent.

(Banque Can. du Commerce)

L'emploi de parasites pour détruire les insectes nuisibles

Une des merveilles de la nature est que chaque insecte a un ennemi invétéré ou un parasite qui le détruit, et l'un des triomphes de la science moderne est que ce fait a pu être utilisé pour l'avantage de l'agriculture. C'est en somme se servir d'un fléau pour en détruire un autre, un peu de la façon exprimée par le vieil adage "A corsaire, corsaire et demi". La plupart des gens considèrent que tous les insectes sont nuisibles mais il est loin d'en être ainsi. L'étude des insectes a révélé que ceux qui s'attaquent aux végétaux et aux autres produits comptent parmi leur propre espèce des ennemis qui les attaquent et les détruisent; ces ennemis sont appelés des parasites. Ils sont tout-à-fait inoffensifs pour l'homme et les animaux; ce sont même dans bien des cas les alliés et les armes les plus utiles que l'homme puisse posséder contre les insectes nuisibles les plus importants.

De même que la plupart des autres insectes, les parasites ont quatre phases de développement: l'œuf, la larve ou phase de développement, la pupe ou phase de métamorphose, et l'adulte ou phase parfaite, qui pond ses œufs pour la génération suivante. Certaines espèces de parasites attaquent la phase des œufs, d'autres la phase larvaire et d'autres encore la pupe ou l'insecte parfait. Les méthodes d'attaque varient suivant les parasites: les uns pondent leurs œufs à l'intérieur de l'insecte et d'autres à l'extérieur, mais le résultat est le même lorsque le parasite de proie est sorti de l'œuf.

On tire bon parti de ces connaissances au Laboratoire des parasites du Ministère fédéral de l'Agriculture à Belleville, Ontario; on y élève des parasites pour les expédier sur différentes parties du Canada où ils sont implantés pour faire la guerre à certains insectes nuisibles. Ces travaux sont de la plus haute utilité pour les forêts canadiennes, l'agriculture et l'horticulture. Par exemple, la production au laboratoire de Belleville d'un parasite de la mouche blanche des serres a donné de superbes résultats dans les serres canadiennes, mais rappelons à ce sujet aux propriétaires de serres qu'en faisant la demande au Laboratoire des parasites à Belleville d'un stock de parasites contre la mouche blanche des serres, ils doivent donner des renseignements exacts sur la dimension et la température de la serre, les espèces de récoltes cultivées, les phases de croissance et le degré d'attaque. Sans ces renseignements il serait impossible de juger du nombre de parasites nécessaires.

COLONISATION

Du travail pour les administrateurs

Si nos gouvernants sont sages, il entreprendront une campagne con tre la tendance, chez trop d'agricul teurs, à commercialiser leur cultur et de rien produire du nécessair aux besoins de la famille. Cette sor te d'agriculture porte les cultiva teurs à s'endetter, et plus tard, le force à grossir le nombre des aspi rants aux secours directs et des habi tués des soupes municipales.

Parce que notre peuple est com posé de bons garçons, parce qu'on l'habitude de le voir obéir, sans s'in surger, à tous les délits de justic qu'on lui a fait subir, trop de ceu que nos gens ont choisis pour admi nistrer leurs biens nationaux, n'on porté aucune attention à l'établis sement des Canadiens chez eux cependant qu'ils favorisaient la venue au pays de n'importe qui livraient à des gens avec qui nou n'avions aucune parenté, les res sources naturelles et les terres qui par droit d'héritage, devaient reste la propriété des descendants de découvreurs et des pionniers d Canada.

Quel que soit le degré de civilisa tion d'un peuple, il n'a pas intérê de connaître par expérience un éta chaotique. Cependant, on ne peu nier que plus un pays est vaste— développé soit-il, intellectuellemen —plus la confusion est possible, une partie importante du peupl croit ses droits frustrés, si on lu enlève ses biens pour le bénéfice de enfants des autres, ou si encore, un moment donné, les services pu blics viennent à faire défaut.

Dans la ville de Montréal, pa exemple, si l'aqueduc ne fonction nait pas pour trois ou quatre jour la ville brûlerait. Si le ravitaille ment de Montréal cessait pour un semaine, des milliers de personne mourraient de faim. Et dans ce conditions, si l'on coupait les fil qui fournissent la ville d'électri cité pour l'éclairage, pour la trac tion et l'industrie, ce serait un révolution. Si, actuellement, pa exemple, on cessait subitemen d'accorder les secours directs, san donner une compensation équiva lente sous forme de travail rémuné ré ou de facilités d'établissement avant deux jours, les magasins se raient pillés et les campagnes avoi sinantes seraient envahies par un armée de maraudeurs recherchan de quoi manger.

Il est inconcevable qu'une tell situation existe dans notre immens pays au sol arable, vide de popula tion. Mais nous sommes forcé d'admettre qu'environ un millio de gens se fient sur la charité publi que pour leur subsistance.

De toute nécessité, il importe qu le plus grand nombre possible d nos gens puisse se suffire.

Pour obtenir ce résultat, il nou faut aller à la terre, à la bonne terr arable cultivée avec intelligence afin de lui faire produire les princi pales nécessités de la vie.

Cinquante mille familles de chô meurs—qu'elles viennent des cam pagnes ou des villes—cultivant pou se suffire: voilà un marché pour de milliers d'ouvriers industriels!

Finira-t-on par le comprendre?

J.-ERNEST LAFORCE

VARIÉTÉS

Graine de mil et de trèfle

La division des Semences du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa publie le rapport suivant sur l'état des marchés dans la province de Québec.

Québec:—Environ 15% de la récolte de graine de mil a été vendu, et il en reste encore environ 3,200,000 livres chez les cultivateurs. La demande de graine de mil de la part des commerçants de la province ainsi que pour l'expédition aux provinces maritimes, s'est graduellement améliorée. Il existe une assez bonne demande également pour la graine de trèfle rouge, mais une très faible quantité a été vendue par les producteurs.

Les prix payés par les commerçants aux producteurs sont les suivants: mil, catégorie No 1, 3½c à 4¼c; trèfle rouge, 12c. à 13c. Les approvisionnements principaux de ces graines sont situés dans les comtés suivants: Soulanges, Vaudreuil, Châteauguay, Beauharnois, Laprairie, Napierville, St-Jean, Iberville, Bagot, Yamaska, Joliette, Berthier, Montcalm, Shefford, Verchères et Rouville.

Il y a en cette province des coopératives qui font une spécialité de la production de grains de semence. La qualité des variétés qu'elles offrent en vente est supérieure. Le lecteur intéressé ferait bien de communiquer avec la Coopérative Fédérée de Québec qui agit comme distributrice de ces sociétés locales de cultivateurs.

De là nécessité de la prudence dans l'emploi de borax

On parle beaucoup actuellement, dans certaines parties du Canada, des effets bienfaisants du borax qui, parait-il, prévient le cœur brun des navets, une maladie que l'on dit être physiologique, et qui augmente la production des betteraves fourragères, des betteraves à sucre et des fruits.

Il paraît, au dire des agents de la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture, que dans certaines conditions de sol qui ne sont pas encore parfaitement comprises, le borax, appliqué en petites quantités aux récoltes que nous venons de mentionner, donne des résultats positifs. Cette question n'est pas encore très bien comprise et nécessiterait de nouvelles recherches expérimentales.

En attendant ces renseignements, les cultivateurs feront bien d'user de la plus grande prudence dans l'emploi de cette substance, car lorsqu'elle est appliquée en trop grande quantité, elle rabougrit la végétation et détruit la plupart des récoltes. Une application de plus de quatre livres de borax par acre peut suffire pour détruire une récolte de pommes de terre; par contre les navets peuvent se trouver bien d'une quantité dépassant vingt livres par acre sous certaines conditions.

La Loi des Engrais chimiques interdit la vente de mélanges d'engrais contenant plus de quatre livres de borax par tonne, pour protéger les cultivateurs contre les dégâts que cet ingrédient pourrait causer. Nous pouvons dire, à la lumière des connaissances actuelles, que l'emploi de borax dans la production des récoltes exige beaucoup de prudence.

Ces résultats favoriseront-ils la cause?

La Coopérative de vente d'œufs et de volailles de St-Félix de Valois, Québec, a écoulé en 1935, 251,000 douzaines d'œufs, qui ont été vendus à des acheteurs de toutes les catégories, à un prix moyen pour toute l'année de 23.6 cents la douzaine. Ce prix est approximativement de 3 cents plus élevé que celui que les producteurs ont obtenu en vendant par d'autres intermédiaires dans le district. Les frais de fonctionnement ont été d'environ 4 cents la douzaine. Le couvoir de l'association a vendu 117,000 douzaines de poussins en 1935.

Valeur de la récolte des pommes

La récolte de pommes au Canada l'emporte en 1935 sur celle de 1934. La production, selon des chiffres publiés par Ottawa est estimée à 4,144,000 de barils à rapprocher de 3,891,000 l'année précédente et de la moyenne pour 5 ans de 1930 à 1934 inclusivement qui est fixée à 4,063,000 barils. Sauf pour la Nouvelle-Ecosse, cette récolte précieuse accuse une augmentation dans toutes les autres provinces. La production en Nouvelle-Ecosse s'est élevée à 1,800,000 barils, soit la même quantité que la récolte de 1934.

L'acidité du sol et les engrais chimiques

L'action exercée par les engrais chimiques varie plus ou moins suivant le dégré d'acidité du sol. Les éléments fertilisants que contient un engrais peuvent être fournis par différents matériaux, et l'action relative de ces matériaux sur la végétation des récoltes est influencée dans une large mesure par l'acidité du sol. Ce fait est démontré très clairement par les résultats de recherches conduites à la Station expérimentale fédérale de Kentville, N.-E., depuis 1926, et où différents engrais azotés ont été essayés en comparaison sur des sols chaulés et non chaulés.

Dans l'expérience en question, on s'est servi de deux engrais azotés — le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque — pour fournir l'azote dans un engrais complet appliqué à la récolte sarclée d'un assolement de trois ans, composé de betteraves fourragères, de blé et de foin de trèfle. Le sol d'une rangée de ces parcelles n'avait jamais reçu de chaux, et il était très acide; celui d'une deuxième rangée avait été chaulé à tel point qu'il ne présentait plus qu'un faible degré d'acidité en 1926.

L'effet le plus marqué du chaulage s'est manifesté dans le rendement du foin de trèfle. Sur le sol qui n'avait jamais été chaulé, et qui était très acide, le rendement du foin de trèfle sur l'étendue où il avait été appliqué du nitrate de soude a été de 70 pour cent plus fort que sur l'étendue où le sulfate d'ammoniaque avait été employé. Sur le sol chaulé auparavant et qui n'était que légèrement acide, on n'a pas constaté de différence significative dans les rendements de foin de trèfle après l'application de l'un ou l'autre de ces engrais.

Ces résultats soulignent l'importance qu'il y a de connaître le degré d'acidité du sol avant de choisir l'engrais azoté qui doit faire partie de l'engrais complet — spécialement lorsque l'on doit cultiver une récolte qui est sensible à l'acidité du sol. Le sulfate d'ammoniaque est une excellente source d'azote pour la majorité des récoltes et il est très employé pour cela, mais sur les sols fortement acides, il semble qu'il soit nécessaire de faire une application de chaux (c'est-à-dire de pierre à chaux broyée) pour diminuer l'acidité si l'on veut obtenir les meilleurs résultats de l'application de cet engrais.

Bonnes prévisions pour la vente des pommes

A la réunion annuelle de la Société pomologique et de production des fruits de la Province de Québec, qui a été tenue dernièrement à Montréal, M. R. E. Robinson, Chef des Services des marchés de la Division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture, a déclaré que les prévisions en ce qui concerne les chances de placement des stocks actuels de pommes canadiennes paraissent être très bonnes. M. Robinson se basait sur les chiffres suivants fournis par le Bureau fédéral de la Statistique. Pendant la saison de 1935 la récolte totale au Canada a été de 4,069,000 barils. A venir jusqu'à janvier 1936, les expéditions d'exportation se montaient à 1,200,730 barils et à 1,950,057 caisses, contre 922,815 barils et 1,509,601 caisses pendant la période correspondante de l'année précédente. Ceci représente une augmentation d'environ 30 p. c. sur les exportations par comparaison à la saison dernière.

L'examen des chiffres qui se rapportent aux stocks en entrepôts ordinaires et froids, indique que la quantité en entrepôt à l'heure actuelle est inférieure de près d'un demi-million de barils à celle qu'il y avait en 1935, soit 1,011,355 contre 1,470,901 barils. Si on ajoute aux pommes en entrepôt la quantité exportée à venir jusqu'au 24 janvier 1936, on trouve que 75 pour cent de la récolte de 1935 a déjà été vendue. Les prévisions sont donc tout-à-fait bonnes en ce qui concerne les chances de placement des pommes domestiques, d'autant plus qu'il y a 32 pour cent de moins de pommes en entrepôt à l'heure actuelle qu'il n'y en avait à l'époque correspondante en 1935. Ajoutons également que le pouvoir d'achat de la population en général s'est amélioré, que les prix sont relativement plus élevés, et que les prévisions du marché d'exportation continuent d'être encourageantes.

A propos de poussins

L'aviculteur pratique, qui a l'occasion de donner un conseil aux fermiers qui élèvent des volailles ou qui débutent en aviculture ne manque pas d'appuyer sur l'importance de se procurer des poussins provenant de parents dont la capacité de ponte est connue, et qui ont subi l'épreuve du sang par agglutination, précaution extrêmement urgente à prendre pour éliminer des sujets destinés à l'accouplement. Ceux qui porteraient des germes de diarrhée blanche, et il ajouterait: "Achetez ces poussins le plus près de chez vous si vous pouvez vous en procurer. Ces précautions, les couvoirs coopératifs certifiés que nous avons dans la province de Québec, les prennent, ils sont tenus de le faire. C'est une excellente garantie que ces établissements offrent aux acheteurs de poussins qui leur font confiance.

Et comme il est tout naturel que nous demandions à nos lecteurs d'encourager nos annonceurs, personne ne devrait être froissé si nous demandons à nos amis lecteurs de confier leurs commandes de poussins aux couvoirs qui, encore cette année, ont contribué à l'annonce spéciale qui parait depuis quelques semaines sur la page frontispice de notre journal.

Il y a de plus avantage sérieux à commander vos poussins de bonne heure, vous ne les paierez pas plus cher et vous vous assurerez des poulettes prêtes à pondre très tôt l'automne qui vient. Les poules paient toujours mieux lorsqu'elles sont en ponte quand les œufs commandent un haut prix.

L'oestre des bovins

Plus d'un million de têtes de bovins ont été traités contre l'œstre des bovins dans la province d'Ontario au cours de l'année 1935.

Le traitement contre cet insecte, nous le répétons consiste à laver les bestiaux avec une poudre spéciale dissoute dans l'eau qui a pour vertu de débarrasser les animaux affectés des larves qui percent la peau et font leur apparition sur le dos des bovins. Trois lavages complètent le traitement. En détruisant les larves les vaches sont libérées d'autant de moustiques l'été suivant.

Pour le lecteur non averti, nous dirons que l'œstre des bovins incommode beaucoup le troupeau au pâturage, durant les chaudes journées de l'été.

Vous avez déjà remarqué que des vaches partent subitement à courir, elle ne semblent pas trop savoir où se diriger, c'est que la sale mouche la poursuit tant qu'elle n'aura pas déposer le produit de sa ponte sur le jarret de l'animal. L'œuf ainsi déposé pénètre à l'intérieur de la peau et tout en continuant les diverses phases de sa métamorphose traverse les organes stomacaux pour aller perforer la peau de l'animal tel que dit plus haut.

L'œstre des bovins, communément appelé la "mouche à bœuf" nuit à l'animal, provoque une diminution du rendement laitier puis détériore la peau des bêtes au point d'en diminuer considérablement la valeur.

Il serait dans l'intérêt des éleveurs de faire comme dans certaines municipalités de la province où un mouvement d'ensemble a été entrepris, et où, avec succès, la propagation de l'insecte a été considérablement amoindrie.

Si vous en parliez à votre agronome, il serait grand temps d'organiser la lutte contre cette détestable mouche qui nuit à vos animaux comme par ricochet elle nuit à votre bourse. Le traitement recommandé ne coûte que quelques sous et vous épargnera des dollars.

Même si vous ne pouviez réussir un mouvement d'ensemble, vous pourriez agir individuellement et vous en trouver bien.

Ce n'est pas du ressort municipal

(Suite de la page 62)

le paysan de chez nous à l'acheteur de chez nous.

La question des intermédiaires entraîne avec elle celles des prix offerts pour les marchandises à vendre. Et cette fois, l'intermédiaire professionnel comme l'intermédiaire parasitaire doit porter attention à ce que nous allons dire: nos remarques vont les frapper indistinctement.

Prenons le cas des indésirables pour commencer. Savez-vous combien les courtiers offrent à nos cultivateurs pour chaque arbre de Noël? Cinq sous et dix sous. Ils les revendent pourtant 75 sous, $1.00 et même $2.00 de l'autre côté de la frontière, faisant conséquemment des profits scandaleux, puisque chaque arbre ne revient en moyenne, tous frais de transport payés, qu'à quinze sous environ.

Est-ce cela que l'on peut appeler une équivalence entre les retenues et les services rendus? Ne pèche-t-on pas, dans l'occurrence, contre la plus élémentaire justice commutative?

Qui va nier que, du côté professionnel, l'intermédiaire a ici recours à des ententes pour maintenir le prix de certains produits? Qu'on se rappelle la dernière enquête sur le lait et celle sur le charbon...

Comment enrayer tous ces abus? C'est à cette question que, maintenant, nous allons essayer de répondre.

* * *

La municipalité a-t-elle la compétence voulue pour légiférer dans les circonstances? Non. L'Etat peut certainement recourir à la tarification de certains prix; il en a même le devoir lorsqu'il s'agit d'articles de première nécessité. Mais cette politique est dangereuse dans ce sens qu'elle peut l'engager à multiplier ses interventions, à tarir certaines catégories de produits et à en rendre d'autres obligatoires, ce qui le ferait par conséquent sortir de son rôle.

Il ne faut pas oublier que la conception de l'Etat-bon-à-tout-faire est tout à fait fausse, car il a avant tout pour mission de "*diriger, surveiller, stimuler et contenir*": ce sont les fonctions que lui reconnaît une saine économie.

Il est d'autant plus nécessaire, de nos jours, de bien délimiter les attributions de l'Etat que la masse est en train de la considérer comme une vraie Providence. Idée dangereuse car le jour où son budget ne lui permettra plus de satisfaire à l'insatiabilité de la masse, la société verra des jours sombres.

* * *

Pour écarter la meute des intermédiaires et établir des prix raisonnables, il faudrait plutôt recourir aux coopératives de consommation, que nous ne connaissons malheureusement pas chez nous.

D'après Charles Gide, qui fut le grand apôtre de ces organismes, les coopératives de consommation consistent à associer un certain nombre de personnes afin qu'elles puissent faire leurs achats en gros; les marchandises peuvent être ensuite rétrocédées aux prix du gros. Mais, d'après la pratique générale, les produits sont plutôt vendus au prix de détail du commerce. Qui réalise les bénéfices? C'est la coopérative. Mais ces bénéfices, au lieu d'être répartis entre les membres au prorata de leurs apports de capital, sont plutôt répartis, en fin d'année, entre eux, au prorata de leurs achats: ils sont d'autant plus considérables que les achats ont été plus nombreux et plus élevés.

C'est ce qu'on a communément appelé avec paradoxe: l'épargne par la dépense.

Ce qu'il faudrait, dans les circonstances, pour donner une solution vraiment adéquate au problème que nous étudions, ce serait de combiner les coopératives de consommation avec les organisations professionnelles.

* * *

Qu'est-ce que l'organisation professionnelle? C'est, pour l'économiste moderne, ce qui fera le mieux disparaître les abus dont nos compagnes sont sans cesse témoins.

Voulez-vous avoir une idée juste de l'importance de l'organisation professionnelle?

Lisez alors ce qu'en dit Quadragesimo anno:

"*L'ordre résultant de l'unité d'objets divers harmonieusement disposés, le corps social ne sera vraiment ordonné que si une véritable unité relie solidement entre eux tous les membres qui le constituent, or ce principe d'union se trouve:*

1—Et, pour chaque profession, dans la production des biens ou la prestation des services que vise l'activité combinée des patrons et des ouvriers qui la constituent

2—Et, pour l'ensemble des professions, dans le bien commun auquel elles doivent toutes, et chacune pour sa part, tendre par la coordination de leurs efforts."

Voilà le principe de l'organisation professionnelle.

Descendons maintenant à son application.

L'organisation professionnelle qui écarterait l'intermédiaire nuisible consisterait à unir entre elles toutes les associations intéressées à la production d'un même produit. Prenons, par exemple, le pain. L'organisation professionnelle de l'alimentation la plus essentielle serait constituée des associations de cultivateurs, de marchands de grains, de courtiers en grains, de meuniers, de boulangers, de pâtissiers et, ne l'oublions pas, de consommateurs.

Chaque lecteur peut voir tout de suite qu'une telle organisation professionnelle pourrait, bien mieux que l'Etat, bien mieux que de simples coopératives de consommation, écarter l'intermédiaire parasitaire et passer des conventions collectives du prix, comme on passe actuellement des conventions collectives du travail.

Si, dans notre économie contemporaine où règne l'anarchie et le désordre, existaient, en grand nombre, de telles organisations, reliées aux coopératives ou ligues de consommateurs, on verrait enfin la profession soumise à un contrôle moral. Ce serait un excellent moyen d'établir un raisonnable rapport entre les prix auxquels se vendent les produits des diverses branches de l'activité économique.

L'organisation professionnelle, reliée aux ligues de consommation et fonctionnant sous la surveillance de l'Etat reste nécessaire, voire même indispensable, si l'on veut vraiment mettre fin au désordre économique actuel.

L'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec

a été tenue le 4 février, à Montréal, sous la présidence de M. J.-N. Bérard. — L'hon. M. Adélard Godbout y assiste. — Le chiffre d'affaires de cette Société, de $5,470,068.79 qu'il était en 1934, a atteint $7,287,509.97 en 1935, soit une augmentation de 33¾ p. c. — Le gérant-général, M. J.-F. Desmarais, fait part de la décision des directeurs de payer un dividende sur les actions privilégiées.

Nouvel entrepôt à Québec

Mardi, le 4 février a eu lieu à Montréal la réunion annuelle de la Coopérative Fédérée de Québec. Le président de l'organisation, M. J.-N. Bérard, avait à ses côtés M. J.-F. Desmarais, gérant-général, et M. J.-E. Bernier, secrétaire. L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, assistait aussi à la réunion.

Après avoir remercié chaleureusement l'honorable M. Godbout d'avoir bien voulu assister à l'assemblée annuelle de la Coopérative, M. le président Bérard déclara que cette Société a progressé de façon extraordinaire au cours des derniers douze mois. M. le président Bérard attribua une large part de ce succès à l'excellent travail du gérant-général, M. J.-F. Desmarais.

M. Bérard nota que l'année 1935 a marqué un pas définitif dans la voie du progrès grâce à la collaboration intime et toujours bienveillante des agronomes et des officiers supérieurs du ministère de l'Agriculture. Il est assuré que la Coopérative Fédérée de Québec s'achemine vers des sommets plus hauts.

Le notaire J.-E. Bernier lut ensuite le bilan de la société au 31 décembre 1935 et M. J.-F. Desmarais l'analysa pour démontrer que la Coopérative Fédérée était dans un très excellent état de santé.

D'ailleurs, dit-il, le chiffre d'affaires, de $5,470,068.79 qu'il était en 1934, a atteint $7,287,509.97 en 1935, soit une augmentation de $1,839,441.18 ou 33¾ pour cent.

Au début de son discours, M. J.-F. Desmarais, le gérant général, a annoncé une amélioration sensible des affaires de la Coopérative et fait part de la décision des directeurs de payer un dividende sur les actions privilégiées. La crise avait contraint les directeurs à suspendre le paiement des dividendes durant les années 1932 et 1933. L'an dernier l'on a payé celui de 1932 et cette année sera versé celui de 1933.

Le bilan au 31 décembre 1935 s'établissait comme suit:

ACTIF

Caisse	$ 43,008.15
Comptes débiteurs	675,564.22
Inventaires	749,616.46
Hypothèques, placements	143,876.60
Equipement	259,245.05
Immeubles	521,058.47
Dépenses différées	45,523.30
Achalandage	36,624.57
	$2,474,516.82

PASSIF

Comptes créditeurs	57,310.32
Emprunts	1,643,228.58
Intérêts accrus	13,316.08
Hypothèques	7,000.00
Obligations Réserves	237,000.00
Réserves:	
Dépréciation	167,521.62
Contingent	36,282.06
Capital-actions:	
Ordinaire	59,709.83
Privilégié	197,900.00
Surplus	55,248.33
	$2,474,516.82

"En examinant notre situation financière, continue M. Desmarais, dans son ensemble, nous constatons une amélioration constante et des plus satisfaisantes d'année en année. Nos réserves pour dépréciation sur immeubles, équipement, et comptes recevables, atteignent maintenant le joli chiffre de $202,202.49. Notre chiffre d'affaires, de $5,470,068.79 qu'il était en 1934, a atteint le chiffre de $7,287,509.97 en 1935, soit une augmentation de $1,839,441.18, ou 33¾ pour cent.

"Notre département de beurre et fromage a augmenté en volume de 20 pour cent. Notre département de grains de semence, accuse une augmentation de 35 pour cent. Notre département d'animaux vivants a augmenté de $113,295.69.

"Il est intéressant de noter que dans le total des affaires de l'an dernier, nous faisons pour $386,279.38 d'affaires provenant des animaux de la province de Québec, tandis que cette année nous atteignons la somme de $553,642.63 soit une augmentation de $167,363.25 ou 43 pour cent des affaires se rapportant aux animaux de la province de Québec.

"Dans nos différentes sections, nous avons les augmentations suivantes dans notre département de fruits et légumes, augmentation de 22 pour cent; département des œufs, augmentation de 35 pour cent; département des viandes abattues, augmentation de 24 pour cent; l'augmentation dans ce département provient des opérations de notre abattoir de Princeville. Notre succursale de Princeville, cette année, a augmenté son chiffre d'affaires, de $338,778.07 qu'il était en 1934, à $500,750.5[illegible] en 1935, soit une augmentation de pratiquement 50 pour cent.

"Dans nos départements de matériel d'exploitation, les engrais alimentaires prennent la première place. L'an dernier, notre chiffre d'affaires était de $893,204.27, et cette année il s'est accru à $1,696,144.73, soit une augmentation de 88 pour cent.

M. Desmarais nota la construction d'un vaste entrepôt à Québec, qui est devenu le point de réception et d'expédition pour le beurre et le fromage provenant de la région du bas du fleuve et du Lac St-Jean. Il mentionna, aussi, que la Coopérative est à terminer la construction d'une fromagerie moderne à St-Georges d'Henryville et qu'elle construit un entrepôt à La Sarre, Abitibi. Enfin, M. Desmarais déclara que la plus récente expérience tentée par la Coopérative a été la congélation de petits fruits et de certains légumes.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

RACE AYRSHIRE

Les gagnants de coupes en argent

L'Association canadienne des Eleveurs de bétail Ayrshire vient de publier son rapport annuel des gagnantes de coupe en argent qui ont participé au concours de production pour le Livre d'Or. Nous notons ici quelques particularités de ce rapport.

La première vedette sur la liste des vaches adultes est Onslow Lass, vache ayrshire appartenant à Melle Mary F. Hooper de Pictou, Nouvelle-Ecosse. Onslow Lass gagne la coupe avec une production de 20,541 lbs de lait contenant 861 lbs de gras dans la division 365 jours. C'est la quatrième coupe que ce sujet gagne, ses records aux âges de 3, 5 et sept ans lui avaient mérité le même trophée. Elle se plaçait en deuxième position avec le record qu'elle fit à l'âge de six ans. Ses records furent faits à 3, 5, 6, 7 et 8 ans, ils représentent une production globale de 93,795 lbs de lait contenant 4,035 lbs de gras en 1,825 jours de lactation.

Glen Elm Wild Rose, petite-fille de la vache championne mondiale Nellie Osborne of Elm Shade 16ème, et Glen Elm Nellie Osborne Lassie, une fille de Nellie Osborne of Elm Shade 16ème ont toutes deux gagné une coupe à leur propriétaire W. C. Wylie de Montréal dont la ferme se trouve à Howick, Qué. Glen Elm Wild Rose décroche la coupe décernée à la meilleure productrice des vaches ayrshire de 4 ans, ayant produit 18,561 lbs de lait et 661 lbs de gras de beurre, tandis que Glen Elm Nellie Osborne Lassie gagne la coupe adjugée à la championne des vaches adultes pour la section 305 jours. Sa production a été de 8,943 lbs de lait contenant 663 lbs de gras.

La Ferme-Ecole provinciale de Deschambault, Qué. gagne deux coupes cette année. Les vedettes de ce magnifique groupe de vaches ayrshires sont Pride de St-Méthode, dont le record, à l'âge de trois ans a été de 17,441 lbs de lait contenant 802 lbs de gras. Soulignons que ce record vaut à ce sujet le titre de championne du Canada dans cette classe. La deuxième coupe qui va à Deschambault a été méritée par Byrne Hill Specy Lass, qui figure à deux ans, au Rôle d'Honneur avec un record de 12,266, et 562 lbs de gras. Ce sujet mérite également le beau titre de championne du Canada dans sa classe.

Une coupe est aussi décernée à MM Pigeon & Fils de Verchères dont un sujet de ce troupeau, De Verchères Nine âgée de deux ans, s'est qualifiée au concours du Livre d'Or avec une production de 14,529 lbs de lait, 605 lbs de gras en 365 jours.

Les autres gagnants sont: Mme A. J. Brydon, Armstrong, C.A., dont la vache Southwick Miss Murray 2ème a décroché la coupe spéciale, accordée au sujet établissant le plus haut record sous le régime de deux traites quotidiennes dans la section 365 jours. Le record annoncé est de 15,185 lbs de lait contenant 770 lbs de gras.

Glen Campbell Fidelia propriété de M. Ward C. Pitfield de Cartierville, grande championne de l'Exposition Royale de Toronto en 1935, a mérité la coupe offerte pour classe de 4 ans avec un record de 13,627 lbs de lait et 548 lbs de gras.

Cette superbe vache Ayrshire vient de l'élevage de F. C. Biggs & Sons, Dundas, Ont., de qui M. Pitfield l'a achetée.

La génisse de trois ans, Balmy Crest Mabel du troupeau John Bompas & Sons, de Bell's Corners (près d'Ottawa) gagne deux coupes du coup avec un record de production de 13,844 lbs de lait, 602 lbs de gras, le plus élevé des vaches de cette classe.

Ce record était le plus fort qui ait été fait dans cette classe sous le régime de deux traites par jour, vaut aux propriétaires de cette génisse une deuxième coupe offerte dans un tel cas par l'Association. Le record ci-rapporté est pour la division de 305 jours.

Concours du livre d'or

JANVIER 1936

Le secrétaire de l'Ass. Canadienne des Eleveurs de bétail Ayrshire rapporte que durant le mois de janvier, 213 vaches et génisses ont terminé leur période de lactation sous contrôle pour le concours du Livre d'Or.

Quatre-vingt sujets figurent pour la division de 365 jours, tandis que 133 se sont qualifiés dans celle de 305 jours de lactation.

Dans le premier cas, soixante-onze des 80 records ont été faits sous le régime de deux traites quotidiennes. Les vedettes parmi les troupeaux québecois sont les suivantes:

Flore F, propriété de M. Jean-E. Boily, Trois-Pistoles, Qué., a produit 14,739 lbs de lait à 4.18% ou 616 lbs de lait, dans la classe des sujets âgés.

Dans la classe de 4 ans, *Caillette*, propriété de l'Ecole Supérieure de Ste-Anne de la Pocatière s'inscrit avec une production de 12,693 lbs de lait contenant 499 lbs de gras de beurre.

Une génisse de 2 ans, du troupeau de la ferme "Thorncroft", *Thorncroft Brae Marigold*, propriété de M. E. C. Budge, Ste-Geneviève, P. Qué., a fait un record de 12,284 lbs de lait à 4.44% ou 545 lbs de gras.

Woodlea June Flower, appartenant à W. Erskine Rober, Lachute, Qué., se qualifie dans la même classe avec une production de 464 lbs de gras dans 10,738 lbs de lait ce qui représente une épreuve en gras de 4.32%.

AU ROLE D'HONNEUR 305 JOURS

Cent quatorze des cent trente-trois records ont été faits sous le régime de deux traites par jour.

Une vache adulte du troupeau J.-J. Joubert, St-Vincent de Paul, Qué., s'est qualifiée avec un record officiel de 14,178 lbs de lait, titrant 4.09%, soit 580 lbs de gras. Cette vache se nomme Brookview Beauty 2ème.

Dans la classe des vaches de trois ans, on nous signale le record de Bois de la Roche Dorée 3ème, appartenant au Collège Macdonald, à 10,342 lbs de lait à 4.31%, soit 446 lbs de gras.

Thorncroft Star Roette autre unité du troupeau E. C. Budge, s'est qualifiée avec record de 10,239 lbs de lait à 4.32% ou 442 lbs de gras, à 3 ans.

Ste-Anne Julie de Suprême, du troupeau de la Ferme Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, figure comme première des génisses de deux ans avec un record de 10,328 lbs de lait à 4.36% ou 450 lbs de gras.

La farine de poisson pour les vaches laitières

Par: S. A. HILTON, Ferme expérimentale fédérale, Nappan, N. E.

Tout le monde admet que la plus grande partie des aliments nécessaires pour l'alimentation des vaches laitières dans l'Est du Canada peut être cultivée sur la ferme même; ce n'est qu'à cette condition du reste que l'alimentation peut se faire de façon économique. Les données recueillies pendant une série d'années à la Ferme expérimentale de Nappan, montrent que nos grains communs peuvent être produits à bien meilleur marché qu'ils ne sont achetés.

Les seuls aliments que l'on est obligé d'acheter pour équilibrer la ration produite sur la ferme sont les concentrés riches en protéine.

L'aliment protéique le plus concentré que l'on trouve dans le commerce, c'est-à-dire la farine de poisson, est produit dans les Provinces Maritimes. On sait, depuis quelques années, que cette farine est très utile comme aliment protéique pour les volailles et les porcs. Pour connaître son utilité en ce qui concerne les vaches laitières, nous avons conduit des expériences en ces trois dernières années. La farine de poisson a été comparée aux tourteaux de lin comme source de protéine pour équilibrer une ration de grains cultivés sur la ferme, pour les vaches en lactation. La farine de poisson employée comprenait 70 pour cent de protéine, 2.5 pour cent d'huile et 18 à 22 pour cent de phosphate d'os. Le tourteau de lin comprenait 39 pour cent de protéine. La ration de grains se composait d'avoine et d'orge en proportion d'environ 2 à 1 de ces aliments. Nous avons constaté que 1,714 livres de grain plus 286 livres de farine de poisson, au total une tonne, étaient égaux au point de vue de la quantité de protéine à 1,412 livres de grain plus 588 livres de tourteaux de lin. Chacune de ces rations contenait 20 pour cent de protéine totale, mais la ration qui contenait de la farine de poisson était de 1.5 à 2 pour cent plus riche en substance minérales.

Les résultats des essais d'alimentation où ces rations ont été employées peuvent être résumés comme suit:

Aucune différence significative de production n'a été notée entre ces deux rations, pas plus que dans la nourriture consommée par unité de production.

L'emploi de la ration contenant de la farine de poisson n'a donné lieu à aucun inconvénient; les bêtes en étaient friandes et il n'en est résulté aucun mauvais goût dans le lait produit.

La farine de poisson peut être recommandée sans hésitation comme source de protéine et de minéraux pour l'alimentation des vaches laitières, à condition qu'elle soit de bonne qualité (60 pour cent ou plus de protéine, moins de 6 pour cent d'huile, et 18 à 22 pour cent de phosphate d'os).

Dans toutes ces expériences nous avons donné des racines. Lorsqu'on n'a pas d'aliments succulents, on pourrait améliorer la ration contenant de la farine de poisson en y ajoutant un peu de son pour prévenir tout risque de constipation, spécialement chez les vaches qui reçoivent plus de 6 livres de grain par tête et par jour.

N. de R.—A seule fin de permettre au lecteur de calculer le prix coûtant des rations ci-haut comparées, nous l'informerons que les marchands d'aliments à bestiaux cotent à Québec, la farine de poisson à $2.85 du cent livres et le tourteau de lin à $1.60. Ces prix vous permettront d'établir le prix de revient d'une tonne des deux rations selon les quantités de chacun des éléments qu'elles contiennent et stipulés dans cet article. Le cultivateur pourra conclure lui-même.

Le rapport annuel de la Sun Life Insurance

Où se voient plusieurs indices de l'amélioration des affaires et de la situation économique du pays.

Le soixante-cinquième rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada, que le président et directeur général de la Compagnie, M. Arthur B. Wood, vient de rendre public, indique clairement que la situation générale s'améliore. Ce rapport atteste la solidité et la stabilité de l'assurance-vie, institution qui repose sur la libre association de ses membres et que, depuis des générations, rien n'a pu ébranler.

On a toujours considéré les rapports annuels des compagnies d'assurance-vie comme le baromètre de l'activité économique des pays dans lesquels ces compagnies font des affaires. Ces rapports, qui ont été des guides sûrs, pendant les années de la crise, traduisent depuis 1933 une amélioration marquée de la situation économique.

L'état financier de la Sun Life, à la fin de l'année 1935, révèle une nouvelle amélioration, tout comme le rapport de l'année 1934 révélait une amélioration par rapport à celui de 1933, l'année au cours de laquelle la crise traversa sa période d'acuité.

L'actif de la Sun Life Assurance Company of Canada atteint à la fin de l'année 1935 un sommet qu'il n'avait pas encore touché. Il s'est élevé pendant l'année de quarante et un millions de dollars; il dépasse maintenant sept cent sept millions de dollars.

Le montant des obligations détenues par la Compagnie est passé de cent soixante-deux millions de dollars à deux cent dix-huit millions de dollars; il représente maintenant plus de trente pour cent de l'actif. Les bénéfices réalisés par la Compagnie à la vente ou à l'occasion du rachat de titres dépassent pour l'année 1935 les cinq millions de dollars. Le montant de l'encaisse s'élève à près de vingt et un millions de dollars. Au cours de l'année 1935, les remboursements d'emprunts sur polices ont pris un essor très marqué, ce qui indique clairement que la situation générale s'améliore. Ces remboursements ont été plus élevés que ceux de n'importe quelle année antérieure; ils ont dépassé de vingt-quatre pour cent ceux de 1934. Le revenu provenant des placements marque une avance notable sur celui de 1934, tandis que, d'un autre côté, les frais d'administration ont de nouveau diminué. Sous quelque angle qu'on considère le rapport de la Sun Life, on constate qu'il est excellent et qu'il offre des motifs d'encouragement pour l'avenir.

Au cours de l'assemblée annuelle, on a parlé d'une autre indication précise de l'amélioration des affaires et de la diminution du chômage, indication fournie par l'augmentation du montant de l'assurance de groupe en vigueur Cette assurance s'adresse tout particulièrement aux entreprises commerciales et industrielles. Au cours de l'année 1935, le montant de l'assurance de groupe en vigueur a augmenté de vingt-trois pour cent.

Au cours de ses soixante-cinq années d'activité, la Compagnie a versé à ses assurés et aux bénéficiaires de ses polices plus de neuf cent soixante-huit millions de dollars; pendant la seule année 1935, elle leur a versé plus de quatre-vingts millions de dollars.

Les nouvelles polices (avec première prime versée) émises pendant l'année forment un total de plus de deux cent dix-neuf millions de dollars; le montant des assurances en vigueur dépasse deux milliards sept cents millions de dollars. Les recettes de l'exercice se chiffrent par plus de cent cinquante-trois millions de dollars; ce montant est inférieur à celui de 1934, mais d'un autre côté, les déboursés ayant diminué considérablement, l'excédent des recettes sur les déboursés s'élève pour l'exercice à quarante-sept millions de dollars, alors qu'il avait été de quarante-quatre millions de dollars pour 1934. Les bénéfices du dernier exercice sont encore plus élevés que ceux de l'exercice précédent, qui étaient déjà tout à fait satisfaisants; la Compagnie reste fidèle à sa politique très sage d'utiliser ces bénéfices pour réduire la valeur aux livres des titres de son portefeuille, améliorant ainsi l'état de ses placements et de ses réserves; ce sont les assurés qui en définitive bénéficieront de cette politique. En ce qui concerne la difficulté d'effectuer de bons placements qui rapportent un intérêt satisfaisant, M. Wood semble croire que les taux d'intérêt continueront d'être bas pendant encore quelque temps, mais que l'amélioration des affaires ne saurait que provoquer une hausse progressive du rendement des placements. Cependant, en dépit des circonstances, non seulement la Sun Life a-t-elle réussi à maintenir au même niveau qu'en 1934 le rendement de son portefeuille, mais encore ce rendement est un peu plus élevé pour l'année 1935 qu'il ne l'était pour l'année précédente.

Le président a surtout appuyé sur l'état financier impressionnant présenté par sa Compagnie, mais il a parlé incidemment de l'"Importance" de l'assurance-vie, qui est devenue une institution de premier plan, susceptible d'être classée parmi les institutions qu'on appelle malicieusement "les puissances financières". L'assurance-vie, a-t-il dit, est fière de son importance, car le fait qu'elle est colossale permet à des millions de personnes de tirer profit de la plus grande entreprise de coopération qu'ait connue l'humanité, entreprise que rien, depuis des générations, n'a pu ébranler. Les capitaux d'assurance-vie sont constitués par l'accumulation de petits montants, que les compagnies administrent à titre de fiduciaires, pour le compte de leurs assurés, avec une efficacité à laquelle les assurés eux-mêmes seraient incapables d'atteindre individuellement. A cause du manque de compréhension des principes qui sont à la base de l'assurance-vie et malgré le désir librement exprimé par les assurés de s'unir pour bénéficier des avantages de l'assurance-vie, on constate encore une tendance à imposer des taxes trop élevées aux compagnies d'assurance-vie ce qui revient à punir les particuliers de s'adonner à l'épargne. Pendant l'année 1935, la Sun Life a versé en impôts, sans tenir compte des taxes foncières, plus d'un million six cent mille dollars, montant égal aux primes annuelles de cinquante millions de dollars d'assurance. Ces chiffres projettent une lumière éclatante sur la question des impôts. Les assurés ne se rendent pas compte que les impôts versés par leur compagnie d'assurance-vie, ce sont eux-mêmes qui les payent.

En parlant de la situation générale constatée dans les pays où la Sun Life fait des affaires et des perspectives qu'on entrevoit pour 1936 au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les trois pays où la Compagnie fait le plus d'affaires, M. Wood a déclaré que le monde se tire lentement mais sûrement de l'impasse dans laquelle la crise l'avait plongé et que, bien qu'on puisse s'attendre, à cause des surprises que l'avenir nous réserve, à constater encore des reculs de temps à autre, il importe de tenir compte du fait que tous les indices qui annoncent généralement une amélioration des affaires indiquent clairement que les facteurs les plus importants de l'activité économique contribuent peu à peu à favoriser la reprise et qu'à l'heure actuelle le Canada et les Etats-Unis s'acheminent graduellement vers une situation normale.

EDUCATION FAMILIALE

Formation du caractère de l'enfant

VII

LA DIGNITE DE LA CONDUITE

"Tu dois porter avec honneur le nom sacré de chrétien".

La dignité de la conduite consiste à agir partout et toujours de manière à n'avoir jamais à rougir de ses actes. Elle est le complément obligé de la dignité de la tenue: l'une ne va pas sans l'autre, et les deux ne vont vraiment bien qu'ensemble. On voit déjà avec quel soin les parents — et particulièrement les mères — doivent cultiver cette qualité chez leurs tout jeunes enfants afin de les familiariser avec elle et de les préparer à être aussi naturellement dignes dans leur conduite qu'ils seront, plus tard, naturellement aimables, empressés, discrets, etc. Ces qualités extérieures, dont le développement semble, à de nombreux parents, beaucoup moins important que celui des qualités morales, ont pourtant un grand rôle à jouer dans le perfectionnement de la tâche éducatrice; elles sont à l'éducation ce que l'encadrement est à la gravure: elles lui donnent du relief et la préservent des contacts flétrisseurs. Que de jeunes gens, en effet, que de jeunes filles, pénétrés du sentiment de la dignité et de l'honneur, n'ont dû qu'à ce préservatif d'avoir pu éviter la faillite complète de leur vertu!

Dès la petite enfance, la mère doit donc s'appliquer à faire prendre à l'enfant de bonnes habitudes. Sans doute, cela demande une attention de tous les instants, une persévérance jamais lasse, mais le succès est à ce prix et, l'éveil, d'abord, suivi de la culture intelligente du sentiment de la dignité dans la conduite, font partie intégrante de la parfaite éducation familiale. Ainsi, par exemple, il ne faut jamais permettre, même au bébé de 2 ou trois ans, d'être brusque avec les serviteurs, avec ses frères et sœurs plus âgés, et encore moins avec ses parents! ni dans ses gestes, ni dans le ton de la voix, ni dans la manière de demander, de *réclamer* quelque chose. Sur ce point-là, particulièrement, on a coutume de pratiquer une indulgence pour le moins déconcertante, à l'égard du *p'tit dernier*, qui, à la faveur d'une tendresse collective mal comprise et mal attribuée, devient très vite le véritable tyran de toute la famille.

D'autre part, comme les excès sont toujours funestes, on se gardera bien de laisser prendre des allures guindées, qui sont presqu'aussi détestables que les façons trop cavalières de parler et d'agir. Dans n'importe quelle classe, à n'importe quel degré de l'échelle sociale, la *simplicité* sans familiarité, sans vulgarité est le diapason le plus juste.

Il sera bon de répéter souvent à l'enfant que les multiples sacrifices qu'il doit s'imposer chaque jour: sacrifice de ses aises, de ses goûts, de son repos, de ses tendances naturelles, etc., n'ont d'autre but que de le préparer à devenir un homme d'honneur, une femme distinguée, au meilleur sens des mots. Il y a un sentiment de fierté légitime à éveiller chez l'enfant; bien orientée, cette fierté de son titre de chrétien, de sa race, de son pays, de sa famille est un précieux élément de succès dans l'éducation en général. Sans doute le souvenir constant de la présence de Dieu dans l'âme du chrétien devrait être un frein suffisant au laisser-aller de la nature; mais comme ce souvenir disparait malheureusement trop souvent, les éducateurs trouveront bon, à certains moments où, par exemple, le naufrage de l'honneur semble imminent, de pouvoir invoquer des motifs humains pour maintenir la dignité dans la conduite.

* * *

A mesure que l'enfant prend contact avec le monde extérieur, il faut multiplier les précautions pour maintenir, en de justes proportions, la réserve qu'il pratique déjà sans en connaître ni la nécessité urgente, ni les qualités préventives. Est-il besoin de dire qu'on ne procédera pas de la même manière avec les garçons et avec les fillettes?

La petite fille de 9 ou 10 ans apprendra donc déjà à veiller sur ses regards. Beaucoup de gens croient que la "modestie des yeux" est réservée aux religieuses dans les couvents... c'est une erreur. En effet, n'y aurait-il pas là plutôt un problème d'âme de la plus haute importance, qui regarde bien plus les mères que les maîtresses de novices? La pratique des vertus, qui rend singulièrement facile la dignité de la conduite, "met de la lumière, de la limpidité, de la profondeur dans les yeux, où passe l'âme; elle rend le sourire plus franc, le front plus rayonnant, la physionomie plus attrayante. Et c'est pourquoi il est des beautés froides et des laideurs sympathiques", affirme Cécile Jéglot. La jeune fille modeste, réservée dans ses regards comme dans ses paroles et dans ses actions serait donc, — de l'avis d'une des meilleures psychologues contemporaines, — plus jolie, plus charmante que les autres. Alors, il est faux de croire que la réserve digne est maintenant surannée, et que les jeunes filles bien élevées sont "laissées pour compte".

Les fillettes n'auront pas, non plus, la permission de se livrer aux jeux violents réservés uniquement aux garçons. Il faut leur dire bien simplement, de manière à ne pas laisser place aux sous-entendus, qu'elles ne peuvent se conduire avec les garçons comme le font les petites filles entre elles ou les garçons entre eux.

Quand les garçonnets commencent à fréquenter des camarades du dehors, la maman doit prendre les mesures nécessaires pour que les rencontres se fassent sous ses yeux, afin de pouvoir contrôler les conversations. Dès qu'elle s'apercevra du moindre écart dans les paroles, qu'elle se montre intransigeante et fasse taire, au moins, si elle ne juge pas à propos d'éconduire le petit mal-appris. Il est nécessaire de bannir le frivole, le trivial dès le jeune âge, afin d'inculquer à l'enfant une véritable horreur des réflexions déplacées, des conversations à double sens, des histoires épicées, grivoises ou malsaines qui sont, malheureusement, une plaie chez notre jeunesse.

La conduite en classe, avec le maître ou la maîtresse, puis avec les compagnons et les compagnes, offre encore une belle occasion de se faire une personnalité vraiment digne. Le petit bout d'homme de sept ans peut déjà être averti qu'il doit être plus délicat pour les petites filles, qu'il ne faut pas les bousculer, comme on se permet de le faire, parfois, avec les copains, mais leur céder le pas et leur offrir la meilleure place.

C'est aussi une excellente chose que d'habituer les jeunes garçons à saluer gentiment les dames, comme le font les messieurs; surtout, qu'on ne laisse pas les "grands" ridiculiser ces essais de galanterie des plus jeunes. Bien entendu, il faut que tout ceci soit fait avec la plus grande simplicité, et sans qu'il s'y mêle de la prétention ou de l'arrogance. C'est une affaire de politesse, d'éducation des bonnes manières, prélude de la dignité de la conduite, vraie préparation chrétienne pour l'entrée dans la vie. Il faut mettre l'enfant en mesure de ne jamais se laisser aller à l'irréflexion; de ne pas agir sous l'impulsion du moment, enfin, de ne rien céder à la passion; voilà qui suppose la parfaite *maîtrise de soi* dont nous parlerons dans un prochain article.

* * *

Au reste, cette dignité de la conduite n'est que la sincérité d'une vie vraiment chrétienne. Cela signifie d'abord une âme éprise du vrai, du bien, du beau; cela suppose encore une vie intérieure intense, imprégnée de la foi qui éclaire notre route, de l'espérance qui nous fait désirer le bonheur infini, et enfin, de la charité qui nous fait vivre joyeusement chaque instant par amour de Dieu. Si nous possédons cette vie intérieure, notre esprit sera nourri de saines et nobles pensées et la conduite, qui en est le reflet extérieur, sera nécessairement digne.

Le cercle Notre-Dame du Sacré-Cœur, de l'A.C.J.F.

(DONNACONA).

NOTRE FEUILLETON

LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

CHAPITRE II

LA MORT DU VANNIER.

Un soir, comme ils étaient installés sous un grand châtaignier, tout près de la route de Saumard, au bout d'une longue côte, tante Justine arriva d'un pas pressé.

Elle avait l'air inquiète, un peu angoissée, et l'on devinait qu'elle portait quelque chose de lourd dans son tablier relevé.

Dès qu'ils l'aperçurent, les quatre petits se levèrent et de joie agitèrent leur chapeau.

— Bonne-maman ! Bonne-maman ! criaient-ils. . .

Mais tante Justine passait vite son chemin. . .

— Laissez-moi, mes enfants, continuez à jouer. . . Augustine, je vais chez le Vannier qui est très malade. . . Je te raconterai ce soir ! . . .

La maison du Vannier était blottie au milieu des châtaigneraies, sur l'autre versant de la montagne. C'était une humble maison, comme toutes ces petites fermes dont la campagne était parsemée. De la route, on apercevait un pan de toiture rouge, et, à voir cette note joyeuse dans la verdure sombre des bois, on ne se serait jamais douté qu'il y eût là un foyer de sorcellerie et de magie noire.

Tante Justine n'en avait jamais approché. Mais, ce soir-là, avertie en toute hâte par une voisine que le sorcier était très gravement malade, elle avait pris quelques médicaments qui se trouvaient par hasard chez elle, et, sans la moindre hésitation, elle allait rendre à ce malheureux les devoirs d'assistance que sa charité lui commandait.

Elle traversa rapidement le jardinet qui donne accès à la demeure de l'étrange ermite: la porte était grande ouverte.

Elle pénétra dans l'unique salle de la maison, et elle trouva, à gauche, dans l'ombre d'un recoin, un paysan tristement assis sur une chaise, et, à côté, couché sur un lit assez bas, un homme très grand, au regard perdu, aux mains crispées, à la respiration haletante.

Tout de suite, elle se rendit compte que le Vannier était perdu.

Du reste, le voisin qui le veillait l'avait trouve tout à l'heure étendu tout de son long dans un sentier peu fréquenté...... Il avait dû ramasser des herbes pendant la nuit, et ce matin la fraîcheur et la gelée l'avaient saisi et terrassé: ce sont là des surprises auxquelles un octogénaire ne resiste pas.

Tante Justine avait déjà envoyé chez le médecin la personne qui l'avait avertie. Maintenant elle demande à cet homme qui veillait le malade d'aller prévenir l'abbé Séguy.

— Eh bien! mon pauvre homme, lui dit-elle, vous devez vous sentir bien faible. C'est le moment de vous reposer...... Tenez-vous tranquille. .... Laissez faire vos bêtes: on s'en occupera...... Et, surtout, laissez-moi tous ces verres, tous ces soufflets, toutes ces diableries!......

— Oh! Madame, répliqua le Vannier, le diable n'y est pas pour grand'chose. Puisque je sens que je m'en vais, je pourrais bien vous enseigner comment on amuse les gens à peu de frais...... Tenez! Voyez cette chouette empaillée accrochée au plafond...... Vous avez sous la table cinq anneaux...... Tirez le premier, et la chouette étendra les ailes et se laissera tomber comme si elle était blessée...... Tirez le second, et elle battra des ailes à vous faire peur......

— Oui, je devine, je devine...... Mais, dites-moi, mon brave homme, croyez-vous que tout cela est bien honnête? Votre conscience ne vous reproche rien? Vous dites que vos forces s'en vont...... Croyez-vous qu'un jour il ne faudra pas rendre compte à quelqu'un?

— Eh! Madame, j'y ai pensé quelquefois...... Mais la chouette n'a pas fait beaucoup de mal...... Un petit trou au porte-monnaie des bonnes vieilles de Saumard...... Pour un petit louis, pour une pistole, je leu. tirais la bonne aventure...... Mais, en réalité, je n'ai jamais jeté de sort à personne...... Je n'ai jamais compris ce que cela voulait dire et je ne sais pas trop comment je m'y serais pris...... Ce qui me reproche davantage, ce serait cette boite en fer que vous voyez là-bas......

— Eh bien! si vous avez des fautes graves sur la conscience, c'est le moment de vous mettre en règle et de vous réconcilier avec le bon Dieu...... Vous avez certainement reçu une éducation chrétienne: vos parents étaient de braves gens...... Il faut faire comme pour votre première Communion...... Il faut vous confesser......

— Oh! tenez, Madame, je ne sais pas quand est-ce que M. le curé arrivera...... Autant vaut que je me confesse de suite à haute voix...... Et puis, vous l'expliquerez vous-même en deux mots à M. le curé et l'affaire sera dite!......

— Comme vous voudrez, mon pauvre, mais ceci n'est pas très régulier, et, d'autre part, rien ne vous y oblige......

— Et si, Madame, quelque chose m'y oblige un peu...... Car je vous reconnais...... Vous êtes Mme Fournials, une sainte personne, certes...... Et la preuve, c'est que vous avez eu pitié de ce maudit de Vannier et que vous êtes venue le voir...... Vous aviez une sœur: Mme Molinié...... Eh bien! il s'agit d'elle: il faut que je vous conte......

Et d'une voix coupée, hésitante, traînante comme celle des chanteurs de complainte, le Vannier raconta à tante Justine, qui cachait de son mieux son émotion et sa stupeur, l'histoire suivante:

— L'hiver dernier, je sortais un soir, comme à l'ordinaire, cherchant à prendre quelque oiseau de nuit, à ramasser des herbes, à effrayer les voyageurs...... Je descendis vers Barguelon et j'arrivai presque à la route qui longe le Viaur, lorsque j'aperçus deux personn s qui gravissaient lentement, péniblement, la petite côte du château. Comme j'étais encore aussi agile qu'à vingt ans et que je connaissais très bien l'endroit, je les suivis dans l'ombre à quelques dizaines de pas. Je reconnus Mme Molinié à la démarche et à la voix et je compris qu'elle montait avec sa bonne à la terre de la Glacière. Bien sûr, elles n allaient pas chercher des truffes ou des châtaignes. Cette sortie me parut si etrange que je n'y vis qu'une explication. Un sorcier comme moi lui avait ordonne cette promenade. Alors, entre sorciers on se tient! Il fallait bien que Mme Molinie vit quelque chose d'extraordinaire...... Dès qu'elles arrivèrent au chemin creux, je longeai le ruisseau et je les devançai...... Je me postai en arrière de la fosse, et lorsque je les vis là, droites, muettes, immobiles, j'allumai deux cartouches de poudre que j'avais à la poche...... J'en ai toujours une provision dans cette boîte en fer que vous voyez. Le coup d'œil était splendide...... Vous devinez l'effroi de ces dames...... Quand je repassai près du pommier qui est à l'entrée de la terre, je compris que le coup avait porté...... Trois jours après, je sus qu'on enterrait Mme Molinié, et je vous avoue, Madame, que j'eus quelques remords...... Mais, tenez! maintenant ça me bouleverse de savoir que la sœur de la morte est là, près de moi!

Tante Justine, qui pleurait, lui prit la main et il sentit à cette étreinte qu'il n'y avait dans l'âme de Mme Fournials aucune rancune, aucune haine, aucune malédiction, pour le meurtrier de sa sœur.

— J'aurais même quelque chose de plus grave à vous dire, Madame Fournials...... Mais ceci vous ferait trop de peine...... Je ne le dirai qu'à M. le curé...... Dieu me pardonne, comme vous me pardonnez!

Tante Justine regardait au dehors pour cacher ses larmes...... Elle aperçut l'abbé Séguy qui descendait rapidement......

Elle fut tout de suite réconfortée...... Par sa charitable visite, par les quelques soins qu'elle avait donnés, par l'aveu qu'elle avait provoqué, elle avait préparé le moribond à recevoir le prêtre.

Elle se retira, après avoir brièvement raconté à M. Séguy, sur le seuil de la porte, la mort de tante Victoire, ainsi que le Vannier le lui avait demandé, et elle laissa le moribond seul avec le prêtre.

En revenant, elle prévint quelques voisines afin que le mourant ne fût pas un seul instant abandonné et qu'on priât avec lui.

Le soir, pendant le souper, Rosalie, tout en servant, faisait part de ses impressions. Le Vannier était pour elle une vieille connaissance.

— Tenez, Madame! disait-elle, vous penserez ce que vous voudrez, mais vous ne m'enlèverez pas de l'idée que ce démon que nous avons vu dans le ruisseau, ce démon qui a fait partir ces jets de flammes, c'était ce malheureux qui va mourir!

(à suivre)

Pour la ménagère

CREME DE CHAMPIGNONS.

½ livre de champignons
1 tranche d'oignon, un demi-pouce d'épais
1½ tasse d'eau
4 cuillerées à soupe de beurre
3 cuillerées à soupe de farine
2 tasses de lait
Sel et poivre
1-8 cuillerée à thé de Tabasco ou
1 cuiller a thé de sauce Worcestershire

Lavez et épluchez les champignons, coupez les chapeaux en morceaux. Mettez les pelures et les pieds de champignons coupés en morceaux avec l'oignon dans une casserole. Recouvrez avec de l'eau. Faites mijoter pendant vingt minutes. Passez par une passoire. Faites fondre le beurre, ajoutez-y les chapeaux des champignons. Faites cuire doucement jusqu'à ce que les champignons soient bruns, incorporez la farine pour faire une pâte lisse, ajoutez le lait et le liquide égoutté des pieds (environ 1 tasse) et les assaisonnements. Remuez et faites cuire jusqu'à ce que le tout soit bien lisse et épais.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers . . . $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Prix de dernière heure

11 Février 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé . . . 22½c à 23¼c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1 . . . . . $1 05 $1 10

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée . . . . . 14c F.A.B.
Laine blanche lavée . . . . 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres

Laine blanche non lavée . . . . . . 23c la lb.

Laine lavée . . . . 32c l. lb.

F.A.B. Lennoxville, P.Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraiches ou salées 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, .07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau .11 la livre

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c. la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce .75c.

Peaux Veaux Deacons 65c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.25, sans crin ni queue 15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06 la lb.
Crin de Vache à .06 la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c
Peaux de Moutons sans laine .05.
Prix garantis du 10 au 22 fév. 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.35
Patente Hungarian, 98 lbs	2.82½
1ère Patente, Manitoba, quarts	5.95
" " " 98 lbs	2.62½
Forte à levain, quarts	5.85
" " 98 lbs	2.57½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.15
" " sacs toile, 98 lbs	2.05
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.40
Orge d'alimentation	.45
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.30
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.80
" " , poussins	.80
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules	$1.75 $2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot	
Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$2.00 à $2.10
" (triées Prime)	.95
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$0 95
Gru	1.00
Gru Blanc (Middlings)	1.30
Blé d'Inde moulu	1.25
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.60
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.30
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3 25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$5.05
Cassonade, No 1	4.75
" No 2	4.65
" No 3	4.55
Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.10
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.90
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:	
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	42.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	40.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	38.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$38.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	32.00

COMPARAISON DES PRIX

	13 fév. 1936	12 fév. 1935	15 fév. 1934	16 fév. 1933	11 fév. 1926
Beurre No 1, Past.	23	24⅛	26¾	20½	41
Œufs Frais	26	27	38	22	42
Veaux de lait vivants	10	07½	07¼	07	11
Bouvillons vivants choix	06	06	05½	04½	07½
Agneaux du printemps	09	06½	06	06	11
Porcs vivants	9.25	8.00	9.25	4.25	15.00

La troisième évaluation officielle de la production canadienne de blé en 1935 est de 277,339,000 boisseaux — 3,368,000 boisseaux de plus que la deuxième évaluation, qui a été faite en novembre La dernière évaluation est supérieure de 1,490,000 boisseaux à la production de 1934.

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 2 au 9 février

BEURRE

La forte pression de vente de la part de certains détenteurs s'est continuée et coïncidant avec une offre assez considérable de beurre frais provenant des provinces de l'Ouest, une demande très limitée et pour besoin immédiat seulement, notre marché à beurre a eu un ton plutôt faible et à la baisse.

A la dernière heure, lundi après midi, le 10 courant, au gros, le No 1 pasteurisé d'herbe était offert à des prix variant de .23½c à .23¼c et le beurre frais de .22¾c à .23c lb.

ŒUFS

Montréal et Québec.—Nous avons à rapporter une autre légère baisse de prix au cours de cette dernière semaine. Cependant, les tempêtes de neige ainsi que la température froide des derniers jours seront sans doute de nature à restreindre les arrivages et rendre ce marché un peu plus stable.

VOLAILLES VIVANTES

A cause d'une demande très active et peu d'arrivages, les prix pour volailles vivantes, particulièrement pour les poules de bonne qualité, sont très fermes actuellement.

VOLAILLES ABATTUES

Les prix ont facilement été soutenus au niveau de la semaine précédente.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 10 février, 1936:

Bétail, 643; veaux, 583; porcs, 1403; moutons, 252.

BÉTAIL

Bien que les expéditions d'aujourd'hui soient plutôt faibles, les acheteurs ne sont pas intéressés et n'offrent que des prix réduits dans le cas des bouvillons. La demande est assez bonne dans le cas des vaches et des taureaux et les prix sont fermes. Bien que nous ne nous attendions pas à de grands changements dans les prix pour les quelques semaines à venir, nous conseillerions à ceux qui ont des taureaux à vendre de ne pas trop retarder leur expédition. Les vaches continueront à se bien vendre; mais il est difficile de prévoir ce que feront les bouvillons. Il s'en expédie de fortes quantités abattues et cela contribue à déprimer notre marché pour les sujets vivants. Il y a très peu de bouvillons à se vendre au delà de 5c la livre. Les moins bonnes vaches vont de 2c à 2½c et jusqu'à 4c pour les meilleures de même que pour les taureaux.

VEAUX

Les quelques cents veaux offerts sur le marché ont été achetés dès l'ouverture à prix très ferme, les ventes se faisant jusqu'à 10c pour les veaux de lait. Il y a lieu de noter que seules les expéditions très faibles sont cause de ce que le prix des veaux restent aussi ferme et il faut s'attendre à voir une baisse dès que les expéditions se feront plus fortes. Les veaux de champs se vendaient de 3c à 4½c la livre. La demande pour ces derniers n'est pas très prononcée, les veaux de lait étant préférés. Nous conseillons fortement que l'on s'efforce de ne pas vendre ses veaux de lait avant qu'ils aient atteint au moins 140, 180 livres préférablement.

AGNEAUX-MOUTONS

Il n'y avait que 250 agneaux et moutons en vente. C'était à peine suffisant pour établir un marché. Les agneaux de bonne qualité rapportaient de 8½c à 9c, mais les sujets vendus à ce dernier prix étaient très rares. Les moutons se vendaient de 2c à 4c la livre suivant leur qualité, leur poids et leur âge.

PORCS

Tous les porcs offerts sur le marché ce matin ont été placés très à bonne heure après l'ouverture du marché à 9¼c la livre pour les bacons. Il y a lieu de penser que les ventes continueront à se maintenir fermes à ce prix pour le reste de la semaine et il y a possibilité que l'on bénéficie peut-être d'une légère avance avant la fin de la semaine. Les primes et les coupes ordinaires étaient en vigueur. Le marché d'exportation, ainsi que les marchés de l'Ouest, sont très fermes et donnent des signes de fermeté pour les quelques semaines à venir. La demande pour les truies est bonne et on les paie de 7c à 7¼c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec.—Demande limitée et marché encore incertain.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec.—Marché ferme et tendance à la hausse.

LES Hollandais sont friands des œufs de canes bouillis et récemment on s'est rendu compte que l'œuf de canes canadiennes pesait une once de plus, soit 2.1, dit le service d'agriculture du Canadien National. En 1934 on a importé de la Chine 2,462,000 œufs de canes. C'est donc un nouveau marché qui s'ouvre pour le Canada.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 8 FÉVRIER 1936:

ŒUFS

A (gros)	25c	
A (moyen)	23c	
A (poulettes)	22c	
B	21c	
C	20c	

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	14c	lb.
Moyen	12c	"
Commun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	13c	lb.
No 2—30 à 35 lbs	11c	"
No 3—25 à 30 lbs	9c	"

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	12c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 8 FÉVRIER 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 4 FÉVRIER 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé... 23c No 1 Non pasteurisé. 22½c No 2....... 22c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	22c la lb.
B	20c la lb.
C	12c la lb.
Coqs	14c la lb.

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs. et plus	28c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	26c
B—6 lbs. et plus	27c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	25c

POULETS VIVANTS

A	21c
B	19c
C	17c

ŒUFS

A—Gros	26c	Doz.
A—Moyens	23c	"
A—Poulette	21c	"
B	22c	"
C	20c	"

PORCS ABATTUS

Bon	12c la lb.
Moyen	11¼c la lb.
Commun	10¼c la lb.

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	16c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs. et plus	22c
A—5 lbs. et plus	21c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	19c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	16c
B—5 lbs. et plus	19c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	18c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	16c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	13c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	13c la lb
Moyen	11c la lb
Commun	9c la lb

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 10 février 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	— 190 à 230 lbs.	— $7.25
Primes de $1.00.		
Porc à bacon	— 180 à 230 lbs.	— $9.25
Porc à boucherie	— 160 à 240 lbs.	— $8.75
Porcs légers	— 120 à 160 lbs.	— $8.75
Porcs lourds	— 240 à 270 lbs.	— $8.75
Extra lourds	—270 lbs. ou plus	— $8.25
Truies		$7.00 à $7.75

Vaches

Choix	3¾c à 4c lb.
Bonne	3¼c à 3½c "
Moyenne	2¾c à 3c "
Commune	2c à 2½c "
Très Commune	1¾c à 2c "

Veaux de lait

Choix	9½c à 10c lb.
Bon	9¼c à 9½c "
Moyen	8½c à 9c "
Commun	6c à 7½c "

Veaux de champs

Bon	3½c à 3¾c lb
Commun	3c à 3½c "

Agneaux

Bon	8½c à 9c lb.
Non châtrés	6½c à 7c "
Commun	6½c à 7c "

Moutons

Bon	4c à 4½c lb.
Commun	2½c à 3c "

Bouvillons

Choix	5¾c à 6c lb.
Bon	5¼c à 5½c "
Moyen	4½c à 5c "
Commun	3½c à 4c "
Commun (légers)	2½c à 3c "

Taures

Choix	4¾c à 5c
Bonne	4c à 4½c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 2¾c

TAUREAUX

Choix	4¼c à 4½c
Bon	3¾c à 4c
Moyen	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

La mise en conserve des fruits est devenue l'une des principales industries de l'Australie, dit le service industriel du Canadien National. Les principaux fruits conservés sont les abricots, les pêches, les poires et les ananas. Ces fruits sont récoltés en grande partie dans les régions de Victoria et de la Nouvelle Galle du Sud. Durant les six premiers mois de 1935 l'Australie a exporté pour $4,770,505 de fruits en conserve.

* * *

Le Canadien National et le Canadien Pacifique annoncent aujourd'hui qu'ils ont adopté le système de conditionnement de l'air et que dès l'été prochain plusieurs trains circulant sur les lignes les plus fréquentées bénéficieront de cette invention moderne.

L'application du système aux voitures des deux compagnies se fera graduellement de façon à profiter des derniers perfectionnements réalisés, méthode d'autant plus sage que c'est l'intention de faire circuler toute l'année les voitures aménagées pour le conditionnement de l'air. Le système permet en effet de contrôler aussi bien le froid que la chaleur à l'intérieur des voitures tout en tendant à éliminer le bruit et la poussière et, de façon générale, à ajouter considérablement au confort du voyageur.

Il y a déjà quelques temps que les ingénieurs de nos deux grands réseaux étudient le système de conditionnement de l'air. Dès les débuts ils se sont rendu compte que cette invention était appelée à durer, mais ils ont voulu s'assurer de son bon fonctionnement avant de l'adopter. Leur enquête a donc porté sur les divers systèmes en usage, leur intention étant de faire bénéficier les voyageurs canadiens des derniers perfectionnements.

Résumé à ses principes essentiels le système consiste à nettoyer l'air, à la chauffer ou la refroidir à la température désirée, à la distribuer dans les voitures sans créer de courant d'air et à chasser l'air vicié à l'aide de ventilateurs. Pour en assurer le bon fonctionnement, réduire le bruit et éliminer la poussière des fenêtres étanches étant nécessaires.

Les deux grands réseaux canadiens procèdent actuellement à l'installation du système qui, pour commencer se trouvera dans les wagons-lits, wagons-salons et wagons-observatoires, mais qui, éventuellement, se trouvera dans tous les trains importants circulant sur les lignes principales.

LA SEMAINE

Le Souverain Pontife, Pie XI, a célébré, le 6 courant, le 14ème anniversaire de son pontificat.

* * *

Au cours de l'année 1935, 346 cultivateurs du comté de Beauce, qui ne pouvaient rencontrer leurs engagements envers leurs créanciers, se sont prévalus de la Loi des concordats. La dette de ces cultivateurs dépassait un million de dollars.

* * *

Quatre enfants ont été brûlés à mort, quand une cruche de gazoline que l'on avait entrée du dehors et exposée à la chaleur, éclata soudainement répandit le dangereux liquide à travers l'appartement et transforma la maison en un véritable enfer. Cet accident est survenu à London, Ont.

* * *

La femme anglaise utilise encore pour le lavage du lundi matin la planche à savonner en bois. La planche en métal est très peu connue là-bas et celle en verre, peu demandée. Les épingles à linge anglaises sont différentes des nôtres qui sont à quatre spirales, alors que les épingles anglaises ont sept spirales. Parmi les autres articles de bois utilisés en Angleterre on trouve le rouleau à pâte, les manches de balais et de vadrouille et les treilles de bois. Ces renseignements sont fournis par le service industriel du Canadien National.

* * *

M. Rémi Dupont qui travaillait comme aide-cultivateur chez M. Romuald Bérubé, de St-André de Kamouraska, a été victime d'un pénible accident. Le jeune homme avait escaladé un amoncellement de billes de bois en se livrant à son travail, mais soudain celles-ci se mirent à glisser sous ses pieds et il roula tête première sur une scie circulaire en mouvement. La mort a été instantanée.

* * *

L'Allemagne importe maintenant près de 100,000 livres d'œufs de saumon pour faire du caviar. En 1934 les Etats-Unis en étaient les plus gros fournisseurs avec la Russie. Le Japon et le Canada venaient au deuxième rang. Mais ces derniers mois la Russie et le Japon ne semblent plus vouloir s'occuper de ce marché et, les Etats-Unis étant en difficulté commerciale avec l'Allemagne il semble que le Canada soit bien placé pour obtenir ce marché, fait remarquer le service industriel du Canadien National.

* * *

D'après le service agricole du Canadien National l'Afrique du Sud est un gros producteur de beurre. Au cours de la dernière saison elle a fabriqué plus de 24,440,500 livres de beurre, une augmentation de 48 pour cent sur la période correspondante de l'année précédente. On compte que près de 11,000,000 de livres ont déjà été exportées. A la fin d'août 1935 il y avait encore dans les glacières 11,400,200 livres de beurre. Avant 1914 l'Afrique ne produisait pas même assez de beurre pour la consommation locale.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Vous n'avez pas la peine d'écrire
Utilisez ce coupon d'abonnement



Le Bulletin de la Ferme, Ltée.
No 1 de la Couronne, Québec P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de_____en bon de poste en paiement de_____ans_____d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN ☐ — Nom______________________________

R. R. No______________________________

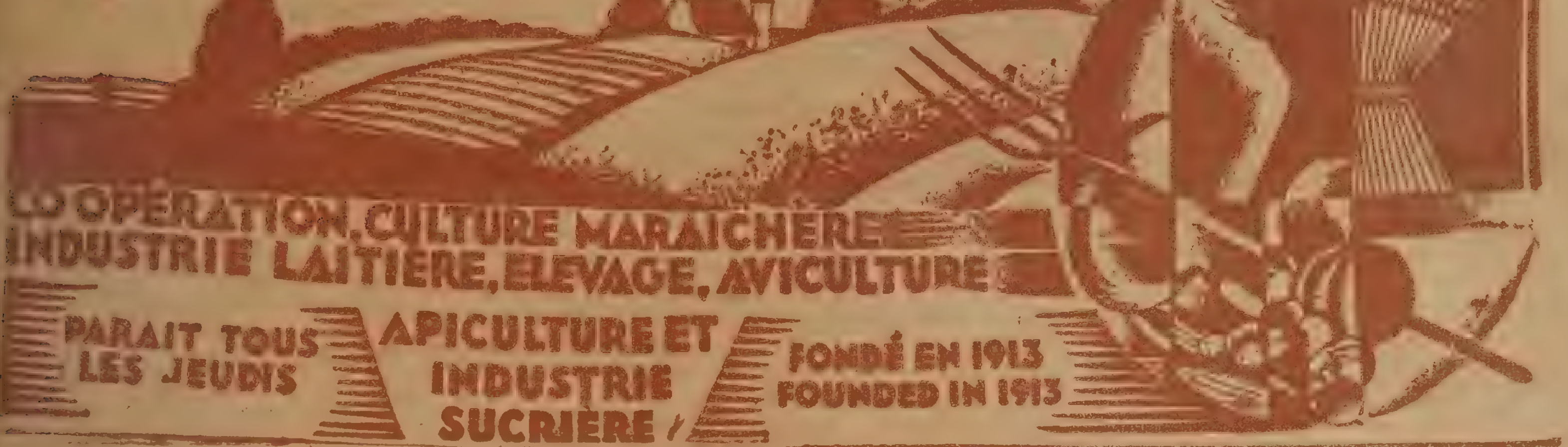
NOUVEAU ☐ — Bureau de poste______________________________

Comté______________Province______________

Faites une croix dans le petit carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 8 — QUÉBEC — 20 FÉVRIER 1936

Pour vous aider à faire mieux

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tômes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de.. **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME, Ltée

No 1, rue de la Couronne, chambre 322

ACTUALITE AVICOLE

Concours de ponte canadien

14ème semaine finissant le 6 février 1936

Le rendement total des parquets de ponte a très peu varié au cours de cette dernière semaine, les chiffres totaux sont pratiquement les mêmes que pour les deux ou trois semaines précédentes. Le froid intense et de gros vents paralysent en quelque sorte les oiseaux.

Dans certains parquets deux ou trois poules seulement ont obtenu des points. Nous avons compté 138 pondeuses en tout. Il reste encore quinze concurrentes n'étant pas encore en ponte.

Chez les vedettes on ne remarque cependant pas trop de ralentissement. Les comparaisons sont assez intéressantes lorsque l'on rapproche les résultats présents de ceux des concours passés.

Les trois parquets qui tiennent le devant sont:

Parquet	Points	Oeufs
20—L.B., G. S. Tayler	50.2	44
5—R.B., J. H. Thompson	45.2	46
21—L.B., R. J. Penhall	43.5	44

Les six premières colonies restent aux mêmes places qu'elles occupaient.

Nous les trouvons cette semaine avec les points suivants à leur crédit:

5—R.B., J. H. Thompson	601.1	661
20—L.B., G. S. Tayler	543.7	529
26—L.B., Russell P. Farm	508.3	500
28—L.B., Sta. Exp., Ottawa	448.9	440
3—R.B., F. Teasdale	414.8	457
13—R.B., Sta. Exp. Lennoxville	408.7	423

Les six meilleures pondeuses ne se retrouvent plus aux mêmes places que la semaine dernière. Voici leur alignement au 6 février.

289—L.B., Sta. Exp., Ottawa	79.2	74
263—L.B., Russell P. Farm	77.8	71
53—R.B., J. H. Thompson	75.9	85
288—L.B., Sta. Exp., Ottawa	75.6	64
265—L.B., Russell P. Farm	74.5	76
52—R.B., J. H. Thompson	73.8	70

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau		173	158.3
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B	245	258.3
3.	Frank Teasdale	"	457	414.8
4.	Kenneth Slacer	"	292	261.9
5.	J.-H. Thompson	"	661	601.1x
6.	G.-A. Robertson & Son	"	364	351.4
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	374	343.8
8.	Jas.-H. Smith	"	437	401.6
9.	R.-W. Kettles	"	232	201.7
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	241	260.1
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	221	178.2
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	226	215.7
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	423	408.7
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	406	359.2
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	346	301.1
16.	R.-J. Steele	"	182	143.5
17.	R. Haycock	"	176	159.7
18.	Alex. McLean	"	393	368.4
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	367	289.1
20.	G.-S. Tayler	"	529	543.7
21.	R.-J. Penhall	"	209	188.4
22.	F.-C. Evans	"	244	207.8
23.	W.-S. Hall	"	283	283.0
25.	A.-E. Shank & Son	"	420	382.6
26.	Russell P. Farm	"	500	508.3
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	207	176.8
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	440	448.9
29.	Manor Farm	"	347	357.7
	Total		9395	8773.8

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 13 février 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	525	560.3
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	352	309.4
3.	Tayler, G. S.	"	602	664.1
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.B.B.	307	305.0
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	540	519.0
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	495	486.1
7.	Letendre, J W.	"	155	145.5
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	225	202.1
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	260	240.2
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	125	123.1
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau).	"	576	567.6
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	276	263.7
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	335	280.9
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	446	394.0
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	430	398.0
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	417	437.1
			6066	5896 4

La production des pommes est encore inférieure à la normale

"Il se passera au moins dix années avant que la récolte de pommes de l'Ontario revienne à la normale" dit le Rapport sur les prévisions agricoles pour 1936. Les vergers de l'Est du Canada ont été grandement affectés par l'hiver 1933-34. On estime que 50 pour cent des arbres en rapport sont morts dans l'Ontario; dans le Québec, on sait que près de 50,000 arbres en rapport ont dû être abattus jusqu'ici.

La récolte de 1935 était un peu plus forte que celle de 1934 qui avait été faible. A l'exception de la Nouvelle-Ecosse, il y a eu augmentation dans toutes les provinces. En Colombie-Britannique, de rudes gelées survenues vers la fin d'octobre, ont causé de gros dégâts à quelque 600,000 caisses. Le marché a été très actif, à peu près aux mêmes prix que l'année précédente. Il y a eu pendant l'automne une augmentation sensible dans les expéditions de pommes américaines et canadiennes. L'augmentation dans les expéditions canadiennes se montait à 36 pour cent.

La récolte de pêches canadiennes de 1935 a été de 715,000 boisseaux, soit une augmentation de 75 pour cent sur celle de 1934. L'Ontario fournit le plus gros de la récolte de pêches, et la récolte de la Colombie-Britannique dépasse quelque peu 40,000 boisseaux. Cette forte récolte a été vendue à des prix un peu inférieurs à ceux de 1934. Les pépiniéristes font rapport qu'ils replantent rapidement des pêchers pour remplacer ceux qui ont été détruits en 1933-34.

La vigne se cultive principalement dans les deux provinces d'Ontario et de Colombie-Britannique. "Il s'est mis beaucoup plus de raisins sur le marché des fruits frais que par le passé parce qu'il s'en est moins employé pour la fabrication du vin" dit le Rapport sur les prévisions. Les prix sont tombés assez bas en 1935. On ne prévoit pas d'augmentation considérable dans l'emploi des raisins pour la fabrication du vin.

La production des poires en 1935 n'a pas été aussi forte que celle de l'année précédente. La plantation des poiriers augmente. "Il semble qu'il y aurait lieu de planter plus de poiriers de haute qualité pour alimenter le marché domestique", dit le Rapport sur les prévisions.

Il s'est rentré de grosses récoltes de framboises et de fraises en 1935, dont une partie considérable a été absorbée par les conserveries. Pendant la saison de 1935 l'Ontario et le Québec ont fait geler environ 60,000 livres de fraises et 20,000 livres de framboises. Ce nouveau traitement des petits fruits se répand de plus en plus.

Le "Rapport sur la situation et les prévision agricoles" pour 1936 a été préparé par les Ministères fédéraux de l'Agriculture et de l'Industrie et du Commerce. Cette publication est offerte gratuitement aux cultivateurs qui en font la demande au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Pour encourager le classement des porcs abattus

L'augmentation notée dans le nombre de porcs classés après abatage sous le service organisé par la division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture, indique que ce système est très bien vue par les cultivateurs de l'Est du Canada, et l'on prend actuellement des dispositions pour l'introduire dans l'Ouest.

Le classement "à la pente" ou après abatage, signifie que les porcs sont classés en quartiers, après avoir été abattus et suspendue; le prix qu'obtient le cultivateur est donc basé sur la qualité et sur le poids après l'abatage. Les résultats de ce système ont démontré très clairement que les porcs de bonne qualité classés sous ce système rapportent plus aux cultivateurs que sous le système de classement sur pied.

On peut en effet faire un classement beaucoup plus exact des animaux après qu'ils sont habillés parce que l'on peut apprécier plus exactement certains caractères comme l'épaisseur et la distribution du gras sur le dos, le bon équilibre des quartiers, l'épaisseur du ventre et d'autres caractères qui peuvent être notés exactement. C'est aussi par ce système seulement que l'on peut connaître le poids exact.

Ce sont là des détails très importants pour une grande partie des porcs canadiens exportés sur la Grande Bretagne sous forme "flèches" Wilshire; si en effet, les animaux n'arrivent pas au type modèle exigé ils sont frappés d'une forte réduction de prix. D'ailleurs, le porc qui produit la meilleure flèche pour le marché d'exportation est aussi celui qui obtient une prime sur le marché domestique. C'est par le système de classement "à la pente" que le producteur peut le mieux obtenir les renseignements démontrant l'avantage d'élever le meilleur porc à bacon.

Le marché n'est jamais encombré de produits de qualité, pas plus au pays qu'à l'étranger, mais il y a presque toujours encombrement de produits de qualité inférieure. Les meilleurs produits s'écoulent toujours promptement.

Ajoutons ici que le Canada est le seul pays exportateur de bacon qui n'ait pas un système général de classement à la pente.

LA SEMAINE

M. J.-E. Grégoire a été réélu maire de Québec.

* * *

LES exportations de blé canadien ont atteint 4,478,635 boisseaux la semaine du 7 février 1936, à rapprocher de 2,209,361 boisseaux durant la semaine de 1935.

* * *

PIERRE Auger, 6 ans, s'est noyé dans la rivière Nicolet, quand il s'enfonça sous les glaces, avec deux de ses compagnons. Son cadavre n'a pas été retrouvé.

* * *

DRAMATIQUE incendie à Valparaiso, Chili, 29 personnes ont été brûlées à mort dans un incendie qui prit naissance, au milieu de films de vues animées dans l'édifice de l'Italo-Chilean Co.

* * *

LA Malaisie anglaise demande continuellement des pommes de terre qui sont importées en grande partie; car la production locale ne fournit pas à la demande, dit le service agricole du Canadien National. Les plus gros exportateurs sont le Japon, 10,556 tonnes; la Chine 673 tonnes, le Canada 104 tonnes, la Hollande, 93 tonnes, l'Égypte, 86 tonnes, l'Australie, 9 tonnes, l'Angleterre, 4 tonnes et les Etats-Unis, 1 tonnes. On a tenté de cultiver, mais sans succès, la pomme de terre canadienne.

Abeilles et guêpes

Par A.-E. GOODERHAM, Apiculteur du Dominion

Quand on voit une guêpe ou une abeille enfoncer son aiguillon on s'imagine qu'elle y prend une joie sauvage. En réalité, il est bien rare que cet insecte attaque sans provocation et, malheureusement, ce n'est pas toujours le coupable qui en souffre.

Les abeilles et les guêpes sont des insectes étroitement apparentés, et chaque groupe contient beaucoup d'espèces différentes, dont les unes vivent ensemble en colonies, tandis que les autres ont des habitudes solitaires. La mouche à miel est le meilleur exemple de l'abeille sociale; ses colonies contiennent souvent une population de soixante-quinze à cent mille individus, dont chacun est subordonné au bien-être général. Normalement une colonie d'abeilles persiste d'une année à l'autre. Le bourdon est un autre type d'abeille sociale, mais ses colonies sont moins peuplées que celles de la mouche à miel et ne sont pas persistantes. La reine est le seul individu qui vit pendant l'hiver, et chaque reine établit une nouvelle colonie au printemps. A côté des abeilles sociales il y a de nombreuses espèces d'abeilles solitaires qui font leurs nids dans différents endroits mais qui ne forment jamais de colonies, quoique plusieurs de ces abeilles se mettent ensemble et construisent leur nid dans une localité. Un type commun d'abeille solitaire est le coupe-feuilles, qui enlève des parties en demi-cercles des feuilles des plantes, principalement des rosiers. Ces morceaux de feuilles sont employés dans la construction des nids. Il y a aussi les guêpes sociales et solitaires. Les guêpes sociales forment des colonies et les unes construisent leurs nids dans une cavité appropriée dans la terre, dans des creux d'arbres ou de murs, tandis que d'autres les bâtissent en plein air les suspendant aux branches des arbres ou aux gouttières des bâtiments. Les colonies de guêpes se dispersent en automne et de nouvelles recommencent chaque printemps. Les guêpes solitaires construisent leurs nids dans la terre ou dans quelque cavité convenable ailleurs. Il y a les guêpes maçonnes qui construisent leur nid avec de la boue, l'attachant aux chevrons des bâtiments ou à un autre endroit commode. Guêpe et frelon sont des termes synonymes, mais ce dernier est généralement appliqué aux guêpes qui construisent leurs nids en plein air. Toutes deux, abeilles et guêpes, sont des insectes bienfaisants. Les mouches à miel, sont bien connues; les bourdons et les abeilles solitaires aident à polliniser les fleurs tandis que les guêpes se rendent utiles en détruisant d'autres insectes nuisibles. Les services que rendent ces insectes dédommagent amplement des quelques piqûres et douleurs passagères qu'ils peuvent infliger.

SIX hommes travaillant dans un camp minier ont été tués par une avalanche venant de la montagne au pied de laquelle se trouvait leur habitation. Ils ont été ensevelis vivants sous une quantité énorme de neige et de roc. Ce drame est arrivé à Mancos, Colorado.

* * *

UNE nouvelle société coopérative agricole a été constituée dans le comté de Terrebonne, sous le nom de "Société Coopérative Agricole de beurre de Sainte-Anne des Plaines" et son principal siège d'affaires est en la municipalité de Sainte-Anne des Plaines.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Betail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 20 FÉVRIER 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 8

VIEUX FROMAGE CANADIEN POUR LE MARCHÉ ANGLAIS

TOUS les genres de fromage trouvent à se vendre au Royaume-Uni, mais le marché que le fromager canadien devrait rechercher à l'exclusion de tout autre est celui où la qualité compte plus que tout le reste, dit M. Joseph Burgess, chef du service des produits laitiers du Ministère fédéral de l'Agriculture. Il n'est pas question, dit-il, de modifier le meilleur type de fromage canadien pour améliorer notre situation actuelle sur le marché anglais; il s'agit plutôt d'élever le type moyen au niveau de celui que l'on désigne par les mots "Plus beau de Belleville", "Plus beau de Brockville", ou "Plus beau" quoi que ce soit. Dans la visite qu'il vient de faire aux Iles Britanniques, M. Burgess a constaté que le commerce fait souvent mention du type de fromage B. B., c'est-à-dire, fait dans les districts de Brockville, Belleville, mais les fromages vendus sous cette marque ne sont pas ceux qui sont fabriqués dans ces districts exclusivement. Ils peuvent venir de toutes les parties de l'Ontario, pourvu que la qualité puisse être comparée à celle du meilleur fromage de Belleville.

M. Burgess a très souvent entendu dire en Grande-Bretagne que le Canada devrait s'efforcer de maintenir un très haut type de qualité. Il a pu constater qu'il existe un excellent marché susceptible de développement, spécialement dans la région de Londres, pour de vieux fromages surfins qui peuvent être fournis par les meilleurs types de fromages canadiens. L'opinion générale en Grande-Bretagne est que le vieux fromage canadien surfin n'est pas tout à fait l'égal du Cheddar de ferme anglais mais quelques-uns des plus grands importateurs anglais, des marchands de gros ou des gérants de magasins de détail servant une clientèle de choix, n'ont pas hésité à dire que le fromage canadien de première qualité est non seulement supérieur à tous les autres fromages importés, mais qu'il est même presque l'égal du Cheddar de ferme anglais, après 12 ou 18 mois de conservation. La raison de la supériorité du fromage Cheddar de ferme anglais, est qu'il est fabriqué sur la ferme même, avec le lait des troupeaux des cultivateurs. La qualité du fromage d'un an est exceptionnellement bonne. Il a une saveur piquante de Cheddar, très agréable au goût.

La production totale de Cheddar et de Cheshire dans le Royaume-Uni n'a pas diminué, mais celle du fromage de ferme a beaucoup diminué. Comme c'est là le fromage le plus coûteux du genre Cheddar, il semble qu'une occasion s'offre au Canada de s'emparer d'une plus grande partie de ce commerce, car il est admis que le vieux fromage canadien est le seul qui puisse remplacer cette qualité sans abaisser en rien le type modèle pour le commerce de choix. Il est donc très important que tout le fromage canadien de première catégorie soit d'une qualité suffisante pour qu'il puisse être offert à la place du Cheddar de ferme anglais, qui obtient le plus gros prix dans tous les gros magasins de détail.

NÉCESSITÉ D'UNE CAMPAGNE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES VOLAILLES

Une occasion très favorable s'offre pour exporter des volailles canadiennes, et cette occasion se joint à une autre tout aussi nécessaire. L'opinion de tous les intéressés est que la question de l'amélioration de la qualité devrait être traitée sans délai et d'une manière très complète. Sans doute, dit M. W. A. Brown, chef du Service des volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui vient de faire une tournée des Iles Britanniques, les débouchés d'exportation sont très encourageants, mais il ne faut pas oublier que le plus grand marché du Canada est encore celui que nous avons au pays même.

Le moment serait bien choisi, dit M. Brown, pour lancer une campagne tendant à une augmentation de production au Canada, sans perdre de vue la qualité. Cette campagne devrait s'adresser à tous les intéressés — éleveurs, propriétaires de couvoirs, producteurs, commerçants, et compagnies de transport. Ce mouvement devrait intéresser tout spécialement les éleveurs et les propriétaires de couvoirs, car il est évident qu'il faudrait améliorer le type des volailles pour obtenir une proportion aussi forte que possible des catégories supérieures, et que, d'autre part, pour obtenir la quantité nécessaire, il faudra non seulement que les couvoirs fonctionnent à leur pleine capacité, mais qu'une bonne coordination existe entre les éleveurs, les propriétaires de couvoirs, et les exportateurs dans les centres où l'on peut le mieux obtenir une augmentation de volume et où les volailles produites pourront être préparées, engraissées et rassemblées pour l'exportation avec un minimum de frais.

En ce qui concerne la situation actuelle de l'exportation, la Grande-Bretagne ne fait que peu ou point d'efforts pour développer son commerce de volailles, bien que toutes ses volailles soient vendues à l'état frais. La Pologne et la Hongrie sont actuellement les principaux concurrents du Canada. Les volailles du Canada et des autres Dominions entrent en Grande-Bretagne sans payer de droits tandis que celles des pays étrangers, à l'exception de la Yougo-Slavie ont à payer un droit de 3d (6 cents) la livre.

L'accord commercial récemment conclu avec les Etats-Unis a ouvert également des chances d'exportation dans ce pays. On a reçu des commandes de volailles en vie et habillées, et quelques expéditions des premières ont déjà été faites. Les marchés des Etats-Unis prenaient beaucoup de poules autrefois, mais la Grande-Bretagne préfère les poulets.

LE GOUT DES SUCRERIES PEUT ÊTRE SATISFAIT PAR LES CULTIVATEURS

Les cultivateurs canadiens ont trois moyens de satisfaire le goût des sucreries chez les consommateurs:—la production du miel, du sucre et du sirop d'érable et de la betterave à sucre. Sans doute la production de ces trois sources est bien insuffisante pour satisfaire à la demande de sucre du pays, et cependant nous exportons du miel et des produits de l'érable tout en en vendant au Canada.

Les abeilles sont notées pour leur industrie et leur capacité de travail, mais, de même que chez les hommes, il faut que ce travail ait un but, et c'est pourquoi la production du miel est réglée largement par les conditions de climat, et d'autres conditions qui favorisent la récolte du nectar. En ces quatre dernières années ces conditions n'ont pas été très satisfaisantes et la récolte de miel a été bien inférieure à la production moyenne pour la période 1927-1931, qui se montait à 28,400,000 livres; elle avait diminué également dans les autres pays, comme les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Par contre la Grande-Bretagne avait eu d'abondantes récoltes de miel en 1933 et 1934, et les importations de miel de ce pays avaient été réduites en conséquence. Cependant les exportations du Canada sur la Grande-Bretagne sont restées relativement soutenues, environ 2,350,000 livres par an. "La situation du marché est loin d'être encourageante à l'heure actuelle, parce que les prix plus bas et la production croissante ont aggravé la situation, dit le Rapport sur les Prévisions agricoles, "mais il est possible qu'une meilleure organisation du placement, et l'offre d'un produit bien classé et de haute qualité, pourraient améliorer les conditions".

La production des produits de l'érable a été plus élevée en 1935, principalement dans l'Ontario et le Québec. Les exportations de sucre d'érable sur les Etats-Unis étaient de 69 pour cent supérieures à celles de l'année précédente. Il est probable que ces exportations se maintiendront, grâce au tarif plus favorable prévu par l'accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis. Les stocks de sirop et de sucre chez les commerçants sont faibles, et l'on compte sur des prix plus avantageux.

La "Situation agricole et prévisions" est une publication publiée en collaboration par les Ministères de l'Agriculture et du Commerce, qui traite de plusieurs phases de la production et du placement des produits agricoles au Canada. Cette étude est offerte aux cultivateurs et aux autres intéressés par le Bureau de la Publicité et de l'Extension du Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Si votre ABONNEMENT est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

Février 1936

Le Soleil entre au Verseau le 21 à minuit 12 minutes.

P.Q. le 1, à 10 h. 15 m. du matin. | D.Q. le 16, à 2 h. 41 m. du soir.
P.L. le 8, à 1 h. 15 m. du soir. | N.L. le 24, à 2 h. 18 m. du matin.
— P.Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr.	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev	Soleil Cou
23	DIM.	vl	QUINQUAGESIME (2 cl.) semid, Kyr. d. Dim.	6 35	5 25
24	Lundi	vl	Vigile de saint Mathias Ap.	6 34	5 26
25	Mardi	r	Saint MATHIAS Ap. 2 cl.	6 32	5 28
26	Merc.	vl	CENDRES (privil.)	6 30	5 29
27	Jeudi	†vl	De la férie.	6 29	5 30
28	Vend.	b	Saint Gabriel de l'Adoration, Conf.	6 27	5 31
29	Sam.	vl	De la férie.	6 27	5 31

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous NOS ABONNES

Recrutez deux nouveaux lecteurs ou collectez deux renouvellements au "BULLETIN DE LA FERME", vous gagnerez votre abonnement pour un an

Une revue de la production des matières premières au Canada en 1935

Une revue de nos industries de bases canadiennes faite par le Ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie, à la lumière des chiffres que fournit la statistique fédérale indique que des progrès notables ont été réalisés durant l'année écoulée.

Dans le domaine agricole, les récoltes ont été plus fortes que l'année précédentes et les prix de gros des produits de la ferme ont été meilleurs, spécialement dans le champ des spéculations animales. Le nombre des animaux sur les fermes a baissé la demande ayant été très forte pour les animaux laitiers et le bétail de boucherie et les cours du marché intéressants.

Pour ce qui est de l'industrie minière canadienne la principale caractéristique réside dans la forte production des métaux tels: le cuivre, le nickel et le zinc. La production de l'or a été plus forte vu que plusieurs mines sont devenues en état de produire au cours de la dernière année.

L'industrie du bois de construction, si l'on tient compte du nombre des employés accuse une recrudescence de son activité, cependant les exportations de planches et de madriers ont diminué par suite de la diminution des exportations sur le marché britannique.

La production de papier à journal a été beaucoup plus considérable que l'année précédente cependant les prix n'ont pas augmenté.

Les pêcheries accusent une diminution de 2.6% quant à la quantité et une baisse correspondante en revenus.

Il y a eu augmentation de 7% dans la valeur des exportations de poisson y compris le saumon en conserves, si l'on compare les chiffres avec l'année 1934.

En dépit d'une baisse notable dans le prix des fourrures le volume des exportations s'est maintenu au niveau de l'année précédente.

L'industrie manufacturière montre une avance notable sur 1934 et sept pour cent de plus d'employés que l'an dernier sont retournés au travail. Il s'en suit de cette reprise de l'activité industrielle une augmentation sensible de la production du fer et de l'acier destinés aux usines engagées dans la fabrication d'outillages de manufactures. Les industries textiles et d'aliments accusent une plus forte production. L'industrie automobile rapporte un gain d'environ trente pour cent dans la production. Il en est ainsi pour l'industrie de l'huile cependant la fabrication de pneus n'a pas été aussi considérable que l'année précédente. Et pour terminer cette revue de l'activité industrielle canadienne mentionnons que l'industrie de la force motrice accuse un rendement de 11% supérieur à celui de l'année précédente, signe concluant d'une reprise générale des affaires.

PROPOS COURANTS

Les Etats-Unis projettent de produire 30% plus de porcs durant l'année qui s'en vient. A cette fin les étendues ensemencées en maïs seront augmentées d'environ 2 pour cent le printemps prochain.

* * *

La Ferme expérimentale d'Ottawa recommande les colonies portatives pour l'élevage des porcs; en été ces colonies sont considérées comme plus fraîches et peuvent fournir quand même une habitation assez confortable pour la saison rigoureuse.

* * *

Une petite remarque en passant. Les éleveurs qui calculent les rations peuvent se convaincre que, dans les aliments récoltés sur la ferme la teneur en albumine ne répond pas absolument aux exigences de la lactation. De là vient cette nécessité de compléter les aliments de base obtenus des fourrages, des succulents et des grains par des suppléments protéiques. Mais voilà une question qu'il n'est pas possible de vider dans quelques lignes seulement, mais il n'est pas défendu d'en causer à votre agronome ou avec des cultivateurs de grande expérience en alimentation rationnelle du bétail laitier.

Les prévisions de la production du lait en 1936

On fait le recensement des vaches tout comme celui des êtres humains. Tout changement dans la population bovine est une question qui intéresse au plus haut point les laitiers, les fabricants de beurre et de fromage, en fait, la plupart des cultivateurs ainsi que les consommateurs de produits laitiers. En juin 1935, il y avait moins de vaches laitières sur les fermes canadiennes qu'à la même date l'année précédente. On aurait pu croire, par conséquent, que la quantité totale de lait produite serait moins forte. En réalité, c'est le contraire qui est arrivé; il y a eu augmentation, grace à une amélioration sensible dans les approvisionnements de grains et de fourrages presque partout au Canada, et aussi parce qu'une plus forte proportion des vaches étaient en lactation. C'est ainsi que les Ministères fédéraux de l'Agriculture et du Commerce établissent les prévisions de l'industrie laitière en 1936, dans leur publication sur "La situation et les prévisions agricoles"; Les producteurs de lait et de produits laitiers du Canada peuvent compter sur un rapport au moins aussi élevé en 1936 qu'en 1935. Dans un résumé de la situation, ce rapport dit ce qui suit: L'examen des facteurs qui affectent la production des produits laitiers montre qu'il est probable que cette production se maintiendra à un niveau raisonnablement élevé en 1936, et que le revenu des laitiers devrait être tout aussi considérable qu'en 1935.

Pendant les premiers dix mois de 1935, le Canada a produit plus de 215,000,000 livres de beurre, soit une quantité suffisante pour tartiner environ neuf mille acres de pain. Les stocks de beurre qui se trouvaient dans les entrepôts canadiens ont été grandement réduits par les exportations à la fin de 1935. Il s'est exporté sur la Grande-Bretagne près de six millions de livres pendant cette période, laissant ainsi d'assez faibles approvisionnements de beurre, et si le prix de ce produit ne s'élève pas à un point tel que la consommation soit restreinte, on prévoit que les besoins domestiques absorberont les stocks actuels ainsi que la production de l'hiver. En 1931, la consommation de beurre par tête au Canada était d'environ 31 livres, contre 23 livres en 1921. Depuis 1931 la consommation est restée à peu près constante.

La production de fromage au Canada diminue depuis un certain nombre d'années, mais cette diminution paraît avoir été enrayée en 1935. Les provinces fromagères les plus importantes du Canada sont l'Ontario et le Québec. Il s'importe une quantité considérable de fromage au Canada, principalement des types qui ne sont pas fabriqués dans ce pays. Le fromage cheddar canadien est hautement apprécié en Grande-Bretagne et obtient une prime sur les fromages du même type venant des autres pays.

La "Situation agricole" fournit les derniers renseignements sur la production du lait, du beurre, du fromage et des laits concentrés, ainsi que la tendance du marché. Cette publication, qui est offerte gratuitement aux cultivateurs et aux autres intéressés, paraîtra vers le 15 janvier. On peut se la procurer en en faisant la demande au Bureau de publicité et d'extension, du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

COLONISATION

Avec un peu de réflexion

Il faut bien admettre que nous sommes dans la dèche. Il se trouve plus de 40,000 familles de chômeurs à Montréal seulement, et, des paroisses agricoles ouvertes depuis un siècle, où la majeure partie des fermiers reçoivent des secours de l'Etat: comme si tous ces agriculteurs étaient infirmes, ou encore que la terre refusait de produire le froment.

Est ajoutée à cela, une culture à l'à-peu-près, sans contrôle, sans prévoyance. Tout le monde sait que les blés de l'Argentine, de la Russie, de l'Australie, de la Roumanie, venus en compétition avec les nôtres, ont ruiné le marché des blés. Il s'en produit tellement que les prix sont tombés à moins du coût de production. Mais il se cultive tout autant de blé, sinon plus qu'auparavant. C'est comme le foin, au Québec.

Cela, tout le monde le sait. Mais allez donc demander au producteur de restreindre sa production des denrées dont le marché est surencombré. Il vous répondra: "Ne vivons-nous pas dans un pays libre? Ne suis-je pas maître chez moi?"

C'est d'ailleurs un fait que tout pouvoir qui voudrait contraindre nos gens à semer telle sorte de grain, à ne pas cultiver tel légume, à s'abstenir de récolter telle légumineuse, serait bientôt renversé.

Par tous les moyens possibles, ces agriculteurs ont voulu être protégés pour continuer, non à faire de la culture familiale afin de pouvoir sans trop de difficultés entretenir leurs enfants, mais plutôt pour continuer à cultiver uniquement du blé, ou bien du tabac, ou des légumes, ou du foin.

Et pour compliquer encore la situation, le travailleur des villes s'est organisé. Par ces associations il a demandé lui aussi de tenter l'impossible pour lui procurer du travail sans égard à la capacité d'absorption du marché mondial pour les produits ouvrés.

Ainsi, d'un côté, l'agriculteur qui, ne tenant pas compte de la capacité d'absorption du marché local, produit sans s'inquiéter s'il pourra vendre sa marchandise sur un marché mondial encombré, et d'autre part, l'industrie manufacturière qui en fait autant. Rien de surprenant alors, si nous sommes dans un marasme peu agréable. Mais ce qui est moins compréhensible, c'est notre surprise de nous trouver dans une situation déterminée par des causes bien connues qui ont produit les effets que nous subissons, non sans gémir.

Un peu de réflexion nous ferait pourtant comprendre que si l'on s'appliquait plus à faire produire sur nos fermes tout ce qu'il nous faut, pour vivre, sans nous inquiéter des Chinois, des Japonais, des Allemands ou des Italiens qui peuvent avoir faim, un peu de réflexion, dis-je, nous ferait pourtant comprendre que tout notre monde serait mieux, et que nos familles trouveraient plus facilement à établir leurs enfants ailleurs que comme chômeurs, en ville.

J.-ERNEST LAFORCE.

Le Canada n'exporte que 15 pour cent de la production agricole. Près de 85% de cette production est consommée au pays même.

* * *

Les recettes suivantes sont conseillées pour augmenter la consommation du céleri. Quelques-unes d'entre elles nous sont fréquemment demandées, nous les publions ci-après en priant nos aimables lectrices de les conserver et de les utiliser si elles y trouvent leur profit et que cela puisse contribuer à varier le menu.

* * *

En 1935 les expéditions de bacon sur les Iles Britanniques atteignaient un total de 125,000,000 de livres, soit environ 5,000,000 de livres de plus qu'en 1934. En 1935 les exportations de porc étaient deux fois plus élevées que celles de l'année précédente, la quantité totale dépassait légèrement les 7,000,000 de livres contre 3,330,000 livres en 1934.

* * *

L'augmentation dans les ventes de bœuf marqué au Canada en 1935 par comparaison à 1931 l'année où la vente de bœuf marqué a été lancée, était de 22,522,558 livres. L'augmentation en 1935 par comparaison à 1934 était de 187,552 livres. Les ventes en ces cinq dernières années ont été les suivantes: 1931 — 17,240,748 livres; 1932 — 21,748,768; 1933 — 30,682,609; 1934 — 39,575,754, et en 1935 — 39,763,306.

* * *

D'après les statistiques résumées dans le bulletin sur les "Organisations commerciales des cultivateurs au Canada, 1935" que vient de publier le Ministère fédéral de l'Agriculture, il y avait au Canada en 1933, 690 coopératives de cultivateurs s'occupant activement d'affaires contre 686 signalées en 1932. Les 690 coopératives avaient 2,533 succursales, faisant un total de 3,223 lieux d'affaires engagés dans le placement des produits de ferme et l'achat de fournitures pour les cultivateurs.

* * *

Les inscriptions au contrôle de la ponte des volailles au Canada pour l'année 1935-36 étaient au nombre de 514 comptant 35,594 oiseaux. Le total des inscriptions dépasse toutes les précédentes et l'augmentation sur l'année 1934-35 est de 25 comptant 4,345 oiseaux. Pour plus amples renseignements à ce sujet s'adresser au Service des volailles, Division de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Porc à bacon

La province de Québec fait des progrès constants en élevage de bons porcs à bacon. Les chiffres que nous avons publiés tous les mois ont servi, croyons-nous, à démontrer la forte impulsion qui a été donnée à l'industrie porcine.

Parmi les races de porcs à bacon, nous tenons à rappeler que la race Yorkshire est la plus largement distribuée sur tous les continents et celle qui possède l'organisme le plus développé.

Le temps que met un porc à se développer et à engraisser est un facteur à surveiller sérieusement pour diminuer le prix coûtant de la livre de porc. Avec le système d'enregistrement supérieur, il y a lieu d'espérer que le nombre de reproducteurs de choix se multipliera assez promptement.

VARIÉTÉS

Mil, trèfle ou luzerne

Les chances que nous avons de vendre le foin avantageusement sont si minimes que nous devrions songer à cultiver plus de bons foins de légumineuses, trèfles et luzerne afin de mieux nourrir nos troupeaux et d'augmenter nos revenus.

La production fourragère est à la base de toute exploitation animale bien conduite, prétendent ceux qui s'y entendent en fait de culture. Les fourrages verts ou secs constituent les aliments de base des animaux domestiques. Si vous étudiez les formules de rations, pour le gros bétail, les porcs et les moutons, vous constaterez que la luzerne principalement n'y est pas ignorée. Les agriculteurs qui exploitent leur domaine avec bénéfice sont ceux qui ont su donner une grande importance aux herbages et aux prairies à foin dans la préparation d'un projet de culture.

C'est le temps de songer à ce programme actuellement, et nul ne saurait profiter au maximum de ses labeurs, s'il ne travaille sur un bon plan de culture bien déterminé.

La récolte du sucre d'érable

Sur 29,047,000 lbs de sucre d'érable, chiffres qui expriment la valeur totale des produits des érablières canadiennes de l'an dernier, la province de Québec en a fourni 21,500,000 lbs. Ontario environ sept millions et le reste a été récolté dans les provinces Maritimes.

En argent cette récolte a apporté aux producteurs un revenu de $3,522.-000. Le prix moyen du gallon de sirop a été de $1.24.

Les gens qui font des comparaisons déclarent que les revenus de cette récolte n'ont pas été aussi considérables qu'en 1935 depuis plusieurs années.

Chaque jour nous rapproche de l'époque des sucres, si goûtée par les excursionnistes des villes qui ne manquent pas un seul printemps de faire un joyeux pèlerinage à la cabane à sucre.

Nos cultivateurs sucriers devraient faire en sorte de s'appliquer davantage à faire du sucre et du sirop de qualité, aussi convient-il de rappeler qu'une des conditions principales à observer pour obtenir un produit de haute qualité, c'est la propreté, la pratiquer ne coûte pas cher et le gousset s'en ressent lorsque vient le moment de vendre la récolte.

Le foin et la paille

Le service des marchés de la Division fédérale des semences publie le rapport suivant concernant le marché du foin et de la paille dans la province de Québec.

Québec:—Environ 70 pour cent de la récolte de 1935 est encore entre les mains des producteurs. Sur cette quantité environ 25% est du mil No 2, 20% du mil No 3, 30% du mil No 2 et No 3 plus ou moins mélangé de graminées, et le reste du foin mélangé, du foin battu et un petit pourcentage de mil mélangé avec un peu de trèfle. Vaudreuil et Soulanges sont les seuls comtés qui aient du trèfle ou du trèfle contenant un peu de mil. Il n'y a en réalité qu'une faible demande, sauf sur le marché de Montréal. Il existe une demande de foin de trèfle aux Etats-Unis, mais la quantité offerte est faible. En outre, les prix du foin aux Etats-Unis ne sont pas suffisamment élevés pour attirer les expéditeurs, même s'il y avait du foin du type désiré disponible. On compte que la demande domestique restera lente le mois prochain ainsi que la demande d'exportation, à moins que les prix ne montent sur les marchés américains.

Les prix par tonne aux producteurs sont les suivants: district de Montréal, mil No 2, $6.00 à $7.00; mil No 3; $5.00 à $5.50; mil avec un peu de trèfle No 2, $7.00; foin mélangé No 2, $5.00 à $5.50 paille d'avoine, $2.50 à $3.00. A Rivière-du-Loup, le foin mélangé obtient $7.00 et la paille d'avoine $5.00 et dans le district de Québec le mil contenant un peu de trèfle No 2 obtient de $6.00 à $7.00.

Utile à noter

Il arrive fréquemment lorsque l'on sème de la graine de graminées fourragères sur une terre qui n'a qu'une faible réserve d'humidité et qui, dans un assolement normal à grain, serait en jachère. Dans ces circonstances, il vaut mieux ne pas employer de plante-abri. On labourera la terre peu profondément, on la sacrifiera à la surface au commencement de la saison pour faire germer les graines de mauvaises herbes et on la tiendra propre jusqu'après les pluies qui tombent généralement en juin. Alors, si la semence de graminée ou de trèfle est enfouie peu profondément au semoir, sans plante-abri, on aura une excellente chance d'avoir une bonne levée bien établie avant l'automne. Ceci s'applique spécialement au brome inerme, à l'agropyre grêle, généralement appelée ray-grass de l'Ouest, à la luzerne et au mélilot; il n'en est pas de même pour l'agropyre à crête qu'il vaut toujours mieux semer au printemps avec ou sans plante-abri parce que les jeunes plantules de cette espèce se développent beaucoup mieux par un temps frais.

Une méthode qui donne d'excellents résultats quand on sème avec une plante-abri, mais qui exige beaucoup plus de travail, est d'abord de semer le grain séparément au semoir, puis de semer la graine de graminée en travers. De cette façon les deux espèces de graine sont semées aux meilleures profondeurs.

Encore sur les poussins

Les éleveurs expérimentés sont d'avis qu'il est préférable de ne pas faire voyager les poussins. Les cultivateurs de Québec ont maintenant l'avantage de se procurer dans leur district des oiseaux de premier choix, sélectionnés pour la ponte, provenant de parents éprouvés pour le sang en commandant la quantité dont ils ont besoin du couvoir coopératif situé le plus près de chez eux.

Il est à propos de rappeler que les couvoirs coopératifs qui ont participé aux expositions agricoles durant l'année 1935, ont obtenu des premiers presque sur toute la ligne. On a pu observer de même en suivant les rapports hebdomadaires des concours de ponte officiels que les oiseaux placés sous contrôle par les couvoirs coopératifs ont pris rang parmi les meilleures pondeuses. Il est hors de doute que le système adopté par ces établissements avicoles pour améliorer la qualité de nos oiseaux de la basse-cour est le meilleur, et celui qui est en mesure de garantir aux acheteurs des sujets capables de payer leur entretien avec leur ponte.

Achetons chez nous c'est le mot d'ordre depuis toujours mais sur lequel nous insistons davantage aujourd'hui puisque nous pouvons maintenant trouver à notre porte pour ainsi dire les poussins de choix que doivent rechercher les gens qui veulent mettre de leur côté toutes les chances de succès dans l'élevage des volailles.

Plusieurs cultivateurs devraient se chasser de l'idée qu'ils épargnent de l'argent en achetant des poussins bon marché.

Le mouvement économique en 1935

Dans un tableau statistique que vient de publier la Banque Canadienne du Commerce nous relevons des chiffres indiquant que la marche des affaires s'est considérablement accélérée au cours de l'année dernière.

Du dit tableau nous extrayons les données comparatives suivantes:

Les importations sont passées en 1935 à une valeur de $550,314,551, contre $513,469,497 l'année précédente.

On remarque au chapitre des exportations de produits canadiens une augmentation de soixante-seize millions à $729,293,880 qu'elles s'élèvent pour 1935.

Les exportations de farines de céréales et de bois sont de quelque quatre million de dollars inférieures à 1934. Elles s'expriment pour 1935 par $210,613,702.

Il s'est produit 56,000 autos de plus qu'en 1934.

La fabrication des chaussures s'est élevée à 21,316,710 paires durant les douze mois se terminant au 30 novembre, soit plus de trois millions de paires que la période précédente.

Cent soixante-quinze mille tonnes de papier à journal ont été fabriquées de plus en trente-cinq qu'en mil neuf cent trente-quatre.

L'industrie du bâtiment est en avance de trente-cinq millions sur 1934, la valeur totale des contrats ayant atteint la somme globale de $160,305,000.

Les pêcheries figurent dans la catégorie des item déficitaires, peu nombreux mais il y en a, avec une baisse de $1,360,190.

Le total des faillites commerciales à 1,338 pour 1935 représente une diminution de 194 sur 1934.

Sur toute la liste des produits du sous-sol, seul le plomb fait exception et figure avec un déficit de neuf millions de livres.

Les affaires se stabilisent c'est indiscutable et la répercussion favorable de ce progrès de l'industrie du commerce et de la finance se fait déjà sentir dans nos campagnes, car les cours du marché pour plusieurs produits de la ferme s'annoncent meilleurs que l'an dernier à la même époque.

Nous avons toutes les raisons au monde d'escompter une année 1936 fructueuse pour l'agriculture.

Petite histoire savoureuse sur la coopération

Tristes et modestes débuts d'une coopérative citée comme modèle au monde entier.

Nous reproduisons l'article suivant, qui attend son tour depuis plusieurs semaines à seule fin de démontrer à la classe agricole de chez nous, que dans quelque endroit du monde civilisé où la population a manifesté le désir de se grouper sous la bannière protectrice de la coopération, les promoteurs de ces mouvements bien louables ont été en butte à des difficultés de toute espèce suscitées tant par les ennemis nés de l'association que par une catégorie de sociétaires, sociétaires toujours prêts à lâcher dès que surgissent les premiers obstacles ou que la société subit un premier échec dans les transactions qu'elle fait.

L'histoire du Moulin coopératif de Rochdale, telle qu'elle est racontée ici, nous fait toucher du doigt la grande nécessité de capitaux pour être en état de jouir d'une indépendance légitime et d'autre part elle nous apprend à quels moyens peu estimables on a souvent recours dans le camp des individualistes qui font, plus d'une fois sur cinq, parfois sans le savoir, le jeu des forces organisées qui ont tout intérêt à ruiner des organisations que la classe laborieuse met sur pied dans le but de mieux s'occuper de ses affaires.

L'histoire de Rochdale c'est l'histoire de plus d'une de nos coopératives dans la province de Québec, et il ne faut pas croire qu'elle ne se répètera plus. Tant qu'il y aura des coopératives, il y aura tout à côté des intérêts organisés pour nuire à leur progrès. Les cultivateurs qui attendent que des sociétés coopératives ne soient pas l'objet de critiques pour en faire partie courent le gros risque de ne jamais voir le jour où ils pourront tirer directement profit des bénéfices et autres avantages économiques et sociaux que procure la coopération lorsqu'elle est bien comprise et surtout pratiquée loyalement.

LE MOULIN COOPÉRATIF DE ROCHDALE

Les Equitables Pionniers, la célèbre coopérative de consommation, s'intéressèrent à une société coopérative de meunerie. Ils lui avaient accordé leur entière protection; ils y entrèrent en s'y intéressant sous forme d'actions pour un capital de dix à quinze mille francs.

En 1851, les coopérateurs firent à la meunerie une première avance de fonds à valoir sur des marchandises qui devaient leur être livrées. Malheureusement les marchandises que l'on envoya surtout les farines, étaient de qualité inférieure. Cela tenait à deux causes: En premier lieu, la société n'ayant qu'un petit capital était obligée de s'adresser là où elle pouvait acheter à crédit et de se passer par conséquent des maisons qui lui auraient livré de la bonne marchandise contre argent comptant. La meunerie, ainsi placée sous la dépendance des fournisseurs à crédit, était souvent forcée d'accepter à un prix élevé des grains de mauvaise qualité. En second lieu, on manquait d'un chef meunier capable pour diriger la fabrication. La société des Equitables Pionniers avait pris la résolution de ne plus vendre au magasin d'autres farines que celles de la meunerie coopérative; mais comme la marchandise n'était pas sans reproche, la vente dut forcément s'en ressentir. C'est encore là une de ces petites lézardes qui se produisent fréquemment dans les constructions de ceux qui s'occupent de réformes populaires; à travers ces fentes, on voit percer l'égoïsme inhérent à la nature humaine. Sans doute celui qui achète une marchandise plus cher que son voisin en fixe naturellement la valeur au prix que paie ce même voisin. Cependant du moment qu'on embrasse avec conviction la cause d'un mouvement populaire, tel que la coopération, ce sont des inconvénients auxquels on est exposé et que toute personne désireuse de voir progresser l'œuvre doit s'attendre à supporter patiemment.

Lorsque l'appui des clients du (magasin de la Ruelle des Crapauds) commença à manquer par suite du refus d'acheter la farine de la meunerie coopérative, il s'en suivit une véritable crise dans la nouvelle société.

DÉSASTRE

A la fin de septembre 1851, cette dernière était en perte de 11.250 fr. Cette déconvenue transforma en tristesse la joie éprouvée par les fondateurs à l'apparition de leur premier sac de farine; de plus l'annonce de ce résultat jeta la panique au sein de l'association des Equitables Pionniers que l'on considérait comme impliquées par leurs prêts dans le désastre de la meunerie.

Certains membres éprouvèrent une émotion si considérable qu'ils se figurèrent que le "store" allait partager le même sort et firent la proposition d'abandonner tout à fait le commerce de la meunerie. D'autres engageaient leurs collègues à payer chacun une cotisation de vingt-cinq francs. On aurait ainsi couvert la dette et l'on se serait entièrement débarrassé de cette fâcheuse affaire.

FORTES PAROLES

La société de la meunerie eut alors une assemblée au local des Pionniers et comme les membres promoteurs de l'entreprise faisaient eux-mêmes partie du "store", M. Smithies put faire valoir cet argument qu'en s'avouant vaincus, les coopérateurs compromettaient leur bonne réputation. Il insista tout particulièrement avec beaucoup d'énergie sur cette considération que l'on devait renoncer à l'honneur de porter le nom de Pionniers si l'on ne partageait pas entièrement cette manière de voir. Si, en ce moment, dit-il, on mettait la meunerie aux enchères publiques, on n'en retirerait pas 50% du prix qu'elle avait coûté. C'était donc une occasion toute trouvée de mettre à l'épreuve la confiance des membres dans le système coopératif.

CONFIANCE

On peut dire qu'en cette circonstance les membres ne manquèrent pas à leurs devoirs. Ils apportèrent à la société tous les fonds qu'ils purent trouver afin de remédier aux difficultés du moment. Il n'y en eut que très peu, comme cela se présente d'habitude en pareille occasion, qui reculèrent en face du danger.

Au premier rang, parmi les membres dévoués qui se distinguèrent tout particulièrement, quand il s'agissait d'éviter le désastre de la faillite, tout le monde est d'accord pour citer le nom d'Abraham Greenwood. Le travail long et soutenu auquel il se consacra alors lui coûta la perte de la santé, à tel point qu'on pourrait presque dire qu'il fit en cette circonstance le sacrifice de sa vie à la Coopération.

Greenwood prit en main l'administration de meunerie, et se mit à liquider la situation en payant de petits acomptes aux créanciers.

On pouvait espérer, quand un événement qu'ils ne pouvaient prévoir, vint les surprendre tout à coup. Un beau matin un journal annonça à toute la ville que les huissiers avaient pris possession de l'établissement. Cette nouvelle jeta l'effroi dans les rangs de nos courageux coopérateurs et remplit d'une secrète satisfaction le cœur de ces prophètes de malheur qui avaient toujours prédit la faillite et qui certes n'espéraient pas être servis dans leurs calculs par un événement d'un aussi mauvais augure.

La vérité était que le propriétaire de l'immeuble loué à la société de la meunerie avait négligé de payer sa rente foncière depuis trois années. Il devait en tout 2.500 francs. C'était pour obtenir paiement de cette somme que l'on avait pratiqué une saisie immobilière sur l'immeuble des coopérateurs. Ceux-ci, comme on le voit, n'étaient même pas moralement responsables de ce fait. Cet ennemi d'un nouveau genre fut bientôt mis en déroute. La persévérance reçut enfin sa récompense; un peu à la fois on distribua des dividendes depuis 4 pence (41 centimes environ) jusqu'à

(Suite à la page 77)

Les plantes fixatives d'azote et inoculation des légumineuses

Les légumineuses telles que la luzerne, les trèfles, les pois, les vesces, les haricots figurent dans le groupe de plantes qui n'ont pas besoin de fumure azotée complémentaire sauf dans leur jeune âge.

Ces plantes aux racines portant de petits renflements ou excroissances, appelées nodosités, examinées au microscope, apparaissent comme remplies de bactéries d'une espèce particulière, ayant la faculté de capter et de fixer l'azote de l'air et de la céder aux plantes sur lesquelles elles vivent.

C'est pour cette raison que la luzerne et les trèfles appartenant à la famille des légumineuses, outre leur valeur si hautement appréciable comme fourrage, sont communément appelées plantes améliorantes; elles n'ont, en effet, pas besoin de fumure azotée complémentaire, et elles augmentent le capital azoté de l'exploitation, d'où vient que les sols qui ont porté des récoltes de légumineuses, restent pendant quelques années en meilleure condition de fertilité.

En fait les engrais azotés sont rarement appliqués aux terres qui doivent porter une luzernière. S'il arrivait que le sol fût plutôt pauvre, une application d'une centaine de livres de nitrate de soude à l'acre stimulerait la végétation au début, et permettrait à la plante de s'organiser rapidement pour tirer l'azote de l'air.

Les légumineuses ne sont, en effet, capables de fixer l'azote de l'air que lorsque les bactéries de leurs nodosités sont formées, c'est-à-dire seulement lorsque la plante a acquis un certain développement.

Ainsi dans un sol qui n'aurait jamais porté de récoltes de trèfles rouge, blanc ou Alsike ou de récolte de luzerne, il est nécessaire ou d'inoculer le sol dans le cas de la culture du trèfle, ou la graine de semence de trèfle ou de luzerne.

Pour inoculer le sol d'une pièce que l'on veut ensemencer en trèfle, on doit prendre, dans un champ qui a déjà porté ces récoltes, de la terre pour la transporter dans le champ à ensemencer. Cette terre doit être prise à deux ou trois pouces de profondeur, être épandue à raison de 2 à 4 cents livres à l'arpent et être immédiatement incorporée au sol à l'aide de la herse.

Mais il est toujours préférable et plus simple d'user du système d'inoculation de la graine en lui appliquant des bactéries qui ont été cultivées dans les laboratoires et que l'on peut obtenir gratuitement en les demandant à Ottawa. Adresser sa lettre ainsi: Laboratoire de Bactériologie, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Dans le feuillet intitulé l'Inoculation des légumineuses publié par Ottawa, il est dit: Il suffit d'indiquer l'espèce de légumineuse à inoculer: luzerne, trèfle d'ordeur, trèfle rouge, et aussi la quantité de semence que l'on veut traiter. Ces bactéries (nitro-cultures) sont expédiées sur gelée dans de petites bouteilles. Le contenu de la bouteille doit être mélangé à du lait écrémé préalablement sucré et que l'on fait bouillir pendant deux minutes, puis on verse ce liquide sur la semence étalée en couche et l'on mélange à la main la graine humectée que l'on fait sécher ensuite à l'abri des rayons du soleil. On n'a d'ailleurs qu'à suivre les indications de la feuille d'instruction qui enveloppe la bouteille. Il est très recommandé d'ensemencer immédiatement les graines inoculées lorsqu'elles sont suffisamment séchées.

Les bactéries des légumineuses ne se développent pas indifféremment sur toutes les légumineuses, mais elles sont spéciales à certains groupes de plantes. On classifie les bactéries des légumineuses de la manière suivante:

Celles qui sont spéciales:

1.—A la luzerne et au trèfle d'odeur,
2.—Aux trèfles rouge, d'alsike et blanc.
3.—Aux pois et à la lentille,
4.—Aux fèves.

L'inoculation de la luzerne et du trèfle d'odeur est considérée comme nécessaire lorsqu'on cultive ces plantes dans un sol pour la première fois. Il en est de même pour le trèfle rouge lorsqu'on remarque qu'il pousse difficilement dans une terre neuve. L'inoculation des pois et des fèves n'a pas donné d'aussi bons résultats, parce que les sols contiennent presque toujours les bactéries spéciales à ces plantes. (1)

On jugera mieux de l'importance des foins de légumineuses sur une ferme, en sachant qu'une tonne de foin de luzerne contient environ 100 lbs de chaux, une tonne de trèfle rouge, 75 lbs de chaux, 25 lbs environ et une acre de bonne avoine 20 lbs de chaux.

Le dernier numéro du "Journal d'Agriculture" nous parle, dans plusieurs articles des projets de propagande agricole de chaque service du Ministère de l'Agriculture pour 1936. On pense et on prévoit tandis que la nature se repose pour travailler sur un plan défini d'opération durant la saison active.

Le cultivateur de son côté, le premier intéressé dans le succès de son entreprise agricole, ne doit-il pas lui aussi s'arrêter quelques moments et préparer ses plans pour la saison prochaine. Les notes que nous lui fournissons en ce moment n'ont d'autre but que l'aider dans la réalisation de projets de culture qui lui seraient certainement favorables, s'il ne les pratique pas déjà.

(1).—"Les champs" 1er tome du Manuel d'Agriculture publié par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture Ste-Anne.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Des vaches qui se distinguent

'aches Holstein au livre d'or, janvier 1936

'herie Des Graves 259913, père Pierrot Provencher, élevée et propriété du Séminaire de Québec, Québec, s'est qualifiée en produisant 10428 lbs de lait, à 3.65% ou 381 lbs de gras, en 314 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 2 ans).

'es Ormes Ivette Cocola 282633, père Des Monts John DeKol, a produit en 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 8185 lbs de lait à 3.91% ou 320 lbs de gras, âge 1 an, propriété et élevée par Emmanuel Castonguay, St-Augustin, Qué.

acqueline Pietje DeKol, 289975, père, Johnny Nogi, Elevée et propriété de Donat Bélanger, Yamachiche, Qué.; a produit 14873 lbs de lait, à 3.60% ou 535 lbs de gras, sous le régime de trois traites quotidiennes, durant 156 jours et deux fois par jours, durant le reste de la période de la lactation. (âge 5 ans).

ulienne Posh Ormsby, 251786, père, Pioneer Duke Gift Ormsby, élevée et propriété de l'École Moyenne d'Agriculture de Rimouski, Rimouski, Qué.; s'est qualifiée en produisant 16639 lbs de lait, à 3.31% ou 551 lbs de gras, sous le régime de trois traites quotidiennes, durant 365 jours. (âge 2 ans).

ucie Des Bois-Francs, 263329, père, Count Peerless Kerk, propriété de Freddy Houde, Arthabaska, Qué.; et élevée par Ernest Croteau, St-Paul de Chester, Qué.; a produit 10422 lbs de lait, à 3.40% ou 354 lbs de gras, en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 2 ans).

ensive Des Graves, 261092, père, Pierrot Provencher, élevée et propriété du Séminaire de Québec, Québec, a produit 11174 lbs de lait, à 3.31% ou 370 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 365 jours. (âge 2 ans).

ierrette Abbekerk Clyde, 266661, père, Raymondale Prince Abbekerk, élevée et propriété de Alphonse Latulippe, Plessisville, Qué.; s'est qualifiée en produisant 10332 lbs de lait, à 3.96% ou 409 lbs de gras, en 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 2 ans).

begweit Juliet Hiemke, 249532, père, Jim Bill Hiemke, élevée par J. Walter Jones, Charlottetown, I.P.E., propriété de Beaver Brook Farms, Champigny, Qué.; a produit en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 12,656 lbs de lait, à 3.74% ou 473 lbs de gras. (âge 2 ans).

milie Buttercup Deland, 264240, père John Deland, élevée et propriété de Gabriel Perreault, St-Liboire, Qué.; a produit 8,992 lbs de lait, à 3.44% ou 309 lbs de gras, sous le régime de trois traites quotidiennes, durant 79 jours et deux fois par jour, durant le reste de la période de la lactation. (âge 2 ans).

ancy Championne, 228160, père Pietje Wayne, élevée par Adonaï Blanchette, La Présentation, Qué.; et propriété de William Bousquet, La Présentation, Qué.; s'est qualifiée en produisant en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 15,309 lbs de lait, à 3.82% ou 585 lbs de gras. (âge 4 ans).

ilver Acres Belle Alcartha Pabst 268762, père, Montvic Rag Apple Pabst, élevée par R. Thornton, Thamesford, Ont. et propriété du Séminaire de Québec, Qué.; a produit 13,711 lbs de lait à 3.40% ou 466 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 365 jours. (âge 2 ans).

ilver Acres Josephine Pabst, 268767, père Montvic Rag Apple Pabst, élevée par Fred. R. Thornton, Thamesford. Ont. et propriété du Séminaire de Québec, Qué.; s'est qualifiée en produisant en 365 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 14,004 lbs de lait à 3.76% ou 514 lbs de gras. (âge 2 ans).

Silver Acres Josie Fayne Pabst, 268766, père, Montvic Rag Apple Pabst, élevée par Fred. R. Thornton, Thamesford, Ont., et propriété du Séminaire de Québec, Qué.; a produit 11,413 lbs de lait, à 3.39% ou 387 lbs de gras, en 265 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes. (âge 2 ans).

Assemblées des Eleveurs à Toronto

La ville reine et particulièrement l'Hôtel Royal York a été le théâtre des réunions annuelles de plusieurs sociétés canadiennes de bétail de race pure, notamment, l'Ass. des Eleveurs d'Holsteins, de la Société Canadienne des Eleveurs d'Ayrshires, du club des éleveurs de bétail Jersey et des sociétés d'éleveurs de porcs; de moutons du Canada.

Nombre d'autres sociétés dont les activités nous intéressent moins directement ont tenu également au même endroit leur réunion annuelle, afin d'élire leurs directeurs et officiers.

Chez les éleveurs de Bétail Holstein, le banquet de clôture a réuni un grand nombre de convives faisant partie même d'autres groupements. Le conférencier d'honneur était une de nos plus grandes personnalités canadiennes, Sir Edw. Beatty président de la compagnie du Pacifique Canadien.

Nous tenons à souligner ici un passage du discours prononcé par cette autorité, en ce qui a trait à la situation agricole. L'auteur est d'avis que mesures d'urgence, les lois de toutes espèces adoptées par les gouvernements depuis la crise ne peuvent en rien solutionner le grand problème des prix payés pour les denrées agricoles. Il y a une loi qu'on appelle celle de l'offre et de la demande à laquelle on ne peut se soustraire et que le producteur agricole doit subir. Il ne reste donc à l'agriculteur qu'un moyen de tirer son épingle du jeu, soit avoir recours à la formule economico-agricole qui est susceptible de faire plus que toute autre mesure pour améliorer la situation de l'agriculteur, recourir à la coopération volontaire; système qui implique l'amélioration de la qualité des produits, de la production organisée adoptée au milieu où elle est le plus favorable, et l'organisation de la mise sur le marché de telle façon à éliminer la congestion des marchés.

Cette formule, les cultivateurs ont avantage à y avoir librement recours.

MORATOIRE CHEZ LES ÉLEVEURS D'HOLSTEIN-FRIESIAN

A la convention annuelle des éleveurs d'Holstein-Friesian à Toronto le 5 février, il a été décidé d'accorder un moratoire sur le tarif des enregistrements, à tous les éleveurs, membres, (et à tous ceux qui le deviendront) de l'Association Holstein-Friesian du Canada.

Toutes les femelles Holstein âgées de un an et plus peuvent être enregistrées au prix de $2.00 chacune, et ce à partir du *10 février au 10 avril 1936*.

Que tous les éleveurs qui ont négligé d'enregistrer leurs animaux sachent profiter de ce moratoire.

(Communiqué)

Forte augmentation dans les exportations de Bovins

En 1935 les exportations totales de bovins faites par le Canada ont été les plus élevées que l'on ait enregistrées depuis plusieurs années; elles se montaient à 112,771 têtes. Sur ce total environ 103,000 sont allées aux Etats-Unis. Ces exportations sont au total près de deux fois plus élevées que celles de 1934; celles allant aux Etats-Unis seules étaient de six fois plus élevées. En 1935 il s'est exporté plus de 21,000 veaux contre 1,302 en 1934. Ces chiffres indiquent que le marché d'exportation a joué un rôle bien plus considérable que l'année précédente et que la valeur de ce débouché s'est grandement développée depuis que l'accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis est entré en vigueur le 1er janvier.

Voici la nouvelle liste des droits perçus aux Etats-Unis:—

Bovins pour l'amélioration des troupeaux	en franchise
Bovins pesant moins de 175 livres chacun	1½c la livre
Bovins pesant de 175 à 700 livres chacun	2½c la livre
Bovins de boucherie, 700 livres et plus	2c la livre
Bovins de laiterie 700 livres et plus	1½c la livre

L'ancienne classification sur ces deux derniers item était de 3c par livre sur les bovins pesant 700 livres et plus et de 2½c sur les bovins pesant moins de 700 livres.

Cette réduction du tarif est limitée par un système de contingentement, c'est-à-dire qu'une limite est fixée au nombre de bovins pouvant bénéficier de cette réduction. Le contingentement sur les bovins autres que les vaches laitières et ceux destinés à l'amélioration des troupeaux est de 155,799 têtes. Celui des veaux est de 51,933 têtes et celui des vaches laitières de 20,000 têtes. Ces contingentements couvrent les importations totales sur les Etats-Unis et non pas celles du Canada seul, mais normalement la part du Canada dans ce commerce est d'environ 50 pour cent. Il n'y a pas de changement dans les droits imposés sur les bœufs pesant de 170 à 700 livres. L'échelle de poids comprend la majorité des animaux vendus aux Etats-Unis par les autres pays. Tous les animaux en plus de la quantité prévue par le contingentement paient automatiquement le droit de l'ancien tarif.

Modifications apportées aux règlements de la quarantaine des animaux

Plusieurs nouveaux articles paraissent dans les règlements amendés, touchant la quarantaine et la santé des animaux, dont l'application est confiée au Service sanitaire des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture. Pour ce qui est de l'importation au Canada de bovins des Etats-Unis, le sous-article (*d*) de l'article 39 dit ce qui suit: — "Les bovins de six mois ou plus, à l'exception des bœufs châtrés ou des animaux destinés à l'abatage immédiat, doivent être accompagnés d'un certificat signé ou endossé par un vétérinaire du Bureau de l'Industrie animale des Etats-Unis, établissant que les animaux ont été soumis à l'épreuve du sang pour l'avortement infectieux dans les 60 jours qui précèdent la date d'exportation, et que cette épreuve a donné des résultats négatifs. Les bovins qui ne sont pas accompagnés de ce certificat peuvent être retenus en quarantaine pendant le temps jugé nécessaire pour la conduite d'une épreuve de ce genre. Ceux qui réagissent doivent être marqués permanemment, et immédiatement abattus sous inspection, sans qu'aucune indemnité soit accordée, ou renvoyés au pays d'origine".

En ce qui concerne les règlements de la quarantaine, l'article 54 dit ce qui suit: — "Les stations de quarantaine sont sous les soins et soumises aux ordres de l'inspecteur vétérinaire préposé, qui a la surveillance générale et le contrôle des employés et des aides, et de toutes les autres questions qui s'y rattachent. L'entrée en est interdite à toute autre personne à moins d'autorisation écrite émanant du directeur général vétérinaire".

L'article 58 déclare encore à ce sujet: "Les bovins non accompagnés d'un certificat satisfaisant d'épreuve du sang pour l'avortement infectieux, seront retenus en quarantaine jusqu'à ce qu'ils aient été soumis à cette épreuve sous la surveillance d'un agent autorisé. Les bovins qui réagissent à l'épreuve du sang seront marqués permanemment et abattus sous surveillance sans qu'aucune indemnité soit accordée, ou renvoyés au pays d'origine".

L'article 90, qui interdit de défigurer, de cacher ou d'enlever, en tout ou en partie, toute marque permanente appliquée par ordre du Directeur général vétérinaire aux bovins qui réagissent à la tuberculination, a été modifié de façon à comprendre l'essai pour l'avortement infectieux. L'article 91 ordonne également ce qui suit:— "Nul ne doit enlever les plaques officielles d'identification apposées à l'oreille des animaux par un inspecteur, sans y être autorisé par le Directeur général vétérinaire".

En ce qui concerne l'alimentation des porcs, les déchets végétaux sont compris dans l'article 93 dont voici le texte:—"Sauf en cas d'une autorisation spéciale, par écrit, accordée par le directeur général des services vétérinaires, il est interdit de nourrir les porcs avec des déchets alimentaires (eaux de vaisselle ou déchets de cuisine, rognures de viande et issues, et déchets de légumes, crus ou cuits) venant d'ailleurs que des lieux mêmes où les animaux sont nourris".

Pour plus amples renseignements relatifs à ces règlements, s'adresser au Directeur général vétérinaire, Service sanitaire des animaux, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Les chiffres officiels qui viennent d'être publiés montrent que l'industrie des aliments préparés au Canada a produit 53,543,360 livres d'aliments préparés (flocons de mais (corn flakes) flocons de son, flocons de blé, blé laminé, muffets, et force) évalués à $7,670,510; des produits non-préparés de céréales pour $591,200; des aliments pour les bestiaux et les volailles pour $249,733, et d'autres produits, pour $280,964. Ces chiffres ne comprennent pas certaines céréales non-préparées, comme la farine d'avoine et l'avoine roulée, qui sont produites exclusivement par l'industrie de la meunerie

Pour la ménagère

Recettes anciennes et nouvelles

POMMES ET PECHES CUITES AU FOUR

Pelez, videz et coupez en tranches six pommes. Pelez et coupez six pêches en tranches. Mettez dans un plat, par couches alternatives de pommes, et de pêches. Saupoudrez chaque couche avec du sucre et faites cuire au four pendant 30 minutes à une température de 400 degrés F. Servez froid. Pour un dessert d'hiver, employez des pêches en boîtes et gardez le jus pour un dessert à la gélatine ou une sauce de pouding. Cette recette est bonne pour six personnes.

TARTE AUX POMMES A LA CREME CUITE

1 chopine de lait
3 œufs
3 cuillerées à soupe de sucre
1 pomme râpée.

Battez les œufs, ajoutez le sucre, puis le lait. Coulez. Ajoutez la pomme râpée et faites cuire au four dans une abaisse.

SOUFFLE AUX POMMES

4½ c. à soupe de petit tapioca
⅛ c. à thé de sel
1 tasse de lait chaud
⅓ tasse de sucre
½ c. à soupe de jus de citron
3 jaunes d'œufs bien battus colorés au citron
3 blancs d'œufs bien battus
1 tasse de pomme crue râpée ou de purée de pomme.

Ajoutez au lait le tapioca et le sel et faites cuire au bain-marie pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que le tapioca soit clair, en remuant fréquemment. Ajoutez le sucre et laissez refroidir. Ajoutez les jaunes d'œufs, le jus de citron et les pommes. Incorporez les blancs d'œufs. Mettez dans un plat graissé, placé dans une poêle d'eau chaude, et faites cuire dans un four modéré (325 degrés F) pendant 1 heure. Servez chaud avec de la crème fouettée sucrée. (8 personnes). Si on le désire, on peut forcer la crème fouettée à travers un tube à pâte pour lui donner la forme de rosettes sur du papier ciré et la laisser geler dans le tiroir à glace d'un réfrigérateur automatique.

Petite histoire savoureuse sur la coopération

(Suite de la page 75)

1.25 frs par 25 frs. On paya complètement la dette de 11.250 frs et l'on vit alors arriver enfin la période des ristournes.

Tout le monde sait aujourd'hui que les Equitables Pionniers de Rochdale n'ont cessé de progresser et de servir de modèle à toute la coopération mondiale.

Ayons confiance, l'heure de la coopération sonnera plus tôt que d'aucuns se l'imaginent, car la réalisation seule de ces principes peut mettre fin à la crise.

C. B.

EDUCATION FAMILIALE

Formation du caractère de l'enfant

VII

LA MAITRISE DE SOI

L'éducation a pour but de conduire l'enfant à l'état d'homme parfait. L'éducateur, en effet, doit avoir l'ambition de développer harmonieusement toutes les facultés et de les mettre ainsi en état de fournir leur maximum de rendement, rendement qui permettra à l'éduqué de vivre excellemment sa vie matérielle et spirituelle et d'atteindre la fin sublime pour laquelle il a été créé.

Or, il n'en pourra être ainsi qu'à une seule condition, à savoir: que le sujet éduqué, — enfant, jeune homme ou jeune fille, — ait acquis le contrôle de toutes ses énergies et en puisse diriger à volonté, les activités dans le monde de la pensée, du sentiment et de l'action. Ce contrôle suppose *la maîtrise de soi*, c'est-à-dire la faculté de se contenir et de se maintenir, en tout et toujours, dans une sage modération, évitant, à la fois, les excès de la passion aveugle ou ceux de l'ignorance stupide. La maîtrise de soi doit jouer dans notre vie le rôle de modérateur et de pondérateur. Elle est la clef du succès puisqu'elle assure en tout la discrétion. "Sans la discrétion, les vertus elles-mêmes peuvent devenir vices" a-t-on écrit avec raison.

Le monde est rempli du triste spectacle fourni par tant d'hommes, très bien doués par ailleurs, devenus esclaves d'une ou de plusieurs passions. Notre expérience personnelle ne dit-elle pas très haut que la plupart de nos bévues sont dues précisément à ce manque de possession de nous-mêmes.

Combien de fois n'avons-nous pas constaté, par exemple, que faute de patience, il est impossible de posséder nos âmes? Aussi y a-t-il longtemps que nous nous appliquons à acquérir cette vertu de patience, toute faite de force et de douceur, qui permet de se posséder, de contenir la susceptibilité, l'ambition, la sensualité, tous les désirs immodérés, tout en ne cédant pas aux impressions de fatigue, de lassitude ou de dégoût. La patience, où se trouve la maîtrise de soi, permet d'atteindre son but humainement, avec suavité et force, dans la pratique des vertus de justice, de prudence, de tempérance et de charité. Aussi devons-nous toujours l'avoir présenté à l'esprit lorsque nous parlons de maîtrise de soi.

Pour conduire l'enfant à la maîtrise de soi, il importe de lui en faire concevoir un grand idéal et de lui enseigner les moyens de le réaliser. Pour que l'enfant acquière la maîtrise de soi, il faut le toucher dans son intelligence et dans sa volonté. Ce travail doit commencer de très bonne heure. Bébé pleure-t-il pour se faire bercer? Laissez-le faire. Ne cédez pas à ce caprice. Vous l'habituerez ainsi à ne pas se laisser conduire par l'impression. Faites-le céder dès son berceau de crainte qu'il ne s'endurcisse et n'en arrive à croire, plus tard, qu'il est le centre du monde, autour duquel tout doit graviter et auquel tous doivent se sacrifier. Combien de petits tyrannaux seraient tout autres si l'on avait agi plus sagement à leur égard.

A mesure que l'enfant grandit faites-lui remporter de petites victoires qui sont grandes de conséquences.

Au bambin qui crie, pleure, s'agite, trépigne et s'exaspère, la mère n'a-t-elle pas raison de dire: "Ce n'est pas beau ce que tu fais là! Cela fait de la peine au petit Jésus. Si tu savais comme tu fais laid quand tu te fâche ainsi! Fais le beau garçon maintenant, le bon Dieu sera content, ta maman t'aimera davantage et tout ira bien.

L'éducateur doit profiter des moindres circonstances pour faire aimer l'idéal de la maîtrise de soi et pour tendre la jeune volonté vers sa réalisation.

Quand un petit frère, une petite sœur, un compagnon de jeu se laisse aller à un écart, il est utile de faire voir à l'enfant tout ce qu'il y a d'avilissant dans cette conduite.

Ne pas laisser passer une occasion sans signaler les efforts et les victoires. Le progrès appelle le progrès. Il faut susciter chez l'éduqué une légitime ambition qui facilite de nouveaux efforts et de nouveaux succès. A cet effet, les félicitations et les louanges méritées sont d'un précieux concours.

L'éducateur doit également ne pas négliger le facteur surnaturel. Les considérations d'ordre surnaturel, ajoutées aux raisons purement naturelles, sont encore les plus efficaces. Méditations, prières, sacrements, tout doit être utilisé.

Si l'enfant grandit avec l'ambition de devenir le plus tôt possible maître de lui-même et d'utiliser toutes ses ressources au mieux de ses intérêts naturels et surnaturels, il saura, aux heures difficiles, éviter tout ce qui pourrait le faire juger défavorablement: impatience, dissipation, tristesse, sympathies ou antipathies trop vives, etc. Il saura se conduire avec dignité en tout et toujours, et pourra se faire estimer et aimer du grand nombre et exercer l'heureuse influence à laquelle aspire toute âme vraiment noble.

Si Dieu l'appelle à se consacrer à Lui, l'enfant maître de lui-même aura le courage de prendre sa croix, de se renoncer et de suivre les pas de Jésus.

Si le mariage doit être la condition du bonheur ici-bas, le jeune homme ou la jeune fille, maîtres d'eux-mêmes, sauront y entrer avec la persuasion que la mesure de leur abnégation sera la mesure de leur bonheur. Et cela, ils le devront à leurs éducateurs.

Le cercle Notre-Dame des Anges, de

l'A.C.J.F.C., (Limoilou).



Il était trois petits enfants

Trois de nos petits gars ont été envoyés à l'hospice des Saints-Anges, à Lyster, comté de Mégantic.

Mais comme la vie dans les asiles de charité n'est qu'un pis-aller, nous avons demandé des nouvelles de nos pupilles. Les religieuses de là-bas nous ont envoyé le portrait des trois.

Regardez, amis lecteurs. Regardez et voyez, couples charitables et sans enfants:

Paul-Emile et Bernard sont deux petits hommes de 5 ans, cheveux bruns, teint un peu mat, yeux petillants d'intelligence.

Le premier est fort, vigoureux et vif. Il se donne avec ardeur aux sports permis aux enfants de cet âge. Grimper, sauter, glisser et courir font ses délices.

Paul-Emile a un bon caractère, un peu prompt peut-être. Quelqu'un contrarie-t-il ses goûts? Il prend un air mécontent, fait la moue. Mais une sage remontrance, un regard désapprobateur ramènent sur les lèvres du garçonnet le plus fin sourire. Sa petite main a vite consolé par une gentille caresse le bambin qu'elle a souffleté. De sa volonté, il sait faire les plus gros sacrifices: céder sa belle chaise au petit qui pleurniche, partager avec son voisin de table une tartine succulente, attendre patiemment son tour pour recevoir le bonbon désiré.

Bernard, d'une constitution plus délicate que son compagnon, préfère les amusements paisibles. Il roule doucement la voiturette qu'on lui a prêtée, bâtit des maisons avec les blocs, regarde avec intérêt les images coloriées du grand livre ou se berce tranquillement en chantant des airs connus.

Bernard est naturellement tendre et pieux. Son petit cœur s'émeut devant un compagnon en larmes; il lui donne volontiers ses jouets pour le consoler. Il aime aussi à prier. Maintes fois on le surprend à réciter à haute voix l'Ave Maria, sans prendre garde au bruit qui se fait autour de lui. S'il arrive en retard pour la prière en commun, il s'agenouille

au milieu de la salle et offre son cœur à Jésus.

Voulez-vous maintenant connaître Jean-Marie? Il ne vous plaira pas seulement par son nom. Figurez-vous un petit homme brun, 5 ans à peine, de taille ordinaire. Deux grands yeux noirs qui détonnent un peu sur le blanc révèlent une petite âme fort intelligente et animée des meilleurs sentiments pour tous ceux qu'il connaît déjà. Ils émergent d'une figure légèrement ovale. De belles pommettes un peu rosées, bien formées, lui donnent une apparence fort jolie. Avec cela un teint blanc ordinaire, une bouche régulière, plutôt souriante, un menton bien découpé, un nez assez court font de notre petit bout d'homme un ensemble qui plaît tant par la complexion que par l'expression.

Mais, vous direz peut-être: A 5 ans on n'a pas de défaut. Je vous répondrai: Même à cet âge, le pêché originel produit ses méfaits. Ils sont moins considérables qu'à 20 ans, mais réels. Comme tout être qui n'a pas encore saisi la beauté de la vertu, il voudrait peut-être pour lui la caresse que l'on prodigue à un autre. Plutôt prompt que malin, il essaie de faire oublier par mille gentillesse, les petites boutades qui lui échappent. Un brin de jalousie se glisserait peut-être dans ses allures; mais pour sûr, il ignore la rancune, aime ses petits camarades, évite de leur faire mal, et de quel amour il entourerait celle qui accepterait d'être sa mère.

Il était trois petits enfants
Qui méritaient de bons parents.

* * *

AUMONES: — Par l'entremise du maître de poste. $50.00; autres dons $7.00.

ADOPTIONS: — 2 en ce mois; 22 depuis janvier.

On ne confie d'enfants que sur recommandation du curé de la paroisse.

Demandez *Les Récits de la Crèche*, 50 contes et nouvelles par M. l'abbé Germain, un beau gros volume illustré, franco, 60 sous.

NOTRE FEUILLETON

LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

Tante Justine ne répondit pas. Elle était même très ennuyée que Rosalie évoquât ces souvenirs en présence d'Augustine.

Mais Rosalie, toujours intriguée, se parlait à elle-même... Elle aurait voulu se trouver seule avec tante Justine.

L'occasion se présenta à la fin de la soirée. Comme le chien aboyait, toutes les deux sortirent et s'en furent à quelques mètres de la maison. Ce n'était qu'un passant qui suivait la route de Caumard. Alors, en s'en revenant, Rosalie s'adressa vivement à tante Justine.

— Madame, je vous dis que ce malheureux a tué Mme Molinié... Et puis, il faut que je vous fasse part d'une autre idée qui me travaille... On n'a jamais su comment était mort M. Leroy, le père de Mlle Augustine. Madame la jeune m'a toujours dit qu'il manquait à son portefeuille plus de cinq cents francs qu'il avait emportés de Moissac. On a raconté ensuite que le fusil de Monsieur avait éclaté... Mais Monsieur soignait trop bien son arme et il faisait lui-même ses cartouches... Madame, c'est le Vannier!

— Ne revenons pas là-dessus, Rosalie, disait tante Justine de plus en plus émue... Vous ne pouvez rien savoir de ce qui s'est passé...

En effet, Rosalie ne savait rien: ce n'était qu'un pressentiment. Tante Justine, elle, savait un peu... Elle se rappelait la parole du Vannier:

— J'aurais même quelque chose de plus grave à vous dire, Madame Fourcials: mais ceci vous ferait trop de peine: je ne le dirai qu'à M. le curé! Seul, l'abbé Séguy avait une certitude. Mais sa conscience de prêtre emporta le secret dans la tombe et il s'est toujours contenté de dire que le Vannier avait fait une bonne mort.

CHAPITRE III

LE JEU DU BOUQUET

A mesure que le séjour à Montbretal se prolongeait, à mesure que le printemps avançait et donnait à la campagne toute sa splendeur, l'âme d'Augustine éprouvait le renouveau prévu par tante Justine.

Elle oubliait les grands deuils de l'hiver dernier, la maison de Barguelon maintenant si triste.

Les tiges vertes qui montaient rapidement dans les champs de blé, les arbres qui reprenaient leur parure, les amandiers déjà couverts de fleurs, et surtout les quatre enfants qui animaient la maison d'une vie si intense, tout cela favorisait le désir de vivre, l'invincible espérance que toute jeunesse porte en elle.

En même temps, l'épreuve, le changement de vie, l'influence de tante Justine, avaient singulièrement mûri le caractère, auparavant très enfantin, d'Augustine. Jusque-là, elle avait considéré le mariage comme une parade qui flatterait sa vanité, lui vaudrait de beaux cadeaux et lui permettrait d'étaler une riche toilette. Maintenant, elle entrevoyait la tâche de la mère de famille, la beauté de cette œuvre d'éducation qu'elle était appelée à remplir.

Elle s'était déjà attachée à ses deux petites cousines. C'était pour elle une véritable joie que de former ces âmes neuves, droites, candides, qui se pliaient si docilement aux bons conseils qu'elle leur donnait et accueillaient avec tant de confiance les vérités de la foi qu'elle leur enseignait. Lorsque le matin, en commençant sa classe, elle leur racontait quelque épisode du saint Evangile, elle ne pouvait s'empêcher de comparer la pureté et l'éclat de leurs yeux attentifs avec le ciel si bleu qu'elle apercevait par la croisée entr'ouverte.

C'est une véritable vocation qu'Augustine éprouvait maintenant pour le mariage. Or, dans sa vie de jeune fille, une seule affection l'avait quelque temps occupée; une seule espérance l'avait bercée; un seul être avait passé: c'était Octave.

Elle se rappelait trop bien ce grand jeune homme aux yeux si doux, aux manières si distinguées, avec qui, un jour d'hiver, elle était montée à la terre de la Glacière, sous l'œil bienveillant de sa grand'mère, du conseiller et de l'abbé Séguy. A l'émotion qu'elle éprouvait, se mêlait un léger sentiment de tristesse et d'anxiété, car elle n'avait jamais pu savoir l'impression qu'elle avait produite sur Octave: le jeune homme était reparti, emportant son secret. Le grand cousin avait toujours évité d'en parler. Enfin, Mme Rivet, que la mort de tante Victoire n'avait pas guérie de son bavardage imprudent, avait laissé entendre qu'on voulait marier le jeune Cantarane avec la fille d'une riche commerçant de Villefranche.

Octave! que de fois son nom et son image furent évoqués dans le cadre de ces paysages de Montbretal, au bord d'une triste fontaine, le soir, à la lisière d'une grande prairie!

Que de fois Augustine laissa tomber son ouvrage, le livre où elle faisait lire ses cousines, pour penser à Octave et lui demander s'il n'avait pas oublié la grande jeune fille blonde qui lui offrait si gauchement des fruits et ne savait que faire pour lui laisser deviner la vive affection qu'elle éprouvait.

Oh! le trésor de tante Victoire, c'était dans son propre cœur à elle qu'il fallait le chercher, dans son enthousiasme de jeune fille, dans son besoin d'aimer, dans le désir qu'elle avait maintenant de se donner à quelqu'un, mais pour une œuvre qui les dépasserait tous deux, pour la famille, pour le ciel.

Or, un soir, Augustine, tenant par la main Marie et Annette qui ne cessaient de caqueter, se dirigeait vers le grand châtaignier, près duquel tante Justine était passée lorsqu'elle se rendait auprès du Vannier agonisant.

Théophile et Vincent y étaient déjà installés.

On fit cercle autour du panier garni, cette fois, de beignets aux cerises, et, avant de distribuer le goûter, Augustine fit jouer quelques instants au bouquet.

Augustine aimait beaucoup ce jeu parce qu'il forme le goût des enfants et exerce leur mémoire. Il lui semblait encore que ces diverses combinaisons de fleurs éveillaient toujours quelque beau rêve.

Le jeu du bouquet consite à faire sortir l'un des partenaires et à lui proposer ensuite un bouquet composé de quatre ou cinq fleurs nouées par un ruban. On lui demande de placer fleurs et ruban où il voudra. Pendant son absence on a affecté à chaque fleur le nom de quelque personne connue de tous les joueurs. L'intérêt vient surtout de l'étrangeté des coïncidences.

Cette fois-là, Annette sortit la première et à son retour on lui proposa un bouquet composé de trois fleurs: d'un hortensia, d'une tulipe et d'un glaïeul, le tout attaché avec un ruban jaune et rouge comme les riches tentures que M. le curé mettait à l'église pour les fêtes de Pâques et de Noël.

— Où places-tu l'hortensia? demanda Augustine.

— Sur votre chapeau, cousine, répondit Annette.

— Où places-tu la tulipe?

— Dans le beau salon de Mme Lautier.

— Où places-tu le glaïeul?

— Sur mon cœur!

— Où places-tu le ruban?

— Dans la poche de Théophile!

— Eh bien! ma petite Annette, tu as placé tante Joséphine de Villefranche sur mon chapeau... Si tu te figures que je pourrai porter longtemps ce poids, tu te trompes!... Tu vas me faire écraser, Annette... Tu as placé ta sœur Marie sur ton cœur... Je pense bien que maintenant vous ne vous disputerez plus et que tu ne lui feras plus de niche... Tu as placé le gros boucher de Saint-Martial dans la poche de Théophile: jamais de la vie il n'y entrera... Et enfin tu as placé M. Octave, c'est-à-dire la tulipe, dans le beau salon de Mme Lautier: tu l'as bien placé, M. Octave, Annette!...

Mme Lautier était la veuve d'un inspecteur des finances: elle habitait au centre de Barguelon une belle maison bourgeoise entourée d'un grand parc qui l'isolait du reste du village. On parlait du salon de Mme Lautier comme par proverbe, pour désigner une pièce somptueuse surchargée de meubles anciens et de riches tapisseries.

Or, Mme Lautier était précisément une parente de ce riche commerçant de Villefranche qui, aux dires de Mme Rivet, aurait bientôt Octave Cantarane pour gendre.

Augustine resta rêveuse. La vérité sort de la bouche des petits enfants: pourquoi Annette avait-elle placé M. Octave chez Mme Lautier?

Mais Augustine, comme tante Victoire, croyait trop aux présages et aux pressentiments. Pourquoi Annette avait-elle si bien placé la tulipe? Sans doute parce que le nom de cette fleur lui paraissait plus harmonieux ou les couleurs plus chatoyantes. Mais pourquoi Augustine avait-elle choisi la tulipe pour symboliser M. Octave?

Les impressions ne se raisonnent pas. Augustine n'avait plus de goût à jouer. La réponse d'Annette avait été pour elle une désillusion. Elle distribua sans mot dire le goûter aux petits, et pendant que tous les quatre croquaient à belles dents les beignets dorés et se barbouillaient les joues de confitures de cerises, Augustine s'en allait au bord de la route comme pour inspecter l'horizon, en réalité pour penser à Octave et pour pleurer.

(à suivre)

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34. Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Ecrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. **Ecrivez à Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company, Dépt. 518 Toronto 8 Ont.** Nos 6, 7, 8, 9 x 021

Position demandée

FABRICANT DEMANDE POSITION dans beurrerie ou fromagerie. Possède permis et certificat et pouvant fournir d'excellentes références. S'adresser à **Georges Gagnon, Ste-Sophie, Cté Mégantic, P. Q.** Nos 8, 9, 10—P05

DIVERS

A VENDRE un bassin de fromagerie, cap.: 9,000 lbs, une presse à fromage et un centrifuge de beurrerie, le tout en parfait ordre. **Pierre Durand, Princeville, comté d'Arthabaska, P. Q.**
Nos 5, 6, 7, 8 G. 9, 10—P06

AUGMENTEZ VOTRE REVENU en installant à votre sucrerie, chaudières à sève, toutes les grandeurs, très bas prix. **Antoine Michaud, plombier-couvreur, St-Fabien, Cté Rimouski P. Q.**
Nos 6, 7, 8, 9 G 10, 11—P04.

PIQUETS DE CLOTURE.—Pouvons expédier quelques chars de piquets en cèdre, coupés en 6 ou 6½ pieds, bonne qualité. Ecrivez pour prix rendu destination. Prix à St-Moïse $6.00 le cent. **J.-F. Coulombe & Cie Ltée, St-Moïse, Cté Matane, P. Q.**
Nos 7, 8, 9, 10 G 11, 12 x 86

COUTEAUX A TABAC.—Moteur, un de 9 pouces et un autre de 5 pouces en parfait ordre. S'adresser à **Hermas Lamarche, St-Roch, L'Achigan, Cté L'Assomption, P. Q.** No 8, 9—P05

PAIERONS $50.00 EN PRIX 1er MARS. — Participez à concours mensuels des Jeux d'Esprit. Facile, agréable, pour écoliers et adultes. Envoyez dix cents (pas de timbres) pour recevoir formule d'entrée. Grosse commission payée aux agents. Adressez: **La Lecture au Foyer Enr., 40 Marguerite-Bourgeois, Québec.** No 8 x 09

A VENDRE POELE ELEVEUR marqué Buckye au charbon en bon ordre, 1 an de service, 1200 poulets prix $12.50. S'adresser à **Aristide A. Houle, St-Germain, Grantham, Drummond, Québec.**
No 8—P05

CHARGEUR A VENT.—Utilisez le vent pour éclairage électrique pour actionner votre radio—ne coûte rien, une fois votre moulin installé. Moyennant 35 cts fournirai instruction nécessaire à cette installation. **D. Richer, 112 du Pont, Québec, P. Q.** No 8—P001

ROUET $6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Réparons Clippers

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES (CLIPPERS) de toutes sortes, prix .35 le set avec satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de Clippers. Lames neuves $2.75 la paire. Nouvelle main clipper pour tondre chevaux et moutons, etc., prix $7.50 complète. Charrue à neige $40.00. Adresse: **Wilfrid Fontaine, Pierreville, Qué.**
4 ann. gr. Nos 2 à 13 incl. P19

AIGUISONS LAMES DE CLIPPERS sur machineries automatiques. Perfection. Ouvrage garanti comme des neuves ou argent remis .35c le set. Vendons tous accessoires de clippers. Continues à expédier par malle à **R.-H. Janelle, Pierreville, Qué.** Nos 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 G60, 61, 62, 63 P26

Animaux à vendre

A VENDRE, étalons canadiens pesants, classés pour les primes. **Maurice Verville, Victoriaville, P. Q.** Nos 7, 8—P03

A VENDRE.—Bœuf reproducteur Holstein, 3 ans, enregistré, prix: $75.00. S'adresser à **E. Lemieux, 114, rue des Franciscains, Québec.**
No 7—P75

A VENDRE PORCELETS CHESTER WHITE enregistrés nés le 20 février prix $8.00 à 6 semaines S'adresser à **Philippe Richard, St-Pascal, comté Kamouraska, P. Qué.**
Nos 8, 9, 10, 11 G 12, 13—P64

ÉTALON A VENDRE OU A ÉCHANGER. — Percherons Belges, canadiens. Jument Percheronnes tout âge. **Wilfrid Labbé, Victoriaville, R.R. No 2**
Nos 8, 9, 10, 11—P52.

FERMES ARNOLDWOLD—LE PLUS GRAND ÉTABLISSEMENT CHEVALINE DU CANADA, offre pour vente 150 têtes d'étalons et juments de race Percheronne, Belge, Clydesdale, Canadienne, et Standardbred, comprenant cinquante têtes de chevaux Percherons et Belges importés de la France et la Belgique l'été passé.

La majorité de ces chevaux sont classés "A" et "B" pour la prime du Gouvernement. Nous pouvons vous montrer les meilleures sujets des diverses races qu'on peut trouver n'importe où dans l'Amérique et dans l'Europe.

Nos prix sont raisonnables et vous êtes tout à fait protégé par notre très large garantie. Laissez-nous savoir ce qu'il vous faut et nous vous donnerons un prix livré votre station.

A la grande Exposition Royale à Toronto, les chevaux Percherons, Belges et Canadiens exposés où importés par nous ont gagné cinquante pour cent des Grands Championats et la majorité des premiers prix dans les autres classes montrant ces races — un très remarquable record. **Fermes Arnoldwold, Grenville, Qué., Gilbert E. Arnold, Prop.** Nos 8, 9, 10 x 564

Oeufs d'incubation

ŒUFS INCUBATION, Leghorn Blanches, gros pourcentage, garantis $2.80 le cent. Lapins Chinchillas $1.50 couple, coqs Leghorn Blancs $2.00. **Hervé Laporte, Ferme Avicole, St-Jean Matha, Cté Joliette, P. Q.** No 8—P04

Poussins à vendre

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT.—Poussins d'un jour, P.R.B. et R.I.R., provenant de troupeaux sélectionnés, accouplés à cochets R.O.P. et ayant subi l'épreuve du sang contre diarrhée blanche. Prix spécial pour commandes avant 1er mars. Renseignements fournis sur demande. Adressez: **Syndicat Avicole, Ste-Germaine, village, comté Dorchester.** Nos 3, 4, 5, 6—G.—7,8. P69

AVICULTEURS, ATTENTION:—Procurez-vous cette saison, les meilleurs poussins Leghorn Blancs. Notre pamphlet avicole vous donnera les détails et prix. Demandez-le. **Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham-Ouest Qué.**
No 5, 6, 7, 8 G9, 10—P06

POUVEZ VOUS PROCURER POUSSINS toute première qualité au Couvoir Coopératif St-Anselme, avons plus de 100 cochets enrégistrés à la tête de nos troupeaux. Demandez Catalogue. **J.-E. Lavallée, Gérant, St-Anselme, Cté Dorchester P. Q.**
Nos 6, 7, 8, 9—P73.

POUSSINS PLYMOUTH ROCK BARRÉS de haute qualité, approuvés, contrôlés. Troupeaux sous contrôle R.O.P. depuis douze ans; éprouvés contre la diarrhée blanche, aucun réacteur. S'adresser à **Arthur Boulanger, Montmagny, P. Q.**
Nos 8, 9, 10, 11 G 12, 13—P65

ACHETEZ POUSSINS HILLSIDE.—Tous les reproducteurs sont éprouvés pour le sang et approuvés par le gouvernement. C'est la 16ième année que nous offrons des poussins Hillside. Ecrivez pour catalogue et prix. Poussins gratuits, nourriture gratuite avec commandes hâtives. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.**
K. Ch. H., J.N.O. x 531

POUSSINS ROCKS BARRÉS et New Hampshire rouges, $10.00 le cent, Leghorns $9.00, poulettes Leghorn de 6 semaines .40c chacune; ne couvent que des gros œufs. Toutes les poules ont subi l'épreuve du sang et sont sélectionnés en vue d'une bonne production. **Big Roch Farm, Mille Roches Ont.** Nos 7, 8, 9, 10—P111

VENTE D'UN SURPLUS DE POUSSINS à prix spécial. Aussi poussins partis de tout âges. Demandez par écrit liste de prix sur lettre télégraphiée-Occasions pour acheteurs hâtifs. Premier arrivé, premier servi. Commandes remplies selon la demande jusqu'à extinction du stock. Stock régulier première classe, à partir cochets R.O.P. pédigrés de la seconde génération. **Baden Electric Chick Hatchery, Boîte 7, Baden, Ont.** No 8 x 981

POUSSINS TWEDDLE, SAISON 1936.—Poussins d'un jour, poulettes et cochets d'un jour—Rocks Barrés, Rocks blancs, Wyandottes, Leghorns. Placez votre commande de bonne heure pour réaliser profits rapides. Offres allèchantes pour commandes hâtives. Demandez par écrit liste des prix et livret sur volailles. Poussins engendrés par cochets de seconde génération de poules de 200 œufs. Ayez aussi par livraison immédiate poulettes mûres et cochets d'élevage. Le nombre de New Hampshire rouges est limité. **Tweddle Chick Hatchery Limited, Boîte 7, Fergus, Ont., Succursale 3877, rue Yonge (au nord du marché de North York) Toronto, et 403 rue Notre-Dame Est, Montréal. Adressez demandes et commandes à Fergus.**
No 8, x 003

Poussins gratuits
Alimentation gratuite

Tous les poussins BIG-4 proviennent de reproducteurs éprouvés pour le sang et inspectés par le Gouvernement. Ecrivez dès aujourd'hui pour recevoir notre catalogue qui vous indique comment vous pouvez recevoir Poussins et Nourriture Gratis. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King est. Kitchener Ont.** J. N. O. x 141

Prix de dernière heure
18 février 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.. 23c à 23½c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... $1.05 à $1.10

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée...... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée....... 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée...... 23c la lb.
Laine lavée .... 32c la lb.
A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES
fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **.11c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs moins 1 lb. par peau **.08c.** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **.75c.**

Peaux Veaux Deacons **65c** chaque.

Peaux de chevaux de bonne qualité **$2.25**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c.**
Prix garantis du 10 au 22 février 1936

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$ 6.25
Patente Hungarian, 98 lbs	2.77½
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.85
" " " 98 lbs	2.57½
Forte à levain, quarts	5.75
" " 98 lbs	2.52½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.15
" " sacs toile, 98 lbs	2.05
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.40
Orge d'alimentation	.45
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.80
" " , poussins	.80
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules	$1.75 $2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot:

Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$2.00 à $2.10
" (triées Prime)	.95
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$0.9
Gru	1.0
Gru Blanc (Middlings)	1.3
Blé d'Inde moulu	1.2
Moulée d'Avoine, fine	1.3
Moulée d'Orge, fine	1.1
Tourteaux de lin	1.6
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.5
" " coton 80 lbs	2.6
Drèches brasserie séchées	1.3
Molassine	2.5
Moulée à veaux	2.8
" laitière 18%	1.6
" " 24%	1.9
Foin à la tonne	11.0
Paille à la tonne	9.0
Pot Barley	2.5
Pearl Barley	3 2

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$5.0
Cassonade, No 1	4.7
" No 2	4.6
" No 3	4 5

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .5
Sel	Le sa
Sel fin, sac 140 lbs	$ 1.4
Gros sel, sac de 140 lbs	1.1
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$ 2.9
" " composé	2.4

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	41.0
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	39.0
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	37 0

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$37.0
Canadian Short Cut, gras et maigre	32.0

COMPARAISON DES PRIX

	20 fév. 1936	21 fév. 1935	22 fév. 1934	23 fév. 1933	18 fév. 1926
Beurre No 1, Past	23	24⅜	27¼	21⅜	41
Œufs Frais	29	25	44	24	50
Veaux de lait vivants	10	08	07½	06¼	11
Bouvillons vivants choix	05¾	06	05½	04½	07½
Agneaux du printemps	08½	06½	06	06	11
Porcs vivants	9.00	8.40	9.50	4.00	15.00

Couveuses à vendre

INCUBATEURS.—Trois incubateurs, capacité: 600 à vendre $25.00, aussi 400 et 250 œufs, à vendre à moitié prix. S'adresser à **G. Pigeon, Ste-Hénédine, Cté Dorchester, Qué.** Nos 7, 8 Gr.

A VENDRE.—Incubateur électrique, capacité 600. A moitié prix, parfaitement neuf. **J.-E. Lafontaine, Saint-Hugues, comté de Bagot, P. Q.**
No 8—P05

Madame ou Monsieur

J'expédie toute commande de graines de jardin à partir d'un paquet à 10 paquets et cela à .05 c le paquet, de 10 paquets et plus le prix en est de .04 cts le paquet et toujours transport payé. Toute personne qui vendra 50 paquets à .05 le paquet aura droit à une jolie prime valant .75 chacune. Je suis sûr que à de tels prix vous me favoriserez de votre commande sous peu. Toute commande doit être accompagnée d'un Bon de Poste. **Ed. Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boite Postale No 33, Saint-Zacharie, Cté de Beauce P. Q.** 4 an. Gra. Nos 1 à 12 inc. P42

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 9 au 16 février

BEURRE

Au début de la semaine, notre marché u beurre a été tranquille, mais au cours les derniers jours, la demande a été un peu plus active et avec une offre plutôt imitée, les prix ont été maintenus stables u niveau actuel.

Lundi après-midi, le 17 courant, au gros, le numéro un pasteurisé d'herbe était coté de 23⅛c à 23¼c la livre, et le beurre rais de 22¾c à 23c la livre.

ŒUFS

Montréal & Québec: — Ainsi que nous avions prévu, les arrivages des derniers ours ont été très restreints et avec une emande dépassant l'offre, les prix ont ubi une avance de 2c à 3c la douzaine our toutes les différentes catégories. Par onséquent, ce marché a démontré une rande fermeté et à moins d'une forte ugmentation d'arrivages sous peu, il y a eu d'espérer une autre hausse pour les uelques jours à venir.

VOLAILLES VIVANTES

L'on rapporte qu'une assez forte quantité de volailles vivantes a été expédiée ur le marché américain depuis quelque emps et cela a sans doute été de nature occasionner une très forte diminution l'arrivages sur le marché de Montréal.

Comme la demande est très bonne actuellement, les prix ont été fermes et à la hausse pour les poules de bonne qualité.

VOLAILLES ABATTUES:

Les quelques arrivages de volailles fraîchement abattues sont facilement absorbés aux prix actuels.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 17 février, 1936: —

Bétail, 768; veaux, 525; porcs, 2516; moutons, 169.

BÉTAIL

Ce marché s'est comporté d'une manière ssez anormale: la demande pour les bouillons de bonne qualité était à peu près ulle et nous nous attendons à ce qu'il este quelques centaines de sujets non endus à la fermeture du marché ce soir. a demande pour les vaches était forte et n enregistrait une légère avance dans le rix. Les taureaux se vendaient également ien à prix fermes. Nous nous attendons ce que la demande soit quelque peu meileure dès a semaine prochaine. Les cultivateurs feraient bien de noter que les noins bonnes vaches rapportent 2c la ivre et jusqu'à 4c.

VEAUX

Les veaux étaient très recherchés et les acheteurs les payaient de bons prix. Les sujets de lait rapportaient de 8c à 10½c la livre. Mais il faut s'attendre à ce que les prix fléchissent très prochainement surtout si, ainsi que par le passé, la qualité laisse à désirer. Les veaux de champs se vendaient de 3½c à 4c la livre. Nous conseillons fortement que l'on porte une attention spéciale à préparer des veaux de lait de bonne qualité et de bon poids; le poids recommandé va de 140 livres à 200 livres.

AGNEAUX MOUTONS

Les agneaux se vendent bien, mais en général la qualité laisse à désirer. Les prix vont de 8c à 9c la livre pour les bons sujets. Les prix seront fermes pendant les quelques semaines à venir. D'ailleurs les expéditions sont plutôt faibles et les acheteurs prennent facilement tout ce qui se présente. Les moutons vont de 2c à 4c la livre. Les sujets trop gras ou trop lourds sont ceux qui se vendent le plus difficilement.

PORCS

Il y avait au-delà de 2500 porcs sur le marché et les acheteurs en ont profité pour réduire quelque peu le prix. Il était impossible d'obtenir plus que 9c la livre pour les bacons. Les primes et les coupes ordinaires étaient en vigueur. Et nous constations qu'après-midi les acheteurs montraient plus d'intérêt et manifestaient l'intention même de porter le prix plus haut. Nous pensons donc que les prix ont chance de remonter un peu. D'ailleurs le marché d'exportation est plus ferme et donne des signes de gain. Il y a lieu de mettre les expéditeurs en garde contre l'envoi de sujets trop légers; déjà cette semaine il y a trop de sujets de 140 à 160 livres; la présence de ces sujets ne peut manquer d'être nuisible à la stabilité des prix, car, il ne faut pas l'oublier, la demande actuelle est forte parce que l'on désire utiliser nos porcs pour fins d'exportations. Les truies se vendaient de 7c à 7¾c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal & Québec: — Marché stationnaire et aucun changement à noter dans les prix.

PORCS ABATTUS

Montréal & Québec: — Marché ferme et prix facilement soutenus.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 15 FÉVRIER 1936:

ŒUFS

A (gros)	27c
A (moyen)	25c
A (poulettes)	23c
B.	22c
C.	21c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

Bon	14c	lb.
Moyen	12c	"
Commun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	13c	lb.
No 2—30 à 35 lbs	11c	"
No 3—25 à 30 lbs	9c	"

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs.	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	12c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 15 FEVRIER 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 11 FÉVRIER 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé **23c** No 1 Non Pasteurisé **22½c** No 2 **22c**

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	23c la lb.
B	21c la lb.
C	18c la lb.
Coqs	15c la lb.

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs et plus	28c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	26c
B—6 lbs et plus	27c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c

POULETS VIVANTS

A	21c
B	19c
C	17c

ŒUFS

A—Gros	29c	Doz.
A—Moyens	26c	"
A—Poulettes	24c	"
B	25c	"
C	22c	"

PORCS ABATTUS

Bon	12c la lb
Moyen	11¼c la lb
Commun	10¼c la lb

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs et plus	22c
A—5 lbs. et plus	21c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	19c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
B—5 lbs. et plus	19c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	13c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

Bon	13c la lb
Moyen	11c la lb
Commun	9c la lb

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 17 février 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.00
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	180 à 230 lbs. $9.00
Porc à boucherie	160 à 240 lbs. $8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.50
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.00
Truies	$7.00 à $7.75

Vaches

Choix	4c à 4¼c	lb.
Bonne	3½c à 4c	"
Moyenne	3c à 3½c	"
Commune	2¼c à 2¾c	"
Très Commune	2c à 2¼c	"

Veaux de lait

Choix	9½c à 10c	lb.
Bon	9¼c à 9½c	"
Moyen	8½c à 9c	"
Commun	6c à 7½c	"

Veaux de champs

Bon	3¾c à 4c	lb.
Commun	3¼c à 3½c	"

Agneaux

Bon	8c à 8½c	lb.
Non châtrés	7c à 7½c	"
Commun	6½c à 7c	"

Moutons

Bon	4c à 4½c	lb.
Commun	2½c à 3c	"

Bouvillons

Choix	5½c à 5¾c	lb.
Bon	5c à 5½c	"
Moyen	4½c à 5c	"
Commun	3½c à 4c	"
Commun (légers)	2½c à 3c	"

Taures

Choix	4¾c à 5c
Bonne	4c à 4½c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 2¾c

TAUREAUX

Choix	4¼c à 4½c
Bon	3¾c à 4c
Moyen	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3 L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

DROIT DU PROPRIÉTAIRE.—Q. Le propriétaire d'un lac. d'où de la marne peut être extraite, peut-il la vendre?

Rép. à A. G.—Si le vendeur est propriétaire du lac et en particulier où se trouve la carrière de marne, celle-ci lui appartient et il peut en disposer comme bon lui semble.

LOUAGE DE MAISON.—Q. Le propriétaire a-t-il un droit de retention sur les biens meubles de son locataire si ce dernier ne paie pas son loyer?

Rép. à A. C.—Le propriétaire n'a pas un droit de retention mais les biens meubles du locataire répondent du loyer, c'est-à-dire que, si le locataire est en défaut de payer, le propriétaire a un privilège sur ses biens meubles et il pourra les faire saisir et, sur le produit de la vente, sera considéré un créancier privilégié jusqu'à concurrence du montant qui lui est dû. Si le locataire se sauvait sans acquitter son loyer, il vous faudrait prendre une saisie-gagerie contre ce dernier.

Votre deuxième question n'est pas claire et presque indéchiffrable.

RÉDUCTION D'INTÉRET. — Q. L'acheteur qui convient de ne pas payer comptant et qui, de plus, s'engage à payer un certain taux d'intérêt peut-il, après un certain temps, demander la réduction de ce taux d'intérêt?

Rép. à O. J.—L'acheteur n'a rien qui l'empêche de faire semblable demande et il reste au vendeur soit d'accorder cette demande ou de s'en tenir à la première convention ou encore de convenir d'une autre.

CHOSES SAISISSABLES ET INSAISISSABLES.- Q. Quelles sont les choses saisissables et insaisissables chez un colon?

Rép. à L. D.—Il serait ici trop long pour vous donner cette énumération. Il serait préférable que vous voyiez un avocat.

Rép. à S. R. Il serait important de savoir si vous avez vendu cette terre et, dans l'affirmativ[illegible] vous avez fait des réserves pour la coupe [illegible] quantité de bois de construction et de chauffage. Avec de plus amples détails, je pourrai mieux vous répondre.

HYPOTHÉQUER.—Q. Celui qui a déjà contracté une hypothèque peut-il en contracter une seconde sur le même immeuble et que cette dernière soit considérée comme la première?

Rép. à S. E.—La seconde hypothèque pourra être considérée comme la première si en fait la première n'existe plus, soit qu'elle ait été payée ou pour d'autres raisons, ou encore s'il y a eu une intervention de titres, c'est-à-dire si la personne qui détenait la première hypothèque consent à passer après la seconde.

A votre deuxième question, veuillez me donner de plus amples détails.

La production du tabac atteint un nouveau record

La production du tabac au Canada a dépassé tous les records en 1935. La récolte de l'année dernière se montait à plus de 55 millions de livres, soit 45 pour cent de plus que celle de 1934. L'industrie de la culture du tabac a fait de grands progrès dans ce pays en ces quinze dernières années, spécialement dans l'Ontario, où il se produit 85 pour cent de la récolte totale. Les autres régions de production se trouvent dans le Québec et la Colombie-Britannique.

La qualité de la récolte de 1935 est excellente. "Grâce à l'amélioration qui s'est produite dans la situation économique générale et à la coopération intime entre les planteurs et les compagnies pour la vente et la production des tabacs jaunes et Burley, la situation des prix s'est beaucoup améliorée depuis 1933, spécialement dans l'Ontario", dit le rapport sur la "Situation agricole et les prévisions" pour 1936. En ce qui concerne le tabac jaune les autorités sont d'avis qu'il n'y a pas lieu d'en planter plus qu'en 1935. à en juger par la demande probable. Quant au Burley dont les plantations n'étaient pas aussi grandes que l'on prévoyait en 1935, il semble que l'on pourrait les augmenter de plus de 10 pour cent en 1936. Les plantations d'autres types de tabacs paraissent être suffisantes pour les besoins actuels de la consommation.

Les seuls genres de tabacs et de produits de tabac dont la consommation ait faibli en 1935 sont les tabacs en torquettes et à priser. Ces produits paraissent être passés de mode pour le moment du moins. Les sorties de cigarettes d'entrepôt pour la consommation en 1934 ont été de 14 pour cent plus fortes qu'en 1933, tandis qu'en 1935 le chiffre dépassait de 21 pour cent celui de 1933.

Les exportations de tabac aux Royaume-Uni ont diminué en 1935, mais les prévisions paraissent être plus encourageantes. Les Antilles britanniques ont importé de grandes quantités de tabac foncé canadien; l'augmentation a été considérable en 1935.

Cette question de la production et du placement du tabac est discutée tout au long dans le rapport sur la "Situation agricole et prévisions" pour 1936. Ce rapport qui est publié en collaboration par les Ministères de l'Agriculture et de l'Industrie et du Commerce est mis gratuitement à la disposition des cultivateurs et de tous les intéressés; il suffit pour l'avoir de s'adresser au Bureau de Publicité et d'extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

LA SEMAINE

ENSEVELI sous un éboulis de pierres, Raoul Talbot qui travaillait sous terre a été mortellement blessé à la mine Noranda.

* * *

LES fabriques du tabac au Canada ont produit pour $66,400,493.00 durant l'année 1934. Il y a eu augmentation de 3.4% sur l'année 1933.

* * *

DANS l'ouest du pays on ne croit pas avoir jamais vu dans l'histoire une aussi longue période de froid intense. La Saskatchewan semble la province la plus affectée. Dimanche on a enregistré 63 degrés sous zéro, à Sceptre, Sask.

* * *

PLUSIEURS fermiers chinois ont comme semelles de leur chaussures des pneus usagés d'automobiles qui ont parcouru plusieurs milles, milles avant d'être utilisés à cette fin dit le service industriel du Canadien National. Ces pneus usagés étaient importés jusqu'ici de Los Angeles et de San Francisco, mais dernièrement une manufacture de Shanghai s'est informée si le Canada ne pourrait lui fournir des pneus usagés.

LE froid et les tempêtes ont causé la mort à 200 personnes, en Europe, principalement dans les Balkans. Plusieurs voyageurs furent surpris par le mauvais temps entre deux villages et furent gelés ou ensevelis sous la neige. C'est la pire tempête qui se soit vue depuis plusieurs années.

* * *

LA province de Québec s'est classée au second rang pour la qualité du beurre au cours de l'année 1935. La province d'Ontario l'emporte sur nous que par quelques fractions de points. Le pourcentage de la province de Québec est de 92,026 points tandis que celui de la province d'Ontario est de 92,453 points. Nous faisons aussi bonne figure dans la qualité et la production du fromage.

* * *

D'APRES le service industriel du Canadien National la Roumanie vient au quatrième rang comme pays producteur d'huile. En 1926 la Roumanie produisait 4,800,000 tonnes d'huile contre 8,472,000 tonnes en 193[illegible].

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec



VOLUME XXIV, No 9 QUÉBEC 27 FÉVRIER 1936

ACTUALITE AVICOLE

Concours de ponte canadien

15ème semaine finissant le 13 février 1936

La longue période de temps froid que nous avons eue n'a pas amélioré les résultats du présent concours. Le total de la semaine est identique à celui de la semaine précédente, sauf une petite différence de cinq œufs.

Tous les parquets ont compté, les rendements sont bas partout. Il n'y a que cinq colonies qui produisent à cinquante pour cent.

Les œufs ont le poids requis pour compter. Deux furent éliminés seulement. Il reste quatorze poules qui n'ont pas encore commencé à pondre.

Les Plymouth Rocks tiennent la tête des parquets arrivés premiers cette semaine. Ils se placent comme suit:

Parquet	Œufs	Points
5 R.B., J.-H. Thompson	48.5	47
20 L.B., G.-S. Tayler	45 4	41
26 L.B . Russell P. Farm	44.1	39

On notera quelques déplacements dans le cas des parquets qui tiennent le premier rang de l'épreuve. Les six champions s'alignent comme suit:

5 R.B., J.-H. Thompsou	469.6	708
20 L.B., G.-S. Tayler	589.1	570
26 L.B., Russell-P. Farm	552.4	539
28 L.B., Sta. Exp. Ottawa	470.7	459
13 R.B., Sta. Exp. Lennoxville	434.1	448
8 R.B , J.-H. Smith	433.9	469

Nous trouvons une nouvelle pondeuse au rang des six championnes jusqu'au 13 février.

289 L.B., Sta. Exp. Ottawa	85.2	79
263 L.B., Russell-P. Farm	83.8	76
53 R.B., J.-H. Thompson	82.5	91
52 R.B., J.-H. Thompson	81.0	76
265 L.B., Russ. P. Farm	80.0	81
201 L.B., G.-S. Tayler	79.1	77

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau		178	164.3
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	250	264.0
3.	Frank Teasdale	"	462	419.9
4.	Kenneth Slacer	"	311	282.7
5.	J.-H. Thompson	"	708	x649.6
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	391	379.0
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	388	358.9
8.	Jas.-H. Smith	"	469	433.9
9.	R.-W. Kettles	"	244	215.4
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	262	283.4
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	224	181.5
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	235	226.5
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	448	434.1
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	426	377.8
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	356	309.5
16.	R.-J. Steele	"	195	155.9
17.	R. Haycock	"	182	165.7
18.	Alex. McLean	"	412	389.3
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	426	342.2
20.	G.-S. Tayler	"	570	589.1
21.	R.-J. Penhall	"	250	230.8
22.	F.-C. Evans	"	258	222.3
23.	W.-S. Hall	"	321	326.0
25.	A.-E. Shank & Son	"	449	415.2
26.	Russell P. Farm	"	539	552.4
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	215	184.0
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	459	470.7
29.	Manor Farm	"	376	391.0
	Total		10004	9415.1

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 13 février 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	214	218.5
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	247	211.5
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	232	228.7
4.	C. R. Waldron, Co'op. S.	"	371	354.3
5.	G. K. Campbell	"	230	235.6
6.	J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S.	267	235.0
7.	Adélard Fortin	"	201	219.4
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	572	x522.4
9.	J.-A. Lataille	"	281	274.4
10.	RiversideFm.Co-op. S.	"	269	236.2
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	181	172.1
12.	J. H. Pariseau Co-op. L.	P.R.B.	104	97.3
13.	Exp. Sta.Lennoxville	P.R.B.	521	512.7
14.	W. W. Elliot, Co-op	"	517	488.0
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	407	366.6
16.	Hugh C. Elliott	"	337	357.6
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	297	266.1
18.	DonatOstigny, Co-op. M.	"	441	390.1
19.	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	217	179.6
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	395	380.9
			6301	5947.0

Encouragez nos annonceurs

Les trois frères

Phosphore, Potasse et Azote

"Malheureux étranger !

"EST-CE pour accroître notre misère et pour périr toi-même que tu viens ici?"

Par ces mots le garde famélique qui se tenait à la porte de la puissante Cité du Calife s'adressait au voyageur qui, sur son robuste palefroi, demandait la permission d'entrer en ville. Grandement étonné, le voyageur demanda ce qui se passait et reçut cette réponse "Il est évident que tu viens de bien loin, O Etranger, si tu ne sais rien du fléau qui s'est abattu sur notre Calife tout puissant et sur sa ville. Bien que le Dieu de Mahomet fasse luire le soleil sur nous comme il l'a toujours fait, bien que les bons génies du ciel nous envoient de la pluie quand nous en avons besoin, notre blé, notre millet ne poussent plus comme par le passé. Chaque année voit revenir la famine dévastatrice qui met nos enfants dans une misère affreuse et laisse nos meilleurs guerriers impuissants et sans défense contre nos ennemis". "Et n'avez-vous donc pas essayé de remédier à ce fléau?" demanda l'étranger. "Par la barbe du Prophète, nous l'avons fait. Voilà des années que notre terre est maudite, et le Commandeur des Croyants, qu'Allah le bénisse, a proclamé que celui qui réussirait à bannir ces mauvais génies de notre sol recevrait la main de sa fille. Mais tous les moyens essayés n'ont servi de rien, et nous devons encore faire face à la famine". L'étranger, qui avait écouté les paroles du garde avec grande attention, lui demanda de lui raconter avec plus de détails tout ce qui s'était passé.

Il apprit que d'abord les prêtres et les sages s'étaient assemblés et avaient essayé de mettre fin au sortilège par des prières et par des charmes. Tout cela fut en vain. Le Calife et tout son peuple étaient au désespoir. Enfin deux étrangers vinrent du Pays du Soleil Couchant chacun portant un sac d'apparence très mystérieuse. Ils demandèrent à être mis en présence du Calife, et chacun d'eux déclara qu'au moyen du contenu de son sac magique la misère pourrait être évitée et le pays redevenir aussi riche et heureux qu'autrefois.

"Quels noms se donnaient-ils, et quel fut leur succès?" s'écria le nouveau venu vivement intéressé.

"S'il t'advient de connaître ces deux étrangers, tu as cette raison de les plaindre du plus profond du cœur. L'un se donnait le nom de Phosphore et l'autre, qui portait aussi un nom sonnant étrangement à nos oreilles, s'appelait Azote. Tous deux maintenant languissent en prison parce qu'ils ne purent tenir leur promesse. L'un, Azote, déclara qu'il pouvait faire pousser du maïs plus luxuriant que personne au pays n'en avait jamais vu. L'autre dit: "A quoi bon faire du maïs qui pousse si haut si les épis en sont vides?" et promit de produire du blé d'Inde aux grains aussi gros que des noisettes. Le Calife plein de sagesse à chacun d'eux confia une province dans laquelle il pourrait montrer les vertus magiques de son sac. En vérité, après un an Azote produisit des tiges plus hautes qu'homme, et les grains de blé d'Inde que Phosphore produisit étaient aussi gros que des noisettes. Hélas! la seconde année, à nouveau le grain et la paille étaient petits; et la troisième année vit revenir la misère d'autrefois, la famine et la peste.

"Alors le Calife en courroux les fit tous deux jeter en prison où ils mènent une existence misérable en compagnie de serpents et de bêtes venimeuses".

"O, mène-moi près du Calife! cria l'étranger. "Créature infortunée, veux-tu donc te précipiter à ta ruine? Qu'as-tu l'intention de faire?" Mais l'étranger ne prit pas garde à la question; mis en présence du Calife, il s'inclina bien bas et dit: "Commandeur des Croyants, j'ai entendu parler de la misère qui règne en ton pays et je désire t'aider". Mais le Calife dit: "As-tu entendu parler de ces hommes qui vinrent du Pays du Soleil Couchant, et qui maintenant languissent entre les murs de mes prisons? Ils sont venus ici avec des idées aussi folles que les tiennes; voudrais-tu partager leur sort?" "Que la volonté d'Allah soit faite!" répondit l'étranger. "Mets ces deux hommes en liberté, et moi, avec leur aide, je délivrerai ton pays. Ces hommes ne sont pas des imposteurs, comme tu l'as naturellement supposé, mais ils ont manqué de prudence. Leur égoïsme est cause de leur malheur. S'il plaît à ton Altesse, je vais te conter leur histoire qui est aussi la mienne propre.

"Il était une fois, au lointain Pays du Soleil Couchant, un marchand à qui une bonne fée avait donné un talisman consistant en trois sacs magiques dont le contenu était inépuisable. Il suffisait d'épandre un peu du contenu des trois sacs sur le sol, et le sable le plus pauvre produisait au centuple. Quand le marchand fut sur le point de mourir, il fit venir devant lui ses trois fils que, pour honorer la fée, il avait nommés comme les trois génies habitant dans les sacs. Leur passant le talisman, il dit: "Je vous lègue en commun ces trois sacs. Ils vous procureront honneur et richesse si vous restez unis et ne vous séparez jamais. Le génie dans le sac appelé Azote fait pousser les plantes rapidement; le génie du second sac, qui se nomme Phosphore, grossit les grains et emplit les épis; le génie du troisième sac, Potasse, donne aux plantes vigueur et santé; il rend le blé nourrissant et donne aux fruits toute leur saveur. Les plantes que, pauvres mortels, nous devons cultiver pour notre pain quotidien, ne peuvent désobéir à aucune de ces lois. Malheur au jour où vous vous querellerez pour la possession de ces sacs et où vous irez par des chemins différents! *C'est seulement quand les trois esprits travaillent à l'unisson* que l'on obtient la bénédiction de la bonne fée qui m'a donné les trois sacs. Pensez-y bien!', Ayant dit, le marchand rendit l'âme. Mais les fils se disputèrent et n'écoutè-

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 20 février 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	555	595.8
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	380	336.5
3.	Tayler, G. S.	"	640	709.2
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	350	354.0
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	581	565.9
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	536	532.6
7.	Letendre, J W.	"	179	172.5
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	248	223.9
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	280	262.6
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	142	141.8
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau).	"	616	614.0
12.	Couv.Coop. Montmagny	"	308	294.6
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	376	324 0
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	486	436.1
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	467	440.7
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	461	487.8
			6605	6492.0

rent pas les paroles de leur père. Ils
rent se partager l'héritage chacun
nant un sac. Le frère aîné prit celui
obéissait au génie Azote, le second
qui emplissait les épis de blé d'Inde
le troisième, le sac dans lequel habi
le génie Potasse. C'est moi le plus je
frère, O Calife! Mes deux frères
allèrent en campagne parmi les cult
teurs et leur promirent de riches réco
au moyen de leurs sacs s'ils leur
naient de grosses sommes d'or.
cultivateurs les crurent et les payèr
bien; mais quand je leur dis que le p
voir magique de Potasse était nécess
pour donner au grain vigueur et sa
ils me repoussèrent, car ils n'avai
plus d'argent. Mais le pouvoir magi
du talisman ne s'exerce que lorsqu
zote, Phosphore et Potasse travailler
l'unisson, et mon sac, avec le gé
Potasse, ils ne l'avaient pas. Ainsi
gens ne reçurent rien en échange
l'argent qu'ils avaient dépensé, et qu
mes frères retournèrent l'année suiva
ils furent reçus avec des insultes et
mauvais traitements, et chassés.
voilà qu'ils sont aussi venus à toi!
Successeur du Prophète, que la béné
tion d'Allah soit sur toi! Combien
utile pouvait être chacun des frères
vaillant seul pour toi, puisque la ma
du talisman exige que les trois
soient pris ensemble! Mais si tu es gé
reux et leur accordes la liberté afin
nous puissions travailler tous trois
semble, alors toi et ton pays serez pr
pères à tout jamais". Alors parla
Calife: "Si c'est la vérité que tu as d
Étranger, ma fille sera tienne; mais
tu as menti, tu sera mis à mort". Al
il envoya son vizir avec l'étranger à
prison. Et quand Potasse vit ses frèr
les embrassant, il leur dit: "Mes ch
frères! Ne savez-vous pas que v
m'avez fait tort? Pourquoi vouloir
laisser en arrière, moi, le plus jeun
Vous auriez dû savoir en tous cas
sans moi, Potasse, vous ne pourriez r
accomplir. Maintenant je suis v
vous porter secours. Promettez-moi
rester avec moi, vous et vos sacs, et v
serez libres". Les frères acceptèr
volontiers et dirent: "Nous voyons
nous avons eu tort; à l'avenir nous m
cherons la main dans la main".
frères puisèrent dans les trois sacs et
mélangèrent le contenu sur les cham
qui se mirent à produire du grain, de
paille, des fruits et du vin en quanti
A partir de ce moment la famine
bannie du royaume. Le Calife à n
veau fut heureux. Il voulut donner
fille en mariage au plus jeune frè
Potasse. Mais ce dernier dit: "Co
mandeur des Fidèles, puisse le Dieu
Mahomet te récompenser de
veillance, mais nous ne pou
longtemps rester dans ton pa
la volonté d'Allah que Potasse,
phore et Azote doivent aller en
pays accomplir leur mission
sante. Rappelle-nous au mo
semailles, et nous verrons à ce que
blé pousse avec vigueur et à ce que
arbres fructifient".

Chargés de cadeaux les trois frè
prirent congé, honorés et estimés
vieux comme des jeunes. Et chaq
fois que revient l'époque des semaill
le Calife envoie son messager pour ran
ner en son royaume les *trois frères.*—

POTASSE,
PHOSPHORE,
ET AZOT

Traduit du texte original du Dr. W. Jervitz, Steglitz-Berlin
Publié par le Bureau Canadien de la
POTASH COMPANY
d'Amsterdam (Hollande)
814 Edifice de la Banque Royale du Canada
MONTREAL, P. Q.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 27 FÉVRIER 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 9

LE CONGRÈS DES ÉLEVEURS A QUÉBEC

25ème anniversaire du Syndicat des Éleveurs du district de Québec et de l'Exposition provinciale—Prophétie de l'Hon. Godbout.

La Société Générale des Eleveurs de Québec qui comprend La Société des Eleveurs de Moutons, la Société des Eleveurs de Porcs, la Soc. des Eleveurs de Chevaux Percherons, celle des Eleveurs de Chevaux Canadiens, et l'Ass. des Eleveurs de Bétail Canadien a tenu son congrès annuel la semaine dernière à l'Hôtel Victoria de Québec.

Pour la première fois, cette année, le club provincial des éleveurs de bétail Ayrshire récemment fondé et l'Ass. provinciale des Eleveurs de Bétail Holstein ont profité de cette semaine de l'élevage pour tenir leur assemblée annuelle à Québec.

Un projet de constitution de la S. G. des Eleveurs a été étudié en vertu duquel ces groupements qui ne font pas partie de la Société Générale pourrait joindre ses rangs.

Toutes ces associations représentent les diverses sections de notre industrie animale.

L'année 1935 a été très prospère aux éleveurs organisés. Chaque société a présenté un rapport annuel très intéressant. Nous y remarquons un progrès notable comparé à l'année précédente tant sous le rapport des enregistrements que des transferts.

L'industrie porcine a pris un élan inaccoutumé durant l'année qui vient de finir. Les officiers du Ministère de l'Agriculture dont M. Adrien Morin entre autres ont félicité les éleveurs pour les progrès que les éleveurs de porcs ont faits. Nos porcs de marché sont de meilleure qualité.

Les cultivateurs s'intéressent beaucoup à l'enregistrement supérieur des truies de race pure, et cette année encore, nous comptons dans la province, dans la personne de M. N. Béliveau de Ste-Monique, le meilleur éleveur de porcs du Canada. M. Béliveau a obtenu le plus haut pointage à l'épreuve d'abatage avec les portées de ses truies d'élevage.

La station d'engraissement des porcs de Princeville a fait qualifier le plus haut pourcentage de sujets soumis à son système d'engraissement comparés à la Station provinciale ontarienne nos résultats sont beaucoup plus élevés.

L'élevage chevalin a progressé considérablement. Le cheval Canadien jouit toujours d'une grande popularité, et le Percheron compte également plusieurs adeptes.

Un éleveur d'Ontario, bien connu dans les cercles d'éleveurs de la province de Québec, l'hon. F. C. Biggs, président des Annales Nationales du bétail a assisté aux diverses séances du Congrès et adressé la parole au banquet qui a couronné ces journées d'étude de nos problèmes d'élevage et agricole et qui a réuni au café de l'hôtel Victoria des représentants de toutes nos sociétés d'élevage.

MM. J. A. Mc.Clary et Frank Byrne, M.P.P., ont présidé conjointement ce goûter.

Cette année le Syndicat des Eleveurs fêtera le 25e anniversaire de sa fondation; cet anniversaire coïncide avec les noces d'argent de l'exposition de Québec. Dans le magnifique discours qu'il a prononcé, où il a mis en relief le rôle important du cultivateur, l'hon. M. Godbout a prédit que dans dix ans, si nous nous basons sur les progrès de l'élevage depuis dix ans, l'Exposition de Québec sera la plus belle et la plus imposante du pays, en autant que l'agriculture est concernée.

Outre M. le Ministre de l'Agriculture, le Dr A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, l'hon. F. C. Biggs, Son honneur le Maire de Québec, M. Adrien Morin chef du Service de l'Industrie Animale, et M. H. Choquette, M.P.P., pour le comté de Shefford ont adressé la parole.

Des coupes offertes par la Soc. des Éleveurs de bétail Canadiens ont été présentées aux éleveurs dont les vaches se sont distinguées au concours de production pour le Livre d'Or.

Invité par M. Frank Byrne à parler aux éleveurs, l'hon. M. Godbout a prononcé l'allocution dont nous donnons le résumé ici:

"Ce qu'on fait pour l'agriculture, on le fait pour toute la nation", disait hier soir au banquet des Eleveurs l'honorable Adélard Godbout, B. S. A., ministre de l'Agriculture de la province de Québec. "Un peuple vaut autant que ses agriculteurs. La richesse économique d'une nation dépend de la prospérité de ses cultivateurs, sa moralité et sa valeur en dépendent également".

M. Godbout adressait la parole aux membres de la Société générale des Eleveurs dont le congrès annuel se terminait hier soir à l'hôtel Victoria. On remarquait en outre dans l'assistance la plupart des députés ruraux de toute allégeance politique ainsi que de hauts fonctionnaires des administrations fédérale et provinciale.

Le dîner était présidé conjointement par l'ancien et le nouveau président: MM. Frank Byrne, M.P.P., et J.-A. McClary, de Lennoxville. M. Byrne présenta l'hon. Adélard Godbout en termes flatteurs, rappelant son œuvre féconde depuis qu'il occupe la place des Caron et des Perron, évoquant le travail de propagande que le populaire ministre de l'Agriculture a fait ici en faveur de la classe agricole et soulignant l'impulsion heureuse donnée par M. Godbout à toutes les branches de l'enseignement agricole, à tous les genres de culture et aux éleveurs en général. "Notre ministre de l'agriculture, dit le président, a su dans un espace de temps très court orienter vers un développement sans cesse plus grand l'industrie agricole, base de notre prospérité nationale. La province de Québec n'a qu'à se louer d'un tel administrateur. Il me fait extrêmement plaisir de vous le présenter".

Après une ovation qui dura plus de cinq minutes et les acclamations lancées par toute l'assistance, le jeune et brillant ministre de l'agriculture prit la parole en se déclarant enchanté d'être au milieu des éleveurs de la province de Québec. "Ce dîner n'est pas la réunion que je préfère, commença M. Godbout. J'eus aimé suivre toutes vos délibérations, prendre part à vos discussions, participé aux diverses séances qui ont marqué votre congrès. En cet anniversaire de la fondation du syndicat des éleveurs, j'éprouve un double plaisir à vous rencontrer. Des anniversaires de sociétés comme celle-ci sont la preuve que notre agriculture et notre élevage sont en excellente voie. Permettez-moi de féliciter M. Byrne de l'intérêt qu'il manifeste à cet égard.

Parlant de l'exposition de Québec dont c'est l'anniversaire cette année, M. Godbout déclare qu'elle sera la meilleure exposition agricole du pays

(Suite à la page 85)

ELEVEURS DE PERCHERONS EN CONGRES



Photo prise hier à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société des Éleveurs de chevaux percherons, au cours du congrès de la Société Générale des Éleveurs de la province de Québec. On remarque dans le groupe des délégués, MM. J.-A. STE-MARIE, président; DAVID GREIG, vice-président; PIERRE LABRECQUE, secrétaire; ainsi que les directeurs: MM. WILFRID LABBÉ, GILBERT-E. ARNOLD, LUCIEN LAMOUREUX, M.P., L.-G. BELZILE, l'abbé H. BOIS, ELIAS LUSSIER, F.-G. FOURNIER, FRANK BYRNE, M.P. (Photo Studio Michel).

Mars 1936

Le Soleil entre au Bélier le 20, à 1 h. 58 m. du soir.

● P.L. le 8, à minuit 14 minutes. | ● N.L. le 22, à 11 h. 14 m. du soir.
☾ D.Q. le 16, à 3 h. 35 m. du matin. | ☽ P.Q. le 29, à 4 h. 22 m. du soir.
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr.	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
1	DIM.	vl	I du **CAREME** (1 cl.) semid, Kyr. dim. m. du Car.	6 25	5 32
2	Lundi	†vl	De la férie.	6 23	5 33
3	Mardi	vl	De la férie.	6 21	5 35
4	Merc.	b	**QUATRE TEMPS**, Saint Casimir, Conf.	6 19	5 37
5	Jeudi	vl	De la férie.	6 17	5 38
6	Vend.	r	**QUATRE TEMPS**. Saintes Perpétue et Félicité.	6 15	5 39
7	Sam.	b	**QTRE TEMPS** (Absce). S.-Thomas d'A. Con. Dct.	6 13	5 41

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Le bacille de Bang

Dans un rapport présenté en septembre dernier au congrès de l'Alliance Agricole Belge à Bruxelles, l'inspecteur vétérinaire général à Ath. M. Fagot a traité dans les plus infimes détails des maladies qui causent de grands ravages au sein des troupeaux de bovins.

Il est intéressant de lire ici une partie de son travail en ce qui a trait au bacille de Bang.

Parlant de l'adaptation des directives dans la lutte contre les principaux fléaux de l'élevage M. Fagot s'exprime ainsi: Avortement contagieux. L'avortement n'est que l'une des manifestations de la présence du "bacille de Bang". On sait maintenant que celui-ci détermine tout aussi bien: 1) des avortements; 2) des stérilités en série; 3) des non-délivrances en série; 4) des septicémies des nouveaux-nés; 5) des boiteries chez les bêtes bovines; 6) des fistules chez le cheval (fistule du garrot, de la nuque, etc) et même 7) une maladie fébrile ou des lésions de la peau chez l'homme.

Il est reconnu que le bacille de Bang se propage d'une étable à l'autre bien plus par les achats que "par la saillie." L'infection se fait plus souvent par les boissons ou aliments souillés que directement par les organes génitaux.

Moyens de défense. Dans un pays infecté comme la Belgique, c'est dès le premier avortement qu'il faut prendre toutes les mesures: il ne faut plus chercher une cause possible d'avortement accidentelle pour s'excuser de ne pas prendre des mesures:

1) Envoi du premier avorton en tout ou en partie au Laboratoire de l'Inspection vétérinaire (même envoi de cotylédons de l'arrière-faix):

2) Isolement immédiat de l'avortée (même avant l'avortement si possible) jusqu'à cessation des écoulements de la matrice, aussi bien pour avortement en prairie qu'à l'étable:

3) Désinfection complète de l'emplacement et de tout ce qui a pu être souillé.

Si le laboratoire confirme l'existence du Bacille de Bang, il faut continuer par:

1) Examen du sang de toutes les vaches et génisses en gestation pour pouvoir faire son bilan complet et immédiat:

2) En cas d'infection légère, on peut essayer l'isolement. En cas d'infection de plus de 20 ou 30% de l'effectif, recourir méthodiqement à la vaccination de toutes les vaches et de toutes les génisses deux mois avant de les faire saillir (toujours passer deux chaleurs avant de les faire saillir.)

3) En cas d'avortement d'une bête vaccinée, toujours faire envoyer l'avorton au laboratoire avec renseignements (on pourra vous faire le vaccin avec les microbes de votre étable).

N.-B.—Le service vétérinaire prépare tout un plan de lutte contre l'avortement contagieux, toutes les associations agricoles devront apporter leur aide à cette vulgarisation.

L'élevage de la volaille peut-il être profitable ?

L'élevage de la volaille dans la Province de Québec prend de l'ampleur d'année en année et tout éleveur, même un débutant, peut faire un succès dans cette industrie, s'il veut suivre les principes du bon élevage: hygiène, bonne nourriture, sélection et bons sujets de lignée.

Le Ministère de l'Agriculture par la section de l'Aviculture, sous la direction de monsieur Jos.-D. Barbeau, se charge particulièrement des débuts de tout éleveur de volailles et travaille au succès de chacun. Parmi les débutants d'il y a quelques années, de nombreux cas ont illustré de façon marquante les profits qui pouvaient résulter d'une bonne instruction et de la mise en pratique des principes nécessaires au bon fonctionnement d'un poulailler.

Nous donnons ci-dessous quelques informations qui nous ont été fournies par monsieur Alfred Demers, de la Basse-cour modèle de St-Nicolas, comté de Lotbinière.

Il y a environ trois ans, monsieur Demers ne gardait que quelques cinquante volailles pour ses besoins domestiques. Intéressé par les profits que pouvait produire un poulailler dirigé avec méthode, monsieur Demers construisit un poulailler moderne et l'agrandit graduellement jusqu'à ce jour alors qu'il garde annuellement environ 600 sujets. Imbu des principes d'ordre, d'hygiène, puis secondé par la section de l'Aviculture dans les questions techniques, monsieur Demers est à même de produire aujourd'hui des chiffres qui couronnent ses efforts constants et sont de nature à encourager tout débutant que des ennuis passagers pourraient decourager.

Dans son troupeau d'environ 600 sujets de race Plymouth Rock barrés, monsieur Demeurs a découvert à l'aide du nid à trappe, quantité de poules qui lui ont indiqué des rendements substantiels. Notons que depuis septembre 1934 au 20 août 1935, 58 poules ont pondu un total de 12,923 œufs, soit une moyenne de 222 œufs par tête. Durant cette même période, 86 poules ont pondu plus de 180 œufs chacune, tandis que 143 autres poules ont donné chacune plus de 150 œufs. En tête de ce troupeau rémunérateur, nous devons indiquer qu'une poule, (No 614) a pondu depuis le 26 septembre 1934 au 20 août 1935, 292 œufs; une autre poule (No 651) a donné 266 œufs tandis que celle portant le No 650 a produit 260 œufs au cours du même temps.

Durant un an, de septembre 1934 à septembre 1935, la poule No 614 a pondu un total de *319* œufs, la poule No 651, a donné *315* œufs et celle portant le No 650 a fourni *314* œufs. Voilà certes des chiffres peu ordinaires. Ces détails sont encourageants, mais il ne faut pas croire pour cela à des causes extraordinaires, elles sont des plus simples: L'intérêt au travail, la propreté, l'excellente nourriture régulière sont aussi des facteurs indispensables au succès qui ne sont pas négligés par monsieur Demers. Il place toujours à la tête de ses troupeaux reproducteurs, des coqs enregistrés, lesquels, on le sait, proviennent de deux générations consécutives de poules ayant pondu au moins deux cents œufs, pesant 24 onces à la douzaine aux concours de ponte des fermes expérimentales. Ainsi, à moins de circonstances désavantageuses, la même chose devrait se produire dans la majorité des poulaillers de la province.

Monsieur Demers qui fait une étude constante de son élevage nous a aussi communiqué d'autres chiffres. Des poulettes PRB du printemps 1935 au nombre de 238 ont donné de six jours, une moyenne de 149 œufs par jour durant le mois de janvier. Ces poulettes après examen par un instructeur de la section de l'Aviculture, ont été déclarées excellentes pour donner une production d'œufs au couvoir coopératif de St-Agapit. Dans les mêmes conditions, 63 poulettes Leghorn ont donné une moyenne de 36 œufs par jour. Nous devons ajouter que 69 poulettes PRB, déclassées parce que ne possédant pas les caractéristiques propres à la reproduction d'autres sujets, ont pondu une moyenne de 43 œufs par jour. Bien qu'une poule ne puisse être déclarée propre à la production de poussins, il ne s'en suit pas qu'elle soit impropre à la production d'œufs. Le fait présent est irréfutable et les chiffres sont contrôlés.

Une autre conclusion à tirer des chiffres de monsieur Demers démontre qu'en majorité, lorsque des poulettes sont gardées en élevage pour la production d'œufs intense, elles produisent avec avantage marqué durant deux bonnes années, après quoi, elles diminuent leur ponte et indiquent une diminution, plus ou moins grande, au chapitre des profits.

Monsieur Demers qui tient une comptabilité suivie et rigoureuse des recettes et dépenses de son poulailler, comme d'ailleurs de toute sa ferme, est donc en mesure de constater si ses oiseaux lui rapportent des profits, s'il y en a qui ne rapportent pas du tout ou encore si certains oiseaux ne lui encourent que des dépenses. Il devrait en être ainsi pour tout aviculteur qui veut sérieusement faire de l'élevage.

GUY CASAULT.

(Suite à la page 85)

COLONISATION

Le vrai remède

Quelles que soient les causes de l dépression actuelle, on ne peut e guérir les effets si l'on n'appliqu pas des remèdes appropriés à l racine même du mal: la ferme, l fermier et sa famille.

Les symptômes de notre problè me agricole nous sont connu D'ailleurs, qui de nous n'en a pa ressenti les effets?

Dans nos campagnes, trop de cul tivateurs se sont endettés chez l marchand du village, chez le char ron, chez le forgeron, chez le char pentier. Trop de fermes sont hypo théquées, souvent pour un montan plus élevé que leur valeur mar chande. Au prix pour lequel se ven dent les produits agricoles, aprè avoir vécu et payé les impôts, ce agriculteurs ne peuvent rencontre les intérêts des montants d'argen qu'ils doivent.

Il arrive aussi parfois qu'il en coûte trop cher pour rendre les pro duits de la ferme sur les marché Par manque d'organisation, pa défaut d'organisation coopérative par ignorance presque absolue de principes de la coopération, pa individualisme outré, trop de fer miers ne peuvent obtenir pour le produits de leurs fermes, les revenu qu'ils en retireraient s'ils étaien organisés dans des associations pro fessionnelles puissantes, à base d véritable coopération.

Avec cela, toujours par manqu d'organisation coopérative ou pa manque de confiance dans de telle organisations, les fermiers qui ven dent trop bon marché les produit de leurs fermes, doivent payer de prix fort élevés pour tout ce qu'ils achètent: que ce soit des instruments aratoires, des engrais chimiques ou tout simplement, de la ficelle d'engerbage.

Ce qui vient compliquer encore cette situation, c'est que trop de nos agriculteurs se sont spécialisés dans certaines cultures qui peuvent être payantes pendant un certain temps, et cela, en oubliant complètement qu'ils avaient des familles à nourrir, à vêtir, à établir plus tard; et comptant sur le marchand du village pour leur fournir, à prix d'argent, des denrées qu'ils auraient pu produire sur leurs fermes.

Quand les enfants grandirent, les parents ne purent les établir. L'argent qui eut pu servir à ces établissements fut dépensé quelquefois chez les marchands du village, le plus souvent, chez des marchands inconnus, étrangers, et pour empirer encore la situation, ces enfants, n'ayant pas appris à faire produire à la ferme tout ce qu'il faut pour les besoins de la famille, sont moins bien armés qu'ils auraient pu l'être dans la lutte pour la vie à la campagne. Incapable d'établir ses enfants, le père de famille a souvent dépensé de forts montants pour une auto ou pour d'autres machines aratoires dispendieuses et peu employées, ou encore pour d'autres dépenses incompatibles avec l'établissement futur de ses enfants.

Le vrai remède, le seul remède, c'est le retour à la culture familiale, le redéveloppement d'un sain esprit rural...... même chez nombre de ruraux.

J.-ERNEST LAFORCE.

VARIÉTÉS

Les stocks de beurre et de fromage en entrepôts au Canada au premier février courant s'élevaient à 24,250,782 lbs de beurre de beurrerie et 121.453 lbs de beurre de laiterie. Il y avait d'entreposé 21,957,178 lbs de fromage contre 15,330,780 lbs à la même date en 1935. Par rapport à 1935, les stocks de beurre sont plus bas cette année de quelque deux millions de livres.

* * *

Il y a augmentation dans la production du beurre pour toutes les provinces canadiennes. Québec figure avec une augmentation de 2%. Les trois provinces Maritimes ont des augmentations de 23.8, 7 et 20.7% respectivement. Ontario 12.6%. Dans les provinces de l'Ouest les surplus varient de 12 à 86.8%. L'augmentation moyenne pour le pays de 17.4 sur la production de janvier 1935.

Succès d'un aviculteur

M. Casault instructeur avicole nous raconte dans ce numéro les succès remportés par un aviculteur du district lévisien avec sa basse-cour. Le lecteur notera des records au-dessus de la moyenne. Il ne faut pas croire que tels records peuvent être obtenus par le premier venu. Si M. Demers a obtenu du succès, c'est parce qu'il s'est intéressé particulièrement à son entreprise. Les poules, les renards, ou n'importe quel autre élévage deviennent des entreprises payantes à la condition qu'on y apporte la somme voulue de connaissances, d'application, de travail et de jugement. Nous souhaitons que M. Demers ait beaucoup d'imitateurs, et nous remercions M. Casault de nous avoir raconté une histoire aussi savoureuse.

Evaluation des récoltes de grande culture

Le Bureau fédéral de la statistique estime la valeur des récoltes de céréales et de fourrages à $506,613,900 comparée à l'estimation revisée de $549,079,-600 pour 1934, et $453,598,000 en 1933. Ce sont les cours plus bas des marchés qui sont cause de cette dévaluation des revenus. L'étendue des emblavures s'exprime par 56,923,760 acres contre 55,900,320 pour 1934. Il s'est semé plus de blé d'automne, d'avoine, d'orge, de seigle d'automne, de luzerne et de graines fourragères.

La récolte de blé canadienne pour 1935 est de 277,339,000, produit de 24,115,700 acres affectées à cette culture, soit 1,490,000 boisseaux au-dessus de la récolte 1934. Le rendement à l'acre reste à la même moyenne qu'en 1934, soit 11.5 boisseaux à l'arpent. Si nous passons à la valeur en argent, la récolte de blé rapporterait $169,867,000 ou une couple de cent mille dollars que l'an passé. Le prix moyen payé aux producteurs est 61c du boisseau, le même prix que l'an dernier.

Savez-vous ?

La culture des céréales et spécialement de l'orge est recommandée avec instance aux agriculteurs du Québec. C'est une céréale très profitable pour l'engraissement du gros bétail, des porcs, on trouve la moulée d'orge pratiquement dans toutes les formules d'alimentation qui sont conseillées. Voici pour l'agriculteur du Québec. Il y a en plus la production d'orge malté qui se recommande aux fermiers qui résident à proximité des centres où il y a un marché pour ce produit.

On recommande fortement cette culture aux fermiers de l'Ouest dans la brochure publiée par Ottawa intitulée "Situation Agricole et prévisions pour 1936" dans laquelle nous lisons: "Quelle que soit la situation de l'exportation, l'on continuera toujours de s'intéresser à la culture de l'orge. Premièrement, l'avenir du blé comme récolte pour la vente en nature reste incertain; en ensemençant une partie de la terre en orge, on courrait moins de risques. En second lieu, l'orge est de plus en plus appréciée pour l'alimentation des bestiaux, et son prix sur le marché est relativement élevé. La demande d'orge d'une bonne qualité pour le maltage a aussi beaucoup stimulé l'intérêt, quoique cette demande soit limitée à environ 5,000,000 de boisseaux par an et que la prime offerte soit relativement faible".

Opéré pour l'appendicite

Monsieur Untel ou Madame Unetelle ont subi une opération pour l'appendicite. Combien fréquemment entendons-nous dire cela dans le cours d'une année. Les cas d'appendicites se multiplient d'une année à l'autre, ils sont si fréquents que nous n'y prêtons presque plus attention.

L'appendicite est définie par la faculté médicale en ces termes: "Inflammation de l'appendice idéocoecal". Cette inflammation semblerait beaucoup plus fréquente depuis quelques années et cette fréquence a été attribuée aux épidemies de grippe qui ont sévi depuis quelques années et qui ont augmenté les causes d'infection.

Si cette inflammation s'observe davantage aujourd'hui cela tient à la connaissance plus exacte de la maladie, et à ce qu'elle était autrefois confondue avec d'autres affections.

Cette maladie peut survenir à tout âge. Dans une famille qui réside non loin de chez moi, cinq enfants de 10 à 15 ans ont passé sur la table du chirurgien depuis deux ans. C'est à l'âge où l'on dit qu'elle est souvent fréquente.

Les causes d'appendicite sont multiples. Les énumérer ici, voilà l'objet de ce commentaire, aura peut-être pour effet de mettre le lecteur en garde, à l'avenir. Les causes sont attribuables à la constipation d'abord, c'est la cause la plus fréquente de la maladie, il convient donc de tenir les intestins bien en ordre. On cite de plus l'alimentation trop abondante, régime carné excessif, abus de viande, autrement dit, infections div erses: rougeole, oreillons, amygdalite, fièvre typhoïde, grippe. Dans certains cas, l'appendicite est attribuable à des refroidissements, aux traumatismes, ensemble des manifestations, locales et générales, provoquées par une blessure, menstruations et vers intestinaux.

Les symptômes de la maladie sont variables. On peut, à cet égard, diviser les appendicites en deux catégories, les cas aigus et les appendicites chroniques. L'espace qu'on nous alloue, ne nous permet pas d'aller plus loin cette semaine. Ce que nous espérons c'est que les causes de la maladie, que nous énumérons, souvent ignorées, seront notées avec soin.

Engrais chimiques de haute qualité

Peu de gens se rendent compte de l'importance de la fabrication des engrais chimiques au Canada. Il se fabrique de très grandes quantités de sulfate d'ammoniaque, de phosphate d'ammonium, de superphosphate, de cyanamure, d'engrais organiques et mélangés dans les différentes parties de notre pays. La capacité des usines canadiennes pour la fabrication de ces produits est bien supérieure aux besoins et elle le sera encore quelque temps. Comme l'industrie est relativement nouvelle au Canada, ces usines sont munies du matériel le plus moderne et suivant les derniers procédés de fabrication, aussi, les produits obtenus sont de haute qualité.

L'emploi des engrais augmentera sans doute au Canada avec la production des récoltes, mais la consommation de ces produits au Canada est encore faible par comparaison à celle des autres pays. Par exemple,le Canada n'en consomme guère qu'environ 200,000 tonnes; les Etats-Unis en utilisent 3,750,000 tonnes, la Grande-Bretagne 1,500,000, la France 3,500.000 et l'Allemagne 6,000,000 tonnes.

Valeur des récoltes des champs aux États-Unis

En 1935 la valeur total des récoltes des champs sur les fermes des Etats-Unis était de $5,118,444,000, soit $339,000,000 ou sept pour cent de plus que la valeur enregistrée en 1934. L'étendue récoltée de 44 récoltes principales est évaluée à 327,661,000 acres, soit une augmentation de 41,000,000 acres ou plus de 14 pour cent sur l'étendue qui avait été grandement réduite en 1934, mais une diminution de 28,000,000 ou 8 pour cent sur l'étendue récoltée pendant la période de 1928–1932. En raison du programme de réduction imposé l'étendue totale en maïs, en blé et en coton récoltée était d'environ 30,000,000 acres inférieure à la moyenne de 1928 à 1932. L'étendue d'avoine et d'orge, les grains à bestiaux importants en dehors du maïs, était juste égale à la moyenne en 1935. Le faible rendement du blé de printemps est attribué à la rouille et les rendements de maïs, de sorgho et de pommes de terre étaient un peu inférieurs à la moyenne, mais il y avait largement compensation dans les grosses récoltes de foin et dans les rendements du coton, des légumineuses annuelles, du riz et du tabac, qui dépassaient légèrement la moyenne.

En 1935 la production totale du maïs a été placée à 2,202,852,000 boisseaux, celle du blé à 603,199,000 boisseaux, celle de l'avoine à 1,195,435,000 boisseaux et celle de l'orge à 292,249,-000 boisseaux.

Les prix reçus pour les récoltes de 1935 sont d'environ 13 pour cent inférieurs à ceux qui ont été reçus pour celles de 1934.

Pour varier le menu

Et terminons par quelques petites recettes sur la façon d'utiliser les fèves, ce qui permettra à la ménagère de varier le menu du régime végétarien si nécessaire pour tenir la nichée en bonne santé.

RECETTES ÉPROUVÉES
FÈVES

Les fèves sèches sont une source bon marché et appétissante de protéine et devraient être employées comme le mets principal d'un repas — pour remplacer la viande plutôt que pour remplacer les pommes de terre.

TIMBALE DE FÈVES

1 tasse de fèves
2 cuillerées à soupe de beurre
1 boîte No 2½ de tomates de qualité régulière
2 tasses de flocons de maïs (corn flakes)
1½ cuillerée à thé de sel

Faites tremper une tasse de fèves toute la nuit. Faites-les cuire jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Ajoutez le beurre fondu, les tomates et les assaisonnements. Incorporez les flocons de maïs. Versez dans une tourtière beurrée et faites cuire dans un four à feu modéré jusqu'à ce que ce soit doré. Suffisamment pour 4.

CHAUDRONNÉE DE FÈVES

2 tasses de fèves
2 carottes coupées en dés
2 petits oignons, en dés
2 pommes de terre de grosseur moyennes, en dés
3 cuillerées à thé de sel
1 boîte No 2½ de tomates de qualité régulière
½ tasse de lard gras de porc salé en dés ou 2 cuillerées à soupe de graisse de bacon
Poivre, sel de céleri.

Faites tremper les fèves toute la nuit dans deux pintes d'eau. Faites-les cuire avec le lard salé jusqu'à ce qu'elles soient presque tendres. Ajoutez les légumes et les assaisonnements une demi-heure avant le temps de servir.

On peut se servir de légumes cuits; dans ce cas on ne doit les ajouter que juste le temps de les faire chauffer avant de servir. Suffisamment pour 6.

PAIN DE FÈVES

4 tasses de fèves cuites
1 tasse de chapelure de pain
1 cuillerée à thé de sel
2 cuillerées à soupe de catsup aux tomates
1 œuf (bien battu)
Un peu de poivre

Ecrasez les fèves. Ajoutez les autres ingrédients dans l'ordre énuméré. Faites cuire dans une poêle graissée pendant 30 minutes. Servez chaud avec de la sauce aux tomates. Suffisamment pour 6.

TIMBALE DE FÈVES DE MAÏS

1 tasse de fèves
1 petit oignon
2 tasses de maïs en boîte
½ piment vert

Triez les fèves, lavez, couvrez-les d'eau froide et faites-les tremper toute la nuit. Faites mijoter jusqu'à ce qu'elles soient tendres.

Remplissez une tourtière de couches alternatives de fèves et de maïs. Saupoudrez chaque couche de sel, d'oignon et de poivre. Couvrez le dessus avec une chapelure de miettes de pain beurrées et faites cuire au four pendant ½ heure à une température de 325 degrés F. Suffisamment pour 6.



MONSIEUR J. G. TWEDDLE, PRÉSIDENT, TWEDDLE CHICK HATCHERY LIMITED, FERGUS, ONT.

Monsieur Tweddle travaille, depuis au delà de 12 ans, à rendre l'élevage des volailles plus avantageux au fermier moyen et à l'éleveur. Il fut un des premiers à comprendre l'importance des suggestions du département de l'Agriculture, réalisant que le programme du bétail pédigré devait être adapté à l'aviculture. Le temps n'est plus où la basse-cour n'offrait aucune garantie et n'avait pour seul but que de pourvoir à la famille. Il faut aujourd'hui promouvoir cette importante branche de l'agriculture en vue de rendre le commerce plus fructueux. C'est dans ce but que Monsieur Tweddle s'en tint toujours aux méthodes du gouvernement. Il est donc logique qu'avec de telles méthodes la maison Tweddle n'ait fait que grandir d'année en année et si bien que les recettes de l'an dernier accuse un surplus de 60% sur celles de 1934. Cette année M. Tweddle élève des poussins engendrés non seulement par des cochets R.O.P. provenant de poules de 200 œufs et plus, mais aussi de cochets ayant 2 générations de même lignée. Toujours dans le but de promouvoir ce commerce et de faire face à une demande plus nombreuse, M. Tweddle possède maintenant une succursale dans la province de Québec au numéro 403, rue Notre-Dame Est, Montréal. D'autre part, M. Tweddle vient de publier un catalogue comprenant 16 pages, dont une en couleur et renfermant des détails de toute première valeur sur l'aviculture. On y trouve aussi de bonnes recettes aux œufs pour la maîtresse de maison. Nous pensons avec M. Tweddle qu'un excellent moyen de vendre des œufs c'est d'en faire connaître l'utilité dans l'alimentation. On peut de même se procurer le catalogue français.

ENTREFILETS

On estime que la quantité de graine de mil (fléole des prés) produite au Canada et offerte pour l'exportation est d'environ 4,000,000 de livres. Pour répandre l'emploi de cette graine canadienne en Ecosse, des dispositions ont été prises pour en faire faire l'essai par comparaison avec les graines importées dans tous les collèges d'agriculture de l'Ecosse.

Les exportations de pommes canadiennes sur les Iles Britanniques pour la saison actuelle, jusqu'au 3 janvier 1936, ont atteint le montant de 1,065,-056 barils et 1,816,948 caisses, contre 731,757 barils et 1,382,653 caisses pendant la période correspondante de la dernière saison, soit une augmentation de 46 pour cent pour les expéditions en barils et de 31 pour cent pour les expéditions en caisses.

L'élevage de la volaille peut-il être profitable ?

(Suite de la page 83)

LE TABLEAU CI-DESSOUS DONNE EN DÉTAIL LA PONTE PARTICULIÈRE DE QUELQUES POULES QUE MONSIEUR DEMERS POSSÈDE DANS SON POULAILLER A ST-NICOLAS.

Nombre de jours dans le mois	Poule No 614 Œufs pondus du 26 sept. 1934 au 20 août 1935	Poule No 651 Œufs pondus du 4 oct. 1935 au 20 août 1935	Poule No 650 Œufs pondus du 5 sept. 1934 au 20 août 1935
Sept. 30	4	....	20
Oct. 31	17	23	25
Nov. 30	28	27	27
Déc. 31	30	28	28
Jan. 31	31	27	27
Fév. 28	25	26	17
Mars 31	28	27	24
Avril 30	28	27	23
Mai 31	31	28	23
Juin 30	26	25	11
Juil. 31	25	26	21
Août (20)	19	2	14
Total des œufs	292	266	260
Nombre de jours	330	321	350
Moyenne par jour	0.884	0.828	0.742

Du mois de septembre 1934 au 20 août, 1935, 58 poules ont pondu individuellement les œufs suivants: 217-217-221-213-203-231-248-238-202-203-211-202-206-200 202-224-221-205-207-229-211-262-291-212-244-207-212-231-211-221-260-220-219-221-251-203-209-205-211-205-219-241-242-229-251-217-241-233-243-222-221-227-223-228-243-233-200-204-229.—Total 12,923.

Dans la même période, (sept. au 20 août) 86 poules ont pondu plus de 180 œufs chacune.

Dans la même période, (sept. au 20 août) 143 poules ont pondu plus de 150 œufs chacune.

Le Congrès des Eleveurs à Québec

(Suite de la page 82)

avant dix ans. Les efforts accomplis par les éleveurs autant que par les cultivateurs en général, les résultats obtenus par tous permettent d'augurer de tels succès. L'esprit qui règne au sein de votre société, l'application au travail que vous avez tous permettent tous les espoirs. Vous vous rendez compte de vos responsabilités de citoyens et vous travaillez à l'avancement de l'agriculture chez nous avec un zèle qui se marque chaque année par des succès.

"Pendant ces trois jours de contact intime de délibérations, d'études techniques, vous avez dû vous rendre compte de vos devoirs envers les agriculteurs. Si l'agriculture est à la base de la prospérité nationale, on peut affirmer que l'élevage est l'un des facteurs les plus importants. Le cultivateur est le nourricier de la société québecoise. Il nous apporte le pain de la stabilité, le pain de la création d'une mentalité patriotique. C'est l'élement sain de nos populations. Il a montré un attachement au sol, une stabilité et un courage dont dépend l'avenir de la nation. Il importe que tous travaillent pour l'agriculture, on le fait pour toute la nation".

L'orateur parle ensuite de l'exode vers les villes et déclare que cette émigration a jeté le désarroi et conduit au secours directs, calamité des temps actuels. Sachez, cependant, que notre cultivateur a montré un courage invincible. Il est plus vaillant que les cultivateurs du reste du pays, du reste du monde. Le cultivateur québecois peut servir d'exemple au cultivateur du monde entier. Je suis fier de votre attachement au sol. Vous savez servir la patrie. Vous avez compris que le travail et l'esprit de sacrifice sont les piliers du succès. La loi du sacrifice existe toujours. Votre exemple est le plus beau que l'on puisse donner au monde. Il en a besoin. Votre œuvre est éminemment féconde. Je souhaite à ma province les meilleurs des succès agricoles. Les vôtres sont les siens".

Le discours de M. Godbout qui avait été applaudi à maintes reprises se termina par une vibrante ovation et le chant d'"Il a gagné ses épaulettes".

Le second orateur fut le Dr A.-T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa. Après avoir dit que 1936 sera une page lumineuse dans l'histoire des progrès de l'élevage de la province et loué le système d'inspection préalable avant enregistrement tel qu'établi pour les bovins canadiens, le sous-ministre parla des activités fédérales: les chevaux et l'inspection des étalons, le choix des mâles et des femelles; la tuberculinisation des bovins dont 50 p. c. dans la province sont tuberculinisés à date. Il traita de l'avortement contagieux épizootiques, de la protection contre l'introduction au Canada des maladies contagieuses, du contrôle laitier pour inscription au livre d'or, de l'avenir de l'élevage des porcs, de l'amélioration considérable provoquée par l'inauguration du système de l'enregistrement supérieur, des moutons et des clubs des jeunes éleveurs qui sont au nombre de 160 dans la province. Il loua les chefs de services provinciaux: MM. Louis-Philippe Roy, B.S.A., Adrien Morin, Stéphane Boily, Jean-Charles Magnan et J.-H. Lavoie.

M. le maire Grégoire déclara que la prospérité des villes dépend en grande partie de celle des campagnes. Si le cultivateur a plus d'argent, il achète davantage, et notre commerce et notre industrie en profitent. Le maire recommande aux cultivateurs et aux agriculteurs de produire des articles de qualité. Il souligna le discours de l'hon. M. Godbout disant qu'il serait heureux de voir l'exposition au premier rang d'ici dix ans et qu'il n'entravait pas cette marche vers la prospérité. Il rappela à son tour qu'il faut garder le cultivateur sur sa terre. "Si le cultivateur, dit le maire, peut faire un bon ouvrier, l'ouvrier ne fait pas toujours un excellent cultivateur ou un excellent colon".

M. le maire Grégoire remercia le ministre de l'Agriculture des espérances qu'il fonde sur l'Exposition de Québec et promit de faire tout en son possible pour que cette prophétie se réalise.

Les autres orateurs furent l'hon. Frank Campbell Biggs, ancien ministre des Travaux Publics et de la Voirie

dans le cabinet ontarien, Drugg. M Hector Choquette, député de Shefford M. Adrien Morin, chef de la section d l'élevage.

M. A. St-Pierre distribua les trophée offerts par la société des éleveurs de bo vins; les coupes ont été attribuées MM. Arthur-G. Beauregard, de Nort Stukely, Willie Bigué, de Ste-Anne de l Pérade; Addy Archambault, de St Dominique; Ursin Gobeil, de Chicou timi; Edmour Gaucher, de St-Valérien

La fin du congrès fut aussi marqué hier après-midi, par les élections annuel les de la société des éleveurs, M. J.-A McClary fut élu président. Les autre officiers sont: premier vice-président M. L.-P. Villemaire, de Ste-Julienne deuxième vice-président, M. Victo Sylvestre, de St-Hyacinthe; secrétaire M. Andréa St-Pierre, de St-Hyacinthe directeur; MM. J.-A. Ste-Marie. d Ste-Anne de la Pocatière, et Fran Byrne, M.P.P.

La médecine vétérinaire

Par Dr J.-A.- E. BÉDARD, M. V.

Réponse aux consultations

QUESTION.—J'ai une jeune jumen d'un an qui a le boulet d'une patte d derrière enflé. Cet hiver, il s'y est ajout une grosse crevasse. Peut-on soigner le deux maux ensemble, ou est-il préférab de soigner la crevasse d'abord, puis l'en fle du boulet ensuite?

RÉPONSE à P. M.—La crevasse d votre jument doit être soignée en prépa rant un onguent de soufre. Une parti dans quatre parties. Quant au boulet vous pouvez faire des applications chaude ou froides avec un bandage en laine e ainsi traiter concurremment avec la cre vasse.

QUESTION.—J'ai une jument d quinze ans qui a pouliné le printemps der nier et doit encore pouliner le printemp prochain. Elle est enflée sous le ventre e elle a eu trois abcès entre les pattes de de vant. Cette bête a encore du lait. Voulez vous me dire ce qu'il faut faire dans so cas?

RÉPONSE A H. P.—Faites des lavages à l'eau chaude deux fois par jour sur le parties enflées et sur les abcès.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Vaches qui se distinguent "race Jersaise"

Le rapport publié par le Club Canadien des Eleveurs de Bétail Jersey, pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1935 indique que le nombre de vaches et génisses de race Jersey, de la Province de Québec, qui se sont qualifiées au Livre d'Or a augmenté sensiblement.

Nous publions ci-dessous la liste:

DIVISION 365 JOURS, CLASSE ADULTE

Lucinda's Flower Girl 33671, propriété de Richmond Jersey Reg., Richmond, Qué.; a produit 9.821 lbs de lait à 5.71% ou 561 lbs de gras, en 365 jours de lactation, âge 8 ans.

Petune's Bonnie Sweet 44860, propriété de Richmond Jerseys Reg. Richmond, Qué.; a produit 11.704 lbs de lait, à 4.43% ou 518 lbs de gras, en 365 jours, âge 8 ans.

Xenia's Oxford Queen 2 Nd 50863, propriété de Jersey Health Reg'd. Isle Bizard, Qué.; s'est qualifiée en produisant 8.765 lbs de lait, à 5.58% ou 489 lbs de gras, en 365 jours, âge 5 ans.

Princess Patricia Rose 38425, propriété de A. L. Pope & Son, Coaticook, Qué.; a produit en 365 jours, 9.319 lbs de lait à 5.14% ou 479 lbs de gras. Age 7 ans.

Spotted Golden Star (IMP.), 44014, propriété de J. E. Lispsey, East Angus, Qué.; s'est qualifiée en produisant 8.436 lbs de lait, à 5.16% ou 435 lbs de gras, en 365 jours, âge 9 ans.

Holmhurst Oxford Blonde 54749, propriété de G. H. & C. C. Moynan, Lennoxville, Qué.; a produit 8.008 lbs de lait, à 5.36% ou 429 lbs de gras, âge 5 ans.

Lassie's Clara of Maple Rows 34891, propriété de R. H. Fletcher, Lennoxville. Qué., s'est qualifiée en produisant 8.820 lbs de lait à 4.64% ou 409 lbs de gras, âge 8 ans.

CLASSE 4 ANS 365 JOURS

Annette's Irinda 71103, propriété de Grayburn Farms, Waterville, Qué., a produit 8.324 lbs de lait à 5.39% ou 449 lbs de gras.

Standard's Nobie Dora 65785, propriété de Grayburn Farms, Waterville, Québec s'est qualifiée en produisant 8.120 lbs de lait. à 5.12% ou 416 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS, 365 JOURS

Lennoxville Roxanna 6th., 55080, propriété des Fermes Expérimentales, Lennoxville, Qué.; a produit 9.117 lbs de lait, à 5.59% ou 510 lbs de gras.

Brampton Ixia Dream (IMP.), 73452, propriété de Grayburn Farms, Waterville, Qué.; a produit 8,887 lbs de lait, à 5.42% ou 482 lbs de gras.

Vera's Ruth 2nd., 69065, propriété de Grayburn Farms, Waterville, Qué.; a produit 8,406 lbs de lait à 5.08% ou 427 lbs de gras.

Parkdale Queen Mab 70747, propriété de J. E. Lipsey, East Angus, Qué.; a produit 7,398 lbs de lait, à 5.76% ou 426 lbs de gras.

Jock's Pansy 69404, propriété de W. G. Parkinson, Waterville, Qué.; s'est qualifiée en produisant 7.135 lbs de lait, à 5.24% ou 374 lbs de gras.

Bombay's Golden Gem 64122, propriété de Richmond Jerseys Reg. Richmond, Qué.; a produit 6.651 lbs de lait, à 5.56% ou 370 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS, 365 JOURS

Madcap's St. Mawes Maybelle 71482, propriété de A.-L. Pope & Son., Coaticook, Qué.; s'est qualifiée en produisant 8.938 lbs de lait, à 5.13% ou 459 lbs de gras.

Noble Vida 2nd., 68634, propriété de Eugène St-Pierre, St-Hyacinthe a produit 7.101 lbs de lait à 6.14% ou 436 lbs de gras.

Pinetree Sybil's Dot 66905, propriété de Alphonse Bazinet, St-Hugues, Qué.; s'est qualifiée en produisant 9.81 lbs de lait à 5.26% ou 425 lbs de gras.

Mignonne 2nd., 75107, propriété de Eugène St-Pierre, St-Hyacinthe, Qué.; a produit 8.025 lbs de lait à 5.17% ou 415 lbs de gras.

Ailwin Successor Paula 63944, propriété de Ailwin Farms, Bedford, a produit 6.541 lbs de lait, à 6.25% ou 409 lbs de gras.

Lennoxville Roxanna 8th., 65792, propriété de la Ferme Expérimentale, Lennoxville, a produit 7.521 lbs de lait à 5.25% ou 395 lbs de gras.

Lennoxville Bangle 62684, propriété de la Ferme Expérimentale, Lennoxville, Qué.; a produit 8,141 lbs de lait, à 4.79% ou 390 lbs de gras.

Brampton Emblem's Lou 72601, propriété de la Ferme Expérimentale, Lennoxville, a produit 8,385 lbs de lait à 4.63% ou 384 lbs de gras.

Standard's Madcap Matilda 70644, propriété de A. L. Pope & Son, Coaticook s'est qualifiée en produisant 6,791 lbs de lait, à 5.51% ou 374 lbs de gras.

Sweet Briar Lassie 62420, propriété de Richmond Jersey Reg. Richmond, Qué.; a produit 6,270 lbs de lait, à 5.90% ou 370 lbs de gras.

Lennoxville Spot 4th. 65791, propriété de la Ferme Expérimentale, Lennoxville, Qué.; s'est qualifiée en produisant 7,313 lbs de lait, à 4.94% ou 361 lbs de gras.

Madcap's Rustique 64135, propriété de Richmond Jerseys Reg. Richmond, Qué.; a produit 6,404 lbs de lait à 5.68% ou 364 lbs de gras.

Standard's Yetta 76280, propriété de Richmond Jerseys Reg. Richmond, Qué.; s'est qualifiée en produisant 5,997 lbs de lait à 6.07% ou 364 lbs de gras.

Madcap's Fontaine 64136, propriété de Richmond Jersey's Reg. Richmond, a produit 5,798 lbs de lait, à 5.93% ou 345 lbs de gras.

Mapleside Easter Lily 66581, propriété de Kent Brothers, Hatley, Qué.; a produit 6,319 lbs de lait à 5.14% ou 325 lbs de gras.

Parkdale Fern's Armina 76566, propriété de J. E. Lupsey, East Angus, Qué.; a produit 6,185 lbs de lait, à 4.96% ou 307 lbs de gras.

CLASSE ADULTE DIVISION 305 JOURS

Pring Grove Lida 60472, propriété de Jersey Health Farms, Reg'd, Isle Bizard, Qué.; a produit 8.171 lbs de lait à 5.63% ou 464 lbs de gras, âge 5 ans.

Dora's Dot of Rockside 41168, propriété de Ailwin Farms, Bedford, Qué., s'est qualifiée en produisant 8,075 lbs de lait à 5.26% ou 425 lbs de gras, âge 6 ans.

Cosy Cove Mossy Maid 8th. 30244, propriété de S. T. Parker, Dixville, Qué.; a produit 7,809 lbs de lait à 5.39% ou 421 lbs de gras, âge 10 ans.

Lady Golden Ideale 78534, propriété de W. Elmo Ashton, Foster, Qué.; a produit 7,989 lbs de lait à 5.16% ou 410 lbs de gras, âge 5 ans.

Connie of Maple Roses 41742, propriété de R. H. Fletcher, Lennoxville, Qué.; a produit 9,041 lbs de lait à 4.46% ou 403 lbs de gras, âge 7 ans.

Springdale Victor's Topsy 39104, propriété de R.-J. Blair, Ormstown, Qué.; a produit 7,232 lbs de lait à 5.50% ou 398 lbs de gras, âge 7 ans.

Brampton Jersey Radiant 34318, propriété de la Ferme Expérimentale, Lennoxville, Qué.; s'est qualifiée en produisant 7,280 lbs de lait, à 5.44% ou 396 lbs de gras, âge 8 ans.

Maud's Polly 43632 propriété de A.-L. Pope & Sons, Coaticook, Qué.; a produit 8,164 lbs de lait à 4.75% ou 388 lbs de gras, âge 6 ans.

CLASSE 4 ANS, 305 JOURS

Lily's Snow Queen 61546, propriété de A. L. Pope & Son, Coaticook, Qué.; a produit 8,697 lbs de lait, à 5.36% ou 466 lbs de gras.

Donna's Sweet Bonnie 64313, propriété de A. L. Pope & Son, Coaticook, Qué.; s'est qualifiée en produisant 9.014 lbs de lait à 4.86% ou 438 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS, 305 JOURS

Windermer Vee 61542, propriété de W. Elmo Ashton, Foster, Qué.; a produit 7,433 lbs de lait à 5.38% ou 400 lbs de gras.

Mapleside Lily's Velma 66477, propriété de Georges C. Poole, Hatley, Qué.;

(suite au dernier couvert)

RECORD MONDIAL



Carnarion Ormsley Butter King, vache Holstein appartenant à Carnation Farms, Seattle Washington qui vient de battre le record mondial de producction laitière en produisant en 365 jours, 38,606 lbs de lait, 1,401.3 lbs de gras ou 1752 lbs de beurre. Elle bat le record détenu jusqu'ici par Raymondale Dixie plus Ségis, de la ferme du Sénateur D. Raymond, de Vaudreuil, P. Q.

Des Eleveurs de Holsteins en Congrès à Québec

L'Assemblée annuelle de l'Association provinciale des Éleveurs de bétail Holstein a eu lieu à Québec, le 19 février à l'hôtel Victoria, sous la présidence de M. J.-A. McKenzie de Lachute.

Le rapport des activités présenté par M. R.-P. Charbonneau, secrétaire-trésorier a été adopté à l'unanimité. L'année 1935 a été prospère pour cette association. Les enregistrements et les transferts d'animaux accusent une augmentation notable en 1934.

Les ventes de bétail holsteins aux acheteurs des Etats-Unis ont été très fortes et rémunératives au cours de l'année.

L'Association a présenté un programme d'activités pour ses clubs affiliés qui a été favorablement reçu par les délégués et qui sera mis à exécution au cours de l'année. On entretien l'espoir que cette coopération de l'association provinciale avec les clubs locaux stimulera davantage le bon élevage de bétail holstein pur sang dans les districts où les clubs sont formés.

Les éleveurs ont adopté une résolution priant les gouvernements provincial et fédéral d'adopter une politique de contrôle des maladies qui menacent les troupeaux laitiers en tenant compte du point de vue économique des cultivateurs.

L'Association provinciale est une filiale de l'Ass.n Holstein-Friesian du Canada, la plus forte société d'élevage au pays. Les enregistrements et les transferts de l'année 1935 dépassent ceux de tous les éleveurs réunis.

Plusieurs officiers du Ministère de l'Agriculture et des éleveurs ont adressé la parole, entre autres: M. l'abbé Odilon Gosselin, directeur des fermes du séminaire de Québec, M. l'abbé Donat Godin de la ferme du Séminaire Ste-Thérèse, directeur de l'Ass. provinciale, MM. S.-J. Chagnon, Antonio Elie, M.P.P., pour le comté de Yamaska, C. Goodhue, André Auger et R. P. Sabourin.

M. R. Deragon, de Waterloo, a été élu président pour 1936. Les directeurs élus sont L. McNaughton, Révd. Donat Godin, C. Goodhue, Geo.-Ed. Houle, MM. Panneton et Brownlee ont été choisis pour représenter les éleveurs des districts des Trois-Rivières et Pontiac où les éleveurs ne sont pas encore constitués en clubs.

LA SEMAINE

TROIS morts dans une avalanche dans Snoqualmis Pass (Seattle) a tué au moins trois hommes, on continue à fouiller dans la masse neigeuse croyant découvrir d'autres victimes. D'énormes couches de neige sur les pentes des monts Cascade, menacent les chercheurs qui travaillent avec des chasses neige de chaque côté de l'amas formé par l'avalanche. Ils ont découvert plusieurs automobiles et camions ensevelis sous la neige, mais tous étaient inoccupés.

* * *

M. D. E. Galleway, vice-président adjoint des télégraphes du Canadien National, annonce la mise en service d'un télégraphe à ondes courtes entre Amos et Val d'Or, un centre minier de Québec, situé à 60 milles au nord d'Amos. Ce nouveau service permettra à Val d'Or et à ses 3,000 mineurs d'avoir des relations avec le reste du monde.

* * *

UNE inondation sévit dans 13 états au moins, aux Etats-Unis. Il s'est produit quatre noyades en Californie, où le débordement des cours d'eau a couvert des milliers d'acres. Le dégel est venu brusquement sur un immense territoire depuis le Minnesota septentrional jusqu'à New-York et dans le sud, depuis la Californie jusqu'à l'Alabama. Plusieurs villes ont fait provision de dynamite pour rompre les barrages de glace; mais le capitaine Loper, ingénieur militaire du Nebraska, prétend que ce moyen est insuffisant.

* * *

LA femme de la Jamaïque, endroit de vacances des Antilles, favorise la chaussure canadienne, si l'on en juge par les importations. Au cours des six premiers mois de 1935 la Jamaïque a importé pour 14.5 pour cent de produits canadiens. Les navires de la Canadian National Steamships transportent la majeure partie de ces marchandises canadiennes.

* * *

M. H. C. Bourlier, agent général du service des voyageurs du Canadien National, accuse réception de la restitution de $3.00 due à une erreur dans la distribution de reçus de conducteur, il y a quinze ans, dans un train entre London et Toronto.

Le voyageur qui fait la remise raconte dans sa lettre que son billet n'était valable que jusqu'à Hamilton, mais, par erreur, le conducteur lui remit un reçu valable jusqu'à Toronto. Le coût entre Hamilton et Toronto est de $1.38 pour un billet simple, mais le voyageur fixa à $1.62 les intérêts dus à la compagnie.

L'HONORABLE L.-A. Taschereau premier ministre de la province, a annoncé que la date de la prochaine session est fixée au 24 mars.

* * *

PENDANT la semaine terminée le 14 février 1936 les recettes brutes du Canadien National se sont élevées à $3,047,278 contre $3,086,760, une diminution de $37,482.

* * *

LES marchands de glace de la ville de Québec ont été favorisés par la froide température que nous avons eue depuis deux mois et leur récolte est fort avancée, 100,000 morceaux ont été sortis du fleuve.

* * *

LA Compagnie Paquet a gagné avec honneur le derby international. Son brillant porte-couleur, Ovide Carrier avec sa populaire équipe, a franchi la distance de 90 milles en 6 heures, 40 minutes et 42 secondes.

* * *

LA persécution religieuse récemment en Espagne. On a brûlé des églises et des couvents. Le nouveau premier ministre Azana fut responsable de l'expulsion des Jésuites et de la confiscation des biens de l'Eglise.

* * *

TROIS personnes ont été tuées et au moins quarante autres ensevelies par une avalanche de neige de trois milles de long qui a recouvert les moulins de la mine d'or Campbird, a quelques milles de Ouray, Colorado.

* * *

UN douloureux accident dont M. Félix Vachon, de St-Joseph de Beauce a été la victime est survenu, la semaine dernière, sur les chantiers de glace de M. Stanislas Lagueux, boucher. M. Vachon est resté pris entre deux blocs de glace. Son état n'est pas critique.

* * *

QUÉBEC a été dimanche soir, le théâtre d'une tentative de meurtre et d'un suicide. Une jeune femme Amélia Champagne, épouse de feu Joseph Michaud s'est enlevée la vie avec un revolver après avoir fait feu sur M. Wilfrid Drouin, qui gît présentement à l'hôpital St-Sacrement.

* * *

UN violent incendie a détruit entièrement la fabrique de portes et châssis, propriété de M. J.-L. Vachon, à St-Joseph de Beauce. Les pertes sont évaluées à environ $200.000. Deux ouvriers ont été blessés au cours de cet incendie: MM. Omer Giguère et Joseph Daigle.

* * *

LE nouvel élévateur à grain qui doit être construit aux Trois-Rivières au cours de 1936 aura une première unité en opération le 1er septembre, avec une capacité d'entreposage de 2,000,000 de boisseaux, a annoncé M. G.-C. Leitch, vice-président de la Three Rivers Grain and Elevator Company, Ltd.

* * *

L'ILE du Prince Edouard est reputé pour ses renards argentés et les employés du Canadien National ne se seraient jamais attendus à courir à travers champs après un vulgaire petit pourceau qui s'était enfui d'un wagon à bestiaux. Ce ne fut qu'après une longue poursuite et maintes lamentations que le petit pourceau fut ramené au wagon.

* * *

M. Joseph Lachance, septuagénaire, demeurant à Ste-Marie de Beauce s'est fait blesser mortellement mardi, par le convoi du Québec Central qui se dirigeait vers Sherbrooke. Il appert que M. Lachance, se rendant au village de Ste-Marie, marchait sur la voie ferrée et qu'il ne vit pas venir le train qui filait en sens inverse. Gravement blessé, il a succombé à ses blessures sur le convoi qui le transportait à Thetford Mines.

La quantité de beurre de beurrerie produite au Canada en 1935 a été de 239,348,785 livres, soit une augmentation de 5,790,981 livres, ou 2.5 pour cent, sur 1934. En 1935 la quantité de fromage fabriqué au Canada s'est montée à 100,398,282 livres, soit une augmentation de 1.1 pour cent sur l'année 1934.

EDUCATION FAMILIALE

Formation du caractère de l'enfant

IX

LA BONTE DU COEUR

En entendant le récit des merveilles qui avaient accompagné la naissance de Saint-Jean-Baptiste, les pâtres des montagnes de Judée se demandaient entre eux: "Que sera, pensez-vous cet enfant?" Penchée affectueusement sur le berceau de son nouveau-né, la jeune mère dépose sur son front un baiser. Sur son visage et dans ses yeux l'expression de l'inquiétude se mêle à celle de la tendresse. "Que lui réserve l'avenir?"... L'eau régénératrice vient de couler sur le front de l'enfant; un moment, sous l'empire de Satan, cette petite âme, étincelle jaillie du sein de Dieu, brille maintenant d'un éclat surnaturel; la grâce sanctifiante est en elle, elle est l'image de Dieu. Voilà le dépôt à vous confié, mères chrétiennes; et voilà votre responsabilité très grande.

Alors, dites-moi, que rêvez-vous pour votre enfant? Un physique agréable?... un joli minois enrubané?... bagatelle?.. des attentions louangeuses de la part des vos parents et de vos amis un développement précoce qui permettra des comparaisons tout à l'avantage de l'objet de votre tendresse?... Gardez-vous contre un idéal entaché d'égoïsme et d'orgueil. Plus tard, des études brillantes?... une situation enviable?... une vie exempte de soucis?... enfin, un nom glorieux?... dont s'emparera l'histoire?... C'est beaucoup mieux, mais c'est encore bien peu. L'estime de la vertu et l'horreur du mal?... bref, le sentiment du devoir qui le mettra et le maintiendra dans la voie qui le conduira au ciel?... C'est ça. Vous y êtes. Mais il me semble entendre la voix vibrante d'une mère canadienne dont l'âme a été touchée par la flamme d'un grand idéal. Elle me demande: "Puis-je faire mieux que cela?" Certes, oui; travaillez à faire de votre enfant, un apôtre, ce que tout chrétien doit être; et, dans ce but, au prix de mille soins, de mille délicatesses, de mille sacrifices, façonnez-lui un cœur bon et généreux, d'où rayonnera nécessairement la bonté, comme la chaleur d'un ardent foyer.

Précisons d'abord le sens de ce mot: *Bonté*, bonté du cœur. D'un jeune homme pieux, chaste, sobre et honnête, l'on dira: c'est un bon jeune homme. La bonté, ainsi envisagée, ne serait qu'une vertu objective, belle et nécessaire, je le veux bien, mais dont le rayonnement sera toujours fort limité si elle est pratiquée, je dirais, "chacun pour soi". C'est précisément ce "chacun pour soi" qui est incompatible avec la bonté du cœur telle que nous l'entendons. Avoir un grand cœur, un cœur généreux, un *bon* cœur, c'est avoir le don d'aimer en se dévouant et en se sacrifiant. La bonté pourra donc se définir: la volonté constante de faire du bien, d'être utile à ses semblables. Elle recherche toutes les occasions de rendre son prochain meilleur, de lui faire plaisir, de le soulager; elle évite avec un soin minutieux de le contrister, de lui rendre la vie plus amère. Le cœur où se trouve la bonté est un aimant qui attire, et on va vers lui avec une confiance absolue, certain de nêtre pas rebuté, sûr également d'être fortifié, encouragé et consolé à son contact.

Cette bonté du cœur, parents chrétiens, vous devez la développer et l'entretenir dans l'âme de vos enfants. Ce devrait être chose facile, puisque, au dire de Bossuet, "Dieu, lorsqu'il forma le cœur et les entrailles de l'homme, y mit premièrement la bonté, comme propre caractère de la nature divine".

Commencez donc par assurer à votre enfant, un milieu favorable à la formation de son cœur; surveillez l'atmosphère de votre foyer. Si la bonne entente, fruit de l'amour mutuel entre le père et la mère, n'existe pas au foyer, il y fera froid et mauvais; le soleil de la charité y sera trop souvent obscurci, et, par là même, impuissant à empêcher l'éclosion et la propagation de germes morbides, funestes à l'âme de l'enfant. Ces petits ou gros orages domestiques, ces critiques malignes, mille fois plus nombreuses que les paroles de bienveillance à l'égard du prochain, sont-ils une manifestation de la bonté?... Combien vos enfants en sont péniblement impressionnés!

De la bonté, père et mère, soyez donc à votre foyer, des exemples vivants. Autant vous devez vous garder contre une tendresse excessive et un amour sensible qui ne sont que des contrefaçons de la vraie bonté, autant devez-vous éviter toute rigueur excessive, toute réprimande qui trahit l'impatience, toute correction trop sévère et disproportionnée à la faute commise; l'enfant interprétera ces fautes d'humeur comme un manque d'affection, et, loin, d'en concevoir le désir d'être bon, il soupirera plutôt après le jour où il sera assez fort pour riposter et se défendre, on sait de quelle manière.

Voici maintenant deux vilains défauts opposés à la bonté et dont il faut surveiller de bonne heure l'apparition chez l'enfant: l'égoïsme et la méchanceté.

S'il est vrai que Dieu a mis d'abord la bonté dans l'âme de l'enfant, le démon n'a pas tardé à y souffler l'égoïsme. Moi d'abord! Voilà bien un sentiment qui ne tarde pas à apparaître chez la plupart des enfants. Faut-il s'en étonner?... s'en attrister, même?... Nullement. Ce qui est important, c'est de réagir contre cette tendance. Mais, il est trop jeune, dira la maman, pour s'excuser de ne pas contrarier son enfant. Soit, mais demain, il sera trop vieux. Qu'on y songe donc sérieusement! C'est dès l'âge le plus tendre qu'il faut combattre chez l'enfant, ses tendances à l'égoïsme et orienter toutes ses activités en faveur du prochain. La mère devrait exiger de lui chaque jour, quelques actes de bonté, en lui demandant, par exemple, de rendre tel petit service, de sacrifier une friandise, un jouet, en faveur d'un petit frère, d'une petite sœur, d'un petit camarade. L'habitude de penser aux autres s'implanterait petit à petit dans cette âme si tendre, pour la tremper et la rendre capable d'une existence vraiment utile.

Et que dire de la méchanceté?... Ici, j'entends toutes les mères se récrier avec un bel ensemble: Oh! mon enfant n'est pas méchant! J'accepte volontiers cette protestation, car elle part d'un bon naturel. Mais n'est-il pas vrai que l'on rencontre parfois, souvent même, des enfants, de tout jeunes enfants qui, à la vue de la souffrance, de la misère ou de certains défauts chez le prochain, ne réagissent pas comme un bon cœur saurait le faire? Le fabuliste était-il complètement dans l'erreur lorsqu'il remarquait: "Cet âge est sans pitié."? Et n'est-il pas à craindre que ces jeunes "Sans pitié", si on ne leur apprend sans retard à s'émouvoir devant l'infortune au lieu de la railler, ne justifient trop tôt par des actes vilains l'aphorisme d'un poète latin: "Home homini lupus", l'homme est un loup pour son semblable? J'ai vu des enfants qui prenaient plaisir à faire souffrir un petit animal inoffensif. D'autres regardent d'un air dédaigneux et méprisant un petit condisciple à la mine pauvre et souffreteuse. J'en ai observé qui se moquaient de la démarche mal assurée d'un vieillard à peine soutenu par son bâton. D'autres enfin, se font remarquer par leur amour de la destruction: c'est un plaisir pour eux, comme un besoin, dirait-on, de briser, de gâcher, de salir. Faut-il voir en tout cela le signe certain d'une méchanceté habituelle? Evidemment, non. Mais les parents se montreront bien avisés qui surveilleront attentivement les propensions de leurs enfants sur ce point et apporteront un grand soin à les corriger, si elles ne sont pas dans l'ordre.

Résumons. Un bon cœur est un cœur doux, sensible, compatissant, capable de s'émouvoir à la vue du malheur ou du besoin d'autrui. Le dévouement jusqu'au sacrifice est pour lui un devoir en même temps qu'un plaisir. L'on peut, d'ailleurs, affirmer sans crainte: "Tel cœur, telle vie".

Et pour terminer, citons ce mot qui s'adresse aux grands et aux petits: "Ouvrez largement votre âme à la bonté, et faites-la entrer bien avant dans votre vie".

(GUILBERT, LABONTÉ).

Le cercle "JEANNE D'ARC" de

l'A.C.J.F.C., (Loretteville)

NOTRE FEUILLETON

LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

CHAPITRE IV

UNE IDÉE DE MARGUERITE

Le lendemain matin, Augustine déclara à tante Justine qu'elle avait besoin de voir Marguerite. Elle donna congé à sa petite classe et elle prit le chemin de Barguelon.

Elle marchait vite, vite... Elle dévalait lestement le versant qui va des hauteurs de Montbretal à la vallée où se rejoignent les deux rivières. Elle était si préoccupée, si agitée, qu'elle ne prenait point garde aux aspérités du sentier ni à la raideur de la pente. Elle fut elle-même toute surprise de se trouver si tôt à la porte de la maison Fournials.

— Bonjour, Marguerite, fit-elle en embrassant sa cousine avec effusion... Il y a des choses que je ne puis dire qu'à toi... Il faut que je te parle, tu entends, et il faut que tu m'aides!

Marguerite tressaillit. Elle était tout émue à la pensée des graves confidences qu'elle allait entendre, et cependant une joie secrète la caressait, tellement elle était flattée d'avoir été choisie pour recevoir ces aveux. Elle fit asseoir Augustine sur un fauteuil de paille au milieu du magasin et elle se plaça bien en face, les mains jointes, ses yeux noirs grands ouverts, ses boucles frisées rejetées en arrière, retenant presque sa respiration.

Augustine, encouragée par l'e... pressement et l'attitude de sa cousine, s'animait, s'agitait:

— Ma pauvre Marguerite, tu te prépares à entrer au couvent et tu sais bien la peine que tu aurais si, maintenant, quelque chose venait t'empêcher de suivre ta vocation... Eh bien! écoute!... Tu te rappelles M. Octave Cantarane?

— Si je me rappelle!... Vous avez déjeuné avec lui chez le grand cousin, et ensuite je vous ai vu monter au château avec ta pauvre grand'mère et l'abbé Séguy.

— C'est cela! Eh bien! que veux-tu? ce garçon, j'y tiens... Son physique me plaît... Il a de bonnes manières... Il est discret, très prévenant. Les renseignements que nous avons eus sur sa famille sont excellents...

— Tante Victoire les a bien assez blagués, ces Cantarane!

— Mais tu connaissais ma pauvre grand'mère, Marguerite!... Tu sais bien que de tout ce qu'elle disait, il fallait en prendre et en laisser et qu'elle-même était la première à se dédire...

— Bien sûr, Augustine, je suis persuadée qu'avec ce jeune homme tu serais heureuse!... Maintenant, sais-tu s'il n'a pas d'autres projets?

— Ah! voilà, ma pauvre, et c'est là ce qui me fait jaunir! Je viens t'en parler, car toi, au moins, tu me comprendras... Eh bien! je ne sais rien de rien, tu entends? ni si je lui ai plu, ni s'il m'a oublié, ni s'il a fait quelque réflexion... Personne ne m'a rien dit!...

— C'est un peu fort!

— Quand je dis personne j'exagère. Si! cette tripotière de Mme Rivet a raconté que Mme Lautier avait déjà noué un projet entre Octave et la fille d'un riche commerçant de Villefranche...

— Ecoute Augustine... Il faut tirer cette affaire au clair et nous y arriverons vite... Le meilleur moyen est d'aller nous-mêmes à Villefranche. Nous descendrons chez tante Joséphine, et, tout ce qui se dit à Villefranche, tous les bruits qui courent, tous les mariages qui se projettent, je t'assure que nous les saurons!...

— Oui, mais les renseignements que pourra te donner tante Joséphine seront sans doute incertains et insuffisants... Si, par exemple, elle te répète ce que nous dit Mme Rivet, crois-tu que je doive pour cela renoncer à Octave?

— Patiente, Augustine! Il y a deux hypothèses: ou bien Octave ne veut de toi à aucun prix, ou bien il n'a pas dit son dernier mot. Si tante Joséphine nous apporte la preuve irrécusable qu'Octave ne veut donner aucune suite à votre rencontre de l'hiver dernier, alors, ma pauvre Augustine, tu en feras ton deuil! Tu demanderas au bon Dieu de t'aider à supporter cette peine, et nous chercherons ailleurs... Mais ce n'est pas probable; pour moi, je suis convaincue du contraire... Dans ce cas, si nous avons quelque espoir, sais-tu la jolie partie que je combine et que je me charge de faire accepter par tante Joséphine?

— Qu'est-ce qui peut bien mijoter dans ta tête?... Voyez-moi cette jeune novice!

— Ecoute! je demanderai à tante Joséphine de se rendre le plus tôt possible à la Mouline, sa résidence d'été, et de nous y inviter tous... Et le même jour, que tu le veuilles ou non, elle invitera M. Octave... Ne proteste pas, Augustine! Elle peut le faire. Personne, à Villefranche, ne trouvera drôle que tante Joséphine invite à une partie de plaisir un jeune homme qu'elle ne connaît que de vue. Elle a depuis longtemps habitué l'opinion à de telles invraisemblances.

— Mais c'est une idée géniale que tu as, Marguerite!... laisse-moi t'embrasser.

Augustine ne tenait plus de joie.

— Qu'est-ce que nous promettons, Marguerite, si notre plan réussit et si Octave me demande en mariage? Un bouquet de lis argentés à la Sainte Vierge? Une livre de bougies à saint Antoine? Un reliquaire à sainte Rufine?...

— Ne t'agite pas, Augustine... Avec les quelques sous que ta grand'mère t'a laissés, tu ne peux pas faire des largesses... Promets tout simplement d'aller bien régulièrement chaque jour assister à la messe à Saumard, en emmenant quelqu'un de tes petits élèves... Vous prierez pour les morts de la famille, pour la pauvre tante Victoire surtout, afin qu'ils nous obtiennent la grâce, à moi d'être une sainte religieuse, à toi de devenir une heureuse fiancée et plus tard une bonne mère de famille.

— Tiens, Marguerite, tu es la meilleure jeune fille que je connaisse, tu es une âme d'élite, tu es une sainte!...

— Ne te grise pas, Augustine... Viens plutôt avec moi faire un peu de cuisine... Cependant, nous parlerons encore de tante Joséphine!

CHAPITRE V

PROMENADE EN BARQUE

Il faut croire que tante Joséphine fut complètement gagnée à la cause de ses petites nièces, car le premier jeudi du mois de mai, ainsi que Marguerite l'avait elle-même fixé, une grande jardinière à quatre roues emportait de Montbretal toute la maisonnée, descendait à Barguelon, cueillait Marguerite au passage, et s'en allait au grand trot sur la belle route qui longe l'Aveyron après le confluent.

En vérité, la campagne était superbe: les enfants applaudissaient de joie lorsqu'à quelque détour de route, par delà le parapet d'un petit pont de pierre, on entendait le bruit clair et frais d'une cascade et l'on apercevait son filet argenté.

C'était bien le printemps. Augustine, qui avait fermé les yeux en traversant Barguelon pour ne pas revoir la maison de sa chère grand'mère où dormaient tant de souvenirs, sentait maintenant monter en elle un sentiment confus de joie, de renouveau, d'espérance.

— Marguerite, disait-elle en riant à sa cousine, avoue que tu es une fine mouche!

— Tu veux dire, Augustine, une abeille diligente qui ne fait rien que de très légitime et qui travaille dans ton intérêt et par affection pour toi!

— Mais, enfin, qu'est-ce que vous avez combiné avec tante Joséphine?... A Montbretal, nous avons reçu une invitation, mais nous ne savons pas du tout ce que nous allons faire...

— Oh! c'est bien simple: vous allez faire une partie de pêche, une promenade en barque, un bon déjeuner sur l'herbe, et, ce soir, après un excellent dîner, nous irons accompagner M. Octave sur la route de Lexos et nous repartirons pour Barguelon et Montbretal...

— M. Octave sera là?

— Mais bien sûr, voyons, tu le sais bien?

— M. Octave!... Et quand arrivera-t-il?

— Tout à l'heure... Tiens! cet express que tu entends derrière nous et qui va nous dépasser l'amène à Lexos... De la gare de Lexos à la Mouline, la distance n'est pas grande: il peut se faire qu'il arrive avant nous...

— Mais, tu n'y penses pas, Marguerite?

— Dis plutôt que c'est toi qui rêves, Augustine! Nous avons convenu ensemble qu'il fallait inviter M. Octave...

Cette fois-ci, l'émotion et la joie étaient à leur comble. Le soleil envoyait une lumière plus franche... Les oiseaux se mettaient de la partie et de tous les bosquets venaient de frais gazouillis, d'harmonieux sifflements. Les deux chevaux paraissaient grisés. Ils allaient d'un trot plus rapide. L'express passa avec un bruit rythmé et métallique qui se répercutait contre les montagnes avec un grondement de tonnerre. Mais déjà la vallée s'élargissait. De beaux champs de fèves étalaient leur feuillage bleu cendré de chaque côté de la route.

On arrivait à la Mouline.

C'était un vieux moulin où le bruit des meules avait depuis longtemps cessé. Une prairie le séparait de la grand'route. Un petit sentier y conduisait. Il longeait le ruisseau transformé en canal qui venait déboucher dans l'Aveyron et servir par sa chute de force motrice. Dès qu'on s'était engagé dans la prairie, dès qu'on avait dépassé les premiers pruniers qui la bordaient, on se sentait transporté dans un monde de recueillement et de rêve.

L'ancienne bâtisse avait permis d'aménager quatre grandes pièces qui ouvraient sur une splendide nappe d'eau.

C'est là que tante Joséphine attendait sa sœur et ses petites nièces. Aussitôt, ce fut le brouhaha, l'agitation, l'enthousiasme des grandes réunions de famille. On sautait au cou de tante Joséphine; on courait autour de la table où s'alignaient des bols à bordure dorée; on battait des mains devant les gimblettes rousses, craquantes, qui s'élevaient en montagne au milieu de la nappe.

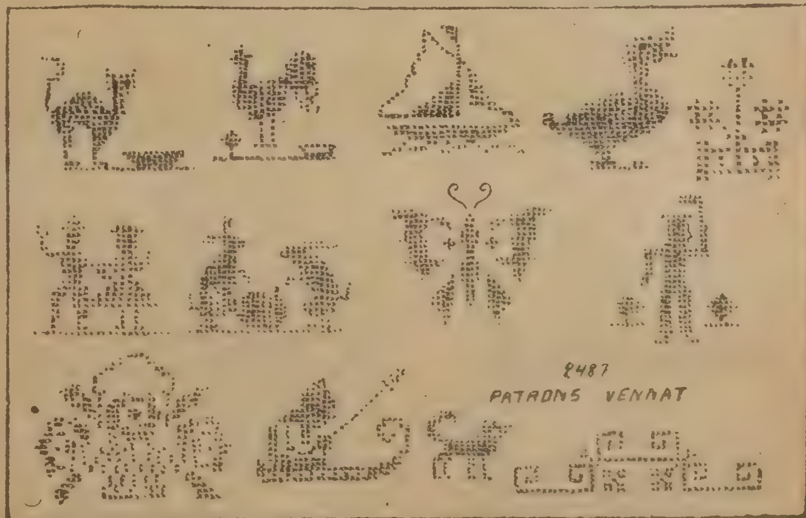
Brusquement, les enfants poussèrent un cri:

— Bonjour, Monsieur Octave! Vive M. Octave!

Dans l'encadrement de la porte un peu basse, la haute silhouette d'Octave venait d'apparaître. Il souriait à tous, embrassait les petits, disait un mot aimable à Augustine et à Marguerite, et se frayait difficilement un passage pour présenter ses hommages à tante Joséphine et à tante Justine.

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 2487—Planche d'amusants dessins au point de croix, pour coussins, tabliers d'enfants, linge de vaisselle, etc., à tracer 30c, perforé 75c, au fer chaud 40c.

Circulaire de nappes 5c. Circulaire religieuse 5c. Circulaire de baptême 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de broderie et de musique 12c par An.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec . . $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers . . $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Écrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company Dépt. 518, Toronto, Ont.** Nos 6, 7, 8, 9 x 021.

Position demandée

FABRICANT DEMANDE POSITION dans beurrerie ou fromagerie. Possède permis et certificat et pouvant fournir d'excellentes références. S'adresser à **Georges Gagnon, Ste-Sophie, Cté Mégantic, P. Q.** Nos 8, 9, 10—P05

DIVERS

A VENDRE un bassin de fromagerie, cap.: 9,000 lbs, une presse à fromage et un centrifuge de beurrerie, le tout en parfait ordre. **Pierre Durand. Princeville, comté d'Arthabaska, P. Q.** Nos 5, 6, 7, 8 G. 9, 10—P06

AUGMENTEZ VOTRE REVENU en installant à votre sucrerie, chaudières à sève, toutes les grandeurs, très bas prix. **Antoine Michaud, plombier-couvreur, St-Fabien, Cté Rimouski P. Q.** Nos 6, 7, 8, 9 G 10, 11—P04.

PIQUETS DE CLOTURE.—Pouvons expédier quelques chars de piquets en cèdre, coupés en 6 ou 6½ pieds, bonne qualité. Ecrivez pour prix rendu destination. Prix à St-Moïse $6.00 le cent. **J.-F. Coulombe & Cie Ltée, St-Moïse, Cté Matane, P. Q.** Nos 7, 8, 9, 10 G 11, 12 x 86

COUTEAUX A TABAC.—Moteur, un de 9 pouces et un autre de 5 pouces en parfait ordre. S'adresser à **Hermas Lamarche, St-Roch, L'Achigan Cté L'Assomption, P. Q.** No 8, 9—P05

A VENDRE CANISTRES de 1 gallon carré pour sirop au prix de $16.00 le cent, livrés à votre station. S'adresser à **J.-H. Grégoire, Manufacture Ste-Sophie, Cté Mégantic, Qué.** Nos 9, 10, 11, 12. 13 G 14. 15 x 57

GRATIS, GRATIS

Montre de poche, montre bracelet, Camera, Plume fontaine, etc. ... Gagnez ces primes sans débourser un sou. Faites venir 35 paquets d'aiguilles à coudre pour vendre **.06c** le paquet et notre liste de prime. Adressez vos lettres à **Needle Novelty, St-Zacharie, Qué.** Nos 9, 10—P05

Madame ou Monsieur

J'expédie toute commande de graines de jardin à partir d'un paquet à 10 paquets et cela à **.05** cts le paquet, de 10 paquets et plus le prix en est de **.04** cts le paquet et toujours transport payé. Toute personne qui vendra 50 paquets à **.05** le paquet aura droit à une jolie prime valant **.75c** chacune. Je suis sûr que à de tels prix vous me favoriserez de votre commande sous peu. Toute commande doit être accompagnée d'un Bon de Poste. **Ed. Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boite Postale No 33, Saint-Zacharie, Cté de Beauce, P. Q.** 4 an. Gra. Nos 1 à 12 inc. P421

Réparons Clippers

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES (CLIPPERS) de toutes sortes, prix .35 le set avec satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de Clippers. Lames neuves **$2.75** la paire. Nouvelle main clipper pour tondre chevaux et moutons, etc., prix **$7.50** complète. Charrue à neige **$40.00.** Adresse: **Wilfrid Fontaine, Pierreville, Qué.** 4 ann. gr. Nos 2 à 13 incl. P19

AIGUISONS LAMES DE CLIPPERS sur machineries automatiques. Perfection. Ouvrage garanti comme des neuves ou argent remis .35c le set. Vendons tous accessoires de clippers. Continuez à expédier par malle à **R.-H. Janelle, Pierreville, Qué.** Nos 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 G 60, 61, 62, 63 P26

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourrait vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet rue St-Joseph.

Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy P. Q.

Animaux à vendre

A VENDRE PORCELETS CHESTER WHITE enregistrés nés le 20 février prix $8.00 à 6 semaines S'adresser à **Philippe Richard, St-Pascal, comté Kamouraska, P. Qué.** Nos 8, 9, 10, 11 G 12, 13—P64

ÉTALON A VENDRE OU A ÉCHANGER. — Percherons Belges, canadiens. Jument Percheronnes tout âge. **Wilfrid Labbé, Victoriaville, R.R. No 2** Nos 8, 9, 10, 11—P52.

FERMES ARNOLDWOLD—LE PLUS GRAND ÉTABLISSEMENT CHEVALINE DU CANADA, offre pour vente 150 têtes d'étalons et juments de race Percheronne, Belge, Clydesdale, Canadienne, et Standardbred, comprenant cinquante têtes de chevaux Percherons et Belges importés de la France et la Belgique l'été passé.

La majorité de ces chevaux sont classés "A" et "B" pour la prime du Gouvernement. Nous pouvons vous montrer les meilleures sujets des diverses races qu'on peut trouver n'importe où dans l'Amérique et dans l'Europe.

Nos prix sont raisonnables et vous êtes tout à fait protégé par notre très large garantie. Laissez-nous savoir ce qu'il vous faut et nous vous donnerons un prix livré votre station.

A la grande Exposition Royale à Toronto, les chevaux Percherons, Belges et Canadiens exposés où importés par nous ont gagné cinquante pour cent des Grands Championats et la majorité des premiers prix dans les autres classes montrant ces races — un très remarquable record. **Fermes Arnoldwold, Grenville, Qué., Gilbert E. Arnold, Prop.** Nos 8, 9, 10 x 564

Poussins à vendre

AVICULTEURS, ATTENTION:—Procurez-vous cette saison, les meilleurs poussins Leghorn Blancs. Notre pamphlet avicole vous donnera les détails et prix. Demandez-le. **Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham-Ouest Qué.** No 5, 6, 7, 8 G9, 10—P06

POUVEZ VOUS PROCURER POUSSINS toute première qualité au Couvoir Coopératif St-Anselme, avons plus de 100 cochets enrégistrés à la tête de nos troupeaux. Demandez Catalogue. **J.-E. Lavallée, Gérant, St-Anselme, Cté Dorchester P. Q.** Nos 6, 7, 8, 9—P73.

POUSSINS PLYMOUTH ROCK BARRÉS de haute qualité, approuvés, contrôlés. Troupeaux sous contrôle R.O.P. depuis douze ans; éprouvés contre la diarrhée blanche, aucun réacteur. S'adresser à **Arthur Boulanger, Montmagny, P. Q.** Nos 8, 9, 10, 11 G 12, 13—P65

ACHETEZ POUSSINS HILLSIDE.—Tous les reproducteurs sont éprouvés pour le sang et approuvés par le gouvernement. C'est la 16ième année que nous offrons des poussins Hillside. Ecrivez pour catalogue et prix. Poussins gratuits, nourriture gratuite avec commandes hâtives. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.** K. Ch. H., J.N.O. x 531

POUSSINS ROCKS BARRÉS et New Hampshire rouges, $10.00 le cent, Leghorns $9.00, poulettes Leghorn de 6 semaines .40c chacune; ne couvent que des gros œufs. Toutes les poules ont subi l'épreuve du sang et sont sélectionnés en vue d'une bonne production. **Big Roch Farm, Mille Roches Ont.** Nos 7, 8, 9, 10—P111

POUSSINS BADEN, poulettes et cochets. Offres spéciales pour commandes hâtives (avant le 15 mars). Demandez liste des prix et livret 1936, poussins engendrés par des mâles pédigrés R.O.P. provenant de poules de 200 œufs et plus. **Baden Electric Chick Hatchery, Boite 7, Baden, Ont.** No 9 x 531

SI LES POUSSINS achetés maintenant sont de Tweddle, ils commenceront à pondre dans 5 ou 6 mois et produiront abondamment en Septembre lorsque le prix des œufs montera. Les cochets font de bonne heure des poulets de gril, avant l'encombrement du marché. Aussi commandez maintenant et profitez de l'escompte sur commandes hâtives (finissant le 31 mars). Les poussins Tweddle sont engendrés par des cochets pédigrés R.O.P.. de la seconde génération de poules de 200 œufs et plus. Le livret gratuit de volailles 1936 est prêt. Demandez les prix. Nourris en vue du développement du corps et production des œufs. **Tweddle Chick Hatchery Limited Fergus Ont. Succursale de Montréal 403, rue Notre-Dame-Est. Correspondance à Fergus.** No 9—X333.

Poussins gratuits Alimentation gratuite

Tous les poussins BIG-4 proviennent de reproducteurs éprouvés pour le sang et inspectés par le Gouvernement. Ecrivez dès aujourd'hui pour recevoir notre catalogue qui vous indique comment vous pouvez recevoir Poussins et Nourriture Gratis. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King est, Kitchener, Ont.** J. N. O. x 141

Cochets à Vendre

A VENDRE: BEAUX COCHETS Rhode Island Red, lignée Wallace et Tomkins, aussi cochets chanteclercs. Sujets d'exposition. Trois piastres ($3.00) et plus. **J.-A. Lagassé, N.P., Windsor Mills, Qué.** Nos 7, 9—P05

Prix de dernière heure

25 février 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé 23¼c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1 . . . . . . **$1.05 à $1.10**

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée . . . . . **14c F.A.B.**
Laine blanche lavée . . . . **22c F.A.B.**

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée . . . . . . **23c la lb.**

Laine lavée . . . . **32c la lb.**

A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN 143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées. 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **.11c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c.** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **.75c.**

Peaux Veaux Deacons **65c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.25,** sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c.**
Prix garantis du 4 au 7 mars 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$ 6.25
Patente Hungarian, 98 lbs	2.77½
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.85
" " " 98 lbs	2.57½
Forte à levain, quarts	5.75
" " 98 lbs	2.52½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.15
" " sacs toile, 98 lbs	2.05
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.40
Orge d'alimentation	.45
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.80
" " , poussins	.80
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules	$1.75 $2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot:

Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$1.80 à $1.90
" (triées Prime)	$1.70 à $1.75
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$0.95
Gru	1.00
Gru Blanc (Middlings)	1.30
Blé d'Inde moulu	1.25
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.60
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.30
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$5.05
Cassonade, No 1	4.75
" No 2	4.65
" No 3	4.55

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$ 1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.10
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$ 2.70
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	41.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	39.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	37.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$37.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	32.00

COMPARAISON DES PRIX

	27 fév. 1936	28 fév. 1935	1 mars 1934	2 mars 1933	25 fév. 1926
Beurre No 1, Past	23	24⅝	29½	21¾	41
Œufs Frais	32	28	44	22	50
Veaux de lait vivants	9½	08¼	07½	06¼	11
Bouvillons vivants choix	05½	06½	05¾	04½	07½
Agneaux du printemps	08½	07	06¾	06	11
Porcs vivants	9.25	8.75	10.00	4.10	15.00

Aubaine de Coupons

de belle qualité non tachés en morceaux de différentes grandeurs, sur réception de $2.00 plusieurs grands morceaux sont envoyés formant un gros paquet, ces coupons sont de soie, crêpe, velours, Broadcloth, flanellette, piqué, guingam, etc! Malle payée. Mentionnez si vous désirez paquet assorti de morceaux ou tout de même tissu, notre but est de donner satisfaction en vous servant bien afin que vous renouveliez vos commandes. S'adresser **Faucher & Frères, Saint-Zacharie, Québec.** No 9 P001

ROUET $6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 16 au 23 février

BEURRE

Nous avons peu de changement à rapporter sur notre marché au beurre. Les achats n'ont encore été que très limités et pour besoins immédiats seulement.

A la dernière heure, lundi le 24 courant, au gros le numéro un pasteurisé d'herbe était offert à des prix variant de 23c à 23¼c la livre et le beurre frais de 22⅝c à 23c la livre.

ŒUFS:

Montréal & Québec: — La hausse enregistrée la semaine précédente s'est accentuée davantage au cours de cette dernière semaine et les prix accusent une autre avance de 2c à 4c la douzaine, suivant la qualité. Avec cette dernière hausse de prix, les détaillants n'achètent que par quantité limitée et à la fin de cette semaine avec des arrivages un peu plus considérables que prévus, ce marché était plutot tranquille et incertain.

VOLAILLES VIVANTES:

Les arrivages ne suffisent que pour alimenter la demande courante et les prix ont facilement été soutenus.

Au commencement de la semaine prochaine, à l'occasion d'une fête juive, nous prévoyons une très bonne demande pour les poules de belle qualité; cependant, afin de bénéficier des plus hauts prix possible, il est urgent que les consignations nous soient expédiées pour que ces dernières ne nous soient pas livrées à Montréal plus tard que le 4 mars prochain.

VOLAILLES ABATTUES:

Il y a eu un peu plus d'activité sur ce marché, mais aucun changement important à noter dans les prix.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 24 février, 1936: —

Bétail, 592; veaux, 429; porcs, 1449; moutons, 69.

BÉTAIL

Encore une fois, nous avons vu ce marché se comporter de manière anormale. La demande pour les bouvillons était à peu près nulle et les meilleures ventes se sont faites entre 5¼c et 5½c la livre; les acheteurs ne sont pas intéressés à se procurer des bouvillons. Par contre les vaches se vendaient facilement et rapportaient de 2c pour les plus communes jusqu'à 4c et même plus pour les sujets de choix. La demande pour les taureaux était également bonne et on en obtenait de 3c à 4c la livre. On notera que les sujets destinés à la mise en conserve sont fort recherchés et que le plus bas prix offert était de 2c la livre. Ceux qui ont des troupeaux soumis à l'épreuve à la tuberculine feraient bien de ne pas se laisser trop facilement aller à vendre leurs sujets aux premiers venus.

VEAUX

La demande pour les veaux de lait a été particulièrement favorable et les prix obtenus ont été bons. Pour ce temps-ci de l'année les acheteurs paient des prix remarquablement bons. Mais que l'on n'oublie pas que dès que les arrivages se feront plus nombreux il faudra s'attendre à une forte baisse dans les prix. Il y avait peu de veaux de champs et ils se vendaient assez facilement à des prix qui allaient de 3c à 4c la livre. Les cultivateurs devraient voir à cesser d'envoyer des veaux ne pesant que 100 livres; la présence de sujets de ce poids ne peut que faire tort à ce marché et porter les acheteurs à payer des bas prix.

AGNEAUX MOUTONS

Il y avait si peu d'agneaux en vente que c'est à peine s'il fut possible d'intéresser les acheteurs. Les bons sujets se vendent aux alentours de 8c et plus. Les sujets de choix pourraient réaliser 9c la livre. Les moutons se vendent de 2c à 4c la livre suivant leur poids, leur âge et leur qualité.

PORCS

La demande pour les porcs a permis de faire avancer le prix des bacons jusqu'à 9¼c la livre. Quelques ventes isolées ont pu être faites à $9.35, mais c'était l'exception. On croit que les conditions actuelles ont bonne chance de se maintenir au cours des quelques semaines qui vont suivre et pour deux raisons: la première est que le marché d'exportation est plutôt favorable depuis quelque temps et donne des indices de devoir l'être au cours des deux mois à venir. Il y aurait lieu toutefois d'attirer l'attention sur le fait que l'on expédie trop souvent ses porcs avant de leur avoir donné le poids qu'il faudrait. Les porcs ne devraient pas être expédiés avant qu'ils aient atteint 200 livres. Les truies se payent de 7½c à 8c la livre.

VEAUX ABATTUS:

Montréal & Québec: — Demande limitée et avec arrivages restreints, les prix demeurent stables.

PORCS ABATTUS:

Montréal & Québec: — Marché ferme et légère tendance à la hausse.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 22 FÉVRIER 1936:

ŒUFS

A (gros)	29c
A (moyen)	27c
A (poulettes)	26c
B	24c
C	22c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Bon	14c	lb.
Moyen	12c	"
Commun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs.	13c	lb.
No 2—30 à 35 lbs.	11c	"
No 3—25 à 30 lbs.	9c	"

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	12c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 22 FEVRIER 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 18 FÉVRIER 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé.... 23c No 1 Non Pasteurisé. 22½c No 2... 22c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	23c la lb.
B	21c la lb.
C	18c la lb.
Coqs	15c la lb.

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs et plus	28c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	26c
B—6 lbs et plus	27c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c

POULETS VIVANTS

A	21c
B	19c
C	17c

ŒUFS

A—Gros	32c	Doz.
A—Moyens	30c	"
A—Poulettes	28c	"
B	27c	"
C	24c	"

PORCS ABATTUS

Bon	12c la lb
Moyen	11¼c la lb
Commun	10¼c la lb

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs et plus	22c
A—5 lbs. et plus	21c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	19c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
B—5 lbs. et plus	19c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	13c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Bon	13c la lb
Moyen	11c la lb
Commun	9c la lb

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 24 février 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.25
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	180 à 230 lbs. $9.25
Porc à boucherie	160 à 240 lbs. $8.75
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.75
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.75
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.25
Truies	$7.00 à $8.00

Vaches

Choix	4c à 4¼c	lb.
Bonne	3½c à 4c	"
Moyenne	3c à 3½c	"
Commune	2¼c à 2¾c	"
Très Commune	2c à 2¼c	"

Veaux de lait

Choix	9c à 9½c	lb.
Bon	8½c à 9c	"
Moyen	7½c à 8c	"
Commun	6c à 6½c	"

Veaux de champs

Bon	3¾c à 4c	lb.
Commun	3¼c à 3½c	"

Agneaux

Bon	8c à 8½c	lb.
Non châtrés	7c à 7½c	"
Commun	6½c à 7c	"

Moutons

Bon	4c à 4½c	lb.
Commun	2½c à 3c	"

Bouvillons

Choix	5¼c à 5½c	lb.
Bon	5c à 5¼c	"
Moyen	4½c à 4¾c	"
Commun	3½c à 4c	"
Commun (légers)	2½c à 3c	"

Taures

Choix	4¾c à 5c
Bonne	4c à 4½c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 2¾c

TAUREAUX

Choix	4¼c à 4½c
Bon	3¾c à 4c
Moyen	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

Vaches qui se distinguent "race Jersaise"

(Suite de la page 86)

s'est qualifiée en produisant 5,813 lbs de lait; à 5.58% ou 324 lbs de gras.

Madcap's You'll Do 69977, propriété de A. L. Pope & Son, Coaticook, Qué.; a produit 6,440 lbs de lait, à 5.02% ou 323 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS, 305 JOURS

Brampton Forward's Maid 2nd. 68594, propriété de W. H. Miner, Granby, Qué.; a produit 8,682 lbs de lait, à 5,04% ou 438 lbs de gras.

Madcap's Bonnie 64119, propriété de Richmond Jerseys Red. Richmond, Qué.; a produit 6,782 lbs de lait à 6.15% ou 416 lbs de gras.

Dark Lady 74684, propriété de Jersey Health Farms, Isle Bizard, Qué.; a produit 7,641 lbs de lait à 4.93% ou 377 lbs de gras.

Lennoxville Bangle 62684, propriété de la Ferme Expérimentale, Lennoxville, a produit 7,601 lbs de lait à 4.78% ou 363 lbs de gras.

Brampton Emblem's Lou 72601, propriété de la Ferme Expérimentale, Lennoxville, s'est qualifiée en produisant 7,929 lbs de lait à 4.57% ou 362 lbs de gras.

Mapleside Roxie 67209, propriété de George C. Poole, Hatley, Qué.; a produit 5,740 lbs de lait à 5.46% ou 315 lbs de gras.

Madcap's Blanche 2nd., 64118, propriété de Richmond Jerseys Reg. Richmond, Qué.; s'est qualifiée en produisant 5,778 lbs de lait à 5.52% ou 307 lbs de gras.

Mapleside Easter Lily 66581, propriété de Kent Bros. Hatley, Qué.; a produit 5,888 lbs de lait à 5.13% ou 302 lbs de gras.

Madcap's Noble Lady 70642, propriété de A. L. Pope & Son, Coaticook, Qué.; a produit 5,421 lbs de lait à 5.37% ou 291 lbs de gras.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont chose à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettres l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

FRAIS D'ACTE DE VENTE.—Q. A la charge de qui sont les frais d'acte de vente ainsi que leurs accessoires?

Rép. à J. P.—Les frais d'acte et autres accessoires à la vente sont à l'acheteur, à moins d'une stipulation contraire.

DOMMAGES. — Q. Le propriétaire d'un bélier qui trouve son animal assommé dans son champ peut-il présumer que la mort de l'animal soit causée par le bélier du voisin si ce bélier a été vu dans le même champ?

Rép. à O. D.—C'est une bien faible présomption et non une preuve. Pour pouvoir réclamer la valeur de votre animal il faudrait prouver que le voisin n'avait pas pris les précautions nécessaires pour empêcher son animal de sortir sachant qu'il se battrait, en quelque sorte qu'il l'aurait voulu expressément. Par contre, vous-même vous auriez dû prendre les précautions nécessaires pour empêcher les autres animaux des voisins d'entrer sur votre champ. Avec le peu de détails que vous me donnez, je crois que vous n'auriez pas droit de réclamer la valeur de votre animal.

LICENCE OU PERMIS DE VENDRE.—Q. Un cultivateur a-t-il le droit de vendre le produit d'érable de porte en porte sans être obligé de prendre une licence?

Rép. à L. M.—Tout ceci dépend des règlements municipaux de la municipalité où vous voulez colporter votre produit d'érable.

Rép. à D. G.—Chacun est libre de se servir des moyens qu'il entend pour peser des marchandises ou effets, pourvu que ces moyens donnent le poids exact de la chose pesée. Si le procédé pour peser n'est pas un de ceux reconnus pour l'usage du commerce, il se peut que vous rencontriez des objections à ce que vous vous serviez de cette machine. Il va sans dire que vous êtes libre de faire peser des objets pour les autres à titre gratuit ou onéreux.

CHIEN.—Q. A-t-on un recours contre le propriétaire du chien qui a mordu une personne?

Rép. à D. P.—Le propriétaire du chien est susceptible de payer les dommages que son chien a causés à autrui. Cependant si ce dernier est reconnu comme insolvable, il ne reste qu'un seul moyen au point de vue de protection; c'est de faire museler ce chien et pour ce on peut s'adresser au conseil municipal.

RECOURS D'UN CRÉANCIER CONTRE SON DÉBITEUR.

Rép. à E. P.—Lorsque le débiteur offre à son créancier des paiements moindres que ceux convenus, le créancier n'est pas tenu de les accepter et, à défaut par le débiteur de donner en paiement ce qui a été convenu aux dates d'échéance, le créancier a un recours contre ce débiteur et, à défaut par ce dernier de payer, le créancier pourra exécuter son jugement au moyen d'une saisie. Cependant si le débiteur est un cultivateur, le créancier ne pourra pas tout saisir son roulant, il devra se conformer aux exceptions et privilèges que la loi accorde. Il serait ici trop long d'énumérer toutes ses exceptions.

AMÉLIORATIONS.—Q. Le propriétaire de bonne foi d'un lot de terre qui y édifie des bâtiments a-t-il le droit au coût de ces améliorations lorsque l'on découvre que ce dernier n'est pas le vrai propriétaire?

Rép. à L. S.—Il semble que les améliorations qui ont été faites soient des améliorations utiles. Dans ce cas le propriétaire doit les garder et en payer le coût ou la plus value. Cette règle s'applique d'autant plus que vous dites vous-même que le billet de location mentionnait que le propriétaire devait payer les travaux et les améliorations. Le coût de ces améliorations devra être la valeur du matériel en usage, plus la main d'œuvre.

LOUAGE.—Q. Le locataire qui ne remplit pas les obligations de son bail peut-il se voir poursuivi, même saisi?

Rép. à A. D.—Le propriétaire aura droit de saisir le locataire à défaut par lui de remplir les obligations du bail, c'est dire que tout dépend des clauses et conditions insérées dans ce bail. Cependant si le locataire est un cultivateur, la saisie pratiquée contre lui, à défaut de remplir ses obligations, n'affectera pas tous ses biens et tout son roulant car la loi déclare un certain nombre de ses biens insaisissables. Il serait trop long de les énumérer ici. Tel que vous le dites, si le propriétaire ne veut pas prendre arrangement, il ne reste que deux alternatives, soit payer ce qui est dû ou soit vous laisser saisir et ce en autant que par le bail vous ne pouvez pas vous y soustraire.

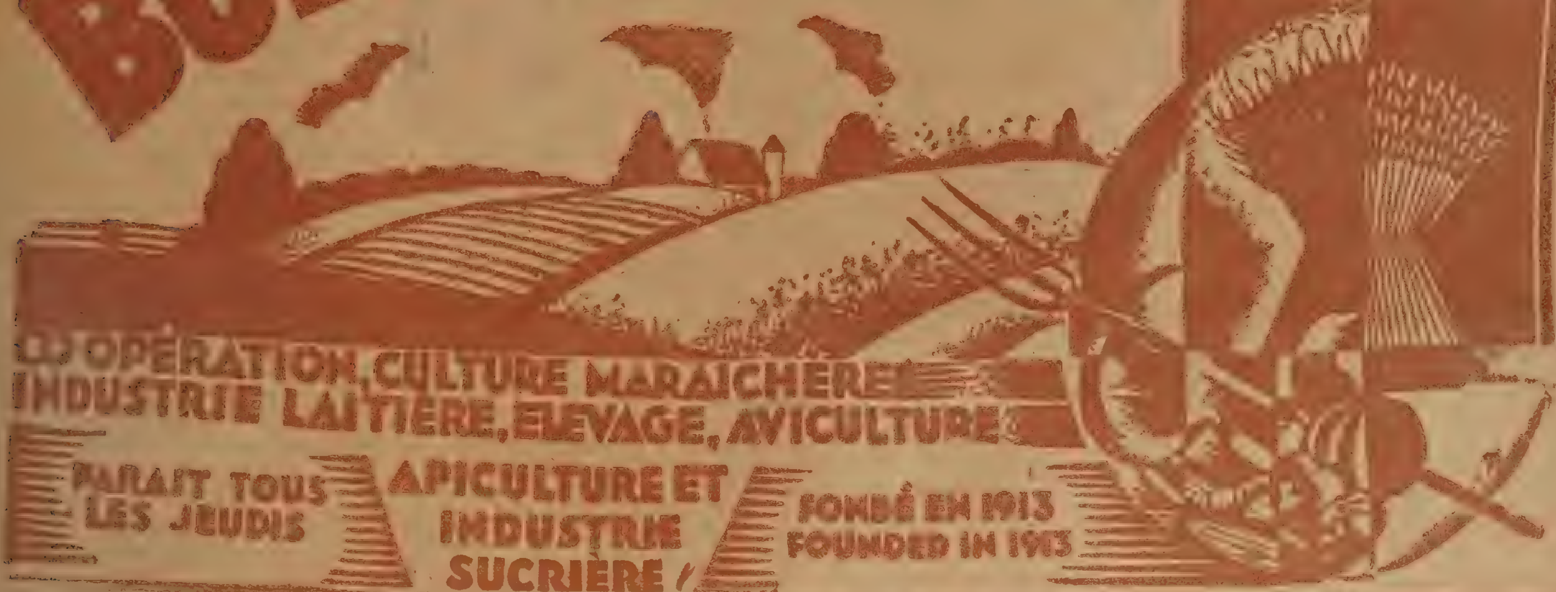
CONTRAT.—Q. Lorsque dans un contrat on a convenu que le débiteur ferait des versements tous les ans en plus d'un taux d'intérêt, si le débiteur fait défaut pendant plus de cinq ans de faire les versements convenus mais acquitte partie de la totalité des intérêts, ce contrat est-il prescrit?

Rép. à W. D.—Le fait pour le débiteur de donner partie ou totalité des intérêts consiste en une reconnaissance de dette, or pour qu'il y ait prescription il faudrait qu'il s'écoule depuis la dernière reconnaissance de dette le délai déterminé par la loi.

Fruits et légumes

Cent quatre-vingt-trois wagons de fruits et légumes sont arrivés sur le marché de Montréal durant la semaine finissant le 13 février. Il en était arrivé 161 la semaine précédente. Il est entré 17 wagons de pommes, 82 de pommes de terre, dont deux de la province de Québec; 4 d'oignons, 18 de fruits assortis, 27 de légumes mélangés, 10 de bananes, 25 de fruits tropicaux.

Il y eut offre abondante de pommes de terre. Les Montagnes Vertes de Québec obtiennent de $1.05 à $1.10 pour qualité No 1 et de 90c à $1.00 pour No 2.



VOLUME XXIV, No 10 QUÉBEC 5 MARS 193[illegible]

Concours de ponte canadien

16ème semaine finissant le 20 février 1936

Le quatrième mois du concours actuel tire à sa fin et la production reste toujours à un faible niveau. Il y a une légère amélioration au cours de la semaine dernière alors que le rendement des parquets accuse une augmentation de 27 œufs.

Il y a des sujets qui viennent seulement de commencer leur ponte, et il en reste encore une douzaine qui n'ont aucun point à leur crédit. Tous les œufs pèsent le poids requis pour compter sauf deux. Un parquet de Rocks barrés compte le plus haut nombre de points. Les trois vedettes s'alignent comme suit:

Parquet	oints	Oeufs
5—R.B., J. H. Thompson	51.9	50
26—L.B. Russell P. Farm	44.8	41
20—L.B., G. S. Tayler	41.8	37

Les six meilleurs parquets du concours ont donné un bon rendement. On remarquera deux nouveaux groupes aux 5e et 6e positions.

5—R.B., J. H. Thompson	701.5	758
20—L.B., G. S. Tayler	630.9	607
26—L.B., Russell P. Farm	597.2	580
28—L.B., Ferme Exp., Ottawa	489.2	475
8—R.B., J. H. Smith	469.4	504
13—R.B., Sta. Exp., Lennoxville	464.6	477

Dans le groupe des six meilleures pondeuses il y a changement aux trois dernières places. Les résultats au 20 février sont:

289—L.B., Sta. Exp., Ottawa	91.2	84
263—L.B., Russell P. Farm	89.8	81
53—R.B., J. H. Thompson	87.9	97
265—L.B., Russell P. Farm	87.2	87
52—R.B., J. H. Thompson	87.0	81
51—R.B., J. H. Thompson	85.3	78

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1. J.-H. Pariseau		182	169.1
2. Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	254	268.4
3. Frank Teasdale	"	490	450.0
4. Kenneth Slacer	"	327	299.7
5. J.-H. Thompson	"	758	701.5x
6. G.-A. Robertson & Son	"	423	410.1
7. Jas.-M. Winter, Jr.	"	394	365.9
8. Jas.-H. Smith	"	504	469.4
9. R.-W. Kettles	"	258	230.7
10. Ferme Exp. Ottawa	"	282	306.1
11. Ferme Exp. Ottawa	"	226	183.7
12. Ferme Exp. Ottawa	"	243	236.1
13. Sta. Exp. Lennoxville	"	477	464.6
14. Sta. Exp. La Ferme	"	445	396.6
15. Sta. Exp. La Ferme	"	369	320.5
16. R.-J. Steele	"	210	168.9
17. R. Haycock	"	195	179.1
18. Alex. McLean	"	432	410.5
19. Ferme Exp. Ottawa	"	446	359.7
20. G.-S. Tayler	"	607	630.9
21. R.-J. Penhall	"	285	265.0
22. F.-C. Evans	"	279	245.5
23. W.-S. Hall	"	357	367.0
25. A.-E. Shank & Son	"	477	446.2
26. Russell P. Farm	"	580	597.2
27. Ferme Exp. Ottawa	"	228	196.3
28. Ferme Exp. Ottawa	"	475	489.2
29. Manor Farm	"	406	425.0
Total		10609	10052.9

Les meilleurs mois pour la plantation des boutures d'œillets sont de janvier à mars, car les plants sont forts et vigoureux à cette époque. Plus tard, ils sont affaiblis par la floraison. On trouvera beaucoup de renseignements à ce sujet dans la circulaire sur la culture de l'œillet, publiée par le Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

ACTUALITE AVICOLE

L'incubation

Par: F.-C. ELFORD, Aviculteur du Dominion, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Les améliorations que l'on a apportées en ces dernières années à l'incubateur, c'est-à-dire à l'éclosion artificielle, ont permis de surmonter beaucoup des difficultés que l'on rencontrait dans l'incubation artificielle. Les incubateurs modernes sont bien calorifugés et peuvent ainsi maintenir une température régulière; les moyens d'humidification ont été perfectionnés à tel point que le manque d'humidité, qui provoque parfois une évaporation trop rapide des œufs, se produit rarement. En général, les éclosions se font mieux depuis ces perfectionnements.

Cependant toutes ces améliorations n'excusent en rien les méthodes insouciantes d'incubation; elles ne font aucunement compensation non plus pour les défauts que peut présenter la matière première, c'est-à-dire l'œuf. C'est un axiome que les sujets reproducteurs doivent être vigoureux, sains et bien nourris pour que l'éclosion des œufs se fasse bien, et tous les soins que l'on donne à la conduite des incubateurs sont en pure perte si les œufs proviennent de sujets reproducteurs faibles, malsains et mal nourris. Cette condition essentielle remplie, il faut ensuite choisir de bons œufs. Comme la grosseur de l'œuf est un caractère transmis par hérédité et que l'on peut arriver à obtenir des œufs plus gros par la sélection, il est évident que l'on ne devrait prendre que des œufs de bonne grosseur si l'on veut que les poulettes qui en proviennent puissent produire des œufs d'une grosseur satisfaisante. Les œufs fêlés, même légèrement, n'ont aucune chance d'éclore; on les enlèvera donc au mirage. Les œufs à coque pauvre, grossière, ou portant des fentes que l'on peut voir sous la lumière de la mireuse, perdent généralement leur humidité trop rapidement, et par conséquent donnent une pauvre éclosion. Les œufs mal formés ont généralement une coque d'une pauvre structure et leur emploi doit être évité.

Dans la conduite de la machine elle-même, la température et l'humidité sont spécialement importantes. Il a été démontré par de longues recherches qu'une température de 98 degrés F., est la plus satisfaisante pendant toute la période d'incubation. On obtient encore de meilleurs résultats cependant en abaissant la température à environ 95 degrés F., pendant les derniers six ou dix jours. L'humidité relative doit être maintenue à 60 pour cent pendant toute la période d'incubation. Naturellement, ces recommandations sont sujettes à des modifications suivant les instructions spécifiques données par les fabricants pour la conduite de certaines machines, mais elles s'appliquent en général.

On n'est pas bien fixé sur l'utilité qu'il peut y avoir de retourner les œufs pendant la période d'incubation, mais les recherches qui viennent d'être publiées indiqueraient que plus on les tourne dans les limites raisonnables, mieux cela vaut. Il est bon de tourner les œufs souvent et de changer également de temps à autre la direction dans laquelle on tourne l'œuf, c'est-à-dire de le faire tourner autour de l'axe long et court, d'un côté à l'autre. Si cette opération est faite soigneusement et fréquemment l'éclosion est meilleure.

Un autre point est spécialement à mentionner: quand on enlève la couvée on fera bien de rejeter tous les poussins tardifs ou qui ne paraissent pas être tout à fait vigoureux, car l'expérience nous a appris que ces poussins se développent rarement d'une façon normale et meurent généralement pendant le premier élevage; au mieux, ils ne font que des poulettes faibles et de pauvres pondeuses.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 27 février 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	580	625.5
2. Couvoir Coop. St-Raym.	"	410	367.5
3. Tayler, G. S.	"	692	771.1
4. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	400	411.2
5. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	626	613.7
6. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	578	578 5
7. Letendre, J W.	"	222	221.7
8. Couv. Coop. Vaudreuil.	"	278	252.2
9. Couv. Coop. St-Augustin	"	314	297 3
10. Sta. Exp. Kapuskasing.	"	181	187.6
11. Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	662	666 9
12. Couv. Coop. Montmagny	"	332	218.8
13. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	422	373.0
14. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	528	481.1
15. Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	503	482 2
16. Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	511	544.4
		7239	7192.7

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 20 février 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1. Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	256	265.5
2. Exp. Sta., La Ferme	"	285	251 2
3. Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	269	267.3
4. C. R. Waldron, Co'op. S.	"	408	395.7
5. G. K. Campbell	"	257	265.3
6. J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S.	292	262.2
7. Adélard Fortin	"	232	254.6
8. Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	602 x	553.6
9. J.-A. Lataille	"	317	312.0
10. RiversideFm.Co-op. S.	"	302	271.8
11. C. Drummond, Co-op. S.	"	201	194.5
12. J. H. Pariseau Co-op. L.	P.R.B.	140	132.1
13. Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	548	541.1
14. W. W. Elliot, Co-op	"	546	519.1
15. R. H. Smith, Co-op. S.	"	430	387.9
16. Hugh C. Elliott	"	374	400.4
17. Art. Paquette, Co-op. M.	"	340	310.0
18. DonatOstigny, Co-op. M.	"	475	426.0
19. P. E. Vincent, Co-op. S.	"	235	198.2
20. Exp. Sta. Lennoxville	"	424	412.7
		6933	6621.2

Encouragez nos annonceurs

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 5 MARS 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 10

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Du "Journal d'Agriculture" édition 29 février, nous reproduisons la note ivante:

TROP D'EXPOSITIONS

Le mot "exposition" rallie à sa suite s opinions de tous genres. Il est cause i et là d'un nombre incalculable de scussions. On en a même parlé la maine dernière à la Chambre des ommunes lorsque l'hon. J.-G. Gardiner fait voter les crédits destinés à cette en 1936. Les uns trouvent que nous vons trop de concours; les autres croient 'on ne peut faire disparaître une expotion locale sans porter atteinte au rogrès de l'agriculture dans un comté. ne nous appartient pas de trancher la uestion.

Uniquement à titre de curiosité, oyons tout de même l'opinion émise réemment par ce rédacteur d'un grand ournal agricole de Londres, le "Farmer nd Stock-Breeder", publié chaque maine à près de 60 pages avec, en plus, n supplément illustré d'une quinzaine e pages:—

"Je constate, dit-il, que les idées conernant la valeur exacte des expositions nt loin d'être unanimes et cela ne me rprend pas. C'est clair que tout le onde ne peut affirmer que nos expositions sont sans valeur ou qu'elles ne nous endent aucun service en faisant conaître nos races à l'étranger, en nous onnant une meilleure idée du type de lle ou telle race ou en encourageant une une émulation entre les éleveurs. Mais s sommes d'argent dépensées en prix nstituent un tel fardeau au budget de s sociétés d'éleveurs, surtout de celles us ou moins solides, financièrement rlant, qu'il est permis de se demander cet argent rapporte tout ce qu'on en tend.

"Quelquefois, semble-t-il, ces prix nt comme un cadeau fait à un éleveur i rafle à lui seul tous ceux d'une classe. u'il profite de la circonstance, je suis in de l'en blâmer; probablement que, cette manière, il fait de la bonne proagande en faveur de la race qu'il pose. Mais est-ce suffisant pour légimer la contribution souvent onéreuse e versent nos sociétés d'éleveurs?"

Sans doute, les associations d'éleurs du Québec n'ont pas raison de se aindre aussi amèrement que celles de Angleterre. A d'autres points de vue, la tuation n'est pas non plus la même -bas qu'ici. Toutefois, il est bon d'aoir l'opinion d'un étranger sur les expotions en général. Ca en fait au moins e de plus..."

* * *

Des personnes très au courant chez us des impasses dans lesquelles se acent certaines sociétés d'agriculture patronisant ou en encourageant la ue d'expositions de trop peu d'imrtance, conseillent à ces sociétés de ger à promouvoir d'autre manière progrès agricole dans leur milieu. Les inions sont très partagées à ce sujet. Arseneault le fait observer avec son. Toutefois peut-on considérer mme une chose dans l'ordre une entrese de ce genre qui ne rencontre point dépenses.

Le Canada sera représenté à l'Exposition du centenaire d'Adelaïde, Australie du Sud, qui sera tenue du 20 mars au 16 mai 1936, en l'honneur du centenaire de cet Etat.

* * *

La Station expérimentale fédérale de Charlottetown, I.-P.-E., a reçu des porcs de 20 éleveurs pour faire l'essai sous le système de l'enregistrement supérieur. Sur les porcs éprouvés, 73 pour cent ont été classés selects, et 54 pour cent des mères se sont qualifiés pour l'enregistrement supérieur.

* * *

M. J.-A. McClary, régisseur de la Station expérimentale de Lennoxville a été élu président de la Société générale des Éleveurs de Québec. Le nouveau président de la S. G. des Éleveurs est très au courant des besoins de nos éleveurs de bétail de race pure et sous sa direction les initiatives de société devraient être couronnées de succès.

* * *

M. L.-P. Villemaire, de Ste-Julienne de Montcalm, M. Victor Sylvestre, de St-Hyacinthe ont été respectivement réélus à la présidence, le premier de la Soc. des Éleveurs de Bovins Canadiens; le second de la Soc. des Éleveurs de Chevaux Canadiens. L'un et l'autre se sont acquis la confiance des membres des sociétés dont ils président aux destinées.

* * *

Sauf le marché du foin, ça va assez bien dans Québec si nous en jugeons par le rapport suivant: "Le commerce de gros et de détail, d'après les rapports, l'emporte un peu sur il y a un an. Les rentrées, dans les villes, sont passables ou bonnes; à la campagne, elles sont lentes. Les usines de coton, de rayonne et de soie sont toujours très occupées avec les commandes de printemps. Les usines lainières et les fabricants de vêtements et de chemises travaillent plein temps aux commandes de printemps. Les affaires sont meilleures dans le meuble, la fabrication des pianos et des orgues. Les usines de petite métallurgie ne manquent pas d'ouvrage, tandis que les commandes des mines et de l'industrie papetière ont stimulé la production de métallurgie lourde. L'abatage du bois, cette année, sera moindre que l'an dernier, mais les prix sont plus encourageants. La production de papier-journal accuse une nouvelle amélioration en janvier. Les revenus des produits de la ferme sont meilleurs qu'il y a un an. Il y a une demande de bon bétail. Le marché du foin et des engrais alimentaires est pauvre."

On prévoit une bonne année

Du dernier bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale, nous extrayons d'un clair exposé de la situation des affaires canadiennes le passage suivant, en ce qui a trait à l'agriculture.

Les produits de la ferme

La place que tient le blé dans l'économie canadienne ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance des autres produits de l'agriculture et des produits de l'élevage. L'année agricole 1935 présente maints aspects favorables qui permettent d'augurer pour 1936 une amélioration sensible de la situation de la classe rurale.

Les stocks d'avoine, qui étaient très réduits au 31 juillet 1935, se sont rapprochés de la moyenne des cinq années précédentes, à la suite de la moisson presque normale de l'an dernier. Les prix restent déprimés, mais on prévoit une croissance de la population animale, qui en développera la consommation. L'orge, dont les cours demeurent relativement élevés, trouvera selon toute probabilité sur les marchés européens une certaine compensation au resserrement de ses débouchés aux États-Unis où la moisson de 1935 a été plus du double de celle de 1934. Il semble que la demande de seigle doive être plutôt faible.

Les ventes de bestiaux accusent en 1935, par rapport à 1934, une augmentation qui, à l'exportation, a excédé 100%. Les prix se sont relevés de façon appréciable, surtout ceux des peaux dont la hausse de 7 à 15 cents la livre se traduit par une plus-value de $4 à $5 par tête de bétail. L'élevage des moutons et des porcs est aussi en progression. L'aviculture manque encore de débouchés suffisants, mais la réduction du tarif des États-Unis activera sans doute sensiblement les exportations de volailles. L'industrie laitière est en reprise. On constate en 1935 un accroissement de la production du lait frais, concentré et évaporé, du lait en poudre et du beurre, et le déclin que subissait depuis plusieurs années la fabrication du fromage paraît avoir été enrayé.

La récolte des fruits, évaluée à 18 millions et demi de dollars, est la plus rémunératrice des six dernières années. La production des conserves de fruits et de légumes continue de se développer. Jamais la récolte de tabac n'avait été aussi considérable. La production de sirop et de sucre d'érable et les exportations de sucre accusent une importante augmentation.

Petite histoire au sujet d'une championne

Nous avons publié la semaine dernière la photographie de la vache Holstein. "Carnation Ormsby Butter 'King", qui vient d'établir un record phénoménal de production laitière. On nous fournit les détails suivants sur cette vache de réputation mondiale que les éleveurs liront sans doute avec intérêt.

Mercredi, 12 février, à minuit, Carnation Ormsby Butter King", vache holstein pur sang appartenant à Carnation Milk Farms, terminait une lactation officiellement contrôlée de 365 jours dont le rendement en fait une championne mondiale, de toutes les races, et des vaches de tous les âges, Championne mondiale pour la production du beurre. Son record officiel est de 38.606.6 lbs de lait, 1752.5 lbs de beurre.

Le record mondial avait été établi par une vache Holstein propriété de la même ferme, "Segis Pietertje Prospect" 37.381.4 lbs de lait ou 17.386.75 pintes, le 19 décembre 1920. Le record précédent pour la production de beurre était de 1.384 lbs avait été établi par la célèbre "Dekol Plus Segis Dixie", appartenant à l'hon. Sénateur Donat Raymond, propriétaire de la ferme Raymondale à Vaudreuil.

Ces records n'avaient été battus dans le premier cas depuis 16 ans, le second depuis 13 ans. C'est presque incroyable que "Canartion Ormsby Butter King" ait pu abaisser ces deux records à la fois, pourtant il faut bien se rendre à l'évidence.

Les officiers de l'Association Holstein ont surveillé très sévèrement la production, durant toute la période de lactation, assistés d'agronomes des Collèges d'Agriculture de Washington de l'état et de l'Idaho. Elle fut traite quatre fois par 24 heures, toujours par la même personne M. Carl Cocknell, l'un des vétérans du personnel des fermes Carnation. Ce fut M. Cocknell qui fut également chargé de traire "Segis Pietertje Prospect" en 1920, il y a seize ans.

"Carnation Ormsby Butter King" est âgée de neuf ans, elle est née le 1er août 1926. Elle fut saillie par le taureau "Matador Segis Ormsby" géniteur de la ferme Carnation, descendant de "Carnation Matador Butter King" qui est aujourd'hui en service chez un cultivateur du Japon. Les filles de ce taureau ont atteint des moyennes de production de gras plus élevées que les filles de n'importe quel taureau de tout temps et du monde entier.

On considère comme production moyenne d'une bonne vache un rendement de 5,000 livres par année, et 200 lbs de gras de beurre. Carnation Ormsby Butter King a donc produit huit fois autant qu'une vache ordinaire.

La nouvelle championne comme on a pu le voir n'est pas de taille extraordinaire, on rencontre beaucoup de vaches holstein plus grosses que Carnation Ormsby Butter King. Au début de sa lactation, notre Championne pesait 1628 lbs. Durant l'année elle a gagné environ 75 lbs en poids. En étudiant son record dans les détails on observe qu'à toutes les quinzaines, Carnation produisait l'équivalent de son poids en lait, elle a produit plus de beurre que son poids également durant sa lactation.

L'aliment d'une vache sous concours de production est une question importante et bien que l'on varie le menu quotidien, l'état publié ici montre le volume remarquable d'aliments consommés et comment cette fameuse laitière utilise sa nourriture.

Durant 9 mois, 40 lbs de fourrage vert

(Suite à la page 96)

Si votre

ABONNEMENT

est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans la page 91 de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

Mars 1936

Le Soleil entre au Bélier le 20, à 1 h. 58 m. du soir.

● P.L. le 8, à minuit 14 minutes. | N.L. le 22, à 11 h. 14 m. du soir.
D.Q. le 16, à 3 h. 35 m. du matin. | P.Q. le 29, à 4 h. 22 m. du soir.
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr.	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
8	DIM.	vl	II du **CAREME** (1 cl) smd Kyr. d. Dim. du Car.	6 11	5 42
9	Lundi	b	Sainte Françoise Romaine, Veuve.	6 9	5 43
10	Mardi	†r	Saints 40 Martyrs.	6 7	5 44
11	Merc.	vl	De la férie.	6 5	5 46
12	Jeudi	b	Saint Grégoire I Pape, Conf. Doct.	6 3	5 47
13	Vend.	vl	De la férie.	6 1	5 49
14	Sam.	vl	De la férie.	6 0	5 50

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez deux nouveaux lecteurs ou collectez deux renouvellements au

"BULLETIN DE LA FERME"

vous gagnerez votre abonnement pour un an

La qualité générale de la récolte de semence de 1935

La semence dont on se servira pour les récoltes de 1936 doit nécessairement être tirée en grande partie des récoltes de 1935. Les conditions dans lesquelles se sont faites les semailles et la maturation de toutes les espèces de récoltes ont été tout à fait anormales en 1935. Les gelées hâtives et les mauvaises conditions de température ont causé de grands dégâts dans l'Ouest du Canada, tandis qu'une des pires épidémies de rouille noire de la tige que l'on n'ait jamais vue a sérieusement affecté les récoltes de grains sur une grande partie de la Saskatchewan et du Manitoba.

Pour ce qui est des céréales en particulier, on peut dire que la qualité de la récolte d'avoine était inférieure à la normale d'un bout à l'autre du Canada. Aucune partie du pays n'a fait exception sous ce rapport. Dans l'Ouest du Canada, la gelée a causé des dégâts plus graves et couvert une étendue plus grande que depuis plusieurs années. Ceci s'applique spécialement aux parties nord des trois Provinces des Prairies ou à ces districts d'où l'on tire généralement la semence pour les parties sud de ces provinces, ainsi que pour les autres parties du Canada.

Les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan sont les principales sources de production de l'orge dans l'Ouest du Canada. La récolte a souffert de la rouille et d'un excès de pluie au moment de la moisson. La semence ne pèse pas le poids et sa couleur est pauvre. Dans tout l'Est du Canada, les récoltes d'avoine et d'orge s'annonçaient très bien au commencement de la saison de végétation, mais la température est devenue mauvaise au moment où le grain se remplissait, si bien que la qualité de la semence récoltée dans une grande partie de ce district est la plus faible que l'on ait vue depuis quelques années au point de vue du poids et du corps du grain.

Pour ce qui est des plantes fourragères, la récolte de graine de mil a été très forte en 1935, mais la qualité laissait à désirer par suite d'une décoloration et d'un décortiquage excessifs, le résultat d'une maturation trop avancée et des pluies tombées au moment de la moisson. La récolte de graine de trèfle rouge présentait deux catégories distinctes; la récolte tardive, constituant le plus gros de la production, était d'une qualité inférieure à la moyenne parce que la maturation avait été interrompue par la gelée. Il s'est récolté très peu de graine de trèfle d'alsike et la qualité de cette graine était bien inférieure à la moyenne, spécialement au point de vue de la proportion de mauvaises herbes. Quant à la graine de luzerne, la production a été insignifiante en 1935. La graine de mélilot était d'une qualité qui se rapprochait plus de la moyenne que celle de toute autre plante fourragère. Il ne faudrait pas conclure de ces choses, cependant, qu'il y a un manque général de semence. Il y a beaucoup de bonne semence, mais la semence de céréales produite en 1935 n'était pas aussi saine, aussi bien nourrie ni aussi vigoureuse que d'habitude.

Pour l'amour de votre santé et de votre bourse
cultivez des légumes

NOUS avons pris pour habitude de rappeler chaque printemps qu'il doit y avoir sur chaque ferme bien organisée un bon poulailler de cent poules et aussi un bon jardin de famille dans lequel on cultivera un assortiment des meilleures variétés de légumes et les bons petits fruits pour manger durant la belle saison à l'état frais ou pour faire les conserves et les excellentes confitures de chez nous.

Un bon jardin constitue une source de revenus. Même si l'on ne jouit pas d'un marché facilement accessible pour écouler ces produits, le cultivateur s'exempte de débourser pour s'approvisionner de légumes et de fruits pour les conserves. Puis il y a la santé de la famille à considérer, et la reproduction d'un article paru dans "Le Journal d'Agriculture" intitulé "Les légumes qui guérissent" vient servir la cause que nous défendons dans l'intérêt des gens qui veulent pratiquer les deux: bourse et santé.

Les légumes qui guérissent

On vante les bienfaits du régime végétarien. Pourquoi? A vrai dire, c'était, jusqu'à présent, un peu empiriquement qu'on le prescrivait. A la lumière de recherches récentes, on a vérifié que l'alimentation jouait un rôle énorme sur toute la nutrition. C'est ainsi que la nourriture des blessés, par sa composition minérale, a une influence prépondérante sur le cours de la guérison des plaies et sur le nombre des microbes qu'elles renferment. D'autre part, certains éléments minéraux accélèrent considérablement la guérison des blessures et la consolidation des fractures.

Le professeur Witold Orlowski, de Varsovie, a étudié spécialement l'action des jus de choux, de choux-fleurs, de choux-raves, de betteraves et de pommes de terre sur la fonction sécrétoire de l'estomac. Il obtenait les jus de légumes en pressant des légumes préalablement broyés. Ses expériences ont démontré que les jus de légumes constituent de très forts stimulants des glandes stomacales. Ils déterminent une abondante sécrétion gastrique, uniquement par une irritation chimique des glandes stomacales, causée par les substances azotées non-albumineuses comprises dans les jus à l'état soluble. Leur cuisson pendant cinq minutes ne diminue pas leur activité sur la fonction sécrétoire de l'estomac.

Ces essais ont une grande influence pratique en ce qu'ils justifient l'emploi, au début des repas, de jus de légumes, sous forme de purées, de soupes de légumes, dans toutes les maladies d'estomac, où la sécrétion gastrique et conséquemment l'appétit sont diminués ou même abolis. Ce faisant, on provoque la sécrétion du suc gastrique chimique, qui digère la nourriture et suscite l'appétit. De même, les jus de légumes, efficaces pour provoquer la sécrétion des sucs intestinaux, sont justifiés dans tous les cas d'entérite, liés à une réduction de la fonction sécrétoire de l'intestin.

"Quatre oignons macérés dans du vin blanc ouvrent mieux les reins que les drogues les plus énergiques", disait Lieutard, grand médecin du XVIIIe siècle.

La cure d'oignons est tombée dans un injuste oubli. N'empêche qu'il n'est point de remède ni d'aliment préférable à celui-là quand il s'agit de dégonfler un hydropique dont le ventre est rempli d'eau comme une outre.

L'ail, proche parent de l'oignon, fut utilisé au moyen âge contre la peste et le choléra. Plus près de nous, on l'a employé contre l'asthme, et, à la campagne, les empiriques l'utilisent encore contre les vers intestinaux. Aux dernières nouvelles, on vient de lui découvrir une action remarquable contre l'hypertension sanguine. Que les hypertendus grignotent des gousses d'ail, mais qu'ils sachent que, très chargées en sulfocyanate et en sulfure d'allyle, les essences de l'ail s'éliminent par la peau, les poumons et l'haleine, d'où les inconvénients bien connus. On a fabriqué des extraits d'ail qui seraient inodores. Mais les mauvaises langues disent que leur désodorisation leur a enlevé leurs vertus curatives.

La carotte contient de la pectine, des phosphates de potasse, du sucre et de la cellulose, et elle a la propriété de quidifier le contenu intestinal. C'est pourquoi on se trouvera bien de flanquer la viande de quelques carottes, à être de correctif du régime carné qui, au contraire, durcit le contenu intestinal.

Des années durant, les tomates furent bannies de nos tables, sous prétexte qu'elles contenaient de l'acide oxalique, funeste aux arthritiques. Or, elles n'en renferment que trois milligrammes pour cent, autant dire point. Bien plus, elles sont indispensables pour alcaliniser le sang et les humeurs acides de ces mêmes arthritiques. Enfin, ce sont des sacs bourrés de ces vitamines qu'on dit être indispensables à la santé.

L'asperge est diurétique pour les personnes dotées de bons reins, mais nuisible à celles qui ont des néphrites.

Les laitues, par leur cellulose, dont on absorbe à peu près le tiers, apportent à l'intestin des résidus favorables à son évacuation. L'humble poireau est le

(Suite à la page 94)

COLONISATION

Finira-t-on par s'y résoudre

*Avec notre million de chôm
au Canada, nous avons, pour a
dire, asséché les sources de la ch
té privée. Et pour remplacer la c
rité volontaire, nous nous som
mis à appliquer le rouleau comp
seur de la législation pour force
peuple à la charité étatisée. Ave
système, les impôts ont augme
à un point qu'ils sont devenus
danger pour l'économie publiq
N'empêche que nous n'avons
réussi à effacer les déficits ann
ni à diminuer le nombre des c
meurs.*

*Toutes sortes de propositi
d'inventions nouvelles, furent
sayées pour régler de façon défin
ve la question du chômage. P
la plupart, ces remèdes ne guéri
rien du tout, et la situation co
nua d'empirer. On dépensa d
sorte, des millions, des douzaine
millions...... à peu près inutilem*

*Il n'est qu'un moyen qui ne
pas essayé de bonne foi: le ret
à la terre, dans des conditions
en permettent le succès......
moins pour ceux qui veulent f
leur part.*

*Et pourtant, il n'est qu'une s
tion pratique au règlement du
blème du chômage; établir le
plus des travailleurs habitués
système du salaire hebdomad
et faciliter l'organisation de
vie sur des fermes qu'ils cult
raient à leur bénéfice.*

*De fait, si, au Québec, nous av
une population rurale augment
500,000 âmes, et une populat
urbaine diminuée du même n
bre, notre population serait mi
balancée, les ouvriers de la
trouveraient facilement du tra
et nous n'aurions plus à seco
que les malades, les infirmes et
autres infirmes de caractère qu
trouvent jamais à s'embaucher.*

*Cela n'empêcherait pas nos g
de la campagne de faire produi
leurs fermes de quoi se nourrir e
vêtir, de s'abriter sans avoir à pa
de loyer, de se fournir de chauff
voire même de vendre à la vill
surplus de la production de la fer
que l'on ne pourrait consomme
la maison......, de produire mê
des denrées pour l'exportation.*

*Organisée de la sorte, notre p
vince, nos municipalités, serai
en meilleure position financi
La nationalité s'en trouverait mi
même au point de vue influe
politique.*

*Si ce n'était qu'une solution te
poraire, il vaudrait la peine de l'
sayer: peut-on trouver systè
plus stupide que celui que n
subissons actuellement? Nous p
cevons des millions au moyen d'i
pôts dits de charité. Nous pren
cet argent pour acheter à la cam
gne des produits que nous dis
buons aux chômeurs...... venus, p
la plupart, des campagnes. Sur
denrées, nous payons la manut
tion, l'empaquetage, le transpo
et ce n'est que quand tout cela
payé, que les chômeurs peuvent
bénéficier. Le plan le plus prati
ne serait-il pas d'envoyer les c
meurs à la source même d'appro
sionnement: la terre? et de les or
niser pour qu'ils puissent produ
pour vivre?*

J.-ERNEST LAFORCE

ELEVAGE BOVIN

La gestation chez la vache

L'AUTEUR français bien connu M. Fernand Espouy, traite cette question dans l'article ci-après:

La gestation est l'état d'une femelle depuis sa fécondation jusqu'à l'expulsion du fœtus: elle se termine soit par accouchement à terme, soit par la mise-bas prématurée, soit par l'avortement. Il n'est pas sans intérêt pour les cultivateurs de connaître les principales modalités, que nous allons passer en revue, de la gestation chez les femelles de l'espèce bovine.

La durée de la gestation est en moyenne de neuf mois à neuf mois et demi (270 à 285 jours) chez les vaches. C'est d'une manière générale dans les limites ci-dessus que l'on tiendra compte pour supputer la date probable de la mise-bas.

Celle-ci cependant, ne peut jamais être déterminée avec certitude. C'est que, d'abord, le début de la gestation, qui correspond à la fécondation de l'ovule, ne correspond pas toujours avec la date de la saillie; la fécondation, en effet, peut ne se produire que plusieurs jours, voire même plusieurs semaines après l'accouplement. C'est ensuite qu'il peut se produire des mises-bas prématurées (230 jours) ou retardées (310 jours) avec expulsion de fœtus viables. C'est, enfin, qu'un certain nombre de facteurs peuvent normalement intervenir pour abréger ou prolonger la durée de la gestation.

Voici les principaux de ces facteurs. La précocité tout d'abord, la durée de la gestation étant plus courte chez les femelles appartenant aux races précoces. L'âge de la femelle, la durée de la gestation étant chez les jeunes vaches plus courtes que chez les femelles âgées. Le sexe du fœtus, qui cependant intervient dans des limites assez peu étendues, la mise-bas se produisant quelques jours plus tôt lorsqu'il s'agit d'une génisse. Les gestations multiples, la mise-bas étant en général plus précoce lorsqu'il s'agit d'une gestation gémellaire ou multiple que lorsqu'il s'agit d'une gestation simple. L'individualité enfin, certaines femelles "avançant" constamment, alors que d'autres, appartenant à la même race, "retardent" toujours l'expulsion de leur fœtus; cette particularité est bien connue des éleveurs, et des observations de M. Marcel Vacher en montrent la réalité: sur 50 femelles de race charollaise appartenant à une même étable et observées pendant cinq années consécutives, 6 ont toujours accouché avant le terme normal et 6 autres ont toujours dépassé le trois centièmes jour.

L'influence de la race sur la durée normale de la gestation a été établie par Cornevin, qui a montré que la durée de la gestation était moins longue chez les femelles appartenant à des races de petite taille que chez les femelles de races de grande taille.

En prenant pour base le chiffre moyen = 280 jours après la dernière saillie, on peut supputer avec suffisamment de certitude la date probable de la mise-bas et prendre ainsi les précautions qui s'imposent (tarissement de la sécrétion lactée, cessation du travail, isolement des bestiantes) pour que l'accouchement se produise dans les conditions les plus favorables.

Les signes positifs de la gestation sont fournis par la constatation de la présence même du fœtus dans le sein maternel. Cette constatation se fait soit par la palpation externe, soit par la palpation interne, soit par l'auscultation.

La palpation externe se fait par le palper abdominal ou par le toucher abdominal.

Le palper abdominal a pour but de constater les mouvements du fœtus: Ceux-ci sont d'ordinaire perceptibles vers le cinquième mois de la gestation. Pour les constater, on se place du côté droit de la vache, le dos tourné vers la tête de l'animal, et la main droite prenant appui sur son dos, si l'on applique la main gauche à plat sur le fuyant du flanc, celle-ci, lorsque le fœtus vient à remuer, perçoit de petits chocs brusques, rapides, qui ne peuvent être confondus avec ceux dus aux mouvements des viscères. Souvent les mouvements du fœtus sont perçus par le trayeur, lorsque, assis à la droite de la femelle, il appuie sa tête contre la paroi abdominale. Les mouvements du fœtus sont surtout perceptibles le matin ou après un repos de la mère; on peut les provoquer en faisant boire à la vache de l'eau froide ou en appliquant sur la paroi abdominale droite une serviette mouillée.

Le toucher abdominal a pour but de sentir le fœtus, de le toucher à travers les parois du ventre et de l'utérus. Pour cela, l'opérateur, étant placé comme ci-dessus, applique son poing fermé sur le fuyant du flanc, soulève la paroi abdominale, puis la laisse retomber en ramenant le poing dans sa situation première; le fœtus vient alors buter contre la paroi abdominale, et le poing perçoit la sensation du choc. Le toucher abdominal exige assez d'habileté et doit être pratiqué sans brutalité.

La constatation des mouvements du fœtus permet d'affirmer non seulement que la femelle est pleine, mais, encore, que le fœtus est vivant. Mais, si on ne les perçoit pas à un premier examen, il ne faut pas conclure à une non-gestation avant d'avoir renouvelé la palpation à diverses reprises, à plusieurs jours d'intervalle.

Par l'exploration vaginale ou rectale, la main va à la recherche de l'utérus, pour noter les variations de cet organe s'il y a gestation et palper plus directement le fœtus à travers les parois de la matrice.

L'exploration vaginale, qui expose à des accidents d'avortement, ne doit être faite que dans des cas tout à fait exceptionnels.

L'exploration rectale est également assez délicate: elle ne doit intervenir, pratiquée par le vétérinaire, que pour s'assurer de l'état ou non de gestation lorsque les autres signes ne donnent que des résultats douteux. La main, introduite dans le rectum avec les précautions nécessaires, va à la recherche de l'utérus; déjà vers le troisième ou le quatrième mois de la gestation il est possible de constater l'augmentation de volume de cet organe. Vers le cinquième mois ou au-delà, ces signes deviennent plus nets et, en outre, en ballotant légèrement l'utérus à travers les parois du rectum, il est possible, lors de gestation, de percevoir une masse plus ou moins dure, qui n'est autre que le fœtus.

L'exploration rectale constitue une méthode de choix pour le diagnostic de la gestation, et elle permet, en outre, de recueillir nombre d'indications utiles: mais, encore une fois, elle ne peut être pratiquée que par des mains bien exercées.

L'auscultation obstétricale a pour but de constater le bruit des battements du cœur du fœtus; on la pratique directement, l'oreille étant appliquée sur la paroi abdominale, ou à l'aide d'un stéthoscope. Les bruits du cœur ne sont guère perceptibles avant le sixième mois; il faut, pour les percevoir et les discréminer des bruits abdominaux, une oreille quelque peu éduquée.

............du "PAYSAN BELGE".

Points à considérer dans l'accouplement des reproducteurs

Par: C.-E. STE-MARIE, Station expérimentale, Cap Rouge, Qué.

LES grosses productions sont encore très recherchées chez toutes les catégories de bestiaux, et cependant beaucoup d'éleveurs trouvent que les animaux, génisse ou taurillon, dont la mère a donné pendant plusieurs années de suite des productions supérieures à la moyenne, se vendent beaucoup plus aisément aujourd'hui que ceux provenant d'une mère qui n'a donné qu'une production phénoménale. Ce changement d'attitude se comprend très facilement. Ces records phénoménaux causent aux vaches de terribles fatigues et ont souvent de très mauvais effets sur la santé et les organes reproducteurs de la bête.

On peut affirmer sans crainte d'être contredit que l'on peut encore beaucoup accroître la production moyenne, aussi bien des vaches laitières que des poules pondeuses, sans affaiblir la vigueur de leur constitution ou leur capacité de reproduction. Maintenant que la saison d'accouplement approche, il peut être utile de rappeler certains facteurs que tout le monde devrait avoir à l'esprit, spécialement ceux qui s'occupent de volailles.

Comme les catégories des œufs sont basées en partie sur le poids, il est vivement à désirer que les œufs pondus soient plus gros et que la production moyenne des basses-cours soient augmentée en même temps. Trop souvent cependant on donne trop d'attention à la capacité de ponte et trop peu à la vigueur des oiseaux au moment de l'accouplement. Nous ne voulons pas dire que l'on ne peut pas obtenir une progéniture saine d'une poule qui a pondu 300 œufs, mais il arrive souvent que ces poules à "300 œufs" manquent de vigueur, et l'on résiste difficilement à la tentation de les mettre dans le parquet d'accouplement.

L'élevage des volailles devrait se faire en vue du développement de la vigueur et de la constitution, tout autant que la production et la grosseur des œufs, et l'éleveur qui néglige ces points essentiels dans ses accouplements n'obtiendra pas ce qu'il désire. Rappelons sommairement quelques-uns des signes visibles de vigueur constitutionnelle: (*a*) la crête, les barbes et les lobes doivent être bien développés et d'une bonne couleur rouge. (*b*) L'œil doit être brillant et proéminent. (*c*) Le plumage pas excessivement abondant et d'un beau lustre. Les ailes portées serrées contre le corps. (*d*) Quant à la charpente elle doit être d'une dimension moyenne, à ossature bonne et forte, les pattes droites et bien posées. Il faut toujours éviter les extrêmes. —(*e*) La poule doit être active une poule paresseuse, aux yeux ternes, a généralement un mauvais appétit et ne peut donner une progéniture saine.

Les données expérimentales recueillies jusqu'ici à la station du Cap Rouge ou ailleurs démontrent que les oiseaux mâles et femelles, qui ne sont pas en état vigoureux avant et pendant la saison d'accouplement, ne peuvent donner des œufs bien fécondés qui éclosent bien, ni des poussins viables. Soignez donc vos accouplements si vous voulez avoir des poulettes qui soient meilleures pondeuses que leurs mères.

Pour l'amour de votre santé et de votre bourse...

(Suite de la page 93)

plus sûr et le plus doux des diurétiques; le choux contient du soufre et des sels de potasse qui excitent la fonction intestinale. Les épinards contiennent du fer vitalisé en grande quantité, et, pour cette raison, anémiques et chlorotiques en tireront profit. Les courges ont des semences qui sont un remède efficace contre le ténia; le cresson est, de temps immémorial, considéré comme un excellent dépuratif.

Ces notions sont utiles à la mère de famille, qui s'en souviendra suivant les circonstances et les indications de santé.

FORMATION DU CONSEIL NATIONAL DES CLUBS DE JEUNES AGRICULTEURS TEL QU'IL EST COMPOSÉ POUR 1936

MEMBRES DU CONSEIL

Ministère d'Agriculture:
- **Canada**
- **Ile du Prince-Edouard**
- **Nouvelle-Ecosse**
- **Nouveau-Brunswick**
- **Québec**
- **Ontario**
- **Manitoba**
- **Alberta**
- **Colombie Anglaise**

Université de Saskatchewan

Chemins de Fer Nationaux Canadiens
Chemin de Fer Pacifique Canadien
Comité Industriel de la Canadian Meat Packers
International Harvester Company (Dotation pour les clubs de jeunes)
North-West Grain Dealers' Association
L'Association Canadienne des Producteurs de Semence
Société des Éleveurs de Ayrshire du Canada
Société des Éleveurs de Jersey du Canada
Société des Éleveurs de Porcs du Canada
Société des Éleveurs de Holstein du Canada

Secrétaire général
A. E. MacLAURIN
463 Edifice Confédération
Ottawa, Ont.

LA SEMAINE

LE Mérite agricole. M. Oscar Lessard, secrétaire du conseil de l'agriculture annonce que les inscriptions pour le concours du Mérite Agricole se font cette année dans la région No 1, c.a.d. dans la région de Montréal. On sait que la province est divisée en plusieurs régions et que le concours se tient alternativement dans chacune d'elles.

* * *

LE couvent des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame de St-Jean, P. Q., deviendra une école normale pour jeunes filles et les Sœurs de la Congrégation en auront la direction, suivant un arrêté ministériel signé récemment par le lieutenant-gouverneur.

Cette décision a été prise à la suite de la ratification par le secrétaire provincial, l'hon. M. Athanase David, d'une résolution du comité catholique de l'Instruction Publique approuvé par le surintendant de l'Instruction publique, l'hon. M. Cyrille-F. Delâge.

Les pratiques d'assolement ou de rotation varient suivant les districts

Les pratiques de culture et d'assolement pour le "dry farming", c'est-à-dire la culture en terre sèche, non irriguée, sont l'objet d'un article du Dr. E.-S. Hopkins, Agriculteur du Dominion, qui a paru dans un numéro récent de la "Revue agronomique". "Une chose essentielle avant tout pour assurer le succès d'un assolement, dit-il, est que l'étendue de terre consacrée aux récoltes d'un bon rapport couvre une bonne proportion de l'étendue totale de la ferme. Négliger d'observer cette condition c'est courir infailliblement à un insuccès financier. La sélection des récoltes à cultiver dans l'assolement doit être basée sur le type de culture que l'on suit. Par exemple, l'élevage du bétail ou la culture mixte exige une plus forte proportion de foin, de pâturage, de maïs ou d'autres plantes fourragères que la culture spéciale du grain. D'autre part, la quantité de plantes fourragères à cultiver dépend nécessairement de la quantité de bestiaux que l'on garde".

"Cependant," dit le Dr. Hopkins, "avant d'arrêter le type de culture à suivre, il serait sage de se renseigner sur les rendements des différentes récoltes auxquels on peut normalement s'attendre dans différentes parties des Prairies. Les fermes expérimentales fédérales ont fait des essais d'assolement ou de rotation pendant une longue série d'années; elles ont noté les rendements que l'on peut obtenir des différents types de récoltes sur différentes fermes. Sans doute, ces rendements obtenus sur différentes fermes dans l'Ouest du Canada ne sont pas toujours comparables, parce que les comparaisons ne portent pas sur une série d'années, et même si cela était, les comparaisons pourraient ne pas être tout à fait justes, parce que certaines régions comme le sud de la Saskatchewan et le sud du Manitoba ont eu des pauvres récoltes en ces quatre dernières années, tandis que les districts du nord obtenaient des rendements égaux ou même supérieurs à la moyenne. Ce sont là des points faibles qui ne peuvent être corrigés que par une très longue moyenne. Malgré ces imperfections, l'étude de ces rendements jette quelque lumière sur la raison pour laquelle certaines récoltes sont préférées à d'autres.

L'article en question donne des renseignements détaillés sur les rendements du blé sur jachère d'été et sur chaume, la fréquence de la jachère d'été dans les assolements, les rendements relatifs des récoltes de foin sur les différentes Stations expérimentales fédérales, les rendements relatifs du blé d'Inde sur différentes stations, les méthodes de culture—traitement de la jachère d'été, pratiques remplaçant la jachère d'été, et traitement du chaume. Tous les renseignements recueillis sur les différentes fermes et stations expérimentales fédérales sont ainsi mis à la disposition de tous les cultivateurs".

LA SEMAINE

M. Omer Giguère, de St-Joseph de Bce est décédé dimanche soir, à la suite des brûlures qu'il s'était infligées en tentant de sauver ses outils, lors de l'incendie de la fabrique J.-L. Vachon & Fils, lundi dernier.

* * *

UN syndicat d'élevage a été constitué dans le comté de Rimouski, sous le nom de "Syndicat des Éleveurs de Chevaux de St-Fabien", dont le principal bureau est situé dans la paroisse de Saint-Fabien, Cté Rimouski.

* * *

UNE tempête de sable s'est abattue sur la région de St-Hyacinthe, dans la nuit du 24 au 25 février. Avec la pluie, la neige et le grésil il est tombé une certaine quantité de neige rouge brique, c'est-à-dire de la neige mélangée à sdu sable.

* * *

PRISONNIERS entre deux remparts de neige de quinze pieds de hauteurs et dans l'impossibilité de fuir, 15 hommes ont été tués lundi dernier, à Kevelstoke, C.A., quand un tender qui s'était détaché d'une locomotive arriva sur eux et les écrasa sous sa masse.

* * *

L'HON. Norman Rogers, ministre du Travail, parlant à la Chambre des Communes, ces jours derniers, a annoncé l'intention du gouvernement King d'abloir les camps de chômeurs d'ici au 1er juillet et d'employer dix mille hommes actuellement dans ces camps à des travaux d'entretien sur le chemins de fer.

* * *

LA loi martiale a été proclamée dans Tokio, à la suite de l'assassinat du Premier Ministre, du Ministre des Finances, du Lord du Sceau Privé, de l'inspecteur de l'enseignement militaire et du chef de police de Tokio par des jeunes officiers de l'armée qui ont tenté un coup d'état fulgurant au milieu d'une tempête de neige.

* * *

LE roi Edouard VIII a adressé dimanche son premier message radiodiffusé aux peuples de l'empire britannique depuis son accession au trône et promis à ses auditeurs invisibles de s'efforcer constamment de promouvoir les intérêts de ses sujets.

Sa Majesté, qui parla durant une dizaine de minutes, exprima sa reconnaissance pour les marques de sympathie données par les peuples de toute la terre à l'occasion de la mort de son père, le roi Georges V.

M. MAURICE ROBITAILLE, employé à la manufacture à papier Ford, à Portneuf, a failli se faire arracher un bras, mercredi dernier, alors qu'il travaillait à l'usine. C'est grâce à son sang-froid si un pareil accident ne s'est produit. M. Robitaille a cependant tous les doigts de la main droite écrasés. Il travaillait dans les séchoirs du moulin lorsqu'il fut blessé.

* * *

MME Joseph Vanderweghe demeurant à Harwich, Ont., a été victime de son courage en sauvant la vie de ses deux fillettes. Le feu ayant pris à la maison en l'absence du père, tandis qu'elle chauffait le poêle, cette mère héroïque courut aux lits de ses deux enfants, âgées de 5 et 10 ans, les jeta dans la neige par la fenêtre, puis sortit elle-même de la maison, ses vêtements de nuit en feu. On l'a admise d'urgence à l'hôpital de Chatham, où l'on n'a aucun espoir de la sauver.

* * *

L'HON. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a annoncé aux Communes que le gouvernement a décidé d'accorder cette année, les allocations suivantes aux fermes expérimentales du Canada.

Charlottetown, I.-P.-E., $37,000.; Summerside, I. P. E., $17,000.; Kentville, N.-E., $58,000.; Nappan, N.-E., $43,500.; Fredericton, N.-B., $46,000.; Sainte-Anne de la Pocatière, $44,000.; Saint-Joachim, Qué., $7,000.; Cap-Rouge, Qué., $26,000.; Normandin, Qué., $16,000.; Sainte-Clothilde, Qué., $8,000. Lennoxville, Qué., $39,000.; Farnham, Qué., $14,500.; L'Assomption, Qué., $29,000.; La Ferme, Qué., $10,000.; Kapuskasing, Ont., $42,000.; Harrow, Ont., $40,000.; Delhi, Ont., $8,500.; Morden, Man., $45,000.; Brandon, Man. $41,000.; Indian Head, Sask., $42,000.; Régina, Sask., sous-station, $5,600.; Sutherland, pépinière forestière, $19,000.; Rosthern Sask., $17,000.; Scott, Sask., $37,000.; Melfort, Sask., $17,000.; Swift-Current, Sask., $40,000.; Lethbridge, Alta, $52,000.; Lacombe, Alta, $41,000.; Manyberries, Alta, $28,500.; Beaver-Lldge, Alta, $16,500.; Windermere, Alta, $13,500.; Summerland, C.-B., $49,500.; Kelowna, C.-B., $6,000.; Agassiz, C.-B., $38,000.;Saanichton, C.-B., $31,500.; Sous-stations, $15,000.;

Comme on le sait, le type de la station se règle sur la culture exercée dans la région.

BILANS DU C. N. R.

Les bilans du réseau Canadien National pour les mois de décembre 1935 et janvier 1936 et des douze mois de 1935 viennent d'être rendus publics. En décembre 1935 les revenus d'exploitation se sont élevés à $14,974,706. une augmentation de $1,620,225. sur le mois de 1934 correspondant. En janvier 1936 les revenus se sont élevés à $12,742,554., une augmentation de $624,967. sur les chiffres de janvier 1935. Déeduction faite des frais d'exploitation les revenus nets en décembre 1935 se sont élevés à $2,127,297., une augmentation de $812,821. sur décembre 1934 et, en janvier 1936, les frais d'exploitation ont excédé les revenus de $576,330., une amélioration de $170,023. sur le résultat de janvier 1935.

Le revenu net du Canadien National en 1935 s'est élevé à $14,258,253. contre $12,966,423. en 1934, une augmentation de $1,291,830. Voici le sommaire des trois bilans:—

MOIS DE DECEMBRE 1935

	1935	1934	Augmentation
Revenus d'expl.	$ 14,974,706	$ 13,354,481	$ 1,620,225
Frais d'Expl.	12,847,409	12,040,005	807,404
Revenu net	2,127,297	1,314,476	812,821

ANNÉES 1935

	1935	1934	Augmentation
Revenus d'expl.	$ 173,184,502	164,902,502	8,282,000
Frais d'Expl.	158,926,249	151,936,079	6,990,170
Revenut net	14,258,253	12,966,423	1,291,830

MOIS DE JANVIER 1936

	1936	1935	Augmentation ou diminution
Revenus d'Expl.	$ 12,742,554	12,107,586	A.—634,967
Frais d'Expl.	13,318,884	12,853,939	A.—464,944
Déficit de Revenus nets	576,330	746,353	D.—170,023

Les Coopératives Com merciales de Cultiva- teurs au Canada

Lorsque la Division de l'économ agricole fut établie en Bureau du M nistère fédéral de l'Agriculture en 192 une des fonctions qui lui furent assigné était d'étudier le mouvement coopérat des cultivateurs. Elle entreprit po cela en 1931, avec la collaboration d gouvernements provinciaux, une enqu te sur les organisations existantes en proposant de répéter cette enquête to les ans ou à intervalles de quelqu années. Les renseignements ainsi r cueillis forment la base d'un registre pe manent de l'activité coopérative, et publication 481, "Les organisation commerciales de cultivateurs au Canad 1935", que vient de publier le Ministè fédéral de l'Agriculture, complète et m à jour les renseignements que donna le bulletin 173, publié antérieuremen Le contenu de la publication de 1935 e basé sur les renseignements transmis e 1933 et 1934 par les organisations con merciales de cultivateurs au Canada résume l'activité commerciale des c opératives pendant les années de récol 1932 et 1933.

Lancée vers la fin du siècle derni l'entreprise coopérative ne fit d'abor que de lents progrès au Canada ju qu'en 1915. Les registres de la Divisio de l'économie agricole nous apprenne que sur les compagnies actuellemen actives, 139 furent établies pendant cet période. Pendant les dix années su vantes et à venir jusqu'à aujourd'hu l'organisation commerciale de cultiva teurs a fait des progrès réguliers et sou tenus tant au point de vue du nombr des coopératives qu'à celui des membre et du chiffre d'affaires. Les organisa tions coopératives occupent mainte nant une position dominante dans l mouvement des produits de la ferme su le marché et l'achat des fournitures d ferme, et elles ont pris une place impor tante dans le domaine du commerc canadien. L'activité des grandes orga nisations, comme les pools de blé, le coopératives de fruits et de bestiaux, atteint un haut degré de développemen et ces institutions se sont acquis un réputation mondiale. Il y a égalemen des centaines d'organisations relative ment petites qui travaillent sans brui mais de façon utile pour desservir le districts locaux.

Encouragez nes annonceurs

Quelques aspects de l'inoculation des légumineuses

Par: R. H. THEXTON, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Une question se pose à cette époque de l'année quand les cultivateurs se préparent à ensemencer leurs champs: Vaut-il mieux inoculer la graine de luzerne, de trèfle ou des autres légumineuses avant de la confier au sol?

A cette question nous répondrons ce qui suit: lorsqu'une légumineuse est cultivée pour la première fois, il arrive souvent que les bactéries qui forment des nodules sur les racines de la plante ne se trouvent pas dans la terre; alors l'inoculation est tout indiquée. Si la même récolte a été cultivée au cours des quelques années précédentes, il y a probablement suffisamment de bactéries dans la terre pour inoculer de nouveaux semis. Il y a certaines bactéries, propres à certaines légumineuses, qui survivent dans la terre plus longtemps que d'autres, en l'absence de la plante-hôte. Les recherches qui ont été conduite en ces derniers temps par le Service de la bactériologie de la ferme expérimentale centrale, Ottawa, indiquent que les bactéries du trèfle rouge survivent dans le sol plus longtemps que celles de la luzerne et du mélilot ou que celles des pois et des vesces, mais après quelques années il est tout aussi nécessaire, pour le trèfle rouge, ainsi bien que pour les autres légumineuses, d'inoculer à nouveau.

Du reste, cette réinoculation peut être utile même si la terre contient suffisamment de bactéries pour produire des nodules. Nous savons qu'il y a de bonnes et de mauvaises espèces de bactéries et c'est pourquoi la réinoculation peut être très utile en introduisant une bonne espèce ayant une meilleure capacité pour fixer l'azote et aider ainsi la récolte et le sol.

Les cultivateurs ne doivent pas oublier non plus que l'inoculation n'est qu'un facteur dans la production d'une bonne récolte de légumineuse et qu'elle ne peut pas faire compensation pour d'autres facteurs comme la mauvaise semence, l'acidité du sol, la terre mal préparée, etc. Le seul autre facteur défavorable qu'elle puisse contrebalancer est le manque d'azote dans le sol; plus le sol est pauvre en azote plus il y a d'avantage à inoculer.

On trouve dans le commerce de bonnes cultures de différentes provenances. Quelques-unes de ces cultures sont vendues par les collèges d'agriculture, mais la plupart sont offertes par des grainetiers sous des noms de commerce différents. Elles viennent sous différentes formes—sous forme de gelée ou mélangées avec de la terre ou avec des matériaux finement broyés. Celles qui réussissent le mieux sont celles que l'on applique humides à la semence. Les cultivateurs qui n'ont pas déjà employé de cultures peuvent s'en procurer suffisamment pour inoculer un boisseau de semence en s'adressant au Service de la Bactériologie, Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Cette semence leur est fournie gratuitement, à condition qu'ils fassent rapport des résultats de l'essai.

Pour que le bœuf soit bon il faut qu'il contienne une quantité raisonnable de graisse. Mais il ne faudrait pas en conclure que tout le bœuf gras est du bon bœuf. Les vaches ou les bêtes âgées peuvent porter une quantité considérable de graisse, mais cette graisse, qui est molle et d'une couleur foncée, n'est pas d'une bonne qualité, pas plus que la viande maigre, du reste. Le meilleur bœuf à acheter est le bœuf marqué.

Chez les éleveurs de pur sang

Gagnants des coupes offertes par la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens

RECORDS ETABLIS EN 1935

DIVISION DE 365 JOURS

	L. d'Or	Lbs lait	Lbs gras	% Moyen
CLASSE ADULTE				
"Mandine"-2D—9008—Propriétaire, M. Arthur-G. Beauregard North Stukely, Cté Shefford, Qué.	940	15,089	684	4 53
CLASSE DE 4 ANS				
"Belle du Lac"-3H—12638—Prop., RR. SS. Ursulines, Roberval, Qué.	942	15,149	717	4 73
CLASSE DE 3 ANS				
"Pauline de la Pérade"-3J—13361—Prop., M. Willie Bigué, Ste-Anne de la Pérade, Cté Champlain, Qué.	961	11,564	582	5 03
CLASSE DE 2 ANS				
"Clairette"-3J—13576—Prop., M. Eddy Archambault, St-Dominique, Cté Bagot, Qué.	933	10,373	527	5 08

DIVISION DE 305 JOURS

	L. d'Or	Lbs lait	Lbs gras	% Moyen
CLASSE ADULTE				
"Mandine"-2D — 9008 — Prop., M. Arthur-G. Beauregard, North Stukely, Cté Shefford, Qué.	854—A	13,091	598	4 57
CLASSE DE 4 ANS				
"Annette"-5G—11632—Prop., M. Ursin Gobeil, Chicoutimi, Qué.	791—A	8,886	440	4 95
CLASSE DE 3 ANS				
"Thouin Finette"-1H—12835 — Prop., M. Edmour Gaucher, St-Valérien, Cté Shefford, Qué.	800—A	10,034	413	4 12
CLASSE DE 2 ANS				
"Pauline de la Pérade"-3J—13361—Prop., M. Willie Bigué, Ste-Anne de la Pérade, Cté Champlain Qué.	792—A	8,211	364	4 43

VENDUE $1,800.



EDGELEY DREAMING COUNTESS—69089

Élevée et appartenant à M. Alf. Bagg, Edgeley, Ont. Vache Jersaise, championne à l'exposition de Toronto et à l'Exposition Royale en 1935. Elle a mérité beaucoup d'autres prix en diverses occasions. Sa mère fut grande championne à l'Exposition Canadienne Nationale en 1934.

Edgeley Dreaming Countess a été achetée récemment au prix de $1,800. à Mme W. Clarke, Kansas City, Missouri.

A quel âge se place le rendement optimum des vaches laitières ?

Dans la séance du 11 décembre 1935 de l'Académie française d'Agriculture, M. Moussu a présenté une note de MM. Ginieis et Corler; les principales conclusions qui se dégagent de cette note sont les suivantes:

1. Les veaux de la première parturition et du premier vêlage sont moins lourds que ceux de l'âge adulte;

2. Il en est souvent de même au second vêlage;

3. C'est d'ordinaire à la quatrième parturition que le poids des produits atteint à peu près son maximum. Ce poids ne varie ensuite que fort peu jusqu'à la neuvième parturition, mais diminue notablement au-delà.

4. La fécondité (exprimée par la durée du temps qui s'écoule entre un vêlage et la fécondation suivante) montre des variations assez contradictoires, mais présente un optimum vers la cinquième parturition. Elle diminue nettement ensuite.

Sous le rapport de la production laitière, le rendement en lait augmente de la première à la quatrième lactation, pour se maintenir à un maximum jusqu'à la huitième lactation (1). Le maximum de rendement se fixe donc entre six et dix ans.

Et pour ce qui est de la richesse en beurre, cette richesse semble assez nettement augmenter de la première à la quatrième lactation.

D'où il résulte, en conclusion, d'ensemble, que le rendement maximum d'une laitière s'étend sur une durée d'environ cinq ans: quatre à neuf ans ou cinq à dix ans.

Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 92)

par jour, soit 10,800, et 10 lbs par jour pour 3 mois, 950 lbs, pour toute la période, 11,750 lbs.

12 lbs de pulpe de betterave par jour, 4,380.

25 lbs de betteraves tranchées par jour 9,125.

20 lbs d'une ration de grain spéciale, par jour, 7,300.

2 lbs de mélasse par jour, 730.

20 lbs d'ensilage durant les 8 mois de pâturage par jour, 4,800.

40 lbs d'ensilage par jour pour 4 mois 4,800, 9,600.

Total des aliments, 42,855 lbs.

Lorsque la température le permettait "Carnation Butter King" était laissée 2 heures au pâturage. Elle était soignée 4 fois par 24 heures. Elle fut logée dans une stalle assez grande. Initile de dire que l'on portait beaucoup de soin à lui fournir une bonne litière, et qu'on lui a évité tout sujet d'excitation. Outre ces quelques précautions spéciales elle ne reçut d'autres soins que ceux que l'on donne ordinairement aux vaches de cette ferme.

"Carnation Ormsby Butter King", est très apparentée à "Segis Pietertje Prospect" en l'honneur de laquelle, Carnation Farms ont érigé un monument en marbre en 1929, près de l'endroit où elle compléta sa remarquable période de lactation.

Ce monument est un sujet d'attraction pour les touristes qui visitent cette ferme considérable du nord-ouest américain.

Les préparations de poisson

Nous avons déjà vu comment on pouvait rendre excellent le poisson bouilli. Il nous reste à étudier quelques autres façons de préparer ce mets, afin d'en varier la présentation et le goût.

POISSON GRILLÉ.—Présente très bien, à condition d'avoir fortement chauffé le gril et entouré le poisson d'huile. Il est meilleur encore si le poisson a plongé durant une heure dans une légère marinade.

POISSON FRIT.—Avant de frire le poisson, on peut le paner. Après avoir bien essuyé les tranches, on les passe au blanc d'œuf et à la chapelure. Quand le poisson est frit à la poêle, il est préférable de paner à la farine. Pour servir, les poissons frits sont dressés, bien égouttés, sur une serviette, garnis de persil frit et de quartiers de citron. Les petits poissons se servent les uns sur les autres, en longueur ou en rond, suivant le plat.

POISSON ROTI AU FOUR.—Il faut d'abord bien éponger le poisson, le saupoudrer de sel et poivre à l'intérieur et à l'extérieur. Puis, le mettre au four dans une lèche-frite avec du beurre très chaud (pour empêcher qu'il adhère). Pratiquer des entailles à 5 ou 6 cm. de distance. Dans ces entailles, en enfonce des tranches de citron et on y met quelques morceaux de beurre. Glisser le poisson dans un four assez chaud, arroser de temps à autre avec le jus. Ajouter vers la fin citron, persil, champignons, cornichons à volonté et un peu de chapelure, que l'on arrose de sauce immédiatement. Le poisson est cuit quand la chair se détache des arêtes et que la colonne vertébrale n'est plus rosée.

Il faut compter 20 minutes de cuisson pour 1 kg. de poisson.

Servir le poisson rôti avec une sauce au beurre, relevée avec quelques gouttes de citron, ou, mieux, le jus de cuisson passé au tamis. S'il est trop abondant, on peut le lier à la fécule de pommes de terre. On sert en même temps que ce mets de la salade et de la purée de pommes de terre.

POISSON BRAISÉ A LA FLAMANDE.—Couper des tranches de 2 cm. d'épaisseur. Les frotter avec du sel et du poivre. Faire chauffer du beurre dans une casserole en fonte granitée, y ranger les tranches de poisson et les faire saisir. Ajouter des échalotes finement coupées, ainsi qu'un bouquet garni. Couvrir aux trois quarts d'eau, ou mieux moitié eau et moitié vin blanc. Mettre à feu vif jusqu'à ébullition, puis laisser mijoter sur un feu doux pendant 20 minutes dans une casserole hermétiquement fermée. Pour servir, enlever les tranches et les disposer sur un plat ovale. Faire réduire le jus de cuisson tamisé, y ajouter un bon morceau de beurre, du citron et lier à la fécule et au jaune d'œuf. Couvrir de cette sauce les tranches de poisson. Border de petites pommes de terre bouillies et garnir avec des branches de persil.

DIVERSES MANIÈRES D'ACCOMMODER LES RESTES DE POISSON

REMARQUE GÉNÉRALE.—Enlever la peau, les arêtes et la queue quand le poisson est encore chaud. Si on le laisse refroidir, les substances gélatineuses rendent cette opération très difficile.

BOULETTES DE POISSON.—Mélanger des restes de poisson hâchés avec un poids égal de purée de pommes de terre, une noix de beurre, un ou deux œufs, poivre, sel et muscade. Former les boulettes que l'on passe au blanc d'œuf, puis à la chapelure. Sauter au beurre. On sert ces boulettes avec une sauce aux échalotes, aux groseilles, aux tomates.

GÂTEAU AU POISSON.—Hâcher les restes de poisson et les mélanger à une sauce Béchamel bien assaisonnée. Mettre dans un plat allant au four une couche de purée de pommes de terre, une couche de poisson et finir par une couche de purée. Saupoudrer de chapelure, parsemer de petites noisettes de beurre et faire gratiner.

GÂTEAU DE POMMES DE TERRE EN COURONNE.—Préparer une sauce blonde acidulée au citron. Y faire revenir les restes de poisson en morceaux. Préparer d'autre part dans un plat au gratin un gâteau de pommes de terre en couronne. Au moment de servir, verser le poisson au centre de la couronne. Saupoudrer de persil hâché et garnir avec des tranches d'œufs durs.

COQUILLES ST-JACQUES.—Préparer une sauce Béchamel d'épaisseur moyenne. Y ajouter un jaune d'œuf, du gruyère râpé ou du jus de citron. Mélanger les restes de poisson à la sauce, remplir les coquilles (ou des ramequins) et les couvrir de chapelure, gruyère râpé et noisettes de beurre. Faire gratiner.

CROQUETTES DE POISSON.—Même préparation que les boulettes de poisson, mais passer celles-ci à la friture.

SECTION FEMININE

EDUCATION FAMILIALE

Formation du caractère de l'enfant

I

L'OPTIMISME

Le système de philosophie idéaliste créé par Leibniz, enseigne que Dieu a fait toutes choses suivant la perfection de ses idées, c.a.d. le mieux et, que le monde est le meilleur des mondes possibles. Tout ce qui existe est le mieux possible, c'est l'optimisme de Leibniz. Au sens moins philosophique, l'optimisme est un état d'âme, laquelle se trouve naturellement disposée à être contente de tout.

"Etre content de tout! Ah! voilà notre optimisme à nous!... celui que nous devrions professer.

A quelle source le puiser?. Quelle doit être la cause de notre joie?... Le succès d'une entreprise?... des gains accumulés?... des honneurs conquis?. non pas. La cause de notre joie, "Causa Nostrae laetitiae" ce doit être: Dieu, vivant en nous, par la Foi, l'Espérance et la Charité. "Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur", dit St-Paul. Si l'on croit au bonheur éternel du ciel, on ne peut être triste jamais. C'est encore St-Paul qui le dit: "Il ne faut pas que vous vous attristiez comme les autres hommes qui n'ont pas d'espérance, car, si vous croyez que Jésus est mort pour vous, vous croyez aussi qu'Il réunira avec lui, en Dieu, ceux qui Lui auront été fidèles". Quel dogme plein de joie pour ceux qui croient! et pour ceux qui aiment, qui possèdent la charité, que de douceurs ne renferme-t-il pas! En effet, quand on aime, il n'y a pas de peine, ou, s'il y a une peine, c'est une peine qu'on aime. Et puis.. l'espérance?... n'est-ce pas, au fond, la source jamais tarie d'une joie permanente?... "L'espérance fait vivre". Rien n'est plus vrai. Dans toutes les peines, les douleurs, en espérer la fin, n'est-ce pas déjà en être soulagé?... Celui qui espère d'une manière surnaturelle se dit: "La vie est mauvaise pour moi, elle me blesse sans cesse, mais je ne suis pas malheureux, car je crois en Dieu, je L'aime, je suis content de souffrir pour Lui, et... j'espère obtenir la récompense de son beau ciel où j'aurai un bonheur sans fin et sans mélange. Donc, allons-y gaîment vers cette patrie du bonheur. Cette terre des vivants qu'habite le Seigneur, est le ciel, la vie dans l'éternité des jours. Rien de ce qui est humain ne peut servir de base à notre optimisme, parce que tout est éphémère, trompeur et vain. Toute humanité porte en elle des germes de mort, de décomposition et ne saurait servir de fondement solide à notre joie. Seuls, le divin et le surnaturel, répandus dans la vie, par la foi, l'espérance et la charité, peuvent devenir les colonnes soutenant l'édifice d'une vie sainement joyeuse et optimiste.

Dans l'éducation chrétienne des enfants, il faut d'abord que les parents sachent à quelles sources ils doivent puiser leur optimisme, afin de l'enseigner ensuite aux petits êtres que Dieu leur a confiés. Personne ne donne ce qu'il n'a pas; c'est indéniable. Dans les foyers où l'esprit de foi ne règne pas, c'est presque "l'abomination de la désolation" prédite par le prophète Daniel. On n'entend que plaintes et gémissements, lamentations... que sais-je?. On coucherait chaque soir dans sa tombe, qu'on aurait pas une mine plus découragée. Tout va mal: le fourneau ne chauffe pas bien, on a manqué un gâteau, le vent a renversé un vase à fleur, la bonne a cassé une tasse, une amie a tenu le téléphone pendant une demi-heure, Paul n'a pas enlevé ses caoutchoucs en entrant, bref!... c'est une kyrielle de plaintes. Pensez-vous que les enfants qui entendent pareil chant, à la longue année, peuvent développer en eux l'esprit de gaîté? Ce serait difficile. Il faut que les parents possèdent l'art d'être joyeux, gais, optimistes, même au milieu des mille contrariétés de la vie. S'ils cultivent en eux, la foi, l'espérance et la charité, ils le seront, c'est absolument certain. Les enfants, ayant sous les yeux l'exemple d'une maman toujours joyeuse, d'un papa, toujours de belle humeur, le seront aussi. L'enfant imite sans cesse ce qu'il voit et entend.

Outre l'entraînement de l'exemple, les enfants devront suivre de véritables cours de joie et d'optimisme. La maman sera la maîtresse engagée à vie pour cette école. Elle doit s'appliquer à diminuer, dans l'esprit de l'enfant, la gravité des petits malheurs qui lui arrivent. Pierrot s'est blessé le doigt avec son aéroplane en jouant; il pleure, il évente les cris comme si sa dernière heure était arrivée; la maman pessimiste se précipite: "Ah! mon Dieu!... Pierrot! Qu'est-ce qui t'arrive?... quel malheur!... Vite! Cécile (c'est la bonne) de l'eau bouillie... du coton absorbant..." La petite plaie saigne un peu; voilà la maman qui se met à pleurer, à gémir: "Mon pauvre chéri! mon amour! tu me fais mourir! Je vais téléphoner à ton père qu'il vienne plus vite". C'est une excitation, un déploiement de gestes et de paroles extraordinaire. Témoin de tout cela, Pierrot croit réellement que c'est très grave; il pleure et se lamente sur un ton encore plus haut que la mère. Au contraire, la maman de Jacqueline, à qui est arrivé le même malheur, s'est appliquée à distraire la petite par des mots doux, affectueux, et elle lui dit, tout en enveloppant avec calme le petit doigt: "Mais non, ce n'est rien, juste la place pour un baiser de petite maman". Puis, elle lui explique une petite histoire dans le livre aux histoires en couleurs, et Jacqueline ne pense plus à son petit doigt; elle rit maintenant, est de bonne humeur comme avant. Que de grandes personnes pourraient se traiter de la sorte quand il leur arrive quelque malheur! Il faut toujours diminuer la gravité des maux qui nous atteignent. "On n'est jamais si malheureux ni si heureux qu'on se l'imagine" a dit Larochefoucauld.

Un autre moyen de développer l'optimisme chez l'enfant, c'est d'inculquer à celui-ci une certaine confiance en soi. Si les parents répètent sans cesse à leur enfant: "Ah! toi... tu ne comprends jamais rien..... c'est inutile d'entreprendre cela, tu ne réussiras pas..... Laisse donc! tu sais bien que tu n'es pas capable d'arranger cela!..... Qu'est-ce que tu as l'air, à côté des autres?... regarde-toi donc!....., etc. L'enfant finira par croire qu'il est imbécile ou presque; qu'il est au-dessous de tous, et il en concevra une secrète tristesse qu'il portera toute sa vie. En effet, il ne réussira jamais parce qu'il est convaincu que *lui*, il ne peut pas jamais réussir. C'est une bien mauvaise formation à donner aux enfants, que cette mentalité défaitiste, source de tous les insuccès. Il faut stimuler l'enfant en lui faisant entrevoir le succès à la fin, comme récompense de ses efforts; il faut l'encourager, lui fournir l'occasion de montrer ses aptitudes, lui laisser la liberté d'user de son initiative, tout en contrôlant ses actions. Enfin! enseigner aux enfants l'art d'être joyeux en pratiquant la loi d'amour. c.a.d. en laissant l'enfant choisir entre le bien et le mal après lui avoir exposé les deux; s'il fait ceci qui est mal, il sera sûrement mécontent de lui, car sa conscience ne sera pas à l'aise; s'il fait cela, qui est bien, quelle joie il en aura! car, il éprouvera la satisfaction d'avoir bien agi; il se réjouira d'avoir fait plaisir à Dieu et à ses parents. La maman devra essayer de développer chez son enfant, une joie surnaturelle, basée sur le bon témoignage de sa conscience, *plus* que sur la récompense à obtenir. L'enfant ayant ressenti, dès son jeune âge, la joie d'être bon, ne pourra supporter plus tard, le poids d'une conscience chargée de remords. Et comme la joie de l'âme réside dans le témoignage d'une bonne conscience, il sera toujours heureux.

Soyons joyeux, optimistes! Accueillons avec un sourire tous ceux qui viennent à nous: les grands et les petits; surtout les petits. Sans la vertu, sans la grâce du Seigneur, il ne peut y avoir de véritable joie dans la vie.

MARGUERITE LABERGE,
du Cercle Notre-Dame-de L'Immaculée-Conception.

NOTRE FEUILLETON

LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

— Monsieur Octave, criait la maîtresse de maison, je vous charge de faire amuser toute cette jeunesse jusqu'à midi.

Et les enfants répondaient en chœur:

— Vite, Monsieur Octave, allons nous amuser!

Pendant la journée entière, des rires fusèrent dans tous les coins du vieux moulin et à tous les échos de la vallée.

Vers le milieu de l'après-midi, lorsque les premières ombres des montagnes s'étendirent sur la rivière, enveloppant dans leur masse noire les ombres des saules et des peupliers, un léger canot vert et jaune emportait très lentement, au fil de l'eau, Augustine et Octave. Augustine était assise à une extrémité; elle portait un grand chapeau de pêche rabattu sur les côtés comme une élégante cornette, tandis qu'Octave, nu-tête, assis au milieu du bateau, tenait les deux rames immobiles.

— Ne vous semble-t-il pas, Mademoiselle, demandait Octave, que cette promenade sur l'eau est une touchante image de la vie humaine?... On s'en va ainsi à deux, portés par les événements ou plutôt par la Providence... Mais, hélas! les eaux ne sont pas toujours aussi calmes... Le courant vous entraîne, un remous vous attire, et le bateau s'en va à la dérive...

— Certes, ce que vous dites là est bien vrai, Monsieur Octave!... Tenez, nous chantons à Barguelon, pour les messes de mariage, un cantique dont les premières paroles m'ont toujours impressionnée:

Ils vont partir sur leur frêle nacelle...

— Oui, sur leur frêle nacelle, répétait Octave... Aussi, Mademoiselle, comme le rameur a besoin quelquefois d'entendre une douce mélodie, une joyeuse romance!... Cette mélodie, cette romance, voudriez-vous me la chanter, Mademoiselle Augustine?

— Oh! Monsieur Octave, j'ai une très jolie voix, mais maintenant je ne puis chanter à aucun prix... J'ai la gorge prise et la fraîcheur de la rivière pourrait bien me valoir une laryngite...

A ces mots, Octave se mit à rire, d'un rire sonore et presque affecté qui étonna Augustine. Sur la fraîche figure de la jeune fille, les traits de tante Victoire avaient un instant réapparu: cette naïve vanité, cette tournure d'esprit assez positive, cette rondeur de langage, tout cela se manifestait dans le ton, dans la voix, dans le visage subitement arrondi et empourpré.

— C'est par figure que je parle, Mademoiselle Augustine, continuait le jeune homme, c'est par image, c'est par symbole... Permettez-moi de vous parler maintenant bien clairement et sur un ton plus sérieux. Votre cousin, M. le conseiller, nous a ménagé, l'hiver dernier, une entrevue. Aujourd'hui, on m'invite à une réunion de famille tout à fait intime. Certainement, vos tantes ont trop de délicatesse et de bon sens pour m'engager ainsi, si tout projet de mariage était devenu impossible. Eh bien! Mademoiselle, pardonnez à ma hardiesse un peu maladroite, mais il faut que je vous déclare la sympathie profonde que j'ai éprouvée pour vous dès notre première rencontre. Votre souvenir ne m'a pas quitté. Rien n'a pu m'en distraire. Lorque dans notre société villefranchoise, je me trouvais en présence d'une jeune fille, je faisais malgré moi la comparaison et j'étais aussitôt déçu. Je ne trouvais en elle ni cette franchise, ni cette simplicité, ni ce rayonnement du visage, ni cet éclat du regard qui m'avaient si vivement frappé dès que je vous vis entrer avec votre pauvre grand'mère dans le salon du conseiller.

Augustine écoutait, ravie et comme extasiée. Elle ne bougeait pas, elle ne répondait pas. Les larges bords de son grand chapeau projetaient une ombre profonde sur son visage, et Octave ne pouvait lire l'expression de son regard.

— Encore une fois, Mademoiselle, continuait-il, pardonnez à ma gaucherie et à mon empressement... Vous êtes la première jeune fille que j'aime. Le temps, l'éloignement et surtout la disparition de votre pauvre grand'mère ont transformé ma sympathie en une véritable affection. Je vous aime, Augustine! Pourquoi? Pour vos charmes? Pour vos malheurs? Pour vos qualités? Je ne sais, mais enfin je vous aime, et avant de faire une démarche auprès de Mme Fournials, vous comprenez combien je tiendrais...

A son tour, Octave s'arrêta. L'émotion le gagnait. Il tremblait qu'Augustine ne fût trop surprise ou mal impressionnée par cette déclaration un peu hâtive. Il rapprocha les rames comme pour se donner une contenance, et il y eut un silence émouvant, presque solennel, que coupait seul le clapotis de l'eau. Bientôt, une grosse larme roula sur les joues d'Augustine. Elle joignit les mains et s'écria d'une voix tremblante:

—Octave, que je suis heureuse!

Cette larme et cette parole tombèrent comme une rosée sur l'âme inquiète d'Octave. Il éprouva aussitôt un besoin de détente, d'activité. Il donna un coup d'aviron et se mit à remonter fiévreusement le courant.

— Ne vous fatiguez pas, Octave, lui dit alors Augustine, déjà toute rayonnante de calme et de joie... Restons encore un peu sur l'eau; nous avons tant de choses à nous dire... Si vous saviez combien j'ai pensé à vous et combien j'ai souffert, ces derniers temps surtout, à la pensée que vous m'aviez peut-être oubliée!

— Pauvre Augustine!

— Mais alors, dites-moi, pourquoi m'avez-vous laissée si longtemps dans l'incertitude?...

— Ceci est assez délicat à vous expliquer; mais peu à peu vous vous en rendrez compte par vous-même... Croyez bien, ma chère Augustine, que lorsqu'un jeune homme sérieux se marie, il envisage nettement l'avenir, la vie de famille, le bonheur de son ménage. Aussi, il demande des garanties à celle qu'il choisit pour épouse. Il veut trouver en elle une conception juste et vraie de la vie, des qualités d'intelligence et de cœur qui lui permettront de faire face aux épreuves inévitables, et aussi une formation qui la rende apte à remplir immédiatement son rôle de maîtresse de maison et de mère de famille. Eh bien! ma pauvre Augustine, les qualités d'intelligence et de cœur ne vous ont jamais manqué... Mais demandez-vous si, l'an dernier, à l'époque de notre rencontre, vous envisagiez la vie, la vie familiale surtout, sous son vrai jour? Etiez-vous vraiment formée?

— Evidemment, ma pauvre grand'mère ne m'y avait guère aidée...

— Votre grand'mère était une très digne et très bonne personne... J'ai beaucoup aprécié ses manières franches, son entrain, son bon cœur. Mais il lui a manqué d'abord d'être une femme de tête. Elle n'a pas pris à cœur la conduite de sa maison. Elle n'a pas su s'imposer une vie laborieuse et réglée. Et voyez quelle extravagance que la recherche de ce trésor! Eh bien! croyez-vous, Augustine, que votre grand'mère a été plus heureuse pour cela? Elle a eu quelques heures de bien-être... Mais, à côté, combien de soucis, combien d'appréhensions, à mesure que ses revenus diminuaient, que ses propriétés se vendaient!

— Oh! tenez, taisez-vous, Octave! Ce que je m'en suis fait du mauvais sang quend les créanciers venaient réclamer l'intérêt, quand les fournisseurs apportaient leurs notes!...

— Vous avez pu faire vous-même la différence avec votre tante Justine... Plus tard, vous comprendrez mieux encore tout ce qu'il lui a fallu de prudence, d'énergie et d'esprit chrétien pour élever et nourrir cette nombreuse famille... Et cependant, voyez quel entrain! voyez quelle joie!

— Oh! c'est bien vrai, jamais je ne me suis senti le cœur à l'aise comme ces derniers temps à Montbretal!... Mais, dites-moi, Octave, alors, vous trouvez que j'ai beaucoup changé?...

— Oh! oui...

— Et à mon avantage?...

— Parfaitement!...

— Mais enfin, sur quoi vous basez-vous? Il y a à peine quelques heures que nous sommes ensemble et vous ne m'aviez pas revue depuis notre deuil!

— Oh! oh! Augustine, sachez bien que les jeunes gens en quête d'une fiancée sont plus fins psychologues que vous ne croyez... Il suffit d'une réflexion, d'un geste, d'un rien, pour deviner tout un changement. Tenez, tout à l'heure, à la fin du repas, quand le gâteau est passé entre vos mains, cette délicieuse génoise que tante Joséphine avait dû apporter de Villefranche, vous avez servi Marguerite afin de lui donner le morceau qui supportait un gros amas d'angélique, alors que vous en aviez certainement grande envie... Eh bien! je parie que, l'an dernier, vous et votre grand'mère, vous vous seriez disputé effrontément le morceau... Ensuite, lorsque vous retiriez de l'eau les petits filets que j'avais placés ce matin, vous poussiez des cris de joie en prenant les gros cabeaux aux arêtes rouges qui s'y étaient embarrassés... Mais je vous ai vue tout abandonner pour aller débarbouiller et consoler la petite Annette qui était tombée dans la boue... Je ne voudrais pas faire de jugement téméraire, mais je crois bien que la pauvre tante Victoire aurait traité Annette de souillon et n'aurait pas abandonné la pêche!...

— C'est peut-être vrai: mais que vais-je faire, moi qui ressemble tant à ma grand'mère?

— Mais c'est très heureux que vou lui ressembliez... Vous tenez d'elle une santé robuste, un teint frai et coloré, une gaieté exubérante, un cœur ouvert et large: je serai très heureux d'avoir pour compagne de ma vie la petite-fille de tante Victoire!...

— Mais alors?

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 6393—Nappe à Thé pour broder en toutes couleurs, patron à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud nappe et 4 serviettes 50c. Etampées une nappe de 36 pcs et 4 serviettes sur coton jaune suivant qualité 35c ou 55c. Sur toile de couleur jaune, bleue ou verte 98c. Sur toile naturelle $1.25. Coton à broder 30c.

No 6394—Grande nappe en couleur, dessin très décoratif, avec courants brun doré et pois bleu pâle à l'intérieur, églantines de plusieurs tons de rose avec cœur or. Patron à tracer 25c, perforé avec serviettes 75c, au fer chaud nappe 54 x 54 pcs 50c, 54 x 72 pcs 65c, 6 coins de serviettes 25c.

Etampée sur bon coton jaune 54 x 54 pcs 89c, 54 x 72 pcs $1.05, 54 x 90 pcs $1.49, 6 serviettes 35c. Sur coton anglais blanc 54 x 54 pcs $1.05, 54 x 78 pcs $1.35, 68 x 90 pcs $1.98. 6 serviettes 50c. Sur toile naturelle ou plus belle toile huitre 54 x 54 pcs $1.45 ou $1.85, 54 x 72 pcs $2.25 ou $2.75. 54 x 90 pcs $2.65 ou $3.15. 6 serviettes 60c ou 75c.

Coton français lustré, brillant comme de la soie et garantie au Lessivage environ $1.05.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers...... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Écrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company Dépt. 518, Toronto, Ont.** Nos 10, 11, 12, 13 x 021.

DIVERS

A VENDRE un bassin de fromagerie, cap.: 9,000 lbs, une presse à fromage et un centrifuge de beurrerie, le tout en parfait ordre. **Pierre Durand, Princeville, comté d'Arthabaska, P. Q.** Nos 5, 6, 7, 8 G. 9, 10—P06

AUGMENTEZ VOTRE REVENU en installant à votre sucrerie, chaudières à sève, toutes les grandeurs, très bas prix. **Antoine Michaud, plombier-couvreur, St-Fabien, Cté Rimouski P. Q.** Nos 6, 7, 8, 9 G 10, 11—P04.

PIQUETS DE CLOTURE.—Pouvons expédier quelques chars de piquets en cèdre, coupés en 6 ou 6½ pieds, bonne qualité. Ecrivez pour prix rendu destination. Prix à St-Moïse $6.00 le cent. **J.-F. Coulombe & Cie Ltée, St-Moïse, Cté Matane, P. Q.** Nos 7, 8, 9, 10 G 11, 12 x 86

A VENDRE CANISTRES de 1 gallon carré pour sirop au prix de $16.00 le cent, livrés à votre station. S'adresser à **J.-H. Grégoire, Manufacture Ste-Sophie, Cté Mégantic, Qué.** Nos 9, 10, 11, 12, G 13, 14. x 57

A VENDRE A BON MARCHÉ beaux sacs de sucre vides.—**L. Morin, 135 rue Lafayette, Québec.** No 10—P54.

GRATIS, GRATIS

Montre de poche, montre bracelet, Camera, Plume fontaine, etc...... Gagnez ces primes sans débourser un sou. Faites venir 35 paquets d'aiguilles à coudre pour vendre **.06c** le paquet et notre liste de prime. Adressez vos lettres à **Needle Novelty, St-Zacharie, Qué.** Nos 9, 10—P05

ROUET $6.95

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

PHARMACIE

Remèdes livrés partout à prix réduits sans frais de malle. Spécial: Levures Ferrugineuses, une boite 85 cents, 4 boites $3.00. Adressez mandats. **Pharmacie Leduc, 1100, Ontario-est, Montréal.** Nos 10, 11, 12 X 48 J.B.R.

Réparons Clippers

AIGUISONS LAMES DE CLIPPERS sur machineries automatiques. Perfection. Ouvrage garanti comme des neuves ou argent remis .35c le set. Vendons tous accessoires de clippers. Continuez à expédier par malle à **R.-H. Janelle, Pierreville, Qué.** Nos 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 G 60, 61, 62, 63 P26

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES "Clippers" de toutes sortes. Prix .20c avec satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de clippers. Lames neuves $2.75 le set. Nouvelle main clipper pour tondre moutons et chevaux, etc. Prix $7.50, TONDEUSE-CLIPPER complète $13.50. Adresse: **W. Fontaine, Pierreville, Qué.** 4 ann. gr. Nos 2 à 13 incl.—P19.

Grandes occasions

2,000 robes à 48c.; manteaux, $1.25; pantalons. 50c.; paletots, $1.25. Agent demandé dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Demandes notre circulaire. **COMPTOIR NATIONAL, St-Zacharie, P. Q.** Nos 10, 11, 12, 13—P05

Madame ou Monsieur

J'expédie toute commande de graines de jardin à partir d'un paquet à 10 paquets et cela à .05 cts le paquet, de 10 paquets et plus le prix en est de .04 cts le paquet et toujours transport payé. Toute personne qui vendra 50 paquets à .05 le paquet aura droit à une jolie prime valant .75c chacune. Je suis sûr que à de tels prix vous me favoriserez de votre commande sous peu. Toute commande doit être accompagnée d'un Bon de Poste. **Ed. Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boîte Postale No 33, Saint-Zacharie, Cté de Beauce, P. Q.** 4 an. Gra. Nos 1 à 12 inc. P421

Poussins à vendre

AVICULTEURS, ATTENTION:—Procurez-vous cette saison, les meilleurs poussins Leghorn Blancs. Notre pamphlet avicole vous donnera les détails et prix. Demandez-le. **Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham-Ouest Qué.** No 5, 6, 7, 8 G9, 10—P06

POUSSINS PLYMOUTH ROCK BARRÉS de haute qualité, approuvés, contrôlés. Troupeaux sous contrôle R.O.P. depuis douze ans; éprouvé contre la diarrhée blanche, aucun réacteur. S'adresser à **Arthur Boulanger, Montmagny, P. Q.** Nos 8, 9, 10, 11 G 12, 13—P65

ACHETEZ POUSSINS HILLSIDE.—Tous les reproducteurs sont éprouvés pour le sang et approuvés par le gouvernement. C'est la 16ième année que nous offrons des poussins Hillside. Ecrives pour catalogue et prix. Poussins gratuits, nourriture gratuite avec commandes hâtives. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.** K. Ch. H., J.N.O. x 531

POUSSINS ROCKS BARRÉS et New Hampshire rouges, $10.00 le cent, Leghorns $9.00, poulettes Leghorn de 6 semaines .40c chacune; ne couvent que des gros œufs. Toutes les poules ont subi l'épreuve du sang et sont sélectionnés en vue d'une bonne production. **Big Roch Farm, Mille Roches Ont.** Nos 7, 8, 9, 10—P111

VENTE D'UN SURPLUS DE POUSSINS à prix spécial. Aussi poussins partis de tout âge. Demandez par écrit liste de prix sur lettre télégraphiée. Occasions pour ac eteurs hâtifs. Premier arrivé, premier servi. Commandes remplies selon la demande jusqu'à extinction du stock. Stock régulier première classe, à partir cochets R.O.P. pédigrés de la seconde génération. **Baden Electric Chick Hatchery, Boîte 7, Baden, Ont.** No 10 x 981

SI VOUS DÉSIREZ LES MEILLEURS POUSSINS, procurez-vous les poussins Tweddle. Ils sont choisis et viennent de très gros œufs; engendrés par des cochets pédigrés R.O.P. de la seconde génération provenant de poules de 200 œufs et plus. Tout indique une majoration du prix des œufs à l'automne prochain. Commandez vos poussins dès maintenant pour bénéficier des hauts prix du marché. Faites engraisser les poussins pour le gril pour l'achat du printemps. Livre gratuit sur volailles. Offre spéciale pour commandes hâtives finissant le 31 mars. Liste des prix. **Tweddle Chick Hatchery Limited, Boite 7, Fergus, Ont. Succursale de Montréal, 403 Notre-Dame, Est. Adressez votre correspondance à Fergus.** No 10 x 003

Poussins gratuits
Alimentation gratuite

Tous les poussins BIG-4 proviennent de reproducteurs éprouvés pour le sang et inspectés par le Gouvernement. Ecrivez dès aujourd'hui pour recevoir notre catalogue qui vous indique comment vous pouvez recevoir Poussins et Nourriture Gratis. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King est, Kitchener, Ont.** J. N. O. x 141

Animaux à vendre

A VENDRE PORCELETS CHESTER WHITE enregistrés nés le 20 février prix $8.00 à 6 semaines S'adresser à **Philippe Richard, St-Pascal, comté Kamouraska, P. Qué.** Nos 8, 9, 10, 11 G 12, 13—P64

ÉTALON A VENDRE OU A ÉCHANGER. — Percherons Belges, canadiens. Jument Percheronnes tout âge. **Wilfrid Labbé, Victoriaville, R.R. No 2** Nos 8, 9, 10, 11—P52.

TROUPEAU HOLSTEIN enregistré-accrédité. A vendre, vaches avec record au livre d'Or. **Félix-P. Ashby, Marieville, Qué.** No 10—P05.

A VEND RE OU A ÉCHANGER magnifique percheron très recommandé, garanti partout. **Israël Bibeau, St-Aimé, Richelieu.** No 10—P03.

FERMES ARNOLDWOLD—LE PLUS GRAND ÉTABLISSEMENT CHEVALINE DU CANADA, offre pour vente 150 têtes d'étalons et juments de race Percheronne, Belge, Clydesdale, Canadienne, et Standardbred, comprenant cinquante têtes de chevaux Percherons et Belges importés de la France et la Belgique l'été passé.

La majorité de ces chevaux sont classés "A" et "B" pour la prime du Gouvernement. Nous pouvons vous montrer les meilleures sujets des diverses races qu'on peut trouver n'importe où dans l'Amérique et dans l'Europe.

Nos prix sont raisonnables et vous êtes tout à fait protégé par notre très large garantie. Laissez-nous savoir ce qu'il vous faut et nous vous donnerons un prix livré votre station.

A la grande Exposition Royale à Toronto, les chevaux Percherons, Belges et Canadiens exposés où importés par nous ont gagné cinquante pour cent des Grands Championats et la majorité des premiers prix dans les autres classes montrant ces races — un très remarquable record. **Fermes Arnoldwold, Grenville, Qué., Gilbert E. Arnold, Prop.** Nos 8, 9, 10 x 564

Prix de dernière heure

3 mars 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé...... 22¼ à 22½

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... $1.05 à $1.10

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée...... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée...... 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée...... 23c la lb.
Laine lavée...... 32c la lb.

A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES
fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées. 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **.11c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c.** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **.75c.**

Peaux Veaux Deacons **65c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.25,** sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c.**
Prix garantis du 4 au 7 mars 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$ 6.25
Patente Hungarian, 98 lbs	2.77½
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.85
" " " 98 lbs	2.57½
Forte à levain, quarts	5.75
" " 98 lbs	2.52½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.15
" " sacs toile, 98 lbs.	2.05
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.25
Orge d'alimentation	.50
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.85
" " , poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot:

Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$1.50
" (triées Prime)	$1.40
" (triées yeux jaunes)	$2.50
" rouges	$4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.00
Gru	1.05
Gru Blanc (Middlings)	1.30
Blé d'Inde moulu	1.25
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.60
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.30
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$5.05
Cassonade, No 1	4.75
" No 2	4.65
" No 3	4.55

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$ 1.40
Gros sel, sac de 140 lbs.	1.10
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$ 2.70
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	41.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	39.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	37.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$37.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	32.00

COMPARAISON DES PRIX

	5 mars 1936	7 mars 1935	8 mars 1934	7 mars 1933	4 mars 1926
Beurre No 1, Past.	23	24¾	29½	23¾	41
Œufs Frais	31	31	44	22	48
Veaux de lait vivants	9	08¼	06¾	06	11
Bouvillons vivants choix	05¼	06½	05¾	04½	07½
Agneaux du printemps	08	07	06¾	06	11
Porcs vivants	8.75	8.25	10.00	4.60	15.00

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 24 février au 2 mars

BEURRE

Le marché au beurre a été faible et incer-
n. Actuellement, les distributeurs ne
nblent pas vouloir s'approvisionner de
tes quantités d'avance et avec une assez
te pression de vente de la part de cer-
ns détenteurs, les prix n'ont pas tardé
léchir.

Au cours de l'après-midi, le 2 mars, le
méro un pasteurisé d'herbe au gros, était
é de 22 3-8c à 22 3-4c la livre et le
urre frais de 22 1-8c à 22 3-8c la livre.

ŒUFS

A Montréal, au début de la semaine,
lemande était pour besoins immédiats
lement et avec crainte d'une forte aug-
ntation d'arrivages sous peu à cause
ne température plutôt douce et favo-
ble à la ponte, notre marché aux œufs a
faible et les prix ont fléchi. Cepen-
nt, à la fin de la semaine, la température
té de beaucoup plus froide et comme les
rivages n'ont pas été aussi considérables
e prévus, cela a été de nature à raffermir
prix.

A Québec, ce marché a été ferme. Les
rivages courants n'ont pas suffi à répon-
à la demande et les prix ont subi une
ance de 2c la douzaine sur toutes les
férentes catégories.

VOLAILLES VIVANTES

Quoique les prix aient été maintenus au
eau de la semaine précédente, il faut
ter que les arrivages des derniers jours
ient de qualité laissant à désirer et un
u plus difficiles à vendre.

VOLAILLES ABATTUES

Aux prix actuels, il y a encore une bonne
mande pour les poulets et poules fraî-
ement abattus, de bonne qualité.

ANIMAUX VIVANTS

rivages à la Pointe-St-Charles, lundi, le
2 mars 1936:—Bétail, 570; veaux, 525;
porcs, 1,646; moutons, 196.

BÉTAIL

Les bêtes à cornes, comme toutes les
tres classes d'animaux ont dû subir la
sse qui s'est produite aujourd'hui sur
marché de Montréal. Cette baisse a été
nérale sur les marchés de Toronto et de
nnipeg. Avec les faibles arrivages ici les
ndeurs ont cru à l'ouverture, pouvoir
intenir les prix au moins fermes avec
ix de la semaine dernière. Après avoir
usé d'accepter les prix plus bas offerts
les acheteurs il a fallu tard dans la
rnée les accepter et les ventes se sont faites de un quart à un demi sou plus bas. Les meilleurs bouvillons ont rapporté de 5c à 5 1-4c et les autres de 3½, à 4 3-4c suivant la qualité. Les vaches pour la mise en conserve se vendaient de 2c à 2 1-4c, les communes 2½c, les moyennes 3c à 3½c, et quelques-unes jusqu'à 4c. Les taureaux variaient de 3c à 4c.

VEAUX

La baisse attendue depuis quelques semaines pour les veaux s'est produite ce matin et à mesure que les arrivages vont se faire plus nombreux il faut encore s'attendre à de nouvelles coupes. Le seul facteur qui a contribué à maintenir les prix élevés jusqu'à date c'est que les quantités offertes en vente étaient faibles. La demande était limitée aujourd'hui et les acheteurs ne prenaient que ce qu'ils pouvaient écouler dans les quelques jours à venir. Quelques veaux de choix ont apporté 9½c; les autres se sont vendus de 6c à 8½c. Les veaux de champs se sont vendus de 3 1-4c à 4c.

AGNEAUX et MOUTONS

Les vieux moutons se vendaient de 3c à 5c. La plupart des agneaux offerts étaient des béliers et rapportaient de 6½c à 7½c.

PORCS

Le marché des porcs a subi une baisse assez forte. Lundi dernier et les premiers jours de la semaine la demande était forte à 9 1-4c. En fin de semaine, sur rapport du marché anglais qui subissait une baisse, il était clair que les prix seraient moins élevés ici. Les ventes se sont faites à 8 3-4c et quelques porcs reçus par camion ont rapporté 8.85. Les truies se vendent de 7 à 7 3-4c. Il est difficile de se prononcer sur les prix que l'on obtiendra pour les quelques semaines à venir, mais il n'est pas impossible que les prix faiblissent encore un peu. Tout va dépendre du marché anglais; les prix obtenus ici pour le commerce du détail, nous disent les acheteurs, ne sont pas assez élevés pour garder les porcs vivants aux prix actuels. Il ne faut pas pour cela envoyer des porcs trop légers et non finis mais les rendre à point.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec:—La demande s'est continuée limitée et avec augmentation d'arrivages ce marché est incertain.

PORCS ABATTUS

Montréal:—Marché stable et aucun changement à rapporter dans les prix.

Québec:—Marché un peu plus faible et légère baisse de prix.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 29 FÉVRIER 1936:

ŒUFS

A (gros)	31c	
A (moyen)	29c	
A (poulettes)	27c	
B	26c	
C	24c	

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Bon	14c	lb.
Moyen	12c	"
Commun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	13c	lb.
No 2—30 à 35 lbs	11c	"
No 3—25 à 30 lbs	9c	"

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11¼c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10¾c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 29 FEVRIER 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 25 FÉVRIER 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé..... 23c No 1 Non Pasteurisé. 22½c No 2..... 22c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	23c la lb.
B	21c la lb.
C	18c la lb.
Coqs	15c la lb.

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs et plus	28c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	26c
B—6 lbs et plus	27c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c

POULETS VIVANTS

A	21c
B	19c
C	17c

ŒUFS

A—Gros	31c	Doz.
A—Moyens	29c	"
A—Poulettes	28c	"
B	27c	"
C	24c	"

PORCS ABATTUS

Bon	12c la lb
Moyen	11¼c la lb
Commun	10¼c la lb

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs et plus	22c
A—5 lbs. et plus	21c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	19c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
B—5 lbs. et plus	19c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	13c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Bon	13c la lb
Moyen	11c la lb
Commun	9c la lb

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 3 mars 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs.	$8.75
Primes de $1.00.		
Porc à bacon	180 à 230 lbs	$8.75
Porc à boucherie	160 à 240 lbs.	$8.25
Porcs légers	120 à 160 lbs.	$8.25
Porcs lourds	240 à 270 lbs.	$8.25
Extra lourds	270 lbs ou plus	$7.75
Truies	$7.00 à $7.50	

Vaches

Choix	3¾c à 4c	lb.
Bonne	3c à 3½c	"
Moyenne	2¾c à 3c	"
Commune	2¼c à 2½c	"
Très Commune	2c à 2¼c	"

Veaux de lait

Choix	8½c à 9c	lb.
Bon	8c à 8¼c	"
Moyen	7¼c à 7½c	"
Commun	5½c à 6½c	"

Veaux de champs

Bon	3¾c à 4c	lb.
Commun	3¼c à 3½c	"

Agneaux

Bon	7½c à 8c	lb.
Non châtrés	7c à 7¼c	"
Commun	6c à 6½c	"

Moutons

Bon	4c à 4½c	lb.
Commun	2½c à 3c	"

Bouvillons

Choix	5c à 5¼c	lb.
Bon	4½c à 4¾c	"
Moyen	4¼c à 4½c	"
Commun	3½c à 4c	"
Commun (légers)	2½c à 3c	"

Taures

Choix	4¼c à 4½c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 3¾c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

Choix	4c à 4¼c
Bon	3¾c à 4c
Moyen	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

La médecine vétérinaire

Par Dr J.-A.- E. BÉDARD, M. V.

Réponse aux consultations

QUESTION.—Mon cheval a une enfle à une patte. Que conseillez-vous en l'occurrence?

Réponse à J. P.—Veuillez faire des lavages à l'eau très chaude, juste pour vous endurer les mains dedans.

QUESTION.—Ma jument a pouliné le printemps dernier. Elle avait dépassé son temps de quatorze jours et le lait avait coulé tout ce temps-là. J'ai perdu sa pouliche au bout de trois jours. Cette même jument poulinera encore au mois d'avril et je voudrais bien prévenir un tel accident. Voulez-vous me dire ce que vous en pensez.

Réponse à O. D.—L'accident que vous me rapportez est des plus difficile à contrôler. Dans de tels cas, il faut surveiller davantage le poulain, et surtout son intestin, parce que, généralement, ce qui arrive c'est que la jeune bête fait de la constipation opiniâtre, des coliques, puis la mort s'ensuit.

QUESTION.—J'ai un cheval de cinq ans qui boite depuis quelque temps. Il ne se porte presque plus sur une patte de devant. Il se tient la patte avancée, lorsqu'il est arrêté. On dirait qu'il a le nerf dérangé dans la hanche. Voulez-vous me conseiller à ce sujet?

Réponse à A. B. M. — Il est difficile de vous dire exactement à quel genre de trouble vous avez affaire, sans voir la bête, car il y a plusieurs causes qui peuvent donner les symptômes que vous m'indiquez. Il serait plus sage de faire examiner votre bête par un médecin vétérinaire.

Fruits et légumes

Durant la semaine se terminant le 20 février 1936. Montréal a reçu 209 wagons répartis comme suit: 11 de pommes, 75 de pommes de terre, dont 10 de l'Ile, P.-Edouard, 64 du Nouveau-Brunswick et un de Québec; 5 chars d'oignons, 9 de fruits mélangés, 55 de légumes assortis; 6 de bananes et 48 de fruits tropicaux. Soit 209 contre 183 pour la semaine précédente.

La demande est modérée pour les patates à Québec, les prix pour M. V. restent de $1.05 à $1.10 pour qualité No 1. A Montréal la demande est lente bien que l'offre soit abondante, les prix pour variétés M. V. de Québec se maintiennent de $1.05 à $1.10.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

Le greffage des arbres fruitiers

Par: W. S. BLAIR, Régisseur, Station expérimentale fédérale de Kentville, N.E.

On greffe pour obtenir des fruits semblables à ceux que produit l'arbre d'où l'on tire le greffon ou "scion". Ces greffons sont pris sur du bois d'un an. Le mode de végétation au-dessus de la greffe n'exerce aucun effet sur la végétation par dessous et vice versa, et la variété sur laquelle on greffe ne change en rien la nature des fruits. Un grand nombre de variétés peuvent être reproduites identiquement à l'espèce sur le même arbre, et c'est pour cela que les producteurs de pommes pratiquent la greffe sur une grande échelle, afin de changer les arbres d'une variété à l'autre.

La végétation se produit entre le bois et l'écorce, dans la couche que l'on appelle le cambium. La chose essentielle en greffant est d'unir les couches de cambium. Comme de nouvelles couches d'écorce se forment tous les ans, il est évident que l'écorce sur les vieilles branches est plus épaisse que sur une branche d'un an, et il ne suffit pas de mettre en ligne les bords extérieurs de l'écorce pour que les couches de cambium soient en ligne; s'il n'y a pas de contact entre les couches de cambium, il ne peut y avoir de végétation. Il est donc essentiel d'user d'un bon jugement et de bons soins quand on fait la greffe, afin d'obtenir l'union parfaite.

Le but dans lequel les greffes sont placés peut avoir plusieurs pouces de diamètre ou n'être qu'un peu plus gros que le greffon lui-même. On greffe généralement le bois dont la dimension ne dépasse pas 2½ pouces de diamètre en sectionnant la tige à six pouces au-dessus d'une branche. On fend ce moignon de tige à travers le centre et on écarte les bords pour insérer les greffons en forme de coin, un de chaque côté; c'est ce que l'on appelle la greffe en fente. Ces greffons sont tenus fermement en place par la pression du moignon fendu. Les parties taillées sont recouvertes de cire à greffer pour empêcher l'entrée de l'air et de l'eau et éviter le dessèchement du bois, afin que la végétation se fasse bien. Les grosses branches, qu'il est difficile de greffer en fente, sont greffées le long du bord de l'écorce; on met les greffons à 2 ou 3 pouces d'espacement. Les branches trop petites pour la greffe en fente sont généralement greffées sur le côté.

Au-dessous du moignon qui doit être greffé, on laisse une branche pour faciliter la circulation de la sève et la végétation. Si les greffons poussent, ces branches qui ont été laissées sont enlevées l'année suivante, en partie du moins.

Il n'est pas bon d'enlever plus d'un tiers ou d'une moitié de la cime de l'arbre la première année. Par une sélection judicieuse des branches également espacées autour des branches principales, tout l'arbre peut être greffé en une fois.

Le greffage ne doit pas être fait avant que les boutons commencent à se gonfler, généralement entre le 1er et le 15 mai. Une bonne cire à greffer est celle qui se compose de 5 livres de résine, 1 livre de cire d'abeille et 1 chopine d'huile de lin crue, fondues ensemble. On verse cette cire dans l'eau, et lorsqu'elle est assez refroidie on la malaxe jusqu'à ce qu'elle ait une couleur jaune clair. On l'assouplit ensuite en la chauffant, généralement au soleil, ou en la pétrissant entre les mains. On se sert d'un peu de savon pour qu'elle ne colle pas aux doigts. Pour tous autres renseignements sur la greffe et sur les variétés à employer, s'adresser à la Station expérimentale de Kentville, N. E., ou à d'autres stations semblables.



VOLUME XXIV, No 11 — QUÉBEC — 12 MARS 1936

Pour vous aider à faire mieux

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tomes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de............ **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME, Ltée
No 1, rue de la Couronne, Chambre 322

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3 L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

VICE REDHIBITOIRE.—Q. L'acheteur a-t-il un recours contre son vendeur lorsque ce dernier a vendu avec toute garantie?

Rép. à E. M.—L'acheteur a en effet un recours contre son vendeur et, comme il s'agit ici de vice redhibitoire, il devra intenter son action dans le plus court délai car la loi déclare que ce recours doit être intenté avec diligence dans le délai raisonnable. En prenant action contre le vendeur vous ne serez pas tenu d'attendre qu'il vienne chercher chez vous l'animal ou que vous soyez obligé de le lui remettre immédiatement, il faudra cependant dans votre action l'offrir. Il serait donc préférable pour ce cas de voir un avocat.

BORNAGE.—

Rép. à J. M.—Vous nous dites que les arpenteurs sont allés tracer une ligne et vous ne nous dites pas à la demande de qui. De plus, si vous êtes lésé dans vos droits, et ce conformément à vos titres, vous avez un recours contre le propriétaire contigu.

EXPLICATION DE L'ARTICLE 275 DU CODE SCOLAIRE.—

Rép. à E. B.—L'article dit bien: lorsqu'un arrondissement est divisé par suite de la formation d'un nouvel arrondissement ou d'une nouvelle municipalité, ou par l'annexion d'une partie de son territoire à une municipalité ou à un arrondissement existant, la partie où est située la maison d'école en garde la propriété. L'article dit que dans ce cas la partie qui garde l'école doit faire remise à l'autre partie dont le montant sera établi au prorata de l'évaluation foncière des propriétés qui ont été taxées pour la construction. Cette dernière phrase ne veut pas dire que les contribuables qui ont été taxés à cet effet auront droit de se faire rembourser du montant imposé comme taxe à chacun. D'ailleurs, la jurisprudence est à l'effet que dans semblables cas le montant basé au prorata de l'évaluation foncière des propriétés qui ont été taxées pour cette construction retourne dans le fonds scolaire de la municipalité.

Concours de ponte canadien

17ème semaine finissant le 27 février 1936

La ponte a augmenté graduellement durant la semaine. Plusieurs oiseaux restés inactifs durant la période de froid intense se sont remis au travail, avec le résultat que la ponte a été augmentée de 160 œufs. Il reste encore quelques parquets dont les rendements sont pratiquement nuls.

Un œuf a été disqualifié durant la semaine.

Les trois parquets champions pour la semaine sont:

Parquet	Points	Oeufs
5—B.R., J.-H. Thompson	49 7	47
26—L.B., Russell P. Farm	48 2	41
25—L.B., A. E. Shank & Son	46.9	45

Parmi les 6 parquets vedettes on compte deux nouveaux venus aux quatrième et cinquième positions. Au 27 février l'alignement est comme suit:

5—R.B., J. H. Thompson	751.2	805
20—L.B., G. S. Tayler	677 5	649
26—L.B., Russell P. Farm	645.4	621
8—R.B., J. H. Smith	512.5	544
28—L.B., Sta. Exp. Ottawa	511.1	494
13—R.B., Sta. Exp., Lennoxville	498.5	507

Une nouvelle pondeuse se classe au nombre des championnes. On constatera également d'autres changements dans l'alignement des six plus fortes pondeuses.

263—L.B., Russell P. Farm	97.0	87
289—L.B., Sta. Exp., Ottawa	96.7	89
52—R.B., J. H. Thompson	94.2	87
53—R.B., J. H. Thompson	93.4	102
265—L.B., Russ. P. Farm	92.7	92
133—R.B., Sta. Exp. Lennoxville	91.5	83

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau		193	180.9
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	257	272.0
3.	Frank Teasdale	"	518	480.3
4.	Kenneth Slacer	"	348	320.9
5.	J.-H. Thompson	"	805	751.2x
6.	G.-A. Robertson & Son	"	464	452.7
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	408	378.7
8.	Jas.-H. Smith	"	544	512.5
9.	R.-W. Kettles	"	275	248.5
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	303	329.5
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	281	228.6
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	258	252.9
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	507	498.5
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	468	421.6
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	394	346.5
16.	R.-J. Steele	"	228	186.0
17.	R. Haycock	"	227	211 0
18.	Alex. McLean	"	454	434.8
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	479	391.1
20.	G.-S. Tayler	"	649	677.5
21.	R.-J. Penhall	"	329	310.6
22.	F.-G. Evans	"	307	276.0
23.	W.-S. Hall	"	391	406.7
25.	A.-E. Shank & Son	"	522	493.1
26.	Russell P. Farm	"	621	645.4
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	248	215.5
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	494	511.1
29.	Manor Farm	"	440	464.0
	Total		11412	10898.1

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 5 mars 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	346	361.1
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	355	318.0
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	354	360.6
4.	C. R. Waldron, Co'op. S.	"	475	468 8
5.	G. K. Campbell	"	338	351.9
6.	J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S.	362	331 4
7.	Adélard Fortin	"	294	325 2
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	682	x 637.3
9.	J.-A. Lataille	"	396	401.2
10.	RiversideFm. Co-op. S.	"	395	360 5
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	253	250 7
12.	J. H. Pariseau Co-op. L.	P.R.B.	220	209.9
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	624	624 4
14.	W. W. Elliot, Co-op.	"	624	600 7
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	484	443 2
16.	Hugh C. Elliott	"	448	483 7
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	434	406.9
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	509	459.3
19.	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	311	271.6
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	482	469 2
			8386	8135.6

ACTUALITE AVICOLE

Une importante réunion agricole

Une réunion importante d'aviculteurs s'est tenue à Ottawa le 2 mars courant, pour étudier les meilleurs moyens à prendre pour profiter de l'occasion qui s'offre de développer les exportations canadiennes de volailles habillées sur la Grande-Bretagne.

Le mouvement d'exportation des volailles habillées a beaucoup augmenté en ces trois dernières années; il forme maintenant un total de plusieurs millions de livres par an et paraît susceptible d'une expansion considérable, à condition que l'on fournisse les poids et les catégories demandés par le marché anglais.

La réunion a donné lieu à une discussion générale des débouchés immédiats que le marché anglais offre pour les volailles habillées canadiennes.

Il y fut discuté des moyens à prendre pour maintenir et développer la demande du consommateur au pays, et les représentants de quelques-unes des grandes organisations de détail ont exprimé leurs vues à ce sujet.

Des autorités compétentes ont traité de la façon de promouvoir une campagne de production en élevant les meilleures races d'oiseaux, en adoptant les meilleures méthodes d'élevage, et en observant les considérations les plus importantes d'hygiène et d'alimentation.

Un comité associé de représentants du Ministère fédéral de l'Agriculture et du Conseil national des recherches a soumis à la réunion les problèmes pratiques qui se rattachent à la préparation, au classement, à l'emballage, à la congélation et à l'expédition des volailles habillées.

Cette réunion a beaucoup intéressé les différents groupes de l'industrie avicole, elle a servi à rapprocher ces groupes les uns des autres, dans un but commun, les représentants des groupes qui sont le plus directement intéressés aux progrès de l'industrie: producteurs, éleveurs, propriétaires de couvoirs, fabricants d'aliments et fonctionnaires du gouvernement, engagés dans les problèmes de recherches.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 5 mars 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	609	660.3
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	448	402.2
3.	Tayler, G. S.	"	748	834.5
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	455	472.2
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	668	660.6
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	620	624.6
7.	Letendre, J W.	"	270	274.1
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	318	306.6
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	406	384.6
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	230	244.6
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	718	727.0
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	357	344.1
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	464	415.9
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	568	522.5
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	562	559.0
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	562	601.7
			8003	8034.5

ENTREFILETS

La quantité totale de bœuf marqué vendu au Canada en décembre 1935 était de 2,677,165 livres.

* * *

Les expéditions de conserves de tomates et de produits de tomates du Canada sur la Grande-Bretagne ont encore augmenté pendant les premiers neuf mois de 1935. Les chiffres complets pour toute l'année feront un total impressionnant.

De concert avec la Division de l'Industrie laitière, la Division de l'économie agricole du Ministère de l'Agriculture a conduit une enquête sur la demande du consommateur pour le lait et le fromage dans les villes de Québec, Oshawa, Ontario, et Calgary, Alberta. Il a été recueilli près de 3,000 dossiers. Dans la ville de Québec, le Service de l'économie rurale a aidé à obtenir les renseignements des consommateurs.

Fruits et légumes

Durant la semaine finissant le 7 février, Montréal a reçu 168 chars de fruits et légumes en regard de 209 la semaine précédente. Ces arrivages comprenaient 7 wagons de pommes, 64 de patates dont 13 de la province de Québec; 3 d'oignons; 13 de fruits variés, 46 de légumes mélangés, 9 de bananes et 26 de fruits tropicaux.

On rapporte que durant cette semaine le marché a été à la baisse, l'offre ayant été extraordinaire et la demande languissante. A Québec le marché est soutenu. Les prix pour patates de Québec, Mont. V. en 80 lbs restent de $1.00 à $1.05 pour la qualité No 1. Mêmes prix en cours à Montréal.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 12 MARS 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 11

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Engrais chimiques pour les pâturages

En 1927, le Service de la chimie de la ferme centrale, Ottawa, a entrepris des recherches sur la paissance intensive des pâturages. Des expériences ont été commencées à cet effet au printemps de 1932; il s'agissait de comparer différents engrais azotés pour les pâturages et d'étudier l'effet de l'application successive d'azote sur les rendements de matière sèche et de protéine. En 1933 de nouvelles recherches ont été entreprises portant sur l'emploi des engrais pour l'amélioration des pâturages et comportant une comparaison de différentes quantités d'azote et de matière minérale, et différentes dates d'application.

* * *

Le travail n'est pas dur; ce sont les yeux qui en ont peur.

* * *

En temps de carême il faut songer à régler ses comptes et à ses devoirs.

* * *

Un cordial merci à tous les lecteurs qui renouvelleront leur abonnement au cours de cette semaine.

* * *

Nous disons une fois, deux fois, trois fois merci à nos abonnés qui nous trouveront un lecteur de plus. Est-ce trop demander?

* * *

Les petits animaux qui naissent au printemps, en été, en automne ou en hiver doivent être gardés proprement. Propreté, propreté et encore propreté, aujourd'hui, demain et toujours, un mot qu'on ne peut cesser de rappeler.

* * *

Au congrès des éleveurs, on a demandé au gouvernement de faire revivre les concours de vieux taureaux, pour faire respecter ce vieux principe en industrie bovine qu'il est bon de conserver aussi longtemps que possible les vieux reproducteurs qui engendrent bien.

* * *

Il n'y a pas de recettes fixes pour réussir en industrie animale; la connaissance des animaux, l'attention aux lois naturelles qui règlent leur vie libre, et une attention prévenante sont nécessaires pour réussir. En somme il faut avoir la main à cela, comme on dit en style familier.

* * *

La ferme expérimentale fédérale de Fredericton, Nouveau-Brunswick, a beaucoup amélioré le type et l'uniformité de ses troupeaux de vaches Holstein et Ayrshire, par un programme d'élevage raisonné. L'enquête sur les prix se continue et les troupeaux sont employés également dans des recherches sur l'amélioration des pâturages.

* * *

Les certificats de généalogie enregistrés par le bureau national de l'enregistrement du bétail, et approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture pendant le mois de janvier 1936, se montaient à 10,029. Ce chiffre se décompose ainsi:—416 chevaux, 4,979 bovins, 1,386 moutons, 696 porcs, 526 renards, 624 chiens, 1,390 volailles, et 12 chèvres.

* * *

Les Commissions provinciales d'engrais chimiques dans les provinces de l'Est du Canada ont présenté leurs recommandations que l'on peut se procurer en s'adressant au Ministère provincial de l'Agriculture de chaque province. Les cultivateurs et jardiniers qui se proposent d'acheter des engrais trouveront avantageux de suivre ces recommandations afin d'obtenir les récoltes les plus fortes et les plus économiques possible.

* * *

En ce qui concerne l'exportation des volailles en vie du Canada sur les Etats-Unis, il n'y a pas de droits à payer sur les caisses renvoyées à condition qu'elles soient bien marquées, mais les expéditeurs canadiens doivent payer un droit de 30 cents par caisse renvoyée au Canada, si ces caisses n'ont pas été marquées avant l'expédition, par un agent des douanes canadiennes, comme étant de fabrication canadienne. Le douanier place un timbre de douane sur les caisses en bois, et un plomb de métal sur les caisses métalliques. Les expéditeurs canadiens qui veulent faire placer cette marque sur les caisses doivent la demander.

* * *

Une campagne est entreprise pour amener les cultivateurs à mieux préparer les veaux de marché, surtout à faire des veaux de lait et non pas des veaux d'herbe dont le marché s'encombre à certaines époques et ce qui provoque, comme conséquence inéluctable, la chute des prix.

Pour faire un bon veau de lait, la recette est simple; laisser l'élève à sa mère jusqu'à 5 ou 7 semaines le garder proprement dans un part plutôt sombre, ne pas le laisser gambader, et l'attacher court.

Le bon veau de lait, même quand le marché est à terre rapporte toujours suffisamment pour payer le lait qu'il boit. Croyez-vous cela?

Expéditions de volailles sur les Etats-Unis

L'exportation des volailles en vie du Canada sur les États-Unis a repris beaucoup d'importance dans l'Ouest d'Ontario depuis la réduction du tarif sous l'accord commercial Canado-américain. En janvier 1936, les expéditions de volailles en vie sur différents points des États-Unis, particulièrement Buffalo, N.-Y., se montaient, d'après des chiffres non officiels, à 11,233 têtes. En janvier 1935, le total ne dépassait pas 566 têtes. Aux termes du traité les droits américains sur les volailles en vie ont été fixés à quatre cents la livre. Ils étaient jusque là de huit cents la livre.

On expédie surtout des poules à l'heure actuelle. Les prix des poules en vie à Montréal et Toronto sont actuellement de cinq cents plus élevés que l'année dernière.

Avec quel résultat?

Durant quelque semaines un bon cultivateur de la Beauce qui écrit dans les journaux doute de l'opportunité d'éliminer certaines fabriques de beurre et de fromage qui ne manufacturent pas l'un ou l'autre de ces produits en volume suffisant pour en améliorer l'outillage et opérer, avec bénéfice. Est-il bon de rappeler que la Coopérative Fédérée qui contrôle actuellement la vente directe de cinquante pour cent de la production fromagère et dispose aussi de fortes quantités de beurre pour le compte de ses sociétaires, souligne particulièrement que les consignations qui lui arrivent des beurreries coopératives qu'elle a organisées depuis que se poursuit cette campagne sont remarquables par l'uniformité de la qualité. La clientèle commerciale qui s'approvisionne à la Coopérative recherche ces lots.

Nous devons quand même féliciter le cultivateur qui porte tant d'intérêt à cette question, jusqu'au point d'enquêter dans son milieu. Nous voudrions au contraire, même dans l'intérêt de la cause que nous défendons, que les agriculteurs en plus grand nombre manifestent autant de souci de se renseigner. On pourra probablement rencontrer ci et là, quelques exceptions, mais nous ne croyons pas qu'on en découvre suffisamment pour renverser le principe qu'en industrie la fabrication en plus gros volume est toujours plus économique.

Le commerce du foin

QUÉBEC:—Il reste encore en grange environ 70 p.c. de la récolte de foin commercial de 1935, car il s'en est très peu vendu le mois dernier. Voici les espèces et les catégories de foin offertes dans le district de Montréal: mil No 2, mil No 3 et mil plus ou moins mélangé d'autres graminées No 2 et No 3. Dans le district de Québec, il y a surtout du mil No 2 et No 3, légèrement mélangé de trèfle et d'autres graminées et du foin mélangé. La demande de foin est pauvre pour cette époque de l'année et elle vient en grande partie du marché de Montréal. Il s'expédie cependant quelques wagons des parties est de la province, sur la Nouvelle-Ecosse. Les chantiers du district du Lac-St-Jean s'approvisionnent dans la localité où l'offre de foin est abondante. On n'entrevoit pas de changement pour le mois prochain.

On dit que les prix aux États-Unis sont trop bas pour justifier l'exportation de foin sur ce pays à l'heure actuelle.

Les prix par tonne payés aux producteurs sont les suivants: district de Montréal, mil No 2, $6. à $6.75; mil No 2; moyennement mélangé de trèfle, $7. foin mélangé No 2, $5.50; paille d'avoine $2.50 à $3. Dans le district de Québec, le mil No 2 légèrement mélangé d'autres graminées, $6. à $7.; Cacouna, Mil No 2, légèrement mélangé de trèfle, $6.50 à $7. et mil légèrement mélangé de trèfle et mil No 2 légèrement mélangé d'autres graminées, $6.50 à $7.

Engrais chimiques et pommes de terre

En 1923, à la ferme expérimentale de Nappan, N.-E., une expérience a été entreprise pour se renseigner sur la meilleure proportion relative des éléments de fertilité d'un engrais chimique complet pour la récolte de pommes de terre et sur la meilleure quantité à appliquer.

Dix formules différentes, savoir 3-6-6, 4-6-6-, 5-6-6-, 6-6-6-, 3-8-6, 4-8-6, 5-8-6, 4-8-4, 4-8-8- et 4-8-10 ont été préparées et appliquées en trois quantités par acre, savoir 1,000, 1,500 et 2,000 livres. L'azote a été fourni en quantités équivalentes par le nitrate de soude et le sulfate d'ammoniaque; l'acide phosphorique par le superphosphate et la potasse par le muriate de potasse. Les engrais ont été appliqués pour la récolte de pommes de terre dans un assolement de trois ans de pommes de terre, d'avoine et de foin de trèfle.

Les rendements moyens de huit récoltes de pommes de terre ont indiqué qu'une proportion relative de 1:2:2 pour l'azote, l'acide phosphorique et la potasse respectivement dans le mélange d'engrais était tout à fait satisfaisante, cependant, sur les sols sablo-argileux légers, il vaudrait peut-être mieux mettre une proportion un peu plus forte d'acide phosphorique ou de potasse. En ce qui concerne les taux d'application de l'engrais employé dans cette expérience, les données indiquent que la quantité la plus forte—2,000 livres par acre—est la plus avantageuse lorsque les prix du marché sont bons.

Est-ce qu'un éparvin (écart) se guérit?

Dans le bulletin No 108, publié par le Ministère de l'Agriculture de Québec, dans lequel le Dr J.-E. Bédard, M.V., traite des principales maladies du cheval, Nous trouvons que les causes de l'éparvin sont: l'hérédité, la fatigue, de violents efforts de tirage, le saut, des coups, voire même la mauvaise ferrure.

Au début, on remarque simplement de la boiterie et au repos la bête a généralement le pied appuyé en pincée. Si le cheval trotte, le membre se porte en avant presque d'une seule pièce, le jarret raide ne fléchissant pas ou fléchissant brusquement, et la boiterie étant très accusée.

D'ordinaire le cheval s'échauffe et souvent la boiterie disparaît pendant la marche. Il y a cependant des cas et surtout lors d'écart grave et récent, où, au lieu de diminuer elle devient plus intense. En général lorsque le travail a été poussé jusqu'à la fatigue et que l'animal a été laissé au repos seulement une nuit, on remarque une augmentation évidente de la boiterie. A cette période de début, il n'y a rien d'autre chose d'anormal que la boiterie. Au bout de un, deux ou trois mois, on voit

(Suite à la page 105)

Mars 1936

Le Soleil entre au Bélier le 20, à 1 h. 58 m. du soir.

P.L. le 8, à minuit 14 minutes. — N.L. le 22, à 11 h. 14 m. du soir.
D.Q. le 16, à 3 h. 35 m. du matin. — P.Q. le 29, à 4 h. 22 m. du soir.
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr.	FETES ET RUBRIQUES	Soeil Lev.	Soeil Cou.
15	DIM.	vl	III du **CAREME** (1 cl.) semid.	5 58	5 52
16	Lundi	†vl	De la férie.	5 56	5 54
17	Mardi	b	Saint Patrice, Ev. Conf. dbl. maj.	5 54	5 55
18	Merc.	b	Saint Cyrille de Jérusalem, Ev. Conf. Doct.	5 52	5 56
19	Jeudi	b	Saint **JOSEPH**, Epoux de la B. V. M. 1 cl.	5 50	5 57
20	Vend.	vl	De la férie.	5 48	5 59
21	Sam.	b	Saint Benoit, Abbé, dbl. maj.	5 46	6 0

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

COLONISATION

Du travail pour tous

Dans toutes nos municipalités de villes et de campagnes, des gens s'adressent aux autorités publiques pour être secourus. Ces gens manquent de travail, et ils ne peuvent faire rejoindre les deux bouts, comme ils disent.

Dans les paroisses ouvertes depuis un siècle et demi, où les arrière-grands-pères ont élevé leurs familles tout en défrichant les terres; où les fils ont, à leur tour, élevé de nombreuses familles; où les grands-pères et les parents des cultivateurs actuels ont trouvé le moyen de vivre tout en élevant leurs enfants, une partie de ceux qui occupent les mêmes fermes, demande à l'Etat, des allocations de chômage.

Depuis des années déjà, dans ces mêmes paroisses, et dans bien d'autres, on exige de l'Etat, des grains de semence.

Et cela, tout comme si des terres qui en ont produit depuis deux ou trois siècles, étaient subitement devenues stériles, quand les divers ministères de l'Agriculture ont répandu largement des octrois de toutes sortes, et ont mis la science agricole à la portée de tout le monde.

Pour la plupart, ces gens disent qu'il leur faut de l'aide parce qu'ils n'ont pas de travail chez eux.

Il est vrai qu'à part les cultivateurs, il se trouve dans les campagnes une foule de gens, fils de cultivateurs, cultivateurs qui ont perdu leurs fermes, journaliers, qui tentent de s'embaucher à l'année, mais ne le peuvent toujours.

Pour ceux-là, comme pour beaucoup d'autres, au lieu de les payer à ne rien faire, il serait possible de les employer utilement à faire des travaux productifs.

Nous avons bien une centaine de mille chefs de famille ou célibataires à établir, DES MAINTENANT. Pour cela, il faut des terres, du commerce, de l'industrie, et toutes sortes d'autres métiers et professions.

Pour les terres, il est indispensable de savoir où se trouvent les bonnes terres arables. Il faut donc entreprendre un examen sérieux de nos différentes régions inhabitées, et faire une classification intelligente de chacune de ces terres.

Pour les fils de cultivateurs et les familles que nous avons à établir, il faudrait tout de suite, au moins 50,000 fermes. C'est dire qu'il serait nécessaire de mettre au travail des centaines d'équipes de classificateurs.

Ce serait là un travail qui, à la longue, rapporterait plus que les allocations données à des familles pour les encourager à flâner au mois, à l'année, tout comme si l'on ignorait que l'oisiveté, volontaire ou non, n'est pas recommandable comme vertu à pratiquer.

Finira-t-on par comprendre que, chez nous, ce n'est pas le travail qui manque, mais bien l'organisation pour employer les travailleurs.

J.-ERNEST LAFORCE.

Les fruits récoltés en 1935 ont obtenu de bons prix

Les évaluations préliminaires de la récolte de fruits au Canada en 1935 mettent la valeur de cette récolte à $18,562,000 contre $15,759,500 en 1934 et $15,412,000 pour la moyenne de cinq ans 1930-34. Les producteurs de fruits canadiens ont reçu plus d'argent pour leur récolte l'année dernière qu'en toute autre année depuis 1929.

Les pommes entraient pour un peu plus des 2-3 dans la valeur totale de la récolte de fruits de 1925. La production a été de 4,432,700 barils évalués à $12,452,100.

La valeur moyenne par baril de la récolte de pommes de 1935 est estimée à $2.89 contre $2.15 en 1934 et $2.24 pour la moyenne des cinq dernières années.

Les fraises occupent la deuxième place au point de vue de la valeur totale; la récolte de 1935 qui se chiffrait par 26,199,000 pintes, évaluées à $2,249,000, dépassait largement la moyenne de cinq ans de 19,435,600 pintes, évaluées à $1,785,900.

Les pêches et les raisins qui, pendant ces dernières années, sont venus près du sommet de la liste, ont baissé de plusieurs points en 1935 à cause de la réduction dans la valeur moyenne par unité. La récolte de framboises vient en troisième place; sa valeur totale est de $903,500 pour 1935 contre $824,300 pour 1934 et $835,800 pour la moyenne des cinq ans. La Colombie-Britannique est, de toutes les provinces celle qui, par ses pommes, fournit la plus grosse part de la valeur de la récolte de fruits de 1935. La Nouvelle-Ecosse avec une production un peu plus forte, mais une valeur plus faible par baril, est arrivée bonne deuxième, tandis que l'Ontario, avec une récolte de pommes évaluée à un peu moins de $2,000,000, est la seule autre province qui dépassait le million de dollars. Les pommes du Québec ont rapporté le plus gros revenu aux producteurs avec une valeur de quatre dollars par baril.

La production des poires est limitée principalement aux provinces d'Ontario et de la Colombie-Britannique; ces deux provinces produisent la plupart des prunes, des pêches et des cerises. Ontario fournit à peu près tous les raisins tandis que la Colombie-Britannique, Ontario et Québec cultivent ensemble le plus gros des fraises et des framboises.

Les paquets d'abeilles et leurs soins

Des milliers de paquets d'abeilles nous viendront bientôt des Etats du Sud; et l'on espère qu'ils rempliront les ruches où ils seront mis d'une nombreuse population vers l'époque où le miel de trèfle sera prêt à être récolté. L'apiculteur du Dominion tient à faire remarquer à ce sujet que ces abeilles exigent des soins spéciaux à partir du moment où elles arrivent jusqu'à ce qu'elles soient bien établies dans les ruches. Les apiculteurs qui ont fait des commandes de paquets d'abeilles ce printemps devraient se mettre en communication avec le représentant le plus proche des messageries ou l'agent douanier et s'arranger pour prendre livraison immédiate des abeilles lorsqu'elles arrivent.

Dès que les abeilles arrivent, mettez-les dans un lieu frais, ombragé, et arrosez légèrement le grillage du paquet avec de l'eau froide ou une solution très claire de sucre et d'eau. Ceci les apaisera après leur long voyage. Vers la fin de l'après-midi ou au commencement de la soirée, laissez-les sortir de la cage dans les ruches. Toutes les expéditions d'abeilles en paquets sont accompagnées d'instructions sur la façon de les mettre en liberté, et l'on doit suivre ces instructions à la lettre. Les apiculteurs qui ont conservé des rayons de miel l'année précédente peuvent se féliciter, car ils pourront mettre les abeilles sur ces rayons et éviter ainsi d'avoir à leur fournir des aliments supplémentaires. Ceux qui n'ont que des rayons secs ou des amorces en cire gaufrée devront nourrir les abeilles jusqu'à ce que celles-ci puissent trouver assez d'aliments dans les champs.

Après que les abeilles sont installées, il faut les laisser tranquilles pendant au moins une semaine. Il suffit d'enlever le paquet vide, de le remplacer par des rayons ou de la cire gaufrée, et de voir à ce que la reine sorte de sa cage. Celle-ci doit être délivrée dans les 36 heures qui suivent l'installation des abeilles. Si les abeilles reçues en paquets étaient dérangées inutilement au cours des deux ou trois semaines qui suivent leur installation dans la ruche, elles seraient portées à détruire la reine pour la remplacer, et bien des colonies qui promettaient beaucoup ont été ainsi perdues grâce à une curiosité inutile. Les méthodes d'installer les abeilles en paquets et les soins à leur donner sont décrits dans le bulletin No 107. Un exemplaire de ce bulletin sera envoyé gratuitement à ceux qui en feront la demande au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

La fertilisation du verger

Par: H. HILL, Service de l'Horticulture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Beaucoup d'arboriculteurs connaissent aujourd'hui les symptômes qui dénotent une mauvaise nutrition des arbres: les feuilles d'un vert pâle, la pousse grêle ou rabougrie indiquent une pauvreté d'azote; l'ouverture tardive des bourgeons, la couleur brune ou bronzée du feuillage indique le manque de phosphore; et le jaunissement et la brûlure des marges des feuilles indiquent le manque de potasse. Un manque général de vigueur provenant d'une insuffisance d'azote assimilable n'est pas très grave, car on peut rapidement remédier à cette situation par l'application d'un engrais azoté assimilable, mais ce n'est guère qu'au bout de plusieurs années que l'on peut corriger un état de débilité causé par un manque de phosphore ou de potasse. La quantité d'azote que l'on peut apporter sans risque dépend de la quantité de potasse assimilable qui se trouve dans le sol, car il existe un rapport direct entre ces éléments. Plus on donne d'azote plus il faut de potasse.

Pour ces raisons, on recommande de donner aux vergers qui sont dans un bon état de santé des applications annuelles d'environ 200 à 300 livres de superphosphate à 16 p. c. et de 150 à 200 livres de muriate de potasse par acre. La quantité d'azote fournie varie suivant la pousse des arbres et la couleur du feuillage. Si les arbres en plein rapport ont des feuilles d'une bonne grosseur, d'une couleur verte raisonnablement foncée, et qu'ils portent des rameaux vigoureux de cinq à six pouces de longueur, c'est qu'il y a suffisamment d'azote. Lorsqu'on désire employer un engrais complet, la formule recommandée est de 9 p. c. d'azote, 5 p. c. d'acide phosphorique et 7 p. c. de potasse. Il vaut mieux cependant n'appliquer l'azote que lorsque la couleur du feuillage en indique le besoin, car un excès de vigueur peut affaiblir la qualité de garde des fruits et provoquer l'apparition de divers troubles physiologique, comme le cœur liégeux, etc.

L'emploi de fortes doses d'engrais chimiques, et spécialement d'azote, est dangereux pour les arbres à racines peu profondes et poussant sur sous-sol compact, car le bon équilibre des éléments fertilisants peut facilement être rompu. Ces arbres à courtes racines ne peuvent porter une cime très vigoureuse; il souffrent d'un manque d'eau et c'est pourquoi nous avons le cœur liégeux et le cœur amer dans les fruits. Ce sont là des désordres que l'on trouve très souvent sur les sols alcalins riches en chaux. On fera donc bien d'éviter les engrais alcalins sur ces sols et d'employer des engrais potassiques en quantités relativement fortes.

UN PEU D'AIDE, S'IL VOUS PLAIT!

PAR J.-ERNEST LAFORCE

POUR la plupart, vous avez vu par les journaux que des familles ont quitté la ville pour aller travailler à l'agrandissement de la patrie, par le défrichement et la mise en bonne culture de ses terres arables.

Plusieurs d'entre vous ont assisté à des départs de colons. D'autres les ont connus plus intimement.

Pierre Parfait et sa famille, Michel Prudent et sa douzaine de petits et de petites Prudent, étaient tous des voisins. On a vécu avec eux. Tandis que Joe. Lépinette, un ancien des chantiers de l'Ottawa, est un parent, un cousin, à qui on avait prédit, quand il est venu en ville, qu'il n'aurait pas de travail.

Que de fois ne s'est-on pas demandé: que vont-ils faire, là-bas, au loin, au fond des bois ?

C'est certain que Mélanie va pleurnicher de temps à autre, bien qu'elle soit habituée à la campagne. Dans le fond des bois, c'est un peu différent.

Ne vous-êtes vous pas demandés, vous qui arrivez parfois en retard à la messe, et qui disputez sur la longueur du sermon: quand auront-ils une chapelle ?

Et, là-bas, comment le bon Dieu sera-t-il logé ?

Peut-être aussi, pris par le tourbillon des affaires, par la tâche quotidienne qui devient de plus en plus assommante dans ces temps de crise, n'avez-vous pas eu le temps de vous arrêter à cette pensée ?

Il peut se faire aussi que ceux qui sont partis n'y aient pas songé.

Quand on vit dans l'abondance, on remarque rarement assez la somme de richesses dont on jouit.

Pour un grand nombre, les colons de la ville étaient des chômeurs. A un moment donné, le travail se fit plus rare. Dans des milliers de familles, ce fut le chômage complet. Quelle que soit la vaillance d'un ancien agriculteur perdu en ville, quand il ne peut trouver à s'embaucher, c'est la misère qui s'installe au foyer. Pour que ces familles ne meurent pas de faim et de froid, et pour qu'elles ne sortent pas dévêtues, on a organisé la charité étatisée.

Cela ne suffit pas. Il faut aussi un logis. La charité publique y pourvoit.

Mais comme, dans ces temps difficiles, les revenus des gouvernements, comme ceux des individus, sont moindres et que les dépenses occasionnées par ces charités sont élevées, l'Etat-Providence ne peut faire de grandes dépenses pour loger les familles des sans-travail.

C'est ce qui explique que tant de familles sont forcées de vivre dans des taudis, parfois infects.

C'est ce qui explique la présence de tant de tuberculose, de tant d'infections morales chez des gens qui seraient restés sains, s'il leur eut été donné de vivre en plein soleil, à la campagne.

La dégénérescence constatée chez nombre de gens provient aussi directement de cette absence de soleil dans la maison, dans la vie, et jusque dans les relations spirituelles entre le Maître du soleil et l'être caché dans un taudis à l'atmosphère chargée des miasmes de toutes les pourritures et assombrie par la désespérance.

Cependant, même dans ces cas, ceux qui le veulent, peuvent encore mettre un peu de soleil dans leur vie.

Si l'air du taudis est appesanti de lourdeurs empoisonnantes, si la promiscuité d'êtres qui ont connu toutes les dégradations physiques et morales est un danger trop certain, il reste des lieux où l'habitant du taudis est reçu à l'égal du richard qui habite un palais: ce dont les églises paroissiales, vastes, belles, impressionnantes, où chacun peut avoir sa place, jusque tout près du tabernacle, s'il le désire.

Les pauvres, les plus pauvres encore, ceux dont l'indigence ne s'arrête pas à la pauvreté financière, ont donc un lieu où ils peuvent voisiner, fraterniser avec les riches, recevoir les mêmes attentions, participer aux mêmes avantages.

Chez les voisins, dans la famille parfois, désespérés par la malchance qui s'obstine à poursuivre de pauvres êtres qui croient avoir des droits à l'aisance, aiguillonnés par le désir de procurer quelques soulagements aux enfants, à des parents, à des amis, quelques-uns se laissent tenter: c'est un pain, une paire de souliers, un paletot..... dont la nécessité est absolue.

Quelques semaines après, à l'ombre d'un mur infranchissable, un jeune homme, un père de famille, doivent passer des mois.

Là encore, il reste une consolation. Toutes les prisons, tous les pénitenciers ont leurs chapelles.

Il arrive que les taudis sont cause d'un dépérissement, que des tares physiques s'en suivent. On est pauvre, mais l'hôpital est là pour les pauvres comme pour les autres, et, si pauvre soit-on, pécunièrement, physiquement et moralement, si on le veut, dans l'hôpital, on peut fraterniser avec les autres, au pied du même autel.

En est-il toujours ainsi des familles qui sacrifient leur vie à agrandir la patrie, qui, voulant faire de leurs enfants des êtres utiles au pays, en laissant la ville, renoncent aux aides données par la charité privée ou publique, et passent des années entières à défricher, arbre par arbre, une forêt qui deviendra une ferme ?

Le métier de défricheur est dur. Il faut du courage, de la vigueur, de la santé, de la volonté, une endurance qui ne se rebute jamais, de l'esprit d'initiative, et plus de connaissances générales qu'en tout autre métier.

Pour la plupart, nos colons possèdent ces qualités. Hélas! ils ne sont pas riches. Et quand on commence le défrichement d'une forêt embroussaillée, de travail difficile, dans un pays que l'on ne connaît pas; quand on a plusieurs bouches à nourrir, plusieurs corps à vêtir, une douzaine ou deux de pieds à chausser; quand il faut aussi songer à construire un abri, à creuser un puits, et que l'on ne possède ni cheval, ni vache, ni mouton, ni porc, ni volailles; quand on manque même d'instruments et d'outils pour travailler à l'aise et que l'on est réduit à presque tout faire à la main, à force de bras, c'est dur, c'est parfois décourageant, cela ouvre l'appétit, et on ne peut toujours satisfaire pleinement les estomacs.

C'est dur... mais cela, les colons l'endurent sans trop s'en plaindre.

Quand le colon et ses enfants travaillent au défrichement par les chaleurs torrides; quand la fumée emplit les yeux et la cendre poussée par le vent les cuit; quand le bois charbonné que le colon transporte à force de bras et qu'il empile pour le faire brûler, le barbouille au point de le faire ressembler à un nègre, aussi bien que quand la pluie glacée le saisit, le trempe des heures durant, ou encore, après les premières neiges, et tout au long de l'hiver, quand il bat la forêt et la neige dégringolant de branche en branche lui tombe dans le cou et sur les poignets; quand le colon a à endurer tout cela, il lui arrive de laisser sortir quelques jurons, mais en somme, cela s'endure.

Quand la femme du colon remarque que les enfants manquent de chaussures, de vêtements pour aller à l'école, il lui arrive d'avoir faim, de se priver outre mesure pour économiser l'argent nécessaire à l'achat de ce qu'il faut. Cette mère de famille se privera ainsi parfois des mois durant, mais elle s'en plaint rarement.

C'est dur, remarquera-t-elle, à l'occasion, mais cela s'endure.

Le manque d'un repas, de temps à autre, le manque de plusieurs repas la même semaine, quand on doit donner un effort surhumain, cela se passe et peut s'oublier.

Ce qui est pire que toutes ces souffrances, pire que toutes les privations matérielles, que toutes les misères physiques à endurer, pour la mère de famille, surtout, c'est le manque de ce que le patient de l'hôpital, le forçat, le chômeur, l'homme des taudis peut avoir en ville: une chapelle où prier, une chapelle avec des ornements comme dans la PAROISSE, des statues comme dans la PAROISSE, un ostensoir, une lampe de sanctuaire, des chandeliers, un Chemin de la Croix, un catafalque, comme dans la PAROISSE.

Et avec cela, un curé que l'on peut consulter, visiter, CRITIQUER, oui, critiquer, c'est indispensable: un curé qui reçoit les confidences, absout les fautes et distribue le pain qui permet aux travailleurs du sol de continuer la besogne entreprise, quelles qu'en soient les difficultés.

Ces colons sont, pour l'immense majorité, des gens qui ont eu à cœur de ne pas demeurer à la charité publique; des gens qui ont voulu que leurs enfants ne deviennent pas des parasites. Pour atteindre ce but, ils se sont enfoncés dans les bois, à des centaines de milles de leurs parents, de leurs amis; ils travaillent avec acharnement au défrichement de terres qui, plus tard, produiront de quoi les sustenter. S'ils persévèrent, ils feront de leurs enfants, des citoyens utiles qui seront une force active pour la communauté et une richesse pour l'État.

Laissant de côté toute considération de charité chrétienne, ne vaut-il pas la peine, même à ce point de vue matériel, de les aider à faire un succès de leur entreprise ?

Nous savons que, pour la majorité des familles, cette entreprise sera une faillite, si ces gens ne voient pas l'espoir prochain d'avoir une chapelle avec ses ornements, son crucifix, ses statues, son Chemin de la Croix, ses chandeliers, sa cloche, son ostensoir, tout comme dans la vieille paroisse où ils vivaient.

Dans le fond des bois, on est loin, on est mal vêtu et on se contenterait d'ornements moins brillants, de chandeliers qui ne reluisent plus, de statues dont la peinture est fanée: en un mot, on ne serait pas exigeant... mais encore, faut-il que l'on ait au moins l'essentiel.

Pourquoi les paroisses d'où part cette avant-garde de la civilisation, ne se chargeraient-elles pas de pourvoir ces chapelles de ce qu'il leur faut ?

Pourquoi ne feraient-elles pas une part pour aider le curé de la nouvelle paroisse à vivre, non richement, non avec tout le confort, mais avec au moins ce qui est considéré le strict nécessaire ?

Les colons sont prêts à bâtir les chapelles; le gouvernement fait sa part dans cette construction, mais ce n'est pas au gouvernement à fournir les objets nécessaires au culte.

Il faut donc que les vieux centres fassent leur part.

D'ailleurs, comme on n'est pas exigeant dans les centres nouveaux, on se contenterait d'objets du culte dont on ne se sert plus dans les vieilles paroisses, parce qu'on les a remplacés par de plus nouveaux.

Dans les temps de prospérité, alors que les paroissiens souscrivaient facilement pour payer le renouvellement des chandeliers, des lampes de sanctuaires, des vases sacrés, des ornements d'église, et de toutes autres choses servant au culte; dans ces temps où les paroissiens avaient une réelle fierté de leurs églises, de tout ce qui les ornait, et exigeaient parfois des marguilliers et du curé, le renouvellement de ces articles du culte, on a mis de côté, on a placé dans des greniers, des trésors, inutiles pour ces paroisses, mais qui serviraient admirablement bien à ensoleiller les modestes chapelles de bois rond dans les colonies nouvelles.

Il ne manque pas de presbytères où l'ameublement a été renouvelé. Et peut-être, en fouillant dans les caves, dans les greniers de ces édifices, trouverait-on des meubles qui seraient fort utiles aux curés des paroisses nouvelles.

Messieurs du clergé, pourquoi ne jetteriez-vous pas un coup d'œil dans les recoins de vos demeures ? Et si vous y remarquez des meubles qui seraient utiles dans les missions, pourquoi n'en avertiriez-vous pas le bureau des missionnaires-colonisateurs, au numéro 24 est, rue Notre-Dame, Montréal, ou encore, Monseigneur Conrad Chaumont, à l'archevêché. Mgr Chaumont, président de la Société diocésaine de Colonisation, verrait à avertir qui de droit de votre offre généreuse.

Il est des gens qui ne sont pas membres du clergé, mais dont les offres seraient tout de même acceptées avec plaisir et reconnaissance.

C'est pour l'œuvre du culte, du culte à organiser dans les paroisses nouvelles, où se trouvent les colons que nous avons vu partir à la conquête de la terre canadienne pour la famille canadienne.

Cette population est prête à faire des sacrifices considérables, elle en fait actuellement, elle continuera d'en faire, le sourire aux lèvres... si vous voulons bien l'aider à organiser ses chapelles, à faire vivre ses prêtres.

A une œuvre comme celle-là, tout le monde est intéressé; personne n'a le droit de se récuser.

D'ailleurs, les descendants des découvreurs et des premiers pionniers du Canada, les successeurs des Laval, des Marquette, des Brébœuf, des Bourget, des Laflèche, et de centaines d'autres, ont-ils bien le droit de ne pas donner aux avant-gardistes de notre civilisation: les défricheurs partis de nos paroisses, ce que nous donnons généreusement aux habitants de nos taudis, aux miséreux de toutes sortes, voire aux brigands qui sont condamnés dans nos pénitenciers ?

En plus d'une bonne œuvre, l'aide au culte pour les paroisses nouvelles, serait aussi une œuvre éminemment patriotique.

Elle est nécessaire! Qu'on y aille sans lésiner!

Qu'on ensoleille, par la chapelle, la vie de nos défricheurs!

J.-ERNEST LAFORCE.

Essai de fumier, d'engrais chimiques et de chaux---Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q.

Cette enquête a été commencée à la station expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, P.Q., en 1924; l'objet était de voir jusqu'à quel point la productivité des sols argileux de ce district pourrait être améliorée par l'application d'engrais chimiques et de chaux. Elle comprenait une application de fumier, qui était appliqué à la plante sarclée d'un assolement de quatre ans composé de navets, orge, foin de trèfle et mil.

L'application de fumier de ferme a provoqué une forte augmentation dans les rendements de navets et d'orge. Appliqué seul, à raison de 20 tonnes par acre, le fumier a causé une augmentation de 35.7 pour cent dans le rendement des navets et lorsqu'on y ajoutait 2 tonnes de pierre à chaux par acre l'augmentation était de 41.8 pour cent. Les augmentations dans le rendement d'orge résultant de ces deux traitements ont été de 14.4 et de 15.7 pour cent, respectivement, et le fumier a exercé également un effet bienfaisant sur les rendements de foin de mil. L'application de chaux paraît avoir été assez profitable à toutes les récoltes de l'assolement, mais les données sont plutôt contradictoires sous ce rapport.

L'engrais chimique complet a augmenté les rendements de navets de 27.9 pour cent, mais il n'a exercé aucun effet sur la récolte suivante d'orge et de foin de trèfle, et n'a que légèrement avantagé le foin de mil. Sur les trois éléments fournis par l'engrais complet, l'acide phosphorique était de beaucoup le plus efficace en ce qui concerne l'augmentation des rendements.

Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 102)

poindre une tumeur creuse osseuse, dure, à peu près insensible, qui grossit peu à peu.

Il est assez difficile de s'assurer de cela au début, tant que la tumeur osseuse n'est pas visible.

Si on soupçonne l'existence d'un écart non encore apparent, on mettra l'animal au repos et on appliquera sur le jarret une mouche noire ou rouge, et si, après ce traitement, la boîterie ne disparaît pas il faudra recourir aux services du médecin vétérinaire.

Se rappeler que vaut mieux prévenir que guérir. Les causes de l'éparvin étant connues, on agira toujours de manière à les éviter en utilisant bien le cheval.

Projets d'élevage pour 1936

Les chiffres récemment publiés sur la population du cheptel des fermes du Québec nous montrent une diminution de la population bovine de 3.3%; augmentation de12.9% de la population porcine, statistique nullement encourageante, ainsi qu'une population de moutons accrue de 0.1%.

Dans la province de Québec les chiens et les ours, ces derniers dans les régions de colonisation surtout, font la vie dure aux moutons. Sur maintes excellentes fermes, on ne garde plus de moutons, à cause des chiens errants. La Législature provinciale passait une loi l'an dernier qui paraît protéger les éleveurs de moutons puisqu'au dernier congrès les éleveurs ont voté des remerciements au gouvernement pour la passation de cette loi.

Quant aux ours, les éleveurs ont prié le Ministère de la Colonisation de remettre en vigueur la loi en vertu de laquelle on payait une prime à toute personne abattant un ours.

Il y a diminution de population des volailles 6,510,260 oiseaux contre 6,676,830 en 1934, soit 2.5% de moins.

La statistique nous signale également une augmentation quotidienne du rendement laitier de chaque vache de 1.02%, cette production moyenne étant de 10.3 lbs par jour en regard de 10.1 lbs. pour 1934.

En dépit des diminutions enregistrées quant à l'espèce bovine, les projets d'élevage pour la période de décembre 1935 au 31 mai 1936. Selon toute probabilité 971,900 vaches devraient vêler contre 956,720 l'année précédente: 136,680 truies devraient mettre bas, contre 114,950 en 1934-35 et 357,720 brebis devant agneler à comparer à 329,520 au printemps dernier.

Les chiffres précédemment mentionnés nous font prévoir une forte récolte de veaux. Il est estimé qu'un tiers des veaux seront engraissés pour le marché. Chaque année le marché de Montréal est encombré de veaux d'herbe qui se vendent à prix ridicules, ne rapportent rien aux producteurs et font tomber les prix même pour les bons veaux.

Il en serait tout autrement si les cultivateurs prenaient la peine de mieux préparer les veaux de marché, c'est-à-dire les engraisser au lait.

Le ministère de l'Agriculture vient de préparer un bulletin No 114 sur l'engraissement des veaux et tous les cultivateurs devraient se le procurer. La lecture de ce bulletin leur permettra de se rendre compte comment un bon veau de lait paie la nourriture qu'il consomme. Cette nourriture c'est le lait de la mère, et le veau le paye beaucoup plus cher que le producteur peut en obtenir de la fabrique de l'arrondissement.

Le producteur qui veut faire de l'argent avec ses veaux ne manquera pas de puiser dans ce nouveau bulletin des renseignements qui lui seront utiles. En attendant rappelons le dicton à l'ordre du jour "Il n'y a pas de spéculation moins payante que la production de veaux d'herbe". Pourquoi travailler pour perdre son temps et son argent?

La saison des sucres

Les érablières de Québec rapportent les trois quarts de la récolte canadienne des produits de l'érable, bien compris sucre et sirop. C'est la première récolte du cultivateur dont la ferme est enrichie d'une érablière en exploitation. Avec la venue du mois de mars durant lequel, nous l'espérons la température s'adoucira, la jeunesse citadine commence à parler du pèlerinage annuel à la cabane à sucre. On se récréé en rappelant les bons tours qu'on y joue aux compagnons de voyage. On savoure d'avance tout ce qu'il y a de délectable à goûter la bonne "trempette" à lécher la palette et à tremper la boule de neige dans le precieux liquide en ébullition.

Dans quelques jours au plus la compagnie Quebec Power qui exploite le réseau électrique de la cité de Québec et celui de Québec à St-Joachim, placera dans ses voitures les placards annonçant les sucreries situées le long de la côte de Beaupré, à proximité des gares. Tout ceci évoque le retour de la belle saison, cela ravive et nous remet de meilleure humeur.

Chez le sucrier d'autre part on pense à entailler, pas trop tôt, mais assez cependant pour profiter de toute la récolte de sève. Tout le matériel a été vérifié, la bouilloire est propre et prête à recevoir la première eau sucrée. Il y a certaines règles à observer en ce qui concerne l'entaillage et nous trouvons à propos de rappeler certains conseils dictés par une longue expérience du métier.

La saison des sucres commencent généralement vers le milieu de mars pour la région des Cantons de l'Est, et vers la fin de mars pour la région du bas de Québec. Lorsque la température devient plus chaude, quand les nuits froides alternent avec des jours de dégel, les sucriers le savent il faut se hâter d'entailler les érables afin d'en récolter la sève. Déjà au début de mars le sucrier prévoyant s'est préparé: il a lavé, poli, frotté les seaux, goutterelles (chalumeaux), évaporateur, réservoirs, etc. Le sucrier consciencieux met beaucoup de soin à cette préparation de son outillage car il sait que la première condition pour bien réussir et faire un beau produit, c'est la propreté.

L'ENTAILLAGE

COMMENT ENTAILLER

D'abord choisir un endroit où l'écorce est saine, à quelque distance de L'entaille de l'année précédente. Sur chaque érable, nous disait le vieux sucrier Dupuis, il y a une partie plus saillante que nous appelons la veine; là, l'écorce est saine. On fait l'incision de chaque côté de cette veine, c'est-à-dire une année à gauche et l'année suivante à droite.

A QUELLE HAUTEUR ENTAILLER

D'après nos expériences la hauteur la plus recommandable est 2½ à 3 pieds, mais il y a aussi la neige sur laquelle il faut compter. Nous donnons cette hauteur pourvu que ce soit praticable.

DE QUEL CÔTÉ ENTAILLER

Il n'y a pas de préférence pour l'est, l'ouest, le nord ou le sud, c'est absolument secondaire, car on ne sait pas d'avance quelle température il fera durant tout le printemps. Si votre érablière est exposé au nord, entaillez du côté sud vos érables. Si votre érablière est exposée au sud, entaillez vos érables du côté nord. Lorsque vous entaillez servez-vous d'une vrille bien propre et bien effilée. Ne prenez jamais de mèche rouillée et dont la pointe est émoussée.

Une mèche de ⅜ à ½ pouce donne le diamètre règlementaire et la profondeur de l'entaille ne devrait pas dépasser de 1½ pouce. Dès que vous avez atteint l'aubier, c'est suffisant. En plaçant la goutterelle (chalumeau) on fera bien attention de ne pas l'enfoncer trop profondément afin de ne pas comprimer l'aubier et faire se fendre l'écorce.

DOIT-ON FAIRE PLUSIEURS ENTAILLES A UN ÉRABLE

Certainement, si c'est un très gros arbre on peût faire deux, trois ou quatre entailles. Dans les Cantons de l'Est, il arrive assez souvent que l'on fasse plusieurs entailles; mais dans la région du bas de Québec, règle générale, une entaille est suffisante.

LA COULÉE.

L'écoulement de la sève n'est pas continuelle. Quand les conditions atmosphérique sont favorables, la sève coule plus librement avec plus d'abondance; mais s'il arrive un froid plus intense, la sève cesse complètement de couler et même pendant plusieurs jours. La température idéale pour la coulée de la sève, c'est lorsque le gèle alterne avec le dégel. Ainsi une température de 22 pendant la nuit suivie de 45 Fahrenheit durant le jour suivant, constitue la condition idéale pour une bonne récolte de sève.

LA RÉCOLTE DE LA SÈVE.

Pour faire un beau produit il faut employer la sève claire et limpide. Pour cela il faut la ramasser au moins tous les jours et la faire évaporer le plus tôt et le plus rapidement possible. Il est donc essentiel d'avoir du bois bien sec, qui flambe bien, pour faire évaporer la sève rapidement. Il faut aussi que la sève soit conservée dans un endroit frais pour prévenir que les micro-organismes se développent et soit la cause que le produit fabriqué, soit de qualité médiocre.

LA SEMAINE

LA première session de la 18è Législature du Nouveau-Brunswick s'est ouverte, jeudi le 6.

* * *

LE comte Beatty, ancien amiral de la flotte britannique est décédé hier à Londres, il était âgé de 65 ans.

* * *

UN incendie a détruit la fabrique de la Victoria Shoe Co., de St-Hyacinthe, causant des dommages évalués à $35,000.

* * *

LE feu a détruit de fond en comble le magasin-épicerie et la résidence de M. Joseph Lessard, à St-Joseph de Beauce.

* * *

UNE dépêche reçue de Shanghaï, Chine; informe que quarante-six personnes ont été tuées et 1,135 maisons détruites au cours d'un tremblement de terre qui a ravagé Kanglo, dans la province de Kan-Su.

* * *

Mle Dr Joseph Guérard, chef du service médical de l'Hôtel-Dieu, ancien surintendant médical de l'Hôpital Laval, professeur à l'Université Laval, un des praticiens les plus estimés de Québec, est décédé à l'Hôtel-Dieu.

* * *

UNE société coopérative agricole a été constituée dans le comté de L'Islet, sous le nom de "Société Coopérative Agricole de Ste-Perpétue" et que son principal siège d'affaires est en la municipalité de Sainte-Perpétue, comté de l'Islet.

* * *

M. Frank Blais, député du comté de Chapleau, à la Chambre des Communes a fait des démarches fructueuses auprès des autorités du C.N.R. pour obtenir six trains par semaine, au lieu de trois. A partir du 26 avril prochain ce service sera établi, entre Fitzpatrick et Cochrane. Cette nouvelle plaira à la population de l'Abitibi.

* * *

SOUFFRANT de deux fractures de la jambe causées par une ruade d'un de ses chevaux, un bûcheron de Banff, Cecil Brown a parcouru plusieurs milles dans la neige pour atteindre son campement dix-huit heures plus tard. Après avoir parcouru plusieurs milles à pied il réussit à rattraper un de ses chevaux sur lequel il monta pour faire le reste du trajet. On a rapporté hier que son état était très satisfaisant.

* * *

MORT tragique d'un vieillard à Weedon. M. Protule Demontigny marchait sur la route du village lorsque survint une voiture à une vive allure, le renversa et le traîna dans sa course, un des timons de la voiture lui causa une blessure très grave à l'œil gauche. Transporté à l'hôpital St-Vincent de Sherbrooke, il est décédé dimanche soir. A l'enquête, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

* * *

LA chasse du Phoque à Terreneuve. Quinze cents hommes, dont quelques-uns sont des vétérans mais la plupart des aventuriers, se sont embarqués samedi dans sept vaisseaux pour gagner le champ de glaces du nord afin de faire la chasse annuelle aux phoques et de doubler si possible la capture de l'an dernier qui fut de 110,000 peaux. La flotte est sous la direction de l'hon. Abram KKean, qui a rapporté plus d'un million de peaux au cours de sa carrière de marin.

* * *

TREIZE religieuses ont calmement assisté à la messe au deuxième étage de leur couvent de St-St-Antoine, Providence, R.-I., pendant que quatre escouades de pompiers combattaient l'incendie au premier étage. La Mère St-Joseph, qui a découvert l'incendie dans une chambrette du premier étage, a appelé les pompiers puis a averti les religieuses qui étaient à la messe. Malgré la fumée qui pénétrait dans le sanctuaire, toutes les religieuses sont restées à leur place pendant encore neuf minutes, jusqu'à ce que le révérend Francis McCabe eut terminé le service religieux. Les flammes se sont vite propagées aux étages supérieurs et la bâtisse a été considérablement endommagée.

LE gouvernement canadien a payé $1,033,869 en primes sur le fromage durant les derniers six mois de 1935, a annoncé le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner. Ce montant se répartit comme suit: Ile du Prince-Edouard, $2,147; Nouveau-Brunswick, $2,751; Québec, $216,186; Ontario, $779,119; Manitoba, $11,865; Saskatchewan, $5,574; Alberta, $11,232; Colombie Britannipue, $4,996.

* * *

LE commerce canadien. Le Canada a beaucoup de vogue à l'exposition des industries britanniques. Tant à Olympia, à Londres, qu'à Birmingham, les transactions ont dépassé toutes celles qui eurent lieu aux foires précédentes. Les poupées, les jus de tomates et le macaroni canadiens ont la faveur du public et il semble que nous puissions rivaliser favorablement avec l'Italie et le Japon dans leurs domaines réciproques.

La formation des veaux d'élevage

Les bonnes vaches laitières sont toujours le petit nombre quoiqu'elles soient en grande demande et qu'elles fassent toujours prime sur le marché des bestiaux.

Le moyen le plus économique et le plus satisfaisant de faire prospérer un bétail, c'est d'éloigner les veaux des bonnes laitières. On ne donne pas ce que l'on n'a pas. Aussi, est-il de première importance dans la formation d'un troupeau de ne faire intervenir que de bons producteurs.

Ceux qui négligent le veau dans sa croissance n'en retirent rien de bon, car une nourriture saine et appropriée aura toujours sa répercussion sur la vie entière de l'animal. Les veaux sous alimentés et de constitution délicate se rendent plus lentement à leur maturité complète et sont incapables de donner leur maximum de rendement, l'époque de la production étant venue. Au contraire, la génisse ou le veau dont le développement s'est effectué normalement peut, au moment de la maturité, donner les meilleurs résultats au point de vue de la production où la nourriture se trouve à jouer un grand rôle.

Il est bon de laisser les jeunes veaux au lait durant les premières semaines. Après quoi, on peut commencer à leur donner une petite quantité de nourriture mêlée au lait. Le régime devra, par la suite, être modifié.

Pour former de bons veaux, on devra leur donner en nourriture de la mélasse de Canne à Sucre Pure. Elle donne de meilleurs résultats sans obérer le budget du cultivateur.

Un collège d'Agriculture bien connu, commentant l'usage de la Mélasse dans l'alimentation du veau, fait la déclaration suivante: "La mélasse de Canne, en plus d'être un aliment complet, constitue un excellent appéritif et tonique; elle rend, en outre, le grain plus agréable au goût, permettant par là au veau d'absorber une quantité supérieure de grains et d'eau.

La Mélasse de Canne à sucre constitue un excellent appoint, met un troupeau en bonne condition, régularise les intestins et conserve la peau et le poil en bon état. L. G.

Ce que l'on pense de l'élevage du cheval

Il semble que le bas point dans la population chevaline ait été atteint. La production annuelle de poulains a atteint le point où l'augmentation dépasse le nombre des morts d'animaux adultes. Les poulains nés en 1934 et 1935 ne deviendront un facteur dans l'approvisionnement de chevaux de travail qu'en 1937 et 1938. Le nombre de cercles d'éleveurs de chevaux a augmenté de 33 pour cent en 1935 par comparaison à l'année précédente; l'augmentation en 1934 avait été de 64 pour cent sur 1933.

Près de 90 pour cent des chevaux exportés en 1935 ont été expédiés sur les États-Unis. Ces expéditions comprenaient un certain nombre de chevaux hongres de haute qualité et plusieurs expéditions de juments Clydesdale de race pure. A en juger par les demandes reçues, il est probable que ce marché fournira avant peu un débouché pour les sujets reproducteurs. Des prix satisfaisants ont été reçus pour plusieurs expéditions qui ont été faites sur le Royaume-Uni en 1935. On pourrait développer un commerce considérable de chevaux de travail avec le Royaume-Uni.

La production de chevaux de chasse et de selle, pour la police montée et la livraison générale, est tout juste égale à la demande. Le commerce développé avec les Antilles britanniques en 1935 pour des chevaux de police fournit toujours un débouché à prix encourageants.

La demande de chevaux de travail s'est améliorée en 1935 par comparaison à 1934. On ne prévoit que peu d'expansion pour les débouchés des villes et de l'industrie, et les besoins de l'agriculture continueront à fournir le marché principal. Beaucoup de cultivateurs continueront à acheter des chevaux plutôt que de produire les leurs.

Le prix des chevaux s'est élevé un peu plus vite que le niveau général des prix et devrait rester relativement élevé pendant quelque temps. Tant que les prix des grains à bétail seront faibles par comparaison aux prix de la gazoline, les cultivateurs continueront à faire une bonne partie de leur travail avec des chevaux. Il est possible qu'il y ait un surplus de chevaux plus tôt que l'on ne pense, à l'exception des types que nous venons d'indiquer ci-dessus et pour lesquels on prévoit que le marché restera bon, à cause de l'emploi croissant d'énergie mécanique. Cet emploi dépendra des conditions économiques sur la ferme et dans les villes. Les cultivateurs devraient organiser leur production chevaline en tenant compte de la situation qui pourra se produire dans quatre ou cinq ans d'ici.



LETTRE OUVERTE

C'est donc ainsi, père indigne et dénaturé, que, de cœur léger, hypocritement, haussant les épaules, feignant de ne point comprendre, tu laisses à eux-mêmes une mère et un enfant... un enfant qui vient de toi!

Si jeune encore, tu peux être à ce point égoïste et sans cœur?

Chrétien, tu peux sans broncher, renouveler le geste de Pilate le païen?

Mais penses-tu en te lavant les mains de ton abomination t'en laver aussi la conscience? Car c'est bien une abomination que tu commets par ce double abandon.

* * *

Ton attitude, tu ne l'as point inventée. Pilate non plus ne l'avait point inventée. Il faut remonter je pense, à Caïn, dans l'histoire du monde, pour trouver le premier qui osa dire: Suis-je donc le gardien de mon frère?

Non, tu n'as rien inventé. Mais tu as beaucoup copié tes devanciers, et tes émules dans l'inconduite. Tu expliques à tes intimes que tu as eu une malchance, "une badluck", mais que tu as réussi à te débarrasser de "la maudite". Et souriants, pareils à toi, avec toi ils sympathisent. Concile de lâches. Pas un qui sente l'injustice, pas un qui aperçoive la honte de ta dérobade, pas un qui ait le courage, trop noble pour lui, de te reprocher ta forfaiture, et à défaut de ta résipiscence, de te tourner le dos! Ah oui, tous pareils, hélas! tous solidaires, tous complices dans la secrète injustice!

Aux parents désolés ou irrités tu opposes tes dénégations ou tes bravades. Une mère qui pleure sur le déshonneur de sa fille des larmes de sang, cela t'ennuie mais cela te laisse froid. Un père qui te menace des foudres de la loi ou du châtiment du Seigneur, cela te fait sourire.

A l'avocat, au curé, à tout médiateur bénévole, tu offres tour à tour ce spectacle ignoble du vertueux calomnié et du méprisant qui accuse. A t'entendre, c'est elle, la coupable, la perdue de mœurs, elle, l'exploiteuse. Mais, Dieu merci! on est avisé et on fut prudent. Oui! qu'elle y aille devant les tribunaux. Tu l'y attends. Tu en sais plus long qu'on pense. Qu'on tente seulement de te mettre au pied du mur et on en verra de belles.

Non, vraiment, tu n'inventes rien. C'est la chanson bien connue.

* * *

A ta conscience qui, avant de s'évanouir, connaît encore quelques sursauts et risques encore quelques protestations, tu imposes calme et silence, un silence tel que même aux pieds du confesseur, tu tais ensuite l'injuste dommage causé à deux infortunés.

Et tu peux ainsi, ayant un enfant à la Crèche, et touchant un salaire raisonnable, fumer en abondance des cigarettes qui ne te brûlent ni les lèvres ni les doigts, boire de coûteuses liqueurs qui te procurent quand même de la gaieté, fréquenter assidûment les spectacles et les joutes, et t'y distraire de tes responsabilités, offrir à des étrangères des douceurs dont sont privées les victimes de ton vice, dépenser en voyages de plaisir l'argent que réclament des dettes d'honneur, et dormir en paix. Vraiment, tu fais honneur à ta religion, une religion toute de justice, toute de charité, toute de pitié pour les malheureux!

* * *

Non, tous les malfaiteurs ne connaissent pas le châtiment public, non tous les malfaiteurs ne sont point connus. Loin de là! Ils sont légion, ceux qui, savamment, se défilent ou, bêtement, se récusent, devant des obligations de nature et, pour eux, évidentes.

Vous êtes légion, les lâches. Légion, ai-je dit.

Comptez-vous! Vous n'êtes point connus, c'est vrai, mais votre nombre est connu. Comptez seulement les naissances illégitimes dans la province de Québec depuis dix ans. Vous êtes bien près de vingt-cinq mille pères, sais-tu! Et je ne compte pas, et je n'ai pas le moyen de compter les meurtriers, les assassins, les avorteurs.

En dix ans vingt-cinq mille enfants illégitimes, disent les statistiques, et presque tous abandonnés à la charge des institutions d'assistance publique. Abandonnés par qui? Par un père honteux et sans le courage qu'il faudrait pour réparer une erreur, sans la mortification qu'il faudrait, par un père avare, trop souvent.

* * *

Ah! je sais, dans le temps tu prétextais pauvreté, tu rétorques victorieusement, penses-tu, que depuis, l'enfant est mort ou qu'il est placé; tu entends te consacrer à tes nouvelles obligations.

Mais, depuis quand l'âge d'une obligation de conscience la rend-elle caduque? Ce que tu as dû à telle personne ou à telle institution, pourquoi ne le devrais-tu plus lorsque tu contractes de nouvelles charges?

Ton aîné, tu le renies toujours?

Ta victime, tu la laisses à ses dettes et à son opprobre?

Encore une fois, vous êtes légion. Mais cela ne t'excuse pas. Cela révèle seulement l'étendue et la gravité d'une gangrène morale au sein de notre population.

Ah! la triste engeance! Le mauvais ferment pour une race! Les mauvais pères de famille que seront les mauvais pères des enfants abandonnés!

* * *

—Mais enfin, M. l'abbé, où voulez-vous en venir!?

—Je voudrais que les 750 pères des 750 enfants présentement abrités à la Crèche, envoient secrètement mais sûrement une substantielle aumône compensatoire du service rendu.

—Combien, pensez-vous, entendront votre appel?

—S'il s'en trouve un, je serai content.

V. Germain, ptre.

Placements:—11 en ce mois, 31 depuis janvier.

Aumônes:—Un prêt à fonds perdu $1,000.00. Des visiteurs, $51.90; par courrier. $10.40.

SECTION FEMININE

EDUCATION FAMILIALE

Formation du caractère de l'enfant

XI

Les Bienfaits de la Culture Physique

L'homme étant composé d'un corps et d'une âme, le perfectionnement et l'harmonie de son être n'apparaîtront qu'après un développement et une culture équilibrés des deux parties qui le font tel: c.a.d. homme raisonnable plutôt qu'animal. L'âme ayant une primauté indiscutable sur le corps, a d'abord besoin de culture; et nous avons vu dans des causeries précédentes les moyens de formation de l'âme et du caractère de l'enfant. Nous voici aux moyens de développement du corps, et nous parlerons des bienfaits de la culture physique.

Outre le travail imposé par la nécessité de vivre, et qui est un besoin physiologique de notre organisme, l'activité dont nos muscles ont besoin peut s'employer dans des exercices supplémentaires.

L'exercice est un ensemble de mouvements imposés à notre système musculaire pour en faire jouer tous les ressorts, y activer, avec la digestion, la respiration, la circulation et l'élimination, facilitant ainsi la croissance et la reconstruction des tissus usés. Il donne et conserve en même temps aux muscles, la vigueur, la souplesse, l'endurance qui sont les conditions primordiales de la santé, et qui permettent au corps de donner, avec moins de fatigue, son maximum de travail et de rendement.

L'exercice modéré et rationnel peut donc être considéré parmi les "auxiliaires" de la santé comme un élément de tout premier ordre.

Après le travail, l'exercice est donc le moyen le plus puissant dont nous disposions pour assurer le bon fonctionnement et le jeu régulier de tous nos organes, pour maintenir entre eux l'équilibre et la bonne harmonie. Il est surtout utile aux personnes qui mènent une vie sédentaire. Il comporte une série d'actes mécaniques qui s'accomplissent spontanément; mais la volonté détermine la contraction musculaire. Au moment où la contraction a lieu, les muscles en mouvement se raccourcissent. Ce raccourcissement a pour effet de comprimer les vaisseaux capillaires, d'accélérer la respiration et la circulation, d'augmenter la quantité de carbone brûlé dans les tissus organiques et d'élever la température du corps.

Toutes les fois que l'exercice est insuffisant, et qu'en même temps l'alimentation est nutritive, la graisse s'accumule, l'embonpoint se manifeste, les muscles s'atrophient et les articulations ont une tendance à se souder. D'un autre côté, l'exercice exagéré épuise la constitution détermine l'amaigrissement, prédispose à certaines affections; si, à un instant donné, il y a effort trop considérable, on s'expose à la hernie, à l'emphysème pulmonaire, à la rupture d'un vaisseau sanguin du cœur. La force se trouve dans un juste milieu.

La Gymnastique:

L'exercice général porte le nom de gymnastique. La gymnastique comprend tous les mouvements réguliers du corps accomplis méthodiquement en vue du développement musculaire, depuis le maniement des bras et des jambes, les flexions des reins en avant ou en arrière tous les mouvements qu'on exécute dans les groupements sportifs, les écoles, les armées, jusqu'aux tours les plus audacieux du voltige au trapèze, aux anneaux, à la barre fixe, etc.

On peut aussi ranger dans la même catégorie le lever des poids et haltères, l'emploi des appareils de traction dite gymnastique suédoise. Ce dernier procédé est recommandable particulièrement aux personnes qui habitent les villes, qui disposent de peu de temps et mènent par ailleurs une vie peu agitée. Il peut se pratiquer n'importe où et à n'importe quel moment. Il occupe à volonté, alternativement ou ensemble, les muscles des doigts, des mains, des bras, des pieds, des jambes, du buste, du bassin et du cou.

Les Sports:

On désigne sous le nom de sports des exercices de vigueur, d'adresse, d'endurance pratiqués, en général, pour la distraction ou l'amusement.

Ces exercices sont très nombreux; il ne nous appartient de les considérer que dans la mesure où ils intéressent l'hygiène, c'est-à-dire où ils sont susceptibles de procurer sans excès et sans efforts disproportionnés, le développement musculaire et le jeu des organes vitaux.

Parmi les sports indifférents à l'hygiène, nous pouvons mentionner tous ceux où le corps a peu de part, où il est exempté d'effort, où le seul coup d'œil et l'habileté sont nécessaires.

Dans cette catégorie on peut ranger l'automobile, la motocyclette, l'avion, le bateau à moteur ou à voile, le canotage à l'aviron est excellent, surtout à deux avirons, la plupart des muscles sont en mouvement.

Il y a beaucoup de sports excellents; outre ceux qui existent, on peut en imaginer et en créer d'autres. La marche procure beaucoup d'avantages; la chasse, la pêche, la vie au camp, etc.; ces éléments d'intérêt concernent l'hygiène en procurant, au moins par intervalles, la vie au grand air.

Les Sports d'Hiver:

La raquette, le patin, le ski, la glissade; presque tous exigent le maintien de l'équilibre et mettent en jeu d'autres muscles que ceux des jambes. Ils ont un degré un peu plus haut d'utilité. La bycyclette est également un sport où l'activité appartient aux membres inférieurs. Leur effort s'y exerce même parfois au détriment des autres.

L'équitation ou action de monter à cheval exerce surtout les muscles des cuisses et des jambes; mais les autres fonctionnent aussi. L'équitation qui a de bons côtés, en a aussi de moins bons.

La natation est un exercice presque complet; il est bien peu de muscles du corps qui n'y coopèrent de façon active; il faut pourtant éviter d'en abuser;

Les jeux collectifs sont généralement des exercices de tout premier ordre. Les jeux de collège proprement dits, jeux de barres, de courses, de Colin-Maillard, la crosse, le foot-ball, le rugby, la balle, le base ball, le hockey ajoutent généralement à l'exercice ordinaire, le stimulant de l'émulation, les nécessités de l'attaque et de la défense.

Le tennis mérite une mention spéciale à cause du déploiement qu'il procure à tous les muscles du corps. Ce dernier sport est plutôt réservé aux jeunes, tandis que le golf convient mieux aux plus âgés. La danse n'est pas à conseiller, car elle se pratique surtout la nuit dans des appartements surchauffés où l'air est vicié et méphitique.

Tous ces exercices: sports, jeux ou amusements n'auront leur répercussion heureuse dans l'organisme qu'à une condition essentielle: qu'on en use avec modération et tempérance.

L'excès au jeu ou dans les exercices prend sa source dans un désordre des facultés de l'âme et est toujours préjudiciable à l'organisme.

Aglaé Couture, G.M.C.L. du cercle Notre-Dame de Lourdes de L'A.C.-J.F.C.

NOTRE FEUILLETON

LA PETITE-FILLE DE TANTE VICTOIRE

par Philippe CABANE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

— Mais alors, cela ne suffisait pas... A l'école de votre tante vous avez développé ces qualités et surtout écarté ces défauts de frivolité, d'insouciance, de paresse, qui auraient pu faire le malheur de notre ménage... Vous êtes la petite-fille de tante Victoire, mais vous êtes aussi la petite-nièce de tante Justine et je vous aime comme vous êtes!...

Brave tante Justine! Si elle avait entendu les éloges qu'Octave faisait d'elle, elle ne serait pas restée si tranquillement sur la rive: elle se serait enfuie, tellement sa modestie aurait été blessée. Mais le vent ne lui apportait qu'un ramage confus. Elle devinait que les deux jeunes gens échangeaient leurs confidences et elle égrenait son chapelet pour qu'ils eussent au fond du cœur et sur les lèvres les sentiments et les paroles que Dieu leur désirait.

Cependant, ni Octave ni Augustine ne lui parlèrent de leur entretien. Ils éprouvaient le besoin de goûter un peu de solitude. Ils furent silencieux pendant le rapas du soir.

Mais tante Justine connaissait trop bien leurs sentiments pour douter du résultat. Aussi, elle ne fut nullement surprise lorsque Octave lui fit, en partant, cette déclaration:

— Madame Fournials, j'ai passé une si bonne journée et nous avons parlé avec Augustine de choses si graves, que vous recevrez dans quelques jours la visite de mon père... Vous devinez pourquoi?

Oui, tout le monde devinait pourquoi: même tante Joséphine qui tutoyait déjà Octave et lui demandait de l'appeler tante; même la petite Annette qui s'approchait de lui et lui disait à l'oreille:

— Une autre fois, Monsieur Octave, je ne vous mettrai pas dans le salon de Mme Lautier, mais dans la salle à manger d'Augustine qui est toute pleine de mimosa!...

Et, malgré la nuit qui était devenue très noire, malgré le grondement un peu lugubre des cascades, il y avait une joie intense dans la grande voiture qui ramenait vers Montbretal la famille de tante Justine.

Augustine se recueillait comme pour retenir le bonheur immense qui l'envahissait. Le vent du soir qui s'était levé lui était une caresse aussi douce que les rayons du soleil matinal. Elle priait pour que sa joie ne fût pas égoïste ni éphémère.

Bientôt, la voiture entrait dans les gorges de l'Aveyron: les montagnes boisées y étaient si resserrées qu'elles donnaient l'impression d'énormes et sombres murailles. La rivière qui bordait la route rappelait le fossé des anciens remparts. Au milieu de ce grand silence, la voix claire de Marguerite s'éleva. Elle entonna la vieille romance:

Auprès d'une fontaine, je me suis reposée
Et l'eau était si claire, que je m'y suis mirée.

Elle chantait pour elle et pour Augustine. Toutes les deux avaient trouvé celui qu'elles aimaient. Les naïves paroles traduisaient en des sens bien différents leur bonheur et leur amour. La future religieuse et la jeune fiancée reprenaient à l'unisson:

Celui que j'aime, que mon cœur aime...
Celui que mon cœur aime tant!

ÉPILOGUE

— Nous allons avoir une noce tremblante, dirent dans leur langage les gens de Barguelon, lorsqu'ils entendirent publier du haut de la chaire de leur église qu'il y avait promesse de mariage entre Augustine - Marcelle - Lazarine - Leroy, sans profession, fille majeure et légitime de Jean Leroy et de Héléna Molinié, décédés, demeurant à Barguelon, d'une part — et Octave-Jules-Antoine Cantarane, avocat, fils majeur et légitime d'Antoine Cantarane et de Denyse Turc, demeurant à Villefranche, d'autre part.

On savait, en effet, qu'à chaque génération, lorsqu'on mariait l'héritier ou l'héritière de la maison Molinié, c'était tout un tremblement, c'est-à-dire un très grand émoi dans le village.

Il y eut même un mouvement dans le groupe des chanteuses.

— Quel cantique allons-nous chanter? demandait la présidente...

Et cette bavarde d'Angèle se penchait vers sa voisine:

— Tu vois bien que ce prénom d'Octave porte bonheur... Tu entends, Marthe, le premier garçon que tu auras, tu l'appelleras: Octave!

. . . .

— Tout de même, disait en sortant Mme Rivet, moi qui croyais que ce projet était abandonné!... Justine garde mieux les secrets que sa sœur Victoire... Vous étiez au courant, Maître Malafette?

— Oh! Madame, je dois monter demain soir à Montbretal pour passer le contrat...

— Eh bien! Monsieur le conseiller, je vous félicite, déclarait Mme Robert qui descendait solennellement le grand escalier en compagnie de M. Beaudouin... votre filleule fait là un excellent mariage!...

— Oui, répondait le conseiller, Octave est un jeune homme d'une délicatesse parfaite et d'une distinction achevée... Vous comprenez que je me suis bien renseigné avant de le proposer à ma cousine Victoire pour sa petite-fille. Dans toutes les écoles où il est passé, à la Faculté de droit comme au collège, on n'a eu qu'à se féliciter de sa conduite et de son travail... Du reste, j'ai beaucoup connu son grand-oncle, président du tribunal, pendant mon stage de substitut à Villefranche, et je vous assure que je n'ai jamais vu une âme plus droite ni une figure plus vénérable. Je me déclare très honoré d'être désormais uni à cette famille...

— Oh! Monsieur le conseiller, disait Mme Rivet, répétez-moi ces détails, de peur que je ne les oublie en route... Oh! tenez, quelle magnifique noce nous allons avoir? Je parie que depuis le mariage de la pauvre Héléna, la maman d'Augustine, nous n'aurons rien vu de pareil!

En vérité, ce fut un splendide spectacle qui mit en joie tout Barguelon.

Je vous y convie, cher lecteur.

Regardez en tête et voyez comment Augustine porte fièrement sa toilette de mariée! Oh! le costume n'a pas changé depuis la Révolution: la jeune fille est toujours vêtue de blanc, chaussée de satin, couronnée d'oranger. Mais Augustine a une manière de relever sa robe et d'incliner le front qui la fait ressembler à une déesse.

Son parrain lui donne le bras. Elle est de haute taille: mais le conseiller la domine encore de la tête. Sur sa redingote, près du plastron fulgurant de blancheur, s'étale la rosette de la Légion d'honneur.

A l'intérieur de la sacristie, l'abbé Séguy, déjà vêtu de l'aube blanche et ceint de l'étole dorée, froisse d'une main un peu nerveuse le papier où il a rédigé son allocution.

Il réfléchit: il sent monter en lui des idées confuses, des sentiments divers, et il ne saurait dire lui-même quelle impression maintenant le domine, de la joie ou de la tristesse, de la crainte ou de l'espoir...

Pendant les vingt-six années de son ministère, il a beaucoup connu tante Victoire et tante Justine... Il les a consolées dans les deuils... Il les a encouragées dans leur œuvre d'éducation... Mieux que tout autre, il a vu la différence de caractère entre les deux sœurs, l'insouciance aimable et la religion un peu superficielle de l'une et le dévouement modeste, la piété solide de l'autre... Il se demande ce que serait devenue Augustine, si elle n'avait eu d'autre éducatrice que sa grand'mère et il admire les voies mystérieuses par lesquelles Dieu vient de faire passer ces deux familles.

Dans son allocution, l'abbé Séguy ne dira pas toute sa pensée. Il y a des souvenirs douloureux qu'il ne faut pas évoquer. Il y a des reproches même voilés qu'on ne saurait faire un jour de noces.

Par une heureuse trouvaille, l'abbé Séguy jouera d'abord sur le nom d'Octave qui signifie: le huitième, nombre parfait, symbole de plénitude. De même que l'octave des béatitudes embrasse toutes les joies, de même que l'octave est en musique une note qui s'harmonise parfaitement avec la première, ainsi Octave possède toutes les perfections et il y aura entre lui et Augustine l'accord le plus absolu. Tout cela amusera beaucoup Angèle et la confirmera dans son idée que le prénom d'Octave porte bonheur.

Mais, après cette belle fantaisie, l'abbé Séguy dira dans une langue claire et franche les plus utiles vérités. Les deux jeunes époux vont commencer une vie nouvelle. Ils sont des pèlerins qui partent sous les signes les plus heureux et qui peuvent accomplir une œuvre magnifique. Ils laisseront, s'il plaît à Dieu, une famille nombreuse, élevée dans le sentiment du devoir, dans le respect et l'amour des choses saintes. Ils exerceront dans la paroisse et dans le pays la plus heureuse influence. Octave mettra au service de la bonne cause le prestige qui lui vient de sa valeur intellectuelle et de la situation qu'il occupe. Augustine l'y aidera, car c'est surtout d'elle, la mère de famille, la maîtresse de maison, que dépend cette influence et ce rayonnement.

A la tombée de la nuit, une heure avant de partir pour leur voyage de noces, les jeunes mariés quittèrent discrètement la salle de fête, et, sortant du village, ils gagnèrent le cimetière par un chemin détourné.

Ils allaient réciter une prière et déposer un bouquet sur la tombe de tante Victoire.

Augustine a toujours prétendu qu'au moment où ils se retiraient, elle avait aperçu un oiseau au plumage merveilleux s'échapper d'yn cyprès voisin et monter droit vers le ciel: c'était, disait-elle, un signe providentiel que l'âme de sa grand'mère avait terminé son temps d'épreuve dans les flammes du purgatoire.

Octave, lui, n'a jamais cru à l'oiseau merveilleux: mais il garde la ferme espérance que les mérites de tante Justine et la vie si chrétienne de leur jeune ménage ont valu à tante Victoire le pardon de toutes ses fautes et leur vaudront à eux-mêmes beaucoup de grâces et beaucoup de joies.

FIN

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec........$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers........$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Prix de dernière heure

11 mars 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé ... 21½ à 22½

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... $0.95 à $1.00

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée...... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée........ 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée...... 23c la lb.

Laine lavée.................. 32c la lb.

A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN 143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **.11c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c.** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **.75c.**

Peaux Veaux Deacons **65c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.25,** sans crin ni queue **15c** de moins.
Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c.**
Prix garantis du 9 au 21 mars 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$ 6.25
Patente Hungarian, 98 lbs	2.77½
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.85
" " " 98 lbs	2.57½
Forte à levain, quarts	5.75
" " 98 lbs	2.52½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.15
" " sacs toile, 98 lbs.	2.05
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.25
Orge d'alimentation	.50
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.85
" " , poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot:

Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$1.50
" (triées Prime)	$1.40
" (triées yeux jaunes)	$2.50
" rouges	$4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.00
Gru	1.05
Gru Blanc (Middlings)	1.30
Blé d'Inde moulu	1.25
Moulée d'Avoine, fine	1.90
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.60
Gruau d'avoine, jute 80 lbs.	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.15
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$5.05
Cassonade, No 1	4.75
" No 2	4.65
" No 3	4.55

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$ 1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.10
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$ 2.50
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	41.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	39.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	37.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$37.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	32.00

COMPARAISON DES PRIX

	12 mars 1936	14 mars 1935	15 mars 1934	14 mars 1933	11 mars 1926
Beurre No 1, Past.	22⅝	24¾	29½	24¼	41
Œufs Frais	37	26	28	24	47
Veaux de lait vivants	8½	06¾	06¾	06½	11
Bouvillons vivants choix	05½	06½	05½	04½	07½
Agneaux du printemps	08	07½	06¾	07	10½
Porcs vivants	9.00	8.25	9.50	4.60	14.50

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 2 au 9 mars

BEURRE

Notre marché au beurre s'est continué faible et une autre légère baisse a été enregistrée dans les prix.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 9 courant, au gros, les prix du numéro un pasteurisé d'herbe variaient de 22¼c à 22 3-8c la livre et le beurre frais de 22c à 22 1-8c la livre.

ŒUFS

Montréal et Québec

Le ramassage des œufs pour fin d'incubation, une très forte diminution de production causée par une ponte plus restreinte sont les deux principaux facteurs qui ont été de nature à réduire considérablement les arrivages et ces derniers ne pouvant suffire à la demande immédiate, il n'y a eu aucune difficulté à obtenir des prix beaucoup plus avantageux qui représentent une hausse de 1c à 6c la douzaine, suivant les différentes catégories.

En prévision d'une augmentation d'arrivages d'ici quelques jours, il faut noter qu'aux prix actuels, les détaillants ne s'approvisionnent que par petites quantités seulement et à la fin de la semaine ce marché était tranquille avec tendance à fléchir.

VOLAILLES VIVANTES

Avec une demande un peu plus active de la part de la population juive, les arrivages des derniers jours, quoique plus considérables que la semaine précédente ont facilement été absorbés et les prix demeurent stables.

VOLAILLES ABATTUES

La demande se maintient bonne pour les sujets de qualité supérieure.

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundile 9 mars 1936:—Bétail, 296; veaux, 598 porcs, 1,404; moutons, 101.

BÉTAIL

Malgré les faibles expéditions de la journée les acheteurs n'étaient pas plus intéressés qu'il ne fallait et ne voulaient pas payer plus cher que les prix de la semaine dernière. Il fut cependant possible de porter les prix à une faible fraction audessus de ce qui était payé il y a huit jours. Les meilleures ventes de bouvillons se faisaient aux alentours de 5½c la livre. Les vaches se vendaient de 2c la livre pour les sujets communs jusqu'à 3½c et 3¾c pour les meilleures. Les taureaux rapportaient de 2½c à 3½c la livre. La cause principale de la faiblesse de notre marché provient de ce que nos marchés d'exportation, soit anglais ou américain, soient faibles et aussi de ce qu'il y ait en campagne de fortes quantités de bêtes à cornes qui devront être vendues prochainement; en outre les expéditions de l'Ouest sont particulièrement fortes en sujets abattus. Peu de changements sont cependant prévus.

VEAUX

La demande, par suite des expéditions réduites du moment, s'est maintenue ferme et les prix restent très favorables pour ce temps-ci de l'année. Les expéditions laissent présentement à désirer sous le rapport de la qualité et du poids des sujets, en sorte que les acheteurs en profitent pour commencer à imposer des réductions de prix. Les cultivateurs auraient pourtant intérêt à finir leurs sujets, car même à prix réduits, ils pourraient vendre leur lait par l'entremise de leurs veaux à des prix plus payant que ce que peut leur rapporter les beurreries ou les fromageries.

AGNEAUX et MOUTONS

Les quelques agneaux qui étaient offerts en vente étaient de qualité inférieure et les acheteurs semblaient n'en pas vouloir. Les ventes se sont cependant faites à prix fermes, soit aux alentours de 8c la livre pour les bons agneaxu. Nous ne serions pas surpris de voir une baisse au cours des quelques semaines ou dès que les expéditions commenceront à se faire plus fortes. Les moutons se vendent toujours de 2c à 4c la livre.

PORCS

Les 1,400 porcs qu'il y avait sur le marché ce matin ont forcé les prix à remonter d'un quart de sou la livre et il fut possible d'obtenir 9c la livre pour les bacons. Les acheteurs étaient forts intéressés et tout était vendu très à bonne heure après l'ouverture du marché. Nous sommes sous l'impression que le prix actuel devrait se maintenir ferme pour le reste de la semaine avec certaine chance de s'améliorer, toutefois les conditions générales sur notre marché d'exportation auront certainement leur influence sur nos prix et il y en a qui croient une baisse possible; celle-ci, si elle survenait, ne saurait cependant être forte et, ainsi que nous le disons plus haut, nous entrevoyons plutôt un marché ferme pour les semaines à venir. Les truies se vendent bien à des prix qui vont de 7c à 7½c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec

Au cours de cette dernière semaine, il n'y a eu aucun changement à noter dans les prix; cependant, de forts arrivages devront faire leur apparition sous peu et comme d'habitude il faut s'attendre à une baisse de prix dans un avenir rapproché.

LARDS ABATTUS

Montréal et Québec

Marché tranquille et tendance à fléchir.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 7 MARS 1936:

ŒUFS

A (gros)	35c
A (moyen)	33c
A (poulettes)	31c
B	27c
C	25c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Bon	14c	lb.
Moyen	12c	"
Commun	10c	"

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	13c	lb.
No 2—30 à 35 lbs	11c	"
No 3—25 à 30 lbs	9c	"

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11¼c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10¾c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 7 MARS 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 3 MARS 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé ... 22⅝c No 1 Non Pasteurisé. 22⅛c No 2 ... 21⅝c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	23c la lb.
B	21c la lb.
C	18c la lb.
Coqs	15c la lb.

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

Spécial, 6 lbs, et plus	30c
A—6 lbs et plus	28c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	26c
B—6 lbs et plus	27c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	25c

POULETS VIVANTS

A	21c
B	19c
C	17c

ŒUFS

A—Gros	37c	Doz.
A—Moyens	35c	"
A—Poulettes	34c	"
B	30c	"
C	27c	"

PORCS ABATTUS

Bon	12c la lb
Moyen	11¼c la lb
Commun	10¼c la lb

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial, 6 lbs et plus	28c
A—6 lbs. et plus	26c
A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	25c
B—6 lbs. et plus	25c
B—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	23c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	22c
C—6 lbs. et plus	21c
C—5 lbs. jusqu'à 6 lbs	19c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial, 5 lbs et plus	22c
A—5 lbs. et plus	21c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	19c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
B—5 lbs. et plus	19c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16c
C—5 lbs. et plus	16c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	14c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	13c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Bon	13c la lb
Moyen	11c la lb
Commun	9c la lb

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 9 mars 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs.	$9.00
Primes de $1.00.		
Porc à bacon	180 à 230 lbs.	$9.00
Porc à boucherie	160 à 240 lbs.	$8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs.	$8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs.	$8.50
Extra lourds	270 lbs ou plus	$8.00
Truies	$7.00 à $7.75	

Vaches

Choix	3½c à 3¾c	lb.
Bonne	3¼c à 3½c	"
Moyenne	3c à 3¼c	"
Commune	2½c à 2¾c	"
Très Commune	2c à 2¼c	"

Veaux de lait

Choix	8c à 8½c	lb.
Bon	7½c à 8c	"
Moyen	7c à 7½c	"
Commun	5c à 6c	"

Veaux de champs

Bon	3¾c à 4c	lb.
Commun	3¼c à 3½c	"

Agneaux

Bon	7½c à 8c	lb.
Non châtrés	7c à 7¼c	"
Commun	6c à 6½c	"

Moutons

Bon	4½c à 5c	lb.
Commun	3c à 3½c	"

Bouvillons

Choix	5¼c à 5½c	lb.
Bon	4¾c à 5c	"
Moyen	4½c à 4¾c	"
Commun	3½c à 4c	"
Commun (légers)	2½c à 3c	"

Taures

Choix	4¼c à 4½c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 3¾c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

Choix	4c à 4¼c
Bon	3¾c à 4c
Moyen	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

Un film descriptif des machines aratoires Massey-Harris

La fabrique Massey-Harris a eu recours à la pellicule cinématographique pour démontrer plus précieusement aux distributeurs et aux cultivateurs les caractéristiques particulières de ses nouvelles machines aratoires. "La machine agricole moderne" qui est montrée à l'aide d'un film comprenant trois bobines, traite spécialement du semoir à disques, à sens unique, sans boîte à grain. Les autres machines, comprenant nouvelle faucheuse avec bain à l'huile, centrifuge, tracteurs de divers modèles, charrues, batteuses et moissonneuses sont présentés au travail, puis un expert en explique le fonctionnement. Des officiers de la compagnie donnent certains détails quant aux objectifs q[illegible] proposent d'[illegible] ments de [illegible] plates-fo[illegible]

On voit la boîte à grain fixée au semoir à sens unique, et en fonction. Les détails une fois expliqués, le film nous transporte aux immenses usines Massey-Harris. Puis l'on voit toute la série des instruments aratoires en opération. On fait voir de plus près comment le disque à sens unique cultive la graine laissant la tige exposée à l'air, moyen le plus efficace de la faire mourir, comment le rang est refermé afin d'empêcher le grain d'être charroyé par le vent ou d'être entraîné par l'eau. Le saute-pierre est très bien illustré, on voit la machine passer par-dessus de gros cailloux permettant ainsi au spectateur de voir fonctionner ce dispositif particulier. On voit aussi la faucheuse à bain d'huile coupant de beaux andains propres, foin épais et touffu, comme il serait difficile de mieux le démontrer même sur le champ.

Sous le titre "Pouvoir et Vitesse" on nous montre aussi les derniers modèles de tracteurs au travail. On en peut constater la force par les différentes épreuves auxquelles ils sont soumis.

Ce film surmonte un obstacle que l'on a toujours considéré comme la plus grosse difficulté des distributeurs de machines agricoles. Par ce film, le dépositaire des machines Massey-Harris peut donner des démonstrations de machines agricoles aussi facilement qu'un vendeur de machines à laver ou de machine à coudre. La Compagnie se propose d'organiser des journées agricoles un peu partout au Canada auxquelles seront convoqués les cultivateurs, et ces films seront déroulés. Ces journées seront organisées à des dates où le cultivateur pourra facilement y participer sans préjudice aux travaux de la ferme.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

Perspectives peu intéressantes

Soixante-cinq à soixante-dix pour cent de la récolte de foin de l'année dernière se trouve encore dans les granges de nos fermiers. Les prix ne sont pas hauts et même aux Etats-Unis, les prix que commande le bon foin de trèfle noir n'est pas assez haut pour inviter les expéditeurs à exporter.

Une modification du système de culture s'impose chez les agriculteurs qui ont persisté néanmoins à faire porter des récoltes de foin à leurs champs. Plus nous allons plus l'usage des automobiles et des camions se vulgarise dans nos villes. Nous connaissons de gros cultivateurs du district de Québec qui jusqu'ici n'avaient aucune difficulté à disposer de leurs récoltes mais n'ont pas trouvé à en vendre la moitié cette année. On se propose d'élever plus de bétail de jeunes animaux d'élevage et de boucherie et de faire consommer ce foin à l'étable. Ce sera peut-être plus payant que de le charroyer en ville à un prix dérisoire.

Dans "Situation agricole et prévisions pour 1936", nous lisons ce qui suit quant aux disponibilités de foin, des semailles de graminées, etc.

La production de foin dans la province de Québec était d'environ 6 pour cent supérieure à celle de 1934, mais un peu moins élevée que la moyenne des cinq années précédentes. Dans la vallée du Saint-Laurent le rendement du foin était de 20 pour cen[illegible] normale. En Gaspé[illegible] sécheresse, le rendement moyen a été réduit de 30 pour cent. La quantité totale de foin récolté dans les cantons de l'Est est à peu près égale à la moyenne. Dans le Québec, dans l'ensemble, les trèfles ont beaucoup souffert de l'hiver, mais le mil a été récolté dans des conditions favorables. Le reliquat de foin de 1934, dans certains districts, a été grandement réduit par des expéditions sur la Nouvelle-Écosse. On compte que les approvisionnements sont en général suffisants pour l'hiver de 1935-36, et il y aura un surplus dans certaines régions. L'étendue des nouvelles semailles de graminées et de trèfles en 1935 était légèrement inférieure à la moyenne des cinq dernières années, et les jeunes plantes n'ont pas fait une pousse aussi vigoureuse que d'habitude dans ces districts qui ont souffert de la sécheresse pendant l'été, comme en Gaspésie et dans les cantons de l'Est. Partout ailleurs, spécialement dans la vallée du Saint-Laurent, l'état des nouveaux semis était excellent en automne.

Les pâturages ont été meilleurs que d'habitude en été quoique la pousse de l'herbe ait été retardée par la sécheresse dans certains districts. Ils se sont bien remis cependant après les bonnes pluies de fin d'automne, et ils étaient en bon état lorsque l'hiver est arrivé. Le rendement de maïs d'ensilage était légèrement supérieur à la moyenne dans les cantons de l'Est, mais l'on estime que la production des racines dans toute la province était de 28 pour cent inférieure à la moyenne de cinq ans. L'étendue et le rendement des menus grains d'environ 4 pour cent plus faibles q moyenne des cinq années précé mais un peu plus élevés qu'en D'autres part, la qualité du grain n pas aussi bonne principalement à d'une maturation prématurée c par les chaleurs et la sécheresse à d'août. Le poids par boisseau la sa dernière était beaucoup plus faibl d'habitude.



VOLUME XXIV, No 12 QUÉBEC 19 MARS 1936

Chez les éleveurs de pur sang

RACE AYRSHIRE

Qualifications au livre d'or Février 1936

Le secrétaire de l'Association Canadienne des Eleveurs de bovins Ayrshire a émis 127 certificats de qualification pour vaches et génisses ayant complété leur période de lactation sous contrôle officiel. Dans la division 365 jours, on relève 44 sujets, dont les records ont été établis sous le régime de deux traites quotidiennes.

Les vedettes dans chacune des classes, pour la province de Québec sont:

365 JOURS CLASSE ADULTE

Springlawn Hilltop, propriété de W. C. Pitfield, Cartierville, Qué., s'est qualifiée avec production de 15.164 lbs de lait. 625 lbs de gras, à 4.12%.

CLASSE 4 ANS

Duchesse de St-Méthode, propriété de la Ferme Ecole prov. de Deschambault, a produit 13250 lbs de lait, 584 lbs de gras, épreuve 4.41%.

CLASSE 3 ANS

Orma de Bellerive, Joseph Castonguay. Village des Aulnaies, Qué., 9.174 lbs de lait à 4.79% ou 439 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS

Betty Lou de la Ferme d'Or, propriété de M. Anselme Cabana, St-Cuthbert, Qué., a produit 11.790 lbs de lait à 4.45%, ou 525 lbs de gras.

Les Érables Proulx, propriété Ovila Larochelle, St-Ours, Qué., a produit 11.485 lbs lait à 4.37% ou 502 lbs de gras.

DIVISION 305 JOURS CLASSE ADULTE

Bois de la Roche 4ème, propriété de Waldo W. Skinner, Senneville, Qué., a produit 12,788 lbs de lait à 4.09% ou 523 lbs de gras.

Slodahill Alice 9ème Imp., appartenant à M. Geo. H. Montgomery, Philipsburg, Qué., 11.583 lbs de lait, à 4.27% ou 495 lbs de gras.

CLASSE 4 ANS

Thorncroft Star Cheer, propriété de M. E. C. Budge, Ste-Geneviève, Qué., production 13.323 lbs de lait à 4.39% 585 lbs de gras.

Byrne Hill Trilby, propriété Frank Byrne, Charlesbourg, Qué., 9.914 lbs à 4.52% ou 448 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS

Glen Elm Wild Daisy, propriété Ec[ole] d'Agriculture Ste-Martine, Q[ué.,] 13.148 lbs de lait à 4.10% ou 539 [lbs] de gras.

Bois de la Roche Pet, W. W. Skin[ner,] Senneville, Qué., 12088 lbs de lai[t à] 4.13% ou 499 lbs de gras.

Threave Lovely Lady Imp., propri[été] J. J. Joubert, St-Vincent de P[aul,] Qué., 10,350 lbs de lait à 4.14% [ou] 428 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS

Macdonald Dimple, 10,681 lbs lait d[...] 418 lbs de gras et Macdonald Lu[...] Maid 3ème, 8.815 lbs de lait à 4.0[...] ou 358 lbs de gras. Ces deux su[jets] sont du troupeau du Collège Mac[do]nald.

Elections à Sainte-An[ne] de la Pocatière

Monsieur Charles Gagné, élu Pr[ési]dent de la section locale de la Soci[été] des Agronomes Canadiens.

Le 13 mars, la section Ste-Anne d[e la] Société des Agronomes Canadiens (C[...] T.A.) se réunissait en vue de l'élect[ion] de ses officiers pour l'année 1936-37. [Le] résultat du scrutin fut le suivant:

Président: M. Charles Gagné.
Vice-Prés.: M. Bernard Baribeau.
Séc.-Trésorier: M. Gérard Gaude[t]
Ass.-Secrétaire: M. Paul-Emile B[...]nier:
Conseillers: MM. Ls. de G. Fortin[,] A. Scott,
Délégués: MM. Florian Cham[pa]gne et E. Campagna,
Représentant spécial: M. Elzéar Ca[m]pagna.

M. L.-A. Dupuis, agissait com[me] Président d'élection.

A leur réunion précédente, le 6 c[ou]rant, les agronomes de la section S[te-]Anne, furent entretenus par M. Flor[ian] Champagne, du travail agronomi[que] poursuivi dans le district au cours [de] l'année. M. Elzéar Campagna, p[ro]fesseur à l'École Supérieure d'A[gri]culture, donna aussi un compte re[ndu] de la dernière assemblée du Com[ité] Provincial.





LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 19 MARS 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 12

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Les annales de l'agriculture nous apprennent que le pommier se cultivait dans la province de Québec dès 1663.

* * *

Aucun cultivateur ne devrait jeter en terre une semence qui n'a pas été soigneusement criblée. C'est pour lui le moyen pratique de faire la sélection des semences.

* * *

L'orge vient en troisième place sur la liste des récoltes de grain du Canada, après le blé et l'avoine, mais la production totale d'orge n'atteint généralement qu'un quart de celle du blé. L'orge contient plus d'amidon et de fibre que le blé, mais un boisseau d'orge ne pèse que 48 livres, tandis qu'un boisseau de blé pèse 60 lbs. La paille d'orge a la même composition que celle de blé.

* * *

Un essai de variétés de tabac pour enveloppes de cigares sur quatre types différents de sols — sol brun, glaise sablonneuse, sol d'alluvions, et sol de transition — a été conduit à la station expérimentale de Farnham, Qué. Au point de vue du rendement et de la qualité, la variété Comstock Spanish Pomeroy s'est montrée la meilleure sur ces quatre sols.

* * *

Le nombre de certificats de généalogies enregistrés par le Bureau canadien national de l'enregistrement du bétail, et approuvés par le Ministre de l'Agriculture pendant le mois de février 1936, était de 4,980. Ce chiffre se décomposait ainsi: — 206 chevaux, 2,369 bovins, 277 moutons, 420 porcs, 830 renards, 527 chiens, et 341 volailles.

* * *

Les arrivages de fruits et légumes ont été plus considérables durant la semaine finissant le 6 mars, qu'ils ne l'avaient été la semaine précédente. C'est ainsi qu'on enregistre l'entrée de 20 wagons de pommes. 64 de pommes de terre; 8 d'oignons 23 de fruits variés, 47 de légumes assortis, 7 de bananes et 26 de fruits tropicaux.

* * *

La pomme de terre de semence certifiée, est à tous les titres, préférable aux tubercules non selectionnés. Il vaudrait beaucoup mieux, pour les cultivateurs devant se procurer des pommes de terre de semence, il parait qu'ils sont nombreux cette année, de payer le prix pour une semence de choix que de sauver quelques sous par sac et de semer des tubercules porteurs de maladie.

* * *

On annonce pour le 28 septembre jusqu'au 4 octobre inclusivement le 27ème congrès et grande exposition d'industrie laitière qui sera tenu à Waterloo Iowa. Cet événement de caractère international donnera lieu à une grande exposition de chevaux Belges, une importante exposition de volailles, ainsi un gros étalage de machines aratoires de toutes sortes. Cette exposition très considérable est le circuit des expositions américaines permettant ainsi aux meilleurs troupeaux des Etats-Unis de se mesurer et concourir pour les honneurs suprêmes décernés à ce grand tournoi.

* * *

C'est la Saskatchewan qui compte le plus grand nombre de chevaux de toutes les provinces du Canada, soit 32 pour cent du total pour le Dominion; viennent ensuite l'Alberta avec 24 pour cent, et l'Ontario avec 19 pour cent. Le premier cheval importé au Canada est arrivé à Tadoussac, le 20 juin 1647. En 1665, Louis XIV envoya douze autres chevaux que les cultivateurs devaient s'engager à nourrir pendant trois ans. Le cultivateur perdant un cheval par sa faute devait payer 200 livres (plus de $1,000 aujourd'hui) au Receveur du roi.

* * *

Sur 64 chars de patates reçus à Montréal, on en compte trois fournis par les producteurs de la province de Québec, le reste est partagé entre l'Ile Prince-Edouard, 12 wagons et le Nouveau-Brunswick 49.

Par suite d'une offre très abondante à Montréal, et d'une demande stagnante les prix ont tendance à fléchir. Encore la semaine dernière on cotait les Montagnes vertes de Québec No 1, de $1.00 à $1.05.

Les mêmes prix sont rapportés pour le marché de Québec, où l'offre reste également très forte.

* * *

La même remarque peut s'appliquer à toutes les semences que le cultivateur doit se procurer.

Dans la production des champs, l'emploi de bonnes semences joue un rôle aussi important et aussi indiscutable que le rôle de bons sujets reproducteurs dans l'industrie animale bien conduite. La semence est semblable au reproducteur qui transmet à ses descendants les qualités ou les défauts qui lui sont propres. Cette vérité a donné naissance aux dictons populaires bien connus: "Telle semence, telle récolte" et on récolte ce que l'on a semé".

* * *

Pour une première fois depuis plusieurs mois la fabrication du beurre en février accuse une diminution sur le mois correspondant de l'année précédente, tandis que pour le fromage il y a augmentation de 6.1%.

Les chiffres publiés par M. Théo. Lamontagne du bureau de la statistique agricole de Québec, indiquent qu'il s'est fabriqué 470,000 lbs de beurre contre 482,500 en février 1935

La fabrication du fromage représente 100,000 lbs en février en regard de 94,200 en 1934, d'où augmentation de 6.1%, tandis que pour le beurre la diminution est de 2.6%.

Pour les deux premiers mois de 1936, la fabrication du beurre se chiffre à 1,479,000 livres, le fromage à 262,000 livres. Augmentation pour le beurre de 4.3% pour le fromage 34.5%.

* * *

La question des engrais à acheter pour les différentes récoltes et les différents sols rend souvent perplexes ceux qui n'ont pas étudié ce sujet à fond. Il y a encore des milliers de cultivateurs au Canada qui s'adressent au marchand d'engrais chimiques ou à d'autres personnes pour se renseigner sous ce rapport. C'est un fait significatif que les commissions provinciales des engrais chimiques de l'Est du Canada recommandent généralement une formule 2-12-6 pour les récoltes des champs, et une formule 4-8-10 pour les pommes de terre et les jardins potagers. Le cultivateur ordinaire peut compter obtenir de bons résultats de ces deux formules d'engrais dans des conditions normales de sol pour les fins déjà mentionnées. Il y a cependant certaines récoltes pour lesquelles on recommande d'autres formules. On peut se procurer les recommandations des commissions des engrais chimiques en s'adressant aux Ministères provinciaux d'Agriculture.

* * *

On estime que la récolte de veaux pour 1936 s'élèvera à 900,000. Sur ce total on en concède le tiers à l'élevage. l'autre tiers est abattu pour la peau, ou achetés par les saleurs pour la mise en conserves, laissant un reliquat d'un tiers pour la consommation locale.

"Cette récolte est assez importante pour que nous y prêtions attention et nous pouvons en disposer plus avantageusement que les cultivateurs l'ont fait jusqu'à présent" dit le nouveau bulletin No 114, sur l'engraissement des veaux de lait, publié par le service d'Industrie animale de Québec, sur l'ordre de l'hon. M. Godbout.

Pourquoi et comment préparer de bons veaux de lait? La circulaire No 114 répond à ces deux questions importantes.

Vous vous procurerez ce bulletin publié fort à propos en écrivant à la section des publications au Ministère de l'Agriculture de Québec.

On y lit encore que le veau de lait paye la nourriture qu'il absorbe plus cher que la fabrique de l'arrondissement. Il est intéressant de vérifier cette affirmation en lisant ce nouveau bulletin. Nous vous invitons à le faire, si vous désirez faire de l'argent avec les veaux que vous avez ou aurez à vendre.

* * *

La luzerne n'est devenue une plante importante au Canada qu'en ces vingt dernières années Quelques cultivateurs de l'Ontario en avaient tenté la culture il y a une génération mais peu avaient réussi parce que les variétés dont ils se servaient manquaient de rusticité et succombaient aux rigueurs de l'hiver. Le développement actuel de cette culture au pays est dû à l'emploi de semences des variétés Grimm et panachées (*Variegated*) d'Ontario. Le Canada produit aujourd'hui une quantité suffisante de ces deux espèces de semences pour ses besoins domestiques.

Il y a vingt ans l'Ontario était à peu près la seule province qui produisait cette graine de luzerne. L'Alberta emboita le pas quelques années plus tard en produisant de la graine de Grimm dans la région de Brooks, puis la Colombie-Britannique se mit à la production de l'espèce panachée (Variegated) dans la vallée d'Okanagan. Plus récemment, d'importantes quantités de cette semence ont été produites dans le district Interlake, au Manitoba, et dans la région de Fox River, en Saskatchewan. Il se produit aussi de la graine de luzerne dans la partie Québequoise de la vallée de l'Outaouais et dans le nord-ouest de l'Ontario. Les cultivateurs canadiens peuvent aujourd'hui acheter la graine de luzerne en toute confiance à condition, bien entendu, qu'ils demandent de la graine de l'Ontario Variegated, de Grimm, ou de toute autre espèce dont la rusticité est démontrée.

* * *

Un numéro spécial vient d'être publié par le "Journal d'Agriculture" sur la coopération et particulièrement sur les activités de la Coopérative Fédérée de Québec, dans lequel nous lisons:

"Depuis vingt ans, le commerce des grains de semence a toujours été l'objet d'une attention continuelle de la part de la Coopérative Fédérée.

Avec des entrepôts bien aménagés, un outillage perfectionné, voici un court exposé des résultats obtenus pour les dernières années, dans les centres organisés:

Avoine.........	600,000 minots
Orge............	15,000 "
Miel...........	2,500,000 livres
Trèfle rouge.....	1,900,000 "
Lentille........	500,000 "

Bien que ces quantités ne rencontrent pas les approvisionnements nécessaires pour répondre aux besoins de semences de toute la Province, elles indiquent néanmoins que des sommes considérables d'argent sont restées parmi nous, alors que cet argent était drainé à l'extérieur, avant l'organisation de ces centres de production, c'est donc pratiquer "l'achat chez nous" de la bonne manière.

En 1935, les quantités de semences récoltées et vendues par les coopératives locales se chiffrent comme suit:

Trèfle rouge No 1, moyen.	165,000 lbs
Mil No 1...............	300,000 "
Avoine Bannière No 1....	100,000 mts
Lentille No 1..........	75,000 lbs
Orge No 1..............	3,000 mts

Ces sociétés coopératives de grains de semences au nombre de 17, fondées et organisées par les producteurs de Québec avec le concours de la Fédérée, ce sont des cultivateurs de Québec qui en sont les membres. Y songeons-nous suffisamment? Pourquoi ne leur donnons-nous pas la préférence lorsque nous sommes dans le cas de nous procurer de la semence de l'extérieur?

En plus de la satisfaction d'encourager notre classe agricole nous aurions la garantie d'avoir du grain bien acclimaté, produit chez nous, incontestablement le meilleur.

Mars 1936

Le Soleil entre au Bélier le 20, à 1 h. 58 m. du soir.

● P.L. le 8, à minuit 14 minutes. | ◎ N.L. le 22, à 11 h. 14 m. du soir.
☾ D.Q. le 16, à 3 h. 35 m. du matin. | ☽ P.Q. le 29, à 4 h. 22 m. du soir.
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr.	FETES ET RUBRIQUES	Soeil Lev.	Cou.
22	DIM.	vl	IV du **CAREME** (1 cl.) semid.	5 44	6 2
23	Lundi	†vl	De la férie.	5 42	6 4
24	Mardi	b	Saint Gabriel Archange, dbl. maj.	5 40	6 6
25	Merc.	b	**ANNONCIATION** de la B. V. M. 1 cl.	5 38	6 8
26	Jeudi	vl	De la férie.	5 36	6 9
27	Vend.	b	Saint Jean Damascène, Conf. Doct.	5 34	6 10
28	Sam.	b	Saint Jean de Capistran, Conf.	5 32	6 11

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Le céleri pour la vente et la conservation

Par: T.-F. RITCHIE, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

La production de céleri pour la vente et la conservation augmente au Canada, malgré qu'il s'importe de grosses quantités de ce légume aux Etats-Unis.

Il y a certains détails dont la connaissance est essentielle aux producteurs de céleri qui veulent produire et écouler leur récolte d'une manière économique et avantageuse. En premier lieu, les producteurs devraient savoir que le céleri destiné à la vente immédiate, vers la fin de l'été ou le commencement de l'automne, doit être entièrement développé et bien blanchi afin de présenter un aspect attrayant. En deuxième lieu, ils devraient savoir que le résidu d'une récolte de fin d'été ou d'automne ne peut se conserver pour la vente en hiver, quand bien même ce céleri serait en très bon état et présenterait une très bonne apparence. Cette erreur a coûté beaucoup d'argent aux producteurs en ces dernières années; ils ont perdu leur céleri ainsi que l'espace qu'il occupait dans la cave.

La récolte de céleri destinée à la conservation doit être cultivée uniquement pour cela et ne pas venir du résidu d'une bonne récolte d'été ou d'automne. La date des semailles exerce aussi beaucoup d'effet sur le degré de développement, de même que les conditions de saison et du sol. Le céleri entièrement développé n'est pas bon pour la conservation. Le meilleur pour cela est le céleri incomplètement développé, qui, au moment de l'arrachage, est encore partiellement vert et en train de pousser; ce céleri se garde bien et blanchit bien après deux ou trois mois de conservation. L'expérience nous a appris que la graine de céleri semée aussi tard que le 20 avril produit des plants excellents vers la fin de l'automne, qui se conservent bien dans une cave froide. Les meilleurs plants cependant viennent de graine qui a été semée entre le 10 et le 15 avril.

Une précaution tout aussi importante est de protéger les plants contre les ravages des maladies et des insectes. Il faut les arroser au pulvérisateur tous les dix jours à partir du moment où ils sont mis dans la couche chaude, en se servant d'une bouillie bordelaise soigneusement préparée de la formule 4-6-10, 4 livres de couperose bleue, 6 livres de chaux dans 40 gallons d'eau. Cette pulvérisation doit être sous forme d'une très fine vapeur; on l'applique de façon à couvrir parfaitement le feuillage. On peut détruire les insectes qui sucent au moyen de pulvérisations de contact et ceux qui rongent les feuilles au moyen de l'arséniate de chaux que contient la bouillie bordelaise.

On peut obtenir gratuitement le feuillet intitulé: "Céleri, production, blanchiment et conservation" en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

PROPOS COURANTS

On a défini notre clergé: force du passé, force du présent et garantie de l'avenir.

* * *

L'agriculture doit recevoir de tous les représentants du peuple toute la considération à laquelle elle a droit.

* * *

Il vaut mieux tenir les poulains un peu maigres que trop gras. Que pense de ce conseil nos bons hommes à chevaux?

* * *

Le froment et l'avoine sont trop chers comme aliment du bétail. Ils peuvent être avantageusement remplacés par l'orge et le seigle.

* * *

Savez-vous que cela coûte moins cher de traiter les pacages aux engrais chimiques que de cultiver les fourrages verts?

* * *

Essayez donc en 1936 à obtenir plus de lait avec moins de vaches, vous arriverez peut-être avec les récoltes dont vous disposez à mieux nourrir les vaches qui paient.

* * *

Il est dangereux d'épandre de la pierre à chaux à l'automne, à ce temps-ci principalement sur les champs qui viennent sous eau durant l'hiver et au printemps.

* * *

Le bacon a subi une nouvelle baisse de prix durant la semaine finissant le 22 novembre en Angleterre. Cependant le même prix a prévalu durant la semaine du 29 novembre.

* * *

La récolte de pommes au Canada, d'après les estimés provisoires publiés par Ottawa, serait pour 1935 de 4,069,400 barils. Elle était de 3,891,000 barils en 1934 et de 5,473,233 barils en 1933.

* * *

Si vos chevaux ont terminé les travaux rudes il ne faut pas oublier de leur faire prendre suffisamment d'exercice et ne pas leur donner de rations trop excitantes, c'est le meilleur moyen de prévenir les congestions, la fourbure, etc.

* * *

Lorsqu'il nous arrive de traiter de l'assainissement des troupeaux comme un problème qui s'impose, nous ne parlons pas d'une question particulière à la province de Québec. La tuberculose bovine ne sévit pas seulement chez nous mais dans toutes les provinces canadiennes, aux Etats-Unis et dans les vieux pays également. En Belgique il se poursuit actuellement une campagne d'assainissement des écuries. Le passage qui suit détaché d'un article de "l'Alliance Agricole Belge" nous indique assez clairement la situation.

Voilà sept années que la lutte contre la tuberculose bovine est organisée en Belgique. L'idée a fait son chemin lentement, mais sans arrêt. Il semble bien que la campagne entreprise cette année pour la production d'un lait toujours meilleur sera un énergique stimulant pour l'extension de l'assainissement des étables. En effet, à différentes reprises, nous avions fait ressortir que la lutte devait d'abord s'intensifier chez les éleveurs pour que les laitiers puissent s'y ravitailler en matériel sain.

Déjà, la Chambre d'Agriculture du Hainaut organise un concours entre les laitiers du Borinage qui ont pris l'initiative de demander le contrôle sanitaire et hygiénique de leurs animaux, de leurs étables et de toutes les manipulations du lait. Ces laitiers s'engagent naturellement à ne plus acheter de vaches tuberculeuses, c'est-à-dire à faire tuberculiner dans les neufs jours de la livraison toute bête achetée et à la renvoyer au vendeur si elle réagit à la tuberculine... Et alors... au fur et à mesure que ce mouvement s'étendra, il deviendra de plus en plus difficile de vendre les vaches tuberculeuses.

Nous considérons cette évolution de l'industrie laitière comme devant avoir une répercussion importante pour la valorisation des étables indemnes de tuberculose. Au début de l'année, nous avons publié une liste de 92 noms de propriétaires d'étables garanties indemnes. Voici une deuxième liste de 166 noms de détenteurs qui viennent également de recevoir leur diplôme d'étable saine.

Pour que les troupeaux rapportent des bénéfices il ne faut pas seulement qu'ils soient composés de bonnes unités mais que celles-ci soient bien saines, robustes, et jouissant d'une bonne santé. Prenons comme mot d'ordre pour l'année qui commence "sélection et assainissement".

COLONISATION

Les facilités d'établissement

Qu'en pensent les colons ?

Qui d'entre nous n'a pas entendu un ou plusieurs prophètes proclamer que la colonisation, en général est une faillite, une abomination et que l'établissement de familles sur les terres nouvelles de l'Abitibi en particulier, est un crime?

Pour connaître la vérité, on ne peut mieux que d'interroger les colons qui, partis de la ville, ont travaillé tout l'été aux conditions ordinaires; ont ainsi passé l'été l'automne et l'hiver sur une terre nouvelle; et qui sont, par le fait même, bien au fait des conditions de vie faites à ceux qui vont s'établir pour vivre par eux-mêmes dans les pays nouveaux.

M. Fernand Langlois, un colon parti de Montréal le 21 juin dernier, établi sur le lot 21 du rang 7 du canton Béarn, va nous l'apprendre par une lettre en date du 25 février dernier. Nous y lisons:

"Lors de votre passage à Béarn l'été dernier, je vous avais promis d'écrire afin de vous donner des nouvelles concernant notre situation ici. J'ai attendu quelques mois afin de mieux vous renseigner. Comme vous savez, le 21 juin, 27 colons partaient de Montréal pour Béarn, colonie No 8, et le 28 également, 26 autres se rendaient aussi à Béarn, colonie No 8, et je faisais partie de cette "draft": ce qui me fait 8 mois établi ici...... assez longtemps pour pouvoir vous renseigner sur notre cas. Voici, M. Laforce, sur ces 53 colons, 30 sont bâtis et tous contents et anxieux de réussir. Je crois sincèrement, M. Laforce, que ces personnes établies feront de bons cultivateurs, sérieux et sincères.

"Maintenant, je dois vous dire que nous avons la plus belle colonie de l'Abitibi, bien située, bien construite et bien traitée de la part de nos contremaîtres que nous estimons tous. Nous avons fait près de 10 milles de chemins de 40 pieds de "large", une partie des fossés est faite; il nous reste des maisons à construire ainsi que la chapelle-école, ce qui veut dire beaucoup de travaux à faire.......... et il ne faut pas oublier le défrichement de nos lots, ce qui constitue beaucoup de travaux en avant pour au delà de nos espérances, et nous en remercions Dieu, car la vie ici est excellente: bon climat, beaucoup de bois; enfin, on ne peut désirer mieux, et nous sommes assurés d'un avenir, ce qui ne serait jamais arrivé à Montréal pour plusieurs d'entre nous.

"Ce que je regrette, M. Laforce, c'est de ne pas être parti plus tôt. La famille se plaît beaucoup également, et tous travaillent ferme. Dans des conditions semblables, je me demande qui pourrait regretter le "secours direct", vie de misère qui affecte le moral de tant de familles à Montréal.

"Ici, pas de secours direct

(Suite à la page 116)

ON A PENSÉ AUX JEUNES!

Par HENRI LACOURSIÈRE, B.S.A., District-agronomique No 4

M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture, qui a un tour à lui de convaincre les ultivateurs, de produire de bons légu-nes et de s'organiser pour les vendre, eur démontrait par une anecdote l'ap-ui qu'ils doivent accorder à leur fils ésireux de se faire un chemin dans la ie. "Un jour, un vieillard cheminait ans la campagne avec des jeunes, quand rrivé devant une rivière, il construisit n pont. Des curieux, qui le ridiculi-aient, s'attirèrent cette sage réponse e l'homme aux cheveux blancs:" J'ai ensé aux jeunes qui ne savaient pas ager."

Eh bien, cette légende charmante ne revenait à l'esprit lorsque dernière-nent, je lisais le Bulletin: "Cours d'A-riculture pour les Cercles de Jeunes Agriculteurs" ainsi que le "Guide pour Enseignement de l'Agriculture dans les Écoles Primaires". Les auteurs ont, ux aussi, pensé aux jeunes, à ceux dont es puissances physiques et intellec-uelles n'ont pas atteint leur parfait léveloppement. Un mot, d'abord, du uide d'agriculture pour les écoles pri-naires. Préparé, par M. C.-J. Miller, .G. et M. E. Litalien, I.R., avec la ollaboration de M. L.-Ph. Roy, D.S.A., Henri C. Bois, B.A., L.S.A. et Jean-Chs Magnan, ce manuel, contenant des otions essentielles sur les problèmes gricoles, leur inculquera dès leur tendre nfance, l'amour de la terre.

Et pour rendre ces problèmes com-réhensibles, les jeunes qui, par ailleurs, ne manquent pas d'intelligence et de œur, (ne sait-on pas que nos plus grands hommes de la hiérarchie civile t religieuse sont d'origine terrienne?) eçoivent, cet enseignement à petite dose. Pour leur distribuer, l'on a tenu compte de l'année scolaire, (septembre mai) de sorte qu'à chaque mois, ils connaissent, les opérations diverses qui occupent les cultivateurs. Bien plus, pour frapper leur imagination, de nombreuses illustrations complètent certaines données, devenues par le fait même plus vivantes et plus attrayantes.

Voilà, pour le côté pratique! Soulignons, à l'honneur des auteurs qu'ils n'ont pas mis au rancart, le point de vue moral et patriotique. Ces morceaux choisis insérés dans le texte valent donc leur pesant d'or. La vieille maison, de Blanche Lamontagne, l'heure des vaches d'Adjutor Rivard et le laboureur canadien par W.-A. Chapman, poète beauceron, voilà, entre autres, des pièces que la petite maîtresse d'école fera lire à ses élèves non seulement du bout des lèvres, mais avec leur intelligence pour qu'ils grandissent avec l'idée de remplacer leur père sur cette terre qu'il a arrosée de ses sueurs. Chut! En voilà, assez sur cet excellent manuel. Si je dévoile tous les trésors qu'il contient, ceux qui ne tarderont pas à se le procurer, m'en voudraient, peut-être, d'avoir devancé le plaisir qu'ils épouveront à le dire.

Que penser, maintenant, du bulletin de M. Leroy Poulin, ex-inspecteur des cercles de jeunes agriculteurs, qui a donné à cette belle œuvre une impulsion des plus favorables? Je ne crains pas de faire erreur, en recommandant fortement, que l'ouvrage de ce joyeux copain à l'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne, pénètre dans tous les foyers ruraux. Si le volume cité plus haut s'adresse aux bambins qui viennent d'avoir l'âge de raison, celui-ci, convient très bien aux jeunes sortis de l'école et même aux vieux. Et pourquoi? C'est que son contenu est des plus instructifs. Ainsi, l'égouttement du sol, leur fertilisation (par la chaux, le fumier de ferme et les engrais) leurs açons culturales et la protection des plantes, bref, tous ces points sont traités avec un sens pratique. L'auteur, pour ne pas prêcher dans le vide, sait trouver le mot juste quand il aborde une question épineuse. Sans lui demander la permission, je prend la liberté d'encadre dans cet article quelques-unes de ses perles.

Ainsi, en parlant des décharges qui seront larges, profondes, sans dos de chameaux, je veux dire, avec les rebords "scrapés", ne fait-il pas, cette constatation?" Combien de chicanes, barbotent dans les eaux des cours d'eau mal faits? Pauvre esprit de division! Quand donc, s'en débarrassera-t-on? Le voisin chicanier, que ce ne soit pas vous, jeunes agriculteurs. Vous serez, en tout et partout, des coopérateurs, des gens qui s'entendent." Plus loin, avec des figures à l'appui, il explique très bien le système des grandes planches ou du labour Richard grâce auquel l'on peut réussir à égoutter les terres basses."

D'autre part, M. Poulin, ne sera pas cloué au pilori, parce qu'il se révèle partisan acharné de la bonne conservation du fumier. Voici d'ailleurs, ses opinions: "La fertilité du sol se compare à une banque. Tant qu'il y a de l'argent, tout va bien. Mais dès que les fonds manquent les chèques ne passent plus. De la même façon, pour prendre seulement un exemple, le cultivateur peut chaque année, faire un chèque sur la fertilité naturelle du sol pour son champ d'avoine mais dans la suite, la richesse venant à s'épuiser, il arrive un moment où il fait un chèque pour 35 minots d'avoine à l'arpent et le chèque ne pa se pas parce qu'il ne reste plus de fertilité que pour 25 minots. Il faudra alors faire un nouveau dépôt à la Banque du sol. Et ces dépôts seront un bon apport de fumier bien conservé et partant ayant tous ses éléments de fertilité. D'où aussi, l'importance de bien égoutter sa terre. Il ne voudrait pas se faire voler un œuf et chaque année l'eau qui demeure stagnante lui enlève, en fait de fertilité, la valeur d'un bœuf."

Il faut conclure! Que ces deux manuels (le Bull. No 133, de M. Poulin, est fourni gratuitement par le Ministère d'Agriculture) trouvent dans nos maisons une place aussi en vue, que celle de l'almanach de la mère Seigel si souvent consultée, par les gens qui veulent savoir quel temps il fera ou quelle sorte de pilule à employer pour le mal de tête ou de reins, Et bien pour savoir quand semer, ouvrez sans crainte ces manuels au lieu d'interroger la lune. Ils vous diront que les conditions idéales, pour semer, c'est lorsque la semence a été criblée, désinfectée à la formaline et que la terre a été au préalable bien égouttée et engraissée. Et que d'exemples, je pourrais multiplier. Alors, c'est compris, vous vous procurerez ces intéressantes publications. Ne vous aideront-elles pas à percer le mystère de l'exploitation rationnelle de votre ferme?

LES ÉRABLES COULENT

Il y a, dans cette vaste région de l'Est du Canada qui s'étend depuis l'Ouest de l'Ontario jusqu'au littoral de l'Atlantique, plus de 70,000,000 d'érables regorgeant de sève, et quelque 50,000 cultivateurs s'occupent activement à l'heure actuelle de recueillir ce produit riche en sucre et délectable. Lorsque l'eau des érables coule, le printemps n'est pas loin, quoi que puissent dire les prophètes de température.

Sur ces 70,000,000 d'érables éparpillés sur les fermes canadiennes, 24,000.-000 seulement seront entaillés, et cependant, le revenu tiré de cette industrie représente un montant qui n'est pas à dédaigner. En 1935 le produit des ventes de sucre et de sirop d'érable se montait à $3,522,420., soit une augmentation de $481,820. sur le chiffre de 1934.

On s'explique difficilement que la proportion d'érables entaillés soit si faible, relativement au total. Les agents de la Division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture prétendent que l'exploitation des sucreries se développerait largement si le public se rendait compte que le sirop et le sucre d'érable ne sont pas seulement des produits de saison, mais de toute l'année. Bien bouchés ou emballés et tenus au frais, ils conservent en effet toute leur saveur et leur fraicheur.

Les fondements de l'industrie du sucre d'érable au Canada ont été posés par les français qui avaient déjà ouvert la voie à l'agriculture pratique, lorsque de Monts, aidé de quelques colons, confia les premières semences à la terre canadienne à Port Royal en 1605, et que Louis Hébert établit la première ferme à Québec, en 1617, mais les Indiens connaissaient bien longtemps avant eux les produits délicieux de l'érable.

Dès 1673 les prêtres français entrevirent les avantages commerciaux de l'eau d'érable, et ils présentèrent un rapport à cet effet à leurs supérieurs de France. Ce n'est cependant qu'en 1706 que la production commerciale fut entreprise, et il s'écoula encore six années avant que la première expédition de sirop et de sucre d'érable fût envoyée au marché. Elle partit du Sault au Récollet pour se rendre à Montréal, à dix milles de là. Depuis cet événement, qui ouvrit une nouvelle ère il y a 230 ans, un véritable Niagara de sève a coulé des érables, et l'industrie a pris des proportions imposantes. Elle est protégée par une loi et des règlements spéciaux qui garantissent la pureté du sirop et du sucre offerts en vente. En fait, la vigilance déployée par les agents du Ministère de l'Agriculture est si efficace que la quantité de sirop et de sucre adultérés mise en vente est presque insignifiante. Sur 310 échantillons choisis çà et là par les inspecteurs de la division des fruits il n'y en avait que cinq qui ne répondaient pas aux exigences de la loi traitant de l'identification des produits d'imitation; sept furent trouvés adultérés, et tous les sept delinquants furent condamnés à l'amende. En outre, 23 propriétaires de magasins et 4 restaurateurs furent condamnés également pour avoir négligé de marquer exactement les produits d'imitation.

La province de Québec est le centre de l'industrie; 75.3 pour cent de la production canadienne offerte sur le marché vient de cette province. L'industrie a atteint son plus grand développement dans les comtés de Beauce, Brome, Missisquoi et Shefford, au sud du Saint-Laurent, et le long de la rive nord, entre Montréal et Québec. Ontario en produit 24.3 pour cent. La plus grande partie de la production de l'Ontario vient des comtés de Lanark, Leeds et Glengarry. Les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse produisent le reste.

Il n'y a encore que quelques années, les méthodes employées dans la fabrication du sirop et du sucre d'érable étaient très primitives et l'on ne se souciait guère de la propreté. On entaillait l'écorce des arbres à la hache, les chalumeaux et les chaudières étaient en bois, et on faisait bouillir la sève dans des chaudrons ouverts, dans la forêt. On obtenait ainsi des produits d'une couleur foncée, au goût fort de fumée, et contenant généralement une assez forte proportion d'impuretés venant des cendres, des morceaux d'écorce, de la mousse ou de tout ce que le vent faisait tomber dans le contenu du chaudron. Beaucoup de gens s'imaginent encore que le sirop d'érable doit avoir une couleur foncée et un goût fort pour être bon tandis qu'en réalité le sirop le meilleur et le plus pur est celui qui a une couleur d'ambre et qui est exempt de toute trace du goût de caramel ou de fumée.

Dans ces jours d'autrefois, on ne faisait du sucre et du sirop d'érable que pour l'emploi de la famille, afin d'améliorer un menu plutôt restreint. En d'autres termes, l'industrie s'appuyait principalement sur les besoins de la famille. Le sucre de canne était une friandise rare pour le cultivateurs demeurant à quelque distance des villes, et d'ailleurs il était beaucoup trop coûteux. Vers 1850 on commença à se rendre compte des ressources commerciales que présentait le sucre d'érable. En 1851 la production totale était d'environ 13,500,000 livres. Quarante années plus tard elle était montée à 22,500,000 livres. Les gens qui s'imaginent peut-être que l'adultération est une industrie moderne seront évidemment surpris d'apprendre qu'elle était déjà assez bien développée il y a plus de quarante ans dans l'industrie du sucre et du sirop d'érable, car le marché était inondé de produits adultérés, et il semble que l'on ne faisait que peu de chose pour enrayer ces pratiques. En 1915 on décida qu'il était temps d'intervenir pour protéger le public et pour veiller au maintien de la pureté et de la qualité de ces produits essentiellement canadiens; une loi ayant pour but de mettre fin à ces fraudes alimentaire fut promulguée. Elle eut quelque succès, mais on s'aperçut avec le temps que des mesures plus énergiques étaient nécessaires, et en 1930 la Loi de l'industrie du sucre d'érable mit définitivement fin aux agissements des fraudeurs. L'industrie est maintenant établis et organisée sur une base d'intégrité.

La loi interdit l'adultération du pro-

(Suite à la page 115)

Les érables coulent !

(Suite de la page 114)

duit de l'érable; elle interdit également l'emploi du mot érable ou de ses dérivés dans la description d'un produit de sirop ou de sucre d'érable ressemblant aux produits purs de l'érable doivent être désignés par leurs noms, et que l'indication des goûts artificiels d'érable dont on s'est servi pour aromatiser les aliments soit indiquée sur les menus des restaurants publics et des hôtels.

La loi prescrit l'établissement de types modèles pour les produits de l'érable décrits comme produits directs ou indirects de la sève de l'érable et les conditions sanitaires dans lesquelles les produits de l'érable peuvent être préparés; elle pourvoit des facilités d'enregistrement et de permis pour les sucreries, et les établissements de fabrication et des catégories dont l'emploi est facultatif pour le sirop et le sucre d'érable. Le sirop d'érable doit peser 13 livres 2 onces par gallon, et ne pas contenir plus de 35 pour cent d'eau. Le sucre d'érable ne doit pas contenir plus de 10 pour cent d'eau, la crème d'érable et la tire ou "trempette" pas plus de 15 pour cent d'eau.

Cette mesure législative se propose de venir en aide à l'industrie en donnant confiance au consommateur dans la pureté des produits de l'érable.

En se commercialisant l'industrie a adopté beaucoup d'améliorations modernes; le chalumeau de métal a remplacé la goudrelle de bois d'autrefois, et la chaudière de métal à dessus recouvert, la chaudière de bois ouverte; les évaporateurs scientifiques ont pris la place des chaudrons de fer,mais toute cette modernisation n'a pu enlever à la saison du sucre son cachet romanesque. C'est la saison où Cupidon est à l'œuvre; quand la végétation se réveille sous le soleil printanier, jeune gens et jeunes filles pensent à d'autres choses que des pensées mondaines. Quel plus beau décor le dieu de l'amour pourrait-il trouver pour accomplir son œuvre perfide qu'un bois d'érables, sous les chauds rayons du soleil de mars, le rassemblement autour du sirop chaud ou de la "trempette" durcie sur la neige, et le retour à la maison peut-être à la clarté de la lune?

La saison du sucre vient à une époque de l'année qui est presque une saison morte, et la vente des produits de l'érable fournit au cultivateur l'argent nécessaire pour acheter les semences et d'autres fournitures pour la saison active qui s'ouvre.

Il existe un débouché pour tout le irop ou le sucre d'érable que l'on peut produire. Si la valeur alimentaire de ces produits était mieux connue par les gens des villes, si l'on savait qu'à leur goût délectable s'ajoutent des qualités médicinales d'un ordre très élevé, la consommation augmenterait assurément. La production moyenne annuelle par tête des produits de l'érable, exprimée en livres de sucre, est de 2.2 livres, et l'exportation moyenne par tête de 0.7 livre, ce qui représente une consommation moyenne annuelle par personne au Canada de 1.5 livre, un chiffre encore bien faible et peu encourageant.

Depuis quelques années il y a eu une demande croissante de la part des industries de la pâtisserie et des bonbons, mais le plus gros de l'augmentation de la demande vient des fabricants de tabac, qui se servent de sucre d'érable de préférence à la mélasse pour sucrer le tabac. Une grande manufacture de cigarettes aux Etats-Unis achète de grosses quantités de sucre d'érable canadien.

Il n'y a pas plus de 35 pour cent des érables dans l'Est du Canada qui soient entaillés. On voit donc que le développement de cette industrie offre de grandes ressources. Si l'exploitation représentait 80 pour cent de tous les arbres en état de produire, comme elle le fait aux Etats-Unis, la récolte canadienne dépasserait une moyenne annuelle de 60,000,000 de livres. Naturellement, une demande plus forte stimulerait la production.

La sève circule actuellement dans les arbres et le sucre et le sirop feront bien tôt leur apparition sur nos marchés. Ces produits auront bon goût à cette époque, mais ce goût se conserve toute l'année, et ce qu'on a dit des fraises est tout aussi vrai des produits de l'érable canadien:—"Dieu aurait sans doute pu faire de meilleurs produits que le sirop d'érable mais il ne l'a sans doute jamais fait."

Les matériaux employés pour les conserves de fruits et de légumes au Canada, en 1934, ont une valeur totale de $20,466,907; ils comprenaient les quantités suivantes: 442,629,236 livres de légumes frais; 127,272,334 livres de fruits frais; 48,950,424 livres de sucre et 1,536,465 livres d'arachides. Cette industrie comprend les établissements qui s'occupent des conserves, des produits évaporés et des confitures de fruits et de légumes, ainsi que ceux qui fabriquent du vinaigre, du cidre, des cornichons, du catsup, et des sauces.

LA SEMAINE

LA persécution religieuse continue à régner en Espagne, au-delà de trente couvents et églises ont été incendiés par les extrémistes. Les religieux et religieuses sont obligés de fuir vers la frontière.

* * *

LES arts domestiques au Québec ont fait un réel progrès depuis six ans. On compte 52,000 métiers à tisser et 81,000 rouets dans la province de Québec. Les arts domestiques ne se limitent pas au tissage du vêtement; il s'étend aux meubles, aux cuirs à la tannerie.

* * *

UN accident dramatique qui a causé la mort d'une fillette de 3 ans, Mary Sustor, s'est déroulé ces jours derniers, à Noranda. La petite fille est tombée dans une chaudière d'eau bouillante et s'est infligée des brûlures. Elle a succombé après avoir enduré d'atroces souffrances.

* * *

M. ADRIEN MOREL, âgé de 58 ans, employé de l'International Paper Co. est mort le 7 mars, dans des circonstances particulièrement tristes, au Lac Clérion, Abitibi. M. Morel souffrait de douleurs à l'estomac. On dut le transporter sur un traîneau sur une distance de 12 milles jusqu'à Clérion où il devait prendre un aéroplane pour se faire conduire à l'hôpital de Rouyn. A son arrivée, il succomba à sa maladie.

* * *

UN terrible accident survenu à Thetford Mines. M. Albert Bertrand, travaillait avec une perforeuse, à la mine Johnson, lorsqu'il attaqua une pierre qui avait été chargée de dynamite. Une forte explosion se produisit sur le coup, le malheureux ouvrier reçut la charge en pleine figure et fut violemment projeté sur le sol. Il fut transporté à l'hôpital, où on nous informe que sa vie n'est pas en danger, mais il perdra la vue.

* * *

M. Anatole Rondeau, 35 ans, de Sherrington, est mort, dernièrement, des suites d'un accident survenu le matin. M. Rondeau venait d'entrer dans son écurie pour soigner ses animaux, quand en passant près de son cheval, il reçut une ruade en plein front. Son fils le découvrit sans connaissance et gisant dans son sang. Il avertit ses parents et on transporta le blessé à la maison. Le médecin constata une fracture du crâne et fit transporter le malheureux à l'hôpital où il expira.

* * *

L'HONORABLE M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a terminé la réorganisation de son cabinet. A l'issue de la réunion du conseil des ministres vendredi dernier, les nominations suivantes ont été annoncées:

L'honorable Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie, devient Procureur-Général.;

A l'ouverture des Chambres, le 24 mars prochain, le cabinet provincial sera donc composé comme suit:

Premier ministre et président du Conseil: l'hon. L.-A. Taschereau.
Procureur général: l'hon. J.-Edouard Perrault.
Ministre de la Voirie: l'hon. Paul-Émile Côté.
Ministre de l'Agriculture: l'honorable Adélard Godbout.
Ministre des Terres et Forêts: l'hon. Honoré Mercier.
Secrétaire de la province: l'honorable Athanase David.
Trésorier de la province: l'hon. R.-F. Stockwell.
Ministre des Affaires Municipales du Commerce et de l'Industrie: l'hon. T.-D. Bouchard.
Ministre des Travaux Publics et des Mines: l'hon. J.-N. Francœur.
Ministre de la Colonisation: l'hon. Hector Authier.
Ministre du Travail de la Chasse et de la Pêche: l'hon. Edgar Rochette.
Ministre sans portefeuille: l'hon. Jacob Nicol, conseiller législatif.
Ministre sans portefeuille: l'hon. John-Hall Kelly, conseiller législatif.
Ministre sans portefeuille: l'hon. Cléophas Bastien, député de Berthier.
Président de la Chambre: l'hon. Lucien Dugas, député de Joliette.
Vice-président de la Chambre: M. Léon Casgrain, député de Rivière-du-Loup.

BIEN que le Canada ne soit pas directement intéressé dans le pacte de Locarno, signé par l'Angleterre, la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Italie, le premier ministre et ses collègues du cabinet fédéral suivent attentivement la situation européenne. Une clause du pacte déclare spécifiquement que le Canada ni aucun des dominions de la Grande-Bretagne n'est lié par les clauses du traité, si son représentant n'a pas apposé sa signature avec les représentants des grandes puissances. Notre pays n'est donc intéressé que comme spectateur dans la grande partie qui se joue actuellement en Europe à la suite de la décision de Hitler d'occuper la région rhénane.

* * *

LA pluie et le dégel ont causé plusieurs tragédies principalement dans le comté de Charlevoix. Mme Xavier Cauchon, âgée de 62 ans est disparue lorsque sa maison a été emportée par un torrent dans la Côte St-Cassien, à 10 milles de la Baie St-Paul.

A la Petite-Rivière St-François.—Cinq des dix enfants de M. et Madame Elzéar Buteau sont morts noyés et écrasés sous les débris de la demeure de leurs parents, lorsque la maison a été arrachée et réduite en pièces par une avalanche. Les victimes sont:

Gérard Buteau, 11 ans.
Léger Buteau, 8 ans.
Louis Buteau, 5 ans.
Thérese Buteau, 4 ans.
Gisèle Buteau, 6 mois.

A St-Tite des Caps, dans le rang des Chenaux, une mère et ses trois enfants sont morts dans des circonstances analogues lorsque la maison de M. Henri Duclos a été emportée et écrasée. Les victimes sont:

Madame Henri Duclos, née Aurore Gagnon, 28 ans.
Henri-Paul Duclos, 6 ans.
Rita Duclos, 3 ans.
Gemma Duclos, 14 mois.

A la Baie St-Paul, une fillette de cinq ans, Jacqueline, enfant de M. Harry Blackburn, est morte noyée dans la demeure de ses parents lorsqu'une avalanche de neige, de glace et d'eau pénétra au premier étage et faillit faire d'autres victimes.

RIONS DONC!

—Comment, Madame, vous brodez toujours la même lettre pour vos enfants?

—C'est qu'ils ont tous un prénom qui commence par un "A"; Arsule, Arnest, Harmisdas; il n'y a que le dernier qui m'embrouille car il commence par un 'O" il s'appelle "Auguste".

* * *

Au guichet de chemin de fer:

—Trois billets pour Montréal, un pour moi, un pour ma femme et un pour — ma belle-mère.

—Nous n'en donnons pas pour les belles-mères à ce train-là.

—Pourquoi donc?

—Parce que c'est un train de plaisir.

ACTUALITE AVICOLE

Le bacille de la diarrhée blanche est moins préjudiciable aux poussins qu'on le croyait autrefois

ARTICLE EXTRAIT DU "RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR STATION EXPÉRIMENTALE UNIVERSITÉ DU WISCONSIN, MADISON, 1933-1934.

De toutes les maladies qui s'attaquent aux volailles, le pullorum ou diarrhée blanche est une de celles qui inspirent le plus de craintes aux aviculteurs. Cette maladie comprend, chez les diverses races avicoles, plusieurs degrés d'infections de sorte que tous les poussins n'offrent pas la même résistance. On a pratiqué, au Wisconsin, des expériences sur divers troupeaux, classifiés selon leur race et placés dans des conditions analogues. Les observations faites de 1929 à 1935 sous la direction conjointe de J.-G. Halpin, C.-E. Holmes (aviculteurs) et de B.-A. Beach (science vétérinaire) donnent les résultats suivants:

1. Cette maladie n'abaisse pas la production des œufs.
2. Elle ne diminue en rien le pourcentage des œufs propre à être couvés.
3. La différence de pourcentage chez les poussins morts entre les descendants de réacteurs et de non réacteurs à la diarrhée blanche, n'est pas énorme.
4. Puisque le pourcentage des réacteurs, d'après les expériences faites, baisse considérablement, il se peut que la résistance offerte devant cette maladie puisse se développer par l'élevage.
5. D'une part, un grand nombre de réacteurs proviennent de poules ne réagissant pas et d'autres part, une quantité de non réacteurs proviennent de poules pouvant réagir.

Les résultats des premières expériences, concernant la production des œufs, la couvée et la mortalité chez les poussins, ont déjà été donnés en détail dans des rapports précédents. Les expériences récemment faites nous font voir les derniers résultats.

Le pourcentage des réacteurs faisant partie de la station expérimentale a baissé de plus de 21% qu'il était en 1929-1930 à moins d'un demi pour cent en 1934-35.

Ces résultats ne peuvent être attribués à l'éloignement des réacteurs chez les volailles d'élevage, puisqu'on gardait les poules dans leur poulailler aussi longtemps qu'elles pouvaient pondre, qu'elles fussent réactrices ou non.

La réaction des Leghorns blanches et des poules B.P.R. semble indiquer que de l'année 1930 à 1934 les filles des poules réagissantes ne semblent pas plus réagir que les filles des autres poules. Le total des filles pédigrées provenant de mères ne pouvant réagir s'élevait à 1,297 dont 144 ou 11.10% ont réagi. Le total des filles pédigrées provenant de mères pouvant réagir était de 357 dont 40 ou 11.20% réagissent.

C'est grâce à l'obligeance de notre vieil ami, L.-F. Solly, Westholme, B.C., que nous pouvons vous faire connaître les chiffres ci-haut mentionnés. Il est d'avis que ces faits doivent être connus du public. Monsieur Solly verra bien en nous lisant que ses vues sont partagées. Après tout, ne vaut-il pas mieux prévenir la maladie que d'entreprendre la guérison de troupeaux atteints d'un mal qui parfois engendre la mort de tout un poulailler.

Nous avons été témoins de tant de contradiction et de rapports contradictoires dans certaines parties du Dominion que nous ne pouvons pas, à l'exemple de plusieurs éleveurs et même de savants, attacher quelqu'importance à cette maladie. Nous sommes convaincus aujourd'hui que la diarrhée blanche peut graduellement être éliminée du troupeau. On aurait tort, toutefois, d'en conclure que les remèdes appropriés doivent être abandonnés pour cela.

H. B.

Les volailles canadiennes au Royaume-Uni et aux Etats-Unis

Les poulets canadiens habillés sont fort appréciés au Royaume-Uni et il existe un debouché possible aux Etats-Unis pour les poules canadiennes en vie. En ce qui concerne ces dernières, le gérant du service d'exportation de volailles d'une salaison bien connue de Chicago, M. R.-E. Brining, s'exprimait dernièrement en ces termes à la réunion du Comité associé sur les volailles de consommation à Ottawa: "Les Etats-Unis offrent un très gros débouché pour les volailles, mais il ne faut pas oublier que nous sommes un pays agricole tout autant que le Canada et que nous avons de très gros approvisionnements de presque toutes les catégories de volailles, poulets, dindons, canards et oies. Le Canada peut se féliciter d'avoir pu placer ses produits sur ce marché à différentes époques de l'année. La partie la plus productrice du Canada, l'Ontario, se trouve à proximité de quelques-uns des grands marchés américains comme Buffalo, Détroit, Rochester est Boston. Ces villes sont toutes de gros marchés de consommation, et les districts canadiens producteurs de volailles ont un grand avantage au point de vue du transport sur les Etats-Unis où les grands districts de production du centre-ouest sont éloignés de 800 à 1,500 milles des grands centres de consommation".

Il y a aussi, a dit M. Brining, un gros débouché pour les poules en vie produites dans l'Ontario, et le Canada pourrait, sans aucun doute, écouler des poules en vie sur le marché américain à différentes époques de l'année. Il pourrait aussi vendre des volailles habillées à d'autres époques, mais en somme c'est le marché des volailles en vie qui offre le plus de chance de développement du commerce entre le Canada et les Etats-Unis, et il en résulterait un gros relèvement de la valeur des poules au Canada.

L'auteur d'un article paru dans un numéro récent du "The Fish Trades Gazette", de Londres, parle des poulets canadiens à Londres, Angleterre, dans les termes suivants: "J'ai eu le plaisir la semaine dernière de voir de très beaux poulets canadiens à l'un des principaux magasins de Londres. Il y avait là certainement quelques-uns des meilleurs poulets qui n'aient jamais été envoyés à Londres, un peu gros peut-être, mais jeunes et certainement bons pour la rôtissoire. C'était un bon échantillon de ce que les producteurs canadiens peuvent expédier sur ce pays; la qualité était parfaite sous tous rapports. Ils étaient classés par catégories suivant les types modèles de ce pays. La seule critique que l'on pourrait offrir actuellement, c'est le prix un peu élevé que les exportateurs demandent pour des expéditions immédiates de cette catégorie de volailles. Les poulets anglais sont bon marché pour l'époque de l'année, et le commerce réalise difficilement un bénéfice sur les poulets canadiens. Les poulets canadiens de la première catégorie—engraissés au lait—étaient réellement nourris au lait, il y avait une abondance de graisse blanche sur les parties des oiseaux où elle doit être. L'emballage laissait un peu à désirer, cependant. J'aimerais à voir les emballeurs canadiens se servir de l'emballage acroupi (squat); je suis sûr que les marchands de détail achèteraient leurs produits avec plus d'empressement s'ils pouvaient juger tous les oiseaux d'un coup d'œil. Ils n'auraient pas besoin d'ouvrir l'autre côté de la boîte pour voir quelle sorte de pattes ont les volailles ou si elles portent des traces d'éperons.

Concours de ponte canadien

18 ième semaine finissant le 5 mars

La situation s'est sensiblement améliorée durant la dernière huitaine. La ponte s'exprime par une augmentation de 169 œufs sur la semaine précédente; nous comptons 27 pondeuses de plus. Dans quelques parquets tous les oiseaux rapportent.

Durant toute la semaine il ne fût éliminé qu'un seul œuf, c'est dire que le poids des œufs est excellent.

Il ne reste que sept oiseaux n'ayant pas obtenu de points. Les plus fortes colonies pour la semaine sont:

Parquet	Points	zŒufs
21 L.B.—R.-J. Penhall	51.4	47
26 L.B.—Russell-P. Farm	51.0	44
5 R.B.—J.-H. Thompson	50.1	49

Les six meilleurs parquets du concours restent dans le même ordre qu'au dernier rapport, sauf un changement à la sixième position. Les totaux au 5 mars sont:

5 R.B.—J.-H. Thompson	801.3	854
20 L.B.—G.-S. Tayler	727.5	692
26 L.B.—Russell P. Farm	696.4	665
8 R.B.—J.-H. Smith	561.9	589
28 L.B.—Sta. Exp. Ottawa	549.6	527
25 L.B.—A.-E. Shank & Son	540.9	567

Il n'y a pas de changement à la liste des six meilleures pondeuses. Elle s'alignent comme suit:

263 L.B.—Russell P. Farm	105.4	94
289 L.B.—Sta. Exp. Ottawa	103.9	95
52 R.B.—J.-H. Thompson	101.4	93
53 R.B.—J.-H. Tompson	99.4	108
265 L.B.—Russell P. Farm	99.3	98
133 R.B.—Sta. Exp. Lennoxville	97.5	88

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau		222	212.1
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	265	281.0
3.	Frank Teasdale	"	560	526.7
4.	Kenneth Slacer	"	377	349.7
5.	J.-H. Thompson	"	854	801.3x
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	503	493.8
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	428	401.5
8.	Jas.-H. Smith	"	589	561.9
9.	R.-W. Kettles	"	296	269.0
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	340	370.4
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	294	243.1
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	274	271.5
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	544	539.8
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	503	457.3
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	414	366.8
16.	R.-J. Steele	"	232	196.8
17.	R. Haycock	"	260	243.9
18.	Alex. McLean	"	488	472.6
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	515	424.3
20.	G.-S. Tayler	"	692	727.5
21.	R.-J. Penhall	"	376	362.0
22.	E.-C. Evans	"	342	314.2
23.	W.-S. Hall		431	454.2
25.	A.-E. Shank & Son	"	567	540.9
26.	Russell P. Farm	"	665	696.4
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	287	256.6
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	527	549.6
29.	Manor Farm	"	483	512.4
	Total		12328	11897.4

Les rapports agricoles de 1935, pour l'Angleterre et le pays de Galles, indiquent que la récolte de grain et de racines de cette année a été plus faible qu'en 1934, mais que les récoltes de semence, de foin et de foin des prés accusent des augmentations considérables.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 12 mars 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	650	708.4
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	497	452.1
3.	Tayler, G. S.	"	804	901.1
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	512	538.4
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	717	717.7
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	671	678.9
7.	Letendre, J. W.	"	328	337.0
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	365	353.6
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	458	440.1
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	283	305.9
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau).	"	777	794.4
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	391	382.0
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	507	460.7
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	615	574.6
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	606	608.0
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	619	667.1
			8800	8920.0

Les facilités d'établissement

(Suite de la page 113)

pour personne qui a à cœur de travailler. Nous voyons tous ces colons, la figure rayonnante, contents de gagner le pain de leur femme et de leurs enfants sans être obligés d'aller mendier.

"Oh! si la population comprenait la vie du colon, et comprenait qu'ils se font un "chez eux" et par le fait même qu'ils se créent un avenir! Naturellement, il faut travailler, et celui qui ne veut pas travailler, ne reste pas ici, et ce sont ces derniers qui méprisent la colonisation "bien mal à tort".

"Pour ce qui concerne ma famille, nous sommes entièrement satisfaits, et rien ne pourrait me faire retourner à Montréal. L'avenir de mes enfants ici est bien supérieur que celui en ville, et nous espérons tous que d'ici quelques années, nous pourrons vivre de nos propres moyens, et sur notre propre terre.

"Veuillez me croire,

M.-F. LANGLOIS".

Avant de condamner la colonisation et les pays nouveaux, si nos gens allaient visiter ces régions pour voir ce qui s'y passe, peut-être deviendraient-ils des propagandistes au lieu de s'obstiner dans le défaitisme. Le pays y gagnerait sûrement.

J.-Ernest LAFORCE.

A partir du 1er janvier 1936, le tarif américain sur les vaches canadiennes, pesant 700 livres et plus et importées spécialement pour la production du lait, est réduit de 3c à 1½c la livre par l'accord commercial canadien-américain.

Recettes éprouvées

La crème à la glace en hiver

La crème à la glace est un produit d'une haute valeur, qui mérite de figurer non seulement dans les occasions spéciales, mais aussi sur la table de la famille, à titre de dessert régulier: pendant toute la saison d'hiver. Comme elle est faite principalement de lait et de crème, c'est un aliment sain, nourrissant, et facile à digérer. Sa richesse en vitamines lui vaut une place dans le régime alimentaire; en hiver, car c'est une excellente source de la vitamine qui protège contre les rhumes courants en cette saison de l'année.

Disons aussi que le gras de beurre et le sucre que renferme la crème à la glace fournissent la chaleur dont le corps a besoin pour résister aux froids. On peut affirmer qu'aucun autre aliment ne combine de façon aussi savoureuse la valeur alimentaire et hygiénique. L'argent affecté à l'achat de la crème à la glace est d'un gros rapport au point de vue de la santé.

Tarte à la crème à la glace:

Remplissez des abaisses à tartes avec de la crème à la glace. Recouvrez d'une meringue faite de 2 blancs d'œufs et de 3 cuillérées à soupe de sucre mousseline (sucre à fruits). Mettez sur une planche recouverte de papier, et faites dorer dans un four chaud (500 degrés F.). Servez immédiatement.

Sauce au caramel au beurre (Butterscotch)

1 tasse de sucre brun,
1 tasse de sirop de maïs blanc,
¼ tasse de beurre,
¾ tasse de crème.

Faites fouillir le sucre et le sirop jusqu'à ce qu'ils forment des fils, puis ajoutez le beurre et la crème. Servez avec votre crème à la glace favorite.

Alaska cuit:

1 brique de crème à la glace d'une pinte,
1 couche de gâteau de 1 pouce d'épaisseur,
4 blancs d'œufs.
6 cuillérées à soupe de sucre à fruits.

Recouvrez une planche de papier et mettez le gâteau au centre. Démoulez la crème à la glace sur le gâteau, laissant environ 1 pouce de gâteau tout le tour du pain de crème glacé. Recouvrez la crème à la glace et le gâteau d'une meringue faite avec les blancs d'œufs et le sucre. Faites dorer rapidement dans un four chaud (450 degrés F.). Faites glisser du papier sur un plat de service et servez immédiatement. Note: On peut saupoudrer la meringue de noix de coco laminée avant de faire dorer.

Crème à la glace à la vanille:

1 cuillerée à thé de gélatine granulée,
1 cuillerée à soupe d'eau froide.
1 tasse de lait,
½ tasse de sucre.
1½ cuillerée à thé de vanille,
1 cuillerée à soupe de farine,
1 pincée de sel,
1 œufs,
1½ tasses de crème à fouetter.

Faites tremper la gélatine dans de l'eau froide. Faites chauffer ¾ tasse de lait. Mélangez ensemble le sucre, la farine, le sel et le ¼ de tasse de lait qui reste, puis ajoutez au lait chaud. Faites cuire environ 10 minutes. Versez sur l'œuf battu. Remettez au feu et faites cuire 2 minutes. Ajoutez la gélatine trempée. Refroidissez. Incorporez la crème après l'avoir fouettée. Versez dans les tiroirs du réfrigérateur et faites geler. Note: le blanc d'œuf peut être battu séparément et incorporé avec la crème.



SECTION FEMININE

Catholiques vivants

A quoi s'occupe notre groupe d'Action catholique? Dans notre paroisse de campagne, on se demande quelle sorte d'action nos gens peuvent bien faire? Et si nous les laissons là, sans rien pour satisfaire leur zèle, n'y a-t-il pas danger que ce zèle tombe et que tout n'aboutisse à rien?

D'abord, il faut bien se mettre en tête qu'une Ligue d'hommes, un bataillon de soldats du Christ, est comme un bataillon militaire, qui n'est pas toujours dans les tranchées, ou comme un corps de police, qui n'attrape pas chaque jour sa fournée d'assassins. Dieu soit béni!

Mais la seule existence d'une armée solide et d'une troupe de gendarmes contribue énormément au maintien de la paix. Supposons que la police chôme pendant des semaines, pendant des mois, parce que les vols et les meurtres chôment, eux aussi, va-t-on se défaire des gardiens de la paix, des agents de la sûreté? Remarquez les mots gardiens de la paix, agents de la sûreté: c'est la première mission des ligueurs d'Action catholique; ils préviennent déjà le mal, il faut le leur dire. Se produit-il quelque chose d'extraordinaire dans la bonne vie paisible de notre campagne? La villégiature se fait-elle effrontée? Quelques viveurs du cru se donnent-ils des rendez-vous nocturnes dans quelque boucan du bout de concession? Un distillateur de clair de lune est-il en train d'abrutir la jeunesse de son vitriol? Un cyclone électoral exerce-t-il ses ravages, emportant les têtes, entraînant des haines et des hontes, des parjures et des vols?

Ah! là, les bons officiers et soldats d'Action catholique ont de quoi s'exercer, de quoi montrer qu'il y a une force d'ordre moral dans la paroisse et que les polissons de la ville ou du canton ne sèmeront pas à loisir le scandale chez vous. Ces occasions ne seront pas fréquentes, sans doute, et heureusement, mais il faut être là, tout prêts pour quand elles surgissent. On se bâtit au beau temps pour être à l'abri du mauvais temps, sans attendre qu'il pleuve pour se commencer une cabane. Jusqu'ici on a laissé au curé tout l'odieux de certaines démarches contre les vendeurs de boissons, contre les malpropres et contre les turbulents d'élection, sans deviner que des inconvénients pourraient en résulter ensuite, pour le strict ministère des âmes. Les prêtres ont fait de bonne grâce et de bonne humeur cet office de policiers bénévoles, préventifs le plus souvent, qui a valu le compliment de Sir John Macdonald: (Le clergé canadien est la meilleure police des mœurs), variante du mot de Jean-Jacques Rousseau: (Un peuple de vrais chrétiens n'aurait pas besoin de gendarmes).

Mais cela ne suffit plus: nos fortes têtes sont trop fortes, peut-être trop nombreuses et trop écoutées maintenant: il faut le domptage des mauvais laïcs par les bons; il faut que les honnêtes gens soient aussi habiles que les coquins; il faut comprendre que le prêtre n'est que l'officier, le colonel, que le régiment, c'est la ligue, et que c'est tout le régiment qui prend part au combat, et non seulement le colonel.

Voilà pour l'action défensive. Parlons un peu des conquêtes à faire, de la partie constructive, des œuvres religieuses ou sociales. Prenons d'abord cette contribution au culte qu'apportent les membres de la chorale, les chantres d'église: le zèle qu'ils déploient à toujours donner mieux, à pratiquer des messes, etc., c'est de l'action catholique au premier degré, s'ils savent accepter pour Dieu leurs dérangements et leur fidélité à être marguilliers, commissaires d'écoles, officiers de caisse populaire ou conseillers municipaux, non avec l'idée d'en retirer du prestige et des égards, mais pour faire profiter vos concitoyens de votre expérience, de votre instruction, de votre droiture et de vos peines; vous aidez vos frères, vous prenez les intérêts de la paroisse, vous faites de l'action catholique.

Elargissons le cadre, sortons d'une salle de réunion, sacristie ou conseil, jetons un œil dans les foyers; il y a des pauvres chez vous, il y a des malades, il y a des cultivateurs en train de perdre leur terre, d'être mis (dans le chemin), il y a des pleines maisonnées de grands garçons et de grandes filles qui ne savent pas que faire de leur vie, de leur force, de leur avenir. L'on fondera une Saint-Vincent-de-Paul pour les pauvres destinés à rester pauvres, et une société de colonisation reliée à la société diocésaine pour voir à la transplantation des bonnes jeunesses qui sont de trop dans les paroisses surpeuplées, et qui devraient se trouver, se créer des terres en pays neuf. Ils sont nés pour se marier, ces jeunes gens-là si l'amour que Dieu leur a mis au cœur ne va pas à des fins nobles et chrétiennes, il moisira en débauches vulgaires, en mécontentement et en révolte. Inutile de gémir et de crier que la jeunesse s'en va au diable, si nous n'essayons pas de la conduire ailleurs, à mieux. Il ne faut plus arriver à ce petit dialogue: (Pourquoi avez-vous fait de la fausse monnaie?—Parce que je n'étais pas capable d'en faire de la vraie.) Ni à ce mot effrayant d'un jeune prisonnier, au prêtre qui le visite: (Nous autres, les jeunes, on serait mieux morts.) Ni à ces suicides d'adolescents, maudissant le sort qui les a fait naître hommes et qui les condamne à vivre chômeurs. Non, dans un pays encore inhabité, riche et fertile comme le nôtre, chacun doit pouvoir gagner sa vie, non la quêter, ni la voler! Ces jeunes qui échouent en prison n'étaient pas créés pour cela: c'est notre négligence qui les y laisse aboutir; et nous ne comprendrons jamais trop (la responsabilité de chacun devant le mal social).

L'Action catholique devra se montrer aussi intelligente que l'Armée du Salut, qui a recruté en Angleterre des milliers de jeunes sans le sou, qu'elle a placés sur des bateaux, puis sur nos chemins de fer et installés dans notre Ouest, à des milliers de milles de leur misère. Ces surplus de population, qui eussent raté leur vie là-bas, sont devenus ici, à notre place, des chefs de famille, des fermiers qui roulent l'auto et qui nous envoient leurs députés à Ottawa.

Ne ferons-nous pas aussi des jeunes de chez nous des constructeurs, des forces catholiques, des conquérants nationaux? Laisserons-nous ces belles recrues se changer en rebuts? Ce serait un péché d'omission impardonnable: nos Ligueurs de campagne ne peuvent fermer les yeux sur la magnifique œuvre apostolique spéciale à notre pays, de donner des centaines de paroisses nouvelles au Christ en aidant les jeunes gens à se trouver des terres. Pour se marier, il faut un salaire ou une terre: les salaires sont rares, bas et réservés aux fils de salariés. La terre est la grande solution du problème, la plus chrétienne et la plus apostolique, religieuse et nationale. Ces cinq adjectifs, qui ne veulent pas dire la même chose, doivent indiquer une certaine importance.

Elever des enfants, les préserver de la mortalité infantile et les faire instruire, ce sont trois beaux devoirs. Mais quand ils sont devenus grands garçons et grandes filles, ces enfants imposent d'autres devoirs, plus difficiles et plus féconds encore: le bon emploi de leur vigueur et de leur amour, la préparation d'un avenir et la création d'un foyer chrétien, selon l'appel de Dieu. Et comme l'initiative individuelle est insuffisante du jeune qui sait pas et du père qui ne peut pas, il faut qu'une action concertée vienne à la rescousse et déclenche une coopération et un allant. Abeilles sans reine, ruche perdue, affirme le proverbe. La charité sera cette reine, et les Ligueurs qui pourront dire: (Nous avons envoyé notre jeunesse donner une paroisse de plus au Sacré-Cœur) seront cités à l'ordre du jour de la meilleure Action Catholique.

Après l'action chez vous, il reste encore l'action à distance, le travail missionnaire à l'étranger: la pratique d'apostolat—de la prière et de l'argent. La charité constitue un des meilleurs articles d'exportation. Si nous ne pouvons travailler à la conversion des Chinois et des Noirs, nous pouvons et nous devons nourrir ceux qui y travaillent. Ils ont eu le cœur de se donner; ayons celui de leur donner, de prolonger leur don. Et de façon générale, les quêtes d'églises seront mieux comprises et plus généreuses chez les Ligueurs qui ne tomberont plus dans la critique; la religion n'est pas affaire d'argent, sans doute, mais l'argent est affaire de religion, comme nos genoux, nos lèvres, notre cœur et nos heures.

La foi ne coûte rien; elle est un don de Dieu et ne s'achète pas, non. Cependant, elle est prêchée, non par de purs esprits, mais par des hommes; des corps à soutenir, à loger, à soigner, et des temples à bâtir, à payer, à entretenir. L'argent devenant affaire de religion, ce doit être un plaisir de pouvoir offrir au Créateur un peu de la récolte ou du salaire qu'il nous distribue: 5% pour l'âme, est-ce trop?...

Au temps des persécutions, des croisades et des guerres de religion, des millions de chrétiens ont souffert la prison, le dénuement et la mort pour rester du côté de Dieu. Il ne s'agit plus de cela aujourd'hui: la violence qui faisait les martyrs a cédé la place aux mauvais courants d'air, à la critique, et à l'orgueil qui font les traîtres.

L'antique énergie des bons a changé d'objet; elle doit survivre pourtant, au moins dans une élite, dans un groupe de choix, qui voudra être encore de l'Eglise militante, non de l'Eglise dormante.

Clément Vautel soutient que (Dieu aime mieux la Madelon chantée par des soldats qui ont fait le sacrifice de leur vie pour défendre leur pays que les cantiques glapis par des dévots qui ne risqueraient pas un cheveu de leur tête pour défendre leur religion). Et il apostrophe de jolie façon le catholique froussard qui sert Dieu par peur et qui croit toujours trop faire pour son église: (Ta religion n'est qu'une vague assurance contre l'incendie, contre les flammes éternelles!... Tu t'es fabriqué un Dieu bon à tout faire qui te coûte moins cher que la bonne!...)

Non, nous ne serons pas ce catholique-là.

ALEXANDRE DUGRÉ S.J.
(Dans le Messager du Sacré-Cœur).

Un des clients du juif Levinski renommé pour sa lenteur à payer ses comptes. Rendu à bout de patience Levinski se décide à lui écrire une lettre ainsi conçue:

Monsieur: Qui a acheté un lot de marchandises et n'en a pas encore effectué le paiement? — Vous. Qui m'a promis de payer dans un délai de soixante jours? Vous. Quel est celui qui n'a pas encore soldé sa note après six mois? Encore vous. Qui est voleur, menteur et poltron? Votre dévoué,

A. LEVINSKI.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

CHAPITRE PREMIER

LES VICTIMES DU FORBAN

A mesure qu'il approchait de la maison de Christophe Lesêtre, son oncle, Roland Abert sentait croître son émotion.

—Enfin! pensa-t-il, voici arrivée l'heure attendue avec tant d'impatience! Quelques instants encore et je saurai!

Et, sur le sentier de terre battue qui allongeait sa ligne droite entre deux champs de blé haut et dru, Roland se hâta.

C'était un jeune homme extrêmement sympathique. La loyauté et l'intelligence se lisaient en son regard. Mais, en ce moment, l'inquiétude le tenaillait et mettait un frémissement sur ses lèvres.

A l'expiration de son service militaire, Roland retournait chez son oncle avec lequel il habitait. N'eût été son trouble, le spectacle de cette campagne de la Flandre française, aux moissons si généreuses, aurait fait sa joie. Il aimait passionnément ce coin perdu, où, dans un enfouissement de verdure, la maison de Christophe Lesêtre—un seul étage, murs crépis à la chaux, toits de tuile rouge—alignait ses longues salles, claires et riantes.

Mais il était trop préoccupé, vraiment pour admirer. Inquiètes, les interrogations se pressaient en son esprit.

—Comment vais-je le retrouver? Cette dernière lettre ne me tranquillise pas du tout. Marthe m'aurait averti, pourtant, si l'état de mon oncle se fût empiré. . .

Il reprit dans son portefeuille la missive dont il relut, pour la vingtième fois peut-être, la phrase énigmatique: "Surtout, ne perds pas de temps après ta libération. Sait-on jamais les jours qu'il nous reste à vivre? Et je ne voudrais pas quitter ce monde sans t'avoir révélé le secret qui m'oppresse, le mystère qui entoura ta triste existence d'orphelin. ."

—Mon oncle s'alarme à tort, voulut s'assurer Roland. Je l'ai quitté en excellente santé, il y a six mois. Sans doute cette faiblesse du cœur. . . Mais enfin, la vie calme de la Roseraie doit lui permettre de vivre encore longtemps. Et puis, maintenant, je serai là pour l'égayer, ce pauvre cher oncle!

Un attendrissement subit mouilla ses yeux. C'est qu'il l'aimait bien, l'oncle Christophe! Ne lui devait-il pas la ferme éducation, la solide instruction qui lui permettaient d'envisager avec confiance les luttes de la vie?

Sa "triste existence d'orphelin"?. . . Non, vraiment, il ne pouvait admettre ce qualificatif apitoyé. Ah! sans doute, quand, avec les années, lui était venue la conscience de sa situation, lorsqu'il put comprendre et apprécier les bonheurs familiaux, il avait ressenti, plus d'une fois, un affreux serrement de cœur à la pensée de sa demi-solitude. Mais l'attentive et délicate affection dont l'entoura son oncle lui permit de n'en pas trop souffrir.

Sans doute, aussi, avait-il deviné, tout jeune, qu'une tristesse inconsolable empoisonnait l'existence de Christophe Lesêtre et que lui, Roland, la partagerait un jour. . . N'importe, rien ne l'autorisait à prendre en pitié sa jeunesse si bien formée.

Il pensa encore:

—Pourquoi mon oncle a-t-il attendu si longtemps pour me parler? Il doit être bien redoutable, ce secret. . . Peut-être mon enfance ne l'eût-t-elle pas supporté? A présent, je suis homme. La vérité ne me fait pas peur ni la lutte!. . .

Un bouquet de saules rabougris se dessina au loin. Un toit perça entre les branches. Roland, qui, en dépit de ses vingt-trois ans, était resté un grand gamin, se mit à courir.

La porte de la maison, qui d'ordinaire béait au soleil toute la journée, lui parut close. Cela l'étonna.

—Marthe serait-elle absente?

La pensée d'un malheur lui vint à l'esprit. Etreint d'une angoisse soudaine, il redoubla de hâte.

Poussant la porte, il pénétra dans une salle claire et basse. Une violente odeur d'éther le saisit à la gorge.

Marthe parut, un doigt sur la bouche:

—Chut!. . . il repose maintenant. . . Ah! Monsieur Roland, j'ai bien cru que c'était la fin.

—Il va mieux, à présent?

—Un peu, oui. . . M. le curé et le médecin sont là. . . D'après eux, il ne faut pas conserver beaucoup d'espoir. . .

Etouffant le bruit de ses pas, Roland entra dans la chambre où reposait le malade.

Il eut au cœur un choc douloureux, en contemplant le cher visage où la mort, semblait-il, avait déjà marqué son empreinte.

On eût peine à croire, en le considérant, que Christophe Lesêtre dépassât de peu la cinquantaine. Il affichait soixante-dix ans, tant les épreuves l'avaient vieilli. A vingt-sept ans, alors que la vie s'annonçait pour lui radieuse, un accident de chemin de fer lui enleva celle qu'il aimait. Cette catastrophe, survenue après quelques mois de mariage, le brisa à tout jamais. Un an plus tard, les parents de Roland mouraient, laissant un orphelin de trois ans. Christophe se chargea du garçonnet et vint rejoindre sa vieille maman dans ce petit village flamand. De son neveu, il avait fait un homme accompli. Maintenant, sa tâche terminée, il se préparait à rejoindre au ciel ceux dont la pensée ne quittait pas son âme.

* * *

Christophe ouvrit les yeux. Son regard vitreux et qui semblait revenir de l'au-delà chercha quelqu'un. Il reconnut le visage penché sur lui:

—Roland!. . . Te voilà, enfin!. . . Merci, mon Dieu. . .

Un instant, il referma les yeux, puis les rouvrit. Une suprême flamme de vie y luisait.

—Je t'attendais. . . Je savais que je n'allais pas mourir sans t'avoir parlé. . .

Il dut s'arrêter, essoufflé. Sur un geste Roland lui présenta une tasse contenant un cordial.

—Merci. . . cela va mieux, maintenant; nous pourrons causer sans inquiétude.

Le prêtre, le docteur et Marthe, la vieille domestique, s'éloignèrent. Roland et son oncle restèrent seuls.

Alors, d'une voix très faible, mais claire, Christophe Lesêtre commença son récit, entrecoupé de longs repos.

—Quand Solange Lesêtre, ma sœur, épousa ton père, ce fut pour moi une joie bien grande. Charles Abert était mon meilleur ami et je remerciais Dieu d'avoir mis, sur la route de ma sœur, un homme tel que lui. L'intelligence et l'initiative de Charles lui permettaient d'espérer, rapidement, une situation importante parmi les techniciens de la région. Du véritable chef d'industrie il avait toutes les qualités. Seul lui manquait le capital. Mais c'était là, pensais-je, un inconvénient secondaire. Ton père devait certainement trouver sans difficulté un commanditaire qui serait heureux de lui avancer les fonds indispensables. Très modeeste, n'appréciant pas ses mérites à leur juste valeur, Charles ne se fût pas lancé dans des entreprises hardies sans mon insistance. . . Hélas! je préparais la catastrophe sans m'en douter!

Un jour, une annonce lui tomba sous les yeux. Ramilloux, le célèbre constructeur d'automobiles que tu connais et qui n'était alors qu'un petit industriel, cherchait un associé. "Voilà, dis-je à ton père, l'affaire entre mille. Présente-toi: tu es certain d'être engagé!" De fait Ramilloux, qui s'y connaît en hommes il faut en convenir, apprécia la rare valeur de Charles et lui proposa une association. . . Tu connais le "Rex"?

—Le roi des carburateurs? comme le proclament les affiches et les innombrables placards-réclames qui bordent les voies ferrées et les grandes routes?

—C'est cela même. . . Eh bien! les plans du "Rex" furent fournis à Ramilloux et la fabrication mise au point par ton père!

—Tu dis?. . . Par mon père?. . .

—Oui, Roland! C'est lui, lui seul le réalisateur de cette petite merveille de la mécanique moderne. . . Mais laisse-moi terminer mon récit, car le temps presse. . . Charles Abert avait donc entre les mains ce qu'il fallait pour acquérir une richesse formidable. Il n'était ni ambitieux ni âpre au gain. Pourtant, la perspective d'une large aisance et d'un avenir assuré pour ses enfants lui souriait comme à tout père de famille, comme à tout travailleur consciencieux. Malheureusement, il s'était livré, sans le savoir, à un être sans scrupule, à un véritable forban. . . Pour des raisons que ton père ne comprit que trop tard, Ramilloux avait toujours différé la signature du contrat qui assurait définitivement l'avenir de son collaborateur. L'industriel n'était, en réalité, qu'un arriviste effréné pour lequel la fidélité à la parole donnée, la loyauté et autres principes moraux ne comptaient pas. Avec cela, rusé et prudent au point de ne rien entreprendre qui tombât expressément sous les sanctions du code pénal. . .

(à suivre)

Une combinaison efficace

M. J. Dobish de Wayne, Alta., Can., écrit: "Pendant quinze ans j'ai souffert de douleurs rhumatismales mais depuis que j'use le Novoro du Dr. Pierre et le liniment Oléolo les douleurs ont complètement disparu. Je vous remercie du fond du cœur". Le Novoro du Dr. Pierre et le liniment Oléolo sont deux remèdes qui ont fait leurs preuves et qui ont été employés avec un succès remarquable par des milliers de personnes souffrantes. Ces remèdes ne sont pas vendus dans les pharmacies et on peut seulement les obtenir des agents autorisés. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

La broderie est un agréable passe-temps



No 9506—Parure de Lit nouveau modèle très élégant au richelieu, point de boutonnière. Drap à tracer 25c, perforé 75c, au fer chaud 50c. Etampé faux drap de 2¼ vgs $1.25 ou $1.75, sur coton fin; toile suivant qualité. Sur toile $2.75. Drap complet 2 x 2½ vgs sur coton fini toile $1.98 ou $2.75, sur toile $5.00.

Coton à broder français brillant comme de la soie 75c.

Oreiller à tracer 18c, perforé 35c, au fer chaud 25c la paire. Etampée sur coton fini toile circulaire la paire 98c ou $1.55. Coton à broder 30c.

No 7215—Robe de nuit à tracer 20c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampée sur nansouk anglais blanc ou broadcloth de couleur, bleu, rose, jaune, vert ou pêche 98c. Coton ou soie à broder 25c.

No 1299—Serviette d'invités, à tracer 15c, perforé 30c, au fer chaud 20c la paire. Etampée sur toile huitre suivant qualité 45c ou 60c, sur superbe toile ouvrée blanche 70c. Fil à broder blanc ou de couleur 15c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec $1 00
CITÉ de Québec et pays étrangers. $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Écrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company, Dépt. 518, Toronto, Ont.**
Nos 10, 11, 12, 13 x 021.

Position demandée

POSITION DEMANDÉE, "Fabricant de beurre" 4 ans d'expérience, possédant permis et certificat. Pourra fournir d'excellentes références. **Roland Chagnon, St-Dominique Village, Bagot.**
Nos 11, 12, 13, 14 G 15, 16—P83.

FABRICANT DE BEURRE ET FROMAGE demande position. Certificat de première classe et bonnes références; 15 ans d'expérience. S'adresser à **C. Moreau, Montauban les Mines, Cté Portneuf, Qué.** Nos 12, 13—P52.

DIVERS

PIQUETS DE CLOTURE.—Pouvons expédier quelques chars de piquets en cèdre, coupés en 6 ou 6½ pieds, bonne qualité. Ecrivez pour prix rendu destination. Prix à St-Moïse $6.00 le cent. **J.-F. Coulombe & Cie Ltée, St-Moïse, Cté Matane, P. Q.**
Nos 7, 8, 9, 10 G 11, 12 x 86

A VENDRE CANISTRES de 1 gallon carré pour sirop au prix de $16.00 le cent, livrés à votre station. S'adresser à **J.-H. Grégoire, Manufacture Ste-Sophie, Cté Mégantic, Qué.**
Nos 9, 10, 11, 12, G 13, 14. x 57

A VENDRE:—Avoine hâtive mûrissant 15 jours plus vite que tout autre avoine, 2 cents la livre. Je prendrais des piquets de cèdre en échange. **Euclide Deslauriers, Ste-Madeleine, St-Hyacinthe, P.Q.**
Nos 12-13—P26

Rouet amélioré $8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

PHARMACIE

Remèdes livrés partout à prix réduits sans frais de malle. Spécial: Levures Ferrugineuses, une boîte 85 cents, 4 boîtes **$3.00.** Adressez mandats. **Pharmacie Leduc, 1100, Ontario-est, Montréal.**
Nos 10, 11, 12 X 48 J.B.R.

Grandes occasions

2,000 robes à 48c.; manteaux, $1.25; pantalons, 50c.; paletots, $1.25. Agent demandé dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Demandez notre circulaire.
COMPTOIR NATIONAL, St-Zacharie, P. Q.
Nos 10, 11, 12, 13—P05.

Madame ou Monsieur

J'expédie toute commande de graines de jardin à partir d'un paquet à 10 paquets et cela à .05 cts le paquet, de 10 paquets et plus le prix en est de .04 cts le paquet et toujours transport payé. Toute personne qui vendra 50 paquets à .05 le paquet aura droit à une jolie prime valant .75c chacune. Je suis sûr que à de tels prix vous me favoriserez de votre commande sous peu. Toute commande doit être accompagnée d'un Bon de Poste. **Ed. Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boite Postale No 33, Saint-Zacharie, Cté de Beauce, P. Q.** 4 an. Gra. Nos 1 à 12 inc. P421

Vendez des MONTRES en OR $4.50

La chance de votre vie de vous procurer une bonne montre avec mouvement Elgin, Waltham ou Swiss et boîtiers en or solide de 20 ans; évaluées à $35.00, 15 et 17 pierres; prix de vente à sacrifice $4.50 sans frais postal. Montres-bracelets aux mêmes prix. Agents et marchands, l'occasion vous est offerte de faire de l'argent. Satisfaction garantie ou argent remis. **National Sales, Joliette, Qué.**

Réparons Clippers

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES "Clippers" de toutes sortes. Prix .20c avec satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de clippers. Lames neuves $2.75 le set. Nouvelle main clipper pour tondre moutons et chevaux, etc. Prix $7.50, TONDEUSE-CLIPPER complète $13.50. Adresse: **W. Fontaine, Pierreville, Qué.**
4 ann. gr. Nos 2 à 13 incl.—P19.

"TONDEUSES CLIPPERS" pour moutons, vaches, barbiers. Aiguisons sur "Machines automatiques" spéciales, ouvrage parfait garanti. Prix 20c, vendons accessoires. **Herménégilde Fontaine, fils, Notre-Dame-Pierreville, Qué.**
Nos 11, 12, 13.—P05.

AIGUISAGE DE CLIPPERS à chvaux, moutons 25 cts le set; cheveux 20cts. Satisfaction garantie. Ces prix bons jusqu'aux 15 avril. **Henry Jutras, N.-D. de Pierreville, P. Q.** Nos 12, 13—P04

Animaux à vendre

A VENDRE PORCELETS CHESTER WHITE enregistrés nés le 20 février prix $8.00 à 6 semaines S'adresser à **Philippe Richard, St-Pascal, comté Kamouraska, P. Qué.**
Nos 8, 9, 10, 11 G 12, 13—P64

ETALON PERCHERON, enregistré, 4 ans, classé B, pesanteur 1,700 lbs. Prix $800.00. Bonne occasion pour acheteur sérieux. Propriétaire: **Phydime Bissonnette, Varennes, Qué.** No 12—P27

Poussins à vendre

POUSSINS PLYMOUTH ROCK BARRÉS de haute qualité, approuvés, contrôlés. Troupeaux sous contrôle R.O.P. depuis douze ans; éprouvé contre la diarrhée blanche, aucun réacteur. S'adresser à **Arthur Boulanger, Montmagny, P. Q.**
Nos 8, 9, 10, 11 G 12, 13—P65

A VENDRE POUSSINS P.R.B. provenant de troupeaux accouplés avec cochets enregistrés ou ordinaires. Livraison à partir du 20 mars. Demandez liste de prix du **Couvoir certifié de St-Isidore, Dorchester.** Nos 11—J.N.O.—X85.

ACHETEZ POUSSINS HILLSIDE.—Tous les reproducteurs sont éprouvés pour le sang et approuvés par le gouvernement. C'est la 16ième année que nous offrons des poussins Hillside. Ecrivez pour catalogue et prix. Poussins gratuits, nourriture gratuite avec commandes hâtives. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.**
K. Ch. H., J.N.O. x 531

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT et profitez de nos prix spéciaux pour mai et juin. Ayez les meilleurs poussins Leghorn Blancs possible. La parfaite condition de nos troupeaux d'élevage, les fortes éclosions et l'élevage facile que nous avons présentement prouvent une fois de plus la haute valeur de nos Leghorn blanches, reconnue partout depuis 10 années. Ecrivez dès aujourd'hui pour détails et prix. **Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham-Ouest, Qué.**
Nos 12, 13, 14, 15, G. 16, 17—P041.

IL EST TEMPS D'ACHETER VOS POUSSINS si vous voulez profiter des hauts prix du marché hâtif pour les œufs et les volailles en forme. Achetez les poussins Owen Sound engendrés par les cochets R. O. P. de la seconde génération, approuvés par le gouvernement et provenant de poules de 200 œufs et plus. Très beau stock. Achetez volailles élevées en vue de la production des œufs et développement du corps. Poussins classés. Liste des prix et circulaire. **Owen Sound Chick Hatchery, Boite 7, Owen Sound, Ont.** No 12 x 432—M.P.

100 ŒUFS—ARGENT PERDU.—Il vous faut ce nombre pour vous rembourser du placement fait dans les volailles. Pourquoi s'occuper de volailles si elles ne vous rapportent pas un profit? 1936, disent les autorités, sera la meilleure année depuis 1930 pour les aviculteurs. Marchés hâtifs, meilleurs prix, plus de débouchés. Préparez-vous maintenant par une commande de poussins Baden engendrés par des cochets R. O. P. de la seconde génération provenant de poules de 200 œufs. L'escompte pour premières commandes encore en vigueur. Liste des prix et livret. **Baden Electric Chick Hatchery. Boite 7, Baden, Ont.**
No 12 x 282—M.P.

LE DÉLAI DE CHAQUE SEMAINE signifie une perte d'argent pour l'aviculteur. Oui, vous pouvez avoir autant d'œufs dans 12 mois, mais vous désirez beaucoup d'œufs lorsque le prix des œufs sera très élevé. Ainsi, les poussins éclos de bonne heure commenceront à produire quand les prix se mettront à monter en septembre.

Pour les poulets de gril et les rôtisseurs, choisissez les marchés hâtifs les plus profitables;.

Ayez des cochets de bonne pesanteur en vue d'un bon chiffre d'affaire. Les poussins Tweddle sont engendrés par des cochets R.O.P. de la seconde génération et approuvés par le gouvernement provenant de poules de 200 œufs et plus. Ils sont nourris pour le marché et en vue de produire de bonnes poules. Notre escompte finira le 31 mars. Demandez la liste des prix et le livret sur l'aviculture. **Tweddle Chick Hatchery, Limited, Boite 7, Fergus, Ont. succursale Montréal, 403, rue Notre-Dame-Est. Toute correspondance à Fergus.**
No 12 X654—M.P.

Prix de dernière heure

17 mars 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé....21¼ à 22½

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... **$1.10 à $1.15**

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée...... **14c F.A.B.**
Laine blanche lavée........ **22c F.A.B.**

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée...... **23c la lb.**

Laine lavée.................. **32c la lb.**

A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **.11c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c.** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **.75c.**

Peaux Veaux Deacons **65c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.25,** sans crin ni queue **15c** de moins.
Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c.**
Prix garantis du 9 au 21 mars 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$ 6.35
Patente Hungarian, 98 lbs	2.82½
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.95
" " " 98 lbs	2.62½
Forte à levain, quarts	5.85
" " 98 lbs	2.57½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.15
" " sacs toile, 98 lbs	2.05
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.25
Orge d'alimentation	.50
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.85
" " , poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules	$1.75 $2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot:

Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$1.30
" (triées Prime)	$1.20
" (triées yeux jaunes)	$2.50
" rouges	$4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.05
Gru	1.10
Gru Blanc (Middlings)	1.35
Blé d'Inde moulu	1.25
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.60
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.15
Molassine	2.50
Moulée à veaux	2.85
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$5.05
Cassonade, No 1	4.75
" No 2	4.65
" No 3	4.55

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$ 1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.10
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$ 2.50
" " composé	2.40

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	41.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	39.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	37.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$37.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	32.00

COMPARAISON DES PRIX

	19 mars 1936	21 mars 1935	22 mars 1934	21 mars 1933	18 mars 1926
Beurre No 1, Past.	22⅜	23¾	29½	25¼	42
Œufs Frais	33	26	30	22	45
Veaux de lait vivants	7½	06¾	06¾	06¾	11
Bouvillons vivants choix	06	06½	05½	05½	07½
Agneaux du printemps	07½	06½	06¾	06¾	11
Porcs vivants	9.00	8.35	9.00	9.00	14.75

Poussins gratuits Alimentation gratuite

Tous les poussins BIG-4 proviennent de reproducteurs éprouvés pour le sang et inspectés par le Gouvernement. Ecrivez dès aujourd'hui pour recevoir notre catalogue qui vous indique comment vous pouvez recevoir Poussins et Nourriture Gratis. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King est, Kitchener, Ont.** J. N. O. x 141

Couveuses à vendre

A VENDRE.—Deux incubateurs électriques 2 3 à l'huile.—Capacité: 600 œufs chacun. Un incubateur électrique de 750 œufs. $25. chacun ou meilleure offre. Couveuses au charbon, $5. chacune. **N.-R. Ingalls, Danville, Qué.**
Nos 12, 13, 14—P66.

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 9 au 16 mars

BEURRE

Quoique la demande ait été limitée, l'offre des détenteurs de beurre d'herbe a été restreinte et avec peu d'arrivages de beurre frais, les prix ont été soutenus.

Lundi après-midi, le 16 courant, le numéro un pasteurisé d'herbe au gros était coté de 22¼c à 22 3-8c et le beurre frais de 22c à 22 1-8c la livre.

ŒUFS

Montréal et Québec:—Au début de la semaine, ce marché a été très faible; cependant, au cours des derniers jours, les pluies qui ont occasionné la fonte des neiges ont été de nature à rendre les routes en très mauvais état, retarder les livraisons des expéditions directes de campagnes, réduire nos arrivages et par conséquent donner un ton un peu plus ferme à ce marché. Toutefois, nous avons à rapporter une baisse de 1c à 5c la douzaine suivant les différentes catégories et actuellement les achats ne sont que limités et les prix futurs incertains.

VOLAILLES VIVANTES

Poules:—Les poules grasses et pesantes sont rares et les prix restent fermes.

Dindes:—La population juive recherche les mères dindes grasses.

Poulets à griller:—Cette catégorie de volailles a commencé à faire son apparition sur notre marché et il y a une bonne demande aux prix actuels. Cependant, il est de première importance de ne pas en expédier pesant moins de 1½ lb. chacun rendu à Montréal.

VOLAILLES ABATTUES

La demande est limitée; cependant avec peu d'arrivages, l'offre a été restreinte et les prix maintenus stables.

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundi, le 16 mars, 1936:
Bétail, 218; veaux, 574; porcs, 1370; moutons, 32.

BÉTAIL

Il n'y avait en vente qu'une couple de cents têtes. Les ventes se sont faites très activement et les prix enregistraient une avance d'un bon demi sou la livre dans le cas des bouvillons, qui se sont vendus aux alentours de 5½c et 6c la livre pour les meilleurs; il y eut même une vente de faite à 6½c mais il s'agissait d'un lot de grand choix. Les vaches et les taureaux se vendaient à prix fermes, soit de 2c à 3½c la livre pour les vaches et de 2½c à 3½c pour les taureaux. On croit que les conditions et les prix actuels ont chance de se maintenir assez fermes au cours des quelques semaines qui vont suivre. Toutefois ainsi que nous le disions la semaine dernière, il reste un certain malaise sur ce marché qui nous met dans l'impossibilité de savoir au juste ce à quoi nous devons nous attendre en fait de prix.

VEAUX

La température inclémente dont nous avons à souffrir depuis quelque temps est cause de ce que les expéditions de veaux se soient maintenues faibles; les prix en ont profité et ils sont encore à un niveau que l'on doit considérer comme élevé pour ce temps-ci de l'année. Les ventes de veaux de lait se sont faites de 5c pour les communs jusqu'à 8c et même 8½c pour quelques sujets de vrai choix. Nous devons toutefois faire remarquer que les bons beaux sont excessivement rares, la plupart qui nous arrivent ne pèsent guère plus que 100 livres, alors que les acheteurs ne voudraient avoir que des sujets de 140 à 200 livres. Il n'y a pas de doute que la présence de ces petits veaux est de nature à nuire grandement à la fermeté de ce marché.

MOUTONS, AGNEAUX

Il n'y avait à peu près pas d'agneaux ou de moutons en vente. Les prix sont restés les mêmes, soit de 6c à 8c pour les agneaux et de 2½c à 4c pour les moutons. Les agneaux du printemps commencent à être recherchés; on en paye de $7. à $8. la tête pour les bons sujets. Nous désirons attirer l'attention sur le fait que seuls les bons sujets de plus que 40 livres ont chance de se vendre à prix intéressant. Que l'on veuille donc tenir compte de cette remarque si l'on ne veut pas s'exposer à des désappointements.

PORCS

Les prix pour les porcs sont fermes; les bacons se vendent à 9c la livre; les sujets de choix bénéficient d'une prime de $1. par tête pendant que les bouchers, les légers et les lourds se vendent à 8½c la livre. La demande, croyons-nous se maintiendra ferme au cours de la présente semaine et a chance de l'être également pendant la suivante. Il y a lieu de faire noter que les expéditions de porcs légers sont trop nombreuses. Les prix actuels sembleraient être suffisants pour inciter les cultivateurs à bien finir leurs porcs avant de songer à les envoyer sur nos marchés. La crainte même d'une diminution d'un demi sou par livre ne devrait pas être suffisante pour induire les gens à expédier avant le temps, car il y a la plupart du temps profit à finir ses sujets même lorsqu'une baisse est à craindre. Les truies se vendent moins bien et ne rapportent que de 6c à 6½c la livre et même à ce prix les acheteurs ne sont pas désireux de les prendre.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 14 MARS 1936:

ŒUFS

A (gros)	30c
A (moyen)	28c
A (poulettes)	27c
B	26c
C	24c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	13c	lb.
Moyen	11c	"
Commun	9c	"

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	13c	lb.
No 2—30 à 35 lbs	11c	"
No 3—25 à 30 lbs	9c	"

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11¼c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10¾c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec
Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 14 MARS 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 10 MARS 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé.... 22⅜c   No 1 Non Pasteurisé. 21⅞c   No 2.... 21⅜c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

A	22c
B	20c
C	17c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	25c
B	23c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs.	10c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	11¾c la lb
Moyen	9¾c la lb
Commun	8c la lb

PORCS ABATTUS

Bon	12c la lb
Moyen	11¼c la lb
Commun	10¼c la lb

ŒUFS

A—Gros	33c	Doz.
A—Moyens	31c	"
A—Poulettes	30c	"
B	29c	"
C	26c	"

POULES VIVANTES

A	23c
B	21c
C	18c
Coqs	15c

POULETS VIVANTS "à griller"

Doivent peser au moins 1½ lb. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

A—2½ lbs. et plus	35c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	32c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	28c

"ROUGE"

A—2½ lbs. et plus	28c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	25c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	22c

"BLANC" (Leghorn)

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	24c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	20c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	25c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 9 mars 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs.	$9.00
Primes de $1.00.		
Porc à bacon	180 à 230 lbs.	$9.00
Porc à boucherie	160 à 240 lbs.	$8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs.	$8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs.	$8.50
Extra lourds	270 lbs ou plus	$8.00
Truies		$6.00 à $6.50

Vaches

Choix	4c à 4¼c	lb.
Bonne	3½c à 4c	"
Moyenne	3¼c à 3½c	"
Commune	2½c à 3c	"
Très Commune	2c à 2¼c	"

Veaux de lait

Choix	7¼c à 7½c	lb.
Bon	6¾c à 7c	"
Moyen	6¼c à 6½c	"
Commun	5c à 5½c	"

Veaux de champs

Bon	3¾c à 4c	lb.
Commun	3¼c à 3½c	"

Agneaux

Bon	7c à 7½c	lb.
Non châtrés	6c à 6½c	"
Commun	5½c à 6c	"

Moutons

Bon	4½c à 5c	lb.
Commun	3c à 3½c	"

Bouvillons

Choix	5¾c à 6c	lb.
Bon	5c à 5¼c	"
Moyen	4¾c à 5c	"
Commun	3¾c à 4¼c	"
Commuu (légers)	3c à 3½c	"

Taures

Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4¾c
Moyenne	3¾c à 4¼c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

Choix	4c à 4¼c
Bon	3¾c à 4c
Moyen	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3 L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

Q.—1. L'accusé d'une infraction a-t-il un recours contre la personne qui a porté plainte si l'accusé n'est pas trouvé coupable? 2. CHEMIN DE FRONT.—Peut-on exiger au printemps que le chemin de front soit passable en faisant écouler l'eau d'une certaine manière?

Rép. à A. B.—1. Si l'accusé n'a pas été [illegible] et que la plainte [illegible], il a un droit de recours contre la personne qui a porté la plainte.

2. Vous pourriez au moins attirer l'attention de la municipalité sur ce fait et, si les règlements vous le permettent, vous pourrez exiger à ce que l'eau soit écoulée.

Q.—1. CHEMIN DE FRONT.—Les locataires sont-ils tenus d'entretenir leur chemin de front? 2. FOSSÉS.—Quel est le délai pour demander les travaux de fossés? 3. FOSSÉS DE LIGNE.—Un voisin peut-il refuser à ce qu'un fossé de ligne d'une certaine hauteur soit pratiqué? 4. Un fossé rempli depuis plusieurs années peut-il être nettoyé aux frais de celui qui l'a rempli?

Rép. à J. B. H. C.—1. Tout dépendra des règlements de la municipalité, à savoir si c'est elle-même qui prend charge de l'entretien ou si c'est le propriétaire, ou le lo- [illegible]

[illegible]

3. Le voisin ne pourra pas le refuser si l'inspecteur agraire l'a accepté sur plainte verbale ou écrite. A défaut par le voisin de se conformer à la sentence de l'inspecteur, il se verra condamné à l'amende.

4. Si ce fossé n'était d'aucune utilité je ne vois pas pourquoi celui qui l'a rempli serait forcé de le nettoyer. Si, par contre, ce fossé avait son utilité et qu'il n'a pas été nettoyé il pourra être exigé de celui qui l'a rempli, soit de bonne foi ou par malice, de le faire nettoyer.

LOUAGE DE MAISON.—Q. Lorsque le loyer est payable d'avance, que le locateur donne avis à son locataire de quitter les lieux dans les trente jours, si le locataire ne paie pas le loyer d'avance pour ce mois, le locateur peut-il lui faire servir un avis de quitter les lieux dans les trois jours?

Rép. à M. H.—Dans les circonstances ci-haut nommées, le locateur peut fort bien faire tenir au locataire un avis de quitter les lieux dans les trois jours. Cependant par cet avis il consent à ce que le locataire s'en aille sans être tenu de payer le loyer et, à défaut par le locataire de se conformer à cet avis, le locateur pourra saisir tous les objets situés dans les lieux loués, qu'ils soient saisissables ou non.

Si le locataire s'obstine, il n'y aura qu'un seul moyen, ce sera de prendre une saisie-gagerie par expulsion.

Les déboursés dépendront du montant de l'action et un avocat connaissant ce montant pourra vous en dire le coût.

Il n'est pas nécessaire qu'un bail soit fait par un Notaire et enregistré pour être valide. Un bail sous seing privé, c'est-à-dire celui seulement signé par les parties contractantes, et le bail notarié au point de vue de bail en soi ont la même valeur.

Q.—1. PENSION DE VIEILLARDS? 2.—TAXES SCOLAIRES.—La municipalité scolaire doit-elle baser sa cotisation sur le rôle d'évaluation de la municipalité scolaire et ce en particulier lorsque la municipalité scolaires couvre plusieurs municipalités municipales?

Rép. à J. J.—1. Pour fixer le prix de pension que vous pourriez charger à un vieillard vous devez prendre comme base les soins, les aliments, les besoins dont cet homme nécessitera en proportion de ce qu'il peut vous payer. Quant à la pension des vieillards du Gouvernement, il ne s'agit que d'un projet de loi qui n'est pas encore passé devant la législature.

2. Lorsque dans ces municipalités municipales rurales les commissaires ou syndics scolaires constatent que la propriété est évaluée à une plus forte somme dans une municipalité que dans l'autre, ils peuvent modifier ces différents rôles d'évaluation. Ils doivent faire ceci avant de fixer le taux de leur cotisation annuelle à une session convoquée à cet effet après avis public. Les rôles de perception des commissaires seront donc faits suivant les rôles d'évaluation ainsi modifiés et homologués.

Les commissaires pourront nécessairement, à défaut par les contribuables de payer leur cotisation, faire vendre les biens imposables par le conseil de comté, et ce suivant la même base qu'ils ont adoptée.

CONTRAT DE VENTE.—R. à H. B.—Comme vous n'avez pas tenu les obligations de votre contrat, l'autre partie contractante peut y mettre fin. Cependant si l'autre partie, malgré la clause du contrat, consent à vous accorder du délai elle est maître et elle peut le faire. Si vous avez acheté le terrain sur lequel est assise la fromagerie, vous auriez dû faire enregistrer cette vente d'immeuble; car autrement votre titre n'est pas connu du public et il peut se soulever toutes sortes de questions au sujet d'hypothèque.

DOMMAGES.—Q. Peut-on avoir recours contre une personne qui fait connaître la maladie d'une autre?

Rép. à X. X. C.—Si cette personne a fait connaître la maladie par malice, dans le but de nuire, vous auriez sans doute un recours contre elle. Si, au contraire, elle l'a dit de bonne foi, vous n'auriez aucun recours.

ACHAT DE MOULIN A LAVER.—Q. Celui qui donne une commande d'achat à un agent pour un moulin à laver est-il tenu de le payer si le moulin ne lui est livré qu'après un délai fort long et si l'acheteur a fait notifier la Compagnie par l'intermédiaire d'un avocat, vu son retard à le livrer, qu'il n'en avait plus besoin?

Rép. à E. P.—L'acheteur n'est pas tenu de le payer.

Rép. à R. V.—Votre mari est libre de donner à qui il veut les biens qui lui appartiennent en propre, et ce que vous le sachiez ou non, avec ou sans votre permission.

Q.—1. Devoirs des parents à l'égard de leurs enfants?

Rép. à T.—Il est du devoir des parents de nourrir, d'élever, de donner l'éducation propre à leurs moyens et d'entretenir leurs enfants, et ce devoir est imposé autant à une belle-mère.

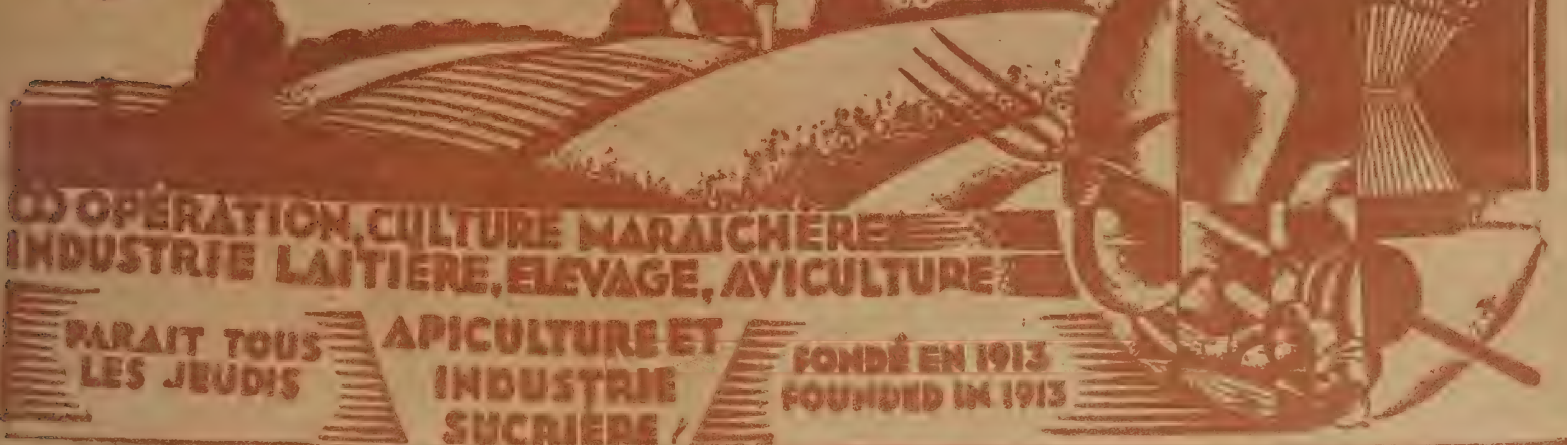
Si la femme prenait au mot l'offre de son mari, il s'ensuivrait bien des complications. Tout dépendra si la femme part d'elle-même ou si elle est chassée. Il serait ici trop long pour vous donner tous les détails.

CERCLE AGRICOLE.—Rép. à G. R.—Je ne peux vous dire si l'ancienne paroisse a le droit de vous enlever vos machines agricoles car j'ignore quelles sont les conventions que vous avez faites avec elle. Si [illegible] je pourrai vous répondre.

QUALITÉS POUR ÊTRE CONSEILLER.—Q. Est-ce que le fait de s'occuper de l'entretien des chemins peut empêcher un conseiller de siéger?

Rép. à J. P.—Cette raison est très bonne et vous dispense d'être obligé d'accepter la charge de conseiller.

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 13 QUÉBEC 26 MARS 1936

Pour vous aider à faire mieux

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tomes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de.. **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME, Ltée
No 1, rue de la Couronne, Chambre 322

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 12 mars 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	695	761.2
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	546	504.0
3.	Tayler, G. S.	"	865	974.3
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	574	609.1
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	773	781.0
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	722	735.2
7.	Letendre, J. W.	"	388	406.0
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	419	410.2
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	540	525.4
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	341	374.4
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau).	"	836	862.1
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	434	426.9
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	553	509.3
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	670	632.3
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	653	661.1
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	677	732.4
			9686	9904.9

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 12 mars 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	390	409.1
2.	Exp. Sta. La Ferme.	"	392	357.0
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	408	419.9
4.	C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	512	510.5
5.	G. K. Campbell	"	391	407.8
6	J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S	397	365.9
7.	Adélard Fortin	"	328	364.4
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	734	x696.5
9.	J.-A. Lataille	"	437	447.9
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	447	413.7
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	287	290.0
12.	J. H. Pariseau Co-op. L.	P.R.B.	260	251.2
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	678	684.2
14.	W. W. Elliot, Co-op.	"	658	638.7
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	525	485.3
16.	Hugh C. Elliott	"	501	543.5
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	476	451.1
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	530	481.4
19.	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	362	326.4
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	527	515.4
	Total		9240	9059.9

Concours de ponte canadien

19ième semaine finissant le 12 mars

On rapporte une augmentation substantielle de la ponte durant la semaine écoulée, soit exactement 169 œufs de plus que la semaine précédente; nous comptons 238 pondeuses.

Dans plus d'un cas, le total de ponte des colonies dépasse 50 œufs, et en général le travail est très satisfaisant. Tous les œufs méritent des points.

Trois parquets de Leghorns blanches sortent victorieux de l'épreuve hebdomadaire. Ce sont:

Parquets	Points	Œufs
20 L.B., G.-S. Tayler	62.0	55
23 L.B., W.-S. Hall	58.3	51
22 L.B., F.-C. Evans	58.0	54

Il est survenu un décès dans le parquet No 13, ce qui provoque un changement assez notable dans l'alignement des parquets champions jusqu'au 12 mars. Ils se placent dans l'ordre suivant:

5 R.B., J.-H. Thompson.	851 8	904
20 L.B., G.-S. Tayler	789 5	749
26 L.B., Rusell P. Farm	747.0	709
13 R.B., Sta. Exp. Lennoxville	621.5	623
8 R.B., J.-H. Smith	604.7	630
28 L.B., Sta. Exp. Ottawa	601.0	572

Il y aussi des changements dans l'alignement des six meilleures pondeuses que nous trouvons placées dans l'ordre suivant au 12 mars:

263 L.B., Rusell P. Farm	110.2	98
289 L.B., Sta. Exp. Ottawa	108.7	99
52 R.B., J.-J. Thompson	107.4	98
133 R.B., Sta. Exp. Lennoxville	105 9	95
265 L.B., Russell P. Farm	105.9	104
53 R.B., J.-H. Thompson	105.4	114

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau		242	232.2
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	299	319.4
3.	Frank Teasdale	"	607	577.6
4.	Kenneth Slacer	"	404	378.0
5.	J.-H. Thompson	"	904	851.8x
6.	G.-A. Robertson & Son	"	541	531.6
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	459	431.6
8.	Jas.-H. Smith	"	630	604.7
9.	R.-W. Kettles	"	316	287.3
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	382	417.1
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	313	265.3
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	293	292.0
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	623	621.5
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	535	490.1
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	444	396.8
16.	R.-J. Steele	"	267	231.3
17.	R. Haycock	"	294	278.3
18.	Alex. McLean	"	523	510.8
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	551	458.6
20.	G.-S. Tayler	"	747	789.5
21.	R.-J. Penhall	"	423	410.8
22.	E.-C. Evans	"	396	372.3
23.	W.-S. Hall	"	482	512.5
25.	A.-E. Shank & Son	"	610	588.0
26.	Russell P. Farm	"	709	747.0
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	339	310.4
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	572	601.0
29.	Manor Farm	"	531	568.5
	Total		13436	13075 7

Les exportateurs de blé canadien sur le Royaume-Uni s'élevaient à 5,845,893 boisseaux en janvier 1936, contre 3,089,772 boisseaux en janvier 1935.

ACTUALITE AVICOLE

L'élevage artificiel des poussins

Il existe beaucoup de systèmes différents pour l'élevage artificiel des poussins et qui, tous, donnent de bons résultats. Il y a, par exemple, le système de circulation d'eau chaude, le système d'air chaud à ventilation forcée, le système de batterie et celui de poulailler-colonie. C'est ce dernier (poulailler-colonie ou poulailler mobile) qui s'est montré le meilleur pour les petits producteurs dans les conditions générales de notre pays. Comme source de chaleur, le poêle-éleveuse à charbon est de beaucoup préféré aux autres; cependant l'emploi de l'huile ou de l'électricité offre beaucoup d'avantages à la fin du printemps et pendant l'été.

Le poêle-éleveuse s'emploie surtout dans un poulailler-colonie portatif que l'on peut déplacer de temps à autre pendant la saison, pour que les poussins soient toujours sur un sol vierge et non contaminé. Il faut veiller à ce que les poussins ne soient pas trop serrés. Un poulailler de 10 x 12 peut loger de 200 à 300 poussins au commencement. *Il faut aussi avoir soin de produire une chaleur suffisante en tout temps pour que les poussins soient confortables.* On doit sans doute les tenir aussi fraîchement qu'il est possible sans qu'ils en souffrent, mais il doit toujours y avoir une source de chaleur fournissant une température de 100 deg. F. au moins, où ils peuvent aller se reposer.

Ce sont les poussins qui indiquent eux-mêmes mieux qu'aucun thermomètre ne pourrait le faire, si la chaleur est suffisante. On voit immédiatement, par la façon dont ils se comportent, s'ils sont confortables ou non. Lorsqu'ils se reposent, l'air satisfait, dans un cercle juste en dehors du capuchon qui entoure le poêle, on peut être sûr que la température est bonne. S'ils n'ont pas assez chaud, ils ne tardent pas à le montrer par leurs piaillements et en s'entassant vers la source de chaleur. Lorsqu'ils ont trop chaud, ils s'éloignent aussi loin que possible du poêle ou vont, le bec ouvert, haletant de chaleur.

Il vaut mieux, cependant, donner un peu trop de chaleur que pas assez, spécialement au commencement de la saison.

Lorsque les poussins viennent d'être mis dans l'éleveuse, on fera bien de placer autour du poêle, à deux pieds du bord du capuchon, un grillage pour retenir les poussins. Lorsque ceux-ci sont habitués à cette chaleur, on pourra élargir le cercle et, plus tard, enlever le grillage complètement, pour laisser toute la cabane à la disposition des poussins. Il faut ventiler abondamment, tout en évitant les courants d'air.

Pour plus amples renseignements, écrire au Ministère de l'Agriculture ou à la station expérimentale la plus rapprochée, pour demander la circulaire No 76, intitulée: "Education et élevage des poussins".

Un centenaire ferroviaire

Le 21 juillet prochain sera célébré le centième anniversaire du premier chemin de fer à vapeur au Canada, événement fort important puisqu'il marquera mieux que beaucoup d'autres l'énorme essor économique pris par notre pays depuis un siècle.

Long de 14½ milles le *Champlain and St. Lawrence Railroad*, le premier

chemin de fer canadien, a été construi de Laprairie à Saint-Jean pour remplacer l'ancienne route de diligences. Il a été le premier chaînon dans la longue chaîne de lignes ferroviaires qui est devenue par la suite le réseau Canadien National.

A cette époque le trafic voyageur et le trafic marchandise, au sud de la petite ville de Saint-Jean, se faisaient par bateau sur le Richelieu jusqu'au Lac Champlain et de là, par le fleuve Hudson jusqu'à New-York. Comme on le voit, ce train avait d'ores et déjà un caractère international. Il atteignait Montréal au moyen de bateaux passeurs faisant la navette sur le fleuve Saint-Laurent, entre Saint-Lambert et Montréal, Longueuil et Montréal, Caughnawaga et Lachine. En hiver le transport se faisait en traîneau sur la glace.

La construction, en 1836, de notre premier chemin de fer, a donné une impulsion remarquable au transport. Après quelques années d'exploitation le *Champlain and St. Lawrence* a été prolongé (1851) au nord, jusqu'à St-Lambert, en face de Montréal, et, au sud, jusqu'à Rouses Point. Dès 1847, un chemin de fer connu sous le nom de St. Lawrence and Atlantic a été construit de Longueuil à St-Hyacinthe. En 1851 il avait rejoint Richmond, en 1852: Sherbrooke et l'année suivante il atteignait Island Pond, Vt. où il faisait le raccordement avec l'*Atlantic and St. Lawrence Railroad* qui s'étendait depuis Island Pond jusqu'à Portland, Maine. Cette ligne complétée en 1853 était reliée au *Boston and Maine*. En 1845 a aussi été complétée la ligne *Montreal and Lachine* dont le prolongement de Caughnawaga à Mooers Junction, N.Y. date de 1852. Cette ligne qui utilisait un transbordeur de trains sur le Saint-Laurent reliait Montréal aux chemins de fer américains. Par la suite elle a pris le nom de *Montreal and New York Railroad* et a été englobée dans le *Champlain and St. Lawrence* qui a pris à son tour le nom de *Montreal and Champlain Railroad*.

La *Grand Trunk Railway Company of Canada* entre en scène en 1852. Son but est de relier les ports de Québec et de Montréal aux Grands Lacs. Elle construit des lignes à travers l'Ontario jusqu'à Sarnia et la frontière américaine, en achète d'autres et finit par posséder un réseau qui rayonne dans toutes les directions. En 1873 elle a absorbé tous les chemins de fer datant de la première période de construction, c'est-à-dire tous ceux dont Montréal est le centre d'attraction, y compris le pionnier: le *Champlain and St. Lawrence Railroad*. Le 30 janvier 1923 le Grand Tronc est à son tour absorbé par le réseau Canadien National qui hérite par le fait même de tous les premiers chemins de fer construits au Canada.

Il est à noter qu'une partie du premier chemin de fer canadien (*Champlain and St. Lawrence Railroad*) sert encore à la circulation des trains du Canadien National entre Montréal et Saint-Jean.

Le centenaire célébré en juillet prochain a donc une grande signification. Il rappellera tous les progrès réalisés dans le domaine des transports depuis juillet 1836 et l'essor pris par le Canadien National, réseau qui fut le premier à travailler à la grandeur économique du Canada et qui continue à servir le Dominion d'un océan à l'autre.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président | QUÉBEC 26 MARS 1936 | Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 13

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Il y a progrès au chapitre des ventes e produits forestiers et une plus forte emande de papier-journal est égalenent prévue.

* * *

Au premier 9394 firmes industrielles t commerciales faisaient rapport qu'il avait au travail 927,006 personnes en egard de 885,556 à la même époque de 935.

* * *

Le pouvoir d'achat agricole du Canada au cours de 1935 est estimé à 3% de lus qu'en 1934, la hausse des prix de evient ayant diminué l'effet d'une mélioration de 5% du revenu. (Bque Can. du Commerce).

* * *

Le revenu national a augmenté de .5% en 1935. Le revenu par tête de opulation au Canada est estimé à $394, omparé à $370, en 1934, et à $325, en 932. Les augmentations sont signalées ans toutes les provinces et varient de à 18%.

* * *

En janvier 1936, l'exportation canadienne a grandi de 20% par rapport à 935. On anticipe une augmentation du ommerce de détail pour le mois de février, ce commerce fût calme en janvier, es achats ayant été très considérables n décembre.

* * *

Nos cordiales félicitations pour le uccès remarquable obtenu par M. Joël Boudreault propriétaire de la fromagerie No 1682, de Causapscal dont ent pour cent de la fabrication de l'an ernier fût classé No 1. M. Boudreault été hautement félicité par son conseil 'administration pour ce beau résultat t aussi pour l'excellente tenue de sa abrique.

* * *

M. H. Plourde, directeur de la section apicole et d'industrie sucrière a communiqué aux journaux que jusqu'à maintenant la récolte des érablières est assez bonne. La coulée est bonne dans la Beauce et dans la région de Mégantic. Toutefois si nous n'avons pas de gelées bientôt les érables s'en sentiront certainement.

Il faut ce printemps, 12 à 15 gallons d'eau d'érable pour faire un gallon de sirop quand il en fallait de 10 à 12 gallons l'année dernière. Espérons que la température s'améliorera de manière à favoriser les producteurs qui comptent sur le rapport de leur érablière pour rendre es revenus de la ferme intéressants.

* * *

Nous nous réjouissons d'apprendre que la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière, sous la direction de M. J.-A. Ste-Marie, reprend dès cette semaine, pour continuer régulièrement par la suite, la publication de ses conseils hebdomadaires aux cultivateurs.

Pour les nombreux lecteurs du district de Québec, du Bas St-Laurent, ces conseils saisonniers sont d'une utilité qu'il nous serait impossible d'estimer à sa réelle valeur.

Nous sommes heureux d'assurer le régisseur de Ste-Anne de la Pocatière, que nous apprécions hautement cette initiative et que ces lettres qui nous apportent chaque semaine des conseils dictés par une longue expérience et une pratique courante seront tout autant prises par nos abonnés.

* * *

Les arrivages de fruits et légumes à Montréal durant la semaine finissant le 12 mars, accusent de nouveau une diminution sur la précédente; ils s'élèvent à 168 wagons à rapprocher de 196 pour la semaine précédente. Il est entré 16 chars de pommes, 69 de pommes de terre, 3 d'oignons; 12 de fruits variés; 34 de légumes divers; 12 de bananes; 40 de fruits tropicaux.

Les pommes de terre sont abondantes sur le marché de Montréal. Sur 69 chars reçus la semaine dernière, Québec en fournit quatre, le Nouveau-Brunswick 61 et l'Ile du P.-Edouard quatre. Les prix ont baissé; les Montagnes V. de Québec, qualité No 1 95c à $1.00; No 2, 85c à 90c.

La demande est très modérée à Québec, la Montagne Verte No 1 obtient 95c à $1.10 la No 2 de 85c à 95c.

* * *

Dans le rapport annuel que viennent d'approuver les commissaires de l'Exposition Royale de Toronto, les administrateurs se félicitent de pouvoir compter au rang des meilleurs exposants Sa Majesté Edouard VIII. Nos lecteurs savent que le nouveau monarque possède une importante ferme dans l'ouest canadien et un ranch où il fait l'élevage de bétail de boucherie, de chevaux Clydesdale et de Moutons Southdown "C'est un honneur que nous ne saurions sous estimer".

Les opérations en 1935 accusent un progrès notable sur l'année précédente. Les exposants n'ont pas seulement l'avantage de faire une bonne publicité en faisant voir leurs exhibits aux milliers de personnes qui visitent annuellement cette foire nationale, mais ils ont l'avantage de faire d'heureuses transactions.

L'Exposition a eu un beau résultat financier. Les éleveurs de Québec, on ne le mentionne pas particulièrement, ont contribué leur large part à ce succès. Nous nous rappelons bien les nombreux prix qu'ils ont remportés. Les ventes d'animaux à l'enchère, le croira-t-on, ont rapporté aux vendeurs la somme de $36,572.00.

* * *

Le cheptel de la province de Québec a été porté à 25,000 têtes de plus en 1935. C'est la population porcine qui a surtout contribué cette augmentation. L'élevage du porc a été assez rémunérateur depuis une vingtaine de mois. Les cours du marché bien qu'ayant subi diverses fluctuations, peu accentuées cependant, se sont maintenus à un niveau satisfaisant. Avec cela les éleveurs ont sensiblement amélioré la qualité des sujets d'élevage. Plus d'éleveurs de porcs pur sang adhèrent au système d'enregistrement supérieur, c'est un bon acheminement vers un élevage plus lucratif.

De toutes les branches de notre production d'industrie animale, celles des porcs de qualité et des bons veaux de lait sont les plus payantes en ce moment. Nous disposons de bons marchés dans les deux cas et il n'appartient qu'à nous de fournir la qualité de viande désirée.

Le dernier bulletin publié par le Ministère de l'Agriculture de Québec sur l'engraissement des veaux laisse entendre que nous produisons une trop forte quantité de veaux de champs. Cela confirme bien les remarques que fait la Coopérative Canadienne du Bétail limitée, chaque semaine dans les intéressants commentaires qu'elle publie dans ce journal.

La comparaison de prix que nous publions chaque semaine montre que les veaux de lait vivants commandent un prix plus élevé qu'à pareille date l'an dernier. Durant la semaine se terminant le 19 courant, les veaux de bonne qualité obtenaient 7.50 du cent livres en regard de $6.75 à pareille date en 1935.

Les porcs sélects et bacon valent $9.00 contre $8.35.

Nous pouvons de même attirer l'attention des aviculteurs sur le prix des œufs qui se maintient à 33c, contre 26c l'an dernier à la même date.

Nul doute que nos abonnés ont la bonne habitude d'étudier chaque semaine les prix du marché, qu'ils lisent surtout les commentaires et réfèrent également à ce tableau comparatif que nous maintenons là à titre documentaire et que beaucoup de cultivateurs apprécient hautement.

Conseils aux éleveurs d'animaux à fourrure

Nous savons que la saison du printemps est l'une des plus sérieuses pour les éleveurs d'animaux à fourrure, puisque c'est l'arrivée des jeunes.

Nous lisons dans La Revue des Éleveurs de Renards, numéro de mars, les excellents conseils que donne le Docteur Rajotte à ces éleveurs. L'alimentation de la femelle nourricière semble être l'un des item les plus importants pour l'éleveur d'animaux à fourrure, et du soin judicieux apporté par celui-ci à la ration alimentaire dépend beaucoup la réussite.

Il est donc recommandé aux éleveurs de donner une copieuse ration de viande rouge de muscle de bœuf ou de cheval, additionnée d'environ 25% de panse de bœuf. Un bon biscuit et une moulée cuite doivent accompagner cette ration dans les proportions voulues. Les vitamines sont encore un item à ne pas être négligé et c'est ici que les éleveurs en trouveront une abondante source dans la levure de bière et dans une huile de foie de morue de qualité choisie. Enfin, la clef du succès pour éviter les troubles que l'on rencontre trop souvent chez les jeunes carnivores, notamment les renardeaux, les visons, les jeunes chiens et les jeunes chats, se manifestant par des convulsions et des troubles nerveux, serait de donner à la femelle parturiante une quantité abondante de substances minérales, soit sous forme d'os moulus, d'os broyés et du lait de vache bien frais.

Les jeunes animaux sont toujours grandement enclins au ravage des ascarides ou vers ronds intestinaux. Chez les renardeaux, il est à conseiller de donner une capsule vermicide au jeune animal, vers l'âge de trois semaines; il est bon de faire jeûner celui-ci environ une couple d'heures avant de lui administrer cette capsule, en le séparant de sa mère, et d'attendre environ une heure après l'administration avant de le remettre dans son nid. Les éleveurs de visons auront la précautions de bien remplir le nid de la femelle avec de la ouate de bois, ou de la paille et d'éviter qu'il n'y ait aucune trace d'humidité dans la cabane; et pour ce faire, ils devront pratiquer des ouvertures suffisantes pour créer une aération parfaite du nid.

Le Service de la Chasse et de la Pêche maintient un bureau d'informations à St-Hyacinthe et à Québec, spécialement destiné à rendre service aux éleveurs d'animaux à fourrure.

Pourquoi et comment préparer de bons veaux de lait ?

Pourquoi?

Pour disposer—avec plus de profits—d'une récolte importante. Profiter totalement d'un marché que nous ne servons qu'à demi. Convertir de lourdes pertes en profits intéressants. Augmenter la consommation de la viande de veau en offrant un produit de choix. Obtenir un meilleur prix d'une portion notable de notre production laitière. Etablir le bon renom de nos cultivateurs sur les grands marchés quant à la qualité de leurs veaux.

Comment?

En améliorant la qualité de nos veaux de marché.

En expédiant des veaux de lait au lieu de veaux d'herbe.

En ne consignant pas de veaux avant l'âge de 5 à 7 semaines, au lieu de les vendre quelques jours après leur naissance.

En les expédiant vivants, en coopération, plutôt qu'abattus.

En conduisant l'élevage de telle façon que les veaux soient prêts à vendre quand les prix sont élevés.

En laissant les veaux avec leur mère, moyen simple, facile et sûr d'obtenir de bons veaux de lait.

En ne produisant plus de veaux d'herbe.

Le circulaire No 114 que vient de publier le Service provincial d'Industrie Animale, répond à toutes ces questions. Si vous n'êtes pas familier avec le sujet, n'hésitez pas à faire venir cette circulaire illustrée.

Mars 1936

Le Soleil entre au Bélier le 20, à 1 h. 58 m. du soir.

P.L. le 8, à minuit 14 minutes. | N.L. le 22, à 11 h. 14 m. du soir.
D.Q. le 16, à 3 h. 35 m. du matin. | P.Q. le 29, à 4 h. 22 m. du soir.
— P. Q. le 30, à 6 h. 36 m. du soir.

D	Jours	Clr.	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
29	DIM.	vl	de la **PASSION** (1 cl.) semid.	5 30	6 12
30	Lundi	vl	De la férie.	5 29	6 13
31	Mardi	†vl	De la férie.	5 29	6 14
			AVRIL		
1	Merc.	vl	De la férie.	5 24	6 15
2	Jeudi	b	Saint François de Paule, Conf.	5 22	6 17
3	Vend.	b	Sept Douleurs de la B. V. M.	5 20	6 18

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Les catalogues de semences de 1936

Les premières effluves printanières nous ramènent le catalogue des semences; ce sont là deux événements qui vont toujours ensemble et qui fournissent l'occasion d'entreprendre un travail créateur et des plus agréables. Beaucoup de nos jardiniers amateurs entreprennent ce travail avec la plus grande ardeur. Les uns cherchent la beauté, les autres, l'utilité, mais tous comptent tirer un grand plaisir du temps et de l'énergie qu'ils consacrent à leurs jardins.

Les nouveaux catalogues sont généralement supérieurs à ceux des années passées. Les couvertures sont plus belles, plus attrayantes, de même que les motifs et les dessins. Beaucoup de ces catalogues donnent dans leurs couleurs naturelles les variétés les plus populaires et les plus nouvelles de fleurs et de légumes. C'est là une initiative des plus louables. Le lecteur qui voit ces reproductions s'intéresse immédiatement au contenu du catalogue et c'est aussi une excellente façon d'appeler l'attention du client sur le fait que les catalogues représentent un grainetier qui marche avec son temps.

Après tout, les vrais jardiniers sont toujours en quête de quelque chose de nouveau pour leurs jardins, et c'est pourquoi le mot "nouveau" est souvent employé pour signaler des variétés que l'on dit être nouvelles. Ce mot exerce une grande attraction sur les personnes qui ont toujours plaisir à essayer quelque chose que l'on dit être réellement nouveau. On sait cependant que beaucoup de ces soi-disant nouveautés ne sont pas toujours nouvelles sous tous les rapports; elles ne le sont souvent que par le nom, et c'est pourquoi des mesures législatives réglant l'emploi et l'annonce de noms de variétés ont été pourvues dans la Loi des semences, promulguée en 1923. D'après les dispositions de cette Loi, il faut avoir un permis pour employer de nouveaux noms de variétés de légumes et d'autres plantes économiques, et ce permis n'est accordé que lorsque la variété s'est montrée dans des essais réellement nouvelle et distincte de toutes les variétés connues. Ces dispositions n'empêchent nullement l'introduction d'une variété nouvelle, mais elles interdisent l'emploi de noms inexacts, les annonces fausses et frauduleuses et les descriptions trompeuses des variétés portant un nom nouveau. Cette Loi a beaucoup aidé à améliorer les catalogues de semences et, en ce qui concerne celui de 1936, il est très encourageant de voir l'amélioration qui s'est produite dans les descriptions des variétés.

Lettres aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Système de primes pour juments 1936

SOUS les dispositions du système d'élevage de chevaux inauguré en 1936, le Ministère Fédéral de l'Agriculture a placé pour le service sur les Fermes et Stations expérimentales fédérales un certain nombre d'étalons supérieurs et de haute réputation appartenant à des races de trait pour venir en aide à la production d'étalons dans le pays afin d'améliorer l'industrie chevaline.

Dans chaque province du Canada, les services de ces étalons jusqu'à capacité de reproduction, seront mis en 1936 à la disposition des juments de la même race que celle des étalons mis dans cette province.

Les propriétaires de juments sont priés de proposer par écrit toutes les juments qu'ils comptent faire saillir par ces étalons. Les juments enregistrées ainsi nommées auront la priorité dans l'inscription sur les listes de saillies, et les juments enregistrées seront saillies par les étalons dans l'ordre où leurs nominations ont été faites au Régisseur de la Station expérimentale où l'étalon est stationné.

Seront reconnues comme primées les juments enregistrées, sans tares, de qualité, bien typiques de la race à laquelle elles appartiennent, ne pesant pas moins de 1,500 livres, en étant passables pour la reproduction et possédant une bonne conformation, qualité et allure; les juments classifiées en 1935 comme juments primées seront encore considérées comme telles, à condition qu'elles aient été nommées et qu'elles n'aient pas eu de tares dans l'intervalle.

Toutes les juments qui ne se qualifient pas comme juments primées seront connues comme juments non primées. Dans cette catégorie sont comprises les juments enregistrées qui n'atteignent pas les type-modèle (standard) requis pour les juments primées, et les juments croisées ou métisses. Les juments pour être qualifiées comme juments non primées doivent être de l'âge voulu pour la reproduction, en bonne santé, sans ophthalmie, chorée, éparvins calleux ou forme cartilagineuse du sabot. Les juments nommées en 1935 et classifiées inférieures à juments primées à cause de leur état seront éligibles pour re-inspection à la Station expérimentale, pourvu qu'elles soient nommées.

Toutes les juments inscrites pour le service en 1936 seront inspectées et classifiées à leur arrivée à la Station Expérimentale où l'étalon est stationné.

Le service d'un étalon moyennant un droit de $5.00 par jument au moment du service et une pension gratuite pour une période n'excédant pas cinq semaines, et de $1.00 par semaine après, sera accordé aux juments primées, à condition, toutefois, que les propriétaires des juments assument les frais de transport des juments et le Ministère ne fait aucune réservation en ce qui concerne la vente ou la disposition de la progéniture des juments.

Le service à un taux de $12.00 par jument, dont le montant de $5.00 sera payable au moment du service, sera accordé aux juments non primées. Pour les juments de cette catégorie qui se trouvent dans un rayon de 15 milles de l'endroit où est stationné l'étalon, la balance du droit de saillie sera payable lorsqu'on s'apercevra que la jument est en gestation. Pour les juments non primées se trouvant en dehors d'un rayon de 15 milles de l'endroit où est stationné l'étalon, la balance, payable lorsqu'on s'apercevra que la jument est en gestation, sera réduite d'un montant égal au taux simple du transport en un sens sur la base la meilleure marché de petite vitesse (freight) de l'endroit où se trouve l'étalon à la station de chemin de fer la plus proche de la demeure du propriétaire de la jument; la réduction ne doit pas dans aucun cas dépasser $5.00. La pension pour les juments non primées sera de $1.00 par jument par semaine pour une période n'excédant pas cinq semaines.

Relativement à cette politique, le Ministère Fédéral de l'Agriculture a placé à la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière un étalon percheron, adulte, noir, importé de l'état du Michigan et qui a une haute réputation. Son nom est "Black Diamond"—14826—183257. C'est le seul étalon percheron que le Ministère Fédéral a placé sous ce système dans la province de Québec. Tous les cultivateurs, qui croient avoir une ou des juments d'un type convenable, enregistrées percheronnes ou croisées percheronnes et qui sont saines, seraient bien avisés de se prévaloir de cette faveur que le Gouvernement Fédéral met à leur disposition. Ceux qui désireront faire saillir des juments par cet étalon devront à l'avance s'adresser à la Station Expérimentale de Ste-Anne pour demander un blanc d'application et une copie du système de prime. L'étalon Black Diamond sera prêt à faire du service à partir du 15 mars jusqu'à l'automne 1936.

COLONISATION

Au travail! ça presse!

Le gouvernement fédéral paye, depuis quelques mois, la somme de $875.000 par mois au gouvernement de Québec pour défrayer le coût du chômage. D'après certaines déclarations parues dans les journaux, il appert que ce montant ne couvre pas le tiers de ce que le gouvernement de Québec doit débourser pour les mêmes fins. Et comme les municipalités doivent payer le tiers des allocations données aux chômeurs, il s'en suit que le chômage coûte, dans la province de Québec, plus se trente millions annuellement, sans compter la part de la charité privée.

Et le nombre des chômeurs augmente .... augmente tous les ans, parce que trop de nos gens ne peuvent s'établir chez eux.

Ils ne peuvent s'établir, à ce qu'on affirme, parce que l'on n'a pas assez d'argent pour les aider.

Ce montant de trente millions: c'est pourtant quelque chose de considérable, comme capital, ou comme intérêt et amortissement d'un emprunt devant servir à l'établissement de nos gens.

Si l'on en convertissait au moins une partie pour un emprunt d'établissement, et si l'on s'organisait pour dépenser cet argent comme il convient, il serait possible d'établir des douzaines de milliers de familles et de diminuer d'autant le nombre de chômeurs.

Il en est d'autres à qui il faudrait donner du travail afin de les habituer aux travaux du défrichement.

Rien de plus facile. Nous avons des milliers de familles à établir. Pourquoi, ne ferait-on pas commencer les défrichements par ceux des chômeurs qui veulent apprendre le défrichement des terres?

Tout en faisant une bonne action morale et économique, ce serait donner aux familles qui iraient s'implanter dans les pays nouveaux, plus de facilités pour leur début, et partant, leur donner plus de chances de réussite.

On nous dit que les femmes ont peur de la forêt, que c'est une des raisons du découragement de certains colons.

En faisant faire d'avance des défrichements d'un arpent ou deux sur la largeur du lot, la forêt serait suffisamment éloignée pour que la femme ait un peu moins à craindre les feux de forêt, l'été, et pour qu'elle ait l'avantage de s'occuper à l'organisation d'un jardin potager, de s'intéresser à un poulailler. Et quand on a du travail à faire, l'ennui prend moins!

Nous avons tant de gens à établir, et c'est un problème qui presse tellement qu'il faudrait se mettre au défrichement sans tarder: des milliers de personnes trouveraient à s'y employer.

Cela vaudrait sûrement autant que la flânerie payée et la poussée vers la dégénérescence; et, pour l'établissement de nos gens, cela vaudrait beaucoup!

Ca presse! Que l'on s'y mette!

J.-Ernest LAFORCE.

'orge vient au premier rang parmi les aliments à bétail

L'orge vient bonne première parmi céréales canadiennes au point de e de la production d'unités alimenires par acre, dit H.-R. Hare, dans Economiste agricole, la publication mensuelle du Bureau de l'économie ricole du Ministère fédéral de l'Agrilture. L'étude des rendements moyens long termes de l'orge, compu'és sur base du total des aliments digestibles, vèle qu'aucune autre récolte dans aune province canadienne n'atteint le veau d'excellence établi par cette réale. Comparée au blé, à l'avoine et seigle pour la production d'unités mentaires, l'orge dépasse son conrrent le plus proche par plus de 10 ur cent dans quatre provinces, et dans rtaines provinces elle dépasse l'aine et le seigle par plus de 30 pour cent.

Dans les trois provinces des Prairies, il se produit en règle générale plus s deux tiers de la récolte canadienne orge et où l'industrie de l'engraissent des bestiaux prend une extension plus en plus grande, la valeur alimenre de l'orge a une importance toute éciale, et si cette valeur alimentaire était que le seul facteur à considérer ns la culture de l'orge, il n'y a pas de ute que la culture de cette céréale augenterait à l'avenir plus rapidement 'elle ne l'a fait jusqu'ici. Le rendeent en argent par acre est l'un des cteurs qui fait contrepoids. Pendant années de récolte de 1930 à 1934, les ndements moyens des céréales sur les ovinces des Prairies, multipliés par les ix moyens de la ferme, montrent que blé venait en tête de toutes les céréales point de vue du rendement en argent. différence en faveur du blé au point vue du rendement en argent par acre plus grande que la différence en faur de l'orge pour la production de urriture. La supériorité que l'orge ssède sur les autres céréales au point vue de la production de nourriture ur le bétail devrait attirer le producur qui cultive des céréales pour l'alientation des bestiaux sur sa propre rme, mais elle ne peut avoir le même trait pour le cultivateur qui vend ses réales en nature, pour l'argent qu'il ut en tirer.

En ces quelques dernières années, la pulation porcine a diminué sur les rmes de quelques provinces, mais les dications actuelles donnent à croire e cette industrie va reprendre. Cette naissance de l'industrie porcine pourt causer un changement dans l'attide des producteurs de céréales, mais autre facteur qui peut exercer une fluence sur l'étendue en céréales est la uation des dettes dans les provinces s Prairies.

Quoique les mesures législatives ayant ur but de fournir un soulagement sous rapport aient réussi jusqu'à un cerin point, il y aura sans doute une tennce à s'occuper des entreprises qui nt susceptibles de produire de l'argent pidement. Ce sont là les facteurs qui fluenceront le développement de la lture de l'orge. Il y va ans doute de vantage économique du Canada que on produise de l'orge pour réduire la ession du blé sur les marchés à grain aussi pour l'alimentation des besaux.

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Ministère fédéral de l'Agriculture

La renovation des pâturages par la méthode du hersage

LA renovation des pâturages peut se faire de plusieurs façons. Dans ce domaine, la Station Expérimentale de Ste-Anne, pour sa part, a essayé une multitude de procédés tant sous le rapport des façons culturales que des fertilisants et des mélanges de graines. Le résultat de tout le travail fait depuis déjà neuf ans sur cette ferme a démontré que la renovation peut se faire d'une façon simple, économique et efficace tout simplement par le hersage, la pierre à chaux moulue, le superphosphate et le semis de graines.

La pierre à chaux moulue:—La pierre à chaux moulue s'applique à raison de deux tonnes à l'acre à l'automne sur un vieux pâturage. Pour les pâturages, peut-être encore plus que pour les autres cultures, elle doit avoir une bonne analyse, c'est-à-dire être moulue très fine et avoir un fort pourcentage de carbonate de chaux. L'épandage demande à être fait uniformément et de préférence avec un épandeur à chaux. Dans les régions où il y a des dépôts de marne, celle-ci peut remplacer avec avantage la pierre à chaux.

Le hersage:—Le printemps suivant l'application de la chaux, aussitôt que la neige est fondue alors que le terrain est encore tout imbibé d'eau et tout fleuri par la gelée, on herse le vieux pâturage avec une herse à dents de fer rigides et lourde. Le hersage se fait de long en large jusqu'à ce que la vieille tourbe soit bien défaite ou du moins autant que possible. Sur les sols argileux, le disquage donne de meilleurs résultats que le hersage.

Le superphosphate:—Aussitôt que les mares d'eau et que les dangers de lavage sont disparus, soit de une semaine à dix jours après le hersage, on applique à l'acre 400 livres de superphosphate à 20% d'acide phosphorique assimilable, ou 500 livres s'il ne contient que 16% d'acide phosphorique. Le superphosphate, tout autant que la pierre à chaux demande à être épandu uniformément. Dans certains cas, l'engrais composé 2-12-6 pourra avec avantage remplacer le superphosphate. Sur les sols argileux le phosphate Thomas à raison de 500 à 600 livres à l'acre semble être plus avantageux que la pierre à chaux et le superphosphate ou le 2-12-6.

Le semis de graines:—Immédiatement après l'application du superphosphate, on sème à l'acre 20 livres d'un mélange de graines à pâturage. Celui qui est recommandé par le Comité Provincial des pâturages est composé de 9 livres de pâturin du Kentucky, 1 livre de fétuque des prés (rough Stalk), 9 livres de mil et 1 livre de trèfle blanc sauvage. Un autre mélange qui a aussi donné de très bons résultats sur la Station Expérimentale de Ste-Anne est celui-ci: 4 livres de mil 2 livres de trèfle rouge, 2 livres de trèfle d'alsike, 2 livres de trèfle blanc, 2 livres de dactyle, 2 livres d'agrostide, 2 livres de pâturin du Kentucky et 4 livres de fétuque des prés. Aussitôt après le semis de graines on donne un dernier coup de herse et on roule. Les graines à pâturage ne doivent pas être semées ni trop tôt ni trop tard; trop tôt, on court risque qu'elles soient détruites par la gelée; trop tard, elles peuvent ne pas lever par manque d'humidité. Le temps convenable varie généralement du premier au dix mai, selon que le printemps est plus ou moins tardif.

Les pâturages ainsi renovés sont prêts à être pâturés légèrement dès le commencement de juin de la même année, pourvu que les animaux aient accès à d'autres champs de pacage. Le fait de pacager l'année même du traitement dès le mois de juin est un des facteurs importants du succès. Le broutement et le piétinement des animaux, à cette époque, pourvu que le terrain soit assez ferme, sont loin de détruire la jeune herbe; ils semblent au contraire intensifier davantage sa pousse. On prendra garde cependant de ne pas tenir les pâturages trop rasés en septembre.

Depuis 1931, la Station Expérimentale de Ste-Anne a renové 25 acres de vieux pâturages tout à fait improductifs suivant exactement le procédé décrit dans cette lettre hebdomadaire. Invariablement sur tous les champs et à chaque année, il y eut dès l'année même du traitement un bon matelas d'herbe composé surtout de trèfle blanc que les animaux ont recherché avec avidité. On constate de plus que d'année en année ce matelas d'herbe s'intensifie. On espère même que ces pâturages vont se maintenir comme tels indéfiniment sans répéter le hersage et le semis de graines; mais en appliquant de temps à autres, soit à tous les deux ou trois ans environ, la même quantité de Superphosphate ou de 2-12-6 selon le cas. Pour maintenir productifs les pâturages déjà améliorés, le fumier de ferme à raison de 10 tonnes à l'acre appliqué en septembre donne aussi de très bons résultats surtout sur les sols élevés, qui se dessèchent rapidement aussitôt que les pluies ne sont pas assez fréquentes.

Avis important:—Tous ceux qui entreprendront d'améliorer des vieux pâturages par la méthode du hersage, s'ils veulent bien réussir, devront s'en tenir exactement aux recommandations données surtout pour ce qui concerne le temps de faire le hersage et le semis de graines à pâturage. Bien qu'il soit recommandé d'appliquer la pierre à chaux à l'automne; elle peut fort bien cependant être épandue au printemps de bonne heure. Par conséquent, c'est le temps d'y voir pour les commandes de pierre à chaux, de graines à pâturage et d'engrais chimiques.

On rapporte un progrès considérable des exportations de blé canadien. Cependant même si les achats de froment canadien continuait d'augmenter au rythme de février l'exportation totale des douze mois ne dépasserait pas 250 millions de boisseaux elle resterait donc en deça des prévisions de plusieurs experts.

Les cultivateurs qui fournissent du lait et de la crème aux fabriques canadiennes de produits laitiers sont appelés "patrons". Ces patrons étaient au nombre de 342,175 en 1934. Ils fournissaient tout le lait nécessaire aux beurreries, aux fromageries, aux fabriques combinées, et aux fabriques de lait concentré.

La fabrication des produits de l'érable

Il est essentiel d'avoir une bonne provision de combustible pour faire du sucre d'érable. Une ébullition rapide ne peut s'obtenir qu'au moyen d'un feu vif, ardent, et pour cela, il faut du combustible sec. Le bois est employé presque partout, avec peu de charbon, ci et là. Les fabricants à proximité des scieries trouvent les croûtes très satisfaisantes. Quel que soit le bois employé, dit le feuillet sur "Les procédés de fabrication des produits d'érable", que vient de publier le Bureau de publicité et d'extension, du Ministère fédéral de l'Agriculture, il faut le couper l'hiver précédent, l'empiler dehors pour qu'il sèche pendant l'été et le conserver dans le hangar à côté de la sucrerie, avant que les pluies d'automne ne commencent. Le bois dur fendu et les broussailles ou fagots vont bien ensemble; ces derniers entretiennent une flamme vive. La quantité de bois nécessaire varie suivant l'espèce de bois et suivant qu'il est plus ou moins sec. Les fabricants expérimentés recommandent dix cordes d'un mélange de bois mou et dur pour 1,000 arbres, ou 35 cordes pour 4,000 arbres.

Quand on fait bouillir le sirop, et plus spécialement vers la fin de l'ébullition, le liquide a une tendance à monter dans le coffre de l'évaporateur, et il peut se déverser par-dessus les bords si l'on n'est pas là pour surveiller. Tous les fabricants de sucre d'érable connaissent ce danger et savent comment le prévenir. Dans les jours du vieux chaudron de fer, on avait pour règle de suspendre un morceau de lard gras à quelques pouces au-dessus du niveau normal d'ébullition. Lorsque le sirop débordant touchait le lard, il retombait immédiatement. Cette vieille coutume est encore suivie dans quelques cabanes; quand le lard est propre, il n'y a pas de sérieux inconvénient à s'en servir. Malheureusement, tous les fabricants de sucre d'érable ne sont pas aussi difficile qu'ils devraient l'être au sujet de la qualité de l'huile ou de la graisse dont ils se servent, et il est à peine nécessaire de dire que ces substances communiquent souvent un goût peu désirable au sirop. Il suffit, du reste, d'une très petite quantité d'une substance huileuse pour apaiser la masse écumante, et rien ne le fait plus vite qu'un morceau de bon beurre ou quelques gouttes de crème douce, qui ne communiquent pas de mauvais goût.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG



Directeurs de l'Association Holstein-Friesian du Canada pour 1936, photographiés à Toronto à l'occasion de l'assemblée annuelle de février: De gauche à droite. A.-J. Tamblyn, Osoni, Ont.; B. H. Hobbs, Bloomfield, Ont.; W. S. Dickie, Truro, N. S.; H. W. Parkenson, Hagersville, Ont.; etc. De Québec, siègent au Conseil d'Administration MM. W. L. Carr et R.-P. Charbonneau, rangée debout.

Vaches Holsteins de Québec qui se distinguent

Ormsby Korndyke Keyes Écho 196808, père, Dix Korndyke Keyes Walker, propriété de Wilfrid Roberge, Charny, Qué; et élevée par W. E. Wardell, St-Thomas, a produit 10524 lbs de lait, à 3.45% ou 363 lbs de gras. sous le régime de trois traites quotidiennes durant 78 jours et deux traites par jour durant le reste de la période de la lactation. Age 6 ans.

Paula Wayne of Mastai 228769, père, Cobequid Ormsby Paul, propriété de Gédéon Larochelle, St-Isidore, Dorchester, et élevée par l'Hôpital St-Michel Archange, Mastai, Qué.; s'est qualifiée en produisant 10941 lbs de lait, à 3.53% ou 386 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes durant 365 jours. Age 3 ans.

Aussi pour le même animal, même âge, etc., même propriétaire, même éleveur, a produit 10225 lbs de lait, à 3.49% ou 357 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes, durant 305 jours.

Cornelia Ormsby of Mastai, 245088, père, Cobequid Ormsby Paul, propriété et élevée par L'Hôpital St-Michel Archange, Mastai, Qué.; a produit 12056 lbs de lait, à 3.37% ou 406 lbs de gras, sous le régime de deux traites quotidiennes. Age 3 ans.

Della Duchess Korndyke 259835, père, Charlot Korndyke, propriété et élevée par Maison St-Joseph, Sault au Récollet, Qué.; s'est qualifiée en produisant 12775 lbs de lait, à 3.10% ou 396 lbs de gras, en 365 jours sous le régime de deux traites quotidiennes. Age 2 ans.

Violette DeKol Artis Ormsby, 250860, père, Blythe Colanthus Ormsby, propriété et élevée par Ludger Lamontagne, La Durantaye, Qué.; a produit en 305 jours, sous le régime de deux traites quotidiennes, 9863 lbs de lait, à 3.48% ou 343 lbs de gras. Age 3 ans.

Écho Prima 237051, père, Pioneer Duke Gift Ormsby, propriété et élevée par l'Ecole Moyenne d'Agriculture, de Rimouski, Rimouski, Qué.; a produit 22615 lbs de lait, à 3.39% ou 767 lbs de gras, sous le régime de quatre traites quotidiennes, durant 330 jours, 3 fois par jour, durant 35 jours et deux fois par jour, durant le reste de la période de la lactation

Vente sensationnelle

Un taureau Holstein de 14 mois "Springbank Expectation" vient d'être vendu pour le prix de $5,000.00 à un spécialiste Japonais M. Kanichi Kuzuhara représentant la ferme Kowai de Iwate-Ken, Japon.

Ce taureau qui avait déjà été vendu pour le prix de $1,050.00 à la vente Nationale à Toronto l'an dernier, à un syndicat d'éleveurs du comté de Oxford a été élevé par M. T. R. Dent de Woodstock, Ont.

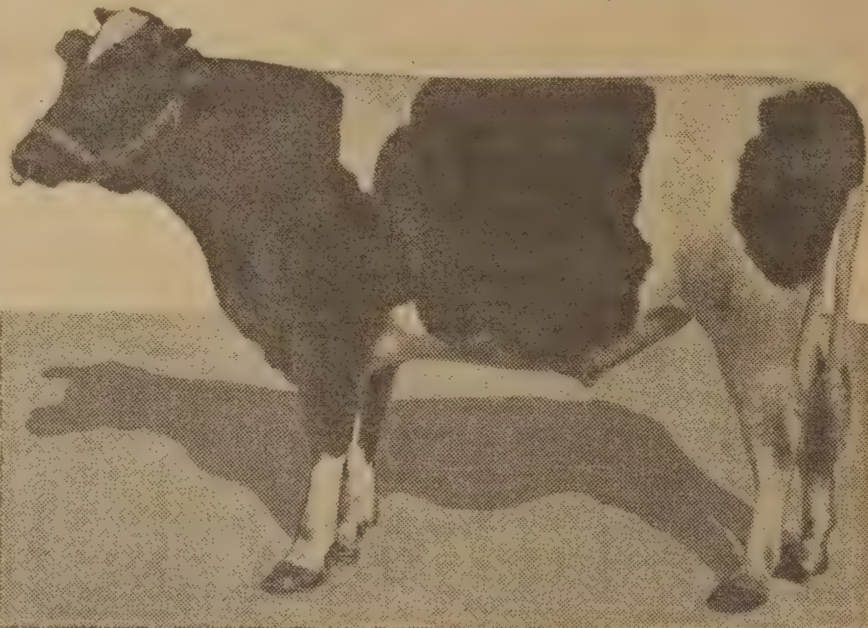
La mère de ce géniteur est la championne du monde pour le record d'une vie entière "Springbank Snow Countess" qui a produit 9,062 lbs de gras avec 207,050 lbs de lait durant 10 lactations.

Son père est un fils du fameux taureau de $15,000.00 Johanna Rag Apple Pabst provenant d'une de ses meilleures filles Montvic Rag Apple Pietje qui a produit 22,980 lbs de lait, 1,043 lbs de gras à l'âge de 3 ans.

Ce jeune géniteur est reconnu comme l'un des mieux engendré de l'Amérique du Nord. La ferme Kowai (dont le propriétaire est le baron Iwassaki considéré parmi les plus riches japonais et propriétaires de plusieurs lignes de bateaux) comprend une superficie de 80,000 acres sur lesquelles il est gardé 200 têtes de bovins Holstein.

Les éleveurs se rappelleront qu'il y a 14 ans, M. Agata acheta un grand nombre de bovins Holstein provenant des troupeaux de Messieurs Haley & Lee Springford Ont., J. B. Hanmer, Norwich, Ont., W. C. Houck & Sons Chippawa, Ont., Walburn Rivers, Ingersoll, Ont., J. W. Innes & Sons Woodstock, Ont. Parmi ces animaux se trouvaient Sir Romeo Fayne vendu au prix de $7,500.00 et la championne Canadienne de 3 ans "Lady Roberts Colantha".

Les bovins Canadiens Holstein-Friesian au Japon ont déjà prouvé leur habileté et cette vente continuera à maintenir leur réputation dans l'orient.



SPRINGBANK EXPECTATION, taureau Holstein de première lignée, acheté au prix de $5,000. par un Syndicat du comté d'Oxford, Ont., pour être exporté au Japon.

Le rapport annuel de 1935 sur la valeur des fermes signale qu'il y avait au Canada, cette année-là, 2,931.337 chevaux; 3,849,200 vaches laitières 4,971,400 autres bovins (8,820,600 bovins en tout); 3,399,100 moutons: et 3,549,200 porcs. Le nombre des animaux était inférieur à celui de 1934 mais la valeur était beaucoup plus forte, accusant une augmentation de 18 pour cent, soit un total de $75,489,000.



Directeurs de l'Ass. Canadienne des Éleveurs d'Ayrshires, pour 1936, photographiés à l'occasion de leur assemblée générale à Toronto, en février De gauche à droite: J. E. Ness, Howick, R. Trépanier, Oka; John Black, Lachute; H. A. Swart, Simcoe, Ont.; A. Robertson, Wexford, Ont.; J.-A. Ste-Marie, Ste-Anne-de-la-Pocatière; G. Reid, Montagu, P.E.I.; Frank Napier, Ottawa, secrétaire; W. C. Thompson, Pickering, Ont.; W. Greenshields, Senneville, Qué.; W. Brown, Deloraine, Man.; W. D. Black, Waterdown, Ont.; R. C. Biggs, Dundas, Ont.; S.-J. Chagnon, Deschambault, Qué.; J. Richards, Red, Deer, Alta.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Eleveurs, attention !

Destruction des larves d'oestres

Nous reproduisons de l'organe du Borenbond belge "Le Paysan" là note suivante à seule fin de démontrer au cultivateur du Québec quelle importance on attache à la lutte contre les parasites du bétail en pays européens.

La destruction des larves d'oestre sur les bovins est obligatoire en Belgique. On lira avec attention ce qui suit:

En vertu des dispositions de l'arrêté royal du 6 avril 1929, tout propriétaire ou détenteur de bêtes bovines est tenu, dès le 1er février, de détruire les larves d'oestre (larves de l'hypodermose bovine) qu'il rencontre chez ses animaux. Ceux qui négligeront de le faire peuvent être punis.

Cette destruction s'obtient le plus facilement par l'application sur les tumeurs de produits parasiticides capables de tuer la larve sous la peau.

Les inspecteurs - vétérinaires ainsi que les vétérinaires agréés pourront fournir tous renseignements nécessaires quant à la nature de ces produits et leur mode d'emploi.

En général, une application bien faite suffit à tuer le parasite. Le traitement doit néanmoins être répété plusieurs fois chez le même animal, parce que les larves ne se développent pas toutes en même temps.

Il importe de soigner tout particulièrement les animaux avant la mise en pâture et pendant les premières semaines de leur séjour en prairie. C'est à ce moment, en effet, que les parasites quittent leur hôte et échappent par la suite à tout procédé de destruction.

Les vétérinaires agréés sont instamment priés de bien vouloir attirer l'attention de leurs clients sur l'obligation et l'intérêt qu'ils ont à détruire les larves d'oestres chez les animaux.

Ils rappelleront à ceux qui négligent de le faire les sanctions que le règlement prévoit et tout spécialement le refus qu'ils encourront de pouvoir conduire leurs animaux aux foires et marchés et à tout rassemblement d'animaux.

Les vétérinaires qui sont chargés du contrôle des animaux présentés aux marchés, expertises ou concours, sont tenus de se conformer strictement aux prescriptions du règlement et de refuser catégoriquement l'accès aux champs de foire ou aux lieux de rassemblement à toute bête bovine qui, présentant des tumeurs d'oestre, n'aurait pas été traitée avec succès.

Il ne suffit pas, en effet, que le traitement ait été appliqué, mais il faut qu'il ait produit son effet, c'est-à-dire que la larve soit enlevée ou tuée et que la tumeur soit en régression.

Les bêtes bovines présentées à l'importation qui sont porteuses de tumeurs d'oestre doivent, aux termes du règlement, être refoulées dans le pays de provenance. Toutefois, ces animaux pourront être admis aux étables de quarantaine si l'importateur s'engage à les laisser traiter à ses frais. Aucun animal qui n'aura pas été convenablement traité ne pourra quitter les étables de quarantaine pour l'intérieur du pays.

LA SEMAINE

LA première session de la dix-neuvième Législature de Québec a été ouverte mardi après-midi.

* * *

LES statuts du Canada décrètent que l'anniversaire de naissance du roi Edouard VIII doit être célébré à la date sur laquelle il tombe, quelle qu'elle soit. Cette fête sera observée le 23 juin.

M. Ernest Guimont, gérant-général de la Banque Canadienne Nationale est décédé, vendredi soir, à Montréal, Le défunt était âgé de 52 ans.

* * *

SA Sainteté Pie XI vient de nommer le Rév. Père Patrick Bray, eudiste directeur du Séminaire du Sacré-Cœur à Halifax, évêque de St-Jean, N. B.



Les vaches Jersiaises passent l'hiver au camp

Avant que M. Bower Henry, propriétaire des fermes de Silver Springs, Ottawa, ne devint éleveur de Jersey, son troupeau se nourrissait selon les mêmes méthodes que du temps où il faisait le commerce du bœuf. Aussi chaque année, amenait-il paître les veaux auxquels l'âge le permettait-jusqu'à la tombée de la première neige. Mais l'automne dernier, contrairement à l'habitude, le troupeau ne prit le chemin de l'étable que 10 jours après la première tempête de neige, vers le 1er décembre. On les plaça alors dans un enclos donnant accès à une étable ouverte. Plusieurs d'entre eux, préférant vivre au grand air, refusèrent d'aller à l'étable. Pour nourriture, on leur donne du foin déposé dans une crèche. Quant à l'eau, ils lui préfèrent la neige. Selon l'avis de M. Henry, une trop grande quantité d'eau froide pourrait leur être nuisible en hiver et en léchant la neige ils absorbent suffisamment d'eau à leur entretien.

Comme en fait foi l'illustration, ces veaux ont tous atteint un développement normal. Agé de 20 mois ou à peu près, ils prendront bientôt, pour la plupart, le chemin de New-York en route pour le marché des bestiaux. Chose curieuse, la farine n'a jamais fait partie de leur alimentation. De plus, les records détenus par le troupeau de Silver Springs attestent non seulement de l'efficacité dûe aux méthodes mises en vigueur par M. Henry mais aussi l'économie réalisé dans l'élevage des bestiaux.

A l'avis de M. Henry, on aurait tort de garder, durant les longs mois d'hiver, les veaux attachés au cou lorsqu'une méthode beaucoup plus économique contribue à en faire de meilleures vaches.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉLEVEURS DE JERSIAISES, Fredericton. N. B.

Taureau jersiais vendu $5,000



BRAMPTON SPORTING STANDARD—64932

Grand Champion des taureaux Jersiais à l'exposition Canadienne-Nationale, de l'Exposition Royale et des expositions à Vancouver et Victoria.
Vendu récemment par ses propriétaires et éleveurs B. H. Bull & Son, Brampton, Ont., au prix de $5,000. à A. B. Nicholas, Melbourne, Australie.
Ce taureau provient d'une longue lignée de champions. Son père est le célèbre taureau importé et Grand Champion, "Standard of Oaklands, un taureau Médaille d'Or.

L'ACCORD commercial entre les Etats-Unis et le Canada conclu par le gouvernement King en novembre dernier, a été officiellement ratifié par la Chambre des Communes. Le bill ratifiant l'accord a été approuvé en troisième lecture puis envoyé au Sénat qui l'étudiera ces jours-ci.

* * *

LE moulin à scie de M. Georges Demers, jr, à St-Gilles, Co. Lotbinière a été détruit de fond en comble avec tout le matériel et le bois qu'il contenait. Les pertes s'élèvent à plus de $5,000.

* * *

ON a enregistré 297 pertes de vie et 7,849 accidents d'automobiles dans la province de Québec, au cours de l'année 1935, suivant les statistiques qui viennent d'être rendues publiques par le Bureau provincial du Revenu.

* * *

LE nombre des pertes de vie dans le nord-est des Etats-Unis à la suite des inondations désastreuses qui ont ravagé le pays la semaine dernière est de 170. Quant aux dommages matériels, on croit qu'ils atteindront un total de $300 millions.

* * *

UN violent incendie d'origine inconnue a réduit en cendre, l'édifice du Syndicat de Beurrerie de Saint-Pierre, Ile d'Orléans. Cette construction renfermait également un moulin à scie pour l'usage des cultivateurs de la localité, de sorte que l'incendie a aussi entrainé la perte d'une assez forte quantité de bois.

* * *

LA glace cède et deux chevaux sont engloutis, M. Baily de Sawyerville transportait des billots de cèdre sur le bord de la rivière, afin d'empêcher le bois de pulpe de se rendre trop loin; quand les deux chevaux enfoncèrent sous la glace, Malgré des efforts inouis on ne put parvenir à les sauver. Il furent tirer du lit de la rivière une heure plus tard. On put sauver la voiture et l'attelage.

* * *

M. Armand St-Pierre, père de famille, s'est fait tuer instantanément quand un pilotis lui écrasa la tête contre un mur de ciment. M. St-Pierre travaillait à décharger des pilotis devant servir à la construction de l'élevateur à grain, aux Trois-Rivières, quand la broche qui retenait la lourde charge se rompit et les pièces de bois, qui mesurent 60 pieds de long, se mirent à rouler. La victime eut la tête prise comme dans un étau entre un mur de ciment et le poteau rompu qui retenait les pilotis sur le char.

* * *

MM. Philias Moisan et Maurice Déry, fils, de St-Raymond, travaillaient à abattre un arbre dans un chantier situé à 8 milles de Valcartier, Qué; propriété de M. Béloni Moisan, de St-Raymond. L'arbre était en partie attaqué, lorsque poussé par le vent, il s'abattit et serra entre son tronc et une pierre, le corps de M. Moisan et blessa également M. Déry. Transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, M. Moisan a succombé quelques heures plus tard. L'état de M. Déry n'est pas désespéré.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec......$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers......$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

(Suite à la page 129)

Le jardin de famille

LÉGUMES POUR JARDIN POTAGER

Il est temps de penser à faire sa commande de semences pour le jardin potager. On trouvera dans les catalogues un grand nombre de variétés dont presque toutes sont bonnes pour certaines fins. Notre but est de donner une liste abrégée des espèces qui devraient donner, dans des conditions variables, d'aussi bons résultats que toute autre.

Fèves (Haricots):—Rognon à gousse ronde, Refugee, Gousse verte sans fil, et Refugee à gousse verte.

Fèves (Haricots) à rames:—Merveille du Kentucky, Gousse verte (Green Pod).

Betteraves :—Rouge foncé de Détroit, Globe, Demi-longue de Détroit.

Carottes :—Chantenay et Demi-longue de Danvers.

Choux :—Hâtif: Golden Acre.—Mi-saison: Gloire d'Enkhuison: Tardif, Pomme-ronde du Danemark (Danish Roundhead). Pour conserves: Danish Stonehead, Pourpre.

Choux - fleurs : — Boule-de-neige, (Snowball), Nain d'Erfurt.

Céleri : — Doré auto-blanchisseur, (Golden Self-blanching).

Maïs (blé d'Inde) : — Golden Sunshine, Bantam doré (Golden Bantam), et Country Gentleman, une variété blanche tardive.

Concombres : — Epine blanche (White spine) et Cornichons de Snow.

Laitue: — Crispée: Grand Rapids. Pommée: New York.

Melons musqués : — Lac Champlain et Hackensack.

Melons d'eau : — Hâtif de Phinney.

Melons à confitures : — Colorado.

Oignons :—Rouge plat très hâtif, Globe de Danvers. — Pour la transplantation: Cransion Excelsior. — A cornichons: Barletta.

Pois : — Très hâtifs: Alaska. — Demi-saison: Gradus ou Prospérité et Thomas Laxton. — Tardifs: Stratagem et Telephone.

Panais: — Collet creux (Hollow crown).

Piment:—Hâtif de Harris (Harris' Earliest).

Persil:—Champion.

Citrouille: — Petite sucrée (Small sugar), Jaune des champs (Yellow field).

Radis:—Déjeuner français (French Breakfast), Icicle.

Courge: — Moëlle de Boston (Boston Marrow), Dorée et Verte de Hubbard.

Courge à moëlle: — Non coureuse (Bush) et Coureuse (Trailing).

Epinards : — Roi du Danemark.

Tomates : — Bonny Best et Alacrity.

Navets:— Boule dorée (Golden Ball).

Aubergine:—Black Beauty.

Herbes potagères : — Sariette d'été, Sauge, Marjolaine commune et menthe.

Certaines plantes comme les pois, la laitue, les oignons, toutes les plantes à racines et les herbes potagères, commencent à pousser à une basse température et peuvent être plantées en pleine terre dès que celle-ci est assez sèche pour être travaillée. Les choux, les choux-fleurs et le céleri peuvent être semés en même temps en plein air pour être transplantés plus tard. Les tomates, les piments et les aubergines devraient être semés en couche huit semaines avant la transplantation en pleine terre, lorsque tout danger de gelée est passé. Les fèves, le blé d'Inde, les citrouilles, les courges et les concombres sont plantés tard en mai, quand la terre est réchauffée.

Pour plus amples renseignements, demander le bulletin No 166, "Le jardin potager" au Bureau de publicité et d'extension du Ministère de l'Agriculture, Ottawa.



LA LEPREUSE

La lèpre, mal hideux et terrible, encore aujourd'hui regardé comme contagieux, fut, dans l'antiquité, le fléau le plus désolant de l'Egypte, son pays d'origine, des contrées bibliques, comme aussi de plusieurs régions d'Europe.

Le législateur hébreu isolait le plus possible et rigoureusement ceux qu'elle atteignait. Tout lépreux, toute lépreuse étaient bannis des agglomérations. Aucune personne saine n'en devait approcher à plus de quatre coudées, (sept pieds). Pour être reconnus et évités, ils devaient porter des vêtements déchirés, aller tête nue, le menton couvert d'un voile et avertir les passants de leur approche en criant: "Tâmé! Tâmé! Impur! Impur!" Sans ressources et sans gagne-pain, livrés au désœuvrement et au découragement, ils mendiaient le plus souvent à l'entrée des bourgs, aux portes des villes. Groupés, la misère leur paraissait partagée, et, mises en commun, les aumônes soulageaient un plus grand nombre.

Faut-il ajouter que les lépreux n'obtenaient ni des étrangers, ni de leurs coreligionnaires l'universelle pitié qu'appelle pourtant un mal si abject.

* * *

La lèpre, toutefois, combattue en Europe, combattue dans les pays de missions par l'initiative première de la Sainte Eglise, ensuite par les soins des gouvernements, a beaucoup rétrogradé. La lèpre ancienne cède le pas à une autre, la lèpre moderne, la syphilis, maladie plus honteuse, maladie non moins désastreuse; celle-ci a son origine dans le désordre des sens; mais elle peut, à certaines phases, se communiquer aux personnes de la meilleure conduite.

Voyez ce que dit brièvement à ce sujet un spécialiste belge, le docteur Rulot:

"Cette maladie est éminemment contagieuse; elle peut, en effet, se transmettre par un contact quelconque: le simple attouchement du malade ou l'emploi d'un objet (savon, essuie-main, verre, cuiller, fourchette, fume-cigarette, blaireau, pipe, rasoir, crayon, instrument à vent, linge, literie, siège de latrines, etc.), ayant servi à celui-ci, sont fréquemment cause de la maladie; cela tient à ce qu'au cours des trois ou quatre années de son affection, le syphilitique porte sur la peau et les muqueuses (bouche, nez), des éruptions suintantes dans lesquelles se trouve le germe du mal. De nombreux médecins se sont infectés en examinant de semblables malades ou au cours d'opérations sur des avariés. Pour la même raison, le syphilitique est un danger permanent pour son entourage (parents, frères, sœurs, femme, enfants, amis, compagnons de bureau ou d'atelier), danger d'autant plus grand qu'il est généralement ignoré. Soucieux de cacher son mal à tous les yeux, le syphilitique expose tous ceux qu'il approche à la plus terrible des contaminations. Ajoutons que le mal se transmet par hérédité; les enfants, issus de syphilitiques, sont presque sûrement frappés, dès la naissance, de la triste maladie de leurs parents."

Autrement dit, la syphilis, c'est la lèpre du vingtième siècle.

Fléau des organismes, fléau des familles et des générations, fléau des races civilisées et chrétiennes.

* * *

L'autre jour, à l'Hôpital de la Miséricorde, nous nous trouvions devant un de ces cas à la fois typiques et pathétiques, un de ces problèmes auxquels notre société tarde à apporter la solution chrétienne, c'est-à-dire charitable, c'est-à-dire prévoyante, c'est-à-dire remédiatrice et préventive, mais coûteuse.

Une patiente, vingt-trois ans, mauvais caractère et mauvais esprit, rebelle à toute influence, à tout conseil, à toute prescription, une mère vicieuse et sans volonté, sur qui la morale n'a plus de prise et qui refuse d'apercevoir non seulement ses responsabilités maternelles mais encore ses responsabilités sociales indéfinies.

Or, si, momentanément, elle n'est plus contagieuse, elle ne tardera point à le redevenir.

Elle est sans le sou. Elle est de la campagne. Accès difficile, par conséquent, au dispensaire; eût-elle des sous, on doute qu'elle en voulût dépenser pour ces indispensables soins.

Son père l'a chassée de chez lui à cause justement de son inconduite et du scandale qu'elle sème effrontément. Il est venu nous répéter qu'il persiste dans sa décision, voulant protéger ainsi le reste de ses enfants.

Les autres membres de la famille l'ont en horreur.

Personne ne peut la recommander pour un emploi, qu'elle remplirait mal, du reste.

Elle a séjourné trois mois à l'hôpital; et nous abandonnera, en partant, un rejeton taré, voué d'avance à toutes les misères physiques et mentales.

Notre part est faite: hospitalisation gratuite, isolement et traitements coûteux. D'autres patientes trop nombreuses attendent que son lit soit libre.

Où ira-t-elle? C'est la lépreuse immonde et malfaisante. Et elle a le chemin du roi pour partage.

N'y aurait-il pas moyen de circonscrire la contagion, d'enrayer la contamination, de protéger les faibles et les inconsidérés contre tant de ravages?

Oui, c'est d'arrêter la vagabonde, de l'enfermer dans une annexe de la prison, dans un lazar et médicalement pourvu, et là, de traiter son corps et plus encore son âme.

Pareil soin social se pratique en certaines villes des Etats-Unis. Les syphilitiques sans feu ni lieu sont enfermées. Médecins et infirmières établissent les diagnostics et donnent les traitements; religieuses du Bon-pasteur surveillent, redressent, encouragent et convertissent les sujets. Manufacturiers et marchands fournissent l'atelier d'un travail de confection approprié. La patiente se fait même un léger pécule.

Ici, à Québec, rien de cela. Lépreux et lépreuses circulent librement et contaminent librement.

Il manque un lazaret.

V. GERMAIN, ptre.

ADOPTIONS:—20 en janvier, 12 en février, 33 en tout depuis janvier.

AUMONES:—Des visiteurs, $4.00; par courrier, $30.00; par les legs testamentaires, au total $1,500.00.

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Quand il comprit l'immense fortune que représentait l'exploitation des carburateurs "Rex", Ramilloux n'hésita pas. Il se sépara brutalement de ton père.

C'était à l'époque où je venais de perdre ma femme dans les circonstances que tu sais. Le plus souvent, je passais mes soirées chez toi. Tes parents, avec ma mère, restaient mes seules affections ici-bas. J'assistai donc, jour par jour, à la ruine de ce charmant foyer. Ta mère, qui relevait à peine d'une grave maladie, ne put supporter le spectacle de la douleur de ton père. Malgré tous ses efforts pour vaincre le mal qui la rongeait, elle eut une rechute, irrémédiable, celle-ci. . . Tu pleures, Roland ?. . . Tu commences à deviner l'affreux malheur qui s'abattit sur les tiens ?. . . Ecoute la fin, cependant, Il faut, oui: il faut que tu saches ce que tes parents ont souffert. . .

—Oui, mon oncle, s'écria Roland avec une exaltation désespérée, parle! Je dois savoir, pour venger!

—Ces coups malheureux du sort étaient trop lourde épreuve pour ton père. Un jour, il prit froid. Sur son organisme miné de fièvre, affaibli par une alimentation insuffisante, il ne mangeait plus guère depuis la mort de ta mère, la maladie eut une emprise foudroyante. Une pneumonie se déclara. Trois mois après la mort de sa femme, il la rejoignit au tombeau. . .

Epuisé par ce récit, le moribond, se tut. Près de lui, écrasé par ces terribles révélations, Roland sanglotait. Ses parents bien-aimés, qu'il eût tant chéris, frappés en plein bonheur!. . .

Christophe contemplait, avec une immense pitié, son neveu dont les sanglots convulsifs secouaient la tête cachée dans les mains.

—Pauvre petit! murmura-t-il. Il le fallait, pourtant! Mais comme il doit souffrir!

Une suprême larme tremblota au coin des paupières.

Roland, cependant, malgré la douleur qui venait de s'abattre sur lui, s'efforçait de maîtriser son émotion. Ne se devait-il pas à son oncle, à cet homme généreux qui s'apprêtait à rejoindre là-haut ceux qu'il avait aimés ici-bas ?

La voix mourante reprit:

—Tu restais donc orphelin, à trois ans! Moi-même, frappé à mort par l'épreuve, je résolus de quitter la ville où nous habitions. Je vins ici rejoindre ma mère et t'emmenai avec moi. Ma vieille maman mourut quelques années plus tard. . .

—Je me souviens. . . J'avais sept ans, je crois.

— . . . Alors, je me jurai de consacrer les années qu'il me restait à vivre pour l'accomplissement d'une mission sacrée. . .

De la famille Abert, il ne restait qu'un seul représentant: toi. . . Orphelin, n'ayant pas connu les tendresses maternelles, ne possédant ni capitaux ni situation, ta vie s'annonçait laborieuse. Pour gagner ton pain, pour fonder un jour un foyer dont tu pourrais assumer la subsistance, tu ne pouvais compter que sur toi. Je m'efforcai donc de faire de toi un homme accompli. Au moment de paraître devant notre Juge à tous, je puis me donner ce consolant témoignage de n'avoir pas failli à ma tâche. Tu seras seul dans la vie, pauvre Roland, mais ton instruction et ton intelligence, où je reconnais avec plaisir le digne fils de Charles Abert, te donnent l'assurance d'un brillant avenir. Mais, plus que cela, la pensée de ton âme si fermement chrétienne me console. Vois-tu, petit, il n'y a que la religion qui compte vraiment, ici-bas. Comme on la comprend, cette vérité, au seuil de l'éternité!

Sans un mot, car l'émotion l'étouffait, Roland serra dans les siennes les mains déjà froides de son oncle, tandis que ses yeux, rougis et pleins de larmes, exprimaient l'immense reconnaissance et l'affection dont le cœur du jeune homme débordait.

Longtemps ils demeurèrent ainsi, l'un près de l'autre, silencieux. Quand Roland put enfin parler, il dit son éternelle gratitude, sa volonté de suivre toujours la voie d'honneur et de vertu qu'on lui avait montrée.

Une pensée, pourtant, l'obsédait de plus en plus. Il ne put s'empêcher de de questionner Christophe Lesêtre:

—Et Ramilloux ?. . .

—Il est riche, maintenant, et puissant! Le "Rex" assura sa fortune. Il se lança dans la construction automobile. Ses voitures sont aujourd'hui en circulation dans le monde entier.

Roland ne répondit pas, mais son regard et ses traits contractés témoignaient avec éloquence des sentiments qui le bouleversaient.

Son oncle, qui devinait tout cela, reprit:

—Je ne t'étonnerai pas en te révélant la haine effroyable que j'avais vouée à cet homme. Il me souvient, c'était le soir où ton père mourut, qu'une tentation de meurtre se présenta à ma pensée. . . Je la repoussai, m'en remettant à Dieu du soin de la justice.

—Maintenant que je sais, s'écria Roland avec violence, l'heure de la vengeance sonnera bientôt!

—Prends garde, petit! A ton tour, tu connaîtras, peut-être cette tentation de meurtre dont je viens de te parler. La vengeance te semblera œuvre sacrée. Sache pourtant que la vie n'appartient qu'à Celui qui nous la donne à tous. . .

—Vous avez raison, mon oncle, convint aussitôt Roland. Je connais le commandement divin: tu ne tueras point. J'y conformerai mes actes. . . Mais si l'occasion se présente un jour de réparer le mal que nous a fait cet homme. . .

—Il existe peut-être un moyen, Roland. . .

—Un moyen ?. . . Lequel ?. . .

—J'ai dit: peut-être, et c'est sans doute encore trop, car il faudrait un extraordinaire concours de circonstances pour qu'il réussisse. . .

—Il réussira, mon oncle! J'en ai tellement la volonté!

—Cela ne suffit pas toujours. . . Du reste, juge par toi-même. L'idée m'en est venue en constatant tes aptitudes exceptionnelles pour la mécanique. J'ai fait alors ce rêve de te voir un jour le rival vainqueur de Ramilloux. . . La Ramilloux supplantée par la Charles-Roland Abert!. . . Hélas? cela n'est probablement qu'un rêve.

—Ajourd'hui, peut-être, mais un jour, il sera réalisé!. . .

—Tu dis cela, Roland, dans l'exaltation du moment; mais soupçonnes-tu les innombrables difficultés qui surgiront pour mettre obstacle à ta volonté ?. . .

—Je les surmonterai!

—Mon petit, n'engage pas cette lutte par trop inégale: si je t'ai parlé de cela, c'est pour te prouver que, moi, aussi, j'ai songé à la justice. . . N'importe, il faut croire à cette justice. Peut-être trouveras-tu ce moyen que j'ai cherché, obstinément, durant des années. . .

La voix, qui se faisait de plus en plus faible, se tut alors.

Une immense émotion emplissait l'âme de Roland. La douleur d'abord. Une douleur aiguë, atroce à faire crier, qui lui meurtrissait le cœur. La vision des malheurs endurés par les siens allait s'imposer, désormais, à son imagination, tarir la source des joies insouciantes. Mais un autre sentiment se développait aussi en lui, formidable: le châtiment du coupable!. . . Il serait le justicier! Comment cela ?. . . Il ne le savait pas, mais, de toute son énergie, il voulait engager la lutte. Et de cette lutte, il en avait la conviction, il sortirait vainqueur.

Au chevet du moribond, dans cette chambre saturée d'odeurs pharmaceutiques, Roland sentit naître en lui un homme nouveau. Il dépouillait, en cette minute tragique, ce qui lui restait de l'enfant. Avec la révélation et la douleur était venue la décision virile, une volonté prodigieuse que rien ne pourrait briser. .

Oui, il engagerait l'inégal combat, celui d'un nouveau David contre un autre Goliath. Mais, comme l'adolescent des livres bibliques, il triompherait!

Une plainte faible arracha Roland à ses pensées. Il se pencha sur celui qui l'avait protégé et comprit que l'instant suprême approchait.

Le prêtre et le médecin revinrent dans la chambre.

Et tandis que commençaient les prières des agonisants, prostré au pied du lit de son bienfaiteur. Roland sanglotait éperdument.

* * *

Depuis trois jours, déjà, Roland est seul dans l'existence. Il ne quitte la maison que pour aller au cimetière fleurir la tombe de celui qui n'est plus.

Son âme tout entière est en deuil. Il ne connaît plus de joie. Il parle à peine, ne touche guère aux mets que lui prépare, avec une affectueuse commisération, la vieille Marthe.

Le passé, l'horrible passé où ses pauvres parents périrent victimes du forban, hante sa mémoire. L'hallucination grandit à chaque heure. Il entend toujours la voix mourante de son oncle révélant l'affreux malheur. La douleur l'écrase. Sa tête lui fait mal. Toute énergie l'a quitté. Une petite phrase désespérée vient frapper sa pensée à un rythme de plus en plus pressé:

—A quoi bon ?. . .

Oui, à quoi bon lutter quand il manque ce ressort moral de l'affection pour se lancer avec ardeur dans la mêlée ? Douleur, solitude, ces deux grands ennemis de l'action étaient entrés dans sa vie et menaçaient de la briser.

Que fera-t-il demain ? A la pensée de cette lutte contre le meurtrier indirect des siens, un immense découragement s'empare de lui. Ces journées de terrible émotion auxquelles succèdaient des nuits d'insomnie l'ont épuisé. Il rêve d'une vie calme, sans ambition, sans illusion aussi à l'abri des aventures dont ses pauvres parents furent les victimes.

Ses études d'ingénieur, couronnées par un diplôme exceptionnellement élogieux, lui permettaient d'espérer une situation honorable.

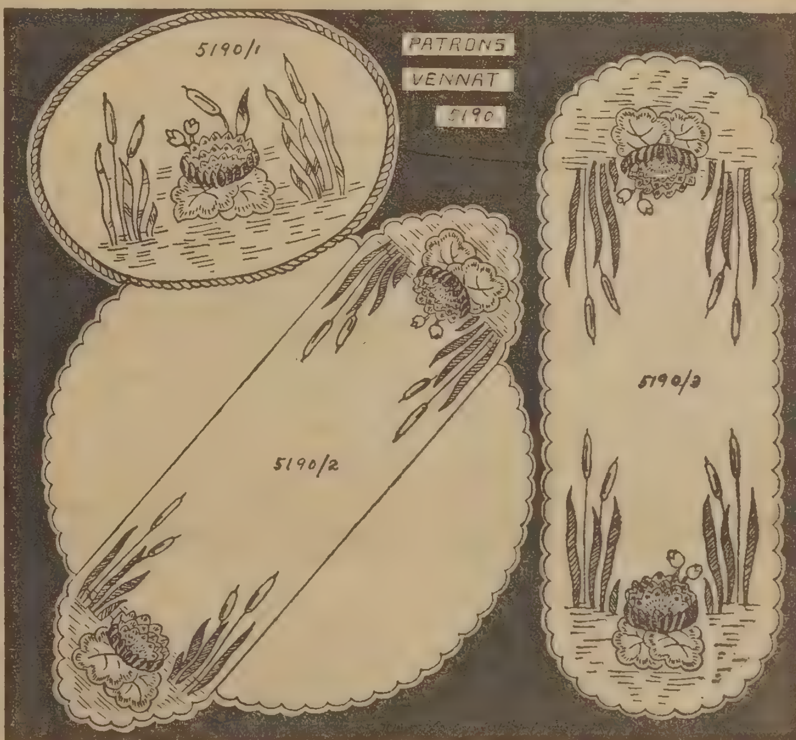
Pour se la procurer, il commença de parcourir les annonces qui, à la quatrième page des journaux, offrent leurs emplois à la foule des sans-travail.

Ce soir-là, il avait encadré d'un crayon bleu quelques-unes de ces offres auxquelles il pensait répondre le lendemain. Il connaissait de réputation la plupart, des maisons de constructions métalliques établies dans la banlieue lilloise. Le cas de Ramilloux constituait heureusement une exception. La grande majorité des patrons de la région étaient des hommes probes et honnêtes ne devant leur fortune qu'à un travail consciencieux et acharné. Roland pensait donc qu'il lui serait aisé, muni de sérieuses références, d'être agréé par l'un ou l'autre de ces industriels.

Il se coucha, écrasé de fatigue, et, pour la première fois depuis quatre nuits, il dormit profondément. Quand il se réveilla, tard le lendemain matin, il se sentit prêt à se mettre courageusement au travail. Maintenant qu'il était reposé, la dépression morale de ces jours derniers disparaissait. Il revit les encadrements de la veille entourant les annonces et en eut honte. Comment! il avait pu, ne fût-ce que quelques heures, renoncer à ses projets de lutte! Indigné contre lui-même, il repoussa le journal tentateur et chercha le moyen d'engager le combat contre son redoutable ennemi. . .

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 5190—Garniture de boudoir ou de Salle à Manger, comprenant un dessus de buffet ou chemin de table de 18 x 54 pcs, un grand coussin de 18 x 23 pcs et un centre rond de 36 pcs. Chacun de ces 3 morceaux à tracer **25c**, perforé **50c**, au fer chaud (foncé seulement) **35c** chaque. Etampés sur coton jaune broadcloth coussin dessus et dessous **35c**, chemin **50c**, centre **60c**. Sur toile rose ou jaune, coussin dessus et dessous **40c**, chemin **60c**, centre **70c**. Sur superbe toile écrue coussin dessus seul **65c**, avec dessous **85c**, chemin **$1.05**, centre **$1.25**. Sur superbe toile huitre ou satin noir coussin dessus seul **75c**, avec dessous **$1.10**, chemin **$1.25**, centre **$1.60**.

Détails des couleurs: Roseaux 2 nuances de vert bronze, eau vert-bleu, feuilles vert clair, nenuphars jaune pâle et or avec pistiles brun. Employer rose si préféré. Soie ou coton pour broder chaque morceau environ **30c**.

Circulaire religieuse **5c**. Circulaire de nappes **05c**. Circulaire de trousseaux de baptême **05c**.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 127)

Réparons Clippers

AIGUISONS LES LAMES DE TONDEUSES "Clippers" de toutes sortes. Prix .20c avec satisfaction garantie, prompt service. Vendons tous accessoires de clippers. Lames neuves $2.75 le set. Nouvelle main clipper pour tondre moutons et chevaux, etc. Prix $7.50, TONDEUSE-CLIPPER complète $13.50. Adresse: **W. Fontaine, Pie-reville, Qué.**
4 ann. gr. Nos 2 à 13 incl.—P19.

"TONDEUSES CLIPPERS" pour moutons, vaches, barbiers. Aiguisons sur "Machines automatiques" spéciales, ouvrage parfait garanti. Prix 20c, vendons accessoires. **Herménégilde Fontaine, fils, Notre-Dame-Pierreville, Qué.**
Nos 11, 12, 13.—P05.

AIGUISAGE DE CLIPPERS à chvaux, moutons 25 cts le set; cheveux 20cts. Satisfaction garantie Ces prix bons jusqu'aux 15 avril. **Henry Jutras, N.-D. de Pierreville, P. Q.** Nos 12, 13—P04

Oeufs d'incubation

ŒUFS D'INCUBATION, sujets de premier choix, dindes Bronzées, Oies Toulouse ou Embden, 25 cts l'œuf, Canards Pékin $1.00 la douzaine, Plymouth Rock Barré, Leghorn Blanches, Ancona $1.00 pour 15 et $3.00 le cent. **Ferme Avicole, F.-X. Lanoie, St-Hugues, Bagot, P. Q.** Nos 13; 14—P57

Poussins à vendre

POUSSINS PLYMOUTH ROCK BARRÉS de haute qualité, approuvés, contrôlés. Troupeaux sous contrôle R.O.P. depuis douze ans; éprouvé contre la diarrhée blanche, aucun réacteur. S'adresser à **Arthur Boulanger, Montmagny, P. Q.**
Nos 8, 9, 10, 11 G 12, 13—P65

A VENDRE POUSSINS P.R.B. provenant de troupeaux accouplés avec cochets enregistrés ou ordinaires. Livraison à partir du 20 mars. Demandez liste de prix du **Couvoir certifié de St-Isidore, Dorchester.** Nos 11—J.N.O.—X85.

ACHETEZ POUSSINS HILLSIDE.—Tous les reproducteurs sont éprouvés pour le sang et approuvés par le gouvernement. C'est la 16ième année que nous offrons des poussins Hillside. Ecrivez pour catalogue et prix. Poussins gratuits, nourriture gratuite avec commandes hâtives. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.**
K. Ch. H., J.N.O. x 531

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT et profitez de nos prix spéciaux pour mai et juin. Ayez les meilleurs poussins Leghorn Blancs possible. La parfaite condition de nos troupeaux d'élevage, les fortes éclosions et l'élevage facile que nous avons présentement prouvent une fois de plus la haute valeur de nos Leghorn blanches, reconnue partout depuis 10 années. Ecrivez dès aujourd'hui pour détails et prix. **Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham-Ouest, Qué.**
Nos 12, 13, 14, 15, G. 16, 17—P041.

LES POUSSINS INGERSOLL ATTENDENT les acheteurs prudents. Eleveurs R.O.P. pédigrés approuvés par le gouvernement; cochets d'élevage de producteurs de 200 œufs et plus de la seconde génération. Epreuve du sang. Volailles bien développées et Inspectées par le gouvernement. Liste des prix et circulaire. Poussins classés. **Ingersoll Chick Hatchery, Boite 7, Ingersoll, Ont.**
No 13 x 051—M. P.

NOUS NE NIONS PAS que les poussins tardifs puissent pondre autant d'œufs que les poussins éclos de bonne heure. Mais nous affirmons qu'ils ne pondent pas quand le prix des œufs rapporte le plus et que les cochets ne peuvent pas être mis sur le marché comme rôtisseurs et pour le gril avant l'encombrement du marché. Voilà pourquoi il est profitable d'acheter vos poussins maintenant. Les poussins Tweddle sont engendrés par des cochets de la seconde génération, approuvés par le gouvernement et provenant de poules de 200 œufs et plus. Ils sont aussi engraissés pour leur poids. Achetez ces volailles pouvant servir à 2 fins. L'escompte des premiers temps encore en vigueur—il peut être retiré n'importe quand. Commandez maintenant. Demandez liste des prix et livret sur volailles. **Tweddle Chick Hatchery, Limited, Boite 7, Fergus, Ont., Succursale, 3877, rue Yonge, Toronto, (Au nord du marché de North York), 403, Notre-Dame-Est, Montréal. Adressez correspondance à Fergus.**
No 13 x 534—M.P.

Poussins gratuits Alimentation gratuite

Tous les poussins BIG-4 proviennent de reproducteurs éprouvés pour le sang et inspectés par le Gouvernement. Ecrivez dès aujourd'hui pour recevoir notre catalogue qui vous indique comment vous pouvez recevoir Poussins et Nourriture Gratis. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King est, Kitchener, Ont.** J. N. O. x 141

Couveuses à vendre

A VENDRE.—Deux incubateurs électriques & 3 à l'huile.—Capacité: 600 œufs chacun. Un incubateur électrique de 750 œufs. $25. chacun ou meilleure offre. Couveuses au charbon, $5. chacune. **N.-R. Ingalls, Danville, Qué.**
Nos 12, 13, 14—P66.

Animaux à vendre

A VENDRE PORCELETS CHESTER WHITE enregistrés nés le 20 février prix $8.00 à 6 semaines S'adresser à **Philippe Richard, St-Pascal, comté Kamouraska, P. Qué.**
Nos 8, 9, 10, 11 G 12, 13—P64

A VENDRE PORCELETS CHESTER BLANCS, nés le 12 mars de vieilles mères. Animaux Ayrshire de tout âge de père classé. **Olery Lalarme, Mont-St-Grégoire, Cté d'Iberville.** No 13—P05

A propos d'institutrices

(Suite de la page 130)

d'excellentes religieuses, mais pour les futures institutrices je préfère de beaucoup les Ecoles Normales, dirigées d'ailleurs par ces mêmes religieuses qui m'ont formée au pensionnat.

Je me permettrai de vous donner un conseil, M. l'Ingénieur forestier: Lisez les brochures de l'Abbé Lapalme, et vous ne serez plus froissé des humbles écrits d'une mère de six enfants très patriote, très attachée au sol, ancienne institutrice elle-même, mais possédant assez de largeur d'esprit, pour faire passer l'intérêt commun avant le mien propre.

Remerciant la bienveillante Rédaction.

Je me dis:

Votre très obligée,

Mme LOUIS POIRIER.

La quantité de blé canadien en entrepôts pour la semaine finissant le 28 février 1936 accuse une diminution de 17,944,440 boisseaux sur le chiffre de la période correspondante de 1935.

* * *

La première fromagerie canadienne a été établie dans l'Ontario en 1864, et la première beurrerie dans la province de Québec en 1873. La première écrémeuse centrifuge fut importée du Danemark en 1882, et l'organisation du service de la réfrigération par le Gouvernement canadien date de 1895.

Prix de dernière heure

24 mars 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé...... 23 à 23¼

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... $1.05 à $1.10

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée...... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée........ 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée...... 23c la lb.

Laine lavée................ 32c la lb.

A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées. 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, 07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau .11c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c. la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce .75c.

Peaux Veaux Deacons 65c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.25, sans crin ni queue 15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06c la lb.
Crin de Vache à .06c la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c.
Peaux Moutons sans laine .05c.
Prix garantis du 23 mars au 4 avril 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$ 6.25
Patente Hungarian, 98 lbs	2.77½
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.85
" " " 98 lbs	2.57½
Forte à levain, quarts	5.75
" " 98 lbs	2.52½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.10
" " sacs toile, 98 lbs.	2.00
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.25
Orge d'alimentation	.50
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.85
" " , poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot:

Pois à soupe	$1.65 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$1.20
" (triées Prime)	$1.15
" (triées yeux jaunes)	$2.50
" rouges	$4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.05
Gru	1.10
Gru Blanc (Middlings)	1.35
Blé d'Inde moulu	1.25
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.55
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.15
Molassine	2.50
Moulée à veaux	3.30
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$5.05
Cassonade, No 1	4.75
" No 2	4.65
" No 3	4.55

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$ 1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.10
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$ 2.50
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	38.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	35.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	34.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$30.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	31.00

COMPARAISON DES PRIX

	26 mars 1936	28mars 1935	29 mars 1934	28 mars 1933	25 mars 1926
Beurre No 1, Past.	22⅜	23½	29½	25¼	42
Œufs Frais	31	21	24	19	45
Veaux de lait vivants	7½	06¼	06	05¾	09
Bouvillons vivants choix	06	07	05½	05	07½
Agneaux du printemps	07½	06½	06¾	07	11
Porcs vivants	9.00	8.50	8.50	8.50	14.25

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 16 au 23 mars

BEURRE

Ainsi que pour la semaine précédente, l'offre des beurres d'herbe a été restreinte, les arrivages des beurres frais limitée et avec une amélioration dans la demande provenant surtout de la part des provinces maritimes et d'Ontario, les prix se sont quelque peu raffermis.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 23 courant, les prix du numéro un pasteurisé d'herbe au gros variaient de 22⅞c à 23⅛c la livre et beurre frais de 22½c à 22¾c la livre.

VOLAILLES VIVANTES:

Au cours de cette dernière semaine, la demande pour toute catégorie de volailles vivantes a été tranquille; cependant, avec peu d'arrivages, il a été possible de maintenir les prix stables au niveau actuel.

VOLAILLES ABATTUES:

Les quelques arrivages de volailles abattues, tout particulièrement ceux de qualités supérieures trouvent avantageusement preneur.

ŒUFS:

A Montréal, au début de la semaine, ce marché a été assez ferme, mais a faibli sensiblement au cours des derniers jours. Il n'y a aucun doute que la température douce a été de nature à activer la vente et avec l'ouverture de certaines routes qui a aidé à faire la livraison plus rapidement, les arrivages ont augmenté et comme l'offre a dépassé la demande, les prix n'ont pas tardé à fléchir.

Pour ce qui est de la ville de Québec, les arrivages quoique plus considérables que la semaine précédente n'ont été suffisants que pour répondre à la demande immédiatement et il y a eu peu de changement à noter dans les prix.

PORCS ABATTUS:

Montréal & Québec: — Marché un peu plus actif et plus ferme.

VEAUX ABATTUS:

Montréal & Québec: — L'augmentation considérable d'arrivages enregistrée depuis quelques jours a été la cause principale d'une forte baisse de prix.

TRIBUNE LIBRE

A propos d'institutrices

A Monsieur Clovis Mélançon, Ingénieur-Forestier.

Cher Monsieur,

Je suis très honorée qu'un ingénieur ait daigné sortir de ses forêts pour discuter l'opportunité d'avoir à la campagne des institutrices préparées pour leur tâche.

Depuis septembre, nos autorités compétentes en la matière ont tant cherché les moyens d'améliorer le sort de l'Ecole du Rang, que je ne croyais pas entendre un ancien fils du sol soutenir une opinion contraire à la leur.

Cependant, nos lettres, lues avec tant d'intérêt par nos coparoissiens, ont prouvé la vérité de ce que je soutenais. A la campagne on appelle de tous nos vœux le jour où le Conseil de l'Instruction Publique décidera de n'accepter pour institutrices que des sujets préparés pour l'enseignement.

Le cultivateur a aujourd'hui trop de gens qui l'exploitent, qu'il lui faut de l'Instruction pour se défendre; de l'instruction pour améliorer ses méthodes de culture; de l'instruction pour sortir de son égoïsme et pour travailler au bien commun; de l'instruction pour ne pas mépriser ses semblables moins favorisés de la fortune parce que le plus souvent trop honnête pour pouvoir s'enrichir. Et est-ce la petite école d'aujourd'hui qui réveille leur patriotisme, leur sens de la responsabilité?

Non! certes, non! Toute règle a ses exceptions même chez les Institutrices, mais il faut malheureusement compter avec la règle et en tous cas marcher à l'aveugle avec notre système d'engagement actuel.

"*J'aime le couvent à côté du clocher*", pour former de bonnes mères de famille,

(Suite à la page 129).

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC
SEMAINE FINISSANT LE 21 MARS 1936:

ŒUFS

A (gros)	30c
A (moyen)	28c
A (poulettes)	27c
B	26c
C	24c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

Bon	12c lb.
Moyen	10c "
Commun	8c "

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	13c lb.
No 2—30 à 35 lbs	11c "
No 3—25 à 30 lbs	9c "

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11¼c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10¾c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 21 MARS 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 17 MARS 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé .... 22⅜c No 1 Non Pasteurisé. 21⅞c No 2.... 21⅜c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

A	22c
B	20c
C	17c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	25c
B	23c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs	10c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

Bon	10½c la lb
Moyen	9c la lb
Commun	7c la lb

PORCS ABATTUS

Bon	12c la lb
Moyen	11¼c la lb
Commun	10¼c la lb

ŒUFS

A—Gros	31c	Doz.
A—Moyens	29c	"
A—Poulettes	28c	"
B	27c	"
C	24c	"

POULES VIVANTES

A	23c
B	21c
C	18c
Coqs	15c

POULETS VIVANTS
"à griller"

Doivent peser au moins 1½ lb. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

A—2½ lbs. et plus	35c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	32c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	28c

"ROUGE"

A—2½ lbs. et plus	28c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	25c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	22c

"BLANC" (Leghorn)

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	24c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	20c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	25c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 16 mars 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.00
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	180 à 230 lbs. $9.00
Porc à boucherie	160 à 240 lbs. $8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.50
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.00
Truies	$6.00 à $6.50

Vaches

Choix	4c à 4¼c lb.
Bonne	3½c à 4c "
Moyenne	3¼c à 3½c "
Commune	2½c à 3c "
Très Commune	2c à 2¼c "

Veaux de lait

Choix	7¼c à 7½c lb.
Bon	6¾c à 7c "
Moyen	6¼c à 6½c "
Commun	5c à 5½c "

Veaux de champs

Bon	3¾c à 4c lb.
Commun	3¼c à 3½c "

Agneaux

Bon	7c à 7½c lb.
Non châtrés	6c à 6½c "
Commun	5½c à 6c "

Moutons

Bon	4½c à 5c lb.
Commun	3c à 3½c "

Bouvillons

Choix	5¾c à 6c lb.
Bon	5c à 5¼c "
Moyen	4¾c à 5c "
Commun	3¾c à 4¼c "
Commun (légers)	3c à 3½c "

Taures

Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4¾c
Moyenne	3¾c à 4¼c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

Choix	4c à 4¼c
Bon	3¾c à 4c
Moyen	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

GARDIEN JUDICIAIRE. — Q. Peut-on forcer une personne à être gardien judiciaire?

Rép. à J. T.—La loi ne prévoit aucun cas où un huissier ou un shérif pourrait forcer quelqu'un d'accepter la charge de gardien judiciaire. La loi ordonne à l'huissier d'accepter le gardien solvable que le saisi offre et, à défaut par ce dernier de lui en indiquer un, l'huissier doit en trouver un. A défaut par l'huissier d'en trouver un le Code dit qu'il doit transporter les effets saisis en un lieu sûr.

Vous n'avez aucune visite à faire, votre charge consistant à vous engager à représenter [illegible] de p[illegible] garantissez [illegible] avez pas droit.

Rép. à pas d'initiales.—Pour pouvoir vous répondre sur les conséquences d'une saisie, il faudrait avant tout que je connaisse quelles sont les conventions qui ont été conclues entre vous et votre associé.

Rép. à J. C.—Votre frère pourrait peut-être réclamer le coût du sciage du bois puisque ce bois lui appartenait car vous le lui aviez donné antérieurement. Quant à la terre, tout dépend des conditions que vous avez insérées dans le contrat. Je ne puis vous donner aucune ligne de conduite ne le connaissant pas. Il reste à votre bon jugement de traiter l'occupant de cette terre comme votre frère.

REMÉRÉ.—Q. Y a-t-il une nouvelle loi au sujet du réméré décrétant que le taux d'intérêt doit être de 3%?

Rép. à J. R. F.—Le taux d'intérêt du réméré, pourvu qu'il ne soit pas usuraire, est conventionnel entre les parties. Je ne connais pas de loi imposant un taux d'intérêt de 3% pour le réméré. Vous voulez probablement parler du prêt fait par le Gouvernement dont le taux d'intérêt est de 3%.

ACCIDENT.—Q. L'employé qui, sur les ordres de son patron, en sciant du bois se fait couper deux doigts a-t-il un recours contre son patron?

Rép. à P. G.—En autant qu'il n'y a aucune faute grossière imputable à l'accidenté, celui-ci a certainement un recours contre son patron pour les frais médicaux, pour le temps pendant lequel il lui sera impossible de travailler et, si son accident lui cause une incapacité permanente, il aura droit de plus à une indemnité soit comptant et finale ou par versements.

DOMMAGES. — Q. 1. Un propriétaire de magasin est-il responsable des agissements des personnes qui se tiennent sur la plateforme de son magasin, à savoir si ces personnes sont des enfants insultant les passants et leur jetant des boules de neige?
2. Y a-t-il recours contre le bureau de poste lorsqu'une lettre adressée à un individu d'une certaine ville est transmise dans une autre ville et que les officiers du bureau de poste délivrent cette lettre à une personne portant le même nom?

Rép. à M. A.—1. Le propriétaire du magasin n'a aucune responsabilité si ces enfants ne sont pas les siens car il n'a sur eux aucun contrôle.

2. Pour qu'il y ait recours, il faut avant tout avoir un intérêt. Vous pourriez peut-être vous renseigner au bureau de poste comment il s'est fait que cette lettre adressée dans une autre ville ait été livrée dans une autre ville et selon les circonstances, si vous croyez bon, vous pourrez exiger des dommages.

FERMETURE ET OUVERTURE D'UN CHEMIN. — Q. Lorsqu'il s'agit de fermeture et d'ouverture de chemin un conseiller peut-il, avant que le vote soit pris, référer cette question à un referendum?

Rép. à H. St-M.—Lorsqu'il s'agit d'ouverture et de fermeture de chemins, ces questions doivent être décidées par un procès-verbal pourvu qu'une requête ait été présentée par une partie des intéressés. Un surintendant sera nommé qui devra faire un rapport. Sur réception de son rapport un avis public sera donné et les contribuables pourront exposer leurs vues.

Rép. à S. P.—D'après ce que vous me dites, le conseil a bien suivi les procédures à être employées dans semblable circonstance. Cependant si certains conseillers sont intéressés dans le travail du chemin, c'est une cause de déqualification pour eux. Le conseil peut ou homologuer ou rejeter le procès-verbal. Sitôt que le surintendant aura déposé son rapport, avis public en sera donné et il sera permis à tous les contribuables d'exposer leurs vues devant le conseil.

Encouragez nos annonceurs

En janvier 1936, il s'est vendu au total au Canada 3,660,837 livres de bœuf classé.

* * *

La valeur moyenne par tête des bestiaux du Canada, était évaluée aux chiffres suivants en 1935 (la valeur de 1934 est donnée entre parenthèses): chevaux $65 ($57); vaches laitières, $35 ($29); autres bovins, $22 ($17); moutons $5.02 ($4.18); porcs $11.77 ($9.86). La valeur moyenne par livre de la laine non-lavée est évaluée à 12 cents, contre 10 cents en 1934.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 14 QUÉBEC 2 AVRIL 1936

Pour vous aider à faire mieux

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tomes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de.. **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME, Ltée
No 1, rue de la Couronne, Chambre 322

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 19 mars 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	432	455.6
2.	Exp. Sta. La Ferme....	"	438	405.5
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	464	482.6
4.	C. R. Waldrom, Co-op.S.	"	564	567.5
5.	G. K. Campbell........	"	443	465.2
6.	J.-R. Carreau........ Co-op. M............	L.B.C.S	442	415.1
7.	Adélard Fortin.........	"	360	401.8
8.	Arthur Préfontaine.... Co-op. S..............	"	785	x 752.0
9.	J.-A. Lataille.........	"	485	501.7
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	501	469.9
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	334	343.9
12.	J. H. Pariseau Co-op.	L.P.R.B.	309	303.1
13.	Exp. Sta. Lennoxville.	P.R.B.	735	749.0
14.	W. W. Elliot, Co-op..	"	687	671.1
15.	R. H. Smith, Co-op. S..	"	570	528.8
16.	Hugh C. Elliott........	"	560	608.9
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	521	497.7
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	567	520.8
19.	P. E. Vincent, Co-op. S..	"	417	383.4
20.	Exp. Sta. Lennoxville..	"	580	569.5
	Total................		10194	10093.1

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 26 mars 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	747	823.1
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	595	555.7
3.	Tayler, G. S..........	"	922	1040.0
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	633	680.0
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	831	844.8
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	776	790.5
7.	Letendre, J. W.........	"	451	474.3
8.	Couv. Coop. Vaudreuil..	"	477	468.4
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	601	587.2
10.	Sta. Exp. Kapuskasing..	"	400	444.0
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)........	"	894	924.9
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	489	482.7
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	603	561.9
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	724	687.7
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	697	708.9
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q..	"	729	791.0
			10571	10865.1

Encouragez nos annonceurs

Concours de ponte canadien

20ième semaine finissant le 19 mars

La cueillette des œufs a été très intéressante durant la semaine qui vient de se terminer. Elle montre un surplus de 121 unités sur la précédente. Nous notons qu'une seule poule Leghorn n'a pas pondu, sur 22 oiseaux inactifs en tout.

Plusieurs pondeuses ont obtenu le maximum des points quant au poids des œufs. Toutefois en dépit de tous ces beaux résultats, la ponte reste inférieure à celle de la semaine correspondante de l'an dernier de 3%.

Ce sont deux parquets de Leghorn qui tiennent les premières places parmi les trois groupes champions de la semaine avec les résultats suivants:

Parquet	Points	Oeufs
23—L.B., W. S. Hall............	68.4	57
29—L.B., Manor Farm............	60.1	52
10—R.B., Sta. Exp., Ottawa........	58.8	53

Des six meilleurs parquets du concours au 19 courant, les cinquième et sixième places sont prises par de nouvelles colonies.

5—R.B., J. H. Thompson........	904.4	957
20—L.B., G. S. Tayler	847.1	800
26—L.B., Russell P. Farm	805.6	760
13—R.B., Sta. Exp., Lennoxville...	669.5	669
28—L.B., Sta. Exp., Ottawa......	654.9	620
8—R.B., J. H. Smith..............	650.3	673

On notera changement dans la position des six meilleures pondeuses dont le résultat au 19 mars est le suivant:

263—L.B., Russell P. Farm........	117.4	104
289—L.B., Sta. Exp., Ottawa.......	115.3	105
133—R.B., Sta. Exp., Lennoxville...	113.1	101
52—R.B., J. H. Thompson........	112.9	103
265—L.B., Russell P. Farm.........	112.5	110
201—L.B., G. S. Tayler...........	111.0	104

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau.........		269	260.4
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	343	370.4
3.	Frank Teasdale.........	"	654	627.2
4.	Kenneth Slacer.........	"	441	416.6
5.	J.-H. Thompson........	"	957	904.4x
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	558	541.2
7.	Jas.-M. Winter, Jr.....	"	491	464.2
8.	Jas.-H. Smith..........	"	673	650.3
9.	R.-W. Kettles..........	"	339	308.6
10.	Ferme Exp. Ottawa....	"	339	308.6
11.	Ferme Exp. Ottawa....	"	435	475.9
12.	Ferme Exp. Ottawa....	"	356	310.4
13.	Sta. Exp. Lennoxville..	"	323	324.8
14.	Sta. Exp. La Ferme....	"	669	669.5
15.	Sta. Exp. La Ferme....	"	569	524.4
16.	R.-J. Steele..........	"	483	435.5
17.	R. Haycock...........	"	306	270.9
18.	Alex. McLean.........	"	341	328.3
19.	Ferme Exp. Ottawa....	"	556	547.5
20.	G.-S. Tayler	"	590	496.8
21.	R.-J. Penhall..........	"	800	847.1
22.	E.-C. Evans..........	"	473	464.4
23.	W.-S. Hall............	"	446	429.2
25.	A.-E. Shank & Son.....	"	539	588.9
26.	Russell P. Farm.......	"	652	633.4
27.	Ferme Exp. Ottawa....	"	760	805.6
28.	Ferme Exp. Ottawa....	"	385	358.6
29.	Manor Farm...........	"	620	654.9
			583	628.3
	Total..................		14611	14329.7

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3 L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4, Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

DOMMAGE.—Q. Le patron est-il responsable du dommage que son employé a causé à autrui, lorsque ce dit employé était en dehors de l'exécution de ses fonctions, avec les chiens de son maître?

Rép. à J. G.—Si le patron peut établir qu'il n'avait pas prêté les chiens à son employé, il ne serait aucunement responsable des dommages que l'employé pourrait causer à autrui, dans ce cas l'employé serait seul responsable. De plus, celui qui se sert des animaux d'un autre et particulièrement des chiens est responsable, de par la loi, pendant qu'il en fait usage, c'est-à-dire que dans ce cas l'employé serait responsable.

Les dahlias miniatures pour plates-bandes

Un type de plante qui a rapidemen conquis l'estime des amateurs et qui e aujourd'hui universellement apprécié e le Dahlia miniature. La culture de cett fleur a obtenu un succès sans précéden à la ferme expérimentale d'Indian Hea Saskatchewan, bien que les condition climatériques n'aient pas toujours é des plus favorables en ces derniè années.

Le dahlia miniature peut être mult plié au moyen de tubercules ou de bo tures conservés pendant l'hiver et l plantes obtenues de cette façon fleuri sent généralement plus tôt que cell obtenues par voie de semis. Quoiqu' en soit, nous avons toujours pratiqué méthode des semis et les résultats no ont donné raison, car elle supprime nécessité d'arracher et d'encaver l tubercules qui se conservent parfo assez mal. Généralement, la grai semée pendant la dernière moitié d' vril a produit des plantes qui étaient e fleurs à la mi-juillet. Les dahlias ne so pas très exigeants en ce qui concerne l conditions de sol et réussissent général ment bien, qu'ils soient employés po remplir des vides dans la bordure d fleurs vivaces ou comme plantes d plate-bande, et sous ce rapport ils v lent toute autre fleur annuelle sem rustique en ce qui concerne l'utilité, facilité de culture et la beauté.

Les plantes ont de 18 à 24 pouces d hauteur; elles sont assez rigides po qu'il ne soit pas nécessaire de les li à un tuteur. Elles ont une floraison tr abondante; les fleurs sont portées sur d grandes tiges raides, au-dessus du feui lage. Elles sont simples ou semi-doubl et offrent des variations dans la form des pétales, qui leur donnent cette grâ et cette délicatesse qui nous charmen L'échelle des couleurs est très étendue attrayante, mais l'on peut se procur des espèces et des variétés qui se repro duisent à peu près identiquement a type et à la couleur.

On peut se procurer de la graine d cette espèce de Dahlia à prix très raiso nable chez presque tous les grainetier et nous en recommandons fortement l culture à tous ceux qui désirent apporte de la variété à leurs plates-bandes.

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 2 AVRIL 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 14

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Désinfecter la semence ne nuit pas a récolte.

* * *

Semez, mais semez bien et surtout bon grain, de bonnes pommes de rre certifiées.

* * *

L'amélioration constante d'un trouau est un des meilleurs encouragements ur le cultivateur à rester sur sa ferme r. Isidore, I.A.O.)

* * *

Les pays qui retirent les plus gros venus des produits de l'industrie animasont ceux qui ont su donner une granimportance aux herbages et aux praies à foin.

* * *

Bien qu'il soit difficile d'indiquer une te fixe pour sortir les ruches, les abeil- doivent être sorties de leur cave vers fin des sucres, c'est-à-dire lorsque la ge est à peu près disparue.

* * *

En janvier 1936, la production de urre de beurrerie au Canada s'élevait ,388.090 livres, soit une augmentation 17.4 pour cent, ou 1,389,949, sur vier 1935.

* * *

Deux cent cinq wagons de fruits et umes sont entrés sur le marché de ontréal durant la semaine du 19 mars. regard de la semaine précédente cela présente un surplus d'importation de wagons.

* * *

A la ferme expérimentale fédérale de ppan, N. E., il se fait des études sur mélioration des bovins Guernseys,en e de développer un type plus stable et production plus forte, sans sacrifier la alité.

* * *

C'est en 1864 que fût construite la emière fromagerie en Ontario, et 1873 première beurrerie dans la province de ébec. Le premier centrifuge fut imrté au Canada du Danemark en 1882 c'est de 1895 que date la construction ntrepôts frigorifiques

* * *

Une expérience sur l'alimentation des rcs en hiver, conduite à la Station exrimentale fédérale de Scott, Sask., a ontré que l'on peut remédier à l'abce de la vitamine D, en ajoutant à la ion une once par porc et par jour huile de foie de morue ou d'huile de chard.

* * *

A la Station expérimentale fédérale de -Anne de la Pocatière, P. Q., on se t des chevaux Percherons pour fins reproduction et, en outre, pour faire recherches expérimentales, en vue tablir le coût de l'énergie chevaline de l'alimentation d'un poulain pennt son élevage.

* * *

Pour conserver le sirop d'érable, il nvient de le mettre comme il faut en canistre, bidon, ou en bouteille et le garder dans un endroit sec et bien aéré. Un sirop fabriqué avec soin conserve sa saveur et toute sa valeur alimentaire durant plusieurs années pourvu que les contenants soient hermétiquement fermés.

* * *

Que doit être un bon sirop d'érable? M. Vaillancourt en donne la définition suivante dans son bulletin "Les produits de l'érable": "Le sirop de haute qualité doit avoir une couleur ambre clair, avoir une densité de 36° Beaumé (ne contenant pas plus de 35% d'eau) une saveur délicate et être parfaitement limpide. D'après l'étalon du Gouvernement fédéral il doit peser au moins 13 livres, deux onces au gallon impérial.

* * *

Réponse à E. B.—La gourme est contagieuse. C'est une maladie due à des microbes et ce sont les jeunes sujets qui en sont surtout affectés, cependant on peut voir apparaître la maladie à tout âge.

Le refroidissement, la fatigue et le surmenage favorisent son apparition. La maladie s'introduit encore dans une écurie par un cheval déjà malade au moment où on en a fait l'achat ou bien qui a habité dans une écurie infectée.

* * *

L'augmentation a été plus forte dans la section des légumes assortis. Les envois de pommes de terre ont baissé, ls s'élèvent à 51 wagons, dont 4 de Québec, 1 de l'Ile Prince-Edouard et la balance, 45 chars du Nouveau-Brunswick.

A Montréal le prix est à la hausse. La Montagne Verte de Québec, No 1, obtenait de $1.05 à $1.10.

L'Ile Pr.-Edouard vend la pomme de terre de semence certifiée $1.50 à $1.60 le sac de 90 lbs.

* * *

Québec.—Le commerce de gros accuse toujours une amélioration sur l'an dernier. Les marchands des villes semblent en général satisfaits du volume du commerce de détail, mais le mauvais état des routes a nui à ce dernier dans les campagnes. Les rentrées sont passables ou bonnes dans les villes, mais lentes dans les campagnes. L'abatage du bois de construction et du bois à pâte progresse de façon satisfaisante. La production de papier-journal accuse toujours un essor sensible. Les usines lainières fonctionnent presque à plein rendement; les usines de coton ne sont que modérément actives; les producteurs de soie et de "rayonne" ont réduit quelque peu leur production. Les fabricants de chaussure sont pleinement occupés; les tanneries sont en morte-saison, mais les prix du cuir restent fermes. Les fabricants de confection pour hommes sont entièrement occupés; dans la confection pour dames, la situation est moins satisfaisante, à cause de la concurrence et de la diminution de la demande.

* * *

Prix des produits agricoles.—Après avoir atteint en octobre 1935 le point le plus élevé pour cinq ans, l'indice de gros des produits de ferme canadiens a baissé légèrement en novembre, pour se relever partiellement en décembre. La baisse de novembre a affecté spécialement les prix des produits des champs, tandis que l'indice des produits animaux continuait la marche ascendante commencée en juillet 1935. L'indice de décembre des produits animaux avait atteint le point le plus élevé qu'il eût touché depuis avril 1931. L'indice moyen des produits de ferme en 1935 était de 63.4, soit un record depuis 1930. Ce chiffre n'a cessé de s'améliorer tous les ans depuis 1932. Toutes les catégories de bestiaux ont enregistr des prix plus élevés en décembre, et de gains considérables ont été notés dan les prix des bœufs, des veaux, des porcs et des agneaux. (L'ECONOMISTE AGRICOLE).

* * *

Un vaste choix d'aliments commerciaux pour les volailles s'offre aux aviculteurs canadiens. Le nombre des préparations enregistrées sous la Loi des aliments pour le bétail augmente tous les ans; le total en était de 943 l'année dernière. Les fins très variées auxquelles ces nourritures sont affectées, le grand choix d'ingrédients dont elles se composent, indiquent que l'industrie de la fabrication des aliments pour les volailles a atteint un haut degré de spécialisation. Les pâtées pour la ponte sont les plus nombreuses; elles sont au nombre de 384; il y a 209 pâtées pour les poussins d'un jour et 182 pâtées pour la croissance ou le développement des poussins. Viennent ensuite, quoiqu'en nombre beaucoup moins grand, toutes sortes de marques pour presque toutes les fins de l'aviculture.

Conformément aux dispositions de la Loi des aliments du bétail qui est appliquées par la Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture, tous ces aliments sont échantillonnés et analysés périodiquement pour vérifier la composition chimique et les ingrédients dont l'authenticité doit être garantie sur le contenant par le fabricant.

L'immense rayonnement de la Croix

Voulez-vous vous rendre compte de l'influence de la religion chrétienne dans la civilisation? Supposez un moment qu'elle n'a pas existé. Effacez par la pensée ce qui subsiste d'elle dans les trois domaines du beau, du vrai, du bien.

Commencez par les arts plastiques. Entrez dans tous les musées et décrochez des murailles l'image du Christ. Faites disparaître tous les tableaux où figure la Vierge. Emportez les toiles qui représentent des martyrs et des saints.

Après la peinture, la musique. Rayez du nombre des compositeurs Haendel, Palestrina, Bach et tant d'autres. Expurgez l'œuvre de Beethoven, de Mozart, de Pergolèse, de Rossini, de tout ce qui a été inspiré par la religion chrétienne.

Entrez ensuite dans la sphère de la pensée et de la poésie: supprimez Bossuet, Pascal, Fénelon; ôtez Polyeucte à Corneille, Athalie à Racine. Poursuivez le nom du Christ dans les vers de Lamartine, de Victor Hugo, même de Musset.

Ce n'est pas tout. Faites un pas de plus. Détruisez les hôpitaux fondés sous l'inspiration de la foi chrétienne. Supprimez les Saint Vincent de Paul, les Saint François d'Assise. Effacez enfin toutes les traces qu'a laissées sur la terre le sang sorti des blessures de Celui que j'entends appeler quelquefois le Pendu.

Puis cette besogne accomplie, retournez-vous. Embrassez d'un long coup d'œil les dix-huit cents ans échelonnés derrière vous et regardez sans épouvante si vous le pouvez, le vide que fait à travers les siècles cette seule croix de moins dans le monde.

ERNEST LEGOUVÉ.

Poules couveuses et insecticides

L'onguent bleu que l'on frotte en petite quantité autour de l'anus et sous les ailes, est l'un des moyens employés pour débarrasser les poules de leurs poux, mais il faut bien se garder de l'employer sur les poules couveuses, nous dit l'Aviculteur du Dominion dans son rapport parce que les œufs n'écloraient pas; il suffit en effet qu'une petite quantité d'onguent souille la coquille de l'œuf pour que le poussin en cours de formation s'empoisonne.

Le Service de l'Aviculture des Fermes expérimentales fédérales a conduit des expériences pour voir si le traitement des poules à l'onguent bleu pendant la saison d'accouplement exerce quelque effet sur l'aptitude à l'éclosion des œufs couvés dans un incubateur. Les résultats indiquent qu'il est possible que l'aptitude à l'éclosion soit affectée parce que l'onguent peut se répandre sur les œufs juste après la ponte, affectant jusqu'à un certain point l'aptitude à l'éclosion; les volailles ne devraient donc jamais être traitées à l'onguent bleu au moins pendant la saison d'accouplement, ou un mois avant cette saison.

Si votre ABONNEMENT est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans la page 131 de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

Avril 1936

Le soleil entre au Taureau le 20, à 1 h. 31 m. du matin.

P.L. le 6, à 5 h. 46 m. du soir. — N.L. le 21, à 7 h. 33 m. du matin
D.Q. le 14, à 4 h. 21 m. du soir. — P.Q. le 28, à 6 h. 16 m. du matin.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Lev.	Cou.
4	Sam.	b	Saint Isidore, Ev. Conf. Doct.	5 18	6 20
5	DIM.	vl	des RAMEAUX (1 cl.)semind.	6 16	6 21
6	Lundi	vl	De la férie (privil.)	5 14	6 22
7	Mardi	vl	De la férie (privil.)	5 12	6 24
8	Merc.	vl	De la férie (privil.)	5 11	6 25
9	Jeudi	b	JEUDI SAINT	5 9	6 26
10	Vend.	n	VENDREDI SAINT.	5 8	6 27

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous NOS ABONNES

Recrutez **UN** nouveau lecteur au "BULLETIN de la FERME" vous gagnerez votre abonnement pour un an

Le traitement de la semence prévient les maladies

Bien des variétés de blé, d'avoine et d'orge, et parmi les meilleures, sont sujettes aux maladies charbonneuses, et tant que ces variétés n'auront pas été remplacées par des espèces résistantes à ces maladies, nous seront obligés de soumettre la semence régulièrement à un traitement soigneux; c'est là le seul moyen de la protéger. On considère généralement que l'absence des maladies portées sur la semence, comme le charbon, est l'un des avantages importants que présente la semence enregistrée et certifiée, et les acheteurs de cette semence, se fiant à cette qualité, la sèment souvent sans aucun traitement. Et, cependant, le Laboratoire fédéral de recherches sur la rouille, à Winnipeg, nous dit qu'il suffit d'une trace de charbon dans la semence de la meilleure qualité pour produire une récolte charbonneuse, lorsque les conditions sont favorables à la propagation de cette maladie. Il est particulièrement important que toutes les semences enregistrées ou certifiées soient indemnes du charbon. L'élimination du charbon empêche la contagion de cette maladie dans les nouvelles variétés et aide à améliorer le rendement et la qualité des récoltes commerciales.

Le traitement du blé, de l'avoine et de l'orge a été grandement simplifié par l'introduction récente de poussières organiques de mercure comme le nouveau Ceresan amélioré (New Improved Ceresan). Cette poussière, appliquée à la semence à raison de ½ once par boisseau, enraye ou prévient le charbon de l'avoine, le charbon vêtu de l'orge, et la carie du blé. Elle améliore également la faculté germinative de la semence. On fait actuellement l'essai d'autres poussières organiques de mercure offertes en vente au Canada. Le blé peut aussi être traité avec une poussière de carbonate de cuivre (2 onces par boisseau) pour prévenir la carie, mais cette poussière ne doit pas être employée pour le grain qui a une balle grossière, comme l'avoine et l'orge. Le sulfate de cuivre, généralement connu sous le nom de couperose bleue, peut causer de grands dommages à la semence et ne doit pas être employé pour le traitement du grain.

La solution de formaline (une livre de formaline pour trente gallons d'eau) a été longtemps employée pour le charbon de l'avoine, le charbon vêtu de l'orge et la carie du blé. Ce traitement bien appliqué est très efficace, mais il peut affaiblir la faculté germinative de la semence, spécialement celle du blé et ainsi réduire le rendement.

Pour plus amples renseignements sur le traitement de la semence, s'adresser au Laboratoire de recherches sur la rouille, à Winnipeg, Manitoba.

Lettres aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

L'anémie des porcelets

Les pertes qu'elle cause: — A chaque année, les pertes de porcelets dues à l'anémie durant l'allaitement sont considérables et elles le sont davantage à chaque époque du printemps alors que les conditions d'entourage sont défavorables. Cette maladie a pour cause principale le manque de fer qui sert à la formation de l'hémoglobine du sang. En naissant, le porcelet porte une réserve de fer qui l'entretien dans sa croissance pour une période de plus ou de moins de 20 jours suivant que la truie recevait beaucoup ou peu de minéraux solubles, dont le fer fait partie, durant sa gestation. Jusqu'à cette époque, le jeune porcelet peut survivre tant bien que mal; mais après, si on ne lui fournit pas du fer en quantité suffisante, il périclitera très vite puisque le lait de truie est très pauvre en cet élément essentiel.

Les pertes additionnelles de tous les cultivateurs de la province, fussent seulement celles d'un seul comté ou d'une seule paroisse, dues à l'anémie se chiffrent par milliers de dollars et pourtant les moyens de contrôle sont très faciles et à la portée de tous les cultivateurs sans exception.

Le coût du traitement s'élève à quelques sous seulement par portée de porcelets et l'application peut en être faite même par un bambin de 15 ans pourvu qu'ils considère le porc comme un animal domestique.

Les symptômes de la maladie: — Les porcelets qui depuis leur arrivée s'étaient normalement développés tour-

(Suite à la page 136)

CULTURE FRUITIERE

La taille des pommiers

Ce n'est que par une taille bi[...] faite que l'on peut développer [...] arbre bien équilibré, et dont [...] branches maîtresses ou principa[...] sont espacées également. On che[...]che généralement à obtenir qua[...] branches maîtresses avec une ti[...] centrale; les branches sont esp[...]cées également autour du tronc, [...] de six à huit pouces entre elles [...] haut en bas du tronc. Cette égali[...] d'espacement des branches est n[...]cessaire pour que l'arbre puisse po[...]ter en tout temps et dans toutes s[...] parties une charge égale de frui[...] Il est nécessaire également de di[...]ger la pousse d'une année à l'aut[...] sinon les branches d'un côté cr[...]tront plus vite que celles de l'aut[...] On rognera donc légèrement à [...] pointe les branches qui pousse[...] trop vite; quant aux branches pri[...]cipales dont la pousse plus faib[...] retarde, elles ne seront pas rogné[...] du tout à la pointe; on élimine[...] seulement quelques-unes des pou[...]ses latérales les plus faibles. Il e[...] essentiel pour cela de tailler mod[...]rément chaque année.

Après douze ans, alors que l'arb[...] devrait être en plein rapport, on [...] bornera en taillant à éclaircir l[...] branches latérales les plus faibl[...] celles dont la pousse est lente [...] qui sont portées à se croiser, ou bi[...] encore celles qui se font concu[...]rence pour une même position. [...] laissera les meilleures branch[...] fruitières qui portent de bons bo[...]tons à fruits. Un éclaircissemen[...] judicieux des petites pousses lat[...]rales, spécialement ces branches q[...] peuvent être groupées ensemb[...] vers l'extérieur et qui obstruent [...] lumière du soleil, doit recevoir pr[...]mière considération.

L'écimage des arbres fruitiers e[...] nécessaire lorsque l'on désire ten[...] l'arbre bas; on le fait généralemen[...] en écimant les principales tiges te[...]minales sans avoir recours à la tail[...] rigoureuse que l'on pratique si sou[...]vent. L'enlèvement des branch[...] réduit l'étendue de bois et de feui[...] les qui rapportent des fruits; il e[...] souvent si rigoureux que l'arbre [...] peut plus faire une bonne pousse [...] ne produit pas aussi bien. Il faut don[...] s'appliquer à tailler légèrement tou[...] les ans plutôt que de faire une tail[...] rigoureuse de temps en temps.

Pour tout autre renseignemen[...] spécial sur ce sujet s'adresser à [...] station expérimentale fédérale [...] Kentville, N.-E., ou aux autres st[...]tions expérimentales.

ENGRAIS OU AMENDEMENTS CALCAIRES

Par R.-D. CARTIER, inspecteurs de mauvaises herbes

A chaux dans le sol à l'état naturel existe sous forme de calcaire plus ou moins finement divisé et connu us le nom de *carbonate de chaux*. Ce lcaire ou carbonate est indispensable x plantes comme nourriture directe, ais en quantité tellement minime 'on lui donne ordinairement le quali- atif d'amendement. Cet amendement lcaire est d'une grande valeur, son le dans le sol étant multiple.

Les effets de la chaux s'étendent aux opriétés physiques, aux propriétés imiques, et aux propriétés biologiques sol. Pour la compréhension exacte s relations étroites existant entre la leur des récoltes, par rapport aux antités de chaux contenues dans le , nous expliquerons point par point différents rôles.

La plante pour se développer a besoin oir. d'eau, de lumière et de nourriture. s conditions n'existent nullement dans sols argileux, dépourvus de calcaire, ficiles à travailler, compacts, tenaces, perméables à l'eau et à l'air. La chaux proportion gardée est indispensable ur corriger ces graves défauts physi- es: car elle a pour effet de coaguler, réunir les particules d'argile, de les glomérer rompant sa compacité du en lui donnant une texture grume- se. La terre argileuse ou glaiseuse si amendée devient plus ouverte, s spongieuse donnant libre accès à r et à l'eau qui la réchauffent. Cet endement exerce donc, sur ces terres ileuses ou glaiseuses, un rôle de inage; car le surplus d'humidité s'in- rant plus facilement le printemps, s sont plus vites ressuyées et plus réchauffées, sous l'action du soleil.

Les terres légères sont ordinairement p perméables, ayant le défaut con- re des premières. Elles manquent consistance et se dessèchent trop idement. La chaux ici agit dans un s opposé aux terres pesantes. Elle lutine les grains de sable entre eux, nant plus de consistance à toute la sse du sol, qui absorbe et retient ux l'humidité.

L'action de la chaux n'est pas moins importante dans le sol au point de vue chimique. Elle contribue en premier lieu à neutraliser les acides humiques, résultant de la décomposition des fumiers et des autres matières organiques; sans quoi l'azote contenu dans l'humus (produit de décomposition) ne peut devenir assimilable par les plantes, et cet acide constitue une nuisance pour ces dernières. L'azote organique ou ammoniacal, doit donc se transformer en nitrites et en nitrates, pour devenir assimilables par la plante. La fermentation nitrique n'est possible que par l'action de microbes qui ne peuvent vivre qu'en milieu alcalin. Les sels de phosphore et de potasse ne sont pas assimilables dans les sols à réaction acide. Pour pouvoir rétrogader—c'est-à-dire se solubiliser à la fin d'être absorbés par la plante—ces sels minéraux doivent se régénérer dans une terre neutre, ou alcaline. D'où la nécessité de connaître le pH du sol et de lui incorporer du carbonate de chaux au besoin. Sans matières calcaires, une bonne proportion des éléments de fertilité des fumiers et des engrais commerciaux, se perdent par les eaux d'infiltration, le sol ne possédant pas assez de pouvoir d'absorbtion ni de retension.

Les propriétés biologiques du sol se rapportent aux êtres ou organismes infiniment petits nommés microbes, qui sont essentiels à la croissance et au parfait développement de la plupart des plantes cultivées. Le sol, on l'a maintes fois répété, est le garde-manger de la plante. Les cuisiniers qui apprêtent les mets, c'est-à-dire qui rendent les éléments nutritifs du sol assimilables par les plantes, sont ces micro-organisme. Mais ces bactéries n'opèrent cependant qu'en fonction du pH du sol, (concentration ionique de l'Hydrogène). Le maximum d'activité est déployé par ces infiniments petits, dans une terre à réaction entre 6.0 à 8.0 pH, ce qui veut dire de légèrement acide à alcaline. Ces organismes (que l'on ne peut voir à l'œil nu) ne peuvent se multiplier dans les sols surs; même leurs activités cessent graduellement avec la diminution du pH, et pourtant l'on a vu plus haut, que sans ces micro-organismes, ni l'azote ni l'acide phosphorique ni la potasse, ne peuvent être rendus assimilables par les plantes en assez grande quantité pour leurs besoins réels.

C'est pour cela que l'on constate ordinairement des récoltes pauvres, sur les terrains mal égouttés, conséquemment acides. Cependant, il y a un groupe de plantes qui se plaisent et croissent mieux dans les milieux acides; ce sont les plantes *calcifuges*. Dans ce groupe, nous avons quantité de mauvaises herbes que la chaux fera disparaître et quelques plantes cultivées qui font exception à la règle générale. Dans ces sols acides, les fongus (champignons et autres organismes pathogènes, rouilles, charbons, etc.) sont dans leur milieu propre de multiplication. Ces organismes particuliers aux terres acides sont nécessaires à la croissance vigoureuse des plantes aimant l'acidité. Il y a cependant, exception, pour la pomme de terre, qui, bien qu'aimant par nature les terrains alcalins, ne peut produire avantageusement que dans les sols très acides. Cet état de choses,—qui parait de prime abord paradoxal—, est dû à une bactérie causant la gale des patates laquelle se multiplie à la faveur de l'alcalinité de la terre et que l'état acide tient en échec. Ainsi, jamais l'on ne doit appliquer de la chaux pour cette production spéciale. La réaction franchement acide entre 4.0 à 5.0 pH, convient très bien à cette culture. Il en est de même pour la culture du tabac, qui demande une réaction acide 5.0 à 6.0 pH. Dépassé ce point, la récolte est souvent compromise par un champignon microscopique, végétant sur les racines du tabac (*thielevia Basicola*) appelé communément pourriture noire de la racine. Cet organisme commence ses activités à 6.0 pH et augmente en action de la neutralité vers l'alcalinité. Les céréales, les légumineuses, et les graminées demandent une réaction neutre. Les légumes une réaction légèrement acide, pH 6.0 à neutre pH 7.0.

En terminant, je reproduis de M. J.-E. Thériault, chimiste en chef au Ministère de l'Agriculture de Québec, les quantités de chaux à employer à l'arpent, selon la nature et la réaction des sols: renseignements extraits d'un tableau explicatif sur l'analyse chimique des sols.

Amendements calcaires.

Tonnes de pierre à chaux à l'arpent.

PH	Réaction,	Sableux ou graveleux	Sablo-Argileux	Terre Franche	Argileux (glaiseux)
4	Fort acide.............	3	4	6	7
5	Acide..................	2	3	4	5
6	Léger Acide...........	1	2	2½	3
7	Neutre.................	nil	nil	nil	nil
8	Alcaline...............	"	"	"	"

Le tableau ci-dessus donne la quantité de pierre à chaux à employer à l'arpent pour arriver à un point voisin de la neutralité dans les différents sols. Naturellement, ces applications doivent varier selon le besoin de la plante en carbonate de chaux.

En résumé et en général, les plantes sous-cultures viennent mieux et donnent de meilleurs rendements dans les terres calcaires. Les mauvaises herbes *calcifuges* sont éliminées par le fait même, par la simple correction de l'acidité du sol, et celles qui en sont indifférentes ou *calcicoles*, disparaissent lentement par une pousse plus dense, plus vigoureuse et plus rapide des plantes cultivées. La croissance est stimulée, par l'action de la chaux, établissant dans le sol d'excellentes conditions physiques, chimiques et biologiques.

NOS TERRES ALLUVIALES QUEBECOISES ET ONTARIENNES

PAR J.-ERNEST LAFORCE

A région abitibienne est située à quelque quatre cents milles à l'ouest de Québec. Elle a étendue d'une trentaine de mil- s d'acres, dont douze millions s la province de Québec. De terres, environ vingt-quatre mil- s d'acres sont propices à la cul- e des céréales et des légumineuses. ne saurait trouver un meilleur sol r la culture de certains légumes, tels choux, les carottes, les betteraves à re, les navets. Nulle part ailleurs sur continent trouverait-on un pays qui le celui-là pour la culture du foin et trèfle. Et c'est le seul pays dans l'Est adien, où l'on récolte du blé dur méro un, tout comme dans les Prai- de l'Ouest: conséquemment, cette mense région de bonne terre qui, d'ici lques années, permettra de doubler endue présentement cultivée du ébec et de l'Ontario, offre pour l'a- nir de nos jeunes des avantages que n d'autres pays désireraient posséder. Au sud de ces terres, se trouve l'une plus riches régions minières du tinent.

Dans ces deux pays—le québecois et tarien—le gouvernement fédéral a x fermes expérimentales. L'une lles, celle de l'Abitibi québecois, fut fort négligée en ces dernières années; tout comme si les cultivateurs de cette région connaissaient assez bien leur culture pour n'avoir plus besoin d'une ferme de ce genre. Peut-être, aussi, veut-on remplacer cette ferme expérimentale par des champs de démonstration. Il peut se faire que ce soit une meilleure méthode d'enseigner aux colons les bonnes pratiques agricoles.

Ce qu'il y a d'important au sujet de ces fermes, en plus de la bonne culture qu'on y pratique, c'est que sur chacune d'elles, on tient un record journalier de la température. C'est d'autant plus important que cela nous permet de juger jusqu'où la colonisation est possible.

Dans l'Abitibi québecois, cette ferme est située à la latitude 48.5, tandis que celle de l'Abitibi ontarien—206 milles plus à l'ouest—est située à la latitude 49.23, soit à quelque 80 milles plus au nord.

Quand on sait que cette plaine alluviale se continue à la même latitude dans Québec, et qu'actuellement, la région colonisée ne s'étend pas, ou presque pas, plus que 20 milles au nord du chemin de fer, l'on se rend mieux compte de l'importance de ce pays au point de vue agricole.

La question du climat est si importante en agriculture qu'il faut bien s'y arrêter.

Que disent les rapports des fermes expérimentales sur la différence de température entre La Ferme, en Abitibi, et Kapuskasing, dans l'Ontario-nord?

Un rapport de l'agronome de Kapuskasing va nous l'apprendre:

"Les rapports météorologiques qui couvrent une longue période de temps sont une indication valable pour déterminer les possibilités agricoles d'un pays. Ils sont aussi un excellent médium pour comparer le climat d'une région avec celui d'une autre.

"Les chiffres suivant indiqueront la moyenne de la température mensuelle, et de la quantité de pluie pour une période de 18 ans. Nous donnerons aussi le nombre d'heures de soleil pour une période de 16 ans. Ces rapports sont de fermes expérimentales de La Ferme e de Kapuskasing.

"Température moyenne, hiver compris, pour 18 ans:

La Ferme, Abitibi.....	32 6
Kapuskasing, Ont.....	32 5

"Durant les cinq mois de la croissance des céréales, toujours pour une période de 18 ans, la température fut comme suit:

La Ferme		*Kapuskasing*	
mai.....	45.96	mai.......	45.8
juin.....	56.38	juin.......	57.5
juillet...	61.82	juillet.....	62.1
août....	59.37	août	59.7
septem-bre...	51.06	septembre.	51.2

"La quantité de pluie durant la même période, fut de 31.84 pouces pour La Ferme, en l'Abitibi québecois, et de 27.37 pouces pour Kaspukasing, en l'Abitibi ontarien.

"Un facteur des plus importants, est le soleil. A La Ferme, la moyenne des heures de soleil fut de 160 à 233 heures par mois, et de 168 à 227 heures par mois, à Kapuskasing, durant les cinq mois de la période de croissance des végé-

(Suite au dernier couvert)

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec......$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers......$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

(Suite à la page 139)

La guerre...

"Avec qui étais-tu là?

— Avec Jean... mon cousin Jean.

— Tu n'as pas de cousin Jean...

— Bon... Alors ce n'est pas le garçon de mon oncle Paul...

— Tu n'as pas d'oncle Paul...

— Bon... voilà que je n'ai pas d'oncle Paul maintenant...

— Tais-toi, gamin, ou je t'arrange... Je te défends d'aller avec ce gosse-là...

— Mais...

— Tais-toi, te dis-je... Vas-tu te taire?

— Bon... bon... mais je ne comprends pas..."

Madame de Pardela s'en alla, l'après-midi, à l'école.

"Pourrais-je parler à Monsieur?"

Monsieur, dans nos villages, c'est l'instituteur... et même je connais des patelins où, en parlant de sa femme, on dit "Madame Monsieur"...

— Mais, oui, Jeanne, entrez. Quelles nouvelles?

— Eh bien, je voudrais bien que vous défendiez à mon gamin d'aller avec son cousin Jean, de la cense de l'Aulnoye...

— Ah, et pourquoi?

— Parce que nous sommes brouillés, moi et mon frère... et c'est pour toujours...

— Bon, Jeanne, on tâchera de faire ça... Mais, c'est une sale affaire que vous me demandez là...

— Faites-la toujours... Je veux ce que je veux et je sais ce que je sais...

— Bien. Vous allez prendre une tasse de café?"

Madame de Pardela s'en retourna. Elle était furieuse... Figurez-vous qu'elle avait essayé de raconter sa dispute avec son frère à Madame de Monsieur et à Monsieur lui-même et qu'ils avaient obstinément changé de conversation, sans lui répondre... A-t-on jamais vu des gens pareils?

Le lendemain, à l'école, Jean est sur le même banc que son cousin... On les a mis l'un près de l'autre, au début de leur temps d'école, croyant qu'ils seraient contents ainsi...

Monsieur commence la classe. Il les regarde toujours...

Jean ne sait pas pourquoi... son cousin s'en doute... et au moment où Monsieur se retourne, il lui dit:

"Il nous regarde toujours, hein...

— Oui, qu'est-ce que nous avons fait?

— Je te le dirai tout à l'heure, à la récréation..."

La classe se passe... La récréation commence, Jean et son cousin sortent ensemble comme toujours:

"Eh bien, qu'est-ce qu'il y a?

— Maman est venu le trouver pour nous défendre de jouer ensemble...

— Bon... pourquoi?

— Sais pas. Elle m'a dit que je n'avais plus de cousin...

— Tenez... Qu'est-ce que ça veut dire?

— Sais pas...

— Moi non plus. Je ne comprends pas."

A midi, les deux enfants refont la route à deux... Madame de Pardela les guette au coin de la route. Aussitôt qu'ils la voient, ils se séparent...

Monsieur ne leur dit pas de ne plus se fréquenter... Que voulez-vous qu'il leur dise? S'il fait ce que Madame de Pardela lui demande, il va froisser les parents de Jean... Or, il n'a aucune raison pour leur déplaire... Il n'a rien à reprocher à Jean, non plus qu'à son cousin... Madame de Pardela comprend que sa démarche a été mal interprétée... Elle en veut à Monsieur et à Madame et elle raconte des histoires sur leur compte...

Elle crie contre son fils... qui ne comprend toujours rien à l'affaire... et se décide un beau jour à demander à son père s'il y a eu quelque chose qu'il ne sait pas...

"Je ne sais pas, moi, mon garçon... tu dois obéir à ta mère...

— Je veux bien, mais Jean ne m'a rien fait et on est toujours ensemble.

— Ça va à l'école?

— Oui, mais pourquoi ne puis-je pas jouer avec Jean?

— Je ne sais pas...

— Alors, il faut que je me dispute avec lui?

— Non. Il ne faut se disputer avec personne."

L'enfant ne comprend pas... et il s'en va, ne sachant que faire... Il sait bien que son cousin est un bon petit camarade... Ils ont été élevés l'un avec l'autre... depuis toujours, ils jouent ensemble... Ils ne se sont, pour ainsi dire, jamais quittés... Pourquoi doit-il le fuir?... Mystère...

Il y a simplement que Madame de Pardela a eu une discussion avec son frère... Elle avait tort... D'où, elle s'est fâchée... Elle lui a dit des choses très déplaisantes... et voilà la brouille...

Cela arrive partout... Mais son frère qui s'est fâché aussi et lui a dit aussi des choses qu'il voudrait bien n'avoir pas dites... serait heureux de voir les choses se remettre. Madame ne veut pas entendre parler de réconciliation... Les enfants, qui ne savent pas pourquoi, sont obligés de se fuir...

Et ainsi la querelle... querelle de queues de cerises, va passer de génération en génération...

Finalement, ils comprennent que leurs parents se sont chamaillés... Les neveux ne saluent plus leurs oncles... Leur attitude, dictée par leurs propres parents, irrite les autres, qui se fâchent et sont d'autant plus séparés...

C'est une misère... c'est un malheur pour tout le monde...

Allons, voyons...

Mes chers lecteurs, ce que je vous raconte ici est du pain quotidien...

Cela ne veut pas dire que ce soit un bien...

Or, si vous saviez ce qu'il en est, des frères et des sœurs séparés ainsi pour des disputes... séparés durant des années parfois... alors que, de part et d'autre, on est de braves gens qui n'ont jamais fait de mal à personne... qu'on ne désire que la paix, partout, et qu'il n'y a rien de plus malheureux que la mésentente... surtout entre gens qui devraient s'aimer et s'entr'aider.

Tenez, des querelles, il y en a partout...

Il arrive toujours qu'on entende des choses qu'on préférerait ne pas entendre... Mais, une fois qu'on s'est dit ce qu'on pensait avoir à se dire, pourquoi ne pas se remettre d'accord quand on est les enfants d'une même famille...

Pourquoi, surtout, aller mêler les enfants à ce qui ne les regarde pas, à des histoires où ils n'ont que faire?

Voulez-vous mon avis?

Dans une querelle, il y a toujours quelqu'un qui a tort... Cela, c'est entendu. Il y a quelqu'un qui a "cherché misère" comme on dit chez nous...

Eh bien, celui-là le sait bien... Il voit bien, quand il réfléchit et quand il s'interroge, qu'il a eu tort...

Son devoir est simple. Il a à tâcher de remettre les choses en état... C'est à celui qui a renversé les pots à tâcher de les redresser aussitôt que possible... Mais voyez-vous bien, on pardonne plus facilement le mal qu'on a subi que celui qu'on a fait... Quand on a été insulté, on arrive avec le temps à l'oublier, à passer là-dessus... Mais si on est l'insulteur, c'est une autre paire de manches... Pour rentrer dans les bonnes grâces de l'offensé, il faut faire des excuses ou, au moins, faire semblant de rien... et on a peur que l'autre ne montre de la mauvaise humeur, ne fasse une remarque dure, ne dise ce qu'il a sur le cœur... parce qu'on s'est chargé soi-même de le blesser... Et c'est ainsi que les querelles minimes deviennent des haines... qui font souffrir tout le monde... Se remettre d'accord, suppose chez l'insulteur la reconnaissance de ses torts... Et c'est une humiliation... qu'on n'accepte à aucun prix...

Allons, il faudrait que cela change pour le bonheur des uns comme pour celui des autres. Se buter et se cramponner à sa haine fait souffrir davantage celui qu'on a insulté et cela creuse de plus en plus le fossé qui n'aurait jamais dû exister... On souffre autant l'un que l'autre de cet état de choses.

On se demande parfois, tenez, ce qu'on a pu faire pour mériter telle ou telle adversité... et on oublie le mal qu'on a fait aux autres pour obéir à son sot orgueil...

"Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai moi-même aimés..."

"Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés..." et surtout à ceux que nous avons offensés.

EMILE AIDOUARE,

(*Dans l'Alliance Agricole Belge*).

Choses à lire

Un brave cultivateur me disait l'autre jour quelles difficultés il avait à rencontrer dans la préparation de ses porcs pour le marché et je lui suggérais la lecture du nouveau bulletin que la Coopérative Fédérée de Québec vient de faire imprimer "L'alimentation du bétail". Après avoir lu plutôt rapidement ce qu'on y dit sur l'alimentation du porc, il me faisait cette remarque: "Mais c'est une vraie mine de renseignements que ce petit livre-là!"

Ce bulletin a été préparé avec le plus grand soin dans le but de mettre à la portée du cultivateur les renseignements indispensables à une bonne alimentation des diverses classes d'animaux de la ferme. On a pensé que le cultivateur n'a pas toujours le temps voulu pour faire une étude très longue des problèmes qui l'intéressent et l'on a résumé autant que possible tout ce qui pouvait aider à préparer une alimentation non seulement balancée, mais encore économique, et qui tiendrait compte des productions de la ferme.

C'est un petit manuel d'alimentation que chaque cultivateur devrait avoir à la main. Il suffit de s'adresser à la coopérative Fédérée de Québec, 130 est, rue St-Paul, Montréal, ou à l'une ou l'autre de ses succursales, pour qu'on l'obtienne gratuitement.

Et pendant qu'on fera la demande de ce bulletin, on pourrait également obtenir cet autre bulletin sur le soin et l'alimentation des volailles, bulletin dont les experts en aviculture disent beaucoup de bien. Il n'y a pas de doute que la lecture de ce livret ne peut que rendre de précieux services et j'en recommande très fortement la lecture à tous ceux qui se livrent à l'élevage de la volaille. Le titre de cette publication est "La volaille, son alimentation et ses soins".

Voici deux autres bulletins que l'on devrait trouver dans toutes les fermes: "Bulletin No 116 — L'Alimentation du

(Suite à la page 139)

L'anémie des porcelets

(Suite de la page 133)

nent subitement vers le dépérissement. Ils perdent de l'embonpoint, le poil devient terne et raide et la peau apparaît rugueuse. Si l'on examine bien les sujets à la lumière du soleil l'on verra la pâleur de la queue et des oreilles et la disparition de la couleur rosée de la peau. Le porcelet, en plus de devenir langoureux et pâle, acquiert un gonflement demesuré sous la gorge. Il s'ensuit généralement que l'animal contracte la diarrhée ou la pneumonie et finalement il meurt.

Moyens de prévention: — Cette maladie se contrôle bien pourvu qu'on n'attende pas que les porcelets soient rendus à un état extrême de maigreur pour y rémédier. Même les remèdes les plus efficaces sont vains, si on les laisse langoureux durant plus d'une semaine. Ici non seulement il vaut mieux prévenir que guérir il est essentiel de réagir à l'avance, sinon il y a mortalité. Quelle que soit l'époque de l'année, l'anémie n'apparaît pas si les gorets reçoivent de la lumière et de l'exercice en abondance et s'ils ont accès à de la terre ou à de la végétation.

Tous les cultivateurs ayant des porcelets nés entre le 15 avril et le 20 mars devraient avant la fin du mois d'avril leur donner une ou deux plaquettes de gazon ou une ou deux pelletées de terre non gelée par semaine, lesquelles seront au préalable arrosées d'une solution faite de 4 onces de sulfate de fer dilué dans 5 pintes d'eau. Ou encore, ce qui est plus simple, badigeonner le pis de la truie une ou deux fois par semaine suivant l'état des gorets, avec une solution épaisse faite de 1 once de sulfate de fer, une chopine de mélasse et une chopine d'eau. Ces traitements doivent être repétés jusqu'au sevrage. Ces moyens de prévention ont été appliqués avec succès à cette Station depuis quelques années.

LA SEMAINE

LE premier congrès eucharistique national, dont les assises doivent être tenues à Québec en 1938, aura lieu du 16 au 19 juin.

* * *

M. Camille Duguay, chanteur et journaliste bien connu, est mort dimanche dernier, à sa résidence de Victoriaville, à l'âge de 54 ans.

* * *

LES élections tenues dimanche en Allemagne se sont terminées par une victoire écrasante pour le Fuhrer. 97% ont voté avec Hitler et ont approuvé la rémilitarisation de la Rhénanie et la dénonciation du pacte de Locarno.

* * *

UN pêcheur à bout de forces, est arrivé à Canso, Nouvelle-Ecosse avec le cadavre de son compagnon dans sa doris, a raconté d'une façon à peine intelligible, de son lit d'hôpital que le schooner qui les portait erra à la dérive durant huit jours, tandis que tous deux étaient menacés de mort par le manque d'eau et de vivres.

* * *

UN incendie a ravagé l'hôtel Windsor, à Lachute. Les pompiers durent dynamiter trois maisons voisines pour empêcher les flammes de se propager. Le feu se déclara au rez-de-chaussée de l'hôtel, dans une salle de billard, et il gagna rapidement les trois autres étages. Le personnel et les clients de l'hôtel purent s'échapper sans difficulté.

* * *

LES milliers d'églises catholiques ont rouvert leurs portes, dimanches, à travers le Mexique, après avoir été fermées au culte durant plus d'un an. Mais à part cela rien n'a été modifié dans les lois religieuses fédérales ou provinciales et aucun changement immédiat n'est présentement envisagés. Cependant la majorité des catholiques veulent voir en cela un signe d'espérance.

* * *

LES six hommes accusés du meurtre d'Armand Nadeau, de Hull, ont été trouvés coupables de manslaugher. Le juge Lucien Cannon a imposé les sentences suivantes:
Edmond Lajoie et Jos Rochon ont été condamnés au pénitencier, pour la vie; Charles Donneley, à 25 ans; Paul Lafleur, à 20 ans; Georges Chénier, à 15 ans; Jean-O. Beausoleil, à 10 ans.

* * *

DRAMATIQUE accident survenu à Byron, Georgie. Dix passagers son morts dont quatre membres d'une même famille, tel est le résultat d'une collision survenue samedi soir, entre un autobus et un convoi de chemin de fer. Huit cadavres horriblement mutilés, furent retirés des débris. Deux blessés dont le conducteur de l'autobus sont morts lundi, sans avoir repris connaissance. Tout le train quitta la voie y compris la locomotive, mais aucun passager ne fut blessé.

* * *

RAYMOND Last, âgé de 36 ans, de Perkins, a été tué, hier, par une explosion de dynamite à la mine de mica de Blackburn, près d'ici. Cette mine est située également à quinze milles de Hull. Deux des compagnons de Last, Euclide Ritier et Roméo Charbonneau, ont également été sérieusement blessés en la même circonstance. Les trois compagnons de travail venaient d'allumer une mine. Après la détonation ils s'approchèrent de l'endroit où ils avaient placé la charge, mais une deuxième explosion se produisit soudainement. Tous trois furent lancés à plusieurs pieds de distance. La mort de Raymond Last a été instantanée. Ritier et Charbonneau ont été dirigés à l'hôpital de Hull. Ils souffrent de fractures aux jambes et de blessures internes.

La médecine vétérinaire

Par Dr J.-A.- E. BÉDARD M. V.

Réponse aux consultations

QUESTION.—J'ai une jument qui a été saillie l'été dernier mais elle n'est pas venue en gestation. Depuis ce temps, elle est toujours en saison et perd continuellement en blanc; cet état semble beaucoup affecter son état général. Pourriez-vous m'enseigner un moyen de rémédier à cette maladie.

Rép. à L. R.—Dans le cas de votre jument, je conseillerais d'essayer des douches contenant 2% de soda à pâte. Mais généralement, on n'obtient pas toujours le résultat désiré. C'est pourquoi, consultez donc un medecin vétérinaire qui verra à faire le traitement nécessaire.

QUESTION.—J'ai une jument de 8 à 9 ans qui m'a déjà donné deux poulains et dont la durée de gestation se prolonge une vingtaine de jours de plus que le temps normal. Voulez-vous me dire si c'est làla cause que les poulains soient si faibles et meurent? Que faut-il faire dans ce cas-ci?

Rép. à G. D.—Je vous recommande fortement de surveiller l'alimentation de votre jument pendant la gestation. Ainsi, vous préviendrez les mortalités qui suivent la mise-bas.

QUESTION.—Ma jument est faible des pattes de derrière. Elle boite, surtout quand elle sort de l'écurie. On dirait qu'elle est atteinte dans la croupe. Serait-ce la maladie de rognons?

Rép. à N. G.—Il est possible que votre jument soit affectée d'un trouble des reins; mais je suis porté à croire que nous avons là un cas de fourbure.
Je vous conseille de la faire examiner par un médecin vétérinaire.

QUESTION.—J'ai une vache de malade Elle a maigri et ne peut se lever toute seule. Je crois qu'elle a mal aux pattes.

Rép. à N. L.—Il m'est impossible de vous renseigner sur la maladie de votre vache. Donnez-moi plus de détails.

QUESTION.—Il y a 5 semaines, mon cheval a eu la diarrhée et ce, pendant une semaine de temps; depuis ce temps, il est cagneux et il maigrit toujours; depuis une semaine, il semble avoir les pattes de derrière faibles car il se tient tantôt sur une tantôt sur l'autre. Pouvez-vous me dire la maladie dont souffre ma bête et quel remède employer pour rémédier à cet état.

Rép. à N. V.—Je vous conseille d'utiliser de la craie préparée et du café fort, comme traitement.
Une cuillerée à soupe de craie préparée, deux fois par jour, pendant 6 jours.
Une pinte de café fort par jour, pendant une semaine.

QUESTION. — Voulez-vous me dire quel est l'entrainement nécessaire pour un cheval de course? Y-a-t-il des toniques à cet effet et puis-je lui donner du blé?

Rép. à L. L.—L'entraînement du cheval de course est énormément compliqué. Il me faudrait vous écrire un volume pour vous donner tous les détails nécessaires. Quand l'entraînement est bien fait, le cheval n'a besoin d'aucun tonique, ni d'aucun stimulant.
L'usage du blé n'est pas recommandable à l'entraînement du cheval de course.

QUESTION. — J'ai une pouliche de deux ans à qui j'ai rogné la queue. Je ne connais aucun procédé pour guérir la plaie. Elle ne saigne pas beaucoup, mais ne semble pas vouloir se cicatriser. Voulez-vous m'indiquer le traitement approprié?

Rép. à T. T.—Faites des lavages à l'eau salé sur le bout du moignon; puis saupoudrer le moignon d'alun brûlé.
Dans les cas normaux, ce traitement réussit.
Si, vous n'obtenez pas de succès, je vous recommande de voir un médcin vétérinaire; car, il y aurait complication.

QUESTION.—Auriez-vous l'obligeance de me donner par la voix de ce journal, un remède efficace contre les vers des chevaux.

Rép. à A. D.—Le département de l'Agriculture met à la disposition des cultivateurs, au cours de l'hiver (ordinairement vers la fins de janvier) un certain nombre de médecins vétérinaires, pour le traitement des chevaux contre les vers. Ces traitements sont fournis gratuitement. Mais le propriétaire du cheval doit conduire son animal à un endroit assigné et payer de 0.25 à 0.50 pour le traitement.
Il est inutile de vous décrire le traitement employé; il est très dangereux pour une main inexpérimentée.

LE fleuve Saint-Laurent reprendra bientôt son aspect coutumier de la saison d'été. Outre que la glace a diminué considérablement sur les eaux du fleuve au point que certaines sections sont libres de glace, tous les phares et signaux entreront en fonction le 1er avril dans le fleuve, le golfe et la Baie des Chaleurs, comme nous l'a annoncé le département de la Marine. Il ne restera plus que le posage des bouées, qui commencera dans quelques jours, pour donner l'impression que la saison est définitivement ouverte.

Panier aux lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés.

E. T. St-Polycarpe. — Vous pouvez adresser votre lettre au Service d'Hygiène, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Records de production laitière

La vache Jersiaise "Lilys Snow Queen", propriété de A. L. Pope & fils, Coaticooke, Qué., vientde terminerune période de lactation à l'âge de 4 ans junior, avec production de 8697 lbs de lait, 466 lbs de gras, à 5.36%, en 305 jours.

* * *

Donna's Sweet Bonnie, élevée et propriété de la même ferme, s'est qualifiée en 305 jours avec rendement de 9.014 lbs, à 4.86% ou 438 lbs de gras.

COMMENT LIRE

Au début, l'écolier, dit M. Maire dans sa Technique du livre, regardant son livre, cherche à lire le dessin de la lettre avant de lire la suivante: il fait un effort pour se rappeler la forme; il assemble les lettres, puis il construit le mot en épelant les syllables les unes après les autres, enfin il lit le mot..... Si la lettre est trop petite au-dessous de 10 points par exemple, l'enfant, même avec une bonne vue, sera tenté de rapprocher sa tête pour mieux voir le dessin. Si ce dessin est trop maigre dans les parties de la lettre, l'enfant éprouvera une fatigue réelle à l'énoncer. Il ne faut pas que les lignes du premier livre soient trop longues, l'élève sera obligé de déplacer la tête à mesure qu'il s'avance; les interlignes trop longs seront peut-être aussi une cause de fatigue.

Un livre doit être nettement imprimé en caractères gras, bien séparés, sur du papier d'un blanc franc, dit Trousseau. Les pages ne doivent pas être longues et elles seront formées de larges marges. Des lignes et des pages trop longues forcent l'accommodation et maintiennent l'œil dans un état spasmodique qui se prolonge trop et n'a pas assez souvent l'occasion de le relâcher.

M. Maire dans sa Technique du livre donne d'utiles conseils aux lecteurs; nous les reproduisons:

On doit toujours lire à une lumière bien franche, qu'elle soit naturelle ou artificielle.

La lumière de face vaut mieux que la lumière latérale, surtout celle qui vient de droite.

Le lecteur doit réunir son livre à près de 30 centimètres des yeux; il ne doit pas se contenter d'avoir l'impression de l'image du mot, il faut que l'image soit complète, absolue, alors seulement la mémoire retiendra ce mot.

Si les lignes ont au délà de 10 centimètres de long, il est préférable de tourner la tête en même temps que les yeux pour lire jusqu'au bout; l'effort de l'accommodation sera moindre, d'où moins de fatigue aussi.

Après une lecture continue d'un quart d'heure environ, et cela la sensibilité de la vue, le lecteur devrait distraire son regard en le portant en dehors du livre.

Au bout de deux heures de lecture, on devrait faire une suspension d'au moins un quart d'heure; car l'œil, affecté par le contraste du blanc et du noir, se fatigue.

Pour qu'une lecture soit fructueuse, il ne faudrait pas la porter au delà de deux à trois heures.

Pour la lecture à haute voix, les mouvements respiratoires du lecteur doivent être bien réglés: l'émission de voix dans la prononciation n'a lieu qu'au moment de l'expiration.

SECTION FEMININE

Formation du caractère de l'enfant

XII

Influence de l'enseignement ménager et des arts domestiques sur la formation du caractère de l'enfant

Que l'enseignement ménager soit l'œuvre de l'école ou de la famille, considérons l'aide efficace qu'il peut apporter dans la formation du caractère de l'enfant.

D'abord, le caractère dans son sens propre peut se définir la manière naturelle et constante que nous avons de sentir et d'agir.

Sentir! ensemble de manières de voir, de principes, qui guident la volonté, multiples sentiments qui poussent à l'action, à l'accomplissement de ce qui est montré comme bien.

Agir! c'est la vie même, c'est le fond de la nature humaine, c'est l'ensemble des actions, suite logique des idées, des manières de voir.

"Entretenez en vous les pensées qui concordent avec les actions que vous voulez poser; ne gardez aucune pensée qui concorde avec les actions que vous ne voulez pas poser." Eymieu.

Voulons-nous former un caractère excellent? Que les principes soient d'un ordre très élevé afin que seuls les désirs nobles soient éveillés.

Voulons-nous former un caractère fort? Qu'il y ait concordance logique entre les principes et les actions.

On peut donc conclure que la formation du caractère est une tâche délicate qui demande du tact, de la psychologie, des secours surnaturels.

Quelle sera donc l'influence de l'enseignement ménager sur la formation du caractère, ou qu'est-ce que cet enseignement apportera chez l'enfant comme principes à adopter et habitudes à contracter?

L'utilité de l'économie domestique dans la famille à laquelle elle peut donner à la fois l'agrément et le confort n'est pas à démontrer. Connaître et aimer les soins du ménage, c'est se préparer des joies calmes et douces; en même temps, c'est aider puissamment à l'union et à l'accord entre les membres d'une même famille.

Considérons donc un foyer où la mère excelle dans les travaux domestiques. L'entretien de la maison requiert des soins constants qui recommencent chaque jour. La femme industrieuse et active crée perpétuellement le bien-être autour d'elle; son ménage est toujours en ordre, propre, en bon état. Tous les travaux y sont accomplis avec ponctualité et méthode, les repas servis à l'heure, la cuisine soignée. Elle coud, raccommode, nettoie. Faisant tout avec courage et dextérité, elle gagne chaque jour de l'expérience et de l'habileté. Elle veille à tout et ne laisse rien en souffrance; la maison entière porte l'empreinte de sa pensée, de son activité, de sa volonté. Son foyer est vivant et lumineux.

"La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles
Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour".

L'exemple a toujours été la plus convaincante des leçons. Au soin de ce foyer, les enfants, garçons et filles sont l'objet de ce dévouement, les témoins de tout ce déploiement d'activité. Ils comprennent que la vie est une école de travail; ils désirent faire leur part et même ils l'accomplissent. La mère les incite à l'action en leur confiant de menues besognes; elle les récompense d'un sourire approbateur, les encourage à faire plus et mieux. Le spectacle du travail bien fait, du travail joyeux, du travail persévérant, donné par cette mère laborieuse constitue un réel entraînement pour ses enfants. Des principes d'ordre, de méthode, d'économie, d'abnégation découlent naturellement de cette vie entière consacrée aux "travaux ennuyeux et faciles". Cette mère conquiert l'admiration de tout son petit monde. Ce souvenir guidera à travers la vie et suscitera d'admirables répliques, fruits naturels d'une vie exemplaire.

L'école, à son tour, prend l'enfant. Les mêmes principes d'ordre, de méthode, de travail, d'abnégation se retrouvent sur un autre théâtre et marquent leur empreinte sur le caractère; il faut de plus que les actes plus nombreux, soient d'accord avec les idées. Il est évident que l'enseignement ménager y exercera son influence plus directement sur les fillettes. L'éducation domestique développera chez elles l'initiative, la décision rapide, la constance, toutes qualités qui sont la conséquence logique du caractère heureux qui s'est esquissé sous la direction de la maman idéale.

L'initiative est essentiellement l'affirmation de soi. La vigueur avec laquelle elle prend position, telle est sa mesure. La volonté forte ose se produire et s'exprimer. Sans aller jusqu'à la témérité, elle est courageuse et hardie. C'est à l'action qu'elle vise. Elle est effort de lutte et de conquête.

Sous la direction d'une maîtresse expérimentée, de jeunes élèves assistent à une leçon de coupe, de couture. La démonstration est finie. Il faut agir. Chacune est laissée à elle-même pour l'exécution. Qui va se risquer? Moi, Mère. Et la fillette observe, réfléchit; elle dessine le patron, compare, s'essaye sur du papier, s'empare du tissu. Comme cela? Autrement? Chez elle, le soir, ou en particulier, elle reproduira à sa manière, le morceau étudié, inventant un modèle, s'il le faut.

Ou, c'est une classe de tricot qui est au programme.Les fillettes s'activent:Si j'essayais de cette façon... Si je procédais d'une autre manière... Ici, encore l'observation joue le rôle principal. Les apathiques se réveillent; elles sont capables aussi. A force d'essais, d'efforts, on perce, on réussit, on s'impose. Ce besoin d'agir par soi-même, ce besoin de créer, de faire du nouveau, l'enseignement ménager le favorise, l'exercice, le stimule.

Poussée au travail par ce besoin d'initiative par la maîtresse et les compagnes, l'élève se rend capable d'une décision rapide: elle ne s'attarde pas sottement à scruter et à peser des vétilles. De bonne heure, elle s'est exercée à la promptitude dans l'évaluation. Habituée à porter son regard directement sur l'essentiel, elle sait donner une solution aux questions pressantes. Par un entraînement gradué, elle développe de pair deux qualités qui rendent efficace la décision: sûreté et célérité.

Les élèves à la cuisine, suivent chacune la préparation d'un menu. Tout doit être prêt pour le dîner. Il ne s'agit pas de s'arrêter à des minuties, à des calculs, à des observations et même à une distraction, qui arrêteront la marche des autres élèves et compromettront la cuisson. Si bévue, il y a, on en paiera la façon c'est tout. Les devoirs domestiques ne peuvent se soumettre à des caprices: ils ont une manière douce et impérieuse de s'imposer, mais aussi une façon automatique de punir si on les néglige.

Dès après dîner, il faut se rendre compte de quels restes on disposera et décider comment on préparera ces restes de manière à satisfaire les appétits. On s'habitue ainsi à calculer juste, à ce prononcer à l'avance. L'élève acquiert cette sûreté du coup d'œil, cette habileté qui lui rendront tant de services dans la vie.

C'est encore le fait de l'enseignement ménager d'exercer à la constance. A force de répéter les mêmes actes, le caractère s'affermit, les habitudes se forment. Le ménage ordinaire avec sa monotonie, ses fatigues, comporte des exigences journalières. On sait faire ces besognes; il faut maintenir les positions prises; poursuivre l'élan commencé.

Coûte que coûte, à l'École ménagère, certains travaux tels que la reprise, le raccommodage, la couture, reviennent à des jours déterminés. Peu et bien, c'est ici la maxime à appliquer. Il ne ne faut pas procéder par à coups, mais par directions fixes et efforts tenaces.

S'agit-il d'un travail de longue haleine, la broderie d'une nappe, par exemple? Il ne faut pas se rebuter aux premières fatigues. La même fermeté et la même netteté qui, avant l'acte, ont invité les vains piétinements d'une hésitation sans fin, font garder la décision de faire bien et parfaitement jusqu'au dernier point. Le fini de l'ouvrage doit être la caractéristique de tout ce qui sort des mains de la ménagère experte.

Cette vertu, qui se rend au bout, développée par la pratique ménagère, s'imprime dans le caractère pour faire le fond même de sa nature, et se nomme persévérance. Sans elle, tout travail tombe au néant. La vie féconde a sa "suite"; elle est la réalisation continue de déterminations invariables.

Initiative, décision rapide, constance sont des qualités maîtresses qui se développent normalement grâce à l'enseignement ménager.

Cet enseignement, donné à la maison ou à l'école, est donc un des grands facteurs qui exercent leur influence sur la formation au caractère de l'enfant. Quand, après cinq, six, sept ans d'un pareil entraînement, la jeune fille entre dans le monde, on peut dire que son caractère est formé.

Cette jeune fille peut aller à la conquête effective du Bien par l'effort et l'action. Ce Bien, elle le voit; ce Bien, elle veut l'accomplir.

Congrégation de Notre-Dame, Saint-Pascal (Kam.)

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Ce n'était pas chose facile. Il envisagea de multiples hypothèses. Aucune ne supporta l'examen serré auquel il la soumit. Quant au "rêve" de son oncle défunt, il suppposait la réalisation de tant de conditions exceptionnelles que Roland se fût volontiers décidé pour une autre action.

Le jeune homme se vit donc obligé d'en revenir au projet élaboré la veille.

—Je travaillerai avec acharnement, pensa-t-il, je m'efforcerai de mériter la confiance de mes patrons, de retenir leur attention. Qui sait?. . . Peut-être un jour pourrai-je espérer une association. . Alors je penserai sérieusement au grand combat. . .

Il reprit le journal écarté dédaigneusement quelques heures auparavant, mais, avant d'écrire, il voulut parcourir les annonces du quotidien local que le facteur venait de lui apporter.

D'un geste décidé, sans émotion aucune, il déchira la bande. Négligeant les "manchettes", les nouvelles du jour, il se mit à lire les dernières pages.

Se détachant nettement parmi les autres offres d'emplois, un placard encadré retint immédiatement sa curiosité.

Je cherche ingénieur. Références sérieuses exigées. Bons appointements. S'adresser Ramilloux, 6, rue des Granges, Fives-Lille. Tous les jours, de 9 à 11 heures.

Roland poussa un cri. Ce fut, en lui, comme une commotion. Les lignes de la prodigieuse annonce dansaient devant ses yeux.

A ces quelques mots banaux pour tout autre, il attribuait un sens mystérieux. Avec une ardeur passionnée, il avait cherché, sans le trouver, le moyen d'entamer la lutte gigantesque. Et voici que brusquement, l'ennemi lui-même venait s'offrir et lui fournir des armes!. . Pour son imagination surexcitée cette offre d'emploi prenait la forme d'un défi. Il lui semblait voir l'industriel malhonnête, sûr de son triomphe, souriant avec mépris des intentions de son débile adversaire et le conviant, lui aussi à se mesurer avec lui. . .

Du coup, le découragement qui, insidieusement, s'était glissé en lui, le quitte à tout jamais. Il retrouve, intacte et décuplée par l'espoir de l'action prochaine, sa formidable volonté de lutte. . . Avec quelle allégresse il engagera le combat! Et quelle immense émotion, en lui, quand il se dit que la justice est en marche!

De tout l'élan de son âme, il se tourne vers ceux qu'il aime et qui ne sont plus.

—Oui, parents bien-aimés qui, de là-haut, contemplez votre fils, je serai votre défenseur, votre justicier. A chaque heure, à chaque minute de ma vie, votre souvenir me soutiendra, me permettra de remplir ma tâche, sans défaillance.

Alors, dans la solitude de la jolie maison campagnarde, longuement, minutieusement, Roland médite son plan d'attaque. . .

CHAPITRE II

DANS LA PLACE

Un coup discret fut frappé à la porte du bureau.

Octave Ramilloux eut un geste violent pour marquer son impatience. D'une voix irritée, il cria.

—Entrez!

Timide, un jeune garçon parut.

—Monsieur, c'est un visiteur. . .

Il tendit une carte à son patron.

—Encore! Je t'avais bien dit pourtant que je ne recevais plus les candidats! Mon choix est fait. Tu porteras la lettre à l'intéressé cet après-midi même. Dis au visiteur qu'il est inutile de m'attendre!

—C'est ce que je lui ai fait remarquer, Monsieur.

"Présentez cette lettre à votre patron, m'a-t-il dit, j'ai la conviction qu'elle retiendra son attention."

En plus de la carte portant un nom inconnu de lui—Edgard Maronnier—l'industriel vit une lettre à son adresse. Il la décacheta et lut:

Le P. Dallot, directeur de l'I. C. A. M. (1) présente son meilleur souvenir à Monsieur Ramilloux et le prie d'examiner avec bienveillance la requête d'Edgard Maronnier, l'un des plus remarquables sujets qu'il ait rencontrés au cours de sa carrière déjà longue.

—Après tout, pensa Ramilloux, rien ne m'empêche de le voir, ce phénomène...

Il se rappelait, en effet, que le meilleur ingénieur engagé par lui ces dernières années l'avait été sur la recommandation du P. Dallot. L'éminent religieux qui dirigeait avec une compétence supérieure le vaste établissement lillois des Arts et Métiers en avait fait une pépinière de techniciens de valeur.

Pendant l'instant où il resta seul dans le bureau—le gamin était parti appeler le candidat au poste vacant—une idée vint éclore au cerveau fertile de Ramilloux.

—Un bon ingénieur, en ce moment surtout, pourrait m'être très utile. . .

Ses yeux s'assombrirent soudain, comme s'ils évoquaient une perspective désagréable.

Tout, en cet homme taillé en hercule, dénotait le lutteur infatigable. Le regard dominait, le ton était impératif. La décision venait, rapide et nette. Tout disait l'homme dur, sans scrupule, inaccessible aux sentiments qui ennoblissent une âme. Ces yeux cruels, cette bouche qu'un rictus permanent faisait grimaçante, donnaient à la physionomie un aspect étrangement antipathique.

Devant lui, les faibles sentaient leur échapper le peu de forces qu'ils possédaient. Les forts, eux, étaient mus par un obscur instinct de combat, mais si la fantaisie leur prenait de s'attaquer au colosse, celui-ci les écrasait, comme en se jouant. Que de concurrents étaient ainsi venus se briser contre cette force redoutable pour avoir eu l'audace de se poser en rivaux de la firme Ramilloux!

Il faut dire à la décharge de cet homme que son éducation avait fait totalement défaut. Fils de modestes ouvriers qui ne se souciaient aucunement de l'âme de leurs enfants, il s'était élevé tant bien que mal—plutôt mal que bien,—essayant une foule de métiers, plus invraisemblables les uns que les autres, mais acquérant en même temps les multiples qualités qui lui permirent, un jour, d'être un chef. Très intelligent par ailleurs, il possédait à merveille l'art de profiter au maximum des connaissances de ses subordonnés sans leur rendre en retour le juste prix de leurs efforts. Ses victimes ne se comptaient plus. Charles Abert en était la plus importante, et Ramilloux ne pensait jamais sans un vague remords à l'associé, au créateur du "Rex" qu'il avait si indignement trompé. . .

On frappa de nouveau à la porte. L'inconnu entra. Suivant son habitude, l'industriel le tint quelques secondes sous son regard fixe. Le nouvel arrivant ne parut pas s'en émouvoir. Ramilloux, de son côté, se sentait envahi soudain par un invincible sentiment de malaise. Cette physionomie?. . . Quels souvenirs réveillait-elle en lui?. . . Machinalement, ses yeux se reportèrent au petit bristol sur lequel il relut de nouveau: Edgard Maronnier.

Non. . . il ne devait pas s'inquiéter. Ce n'était là, somme toute, qu'une de ces coïncidences singulières qui, si l'on veut bien y réfléchir, sont plus fréquentes qu'on ne le suppose généralement.

La conversation, purement technique, s'engagea entre les deux hommes.

Dix minutes d'interrogatoire serré suffirent à Ramilloux pour juger le jeune Maronnier. Très intelligent, ne manquant point d'initiative, mais inexpérimenté. En plus de cela une timidité qui devait en faire un employé docile. Ce dernier trait n'était pas pour déplaire au fabricant. Il aimait les hommes qu'il pouvait subjuger.

Sur la question des appointements, l'accord se fit rapidement. Maronnier se montra des plus accommodants. Ramilloux éprouvait la double satisfaction d'avoir engagé un employé de valeur et de s'en être tiré à fort bon compte.

—Marché conclu, dit-il en se levant. Mais vous avez de la chance, mon ami, Figurez-vous que mon choix était fait. Sans cette intervention du P. Dallot, je n'aurais pu vous recevoir.

Maronnier sourit. Les deux hommes se quittèrent par une poignée de mains. Il fut décidé que l'ingénieur commencerait son travail dans deux jours.

(à suivre)

(1) Institut catholique des Arts et Métiers.

Encouragez nos annonceurs

La Broderie est un agréable passe-temps



No 377—Rideau de Porte en Broderie Romaine, nouveau dessin moderne très décoratif. Patron à tracer 25c, perforé 60c, au fer chaud 35c. Etampé 20 x 36 pcs sur meilleur coton fini toile 85c, sur belle toile blanche ou huitre $1.25. Coton à broder 45c.

Circulaire de Nappes 5c. Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Layette 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 135)

Choses à lire

(Suite de la page 135)

porc" et "circulaire No 114 — Pourquoi et comment préparer de bons veaux de lait".

Le premier donne toutes sortes de renseignements sur l'alimentation du porc. Le fait qu'il ait été préparé par le professeur Crampton, du Collège Macdonald, est en soi une recommandation.

Le deuxième bulletin met à la portée de chacun les très simples moyens que l'on doit prendre pour bien préparer des veaux de lait pour nos grands marchés. On se fait souvent illusion sur la difficulté qu'il y a à bien alimenter des veaux de lait. Ce petit bulletin de six pages renseigne parfaitement sur cette question.

Ces deux derniers bulletins peuvent être obtenus gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, à Québec. Je souhaiterais que chacun prépare sa demande sans retard pour ces livrets dont je ne puis dire trop de bien.

RIONS DONC!

Le maître interroge l'élève Gaspard à Félix.
—Qu'est-ce que le mot œuf?
—Un substantif.
—De quel genre?
—Je ne le sais pas encore.
—Comment, tu ne le sais pas encore?
—Et comment voulez-vous que je le sache? Il faut attendre qu'il ait été couvé. Alors seulement je pourrai vous dire si c'est un coq ou une poule.

* * *

Sébastien, un peu éméché à la fin d'un banquet, désire allumer sa cigarette. Il frotte et frotte sur son pantalon une allumette qu'il tient par le mauvais bout.
—"Mais, Sébastien", lui dit Pierrot, tu tiens ton allumette par le soufre".
—J'sais bien, mais n'importe quel imbécile peut l'allumer autrement.

Prix de dernière heure

31 mars 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé...... 22 à 22¾

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... $1.00 à $1.05

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée...... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée........ 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée...... 23c la lb.

Laine lavée.................. 32c la lb.

A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN 143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **.11c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c.** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **.75c.**

Peaux Veaux Deacons **65c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.25,** sans crin ni queue **15c** de moins.
Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c.**
Prix garantis du 23 mars au 4 avril 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$ 6.25
Patente Hungarian, 98 lbs	2.77½
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.85
" " " 98 lbs	2.57½
Forte à levain, quarts	5.75
" " 98 lbs	2.52½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.10
" " sacs toile, 98 lbs.	2.00
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.25
Orge d'alimentation	.50
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.85
" " , poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot:

Pois à soupe	$1.65 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$1.20
" (triées Prime)	$1.15
" (triées yeux jaunes)	$2.50
" rouges	$4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.05
Gru	1.10
Gru Blanc (Middlings)	1.35
Blé d'Inde moulu	1.25
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.55
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.15
Molassine	2.50
Moulée à veaux	3.30
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$ 1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.10
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$ 2.50
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	38.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	35.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	34.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$30.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	31.00

COMPARAISON DES PRIX

	2 avril 1936	4 avril 1935	5 avril 1934	4 avril 1933	1 avril 1926
Beurre No 1, Past.	23	22¾	29¼	24½	42
Œufs Frais	31	21	23	18	45
Veaux de lait vivants	07	06¼	05½	05	09
Bouvillons vivants choix	06	07	06	05	07½
Agneaux du printemps	07½	05½	06¾	07	11
Porcs vivants	9.25	8.75	8.25	8.25	14.50

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 23 au 30 mars

BEURRE

Notre marché au beurre a été plus tranquille, la demande a été limitée et avec une offre un peu plus considérable que la semaine précédente, une légère baisse a été enregistrée dans les prix.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 30 courant, on cotait au gros le numéro un pasteurisé d'herbe 22⅝c à 22¾c la livre, et le beurre frais de 22⅛c à 22¼c la livre.

ŒUFS:

Montréal & Québec: — Dès le début de la semaine, l'augmentation d'arrivages était évidente et craignant une accumulation de stock, il y a eu une forte pression de vente de la part des détenteurs qui a été de nature à faire fléchir les prix d'environ 6c à 10c la douzaine, suivant les différentes catégories. Cependant, il faut noter que cette baisse a occasionné une amélioration dans la demande pour consommation immédiate et à la fin de la semaine, ce marché était un peu plus stable aux prix actuels.

VOLAILLES VIVANTES:

Au cours des deux prochaines semaines, il y aura deux fêtes juives importantes et à l'occasion, nous prévoyons une très bonne demande pour les poules grasses, oies, canards et dindes. Par conséquent, un marché un peu plus actif est à prévoir et les prix devraient se maintenir fermes au niveau actuel.

La demande est bonne pour les poulets à griller de bonne qualité.

N.-B. Il est important d'adresser vos consignations pour que ces dernières nous soient livrées à Montréal pas plus tard que le mercredi matin.

VOLAILLES ABATTUES:

Ainsi que pour la semaine précédente, il y a eu peu d'arrivages de volailles abattues et les prix restent les mêmes.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 30 mars, 1936:

Bétail, 791; veaux, 627; porcs, 1356; moutons, 26.

BÉTAIL

La demande pour le bétail était quelque peu moins bonne qu'il y a huit jours. Certaines classes ont à peu près maintenu leurs prix alors que d'autres ont fléchi d'une fraction de sou par livre. Il n'y eut pas de bouvillons à se vendre plus que 6c la livre, excepté une couple de bêtes de grand choix. La plupart des ventes se sont faites entre 4½c et 5½c la livre. Bien que nous ne nous attendions qu'à peu de changements, il y a possibilité d'une baisse prochaine. Les vaches se vendent moins bien, pendant que les taureaux ne sont pas recherchés autant qu'ils l'étaient il y a quelques semaines.

VEAUX

La qualité moyenne des veaux laisse grandement à désirer aussi n'est-ce pas étonnant que les prix obtenus soient bas. Il n'y avait pas un seul bon veau sur le marché. Les ventes se sont faites de 4c à 6½c avec quelques ventes à 7c. Les expéditions par camion sont très nombreuses et les acheteurs en profitent naturellement pour forcer les prix à la baisse. Nous ne nous attendons pas toutefois à ce que les prix baissent beaucoup en bas des niveaux actuels.

AGNEAUX—MOUTONS

La demande pour les agneaux du printemps est assez bonne et les sujets de réelle qualité peuvent se vendre jusqu'à $8. la tête; pour obtenir ce prix il faut que les sujets pèsent au moins 50 livres et soient bien gras et finis. Il ne faudrait pas envoyer de sujets pesant moins que 45 livres si l'on ne veut pas s'exposer à des désappointements. Les moutons se vendent assez bien de 3c à 5c la livre.

PORCS

Les porcs se sont vendus à meilleur prix aujourd'hui et les acheteurs étaient intéressés à faire leurs achats le plus tôt possible. Les ventes se sont faites à 9¼c la livre, quelques-unes à 9.35c. Bien que nous nous attendions à ce que le prix reste aux alentours de ce niveau pour le reste de la semaine, il y a une certaine tendance qui se fait sentir indiquant une possibilité de baisse pour la semaine prochaine. Cette baisse, croyons-nous, ne serait pas forte et nous pouvons à peu près compter que le niveau des prix du porc restera près de 9c la livre. Les truies se vendent difficilement et les prix ne vont que de 5½c à 6½c la livre.

PORCS ABATTUS:

Montréal:—Marché stable et aucun changement à noter dans les prix.

Quebec:—Marché un peu plus faible et léger fléchissement dans les prix.

VEAUX ABATTUS:

Montréal & Québec: — Les arrivages ont augmenté considérablement et nous avons à rapporter une autre baisse de prix.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC
SEMAINE FINISSANT LE 28 MARS 1936:

ŒUFS

A (gros)	20c
A (moyen)	18c
A (poulettes)	17c
B	17c
C	16c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	11c lb.
Moyen	10c "
Commun	8c "

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	13c lb.
No 2—30 à 35 lbs	11c "
No 3—25 à 30 lbs	9c "

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs.	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	11¾c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11¼c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec
130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 28 MARS 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 24 MARS 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé.... 23c No 1 Non Pasteurisé. 22½c No 2.... 22c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

A	22c
B	20c
C	17c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	25c
B	23c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. 10c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

Bon	10c la lb
Moyen	8½c la lb
Commun	7c la lb

PORCS ABATTUS

Bon	12c la lb
Moyen	11¼c la lb
Commun	10¼c la lb

ŒUFS

A—Gros	21c	Doz.
A—Moyens	20c	"
A—Poulettes	19c	"
B	19c	"
C	18c	"

POULES VIVANTES

A	23c
B	21c
C	18c
Coqs	15c

POULETS VIVANTS "à griller"

Doivent peser au moins 1½ lb. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

A—2½ lbs. et plus	35c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	32c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	28c

"ROUGE"

A—2½ lbs. et plus	28c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	25c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	22c

"BLANC" (Leghorn)

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	24c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	20c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 25c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 30 mars 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.25
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	180 à 230 lbs. $9.25
Porc à boucherie	160 à 240 lbs. $8.75
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.75
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.75
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.25
Truies	$6.00 à $6.75

Vaches

Choix	3¾c à 4c	lb.
Bonne	3¼c à 3½c	"
Moyenne	3c à 3¼c	"
Commune	2¼c à 2¾c	"
Très Commune	1¾c à 2c	"

Veaux de lait

Choix	6¾c à 7c	lb.
Bon	6c à 6¼c	"
Moyen	5½c à 6c	"
Commun	4c à 4½c	"

Veaux de champs

Bon	3¾c à 4c	lb.
Commun	3¼c à 3½c	"

Agneaux du printemps

Choix	7c à 8c	"
Bon	7c à 7½c	lb.
Non châtrés	6c à 6½c	"
Commun	5½c à 6c	"

Moutons

Bon	4⅓c à 5c	lb.
Commun	3c à 3½c	"

Bouvillons

Choix	5¾c à 6c	lb.
Bon	5c à 5¼c	"
Moyen	4¾c à 5c	"
Commun	3¾c à 4¼c	"
Commun (légers)	3c à 3½c	"

Taures

Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4¾c
Moyenne	3¾c à 4¼c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

Choix	4c à 4¼c
Bon	3¾c à 4c
Moyen	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

Nos terres alluviales Québecoises et Ontariennes

(Suite de la page 134)

taux et des céréales, et cela, pour une période de 16 années consécutives".

Comme on le voit, le climat de La Ferme, dans l'Abitibi québecois, et celui de Kapuskasing, situé à quelque 80 milles plus au nord, sont sensiblement les mêmes.

Il est à présumer que l'on pourrait se rendre à plusieurs milles plus au nord avant de trouver des changements radicaux.

Pour nous, cela veut dire que dans l'Abitibi québecois, où les terres alluviales ont une étendue de plus de 120 milles de longueur par une largeur d'une centaine de milles, et par endroits, de 150 milles, l'établissement de plus de 50,000 familles nouvelles peut être assuré.

Cela signifie aussi que dans l'ontario-nord, plus de 100,000 familles nouvelles pourraient s'installer et arriver à fournir l'Est canadien d'une partie importante des produits agricoles que nos populations doivent importer d'ailleurs.

Avant de vendre des produits agricoles aux villes du sud, les agriculteurs du nord devront commencer par produire suffisamment pour leurs besoins locaux. Et ces besoins sont considérables! Viendront ensuite les besoins de la région minière au milieu de laquelle ils vivent. Puis, il leur faudra aussi fournir les demandes des marchands de bois de la région, vaste comme plusieurs pays européens, puisqu'elle s'étend de Nakina à Parent, soit une longueur de quelque 600 milles sur une largeur de 100 à 200 milles, et parfois plus.

C'est dire que d'ici à des décades, les colons qui iront défricher les terres de ces régions, n'auront pas à s'inquiéter de l'écoulement de leurs produits.

Il est un fait certain, c'est que ces pays ayant un sol herbeux où le trèfle et les mils poussent mieux qu'ailleurs, sont naturellement des pays pour l'élevage des bestiaux. Ceux des Canadiens qui veulent se livrer à ce genre de culture ne sauraient trouver un meilleur endroit dans tout l'Est canadien.

Il est également prouvé que les blés récoltés dans ces régions sont de qualité supérieure; et que les pois qu'on y récolte font une soupe comme l'aiment les fermières canadiennes; aussi, nulle région n'est plus appropriée à la culture de certains légumes.

Avec un bon climat sain, avec des forêts d'une immensité continentale, avec des plaines alluviales où pourraient s'établir 150,000 familles agricoles, avec un sous-sol minier couvrant des milliers de milles, avec des cours d'eau qui, aménagé, pourraient fournir l'énergie électrique pour les besoins de toutes les industries de ce pays, nos terres alluviales abitibiennes donnent à ceux des nôtres qui veulent s'établir chez eux, l'opportunité de le faire dans des conditions avantageuses.

Nous l'avons dit et répété maintes fois: ces terres nous permettraient d'établir les familles agricoles de chez nous dépossédées de leurs fermes, les fils de nos agriculteurs qui se chiffrent bien à une centaine de mille, ainsi qu'un groupe important de cultivateurs trop endettés pour espérer jamais garder les fermes qu'ils occupent présentement et en plus d'y établir convenablement leurs enfants.

Nous avons les terres, nous avons la population! Il ne nous reste plus qu'à agir comme des gens intelligents, et à organiser un système d'établissement pour permettre à ceux qui n'ont pas de terres, de s'en procurer, de s'organiser pour que les chemins, les égouttements nécessaires, se fassent dans ces pays nouveaux, pour que les constructions puissent être érigées le plus économiquement possible, et enfin, pour que les familles puissent se rendre sur les lieux sans trop de difficultés, et s'abriter à bon marché; afin de pouvoir se mettre tout de suite au travail important du défrichement.

Il nous faut bien admettre que le travail de colonisation est beaucoup trop lent dans notre pays. Presque tous ceux qui connaissent le pays et qui ont fait certaines études sociales, économiques, politiques, voire morales, s'accordent à dire que la colonisation devrait être la grande question du jour.

Seuls, ceux qui ont la responsabilité semblent ne pas comprendre comme il convient, cette question de l'établissement des Canadiens sur nos terres alluviales.

Quand on jette un regard en arrière et quand on se demande ce qu'ont fait les administrateurs depuis 75 ans, 50 ans, 25 ans, des terres laissées en héritage par nos ancêtres, on est forcé de constater que ces administrateurs n'ont pas tenu suffisamment compte de l'élément canadien, chez lui; qu'ils ont protégé de préférence, l'étranger contre l'héritier des pionniers canadiens; et que le résultat fut la désertion forcée de centaines de milliers de Canadiens et l'emprise de notre commerce, de notre industrie, de notre finance, de nos ressources naturelles, de nos forêts et même de nos terres par de nouveaux venus.

Que dira-t-on dans 25 ans, quand on jettera un coup d'œil rétrospectif sur notre époque?

Devrons-nous dire—comme nous le disons de ceux qui nous ont précédés—que ces administrateurs ne comprirent pas le sens des réalités; qu'ils furent des hommes sans vision; qu'ils ne s'aperçurent pas qu'en favorisant l'établissement des Canadiens au pays—au lieu de les laisser partir et de les remplacer par n'importe qui avec qui nous n'avions aucune parenté—ils nous eurent garanti, avec le nombre, de la puissance politique? Ne s'aperçurent-ils pas qu'en gardant, pour les nôtres, les forêts, le sol arable, les terrains miniers et les autres ressources naturelles, ils nous eurent permis d'accroître notre puissance économique?

Si depuis 50 ans, nous étions restés chez nous, si nous nous étions établis sur nos terres, si nous avions développé nous-mêmes nos ressources naturelles, si nous avions gardé notre commerce, si nous avions développé nos compagnies d'assurance, si nous avions favorisé nos banques, nous serions au moins six millions dans notre pays; et les maîtres du pays seraient nous-mêmes!

Si nous n'avons pas atteint ce degré de puissance, nous pouvons dire, avec raison, que ceux qui avaient autrefois la conduite de nos affaires, ont manqué de vision.

Devra-t-on dire la même chose dans 25 ans?

Si nous le disons, ce ne sera sûrement pas par manque d'avertissements.

Des sociologues comme les abbés Bergeron, Bilodeau, le Père Alex. Dugré le chanoine Alary, l'abbé Savard, prêchant la colonisation en compagnie de leurs Excellences NN. SS. Ross, Courchesne, Descelles et Langlois, démontrent depuis longtemps la nécessité de rétablir l'équilibre entre la population des villes et celle des campagnes.

Il y a à peine six ou sept ans, parce qu'il parlait d'économie, de vie simple, d'agriculture familiale, à Saint-Hilaire, Son Excellence Mgr Descelles voyait des gens lever les épaules, le prendre pour un arriéré qui voulait ramener le monde au temps des souliers de "bœuf".

Aujourd'hui, chacun de ceux qui étudient le problème de l'établissement de nos gens, s'empare des vieilles idées que prôna l'évêque de Saint-Hyacinthe; et ce qu'il y a de merveilleux, c'est que toutes ces personnes croient avoir fait des découvertes sociales d'importance.

Au fait, les idées colonisatrices qui ont cours aujourd'hui celles que prêchait Mgr Descelles dès 1928, celles que d'autres prêchaient avant cette époque, ces idées colonisatrices, dis-je, ne sont pas nouvelles.

Elles formaient une partie du credo colonisateur du curé Labelle qui les avait héritées de Mgr Bourget. Ces idées, elles sont vieilles comme l'établissement de la Nouvelle-France; elles sont plus anciennes encore: elles font partie intégrante de la nature. Il a fallu l'orgueil stupide d'un siècle supposé éclairé pour faire croire aux hommes que les lois de la nature étaient changées, que l'humanité n'était plus la même, que la terre nourricière devait disparaître pour céder sa place à l'usine dévorante.

Le chômage forcé de centaines de milliers de personnes dans notre pays prouve qu'il est imprudent de ne pas tenir compte de la valeur du sol dans un pays comme le nôtre. Mais ceux qui sont en partie responsables de cette orientation vers l'industrie destructive des familles—et finalement destructive des richesses—n'osent se déjuger si vite.

Ils refusent d'écouter ceux qui plus que les autres prônent un retour vers le sol nourricier.

Il en est qui croient encore à une reprise subite des grandes affaires industrielles.

Dans tous les pays, on pense ainsi: partout on veut que les autres détruisent leurs manufactures pour avoir une [illegible] des produits [illegible].

Et, naturellement, personne ne [illegible] mettre de la dynamite [illegible] et les faire sauter.

Morale: industr[illegible] le monde est organisé pour fabriquer [illegible] ou quatre planètes de plus [illegible] pour l'exportation, les dist[illegible] infranchissables.

[illegible]

brillant dans notre pays!

Le voudra-t-on?

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé

par "LE SOLEIL", Limitée

[illegible]



VOLUME XXIV, No 15 QUÉBEC 9 AVRIL 1936

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 26 mars 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	590	613.6
2.	Exp. Sta. La Ferme....	"	487	456.9
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	523	547.4
4.	C R. Waldrom, Co-op. S.	"	617	626.1
5.	G. K. Campbell........	"	499	524.9
6.	J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S	486	457.3
7.	Adélard Fortin........	"	442	486.2
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	840 x	811.7
9.	J.-A. Lataille........	"	535	556.3
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	547	517.7
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	383	398.9
12.	J. H. Pariseau Co-op. L.	P.R.B.	360	352.9
13.	Exp. Sta. Lennoxville..	P.R.B.	795	816.5
14.	W. W. Elliot, Co-op.	"	720	705.2
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	617	576.0
16.	Hugh C. Elliott........	"	617	670.6
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	561	539.7
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	613	570.8
19.	P. E. Vincent, Co-op. S..	"	474	441.2
20.	Exp. Sta. Lennoxville..	"	632	625.1
	Total..................		11338	11295.0

Concours de ponte canadien

21ième semaine finissant le 26 mars

Ce qui a caractérisé spécialement la semaine du concours justement terminée c'est que dans la majorité des cas tous les oiseaux dans chaque colonie ont été actifs et compté il n'y a que deux parquets où le rendement a été inférieur à cinquante pour cent.

Comparé à la semaine correspondante de l'an dernier le résultat de la semaine passée est de 1.7% plus élevé que l'an dernier. Il n'y a que trois œufs qui furent disqualifiés.

Les deux parquets de leghorns de la semaine dernière ont conservé leur position respective comme meilleurs de la semaine;

Parquet	Points	Oeufs
23—L.B., W.S. Hall..............	67 9	57
26—L.B., Russell P. Farm.........	65 4	57
10—R.B., Sta. Exp. Ottawa........	65 3	58

Le décès d'une pondeuse a affecté l'alignement des six meilleurs parquets du concours jusqu'à date. Un parquet de Leghorns passe en tête. L'alignement au 26 mars est le suivant:

20—L.B., G. S. Taylor..............	977.1	915
5—R.B., J. H. Thompson...........	961.1	1015
26—L.B., Russell P. Farm..........	871.0	817
13—R.B., Sta. Exp., Lennoxville....	717.2	713
28—L.B., Sta. Exp., Ottawa.........	701.0	660
8—R.B., J. H. Smith...............	700.6	720

Il y a changement aux troisième et quatrième positions au groupe des six meilleures pondeuses jusqu'à date. Nous les trouvons au 26 mars dans l'alignement suivant:

263—L.B., Russell P. Farm.........	123 4	109
289—L.B., Sta. Exp., Ottawa.......	121.3	110
52—R.B., J. H. Thompson..........	119.5	109
133—R.B., Sta. Exp., Lennoxville...	119.1	106
265—L.B., Russell P. Farm.........	118.5	116
201—L.B., G. S. Tayler............	117.0	109

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau.........		295	288.5
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	389	424.1
3.	Frank Teasdale.........	"	702	679.9
4.	Kenneth Slacer.........	"	481	459.4
5.	J.-H. Thompson.........	"	1015	961.1
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	602	585.0
7.	Jas.-M. Winter, Jr.....	"	531	506.2
8.	Jas.-H. Smith..........	"	720	700.6
9.	R.-W. Kettles..........	"	367	334.9
10.	Ferme Exp. Ottawa.....	"	479	528.1
11.	Ferme Exp. Ottawa.....	"	406	362.6
12.	Ferme Exp. Ottawa.....	"	367	373.5
13.	Sta. Exp. Lennoxville..	"	713	717.2
14.	Sta. Exp. La Ferme....	"	612	567.3
15.	Sta. Exp. La Ferme....	"	525	477.6
16.	R.-J. Steele...........	"	355	321.2
17.	R. Haycock............	"	390	378.2
18.	Alex. McLean..........	"	591	587.6
19.	Ferme Exp. Ottawa.....	"	631	537.3
20.	G.-S. Tayler..........	"	915	976.9x
21.	R.-J. Penhall..........	"	515	508.8
22.	E.-C. Evans...........	"	498	486.1
23.	W.-S. Hall............	"	596	648.8
25.	A.-E. Shank & Son....	"	692	676.6
26.	Russell P. Farm.......	"	817	871.0
27.	Ferme Exp. Ottawa.....	"	436	410.3
28.	Ferme Exp. Ottawa.....	"	660	701.0
29.	Manor Farm............	"	635	690.7
	Total..................		15935	15760.5

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé

par "LE SOLEIL", Limitée

Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

LE CHIENDENT

(Suite de la page 144)

tôt cette récolte enlevée, travaillez le sol jusqu'à l'automne de la même manière que le premier procédé sus détaillé. Mettez-y l'année suivante une culture sarclée bien entretenue. Le sarrasin peut aussi servir efficacement comme culture étouffante après l'enlèvement de la récolte de foin ou le durcissement de l'herbe des pacages. Le labour effectué, le sol profitera des façons culturales durant 4 ou 5 semaines, en vue d'affaiblir et de diminuer le nombre des racines de mauvaise herbe.... A la fin de juillet ou au commencement d'août, un fort semis de sarrasin contribuera à étouffer le chiendent d'une façon notable. Cette pièce ainsi traitée devra, elle aussi, être suivie par une culture sarclée quelconque bien entretenue l'année suivante.

Vous avez là quelques procédés recommandables à la destruction du chiendent.

Il y a encore bien d'autres méthodes telles que l'arrachage à la main, le recouvrement des talles avec de la paille ou du papier noir goudronné, le pâturage par les porcs, les instruments spéciaux etc., etc..... mais je vous ferai grâce du détail de ces dernières.

Qu'il me suffise de dire que ces méthodes se résument à épuiser la plante et à l'empêcher de tiger. Pour cela, il faut détruire la partie verte et sortir toutes les racines du sol. Ne jamais se servir de herses à disques qui divisent indéfiniment les racines et en multiplient ainsi les tiges aériennes.

Comme suite des procédés de destruction préconisés, les semis de graines de mil et trèfle ne doivent pas être ménagés à fin d'empêcher subséquemment le chiendent de reprendre le dessus sur la plante cultivée.

L'arrosage d'une solution de 2 à 3 lbs. de chlorate de soude dans 3 gallons d'eau sur une superficie de 100 pieds carrés détruira le chiendent dans une proportion de 98 à 99%. Un peu plus tard une nouvelle application, cette fois plus légère soit 1 lb. d'ingrédient par 100 pieds carrés de superficie, le fera totalement disparaître.

Comme on peut s'en rendre compte, il n'y a pas de méthodes rapides et faciles de détruire le chiendent. Le système à employer n'est pas non plus unique. Il est subordonné aux conditions atmosphériques, aux récoltes produites, et à la main d'œuvre dont on dispose. Ces conditions diffèrent aussi d'une localité à l'autre et peuvent même sur la même ferme être changées d'une année à l'autre.

La destruction du chiendent demande, de la part du cultivateur, un travail pénible et incessant, une volonté déterminée et une grande persévérance pour atteindre au succès.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 2 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	801	886.7
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	648	606.6
3.	Tayler, G. S..........	"	979	1105.5
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	698	750.2
5.	Sta Exp. La Ferme, Qué.	"	885	901.7
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	832	850.2
7.	Letendre, J. W.........	"	513	540.8
8.	Couv. Coop. Vaudreuil..	"	536	528.5
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	662	649.4
10.	Sta. Exp. Kapuskasing..	"	460	513.8
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)........	"	951	986.8
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	522	511.7
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	657	618.8
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	776	741.0
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	747	765.9
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q..	"	782	850.0
			11449	11807 6

ACTUALITE AVICOLE

La raison d'être des Congrès d'Aviculture

Il est une question que l'on entend souvent poser au sujet des congrès d'aviculture: "Pourquoi ces congrès et à quoi servent-ils?". Comme le prochain congrès mondial d'aviculteurs doit s'ouvrir le 23 Juillet à Leipzig, Allemagne, nous ne saurions mieux faire, pour répondre à cette question, que de reproduire l'extrait d'un article paru dans la presse de Leipzig, et écrit par un Canadien, F.-C. Elford, aviculteur du Dominion et ex-président de l'Association mondiale de science avicole.

"Les congrès mondiaux sont les réunions triennales, de l'Association mondiale de science avicole, qui a été fondée en 1912" dit M. Elford. "Le congrès qui doit avoir lieu cette année à Leipzig sera le sixième. Les cinq autres ont été tenus à la Haye, Hollande, en 1921; à Barcelone, Espagne, en 1924; à Ottawa, Canada, en 1927; à Londres, Angleterre, en 1930, et à Rome, Italie, en 1933.

Les deux premiers organisateurs de ces congrès, Sir Edward Brown et le professeur J. E. Rice, étaient mus par deux motifs principaux lorsqu'ils ont fondé l'Association mondiale de science avicole, et plus tard les congrès. Le premier de ces motifs était la diffusion de renseignements internationaux sur les questions avicoles. L'autre était d'aider les aviculteurs à faire mutuellement connaissance et de promouvoir entre eux la bonne entente. Ces deux objectifs ont été réalisés au delà des plus grands espoirs. Le nombre des pays représentés parmi les membres de l'Association et le nombre des visiteurs aux congrès en fournissent une preuve éclatante.

"Les congrès mondiaux d'aviculture ne sont pas seulement des expositions avicoles; ce sont des réunions mondiales, et le nombre de pays représentés y est plus considérable qu'en tout autre événement du même genre. Au congrès de 1927 tenu au Canada, 43 pays étaient représentés. Il y en avait plus de 60 en Angleterre en 1930. Les délégués accrédités à ces congrès se comptent par milliers, et dans certains cas le nombre des visiteurs se chiffre par des centaines de milliers. La raison pour laquelle tant de pays envoient des délégués est qu'il est universellement reconnu que les volailles constituent une richesse économique; elles affectent en outre la vie de tant de gens que tous les pays désirent vivement apprendre tout ce qui est à apprendre au sujet de la science de l'élevage, de l'alimentation et du placement des produits. Les séances du congrès, auxquelles se font entendre les plus savants du monde, font connaître les recherches les plus récentes de l'industrie avicole, tandis que les étalages d'oiseaux en vie démontrent "de visu" la mesure dans laquelle cette science a été appliquée dans les différents pays."

Encouragez nos annonceurs

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 9 AVRIL 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 15

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

En janvier et février 1936, il s'est produit au Canada 17,339,110 livres de beurre de beurrerie, soit une augmentation de 15.1 pour cent sur la même période de 1935, alors que la quantité produite avait été de 15,065,919 livres.

* * *

Le blé, l'avoine et les instruments aratoires comptent parmi les principaux produits exportés en Afrique française. Les possessions françaises en Afrique sont presqu'égales à l'étendue totale du Canada. La population dépasse 32 millions d'hommes dont plus d'un million sont d'origine européenne.

* * *

Le Canada vient premier sur la liste des pays exportateurs d'orge de l'empire Britannique, et la Roumanie occupe la même place parmi les pays étrangers. Les exportations sont allées en diminuant en ces dernières années pour ces deux pays, et l'Argentine est le seul pays qui ait enregistré une augmentation persistante dans ses exportations pendant la période en revue (1931–34).

* * *

La préparation des toisons de laine s'est beaucoup améliorée au Canada depuis 1913, alors que l'attention du public a été attirée sur les méthodes d'amélioration et la manière de préparer les toisons pour le marché. Actuellement toute la laine commerciale canadienne est vendue en suint, et les toisons sont roulées et liées intactes à mesure qu'elles sont tendues.

* * *

Les arrivages de fruits et légumes sur Montréal se sont élevés à 222 wagons durant la semaine finissant le 26 mars. Ils avaient été de 205 wagons la semaine précédente.

Sur ce nombre on rapporte 18 chars de pommes, 72 de pommes de terre; 5 d'oignons, 21 d'autres fruits, 47 de légumes variés, 18 de bananes et 41 wagons de fruits tropicaux.

La Montagne Verte de Québec No 1, obtenait de $1.05 à $1.10 le sac de 80 lbs. La demande est lente et le marché irrégulier.

Six pour quatre

Couvoirs, associations agricoles et d'élevage, éleveurs, aviculteurs et cultivateurs quels qu'ils soient, à quelque spécialité agricole ils s'intéressent trouveront avantage à utiliser les annonces classées du "Bulletin de la Ferme" pour vendre ou se procurer semences, animaux d'élevage, œufs d'incubation, poussins, machines agricoles usagées.

Nous tenons à rappeler à nos abonnés que l'administration du journal leur accorde encore ce printemps le privilège de six insertions pour le prix de quatre.

On nous prie de repéter que les annonces classées sont strictement payables d'avance; l'argent pour le nombre d'insertions désiré doit accompagner la commande. Afin d'éviter les délais qu'occasionne la correspondance, les intéressés sont instamment priés de tenir compte de cet avis.

Le prix que nous chargeons pour les annonces est très bas, et c'est précisément parce que ce système de paiement comptant épargne à l'administration les frais de comptabilité qu'il lui est possible de réduire ainsi son tarif à 2 sous du mot et à accorder à ses abonnés exclusivement le privilège de *six insertions pour le prix de quatre.*

Les dindes canadiennes sont sans rivales

Dans la "British Fish Trades Gazette", publiée à Londres, Angleterre, l'une des publications les plus importantes de toutes celles qui traitent des produits laitiers, il a paru récemment plusieurs articles élogieux sur les produits agricoles canadiens, spécialement en ce qui concerne les volailles canadiennes. Dans son numéro du 7 mars 1936, l'un de ses rédacteurs dit ce qui suit:

"Les dindes qui nous arrivent actuellement de l'étranger—c'est-à-dire les dindes fraîchement tuées—sont très bonnes.

"Nous recevrons sans doute aussi des volailles canadiennes, *et, comme vous savez tous, une bonne dinde canadienne, de bonne qualité et bien emballée, n'a guère de rivale.*

"En somme, je considère que les meilleures volailles que nous puissions recevoir pendant les mois qui vont suivre sont les dindes canadiennes, à condition qu'elles soient offertes à prix raisonnable. Les prix actuels sont un peu trop élevés, mais il est possible que les entreposeurs de l'autre côté changent d'avis dans quelques semaines.

Licencié en agriculture

Monsieur J.-Rosario Pelletier, B.S.A., M. Sc., régisseur-adjoint de la Station Expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière, vient d'obtenir de l'Université Laval, le degré de Licencié en Agriculture "cum laude".

La thèse soutenue le 28 mars dernier à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne pour l'obtention de ce diplôme, traitait de "l'exploitation économique du porc dans la Province de Québec"; état actuel de la production porcine, possibilité futures du commerce du porc, analyse zootechnique des principales méthodes à appliquer pour faire un élevage plus rémunérateur. Ce travail entrepris par M. Pelletier, à la suite d'études spéciales en zootechnie, au Collège de Guelph (1934), basé en outre sur des expériences personnelles poursuivies à la Station Expérimentale de Ste-Anne, ne pouvait que contenir des données précieuses, aux points de vue théorique et pratique.

Le jury des examinateurs composé de l'abbé H. Bois, Dr M. St-Pierre et M. P.-E. Bernier, déclara M. Pelletier Licencié en Agriculture "cum laude".

M. l'abbé Bois, au nom de l'Université et de l'École, félicita le nouveau diplômé pour son travail, et pour la contribution réelle apportée par là à la cause agricole de notre Province.

M. Pelletier avait obtenu le diplôme de "Bachelier en Sciences Agricoles" de l'Université Laval en 1927, et celui de "Maître es Sciences" de l'Université McGill en 1932.

Assistaient à la soutenance de cette thèse: M. le Directeur l'abbé Bois, M. l'abbé Rodrigue, les professeurs Fortin, Gagné, Campagna, Scott, Bernier, St-Pierre, Gaudette, L.-A. Dupuis et les agronomes Laliberté et Laplante.

L'agriculture et la coopération

L'Agriculture n'est pas une industrie de troisième ordre au Canada. Elle englobe l'élément le plus stable de notre population, élément que les sociologues, les gouvernants et même les économistes qui ont daigné se pencher sur les difficultés sérieuses qu'elle traverse chez nous comme dans tous les pays, nous montre avec raison comme le rempart aux mouvements antireligieux voire même antichrétiens qu'une école importée tente, non sans certains succès déplorables à l'exposition anti communiste organisée par l'A.C.J.C. en cette ville et que nous avons visitée cette semaine nous l'a prouvé. Nous n'insisterons pas d'avantage.

Avec les années, et à l'instar d'autres pays où a pris naissance le mouvement des sociétés coopératives agricoles qui ont sauvé des pays comme le Danemark de la ruine, les cultivateurs de notre pays ont compris qu'ils ne devaient pas se contenter de produire puis de laisser des organismes étrangers, soignant leur bourse avant les intérêts des producteurs, disposer des fruits de leur labeur pénible et souvent compromis par des éléments hors de tout contrôle humain, la classe agricole a étendu le champ de son activité au commerce coopératif des produits de la ferme, et à l'achat en groupe des articles nécessaires à la production des récoltes à l'alimentation et à l'entretien des troupeaux.

L'achat et la vente en coopération se pratique par les cultivateurs de toutes les provinces canadiennes. La statistique fédérale stipule qu'il y a 690 sociétés coopératives de producteurs agricoles ayant 2633 succursales. Les sociétaires et membres affiliés s'élèvent à 379,740. L'actif total des coopératives est de $104,350,702. Les immeubles mobiliers et machineries sont évalués à $40.432,-859. Les capitaux payés par les sociétaires s'expriment par $8,722.451, les réserves et surplus à $39,590,050.

Ces coopératives ont vendu pour le comte des sociétaires la valeur de $128,-909,035, et vendu aux cultivateurs des marchandises pour une somme de $7,389,034. Ces statistiques qui couvrent les transactions de l'année 1933, indiquent que les affaires transigées au cours de cette année là accusent une augmentation de $21,000,000 sur l'année précédente.

Dans la province de Québec, les affaires des coopératives locales et de l'organisme central de coopération ont été prospères au cours de l'année qui s'est terminée au 31 décembre. Cent trente-cinq sociétés locales ont fait des affaires pour $2,685,000, soit en moyenne $19,400 pour chaque locale.

Quant à la Coopérative Fédérée de Québec ses affaires ont pratiquement doublé de 1932 à 1935 soit $4,857,000 pour l'année 1932 et $7,287,000, pour 1935. Certes, nous voudrions voir les fermiers de cette province recourir davantage à la coopération agricole, moyen qui lui est fourni pour disposer de ses produits aux plus hauts prix qu'ils peuvent en obtenir selon leur qualité et le soin qu'ils apportent à les bien préparer pour la vente, il faut reconnaître que le mouvement a déjà fait beaucoup de chemin, et le volume toujours croissant des affaires transigées indique bien que l'agriculteur se convainct de plus en plus de la nécessité de grouper toutes les énergies sous l'étendard de la coopération si les producteurs de denrées agricoles veulent avoir le dernier mot à dire dans l'organisation de la production, la conquête des marchés, et surtout s'ils veulent emporter le morceau dans la lutte perpétuelle à livrer contre la concurrence de voisins qui convoitent nos marchés.

Aux compétiteurs organisées et unis, nos producteurs pourront-ils remporter les honneurs du combat s'ils ne s'entendent pas pour présenter un front uni.

Si votre ABONNEMENT est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

Avril 1936

Le soleil entre au Taureau le 20, à 1 h. 31 m. du matin.

P.L. le 6, à 5 h. 46 m. du soir. — N.L. le 21, à 7 h. 33 m. du matin
D.Q. le 14, à 4 h. 21 m. du soir. — P.Q. le 28, à 6 h. 16 m. du matin.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Lev.	Cou.
11	Sam.	b	SAMEDI SAINT.	5 6	6 29
12	DIM.	b	PAQUES, 1 cl. av. Oct. privil. de Lord.	5 4	6 30
13	Lundi	b	De l'OCT. 1 cl.—	5 2	6 31
14	Mardi	b	De l'OCT. 1 cl.	5 0	6 33
15	Merc.	b	De l'Oct. semind.	4 58	6 34
16	Jeudi	b	De l'Oct. semind.	4 56	6 36
17	Vend.	b	De l'Oct. semind.	4 55	6 37

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous NOS ABONNES

Recrutez **UN** nouveau lecteur au "BULLETIN de la FERME" vous gagnerez votre abonnement pour un an

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Essais d'alimentation de veaux à la Station Expérimentale Ste-Anne

DEPUIS cinq ans, à la Station expérimentale de Ste-Anne, sept groupes de veaux ont été élevés avec des systèmes d'alimentation différents en vue de connaître leur efficacité et leur économie dans le développement. De tous ces systèmes essayés, voici celui qui a donné les meilleures résultats.

Il a consisté à donner du lait entier à raison de 1-10 du poids du veau par jour jusqu'à l'âge de 4 à 5 semaines. A partir de cet âge jusqu'à 6 mois, les veaux ont reçu une ration entière de lait écrémé variant de 8 à 15 livres par jour selon l'âge, auquel on ajoutait comme succédané une moulée à veau vendue par la Coopérative Fédérée de Québec contenant 24% de protéine. Cette moulée était tout simplement mélangée au lait écrémé à raison de ¼ à ¾ de livre par jour selon l'âge.

Les veaux recevaient en outre un mélange de moulées sec composé de 90 livres d'avoine moulue, 60 livres de blé d'Inde moulu, 60 livres de son, 30 livres de pain de lin, 30 livres de graine de lin moulue, 1½ livre de sel ordinaire et de 3 livres d'os carbonisés. Dès l'âge de 3 semaines, ils ont commencé à recevoir du bon foin de trèfle ou de luzerne fait en bonne condition. Le mélange de moulées sec était servi à raison de 1 livre par cent livres de poids par jour environ. La ration journalière en lait, en moulée et en foin était divisée en deux repas.

Les veaux élevés avec ce système d'alimentation ont fait en moyenne par tête 26 livres de gain en poids au cours du premier mois, 43 livres au cours du deuxième mois, 59 livres au cours du troisième mois, 59 livres au cours du quatrième mois, 63 livres au cours du cinquième mois et 68 livres au cours du sixième mois. Le gain en poids moyen de la naissance à six mois a donc été de 318 livres par tête. Le poids des veaux à six mois était de 393 livres.

C'est une méthode d'alimentation de veau qui est très simple et qui pourrait facilement être suivie par la plupart des cultivateurs, dès ce printemps, avec l'assurance d'élever de beaux veaux.

Un million et quart de poussins

Ce chiffre représente la production que les couvoirs coopératifs du Québec mettront sur le marché ce printemps.

PROGRÈS SUR L'AN DERNIER

Québec, 30 mars 1936.—D'après les prévisions actuelles, les couvoirs coopératifs de la province de Québec produiront au cours de la présente saison d'incubation environ 1,250,000 poussins, soit une augmentation de 250,000 sur la production du printemps dernier.

Ces couvoirs coopératifs sont au nombre de 39, dont trente sont officiellement contrôlés ou "certifiés", pour employer l'expression consacrée.

"Ces couvoirs certifiés", a déclaré M. J.-D. Barbeau, chef de la Section de l'Aviculture au ministère de l'Agriculture de Québec", sont ceux qui se sont conformés aux règlements prescrits par le ministère pour assurer une production de poussins vigoureux, sains et aptes à devenir de bonnes pondeuses et des sujets reproducteurs de premier ordre. Le fait d'acheter des poussins d'un jour de ces couvoirs certifiés est donc une première garantie de succès pour l'aviculteur.

"Les couvoirs certifiés n'acceptent pour l'incubation que des œufs provenant de troupeaux qui, avant la saison de production, ont été visités par des inspecteurs du ministère. Chaque sujet est soigneusement examiné et si le résultat de l'inspection est satisfaisant, une bague de cuivre numérotée est fixée à la patte de l'oiseau. Les sujets impropres à former un bon troupeau d'élevage sont marqués par une bague en aluminium et doivent être éliminés du troupeau reproducteur. De plus, tous les oiseaux sur la ferme doivent avoir subi l'épreuve du sang contre la pullorose (diarrhée blanche) par un laboratoire approuvé, et les réacteurs doivent être abattus sans retard après la réception du rapport officiel du laboratoire. Disons en passant que le nombre de réacteurs diminue considérablement d'année en année et qu'un nombre assez considérable de basses-cours sont aujourd'hui complètement exemptes de cette maladie.

"Deux catégories de poussins sont fournies par les couvoirs coopératifs: des poussins de qualité régulière, et des poussins descendants de coqs enregistrés. Nous comptons actuellement environ 600 coqs enregistrés à la tête de basses-cours qui fournissent des œufs aux couvoirs certifiés.

"L'an dernier, les membres des couvoirs coopératifs ont fournir pour l'incubation un total de 1,700,000 œufs qui ont rapporté aux éleveurs un prix moyen de 48 cents la douzaine.

"Nous devons ajouter que les aviculteurs qui se procurent des poussins des couvoirs coopératifs certifiés sont efficacement protégés. Chaque couvoir certifié détient un certificat officiel attestant qu'il s'est conformé à tous les règlements imposés et il est obligé de le produire sur demande. De plus, chaque boîte de poussins expédiée par ces couvoirs porte une étiquette officielle comme preuve que ces poussins ont été produits sous la surveillance du ministère de l'Agriculture de Québec".

Préparons-nous aux semailles

Nous voici arrivés au moment de l'année où le cultivateur commence naturellement à songer aux semailles prochaines et aux semences qu'il lui faudra.

La première considération au sujet des semences est la quantité. Que l'on fasse une estimation généreuse de la quantité de semences nécessaires pour l'étendue que l'on se propose d'ensemencer, afin d'être sûr d'en avoir bien suffisamment, surtout des graines de graminées fourragères et de trèfles.

La deuxième considération est la qualité. On ne saurait prendre trop de soins sous ce rapport. Par semence de bonne qualité, nous attendons de la semence d'une qualité réellement supérieure et reconnue comme telle, qu'elle soit achetée au dehors ou produits sur la ferme, c'est-à-dire de la semence qui a été débarrassée, par un criblage soigneux, de toutes les graines de mauvaises herbes, des substances inertes et des graines ou du grain trop légers ou mal développés. La bonne semence doit non seulement donner un haut pourcentage de germination, mais aussi posséder une réserve suffisante de nourriture pour permettre aux plantules qui en sortent de survivre à des conditions défavorables. Elle doit donc être "bien nourrie", c'est-à-dire bien dodue ou bombée, bien pleine. Il faut aussi qu'elle appartienne à une bonne variété.

Les expérimentateurs et les sélectionneurs insistent beaucoup sur le fait que les variétés doivent être adaptées aux différents districts du pays plutôt qu'au pays tout entier. La sélection des variétés exige donc une attention toute spéciale. Une variété est dite bien adaptée quand elle mûrit à l'époque convenable, qu'elle rapporte bien et que ses produits ont une bonne valeur marchande. Un bon nettoyage ou criblage aide beaucoup à améliorer la qualité de la semence. On peut l'obtenir en se servant d'un bon crible ou tarare, bien équipé et bien conduit. A défaut de tarare, on peut avoir recours à l'établissement central de criblage. Il existe à différents points des établissements de ce genre qui reçoivent des subventions du Gouvernement.

Le traitement des maladies, et spécialement les maladies charbonneuses, doit aussi être l'objet d'une sérieuse considération. Les maladies portées par la semence font subir de lourdes pertes tous les ans, mais on peut les prévenir dans une grande mesure en traitant la semence avant de la confier à la terre.

Pour tous renseignements au sujet de ces traitements, s'adresser à un agronome ou à un représentant agricole à un collège d'agriculture ou à une ferme ou station expérimentale fédérale.

Agneaux Précoces, Bénéfices Précoces

Il se conduit actuellement sur tous les points du Canada, sous la direction du Comité canadien de l'agneau, une propagande spéciale ayant pour but de faire connaître les mérites de la viande d'agneau.

Cette propagande s'efforce spécialement de faire ressortir les points suivants: — il y a actuellement sur le marché une quantité abondante d'agneau de haute qualité; l'agneau n'est pas une viande d'une saison mais de tout temps; toutes les parties de l'agneau sont tendres et délicieuses; sa viande peut s'apprêter de bien des façons différentes; elle contient à un haut degré les éléments essentiels de nutrition, et elle va très bien avec d'autres aliments.

Les agneaux nourris dans les parcs d'engraissement et fraîchement abattus font leur apparition en mars et en avril sur tous les marchés canadiens; leur viande est de plus en plus appréciée, et la consommation en augmente rapidement. Au 1er mars 1936, les stocks d'agneau en entrepôt se chiffraient par 3,620,546 livres, soit 1,835,660 livres de moins qu'à la même date en 1935. Dans ces circonstances, il est à prévoir que les approvisionnements d'agneau d'entrepôt ou de parcs d'engraissement seront à peu près épuisés vers la fin de mai 1936, laissant le champ libre aux agneaux hâtifs. On compte qu'il y aura cette année une grosse demande de jeunes agneaux et les cultivateurs qui peuvent les vendre au printemps et au commencement de l'été devraient obtenir des prix rémunérateurs.

Le Comité recommande l'élevage des agneaux hâtifs. Les agnelles qui mettent bas en février ou mars demandent à être logées dans des quartiers confortables. Comme les vaches laitières, elles exigent des aliments qui favorisent la lactation. Le foin de trèfle ou de luzerne accompagné d'avoine, de son et d'un peu de tourteau de lin aide à tenir les brebis en bonne santé et à maintenir la production du lait jusqu'à ce qu'elles soient mises à l'herbe. Sans doute la production d'agneaux hâtifs coûte un peu plus cher que celle des agneaux ordinaires, mais les prix plus élevé qu'on en obtient dédommage amplement du surplus de frais qu'ils occasionnent, pourvu que l'on produise des sujets de bonne qualité, bien finis et d'un bon poids.

M. ALBERT RIOUX À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE

DIMANCHE dernier, les professeurs et les élèves de l'École d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière avaient l'honneur de saluer parmi eux la présence de M. Albert Rioux, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs.

M. Raymond Bienvenue, président du cercle d'étude des élèves du cours des Agriculteurs, présenta le conférencier à l'auditoire et lui souhaita une cordiale bienvenue, sous le toit de son Alma Mater.

M. Rioux exprima d'abord le plaisir qu'il éprouvait de revenir dans la maison où il a fait ses études agricoles et il aborda aussitôt le sujet de sa causerie:

Pour donner un démenti bien fondé à ceux qui essaient de discréditer l'U.-C.C. dans l'opinion publique, il rappelle quelques-uns des nombreux services que cette association a rendus à la classe agricole, depuis sa fondation, qui date d'à peine douze ans.

Le conférencier signale l'obtention d'une prime pour les fabricants de fromage, la nomination d'une commission pour fixer le prix du lait vendu en nature, l'établissement d'un système de crédit agricole adapté aux conditions des cultivateurs de la province, l'organisation d'un vaste plan de colonisation et plusieurs autres mesures que L'U.C.C. a préconisées et pour lesquelles elle a toujours combattu avec toute l'énergie et la liberté que lui procure sa parfaite indépendance.

Le conférencier parle ensuite de l'œuvre cachée de l'U.C.C., c'est-à-dire du bien qu'elle accomplit dans l'intimité de ses réunions paroissiales où plus de dix mille cultivateurs, groupés en 640 cercles locaux, s'instruisent des principes coopératifs et discutent eux-mêmes les problèmes qui les concernent.

M. Rioux appuie aussi sur l'importance des cours à domicile qui sont publiés chaque semaine dans "La Terre de Chez Nous" et qui fournissent à plus de 4,000 futurs laboureurs, le moyen de parfaire leur instruction agricole. A ce sujet, il cite ces paroles de l'Honorable Adélard Godbout, Ministre de l'Agriculture: "même si l'U.C.C. n'avait accompli que cette œuvre d'éducation agricole dans toute sa carrière, elle aurait légitimé sa raison d'exister". Ce témoignage, joint à ceux de nos évêques et de nos prêtres, n'est-il pas une belle preuve de l'utilité et de la nécessité de l'association professionnelle des cultivateurs.

Le conférencier déplore ensuite que dans la province de Québec où quatre vingt-dix pour cent des cultivateurs sont des canadiens-français, il y ait des fonctionnaires anglais unilingues attachés à divers services agricoles. Il est faux, dit-il, que nos techniciens français n'aient pas la compétence voulue pour remplir ces charges, qui assez souvent sont confiées à des personnes qui n'ont jamais fait d'études agricoles.

Il engage les étudiants à ne jamais trahir l'idéal qui les a poussés à embrasser la carrière agricole et insiste sur la nécessité de s'adresser surtout aux jeunes pour rénover l'agriculture. C'est par eux, dit-il, que se fera l'éducation des parents et que vous ferez porter le plus de fruits à votre carrière.

M. Rioux termine en espérant que ses paroles porteront quelques fruits et que plus tard, les élèves de l'École d'Agriculture de Ste-Anne seront tous de véritables apôtres de la cause agricole.

Après qu'il eut repris son siège au milieu des chaleureux applaudissements de l'assistance, M. l'abbé Ernest Lepage le remercia de sa magnifique conférence et la soirée se termina au son des vibrants accords de notre hymne national: "O CANADA".

UN AUDITEUR.

LE CHIENDENT (AGROPYRON)

Par R.-D. CARTIER, inspecteur de mauvaises herbes

LE chiendent ou Agropyron est une plante dont le genre appartient à la tribu des Hordées, constituant l'une des neuf importantes tribus de la vaste et complexe famille botanique des Graminées.

Les plantes des pâturages, des prairies et des champs de céréales sont uniquement composées d'espèces de ce groupe utilisées au bénéfice de l'agriculture, sauf les légumineuses fournies par la luzerne, la lentille et les trèfles. Cependant la valeur des fourrages, la qualité des pâturages et la netteté des grains de semences, sont subordonnées à l'expansion du chiendent dans les champs où ces récoltes ont été produites.

Pourquoi le chiendent, de complicité avec sa sœur l'ivraie, fait-il une lutte ininterrompue et acharnée aux autres membres de la famille? Pourquoi empêche-il, par ses embûches et ses caractères pervers, le complet développement et le perfectionnement de ses frères et sœurs? Faut-il en conclure qu'ayant été, par sa mauvaise conduite, rejeté et renié par la famille entière, il est devenu l'ennemi implacable de ceux qui auparavant lui étaient cher? Mystère que tout cela! Mais tout de même, ce que l'on peut affirmer, c'est que le chiendent est et restera une mauvaise herbe tenace à caractères très pernicieux exigeant un long effort soutenu de la part du cultivateur pour le faire disparaître.

Inutile de faire une longue description de cette plante que tout le monde connait, principalement les cultivateurs et en particulier ceux qui en subissent les méfaits ou qui peinent pour l'éradiquer.

Qu'il suffise de dire que cette mauvaise herbe, originaire d'Europe et d'Asie, comprend deux espèces distinctes: l'une caractérisée par des racines fibreuses donnant naissance à des chaumes en touffes denses se nomme Agropyron ou chiendent à chaumes rudes (Agropyron Trachycaulum, Link). L'autre espèce, celle-là la plus répandue et la plus dommageable, est connue sous le nom de chiendent rampant (Agropyron repens (L) Beauv.). C'est l'espèce qui nous intéresse particulièrement.

Cette plante doit sa persistance et sa propagation rapide dans toutes les cultures, à ses rhizomes ou tiges souterraines d'un blanc rosé, articulés, très rameux. Ce rhizome est terminé par une pointe très dure, capable de s'introduire dans d'autres végétaux tels que les plantes à tubercules etc. etc

La distribution de la plante se fait naturellement de deux manières: par la production de la graine et par la multiplication des tiges souterraines. Parfois la croissance des rhizomes est tellement active que la production des tiges fertiles est presque nulle, la puissance végétative étant concentrée dans les racines. Il en résulte alors un enchevêtrement de racines (tiges souterraines) tel que toute la partie superficielle de la couche arable du sol est liée par ce tissus végétatif, ce qui lui a valu, dans certains milieux, le nom vulgaire de "teigne" ou "tignasse".

Le chiendent est la plante vivace la plus difficile et la plus tenace de toutes les mauvaises herbes en existence à date dans la province de Québec, à déloger des champs en culture.

Comme les semences de céréales ou de graines fourragères sont habituellement exemptes de graines de chiendent et que celles-ci se resèment sur place, il va sans dire que principalement le deuxième moyen de multiplication de la plante doit, pour fins d'extirpation, être considéré.

Les plantes à rhizomes telles que le chiendent emmagasinent continuellement dans leurs tiges souterraines des réserves de matières nutritives. La partie souterraine est donc le magasin de la plante. Ces matières de réserve sont utilisées au fur et à mesure des besoins du chiendent. C'est en un mot l'arme de résistance de la plante contre les efforts du cultivateur pour la faire mourir.

Tout végétal pour croître et se multiplier doit infailliblement respirer, sans quoi, tout comme les animaux vertébrés supérieurs, il meurt par suffocation, par asphyxie. Les parties aériennes ou feuilles des plantes possédant des petits orifices appelés stomates par lesquels la plante respire. Elle aspire par ces petits trous l'oxygène libre de l'air, lequel est indispensable à l'élaboration de la sève brute à l'intérieur de la plante, pour la rendre assimilable; elle exhale, en retour, de l'acide carbonique, déchets de la transformation à l'état assimilable des éléments de cette sève, destinée à nourrir et à développer cette même plante. C'est de ce phénomène physiologique qu'est dérivé le dicton populaire que voici: "Les feuilles sont les poumons des plantes". Et c'est très vrai. Or, comme l'accumulation de la nourriture du chiendent dans les parties souterraines (rhizomes) est due uniquement à la partie aérienne (tiges et feuilles) il découle logiquement que pour arrêter ce processus d'emmagasinage et de distribution de la plante, il n'y a qu'à empêcher le phénomène de respiration et d'élaboration de se produire, en ne permettant pas aux tiges et aux feuilles de se développer.

Les moyens généraux de destruction comme la rotation et toutes les méthodes culturales recommandables ne suffisent pas pour faire disparaître le chiendent des cultures. Il faut lui apporter des méthodes spéciales de traitement. C'est ce que nous allons de suite succinctement étudier.

Si le champ à traiter est en prairie ou en pâturage, il sera avantageux, le printemps, de laisser épuiser les réserves nutritives accumulées l'automne précédent, par une pousse vigoureuse du chiendent qui peut aller jusqu'à sa floraison; les rhizomes commençant à se multiplier seulement lorsque les tiges ont atteint 6 à 8 pouces de hauteur. Labourez, aussitôt la récolte enlevée; ce qui a lieu vers la fin de juin, et assez légèrement à la condition toutefois de retourner toutes les racines les plus profondes vers la surface du sol. La herse à diamant doit suivre aussitôt, mais il serait préférable de lui substituer la herse à ressort. Ce dernier instrument opérant par temps sec et chaud ramènera à la surface du sol quantité de racines de chiendent, lesquelles pourraient être ramassées en un même endroit, par le rateau à foin pour être séchées et par la suite brûlées. Des expériences ont prouvé que les racines de chiendent exposées à l'air et au soleil au cours des mois de juillet et août sont tuées normalement dans deux jours. Comme la dessiccation des racines ou tiges souterraines est naturellement le point essentiel, l'opération ci-haut mentionnée pourrait très avantageusement être poursuivie par étapes régulières jusqu'au cours du mois de septembre. Plus tard au cours de l'automne, détruisez toute végétation subséquente par la herse à dents, en ratissant au long et en large la pièce de terrain sous traitement. Par ce dernier travail, tout en ne laissant pas aux racines le temps de récupérer leurs forces, vous les offrez aux morsures du froid qui en détruirait un bon nombre: car des essais en ce sens nous apprennent que les racines de chiendent exposées au froid et sans neige durant l'hiver ne végètent pas l'année suivante. Le printemps suivant, continuez ce procédé dès que le sol s'y prêtera et cela, jusqu'au moment de lui incorporer une semence de culture sarclée. Cette méthode sera efficace en autant que le sol sera régulièrement travaillé, de manière à ce que la partie verte de la plante n'apparaisse pratiquement pas.

La méthode qui consiste à labourer le terrain au cours de juin, de remuer le sol et de répéter le labour toutes les quatre semaines environ, en travaillant entre chaque guérêt constamment à l'épuisement et à l'extraction des racines, a été considérée comme une excellente pratique de destruction.

Le chiendent peut aussi effectivement être combattu par une culture étouffante. Enrichissez, au printemps, votre terrain par une bonne couche de fumier ou par un apport généreux d'engrais chimique. Semez alors au plus tôt un mélange d'avoine, de pois et de vesce (lentille) communément appelé mélange A.P.V. Ce fourrage vert semé dense tiendra, par une pousse vigoureuse et rapide, le chiendent en échec. Aussi-

(Suite à la page 141)

RACE AYRSHIRE

Qualifications au livre d'or, mars 1936

Le secrétaire de l'Association Canadienne des Eleveurs d'Ayrshires rapporte pour le mois de mars, l'émission de cent vingt-quatre certificats de qualification de vaches et génisses Ayrshires, dont 45 dans la section de 365 jours et 79 au rôle d'honneur, 305 jours.

Trente-quatre des 45 records pour la division 365 jours ont été faits sous le système de deux traites quotidiennes. Les vedettes dans chaque classe sont pour la province de Québec:

CLASSE 4 ANS

St. Blain Diane.—Appartenant à J.-P. Beauchemin, Verchères a produit 10,311 lbs de lait à 4.66% ou 480 lbs de gras.

Alderwood Bonney Jean.—J.-G. Wilson, St-Valentin, Cté St-Jean—12,258 lbs. de lait, 457 lbs de gras.

Brillante du Monnoir.—Henri Boulais, Marieville, Qué., 10332 lbs de lait, 408 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS

Macdonald Ann Bess.—Propriété du Collège Macdonald—12,247 lbs de lait à 4.32% ou 529 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS

Gourde 52e.—Georges Harrison, Poncheville, Qué., 8,137 lbs de lait à 4.82%—392 lbs de gras.

Byrnehill Kathleen.—Ferme des Trois-Ruisseaux, Frelighsburg, Qué., 9,062 lbs de lait à 4.31%, 391 lbs de gras.

Dans la section 305 jours, 70 des 79 records officiels ont été faits sur deux traites par jour.

CLASSE ADULTE

Light House Patricia.—Propriété de Jos.-P. Beauchemin, Verchères, Qué., 15,094 lbs de lait à 4.01%, 606 lbs de gras.

CLASSE 4 ANS

Baronne de St-Méthode.—Ferme-Ecole provinciale, La Gorgendière, Qué., 10,714 lbs lait à 4.33% ou 464 lbs de gras.

Ginette B.—Oscar Belisle, St-Hyacinthe, Qué., 11,095 lbs lait, 437 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS

Deschambault Trinket. — Ferme-Ecole provinciale, La Gorgendière, Qué., 9,211 lbs lait à 4.55%, 419 lbs de gras.

Ce que vaut comme aliment la mélasse de Canne à Sucre

Le fermier reconnaît de plus en plus la mélasse de Canne à Sucre comme ingrédient nécessaire à l'alimentation du troupeau laitier et en voici la raison. Les substances nutritives contenues dans la mélasse sont pratiquement les mêmes qui se recontrent dans les grains de la ferme, car les grains se composent en grande partie d'amidon et de sucre, deux choses que contient également la mélasse et dans une proportion en tout semblable.

Mais tels ne sont pas les seuls avantages de ce produit. Considérons, pour s'en convaincre, son utilité dans un autre domaine.

Contrairement aux grains qui, eux, sont pauvres en minérais organiques, la mélasse de Canne à Sucre en contient une grande quantité.

Une autre substance essentielle à tout aliment, c'est la vitamine. Les vitamines sont en effet aussi nécessaires à la croissance de l'animal que la protéine, les carbohydrates, les graisses, etc. On a même découvert récemment que le propre de la vitamine B est de stimuler la croissance à la condition que le fourrage soit en quantité suffisante. La mélasse est reconnue de nos jours pour sa haute teneur en vitamine B.

On devrait toujours se souvenir que le fourrage donné en nourriture aux bestiaux doit être agréable au goût. Ici encore la mélasse peut intervenir de façon heureuse puisqu'une ration additionnée de mélasse devient plus riche et plus appétissante. Il se rencontre parfois qu'une génisse ou un veau ne puisse absorber la quantité de nourriture suffisante à son bon développement. C'est alors le temps d'employer la mélasse car elle stimule l'appétit, provoque une plus grande consommation d'eau et de fourrage, choses absolument nécessaire au bon rendement du troupeau.

Disons en terminant que la mélasse de Canne à sucre produit d'heureux effets comme appoint, polit le poil et rend l'élevage économique.

Deux vedettes sensationnelles



Tandis que Charlie Conacher, brillant ailier de droite du club Toronto Maple Leaf ajoute de nouveaux lauriers à sa réputation, Brampton Basilua, vache Jersey detenant déjà un record mondial de production vient d'accomplir une autre prouesse en faisant au cours de sa première lactation un troisième record de plus de 1450 lbs de beurre.

BILAN DU C. N. R.

LE bilan de février du Chemin de fer national du Canada accuse une augmentation de $644,701 dans les recettes d'exploitation, soit $13,066,507 à comparer à $12,421,805 durant le mois de 1935 correspondant. Les frais d'exploitation qui furent de $12,289,238 en février 1935 accusent cette année une augmentation de $1,065,728 laissant un déficit de recettes nettes s'élevant à $288,460 contre $132,567 de recettes nettes en février 1935, une diminution de $421,027.

Durant les deux premiers mois de cette année les recettes d'exploitation ont augmenté de $1,279,668, mais les frais d'exploitation ont augmenté de $1,530,673 ce qui laisse un déficit de recettes nettes s'élevant à $864,790 à comparer à un déficit de $613,786 en 1935.

Voici le sommaire:—

FEVRIER

	1936		*1935*		*Augmentation ou diminution*
Recettes d'expl.	$13,066,507		$12,421,805	(a)	$ 644,701
Frais d'expl.	13,354,967		12,289,238	(a)	1,065,728
Recettes nettes	D-288,460	(a)	132,567	D-	421,027

DEUX PREMIERS MOIS

	1936		*1935*		*Augmentation ou diminution*
Recettes d'expl.	$24,809,061		$24,529,392		$1,279,668
Frais d'expl.	26,673,851		25,143,178		1,530,673
Recettes nettes	D- 864,790	D-	613,786	(a)	251,005

D- déficit

Semence certifiée de pommes de terre

par JOHN TUCKER, Service de la botanique, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Les maladies des pommes de terre ...nt en progrès constant; leur nombre ...ugmente et elles se répandent de plus ...n plus. L'acheteur qui achète de la se...mence au sujet de laquelle il n'est pas ...nseigné court donc de grands risques. ...n comprend mieux à la lumière de ces ...its, que la production de semence de ...hoix exige des conditions toutes spé...ales. Le Service de la botanique de la ...ivision des fermes expérimentales cen...ales a développé un système très sa...sfaisant de certificat des semences; ...e système est basé sur deux inspec...ons de la récolte sur pied, ainsi que ...es tubercules après l'arrachage. Seules, ...s semences de pommes de terre qui ...mplissent les conditions imposées par ...tte certification sont éligibles pour ...re vendues comme semences certi...ées, et des étiquettes officielles sont ...urvues pour chaque paquet de cette ...mence. Si donc le paquet ne porte pas ...tiquette du Gouvernement, c'est une ...dication que ces pommes de terre ne ...nt que des tubercules de table, et ...'elles ne méritent pas les prix deman...s pour la semence. Il n'y a que deux ...tégories de semence de pommes de ...rre certifiées: "Certifiée extra No 1" ..."Certifiée Petite, 1½-3 onces". Si ...es ne portent pas l'étiquette spéci...nt l'une ou l'autre de ces catégories, ...rs on doit considérer que les tuber...ules offerts ne sont pas des tubercules ... semence.

L'inspection de la récolte sur pied ... très nécessaire en ce qui concerne la ...mence de pommes de terre, car il y a ...rtaines maladies à virus qui ne se ...ient pas dans les tubercules et qui ...uvent être identifiées dans la récolte ... pied. Il est évident que l'on ne peut ...endre qu'un faible rendement des ...nts malades. C'est une grave erreur ...e de conclure que l'on peut choisir de ...nnes semences en se basant sur la ...le apparence du tubercule.

Sans doute, toutes les pommes de ...re peuvent être employées pour la ...mence et il n'existe aucun règlement ... ce point; quelques magasins ven...t des pommes de terre de table dans ...rs départements de semences, mais ...heteur qui paie plus que le prix des ...ercules de table devrait exiger l'éti...ette officielle, sinon il s'expose à ...voir que des patates de table.

Depuis neuf ans, il se vend tous les ... plus d'un million de boisseaux de ...ence de pommes de terre certifiée. ... plus gros de la semence est exporté ...a valeur de cette semence certifiée ...ait être appréciée par les meilleurs ...teurs des autres pays, qui n'hési... pas à payer les frais supplémen...es de transport et le tarif pour se ...curer de la semence canadienne cer...e, malgré les approvisionnements ...ndants de tubercules locaux. On ...seille aux planteurs de se procurer ... provision immédiatement, car les ...ks de semence diminuent très vite. ...n peut se procurer gratuitement des ...s de producteurs ayant de la se...ce à vendre en s'adressant au ...niste du Dominion, à la ferme expé...ntale centrale, Ottawa.

LA SEMAINE

L'HON. juge Albert Malouin, de Québec, est mort subitement dimanche, à Daytona Beach, Floride, où il avait passé l'hiver.

* * *

LES paroissiens du Christ-Roi à St-Hyacinthe, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort subite de leur curé-fondateur, M. l'abbé C.-H. Lafontaine.

* * *

UN incendie désastreux a ravagé la maison de M. Patrice Simard, à St-Joseph d'Alma et causé des dommages pour plusieurs centaines de dollars.

* * *

M. Jean Bolduc, 44 ans, de Verdun, et sa femme, née Evangéline Lareau, 41 ans, ont perdu la vie, dimanche, quand leur automobile dérapa sur la route et frappa un arbre, près de Marieville.

* * *

AFFREUSE tragédie des airs. Un gros avion de bombardement s'est écrasé sur une montagne, en Pennsylvanie centrale, et a pris feu. On a retiré cinq cadavres calcinés des décombres.

* * *

LE général Baptiste Estienne, inventeur des chars d'assaut français dont les charges pesantes aidèrent à briser la résistance allemande durant les dernières phases de la grande guerre, est mort à Paris, à l'âge de 75 ans.

* * *

BRUNO Richard Hauptmann, trouvé coupable d'avoir enlevé et assasiné l'enfant du colonel Charles Lindberg le 1er mars 1932, a été électrocuté, vendredi soir dernier, à 8 heures et 41 minutes, dans la prison de Trenton, N. J.

* * *

GÉRARD Gouin, âgé de 22 ans, a été pendu, vendredi dernier, dans la cours de la prison du district d'Arthabaska pour le meurtre de Joseph Tardif, fermier de St-Valère, qui avait été battu à mort et volé sur une route solitaire en octobre dernier.

* * *

LO Pa Hong, riche Chinois de Shanghai, nommé camérier de cap et d'épée de Sa Sainteté Pie XI à titre honoraire. C'est la première fois que le Souverain Pontife accorde cette distinction à une personne qui n'est pas de race blanche. Lo Pa Hong a contribué à l'érection de 16 institutions de charité dans la seule ville de Shanghai. Il a dépensé $200.000 par an en outre des subsides qu'il distribue aux missions catholiques de Chine.

* * *

UN incendie a détruit samedi matin une maison de trois étages, habitée par la famille de M. Ferdinand Maltais de La Tuque, a causé la mort de 4 personnes, Mme Ferdinand Maltais, et trois de ses enfants, Mlles Yvette, Madeleine et Lise âgées respectivement de 23, 14 et 9 ans. Tous les membres de la famille et un pensionnaire, soit trois adultes et huit enfants, dont les âges varient de 2 à 24 ans, durent être transportés à l'hôpital à la suite des graves brûlures qu'ils s'infligèrent lorsque les flammes se propagèrent à la maison construite en bois, avec une rapidité telle que les occupants eurent à peine le temps de descendre des étages supérieurs de la maison où ils se trouvaient quand l'incendie fut découvert.

L'Afrique du sud fait une plus grande consommation de bois franc, dit le service industriel du Canadien National. On emploie le merisier canadien dans la construction des planchers. On importe aussi beaucoup de pin de la Colombie.

* * *

AU moins cent morts connues et 500 personnes blessées, tel est le bilan d'un cyclone qui s'est abattu sur les états du Mississipi, de l'Alabama du Tennessee et de l'Arkansas, dimanche soir. La tempête s'est acharnée sur une petite ville de 1,000 âmes, Tupelo. Le feu a ajouté aux horreurs du vent dans la ville de Tupelo, et la situation a empiré par le manque d'eau et d'électricité pour faire fonctionner les appareils devenus inutiles entre les mains des pompiers désespérés. Les sapeurs ont fait des prodiges de valeur pour maitriser les flammes en certaines parties de la ville pendant que les constables et les citoyens travaillaient à arracher aux décombres les blessés.

* * *

EN Ecosse, le poisson sert et d'aliments et de produits industriels. Il entre dans la fabrication du savon, de la peinture, du linoléum et sert à la préparation du cuir, au trempage de l'acier, etc. On extrait aussi des huiles médicales des foies de morue, d'aiglefin et de flétan. Parmi les pays qui fournissent du poisson à l'Ecosse on remarque la Norvège, l'Islande, le Japon et le Canada, dit le service industriel du Canadien National.

Le poisson dont on a extrait l'huile est ensuite réduit en poudre et sert à l'élevage des bestiaux et de la volaille. Les fermiers américains emploient près de 400,000 tonnes de cette poudre.

* * *

MORT dramatique de deux frères. MM. Alfred, Emile et Léon Duclos, travaillaient lundi après-midi, au moulin à scie que leur père possède au pied d'un cap, au Saut-aux-Cochons, à 8 milles de l'église de la Petite Rivière St-François, Cté Charlevoix. Au cours de l'hiver, on fit chantier sur le haut des caps et on laissa descendre les billots qui s'accumulèrent à une hauteur de 275 pieds. Les trois jeunes gens étaient à jeter les billots en bas de la montagne de bois lorsque tout à coup, il se produisit un éboulis.

M. Emile Duclos fut immédiatement enseveli sous le bois et mourut presque instantanément. Son frère, Alfred, réussit à éviter quelques instants les billots, mais bientôt il fut frappé et expira au bout de quelques instants. Le troisième, Léon Duclos échappa avec beaucoup de peine à la mort. Il courut immédiatement chercher de l'aide, mais lorsque les voisins arrivèrent, ils ne purent que constater la mort des deux victimes.

* * *

M. Joseph Blais, 55 ans, cultivateur de St-Isidore de Dorchester, s'est noyé samedi dernier, dans la rivière Chaudière. La victime voulut traverser la rivière vers les cinq heures de l'après-midi, avec un de ses fils, Louis. Ils s'embarquèrent un peu plus bas que Breakeyville. Leur chaloupe avança avec difficulté, à cause du grand nombre de billots de bois à demi submergés dans l'eau. Ils étaient à peine à 60 pieds du bord quand survint un léger coup de vent au moment où le père voulut changer de place avec son fils. M. Blais tomba à la rivière et reparut à la surface quelques instants plus tard. Voulant s'agripper à la chaloupe, il la fit chavirer et son fils fut à son tour précipité à l'eau. Celui-ci réussit à se hisser sur la chaloupe, son père venait de disparaitre une seconde fois. Il le revit mais plus loin cependant que le lieu de la tragédie. C'est avec des difficultés qu'il parvint jusqu'à lui et, le retenant sur les bords de la chaloupe avec une main, il se servit de l'autre pour diriger l'embarcation sur le rivage., il accosta une vingtaine de minutes plus tard.

* * *

ON peut dire qu'il en est du goût comme de la mode. Il change avec les pays. Pour ce qui est de la morue les habitants de Rio de Janeiro préfèrent le poisson à chair blanche tandis qu'à Sao Paulo et dans les pays situés plus au sud la couleur du poisson importe peu. On attache plus d'importance au goût et au mode de salaison.

D'après le service industriel du Canadien National les pays du nord tiennent compte surtout du pays d'origine des poissons. Les préférés sont ceux de Terre-Neuve, Grande-Bretagne et Canada.

Le poisson destiné aux marchés brésiliens doit être éventré, nettoyé et décapité, mais on doit conserver la nuque et la queue. On importe peu de morue séchée au Brésil.

RIONS DONC!

Au restaurant:
—Que me servez-vous là, garçon?
—De la langue de bœuf.
—Je n'aime pas ce qui sort de la bouche.
—Alors, monsieur, prenez un œuf.

* * *

—La maitresse. — Peux-tu me raconter quelque chose sur la naissance d'Eve?
—L'élève — Oui, mademoiselle. Notre Seigneur disait qu'il serait trop bon pour l'homme d'être tout seul.

* * *

Pour mettre un article de commerce sur toutes les langues, le mieux est de l'annoncer au dos des timbres poste

* * *

—Est-ce que c'est vrai, papa, que tu voudrais que je reste toujours ta petite, toute petite fille?...
—Mais oui, ma chère, certainement...
—Eh bien, alors je ne mange plus de soupe: ça fait grandir.

* * *

CES "GENESSES" DU MIDI!
—Oui, monsieur, dans ma jeunesse, j'avais les yeux tellement brillants que lorsque la nuit venait, j'étais obligé de les fermer pour ne pas attirer les moustiques!

Magnifique démonstration de foi en l'honneur du Sacré-Coeur à Ste-Anne de la Pocatière

Dimanche le 29 mars, dans le cours de l'après-midi, toute la paroisse était réunie à l'église pour une heure sainte à l'occasion de la réorganisation de la ligue du Sacré-Cœur dans la paroisse.

Grâce à l'aimable invitation de notre dévoué Pasteur, l'abbé A.-O. Guimont, le révérend *Père Julien* Senay, S.J., organisateur et directeur général des Ligues du Sacré-Cœur dans l'Est du Canada, avait bien voulu accepter de prêcher un triduum aux hommes et jeunes gens de la paroisse. Après leur avoir montré tous les dangers que courent notre foi et nos mœurs, il leur exposa la nécessité de s'organiser pour répondre aux désirs de Notre Très Saint-Père le Pape et de Notre Eminentissime Archevêque.

Le tout se termina par une journée grandiose de réparation et de rénovation. Cette journée commença par la communion réparatrice dimanche matin. Aux trois messes, le révérend Père, dans son sermon, démontra que pour en arriver à sauver le monde, il n'y avait pas de plus sûr moyen pour les chrétiens que de s'enrôler dans l'apostolat de la prière.

Ce que jamais les paroissiens de Sainte-Anne n'oublieront, c'est la démonstration de l'après-midi. L'heure sainte était fixée pour trois heures, et dès deux heures et demie, huit cents hommes étaient groupés au milieu de notre vaste église. Après l'exposition du Saint Sacrement, le révérend Père monte en chaire et adresse à la foule une très belle exhortation, exposant avec force les générosités du Sacré-Cœur pour l'humanité coupable, et posant la question, "qu'avons-nous fait pour le Sacré-Cœur en retour de ce qu'il a fait pour nous?" Il termina en exhortant fortement la foule à vivre une vie plus chrétienne et une foi religieuse plus intense.

Pendant la cérémonie: un groupe de trente enfants, garçons et fillettes firent au pied de l'ostensoir un acte de réparation au nom de leurs parents et de leur famille. Vient ensuite le chant du pardon: tous les hommes, les mains levées vers le ciel implorèrent pour eux et le monde coupable la clémence du Sacré-Cœur. Le Président de la ligue lit ensuite d'une voix forte et émue la consécration des hommes et de toute la paroisse au Sacré-Cœur. Au moment de la bénédiction du Saint-Sacrement, les officiers supérieurs de la ligue et tous les chefs de groupe et tous les ligueurs firent leurs promesses de fidélité au Sacré-Cœur. Le tout se termina par le chant du Magnificat et quelques mots de remerciement par monsieur le Curé au Sacré-Cœur et au révérend Père.

La ligue est organisée et elle vivra, car tous sont animés des plus beaux sentiments et prêts à tout, pour travailler avec enthousiasme au règne du Sacré-Cœur dans la paroisse.

Directeur de la Ligue: Monsieur le Curé A.-O. Guimont; président; Le docteur J.-I. Pageau; 1er vice-président: Le notaire L.-A. Dupuis; 2ème vice-président: M. J.-Baptiste Michaud; secrétaire: M. Elzéar Campagna; ass.-secrétaire: M. J.-A. Sasseville; trésorier: M. Benjamin Fournier; commissaire-ordonnateur, chez les anciens; M. Antoine Frève; chez les jeunes; M. Joseph Laforest. De plus cinquante chefs de groupe qui ont promis au Sacré-Cœur de se dévouer à son service et au bon fonctionnement de la Ligue.

A. M. D. G.

SECTION FEMININE

Formation du caractère de l'enfant

XIII

La culture des fleurs

Dussé-je ne jeter qu'un faible rayon de lumière dans une seule âme éducatrice, j'écrirais quand même ce soir; car c'est si c'est un devoir d'aimer les âmes, moi, j'aime les âmes d'enfants. J. Aicard, en quatre lignes, a éveillé mon ardeur pour cette grande œuvre de l'éducation. Il dit:

"Car ces petits cœurs-là, c'est la source féconde
"Qui sera fleuve et court vers les lieux ignorés.
"N'oubliez pas qu'ils sont l'espérance du monde
"Et l'avenir sera ce que vous les ferez".

Je me suis rappelé alors, ce charmant tableau qui m'a réjouie maintes fois, l'été dernier: Un enfant gracieux, à six ans, tous les enfants ne le sont-ils pas? s'amusait dans une allée de fleurs. Le beau rapprochement! A le voir sourire, il me semblait que cet enfant était la fleur par excellence, celle qui, de par sa valeur, demande le plus de soins.

"Il est si beau l'enfant avec son doux sourire,
"Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie. (Hugo)

Et concluant, je me prenais à souhaiter: "Puisse le soleil du bon Dieu réchauffer cette âme neuve et faire germer dans ce divin parterre les plus belles fleurs de vertu". Michelet pensait ainsi quand il écrivait: "La fleur humaine est celle qui a le plus besoin de soleil".

Educateurs, éducatrices, c'est à vous que revient l'honneur de préparer la génération de demain. Or, n'avez-vous jamais songé au bonheur toujours nouveau que procure la culture des fleurs. Pourtant, l'été seul permet aux amants de la nature, la pleine satisfaction de leur désir, tandis qu'à vous, parents chrétiens, toutes les saisons sont favorables pour embellir ce petit parterre qu'est l'âme de l'enfant. Oui, à mesure qu'il grandit, à chaque saison, cultivez une fleur nouvelle et ainsi, la montée vers le mieux sera rapide et toujours embaumée. Et peut-être aurez-vous parfois le bonheur de découvrir des germes inconnus jusque-là, comme il arrive au naturaliste d'apercevoir une plante rare et précieuse, au cours d'une promenade sous les bois, et comme lui, vous mettrez du bonheur à revenir féconder cette plante qui deviendra votre propriété.

Cultivez donc dans l'âme des petits, le lis de la prière. La piété a les promesses de la vie présente et celles de la vie future. Je me rappelle ici cet élan de la petite Anne de Guigné: "Je veux que pour Jésus ma petite âme soit pure comme un lis", disait-elle avec son fin sourire. En effet, le lis chante la pureté. Et, la pureté, n'est-elle pas, en effet, *prière* elle-même?

Cultivez la rose. Sans doute, elle invite au plaisir, par le charme et la brièveté de son existence, mais elle porte comme lui le danger, autour d'elle et le repentir dans son cœur; vous cultivez la rose de l'amabilité. Apprenez à l'enfant à prodiguer des égards aux membres de la famille. S'il aime les secrets, dites-lui, à voix basse: "Faire plaisir à quelqu'un, mon petit, c'est le meilleur moyen d'imiter l'Enfant Jésus." N'oublions pas les leçons de cette fleur: Plus on la froisse, plus elle donne son parfum.

En fouillant le gazon ou sous la mousse vous retrouvez l'humble violette; elle aime l'ombre, le mystère, la solitude, seul son parfum merveilleux indique sa cachette, inutile de se dérober à vos yeux, elle se trahit toujours et vous l'admirez. Or, la violette de la modestie est plus admirable encore que cette fleur des champs. Voilà une vertu rare qui fleurirait à merveille dans l'âme des petits.

Cultivez également la pervenche. Ses pétales modestes répètent à tous ceux qui les regardent: "N'oubliez pas." Et le souvenir c'est le trésor du cœur qui, bien gardé, devient une source de force et d'espérance dans les luttes inévitables, tous le long du chemin de la vie.

Cultivez la primevère, emblème de la fraîcheur candide, rayonnante de grâce, de jeunesse et de joie. Que l'enfant répande le parfum de l'édification par une mise et des manières dignes de la morale chrétienne. Sous l'œil de Dieu comme sous le regard du meilleur des pères, qu'il prenne ses ébats, se livre aux rires bienfaisants des cœurs purs. La paix de l'âme est le trésor des enfants du bon Dieu.

Faites éclore le jasmin de la bienfaisance. Puisque de tous côtés, la charité lance une invitation que l'enfant, à sa manière, s'habitue à secourir le pauvre, qu'il partage avec lui, que sa présence embaume de joie l'existence de ceux qui souffrent. Et si l'enfant, prévenu, ne recule pas, proposez-lui l'œillet rouge du sacrifice. "On a bien des joies sur la terre mais elles ne durent pas; celle qui dure c'est d'avoir fait un sacrifice". C'est le mot profond de la petite Anne de Guigné morte en odeur de sainteté en 1922.

Cultivez enfin toutes ces belles variétés qui jettent de la joie sur la terre: la glycine de la tendresse, le lierre de l'attachement, l'anémone de la patience, la Pivoine de la sincérité, le dahlia de la reconnaissance, la marguerite de la pureté candide, de l'innocence, le bleuet de la délicatesse, la capucine de l'affection profonde, le perce-neige de l'espérance, la giroflée de la fidélité dans le malheur.

Et vous, petits enfants, objets de tant de sollicitudes, prenez soin de ces fleurs, cultivées dans vos âmes, c'est votre plus belle richesse ici-bas, la seule que Jésus bénit et souvenez-vous que le devoir est frère du bonheur. Si vous vous faites les fervents du devoir, cultivant les fleurs modestes qu'on a énumérées plus haut, alors grandiront dans votre petit jardin intime les vertus, fleurs surnaturelles qui font la vraie beauté des âmes.

De plus l'enfant qui aura appris à cultiver les fleurs de la vertu comprendra mieux les beautés de la nature et il sera le premier à faire épanouir les parfums délectables que la terre nourrit dans son sein.

La culture des fleurs lui deviendrait alors un délassement de choix et nos parterres n'en seraient que plus attrayants.

Il est vrai que cela demande du travail, mais n'est-il pas dit quelque part: "Le travail éloigne de nous trois grands maux: l'ennui, le vice et le besoin. Et l'enfant qui aura mis son plaisir dans le travail, le trouvera là où il l'aura cherché.

Et par ce labeur si plein de poésie, l'enfant élèvera son âme au-dessus des vénalités qui passent, il réalisera cette loi: Qui ne produit pas, s'achemine vers la mort. Et la contemplation de l'œuvre divine est génératrice de joies pures de beauté morale.

De plus, quand par son travail, l'e fant verra s'épanouir une fleur, croy moi, il éprouvera une joie inconnue ju que-là. Et cette joie il pourra la fa partager en offrant ses fleurs à ce qu'il aime ou à ceux qui souffrent. C'e la voie de la charité qui s'ouvrira deva lui par une porte ignorée: La Cultu des fleurs. "Sans rosée et sans lumiè les fleurs s'étiolent".

"La charité et l'amour sont la ros et la lumière du cœur humain" affirm Mme de Genlis.

Et lorsque, par un beau matin, l'e fant se réjouira d'une abondante flora son, dites-lui de prêter l'oreille un i tant. Les fleurs reposent vraime l'esprit et comme il est beau leur langa pour qui sait l'entendre. Elles lui d ront: "Enfant, vois combien la vie e brève! Le temps est précieux, ne gaspille pas mais travaille à te rend meilleur car la vie dépend de l'enfan comme une fleur de la graine qu'o sème. Garde ton cœur pur et tu goût ras la vraie beauté. Comme il me fa des orages pour fleurir, ainsi enfan il te faudra souffrir pour devenir que qu'un mais sois vaillant devant les co trariétés et tu jouiras de cette paix pr fonde qui est le plus grand trésor".

N'est-ce pas qu'elle peut être fécon la leçon des fleurs et qu'il n'y a pas d désavantage à les faire aimer à ces p tits enfants. La fleur n'est-elle pas l'i terprète des sentiments; aussi, j'aim toutes les fleurs, celles de nos jardi comme celles de la vertu. Et veuill me croire, la culture des fleurs exerce d douces influences sur le caractère et l mœurs de ceux qui en sont épris. Aimon donc à cultiver dans le cœur des peti les fleurs qui ne se flétrissent pas et q exhaleront leurs parfums jusqu'au jard céleste.

CERCLE MADELEINE DE REPENTIGN

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

D'un pas allègre, le nouveau collabo-
ateur de Ramilloux franchit la porte
'entrée et se retrouva dans la rue. S'il
vait pu suivre le jeune homme, s'il lui
vait été donné, surtout, de lire en ses
ensées, l'industriel se fût inquiété et
ût attaché plus d'importance à ses
ressentiments. La gêne qu'il avait
essentie en jetant le premier regard sur
jeune Maronnier s'expliquait trop
ien. N'avait-il pas cru retrouver, chez
ui, cette même lueur d'intelligence qui le
rappa toujours chez son ancien associé
harles Abert?... Pour dissiper sa
éfiance il avait fallu cette certitude que
fils d'Abert ne pouvait s'appeler
Maronnier.

Or, le pseudo Maronnier n'était autre
ue Roland Abert!...

Comment notre ami avait-il pu dissi-
uler de la sorte sa véritable person-
alité?

Dès qu'il fut décidé à entamer la lutte
ontre Ramilloux, Roland chercha les
oyens d'entrer au service de l'indus-
iel. Il se rendit rapidement compte
ue son nom constituait un obstacle
surmontable à ses desseins. L'idée de
substituer à l'un de ses amis, avec
autorisation de ce dernier, s'imposa
ors à lui.

Parmi ses anciens condisciples des
rts et Métiers, il estimait particulière-
ent Edgard Maronnier. Très intelli-
ent, "débrouillard", Edgard l'avait
donné de près durant leurs années
études. Plusieurs fois, Roland dut
incliner devant la supériorité de son
marade. Cette rivalité n'empêcha
as une solide amitié de se nouer entre
s jeunes gens. Le service militaire
interrompit pas leurs relations. Dans
lettre de condoléances qu'il adressa à
n ami pour la mort de Christophe
esêtre, Edgard donnait quelques dé-
ils sur sa situation. Il se trouvait à
lle jusqu'à la fin du mois, après quoi
s'en irait au Maroc en qualité d'ingé-
eur hydraulicien.

Roland décida de rendre visite à son
cien condisciple avant son départ. Le
ir même de cette journée où l'annonce
Ramilloux lui était tombée sous les
ux, il débarquait à Lille.

A son ami qui se faisait une fête de
sser quelques heures avec lui, il exposa
ns hésitation, ses projets. Il lui dit-
volonté d'utiliser la circonstance pro-
dentielle qui lui permettrait de s'ap-
ocher de Ramilloux.

Avant toute proposition de Roland,
lgard lui offrit spontanément son
tat civil"...

—Aucun danger pour moi! expliqua-t-
je pars dans trois jours, avec ma
mille. Personne ne s'apercevra de la
ostitution.

—Merci, mon vieux. Tu me rends un
mense service. Mais je crains bien
'il ne me soit difficile d'arriver à mes
s... Beaucoup de candidats, sans
doute, répondront à l'appel. Quelles
ont alors mes chances de l'emporter?-

—Il te faudrait un mot d'introduc-
n... J'y songe! Notre ancien direc-
r, ce bon P. Dallot, ne fera aucune
ficulté pour me délivrer un mot de
ommandation... Je te passe la
te, et le tour est joué!

—Comment te remercier pour...

—Pas de discours! La France est en
in d'en mourir... Des actes!

Edgard était parti en trombe. Une
re plus tard, il revenait triomphant
présentait à Roland le certificat du
Dallot.

Une grande joie, la première depuis les
res terribles de la révélation et du
deuil, envahit l'âme de Roland quand il put se dire:

—Maintenant, je suis dans la place!

* * *

Au jour convenu, Roland se présenta à l'usine Ramilloux. L'énorme bâtiment abritait plusieurs milliers d'ouvriers. Devant ces prodigieuses machines accomplissant méthodiquement un travail merveilleusement précis, le jeune homme ne put se défendre d'une profonde émotion. Il tenait de son père cette passion de la mécanique que l'on retrouve chez tous les *ingénieurs d'élite*. Au milieu de ces grues, de ces ponts-tournants, de ces blocs monstrueux qui, conduits par les monorails suspendus, voyageaient par-dessus sa tête, Roland se mouvait à l'aise.

Ramilloux, qui avait tenu à présenter lui-même son nouvel employé à ses collègues et à le piloter à travers l'usine, épiait, sur son visage, les sentiments de l'ingénieur.

—Eh bien?... lui demanda-t-il.

—Formidable, Monsieur! Voilà une splendide installation.

Cette appréciation, qui coûtait d'autant moins à Roland qu'elle s'adressait uniquement à l'entreprise matérielle, réjouit l'industriel. Très fier de son œuvre, il ne laissait échapper aucune occasion d'en tirer vanité.

Mais la pensée secrète du jeune homme, celle que l'admiration du regard ne pouvait laisser deviner, Ramilloux n'en eut aucun soupçon.

Si l'étonnement admiratif des yeux était sincère, le cœur de Roland se serrait affreusement...

—Pourquoi, pensait-il ces puissantes machines, cette vie intense de travail et de création? Qu'y a-t-il à la base de tout cela?... Le Rex!... Sans le Rex, Ramilloux restait un petit industriel. Ce qu'il est aujourd'hui, il le doit à une usurpation... Pauvre papa!...

Il lui semblait voir l'être chéri dont sa mémoire ne gardait que fort vaguement les traits, mais dont maintes fois son oncle l'avait entretenu, contemplant "son" œuvre, parcourant ces immenses salles, s'intéressant affectueusement au travail des ouvriers, perfectionnant chaque jour la fabrication et lui donnant une finesse inégalable...

Illusion que tout cela! Près de lui, Marchant à ses côtés, se trouvait l'homme qui avait détruit cyniquement toutes ces possibilités d'heureuse activité, de vie utile et bienfaisante. Et Roland devait conserver un masque impassible, sourire, admirer!...

Il eut ce courage... Sa farouche volonté de vaincre le soutint, lui permit d'offrir un visage calme et souriant...

La visite terminée, il se mit immédiatement au travail.

Avant ce jour, Roland n'était jamais venu dans le coin de la banlieue lilloise où s'élevaient les usines Ramilloux. Il espérait bien n'y rencontrer personne de sa connaissance.

—Sauf un hasard malheureux, pense-t-il, le secret de ma double personnalité restera caché.

Il se résolut d'ailleurs à affecter une grande réserve, quoi qu'il dût en coûter à son tempérament porté naturellement à la cordialité. La prudence lui commandait cette attitude. Il s'acquerrait une réputation de camarade taciturne et renfrogné? La cause pour laquelle il combattait valait bien ce sacrifice.

Il ne fit exception à cette règle que pour le jeune garçon de quinze ans qu'il avait sous ses ordres. Il se l'attacha immédiatement par quelques paroles affectueuses. Amédée Delannoy—c'était le nom de son subordonné—lui parut remarquablement "dégourdi" et ne rechignant pas à la besogne.

La matinée se terminait à peine que, grâce au bavard Amédée, Roland possédait un certain nombre de renseignements intéressants.

—S'agit pas de broncher avec le patron! avait dit le gamin. Il en fait une fa nfare quand il s'y met!... Demandez plutôt à M. Tornoux!

Ce Tornoux, sous-ingénieur, avait commis ces temps derniers une bévue un peu grosse qui lui avait valu, de la part de l'industriel, une bourrade totalement dépourvue d'aménité.

Roland comprit que le personnel de Ramilloux le subissait mais ne l'aimait pas. Il ne put s'empêcher de penser qu'il en eût été tout autrement sous la direction de son père. Avec quelle délicatesse il eût apporté à tous ces travailleurs le réconfort d'une affectueuse cordialité, si précieux dans l'austérité du labeur quotidien.

Le soir de cette première journée de travail, il se rendit à la gare pour saluer une dernière fois son ami qui s'en allait.

Une mélancolie lui vint de penser à cette solitude qui l'attendait. Mais il se raidit contre l'émotion. Il pouvait encore souffrir: la défaillance, du moins, ne l'atteindrait plus. Il était résolu, farouchement, à poursuivre sa tâche jusqu'au succès. Les adieux furent simples, mais émouvants.

—Si les événements t'obligent un jour à quitter Ramilloux, lui dit Edgard en lui serrant la main, pense à ton ami le blédard. Il te recevra toujours à bras ouverts, dans ce Maroc où toute énergie trouve sa place...

Très ému, Roland avait embrassé silencieusement le jeune homme. Il contempla jusqu'à ce qu'elles eussent disparu, noyées dans la nuit, les lumières du train qui s'éloignait, emportant celui dont il allait désormais porter le nom...

Des mois s'écoulèrent. Mois de labeur acharné pour Roland, mois lourds de solitude et d'isolement. Souvent sa pensée s'envolait, mélancolique, vers ses amis du Maroc. Il revoyait surtout le délicieux visage d'Agnès, la sœur d'Edgard, dont les dix-neuf ans égayaient la maisonnée... Un rêve s'ébauchait en son cœur. Mais il l'écartait, ne voulant pas se distraire de sa tâche, et supportait vaillamment sa triste vie solitaire.

La Providence, pourtant, lui ménageait une puissante consolation.

Un dimanche de juin, par une merveilleuse matinée ensoleillée, si douce en ce pays ̄ont les fumées, quand ce n'est la brume, obscurcissent le ciel, il se promenait, lentement, dans un square, quand une voix l'appela:

—Bonjour, Roland!

Effrayé, il se retourna et reconnut un ami de collège:

—Ah! c'est vous, Robert... Pardon Monsieur l'abbé...

—Allons donc! Entre nous...

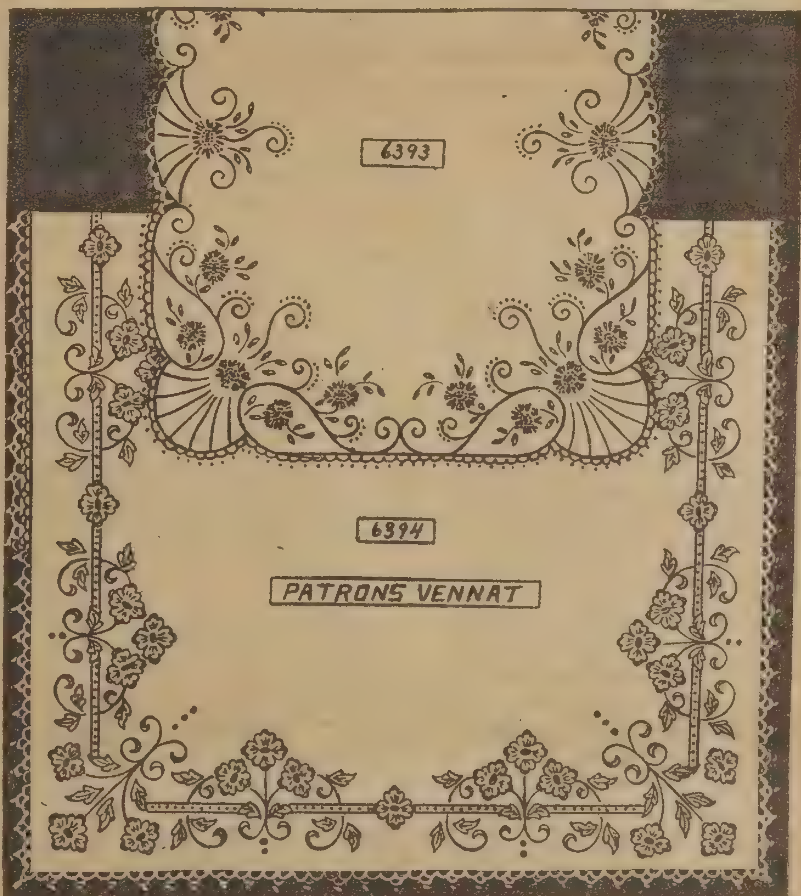
—Quelle heureuse rencontre!

—Providentielle... Ecoute-moi... D'abord, as-tu le temps de m'accompagner?

—Hélas!

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 6393—Nappe à Thé pour broder en toutes couleurs, patron à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud nappe et 4 serviettes 50c. Etampées une nappe de 36 pcs et 4 serviettes sur coton jaune suivant qualité 35c ou 55c. Sur toile de couleur jaune, bleue ou verte 98c. Sur toile naturelle $1.25. Coton à broder 30c.

No 6394—Grande nappe en couleur, dessin très décoratif, avec courants brun doré et pois bleu pâle à l'intérieur, églantines de plusieurs tons de rose avec cœur or. Patron à tracer 25c, perforé avec serviettes 75c, au fer chaud nappe 54 x 54 pcs 50c, 54 x 72 pcs 65c, 6 coins de serviettes 25c.

Etampée sur bon coton jaune 54 x 54 pcs 89c, 54 x 72 pcs $1.05, 54 x 90 pcs $1.49, 6 serviettes 35c. Sur coton anglais blanc 54 x 54 pcs $1.05, 54 x 78 pcs $1.35, 68 x 90 pcs $1.98. 6 serviettes 50c. Sur toile naturelle ou plus belle toile huître 54 x 54 pcs $1.45 ou $1.85, 54 x 72 pcs $2.25 ou $2.75. 54 x 90 pcs $2.65 ou $3.15. 6 serviettes 60c ou 75c.

Coton français lustré, brillant comme de la soie et garantie au Lessivage environ $1.05.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec......$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers......$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company. Dépt. 518, Toronto, Ont.** Nos 14, 15, 16, 17, 18 x 021

AGENTS DEMANDÉS; pour vente de 30 médailles à 0.10c chacune. Un crucifix lumineux est offert en cadeau. N'envoyez pas d'argent. Ecrivez dès ce jour. **St-Anselme Novelty, St-Anselme Station, Cté Dorchester.** No 14, 15, 16 — P05

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Écrivez41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04.

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73.

Position demandée

POSITION DEMANDÉE, "Fabricant de beurre" 4 ans d'expérience, possédant permis et certificat. Pourra fournir d'excellentes références. **Roland Chagnon, St-Dominique Village, Bagot.** Nos 11, 12, 13, 14 G 15, 16—P83.

DIVERS

MONTREAL JOBBING, 21 ST-JOSEPH.—Linge seconde main, très propre, bon marché, prix spéciaux pour marchand de la campagne et paroisse. Nous recevons pour environ $2,000. de stock par semaine à l'année. **Montreal Jobbing, 21 rue St-Joseph, Québec.** Nos 13, 14, 15, 16, G 17, 18—P. III.

A VENDRE, CANISTRES A SIROP ÉRABLE $15.00 le cent, accessoires pour Sucreries. J'achète sucre, sirop de choix et toutes qualités de Sucre. **Léger Hardy, St-Basile, Qué.** Nos 13, 14, G 15—P45

A VENDRE framboisier Herbert certifié par le gouvernement, l'une des meilleures variétés résistant à la gelée et aux maladies, $6.00 le cent, $50.00 le mille. Livrons le 1er mai. **Ferme Isabelle, St-Joseph du Lac, près de la Trappe. A. Trottier, propriétaire.** Nos 14, 15, 16—P05

GRAINES DE JARDIN, à vendre 5 cts le paquet ou bien 6 pour 25 cts toujours avec le bon poste avec la commande, malle payée, argent remis si non satisfait. **Edouard Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boite Postale 33, St-Zacharie, Cté Bce, P. Q.** Nos 14 15, 16, 17, 18, 19—P05

Rouet amélioré $8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Trappeurs, attention

COMME PAR LES ANNÉES PASSÉES; nous achetons les peaux de rat musqué ainsi que toutes autres fourrures brutes pour lesquelles nous payons les plus hauts prix. Nous donnons gratis à tous ceux qui nous font l'envoi de leur fourrure un livre intitulé: "Le guide du chasseur". Adressez vos envois à **J.-L. Alain, 3 Cliff View Place, Québec.** Nos 13, 14, 15, 16, G. 17, 18—P051.

TRAPPEURS

NOUS SOMMES ACHETEURS DE FOURRURES BRUTES de toutes sortes et faisons la spécialité sur l'achat du rat-musqué. Payons le plus haut prix. Ecrivez pour nos prix. Nous sommes aussi vendeurs du livre: "Le guide du Trappeur" contenant au delà de 200 secrets de chasse de toute sorte pour capturer tous les gibiers à fourrure ainsi que au delà de 50 photos de tous les animaux sauvages et autres. Le coût de ce livre est de $1.00, poste payé. Adressez tous vos envois de fourrure ou commandes à **Lorenzo Alain, acheteur de fourrures, Cap-Rouge, P. Q.** No 15 x 882.

Poussins à vendre

A VENDRE POUSSINS P. R. B., provenant de troupeaux accouplés avec cochets enregistrés ou ordinaires. Livraison à partir du 20 mars. demandez liste de prix du **Couvoir certifié de St-Isidore, Dorchester.** Nos 11—J.N.O.—X85.

COUVOIR CERTIFIÉ.—Poussins à vendre en mai, P.R.B., R.I.R. et L.B. provenant de coqs R.O.P. et qualité régulière. **Syndicat Avicole, Ste-Germaine, B. P. Lac Etchemin, cté Dorchester.** Nos 15, 16, 17, 18 G 19, 20 x 65

ACHETEZ POUSSINS HILLSIDE.—Tous les reproducteurs sont éprouvés pour le sang et approuvés par le gouvernement. C'est la 16ième année que nous offrons des poussins Hillside. Ecrivez pour catalogue et prix. Poussins gratuits, nourriture gratuite avec commandes hâtives. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.** K. Ch. H., J.N.O. x 531.

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT et profitez de nos prix spéciaux pour mai et juin. Ayez les meilleurs poussins Leghorn Blancs possible. La parfaite condition de nos troupeaux d'élevage, les fortes éclosions et l'élevage facile que nous avons présentement prouvent une fois de plus la haute valeur de nos Leghorn blanches, reconnue partout depuis 10 années. Ecrivez dès aujourd'hui pour détails et prix. **Boire & Frère, Ferme Avicole, Drummond, Wickham-Ouest, Qué.** Nos 12, 13, 14, 15, G. 16, 17—P041.

POUSSINS D'AVRIL ET MAI en vue du marché avantageux d'octobre, novembre ou autre. Cochets et poulettes, s'ils sont des poussins Owen Sound, rapportent beaucoup sur leur marché. Achetez maintenant poussins n'ayant pas besoins soins spéciaux et qui se développent vite. Ils sont engendrés par les cochets R.O.P. approuvés par le gouvernement provenant de poules de 200 œufs et plus. Prix exceptionnels pour stock magnifique. Commandez maintenant pour éviter un désappointement. Liste des prix. Poussins choisis pour sexe **Owen Sound Chick Hatchery, Boite 7, Owen Sound, Ont.** No 15 x 552 — M. P.

VENTE SPÉCIALE DE COCHETS D'UNE RACE FORTE.—Il nous arrive d'avoir un surplus occasionné par une grande vente de poulettes choisies. Ils seront rapidement propres au gril et plus tard, aux marchés si profitables de volailles. Ecrivez pour prix. Qualité régulière Tweddle; engendrés par des cochets R.O.P. de la seconde génération et approuvés par le gouvernement—volailles pesantes. —Ecrivez dès maintenant. Ils partiront vite. Aussi stock régulier et poussins choisis. Livre sur volailles et liste des prix. (française et anglaise). **Tweddle Chick Hatchery Limited, Boite 7, Fergus, Ont. Succursale à l'est, Montréal, 403 Notre-Dame est. Correspondance à Fergus. Envoyez immédiatement vos commandes pour avril et mai pour n'être pas désappointés.** No 15 x 033—M. P.

Poussins gratuits Alimentation gratuite

Tous les poussins BIG-4 proviennent de reproducteurs éprouvés pour le sang et inspectés par le Gouvernement. Ecrivez dès aujourd'hui pour recevoir notre catalogue qui vous indique comment vous pouvez recevoir Poussins et Nourriture Gratis. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King est, Kitchener, Ont.** J. N. O. x 141.

Achetez les poussins Big 4

si vous désirez avoir une haute production de gros œufs. Vous économiserez en faisant venir notre catalogue et la liste des prix concernant poussins, cochets, poussins partis. **Nourriture gratuite** avec chaque commande ou escompte comptant. **Kitchener Chick Hatchery, 1081, rue King est, Kitchener, Ontario.** No 15—J. N. O. x 141.

Achetez les poussins Hillside Poultry Farm

16 années d'élevage en vue d'une plus haute production de gros œufs. Chaque sujet inspecté par le gouvernement et éprouvé pour le sang. Chaque poussin a à son crédit tout un programme d'élevage. Rocks Barrés, Rocks Blancs, Leghorns Blanches, Rouges. Demandez par écrit catalogue et prix. Nourriture gratuite. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ont.** No 15 J. N. O. x 471 K.C.H.

Oeufs d'incubation

ŒUFS D'INCUBATION, sujets de premier choix, dindes Bronzées, Oies Toulouse ou Embden, 25 cts l'œuf, Canards Pékin $1.00 la douzaine, Plymouth Rock Barré, Leghorn Blanches, Ancona $1.00 pour 15 et $3.00 le cent. **Ferme Avicole, F. X. Lanoie, St-Hugues, Bagot, P. Q.** Nos 15, 16—P57

ŒUFS POUR INCUBATION provenant de cochets enregistrés et de poules ayant pondu 250 œufs et plus, $7.50 le cent. Deuxième qualité, provenant de cochets enregistrés et de poules ayant pondu 150 œufs et plus, $6.00 le cent. Race, Plymouth Rock Barrée. Ayant subi l'épreuve du sang. S'adresser à **Basse-Cour Modèle, St-Nicholas, Cté Lévis.** No 15—P601

Animaux à vendre

A VENDRE: ÉTALONS CANADIEN 2 ANS, fils de Hector, Cap Rouge. Aussi plusieurs veaux canadiens de choix. S'adresser à **Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.** No 14, 15 — P05

A VENDRE: AYRSHIRE, Chester Blancs, Yorkshire, 2 taureaux 1 an, éligibles à être classés. Veaux du printemps. Six portées de porcelets nés en mars. **Georges-E. Morin St-Hyacinthe, R. No 2.** Nos 14, 15, 16, 17 G 18, 19—P09

A VENDRE AYRSHIRE, enregistrés et accrédités, issus de mères qualifiées et pères Burnside Statelytop-grade. **Eugène Nolin, Victoriaville.** No 15—P05.

Prix de dernière heure

8 avril 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé......22¾ à 23

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... **$1.10 à $1.15**

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée...... **14c F.A.B.**
Laine blanche lavée........ **22c F.A.B.**

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée...... **23c la lb.**

Laine lavée.................. **32c la lb.**

A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN 143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec e pour des peaux bien enlevées. Peaux ave dommages ou séchées sans sel payées sui vant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 5 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs ne sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées pa des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une pa peau **.11½c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lb moins 1 lb. par peau **.08c.** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moin de 8 lbs à la pièce **.85c.**

Peaux Veaux Deacons **80c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualit **$2.25**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux-Moutons sans laine **.05c.**
Prix garantis du 6 au 18 avril 1936.

Ce que vous achetez pour la maison o[u] pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$ 6.15
Patente Hungarian, 98 lbs	2.72½
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.75
" " " 98 lbs	2.52½
Forte à levain, quarts	5.65
" " 98 lbs	2.45½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.10
" " sacs toile, 98 lbs	2.00
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.25
Orge d'alimentation	.50
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.85
" " , poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot:

Pois à soupe	$1.65 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$1.20
" (triées Prime)	$1.15
" (triées yeux jaunes)	$2.50
" rouges	$4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.
Gru	1.
Gru Blanc (Middlings)	1.
Blé d'Inde moulu	1.
Moulée d'Avoine, fine	1.
Moulée d'Orge, fine	1.
Tourteaux de lin	1.
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.
" " coton 80 lbs	2.
Drèches brasserie séchées	1.
Molassine	2.
Moulée à veaux	3.
" laitière 18%	1.
" " 24%	1.
Foin à la tonne	11.
Paille à la tonne	9.
Pot Barley	2.
Pearl Barley	3.

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$4.
Cassonade, No 1	4.
" No 2	4.
" No 3	4.

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$.
Sel	Le
Sel fin, sac 140 lbs	$ 1.
Gros sel, sac de 140 lbs	1.
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$ 2.
" " composé	2.

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	38.
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	35.
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	34.

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$30.
Canadian Short Cut, gras et maigre	31.

COMPARAISON DES PRIX

	9 avril 1936	11 avril 1935	12 avril 1934	12 avril 1933	8 avril 1926
Beurre No 1, Past.	22¾	22½	31	24½	42
Œufs Frais	20	19	21	18	43
Veaux de lait vivants	06½	05½	04¾	04½	08½
Bouvillons vivants choix	06	07¾	06¼	05	07½
Agneaux du printemps	07½	05½	06¾	07	14
Porcs vivants	9.00	8.75	8 25	8.25	14.50

Fourrures J. O. Nadeau

Aux clients de la campagne, nous offrons notre service de repassage, teinture ou confection de vos Fourrures, ouvrage bien fait, prix modérés. Achetons les peaux de Rats-Musqué du Printemps.

J. O. NADEAU 160 côte d'Abraham, Qué. Nos 14, 15, 16, 17, 18—P05

LES BONNES AMIES

Aliane.—Tu est fiancée à Jacques T'a-t-il dit que j'avais refusé sa main?

Jeanne.—Il l'a laissé entendre—il m dit qu'il avait échappé à un malheu dernièrement.

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 30 mars au 6 avril

BEURRE

Avec des arrivages de beurre frais, ndres que l'an dernier à pareille date, offre de beurre d'entrepôt un peu plus reinte, une demande plus active sur- pour expédition chez différents cen- de distribution de l'Ontario, notre ché s'est quelque peu raffermi et une re hausse a été enregistrée dans les ..

undi après-midi, le 6 courant, au gros, uméro un pasteurisé d'herbe était coté 2¾ à 23c et le beurre frais de 22¼c c la livre.

ŒUFS:

Montréal et Québec:—Quoique les prix ent pas beaucoup varié comparés avec de la semaine précédente, ce marché continué faible. En prévision d'une augmentation d'arrivages sous peu, oins d'une amélioration dans la deman- soit pour consommation immédiate ou r fins d'entreposage, il faudra s'atten- à d'autres baisses.

VOLAILLES VIVANTES:

otre marché aux volailles vivantes continué stable. Avec une demande ve de la part de la population juive, arrivages des derniers jours ont facile- t été absorbés aux prix actuels.

B.—Il est important d'adresser vos nsignations pour que ces dernières ient arrivées à Montréal pas plus tard ue le mercredi soir.

VOLAILLES ABATTUS:

a demande est très limitée et la vente st difficile.

ANIMAUX VIVANTS

RRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 6 avril, 1936:—

étail, 701; veaux, 676; porcs, 1869; tons, 152.

BÉTAIL

es expéditions de bêtes à cornes étaient eu plus fortes qu'il n'eut fallu pour semaine précédent Pâques, mais il possible d'obtenir à peu près des prix es pour la plupart des classes. C'est le cas des bouvillons que la demande le moins marquée et les acheteurs, t fait leur approvisionnement au s des semaines précédentes, n'étaient peu intéressés. Les ventes de bouvillons se faisaient de 3c pour les communs jusqu'à 5½c et 6c la livre. Les vaches et les taureaux se vendaient assez bien et à prix fermes. Bien que la demande semble devoir être relativement faible au cours des quelques semaines à venir, nous ne nous attendons pas à voir les prix changer beaucoup.

VEAUX

Les veaux ont continué à nous arriver en forte quantité et les prix, dans le cas des classes inférieures, étaient un peu plus bas. La demande pour les bons sujets était bonne et de très bons prix furent obtenus pour cette classe. La moyenne des ventes a été de 4½c à 5½c la livre, mais quelques têtes, une demi douzaine au plus, ont rapporté au delà de 6½c la livre. Nous ne nous attendons pas à ce que les prix tombent en bas du niveau actuel. Il y a lieu de noter que la qualité inférieure des veaux a été l'unique cause de la baisse que nous avons subie depuis quelques semaines, car les acheteurs se montrent plutôt anxieux d'obtenir des bons veaux et sont disposés à payer des prix avantageux.

AGNEAUX—MOUTONS

Bien que la demande pour les agneaux du printemps reste assez bonne, il faut s'attendre à voir les prix tomber après Pâques. On sait qu'il y a toujours une demande spéciale pour ces agneaux à cette occasion. Il fut possible d'obtenir de $6. à $7. la tête pour les bons agneaux, mais ils devaient être gras et peser au moins 45 livres. Les agneaux légers sont bien difficiles à vendre. Les moutons se vendent de 3c à 5c la livre. Peu de changements prévus.

PORCS

Ainsi que nous le laissions entendre la semaine dernière les prix se sont ré-ajustés et les ventes se sont aujourd'hui faites de 9c à 9.10c la livre pour les bacons. Les arrivages étaient considérables surtout si l'on tient compte du fait que nous sommes à la veille de Pâques. On avait, en fin de semaine, laissé entendre dans certains milieux qu'il y avait possibilité que le prix fut à 8¾c la livre pour les bacons, mais ce matin on put disposer en peu de temps de tout ce qui était offert à 9c et à 9.10c. Il reste difficile de prévoir ce que seront les prix au cours des quelques semaines à venir, mais notre impression est qu'il y aura peu de variation dans un sens ou dans l'autre. Les truies se vendent toujours de 6c à 6¾c la livre et les acheteurs se montrent plus ou moins intéressés.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 4 AVRIL 1936:

ŒUFS

gros)	20c
moyen)	18c
(poulettes)	17c
	17c
	16c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

on	10c	lb.
oyen	08c	"
ommun	07c	"

AGNEAUX ABATTUS

o 1—35 à 45 lbs	13c	lb.
o 2—30 à 35 lbs	11c	"
o 3—25 à 30 lbs	9c	"

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

6 lbs et plus	24c
5 lbs à 6 lbs	23c
—4 lbs à 5 lbs	22c
—6 lbs et plus	22c
—5 lbs à 6 lbs	21c
—4 lbs à 5 lbs	20c
—6 lbs et plus	19c
—5 lbs à 6 lbs	17c
—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	11¾c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11¼c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	9c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 4 AVRIL 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 31 MARS 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé.... 22¾c No 1 Non Pasteurisé. 22¼c No 2.... 21¼c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères

A	25c
B	23c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre 10c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Bon	09c la lb
Moyen	07c la lb
Commun	05c la lb

PORCS ABATTUS

Bon	12c la lb
Moyen	11¼c la lb
Commun	10¼c la lb

ŒUFS

A—Gros	20c	Doz.
A—Moyens	19c	"
A—Poulettes	18c	"
B	18c	"
C	17c	"

POULES VIVANTES

A	23c
B	21c
C	18c
Coqs	15c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 1½ lb. chacun, rendu à Montréal

"GRIS"

A—2½ lbs. et plus	35c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	32c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	28c

"ROUGE"

A—2½ lbs. et plus	28c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	25c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	22c

"BLANC" (Leghorn)

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	24c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	20c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 25c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 6 avril 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.00
Primes de $1.00.	
Porc à bacon	180 à 230 lbs. $9.00
Porc à boucherie	160 à 240 lbs. $8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs $8.50
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.00
Truies	$6.00 à $6.75

Vaches

Choix	3¾c à 4c	lb.
Bonne	3¼c à 3½c	"
Moyenne	3c à 3¼c	"
Commune	2¼c à 2¾c	"
Très Commune	1¾c à 2c	"

Veaux de lait

Choix	6c à 6½c	lb.
Bon	5½c à 6c	"
Moyen	5c à 5½c	"
Commun	4c à 4½c	"

Veaux de champs

Bon	3¾c à 4c	lb.
Commun	3¼c à 3½c	"

Agneaux du printemps

Choix	6c à 7c	"
Bon	7c à 7½c	lb.
Non châtrés	6c à 6½c	"
Commun	5½c à 6c	"

Moutons

Bon	4½c à 5c	lb.
Commun	3c à 3½c	"

Bouvillons

Choix	5¾c à 6c	lb.
Bon	5c à 5¼c	"
Moyen	4¾c à 5c	"
Commun	3¾c à 4¼c	"
Commun (légers)	3c à 3½c	"

Taures

Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4¾c
Moyenne	3¾c à 4¼c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

Choix	4c à 4¼c
Bon	3¾c à 4c
Moyen	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼ s

PORCS ABATTUS:

Montréal et Québec:—Marché stable et prix soutenus.

VEAUX ABATTUS:

Montréal et Québec:—Il y a actuellement difficulté à écouler les arrivages courants et les prix accusent une autre baisse comparativement à la semaine précédente.

ACCIDENT

—Qu'est-ce que tu regardes donc par la fenêtre?

—C'est un aviateur qui vient de tomber dans la rue.

—C'est effrayant.

—Pas beaucoup, il a glissé sur une pelure de banane.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3 L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires

ENCLAVE.—Rép. à U. B.—Vous seriez bien aimable de nous fournir de plus amples détails au sujet des terrains qui bornent le vôtre. Vous pourriez peut-être y ajouter un croquis.

CLOTURE.—Q. Le propriétaire ou l'occupant qui n'est pas tenu de clôturer son terrain, s'il l'a antérieurement clôturé, peut-il défaire la clôture?

Rép. à L. R.—Si, d'après les règlements de la municipalité, ce propriétaire ou occupant n'est pas tenu de clôturer, il est libre de faire comme il l'entend avec sa clôture.

INSPECTEUR AGRAIRE. — Q. Le propriétaire ou l'occupant, qui a reçu avis de l'inspecteur agraire d'avoir à clore son terrain dans un certain délai, peut-il ne pas se rendre à l'ordre de l'inspecteur en donnant comme prétexte que l'avis aurait dû lui être donné dans la même année et que cet avis devait être par lettre recommandée?

Rép. à J. E. B.—Rien dans la loi n'exige que l'avis soit donné dans la même année. Cet avis doit cependant être donné avant le 1er février et c'est d'ailleurs, d'après ce que vous dites, ce qui a été fait. De plus, il n'est pas nécessaire que l'avis soit donné par lettre enregistrée puisqu'il peut aussi bien être donné verbalement ou par écrit. La personne avisée qui ne se conforme pas à l'ordre de l'inspecteur agraire est susceptible de poursuite. C'est le moyen qu'il vous restera à employer.

CHIENS. — ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER. — Q. 1. Quel recours a-t-on contre celui qui tue le chien d'autrui? 2. Celui qui entretient les chemins d'hiver peut-il réclamer des frais additionnels pour les ouvrir complètement vers la fin de l'hiver?

Rép. à A. B.—1. Celui qui, volontairement ou par malice, sans aucune justification ou excuse, tue le chien d'autrui s'expose à être arrêté et à payer une amende ou encore à être poursuivi pour dommages.

2. Les conventions que le conseil municipal a faites avec celui qui s'est chargé de l'entretien des chemins d'hiver et le salaire qu'il lui a accordé pour ce travail comprend le travail d'ouvrir les chemins pour l'été, à moins de stipulations spéciales à cet effet. Vous êtes obligé à l'entretien du chemin d'hiver, et ce suivant les conventions que vous avez acceptées du conseil municipal, ainsi, s'il tombait encore de la neige, tout dépendra de ces conventions si vous devez prendre charge de l'entretien.

DOMMAGES.—Rép. à A. P.—Si l'accidenté a travaillé sur la scie non comme employé, vous ne pouvez pas être tenu responsable de l'accident comme patron, cependant, si par ailleurs il y a de votre faute ou de non protection nécessaire, vous pourriez être tenu responsable. En résumé, si l'accidenté était venu de lui-même travailler sur la scie sans que vous y consentiez et sans le considérer comme employé, ce dernier n'aurait pas de recours contre vous ou votre père.

CHIEN.—Q. Le propriétaire de moutons a-t-il un recours contre le propriétaire d'un chien qui aurait causé du dommage à ses animaux?

Rép. à E. R.—Le propriétaire de moutons a sans doute un recours mais encore doit-il l'exercer dans le délai que lui accorde la loi. Après deux ans ce recours est prescrit et vous dites dans votre lettre que le dommage causé a eu lieu il y a deux ans.

Q. Le destinataire d'une lettre injurieuse, malicieuse et non fondée a-t-il un recours contre le destinateur?

Rép. à D. L.—Si cette lettre est considérée comme privée, c'est-à-dire qu'elle n'a pas fait l'objet d'être lue ou montrée au public avant d'être envoyée, le destinataire ne peut la considérer comme une diffamation. Il n'aurait droit dans ce cas qu'à des dommages exemplaires.

ASSURANCE-FEU.—Rép. à F. D.—L'assuré contre le feu qui subit une perte produite par l'ignition a droit de réclamer contre l'assureur, soit la Compagnie, pour les dommages subis, en autant que les clauses de sa police le lui permettent.

Conformément à la police elle-même, l'assuré devra donner un avis à la Compagnie d'assurance dans le délai indiqué lui faisant part en détails des dommages subis.

POSTES.—Q. Celui qui a un contrat avec le Gouvernement pour la poste est-il tenu d'entretenir le chemin d'hiver sur son parcours?

Rép. à M. G.—Cette responsabilité de l'entretien des chemins incombe à la municipalité qui répartira la division du travail soit parmi ses propres employés ou soit en l'imposant à différents locataires, occupants ou propriétaires. Rien ne vous empêche de demander l'ouverture d'un chemin. Malgré que le travail soit fait par les occupants, locataires ou propriétaires ou la municipalité elle-même, la municipalité demeure toujours responsable lorsque les accidents sont causés par le mauvais entretien de ses chemins, de ses ponts et cours d'eau.

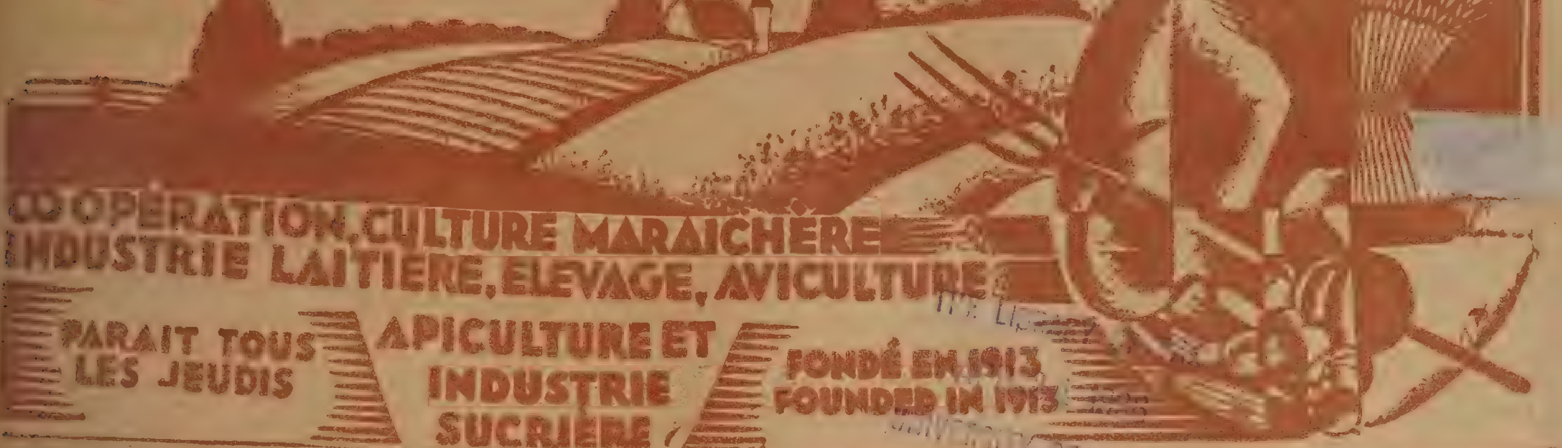
Vous auriez donc un recours contre la municipalité en dommages pour la perte d'un de vos chevaux.

Rép. à G. R.—Si, d'après vous, il n'y a aucune convention et qu'on vienne vous enlever les machines, vous pourriez donc, comme vous avez payé, prendre une action pour vous faire remettre le montant payé. Il semble toutefois curieux que, s'il n'y a pas de conventions, on ait le droit de vous sortir du Cercle. Comme vous me fournissez très peu de détails, je ne puis vous renseigner qu'à peu près.

RENTES.— Quel est le délai de la prescription pour les rentes?

Rép. à J. B. B.—Le délai pour la prescription est de cinq ans.

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 16 • QUÉBEC 16 AVRIL 1936



M. A. Seiling, qu'on voit sur sa ferme, est en compagnie d'une poulette Rock pesant 7 livres 13 onces.

Comment obtiendrez-vous votre part des profits dérivant de l'aviculture en 1936?

En commandant vos poussins "SEILING" dès maintenant

Le prix des poussins dépend de leur valeur et du mois où vous désirez leur livraison. Nous avons deux couvées par semaine et pouvons vous garantir une livraison rapide.



Toutes les photographies reproduites dans cette page nous font voir les volailles Seiling. Le Rock Blanc (coq qui chante) qu'on voit ici fut photographié en octobre dernier sur un terrain de 119 acres où se trouvent une quantité de volailles pur sang et de vaches Holstein.

essman obtint le 10 oct. 1935 une production de 60%.

oct 1935, j'allais visiter la ferme de mon client, Josiah . Là dans cette basse-cour, on pouvait y admirer envi- oulettes Rock Barrés et des plus belles. Leur produc- élevait alors à 60% et on leur donnait en nourriture des angés. Les conditions, en général, n'étaient probable- meilleures que les vôtres. Les poussins AA qu'on offrait aux centaines de clients n'étaient ni meilleurs ni pires. avoir amélioré mes volailles en vue de la vente

volailles ne vous donnent pas entière satisfaction, qui de nous faire parvenir ce coupon et d'y fixer un parmi les quatre variétés de sujets. Vous êtes cordialement à venir visiter notre couvoir ainsi que la ferme avicole. mmis vous accordera une attention toute spéciale. Si ce nt vous est impossible, faites-nous parvenir le coupon recevrez en retour notre message joint à liste

Poussins de qualité supérieure, production canadienne approuvée, nés de sujets éprouvés BWD.

Les poussins de choix vous intéressent à prix raisonnable. Leur qualité est assurée par la vigueur héréditaire. Nos poussins engendrés XXX ont très bien démontré qu'ils possédaient cette qualité.

Des quatre variétés que nous possédons vous pouvez choisir celle qui vous convient le mieux. Tous canadiens approuvés, tous apparentés au troupeau éprouvé BWD, avec la garantie de dix-huit années de production sur notre ferme.

Envoyez ce coupon directement à

SEILING FARMS and HATCHERY, Elmira, Ont.

Adressez ce coupon pour avoir détails au long







Seiling Poultry Farm & Hatchery,
Elmira, Ontario.
Cher Monsieur Seiling:

Faites-nous parvenir votre message 1936 au sujet des poussins ainsi que votre liste de prix.

Nom..

Adresse..

Je garde............poules et j'ai............couveuses et............poêles éleveuses

Je voudrais.........poussins................poulettes à la date suivante................

N.B.—Veuillez inscrire le nombre de poules que vous avez l'habitude de garder ainsi que le nombre de couveuses et de poêles éleveuses que vous avez.

Concours de ponte canadien

22 ième semaine finissant le 2 avril

Travail uniforme dans tous les parquets et forte augmentation de la ponte tels sont les notes dominantes du rapport de cette dernière semaine.

Il n'y a que douze poules qui sont restées au repos, dans dix-huit parquets toutes les poules ont obtenu des points. Dans presque tous les parquets les œufs atteignent un poids supérieur à 24 onces à la douzaine.

Les Leghorns restent encore en tête de l'alignement dans les trois groupes de vedettes. Les trois bons parquets de la semaine sont:

Parquet	Points	Œufs
23 L. B. W. S. Hall	72.6	61
10 R. B. Sta. Exp. Ottawa	65.3	58
29 L.B. Manor Farm	63.2	56

Une nouvelle colonie figure parmi les six championnes jusqu'à date à la dernière position. Il n'y a aucun changement pour les autres.

20 L. B. G. S. Tayler	1036.8	970
5 R. B. J. H. Thompson	1021.2	1075
26 L. B. Russell P. Farm	931.8	870
13 R. B. Sta. Exp. Lennoxville	766.8	761
29 L. B. Manor Farm	753.9	691
8 R. B. J. H. Smith	745.0	762

Il y a changement de rapporté dans l'alignement des six meilleures pondeuses individuelles. Au 2 avril nous les trouvons rangées comme suit:

263 L. B. Russell P. Farm	129.4	114
133 R. B. Sta. Exp. Lennoxville	126.8	113
289 L. B. Sta. Exp. Ottawa	126.8	115
52 R. B. J. H. Thompson	125.0	114
201 L. B. G. S. Tayler	124.7	116
267 " Russell P. Farm	123.9	111

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau		321	315.5
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	439	482.9
3.	Frank Teasdale	"	748	729.2
4.	Kenneth Slacer	"	527	509.4
5.	J.-H. Thompson	"	1075	1021.2
6.	G.-A. Robertson & Son	"	647	627.4
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	565	539.0
8.	Jas.-H. Smith	"	762	745.0
9.	R.-W. Kettles	"	401	369.9
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	537	593.4
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	454	412.9
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	445	426.9
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	761	766.8
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	654	613.0
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	573	525.6
16.	R.-J. Steele	"	403	371.9
17	R. Haycock	"	439	428.8
18.	Alex. McLean	"	632	632.8
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	674	578.1
20.	G.-S. Tayler	"	970	x1036.8
21.	R.-J. Penhall	"	557	549.6
22.	E.-C. Evans	"	552	545.2
23.	W.-S. Hall	"	657	721.4
25.	A.-E. Shank & Son	"	737	724.7
26.	Russell P. Farm	"	870	931.8
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	480	452.3
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	700	743.8
29.	Manor Farm	"	691	753.9
	Total		17241	17149.2

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 2 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	647	674.7
2.	Exp. Sta. La Ferme	"	538	508.6
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	582	612.4
4.	C R. Waldrom, Co-op. S.	"	671	686.3
5.	G. K. Campbell	"	561	592.3
6.	J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S	531	502.1
7.	Adélard Fortin	"	491	540.6
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	896	x872.8
9.	J.-A. Lataille	"	585	614.2
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	595	565.6
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	431	454.3
12.	J. H. Pariseau Co-op.	L.P.R.B.	412	403.9
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	855	884.8
14.	W. W. Elliot, Co-op.	"	755	741.2
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	686	643.9
16.	Hugh C. Elliott	"	674	730.6
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	605	584.6
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	659	621.9
19.	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	526	491.0
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	683	680.9
	Total		12383	12406.7

ACTUALITE AVICOLE

Le coût du chauffag pour le premier élevage des poussins

Par R. M. HOPPER, Ferme expérimentale fédérale, Brandon, Manitoba.

Le plus gros frais dans l'élevage d poussins hâtifs est la dépense de con bustible pour maintenir la températu requise dans le poulailler. Cette dépen varie suivant l'espèce de combustib employé et la façon dont le bâtimen est construit. Il n'est pas économiq de tenir les poussins dans un bâtimen mal construit ou d'employer du con bustible de qualité très inférieure, c les températures irrégulières que l' obtient dans les conditions de ce gen entraînent souvent de grosses pertes jeunes poussins. Le poulailler d'élevag doit avoir une bonne construction is lante; deux épaisseurs de planches da les murs et des planches bien joint dans le plafond sont nécessaires po éviter les pertes inutiles de chaleur. le bâtiment doit être bien rechaussé la base pour prévenir les courants d'a sur le plancher. Ce rechaussage e spécialement nécessaire lorsque les pla chers sont en bois.

Un bâtiment bien construit, bie isolé et placé dans un endroit proté contre les vents, coûte moins cher chauffer, il se refroidit moins, la tem pérature est plus égale et la mortali parmi les poussins est beaucoup moi forte. Les cabanes mal construites dont la température est difficile à régl coûtent cher. L'inégalité de tempéra ture est l'une des causes les plus com munes des pertes de poussins.

A la ferme expérimentale de Brando pendant les saisons de 1934 et 1935, chauffage nous a coûté quinze cents pa éleveuse et par jour. Nous nous servio de poèle-éleveuses au charbon, et d petit charbon dur que nous payion vingt dollars la tonne. Pendant ces deu années, les plus basses température enregistrées ont été respectivement d 4 deg. sous zéro et de 20 deg. sous zéro

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 9 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	851	945
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	694	650
3.	Tayler, G. S.	"	1038	1174
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	761	822
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	937	956
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	883	904
7.	Letendre, J. W.	"	574	605
8.	Couv. Coop. Vandreuil.	"	596	588
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	725	712.
10.	Sta. Exp. Kapuskasing	"	522	586.
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1006	1047.
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	577	565.
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	710	670.
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	826	793
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	796	820.
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	838	911
			12334	12753

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président | QUÉBEC 16 AVRIL 1936 | Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 16

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

La convention annuelle de l'Associa-ion canadienne des producteurs de se-nence aura lieu les 9, 10 et 11 juillet à 'redericton, Nouveau-Brunswick.

* * *

Il s'est vendu au Canada pendant e mois de février 1936, 3,571,276 livres le bœuf marqué. Une comparaison ntre les mois de février depuis l'entrée n scène du bœuf marqué révèle le progrès constant de ces ventes—866,466 ivres en 1931; 1,448,859 livres en 1932; 2,299,968 livres en 1933; 2,778,358 ivres en 1934, et 3,274,855 livres en 935.

* * *

On se sert de graines de soja pour aire des produits industriels et alimen-aires tels que les peintures, émails, ernis, colle, encre d'imprimerie, succé-lanés du caoutchouc, linoléum, insec-icides, substances plastiques, glycérine, arine, sauce de soja, aliments pour dé-euner, bonbons, chocolat, médecines, liments à bestiaux, et enfin comme mulsifieur pour les teintures de pro-uits textiles.

* * *

Le Rapport sur le Commerce des eufs et des volailles, publié par le Mi-istère fédéral de l'Agriculture, résume omme suit la situation en ce qui con-erne les volailles de consommation: Le programme à réaliser est d'obtenir es volailles de qualité élevée et uni-orme, produites, traitées et préparées our le consommateur de façon si vantageuse qu'elles puissent trouver se vendre par quantités et rapporter n bénéfice aux producteurs et à tous es intermédiaires aux prix qui ont ours sur les marchés du monde.

* * *

La demande de graine de mil et de rain de trèfle dans Québec a été bonne e mois dernier. La plus grande partie u trèfle rouge et une grande partie du ail sont passées des producteurs aux ommerçants. Cependant, comme les rix étaient plus bas en Ontario, quel-ues marchands de gros du Québec ont cheté leur semence dans cette province. On prévoit que la demande sera passa-le au cours du mois.

Voici les prix, par livre, aux produc-eurs, sur la base de la catégorie No 1; omtés de Soulanges, Châteauguay et Kamouraska, trèfle rouge, 12 à 16c.; omtés de Bagot, Yamaska, St-Jean-berville, Soulanges et districts du Bas-t-Laurent, mil, 4 à 5½c.

* * *

La Législature d'Ontario est saisie u bill de M. Hepbrun ayant pour but 'attribuer plus équitablement les taxes colaires payées par les capitalistes ca-holiques romains pour l'entretien de eurs écoles. La mesure rencontre une ive opposition par le chef de gauche t ses partisans. Le projet de loi d'après es oppositionnistes engage le gouverne-ent dans une voie épineuse. Ontario 'est pas la seule province qui soit dans cas de donner justice à une minorité ui attend un traitement équitable epuis de si nombreuses années. Puis omment se fait-il qu'il soit si difficile de rectifier une situation qui n'est pas le propre de nos amis de la province voisine. Québec a sa minorité protes-tante et Dieu sait que sa question sco-laire ne suscite aucune difficulté, les anglo-québecois obtiennent justice et tous s'en trouvent parfaitement bien. Est-ce à dire que les canadiens français du Québec sont plus galants que les gens qui fréquentent la colline parle-mentaire torontonienne.

A tout événement M. Hepburn aura eu le courage de tenter la solution d'un problème qui lui vaudra la haute estime d'une excellente population qu'il sou-lage.

Qu'est-ce qu'un bon veau de lait?

Un veau âgé de 5 à 7 semaines, allaité par la mère, gardé proprement dans une petite loge ou un part plutôt sombre, attaché très court et qu'on ne met en liberté que pour le conduire au pis de la mère, le plus régulièrement possible, pour le rattacher immédiatement et ne pas le laisser courir. C'est en somme le même principe que celui qui gouverne l'engraissement des volailles en épinette. Le veau que l'on engraisse pour le mar-ché ne doit utiliser la nourriture qu'il absorbe que pour faire de la chair et de la graisse, et non pas pour développer de l'énergie.

Les veaux ainsi préparés maintien-nent la fermeté du prix et provoquent une plus forte demande des consomma-teurs.

* * *

Pour en obtenir une croissance rapide, la luzerne exige les principes fertilisants suivants: chaux, azote, acide phospho-rique et potasse.

La luzerne ne vient peu ou pas dans une terre sure. Si le champ où vous des-tinez cette semence n'a jamais porté de récolte de luzerne, il faut inoculer la semence. La préparation nécessaire s'obtient du Ministère fédéral de l'agri-culture.

La chaux est indispensable à cette culture, sachons que deux tonnes de luzerne empruntent au sol environ 100 lbs de chaux.

La luzerne bien établie est une cul-ture améliorante pour le sol en ce qu'elle le pourvoit d'azote capté de l'air par les plantes.

* * *

Les brebis d'élevage était des animaux qui ont presque ou complètement at-teint leur pleine croissance ne requièrent que peu de nourriture pour leur subsis-tance; la plus grande partie de leur ration ayant pour but la production de la laine et les besoins de la reproduction. A cette classe de moutons, il est donc possible de donner des rations de bons fourrages. Quelque temps avant l'agne-lage cependant et durant la période d'allaitement les brebis qui rentrent à la bergerie en bonne condition n'auront besoin que de peu de grain, pourvu que le fourrage servi soit bon.

Du fourrage sec, la luzerne est le meil-leur, puis vient le foin de trèfle, de la seconde récolte de préférence, ensuite un mélange de foin et le foin de mil.

Le mouton est de tous les animaux de la ferme celui qui est le moins diffi-cile pour l'alimentation, mais il ne faut pas déduire de cela qu'il n'utilise pas les bons fourrages et le grain au profit de l'exploitant.

Il est indiscutable que pour avoir des animaux qui en chair et en laine, les bons soins sont de rigueur.

COMMENT LES VEAUX DE "CHOIX" ont payé le cent livres de lait chaque mois de 1935

	"Choix" prix obtenu	Veau 130 lbs a payé	Veau 150 lbs a payé	Veau 180 lbs a payé
Janvier	7.92	1.59	1.82	2.19
Février	8.30	1.66	1.91	2.29
Mars	6.80	1.36	1.57	1.88
Avril	4.96	.99	1.14	1.37
Mai	5 27	1.05	1.21	1.45
Juin	5.84	1.16	1.34	1.61
Juillet	5.81	1.16	1.33	1.60
Août	6 73	1.34	1.55	1.86
Septembre	7.77	1 55	1.79	2.15
Octobre	8.19	1 63	1.89	2.27
Novembre	8 37	1.66	1.93	2.31
Décembre	8.60	1.72	1.98	2.39
— 1936 —				
Janvier	9 37	1.87	2.16	2.59
Février — au 10	9.50	1.88	2.19	2.63

Le bon veau de lait, même que les prix du marché sont faibles, paie le lait plus cher que la fabrique laitière de l'arrondissement, les chiffres ci-haut le prouvent.

N'expédiez pas de veaux d'herbe sur le marché vous y perdez. Engraissez les veaux au lait, vous y trouverez du profit.

Fruits et légumes

Dis-sept chars de pommes, 49 de pommes de terre, six d'oignons, 22 de fruits divers, 66 de légumes assortis, 20 de bananes et 52 de fruits tropicaux, soit en tout 232 wagons sont entrés sur le marché de Montréal durant la semai-ne se terminant le 2 avril. La semaine précédente il en était rapporté 222.

Québec fournit trois wagons de pom-mes de terre sur les 49, le Nouveau-Brunswick 41 et l'Ile Prince-Edouard 5. Les prix restent les mêmes soit $1.00 à $1.05 pour Montagne Verte de Québec No 1. L'offre a été très forte et la de-mande languissante.

Infraction à la loi des engrais chimiques

Le 30 mars dernier, à Ottawa, Roméo Ouellette a été trouvé coupable en cour de police d'avoir vendu ce qu'il appelait des engrais chimiques contrairement aux dispositions des articles 4, 5, 6 et 17 de la Loi des engrais chimiques, et il a été condamné à $15 d'amende et aux frais. Ouellette vendait comme "engrais chimiques" du compost et des matériaux décomposés auxquels il prétendait avoir ajouté des engrais. La Division des se-mences du Ministère fédéral de l'Agri-culture, qui est chargée de l'application de la Loi des engrais chimiques, a ana-lysé ce mélange et a constaté qu'il con-tenait 74.9 pour cent d'eau, seulement 0.55 pour cent d'azote, 0.05 pour cent d'acide phosphorique et 0.07 de potasse soluble dans l'eau. La proportion de ces trois derniers éléments est bien infé-rieure à celle qu'exige la Loi. Ouellette vendait son produit $20 la tonne.

Démission

M. Frank Byrne, président du Syn-dicat des Eleveurs du district de Qué-bec et député du comté de Québec à la Législature, a remis sa démission au président de la Commission de l'Expo-sition de Québec, Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, comme représentant des éleveurs dans cette commission.

M. Byrne allègue que son élection comme représentant du comté de Québec réclame beaucoup du temps qu'il ne serait plus capable de consacrer à l'Exposition de Québec. Les habitués de l'Exposition provinciale parmi les-quels les éleveurs de renom ne figurent pas en minorité regretteront sans doute le départ de M. Byrne qui ne pourra être compensé que par la nomination d'un successeur aussi expérimenté que le député provincial du comté de Québec en qui les exposants agricoles avaient raison de placer leur confiance.

Notre exposition provinciale est une organisation de 25 ans, elle a connu des hauts et des bas, et c'est grâce à l'initiative et l'esprit d'entreprise de ce commissaire qu'au plus fort de la crise l'exposition provinciale de Québec a été tenue sans interruption depuis un quart de siècle puisqu'en 1934 M. Byrne et M. J.-Arthur Pâquet pre-naient à leurs propres risques l'organi-sation de l'entreprise. Les résultats financiers furent satisfaisants, mais il ne faut pas oublier que sous les circons-tances l'entreprise offrait certains ris-

(Suite à la page 155)

Avril 1936

Le soleil entre au Taureau le 20, à 1 h. 31 m. du matin.

P.L. le 6, à 5 h. 46 m. du soir. - N.L. le 21, à 7 h. 33 m. du matin
D.Q. le 14, à 4 h. 21 m. du soir. - P.Q. le 28, à 6 h. 16 m. du matin.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Lev.	Cou.
18	Sam.	b	De l'Oct. semind.	4 53	6 39
19	DIM.	b	QUASIMODO (1 cl.).	4 50	6 40
20	Lundi	†b	De la férie.	4 48	6 41
21	Mardi	b	Saint Anselme, Ev. Conf. Doct.	4 46	6 42
22	Merc.	†r	Saints Soter et Caius, Papes Martyrs.	4 44	6 43
23	Jeudi	†r	Saint Georges, Mart.	4 42	6 44
24	Vend.	r	Saint Fidèle de Sigmaringen, Mart.	4 41	6 45

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

L'Annuaire Statistique 1935

"L'Annuaire Statistique 1935" de la province de Québec, présenté à l'Assemblée législative par l'honorable M. T.-D. Bouchard, paraît pour la vingt-deuxième année. Depuis la fondation de l'Office provincial des Statistiques en 1914, ce volume n'a cessé d'apporter annuellement les renseignements les plus précieux sur tout genre d'activité de cette partie du pays. Il établit la situation générale de la province d'après les données les plus récentes; les tableaux rétrospectifs qui accompagnent chaque chapitre permettent à chacun de mesurer les progrès réalisés ou, dans certains cas, les reculs. Tous les renseignements qui y sont contenus sont de source officielle.

Cette année, on y remarquera une innovation importante: pour la première fois, on présente un volume bilingue qui est la fusion des deux volumes qui, jusqu'en 1934, ont paru séparément, l'un en français, l'autre en anglais. Cette publication, distribuée dans presque tous les pays du monde, manifestera officiellement le caractère bilingue de la province de Québec. Très souvent, dans le passé, on a adressé des volumes unilingues là où il aurait fallu des volumes bilingues. En certains pays, disons en Tchécoslovaquie par exemple, on a pu être sous l'impression que la province de Québec ne reconaissait qu'une seule langue officielle. Désormais, cette erreur est impossible.

Nonobstant le surcroît considérable de travail occasionné par cette refonte, d'autres modifications importantes n'en ont pas moins été apportées à la présente édition. Au chapitre de l'Instruction, un tableau récapitulatif accompagne maintenant les statistiques annuelles des écoles séparées. Un nouveau texte résume les récentes initiatives prises par le gouvernement pour favoriser le développement de la colonisation. Une étude de la production de la pulpe et du papier, considérée comme une seule industrie, complète les renseignements publiés jusqu'à présent. La section de la Statistique agricole a aussi modifié le mode de compilation des statistiques de l'industrie laitière; elle a groupé dans le même tableau les chiffres des beurreries, des fromageries et des fabriques combinées. Enfin, les opérations des coopératives agricoles et celles des caisses populaires n'apparaissent pas en détail dans le présent "Annuaire"; elles font l'objet d'une nouvelle publication du Bureau des Statistiques.

"L'Annuaire Statistique" est divisé en 12 chapitres: 1.—Chronique historique de la province depuis les débuts du régime français jusqu'à nos jours; 2.—Caractère physique de la province de Québec, avec description géographique et esquisse géologique; 3.—Climatologie (phénomènes thermométriques et barométriques, précipitation, insolation, etc); 4.—Population (classification, répartition, état civil, démographie, immigration etc.); 5.—Instruction (écoles primaires, complémentaires, primaires supérieures secondaires, supérieures, spéciales, etc.); 6.—Administration de la province (constitution du gouvernement, terres domaniales, colonisation, justice, établissements pénitentiaires, assistance, régie des liqueurs); 7.—Finances provinciales, municipales et scolaires; 8.—Production (agriculture, bétail, laiterie, forêts, mines, pêcheries, forces hydrauliques, animaux à fourrures, manufactures, richesse nationale); 9.—Communications et transports (voirie, chemins de fer, automobiles, téléphones, télégraphes, postes, canaux); 10.—Activité économique (commerce, tourisme, banques à charte, bâtiments, compagnies, indices des prix, etc.); 11.—Travail organisé (grèves, lockouts, chômage, inspections du travail placement); 12.—Prévoyance (assurances, sociétés de secours mutuels, épargne, caisses populaires).

Ces chapitres comprennent 440 subdivisions et 21 graphiques. De tels chiffres suffisent à démontrer que "l'Annuaire", en ce qui concerne la province de Québec, a une portée encyclopédique et peut rendre de grands services à quiconque a intérêt à savoir où nous en sommes au point de vue éducationnel, social, économique et financier.

Ces statistiques ont été préparées et compilées par M. Gédéas Lemonde, rédacteur de "l'Annuaire", sous la direction de M. Jean-Charles Harvey.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Traitement contre le coeur brun du chou de siam

DÉVELOPPEMENT ET MÉFAITS DE LA MALADIE

Le cœur brun est un trouble physiologique qui affecte le choux de Siam et qui en diminue la valeur alimentaire plus ou moins considérablement selon le degré d'infection,. Malgré que cette maladie soit très répandue, il arrive très souvent que le cultivateur ignore sa présence lors même que son degré d'infection soit très prononcé. C'est une maladie que l'on constate généralement à l'arrachage, non pas par l'apparence extérieure du choux de Siam, mais uniquement par son apparence intérieure. Pour découvrir la maladie, il est donc nécessaire de couper le choux de Siam horizontalement; s'il y a infection, on constatera au début de la maladie des taches de couleur d'eau plus ou moins régulières vers le centre et à mesure que la maladie se développe, la couleur d'eau devient de plus en plus foncée et les petites taches se réunissent pour former une grande tache régulière. Dans certains champs, on a constaté un degré d'infection s'élevant de 80% à 90% et même plus. Dans ces cas, on peut dire que la récolte est une perte à peu près complète puisqu'il est pratiquement impossible de la conserver.

TRAITEMENT ESSAYÉ CONTRE LE CŒUR BRUN

Des expériences poursuivies, depuis quelques années à cette Station et sur les Stations de Démonstration du district de l'Est de Québec avec l'emploi du borax comme moyen de contrôle pour cette maladie, ont démontré que ce produit employé à raison de 10 livres à l'acre et uniformément épandu sur le terrain avant le hersage contribuait considérablement à enrayer le développement de cette maladie. Les chiffres qui vont suivre, quoique basés sur quelques années seulement, confirment assez bien cet avancé.

Sur la Station Expérimentale de Ste-Anne, le travail fut poursuivi comme suit: sur 36 parcelles qui ont servi à cette expérience, 18 ont été traitées tel que mentionné plus haut et 18 ont été gardées sans traitement comme témoin. 360 racines ont été examinées dans chaque cas, c'est-à-dire, 20 racines par parcelle. Sur les parcelles traitées, 10 racines seulement étaient atteintes du cœur brun, soit 2.8%; tandis que sur les parcelles non traitées, le nombre de racines affectées était de 63, soit 17.5%.

Sur les stations de démonstration, des résultats analogues furent obtenus. La moyenne pour 10 stations est la suivante: sur les parcelles traitées, pour 100 racines examinées, 81.2% étaient exemptes de maladie, 15.8% étaient légèrement atteintes et 3% étaient très affectées. Sur les parcelles non traitées pour 100 racines examinées, 50.5% étaient exemptes de la maladie, 25.5% étaient légèrement atteintes et 24% étaient très affectées.

On peut donc conclure, d'après ces chiffres, que le borax peut rendre de grands services pour prévenir le cœur brun du choux de Siam puisqu'il a réussi à abaisser le pourcentage d'infection de 24% à 3%. On peut se procurer le borax à la Coopérative Fédérée ou dans les pharmacies.

COLONISATION

Aurons-nous ce courage ?

*Cependant que des milliers
cultivateurs ne font pas produir
leurs fermes, les denrées néc
saires à nourrir leurs familles et
peuvent trouver des preneurs po
le foin ou les autres produits
leurs terres, par milliers, des f
milles agricoles se laissent vivre
charité publique. Elles ne poss
dent aucun pouvoir d'achat.*

*Le règlement d'un tel problèm
requiert de la part des administr
teurs, beaucoup de courage polit
que. La solution pratique se tro
verait dans un plan efficace qui co
sisterait à maintenir sur la terr
ceux qui y sont déjà, à développ
des terres nouvelles pour permett
l'établissement des fils de cultiv
teurs et à poursuivre une politiq
agressive favorisant un renouve
de culture familiale. Il faudrait q
les milliers de familles agricoles q
vivent présentement de charité ét
tisée, en ville, dans les villages, vo
dans les paroisses agricoles, pu
sent sous peu se suffire à elle
mêmes.*

*C'est le seul remède capable
régler définitivement la question
chômage, en même temps qu
résoudrait celle du problème ag
cole.*

*Nous l'avons déjà dit. Au Canad
il se trouve quelque cinq cent mi
personnes, actuellement dans n
villes et dans nos villages, que l'i
dustrie ne pourra jamais réabsorbe*

*Que la cause de cet état de chos
soit la surproduction dans des pa
autrefois importateurs, que ce s
le développement du machinism
ou que ce soit les deux à la fois,
résultat en reste le même: l'indu
trie n'aura plus jamais besoin
ces citoyens, si ce n'est comme co
sommateurs......, mais sans pouvo
d'achat parce que sans ressourc*

*Allons-nous laisser ces gens mo
rir de faim?*

*Nous laisseraient-ils les laiss
mourir de faim?*

*Les ressources naturelles de
pays ne sont-elles pas leur héritag
......comme elles sont l'héritage d
autres descendants des pionnie
canadiens?*

*D'ordinaire, nos gens n'endure
pas la faim avec quiétude.*

*Ils se choisissent des administr
teurs de la chose publique;
croient être en droit de leur dema
der de ne pas oublier qu'ils sont d
citoyens comme les autres; de
pas oublier que, comme les autre
ayant atteint vingt, vingt-cinq
vingt-huit ans, ils ont droit
fonder des foyers pour y vivre ho
nêtement. Il s'en trouve même q
prétendent que l'Etat a intérêt à
que la jeunesse canadienne ne res
pas oisive et qu'en plus, l'Etat a
DEVOIR d'administrer les biens d
héritiers des pionniers canadie
de telle façon que cette jeunes
pourra se suffire à elle-même da
le plus court délai possible.*

*Il n'y a que la terre qui perm
d'atteindre ce but......, la bon
terre bien cultivée!*

J.-ERNEST LAFORCE.

RÉSULTATS IMPORTANTS OBTENUS PAR LE COMITÉ de L'ORGE

Un des résultats les plus importants obtenus par le Comité national de l'orge, du Comité national consultatif des services de l'agriculture, qui a tenu sa réunion annuelle à Toronto du 11 au 13 mars inclusivement, est la coordination des travaux de tous ceux qui s'occupent de l'hybridation, de l'emploi pour l'alimentation et du placement ou de la vente de l'orge canadienne. Un exemple frappant de cette coordination, c'est que les sélectionneurs de viande s'entendent aujourd'hui pour mettre à l'essai une série uniforme de variétés. Ces essais se poursuivent dans toutes les provinces des Prairies et dans l'est du Canada.

Le comité a publié une déclaration passant en revue la situation actuelle en ce qui concerne l'orge canadienne. Cette déclaration a révélé le fait qu'une proportion de quatre-vingt-cinq pour cent de la récolte d'orge canadienne n'entre pas dans les voies du commerce, mais qu'elle est employée par les cultivateurs comme grain à bétail et comme semence; les 15 pour cent restants entrent dans le commerce. Près des trois cinquièmes de la quantité de la récolte commerciale sont vendus pour l'alimentation du bétail et environ deux cinquièmes, soit à peu près 6 ou 7 millions de boisseaux, sont employés pour le maltage dans le commerce domestique et d'exportation. L'orge à malt représente la plus haute qualité de l'orge qui fait l'objet du commerce. Parmi les variétés d'orge recherchées pour l'alimentation du bétail, il y a plusieurs variétés nouvelles à barbe lisse, d'un gros rendement, à forte paille, et facile à récolter. On a constaté par des essais que ces orges viennent bien dans certains districts des provinces des Prairies et dans certaines parties des autres provinces. Il est admis, dit le comité dans son rapport, que l'utilisation de l'orge se relie intimement à la production des bestiaux, et que les producteurs de cette céréale devraient être encourager à continuer les efforts qu'ils tentent actuellement pour abaisser les frais de production afin que les nourrisseurs de bestiaux puissent être encouragés à employer des quantités encore plus fortes d'orge, parce que ce grain a une plus grande valeur alimentaire par acre que tout autre grain.

Les nouvelles variétés d'orge ont certains caractères qui les rendent impropres au maltage, et ces variétés ne peuvent être mises dans les catégories à malt sous les règlements existants. L'orge O. A. C. 21 est encore le type modèle des orges à malt au Canada, et les catégories à malt sont limitées à cette variété et à d'autres types de Mandchourie de haute qualité. Actuellement, il se fait de nombreux travaux de sélection et d'amélioration sur les orges à bétail et à malt au Canada, en vue d'obtenir de plus gros rendements, une paille plus forte et une meilleure qualité pour les différentes parties du Canada. Il se passera cependant encore plusieurs années avant que ces nouvelles variétés puissent être distribuées au public. Le Comité exécutif du Comité national de l'orge est le suivant: Prof. T. J. Harrison, de Winnipeg, membre du Bureau des Commissaires du grain; L. H. Newman, céréaliste du Dominion, Ministère fédéral de l'Agriculture et O. S. Longman, Commissaire des récoltes de grande culture, Ministère de l'Agriculture de l'Alberta.

NOS COLONISATEURS DISPARUS

L'ABBÉ BOURASSA...

Par J.-Ernest Laforce

Mesdames, Messieurs,

Il y a déjà cinq ans, après quelques heures seulement de maladie, mourait l'abbé Jean-Baptiste Bourassa qui fut, pendant des années, missionnaire-colonisateur pour l'Ontario-nord.

Depuis longtemps déjà, sa santé laissait à désirer. Mais il n'en continuait pas moins à s'intéresser activement au mouvement colonisateur ontarien.

C'est que de 1912 à 1924, il s'était livré entièrement a son rêve d'un grand pays agricole qui ferait suite au Nord québecois.

Grand, mince, la démarche lente, il avançait comme le défricheur qui, pied à pied, conquiert la forêt où plus tard il moissonnera des blés.

Prêtre, il l'était de toute la force de son âme !

Il l'était au point de penser continuellement à l'instruction des jeunes gens qu'il croyait devoir se destiner à la prêtrise. Que de familles n'a-t-il pas visitées afin de découvrir parmi les nombreux enfants celui qui aurait pu avoir la vocation religieuse !

Que de jeunes gens n'a-t-il pas aidés en vidant sa bourse pour leur permettre de continuer leurs études !

Après avoir passé de nombreuses années dans les centres franco-américains au sud des Grands-Lacs, où son apostolat fut tout de charité, l'abbé Bourassa revint au Canada à la demande de son évêque. Mgr Latulippe, en charge d'un immense diocèse peuplé d'épinettes. Il accepta le poste de missionnaire-colonisateur. Mgr Latulippe lui demanda de faire disparaître la forêt et de la remplacer par des familles qui défricheraient ces terres et en feraient des fermes, par les familles qui formeraient des paroisses agricoles. Il ne tarda pas à entrer en fonctions.

La colonisation, il en parlait continuellement, il en rêvait !

Mais les pays qu'on lui avait donné à coloniser était si loin, si peu préparé pour la venue des familles que le recrutement était difficile. Ce qui compensait l'éloignement des vieux centres, le manque de préparation, c'était la qualité du sol et la facilité du défrichement.

A peine nommé missionnaire-colonisateur, l'abbé Bourassa se rendit faire une inspection générale des terres dont il pouvait disposer, et décida de son plan de campagne.

Les grosses familles auront plus de facilités pour réussir, remarquait-il. C'est ce qui explique pourquoi il recherchait tout d'abord les familles nombreuses pour ses terres du pays nord-ontarien.

De fait, entendait-il parler d'une famille de 10, 12, 15 ou 18 enfants, tout de suite il s'informait de sa condition, de la façon de vivre des parents, de leurs moyens d'existence; il voulait savoir si ces gens venaient de la campagne; depuis combien d'années ils l'avaient quittée; s'ils ne retourneraient pas sur une terre nouvelle. Si cette famille habitait encore une ferme située dans l'une de nos vieilles paroisses, il prenait des renseignements sur les possibilités d'établissement de cette jeunesse. Et, comme c'est généralement le cas, il apprenait que le chef de cette famille ne pouvait établir tout son monde auprès de lui. C'est alors qu'il partait pour se rendre jusque chez ces gens afin de les décider à aller visiter les terres de l'Ontario-nord.

Ce qu'il en rencontra, des difficultés, dans son travail d'apostolat colonisateur !

S'il avait une préférence pour les grosses famillles, il acceptait toutes celles qui se présentaient, mais toutes n'étaient pas également aptes.

Il avait des difficultés de toutes sortes.

Tout d'abord, comme aujourd'hui, beaucoup de gens de ce temps-là, voulaient bien aller s'établir dans le Nord ontarien, mais ils demandaient que le gouvernement les fasse vivre à ne rien faire, trop souvent.

Et puis, ces pays nouveaux, lointains, ceux qui en parlaient le plus, ceux qui se disaient les mieux connaître, ce n'était pas le missionnaire-colonisateur, mais bien une foule de gens qui n'y étaient jamais allés.

A les entendre parler—et de nos jours c'est encore comme cela—par vagues méchantes, tous les fléaux s'abattaient sur les pauvres colons qui allaient s'installer sur ces terres découvertes par nos ancêtres; et ceux qui, en plus de n'avoir jamais visité ces régions—pas plus que d'autres régions de colonisation—qui n'avaient jamais travaillé au défrichement des terres nouvelles, qui ne connaissaient rien, de la culture, ceux-là, surtout, affirmaient avec certitude: "que dans ce pays nord-ontarien, rien n'y germe, rien n'y croît, rien n'y fleurit, rien n'y mûrit".

Quand il réussissait à décrotter la crasse recouvrant des médiocrités suffisamment ignorantes, et qu'il parvenait à faire partir les familles que ces patriotes nouveau-genre tentaient de diriger vers les pays étrangers, l'abbé Bourassa n'avait pas encore surmonté toutes ses difficultés.

Rendue sur les lieux, la famille voulait avoir une terre. Dans ce pays absolument vide de population, il arrivait souvent que l'agent des terres refusait de vendre la terre demandée parce que, disait-il, elle était retenue pa une autre famille, parce que... parce que... la venue de tant de descendants des pionniers du pays, n'était pas bien vue par une certaine classe de gens. La prise de possession de ces terres ontariennes par des fils des pionniers du pays, pouvait porter ombrage.

L'abbé Bourassa s'attachait à cette tâche, et toujours, il finissait par gagner ce qu'il désirait: un lopin de terre pour la nombreuse famille qu'il avait envoyée s'installer au Nord ontarien.

Quand un groupe de familles était installé, c'était une autre tâche qu'il devait entreprendre pour décider les autorités gouvernementales à ouvrir un chemin, à faire l'égouttement des terres, à construire une école, à nommer des agronomes qui s'occuperaient de ces colons, à procurer du grain de semence aux plus pauvres.

Puis venait une autre entreprise qui demandait du jugement, du doigté, de la persuasion: celle de trouver un prêtre qui irait prendre charge d'un groupe de colons pauvres qui n'avaient pas, bien souvent, les moyens de construire une shapelle, et encore moins, ceux de loger convenablement leur curé.

Que de fois, ne lui est-il pas arrivé—pour que ses colons entendent la messe le dimanche—de partir de Montréal pour se rendre jusqu'à Hearst, à plus de 700 milles de distance, pour revenir dès le lendemain continuer son travail de propagande et d'organisation !

Et quand il avait fait tout cela, il lui restait à visiter ses colons sur place, à les encourager, à les diriger, à les secouer quelquefois pour les décider à faire l'effort nécessaire pour réussir sur ces terres de défrichement relativement facile, mais où il était nécessaire de creuser des fossés pour l'égouttement du sol et pour l'amélioration du climat.

L'abbé Bourassa était tellement rempli de son sujet, il était tellement convaincu de la noblesse de la cause qu'il préconisait, de la valeur des terres qu'il avait charge de coloniser, que ce n'était pas tâche aisée que de le contredire.

Un jour de juin, 1919, avait lieu un Congrès de Colonisation, à Chicoutimi, organisé par l'A.C.J.C.

Un groupe de jeunes, sans doute bien intentionnés, mais peu au fait de notre situation, parce qu'ils n'avaient jamais visité ce pays, avaient décidé de bloquer toute colonisation canadienne en dehors de la province de Québec.

D'après ces jeunes, il ne fallait coloniser que les terres de la province de Québec.

A vrai dire, il ne se faisait que peu de colonisation au Québec. Mais ces jeunes ignoraient tout autant ce qui se passait chez eux, qu'ils ignoraient la valeur du pays ontarien ainsi que celle des plaines de l'Ouest découvertes par des gens de chez nous, occupées tout d'abord par des gars des Trois-Rivières, évangélisées par des missionnaires qui, comme nous, avaient appris à prier en français sur les genoux de leurs mères.

Ces jeunes ignoraient tout cela; et comme on ne prise pas ce que l'on ignore, ils étaient prêts à sacrifier de gaieté de cœur, toutes ces terres, toutes les ressources naturelles qu'elles renferment; ils consentaient à ce que l'on parque les Canadiens dans Québec, comme dans une réserve, demandant aux congressistes de condamner tout mouvement de colonisation en dehors de la province.

Mais ils comptaient sans la présence de l'abbé Bourassa !

Prenant la parole, l'abbé Bourassa donna des renseignements sur son pays qui avait déjà pris un essor vers un développement intense. Il parla des terrains miniers qu'on y avait découverts; de l'importance des marchés créés par les villages miniers; de la construction des pulperies, des moulins où l'on fabriquait du papier à journal pour les grands quotidiens américains; il décrit les moissons prometteuses croissant sur les terres bien cultivées; il expliqua les facilités du

(Suite au dernier couvert)

Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 152)

ques dangereux puisque la ville, cette même année, avait renoncé à tenter l'expérience.

Depuis, l'exposition est devenue une entreprise qui rapporte un surplus chaque année, et l'enthousiasme que les Commissaires apportent à sa préparation avec l'amélioration des affaires laissent prévoir un beau succès pour 1936, année de la célébration du 25ème anniversaire de cet événement agricole et industriel provincial.

La récolte du sucre d'érable

EST LE CENTRE—Nuits froides, journées douces, avec averses locales, puis plus froid vers la fin de la semaine. PRODUITS D'ÉRABLE: meilleure coulée de la sève que l'on n'espérait grâce au changement de température. Les rapports indiquent un rendement beaucoup plus faible de sirop par gallon de sève que l'année dernière.

DISTRICT DE LA VILLE DE MONTRÉAL—Offre assez abondante de sirop et de sucre d'érable sur tous les marchés. Qualité du sirop, de moyenne à médiocre en général; offre limitée de sirop de bonne qualité. Demande assez bonne; prix du sirop en général, de $1.50 à $1.75 le gallon. Le sucre se vend à 15c la livre, ou 2 livres pour 25c. Une petite quantité de tire d'érable cotée de 15c à 20c la tasse. Les rapports des environs de la ville, indiquent que la température a été mauvaise en général pour la coulée de la sève et il s'ensuit que le sirop est de pauvre qualité.

DISTRICT DE TROIS-RIVIERES—L'entaillage est général depuis le 23 mars; coulée assez satisfaisante mais inférieure à la moyenne à cause de la douceur de la température et de la disparition hâtive de la neige. Les érables coulent encore, mais les producteurs ne croient pas que cela dure longtemps. Quantités assez abondantes de sirop sur les marchés de Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère; qualité bonne—prix allant jusqu'à $2.00 pour la meilleure qualité, mais le plus gros se vend entre $1.25 et $1.75. Le sucre d'érable fait 15c la livre pour la meilleure qualité; 10c à 12c pour les catégories inférieures.

CANTONS DE L'EST—Coulée médiocre en général dans tout le district à cause du temps doux, de l'humidité considérable et de l'absence presque complète de gelées nocturnes. Dans les districts de Brome, Missisquoi, Shefford et Stanstead on n'a obtenu qu'environ une livre de sirop de qualité passable de chaque arbre. Sève en général de pauvre qualité en raison de la quantité considérable d'eau de pluie, ce qui a nui à la qualité du sirop. On considère que la coulée est à peu près terminée dans la plupart des secteurs et même quelques producteurs enlèvent les chalumeaux actuellement car les arbres, et spécialement les érables mous, commencent à bourgeonner. Forte provision de sirop sur le marché de Sherbrooke à la fin de la semaine dernière, prix variant de $1.25 à $1.75 le gallon, bidon compris.

La langue n'est pas un obstacle au Congrès d'aviculture

Les renseignements officiels reçus au Canada et les rapports publiés dans les journaux de la Grande-Bretagne et des principaux pays d'Europe indiquent que les Gouvernements et les aviculteurs se préparent activement au sixième Congrès mondial d'aviculture qui doit avoir lieu à Leipzig, Allemagne, et qui sera ouvert le 24 juillet par Der Reichsfuehrer Hitler en personne. La presse du Continent fait remarquer qu'un des inconvénients de ces grandes réunions internationales est la difficulté de traduire les discours et les conférences, mais cet inconvenient n'existera pas au Congrès mondial de Leipzig, car des dispositions spéciales sont prises pour que celui qui écoute puisse recevoir le rapport dans sa propre langue, quelle que soit cette langue.

Un autre point mis en vedette par la presse européenne, est que le Congrès donnera aux éleveurs non allemands l'occasion de vendre des volailles de race pure, en fixant des prix spéciaux pour ces volailles et en pourvoyant un fonds spécial à cet effet. Ce fait ajoutera un grand intérêt à une exposition où se trouveront réunies les plus belles volailles de l'univers. Les journaux de France, de Yougoslavie, de Hongrie, d'Allemagne, de Tschecoslovaquie et de Grande-Bretagne donnent les détails de la part que leurs pays doivent prendre pour assurer le succès du Congrès.

La Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Ltée

Depuis son organisation en 1918, cette compagnie, qui fonctionne sur un principe réellement coopératif, n'a cessé d'agir comme agence nationale de vente pour les producteurs et pour quelque treize sociétés d'éleveurs de moutons et de producteurs de laine sur tous les points du Canada et elle a obtenu les plus grands succès. Elle écoule d'une année à l'autre environ un tiers de la production totale de laine canadienne en toisons. L'habileté avec laquelle elle a conduit son commerce pendant une série d'années (années de bas prix aussi bien qu'années de hauts prix) lui a mérité la confiance des producteurs et des fabricants.

SYSTÈME DE VENTE

Chaque année, les expéditions de laine commencent à arriver à l'entrepôt au commencement d'avril, et vers la fin de mai elles ont atteint un volume considérable. C'est dans les mois de juin, juillet et août que l'on reçoit la plus grande quantité de laine. La laine continue à arriver en quantité plus petite pendant les mois d'automne et d'hiver.

On se met à classer les laines dès que les expéditions commencent à arriver et on continue activement à le faire pendant tout l'été et l'automne. Dès que le classement est bien en train, la compagnie est en mesure de fournir des échantillons de laine de différentes catégories aux acheteurs et elle peut ainsi coter des prix et négocier des ventes. La laine classée est généralement expédiée lorsqu'elle est vendue; la laine non vendue est emballée et entreposée pour l'expédition ou la vente dans les quantités et catégories demandées par les filatures et les exportateurs.

Grâce à ce système, on trouve de la laine classée sur le marché toute l'année. On peut généralement pourvoir aux besoins courants et remplir les nouvelles commandes. Le but que l'on se propose est de vendre toute la laine de l'année précédente avant que la nouvelle tonte arrive.

CRÉDIT ACCORDÉ AUX PRODUCTEURS DE LAINE

Sous le système de vente que nous venons d'indiquer, le règlement final d'une quantité considérable de laine ne peut naturellement être fait que longtemps après la tonte. Cependant, les producteurs ont besoin de fonds pour vivre et il faut s'arranger pour leur faire une avance. Chaque société affiliée à la Coopérative canadienne des producteurs de laine est autorisée par contrat à emprunter de l'argent sur la garantie de la laine et à déduire l'intérêt sur l'argent emprunté de produit de la vente qui est dû aux sociétés affiliées. L'organisation-mère décide tous les ans, en se réglant sur les cours mondiaux, la base sur laquelle elle doit faire ses avances de tonte, comme on les appelle communément. Les sociétés locales avancent de l'argent reçu de l'organisation centrale soit par l'intermédiaire des banques sur la garantie des reçus d'entrepôt et des déclarations d'expédition (récépissés ou connaissements) et on réduit de temps à autre le fardeau de l'intérêt sur le crédit porté par les différentes sociétés affiliées en leur remettant l'argent des ventes de laine au fur et à mesure que cet argent est reçu.

Ce système d'avances sur la tonte, suivies par un règlement final dès que toute la laine est vendue et payée, est à l'avantage du producteur. En premier lieu, il reçoit le plus haut prix moyen possible pour l'année et en deuxièm[e] lieu comme la valeur de la tonte es[t] divisée en deux paiements, les rancher[s] peuvent trouver plus aisément les fond[s] nécessaires pour les opérations de l'an[-]née.

QUÉBEC

Association des éleveurs de mouton[s] de Québec, Andréa St-Pierre, secrétair[e].

Coopérative canadienne des produc[-]teurs de laine, Limitée, succursale d[e] Québec, Lennoxville, P. Q. L.-V. Parent gérant.

Les Associations d'éleveurs de mo[u]tons et de producteurs de laine de la pr[o]vince de Québec agissent égalem[ent] comme agences pour le recouvrement [et] le rassemblement des expéditions d[e] laine locale pour l'expédition sur Le[n]noxville.

MARCHÉS POUR LA LAINE CANADIENNE

On estime qu'il s'emploie tous les an[s] pour le filage et le tissage à la maiso[n] quelque 5,000,000 de livres de lain[e] produite au Canada. Le plus gros d[e] cette laine est employé dans la provinc[e] de Québec. Cette industrie domestiqu[e] du tissage et du filage a pris un gran[d] développement en ces dernières anné[es] à cause du bas prix auquel la laine s[e] vendait et de la nécessité où se trou[-]vaient les cultivateurs de réduire leur[s] dépenses.

Beaucoup de filature canadiennes uti[-]lisent de grandes quantités de laine d[u] pays, spécialement les manufactures qu[i] produisent des fils et des vêtements, — habits, pardessus, mitaines, bas, macki[-]naws, couvertures, etc. Les laines cana[-]diennes classées sont tenues en haut[e] estime par les manufacturiers anglais et un certain nombre de pays étranger[s] ont manifesté en ces dernières années u[n] intérêt considérable dans la laine cana[-]dienne.

Les exportations de laine canadienn[e] sur les Etats-Unis ont beaucoup dimi[-]nué en ces dernières années à cause d[e] l'élévation du tarif.

La classification des porcs

RAPPORT DE DÉCEMBRE ET POUR DOUZE MOIS DE 1935

Le rapport de la Division fédérale de l'Industrie Animale pour le mois décembre montre un intérêt particulier en ce qu'il nous donne le total des expéditions pour chacune des provinces canadiennes et pour chaque catégorie de porcs expédiés tant aux cours à bestiaux qu'aux maisons de salaison.

Nous étudierons d'abord les chiffres pour le mois de décembre. Ils nous apprennent que seuls les vieilles provinces de Québec et d'Ontario, il y a diminution pour le mois de décembre comparé à l'année 1934.

En Alberta les expéditions à 100,863 porcs, indiquent 22.306 sujets de moins qu'en décembre 1934, 20% du total est classé "select" et 40% "bacon".

En Saskatchewan, diminution de 13765 sujets à 51.525 pour le mois de décembre, 19% passent "select" et 39% du total "bacon".

La province de Manitoba figure au total avec une baisse de 2034 tels les sujets consignés en décembre s'élevant à 24665 porcs contre 26689 en 1934. Le rapport de classification démontre

(Suite à la page 156)

Mélanges de graines d'herbe pour pâturages

Par G. F. BAILEY, Régisseur, Station expérimentale, Fredericton, N.-B.

On entend souvent parler de cultivateurs qui achètent à gros prix des mélanges de graines d'herbe pour ensemencer de petits champs devant rester permanemment en gazon. C'était là un système qui était vu d'un assez bon œil il y a quelques années par les agents de la station expérimentale fédérale de Fredericton, mais on a changé d'avis depuis: Une étude approfondie des problèmes que présente le pâturage permanent a fait voir que l'emploi d'un mélange ordinaire de graines d'herbe à foin coûte moins cher et qu'il donne de meilleurs résultats, à condition que l'on applique de bons engrais et que l'on prenne bien soin du pâturage.

Les recherches faites sur les pâturages à la station expérimentale de Fredericton, ont établi bien clairement qu'un changement graduel se produit dans la nature de l'herbage sur les pâturages bien entretenus. Les analyses de parcelles d'essais de pâturage faites à la station de Fredericton par le Service de la botanique d'Ottawa, révèlent que les plantes les moins utiles sont graduellement remplacées par des plantes plus désirables, par exemple, dans un pâturage, le trèfle blanc de Hollande qui venait en troisième place en 1928 est maintenant en première place et constitue 30-35% de l'herbage. L'agrostide vulgaire qui était en première place, est maintenant en deuxième. La mousse qui était en quatrième place il y a cinq ans ne se rencontre presque plus aujourd'hui. Il y a cependant certaines plantes inutiles comme la renoncule et le pissenlit d'automne qui occupent pratiquement la même place qu'il y a cinq ans. Par contre, d'autres mauvaises herbes comme la marguerite, qui pullulaient il y a cinq ans, ne se rencontrent aujourd'hui que dans les pâturages laissés sans traitement, pour servir de témoins.

Une autre expérience entreprise en 1932 à la station de Fredericton fournit aussi des renseignements intéressants à ce sujet. Un champ qui avait été tenu en jachère d'été l'année précédente a été morcelé en parcelles et ensemencé de cinq espèces différentes de graminées et de trèfles et de cinq mélanges de graminées et de trèfles, en double. Deux autres parcelles ont été laissées sans traitement, pour servir de témoins. Toutes ces parcelles ont été traitées avec un engrais chimique complet et mises en paissance par des vaches tous les ans. Les observations faites pendant trois années successives ont révélé un changement graduel dans la composition de l'herbage, et il est très probable que la majorité de ces parcelles auront le même peuplement de plantes dans quelques années. L'agropyre à crête, qui avait été semée seule, a été détruite par l'hiver la première année. Cette parcelle a aujourd'hui une excellente couverture de plantes de la composition suivante:—50% de trèfle blanc volontaire, 15% d'agrostide vulgaire volontaire; le reste se compose de graminées volontaires, de trèfle et de quelques mauvaises herbes. Elle a une couverture de 89%.

Deux parcelles laissées non ensemencées avaient une densité passable de plantes la première année et l'herbage présente actuellement la composition suivante: Trèfle blanc 45%, agrostide vulgaire 7½%, agrostide stolonifère 12½%, pâturin bleu du Kentucky 7½%; le reste se compose d'autres herbes. La couverture du sol est de 84½%.

Nous ne pouvons ici, faute de place, donner un résumé complet de cette expérience si intéressante, mais le lecteur peut voir par ce que nous venons de dire que la plupart des pâturages anciens et nouvellement ensemencés peuvent graduellement se mettre à produire une quantité abondante de bonnes graminées et de bons trèfles, à condition qu'ils soient bien engraissés et que l'on en prenne soin.

LA SEMAINE

M. le docteur Albert Marois, de Québec, médecin légiste de cette province, ancien professeur à l'Université Laval est décédé jeudi dernier, après quelques heures de maladie.

* * *

UN dramatique accident s'est déroulé vendredi dernier, dans la mine Canadian Malartic, à Rouyn. Un suédois, du nom de Evert Hawkins, âgé de 33 ans, a été tué instantanément par la chute d'une grosse pierre qui se détacha subitement des parois de la mine.

* * *

M. Henri Plourde, chef du service de l'apiculture et de l'industrie sucrière au Ministère de l'Agriculture, Mme Plourde et leur fillette, Marcelle, âgée de 10 ans, ont été sérieusement blessés jeudi dernier quand leur automobile a dérapé sur la chaussée glissante pour s'abîmer sur deux arbres à quelques milles avant l'entrée du village de Berthier.

* * *

UN enfant d'un an, fils de M. et Mme Charles-Henri Fortin, de Jonquières est mort lorsque, s'amusant avec un ourson de paille, il enleva un œil de son "teddy bear" et, le portant à sa bouche, à l'insu de ses parents, s'étouffa en tentant de l'avaler. Malgré l'intervention du médecin, demandé, en hâte, l'enfant succombait quelques heures plus tard.

* * *

L'HONORABLE Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, a fixé les dates de la Fête des Arbres dans les différentes parties de la province, et cette décision a été ratifiée par le lieutenant-gouverneur en conseil, comme suit: région de Montréal, 19 avril; région de Québec et Trois-Rivières, 26 avril; région du lac St-Jean, Chicoutimi et Rimouski, 3 mai, et région de l'Abitibi, 10 mai.

* * *

M. Mme J.-Eugène Larue, de Montréal, leur fils et deux amis, ont été blessés samedi dernier, quand leur auto a fait un plongeon de 40 pieds, à Gentilly. A cause de l'état de la route, M. Larue perdit le contrôle de sa voiture qui frappa et enfonça le garde-fou du pont. Les occupants furent ensuite emportés dans l'auto et tombèrent en bas d'un remblai d'une hauteur de 40 pieds.

* * *

CINQ jeunes gens dont l'âge varie de 15 à 22 ans ont vu la mort de près lundi après-midi sur le St-Laurent, non loin du chenal de l'Ile Ste-Hélène, quand l'embarcation qu'ils occupaient a tourné sens dessus dessous dans un remou. Le constable Desrosiers de la police de St-Lambert avec l'aide de quatre personnes réussirent à ramener sur la terre ferme les cinq jeunes gens qui étaient cramponnés à leur embarcation renversée.

* * *

UNE tragédie de l'automobile a coûté la vie à M. Wilfrid Champagne, de Scott, Cté Dorchester, dimanche dernier, sur la route Lévis-Jackman. M. J.-B. Marcoux qui conduisait, perdit le contrôle de la voiture qui alla capoter dans le fossé, écrasant sous son poids le propriétaire de l'auto, M. Champagne. M. Marcoux put sortir indemne de l'accident et porta secours à son compagnon avec l'aide d'autres personnes attirées sur les lieux par le bruit causé par l'éclatement du pneu arrière gauche. Transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. Champagne est décédé quelques heures après son arrivée.

La classification des porcs

(Suite de la page 155)

que 20% du total passent à la catégorie "sélect" et 40% sont classés "bacon".

Ontario depuis une couple de mois a passé au mouvement ascendant. En décembre les expéditions s'élèvent à 96.966 sujets ou 11787 de plus qu'au mois correspondant de 1934, alors qu'elles s'élevaient à 85179 porcs, 29815 sujets ont été classés "sélect" et 51% ou 49498 "bacon".

Les expéditions de la province de Québec accusent encore en décembre un surplus de presqu'autant que le total des expéditions pour décembre 1934, qui était de 7867 têtes, le total pour 1935 en décembre étant de 13664 ou 5797 porcs de plus, 2595 porcs sont passés à la catégorie "sélect" et 40% ou 5689 "bacon". C'est un progrès qu'il nous plaît toujours de signaler.

A noter que les comtés suivants ont fait classer plus que 50% du total de leurs porcs dans les catégories "sélect" et "bacon"; Argenteuil, Arthabaska, Bagot, Berthier, Brome, Chambly, Champlain, Châteauguay, Compton, Drummond, Hull, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Lac St-Jean, Laprairie, Maskinongé, Matane, Mégantic, Missisquoi, Nicolet, Pontiac, Québec, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Soulanges, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, Vaudreuil, Verchères, Wolfe, Yamaska.

Le rapport pour les douze mois de l'année 1935 n'est pas moins intéressant à étudier. Des cinq provinces dont nous avons les chiffres, Québec est la seule à figurer avec une augmentation. Le tableau suivant permet de le mieux juger:

	1934	1935	Différence
Alberta	1,012,827	953,078	—57,749
Saskatchewan	491,135	440,418	—50,715
Manitoba	250,539	211,829	—18,710
Ontario	1,175,769	1,056,454	—119,315
Québec	85,582	148,546	+63,174

Trop de mauvaises herbes dans l'orge de l'Ouest

Dans un discours qu'il a prononcé dernièrement à la réunion du Comité national de l'orge, le professeur E. W. Crampton, professeur de nutrition animale au collège Macdonald, Qué., a déclaré que les catégories à bétail de l'orge de l'Ouest sont mal vues des nourrisseurs de l'Est du Canada parce qu'elles renferment beaucoup de mauvaises herbes et d'autres matières étrangères. Il serait relativement facile, a-t-il dit, d'enlever ces graines de mauvaises herbes du grain moyen des machines modernes.

Tant que l'on n'aura pas réussi à faire disparaître ces matières adultérantes qui gâtent la qualité de l'orge, on peut se demander, dit le professeur Crampton si l'orge canadienne de l'Ouest deviendra d'un usage courant dans l'Est du Canada.

Cette forte proportion d'impuretés dans l'orge provenant des provinces des Prairies a été également critiquée par d'autres représentants des provinces de l'Est.

J.-E. McRostie, un agent de l'une des principales compagnies de mouture, qui écoule de grandes quantités de grain pour les bestiaux, a déclaré qu'un échantillon d'une livre prélevé récemment sur un wagon d'orge de l'Ouest No 4 C.W. expédié sur l'Ontario contenait plus de 7,000 graines de mauvaises herbes.

Dans le rapport du Comité spécial du Ministère fédéral de l'Agriculture au sujet du placement de la semence d'orge, W R. White, chef du Service des aliments de la Division fédérale des aliments, a déclaré qu'en général les grains à bétail de l'Ouest du Canada

(Suite à la page 159)

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec. $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers. $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

(Suite à la page 159)

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

—Tu n'es pas libre ?

—Je ne le suis que trop! Mon exclamation voulait dire: j'ai trop le temps, je suis trop seul. . .

—Quand je te disais que notre rencontre était providentielle!

—Pourriez-vous m'expliquer. . .

—Voici. . . Pour que tes dimanches te paraissent moins longs et moins vides, viens à mon patronage!

—C'est que. . . je dois rester inconnu, caché. . .

—Comment cela ?

Roland exposa à son ami la situation dans laquelle il se trouvait.

—Comprenez-moi, ajouta-t-il. Je courrais le risque d'être reconnu, ce que je ne veux à aucun prix!

—Ce risque, remarqua le prêtre, n'existe certainement pas à Saint-Antoine, mon terrain de combat. C'est un trou tout ce qu'il y a de plus trou, perdu dans la campagne, à sept kilomètres d'ici Mais quel bien à faire!. . .

Roland se laisse d'autant plus aisément gagner par la chaude parole de l'abbé Marin qu'il avait la quasi-certitude de conserver entièrement son incognito.

Ce furent, dès lors, de bien douces journées que les dimanches de Saint-Antoine. Il y fit, d'ailleurs, une rencontre aussi agréable qu'inattendue: Amédée Delannoy était un assidu de ce patronage et le capitaine d'une vaillante équipe de basket-ball. Le jeune homme fut heureux d'y retrouver chaque dimanche le chef qu'il estimait et admirait tous les jours davantage.

Au lendemain de ces journées si réconfortantes pour son âme, Roland reprenait le travail avec une ardeur accrue. Son esprit ingénieux et passionnément intéressé aux problèmes de la mécanique lui permit d'améliorer considérablement le service dont il était chargé.

Un jour, Ramilloux le fit appeler.

Intrigué—car le patron n'avait que de très rares entrevues avec son personnel et, généralement, de suites fâcheuses pour le subordonné,—Roland se rendit au bureau.

L'attitude de Ramilloux l'étonna: affable, souriant, bienveillant, l'industriel dit aimablement au jeune homme:

—Asseyez-vous, Monsieur Maronnier.

Dissimulant sa surprise, Roland obéit.

—Je n'irai pas par quatre chemins, dit Ramilloux. J'ai décidé. . . de tripler vos appointements.

Du coup, Roland ne put cacher davantage son étonnement. Dominant la secrète défiance qu'il éprouvait pour cet homme dont il ne devinait pas le but, il eut la présence d'esprit de jouer la nécessaire comédie: remerciements tremblants d'émotion, sourire radieux.

—Ma conduite, expliqua l'industriel, vous étonne peut-être ? Je n'ai pas, en effet, accoutumé mon personnel à le convoquer pour lui exprimer ma satisfaction et lui annoncer une amélioration de traitement, mais ici, le cas est exceptionnel.

Et comme le regard de Roland interrogeait.

—Vous êtes de première force, mon jeune ami. . . Ne protestez pas. J'ai suivi votre travail. Je l'ai jugé. Remarquable absolument. Sauf un homme, je n'ai connu personne de votre taille dans mon existence. . .

—Sauf un homme!. . . Le lambeau de phrase frappa Roland en plein cœur.

Son père! C'est à son père, sans nul doute, au créateur du Rex, que faisait allusion cet homme!

Inconscient du bouillonnement d'idées qui agitait le jeune ingénieur. Ramilloux poursuivit:

—Ce n'est qu'un commencement, d'ailleurs. . . Bientôt, si vous continuez, je songerai à vous pour autre chose. . . Allons, Monsieur Maronnier, l'avenir s'annonce brillante pour vous. Croyez-moi, je vous aiderai de tout mon pouvoir. . .

Roland quitta le bureau complètement bouleversé.

—Il faudra, pensa-t-il, que je me rappelle tout cela, plus tard, pour mettre ordre dans mes idées. . .

Il regagna le "box" où il travaillait. Le visage crispé d'Amédée le frappa.

—Tu es malade ?

—Non, Monsieur. . .

Une gêne visible se lisait sur la physionomie du gamin.

—Qu'y a-t-il donc ?

—J'avais peur. . . pour vous. . . Vous savez bien que le patron n'appelle pas les employés à son bureau pour les augmenter. . .

Roland ne put s'empêcher d'éclater de rire.

—Ne crains rien, petit. . . Tu appréhendais un renvoi ?. . . C'est bien cela, n'est-ce pas. . . Rassure-toi. Je reste, Amédée, je reste plus que jamais.

—Oh! Monsieur, que je suis heureux, s'écria le garçonnet, radieux. Quelle tristesse, pour moi, si vous aviez dû partir! Sûrement, je vous aurais suivi. .

Roland contempla, soudainement attendri celui qui si naïvement, lui témoignait son attachement.

—Brave cœur! pensa-t-il.

Et il se promit de l'aider de toutes ses forces dans l'âpre lutte pour la vie.

CHAPITRE III

LE RÊVE DE L'ONCLE CHRISTOPHE

Seul, dans son vaste bureau, Ramilloux songeait. Un pli soucieux lui barrait le front.

C'est que l'heure était grave pour lui. Les difficultés s'amoncelaient sur son chemin et il se demandait avec angoisse comment en sortir.

Une chaise remuée dans la salle voisine le fit tressaillir. Ses idées prirent une autre direction et un sourire reparut sur ses lèvres.

—Maronnier, pensa-t-il, grâce à vous j'ai pleine confiance encore. . .

Ce matin même, Roland avait quitté son box et suivi d'Amédée, il était venu s'installer dans la salle contiguë au bureau de l'Industriel.

Ce changement matériel correspondait à une nouvelle fonction.

—Il s'agit, avait dit Ramilloux, de perfectionnements au moteur de la six-cylindres qui doit sortir en série dans quelques mois. Je veux en faire une création sensationnelle et j'ai idée que vous pourrez aider efficacement mes projets.

Roland s'était récrié, disant qu'il ne pouvait, mieux qu'un autre, accomplir des merveilles, mais l'industriel avait insisté. Le jeune homme s'inclina donc et se mit à l'étude du moteur.

Mais il avait l'impression très nette que Ramilloux se trouvait dans un grand embarras et qu'il comptait sur lui. Roland, pour en sortir. Déjà, le mois précédent, l'augmentation soudaine de ses appointements lui avait paru suspecte. Il se résolut donc, tout en travaillant assidûment, de suivre attentivement les événements.

Ramilloux ne soupçonnait rien des idées de l'ingenieur et se réjouissait chaque jour davantage de l'avoir choisi. Un détail, ce jour-là, acheva de lui rendre confiance.

Son regard rencontra le calendrier perpétuel, où il lut:

Vendredi 13.

Superstitieux, comme tant d'incroyants, la coïncidence de ce jour et de ce nombre ne laissait pas de l'impressionner. Au contraire des autres, cependant, il y attachait une vertu bienfaisante. C'était un vendredi 13 que Charles Abert était venu lui proposer ses services. . . L'usine Ramilloux n'occupait alors qu'un méchant atelier dont les lanterneaux, à demi brisés ou mal joints, laissaient passer une bise aigre. La prodigieuse intelligence de son collaborateur, comme d'un coup de baguette magique, avait changé tout cela. Avec le Rex étaient venus la richesse et la célébrité. . .

Et c'était également un vendredi 13 que ce jeune Maronnier, dont la physionomie lui rappelait étrangement celle de l'autre, inaugurait ses nouvelles fonctions. . .

Une détente parut sur la face crispée. Un sourire, où il y avait de l'espoir et du défi, élargit la bouche. Avec un élan fougueux, l'homme reprit son travail.

* * *

—Hardi, les C. A. M.!. . .

—Allez, les A. S. S. A.!. . .

—Encore dix minutes et ça y est!. . .

Jamais foule sportive ne fut plus frémissante que les quelques centaines de jeunes garçons assistant à ce "grand match". . .

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 738.—Set de Communion pour malade à la maison, comprenant la nappe pour mettre sur la table, le morceau carré pour mettre devant le malade et petit purificatoire pour les doigts du prêtre: Les 3 morceaux ensemble à tracer 35c, perforé 75c, au fer chaud 55c. Etampé sur toile fine deux qualités les 3 morceaux ensemble $1.85 ou $2.25. Coton à broder français 45c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappe 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

Bonnes enfants

—Je vous plains, monsieur Germain... Je plains surtout les bonnes sœurs d'avoir à vivre, continuellement, en pareil voisinage...

—"Pareil voisinage?" Mais à qui pensez-vous donc?

—Je pense à toutes ces filles de mauvaise vie... à tous ces êtres sans honneur et sans cœur... à tous ces déchets...

—Minute! minute, cher monsieur! Je vois que la bonne Providence vous a amené ici pour apprendre quelque chose. Quel âge avez-vous?

—J'ai cinquante-cinq ans.

—Vous avez des filles?

—Oui, trois.

—Leur âge?

—Vingt-trois ans, dix-huit et seize.

—Fréquentées?

—L'aînée seulement.

—C'est une bonne fille, n'est-ce pas?

—C'est une perle de fille, M. l'abbé.

—Elle sort, fait des sorties, des marches, des promenades, avec son ami... fréquemment... le jour... le soir...?

—Oui, ils vont dans des veillées d'amis, à des parties de cartes, au théâtre; ils vont à l'église même.

—Et il y a longtemps que ça va bien comme cela?

—Il y a bien une couple d'années, maintenant.

—Vous considérez que c'est un bon parti pour votre fille, un bon gendre pour vous et votre femme.

—M. l'abbé, je m'y connais en homme: j'en ai vu de toutes sortes, à mon âge, n'est-ce pas? Eh bien, c'est le type du parfait gentilhomme. Il a un bon emploi, une bonne éducation. Il est prévenant, généreux. Il a bon cœur surtout.

—A-t-il une voiture?

—Oui, il vient justement d'en changer.

—Votre fille aime les courses en automobile?

—Elle en raffole.

—Naturellement, ni vous, ni sa mère, ni ses sœurs ne pouvez toujours l'accompagner.

—Ce serait difficile... et puis, on n'est pas toujours invité. C'est gênant de s'imposer.

—Oui... alors, vous vous en rapportez à votre fille et à son ami...

—Est-ce qu'on peut faire autre chose?

—Vous ne paraissez pas pouvoir faire autre chose... Mais...

—M. Germain, où voulez-vous donc en venir?

—Cher Monsieur, ce futur gendre, vous lui confieriez vos épargnes... Vous lui donneriez la garde d'obligations ou de bons au porteur?

—Non, parce que... Ah! il est parfaitement honnête... mais, il est encore jeune. On ne sait pas... on ne sait jamais... La tentation lui pourrait venir... Il s'en est déjà vu qui ont perdu la tête devant un petit magot. J'en connais qui sont au pénitencier à l'heure actuelle...

—Et vous en connaissez qui furent dépossédés de leur avoir, d'un pécule péniblement amassé, mais dont chaque dollar marquait le triomphe du devoir accompli...

—Oui, M. Germain; et je trouve que les ravisseurs d'un argent aussi précieux ne seront jamais assez punis. La réclusion, ce n'est rien. Si j'avais mon mot à dire là dedans, je préconiserais le chat à neuf queues...

—Cher monsieur, procurez-vous donc cet instrument...

—Hein? que voulez-vous dire?

—Ayez un fouet. Au cas où... Entre nous, là, ce jeune homme... il a plus que de matérielles économies entre les mains. Il a votre perle précieuse. Il a une jeune fille inexpérimentée, sensible, et charmante, sans doute, engagée dans une affection profonde, excessivement influençable, par conséquent...

—M. l'abbé, vous me faites peur!

—Je vous fais peur, parce que j'ai peur.

—Non, voyez-vous, ce sont de bons enfants.

—Voilà justement qui nous ramène au point de départ. Le plus grand nombre de nos patientes, de celles sur qui tout à l'heure vous avez levé le nez avec mépris, sont de bonnes enfants... Mais quoi de plus fragile que cette bonté? Quoi de plus déchirable que ce diplôme conféré par des parents aveugles ou aveuglés?

—M. l'abbé, je vous répète que vous me bouleversez... Nous voyez-vous, ma femme et moi, devant un pareil déshonneur?

—Et dire, qu'il est déjà peut-être trop tard pour le conjurer! Un bon garçon et une bonne fille... sans chaperon... mais ce sont presque toujours les principaux acteurs du drame d'abandon. Nos pauvres petits abandonnés, ils sont de meilleure souche que vous ne pensez.

—Vous avez l'air de considérer cela comme fatal pour chez moi.

—Cher monsieur, écoutez-moi bien: j'admets comme exception des fréquentations sans surveillance et honnêtes. Mais, écoutez bien encore, je ne déclare pas honnêtes des fréquentations sans surveillance parce que n'y apparaît point le signe sensible du déshonneur. Il y en a de perverses, il y en a de criminelles, auxquelles, ici, nous n'aurons jamais à remédier.

—Mais, monsieur Germain, vous ne pensez pas que ma petite fille à moi...

—Croiriez-vous, cher monsieur, qu'un jour, j'ai tenu à peu près les mêmes propos à un riche et un peu naïf bourgeois auquel le secret professionnel m'interdisait de dévoiler que sa fille avait déjà cherché refuge chez nous?...

—Vous ne me dites pas!

—... et qu'il a passé juste à côté de comprendre?

—Mais alors?

—Comprenez donc, vous, qui avez ce qu'il faut pour comprendre!

V. GERMAIN, ptre.

AUMONES: — Placements à fonds perdu: $5,500.00; des visiteurs, $12.00; par courrier, $8.00.

ADOPTIONS. — 20 en ce mois, 52 depuis janvier.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 157)

Position demandée

POSITION DEMANDÉE, "Fabricant de beurre" 4 ans d'expérience, possédant permis et certificat Pourra fournir d'excellentes références. **Roland Chagnon, St-Dominique Village, Bagot.** Nos 11, 12, 13, 14 G 15, 16—P83.

On demande à acheter

SUIS ACHETEUR DE CHARS D'ÉCORCES DE PRUCHE.—Aussi Sucre d'Erable. Mentionnez quantités. **Léger Hardy, St. Basile, Qué.** No 16—P001

J'AI BESOIN D'UN MOTEUR à vapeur de seconde main de 50 forces et plus. S'adresser à **Jos.-J. Vanier, tanneur, Ferme Neuve, Qué.** No 16—P29

DIVERS

MONTREAL JOBBING, 21 ST-JOSEPH.—Linge seconde main, très propre, bon marché, prix spéciaux pour marchand de la campagne et paroisse. Nous recevons pour environ $2,000. de stock par semaine à l'année. **Montreal Jobbing, 21 rue St-Joseph, Québec.** Nos 13, 14, 15, 16, G 17, 18—P. III.

A VENDRE framboisier Herbert certifié par le gouvernement, l'une des meilleures variétés résistant à la gelée et aux maladies, $6.00 le cent, $50.00 le mille. Livrons le 1er mai. **Ferme Isabelle, St-Joseph du Lac, près de la Trappe. A. Trottier, propriétaire.** Nos 14, 15, 16—P05

GRAINES DE JARDIN, à vendre 5 cts le paquet ou bien 6 pour 25 cts toujours avec le bon poste avec la commande, malle payée, argent remis si non satisfait. **Edouard Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boite Postale 33, St-Zacharie, Cté Bce, P. Q.** Nos 14 15, 16, 17, 18, 19—P05

COUPONS 3 A 6 VGS LONGUEUR.—Plusieurs bouts assortis envoyés sur réception de $2.00, soie, crêpe rugueux, broadcloth, imprimé, piqué; organdi, voile, etc., coton, chemise, "overall". **France Larivière, St-Zacharie, Beauce, P. Q.** No 16—P05

Fourrures J. O. Nadeau

Aux clients de la campagne, nous offrons notre service de repassage, teinture ou confection de vos Fourrures, ouvrage bien fait, prix modérés. Achetons les peaux de Rats-Musqué du Printemps.

J. O. NADEAU 160 côte d'Abraham, QUÉBEC
Nos 14, 15, 16, 17, 18—P05

Rouet amélioré $8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Trappeurs, attention

COMME PAR LES ANNÉES PASSÉES, nous achetons les peaux de rat musqué ainsi que toutes autres fourrures brutes pour lesquelles nous payons les plus hauts prix. Nous donnons gratis à tous ceux qui nous font l'envoi de leur fourrure un livre intitulé: "Le guide du chasseur". Adressez vos envois à **J.-L. Alain, 3 Cliff View Place, Québec.** Nos 13, 14, 15, 16, G. 17, 18—P051.

Grande Occasion

Robes à .48c., manteaux $1.50, pantalons .50c. Paletots $1.25. Agents demandés dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Aussi grand coupon soie 1 vg. à 5 vgs .85c la lb. Demandez notre circulaire. **Comptoir National, St-Zacharie, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19—P05.

Animaux à vendre

A VENDRE: AYRSHIRE, Chester Blancs, Yorkshire, 2 taureaux 1 an, éligibles à être classés. Veaux du printemps. Six portées de porcelets nés en mars. **Georges-E. Morin St-Hyacinthe, R. No 2.** Nos 14, 15, 16, 17 G 18, 19—P09

A VENDRE OU A ECHANGER ÉTALONS Percherons, Belge et Canadiens classés pour les primes. **Wilfrid Labbé, Victoriaville, Cté Arthabaska, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19 P 52

A VENDRE VEAUX AYRSHIRE de parents classés et qualifiés officiellement. Plusieurs portées de porcelets Chester sélectionnés et Yorkshires améliorés, nés en mars. Adressez-vous à **Adélard Morin, St-Hyacinthe, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19-P52

Oeufs d'incubation

ŒUFS D'INCUBATION, sujets de premier choix, dindes Bronzées, Oies Toulouse ou Embden, 25 cts l'œuf, Canards Pékin $1.00 la douzaine, Plymouth Rock Barré, Leghorn Blanches, Ancona $1.00 pour 15 et $3.00 le cent. **Ferme Avicole, F. X. Lanoie, St-Hugues, Bagot, P. Q.** Nos 15, 16—P57

Achetez les poussins Big 4

si vous désirez avoir une haute production de gros œufs. Vous économiserez en faisant venir notre catalogue et la liste des prix concernant poussins, cochets, poussins partis. **Nourriture gratuite avec chaque commande ou escompte comptant. Kitchener Chick Hatchery, 1081, rue King est, Kitchener, Ontario.** No 15—J. N. O. x 141.

Poussins à vendre

A VENDRE POUSSINS P. R. B., provenant de troupeaux accouplés avec cochets enregistrés ou ordinaires. Livraison à partir du 20 mars. demandez liste de prix du **Couvoir certifié de St-Isidore, Dorchester.** Nos 11—J.N.O.—X85.

COUVOIR CERTIFIÉ.—Poussins à vendre en mai, P.R.B., R.I.R. et L.B. provenant de coqs R.O.P. et qualité régulière. **Syndicat Avicole, Ste-Germaine, B. P. Lac Etchemin, cté Dorchester.** Nos 15, 16, 17, 18 G 19, 20 x 65

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT et profitez de nos prix spéciaux pour mai et juin. Ayez les meilleurs poussins Leghorn Blancs possible. La parfaite condition de nos troupeaux d'élevage, les fortes éclosions et l'élevage facile que nous avons présentement prouvent une fois de plus la haute valeur de nos Leghorn blanches, reconnue partout depuis 10 années. Ecrivez dès aujourd'hui pour détails et prix. **Boire & Frère, Ferme Avicole. Drummond, Wickham-Ouest, Qué.** Nos 12, 13, 14, 15, G. 16, 17—P041.

COMMANDEZ VOS POUSSINS INGERSOLL dès maintenant pour n'être pas déçus plus tard. Bons poussins à bon marché. Volailles approuvées par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Poussins engendrés par cochets R. O. P., approuvés par le gouvernement et provenant de poules de 200 œufs et plus. Ne risquez pas. Achetez poussins bon marché se développant vite. Procurez-vous les prix et commandez de bonne heure. **Ingersoll Chick Hatchery, Boîte 7, Ingersoll, Ont.** No 16 x 002—M. P.

NOUS NOUS ATTENDONS D'ETRE TRES affairés aux mois d'avril, mai à remplir les commandes de poussins Top Notch. Se développent rapidement, ont subi épreuve du sang. Elevés en vue du développement du corps et production des œufs. Commandez maintenant pour n'être point désappointés. Volailles approuvées par le gouvernement. Ces poussins sont de véritables aubaines. Ils rapporteront un profit comme volailles pour le gril, pour le marché des volailles et celui des œufs. Leghorns .10c., Rocks Barrés. 11c., Rocks Blancs .12c. Après avril .01c de moins. Accouplements extra spéciaux, fleur du troupeau, .02c de plus, valeurs exceptionnelles à ces prix. Pour épargner votre temps commandez dès la publication de cette annonce. Listes des prix illustrées avec plus amples détails. Poussins choisis. **Top Notch Chick Hatchery, Boite 7, Stratford, Ont.** No 16 x 063—M. P.

VOICI CE QU'ON DOIT DIRE DE LA VENTE immédiate des poussins. Le printemps nous ramène le beau temps. Les prix des œufs seront à leur plus haut en novembre et les poussins Baden, achetés maintenant, sont prêts pour ce marché avec de gros œufs. Les cochets seront prêts pour le gril au cours de la saison. Pouvez aussi les garder pour marché de Noel, fin de l'année quand ils seront plus gros. Faites attention. Voyez à ce que vos poussins deviennent des sujets pour l'un ou l'autre de ces marchés. Les poussins Baden le deviendront. Leur achat n'offre pas de risques. Ils sont engendrés par des cochets R.O.P. de seconde génération, approuvés par le gouvernement et provenant de poules de 200 œufs et plus. A cause des mauvais chemins et autres désavantages, l'escompte des premiers temps encore en vigueur mais peut être retiré à volonté. Commandez maintenant pour n'être pas déçus. Poussins choisis pour le sexe. Liste des prix, livret. **Baden Electric Chick Hatchery, Boite 7, Baden, Ont.** No 16 x 084—M. P.

LES COMMANDES HATIVES POUR LEGHORN TWEDDLE ont été si nombreuses que nous devons avertir nos clients de commander dès maintenant pour livraison de mai, juin. L'élevage de Leghorns Tweddle a pour but le développement du corps aussi bien que la ponte des œufs. Plusieurs volailles pèsent 5½ lbs et 6 lbs. Leurs œufs sont de qualité et viennent en quantité, ceux-là même que préfèrent les clients et qui sont d'un blanc de craie. Les poussins Leghorn Tweddle atteignent vite leur maturité. Les cochets sont excellents pour le gril durant tout l'été. Engendrés par des cochets R.O.P. de la seconde génération, approuvés par le gouvernement et provenant de poules de 200 œufs et plus. Les accouplements spéciaux sont de vrais gagnants. Commandez maintenant. Donnez-nous l'occasion de vous aider à rendre l'aviculture plus avantageuse. Poussins choisis pour le sexe. Travail accompli par des experts. **Tweddle Chick Hatchery Limited, Boite 7, Fergus, Ont. Succursale de l'est, Montréal, 403, Notre-Dame est, Montréal. Correspondance à Fergus. L'escompte des premiers jours en vigueur jusqu'à la fin du mois seulement.** No 16 x 015—M. P.

Achetez les poussins Hillside Poultry Farm

16 années d'élevage en vue d'une plus haute production de gros œufs. Chaque sujet inspecté par le gouvernement et éprouvé pour le sang. Chaque poussin a à son crédit tout un programme d'élevage. Rocks Barrés, Rocks Blancs, Leghorns Blanches, Rouges. Demandez par écrit catalogue et prix. Nourriture gratuite. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ont.** No 15 J. N. O. x 471 K.C.H.

Trop de mauvaises herbes dans l'orge de l'Ouest

(Suite de la page 156)

sont très critiqués parce qu'ils contiennent de petites graines de mauvaises herbes et que ces critiques sont formulées pour la plupart par les agronomes qui s'occupent de l'amélioration de l'agriculture dans l'Ontario, le Québec et les provinces Maritimes. Ces petites graines de mauvaises herbes constituent un grand danger. On ne peut les supprimer qu'en soumettant le grain à un nouveau criblage avant de le moudre ou en le soumettant à un broyage énergique, entrainant des frais hors de proportion avec la valeur des produits et dépréciant la valeur alimentaire du grain.

Lew Hutchison, de Duhamel, Alberta, membre du pool du blé de l'Alberta, a dit qu'il est évident que le seul moyen de résoudre ce problème serait d'employer de meilleures méthodes de culture et de nettoyer le grain sur la ferme.

En 1935, plus de 77 pour cent de la récolte totale de l'orge canadienne a été produite dans les provinces des Prairies.

Prix de dernière heure

14 avril 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.... 22½ à 22¾

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... $1.25 à $1.30

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, — P. Qué.

Laine blanche non lavée...... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée........ 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantités de 10 à 100 livres.

Laine blanche non lavée...... 23c la lb.

Laine lavée.................. 32c la lb.

A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, 07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau .13c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c. la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce $1.10

Peaux Veaux Deacons 80c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.25, sans crin ni queue 15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06c la lb.
Crin de Vache à .06c la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c.
Peaux Moutons sans laine .05c.
Prix garantis du 13 au 18 avril 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$ 6.15
Patente Hungarian, 98 lbs	2.72½
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.75
" " " 98 lbs	2.52½
Forte à levain, quarts	5.65
" " 98 lbs	2.45½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.10
" " sacs toile, 98 lbs	2.00
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario	0.65
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.25
Orge d'alimentation	.50
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.85
" " , poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

Le minot:

Pois à soupe	$1.65 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	$1.20
" (triées Prime)	$1.15
" (triées yeux jaunes)	$2.50
" rouges	$4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.00
Gru	1.05
Gru Blanc (Middlings)	1.30
Blé d'Inde moulu	1.25
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.55
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.15
Molassine	2.50
Moulée à veaux	3.30
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$ 1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.10
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$ 2.50
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	38.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	35.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	34.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$30.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	31.00

COMPARAISON DES PRIX

	16 avril 1936	18 avril 1935	19 avril 1934	19 avril 1933	15 avril 1926
Beurre No 1, Past	22¾	21⅞	28¾	30	41
Œufs Frais	19	19	20	18	38
Veaux de lait vivants	07	05½	04¾	04	08
Bouvillons vivants choix	06	07¾	06¼	05	07½
Agneaux du printemps	07	05½	06	07	12
Porcs vivants	9.00	8.75	8.25	8.25	14.75

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 6 au 14 avril

BEURRE

Aucun changement à noter sur le marché au beurre. Les arrivages de beurre frais sont facilement absorbés et avec peu de pression de vente pour beurre d'herbe, les prix restent les mêmes que la semaine précédente.

A la dernière heure, lundi, le 13 courant, au gros, les prix du numéro un pasteurisé d'herbe, variaient de 22¾c à 23c et les beurres frais de 22¼c à 22½c la livre.

ŒUFS

Montréal & Québec: Les arrivages accusent une autre augmentation sur la semaine précédente. Le peu d'activité de la part des entreposeurs et avec crainte d'une forte accumulation, les distributeurs étaient anxieux à se départir de leurs réceptions courantes le plus tôt possible et dans de telles conditions, il fallait s'attendre à un marché incertain et tendant à fléchir.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: Avec une demande un peu plus limitée et une augmentation d'arrivages, surtout de qualité secondaire, ou plutôt maigres, il a fallu accepter une réduction de prix pour en trouver preneur.

Poulet à griller: Il y a une bonne demande aux prix actuels pour les sujets de bonne qualité.

VOLAILLES ABATTUES

La demande a été plus active à l'occasion des fêtes de Pâques et cela a été de nature à raffermir quelque peu les prix.

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundi, le 13 avril, 1936: Bétail, 765; veaux, 318; porcs, 764; moutons, 22.

BÉTAIL

Les ventes de bétail ont été plus actives qu'elles ne l'ont été depuis longtemps et notre impression nous porte à croire que nous devrons attendre plusieurs semaines sinon plusieurs mois avant d'avoir une aussi bonne semaine dans la vente des bêtes à cornes. Les bons bouvillons se vendaient de 5½c à 6¼c la livre et les acheteurs se montraient plutôt intéressés. Les vaches étaient recherchées, de même que les taureaux, et rapportaient des prix satisfaisants. Ainsi que nous le disons plus haut il est possible que cette demande spéciale d'aujourd'hui ne se maintienne pas longtemps, et nous ne serions pas surpris si les prix n'étaient pas tout à fait aussi bons qu'ils le sont présentement.

VEAUX

Les veaux se sont vendus un peu mieux qu'au cours des deux dernières semaines. Les arrivages du début de la journée étaient faibles et les acheteurs craignant qu'à la suite de la fête de Pâques, les expéditions soient moins fortes se sont empressés d'acheter le plus tôt possible et payaient quelque peu plus cher qu'au cours des semaines précédentes. Le prix allait de 4c pour les sujets communs jusqu'à 6c la livre; des sujets de réelle qualité rapportaient au delà de ces prix et il y a, croyons-nous, possibilité de réaliser 7c et même mieux pour des sujets de choix.

AGNEAUX, MOUTONS

Les agneaux du printemps continuent à tenir la faveur des acheteurs et rapportent de $6 à $7 et même $8 par tête. Toutefois pour rapporter ces prix les sujets doivent être gras et bien finis; ils doivent peser au moins 45 livres. Seuls les sujets de bonne qualité et de bon poids sont désirés. Les moutons se vendent bien et se payent de 3c à 5c la livre. Peu de changements sont prévus au cours des quelques semaines à venir.

PORCS

Les faibles arrivages de la journée nous ont permis d'obtenir les mêmes prix que ceux qui étaient en vigueur la semaine dernière. En fin de semaine les acheteurs avaient fait circuler la rumeur que les prix seraient plutôt aux alentours de $8.75 par 100 livres pour les bacons, mais il fut encore possible d'obtenir $9. Les rapports qui nous venaient de nos marchés d'exportation donnaient à croire qu'une baisse n'était pas impossible, mais par contre les quantités immédiatement disponibles pour nos marchés ne sont pas assez fortes pour permettre une baisse alors que la demande générale est plutôt bonne. Les coupes ordinaires sont en vigueur et $1 de prime par tête se paie pour les sujets de choix. Les truies se vendent de $6 à $6.75 par 100 livres. Peu de changements sont prévus pour l'avenir immédiat et la production du porc restera, croyons-nous, une de celles qui offriront le plus d'intérêt pour notre agriculteur au cours de 1936.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 11 AVRIL 1936:

ŒUFS

A (gros)	20c
A (moyen)	18c
A (poulettes)	17c
B	17c
C	16c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb
Choix	- 90 lbs et plus	10c
Bon	- 80 lbs. jusqu'à 89 lbs.	9c
Moyen	—70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	7c
Commun	— 60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX ABATTUS

No 1—35 à 45 lbs	13c	lb.
No 2—30 à 35 lbs	11c	"
No 3—25 à 30 lbs	9c	"

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	11¾c
B—Bacon, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11¼c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
A—4 lbs à 5 lbs	19c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 11 AVRIL 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 7 AVRIL 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé.... 22¾c No 1 Non Pasteurisé. 22¼c No 2.... 21¾c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	25c
B	23c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre ... 10c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

Bon	08¾c la lb
Moyen	06¾c la lb
Commun	04¾c la lb

PORCS ABATTUS

Bon	11½c la lb
Moyen	11c la lb
Commun	10c la lb

ŒUFS

A—Gros	19c	Doz.
A—Moyens	18c	"
A—Poulettes	17c	"
B	17c	"
C	16c	"

POULES VIVANTES

A	22c
B	20c
C	17c
Coqs	14c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 1½ lb. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

A—2½ lbs. et plus	35c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	32c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs.	28c

"ROUGE"

A—2½ lbs. et plus	28c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	25c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs.	22c

"BLANC" (Leghorn)

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	24c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs.	20c

PIGEONS VIVANTS

Le couple ... 25c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal lundi le 13 avril 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs.	$9.00
Primes de $1.00.		
Porc à bacon	180 à 230 lbs	$9.00
Porc à boucherie	160 à 240 lbs.	$8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs.	$8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs.	$8.50
Extra lourds	270 lbs ou plus	$8.00
Truies	$6.00 à $.700	

Vaches

Choix	4c à 4¼c	lb.
Bonne	3c à 3¾c	"
Moyenne	3¼c à 3½c	"
Commune	2¼c à 2¾c	"
Très Commune	1¾c à 2c	"

Veaux de lait

Choix	6½c à 7c	lb.
Bon	5½c à 6c	"
Moyen	5c à 5¼c	"
Commun	4c à 4½c	"

Veaux de champs

Bon	3¾c à 4c	lb.
Commun	3¼c à 3½c	"

Agneaux du printemps

Choix	6c à 7c	"
Bon	7c à 7½c	lb.
Non châtrés	6c à 6½c	"
Commun	5½c à 6c	"

Moutons

Bon	4½c à 5c	lb.
Commun	3c à 3½c	"

Bouvillons

Choix	5¾c à 6c	lb.
Bon	5c à 5¼c	"
Moyen	4¾c à 5c	"
Commun	3¾c à 4¼c	"
Commun (légers)	3c à 3½c	"

Taures

Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4¾c
Moyenne	3¾c à 4¼c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

Choix	4c à 4¼c
Bon	3¾c à 4c
Moyen	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

VEAUX ABATTUS

Montréal & Québec: Ainsi que pour la semaine précédente, il y a eu encore difficulté à écouler les arrivages courants et nous avons à rapporter une autre baisse de prix.

PORCS ABATTUS

Montréal: Marché faible et à la baisse.

Québec: Marché stable et prix maintenus.

—Je connais un avare, mon vieux, mais un avare!... Jamais de la vie il n'a donné quoi que ce soit!... Tiens pas plus tard que ces derniers temps il a interdit à sa fille de se marier, uniquement pour ne pas avoir à donner son consentement.

—Bah!... j'en connais un autre encore plus avare que ça!... il a fait boucher sa fenêtre parce qu'elle donnait sur la rue!...

Nos colonisateurs disparus

(Suite de la page 154)

défrichement; il traita de l'amélioration du climat avec le déboisement et l'égouttement du sol, puis, il exposa la valeur d'un pays comme le Nord ontarien où 16 millions d'acres des meilleures terres du monde, n'attendent que les bras de défricheurs actifs et courageux pour produire des moissons phénoménales.

Continuant, il s'exclama: "Comment ! vous ne voulez pas que les Canadiens du Québec aillent s'établir dans les autres provinces canadiennes ! Et chaque année, depuis plus de trois quarts de siècle, vous laissez partir ces mêmes Canadiens pour les Etats-Unis sans vous occuper de les retenir ! Vous ne voulez pas qu'ils s'installent au pays traversé par d'Iberville et ses compagnons dès 1686, et vous ne vous occupez pas de faciliter leur établissement dans Québec ! Vous ne voulez pas que des Canadiens, héritiers des terres du pays, s'établissent sur des terres qui forment partie de leur héritage, du moment que ces terres sont en dehors du Québec, et sur un excédent de 50,000 naissances par année sur les décès, vous ne prenez même pas les moyens de fixer, chez vous, un millier par année de ces futurs chefs de famille ! Vous avez peuplé les Etats-Unis de Canadiens, et vous ne voulez pas que nos gens peuplent les terres canadiennes ! Cela me démontre que vous ne connaissez pas votre pays ! Je vous invite donc tous à venir visiter les terres du pays que je suis chargé de coloniser, et je suis convaincu que vous changerez immédiatement vos idées à ce sujet, et qu'au lieu de pousser les Canadiens vers les Etats-Unis, vous nous aiderez à les établir chez nous !"

Inutile d'ajouter qu'après cette tirade, il ne fut plus question d'ostraciser tout mouvement de colonisation vers les terres ontariennes.

Très souvent, on le rencontrait dans les centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, où il recherchait des familles désireuses de retourner vivre au Canada, et consentantes à aller recommencer en neuf sur une terre à défricher.

Ce qu'il en fit de ces voyages !

Le résultat de ces efforts, ce fut la montée constante d'une population canadienne vers les terres nord-ontariennes

Quand l'abbé Bourassa commença son travail de colonisation, il n'existait pratiquement personne dans ces régions excepté les constructeurs de la voie ferrée.

Plus tard, quand, après 12 ans de travail, il donna sa démission, le vicariat apostolique de Hearst était fondé, et toute une suite de paroisses longeaient les voies ferrées du Chemin de fer National du Canada, et du Chemin de fer du Nord Témiscamingue.

L'élan était donné. Nous n'avons plus, aujourd'hui, la même poussée vers ces terres, pourtant si riches.

On a donné pour cela maintes raisons, toutes meilleures les unes que les autres, à ce qu'on nous assure. Mais il est un fait, c'est que tant que l'abbé Bourassa eut charge du travail de propagande pour l'Ontario-nord, chaque semaine il partait un contingent de colons allant s'établir dans ce pays.

Aujourd'hui, ce n'est plus comme cela, ni l'an dernier, ni même il y a cinq ans.

Mais, dans ce pays, quand il y aura une véritable reprise du mouvement colonisateur, deux ou trois autres évêchés seront érigés avec tout probablement un archevêque en tête.

Qu'y aura-t-il de surprenant à cela?

Ces terres du Nord ontarien ne sont-elles pas de toute première valeur? Ne sont-elles pas couverte de l'une des plus belles épinettières qui soit au monde? Et leur étendue n'est-elle pas plus considérable que toute la partie cultivée de la province de Québec?

Si le gouvernement ontarien se décide de faire des chemins à travers ces terres, et s'il donne des primes de défrichement aux colons, ce pays deviendra l'un des plus riches du Canada, et ce sera, alors, le temps de songer à élever un monument à son premier missionnaire-colonisateur.

Il l'aura bien mérité, car il a bien mérité de la Patrie.

RACE HOLSTEIN

Concours du Livre d'Or

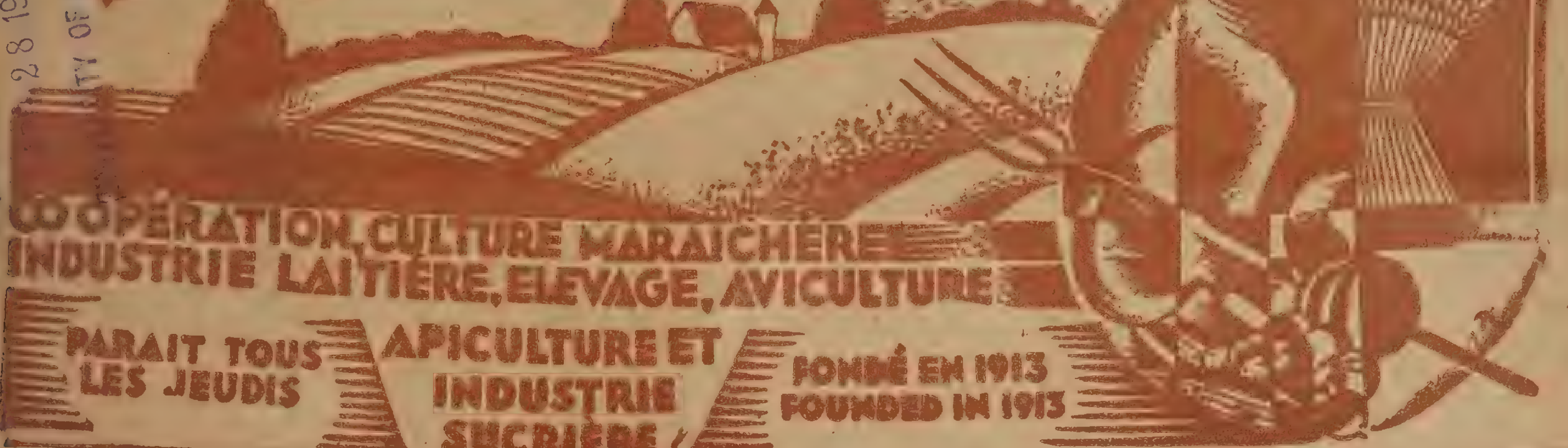
Nous sommes heureux de signaler quelques records remarquables de production laitière établis par des vaches holsteins appartenant à des fermes du district de Québec ayant terminé leur période de lactation sous contrôle au cours du mois dernier.

Little Papoose, fille du taureau Strathmore Matchless Sensation, a produit en 365 jours, à deux ans, 11,111 lbs de lait dosant 4.63% ou 514 lbs de gras de beurre, sous le régime de deux traites quotidiennes. Cette génisse de famille d'élite est la propriété de la ferme Beaver Brooke, Champigny, Qué.

Princess Ormsley de Mastaï, fille de Cobequid Ormsley Paul, propriété de l'Hôpital St-Michel Archange, a produit en 365 jours, sous le régime de deux traites par jour, 13,837 lbs de lait à 2.97% ou 421 lbs de gras, dans la classe des sujets de trois ans.

Corinne Mercèdes, venant du reproducteur Francy Korndyke Raymondale, élevée par M. Roméo Leblanc, de Victoriaville, et appartenant aux RR. DD. Ursulines de Mérici, s'est qualifiée avec production de 12,791 lbs de lait à 3.29% ou 421 lbs de gras. Cette vache est âgée de 10 ans, elle fut traite deux fois par jour, durant 343 jours de lactation.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.



VOLUME XXIV, No I7 QUÉBEC 23 AVRIL 1936

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec) Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 23 AVRIL 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 17

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Le superphosphate est de tous les engrais celui qui est le plus employé séparément dans l'Est du Canada et la Colombie britannique. L'emploi du phosphate d'ammonium est plus répandu dans les Provinces des Prairies.

* * *

Les fraises venaient deuxième parmi les fruits canadiens, dans la valeur totale de la récolte de fruits de 1935. La production de 26,199,000 pintes, évaluées à $2,249,000 en 1935 dépassait largement la moyenne de cinq ans, qui était de 19,435,600 pintes, évaluées à $1,785,900.

* * *

Le nombre de cercles de fermières dans la province de Québec est de 260 et comprennent 11.230 membres.

7254 de ces fermières s'intéressent à l'aviculture, 8,000 à l'horticulture, 11,000 filent la laine et 10,000 tissent au métier. 4694 sociétaires gardent 34,525 moutons, 1720 cultivent le lin.

* * *

Ce sont les pommes de la Colombie britannique qui ont fait la plus forte contribution ($5,201,400) à la valeur totale de la récolte canadienne de fruits de 1935. La Nouvelle-Ecosse, avec une production un peu plus forte mais une valeur moindre par baril, venait bonne deuxième, tandis que la récolte de pommes de l'Ontario est la seule autre qui ait dépassé le million de dollars. Notons, cependant, que les pommes de la province de Québec ont rapporté le plus gros prix à leurs producteurs, avec une moyenne de $4. le baril.

* * *

"Un mouvement de progression des affaires se produit actuellement au Canada qui s'annonce plus régulier que le printemps dernier. L'exportation et certaines des industries primaires ont accusé une amélioration notable durant ce trimestre dernier. L'industrie manufacturière a montré quelque irrégularité, mais les travaux de construction, malgré le retard dû au mauvais temps, sont plus importants pour les mois qui viennent. L'état du sol est plus favorable qu'il y a un an". Propos de la lettre mensuelle de la Banque Canadienne du Commerce.

* * *

A lire en page 3, un article sur l'emploi de l'orge dans l'alimentation des bestiaux. Dans quatre provinces du Dominion, cette céréale dépasse ses rivales de 10% en unité nutritive.

Au cours d'une interview que donnait récemment le régisseur d'une de nos meilleures fermes du district de Québec, celui-ci déclarait à un journaliste qu'un minot d'orge vaut 1½ minot d'avoine. Dans les rations à porcs, l'orge tient la première place dans le mélange. Pour produire la livre de porc bon marché, rien comme l'orge dans la ration dit encore un autre spécialiste. "Plus d'orge et plus de porcs", semble être la note dominante de la gamme des améliorations que l'on se propose dans certains districts agronomiques. Pourquoi pas dans toute la province?

Beurre et fromage

La fabrication du beurre en mars a été de 974,000 lbs ou 4.2% de moins que le mois correspondant de 1935. La production des fromageries a été de 92,000 lbs ou 15.5% de moins que l'an dernier pour le même mois.

De janvier à avril la production des beurreries s'élève à 2,466,000 ou 1.3% de moins que le trimestre correspondant. Le contraire se produit pour le fromage, 356,000 lbs contre 344,000 durant les trois premiers mois de 1935.

Fruits et légumes

Montréal a reçu 235 wagons de fruits, pommes de terre et autres légumes durant la semaine se terminant jeudi le 8 avril. 19 wagons de pommes, 65 de pommes de terre, 3 d'oignons, 27 d'autres fruits, 47 de légumes assortis; 28 de bananes et 46 de fruits tropicaux. La semaine précédente ils se chiffraient par 232 wagons.

Québec a fourni 9 wagons de pommes de terre. Les prix se maintiennent à $1.05 à $1.10, pour patates Montagne Verte de Québec.

Vos récoltes ont-elles faim ?

Vos sols contiennent-ils dans les proportions voulues les éléments nutritifs pour suffire aux besoins de vos récoltes? Vous pouvez vous en rendre compte dans le cas de certaines productions comme les pommes de terre, les navets, la luzerne en observant leur feuillage, et dans le cas des pommes de terre par la conformation des tubercules. Un tubercule formé de poire, dénotera surtout l'insuffisance de potasse, élément essentiel à la formation de l'amidon.

Le lecteur devrait s'intéresser à cette question importante en prenant connaissance d'un article que nous publions cette semaine et qui contient une foule de renseignements très opportuns. Cet article est d'un expert. Publié d'abord dans un journal d'Ontario, il a été réédité en brochure et nous avons l'avantage d'en publier la traduction dans le présent numéro. Tout ce qui a vie sur ce globe doit s'alimenter, les récoltes de nos fermes ne font pas exception à cette loi naturelle, et si trop de nos terres ne donnent encore que de demi-rendements c'est que ce principe fondamental que le sol doit contenir la nourriture dont les plantes ont besoin, ne semble pas pris au sérieux.

Comment trouver un débouché pour l'orge

Il y aurait moyen d'augmenter la consommation de l'orge au pays; on pourrait, par exemple, nourrir plus de bestiaux sur les fermes, mieux finir ceux qui sont destinés à la boucherie, réduire la quantité d'aliments importés, ou remplacer par l'orge d'autres aliments généralement employés aujourd'hui. On reconnaît aujourd'hui que l'orge est une excellente nourriture pour toutes sortes de catégories de bestiaux et qu'elle convient spécialement pour les porcs. Ce fait est spécialement signalé dans le rapport du Comité spécial de l'orge, soumis au Comité national à sa réunion annuelle tenue récemment à Toronto.

Ce rapport prétend qu'il y aurait tout avantage à accroître la population porcine d'une façon suffisante pour absorber plusieurs millions supplémentaires de boisseaux d'orge ou d'autres céréales. L'augmentation de consommation qui résulterait d'un meilleur fini des animaux est plus grande qu'on l'eut apprécié généralement. On estime qu'il faudrait encore de sept à huit millions de boisseaux de grain pour produire le fini qui serait à désirer sur les seules volailles mises en vente sur le marché canadien tous les ans. Actuellement, la quantité d'orge employée n'est qu'une petite partie de ce montant. Le blé d'Inde est le seul aliment importé qui fasse une concurrence diecte à l'orge.

Crédit agricole provincial

Depuis qu'elle a été fondée au pays, la Commission du prêt agricole canadien aurait prêté une somme de $6,333,000 aux fermiers de la province de Québec, selon le rapport qui a été soumis récemment à la Chambre des Communes.

Le discours du trône lu à l'ouverture de la session provinciale laisse entendre sinon que nous aurons un crédit agricole provincial, que la Législature proposera certaines mesures pour rendre le crédit fédéral plus facile d'accès au fermier de la province de Québec. Le gouvernement paie déjà une partie des intérêts du montant emprunté par le cultivateur, il paierait à l'avenir un pourcentage sur le fonds d'amortissement de la dette.

Les mesures annoncées ont aussi pour objet d'enlever à l'emprunteur des frais qu'il devait encourir pour établir les titres de sa propriété. Il est aussi question de passer une loi en vertu de laquelle l'emprunteur pourra gager comme hypothèque ses biens meubles.

Il va sans dire qu'il y a des partisans d'un crédit agricole indépendant du système de prêts du gouvernement fédéral même si ces mesures, une fois adoptées par les mandataires du peuple, rendent le système actuel plus souple et enrayent les difficultés qui motivent présentement les griefs de la classe agricole.

Nous pouvons bien nous demander si un crédit agricole provincial exigerait moins de garanties de la part de l'emprunteur qu'en exige en ce moment la Commission du Prêt agricole canadien. Prêterait-on à un taux d'intérêt moins élevé? Si nous ne devons pas nous attendre à quelque chose de mieux sous le rapport des garanties à exiger et du taux de l'intérêt, et que d'autre part les mesures proposées par la Législature donnent satisfaction aux intéressés, que gagnerions-nous d'autre chose que de dire que nous avons notre propre crédit agricole. Nous nous le demandon tout simplement et libre au lecteur de se poser la même question.

Le Conseil d'agriculture

M. Geo. Bouchard, M. P., a été élu président du Conseil d'Agriculture de la province de Québec. Il succède à ce poste important à M. Ovide Loiselle, agriculteur de Verchères qui deux années durant a présidé aux destinées de ce groupe de cultivateurs agissant en qualité d'aviseurs du Ministère de l'Agriculture.

Le nouveau président est membre du Conseil depuis plusieurs années, il s'est dévoué sans compter aux intérêts de la population agricole. Les initiatives dans le domaine agricole dont on peut lui attribuer la paternité, ne se comptent plus, et en lui confiant la présidence du Conseil d'Agriculture, les conseillers ne pouvaient faire plus heureux choix.

Comme mentionné au compte rendu que nous publions ailleurs de la séance du 15 avril du Conseil d'Agriculture, on verra que cet organisme a subi une transformation assez notable.

Un comité a préparé le projet de réforme adopté à la dernière séance après avoir étudié longuement. En fait la commission de ce Comité spécial composé de MM. Ovide Loiselle, R. Summerby, Robert Ness, David Roy, C. Vaillancourt et Gustave Toupin, professeur à Oka date d'une année.

Chargée d'étudier les réformes qui s'imposaient pour rendre ce groupement plus utile, elle a préparé la constitution adoptée mercredi dernier.

L'hon. M. Godbout a approuvé les réformes proposées et au cours de l'allocution qu'il a prononcée, le ministre d'Agriculture a déclaré qu'il avait extrêmement confiance à l'expérience des membres du Conseil d'Agriculture, à leur contact avec les cultivateurs pour suggérer au Ministère de l'Agriculture les mesures à adopter pour répondre aux véritables besoins de l'Agriculture et aux aspirations de la classe agricole.

"Dans ces temps de difficultés sans nombre que traversent tous les peuples du globe, il nous faut être très prudents en matière de législation. Il ne servirait à rien de passer des lois qui n'aboutiraient qu'à soulager les maux passagers dont plusieurs souffrent mais qui, par la suite, seraient préjudiciables aux progrès de l'agriculture et partant de la province.

M. Godbout considère également le Conseil d'Agriculture comme excellent agent pour préparer l'opinion agricole à l'acceptation des politiques jugées propres à améliorer les conditions de notre industrie basique, l'agriculture. Les meilleures loi ne sauraient promouvoir le progrès agricole, l'amélioration de la vie paysanne, si les agriculteurs, premiers intéressés, nous refusent leur coopération.

Appliquons-nous davantage à travailler avec ceux qui veulent avancer à faire de meilleurs cultivateurs avec ceux qui ont réellement à cœur le véritable progrès agricole.

Avril 1936

Le soleil entre au Taureau le 20, à 1 h. 31 m. du matin.

P.L. le 6, à 5 h. 46 m. du soir. — N.L. le 21, à 7 h. 33 m. du matin
D.Q. le 14, à 4 h. 21 m. du soir. — P.Q. le 28, à 6 h. 16 m. du matin.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Lev.	Cou.
25	Sam.	r	LITANIES MAJ.—Saint MARC.	4 39	6 46
26	DIM.	b	II apr. Pâques.—Solennité de l'Annonciation.	4 37	6 47
27	Lundi	b	Saint Pierre Canisius, Conf. Doct.	4 35	6 49
28	Mardi	b	Saint Paul de la Croix, Conf.	4 33	6 50
29	Merc.	b	SOLENNITE de Saint JOSEPH.	4 32	6 52
30	Jeudi	b	Sainte Catherine de Sienne, Vierge.	4 31	6 54

Messe basse quotidienne de requiem permise.

La deuxième couleur est pour la Solennité.

Le chapeau de printemps, un produit de la ferme

Qu'il soit en forme de béret, de panier à pêches, de pavillon, de turban martinique ou tout autre motif attrayant; qu'il soit fait de velours, de paille, de voile, de crêpe, de feutre, d'étame, de nansouk, de toile de lin ou de chanvre, ou de dentelle, le chapeau de printemps des dames ne fournit guère d'indication de son humble origine. Peu de personnes songeraient à associer cette ravissante création avec la ferme, et cependant le chapeau de madame est le "papillon" de l'agriculture. Il est sorti de la chrysalide de la ferme; en d'autres termes, c'est de la ferme que viennent les matériaux dont il se compose, mais la ferme insiste une fois de plus sur une reconnaissance moins équivoque: les pailles ordinaires reviennent à la model

Les nombreux et merveilleux matériaux, portant des noms encore plus merveilleux, sont des produits fabriqués d'origine agricole,—lin, laine, coton, pâte de bois,—et ils représentent une richesse considérable dans le monde tout entier. La statistique la plus récente montre qu'au Canada seul, les ventes au détail des vêtements de femmes et d'enfants, chapeaux compris, se montaient à $197,000,000 en une seule année.

Le lin est l'un des plus anciens des produits agricoles et aussi l'un des principaux. C'est avec le lin que l'on fabrique les vêtements et les ornements. Le pays d'origine du lin est inconnu, mais la toile, les tissus, le fil, l'huile de lin, qui en sont les produits les mieux connus, ont été trouvés dans les fouilles de l'âge de pierre, de sorte que ces ancêtres de la race humaine étaient beaucoup mieux renseignés que l'on ne le suppose parfois. Chose étonnante, les méthodes de récolte du lin n'ont pas fait le moindre progrès depuis l'âge de pierre. On obtient encore la meilleure filasse par l'arrachage à la main et c'est encore le battage au moyen du vieux fléau, après que les capitules de graines ont été écrasés avec un rouleau, qui donne les meilleurs résultats.

On n'a jamais rien trouvé qui puisse remplacer le lin dans la fabrication de la toile fine et de damas. L'utilisation du lin varie, depuis l'étoupe pour calfeutrer les navires jusqu'aux mouchoirs de dentelle et les chapeaux des dames, mais quel homme, s'il n'est statisticien songerait jamais à appeler "produit agricole" un chapeau de printemps.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

L'alimentation des poussins à la Station Expérimentale de Ste-Anne

Le mélange de moulées:

Un bon mélange de moulées à poussins devrait être varié, contenir un pourcentage de protéine ni trop élevé ni trop bas, renfermer suffisamment de matières minérales, être riche en vitamines et de plus être économique. Par un mélange varié, on entend un mélange qui comporte les éléments nutritifs sous différentes formes lesquels sont fournis par l'emploi d'un bon nombre d'ingrédients. Pour la protéine, on peut dire qu'un excès de même qu'une déficience en cet élément sont préjudiciables au bon développement des poussins. Lorsqu'un mélange est bien balancé au point de vue des autres éléments, la matière minérale est généralement suffisante. On devrait cependant porter une attention toute spéciale aux principales vitamines A et D qui sont surtout fournies par le blé-d'Inde jaune et l'huile de foie de morue. Ce sont elles qui manquent le plus dans les aliments ordinaires et elles sont très importantes dans le développement des poussins.

A cette Station durant le premier mois et sans lumière artificielle, les poussins reçoivent de la moulée composée de céréales récoltées sur la ferme auxquelles on ajoute du blé-d'Inde et du son. La nourriture animale sous forme de farine de viande, farine de poisson et lait écrémé en poudre est fournie à raison de 5% du mélange et pour chacun de ces trois ingrédients formant ainsi un total de 15%. La farine de luzerne est donnée à raison de 5% et l'huile de foie de morue au taux de 1%. La matière minérale spéciale est fournie par le sel au taux de ½% et les coquilles d'huitres dans la proportion de 2%. D'un mois jusqu'à l'âge de production, la moulée servie aux poussins est constituée des mêmes ingrédients que la précédente. La nourriture animale toutefois ne forme que 10% du mélange soit 4% sous forme de farine de viande, 4% sous forme de farine de poisson et 2% sous forme de lait écrémé en poudre. La matière minérale et l'huile de foie de morue restent dans les mêmes proportions que durant le premier mois. Chez les cultivateurs qui ont du lait écrémé, celui-ci peut être substitué au lait en poudre qui se vend cher.

Le mélange de grains

Le mélange de grains donné aux poussins est composé de 1 partie de blé d'Inde cassé, 1 partie de blé et de ½ partie d'avoine. Ils commencent à recevoir du grain à l'âge de 8 semaines. De la 8ième à la 12ième semaine, on donne 3 à 4 livres par jour par 100 poussins; de la 12ième à la 16ième, on donne 6 livres; de la 16ième à la 24ième, on leur donne de 12 à 14 livres.

Mode de distribution de la nourriture

La moulée est servie à volonté et placée dans une trémie de sorte que les poulets y ont toujours accès. Le grain cependant leur est distribué le soir. Comme la nourriture, le breuvage a son importance. C'est pourquoi, on veillera à ce qu'ils aient toujours à leur disposition de l'eau fraîche et pure.

Résultats obtenus

Avec ce système d'alimentation on a obtenu de bons résultats tant au point de vue développement qu'au point de vue économique. Pour une moyenne de quatre ans, les poulettes de race P.R.B. ainsi alimentées pesaient 4.9 livres à l'âge de 24 semaines avec un prix de revient de 47 centins et le pourcentage de poussins vivants à l'âge de 3 semaines fut de 92.7.

Récolte et marché des produits de l'érable à sucre dans la province de Québec

QUEBEC, ville—TEMPS: beaucoup de pluie le premier jour de la semaine, puis gelées et beau en général. PRODUITS D'ERABLE: La production dépasse les premières évaluations. Offre d'une provision abondante de sirop, à prix variant de $1.25—$1.50 le gallon; sucre, 15c. à 18c. la livre. La saison touche à sa fin. NAVETS: La Coopérative des maraîchers du Québec a exporté un wagon d'essai aux Etats-Unis.

MONTRÉAL—Quantités abondantes de sirop sur tous les marchés. Qualité de pauvre à passable; prix variant de $1.25 à $1.50 le gallon, sans bidon. Il se vend des quantités limitées de sirop de meilleure qualité, les prix vont jusqu'à $1.75 le gallon. Offre passable de sucre et de tire d'érable; le sucre se vend de 15c. à 20c. la livre, suivant la qualité; la tire, deux tasses pour 25c., ou 15c. la tasse. Les producteurs des districts environnants signalent une meilleure récolte qu'ils n'espéraient; le temps a été plus frais, ce qui a provoqué une coulée continuelle. Offre abondante sur les marchés de St-Jérôme et de Ste-Thérèse samedi dernier. Qualité passable en général et prix variant de $1.25 à $1.75, y compris le bidon.

DISTRICT DE TROIS - RIVIERES—Temps plus frais avec neige, ce qui a prolongé la coulée de la sève, si

(Suite à la page 165)

COLONISATION

Nos oeuvres de charité

LA FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES - FRANCAISES commencera, dans quelques jours, sa campagne de souscriptions pour les VINGT-TROIS œuvres charitables qu'elle patronne.

L'objectif est considérable parce que les besoins sont grands et pressants.

Il faudrait l'atteindre, le dépasser même, cet objectif!

Si, collectivement, nous nous étions occupés de nos affaires nationales comme des gens intelligents devraient savoir le faire, il ne serait pas nécessaire maintenant de ramasser autant d'argent, parce que les besoins seraient moins aigus, et les demandes de charité seraient moins pressantes. Si nous nous étions occupés de nos affaires nationales de façon intelligente, notre commerce serait à nous, nous serions les maîtres de notre industrie, le développement de nos ressources naturelles serait entrepris par nous et pour notre bénéfice; aussi, l'exploitation de nos services d'utilité publique serait entre nos mains, et, de plus, des milliers de familles agricoles qui doivent présentement vivre de charité publique, en ville,—on nous dit que 18,000 familles y sont parvenues depuis quatre ans—des milliers de familles, dis-je, seraient établies sur des terres nouvelles où, tout en s'organisant pour faire produire au sol canadien les denrées nécessaires à leur subsistance, elles enrichiraient le pays par le développement de ses terres arables.

Hélas! depuis tout près d'un siècle, surtout depuis 1867, nous avons agi comme si nous préférions livrer aux autres notre pays et ses immenses ressources.

Le résultat, nous l'avons

Notre ville est remplie de chômeurs. Des gens qui devraient être des producteurs, vivent dans des taudis sans air, sans lumière, sans soleil.

Il s'en suit que leur santé physique, et même leur santé morale, s'en ressentent.

Et dans de telles conditions, les mères de famille, les enfants menacés de la tuberculose, les infirmes nécessairement plus nombreux, les indigents, les aveugles, les jeunes gens qu'il faut protéger, les jeunes filles qu'il faut défendre et préserver contre les dangers de la rue, tous ces malheureux que le mauvais exemple a entraînés hors de la voie droite et qui ont fini d'expier, les mères convalescentes qui manquent de soins, de médicaments, et souvent, de nourriture appropriée, enfin, tous ces étrangers que nous avons fait venir chez nous, en partie à nos frais, en leur faisant toutes sortes de promesses, et qui sont sans travail et sans ressources, tous les miséreux aidés et protégés par l'Assistance Publique, par le Refuge Notre-Dame de la Merci et par la Saint-Vincent de Paul, toute cette myriade de personnes comptent sur la FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES, protectrice de l'œuvre particulière qui les soutient.

Et pour que la FEDERATION puisse remplir le rôle qui lui est assigné, il faut que chacun fasse sa part ..... et qu'il la fasse largement.

J.-ERNEST LAFORCE.

L'EMPLOI DE L'ORGE DANS L'ALIMENTATION DES BESTIAUX

par H.-H. HARE

L'ORGE est la céréale la plus importante du Canada, au point de vue de la production d'unités alimentaires par acre. L'étude du rendement moyen de cette récolte pendant une longue série d'années, calculée sur la base d'un total d'aliments digestibles, révèle qu'aucune autre récolte, dans aucune province, n'égale cette céréale. Le tableau No 1 présente une comparaison entre les rendements d'orge, de blé, d'avoine et de seigle, exprimée en unités alimentaires.

TABLEAU 1.—Rendement moyen comparatif à long terme des céréales sous forme du total d'éléments digestibles, au Canada, par province.

	Orge	Blé	Avoine	Seigle
Canada	100	89	81	78
Ile du Prince-Edouard	100	82	75	....
Nouvelle-Ecosse	100	88	85	83
Nouveau-Brunswick	100	87	71	85
Québec	100	90	72	85
Ontario	100	96	63	67
Manitoba	100	86	64	78
Saskatchewan	100	91	87	84
Alberta	100	90	86	71
Colombie-Britannique	100	93	92	70

Dans quatre des provinces l'orge dépasse sa rivale la plus proche par plus de 10 pour cent, et dans certaines provinces elle dépasse l'avoine et le seigle pour la production des aliments par plus de 30 pour cent. Dans les provinces des Prairies où se produisent dans la plupart des années au moins les deux tiers de la récolte canadienne d'orge et où l'industrie de l'élevage des bestiaux se développe de plus en plus, ce point a une importance considérable.

Si la production d'aliments était le seul facteur qui influence la culture de l'orge au Canada, il n'y a pas de doute que cette culture devrait augmenter plus rapidement au cours des prochaines années qu'elle ne l'a fait, mais le rendement en argent par acre est aussi à considérer.

Pour les années de moisson de 1930 à 1934, le rendement moyen des céréales sur les provinces des Prairies, multiplié par les prix moyens sur les fermes, montre que le blé a dépassé les autres céréales dans le rendement en argent par acre ainsi qu'il apparaît aux tableaux 2 et 3.

TABLEAU 2.—Rendement moyen des céréales en argent par acre sur les provinces des Prairies de 1930 à 1934
(Rendement moyen, prix de ferme moyen)

	Blé	Avoine	Orge	Seigle
	$	$	$	$
Manitoba	6.79	4.68	4.47	3.85
Saskatchewan	4.81	3.45	3.28	1.95
Alberta	7.22	5.68	5.29	2.23
Provinces des Prairies	5.85	4.38	4.19	2.28

Si l'on compare les tableaux 1 et 3, on voit que le blé a l'avantage, en ce sens que son rendement en argent par acre dépasse la supériorité de l'orge au point de vue de la valeur alimentaire pour le bétail. Cette supériorité que l'orge possède sur les autres céréales dans la production d'aliments pour le bétail, intéresse le producteur qui cultive des céréales pour l'alimentation des bestiaux sur sa propre ferme, mais elle intéresse moins le cultivateur qui produit des céréales pour l'argent qu'il peut en tirer.

TABLEAU 3.—Rendement moyen comparatif des céréales en argent par acre sur les Provinces des Prairies, de 1930 à 1934

	Blé	Avoine	Orge	Seigle
Manitoba	100	69	66	57
Saskatchewan	100	72	68	41
Alberta	100	79	73	31
Provinces des Prairies	100	75	72	39

La population porcine a diminué sur les fermes en ces quelques dernières années, mais les indications actuelles montrent que l'intérêt dans l'engraissement des porcs se ranime, et cette renaissance dans l'industrie peut modifier l'attitude du producteur de céréales, mais il est un autre facteur susceptible d'exercer une influence sur les emblavures d'orge, et c'est la situation des dettes des provinces des Prairies. Sans doute les mesures législatives ayant pour but de venir en aide aux cultivateurs dans le règlement de leurs dettes ont réussi jusqu'à un certain point, mais il n'y a pas de doute que l'attention continuera à se porter sur ces cultures dont on peut attendre de prompts rendements en argent. Ce sont là des facteurs qui exerceront sans doute un effet sur la production d'orge. Il est à désirer, pour l'avantage économique du Canada, que l'on produise de l'orge pour atténuer la pression du blé sur les marchés au grain, et que cette orge soit donnée aux bestiaux. Il est intéressant sous ce rapport d'analyser les méthodes d'utilisation de la récolte d'orge canadienne, au moyen des données fournies par le commerce de grains. Voici quelle est, d'après ces données, la distribution de l'orge sur une base de pourcentage:

TABLEAU 4.—Distribution en pourcentages des stocks d'orge au Canada.

	1930-31	1931-32	1932-33	1933-34	1934-35
Exportée	11	13	6	2	19
Moulue pour consommation	1	1	1	1	1
Maltage et brasserie	2	4	3	7	7
Semence	4	7	7	9	10
Entreposée	17	7	12	14	9
Perdue au cours du criblage	1	1	1	4	2
Donnée aux bestiaux sur les fermes ou employée d'autres façons	64	67	68	63	52

(Suite à la page 165)

POTASSE ET POMMES DE TERRE

TELS les éleveurs d'expérience peuvent d'un coup d'œil se rendre compte de l'état physique d'un animal, d'en apprécier la valeur, le cultivateur peut aujourd'hui se rendre compte par l'observation des plants et des tubercules de pommes de terre, si le sol est bien pourvu des éléments nutritifs nécessaires à la croissance normale de cette récolte.

Si la terre ne contient pas de potasse en volume suffisant, les tubercules ne pourront bien se développer, car la potasse favorise chez les plantes la formation de l'amidon de la fécule et des sucres.

Cet élément accroit la résistance des plantes aux maladies, aux intempéries et aux ravages des insectes. La potasse détermine également une meilleure utilisation de l'azote et de l'acide phosphorique.

En règle générale et en principe, les plantes racines, ou les plantes productrices de sucre, d'amidon ou de fécule sont plus avides de cet élément que les autres, la pomme de terre se range parmi celles-là.

Dans la catégorie des plantes très exigeantes en potasse, la pomme de terre vient en cinquième lieu sur une liste de vingt-cinq espèces. Le producteur de pommes de terre devra s'assurer que le sol soit convenablement pourvu de ce fertilisant car on attribue la difformité des tubercules à l'absence de ce fertilisant dans le sol. Des expériences ont prouvé que dans certains districts des Etats-Unis, il est impossible de produire de la pomme de terre certifiée, pour la même raison. Dans certains cas, une bonne semence de germes certifiés n'a produit que des tubercules à forme de poire, et par conséquent refusés à l'inspection.

L'addition de 100 lbs de potasse à une application de 750 lbs d'engrais 4-8-10 à l'acre, lors d'une expérience conduite aux Etats-Unis dans un district de forte production de patates, comparé à une application de la même quantité d'engrais 4-8-10 seul a donné les résultats suivants:

Application 4-8-10 seule: rendement 205.5 minots à l'acre, de 89.5 mts de tubercules bien conformés et 116 mts de patates forme "poire", soit 43.6% de tubercules normaux et 56.4% anormaux.

Six champs ayant reçu 100 lbs de potasse en plus à l'acre, le rendement fût de 235.7 minots à l'acre dont 164 minots normaux et seulement 71.7 minots de mauvaise conformation, ou 69.6% de beaux tubercules et 30.4% de mauvais, soit une amélioration de 26% sur la conformation des pommes de terre. Si la potasse n'a pas amélioré la situation, de cent pour cent, c'est que le sol était trop pauvre par ailleurs en éléments minéraux, le terrain était naturellement pauvre en phosphore et en potasse. D'autre part on ne peut attendre d'un seul traitement une amélioration totale d'un sol dont l'entretien a été négligé depuis plusieurs années.

Il a été prouvé également par le professeur Squerrel du Collège d'Agriculture de Guelph que les tubercules mal conformés ne cuisent pas aussi bien. Ce professeur, d'après plusieurs expériences, réfute cette prétention que les pommes de terre pelées et qu'on laisse tremper deux ou trois heures dans l'eau froide avant de les faire bouillir empêche les tubercules de noircir, cette pratique n'améliore aucunement la situation.

Symptômes d'alimentation défectueuse qu'offrent les plants et les tubercules de pommes de terre.

Si d'après les feuillage, et les tubercules il est possible de s'apercevoir des déficiences d'éléments nutritifs des plantes il est utile de savoir quels signes observer. Pour cela sachons en premier lieu que les symptômes indiquant l'insuffisance d'acide phosphorique sur les pommes de terre ne sont pas si bien connus que ceux qui dénotent l'insuffisance d'azote, de potasse ou de magnésie.

L'absence d'azote en quantité suffisante peut être observée sur presque toutes les plantes par la teinte plutôt pâle des feuilles de la nervure médiane des veines et du tissu intermédiaire. Le plan manque de vigueur paraît anémié et croit lentement. Quant aux pommes de terre, le tubercule peut diminuer graduellement de grosseur à partir du centre pour se terminer en pointe.

Un excès d'azote, ou le manque d'équilibre entre l'azote et la potasse n'est pas plus désirable qu'une quantité insuffisante de ces éléments. Cette condition provoquera une pousse luxuriante du feuillage, de couleur vert foncé et moins bien charpentée que si les fertili-

(Suite à la page 165)

Les meurtrissures causent des pertes considérables

Notre Bureau de Winnipeg, dans sa lettre du marché de la semaine dernière publie une note sur les pertes résultant du fait que l'on n'enlève pas les cornes au bétail destiné au marché, ainsi que du manque de précaution de ceux qui manipulent les animaux en cours d'expédition. Nous nous permettons de reproduire cette note pour le bénéfice de nos lecteurs.

"Nous sommes rendus à la saison où l'on mettra ses animaux dans les pâturages. Nous avons de temps à autre, et le répétons cette fois encore, fortement conseillé que tous les éleveurs d'animaux de boucherie — et pourquoi tous les éleveurs n'en feraient-ils pas autant? — se fassent un devoir d'enlever les cornes à leurs animaux ou, encore mieux, en préviennent la poussée. Nous sommes convaincu que ceci est très important et nous demandons à chaque éleveur de bien vouloir adopter cette pratique pour chaque animal sur sa ferme.

Nous avons eu souvent l'occasion de voir des expéditions bien faites qui arrivaient sur le marché dans des conditions regrettables du seul fait que dans ces expéditions il se trouvait quelques têtes de bétail ayant des cornes. Et il ne faut pas oublier que les cornes ne causent pas des pertes uniquement au cours des expéditions; que de pertes ont dû être subies de ce fait dans les granges, les étables et les champs.

Nous avons aussi, nombre de fois, examiné des sujets après l'abatage et avons constaté quelles pertes pouvaient résulter de meurtrissures dues à la présence, dans une expédition, d'un petit nombre de têtes de bétail ayant des cornes.

Mais si les meurtrissures aux chairs présentent un problème important dans le cas du bétail, elles en offrent un autre non moins important lorsqu'il s'agit des porcs. Des pertes énormes doivent être subies chaque année et il ne faut pas oublier que les acheteurs, en fixant leurs prix sur les différents lots, tiennent compte de ces meurtrissures et diminuent leurs prix en conséquence. Chaque personne qui manipule des animaux de boucherie devrait donc ne pas oublier que son manque de soins et de précautions peut contribuer à diminuer la valeur de ses animaux. Que chacun y pense donc sérieusement et prenne toutes les précautions possibles pour réduire autant qu'il se peut les pertes résultant des meurtrissures".

Ne pas oublier que des précautions doivent également être prises dans les différentes opérations précédant ou accompagnant les expéditions:—

1.—Bien charger; pas trop mais suffisamment.

2.—Bien séparer les différentes classes d'animaux au moyen de partitions solides.

3.—Faire une bonne litière.

4.—Ne pas alimenter avant de charger.

5.—Eviter les coups, ne pas fatiguer les animaux. A. S.

L'emploi de l'orge dans l'alimentation des bestiaux

(Suite de la page 164)

Le tableau 4 montre que les modes d'écoulement de l'orge diffèrent beaucoup d'une année à l'autre. Pendant la période de cinq ans, une proportion relativement élevée a été "exportée", "entreposée" et "donnée aux bestiaux sur les fermes ou employée d'autres façons". D'autres débouchés ont, pour la plupart, absorbé des proportions moins importantes. Le pourcentage écoulé dans certaines voies tend à être constant d'une année à l'autre tandis que les autres débouchés indiquent une variation annuelle considérable. Cette variation est due dans une large mesure aux grandes fluctuations dans la quantité totale d'orge offerte à la distribution pendant les différentes années qui formaient la base du calcul pour la distribution du pourcentage. Il y a eu toutefois beaucoup de changements dans la quantité absorbée par certains débouchés, comme il apparaît au tableau 5.

TABLEAU 5.—Quantité d'orge canadienne écoulée par différentes voies de 1930-31 à 1934-35

	Année de haute production		Année de faible production		Quantité pendant période de 5 ans
	Année	Millions de boisseaux	Année	Millions de boisseaux	Millions de boisseaux
Offerte à la distribution	1930-31	177.7	1934-35	80.4	97.5
Exportée	1930-31	19.2	1933-34	1.7	17.5
Moulue pour la consommation	1930-31	1.3	1934-35	0.7	0.6
Maltage et brasserie	1934-35	6.0	1930-31	3.0	3.0
Gardée comme semence	1934-35	7.7	1933-34	7.2	0.5
Entreposée	1930-31	29.5	1934-35	5.5	24.0
Perdue au cours du criblage	1933-34	2.9	1932-33	0.8	2.1
Donnée aux bestiaux ou employée d'autres façons	1930-31	116.9	1934-35	44.1	72.8

Aucun débouché ne devrait être négligé pour l'écoulement de la récolte d'orge du Canada. La partie utilisée pour le "maltage et la brasserie" mérite une mention spéciale à cause des prix payés pour cette qualité d'orge et à cause de l'influence qu'elle exerce sur l'amélioration de la qualité de l'orge en général. La quantité désignée comme "Donnée aux bestiaux ou employée d'autres façons" est d'une très grande importance pour deux raisons: 1—La quantité d'orge écoulée par cette voie est spécialement forte, dépassant celle qui est écoulée par tous les autres débouchés réunis et 2—la quantité d'orge offerte à la distribution d'une année à l'autre varie, elle dépend de facteurs qui échappent au contrôle du cultivateur, et en ces cinq dernières années il y a eu de grandes variations dans la quantité annuelle d'orge employée pour l'alimentation des bestiaux. Ce débouché a été le grand régulateur qui a permis d'utiliser les variations annuelles de production. La production de bestiaux n'a pas varié de façon correspondante au rendement d'orge au Canada et l'on a dû compter sur les céréales en général plutôt que sur l'orge seule. Toute tentative réussissant à stabiliser la production annuelle d'orge au Canada aidera beaucoup au développement de l'industrie annexe de l'engraissement du bétail.

(L'ECONOMISTE AGRICOLE).

Potasse et pommes de terre

(Suite de la page 164)

sants se trouvent en quantité suffisante et bien balancés. La maturité est retardée et la robe des pommes est beaucoup plus sujette à se détériorer au cours de la manutention; le plant est aussi plus sujet aux maladies, et cela provoque fréquemment un tubercule à cœur creux. De tels tubercules sont pratiquement toujours de qualité médiocre ou mauvaise quand ils ne sont pas trop gros pour répondre aux exigences du marché.

L'insuffisance de potasse s'observe surtout par la forme du tubercule bien que certains signes soient également très apparents sur le feuillage. Les tubercules sont effilés du centre à l'extrémité de la tige, ils ont la forme d'une poire. Ces patates ne cuisent pas bien et noircissent. La récolte comprend une forte proportion de pommes de terre non vendables. Ces symptômes sont encore plus prononcés sur les variétés de forme oblongue comme la Dooley et la Montagne Verte que sur les patates rondes comme la Irish Cobbler.

Les indices d'insuffisance de potasse d'après le feuillage peuvent se distinguer facilement. A la première phase la feuille est épaisse et de teinte verte très foncée. Plus tard les extrémités jaunissent s'écorchent et peuvent quelquefois être confondus avec l'effet des arrosages. La brûlure de l'extrémité des feuilles s'étend au contour des feuilles puis à la nervure médiane. Dans certains cas très avancés tout le plant peut être affecté, et provoquer une perte prématurée de toute la récolte. Ces indices se manifestent d'abord sur les feuilles inférieures, ils sont plus à craindre durant les saisons très sèches.

L'insuffisance d'acide phosphorique provoquerait le bronzage du feuillage; les plants paraissent chétifs et les cotons sont petits, faibles, et la croissance généralement très lente.

Dans les Provinces Maritimes les indices d'insuffisance de magnésie sont très communs, on en signale de même dans la province d'Ontario ils se manifestent par des points noirs sur les feuilles presque semblables à la brûlure hâtive; il faut faire bien attention pour ne pas les confondre. Les veines sont très sombres et les tissus intermédiaires verts tirant sur le jaune. Le feuillage s'étiole, s'enroule et meurt dans certains cas.

S'il est utile de connaître les indices des plants malades, il n'est pas moins important de connaître le langage des plants sains. Très fréquemment les indices que nous avons énumérés ci-devant sont attribués à des maladies physiologiques ou microbiennes lorsqu'ils dénotent simplement une mauvaise nutrition des plants. La brûlure des feuilles de pommiers et de poiriers, le cœur brun des navets, la pourriture des racines du maïs et des céréales sont fréquemment imputables à une diète mal balancée plutôt qu'à des maladies microbiennes ou virus.

Une surveillance étroite de la teneur du sol en éléments minéraux permettra aux producteurs d'éviter des pertes de récoltes ou encore d'en améliorer la qualité et d'en augmenter les rendements. Il est vraiment heureux que le cultivateur averti soit en état de se rendre compte à peu de frais de l'état des sols.

Apprendre ce qu'il convient bien d'appeler le langage des plantes n'est pas seulement une science intéressante par elle-même, mais elle permet de diagnostiquer sûrement les défauts du sol et de leur apporter les correctifs appropriés.

Bien que les hommes de sciences aient encore beaucoup à faire dans ce domaine plusieurs signes sont particulièrement distinctifs sur les récoltes de navets, de betteraves, de fruits, de la luzerne et autres récoltes de la ferme.

(E. K. HAMPSON).

Traduit d'une réimpression d'un article paru dans Farmers' Advocate, London, Ont.

Récolte et marché des produits de l'érable à sucre...

(Suite à la page 163)

bien que la récolte sera plus considérable que l'on avait espéré tout d'abord. Quantité assez abondante sur le marché de Trois-Rivières vendredi dernier; qualité du sirop, de passable à bonne. Les prix variaient de $1.25 à $1.75 le gallon, y compris le bidon. On ne trouve que très peu de sucre.

CANTONS DE L'EST—La récolte n'a guère atteint plus que la moitié de la normale jusqu'ici dans ce district, mais grâce aux fortes chutes de neige et au refroidissement de la température il peut se faire qu'il y ait une deuxième coulée, mais la qualité sera probablement pauvre. On croit qu'un certain nombre de producteurs convertiront leur sirop en sucre à cause de la pauvre qualité de ce dernier. Les commerçants chargeant à Sutton vendredi dernier payaient de 6c. à 9c. la livre pour le sirop, suivant la qualité, la plus grosse partie a été payée 7c.

Le printemps est arrivé

Blanchissons nos bâtiments

On commence à nous parler de tourisme. Bientôt, dit-on, nos routes seront prises d'assaut par les automobilistes et de nos villes et surtout des provinces voisines et de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième.

Préparons notre sourire pour faire bon accueil aux étrangers, dit-on aux hôteliers. Mais à toute la population paysanne ne convient-il pas de demander de prendre soin des bâtiments de la ferme? Nous ne venons pas conseiller de déboursés onéreux. Dieu nous en garde! Mais d'autre part, de l'ordre et de la propreté, cela ne coûte pas bien cher. Et il est bien facile de faire un peu de coquetterie de bon aloi en passant les bâtisses et les clôtures à la chaux.

La science est venue à l'aide de la ménagère au moyen de chaudières qui sifflent, de percolateurs à café qui sonnent une cloche et de rôtissoires à pain qui frappent un timbre au moment psychologique, mais elle n'a encore rien trouvé qui puisse remplacer "l'huile de coude" pour blanchir une clôture, une grange ou une cave. On pourrait sans doute se servir d'un pulvérisateur, mais l'expérience a démontré que l'application d'un bon lait de chaux à la brosse est encore le meilleur moyen. Même dans les districts suburbains des villes, il y a autre chose à considérer que la clôture; il y a aussi le poulailler et d'autres dépendances qui ont besoin d'être retouchés au printemps. Quant aux fermes, le nombre de bâtiments à blanchir, en dedans et en dehors, est considérable.

On a souvent demandé s'il serait possible de préparer pour les travaux extérieurs un lait de chaux imperméable à l'eau, qui ne présenterait pas un tableau de désolation après une averse. Il existe un lait de chaux de ce genre, recommandé par les Fermes expérimentales fédérales et en voici la composition: faites éteindre 62 livres de chaux vive dans 12 gallons d'eau chaude, ajoutez-y deux livres de sel et une livre de sulfate de zinc, dissoutes dans deux gallons d'eau. Ajoutez à ce mélange deux gallons de lait écrémé. Une once d'alun améliore aussi le mélange, mais sans être essentielle. Il faut omettre le sel si le lait de chaux doit être appliqué sur des surfaces de métal, qui rouillent.

On désire souvent avoir un lait de chaux désinfectant pour les bâtiments de la ferme. Voici une recette recommandée par la Station expérimentale fédérale de Scott, Saskatchewan: Faites d'abord dissoudre 50 livres de chaux dans huit gallons d'eau bouillante. Ajoutez-y six gallons d'eau chaude où vous avez fait dissoudre dix livres de sel et une livre d'alun. Ajoutez une boîte de lessive par 25 gallons de mélange. Ajoutez encore graduellement une livre de ciment par trois gallons et brassez vigoureusement. On met de l'alun pour empêcher la chaux de s'enlever au frottement. Le ciment fait un mélange plus crémeux et plus facile à appliquer, qui couvre une plus grande surface. On ajoute de la lessive pour la désinfection, mais une pinte de créosol par 8 gallons remplit la même fonction. On préfère la lessive lorsque la couleur doit être tenue blanche.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

Georges Bouchard est élu à la présidence

Le député de Kamouraska à Ottawa devient président du Conseil d'Agriculture de la province.—Réunion annuelle.

M. Georges Bouchard, député de Kamouraska aux Communes, a été élu ce matin président du Conseil d'Agriculture, au cours d'une réunion des membres de ce Conseil dans la salle du comité de la Chambre Haute. Le nouveau président remplace M. Ovide Loiselle. D'autre part, M. J.-A. MacDonald, de Valleyfield, a été choisi comme vice-président, tandis que M. Oscar Lessard a été maintenu dans ses fonctions de secrétaire.

Le Conseil a subi une transformation complète sur les suggestions d'un comité qui a siégé sous la présidence de M. Georges Bouchard, et qui comptait parmi ses membres MM. Robert Summerby, Ovide Loiselle, Robert Ness, et Georges Toupin, secrétaire. Le Conseil d'Agriculture compte 21 membres, et un membre honoraire, l'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique.

A la suite des changements qui viennent d'être faits pour rendre cet organisme encore plus efficace, le conseil se compose de trois membres d'office, soit le ministre de l'Agriculture, le sous-ministre, et le surintendant de l'Instruction Publique; de douze cultivateurs choisis dans les différentes régions et de neuf autres représentants choisis comme suit: trois représentants des écoles supérieures d'agriculture; un représentant des Caisses Populaires, un représentant du collège provincial des médecins vétérinaires, un représentant du commerce et de l'industrie, un représentant de l'École des Hautes Études, un représentant de l'Union Catholique des Cultivateurs, et un représentant des organismes coopératifs.

Au cours de leur séance de ce matin, les membres du Conseil ont reçu la visite de l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture qui a causé de coopération avec eux dans le domaine agricole. On a procédé dans la suite à la formation de six comités. Ce sont: le comité de l'éducation agricole avec M. Gustave Toupin, professeur à Oka, comme président; un comité de la grande culture, avec le professeur Summerby, comme président; un comité de l'horticulture avec M. Félix Desmarais comme président; un comité de l'élevage avec M. Robert Ness comme président; un comité de l'industrie laitière sous la présidence de M. Ovide Loiselle; un comité des associations agricoles avec M. Cyrille Vaillancourt comme président. Quelques-uns de ces comités comprennent cinq membres; les autres quatre.

Concours de ponte canadien

23 ième semaine finissant le 9 avril

La récolte d'œufs au cours de cette dernière période accuse une augmentation de 10 œufs sur la semaine précédente. Le nombre des pondeuses reste le même et dans douze parquets on a remarqué une ou deux poules au repos. Tous les œufs pèsent le poids sauf un seul. Les trois parquets champions ont donné de gros rendements comme l'indique l'état suivant:

Parquet	Points	Œufs
23 L. B. W. S. Hall	70.8	59
29 " Manor Farm	65.6	58
2 R. B. Sta. Kapuskasing	64.7	55

Les parquets qui tiennent les devants s'alignent dans l'ordre suivant. A noter de nouveaux venus, aux 4e, 5e et 6e positions.

20 L. B. G. S. Tayler	1085.7	1018
5 R. B. J.H. Thompson	1083.5	1137
26 L. B. Russell P. Farm	987.7	919
29 " Manor Farm	819.5	749
13 R. B. Sta. Exp. Lennoxville	807.3	802
23 L. B. W. S. Hall	792.2	716

Il y a aussi une couple de changements dans la position des six plus fortes pondeuses.

263 L. B. RussellP. Farm	135.4	119
133 R. B. S. Exp. Lennox.	134.5	120
289 L. B. S. Exp. Ottawa	134.0	121
201 L. B. G. S. Tayler	131.9	122
52 R. B. R. H. Thompson	131.6	120
267 L. B. Russell P. Farm	129.9	116

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1. J.-H. Pariseau		340	352.1
2. Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B.	494	547.6
3. Frank Teasdale	"	801	786.1
4. Kenneth Slacer	"	567	549.1
5. J.-H. Thompson	"	1137	1083.5
6. G.-A. Robertson & Son	"	696	674.2
7. Jas.-M. Winter, Jr.	"	606	574.0
8. Jas.-H. Smith	"	799	783.3
9. R.-W. Kettles	"	435	403.0
10. Ferme Exp. Ottawa	"	595	657.8
11. Ferme Exp. Ottawa	"	498	457.8
12. Ferme Exp. Ottawa	"	466	483.2
13. Sta. Exp. Lennoxville	"	802	807.3
14. Sta. Exp. La Ferme	"	688	650.1
15. Sta. Exp. La Ferme	"	625	582.1
16. R.-J. Steele	"	449	418.4
17. R. Haycock	"	490	482.4
18. Alex. McLean	"	671	675.8
19. Ferme Exp. Ottawa	"	715	617.4
20. G.-S. Tayler	"	1018	1085.7x
21. R.-J. Penhall	"	608	605.6
22. E.-C. Evans	"	608	605.8
23. W.-S. Hall	"	716	792.2
25. A.-E. Shank & Son	"	790	784.5
26. Russell P. Farm	"	919	987.7
27. Ferme Exp. Ottawa	"	524	495.8
28. Ferme Exp. Ottawa	"	718	771.0
29. Manor Farm	"	749	819.5
Total		18524	18533 1

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 9 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1. Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	708	742.4
2. Exp. Sta. La Ferme	"	594	566.2
3. Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	644	682.0
4. C R. Waldrom, Co-op. S.	"	727	749.3
5. G. K. Campbell	"	621	657.2
6. J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S	577	549.5
7. Adélard Fortin	"	538	592.7
8. Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	951	x933.4
9. J.-A. Lataille	"	634	671.5
10. Riverside Fm. Co-op. S.	"	642	614.7
11. C. Drummond, Co-op. S.	"	479	510.6
12. J. H. Pariseau Co-op.	L.P.R.B.	459	448.7
13. Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	909	938.7
14. W. W. Elliot, Co-op.	"	787	774.0
15. R. H. Smith, Co-op. S.	"	747	707.6
16. Hugh C. Elliott	"	724	785.5
17. Art. Paquette, Co-op. M.	"	651	633.7
18. Donat Ostigny, Co-op. M.	"	710	679.3
19. P. E. Vincent, Co-op. S.	"	573	536.0
20. Exp. Sta. Lennoxville	"	736	737.2
Total		13411	13510.2

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 16 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	901	1004.5
2. Couvoir Coop. St-Raym.	"	742	699.9
3. Tayler, G. S.	"	1098	1242.1
4. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	826	898.1
5. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	999	1025.1
6. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	937	963.4
7. Letendre, J. W.	"	627	661.8
8. Couv. Coop. Vaudreuil	"	650	642.3
9. Couv. Coop. St-Augustin	"	783	768.6
10. Sta. Exp. Kapuskasing	"	582	655.1
11. Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1059	1104.7
12. Couv. Coop. Montmagny	"	629	616.0
13. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	753	713.7
14. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	864	831.8
15. Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	840	854.0
16. Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	879	955.1
		13169	13636.2

Sagesse culinaire

L'addition de soda aux légumes qu'on fait cuire ravive la couleur de ceux-ci, mais détruit des vitamines précieuses.

Les vitamines B. C. et E. sont solubles dans l'eau; on ne devrait donc jamais jeter l'eau dans laquelle on a fait cuire des légumes.

Si l'on fait tremper les vieilles carottes dans l'eau froide pendant une heure, on pourra les gratter au lieu de les éplucher et il en résultera une économie de nourriture.

Les panais épluchés après la cuisson sont meilleurs que s'ils étaient épluchés avant.

Les choux devraient être trempés dans l'eau salée froide pendant une vingtaine de minutes avant la cuisson, et celle-ci ne doit durer que huit minutes si les choux sont hachés, et quinze minutes s'ils sont en quartiers.

Si l'on ajoute du sel aux légumes colorés au début de la cuisson, ils conservent leur couleur.

Si les oignons sont épluchés dans l'eau, ils ne font pas pleurer les yeux.

Les fèves, les pois et les lentilles secs devraient être trempés dans de l'eau douce.

UNE MINUTE ET UN CENTIEME.

Un juif adressait un jour à Jéhovah cette prière?

—Seigneur, que sont pour vous cent mille ans!

—Pas plus qu'une minute.

—Pas plus qu'une minute.

—Et, Seigneur, que sont pour vous 100,000 francs?

—Un centime, pas plus.

—Oh! Seigneur, donnez-moi un centime?

—Bien, dit Jéhovah, mais attendez une minute.

LA SEMAINE

M. Arcade Coupal, maire d'Henryville est décédé ces jours derniers, à l'âge de 68 ans.

* * *

LE Dr. A. Telmosse, médecin vétérinaire, citoyen bien connu de Hull est décédé lundi, à l'âge de 62 ans. Il était malade depuis plusieurs mois.

* * *

LE ministre de l'Agriculture a autorisé la formation d'un cercle agricole dans le comté de Témiscouata, sous le nom de "Cercle agricole de la mission de Saint-Emile d'Auclair".

* * *

LE nouveau sous-marin anglais "Spearfish", qui pèse 670 tonnes et a une vitesse de 13 nœuds 75 à l'heure, a été lancé mardi. Il est équipé de six tubes lance-torpilles de 21 pouces et d'un de 3 pouces.

* * *

M. Henri Bourque, cultivateur de Stratford, a subi une lourde perte, ces jours derniers, lorsque le feu a détruit de fond en comble, avec tout ce qu'ille contenait, une cabane à sucre évaluée à plusieurs milliers de dollars.

* * *

M. l'abbé Célestin Filion, ancien curé de St-Eloi-les-Mines et de St-Nérée, a succombé samedi dernier, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à une longue maladie. Le défunt était âgé de 50 ans et comptait 25 années de prêtrise.

* * *

L'EGLISE de la paroisse Saint-François-Xavier, dans l'île d'Amherst a été détruite par un incendie causé par la foudre au cours de l'une des plus violentes tempêtes électriques qui aient dévasté les Iles de la Madeleine en ces dernières années. Les saintes espèces et quelques-uns des vases sacrés furent sauvés.

* * *

M. le Gouverneur E.-L. Patenaude a présenté, hier, des médailles de la Ligue de Sécurité de la province de Québec aux RR. SS. St-Alphonse et Ste-Claire, du couvent de Villa-Maria, à Montréal, et à M. Joseph Goyette, du personnel du couvent, en récompense de leur héroïsme lors de l'incendie d'une aile du couvent en février dernier.

SIX pêcheurs se sont noyés hier lorsque leur embarcation a chaviré au cours d'une tempête à l'entrée du port de Grindstone. Le seul survivant de la tragédie, M. Henry Clarke, a raconté les détails du désastre qui survint après que la vie des pêcheurs fut mise en péril à douze reprises alors que des vagues énormes menaçaient de renverser leur vaisseau. Tous ceux qui ont perdu la vie résidaient aux Iles de la Madeleine.

* * *

M. Achille Proteau, de Stratford-Centre, a été la victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. M. Proteau revenait du bois avec un voyage tiré par des bœufs. Dans une côte, les bêtes prirent la course et en voulant les retenir, M. Proteau, perdit l'équilibre, tomba sous les roues de la voiture et se fit traîner sur une assez longue distance. Les fils de M. Proteau qui avaient été témoins de cette accident, se portèrent au secours de leur père. M. Proteau devra prendre plusieurs semaines de repos.

* * *

UNE terrible tragédie s'est déroulée mardi après-midi à St-François, Ile d'Orléans, où un enfant de 3 ans, Gérard Dompierre, fils de M. et Mme A. Dompierre, de cette paroisse, s'est noyé près de la résidence de ses parents dans des circonstances particulièrement pénibles.

Vers trois heures hier après-midi, l'enfant était à s'amuser sur le bord d'un étang en arrière de la résidence de M. Dompierre lorsqu'il butta contre un obstacle et glissa aussitôt sous l'eau. Se rendant compte presqu'immédiatement de la disparition de l'enfant, ses parents se portèrent aussitôt à son secours, et ne tardèrent pas à le retirer de l'eau; malheureusement tous les efforts qu'ils tentèrent pour le ramener à la vie furent inutiles.



L'ANCIENNE BANQUE MOLSON

Bien que la banque, qui pendant plusieurs générations porta le nom de la famille Molson, ne fut organisée sous cette appellation qu'en 1853, les Molson s'étaient activement occupés d'affaires bancaires longtemps avant cette date.

Les premiers bureaux occupés par la Banque Molson étaient situés au no 19, rue St-Jacques, mais dès 1856, la Banque s'établit dans un nouvel immeuble à elle, au no 40, rue St-Jacques. Ce local étant devenu trop exigu à cause de l'augmentation constante des affaires de cette institution financière, les directeurs, en 1864, firent l'acquisition de la propriété avoisinante, où ils firent ériger l'édifice, imposant pour l'époque, que l'on voit encore à l'angle des rues St-Jacques et St-Pierre. Le nouvel immeuble fut inauguré en avril 1866, mais comme la Banque, n'avait pas besoin pour ses affaires de tout l'espace disponible, une école de dessin occupa le troisième étage pendant quelques années.

CULTURE MARAICHERE

Variétés améliorées de tomates

Par T.-F. RITCHIE, Ferme Expérimentale centrale, Ottawa, Ontario

Il existe toujours une demande pour de nouvelles variétés de tomates à maturation hâtive, bonnes pour des conditions spéciales au Canada. On continue donc tous les ans à chercher des espèces hâtives de meilleure qualité, et le programme d'amélioration entrepris sous ce rapport par les Fermes expérimentales fédérales a fait quelques contributions intéressantes qui méritent d'être notées.

Jusqu'en ces toutes dernières années, la plupart des récoltes hâtives de tomates venaient de la variété Earliana et des espèces de cette variété. On a réussi depuis, par la sélection et l'hybridation, à développer de nouvelles variétés comme l'Alacrity et la Herald, qui se sont montrées exceptionnellement satisfaisantes dans certaines conditions, comme celles que l'on rencontre dans l'Ouest du Canada, où la précocité a beaucoup d'importance, ainsi que dans le sud-ouest de l'Ontario où l'on cultive des tomates hâtives. Ces variétés sont utiles également dans les parties du nord du Québec et dans les provinces Maritimes.

Parmi les nouvelles variétés offertes récemment aux producteurs canadiens, il y a les tomates Abel et Bestal.

L'espèce Abel a donné un résultat exceptionnellement satisfaisant dans les parties du Canada où la saison est très courte et sèche. Les tiges n'ont pas un grand développement, car les nœuds ou les jointures des petites tiges sont très rapprochés l'un de l'autre. Les grappes de fruits sont nombreuses et très grosses. Les fruits sont de grosseur moyenne, rouges, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, le goût en est doux et la qualité excellente. Comme les plants sont petits, ils peuvent être plantés beaucoup plus rapprochés l'un de l'autre que ceux d'autres variétés. Il faut plus de plants par acre, mais comme cette variété a une tendance à donner une grosse récolte de fruits mûrs dans la première partie de la saison, il est évident que les rendements sont avantageux. Il ne faut que de 93 à 105 jours pour obtenir des fruits mûrs à partir des semailles. On voit donc que c'est là la tomate la plus hâtive que l'on connaisse.

La tomate Abel est cultivée en dehors du Canada. Un producteur de l'Etat du Michigan se propose d'en cultiver quarante mille plants cette saison. Les rapports de North Dakota et de Montana indiquent que cette variété rend de très grands services.

La tomate Bestal a fait preuve également de son utilité pour les planteurs de l'Ouest du Canada, ainsi que dans les régions de l'Ontario qui se spécialisent dans la culture des tomates. On dit que cette variété est aussi très utile dans les provinces Maritimes. Les plants de la Bestal ont une pousse de moyenne à forte, ils sont donc très utiles pour le tuteurage. Les grappes de fleurs se développent très tôt et les premières fleurs n'ont pas les formes grossières de celles de beaucoup des variétés très hâtives. La Bestal est, de toutes les variétés hâtives de tomates qui aient été développées jusqu'ici, celle qui donne les fruits les plus lisses. Ses fruits ressemblent par la forme à ceux de la Bonny Best, mais ils sont un peu plus petits, la peau est rouge, les parois du fruit sont fermes, épaisses, rouges et charnues. Dans les essais qui ont été conduits sur divers centres de tous les points du Canada, cette tomate a mûri plus tôt que la Bonny Best. Quelques coopérateurs disent même qu'elle est tout aussi hâtive que la Earliana. Dans les conditions d'Ottawa, on a obtenu des fruits mûrs 108 jours après les semis. Cette variété est ainsi de plusieurs jours plus hâtive que la Bonny Best, et presque aussi hâtive que la Earliana.

La Bestal est également reconnue par les planteurs en dehors du Canada. La Station expérimentale de Rhode Island dit que dans les essais de variétés de tomates hâtives, c'est la Bestal qui a le mieux rapporté dans les six premières cueillettes; c'est elle également qui a produit le plus gros rendement total de fruits No 1. Fait également intéressant: Un certain nombre de producteurs du district de Rhode Island se procurent de la graine de cette variété pour la récolte de 1936.

Toutes les variétés dont il est question dans cet article ont été créées au Service de l'horticulture, de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, et plusieurs des grainetiers canadiens sont prêts à fournir leur graine. Ce travail n'est que l'une des phases du programme d'amélioration des plantes qui est conduit dans l'intérêt des producteurs et des jardiniers.

SECTION FEMININE

La plantation des rosiers

Par WM. GODFREY, Horticulteur en chef, Station expérimentale fédérale, Morden, Manitoba

Pour que le rosier ait des chances de reprendre dans l'endroit où il est planté, certains soins, tous très importants, sont nécessaires. La plupart des catalogues de rosiers contiennent des instructions pour la gouverne des acheteurs, mais ces conseils ne sont pas généralement donnés à ceux qui achètent leurs plants dans les magasins des grandes villes. La vue de quelques rosiers mal plantés nous a inspiré l'idée d'écrire cet article.

En premier lieu, dès que vous recevez vos plants, et surtout ceux qui viennent des pépinières éloignées, plongez-les dans de l'eau profonde et laissez-les-y de 12 à 24 heures; cette immersion leur fait un bien immense. Si la terre n'est pas prête à les recevoir, mettez-les dans des tranchées peu profondes et recouvrez-les complètement de terre humide, bien tassée autour des racines, et laissée relativement ouverte autour des branches.

Sans doute la plantation doit toujours se faire aussitôt que possible, mais pas avant que la terre soit débarrassée de la gelée à une profondeur considérable et qu'elle ait cessé d'être collante.

Pendant la plantation et en tout temps, il est nécessaire de protéger les racines contre une longue exposition au soleil et à l'air. A la station expérimentale de Morden, les plants sont déposés dans un grand baquet d'eau, tenu dans un endroit central, et portés, quelques-uns à la fois, dans un seau, à l'endroit qui leur est réservé.

Le trou préparé pour recevoir les racines doit être assez large pour qu'elles puissent être étalées le plus possible, et un peu plus profond qu'il ne paraît nécessaire. Ce supplément de profondeur permet au planteur de mettre le rosier dans la position qu'il doit occuper en le secouant pendant qu'il l'introduit dans le trou, laissant la terre couler par-dessous et parmi les racines, jusqu'à ce que l'arbuste repose au niveau requis. Lorsque le trou est rempli de terre et que celle-ci est bien tassée, le collet, ou ce point du plant d'où naissent toutes les branches, doit se trouver à deux pouces au-dessous de la surface. On taille alors le rosier en supprimant toutes les tiges faibles et en raccourcissant les branches plus fortes jusqu'à 6 pouces du sol. Ce sectionnement des branches se fait à ½ pouce au-dessus d'un bouton pointant vers l'extérieur, c'est-à-dire loin du centre de la plante.

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Songez donc! il s'agissait de décrocher le championnat inter-patros de basketball! En capitaine qui connaît son devoir et prend une haute conscience de sa responsabilité, Amédée, de victoire en victoire, avait amené son équipe: l'Association Sportive Saint-Antoine, à la minute solennelle de la "finale".

—Les Albert-de-Mun?... avait-il dit avec suffisance le dimanche précédent, on n'en fera qu'une bouchée.

Les camarades jugés avec un tel dédain méritaient, à coup sûr, appréciation plus élogieuse, mais enfin il était évident, qu'ils ne pouvaient, sauf imprévu, espérer fournir les vainqueurs de l'épreuve. Ils n'étaient arrivés que par une véritable chance à l'envieuse situation de "demi-finalistes", mais là devait se borner leur ambition.

—Si au moins nous pouvions perdre avec honneur, pensaient en eux-mêmes les cinq combattants du "Cercle Albert-de-Mun"?

La chaleur étant suffocante, on avait retardé jusqu'à 17 heures le début du match. Depuis le début de l'après-midi les équipes rivales, accompagnées des deux patronages au grand complet, étaient sur le terrain et se livraient à leurs bruyants ébats en attendant l'heure H.

Amédée, pourtant, n'avait pas son entrain habituel. On s'en aperçut bien, dès le début de la rencontre. Il manqua de nombreuses passes et fit preuve d'une extraordinaire maladresse dans le lancement au filet. Tant et si bien que dix minutes, avant la fin, les deux équipes se trouvaient à égalité.

Dans le camp des C. A. M. l'enthousiasme grandissait de minute en minute et tournait à la frénésie. Chez les A. S. S. A., par contre, les encouragements prenaient la forme d'admonestations amères et violentes. Amédée, surtout, dont on avait constaté avec stupeur les fautes répétées, devint le point de mire des attaques.

—Faut-il regonfler!

Pas fameux, mon vieux, pour un capitaine!

—T'as donc plus de sang dans les veines?...

Un tout petit qui suivait la partie a— un intérêt et une compréhension extraordinaires—il avait son grand frère dans l'équipe des A. S. S. A.!—lança de sa voix argentine que l'émotion faisait plaintive:

—Si tu perds, Amédée, je dirai à M. Maronnier que c'est de ta faute, et il sera fâché!

On rit, autour de lui, de la naïve remarque. Mais elle eut un résultat inattendu.

Tel un officier qui, après une minute de défaillance, se lance de nouveau à l'attaque, Amédée, se redressant de toute sa petite taille, bondit vers le ballon.

L'espoir changea de camp, le combat changea d'âme... En quelques minutes, après deux descentes irrésistibles, Amédée, par deux fois, marqua et assura la victoire de l'A. S. S. A.

L'abbé Marin, affectueusement, avec une réelle émotion aussi, avait suivi cette partie épique. Dès qu'il put rejoindre Amédée, dont l'exploit ultime faisait oublier les maladresses du début, il lui demanda:

—Tu n'étais pas en forme, aujourd'hui?...

—Non, Monsieur l'abbé.

—Peut-on en savoir la cause?

Un embarras se lut sur le jeune visage, tout rouge et tout suant encore du rude combat. Amédée lança un coup d'œil discret sur ses voisins.

—C'est bien, dit l'abbé. Si tu désires me voir, tout à l'heure, je serai au cercle avec les grands.

Le jeune vainqueur, dix minutes plus tard, vint retrouver le prêtre à l'endroit du rendez-vous. Une salle rectangulaire, en planches, dont le parquet gémissait lamentablement sous les pas, deux tables où les couteaux avaient imprimé d'innombrables raies, entourées de bancs, et, sur ces tables, vingt jeunes gens, avec force cris, jouant leur partie de cartes ou de dominos, tel était le "cercle"...

Immédiatement, Amédée entra dans le vif du sujet, le prêtre et lui s'étaient écartés dans un angle de la salle.

—Monsieur l'abbé, je suis fort inquiet

—Et pourquoi?

—Pour M. Maronnier...

—Je comprends. Tu pensais le voir aujourd'hui? Rassure-toi, J'ai là une lettre où il m'annonce qu'il lui sera peut-être difficile de venir aujourd'hui.

—Ah! Il vous a écrit cela?...

—Oui, Il travaille beaucoup, me dit-il. Un travail urgent qui ne souffre pas d'arrêt.

—Si c'était vrai...

—Voyons, Amédée, tu ne doutes pas, j'imagine, de la parole de M. Maronnier?

—Non, bien sûr! Mais c'est bizarre tout de même!

—Qu'est-ce qui est bizarre?

—Son air soucieux. Vous ne savez pas combien il est changé depuis quelques jours. Il a maigri. Il a des yeux gros comme mon poing. Il est pâle... Et puis, il est triste...

—Triste!

—J'en suis certain. Naturellement, il ne m'a rien dit, mais je devine qu'il souffre... Alors, vous comprenez, Monsieur l'abbé... quand j'ai vu que, l'heure passait et qu'il n'arrivait pas je me suis dit:

—Sûrement, M. Maronnuer est malade. Seul homme il l'est, personne pour le soigner, que va-t-il devenir?... Je ne savais pas me tirer cette idée de la tête. Je crois bien que les C. A. M. auraient eu le championnat si le petit frère de Jules Matignon ne m'avait rappelé mon devoir. Alors, j'ai compris qu'il fallait me ressaisir et j'ai repris le combat pour M. Maronnier... "Pour qu'il ne lui arrive rien"... que j'ai dit au bon Dieu...

Avec une sympathie émue le prêtre contempla le jeune visage où se lisait l'inquiétude qu'il venait d'exprimer. Quel dévouement, parfois, se cache dans le cœur d'un adolescent! Et quelle délicatesse aussi!

—C'est très bien, Amédée. Continue de servir M. Maronnier avec la même ardeur. Il le mérite. Et si, demain matin, tu ne le trouvais pas au bureau, avertis-moi dès midi. J'irai sans tarder lui rendre visite.

A moitié rassuré, Amédée rejoignit ses camarades et prit sa part des interminables commentaires qui suivaient le match.

Ses confidences, cependant, ne laissaient pas d'inquiéter quelque peu l'abbé Marin. Sans doute, il connaissait le courage, la force de caractère de Roland. Il se pouvait fort bien aussi qu'un travail urgent l'empêchât de paraître aujourd'hui à son cher patro, mais la situation anormale dans laquelle il se trouvait n'encourageait que trop les craintes. Pouvait-on imaginer l'attitude qu'adopterait Ramilloux dans le cas, toujours possible, où il aurait découvert le secret de Roland?...

Il en était là de ses considérations quand, d'un pas pressé, l'ingénieur arriva.

—Ma foi, pensa le prêtre, Amédée n'exagérait pas.

Le fait est que Roland offrait un visage ravagé. Maladie? angoisse!? L'éclat anormal des yeux faisait croire à un état fébrile. Le jeune homme paraissait extrêmement surexcité et, sinon triste, tout au moins fortement soucieux.

Son ami l'accueillit avec un affectueux sourire:

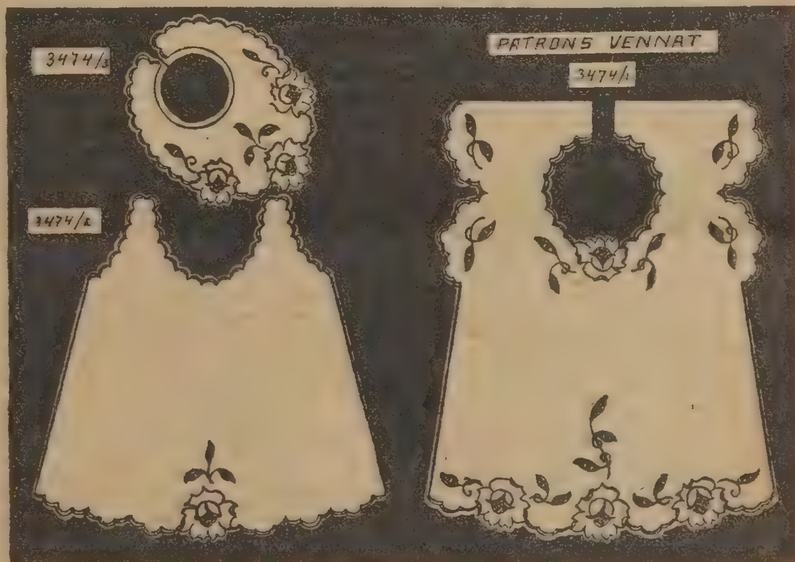
—Enfin, te voilà! Je me disais bien, aussi, qu'il faudrait un événement inimaginable pour ne pas te voir un dimanche au patro.

Roland ne répondit que par quelques mots banaux. A l'étonnement de l'abbé Marin, il oublia même de s'informer du résultat du match. Visiblement, son esprit était ailleurs.

Les jeunes gens, cependant, venaient à tour de rôle lui serrer la main. Il trouvait, pour chacun, un mot cordial, mais l'entrain manquait.

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 3473—1.—Robe courte pour 6 mois à 2 ans, patron à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampée sur piqué blanc, rose, vert ou pêche 69c, sur organdi blanc 75c, sur crêpe plat blanc, rose ou pêche $1.35. Coton ou soie à broder 30c.

No 3474—2.—Jupon assorti à tracer 20c, perforé 40c, au fer chaud 30c. Etampé sur nansouk fin, blanc 45c, sur crêpe plat $1.20.

No 3474—3.—Bavoir à tracer 15c, perforé 25c, au fer chaud 20c. Etampé sur coton fini toile 20c sur pure toile 30c. Sur crêpe 35c. Soie à broder 15c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec......$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers......$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company, Dépt. 518, Toronto, Ont.**
Nos 14, 15, 16, 17, 18 x 021

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Écrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04.

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73.

DIVERS

MONTREAL JOBBING, 21 ST-JOSEPH.—Linge seconde main, très propre, bon marché, prix spéciaux pour marchand de la campagne et paroisse. Nous recevons pour environ $2,000. de stock par semaine à l'année. **Montreal Jobbing, 21 rue St-Joseph, Québec.**
Nos 13, 14, 15, 16, G 17, 18—P. III.

GRAINES DE JARDIN, à vendre 5 cts le paquet ou bien 6 pour 25 cts toujours avec le bon poste avec la commande, malle payée, argent remis si non satisfait. **Edouard Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boîte Postale 32, St-Zacharie, Cté Bce, P. Q.** Nos 14 15, 16, 17, 18, 19—P05

COUPONS 3 A 6 VGS LONGUEUR.—Plusieurs bouts assortis envoyés sur réception de $2.00, soie, crêpe rugueux, broadcloth, imprimé, piqué; organdi, voile, etc., coton, chemise, "overall". **France Larivière, St-Zacharie, Beauce, P. Q.**
No 17, 18—P05

Fourrures J. O. Nadeau

Aux clients de la campagne, nous offrons notre service de repassage, teinture ou confection de vos Fourrures, ouvrage bien fait, prix modérés. Achetons les peaux de Rats-Musqué du Printemps.

J. O. NADEAU 160 côte d'Abraham, QUÉBEC
Nos 14, 15, 16, 17, 18—P05

Rouet amélioré $8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Trappeurs, attention

COMME PAR LES ANNÉES PASSÉES, nous achetons les peaux de rat musqué ainsi que toutes autres fourrures brutes pour lesquelles nous payons les plus hauts prix. Nous donnons gratis à tous ceux qui nous font l'envoi de leur fourrure un livre intitulé: "Le guide du chasseur". Adressez vos envois à **J.-L. Alain, 3 Cliff View Place, Québec.**
Nos 13, 14, 15, 16, G. 17, 18—P051.

Coupons à Vendre

de belle qualité, non tachés, et sans marques, mesurant de 3 à 6 verges de longueur. Sur réception de $2.00 plusieurs bouts sont envoyés formant un gros paquet. Ces coupons sont de soie, crêpe, broadcloth, voile, flanellette, piqué, guingham, denim, etc., etc. Notre seul but est de vous donner satisfaction en vous servant bien afin que vous renouveliez vos commandes. S'adresser à la maison **Faucher & Frères, St-Zacharie, Qué.**
No 17—P001

Pommiers et Peupliers

Variétées de McIntosh, Fameuses, Scarlet Pepin. Pommiers de 3 ans: No 1-5 à 6 pds hauteur 0.50 chacun $5.50 douz. Fameuses et Wealthy de 4 ans. No 1-5 à 6 hauteur 0.40 chacun $4.50 douz. $35.00 cent. No 2-4½ à 5½ hauteur 0.30 chacun $3.00 douz. Greffes de Pommiers $3.50 cent. Peupliers Caroline: No 1-8 à 10 pds haut. 0.45 chacun $5.00 douz. $40.00 cent. Lombardy: No 1-8 à 10 pds haut. 0.35 ch. $3.50 douz. $25.00 cent. No 2-7 à 9 pds haut. 0.25 ch. $2.50 douz. $20.00 cent. Adressez: **Farmers Nurseries, Enrg., St-Hilaire Stn., Cté Rouville.** No 17—P002.

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourrait vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet rue St-Joseph.

Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy P. Q.

Grande Occasion

Robes à .48c., manteaux $1.50, pantalons .50c. Paletots $1.25. Agents demandés dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Aussi grand coupon soie 1 vg. à 5 vgs .85c la lb. Demandez notre circulaire. **Comptoir National, St-Zacharie, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19—P05.

Animaux à vendre

A VENDRE: AYRSHIRE, Chester Blancs, Yorkshire, 2 taureaux 1 an, éligibles à être classés. Veaux du printemps. Six portées de porcelets nés en mars. **Georges-E. Morin St-Hyacinthe, R. No 2.**
Nos 14, 15, 16, 17 G 18, 19—P09

A VENDRE OU A ECHANGER ÉTALONS Percherons, Belge et Canadiens classés pour les primes. **Wilfrid Labbé, Victoriaville, Cté Arthabaska, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19 P 52

A VENDRE VEAUX AYRSHIRE de parents classés et qualifiés officiellement. Plusieurs portées de porcelets Chester sélectionnés et Yorkshire ameliorés, nés en mars. Adressez-vous à **Adélard Morin, St-Hyacinthe, P. Q.**
Nos 16, 17, 18, 19 G. 20, 21—P09

A VENDRE DEUX PORTÉES DE PORCELETS Yorkshires prêts à être livrés; aussi taureaux Ayrshires d'un an et deux. **S'adresser à Félix Laroche, Lotbinière, Cté Lotbinière, P. Q.**
No 17—P05

Oeufs d'incubation

ŒUFS D'INCUBATION, sujets de premier choix, dindes Bronzées, Oies Toulouse ou Embden, 25 cts l'œuf, Canards Pékin $1.00 la douzaine, Plymouth Rock Barré, Leghorn Blanches, Ancona .75c pour 15 et $2.75 le cent. **Ferme Avicole, F.-X. Lanoie, St-Hugues, Bagot, P. Q.** Nos 17, 18—P57

Poussins à vendre

A VENDRE POUSSINS P. R. B., provenant de troupeaux accouplés avec cochets enregistrés ou ordinaires. Livraison à partir du 20 mars. demandez liste de prix du **Couvoir certifié de St-Isidore, Dorchester.** Nos 11—J.N.O.—X85.

COUVOIR CERTIFIÉ.—Poussins à vendre en mai, P.R.B., R.I.R. et L.B. provenant de coqs R.O.P. et qualité régulière. **Syndicat Avicole, Ste-Germaine, B. P. Lac Etchemin, cté Dorchester.**
Nos 15, 16, 17, 18 G 19, 20 x 65

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT et profitez de nos prix spéciaux pour mai et juin. Ayez les meilleurs poussins Leghorn Blancs possible. La parfaite condition de nos troupeaux d'élevage, les fortes éclosions et l'élevage facile que nous avons présentement prouvent une fois de plus la haute valeur de nos Leghorn blanches, reconnue partout depuis 10 années. Ecrivez dès aujourd'hui pour détails et prix. **Boire & Frère, Ferme Avicole, Drummond, Wickham-Ouest, Qué.**
Nos 12, 13, 14, 15, G. 16, 17—P041.

SI VOUS DÉSIREZ DES POUSSINS forts et vigoureux dans les races P.R.B., Wyandottes et Leghorns blanches provenant d'un Couvoir certifié, adressez-vous au **Couvoir Coopératif St-Augustin, Cté Portneuf, Aurélien Côté, Gér.**
No 17, 18, 19 x56

ACHETEZ LES POUSSINS BIG 4 si vous désirez avoir une haute production de gros œufs. Vous économiserez en faisant venir notre catalogue et la liste des prix concernant poussins, cochets, poussins partis. Nourriture gratuite avec chaque commande ou escompte comptant. **Kitchener Chick Hatchery, 1081, rue King est, Kitchener, Ontario.** No 15—J. N. Q. x 141

ACHETEZ LES POUSSINS HILLSIDE POULTRY FARM 16 années de sélection en vue d'une plus haute production de gros œufs. Chaque sujet inspecté par le gouvernement et éprouvé pour le sang. Chaque poussin a à son crédit un programme d'élevage. Rocks Barrés, Rocks Blancs, Leghorns Blanches, Rouges. Demandez par écrit catalogue et prix. Nourriture gratuite. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ont.**
No 15 J.N.O. x 471 K.C.H.

ACHETEURS DE POUSSINS, ATTENTION! Sur toutes les commandes de poussins Tweddle, nous vous accordons, d'ici la fin de la saison, un escompte de 10% sur les prix réguliers pourvu que vous commandiez 3 semaines avant la date de livraison. Pensez-y bien. Les poussins Tweddle proviennent de cochets de seconde génération, enregistrés au R. O. P., approuvés par le gouvernement et provenant de poules ayant un record de 200 œufs et plus. Ils ont subi l'épreuve du sang. Procurez-vous la nouvelle liste des prix en vigueur dès maintenant. Voyez ce qu'il vous faut. Commandez maintenant pour la livraison de mai-juin et profitez de 10% sur votre commande. Agissez rapidement. Notre pouvoir de vente est étendu et nous pensons que la vente se prolongera. Si vous désirez vos poussins en temps, commandez sans délai. Détermination du sexe chez les poussins (faite par des experts). **Tweddle Chick Hatchery, Limited, Casier postal 7, Fergus, Ont. Succursale de l'est: 403 Notre-Dame-est, Montréal (correspondance à Fergus).** No 17 x 004—M.P.

Prix de dernière heure

21 Avril 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé....21¾ à 22

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1........ **$1.55 à $1.60**

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville,—P. Qué.

Laine blanche non lavée......	**14c F.A.B.**
Laine blanche lavée..........	**22c F.A.B.**

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée......	23c
Laine lavée..................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **13c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **$1.10.**

Peaux Veaux Deacons **90c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c.**
Prix garantis du 20 au 25 avril 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts......	**$6.15**
Patente Hungarian, 98 lbs.......	**2.72½**
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs....	**5.75**
" " " 98 lbs....	**2.52½**
Forte à levain, quarts...........	**5.65**
" " " 98 lbs............	**2.45½**
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	**2.10**
" " sacs soile, 98 lbs..	**2.00**
Farine à engrais, 1ère qualité.....	**1.65**

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde ontario..............	**0.70**
Avoine alimentation No 1.......	**.40**
" " recriblée....	**.42½**
Blé d'engrais, 98 lbs...........	**1.25**
Orge d'alimentation............	**.50**
Sarrasin d'alimentation.........	**.75**

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros.........	**$3.00**
Farine de viande, fine, 50%.....	**2.75**
" " fine, 60%.....	**3.00**
Os broyés, gros ou fins..........	**2.10**
Farine de poisson...............	**3.15**
Farine de Luzerne..............	**2.00**
Ecailles d'huitres, volailles......	**.85**
" " poussins......	**.85**
Gravier, gros ou fin............	**1.25**
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	**.85**
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	**.85**
Lait écrémé en poudre..........	**0.00**
Huile de foie de morue: 1 gallon..	**1.00**
Moulée pour la ponte...........	**2.25**
" pour poussins........	**2.45**
" pour croissance.......	**2.25**
Grains mélangés pour poules $1.75	**$2.00**
Grains broyés fins, poussins......	**2.25**
" " gros, poulets......	**2.20**

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe..................	**$1.65 à $2.00**
Fèves blanches, (triées).........	**1.20**
" (triées Prime)...........	**1.15**
" (triées yeux jaunes).......	**2.50**
" rouges..................	**4.80**

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé....................	**$1.00**
Gru..........................	**1.05**
Gru Blanc (Middlings)..........	**1.30**
Blé d'Inde moulu..............	**1.25**
Moulée d'Avoine, fine..........	**1.30**
Moulée d'Orge, fine............	**1.10**
Tourteaux de lin...............	**1.55**
Gruau d'avoine, jute 80 lbs......	**2.55**
" " coton 80 lbs....	**2.60**
Drèches brasserie séchées........	**1.15**
Molassine.....................	**2.50**
Moulée à veaux................	**3.30**
" laitière 18%..........	**1.65**
" " 24%..........	**1.90**
Foin à la tonne................	**11.00**
Paille à la tonne...............	**9.00**
Pot Barley....................	**2.50**
Pearl Barley..................	**3.25**

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton........	**$4.95**
Cassonade, No 1...............	**4.65**
" No 2...............	**4.55**
" No 3...............	**4.45**

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal.......	**$ .56**
Sel	**Le sac**
Sel fin, sac 140 lbs.............	**$1.40**
Gros sel, sac de 140 lbs.........	**1.10**
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur...........	**$2.50**
" " composé........	**2.30**

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)..	**$38.00**
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)..	**35.00**
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)..	**34.00**

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)..	**$30.00**
Canadian short Cut, gras et maigre	**31.00**

COMPARAISON DES PRIX

	23 avril 1936	25 avril 1935	26 avril 1934	26 avril 1933	22 avril 1926
Beurre No 1, Past..........	22¼	22½	26⅛	27½	41
Œufs Frais..............	19	20	20	17	38
Veaux de lait vivants......	06	05½	04¾	04	07½
Bouvillons vivants choix....	06	07¾	06¼	05¼	07½
Agneaux du printemps......	07	05½	06	06	13. l'unité
Porcs vivants............	9.00	8.75	8 60	8 70	14 75

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 14 au 21 avril

BEURRE

Nous avons à rapporter un marché us tranquille et faible. L'augmentation sez notable dans les arrivages de beurre ais, une offre plus considérable des urres d'herbe, une demande limitée pour distribution immédiate seulement, t été de nature à faire fléchir les prix. Lundi après-midi, le 20 courant, le uméro un pasteurisé d'herbe était coté 22c à 22¼c et le beurre frais de 21½c 22c la livre.

ŒUFS

A Montréal, au cours des derniers jours, cause d'une diminution dans les arriges, une demande un peu plus active ur fins d'entreposage ce marché a été able et il a été possible de réaliser les ix de la semaine précédente.

Il y a très peu d'activité sur le marché Québec et par conséquent avec diffiulté à nettoyer les arrivages courants ur éviter une accumulation de stock, la ession de vente a été inévitable et a casionné une baisse de prix.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: La demande s'est continuée mitée, mais par contre les arrivages ont é moins considérables et avec une légère amélioration de qualité, les prix ont é maintenus.

Poulets à griller: Les arrivages de cette tégorie de volailles, tout particulièrement le couleur "gris" et "rouge" ont été aucoup plus considérables que la semaine précédente et avec une demande streinte, les prix ont fléchi d'environ 2c livre. Quant à ceux de couleur "blanc" demande a été assez bonne pour les sorber aux prix actuels.

VOLAILLES ABATTUES

La demande paraît vouloir se maintenir sez active pour les sujets de bonne qualité et aucun changement à noter dans les ix.

L'on rapporte des ventes assez importes à destination de l'Angleterre pour pédition dès l'ouverture de la navigaon.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 20 avril, 1936:

Bétail, 1305; veaux, 1379; porcs, 2044; outons, 172.

BÉTAIL

Nous avons eu des quantités considérables de bêtes à cornes à vendre et les ventes se sont faites très difficilement toute la journée et à des prix inférieurs à ce que nous avons obtenu depuis quelque temps. Les bouvillons se vendaient très lentement et à la fermeture du marché ce soir il reste encore à peu près 500 têtes qui ne seront pas vendues ce soir. On estime que la baisse a été de 25c à 50c par 100 livres suivant la classe de sujets. Les vaches et les taureaux ont eu également à souffrir de la baisse, de même que les taures. Nous ne nous attendons pas à voir les prix reprendre ce qu'ils ont perdu aujourd'hui et il faut se préparer à des marchés plutôt lents et sans grande activité. On se rappellera qu'il y a déjà deux ou trois semaines que nous avons annoncé ces conditions.

VEAUX

Notre marché des veaux a subi cette semaine le pire recul de la saison. La cause principale est certainement le grand manque de qualité des expéditions. Il n'est pas exagéré de dire qu'il n'y avait pas une cinquantaine de veaux de qualité sur tout ce qui est arrivé aujourd'hui tant par char que par camion. Les veaux communs se vendaient aussi bas que 3c la livre et les meilleurs n'allaient pas au delà de 6c la livre. La majorité des ventes ont été faites entre 4c et 5c la livre. Les acheteurs, quoique anxieux d'avoir des bons veaux, se montrent indifférents lorsqu'on leur offre des sujets de qualité ordinaire et surtout commune.

AGNEAUX—MOUTONS

Les agneaux du printemps se vendaient assez facilement à $6.00 la tête lorsqu'ils avaient un peu de poids et de qualité. Il faudra que bientôt les ventes se fassent sur une base de tant la livre. Il y aura peu de changement dans les prix au cours de la présente semaine ou même pendant la suivante. Les moutons se vendent à peu près aux prix payés depuis quelques semaines.

PORCS

Bien qu'il y eut au delà de 2000 porcs en vente ce matin la demande fut assez active pour que l'on puisse encore obtenir 9c la livre pour les bacons. Il y avait eu au cours de la fin de semaine toutes sortes de rumeurs à l'effet que les prix n'iraient même pas au delà de 8¾c la livre pour les bacons, mais ce matin on en obtint 9c.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 18 AVRIL 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	18c
A (moyen)	17c
A (poulettes)	16c
B	15c
C	15c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	90 lbs et plus	8c
Bon	80 lbs. jusqu'à 89 lbs.	7c
Moyen	70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	6c
Commun	60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	5c

AGNEAUX ABATTUS

		la lb.
No 1	35 à 45 lbs.	13c
No 2	30 à 35 lbs.	11c
No 3	25 à 30 lbs.	9c

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

	la lb.
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	11¾c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	11½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11¼c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
A—4 lbs à 5 lbs	19c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 18 AVRIL 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 AVRIL 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé ..... 22¼c   No 1 Non Pasteurisé. 21¾c   No 2........ 21¼c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	25c
B	23c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre 10c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au Lait)

	la lb.
Bon	08c
Moyen	06c
Commun	04c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	11½c
Moyen	11c
Commun	10c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	19c
A—Moyens	18c
B	17c
C	16c

POULES VIVANTES

	la lb.
A	22c
B	20c
C	17c
Coqs	14c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 1½ lb. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

	la lb.
A—2½ lbs. et plus	33c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	30c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs.	26c

"ROUGE"

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	23c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs.	20c

"BLANC" (Leghorn)

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	24c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs.	20c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 25c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 13 avril 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.00
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.00
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.50
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.00
Truies	$6.00 à $6.75

Vaches

	la lb.
Choix	3¾c à 4c
Bonne	3¼c à 3½c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2¼c à 2½c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	5½c à 6c
Bon	4½c à 5c
Moyen	4c à 4½c
Commun	3c à 3½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3½c à 3¾c
Commun	3c à 3¼c

Agneaux

	la lb.
Bon	6c à 7c
Non châtrés	5½c à 6c
Commun	4½c à 5c
Agneaux de printemps	
Choix ..... la tête	$6.00 à $7.00

Moutons

	la lb.
Bon	4½c à 5c
Commun	3c à 3½c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5¾c à 6c
Bon	4¾c à 5c
Moyen	4½c à 4¾c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	2¾c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 4¾c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¾c à 4c
Bon	3½c à 3¾c
Moyen	3c à 3¼c
Commun	2½c à 3c

Il reste difficile à dire ce que sera le marché la semaine prochaine, mais nous nous attendons à ce que les prix se maintiennent pour cette semaine au moins. Le marché d'exportation donne des signes de faiblesse et même a enregistré deux baisses successives; mais nous conservons quelque espoir que les conditions avantageuses du moment sauront être maintenues pendant une partie de la saison. Les truies se vendent de 6c à 6½c, quelques-unes de choix à 6¾c et 7c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal & Québec: Il y a eu une forte augmentation dans les arrivages et avec une offre dépassant sensiblement la demande, les prix ont fléchi d'environ ¾c à 2c la livre, suivant la qualité.

PORCS ABATTUS

Montréal & Québec: Marché stationnaire et prix soutenus.

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont chose à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettres l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

EGOUTTEMENT DES EAUX. — Q. **Quelle procédure faudrait-il employer pour contraindre les contribuables de même qu'une compagnie aux travaux nécessaires pour l'égouttement des eaux?**

Rép. à E. K. L. La procédure serait soit un procès-verbal ou un règlement. Cependant la Compagnie dans le présent cas, non pas parce qu'elle est une compagnie ni parce que son terrain ne serait pas défriché mais parce qu'elle occupe le terrain supérieur, ne peut être contrainte aux travaux d'égouttement si l'eau descend naturellement et qu'elle n'en retire aucun bénéfice de l'égouttement.

Par l'article 501 du Code Civil "les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés, à recevoir les eaux qui en découlent naturellement, sans que la main de l'homme y ait contribué.

"Le propriétaire inférieur ne peut pas élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur".

Il résulte de la règle posée par cet article que le propriétaire supérieur a le droit de laisser couler naturellement les eaux de son terrain vers les fonds inférieurs, sans être pour cela obligé d'aller contribuer à faire des travaux d'égouttement jugés nécessaires pour l'utilité du propriétaire inférieur. En d'autres termes, le propriétaire supérieur n'est pas tenu de suivre son eau à travers les fonds inférieurs et d'y faire le curage des égouts, si ce curage n'est pas nécessaire pour l'égouttement de son propre terrain.

Obliger le propriétaire supérieur à aller faire des travaux de cours d'eau sur les fonds inférieurs, lorsque ces travaux ne sont d'aucune utilité pour son propre fonds, c'est lui enlever le bénéfice d'une servitude naturelle inhérente à son droit de propriétaire, et, partant, le léser dans son droit de propriété.

Il y a cependant des cas où le propriétaire supérieur devra contribuer. Ainsi, le fonds inférieur est bien tenu de recevoir les eaux, mais le rôle de son propriétaire est passif, il n'est pas obligé envers le fonds supérieur à faire des travaux pour faciliter l'écoulement de l'eau, c'est au propriétaire du fonds plus élevé à curer à ses frais et dépens les fossés sur le fonds inférieur, si tel curage est nécessaire pour faciliter l'écoulement des eaux sur son propre terrain; et, dans un cas semblable, le conseil, arrivant à la conclusion que le propriétaire supérieur a un intérêt dans le cours d'eau que l'on verbalise, peut l'appeler à contribuer.

La loi n'autorise pas une corporation à faire contribuer aux travaux d'un cours d'eau indistinctement tous les propriétaires de terrains supérieurs qui y amènent de l'eau, mais seulement ceux qui sont intéressés au cours d'eau et qui en tirent un bénéfice.

Pour que les propriétaires de fonds supérieurs puissent se réclamer de la servitude légale établie en leur faveur par l'article 501 du Code Civil, pour se soustraire aux travaux d'un cours d'eau auquel ils sont assujettis par un procès-verbal, il faut que leurs terrains soient dans une condition telle qu'ils ne retirent aucun avantage du cours d'eau établi.

Les terrains non défrichés ou incultes, tout comme les terrains en culture, peuvent être assujettis aux travaux d'un cours d'eau.

DROITS DES PARENTS SUR LES ENFANTS MINEURS. Q. Les parents **ont-ils le droit d'aller chercher un de leurs** enfants mineurs chez autrui et de le ramener chez eux?

Rép. à J. M. L'enfant mineur et non émancipé ne peut quitter le toit paternel sans la permission de son père. Un enfant mineur sera émancipé soit par le mariage ou soit par une demande spéciale à cet effet devant les tribunaux.

Encouragez nos annonceurs

Il semble bien que dans le cas présent les parents aient le droit d'aller chercher leur enfant mineure et de la ramener chez eux, pourvu que cette dernière n'ait pas d'excellentes raisons de ne pas y retourner et pourvu que les parents aient d'excellentes raisons de la faire revenir au foyer.

FOSSÉS DE LIGNE. — Q. **Lorsque l'eau d'un terrain voisin se répand chez celui de son voisin et lui cause du dommage, quel moyen doit-il prendre pour éviter ces dommages?**

Rép. à J. C.—Le seul moyen à prendre est de formuler une requisition verbale ou écrite à l'inspecteur agraire qui visitera les lieux et ordonnera ce qui doit être fait selon les circonstances.

CLOTURE DE LIGNE. — Q. **Les deux voisins contigus sont-ils tenus à faire pour une moitié la clôture de ligne, et ce même si elle avance dans la rivière pour protéger les animaux?**

Rép. à A. B.—La part de chacun à l'entretien de la clôture a dû être déterminée et chacun est tenu d'y voir si cette part n'a pas été déterminée, c'est en général la moitié qui doit être entretenue par chacun.

ENCLAVE.—Q.—**Rép. à U. B.**—**De par le croquis que vous m'avez fourni, le lot 15 du rang ouest appartenant à U. B. donne sur le chemin nouveau, le lot 15 du rang est appartenant à U. B. a deux ponts, un où la rivière fait le trait carré et un autre sur l'ancien chemin. Ne pouvez-vous pas vous servir de ce dernier?**

Vous avez consenti à un tel arrangement pour une certaine somme, vous avez en un mot vendu partie de votre terrain pour que la rivière y prenne son cours. La loi dit que, lorsque l'enclave est due par vente, le vendeur doit fournir le droit de passage. Dans le présent cas vous êtes le vendeur, vous êtes donc tenu d'entretenir votre pont pour sortir sur la voie publique, si vraiment il y a enclave.

BOIS.—Q. **La personne qui fait scier du bois au moulin et qui en paie le prix a-t-elle droit à la slabe?**

Rép. à T. F.—La slabe, de même que le billot carré ou rond, appartiennent à celui qui les fait scier, ce dernier a donc droit de réclamer du moulin tant le bois que la slabe.

Le fait d'avoir donné du bois à scier pour en faire des planches, travail pour lequel vous ne pouvez payer présentement, n'autorise pas le moulin de vendre ces planches si convention a été faite d'attendre que vous ayez l'argent nécessaire pour payer le travail. Si vous tenez à vos planches, vous n'avez qu'à offrir le montant dû et, sur défaut de vous faire remettre ces planches, vous auriez un recours.

ENTRETIEN DE CHEMIN. — Q. **Un chemin de front et verbalisé doit-il être entretenu par les contribuables ou la corporation, selon le cas, dans un bout qui conduirait à une terre à bois?**

Rép. à J. H.—A moins de règlement à ce contraire, le chemin de front doit être entretenu par les contribuables ou par la Corporation elle-même si elle a pris à sa charge cet entretien, même si ce chemin conduit à une terre à bois.

CONTRAT DE VENTE OU ÉCHANGE.—Q. **Le contrat d'une vente ou d'un échange de terre doit-il être authentique (devant notaire) ou fait par les secrétaires de chaque municipalité pour être légal?**

Rép. à C. E. L. Le contrat sera légal qu'il soit fait devant notaire, qu'il soit sous seing privé, c'est-à-dire simple écrit convenu entre les parties, ou encore qu'il soit fait par les secrétaires de chaque municipalité.

LICENCE DE COMMERCE.—Q. **Pour pouvoir vendre de porte en porte certains objets portant l'étiquette de commerce le vendeur est-il tenu d'obtenir une licence?**

Rép. à A. G.—Le vendeur doit se procurer une licence de commerce et doit s'adresser à chaque municipalité dans laquelle il voudra offrir ses objets en vente. Cette licence sera octroyée sur paiement d'une certaine somme et ne sera valable probablement que pour un terme d'un an.

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 18 QUÉBEC 30 AVRIL 1936

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 16 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O..	P.R.B.	770	809.5
2.	Exp. Sta. La Ferme....	"	658	630.1
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	700	744.1
4.	C R. Waldrom, Co-op.S.	"	788	817.6
5.	G. K. Campbell.......	"	679	721.2
6.	J.-R. Carreau......... Co-op. M..............	L.B.C.S	625	595.9
7.	Adélard Fortin.........	"	578	636.8
8.	Arthur Préfontaine.... Co-op. S...............	"	1005	x991.9
9.	J.-A. Lataille..........	"	682	726.0
10.	Riverside Fm. Co-op. S.-	"	695	667.4
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	534	573.7
12.	J. H. Pariseau Co-op..L.	P.R.B.	498	486.0
13.	Exp. Sta. Lennoxville..	P.R.B.	970	1005.4
14.	W. W. Elliot, Co-op...	"	827	814.9
15.	R. H. Smith, Co-op. S..	"	804	764.6
16.	Hugh C. Elliott.......	"	773	840.3
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	703	686.7
18.	Donat Ostigny, Co-op.M.	"	763	737.6
19.	P. E. Vincent, Co-op. S..	"	626	588.8
20.	Exp. Sta. Lennoxville..	"	844	845.8
	Total..................		14522	14684.2

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 23 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	951	1063.1
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	788	744.3
3.	Tayler, G. S............	"	1157	1308.8
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	888	967.2
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1052	1081.6
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	985	1011.4
7.	Letendre, J. W..........	"	676	714.4
8.	Couv. Coop. Vaudreuil..	"	710	702.8
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	833	817.5
10.	Sta. Exp. Kapuskasing..	"	637	717.8
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)............	"	1113	1163.8
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	676	661.8
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	798	757.2
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	905	875.4
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	889	908.9
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q..	"	926	1002.2
			12984	14498.2



Concours de ponte canadien

24 ième semaine finissant le 16 avril

Bien que moins des candidates aient été actifs au cours de la semaine le total de la cueillette montre un surplus de deux tiers de douzaine sur celui du dernier rapport. Avec cela le rendement global est encore de 6% inférieur à ce qu'il était l'année dernière à pareille date.

Le travail a été pratiquement reparti à toutes les colonies et dans deux cas seulement le rendement fut inférieur à 50%. Deux œufs seulement n'avaient pas le poids requis pour obtenir des points.

Les résultats des trois premiers parquets sont notables. Ils sont rapportés comme suit:

Parquet			Points	Œufs
23	L. B.	W. S. Hall............	72.0	60
29	"	Manor Farm	68.4	58
2	R. B.	Sta. Exp. Kapuskasing..	64.2	55

Les Plymouth Rock Barrées ont conquis de nouveau la première place des six meilleurs parquets du concours. Il y a du changement aux cinquième et sixième positions.

5	R. B.	J. H. Thompson.........	1145.8	1196
20	L. B.	G. S. Tayler...........	1134.8	1064
26	"	Russell P. Farm........	1049.0	971
29	"	Manor Farm.............	887.9	806
23	"	W. S. Hall.............	864.2	774
13	R. B.	Sta. Exp. Lennoxville....	849.7	847

Il n'y a pas de changement, sauf aux quatrième et sixième positions dans l'alignement des six plus fortes pondeuses.

Au 16 avril nous les trouvons classées comme suit avec les points qui leur sont adjugés.

263	L. B.	Russell P. Farm..........	142.6	125
133	R. B.	Sta. Exp. Lennoxville....	142.2	127
289	L. B.	Sta. Exp. Ottawa........	141.2	127
52	R. B.	J. H. Thompson.........	138.8	126
201	"	G. S. Tayler............	138.5	128
267	"	Russell P. Farm........	137.1	122

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN

TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE

A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau.........		376	390.4
2.	Sta. Exp. Kapuskasing.	P.R.B	549	611.8
3.	Frank Teasdale........	"	851	840.0
4.	Kenneth Slacer.........	"	612	596.5
5.	J.-H. Thompson.........	"	1196	x1145.8
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	746	723.9
7.	Jas.-M. Winter, Jr.....	"	646	613.0
8	Jas.-H. Smith..........	"	842	823.1
9.	R.-W. Kettles..........	"	463	430.3
10.	Ferme Exp. Ottawa....	"	653	721.6
11.	Ferme Exp. Ottawa....	"	543	505.6
12.	Ferme Exp. Ottawa....	"	516	539.7
13.	Sta. Exp. Lennoxville..	"	844	849.7
14.	Sta. Exp. La Ferme....	"	721	683.9
15.	Sta. Exp. La Ferme....	"	673	634.3
16.	R.-J. Steele............	"	494	464.4
17.	R. Haycock.............	"	533	528.7
18.	Alex. McLean...........	"	712	721.3
19.	Ferme Exp. Ottawa....	"	757	655.2
20.	G.-S. Tayler...........	"	1064	1134.8
21.	R.-J. Penhall..........	"	660	660.9
22.	E.-C. Evans...........	"	663	664.7
23.	W.-S. Hall.............	"	776	864.2
25.	A.-E. Shank & Son.....	"	841	839.5
26.	Russell P. Farm........	"	971	1049.0
27.	Ferme Exp. Ottawa....	"	575	547.0
28.	Ferme Exp. Ottawa....	"	764	823.6
29.	Manor Farm............	"	807	887.9
	Total..................		19848	19950.7

A propos du réseau d'état

"Que pensez-vous d'une maison d'affaires qui, pendant la plus grande crise économique de l'histoire, a rencontré tous ses frais excepté l'intérêt sur le capital, une maison d'affaires qui, en 1928, a fait 45 millions de profit applicables à l'intérêt sur le capital investi et qui, si les conditions de 1928 se répètent, rapportera 60 millions sur le capital investi par suite des améliorations à la propriété et à l'efficacité de son exploitation? Direz-vous que cette maison est en mauvaises affaires, qu'elle ne vaut rien, qu'elle ne fera jamais ses frais?" Ces questions, et plusieurs autres du même genre ont été posées aujourd'hui par M, S. W. Fairweather, directeur du service technique du Canadien National, qui était le conférencier du Club Rotary. Sa causerie s'intitulait: "Quelques opinions erronées sur le Canadien National".

"En général on ne se rend pas compte", continue M. Fairweather, "qu'en 1928 le Canadien National a eu le cinquième plus haut revenu net applicable aux intérêts sur le capital de tous les chemins de fer du Continent nord américain. Y a-t-il quelqu'un, comprenant la signification de ce résultat et ayant foi en l'avenir du Canada, qui puisse douter de la réelle valeur du Canadien National? Certes, loin de moi la pensée de traiter à la légère les présentes difficultés financières du réseau. Celui-ci a dû, en 1934, pour rencontrer les intérêts dus au public, obtenir $48,407,900 de l'État. En 1935 il demanda environ $47,000,000. Ce sont là de grosses sommes. En 1934, elles représentaient 10.2 pour cent du budget fédéral total et 5.2 pour cent du total des impôts. Mais je tiens à signaler que lorsque ce déficit de revenus est une fois englobé dans le budget fédéral il n'y a plus rien à ajouter. Le solde de déficit qui figure aux livres n'implique aucune autre dépense d'argent et ne représente aucune autre charge additionnelle. En fait, si le trafic augmente sensiblement, on peut s'attendre à ce que le déficit de revenus nets diminue et, si nous retournons au trafic de 1927, qu'il disparaisse. Et si le trafic était encore supérieur le réseau paierait non seulement l'intérêt sur ses obligations, mais aussi un dividende sur le capital investi par l'État.

"Le Canadien National n'a pas la douteuse distinction d'être le chemin de fer ayant le plus gros déficit de revenus; les réseaux français exploités en partie par l'État et en partie par des compagnies privées ont eu l'an dernier un déficit de 4,600,000,000 de francs, soit l'équivalent de $300,000,000.

"Quelques personnes attribuent la grosse dette du Canadien National au principe de la gérance d'État. Elles oublient ou ignorent que lorsque les réseaux furent achetés ils étaient déjà endettés pour un milliard. C'est parce qu'ils avaient cette grosse dette et qu'ils ne pouvaient pas payer leurs frais d'exploitation que la faillite les menaça et que l'État en prit la direction.

Ce n'est pas tout; pendant l'administration des compagnies privées, les réseaux furent saignés à blanc dans l'espoir de conserver leur solvabilité, si bien que le nouveau propriétaire dut dépenser de grosses sommes d'argent pour les remettre en état d'exploitation. Il est difficile de donner le chiffre de cette dépense, mais je crois qu'elle s'éleva à pas moins de $250,000,000, montant compris dans la dette des réseaux étatisés, mais logiquement imputable à l'administration privée".

M. Fairweather dit que des sommes se chiffrant à des centaines de millions de dollars apparaissent dans les livres de l'État, propriétaire du Canadien National et réapparaissent dans les livres du réseau. Ce système a créé l'impression, tout à fait fausse, que le Canada avait deux dettes nationales, la dette publique et la dette du réseau national et qu'on obtenait le total en additionnant le passif du Canadien National à la dette nette du Dominion, ce qui est de l'arithmétique fantaisiste.

"En dénaturant le passif du Canadien National", dit M. Fairweather, "l'on a fait croire faussement à d'énormes pertes annuelles. Des personnes qui combattent le principe d'étatisation sur le dos du Canadien National citent avec une satisfaction évidente des chiffres dénaturés ne s'élevant jamais moins qu'à $100,000,000 par année et même pour M. Milton W. Harrison, président de la Security Owners Association Inc., à $200,000,000. La fausseté de ces chiffres se démontre par une simple comparaison:

"Supposons qu'un homme engage $100,000 dans une affaire et que les revenus de la maison soient suffisants pour payer les salaires, le coût de tout le matériel et de l'entretien, ainsi que pour payer les taxes et autres charges publiques, et laisser quand même un surplus de plus de $2,000 par année. L'homme d'affaire dira: "mon affaire m'a rapporté $2,000 de profit sur mon capital de $100,000: mais ceux qui condamnent le Canadien National disent: Oh! non! vous devriez avoir $6,000 de profit sur un capital de $100,000, de sorte que vous avez perdu $4,000 et que votre maison doit vous signer un billet de $4,000 pour couvrir cette perte et payer les intérêts sur cette somme. Que cette façon de compter soit adoptée pendant quelque temps et au bout de très peu d'années l'affaire qui, en réalité, rapportait un léger bénéfice sur le capital investi apparaîtra une très mauvaise affaire. Or, le Canadien National, de 1923 à 1931, c'est-à-dire jusqu'en pleine crise, a payé tous ses salaires et son matériel à même l'exploitation, les impôts et toutes les autres dépenses à l'exception des intérêts sur le capital investi, et est resté avec quelque chose. Au cours des pires années de la crise, 1931, 1932 et 1933, le Réseau ne put atteindre tout à fait ce résultat, mais il gagna suffisamment d'argent pour payer toutes ses dépenses et ses déboursés de comptant, excepté les intérêts. En 1934 l'amélioration des affaires amena un petit dividende sur le capital investi et le résultat promet d'être encore meilleur en 1935.

"Sans tenir compte du fait qu'une grande partie du Réseau National, comprenant par exemple l'Intercolonial, ne fut jamais construite dans le but d'un profit, le profit sur le capital total investi avant la crise a évolué entre sept dixièmes de un pour cent et 2.3% par année, et si nous faisons abstraction du capital investi dans des propriétés dont on n'attendait aucun profit, le dividende payé par le reste de la propriété s'élèverait de 1.3% à 3.1% sur—remarquez-le bien... tout le capital investi, sans retrancher un seul dollar d'ajustement pour l'état banqueroutaire des réseaux au moment de leur acquisition".

"Vous voyez qu'il y a une grosse différence entre un réseau d'État et un réseau privé. La Compagnie privée peut, en menaçant la banqueroute, passer l'éponge sur ses erreurs passées et recommencer avec une nouvelle capitalisation ses fautes pardonnées... excepté par les épargants qui ont perdu leur

(Suite au dernier couvert)

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 30 AVRIL 1036 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 18

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Fruits et légumes

Les arrivages de fruits et légumes sur le marché de Montréal ont fait un bond assez prodigieux durant la semaine se terminant le 17 courant, soit 274 wagons à rapprocher de 235 pour la semaine précédente. On rapporte la réception de 14 chars de pommes, 62 de pommes de terre dont quinze venant de la province de Québec; un d'oignons, 22 de fruits variés; 70 de légumes assortis; 41 de bananes et 54 de fruits tropicaux.

Bien que les quantités offertes aient été plutôt fortes, la demande est restée soutenue et les prix plus élevés. C'est ainsi que les Montagnes Vertes No 1, sacs de 80 livres, ont obtenu de $1.40 à $1.45 et les blanches de Québec No 2, 80 lbs de $1.30 à $1.35.

La pomme de terre de semence est très recherchée. Dans le district de Québec, plusieurs producteurs sont dans l'obligation d'acheter.

L'exposition d'Ormstown

Une communication du secrétaire de l'Ass. des Eleveurs du district de Beauharnois nous apprend que la date de l'exposition d'Ormstown a été fixée du 9 au 12 juin. Les listes de prix sont prêtes et les intéressés peuvent se la procurer en s'adressant au secrétaire immédiatement.

L'exposition se tient au cœur d'une zone d'élevage où résident les cultivateurs passés maîtres en industrie animale. Il n'est peut-être pas de meilleure occasion pour l'agriculteur désireux de voir nos plus beaux animaux laitiers de toutes races que de visiter cette foire, la première de l'année, et que l'on considère comme le type le plus près d'une véritable exposition agricole.

L'Exposition d'Ormstown est à sa vingt-sixième année d'existence. Ses organisateurs travaillent sans compter pour l'améliorer chaque année et grâce à l'amélioration assez prononcée de notre situation économique il faut espérer que les efforts des promoteurs seront couronnés de succès. Le succès d'une exposition doit se mesurer à la somme d'intérêt qu'elle suscite chez la population agricole de cette province et nous croyons que la classe agricole répondra généreusement à l'invitation qui lui a été faite et que nous réitérons de visiter du 9 au 12 juin, la meilleure exposition de bétail de toutes races et de toutes espèces auxquelles les habitants québecois s'intéressent.

L'industrie minière et les fermiers

L'industrie minière figure au premier rang de l'exploitation des ressources naturelles du pays. Depuis quelques années, c'est elle qui a accusé les meilleurs progrès et dans la province de Québec particulièrement elle tient un rôle très important tant par les capitaux qui y sont engagés et les ouvriers mineurs qui y gagnent leurs subsistance.

Tout s'enchaîne dans notre régime économique et nous ne devons pas seulement tenir compte de la richesse que produit le sous-sol canadien, mais de la relation de l'industrie minière avec les autres industries du pays. On peut bien dire que par rapport à l'agriculture, la découverte d'une mine est pratiquement synonyme de la création d'un nouveau centre de consommation pour les produits de la ferme.

Tous les mineurs du pays et leurs familles consomment annuellement 38,000,000 lbs de viande, 7,500,000 lbs de saindoux, 7,500,000 doz. d'œufs, 5,500,000 gallons de lait; 11,000,000 lbs de beurre, 7,500,000 lbs de fromage, 76,000,000 lbs de farine; 7,500,000 lbs de fèves et 114,000,000 lbs de pommes de terre, sans compter la consommation de légumes, de fruits, de miel, de volailles, de miel et de sucre provenant de la betterave sucrière.

L'article vêtement et les chaussures, fabriqués de laine de nos moutons et des peaux de nos animaux comptent aussi pour beaucoup dans le volume des achats faits par cette classe de travailleurs qui eux aussi aiment à l'occasion allumer une bonne pipe de tabac produit sur les fermes canadiennes.

Les affaires dans Québec

Québec—Le commerce de gros et de détail continue d'accuser une certaine amélioration sur l'an dernier. Les rentrées sont passables ou bonnes dans les villes et s'améliorent dans les campagnes. Dans le vêtement, la demande accroît pour les marchandises de saison. Dans les robes, les réductions de prix sont générales, surtout pour les robes bon marché. Les usines lainières produisent toujours presque à plein rendement; les usines de coton ont diminué sensiblement leur production. La production de soie et de rayonne est moindre que l'an dernier, mais, sauf quelques cas, le niveau reste satisfaisant. Les fabricants de chaussures ont été assez occupés. Les fabriques de meubles sont actives. On note peu d'amélioration dans la métallurgie lourde. Le marché du bois est inactif mais les prix tendent à se raffermir. Par suite de la fin hâtive de l'hiver, une grande partie du bois abattu devra rester dans la forêt. La production de sirop et de sucre d'érable sera inférieure à la moyenne et de qualité passable seulement.

Rapport publié dans lettre mensuelle de la Banque de Montréal.

Comment on aide les cultivateurs à se procurer des truies

Depuis cinq ans, les agents de la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture achètent des truies du type à bacon pour les revendre à prix coûtant aux cultivateurs, et ce service paraît être de plus en plus apprécié par ces derniers. Les dépôts de distribution de truies étaient remplis jusqu'au maximum de leur capacité l'hiver dernier et les préposés se sont parfois trouvés dans l'impossibilité de satisfaire aux demandes en temps raisonnable. Comme la plupart des cultivateurs désiraient que leurs truies soient saillies avant d'être expédiées, il était nécessaire de conserver ces bêtes quelque temps, et il résultait un encombrement, tandis que les frais d'alimentation à la charge du Ministère fédéral de l'Agriculture augmentaient en proportion.

Pour économiser sur ces frais d'alimentation, et accélérer la livraison, on a décidé de cesser entièrement de faire saillir les truies à ces dépôts. Il a été décidé également de donner la priorité aux commandes de groupes de truies, sur celles de bêtes séparées, expédiées à des particuliers. C'est afin d'encourager l'effort régional dans l'élevage des porcs et d'attirer l'attention des cultivateurs sur le fait que l'on peut grandement réduire les frais d'expéditions en expédiant vingt truies ou plus dans un même wagon. Ce détail est spécialement important pour ceux qui se trouvent à une certaine distance des dépôts de distribution.

Maintenant que l'on n'est plus obligé de conserver les truies jusqu'à ce qu'elles soient saillies, on les écoule plus rapidement, et l'on devrait pouvoir remplir les commandes sans grand délai.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture continuera à contribuer, comme il l'a fait dans le passé, un montant égal à la moitié des taux réguliers de fret sur toutes les expéditions. Il nourrira également les truies qui attendent d'être expédiées et maintiendra la méthode de sélection suivie jusqu'ici.

Le nombre de vaches laitières et de porcs a augmenté en 1935

Au 1er décembre 1935, la population bovine sur les fermes du Canada était de 8,430,800 têtes, veaux compris. Ceci représente une diminution de 54,100 têtes, soit 0.6 pour cent, sur le chiffre du 1er décembre 1934, et une diminution de 389,800 têtes, soit 4.4 pour cent, sur le nombre signalé au 1er juin 1935. Dans toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario et de la Colobie-Britannique, le nombre de bovins était inférieur à celui du 1er décembre 1934. Dans ces deux provinces, les cultivateurs ont augmenté leur cheptel de bovins entre le 1er juin et le 1er décembre 1935. L'augmentation dans l'Ontario s'explique par le fait que les expéditions de bœufs d'engrais venant des provinces des Prairies étaient trois fois plus considérables que celles de l'année précédente.

Le nombre de vaches laitières, qui était de 3,847,400 au 1er décembre 1934, était passé à 3,932,400 au 1er décembre 1935, soit une augmentation de 85,000 têtes ou 2.2 pour cent. Sept des provinces ont contribué à cette augmentation, tandis que la Nouvelle-Ecosse et l'Ontario enregistrait une diminution. Les génisses élevées pour la production du lait sont tombées de 797,600 au 1er décembre 1934 à 778,300 au 1er décembre 1935, soit une diminution de 19,300 têtes ou 2.4 pour cent. Sauf la Colombie-Britannique, toutes les provinces ont eu part à cette baisse.

Les vaches de boucherie sont tombées de 700,200 têtes à 646,400, ce qui représente une diminution de 53,800 têtes, ou 7.7 pour cent. Les génisses élevées pour la production de la viande de bœuf ont subi également une légère réduction, affectant six des provinces. Dans l'Ontario et la Colombie-Britannique, le nombre de vaches et de génisses de boucherie a augmenté. Il y a eu également une légère augmentation dans le nombre des génisses en Saskatchewan. Il est à noter que le nombre des vaches laitières a continué à augmenter, tandis que les génisses élevées pour la production du lait ont diminué pendant deux ans de suite. Il semble donc que les vaches des races de boucherie sont employées temporairement pour la production du lait.

La production du lait par vache était de 11.26 lbs. au 1er décembre 1934; elle est montée à 11.71 livres au 1er décembre 1935. Le nombre évalué de vaches en lactation au 1er décembre 1935 est de 2,514,500, soit une augmentation de 5.2 pour cent sur les chiffres du 1er décembre 1934.

La population porcine était évaluée à 3,950,500 au 1er décembre 1935, soit une augmentation de 8.3 pour cent sur les chiffres signalés au 1er décembre 1934. Comme les évaluations de la mise bas sont plus élevées que celles de la période décembre-mai de 1934-35, il est évident que l'on peut s'attendre à une grosse augmentation.

Au 1er décembre 1935, les moutons et les agneaux sur les fermes étaient au nombre de 2,628,500, soit une diminution de 22.6 pour cent sur les chiffres du 1er juin, et de 4 pour cent sur ceux de décembre 1934. Comme le nombre de brebis qui doivent agneler pendant la période de décembre à mai est un peu moins élevé qu'en 1934, il est évident que la tendance à la baisse dans la population ovine n'a pu encore être enrayée.

Le nombre de poules et de poulets sur les fermes se montait à 44,319,200 au 1er décembre 1935, contre 46,487,200 au 1er décembre 1934, soit une diminution de 2,168,000 ou 4.7 pour cent.

MAI 1936

Le Soleil entre aux Gémeaux le 21, à 1 h. 8 m. du matin.

P.L. le 6 à 10 h. 1 m. du matin. — N.L. le 20, à 3 h. 35 m. du soir.
D.Q. le 14, à 1 h. 12 m. du matin. — P.Q. le 27, à 9 h. 46 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Lev.	Cou.
1	Vend.	r	Saints PHILIPPE et JACQUES.	4 30	6 56
2	Sam.	b	Saint Athanase, Ev. Conf. Doct.	4 29	6 58
3	DIM.	r,b.	III apr. Pâques.	4 27	6 59
4	Lundi	b	Sainte Monique, Veuve.	4 25	7 1
5	Mardi	b	Saint Pie V, Pape ,Conf.	4 23	7 3
6	Merc.	b	Oct. de Saint Joseph, dbl. maj.	4 21	7 5
7	Jeudi	r	Saint Stanislas, Ev. Mart.	4 20	7 6

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Edition Française des chansons populaires du vieux Québec

Marius Barbeau, qui depuis longtemps préconise le recueil et la conservation des traditions et des usages populaires de l'ancienne France au Canada, a préparé une intéressante monographie sur les chansons qu'il a recueillies dans Québec, dont l'édition française intitulée "Chansons populaires du Vieux Québec, vient de paraître au Musée national, à Ottawa. L'auteur a puisé dans les connaissances qu'il a acquises au cours de longues recherches et dans le vaste répertoire qu'il a recueilli sur les lèvres de nos chanteurs, et il nous présente un compte rendu écrit d'une manière attrayante de l'origine et des variétés de chansons populaires du Canada et il donne une description captivante des chansons elles-mêmes. D'excellents croquis d'Arthur Lismer illustrent admirablement le volume.

"Enfants, amoureux, mères, artisans, buveurs, tous fredonnaient leurs refrains populaires. Dans ce temps-là, chez nous, on aimait la musique plus qu'on ne l'aime aujourd'hui. Des airs innombrables rythmaient le labeur manuel; les cultivateurs chantaient pendant le labour, la récolte, le battage des grains et le BREYAGE du lin; les ménagères animaient d'airs variés le cardage, le filage, le tissage, le lavage et le balancement du berceau". Le pathos et les aventures romanesques se sont aussi infiltrés dans les chansons. L'auteur arrive à la conclusion curieuse que la théorie de Grimm—que les chansons et les récits sont le fruit de l'inspiration collective populaire—ne s'applique pas à Québec, ni à la France, où les chanteurs populaires ne créent pas la chanson, mais la conservent et la transmettent oralement.

Si l'on compare notre répertoire national à celui de la France provinciale, on constate que dix-neuf sur vingt chansons de Québec sont anciennes; qu'elles passèrent de France au Nouveau-Monde, au XVIIe siècle, avec les colons qui s'en servirent "pour égayer leur solitude". Des chansonniers rustiques ont ajouté de nouvelles chansons qui constituent le répertoire purement canadien, peut-être dix pour cent de l'ensemble. Les autres nous sont venues de France et se sont conservées plus ou moins complètes.

Les vraies chansons populaires arrivèrent au Canada avant 1680, avec les premiers colons de la Normandie et de la Loire. "Le nombre de ces chansons excède de beaucoup celui de toutes les autres. Elles sont aussi les meilleures du répertoire canadien.......... Là se retrouve l'œuvre de maîtres dont l'art achevé a largement puisé à un assortiment de mesures prosodiques romanes et aux sources vives du folklore européen."

M. Barbeau donne des exemples remarquables de la diffusion des chansons populaires à travers les siècles. Une de ces chansons est "Dame Lombarde" qui vient de l'Italie septentrionale et remonte à la fin du VIe siècle; elle prit sa forme définitive un siècle ou deux plus tard, passa en France, où elle ne

(Suite à la page 175)

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Variétés de légumes recommandés par la Station Expérimentale, Ste-Anne

PENDANT plusieurs années, des expériences ont été conduites à la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière relativement aux variétés de légumes les plus recommandables pour la région. Le nombre d'années pendant lesquelles les principaux légumes dont la nomenclature suit ont été expérimentés, varie entre 6 et 12 ans.

BLÉ D'INDE:—Les variétés de blé d'Inde hâtif recommandables sont les "Pickaninny" et le "Banting"; mi-hâtif, le "Golden Bantam"; tardif, le "Géant Doré".

BETTERAVES:—Les variétés de betteraves "Détroit rouge foncé" et "Egyptienne de Crosby" sont très recommandables.

CELERI:—Le céleri "Plein Blanc Doré" vient très bien. Nous recommandons, en passant, le blanchiment au moyen de planches disposées de chaque côté du rang de celeri pour les petits jardins.

CAROTTES:—Pour les carottes nous recommandons la "Chantenay" et la "Nantaise Améliorée"; cette dernière est principalement réclamée pour la table à cause de son cœur peu défini.

CHOUX:—Comme choux d'été "l'Acre d'Or" est utilisable 100 jours environ après le semis et comme choux d'hiver, le "Danois à tête ronde" est utilisable environ 150 jours après le semis.

CHOUX-FLEURS:—Le chou-fleur "Boule de Neige" est hâtif et de bonne qualité; pour la mi-saison, nous avons "l'Erfurt" tandis que le "Large d'Alger" est tardif.

CITROUILLE:—La "Petite Sucrée" est la citrouille préférable pour la table. La "Winter Luxury" est l'une des meilleures variétés pour l'hiver.

CONCOMBRE:—La variété "Epines Blanches" nous a donné les meilleurs résultats; le "Boston Pickling" s'est montré le plus recommandable pour les cornichons.

FEVES:—Dans les fèves à gousses jaunes, les variétés "Round Pod Kidney Wax" et la "Sans Rival" sont les plus recommandables la "Sans Fil à gousses vertes" est aussi de très bonne qualité.

OIGNONS:—Comme oignons rouge, nous recommandons le "Large Wethersfield" et le "Rouge Globe" comme oignons jaunes, le "Prizetaker" et comme oignons blancs "le Blanc Globe". Pour les marinades nous recommandons le "Petit Blanc de Nocera".

POIREAU:—La variété "Monstrueux de Carentan" forme un poireau très appréciable.

PANAIS:—Le panais "Couronne Creuse" est le plus recommandable.

POIS:—Les pois hâtifs "Thomas Laxton" et "L'Alaska" sont utilisables 40 à 45 jours après le semis. Les "Lincoln" et "Director" sont de très bonnes variétés tardives.

RADIS:—Les radis "Rouge à Bout Blanc" sont bons à être mangés environ 32 jours après le semis.

SALADE:—La variété de salade "Grand Rapid" est utilisable 60 jours après la mise en terre; "l'Iceberg" est environ 12 jours plus tardive. La variété "New York" est très recommandable pour la salade pommée.

TOMATES:—Nous recommandons pour les tomates les variétés, "Alacrity", "Abel", "Bonny Best", "John Bear" et la "Canadienne".

Au moins 50 expositions agricoles en 1936

Les programmes des Sociétés d'Agriculture, soumis au Conseil d'Agriculture de Québec, promettent une saison fort active.

EXCELLENTE POSITION FINANCIÈRE

Québec, 17-4-36.—"Au moins cinquante expositions agricoles et horticoles régionales ou de comté seront tenues au cours de l'été par les Sociétés d'Agriculture conformément aux programmes d'opérations qui nous ont été soumis à date", a annoncé hier M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, dans une entrevue accordée aux journalistes.

"La prochaine saison promet d'être fort active pour ces associations agricoles", a ajouté M. Lessard. "S'appliquant à suivre les directives données par l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, les directeurs des Sociétés d'Agriculture ont amélioré considérablement la position financière des sociétés au cours de ces quelques dernières années en adoptant une politique de sage économie, et aujourd'hui elles sont en meilleure posture qu'autrefois pour mettre à exécution des programmes intéressants et variés propres à stimuler l'ambition de leurs membres au moyen de primes substantielles d'élevage et de nombreux concours. Nombre de sociétés, qui ne parvenaient pas à faire de leurs

(Suite à la page 175)

COLONISATION

Quelques réflexions sur l'établissement des jeunes agriculteurs

Il est à remarquer qu'il n'est pas de paroisses agricoles dans notre province où il ne se trouve pas au moins 40 ou 50 jeunes gens en âge de s'établir; que dans plusieurs paroisses on en compte 100, et même plus.

C'était pour favoriser l'établissement de cette jeunesse agricole que fut organisé le nouveau département dirigé par l'abbé Georges Bilodeau.

Depuis moins de deux ans, environ 8000 jeunes se sont établis auprès de leurs parents. Ceci répond au vœu de ceux qui demandaient d'établir les jeunes dans les vieux centres.

Le travail de l'abbé Bilodeau est considérable, mais nécessairement insuffisant pour répondre aux besoins de toute notre jeunesse.

Ces établissements dans les vieilles paroisses avaient sûrement leur raison d'être.

Dans les paroisses nouvelles, comme dans les autres, il est des familles nombreuses. Ces enfants méritent que l'on s'occupe d'eux.

Les facilités d'établissement pour ces jeunes seraient supérieures à celles offertes dans des vieilles paroisses, parce que les terres libres s'y trouvent plus nombreuses.

Seulement, l'un des règlements établis veut que l'établissement proposé s'effectue sur un lot où les primes de défrichement ou de labour ont déjà été payées par le gouvernement.

Nous comprenons fort bien la sagesse de ce règlement. Mais, dans les centres de colonisation, il nuit à l'établissement des fils de cultivateurs.

Dans maintes paroisses nouvelles, des colons ont commencé le défrichement d'un lopin de terre. Pour une raison ou pour une autre, ils sont partis, abandonnant leur travail, après avoir retiré, disons, les primes pour 15 acres de défrichement et 5 acres de labour: soit $200, il reste encore 5 acres de défrichement et 5 acres de labour à primer, quand ces travaux seront exécutés, primes qui rapporteront cent dollars.

Et, à cause de cela, un lot fut-il une nuisance publique s'il reste inoccupé, et même s'il pourrait être réoccupé par un fils de cultivateur du voisinage, de par le règlement, l'abbé Bilodeau doit refuser.

Afin de faciliter les établissements dans les pays nouveaux, pourquoi ne pas amender ce règlement, et dire, par exemple, que le fils de cultivateur établi sur un lot où il reste des primes à payer, recevra $100 par année comme les autres, moins ce qu'il reste de primes à payer, quand les défrichements et les labours seront terminés?

Cela reviendrait au même prix et permettrait à des centaines de jeunes agriculteurs de se placer avantageusement, et ainsi, compléter des paroisses commencées.

J.-ERNEST LAFORCE.

A PROPOS DE MOUTONS

LES FERMIERS s'étant familiarisés dans la pratique de la castration des agneaux mâles et les méthodes de castration ayant été perfectionnées, cette opération peut maintenant se faire pour ainsi dire sans risques. On peut maintenant châtrer les béliers ou agneaux mâles à n'importe quel moment de l'année avec le minimum de risque. Si l'on ne fait pas usage des pinces Burdizzo, les moutons doivent être châtrés avant qu'il ne fasse trop chaud, pour que leurs cicatrices ne soient pas à la merci des mouches. Il y a peu de risques par temps froid ou frais. Tous les agneaux doivent avoir la queue écourtée. *Tous les agneaux mâles, nés vers la fin de l'hiver et au printemps, doivent être châtrés peu de temps après leur naissance.*

Il n'y a donc aucune excuse pour envoyer des béliers au marché. Si les éleveurs prêtent un peu plus d'attention aux méthodes convenables à adopter, ils n'auront plus aucun risque de perte à l'époque des marchés. Certains éleveurs nuisent encore à la consommation de l'agneau en envoyant au marché des béliers qui ne sont pas à point, dans le but d'échapper à la différence de prix établi lorsque celle-ci est mise en vigueur. *Certains, n'ayant pas châtré leurs béliers de bonne heure, essayent d'y remédier en se servant des pinces Burdizzo quand les agneaux ont presque atteint leur maturité. Ceci empêche sérieusement le développement de l'animal et cette coutume devrait être enrayée. Châtrez de bonne heure.* Certains éleveurs négligent cette amélioration, minime mais importante, et il arive encore trop de béliers sur le marché pendant toute la saison. Ceci est particulièrement vrai pour Montréal. Il en résulte une perte pour l'éleveur et cela nuit aussi à la vente de l'agneau.

Cette déclaration est faite aux éleveurs d'agneaux, par les acheteurs d'agneaux, dans l'espoir que les derniers vestiges de cette néfaste *coutume de vente de béliers* sera éliminée. Les fermiers n'ont pas plus de raisons de vendre des béliers qu'ils n'ont de vendre des verrats.

Nul fermier n'a besoin de perdre un seul dollar.

Les marchés paieront davantage pour des brebis et des agneaux châtrés bien à point—d'un poids convenable, maniés avec soin. Sans aucune blessure.

N'ENVOYEZ PAS DE BÉLIERS AU MARCHÉ

A partir du lundi 31 août 1936, les acheteurs d'agneaux du Québec et des Provinces Maritimes, paieront 1 sou de plus par livre, et à partir du lundi 5 octobre, 2 sous de plus par livre pour les brebis et les agneaux châtrés que pour les béliers.

Les agneaux de bonne qualité peuvent être payés jusqu'à un sou de plus par livre, dans les poids les plus désirables (90 livres et moins), que les agneaux pesant de 90 à 110 livres, et deux sous de plus par livre que les agneaux pesant plus de 110 livres. Les agneaux non à point et les agneaux de choix seront achetés d'après leur valeur respective.

Pour faire de l'argent, faites ceci:—

1. Ecourtez la queue de tous vos agneaux au début du printemps.
2. Châtrez tous vos agneaux mâles aussitôt que possible après leur naissance.
3. Nourrissez vos agneaux d'été et d'automne de sorte qu'ils pèsent entre 75 et 90 livres lorsqu'ils sont prêts pour le marché.
4. Choisissez, dans le troupeau, les agneaux les plus avancés pour les envoyer au marché.
5. Envoyez les agneaux au marché dès qu'ils sont prêts, car les prix seront probablement plus avantageux au début de la saison qu'à la fin de l'automne.
6. Evitez toutes les pertes résultant de béliers ou d'agneaux trop légers ou trop lourds.

Publié pour les Acheteurs d'Agneaux par:—

The Industrial and Development Council of Canadian Meat Packers
200 Bay Street, Toronto 2, Ont.
501 Kensington Bldg, Winnipeg, Man.

Sur la première page de ce dépliant, se trouve une vignette représentant un agneau qui fut sérieusement blessé en étant soulevé ou attrapé par la laine. Il en résulta une meurtrissure. Ces meurtrissures diminuent la valeur de toute la bête d'un demi-sou à deux sous la livre. Sur un agneau entier, cette perte peut aller jusqu'à un dollar.

La table suivante indique la diminution du pourcentage des béliers envoyés aux marchés au cours des dix dernières années

TORONTO	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Date à laquelle la différence de prix entrait en vigueur....	15 juil.	18 juil.	30 juil.	29 juil.	30 juin	6 juil.	4 juil.	3 juil.	2 juil.	2 juil.
Août	12.0	18.8	16.3	18.7	15.0	4.8	3.3	3.6	4.5	3.8
Septembre	20.4	21.5	18.7	19.1	13.8	1.2	1.2	2.1	5.1	7.9
Octobre	6.9	5.9	5.7	6.9	7.0	.8	1.5	.5	.8	3.5
Novembre	3.3	4.8	3.4	6.1	5.4	.5	.5	1.6	.5	3.0
MONTRÉAL										
Date à laquelle la différence de prix entrait en vigueur ...	1er sept.	18 juil.	17 sept.	16 sept.	28 juil.	31 août	29 août	28 août	27 août	2 sept
Août	—	38.3	1.3	6.4	37.0	10.3	6.2	4.2	3.9	.4
Septembre	44.1	33.0	4.3	5.8	38.5	13.9	11.4	7.9	11.4	18.8
Octobre	24.3	22.3	13.3	14.3	15.0	8.3	5.0	8.5	8.5	8.6
Novembre	32.1	26.0	16.4	27.2	22.5	11.6	7.0	11.5	11.2	13.9

AVIS—La différence de prix n'ayant pas été établie pour Montréal avant septembre, excepté en 1927 et 1930, très peu de béliers sur le marché sont enregistrés avant cette date.

Lorsque les agneaux sont attrapés par la laine, cela leur fait mal. Pour se dégager, ils se débattent et ceci augmente leur agonie.

A part la perte monétaire, il est évident que la méthode de maniement qui occasionne de telles meurtrissures aux agneaux est une méthode cruelle et inhumaine. Personne ne doit infliger consciemment une telle souffrance à de pauvres animaux.

CONCLUSION.—*N'attrapez pas ni ne soulevez les agneaux par la laine.*

On trouve parfois, sur le corps de la bête, de pires meurtrissures que celles causées par l'arrachement de la laine. Celles-ci résultent souvent de ce que les agneaux ont été piétinés par de plus gros animaux tels que de gros veaux ou autres bestiaux. Les cochons non seulement piétinent les agneaux, mais ils les attaquent et souvent les mordent.

Il est particulièrement recommandé aux camionneurs de manier les agneaux avec soin. Il arrive trop souvent que les camionneurs ou les fermiers soulèvent les agneaux par la laine pour les placer dans le camion. Les agneaux ne devraient jamais être jetés d'un camion ou d'un wagon sur le sol.

Dans les camions comme dans les wagons à bestiaux, tous les agneaux devraient être séparés des autres bestiaux par des cloisons.

Il arrive trop souvent, dans les wagons de chemins de fer, que des mauvaises cloisons permettent aux agneaux de se mêler aux autres bestiaux.

Les arrêts et les départs brusqués de trains lourds ont pour résultat de faire empiler les agneaux les uns sur les autres et de les blesser.

Dans les cours à bestiaux des abattoirs, il arrive trop fréquemment que les agneaux soient attrapés par la laine.

Les agneaux peuvent être attrapés et soulevés d'une façon convenable sans qu'il soit besoin de tirer leur laine. Cela ne demande que l'habitude et un peu d'attention.

Les acheteurs ne veulent pas d'agneaux qui ont été malmenés et se refusent totalement à les acheter.

NOS MISSIONNAIRES-COLONISATEURS DISPARUS

L'ABBÉ PIETRO GRAVEL

PAR J.-ERNEST LAFORCE

Mesdames, Messieurs,

C'est à l'été de 1913. Dans le train qui entraîne nombre de voyageurs à travers les Prairies, un prêtre vêtu d'une redingote, passe de banc en banc.

De partout, on l'interroge. On dirait qu'il est le chef d'une tribu ambulante.

Cependant que des voyageurs indifférents examinent le paysage uniforme qui disparaît rapidement et se renouvelle sans cesse, toujours pareil, d'autres discutent entre eux de la valeur du sol et des facilités d'établissement dans ce pays qui ressemble aux ondes figées d'une mer au repos.

Comme des indiscrets, écoutons la conversation du prêtre avec son voisin de banquette.

—D'où venez-vous? Je ne vous ai pas encore rencontré sur le train.

—Je suis monté à Moose Jaw, mais je viens de Montréal.

—Que faites-vous là, dans le civil?

—J'ai toujours travaillé pour une maison de salaison.

—Vous connaissez bien ce commerce?

—Oh! oui! très bien!

—Pourquoi ne l'essaieriez-vous pas ici?

—Vous n'y pensez pas! Je n'ai que quelques milliers de piastres d'économie.

—Ça ne fait rien! On vous donnera un coup de main. Du moment que vous connaissez bien ce commerce, vous êtes certain de réussir, ici.

Un quart d'heure plus tard, le même prêtre est assis sur une autre banquette. Et il engage la conversation avec un grand jeune homme blond qui examine attentivement les champs uniformes se dérouler comme sur un écran.

—Vous n'êtes pas trop dépaysé dans notre immense plaine alluviale?

—Non, mais c'est si différent des terres de l'Est.

—Ce que vous avez vu depuis hier matin vous a-t-il convaincu de la richesse et de l'importance de ce pays?

—On ne saurait trouver une contrée qui inspire plus la confiance.

—Quand viendrez-vous bâtir votre moulin à farine?

—Vous y allez un peu vite, en besogne! Je n'ai pas tout le capital qu'il me faudrait pour cela. Si je ne connaissais pas si bien ce commerce, je me risquerais plus aisément, mais quand on a été élevé dans un moulin à farine, on y regarde par deux fois.

—On vous aidera. C'est justement parce que vous connaissez ce commerce qu'on tient à vous avoir.

Dix minutes plus tard, à Hearne, où une colonie belge s'est établie, le train arrête avec un bruit de ferrailles.

Le prêtre descend sur le quai de la petite gare. Il aperçoit un voyageur qui referme une caisse d'échantillons de liqueurs douces.

Il le suit des yeux, et le voit monter dans l'une des voitures.

Quelques minutes plus tard, il l'abordait.

—Vous voyagez pour une maison de fabrication de liqueurs douces?

—Justement.

—Pourquoi ne prendriez-vous pas à votre compte, ce commerce?

—Je n'ai pas tout l'argent nécessaire. Quand on connaît ça comme je le connais......, ça ne prend pas beaucoup de capital, mais je ne l'ai pas, ou du moins, je n'en ai pas suffisamment.

—Venez vous installer chez nous. On vous aidera.

A Avonlea, le prêtre avait rencontré un ancien pharmacien. Quand le train passa à Bayard, il avait convaincu une modiste qu'elle ne saurait mieux faire que de s'établir au pays de l'Ouest.

(Suite à la page 175)

Edition Française des chansons populaires du vieux Québec

(Suite de la page 173)

fut recueillie qu'une seule fois, et finalement au Canada, où elle a survécu jusqu'à nos jours.

Les chansons populaires sont d'éternelles nomades. "Nées à ciel ouvert, elles ont aussitôt pris le large. Poussées par un destin qui s'attachait à leur naissance et à leur hérédité, elles ont perpétuellement voyagé sans s'arrêter nulle part, car s'arrêter pour elles était la mort. Les frontières disparaissaient devant elles."

Le recueil décrit les pérégrinations curieuses de quatre de nos principales chansons populaires: Renaud, Germaine, Dame Lombarde et La Nourrice du Roi. Il comprend aussi un certain nombre de chansons avec leurs mélodies et une bibliographie des chansons populaires canadiennes françaises qui ont été recueillies et publiées. On peut se procurer l'édition française à $0.25 l'exemplaire en s'adressant au Directeur, Bureau de la Géologie appliquée, Ministère des Mines, à Ottawa.

Nos missionnaires-colonisateurs disparus

(Suite de la page 174)

Quel est ce prêtre? demanda un nouvel arrivé, intrigué, en montrant l'ecclésiastique en conversation avec deux cultivateurs qu'il semblait bien connaître.

Celui-là?...... c'est l'homme le mieux connu de l'Ouest, celui qui fait mouvoir les gouvernements et les compagnies de chemins de fer, l'abbé Gravel, fondateur de Gravelbourg.

Avant l'arrivé du train à ce dernier endroit, l'abbé Gravel avait vu et revu tous les voyageurs. Il les avait décidés à s'établir à Gravelbourg, l'un, pour ouvrir une salaison, un autre, pour construire un moulin à farine, un troisième, pour bâtir une fabrique d'eau gazeuse. Jusqu'à la modiste qui ouvrit un commerce. Une foule de quelque soixante ou quatre-vingts colons allèrent s'emparer des terres pour les défricher. Deux jeunes demoiselles se placèrent comme institutrices, et un avocat offrit ses services aux gens du pays.

Un mois plus tard, le même abbé Gravel revenait avec un autre groupe de colons: des cultivateurs, des marchands, des charpentiers, des gens de toutes les professions et de tous les métiers; jusqu'à un spéculateur qui s'intéressait à la construction d'un élévateur à grain, un pharmacien, un cordonnier qui trouva aussi à se placer.

—Au prochain voyage, il me faudra un autre forgeron et un sellier, confia l'abbé Gravel au nouveau curé qui venait de s'installer à Gravelbourg.

Ce qu'il en fit de ces voyages avec des gens qu'il conduisait s'établir à Gravelbourg, ou dans les environs.

Vicaire à New-York pendant une quinzaine d'années, il avait un jour rencontré l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Langevin qui l'avait invité à visiter ce pays pour en organiser l'établissement.

Une visite lui fit comprendre que l'avenir du peuple canadien n'était pas dans les villes américaines, mais bien au Canada, plus spécialement sur des terres à défricher.

A quelque temps de là, durant l'été de 1908, il conduisit un groupe de rudes colons à travers la Prairie.

Parti de Moose Jaw en charrettes à bœufs, avec des outils, des charrues et des provisions pour quelques semaines, le groupe s'arrêta sur les bords d'un petit étang à quelque 110 milles plus loin.

C'est là que fut fondé Gravelbourg.

Depuis, que de progrès!

Cinq ans plus tard, par son travail acharné, il avait décidé les constructeurs du "Canadian Northern", à pousser leurs voies ferrées jusqu'au cœur de cette région nouvelle.

En même temps qu'il poussait l'extension de l'agriculture, qu'il la poussait tellement qu'en dix ans—c'est-à-dire de 1913, quand la voie ferrée se rendit à Gravelbourg, à 1923—à part les milliers de wagons d'animaux et de produits agricoles de toutes sortes, il s'expédia de Gravelbourg plus de 10 millions de boisseaux de grain. L'abbé Gravel s'intéressait aussi à l'instruction des enfants de ses colons.

Aussi, s'occupa-t-il de la construction d'un couvent, de nombreuses écoles, et d'un collège classique.

Il réussit ses projets. En peu d'années, s'élevait à Gravelbourg, le magnifique couvent dirigé par les Sœurs de Jésus-Marie; le collège Mathieu où les enfants de Gravelbourg et de toute la Saskatchewan vont recevoir une solide éducation classique.

Gravelbourg devenait un gros village, puis une petite ville. C'était un centre prometteur pour l'avenir. Aussi, dans un chef-lieu de cette importance, fallait-il une église assez vaste pour contenir la population et aussi devant servir pour des fins à prévoir.

L'église fut construite, vaste, et bien décorée par l'artiste-curé, l'abbé Maillard, que l'abbé Gravel avait rencontré au cours de ses pérégrinations à travers les Prairies, et qui devait rester là, comme gardien vigilant du feu sacré de la foi, jusqu'au jour où un évêque le remplacerait.

Un hôpital devenait nécessaire dans un pays comme celui-là, situé à une trop grande distance de la ville.

Et un hôpital fut construit.

Dans les pays nouveaux, aussi bien que dans les vieilles paroisses du Québec, il faut que les "Canayens" se chicanent. Il paraît que cette comme cela, en France, et que cette prédisposition à la chicane est considérée comme une des vertus de la race. Mais pour se bien chicaner, il faut des avocats et un tribunal où les plaideurs peuvent se rencontrer et maudire le juge qui les fait perdre.

L'abbé Gravel s'attaqua à cette tâche. Il y travailla pendant des mois.

Un jour, alors que Sir Lomer Gouin était ministre de la Justice, à Ottawa, Alphonse Gravel, frère de l'abbé Gravel, et l'un des fondateurs de Gravelbourg, était nommé juge avec siège à Gravelbourg.

Si, au début, l'abbé Gravel avait jugé bon et fort utile d'avoir des avocats à l'ouverture d'une région nouvelle, dans cette province qui ne venait que d'obtenir sa constitution, il comprit aussi que même où le climat est sain, il est indispensable d'avoir au moins un médecin et un pharmacien.

Dans ce but, il avait décidé ses frères Paul, avocat, Emile, avocat, Maurice, médecin, Guy, pharmacien, à venir s'installer à Gravelbourg.

Pour entreprendre toutes ces constructions, toutes ces améliorations, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent.

L'abbé Gravel, arrivé le premier, avait pris des terres qui valaient de l'argent, beaucoup d'argent. Il avait su en amasser encore davantage.

C'est un peu pour cela qu'il fut nommé procureur du collège, qu'il s'intéressa à toutes les constructions publiques qui s'élevèrent à Gravelbourg, et qu'il s'associa à une foule d'entreprises industrielles et commerciales de la région.

Il est certain qu'il fit beaucoup d'argent.

Il avait, cependant, une façon à lui de tenir la comptabilité.

Ainsi, par exemple, quand il était procureur du collège Mathieu, il mettait son argent personnel dans la poche droite de son pantalon, tandis qu'il mettait l'argent du collège dans la poche gauche du même pantalon.

Quand le collège fut terminé, il ne restait plus d'argent ni dans une poche, ni dans l'autre.

L'abbé Gravel trouvait que le voyage sert à l'instruction. Aussi voyageait-il beaucoup.

Ayant toujours de nouvelles entreprises à financer, il voyageait comme un pauvre. Ainsi, il parcourut toute la France en vélo.

Dans un autre voyage, alors qu'il s'ingéniait à dépenser le moins possible —parce qu'à bout de ressources—il acheta au prix de milliers de dollars, toute une collection de toiles de maîtres, et il en fit cadeau au couvent des Sœurs Jésus-Marie, à Gravelbourg, afin qu'ils servent de modèles pour les petites Canadiennes de l'Ouest qui auraient des talents d'artistes-peintres.

Des années durant, il travailla pour la fondation d'une école d'Agriculture, à Gravelbourg. Il en est une à Saskatoon. Mais l'abbé Gravel, ayant remarqué que ceux qui passent par cette école, restent rarement sur la terre à cultiver, rêvait d'une école où, tout en recevant une bonne instruction agricole, les fils de cultivateurs ne se sentiraient pas dépaysés par le luxe.

Plusieurs voyages furent entrepris dans le but de réussir la fondation de cette institution. Malheureusement, il disparut trop vite, et ce projet presque réalisé, resta à l'état de projet.

Lettre aux cultivateurs

(Suite de la page 173)

expositions une entreprise payante, ont organisé divers concours non moins aptes à intéresser les cultivateurs et les fermières, mais dont les frais ne dépassent pas les revenus formés par les souscriptions des membres et les octrois consentis par le ministère de l'Agriculture. Nous pouvons dire que nos Sociétés d'Agriculture sont aujourd'hui des organisations établies sur une base d'affaires, qui s'efforcent de boucler leur budget annuel tout en diminuant les anciennes dettes au lieu d'en contracter de nouvelles. Et c'est en suivant cette sage politique qu'elles pourront servir pleinement les intérêts de leurs membres et de l'Agriculture en général."

Un rapport communiqué par M. Lessard démontre en effet que sur un total de 92 sociétés en opération en 1935, 38 n'ont plus aucun passif, tandis que les autres ont considérablement diminué le leur. Les balances en caisse se sont améliorées substantiellement sur celles de 1934. En 1929, les 90 sociétés alors existantes avaient une balance en caisse totale de $20,953. En 1934, 91 sociétés, en dépit de la crise qui avait sévi depuis 1929 et durait encore, avaient porté ce total à $30,963. Et en fin de 1935, 92 sociétés présentaient dans leurs rapports une balance en caisse totale de $33,895.

Le déficit annuel total des Sociétés d'Agriculture a également diminué; il était de $6,840. en 1929, et de $4,208 en 1935, après avoir atteint $7,961 en 1934.

Quant à l'évaluation de l'actif, on constate une amélioration de $68,072 en l'espace de six ans bien qu'il manque présentement quelques rapports. Cet actif était estimé à $549,995 en 1929, et à $618,067 au 31 décembre 1935. Dans le même laps de temps, le passif décroissait de $185,372, à $143,211.

"Ce sont là", dit M. Lessard, "des résultats encourageants qui démontrent clairement que les Sociétés d'Agriculture progressent dans la bonne voie et attestent leur utilité. Cette utilité, les cultivateurs la comprennent bien, puisque nous avons vu le total des membres passer de 23,213 en 1929 à 27,514 en 1935. Ce seul fait suffit à prouver que la classe agricole voit dans les Sociétés d'Agriculture des organismes des plus propres à promouvoir les fins de la bonne agriculture chez nous et qu'elle se doit de les soutenir efficacement en se groupant de plus en plus autour d'elles".

Il y a eu augmentation au Canada en 1935 dans la production du beurre de beurrerie, du fromage de ferme, du fromage de fromagerie et d'autres produits laitiers.

Comment combattre les insectes qui nuisent aux jardins

Les jours s'allongent et le temps se réchauffe, avec hésitation il est vrai, mais suffisamment cependant pour que les pensées des résidants de la campagne se tournent vers les choses de la terre et du jardin. Le jardin présente de nombreux problèmes, dont le plus compliqué peut-être est celui des moyens de défense à prendre contre les insectes qui se tiennent toujours en embuscade, prêts à attaquer les jeunes plantules dès qu'elles percent la terre.

Quelques recommandations générales au sujet de la façon de combattre les insectes à cette saison de l'année ne seront assurément pas hors de propos. Beaucoup des espèces les plus nuisibles ont passé l'hiver dans des déchets végétaux, près du jardin. On devrait toujours se faire un devoir de ramasser ces déchets et de les brûler, ou de les remettre au vidangeur au printemps avant que la chaleur ne réveille les insectes engourdis par l'hibernation. Beaucoup de ces espèces d'insectes pondent leurs œufs sur l'herbe ou les mauvaises herbes qui poussent dans le jardin ou aux alentours. En brûlant ces surfaces, on détruit les œufs ainsi que beaucoup d'insectes adultes et de larves cachés dans l'herbe morte qui tapisse la surface du sol.

Les plantes robustes et à pousse rapide sont moins exposées à être attaquées que les plantes faibles, effilées—et c'est pourquoi l'on devrait toujours, par une bonne préparation du sol, par l'emploi généraux d'engrais et par un choix intelligent de la date de la plantation, hâter la levée et la croissance des plantes. On fera bien d'attendre pour planter que le sol soit bien réchauffé, car les plants issus de semis un peu tardifs se développent presque toujours plus rapidement que ceux venant de graine mise dans un sol frais et humide.

On peut toujours s'attendre à voir des vers gris dans le jardin potager. D'autres insectes, très répandus également, sont la mouche de l'oignon, la mouche du chou, le ver du chou, la bête à patates, les limaces (spécialement dans des parties humides) et, en certaines circonstances, les vers fil de fer, les millepieds et les vers blancs. Ceux qui s'intéressent à la production des fleurs ont surtout à craindre les vers gris, les punaises ternes, les pucerons, les cicadelles de différentes espèces, les thrips du glaïeul, les millepieds et les limaces.

La plupart des insectes se détruisent facilement; il suffit de suivre les bonnes méthodes et *d'appliquer les remèdes assez tôt*. On fera bien de se procurer au printemps une petite provision d'insecticides, pour les avoir sur place lorsqu'ils sont nécessaires. Cette provision doit comprendre l'arséniate de plomb, le vert de Paris, le sulfate de nicotine, la chaux hydratée, le son et, si l'on cultive les choux et les oignons, du bichlorure de mercure ou sublimé corrosif. Ces matériaux ne se détériorent pas d'une année à l'autre lorsqu'ils sont conservés dans un endroit sec.

Tous ceux qui désirent avoir des renseignements sur la façon de combattre les insectes peuvent les obtenir en tout temps en s'adressant à l'entomologiste du Dominion, Ministère fédéral de l'Agriculture.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

Il faut savoir bien utiliser l'engrais chimique

Les principales précautions à prendre sont les suivantes:

N'employer que des engrais secs et bien pulvérulents. La plupart des engrais ne sont généralement pas utilisés par les plantes ou ne le sont que dans une faible mesure, dans la forme sous laquelle ils sont appliqués. Ils doivent auparavant subir dans le sol certaines transformations plus ou moins complexes, suivant leur nature, et surtout suivant qu'ils sont plus ou moins solubles.

Cette dissolution et les transformations qui la suivent ou qui la précèdent s'effectuent d'autant plus rapidement et plus complètement que les engrais sont en poudre plus fine. La finesse devra être autant plus grande que les engrais sont moins solubles et leur action plus lente.

D'autre part, c'est un fait bien connu de tous les praticiens que les engrais sont d'autant plus pulvérulents qu'ils sont plus secs. L'humidité ayant pour résultat de les agglomérer de les rendre moiteux, parfois pâteux.

Le degré de finesse des engrais présente en outre une grande importance au point de vue de la facilité de leur épandage. Celui-ci qu'il s'effectue soit à la main, soit au distributeur, est toujours plus régulier, plus uniforme lorsque les engrais sont bien secs et à l'état de poudre fine, que lorsqu'ils sont grossiers, humides et pâteux. Leur mélange avec la couche arable se fait également mieux.

Pour ces raisons, les cultivateurs doivent faire en sorte d'obtenir des fournisseurs des produits secs et aussi pulvérulents que possible.

Mais il peut arriver que malgré toutes les précautions prises par les fabricants pour satisfaire à cette exigence, certains engrais, notamment les engrais salins et les superphosphates s'agglomèrent dans les sacs, en morceaux ou en blocs, plus ou moins gros ou plus ou moins durs. Il ne faut jamais manquer d'écraser ces morceaux en les étalant sur une surface ferme, ou si on le peut de les passer à la claie.

Les engrais doivent être ensuite épandus aussi régulièrement et uniformément que possible.

Les mélanger aussi intimement que possible avec la couche arable du sol.

Les engrais simples comme nitrate de soude, épandus dans les rangs, ne doivent pas venir en contact immédiat avec les plantes dont ils doivent activer la croissance.

Liste des Expositions Agricoles en 1936 sous les auspices des Sociétés d'Agriculture de la province de Québec

SOCIÉTÉ	ENDROIT	DATE	SECRÉTAIRE — ADRESSE
Arthabaska	Victoriaville	Août 18-19	C.-R. Garneau, Arthabaska.
Bagot	St-Liboire	Sept. 29-30	Rodrigue Gévry, Acton Vale.
Beauce, Div. "A"	Beauceville	Sept. 15	Josaphat Roy, Beauceville-ouest.
Beauce, Div. "B"	St-Ephrem	Sept. 24	Achille Faucher, St-Ephrem-de-Tring.
Bellechasse, Div. "A"	St-Michel		Caius Lacroix, St-Michel.
Bonaventure, Div. "A"	Port-Daniel-ouest	Sept. 16	G. M. Kempffer, New-Carlisle.
Bonaventure, Div. "B"	New-Richmond	Sept. 15	W. H. Willett, New-Richmond-Station.
Brome	Brome	Sept. 7-8-9	Edward Caldwell, Knowlton.
Chambly	St-Bruno	Sept. 9	Albert Bernard, St-Basile-le-Grand.
Champlain	St-Stanislas	Août 25	J. T. Jacob, St-Stanislas.
Chicoutimi	Chicoutimi	Août 27-28-29-30	Ls-J. Gobeil, Chicoutimi.
Compton, No 1	Cookshire	Août 24-25-26	T. O. Farnsworth, Cookshire.
Compton, No 2	Scotstown		G. F. Cowan, Scotstown.
Deux-Montagnes	Ste-Scholastique	Sept. 14-15-16-17	J.-Léo Beaudet, Ste-Scholastique, rl.
Dorchester, Div. "A"	Ste-Hénédine	Août 27	Oscar DeBlois, Frampton.
Drummond	L'Avenir	Sept. 7	J.-H. Charpentier, L'Avenir.
Frontenac			Edmond Bureau, Lambton.
Gaspé-sud, Div. "A"	Cape Cove		Sydney L. Cass, Cape Cove.
Gaspé-sud, Did. "B"	Barachois	Oct. 8	Anthony Tapp, Barachois.
Gatineau, Div. "A"	Aylmer	Sept. 11-12	R. K. Edey, Aylmer, casier 114.
Gatineau, Div. "B"	Maniwaki	Sept. 15-16-17	Palma Joanis, Maniwaki.
Huntingdon, Div. "A"	Huntingdon		John Smaill, Huntingdon.
Huntingdon, Div. "B"	Havelock	Sept. 15	W. P. Fisher, Hemmingford.
Iberville	St-Alexandre	Sept. 4-5	Alcide Quintin, St-Alexandre.
Jacques-Cartier			Joseph Boileau, 118, 2ème ave, Ville St-Pierre.
Joliette, Div. "B"	St-Jean-de-Matha	Sept. 15	Léopold Marcil, St-Jean-de-Matha.
Kamouraska	St-Pascal	Sept. 15-16-17	P.-W. Levesque, St-Pascal.
Labelle, Div. "B"	Mont-Laurier	Sept. 1-2	William Grenier, Mont-Laurier.
Laprairie	Laprairie	Sept. 22	Raoul Lussier, St-Philippe.
L'Assomption	L'Assomption	Août 26	Geo.-Art. Landry, L'Assomption.
Lévis	St-Romuald	Août 29 au 2 sept.	Télesphore Carrier, Pintendre.
Lotbinière, No 1	Parkhurst	Août 25	L.-A. Dumont, Ste-Agathe.
Maskinongé	Louiseville	Sept. 15-16	J.-E. Roy, Louiseville.
Mégantic, Div. "A"	Inverness	Sept. 9	H. A. Welch, Inverness.
Mégantic, Div. "B"	Plessisville	Août 25-26	Théodore Fortier, Plessisville.
Missisquoi	Bedford	Août 27-28-29	C. O. Jones, Bedford.
Montcalm	Ste-Julienne	Sept. 22	Hon. J.-F. Daniel, St-Esprit.
Montmagny	Montmagny	Sept. 1-2-3-4	Paul Carignan, Montmagny.
Montmorency, Div. "B"	Ste-Famille	Sept. 23	Albert Faucher, Ste-Famille.
Napierville			Arthur Collette, St-Rémi
Nicolet, Div. "A"	St-Léonard	Août 6	Henri Leblanc, Ste-Monique.
Nicolet, Div. "D"	Gentilly	Août 5	Achille Turcotte, Gentilly.
Papineau	Papineauville	Sept. 2-3	J.-N. Vallières, St-André-Avellin.
Pontiac, Div. "A"	Shawville	Sept. 24-25-26	R. W. Hodgins, Shawville.
Pontiac, Div. "B"	Chapeau	Sept. 22-23-24	Edwin McMahon, Chapeau.
Pontiac, Div. "C"	Quyon	Sept. 7-8-9	M. J. Muldoon, Beechgrove.
Portneuf, Div. "A"	Pont-Rouge		Roméo Piché, Pont-Rouge.
Portneuf, Div. "B"	St-Casimir		J.-A. Foley, St-Thuribe.
Portneuf, Div. "C"	Montauban	Sept. 8	Théodule Châteauvert, Montauban.
Québec	Québec	Sept. 23	J.-D. Martel, 325 blvd Charest.
Richelieu	Ste-Victoire	Sept. 1-2	J.-U. Girouard, St-Ours.
Richmond	Richmond	Août 27-28-29	W. R. Stevens Richmond.
Rimouski	Rimouski	Août 28-29-30-31	Alfred Dubé, Beauséjour.
Rivière-du-Loup	Isle-Verte	Août 25-26	Edmond Côté, Isle-Verte.
Roberval	Roberval	Août 19-20-21-22-23	J.-Edouard Boily, Roberval.
Rouville	Rougemont	Août 25	C.-E. Levesque, Rougemont.
Shefford	Waterloo	Août 17-18-19	R.-R. Bachand, N.P., Waterloo.
Soulanges	Pont-Chateau	Sept. 7	Laurier Léger, Coteau Landing.
Stanstead	Ayer's Cliff	Août 20-21-22	Homer G. Curtis Stanstead.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe	Août 4-5-6	A.-R. Demers, 33 St-Dominique.
St-Jean	St-Jean	Sept. 7-8	J.-R. St-Arnaud, 112 rue Richelieu.
St-Maurice	St-Barnabé	Sept. 22	Chs Marcouillier, St-Barnabé-Nord.
Témiscouata	N.-D.-du-Lac	Août 26-27	L.-J. Dubé, N.-D.-du-Lac.
Trois-Rivières	Trois-Rivières	Août 10	Médéric Pothier, Banlieue, Trois-Rivières.
Vaudreuil	St-Lazare	Sept.	Henry Reid, Vaudreuil-Station.
Verchères	Ste-Théodosie	Août 26	Louis Dalpé, Verchères.
Wolfe, No 1	Marbleton	Sept. 9-10	C.-G. Skinner, Bishopton.
Wolfe, No 2	Ham-Nord	Sept. 15	J.-A. Comtois, Ham-Nord.
Yamaska	St-Frs-du-Lac	Août 18-19	Alfred Allard, Blondin.

LISTE DES EXPOSITIONS AGRICOLES TENUES EN 1936

EXPOSITION PROVINCIALE DU PRINTEMPS

Ormstown, comté de Châteauguay .... Juin 9-10-11-12
W. G. McGerrigle, sec., Ormstown, Châteauguay.

EXPOSITIONS RÉGIONALES

Lachute, comté d'Argenteuil .... Juin 17-18-19-20
J. A. Bothwell, sec., Lachute, Argenteuil.

St-Hyacinthe, comté de St-Hyacinthe .... Août 4-5-6
A.-R. Demers, sec., 33 rue St-Dominique, St-Hyacinthe, P. Q.

Valleyfield, comté de Beauharnois .... Août 17-18-19-20-21
Jacques Malouin, sec., Valleyfield, Beauharnois.

Sherbrooke .... Août 31, Sept. 1-2-3-4
Norrey W. Price, sec., Manager, Sherbrooke, Sherbrooke.

Trois-Rivières .... Août 10-11-12-13-14-15
Gaston, Panneton, secrétaire Exposition Régionale, Banlieue des Trois-Rivières.

EXPOSITION PROVINCIALE

Québec .... Sept. 5 au 12.
M. Emery Boucher, secrétaire Exposition Provinciale, Hôtel de Ville, Québec.

OSCAR LESSARD,
Secrétaire Conseil d'Agriculture.

Nouvelles Jersey

Annette's Irlnda, vache Jersey de 4 ans, 199 jours, propriété de Grayburn Farms, Waterville, Qué. a produit en 365 jours, 8.324 lbs de lait, 449 lbs de gras à 5.39%.

* * *

Du même troupeau, Standard's Noble Dora, 4 ans, junior a produit 8,120 lbs de lait, à 5.12% ou 416 lbs de gras en 365 jours.

Cette vache a été élevée à Dixville Qué., sur la ferme de Reg. A. Mayhew. C'est une petite fille du traureau Wonderful Standard.

* * *

Vingt-deux vaches Jersey, du troupeau de Mme C. W. P. Ramsay, propriétaire de la ferme Ailwyn de Bedford, Qué. sont sous contrôle en vue du concours du Livre d'Or. Lors de la dernière visite de l'inspecteur du contrôle, l'épreuve moyenne en matière grasse du groupe était de 6.2%. Le lait produit par le troupeau Ailwyn est converti en un fromage spécial qui commande un haut prix.

La ferme que possède Madame Ramsay couvre une superficie de 600 acres.

Cette ferme est la plus grande de tout l'est du Canada qui soit possédée et sous la direction d'une dame.

Encouragez nos annonceurs

LA SEMAINE

M. Joseph Vachon, âgé de 71 ans, de D'Israéli, a été trouvé mort sur la route entre le Lac Noir et Coleraine de bonne heure, mardi dernier. Ce sont des automobilistes qui ont fait la macabre découverte. M. Vachon était allé en visite chez des parents, à East Brougton. Au retour, il passa la journée de mardi à Lac Noir et partit vers 6 heures du soir, pour se rendre chez lui. Le lendemain matin, on le découvrait mort. Il a été établi à l'enquête que M. Vachon était mort d'une syncope de cœur.

* * *

ALORS qu'il faisait sa tournée quotidienne du "Lady Nelson" de la Canadien National Steamships, en route des Antilles vers Saint-Jean, N.-B. le quartier-maître, E. N. Rowe, trouva blotti sur un pont un pigeon voyageur qui avait cherché refuge durant la nuit sur le navire. On captura l'oiseau. Il portait à la patte droite une bande avec les initiales "RCAF-C226 et, à la patte gauche, une bande avec les lettres "CHU-35-2789". On croit que ce pigeon voyageur appartient à la Royal Canadian Air Force. L'oiseau sera remis aux autorités à Halifax.

* * *

UN message de Sa Majesté le Roi Edouard VIII a été reçu à Halifax pour féliciter les équipes de secours qui ont sauvé les vies du Dr D. E. Robertson et d'Alfred Scadding, emmurés dans la mine d'or de Moose River.

"Je suis transporté d'admiration pour l'héroïsme dont ont fait preuve les hommes courageux qui, en dépit du danger auquel ils ont exposé leur vie, ont fait le sauvetage du Dr Robertson et de M. Scadding à la Moose River Mine. Je vous prie de leur exprimer mes cordiales félicitations pour le succès qui a couronné leurs efforts et mes souhaits qu'ils ne souffrent aucunement des misères qu'ils ont endurées. Je serais heureux d'avoir d'autres nouvelles du Dr Robertson et de M. Scadding. EDOUARD R. I.

LE roi Fouad d'Egypte est décédé ces jours derniers, son fils le prince Farouk, âgé de 16 ans règnera sous un conseil de régence.

* * *

MME Joseph Mandola, de Lachine, est morte à l'hôpital, des suites des brûlures qu'elles s'infligea en allumant son poêle avec de l'huile de charbon, alors que les flammes se communiquèrent à ses vêtements.

* * *

LA Commission du Havre de Québec a présenté, jeudi soir dernier, au capitaine D. Sutherland, du fréteur anglais "Wearwood" une canne à pommeau d'or pour marquer la première arrivée d'un navire européen destiné exclusivement à notre port.

* * *

UNE société coopérative agricole a été constituée dans le comté de Labelle, sous le nom de "Société Coopérative Agricole de la Rivière Rouge" et que son principal siège d'affaires est en la municipalité de L'Annonciation, comté de Labelle.

* * *

MADAME J.-W. Potvin, d'Albertville, victime déjà d'un incendie, l'hiver dernier, a succombé ces jours derniers aux brûlures qu'elle reçut au cours d'un autre ncendie qui a détruit toutes les propriétés de son mari et causé des dommages pour une somme de plus de $25,000.

* * *

UN incendie désastreux a détruit de fond en comble, la maison et la grange de M. Narcisse Gingras, cultivateur, dans le rang St-Paul, à St-Ubald. M. Gingras n'a rien sauvé de son mobilier, de ses instruments aratoires. Tous ses animaux ont aussi péri dans les flammes. Les pertes que subit M. Gingras s'élèvent à plus de $5,000.00.

UNE fillette Doreen Inglis, âgée de 6 ans, demeurant à Ottawa a été gravement blessée pour avoir cru un mensonge. L'enfant qui fréquentait un jardin d'enfants, était à jouer avec des compagnes, lorsqu'une autre arriva, disant que leur école était en feu. Doreen se précipita pour voir, mais au moment où elle quittait le trottoir pour traverser la rue Elgin, un camion de la ville passa sur elle. Il n'y avait pas de feu.

* * *

LE R. P. Arthur Paquette, O.M.I., membre du personnel enseignant de l'Université d'Ottawa, est mort subitement à la suite d'une syncope de cœur, en sortant de la chapelle de l'université. Il était âgé de 56 ans. Originaire de Ste-Marie du Manoir, Québec, il était entré dans l'Ordre des Oblats en 1903 et fut ordonné prêtre en 1909. Il était professeur à l'Université d'Ottawa depuis 1910.

* * *

APRES avoir passé 240 heures au fond d'une mine de Moose River, N. E. à plus de 140 pieds sous terre, le Dr. C. Edwin Robertson et Alfred Scadding, de Toronto ont été ramenés à la surface mercredi dernier. Le sauvetage accompli, les intrépides ouvriers sont redescendus dans la fosse et sont revenus avec le corps de Herman Magill, associé du Dr Robertson, qui avait succombé à la maladie dans sa prison souterraine de bonne heure lundi matin.

* * *

ON compte que plus de 3,000 vétérans canadiens de la grande guerre se rendront, en juillet prochain, à Vimy, pour assister au dévoilement du monument érigé à la mémoire des Canadiens morts au front. A cette occasion le Canadien National fera circuler, à travers le Canada, un train spécial appelé le "Vimy Spécial". Il transportera à Montréal les vétérans qui monteront dans les navires à destination du nord de la France.

* * *

LES chinois abandonneront-ils la pipe pour adopter la cigarette? On fume la pipe en Chine depuis des siècles. D'après des statistiques on compte qu'en 1933 il a été fumé 60 billions de cigarettes en Chine. Jusqu'en 1903 on importait les cigarettes d'Angleterre et des Etats-Unis, dit un communiqué du service industriel du Canadien National, mais depuis cette date on a manufacturé les cigarettes en Chine. Les importations ont diminué de 10 billions à 177 millions en 1935.

* * *

L'INDUSTRIE de l'extraction de l'huile de foie de morue est ancienne. Elle remonte en Angleterre au 17ième siècle. On laissait alors sécher les foies pour en extraire l'huile, aujourd'hui on procède au moyen de la vapeur. Au 15ième et au 16ième siècle on importait la morue de la Norvège et de Terreneuve, disent les mémoires du temps. D'après le service industriel du Canadien National on importe aujourd'hui de la morue du Japon, de la Sibérie des côtes de l'Atlantique et du Pacifique. On emploie aussi de la morue des côtes de l'Ecosse.

* * *

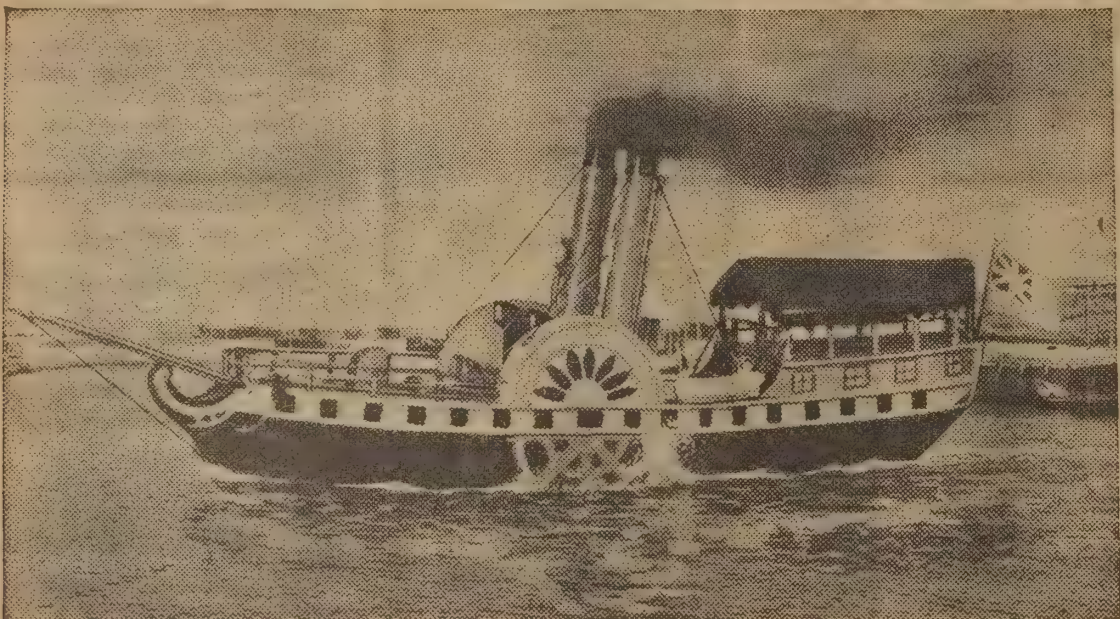
M. Joseph St-Hilaire, des Escoumains, a été piétiné à mort par son cheval, ces jours derniers. Ayant un voyage à faire, M. St-Hilaire se rendit à l'écurie pour atteler son cheval, une bête ombrageuse, qui après l'avoir rué en plein estomac, le piétina pendant quelques minutes avant que les gens de la maison s'aperçurent de la tragédie. Quand on se porta à son secours, il était inconscient. M. St-Hilaire mourut environ une heure après l'accident.

* * *

M. Raoul Désautels, fils de M. Arthur Désautels, traversier entre Saint-Hilaire et Belœil, sur la rivière Richelieu, s'est noyé accidentellement.

Il était à traverser une automobile sur son bac quand, au cours de manœuvre, un support de bois sur lequel il s'appuya se brisa et il fut précipité à l'eau. Le jeune homme, qui était un excellent nageur, essaya de se maintenir à la surface sur une longueur d'environ cinq cents pieds, mais le poids de ses vêtements mouillés finit par l'entraîner.

On estime qu'il y avait au Canada en 1935 94,000 poules pondeuses de moins qu'en 1934, mais qu'il s'est pondu 268,000 douzaines d'œufs de plus; la valeur totale estimée des œufs ($37,763,000) accuse une augmentation de $3,309,000 sur la valeur revisée de 1934. La valeur moyenne des œufs en 1935 est estimée à 17 cents la douzaine contre 15 cents la douzaine en 1934.



LE PREMIER BATEAU À VAPEUR AU CANADA

En 1807, Robert Fulton réalisait pour la première fois l'application de la vapeur à la navigation en faisant avec son bateau ou "pyroscaphe", le "Clermont", le voyage de New-York à Albany, sur la rivière Hudson. John Molson comprit immédiatement toute la portée de l'invention de Fulton pour la navigation sur le fleuve St-Laurent, et il élabora sans délai les plans d'un bateau qu'il mit bientôt en chantier.

Ce bateau, que l'on appela "Accommodation", fut construit à Montréal dans le cours de l'hiver 1808-09, mais l'installation de la machine et de la chaudière dut occuper la majeure partie de l'été 1809, car l'"Accommodation" ne fit son premier voyage à Québec que le jeudi, 4 novembre. Nous extrayons du compte-rendu de ce voyage, publié dans le "Quebec Mercury" en date du 9 novembre 1809, les renseignements qui suivent:

"Samedi matin à 8 heures, est arrivé ici le bateau à vapeur "Accommodation", venant de Montréal. C'était son premier voyage et il avait 10 passagers à son bord. L'"Accommodation" est le premier bateau du genre qui soit jamais venu dans notre port. Inutile de dire qu'il est continuellement envahi par une foule de visiteurs. Comme il a quitté Montréal mercredi à 2 heures, il a mis, pour venir ici, 66 heures, dont 30 ont été passées à l'ancre. Il a couvert la distance de Montréal à Trois-Rivières en 24 heures. Il a à l'heure actuelle des couchettes pour 20 passagers, mais ce nombre sera considérablement augmenté l'an prochain. Ni le vent ni la marée ne peuvent l'arrêter. Il mesure 75 pieds de quille et 85 pieds de pont. Le prix d'un passage pour descendre le fleuve est de huit dollars, tandis qu'il est de neuf dollars pour le remonter, les vivres étant fournies à bord du bateau. Un grand avantage avec pareil navire est que l'on peut estimer avec précision la durée du passage, chose impossible avec un bateau à voile. Le vaisseau est actionné par une roue perpendiculaire à doubles palettes, sans bande circulaire ou jante, de chaque côté de la coque. A l'extrémité de chaque raie double est placée une planche carrée qui agit comme une rame sous l'impulsion du mouvement rotatif des roues. Celles-ci sont mues par la vapeur, produite à l'intérieur du bateau. Afin d'accélérer encore à l'occasion la vitesse du bateau, on se propose de lui ajouter un mat, ce qui permettra d'employer une voile quand le vent sera favorable."

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Soudain, il se pencha vers l'abbé, qui ne l'avait pas quitté.

Pourrais-je vous parler?. . . .

—Très facilement. C'est l'heure de la prière du soir pour les petits. Dans dix minutes je suis à toi.

Il ajouta, après une légère hésitation:

—Tu sais que nous avons le championnat?. . .

—Le championnat?. . . Par exemple! Je n'y pensais plus! vous m'excuserez, d'ailleurs, quand vous saurez. . . Mais racontez-moi la chose. Si je vois Amedée, il me faudra lui prouver que je me suis intéressé à lui.

Le prêtre donna quelques détails, insistant particulièrement sur les sentiments du jeune capitaine.

—Il était inquiet, dites-vous?. . . Le brave garçon. Mais que voulez-vous, je ne puis vraiment pas lui exposer ma situation.

Tous deux se dirigèrent vers le groupe toujours bruyant des petits que surveillaient deux collégiens. Grande fut la joie d'Amédée de retrouver son chef. Mais son regard disait clairement qu'il l'aurait souhaité plus joyeux, plus épanoui.

Au milieu de ces enfants qu'il aimait profondément, auxquels il réservait le meilleur de son cœur, Roland pria et chanta. Il supplia le ciel de l'éclairer, et, une fois de plus, l'oraison versa la paix dans son âme.

* * *

Dans la cour que les oiseaux bavards venaient de déserter, le silence tomba. De la porte entr'ouverte du cercle arrivaient, par bouffées, les exclamations et les éclats de rire.

Lentement, côte à côte, les deux amis commencèrent d'arpenter le sol de terre battue où les pieds agiles, en traits innombrables, avaient marqué leurs courses.

—Alors, Roland?. . .

—Je ne vous retiens pas?

—Nullement, J'ai toute ma soirée à ta disposition, et même la nuit, si cela ne te suffit pas. . .

Il ne disait pas le travail qui l'attendait, au presbytère, le bréviaire, dont il n'avait pu encore terminer la lecture, mais il ne songeait qu'au bien de cette âme dont il admirait la vaillance.

—Je crois, commença Roland, que cette semaine comptera parmi les plus importantes de mon existence. Jusqu'à quel point me permettra-t-elle de remplir la mission que je me suis donnée? Je ne sais. Mais tout me dit que l'heure attendue si impatiemment par moi va bientôt sonner'

Tu possèdes le moyen de triompher de Ramilloux?

—Jugez par vous-même.. . Il y a deux mois que j'ai quitté le bureau du finissage pour m'occuper des moteurs. Je vous ai dit que cette permutation, malgré son apparence tout à fait normale, m'avait mis en défiance, et cela, par suite de l'attitude embarrassée de mon patron. Que voulait-il au juste?. . . Malgré tous mes efforts pour tâcher d'y voir clair, je n'en sais encore rien. Il s'agissait pour moi, de perfectionner le moteur actuel, qui pourtant n'était pas mauvais. Un peu déconcerté, mais avec décision, je me mis au travail, sur les données très précises de Ramilloux.

Au début, je me bornai à rechercher quelques améliorations de détails. Je réussis, par là, à augmenter de cinq pour cent le rendement du moteur. Mais cela ne me satisfaisait pas. Peu à peu, ce problème devint pour moi une obsession dont je ne pouvais détacher mon esprit. Je vous avouerai que la recherche scientifique m'exalte à un point que je ne saurais exprimer.

—Comme ton père alors?. . .

—Il se peut, en effet. Toujours est-il que j'acquis peu à peu la certitude qu'une amélioration sensible ne pouvait être obtenue par les méthodes ordinaires. Avec acharnement, je partis à la découverte. Trouver quelque chose de nouveau! Quel merveilleux idéal de travail! Rapidement, je me rendis compte que la route était hérissée de difficultés. Après plusieurs semaines de labeur intense, j'allais abandonner cette voie quand, brusquement, l'idée nouvelle surgit en mon esprit.

C'était mardi dernier. Je me souviens, avec une précision extraordinaire, de la minute où se produisit l'événement. Comme il le faisait plusieurs fois chaque jour, Ramilloux était alors dans mon bureau et s'intéressait à mes travaux.

—Rien de neuf, Monsieur Maronnier?

—Rien, Monsieur.

Sans nul doute, il devinait le travail qui se faisait en moi. J'imagine que mon père devait avoir la même attitude absorbée au moment où il créa le Rex. . . Ramilloux fit-il le rapprochement? Espéra-t-il secrètement une innovation qui apporterait la supériorité sans conteste à ses voitures? Je ne sais. Mais quand je crus avoir deviné sa pensée, je me résolus à cacher soigneusement mes recherches. C'en était assez d'une victime, et je ne voulais pas, comme mon pauvre papa, devenir la proie de ce forban.

Tout en me faisant ces réflexions et tandis que j'échangeais avec l'industriel des phrases très brèves, l'idée pour la première fois se présenta à mon imagination. D'abord, je l'écartai, car elle me parut baroque. Et puis, je me dis que c'était trop simple, que d'autres certainement y avaient pensé avant moi.

Je ne vous décrirai pas le dispositif nouveau dont je venais de faire la découverte et qui, jusqu'ici, n'a reçu aucune application pratique. Sachez cependant qu'il modifie radicalement l'aspect du moteur.

La nuit du mardi au mercredi, je ne dormis guère. Longuement, minutieusement, j'examinai la question, calculai, établis des plans. Au matin, j'avais pris la résolution d'essayer le dispositif. Ramilloux n'était pour rien dans mes recherches. Ses indications ne m'avaient servi aucunement à ma découverte. Je pouvais donc, en toute liberté de conscience, poursuivre seul mes expériences.

Dès mercredi soir, j'amenai dans mon appartement le matériel nécessaire à mes essais. Il me fallut trois jours, ou plus exactement trois séances de nuit, de 8 heures à 2 heures du matin, pour construire les petits appareils de laboratoire qui me permettraient de vérifier le principe.

Ce matin, après la messe de 7 heures, je me mis au travail décisif. Vous devinez mon anxiété. J'allais savoir, dans quelques heures, si j'avais réellement trouvé quelque chose de nouveau. . . ou si je m'étais illusionné.

Vous croyez sans doute que j'éprouvais une grande joie à travailler de la sorte?. . . Hélas! je n'ai jamais ressenti comme en cette semaine la douleur de ma solitude. Je vivais plus que jamais avec le souvenir de mon père. Je lui parlais, je le suppliais de me conseiller. Mais en même temps la pensée de l'injustice qui l'avait brisé, et son foyer avec lui, s'imposait à moi avec une intensité accrue. . . Aussi, m'expliquai-je parfaitement l'inquiétude de Ramilloux, et de ce brave Amédée, qui me supposaient malade.

Donc, ce matin à 9 heures, je gagnai mon laboratoire de fortune. . . Je n'en suis sorti que pour venir ici. . .

—Et ton déjeuner?. . .

—Ma foi, je l'ai oublié. . . J'étais trop absorbé par mes espériences.

—Et quel en est le résultat?

—Décisif! Je puis affirmer que j'ai supprimé la presque totalité des causes de pannes motrices. Vraiment, je pense que c'est là une découverte. Plus simple, plus robuste, le moteur, grâce au nouveau dispositif, pourra fournir un travail beaucoup plus considérable et sans aucun inconvénient.

—Mais c'est une révolution mécanique!

—Peut-être. . .

—Laisse-moi alors te féliciter chaleureusement, t'exprimer mon admiration. . .

—Merci, Robert, mais je vous avouerai que c'est surtout de conseils que j'ai besoin en ce moment. Vous devinez que j'ai maintenant dans les mains un atout formidable, quelque chose dans le genre du Rex. Bien entendu, je ne songe nullement à en faire profiter Ramilloux.

—Rien ne t'oblige, en effet, à imiter ton malheureux père.

—Avec une telle arme, j'engagerai volontiers la lutte contre cet homme. Dois-je vous préciser qu'il ne s'agit aucunement d'action violente ou de manœuvres illégitimes? Je penserais plutôt à concurrencer Ramilloux. Le rêve de mon oncle Lesêtre se trouverait ainsi réalisé. . . La Charles-Roland Abert supplanterait la Ramilloux.

—La chose me paraît possible, étant donnée l'importance de ta découverte.

—Théoriquement, elle est même plus que probable. Mais voilà, je connais Ramilloux et sa redoutable puissance. Au courant de mes projets, et comment peut-il en être autrement dès qu'il s'agit de monter une affaire importante, quelles ruses n'inventerait-il pas pour m'écraser? Pourrai-je triompher, malgré la perfection du moteur? Et puis, pour vous révéler le fond de ma pensée, j'ajouterai que cela ne me donne pas du tout la certitude que Ramilloux sera châtié. A supposer même que la Charles-Roland Abert l'emportât sur la Ramilloux, celle-ci pourrait conserver une place importante sur le marché. . .

—Que comptes-tu donc faire?. . .

—Je n'en sais rien. . . Tout dépendra des circonstances. Pourtant j'ai pleine confiance. Depuis le jour où l'annonce, qui me conduisit chez Ramilloux, me tomba sous les yeux, les événements se sont enchainés de si étrange façon qu'il me semble que la Providence a tout ordonné.

—N'en doute pas! Il est toujours vrai le vieux proverbe: l'homme s'agite et Dieu le mène. Seulement, plus il s'agite, moins il pense au souverain Maître de tous les événements. Dans le cas qui nous occupe, je ne serais pas étonné que Dieu réservât un châtiment prochain à l'industriel malhonnête. Sans doute, le véritable règlement de compte ne se fait pas ici-bas, sans doute, encore, selon la parole évangélique, terrible pour ceux qui savent la comprendre, les jouisseurs, ceux qui demandent tout à la terre trouvent leur consolation dans les biens matériels. . . et se préparent une éternité de souffrances. Que d'exemples pourtant de "coups du sort" qui rétablissent la justice, et qui ne sont que des avertissements providentiels! Oui, Roland, il se peut que bientôt sonnera pour Ramilloux l'heure des réparations. Il se peut aussi que tu aies un rôle important à jouer dans cette affaire. . . N'oublie jamais pourtant que tu es chrétien et que ce titre te crée une obligation stricte de charité. . .

Longtemps encore les deux amis parlèrent. Au ciel, les étoiles, une à une, s'étaient allumées; déserté par ses occupants, le cercle à son tour, avait retrouvé le silence.

Et, dans la nuit, Roland eut soudain la mystérieuse assurance qu'il serait vainqueur.

(à suivre)

D'une Province de la Prairie

La broderie est un agréable passe-temps



Nos 4374-4375-4376-4377.—Tabliers de Dames nouveaux dessins très artistiques.

No 4374, ronds noirs, fleurs mauves et violettes avec pistiles or. No 4375, courants gros bleu, marguerites jaunes et oranges à cœur brun. No 4376 courants brun doré, fleurs roses. No 4377 paysage japonais. Jeune fille robe rose avec fleurs et ceintures mauves, ombrelle rose, arbre brun à fleurs mauves sol et montagne vert foncé.

Chacun à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampé sur coton jaune deux qualités 25c ou 32c. Sur broadcloth bleu, vert, rose, jaune ou pêche ou coton blanc fini toile 45c. Coton à broder français 20c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec

Le Bulletin de la Ferme

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec......$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers......$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company, Dépt. 518, Toronto, Ont.** Nos 14, 15, 16, 17, 18 x 021

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Écrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04.

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73.

VOICI UN EMPLOI TOUT TROUVÉ.—Entrez en affaires, bénéficiez de nos capitaux. Finis les temps durs, les pertes de temps. Travaillez pour vous-même. Des centaines vendent annuellement de $3,000 à $5,000. Fournissons stocks et tout ce qu'il faut, à crédit. 200 articles ménagers. Expérience pas indispensable. Chance merveilleuse avoir votre propre commerce agréable, digne, profitable, avec l'appui d'une industrie mondiale. Ecrivez: **Rawleigh, Dep't. D-U-BFE., Montréal, P.Q.** Nos 18, 20, 22 x 002

DIVERS

GRAINES DE JARDIN, à vendre 5 cts le paquet ou bien 6 pour 25 cts toujours avec le bon poste avec la commande, malle payée, argent remis si non satisfait. **Edouard Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boîte Postale 33, St-Zacharie, Cté Bce, P. Q.** Nos 14 15, 16, 17, 18, 19—P05

COUPONS 3 A 6 VGS LONGUEUR.—Plusieurs bouts assortis envoyés sur réception de $2.00, soie, crêpe rugueux, broadcloth, imprimé, piqué; organdi, voile, etc., coton, chemise, "overall". **France Larivière, St-Zacharie, Beauce, P. Q.** No 17, 18—P05

APICULTEURS, comme par le passé, je gaufre la cire, par procédé le plus moderne. Entière satisfaction. Prix modéré chez **Axime Lavallée, Ste-Théodosie Cté Verchères, P. Q.** Nos 18, 19, 20, 21 G 22, 23 P 15

MONTREAL JOBBING, 21 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.—Linge de toutes sortes, neuf, seconde main, plus bas prix en ville, prix spéciaux pour campagne et paroisse. Petit capital requis, très gros profits, nouveau stock tous les jours. **Montreal Jobbing, 21 rue St-Joseph, Québec.** No 18 P 57 J.N.O.

A VENDRE PLANTS DE FRAISIERS certifiés, variété Sénateur, Dunlop, prix $5.00 du mille. S'adresser à **Alphonse Proulx, La Baie du Febvre, Cté Yamaska, P. Q.** No 18. P27

Fourrures J. O. Nadeau

Aux clients de la campagne, nous offrons notre service de repassage, teinture ou confection de vos Fourrures, ouvrage bien fait, prix modérés. Achetons les peaux de Rats-Musqué du Printemps.

J. O. NADEAU 160 côte d'Abraham, QUÉBEC

Nos 14, 15, 16, 17, 18—P05

Trappeurs, attention

COMME PAR LES ANNÉES PASSÉES, nous achetons les peaux de rat musqué ainsi que toutes autres fourrures brutes pour lesquelles nous payons les plus hauts prix. Nous donnons gratis à tous ceux qui nous font l'envoi de leur fourrure un livre intitulé: "Le guide du chasseur". Adressez vos envois à **J.-L. Alain, 3 Cliff View Place, Québec.** Nos 13, 14, 15, 16, G. 17, 18—P051.

Coupons à vendre

de belle qualité, non tachés et sans marques, mesurant de 3 à 6 verges de longueur. Sur réception de $2.00 plusieurs bouts sont envoyés formant un gros paquet. Ces coupons sont de soie, crêpe, broadcloth, voile, flanellette, piqué, guingham, denim, etc., le tout malle payée. Notre seul but est de vous donner satsifaction en vous servant bien afin que vous renouveliez vos commandes. S'adresser à la maison **Faucher & Frères, St-Zacharie, Qué.** No 18—P001

Rouet amélioré $8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Grande Occasion

Robes à .48c., manteaux $1.50, pantalons .50c. Paletots $1.25. Agents demandés dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Aussi grand coupon soie 1 vg. à 5 vgs .85c la lb. Demandez notre circulaire **Comptoir National, St-Zacharie, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19—P05.

Animaux à vendre

A VENDRE: AYRSHIRE, Chester Blancs, Yorkshire, 2 taureaux 1 an, éligibles à être classés. Veaux du printemps. Six portées de porcelets nés en mars. **Georges-E. Morin St-Hyacinthe, R. No 2.** Nos 14, 15, 16, 17 G 18, 19—P09

A VENDRE OU A ECHANGER ÉTALONS Percherons, Belge et Canadiens classés pour les primes. **Wilfrid Labbé, Victoriaville, Cté Arthabaska, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19 P 52

A VENDRE VEAUX AYRSHIRE de parents classés et qualifiés officiellement. Plusieurs portées de porcelets Chester sélectionnés et Yorkshire améliorés, nés en mars. Adressez-vous à **Adélard Morin, St-Hyacinthe, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19 G. 20, 21—P09

A VENDRE ANIMAUX AYRSHYRES de tout âge. Père classé 2AA, mère au livre d'Or, cochons Yorkshire et Chester White. S'adresser à **Jos. Leclerc, fils, St-Charles, Boîte 4, Bellechasse.** No 18 P05

On demande à acheter

JE DÉSIRERAIS ACHETER UN TAUREAU HOLSTEIN d'un an. S'adresser à **Eddy Fitzgérald, St-Odilon, Dorchester, P. Q.** No 18, 19 P52

Oeufs d'incubation

ŒUFS D'INCUBATION, sujets de premier choix, dindes Bronzées, Oies Toulouse ou Embden, 20 cts l'œuf. Canards Pékin $1.00 la douzaine, Plymouth Rock Barré, Leghorn Blanches, Ancona .75c pour 15 et $2.75 le cent. **Ferme Avicole, F.-X. Lanoie, St-Hugues, Bagot, P. Q.** Nos 17, 18—P57

Poussins à vendre

POULETS LEGHORN BLANCS provenant de vieilles poules. Satisfaction garantie $8.00 cent. **Hervé Laporte, Ferme Avicole, St-Jean Matha, Cté Joliette, P. Q.** No 18—P03

COUVOIR CERTIFIÉ.—Poussins à vendre en mai, P.R.B., R.I.R. et L.B. provenant de coqs R.O.P. et qualité régulière. **Syndicat Avicole, Ste-Germaine, B. P. Lac Etchemin, cté Dorchester.** Nos 15, 16, 17, 18 G 19, 20 x 65

SI VOUS DÉSIREZ DES POUSSINS forts e vigoureux dans les races P.R.B., Wyandottes et Leghorns blanches provenant d'un Couvoir certifié, adressez-vous au **Couvoir Coopératif St-Augustin, Cté Portneuf, Aurélien Côté, Gér.** No 17, 18, 19 x56

ACHETEZ LES POUSSINS BIG 4 si vous désirez avoir une haute production de gros œufs. Vous économiserez en faisant venir notre catalogue et la liste des prix concernant poussins, cochets, poussins partis. Nourriture gratuite avec chaque commande ou escompte comptant. **Kitchener Chick Hatchery, 1081, rue King est, Kitchener Ontario.** No. 15—J. N. O. x 141

ACHETEZ LES POUSSINS HILLSIDE POULTRY FARM 16 années de sélection en vue d'une plus haute production de gros œufs. Chaque sujet inspecté par le gouvernement et éprouvé pour le sang. Chaque poussin a à son crédit un programme d'élevage. Rocks Barrés, Rocks Blancs, Leghorns Blanches, Rouges. Demandez par écrit catalogue et prix. Nourriture gratuite. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ont.** No 15 J.N.O. x 471 K.C.H.

VOYEZ A VOS ACHATS DE POUSSINS DÈS MAINTENANT.—Les poussins quelconques ne parviendront pas à maturité alors que les prix du marché seront à la hausse. Les poussins Baden ne le cèdent pas aux autres poussins achetés plus tôt, car ils proviennent de cochets de seconde génération, enregistrés au R.O.P. approuvés par le gouvernement et provenant de poules de 200 œufs ou plus. Les poulets de table et volailles de marché sont bons au cours de la saison entière si vous avez fait un bon choix. Les poulettes produiront en temps alors que les marchés seront avantageux. Commandez maintenant pour la livraison de mai-juin. Ayez la liste des prix pour constater la réduction substantielle dans les prix de poussins de choix. Poussins choisis pour le sexe. **Baden Electric Chick Hatchery, casier postal 7, Baden, Ont.** No 18 x573—M.P.

NOUS VOUS OFFRONS, d'ici la fin de la saison, un escompte de 10% sur toutes commandes de poussins Tweddle pourvu qu'elles nous parviennent 3 semaines avant la date de livraison. Nous y trouvons avantage. Nous pouvons envisager l'avenir avec confiance, et administrer notre personnel de façon plus économique. Imaginez notre offre. Le stock régulier de poussins Tweddle provenant de cochets de seconde génération approuvés par le gouvernement, enregistrés au R.O.P. et ayant un record de 200 œufs et plus, bien constitués et ayant subi l'épreuve du sang. L'espace nous manque, soyez en sûr, pour vous donner des témoignages de clients très satisfaits. Commandez maintenant pour mai-juin car nous voulons satisfaire tout le monde en dépit du nombre croissant des commandes. Détermination du sexe par des experts. **Tweddle Chick Hatchery Limited, casier postal, 7 Fergus, Ont. Succursale de l'est Montréal, 403 Notre-Dame Est.** (Correspondance à Fergus). No 18 x024—M.P.

Prix de dernière heure

28 Avril 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.... 20½ à 20¾

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... $1.55 à $1.60

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville,—P. Qué.

Laine blanche non lavée......	14c F.A.B.
Laine blanche lavée.........	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée......	23c
Laine lavée................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées. 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **12½c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **$1.00.**

Peaux Veaux Deacons **90c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.
Prix garantis du 27 avril au 2 mai 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts......	$6.25
Patente Hungarian, 98 lbs......	2.77½
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs....	5.85
" " " 98 lbs....	2.57½
Forte à levain, quarts.........	5.75
" " 98 lbs...........	2.52½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.10
" " sacs soile, 98 lbs..	2.00
Farine à engrais, 1ère qualité.....	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain.............	0.70
Avoine alimentation No 1.......	.40
" " recriblée....	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs...........	1.25
Orge d'alimentation............	.50
Sarrasin d'alimentation.........	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..........	$3.00
Farine de viande, fine, 50%......	2.75
" " fine, 60%......	3.00
Os broyés, gros ou fins..........	2.10
Farine de poisson..............	3.15
Farine de Luzerne..............	2.00
Ecailles d'huitres, volailles.......	.85
" " poussins.......	.85
Gravier, gros ou fin............	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre..........	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon...	1.00
Moulée pour la ponte...........	2.25
" pour poussins...........	2.45
" pour croissance.........	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins......	2.25
" " gros, poulets......	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe..............	$1.65 à $2.00
Fèves blanches, (triées).........	1.35
" (triées Prime)...........	1.25
" (triées yeux jaunes).......	2.50
" rouges..................	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé.....................	$1.00
Gru...........................	1.05
Gru Blanc (Middlings)..........	1.30
Blé d'Inde moulu..............	1.45
Moulée d'Avoine, fine...........	1.30
Moulée d'Orge, fine............	1.10
Tourteaux de lin...............	1.55
Gruau d'avoine, jute 80 lbs......	2.55
" " coton 80 lbs.....	2.60
Drèches brasserie séchées........	1.15
Molassine.....................	2.50
Moulée à veaux................	3.30
" laitière 18%...........	1.65
" " 24%.............	1.90
Foin à la tonne................	11.00
Paille à la tonne...............	9.00
Pot Barley....................	2.50
Pearl Barley...................	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton.......	$4.95
Cassonade, No 1..............	4.65
" No 2..............	4.55
" No 3..............	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal.......	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs..............	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs.........	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur............	$2.60
" " composé........	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)..	$38.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)..	35.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)..	34.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)..	$30.00
Canadian short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	29 avril 1936	2 mai 1935	3 mai 1934	3 mai 1933	29 avril 1926
Beurre No 1, Past.........	21	23½	22½	20½	41
Œufs Frais...............	20	20	20	17	38
Veaux de lait vivants.......	06½	04½	04¾	04½	07½
Bouvillons vivants choix....	06	07¾	05½	05½	07½
Agneaux du printemps.....	07	7.00	6.00	7.00	13. l'unité
Porcs vivants.............	9.00	8.75	8.60	6.25	14.75

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 20 au 27 avril

BEURRE

Ainsi que pour la semaine précédente vec augmentation dans les arrivages de eurre frais, l'anxiété de certains entrepoeurs de beurre d'herbe à se départir de eur stock le plus tôt possible et par le ait même occasionne une forte pression le vente, une demande très limitée et our fins de distribution immédiate seulenent, notre marché a été faible et incerain

A la dernière heure, lundi après-midi, e 27 courant, les prix du numéro un paseurisé d'herbe variaient de 20¾c à 21c a livre et le beurre frais de 20½c à 20⅝c a livre.

ŒUFS

Montréal & Québec

Les arrivages n'ont pas été aussi conidérables que prévus et avec une demande our fins d'entreposage de nature à éviter oute accumulation, ce marché a été un eu plus stable avec tendance à se raffernir quelque peu.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: Actuellement les arrivages ne ont pas très considérables et avec une emande assez active, pour les absorber acilement, les prix restent stables.

Poulets à griller: Avec des arrivages noindres que la semaine précédente et le meilleure qualité, les prix ont été mainenus; cependant il est de première imporance de ne pas expédier de sujets pesant noins de 1½ lb. chacun, rendu à Montéal.

VOLAILLES ABATTUES

A cause d'une demande assez active our l'exportation, les prix se maintienent fermes.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 27 avril, 1936:—

Bétail, 716; veaux, 633, porcs, 1447; outons, 224.

BÉTAIL

Les ventes de bétail se sont faites beauoup plus activement tout le long de la ournée et il était possible d'obtenir un uart de sou la livre de plus dans le cas le quelques classes d'animaux. Il n'y vait que les vaches et les taureaux qui taient assez difficiles à vendre et pour esquels on ne pouvait obtenir que les rix de la semaine dernière. On croit énéralement que les conditions et les prix ctuels continueront à se maintenir fernes et qu'il y a quelque possibilité que es prix s'améliorent légèrement au cours les quelques semaines à venir.

VEAUX

Il n'y a guère eu de changements dans les prix offerts pour les veaux. Les arrivages laissent grandement à désirer sous le rapport de la qualité et du poids. Les veaux communs sont toujours très difficiles à vendre et les acheteurs n'en veulent pas. Les bons veaux sont recherchés et les prix sont assez satisfaisants pour le temps de l'année où nous en sommes. Toutefois il ne faudrait pas que l'on considère que seules les balances sont juges de la qualité des sujets. Un veau peut parfaitement avoir le poids requis et cependant manquer de la qualité qui le fera classer comme de choix.

AGNEAUX MOUTONS

La demande pour les agneaux du printemps reste bonne et les prix vont toujours de $4 par tête pour les légers et communs jusqu'à $6 et parfois $7 par tête pour les meilleurs. Les vieux moutons se vendent bien et rapportent de 3c à 5c la livre. Peu de changements sont prévus pour ces deux classes de sujets.

PORCS

Il n'y a pas eu de changements dans les prix offerts pour les porcs bien que les arrivages aient été inférieurs à ceux de la semaine dernière. Les marchés d'exportation ainsi que les autres marchés canadiens donnaient certains indices de manque de fermeté en sorte qu'il fut tout à fait impossible de porter les prix à un niveau supérieur. Les primes et les coupes ordinaires étaient les mêmes et les bacons se vendaient à 9c la livre. Les truies sont excessivement difficiles à vendre et ne rapportent que de 6c à 6½c la livre, et ce n'est qu'exceptionnellement qu'une truie se vendra à plus que ce dernier prix. Peu de changements à prévoir dans le cas des porcs.

VEAUX ABATTUS

Montréal & Québec

Quoique les arrivages des derniers jours aient encore été assez considérables, la baisse sensible de prix de la semaine précédente a été de nature à activer la demande et maintenant ce marché un peu plus stable au niveau actuel.

PORCS ABATTUS

Montréal: Marché un peu plus actif et prix fermes.

Québec: Bonne demande pour porcs pesant de 110 à 160 lbs, et légère hausse de prix; demande plutôt limitée et prix à la baisse pour porcs plus pesants.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 25 AVRIL 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	18c
A (moyen)	17c
A (poulettes)	16c
B	15c
C	15c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	8c
Bon	—80 lbs. jusqu'à 89 lbs.	7c
Moyen	—70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	6c
Commun	—60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	5c

AGNEAUX ABATTUS

	la lb.
No 1—35 à 45 lbs	13c
No 2—30 à 35 lbs	11c
No 3—25 à 30 lbs	9c

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

	la lb.
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	11¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	09½c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
A—4 lbs à 5 lbs	19c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 25 AVRIL 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 21 AVRIL 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé... 21c   No 1 Non Pasteurisé. 20½c   No 2........ 20c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	25c
B	23c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre	10c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	08c
Moyen	06c
Commun	04c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	11½c
Moyen	11c
Commun	10c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	20c
A—Moyens	18c
B	17c
C	16c

POULES VIVANTES

	la lb.
A	22c
B	20c
C	17c
Coqs	14c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 1½ lb. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

	la lb.
A—2½ lbs. et plus	33c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	30c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	26c

"ROUGE"

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	23c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	20c

"BLANC" (Leghorn)

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	24c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	20c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	25c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 27 avril 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. **$9.00**
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. **$9.00**
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. **$8.50**
Porcs légers	120 à 160 lbs. **$8.50**
Porcs lourds	240 à 270 lbs. **$8.50**
Extra lourds	270 lbs ou plus **$8.00**
Truies	**$6.00 à $6.75**

Vaches

	la lb.
Choix	4c à 4¼c
Bonne	3½c à 3¾c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2¼c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6c à 6½c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3c à 3½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agnéaux

	la lb.
Bon	6c à 7c
Non châtrés	5½c à 6c
Commun	4½c à 5c
Agneaux de printemps Choix la tête	$6.00 à $7.00

Moutons

	la lb.
Bon	4½c à 5c
Commun	3c à 3½c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5¾c à 6c
Bon	4¾c à 5c
Moyen	4½c à 4¾c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	2¾c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 4¾c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¾c à 4c
Bon	3½c à 3¾c
Moyen	3c à 3¼c
Commun	2½c à 3c

A propos du réseau d'état

(Suite de la page 171)

mise de fonds dans la première entreprise. Mais le Canadien National doit porter le fardeau non seulement de ses propres fautes, mais aussi les péchés de ses prédécesseurs, les compagnies privées.

"Quelques personnes ont déclaré qu'elles vendraient volontiers le Canadien National pour $1.00, croyant sans doute qu'en acceptant cet arrangement le pays ferait une bonne affaire. Rien de plus éloigné de la vérité. J'ai fait remarquer qu'en dehors de la période aiguë de la crise, le Canadien National a toujours produit un revenu sur le capital investi. Le réseau peut être vendu pour $1.00 et avec lui disparaîtrait le revenu net, mais cette vente ne dégagerait pas le peuple canadien qui a garanti les obligations détenues par le public. Il arriverait seulement que le peuple canadien continuerait à payer l'intérêt garanti sans avoir le bénéfice des sommes nettes gagnées par le réseau, sommes qui peuvent s'élever — comme cela s'est déjà produit — à $45,000,000, c'est-à-dire assez pour payer tous les intérêts sur les obligations du temps.

"Certains critiques du Canadien National et de la nationalisation aiment comparer dédaigneusement le quotient d'exploitation du Canadien National avec celui d'autres grands réseaux. Avant de tirer une conclusion de ce rapprochement il faudrait tenir compte des facteurs et des conditions en jeu. Quand cette condition est acceptée on se rend bientôt compte que la différence dans le quotient d'exploitation relève du caractère des propriétés comparées plutôt que du degré d'efficience de chacune. Les hauts fonctionnaires et les employés du Canadien National peuvent subir la comparaison avec les meilleurs".

Répondant à l'accusation souvent dirigée contre le Canadien National qui ne paie pas de taxes, par comparaison avec des industries privées, M. Fairweather dit que le compte de taxes annuel du Canadien National s'élève actuellement à $5,200,000 contre $4,100,000, celui du Pacifique Canadien. Quant aux impôts indirects, y compris les taxes de vente, d'accise, etc., ils coûtent par année, au Canadien National, environ $16,000,000 et au Pacifique Canadien $10,000,000, le total s'établissant à $21,200,000 pour le Canadien National et $14,100,000 pour le Pacifique Canadien.

Plus loin, M. Fairweather déclare qu'on a essayé de répandre cette autre opinion erronée que les $432,000,000 de dépenses de capital faites depuis 1923 avaient été pur gaspillage. Il démontre que la plus grande partie de ce capital a été très sagement dépensé en rails plus lourds, ponts plus forts, locomotives plus puissantes, etc., toutes améliorations qui permettent aujourd'hui d'économiser quelques $12,000,000 dans les frais d'exploitation, soit l'équivalent de l'intérêt sur le capital dépensé.

"A titre d'économiste, dit en terminant M. Fairweather, je ne puis m'empêcher de constater que les faits ne s'accordent pas avec l'assertion que notre problème ferroviaire est si grave qu'il menace l'existence même du pays. Si cette assertion était vraie, le Canada aurait un coût de transport très haut par unité. Or, au contraire, ce coût est aussi bas que celui qu'on peut trouver dans tout autre pays équivalent. On pourrait s'attendre aussi à trouver au Canada un quotient de richesse très bas par rapport au capital investi dans les chemins de fer; mais ici encore le contraire a lieu. De fait, pour chaque dollar dépensé pour ses chemins de fer le Canada a augmenté sa fortune, comme résultat de cette dépense, de plus de $10.00. "Sans les chemins de fer cette richesse nationale n'aurait jamais été possible".

Les certificats de pédigrée enregistrés au Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail, et approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture au cours du mois de mars 1936, se décomposaient ainsi: 217 chevaux, 2,679 bovins, 364 moutons, 526 porcs, 2,777 renards, 571 chiens, 161 volailles, et 4 chèvres, soit un total de 7,299.

Un mot sur les dépenses

Un point sur lequel chaque cultivateur, et particulièrement chaque gérant de coopérative ou de syndicat, devrait se bien renseigner est celui des frais de vente et d'expédition par cent livres pour les chargements d'animaux vivants faits dans sa localité. Cette connaissance peut aider énormément dans certains cas.

Voici un cas que l'on a porté à notre connaissance. Un commerçant d'animaux offrait d'acheter des animaux et s'engageait à ne charger que 50 sous par cent livres pour défrayer toutes dépenses de chargement, de transport et de vente. Or, dans ce cas particulier, le coût du fret à lui seul représentait 30 sous par cent livres. Quiconque connaît un peu ce que c'est que de charger un char d'animaux sait ce qu'il en coûte de soins, de dépenses, d'alimentation, de frais de vente, de commission, etc., et peut facilement se rendre compte qu'il est impossible de grouper un char à raison de 20 sous par cent livres sans y perdre de l'argent et beaucoup d'argent. Et en outre, il ne faut pas oublier que normalement les animaux doivent perdre de trois à huit livres par tête selon la distance qu'il y a de l'endroit du chargement au marché, ce qui augmente encore plus les dépenses.

Il y a même certains marchands qui prétendent être capables de payer à la campagne les mêmes prix que ceux qui sont offerts sur le marché où ils vendent leurs animaux; il s'en trouvent qui le font et qui y trouvent leur profit, et même assez rondelet, aiment-ils à dire. Nous ignorions à quels expédients ils recourent pour réussir ce tour de force un peu extraordinaire, mais nous doutons que leurs moyens sont plus ou moins avouables, sinon il n'y aurait que le miracle pour expliquer pareille méthode; et pourtant les miracles, de nos jours, ne sont pas si fréquents, et surtout dans le commerce des animaux vivants.

Lorsqu'il se présente des cas comme ceux-là où des prix exceptionnellement avantageux sont offerts, il y a presque infailliblement des résultats épatants et surtout fort édifiants à attendre d'une petite enquête discrètement entreprise sur les moyens auxquels on a recours.

Et il est de sagesse et de prudence absolument élémentaires de ne pas trop hâtivement ajouter foi aux belles promesses, aux belles paroles débitées par celui-ci ou celui-là qui manifestement a quelque intérêt à les faire accepter sans discussion. Les promesses sérieuses ne s'imposent pas généralement par fanfaronnades.

Il faut user de discernement, de prudence, et ne jamais oublier que si telle personne vous fait une offre, surtout si elle est très alléchante, c'est qu'elle a en vue un intérêt qui, dans 95% des cas, n'est pas le vôtre. Il y a donc lieu de se demander, dans des cas de ce genre, si votre intérêt à vous sera aussi bien protégé que le sera celui de la personne qui vous approche ainsi. A. S.

La médecine vétérinaire

Par Dr J.-A.- E. BÉDARD M. V.

Réponse aux consultations

QUESTION.—Quels soins pourrai-je donner à une taure de 3 ans qui a mis bas il y a 18 jours, laquelle je ne puis traire parce qu'elle a deux trayons dans lesquels il n'y a pas de lait. Je crois qu'elle a pris du froid; elle a le pis très gonflé et a beaucoup d'enfle; je l'ai frictionnée avec de l'huile d'olive et de l'eau froide ce qui a fait diminuer l'enfle quelque peu; on dirait qu'il sort de la matière de ces deux trayons. Pouvez-vous me dire ce que je pourrais faire pour remédier à cet état de choses.?

Rép. à A. P.—La traite fréquente, 6 à 7 fois par jour, est un bon moyen de combattre ces commencements de mammite ainsi que des applications extérieures soit d'antiphlogistine, d'eau chaude ou encore des frictions avec de la grosse mélasse pour faire diminuer et disparaître l'enfle.

Je crois cependant qu'il sera difficile de faire disparaître tout le trouble complètement sans qu'il reste une atrophie du moins partielle des mamelles malades.

Il serait mieux pour vous de consulter un médecin vétérinaire.

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 19 — QUÉBEC — 7 MAI 1936

Il est prudent de réduire les pertes provenant de meurtrissures pendant le transport aux marchés

Je reçois une lettre de l'une de nos grandes maisons de salaison au sujet des pertes considérables que le manque de précautions et de soins fait encourir aux expéditeurs d'animaux vivants. Je crois utile de revenir encore une fois sur cette question même après en avoir parlé il y a quinze jours.

Une enquête faite par les maisons de salaison fait ressortir que les pertes résultant chaque année des meurtrissures faites aux animaux livrés aux maisons de salaison, représentent une somme estimée à tout près de trois millions de dollars.

Une meurtrissure cause la coagulation du sang à l'endroit où le coup a porté, et la partie ainsi atteinte n'est pas mangeable, en sorte qu'elle va en pure perte. Lorsque cette partie endommagée est enlevée d'une carcasse, celle-ci perd naturellement de sa valeur et ce qui reste est déprécié de un à trois sous la livre et même, dans certains cas, est complètement perdu.

Cette perte doit être subie soit par les maisons de salaison, soit par les expéditeurs, ou encore par tous deux ensemble. La qualité des chairs est définitivement diminuée, et il s'en suit que chacun, devant assumer une perte de ce fait, devrait prendre les moyens pour la réduire à un minimum.

La manipulation des animaux vivants d'une manière convenable contribuera à faire disparaître en grande partie des pertes qui, tel que dit plus haut, se chiffrent à un montant très élevé. C'est pourquoi nous demandons à chacun de bien vouloir apporter à ce problème toute l'attention qu'il mérite. Au cours des quelques semaines à venir, nous reviendrons sur le sujet et donnerons des renseignements sur certains détails dont on devrait absolument tenir compte.

Un autre point sur lequel nous désirons attirer l'attention est celui qui a trait aux pertes provoquées par les grandes chaleurs. Les porcs sont surtout exposés à souffrir de la chaleur pendant qu'on les transporte aux marchés. Ce n'est pas un excès de prudence que de voir à ce que, pour les expéditions de porcs, on se serve de sable comme litière au lieu de paille et que ce sable soit bien arrosé avant le départ.

Ceux qui sont au courant de ce qu'est l'expédition des animaux vivants savent que ce ne sont pas là des détails, mais des précautions dont ils ont pu, par le passé, constater l'importance.

P. S.—HEURE AVANCÉE:

Nous prions les cultivateurs de bien vouloir prendre note qu'à partir de dimanche prochain le 26 avril, les horloges de Montréal seront avancées d'une heure. Cela est particulièrement important pour ceux qui font leurs expéditions par camion. A. S.

Concours de ponte à domicile

Le chef adjoint du Service des Volailles à Ottawa vient de publier le premier rapport du contrôle de ponte à domicile dit R.O.P. pour l'année 1934 et 1935. D'autres résumés doivent suivre ce compte-rendu préliminaire. Les aviculteurs de la province de Québec inscrits au contrôle figurent avec les résultats suivants:

E.-A. Barwick, Athelstan a contrôlé un groupe de 50 poules dont 14 ont obtenu le certificat de qualification. La production de la meilleure pondeuse fût 269 œufs.

A. Boulanger, Montmagny, 50 P.R.B. dont 16 qualifiées, meilleure pondeuse, 301 œufs.

N. Boulanger, Montmagny, 50 poules P.R.B. 10 qualifiées, plus forte pondeuse 290 œufs.

G.-K. Campbell, Luskville, Qué., 50 Leghorn, dont 7 qualifiées, 271 œufs pour meilleure pondeuse.

A. Caseault, Montmagny, 50 P.R.B. 6 qualifiées, maximum de ponte individuel, 289 œufs.

R. Corriveau, St-Vallier, Bellechasse, 100 P.R.B., dont 23 qualifiées et 262 œufs crédités au meilleur oiseau du groupe.

R.-A. Corriveau, Montmagny, 50 Leghorn Blanche, 5 qualifiées, 263 œufs pour meilleur oiseau.

50 P.R.B., dont sept qualifiées et 278 œufs pour meilleure pondeuse.

A. Desjardins, Montmagny, Qué., 100 poules P.R.B., dont 14 qualifiées, avec 301 œufs pour le meilleur oiseau.

A. Dupuis, Valleyfield, Qué., 100 poules L.B., dont 21 qualifiées, meilleure pondeuse, 285 œufs.

Ecole d'Agriculture, Ste-Anne de la Pocatière, 100 L.B. 7 qualifiées, ponte maximum, 220 œufs.

100 P.R.B., 25 qualifiées, ponte maximum, 282 œufs.

Ecole Moyenne d'Agriculture, Rimouski, 200 P.R.B., 52 certifiées, 282 œufs pour plus forte pondeuse.

Station Expérimentale, La Ferme, Qué., 161 P.R.B., 44 certifiées, 268 œufs comme ponte maximum.

Station Expérimentale Lennoxville, Qué., 53 P.R.B., dont 12 certifiées, 250 œufs pour meilleur oiseau.

Station Expérimentale Ste-Anne de la Pocatière, 50 P.R.B., 11 certifiées, 248 œufs pour meilleure pondeuse.

Ferme-École provinciale, Deschambault, Qué., 100 L.B., 20 certifiées, ponte maximum 272 œufs. Sur un groupe de 100 P.R.B., 23 certifiées, 279 œufs comme ponte maximum.

A. Fortin, Abbotsford, Qué., 125 L.B., 25 certifiées, 255 œufs, ponte maximum.

A. Fournier, Ste-Rose, Dorchester, Qué., 50 P.R.B., 15 certifiées, ponte maximum, 286 œufs.

J.-C. Hébert, Montmagny, Qué., 64 P.R.B., 6 certifiées, maximum 272 œufs.

21 R.I.R., 1 certifiée, maximum 235 œufs.

G. Labrecque, Ste-Marie Beauce, Qué., 100 P.R.B., 43 certifiées, maximum 300 œufs.

H. Labrecque, Ste-Marie Beauce, Qué., 50 P.R.B., 7 certifiées, 287 œufs maximum.

Les SS. du St-Rosaire, Rimouski, Qué., 50 P.R.B., 14 certifiées, 256 œufs maximum.

C.-A. Létourneau, Ste-Madeleine, 250 R.I.R., 46 certifiées, maximum de ponte, 253 œufs.

P. Marchessault, St-Antoine, Verchères, Qué., 100 P.R.B., 30 certifiées, maximum 249 œufs.

T. Parent, St-Isidore, 100 P.R.B., 10 oiseaux certifiés, maximum de ponte, 266 œufs.

J. Pouliot, Ladurantaye, Qué., 100 P.R.B., 11 certifiées, maximum de ponte, 316 œufs.

A. Préfontaine, Windsor Mills, Qué., 100 L.B., 4 certifiées, 258 œufs maximum.

J.-A. Proulx, Montmagny, Qué., 100 P.R.B., 19 certifiées, 280 œufs maximum.

L. Proulx, St-Pierre, Montmagny, Qué., 100 P.R.B., 8 certifiées, 259 œufs.

A. Talbot, St-Pierre, Montmagny, Qué., 100 P.R.B., dont 14 certifiées, 284 œufs maximum.

A. Tardif, St-Epiphane, 50 P.R.B., dont 23 certifiées, 269 maximum de ponte.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 30 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	1084	1232.2
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	837	791.5
3.	Tayler, G. S.	"	1217	1374.0
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	944	1027.8
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1109	1141.7
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1042	1070.3
7.	Letendre, J. W.	"	731	773.2
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	759	749.8
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	887	870.3
10.	Sta. Exp. Kapuskasing	"	684	772.6
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1166	1219.0
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	718	706.0
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	845	806.6
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	955	927.7
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	945	969.0
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	974	1052.2
			14997	15483.9

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 23 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	824	864.3
2.	Exp. Sta. La Ferme	"	716	689.5
3.	Exp. Sta. Ste-Anne Poca.	"	760	809.7
4.	C R. Waldrom, Co-op. S.	"	837	872.2
5.	G. K. Campbell	"	725	772.6
6.	J.-R. Carreau Co-op. M.	L.B.C.S	667	638.3
7.	Adélard Fortin	"	613	675.6
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	1055	x1045.2
9.	J.-A. Lataille	"	726	775.9
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	743	716.2
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	583	630.4
12.	J. H. Pariseau Co-op. L.	P.R.B.	545	530.6
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	1010	1051.3
14.	W. W. Elliot, Co-op.	"	865	855.4
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	859	822.5
16.	Hugh C. Elliott	"	822	896.5
17.	Art. Paquette, Co-op. M.	"	756	743.0
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	812	790.4
19.	P. E. Vincent, Co-op. S.	"	682	644.3
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	888	892.2
	Total		15488	15716.1

Concours de ponte canadien

25 ième semaine finissant le 23 avril

Les résultats du concours de ponte se maintiennent encore cette semaine au diapaison de ceux que nous avons donnés pour les semaines précédentes. Exactement la différence est de onze pour la semaine finissant le 23 avril.

Toutes les colonies ont donné un rendement de 50% sauf deux. Les œufs pesaient tous le poids requis pour compter.

C'est un parquet de Leghorns Blancs qui obtient le meilleur pointage des trois colonies vedettes de la semaine.

Parquet		Points	Œufs
23	L. B. W. S. Hall	68.4	58
10	R. B. Sta. Exp. Ottawa	65.4	59
2	" Sta. Exp. Kapuskasing	63.0	53

Un nouveau parquet se place en sixième position parmi le groupe des six vedettes du concours. Les records à date sont:

5	R. B. J. H. Thompson	1196.5	1246
20	L. B. G. S. Tayler	1186.6	1113
26	L. B. Russell P. Farm	1107.8	1022
29	L. B. Manor Farm	950.9	863
23	L. B. W. S. Hall	932.6	834
25	L. B. A. E. Shank & Son	899.6	893

Une poule P.R.B. gagne la première place dans l'alignement des six plus fortes pondeuses.

133	R. B. Sta. Exp Lennoxville	149.4	133
268	L. B. Russell P. Farm	149.2	131
289	L. B. Sta. Exp. Ottawa	148.4	133
201	" G. S. Tayler	145.7	134
52	R. B. J. H. Thompson	144.8	131
267	L. B. Russell P. Farm	143.1	127

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau		410	427.7
2.	Sta. Exp. Kapuskasing	P.R.B	602	674.8
3.	Frank Teasdale	"	896	989.5
4.	Kenneth Slacer	"	651	635.7
5.	J.-H. Thompson	"	1246	1196.5
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	801	780.2
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	691	656.8
8.	Jas.-H. Smith	"	884	868.7
9.	R.-W. Kettles	"	490	455.7
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	712	786.9
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	588	554.3
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	663	678.2
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	882	889.9
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	766	728.1
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	727	692.4
16.	R.-J. Steele	"	543	516.6
17.	R. Haycock	"	574	573.8
18.	Alex. McLean	"	756	771.2
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	801	696.2
20.	G.-S. Tayler	"	1113	1186.6
21.	R.-J. Penhall	"	710	714.0
22.	E.-C. Evans	"	719	726.7
23.	W.-S. Hall	"	834	932.6
25.	A.-E. Shank & Son	"	893	899.6
26.	Russell P. Farm	"	1022	1107.8
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	628	600.6
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	811	878.9
29.	Manor Farm	"	863	950.9
	Total		21276	21470.8

A la fin de mars 1936, les stocks de pommes de terre sur les fermes canadiennes étaient les plus faibles que l'on ait vus depuis 1930. La quantité était de 11,447,000 qtx, contre 19,740,000 qtx, au 31 mars 1935. Les chiffres comprennent les approvisionnements de semence pour la récolte suivante.

* * *

Au 31 mars 1936, les stocks de foin et de trèfle sur les fermes canadiennes étaient les plus considérables qui aient été notés depuis 1932, se montant à 3,967,000 tonnes contre 2,291,000 tonnes en 1935. Le plus gros de cette augmentation est dans l'Ontario et le Québec.

* * *

Le Canada possède la seule fabrique de cyanamide du continent nord-américain; c'est aussi la plus grande fabrique du genre au monde. La cyanamide est employée dans la fabrication des engrais mélangés et son utilisation, pour application séparée, à la place du nitrate de soude et du sulfate d'ammoniaque, se répand de plus en plus au Canada.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président — QUÉBEC 7 MAI 1036 — Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 19

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

La dette du Canada est actuellement de trois billions huit millions.

L'impôt sur le revenu a rapporté au fisc en 1935-36 plus de quatre-vingts millions de piastres. C'est un record, disent les journaux, car aucune année depuis que le revenu des citoyens est taxé, les revenus dérivant de cet impôt n'ont été aussi élevés.

* * *

La valeur des richesses du Canada s'élevait en 1933 à vingt-cinq billions et demi de dollars ou 5½ billions de moins qu'en 1929 où à la faveur des affaires prospères tout était surévalué. Un tiers de ces richesses du Dominion est attribué à la province d'Ontario et Québec, en possède le quart. Si dans chaque province canadienne on repartit cette richesse à chaque individu on trouve que la moyenne pour chaque individu l'emporte dans les provinces de l'Ouest sur celles de l'est du Canada. Les chiffres sont donnés ici pour chaque province avec la Colombie Anglaise en tête, ou la valeur moyenne de chaque habitant serait de $3,414, puis l'Alberta avec $2,689. par personne, Saskatchewan $2,657. Ontario, $2,496, Québec, $2,269 et le Manitoba avec $2,164. Pour le pays entier la richesse personnelle moyenne serait de $2,413, en 1933.

Notons que le plus gros item de notre inventaire national, celui qui figure pour le plus fort montant, est la propriété urbaine évaluée à $6.931,530,000. L'Agriculture vient en second lieu avec $5,563,790,000. La richesse investie dans les chemins de fer s'élevait à $3,365,464,000, suivi par les forêts à $2,090,321,000; les centrales électriques à $1,309,801,000.

Visons aux gros rendements à l'acre

Pour augmenter les rendements des cultures cela exige des conditions atmosphériques favorables; une bonne préparation du sol; l'adaptation et le choix des semences; des fumures appropriées, appliquées rationnellement et en quantités convenables et se prémunir contre les ennemis des cultures, mauvaises herbes, insectes, parasites et maladies.

On peut poser comme condition essentielle l'égouttement des champs. Si l'eau séjourne trop longtemps à la surface du sol, la terre ne se réchauffe pas, les semences sont retardées et les grains mis en terre trouvent un milieu tout à fait défavorable à leur croissance.

Mais il y a également l'adaptation des variétés de semences aux conditions atmosphériques. Un spécialiste de la Station expérimentale de Lennoxville, nous fournit un article dans lequel il énumère les variétés recommandées de racines de grande culture. Des conseils aussi pratiques et spécifiques sont utiles pour guider l'agriculteur dans le choix de ses semences, nous en recommandons la lecture.

A propos d'eau d'érable

Un lecteur a eu la bienveillance de signaler une erreur typographique qui a échappé à notre contrôle dans un commentaire récemment paru dans ce journal à savoir que 12 à 15 gallons d'eau d'érable suffisaient pour faire un gallon de sirop, tandis que d'ordinaire, cela requiert de 10 à 12 gallons. Les producteurs ont dû d'eux-mêmes s'apercevoir que dans les deux cas le chiffre "un" avait été substitué au chiffre quatre qu'il aurait fallu écrire. En effet ce printemps la sève étant moins riche en matière sucrée, il a fallu jusqu'à 45 gallons d'eau pour obtenir un gallon de sirop lorsqu'en temps normal de 40 à 42 gallons suffisent.

Nos lecteurs qui ont pu rester perplexes devant une semblable information voudront bien tenir compte de la présente rectification.

Fruits et légumes

Trois cent dix wagons de fruits et légumes ont été reçus à Montréal durant la semaine finissant le 23 avril, en regard de 274 la semaine précédente. L'augmentation est surtout sensible à l'item des pommes de terre, 134 wagons quand il n'en était entré qu'une soixantaine la semaine précédente.

Les autres légumes et fruits sont répartis comme suit: 21 wagons de pommes, un d'oignons, 22 de fruits assortis, 58 de légumes variés, 24 de bananes et 50 de fruits tropicaux.

D'une manière générale, tant à Québec qu'à Montréal, le marché des pommes de terre a été soutenu. Les pommes de terre Montagnes Vertes No 1, de Québec, obtenaient de $1.50 à $1.60 le sac. Blanches 80 livres de $1.45 à $1.50.

L'auto et la crise

Les fabricants d'autos ont vendu 100,961 autos en 1935 évaluées à $101,285,655, ce qui représente vingt-cinq millions de plus que l'année précédente et plus de 55 millions qu'en 1933. Sur ces cent mille véhicules on compte 83.242 autos de promenade d'une valeur de $83.429,114 soit une moyenne de mille dollars et un peu plus. Bien qu'on nous paie depuis la crise de disette dans les provinces de l'Ouest ce serait là, d'après la statistique qui nous fournit ces chiffres, où il s'est vendu le plus d'automobiles; en Saskatchewan, augmentation de 53.1% sur 1934, au Manitoba 45.5%.

Il est curieux de noter que les deux-tiers de ces autos ont été vendus argent comptant. Il est fort probable que des agences financières avancent les fonds aux acheteurs et se remboursent en collectant les versements du propriétaire.

On a dit fréquemment que l'automobile avait amené la crise, pourtant cette industrie semble être la première à se raplomber, est-ce elle qui mettra fin aux difficultés économiques actuelles?

Pour contrôler le nombre des fabriques

Le secrétaire du "Canadian Dairy Farmers' Federation (Fédération Canadienne des Cultivateurs-laitiers)", nous communique certaines clauses de la loi qui règlemente l'industrie laitière dans la province Australienne de Victoria.

Le communiqué trop long pour être publié en entier dans ce numéro comporte certains règlements identiques ou à peu près à plusieurs de notre législation.

Nous rapporterons particulièrement la clause 3 de la loi de Victoria qui contient en substance l'arrêté suivant: Si dans l'opinoon du gouverneur en conseil, il y a dans certains districts de la province suffisamment de fabriques laitières, le Ministre, sur l'avis de la Commission des Produits laitiers, peut prohiber l'émission de nouvelles licences. Le décret reste en vigueur tant qu'il n'a pas été revoqué par la même autorité.

On sait qu'en Australie aussi bien qu'en Nouvelle-Zélande, le nombre des beurreries et des fromageries est infiniment moins considérable que dans la province de Québec, et voyez comme on restreint le nombre de beurreries et de fromageries. En prenant cette attitude l'autorité compétente prétend protéger l'industrie laitière et partant la classe agricole qui dépend beaucoup de ses revenus avec l'élevage du mouton et la production de la laine.

Si nous en jugeons par les primes qu'obtiennent sur les marché mondiaux les produits laitiers de ces deux pays du Royaume Uni, on aurait tort de critiquer ce gouvernement de tenir les guides constamment tendus.

Bulletin sur les récoltes

QUEBEC

VILLE DE QUÉBEC.—Couvert, assez frais, gelées légères la nuit. PRODUITS D'ÉRABLE.—Coulée à peu près terminée. La production a été meilleure que depuis quelques années. Qualité généralement bonne. Gros approvisionnement de sirop à $1.25 le gallon. NAVETS.—Quelques demandes sur les marchés des Etats Unis, wagon expédié la semaine dernière à titre d'essai, faisant deux wagons jusqu'à date. POMMES DE TERRE.—Commerce passable, prix un peu plus bas.

MONTRÉAL.—Coulée des érables terminée. La coulée totale est un peu inférieure à la moyenne. Quantité modérée de sirop sur les marchés locaux. Demande généralement faible, prix à peu près soutenus, de $1.25 à $1.50 le gallon. Offre limitée de sucre, environ 15c. la livre.

COMTÉS DE L'EST.—Saison terminée, les producteurs serrent leur matériel. Chargement général dans le district, les conserveries paient de 5c. à 8c. la livre suivant la qualité. La récolte totale soutient avantageusement la comparaison avec celle des autres années.

DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES ET DE SHAWINIGAN.—Il coule encore un peu de sève, on compte que la récolte sera aussi forte que celle de 1935. Gros marchés le 17. Qualité généralement passable, prix variant de $1.25 à $1.50 le gallon y compris le bidon. Le sucre est coté à $12c. à 15c. la livre.

DISTRICT DE STE-THÉRÈSE ET DE ST-JÉROME.—La sève coule encore et l'on croit que la récolte sera plus forte que celle de l'année dernière. Qualité du sirop généralement bonne, très gros marchés, le sirop se vend de $1.00 à $1.25 le gallon, y compris le bidon, le sucre de 9c. à 15c. la livre le 18.

A propos de budget

Les argentiers du gouvernement central et de l'administration provinciale ont prononcé à quelques heures d'intervalle leur discours du budget. A Ottawa il faut faire face à un déficit de $161,000,000, tandis qu'à Québec il manquera à M. Stockwell neuf cent mille et quelques dollars pour attacher les deux bouts.

En présentant le budget national M. Dunning a déclaré d'une façon catégorique que le gouvernement entendait prendre les dispositions nécessaires pour équilibrer le budget et mettre fin d'ici un avenir assez rapproché à l'ère de déficits qui règne depuis quelques années dans pratiquement tous les pays du globe.

Le gouvernement d'Ottawa se voit tenu d'augmenter l'impôt sur le revenu des corporations de 2%. De 13½ qu'il était il sera porté à 15%. La taxe de vente est portée de 6 à 8% tandis que les droits de douane sont abaissés de 7½% sur les machines aratoires, uniformisés dans le cas des automobiles et abaissés sur plusieurs autres marchandises d'usage commun, comme les produits du coton, la soie artificielle, etc.

La classe agricole d'une manière générale a toujours été opposée aux tarifs élevés. Les dispositions prises par Ottawa pour réduire les droits de douane deraient contribuer à modifier à remener à des proportions plus raisonnables les écarts de prix si prononcées qu'il y a entre le prix de vente des produits de la ferme, et les marchandises que l'agriculteur est dans le cas de se procurer pour produire, se subvenir lui-même et sa famille.

A Québec, on annonce un budget de l'agriculture identique à l'an dernier, tandis que d'autres départements subissent des modifications plus ou moins considérables. Il est évident que les administrations publiques et privées font face depuis quelques années à des situations difficiles. Toutefois la province de Québec, selon les chiffres et les commentaires soumis à l'Assemblée législative est celle dont l'intérêt payable sur sa dette est au taux le plus bas. C'est également la province du Dominion où la dette repartie sur chaque individu est la plus minime.

Ces faits ne diminuent pas nos obligations mais d'autre part la situation offre certains côtés réconfortants.

(Suite à la page 185)

Si votre
ABONNEMENT
est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

MAI 1936

Le Soleil entre aux Gémeaux le 21, à 1 h. 8 m. du matin.

P.L. le 6 à 10 h. 1 m. du matin. - N.L. le 20, à 3 h. 35 m. du soir.
D.Q. le 14, à 1 h. 12 m. du matin. - P.Q. le 27, à 9 h. 46 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Lev.	Cou.
8	Vend.	r	Apparition de Saint Michel Archange, dbl. maj.	4 18	7 7
9	Sam.	b	Saint Grégoire de Nazianze, Ev. Conf. Doct.	4 17	7 8
10	DIM.	b	IV apr. Pâques.	4 16	7 9
11	Lundi	†b	De la férie.	4 15	7 10
12	Mardi	†r	Saints Nérée et Comp. Martyrs.	4 14	7 11
13	Merc.	b	Saint Robert, Bellarmin, Ev. Conf. Doct.	4 13	7 12
14	Jeudi	†r	Saint Boniface, Mart.	4 12	7 13

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous
NOS ABONNES

Recrutez **UN** nouveau lecteur au "BULLETIN de la FERME" vous gagnerez votre abonnement pour un an

Variétés recommandées de racines de grande culture

Par F. S. BROWNE, Régisseur adjoint, Station expérimentale fédérale, Lennoxville, Québec

Une récolte de racines peut ne donner qu'un piètre rendement, même lorsque la plantation est établie sur un bon sol, bien engraissé, et bien entretenu, et que la température est favorable, parce que la variété ne convient pas. Plus de trois cents soi-disant variétés et espèces de racines fourragères ont été cultivées en ces vingt dernières années à la Station expérimentale fédérale de Lennoxville, Québec, et nous avons constaté que beaucoup d'entre elles sont la même variété, présentée sous différents noms. Il existe également des différences très frappantes entre les racines des variétés ordinaires provenant de graine d'origines différentes. On voit, par exemple, de la graine d'une certaine origine donner des racines lisses, uniformes, de grosse taille, entièrement satisfaisantes, tandis que d'autres champs ensemencés avec de la graine de la même variété mais d'une autre origine, produisent des racines grossières, fourchues, manquant d'uniformité, et petites, et la récolte est très mauvaise. Il y a aussi des variétés qui donnent normalement de bonnes récoltes dans d'autres parties du Canada, ou d'autres pays, et qui ne conviennent pas du tout pour les conditions que l'on trouve à Lennoxville.

En général, il y a plus de différence entre les types des racines qu'entre les variétés. Ceci s'applique particulièrement aux betteraves fourragères. Les types globe et tankard (en pot) de ces espèces se caractérisent par des racines lisses, uniformes, d'une teneur relativement faible en matière sèche. En général, les racines provenant d'espèces de bonne souche, des types intermédiaires et demi-longs, sont bien formées, uniformes et riches en matière sèche. Chez les types longs, la proportion de matière sèche est généralement élevée, mais beaucoup des racines sont un peu grossières, fourchues et difficiles à arracher. La plupart des meilleures variétés de betteraves fourragères appartiennent donc aux types intermédiaires et demi-longs. Celles qui donnent les meilleurs résultats sont les bonnes espèces de la Jaune intermédiaire, et notamment, ces espèces qui ont été développées à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou au Collège Macdonald, Québec. La Blanche géante demi-sucrière, ou la Blanche demi-longue, venant de graine sûre, est aussi une variété très satisfaisante.

Chez les rutabagas ou navets de Suède, les variétés du type globe rond sont généralement supérieures à celles des types tankard, oval, et globe plat. En général, les racines ovales et tankard ont une tendance à être grossières, difficiles à arracher, et celles du type globe plat sont pauvres en matière sèche. A Lennoxville, les meilleures variétés de rutabagas pour l'alimentation des bestiaux sont les suivantes: Ditmars à collet bronzé, Globe à collet violet et Hall's Westbury. Toutes celles-ci sont du type globe rond, et si l'on a soin de prendre sa graine chez un bon grainetier, on a des racines lisses, uniformes et grosses. Les bonnes espèces de la variété Bangholm sont aussi très productives et très bonnes pour la table.

Le meilleur type de carottes de grande culture est le type intermédiaire. Les carottes du type long s'arrachent difficilement et se cassent aisément. Les carottes courtes ou demi-longues rapportent généralement peu. La variété la plus satisfaisante est la Géante, ou Mammouth, Blanche intermédiaire.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Soins des abeilles au printemps

APRES que les abeilles ont été sorties de la cave, réduisez toutes les entrées des ruches à un pouce environ pour conserver la chaleur et prévenir le pillage et fermez complètement toutes les ruches dont les abeilles sont mortes.

1ère visite:—La première visite doit se faire dès la première journée chaude et ensoleillée alors que la température sera d'environ 65o degrés à l'ombre. Examinez rapidement chaque colonie et assurez-vous que chaque colonie possède une jeune reine fécondée, ce que vous pouvez constater par la présence de couvain operculé dont les opercules sont plates (couvain d'ouvrières); si les opercules sont fortement soulevées et convexes ce sera du couvain de mâles; il faudra alors tuer la reine car elle est bourdonneuse et réunissez ces colonies avec d'autres qui ont une jeune reine. Vérifiez la quantité de nourriture qu'il y a dans chaque ruche et nourrissez celles qui en ont besoin.

Ne transportez pas de couvain ou de provisions d'une ruche à une autre à moins que vous soyez certain qu'il n'y a pas de maladie dans vos ruches.

2ème visite:—A la fin de mai, on doit faire une deuxième visite afin de se rendre compte du développement du couvain et voir s'il y a suffisamment de provisions disponibles. Quand la ruche est remplie d'abeilles et qu'il y en a jusque sur les cadres des côtés et qu'il y a 5 ou 6 cadres de couvain, c'est le temps d'ajouter une deuxième chambre à couvain, c'est-à-dire soit une demi hausse ou une grande hausse, afin de donner plus de place à la reine pour pondre; ceci est très important, car ce sont les œufs pondus à la fin de mai et en juin qui fournissent les abeilles pour la récolte. Il faut donc que durant cette période la reine ait à sa disposition assez d'espace pour pouvoir donner le maximum de sa ponte; il faut également que les abeilles aient à leur disposition une abondance de provisions.

Il faut à une colonie pour l'élevage du couvain, depuis la sortie de la cave jusqu'à la récolte principale, de 15 à 18 livres de miel.

La période la plus critique se trouve entre la floraison des dents de lion et la floraison du trèfle. Entre ces deux sources de nectar, il n'y a en effet que très peu de plantes mellifères sur lesquelles les abeilles peuvent récolter. Si les abeilles n'ont pas pu récolter un surplus de miel sur les dents de lion, il sera nécessaire de les nourrir durant cette période, car il y a beaucoup de couvain à nourrir à cette époque et un manque de nourriture pourrait entraîner la perte du couvain et ainsi compromettre la récolte.

Réorganisation de l'Industrie laitière en Afrique-Sud

EN avril 1935, le Bureau de contrôle de l'Industrie laitière, une organisation officielle créée par le Gouvernement, et investie de grands pouvoirs sur l'industrie laitière de l'Union, a chargé un Comité d'étudier les aspects manufacturiers de l'industrie et de chercher les moyens de résoudre les difficultés financières dans lesquelles elle se débat actuellement, et d'assurer une meilleure coordination de la production et de la fabrication. Ce comité vient de soumettre un rapport recommandant de grandes modifications dans l'organisation de l'industrie beurrière et fromagère.

Le comité est d'avis que la mise à exécution du plan qu'il propose améliorerait beaucoup la situation de l'industrie, mais il est convaincu cependant que le seul moyen de mettre l'industrie sur une base permanente et sûre serait d'en réorganiser complètement la phase manufacturière. Il a soumis le plan suivant par lequel il croit que l'on pourrait obtenir ce résultat.

1.— Que le Gouvernement soit requis de nommer une commission pour
   (*a*) déterminer les chances de succès de toutes les beurreries existantes
   (*b*) voir les beurreries qui sont en trop
2.— Que le Gouvernement soit requis d'avancer les fonds au moyen desquels
   (*a*) les beurreries en trop seraient achetées et fermées
   (*b*) les beurreries restantes pourraient être achetées par des coopératives organisées par les cultivateurs dans les régions qu'elles desservent.
3.— Au cas où il ne se formerait pas de coopérative dans une région, le

(Suite à la page 186)

COLONISATION

Si on veut des terres, pourquoi ne pas le dire?

Quand bien même on ne voudrait pas l'admettre en certains milieux, le maintien sur la terre et le retour à la terre sont les politiques les plus aptes à résoudre d'une façon pratique, le problème du chômage.

Si, par le retour à la terre, on réussit à rétablir sur des terres les anciens agriculteurs qui ont perdu leurs fermes, et, si, par la colonisation, on arrive à garder à la terre les fils de ceux qui y sont déjà, dans quelques années, le chômage forcé sera disparu de la province de Québec.

Il va sans dire: il faut que les autorités gouvernementales fassent leur possible pour faciliter ces établissements nouveaux!

Dans ce but au Québec plus qu'ailleurs au Canada, on a fait des sacrfices pour le maintien à la terre: par la politique d'aide à l'établissement des fils des cultivateurs dans les vieilles paroisses, par l'aide accordée aux familles qui s'établissent sur des fermes abandonnées, par les primes de défrichement, de labour, d'établissement, de construction, d'égouttement, par la construction des écoles, des écoles-chapelles, par l'encouragement donné à l'industrie laitière, par l'ouverture des chemins, par la distribution gratuite de grains de semence, par l'intérêt porté à la santé physique des colons.

Mais si le gouvernement doit faire sa part—et il la fait largement—par l'aide qu'il accorde, ceux qui ont intérêt de s'établir pour vivre par eux-mêmes, doivent aussi faire leur part.

Il faut qu'ils la fassent, non seulement quand ils sont rendus sur une terre nouvelle, mais aussi quand il s'agit de faire savoir à l'Etat, ou aux administrateurs de la chose publique, qu'ils ont l'intention de mettre en valeur pour leur compte, les terres que leurs ancêtres leur ont laissées en héritage.

Le gouvernement donne des terres, il offre des primes de défrichement, de labour, etc., etc., alors comment se fait-il que si peu de familles demandent à profiter de ces avantages?

Pourquoi 4,500 familles et garçons seulement ont-il été placés sur des terres nouvelles quand, dans la seule ville de Montréal, il est plus de 40,000 familles de chômeurs dont plus de la moitié vient des campagnes?...... quand nos paroisses débordent de jeunes qui ne savent où aller pour s'établir?

C'est que nos gens ne connaissent pas leur pays; ils ignorent ce qu'ils peuvent en tirer par l'utilisation au maximum de l'aide que donnent les administrateurs de la chose publique à ceux qui veulent s'établir chez eux par la mise en valeur, à leur profit, de nos terres publiques.

Si nos gens qui ont intérêt de s'établir au pays, voulaient commencer par faire connaître leur intention en faisant application pour des terres, ce serait déjà un bon commencement......

Et, ce serait le commencement de la solution du problème du chômage!

J.-E. LAFORCE.

LA MARGUERITE DES CHAMPS

(Chrysanthemum Leucanthemum)

Par R.-D. CARTIER, agronome spécial.

LA marguerite Blanche ou des champs est une plante vivace, introduite d'Europe, appartenant au vaste groupe des Composées. Elle est commune depuis la Côte de l'Atlantique, jusqu'aux limites du Manitoba. Les cultivateurs de l'Est du Dominion, n'ont aucune difficulté à la reconnaître, par sa présence en immenses quantités, dans les vieilles prairies, les pâturages, et sur le bord des chemins. Elle est connue dans certains milieux agricoles de langue française, sous le nom vulgaire de "Bouquets blancs". La population rurale anglaise selon les régions, la détermine sous les vocables suivants: Oxe-eye Daisy, White Daisy et White Weed.

Les moyens de multiplication dont elle dispose, sont de deux sources: l'un souterrain, l'autre aérien. Le premier moyen est réalisé par l'intermédiaire des racines, constituées par des rhyzomes ligneux, s'étendant peu profondément dans le sol, et sur lesquels croissent des rejetons, formant de nouvelles plantes. Mais la distribution en est plus accentuée et plus rapide par la semence qui assure efficacement, le second moyen de dissémination.

La marguerite des champs se reconnait facilement par ses tiges nombreuses, simples ou peu branchues, de un à deux pieds et demi de hauteur, portées verticalement, et au bout desquelles apparaît un capitule floral. Cette fleur possédant de un à trente languettes blanches, avec deux ou trois dents à leurs sommets, entourant le fleuron tubuleux, jaune, lui donne une très jolie apparence. (les amoureux aux abois, la consultent parfois, tel un oracle, pour se donner de la quiétude).

Cette plante fleurit au cours de juin, pour mûrir le mois suivant. Un seul pied peut être porteur d'une semence allant jusqu'à sept à huit mille graines.

Cette mauvaise herbe adopte les prairies et les vieux pâturages; elle fait partie des cultures salissantes. Ce nest pas une herbe très tenace, devant l'effort déterminé de l'agriculteur, pour la faire disparaître. Le retour du gazon infesté, soit des prairies dont le foin a été récolté, soit des pacages épuisés, vers la fin de juillet ou au commencement d'Août, par le moyen d'un labour léger (trois à quatre pouces de profondeur) ou guérêt d'été, constituant la demi-jachère, est le premier pas à faire, le premier travail à s'imposer, en considération de son système radiculaire, superficiel, en vue de la destruction de la marguerite des champs.

Ce déchômage suivi de remuage du sol, à tous les quinze jours, jusqu'aux labours d'automne, assèche les racines, et fait disparaître complètement la plante. La rotation courte en pratiquant les cultures sarclées, avec retour de trèfles, à courts intervalles, est probablement la meilleure méthode, de nettoyer les terres envahies, par cette mauvaise herbe.

Les cultures nettoyantes ou étouffantes, suppléent efficacement aux cultures sarclées, lorsqu'il y a impossibilité, de couvrir toute la superficie infestée, par ces dernières. Les mélanges d'avoine, de pois, et de lentilles, appelés communément mélange A.P.V. semés comme fourrage vert, au cours de juin, donne amplement le temps, au printemps, d'exécuter les travaux propres à affermer et à affaiblir constamment et graduellement les racines de la marguerite blanche. La pratique assez en vogue de semer du sarrasin assez dense, après l'enlèvement du foin des prairies vieillies ou des pacages rasés, a toujours contribué comme plante essentiellement étouffante à assainir ces terrains de leurs mauvaises herbes. La navette peu cultivée dans la Province donne cependant, comme plante nettoyante, d'excellents résultats.

En somme, pour atteindre un succès notoire, l'extermination de cette mauvaise herbe devrait se faire collectivement, coopérativement, par paroisses données, si je puis ainsi m'exprimer. Et l'essai en vaut certainement la peine quand l'on considère que plus du tiers de la semence de graine de mil d'un comté producteur, après un nettoyage et une préparation minutieuse, lors du resultat de l'analyse, fut déclassée par la graine de la marguerite. (Allusion à l'article précédent sur ce sujet).

Que peut-on penser maintenant du reste de la production, qui n'a pas subi le même traitement, surtout celle qui s'échange de main en main, dans le même rang, dans la même paroisse, et cela, d'une manière clandestine? Que peut-on aussi penser des achats de criblures, de graines de trèfles et de mil, pour l'ensemencement, (constatation personnelle), et cela par dessus le marché, dans une région qui produit considérablement de la graine de mil, pour le commerce, et qui présentement, lutte contre la marguerite, pour en intensifier la production.

Devant des constatations aussi effarantes, aussi décourageantes, vis-à-vis le progrès agricole, les personnes coupables de tels forfaits, devraient être obligées par leur entourage à nettoyer complètement, jusqu'à la dernière plante de marguerite, et cela, avant qu'elles ne mûrissent. Cela étant, les coupables seraient, j'imagine, de plus en plus rares. D'ailleurs, la Loi Provinciale des mauvaises herbes, donne la latitude, à tout cultivateur, de faire exécuter à la lettre de tels travaux, pour ce qui concerne cette plante.

Il semble que le vent, l'eau, et la mauvaise culture jouent assez fortement le rôle, d'agents disséminateurs de cette plante, que l'on pourrait s'exempter d'en semer et d'en faire semer par la vente illégale.

Le mot d'ordre, celui de couper les foins à bonne heure, c'est-à-dire lorsque la marguerite n'a pas encore mûri sa fleur, et que le foin est à son maximum de valeur nutritive, n'est pas encore assez généralisé chez nos cultivateurs. Aussi, le sens de la responsabilité personnelle, envers la collectivité, c'est-à-dire vis-à-vis le progrès agricole général, paroissial et régional, n'est pas assez développé pas assez accentué, et constatation malheureuse, quelquefois n'existe pas du tout. En terminant, j'ajouterai que tout agriculteur bien pensant, protégeant ses intérêts individuels, a avantage à bien recevoir l'inspecteur en charge du respect de la Loi des mauvaises herbes et d'exécuter les travaux requis, selon sa demande.

Agissant ainsi, l'agriculteur moderne montrera non seulement de l'esprit civique, mais il rendra un service signalé non pas simplement à lui-même mais à son entourage et à toute la communauté paroissiale.

DES PROFITS DE LA TOURBE

CHAQUE province du Canada possède des étendues de tourbes. Elles sont bien réduites sans doute lorsqu'on les compare aux vastes étendues de terres franches "minérales" variant du sable à l'argile, mais néanmoins elles sont d'une extrême importance, spécialement pour les productions maraîchères et, en particulier, nos plus beaux céleris et oignons. De fait, les tourbières préalablement drainées pour y abaisser le niveau de l'eau, produiront d'excellentes récoltes de toutes sortes.

"TOURBES GRISES ET NOIRES".

"Tourbes et Vases" (Shutt and Wright), tel est le titre du bulletin No 124, Nouvelle Série publié par le Ministère de l'Agriculture, Ottawa. On y relate une expérience faite dans le but de dessécher et de mettre en état de production avec l'aide des engrais chimiques C-I-L- une tourbière d'une Station Fédérale de Démonstration, située à Caledonia Springs, Ont., à mi-chemin entre Ottawa et Montréal, adjacente aux fameux marécages d'Alfred. C'est là la première tentative de ce genre au Canada en même temps que le dernier travail de recherches important accompli par Dr Frank-T. Shutt, M.A., D.Sc., C.B.E., avant sa retraite comme Chimiste du Dominion, en 1933, position qu'il occupa avec tant de distinction pendant 46 ans.

Le bulletin traite de la question d'une façon fort compréhensible, expliquant l'origine des tourbes grises et noires de même que la différence existant entre elles. Nous reproduisons textuellement: "La tourbe grise ou fibreuse et la tourbe noire ou limoneuse sont deux substances distinctes, quoiqu'elles aient la même origine. On a souvent confondu les deux et il en est résulté des erreurs très coûteuses; en effet, certaines tourbes grises sont d'une nature extrêmement fibreuse et les étendues qu'elles occupent ne peuvent être mises en valeur économiquement, tandis que les tourbes noires peuvent généralement être mises en culture et forment des sols très producteurs... On peut définir la tourbe noire comme une forme detourbe de surface dans laquelle la décomposition de la matière organique végétale a atteint une phase plus avancée et dont une partie de la substance est dans cet état que l'on appelle: humus".

"EXIGENCES EN ENGRAIS CHIMIQUES DES TOURBES GRISES ET NOIRES".

Les tourbes grises et noires étant d'origine végétale contiennent naturellement beaucoup d'azote mais sont pauvres en éléments minéraux tels, les phosphates et la potasse. Par ailleurs, le pourcentage d'azote présent dans le sol s'y trouve sous une forme très peu assimilable, sa libération dépendant de la décomposition de la matière organique. Aussi, les applications de fumier de ferme sur les tourbières ont-elles pour effet avantageux de favoriser la décomposition de la matière organique, le fumier apportant les bactéries indispensables au processus de décomposition. De plus, l'azote dans le sol ne devenant assimilable par les récoltes qu'à une température d'environ 40oF.—et les tourbières se réchauffant lentement—une certaine quantité d'azote soluble dans l'eau est-elle souhaitable dans l'engrais chimique pour le début.

Au cours des essais primaires entrepris sur les tourbières de la Caledonia Springs, on choisit l'engrais chimique 4-8-10 C-I-L- comme traitement de base; on se rendit compte par la suite qu'un peu moins d'azote et un peu plus d'acide phosphorique et de potasse étaient préférables, surtout si l'on recourt au début à une application de fumier.

Traitement par acre	Récoltes par acre: Pommes de terre boisseaux	Récoltes par acre: Rendement d'orge après une application d'engrais chimiques en 1931 boisseaux
7—10 tonnes de fumier, 750 4-8-10	404.2	33.6
8—1,500 4-8-10	365.4	34.7
9—1,500 4-8- 0	311.8	21.0
10—1,500 0-8-10	350.4	35.7
11—1,500 4-0-10	341 6	28.3
12—Témoin—Ni fumier ni engrais	215.6	18.9

Les résultats prouvent à l'évidence la valeur du fumier de ferme pour les pommes de terre sur la tourbière. L'absence de potasse dans l'engrais chimique (comparez les parcelles 8 et 9) explique la diminution de rendement des récoltes de pommes de terre et d'orge, tandis que l'acide phosphorique vient ensuite par ordre d'importance (comparez les parcelles 8 et 11). On notera avec intérêt les effets résiduels sur l'orge de tous les traitements; ces résultats, d'une façon générale, sont une indication que de bonnes récoltes s'obtiendront sur des sols neufs tourbeux pourvu qu'on les draine, cultive et fertilise comme il convient.

LES PRODUCTEURS DE HOLLAND MARSH

De toutes les tourbières du Dominion, la plus célèbre est certes celle de Holland Marsh, près de Bradford, Ont., qui vient de passer au premier rang dans la production du céleri et de l'oignon. Grâce à un canal navigable qui l'encercle et des fossés tributaires, cette superficie convenablement drainée fait vivre maintenant un groupe habile et travailleur de jardiniers maraîchers dont l'expérience et le courage ont forcé ce lieu marécageux et tourbeux à une production réellement très payante.

Il n'y a pas de plus beau céleri vraiment que celui produit à Holland March. Avant 1934, le 2-8-16 C-I-L était l'engrais chimique le plus populaire pour cette classe de récolte. Quelques producteurs—notamment M. Emilio Baldassor—crurent cependant qu'il y aurait

(Suite au dernier couvert)

Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 182)

Les produits laitiers en N.-Zélande

Les néo-zélandais consomment une grande quantité de leurs propres produits. Sur les 296,878,000 livres produites en 1934, ils en ont consommé 56,500,000 livres de beurre—37 livres par personne et par an.

Les néo-zélandais consomment 6 livres de fromage par an et par tête de la population. La production est de 213,264,000 livres, et la quantité consommée en Nouvelle-Zelande est de 8,352,000 livres.

Depuis 1921, les exportations de beurre et de fromage ont été deux fois et demie plus considérables que celles des 54 années précédentes. Le total à partir de 1921 et jusqu'à la fin de la saison dernière est de 47,724,098 qtx. contre 18,340,199 qtx., pour la période allant de 1867 à 1920 (les premières exportations de produits laitiers officiellement enregistrées ont été faites en 1867). Le rapport financier s'est accru dans une proportion encore plus grande, et les exportations pour les quinze dernières années étaient évaluées à 245,690,503 contre 80,309,428 pour toutes les années précédentes. La Nouvelle-Zélande envoie actuellement plus de beurre et de fromage en Grande-Bretagne que tout autre pays. L'année dernière, pour la première fois, elle a supplanté le Danemark comme source principale d'approvisionnement de beurre sur le marché du Royaume-Uni. Elle a fourni 28 p.c. de toutes les importations. Depuis quelques années, c'est la Nouvelle-Zélande qui a été le plus grand pourvoyeur de fromage au Royaume-Uni; elle a fourni l'année dernière 70 p.c. de tout le fromage importé.

Marché du foin et de la paille

Plus de 60 p.c. de la récolte de foin de 1935 est encore en grange. Les types de foin offerts dans les districts de Québec et du Lac St-Jean sont le mil, le mil légèrement mélangé d'autres graminées et de trèfles et le mil fortement mélangé d'autres graminées; il y a aussi du foin mélangé dont une forte proportion est du No 3. Dans le district du Bas St-Laurent, il reste encore une douzaine de wagons de la récolte de 1934. Le plus gros de la récolte de 1935 se compose de gros foin mélangé, produit en grande partie dans les comtés de Témiscouata et de Kamouraska. La demande est pauvre. Il s'expédie chaque semaine quelques wagons sur les Provinces Maritimes et de petites quantités sur Cuba et les Bermudes. Le débouché principal est Montréal qui prend surtout du mil No 2 et du foin mélangé. Rien n'indique qu'il se produira une amélioration sur le marché domestique le mois prochain. Il est possible qu'il se fasse quelques expéditions sur les marchés anglais quand la navigation s'ouvrira.

Les prix par tonne payés aux producteurs sont les suivants: Soulanges, mil No 2, $5 à $5.50; mil moyennement mélangé de trèfle $5.50; Berthier-Maskinongé, mil No 2, $5; foin mélangé No 2, $4.25 à $4.50; St-Jean Iberville, mil No 2, $5.50 à $6; région du lac St-Jean, mil No 2 légèrement mélangé d'autres graminées, $7; district de Montréal, paille d'avoine $2 à $3.

Ce rapport de la division fédérale des semences, section des marchés donné à réfléchir sur la préparation du plan de culture pour 1936. Le foin que réclame notre bétail qui constitue, surtout ces années-ci notre bon marché, doit être de bonne qualité, surtout riche en légumineuses. C'est une erreur qui coûte cher de réserver le plus méchant foin pour le bétail à l'engrais et en rapport, puisque c'est lui qui tient le meilleur compte de la qualité.

Sur la majorité des fermes la production de céréales est insuffisante, il en résulte que les animaux ne sont pas hivernés dans des conditions convenables, puis n'arrive-t-il pas trop souvent, qu'on les envoie se refaire sur des pâturages trop vite épuisés.

Bien des cultivateurs auraient à songer sérieusement aux améliorations qui s'imposent sous ce rapport sur leur ferme. Depuis que les pacages traités aux engrais chimiques ont démontré jusqu'à quel point la bonne alimentation d'été des vaches laitières et du jeune bétail accroît la production, tout en requérant une moindre superficie en pâturage, les centaines de fermiers qui fertilisent aujourd'hui sont en état d'affecter une plus grande superficie à la culture de l'orge et de l'avoine. L'orge récoltée pour la nourriture du bétail paye beaucoup mieux que le foin vendu au commerce, aux prix qui ont cours présentement et qui présentent peu de chances de s'améliorer.

BILAN DE MARS DU C. N. R.

Le bilan du réseau national pour le mois de mars 1936 accuse $941,533 de recettes nettes. Les recettes d'exploitation ont augmenté de $629,365 mais les frais d'exploitation ont aussi augmenté de $783,318 ce qui représente une diminution de recettes nettes de $153,953 par comparaison avec le mois de 1935 correspondant. Durant les trois premiers mois de l'année les recettes d'exploitation ont augmenté de $1,909,034 et les frais d'exploitation de $2,313,991 soit une dimunition dans les recettes nettes de $404,957.

Voici le sommaire:

	Mois de mars		Augmentation ou diminution
	1936	1935	
Recettes d'exploitation..........	$14.470.710	$13,841,344	$ 629,365
Frais d'exploitation............	13,529,177	12,746,859	783.318
Recettes nettes..........	$ 941,533	$1,095.485	D— 153.953
	Trois premiers mois		
Recettes d'exploitation..........	$40,279,771	$38,370,736	$1,909,034
Frais d'exploitation............	40,203,029	37,899,037	2,313,991
Recettes nettes..........	76,742	481,699	D— 404,957

LA SEMAINE

M. Oscar Dufresne, de Montréal, président de la Dufresne Construction est décédé subitement, vendredi soir dernier, à l'âge de 60 ans.

* * *

KENNETH Brown, ancien forçat de Milton, Vermont, a été condamné à être pendu le 10 juillet pour le meurtre de Willis K. Baldwin, autrefois député de Stanstead au parlement.

* * *

UN enfant de 3 ans, fils de M. Albert Poitras, de Jonquière, a avalé en jouant un bouton de petite dimension. L'enfant fut conduit à l'Hôtel-Dieu, mais on ne put retirer le bouton et il mourut quelques jours après.

* * *

LE dernier tour du scrutin des élections générales en France a eu lieu dimanche. Le Front Populaire, formé par la coalition des partis de gauche, comptera 375 députés dans la nouvelle Chambre, composée de 618 membres.

* * *

M. Edouard-Zotique Massicotte, archiviste du Palais de Justice de Montréal, et historien bien connu, recevra le diplôme de docteur ès-lettres de l'Université de Montréal "honoris causa", lors d'un dîner qui sera donné en son honneur jeudi prochain.

* * *

LA France, par l'intermédiaire de son ministre au Canada, Son Excellence M. Raymond Brugère, vient de remettre la croix de chevalier de la Légion d'honneur à Son Excellence Mgr Arsène Turquetil, vicaire apostolique de la baie d'Hudson. Depuis 36 ans,il vit au milieu des Esquimaux et dirige la destinée de 7,000 d'entre eux.

* * *

LE Canadian Planter, navire de la Marine marchande canadienne, récemment vendu à la compagnie Montréal, Australie, Nouvelle-Zélande, est venu en collision avec le City of Auckland dans le port de Vineyard Haven, Mass. La brume fut la cause de cet accident.

* * *

ON s'attend à vendre cette année plus de 1,000,000 de ballots de laine à la foire de Sydney, Australie. Le chiffre de vente s'élèvera ainsi pour la onzième année consécutive à plus d'un million de ballots, dit le service industriel du Canadien National. Les plus forts concurrents de l'Australie sont le Canada et le Japon. La France et l'Allemagne viennent ensuite.

* * *

UN accident dramatique s'est déroulé, lundi après-midi, à Val Alain, Lotbinière. Un garçon de 15 ans, Benoît Nolet, fils de M. Ulric Nolet, colon, s'est noyé dans les eaux de la rivière Duchaine, alors qu'il était à faire le flottage du bois avec son père. Quelques heures plus tard, le corps du malheureux jeune homme était retrouvé.

* * *

D'APRES le service industriel du Canadien National les Etats-Unis consomment de 25 à 30 millions de livres de produits de l'érable par année. Les importations du Canada, au cours des six dernières années, se sont élevées en moyenne, à 4,143,487 livres par année. Le Vermont, New-York et la Pennsylvanie sont les principaux importateurs et la région de la Beauce la plus grande exportatrice.

* * *

LES missionnaires catholiques des territoires du Nord-Ouest auront bientôt à leur disposition un avion pour visiter les diverses missions de cette région de notre pays. Mgr Gabriel Breynat, vicaire apostolique du diocèse de Mackenzie, actuellement en visite à Rome, a annoncé qu'un avion leur serait fourni par la "Miva", association catholique d'Allemagne qui a déjà fourni plusieurs avions utilisés dans ces missions. Le R. P. Paul Schulte, fondateur et directeur de la "Miva" viendra au pays avec l'avion qu'il pilotera durant un an au cours duquel il montrera au personnel des missions comment piloter l'avion.

LA guerre Italo-Ethiopienne a duré 7 mois. Le ministre d'Angleterre, à Addis-Abéba, sir Sidney Barton, mande que les Italiens ont fait leur entrée dans la capitale de l'Ethiopie, mardi après-midi. L'évènement était attendu depuis deux jours mais la colonne motrisée était retardée dans sa marche par la destruction d'importants tronçons de route, par le Ethiopiens.

* * *

QUATRE personnes ont été tuées et quatre grièvement blessées dans une bataille entre des soldats fédéraux et des catholiques qui voulaient faire rouvrir une église à Ciudad Camargo, province de Chihuahua, hier.

Le brigadier-général Zertuche, commandant militaire de Chihuahua, a déclaré que les troupes furent appelées après que les catholiques eurent refusés de se disperser.

* * *

LE Canada se classe au second rang comme pays exportateur à la Jamaïque. Il vient après l'Angleterre. Le pourcentage du Canada est de 16.4 pour cent et celui de l'Angleterre de 40.3 pour cent. Puis viennent les Etats-Unis. Le Canada a exporté, en 1935, 62 pour cent de la farine consommée en Jamaïque. D'un autre côté, le pourcentage d'importation des différents pays est: Angleterre, 56.2%; le Canada, 28-1 pour cent, les Etats-Unis 8.9 pour cent et les autres pays de l'Empire Britannique, 1.3%.

* * *

LE corps de la petite Gemma Duclos, âgée de 14 mois, une des victimes des inondations et des avalanches qui ont causé la mort de onze personnes dans le comté de Charlevoix, en mars dernier, a été retrouvé, samedi dernier, à St-Tite des Caps, sous les débris de la maison de son père, dans un champ avoisinant. Le cadavre de la petite victime était le seul à n'avoir pas été retrouvé.

Gemma Duclos, on se le rappelle, avait perdu la vie, le 13 mars, vers 3 heures du matin, en même temps que sa mère, madame Henri Duclos, son frère, âgé de 6 ans et une petite sœur Rita, âgée de 2 ans. La maison qu'habitait la famille avait été emportée et complètement détruite par une avalanche. Malgré les plus actives recherches, on n'avait pas encore retrouvé son corps. Samedi dernier, le cadavre de l'enfant fut découvert sous les débris de la maison, à environ 50 pieds de l'endroit où celui de madame Duclos avait été retrouvé, le lendemain du drame.

* * *

UN dramatique accident s'est déroulé, mercredi soir dernier au Lac Mégantic. Un jeune homme de 22 ans, Léo Perrault, commis-boucher, fils de M. Francis Perrault, rentier, a été tué presqu'instantanément lorsque l'automobile dans laquelle il avait pris place avec d'autres compagnons, dérapa dans une côte.

Le jeune Léo Perrault était assis à l'arrière d'une automobile ouverte à cinq passagers. Dans une côte, du quartier-sud du Lac Mégantic, le conducteur de la voiture, en voulant donner passage à une autre voiture, perdit le contrôle de son auto qui dérapa sur la surface humide de la route. Léo Perrault fut projeté hors de l'auto et tomba tête première dans le fossé. Des témoins de l'accident se portèrent à son secours et le transportèrent à la résidence de M. le docteur Dubé, où il reçut les derniers sacrements. Quelques minutes plus tard, il succombait à une fracture du crâne.

Les autres passagers s'en sont tirés indemnes, bien que l'auto ait été passablement endommagée.

Panier aux lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés

Réponse à une abonnée.—Daaquam.— Il est assez difficile pour nous, de répondre à toutes vos questions, tout dépend de l'argent que vous pouvez dépenser pour cette fête. Il est important de toujours signer vos lettres.

Chez les éleveurs de pur sang

Règlements concernant l'enregistrement des juments demi-sang canadiennes

Depuis un an, la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens a adopté un règlement autorisant l'enregistrement des juments demi-sang Canadiennes aux Annales Nationales du Bétail, Ottawa. En adoptant ce règlement, la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens avait pour but d'augmenter la production des chevaux Canadiens, afin de pouvoir répondre le plus tôt possible au besoin de notre province pour des chevaux de ce type et aussi pour permettre aux éleveurs du Québec de profiter d'un marché qui leur est ouvert dans toutes les provinces du Dominion ainsi qu'aux Etats-Unis, où nos chevaux Canadiens jouissent d'une très bonne réputation, et d'où nous parviennent chaque année de nombreuses demandes.

Au cours de l'année 1935, un certain nombre de juments ont été enregistrées en vertu de ce règlement, mais, pour de multiples raisons incontrôlables, un grand nombre de juments n'ont pu être inspectées ni enregistrées.

Il nous fait plaisir d'annoncer aux éleveurs, qui n'ont pu faire enregistrer leurs juments en 1935, que le Dr. J.H. Vigneau, mis à la disipisition de la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens par le Ministère provincial de l'Agriculture, pour exécuter le travail d'inspection des juments demi-sang en vue de leur enregistrement, sera disponible du 15 juin au 15 août 1936. Nous expliquons ci-dessous le règlement qui autorise l'enregistrement des juments demi-sang Canadiennes et nous indiquons les procédures à suivre pour obtenir l'enregistrement de telles juments.

Règlement d'inscription, spécial aux juments demi-sang ou à leurs descendants.

Les sujets suivant sont admissibles à l'enregistrement:

1.—Une femelle identifiée, qui a passé l'inspection dont le père, le père de la mère, le père de la grand'mère et le père de la grande grand'mère sont tous des étalons Canadiens enregistrés approuvés, et dont la mère, la grand'mère et la grande grand'mère sont toutes des juments inspectées et identifiées.

2.—Un mâle identifié, qui a passé l'inspection, dont le père est un étalon Canadien enregistré, approuvé et dont la mère est enregistrée suivant le règlement indiqué ci-haut.

Explication du règlement d'inscription.

Ce nouveau règlement pourvoit à l'enregistrement des juments engendrées par les étalons Canadiens dans quatre classes distinctes:

La classe No 1, pour les juments demi-sang;

La classe No 2, pour les juments trois-quarts-sang;

La classe No 3, pour les juments sept-huitièmes-sang;

La classe No 4, pour les juments et les mâles provenant de juments 7-8-sang et d'étalons Canadien classés "A" ou "B".

Les conditions requises pour l'admission des sujets dans ces différentes classes sont les suivantes:

Classe No 1:—Seront admises dans cette classe les femelles provenant de juments croisées, à condition qu'elles aient été engendrées par des étalons pur-sang Canadiens, enregistrés et classés "A", "B" ou "C" suivant le système de classification des étalons adoptés par les ministères Fédéral et Provincial de l'Agriculture, et qu'elles aient été inspectées à l'âge de 2 ans et trouvées recommandables (approuvées) par un inspecteur recommandé par la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens.

Classe No 2:—Seront admises dans cette classe les femelles provenant des juments qui auront été enregistrées dans la classe No 1, à la condition qu'elles aient été engendrées par un étalon pur-sang; Canadien, enregistré et classé "A", "B" ou "C", et qu'elles aient été inspectées à l'âge de 2 ans par l'inspecteur de la Société et trouvées recommandables.

Classe No 3:—Seront admises dans cette classe les femelles provenant des juments qui auront été enregistrées dans la classe No 2, à condition qu'elles aient été engendrées par un étalon classé "A", "B" ou "C" et qu'elles aient été inspectées et recommandées à l'âge de 2 ans.

Classe No 4:—L'on admettra dans cette classe les sujets mâles ou femelles provenant des juments qui auront été enregistrées dans la classe No 3, à la condition que ces sujets aient été engendrés par des étalons classés "A" ou "B", (non plus "C") et qu'ils aient été inspectés et recommandés à l'âge de 2 ans par l'inspecteur de la Société. Ces sujets seront considérés à tout point de vue comme le sont les "pur-Sang" actuels.

Procédé à suivre:

Pour obtenir l'enregistrement d'un sujet, il faut que le propriétaire en fasse la demande au Bureau des Annales Nationales du Bétail, Ottawa, sur une formule préparée spécialement à cette fin. Il est très important de bien étudier cette formule afin de la bien remplir. Lorsque la formule est remplie, il ne faut pas oublier de la signer, ou de la faire signer par qui de droit. On doit ensuite l'envoyer sans retard au Bureau des Annales Nationales, Ottawa, avec un bon de poste de $2.00, pour payer les honoraires d'enregistrement. Si le propriétaire d'une jument demi-sang Canadienne veut devenir membre de la Société des Eleveurs de Chevaux Canadiens, il n'a qu'à ajouter un autre montant de $2.00, en paiement de sa cotisation de membre.

A mesure que le Bureau des Annales Nationales reçoit les demandes d'enregistrement, il en avise notre Bureau, ce qui nous permet de connaître les noms de tous les éleveurs qui désirent faire enregistrer des juments.

Dès que notre inspecteur, le Dr J.-H. Vigneau, sera disponible, c'est-à-dire vers le 15 juin, nous lui remettrons des formules de rapport d'inspection pour toutes les juments dont nous aurons reçu les demandes d'enregistrement. Du 15 juin au 15 août, le Dr Vigneau ira inspecter les juments à domicile ou à un endroit central. S'il les trouve recommandables à l'enregistrement, il les marquera au fer rouge, sous la crinière, et il enverra, au Bureau des Annales Nationales, un rapport pour chaque jument marquée, indiquant qu'elle est admise à l'enregistrement. Le Bureau des Annales Nationales émettra ensuite, aux propriétaires de telles juments, un certificat d'enregistrement.

Si l'inspecteur considère qu'une jument n'est pas recommandable, il ne la marquera pas; il fera un rapport en conséquence, et le Bureau des Annales Nationales rémettra au propriétaire la somme de $2.00 que celui-ci avait avancée.

Durant les deux mois dont il disposera pour faire ce travail, l'inspecteur pourra inspecter un grand nombre de juments mais cela, à la condition que les propriétaires de ces juments fassent leurs demandes d'enregistrement correctement et le plus tôt possible.

ANDRÉA ST-PIERRE, secrétaire, Société des Eleveurs de Chevaux Can.

Réorganisation de l'industrie laitière en Afrique-Sud

(Suite de la page 183)

bureau s'entendrait avec les propriétaires de la beurrerie pour que cette beurrerie fonctionne quand même dans cette région, afin de sauvegarder les intérêts des producteurs, mais toujours aux conditions suivantes:

(*a*) qu'au cas où une coopérative serait formée dans les trois années qui suivent le commencement des opérations par la beurrerie, les propriétaires doivent remettre la beurrerie à la coopérative, à la valeur fixée par la commission.

(*b*) les dividentes payés par ces compagnies propriétaires seraient limités à 8 p.c. sur le capital approuvé par le bureau lorsque la compagnie se forme.

(*c*) la beurrerie doit fonctionner sous la surveillance du bureau.

(*d*) le bureau s'engage à ne pas recommander l'établissement de nouvelles beurreries dans la région intéressée.

4.— Une agence statutaire serait formée par l'entremise de laquelle tout le beurre de beurrerie serait vendu et cette agence aurait le pouvoir d'imposer une levée d'un maximum de 1 s. 6d. par caisse sur tout le beurre vendu, afin de payer l'intérêt sur le prêt du Gouvernement et de pourvoir un fonds d'amortissement pour l'extinction de ce prêt. Le beurre de ferme devrait également être vendu par l'entremise de cette agence.

5.— Toutes les propositions qui précèdent s'appliquent *'mutatis mutandis'* aux fromageries.

6.— Toute fixation des prix du gras de beurre ou du beurre par l'agence centrale doit être sujette à l'approbation du Ministre de l'Agriculture sur la recommandation du bureau.

On estime que le Gouvernement serait appelé à prêter environ £250.000 à l'industrie pour la mise à exécution de ce plan.

Les avantages qui suivraient l'adoption de ce plan sont les suivants:—

1.—Elimination des fabriques superflues, qui fonctionnent au détriment de l'industrie en général.

2.—Elimination de la concurrence non-économique et des pratiques déplorables concernant cette concurrence.

3.—Elimination du manque actuel de confiance entre le producteur et le fabricant.

4.—Augmentation de la production et réduction des frais de fabrication.

5.—Amélioration de la qualité des produits, grâce à l'exercice d'un meilleur contrôle sur le classement, et par suite, développement de la consommation.

6.—Ces résultats favoriseraient probablement les progrès économiques de l'industrie.

Le comité est d'avis que des efforts devraient être tentés pour obtenir cette réorganisation par des moyens volontaires et que le Gouvernement devrait être prié de nommer une commission spécialement pour cela. Si cependant cette commission ne réussissait pas à cause d'une attitude irraisonnable de la part d'une minorité des fabricants, le comité considère que le Gouvernement devrait être prié dans l'intérêt national de les y contraindre au moyen de mesures législatives.

Le rapport du comité exposant le plan qui précède a été soumis au Cabinet et l'on dit que les mesures législatives sur les bases proposées peuvent être présentées au Parlement l'année prochaine.

Le travail qui se poursuit en Afrique-Sud en vue de mettre l'industrie laitière sur pied est par plusieurs côtés identique aux reformes préconisées dans la province de Québec.

Savoir: élimination des petites fabriques, et organisation de meilleures fabriques qui seraient exploitées par des sociétés coopératives.

L'agriculteur sait que l'industrie laitière est notre industrie principale 90% et une bonne proportion du 10% qui reste des cultivateurs de la province de Québec retirent de la production du lait et la conversion de ce produit en beurre et en fromage les plus gros revenus de l'exploitation de la ferme. Il y a donc tout avantage à ce que les cultivateurs possèdent les beurreries et les fromageries et les exploitent pour leur propre compte sur une base coopérative, A notre sens là seulement se trouve le moyen de retirer tout ce qu'il y a moyen d'obtenir de l'industrie du lait. Il est prouvé que toutes ou pratiquement toutes les fabriques laitières coopératives existantes dans la province de Québec par suite d'un plus gros volume de production, d'un outillage plus moderne et d'une surveillance plus attentive de ce qui se passe à leurs fabriques sont arrivées à un coût de fabrication beaucoup moins élevé que les autres beurreries ou fromageries dont le contrôle échappe aux patrons.

On ne peut nier que la coopération lorsqu'on veut bien respecter les principes qui en sont l'essence même fait du bien partout où elle s'installe sérieusement.

Encouragez nos annonceurs

Recettes pour les pommes de terre

Les recettes suivantes pour la cuisson des pommes de terre sont recommandées par le Ministère fédéral de l'Agriculture:—

Pommes de terre sucrées et lustrées

Lavez et épluchez six tubercules de grosseur moyenne. Faites cuire dans de l'eau bouillante salée jusqu'à amolissement. Egouttez, coupez en moitiés en longueur, et mettez dans une casserole beurrée. Faites un sirop en faisant bouillir une demi-tasse de sucre et quatre cuillerées à soupe d'eau trois minutes; ajoutez une cuillerée à soupe de beurre. Frottez les pommes de terre avec du sirop et faites-les cuire au four jusqu'à ce qu'elle soient brunes, les arrosant deux fois avec le sirop qui reste.

Pommes de terre réchauffées

Prenez des pommes de terre froides en purée, mettez-les sous forme de petits gâteaux et roulez-les dans de la farine. Beurrez une poêle chaude à omelette, mettez-y les gâteaux, brunissez d'un côté, retournez et brunissez l'autre côté, ajoutant du beurre au besoin pour empêcher qu'ils ne brûlent; ou mettez les pommes de terre dans une petite casserole beurrée pour les conserver jusqu'à ce que vous soyez prêt à vous en servir. Otez de la poêle, coupez en morceaux, roulez dans la farine, et faites cuire tout comme les gâteaux de pommes de terre.

Confiture de Courges

Epluchez la courge et coupez-la en cubes d'un demi-pouce. Pesez et mettez dans une terrine ou casserole et recouvrez d'un poids égal de sucre. Laissez ainsi toute une nuit. A chaque livre de courge ajoutez le jus d'un citron et quelques morceaux de zeste coupé mince et un petit morceau de racine de gingembre. Faites bouillir doucement jusqu'à épaississement ou jusqu'à 220°F. Enlevez le gingembre, refroidissez un peu, embouteillez et bouchez.

Evitez de faire bouillir trop vite, car la courge se ratatinerait. La confiture de courges doit avoir une bonne couleur doré clair.

Sauce Chili

6 pêches,
30 tomates,
2 c. à t. de sel,
3 c. à t. d'épices entières,
6 poires,
2 pieds de céleri,
1 pinte de vinaigre,
6 oignons de grosseur moyenne.

Hachez les pêches, les poires, les tomates, le céleri et les oignons. Ajoutez du sel et du vinaigre, et les épices dans un sac de toile à fromage. Faites bouillir doucement pendant une heure, embouteillez et bouchez.

SECTION FEMININE

En attendant le médecin

De l'excellent journal agricole "L'Alliance Agricole Belge, nous reproduisons l'article suivant que les lectrices du "Bulletin de la Ferme" apprécieront. Il n'est pas d'occupation ou de lieu sur ce globe où l'on ne soit pas exposé aux accidents quelquefois graves qui nécessitent une intervention immédiate en attendant l'arrivée de l'homme de science.

Les recommandations suivantes si elles sont observées pourront non seulement apporter du soulagement aux blessés mais éviter les complications qui pourraient autrement survenir.

Voici un excellent article du Docteur Fafner que nous avons retrouvé et dont nous voulons faire part à nos lectrices.

Le médicament qui doit figurer en première ligne dans la petite pharmacie domestique est, à l'heure présente, la teinture d'iode.

Car, dans toutes les plaies, quel que soit leur siège, quelle que soit leur étendue, leur cause, leur souillure, qu'il y ait hémorragie ou non, toujours il faut employer la teinture d'iode. Une seule exception: les blessures à l'œil.

Il est un seul cas où l'on pourrait se dispenser de l'iode, c'est celui où l'on a fait appel au médecin et où l'arrivée de celui-ci est escomptée de moment en moment. Dans ce cas, il importe que l'on sache se pénétrer de cette idée d'importance capitale: c'est qu'il ne faut "rien faire." Que peut-on espérer d'un lavage à l'eau, même bouillante, au sublimé, à l'eau oxygénée, en attendant le praticien qui, tout à l'heure, aura à regretter peut-être cette intervention intempestive. Sachez attendre et ne pas nuire en attendant. C'est là ce qui importe.

Mais le médecin est bien loin, il faut agir. Ou bien la lésion est minime et ne semble pas nécessiter une visite médicale. Comment allez-vous utiliser l'iode et traiter par conséquent toute plaie accidentelle?

En premier lieu, défense de laver, même avec de l'eau bouillie, même avec de l'eau oxygénée et surtout pas avec du sublimé. Celui-ci fait très mauvais ménage avec l'iode, et de leur combinaison surgirait un produit extrêmement irritant pour la plaie.

Mais elle est sale, cette plaie! Elle est couverte de sang, de boue, de cambouis, de crasse; elle est parsemée de graviers etc. Raison de plus pour ne pas la laver, et je vais vous dire pourquoi.

Supposons que vous preniez une éponge bien sèche. Mouillez cette éponge avec de l'eau. Exprimez-la aussi énergiquement que possible pour en chasser l'eau. Ceci fait, plongez-la dans la teinture d'iode et dites-moi, s'il vous plaît, si l'imprégnation par la teinture d'iode se fera aussi bien que si, d'emblée, vous aviez mis l'éponge bien sèche dans cette teinture d'iode. Vous savez bien, ainsi que moi, que les fibres de l'éponge ont retenu de l'eau et que cette eau s'opposera à la pénétration de l'iode; or, il se fait justement que la supériorité de l'iode sur tous les autres antiseptiques réside uniquement dans sa puissance d'imprégnation des tissus vivants... et vous supprimez cette supériorité, vous l'annihilez si vous lavez ces tissus préalablement.

Je vous entends: "Mais la boue, mais le cambouis...:" Eh bien! l'iode va imprégner aussi cette boue, ces graviers, ce cambouis, qui seront ainsi devenus aseptiques et inoffensifs et que l'on enlèvera plus tard.

Je vous entends encore: "Le sang coule...". Sans doute, laissez-le couler tranquillement sans vous en préoccuper, s'il n'y a pas une véritable hémorragie. Ce n'est pas parce que vous lavez la plaie et que vous le voyez moins qu'il ne coule plus.

Mais, s'il y a hémorragie, les lavages n'y feront rien et nous avons alors à appliquer d'autres procédés que je vais vous expliquer. Nous les appliquerons, encore une fois, après application de teinture d'iode et nous allons commencer par vous dire comment cette application devra être faite.

Teinture d'iode très fraîche si possible. Si la teinture est vieille ou même très vieille, ne vous croisez pas les bras sous prétexte qu'il pourrait être dangereux d'employer un produit altéré et ditesvous bien qu'il vaut mieux utiliser de la vieille teinture d'iode que de ne rien faire du tout ou de commettre la grosse gaffe.

Pour employer l'iode, le pinceau n'est pas recommandable. Armez un bout de bois d'un peu de ouate ou d'un tampon de linge bien serré, imbibez bien et promenez ce pinceau improvisé partout dans la plaie elle-même, sous les lambeaux, s'il y en a, dans les anfractuosités, enfin sur les bords et tout autour dans un espace plus ou moins étendu suivant la gravité de la surface de la lésion. Comptez, par exemple, que pour une plaie ayant la dimension de cinq centimètres, il faudra couvrir une surface égale à celle d'une pièce de cinq francs au moins car il importe que les environs soient aseptisés comme la plaie elle-même, afin d'éviter l'inoculation microbienne par les microbes de la peau avoisinante.

Mais cette plaie saigne abondamment, il y a une véritable hémorragie, une hémorragie qui peut, avant l'arrivée du médecin, mettre la vie en danger. Que faire? Ne pas perdre la tête et expulser tous les gens qui n'ont ni le cœur ni la tête solides; faire une seule chose, mais la bien faire: comprimer et tamponner la plaie aussi énergiquement qu'il faut pour arrêter l'hémorragie. Pour cela, prendre un linge bouilli, l'appliquer dans la plaie et pousser, pousser encore et sans interruption avec la main préalablement badigeonnée d'iode si possible.

Bien entendu, le blessé sera couché la tête basse et non assis; au besoin, on lui donnera une tasse de café fort, un verre de vin et on le réchauffera.

Pas d'alun, pas de toiles d'araignée, pas de perchlorure de fer, aucun médicament, car tout cela est inefficace d'abord, dangereux ensuite. Un homme qui sait se servir de ses dix doigts peut sauver la vie à un blessé, celui qui dispose d'une pharmacie tout entière le conduira sûrement à la mort, s'il se fie à ces prétendus hémostatiques, qui n'ont jamais guéri que des hémorragies disposées à se guérir toutes seules.

Calme, fermeté... et compression, avec cela on doit réussir.

Sans doute, il est d'autres procédés: élévation du membre, application d'un garrot, d'un tourniquet à baguettes, compression de l'artère, etc., procédés bien connus des infirmières et des infirmiers de la Croix-Rouge et des ambulanciers de l'armée. Nous n'avons pas à les décrire. Il suffit que nous indiquions un procédé applicable dans tous les cas, applicable par tout le monde, ne nécessitant aucune instrumentation et d'efficacité certaine. Ce procédé, c'est la compression dans la plaie. Tout le reste ne doit pas compter.

... Il n'y a pas eu d'hémorragie ou bien celle-ci est arrêtée, quel pansement ferons-nous?

Ici, encore une fois, il n'est pas besoin de médicaments d'aucune sorte: le plus anodin peut être nuisible. Faites ce que je vais vous indiquer et vous aurez fait de la bonne chirurgie.

Prenez de la mousseline désapprêtée, de la gaze à pansement, du linge ordinaire, ce que vous avez sous la main. Faites-le bouillir cinq minutes au moins, dix, si possible. Pendant ce temps-là vous avez badigeonné vos mains à vous —parfaitement—avec de la teinture d'iode, toujours. Dès lors, vous vous abstenez de toucher quoi que ce soit. Quelqu'un enlève du feu—pas vous—la casserole où a bouilli le pansement, renverse l'eau qui s'y trouve en excès sans jamais toucher au tissu. Quand il est possible d'y toucher, vous le retirez, vous l'exprimez très fort en évitant tout contact avec d'autres objets que vos mains stérilisées; mieux encore, vous vous efforcerez de le sécher en le présentant à la flamme du réchaud à gaz ou à la flamme du foyer. Puis vous l'appliquerez sur la plaie et fixerez par une bande ou un mouchoir propre. C'est tout.

On peut opérer plus simplement et mieux encore en utilisant des cartouches de pansement, des bandes, ouates et gazes stérilisées d'avance.

J'ai voulu aujourd'hui montrer qu'il est possible d'improviser un pansement irréprochable, alors que l'on est loin de tout secours et, en même temps, j'ai décrit tout ce qui constitue l'essentiel du traitement moderne des plaies accidentelles.

OMELETTE FRANCAISE (simple)

Six œufs; 6 c. à table d'eau ou lait; ¾ c. à thé de sel, une pincée de poivre; 1½ c. à table de beurre ou graisse. Battez les œufs jusqu'à ce que les blancs et les jaunes soient bien mêlés. Ajoutez le liquide et assaisonnez. Faites fondre le beurre dans la casserole réchauffée. Versez ensuite le mélange. Faites cuire sous un feu bas, inclinant légèrement la casserole pour permettre à l'omelette de s'étendre. Lorsqu'elle a pris de la consistance, augmentez le feu pour la faire brunir. Pliez-la pour la déposer dans une assiette réchauffée. Servez immédiatement et garnissez l'assiette à votre goût. (Recette parue dans le catalogue Tweddle). Courtoisie de "Chatelaine".

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

CHAPITRE IV

UNE SINGULIÈRE HISTOIRE

Roland, ayant jeté dans la boîte aux ttres le message qu'il envoyait à ses nis du Maroc, revint lentement à son partement. Sa pensée, une fois de us, s'envolait vers les absents: Edgard, s parents si bons, Agnès. . .

Une main, soudain, lui toucha l'épau-

—Hé! là, Roland!

Notre ami reconnut un camarade de omotion:

—Bonsoir, Jean. Comment vas-tu?

—On ne peut mieux, mon vieux. Mais on avenir me tracasse beaucoup.

—Tu es sans emploi?

—Non, mais cela ne tardera sans doute is.

Jean Lernout se mit en devoir d'expliier à son camarade sa situation.

Il travaillait chez Dutert, excellent mme, mais qui avait perdu, à la guer-, un frère dont la valeur technique i était indispensable. L'affaire d'aumobiles dont s'occupait la firme Dutert riclitait depuis la disparition de cet mme.

—Comme je ne puis compter que sur on travail, ajouta Jean Lernout, je is me mettre en campagne pour trour un autre emploi. La vie est parfois en cruelle, et ce n'est pas sans un serreent de cœur que je quitterai M. Dutert.

Intérieurement, Roland comparait les ux situations si différentes de Ramilux et de M. Dutert. D'une part, l'home malhonnête triomphant, presque ut-puissant, d'autre part le père de mille, l'industriel consciencieux acculé une ruine prochaine.

—Hélas! qu'y puis-je? pensa-t-il avec élancolie.

Jean Lernout, cependant, apprenant e son camarade travaillait chez le lébre constructeur, s'écria:

—Mais c'est la Providence qui te met r mon chemin, Roland! Ne pourrais- pas m'obtenir une place chez ton paon?

—Difficilement, répondit Roland, car ne vois aucun poste intéressant de lie. . . Mais je pourrai peut-être t'aider and même. Depuis quelques mois, je is en relations avec de nombreuses fires et souvent on me signale des situans d'avenir vacantes. A la première casion, je parlerai en ta faveur. . .

Un sourire de reconnaissance éclaira physionomie de Jean Lernout.

—Merci, Roland! dit-il avec effusion. reconnais là ton bon cœur. Tiens, ici mon adresse; il lui tendit une carte. 1 premier appel, j'accours.

Les deux amis se serrèrent la main.

—Nous nous reverrons bientôt, dit oland avec une gravité soudaine. J'ai oi aussi, l'impression que notre rencone de ce soir est providentielle. . .

Pensif, il regagna son logis.

* * *

Vers la fin de juin, une altercation sez grave mit aux prises Roland avec n patron.

La mauvaise humeur de l'industriel, rès une courte accalmie, réapparaisit plus violente. De toute évidence, omme était déçu de ne pas voir ses oirs se réaliser. Les merveilles qu'il tendait de la collaboration du pseudoaronnier ne s'accomplissaient pas. ans l'état de colère chronique où le ongeait cette constatation, il invectiit brutalement son personnel à toute casion.

Amédée fut souvent l'objet de cette reur. Sans les encouragements de oland, le gamin eût vécu dans une goisse continuelle.

Un jour, cependant, l'ingénieur ne put mpêcher d'intervenir. Accusé à tort une faute de service, Amédée, paralypar la crainte, ne savait que répondre Roland prit sa défense.

—De quoi vous mêlez-vous? répondit ndustriel courroucé.

—Mais, Monsieur. . .

—Il n'y a pas de mais! J'ai l'habitude traiter directement mes affaires. Les termediaires sont inutiles!

A contre-cœur, Roland se tut. Il regagna son bureau. Une demi-heure plus tard, la porte s'ouvrit. Ramilloux parut.

Il avait reconquis son calme et s'efforçait d'être aimable. Ce changement d'attitude étonna Roland, mais il se garda d'en rien laisser voir.

—Que veut cet homme?. . . pensa-t-il

Il le sut bientôt.

—J'ai pris une importante décision, commença Ramilloux. . . En octobre prochain se courra dans la région un prix international. J'ai décidé d'y prendre part et d'être vainqueur. . . Il faut, vous entendez bien, il faut que je sois vainqueur. !

Les traits durcis, contractés sous l'effort, disaient l'indomptable volonté d'être victorieux à tout prix.

—Voici le règlement de la course, continua le constructeur. Je le reçois à l'instant. Voyez à y adapter le moteur. . C'est entendu?. . . Parfait. A l'ouvrage, Monsieur Maronnier, et n'oubliez pas que mon succès vous profitera. . . magnifiquement?!

Il quitta le bureau de Roland.

—Un homme aux abois! Tel est Ramilloux en ce moment, pensa Roland.

Il eut la sensation très nette qu'une heure décisive allait sonner pour ses projets de justice. Minutieusement, il essaya de deviner les raisons de l'angoisse visible de cet homme. Les affaires?. . . certainement pas. Au contraire de ce pauvre Dutert, la courbe des commandes s'élevait de mois en mois, de manière impressionnante.

Soucis de famille? Ramilloux, avec une épouse affable et bonne, n'avait qu'une fille, très douce et un peu craintive, lui sembla-t-il aux rares occasions qu'il eut de la rencontrer, au bureau de son père.

—Si au moins je pouvais y voir clair! Que ne donnerais-je pas pour faire la lumière sur tout cela!

Elle vint, cette lumière. . .

Elle vint d'un côté où il ne l'y attendait point, où jamais il n'eût pensé la chercher.

Un mot de Ramilloux à Amédée, en présence de Roland, apprit à ce dernier un détail qu'il ignorait: la mère du garçonnet travaillait à la couture chez la femme de l'industriel.

—Le torchon brûle souvent dans le ménage, expliqua le gamin. Depuis quelques mois surtout, Ramilloux s'en prend fréquemment aux deux femmes, disant qu'elles lui portaient malheur.

—Il est donc superstitieux?

—Ah! par exemple! Il n'oublie jamais de remettre ses "grands coups à des vendredis 13", quand c'est possible. Mais le vendredi 13 mai, il a perdu. . .

—Perdu quoi?. . .

—Aux courses, parbleu!

—Comment! le patron est joueur?. . .

—Vous ne le saviez pas?. . . C'est vrai, les employés ne venaient pas à votre bureau "casser du sucre" sur le dos de M. Ramilloux. . . Vous êtes trop fier pour les écouter, qu'ils disaient. . .

Roland se taisait, le cœur battant, pressentant soudain que cette vérité, si passionnément cherchée, il allait la toucher du doigt. Il laisse donc Amédée continuer:

—Oui, le patron joue et très gros même. . . Le 13 mai, le bouillon a dû être de taille, car maman l'a entendu dire à sa femme et à sa fille: "A cause de vous, je serai bientôt ruiné. . ."

—Ruiné!. . .

D'une voix vibrante, que l'émotion faisait trembler, Roland, comme un écho, répéta le mot fulgurant qui éclairait subitement tout le mystère.

Il resta quelques secondes sans paroles, et, soudain, la conséquence de cet état de choses lui apparut.

—Mais alors, cette heure de la justice, que j'attends depuis si longtemps. . . elle a sonné?. . .

Amédée qui, à la dérobée, épiait avec une certaine inquiétude le visage fiévreux de son chef, vit alors le sourire de triomphe qui l'illumina.

—Vous voilà tout content, Monsieur Roland. . . dit-il, épanoui.

—Oui, Amédée, très content. Mais ce n'est qu'un espoir de joie. . . Il va falloir lutter, terriblement peut-être. . .

—Ah! répondit l'enfant déjà inquiet.

—Il me faudra sans doute des amis, des alliés. . . Puis-je compter sur toi?. . .

—Oh! Monsieur! s'écria Amédée que la perspective d'un "match" sérieux enthousiasmait toujours.

—C'est bien. Je te remercie.

—Me remercier? Vous n'y songez pas! Mais, dites-moi, que dois-je faire?. . .

—Tu le sauras plus tard.

Après une dernière poignée de mains, émus tous deux, ils se séparèrent.

* * *

10 juillet.

A son bureau, la tête entre les mains, le regard fixe et dur, Ramilloux songe. . .

La chance, qui depuis si longtemps semblait avoir pris son parti, lui tourne décidément le dos. Depuis le 13 mai, les choses se gâtent un peu plus chaque jour.

Il avait joué *Archiduc*. Des tuyaux sûrs lui donnaient le fin pur sang comme vainqueur certain. Archiduc n'avait pas tenu ses promesses. La perte, qui en tous temps eût été pour l'industriel considérable, prenait, en raison des circonstances, un caractère désastreux. Elle avait suivi une période difficile où les spéculations de Bourse, déjouant tous ses pronostics, ébréchèrent terriblement sa fortune.

Un espoir, pourtant, restait à l'homme acculé à une ruine prochaine: le grand prix international.

—Le moteur est de premier ordre et Maronnier l'a sérieusement amélioré. Je ne crains ni la Lucia ni la Castley. . . Ici, au moins, je ne joue pas à l'aveuglette; je mise à coup sûr.

Car il avait résolu d'engager, en de fabuleux paris, ce qui lui restait de fortune et de crédit.

Le cartel électrique sonna 10 heures.

—Il est en retard, pensa-t-il, c'est curieux. . .

Un coup de timbre amena un jeune garçon dans le bureau.

—M. Maronnier est-il là?

—Je ne crois pas, Monsieur. . . mais j'ai vu Amédée, tout à l'heure.

—C'est bien. . .

Et après une minute d'hésitation.

—Appelle-le!

Cette absence d'Edgard Maronnier lui paraissait anormale. Bien qu'il fût obligé de convenir que mille raisons pouvaient la justifier: visite imprévue, retard de tramway, légère indisposition, il ne laissait pas d'en être vaguement inquiet.

Un peu tremblant, Amédée parut.

—M. Maronnier ne t'a pas prévenu qu'il serait en retard?

—Non, Monsieur. . .

—Il n'était pas malade, pourtant?

—Je. . . je ne crois pas.

—Comment! tu ne crois pas?. . . Pourquoi cette hésitation. . . Allons, parle!

—Je voulais dire. . . ou plutôt non. . je ne sais pas. . .

(à suivre)

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par

LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322

Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.

CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance

ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.

CANADA, excepté cité de Québec... .. $1.00

CITÉ de Québec et pays étrangers.. . $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Écrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04.

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73.

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-vous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company, Dépt. 518, Toronto, Ont.** Nos 19, 20, 21, 22 x 021.

DIVERS

GRAINES DE JARDIN, à vendre 5 cts le paquet ou bien 6 pour 25 cts toujours avec le bon poste avec la commande, malle payée, argent remis si non satisfait. **Edouard Paquet, Comptoir National des Jardiniers, Boite Postale 33, St-Zacharie, Cté Bce, P. Q.** Nos 14 15, 16, 17, 18, 19 —P05

APICULTEURS, comme par le passé, je gaufre la cire, par procédé le plus moderne. Entière satisfaction. Prix modéré chez **Axime Lavallée, Ste-Théodosie Cté Verchères, P. Q.** Nos 18, 19, 20, 21 G 22, 23 P 15

MONTREAL JOBBING, 21 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.—Linge de toutes sortes, neuf, seconde main, plus bas prix en ville, prix spéciaux pour campagne et paroisse. Petit capital requis, très gros profits, nouveau stock tous les jours. **Montreal Jobbing, 21 rue St-Joseph, Québec.** No 18 P 57 J.N.O.

"AIGUISONS CLIPPERS"—en tout temps de l'année pour moutons, vaches, "Clippers Barbiers", ouvrage parfait garanti .30cts le set. **Herménégilde Fontaine, fils, Notre-Dame Pierreville, Qué.** No 19—P05.

Rouet amélioré $8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Grande Occasion

Robes à .48c., manteaux $1.50, pantalons .50c. Paletots $1.25. Agents demandés dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Aussi grand coupon soie 1 vg. à 5 vgs .85c la lb. Demandez notre circulaire. **Comptoir National, St-Zacharie, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19—P05.

Sertisseuses $8.50

Pour deux grandeurs de boites, peuvent utiliser jusqu'à 10 fois la même boite, fonctionnent sur coussinets à billes, pas d'usure possible. Autres grandeurs au plus bas prix. Garanties bien fonctionner sinon, argent remis. **O. Fournier, St-Charles, Cté Bellechasse.** No 19 x 001

On demande à acheter

JE DÉSIRERAIS ACHETER UN TAUREAU HOLSTEIN d'un an. S'adresser à **Eddy Fitzgérald, St-Odilon, Dorchester, P. Q.** No 18, 19 P52

Abeilles à vendre

ABEILLES A VENDRE avec ruche $4.00 chacune, sans ruche $3.50 chacune. S'adresser à **Emile Bienvenue, St-Thomas d'Aquin, (St-Hyacinthe), Qué.** No 19 P52

Animaux à vendre

A VENDRE: AYRSHIRE, Chester Blancs, Yorkshire, 2 taureaux 1 an, éligibles à être classés. Veaux du printemps. Six portées de porcelets nés en mars. **Georges-E. Morin St-Hyacinthe, R. No 2.** Nos 14, 15, 16, 17 G 18, 19—P09

A VENDRE OU A ECHANGER ÉTALONS Percherons, Belge et Canadiens classés pour les primes. **Wilfrid Labbé, Victoriaville, Cté Arthabaska, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19 P 52

A VENDRE VEAUX AYRSHIRE de parents classés et qualifiés officiellement. Plusieurs portées de porcelets Chester sélectionnés et Yorkshire améliorés, nés en mars. Adressez-vous à **Adélard Morin, St-Hyacinthe, P. Q.** Nos 16, 17, 18, 19 G. 20, 21—P09

A VENDRE: AYRSHIRE.—Vaches qualifiées de tout âge: veaux mâles de l'année descendant de mères qualifiées et de père classé AA; veau mâle d'un an. **Antonio Descoteaux, Ste-Monique, Co. Nicolet.** No 19—P57.

Oeufs d'incubation

ŒUFS D'INCUBATION sujets de premier choix dindes Bronzées, Oies Toulouse ou Embden, 20cts l'œuf, Canards Pékin $1.00 la douzaine, Plymouth Rock Barré, Leghorn Blanches. Ancona, 75c pour 15 et $2.75 le cent, **Ferme Avicole F.-X. Lanoie, St-Hugues, Bagot P. Q.** Nos 19, 20—P57

Poussins à vendre

COUVOIR CERTIFIÉ.—Poussins à vendre en mai, P.R.B., R.I.R. et L.B. provenant de coqs R.O.P. et qualité régulière. **Syndicat Avicole, Ste-Germaine, B. P. Lac Etchemin, cté Dorchester.** Nos 15, 16, 17, 18 G 19, 20 x 65

SI VOUS DÉSIREZ DES POUSSINS forts et vigoureux dans les races P.R.B., Wyandottes et Leghorns blanches provenant d'un Couvoir certifié, adressez-vous au **Couvoir Coopératif St-Augustin, Cté Portneuf, Aurélien Côté, Gér.** No 17, 18, 19 x56

POUSSINS A PRIX SPÉCIAUX.—Votre dernière chance de vous procurer nos fameux poussins Leghorn blancs reconnus par tous nos clients comme les meilleurs qu'ils n'aient jamais élevés. Fin de mai $9.00 par cent, juin $8.50. Quantité limitée, commandez immédiatement. **Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham-Ouest, Qué.** Nos 19, 20, 21, 22—G. 23, 24—P49

ACHETEZ LES POUSSINS HILLSIDE approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Chaque poussin est le produit de 16 années de sélection pour la grosseur et le nombre des œufs. Prix spéciaux pour ceux qui commandent maintenant. Rocks barrés $8.30 le cent. Leghorns Blanches $7.30 le cent. Poussins de première qualité à 02c de plus que ces prix. Demandez le catalogue par écrit. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.** No 19 J.N.O. x591 Kitch Ch. H.

ACHETEZ DÈS MAINTENANT pour vous être livrés en mai et juin les poussins Big 4 approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Nous vous donnerons nourriture gratuite ou escompte comptant. Demandez par écrit catalogue et liste des prix spéciaux concernant poussins, cochets, poussins partis et poulettes. **Spécial:** tous les lundis. Cochets White Leghorn d'un jour à $1.75 le cent. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King Est, Kitchener, Ontario.** No 19 J.N.O. x002

LES POUSSINS OWEN SOUND de mai-juin se vendront sur le marché d'automne comme poulettes et cochets. Ils n'ont pas besoin de soins spéciaux. Ils proviennent de cochets de seconde génération, inspectés par le gouvernement et approuvés au R.O.P. Sujets ayant subi l'épreuve du sang. Prix exceptionnel pour un stock magnifique. Poussins sélectionnés. Procurez-vous la liste des prix. Nos prix exceptionnellement bas vous étonneront. **Owen Sound Chick Hatchery, casier postal 7, Owen Sound Ont.** No 19 x012 M. P.

N'OUBLIEZ PAS QU'APRES TOUT ce sont les œufs de son propre marché qui s'utilisent le plus facilement et rapportent le plus. C'est de là que viennent les Leghorns Tweddle. Grosses volailles pour l'élevage, les poulettes pondent de gros œufs et de grosseur uniforme, d'un blanc de craie et dont les ménagères sont si friandes. Actives, les Leghorns fourragent elles-mêmes et se montrent frugales. On ne doit pas s'en désintéresser. Les Leghorns Tweddle proviennent de cochets de seconde génération approuvés par le gouvernement, éprouvés au R.O.P. et venant de poules de 200 œufs et plus. Les éleveurs les aiment aussi pour leur forme et leur grosseur. Nous offrons un escompte de 10% sur toutes commandes nous parvenant 3 semaines avant la date de livraison. Commandez de bonne heure. Profitez de nos prix spéciaux sur les cochets Leghorns d'un jour sur les poulettes et poussins partis. Vrais prix d'occasion. Détermination du sexe par des experts **Tweddle Chick Hatchery Limited, casier postal 7, Fergus Ont. Succursale de l'Est, Montréal, 403 Notre-Dame Est.** Toute correspondance à Fergus. No 19 x084 M.P.

Prix de dernière heure

5 Mai 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé....19 à 19½

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... $1.50 à $1.55

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville,—P. Qué.

Laine blanche non lavée...... 14c F.A.B.

Laine blanche lavée......... 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée......	23c
Laine lavée................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées. 15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **12½c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **$1.00.**

Peaux Veaux Deacons **90c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.

Prix garantis du 4 au 9 mai 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts.......	$6.10
Patente Hungarian, 98 lbs........	2.70
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs....	5.70
" " " 98 lbs....	2.50
Forte à levain, quarts...........	5.60
" " 98 lbs............	2.45
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.10
" " sacs soile, 98 lbs..	1.95
Farine à engrais, 1ère qualité.....	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain.............	0.70
Avoine alimentation No 1.......	.40
" " recriblée....	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs............	1.25
Orge d'alimentation............	.50
Sarrasin d'alimentation.........	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..........	$3.00
Farine de viande, fine, 50%......	2.75
" " fine, 60%.....	3.00
Os broyés, gros ou fins..........	2.10
Farine de poisson...............	3.15
Farine de Luzerne..............	2.00
Ecailles d'huitres, volailles.......	.85
" " poussins......	.85
Gravier, gros ou fin.............	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre...........	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon...	1.00
Moulée pour la ponte............	2.25
" pour poussins..........	2.45
" pour croissance.........	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins......	2.25
" " gros, poulets......	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe.............	$1.65 à $2.00
Fèves blanches, (triées).........	1.30
" (triées Prime)...........	1.20
" (triées yeux jaunes).......	2.50
" rouges..................	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé......................	$1.00
Gru............................	1.05
Gru Blanc (Middlings)...........	1.30
Blé d'Inde moulu...............	1.45
Moulée d'Avoine, fine...........	1.30
Moulée d'Orge, fine.............	1.10
Tourteaux de lin................	1.55
Gruau d'avoine, jute 80 lbs......	2.55
" " coton 80 lbs.....	2.60
Drèches brasserie séchées........	1.15
Molassine......................	2.50
Moulée à veaux.................	3.30
" laitière 18%............	1.65
" " 24%............	1.90
Foin à la tonne.................	11.00
Paille à la tonne................	9.00
Pot Barley.....................	2.50
Pearl Barley....................	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton........	$4.95
Cassonade, No 1................	4.65
" No 2................	4.55
" No 3................	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal.......	$ .50
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs..............	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs.........	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur............	$2.60
" " composé........	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)..	$38.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)..	35.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)..	34.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)..	$30.00
Canadian short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	9 mai 1936	9 mai 1935	10 mai 1934	11 mai 1933	6 mai 1926
Beurre No 1, Past.........	19⅞	22¼	20⅝	21½	41
Œufs Frais...............	21	29	19	17	37
Veaux de lait vivants.......	06½	04½	04½	04½	07¾
Bouvillons vivants choix....	05¾	07¼	05½	05¼	07½
Agneaux du printemps l'unité..	7.00	7.00	6.00	7.00	13.00
Porcs vivants.............	9 25	9.25	8.40	6.25	15.25

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 27 avril au 4 mai

BEURRE

...e autre réaction vers la baisse a été ...gistrée sur notre marché au beurre au ... de cette dernière semaine.

...vec une demande très limitée et insuf...te pour absorber les offres d'une assez ...quantité de beurre de fabrication de ... dernier et d'arrivages courants de ... frais qui ont augmenté considéra...ment depuis quelques jours, les prix ... d'environ ¾c à 1c la livre.

...u cours de l'après-midi, le 4 mai, le ... non pasteurisé au gros était coté 9¼c à 19 3-8c la livre.

FROMAGE

... quelques arrivages de fromage ... ont trouvé preneur à des prix va... ... à 10 1-8c la livre. Il y a peu ...emande pour les fromages blancs.

ŒUFS

Montréal et Québec

...vec une légère amélioration dans la ...de pour consommation immédiate, ...rrivages courants ont facilement été ...és. Par conséquent, l'accumulation ...tiquement été nulle et dans de telles ...tions, il a été possible de maintenir ...rix fermes et même un peu plus avan...x que la semaine précédente.

VOLAILLES VIVANTES

...oules et poulets à griller:—La de...de a encore été limitée; cependant, les ...vages ont de beaucoup été moindres ...la semaine précédente et il a été pos... de maintenir les prix.

VOLAILLES ABATTUES

...ien que la demande locale soit limitée, ... une assez bonne activité pour fins ...portation et de nature à soutenir les ...tations.

ANIMAUX VIVANTS

...RIVAGES à la Pointe St-Charles, ...ndi, le 4 mai, 1936:—Bétail, 1250; ...eaux, 989; porcs, 1806; moutons, 86.

BÉTAIL

...y avait de fortes expéditions de bêtes ...rnes sur notre marché et les ventes ...saient plutôt lentement quoique à ...prix qui n'étaient guère différents de ... de la semaine précédente. Une assez ...e proportion des bêtes à cornes était ...ée de bouvillons de qualité moyenne. ... meilleurs sujets se sont vendus à ... et ... la livre, mais il y avait très peu ...jets de cette qualité; la majeure partie ...bouvillons ont été payés de 4c à 5c. ...emande pour les vaches et les tau...x n'était pas très active, mais les prix ont pu être maintenus. Nous ne nous attendons qu'à peu de changements sur ce marché pour les quelques semaines à venir.

VEAUX

La demande pour les veaux de lait de qualité réelle est bonne, mais elle est plutôt faible pour les sujets de qualité commune ou moyenne. Les ventes se font généralement de 3½c pour les sujets communs, 4c à 5c pour les moyens et 6c pour les bons; il y eut quelques ventes de faites à 7c la livre. Il est regrettable de voir que l'on ne semble pas toujours porter une attention suffisante à cette question de l'élevage des veaux de lait, alors qu'il y a certainement un profit très intéressant à trouver dans la préparation convenable de bons veaux de lait. Il n'y a pas de doute que des bons veaux de lait pourraient se vendre 7c et même au delà.

AGNEAUX—MOUTONS

Il n'y a pas de changement dans les prix des agneaux. La demande est assez bonne, mais les acheteurs ne veulent avoir que des sujets qui pèseront au moins une cinquantaine de livres et qui seront gras. Les bons sujets se vendent de $5 à $6 la tête, quelques fois plus. Les moutons rapportent de 3c à 4½c la livre. Il y a lieu de penser que les prix pourraient fléchir prochainement.

PORCS

Bien que les arrivages aient été plus considérables il y eut possibilité de faire remonter le prix quelque peu, par suite des rapports favorables qui nous sont venus de nos marchés d'exportation. Les bacons se vendaient sur la base de 9¼c la livre. Les primes et les coupes ordinaires étaient en vigueur pour les différentes classes de porcs. Peu de changements sont prévus. Nous nous permettons encore d'attirer l'attention sur l'importance de ne vendre que des porcs dont le poids est d'au moins 200 livres. Au prix pour lequel se vend le porc il y a avantage à bien finir ses sujets pour en retirer le maximum de revenu. Les truies sont de vente plutôt difficile et ne rapportent que de 6c à 6¾c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec

Il y a eu une assez forte diminution dans les arrivages et avec une demande très active, les prix ont subi une hausse de ½c la livre.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec

Marché ferme et à la hausse.

...RIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 2 MAI 1936:

ŒUFS

	la doz.
...(gros)	19c
...(moyen)	18c
...(poulettes)	17c
...	16c
...	16c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb.
...hoix	90 lbs et plus	8½c
...on	80 lbs jusqu'à 89 lbs.	7½c
...loyen	70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	6½c
...ommun	60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	5c

AGNEAUX ABATTUS

	la lb.
...o 1—35 à 45 lbs	13c
...o 2—30 à 35 lbs	11c
...o 3—25 à 30 lbs	9c

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

	la lb.
...—6 lbs et plus	24c
...—5 lbs à 6 lbs	23c
...—4 lbs à 5 lbs	22c
...B—6 lbs et plus	22c
...B—5 lbs à 6 lbs	21c
...B—4 lbs à 5 lbs	20c
...C—6 lbs et plus	19c
...C—5 lbs à 6 lbs	17c
...—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12¼c
B Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11¼c
Lourds 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	09½c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
A—4 lbs à 5 lbs	19c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-...aut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affi...ées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 2 MAI 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 28 AVRIL 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé....19⅞c No 1 Non Pasteurisé. 19⅜c No 2........ 18⅞c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	25c
B	23c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre	10c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	08c½
Moyen	06c½
Commun	04c½

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12c
Moyen	11½c
Commun	10½c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	21c
A—Moyens	19c
B	18c
C	17c

POULES VIVANTES

	la lb.
A	22c
B	20c
C	17c
Coqs	14c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 1½ lb. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

	la lb.
A—2½ lbs. et plus	33c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	30c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	26c

"ROUGE"

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	23c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs.	20c

"BLANC" (Leghorn)

A—2½ lbs. et plus	26c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	24c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	20c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	25

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 27 avril 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.25
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.25
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.75
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.75
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.75
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.25
Truies	$6.00 à $6.75

Vaches

	la lb.
Choix	4c à 4¼c
Bonne	3½c à 3¾c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2¼c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6c à 6½c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3c à 3½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

Agneaux de printemps
Choix..........la tête $6.00 à $7.00

Moutons

	la lb.
Bon	4c à 4½c
Commun	3c à 3½c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	4¾c à 5c
Moyen	4¼c à 4½c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 4¾c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¾c à 4c
Bon	3½c à 3¾c
Moyen	3c à 3¼c
Commun	2½c à 3c

Baignez les moutons au moment de la tonte

La qualité des laines canadiennes s'est beaucoup améliorée en ces dernières années, surtout parce que l'habitude de baigner les moutons pour les débarrasser de leurs parasites se pratique plus régulièrement et que la distribution des aliments se fait d'une façon plus soigneuse. Il y a deux parasites externes répandus parmi la gent ovine, ce sont les tiques et les poux. Les tiques sont considérées comme le fléau le plus nuisible, mais tous deux, tiques et poux, causent de grandes pertes de laine et donnent aux troupeaux une très laide apparence. Ces insectes affaiblissent la vitalité des brebis et des jeunes agneaux et les font maigrir, comme le fait remarquer l'auteur de la circulaire "Baignage des moutons", publiée par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Les ravages causés ne sont pas aussi importants dans les troupeaux légèrement affectés, mais on a vu des animaux mourir à la suite des attaques de ces insectes. Ce n'est que par les bains que l'on peut les en débarrasser.

C'est maintenant que ces bains devraient être donnés, immédiatement après la tonte. Cette opération s'est grandement simplifiée depuis que l'on se sert de poudres d'arsenic. On peut se procurer tous les renseignements nécessaires à ce sujet en s'adressant aux Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture et à la Coopérative canadienne des producteurs de laine. Un matériel modeste suffit pour un petit troupeau. Un baril assez grand pour contenir une quantité suffisante de liquide pour y plonger un agneau fait très bien l'affaire. Une petite cuve, de 5 pieds 6 pouces de long, 20 pouces de profondeur, 20 pouces de large à la base, et de 24 pouces de large au-dessus, s'est montrée très utile, et l'on peut construire une petite plate-forme d'égouttement sur laquelle le mouton sortant du bain reste quelques minutes jusqu'à ce que tout le liquide se soit écoulé de la laine pour retourner dans le bain. Pour un ou deux moutons à traiter, et quand on n'a pas de cuve à sa disposition, le saupoudrage avec des poudres spécialement préparées pour cela, est utile, mais il faut s'armer de temps et de patience. Il faut choisir la bonne poudre insecticide, car toutes les poudres offertes ne sont pas bonnes.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

Des profits de la tourbe

(Suite de la page 184)

avantage à appliquer des engrais plus riches en potasse; un essai avec du 2-8-24 C-I-L, en 1934, leur donna raison. Cette limite devait être dépassée cependant et, en 1935, un produit mis en vente par C-I-L, le 4-8-28—fut employé extensivement. On recommande en plus comme fertilisant d'à-côté une application libérale de nitrate de soude.

DES PRODUCTEURS DE CELERI RECONNAISSANTS, ILS NE LESINENT PAS SUR LES ENGRAIS.

M. Emilio Baldassor consacra 4½ acres de terre nouvellement faite à la récolte de céleri avec l'espoir d'en obtenir 4,000 caisses. Il employa pour y parvenir 3,000 lbs de 4-8-28 C-I-L à l'acre, auquel il ajouta du Nitrate de Soude comme fertilisant d'à-côté, à raison de 500 à 750 lbs à l'acre.

Saisissant une tige pour nous faire voir son croustillant, notre interlocuteur déclara sans ambages que le 4-8-28 C-I-L était meilleur et de beaucoup supérieur au 2-8-16 employé jusque-là. Son opinion corroborait celle exprimée par nos autres interviewés, M. Victor Ferro, qui avait cultivé 9 acres de céleri superbe fertilisées également avec du 4-8-28 C-I-L, et M. C. L. Ubine. Ce dernier se déclara enchanté de sa récolte produite sur 7 acres de terrain où furent appliquées 20½ tonnes de 4-8-28 C.I-L et 4½ tonnes de Nitrate de Soude. M. Sylvo Bolsonello, quoique bien satisfait—et à bon droit—de sa récolte fertilisée avec du 2-8-16 C-I-L et du 2-8-28 C-I-L, auxquels il ajouta du nitrate, croit bien qu'il gagnerait à changer, l'année prochaine, pour du 4-8-28 C-I-L. M. Pete Campaner, un autre producteur habile, pratiqua une application de 3,000 lbs de 4-8-28 C-I-L, additionné de nitrate: sa récolte, il va sans dire, fut l'une des plus belles que nous ayions vues. Au moment de notre visite, il avait déjà récolté 14,000 caisses de céleri sur 14 acres en culture et la seule acre qui restait ne semblait pas devoir diminuer cette proportion. "Mes oignons", nous dit M. Campaner, "reçurent le même traitement que mon céleri et ma récolte en est abondante".

CULTURE DES OIGNONS SUR LES TOURBES NOIRES

La variété de la récolte, la nature et l'état de décomposition de la tourbe où croît cette récolte, influent sur les exigences en engrais chimiques; admettons en toute sécurité cependant que c'est la potasse qui doit prédominer dans les engrais chimiques destinés aux sols tourbeux.

Une enquête conduite dans l'Etat de New-York nous apprend que de 97 plantations d'oignons en terres tourbeuses, 60 recevaient un engrais chimique dont la composition se rapprochait sensiblement d'une analyse 2-8-10: dans tous les cas, on y employa les engrais depuis plus de dix ans.

Sur certains sols tourbeux du Canada, les producteurs recourent au 2-8-10 C-I-L, 2,000 lbs environ à l'acre, avec des résultats satisfaisants, alors que d'autres préfèrent le 2-12-10, le 0-12-10 ou le 0-12-15 C-I-L. Ces préférences proviennent en grande partie de résultats d'expériences individuelles dans cette culture, les uns récoltent en terre partiellement tourbeuse et les autres en terre humifère à son dernier stage de décomposition. Pour les tourbes grises nous recommandons le 2-8-16 C-I-L, 2,000 lbs à l'acre.

POMMES DE TERRE, PLANTES-RACINES SUR LES TOURBES NOIRES

La Commission Provinciale des Engrais Chimiques de Québec, à sa réunion de 1935, fit recommandation du 2-8-16 pour les pommes de terre cultivées sur les terrains tourbeux et cela, à raison de 1,000 lbs à l'acre.

Le 2-8-10 convient aussi tout à fait aux betteraves à vaches, carottes, betteraves, alors que le 2-12-10 C-I-L est préférable en terrain tourbeux pour le blé d'inde, les navets et les céréales. Nous recommandons pour le blé d'inde et les navets, 625 à 750 lbs à l'acre, pour les grains, 375 à 500 lbs à l'acre.

LE BULLETIN DE LA FERME

COOPÉRATION, CULTURE MARAICHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS LES JEUDIS — APICULTURE ET INDUSTRIE SUCRIÈRE — FONDÉ EN 1913 FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIV, No 20 — QUÉBEC — 14 MAI 1936

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 14 MAI 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 20

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Les autos en tête

Aucune industrie, excepté peut-être l'exploitation des mines, ne semble être aussi active en ce moment que celle de l'automobile. Les chiffres suivants nous font voir jusqu'à quel point ce commerce est actif au Canada.

Les ventes durant le mois de mars s'élevaient à 11,600 voitures soit 5.8% de plus que les 10961 machines vendues en mars 1935. Les ventes pour le premier trimestre de l'année courante ont été de 22,556 unités en regard de 21,664 l'année passée et de 14,840 pour le premier trimestre de 1934.

Cependant si les ventes ont été plus fortes la fabrication est un peu en dessous de ce qu'elle était en 1935. Durant les trois premiers mois de 1935 les usines canadiennes finissaient 50,696 voitures durant la période correspondante cette année il est sorti des usines 44,951 autos. En 1934 la fabrication était de 29,655.

Commerce des fruits et des légumes

La semaine finissant le 30 avril a été spécialement marquée par les arrivages considérables de fruits et légumes dont le total s'élève à 344 wagons en regard de 310 pour la semaine précédente.

Les consignations de pommes de terre sont moins fortes à 81 wagons dont quatre sont de la province de Québec, 4 de l'Ile Princè-Edouard et 72 du Nouveau-Brunswick.

On rapporte en plus, l'arrivée de 10 chars de pommes, 22 de fruits assortis; 58 de légumes variés; 99 de bananes et 74 de fruits tropicaux.

Durant la même semaine à Québec les prix se maintenaient à $1.70 le sac pour la Montagne Verte No 1 de Québec. Il s'en est vendu $1.80 le sac, No 2, $1.50 à $1.60. A Montréal le prix pour la même variété qualité No 1 commandait $1.55 à $1.60 le sac. L'offre était très forte, le marché lent a provoqué la baisse rapportée ci-haut.

Echange de bonnes manières

Alphonse Karr avait pour voisin de campagne, à Nice, un certain G..., qui possédait une bibliothèque. Un jour, Karr lui fait demander les œuvres d'Alfieri.

—Impossible, répond le voisin: j'ai pour règle de conduite de ne pas laisser sortir mes livres de ma maison. Cependant si M. Karr veut lire chez moi toute la journée, il est libre de le faire.

L'automne suivant, ce même voisin voulut emprunter à l'écrivain un arrosoir.

—Impossible, répondit Karr, j'ai pour règle de conduite de ne pas laisser mes arrosoirs sortir de mon jardin. Cependant, si M. G... veut arroser chez moi, il pourra le faire toute la journée.

Bulletin sur la récolte

QUÉBEC

VILLE DE QUÉBEC—Temps: généralement doux, couvert, quelques averses. Produits de l'érable—La saison est définitivement terminée. Offre modérée de sirop et de sucre d'érable sur tous les marchés, demande faible, prix à partir de $1.25 jusqu'à $1.50 le gallon de sirop, de 12 à 15, la livre de sucre. La saison d'exportation des navets est terminée.

MONTRÉAL — Faible approvisionnement de sirop d'érable sur les marchés de la ville, demande faible, prix généralement soutenus de $1.25 à $1.50 le gallon. Offre limitée de sucre à 12 à 15c, la livre.

CANTONS DE L'EST—La saison des sucres a été bien plus longue que l'on prévoyait à cause de la température froide soutenue et des gelées de la nuit. Production presque égale à celle de 1935, quoique le sirop ne soit pas aussi bon. Prix généralement satisfaisants pour le sirop de qualité supérieure emballée dans des contenants d'un gallon. Le plus gros des ventes se fait à environ de 1c. de plus qu'en 1935. Expéditions à peu près terminées.

RIVIERE-DU-LOUP — Coulée des érables terminée. Qualité du sirop assez bonne, prix à partir de $1.25 jusqu'à $1.35 le gallon, et de 10 à 12c. la livre pour le sucre.

Les aliments à volailles

Les éleveurs de volailles ont l'avantage en notre pays d'avoir une grande variété de rations préparées pour les oiseaux de la basse-cour. Il y eut suffisamment d'espèces pour répondre à tous les besoins d'alimentation. Les marques de commerce augmentent chaque année, elles sont toutes enregistrées selon que l'exige la loi fédérale des Engrais Alimentaires, le total atteignait l'an dernier 943 marques différentes.

La quantité et la variété des ingrédients employés dans ces mélanges alimentaires indiquent que cette industrie est très spécialisée.

Les moulées de ponte sont les plus nombreuses, elles figurent au premier plan de la liste avec 384 marques différentes, viennent en second lieu au nombre de 209 les moulées à poussins et en dernier lieu les rations de croissance au nombre de 182. Quoique moins nombreuses, il y a également d'autres marques convenant à tous les besoins, aux diverses phases de croissance et de l'élevage des volailles.

Conformément aux provisions de la loi des Engrais alimentaires, ces rations préparées sont analysées périodiquement afin de vérifier si elles contiennent exactement les ingrédients et éléments chimiques conformes aux formules annoncées par les manufacturiers sur les étiquettes exigés sur les sacs ou autre contenants.

Les aviculteurs aussi bien professionnels que les cultivateurs exploitant seulement une basse-cour de ferme sont protégés le plus possible en vertu de cette loi.

Bonnes semences, bonnes récoltes

Le moment de l'année est arrivé où les cultivateurs commencent à songer aux semences et aux semailles. La bonne semence, semée tôt, dans des conditions favorables de sol et de température, donne de bonnes récoltes, sans lesquelles l'agriculture ne peut être d'un bon rapport.

Le cultivateur qui achète sa semence a le choix entre la semence enregistrée et la semence commerciale, des catégories No 1, No 2 ou No 3. Il doit naturellement s'adresser à une maison responsable, préparant elle-même la semence qu'elle offre en vente; il a ainsi la garantie du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui fournit les services de ses laboratoires et de ses bureaux d'inspection pour trier et inspecter la semence mise en vente par les grainetiers ou les producteurs.

Les cultivateurs employant leur propre semence, produits sur leurs fermes, et se trouvant à une distance raisonnable d'une station centrale de criblage, auront tout avantage à faire nettoyer leur semence par cette station. Ces stations sont généralement munies de machines modernes à moteur, conduites par un expert. Si l'on doit se servir du crible à bras ou "tarare", il est temps de le tirer du coin de la grainerie ou du hangar où il avait été serré et recouvert de sacs, pour le huiler, en examiner soigneusement les "passes" ou cribles, et le réparer s'il en est besoin. En nettoyant la semence, une précaution très importante est d'employer des passes ou cribles qui enlèvent toutes les graines de mauvaises herbes ainsi que les saletés et la balle. Il serait impossible, dans un article aussi court, d'indiquer par le détail les passes à employer pour cribler les différentes espèces de semences, mais elles sont décrites, dans le bulletin No 137 "Mauvaises herbes et graines de mauvaises herbes" que l'on peut obtenir en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Nouvelle saison de tourisme

Du numéro du 1er avril du "Bulletin du Tourisme" nous reproduisons l'article suivant: nous le croyons de nature à intéresser nos lecteurs.

Il n'y a pas de chiffres qui nous indiquent exactement combien la classe agricole retire de cette industrie que nous tentons de stimuler de plus en plus. Nous savons cependant que plus il y a d'étrangers qui nous visitent durant la belle saison plus les producteurs profitent directement ou indirectement des deniers que laissent ces étrangers. A nous d'apporter notre contribution au succès du travail poursuivi pour augmenter la population des visiteurs rendre plus prospère la saison touristique. Faisons place au confrère:

PRÉPARONS NOTRE SOURIRE

Dans cinq ou six semaines, et peut-être plus tôt si le printemps ne s'attarde pas trop, les routes dégagées de leur manteau de neige nous amèneront nos premiers visiteurs.

Notre province de Québec occupe une place enviable dans le domaine du tourisme. Ses beautés naturelles, son intérêt historique, ses coutumes et sa langue différentes de celles des provinces et états voisins, attirent chaque année des centaines de milliers d'étrangers. Aussi ne doit-elle rien négliger pour donner aux visiteurs quels qu'ils soient, le goût du "revenez-y" et pour leur réserver l'accueil qui rend plus agréable le cadre où ils sont reçus.

Cet accueil qui enchante l'étranger, tout le monde peut et doit le pratiquer, mais c'est spécialement de l'hôtelier qu'on l'attend, puisque c'est sa façon de recevoir le voyageur qui compte le plus dans l'opinion que celui-ci se fait du pays qu'il traverse.

L'hôtelier doit donc, avant que commence le défilé annuel des visiteurs, se demander si son établissement répond bien, en ce qui concerne la propreté, l'hygiène, le confort et la bonne chère, aux exigences des règlements qui régissent les hôtels.

Quand, après avoir visité son établissement de la cave au grenier, l'hôtelier se sera satisfait que rien ne cloche et qu'il est prêt à recevoir comme il convient les étrangers, il lui restera à préparer son sourire. Car rien n'est puissant comme le sourire, dans ce domaine difficile où il y a à contenter autant de goûts que de personnes.

Il ne s'agit pas ici d'un sourire stéréotypé, d'un sourire du bout des lèvres que le reste de la physionomie dément et qui refroidit plus qu'il ne charme. Il ne s'agit pas non plus d'un sourire bonasse, servile, obséquieux, qui choque plus qu'il n'attire.

Le vrai sourire de l'hôtelier, c'est plutôt une attitude courtoise et digne, qui inspire au visiteur le sentiment qu'il est le bienvenu dans l'établissement où il descend.

De l'hôtelier, ce sourire devra s'étendre au personnel, qui se montrera affable et empressé, et à l'établissement lui-même, auquel on s'efforcera de donner cette atmosphère attrayante et hospitalière où le visiteur se sentira comme dans un second chez soi et où il sera tenté de prolonger son séjour.

Et quand, après avoir goûté cet accueil et admiré nos paysages, nos visiteurs reprendront la route du retour, ils diront: "La province de Québec, quel beau pays ! Les Québecois, quelles braves gens ! Comme ils savent bien nous recevoir !" Et ils nous reviendront, et ils inviteront leurs amis à nous visiter.

Tout cela, ce sera l'œuvre d'un sourire.

Nous imaginons que l'auteur entend ici par le mot hôtelier, les maisons nombreuses chez nos cultivateurs, qui reçoivent les touristes et servent des repas.

Si votre ABONNEMENT est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

MAI 1936

Le Soleil entre aux Gémeaux le 21, à 1 h. 8 m. du matin.

P.L. le 6 à 10 h. 1 m. du matin. - N.L. le 20, à 3 h. 35 m. du soir.
D.Q. le 14, à 1 h. 12 m. du matin. - P.Q. le 27, à 9 h. 46 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Lev.	Cou
15	Vend.	b	Saint Jean-Baptiste de la Salle, Conf.	4 11	7 14
16	Sam.	†b	Saint Ubald, Év. Conf.	4 10	7 15
17	DIM.	b	V apr. Pâques.	4 9	7 16
18	Lundi	r	ROGATIONS (LITANIES MIN.)—	4 8	7 17
19	Mardi	b	ROGATIONS.—Saint Pierre Célestin.	4 7	7 18
20	Merc.	b	ROGATIONS.—Vigile de l'Ascension.	4 6	7 19
21	Jeudi	b	ASCENSION de N. S. J. C.	4 5	7 20

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous NOS ABONNES

Recrutez **UN** nouveau lecteur au "BULLETIN de la FERME" vous gagnerez votre abonnement pour un an

Les pâturages couvrent 51,000,000 d'acres au Canada

Le pâturage, qui fournit la nourriture la plus naturelle et la plus économique de toutes pour l'alimentation des bestiaux, a toujours, de tout temps, occupé la première place dans l'agriculture de toutes les nations civilisées, et cependant ce n'est que depuis que l'on s'occupe sérieusement de les améliorer. Longtemps négligés, les pâturages sont aujourd'hui l'objet de recherches systématiques et approfondies, portant sur leur établissement, leur entretien et leur fertilisation, et l'agriculture en général est appelée à tirer le plus grand profit de ces recherches.

L'herbe du pâturage est la récolte la plus importante de toutes. Elle mérite assurément tout autant de soins que les autres récoltes ordinaires des champs. Les pâturages couvrent une plus grande étendue que toute autre récolte sur les fermes canadiennes et leur soin et leur culture engagent aujourd'hui l'attention de toutes les autorités agricoles et des cultivateurs eux-mêmes. D'après le recensement fédéral de 1931, il y avait à cette époque dans l'Est du Canada près de 6,000,000 d'acres d'herbages naturels qui faisaient vivre en été des milliers de bestiaux. Il y avait en outre près de 7,000,000 d'acres de pâturage amélioré en paissance. On voit donc que pendant l'été de 1931, 24.4 pour cent de toute la terre arable de l'Est du Canada fournissait la nourriture qui a produit la viande de mouton, la laine, le bœuf, le lait, et les autres produits de l'industrie des bestiaux.

Tout en étant l'une des plus grandes régions de blé du monde entier, les provinces des Prairies ont encore près de 37,000,000 d'acres de pâturage, qui font vivre de nombreux troupeaux de bovins. En Colombie-Britannique, ces pâturages couvrent plus de 1,250,000 acres, faisant, pour le Canada entier, un total de plus de 51,000,000 d'acres, soit 31 pour cent de la superficie de toutes les terres occupées au Canada. Il y a près de six fois plus de terre en pâturages qu'en foin, et plus de deux fois autant d'acres en pâturages qu'en blé.

Dans l'Est du Canada et en Colombie-Britannique où la hauteur de pluie est considérable, on admet aujourd'hui qu'un pâturage dont il faut quatre ou cinq acres pour faire vivre une tête de bétail est loin de rendre tout ce que l'on devrait en attendre, tandis que les herbages des Prairies, même avec la rareté des pluies, devraient pouvoir faire vivre plus d'une tête de bétail par 40 ou 50 acres, comme ils le font encore trop souvent aujourd'hui.

Les institutions agricoles canadiennes s'évertuent à améliorer ces conditions, et les fermes expérimentales fédérales par tout le Canada ont collaboré dans cette entreprise d'amélioration. Dans l'Est du Canada on a constaté que l'emploi judicieux d'engrais chimiques augmente la capacité de paissance des pâturages, tandis que la paissance régularisée les a grandement améliorés dans l'Est du Canada, en Colombie-Britannique et dans les Prairies. A la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, plus de cent acres

(Suite au bas de la dernière colonne)

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

La navette pour les porcs

D'APRES les observations faites à la Station Expérimentale de Ste-Anne, une des plantes appelées à jouer un rôle important dans l'alimentation des porcs l'été est la navette qui fournit un pâturage de première valeur pour les porcs.

Sa culture est facile et ne demande qu'une bonne préparation ordinaire du sol. Elle s'adapte bien à presque tous les sols qui ne restent pas trop en mottes parce que la graine étant petite il faut qu'elle soit en contact avec le sol pour faciliter sa germination. Une addition de 10 tonnes de fumier au terrain est une chose désirable.

L'ensemencement peut se faire de deux manières: en rangs ou à la volée, mais la première méthode est préférable. A cette Station, la navette est semée en rangs espacés de 18 à 20 pouces pour que les porcs puissent marcher entre les rangs et ne pas trop briser les plants. Pour effectuer le semis on se sert d'une planète à main et on sème à raison de 3 à 4 livres à l'acre. On sème le printemps aussitôt que la température et les conditions du terrain le permettent afin de fournir de la verdure aux porcs vers la mi-juin.

Une bonne méthode, c'est de diviser un champ en deux afin d'alterner le pacage et ainsi conserver la navette jusque vers le mois d'octobre ou novembre. A cette même Station on fauche à chaque jour la quantité nécessaire à donner et ce n'est que le regain qui sert de pâturage pour les porcs. On la coupe quand elle a de 8 à 10 pouces de hauteur. Il y a donc 2 manières de l'utiliser: 1o la faucher pour la servir aux porcs; 2o envoyer les porcs dans le champ de navette, mais il ne faut pas les y envoyer quand la navette est trop jeune car ils mangeront le collet de la plante qui ne repoussera plus. Il ne faut pas trop attendre non plus, car elle formera du bois et ne sera plus utilisable. Les porcs s'y habituent très vite. Une acre peut pacager de 16 à 20 porcs adultes.

Il faut voir à ne pas envoyer les porcs dans le champ de navette pendant la rosée, ni la pluie ni durant les gelées car ils seront exposés à la météorisation, il faut également les habituer tranquillement à cette plante afin d'éviter le même danger.

En dépit de cet inconvénient, la navette est une des plantes fourragères qui fournit le meilleur pâturage supplémentaire pour les porcs et elle épargne une grande quantité de moulée.

Les engrais chimiques et comment s'en servir

LA fonction principale des engrais chimiques est de fournir, sous une forme assimilable, l'un ou plusieurs des trois principaux éléments de fertilité, savoir l'azote, l'acide phosphorique, et la potasse. C'est chose extrêmement difficile, dit C.-H. Robinson chimiste du Dominion, des fermes expérimentales fédérales, que d'indiquer de façon tant soit peu exacte la quantité de ces éléments que l'on doit appliquer au sol pour obtenir les plus gros rendements. Il y a, en effet, bien des facteurs qui peuvent affecter les résultats d'une application d'éléments fertilisants, et les principaux de ces facteurs sont la texture du sol, la quantité d'engrais assimilables déjà présents dans la terre, la fumure appliquée précédemment et le traitement donné aux récoltes, la réaction du sol, les conditions climatériques, et l'égouttement.

L'habitude jusqu'ici a été de régler le choix de l'engrais sur la nature de la récolte, mais on admet de plus en plus aujourd'hui qu'il est nécessaire de connaître également la quantité des éléments assimilables de fertilité que renferme le sol. En possession de ces renseignements, on peut, dans une large mesure faire compensation pour un manque anormal ou un excès d'azote, d'acide phosphorique ou de potasse, en ajustant la proportion relative des éléments de fertilité que renferme l'engrais chimique. Par exemple, le mélange 4-8-10 est considéré comme excellent pour les plantes maraîchères et pour les pommes de terre, mais si l'on sait que le sol contient une proportion exceptionnelle d'azote, il est possible qu'un engrais moins riche en cet élément soit plus profitable.

De même, les rendements des récoltes peuvent être sérieusement affectés si le sol n'a qu'une provision insuffisante d'éléments assimilables autres que ceux qui sont fournis par les engrais chimiques. Si le sol est très acide et pauvre en chaux, il faut remédier à cet état de choses au moyen d'engrais chimiques pour obtenir les meilleurs rendements, surtout si l'on cultive des légumineuses. Dans certains districts à pommes de terre du Nouveau-Brunswick, on a constaté que l'addition à l'engrais chimique, d'une petite quantité d'un composé de magnésium, comme la dolomite ou la keiserite, stimule la végétation de la récolte, retardée par une quantité insuffisante de magnesium assimilable dans le sol. On a réussi à prévenir jusqu'à un certain point certaines maladies en appliquant certains éléments, comme le bore et le manganèse. On étudie actuellement l'emploi de petites quantités de borax pour prévenir le cœur brun des navets et la pourriture du collet chez les betteraves à sucre et les betteraves fourragères.

Un charançon qui préfèrent les fraisiers

Le charançon du fraisier est un petit coléoptère, trouvé dans presque toutes les plantations de fraises, et qui peut causer une grosse perte de récolte en certaines saisons et dans certaines conditions. Cet insecte attaque également les framboisiers et les ronces. Les dommages sont les mêmes sur les trois espèces de plantes; les tiges des boutons de fleurs sont coupées, et le développement des fleurs et des fruits est ainsi enrayé.

La femelle de ce charançon dépose ses œufs dans les boutons en végétation, puis elle coupe la tige, de sorte que celle-ci s'affaisse et finit par tomber à terre. La larve qui sort des œufs se nourrit des étamines du bouton; vers la fin de l'été, elle se métamorphose en insecte parfait qui passe l'hiver en hibernation. L'hibernation a lieu parmi les débris végétaux qui recouvrent le sol ou parmi les feuilles ou les déchets dans les bois adjacents ou le long des clôtures. L'emplacement de la fraisière a quelque importance sous ce rapport. Si elle se trouve dans un champ couvert, loin des bois et des clôtures, de façon que les abords puissent en être tenus propres, par l'arrachage ou la destruction des mauvaises herbes par le feu, on peut réduire le nombre de charançons à un tel point qu'ils ne causent plus que des dégâts insignifiants.

Une pratique très répandue consiste à établir une nouvelle plantation à côté d'une ancienne, qui a rapporté plusieurs années de suite. Une vieille plantation de ce genre est généralement infestée de charançons et de mauvaises herbes qui protègent les insectes. Il faut beaucoup mieux établir la nouvelle plantation à quelque distance de l'ancienne. Lorsque la dernière récolte de fraises a été faite sur une vieille plantation, on fera mieux de la labourer. Les dernières fraises sont généralement cueillies au commencement de juillet; en labourant la fraisière immédiatement à ce moment, on enfouit dans la terre un grand nombre de charançons et on réduit beaucoup le danger qui menace les jeunes plantes l'année suivante. Les habitudes de ce charançon et les moyens de le combattre sont décrits tout au long dans un feuillet préparé par R. P. Gorham du Laboratoire fédéral d'entomologie de Fredericton, N.-B., et que l'on pourra se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

sont affectées à ces recherches. Il se fait également des recherches sur la plupart des fermes expérimentales, et les problèmes des herbages sont l'objet d'études approfondies à la station fédérale des herbages de Manyberries, Alberta.

LES POTENTILLES (POTENTILLA)

Par R.-D. CARTIER, agronome spécial

LE mot potentille est le nom générique, appelé genre, d'environ 300 espèces de plantes de la famille des Rosacées et presque toutes de la zone tempérée boréale. La "Flore Laurentienne" en décrit 13 à 14 espèces récoltées dans la province de Québec. Quelques-unes appartiennent à la catégorie des plantes portant préjudices à certaines productions agricoles, dites mauvaises herbes. Les plus connues sont la potentille dressée, la potentille de Norvège et l'argentine.

La première, la Potentille dressée (potentilla monspeliensis L) a une parentée étroite avec la potentille de Norvège. (Potentilla Norvegica (L) Ryab); elles sont difficiles à différencer l'une de l'autre. Mais en pratique, comme elles se rencontrent dans les mêmes localités, ayant le même cycle de vie et étant distribuées de la même façon, il n'est pas nécessaire de les connaître toutes deux séparément. D'ailleurs, la Potentille de Norvège, d'après certains auteurs de botanique n'est qu'une variété de l'espèce dressée et appelée ordinairement de ce même nom. Le traité "Flore Laurentienne" va même plus loin en déclarant la synonymie de ces deux mots désignant la même plante, laquelle existe chez-nous à la fois comme plante indigène et comme plante naturalisée de l'Eurasie. Les deux formes ne diffèrent que très légèrement.

La potentille dressée est une plantes annuelle très commune dans les pâturages, dans les vieilles prairies et les sols sablonneux. Tel son nom, elle est dressée. La tige atteint une hauteur de un à trois pieds. Elle est rude, poilue et branchue près du sommet. Les feuilles se composent de trois divisions formant en apparence trois feuilles séparées, mais elles sont portées par une longue queue unique. Ces pétioles ou queues sont très longs à la base pour raccourcir graduellement jusqu'à leur complète disparition vers la cyme de la plante. Toutes les feuilles de la plante sont uniformément dentées, sauf celles de la base qui souvent ne présentent pas cette dentelure sur tout leur contour. Les fleurs sont jaunes pâles, groupées en cymes feuillées de ¼ à ½ pouce de diamètre.

La potentille dressée elle-même a une importance secondaire, bien qu'elle détériore la qualité du foin où elle abonde car la plante sur le point de mûrir devient très raide et très ligneuses. C'est plutôt par le moyen de ces graines, qui sont une impureté commune dans la graine de mil et parfois de trèfles, qu'elle prend un caractère pervers. D'assez grandes quantités de graines de mil sont rejetées du commerce ou tombent dans les catégories inférieures, dû au simple fait de la présence dans ces semences des graines de potentilles de toutes sortes; car les graines des plantes du genre potentille sont toutes semblables et ne peuvent s'identifier que par des experts en la matière.

Les moyens de destruction n'ont rien de particulier et appartiennent à la classe des moyens généraux d'éradication. Pour les endroits incultes, comme c'est une plante annuelle, le fauchage répété et effectué ras-terre est le moyen rationnel de la faire disparaître. Les sol soumis à des courts assolements comprenant des récoltes de trèfles et des cultures sarclées; l'égouttement et l'enrichissement du sol éloigneront définitivement cette mauvaise herbe des cultures.

La potentille ansérine (Potentilla anserina L) sœur de la dressée porte aussi les noms vulgaires d'"Argentine et d'herbe aux oies".

Cette espèce à l'encontre de la première est vivace à courants grêles jointés qui prennent racines et forment une nouvelle plante à chaque joint. Ces courants sont identiques aux stolons du fraisier et la plante se multiplie ainsi de la même façon. Les feuilles se composent de 3 à 10 folioles, grandes et ovales contournées par des dents pointues et possédant entre elles de très petites feuilles. Les feuilles possèdent en dessous de nombreux poils de couleur argentée que le vent faisant mouvoir prête à la plante tout entière des reflets argentés. D'où son nom "d'argentine". Le nom anglais de l'ansérine "silver weed" est aussi dérivé de cette apparence argentine. Les fleurs présentent une couleur jaune doré très attrayantes, de grandeurs variables ayant environ un pouce de diamêtre et étant portées sur de longues queues. De cette riche apparence de la plantes lui vient le nom vulgaire français de "Richette". Par le dessous de ses feuilles, elle a l'argent et par ces fleurs elle a l'or.

La potentille ansérine est l'une des plantes familières des lieux habités. Bien qu'elle soit naturalisée d'Europe; elle existe comme plante indigène autour du golfe St-Laurent et le long de nos grandes rivières.

L'argentine possède dit-on de nombreuses propriétés médicinales. Elle est supposée entre autres avoir une grande valeur astringente.

Cette mauvaise herbe a son habitat naturel dans les lieux humides. Quoique vivace, elle ne possède pas les caractères pernicieux des autres plantes de la même catégorie; tenant compte du fait que ses racines courent sur la surface du sol. De sorte que l'égouttement suivi d'un labour sur les terres où elle existe suffiront pour la faire disparaître.

En résumé les potentilles ayant leur habitat naturel dans les vieilles prairies et les pacages usés ne résisteront pas longtemps à la rotation systématique des cultures, et à l'amélioration par la fertilisation des pâturages dégénérés.

L'OBSERVANCE DU DIMANCHE

Par J.-B. LANCTOT

DANS le cours de cette semaine, à diverses reprises, des orateurs nous ont rappelé nos devoirs du dimanche, nous ont exhortés à observer ce jour dignement et nous ont démontré la place que nous devons faire au dimanche, dans nos vies de chaque semaine: C'est la semaine du Dimanche.

L'observance du dimanche comporte pour tout catholique, l'accomplissement d'un strict minimum de son devoir: entendre la messe. Si tous ont ce même devoir, tous ne possèdent pas les mêmes moyens de l'accomplir; si nombre de citadins, si nombre de fidèles dans les paroisses bien organisées ont un accès facile à l'église, aux services d'un prêtre, il ne faut pas oublier qu'il n'en fut pas toujours ainsi, et qu'il n'en est pas ainsi partout, même dans notre pays.

Assister à la messe du dimanche comporte des sacrifices; mais tous n'y apportent pas une même part de sacrifices: par exemple; le colon qui arrive le premier à la messe, après une marche de cinq milles par des sentiers souvent quasi-infranchissables, fait un sacrifice tout autre que celui d'un citadin, qui arrive, la messe commencée, après une marche de cinq minutes.

Aussi, le mérite, la satisfaction du devoir accompli, du colon, debout dès l'aube pour soigner ses animaux, avant d'aller à la messe, doit-il l'emporter sur celui du citadin qui, avec "héroïsme", sort péniblement du lit, dix minutes avant l'heure de la dernière messe.

Mais, bien observer le jour du dimanche ne consiste pas seulement à entendre une messe; cela consiste, pour chacun d'entre nous, de sanctifier ce jour, d'en faire un véritable jour de repos, de repos dominical. Ce second devoir que nous devons accomplir chaque semaine serait de beaucoup plus facile que le premier, puisque entendre la messe veut dire l'existence d'un prêtre. Mais si ce second devoir est plus facile à remplir, il n'en dépend pas moins de l'accomplissement du premier.

C'est ainsi que, bien entendre une messe dispose si bien les personnes, qu'elles peuvent faire du dimanche un véritable jour de repos dominical et refaire leurs forces tant physiques que morales.

C'est dans notre histoire, peut-être des luttes épiques de nos premiers pionniers, de nos missionnaires et de nos défricheurs, que nous pouvons puiser les plus beaux exemples de l'effet salutaire d'une digne et saine observance du dimanche. Que d'exemples l'histoire des premiers colons ne fournit-elle pas de sacrifices accomplis et de misères endurées dans le but bien simple d'assurer la présence d'un missionnaire, le dimanche, pour qu'ils puissent entendre la sainte messe et y puiser les forces physiques et morales nécessaires à ces lutteurs qu'étaient nos pères.

Voyons la situation chez les premiers colons de la région de la Beauce et des Cantons de l'Est. Voici ce qu'en dit M. l'abbé Charles-Edouard Mailhot dans son livre intitulé: "Les Bois-Francs":

> **"Le dimanche surtout était pour eux un jour d'ennui profond et de souvenirs qui devenaient tristes par la comparaison qu'ils faisaient du passé avec leur situation présente. Un grand nombre d'entre eux se réunissaient ce jour-là, au pied d'une croix. C'était là qu'ils venaient déposer leurs peines et chercher une consolation à leurs souffrances. Ce devait être un spectacle bien attendrissant de voir ces familles malheureuses, dont la misère était empreinte sur la figure, réciter ensemble le chapelet, dont les grains bénis passaient lentement entre leurs doigts calleux, de les voir pleurer au souvenir des solennités de leur paroisse natale, comme autrefois les Hébreux sur les bords de l'Euphrate, au souvenir de Jérusalem.**
>
> **"Comme il devait être touchant de les entendre répondre aux hymnes et aux cantiques, dont ils faisaient retentir les échos des bois, surtout lorsque, s'adressant à la Consolatrice des affligés, ils terminaient leurs pieux exercices en Lui disant:**
>
> **"Je mets ma confiance, Vierge, en votre secours;**
> **Servez-moi de défense,**
> **Prenez soin de mes jours".**

Ce qu'il manquait surtout à ces braves familles, c'était "les solennités de leur paroisse natale", c'était l'observance des exercices religieux qu'offre la paroisse de chez nous.

Lorsque nous avons été élevés dans une paroisse et que nous y avons grandi à l'ombre d'un clocher, nous sommes portés à prendre pour acquis tout ce qu'offre de consolations, la présence d'un prêtre. Nous sommes même portés à suivre les exercices religieux du dimanche un peu machinalement; nous allons à la messe parce que tout le monde y va. Cet exercice religieux est devenu pour nous une sorte de routine, et ceci est tellement vrai que nous entrons à l'église sans trop y penser, nous en sortons sans nous être arrêtés à réfléchir pourquoi nous y étions entrés, et une fois sortis—après une demi-heure, bien souvent, de demi-sommeil—nous faisons du reste de cette journée, rien qui vaille.

Quelle leçon salutaire ne pourrait-on pas tirer à la lecture des faits et gestes de nos arrière-grands-pères qui ont pris possession de notre pays par le défrichement et la culture du sol! Cette lecture serait même pour nous, une excellente façon d'organiser notre repos dominical.

M. l'abbé Mailhot continue:

> **"Enfin leurs vœux furent exaucés. En 1840, un prêtre, dont la présence est toujours si ardemment désirée dans un nouvel établissement de Canadiens, venait résider au milieu d'eux. Que leur fallait-il davantage?...**
>
> **"C'est à leur constance à demeurer sur un sol riche, à la vérité, mais presque sans aide et sans encouragement, que le Canada doit l'établissement d'une contrée qui est devenue comme le grenier de la province et est restée franchement canadienne".**

Si la plupart d'entre nous peuvent accomplir leur devoir dominical avec un minimum d'effort, ayant à notre porte des églises et des prêtres, et, si par le fait que nous avons grandi dans une telle atmosphère, nous n'avons pas eu l'occasion d'apprendre à apprécier à sa juste valeur, la place de la paroisse dans la Société, et le rôle du prêtre dans la paroisse, une étude même superficielle de notre histoire nous ferait apprécier d'avantage nos organisations paroissiales actuelles.

Il est un exemple frappant qui démontre la place que tenait le prêtre dans le cœur des premiers défricheurs de l'Ouest canadien, exemple tiré du "Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest" du Rév. Père Morice.

Jean-Baptiste Lagimodière, l'ancêtre de M. Rodrigue Lagimodière, actuellement résidant à Montréal, partit de Maskinongé et se rendit à la rivière Rouge, en 1801. Après un stage dans les territoires plus à l'Ouest, "il revint à la rivière Rouge, à l'établissement de la colonie de Lord Selkirk, à laquelle il rendit un service signalé.

> **"C'était en 1815, au moment où les agissements de la Cie du Nord-Ouest mettaient les colons en danger. On lui confia des dépêches importantes pour ce noble fondateur qu'on savait arrivé dans l'Est, et, le 1er novembre de cette année-là, il quitta lefort Douglas pour Montréal sans aucun compagnon, et ne prenant que son fusil, une hachette et une couverture pour effectuer un trajet d'environ dix-huit cents milles, au cœur de l'hiver et par des sentiers soigneusement gardés par les agents de la Cie du Nord-Ouest, qui avait juré une guerre**

(Suite de la page 195)

L'ÓBSERVANCE DU DIMANCHE

(Suite à la page 194)

à mort à l'établissement de la rivière Rouge. Il fut assez habile pour éluder les recherches de ses représentants, et le 6 janvier suivant il remettait ses dépêches à Lord Selkirk.

"Celui-ci fut si touché de cet acte de dévouement qu'il ne put s'empêcher de demander au voyageur ce qu'il désirait en retour. Ce à quoi Lagimodière répondit sans hésiter: "Des prêtres; donnez-nous des prêtres au plus vite".

Ces besoins qui se faisaient sentir dans les nouvelles colonies fondées au début du siècle dernier sont pourtant bien actuels: les colonies fondées en 1935 sous les auspices du plan Vautrin ont aussi besoin de prêtres. Ce que nos ancêtres-défricheurs considéraient comme une nécessité absolue pour assurer leur bonheur est encore aujourd'hui réclamé par nos défricheurs modernes comme absolument indispensable. Permettez encore une fois une citation que j'emprunte au BIEN PUBLIC des Trois-Rivières, édition du 16 avril dernier.

Voici la manchette qui attire notre attention: "COLONS QUI DEMANDENT UN CURÉ COMME CADEAU DE NOCES". En substance l'article se lit ainsi:

"Un colon de Montbeillard, M. Jules Dugré, épousait hier matin, Mlle Jeanne Proulx, de Ste-Marguerite.

"Après la cérémonie, le nouveau couple se rendit à l'évêché demander la bénédiction de S. E. Mgr Comtois, et transmettre une supplique des anciens trifluviens établis là-bas, qui avaient chargé leur compagnon de demander à Mgr comme cadeau de noces, un curé.

"Déjà, M. l'abbé Désilets, autrefois de Shawinigan, exerce son ministère dans un groupement voisin. Les 62 familles de St-Clément de Montbeillard appellent de tous leurs vœux une faveur semblable, pour que la vie paroissiale s'organise, que les écoles s'ouvrent et que d'autres familles continuent à s'établir aux environs.

"C'était l'objet de la mission du marié, avant son prochain retour. Quel meilleur moment pour ne pas être refusé, qu'au sortir de la messe du mariage?"

Ces exemples vous démontrent la place qu'occupait, et qu'occupe encore, le premier devoir du dimanche dans la vie des colons-défricheurs, des bâtisseurs de pays, qui, en définitive, sont les artisans du progrès dans un pays jeune et rempli de ressources naturelles, comme le nôtre.

Nous, citadins, citoyens des vieilles paroisses qui sommes peut-être portés à prendre pour acquis tout ce que nous possédons en fait d'organisations paroissiales, nous pouvons puiser dans l'histoire de notre pays, qui regorge de tels exemples, l'énergie nécessaire, l'inspiration pour donner au jour du dimanche la place qui lui revient dans nos vies.

Après l'assistance à la messe et aux services religieux, le jour du dimanche doit être un jour de repos dominical. Remarquez-le bien, j'ai dit: repos dominical, et non, repos quelconque, encore moins, repos fait de licences et de libertinage comme des mœurs relâchées nous en offrent trop souvent le spectacle.

Pour nos arrière-grands-pères, pour nos colons-défricheurs, le repos dominical consistait en saines rencontres de familles, en témoignages de dévotion filiale que sont les visites chez les grands-parents, le dimanche après-midi, enfin, en rehaussements du niveau social et professionnel que favorise l'échange des idées avec des vieux amis et des parents.

Le repos dominical compris de cette façon, devient un véritable repos au lieu d'une fatigue. Le repos dominical joue, alors, son véritable rôle qui consiste à réparer les forces physiques et intellectuelles pour mieux accomplir nos devoirs de chacun des six autres jours de la semaine.

Alors donc, Mesdames et Messieurs, pour mieux observer le dimanche, apprenons donc à connaître et à vivre notre histoire, celle de nos arrière-grands-pères, pionniers et bâtisseurs de ce pays, et efforcons-nous de faire revivre ces exemples dans chacune de nos vies, et cela, quotidiennement, surtout le dimanche.

Le Canada et l'Argentine sont les principaux pays qui ont importé des lainages européens en 1935; le Canada a importé 8,300,000 livres.

* * *

Pendant les trois premiers mois de 1936, la production de beurre de beurrerie au Canada a augmenté de 2,249,718 livres sur la période correspondante de 1935. La quantité produite entre le 1er janvier et le 31 mars 1936 a été de 26,412,264 livres.

Concours de ponte Canadien

26ème semaine finissant le 30 avril

Le nombre des pondeuses n'a pas été aussi fort que la semaine précédente toutefois nous enregistrons quand même un meilleur rendement.

Dans plusieurs colonies plus de la moitié des oiseaux ont pondu et plusieurs ont produit au maximum de cent pour cent.

Dans 60 parquets nous avons cueilli plus de cinquante œufs chacun, le plus haut record de parquet a été de 60 œufs. Seulement trois parquets n'ont pas produit à 50% et un seul œuf a été disqualifié.

Ce sont encore deux parquets de Leghorns qui tiennent la tête dans le groupe des trois plus hauts parquets de la semaine.

Parquet	Points	Œufs
23 L.B., W. S. Hall	72.0	61
29 L.B., Manoir Farm	64.7	57
10 R.B., Sta. Exp. Ottawa	63.9	58

Parmi les six meilleurs parquets du concours à date nous notons un changement à la troisième position: Les colonies sont rangées dans l'ordre suivant:

5 R.B., J.-H. Thompson	1248.5	1299
20 L.B., G.-S. Tayler	1245.0	1167
26 L.B., Russell P. Farm	1169.6	1074
29 L.B., Manor Farm	1015.6	920
23 L.B., W.-S. Hall	1004.6	895
13 R.B., Sta. Exp. Lennoxville	969.0	969

Une poule Leghorn reprend sa place à la tête du groupe des six meilleurs oiseaux. A noter également quelques autres changements: Les records sont actuellement:

263 L.B., Russell P. Farm	156.4	137
289 L.B., Sta. Exp. Ottawa	155.6	139
133 R.B., Sta. Exp. Lennoxville	154.9	138
52 R.B., J.-H. Thompson	153.2	138
201 L.B., G.-S. Tayler	152.9	140
267 L.B., Russell P. Farm	150.3	133

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau		444	464.5
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing	P.R.B.	647	725.2
3.	Frank Teasdale	"	953	950.6
4.	Kenneth Slacer	"	685	671.1
5.	J.-H. Thompson	"	1299	1248.5x
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	858	835.5
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	739	705.6
8.	Jas.-H. Smith	"	925	911.9
9.	R.-W. Kettles	"	518	482.8
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	770	850.8
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	636	606.0
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	718	737.7
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	969	969.0
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	820	782.0
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	775	742.0
16.	R.-J. Steele	"	590	564.7
17.	R. Haycock	"	631	632.7
18.	Alex. McLean	"	797	815.5
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	848	739.9
20.	G.-S. Tayler	"	1167	1245.0
21.	R.-J. Penhall	"	761	768.4
22.	E.-C. Evans	"	778	789.6
23.	W.-S. Hall	"	895	1004.5
25.	A.-E. Shank & Son	"	945	956.8
26.	Russell P. Farm	"	1074	1169.6
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	678	652.0
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	862	936.5
29.	Manor Farm	"	920	1015.6
	Total		22702	22972.9

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 30 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	884	928.3
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	776	750.5
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	822	878.4
4.	C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	877	930.4
5.	G.-K. Campbell	"	773	825.4
6.	J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	715	684.6
7.	Adélard Fortin	"	710	768.2
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	1114	x1107.5
9.	J.-A. Lataille	"	773	831.1
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	796	769.2
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	626	681.7
12.	J. H. Pariseau Co-op.	I.P.R.B.	595	579.8
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	1051	1098.3
14.	W. W. Elliot, Co-op	"	899	891.9
15.	R. H. Smith Co-op., S.	"	914	879.9
16.	Hugh C. Elliott	"	874	956.8
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	808	796.8
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	867	849.8
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	740	703.6
20.	Exp Sta. Lennoxville	"	942	951.5
	Total		16556	16863.7

Un expert anglais parle des volailles canadiennes

Les désignations par lesquelles les volailles habillées canadiennes sont connues, comme Nourries au lait A, Nourries au lait B, Sélectionnées C, prêtent à la confusion dans le commerce anglais; c'est du moins ce qu'prétend M. Léopold van Zwanenberg de Zwanenberg Ltd., Smithfield Market, Londres, Angleterre, un des mieux connus des marchands de denrées alimentaires anglais, qui de passage à Ottawa dernièrement, a passé quelques heures en conférence avec les fonctionnaires du Ministère fédéral de l'Agriculture, représentant les Services des volailles de la Division de l'industrie animale, et le Service d'aviculture de la Ferme expérimentale centrale. M. Zwanenberg a expliqué que l'opinion générale du commerce des volailles en Angleterre est que les cinq catégories dans lesquelles les volailles canadiennes sont divisées, savoir Nourries au lait A, Nourries au lait B et Sélectionnées A, B et C, ne sont pas assez claires. Peu d'acheteurs ou de consommateurs en Angleterre savent ce que signifient ces distinctions. Il recommande de limiter le nombre des catégories à trois A, B et C, et d'indiquer si elles sont blanches ou jaunes, afin que les acheteurs puissent mieux comprendre ce qu'on leur donne. On suivrait ainsi la même pratique de classement que les pays européens qui fournissent au marché anglais le plus gros de ses volailles.

Au sujet de la possibilité d'augmenter la vente des volailles habillées du Canada en Angleterre, M. Zwanenberg dit que ce problème est une question de prix. Si les Canadiens peuvent trouver moyen de produire des volailles qui peuvent être offertes sur les marchés anglais aux mêmes prix que les produits européens ils peuvent tenir tête à ces derniers. M. Zwanenberg achète de grandes quantités de volailles canadiennes depuis plusieurs années.

Il y a eu une bonne amélioration dernièrement dans le classement des volailles offertes à Smithfield, dit-il. En général, les oiseaux canadiens sont un peu plus lourds que ceux que l'on préfère généralement en Angleterre—ils pèsent de quatre à cinq livres, tandis que les oiseaux préférés par le consommateur anglais pèsent de 2½ à 3½ livres. Toutes choses égales, le prix étant le facteur principal, les acheteurs anglais préfèrent acheter les produits canadiens et les autres produits de l'Empire.

M. Zeanenberg dit que les exportateurs canadiens devraient étudier la question de présenter leurs volailles sous un nom commercial régulier. Les exportateurs européens aiment beaucoup les noms de commerce et ces noms deviennent bien connus par les acheteurs.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 30 avril 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1140	1295.6
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	883	836.3
3.	Tayler, G. S.	"	1274	1437.1
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	1004	1094.2
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1166	1202.3
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1090	1119.3
7.	Letendre, J.-W.	"	784	829.6
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	805	796.6
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	945	928.4
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	731	827.1
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1216	1273.1
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	761	749.8
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	891	854.6
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1004	978.8
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1001	1029.0
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1017	1097.4
			15712	16349.2

LA SEMAINE

L'HON. juge L.-N. Belleau, autrefois de la Cour Supérieure, est décédé à la résidence de la rue Fraser, à Lévis, à l'âge de 88 ans. Il a succombé à une attaque de paralysie.

* * *

LE nouveau zeppelin allemand, long de 803 pieds, a fait sa première envolée d'Allemagne en Amérique du Nord en 61 heures et 51 minutes, pour une distance de 3,600 milles.

* * *

LES assises annuelles de la Société d'Histoire de l'Église ont eu lieu à Québec, mardi et mercredi. Ce congrès était sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec.

* * *

DEUX électriciens qui réparaient des lignes électriques dans un moulin, Camille Ladouceur, 30 ans, de Joliette, et Wilfrid Ouellette, 38 ans, de Shawinigan Falls, on perdu la vie samedi lorsqu'ils vinrent en contact avec un fil chargé de 50,000 volts.

* * *

UN salut de 101 coups de canon a été tiré, dimanche, dans chaque garnison et ville de l'Italie pour saluer la proclamation d'un nouvel empire.

Mussolini a proclamé le roi Victor-Emmanuel empereur et le maréchal Pietro Badoglio vice-roi d'Ethiopie avec pleins pouvoirs.

* * *

TRENTE pour cent de la récolte de blé pour 1936 a déjà été ensemencée suivant un estimé établi par le service statistique de Sandford Evans sur les conditions de l'agriculture. L'ensemencement a commencé tard cette année mais l'absence de sécheresse et l'état favorable du sol ont compensé pour ce retard.

* * *

LE sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré sera, cette année encore, le centre d'une grande activité, par suite du nombre toujours grandissant des pèlerins qui se rendront prier la grande Thaumaturge.

A date, treize groupes de pèlerins ont annoncé leur visite au sanctuaire, en mai et juin.

* * *

M. Henri Gérin-Lajoie, ancien bâtonnier du Barreau de Montréal, a succombé à l'hôpital, mercredi soir dernier, à une fracture du crâne.

L'ancien président de la Banque Provinciale du Canada, qui était âgé de 78 ans, traversait la chaussée en face de sa résidence, à Outremont, lorsqu'il fut frappé par une automobile.

* * *

L'ANNUAIRE officiel catholique pour 1936, paru dernièrement, révèle que la population catholique des États-Unis y compris l'Alaska et les îles Hawai, est de 20,735,189 âmes, ce qui marque une augmentation de 212,136 sur l'an dernier. Suivant l'annuaire, le nombre des convertis a été de 63,450 cette année, comparativement à 63,945 l'année précédente.

* * *

TOUS les automobilistes de l'Ile d'Orléans ainsi qu'un grand nombre de Québec et des environs s'étaient donné rendez-vous, dimanche après-midi, à St-Jean, I. O., pour assister à la bénédiction d'une magnifique statue de saint Christophe et demander la protection du grand saint sur leurs voitures. Cette démonstration a été très solennelle.

* * *

M. Jean-Baptiste Lavallée, de St-Ambroise, Manitoba, vient de faire parvenir au roi, une pipe qu'il gardait soigneusement depuis plusieurs années. En effet en 1919 durant un voyage dans l'Ouest du Canada, le prince de Galles alla chasser au lac St-François à quelques milles de St-Ambroise. Il remit une pipe à Lavallée, lui faisant promettre de la lui remettre, lorsqu'il serait devenu roi. Le vieux guide a pris soin de la pipe, comme d'un trésor, mais fidèle à sa promesse, il vient de la faire tenir à Sa Majesté Édouard VIII, avec, il va sans dire, grand chagrin.

QUÉBEC a célébré avec éclat, dimanche la fête de sainte Jeanne d'Arc, la glorieuse patronne de la France. Les membres de la colonie française et leurs amis canadiens-français ont assisté en grand nombre à une belle cérémonie religieuse qui s'est déroulée dans l'église du Saint-Cœur de Marie, Grande-Allée, et dans l'après-midi, ils ont pris part à une démonstration organisée au monastère de Sainte-Jeanne d'Arc, à Bergerville.

* * *

UNE tragédie de l'auto s'est déroulée, ces jours derniers, à St-Agapit, Lotbinière. Une fillette de 5 ans, Réjanne Roger, enfant de M. Isaïe Roger, marchand, et de madame Roger, a été tuée presqu'instantanément par un lourd camion appartenant à un marchand de Plessisville. La fillette a roulé sous les roues de la lourde voiture et a succombé quelques minutes plus tard, dans une automobile alors que ses parents la conduisaient en toute hâte vers un hôpital de Québec.

* * *

M. Arthur Robitaille, de St-Dominique de Bagot, a succombé mardi, à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, aux blessures reçues au cours d'une pêche à la dynamite. Robitaille s'était rendu dans l'après-midi de dimanche à la rivière Noire avec quelques amis pour y prendre du poisson. Pour faire des meilleures prises et de plus rapides, on décida d'user de dynamite. Robitaille alluma une cartouche et se préparait à la lancer à l'eau quand il crut s'apercevoir que la mèche était éteinte. Il l'examina et se mettait en frais d'allumer de nouveau quand le tout lui éclata dans les mains. Ses compagnons se portèrent à son secours. On le conduisit immédiatement à l'hôpital où le médecin jugea inévitable de lui amputer sans délai le bras droit. Le blessé a succombé à ses autres blessures.

Société d'histoire naturelle la Pocatière

M. ELZÉAR CAMPAGNA, Président.

Dimanche le 3 mai, se sont réunis à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, les naturalistes et les hommes de science de la région dans le but de jeter les basses d'une société scientifique d'Histoire naturelle.

La raison d'être de cette société est de rapprocher et d'unir tous ceux qui, dans la région de la Pocatière, s'intéressent d'une façon particulière aux sciences naturelles. Ce rapprochement et cette union permettront aux naturalistes de travailler ensemble au développement des sciences en général dans le bas de Québec.

A cette première réunion, les membres discutèrent les points obscurs du règlement et choisirent les officiers de la nouvelle société pour l'année 1936-37.

Voici le résultat de l'élection :

Président: M. Elzéar Campagna, professeur de Botanique à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

Vice-Président: M. l'abbé R. Tanguay, professeur d'Histoire naturelle au Collège de Ste-Anne.

Sec-correspondant : M. Paul-Emile Bernier, professeur de Zoologie appliquée à l'École d'Agriculture.

Sec-Archiviste : M. J. Blanchet, élève de deuxième agronomique.

Trois Directeurs : M. l'abbé J. Diamant, professeur au Collège. M. B. Baribeau de la Ferme Expérimentale de Ste-Anne.

Un étudiant du Collège de Ste-Anne.

Les membres sont décidés de marcher de l'avant, et tous ont l'espoir de faire un succès de cette nouvelle sociétés cientifique.

Conférence de l'abbé Laverdière,

Professeur de Géologie

A l'occasion de l'ouverture de la quinzième exposition de science naturelle, tenue à l'École Supérieure d'Agriculture, le trente avril, M. l'Abbé Laverdière, professeur à l'École de chimie de Québec, a donné, devant une assistance nombreuse, une magistrale conférence sur la géologie.

Le conférencier remercie d'abord les organisateurs de l'exposition et encourage les Jeunes à continuer dans cette voie de recherches et de progrès scientifiques. "La nature est un grand livre, parce qu'on peut l'étudier avec toutes ses facultés." Étudiez donc la nature et cherchez à lui dérober ses secrets.

L'Abbé Laverdière entre ensuite dans le cadre de son sujet et nous démontre, à l'aide de magnifiques projections lumineuses, le travail d'érosion de l'eau liquide et solide dans notre province.

Dans nos manuels nous rencontrons plus souvent des exemples de transformations géologiques européennes, mais cette fois-ci, l'illustre conférencier nous a fait voir ce qui se passe chez-nous. C'est un fait que nous ne pouvons passer sous silence, car il est une preuve du patriotisme de l'Abbé Laverdière et de son désir d'encourager chez les nôtres le goût des sciences naturelles.

Après avoir expliqué d'une façon claire et précise la cause des divers éboulis qui se sont produits dans notre Province, le conférencier nous apprend comment les glaciers ont contribué à la formation de nos terres.

En partant de l'ère primaire, il nous conduit à l'ère quaternaire pendant lequel Québec était sous les eaux. Et enfin, après que les eaux furent disparues et que le majestueux St-Laurent s'est creusé son lit actuel, on vit alors apparaître sur la terre, la créature de prédilection, l'homme.

Le conférencier termine en nous disant que toutes ces modifications de la croûte terrestre avaient été faites pour préparer le berceau de l'homme, et que tout cela était encore une preuve de la bonté et de la Providence de Dieu.

M. Auguste Scott, professeur de géologie à l'École d'Agriculture, remercie d'une façon brillante le conférencier et lui souhaite de revenir encore parmi nous, pour continuer son œuvre à la fois éducatrice et nationale.

LE COMITÉ DE L'EXPOSITION.

La fête des arbres à St-Janvier

Les premiers jours du mois une distribution d'arbres d'ornements a été faite, à la salle paroissiale en présence de M. Parenteau agronome régional, de M. le curé Samuel Valiquette qui a béni les arbres et qui a présidé à la distribution de deux cent cinquante arbres, Cormiers ou Sorbiers, peupliers, érables blancs, tilleuls, les officiers du Cercle ont distribué le tout d'une manière impartiale aux membres du Cercle des Fermières. La distribution a été suivie d'une courte allocution par M. le Curé qui a félicité les officiers du Cercle de l'initiative de ce beau mouvement. On remarquait parmi les personnes présentes. Mesdames W. Lapointe, E. Desjardins, D. Lapointe, M. Ouellette, M. Sauriol, E. Daoust, Ex. Gascon, Alp. Lapointe, Fred. Gascon, Art. Alarie, Zénon Coursol, Eu. Cloutier, A. Hamel, Ch. Lapointe, Paul Lapointe, Rod. Lapointe, Nap. Labelle, Emile Alarie, Ernest Vandry, W. Ouimet, Leonel Forget, Osias Piché, Donat Lebeau.

Culture et récolte 1936

1er RAPPORT DU BUREAU DE LA STATISTIQUE, SERVICE DE L'ÉCONOMIE RURALE.

Québec, P. Q., 8 mai 1936 — La Section de la Statistique Agricole présente aujourd'hui son premier rapport de la saison sur les récoltes et sur les cultures. D'autres rapports seront publiés aux dates suivantes: 9 juin, 9 juillet, 8 août, 10 septembre, 9 octobre, 12 novembre, 18 novembre, 9 décembre 1936 et le 21 janvier 1937.

(A)—REMARQUES SUR L'ÉTAT DES CHAMPS

Sommaire pour la province: Bien que la fonte des neiges ait eu lieu plus à bonne heure que d'habitude, en avril, la température s'est maintenue froide et la végétation n'est pas avancée. En autant que l'on puisse juger par les conditions actuelles, les prairies et les pâturages ne semblent pas avoir subi de dommages par la gelée au cours de l'hiver et tout annonce bien dans ce domaine. Il n'y a pas encore de travaux d'ensemencement de fait.

Projets d'ensemencement: Au 30 avril, les correspondants agricole rapportent que les cultivateurs se proposent d'ensemencer les superficies suivantes: (Les chiffres de 1935 sont donnés entre parenthèses). Blé, 63900, acres (62,500); avoine, 1,707,900, (1,674,400) acres; orge, 143,700 (140,900) acres; seigle, 6,100, (6,100) acres; lin, 2,450, (2,500) acres; grains mélangés, 126,200, (122,500) acres; pommes de terre, 131,700, (127,900) acres.

Note: Il est important que les projets d'ensemencement énumérés dans les tableaux qui suivent ne soient pas mal interprétés. Ils ne sont qu'une indication de ce que les cultivateurs se proposent d'ensemencer au 1er mai. La superficie qui sera ensemencée peut varier, les plans actuels peuvent être modifiés par plusieurs considérations ultérieures, telles que la température, l'état du sol, le coût des grains de semence, etc. Il ne faut pas s'attendre à ce que la prochaine estimation des emblavures soit en comparaison directe avec les emblavures projetées.

Le tableau 1 ci-dessous montre par région agronomique, en pourcentage de la superficie ensemencée en 1935, les superficies que les cultivateurs se proposent d ensemencer en 1936.

Le tableau 2 montre, en acres pour la province, les superficies que les cultivateurs se proposent d'ensemencer.

Les plans rapportés accusent une augmentation pour le blé, l'avoine, l'orge, les grains mélangés et les pommes de terre et une diminution de 2% sur le lin.

Son Eminence à Ste-Anne de la Pocatière

Son Éminence le Cardinal Villeneuve visite l'exposition annuelle d'histoire naturelle à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Les Étudiants de l'École Supérieure ont eu le plaisir et l'honneur de recevoir dimanche le 3 mai, la visite de Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Son Eminence s'intéressa d'une façon toute spéciale aux divers exhibits présentés par les Étudiants en agronomie. Il profita de l'occasion pour féliciter les E.S.A. de leur beau travail et les encouragea à continuer leurs études dans le domaine des sciences naturelles afin d'être plus tard des hommes capables de rendre service à la classe agricole.

Monsieur le curé Guimont de Ste-Anne et Monsieur le Supérieur du Collège de Ste-Anne accompagnaient Son Eminence.

Cloture de l'exposition d'histoire naturelle à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Dimanche le 3 mai

Conférence par Monsieur A.-O. Dufresne, Directeur du Service des Mines, sur les richesses minières de l'Ouest de Québec, avec film parlant: Les Entreprises de Noranda.

Dans une magnifique conférence, Monsieur A.-O. Dufresne expliqua d'une manière claire et précise quelques-unes des opérations successives d'une grande exploitation minière depuis l'extraction du minérai au fond de la mine jusqu'à sa transformation en article de commerce.

Il donna la description et la topographie de l'Ouest de Québec... de quelle manière, cette partie de la province, qui, dans les temps reculés de l'histoire géologique, était un pays montagneux, est devenu un pays plat.

Puis Monsieur Dufresne nous parla de la géologie du sol, des différentes roches qui forment l'assise des comtés d'Abitibi et de Témiscamingue, des divers minéraux que contiennent ces minérais.

"J'ai voulu vous faire le portrait du pays de l'Ouest de Québec en vous montrant surtout les possibilités minérales de son sous-sol. Je vous ai indiqué les richesses métalliques qu'on en a retirées ces dernières années".

Pour compléter l'image, Monsieur Dufresne présenta un film parlant décrivant les Entreprises de Noranda. "Ce sera dit-il, une leçon de choses qui vous montrera ce que peut faire une mine pour le développement d'une région et sa répercussion sur la vie industrielle des grands centres et par là, de toute la province".

Nous remercions sincèrement Monsieur Dufresne de son éloquente conférence et nous l'invitons à revenir.

Recettes aux légumes et aux œufs pour souper

Une tranche de pain grillé et beurré, 1 œuf poché, 1 c. à table comble d'épinards ou d'asperges bouillis, une sauce blanche riche, piment haché. Etendez sur le pain grillé une c. à table comble de légumes bouillis sur lesquels vous ajouterez l'œuf qui vient d'être poché. Couvrez alors le tout de votre sauce blanche additionnée de piment. Voilà pour le plat individuel. Quant au nombre d'œufs de légumes, etc... que vous devez employer, tout dépend du nombre de convives. (Recette parue dans le magazine Tweddle). Courtoisie de "Chatelaine".



Une des plus anciennes bâtisses de l'Université McGill

La famille Molson s'intéressa toujours très activement au succès de l'Université McGill, depuis les débuts de cette institution d'enseignement supérieur. Lorsque, sous la vigoureuse administration du célèbre Principal Dawson, les bâtisses du temps furent devenues insuffisantes, William Molson offrit de faire construire une aile nouvelle du côté ouest, en même temps que les corridors qui devaient la relier à l'édifice central. Les travaux de construction, commencés en 1861, furent terminés dans l'été de l'année suivante. La présentation officielle de l'immeuble aux autorités de l'Université, qui eut lieu le 10 octobre 1862, fut la première d'une série de cérémonies grandioses, qui sont restées mémorables dans l'histoire du McGill. Cette présentation se fit en présence de Son Excellence le gouverneur-général Monck, du président de l'Institution Royale, l'honorable juge C. D. Day, et d'un grand nombre de personnalités. La vaste salle qui occupait la plus grande partie de la nouvelle aile reçut le nom de "William Molson Hall" en l'honneur du généreux bienfaiteur, qui était lui-même gouverneur de l'Université.

SECTION FEMININE

Formation du caractère de l'enfant

XIV

L'ESPRIT D'INITIATIVE

COMME prolongement du Congrès d'Education Familiale de Bruxelles, auquel Mademoiselle Jeanne Talbot a assisté, l'été dernier, à titre de déléguée officielle de l'A.S.C., la section féminine avait entrepris, dès septembre 1935, une grande campagne d'éducation familiale par la presse et la radio.

Le but des organisatrices était de vulgariser les meilleures méthodes d'éducation, en vue de la formation du caractère de l'enfant dans la famille.

Les cercles d'étude de l'A.C.J.F.C., chargés de la section de propagande par la presse, ont déjà publié, dans les grands quotidiens et dans plusieurs journaux locaux, plus de douze études, très au point, sur "le sens du devoir", "le sens des responsabilités", "l'éducation de la volonté", "l'esprit de conciliation", etc., etc. La dernière de ces études concerne l'"ESPRIT D'INITIATIVE". Elle se présente un peu comme le complément obligé de toutes les autres.

En effet, à quoi serviront, comme rayonnement social, le sens du devoir, la bonté du cœur, l'esprit de conciliation, la maîtrise de soi, l'optimisme, etc., si toutes ces belles qualités restent en puissance faute d'initiative pour les exploiter au maximum, pour mettre en mouvement leur jeu parfois compliqué, enfin, pour faire donner à chacune de ces sources, productives en soi, le plus fort rendement possible, au double point de vue objectif et subjectif?

* * *

1.—Qu'est-ce donc que l'initiative? 2.—Faut-il croire à l'influence de l'esprit d'initiative sur la valeur morale et professionnelle des individus?— 3.—Nécessité de développer l'initiative personnelle dès le début du travail de formation du caractère.—4.— Méthode pratique à employer pour former des hommes et des femmes d'initiative.

Larousse parle de l'initiative comme d'une "faculté spéciale de prendre spontanément la décision nécessaire et de l'exécuter le premier". Le dictionnaire a la précaution d'ajouter, en exemple: "Avoir de l'initiative est une qualité essentielle pour un chef militaire".

Est-il besoin de souligner que, à notre époque et dans les conditions religieuses, morales, sociales, politiques ou économiques où nous vivons, l'initiative est nécessaire à qui *veut* devenir un *chef* au vrai sens du mot, dans n'importe quelle sphère d'activité. Et Dieu sait s'il en faut... s'il en faudrait des CHEFS!

* * *

Voyons donc un peu quelle peut être l'influence de l'initiative sur la valeur morale et professionnelle des individus.

Nous connaissons tous de ces personnes à l'intelligence vraiment supérieure, à l'esprit cultivé, possédant une variété presqu'illimitée de connaissances utiles, acquises par l'étude méthodique et persévérante; des personnes au tempérament parfaitement équilibré, capables de fournir un travail intellectuel ou matériel, intense, et qui, pourtant, n'arrivent jamais à émerger de la masse. Que leur manque-t-il donc?—Tout ce capital est immobilisé par l'absence totale d'initiative! Elles n'ont pas la décision prompte et adéquate, qui caractérise les véritables chefs; incapables d'extérioriser leurs connaissances dans un but de rayonnement social et apostolique, leur influence est nulle, ou à peu près.

Alors que d'autres, au contraire, moins bien doués du côté intellectuel, mais possédant un esprit droit, un jugement sûr, de la maîtrise de soi, le coup d'œil vif, de la souplesse de caractère s'alliant à une volonté ferme, mais non entêtée, font des chefs magnifiques, mais trop rares, hélas!

La multiplicité et la classification des œuvres sociales catholiques exigent pourtant, de nos jours, des qualités d'entraîneurs chez des enfants de 10 ou 12 ans; i.e., scouts, guides, corps de cadets, ligues de jeunes croisés, etc.

Qui donc préparera les futurs éclaireurs et les futures chef-taines?... Qui formera les commandants à la voix flûtée mais au mâle courage; les chefs d'équipes, les présidentes de cercles d'étude, les gardiens et gardiennes bénévoles des colonies de vacances, tous les vaillants propagandistes des œuvres sociales?... Vous les éducateurs, vous les parents chrétiens, vous, surtout les mères chrétiennes.

Vous voyez déjà, n'est-ce-pas, l'importance qu'il y a de commencer à développer l'initiative chez les très jeunes enfants, développement qui marche de pair avec la formation générale du caractère.

Pour former son esprit d'initiative, il convient de laisser à l'enfant une certaine liberté de parler et d'agir, quitte à exercer une surveillance discrète qui permette de rectifier, au bon moment, les idées ou les actes. Tel enfant, par exemple, ne possède-t-il qu'une capacité très minime d'initiative, si on lui impose un régime de surveillance permanente, de vie réglée, de promenades préparées d'avance, etc., régime qui ne lui laisse pas une seule minute où il ait à prendre la plus légère décision, la plus modeste initiative, il n'y aura pas lieu de s'étonner, plus tard, qu'il n'ait pas appris à se gouverner lui-même, à diriger ses propres affaires, et ensuite, gouverner les autres avec équité et savoir-faire.

Les qualités du caractère: volonté, persévérance, initiative, etc., ne sont pas filles de raisonnements abstraits et ne s'apprennent jamais dans les livres. Elles ne sont fixées que lorsque—héréditaires ou acquises—elles se trouvent devenues des habitudes échappant entièrement à la sphère du raisonnement. Ce n'est pas par le raisonnement, mais le plus souvent à l'encontre de ses suggestions, qu'on expose sa vie avec héroïsme ou qu'on se dévoue à de nobles causes.

* * *

Le développement de l'esprit d'initiative sera donc un travail où les expériences pratiques entreront pour une plus grande part que les leçons théoriques.

La surveillance des tout petits faite par les aînés, la garde d'un bébé légèrement souffrant, confiée, pour quelque temps, à une fillette d'une dizaine d'années; l'organisation des jeux, une journée de pluie, laissée au goût d'un gaillard de 8 ou 9 ans... voilà autant de belles occasions d'éveiller, chez les enfants, l'esprit d'initiative.

Et, comme cette précieuse qualité ne se développe qu'à force d'expériences personnelles, les mamans devront se résigner à ce que les enfants subissent, quelquefois, souvent, même, de légers accidents. Une chute de bicyclettes cou-

(Suite de la page 198)

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

—Quel est ce charabia!... Vas-tu parler?

—Eh bien! voilà... Je puis vous dire ce que je pense?

—Evidemment!

Insinuante, l'anxiété se glissait dans l'esprit de Ramilloux.

D'une voix basse, hésitante, Amédée prononça:

—N'avez-vous pas remarqué, depuis quelques jours, l'air sombre de M. Maronnier?

—En effet, il paraissait très triste.

—Je m'en étais aperçu, mais n'osais pas lui en faire la remarque... Naturellement, il ne m'a pas livré ses ennuis mais je suis persuadé qu'il était très inquiet.

—Pourquoi penses-tu cela?

—Parce qu'il me parla plusieurs fois, ces jours-ci du Maroc.

—Du Maroc?

—Oui, Monsieur. Il a un oncle installé là-bas, qui fait la culture et l'élevage. "Comme je l'envie! disait M. Maronnier, que ne donnerais-je point pour aller le rejoindre!"

—Ah!... il disait cela?...

—Oui, Monsieur... et d'autres choses encore.

—Lesquelles?...

—Qu'il était poursuivi par des ennemis mystérieux, qu'un beau jour il pourrait bien lui arriver malheur...

—Mais c'est du roman-ciné, cela!

—Précisément, Monsieur, c'est ce que je lui ai répondu quand il a fait allusion à ces choses.

—Pauvre Amédée! qu'il m'a répondu. Tu ne connais rien de la vie. Si je te dis que je crains pour moi c'est que j'ai de bonnes raisons de le croire.

Visiblement perplexe, Ramilloux se taisait. Devant lui, le gamin affichait une mine à la fois étonnée et soucieuse admirablement réussie.

—Que faire?... murmura l'industriel.

—Je pourrai peut-être vous rendre un petit service.

—Quoi donc?

—Aller à Lille. Je sais où loge M. Maronnier. Après tout, il est peut-être encore chez lui.

—C'est cela, tu vas partir immédiatement. Ne traîne pas surtout et viens au plus vite me rapporter ce que tu auras appris.

Amédée s'en fut prendre son chapeau et fila prestement, un malicieux sourire aux lèvres.

Resté seul, Ramilloux rassembla ses idées qui devenaient assez confuses. Une sourde irritation montait en lui. Quels étaient ces mystérieux ennemis qui traquaient le jeune ingénieur? N'y avait-il pas de rapport entre cette poursuite et la mise au point du fameux moteur?... L'industriel voyait déjà, en imagination, la conspiration de l'un ou l'autre concurrent du grand prix international. Sous menace de mort, Maronnier était obligé de dévoiler les secrets de la fabrication...

—Je divague! pensa-t-il soudain. Pur roman que tout ceci. Attendons sans impatience le retour d'Amédée...

Ses bonnes résolutions ne l'empêchèrent pas, sitôt que le jeune gamin eut remis pied dans le bureau, de l'apostropher vivement:

—Pourquoi es-tu si en retard?...

—Mais, Monsieur, j'ai fait au plus vite

Ramilloux dut reconnaître que le coursier était en effet tout essoufflé de la route.

—Eh bien? demanda-t-il.

—M. Maronnier n'est pas chez lui...

—Hein?...

—Non. Personne ne l'a vu depuis hier matin.

C'est invraisemblable! Il a pourtant travaillé toute la journée ici.

—Oui, mais il déjeune, le midi, au restaurant de la gare et ne retourne à son appartement que le soir.

—Mais alors... il lui serait arrivé malheur, comme il le craignait?

—Je crois que non, Monsieur.

—Comment cela? explique-toi!

—J'ai interrogé la concierge. Elle m'a dit que M. Edgard n'était pas très causeur, ce qui devait lui déplaire, car elle paraissait rudement bavarde! mais qu'elle ne serait pas plus étonnée que cela s'il arrivait quelque chose à l'ingénieur.

—Un jour, qu'elle me dit, M. Maronnier remit au facteur une lettre venant d'Italie. Il semblait très irrité:

—Notez, cria-t-il, que je refuse toutes les lettres venant de Turin!

—De qui provenait cet envoi?

—La concierge me dit avoir lu, sur l'enveloppe, le nom de J. Flamanque.

Ce fut un trait de lumière pour moi: Plusieurs fois, déjà, M. Maronnier m'a parlé d'un certain Joseph Flamanque, son cousin, qui avait fait trente-six métiers et s'était finalement échoué en Italie. D'après ce que j'ai cru comprendre, cet homme, qui s'était complètement ruiné par sa paresse, faisait de fréquents appels à la générosité de son cousin. Souvent même il le menaça... Vous comprenez maintenant pourquoi je vous disais tantôt que j'y voyais clair? La chose ne fait pas de doute pour moi; la disparition de M. Maronnier est l'œuvre de ce Flamanque.

Durant tout ce récit, Ramilloux tint son regard rivé sur le gamin. Celui-ci paraissait très sincère.

—C'est bien, retourne à ton travail.

Amédée disparut. Quelques instants encore, l'industriel réfléchit. Brusquement il se décida.

—Mon chapeau! dit-il au garçon de bureau qu'il venait de sonner.

L'instant d'après il était dans la rue.

—Singulière histoire! grommela-t-il. Tout cela est trop abracadabrant pour être vrai... Heureusement que Ramilloux ne s'y laisse pas prendre. Celui qui doit le rouler n'est pas encore né...

Il allait, sans aucunement se presser, souriant à la pensée de la souricière où les mystificateurs allaient se faire prendre.

Sa promenade le conduisit dans un quartier excentrique où de hautes rangées de maisons bordaient des rues étroites. Il vérifia une adresse sur son carnet.

—27, rue des Lilas, c'est bien ici...

Il sonna.

Près du timbre, dans des cadres de bois, des noms se lisaient. L'un d'eux arrêta son regard.

Edgard Maronnier. Troisième étage.

Il n'avait pas prévu cette démarche, ce coquin d'Amédée, pensa-t-il avec satisfaction. Peut-être croyait-il que j'allais tout bêtement tomber dans le panneau... Hé hé, Monsieur Maronnier, vous voulez jouer au plus fin avec moi... C'est un jeu dangereux! Nombre de pauvres imprudents pourraient vous le certifier...

On ouvrit. La figure autoritaire et hostile de la concierge s'avança.

—Que voulez-vous?...

—Excusez-moi, Madame. Je viens pour un renseignement. Si vous êtes assez aimable pour me le fournir, je vous prouverai matériellement ma reconnaissance. Voici ma carte...

Quand elle lut le nom d'Octave Ramilloux, constructeur d'automobiles, Mme Ladoucette changea instantanément son attitude.

—Entrez donc, Monsieur! Ne restez pas dans ce courant d'air... Tenez, il y a sur votre gauche un petit salon où nous pourrons causer tranquillement...

Elle s'empressait maintenant autour de Ramilloux avec force gestes de prévenance.

Quand ils furent installés tous deux dans un fauteuil usagé mais propre dont la concierge avait prestement enlevé les housses, l'industriel commença:

—Vous avez parmi vos locataires un certain M. Maronnier?

—Parfaitement, Monsieur.

—Où est-il en ce moment?

—Je ne saurais vous le dire. Même que je commence à m'inquiéter à son sujet.

—Pourquoi?

—Il n'est pas rentré hier soir...

Ramilloux ne put retenir un mouvement d'humeur. Ainsi donc, elle serait vraie, la rocambolesque histoire?... A moins que cette femme ne soit complice également...

—C'est étrange! dit-il.

—En effet, Monsieur, mais figurez-vous qu'on est déjà venu pour cela.

—Et qui donc?...

—Un petit jeune homme, à figure rouge et au nez relevé. Il voulait même aller carillonner à la porte de l'appartement, disant que M. Edgard était peut-être malade...

—Quand je vous dis qu'il n'est même pas rentré! lui ai-je répondu. Et je lui montrai la clé qui pend encore ici, tenez et qui n'a pas bougé depuis hier matin.

Ramilloux dut s'avouer convaincu. Oui, cette femme était sincère, son récit coïncidait trop exactement avec celui d'Amédée pour qu'il admît l'hypothèse d'une complicité.

Mme Ladoucette se chargea d'ailleurs de parfaire sa documentation. Avec un luxe de détails qui ennuyait bien l'industriel mais renforçait sa certitude, elle lui narra l'affaire des lettres de Turin expédiées par un nommé Flamanque.

(à suivre)

SOUFFLÉ AUX POIS

Trois c. à table de beurre, 3 c. à table de fleur, ½ c. à thé de sel, 1-8 c. à thé de poivre, 1 tasse de lait chaud, 1 tasse de purée de pois (pois bouillis réduits en pâte et passés au tamis, ou soupe aux pois épaisse), 3 œufs. Assaisonnements nécessaires. Faites fondre le beurre, enlevez la casserole du feu avant d'y mêler la fleur, le sel et le poivre. Versez lentement le lait chaud, faites cuire sur l'eau bouillante jusqu'à ce que la sauce se soit épaissie doucement et que la fleur se soit délayée. Séparez les blancs d'œufs d'avec les jaunes, battez légèrement les jaunes, ajoutez la purée de pois, puis versez la sauce encore chaude. Goûtez au mélange et assaisonnez si nécessaire. Etendez lentement les blancs d'œufs qui ont été battus jusqu'à ce qu'ils se soient épaissis et pas davantage. Versez alors le contenu dans un plat à gâteaux que vous avez graissé au préalable et placez-le dans une terrine d'eau chaude. La cuisson doit alors se faire sur un feu plutôt bas de sorte que vous puissiez, après avoir introduit au centre un couteau, l'en retirer sans que le mélange y adhère. (Le temps de la cuisson ne doit pas excéder 45 à 50 minutes). Servez le souflé aussitôt prêt. On le sert aussi avec du "bacon" frit. La purée de tout autre légume bouilli peut remplacer la purée de pois et l'on peut y ajouter un petit oignon râpé pour le goût. Il est aussi possible de substituer du poisson frit ou de la viande cuite et hachée aux légumes. (Recette parue dans le magazine Tweddle).

L'esprit d'initiative

(Suite à la page 197)

tera quelques gouttes de sang et une journée de repos, peut-être, à l'imprudent, au petit maladroit ou au jeune craintif qui en aura été la victime, mais elle lui vaudra une expérience dont il se souviendra toute sa vie. La fillette plus ou moins nerveuse, hésitante, inhabile, cassera-t-elle une assiette ou une couple de verres, laissez-la quand même mettre le couvert au prochain repas: ses premières maladresses lui apprendront, automatiquement, à se mieux organiser pour faire vite et bien le petit travail dont elle est chargée. N'hésitez pas à confier à vos enfants certains petits achats où ils seront mis dans l'alternative de choisir entre deux ou plusieurs objets de prix et de qualité légèrement différents. On vous rapportera sans doute de la pacotille la première fois, et peut-être aussi la seconde, mais patientez un peu; comparez avec l'enfant, les objets achetés et ceux qui auraient dû l'être, et, en bien peu de temps, vous aurez fait de votre fille une commissionnaire intelligente et débrouillarde, une petite femme à qui les commis ne feront pas acheter ce qu'ils voudront.

Et c'est ainsi, que tout en jouant à... "Madame", ou à l'homme d'affaires", vos tout-petits deviendront de vraies femmes d'initiative, de véritables "CHEFS", dans le domaine moral comme sur le champ de bataille toujours en activité qu'est la vie.

BERNADETTE DUMONT,

Cercle "Magdeleine de Verchères" de L'A. C. J. F. C.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec........ $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers....... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Commentaires de la Coopérative Fédérée

(Suite de la page 200)

livre pour les bacons. La demande est assez bonne et nous ne nous attendons pas à des changements pour la semaine présente. Les primes et les coupes habituelles sont en vigueur. Le marché d'exportation est ferme et les marchés de l'Ouest sont également bons. Toronto, il est vrai, a donné certains signes de faiblesse durant la dernière fin de semaine, mais s'est repris quelque peu aujourd'hui à la suite de notre marché. Les truies sont difficiles à vendre et ne rapportent que de 6c à 6½c, très peu allant au delà de ce dernier prix.

VEAUX ABATTUS

Montréal: Arrivage restreints et avec une demande très active, les prix ont subi une avance de ½c la livre.

Québec: Marché faible; demande très limitée et une baisse de ½c la livre a été enregistrée dans les prix.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec: Marché très ferme et les prix accusent une autre hausse d'environ »c à ½c la livre, suivant les différentes catégories.

LA CAUSE

Le visiteur.—Tu dois beaucoup m'aimer puisque tu ne veux pas que je m'en aille.

Le petit garçon.—Oh! ce n'est pas cela... mais papa m'a dit que j'aurais la fessée dès que vous seriez parti!

Prix de dernière heure

12 Mai 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.... 19½

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... $1.50 à $1.55

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville,—P. Qué.

Laine blanche non lavée	14c F.A.B.
Laine blanche lavée	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée	23c
Laine lavée	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau 12½c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **$1.00.**

Peaux Veaux Deacons **90c** chaque.—

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00,** sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.
Prix garantis du 11 ua 23 mai 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$5.90
Patente Hungarian, 98 lbs	2.60
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.50
" " " 98 lbs	2.40
Forte à levain, quarts	5.40
" " 98 lbs	2.35
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.05
" " sacs soile, 98 lbs	1.90
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	0.70
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.25
Orge d'alimentation	.50
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.10
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.25
Grains mélangés pour poules	$1.75 $2.00
Grains broyés fins, poussins	2.25
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$1.65 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	1.30
" (triées Prime)	1.20
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.00
Gru	1.05
Gru Blanc (Middlings)	1.30
Blé d'Inde moulu	1.45
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.55
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.15
Molassine	2.50
Moulée à veaux	3.30
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	11.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.50
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.60
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	$38.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	35.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	34.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$30.00
Canadian short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	14 mai 1936	16 mai 1935	17 mai 1934	18 mai 1933	13 mai 1926
Beurre No 1, Past	18¾	21¼	19¼	20½	32½
Œufs Frais	21	21	20	17	37
Veaux de lait vivants	06½	04½	04½	04½	07½
Bouvillons vivants choix	05¾	07¼	05¾	05¼	07½
Agneaux du printemps l'unité	7.00	7.00	6.00	7.00	12.00
Porcs vivants	9.25	9.25	8.50	6.15	15.00

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 4 au 11 mai

BEURRE

Au début de la semaine, notre marché u beurre a été faible et a fléchi jusqu'au iveau de 18¾c à 19c la livre, mais au ours des derniers jours avec une amélioation dans la demande pour expédition hez certains centres de distribution des rovinces maritimes et d'Ontario, les prix e sont raffermis d'environ ¼c à ⅜c la ivre.

A la dernière heure, lundi après-midi, 11 courant, le numéro un pasteurisé au ros était coté de 19⅛c à 19¼c la livre.

FROMAGE

Il y a actuellement peu d'activités avec marché anglais; les arrivages courants e fromage coloré sont cependant recherhés pour fins locales, mais il y a encore eu de demande pour le fromage blanc.

ŒUFS

Montréal: Aucun changement imporant à noter sur ce marché. Les arrivages ourants sont facilement absorbés et les rix restent les mêmes que la semaine précédente.

Québec: Les arrivages ont été un peu lus considérables que prévus et avec une emande plutôt limitée, ce marché a été ranquille et les prix des catégories "A" t "B" un peu plus faibles.

VOLAILLES VIVANTES

Poules et poulets à griller: Au cours es derniers jours, les arrivages de voailles vivantes provenant surtout de la rovince d'Ontario ont été très considéables, de qualité inférieure et dépassant le beaucoup la demande.

La vente a été difficile et ce n'est qu'après avoir été obligés d'accepter une éduction de prix que les détenteurs ont éussi à en trouver preneur.

Avec l'avance de la saison, il est de oute importance de ne pas expédier de oulets à griller pesant moins de 2 lbs hacun rendu à Montréal, et à partir de ette semaine ceux de pesanteur moindre n'entreront pas dans les trois premières atégories.

VOLAILLES ABATTUES

La demande pour exportation s'est coninuée assez active et les prix actuels mainenus stables.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 11 mai, 1936:—

Bétail, 853; veaux, 1119; porcs, 1802; moutons, 202.

BÉTAIL

Le marché des bêtes à cornes a été ferme aujourd'hui et le fait que un peu plus d'une centaine de têtes de bouvillons ont été achetés pour exportation a contribué au mantien de ce ton en dépit des arrivages qui étaient plus forts que ce à quoi nous nous attendions. Aucun bouvillon ne s'est vendu à plus que 6c la tête et les moins bons se payaient 3c la livre. Les vaches et les taureaux se vendaient aux prix de la semaine dernière et la demande était assez bonne. Peu de changements sont prévus pour cette semaine non plus que pour la suivante.

VEAUX

Il n'y a pas eu de changement appréciable dans les prix des veaux si ce n'est dans le cas des veaux communs pour lesquels les acheteurs manifestaient plus ou moins d'intérêt. Les bons veaux se vendent assez bien et à prix fermes. Nous avons déjà attiré l'attention sur le fait qu'il ne suffit pas toujours qu'un veau soit âgé de six ou sept semaines et qu'il pèse au delà de 150 livres pour qu'il soit classé comme sujet de bonne qualité. S'il n'a pas la graisse et le fini nécessaires il est entendu qu'il ne peut être classé avantageusement. Il y a des sujets qui ne peuvent pas toujours bénéficier des soins et des attentions qu'ils reçoivent.

AGNEAUX—MOUTONS

Les agneaux se vendent toujours aux mêmes prix. Mais il y a lieu de ne pas oublier que les sujets du printemps doivent peser au moins 50 livres pour se vendre aux alentours de $6 la tête en plus d'être gras et bien finis. Les sujets léger et plus ou moins bons ne sont pas recherchés. Les moutons continuent à se bien vendre quoique peut-être à prix légèrement réduits. On peut croire que les prix sont appelés à fléchir quelque peu surtout dans le cas des moutons.

PORCS

Bien que nous ayons eu des arrivages assez forts, nous avons pu obtenir 9¼c la

(Suite de la page 199)

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 9 MAI 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	20c
A (moyen)	19c
A (poulettes)	17c
B	17c
C	16c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	8c
Bon	—80 lbs. jusqu'à 89 lbs.	7c
Moyen	—70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	6c
Commun	—60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	5c

AGNEAUX ABATTUS

	la lb.
No 1—35 à 45 lbs	13c
No 2—30 à 35 lbs	11c
No 3—25 à 30 lbs	9c

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

	la lb.
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.*
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12¼c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12¼c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10½c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
A—4 lbs à 5 lbs	19c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 9 MAI 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 5 MAI 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé.... 18¾c No 1 Non Pasteurisé 18¼c No 2........ 17¾c

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	25c
B	23c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre	10c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	09c
Moyen	07c
Commun	05c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12c½
Moyen	12c
Commun	11c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	21c
A—Moyens	19c
B	18c
C	17c

POULES VIVANTES

	la lb.
A	20c
B	18c
C	16c
Coqs	13c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 1½ lb. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

	la lb.
A—2½ lbs. et plus	30c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	27c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs.	23c

"ROUGE"

A—2½ lbs. et plus	23c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	20c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs.	17c

"BLANC" (Leghorn)

A—2½ lbs. et plus	23c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	21c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs.	17c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	25

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 11 mai 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.25
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.25
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.75
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.75
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.75
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.25
Truies	$6.00 à $6.75

Vaches

	la lb.
Choix	4c à 4¼c
Bonne	3½c à 3¾c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2¼c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6c à 6½c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3c à 3½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

Agneaux de printemps Choix	la tête $6.00 à $7.00

Moutons

	la lb.
Bon	4c à 4½c
Commun	3c à 3½c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	4¾c à 5c
Moyen	4¼c à 4¾c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 4¾c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¾c à 4c
Bon	3½c à 3¾c
Moyen	3c à 3¼c
Commun	2½c à 3c

Quelques conseils

On est parfois mécontent des retours qui nous sont faits pour certaines expéditions d'animaux vivants et tout naturellement on est porté à rejeter sur les autres les causes de notre mécontentement et pourtant à y regarder de près n'y aurait-il pas souvent lieu de s'attribuer à soi-même la responsabilité de bien des désappointements.

C'est dans le but d'aider à déterminer la source de certaines plaintes que j'ai préparer les quelques conseils suivants dont les expéditeurs pourraient, à l'occation, tirer un parti fort profitable.

1.—Faites en sorte de n'expédier que des animaux qui soient réellement prêts pour le marché tant au point de vue qualité qu'au point de vue poids et fini. Ne pas oublier que les balances ne doivent pas être seules juges de la valeur d'un animal.

2.—Produisez des animaux dont la qualité répond aux exigences des marchés sur lesquels vous désirez vendre ces animaux.

3.—Lorsque vous vous êtes entendu avec un groupe de cultivateurs pour faire l'expédition de vos animaux à une date donnée faites-vous un devoir et un point d'honneur de ne pas manquer à votre parole. Votre abstention à livrer vos animaux dans de semblables circonstances entraîne pour les autres un tort qui se traduit par une augmentation parfois très appréciable dans les frais de vente au cent livres. Un char d'animaux vivants pesant 20,000 livres, sur lequel les dépenses se chiffrent à 80 sous par cent livres, voit ses dépenses monter à $1.06 par 100 livres lorsque par faute de ces quelques expéditeurs qui ne livrent pas leurs animaux, il ne contient que 15,000 livres.

4.—Faites en sorte de vous habituer à bien connaître la valeur réelle de vos animaux. Ne négligez pas de tenir compte du fait que l'on est généralement porté à être indulgent dans notre appréciation de la qualité de nos propres animaux; cette tendance toute naturelle peut, dans certains cas, être la cause de désappointements que l'on cherchera à faire porter aux autres.

5.—Tenez-vous renseignés autant qu'il se peut sur les conditions et les prix en cours sur nos marchés. C'est le plus sûr moyen que l'on a de ne pas se faire trop facilement rouler par nos bons amis les commerçants.

Et à propos de ce dernier conseil, avez-vous remarqué que lorsque nos marchés sont faibles et que les prix sont à la baisse les commerçants se font surtout remarquer par leur absence et lorsqu'ils se lancent bien activement en campagne n'est-ce pas toujours un signe presque certain que les prix sont élevés ou à la hausse.

Voulez-vous un bon baromètre pour juger des conditions existantes sur le marché des animaux vivants? Etudiez les activités des commerçants: commerçants actifs et anxieux d'acheter veut dire bon prix et marché à la hausse; commerçants indifférents équivaut à marché lent et à la baisse.

A. S.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3 L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

BORNAGE.—Q. Y a-t-il un délai spécial pour la rectification des bornes d'un terrain?

Rép. à J. A. F.—Il est toujours possible de procéder à la rectification des bornes d'un terrain en quelque temps que ce soit, pourvu que le voisin contigu y consente. Cependant, si la partie que vous voulez faire borner de nouveau appartient à votre voisin contigu, et ce par prescription de 30 ans, il est futile de procéder à un bornage.

TAXES, HONORAIRES DU SECRÉTAIRE.—Q. 1. Celui qui doit des taxes à la municipalité peut-il se voir saisi et ses immeubles vendus pour le paiement des taxes? 2. Le secrétaire de la municipalité a-t-il le droit à certains frais sur la lettre qu'il adresse au contribuable l'avertissant de payer les taxes dues? 3. Une municipalité a-t-elle le droit d'adopter certaines dispositions à l'égard des contribuables sans que ces dernières soient comprises dans une résolution ou un règlement, en un mot peut-elle le faire verbalement?

Rép. à T.-F.—1. Chaque municipalité a ce droit et peut en user selon les circonstances.

2. Ce droit est accordé au secrétaire et il peut exiger $0.35 pour chaque lettre enregistrée, pour l'avis et le compte.

3. Tout ce qui a force de loi dans une municipalité doit être passé soit par règlement, soit par résolution. Il est évident qu'avant de rédiger la résolution ou le reglement les conseillers doivent discuter de la question qui leur est soumise, c'est probablement ce que vous entendez lorsque vous dites que le conseil a légiféré de bouche.

FABRICATION DU CHARBON DE BOIS.—Q. Est-il permis à n'importe qui de fabriquer du charbon de bois?

Rép. à J. L.—Oui, en autant qu'il se conforme aux lois qui régissent cette marchandise commerciale en plus d'acquitter la licence de commerce exigée par la municipalité.

Quant à la manière de fabriquer le charbon de bois et où trouver un four pour sa fabrication, il serait préférable que vous vous adressiez à des gens compétents en semblable matière.

PLAINTE.—Q. Quel moyen peut-on prendre pour déloger des locataires qui s'adonnent à un genre de mauvaise vie?

Répl à E. J. B.—Le moyen le plus efficace serait de porter une plainte devant le juge de Paix, et ce en autant que votre plainte sera fondée, car autrement vous vous exposez à des dommages, vous aurez satisfaction.

CLOTURE.—Q. A qui appartient-il de faire la partie de clôture qui entre dans une rivière lorsqu'en été l'eau baisse et que la grève se trouve à découvert?

Rép. à A. N.—Dans semblable cas, la municipalité peut décider à qui il appartiendra de faire cette clôture. Elle pourra donc être faite aux frais d'un seul voisin ou encore aux frais communs des deux. Elle pourra encore décider que la clôture soit entretenue selon la division déjà faite pour la partie qui ne touche pas à l'eau.

VENTE.—Q. Le vendeur qui vend un terrain avec bâtiments, payable tant comptant et tant par versements, peut-il de lui-même s'approprier les biens vendus si l'acheteur a disparu?

Rép. à J. A. G.—Personne ne peut se faire justice à soi-même. Il faudra avoir recours aux tribunaux.

Rép. à Mme A. R.—De plus amples détails au sujet de l'animal me permettra de vous répondre.

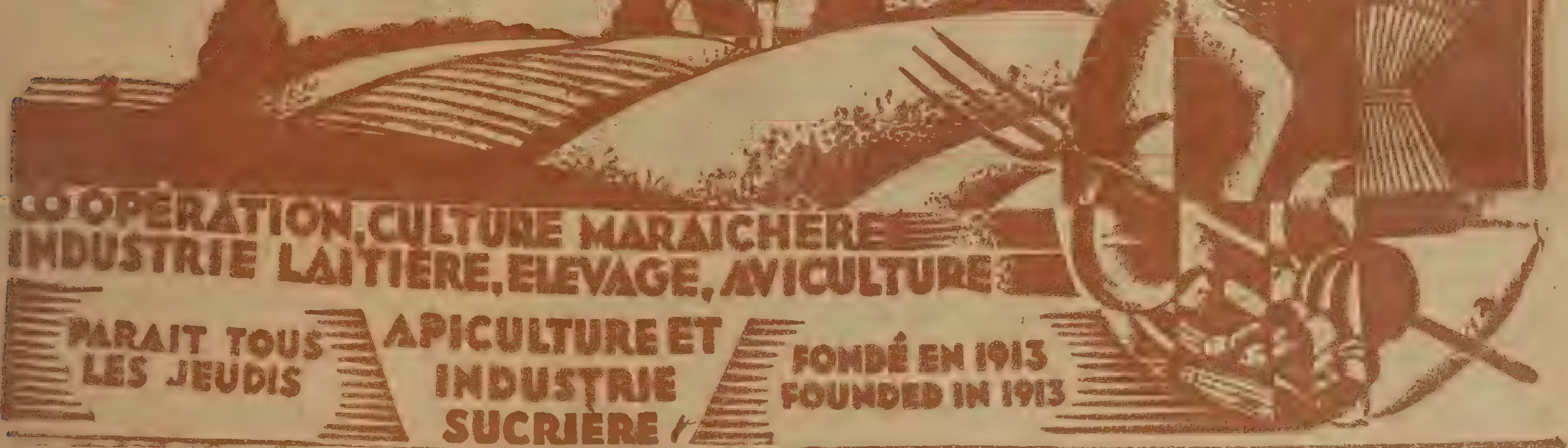
SAISIE.—Quels sont les instruments et les animaux d'un cultivateur exempts de saisie?

Rép. à L. D.—Sont exempts de saisie tous les outils et les instruments, de quelque nature qu'ils soient, dont le cultivateur se sert pour l'exploitation de sa ferme, de sa terre, de son érablière ou de ses arbres fruitiers. A son choix, 10 bêtes à corne, 5 cochons, 6 moutons, 2 chevaux et les oiseaux de basse-cour.

Panier aux lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés.

J. A. P. St-Frs.—Regrettons beaucoup de ne pouvoir vous fournir des adresses. Si vous demeuriez dans une ville, il vous serait plus facile de faire connaître vos talents.



VOLUME XXIV, No 21 QUÉBEC 20 MAI 1936

Importance internationale de l'industrie minérale canadienne

NOUS avons déjà indiqué, de façon générale, l'importance qu'avait notre industrie minière pour la nation, quel bénéfice elle rapportait au fermier, à l'exploitation de bois, à l'industrie chimique, aux fabricants de machines et d'équipements, comment elle créait du trafic pour nos compagnies de transport, comment elle stimulait le développement de nos pouvoirs hydrauliques, comment, en peu de mots, presque chaque citoyen de ce pays en bénéficiait, directement ou indirectement, grâce à ses achats et à ses déboursés en salaires et dividendes. Ce soir je vous entretiendrai presque exclusivement de l'importance internationale de notre industrie minérale, du rôle qu'elle joue dans notre commerce extérieur en contraste avec notre commerce national ou intérieur.

D'abord je désire vous rappeler que des changements importants, se sont produits dans le commerce mondial, non seulement en ces dernières années, mais depuis la fin de la Grande Guerre. Presque chaque pays a éprouvé des chocs économiques, la monnaie a subi une dévaluation, les droits de douane ont été élevés et des cotes des importations ont été établies, surtout dans les pays d'Europe. Tout ceci a eu pour effet de détruire en grande partie le commerce international, ce qui, à son tour, a amené le chômage dans presque tous les pays. Parce que le Canada est un pays jeune et peu peuplé, d'un pouvoir de rendement excédant grandement ses besoins et, par conséquent, qu'il doit dépendre dans une bien plus grande mesure du commerce extérieur que les pays plus peuplés de l'univers, il fut considérablement affecté par ces changements. Nous devons donc maintenant considérer nos problèmes à la lumière de ces nouvelles conditions.

Un de ces changements eut des effets particulièrement préjudiciables à notre pays et d'une façon dont la plupart d'entre vous en ignorent probablement l'étendue. C'est la tendance qu'ont plusieurs pays d'avoir recours à toutes sortes de moyens pour se libérer des marchandises produites à l'étranger. Ce mouvement s'est surtout fait sentir depuis 1930 et il a été très préjudiciable à notre industrie agricole, dont nous avions stimulé la croissance depuis le commencement du siècle actuel. Nous avions vu notre revenu agricole brut s'élever en 1919 à plus de $2,000,000,000 de dollars; nous avions vu notre rendement en blé s'accroître d'un simple 50,000,000 de boisseaux en 1900 à plus de 550,000,000 en 1928; et nous étions orgueilleux de notre titre de "Grenier de l'Univers". Nous nous rendions peu compte que notre revenu agricole tomberait à moins de $1,000,000,000 en 1935 et que nos exportations annuelles de blé déclineraient, en moins de sept années de 300 millions de boisseaux à 170 millions. La valeur de nos exportations de blé et de farine en 1929 se chiffrait à $302,000,000; l'année dernière elle ne s'élevait qu'à $156,000,000. Ce fait indique clairement comment l'écroulement des marchés de l'univers a nui au commerce extérieur du Canada en produits agricoles.

Considérons ce qui serait arrivé à notre pays si nous n'avions pu combler la brèche faite au commerce d'exportation causée par le déclin des ventes de notre blé! Notre position dans la finance internationale aurait été mise en danger, notre problème du chômage aurait été considérablement accru, même au delà de ce qu'il est maintenant, et notre progrès dans la voie du recouvrement aurait été sérieusement retardé.

Heureusement nous avons pu combler cette lacune avec les produits de notre industrie minérale, qui avait alors atteint un point tel qu'elle pouvait faire face à la demande croissante de métaux industriels électrolytiquement purs. Car, bien que la plupart des pays puissent produire des denrées en quantités suffisantes pour leur population, pourvu qu'on ne tienne pas compte du coût de la production et du train de vie, et bien que des pays aient déjà adopté les moyens d'atteindre ce but, il n'y a pas une nation progressive qui peut se procurer à même ses propres ressources tous les métaux dont elle a besoin.

L'ardeur avec laquelle les nations ont tenté de se procurer les ressources minérales qui leur manquaient a souvent été

(Suite au dernier couvert)



Reproduction d'une ancienne gravure représentant la première Brasserie Molson.



La Brasserie Molson à l'heure actuelle

Cent cinquante ans d'exploitation au même endroit

Lorsque John Molson, à l'âge de 22 ans, établit sa brasserie dans le "faubourg de Québec", un peu en dehors des fortifications de Montréal, il construisait pour la postérité. Le caractère de l'homme se manifesta bientôt dans ses méthodes d'affaires, et son entreprise ne tarda pas à prendre solidement racine et à prospérer.

A mesure que Montréal se développait, la production de la brasserie était l'objet d'une demande de plus en plus grande et il fallut souvent agrandir pour répondre à des besoins sans cesse croissants.

Les terrains avoisinant le site original furent achetés et de nouvelles bâtisses furent érigées. D'autres entreprises Molson, telles que la construction et l'exploitation de bateaux à vapeur, furent peu à peu reléguées dans l'ombre devant l'expansion des affaires de la brasserie, qui monopolisa de plus en plus le temps et l'attention du fondateur et de ses descendants directs.

Aujourd'hui, la Brasserie Molson est l'une des plus vastes et des plus modernes du Canada. Elle occupe toujours le site de la première brasserie et est dirigée par la quatrième et la cinquième générations de descendants de John Molson, le fondateur. C'est là un record dans les annales de l'industrie canadienne.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 20 MAI 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 21

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Fruits et légumes, le marché

Deux cent cinquante-un wagons de fruits et légumes ont été reçus à Montréal la semaine finissant le sept courant, soit 10 wagons de pommes, 60 de patates, 29 de fruits assortis, 59 de légumes divers, 76 de bananes et 17 de fruits tropicaux. La semaine précédente les réceptions avaient été de 233 wagons.

Le marché des pommes de terre à Montréal reste soutenu, bien que la demande soit lente. Les cotes pour Montagne Verte de Québec à Montréal ont été de $1.50 à $1.55 pour No 1; les blanches No 2, $1.40 à $1.45. A Québec la marge a été plus accentuée pour M. V. No 1 de Québec le prix ayant varié de $1.55 à $1.70 et pour No 2 de $1.45 à $1.50.

La pomme de terre de semence tient son prix et reste assez rare.

L'état des cultures maraichères dans Québec

DISTRICT DE LA VILLE DE QUÉBEC.— Temps généralement beau et frais. La saison est tardive à cause des conditions de température, et ce n'est que sur les terres hautes que les cultivateurs ont pu faire leurs travaux de culture. Les semailles d'automne ont une belle apparence.

DISTRICT DE MONTRÉAL.—Les conditions sont favorables. Il y a beaucoup d'eau dans le sol et le soleil chaud de ces quelques derniers jours stimule la végétation. Dans les districts maraîchers commerciaux le repiquage de la laitue, des choux, des épinards, etc., est terminé. La laitue et les radis des serres et des couches chaudes sont abondants. La plantation des pommes de terre se poursuit activement. La rhubarbe nouvelle a fait son apparition sur le marché local. Dans tous les vergers de ce district on applique cette semaine la pulvérisation de la phase du bouton vert. Les framboisiers ont bien passé l'hiver, tandis que les fraises n'ont souffert que très peu de dégâts.

Les expositions en juin

Du 9 au 12, exposition provinciale d'Industrie Animale et des Industries féminines à Ormstown. C'est la 26ème année que l'Association des Eleveurs du district de Beauharnois tient ce concours des meilleurs exhibits de bétail de toutes les espèces. On attend les meilleurs résultats de la prochaine semaine agricole d'Ormstown.

Du 17 au 20 juin ce sera au tour de Lachute à grouper les exposants des comtés d'Argenteuil, Gatineau, Hull, Jacques-Cartier, Labelle, Laval, Papineau, Pontiac, Terrebonne et Deux-Montagnes. On y invite également les cultivateurs de la province d'Ontario à l'est de la ville de Peterborough et des comtés de Haliburton, Nipissing, Peterborough et Northumberland.

L'exposition de Lachute est la première de la série des expositions régionales. Elle se tient sous les auspices de la Société d'Agriculture du comté d'Argenteuil, et jouit de la faveur populaire des citoyens de cette région comprise entre Montréal et la capitale du Canada.

Les semailles

Le printemps tardif a retardé les semailles, mais l'état d'humidité dans l'Ouest est meilleur qu'il y a un an. Dans la province de Québec, les travaux sont souvent retardés par la fréquence des averses et le temps plus frais que d'ordinaire à certains jours.

Quelques fermiers du district de Québec que nous avons rencontrés nous disent qu'à certains endroits la terre est encore froide et se travaille difficilement.

Toutefois dans les Cantons de l'Est la situation est meilleure que l'an dernier à pareille date. Le mercure est déjà monté jusqu'à 78o au-dessus de zéro. Les pâturages sont en bonne condition et les animaux sont dehors.

Les rapports d'une manière générale sont excellents en ce qui a trait à l'état des prairies. Les pousses de trèfle sont fortes et dans les Cantons de l'Est en particulier tout augure bien en faveur d'une abondante récolte de foin.

Nous espérons que le beau temps va élire domicile prochainement dans les régions plus à l'est et dans le bas du fleuve et que les travaux se poursuivront maintenant sans interruption.

Dans certains districts les vers blancs font de durs ravages dans les potagers. Qu'on se rappelle que le son empoisonné épandu le soir dans les rangs à proximité des plants, constitue la meilleure arme pour défendre les récoltes menacées.

Elections à la S. T. A.

Un communiqué émanant de Montréal nous informe de l'élection de M. W. H. Brittain, principal du Collège d'Agriculture Macdonald à la présidence de la Société des Agronomes Canadiens, de M. F.-N. Savoie, directeur du Service administratif à Québec, vice-président avec M. B. L. Emslie, de Canadian Industries Limited également président adjoint.

M. Emslie est un agronome distingué, né en Ecosse et qui a pris ses titres au Collège d'Agriculture de West Scotland à Glasgow.

Les producteurs se trouveront toujours bien d'une forte concurrence entre acheteurs tandis qu'ils doivent se grouper pour éviter de leur côté l'opposition entre vendeurs.

Des institutions comme la Coopérative Canadienne du Bétail limitée sont absolument aptes à grouper et à disposer aux meilleurs prix et dans les meilleures conditions tous les animaux de bonne qualité, bien finis dont on lui confie la vente. Les sociétés coopératives agricoles, nous devons le retenir, ont pour première mission de protéger les cultivateurs.

Ces nouveaux officiers entreront en fonction lors du prochain congrès des agronomes du Canada qui sera tenu à Fredericton N.B., en juillet prochain.

Fabrication du beurre et du fromage

Durant le mois d'avril la production de nos fabriques de beurre et de fromage a été à la baisse comparativement à ce qu'elle était l'année dernière pour le mois correspondant. Il y a diminution de 5.1% pour le beurre et de 4.5% pour le fromage. Toutefois pour ce dernier produit de nos fabriques laitières il y a augmentation de 0.7% si l'on cumule les chiffres pour les quatre premiers mois de 1936.

Si l'on en croit une déclaration de M. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture la fabrication du fromage en 1935 aurait augmenté seulement de un pour cent bien que l'année dernière un bonus de 1½c la livre était payé par Ottawa.

Ce bonus ne sera pas payé en 1936, et c'est en annonçant cette nouvelle que le Ministre de l'Agriculture a fait la déclaration rapportée ci-haut.

Les chiffres publiés par le Service provincial de l'Economie rurale portent la production du beurre à 3,480,000 lbs, en 1936, à rapprocher de 3,700,000 en avril 1935.

Il s'est fabriqué dans le même temps 210,000 lbs de fromage ou 10,000 lbs de moins qu'en avril 1935.

Le total pour les quatre mois passés de l'année courante s'exprime par 5,496,000 lbs de beurre, en regard de 6,160,000 lbs pour 1935, et 566,000 lbs de fromage contre 562,000 lbs durant la même période du printemps dernier.

Ottawa vient de publier des chiffres sur la consommation canadienne de ces deux produits de l'industrie laitière. La consommation de beurre par tête aurait été en 1935 de 3011 lbs et pour le fromage 3.79 lbs.

Le succès du concours est assuré

Vingt-trois entrées au concours annuel du Mérite Agricole sont déjà entre les mains de M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture de la province de Québec.

Ce concours a lieu cette année dans la 2e région qui comprend les comtés de Bagot, Brome, Chambly, Compton, Drummond, Iberville, Missisquoi, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, Verchères et Yamaska, soit 17 comtés.

Les entrées déjà reçues se répartissent comme suit:

Drummond	4
Missisquoi	16
Stanstead	2
St-Hyacinthe	1
Total	23

En 1931, cent-treize cultivateurs de cette région avaient participé au concours du Mérite Agricole et remporter des distinctions. Tout laisse prévoir que le total des concurrents sera encore plus considérable cette année.

"Nous avons en effet", dit M. Lessard, "reçu un nombre beaucoup plus considérable de demandes pour formules d'inscription au concours de cette année qu'il y a cinq ans. Nous constatons également de la part des intéressés plus d'empressement à nous retourner ces formules dûment remplies. Ces constatations nous font croire que le présent concours dépassera celui de 1931 par le nombre total des participants!

On sait que les cultivateurs ont jusqu'au 1er juin pour faire parvenir leur entrée au secrétaire du Conseil d'Agriculture. Les juges du concours seront alors désignés par l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, et, après avoir tracé leur itinéraire, ils se mettront aussitôt au travail afin de pouvoir terminer leur tâche en temps pour l'exposition provinciale de Québec, alors que, selon la coutume établie, les noms des lauréats seront proclamés au cours d'une grande manifestation agricole.

Attention expéditeurs d'animaux vivants

Nous reproduisons du dernier numéro du "Journal d'Agriculture" l'article suivant mettant en garde les expéditeurs d'animaux de boucherie contre la propagande que font certains gros acheteurs de bestiaux.

"Le 20ème anniversaire d'une institution qui offre certaines garanties aux cultivateurs expéditeurs d'animaux vivants a été célébré dernièrement à l'Hôtel Windsor, à Montréal.

Le "Montreal Live Stock Exchange", c'est son nom, joue un rôle de premier plan dans le commerce de bétail sur pied. Ce commerce s'élève à des millions de dollars chaque année dans une ville comme Montréal, où non seulement les consignations sont faites en vue du commerce local, mais où se font également les chargements de bestiaux pour les ports d'outre-mer.

L'association est formée de propriétaires d'abattoirs, de courtiers, de commerçants. La "Coopérative Canadienne du Bétail" en est membre et son représentant fait partie du conseil d'administration. Nul vendeur (compagnie ou individu) ne peut avoir accès aux cours à bestiaux s'il ne fait partie du "Montreal Live Stock Exchange".

Une quinzaine d'orateurs, dont un sénateur, les officiers des Chemins de fer Nationaux et du Pacifique Canadien, le représentant du ministère fédéral de l'Agriculture ont tour à tour parlé des services qu'a rendus cette association en mettant sur pied un système de vente qui donne une plus grande satisfaction aux intéressés. Ce système a pour objet d'inviter tous les acheteurs à s'approvisionner aux marchés d'animaux publics de l'est et de l'ouest de Montréal. Une concurrence entre tous les acheteurs garantit de ce fait un meilleur prix aux expéditeurs.

Actuellement, de gros acheteurs font une forte propagande dans les campagnes pour inviter les cultivateurs à con-

(Suite à la page 20ç)

MAI 1936

Le Soleil entre aux Gémeaux le 21, à 1 h. 8 m. du matin.

P.L. le 6 à 10 h. 1 m. du matin. - N.L. le 20, à 3 h. 35 m. du soir.
D.Q. le 14, à 1 h. 12 m. du matin. - P.Q. le 27, à 9 h. 46 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Lev.	Cou.
22	Vend.	b	De l'Oct. semid.	4 4	7 21
23	Sam.	b	De l'Oct.	4 3	7 23
24	DIM.	b	dans l'Oct. semid.	4 2	7 24
25	Lundi	b	Saint Grégoire VII, Pape, Conf.	4 1	7 25
26	Mardi	b	Saint Philippe de Néri, Conf.	4 0	7 26
27	Merc.	b	Saint Bède le Vénérable, Conf. Doct.	3 59	7 27
28	Jeudi	b	Oct. de l'Ascension, dbl. maj.	3 58	7 28

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Traitement des pommes de terre pour la plantation pour prévenir le chancre de la tige

Par G. B. STANFORD, Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Edmonton, Alberta.

La maladie des pommes de terre que l'on appelle communément "chancre de la tige" ou "rhizoctonie" quand elle apparaît sur la tige, et "écaille noire" quand elle apparaît sur le tubercule, cause peut-être une plus grosse réduction de récolte que toute autre maladie à laquelle cette plante est sujette au Canada. Les tubercules recouverts d'écailles noires de même que ceux recouverts de gale commune sont invendables. En attaquant les tiges souterraines qui portent des tubercules, la maladie réduit la grosseur de ces tubercules et les déforme plus ou moins suivant la précocité de l'attaque et l'étendue des dégâts. Ce sont cependant les dommages causés à la tige aérienne qui paraissent avoir le plus d'importance. Le germe qui sort du tubercule pour se rendre à la surface est aisément attaqué, et il en résulte plus de dommages qu'à toute autre époque. L'attaque sur cette partie paraît même se produire presque exclusivement pendant la période de germination. C'est là un détail très important, car si la terre est très sèche à ce moment, la plante peut ne pas beaucoup souffrir, mais si elle est humide, elle peut être gravement endommagée. Il souligne également le danger que présentent les plaques vivantes de "sclérotes" ou "d'écailles" sur le planton. Dans des conditions favorables, le parasite se développe rapidement sur ces plaques d'écailles et se porte sur les germes qu'il peut détruire entièrement ou dont il peut retarder la pousse, et l'on a des pieds manquants ou des pieds rabougris dans le champ. A en juger par l'étude de cette maladie qui a été faite au Laboratoire fédéral de pathologie végétale, à Edmonton, de concert avec l'Université de l'Alberta, il est très clair que les pommes de terre recouvertes d'écailles devraient être traitées avant d'être plantées. Il est inutile, bien entendu, de traiter les tubercules qui n'ont pas d'écailles, mais il faut se rappeler qu'une très légère quantité d'écailles communique tout aussi bien la maladie qu'une grande quantité. Le traitement exige certaines précautions; si les tubercules sont immergés trop longtemps dans la solution, la germination et la vitalité des plantes peuvent être affaiblies tout autant que par la maladie. Les expériences qui ont été faites au laboratoire d'Edmonton ont démontré que le sublimé corrosif (bichlorure de mercure) détruit les sclérotes sur les tubercules. On fait dissoudre quatre onces de sublimé corrosif dans 25 gallons d'eau; si les écailles sont abondantes et grosses, on fait tremper les tubercules pendant 1½ heure dans cette solution; une demi-heure suffit s'il n'y a qu'une légère quantité de petites écailles. En fait, il vaut mieux employer la période la plus courte chaque fois que cela est possible

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

La façon de cultiver les choux de siam et les betteraves à la Station Expérimentale de Ste-Anne

LE SEMIS:—

Le terrain est d'abord préparé de l'année précédente par une demi jachère et par un labour d'automne après avoir fait une fumure de 12 à 15 tonnes à l'acre. Le printemps, aussitôt que le terrain est assez sec, on le disque le plus profondément possible et on passe les herses à ressorts. Avant de passer les herses à diamants, on applique à l'acre environ 500 livres d'un engrais chimique 4-8-10 ou 2-12-6. Une fois les engrais chimiques appliqués et le dernier coup de herse donné, on roule le terrain et on fait des billons haut de 6 pouces environ et espacés de 28 pouces. Après le billonnage du terrain, on passe de nouveau le rouleau et enfin on sème les graines de racine à la planet.

Pour les choux de Siam, on sème à raison de 2 livres à l'acre. Les variétés généralement employées sont le Good Luck, le Pangholm, le Ditmars et la Hall Westburry. Les betteraves se sèment au taux de 6 à 8 livres à l'acre et la variété jaune intermédiaire est celle que l'on préfère.

LE BINAGE:—

Les binages commencent aussitôt que l'herbe veut pointer dans le fond des rangs et on fait ensuite un binage par semaine aussi longtemps que les feuilles des racines ne sont pas trop développées pour pouvoir passer le cultivateur sans les endommager.

LE DEMARIAGE:—

Le démariage se fait quand les plants ont environ deux pouces de hauteur et il s'opère à la gratte exclusivement sans se servir des mains pour arracher les plants. On a soin de laisser un seul plant à chaque endroit, c'est-à-dire à tous les 8 ou 9 pouces. En même temps qu'on fait le démariage, on profite de l'occasion pour faire un bon sarclage à la gratte et ensuite c'est assez rare qu'il soit nécessaire de faire un second sarclage.

LA PROTECTION CONTRE LES INSECTES:—

Lorsqu'on constate la présence du vert gris, on fait à tous les deux ou trois jours une application de son empoisonné au coucher du soleil. Le son empoisonné se prépare en mélangeant une demi livre de vert de Paris avec 20 livres de son que l'on humecte ensuite avec 2 à 2½ gallons d'eau auxquels on ajoute une pinte de mélasse. Il s'applique à la volée à raison de 20 lbs. à l'acre. Quand on constate la présence de l'altise que les cultivateurs connaissent sous le nom de puceron, on fait immédiatement des arrosages répétés à trois ou quatre jours d'intervalle avec une solution qui se prépare en mettant 2 livres d'arséniate de plomb dans 40 gallons d'eau.

L'ARRACHAGE:—

L'arrachage se fait dans la dernière quinzaine d'octobre et en même temps qu'on fait l'arrachage, on coupe les feuilles à un huitième de pouce environ du collet de la racine et on a soin d'enlever au couteau toutes les radicelles et les particules de terre qui y adhèrent. On a soin également de laisser sécher les racines sur le champ avant de les charroyer dans la cave à légumes.

ALFRED CANTIN de St-Raymond reçoit un beau trophée

La Compagnie de Potasse du Canada a remis au jeune Alfred Cantin, fils de Cyrille, cultivateur de St-Raymond, une magnifique montre en or, symbole du trophée qu'accorde cette compagnie annuellement, depuis six ans, à l'exposant de pommes de terre qui est proclamé champion à l'Exposition Royale.

M. Henry Lefebvre, agronome, représentant de la compagnie à Montréal, offrait également un banquet au champion du Canada le 11 mai courant à St-Raymond. Ce banquet fut préparé par le cercle des Jeunes Agriculteurs, section agricole affiliée au Cercle paroissiale St-Emilien de l'A.C.J.C. Les dames et demoiselles du cercle des fermières, dont la mère du héros est la présidente prêtèrent leur concours à l'organisation et assurèrent le service des tables.

M. le curé Emilien Pichette a présidé ce souper intime qui groupait, outre l'hon. M. Godbout, M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, M. Bona Dussault, M.P.P., Dr Phil. Roy, directeur des Services Agricoles, à Québec, M. l'abbé W. Caron, curé de St-Marc des Carrières, MM. les abbés Léonidas Lachance, aumônier du cercle des jeunes gens, R. Dorval, vicaire, le Rvd père Gagné, dominicain, M. et Mme Cyrille Cantin, MM. les maires, présidents des commissions scolaires du village et de la paroisse. M. Emile Gauthier, agronome régional, Henri Lauzière, agronome, J. C. Magnan, Adrien

(Suite à la page 205)

La maladie bactérienne des fèves

Par G. B. STANFORD, Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Edmonton, Alberta

Cette maladie destructive et bien connue que l'on appelle "brûlure ou maladie bactérienne", est un fléau des fèves; on peut même se demander s'il y a des fèves dans les jardins qui échappent entièrement à ses attaques. Lorsque les conditions sont idéales pour la propagation des bactéries responsables de cette maladie, et qui sont portées dans la semence plantée, la récolte peut ne rien donner. Dès que les plantules apparaissent, les plaques malades se développent sur les premières feuilles, après quoi la maladie se propage d'autant plus vite que la température est plus chaude. Les bactéries sont portées également sur les autres feuilles, ou d'une plante à l'autre, par le ruissellement de l'eau des pluies, le vent, les hommes et les outils employés pour cultiver la récolte. Par exemple, les organismes se propagent aisément si les binages de la récolte sont effectués lorsque les feuilles sont humides. Les binages ne devraient donc se faire que par un temps sec.

On reconnaît aisément les premiers symptômes de la maladie sur les feuilles; les régions malades paraissent d'abord imprégnées d'eau, plus tard il ne reste plus qu'un tissu sec comme du parchemin, qui se casse souvent et tombe. Les régions malades sur les gousses ont également l'aspect imprégné d'eau, caractéristique, mais elles ne prennent pas une couleur foncée, comme dans l'anthracnose des fèves. Les bactéries passent à travers le tissu de la gousse et se logent à l'intérieur de la tunique de la nouvelle semence où elles restent prêtes à infecter la nouvelle récolte. La première chose à faire pour obtenir une récolte saine est donc de planter de la semence qui ne contient pas les germes de la maladie. Le traitement n'a aucune efficacité.

Il se vend tous les ans par les commerçants de grandes quantités de semence infectée, causant des désappointements à tous ceux qui la plantent dans leurs jardins. On pourrait réduire ces pertes au minimum si les champs dont la semence provient étaient inspectés et garantis par la certification. Une méthode que l'on peut employer sur des petites parcelles de jardin est d'enlever de bonne heure et de brûler toutes les plantules qui portent des lésions de maladie sur les feuilles séminales. Cette méthode qui ne peut, il est vrai, être appliquée que d'une façon limitée, a donné de bons résultats dans les essais préliminaires effectués par le Laboratoire fédéral de pathologie végétale, à l'Université de l'Alberta, Edmonton.

LA PRODUCTION DE LA GRAINE DE MIL

Par R.-D. CARTIER, agronome spécial

A la fin du mois de juin 1935 "Le Bulletin de la Ferme" insérait dans ses colonnes un article publié par l'auteur de ces lignes dans lequel il était établi par des chiffres que la production moyenne annuelle de la graine de mil dans la province pour le commerce organisé ne dépassait guère 50% de la demande.

Des efforts soutenus de production de cette semence de graminées ont été réalisés depuis quelques années dans la province surtout à la faveur de la prépondérance des prix obtenus comparativement à ceux résultant de la vente de ce même foin de mil. Tout de même, il est fort douteux que ces efforts, aussi sérieux furent-ils, aient concouru à faire disparaître le principal obstacle à l'augmentation de la production de graine de mil. Cette déficience de production sera toujours considérable tant que l'inconvénient principal existera. Cet obstacle, d'aucuns ne peuvent en douter, est la trop mauvaise herbe "*La marguerite des champs*" ou bouquets blancs.

En effet, il n'est pas trop osé de dire que les bénéfices provenant de cette culture spéciale dans une exploitation agricole quelconque sont directement subordonnés à la présence ou à l'absence de la marguerite des champs. Cette plante néfaste joue le rôle de baromètre de la production organisée de la graine de mil pour toutes les régions de la province de Québec. Inutile et peine perdue, (plusieurs cultivateurs l'ont appris malheureusement à leur propres frais), d'essayer à produire avantageusement de la semence de mil pour le commerce en comptant avec la graine de bouquets blancs. Les cribles possédant les passes les plus perfectionnées et la meilleure ventilation, ont tous failli à la tâche de séparer la graine de la marguerite des champs d'avec celle de mil; le volume et la pesanteur étant pratiquement les mêmes.

Personne n'ignore non plus que cette semence de graminée fourragère est assujettie, en ce qui en concerne la vente, à une loi Fédérale dite "La Loi des Semences". Cette loi dit clairement que la semence de graine de mil, pour être offerte en vente, doit être classée, sur envois d'échantillons représentatifs, par un des laboratoires officiels de la Division Fédérale des Semences. Cette classification représente trois (3) catégories. La catégorie *No 1* ne doit contenir *aucune graine de mauvaises herbes* dangereuses principales et il est toléré cinq (5) graines de mauvaises herbes dangereuses secondaires par once d'échantillon. Toutes les autres graines mauvaises, y compris les dangereuses secondaires, ne peuvent dépasser le chiffre de cent (100) à l'once, autrement la semence serait versée dans la catégorie No 2 qui tolère jusqu'à un *maximum de deux cent cinquante (250) graines* de mauvaises herbes de toutes sortes à l'once; avec toutefois des restrictions pour les dangereuses. La catégorie No 3 pour ne pas être rejetée du commerce ne doit pas contenir par once *plus de cinq cents (500) graines de mauvaises herbes* de toutes sortes... La catégorie No 2 est restreinte à (5) cinq graines de mauvaises herbes dangereuses principales à l'once et à vingt (20) de dangereuses secondaires. La catégorie No 3 tolère un maximum de vingt-cinq (25) mauvaises herbes dangereuses principales à l'once et quatre-vingts (80) de dangereuses secondaires.

La graine de marguerite des champs est classée parmi les mauvaises herbes dangereuses principales pour ce qui a trait à cette classification de la graine de mil. Or, pour prouver surabondamment la véracité de mes assertions ci-haut citées à l'égard de la limitation de la production de la semence de mil par rapport à la graine de marguerite, je vous donnerai de suite des chiffres officiels provenant du laboratoire des semences pour la province. Ces chiffres sont le résultat de l'analyse officielle de tous les échantillons de graines de mil, pour la production de l'année 1934, reçus d'un comté de la vallée du St-Laurent reconnu pour cette récolte spéciale.

Sur 128 échantillons reçus et analysés:
46 furent classés dans la catégorie No 1
36 furent classés dans la catégorie No 2
35 furent classés dans la catégorie No 3
11 furent rejetés du commerce.
Total.......... 128

Sur les 35 échantillons classés No 3, 24 furent déclassés du No 1 et du No 2 par la simple présence de la graine de marguerite, soit 68.50% du total de la catégorie.

Des 36 échantillons de la classe No 2, 18 auraient appartenus à la catégorie No 1 n'eût été encore là la présence de la graine de marguerite. D'où exactement 50% de ce total du No 2.

Les 11 échantillons rejetés le furent dont 6 causés par la graine de marguerite, soit 54.6% du lot, et les 5 autres possédant par once plus de 50 mauvaises graines de toutes sortes; montant maximum alloué selon la loi.

La somme totale des échantillons descendus de catégorie ou rejetés de la classification par le simple fait de la présence de la graine de marguerite des champs est de 48. Le total des échantillons reçus de ce comté et analysés étant de 128 il s'ensuit un pourcentage exact de 37.50%. Les causes, autres que la marguerite, du déclassement du reste des échantillons furent la présence dans l'ensemble d'un pourcentage trop élevé de graines d'espèces cultivées telles: trèfles blancs, alsike, paturin, agrostide, etc...; d'un pourcentage dépassant le chiffre alloué de la quantité de graines de mil décortiquée. Mais la cause la plus commune du déclassement (après la marguerite des champs, bien entendu) du reste fut la présence d'au delà du maximum prévu par la loi de la quantité de toutes sortes de graines de mauvaises herbes contenues dans ces échantillon, ssoit un maximum de 250 à l'once pour la Catégorie No 2 et de 500 pour la Catégorie No 3.

Donc, plus du tiers de la production de la graine de mil de cette région n'a pas donné satisfaction au cultivateur du simple fait de la présence de la marguerite des champs dans les pièces de terres affectées à cette culture.

Les impuretés les plus communes trouvées dans ces échantillons lors de l'analyse furent invariablement et uniformément: la petite oseille des brebis, la potentille dressée, le trèfle jaune ou agraire, le mouron sp. et souvent le plantain.

Je ferai observer de plus que ces 128 échantillons de graine de mil de la saison de production de 1934 provenaient de 10 paroisses environ de ce comté, lequel possède pour le moins 4 centres de nettoyage des semences avec comme outillage les cribles les plus perfectionnés.

Maintenant que voilà établie à l'évidence la cause principale, sinon unique, de la difficulté de l'extension de la production de la graine de mil, extension visant à remplir cet écart fâcheux, nous vous réservons, lecteurs, dans un avenir prochain, un article vous donnant des conseils sur les moyens à prendre pour vous débarrasser de cet ennemi tenace "*La Marguerite des Champs*".

UNE SAINE POPULATION RURALE

par L'honorable ADÉLARD GODBOUT, B. S. A., D. Sc. A.
Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec.

IL fait bon, de temps à autre, reporter ses regards sur la campagne québecoise pour goûter, à la contemplation de notre saine population rurale, un bienfaisant repos.

Une saine population rurale!... C'est bien là l'impression qui se dégage du spectacle de ces centaines de mille ruraux—cultivateurs, fermières et leurs fils et leurs filles—consciencieusement occupés au noble travail des champs, population besogneuse que les fièvres de la ville n'atteignent pas, ou si peu, que les angoisses internationales ne troublent aucunement et que les commotions mondiales ne détournent pas de la tâche quotidienne.

La population agricole de la province de Québec est saine, c'est-à-dire solide dans ses croyances, fidèle à ses traditions d'honnêteté et de labeur, et généralement réfractaire aux tendances subversives de certaines philosophies sociales modernes. Et c'est là le secret de sa confiance inébranlable en l'avenir.

Certes, elle a été éprouvée comme les autres classes de la société, mais elle a lutté avec courage et avec la certitude de la victoire finale sur la dépression parce qu'elle sentait qu'elle avait que-que chose sur quoi s'appuyer: la Terre qui ne trompe pas, la bonne Terre de chez nous toujours féconde, toujours docile, toujours prête à nourrir son occupant.

Cette Terre, nos cultivateurs la travaillent avec amour et science. Autrefois, alors que l'agriculture était plutôt une affaire de routine, ils l'aimaient fidèlement, c'est vrai, mais ils ne lui donnaient pas tous les soins qu'ils auraient dû. Ils l'épuisaient tranquillement, inconsciemment, mais ils s'attachaient néanmoins au sol arrosé de leurs sueurs mais fatalement appauvri, et, s'ils étaient forcés de le quitter, c'était pour aller plus loin abattre un pan de la forêt et tracer de nouveaux sillons dans une terre vierge et riche.

Aujourd'hui, nos cultivateurs sont plus stables. Ils considèrent leur ferme comme un domaine qui se transmettra de génération en génération, un dépôt dont ils ont la garde et qu'ils doivent faire fructifier, et c'est pour le conserver intact et toujours fécond qu'ils font largement entrer la science agricole dans leurs opérations variées. Aussi, peut-on dire qu'une véritable transformation s'est opérée en ces quelque trente-cinq dernières années dans la conduite rationnelle de la ferme québecoise.

Nos cultivateurs réalisent que la science leur procure des moyens propres à rendre au sol les propriétés fécondantes et constructives que lui arrachent les récoltes successives. D'où il résulte que l'emploi des engrais chimiques s'accroît d'année en année, que l'acidité de certains sols est corrigée par l'apport de la chaux pulvérisée et qu'un égouttement approprié rend annuellement à la culture de vastes superficies de bonne terre arable. De plus le cultivateur a maintenant le souci de n'enfouir en terre que des semences certifiées, saines, vigoureuses et exemptes de graines de mauvaises herbes.

La zootechnie, ou connaissance des animaux appliquée aux besoins de l'homme, n'est plus un mystère pour nos cultivateurs. Leurs troupeaux sont constamment améliorés par l'introduction de reproducteurs pur sang et des croisements appropriés, par la pratique de la tuberculination chez les bovins, par l'observance d'un hygiène plus rigoureuse et par une alimentation adaptée aux fonctions de tel animal.

Les cultivateurs québecois ont depuis des années mis l'individualisme de côté. Comprenant tous les avantages de la coopération, ils se groupent en sociétés d'agriculture, cercles agricoles, syndicats d'élevage et en coopératives de vente et d'achat, et je ne crois pas m'exposer à être taxé de chauvinisme en disant que sous ce rapport la province de Québec ne le cède en rien à ses sœurs du Dominion canadien, tant par le nombre et la solidité financière de ces associations agricoles que par le total des cultivateurs qui les composent.

Notre classe agricole ne perd aucune occasion d'innover. Nombre de cultures—principalement dans le domaine horticole—autrefois ignorées ou négligées, sont aujourd'hui d'importants facteurs de revenus pour la ferme moderne, surtout aux alentours des grands centres urbains où la culture maraichère prend de l'extension de jour en jour.

Nos fermières, suivant l'exemple de leurs époux, marchent également avec le progrès. Elles tiennent la comptabilité de la ferme, soignent le verger et le jardin, gardent des abeilles, font de la mise en conserve sur une haute échelle, perfectionnent la technique des arts domestiques—industrie aujourd'hui en pleine renaissance—et se rallient de plus en plus autour de leurs cercles de fermières, véritables foyers d'éducation agricole dont la devise est "Pour la Terre et le Foyer".

Et les jeunes, ces fils de cultivateurs qui seront les producteurs de demain, se préparent eux-mêmes en vue des tâches futures. Groupés en cercles vaillants et nombreux, ils s'instruisent au contact fréquent de leurs instructeurs et des agronomes, et ils donnent déjà des preuves de ce qu'ils sauront accomplir plus tard en remportant annuellement des succès signalés dans les divers concours inter-provinciaux ouverts aux jeunes agriculteurs par l'Exposition Royale de Toronto.

L'éducation agricole a fait de magnifiques progrès dans la province de Québec depuis le début du siècle, grâce au zèle déployé par nos Ecoles d'Agriculture et à la création de plusieurs sections d'enseignement agricole dans les académies rurales, et l'on ne peut que reconnaître avec fierté l'application des cultivateurs à suivre les directives qui leur

(Suite au dernier couvert)

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instammemt priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin: 3 L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

SCIAGE, PRESCRIPTION. — Q. 1. Celui qui fait scier du bois a-t-il droit à la slabe? 2. Quel est le délai de la prescription pour les meubles?

Rép. à J. D. C.—1. Il y a droit en autant qu'il n'y a pas eu de convention à ce contraire pour le prix convenu.

2. Les meubles se prescrivent par trois ans à compter de la dépossession.

CLOTURE DE FRONT.—Q. Le propriétaire d'un terrain sur un chemin de front est-il tenu de clôturer à ses frais et d'entretenir sa clôture?

Rép. à T. L.—Tout dépend des règlements de la municipalité où il est situé. Il se peut que la corporation ait pris à sa charge l'entretien, de même qu'elle a pu déterminer quelle partie le propriétaire ou l'occupant devra entretenir.

BORNAGE, DROITS DU PROPRIÉTAIRE DE GRAVOIS.—Q. 1. Lorsqu'un voisin contigu empiète sur le terrain de son voisin, ce dernier a-t-il le droit de demander le bornage? 2. Le propriétaire d'un emplacement de gravois a-t-il un recours contre les employés de la voirie pour la quantité de gravois qu'ils prennent sur son terrain à l'effet de servir sur les routes?

Rép. à J. E. L.—1. Le voisin qui se voit dépourvu de la possession ou de l'usage d'une partie de son terrain peut exiger le bornage.

2. Le propriétaire du gravois a le droit de se faire rembourser le prix de la quantité de gravois prise sur son terrain, pourvu qu'il ne soit plus tenu lui-même de contribuer de cette manière et pourvu qu'il n'y ait pas eu de convention à ce contraire.

COMMUNAUTÉ DE BIENS.—Q. Une femme en communauté de biens abandonnée par son mari, ce dernier ne pourvoyant pas aux besoins de la famille, peut-elle forcer ce dernier par le moyen de la force constabulaire à l'amener chez elle pour prendre entente?

Rép. à Mme J. M.—La loi ne résout pas votre cas, de cette manière vous ne pouvez par aucun moyen forcer votre mari à se présenter chez vous pour prendre entente avec lui. Cependant la loi vous accorde, dans le cas qui vous occupe, le droit de demander la séparation de biens et même, si vous préférez, la séparation de corps qui emporte par le fait même la séparation de biens. Par la séparation de corps les tribunaux vous accorderont une pension alimentaire que votre mari devra vous verser, soit à chaque mois, pension alimentaire proportionnée à vos besoins et ceux de vos enfants, de même que proportionnée aux moyens pécuniaires de votre mari.

Alfred Cantin de St-Raymond reçoit un beau trophée

(Suite de la page 203)

Désautels, Laurent Pépin, président du cercle J.A.C., et plusieurs autres.

Au dessert, M. le curé a exprimé toute la joie qu'il ressentait du triomphe de M. Cantin, souhaite la bienvenue à l'hon. M. Godbout, et il prie M. Henry Lefebvre d'adresser la parole.

L'orateur fait l'historique du trophée. Il y a six ans que la Cie de Potasse offre cette récompense dans le but d'encourager la production de qualité. Dans six ans, le N.-Brunswick a gagné le championnat une fois, Ontario le détenait depuis quatre années consécutivement, et en 1935 c'est un de nos compatriotes Canadiens-français qui le gagne haut la main.

L'hon M. Godbout a attribué le succès de M. Cantin à la bonne influence du milieu familial et paroissial où il a reçu sa formation.

Le ministre déclare que l'autorité paroissiale a toute la latitude voulue pour former notre jeunesse agricole. "Depuis les débuts de la colonie française en Amérique, nous avons toujours vu le curé près de l'habitant pour l'aider, l'encourager le consoler.

Les principes que vous inculquez aux jeunes gens que vous invitez à participer à l'apostolat laïc sont ceux qui représentent l'assise même de l'éducation et de l'enseignement agricoles.

L'hon M. Godbout ne craint pas les conflits entre l'autorité religieuse et l'autorité civile, c'est plutôt de la bonne volonté, la parfaite coopération et l'union de ces deux autorités que nous comptons pour assurer le progrès de notre province tant au point de vue social, religieux qu'agricole.

Il nous faut former une élite qui entraîne la masse vers une formation professionnelle. Des jeunes de St-Raymond, nous attendons un groupe d'apôtres agricoles qui porteront dans leurs milieux respectif, la bonne parole, prêcheront cet évangile de l'union de toutes les bonnes volontés pour le triomphe de la cause qui nous est chère, l'avancement de notre agriculture.

Nous devons former des jeunes qui soient plus instruits que nous des choses de la profession agricole, mais qui sachent surtout qu'ils ont le devoir de se dépenser pour les autres.

Le Dr L.-P. Roy, félicite Alfred Cantin. Quand nous visitons le foyer de M. Cyrille Cantin, que nous voyons cette nombreuse famille groupée autour de son chef, que par ailleurs nous visitions la ferme de M. Cantin, nous comprenons mieux que le jeune Alfred ait remporté le si grand triomphe que nous fêtons.

Les sols de St-Raymond ne figurent pas d'après les plus fertiles, mais la technique agricole avec le concours de cultivateurs si bien disposés au travail et déterminés à exploiter rationnellement leur domaine, comme l'exemple que donnent les citoyens de St-Raymond, raffermissent nos prétentions que nous ne devons pas baisser pavillon devant le grand problème de l'amélioration des terres pauvres de notre province qui représentent une forte proportion de nos fermes.

L'espace nous fait défaut pour résumer les discours si intéressants, pleins de leçons pratiques prononcés par les autres orateurs de la circonstance. Mentionnons MM. J.-A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, Bona Dussaul, M.P.P., le Dr Jules Desrochers, M. l'abbé Léonidas Lachance, aumônier du cercle St-Emilien de l'A.C.J.C., et Henri Lauzière, agronome de cette division du comté de Porteuf.

Nous félicitons pour notre part le jeune Alfred Cantin, il a conquis à notre province des lauriers qui font honneur à notre nationalité et particulièrement à la classe agricole dont il est issu, à sa profession qu'il honore hautement.

Concours de ponte Canadien

27ème semaine finissant le 7 mai

La semaine qui vient de se terminer a été la meilleure depuis le début du concours 1935-36. On compte 64 œufs de plus que la semaine précédente la cueillette totale ayant atteint 74.7%. Comparés aux résultats du précédent concours les résultats sont supérieurs à la semaine correspondante.

Nous n'avons observé que treize oiseaux inactifs. Tous les œufs ont été crédités sauf un. Soixante-neuf poules ont pondu tous les jours, la plupart s'assurant le maximum de points.

Ce sont trois parquets de Leghorns Blancs qui figurent comme vedettes de la semaine. Voici leur alignement au 7 mai avec le nombre de points à leur crédit.

Parquet	Points	Œufs
23 L. B. W. S. Hall	76.1	64
22 " F. C. Evans	68.8	66
29 " Manor Farm	68.4	60

Les six meilleurs parquets conservent tous les mêmes positions. Leurs records au 7 courant sont comme suit:

5 R. B. J. H. Thompson	1314.3	1362
20 L. B. G. S. Tayler	1303.0	1222
26 " Russell P. Farm	1224.6	1123
29 " Manor Farm	1084.0	980
23 " W. S. Hall	1080.7	959
13 " Sta. Exp. Lennoxville	1025.0	1021

Il y a changement dans la position des six meilleurs oiseaux du concours. A la fin de la semaine les points suivants leur étaient alloués:

263 L. B. Russell P. Farm	163.0	143
133 R. B. Sta. Exper. Lennoxville	161.9	145
289 L. B. Sta. Exp. Ottawa	161.6	144
201 " G. S. Tayler	161.3	147
52 R. B. J. H. Thompson	160.4	144
267 L. B. Russell P. Farm	156.3	138

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau		474	495.1
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing	P.R.B.	690	773.6
3.	Frank Teasdale	"	1005	1009.9
4.	Kenneth Slacer	"	732	716.8
5.	J.-H. Thompson	"	1362	x1314.3
6.	G.-A. Robertson & Son	"	919	895.1
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	792	762.2
8.	Jas.-H. Smith	"	978	971.8
9.	R.-W. Kettles	"	567	535.0
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	826	911.6
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	694	667.7
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	778	800.3
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	1021	1025.0
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	861	826.5
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	827	798.6
16.	R.-J. Steele	"	628	604.0
17.	R. Haycock	"	694	697.9
18.	Alex. McLean	"	838	858.7
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	896	789.1
20.	G.-S. Tayler	"	1222	1303.0
21.	R.-J. Penhall	"	812	821.9
22.	E.-C. Evans	"	844	858.4
23.	W.-S. Hall	"	959	1080.7
25.	A.-E. Shank & Son	"	1000	1019.2
26.	Russell P. Farm	"	1123	1224.6
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	722	696.1
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	912	993.5
29.	Manor Farm	"	980	1084.0
	Total		24156	24534.6

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 14 mai 1936.
Sous la direction de la Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1195	1357.0
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	954	907.5
3.	Tayler, G. S.	"	1330	1499.7
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	1063	1158.9
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1219	1260.0
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1135	1163.2
7.	Letendre, J.-W.	"	842	889.9
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	850	841.8
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	999	983.8
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	787	896.6
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1269	1332.5
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	811	799.4
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	937	901.6
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1041	1025.9
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1047	1081.1
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1059	1143.6
			16538	17242.5

Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 202)

signer leurs animaux directement aux abattoirs. Les expéditions directes aux maisons qui les sollicitent auraient pour but de détourner de gros acheteurs du marché commun; elles diminueraient la quantité d'animaux offerts chaque semaine aux cours à bestiaux. Il en résulterait une moindre concurrence entre acheteurs et partant des prix plus bas.

Or, les prix étant fixés chaque semaine selon la cote des marchés publics, il est plausible de conclure que les acheteurs directs se baseraient sur les mêmes cotes pour payer les expéditeurs.

Le "Montreal Live Stock Exchange" qui comprend plusieurs acheteurs de concert avec la "Coopérative Canadienne du Bétail", pourra réussir à contrecarrer ce mouvement des expéditions directes dans la mesure où les fermiers expéditeurs continueront de canaliser leurs consignations aux marchés publics. La question nous paraît très importante et nous croyons, avec les organisations qui voient leur propre intérêt à bien rémunérer le cultivateur, souligner les conséquences des expéditions directes et l'influence que ce mouvement aurait sur le marché.

Le banquet a été présidé par M. J. J. Ryan, président du "Montreal Live Stock Exchange", et M. Alfred Savoie, de la "Coopérative Canadienne du Bétail", a interprété les orateurs anglais."

Nous ne croyons devoir insister plus sur l'importance de cette question. Les expéditeurs intéressés sont en mesure de juger quel système protège mieux leurs intérêts. Les producteurs se trouveront toujours bien d'une forte concurrence entre acheteurs tandis qu'ils doivent se grouper pour éviter de leur côté l'opposition entre vendeurs.

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 7 mai 1936.
Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	946	994.3
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	839	818.6
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	879	940.1
4.	C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	934	994 2
5.	G.-K. Campbell	"	817	873 8
6.	J.-R. Carreau; Co-op. M.	L.B.C.S.	764	732 4
7.	Adélard Fortin	"	759	820.9
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	1171	x1166.2
9.	J.-A. Lataille	"	825	889.4
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	844	815.8
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	678	739.1
12.	J. H. Pariseau Co-op.	I.P.R.B.	728	723.5
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	1108	1164.0
14.	W. W. Elliot, Co-op	"	912	927.3
15.	R. H. Smith Co-op., S.	"	970	936.0
16.	Hugh C. Elliott	"	930	1020.1
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	856	846 4
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	917	902 3
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	791	754.2
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	1001	1014.7
	Total		17669	18073.3

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

'os jeunes agneaux ont-ils été castrés et amputés?

S'ils ne l'ont pas encore été, il est mps d'y voir sans plus de retard. omission de ces deux très simples opétions pourra entraîner des pertes sez appréciables lorsque viendra le mps de la vente.

Nous savons qu'en certains milieux critique fort contre le fait que les heteurs, à l'automne, paient moins er pour les agneaux non castrés qu'ils paient pour les sujets ayant subi cette ération. Mais le fait existe et les rains que l'on avance en sa faveur sont, us semble-t-il, suffisantes pour que n en prenne son parti et que l'on asse en conséquence.

- La qualité de la chair des sujets ainsi opérés est réellement améliorée; sa saveur est particulièrement recherchée des gourmets; sa texture est plus fine; la graisse est plus également répartie par toute la carcasse. L'agneau castré est parmi les agneaux un peu comme le chapon chez les volailles.
- L'agneau ainsi opéré profite plus régulièrement et tire un meilleur parti des aliments qu'il consomme.
- Il est plus tranquille et est cause de moins d'ennuis pour tout le troupeau.
- L'amputation de la queue est recommandée surtout comme mesure de propreté et d'hygiène; elle élimine les chances d'infection et donne une meilleure apparence aux sujets; ce dernier point a une influence considérable sur l'établissement des prix lors de la vente.

Ces deux opérations sont des plus mples, surtout si l'on est deux pour la re. Une personne tient le sujet con- soi, une patte de devant et une de rrière dans chaque main; l'autre rsonne a ainsi toute liberté pour proder à l'une et l'autre opération que n peut faire en même temps lorsque s agneaux sont vigoureux.

Pour la castration on procède comme it:—On remonte les testicules vers corps et on coupe le tiers inférieur du rotum; ensuite on descend les testiles qu'on extrait. On désinfecte la aie et tout est fini.

Pour l'amputation de la queue, on la upe après la deuxième vertèbre dans cas des mâles et après la troisième ur les femelles. Une fois l'opération ite on presse le bout qui reste pennt à peu près une minute pour éviter ne perte trop grande de sang. Il est à commander de badigeonner la plaie ec de la teinture d'iode une couple de urs après l'opération.

Afin d'éviter les complications on oisira une journée bien ensoleillée et on ocèdera à l'opération au cours de vant-midi. Le temps le plus recomandable pour faire ces deux opérations t lorsque les agneaux ont de 10 à 15 urs. C'est alors qu'il en résulte le oins d'ennuis. A. S.

ncouragez nos annonceurs

RACE AYRSHIRE

Concours de production au livre d'or

Le rapport mensuel de l'Association Canadienne des Éleveurs de bétail Ayrshire annonce la qualification de 243 vaches et génisses dont 75 dans la section 365 jours et 168 au rôle d'Honneur ou division de 305 jours.

Cinquante-six des 75 records de la période 365 jours ont été obtenus sous le régime de deux traites quotidiennes. Les vedettes de nos troupeaux québécois dans chaque classe figurent au tableau avec leur record respectif.

CLASSE 4 ANS

Craine de Savoie du troupeau de M. Antonio Bergeron, Plessisville se classe première des vaches de 4 ans avec une production contrôlée 15.444 lbs de lait de 4% de gras ou 617 lbs de matière grasse.

Glen Campbell Perfect Maid appartenant à M. Anselme Cabana, St-Cuthbert, Qué., 10,346 lbs de lait à 4.66% ou 608 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS

Blanche.—Propriété de M. Adreus Bonnier, St-Denis, 11.292 lbs de lait ou 449 lbs de gras de beurre.

CLASSE 2 ANS

Rosette, propriété de Alphonse Couturier, St-Louis du Ha! Ha! Qué. 10,877 lbs à 4.66% ou 507 lbs de gras.

Amoureuse, Hôtel-Dieu de St-Joseph, St-Basile, N.B., 9021 lbs de lait à 4.81% ou 434 lbs de gras.

AU ROLE D'HONNEUR

Cent quarante des cent soixante-huit records ont été obtenus à raison de deux traites quotidiennes.

CLASSE ADULTE

Fairfield Grace — Ferme - École provinciale Deschambault, Qué., 20,212 lbs à 4.21% ou 851 lbs de lait. Ce record qualifie cette vache pour l'obtention du diplôme a sceau de bronze, ayant produit en cinq lactations 2567 lbs de gras d'une production de 60,563 lbs de lait. Fairfield Grace se place troisième de toutes les vaches Ayrshire du Canada pour la production de matière grasse.

CLASSE 4 ANS

Mignonne des Peupliers, appartenant à M. Louis Rivest, l'Assomption a produit 10,260 lbs de lait à 4.40% ou 451 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS

Byrne Hill Cleopatra, Ferme École provinciale Deschambault, Qué., 9432 lbs de lait à 4.62% ou 436 lbs de gras.

Fleur de Lis, Joseph Bouvier, La Présentation, 9,917 lbs à 4.28% ou 424 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS

Funette, propriété de M. l'abbé J.-P. Lebel, St-Donat, Qué., 8336 lbs de lait à 4.82% ou 402 lbs de gras.

Beauté, Siméon Desrochers, Ste-Croix, Qué., 8,389 lbs de lait à 4.42% ou 371 lbs de gras.

La production du lait au Canada en 1935 est évaluée provisoirement à 16,310,836,700 livres, ce qui équivaut à peu près à la production de 1934.

Un mal qu'il faut réprimer

Le Chef du Service de l'Industrie Animale de la province proteste contre des pratiques qui font inutilement souffrir le bétail.

APPEL AUX AGRONOMES

Le Ministère de l'Agriculture de Québec vient d'adresser à tous ses agronomes à travers la province, sous la signature de M. Adrien Morin, chef du service de l'Industrie Animale, une importante circulaire dans laquelle il leur recommande instamment de faire l'éducation des cultivateurs pour prévenir certaines pratiques reconnues comme non seulement cruelles, mais même nuisibles aux fins de bon élevage.

"Trop de cultivateurs", dit M. Morin à ce sujet, "font porter à leurs animaux, principalement les moutons, des carcans de bois d'un poids considérable embarrassants, qui empêchent l'animal de brouter librement. D'autres rattachent au moyen d'une chaîne la tête d'une vache à l'une de ses pattes antérieures, de sorte que la bête ainsi entravée est dans l'impossibilité de prendre l'exercice qui lui est nécessaire. Nous comprenons que l'on use de ces moyens pour empêcher les animaux de sauter par-dessus les clôtures, mais si celles-ci étaient toujours bien entretenues et avaient la hauteur voulue, on n'aurait pas besoin de recourir à de tels moyens.

"Il est aussi une autre pratique trop répandue en certaines régions de la province, et non moins condamnable. Nous voulons parler de l'ablation de la queue des vaches. Le ministère de l'Agriculture la condamne fortement pour les raisons suivantes:

L'ablation de la queue des vaches, en plus d'enlever beaucoup à l'apparence d'un animal, est toujours nuisible à la production du lait. La nature prévoyante a doté la vache de cet appendice caudal pour lui permettre de chasser les mouches, les taons, etc. qui la taquinent durant la saison chaude. Par conséquent, la priver de ce moyen de défense, c'est la livrer à des milliers de piqûres qui l'excitent, la troublent dans son repos, et, de ce fait, sont susceptibles d'entraîner une diminution de la production laitière.

"Dans la circulaire que nous venons d'adresser aux agronomes, nous prions ceux-ci, lorsqu'ils remarqueront au cours de leurs voyages à travers la campagne un troupeau de vaches dont on a coupé la queue, de s'arrêter et de prendre le temps de voir le propriétaire afin de lui faire comprendre que, dans son propre intérêts et aussi pour des raisons d'humanité, il devrait s'abstenir d'une telle pratique sur les sujets qui entreront à l'avenir dans son troupeau.

"Des cultivateurs objecteront peut-être qu'au moment de la traite le va-et-vient de la queue occupée à chasser les mouches est ennuyeux pour le trayeux que des saletés peuvent tomber dans le lait, etc. A ceux-là nous répondrons qu'il existe sur le marché un appareil très simple, d'un coût infime, qui se fixe en une seconde au jarret de l'animal et immobilise la queue durant la traite. Il serait beaucoup plus humain et avantageux de recourir à cet appareil plutôt que de procéder à une opération non seulement cruelle, mais inutile et nuisible. Nous conseillons donc aux cultivateurs d'abandonner une pratique que nous condamnons, contre laquelle la Société de la Protection des Animaux s'est élevée à diverses reprises, et de se procurer plutôt cet appareil dénommé "serre-queue". Nos agronomes pourront leur fournir des adresses de fabricants".

RACE JERSEY

Achetons de bons sujets

M. et Mme W. H. Miner, de la ferme Pinetree de Granby, sont de retour d'un voyage à Brampton, Ont. où ils ont été voir une récente importation de bétail Jersiais faite par M. M. B. H. Bull. Ils ont fait le choix de deux magnifiques bêtes, qui font maintenant partie de leur troupeau à Granby.

"Les Prairies Royal Wonder" qui figurera aux grandes expositions du circuit provincial, dans la classe des vaches de trois ans, est une fille de "Wonderful Stuff" taureau importé au pays il y a quelques années et que l'on voit à la ferme du Collège St-Michel à Aurora, Ont. Il descend lui-même du reproducteur Wonderful Standard, et sa mère est une sœur de Xenia's Sultan, importé par MM. Bull, et envoyé à Massachusett au prix de $28,000,000.

La mère de cette vache, est une descendante de Reight Royal, un taureau du troupeau Bull à Brampton et dont plusieurs fils sont employés comme géniteurs dans les meilleures troupeaux Jersiais du continent.

"Les "Prairies Royal Wonder" porte un veau attendu vers la mi-juillet et le fruit de son accouplement à Valiant King, un fils de Valiant of Oaklands, proclamé quatre fois grand champion sur l'île Jersey, et frère du taureau Brampton's Vera Valiant, l'un des reproducteurs de la ferme S. R. Fuller, à Waterville.

Midlands Hyacinthe, génisse de deux ans, engendré par "Viscount of Les Jardins" premier prix aux expositions de l'Ile Jersey et son père, Viscount of Oaklands, est un frère de Brampton Basilua detenant le record mondial pour la production du beurre, soit 19.012 lbs de lait, 1.313 lbs de gras pour un an. La mère de cette génisse a gagné en 1933, la médaille de Paris. C'est une fille de Wonderful Standard un fils du taureau Médaille d'Or "Standard of Oaklands". Elle est saillie par Pinnacle, un taureau venant de "Hillside Honesty", vache trois fois championne aux Iles Jersey et ayant un record de 11:255 lbs de lait, 810 lbs de beurre en 330 jours.

LA SEMAINE

M. Joseph Desjardins, bibliothécaire de la Législature de Québec de 1921 à 1934, est décédé à Québec, samedi, à l'âge de 76 ans.

* * *

L'HONORABLE sénateur (Dr) Emile Fortin, représentant de la division de la Durantaye, est décédé lundi matin, à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang. Le Docteur Fortin était âgé de 58 ans.

* * *

M. Alfred Marois, industriel de Québec, a été nommé membre de la Commission nationale chargée de déterminer les causes du chômage et les moyens d'augmenter l'emploi. Cette commission comptera sept membres.

* * *

LE R. P. Marie-Clément, Assomptionniste, fondateur du couvent des SS. de Ste-Jeanne d'Arc à Bergeville, est mort peu de temps après avoir prononcé un sermon sur Ste-Jeanne d'Arc, samedi soir. Les funérailles auront lieu mercredi.

* * *

PAR une permission spéciale du Pape Pie XI, le R. P. Paul Schulte, un enthousiaste de l'aviation, a célébré la sainte messe à bord du dirigeable "Hindenburg" au cours du voyage d'Allemagne en Amérique. C'est la première fois que la sainte messe est célébrée dans les airs.

* * *

UN convoi du Canadien National allant vers l'est a frappé à une traverse à niveau située à douze milles de Drummondville près de Notre-Dame du Bon-Conseil, un camion dont l'un des occupants, Rodolphe Beausoleil, 20 ans, de Drummondville, a été tué instantanément. Les deux autres occupants du camion, Rosario Beausoleil, 19 ans et M. Gamelin, ont été grièvement blessés dans l'accident.

* * *

UNE distraction cause un accident. Un citoyen de Montréal a presque démoli son automobile dans un moment de distraction, il était intéressé par le passage d'un océanique, perdit momentanément le contrôle de sa voiture qui alla s'écraser sur un poteau. Heureusement, les quatre occupants de l'automobile ne furent pas blessés sérieusement. L'accident est arrivé dimanche après-midi, à Neuville.

* * *

MM. François Levesque, de Mont-Carmel, Kamouraska et Joseph-G. Dufresne, de Pointe-Claire, Jacques-Cartier, deux boursiers du ministère de l'Agriculture de Québec qui suivaient depuis quatre ans les cours du Collège de Médecine Vétérinaire de l'Etat de New York, à l'Université Cornell, Itaca, N.Y. viennent de terminer leurs études et ont remporté des honneurs. M. Lévesque a gagné le premier prix et M. Dufresne, le deuxième.

* * *

UN tragique accident s'est déroulé samedi matin, vers 10 heures, à Saint-Damien de Bellechasse. Une automobile conduite par M. Alphonse Chabot, journalier, de Notre-Dame de Buckland a été frappée par un convoi de passagers du Transcontinental qui entrait en gare. Le train filait encore à une bonne allure au moment de l'accident, car l'auto fut presqu'entièrement démolie et le conducteur projeté à cinquante pieds de la voie ferrée. Vu l'état grave du blessé, on le transporta en hâte à l'Hôtel-Dieu de Québec où les autorités médicales ne peuvent pas encore se prononcer sur son cas.

* * *

UN religieux, de l'ordre des Frères de St-Gabriel, le Frère Aymard, âgé de 26 ans, s'est noyé, dimanche après-midi, dans le lac Témiscamingue, et son compagnon, le Frère Magloire, n'a été sauvé que grâce à la prompte intervention d'un témoin de l'accident. A la suite d'une fausse manœuvre, la chaloupe des deux religieux qui faisaient la pêche chavira. Ils se cramponnèrent à leur embarcation, car ils ne savaient pas nager. M. Lionel Marleau, qui était sur la rive, vit l'accident. Il sauta dans une chaloupe et alla à leur secours. Lorsqu'il arriva, le Frère Aymard, épuisé, avait lâché prise et était disparu. Il ramena à terre le Frère Magloire et donna l'alarme. Le cadavre du Frère Aymard fut repêché quelques heures plus tard.



Mieux vaudrait mourir

Vous rappelez-vous avoir entendu raconter qu'un certain 29 août 1907, dans la soirée, vers les six heures, tout le cantilever-sud du pont de Québec en construction, par je ne sais quelle malheureuse erreur de technique, frémit, chancela, puis, dans un fracas indescriptible, s'écroula sur sa base.

L'événement fut particulièrement grave. Il coûta au pays des millions de dollars et, perte inestimable, quatre-vingt-deux vies humaines.

On raconta, dans le temps, que tel mécanicien de locomotive, sentant la voie se dérober sous lui, avait eu assez d'esprit présent pour faire la plongée avec son véhicule et, une fois dans l'eau, se dégager pour se sauver ensuite à la nage.

Instinct de conservation, sang-froid au-dessus de l'abîme, et à un cheveu de la mort, protection spéciale de la Providence.

* * *

Mais vous figurez-vous tous ces ouvriers, au travail, parmi l'enchevêtrement de la structure de fer, et soudain écrasés, broyés, tués avant la submersion ou bien submergés avant de mourir? La minute d'avant, ils lançaient aux copains, en grimpant comme des singes dans les branches de l'acier touffu, des quolibets; ou encore, parmi le tintamarre des riveteuses, ils hurlaient la complainte à la mode.

Ils étaient à cent, deux cents, trois cents pieds là-haut, dans l'immense treillis, et ni peur ni vertige! La mort, ils la défiaient bien. En fait de danger, ils n'en voyaient guère que pour les spectateurs de leur travail, pour les curieux tout en bas, par terre.

Mystère des destinées humaines!

"Je viendrai comme un voleur", a dit le Maître, sans vous avertir, au moment et dans des circonstances où vous vous y attendrez le moins.

Et le Maître vint; le Maître cueillit, d'un seul coup, quatre-vingt-deux vies.

* * *

Vous a-t-on jamais décrit le cas douloureux et pathétique entre tous?

Le cataclysme accompli, en visitant ce qui émergeait de la gigantesque torsion, ne découvrit-on pas quelques ouvriers saisis de telle sorte par l'immense machine qu'ils n'étaient point morts, mais retenus de telle façon qu'il était impossible de les arracher à la formidable mâchoire.

Ni la force, ni l'habileté, ni la patience n'y pouvaient rien. Et pourquoi? Parque que, tout à l'heure, la marée allait fatalement monter et noyer les prisonniers.

C'était la mort certaine, mais à retardement, l'avertissement préalable, la condamnation avant l'exécution.

Ces hommes avaient-ils besoin de ce sursis pour mettre ordre à leurs affaires? Ce qui paraissait cruel à tous les spectateurs n'était-il point encore une miséricorde? Qui le saura jamais?

En tout cas, réconfortés par les suprêmes consolations de la foi, victimes du fer et de l'eau, héroïques, ces hommes firent, humblement mais courageusement, face à la mort et à l'éternité.

Ils doivent être au ciel, car ils eurent le temps de se purifier et leur agonie fut particulièrement expiatoire.

* * *

Ce qu'on peut difficilement imaginer, c'est la terrification des témoins:

Avoir tout plein son cœur de pitié pour les malheureux, pour les souffrants, pour un moribond que la mort guette, l'avoir sous les yeux, être là des centaines et des centaines d'hommes vigoureux, voir monter implacablement, minute par minute, le flot envahisseur et ne pouvoir lui enlever l'être souffrant que retiennent, au niveau des basses marées, d'infrangibles serres; entendre tant de gens de bonne volonté, les uns après les autres ou parfois en même temps, multiplier les suggestions jamais pratiques et gémir de n'avoir pas à leur portée tel ou tel instrument de délivrance; assister à l'entrevue des êtres chers et désespérés, de l'épouse éperdue et des enfants éplorés, participer à l'adieu et voir donner la bénédiction finale, c'est un spectacle qui, après trente années, réveille encore dans l'âme des témoins les affres d'une véritable torture morale. Et cela s'appelle compatir, participer à la souffrance.

* * *

Faites-vous une idée, après cela, amis lecteurs, du serrement de cœur des personnes qui voient monter, implacablement, en ce pays, le flot des naissances illégitimes, qui voient broyer par la lourde et puissante machine du vice tant de frêles existences et tant de pauvres filles, qui entendent vagir, deux par couchette, dans les crèches, des centaines d'innocentes victimes, et qui assistent, impuissants, à l'abandon d'enfants voués pour jamais au déshonneur et pour toujours nés de parents inconnus.

Mourir, c'est entrer dans l'éternité.

Mais naître à la Crèche, c'est être condamné à la misère morale, au mépris des cruels, au dédain des superbes, au chagrin de ne se connaître point d'ancêtres.

Mieux vaudrait mourir... si on ne devait pas être arraché à l'asile de misère par un couple charitable.

V. GERMAIN, ptre.

Adoptions:—4 en ce mois; 66 depuis janvier.

Aumônes:—$100.00 fondation d'un berceau; $32.50 par courrier; $17.00 des visiteurs.

Pour la ménagère

Tarte à la crème prise (Custard)

3 œufs
¾ tasse de sucre
¼ c. à t. de sel
2¼ tasses de lait chaud
1 c. à t. de vanille ou un peu de muscade râpée.

Battez les œufs légèrement. Ajoutez le sucre, le sel et l'essence, puis le lait graduellement. Coulez et versez dans l'assiette à tarte couverte de pâte. Faites cuire à four chaud (450oF.) pendant 15 minutes, puis réduisez la chaleur à 325oF. et faites cuire jusqu'à ce que la crème soit prise—environ 25 minutes.

Tarte à la crème prise, aux fruits

Même recette que pour la précédente. Quand la tarte est refroidie, parsemez la garniture de tranches de fruits sucrés et recouvrez de crème fouettée.

Tarte à la crème prise au caramel

Même recette que pour la première mais faites fondre le sucre dans une poêle, puis ajoutez-le au lait chaud.

Tarte à la crème prise aux pommes

Mettez sur l'abaisse à tarte, une couche de compote de pommes légèrement sucrée et aromatisée de canelle. Versez par-dessus le mélange de crème prise (custard).

Recettes éprouvées

SERVEZ-VOUS DE LAIT DANS VOS METS DU PRINTEMPS

L'appétit est souvent capricieux à cette époque de l'année. On peut avoir besoin d'un tonique après les longs mois de l'hiver, il faut donc apporter plus de soins à la préparation des repas. Une bonne règle à suivre pour la préparation des menus du printemps est de faire entrer dans les repas au moins une pinte de lait par enfant et une chopine par adulte. Pour plaire aux enfants on peut ajouter de temps à autre au lait servi sous forme de breuvage, des jus de fruit ou du sirop de chocolat. D'autres moyens par lesquels le lait peut être incorporé aux repas sont dans les soupes, les mets du souper et les desserts ainsi que dans les sauces qui peuvent être servies avec les viandes, le poisson et les légumes.

Les recettes suivantes, préparées par le Service d'Utilisation du lait de la Division de l'Industrie laitière et de la Refrigération du Ministère fédéral de l'Agriculture, sont recommandées:

Soupe au fromage

2 c. à s. de beurre
2 c. à s. de farine
3 tasses de lait
1 c. à t. de sel
¼ c. à t. de poivre
¼ c. à t. de paprika
½ c. à t. de sauce Worcestershire
⅔ tasse de fromage râpé.

Faites fondre le beurre, incorporez-y la farine et les assaisonnements. Ajoutez le lait. Remuez jusqu'à épaississement. Ajoutez le fromage râpé et faites cuire au bain-marie 5 minutes. Si on le désire, on peut ajouter à la soupe, avant de servir, des épinards crus hachés ou des épinards cuits roulés en petites boules.

Oeufs à la King

4 cuillers à soupe de beurre
4 cuillers à soupe de farine
2 tasses de lait
6 œufs, cuits durs
2 cuillers à thé de pimento, haché
2 cuillers à thé de piment vert, haché
1 tasse de champignons, cuits
Assaisonnements.

Faites fondre le beurre. Incorporez-y la farine, puis le lait graduellement. Remuez jusqu'à épaississeent. Ajoutez les œufs, coupés en huit, le pimento, le piment vert et les champignons. Assaisonnez au goût. Servez sur des pointes de pain rôti ou dans moules à pâtée.

Pouding au riz et à l'érable

¼ tasse de riz
2 tasses de lait
1½ cuiller à soupe de fécule de maïs
½ tasse de sirop d'érable
2 jaunes d'œufs
2 blancs d'œufs
¼ tasse de sirop d'érable

Faites bouillir le riz dans de l'eau salé jusqu'à ce qu'il soit tendre. Echaudez le lait au bain-marie. Remuez la fécule de maïs dans ½ tasse de sirop d'érable jusqu'à ce que le mélange soit lisse et ajoutez graduellement au lait chaud. Remuez jusqu'à ce que le mélange s'épaississe et faites cuire 15 minutes. Ajoutez le riz et les jaunes d'œufs bien battus. Mettez dans une tourtière beurrée. Battez les blancs d'œufs en neige, ajoutez graduellement le ¼ tasse de sirop d'érable, et répandez sur le pouding. Faites cuire dans un four à feu modéré (350o F.) jusqu'à ce que ce soit légèrement doré.

Crème prise aux fruits

2 œufs ou 4 jaunes d'œufs
¼ tasse de sucre
⅛ cuiller à thé de sel
2 tasses de lait échaudé
½ cuiller à thé de vanille
Fruit

Battez légèrement les œufs. Ajoutez le sucre et le sel. Ajoutez graduellement le lait échaudé. Faites cuire au bain-marie, en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe et enduise la cuillère. Refroidissez. Préparez les fruits, saupoudrés de sucre si vous le désirez, dans le fond d'un plat de service. Versez la crème prise froide sur les fruits. On peut employer des oranges coupées en quartiers, des bananes tranchées, des pommes cuites, des conserves d'ananas, des conserves de pêches, ou un mélange de fruits. Garnissez avec de la crème fouettée.

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Le constructeur quitta le logis, après avoir glissé dans la main de la concierge un billet qui lui valut une litanie de remerciements émaillés de considérations sur les temps difficiles où nous vivons, plus perplexe et plus inquiet que jamais.

Il était donc établi qu'Amédée n'avait pas menti. Mais cela ne résolvait pas le problème essentiel:

Qu'était devenu Edgard Maronnier?

Dans la dernière heure de cette matinée du 10 juillet, l'usine retentit des éclats de voix de l'industriel. De l'avis général, il n'avait jamais été plus irritable...

Le courrier de l'après-midi lui apporta une lettre de Paris ainsi conçue:

Monsieur O. Ramilloux,

J'ai rencontré hier soir, à l'entrée de Lille, mon cousin Joseph Flamanque qui me cherchait pour une affaire de famille de toute urgence. Je n'eus que le temps de sauter dans le train et de le suivre dans le Dijonnais, où ma présence est indispensable pour empêcher une saisie des biens qui lui restent. Entre deux trains, je vous écris pour m'excuser de ce départ brusqué. Tout me fait croire que dans quelques jours je serai de retour à Lille.

Cette lettre mettait fin à l'incident, comme disent les diplomates. En se gourmandant de sa frayeur, Ramilloux se remit au travail.

* * *

Huit jours passèrent. Edgard Maronnier ne donnait plus de ses nouvelles à l'industriel et l'inquiétude de ce dernier renaissait insensiblement.

Il relisait sans cesse la dernière phrase de l'unique lettre reçue: "Tout me fait croire que dans quelques jours je serai de retour à Lille."

Le 19 juillet, il y avait donc neuf jours que Roland avait quitté l'usine, Ramilloux se décida à enquêter. Il pria une agence de se renseigner sur la présence de l'ingénieur à l'endroit indiqué dans la lettre. Le surlendemain, il apprit qu'effectivement, le jeune homme, après vingt-quatre heures passées en cette localité, avait pris le train pour le Nord dans la matinée du 15.

Amédée, que le patron avait tenu au courant du retour prochain de Maronnier, donnait l'apparence d'un garçon très inquiet. A la faveur de leurs soucis communs, l'homme et le jeune garçon s'étaient rapprochés. Par une réaction toute naturelle, dès qu'il avait acquis la certitude qu'il s'était défié à tort d'Amédée, Ramilloux concut pour lui une manière d'estime. Il le considérait maintenant comme un petit travailleur intelligent, débrouillard, et ne pensait nullement à se passer de ses services.

Mais la fin du mois arriva sans que l'on revît Roland. Du coup, la situation redevenait grave. Chaque jour, Amédée faisait part de ses inquiétudes, émettait de nouvelles suppositions qui prouvaient sa volonté d'éclaircir ce mystère; bref, faisait tous ses efforts pour aider Ramilloux dans ses recherches. En vain, les jours passaient sans apporter le moindre renseignement au sujet de l'ingénieur.

Au milieu de ses angoisses, une nouvelle vint réjouir l'industriel. On communiquait une liste des inscrits pour le grand prix. Aucun concurrent dangereux n'y figurait. Par contre, l'une des inscriptions provoqua l'hilarité de Ramilloux:

—Pas possible! Que pense-t-il, le pauvre!

Sait-il bien, seulement, ce qu'est une course?...

Il prit Amédée, à témoin de sa joie:

—Tu sais, petit, que nous aurons un redoutable adversaire en octobre prochain?...

—Il n'y en a pas, Monsieur!

—Mais, si, mais si... Tiens, nomme-moi les meilleures marques.

Amédée, à qui son emploi rendait familières les performances de tous les puissants "racers" d'Europe et d'Amérique, fit défiler l'un après l'autre la liste des bolides et de leurs brillants conducteurs.

—Tu n'y es pas, répondait invariablement Ramilloux entre deux rires, tu n'y es pas!...

D'un geste, Amédée signifia qu'il renonçait à deviner.

—Eh bien! voilà... Assieds-toi, d'abord, car la surprise pourrait te jouer un vilain tour!

Et, d'un air faussement épouvanté:

—La Dutert, 15 CV!...

—Qui?... Quoi?... Le petit gros d'Hellemmes.

—Oui, lui-même! Ah! ah! Quelle mouche l'a donc piqué, le papa Dutert?.

Un rire irrésistible le secouait.

Et, lui donnant la replique, Amédée, lui aussi, riait, riait...

CHAPITRE V

ESPOIRS

—Vraiment, Roland, si je m'attendais à cela!

—Tout arrive, Jean... Ne t'avais-je pas dit, l'autre soir, que notre rencontre était providentielle?...

—Elle l'est, à coup sûr!

Cette conversation se déroulait dans un atelier-laboratoire attenant, d'une part, à la maison d'habitation de M. Dutert, d'autre part à l'usine du constructeur. Là, avec l'aide de Jean Lernout, Roland mettait au point le moteur qui donnerait à la Dutert une puissance nouvelle et bientôt, sans doute, la célébrité...

Le jeune homme s'était spontanément présenté chez le patron de son camarade. Il lui avait expliqué son double but: châtier un coupable et donner à un excellent travailleur acculé à une ruine prochaine le moyen infaillible de connaître à nouveau une grande prospérité. Il offrit donc ses services à l'industriel. Après une courte hésitation, bien compréhensible devant l'inattendu d'une telle proposition, M. Dutert avait accepté cette offre avec enthousiasme.

Roland se mit immédiatement au travail. Il logeait chez M. Dutert où les enfants qui, avec l'infaillible instinct de leur âge, devinaient en lui un bienfaiteur, l'aimaient beaucoup.

Ses promenades dans le grand jardin, protégé de toutes parts par de hauts peupliers des regards indiscrets, étaient sa seule distraction. Il sortait très tôt et seulement pour aller à la messe dans la chapelle voisine.

Le dur labeur qu'il effectua durant ces quelques semaines n'affectèrent en rien sa santé. L'enthousiasme et la joie de se dépenser à un bel idéal le soutenaient.

Enfin, le moment arriva où les essais furent pleinement satisfaisants. Il proposa alors à M. Dutert de s'inscrire dans le grand prix international. Celui-ci n'hésita point.

—De toute façon, dit-il, même si je ne décroche pas la palme, la performance montrera les progrès accomplis et me vaudra sans doute des commandes.

—Vous serez le premier, Monsieur, la Dutert triomphera...

Dès le deuxième mois de son séjour chez son nouveau patron, Roland commença les essais sur route de la voiture de course. Il avait acquis, au régiment, une grande habileté à conduire. Tour à tour conducteur de lourd camion, tankiste, puis chauffeur au service d'un général très amateur de vitesse, il connaissait à fond la manœuvre d'une auto, et bien des "as" réputés auraient pu lui envier son adresse et sa sûreté.

Un jour de la fin d'août, Amédée vint lui rendre visite. Le gamin connaissait la retraite de Roland. Plusieurs fois, déjà, il était venu à l'atelier-laboratoire. Il tint fidèlement celui qui restait pour lui le vrai chef au courant de tout ce qui se passait d'important chez Ramilloux. Par Amédée, Roland apprit les diverses réactions de son ancien patron devant sa fugue inopinée. Ramilloux, après une enquête qui n'aboutit pas, avait remplacé l'ingénieur et semblait oublier cet incident.

Ce qu'Amédée admirait surtout, c'est que l'histoire du départ de Roland, emmené dans le Centre par un sien cousin, était exacte!

Cela lui avait permis de garder la confiance de Ramilloux qui, un moment, l'avait soupçonné de mensonge. La présence du gamin chez l'adversaire était un atout précieux pour Roland.

—Qu'est-ce qui t'amène? interrogea l'ingénieur affectueusement.

—Voilà, M'sieu Abert—Amédée connaissait maintenant la véritable identité de Roland,—le patron manigance des affaires louches avec Vlieghe et Sortal.

—Contre la Dutert?...

—Je crains bien que oui...

Une inquiétude passa sur le visage de Roland. Il connaissait les deux ouvriers et les savait capables de tout.

—Raconte-moi, ordonna l'ingénieur.

—Ce matin, le patron m'a paru "tout chose". Son regard fixait, sans pouvoir s'y détacher, un article de journal. J'ai "répéré" la feuille et j'ai profité d'un moment d'absence de M. Ramilloux pour la lire. C'est ainsi que j'ai appris que vous aviez engagé Lesoc pour le grand prix.

—Je comprends, dit Roland en souriant. Ramilloux se dit: Si Lesoc, le grand as du volant, se risque sur la Dutert, c'est qu'elle est de taille.

—Juste. C'est d'ailleurs ce que je lui ai dit, à Ramilloux. Comme il m'avait demandé de convoquer Vlièghe et Sortal, j'ai pensé qu'il préparait un "coup de chien" contre la Dutert. Alors j'ai joué le grand jeu... Je lui ai dit, à M Ramilloux, que je venais de lire à l'instant que Dutert engageait Lesoc et que sans doute la voiture concurrente avait mis au point un moteur épatant... Ah! j'ai compris alors, en voyant sa grimace, que j'avais "tapé sur le clou", et que c'était bien cela qui l'ennuyait...

—Savez-vous, lui dis-je, ce que vous devrier faire?...

—Quoi donc? qu'il répond.

—Surveiller la Dutert!...

Roland ne put s'empêcher de rire devant l'audace du gamin.

—Quel toupet! remarqua-t-il. Et Ramilloux t'a écouté?...

—Dame, oui! Je suis chargé de surveiller votre voiture. Mais vous pensez bien que je n'ai qu'un but: empêcher les Vlieghe et les Sortal de vous nuire...

—Brave Amédée!... Dit Roland en l'étreignant cordialement.

—Bravo, petiot! reprit la voix sonore d'un nouvel arrivé.

Amédée se retourna et vit un inconnu.

—Je te présente Lesoc, dit l'ingénieur.

C'était une manière de casse-cou, possédant un extraordinaire sang-froid qui lui faisait paraître banales les acrobaties les plus audacieuses. Au demeurant, un excellent cœur tout heureux d'aider un travailleur honnête poursuivis par l'infortune. Il faut ajouter, pourtant, que M. Dutert lui avait offert une bourse considérable pour piloter le bolide. Lesoc avait entendu le récit d'Amédée et conçut immédiatement beaucoup de sympathie pour le gamin.

Roland remercia Amédée de son dévouement et l'invita à suivre attentivement les essais de la Dutert.

La course était fixée au 18 octobre. Dès la fin de septembre, plusieurs concurrents installèrent leur quartier général, qui près d'une auberge, qui dans l'une des vastes fermes que l'on rencontre, assez fréquentes encore, dans cette riche plaine flamande.

Chaque jour, Amédée suivait, au flanc d'une côte, les essais des voitures. Il put se convaincre de la supériorité écrasante de la Dutert, encore que son conducteur évitât soigneusement de lui faire rendre son maximum.

Et la veille de la course arriva...

Il y eut encore quelques essais, ce jour-là, mais les conducteurs évitaient de donner à fond, se réservant pour le lendemain.

Au crépuscule, une auto s'arrêta dans la cour de la ferme rose où gîtait la Dutert.

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 738.—Set de Communion pour malade à la maison, comprenant la nappe pour mettre sur la table, le morceau carré pour mettre devant le malade et petit purificatoire pour les doigts du prêtre. Les 3 morceaux ensemble à tracer 35c, perforé 75c, au fer chaud 55c. Etampé sur toile fine deux qualités les 3 morceaux ensemble $1.85 ou $2.25. Coton à broder français 45c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappe 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34. Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Écrivez41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04.

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73.

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-vous aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company Dépt. 518, Toronto, Ont.**
Nos 19, 20, 21, 22 x 021.

DIVERS

APICULTEURS, comme par le passé, je gaufre la cire, par procédé le plus moderne. Entière satisfaction. Prix modéré chez **Axime Lavallée, Ste-Théodosie Cté Verchères, P. Q.**
Nos 18, 19, 20, 21 G 22, 23 P 15

PATATES D'AVANCE POUR SEMENCE (gobbler). Je reçois sur fin de semaine 2 chars de patates Gobblers et Montagne Verte No 1 du Nouveau-Brunswick que je vendrai à de bonnes conditions. S'adresser à **Jos. Turgeon, 165, rue Commerciale. Lévis.** No 21 P87

Montreal Jobbing,

21 rue St-Joseph, Québec

Linge de toutes sortes, neuf, seconde main, plus bas prix en ville, prix spéciaux pour campagne et paroisse. Petit capital requis, très gros profits, nouveau stock tous les jours. **Montreal Jobbing, 21 rue St-Joseph. Québec.** No 18 P 57 J.N.O.

Rouet amélioré $8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie.—**Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Coupons à vendre

de belle qualité, non tachés et sans marques, mesurant de 3 à 6 verges de longueur. Sur réception de $2.00 plusieurs bouts sont envoyés formant un gros paquet. Ces coupons sont de soie, crêpe, broadcloth, voile, flanellette, piqué, guingam, denim, etc., le tout malle payée. Notre seul but est de vous donner satisfaction en vous servant bien afin que vous renouveliez vos commandes. S'adresser à la maison **Faucher & Frères, St-Zacharie, Qué.** Nos 21, 22, 23, 24 G 25, 26—P001

Animaux à vendre

A VENDRE VEAUX AYRSHIRE de parents classés et qualifiés officiellement. Plusieurs portées de porcelets Chester sélectionnés et Yorkshire améliorés, nés en mars. Adressez-vous à **Adélard Morin, St-Hyacinthe, P. Q.**
Nos 16, 17, 18, 19 G. 20, 21—P09

PORCELETS BERKSHIRE nés en avril de haute lignée, livrable à huit semaines. **Hectance Charpentier, Clairvaux, Bagot.** No 21, 22, G23 P05

Oeufs d'incubation

ŒUFS D'INCUBATION sujets de premier choix dindes Bronzées, Oies Toulouse ou Embden, 20cts l'œuf, Canards Pékin $1.00 la douzaine, Plymouth Rock Barré, Leghorn Blanches. Ancona, 75c pour 15 et $2.75 le cent. **Ferme Avicole F.-X. Lanoie. St-Hugues, Bagot, P. Q.** Nos 21, 22—P57

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourrait vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet rue St-Joseph.

Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy P. Q.

Poussins à vendre

POUSSINS A PRIX SPÉCIAUX.—Votre dernière chance de vous procurer nos fameux poussins Leghorn blancs reconnus par tous nos clients comme les meilleurs qu'ils n'aient jamais élevés. Fin de mai $9.00 par cent, juin $8.50. Quantité limitée, commandez immédiatement. **Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham-Ouest, Qué.**
Nos 19, 20, 21, 22—G. 23, 24—P49

ACHETEZ LES POUSSINS HILLSIDE approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Chaque poussin est le produit de 16 années de sélection pour la grosseur et le nombre des œufs. Prix spéciaux pour ceux qui commandent maintenant. Rocks barrés $8.30 le cent. Leghorns Blanches $7.30 le cent. Poussins de première qualité à 02c de plus que ces prix. Demandez le catalogue par écrit. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.** No 19 J.N.O. x591 Kitch Ch. H.

ACHETEZ DÈS MAINTENANT pour vous être livrés en mai et juin les poussins Big 4 approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Nous vous donnerons nourriture gratuite ou escompte comptant. Demandez par écrit catalogue et liste des prix spéciaux concernant poussins, cochets, poussins partis et poulettes. **Spécial:** tous les lundis. Cochets White Leghorn d'un jour à $1.75 le cent. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King Est, Kitchener, Ontario.**
No 19 J.N.O. x002

NE TARDEZ PAS A COMMANDER VOS POUSSINS TOP NOTCH.—Leghorns, poussins 10c. cochets 13-4. Achats merveilleux pour les œufs et poussins pour le gril. Vous serez déçus si vous renoncez à cette offre. Approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Poussins se développant rapidement. Détermination du sexe par des experts. **Top Notch Chick Hatchery case postale 7, Stratford, Ont.** No 21 x 561—M.P.

LES COMMANDES DE POUSSINS BADEN DOIVENT ETRE RENDUES MAINTENANT.—Ces poussins représentent d'excellentes valeurs, Le temps chaud les aide; les poulettes leghorn obtiendront 75% des marchés de gros œufs et les poulets de gril sont en plus grande demande. Après tout, les marchés des œufs sont encore les plus avantageux aux aviculteurs. Les poussins Baden proviennent de cochets de seconde génération, inspectés par le gouvernement et approuvés au R.O.P. provenant de poules de 200 œufs et plus. Epreuve du sang. L'élevage les fait progresser. Leur prix est minime. Demandez-les par écrit. Poussins choisis pour le sexe. **Baden Electric Chick Hatchery, case postale 7, Baden, Ontario.**
No 21 x 513 M. P.

LES POUSSINS INGERSOLL RAPPORTENT.—Commandez en toute confiance pour la livraison de juin sachant que s'ils sont bon marché ils proviennent de troupeau approuvé par le gouvernement. Epreuve du sang. Poussins provenant de cochets de seconde génération éprouvés par le gouvernement et approuvés au R.O.P. et de poules de 200 œufs et plus—des plus gros. Ne risquez pas, commandez stock productif, mais commandez vite. Les Leghorns Ingersoll sont particulièrement avantageux. Avez-vous assez de poulettes? Détermination du sexe par des experts. **Ingersoll Chick Hatchery, Case postale 7, Ingersoll, Ont.** No 21 x 072 M.P.

LE PRIX DES ŒUFS EST A SON PLUS HAUT EN NOVEMBRE alors que les poussins Tweddle de juin pondent. N'hésitez donc pas à acheter. Le prix des couvées est bas. Les poussins de juin sont dehors, au soleil, à l'herbe, presque tout de suite. Les poussins de juin sont à meilleur marché qu'en tout autre temps de l'année et nous offrons encore 10% à toute commande parvenant une semaine avant livraison. Les poussins Tweddle proviennent de cochets de seconde génération éprouvés par le gouvernement et approuvés au R.O.P. provenant de poules de 200 œufs et plus. Ils ont tout ce qu'il faut dans la lignée pour en faire des producteurs hâtifs avec le minimum de soins. Les Leghorns Tweddle sont de bonne grosseur et pondent des œufs populaires de grosseur uniforme, d'un blanc de craie. Les cochets aussi s'engraissent vite comme volailles individuelles pour la table à l'été. Envoyez votre commande de bonne heure. (Avez-vous reçu gratuitement votre livret français de recettes aux œufs et aux poulets?) Détermination du sexe par des experts. **Tweddle Chick Hatchery Limited, case postale 7, Fergus, Ont. Succursale de l'Est Montréal, 403 Notre-Dame-Est,** Correspondance à Fergus, Ont. No 21 X 675 M.P.

L'ANE PARFAIT

L'orateur de plein air insistait dans son prêche, sur une des caractéristiques de l'homme qui différencie le plus celui-ci du reste des créatures.

—L'homme, dit-il, est perfectible l'animal ne l'est pas. Prenez l'âne, par exemple. Partout et toujours, il est le même. Vous n'avez jamais vu ni ne verrez jamais un âne plus parfait que celui que vous pouvez voir en ce moment.

Prix de dernière heure

18 Mai 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.... 19 à 19½

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1...... $1.50 à $1.55

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville,—P. Qué.

Laine blanche non lavée.....	14c F.A.B.
Laine blanche lavée..........	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée......	23c
Laine lavée..................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **12½c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **$1.00.**

Peaux Veaux Deacons **90c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00,** sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.

Prix garantis du 11 au 23 mai 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts.......	$5.90
Patente Hungarian, 98 lbs.......	2.60
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs....	5.50
" " " 98 lbs....	2.40
Forte à levain, quarts..........	5.40
" " 98 lbs..........	2.35
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.05
" " sacs soile, 98 lbs..	1.90
Farine à engrais, 1ère qualité.....	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain..............	0.70
Avoine alimentation No 1.......	.40
" " recriblée....	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs............	1.25
Orge d'alimentation............	.50
Sarrasin d'alimentation.........	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..........	$3.00
Farine de viande, fine, 50%......	2.75
" " fine, 60%......	3.00
Os broyés, gros ou fins..........	2.10
Farine de poisson...............	3.15
Farine de Luzerne...............	2.00
Ecailles d'huitres, volailles.......	.85
" " poussins.......	.85
Gravier, gros ou fin.............	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre...........	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon...	1.00
Moulée pour la ponte............	2.25
" pour poussins............	2.45
" pour croissance..........	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins......	2.25
" " gros, poulets.......	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe..................	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)..........	1.35
" (triées Prime)............	1.20
" (triées yeux jaunes).......	2.50
" rouges..................	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé......................	$1.00
Gru............................	1.05
Gru Blanc (Middlings)...........	1.30
Blé d'Inde moulu...............	1.45
Moulée d'Avoine, fine...........	1.30
Moulée d'Orge, fine.............	1.10
Tourteaux de lin................	1.55
Gruau d'avoine, jute 80 lbs......	2.55
" " coton 80 lbs.....	2.60
Drèches brasserie séchées........	1.15
Molassine......................	2.50
Moulée à veaux.................	3.30
" laitière 18%.............	1.65
" " 24%.............	1.90
Foin à la tonne.................	11.00
Paille à la tonne................	9.00
Pot Barley.....................	2.50
Pearl Barley....................	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton........	$4.95
Cassonade, No 1................	4.65
" No 2................	4.55
" No 3................	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal........	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs..............	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs..........	1 00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur............	$2.60
" " composé.........	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)..	$38.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)..	35.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)..	34.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)..	$30.00
Canadian short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	20 mai 1936	23 mai 1935	24 mai 1934	26 mai 1933	20 mai 1926
Beurre No 1, Past.........	19	20	20¾	18	32
Œufs Frais...............	21	20	20	17	37
Veaux de lait vivants.......	06½	05	04¾	05	07½
Bouvillons vivants choix....	05¾	07½	05¾	05¼	07½
Agneaux du printemps l'unité..	7.00	7.00	6.00	7.00	12.00
Porcs vivants.............	9.25	9.35	8.75	6.15	14.75

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 11 au 18 mai

BEURRE

otre marché au beurre s'est continué me au cours de cette dernière semaine nous avons à rapporter une légère sse de prix.

utre la demande pour expédition chez érents centres de distribution pour les vinces d'Ontario et Maritimes, il y a eu peu plus d'activités pour fins locales ela a été de nature à raffermir quelque les prix.

la dernière heure, lundi après-midi, 18 courant, le numéro un pasteurisé coté au gros de 19¼c à 19⅜c la livre.

FROMAGE

vec une amélioration dans la demande la part du marché anglais coïncidant une assez bonne activité pour fins ales, ce marché a été ferme et à la sse.

ctuellement, les prix varient de 11c 1¼c la livre, et il est préférable de faquer du fromage coloré.

ŒUFS

lontréal et Québec: Les arrivages de semaine ont facilement été absorbés; marché s'est continué stable et les prix intenus au niveau de la semaine préente.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: Il y a eu ralentissement dans la demande, cependant à cause d'une assez forte diminution dans les arrivages, une offre plus limitée nous a permis d'en disposer sans réduction de prix.

Poulets à griller: Les arrivages de cette catégorie de volailles ont augmenté considérablement depuis quelques jours, surtout ceux de couleur "grise" dont la vente est difficile et les prix accusent une baisse d'environ 2c la livre.

VOLAILLES ABATTUES

Il y a plutôt avantage à expédier les poules vivantes. Nos exportations courantes à destination de l'Angleterre sont suffisantes pour maintenir les prix stationnaires pour les autres catégories.

PORCS ABATTUS

Montréal: Marché un peu plus tranquille et tendance à fléchir.

Québec: Marché ferme et légère hausse de prix.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stable et prix soutenus.

es Jerseys font merveille sur la ferme Grayburn

M. Hamilton Leder, le gérant des mes Grayburn à Waterville, Qué., rnissait récemment un rapport remarable au Club Canadien des Éleveurs bétail Jersiais, concernant les reds établis par quelques unités de ce upeau, et plusieurs autres records ables sont en voie d'exécution.

C'est le sang de Standard of Oakland domine dans ce troupeau. Le prer géniteur mâle de cette vacherie fût rampton Standard Boy", mort préturément. Cependant dix filles rouvées lui survivent à la ferme Grayrn dont la plus vieille, Standard ford Secunda, âgée de deux ans a duit 9863 lbs de lait, 511 lbs de gras, dernière fille a complété sa période lactation. Lauray Standard Bea qui a vêlé conformément aux dispositions requises pour obtenir une médaille d'argent à son record de deux ans.

A la mort du taureau Brampton Standard Boy, M. Fuller, la propriétaire de la ferme a acheté un autre fils de Standard of Oaklands, Brampton Big Standard, en train de se qualifier pour l'obtention d'une médaille d'argent. Il a deux filles ayant gagné une médaille d'argent à Brampton et une troisième est en voie d'obtenir la même qualification à la ferme Grayburn.

Wonderful Viola, la grande championne Jersiaise à plusieurs expositions de Québec, fille importée de Wonderful Standard, se qualifiera pour l'obtention d'un diplôme de Médaille d'Or.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 16 MAI 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	20c
A (moyen)	19c
A (poulettes)	17c
B	17c
C	16c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	8c
Bon	—80 lbs. jusqu'à 89 lbs.	7c
Moyen	—70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	6c
Commun	—60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	5c

AGNEAUX DU PRINTEMPS

(Abattus)

25 lbs. à 35 lbs.	18c la lb.
20 lbs. à 24 lbs.	16c "

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

	la lb.
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs.	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12¾c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12¼c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10½c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	20c
A—5 lbs à 6 lbs	19c
A—4 lbs à 5 lbs	18c
B—6 lbs et plus	18c
B—5 lbs à 6 lbs	17c
B—4 lbs à 5 lbs	16c
C—6 lbs et plus	15c
C—5 lbs à 6 lbs	14c
C—4 lbs à 5 lbs	13c
Coqs	13c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 16 MAI 1936

BEURRE FRAIS: PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 12 MAI 1936 INCLUSIVEMENT

MONTRÉAL ET QUÉBEC

No 1 Pasteurisé.... **19c** No 1 Non Pasteurisé. **18½c** No 2........ **18c**

Très important: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	25c
B	23c

(COQS)

A	15c
B	12c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre	10c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	09c
Moyen	07c
Commun	05c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12c½
Moyen	12c
Commun	11c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	21c
A—Moyens	19c
B	18c
C	17c

POULES VIVANTES

	la lb.
A	20c
B	18c
C	16c
Coqs	13c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 1½ lb. chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

	la lb.
A—2½ lbs. et plus	28c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	25c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	21c

"ROUGE"

A—2½ lbs. et plus	23c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	20c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	17c

"BLANC" (Leghorn)

A—2½ lbs. et plus	23c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	21c
C—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	17c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	25c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 11 mai 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.25
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.25
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.75
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.75
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.75
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.25
Truies	$6.00 à $6.75

Vaches

	la lb.
Choix	4c à 4¼c
Bonne	3½c à 3¾c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2¼c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6c à 6½c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3c à 3½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

Agneaux de printemps	
Choix	la tête $6.00 à $7.00

Moutons

	la lb.
Bon	4c à 4½c
Commun	3c à 3½c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	4¾c à 5c
Moyen	4¼c à 4¾c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 4¾c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¾c à 4c
Bon	3½c à 3¾c
Moyen	3c à 3¼c
Commun	2½c à 3c

Importance internationale de l'industrie minérale canadienne

(Suite de la page 201)

cause de guerre. Bismarck faisait allusion aux énormes dépôts de minerai de fer d'Alsace et de Lorraine quand il a déclaré en 1862 que le sang et le fer seuls pouvaient régler la question vitale de l'époque en faveur de l'Allemagne. Vous vous rappelez comment, en 1918, la France insista, comme condition de paix, sur la restitution de ce territoire qu'elle avait dû céder à l'Allemagne en 1871. Cette répartition inégale des gisements de minéraux économiques venant à l'encontre de l'idéal d'entière suffisance, le commerce international des produits minéraux n'est pas entravé dans la même mesure que celui des autres produits. Ce fut, par conséquent, un élément de stabilité dans le commerce du Canada, grâce à la bonne fortune de notre pays qui possède plus que sa part de la richesse minérale mondiale et une abondance de pouvoirs hydrauliques pour sa mise en valeur à bon marché.

La façon dont notre industrie minière a secouru le commerce extérieur du Canada et la croissance remarquablement rapide, en ces dernières années, de nos exportations d'or et de métaux non-ferreux, m'incitent à vous dire que nous possédons dans le développement de nos ressources minérales, les moyens d'amener une ère de prospérité aussi grande que celle dont a joui le Canada au cours de la mise en valeur des terres agricoles de l'Ouest.

Quelles sont les raisons de faire de cette assertion? Eh bien, il y a 10 ans, les exportations annuelles des produits miniers primaires—c'est-à-dire les produits à l'état brut ou qui ont subi un premier traitement, s'élevaient à moins de 9 pour cent de la valeur de nos exportations totales. L'année dernière, elles y contribuèrent pour plus de 25 pour cent; elles s'élevèrent de $116,000,000 à $210,000,000. Par contre, la part des produits primaires de la ferme déclina, pour les raisons déjà avancées, de 50 pour cent à 31 pour cent au cours de la même période, ou de $674,000,000 à $256,000,000.

Veuillez bien me comprendre. L'agriculture est notre plus grande industrie et elle demeurera ainsi puisqu'elle recouvrera avec le temps le terrain qu'elle a perdu. Mais je dis avec la même énergie que le développement de l'industrie minérale constitue de nos jours la plus grande chance pour le Canada de se relever. L'univers a besoin de métaux et nous pouvons les lui fournir.

Les principaux item des exportations de métaux sont l'or, le nickel, le cuivre, l'argent, le zinc, le plomb et le platine. Nous avons vendu l'année dernière sur les marchés étrangers de ces métaux pour une valeur de 200 millions de dollars, ce qui équivaut à 90 pour cent de notre rendement total. Notre consommation indigène est relativement faible; par exemple, moins de 1 pour cent de notre rendement en nickel, est utilisé chez nous. Après avoir satisfait nos propres besoins nous avons exporté 200,000 tonnes de cuivre, 148,000 tonnes de zinc, 147,000 tonnes de plomb et 71,000 tonnes de nickel et d'oxyde de nickel.

L'étendue du marché britannique pour les métaux est de première importance pour les producteurs canadiens. En 1935, par exemple, les données du commerce britannique montrèrent que le Royaume-Uni acheta chez nous 84,000 grosses tonnes de plomb en saumon, 97,250 tonnes de zinc, 70,000 tonnes de cuivre électrolytique, de même que 12,250 tonnes de cuivre sous forme de tiges et autres. Presque tout le nickel utilisé dans le Royaume-Uni provient du minerai canadien.

L'année dernière nos ventes d'or, d'argent et de platine à l'étranger se chiffrèrent à 75 pour cent de la valeur des exportations de blé et de farine de blé. Les ventes de cuivre rapportèrent deux millions de dollars de plus que les exportations de bois de pulpe et les ventes de nickel, plus que les exportations combinées de viandes et de produits laitiers.

Je mentionne ces faits non pas avec l'intention de diminuer l'importance de nos autres produits sur les marchés du monde, mais pour vous faire comprendre que nous avons pu maintenir, grâce à notre volume croissant de la production et de l'exportation des métaux affinés, la position proéminente que nous occupions dans le commerce international que les produits de nos fermes et de nos forêts nous ont déjà procurée.

Si nous disposons les produits canadiens dans l'ordre de la valeur de leurs exportations l'an dernier, nous constatons que huit des vingt-deux premiers, qui ont contribué en tout 75 pour cent de la valeur totale de nos exportations, étaient des produits de nos mines canadiennes. De plus si nous excluons l'or, nos produits minéraux primaires ont réalisé suffisamment dans le commerce extérieur pour payer les importations de tous les produits étrangers tels que le sucre, le coton, le thé, la soie, le café et le caoutchouc ainsi que la plus grande partie de l'anthracite américain.

Par conséquent notre industrie minérale compte pour beaucoup dans la régularisation de notre commerce international. En 1933 nous avons eu, pour la première fois, une balance favorable dans le commerce des minéraux et des produits ouvrés, que nous avons augmentée depuis de $28,000,000 à $44,000,000. Nos exportations de produits primaires seuls ont payé ensemble presque 40 pour cent de nos importations de marchandises pour fins de consommation domestique, au lieu de 12 pour cent il y a 10 ans. Si nous avons fait ce progrès c'est dû, Dieu merci, principalement à notre or et à nos bas métaux.

Le produit de nos mines d'or figure d'une manière proéminente dans notre commerce avec les autres nations. Comme c'est le seul produit pour lequel il existe un marché illimité à un prix plus ou moins fixe, il s'est montré tout spécialement important dans la balance des paiements internationaux du Canada.

Une saine population rurale

(Suite de la page 204)

sont données par un corps agronomique imposant et compétent.

De tout ce qui précède, comme aussi de nombreuses constatations qu'il serait trop long d'exposer dans cet article, une seule conclusion s'impose: les cultivateurs et les fermières du Québec, tout en conservant intactes leurs précieuses qualités transmises de génération en génération—frugalité, économie, travail et ténacité—sont aujourd'hui des exploitants instruits et modernes du sol et de ses richesses. Le cultivateur ignare n'existe plus chez nous. Notre grande famille agricole a définitivement adopté la science comme collaboratrice assidue, comme guide de tous les instants, et l'effort ne lui répugne plus lorsqu'il s'agit de rénover des méthodes jugées désuètes.

Et c'est pourquoi notre population rurale, saine, vaillante et tenace, groupée autour de ses clochers, obéissante aux avis éclairés et désintéressés de ses pasteurs, ouverte aux enseignements de la science agricole, demeure, en ces jours de matérialisme et de fièvre que vivent nos grandes villes, la plus belle garantie de notre avenir, le refuge le plus sûr contre le souffle des propagandes tendancieuses, le gage positif de la prospérité que nous ambitionnons tous de reconquérir, le pilier maître de l'édifice économique et social de la province de Québec.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

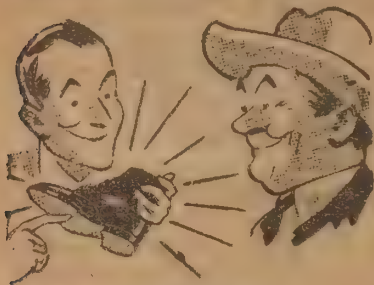
LE BULLETIN DE LA FERME

COOPÉRATION, CULTURE MARAICHÈRE, INDUSTRIE LAITIÈRE, ELEVAGE, AVICULTURE, APICULTURE ET INDUSTRIE SUCRIÈRE

PARAIT TOUS LES JEUDIS

FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIV, No 22 — QUÉBEC — 28 MAI 1936





Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 14 mai 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1003	1056.5
2	Exp. Sta., La Ferme ..	"	898	882.2
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	937	1005.1
4.	C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	990	1059.5
5.	G.-K. Campbell	"	862	925 6
6	J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	804	773.8
7.	Adélard Fortin.	"	804	869.3
8.	Arthur Préfontaine		1230	x1230.0
	Co-op S.	"	1003	1090 4
9.	J.-A. Lataille.	"	938	926.3
10	Riverside Fm. Co-op S	"	729	796.6
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"		
12.	J. H. Pariseau Co-op.	I.P.R.B.	773	767.0
13	Exp. Sta. Lennoxville	P R B		
14.	W. W. Elliot, Co-op.	"	1161	1224.5
15	R. H. Smith Co-op., S.	"	958	977 2
16.	Hugh C. Elliott	"	1021	990.0
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	981	1076.2
18	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	904	898 1
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S	"	966	954 3
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	842	807.6
			1052	1069 2
	Total		18856	19379.4

Concours de ponte Canadien

28ème semaine finissant le 14 mai

La septième période de 28 jours vient de se terminer avec un résultat qui se compare très avantageusement à n'importe quel concours déjà tenu à Ottawa. Au cours de la dernière semaine seulement douze oiseaux n'avaient obtenu de points tandis que 64 pondaient tous les jours. Un seul parquet n'a pas atteint à 50% du rendement possible par colonie.

Six parquets ont fourni plus de 60 œufs et treize plus de cinquante. Il n'y eut qu'un œuf de disqualifié.

Les Leghorns blanches tiennent la tête de toutes les colonies pour la semaine. Les trois meilleurs se placent comme suit:

Parquet			Points	Œufs
23	LB	W. S. Hall	73.8	63
22	"	F. C. Evans	71.5	65
29	"	Manor Farm	70.2	61

Dans l'alignement des six parquets champions jusqu'à présent il n'y a de changement qu'à la quatrième et à la cinquième place. Au 14 courant nous les trouvons dans l'ordre suivant:

Parquet			Points	Œufs
5	RB	J. H. Thompson	1378.9	1426
20	LB	G. S. Taylor	1348.5	1268
26	"	Russell P. Farm	1280.2	1172
23	"	W. S. Hall	1154.5	1022
29	"	Manor Farm	1154.2	1041
25	"	A. E. Shank & Son	1077.2	1054

Il y a plus de chambardement dans les positions occupées par les six poules qui ont donné les meilleurs rendements jusqu'à présent. Au 14 mai, nous les trouvons avec les points suivants:

Oiseau			Points	Œufs
289	LB	Sta. Exp. Ottawa	168.2	150
52	RB	J. H. Thompson	167.6	150
201	LB	G. S. Taylor	167.6	154
263	"	Russell P. Farm	167.4	147
133	RB	Sta. Exp. Lennoxv.	165.9	149
267	LB	Russell P. Farm	162.3	143

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	P.R.B.	516	541.3
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing.	"	745	837.5
3.	Frank Teasdale	"	1056	1067.7
4.	Kenneth Slacer	"	782	767.2
5.	J.-H. Thompson	"	1426	x1378.9
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	977	954.2
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	842	811.7
8.	Jas.-H. Smith	"	1030	1030.3
9.	R.-W. Kettles	"	622	593.5
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	878	966 1
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	749	728.2
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	841	866.8
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	1070	1074.6
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	912	880.1
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	928	922.4
16.	R.-J. Steele	L.B.	656	630.9
17	R. Haycock	"	754	761 2
18.	Alex. McLean	"	890	917.0
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	939	827.8
20	G.-S. Tayler	"	1268	1348.5
21.	R.-J. Penhall	"	865	877.6
22	E.-C. Evans	"	909	929.9
23.	W.-S. Hall	"	1022	1154.5
25.	A.-E. Shank & Son	"	1054	1077.2
26.	Russell P. Farm	"	1172	1280 2
27	Ferme Exp. Ottawa	"	769	769 3
28	Ferme Exp. Ottawa	"	957	1042.7
29.	Ferme Exp. Ottawa	"	1041	1154 2
	Total		25670	26191.5

ACTUALITE AVICOLE

Les élections à la Société avicole de Québec

L'HON. M. L.-A. GODBOUT, PRÉSIDENT HONORAIRE. — NOUVEAUX DIRECTEURS. — EXPOSITION CET AUTOMNE.

A la dernière assemblée tenue récemment de la société avicole du district de Québec, Inc., a eu lieu l'élection des officiers honoraires et actifs ainsi que plusieurs nouveaux directeurs.

Citons d'abord l'Hon. M. L.-A. Godbout, ministre de l'agriculture, qui fut nommé président honoraire, M. J.-Ant. Grenier, sous-ministre, vice-président honoraire. Monsieur Ernest Bélanger fut réélu président actif pour un autre terme, M. L. Hamel, vice-président, M. J.-A. Bernier, secrétaire, Chs.-Henri Tremblay, assistant-secrétaire et MM. Edward Alstream, Ls. Auger, P. Gelley et J.-O. Vaudreuil, directeurs.

Les nombreux aviculteurs de Québec et du district apprendront avec plaisir que l'association est à organiser une exposition d'un genre tout à fait nouveau pour cet automne. Comptant sur la bonne coopération de chaque aviculteur, cette future exposition, si l'on en juge d'après les démarches faites jusqu'ici, remportera un succès incomparable. Nous tiendrons nos abonnés au courant des activités de cette société.

Echo de l'Exposition avicole du district de Québec

Voici le compte-rendu de la dernière exposition avicole tenue à la salle St-Pierre, Québec, les 31 janvier, 1er et 2 février. (Signification des abréviations): C, coq; P, poule; c, cochet; p, poulette; tp, troupeau. Les chiffres qui suivent indiquent les prix gagnés par l'exposant.

Plymouth Rock Barrés: C. E. Millette, Trois-Rivières, C 1, 2 P 1, 2 c 1 p 1, 2, 3 tp 2.

Rhode Island rouges c. s: P. Galarneau, Deschambault, C 2 P 4, 5, 6 c 3, 4 p 6. Aimé Boutet, Ste-Anne de la Pocatière, P 3 c 5, 6 p 4, 5 tp 2. C.-E. Millette, C 2. Ed. Alstream, Québec, c 1, 2 p 1, 2, 3 tp 1. Jos. Genest, Charlesbourg, P 1, 2.

Wyandottes blanches: C.-E. Millette, p 3. J.-E. Bégin, Trois-Rivières, C 1, 2, 3 P 1, 2, 3 c 1, 2, 3 p 1, 2, 4 tp 1. Rosaire Bégin, Trois-Rivières, C 4, 5, 6 P 4, 5, 6.

Leghorn blanches c. s: J.-E. Bégin, C 3, 4 P 3 c 1 p 1 tp 1. Ros. Bégin, C 3. Ed. Alstream, C 1 P 1, 4, 5 c 3, 4 p 3, 4, 5.

Classes de débutants, Plymouth Rock Barrée: P. Gelley, Québec, P 1 p 1, 2, 3.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 21 mai 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1252	1420.4
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1008	960.5
3.	Tayler, G. S.	"	1390	1566.5
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.		
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1108	1208 0
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué	"	1265	1310 5
7.	Letendre, J.-W.	"	1187	1212 8
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	900	950 2
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	904	894 8
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1050	1035 8
11.	Couv. Coop. Montmagny		839	955 7
	(Corriveau).	"	1324	1394 3
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	863	851 8
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	981	945 6
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1089	1077 2
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1104	1144 6
16.	Couv. Coop. St-Ane. Q.	"	1106	1195 4
			17370	18124 1



Rhode Island Rouge c. s: P. Gelley, p 1. Leghorn blanche c. s: P. Gelley, p 1. Jos. Langlois, 135 Ste-Thérèse, P 3 c 3.

Couvoirs Coopératifs, troupeaux, Plymouth Rock Barrée: Syndicat avicole de Valley Jct., 1. Couvoir Coopératif St-Augustin, 2. Couvoir Coopératif St-Raymond, 3. Rhode Island Rouge, Couvoir Coopératif de Montmagny, 1, 2, 3, (volailles abattues), 1. Couvoir Coopératif de St-Raymond, tp 4. Leghorn blanche c, s: Syndicat Avicole de Valley Jct., 1. Couvoir Coopératif St-Raymond, 2. Couvoir Coopératif St-Augustin, 1, 2, 3.

Canards Pékin: Jos. Genest, cane adulte 1, jeune canard 1, 2, 3, jeune cane 1, 2.

Canards cayuga: C.-E. Millette, canard adulte 1, 2, cane adulte 1, 2, jeune canard 1, 2, jeune cane 1, 2.

Canards (toute autre variété): P. Galarneau, canard adulte 1, cane adulte 1, 2.

Lapins (Géants des Flandres, t. c): Chs-H. Tremblay, 75, 4ième rue, Limoilou, mâle adulte 1, femelle adulte 1. D. Richard, 174 Châteauguay, femelle adulte 2, jeune mâle 1, 2, jeune femelle 1. P. Galarneau, mâle adulte 2, 3, femelle adulte 3, 4, jeune femelle 2.

Lapins (toute autre race et variété): Chs-H. Tremblay, Limoilou, jeune femelle 1. D. Richard, femelle adulte 1, jeune mâle 1, jeune femelle 2.

Œufs: Bruns A gros, P. Galarneau 1. Blancs A gros, 1.

Poules contrôlées, système R.O.P.: Plymouth Rock Barrée: P. Galarneau, C 1 P 1.

Classes générales (races standard) Orpington fauves: P. Gelley, c 1.

Leghorn Brunes c. s pâles: Jos. Genest, C 1, P 1, 2, 3, c 1, 2, p 1, 2, 3.

Leghorn Fauves: Edward Alstream, C 1, p 1, 2, 3. Leghorns T. A. V.: Ros. Bégin, p 1, 2. Minorques T. V.: J.-O. Vaudreuil, 24 Corinne, P 1, c 1.

Cornish T. V.: J.-E. Bégin, C 1, P 1, 2, 3. Jersey Black Giant: C.-E. Millette, C 1, P 1, 2, c 1, p 1, 2, tp 1, 2.

Combattants T. V. (Moderne): J.-E. Bégin, C 1.

Toute autre race (Austrolorps): Aimé Boutet, P 1, c 1, p 1, 2, 3.

P. Gelley, prix spécial de $1.00 pour la plus belle douzaine d'œufs.

CHS-HENRI TREMBLAY,
Assistant-secrétaire
Société Avicole du district de Québec, Inc.

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 28 MAI 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 22

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Les cultivateurs canadiens se proposent d'augmenter la plantation des pommes de terre de 514,800 acres en 1936 (une augmentation de deux pour cent).

* * *

En 1936, à venir jusqu'au 30 avril, les exportations de bovins canadiens aux Etats-Unis se sont chiffrées au total par 75,826 têtes contre 56,312 pendant la période correspondante de 1935.

* * *

Le miel absorbe l'humidité de l'air et perd rapidement son arôme et son goût. Il ne faut donc pas le laisser à découvert plus longtemps qu'il n'est nécessaire, dit l'Apiculteur du Dominion.

* * *

Pendant les quatre premiers mois de 1936 le Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail a délivré 28,-?2 certificats de généalogie, approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture.

* * *

L'étendue ensemencée en grain au Canada accusera une augmentation de près d'un million d'acres en 1936, si les intentions manifestées par les cultivateurs le 1er mai sont mises à exécution, dit le premier rapport statistique de la saison actuelle.

Ventes publiques de beurre

L'Union Catholique des Cultivateurs par l'intermédiaire de son Comptoir coopératif a recommencé les ventes à l'enchère du beurre qui lui est consigné. La vente de mercredi 20 mai, comprenait l'offre de beurre pasteurisé seulement. Le No 1, obtenait 19 7-8c la livre le No 2, 19 3-8c. Le rapport qui nous est soumis ne comporte pas les quantités offertes.

Production à la baisse

La fabrication du beurre de beurrerie est à la baisse depuis le début de 1936, en Nouvelle-Ecosse, dans la province de Québec et en Colombie Anglaise. Il y a par ailleurs assez forte augmentation dans les autres provinces de la Confédération; au Manitoba par exemple où la production pour avril est en avance de 2.3% sur le même mois de l'année dernière.

Pour le Canada entier l'augmentation en avril s'élève à 6.3%, les chiffres étant de 14,348,132 lbs.

Honneur à un canadien

Un cablogramme émanant de l'Institut international d'Agriculture de Rome nous apprend que M. B. Leslie Emslie, C.D.A., F.C.S., vice-président de la Société des Agronomes Canadiens, faisant partie du personnel de Canadian Industries Limited a été invité de présenter un rapport concernant les modes de vulgarisation de l'emploi des fertilisants au Canada, au Congrès mondial de l'industrie des Engrais chimiques qui sera tenu prochainement en Europe à une date et un endroit à être désignés ultérieurement.

Trente livres de beurre par tête

Il s'est consommé au Canada en 1935, d'après une évaluation provisoire, 30.91 livres de beurre et 3.61 livres de fromage par tête de la population; la quantité totale consommée a été de 338,396,970 livres de beurre et 39,572,341 livres de fromage. En 1934 la consommation du beurre s'est chiffrée par 336,824,894 livres, soit une consommation par tête de 31.12 livres. Entre 1933 et 1934 il y a eu une augmentation de presque une livre par tête, mais le chiffre de 1935 est d'environ trois quarts de livre supérieur au chiffre de 1933 et d'un peu moins d'une demi-livre supérieur à celui de 1932. En d'autres termes, la quantité moyennes de beurre consommée dépasse 30 livres par tête de la population.

La consommation du fromage en 1935 est évaluée à 39,572,341 livres, soit 3.61 livres par tête de population. C'est à peu près le même chiffre par tête qu'en 1934; comparé à celui de 1933 il accuse une petite augmentation de 0.22 livre et une augmentation de 0.36 livre sur 1932.

Les revenus de l'agriculture

La richesse agricole totale du Dominion est évaluée à $5,797,104,000. pour l'année 1935, comparé à $5,629,173,000. pour 1934. Ceci représente un accroissement des revenus de 3%. Ontario tient la tête des provinces avec une richesse globale évaluée à $1,638,035,000. puis vient en second lieu Saskatchewan avec une évaluation de sa richesse à $1,305,-791,000, puis notre province un potentiel agricole qui est estimé à $1,038,-947,000.

Le revenu brut de l'agriculture du Dominion s'exprime par $943,081,000. comparé à $942,565,000 pour 1934, ce qui signifie un surplus d'environ 1% sur l'année 1934.

Les augmentations enregistrées proviennent des animaux de la ferme, de la laine, des produits laitiers, des fruits et des légumes, des volailles et des œufs, du sirop d'érable et de la filasse du lin. Toutefois, les surplus provenant de ces spéculations ont été affectés par les diminutions provenant des récoltes de grande culture, des animaux à fourrure, du tabac, de la mévente du foin, et de la faible récolte de miel.

Les revenus nets de l'exploitation des fermes que l'on obtient en déduisant de l'évaluation totale, les aliments consommés par les bestiaux, les fruits et légumes pour la consommation sur la ferme, ainsi que les aliments pour les volailles, représentent une somme de $609,318,000 pour tout le pays à rapprocher de $577, 952,000 pour 1934 ou un surplus de 5½%.

* * *

Les pommes canadiennes sont en grande demande, leur qualité leur vaut la faveur du consommateur des pays étrangers.

Les dommages de la gelée du 15 mai

La région de Montréal, les Cantons de l'Est et le district de Québec ont subi des dommages considérables causés par la gelée qui a sévi en fin de semaine dernière. Les pommiers fleuris produiront à peine. Ceux dont les fleurs étaient à demi ouvertes ou en boutons pourront peut-être produire, mais il faudra les observer; il serait téméraire de tenter d'évaluer l'étendue des dommages aux vergers de la principale région pomicole de la province, celle du sud-ouest de Montréal.

Les maraîchers ont subi des dommages sérieux également, les plants de tomates, de choux et autres foliacés ayant été considérablement affectés.

Avec la température pluvieuse que nous avons, des travaux en retard, et pardessus le marché une gelée aussi forte et tardive c'est le cas de dire que l'année débute plutôt dans des conditions peu favorables.

Mais il ne faut pas laisser le manche après la cognée pour tout cela. S'il y a des dégâts irréparables, comme c'est le cas pour certains vergers, tout n'est pas compromis. Il est très rare en effet que les agriculteurs entreprennent l'hiver avec des greniers vides.

Une Providence sage sait bien faire la part de toute chose, mettons en elle notre confiance absolue en prenant bien la précaution de bien faire tout ce qui dépend de nous.

Le démon rouge de la forêt

Dans toutes les parties du Canada on fait des efforts déterminés pour garder le Canada libre de feux de forêt durant 1936, en autant qu'il est humainement possible. Une provision suffisante de pompes à feux, de canots, "moto-rails" a bien équippé les forces des garde-feux, et on se prépare partout pour se prémunir contre les deux facteurs suivants: Ce que sera la température—et ce que le Public fera. Ce dernier facteur représente la cause de 91% des feux de forêt. Les hommes avec leur tabac et leurs allumettes mal éteintes; les colons défrichant leur terre et brûlant l'abattis; les campeurs et leurs feux dont ils ont besoin pour cuire leurs aliments—toutes ces actions humaines d'apparence si innocente font annuellement une récolte mortelle de forêts ruinées, de cours d'eau desséchés et de familles sans abri.

Près de 5,000 garde-feux et garde-forestiers sur la "ligne de feu" à travers tout le Canada font un urgent appel au Public de se joindre à eux pour protéger les forêts et les cours d'eau durant l'année présente. Dans plusieurs localités où cette union amicale des garde-feux et de ceux qui parcourent les bois pour leur travail ou leur récréation a été établie, on a réussi à enrayer presqu'entièrement le fléau du feu, et à garder les bois verts et vivaces, sans tares, depuis plusieurs années déjà.

La vie chez les jeunes agriculteurs

NOUVEAUX CLUBS

Dans la province de Québec, au cours de la présente année, on se propose de fonder 20 nouveaux clubs spécialisés en grande culture, pommes de terre et légumes, d'après un rapport que nous recevons de J.-C. Magnan, du Ministère de l'Agriculture de Québec. M. Magnan compte qu'il aura à surveiller en tout 120 clubs groupant 3500 membres pour les pommes de terre, les légumes, les fruits et la grande culture, soit une augmentation sur 1935. Le directeur des clubs de jeunes éleveurs, S. Boily, propagandiste fédéral pour l'élevage, à Sherbrooke, croit qu'il aura à peu près le même nombre de cercles que l'an dernier.

On a fondé un cercle de jeunes producteurs d'orge à Ste-Rosalie, comté de Bagot, dans le but de fournir au district environnant l'orge de semence de la plus haute qualité. M. Magnan nous informe également que pour la première fois dans Québec, les jeunes seront invités à faire de l'aviculture; on commencera avec deux clubs. Pour ce faire, on fournira aux jeunes aviculteurs des poussins de sexe déterminé, des éleveuses et de l'aide pour la construction et l'aménagement d'un poulailler.

Pour le concours du Mérite Agricole Juvénile les prix seront répartis comme pour le concours des adultes. On accordera cinq médailles d'or avec bourses pour un cours d'agriculture de deux ans; en outre, le gouvernement donnera dans chacun des vingt districts agronomiques une médaille d'argent, un cours moyen d'agriculture d'un an aux concurrents les plus méritants.

QUI EST LE MIEUX RENSEIGNÉ

Une nouvelle sorte de concours pour les jeunes a été essayé récemment en Nouvelle-Ecosse. Il s'agit de répondre à des questions sur les sujets les plus divers. Une série de trente questions préparées à cette fin a été fournie aux directeurs des clubs qui en faisaient la demande et se chargeaient de surveiller les concurrents. Dans son rapport sur ce concours, le directeur de la propagande, le Dr W. V. Longley, fait une analyse intéressante des réponses. Il conclut que les jeunes clubistes ne sont pas suffisamment renseignés et il leur conseille de ne pas se limiter à leur spécialité. Le vainqueur du concours fut Florence Johnson de S. W. Margeree.

On a fait en même temps deux autres concours. Le concours de composition (sujet: "Mes résultats comme clubiste") a été remporté par Teresa Collins de S. W. Margeree. D'autre part, Jessie MacLellan, de Dunvegan, a écrit la meilleure saynète utilisable par les clubs. (*Revue des Clubs de J. Agriculteurs*).

(Suite à la page 215)

Si votre ABONNEMENT est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

JUIN 1936

Le Soleil entre au Cancer le 21, à 9 h. 22 m. du matin.

P. L. le 5, à minuit 22 m. - N. L. le 19, à minuit 15 m.
D. Q. le 12, à 7 h. 5 m. du matin. - P. Q. le 26, à 2 h 23 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Cou.
1	Lundi	r	De l'OCT. 1 cl.	3 55	7 32
2	Mardi	r	De l'OCT. 1 cl.	3 55	7 32
3	Merc.	r	QUATRE-TEMPS (Jeû e et abstin.).	3 55	7 33
4	Jeudi	r	De l'Oct. semind.	3 54	7 34
5	Vend.	r	QUATRE-TEMPS (Jeûne et abstin.).—	3 54	7 34
6	Sam.	r	QUATRE-TEMPS (Jeûne et abstin)—	3 54	7 35
7	DIM.	b	I ap.r la Pentec.— TR. SAINTE TRINITÉ, 1 cl	3 53	7 36

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous NOS ABONNES

Recrutez **UN** nouveau lecteur au "BULLETIN de la FERME" vous gagnerez votre abonnement pour un an

COLONISATION

Pour nos jeunes

Dans divers milieux, on commence à s'inquiéter de l'avenir de nos jeunes. On se prend de pitié pour la jeunesse compagnarde qu'on ne voudrait pas voir arriver en ville, faire concurrence à la jeunesse urbaine sur le marché du travail,déjà encombré.

Il faut trouver un moyen d'établir ces jeunes, dit-on.

Mais comment?

Sur les milliers de terres abandonnées, proposent les uns.

Est-ce toujours possible?

N'est-ce pas plutôt impossible, dans la généralité des cas?

Lorsqu'un cultivateur doit les trois quarts de la valeur de sa ferme, ou même parfois s'il n'en doit que la moitié, dans la plupart des cas, il est admis qu'il ne peut réussir.

En ce qui concerne les jeunes agriculteurs, au moins 75 pour-cent n'ont pas le capital nécessaire pour s'acheter des fermes où ils auraient quelque chance de succès, et leurs parents ne peuvent pas ou presque pas les aider.

Ce n'est pas tout, d'ailleurs, que d'acheter une ferme, il faut, pour celui qui commence, acheter des animaux, des machines aratoires, des outils, il lui faut parfois faire des réparations urgentes aux bâtisses, quand il en existe; et en plus, vivre en attendant que la terre produise de quoi le nourrir, le vêtir, le chausser.

A ceux qui peuvent compter sur une aide substantielle de la part de leurs parents, le gouvernement donne un octroi de $100. par année pendant trois ans.

Ce n'est pas beaucoup, mais c'est déjà quelque chose, même si ces montants ne servent que pour faire les réparations de première nécessité aux bâtiments délabrés de cette ferme abandonnée qu'on vient d'acheter pour l'établissement du jeune homme marié dans la plupart des cas.

Mais aux 40, 50 ou 75 autres que les parents ne peuvent aider et qui vivent dans la même paroisse?

Il reste les terres nouvelles.

Des gens prétendent que cette jeunesse n'ira pas s'établir au loin.

Le sait-on réellement?

Qu'a-t-on réellement fait dans le passé pour démontrer à ces jeunes les possibilités d'établissement dans les pays nouveaux?

Nous pouvons, en toute assurance, affirmer qu'au moins 75 pour-cent de notre jeunesse compagnarde ne connaît rien de nos terres colonisables; par plus qu'elle ne connaît les avantages qu'elle aurait d'aller s'établir dans ces pays nouveaux.

C'est que nous n'avons jamais eu d'organisation adéquate en harmonie avec l'ampleur du problème de l'établissement de notre jeunesse au pays.

Finirons-nous par comprendre l'importance de nous organiser pour établir TOUS nos jeunes chez nous?

J.-Ernest LAFORCE.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

La façon de cultiver les pommes de terre à la Station Expérimentale de Ste-Anne

SYSTÈME DE ROTATION:—

Les pommes de terre sont cultivées sur sol léger et sous-sol graveleux. La rotation suivie est de trois ans comprenant patates en première année, avoine en deuxième année et trèfle en dernière année.

SÉPARATION DES TUBERCULES EN PLANTONS:—

Les tubercules ne sont coupés en plantons qu'au moment où l'on est prêt à planter afin d'éviter une perte en vitalité. On coupe de manière à ce que chaque planton ait deux yeux. Si pour une raison ou pour une autre, soit par exemple, à cause de la mauvaise température ou même pour passer la nuit, les fragments de tubercules ne sont pas immédiatement plantés, on les recouvre de sacs vides (poches) au préalable humectés.

PRÉPARATION DU SOL:—

On commence à préparer le terrain l'année précédente en faisant un labour d'automne de 7 à 8 pouces. Le printemps, peu avant la plantation, on disque le plus profondément possible après quoi on épand le fumier au taux de 10 tonnes à l'acre. La fumure épandue, on disque de nouveau afin de bien incorporer celle-ci au sol. Avant de passer les herses à diamants, on applique à l'acre 500 livres d'un engrais chimique 4-8-10. Une fois les engrais chimiques appliqués et le dernier coup de herse donné, on roule le terrain.

MODE ET TEMPS DE LA PLANTATION:—

La plantation se fait au planteur ordinairement dans la dernière semaine de mai. Les rangs sont espacés de 36 pouces et les plantons placés à tous les 12 ou 14 pouces dans le rang, ce qui prend 17 boisseaux de patates par acre. Les plantons sont couverts d'une couche de terre de 3 à 4 pouces d'épaisseur.

SOIN D'ENTRETIEN:—

On fait généralement trois binages. Le premier a lieu environ trois semaines après la plantation et les deux autres se succèdent à 15 jours d'intervalle. On fait deux buttages (renchaussages); le premier est fait quand les plants ont environ 8 pouces de hauteur ayant soin de laisser à l'air libre la partie supérieure de la tige seulement; on fait le second lorsque le besoin s'en fait sentir au cours de la végétation. En opérant de cette façon, le sarclage manuel consiste seulement à enlever quelques mauvaises herbes qui sont entre les plants. Dès que les signes et symptômes des maladies à virus apparaissent sur le feuillage, on arrache les quelques plants affectés et l'on répète cette opération deux ou trois fois durant la saison.

ARROSAGES:—

Afin de préserver les tiges contre les atteintes des insectes et de la brûlure (échaudage), on fait 5 à 6 pulvérisations à la Bouillie Bordelaise de la formule 4-4-40. Aux deux premières pulvérisations, on ajoute à la solution ½ livre de vert de Paris et 1½ livre d'Arseniate de Plomb pour détruire les insectes. La première est faite quand les plants ont environ 8 pouces en hauteur; les autres se suivent à 10 ou 12 jours d'intervalle.

RÉSULTATS OBTENUS:—

Avec cette façon de cultiver les pommes de terre, le rendement moyen à l'acre pour une période de quatre ans a été de 381 boisseaux avec un coût de production de 19.6 centins le boisseau.

Le ver gris---un fléau du jardin

Le petit jardinier aussi bien que le maraîcher savent que le ver gris est l'un des insectes les plus nuisibles de tous. Il cause d'immenses dégâts tous les ans, spécialement au printemps et au commencement de l'été, lorsque les plantes sont encore jeunes. Le genre de dégâts causé par ces insectes varie beaucoup suivant l'espèce. Le plus souvent les vers gris, qui se nourrissent au niveau du sol, fauchent la tige de la plante et celle-ci tombe et meurt. Les vers gris grimpants montent sur la plante et se nourrissent du feuillage, tandis que les autres espèces attaquent les racines. La plupart des vers gris ont des habitudes nocturnes, ils se cachent dans la terre le jour et en sortent le soir pour se nourrir de leur plante favorite. Ils sont très répandus sur tous les points du Canada.

On peut détruire les vers gris dans le jardin au moyen d'un appât empoisonné que l'on épand à la volée sur la terre, avant d'enfouir les semences ou de repiquer les jeunes plants. Cet appât a la composition suivante:—son, 20 livres; mélasse, 1 pinte; vert de Paris, ¼ livre; eau, environ 2½ gallons. Pour faire cet appât, dit Alan G. Dustan, du Service des insectes nuisibles aux récoltes de grande culture et de jardin, de la Division fédérale de l'Entomologie, il faut d'abord mélanger parfaitement les ingrédients secs. On ajoute ensuite la mélasse à l'eau en brassant et on ajoute le son et

(Suite à la page 215)

Variétés de pommes de terre pour différentes régions

Le choix d'une bonne variété es une question d'une très grande im portance dans la culture des pom mes de terre. Dans le bulletin "L pomme de terre au Canada", qu vient de paraître, nous trouvons le recommandations suivantes au su jet des variétés pour les différente régions du Canada. Ces recomman dations, qui émanent des Fermes e Stations expérimentales fédérale sont basées sur les résultats de long essais conduits pendant un gran nombre d'années.

Est du Canada—Charlottetown I. P. E., Irish Cobbler pour une va riété blanche hâtive; Sparding Ros variété rose hâtive; Montagne verte meilleure de la récolte principale Fredericton, N.-B.—Irish Cobble hâtive; Montagne verte, principale Ste-Anne de la Pocatière, Qué.— Irish Cobbler, hâtive; Montagn verte pour récolte principale. Len noxville, Qué.—Irish Cobbler, hât ve; Montagne verte et Dooley, ré colte principale. La Dooley gagne e popularité. Ottawa, Ont. Iris Cobbler, hâtive; Gold Nugget, un variété jaunâtre, à peau blanch d'introduction récente, très pro mettante.—Montagne verte et Doo ley, variétés importantes; la Doole se répand de plus en plus à cause d la belle forme de ses tubercules et d l'aptitude que paraissent avoir s plantes de bien supporter les gran des chaleurs à la fin de juillet et à mi-août. Harrow, Ont.—Irish Cob bler, presque exclusivement em ployée; Ohio hâtive, employée d'un façon limitée; Dooley et Montagn verte surtout employées comme ré colte principale dans les régions pl à l'est de l'Ouest de l'Ontario. K puskasing, Ont.—Irish Cobbler; Montagne verte, celle-ci n'est p aussi satisfaisante que la Irish Cob bler.

Ouest du Canada.—Morden, Ma —Ohio hâtive et Favorite hâtiv récolte hâtive; Ohio hâtive aus employée pour la récolte principal Burbank Russet ou Netted Gem très bonnes variétés pour la récolt principale. Brandon, Man.—Bov hâtive et Ohio hâtive, hâtive Montagne verte et Gold Coin (Pièc d'or), pour récolte principale o tardive; Rosthern, Sask.—Ohio hâ tive et Bliss Triumph hâtives; Iris Cobbler, récolte principale. India Head, Sask.—Irish Cobbler, Bli Triumph, et Early Ohio, récol hâtive; Peach Blow, Gold Coin, Montagne Verte, récolte principal La Columbia Russet, originaire d la station expérimentale fédérale d Windermere, C.-B., s'est montr très productive. Summerland, C.- —Irish Cobbler, Early Rose, Ear Ohio, Epicure et Bliss Triump toutes des variétés hâtives popula res. Netted Gem, bonne pour récol principale. Agassiz, C.-B. Ear St-George, Early Ohio, Epicure, Early Rose, variétés hâtives; Mon tagne verte, Burbank et Nett Gem, récolte principale. On trouv ra des détails plus complets dans bulletin en question, qui contien également des illustrations et d chapitres séparés traitant des inse tes et des maladies qui attaquent récolte.

LES HERBICIDES

Par R.-D. CARTIER, agronome spécial

CETTE expression "herbicides" paraitra sûrement étrange à la plupart des cultivateurs de la pro-nce, qui ne sauront certainement pas qu'elle signifie.

Un herbicide est un ingrédient chimi-e quelconque, employé pour la des-uction des mauvaises herbes. L'herbi-le est donc un tueur de plantes; expres-n empruntée du mot anglais "Weed ler".

Depuis quelques années, un intérêt ujours grandissant se manifestait dans bureaux de recherches agricoles de férents pays au sujet de l'emploi des ps chimiques dans la destruction des uvaises herbes. Cette activité crois-nte amena la création de comités spé-ux pour étudier ce vaste problème, en éter les données générales, permettre, moyen d'outillages particuliers, l'ap-cation des diverses théories émises, us forme d'essais et d'expérimenta-ns et faciliter ainsi la classification r ordre de valeur des composés chi-ques essayés.

La littérature, à ce sujet, indique qu'un nombre assez considérable de composés chimiques peuvent être utilisés pour la destruction de certaines mauvaises herbes annuelles, croissant dans les récoltes.

Les méthodes d'application des composés chimiques se classent en deux groupes: 1° les arrosages avec des solutions chimiques; 2° les saupoudrages de corps chimiques à la manière des engrais commerciaux.

La première méthode, qui est beaucoup plus employée que la deuxième, se subdivise elle-même en deux groupements distincts: A. Les arrosages avec des solutions de produits acides brûlent simplement les tissus des plantes. B. Les arrosages avec des solutions de produits chimiques qui désagrègent graduellement les tissus de la plante par leur toxicité.

Les saupoudrages de composés chimiques pour la destruction des mauvaises herbes sont de date assez récente. Cette méthode paraît donner amplement satisfaction en Europe, à cause du climat en général plus humide, (condition essentielle du succès), que celui du continent Nord Americain. De l'Est à l'Ouest du Canada, ce contraste s'accentue davantage à mesure que le climat s'échauffe et s'assèche.

Nous laisserons donc de côté, pour le moment, cette méthode de destruction par les ingrédients secs du commerce et nous nous bornerons à vous signaler la valeur de quelques solutions chimiques, leur mode d'emploi, leur genre de désagrégation et les plantes qu'elles détruisent.

Parmi les arrosages avec des solutions de composés chimiques il y a, tel que ci-haut cité, le groupe des herbicides à base de produits acides. Ces solutions à base d'acide sulfurique et d'acide chlorhydrique attaquent les plantes, comme le bûcheron attaque l'arbre en forêt, en le coupant par la base. En effet, un dispositif spécial rez de terre écarte au moyen d'un sabot les tiges de céréales et la solution projetée obliquement fauche par la base la plupart des mauvaises herbes. Les tiges de céréales, avec leurs feuilles de base engainantes et concentriques, de plus assez fortement cireuses, sont épargnées, tandis que les plantes nuisibles sont brûlées; littéralement coupées par ce feu liquide. Bien qu'effectif, ce procédé n'est pas recommandable en pratique, car les solutions sont dangereuses à préparer et à manipuler. En outre, les appareils à cet usage doivent posséder un revêtement intérieur, soit de plomb, soit de bois, de manière à empêcher constamment la solution de venir en contact avec le fer.

Maintenant que nous avons passé rapidement en revue certains herbicides chimiques considérés peu pratiques, nommons simplement ici les herbicides considérés d'usage courant, dont nous vous détaillerons la préparation et le mode d'emploi dans un article subséquent. Ces herbicides chimiques sont: Le chlorure de soude, le chlorate de soude, le chlorate de potasse, le sulfate de cuivre et le sulfate de fer.

LE MARCHÉ AU BEURRE DU ROYAUME-UNI EN 1935

Comité économique impérial — Notes sur les produits laitiers

EN 1935, la première fois depuis 1927, une diminution a été enregistrée dans les importations de beurre Royaume-Uni, qui n'avaient cessé ller croissant jusque-là. Les impor-ions totales se montant à 9,608,620 intaux (1 qtl équivaut à 112 livres) ient d'environ 1 pour cent inférieures elles de 1934; elles ont cependant dé-ssé celles de toute autre année précé-nte, et elles étaient même de 9 pour nt plus considérables qu'en 1933.

La statistique compilée n'est pas suffi-nte pour que l'on puisse apprécier la urbe de la production du beurre en 35 Le cheptel laitier a continué à gmenter dans plusieurs pays euro-ens, mais il y a eu une diminution ail-urs, et notamment au Danemark, ndis que la production de beurre dimi-ait au commencement de 1935 dans grand nombre de pays, à cause de la uvaise récolte de fourrages de 1934. le a diminué également aux États-nis, à cause de la réduction dans le mbre de vaches et des faibles appro-sionnements de fourrages. Le com-erce international n'accusait, peut-re aucun changement significatif entre 34 et 1935, mais la proportion relative tre les importations du Royaume-Uni le commerce total a enregistré une minution bien nette.

Le commerce du beurre de 1935 s'est ractérisé par plusieurs développe-nts dont voici les principaux: (1) la heresse qui a sévi en Nouvelle-Zélan-au commencement de l'année et en stralie vers la fin, et son effet sur la oduction dans ces deux pays; (2) l'en-ée en scène des États-Unis d'Amérique mme importateurs de beurre; (3) une gmentation des importations en Alle-agne. (4) une nouvelle augmentation nsidérable dans la production de urre de beurrerie en Grande-Bretagne, compagnée, sans doute, par une dimi-tion correspondante dans la produc-n de beurre de ferme; et, (5) le taux vé et soutenu de la consommation au yaume-Uni, malgré la hausse de prix le niveau restreint des stocks entre-sés pendant la plus grande partie de nnée. Outre ces facteurs, les pays ropéens importateurs de beurre ont ntinué à maintenir un régime de res-ctions sur les importations, mais un t significatif était que cette hausse des prix a été suivie, dans certains cas, par une tendance à un léger relâchement dans les restrictions.

En 1935, les importations de beurre venant des pays de l'Empire ont enregistré une nouvelle augmentation, se montant à 3 pour cent sur le chiffre de 1934; elles représentaient 57 p. c. des importations totales contre 54 pour cent dans la première année; c'est là la plus grosse proportion qui ait encore été notée. Les approvisionnements étrangers ont diminué de 5 pour cent pendant l'année.

Pour la deuxième année de suite la Nouvelle-Zélande a été la source principale de beurre importé sur le marché du Royaume-Uni. La quantité fournie était inférieure de plus de 1 pour cent à celle de 1934, mais elle représentait encore environ 27.5 pour cent des importations totales dans les deux années. Les importations venant du Danemark, la deuxième source la plus importante, ont baissé de 12 pour cent, formant 23 pour cent du total contre 26 pour cent en 1934. Une légère augmentation dans les approvisionnements venant de l'Australie a fait monter ce pays presque au niveau du Danemark, et les importations australiennes représentaient 22 pour cent du total en 1934 et en 1935. Les importations venant de Russie et de l'État libre d'Irlande, qui venaient ensuite sur la liste, ont augmenté de 2 pour cent et de 4 pour cent respectivement. Celles des Pays-Bas étaient de 54 pour cent plus fortes que l'année précédente; il y avait déjà eu une augmentation sensible entre 1933 et 1934, tandis que les importations venant de Suède diminuaient de 39 p. c. Les importations venant de Pologne, qui avaient accusé une augmentation importante en 1934, atteignaient presque le double du chiffre de cette dernière année, et il y avait augmentation appréciable également dans les quantités fournies par la Latvie et la Lithuanie. Les importations venant de Finlande ont diminué ainsi que celles de l'Argentine; ces dernières étaient de 38 pour cent inférieures à celles de 1934. L'Autriche et la Hongrie ont toutes deux fourni moins de beurre que l'année précédente. Parmi les approvisionnements de l'Empire, en dehors de ceux que nous venons de mentionner, la plus forte augmentation notée est celle qui s'est produite dans les importations du Canada, qui d'un chiffre insignifiant en 1934 se sont relevées à plus de 63,000 qtx. l'année dernière, soit près de deux fois le chiffre de 1933. Les importations venant du Sud-Afrique se sont presque quadruplées, et l'augmentation de celles du Sud-Ouest de l'Afrique était encore plus considérable relativement.

Voici les quantités de beurre importées par le Royaume-Uni pendant les années 1933, 1934 et 1935:

Origine	1933 qtx	1934 qtx	1935 qtx
Pays de l'Empire...	4,654,145	5,283,790	5,435,437
Pays étrangers.....	4,177,541	4,411,604	4,173,183
Total.......	8,831,686	9,695,394	9,608,620

Normalement les importations de beurre au Royaume-Uni sont plus fortes dans la première moitié de l'année que dans les derniers six mois. La diminution des importations en 1935, par comparaison à 1934, a eu lieu dans les premiers six mois; les dernières quantités fournies étaient un peu plus considérables. La réduction notée dans le premier trimestre était due principalement aux approvisionnements décroissants venant de la Nouvelle-Zélande et du Danemark, mais au commencement de l'été les arrivages australiens ont diminué également. Au commencement de l'automne les importations de la Nouvelle Zélande étaient supérieures à celles de 1934, et des quantités plus fortes ont été reçues des Pays Bas, de la Russie et des pays de la Baltique; vers la fin de l'année les expéditions venant du Danemark étaient plus fortes que l'année précédente. C'est en mai que les importations ont atteint le plus haut point au lieu de juillet dans chacune des deux années précédentes. C'est en novembre qu'elles étaient les plus faibles, tandis qu'en 1934 le plus bas point avait été atteint en septembre.

Prenant les importations nettes, et tenant compte des changements qui se sont produits dans les stocks entreposés au froid au commencement et à la fin de l'année, d'après les chiffres fournis par le Comité, la consommation apparente du beurre importé au Royaume Uni en 1935 était en moyenne de 184,500 qtx, contre 183,450 qtx. par semaine en 1934.

Il n'existe pas de chiffres détaillés de la production du beurre au Royaume-Uni en ces dernières années. Les plans de placement du lait ont provoqué une augmentation dans la production de beurre de beurrerie, et l'on estime qu'en 1935 il s'est produit environ 350,000 qtx. en Angleterre et au Pays de Galles, ainsi que dans la région administrée par la Commission écossaise de placement du lait, contre 183,000 qtx. en 1934. On croit également qu'il y a eu une expansion dans le nord de l'Irlande. En regard de cette augmentation il y a eu sans doute une réduction dans la fabrication du beurre de ferme, mais il n'existe pas de chiffres démontrant l'étendue de cette réduction. Il peut se faire que la production combinée n'ait accusé que peu de changement depuis l'année du recensement 1930-31, et si l'on prend cette année-là comme base, et que l'on considère que la production totale de beurre de fabrique et de ferme soit d'environ 950,000 qtx par an, alors on peut dire que la consommation du beurre au Royaume-Uni en 1935 se montait à 25.2 livres par tête, soit la même qu'en 1934, contre 23.5 liv. en 1933, 21.7 livres en 1932 et 20.9 liv. en 1931.

En regard de cette consommation croissante de beurre en ces dernières années, il y a eu une diminution dans la consommation de margarine se montant à 23 p. c. entre 1931 et 1934. Cependant en 1935, la consommation apparente de margarine a dépassé celle de l'année précédente, spécialement lorsque les prix du beurre étaient élevés en automne et au commencement de l'hiver. D'après les chiffres du comité, la consommation apparente de margarine au Royaume-Uni en 1935 équivalait à 8.4 liv. par tête, contre une consommation par tête de 7.9 liv. en 1934 et de 8.4 liv. en 1933.

Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite à la page 212)

Fruits et légumes, le marché

Durant la semaine se terminant le 14 mai. Montréal a reçu 304 wagons de fruits et légumes dont 6 de pommes, 98 de pommes de terre; 5 d'oignons; 38 de fruits divers; 96 de légumes assortis; 36 de bananes. Les arrivages de la semaine précédente s'élevaient à 251 wagons, il y a donc subtantielle augmentation.

Deux chars de pommes de terre provenaient de la province de Québec tandis que l'Ile P.-Edouard en a expédiée 53, le Nouveau-Brunswick 42.

La Montagne Verte de Québec No 1 vlait de $1.50 à $1.55 les 80 lbs. la No 2 blanche obtenait de $1.45 à $1.50 . Les nouvelles de Floride sur le marché depuis quelques semaines se sont vendues $2.25 à $2.50 les 50 livres.

Le marché a été ferme à Montréal comme à Québec. Sur ce dernier marché les prix furent un peu plus élevés . La Montagne Verte No 1 commandant $1.-55 à $1.70 la No 2, de $1.45 à $1.60.

Le fromage

Le dernier rapport de l'Industrie laitière émanant d'Ottawa comporte un tableau qui nous fait voir jusqu'à quel point l'industrie fromagère a baissé au pays depuis 10 ans. Voici une reproduction de ce tableau, qui indique la fabrication annuelle, puis à côté le chiffre total des exportations chaque année.

Année	Production liv.	Exportations liv.
1925	32,652,569	21,381,532
1926	20,298,428	10,872,755
1927	15,386,617	3,725,244
1928	19,781,066	6,719.428
1929	17,707,822	3,800,160
1930	14,633,733	1,627,925
1931	12,048.012	1,148 316
1932	10 714 514	980,981
1933	10,635,024	940,206
1934	11,996,348	739,962
1935	10,962,219	439,994

Les Anglais restent toujours de gros mangeurs de fromage, où le prennent-ils ? Quand en 1925, nous exportions 21,381,-532 lbs. Nous n'en avons expédié que 439,994 lbs, l'année dernière. Ne trouvez-vous pas la différence un peu extraordinaire ? et nous acheminons-nous vers la perte irrémédiable de ce marché ?

Etat des récoltes de fruits

QUÉBEC—TEMPS généralement chaud, avec quelques averses, se produisant généralement le soir. POMMIERS—Les boutons se sont formés rapidement et la pulvérisation du bouton vert a été appliquée, dans la plupart des endroits, du 4 au 9 mai. La pulvérisation du bouton rose sera appliquée dans presque tous les districts à la fin de la semaine ou au commencement de la semaine suivante. On compte que les arbres seront en pleine floraison pendant la semaine du 1er juin. Les prévisions de la floraison sont exceptionnellement bonnes. Toutes les variétés promettent de porter une forte floraison, sauf la Melba. Les troncs d'arbres se ressentent encore des dégâts de l'hiver de 1933. Les horticulteurs recommandent de prendre immédiatement les moyens de faire couler l'eau et la sève sure accumulée sous l'écorce morte. Si on ne le fait pas il se produira des régions humides où la pourriture s'établira. On recommande également de peinturer les troncs avariés et fraîchement taillés. FRAMBOISIERS—Il ne parait pas s'être produit de dégâts par l'hiver. FRAISIERS—En général les pieds étaient sains au sortir de l'hiver. Il a été perdu quelques pieds, mais la plupart des plantations on bien hiverné à cause des fortes chutes de neige. La LAITUE FRISÉE, les RADIS et les ECHALOTTES des couches chaudes poussent bien et il y en a de fortes quantités offertes en vente. Les approvisionnements des champs vont bien et on compte que la vente de ces approvisionnements commencera dans deux semaines environ.

Un grand choix de mélanges d'aliments

Un grand nombre d'aliments tout préparés s'offre aux cultivateurs canadiens. Ces préparations commerciales sont même si nombreuses que le cultivateur est souvent embarrassé pour faire un choix. Il y avait en 1935, 1388 marques de mélanges d'aliments, enregistrées sous la Loi des Aliments du bétail, appliquée par la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture. Certains fabricants ont enregistré jusqu'à 22 marques d'aliments à volailles seules et 36 marques de toutes les autres sortes d'aliments.

Les aliments pour les volailles venaient largement en tête des autres, ils représentaient 1010 du nombre total des marques enregistrées. Il y avait 384 marques de pâtées de ponte, 209 de pâtées à jeunes poussins et 182 pâtées pour le développement des poussins. Les aliments mélangés pour les bestiaux sont beaucoup moins nombreux que pour les volailles et cependant il y avait encore 140 aliments pour les vaches laitières, 63 aliments à veaux et 64 à porcs enregistrés, ainsi que quelques marques pour les chevaux, les moutons et les chèvres.

Parmi ces enregistrements il y avait également 59 marques d'aliments non désignés pour une catégorie spécifique de bestiaux. Beaudoup de ceux-ci sont caractérisés par une faible teneur en protéine et une haute quantité de fibres, et on les nomme souvent sous le nom de "price feeds". Il est évident que quelques-uns doivent simplement servir de débouché pour des sous-produits ou des déchets qui, offerts séparément sous leurs noms ordinaires, trouveraient difficilement acquéreur.

Comment embellir les abords de la maison

Tous les propriétaires aussi bien à la campagne qu'à la ville, aiment à avoir de beaux abords autour de leur maison. Rien n'aide autant sous ce rapport qu'une plantation d'arbres, d'arbrisseaux, de fleurs et de vignes, et cette plantation ne coûte par cher. Le meilleur moment pour la faire est dans les quelques semaines qui vont suivre, mais il faut tracer un plan bien établi afin d'obtenir les résultats les plus satisfaisants.

Que faut-il planter, dira-t-on? On trouvera une réponse à cette question dans le manuel "L'embellissement des abords de la maison au Canada", publié par le Conseil canadien d'horticulture, 114 rue Vittoria, Ottawa. Le premier chapitre se rapporte au jardin paysagiste—L'arrangement et la plantation des abords de la maison—il est écrit de façon à être compris par tous les amateurs, même les moins expérimentés. Il y a des plans illustrant l'arrangement des pelouses, des jardins et des plantations pour la petite maison ordinaire et des illustrations des résultats que l'on peut obtenir. Il y a aussi un chapitre spécial, traitant des plantations des abords de la maison de ferme.

On trouvera également dans ce manuel une description accompagnée de plans, de la façon d'établir et de maintenir un jardin de rocailles. Tous les détails utiles au sujet de l'arrangement des pelouses, des jardins et des plantations y sont donnés, de même qu'une liste complète des arbres, des arbrisseaux, des fleurs vivaces de pleine terre, et des fleurs annuelles bonnes pour la plantation dans toutes les provinces, et préparée par les horticulteurs provinciaux.

Comment combattre la mouche du chou

La mouche du chou est aujourd'hui l'un des plus grands fléaux des choux et des choux-fleurs au Canada. Elle attaque également les radis, les carottes, et d'autres plantes de la famille des moutardes et du cresson. La larve de cette mouche attaque les racines; elle ne se contente pas de détruire les petites racines mais elle s'enfonce aussi dans la racine principale. Les pieds infestés se rabougrissent et se flétrissent par les journées chaudes. Ceux qui sont gravement affectés jaunissent et meurent. L'insecte parfait est une mouche à deux ailes qui pond ses œufs sur les tiges des plantes à peu près à l'époque où les fleurs se forment sur le prunier européen au printemps.

On détruit ces insectes au moyen du sublimé corrosif que l'on peut se procurer chez la plupart des grainetiers. On dilue le sublimé dans de l'eau à raison de une once du produit par 10 gallons d'eau. Comme il s'affaiblit quand il vient en contact avec les métaux, il faut le mélanger et le transporter dans des récipients en verre, en terre ou en bois. C'est là une précaution très importante.

Deux ou trois jours après la plantation des choux et des choux-fleurs dans le champ ou le jardin, on verse la solution de sublimé sur la tige et autour de la base de chaque pied, à raison d'une demi-tasse par pied. Il faut avoir soin de bien mouiller la tige, de même que le sol qui en entoure la base. On fait encore deux applications, la deuxième sept jours après la première et la troisième sept jours plus tard, au total trois applications. Il est très important de faire la première application très tôt, car le succès dépend principalement de ce détail.

Pour les radis, la solution est versée sur les jeunes pieds environ trois jours après la levée, puis l'on fait une seconde application huit jours plus tard. Il faut bien se garder d'arroser les radis avec le sublimé quand ils sont presque prêts à être consommés. Ce serait là une pratique très dangereuse, car le sublimé est un poison violent; on doit donc prendre les plus grandes précautions dans l'emploi de cet insecticité.

Le ver gris—Un fléau du jardin

(Suite de la page 213)

le vert de Paris à cette solution. En mélangeant l'appât, ajoutez tout juste assez d'eau pour que la substance ait la consistance de sciure de bois humide. Il ne faut pas qu'elle soit baveuse, mais qu'elle s'émiette dans les mains et qu'elle glisse bien à travers les doigts.

Dans l'Est du Canada, on étale l'appât en une couche mince et égale sur la surface du sol quelques jours avant de semer ou de transplanter. Cette opération doit se faire le soir et seulement après une journée chaude, car si la nuit est froide les vers gris ne mangent guère et l'appât sera perdu. Si les plantes sont déjà dans le jardin, une cuiller à thé de l'appât autour de la base de chaque plante, le soir, donne de bons résultats.

Dans les Provinces des Prairies, l'appât doit être épandu après les samailles mais avant que les plantes soient levées. Pour les plants transplantés, l'appât doit être appliqué deux ou trois jours avant la transplantation. En outre, le sol à traiter doit d'abord être arrosé mais il faut le laisser se réchauffer avant d'y épandre l'appât empoisonné.

En Colombie-Britannique, les moyens répressifs employés sont à peu près les mêmes que dans l'Est du Canada, mais on recommande dans cette province d'ajouter trois ou quatre citrons à l'appât. On emploie aussi bien le jus que le zeste du citron; on les ajoute à la partie liquide de l'appât pendant sa préparation. Cette appât est un poison violent il ne faut donc jamais le laisser à la portée des enfants ou des animaux.

Espèces rustiques d'arbres et d'arbustes pour la formation des haies

Bien des choses sont nécessaires pour obtenir de bonnes haies, mais la plus importantes de toutes est le choix des espèces. Ces espèces doivent être adaptées aux conditions existantes et leur végétation doit être de la nature voulue pour produire le type de haie désiré.

Les haies se classent en deux grandes catégories: à feuilles décidues ou caduques et à feuilles persistantes, et chacune de ces catégories se subdivise à son tour en espèces élevées et basses. Le choix du type est surtout une question de préférence personnelle, mais il faut tenir compte des services que doit rendre la haie et de sa faculté d'adaptation aux conditions de climat et de sol trouvées dans la localité où elle doit être plantée.

Un grand nombre d'arbres et d'arbustes ont été essayés pour la plantation de haies à la Station expérimentale de Fredericton, N.-B., et ces essais ont duré de longues séries d'années. La liste suivante comprend les espèces qui se sont montrées les plus satisfaisantes: thuya d'Amérique, épine-vinette du Japon arbre aux pois ou "caragan" de la Sibérie, lilas de Hongrie et nerprun bourdaine.

Il est difficile d'établir une comparaison entre les haies de différents types mais le thuya d'Amérique et l'épine-vinette du Japon peuvent être généralement recommandés comme les deux haies les plus satisfaisantes pour les conditions du Nouveau-Brunswick. Le thuya d'Amérique résiste bien à la taille il est très rustique, a une grande faculté d'adaptation et ne coûte pas cher, car on le trouve poussant à l'état sauvage dans les bois. L'épine-vinette fait une haie à feuilles décidues, à pousse basse cette plante est très rustique, s'accommodant de beaucoup de conditions différentes, attrayantes par son feuillage et ses haies, et elle fait une haie d'aspect agréable, même lorsqu'elle n'est pas rognée.

Parmi les grands arbustes à feuilles décidues, l'arbre aux pois de la Sibérie le lilas de Hongrie et le nerprun bourdaine font tous de bonnes haies. L'arbre aux pois de la Sibérie est peut-être le meilleur de tous, surtout dans les districts plus froids, où une grande rusticité est nécessaire.

Encouragez nos annonceurs

Fertilisation des petits fruits

On a dit quelque part que c'est avec une cuiller que "viennet" le mieux les fraises et nul doute que la majorité d'entre nous sait comment les manipuler à cette période de leur existence. C'est sur sols plutôt légers qu'on établit la fraisière. On y maintiendra l'approvisionnement en matière organique par de fréquentes applications de fumier de ferme ou par l'enfouissement d'une récolte en vert. Certains producteurs jugent plus économique de ne prélever qu'une récolte de fraises sur la même plantation. D'autres, par ailleurs, n'hésitent pas à en prendre deux, trois ou plus. Si la plantation est exempte de mauvaises herbes, on pourra la maintenir pendant plusieurs années; nous avons vu, sur l'Ile d'Orléans, des plantations très belles où l'on a pris des récoltes abondantes pendant douze années.

La distance entre les plants, au moment de la plantation, doit être de 9 pouces sur le rang et de 24 rangs. Avant la plantation, on épandra sur le rang, largeur de 1 pied, du 4-8-10 C-I-L à raison d'une livre par 60 pieds de longueur *on pratiquera cette fertilisation* de bonne heure au printemps, dès que la végétation commence, appliquant du 4-8-10 C-I-L à raison de 500 à 750 lbs à l'acre. On fera suivre, en fin d'août, d'une application en surface de nitrate de soude ou de sulfate d'ammoniaque, 250 lbs à l'acre. Appliqué vers cette époque, l'azote favorisera le développement des boutons à fruit pour l'année subséquente.

FRUITS A RONCES, ETC.

Les Framboises, les Mûres, etc., répondent bien d'ordinaire à une application de 6-8-10 ou de 5-8-7 C-I-L épandu à bonne heure au printemps, à raison de 500 lbs environ à l'acre. Dans le cas d'un retard dans la croissance, on choisira de préférence le 9-5-7 C-I-L, à cause de son pourcentage plus élevé en azote. Sur les vieilles plantations, on sèmera l'engrais chimique à la volée sur toute la superficie entre les rangs et, dans les plantations nouvelles, à 18 pouces de chaque côté du rang. Sur 3 pieds de largeur (18 pouces chaque côté), on appliquera à raison de 2 lbs environ pour chaque 50 pieds (150 pieds carrés.)

Le Gadellier profitera, de la même façon que les fruits à ronces, de toute fertilisation.

VIGNOBLES

Comme le pommier, la vigne avec ses ramifications nombreuses et son système radiculaire très profond—surtout si elle est installée sur un sol modérément lourd — selon certains investigateurs, ne requiert d'autre fertilisant que l'azote. Cependant, comme le verger, c'est l'opinion général, elle répond bien à l'application d'un engrais chimique complet et nous ne pouvons nous empêcher de recommander dans ce cas le 9-5-7 C-I-L. Appliquons-le à bonne heure au printemps, à raison de 500 lbs à l'acre environ. Une superficie couvrant 3 pieds de chaque côté du rang et 50 pieds de longueur (300 pieds carrés) exige à peu près 4 lbs de 9-5-7 C-I-L.

FERTILISATION DES ARBRES FRUITIERS

Un atout certain dans le verger

Le mode de fertilisation des arbres fruitiers a subi des changements considérables au cours des vingt dernières années. Pendant longtemps, les scientistes furent sous l'impression que l'azote était le seul aliment nécessaire à la fertilisation des arbres fruitiers. Les faits observés alors semblaient bien prouver cette prétention, les phosphates et la potasse n'ayant d'influence que sur la croissance de la récolte en couverture. Cependant, les observations répétées au cours des dernières années ont amené un revirement complet d'opinion.

Que l'azote soit l'élement nutritif le plus important dans la fertilisation des arbres fruitiers, très bien. Il n'en reste pas moins que l'influence favorable de l'acide phosphorique et de la potasse particulièrement est une certitude indiscutable maintenant. Il est également vrai que pour certains vergers plantés en terres lourdes, on satisfera à leurs exigences en fertilisant par des applications d'azote seulement—sous forme de sulfate d'ammoniaque ou de nitrate de soude—pendant plusieurs années probablement. Pourtant, par mesure de précaution ou de prudence, on fera bien d'appliquer un engrais complet, le 9-5-7 C-I-L par exemple.

DANGER D'UN EXCÈS D'AZOTE

M. M.-B. Davis, horticulteur du Dominion, Ottawa, dont les recherches ont décidé de l'adoption du 9-5-7 pour la fertilisation du verger, poursuit actuellement un travail de recherches d'une importance internationale. Première constatation: le cœur liégeux des pommes se rencontre presque toujours lorsque l'azote est en excès. Même trouble encore dans les vergers à sol alcalin où l'azote pourtant n'est pas en dose excessive. M. Davis rapporte quelques exemples d'élimination de cette maladie en remplaçant l'azote pendant trois ans par l'application d'un engrais de commerce contenant et de l'acide phosphorique et de la potasse, tel le 0-12-10 C-I-L.

Pelure plus brillante et coloris meilleur. C'est à une application généreuse de potasse, selon M. Davis, qu'il faut les attribuer. La coloration vert foncé du feuillage, le développement rapide des jeunes arbres et la croissance abondante du bout des branches sont des signes évidents d'un approvisionnement d'azote adéquat, alors qu'un excès de cet élément se manifestera par une pousse terminale d'une longueur anormale et une surproduction de feuillage, lequel par suite de son abondance pourra faire trop d'ombre pour les fruits, empêchant ainsi leur belle coloration.

Au contraire, une couleur jaune pâle du feuillage et une croissance réduite des pousses terminales dénotent un défaut d'azote.

ALIMENTATION DE L'ARBRE

Si vous croyez devoir conclure qu'un engrais azoté dans votre verger a endommagé vos arbres ou affecté la qualité de vos fruits, vous ferez bien de ne pas employer cette année mais de le remplacer plutôt par du 0-12-10 C-I-L à raison de 500 lbs à l'acre. Si vous ne possédez pas de données certaines à ce sujet ne prenez pas de chance mais adoptez dès maintenant le 9-5-7 C-I-L.

On recommande d'ordinaire *les applications printanières hâtives* d'engrais chimiques dans les vergers, quoique celles d'automne, du 9-5-7 C-I-L en particulier, soient fort efficaces. On explique cette efficacité par le séjour de l'azote (sous forme de protéine) dans le bois et l'écorce de l'arbre, d'où il passe ensuite aux branches lorsque la sève monte de bonne heure au printemps.

C'est à l'époque où les bourgeons de feuilles commencent à ouvrir qu'il faut appliquer le 9-5-7 C-I-L.

La quantité à appliquer dépend de la nature du sol, de l'âge, de la taille et de la vigueur de l'arbre; elle varie encore si le verger est engazonné ou cultivé. Les vergers engazonnés requièrent généralement 50% d'engrais de plus que ceux cultivés. Ainsi, si ce dernier doit recevoir 400 lbs de 9-5-7 C-I-L à l'acre, c'est 600 lbs qu'on appliquera au premier. La raison en est que la croissance des herbes ou des légumineuses soutire une quantité assez considérables des engrais chimiques appliqués, quoique les substances ainsi enlevées retournent au sol dans une certaine mesure si on laisse un pailli.

La quantité par arbre pour les vergers engazonnés se calcule suivant la dimension ou l'âge. Nous considérons la première méthode comme étant préférable parce que l'âge n'est pas nécessairement un indice de la dimension de l'arbre. Par exemple, supposons qu'un arbre doive recevoir une demi-livre de 9-5-7 C-I-L pour chaque année de son âge; un arbre de quatre ans en exigerait donc 2 lbs, et un autre de 20 ans, 10 lbs. La pratique la plus sûre est de calculer suivant la dimension de l'arbre et d'appliquer 2 lbs de 9-5-7 C-I-L pour chaque *cinq pieds de diamètre* du sommet de l'arbre. Si, par exemple, le diamètre supérieur couvre une surface de 25 pieds, on donnera 10 lbs d'engrais chimique.

Le mode d'application varie suivant l'âge de l'arbre, sa dimension et la surface occupée par son système radiculaire. Ce dernier d'ordinaire dépasse légèrement la superficie couverte par les branches. C'est surtout aux extrémités des racines que se trouvent les radicules absorbant les éléments de fertilité; conséquemment, n'appliquez pas l'engrais trop près du tronc de l'arbre. Pour les arbres à leur maturité ou ayant atteint leur pleine croissance, on verra à couvrir d'engrais chimiques tout le terrain libre entre les arbres.

Pêchers, autres arbres à fruits à noyaux. Les recommandations ci-haut pour les pommiers sont également bonnes pour les Poiriers, Pêchers et Cerisiers, bien que pour ces derniers les quantités puissent être un peu moindres. Guidez-vous sur la vigueur, la croissance, l'apparence générale et la condition de l'arbre. Un pêcher adulte ne recevra pas plus de 6 lbs de 9-5-7 C-I-L.

Prix des produits agricoles

L'Economiste Agricole, numéro d'avril 1936 qui vient de nous parvenir publie ce qui suit par rapport aux prix que commandent les productions agricoles canadiennes. Cette revue considère toujours la question des marchés au point de vue canadien mais donne un excellent aperçu de la situation économique en raison du rôle important qu'y tient l'agriculture.

Prix des produits agricoles.—L'indice des prix de gros des produits de ferme canadiens se relève toujours lentement; il était à 66.0 en février. L'indice des prix des produits des champs a légèrement rétrogradé; par contre, l'indice des prix des animaux et de leurs produits était un peu supérieur à celui de janvier, l'indice total étant de quatre points supérieur à celui de février 1935.

A Fort William et Port Arthur le prix moyen du blé du Nord No. 1 du Manitoba était de 82.1 cents en février, contre 84.8 cents en janvier. Les prix de l'avoine et de l'orge étaient un peu plus élevés, ceux du seigle un peu meilleurs et ceux du lin un peu plus bas. La hausse de prix sur les bestiaux est due à l'amélioration des moyennes mensuelles pour les porcs, les veaux et les agneaux. Les prix des bovins étaient plus faibles à cause de livraisons exceptionnellement fortes. Les prix des œufs se sont raffermis à cause de la faiblesse de l'offre.

Les emblavures européennes de blé d'hiver sont un peu moins considérables qu'en 1934-35 et la récolte de cette année ne s'annonce pas aussi bonne que celle des années précédentes. Aux Etats-Unis les prévisions sont un peu meilleures qu'en 1934-35.

Entre le 1er août 1935 et le 14 mars 1936, les expéditions mondiales de blé (d'après Broomhall) ont été de 313.5 millions de boisseaux contre 326.5 millions en 1934-35. La source des approvisionnements mondiaux de blé a changé depuis la grosse réduction notée dans la récolte de l'Argentine en 1935-36. Pendant les premières semaines de l'année civile 1935, l'Argentine a expédié 40.5 millions de boisseaux, l'Australie 26.3 millions, le Canada 23.1 millions et "les autres pays" 9.3 millions. Pendant les dix premières semaines de 1936, les quantités expédiées ont été respectivement les suivantes: Argentine, 10.8 millions, Canada, 47.0 millions, Australie, 34.0 millions, et "Autres pays" 14.8 millions (Service agricole du Bureau fédéral de la Statistique). On signale également qu'au 13 mars, le surplus de blé canadien pour l'exportation ou le "reliquat" était de 244 millions de boisseaux contre 272 millions il y a un an. Il est probable que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis offriront une concurrence plus forte en 1936-37, mais le programme du Gouvernement des Etats-Unis au sujet des exportations n'est pas encore bien défini. La concurrence faite par l'Argentine peut être influencée par le régime du prix minimum, imposé par le gouvernement de ce pays. Les prévisions actuelles indiquent que le Canada peut continuer à être la source principale du blé du monde jusqu'à la fin de 1936. Un trait encourageant au sujet de l'écoulement de la récolte actuelle est qu'en février 1936, le Canada a fourni 50.8 pour cent des importations totales du Royaume-Uni contre 29.3 pour cent en février 1935.

Commerce d'exportation.—Pendant les douze mois finissant en février 1936, les exportations de pommes se sont montées à 2,412,240 barils, évalués à $11,-857,163, contre 2,108,163 barils évalués à $10,511,024 au cours des douze mois finissant en février 1935. Les exportations de conserves de légumes se montaient à 38,479,769 livres et à 21,238,184 livres respectivement, leur valeur était de $1,612,950 en 1936 et $1,019,204 en 1935. Pendant la même période, il s'est exporté 1,203,655 quintaux de bacon et de jambon, contre 1,301, 239 quintaux pendant les douze mois finissant en février 1935; ces expéditions avaient une valeur respective de $19,-344,573 et $20,693,410. Les exportations de fromage étaient de 56,459,000 livres ayant une valeur de $6,574,765 pendant la période finissant en février 1936, contre un montant de 60,294,000 livres valant $6,491,146 pour la période correspondante de 1935.

Les provinces de l'Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nouveaux-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard fonctionnent sous les règlements gouvernant l'approbation des couvoirs et tous les poussins qui sont produits proviennent de basses-cours sélectionnées, à sang éprouvé.

LA SEMAINE

Poussins éligibles comme cochets contrôlés

Les jeunes cochets, à partir des poussins d'un jour jusqu'à ceux de douze semaines, vendus par les éleveurs contrôleurs (Contrôle de la ponte) aux propriétaires de basses-cours inscrites sous l'un ou l'autre des régimes fédéral ou provincial, seront reconnus comme éligibles pour l'approbation et l'embaguage comme cochets contrôlés (R.O.P.) l'automne prochain aux conditions suivantes:

(1) Les cochets doivent porter sur leurs ailes des bagues officielles scellées de contrôle (R.O.P.) avant leur sortie des locaux de l'éleveur et doivent être éclos avant le 15 mai.

(2) Les cochets contenant dans leur généalogie au moins deux générations d'un élevage officiel sont les seuls qui seront approuvés sous ce système.

(3) Une liste des numéros des bagues d'aile et du père et de la mère de chaque cochet, doit être remise au Sous-Chef du Service des volailles, Division de l'Industrie animale, Ottawa, au *moment de la vente*. Il sera fourni des feuilles à remplir pour cela. Aucun cochet ne sera approuvé l'automne suivant s'il n'en a pas été fait rapport au moment de la vente.

(4) Les cochets vendus sous ce régime ne seront pas éligibles pour recevoir une prime sous le système de distribution de cochets, pas plus avant qu'après l'approbation et l'embaguage.

(5) Les cochets reçus à l'inspection à l'âge de six mois peuvent être embagués de bagues d'approbation de cochets contrôlés. Cet embaguage sera fait par les inspecteurs provinciaux ou fédéraux, sur requête adressée par le propriétaire de la basse-cour au Sous-Chef du Service des volailles.

SON Eminence le cardinal Alexis-Henri-Marie Lépicier, préfet de la Congrégation des Affaires Religieuses, est décédé à Rome, à l'âge de 73 ans. Il était le seul dignitaire ecclésiastique français membre de la Curie.

* * *

LA jeunesse catholique des villes de Montréal et Québec a commémoré de façon grandiose, samedi et dimanche, l'exploit de Dollard et de ses seize compagnons.

* * *

UN incendie qui s'est déclaré dans la section ouest de Châteauguay a détruit hier quatre édifices, causant des dommages estimés à $25,000. Les édifices détruits sont: une boucherie, une résidence privée, une étable et un entrepôt de glace. On ne connaît pas encore la cause de l'incendie.

* * *

LA rivière du Bras St-Nicolas a débordé, à Montmagny, et 24,000 cordes de bois, appartenant à la compagnie Price, sont emportées à la dérive. Fort heureusement les billots sont allés s'échouer sur les battures du Cap St-Ignace, de l'Islet et St-Jean-Port-Joli où des ouvriers ont pu en sauver une bonne partie.

* * *

LA révérende sœur Anne Joachim, religieuse dominicaine d'Adrian, Michigan, Etats-Unis a été admise hier à la pratique du droit devant la Cour Suprême des Etats-Unis. C'est la première fois, dit-on, qu'une religieuse se présente à la pratique du droit devant cette Cour. Elle était avocate depuis 1924.

LA paroisse de Saint-Louis de l'Ile-aux-Coudres, dans le diocèse de Chicoutimi, comté de Charlevoix, vient d'être divisée pour donner naissance à une nouvelle paroisse, qui a été placée pour le vocable de Saint-Bernard.

* * *

UN bambin de 5 ans, Léandre Drouin, fils de M. Wilfrid Drouin cultivateur, du 5e rang, à St-Victor, a échappé miraculeusement à la mort, ces jours derniers lorsque la foudre a tombé sur la maison de M. Drouin. Dans sa chute, le tonnerre avait brisé le toit, les murs et les planchers pour enfin se frayer un passage à une faible distance du lit, où dormait l'enfant.

* * *

UN avion de la compagnie General Airways s'est écrasé sur le sol, à peu de distance du Chibougamau. Le pilote W. H. Clarke et les cinq autres occupants ont été tués. Depuis douze ans que l'on voyage en avion entre les bases de Rouyn et Noranda, dans la région minière du Nouveau Québec, c'est la première tragédie rapportée.

* * *

LE village de Ste-Justine de Dorchester a été menacé de destruction complète, samedi dernier. En moins de deux heures, l'église paroissiale, le presbytère, trois résidences privées et trois autres bâtiments ont été la proie des flammes, qui se sont propagées avec une telle rapidité que l'on a cru, à un moment, que tout y passerait. Plusieurs autres propriétés ont subi des dommages. Les autres propriétés incendiées sont le presbytère, les maisons de M. Albert Bédard, boucher; de M. Jean Boutin, sacristain; et de madame Alphonse Caouette. Les granges du presbytère, de M. Bédard et de M. le notaire J.-E. Langlois ont aussi été détruites. Les pertes causées par ce violent incendie s'élèvent à plus de $125,000. A elle seule la fabrique encourt des pertes de $90,000.

Exportations de bovins canadiens sur les Etats-Unis

Le Canada a vendu aux Etats-Unis environ 103,000 bovins en 1935, ce qui constitue un chiffre record pour un grand nombre d'années. Il s'est transporté également de l'autre côté de la frontière environ 21,000 veaux, le chiffre le plus élevé depuis 1930. Il s'est vendu en outre aux Etats-Unis en 1935 environ 6,000,000 de livres de bœuf, contre environ 330,000 livres en 1934.

A venir jusqu'au milieu de mars, les exportations sur les Etats-Unis depuis le 1er janvier 1936 ont été plus modérées que pendant la période correspondante de 1935, et les prix obtenus un peu plus bas. Cette situation, dit la Seizième Revue annuelle du marché, publiée par la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture, a exercé un effet sur les prix domestiques au Canada. Vers la fin de février, il s'expédiait une quantité modérée de bœufs sur la Grande-Bretagne; d'autres expéditions de 2,500 à 3,000 têtes iront en s'échelonnant jusqu'au milieu d'avril. Le résultat de ces expéditions ne déterminera pas nécessairement la direction des exportations pour le reste de l'année.

On compte que les prix iront en montant à mesure que l'année s'avancera. La situation qui existait au cours du premier trimestre de 1936 était compliquée et assez difficile à analyser. Sans doute, une nouvelle augmentation dans les ventes de bœufs au Canada, dépassant l'augmentation déjà très considé-

(Suite de la page 219)



VUE DE MONTREAL EN 1784

Deux ans avant la fondation de la Brasserie Molson

Reproduction due à la plume de l'artiste Adam Sherriff Scott d'une aquarelle exécutée en 1784 par un nommé Peachey et actuellement conservée aux Archives fédérales, à Ottawa. C'est l'une des vues les plus fidèles que nous possédions du vieux Montréal. La petite ville, dont la population ne dépassait guère 8,000 habitants, était encore à cette époque entourée d'une enceinte fortifiée, que l'on distingue d'ailleurs clairement sur cette gravure. Ces murs se dressaient, au nord, à l'endroit où passe aujourd'hui la ruelle des Fortifications, à l'est, à la rue Berri et, à l'ouest, à la rue McGill. Quelques maisons isolées commençaient déjà à apparaître dans la campagne, là où à l'heure actuelle se trouvent quelques-uns des quartiers les plus populeux de la métropole. Vers la droite, sur le bord du fleuve, on aperçoit un moulin à vent, d'où, probablement, le nom de Pointe au Moulin à Vent. Les groupements de maisons, au nord de la porte St-Laurent, se dressaient à peu près sur le parcours actuel du boulevard St-Laurent, tandis qu'à l'extrême gauche, on distingue vaguement les constructions du faubourg de Québec, **où John Molson fonda sa brasserie en 1786.**

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Roland en descendit.

La manière de veillée d'armes qu'était pour lui cette dernière nuit le rendait fiévreux. Plus que jamais le souvenir de ses parents bien-aimés hantait sa pensée. Une extraordinaire émotion l'empoignait tandis qu'il songeait à toutes ces choses; l'enchaînement providentiel des événements l'amenant à cette heure dramatique de la lutte, la réalisation du rêve qu'il avait fait: réhabilitation du créateur du Rex, châtiment du coupable.

Durant ces dernières journées, il avait assisté plusieurs fois aux essais de la voiture, dissimulé derrière une haie ou les rideaux d'une maison amie.

Ses espoirs étaient grands. Mais aujourd'hui, une inexplicable inquiétude le harcelait... Fatigue des efforts prolongés auxquels il s'était astreint?... Peut-être. Mais, surtout, crainte de ce terrible "imprévu" qui, bien souvent, ruine les certitudes les mieux étayées. Un accident, la rupture d'un organe essentiel... et c'était la défaite!

Dans l'impossibilité où il était de retrouver son calme, il se décida, malgré les conseils de M. Dutert, qui redoutait une imprudence, à passer la nuit à la ferme.

Chemin faisant, il se reprocha vivement son manque de foi en cette Providence qui, si visiblement, avait aidé sa bonne volonté. Pouvait-il sérieusement douter?

N'avait-il pas, humainement, la certitude du triomphe?

Une autre voix pourtant, insidieuse, lui murmurait:

—Es-tu bien certain des desseins de la Providence? Ne te réserve-t-elle pas une épreuve?...

Une tristesse passa dans ses yeux.

—Et quand bien même cela serait?... Les vues de Dieu, souvent impénétrables, ne préparent-elles pas toujours le bonheur?

Il pria mentalement, s'abandonnant à la volonté du Guide suprême, et la paix lui revint.

Quand M. Dutert aperçut le jeune homme, il n'eut pas le courage de le gourmander. Il comprenait trop son impatience et son énervement pour ne pas accorder à son geste toutes les circonstances atténuantes.

L'ami de l'industriel, propriétaire de la ferme où le constructeur avait établi son quartier général, réserva le meilleur accueil à Roland. Comme il l'invitait à se mettre à table, un coup de sonnette retentit.

—C'est un jeune garçon qui désire absolument vous voir, expliqua le domestique à M. Dutert.

—Amédée, sans doute, dit Roland avec un sourire.

L'instant d'après, le gamin, tout essoufflé, faisait son entrée dans la salle.

—Ah! Monsieur Roland! Que je suis content de vous voir!

—Il y a du nouveau?

—Ah oui, par exemple...

—Assieds-toi, d'abord... bien. Calme-toi, et dis-nous posément ce que tu sais...

—Voilà... Ramilloux ne décolère pas depuis qu'il a constaté certaines performances de la Dutert. J'avais bien lu, aujourd'hui, dans son regard, qu'il avait pris une décision grave. Tout à l'heure, il appela Vlieghe. Ne le voyant pas arriver, il sortit de son bureau—une petite chambre de l'auberge du *Mouton couronné* où il a son quartier général—pour le chercher. A tout hasard, je me glissai dans la salle et me cachai dans le placard...

Le patron revint quelques minutes après avec l'homme.

Ayant fermé la porte, il demanda: "Eh bien?—Tout est prêt, répondit l'autre.—Bon, lui dit Ramilloux. C'est bien entendu?... tu es décidé à tout?.. —Toujours.—Va donc, commanda Ramilloux, mais surtout sois prudent..."

Le récit d'Amédée ne fit que confirmer les soupçons de M. Dutert et de Roland.

—Merci, petit, lui dit M. Dutert. Veux-tu rester avec nous cette nuit?...

—J'allais vous le proposer! s'écria le gamin joyeux.

—Parfait, conclut Roland. Et maintenant, Vlieghe peut venir... Nous l'attendons de pied ferme!

* * *

Depuis longtemps déjà la nuit est tombée. Nuit noire, sans étoiles.

Au loin sonne un carillon.

2 heures...

A pas feutrés, sans bruit, un homme s'approche du hangar où la Dutert attend le moment du départ.

Depuis de longues heures il est là couché dans l'herbe humide d'un pré, s'impatientant de ne pas voir s'éteindre la lumière qui filtre à travers les planches disjointes. Mais l'obscurité se fit enfin, brusquement. Le bruit d'une porte claquée, d'une serrure travaillée par une clé... Quelques pas d'hommes s'éloignant lentement, puis le silence...

—Il n'était que temps! grommela le rôdeur.

Avec précaution, il se leva, étira ses membres ankylosés et, prudemment, se mit en marche vers un point du hangar qu'il avait eu tout le temps de repérer.

Chemin faisant il s'exhorte mentalement.

—Va falloir ouvrir l'œil, mon petit Vlieghe!... Tu joues la grosse partie... Gare à toi si tu manques le coup!

Mais une autre vision s'impose à son imagination, stimule sa volonté d'agir.

—Cinquante mille francs!... Oui, mon vieux, tu auras cinquante mille balles en poche dans quelques heures, si tu réussis!

La somme prend, à ses yeux, des proportions fabuleuses... Songez donc, il n'a même jamais su économiser cent francs! Follement, il dépensait sans aucune retenue les salaires intéressants que lui méritait sa situation d'excellent mécanicien. Que d'autres, avec la même somme, eussent trouvé une honnête aisance, le moyen de subvenir honorablement aux besoins d'une famille!

Vlieghe, lui, dont l'éducation exclusivement matérielle avait développé un effrayant égoïsme, ne voyait qu'une chose ici-bas: gagner le plus possible, pour jouir le plus. Et, comme il arrive toujours en pareil cas, loin de s'estimer satisfait de sa situation, il ne cessait de se lamenter et de poursuivre de sa haine toute richesse. Mais à présent que cette richesse luisait à ses yeux, que les événements lui permettaient de l'espoir, une ardeur inouïe le possédait...

... Il arrive près de la cloison. Ses doigts touchent la paroi de bois. A tâtons, il cherche la fenêtre. Il l'atteint et la pousse légèrement.

Une surprise joyeuse déride son visage. La fenêtre ferme mal. Un petit effort lui suffit pour l'ouvrir toute grande.

Il fixe à sa poitrine une lampe de poche. Un déclic. Le rayon lumineux balaye la place.

Bien au centre, "elle" est là, toute luisante, basse et longue, tel un lévrier prêt à bondir...

—Personne.

L'homme enjambe la croisée. Rapidement, il se dirige vers le bolide.

Il jette un coup d'œil sur sa montre.

—2 h. 20. Il n'y a pas de temps à perdre.

Alors, minutieusement, il commence l'examen de la machine.

Quelle pièce va-t-il briser? Quel organe essentiel va-t-il dérégler pour provoquer un accident irréparable?... Le travail est délicat. Il faut que le sabotage soit impossible à découvrir... Une autre pensée aussi le tourmente. Ne va-t-il pas être cause de mort d'homme?... Il veut se rassurer.

—Non. La voiture sera immobilisée, simplement.

Une besace pendait à son côté. Il s'en débarrasse et cherche un outil dans la trousse.

Mais alors, de trois côtés à la fois, surgissent des faisceaux lumineux convergeant vers lui.

—Haut les mains!...

Avant qu'il soit revenu de sa surprise, des hommes s'approchent vivement. Dans leurs mains luisent les canons de brownings.

Une exclamation de colère s'échappe de la bouche de Vlieghe. Il se révolte contre la pensée de l'échec, de la ruine irrémédiable de son beau rêve...

—Hé, l'ami! Te voilà monté en grade maintenant! Secrétaire particulier de M. Ramilloux! Chargé de mission secrète!

Cette voix gouailleuse, il la reconnaît.

—Amédée?... lance-t-il avec dépit.

—Mais oui, Amédée... D'ailleurs, je ne suis pas seul. Permets-moi de te présenter M. Dutert et aussi quelqu'un que tu connais bien, le créateur du nouveau moteur qui va ne faire qu'une bouchée des Ramilloux...

—Monsieur Maronnier!...

—Si vous voulez... Mais assez d'histoires!

La voix sévère de Roland rétablit ainsi le silence.

Le saboteur s'est effondré. Il comprend maintenant que tout est bien fini, que la partie, perdue définitivement, se terminera à la prison...

Mais Roland l'interroge:

—Je n'ai pas besoin de vous demander au service de qui vous travaillez... Nous soupçonnions depuis longtemps le rôle que vous jouez ce soir. Pour l'instant, nous nous contenterons de vous réduire à l'impuissance. Nous déciderons plus tard de la conduite à tenir à votre égard.

Sans résistance, l'homme se laissa ligoter par les deux mécaniciens qui, depuis quelques instants, avaient rejoint nos trois amis.

Amédée ne jouissait pas exagérément de son triomphe. Ce dénouement lui paraissait tout naturel. Une imprudence de Vlieghe, ce soir-là, avait éclairé complètement le gamin sur les intentions de l'individu. Ne l'avait-il pas surpris, en promenade, examinant avec insistance la disposition du hangar? Il n'en fallut pas davantage au jeune garçon pour en inférer, avec certitude, que Ramilloux, avait décidé le sabotage de la Dutert.

C'est ce qu'il avait expliqué à Roland et à M. Dutert. Tendre un piège au saboteur fut chose facile.

On disposa, derrière des caisses et des bidons d'essence, trois réduits où les hommes se dissimulèrent en attendant l'arrivée de Vlieghe.

Amédée, pourtant, conservait une mine assez soucieuse. Il se pencha à l'oreille de Roland et lui fit part de son inquiétude.

—C'est ma foi vrai, lui dit ce dernier. Je vais l'interroger.

Et, fixant avec insistance Vlieghe:

—Que fait Sortal?... lui demanda-t-il.

Les deux hommes, en effet, devaient agir conformément aux ordres de Ramilloux. Un seul était ici. Où se trouvait l'autre?...

—Il est sur la route, répondit Vlieghe, il guette...

—Il peut attendre longtemps..., remarqua Amédée.

Un sourire énigmatique crispa les lèvres du prisonnier.

—Ne nous inquiétons pas de lui, dit M. Dutert. D'ici l'heure de la course, on montera bonne garde auprès de la voiture, et si Ramilloux s'aperçoit de l'absence de son complice, il en pensera ce qu'il voudra.

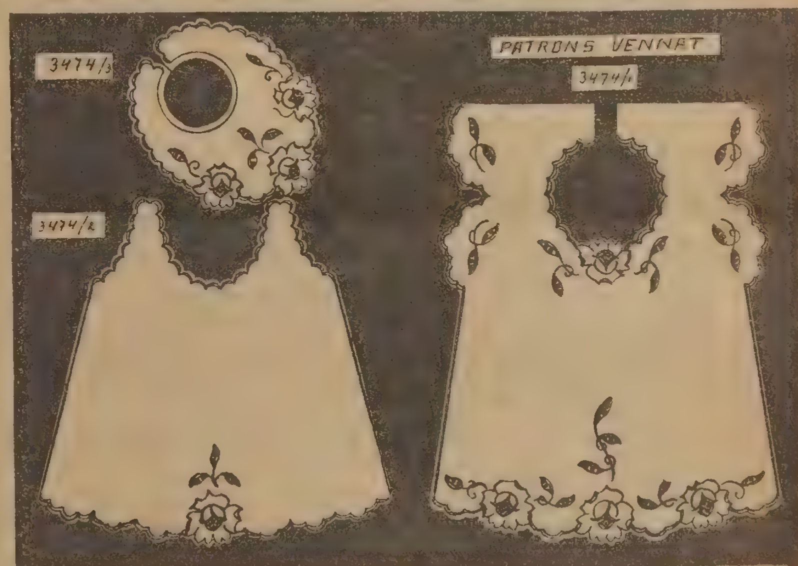
—Pourquoi proposa Roland ne pas livrer simplement cet homme à la police, dès maintenant? Il est hors de doute que les Ramilloux seraient rayés de la liste des concurrents...

—Et c'est justement ce que je ne veux pas! répliqua vivement M. Dutert. Il faut que je batte Ramilloux sur son terrain, que tous puissent constater l'écrasante supériorité de votre nouveau dispositif...

Tel était, aussi, le secret désir de Roland.

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 3474—1.—Robe courte pour 6 mois à 2 ans, patron à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c Etampée sur piqué blanc, rose, vert ou pêche 69c, sur organdi blanc 75c, sur crêpe plat blanc, rose ou pêche $1.35. Coton ou soie à broder 30c.

No 3474—2.—Jupon assorti à tracer 20c, perforé 40c, au fer chaud 30c. Etampé sur nansouk fin blanc 45c, sur crêpe plat $1.20.

No 3474—3.—Bavoir à tracer 15c, perforé 25c, au fer chaud 20c. Etampé sur coton fini toile 20c, sur pure toile 30c. Sur crêpe 35c. Soie à broder 15c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec. . . $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers. . . $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Exportations de bovins canadiens sur les Etats-Unis

(Suite à la page 217)

rable enregistrée en 1936, est à prévoir. On espère, dit la Revue, que les Etats-Unis absorberont une quantité considérable des bovins qui doivent être mis à l'engrais à partir du printemps, et, si cet espoir se réalise et exerce un effet sur les prix, on peut s'attendre à des expéditions très considérables des catégories utiles.

Commentaires de la Coopérative Fédérée

(Suite à la page 220)

PORCS ABATTUS

Montréal & Québec:—Marché ferme et une hausse a été enregistrée dans les prix.

VEAUX ABATTUS

Montréal & Québec:—Les arrivages sont actuellement restreints et ne pouvant suffire qu'à la demande, les prix actuels sont fermes.

Pendant les dix-neuf premières semaines de 1936 (à venir jusqu'au 7 mai) il s'est classé 1,192,315 porcs au Canada contre 1,169,425 pendant la période correspondante de 1935—soit une augmentation de 22,890.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

Prix de dernière heure

26 Mai 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé. 20¼c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1. . . . $1.55 à $1.60

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville,—P. Qué.

Laine blanche non lavée.	14c F.A.B.
Laine blanche lavée.	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée.	23c
Laine lavée.	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, 07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau 12½c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **$1.00.**

Peaux Veaux Deacons **90c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00,** sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06c la lb.
Crin de Vache à .06c la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c.
Peaux Moutons sans laine .05c chacune.
Prix garantis du 11 au 23 mai 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts.	$5.90
Patente Hungarian, 98 lbs.	2.60
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs. . . .	5.50
" " " 98 lbs. . . .	2.40
Forte à levain, quarts.	5.40
" " 98 lbs.	2.35
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.05
" " sacs soile, 98 lbs. .	1.90
Farine à engrais, 1ère qualité.	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain.	0.70
Avoine alimentation No 1.	/.40
" " recriblée. . . .	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs.	1.25
Orge d'alimentation.	.50
Sarrasin d'alimentation.	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros.	$3.00
Farine de viande, fine, 50%.	2.75
" " fine, 60%.	3.00
Os broyés, gros ou fins.	2.10
Farine de poisson.	3.15
Farine de Luzerne.	2.00
Ecailles d'huitres, volailles.	.85
" " poussins.	.85
Gravier, gros ou fin.	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre.	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon. . .	1.00
Moulée pour la ponte.	2.25
" pour poussins.	2.45
" pour croissance.	2.25
Grains mélangés pour poules $1.75	$2.00
Grains broyés fins, poussins.	2.25
" " gros, poulets.	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe.	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées).	1.35
" (triées Prime).	1.20
" (triées yeux jaunes).	2.50
" rouges.	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé.	$1.00
Gru.	1.05
Gru Blanc (Middlings).	1.30
Blé d'Inde moulu.	1.45
Moulée d'Avoine, fine.	1.30
Moulée d'Orge, fine.	1.10
Tourteaux de lin.	1.55
Gruau d'avoine, jute 80 lbs.	2.55
" " coton 80 lbs.	2.60
Drèches brasserie séchées.	1.15
Molassine.	2.50
Moulée à veaux.	3.30
" laitière 18%.	1.65
" " 24%.	1.90
Foin à la tonne.	11.00
Paille à la tonne.	9.00
Pot Barley.	2.50
Pearl Barley.	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton.	$4.95
Cassonade, No 1.	4.65
" No 2.	4.55
" No 3.	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal.	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs.	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs.	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur.	$2.60
" " composé.	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril). .	$38.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril). .	35.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril). .	34.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril). .	$30.00
Canadian short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	27 mai 1936	29 mai 1935	31 mai 1934	1 juin 1933	27 mai 1926
Beurre No 1. Past.	19⅝	20½	19¾	17½	33¼
Fromage Blanc.	11	09	09	09	17¾
Fromage coloré.	11⅛	09¼	09¼	09⅝	17¾
Œufs Frais.	22	20	22	17	37
Veaux de lait vivants.	06½	05	05½	05	08
Bouvillons vivants choix. . . .	05¾	07½	05¾	05	07½
Agneaux du printemps. . . .	7.00	12	06	11	12.00
Porcs vivants.	9.00	9.35	9.00	6.00	15.25

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 18 au 25 mai

BEURRE

Ainsi que pour la semaine précédente, ce marché a été très ferme et une autre hausse a été enregistrée dans les prix.

Avec l'apparition du beurre d'herbe, il y a eu activité de la part de certains entreposeurs et avec une assez forte demande pour répondre aux besoins locaux immédiats, les prix ont subi une avance de ⅝c à ¾c la livre.

Au cours de la journée de lundi, le 25 mai, le prix du numéro un pasteurisé au gros, variait de 20c à 20⅛c la livre.

FROMAGE

Notre marché au fromage a été stable et les prix facilement soutenus.

ŒUFS

Montréal & Québec:- La quantité des arrivages de la semaine dernière démontre une augmentation comparée à la semaine précédente et l'an dernier à pareille date, mais si l'on tient compte qu'une forte quantité était destinée à l'entreposage, la quantité offerte pour consommation immédiate a été plutôt restreinte, de nature à donner un ton un peu plus ferme à ce marché et occasionner une légère réaction vers la hausse.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: La difficulté à écouler les arrivages des derniers jours qui ont de beaucoup dépassé la demande a obligé les détenteurs à accepter une réduction de prix pour en trouver preneur.

Poulets à griller:—A cause d'arrivages de très mauvaise qualité, comprenant des sujets trop légers en poids, très maigres et en chicot, une autre baisse a été inévitable pour ceux de couleur rouge et grise; ceux de couleur blanche étaient de meilleure qualité et il a été possible de maintenir les prix.

VOLAILLES ABATTUES

La demande pour exportation a été plus tranquille et afin d'en stimuler la vente, l'on rapporte une légère baisse de prix pour certaines catégories.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, mardi, le 26 mai, 1936:

Bétail, 538; veaux, 1605; porcs, 1088; moutons, 238.

BETAIL

La demande pour pratiquement toutes les classes de bêtes à cornes est ferme aux prix payés la semaine dernière. Les bons bouvillons se vendent de 4½c à 5½c très peu de sujets allant au delà de ce prix; les moins bons sujets se vendent aux alentours de 2½c et 3c la livre. Les vaches rapportent de 1½c à 3c et même 3½c, pendant que les taureaux vont de 2½c à 3½c ce dernier prix n'étant payé que pour des sujets de bonne qualité et bien en chair. Il ne semble pas que nous devions nous attendre à des changements au cours de la semaine, non plus qu'au cours des quelques semaines qui vont suivre.

VEAUX

Il n'y a guère de demande réelle que pour les sujets de bonne qualité. Les meilleurs sujets se vendent aux alentours de 6c à 6½c, quelques-unes allant à un niveau plus élevé lorsqu'il s'agissait de veaux de lait de très belle qualité. Les moins bons sujets se payent aux alentours de 3½c la livre. Il y a lieu de croire que les bons veaux de lait continueront à se bien vendre et que les prix s'amélioreront encore prochainement. Il est regrettable qu'une aussi forte proportion de veaux soit livrée avant que les sujets aient atteint un poids plus élevé. Même à ce temps-ci de l'année le poids moyen des veaux n'excède pas 100 livres, ce qui est beaucoup trop faible pour intéresser réellement les acheteurs.

AGNEAUX - MOUTONS

La demande pour les jeunes agneaux est bonne et les prix sont fermes. Les bons sujets d'au delà de 50 livres, gras et de bonne qualité, se payent encore de $5 à $6 la tête. Nous demandons à ce que l'on n'expédie que des agneaux d'au moins 50 livres si l'on ne veut pas s'exposer à des désappointements; les acheteurs ne désirent avoir que des bons sujets et n'offrent que des prix ridicules pour ceux qui n'ont pas la qualité et le poids désirés. Les moutons se vendent bien de 2½c à 3½c la livre, quelque fois 4c.

PORCS

Il n'y a que 1000 porcs sur le marché ce matin et la demande est assez active pour que le prix soit à 9c. Les acheteurs ne sont pas intéressés, à ce temps-ci de l'année à laisser les prix aller trop haut, aussi est-ce bien à "contre-cœur" qu'ils payent le prix actuel pour les bacons. Nous ne nous attendons pas à voir les prix monter au delà de ce niveau si ce n'est momentanément par suite d'expéditions trop faibles au cours d'une semaine pour ensuite revenir à une base de 9c ou à peu près. Les truies continueront encore à se vendre difficilement, à des prix de 6c à 6½c la livre. Les coupes et les prix habituelles sont en vigueur pour les différentes classes de porcs.

(Suite de la page 219)

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 23 MAI 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	21c
A (moyen)	19c
A (poulettes)	17c
B	17c
C	16c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	— 90 lbs et plus	8½c
Bon	— 80 lbs jusqu'à 89 lbs.	7½c
Moyen	— 70 lbs jusqu'à 79 lbs.	6½c
Commun	— 60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	5c

AGNEAUX DU PRINTEMPS

(Abattus)

25 lbs. à 35 lbs	18c la lb.
20 lbs. à 24 lbs	16c "

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

	la lb.
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10½c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 23 MAI 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 19 MAI 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL & QUEBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	19⅝c
No 1 non pasteurisé	19⅛c
No 2	18⅝c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	11c	No 1	11⅛c
No 2	10c	No 2	10⅛c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	25c
B	23c

(COQS)

A	15c
B	12c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre	10c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	10c
Moyen	8c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	13c
Moyen	12½c
Commun	11½c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	22c
A—Moyens	20c
B	19c
C	18c

POULES VIVANTES

	la lb.
A	19c
B	17c
C	15c
Coqs	12c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 2 lbs chacun, rendu à Montréal.

"GRIS"

	la lb.
A—3 lbs. et plus	27c
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	24c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	20c

"ROUGE"

A—3 lbs. et plus	22c
B—2½ lbs. jusqu'à 2½ lbs.	19c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	16c

"BLANC" (Leghorn)

A—3 lbs. et plus	23c
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	21c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	17c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	25c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, mardi le 26 mai 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.00
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.00
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.50
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.00
Truies	$6.00 à $6.75

Vaches

	la lb.
Choix	4c à 4¼c
Bonne	3½c à 3¾c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2¼c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6c à 6½c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3c à 3½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

Agneaux de printemps

Choix	la tête $6.00 à $7.00

Moutons

	la lb.
Bon	4c à 4½c
Commun	3c à 3½c

Bouvillons

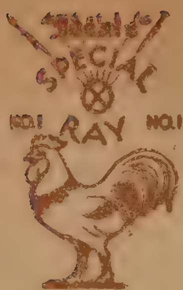
	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	4¾c à 5c
Moyen	4¼c à 4¾c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 4¾c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¾c à 4c
Bon	3½c à 3¾c
Moyen	3c à 3¼c
Commun	2½c à 3c



Ne donnez pas vos agneaux

Dans certains districts du Québec on a l'habitude de vendre ses agneaux au printemps pour livraison au cours de l'automne au temps que l'acheteur fixera alors lui-même à son gré.

Cette pratique fait perdre, chaque année, des sommes considérables à nombre d'éleveurs d'agneaux au profit des commerçants qui se spécialisent dans ce genre de spéculation plus profitable pour eux qu'elle ne l'est pour les cultivateurs.

Dès que les routes sont ouvertes aux autos, nos campagnes sont parcourues par des acheteurs en quête d'agneaux. Ils ont à leur disposition une foule d'arguments qu'ils savent faire valoir sous le jour le plus favorable pour eux et qui suffisent trop souvent à décider les cultivateurs à leur vendre.

Ce système de vente est de la spéculation pure et simple, et celui qui s'y livre ne le fait certainement pas dans le but de rendre service. L'appât du gain et d'un gros profit est l'unique mobile qui anime ce personnage quoiqu'il ne manque jamais de se présenter comme un serviteur tout à fait dévoué et désintéressé.

Ce sont toujours des experts dans l'art de se présenter sous des dehors sympathiques de même que dans le maniement des arguments. Qu'on se tienne donc toujours sur ses gardes et en défensive.

Celui qui fait ainsi de la spéculation à longue échéance ne s'y livre, n'en doutez pas, qu'en se réservant une marge probable de profit couvrant très largement le risque qu'il peut avoir à courir.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour dire au juste ce que seront les prix payés pour l'agneau au cours de l'automne prochain, il semble bien qu'ils ne seront pas inférieurs à ceux que nous avons obtenus l'an dernier.

Chacun devrait s'abstenir de vendre ses agneaux à l'avance. On peut se tenir pour assuré qu'on ne gagne rien à jouer au "fin fin" avec un commerçant qui est généralement passé maître à ce jeu-là.

En somme, la meilleure règle à suivre dans la vente de ses animaux reste toujours la même; "Vendre lorsque ses sujets sont prêts et répondent bien aux exigences des consommateurs".

Et entre temps, n'oublions pas de châtrer et d'écourter ses agneaux le plus tôt possible. Les coupes dans les prix d'automne sont plus que suffisantes pour inciter à ne pas négliger ces deux pratiques dont je parlais la semaine dernière.

A.S.

Importance internationale de l'industrie minérale canadienne

(Suite et fin du dernier couvert de la semaine dernière)

nada dans des moments où les marchés pour nos autres exportations fléchissaient.

Approximativement parlant, les éléments invisibles dans l'équilibre des paiements internationaux du Canada, tels que les intérêts et les dividendes, les paiements du fret, les dépenses du touriste et divers services et remises, sont "défavorables" au Canada jusqu'à concurrence de $150,000,000 par année. L'excédent des paiements sur les recettes est occasionné tout d'abord par notre montant d'intérêt et de dividendes, qui n'est qu'en partie compensé par les recettes du tourisme, notre principal élément favorable. Notre déficit doit être couvert par une balance de commerce favorable dans les produits, y compris l'or, ou en empruntant à l'étranger.

Il s'est présenté au cours de la dépression plusieurs occasions où l'on ne pouvait emprunter à l'étranger. Ne pouvions-nous non plus toujours maintenir, encore moins accroître, à l'exception notable de l'or, les ventes de la plupart de nos produits d'exportation. Grâce à l'augmentation de la production et du prix, nos exportations de ce métal se sont élevées d'environ $50,000,000 en 1931 à plus de $100,000,000 l'année dernière. Nos exportations d'or paient concurremment environ la moitié de nos intérêts nets à l'étranger, et, avec une balance favorable des autres comptes, elles nous ont permis de réduire substantiellement notre dette extérieure au cours des deux dernières années. C'est ainsi que nous avons pu conserver intact le crédit du Canada sur les marchés internationaux, à tel point qu'il nous a permis d'honorer nos dettes à des taux favorables, au fur et à mesure de leur échéance, et d'emprunter au Canada à des taux bas sans égal.

Au cours de la période de 1929 à 1935 inclusivement, nous avons vendu à l'étranger des marchandises, de l'or et des "services" en quantité suffisante pour payer non seulement nos achats à l'étranger dans ces cas, mais aussi pour procurer un crédit à l'étranger de $166,000,000. Nous avons pu accomplir cela grâce à l'exportation de $472,000,000 en or canadien, sans laquelle nos achats de produits étrangers, que notre régime de vie demande, nous auraient imposé une balance adverse de $306,000,000 à cause des paiements internationaux.

Au cours de cette série de causeries nous nous sommes efforcés de faire ressortir l'importance de l'exploitation des mines métalliques dans chaque partie du Canada. En ce faisant nous n'avons pas voulu déprécier en quoi que ce soit la valeur pour notre pays, de nos nombreux minéraux non-métalliques importants et à cette même heure, lundi soir, c'est notre intention de vous entretenir sur ce sujet. Cependant, à cause de la position assez difficile qu'occupe le Canada tant par rapport à ses dettes publiques qu'à ses dettes privées, la production d'une nouvelle richesse, que l'on peut facilement convertir, est de première importance et nos mines métalliques convergent vers ce but.

Si l'industrie minière a pu, grâce à sa propre initiative et, généralement parlant, sans l'encouragement comparable à celui accordé aux autres industries, presque doubler au cours des trois dernières années, la valeur de son rendement en métaux—de $112,000,000 à $222,000,000 — que n'accomplira-t-on pas au cours des cinq ou dix années prochaines si son développement est dirigé et soutenu dans des voies saines et raisonnables? La nature nous a été favorable en dotant de gîtes minéraux de vastes étendues du pays. Leur mise en valeur semble défier clairement le courage et l'habileté des canadiens. Ne manquons pas de bénéficier de l'opportunité des circonstances.

Pendant les trois premiers mois de 1936, les exportations de blé canadien de la Grande-Bretagne, soit 11,604,111 quintaux, accusaient une augmentation de près de 70 pour cent sur la quantité expédié pendant les mois correspondants de 1935. Pendant la même période, les exportations de farine canadiennes en Grande-Bretagne sont passées de 883,084 quintaux en 1935 à 944,449 quintaux, et les ventes de saindoux canadien sur le marché anglais ont plus que triplé d'après la statistique anglaise.



LE BULLETIN DE LA FERME

COOPÉRATION, CULTURE MARAICHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE
APICULTURE ET INDUSTRIE SUCRIÈRE

PARAIT TOUS LES JEUDIS

FONDÉ EN 1913
FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIV, No 23 QUÉBEC 4 JUIN 1936

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 21 mai 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1059	1115.0
2.	Exp. Sta., La Ferme....	"	955	942.0
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca..	"	990	1063.1
4.	C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	1050	1127.8
5.	G.-K. Campbell........	"	903	972.2
6.	J.-R. Carreau, Co-op. M........	L.B.C.S.	857	816.6
7.	Adélard Fortin........	"	848	915.8
8.	Arthur Préfontaine....		1287	x1287.2
	Co-op. S............	"	1055	1149.4
9.	J.-A. Lataille.........	"	987	978.2
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	778	852.3
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"		
12.	J. H. Pariseau Co-op..	I.P.R.B.	808	802.5
13.	Exp. Sta. Lennoxville..	P.R.B.		
14.	W. W. Elliot, Co-op...	"	1206	1275.4
15.	R. H. Smith Co-op., S..	"	1000	1023.2
16.	Hugh C. Elliott.......	"	1072	1040.6
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	1028	1125.0
18.	Donat Ostigny, Co-op. M	"	955	951.8
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1009	1000.1
20.	Exp. Sta. Lennoxville..	"	894	858.3
			1099	1118.4
	Total..............		19830	20414.9

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 28 mai 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1305	1478.3
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1053	1004.4
3.	Tayler, G. S..........	"	1443	1626.3
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.		
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1144	1248.2
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1322	1371.5
7.	Letendre, J.-W........	"	1229	1252.9
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	938	990.5
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	943	932.9
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1095	1079.2
11.	Couv. Coop. Montmagny		891	1016.2
	(Corriveau).........	"	1369	1442.5
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	914	903.1
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1023	988.6
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1128	1115.8
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1159	1205.8
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q..	"	1150	1243.5
			18106	18900.3

Enconragez nos annonceurs

Concours de ponte Canadien

29ème semaine finissant le 14 mai

La semaine qui vient de se terminer a été excellente et l'une des meilleures de toute l'épreuve, bien que huit oiseaux n'aient pas pondu, la différence dans la cueillette n'a été que de six œufs seulement de moins que le rendement de la semaine précédente. Cette récolte est de 4% plus élevée que celle de la semaine correspondante du précédent concours.

Le poids des œufs s'est bien maintenu, il n'y en eut qu'un de disqualifié. Soixante-cinq poules ont pondu tous les jours.

Trois parquets de Leghorns se placent en tête des colonies pour les résultats de la semaine. Le premier reste en deça du résultat maximum possible par deux œufs seulement. Les trois premières colonies sont:

Parquet	Points	Œufs
23—L.B., S.Hall..................	79.5	68
29—L.B., Manor Farm.........	72.4	63
22—L.B., F. C. Evans...........	67.4	66

La mort et quelques substitutions d'oiseaux nécessités dans quelques colonies, ont affecté l'alignement des six meilleurs parquets de ponte. Il y a changement aux 2e et 3e positions. Au 21 mai, les résultats sont les suivants:

5—R.B., J.-H. Thompson......	1442.7	1487
26—L.B., Russell P. Farm......	1439.9	1308
20—L.B., G. S. Tayler..........	1329.5	1248
23—L.B., W. S. Hall...........	1234.0	1090
29—L.B., Manor Farm........	1226.6	1104
25—L.B., A. E. Shank ; Son.....	1138.4	1111

Il y a des changements à noter dans le rang des six poules vedettes. Au 21 mai les premières sont:

263—L.B., Russell P. Farm......	175 8	154
289—L.B., Sta. Exp. Ottawa.....	175 4	156
52—R.B., J. H. Thómpson......	175 3	157
201—L.B., G. S. Rayler..........	174.8	160
294—L.B., Manor Farm.........	169 3	145
265—L.B., Russell P. Farm......	168 5	163

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN

TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE

A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1	J.-H. Pariseau........	P.R.B	569	600.7
2.	Sta-Exp Kapuskasing.	"	794	891 3
3.	Frank Teasdale.......	"	1109	1126 3
4.	Kenneth Slacer........	"	835	822.5
5	J.-H. Thompson.......	"	1487	1442 7x
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	1035	1011.8
7.	Jas.-M. Winter, Jr.....	"	888	860 6
8.	Jas.-H. Smith.........	"	1079	1085.6
9.	R.-W. Kettles.........	"	672	645.7
10.	Ferme Exp. Ottawa....	"	935	1029.
11.	Ferme Exp. Ottawa....	"	805	788.1
12.	Ferme Exp. Ottawa....	"	900	930.1
13.	Sta. Exp. Lennoxville..	"	1114	1117.1
14.	Sta. Exp. La Ferme....	"	964	936 4
15.	Sta. Exp. La Ferme....	"	980	980 1
16.	R.-J. Steele............	L.B.	684	658.1
17.	R. Haycock...........	"	809	821.8
18.	Alex. McLean..........	"	949	982.7
19.	Ferme Exp. Ottawa....	"	977	864 6
20.	G.-S. Tayler...........	"	1248	1329 5
21.	R.-J. Penhall..........	"	917	931 9
22.	E.-C. Evans...........	"	975	997.3
23.	W.-S. Hall.............	"	1090	1234.0
25.	A.-E. Shank & Son....	"	1111	1138 4
26.	Russell P. Farm.......	"	1308	1439 9
27.	Ferme Exp. Ottawa....	"	818	818.2
28.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1002	1090.4
29.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1104	1226 6
	Total...............		27158	27803

ACTUALITE AVICOLE

L'Allemagne prépare une réception chaleureuses aux Canadiens

Les nombreux visiteurs allemands qui ont assisté au troisième Congrès mondial d'aviculture tenu à Ottawa en 1927, emportèrent avec eux un souvenir inoubliable de la réception cordiale dont ils avaient été l'objet dans la capitale canadienne et dans les autres parties du Canada. Aujourd'hui, après neuf années, ils se proposent de nous rendre la pareille. C'est aujourd'hui le tour du Canada de rendre visite à l'Allemagne pour le sixième Congrès mondial d'aviculture qui doit s'ouvrir à Leipzig le 24 juillet prochain. Non seulement les Allemands qui sont venus à Ottawa en 1927, mais les personnages officiels du Congrès et le Gouvernement allemand, font des préparatifs spéciaux pour rendre au contingent canadien leur dette de gratitude.

Plusieurs messages officiels indiquent en effet que les Canadiens peuvent s'attendre à une réception chaleureuse; une lettre en particulier de l'un des présidents de comités du Congrès de Leipzig peut être citée à ce sujet:—"En souvenir de la merveilleuse réception dont les délégués allemands ont été l'objet lors du Congrès d'Ottawa, les autorités du Congrès et la population de Leipzig désirent donner aux visiteurs canadiens l'assurance qu'ils seront reçus de la façon la plus cordiale".

Indépendamment des préparatifs spéciaux pour la réception des Canadiens pendant que le Congrès siègera du 24 juillet au 2 août 1936, une tournée commençant le 3 août et comprenant un séjour de 1 à 3 jours dans chacune des grandes villes allemandes comme Nuremberg, Munich, Heidelberg, Francfort et Amsterdam, doit avoir lieu. La Haye, en Hollande, sera visitée plus tard, avant le retour à Londres.

Le départ du Canada pour le sixième Congrès mondial d'aviculture se fera le 10 juillet de Montréal à destination de Liverpool, arrivant le 17 juillet. Les voyageurs passeront par Londres, Paris, Genève, Lucerne, et Bâle avant de se rendre à Leipzig pour le Congrès le 23 juillet.



L'Hôpital Général de Montréal eut de très modestes débuts

L'Hôpital Général de Montréal, dont la pierre angulaire fut posée en 1821, eut des débuts infiniment modestes; il fut le développement d'une petite institution comptant seulement quatre lits et appelée "The House of Recovery", qui avait été fondée en 1818 dans une maison du Carré Chaboillez. Cet hôpital embryonnaire rendit tout de suite de si grands services, surtout lorsqu'il s'agissait des soins à donner aux immigrants qui affluaient alors à Montréal et qui s'y trouvaient dans le dénuement durant l'hiver, qu'un comité d'"hommes d'affaires s'y intéressa immédiatement. C'est alors qu'on lui donna le nom de "Montreal General Hospital", qu'il porte encore de nos jours. Dès 1820, le besoin d'un local plus spacieux se fit sentir et, sous la direction de l'honorable John Richardson, un mouvement fut bientôt lancé pour l'achat d'un terrain, rue Dorchester, à l'endroit même où se dresse le vaste et moderne hôpital actuel. Les bienfaiteurs de l'entreprise comprenaient presque tous les citoyens en vue de l'époque, et particulièrement l'honorable John Molson l'aîné, John Molson le jeune, Thomas Molson et William Molson. Détail intéressant à signaler, le nouvel édifice que l'on construisit fut l'un des premiers au Canada à être chauffé au moyen de conduits à air chaud alimentés par une fournaise installée au sous-sol.

La retraite de William Molson comme président de l'institution, en 1874, et sa mort, survenue en 1875, furent suivies de plusieurs dons généreux de la part de membres de la famille Molson. Près d'un demi-siècle s'écoula ensuite avant q'un Molson occupât le poste de président de l'Hôpital Général; c'est en 1922 que le colonel Herbert Molson, membre de la quatrième génération des Molson au Canada, fut élu à cette haute fonction, qu'il remplit d'ailleurs encore aujourd'hui.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération, Elevage, Aviculture, Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président. QUÉBEC 4 JUIN 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 23

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Les expéditions canadiennes de pommes de terre de semence canadiennes sur les Etats-Unis, durant la période du 1er Janvier au 25 janvier 1936, ont été de 293,316 boisseaux.

* * *

Les expéditions de bestiaux de l'Ouest sur l'Est du Canada pendant les 19 semaines de 1936 se terminant au 7 mai inclusivement, se décomposent comme suit (Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1935)—Bovins 21,520 (13,906); veaux 456 (709); porcs, 18,430 (71,804); moutons, 51,047 (58,841).

* * *

Il y a au Canada 6.1 poules pour chaque habitant, et chaque personne consomme annuellement 340 œufs, cela ne veut pas dire que chaque poule ponde 340 œufs par année. Cependant les troupeaux ont été améliorés continuellement depuis quelques années, et les poules de 200 œufs se trouvent maintenant un peu partout où l'aviculture se pratique sérieusement. En ce moment, la basse-cour bien exploitée rapporte, en raison du capital engagé, autant si non plus que bien des sections d'une exploitation agricole. Ce printemps par exemple les cultivateurs qui vendent des œufs, se trouvent bien de toucher quelque argent de cette production lorsque tout est en retard même les maraîchers qui comptent sur la vente de primeurs en ont encore pour quelques semaines avant de faire des marchés raisonnables.

* * *

Mais revenons au point de départ. Nous avons les chiffres établissant la quantité de poules et la consommation annuelle des œufs par habitant du Canada. Si nous en jugeons par la liste qui suit, le Canada est de tous les pays celui qui consomme le plus d'œufs proportionnellement. Sachons qu'il n'en était pas ainsi avant que le gouvernement fédéral décrète la classification obligatoire des œufs. C'est grâce à la classification vigoureuse et sévère que le produit a gagné la faveur du consommateur canadien. Voyons la statistique:

	Nombre de poules par habitant	Consommation annuelle d'œufs par habitant
anada	6.1	340
rlande	6.3	266
tats-Unis	3.8	250
elgique	2.9	212
ollande	3.1	200
anemark	6.0	143
r.-Bretagne	1.3	143
uisse	1.2	129
llemagne	1.4	118
orvège	1.0	106
oumanie	1.9	97
spagne	2.3	96
chécoslovaquie	1.1	94
ulgarie	1.7	86
Autriche	0.9	86
ologne	1.6	72
ongrie	3.3	69
ettonie	1.0	60
sthonie	0.9	60
ougoslavie	1.2	56
ithuanie	1.0	54

Vente de beurre

Les ventes publiques de beurre en date du 27 mai à Montréal ont rapporté 20¼c la livre pour le beurre pasteurisé No 1 et 19¾c la livre pour le beurre pasteurisé No 2. Dans le premier cas, il y eût 850 boîtes de vendues, et 280 boîtes de No 2 pasteurisé. Ces ventes sont organisées par l'U. C. C., sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ces ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U. C C., Ltée.

Nelson Young est nommé commissaire des semences

On annonce officiellement la nomination de Nelson Young au poste de Commissaire des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture, pour succéder à George H. Clark qui a pris sa retraite le 3 avril dernier.

M. Young est né à Cyprès River, Manitoba, en 1897 et y a reçu son instruction primaire et secondaire. A l'âge de 18 ans en 1915, il entra à l'université du Manitoba, mais s'enrôla bientôt après avec le corps expéditionnaire canadien et fit du service en France avec le C.M.R. Battalion. A son retour au Canada il termina son cours d'agriculture à l'université du Manitoba et en janvier 1921 fut attaché à la Division fédérale des semences; il y remplit différentes fonctions à Fort William, Winnipeg et Saskatoon. Il est venu à Ottawa en novembre dernier où il remplit depuis quelque temps les fonctions de Commissaire intérimaire des semences.

Honneur décerné au céréaliste du Dominion

Le degré honoraire de Docteur ès sciences doit être conféré à Leonard H. Newman, Céréaliste du Dominion, par l'Université du Nouveau-Brunswick. Le Sénat de cette université annonce officiellement que la cérémonie aura lieu à une convention spéciale à Fredericton et qui coïncidera avec la réunion de la Société canadienne des agriculteurs techniques, dont M. Newman fut un des présidents.

M. Newman est bien connu dans tout le Canada pour la part qu'il a prise au développement de nouvelles variétés de blé et d'autres céréales. C'est un diplômé du Collège d'agriculture de l'Ontario et il a fait des études spéciales au Collège de l'Etat d'Iowa, à l'Université de Cambridge, Angleterre, et en Suède. De 1905 à 1923 il fut secrétaire de l'Association canadienne des producteurs de semences. Depuis 1923 il est céréaliste du Dominion, ce qui comporte une surveillance active du programme d'hybridation des céréales sur toutes les fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Fruits et légumes

Les réceptions de fruits et de légumes sur le marché de Montréal se sont élevées à 289 wagons durant la semaine finissant le 31 mai 1936, soit quinze de moins que la semaine précédente alors qu'elles s'exprimaient par 304 wagons.

Nous relevons de la statistique 9 wagons de pommes, 62 de pommes de terre dont un seul wagon venant de la province de Québec; 36 wagons d'autres fruits; 86 de bananes et 30 de fruits tropicaux.

Le marché des pommes de terre a été soutenu dans la métropole. La Montagne Verte de Québec No 1 obtenait jusqu'à $1.55 tandis que la No 2 se vendait de $1.45 à $1.50.

Les prix restent plus élevés sur le marché de Québec. Ainsi la No 1 était jusqu'à $1.65 et la qualité No 2 de $1.50 à $1.60.

Les semailles

Les travaux des semailles progressent très lentement. Le temps froid et pluvieux empêche les fermiers de poursuivre les travaux. Deux jours d'ouvrage au plus au cours de la semaine qui vient de finir c'est à peu près le maximum du temps qui a pu être consacré aux semailles.

La situation est identique dans presque tous les districts agricoles si nous en croyons les nouvelles qui nous parviennent de quelques correspondants.

Il ne faut pas perdre espoir cependant, Une Providence toujours clémente nous ménage probablement des surprises, confions-nous à Elle, et attendons. Depuis que le monde est monde jamais personne sur terre n'a eu quelque autorité sur les éléments de la nature, c'est donc peine perdue que de récriminer ou de se lamenter; pas un seul cheveu ne tombera de sur notre tête sans la permission du Dieu tout puissant. Tenons-nous prêts et dès les premiers beaux jours à l'œuvre.

Les boeufs d'exportation et l'hypoderme

Pour se conformer à un ordre du Gouvernement Britannique, tous les bœufs exportés du Canada sur l'Angleterre, le pays de Galles, et l'Ecosse, de mars à juin inclusivement de chaque année, doivent être traités avec une préparation afin de réduire les risques d'introduction de l'hypoderme ou oestre du bœuf.

Les bœufs canadiens destinés à l'exportation sur les Iles Britanniques seront traités par des inspecteurs de la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture, ou sous une surveillance officielle, aux frais du Ministère. La préparation prescrite contient de la racine de Derris, qui tue la larve naissante de l'oestre. Ce traitement est appliqué au moment où les bœufs sont munis d'une plaque au point d'expédition ou d'exportation, et un certificat officiel est délivré attestant que les bœufs ont été traités conformément aux exigences de l'arrêté anglais (traitement des bœufs) sur l'hypoderme, 1936.

La récolte de tabac canadien établit un record

La récolte de tabac de 1935 est la plus forte que l'on n'ait jamais enregistrée au Canada. De 40,963 acres qu'elle était en 1934, l'étendue totale des plantations est passée à 46,870 acres en 1935, tandis que la production totale s'élevait de 39 millions de livres à 54,500,000 livres. Le plus gros de cette augmentation a eu lieu dans l'Ontario; elle portait sur tous les types de tabac mais surtout sur le tabac jaune dont la production a atteint 35 millions en 1935 contre 22 millions en 1934. Les conditions de la saison ont été très favorables et les pertes causées par la grêle et la gelée à peu près nulles.

Par contre, l'étendue plantée a diminué dans la province de Québec pour tous les types de tabac, et spécialement des grosses variétés de tabac à pipe, car beaucoup de planteurs, alléchés par les hauts prix payés pour les tabacs à cigares en 1934 avaient abandonné la culture des variétés à pipe pour se mettre à celle des variétés à cigares. Il en est résulté une production totale plus forte de tabac à cigares qu'en 1934, quoique l'étendue des plantations ait été réduite. La production des petits tabacs à pipe décroît beaucoup. En moyenne, d'après l'évaluation officielle préliminaire, la qualité du tabac de Québec n'a pas été aussi bonne qu'en 1934, principalement à cause des mauvaises conditions de température.

En Colombie Britannique, la production du tabac a été presque insignifiante en 1935, parce que la Prairie de Sumas avait été inondée l'hiver précédent. Il ne s'est produit que 17 acres de tabac jaune et pas du tout de burley.

La gelée cause des dommages et du retard

DISTRICT DE LA VILLE DE QUÉBEC:—Assez doux avec fortes ondées et très peu de soleil. Une rude gelée s'est produite la nuit du 15 au 16 lorsque le thermomètre est descendu à 20 degrés Fah. dans plusieurs districts. Les maraîchers ont perdu beaucoup de LAITUE et de CELERI transplantés dans les champs; même les couches chaudes ont souffert. Heureusement, les bourgeons de pommes n'étaient pas encore suffisamment avancés pour être endommagés. POMMES—La pulvérisation antérieure à la phase rose a été appliquée, mais on ne compte pas que la floraison ne commence avant une semaine au moins, même si le temps devient favorable. Les petits fruits ont une très bonne apparence. Dans certains cas, les cultivateurs sont obligés d'acheter des pommes de terre de semence. Les plantations hâtives font de bons progrès.

DISTRICT DE LA VILLE DE MONTRÉAL:—Une rude gelée s'est produite dans tous les districts à fruits pendant la nuit du 15 mai. Les districts de l'intérieur ont le plus souffert; apparemment les vergers le long du St-Laurent ont été protégés

(Suite à la page 225)

JUIN 1936

Le Sôleil entre au Cancer le 21, à 9 h. 22 m. du matin.

P. L. le 5, à minuit 22 m. - N. L. le 19, à minuit 15 m.
D. Q. le 12, à 7 h. 5 m. du matin. - P. Q. le 26, à 2 h 23 m. du soir.

D	Jours	Clr	TES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
8	Lundi	vr	De la férie.	3 53	7 37
9	Mardi	†r	Saints Prime et Félicien, Martyrs.	3 52	7 38
10	Merc.	†b	Sainte Marguerite, Reinve, Veuve.	3 52	7 39
11	Jeudi.	b	FETE-DIEU, 1 cl. av. Oct. privil.	3 51	7 40
12	Vend.	b	De l'Oct. semind.	3 51	7 40
13	Sam.	b	De l'Oct. semid.	3 51	7 41
14	DIM.	b	II apr. la Pentec.—Solennité de la FETE-DIEU	3 51	7 41

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Herbarium des plantes sauvages canadiennes

On sait que certaines plantes sont utiles comme nourriture, pour fournir des drogues, de la filasse et de l'huile, et que d'autres sont toxiques ou vénéneuses; mais il y a beaucoup de gens qui ne savent pas au juste dans quelle catégorie certaines de nos plantes sauvages doivent être placées, à en juger par les nombreuses lettres reçues chaque année par le Service de la Botanique de la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa. C'est ainsi que certains correspondants ont appris qu'ils peuvent manger avec impunité certains fruits indigènes qu'ils croyaient être vénéneux, tandis que d'autres ont été émis en garde contre les fruits nuisibles, et dans certains cas vénéneux, qu'ils croyaient être comestibles. On a identifié des plantes qui ont causé ou auraient pu causer des maladies graves, et même la mort d'êtres humains et de bestiaux, et tout le monde en général ferait bien de se renseigner avant de goûter à des fruits ou à des végétaux sauvages de tout genre au sujet desquels on entretient des doutes.

Pour faciliter ce travail important d'identification des plantes, le Service de la botanique maintient une nombreuse collection de plantes indigènes canadiennes, que l'on conserve soigneusement et qui forme l'"HERBARIUM". Les botanistes et tous ceux qui s'intéressent aux plantes sauvages canadiennes le connaissent. Cette collection contient quelque quinze mille spécimens montés, dont la plupart ont été recueillis par les membres du personnel du Service de la botanique au cours des travaux conduits par eux sur une longue série d'années, tandis que d'autres ont été prélevés sur des centaines de spécimens reçus tous les ans pour identification de toutes les parties du Canada.

Cette collection n'existe pas seulement pour l'avantage des membres du personnel du Service; elle peut aussi être consultée par le public pour la comparaison des spécimens de plantes et elle rend ainsi de grands services aux botanistes ainsi qu'aux élèves des collèges et des universités. Beaucoup des professeurs qui sont venus voir cet herbarium se sont intéressés à la collection, à l'identification et à la conservation des spécimens de plantes, et il s'est établi d'autres petites collections de ce genre dans bien des institutions.

Les demandes de renseignements au sujet de la comestibilité des fruits sauvages sont nombreuses, mais elles ne forment qu'une petite partie des requêtes reçues par les préposés à l'herbarium. Il y a toujours une grande demande de renseignements

(Suite au bas de la dernière colonne)

Bulletin de presse de la commission des produits forestiers concernant les silos

par G.-C. PICHÉ, commissaire et secrétaire-trésorier

Le Comité International du Bois, dont le siège social est à Vienne, s'est occupé de poursuivre une enquête sur les avantages qu'offre la construction de silos en bois par rapport à d'autres matériaux qui pourraient servir pour leur construction.

Il s'est aussi occupé d'étudier les défauts de ce genre de construction, en ce qui concerne, non seulement les dangers d'incendie et d'infection des produits emmagasinés, mais aussi en ce qui se rapporte à la durée des silos.

Nous reproduisons ci-après les résultats de ces enquêtes poursuivies dans nombre de pays européens et aussi dans l'Amérique du Nord, concernant la construction de ces bâtiments servant à l'emmagasinement du fourrage de réserve pour l'alimentation des bestiaux.

1o—Avantages de la construction de silos en bois

Toutes les réponses de notre questionnaire ont unanimement constaté que le bois constitue un matériel qui s'adapte particulièrement bien à la construction de silos pour céréales; cette opinion repose surtout sur les qualités inhérentes au bois, comparé à l'acier et au béton:

Poids relativement réduit des constructions en bois, d'où économie dans la construction des fondements, dans les frais de transport et de construction.

Le bois est un isolant parfait, d'où température étale des marchandises stockées et absence de résidus d'eau.

Meilleure aération que dans le cas d'autres matériaux; par conséquent pas de danger que la marchandise "étouffe", suppression du danger de la formation de parasites fongueux et de moisissure, danger inévitable dans les silos en béton

Economie d'espace parce que les parois en bois demandent moins d'épaisseur que les murs en béton, lourdement armé.

Suppression de danger d'infection pour la marchandise parce que, en soignant la construction, notamment l'étanchéité, par des couches de peinture appropriée, il est possible de préserver efficacement les céréales des insectes parasites. *Les expériences gagnées* dans ce domaine corroborent de façon irréfutable la qualité supérieure du bois pour cet emploi.

Construction rapide et de prix peu élevé sous condition que l'exécution soit effectuée de façon technique irréprochable et notamment sous condition de protéger, de façon permanente, les silos en bois des influences du climat et en isolant les bois aux endroits où il entre en contact avec la terre.

Frais d'entretien réduits, par conséquent exploitation économe, parce que les frais occasionnés p. ex. pour l'acier ou pour le béton, comme les réparations de la surface, l'isolation contre l'humidité et les enduits préservateurs contre la rouille, peuvent être supprimés.

2o—Défauts des constructions de silos en bois

De toutes les réponses à notre circulaire, nous avons la satisfaction de constater qu'il n'existe *pas d'objection de principe* contre la construction de silos en bois, ni pour le danger d'incendie ni pour celui de pourriture ou d'infection.

Les quelques objections que nous avons pu recueillir dans des réponses à notre questionnaire, ne reposent que sur des constructions défectueuses, sur l'emploi de bois humide ou de mauvaise qualité, ou encore sur le manque d'expérience.

A part le fait que l'industrie chimique met à la disposition des constructeurs des produits ignifuges et préservateurs qui ont, pendant de longues années, fait leurs preuves, il incombera en premier lieu aux exécutants d'éliminer, dès le début, autant que possible, tous les éléments susceptibles de constituer un danger pour les constructions en bois. Ceci est absolument possible; témoin les nombreux exemples d'entrepôts de très grandes dimensions qui ont été construits. D'ailleurs une construction techniquement impeccable peut se passer de la protection supplémentaire par des produits chimiques, et l'on peut trouver dans un rapport de la police du port de Hambourg que des silos en bois sont *souvent plus résistants contre l'influence d'un incendie* que des constructions en acier.

De fortes dimensions de bois, des surfaces lisses, coins arrondis et construction correcte, pemettent aux constructions en bois de résister au feu plus longtemps que des constructions en acier.

La couche extérieure calcinée, qui se forme dans les incendies, empêche l'accès de l'oxigène aux poutres et forme ainsi le meilleur ignifuge. Le danger d'un effondrement que présentent dans les incendies, notamment les constructions en acier et même en ciment armé, n'entre en ligne de compte pour les constructions en bois qu'après leur combustion totale, éventualité qui, de nos jours, ne se présente plus, eu égard à la technique perfectionnée de combattre le feu.

Un autre avantage des silos en bois, comparés aux silos en acier et en ciment armé, consiste dans le fait que la chaleur d'un incendie éventuel ne peut jamais provoquer une si forte modification de la longueur, par l'expansion, comme c'est le cas pour les constructions métalliques et qui occasionnent presque toujours l'effondrement des parois latérales.

(Suite à la page 225)

Les jeunes garçons s'unissent pour sauvegarder les forêts

Plusieurs sociétés de jeunes garçons, notamment les Scouts Catholiques, font des efforts déterminés pour protéger la Province de Québec contre les feux de forêt durant l'année courante. Ces jeunes gens ont été bien instruits dans la prévention des feux de forêt et durant leurs fréquentes randonnées dans les bois, ils agissent avec une grande prudence et ne manquent pas de bien éteindre leurs feux. Ils font également bien attention à ne pas allumer leurs feux de camp dans un endroit dangereux, mais bien sur des pierres ou du gravier, et surtout jamais près de matières inflammables.

Quelques-unes de ces sociétés ont la coutume d'enseigner les précautions à prendre en obligeant chaque garçon de porter treize seaux d'eau pour jeter sur son feu de camp. Ceci peut sembler exagéré à la plupart des personnes, mais le but est de bien faire réaliser par ces jeunes gens le pouvoir terrible du Feu et leur montrer qu'un bon citoyen doit accomplir un véritable travail pour sauvegarder la forêt contre la destruction.

Il est encourageant de pouvoir rapporter que dans les dossiers sur les feux de forêt pendant ces dernières années on ne peut trouver aucune mention qu'un Scout ait été responsable pour une seule de ces conflagrations.

---

sur les mauvaises herbes qui font leur apparition chaque année dans des localités nouvelles. L'enquête sur ces mauvaises herbes que conduit le Service de la botanique ajoute chaque année un grand nombre de spécimens à l'herbarium, et tout ceci démontre l'importance de ces travaux.

L'identification des graminées fourragères forme également une partie importante de ces travaux. On sait que les graminées fourragères sont un groupe de plantes des plus importants en ce qui concerne la nourriture des bestiaux, la formation et l'entretien des pelouses. Quelques espèces de graminées comptent parmi les mauvaises herbes dangereuses.

Le botaniste du Dominion est toujours heureux de recevoir des lettres des botanistes amateurs, spécialement de ceux qui sont prêts à fournir des spécimens qui peuvent ajouter à la valeur de l'herbarium. Un grand nombre de contributions ont déjà été faites par des correspondants de tous les points du Canada, et toutes les autres que l'on pourra faire seront acceptées avec reconnaissance.

EMPLOI DE QUELQUES COMPOSÉS CHIMIQUES POUR LA DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES

Par R.-D. CARTIER, agronome spécial

LES composés chimiques pour la destruction des mauvaises herbes ne sont pas encore d'un usage courant dans la province. Leur emploi, à part de rares exceptions, n'est pas sorti du domaine expérimental. Cependant quelques-uns de ces herbicides peuvent, dans des circonstances spéciales, rendre des services signalés. Ainsi, une mauvaise herbe dangereuse nouvellement introduite dans une région sera plus vite et plus sûrement anéantie par les arrosages de solutions chimiques que par toute autre méthode de destruction. Ceci ne s'applique pas aux mauvaises herbes vivaces qui, sur de grandes étendues, ont envahi à demeure les terres en culture de la province. Pour ces dernières, les herbicides seraient trop dispendieux et la destruction par les méthodes de culture est préférable.

Les lieux incultes, les pâturages permanents, les levées de fossés et de clôtures, les bords des chemins publics sont des endroits où l'on ne se sert pas d'ordinaire de la faucheuse mécanique et où il est difficile, même avec la petite faux, de faire un bon travail. Ce travail pénible de nettoyage à faire deux ou trois fois par année coincide souvent avec d'autres occupations urgentes et le cultivateur ne peut fournir l'effort requis; les mauvaises herbes se développent tout à leur aise et ces lieux incultes deviennent de véritables foyers de multiplication et de dissémination.

Plus d'une herbe nuisible tenace s'est multipliée dans de nouvelles localités, grâce à ces endroits de prédilection qui lui donnèrent le jour, et, avec une tendre sollicitude, tel une mère pour son enfant, favorisèrent son complet développement D'où l'on peut dire en toute évidence et justice qu'il y a négligence coupable de la part de l'agriculteur de différer indéfiniment le nettoyage de ces lieux incultes, sources de l'un des multiples maux dont souffre l'agriculture.

Le palliatif énergique et certain dans ces cas particuliers serait, sans contredit, l'herbicide chimique. C'est ce que nous allons essayer de vous décrire succinctement, tel que promis lors d'un dernier article sur cette question.

Le chlorure de soude, qui n'est rien autre chose que le sel ordinaire si bien connu des ménagères, fut essayé avec succès pour la destruction de la moutarde des champs dans les céréales. La difficulté de préparation et d'application du traitement et son coût onéreux, le firent abandonner dès que fut connue l'efficacité du vitriol dans ce domaine. Néanmoins, le sel domestique peut, à l'occasion, servir avantageusement dans la destruction de certaines mauvaises herbes. Les pâturages permanents, entr'autres ceux des Laurentides, qui souvent deviennent nuls pour la paissance à cause de l'épervière orangée ou de toute autre plante à développement semblable couvrant à la longue tout le terrain, peuvent être régénérés au début par l'apport de sel. Une application à sec de sel en saupoudrage sur les talles d'épervières, dans la proportion d'une tonne et demie à l'acre, non seulement détruira cette mauvaise herbe, mais aidera la reprise et la pousse des plantes utiles en stimulant la végétation.

Le chlorate de soude est un sel blanc amorphe que l'on trouve chez les marchands de produits chimiques de nos grandes villes. C'est un excellent produit pour la destruction des mauvaises herbes et le plus communément en usage au pays. Nos deux grands réseaux ferroviaires l'emploient régulièrement en grande quantité pour tenir en échec la végétation des talus de chemins de fer. Ce sel s'emploie en solution dans l'eau; il fond presque instantanément à son contact. L'agitation de l'eau quelques instants le décomposera complètement. Il n'attaque aucun récipient et est même innoffensif au contact des mains. Les différents essais de traitement prouvent que la quantité qui présente le plus d'efficacité et généralement employée est entre 5% à 10% en poids, soit ½ lb. à 1 lb. par gallon d'eau, selon les espèces de plantes à détruire.

Des applications expérimentales faites sur le liseron des champs, le chardon du Canada, le laiteron vivace (crève-yeux), réussirent très bien avec une solution de 5% à 10% par 100 pieds carrés de superficie. Le chiendent est détruit entre 98 à 99% avec une solution de 2 lbs par gallon d'eau, soit 20% en poids, sur une superficie de 100 pieds carrés; une nouvelle application de 1 lb. par gallon d'eau, l'année suivante, le fait totalement disparaître. Les traitements doivent être exécutés par temps sec et chaud Ce corps chimique agit lentement sur les plantes mais, à la longue, il en désagrège les tissus, agissant physiologiquement. Son action peut aller jusqu'aux racines des plantes, à la condition toutefois qu'il ait pu commencer son travail par temps sec les premiers jours.

Il y a tout lieu de croire qu'un traitement des levées de clôtures, de fossés et de terrains incultes, en saison propice, à 10% en poids (1 lb. par gallon d'eau), fera disparaître toute végétation. Il serait plutôt à recommander deux demi-applications (5% en poids, ½ lb. par gallon d'eau) dont l'une au commencement de la saison de végétation, soit au cours de juin, et l'autre vers la fin d'août ou au commencement de septembre. De la sorte la végétation disparaîtrait complètement, à la condition toutefois que la solution agisse les premiers jours par temps sec, c'est-à-dire, dans les conditions normales d'application.

L'herbe traitée, ingérée en grande quantité par les bestiaux, peut leur occasionner des malaises graves, même la mort. Une précaution aussi s'impose lors de la manipulation du chlorate de soude. Les solutions de ce sel qui viennent en contact avec des matières organiques quelconques peuvent spontanément s'enflammer. C'est pourquoi il est recommandé de tenir ce produit loin du feu, de le manipuler comme de la gazoline et de laver salopettes et habits qui s'imprègnent de la solution, lors du traitement.

(à suivre au prochain numéro).

L'EXPOSITION AGRICOLE

Son origine, son histoire et son but

APPROCHEZ, Mesdames et Messieurs approchez! La saison des expositions agricoles va s'ouvrir. Commençant dans l'Est du Canada et se portant en succession rapide dans tout l'Ouest, les étalages les plus récents, et les plus complets, des travaux et des progrès de l'agriculture locale, provinciale et fédérale, seront exposés à la vue pour l'édification et l'enseignement des visiteurs.

L'exposition agricole a peut-être joué un plus grand rôle dans le progrès social et économique du Canada que de tout autre pays. C'est sans doute à cause des conditions particulières à notre territoire. L'instinct grégaire des premiers colons, leur détermination inflexible de surmonter les difficultés innombrables qui les entouraient, les risques et périls des voyages, les forêts épaisses s'opposant au contact des pionniers avec leurs concitoyens, toutes ces choses aidèrent à former le caractère canadien, et à donner une importance toute spéciale aux expositions agricoles. C'est pourquoi il y eut des expositions, et de nombreuses expositions à partir du commencement même.

Avant que le premier recensement canadien eut été effectué en 1666, les divertissements de l'exposition se bornaient principalement à des fêtes privées, après les échanges de pois, de chanvre, de morues fraîches et salées, de saumons salés, d'anguilles, de phoques, d'huile de phoque, de planches à déclin et de madriers, de droguet, d'étamine, de drap d'orties, de serge, de cuir et de fourrures à Québec, Trois-Rivières et Montréal. Plus tard, après l'établissement de société d'agriculture dans le Haut et le Bas-Canada, les expositions agricoles prirent rang parmi les institutions sociales, économiques et politiques.

Dans le Haut-Canada, la Péninsule du Niagara s'occupa toujours activement du commerce et de l'échange des produits agricoles. En 1535, Jacques Cartier remarqua que les membres d'une tribu de la Péninsule étaient grands trafiquants de tabac, qu'ils circulaient parmi les autres tribus, organisant des foire que l'on classerait aujourd'hui comme expositions de tabac. Quoiqu'il en soit, la première société d'agriculture, accompagnée d'une exposition, qui s'organisa dans le Haut-Canada en 1791 après la séparation de cette province d'avec le Bas-Canada, fut la Société d'agriculture du Niagara. Bientôt, des sociétés semblables s'organisèrent dans d'autres parties de la province, et en 1806, à York (Toronto), on tenta de former une société provinciale. En 1822, la grande foire de Queenston devait être la première exposition provinciale, mais elle n'attira pas de grandes foules.

Pendant les 140 années qui suivirent, tous les gouvernements, fédéral et provincial, donnèrent une attention bienveillante aux expositions, qui leur paraissaient un instrument de progrès social. En 1818, la Législature du Bas-Canada adopta une Loi accordant un secours financier aux sociétés d'agriculture de comté, et en 1830 le Parlement provincial du Haut-Canada vota une subvention de £100 ($500) pour encourager l'établissement de sociétés d'agriculture. Depuis cette époque, les Ministères d'agriculture, aussi bien du fédéral que des provinces, n'ont pas cessé de venir en aide aux expositions agricoles.

Avant 1840, lors de la réunion des provinces, il s'était tenu des expositions à York, Cobourg, Port Hope, Perth, Ottawa, Guelph, Hamilton, Nelson, Waterloo, Brantford, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Valleyfield, où elles avaient joué un rôle social très important, pavant les voies pour l'organisation provinciale désirée, qui fut établie en 1846. Il y eut cette année-là à Toronto, sous les auspices de la Société d'agriculture du Haut-Canada, une foire qui s'est acquis depuis une réputation mondiale.

Les sociétés d'agriculture étaient des organisations très nécessaires pour le pays et devinrent typiquement canadiennes en raison des conditions particulières qui régnaient. La société était le centre des contacts sociaux; l'exposition semi-annuelle en était le geste. Les sociétés se réunissaient une fois par mois, et membres et invités dinaient ensemble sous la direction de préposés chargés de l'organisation des banquets. On profitait pleinement de cette occasion, mais les habitants se surpassaient à l'exposition du district.

La foire durait habituellement quatre jours. Les questions de l'amélioration des bestiaux et des récoltes venaient en premier lieu, elles étaient suivies par l'appréciation des chevaux, des bovins et du grain, après quoi venait la distribution des prix. Le troisième jour, on tenait un concours de labours pour couronner le champion laboureur du district le quatrième jour était pris par les courses de chevaux qui marquaient dignement la fin de l'exposition.

Mais le commerce n'était pas le seul aspect ni l'aspect le plus important des expositions. L'acquisition de connaissances par la vue et par contact social, l'élargissement du cercle des amis, étaient des occasions d'un grand prix dans ces premiers jours, et ils le sont encore. Tandis que les hommes parlaient récoltes et décernaient les prix, les femmes profitaient de cette rare occasion pour causer entre elles et discuter les modes; Ce qui était la mode dans le comté de Châteauguay pouvait paraître ridicule dans celui de Rouville. De même beaucoup de jeunes cultivateurs et de jeunes fermières, anxieux de quitter la maison paternelle, se rencontraient à l'exposition, et l'on décidait, séance tenante, de se tailler une autre ferme dans le bois. Il y avait aussi l'occasion de faire montre de talents locaux, et bien des jeunes gens se rendaient à l'exposition avec un fougueux attelage de chevaux pour attirer l'attention de tous sur la beauté de leurs "blondes". Les diners le jour, les danses et les chansons le soir comblaient tout le monde de joie.

Plus tard, avec l'amélioration des

(Suite au dernier couvert)

Bulletin de presse de la commission des produits forestiers concernant les silos

(Suite de la page 223)

Quant au danger de pourriture du bois, il suffit de s'astreindre à observer les expériences amplement connues aux constructeurs consciencieux, enseignement qui prouve la nécessité de protéger le bois contre des changements continuels de l'humidité à la sécheresse et vice-versa; l'observation de la précaution, qui s'impose dans ces cas suffit (à quelques exceptions près) pour éviter toutes dépenses additionnelles et pour se passer de tous moyens complémentaires en vue de garder le bois en parfait état.

Le danger de contagion pour les céréales n'est nullement supérieur dans les silos en bois—en supposant une propriété normale—que dans des silos d'autre construction, d'autant plus que l'exécution moderne de la construction en bois, employant du matériel traité par des procédés récents (séchage, etc.) *empêche la formation de crevasses* dans les parois. La technique moderne fournit des moyens de si bien remplir les espaces éventuels entre les planches que des coléoptères n'y peuvent point pénétrer.

3o—Expériences gagnées avec les constructions de silos en bois

Dans le grand nombre de réponses qui nous sont parvenues à cette question nous ne voulons choisir que quelques informations particulièrement intéressantes, portant sur des expériences gagnées avec les silos de grandes dimensions: l'Institut de Recherches Scientifiques concernant le Bois de l'Ecole Polytechnique de Darmstadt écrit:

"..... Ci-joint je vous remets une réponse détaillée à votre circulaire mentionnée; cette réponse a été rédigée par un ami propriétaire d'une des plus grandes entreprises de minoterie de la Roumanie (du Banat), qui possède dans ses établissements principaux à Timisoara un silo en bois de pin d'une capacité de 3,500 tonnes de blé, *construit il y a 12 ans* et qui correspond entièrement aux besoins.

En Roumanie le prix de silos en bois est environ de 25% *inférieur à celui d'une construction en fer et de 40% meilleur marché qu'une construction en béton. En outre, d'excellentes expériences ont été gagnées avec des silos en bois*, construits en Sibérie dans les temps d'avant guerre ....."

L'Institut d'Etat de Recherches pour la Politique Forestière à Pragues écrit entre autres:

".....1° Le bois se prête bien comme matériel de construction pour les silos de céréales.

2° Le bois est meilleur marché que d'autres matériaux de construction etc.

3° En Tchécoslovaquie plusieurs silos en bois existent depuis quelques dizaines d'années. La raison du nombre relativement réduit de ces silos est qu'autrefois la Tchécoslovaquie n'avait pas établi de monopole de céréales et que, par conséquent, les fermiers conservaient leur blé dans des granges relativement petites.

4° Les désavantages des silos en bois sont: Le danger agrandi d'incendie; les jointures qui n'en sont pas étanches et la résistance relativement réduite en ce qui concerne le poids à supporter. *Il est vrai qu'on peut parer à ce défaut en adoptant une construction appropriée et en recouvrant le bois par des enduits chimiques à cet effet.*

5° L'isolation contre le changement de température et la protection contre l'humidité sont mieux garanties par le bois que par l'emploi d'autres matériaux notamment si on adopte la construction des parois doubles.

6° Le danger de la formation de parasites fongueux et le danger d'incendie est encore plus grave dans les silos en béton que dans ceux construits en bois, et ce danger est aussi plus difficile à combattre ....."

Monsieur Robert Klingler, propriétaire de moulins à Gossau (canton St. Gall), Suisse, écrit entre autres:

".....1° En principe, le bois s'adapte bien comme matériel pour les constructions de silos.

2° Le bois est un mauvais conducteur calorique; les parois en bois restent absolument sèches, même soumises à de vifs changements de température et de climat; *ses qualités le recommandent hautement comme matériel pour les entrepôts de céréales.*

3° Le principal défaut de silos en bois est, sans aucun doute, le danger d'incendie. La conflagration de mon silo en bois, en août 1935, a démenti l'affirmation qu'un silo construit d'après le "système Bloc" américain ne brûle pas......

4° D'après les expériences le *bois est préférable* à toutes les autres matières en ce qui concerne la conservation d'une température étale, la protection contre l'humidité et l'aération.

5° *A l'exception du danger d'incendie, je ne connais pas d'expériences défavorables gagnées de l'emploi de silos en bois.....*

6° ......Après l'incendie de mon silo en bois, j'ai fait construire deux silos en béton armé avec des capacités de 180 et 250 wagons respectivement. *Je n'en suis pas entièrement satisfait*, en sorte que *j'adopterai à nouveau le bois* comme matériel pour l'avenir.

Nous espérons que ces renseignements seront appréciés du public et il nous fera plaisir de recevoir les commentaires que leur lecture pourra inspirer à nos lecteurs afin de pouvoir les communiquer au Comité International du Bois, qui pourra les incorporer dans une prochaine étude.

La Commission des Produits Forestiers

Aux éleveurs de renards

Dans le dernier numéro de "La Revue des Éleveurs de Renards", le Docteur R. Rajotte, expert instructeur au Service de l'Élevage des Animaux à Fourrure, pour la province, donne d'excellents conseils aux éleveurs d'animaux à fourrure et particulièrement aux éleveurs de renards, relativement aux soins à donner aux renardeaux.

L'industrie de l'élevage des animaux à fourrure, dans la province de Québec, a pris un développement considérable dans la dernière décade et le rapport fédéral des statistiques établit que le tiers du nombre total des fermes d'animaux à fourrure du Canada se trouve dans la province de Québec.

Nos cultivateurs, d'après les chiffres fournis par le gérant général, au Canada, de la compagnie "Holt Renfrew", retirent en bénéfices pour près de quatre millions de dollars par année, par la vente de leurs fourrures.

Dans ces dernières années de crise et de difficultés auxquelles notre population agricole a été soumise et dont elle a grandement souffert, c'est un fait remarquable de noter que les cultivateurs possédant des renards argentés et qui avaient les connaissances suffisantes pour les élever convenablement, ont fait des bénéfices si intéressants qu'ils ont pu traverser cette crise beaucoup plus facilement que leurs confrères moins renseignés qu'eux sur l'élevage. Malheureusement, l'ignorance profonde des principes de ce nouvel élevage a causé la ruine de plusieurs cultivateurs qui s'étaient lancés dans cette industrie, sans vouloir se donner la peine d'acquérir les connaissances indispensables sur l'alimentation et l'hygiène requises pour garder ces animaux avec profit.

Pour pouvoir faire développer, croître et grandir un renardeau le Dr Rajotte conseille aux cultivateurs de nourrir celui-ci copieusement d'une ration composée d'environ 75% de bonne viande rouge musculaire de bœuf et d'environ 25% d'une bonne moulé, dont les céréales ont été cuites et les vitamines conservées intactes; du lait frais doit être donné tous les jours au renardeau. En règle générale, le cultivateur prendra comme base et guide de sa conduite, qu'un renardeau doit manger tous les jours une once de viande par mois d'âge, c'est-à-dire qu'à trois mois un jeune renard consomme trois onces de viande par jour, et ceci, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge adulte, vers le mois d'août ou septembre, alors qu'il consommera un total de six onces approximativement. Les parasites font aussi d'assez grands ravages et causent des torts considérables aux éleveurs d'animaux à fourrure. Le cultivateur consciencieux devrait traiter tous ses animaux adultes au commencement de juin, contre les mites d'oreilles, maladie très généralement répandue, saupaudrer une bonne poudre à puces dans le poil de chaque renard et administrer à chacun une capsule vermicide s'il y a lieu.

L'Association des Éleveurs de Renards de la province de Québec, dont Mtre Charles Frémont est le président général publie tous les mois, en faveur des éleveurs d'animaux à fourrure, une revue très instructive, traitant de l'élevage du renard argenté, du vison et des autres animaux à fourrure. Cette Association a son siège social à St-Hyacinthe et se dévoue entièrement aux intérêts et au bien-être de cette classe de nos cultivateurs canadiens-français.

La production porcine fait de beaux progrès dans la province de Québec

La production porcine augmente dans la province de Québec et la qualité des produits s'améliore, aussi nos cultivateurs tirent un plus gros revenu de cette industrie depuis un ou deux ans. La production a été stimulée par la hausse des prix en ces dernières années, tandis que le paiement sur la base de la qualité, conformément aux règlements du classement, encourageait les producteurs à élever de meilleurs animaux. On sait que ce classement des porcs, qui est volontaire, se fait en vie et aussi, depuis quelque temps, "à la pente", c'est-à-dire après l'abatage des animaux.

Pendant les premiers trois mois de 1936 la province de Québec a vendu aux parcs à bestiaux publics et aux salaisons plus de 42,000 porcs tandis que le total n'était que de 21,000 pendant la période correspondante de 1935. Généralement, une augmentation de production aussi brusque n'irait pas sans une baisse de qualité, mais c'est tout le contraire qui s'est produit cette fois. Le pourcentage de "bacons sélects" est passé de 14.2 pour cent à 17.1 pour cent, et le pourcentage de "bacons" de 31.9 à 37.4, et il y a eu une réduction croissante dans les porcs sans catégorie. Les ventes de 1936 comprenaient 6,051 sujets vendus sur la base du poids habillé, après l'abatage.

Sauf des exceptions seulement, tous les comtés de la province de Québec ont fait un gros apport à cette augmentation de production et la majorité d'entre eux ont aussi amélioré leurs produits. Fait intéressant à noter: les comtés qui ont vendu un grand nombre de porcs sur la base du poids habillé sont ceux ui ont eu la plus grosse part dans l'augmentation de la production provinciale en 1935. Quelques comtés qui se distinguaient déjà depuis bien des années dans la production porcine ont envoyé aux marchés et aux salaisons plus de deux fois autant de porcs que l'année précédente, et il est à prévoir que la production et la qualité iront encore croissant à l'avenir.

Ces progrès en qualité et en quantité peuvent être attribués en grande partie à l'adoption du système de vente sur la base de la qualité, par lequel les porcs à bacons sélects obtiennent une prime de $1.00 par tête sur la catégorie de base. On constate également que l'amélioration dans le pourcentage et la quantité des porcs sélects est très remarquable, en ce qui concerne les porcs vendus à la pente par les cultivateurs.

VENTES DE PORCS SUR LES MARCHÉS ET AUX SALAISONS DE QUÉBEC

COMPARAISON ENTRE LES PREMIERS TROIS MOIS DE 1936 ET DE 1935

	Nombre	% Sélects	% Bacons	% De boucherie	% Lourds et extra lourds	% Légers et d'engrais
1935	20,825	14.2	31.9	25.2	7.0	19.8
1936x	42,108	17.1	37.4	22.4	5.0	15.4

x Compris 6,051 porcs classés après l'abatage (à la pente).

	Année	Nombre
Ventes totales	1935	148.456
Ventes totales	1934	85.282

L'augmentation en 1935 était de 74 pour cent sur 1934.

Le kermès des feuilles du pin, un insecte qui attaque le feuillage du sapin, de la pruche, de l'épinette, et du pin, passe l'hiver sous forme d'œufs, sous le bouclier de la mère. Les œufs commencent à éclore vers le 1er juin jusqu'au milieu du mois.

* * *

Pendant les 12 mois finissant le 31 mars 1936, le Canada a exporté sur les Etats-Unis, 1,407 gallons de crème, 3.349 gallons de lait frais, 7,691,100 livres de beurre, 58,544,900 livres de fromage, 2,002,300 livres de lait condensé, 5 552,800 livres de lait en poudre, 16,802.300 livres de lait évaporé, et 51,266 livres de caséine.

Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 222)

jusqu'à un certain point par le voisinage de l'eau. Les dégâts ont été évalués comme suit par districts: Frelighsburg, Sweetsburg, Abbotsford, Rougemont, St-Hilaire et Mont Johnson, 85% de dégâts, Owa, St-Joseph, du Lac, 40%; Châteauguay, Woodlands 20%; Hemmingford, Covey Hill, Franklin Center 75%; Ile de Montréal 50%. Ce ne sera probablement pas avant deux semaines que l'étendue réelle des dégâts sera connue. Il se peut que les bourgeons qui n'ont été que légèrement pincés par la gelée se développent, mais les prévisions ne sont pas favorables. FRAISES—Toutes les plantations ont été fortement endommagées. Les bourgeons principaux qui étaient assez avancés ont été détruits. On espère toutefois que les bourgeons secondaires et tertiaires se développeront. FRAMBOISES—Grâce au fait que les bourgeons n'étaient pas encore développés, la gelée n'a causé que très peu de dégâts. TOMATES—Les plants dans les couches chaudes font de bons progrès en général, mais beaucoup ont été détruits par la gelée, même lorsqu'ils étaient recouverts. ASPERGES—On récolte une quantité limitée d'asperges à l'heure actuelle; la gelée a causé des dégâts aux asperges les plus avancées. LAITUE, RADIS et ECHALOTES: ont souffert de la gelée dans les couches chaudes, ce qui a réduit la quantité offerte pour le marché. Les CHOUX et CHOUX-FLEURS transplantés en plein air qui faisaient de bons progrès devront être presque entièrement remplacés à cause des graves dégâts causés par la gelée.

Une oeuvre à encourager

Nous portons à la connaissance du lecteur le texte intégral d'une communication qui nous est adressé par M. Léo Belhumeur, le secrétaire général de l'Association Canadienne Française de l'Alberta, mieux connu sous les abréviations A.C.F.A.

Nos compatriotes de l'Ouest Canadien, on le sait, sont en minorité là-bas. Il est merveilleux de voir combien ils sont unis, se soutiennent et luttent pour conserver pouce par pouce les libertés peut-être trop limitées qu'ils ont conquises quant à la pratique du culte catholique et l'usage de leur langue maternelle, le doux verbe de France.

Le concours annuel institué par cette association, comme nous l'apprend la lettre qui suit, a eu des résultats qui justifient son institution, et nous croyons faire acte de justice et de bon patriotisme en invitant ceux de nos lecteurs assez fortunés pour se rendre utile à la cause qui nous est chère, Canadiens-français en y allant de l'humble obole que dictera votre générosité.

Monsieur le Rédacteur,

Malgré la faillite presque totale de la dernière récolte, l'A.C.F.A. manquerait à son devoir si elle n'organisait encore cette année son Concours de Français dans les écoles rurales de l'Alberta.

Ces Concours furent organisés pour la première fois par l'A.C.F.A. en 1929, alors que le Français était enseigné dans 52 écoles. Chaque année depuis le nombre d'écoles et de concurrents a augmenté. L'an dernier, 3,088 élèves, fréquentant 86 écoles, prirent part à ce Concours. Cette année, la liste d'inscription nous donne plus de 3.573 enfants qui veulent écrire leurs examens le 29 mai prochain. Ces enfants fréquentent 92 écoles. Nous avons donc eu augmentation de 40 écoles et de près de 2,500 enfants en six ans.

Malgré la plus stricte économie et les sacrifices des membres du Comité, des correcteurs et autres qui donnent leur temps gratuitement pour l'organisation de ces Concours, il y a néanmoins une dépense considérable de papeterie, impressions, timbres, etc., etc. Dans le passé, nous avons toujours reçu une réponse généreuse de nos bienfaiteurs de l'Est. Sans cette aide précieuse, il nous aurait été impossible de continuer cette œuvre si importante pour notre survivance canadienne-française et religieuse. Vu les conditions financières cette année, dans notre province, nous ne pouvons pas compter beaucoup sur les dons des franco-albertains et, le Comité envisage un déficit. C'est pourquoi nous vous serions très reconnaissants de publier quelques mots sur l'importance de nos Concours et de faire appel à la générosité de vos lecteurs pour nous aider à continuer ce travail et boucler notre budget.

Ce travail naturellement ne profite à aucune des personnes qui s'occupent de ce Concours, mais seulement aux petits franco-albertains. Nous acceptons des dons en argent, médailles, volumes livres de messe, chapelets, etc., etc. Tout ce qu'on voudra bien nous confier comme récompense sera reçu avec reconnaissance par

Vos tout dévoués,

Le Comité du Concours de Français de l'A.C.F.A.

L. BELHUMEUR,

Secrétaire-général.

La valeur des produits laitiers est à son plus haut point depuis 1930

La valeur de la production laitière du Canada en 1935 a atteint son plus haut point depuis 1930. Tous les produits, beurre de beurrerie, fromage de fabrique, fromage de ferme et différents produits laitiers, comme le lait concentré et ses sous-produits, et la crème à la glace, ont enregistré une augmentation de production en 1935, d'après les évaluations provisoires. Seul le beurre de laiterie est en diminution.

En 1935 la production de beurre de beurrerie est évaluée provisoirement à 238,854,600 libres, contre 234,852,961 livres en 1934, soit une augmentation de 4,001, 639 livres, ou 1.7 pour cent. Le beurre de laiterie, qui était à 109,918,000 livres en 1934, est tombé à 106,949,000 livres en 1935, une différence de 2,969,000 livres. Toutefois, la production totale du beurre est passée de 344,770,961 livres en 1934 à 345,803,600 livres en 1935, soit une augmentation de 1,032,-639 livres.

Le fromage de fabrique est évalué à 100,360,300 livres en 1935 contre une évaluation finale de 99,346,617 livres en 1934, représentant une augmentation de 1,013,683 livres.

La quantité de fromage de ferme est évaluée à $1,018,300 livres en 1935, soit 7,000 livres de plus seulement que la quantité enregistrée en 1934.

Les produits de lait entier concentré sont évalués provisoirement à 77,879,-000 livres en 1935 contre 67,721,530 livres en 1934, soit une augmentation de 15.0 pour cent. Les sous-produits de lait concentré sont évalués à 26,964,000 livres, soit une augmentation de 6.1 pour cent sur 1934. La crème à la glace faite par les fabriques laitières est passée de 4,120,911 gallons en 1934 à 4,514,998 gallons en 1935, représentant une augmention de 9.6. pour cent.

La valeur totale de la production laitière au Canada en 1935 est évaluée à $191,495,823, soit une augmentation de 4.2 pour cent sur celle de 1934; c'est la plus haute que l'ont ait enregistrée depuis 1930, elle représente une augmentation de $32,421,690, soit 20.4 pour cent sur le chiffre extrêmement faible signalé en 1932.

* * *

Sur les 536,000 acres consacrées à la culture du seigle l'automne dernier, 30,-000 acres, soit 6 pour cent, ont été détruites par l'hiver, laissant 506,000 acres à récolter, contre 573,700 acres en 1935.

Marchés publics

Dans un court article à l'occasion du 20e anniversaire de la fondation du "Montreal Live Stock Exchange", M. Frs Fleury fait les quelques commentaires suivants sur lesquels je désire attirer particulièrement l'attention:

"Actuellement, de gros acheteurs font une forte propagande dans les campagnes pour inviter les cultivateurs à consigner leurs animaux directement aux abattoirs. Les expéditions directes aux maisons qui les sollicitent auraient pour but de détourner de gros acheteurs du marché commun; elles diminueraient les quantités d'animaux offerts chaque semaine aux cours à bestiaux. Il en résulterait une moindre concurrence entre acheteurs et partant des prix plus bas.

"Or les prix étant fixés chaque semaine selon la cote des marchés publics, il est plausible de conclure que les acheteurs directs se baseraient sur les mêmes cotes pour payer les expéditeurs.

"Le "Montréal Live Stock Exchange" pourra réussir à contrecarrer ce mouvement des expéditeurs directes dans la mesure où les fermiers expéditeurs continueront de canaliser leurs consignations aux marchés publics. La question nous paraît très importante et nous croyons, avec les organisations qui voient leur intérêt à bien rémunérer le cultivateur, devoir souligner les conséquences des expéditions directes et l'influence que ce mouvement aurait sur le marché?

Il semble que le principal argument que l'on ait à invoquer en faveur des expéditions directes est celui-ci: élimination des dépenses encourues sur les marchés publics. Il me semble que c'est payer bien peu cher pour le privilège d'avoir son mot à dire dans l'établissement des prix d'une denrée aussi importante en volume que l'est celle des viandes. Ce prix est d'autant moins élevé qu'il n'est nullement prouvé qu'il y ait réellement un surplus de dépenses à défrayer en vendant par l'entremise des marchés publics.

Tous admettent, même les adversaires des cours à bestiaux, que ces organisations rendent des services réels aux producteurs.

Même les acheteurs directs admettent que le prix qu'ils paient est celui qui est établi sur les marchés publics.

Or si ce prix est établi sans la concurrence de nos acheteurs les plus importants, n'est-il pas absolument plausible, ainsi que le dit si bien M. Fleury, que les producteurs ne peuvent que perdre à ce jeu.

Pour que les cours à bestiaux puissen être en mesure d'établir les prix sur une base qui soit raisonnable, tant pour le producteur que pour les acheteurs, il faut que les acheteurs soient dans la nécessité de venir concurrencer sur les marchés publics, seuls endroits où se fasse réellement sentir la concurrence.

Et c'est justement ici que les cultivateurs ont leur gros mot à dire. Il n'en tient qu'à eux de forcer les acheteurs à se faire une concurrence équitable dans leurs achats.

Lorsque l'on vous approchera pour vous inviter à canaliser vos expéditions en dehors de la voie normale et logique des marchés publics, il serait opportun que l'on n'oublie pas les quelques points suivants, qui doivent primer tous les autres dans notre appréciation:

1. Les raisons qui poussent les gens à faire cette propagande: est-ce leur intérêt où le vôtre.

2. Votre unique moyen d'affirmer votre influence est en utilisant nos marchés publics.

3. Les dépenses encourues sur les marchés publics vous sont connues; elles sont fixes.

4. Les profits par lesquels se payent les autres intérêts sont inconnus; mais si nous les mesurons à la taille des boni qui sont payés aux employés et des profits et gros salaires des dirigeants, ils ne peuvent manquer d'être...... ce qu'on les imagine.

5. En définitive il coûte moins cher de faire vendre vos animaux par l'entremise des marchés publics, c'est le seul système normal, logique, économique.

6.—Chaque petite expédition grossit l'influence du producteur ou celle des autres selon que vous utilisez ou non les organismes voués à votre protection.

A. S.

ERREUR N'EST PAS COMPTE

—Tiens! se dit-il, ils ne sont que trois de l'autre côté, tandis que nous sommes quatre de celui-ci.

Et il passe sur l'autre banquette.

S'ATTENDRE OU S'ENTENDRE.

Me X., qui est en train de plaider, s'aperçoit soudain qu'un des juges sommeille.

Et comme Me X, est aussi vaniteux et aussi grincheux que peu éloquent, il s'arrête tout à coup.

—Monsieur le président, dit-il, j'attendrai pour plaider que Monsieur le Conseiller ait fini de dormir.

Le président, alors d'un ton paternel:

—C'est que lui, il attend peut-être pour avoir fini de dormir, que vous ayez fini de plaider.

LA SEMAINE

M. Joseph Bouchard, de Port Alfred, employé aux usines de la Consolidated, est mort jeudi soir dernier des suites d'un accident survenu la veille. M. Bouchard roulait un lourd baril d'huile lorsque soudain il s'affaisa se plaignant de douleurs intolérables dans le corps. Transporté d'abord chez-lui, il dut ensuite être admis à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, où malgré les meilleurs soins il succombait.

* * *

UNE horrible tragédie, s'est déroulée à St-Raymond lorsque M. Joseph Paquet, cultivateur, du rang du Nord, a été tué par un bœuf furieux.

A bonne heure, mardi matin, le malheureux cultivateur partait avec un bœuf pour aller labourer sur sa ferme. A un moment donné l'animal, qui était ordinairement paisible, se tourna contre son maître, brisa ses attelages et se mit à l'attaquer avec ses cornes et à le piétiner. M. Paquet devait être de retour à la maison pour midi. Comme il tardait à revenir, sa famille commença à entretenir des craintes à son sujet. Un de ses fils se rendit à sa rencontre. Au milieu du champ de labour, il trouva son père apparemment sans vie. Le docteur et le prêtre furent appelés en toute hâte sur les lieux, mais à leur arrivée, ils ne firent que constater la mort. M. Paquet était âgé de 60 ans.

L'ASSEMBLÉE législative de Québec a refusé pour la onzième fois, d'accorder le droit de vote aux femmes.

* * *

LE feu a détruit l'église de St-Lambert (près Montréal), causant des dommages estimés à plus de $30,-000.

* * *

UN projet de loi abolissant le Sénat de l'Etat Libre d'Irlande a été adopté par un vote de 74 à 52. Une nouvelle constitution serait soumise au peuple par voie de referendum.

* * *

LA région du bas Saint-Laurent aura bientôt sa station biologique et son école de pêcheries maritimes. Le ministre fédéral des pêcheries a confirmé ces jours derniers, cette nouvelle.

* * *

M. le Juge Leatare Roy, de la Cour des Sessions a présidé deux enquêtes préliminaires dans les causes suivantes. Yvonne Lessard est accusée du meurtre d'Alma Corneau. Georges Grenier est aussi accusé du meurtre de son épouse. Ces deux accusés subiront leur procès, lors des prochaines assises criminelles, à l'automne.

LA modeste église paroissiale et le presbytère de Saint-Elzéar, Co. Bonaventure, une nouvelle colonie établie en 1923, ont été réduits en cendres par un désastreux incendie, la semaine dernière.

* * *

UNE longue proclamation publiée jeudi dernier, dans un numéro spécial de la Gazette de Londres a fixé au mercredi, 12 mai 1937, le couronnement du roi Edouard VIII dans l'abbaye Westminster.

* * *

M. Félix Tanguay, fils de M. Adélard Tanguay, de Roberval, s'est noyé accidentellement dans les eaux de la rivière Ouiatchouaniche. Ses compagnons furent impuissants à lui porter secours et la malheureuse victime fut submergée sous leurs yeux.

* * *

DEUX jeunes enfants ont été brûlés à mort et trois adultes blessés lorsque le feu a détruit la résidence de Dolpheus Gemus, mardi soir dernier, à Lelamere, situé à 35 milles au sud de Sudbury. Gemus, son épouse et un homme, qu'on croit être un parent ou un pensionnaire, ont été transportés à l'hôpital de Sudbury.

LE "Queen Mary" le nouveau paquebot géant de la ligne Cunard-White Star, a fait la traversée de Southampton à New-York en 4 jours, 12 heures et 24 minutes. Il avait à son bord 2,139 passagers et un équipage de 1,200 hommes.

* * *

A l'occasion du 79ème anniversaire de sa naissance le 31 mai, le Souverain Pontife a reçu les hommages et les souhaits des délégués apostoliques de vingt-deux nations et a prononcé un grand discours dans lequel il a dénoncé le communisme et ses faux prophètes.

* * *

LE maréchal Henri Pétain, de Paris, a accepté la présidence d'un comité qui vient de recevoir mission de souhaiter la bienvenue aux vétérans canadiens de la guerre. On sait que les vétérans du Canada, au nombre de plus de 6,000, se rendront à Vimy, au mois de juillet, à l'occasion du dévoilement d'un monument à la mémoire des soldats canadiens tombés au champ d'honneur pendant le conflit mondial de 1914.

* * *

UN dramatique accident s'est déroulé, lundi midi, sur la route nationale, à Ste-Anne de la Pocatière. M. Ernest Levesque, âgé de 41 ans, employé à la ferme de l'École d'Agriculture, revenait sur un tombereau, rempli de sable. Il échappa les guides. En se courbant pour les saisir, il perdit l'équilibre et tomba entre les tirants du tombereau sur les pattes arrières du cheval, qui prit l'épouvante. Une des roues de la lourde voiture lui passa sur le cou. Des compagnons de travail de M. Levesque, témoins de l'accident, se portèrent à son secours et le relevèrent inconscient pour le transporter dans une maison voisine, chez M. Bélanger. A l'arrivée du prêtre et du médecin, M. Levesque avait déjà cessé de vivre. La mort avait été instantanée.

Nouvel embranchement du Transcontinental dans la Région Minière de l'Abitibi



ON annonce que le Canadien National qui a développé la riche région minière de Noranda par la construction d'un embranchement de sa ligne du Transcontinental, construira un second embranchement pour conduire à la nouvelle région minière située à l'est de Rouyn. Il demande actuellement au Parlement Fédéral une charte pour la construction de ce nouvel embranchement de 99 milles, à partir de Senneterre. Cette nouvelle ligne, du sud à l'ouest, passera à travers la région aurifère où se trouvent situées les mines Perron, Lamaque, Siscoe, Sullivan et autres centres miniers bien connus. Puis, tournant vers l'ouest, traversera les centres miniers de la Canadian-Malartic, O'Brien, McWatters pour rejoindre à Rouyn la ligne d'embranchement Noranda-Taschereau qui est reliée au nord à la ligne du Transcontinental. Cette nouvelle ligne, tout en desservant mieux cette région, évitera la duplication de la ligne du Transcontinental par des intérêts privés et autres.

Les oeufs plus gros demandent des incubateurs plus gros

Une preuve réellement éloquente des progrès de l'aviculture au Canada vient d'être révélée. Les œufs produits par les basses-cours approuvées ont tellement grossi depuis l'application du régime d'approbation des basses-cours que l'on est obligé d'agrandir la dimension des incubateurs. C'est du moins la nouvelle que deux représentants de fabricants d'incubateurs qui opèrent au Canada et aux Etats-Unis viennent de porter à la connaissance du Service de volailles de la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Ces représentants ont déclaré que la hauteur entre les tiroirs d'œufs dans les machines de 20,000 œufs a dû être augmentée de 3-8 de pouce; le diamètre du tambour a dû être élargi de 3½ pouces; et la longueur et la largeur du cabinet dans lequel la machine est placée ont dû aussi être augmentées de 4 pouces.

En ce qui concerne l'approbation des couvoirs au Canada, un autre fait démontre que les éleveurs contrôleurs et les propriétaires de couvoirs approuvés ont eu une très bonne année:—Le deuxième versement des droits du contrôle de la ponte, qui doit être effectué le 1er mai, ainsi que les paiements pour l'approbations des basses-cours pour les couvoir approuvés, sont payés au complet cette année, aucune demande d'extension de délai pour le paiement n'ayant été reçue.

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

On s'arrêta donc à la solution suivante: les cinq témoins de cette scène s'engageaient à n'en rien divulguer avant la course. Il serait toujours temps, alors, de remettre l'homme entre les mains de la police.

Vers 4 heures, tous regagnèrent leur chambre, tandis que Vlieghe, sous la surveillance de deux solides gaillards, s'en fut méditer sur les inconvénients de s'écarter du droit chemin. . .

CHAPITRE VI

COUP DE THÉÂTRE

L'aube se leva sur un ciel livide où couraient, rapides, de lourds et bas nuages.

Fiévreux, l'œil rouge de cette nuit d'insomnie. Ramilloux mâchonnait furieusement un cigare éteint.

Le cartel sonna 5 heures.

—Que peut-il faire ?. . . Pourquoi n'est-il pas ici ?. . . .

Insensiblement, à l'énervement succédait l'inquiétude.

—Il devrait être de retour. Une heure lui suffisait pour son "travail". . .

Toute cette nuit, il avait vécu dans ce rêve: les quatre Ramilloux coupant ensemble la ligne d'arrivée en vainqueurs, la Dutert—après un début prometteur—arrêtée sans espoir de réparation. . .

Déjà son esprit échafaudait de grandioses projets. Il irait en Amérique étudier sur place la construction en grande série. Il fonderait de nouvelles usines, prendrait la tête des fabricants européens. . .

La porte fut frappée discrètement.

—Enfin!. . . pensa-t-il.

Il se précipita pour ouvrir. . .et ne put retenir son dépit.

—Pardon, Monsieur Ramilloux. . . je vous dérange peut-être ?. . .

La bonne figure d'Amédée exprimait, avec une admirable vérité, sa surprise respectueuse.

Sa démarche avait une double raison d'être. La curiosité d'abord. . . Le malicieux garçon voulait constater les soucis de Ramilloux. Avec toute la fougue de son âge et la générosité de son cœur, il éprouvait une vive indignation de la conduite odieuse de cet homme et il ne résistait pas à la joie cruelle de jouir de son affolement. Mais ce qui l'amenait, de si grand matin, c'était surtout le désir d'obtenir quelques renseignements sur Sortal.

Il avait été impossible de retrouver la trace du guetteur. Fallait-il en conclure que, sans attendre le retour de son camarade, l'homme avait quitté son poste de surveillance un peu avant l'aube ?. . . Amédée, de toute manière, espérait bien être fixé sur ce point.

—Qu'est-ce qui t'amène si tôt ?. . . interrogea l'industriel.

—L'émotion, les circonstances, m'ont empêché de dormir beaucoup cette nuit. N'y tenant plus, j'enfourchai ma bécane, et me voilà.

—N'as-tu rencontré personne sur la route ?

Amédée devina le sens de la demande. Audacieusement il répondit:

—Non, Monsieur. . . Pourtant, en y réfléchissant, je me souviens d'avoir vu des hommes dans les sentiers. J'ai cru même reconnaître Sortal. . .

—C'est impossible. Il a quitté le campement hier soir et ne doit rentrer qu'assez tard. . .

—J'ai donc fait erreur, Monsieur.

Ce que venait de révéler Ramilloux l'intriguait fortement.

—Que fait Sortal, depuis hier soir ?. . .

Il quitta peu après l'industriel et reprit son vélo, "histoire, expliqua-t-il, de faire un tour dans la campagne".

En réalité, il désirait la solitude. Ce qu'il venait d'apprendre ranimait toutes ses craintes que l'événement de la nuit avait dissipées.

Tandis qu'il roulait lentement sur les routes désertes, mille hypothèses s'agitaient en son esprit.

Après avoir inspecté les environs, il entra dans la cour de la ferme Rose, où s'était installé M. Dutert; Roland dormait encore. Amédée résolut d'attendre son réveil.

Ses méditations l'amenèrent aux conclusions suivantes, qu'il se formula intérieurement:

—Sortal était vraisemblablement chargé de saboter la route. Oui, mais comment ?. . . La chose paraît impossible. Et pourtant. . .

Longtemps, assis sur le rebord de l'abreuvoir qui développait son fer à cheval au centre de la cour, Amédée chercha le moyen d'empêcher le malheur inconnu qu'il redoutait. . .

* * *

—Eh bien! que fais-tu là ?. . .

A cette demande, Amédée sursauta:

—Oh! pardon, Monsieur Roland. . . Je suis venu pour vous voir.

—Du nouveau ?

—Oui. . ., Sortal est parti, je ne sais où.

—Ah!. . .

Cette disparition donnait prise aux plus redoutables suppositions. Roland eut l'intuition soudaine que la journée qui débutait ainsi réservait nul découragement. Une grande joie, au contraire, l'envahissait à la pensée de l'acte qu'il avait résolu d'accomplir.

Il jeta un coup d'œil sur son bracelet-montre.

—6 h. 45. Parfait. . .

Et s'adressant à Amédée.

—Suis-moi, petit, lui dit-il.

Ils pénétrèrent dans le garage. Laissant à sa gauche le bolide, Roland se dirigea vers la petite voiture qui, la veille, l'avait amené à la ferme Rose.

—M'accompagnes-tu ?. . .

—Bien sûr, Monsieur. . . répondit Amédée.

Mais son regard disait avec éloquence tout son étonnement. Roland sourit.

—C'est une idée qui m'est venue cette nuit, expliqua-t-il. Tu te réjouiras quand je te la dirai.

Un mécanicien aida les deux hommes à sortir l'auto du hangar.

—Dissimule-toi à l'intérieur, conseilla Roland. Ce serait dommage, vraiment, de te faire reconnaître par quelqu'un de chez Ramilloux.

—Mais. . . vous, Monsieur ?. . .

—Oh moi!. . .

Un geste compléta la phrase. Amédée comprit que l'ingénieur ne craignait plus de se montrer au grand jour.

Rapide, l'auto parcourut quelques kilomètres, puis stoppa.

—Hola, jeune prisonnier, cria joyeusement Roland en se penchant à l'intérieur de la voiture, veux-tu venir auprès de moi, maintenant ?

En deux enjambées, après s'être redressé comme l'un de ces bonshommes mus par un ressort, Amédée se trouva aux côtés de Roland.

Il reconnut le chemin désert où le véhicule s'était engagé.

—Mais c'est la route de Saint-Antoine!

—Oui, mon petit.

—Ah, je comprends! Vous allez voir M. l'abbé.

—Mieux que cela: Je vais assister à la messe qu'il célèbre, comme tous les dimanches, à 7 heures. . .

—Et vous viendrez. . . comme avant, avec le patro ?

—Oui, je serai avec le patro!. . .

—Oh! comme mes camarades seront contents!

Amédée débordait de joie. Il sentait confusément que l'ingénieur, dont les efforts acharnés avaient préparé cette journée décisive, venait chercher, parmi ceux qu'il aimait, le courage et la certitude de la victoire.

Près de la chapelle, où ils mirent pied à terre, quelques camarades d'Amédée les entourèrent aussitôt. L'un d'eux courut en toute hâte prévenir l'abbé qui, en cette même minute, pénétrait dans la sacristie pour y revêtir les ornements sacrés. Roland, Amédée et leur escorte, s'y trouvèrent l'instant d'après.

Le prêtre accueillit son ami d'un sourire radieux, mais exempt de surprise. Il avait, en effet, rendu de fréquentes visites à Roland dans le bureau-laboratoire de la maison Dutert. Le jeune homme gardait, avec une émotion reconnaissante, le souvenir de ces heures réconfortantes qui décuplaient son courage et sa confiance.

—Tu as osé venir ?

—Comme vous le voyez. Nulle rencontre fâcheuse, d'ailleurs. Et que pouvais-je faire de mieux, en cette heure où vous guette l'impatience inquiète et fébrile, que de venir ici communier et prier ?

—Tu as grandement raison. D'ailleurs, tu ne seras pas seul à prier. . .

Son regard affectueux se posait sur la douzaine d'enfants—les fidèles—qui les entouraient. Chaque dimanche, ces petits assistaient à la messe de l'abbé et y communiaient. Que ne pouvait la prière de ces âmes fraîches et généreuses!

—Mes chers petits, leur dit-il de cette voix douce et persuasive où passait toute son âme, vous m'avez souvent exprimé votre affection, votre admiration pour M. Maronnier. Voici l'occasion de prouver que vos sentiments ne viennent pas seulement des lèvres. Tout à l'heure, en communiant, ayez une pensée fervente pour votre chef bien-aimé. Il attend une grande grâce, aujourd'hui. Votre prière la lui obtiendra. . .

Roland écouta ces paroles les yeux obstinément baissés. Quand il les releva, les enfants les virent mouillés de grosses larmes. . .

Sans un mot, il serra longuement, avec effusion, les mains du prêtre, son ami. Puis tous s'en furent, dans le recueillement de l'église, se préparer à la grande prière.

Ce que dut être la méditation de Roland où le souvenir de ses parents bien-aimés, le sentiment de la justice divine et l'humble supplication fusionnaient étroitement, son attitude le révéla éloquemment.

Un flot de tendresse, où se mélangeaient l'amour des disparus, l'affection pour cette jeunesse qui lui avait tenu lieu de foyer dans des heures douloureuses, l'exquise image de la sœur de son ami, inonda son cœur. Et quand, plus tard, ses intimes lui demandaient à quel souvenir de cette étonnante journée il se référait le plus volontiers. . .

(à suivre)

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Prix de dernière heure
3 JUIN 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.. 20½c à 20¾c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1.... $1.60 à $1.65

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville,—P. Qué.

Laine blanche non lavée..... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée......... 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée......	23c
Laine lavée..................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **12½c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **$1.00.**

Peaux Veaux Deacons **90c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.
Prix garantis du 11 au 23 mai 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$5.90
Patente Hungarian, 98 lbs	2.60
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	5.50
" " " 98 lbs	2.40
Forte à levain, quarts	5.40
" " 98 lbs	2.35
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.05
" " sacs soile, 98 lbs	1.90
Farine à engrais, 1ère qualité	1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	0.75
Avoine alimentation No 1	.40
" " recriblée	.42½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.25
Orge d'alimentation	.50
Sarrasin d'alimentation	.75

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.20
Grains mélangés pour poules	$1.60 $1.90
Grains broyés fins, poussins	2.00
" " gros, poulets	1.85

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	1.35
" (triées Prime)	1.20
" (triées yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$0.95
Gru	1.00
Gru Blanc (Middlings)	1.25
Blé d'Inde moulu	1.45
Moulée d'Avoine, fine	1.30
Moulée d'Orge, fine	1.10
Tourteaux de lin	1.45
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.55
" " coton 80 lbs	2.60
Drèches brasserie séchées	1.15
Molassine	2.50
Moulée à veaux	3.30
" laitière 18%	1.65
" " 24%	1.90
Foin à la tonne	10.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.25
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal.	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs.	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.60
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	$38.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	35.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	34.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$29.00
Canadian short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	4 juin 1936	6 juin 1935	8 juin 1934	8 juin 1933	3 juin 1926
Beurre No 1, Past.	20	20¼	$20\frac{15}{16}$	$18\frac{5}{16}$	32⅝
Fromage Blanc	10¾	$09\frac{1}{16}$	06	08¾	18
Fromage coloré	10¾	$09\frac{5}{16}$	06	08¾	18
Œufs Frais	22	20	22	17	37
Veaux de lait vivants	06½	06½	05	05	08
Bouvillons vivants choix	05¾	07½	05½	05½	07½
Agneaux du printemps	12	09	09	11	10.00
Porcs vivants	9.00	9.85	9.25	5.90	15.25

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. **Écrivez 41¼, rue St-Joseph, Québec.** J. N. O.—P04.

HOMMES AMBITIEUX de 18 ans ou plus demandés pour apprendre le métier de détective. Bon salaire, récompenses. Intéressant cours d'études en français par correspondance. Renseignements gratuits. Ecrivez à **Maurice Julien, 25, Station T., Montréal.** Nos 52 à 76 inc. x 73.

JEUNE HOMME DEMANDÉ pour travailler sur une terre. Je ne paie pas de passage. **Eugène Tourville, St-François de Sales, Cté Laval.** No 23 P05

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous, aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company Dépt. 518, Toronto, Ont.** Nos 23, 24, 25, 26 x 021.

REVENUS HEBDOMADAIREMENT.—Tout votre temps ou une partie en vendant les produits superbes Etiquette Rouge. 1300 variétés. Demande énorme pour remplacer les arbres perdus pendant l'hiver rigoureux de 1933. Echantillons gratis. Coopération spéciale du bureau. **La Cie Pépinière Dominion, Montréal.** No 23 x 321—McK.

DIVERS

SUIS ACHETEUR de dix chars écorces de Pruche chargements. **Léger-L. Hardy, St-Basile, Qué.** Juin et juillet.—Nos 23, 24, 25-G.-26—P83

APICULTEURS, comme par le passé, je gaufre la cire, par procédé le plus moderne. Entière satisfaction. Prix modéré chez **Axime Lavallée, Ste-Théodosie Cté Verchères, P. Q.** Nos 18, 19, 20, 21 G 22, 23 P 15

Montreal Jobbing,

21 rue St-Joseph, Québec

Linge de toutes sortes, neuf, seconde main, plus bas prix en ville, prix spéciaux pour campagne et paroisse. Petit capital requis, très gros profits, nouveau stock tous les jours. **Montreal Jobbing, 21 rue St-Joseph, Québec.** No 18 P 57 J.N.O.

Rouet amélioré $8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Coupons à vendre

de belle qualité, non tachés et sans marques, mesurant de 3 à 6 verges de longueur. Sur réception de $2.00 plusieurs bouts sont envoyés formant un gros paquet. Ces coupons sont de soie, crêpe, broadcloth, voile, flanellette, piqué, guingam, denim, etc., le tout malle payée. Notre seul but est de vous donner satisfaction en vous servant bien afin que vous renouveliez vos commandes. S'adresser à la maison **Faucher & Frères, St-Zacharie, Qué.** Nos 21, 22, 23, 24 G 25, 26—P001

Animaux à vendre

PORCELETS BERKSHIRE nés en avril de haute lignée, livrable à huit semaines. **Hectance Charpentier, Clairvaux, Bagot.** No 21, 22, G23 P05

A VENDRE AYRSHIRES ENREGISTRÉS.—1 bœuf 17 mois, veaux du printemps, père classé A, mère au Livre d'Or, moutons Leicester, porcs Yorkshire. S'adresser à **Zénon Bérubé, St-Donat, Comté Rimouski, P. Q.** Nos 22, 23 — P05.

Oeufs d'incubation

ŒUFS D'INCUBATION sujets de premier choix, dindes Bronzées, Oies Toulouse ou Embden, 20cts l'œuf, Canards Pékin $1.00 la douzaine. Plymouth Rock Barré, Leghorn Blanches, Ancona, 75c pour 15 et $2.75 le cent. **Ferme Avicole F.-X. Lanoie, St-Hugues, Bagot, P. Q.** Nos 23 24—P57.

Poussins à vendre

POUSSINS A PRIX SPÉCIAUX.—Votre dernière chance de vous procurer nos fameux poussins Leghorn blancs reconnus par tous nos clients comme les meilleurs qu'ils n'aient jamais élevés. Fin de mai $9.00 par cent, juin $8.50. Quantité limitée, commandez immédiatement. **Boire & Frère, Ferme Avicole Drummond, Wickham-Ouest, Qué.** Nos 19, 20, 21, 22—G. 23, 24—P49

ACHETEZ LES POUSSINS HILLSIDE approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Chaque poussin est le produit de 16 années de sélection pour la grosseur et le nombre des œufs. Prix spéciaux pour ceux qui commandent maintenant. Rocks barrés $8.30 le cent. Leghorns Blanches $7.30 le cent. Poussins de première qualité à 02c de plus que ces prix. Demandez le catalogue par écrit. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.** No 19 J.N.O. x591 Kitch Ch. H.

ACHETEZ DÈS MAINTENANT pour vous être livrés en mai et juin les poussins Big 4 approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Nous vous donnerons nourriture gratuite ou escompte comptant. Demandez par écrit catalogue et liste des prix spéciaux concernant poussins, cochets, poussins partis et poulettes. Spécial: tous les lundis. Cochets White Leghorn d'un jour à $1.75 le cent. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King Est, Kitchener, Ontario.** No 19 J.N.O. x002

QU'EST-CE QUI RAPPORTE LE PLUS SUR VOTRE FERME?—Une revue récente déclare que les animaux, y inclus les volailles, rapportent plus que les légumes, fruits et céréales. Avez-vous à votre portée un nombre suffisant de poussins en vue des marchés des œufs à prix plus élevés et des volailles pour la table? Vous pouvez acheter les poussins Baden de juin pour retirer le plus possible de ces marchés. Ils proviennent de pères de seconde génération inspectés par le gouvernement et approuvés au R.O.P. et provenant de poules de 200 œufs et plus. Les prix pour poussins Badens sont très réduits en juin. Demandez la liste des prix et commandez bientôt. Les Leghorns Baden en particulier sont gagnants si vous voulez ses œufs. **Baden Electric Chick Hatchery, Case postale 7, Baden, Ont.** No 23 x 993—M.P.

LES POUSSINS TWEDDLE DE JUIN RAPPORTENT.—Les bas prix (et vous obtenez 10% si vous placez votre commande une semaine d'avance) ainsi que la lignée de ces poussins en font de vraies occasions pour les acheteurs de juin. Les mois d'été qui s'annoncent promettent pour l'élevage des poussins. Ayez notre liste de prix et le Bulletin concernant les poussins de juin. Les Leghorns Tweddle se développent rapidement, les poulettes vous rapportent beaucoup du prix élevé des œufs. Mais commandez de bonne heure. Nous anticipons d'être affairés à la dernière minute et voulons satisfaire tous nos clients. N'oubliez pas que la lignée compte maintenant plus que jamais, les poussins sont engendrés par des cochets de seconde génération, inspectés par le gouvernement, approuvés au R.O.P. et provenant de poules de 200 œufs et plus. Expert pour détermination du sexe. **Tweddle Chick Hatchery, Limited, case postale 7, Fergus, Ont. Succursale de l'Est, Montréal, 403 Notre-Dame-Est. Correspondance** à Fergus. Procurez-vous votre livre de recettes gratuit. Nos 23 x 105—M.P.

Commentaires de la Coopérative Fédérée

(Suite de la page 230)

difficile de prévoir ce que l'avenir nous réserve, nous avons confiance que les prix du porc se maintiennent plutôt fermes au cours des quelques semaines à venir. A ce temps-ci de l'année il est très important que l'on finisse bien ses sujets avant de songer à les offrir en vente. Les truies ne sont pas de vente facile et ne rapportent que de 5¾c à 6½c, quelques-unes 6¾c la livre.

PORCS ABATTUS

Montréal & Québec: Les arrivages ont été restreints; la demande a été très active et les prix ont enregistré une autre avance de ¼c à ½c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal: Marché stable et prix soutenus.

Québec: Marché très ferme aux prix actuels.

Lisez le Bulletin de la Ferme

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 25 mai au 1er juin

BEURRE

Ce marché a été très ferme et nous avons à annoncer une autre avance de prix.

L'offre plutôt restreinte de la part des détenteurs et l'augmentation dans la demande pour fins d'entreposage ont été les principaux facteurs à occasionner cette dernière hausse.

A la dernière heure, lundi après-midi, le premier juin, le numéro un pasteurisé était coté au prix de 20¾c à 21c la livre.

FROMAGE

Les arrivages des derniers jours comprenaient plutôt des fromages d'étable (fourrage) et avec une demande très limitée, la vente en a été difficile.

A moins de changement subit dans les conditions actuelles du marché anglais, une demande plus active est à prévoir pour les fromages d'herbe.

ŒUFS

Montréal: Il y a eu un peu moins d'activité pour fins d'entreposage, mais par contre une assez forte diminution a été enregistrée dans les arrivages et avec une offre plus limitée et ne dépassant pas la demande, les prix ont été stables.

Québec: La demande a été très active, tout spécialement pour fins d'entreposage et une hausse de 1c la douzaine a été enregistrée sur toutes les catégories.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: A l'occasion d'une fête juive, la demande s'est sensiblement améliorée et avec facilité à écouler les arrivages des derniers jours, il a été possible de réaliser des prix plus avantageux que la semaine précédente.

Poulets à griller: Les arrivages de la catégorie de couleur grise ont encore été de très mauvaise qualité, et il a fallu accepter une autre réduction de prix pour en disposer. Quant à ceux des catégories de couleur rouge et blanche, les prix ont été maintenus.

VOLAILLES ABATTUES

Quoique la demande ait été tranquille, aucun changement important à rapporter dans les prix.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 1er juin, 1936. Bétail, 674; veaux, 1742; porcs, 2557; moutons, 325.

BETAIL

La demande pour les bêtes à cornes était meilleure et les prix étaient fermes; dans quelques cas il y avait légère amélioration. On croit que les conditions actuelles seront maintenues. Toutefois le volume des expéditions jouera une grande influence dans l'établissement des prix. Les meilleures ventes de bouvillons n'ont pas dépassé 5½c et 6c la livre. Les vaches vont de 1½c pour les sujets destinés à la mise en conserve jusqu'à 3½c et même plus pour les bonnes, pendant que les taureaux se vendent de 2¾c à 3¾ la livre. Comme les acheteurs se montrent intéressés nous sommes porté à croire que les prix actuels ont chance de se maintenir.

VEAUX

Les veaux se vendent bien. La demande est particulièrement forte pour les sujets de bonne qualité, alors que pour les autres on éprouve certaines difficultés à les vendre. Les meilleures ventes du jour ont été à 6¾c et 7c et la moyenne des ventes se fait de 4c à 5c; il y a eu des ventes de faites aussi bas que 3½c et quelques-unes nous sont rapportées comme ayant été faites à 3c la livre. Nous nous attendons à ce que la demande pour les veaux reste bonne et que les prix aient chance de s'améliorer quelque peu; toutefois il ne faudra pas oublier que seuls les bons veaux de lait ont chance de rapporter des prix intéressants; les sujets légers ne sont pas en demande.

AGNEAUX, MOUTONS

Les acheteurs recherchaient les agneaux de bonne qualité et les payaient 12c la livre. Les arrivages n'étaient pas suffisants pour répondre à la demande. Cette demande a chance de se maintenir pendant quelque temps. Les vieux moutons se vendent bien et rapportent de 2½c à 4c la livre. Peu de changements sont prévus dans l'une ou l'autre classe; toutefois il y a lieu de prendre note que dans le cas des moutons il faudra s'attendre à voir les prix baisser prochainement.

PORCS

Malgré des expéditions plus fortes que d'habitude la demande pour les porcs a été ferme et les prix ont pu être maintenus à 9c pour les bacons. Il y a eu quelques ventes de faites à 9.10 et à 9.15, mais ce n'était que l'exception. Bien qu'il soit

(Suite à la page 229)

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 30 MAI 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	22c
A (moyen)	20c
A (poulettes)	18c
B	18c
C	17c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	9c
Bon	—80 lbs. jusqu'à 89 lbs.	8c
Moyen	—70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	7c
Commun	—60 lbs. jusqu'à 69lbs.	5½c

AGNEAUX DU PRINTEMPS

(Abattus)

25 lbs. à 35 lbs	20c la lb.
20 lbs. à 24 lbs	18c "

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

	la lb.
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13½c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	13¼c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	13c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	12c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10½c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. —Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 30 MAI 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 26 MAI 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL & QUEBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	20c
No 1 non pasteurisé	19½c
No 2	19c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	10¾c	No 1	10¾c
No 2	9¾c	No 2	9¾c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	22c
B	20c

(COQS)

A	13c
B	11c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre 10c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	10c
Moyen	8c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	13¼c
Moyen	12¾c
Commun	11¾c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	22c
A—Moyens	20c
B	19c
C	18c

POULES VIVANTES

	la lb.
A	20c
B	18c
C	16c
Coqs	13c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 2 lbs chacun rendu à Montréal.

"GRIS"

	la lb.
A—3 lbs. et plus	26c
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	23c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	19c

"ROUGE"

A—3 lbs. et plus	22c
B—2½ lbs. jusqu'à 2½ lbs.	19c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	16c

"BLANC" (Leghorn)

A—3 lbs. et plus	23c
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	21c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	17c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	30c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, mardi le 1 juin 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.00
Primes de $1.00. Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.00
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.50
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.00
Truies	$6.00 à $6.75

Vaches

	la lb.
Choix	4c à 4¼c
Bonne	3½c à 3¾c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2½c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6½c à 7c
Bon	5½c à 6c
Moyen	4¾c à 5¼c
Commun	3½c à 4c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

Agneaux de printemps

Choix	12c la lb
Bon	11c
Commun	8 à 9c

Moutons

	la lb.
Bon	4c à 4½c
Commun	2½c à 3c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	3c à 3¼c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4½c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¾c à 4c
Bon	3½c à 3¾c
Moyen	3c à 3¼c
Commun	2½c à 3c

L'exposition agricole

(Suite de la page 224)

moyens de transport, vinrent les plaisirs bruyants et modernes de l'exposition. Aujourd'hui, le cinéma, les orchestres symphoniques, les diners aux restaurants ont remplacé l'ancien ordre de choses, mais l'exposition est toujours ce qu'elle était autrefois—une occasion de relations sociales. La grande exposition nationale de Toronto occupe une place à part, mais il y a dans tout le Canada des centaines de foires et d'expositions agricoles, constituant une leçon de choses importantes sur les progrès de l'agriculture moderne, tout en servant de centres pour les plaisirs sociaux. Les gouvernements fédéral et provincial viennent en aide au moyen de subventions et d'autres façons à ces expositions, et les Fermes expérimentales fédérales du Ministère fédéral de l'Agriculture, reconnaissant la grande valeur enseignante de ces institutions, y prennent une part active. Les étalages des Fermes, préparés par le Bureau de publicité et d'extension, montrent les derniers développements de l'agriculture. On répand beaucoup de renseignements pratiques au moyen de ces étalages, de feuillets imprimés et d'explications données de vive voix.

Le Canada a développé son propre système pour agrandir l'enseignement agricole par de nouvelles leçons de choses, mais l'idée de l'exposition agricole remonte à la plus haute antiquité. Basé sur l'expérience des 1000 années précédentes, depuis le règne de Sargon en Sumérie, en 3880 avant J.-C., le code de Khammurabi, l'Empereur Babylonien, 2250 avant J.-C., pose des règles pour la bonne conduite des foires, commerciales et autres. En Chine, l'Empreur Fu-hi, en 2852 avant J.-C., prescrit une ordonnance touchant les expositions agricoles qui fut appliquée dans tous ses détails par son successeur, Shun-nung, "Le grand agriculteur". Plus tard vinrent la foire grecque de Delos avec ses jeux olympiques; la grande assemblée annuelle de l'Italie ancienne à Voltumna; la grande foire annuelle de l'Inde, à Hurdwar, sur le Gange supérieur; la foire de Nijni Novgorod en Russie; celles de Leipzig et de Frankfort en Allemagne; celles de Stow, de Barnet, de et Nottingham en Angleterre, et celles de Lyon, de Baucaire et de Bordeaux en France.

Il n'y a jamais eu d'interruption à travers les siècles. La foire agricole est une institution perpétuelle. L'invention moderne l'encourage. Plus il y a à apprendre, plus la foire doit être grande. En fait, l'assistance aux expositions est plus considérable que jamais. Autrefois, on ne pouvait assister à une exposition qu'en perdant beaucoup de temps et souvent avec de grandes difficultés. Aujourd'hui, un cultivateur peut se rendre en peu de temps dans son automobile à une exposition assez éloignée. Il peut y passer exactement le temps qu'il veut et rentrer rapidement chez lui. S'il le désire, il peut y faire une deuxième visite, ou même une visite quotidienne. Il y a cinquante ans, ces visites auraient été bien difficiles, sinon impossibles. Au lieu du "buggy" d'autrefois, le jeune cultivateur conduit sa femme dans une automobile moderne fuselée, et tout comme autrefois, le célibataire éligible peut y renconter celle qui doit être la compagne de sa vie.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instammemt priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3 L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

CERTIFICAT MÉDICAL.—Q. Lorsqu'une personne subit des dommages causés par l'état des chemins, peut-on exiger d'elle, si elle réclame, un certificat de médecin?

Rép. à J. V.—Rien ne vous empêche de le demander.

FOSSÉ DE LIGNE.—Q. L'inspecteur agraire est-il tenu de prendre les intéressés à un fossé de ligne pour y faire le travail nécessaire plutôt que d'autres personnes?

Rép. à D. R.—Rien dans la loi n'indique que les intéressés doivent être pris de préférence à d'autres personnes.

CONTRAT DE VENTE.—Rép. à J. B.—S'il est stipulé dans votre contrat que vous deveniez acquéreur et des 150 acres de terrain et de la maison ci-dessus établie, il est évident que vous êtes propriétaire de la maison d'école. Cependant si le contrat ne mentionne que la vente des 150 acres, il va sans dire que l'école est demeurée la propriété de la municipalité. Dans le cas où l'école vous appartiendrait, vous auriez pu réclamer du loyer mais vous êtes aujourd'hui déchu de ce droit car le loyer se prescrit par cinq ans et cette terre a été achetée en 1930.

FOSSÉ DE LIGNE.—Q Si l'eau qui se ramasse dans le fossé de ligne ne provient que du terrain d'un seul voisin, l'autre voisin est-il tenu de faire la moitié du travail d'entretien?

Rép. à P. B.—La loi veut que les fossés mitoyens soient faits à frais communs et, à défaut par l'un des voisins de faire sa part d'entretien, il est susceptible d'amende. Si par hasard l'eau de votre voisin venait à se déverser chez vous, vous auriez à en subir les conséquences vu que vous ne preniez pas part à l'entretien. Cependant vous pourriez référer votre cas spécial à l'inspecteur agraire.

LOUAGE DE SERVICES.—Q. Celui qui est engagé pour transporter certains effets dans une embarcation à un prix fixe pour certains voyages, peut-il prendre des passagers dans son embarcation et garder pour lui les frais de passage?

Rép. à M. G.—S'il n'y a eu aucun changement à l'effet que l'employé pourrait prendre dans son embarcation, alors qu'il est dans l'exécution de ses fonctions pour le transport de certains effets, des passagers, il ne peut s'approprier les frais de passage ni même transporter les passagers, à moins qu'il en ait averti son employeur. L'employé n'est pas censé recevoir deux traitements, soit celui de son employeur, traitement fixe, et celui des passagers, traitement éventuel.

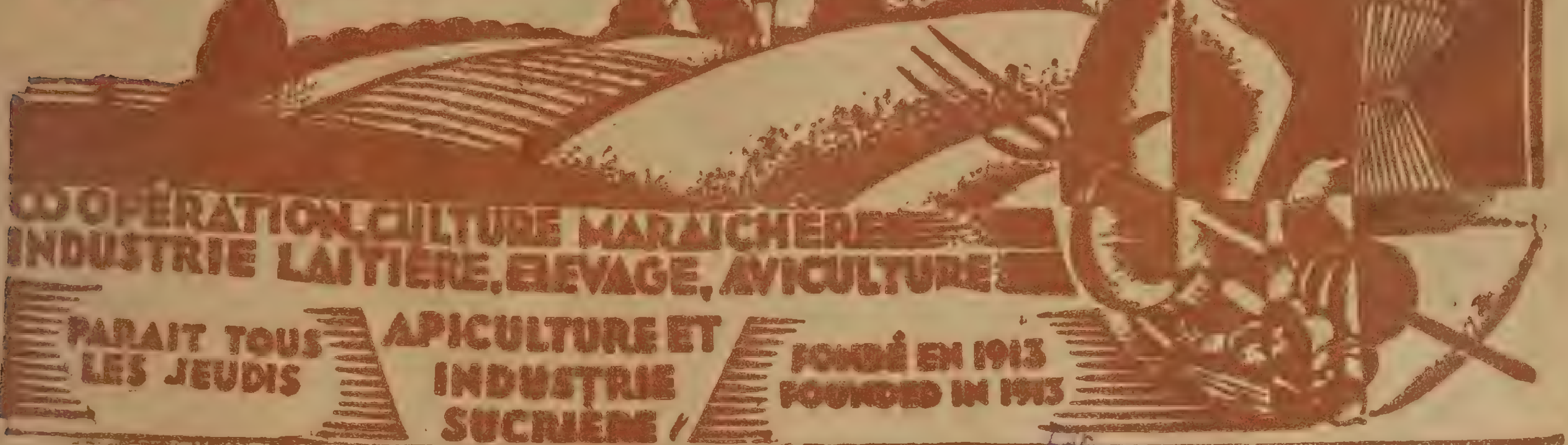
Pulvérisation pour protéger les oignons contre la mouche

La mouche de l'oignon est le plus grand ennemi de l'oignon au Canada. Elle est répandue dans tout le Canada et n'attaque que les oignons. Vers la fin de mai elle commence à déposer ses œufs dans le sol à la base des petits oignons et il faut, pour protéger ceux-ci, appliquer au moins quatre pulvérisations d'une émulsion d'huile. La première pulvérisation s'applique dès que les premières fleurs du pommier font leur apparition et les autres à une semaine d'intervalle. Toute la surface du sol doit être couverte, aussi bien que les plantules.

On se sert pour cette pulvérisation d'une huile lubrifiante, légère ou intermédiaire, que l'on peut se procurer chez les compagnies d'huile ou aux stations de service. Voici la façon de préparer la pulvérisation:—Préparez un gallon de bouillie bordelaise en faisant dissoudre 2 onces de couperose bleue dans un gallon d'eau, puis en ajoutant 2 onces de chaux hydratée à cette solution. Brassez et versez dans une chaudière contenant un gallon d'huile. Au moyen d'une pompe ou d'un petit pulvérisateur, pompez le liquide sur lui-même jusqu'à ce que vous ayez obtenu une parfaite émulsion de l'huile et de la bouillie bordelaise. Cette opération exige environ cinq minutes; on peut faire l'essai du mélange en en versant une petite quantité dans de l'eau. S'il n'apparaît pas de gouttelettes d'huile à la surface de l'eau, c'est que le mélange est prêt. Si l'on voit de l'huile, il faut continuer à brasser jusqu'à ce que l'huile soit complètement émulsifiée. Après que le mélange est parfait, mélangez les deux gallons avec 38 gallons d'eau douce. Une pulvérisation parfaite est essentielle pour réussir, et 100 gallons doivent être employés par acre à chaque application.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 24 QUÉBEC 11 JUIN 1936

Pour vous aider à faire mieux

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tomes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de.. **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME, Ltée
No 1, rue de la Couronne, Chambre 322



CENT CINQUANTE ANS DANS LA RUE NOTRE-DAME

La Brasserie
Molson
Fondée à Montréal en 1786

EN 1786, quand John Molson établit sa brasserie dans le "faubourg de Québec", Montréal ne comptait qu'une population de 8,000 âmes et n'était guère qu'un centre de traite de fourrures, entouré de fortifications. A cinquante verges environ au-dessous de la muraille du nord, qui se trouvait à peu près à l'endroit où passe aujourd'hui la ruelle des Fortifications, coulait une petite rivière qui a depuis été recouverte par le pavage de la rue Craig. Du côté est, le mur s'élevait à la rue Berri actuelle, tandis qu'à l'ouest, il était construit à la rue McGill.

Pourtant, dès cette époque, la présence de plusieurs agglomérations de maisons en dehors de l'enceinte fortifiée, faisait déjà prévoir l'expansion qu'allait un jour prendre la ville. La reproduction que nous donnons ici de la fameuse aquarelle de Peachey, faite en 1784, fait voir à l'est les maisons du "faubourg de Québec" et, au nord, celles qui s'élevaient là où passe maintenant le boulevard St-Laurent.

La vie sociale était alors bien différente de celle que nous connaissons à l'heure actuelle. Un seul journal de quatre pages, imprimé en français, était publié à Montréal, et l'on n'y lisait guère que des communiqués d'origine européenne, ainsi que l'annonce des arrivages et départs des bateaux. Il n'y avait pas encore de monnaie légalement établie, et les fourrures constituaient un médium de troc fort répandu.

Les conditions de l'existence dans la petite ville étaient certes des plus primitives, mais déjà, par leur esprit d'initiative et leur énergie, des hommes de vision commençaient à jeter les bases de la prospérité matérielle et de l'expansion que devait connaître la métropole. John Molson, qui fonda alors une brasserie que ses descendants exploitent encore aujourd'hui au même endroit, fut un de ces hommes d'action.

LA BRASSERIE MOLSON LIMITÉE

1786 ~ CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA BRASSERIE MOLSON ~ 1936

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération, Elevage, Aviculture, Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 11 JUIN 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 24

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Le nouveau sanctuaire des oiseaux migrateurs qui vient d'être établi à Black Pond, comté de King, Ile du Ile du Prince-Edouard, comprend 17 fermes.

* * *

"Evoluons-nous en Angleterre? S'il en est ainsi, dans quelle direction? Sommes-nous meilleurs ou pires que nos pèrs et nos mères, nos grands-pères et nos grand'mères? Avons-nous de meilleures manières, sommes-nous plus cultivés, plus compétents; ou sommes-nous plus gâtés, plus prétentieux, moins énergiques, moins honnêtes dans nos relations? Grandissons-nous, et sommes-nous d'un commerce plus agréable? Ou sommes-nous, en tant que nation, sur la pente d'une régression infantile, n'ayant plus le caractère de ceux qui ont été élevés dans un siècle plus austère". THE ECONOMIST.

* * *

Voici en résumé le programme de la réunion annuelle de l'Ass. des Producteurs de Semences du Dominion qui se tiendra le 7 juillet à Frédéricton N. B., pour se terminer le 10.

7 et 8 juillet séances d'ouverture à la Station Expérimentale du Ministère fédéral à Fredericton, avec réunion du Bureau de direction et assemblée des sélectionneurs de plantes.

Le 9 juillet les congressistes seront reçus dans l'avant-midi par l'hon. A.-C. Taylor, Ministre de l'Agriculture et C.-F. Bailey, régisseur de la ferme expérimentale. Lendemain, 10 juillet revue des travaux de l'Association.

Le congrès se clôturera à Deep Rock, N.E., le lendemain 11 juillet. Il y aura banquet dans la soirée.

La plus cordiale réception est réservée à tous les producteurs membres qui feront le voyage dans les Provinces Maritimes, à cette convention.

Les dommages de la gelée

Il n'est pas possible d'évaluer encore exactement la somme des dommages causés par la gelée du milieu de mai dans les vergers de pommes. Il faudra attendre que les fleurs pincées soient toutes tombées et que les pommes soient nouées. D'après certaines personnes la prochaine récolte de pommes serait du tiers d'une récolte normale. Les revenus de l'agriculture souffriront donc d'une perte de quelques cents milliers de dollars.

Fruits et légumes

Montréal a reçu durant la semaine se terminant le 28 mai, 384 wagons de fruits et de légumes contre 289 la semaine précédente: 6 chars de pommes; 112 de pommes de terre; 5 d'oignons; 54 de fruits assortis 65 de légumes mélangés; 95 de bananes et 47 de fruits tropicaux.

La demande se maintient bonne pour les pommes de terre aussi bien à Montréal qu'à Québec. On rapporte les prix suivants: No 1 de Québec, Blanches: $1.60 à $1.65. A Québec la Montagne Verte No 1, $1.80 à $1.85, No 2, $1.60 à $1.70 les 80 lbs. La demande a été bonne et le marché soutenu.

La chaux n'est pas un engrais

A proprement parler, la chaux sous quelque forme qu'elle soit employée, n'est pas un engrais; elle appartient plutôt à la catégorie des amendements du sol. Elle ne contient aucun des trois éléments essentiels de fertilité: azote, acide phosphorique et potasse. Son élément constitutif principal est le calcium, qui est nécessaire pour la végétation des plantes, mais en petites quantités, et la plupart des sols en contiennent suffisamment.

Un excès de chaux est nuisible aux graminées fourragères, aux bulbes commes les glaïeuls, aux pommes de terre, et à beaucoup d'autres plantes qui préfèrent un sol acide, bien engraissé. Par contre, les légumineuses se plaisent dans les sols riches en chaux, et notamment les trèfles, les pois y compris les pois de senteur, les asperges et quelques autres récoltes auxquelles l'acidité ne va pas. La chaux sert donc principalement à corriger l'acidité du sol et à améliorer l'état physique des sols très lourds. Elle améliore l'état physique en agissant sur les substances qui rendent la glaise collante et dure. C'est donc plutôt comme amendement du sol que la chaux doit être employée et non pas comme engrais.

Beurre et fromage

Les ventes publiques de beurre et de fromage organisées par l'U.C.C. sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ces ventes pour le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. Ltée ont rapporté mercredi, 3 juin, 20⅝c la livre pour le beurre pasteurisé No 1, quantité: 810 boîtes; 20⅛c pour le No 2, quantité: 72 boîtes. Pour le fromage No 1, blanc, 11⅝c, pour 372 boîtes; coloré, 11⅝c pour 83 boîtes.

Ces ventes publiques dont on a discuté l'importance si fréquemment ont fait le sujet d'une causerie à la radio la semaine dernière, dont l'auteur était M. G. Filion, de la rédaction de la "Ferme de Chez Nous". Vous ne me croiriez pas si je vous disais que M. Filion a dit du mal de ce système de vente adopté par le Comptoir de l'Union Catholique des Cultivateurs. Avec beaucoup d'adresse, le conférencier nous a décrit tout le mal que se donnent les acheteurs pour mettre la main sur cette quantité de produits laitiers ainsi offerte aux enchères. Et d'après le même auteur, le prix du beurre et du fromage à Montréal est fixé par le résultat de cette vente publique.

Nous sera-t-il permis d'exprimer un doute sur cette prétention. Depuis le début de ces ventes, les quantités rapportées plus haut sont les plus fortes qui aient été vendues cette année. Or quand on pense qu'elles ne représentent pas plus que la fabrication hebdomadaire de trois bonnes fabriques coopératives que nous connaissons et que par ailleurs la province compte plus de 1200 fabriques en opération à ce temps-ci de l'année, consignant pour la plupart le beurre et le fromage sur Montréal, ce sont encore les miettes de la table, si je puis employer cette expression, qui passent par ces ventes publiques et ce seraient elles qui établiraient le barème des prix! Vous conviendrez qu'on puisse douter d'une telle affirmation, et comme prétention c'est assez fort. Il est vrai que nous vivons près d'un pays où l'exagération a toujours été de mode. C'est drôle comme on s'américanise vite.

A tout événement, ce commentaire n'est pas fait malicieusement, ce n'est pas plus notre intention de chicaner ceux qui préfèrent les ventes publiques aux consignations directes soit aux négociants soit à une coopérative, nous tenons simplement à rappeler que le meilleur moyen de faire la propagande d'une idée, c'est de la présenter sous son vrai jour. A trop gonfler un ballon on finit par le faire crever.

La richesse et le revenu des fermes en 1935

En 1935, le revenu brut total de l'agriculture canadienne est évalué à $943,081,000 contre $942,565,000, l'évaluation revisée pour 1934. L'évaluation de 1935 est préliminaire et sujette à revision, et elle ne représente qu'une augmentation de $516,000, soit moins d'un pour cent. Il y a des augmentations dans le revenu des animaux de la ferme, de la laine, des produits laitiers, des fruits et des légumes des volailles et des œufs, des produits d'érable, et de la filasse de lin, mais d'autre part, une diminution plus que correspondante dans le revenu des récoltes des grandes culture, des animaux à fourrure, du tabac, de la graine de trèfle et de graminées fourragères et du miel.

Voici par province et par ordre de valeur le revenu agricole brut pour 1935: Ontario, $313,077,000; Québec, $174,-758,000; Saskatchewan, $154,896,000; Alberta, $141,093,000; Manitoba, $56,-530,000; Colombie-Britannique, $38,-010,000; Nouvelle-Ecosse, $27,042,000; Nouveau-Brunswick, $25,278,000; Ile du Prince-Edouard, $12,397,000.

Le revenu agricole net pour 1935 est évalué à $609,318,000 contre $577,952,-000, l'évaluation revisée pour 1934, une augmentation de $31,366,000, soit 5.4 pour cent. On trouve le revenu net en déduisant du revenu brut la valeur des produits employés pour la nourriture des animaux de ferme et des volailles, de la semence, des grains marchands, et des légumes produits sur les fermes pour l'emploi à la maison.

La richesse totale de l'agriculture canadienne est évaluée pour 1935 à $5,-797,104,000 contre $5,620,173,000 en 1934, soit une augmentation de $176,-931,000 ou 3.1 pour cent. Voici cette richesse par province et par ordre de valeur: Ontario, $1,638,035,000; Saskatchewan, $1,305,791,000; Québec, $1,038,947,000; Alberta, $879,118,000; Manitoba, $420,186,000; Colombie-Britannique, $188,641,000; Nouvelle-Ecosse, $132,618,000; Nouveau-Brunswick, $126,252,000; Ile du Prince-Edouard, $67,516,000.

Les chiens et les chats dans le jardin

Beaucoup de communautés civiques se procurent un calme relatif la nuit en interdisant par règlement tout bruit intempestif,—travaux publics, démarrage bruyant des automobiles et des motocyclettes et cornage exagéré. Aucun groupement cependant n'a pu encore se protéger contre les batailles démoniaques de chats qui ont lieu au milieu de la nuit. Non seulement ces animaux inquiètent les gens nerveux et les privent de sommeil, mais ils dévastent les plates-bandes des jardins qu'ils choisissent de préférence pour leurs rendez-vous nocturnes. L'embellissement des abords de la maison ne signifie pas grand'chose pour le chat, et la dévastation causée dans les plates-bandes de fleurs jette dans la détresse ceux qui ont donné tant de soin à leur jardin.

Du reste, en tout temps du jour et de la nuit, sans parler de leur instinct pour trouver l'endroit où il y a le plus de dommages à causer, les chats sont des intrus dans les jardins. Le chien l'est également. Le chien est l'ami de l'homme; l'étranger comprend mal l'accès de colère que l'on éprouve contre un chien qui éprouve tant de plaisir à nettoyer ses pattes de derrière en grattant énergiquement un gazon ou un terreau fraîchement ensemencé et en en faisant voler des morceaux autour de lui, mais le propriétaire du jardin ne peut pas voir la chose du même œil. Les chiens étrangers sont un fléau et les divagations des chiens curieux prêtent beaucoup à la critique.

Mais il est des moyens de se défendre contre les chats et les chiens. On peut facilement gêner leurs incursions et même les arrêter complètement. Le sulfate de nicotine, l'insecticide si employé fournit un moyen efficace de les tenir loin. L'odeur de la nicotine repousse les chiens et les chats et, comme leur sens de l'odorat est bien plus développé que celui des humains, il est possible d'employer le sulfate de nicotine assez dilué pour qu'il n'endommage pas les fleurs, les arbustes, les bâtiments, les portiques, les murs et les allées de jardins. L'insecticide est employé dans une faible solution d'une cuillerée à soupe par cinq gallons d'eau. Cette solution s'évapore avec le temps et la pluie l'enlève. Il faut donc la renouveler tous les quinze jours lorsqu'il fait beau et l'appliquer de nouveau après chaque orage. Elle n'endommage pas les fleurs si la solution est faible. On peut se procurer le sulfate de nicotine chez les grainetiers et les vendeurs de farine et d'aliments.

JUIN 1936

Le Soleil entre au Cancer le 21, à 9 h. 22 m. du matin.

P. L. le 5, à minuit 22 m. — N. L. le 19, à minuit 15 m.
D. Q. le 12, à 7 h. 5 m. du matin. — P. Q. le 26, à 2 h 23 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev. Cou.
15	Lundi	b	De l'Oct. semind.	3 51 7 42
16	Mardi	b	De l'Oct. semind.	3 51 7 42
17	Merc.	b	De l'Oct. semind.	3 51 7 42
18	Jeudi	b	Oct. de la Fête-Dieu, dbl. jam.	3 51 7 42
19	Vend.	b	SACR -CŒUR de J SUS.	3 51 7 42
20	Sam.	b	De l'Oct. semid.	3 51 7 42
21	DIM.	b	III apr la Pentecôte.—Solennité du Sacré-Cr.	3 52 7 42

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Bons remèdes contre les effets de l'herbe à la puce

L'herbe à la puce est très répandue d'un bout à l'autre du Canada aussi bien qu'au delà de la frontière, mais la majorité des plaintes pour cause d'empoisonnement par cette mauvaise herbe viennent de l'Ontario et des parties adjacentes du Québec, spécialement des régions des lacs et des plateaux, qui attirent les excursionnistes et les villégiateurs. La plante pousse sous toutes sortes de conditions, sèches ou humides, à l'ombre ou au soleil, et dans toutes sortes de sols, depuis le sable pur jusqu'aux terrains rocailleux. Elle se rencontre surtout dans les endroits rocheux qui sont le moins exposés à être dérangés par l'homme; sur les terres cultivées elle ne se trouve guère que le long des clôtures et des endroits où ne passe pas la charrue.

En général, l'herbe à la puce a une végétation basse, brouissailleuse, mais elle rampe parfois dans le terreau de feuilles et grimpe sur les clôtures et même très haut sur les arbres. La formation de ses feuilles qui sont arrangées par groupes de trois comme celles des fraisiers, fournit le meilleur moyen de l'identifier. Elles diffèrent cependant des feuilles des fraisiers par leur texture; les feuilles de l'herbe à la puce sont très lisses et fermes ou parcheminées; les bords portent quelques découpures ou dentelures grossières. Elles sont assez semblables sous ce rapport aux feuilles de la vigne vierge de Virginie, mais ces dernières sont arrangées par groupes de cinq. Au commencement de l'été, des grappes peu apparentes de petites fleurs blanches naissent de l'axe des feuilles et sont suivies sur quelques plants, de fruits blancs, arrondis, de la grosseur d'un pois. D'abord charnus, ces fruits deviennent plus tard fermes et secs, et ils restent dans cet état tout l'hiver.

Le traitement le plus recommandé à l'heure actuelle est d'enduire les parties affectées de la peau d'une solution à trois pour cent de permanganate de potasse. La tache laissée par cette solution disparaît au bout de quelque temps ou s'enlève lentement au moyen d'un lavage à l'eau savonneuse. La teinture d'iode est utile également. Lorsque les vésicules apparaissent, il faut éviter de frotter et avoir soin de localiser l'infection en appliquant de l'iode autour des bords des plaies, et en se servant de compresses trempées dans une solution à deux pour cent d'acetate d'aluminium, une solution alcoolique de sucre de plomb (de 50 à 70% d'alcool à friction), ou toute autre substance calmante, comme le soda à pâte ou une solution d'acide borique.

L'extirpation de l'herbe à la puce et le traitement des cas d'empoisonnement sont exposés tout au long dans le feuillet "L'herbe à la puce". que l'on peut obtenir en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Le baignage des moutons

UN des points importants dans l'élevage des moutons, c'est le bon développement de ces animaux. Alors il faut se prémunir contre tout ce qui tend à nuire à ce développement de même qu'aux bonnes conditions de santé.

La présence de parasites externes chez le mouton, tels que les mites qui causent la gale, les poux et les tiques qui causent des irritations sur la peau, diminuent la vitalité et empêchent ces animaux de se développer normalement. Cependant, on peut diminuer les ravages de ces parasites et même les supprimer presque complètement en baignant les moutons.

Époque du baignage: Il faut baigner quand la chaleur du printemps est arrivée et que les pâturages sont prêts à recevoir les moutons car avant de les envoyer aux champs, il est nécessaire de les débarrasser de tous les parasites qui leur causeraient du tort. Il faut baigner les moutons par une journée chaude et ensoleillée afin de permettre aux animaux de sécher rapidement et ne pas contracter de rhumes.

Façon de procéder: Pour effectuer la baignage, il faut une cuve soit en bois ou en métal qui soit assez grande, c'est-à-dire 10 pieds de long au sommet et 3½ pieds en bas, 2 pieds de large et 4 de profondeur. Les côtés et une extrémité sont perpendiculaires et l'autre extrémité a une pente recouverte de lattes à 8 pouces d'espacement pour faciliter la sortie des moutons. L'eau doit être d'environ 110° F. Il faut voir à ce qu'elle ne soit pas trop chaude car les animaux pourraient contracter un refroidissement après le baignage. Le meilleur produit désinfectant employé est la poudre Cooper. On la fait dissoudre à raison de 1 lb. par 25 gallons d'eau. On plonge les moutons dans cette solution et on les laisse dans ce bain pendant au moins deux minutes, ensuite on les laisse égoutter parce que la laine absorbera une assez grande quantité de la solution. Ordinairement on baigne les petits comme les gros la même journée et dans la même solution. De temps en temps, il faudra ajouter un peu d'eau et de poudre Cooper pour que la solution conserve son efficacité. Le soir du baignage, il est très recommandable de laisser les moutons toute la nuit à la bergerie car ils sont plus frileux.

Avantages de baignage: Les avantages du baignage ne sont plus à prouver. Cette méthode, qui se popularise de plus en plus, a rendu de grands services car, en débarrassant les moutons des parasites externes, qui arrêtent le développement de ces animaux et même peuvent causer leur mort, on contribue à faciliter l'élevage du mouton et on obtient des animaux bien développés et vigoureux qui rapportent de plus gros bénéfices en fournissant de meilleurs sujets d'élevages, de plus fortes toisons et une viande de meilleure qualité.

Exemple intéressant: A cette Station, les moutons sont baignés suivant la méthode précitée et les 34 moutons adultes donnèrent en 1935 des toisons pesant en moyenne 10.09 livres et dont la qualité atteignait le grade de choix pour la race de moutons gradés. De plus, les 35 petits, qui pesaient en moyenne 34.4 livres au moment d'aller aux pâturages, pesaient 102.8 livres au 20 septembre. Les 12 agneaux d'élevage présentés lors de la classification du 20 septembre, lesquels étaient âgés de 166 jours, pesaient 109.2 livres chacun.

Visitons la Station Expérimentale de Ste-Anne

UNE visite à la Station Expérimentale de Ste-Anne vous permettra de voir

Le plus beau groupe de chevaux percherons d'élevage que l'on puisse voir dans tout l'Est du Canada. Il comprend 38 sujets enregistrés, dont 16 juments d'élevage.

Un troupeau Ayrshire composé de 57 têtes enregistrées dont la production annuelle moyenne des vaches qui ont qualifié au Livre d'Or depuis 11 ans est de 9242 lbs. de lait pour 115 lactations dans la division de 305 jours et de 10,634 livres pour 57 lactations dans la division de 365 jours.

Une rotation de quatre ans qui a donné comme rendement à l'acre 97.5 boisseaux d'avoine, 45 boisseaux de blé, 6.25 tonnes de foin de luzerne et 22 tonnes de soleil et de blé d'Inde pour ensilage.

Des pâturages fertilisés sur lesquels on fait pacager tout près de deux têtes à l'acre.

Des champs traités à l'engrais chimique ou au fumier de ferme qui donnent trois fois plus de rendement que des champs non traités.

Un verger d'environ 1,000 arbres comprenant plusieurs variétés de pommes, de prunes, de cerises et de poires.

Le visiteur touchera du doigt, pour ainsi dire, la valeur des préceptes agronomiques mis en pratique efficace à la ferme. Ainsi la production des variétés avantageuses nouvellement créées et encore trop peu répandues; des espèces,

(Suite au dernier couvert)

CULTURE MARAICHÈRE

Comment se protéger contre la mouche de la carotte

Il y a deux générations de mouches de la carotte au Canada chaque année; la première apparaît à la fin de mai ou au commencement de juin et la deuxième vers la fin d'août ou au commencement de septembre. En retardant les semailles jusqu'au milieu de juin, on se protège contre la première génération, car la plupart des mouches ont disparu à cette époque. L'insecte passe l'hiver dans la terre et bientôt après sa sortie au printemps suivant il dépose ses œufs à la surface du sol, ou dans le sol, très près des petits plants de carottes. Les larves qui sortent de ces œufs détruisent beaucoup de petites carottes ou se creusent des galeries dans les racines des carottes plus développées, causant ainsi beaucoup de dégâts.

Lorsqu'on éclaircit les carottes, on en trouve souvent qui sont flétries et près de mourir, et quand on examine la racine on voit que la chair est criblée de petits sillons rougeâtres. Ces sillons ou galeries sont l'œuvre de la larve de la mouche. Les carottes très infestées portent des cicatrices sur l'extérieur, causées par la larve en rongeant. Les panais et le céleri sont aussi attaqués par cet insecte.

Lorsque l'on sème des carottes pour les vendre comme primeurs sur le marché, on peut les protéger contre les attaques de cette mouche en arrosant les jeunes plants à deux reprises avec une solution de sublimé corrosif, employé à raison de une once par 10 gallons d'eau. La première application doit se faire dans la première semaine de juin et la seconde une semaine plus tard. On verse la solution sur les plants, en ayant soin de les humecter copieusement, de même que la surface du sol, sur une largeur de 2 ou 3 pouces tout autour des plants. Il faut avoir soin de ne jamais se servir de récipients en métal, pour la solution de sublimé car cet ingrédient ronge le métal et en ce faisant perd de sa force. Les seaux de granit ou de bois sont les meilleurs. Pour éviter les dommages causés par les larves de la deuxième génération de la fin d'août, il faut arracher les carottes aussitôt que possible. Rappelons ici que le sublimé corrosif est un poison violent et que sa manutention doit se faire avec les plus grands soins.

EMPLOI DE QUELQUES COMPOSÉS CHIMIQUES POUR LA DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES

Par R.-D. CARTIER, agronome spécial

Le chlorate de calcium est un ingrédient chimique du commerce, connu sous le nom de "Atlacide". Il ne présente pas, tel le chlorate de soude, le désavantage d'être inflammable au contact de la matière organique. On lui prête aussi l'avantage d'être plus hygroscopique que ce dernier, c'est-à-dire, de posséder un pouvoir absorbant plus considérable de l'humidité de l'air et de celle de la plante. Cette condition lui permet de demeurer assez longtemps à l'état liquide sur la plante, lui assure une action chimique plus efficace et plus énergique que le chlorate de soude, qui sèche rapidement en cristaux incapables de désagréger les tissus des plantes.

Son action chimique est quelque peu semblable à l'effet que produit l'empoisonnement du sang chez les humains. La pénétration, en quantité suffisante, de cette solution d'Atlacide dans les tissus des feuilles et des tiges les désagrège; la respiration de la plante est aussi diminuée, quelquefois complètement interrompue, ce qui l'empoisonne et, avec la destruction des cellules, la fait mourir.

Le chlorate de calcium est une poudre blanche ordinaire. Il peut être appliqué en saupoudrage. Sous cette forme, il n'est pas aussi économique d'emploi et on recommande d'en faire usage plutôt à l'état liquide, c'est-à-dire, en solution dans l'eau. Le degré de concentration de la solution varie selon les espèces de plantes adventices que l'on a en vue. La majorité des annuelles seront détruites par une solution à 5% en poids (½ lb. par gallon d'eau) étendue sur une superficie de 150 à 300 pieds carrés. Les plantes vivaces exigeront environ le double de concentration de la solution pour une prompte et complète destruction. Il est essentiel de mouiller complètement toutes les parties foliacées de la plante, et les tiges jusqu'au collet de la racine. Il va sans dire que les appareils à pression feront un meilleur travail de saturation avec une quantité moindre de solution et seront d'un emploi plus économique et plus efficace. La même recommandation s'applique au chlorate de soude.

Un sol humide, un temps plutôt frais et une apparence certaine de belle température seront des conditions idéales de traitement. Les eaux alcalines (dures) doivent être employées le moins possible. Les eaux courantes ou eaux douces quelconques sont toujours préférables.

L'Atlacide en lui-même n'est pas un produit dangereux pour le cheptel. Ingéré à fortes doses, il peut occasionner des troubles graves. Le goût salé de ces produits incite le bétail à consommer en quantités exagérées les fourrages et les herbes imprégnés de ces solutions saumâtres. Certaines plantes vénéneuses peuvent ainsi être broutées, lesquelles d'ordinaire sont dédaignées par le bétail. Tous les chlorates, jusqu'à ce qu'ils soient complètement décomposés, ont un mauvais effet sur le sol. Quand la température est continuellement chaude, les chlorates se décomposent plus rapidement et le sol retrouve sa fertilité première dans un temps relativement court. Mais sous notre latitude, cette décomposition est plus lente et ces sels, à la dose dépassant 5% en poids, rendent habituellement le sol stérile l'année suivante du traitement.

Le sulfate de cuivre ou vitriol bleu est un produit chimique communément offert en vente chez nos marchands de campagne, en raison de son utilité et de son emploi en agriculture comme fongicide ou destructeur de certaines maladies des plantes. Il est bien connu des producteurs de pommes de terre et des pomiculteurs, qui s'en servent avec la chaux pour constituer la bouillie bordelaise, arme essentielle de lutte efficace contre les maladies affectant leur culture.

Le vitriol bleu est aussi d'un apport précieux pour la destruction de la moutarde sauvage dans les champs de céréales. Des essais multiples ont été tentés depuis quelques années et les résultats magnifiques obtenus permettent de classer cette méthode dans le domaine pratique et de la recommander hautement.

Le sulfate de cuivre s'emploie sous forme de solution à 2.5% en poids, ce qui fait 2½ lbs. par 10 gallons d'eau et 25 lbs. par 100 gallons de liquide d'arrosage. Il s'obtient dans le commerce sous forme de gros cristaux, mais on peut aussi se le procurer, maintenant, broyé en poudre. Il fond plus facilement à l'eau chaude ou dans un sac en suspension dans l'eau. Il est recommandable de préparer à l'avantage des solutions concentrées que l'on étend d'eau lors des arrosages.

Ne vous servez jamais d'ustensiles en fer pour la préparation de cet ingrédient, mais toujours de cuves, tonneaux et seaux en bois, car autrement il se produira une réaction chimique faisant libérer et déposer le cuivre sur les parties en acier ou en fer blanc. Les pulvérisateurs à patates, avec de légers changements à l'arrière-train, sont les instruments donnant entièrement satisfaction pour ce genre de travail.

L'on applique environ 75 gallons de solution à l'acre, par temps chaud et préférablement ensoleillé, entre 10 hrs. du matin et 4 hrs. de l'après-midi, lorsque la moutarde a quatre à cinq feuilles et que la partie florale n'est pas encore développée. A ce moment, le grain ne peut dépasser une hauteur variant de 5 à 8 pouces et la moutarde reçoit très bien le liquide, étant à ce temps disposée sous forme de "rosettes" sur le sol. La solution sur les feuilles de la moutarde s'évapore et comme le vitriol est très avide d'eau, il épuise graduellement l'eau de constitution de la moutarde en s'humectant constamment et, de la sorte, assèche complètement la plante.

Les feuilles linéaires et les tiges des céréales étant cireuses sont protégées contre l'action du liquide. Si parfois le grain semble brûlé après le traitement, il recouvrera vite son apparence première et il n'y paraîtra plus rien après une quinzaine.

Le lavage minutieux de l'appareil après l'opération s'impose, si l'on veut conserver intactes les parties métalliques qui seront détériorées si la solution demeure trop longtemps au contact des tubes et des pistons de l'arroseuse.

Des applications faites dans les conditions favorables d'application et de température ont démontré jusqu'à 100% d'efficacité. Il est très rare pour le moins que l'on n'obtienne pas 80% de destruction de la moutarde sauvage dans des conditions ordinaires.

Le sulfate de fer (vitriol vert) du commerce, essayé autrefois pour la destruction de la moutarde, a été remplacé par le sulfate de cuivre, plus économique d'emploi. Il peut, à l'occasion, servir pour la destruction de certaines mauvaises herbes, dans des cas plus spéciaux.

EXPLOITATION DU BÉTAIL

QUE FAIRE DU LAIT ÉCRÉMÉ ?

Dans beaucoup d'étables la plus grande partie des vaches ont déjà vêlé; il en résulte que certaines fermes disposent de lait écrémé en abondance, d'autant plus que la saison de pâture provoque une forte production laitière. Beaucoup de cultivateurs ne savent vraiment que faire de l'excédent de lait écrémé.

Nous connaissons cependant des fermes exploitant un grand nombre de bêtes laitières, et où on ne se plaint jamais d'avoir trop de lait écrémé. Mais nous ajouterons que, dans ces fermes, on s'adonne également à l'élevage porcin, et chaque année on vend de dix à vingt porcs gras. En outre, on y élève des poussins et on y exploite des pondeuses, de sorte que toutes les branches de l'élevage y sont représentées.

Nous avons toujours été d'avis que la spéculation laitière doit avoir comme complément l'élevage porcin et l'aviculture, parce que le propriétaire de bétail laitier trouve dans le lait écrémé, sous-produit de la fabrication du beurre, un excellent aliment pour l'élevage et l'engraissement d'autres animaux. Cette méthode présente l'avantage, non seulement de procurer un aliment peu coûteux, mais encore de diminuer les risques, puisque, dans ces exploitations combinées, les résultats économiques sont moins sous la dépendance des prix du beurre et de la viande bovine que là où on ne s'occupe que de la vacherie.

Valeur nutritive du lait écrémé:

D'après Hansson, le lait écrémé contient: 9% de matières sèches, 3.2% d'albumine réelle digestible, 0.1% de graisse digestible, 4.8% de lactose; 0.8 % de cendres. L'équivalent féculien est de 10.5%; la relation nutritive (albumine équivalent féculien) est de 1/3.3

La composition chimique du lait écrémé nous apprend tout d'abord que celui-ci est un aliment riche en albumine, dont la relation nutritive (albumine équivalent féculien) ne le cède pas beaucoup à celle de la plupart des aliments concentrés. Les coefficients de digestibilité de ses divers éléments sont très élevés, de sorte que le lait écrémé convient particulièrement pour les jeunes animaux, dont l'estomac délicat supporte difficilement les aliments fibreux. Le pourcentage élevé en chaux et en acide phosphorique a également son importance. En effet, les jeunes animaux ont besoin de beaucoup d'acide phosphorique et de chaux pour la formation de leur squelette. Des expériences d'alimentation ont prouvé qu'en ce qui concerne les aliments ordinaires, ces deux éléments ne sont fixés que pour une petite partie par les animaux. Par contre, la chaux et l'acide phosphorique du lait se fixent aisément, de sorte que le lait écrémé est une source précieuse de ces deux éléments.

Ajoutons également que l'albumine du lait écrémé a une très grande valeur nutritive. Dans les expériences faites sur l'albumine sous différentes formes, l'albumine du lait a toujours donné les meilleurs résultats.

Tous les praticiens considèrent le lait écrémé comme un aliment excellent pour l'élevage des veaux et des porcelets. Certains éleveurs prétendent même que sans, ou avec trop peu de lait écrémé, il est impossible d'élever de bons veaux et porcelets. Cette opinion, basée sur de longues années d'expérience, contient beaucoup de vérité, et seul un excellent mélange farineux, comprenant du lait en poudre, peut remplacer le lait écrémé.

A quels animaux donnerons-nous du lait écrémé?

Le fait que certains cultivateurs ne donnent du lait écrémé qu'aux veaux explique qu'il peut y avoir un excédent pendant la pointe de forte production laitière. Dans ces exploitations, il arrive donc que, les veaux reçoivent trop de lait écrémé, de sorte que la pleine valeur nutritive de celui-ci n'est pas utilisée.

Veaux d'élevage:

Aux veaux d'élevage on se contentera de donner un litre de lait écrémé par 6 kg. de poids vif, avec un maximum de 12 à 15 litres par jour.

Comme le lait écrémé ne renferme pratiquement plus de graisse butyrique il faut le compléter par un aliment riche en amidon. Pendant les premières semaines, on emploie à cette fin 40 grammes de farine B.B. pour veaux à l'engrais par litre de lait écrémé. Si l'on dispose de moins d'un litre de lait écrémé par 6-7 k'g. de poids vif, on remplace la farine pour veaux à l'engrais par de la farine pour veaux d'élevage.

Vers l'âge de trois semaines, on donne un peu de bon foin, et à l'âge de six semaines on ajoute des schilfers B.B. pour vaches laitières et de l'avoine aplatie. Quand les veaux sont arrivés à l'âge

(Suite au dernier couvert)

Rapport télégraphique sur l'état des cultures et les fléaux agricoles au 2 juin 1936

La Section de la Statistique Agricole publie aujourd'hui son premier rapport télégraphique de la saison, reproduisant le sommaire des observations reçues des agronomes régionaux de la province de Québec.

Grâce à la bienveillante collaboration de la Section de l'Entomologie et de la Protection des Plantes, il nous est possible de donner comme supplément à ce rapport télégraphique, un sommaire très détaillé du développement des insectes, des maladies et des mauvaises herbes dans la province.

Sommaire pour la province de Québec

La température froide et les pluies fréquentes retardent les travaux des semailles. A l'est de Québec, il y a peu d'ensemencement de fait. Dans le sud de la province les travaux progressent lentement. La végétation est généralement lente. De fortes gelées vers la mi-mai ont causé de sérieux dommages locaux au trèfle, à la luzerne, aux arbres fruitiers et aux cultures maraîchères.

En général les prairies et les pâturages sont en excellente condition.

District agronomique No 1-2, comprenant: Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Iles de la Madeleine, Matane, Matapédia, Rimouski & Rivière-du-Loup.

La température est très froide. Les pluies fréquentes retardent les travaux des semailles, qui sont pratiquement nuls à date. La croissance des prairies et des pâturages est bonne.

District No 3, comprenant: Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Témiscouata.

Une seule journée de beau temps a permis aux cultivateurs de faire quelques semences. Les pluies de la fin de la semaine arrêtent tout travail. La température froide empêche la végétation. Certains ruisseaux et certaines rivières débordent.

District No 4, comprenant: Bellechasse, Dorchester, Lévis, Lotbinière.

Les travaux de semailles sont retardés par la température froide et les pluies fréquentes.

District No 6, comprenant: Arthabaska, Mégantic, Wolfe.

Il a plu tous les jours de la semaine. Les travaux de semailles ont été pratiquement nuls. Le trèfle n'a pas été détruit, mais fortement endommagé. La végétation est retardée dans les prairies; les pâturages sont bons. Les graminées ensemencées dans la première semaine de mai, ont été détruites par la gelée du 16 mai.

District No 7, comprenant: Drummond, Nicolet, Richelieu, Yamaska.

Au cours de la dernière semaine, la température a été généralement froide. Les semailles ont progressé. Il y a environ 60% des ensemencements faits à date. Les fraises et les framboises ont été fortement endommagées par les gelées du 16 mai. Les prairies et les pâturages sont bons. La production laitière est bonne.

District No 8, comprenant: Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead.

La température s'est maintenue froide pendant toute la semaine. En général, la terre était trop humide pour être ensemencée. Les dommages causés par la gelée commencent à être apparents. Malgré tout, les pâturages sont bons. Les fraises ont été fortement endommagées par les gelées du 16 et du 20 mai.

District No 10, comprenant: Brome, Shefford et Rouville.

Environ 50% des céréales ensemencées. Les prairies ont belle apparence en dépit des gelées de la mi-mai. Les pâturages sont excellents. Les pommiers ont été fortement endommagés par la gelée, de même que les fraisiers. Dans Shefford et Brome les prairies de trèfle et de luzerne ont souffert considérablement par la gelée. Dans ces comtés, les travaux de semailles sont moins avancés que dans Rouville.

District No 13, comprenant: Ile-de-Montréal et Ile-Jésus, Soulanges, Vaudreuil.

Les travaux de semailles sont très avancés. La semaine a été très favorable. La température plutôt froide a permis aux cultivateurs d'exécuter rapidement leurs travaux. Le sol est très dur. En général, le semis a été fait sur des sols moins bien ameublis que l'an dernier. La végétation est lente, les pâturages sont bons. De grandes étendues de fèves, de blé d'inde et de choux siam, détruites par la gelée, ont été ensemencées de nouveau.

District No 14, comprenant: Abitibi et Témiscamingue.

Pluies et vent froid ont arrêté les progrès des semences. Il y a course vers les variétés hâtives.

District No 15, comprenant: Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac.

La température plutôt froide retarde les travaux des semailles. Il y a encore de la gelée dans le sol dans certain district du nord. Les gelées de la semaine dernière ont causé de sérieux dommages dans les jardins, à la luzerne et au trèfle. En général, les pâturages sont excellents.

District No 17, comprenant: Berthier, Joliette, L'Assomption, Montcalm.

Les semences progressent. Les semis sont en mauvaise condition. Les prairies et les pâturages sont très beaux. Les plantations de tabac sont commencées.

District No 18, comprenant: Champlain, Laviolette, Maskinongé, St-Maurice.

Les pluies abondantes ont retardé les semailles. Le trèfle, le mil, les pâturages, les fraisiers et les framboisiers sont en bon état.

District No 19, comprenant: Charlevoix, Montmorency, Portneuf, Québec et Saguenay.

Le foin a belle apparence. Les pâturages sont bons. Les pâturages fertilisés s'annoncent exceptionnellement bons. Les semailles des céréales sont à peine commencées. Les pommes de terre, surtout les hâtives, sont ensemencées depuis au-delà d'un mois, mais ne sont pas encore levées, à cause de la froide température. La levée des légumes a été belle, mais les gelées du milieu de mai ont détruit 50% des plantations et des semences et les cultivateurs ont été obligés d'ensemencer et de planter de nouveau. Les couches-chaudes n'ont pas été affectées par la mauvaise température et sont en bon état. Les grains en terre ont subi de gros dommages par le ver Taupin (Fil-de-Fer).

District No 20, comprenant: Chicoutimi, Lac-St-Jean et Roberval.

Semences retardées par la température froide et pluvieuse. Les bestiaux sont encore retenus en stabulation, le terrain est trop détrempé.

Enquête sur les fléaux Agricoles pour la période du 1er au 31 mai 1936.

SOMMAIRE:

La température froide que nous avons eue depuis un mois fait que les insectes et les maladies ne se montrent pas aussi à bonne heure que d'habitude. Dans les couches chaudes ou tièdes, les plants souffrent beaucoup du manque de soleil et la fonte des semis a fait beaucoup de dommages. Une grand nombre de semis en couches ont été complètement détruits.

Les gelées du 16, du 20 et du 21 mai ont été désastreuses pour les fleurs de pommiers et les dommages varient à partir de 95% jusqu'à 30% selon la région. A Québec et en bas, les dommages sur les fleurs de pommiers sont insignifiants parce que le développement des organes à fruits n'étaient pas assez avancés.

District No 1:

Les plantes d'ornement ainsi que les plantes à petits fruits ont bien hiverné, la température n'ayant pas été rigoureuse durant l'hiver. En jardinant, on voit des vers gris dans la terre mais les semis ou plantations ne sont pas encore faits, de sorte qu'il n'y a pas encore de dommages.

Districts Nos 2 et 3:

Beaucoup de gelées sur les tomates en couches. Les choux et les concombres sont aussi beaucoup affectés.

District No 4:

On constate passablement d'Altises sur les choux-de-Siam. Il y a aussi beaucoup de dégâts causés par le gel dans les couches ainsi que dans les fraisières.

Districts Nos 5, 6 et 7:

On rapporte que les fraises ont subi un dommage de 5% par la gelée. Pour les tomates, il va jusqu'à 20%. Le maïs semé en pleinte terre est aussi beaucoup affecté.

District No 8:

Voici un aperçu des dégâts de la gelée dans ce district, aux environs de Sherbrooke: Pommier, grave; Fraisiers, très grave; framboisiers, assez grave; asperges, assez grave; serres et couches, assez grave; pommes de terre, assez grave. Les pommes de terre pourrissent en terre plutôt que de lever, à cause d'une surabondance de pluie.

Districts Nos 9 et 10:

La gelée a causé de gros dommages sur les pommiers et sur les fraisiers.

District No 11:

Fortes gelées tardives, les 16, 20 et 21 mai à Frelighsburg. La récolte des pommes est presque totalement compromise. Le mercure s'est abaissé jusqu'à 20°F.

On estime actuellement, qu'au Mont St-Hilaire, les dommages sont de 75% tandis qu'ils sont d'environ 49% plus au sud.

Districts Nos 12 et 13:

Dans l'Ile de Montréal où les hannetons sont à faire leur envol, on estime que les framboisiers sont visités à 90% par les adultes. Les chenilles à tente ont fait leur apparition et comme les tentes sont déjà nombreuses, ces insectes méritent d'être surveillés.—Plusieurs insectes des jardins ont aussi fait leur apparition, comme les Agriles, les Altises et les vers gris. Là où il n'y a pas eu de traitement, la teigne du chou cause des dommages sur 40 à 50% des plants. Il y a aussi des pucerons d'apparus.

Nous prévoyons beaucoup de taches des pommes à cause de la tavelure. Il circule beaucoup de spores ou germes et la température favorise leur développement.

Le rude hiver de 1933-34 continue à faire des dégâts dans les vergers où l'on constate encore de vieux décollements d'écorce, jusqu'ici peu remarqués.

Il y a beaucoup de fonte dans les semis et les couches couvertes de même que les semis en pleine terre déjà faits, ont été fort endommagés.

District No 14:

Température jusqu'ici trop basse pour constater de dégâts.

Districts Nos 15 et 16:

Les framboisiers sont affectés par les hannetons. On constate de l'anthracnose sur ces plants.

District No 17:

Les dommages par les hannetons sont moins considérables que prévus,du moins jusqu'à date. De fortes gelées ont été très dommageables.

District No 18:

Fonte des semis dans les couches. Fortes gelées très dommageables, en couche et en pleine terre.

District No 19:

Les chenilles à tente sont apparues. Semis de mai endommagés par les taupins. Les vers gris commencent à travailler sur les oignons, les carottes et le blé d'Inde. Il y a des Altises dans les choux-de-Siam et les betteraves. Dégâts de la gelée dans les couches surtout sur les tomates et les fleurs. Les dommages varient entre 25% et 100% selon les conditions. Sur l'Ile d'Orléans, le dommage de la gelée sur les gadelliers et groseilliers se monte à environ 50%.

GEORGES MAHEUX
Entomologiste provincial.

La plus forte expédition d'œufs canadiens sur les Iles britanniques qui ait eu lieu depuis quelques années, a été faite dernièrement. Elle comprenait 3,537 caisses, l'équivalent de sept charges de wagon.

Pourquoi il faut expédier ses porcs vivants à Montréal

La production du porc chez nous est plus forte dans le Québec qu'elle ne l'a été depuis longtemps. En 1935 Québec produisait un peu plus que 600,000 porcs; en 1936, nous en aurons au delà de 800,000.

Ce surplus de 200,000 porcs présente un problème dont on ne se rend pas toujours compte. Il faut songer à placer ces porcs de manière à ne pas affecter défavorablement les prix.

Nos marchés locaux n'absorberont vraisemblablement plus de porc que l'an dernier. Il faudra donc placer en dehors du Québec ces 200,000 porcs que nous aurons en plus.

Un seul débouché s'offre; celui de l'Angleterre.

Si nous voulons profiter de ce marché d'exportation plusieurs conditions s'imposent. La principale c'est que les porcs doivent être expédiés vivants à Montréal, parce que seule les porcs abattus sous la surveillance d'inspecteurs du Gouvernement Fédéral peuvent être utilisés pour fins d'exportation.

Nos cultivateurs ne devraient pas perdre la chose de vue. Le maximum des porcs doit être transformé en produit exportable et pour ce faire il est indispensable que les porcs soient expédiés vivants à Montréal, seul endroit dans notre province où l'on puisse préparer des porcs pour exportation.

Il est bon de prêcher en faveur de nos produits domestiques et de nos marchés nationaux; mais il ne faut pas oublier que le surplus de notre production, qu'il s'agisse de fromage, de blé, de pommes ou de porcs, doit être placé quelque part si nous ne voulons pas que nos prix soient ravalés à des niveaux qui ne seront pas profitables.

Et nous avons d'autant plus de raisons d'utiliser nos marchés d'exportation que dans le cas du porc ce sont eux qui en définitive règlementent nos prix domestiques depuis l'entente existant avec l'Angleterre par laquelle il nous est loisible de profiter de l'exportation jusqu'à concurrence de 224,000 livres de bacon par année.

Nous avons pu jusqu'à cette année nous dispenser d'utiliser le marché anglais autant que nous le pouvions; nous avions chez nous des débouchés suffisants pour absorber ce que nous avions à offrir. Mais cette situation est chose du passé; il faut absolument que nous songions, et très sérieusement, à changer un peu nos méthodes de vente si nous ne voulons pas nous condamner à devoir subir des prix susceptibles de décourager la production du porc qui constitue dans notre province une des sources les plus importantes de profits pour le cultivateur.

Nous sommes justement à une de ces périodes où nos marchés publics sont en mesure de rendre les plus précieux services dans le placement du surplus de notre production porcine. Mais encore faut-il que chacun fasse sa part. Il n'y a pas de doute que le meilleur moyen d'y arriver est le suivant:

Voir à ce que les porcs soient dirigés vivants sur les marchés de Montréal pour que le plus possible soit utilisé pour fin d'exportation.

En ce faisant, on peut être assuré que l'on sert ses meilleurs intérêts, de même que ceux de l'agriculture.

A. S.

Encouragez nos annonceurs

Importance du sel iodé pour le bétail

Une maison canadienne a récemment mis sur le marché des cubes de sel phosphatés pour combattre l'insuffisance de phosphate et la rigidité des membres chez les animaux de ferme. Les maladies osseuses, la rigidité des membres proviennent d'un manque de phosphate dans l'alimentation du bétail. On s'est rendu compte depuis peu que de larges territoires du Canada produisaient des récoltes pauvres en phosphate. Cette lacune affecte l'ouest de l'Ontario, le sud de la Saskatchewan, le sud de l'Alberta et la vallée de la rivière Fraser. Le bétail dans ces régions, les vaches laitières surtout, souffrent d'un manque de phosphate.

Les symptômes de la maladie apparaissent peu après qu'on a rentré les vaches des pâturages. Plusieurs d'entre elles sont gravement malades au printemps. Les bêtes souffrent tout d'abord d'un appétit dépravé qui les pousse à manger des choses anormales telles que des os, du bois, du cuir, etc. On a même remarqué que plusieurs d'entre elles mastiquaient des boites en fer blanc. Elles perdent ensuite l'appétit, maigrissent et souffrent de rigidité dans toutes les jointures. Elles ne sont pas seules à souffrir, les revenus du propriétaire souffrent également.

Pour remédier à cela, l'alimentation du bétail devra comprendre une certaine quantité de phosphate. Les nouveaux cubes de sel phosphatés sont aisés à manipuler et agréables au goût.

Le duocalcium phosphate est la substance qu'on ajoute à ces cubes. Plusieurs bonnes raisons ont déterminé ce choix. La proportion de calcium au phosphore est importante dans l'alimentation; dans le phosphate, son pourcentage est égal à celui du lait, l'aliment parfait. Le calcium phosphate est éminemment digestible et s'assimile parfaitement.

Les nouveaux cubes qui contiennent 7.5% de duocalcium phosphate fournissent par conséquent une grande quantité de phosphate. On l'a mêlé au sel pour qu'il soit agréable au goût et on l'a présenté sous une forme commode pour l'usage à la ferme.

On peut encore se procurer un bloc salin d'un autre genre, en usage dans plusieurs pays mais peu connu au Canada, à savoir le cube de sel sulfurisé. Celui-ci contient 2% de soufre; on conseille d'en donner aux brebis quoiqu'il soit également pour le bétail en général.

Tout le monde sait que le soufre agit comme dépuratif, c'est un altérant et un tonique bénins. Dans les pays où on fait l'élevage des moutons sur une grande échelle, on utilise aussi à d'autres fins les cubes sulfurisés; pour stimuler la croissance de la laine et pour aider à contrôler certains parasites stomacaux et intestinaux.

Une autre variété qui nous est familière aussi est le cube de sel iodé, salut de l'éleveur dans plusieurs régions de l'est et de l'ouest du Canada où il n'y a pas suffisamment d'iode pour subvenir aux besoins du bétail.

Le sel iodé a empêché, il y a plus de vingt ans, l'extinction de l'industrie du mouton dans le Michigan, et aujourd'hui dans toutes nos provinces, il protège des millions d'animaux contre la dégénérescence et assure la santé de la prochaine génération.

C'est ainsi que l'agriculteur canadien, pour chacun de ses besoins particuliers, peut maintenant choisir entre quatre variétés de cubes de sel; l'ordinaire, l'iodé, le sulfurisé et le phosphaté. Toutes ces variétés proviennent de ses fin séché, préparé dans un récipient où l'on a fait le vide, et pressé en blocs de 50 lbs sous une pression de 6,000 tonnes. Le grain fin du sel constitue une protection additionnelle pour le bétail, car les blocs que l'on en obtient sont doux et n'irritent pas la langue des animaux.

Les fabricants de ces blocs en ont aussi amélioré la présentation pour en rendre le maniement facile. Le bloc comporte, et c'est une innovation, une poignée. Ceci permet de saisir les blocs aux extrémités et de les manier facilement et rapidement sans crainte de s'écorcher les doigts. Tous les éleveurs la trouveront commode.

Les pèlerinages annuels

A BEAUPRÉ ET AU CAP DE LA MADELEINE

D'après M. O.-A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal, plus de 15,000 personnes visiteront au cours de l'été les principaux endroits de pèlerinage de la Province de Québec, par chemin de fer.

"Cette année, fait remarquer M. Trudeau, il y a une augmentation sensible du nombre de pèlerins qui voyageront par les trains du Canadien National. La saison des pèlerinages commencera en juin pour se terminer en octobre."

Le premier pèlerinage de la saison sera celui de Joliette à Sainte-Anne de Beaupré. Il est organisé par les clercs de Saint-Viateur et on escompte plus de 600 pèlerins. Il aura lieu le 27 juin.

Deux groupes de pèlerins quitteront le diocèse de Saint-Hyacinthe au cours de l'été, pour se rendre à Sainte-Anne de Beaupré. Le premier organisé par M. J.-B. Nadeau, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe comptera plus de 800 pèlerins. Il se rendra au sanctuaire de la grande thaumaturge le 4 juillet. Le second pèlerinage du diocèse de Saint-Hyacinthe, organisé par M. le curé D. Breton, de Sainte-Famille de Granby, se rendra à Sainte-Anne de Beaupré le 1er août. Plus de 600 personnes y prendront part.

On compte que plus de 3,000 pèlerins du diocèse de Nicolet se rendront à Sainte-Anne de Beaupré et au Cap de la Madeleine au cours de l'été. Deux pèlerinages sont organisés pour Sainte-Anne de Beaupré dont l'un par M. le curé O. Grenier, de St-Célestin et l'autre par Mgr. L.-P.-O. Milot, P.A.V.G., curé de Victoriaville. Le premier s'effectuera en juillet et le second, le 3 août. Les pèlerinages au Cap de la Madeleine auront lieu en juillet et septembre. M. le chanoine Théo. Mélançon, curé de Warwick, est l'organisateur du pèlerinage de septembre.

M. le chanoine J.-P. Pilette, procureur de l'évêché, sera le directeur spirituel et l'organisateur du pèlerinage de Sherbrooke à Sainte-Anne de Beaupré. Le groupe de la ville reine des Cantons de l'Est se rendra à Sainte-Anne le 12 septembre. On compte que plus de 700 personnes prendront part à ce pèlerinage.

Le grand pèlerinage annuel des Provinces Maritimes à Sainte-Anne de Beaupré s'effectuera cette année par trains spéciaux du Canadien National. Ce pèlerinage aura lieu en juillet et on compte que près de 1,000 pèlerins viendront prier Sainte-Anne et visiter la Province de Québec.

Tous ces pèlerinages", dit M. Trudeau, "s'effectuent par trains spéciaux et des représentants du service des voyageurs du Canadien National accompagneront les pèlerins au cours de leur voyage."

LA SEMAINE

LE ministre des Finances du Canada a annoncé que les billets de la Banque du Canada seront tous bilingues, au lieu d'être ou anglais, ou français.

* * *

M. LEON BLUM a constitué jeudi soir dernier, le 101e cabinet de la Troisième république française et a présenté ses ministres au président Albert Lebrun au palais de l'Elysée.

* * *

M. Eloi Saint-Germain, cultivateur de Saint-Casimir, comté de Portneuf, est nommé commissaire de l'exposition provinciale à la place de M. Frank Byrne, M.P.P., démissionnaire. M. Saint-Germain représentera le syndicat des éleveurs.

* * *

UNE vénérable centenaire est décédée, samedi dernier à l'hospice des Sœurs de la Charité de Québec, en la personne de mademoiselle Henriette Harvey. Mademoiselle Harvey est morte à l'âge très avancé de 104 ans. Elle était née à Ste-Agnès de Charlevoix, en 1832.

* * *

UN sérieux accident d'automobile s'est déroulé, mardi soir dernier, sur la route entre Port-Alfred et Bagotville. Une voiture à traction animale, conduite par M. Grégoire Langevin, de Bagotville, a été frappée par une auto. Le cheval de M. Langevin a été tué instantanément. Un des timons a traversé le pare-bris et la couverture de l'automobile. Heureusement personne n'a été blessé.

UN enfant de huit ans, Maurice Beaurivage, de St-Nicolas, se dirigeait vers l'école avec de petits compagnons lorsqu'il est frappé par un camion. Transporté d'urgence à l'hôpital de Charny, il y a succombé à une fracture du crâne.

* * *

IL y a eu soixante-dix ans lundi que le premier parlement s'est réuni à Ottawa. C'était le parlement de la Puissance du Canada, formé par l'union de l'Ontario et du Québec, marquant la fin d'une période de parlements se tenant alternativement à Toronto et à Québec. La reine Victoria, en 1857, désigna Ottawa comme capitale permanente et le premier parlement fut ouvert par lord Monck.

* * *

LA première baignade tragique de la saison, dans le district de Québec, s'est déroulée samedi après-midi, au remous des Hirondelles, dans la rivière St-Charles. Un jeune homme de 17 ans, Emilien David, fils de M. François David, domicilié No 105 rue Jeanne-Mance, s'est alors noyé sous les yeux de son petit frère et de quelques autres compagnons impuissants à le secourir.

* * *

UNE querelle de voisins se termine fatalement, à Ste-Catharine, Ont. A la suite d'une querelle soulevée par l'érection d'une clôture entre deux propriétés, un vieillard et son épouse sont morts et un autre couple a été arrêté, accusé d'assaut grave. Les morts sont John Seabright, 69 ans, et son épouse 65 ans. Les deux accusés sont M. et Mme William Manchuk.

On a raconté que Manchuk frappa Seabright avec une hache et que, lorsque son épouse vint à son secours, il frappa cette femme également. L'épouse de Manchuk, de son côté, se serait servie d'un bâton de baseball.

Panier aux lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés

Rép. à E. L., La Malbaie.—Nous regrettons de ne pouvoir vous donner la recette demandée.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 4 juin 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1360	1539.1
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1101	1052.4
3.	Tayler, G. S.	"	1478	1666.9
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.		
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1182	1291.1
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1377	1431.4
7.	Letendre, J.-W.	"	1268	1191.6
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	963	1030.8
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	975	965.6
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1131	1113.5
11.	Couv. Coop. Montmagny		950	1086.3
	(Corriveau)	"	1419	1497.0
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	957	949.3
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1063	1030.7
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1171	1159.7
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1203	1255.0
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q..	"	1184	1282.0
			18782	19642.4

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 28 mai 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1113	1172.9
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	1000	988.5
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca..	"	1052	1131.9
4.	C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	1109	1197.1
5.	G.-K. Campbell	"	942	1017.3
6.	J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	891	860.5
7.	Adélard Fortin	"	884	953.0
8.	Arthur Préfontaine		1340	x1340.9
	Co-op. S.	"	1106	x1207.2
9.	J.-A. Lataille	"	1035	1029.9
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	829	908.4
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"		
12.	J. H. Pariseau Co-op.	I.P.R.B.	843	837.2
13.	Exp. Sta. Lennoxville..	P.R.B.		
14.	W. W. Elliot, Co-op...	"	1252	1327.8
15.	R. H. Smith Co-op., S..	"	1038	1067.2
16.	Hugh C. Elliott	"	1125	1095.0
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	1065	1165.6
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	1004	1006.2
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1056	1051.7
20.	Exp. Sta. Lennoxville..	"	948	913.5
			1134	1153.5
	Total		20766	21425.3

Lisez le Bulletin de la Ferme

Concours de ponte Canadien

30ème semaine finissant le 28 mai

Les bons parquets ont été actifs et ont donné de bons rendements mais en somme la récolte hebdomadaire prise dans son ensemble accuse une assez forte diminution comparée à la semaine précédente. Nous comptons 47 œufs en moins avec le même nombre de pondeuses. Malgré cette faiblesse accidentelle, le résultat de la semaine reste supérieur de 4% à celui de la période correspondante du précédent concours. Le poids des œufs est toujours normal sauf pour un seul disqualifié dans toute la semaine.

Le plus haut rapport parmi les trois meilleurs parquets de la semaine est fourni par une colonie de Rocks barrées. Le total du rendement n'étant inférieur à un rapport parfait que de trois œufs. Voici l'alignement des trois vedettes pour la semaine.

Parquet	Points	Œufs
12—Sta. Exp., Ottawa	71.4	67
29—Manor Farm	70.0	63
23—W. S. Hall	67.8	58

Voici l'alignement des parquets qui jusqu'ici tiennent les six premières positions du concours.

5—R.B., J. H. Thompson	1495 0	1536
26—L.B., Russell P. Farm	1487.3	1351
20—L.B., G. S. Tayler	1370.6	1285
23—L.B., W. S. Hall	1301.8	1148
29—L.B., Manor Farm	1296.6	1167
25—L.B., A. E. Shank & Son	1191.8	1160

Il y a changement dans l'alignement des six meilleures pondeuses, surtout parmi les quatre premières. Au 30 mai les résultats sont comme suit:

289—L.B., Sta. Exp. Ottawa	183.8	163
201—L.B., G. S. Tayler	183 2	167
263—L.B., Russell P. Farm	181.8	159
52—R.B., J. H. Thompson	179 3	161
294—L.B., Manor Farm	176 5	151
265—L.B., Russell P. Farm	175 1	169

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN

TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE

A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	P.R.B	626	665.2
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing.	"	843	948 4
3.	Frank Teasdale	"	1159	1183 1
4.	Kenneth Slacer	"	885	875 2
5.	J.-H. Thompson	"	1536	1495 0x
6.	G.-A. Robertson & Son	"	1096	1075 9
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	937	912 3
8.	Jas.-H. Smith	"	1132	1143 3
9.	R.-W. Kettles	"	723	702 8
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	988	1088 0
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	857	843 8
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	967	1001 5
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	1157	1163 1
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	1012	990 6
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	1031	1040 0
16.	R.-J. Steele	L.B.	721	697 2
17.	R. Haycock	"	858	874 9
18.	Alex. McLean	"	1001	1040 6
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	998	884 9
20.	G.-S. Tayler	"	1285	1370 6
21.	R.-J. Penhall	"	971	987 4
22.	E.-C. Evans	"	1037	1064 6
23.	W.-S. Hall	"	1148	1301 8
25.	A.-E. Shank & Son	"	1160	1191 8
26.	Russell P. Farm	"	1351	1487 3
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	870	866 6
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	1048	1139 9
29.	Ferm Exp. Ottawa	"	1167	1296 6
	Total		28564	29332 4



MONNAIE D'URGENCE IL Y A UN SIECLE

L'exode considérable de monnaie d'or et d'argent qui se produisit dans le cours de l'année 1837 causa une grande rareté de numéraire au Canada et, afin de parer aux difficultés qui résultaient de cette situation, des compagnies et même certains individus durent mettre eux-mêmes en circulation des billets et des pièces, dont le succès dépendait naturellement de la confiance que le public pouvait avoir dans ceux qui émettaient cette monnaie d'urgence. La Brasserie Molson jouissait déjà à cette époque d'une si bonne réputation, que ses billets à demande et ses jetons furent immédiatement acceptés par tout le monde et eurent cours partout comme médium d'échange. Nous reproduisons ci-dessus l'avers et le revers d'un jeton d'un sou, ainsi qu'un billet d'un dollar. Malgré la présence du nom "Molson's Bank" sur ce billet, il n'existait pas encore d'organisation distincte de ce nom, et la valeur de rachat des billets comme des jetons reposait sur l'excellent crédit de la brasserie, ainsi que sur celui des membres de la famille Molson qui y étaient associés.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

—C'est, répondait-il invariablement, à la messe matinale dans la petite église Saint-Antoine. . .

8 heures sonnaient quand l'auto conduite par Roland pénétra dans la cour de la ferme Rose.

* * *

—Je vous affirme, Monsieur, que c'est l'exacte vérité.

—Allons donc! Un canard de la dernière heure! Tout le monde sait que la Dutert est enfin prêt et qu'elle réserve une grosse surprise. Et vous dites qu'elle ne se présentera pas au départ?. . .

—Non, Monsieur! Elle n'y sera pas!

—Et pourquoi, je vous prie?

Un flot d'arrivants interrompit la conversation des deux amateurs de course et les sépara violemment. Après force cris, invectives et, chez les plus nerveux, injures, les rangs se reformèrent. Nos causeurs se perdirent de vue et ne purent poursuivre leurs explications.

Cette scène se passait au virage principal. Les amateurs d'émotions fortes s'y étaient donné rendez-vous. Les champs environnants, fraîchement retournés par les labours d'automne, s'emplissaient d'une foule bruyante et joyeuse. Dans de vastes parcs, un peu en retrait, d'innombrables autos alignaient leurs rangées disparates. Lourds camions, où s'étaient entassées, par bandes, des familles ou des "sociétés" entières, minuscules "cinq-chevaux", élégantes limousines, voisinaient sous l'œil vigilant de nombreux gardiens.

Un grand prix international de cette envergure ne s'était jamais couru dans ce pays. Annoncé par une formidable publicité de la presse locale, il avait excité la curiosité du grand public. Le soleil mis de la partie, la foule déferlait en masses compactes, avides de ce spectacle inédit.

Les bruits les plus fantaisistes, comme il arrive ordinairement en pareil cas, circulaient sans qu'on pût en deviner la source. Le forfait de la Dutert en était le plus sensationnel. Mais personne ne pouvait apporter la moindre preuve de cette affirmation.

Au camp des concurrents, c'était la grande fièvre, Ramilloux, par un prodigieux effort de volonté, était parvenu à dissimuler l'angoisse que lui causait la disparition inexplicable de Vlieghe. Loin de le décourager, pourtant, ce mystère faisait plus âpre encore sa volonté de vaincre à tout prix.

—Monsieur, j'aurais un mot à vous dire. . .

Tout essoufflé de sa course rapide, Amédée se tenait devant lui.

—Je reviens de chez Dutert. . . expliqua-t-il.

—Qu'as-tu appris là-bas?

Le jeune garçon se haussa jusqu'à l'oreille que lui tendait l'homme et prononça quelques phrases brèves. Il vit passer dans le regard du forban une lueur de triomphe.

—C'est bien, petiot. . . Si tu dis vrai, une belle récompense t'attend. Dès maintenant, d'ailleurs, je double tes appointements.

Le gamin sourit avec effort, semblait-il, puis s'éloigna vivement.

Il contourna la cour de l'auberge et se trouva dans un jardin, absolument désert à cette heure.

Alors, les sanglots, qu'il retenait depuis un instant, éclatèrent soudain. . .

* * *

Une demi-heure auparavant, l'équipe des mécaniciens était réunie au grand complet autour du bolide.

M. Dutert ne cachait pas son émotion. Il contemplait tour à tour avec une admiration attendrie le merveilleux engin, puis son réalisateur. Son épouse et ses enfants venaient d'arriver. Tous avaient une confiance absolue, une certitude invincible en la victoire.

Roland souriait avec calme. L'ardente prière de tout à l'heure laissait en son âme une atmosphère surnaturelle qui empêchait l'énervement et l'impatience. La pensée de son père lui était constamment présente. Une douloureuse émotion, un moment, lui étreignit le cœur tandis qu'il contemplait le groupe des époux Dutert et leurs enfants.

—Quelle joie c'eût été pour mes pauvres parents et quelle fierté pour leurs fils d'assister au triomphe du Rex!

Mais il songea que l'heure de la justice, attendue si longtemps, venait enfin de sonner.

Etienne Mallibore, le propriétaire de la ferme Rose, apparut alors.

—M. Dutert est là?

—Voilà, mon ami. Qu'y a-t-il?

—On vous demande au téléphone. . . Le gérant du Carlton voudrait vous causer. . .

Une subite inquiétude rida le visage du constructeur.

Roland le comprit. Lesoc, en effet, était descendu au Carlton.

Machinalement, il suivit M. Dutert, Celui-ci empoigna le récepteur, tendant l'autre écouteur au jeune homme.

Et, comme un coup de foudre, la stupéfiante nouvelle s'abattit sur eux.

—Allô?. . . C'est Monsieur Dutert?. Ici l'hôtel Carlton. M. Lesoc s'est trouvé pris d'une indisposition subite. . . Malgré tous ses efforts il lui a été impossible de se lever. . . Il se voit contraint de renoncer à participer au grand prix!. .

CHAPITRE VII

LA DOUBLE VICTOIRE

Victor Le Forestier, président du Comité, chargé d'organiser la course, rayonnait. De toutes parts les félicitations lui étaient venues pour son remarquable travail: service d'ordre impeccable, circuit parfait, tribunes admirablement placées, piste d'arrivée merveilleuse, permettant les vitesses les plus folles, service de renseignements supérieurement agencés, rien ne manquait, rien non plus qui prêtât à la moindre critique.

Le succès populaire, d'autre part, dépassait toutes les espérances. Partout la foule se pressait, heureuse de cette distraction peu banale: un grand prix d'automobiles. . .

A la tribune officielle où l'on reconnaissait toutes les personnalités et la plupart des notabilités de la région, Ramilloux était très entouré.

Il avait recouvré tout son calme, et personne n'eût été capable de deviner, à son visage souriant, le drame intérieur qui l'agitait.

Non qu'il doutât de la victoire. N'avait-il pas employé tous les moyens pour cela? Que Vlieghe eût réussi ou non le sabotage de la Dutert, le forfait de la mystérieuse voiture n'en était pas moins certain. La nouvelle sensationnelle de l'indisposition subite de Lesoc s'était propagée, comme une traînée de poudre, une demi-heure auparavant. Sous un étonnement bien joué, Ramilloux avait dissimulé sa joie: ses voitures devenaient maintenant grandes favorites.

Une angoisse inexplicable cependant lui tenaillait le cœur. Remords de vilaines manœuvres qui lui donnaient cette confiance presque absolue en la victoire? Crainte d'être découvert et en butte au déshonneur public? Effroi devant l'éventualité d'une ruine totale? Il y avait de tout cela dans cette inquiétude qu'il dissimulait péniblement. Un instant, il envia le calme bonheur familial des honnêtes gens. Ils portaient la joie dans leurs yeux et dans toute leur attitude, ceux-là, tandis que lui. . .

Un immense bourdonnement s'éleva. Des remous agitèrent la foule comme les vagues.

—Les voilà!. . .

Dans le bruit puissant de leurs moteurs, les bolides arrivaient.

Du poste élevé où sa vue embrasait un vaste horizon, Ramilloux reconnut le groupe impressionnant de ses quatre voitures. Un orgueil lui gonfla la poitrine, car il savait la supériorité de ses engins. Ni les Lucia, ni même la rapide Irun, fraîchement débarquées d'Amérique, ne pouvaient l'inquiéter. Et la Dutert ne se présentait pas au départ. . .

Selon la formule dite de "départ lancé" les conducteurs devaient accomplir un tour à petite vitesse, dans le double but de prendre un dernier contact avec le parcours et d'avertir la foule, facilement imprudente, que l'heure de la course était sonnée.

Les onze voitures présentes défilèrent, aux acclamations, devant les tribunes. Quelques centaines de mètres plus loin, au tournant de la route, elles disparurent. . Ramilloux respira largement.

—Et maintenant, dit-il en se frottant les mains, attendons la victoire. . .

Au même instant, des cris jaillissent de toutes parts:

—Là-bas! voyez!. . .

Les yeux de tous se tournaient vers la route. Intrigué, Ramilloux regarda. Sa vue très basse l'empêchait de rien voir. S'armant alors de ses jumelles il les braqua sur le point où convergeaient tous les bras tendus.

Et, dans le verre, apparut un point minuscule qui, rapidement, grandit. . .

Déjà, la voiture avait été reconnue.

—C'est la Dutert!. . . Je vous affirme que c'est la Dutert!. . .

Une terrible émotion étreignit le cœur de Ramilloux. La Dutert en course? Comment cette chose incroyable avait-elle pu s'accomplir?. . .

Le temps lui manqua pour analyser ses hypothèses. Du bolide où se tenaient trois hommes, le conducteur et le mécanicien revêtus de la combinaison des coureurs, puis M. Dutert lui-même, le constructeur descendit.

On le vit s'élancer vers le commissaire de la course et discuter vivement.

Ramilloux pourtant fouillait, de ses jumelles, le visage du conducteur. Celui-ci ne se retourna pas une seule fois de son côté, de sorte qu'il ne put le reconnaître, Il était certain pourtant que cet homme n'était pas Lesoc. Il aurait reconnu entre mille le célèbre constructeur, très grand, à l'allure puissante.

Mais déjà M. Dutert revenait vers la voiture et presque aussitôt le bolide partit en trombe.

Alors commencèrent, pour Ramilloux, ces heures de fièvre où, tour à tour, il devait connaître les ivresses de l'espoir et les affres de l'angoisse.

* * *

Quand ils accrochèrent le récepteur d'où leur était tombée la stupéfiante nouvelle, Roland et M. Dutert se regardèrent avec détresse.

Ainsi donc, au moment de recueillir les fruits de leurs longs efforts, de remporter une éclatante victoire et de châtier le coupable, un implacable événement anéantissait toutes ces espérances!

Que le coup vînt de l'ennemi, du forban dont Charles Abert et tant d'autres avaient été victimes, ils n'en doutaient point. Mais quelle tristesse de songer que le triomphe public, en beauté, qu'ils avaient rêvé, ne se réaliserait pas.

D'ailleurs, sait-on jamais où peut conduire un procès? Vlieghe ferait-il les aveux qui seuls pouvaient déterminer la condamnation de Ramilloux? Longtemps, les deux hommes restèrent silencieux. Roland entendit M. Dutert murmurer tout bas:

—Mes pauvres enfants!. . .

Il devina l'angoisse de ce père, acculé demain à une ruine certaine. Et le souvenir de son père passa douloureusement dans son esprit. Toucher au but, voir le rêve de son cher bienfaiteur, l'oncle Christophe, près de sa réalisation s'évanouir. . .

Une indignation raidit brusquement le jeune homme. . . Non, cela ne serait pas, ne pouvait pas être. Coûte que coûte, il fallait que la Dutert se mesurât avec ses adversaires et triomphât.

Dans un élan de tout son être., Roland pria, demanda au Seigneur de l'éclairer. Si souvent, déjà, il l'avait mené comme par la main. A qui devait-il, sinon à la Providence, qui avait ménagé les circonstances, de se trouver ici, aujourd'hui?. . .

(à suivre)

De la côte du Pacifique

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1 00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Commentaires de la Coopérative Fédérée

(Suite de la page 240)

prix des porcs resteront aux alentours de 9 c. pour les quelques semaines à venir. Les conditions générales du pays de même que sur nos marchés d'exportations sont plutôt encourageantes, en sorte que ceux qui font l'engraissement des porcs n'ont pas à être inquet de ce que l'avenir leur réserve. Cette année sera encore une de celles dont on pourra dire beaucoup de bien chez ceux qui se sont intéressés à l'élevage du porc. Les truies se sont vendues plus facilement et bien que les prix n'étaient guère plus élevés ils étaient beaucoup plus fermes qu'ils ne l'avaient été depuis plusieurs semaines.

PORCS ABATTUS:

Montréal & Québec:—Marché stationnaire et aucun changement à noter dans les prix.

VEAUX ABATTUS:

Montréal:—Marché stable et prix soutenus.

Québec:—Marché ferme et une hausse de ½c la livre a été enregistrée sur toutes les différentes catégories.

Le tabac est attaqué par cinq espèces de vers gris. Deux de ces espèces se nourrissent au-dessous de la surface de la terre, tandis que les trois autres coupent la tige ou les feuilles au-dessus de la surface du sol. L'espèce la plus commune pond ses œufs sur la terre cultivée, tandis que les autres préfèrent les champs herbeux ou infestés de mauvaises herbes. On peut supprimer toutes ces espèces en pratiquant strictement les deux moyens repressifs indiqués par le laboratoire entomologique du Ministère fédéral de l'Agriculture de Chatham, Ontario.

COUVERTURE ET COUVERTURE

—C'est une belle propriété; mais il paraît qu'il y pleut dans toutes les pièces.

—Elle est pourtant couverte d'hypothèques; mais il faut croire que ça ne vaut pas le bardeau.

Prix de dernière heure

9 JUIN 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.. 23c à 23¼c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Québec No 1.... $1.60 à $1.65

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville,—P. Qué.

Laine blanche non lavée...... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée......... 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée......	23c
Laine lavée................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau 12½c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **$1.00.**

Peaux Veaux Deacons **90c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.
Prix garantis du 8 au 20 juin 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts.......	$6.00
Patente Hungarian, 98 lbs.......	2.65
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs....	5.60
" " " 98 lbs....	2.45
Forte à levain, quarts...........	5.50
" " 98 lbs...........	2 40
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2 00
" " sacs soile, 98 lbs..	1.85
Farine à engrais, 1ère qualité....	1.60

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain..............	0.75
Avoine alimentation No 1.......	0.37½
" " recriblée....	0.40
Blé d'engrais, 98 lbs............	1.35
Orge d'alimentation............	0.50
Sarrasin d'alimentation.........	0.85

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..........	$3.00
Farine de viande, fine, 50%.....	2.75
" " fine, 60%.....	3.00
Os broyés, gros ou fins..........	2.35
Farine de poisson...............	3.15
Farine de Luzerne..............	2.00
Ecailles d'huitres, volailles.......	.85
" " poussins......	.85
Gravier, gros ou fin.............	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre...........	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon...	1.00
Moulée pour la ponte............	2.25
" pour poussins...........	2.45
" pour croissance.........	2.20
Grains mélangés pour poules $1.60	$1.90
Grains broyés fins, poussins......	2.00
" " gros, poulets......	1.85

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe.............	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)..........	1.50
" (triées yeux jaunes).......	2.50
" rouges.................	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé......................	$0.90
Gru............................	0.95
Gru Blanc (Middlings)..........	1.20
Blé d'Inde moulu...............	1.45
Moulée d'Avoine, fine...........	1.30
Moulée d'Orge, fine.............	1.10
Tourteaux de lin................	1.45
Gruau d'avoine, jute 80 lbs......	2.55
" " coton 80 lbs.....	2.60
Drèches brasserie séchées........	1.15
Molassine......................	2.50
Moulée à veaux.................	3.30
" laitière 18%...........	1.65
" " 24%...........	1.90
Foin à la tonne.................	10.00
Paille à la tonne................	9.00
Pot Barley.....................	2.25
Pearl Barley....................	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton........	$4.95
Cassonade, No 1................	4.65
" No 2................	4.55
" No 3................	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal.......	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs..............	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs.........	1.00
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur............	$2.60
" " composé........	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)..	$35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)..	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)..	32.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)..	$29.00
Canadian short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	11 juin 1936	13 juin 1935	14 juin 1934	15 juin 1933	10 juin 1926
Beurre No 1, Past..........	20 5/16	20 3/16	20 11/16	19 9/16	33½
Fromage Blanc..........	11 9/16	09	09½	08 7/16	18¼
Fromage coloré..........	11 9/16	09¼	09½	08 7/16	18⅜
Œufs Frais..........	23	21	22	17	37
Veaux de lait vivants..........	06½	06	05	04½	09
Bouvillons vivants choix....	05¾	07½	05½	06½	07¾
Agneaux du printemps....	11	09	09	09	10.00
Porcs vivants..........	9.00	9.85	9.25	5.00	15.50

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 1er au 8 juin

BEURRE

Après avoir été tranquille au début de la emaine, notre marché au beurre a été très ctif au cours des derniers jours et une orte hausse a été enregistrée dans les prix.

Les avances récentes de prix sur le marhé anglais et la fermeté de la livre sterling ous ont permis d'opérer avec ce dernier narché.

A la dernière heure, lundi après-midi, e 8 juin, les prix au gros variaient de 22⅝c à 22¾c la livre, et il est évident que l'ici quelque temps du moins, notre marhé canadien sera guidé par les conditions utures du marché anglais.

FROMAGE

Une amélioration notable a été enregisrée dans la demande de la part du marché nglais et les prix se sont raffermis sensilement.

ŒUFS:

Montréal:—La diminution dans les arriages ainsi que la demande un peu plus ctive pour fins d'entreposage ont été de ature à donner un ton plus ferme à ce narché et raffermir quelque peu les prix.

Québec:—La demande actuelle absorbe acilement les arrivages courants et les, rix restent fermes.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules:—La demande s'est continuée ctive pour les poules de bonne qualité et es prix facilement maintenus fermes.

Poulets à griller: - Il y a eu une augentation considérable dans les arrivages. Ainsi que pour la semaine précédente, la ualité laissait à désirer et il a fallu accepter une autre réduction de prix pour en rouver preneur. Il est donc important ctuellement de n'expédier que des sujets inis à point et pesant au moins 2 lbs chaun, rendu à Montréal.

VOLAILLES ABATTUES:

La demande pour exportation a été très imitée, mais avec une offre restreinte les rix restent stables.

ANIMAUX VIVANTS

rrivages à la Pointe St-Charles, lundi, le 8 juin 1936: Bétail, 857; veaux, 737; porcs, 1452; moutons, 527.

BÉTAIL

La demande pour les bêtes à cornes tait plus faible et les prix, particulièrenent dans les cas des bouvillons, accusaient une légère baisse que l'on estime à ¼ c la livre. Les meilleures ventes se sont faites entre 5¼ c. et 5¾ c. la livre. Les vaches et les taureaux se vendaient bien à prix fermes. Les vaches allaient de 2 c. à 3½ c. et 3¾ c., pendant que les taureaux se payaient de 3 c. à 4 c. la livre. Nous ne nous attendons qu'à peu de changements au cours de la semaine, de même que pour la semaine prochaine.

VEAUX

Les expéditions de veaux étaient beaucoup plus faibles mais le manque de qualité a été cause de ce qu'il fut impossible de faire monter les prix autant que nous l'aurions voulu si les sujets avaient eu plus de fini et plus de poids. On estime que les veaux se vendaient à peu près ¼ c. la livre plus cher. Il est à remarquer que la très grande majorité des sujets vendus ne pesaient pas au-delà de 110 livres, poids auquel il est impossible d'intéresser beaucoup les acheteurs. La demande pour les bons veaux est forte et il y a lieu de penser que les conditions actuelles ont chance de se maintenir et même de s'améliorer si la qualité ne laissait pas autant à désirer.

AGNEAUX—MOUTONS

Les agneaux du printemps se vendent bien et à prix intéressant. Les bons sujets rapportent 11 c. la livre et les moins bons aux alentours de 8 c. la livre. Il ne faut pas oublier que les agneaux trop légers ne sont pas désirés du tout et que l'on s'expose à être obligé de les rapporter et de ne pas trouver acquéreur; la chose est arrivé quelques fois cette semaine. Il faut que les agneaux pèsent au moins 50 livres pour avoir chance de se vendre profitablement. La demande pour les moutons est moins forte et les prix ne vont plus que de 2 c. à 3½ c., rarement plus. On doit s'attendre à voir les prix des agneaux et des moutons baisser au cours des quelques semaines à venir.

PORCS

L'ouverture du marché a été marquée par le fait que vendeurs et acheteurs ne semblaient pas pouvoir s'entendre quant au prix des porcs. Les vendeurs demandaient 9¼ c. et les acheteurs ne voulaient payer que 9 c. la livre. Finalement les ventes se sont faites de toutes sortes de manières entre 9 c. et 9.15 c. la livre. Mais la plupart des ventes n'ont pu être faites qu'à 9.10 c. Il y a lieu de croire que les

(Suite à la page 239)

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 6 JUIN 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	22c
A (moyen)	20c
A (poulettes)	18c
B	18c
C	17c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	9½c
Bon	—80 lbs. jusqu'à 89 lbs.	8½c
Moyen	—70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	7½c
Commun	—60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	6½c

AGNEAUX DU PRINTEMPS

(Abattus)

25 lbs. à 35 lbs.	22c la lb.
20 lbs. à 24 lbs.	18c "

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

	la lb.
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13½c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	13¼c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	13c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	12c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10½c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 6 JUIN 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 2 JUIN 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUEBEC

BEURRE		FROMAGE Blanc		FROMAGE Coloré	
No 1 pasteurisé	20 5/16c	No 1	11 9/16c	No 1	11 9/16c
No 1 non pasteurisé	19 13/16c	No 2	10 9/16c	No 2	10 9/16c
No 2	19 5/16c				

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	22c
B	20c

(COQS)

A	13c
B	11c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre	10c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	10c
Moyen	8c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	13¼c
Moyen	12¾c
Commun	11¾c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	23c
A—Moyens	21c
B	20c
C	19c

POULES VIVANTES

	la lb.
A	20c
B	18c
C	16c
Coqs	13c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 2 lbs chacun rendu à Montréal.

"GRIS"

	la lb.
A—3 lbs. et plus	24c
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	21c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	18c

"ROUGE"

A—3 lbs. et plus	20c
B—2½ lbs. jusqu'à 2½ lbs.	17c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	15c

"BLANC" (Leghorn)

A—3 lbs. et plus	21c
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	19c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	16c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	30c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 8 juin 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.00
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.00
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.50
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.00
Truies	$6.00 à $6.75

Vaches

	la lb.
Choix	4c à 4¼c
Bonne	3½c à 3¾c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2½c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6½c à 7c
Bon	5½c à 6c
Moyen	4¾c à 5¼c
Commun	3½c à 4c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

Agneaux de printemps	
Choix	11c la lb
Bon	10c½
Commun	8 à 9c

Moutons

	la lb.
Bon	4c à 4½c
Commun	2½c à 3c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	3c à 3¼c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4½c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¾c à 4c
Bon	3½c à 3¾c
Moyen	3c à 3¼c
Commun	2½c à 3c

Que faire du lait écrémé ?

(Suite de la page 234)

de quatre mois, on les sèvre graduellement; chaque semaine, on diminue d'un litre la ration de lait.

Veaux à l'engrais:

Aux prix actuels, l'engraissement des veaux laisse encore un certain bénéfice, et il serait désirable de voir engraisser un plus grand nombre de veaux de mauvaise ascendance. Cela constituerait un bon "nettoyage" parmi les sujets qui, autrement, iraient à l'élevage; ce serait un grand pas dans la voie de l'amélioration du bétail.

L'engraissement des veaux au moyen de lait entier n'est rémunérateur que lorsque les prix de la viande sont très élevés et ceux du lait très bas. C'est la une situation exceptionnelle. C'est pourquoi le lait écrémé est l'aliment tout indiqué pour l'engraissement.

On donnera aux veaux à l'engrais autant de lait écrémé qu'ils en acceptent. Comme aliment riche en amidon, on ajoutera de la farine B. B. pour veaux à l'engrais. La quantité varie de 40 à 60 grammes par litre de lait écrémé selon ce que les animaux peuvent utiliser.

Une alimentation trop forte entraîne parfois de la diarrhée. En ce cas, on diminue la ration; il est également à recommander de donner une décoction de riz ou un peu de craie lavée.

Porcelets:

Il est superflu de faire ressortir la valeur du lait écrémé pour l'alimentation des porcelets. Les praticiens lui accordent une grande importance, et ce avec raison. On peut composer un excellent rationnement en ajoutant au lait écrémé un peu de pommes de terre cuites, de farine de froment, d'orge ou de maïs, et un peu de farine de seigle.

Truies allaitantes:

Le régime alimentaire des truies allaitantes laisse très souvent beaucoup à désirer: les éleveurs sont surtout trop parcimonieux en ce qui concerne les aliments concentrés. Et cependant, les truies à forte production laitière ont besoin de beaucoup d'albumine: la teneur en albumine du lait de truie est près du double de celle du lait de vache. La teneur en albumine de la ration d'une truie donnant beaucoup de lait devrait être égale à celle d'une vache laitière de production moyenne.

Mais, comme nous le disions plus haut, beaucoup d'éleveurs mesurent trop parcimonieusement les aliments concentrés aux truies allaitantes. Il en résulte qu'au moment du sevrage, les truies ont parfois un air minable.

Le lait écrémé est une excellente source d'albumine pour les truies allaitantes. Dix litres de lait écrémé donnent 32. grammes d'albumine digestible et 1 kg 050 d'équivalent féculien. En y ajoutant des pommes de terre cuites, de la farine de maïs et de seigle, ainsi que des schilfers B.B. pour vaches laitières, on aura une ration appétissante et bien équilibrée.

Porcs à l'engrais et d'élevage:

Les jeunes porcs à l'engrais et d'élevage sont des consommateurs tout indiqués de lait écrémé. D'après des expériences danoises et hollandaises, la quantité optima oscillerait entre 2 et 3 kg. par jour et par tête. Si, à un porc à l'engrais de moins de 80 kg., on donne, outre de la farine de céréales, trois litres de lait écrémé par jour, on aura une bonne ration. Au dessus de 80 kg., deux litres suffisent.

Poussins et pondeuses:

Le lait écrémé constitue une excellente boisson pour les poussins; de préférence, on le donne acidifié, en veillant à ce que les abreuvoirs soient proprement entretenus.

Aux poules pondeuses, on se trouvera bien de donner en plein été du lait acidifié.

Pour les coquelets à l'engrais, une pâtée, composée de farine de sarrasin, de farine de froment n. 3 et de lait écrémé, convient très bien à l'engraissement.

Vaches laitières et jeune bétail d'élevage:

Si on dispose d'un excédent de lait écrémé dont on ne trouve pas l'emploi on peut le donner au jeune bétail d'élevage et aux vaches laitières. Il arrive parfois que ces dernières le refusent, surtout au début. En ce cas, on peut le leur donner mélangé à un peu de farine de céréales.

* * *

On voit donc que, dans une exploitation mixte, il y a moyen d'employer de façon rationnelle, tout le lait écrémé. Aussi ne parvenons-nous pas à comprendre comment certains agriculteurs n'apprécient pas à sa juste valeur ce précieux aliment.

ALLIANCE AGRICOLE BELGE.

Les oreilles abimées déprécient la valeur des bestiaux

Après qu'ils ont été acceptés par les autorités vétérinaires, les bœufs canadiens destinés à l'exportation sur la Grande-Bretagne sont marqués à l'oreille droite d'une plaque de métal portant la lettre "C" et un numéro de série; ainsi l'exige le règlement. Il arrive souvent que les oreilles de quelques animaux portent déjà des marques-entailles, marques de gelée, marques de pochoir, etc. qui les défigurent et en déprécient la valeur marchande. D'après les renseignements communiqués à la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture par le Commissaire canadien du commerce des produits animaux à Londres, Angleterre, le prix de vente des bœufs canadiens expédiés comme "bœufs d'engrais" peut être réduit au moins de $10. par tête lorsque leur oreille droite a été endommagée de cette façon.

Après la période nécessaire d'engraissement en Grande-Bretagne, les bœufs canadiens dont les oreilles droites sont ainsi défigurées peuvent ne pas être éligibles pour la subvention payée par le Ministère anglais de l'Agriculture sur les bœufs qui donnent un rendement de viande de 54 pour cent. Il en résulte que les acheteurs paient $10. de moins. On fait remarquer également que les encanteurs anglais disent que les cultivateurs craignent toujours que les bœufs qu'ils achètent n'aient pas droit à cette subvention et que ceci a un mauvais effet sur les prix en général.

Une expédition récente sur la Grande-Bretagne contenait 70 bœufs dont le prix de vente a été réduit d'environ $10. par tête parce que les oreilles étaient endommagées. Il est probable que cette réduction a supprimé tout le bénéfice qu'il pouvait y avoir sur cette vente. Les agents de la Division de l'industrie animale expliquent qu'il vaudrait beaucoup mieux pour les cultivateurs canadiens vendre ces bœufs sur le marché domestique; comme le marché anglais aide beaucoup à maintenir les prix des bœufs au Canada, les cultivateurs et les expéditeurs devraient veiller à corriger cette condition qui affecte directement leurs revenus.

Visitons la Station Ex-périmentale de Ste-Anne

(Suite de la page 233)

riches en protéine, vieilles comme la lune mais pas généralement cultivées dans notre district. Quiconque est intéressé dans le porc et le mouton pourra voir non seulement des sujets hautement typiques de leur race, mais aussi comment nous arrivons par des procédés qui exigent plus de dextérité que d'argent à sauvegarder des moyennes de 8.6 porcelets par truie et de 1.8 petit par brebis. D'autre façon comment nous procédons pour arriver à une exploitation économique de ces deux branches d'élevage.

On y voit une infinité de détails utiles pour le cultivateur progressif et bien disposé et qui peuvent n'être appréciés à leur pleine valeur qu'en les voyant de ses propres yeux.

Enfin, on verra le plus beau troupeau de poules Plymouth Rock barrées enregistrées de l'Est du Canada, un rucher très intéressant et beaucoup d'autres choses susceptibles d'intéresser le cultivateur.



VOLUME XXIV, No 25 QUÉBEC 18 JUIN 1936

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

Cinq marchands d'Ottawa trouvés coupables d'avoir emballé frauduleusement des fraises contrairement aux articles de la Loi des fruits, des légumes et du miel,—grosses sur le dessus et petites par dessous, ont été condamnés à l'amende avec sursis. L'amende pour une première offense est $25 ou 30 jours de prison.

L'uniformité de la qualité est le plus grand facteur dans les porcs à bacon

Il y a plusieurs choses importantes à noter dans le commerce des porcs en 1935, dit le Seizième Rapport annuel des marchés, publié par la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture. En premier lieu, le prix moyen est resté un peu plus élevé qu'en 1934, malgré une diminution du prix moyen sur le marché anglais pendant une partie de l'année. C'est parce qu'il existait une vive concurrence pour les stocks disponibles de porcs, créant ainsi un marché satisfaisant au point de vue du producteur. Les exportations sur le marché anglais ont dépassé celles de l'année précédente, au moment même où les prix ne paraissaient pas devoir être avantageux.

En ce qui concerne la place du Canada sur le marché anglais, nous avons repris la place que nous occupions en 1934, venant deuxième sur la liste des plus ravitailleurs au point de vue de la quantité. Cette situation a été encore raffermie en 1935, par l'augmentation des expéditions sur le Royaume-Uni tandis que le volume total des importations venant de tous les pays diminuait. En ce qui concerne les jambons, le Canada est arrivé deuxième également. Là encore il a fourni une quantité plus forte dans un volume total d'importations plus faible que l'année précédente. Le Danemark avait encore la plus grosse part du commerce du bacon en Grande-Bretagne et l'État Libre d'Irlande a beaucoup accru la quantité de ses produits pendant l'année. Les approvisionnements des pays étrangers ont diminué en proportion des nouvelles restrictions apportées à leurs contingentements.

Malheureusement la situation des prix des produits canadiens dans le commerce à bacon anglais ne s'est pas améliorée; les prix moyens de son bacon sont restés inférieurs à ceux des autres pays. Il a été donné différentes explications de cette situation de temps à autre, mais nous pourrions répéter ici, dit le Rapport, que si les catégories supérieures de bacon canadien sont aussi bonnes et parfois même meilleures que les catégories supérieures de l'autre bacon importé au Royaume-Uni, la qualité dans l'ensemble est encore très variable et soutient mal la comparaison avec celle du bacon étranger. L'uniformité de qualité est le facteur le plus important parmi tous ceux qui règlent les prix du bacon, surtout maintenant que la quantité fournie par le Canada vient immédiatement après celle du Danemark. Ceci indique l'importance des travaux que l'on fait actuellement pour développer plus d'uniformité dans le type et la qualité des porcs de consommation en vie, et d'uniformiser en même temps les pratiques des salaisons dans la préparation et la vente.

La Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture a autorisé un certain nombre de fabricants d'engrais chimiques à faire, pour fins expérimentales, une petite quantité d'engrais chimiques à faire, pour fins expérimentales, une petite quantité d'engrais chimiques d'une formule utile pour les navets et qui comprend une faible proportion de borate de sodium pour prévenir le cœur brun, mais il est entendu que les sacs contenant cet engrais porteront l'inscription supplémentaire. "Danger; Borax". "Cet engrais contient 1 pour cent de borax et est dangereux pour la plupart des récoltes".

Mêlons-nous de nos affaires...

La Province de Québec, disais-je, la semaine dernière, produira cette année plus de porcs qu'elle n'en pourra consommer.

Il ne faut pas oublier que nos marchés provinciaux recevront encore des expéditions d'en dehors et que notre surplus sera encore augmenté d'autant, ce qui n'améliorera pas la situation.

C'est donc un argument de plus qui doit porter le producteur à envisager le problème de la vente de ce surplus sous son vrai jour et à ne pas prendre cette attitude, trop fréquente chez nous malheureusement, qui nous porte à nous désintéresser, par insouciance, négligence, ou crainte de l'effort, des problèmes dont dépend pourtant le succès de notre agriculture.

"Mêlez-vous de vos affaires", disait Mgr Courchesne aux cultivateurs du Québec, et avec combien de raison.

Nous pouvons faire cette constatation un peu extraordinaire chez nous que nos directives agricoles sont bien plus dirigées par des tireurs de ficelles ou par des acteurs de coulisses qu'elles ne le sont par les cultivateurs eux-mêmes ou par leurs associations dont on ne se gène pas au besoin pour enrayer ou paralyser l'action et le travail même chez ceux de qui on s'attendrait à autre chose que de l'opposition systématique.

Je pourrais cite des exemples de ce travail fait en sous-main; je pourrais rapporter des paroles qui font voir jusqu'à quels expédients peuvent aller des gens payés pour protéger, défendre et promouvoir des intérêts dont ils font fi dans les circonstances où ils devraient faire montre de volonté, d'énergie, voire même tout simplement de compétence...

Ne voit-on pas à tout bout de temps des gens faire et rompre trois ou quatre fois de suite des promesses de toutes sortes et cela dans l'espace de deux ou trois semaines; changer d'idée plus souvent que de chemise et se laisser en définitive conduire par le bout du nez et par des gens dont le seul intérêt n'est certes pas toujours le même que celui des cultivateurs.

On nous donnera bien une directive sur l'opportunité d'attacher les animaux avec une corde plutôt qu'avec une broche; de ne pas leur couper la queue, et ainsi de suite, mais quant à se prononcer carrément pour un système de vente de préférence à tel autre, pour telle pratique qui ne fait pas l'affaire de tels intérêts, ah que non... c'est trop délicat... ça peut tirer à conséquence...

Mais se rencontre-t-il quelqu'un qui ait le nerf de dire: "C'est ça... faut que ça se fasse comme ça..." que tout de suite on en rencontre des douzaines qui ont tout le cran voulu pour masser celui qui a si bien compris son devoir, qu'il l'a fait carrément, ou qui s'ils n'ont pas le front de le faire publiquement, ne manqueront pas de le faire hypocritement et par en arrière, à la manière des lâches.

Et dans le cas de la vente de nos porcs ceux qui par leur paroles ou leurs actes n'encouragent pas l'utilisation de nos marchés publics, et de nos organismes coopératifs ont d'autres intérêts à protéger que ceux des cultivateurs. Ils ont leurs raisons, mais qu'ils les donnent donc, au lieu de s'abriter derrière je ne sais quels alibis plus ou moins soutenables...

A. S.

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président | QUÉBEC 18 JUIN 1936 | Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 25

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Cœur Sacré de Jésus, bénissez nos moissons.

* * *

Empressons-nous de faire les sarclages avant que les mauvaises herbes prennent le dessus sur les bonnes graines.

* * *

La bouillie bordelaise protège une infinité de cultures, même les petits fruits, contre les maladies. Il suffit d'ajouter un poison comme l'arséniate de chaux pour détruire les insectes, particulièrement la doryphore (mouche de la pomme de terre) qui chaque année s'acharne à manger cette récolte.

Au Nouveau-Brunswick où l'on fait une spécialité de la production de pommes de terre de qualité, il paraît, à ce que nous dit un technicien agricole du Ministère fédéral de l'Agriculture, que les cultivateurs enterre le plan de patate dès qu'il est sorti d'environ quatre à six pouces de terre. On prétend détruire quantité de mouches de cette manière.

* * *

La saison d'été sera favorable aux "parlements" en fait des élections provinciales sont annoncées pour le 15 août, fête de l'Assomption. C'est un passe-temps dont certaines gens raffolent. Pourvu qu'on n'abuse pas de la bonne foi de Baptiste qui fera bien de peser le pour et le contre des articles des programmes politiques sur lesquels il aura à se prononcer.

La classe agricole de la province de Québec qui a des droits à faire respecter, doit réclamer sans doute certaines protections qui s'imposent mais toujours en fonction du rôle que l'agriculture joue dans le rouage de notre économie nationale, et qui n'auraient pas pour résultat de nuire aux autres intérêts de la société.

Vente publique de beurre et de fromage

856 boites de beurre pasteurisé No 1 et 39 boites de No 2 ont rapporté respectivement 23⅜c et 22⅞c la livre aux ventes à l'enchère de L'U.C.C. à Montréal le 10 juin.

Quant au fromage, le No 1 blanc obtenait 12 5/16c la livre et le coloré 12 1/16c. Il en fût offert 564 boites de blanc et 212 boites de coloré.

Beurre et fromage

En mai, nos fabriques de beurre et de fromage ont porté la fabrication de ces produits à un pourcentage beaucoup plus élevé que l'an dernier à la même époque. La fabrication du beurre accuse un surplus de 10.1%; celle du fromage une augmentation de 19.3%

Les chiffres publiés par le Service de l'Economie rurale sont les suivants: Beurre fabriqué 8,291,000 lbs; fromage: 1,306,000 lbs.

Le rélevé pour les cinq mois de 1936 indique qu'il s'est fabriqué 14,237,000 lbs de beurre contre 13,691,000 lbs soit 4% de plus, et 1,872,000 lbs de fromage ou 13% de plus que pour la même période en 1935.

Congrès avicole aux Etats-Unis

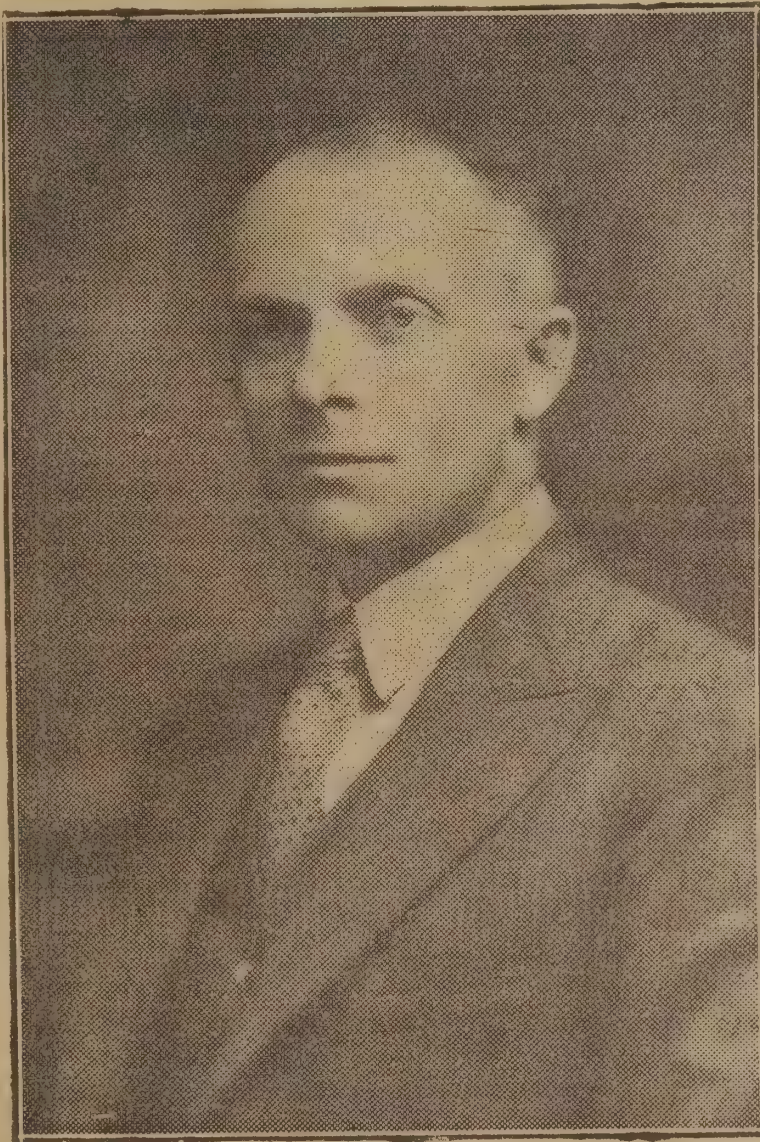
Le prochain congrès avicole mondial après celui qui s'ouvrira bientôt en Allemagne à Leipzig se tiendra aux Etats-Unis. On nous informe que les autorités avicoles de la république américaine ont invité M. F. C. Elford aviculteur du Dominion à collaborer aux préparatifs du dit congrès.

Ce congrès international et mondial se tient tous les trois ans, c'est donc en 1939 que les aviculteurs américains recevront les délégués de tous les pays, faisant partie de l'Association international des éleveurs de volailles.

Dans le comité permanent qui s'occupe de ces organisations se trouvent des représentants de quarante-deux nations dont M. F. C. Elford fût déjà l'un des présidents les plus actifs.

Fruits et légumes

Les arrivages de fruits et légumes ont été moins forts que la semaine précédente durant celle qui s'est terminée le jeudi 4 juin 332 wagons comparés à 384. Nous relevons 8 wagons de pommes; 73 de pommes de terre des provinces maritimes; onze d'oignons; 50 de fruits assortis; 49 de légumes mêlés, 100 wagons de bananes et 41 chars de fruits des régions tropicales. Les pommes de terre de Québec No 1 obtenaient de $2.00 à $2.10 sur le marché de Québec à cette date.



L'hon. ADÉLARD GODBOUT, ministre de l'Agriculture, à qui Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur a confié la tâche de former un nouveau cabinet, à la suite de la démission de l'hon. L.-A. Taschereau et de son cabinet.

Choisissons de bons porcs

Nous présentons à nos abonnés cette semaine un rapport intéressant sur le classement des porcs de marché consignés par nos éleveurs sur les cours à bestiaux de Montréal.

La province de Québec tient encore les devants quant à l'augmentation proportionnelle des expéditions. Depuis deux ans nous signalons cette avance non sans un réel plaisir.

Il est un point sur lequel nous insistons encore c'est que sans une alimentation rationnelle des porcs avec, autant que possible, les récoltes fournies par la ferme, on ne saurait retirer un bénéfice raisonnable de cette spéculation animale.

L'alimentation n'est pas tout, il faut des sujets ayant une bonne capacité de transformation élevée tout en représentant le type à viande que réclame le marché.

On se rend facilement compte de l'importance du premier point: capacité de transformation élevée. Chacun sait qu'il y a des porcs qui ne profitent pas alors que d'autres s'assimilent et prennent du poids pendant que les premiers restent stationnaires.

Tous les cultivateurs devraient être convaincus de l'absolu besoin de bien choisir les sujets d'élevage, de recourir aux services de verrats qualifiés et de conserver les truies qui donnent de grosses portées. Le porc occupe un rang à part parmi nos animaux domestiques. Alors que d'autres nous rendent service pendant leur vie le porc n'a qu'à se laisser vivre. Il nous est utile qu'après avoir passé à la boucherie. Ayons donc comme mot d'ordre: alimentation rationnelle et des sujets sélectionnés.

Le système d'enregistrement supérieur a été établi spécialement afin de permettre aux cultivateurs de se procurer des reproducteurs des deux sexes possédant les caractères propres à la production économique des porcs.

On peut se procurer dans Québec des sujets provenant de truies qualifiées à ce qu'il est convenu d'appeler le Livre d'Or de l'espèce porcine. Les truies qualifiées à ce concours sont contrôlées sur l'aptitude aux grosses portées, à la maturité, c'est-à-dire dont les porcelets engraissent en une période maximum de 200 jours, et fournissent une carcasse avec répartition uniforme de gras.

L'enseignement supérieur des porcs devra rendre à l'industrie porcine les mêmes services que le Livre d'Or par rapport aux races bovines.

Comment installer des paquets d'abeilles

L'Importation d'abeilles en paquets sans rayons, venant des Etats-Unis, a pris un très grand développement en ces six ou sept dernières années, en raison des progrès de l'apiculture canadienne, spécialement dans l'Ouest du Canada. Il s'importe actuellement des milliers de paquets d'abeilles tous le ans et les pertes au cours du transport sont minimes. Celles qui se produisent sont dues au manque de soins après que les abeilles arrivent à destination. Pour réussir à installer les abeilles en paquets, il faut les faire venir au bon

(Suite à la page 245)

JUIN 1936

Le Soleil entre au Cancer le 21, à 9 h. 22 m. du matin.

P. L. le 5, à minuit 22 m. - N. L. le 19, à minuit 15 m.
D. Q. le 12, à 7 h. 5 m. du matin. - P. Q. le 26, à 2 h 23 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
22	Lundi	b	Saint Paulin, Ev. Conf.	3 52	7 43
23	Mardi	b	Vigile de saint Jean-Baptiste.	3 52	7 43
24	Merc.	b	Saint JEAN-BAPTISTE, Conf.	3 53	7 43
25	Jeudi	b	Saint Guillaume, Abbé.	3 53	7 43
26	Vend.	b	Oct. du Sacré-Cœur, dbl. maj.	3 53	7 43
27	Sam.	b	Vigile (antic.) des Saints Apôtres Pierre et Paul.	3 54	7 43
28	DIM.	vr,b	IV apr. la Pentec.—Sol. Saint Jean-Boptiste.	3 54	7 43

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

On honore la mémoire de deux grands Canadiens

Le nouvel édifice de la Ferme expérimentale centrale, appelé "Edifice William Saunders", en mémoire du Dr William Saunders, premier directeur des fermes expérimentales de 1896 à 1911, et le "Jardin-souvenir Macoun" établi en mémoire du Dr W. T. Macoun, horticulteur du Dominion, ont été inaugurés officiellement le samedi après-midi, 6 juin, par le très honorable W. L. Mackenzie King, Premier Ministre du Canada. La cérémonie comprenait également le dévoilement d'une plaque par W. E. Saunders à la mémoire de son père, et le dévoilement d'un cadran solaire dans le Jardin-souvenir Macoun par John Macoun, fils du Dr Macoun. La plaque souvenir du Dr Saunders sera placée dans le vestibule du nouvel édifice administratif.

Les cérémonies officielles d'inauguration eurent lieu sur une plate-forme, érigée sur la grande pelouse de la Ferme expérimentale centrale, sous la présidence de l'hon. James G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture. Il y avait également sur la plate-forme, aux côtés du Premier Ministre, W. L. Mackenzie King, le Dr G. H. Barton, sous-ministre fédéral de l'Agriculture, le Dr E. S. Archibald, directeurs des fermes expérimentales, et W. E. Saunders, de London, Ont., fils du Dr William Saunders. Parmi les nombreux hôtes distingués qui assistaient à la cérémonie, il y avait des sénateurs, des députés, des représentants d'Ottawa et de Hull, et un grand nombre de citoyens en vue.

En présentant le Premier Ministre, l'hon. James G. Gardiner déclara que le nouvel édifice portait le nom d'un homme qui avait rendu des services signalés à l'agriculture canadienne en établissant les fermes expérimentales il y a un demi-siècle. La beauté des abords de ces fermes rappelle également le nom du Dr Macoun qui a pris une grande part à leur développement.

La grandeur d'un individu se mesure par l'influence qu'il a exercée sur la vie de ses concitoyens et par le fait que son travail se continue, dit l'hon. W. L. Mackenzie King dans une adresse éloquente. C'est s'honorer soi-même que d'honorer un homme qui a tant fait pour le Canada, et il est juste que nous unissions dans un même hommage le Dr Saunders et le Dr Macoun. Tous deux avaient la même nature et le même esprit scientifique. Tous deux étaient humbles d'esprit et de cœur et possédaient des dons exceptionnels.

L'inscription sur la plaque du Dr Saunders est la suivante:—Edifice William Saunders. Dédié à la mémoire de William Saunders, C.M.G., L.L.D., F.L.S., premier directeur des fermes expérimentales, 1886-1911, en reconnaissance de ce qu'il a fait pour l'amélioration des céréales et des plantes horticoles. Né en 1836. Mort en 1914. Cet édifice fut érigé en 1936 sur le site de son ancienne résidence.

Le cadran solaire à la mémoire du Dr Macoun est au centre du Jardin-souvenir Macoun. Le comité souvenir se composait de F. C. Nunnick, président du comité souvenir Macoun du Conseil canadien de l'horticulture, de M. B. Davis, horticulteur du Dominion, de L. F. Burrows, secrétaire du Conseil canadien de l'horticulture, et du Dr E. S. Archibald, directeur des fermes expérimentales fédérales. R. W. Oliver a dessiné le jardin-souvenir, et Arthur Kellett, le cadran solaire.

Cent trente-deux inscriptions

Dix-neuf cultivateurs de plus qu'en 1931 participent au concours du Mérite Agricole de 1935

Dans la 2e région agricole

CENT trente-deux cultivateurs de la région agricole No 2 de la province de Québec ont transmis à date leur inscription au concours du Mérite Agricole qui sera jugé au cours des mois de juillet et d'août. Ce chiffre représentent une augmentation de 19 concurrents sur le total des cultivateurs qui participaient à ce concours il y a cinq ans dans les mêmes comtés. Il est toutefois possible que le chiffre actuel s'accroisse encore.

"Etant donné le nombre de formules qui nous ont été demandées par les agronomes et les cultivateurs intéressés", a déclaré M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, en communiquant ces détails à la presse, "nous pouvons nous attendre encore à ce que quelques inscriptions nous parviennent par les prochains courriers, et il se peut que le grand total des concurrents atteigne cent cinquante, s'il ne le dépasse pas. Tout laisse prévoir que le concours du Mérite Agricole sera un plein succès. Toutes les inscriptions ont été recommandées par les agronomes de cette région, ce qui veut dire que les juges auront à faire l'expertise de fermes bien préparées pour subir cette épreuve agricole. Ces juges seront nommés sous peu et se mettront au travail immédiatement, afin de pouvoir terminer leur expertise avant la tenue de la prochaine exposition provinciale de Québec, alors que les noms des lauréats seront proclamés au cours d'une manifestation publique".

Des dix-sept comtés de la 2e région agricole, celui de St-Hyacinthe se classe en tête avec un total de 33 concurrents. Le comté de Missisquoi vient ensuite avec 22 inscriptions. Les entrées par comté se répartissent comme suit:

Bagot	7
Brome	8
Chambly	2
Compton	7
Drummond	10
Iberville	11
Missisquoi	22
Richelieu	..
Richmond	8
Rouville	..
Shefford	5
Sherbrooke	1
Stanstead	5
St-Hyacinthe	33
St-Jean	8
Verchères	2
Yamaska	3
Total	132

Un concours d'embellissement

Ouvert à une centaine de fabriques de beurre et de fromage par la Société d'Industrie Laitière

$661.00 offerts en prix

ENCOURAGÉE par le succès qui couronne chaque année son concours d'embellissement des fabriques de beurre et de fromage, la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec a ouvert un 6e concours de ce genre qui intéresse cette année les comtés de Joliette, Montcalm, Labelle, Papineau, Témiscamingue, Abitibi, Gatineau, Hull et Pontiac. On compte environ cent fabriques dispersées à travers ces neuf comtés de l'ouest de la province.

Cette nouvelle a été communiquée à la presse par M. Alexandre Dion, secrétaire de la Société d'Industrie Laitière, qui a ajouté qu'un total de $661.00 en prix sera distribué entre les meilleurs concurrents, comme suit: $75, $65, $60, $55, $50, $45, $43, $41, $39, $35, $33, $30, $28, $25.

Ce concours d'embellissement, qui est propre à rendre nos campagnes plus attrayantes en donnant aux fabriques un coup d'œil plus agréable, plus coquet, s'est ouvert avec la saison de fabrication et sera jugé par M. E.-U. Chevalier, sous-inspecteur général des fabriques de la région. Les résultats en seront publiés à l'automne.

"Le but de notre Société en organisant de tels concours", a ajouté M. Dion, "n'est pas d'imposer des dépenses extraordinaires aux fabricants. Nous leur recommandons seulement de procéder à un travail d'embellissement qu'ils sont capables d'accomplir euxmêmes, et à peu de frais: un peu de peinture ou de chaux à l'occasion, le redressement des allées et le souci d'une propreté générale suffisent à transformer l'aspect d'une fabrique et de ses abords, et c'est autant de gagné pour la beauté du paysage et l'agrément du touriste".

COLONISATION

Le rapatriement

Les journaux nous apportaient, l'autre jour, la nouvelle d'une motion sur l'immigration, présentée par M. le sénateur Sauvé où, entre autre chose, on peut lire ce qui suit:

"b) le rapatriement des Canadiens émigrés devrait être efficacement encouragé avant tout autre immigration;"

Cela nous rappelle que pour plus de trois quarts de siècle, nous poussâmes en dehors du pays la population native canadienne.

Par milliers, chaque année les Etats-Unis recevaient nos hommes tout faits, prêts à aider au développement économique du pays. Ils furent une source de richesse pour le pays qui les reçut et les mit au travail.

Cet exode des nôtres est arrêté, parce que les Etats-Unis ne veulent plus recevoir nos gens.

Il y a quelques années, après une entente entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa, un mouvement en sens contraire avait été organisé.

Il faut admettre que cela laissa fort indifférents la plupart des Canadiens mais il se fit du rapatriement quand même.

Il y a quatre ans, le gouvernement d'Ottawa se désintéressa complètement du rapatriement.

L'honorable M. Laferté, alors ministre de la Colonisation, décida de continuer cette politique aux seuls frais de la province de Québec.

Lui parti, les crédits accordés à cette œuvre furent abolis.

Le rapatriement s'est continué quand même, en dépit de l'indifférence des Canadiens quant à ce qui regarde le retour de leurs frères des Etats-Unis.

Il est déjà revenu jusqu'à 926 familles en une année. C'était au temps où les gouvernements de Québec et d'Ottawa aidaient quelque peu au retour de ceux que notre négligence avait chassés du pays.

Nulle politique fut plus payante que celle du rapatriement, car les rapatriés, choisis avec soin, en plus de leur valeur comme capital humain, rapportèrent, en argent et en effets, plus de dix dollars pour chaque dollar dépensé à faciliter leur retour.

A cet appoint, comme valeur économique, il faudrait ajouter celle des propriétés rurales, fermes abandonnées pour la presque totalité, qu'ils remirent en culture.

Il est des milliers de Canadiens résidant aux Etats-Unis, encore propriétaires de fermes au Canada, qui ne demanderaient pas mieux que de revenir au pays, si nous facilitions leur retour.

La motion de M. le sénateur Sauvé est-elle une indication que nous allons rétablir la politique du rapatriement?

J.-ERNEST LAFORGE.

LE PROJET D'ENGRAISSEMENT des AGNEAUX

EST UN GROS SUCCES

Le système fédéral d'engraissement pour les agneaux, qui consiste à faire venir dans l'Est du Canada des agneaux des grands herbages de l'Ouest pour les engraisser en hiver, vient de terminer sa troisième et meilleure année laissant de beaux profits aux ranchers aussi bien qu'aux nourrisseurs. L'établissement de ce système a été facilité par la coopération du Ministère fédéral de l'Agriculture qui l'a mis en marche, des ranchers de l'Ouest et des cultivateurs de l'Est, et spécialement de l'Association des producteurs de laine du sud de la Saskatchewan et des cultivateurs de l'Ontario.

Près de 30,000 agneaux de l'Ouest ont été engraissés sur les fermes de l'Ontario l'hiver dernier, et la majorité d'entre eux ont été achetés au complet par les nourrisseurs, mais tous ont reçu de l'aide, soit sous le système d'achat des agneaux d'engrais ou sous le projet d'engraissement des agneaux. L'industrie de l'engraissement tend actuellement à se diversifier, dit A. A. MacMillan des Services de campagne de la Division de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture. Beaucoup de cultivateurs qui autrefois n'engraissaient que des bœufs, engraissent maintenant les deux, bœufs et agneaux, car ils sont d'avis que lorsque le marché aux bœufs est moins bon, celui des agneaux peut être meilleur. D'autre part, si les prix des agneaux ne sont que moyens, les prix des bœufs peuvent être bons.

L'engraissement des agneaux présente beaucoup d'avantages pour le cultivateur. D'abord, les agneaux vont à l'engrais fin octobre ou au commencement de novembre, et tous sont mis sur le marché avant que les travaux printaniers commencent sur la ferme. En outre, l'argent des ventes commence à rentrer au début de l'hiver, car les agneaux sont vendus de temps à autre, par groupes, à mesure qu'ils sont engraissés. Un autre avantage encore, c'est que lorsque la vente est répartie sur trois ou quatre dates de l'hiver on évite le risque de vendre les agneaux à bas prix sur le marché.

En 1935, pour se conformer au contrat entre ranchers et nourrisseurs prévu par le projet d'engraissement, et par entente avec les ranchers, on a convenu d'évaluer à $3.75 le cent livres les agneaux officiellement pesés à Moose Jaw. Les agneaux achetés directement des ranchers coûtent de $4.25 à $4.50 le cent. Le taux du fret sur wagons à deux ponts se monte à environ 1¼ cent la livre ou un peu plus, selon le nombre d'agneaux et le poids de chaque agneau dans chaque wagon. D'après le contrat entre rancher et nourrisseur, le rancher, outre l'évaluation de $3.75 le cent livres sur les poids officiels de Moose Jaw, reçoit 40% de l'écart; on obtient l'écart en déduisant du prix net de vente la valeur des agneaux basée sur les poids de Moose Jaw, à $3.75 le cent livres, le fret et la valeur de l'augmentation de poids. Le nourrisseur reçoit à son tour la valeur du grain employé plus 60% de l'écart. Pour sauvegarder les ranchers et les nourrisseurs contre les pertes anormales, on déduit 10% du prix de chaque agneau pour le fonds d'assurance 5% de la part du rancher et 5% de celle du nourrisseur.

Les rapports sous le projet fédéral d'engraissement qui vient de se terminer ont donné une moyenne de 5c la livre net aux ranchers, et un nourrisseur qui a fourni le meilleur rapport a reçu $4.75 par agneau pour sa part, sous le contrat entre ranchers et nourrisseurs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU BOERENBOND À LOUVAIN

Ce lundi de Pentecôte, 1 juin, le Boerenbond a tenu son assemblée générale annuelle dans la salle Forum, à Louvain

A 10 h. M. Mullie, le nouveau président du Boerenbond, ouvrit la séance. Le Comité Directeur au complet a pris place sur l'estrade, à l'exception de Mgr Luytgaerens, aumônier général, retenu pour motif de santé.

Nous remarquons: M. le Prof. Van Dievoet, vice-président du Boerenbond, M. le Chanoine Colpaert, M. l'abbé Colen, M. le Prof. De Vleeschauwer, M. Raport et M. Conix. A droite du président, M. Poullet, Ministre d'Etat, à sa gauche M. Van Orshoven, qui représente M. le Ministre de l'Agriculture.

Après la prière M. Van Dievoet présente le nouveau président du Boenrenbond: M. Mullie. Puis celui-ci adresse le souhait de bienvenue à la nombreuse assistance qui comprend plus de 2,000 délégués des gildes locales. Devant la salle debout, il rend un hommage ému à la mémoire de notre Reine regrettée. Le Président salue ensuite les personnalités présentes, parmi lesquelles nous notons: MM. les Sénateurs Orban, Smets, Smits; les députés Blavier, Beckers, Delputte, Maenhaut, Vanden Eynde, de Kerchove d'Exaerde; M. Vande Velde, député permanent; M. Parein, ancien président; M. Giele, agronome principal et la plupart des membres du Conseil Supérieur.

S'étaient fait excuser: les Sénateurs De Boodt, Sobry et Rutten; le Député Van Hecke et le député permanent Cornille.

A l'absence de Mgr Luytgaerens M. Conix donne lecture du rapport sur l'acitivité sociale du Boenrenbond au cours de l'exercice 1935. De cet aperçu intéressant nous résumons ci-dessous les données principales.

M. Conix donne ensuite lecture du rapport sur l'activité des sections économiques du Boerenbond dont nous extrayons les données intéressantes ci-dessous.

A.- SON ACTION SOCIALE

Au cours des premiers mois de l'exercice la situation de l'agriculture et de l'horticulture fut particulièrement sombre, mais après les événements de fin mars celle-ci s'est lentement améliorée.

Quant au Boerenbond, malgré les difficultés éprouvées par son organisme de crédit au cours de l'année 1934, il a pu poursuivre normalement son activité, comme on pourra d'ailleurs s'en rendre compte.

SÉANCE DU MATIN

A la fin de l'année 1935 le Boerenbond comptait 115,607 membres-chefs de famille, groupés en 1,249 gildes. Cela revient à une diminution de 4,605 membres sur l'année précédente, soit 3.83%.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat Général a poursuivi activement la réalisation de son programme aussi bien au point de vue religieux, moral et social qu'au point de vue professionnel. Ses 8 publications hebdomadaires et autres ont continué à paraître régulièrement; grâce à son intervention, 78,600 livres et brochures ont été répandus parmi les membres; en collaboration avec les autres services du Boerenbond, il a fait donner 6,170 conférences; et, pendant la semaine de Noël, il a organisé la 16e série de journées d'études, auxquelles assistèrent plus de 1,100 délégués des gildes.

Au point de vue de l'enseignement professionnel le Secrétariat Général a collaboré à l'organisation de 482 cours post-scolaires agricoles ou ménagers; il a pris part, comme les années précédentes, à l'organisation de concours d'étables, d'expositions locales et régionales.

Dans le domaine de la technique agricole et horticole il convient de signaler son action toujours plus intense en matière d'amélioration du bétail, de sélection de plants, ainsi que le développement pris par son service de contrôle de plants de pommes de terre.

Vu la situation économique, le Boerenbond, et spécialement son Secrétariat Général, ont consacré une grande part de leur activité à la défense des intérêts économiques de classe agricole, s'efforçant notamment de sauvegarder le marché intérieur des produits agricoles et horticoles, contre la concurrence étrangère déloyale, en obtenant le maintien ou le rétablissement des mesures douanières.

FÉDÉRATION DE JEUNESSE

La Fédération des jeunes compte actuellement 469 sections affiliées. Depuis fin 1935 elle possède son propre organe, le "B.J.B.er".

LIGUE DES FERMIÈRES

Fin 1935, la Ligue comptait 964 cercles, groupant 119,906 membres, y compris 21,588 jeunes filles, ce qui signifie un gain de 6,000 membres, dont 2,000 jeunes filles par rapport à fin 1934.

La Ligue des Fermières, ses cercles et ses sections de jeunesse ont intensifié leur action. Contentons-nous de signaler les réunions des cercles d'études régionaux, les journées d'études de la semaine de Pâques à Héverlé, les cours abrégés, les concours de traite, les journées de récollection, les retraites fermées, les réunions régionales de la jeunesse; et, enfin, les journées des fermières suivies par plus de 12,000 membres.

SERVICE D'INSPECTION

Le Service d'Inspection dirige et contrôle les gildes agricoles et les différentes sections, les fédérations d'arrondissement, les fédérations régionales d'horticulture, les syndicats betteraviers, etc.

Ses inspecteurs tiennent des séances de consultations régulières en différentes localités et ont organisé 153 journées d'études pour dirigeants locaux, gérants, etc.

SERVICE TECHNIQUE

Le Service Technique eut une activité normale: 25 bâtiments furent construits sous la direction du Service de Construction. Le Service d'Electricité fut appelé comme ingénieur-conseil par 40 communes et dirigea les travaux d'électrification dans 3 de celles-ci. Le Service des Machines livra pour 5.5 millions de fr. de matériel.

COMPTOIR D'ACHAT ET DE VENTE

Malgré les difficultés économiques de l'agriculture les résultats du Comptoir d'achat et de vente sont encore en progrès par rapport à ceux de l'année précédente. Au cours de l'exercice écoulé, le Comptoir a livré 528,000 tonnes d'engrais, d'aliments pour bétail et de marchandises diverses, soit 11,600 tonnes de plus qu'en 1934. La valeur totale des ventes en commun a passé de 91 millions de francs en 1934 à 108.5 millions en 1935.

ORGANISATION DE CRÉDIT

L'ancienne Caisse de Crédit a été transformée en 1935 en organisme de liquidation. Des dépôts anciens, plus de 400 millions ont été jusqu'à présent ristournées aux déposants. En même temps un nouvel organisme de crédit fut fondé sous le régime de l'arrêté royal du 15 décembre 1934. Les caisses rurales locales affiliées à la Caisse Centrale de Crédit passèrent au nouvel organisme, qui a reçu le nom de Caisse Centrale de Crédit Rural. Au 1er mai 1936, le montant des dépôts des caisses affiliées s'élève à environ 32 millions, et d'autre part avec les moyens limités dont la nouvelle Caisse disposait et les difficultés des preniers mois de 1935, plus de 1,400 prêts ont été accordés jusqu'à présent aux membres affiliés pour un montant total de plus de 16 millions.

Cette activité du nouvel organisme, après quelques mois seulement, laisse espérer qu'il pourra remplir le rôle qui lui est dévolu au sein de l'organisation agricole et cela pour le plus grand bien des familles rurales affiliées.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE

La Société d'assurances—incendie, vie, accidents—comptait 219,150 polices, soit une augmentation de 5,650 Le montant des primes encaissées se chiffre à plus de 55 millions de francs.

Un membre d'Overyssche demande des explications sur la situation actuelle de la Caisse Centrale de Crédit qui lui sont bénévolement fournies par M. Van Dievoet.

La parole est ensuite donnée à M. le Chan. Colpaerti a. et membre du Comité Directeur.

L'orateur fait ressortir que l'agricul-

(Suite au dernier couvert)

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 11 juin 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1405	1590.2
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1196	1145.2
3.	Tayler, G. S.	"	1533	1727.3
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.		
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1225	1339.6
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1418	1476.8
7.	Letendre, J.-W.	"	1313	1337.1
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1002	1073.6
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	1012	1003.7
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1181	1164.4
11.	Couv. Coop. Montmagny		1007	1153.4
	(Corriveau).	"	1464	1544.8
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	999	992.2
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1152	1110.8
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1225	1219.1
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1261	1319.2
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1219	1319.3
			19612	20516.7

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 4 juin 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1168	1230.0
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	1053	1043.7
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	1117	1201.8
4.	C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	1172	1270.6
5.	G.-K. Campbell	"	985	1063.7
6.	J.-R. Carreau,			
	Co-op. M.	L.B.C.S.	930	902.5
7.	Adélard Fortin	"	918	987.0
8	Arthur Préfontaine		1392	x1394.1
	Co-op. S.	"	1154	1262.4
9.	J.-A. Lataille	"	1078	1073.9
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	874	961.2
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"		
12.	J. H. Pariseau Co-op.	I.P.R.B.	889	883.4
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.		
14.	W. W. Elliot, Co-op	"	1311	1394.1
15.	R. H. Smith Co-op., S.	"	1070	1104 4
16.	Hugh C. Elliott	"	1175	1148 1
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	1105	1209 4
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	1045	1052.6
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1094	1092 8
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	1004	970.2
			1178	1201.4
	Total		21712	22447.3

Concours de ponte Canadien

31e SEMAINE FINISSANT LE 4 JUIN

Le rendement des parquets de ponte continue d'être bon. Durant la semaine qui vient de se terminer tous les parquets ont contrbué au résultat, nous ne signalons que deux colonies dont la ponte n'a pas atteint 50%.

Il y a eu 5 poules de plus qui n'ont pas pondu du tout cependant ceci n'affecte le total que de deux œufs en moins.

Rapproché du résultat correspondant de l'année dernière celui de cette année à date est 3.3% meilleur.

Le poids des œufs reste bon ils comptent tous. Un parquet de Leghorns se distingue et arrive en tête des trois colonies les plus fortes de la semaine dont voici le rapport:

Parquet			Points	Œufs
23	L.B.	W. S. Hall	73.8	65
22	L.B.	F. C. Evans	69.0	62
12	R.B.	Sta. Exp. Ottawa	66.8	63

Les six plus fortes colonies du concours conservent les mêmes positions que la semaine dernière. Ces records à date sont:

Parquet			Points	Œufs
5	R.B.	J. H. Thompson	1555.8	1593
26	L.B.	Russell P. Farm	1537.8	1396
20	L.B.	G. S. Taylor	1415.3	1327
23	L.B.	W. S. Hall	1375.6	1213
29	L.B.	Manor Farm	1352.4	1216
25	L.B.	A. E. Shank & Son	1252.6	1217

Il y a des changements dans l'alignement des six plus fortes pondeuses du concours. Nous les trouvons dans l'ordre suivant au 4 juin:

Parquet			Points	Œufs
201	L.B.	G.-S. Taylor	190.9	174
289	L.B.	Sta. Exp. Ottawa	190.4	169
263	R.B.	Russell P. Farm	187.8	164
52	R.B.	J. H. Thompson	187.7	168
294	L.B.	Manor Farm	182.5	156
265	L.B.	Russell P. Farm	181.1	174

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	P.R.B.	677	722.1
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing	"	884	994.2
3.	Frank Teasdale	"	1209	1238.7
4.	Kenneth Slacer	"	942	936.2
5.	J.-H. Thompson	"	1593	x1555.8
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	1149	1131.3
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	993	969.6
8.	Jas.-H. Smith	"	1180	1194.4
9.	R.-W. Kettles	"	774	758.8
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	1046	1151.9
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	911	903.2
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	1030	1068.3
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	1210	1219.8
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	1056	1040.8
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	1082	1100.0
16.	R.-J. Steele	L.B.	755	733.9
17.	R. Haycock	"	896	916.5
18.	Alex. McLean	"	1052	1098.6
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	1030	914.9
20.	G.-S. Tayler	"	1327	1415.3
21.	R.-J. Penhall	"	1019	1037.5
22.	E.-C. Evans	"	1099	1133.6
23.	W.-S. Hall	"	1213	1375.6
25.	A.-E. Shank & Son	"	1217	1252.6
26.	Russell P. Farm	"	1396	1537.8
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	917	909.5
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	1094	1189.0
29.	Ferm Exp. Ottawa	"	1216	1352.4
	Total		29967	30852.3

Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 242)

moment de l'année et savoir en prendre soin lorsqu'elles arrivent.

Dans ce but, l'apiculteur du Dominion a préparé un bulletin illustré sur "Les abeilles en paquets, et comment les installer". Ce titre se passe de commentaires, et tous ceux qui désirent être renseignés sur toutes les phases de ce travail n'ont qu'à écrire au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agricutlure d'Ottawa pour demander un exemplaire de ce bulletin. Les débutants en apiculture, et particulièrement ceux de l'Ouest, ne savent pas en général où ils peuvent se procurer des abeilles pour établir un rucher. Il vaut certes beaucoup mieux, pour ceux qui manquent d'expérience, acheter leurs premières abeilles dans des ruches, mais il n'est pas toujours possible de le faire, et cela n'est même pas toujours sage, à moins que l'on ne soit tout à fait sûr que les ruches dont les abeilles proviennent étaient exemptes de maladies. Avant d'acheter des abeilles en ruches, on devrait toujours consulter l'apiculteur provincial qui donnera les renseignements nécessaires au sujet des ruchers. Quant aux paquets d'abeilles, ils sont sans danger et les plus inexpérimentés peuvent les établir dans des ruches s'ils ont soin de suivre fidèlement les instructions données dans le bulletin.

Les paquets d'abeilles sans rayons ne paient pas de droits de douane à leur entrée au Canada, mais ils sont expédiés en transit et doivent passer par la douane qui fait payer un droit d'accise de trois pour cent de la valeur déclarée. Tous les paquets entrant au Canada doivent porter une déclaration signée par l'expéditeur, établissant que la nourriture contenue dans le paquet est exempte de maladies. Cette déclaration, jointe à la facture, doit être présentée au receveur des douanes en prenant possession des abeilles.

ACTUALITE AVICOLE

Le tourisme au congrès mondial d'aviculture

Les visiteurs au congrès mondial d'aviculture et à l'exposition internationale de volailles, qui s'ouvriront à Leipzig Allemagne, le 24 juillet, auront le privilège, tout comme les délégués officiels, d'assister aux cérémonies officielles d'ouverture ainsi qu'aux réunions scientifiques qui suivront. Cependant, le Gouvernement allemand a organisé tant de tournées intéressantes et d'excursions que l'on ne pourra guère blâmer les visiteurs s'ils manquent quelques-unes des séances scientifiques. Quant aux délégués officiels, des tournées alternatives leur fourniront l'occasion de se détendre après leurs labeurs.

L'ouverture officielle du congrès aura lieu dans la matinée et celle de l'exposition des volailles l'après-midi de vendredi, le 24 juillet; la première tournée des points les plus intéressants de Leipzig aura lieu par autobus le samedi après-midi, alors qu'aucune séance n'est inscrite au programme. Le dimanche, toute la journée sera consacrée à une excursion à Dresde, y compris une visite au jardin du Reich, au Château ainsi qu'à la fabrique de porcelaine de l'Etat à Meissen. Après une tournée dans la ville, les voyageurs se dirigeront vers le château Konigstein et Bad Schandau sur l'Elbe, par voie de Pirna, une grande ville manufacturière de Saxe, le voyage de retour se fera par la superbe région de la "Suisse" saxonne, d'où l'on reviendra à Leipzig par voie de Dresde. Pour ceux qui ont d'autres engagements le dimanche matin, une excursion a été organisée pour l'après midi à Muhltal (Monastère d'Eisenberg et de Lausnitz).

Lundi après midi, le programme comporte une visite à l'Ecole d'aviculture de l'Etat, à Schlobachshof, où les délégués pourront voir la façon dont se conduit un établissement d'élevage avicole, formant partie d'une vaste entreprise agricole. Le mardi, visite aux jardins zoologiques de Leipzig et dans l'après-midi, vente aux enchères d'animaux domestiques et étrangers, à l'Association allemande des éleveurs de petits animaux domestiques. Le mercredi, réception à Berlin par le Ministre de l'Agriculture, et visite à l'établissement avicole et à l'école Deutsche Landwirtschaftliche Zeitung, à Birkenhof, près de Wensickendorf, et, si le temps le permet, une visite à l'Institut d'enseignement avicole de Schonwalde House.

Jeudi, tournée d'inspection de la colonie de Mensdorf, et dans l'après-midi visite à l'école et à la station expérimentale d'élevage de Halle Crollwitz, puis une inspection du parc des animaux domestiques et de l'Institut d'élevage et de recherches laitières de l'université de Halle. Vendredi, réception le soir dans la salle des banquets des jardins zoologiques de Leipzig, et samedi, tous ceux qui doivent aller aux jeux olympiques se rendront à Berlin. Pour ceux qui resteront à Leipzig, plusieurs tournées agréables ont été organisées. Après la fermeture de l'exposition le soir, un parti de touristes partira le lendemain pour une visite des principales villes allemandes.

Premier rapport sur les cultures maraîchères dans la province de Québec

En date du 9 juin la section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture, en collaboration avec le bureau fédéral de la Statistique et avec la coopération d'un corps de correspondants sélectionnés par les techniciens du Service de l'Horticulture de Québec et de la Division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture, inaugure aujourd'hui une série de cinq rapports sur les conditions des cultures maraîchères et fruitières dans la province de Québec.

On trouvera ci-dessous une description des conditions dans Québec, suivie d'une brève description des conditions actuelles dans les autres provinces canadiennes.

QUÉBEC

En général la saison est tardive, la température froide, humide et pluvieuse qui a prévalu en mai, a retardé considérablement les travaux chez les maraîchers.

La floraison des pommiers a été généralement en retard, mais abondante.

Dans la région de Montréal et plus particulièrement dans les districts de Rougemont et de St-Hilaire, les gelées du 15 et du 16 mai ont pratiquement anéanti la récolte de cette région. Dans les autres districts les dommages sont aussi considérables. De plus, on craint que la température humide et froide qui a prévalu au temps de la pollinisation ait encore augmenté les dommages. Les perspectives de récolte sont bonnes.

Dans l'est de la province les gelées sont venues avant la floraison et les dommages, apparemment, sont insignifiants.

Dans les cultures maraîchères les dommages causés par les gelées du 15 et du 16 mai ont été assez considérables dans les couches chaudes et dans les cultures en pleine terre. Plusieurs champs de haricots et de Maïs ont dû être ré-ensemencés.

Les fraisières ont subi quelques dommages dans la région de Montréal, mais on anticipe quand même une assez bonne récolte. Dans la région de Québec les dommages sont minimes et les perspectives de récoltes sont bonnes. Les framboisières ont été peu affectées par la gelée mais les hannetons causent certains dommages dans l'Ile de Montréal et dans les comtés avoisinants de la rive nord.

Les insectes sont actifs dans la région de Québec.

On estime que l'étendue affectée aux cultures maraîchères pour fins commerciales ou industrielles accusera une augmentation de 8 à 10% sur 1935 et ce, sans compter les jardins ouvriers. On anticipe des augmentations pour les cultures suivantes: Laitue 10%, maïs 16%, oignons 24%, pois 4%, tomates 23%, framboises 13%, pommes de terre hâtives 11%, autres légumes 8%.

On rapporte une diminution pour les cultures suivantes: carottes 5%, céleri 9%, choux 2%, choux-fleurs 1%, et haricots de 15 à 20%.

Le rapport suivant nous est fourni par le Bureau Fédéral de la Statistique:

UN MOT VENGEUR

Une dame rencontre le docteur étant à la campagne, son fusil à la main.

Dites-donc, que faites-vous par ici?

Mais... fit le docteur un peu géné, je vais voir un de mes malades.

Vous avez donc peur de le manquer?

L'engraissement des agneaux est une industrie d'un bon rapport

L'engraissement des agneaux est un art, et de même que tous les arts, il ne peut être gouverné entièrement par des règles arbitraires. Cependant les nourrisseurs débutants peuvent se guider sur l'expérience de leurs confrères plus expérimentés ainsi que sur les essais conduits aux fermes et stations expérimentales fédérales et à d'autres institutions. Il s'est fait des essais d'engraissement d'agneaux depuis 1911 en Alberta à la station expérimentale de Lethbridge, du Ministère fédéral de l'Agriculture, et un bulletin intitulé "L'engraissement des agneaux dans le sud de l'Alberta" et donnant un résumé de ces essais, a été publié pour la gouverne des producteurs de moutons et des nourrisseurs d'agneaux dans les différentes provinces.

Ce bulletin traite de la pratique générale de l'alimentation des agneaux, du matériel nécessaire, des rations employées; il établit une comparaison entre les rations, donne un exposé financier de l'industrie et les résultats généraux des essais. Tous les cultivateurs qui se proposent d'ajouter l'engraissement des agneaux au programme de leurs opérations y trouveront des renseignements précis et intéressants.

Cette industrie de l'engraissement des agneaux est appelée à un brillant avenir, mais ce n'est que par un programme soigneusement conçu pour une production économique que le nourrisseur peut espérer bien réussir. Un fait dont on fera bien de se souvenir, c'est que les agneaux ne rapportent pas autant en certaines années qu'en d'autres et dans toutes les conditions; en fait, il peut y avoir une perte en certaines années, mais l'industrie est d'un bon rapport sur une longue série d'années. On doit donc y persévérer lorsqu'on l'a entreprise pour pouvoir récupérer en de bonnes années les pertes que l'on a faites dans de mauvaises. L'homme qui spécule, c'est-à-dire qui joue sur le marché pour faire de gros profits en certaines années, y perd à la longue. La mise de fonds sous forme de matériel est, du reste, un gros facteur, qui exige un programme de longue haleine afin de répartir les frais sur un grand nombre d'agneaux pour que le coût ne soit pas inscrit au débit d'une seule année. On peut se procurer ce bulletin gratuitement en s'adressant au Bureau d'Extension et de Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Pratiques malhonnêtes dans les ventes d'aliments pour les bestiaux

Les acheteurs font bien de se méfier des aliments qu'on leur offre en sac sans poids spécifié, dit la Division des semences du Ministère fédéral de l'Agriculture, car certains marchands peu scrupuleux profitent du fait que le sac de 100 livres est si généralement employé qu'on l'accepte sans question pour tromper sur la quantité. Le volume des différents aliments varie suivant la nature des matériaux ou l'épaisseur de l'emballage, et un manque d'uniformité dans la dimension des sacs d'aliments ne fait généralement naître aucun soupçon. On prétend que certains commerçants tâchent d'éviter les soupçons en se servant de sacs de la hauteur régulière mais ayant moins de la largeur régulière et paraissant peser le plein poids, tandis qu'en réalité il s'en faut de quelques livres.

Le cultivateur est trompé dans la quantité d'aliments qu'il reçoit ainsi que dans le prix qu'il paie pour cent livres ou à la tonne. Il lui est impossible également de bien équilibrer ses rations, car c'est pour compléter et équilibrer les grains de la ferme qu'il achète habituellement des aliments concentrés. Même s'ils apercevait de cette fraude, il lui serait difficile d'obtenir compensation, car le vendeur coupable de ces pratiques vend "au sac" et non pas au poids et il se protège ainsi contre les plaintes de fausse représentation.

Les cultivateurs feront donc bien d'acheter leurs aliments sur la base du poids plutôt qu'au sac, ainsi que de vérifier le poids chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Il se protègeront ainsi contre les pratiques en question et ils protègeront en même temps, en ce faisant, les intérêts des fabricants et des commerçants honnêtes dont les prix paraissent excessifs lorsqu'ils offrent un sac contenant 100 livres d'aliments en concurrence avec un sac qui n'en contient réellement que 93.

CAUSONS DE RENARDS

Comment combattre la gale de la peau du renard

On élève les renards pour leur fourrure, et c'est pourquoi toute infection de la peau chez cet animal est très grave. La gale de la peau non seulement enlève toute valeur à la fourrure, mais elle peut même entraîner la mort. La plupart des éleveurs connaissent plus ou moins la gale de l'oreille du renard, mais la gale de la peau est une infection tout différente. Un renard souffrant de cette dernière peut aussi être affecté de la gale de l'oreille, mais les "acares" ou "mites" qui causent la gale de la peau ne causent pas celle de l'oreille, et *vice versa*.

La gale de la peau du renard, sa nature, ses causes et ses traitements sont décrits tout au long dans un feuillet que vient de publier la Division de l'hygiène des animaux du Ministère fédéral de l'Agriculture. L'auteur de cette publication nous dit qu'il y a surtout deux choses dont il faut tenir compte dans le traitement d'une explosion de gale. La première, c'est que l'animal infesté loge aussi bien les mites que les œufs. Les mites succombent rapidement au contact d'un bon parasiticide, mais les œufs sont très résistants et ne peuvent être détruits par le parasiticide, et ce n'est qu'après qu'ils sont éclos qu'ils peuvent être tués.

La seconde chose, également importante, c'est que les œufs et les mites peuvent se loger dans des objets extérieurs tels que le bois des planchers et des parquets, et que leur transport à d'autres quartiers où l'on élève des renards crée de nouveaux foyers de maladie. Les mites ne vivent pas longtemps en dehors du corps de l'animal, mais les œufs peuvent survivre 6 à 8 semaines, et pendant ce temps ils peuvent éclore et reproduire l'infection lorsque les conditions sont favorables.

Il est important de reconnaître la maladie à ses débuts, mais, s'il existe, le moindre doute à ce sujet, on doit consulter un vétérinaire. Si cela est impossible, prenez des grattures des croûtes de gales et mettez-les dans une petite boîte, comme un petit pot d'onguent en verre ou en porcelaine, et envoyez-les à un laboratoire provincial ou fédéral pour les faire examiner.

Le bulletin en question devrait être utile aux éleveurs de renards, et on peut l'obtenir en écrivant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Les fléaux de l'été dans la maison

Les insectes de tous genres qui nuisent aux habitations sont plus nuisibles pendant l'été qu'aux autres époques de l'année. Ceci s'applique spécialement à ces fléaux destructeurs que l'on appelle la mite des vêtements et la bête des tapis, qui se propagent si rapidement dans une atmosphère chaude et humide. Les fourrures, les lainages, et les autres tissus peuvent être grandement endommagés lorsqu'ils ne sont pas bien protégés. Les fourrures devraient être mises dans un entrepôt froid, ou, après avoir été battues et brossées au soleil, suspendues dans des sacs à l'épreuve des mites, contenant une quantité généreuse de flocons de naphtaline. Les pardessus d'hiver et les autres vêtements et couvertures de laines peuvent être enveloppés et entreposés de la même façon, avec de la naphtaline, dans des caisses ou des boîtes.

Lorsqu'on fait le nettoyage de la maison, on devrait examiner soigneusement les armoires, les greniers et les soubassements, et enlever tous les matériaux dans lesquels les mites et leurs larves peuvent se propager. Les endroits qui logent la poussière comme les fentes des planchers, derrière les plinthes, les conduits des fournaises, exigent une attention spéciale, car c'est souvent dans ces endroits que les insectes se multiplient pour sortir en légions au grand étonnement des ménagères, un balai aspirateur est très utile pour supprimer ces sources d'invasions.

Un nettoyage fréquent et parfait de la maison est très utile contre un grand nombre d'autres insectes ainsi que contre les mites de vêtements et les bêtes des tapis. Par exemple, les puces des chiens et des chats, dont les larves se nourrissent de matières organiques dans les fentes des planchers, ne peuvent se développer si les planchers sont tenus scrupuleusement propres. Il faut aussi laver les animaux, ou saupoudrer leur fourrures avec de la poudre fraîche de pyrèthe, après les avoir mis sur une feuille de journal, que l'on replie ensuite soigneusement et que l'on brûle pour détruire toutes les puces qui peuvent être tombées de leur hôte après être engourdies par l'insecticide.

CURIEUSE

—Qu'est-ce qu'il y a de plus curieux dans le pays?

—C'est ma femme... faut qu'elle sache tout ce qui se passe ! ! !

LA SEMAINE

S. S. Pie XI annonce la nomination de S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique du Canada depuis 1927, au poste de nonce en Roumanie.

* * *

UNE société coopérative agricole a été instituée dans le comté de Lotbinière, sous le nom de "Société Coopérative Agricole de Beurrerie de Saint-Edouard, comté de Lotbinière et son principal siège d'affaires est en la municipalité de Saint-Edouard.

* * *

L'ASSEMBLÉE législative a été dissoute jeudi dernier. L'honorable M. Taschereau a donné sa démission comme premier ministre et l'honorable Adélard Godbout a accepté de former un nouveau ministère. Les élections auront lieu au mois d'août prochain.

* * *

UN jeune homme, Louis-Xavier Rousseau, fils de M. Ernest Rousseau, de la paroisse Notre-Dame du Sacré-Cœur, a été mortellement blessé, ces jours derniers, lorsqu'un cheval l'a rué en pleine figure. Le jeune homme a succombé quelques minutes plus tard sans avoir repris connaissance.

* * *

UNE tragédie de l'onde, s'est déroulée, dimanche dernier, à Armagh. Un garçon de 13 ans, Alphonse Marceau, fils de M. Sévérin Marceau, s'est noyé en se baignant dans la rivière. Le fils de M. Marceau a été emporté par le courant et ce n'est que quarante-cinq minutes environ après la tragédie qu'on retrouva le corps de l'enfant.

* * *

UN enfant de 8 ans, Roger Tremblay, fils de M. Philippe Tremblay, de St-Joseph d'Alma, a trouvé une mort tragique, jeudi dernier, lorsqu'il a tombé dans le ruisseau Rouge. Le bambin s'est noyé dans trois pieds d'eau. Il y a à peine deux ans, M. Philippe Trmblay avait la douleur de perdre un autre de ses fils, âgé de six ans, qui s'était noyé à peu près dans les mêmes circonstances et dans le même ruisseau.

* * *

UNE femme a été tuée instantanément et une autre a été très gravement blessée, la semaine dernière, à St-Evariste, Beauce, lorsque leur voiture à traction animale a été frappée par l'automobile de M. Lauréat Jobin, voyageur de commerce, de Québec. Les deux victimes sont: Madame Philippe Poulin, tuée instantanément; madame Philippe Grégoire, gravement blessée et transportée d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où son état est considéré comme très sérieux.

* * *

UNE horrible tragédie s'est déroulée, la semaine dernière, à St-Pamphile, L'Islet, au cours d'un violent orage. La foudre a tué instantanément un jeune homme de vingt ans, Donat L'Italien, fils de M. Prosper L'Itlien, qui était à travailler aux semailles sur la ferme de son père. Les deux chevaux que le jeune L'Italien conduisait ont aussi été tués. Donat L'Italien était un des élèves finissants du cours abrégé à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, au mois de mai dernier.

* * *

M. Gaston Landry, un employé de l'Asbestos Corporation Ltd. de de Thetford Mines, a été mardi soir victime d'un pénible accident alors qu'il était à son travail dans un des souterrains de la mine King, à environ 450 pieds sous terre. M. Landry travaillait avec M. Rosaire Loignon, éclairant ce dernier qui plaçait de la dynamite dans une pierre que l'on voulait faire sauter. M. Loignon entendit dans le tunnel le roulement d'une pierre, il eut juste le temps de se garer, criant à son compagnon de s'éloigner, mais la pierre d'une pésanteur d'environ 50 livres, ayant rebondi alla frapper le malheureux mineur qui était à plusieurs pieds de là, lui fracturant la jambe droite à deux endroits.

Ses compagnons d'ouvrage se portèrent immédiatement à son secours, et ils le transporèrent à l'hôpital St-Joseph.

SECTION FEMININE



Essayons de comprendre

Le sort de ces pauvres petits délaissés de la Crèche devrait toucher tous les cœurs.

Sans doute, les meilleurs soins leur sont-ils donnés, à commencer par le saint baptême; sans doute, dans l'asile que la Providence leur a ménagé, medecins, religieuses et gardiennes rivalisent-ils de dévouement pour faire un heureux sort à ces malheureuses créatures; mais il y a un fait à retenir: c'est qu'un enfant ne développe bien son intelligence, n'apprend à parler et à se débrouiller, n'élève ses sentiments, n'acquiert, en un mot, une bonne éducation qu'au contact des grandes personnes et même des enfants plus avancés que lui dans la vie!

En effet, dans une famille ordinaire, un petit enfant se trouve tout de suite en relations presque continuelles avec sa mère, avec son père et toute la parenté sympathique, et tous les amis dont il captive l'attention; chacun lui parle, chacun lui témoigne de l'affection, s'intéresse à ses premiers balbutiements et s'efforce de les perfectionner, chacun guette les premières manifestations des divers sentiments de cette âme toute neuve encore et les développe ou essaie de les mettre au point; ajoutez qu'à l'âge des jeux, la rencontre d'enfants ou plus précoces ou plus vieux, pourvu qu'ils soient bien élevés, contribue beaucoup à faire avancer le travail des grandes personnes.

Or, à la Crèche, pour qu'au moins deux personnes puissent s'occuper, comme on fait dans les familles, de l'éducation de chaque enfant hospitalisé, il faudrait un personnel de 1,600 religieuses ou institutrices, quand, en réalité elles sont 50 religieuses et 240 gardiennes.

Ce qui arrive, c'est que les enfants, bien nourris, bien soignés, mais groupés dans différentes salles suivant leur âge, croissent bien physiquement, mais développent trop lentement leur intelligence; ils en sont tous au même point: lents à parler, lents à comprendre.

Il n'y a vraiment qu'un remède à cette situation.

Donner les enfants à des ménages spécialement recommandés, comme parents adoptifs, par le curé de leur paroisse.

V. GERMAIN, ptre.

AUMÔNES: Des visiteurs, $4.35; par courrier, $7.50.

ADOPTIONS: En ce mois, 12; depuis janvier 116.

N. B.—Ne demandez pas d'enfants si vous n'avez pas la recommandation de votre curé.

Oignons au vinaigre

6 livres d'oignons.
1 c. à t. de grains de poivre,
1 morceau de racine de gingembre.
3 pintes de vinaigre,
10 clous de girofle entiers.

Salez les oignons par couches et laissez-les ainsi toute la nuit. Lavez-les à l'eau chaude le lendemain matin, puis mettez-les dans des bocaux et recouvrez de vinaigre épicé lorsque les oignons sont refroidis.

Pour vous débarrasser des ennuyeuses moustiques

Les personnes qui travaillent en plein air pendant l'été, de même que les campeurs, pêcheurs et pique-niqueurs, souffrent souvent beaucoup des piqûres ou des morsures des moustiques ou des mouches de tout genre: maringouins, mouches noirs, brûlots, mouches des sables, cousins, mouches à chevreuil, mouches à original, des mouches à chien et taons. Les mouches noires et les moustiques ou maringouins sont les plus nombreux et les plus nuisibles de tous ces fléaux.

On peut se protéger au moyen de difrentes huiles essentielles que l'on applique sur la peau. Aucun des mélanges recommandés n'est tout à fait efficaces, mais plusieurs sont très utiles, surtout quand les insectes pullulent. La majorité des mélanges brevetés, vendus par la plupart des pharmaciens, sont bons, mais ils coûtent assez cher. On peut en faire de tout aussi bons soi-même à meilleur marché, et la quantité d'ingrédients employés peut être variée suivant les besoins personnels et la sensibilité de la peau. Nous extrayons les recettes suivantes du bulletin du Ministère fédéral de l'Agriculture sur les moyens de se protéger contre les fléaux de la forêt. On peut obtenir ce bulletin gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, à Ottawa.

No. 1

Essence de citronnelle	3 onces
Alcool camphré	1 "
Huile de goudron	1 "
Huile de pouliot royal (Hédéome)	¼ "
Huile de ricin (suivant la sensibilité de la peau)	4 à 6 on.

No. 2

Essence de citronnelle	2 onces
Huile de ricin	2 "
Huile de pouliot royal (Hédéome)	⅛ "

No. 3

Huile de goudron	2 onces
Huile de ricin	2 "
Huile de pouliot royal (Hédéome)	⅛ "

No. 4

Camphre	3 onces
Salol	3 "
Pétrolatum	4 onces

L'huile de ricin recommandée dans les recettes 1, 2 et 3 sert à protéger la peau contre les autres ingrédients.

Un autre remède populaire est celui que l'on obtient en mélangeant ensemble les ingrédients suivants:

Essence de citronnelle	1 once
Alcool camphré	1 once
Huile de cèdre	½ "

AUTRE FORMULE

Essence de cassia	1 "
Huil camphrée	2 onces
Vaseline	3 "

Voici enfin une autre préparation utile: Faites fondre ensemble sur un feu doux:

Vaseline	1 once
Cire d'abeilles	1 "
Paraffine moyennement dure	1 "

Laissez refroidir jusqu'à ce que le mélange soit liquide, puis ajoutez-y 1 gramme ou ¼ de cuillerée à thé d'huile de cassia et 2 grammes ou ½ cuillerée à thé d'essence de citronnelle.

Les remèdes les plus satisfaisants pour soulager la souffrance des piqûres des moustiques sont l'ammoniaque de ménage, la teinture d'iode, la vaseline boriquée, la glycérine et l'alcool. Dans bien des cas, l'irritation disparaît lorsque l'on frotte doucement sur la piqûre du savon de toilette ordinaire humecté.

Encouragez nos annonceurs

L'emploi du miel dans la cuisine

Le miel peut fort bien remplacer le sucre ou la mélasse dans la préparation des mets pour la famille, à condition que l'on suive les recommandations générales que voici: (1) toujours mesurer le miel à l'état liquide. S'il est granulé, il faut le faire chauffer dans de l'eau jusqu'à ce qu'il redevienne liquide; (2) pour chaque tasse de miel employée, réduire d'un cinquième l'ingrédient liquide de la recette; (3) une tasse de miel sucre autant qu'une tasse de sucre; (4) employer ⅛ à ½ cuillerée à thé de soda pour chaque tasse de miel; (5) augmenter la quantité de sel de ⅛ à ¼ de cuillerée à thé; (6) quand le miel remplace le sucre dans un gâteau, réduire de un cinquième la quantité de liquide demandée dans la recette et employer moitié miel et moitié sucre. Le gâteau de fruits fait exception à la règle et on peut n'y mettre que du miel; (7) dans les poudings et les abaisses de tarte, employer le miel avec un agent épaississant comme la farine ou la fécule de maïs.

Plus de soixante recettes pour l'emploi du miel dans le pain et les brioches, les gâteaux et poudings, bonbons, sucreries et crème à la glace sont données dans le bulletin "Le miel et comment l'utiliser", publié par le Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa. Toutes les recettes ont été essayées dans la cuisine de la Ferme expérimentale centrale à Ottawa. Une des recettes données pour une tarte au citron et au miel est la suivante:

Tarte au miel et au citron

1 citron, jus et zeste
4 ou 5 cuillerées à soupe de fécule de maïs
½ tasse d'eau froide
1 tasse d'eau bouillante
¾ tasse de miel
¼ cuillerée à thé de sel
1 cuillerée à soupe de beurre
2 œufs

Mélanger la fécule et le sel avec l'eau froide, ajouter le miel, remuer bien. Ajouter l'eau bouillante et faire cuire dans un bain-marie jusqu'à ce que le goût de fécule crue ait disparu. Oter du bain-marie et ajouter le jus et le zeste du citron, ajouter une partie du mélange aux deux jaunes d'œufs, puis combiner le tout. Remettre au bain marie pour faire cuire les œufs. Oter du feu et ajouter le beurre. Mettre dans une abaisse à tarte. Recouvrir de meringue faite en ajoutant lentement une demi-tasse de sucre fin granulé à deux blancs d'œufs bien battus. Faire cuire dans un four lent, 250 à 275 degrés F., jusqu'à ce que ce soit doré.

Conseils de la ménagère

Tarte à la crème

½ tasse de sucre
⅓ tasse de farine
⅛ c. à t. de sel
½ tasse de lait froid
1½ tasse de lait chaud
2 jaunes d'œufs
1 c. à s. de beurre
1 c. à t. de vanille
2 blancs d'œufs
3 c. à s. de sucre de fruit.
Une pincée de sel.

Mélangez ensemble, le sucre, la farine et le sel. Combinez les trois ingrédients avec le lait froid. Ajoutez le tout au lait chaud en remuant et faites bouillir au bain-marie environ 10 minutes, en agitant constamment. Battez les jaunes d'œufs, combinez avec un peu du mélange chaud et ajoutez au mélange dans le bain-marie. Faites cuire 3 minutes. Enlevez du feu et ajoutez l'essence. Versez dans une abaisse (pâte) à tarte cuite. Battez les blancs d'œufs jusqu'à ce qu'ils soient en neige ferme, ajoutez le sucre graduellement et répandez la méringue sur la garniture. Faites cuire à four modéré (325oF.) environ 15 minutes, ou jusqu'à ce que la pâtisserie soit d'un beau brun.

Tarte à la crème au chocolat

Même recette que pour tarte à la crème. Faites fondre deux tablettes râpées de chocolat non-sucré, dans le lait. Battez avec la batteuse à œufs dover. Mettez ¾ de tasse de sucre.

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

Il supplia le ciel. Et la réponse vint. .

Il comprit son devoir. Sa résolution fut soudaine.

Une joie intense le baigna quand il cria, triomphant, à M. Dutert stupéfait:

—J'ai trouvé!. . .

—Vous dites?. . .

—J'ai trouvé, Monsieur!. . . Mon Dieu! Comment n'y ai-je pas pensé plus tôt?

Radieux, il se précipita vers le garage, suivi de l'industriel.

—Qu'allez-vous donc faire?. . .

—C'est bien simple. . . Conduire moi-même la Dutert.

—Vous!. . .

—Eh oui! Ah, Monsieur, quel beau jour pour moi!

Avec une ardeur contenue dans la voix il expliqua:

—Jamais je n'aurais osé rêver ce qui m'arrive aujourd'hui: piloter moi-même la voiture qui marquera la défaite de l'homme à qui ma famille doit tous ses malheurs. . . La tâche me paraissait au-dessus de mes forces, bien que je sois très résistant et assez habile au maniement du volant. Et voilà que, par la grâce de Ramilloux, instrument inconscient de cette Providence qu'il dédaigne, je me vois acculé à cette seule solution: piloter moi-même l'engin. . .

Grave, M. Dutert se taisait. Sans doute comprenait-il tout ce que ces événements présentaient en effet de providentiel, mais il hésitait à laisser Roland s'engager dans la redoutable aventure.

Mais le jeune homme mit tant de conviction dans sa requête qu'il lui permit, finalement, de partir.

Voilà pourquoi au moment où tous croyaient à son forfait, la Dutert faisait, en course, une entrée sensationnelle.

* * *

Quand les voitures, après le tour préliminaire, s'élancèrent définitivement, les Ramilloux, prirent de suite la tête, serrées de près de l'Iron et des Lucia.

La Dutert fermait la marche.

Une volonté prodigieuse de vaincre animait Roland. Très maître de lui, il combina un plan de course fort habile: laisser, jusqu'à mi-course, les leaders prendre une certaine avance, puis remonter peu à peu ses concurrents et les dépasser dans les derniers tours.

Il avait, en sa machine, la confiance la plus complète, mais ce qui le soutenait par-dessus tout, c'était la conviction qu'il accomplissait une œuvre sacrée de réparation.

A une allure vertigineuse, le ruban gris bordé de noir que lui paraissait la route, avec sa double haie de spectateurs tassés, défilait sous ses yeux. Les cahots, parfois, le meurtrissaient durement. . . Qu'importe! La victoire n'était-elle pas au bout de son effort?. . .

L'entrée en scène de la Dutert, alors que tous la croyaient forfait, avait suscité aux tribunes des commentaires passionnés. On suivait avec une angoisse sympathique sa marche un peu lente mais régulière. La distance qui la séparait des Ramilloux, toutes quatre en tête et qui filaient superbement, grandissait à chaque tour. Elle était maintenant de l'ordre de quelques minutes.

—Cela n'est rien! disait un entêté. Je parierais une fortune qu'elle gagnera.

—Sentiment! répliquait un autre. . . Voyez les faits. Etudiez le tableau de marche. Les Ramilloux font du cent quarante de moyenne, la Dutert, du cent trente à peine. . .

—Le conducteur la ménage: la course est longue. . .

—A moins que l'homme ne soit pas de force. . . Savez-vous que c'est un amateur?. . .

—Pas possible? Alors, cette histoire de Lesoc. . .

—Authentique, mon cher. . .

Et comme l'autre se taisait.

—Vous voyez bien que la Dutert, conduite par un homme sans expérience de la course, ne peut triompher.

Mais l'interlocuteur haussa les épaules d'un air de doute.

Après un moment d'horrible angoisse, Ramilloux se sentait rassuré. Ses quatre engins roulaient à merveille et, mathématiquement, il avait la victoire en mains. Il s'était renseigné pour connaître le nom du mystérieux conducteur, mais il n'en savait qu'une chose: l'homme n'était pas un spécialiste. Cela acheva de lui ramener toute sa confiance.

La ronde affolante, cependant, continuait toujours. Roland suivait à la lettre le plan qu'il avait arrêté, mais un imprévu menaçait de tout changer: la fatigue. . .

Jamais il ne se serait imaginé qu'il pût être aussi épuisant de soutenir longtemps une telle allure. Sa tête bourdonnait, un voile se mettait devant ses yeux. Et pourtant, sa voiture, il le sentait, avait en elle la possibilité de la victoire.

A ce moment vinrent les premiers abandons.

Cela redonna courage au vaillant jeune homme.

—Si seulement je pouvais atteindre la mi-course dans les conditions prévues! pensa-t-il.

Il y parvint et cela stimula son énergie.

Sept voitures seulement restaient alors en course.

—Hardi, mon vieux Roland! s'encourageait-il, tu luttes pour ton papa, pour ta maman, pour ce brave M. Dutert et sa famille. . .

Deux tours plus loin, il dut s'arrêter pour changer de pneus. Il apprit alors que les Ramilloux menaient avec cinq minutes d'avance.

—Quel supplice!. . . pensait-il, quelques instants plus tard, alors que, reprenant sa vitesse folle, la voiture, par ses cahots, avivait à tout moment la souffrance de ses membres endoloris.

Et le spectre de la défaillance, du lamentable abandon, se présenta à lui. . .

* * *

—Six voitures en course!

L'Irun, qui jusqu'alors s'était montrée l'adversaire la plus dangereuse des Ramilloux, venait, à la suite d'un accident, de disparaître de la compétition.

Il ne restait plus que cinq tours à effectuer. . . Au suivant, la Dutert avait perdu, à nouveau, un terrain considérable.

* * *

Abandonner. . . Rejeter cette souffrance insupportable. . . Dormir. . . Dormir sans penser à rien, dans un oubli de tout. . .

Roland diminua la vitesse. . . Des larmes lui voilaient les yeux. Jamais, non jamais il ne pourrait aller jusqu'au bout de ce calvaire.

Au détour d'un virage, il évite, de justesse, une voiture renversée.

—Ramilloux! lui crie dans l'oreille le mécanicien.

Comme sous l'effet d'une commotion, Roland s'est redressé.

Il devine confusément la difficulté terrible de la lutte puisqu'une Ramilloux elle-même abandonne. Et c'est maintenant, alors qu'il lui reste juste le temps nécessaire pour vaincre qu'il quitterait le combat?. . .

La défaillance est passée. Violemment il appuie sur l'accélérateur. L'auto bondit comme un animal affolé, et, joyeux, Roland s'écrie:

—Ramilloux. . . à nous deux!. . .

Jamais course ne suscita plus d'intérêt que ce fameux grand prix. Comme dans un roman bien mené, l'intérêt grandit jusqu'à la fin.

Ce fut au vingt-sixième tour, et la course en comportait trente, que l'on vit la Dutert regagner la moitié du terrain perdu et battre le record du tour. Des hurlements saluèrent son passage.

Livide, Ramilloux assistait, sans pouvoir y ajouter foi, à ce prodigieux retour de la rivale. Etait-ce possible?. . .

Hélas! Il lui fallut bien se rendre à l'affreuse évidence. . . Au moment où les Ramilloux entamaient le dernier tour, la Dutert parut, à quelques centaines de mètres seulement des leaders.

Alors, le lutteur acharné, l'homme qui au mépris de toute honnêteté avait édifié sa fortune sur des ruines, eut soudain l'intuition d'une mystérieuse justice. Il comprit que l'heure de la déchéance venait de sonner pour lui, et il s'enfuit, en pleurant. . . .

* * *

Seule, au dernier virage, la Dutert déboucha. . .

La formidable acclamation de la foule délirante couvrit le bruit assourdissant du moteur.

A peine l'auto eut-elle stoppé qu'une nuée d'admirateurs l'entoura.

Roland cependant, fuyant les ovations, regagna le garage où l'attendait la famille Dutert.

Le constructeur l'embrassa en pleurant.

—Mon cher enfant, lui-dit-il, je vous dois l'un des plus beaux jours de ma vie.

Emu de cette reconnaissance, le triomphateur sourit doucement. Il vivait dans une sorte de rêve. L'extrême fatigue du prodigieux effort qu'il avait donné, le spectacle de cette foule compacte qui courait au-devant de lui, tout cela lui tournait la tête, lui paraissait un film vertigineux.

C'était donc vrai?. . . Il avait vaincu Ramilloux!. . . Le rêve de l'oncle Christophe était réalisé?. . .

La figure radieuse d'Amédée s'offrit à lui.

—Quelle victoire, Monsieur Roland!. . C'est encore plus beau que dans les films américains!. . .

—Brave petit, lui dit affectueusement le jeune homme, nous te devons beaucoup. . . Si, ne proteste pas; tu nous as rendu de fiers services, et tu n'y perdras rien, sois-en sûr. . .

—Oh, je n'ai pas agi par intérêt.

—Je le sais bien, Amédée. Mais te déplaira-t-il de te faire une belle situation dans la maison Dutert?

—Pardon, mon cher associé; la maison Dutert-Abert?. . .

Tout rougissant, Amédée ne put qu'exprimer maladroitement sa joie. Pour Roland, son sourire ému de reconnaissance à l'adresse de M. Dutert se teintait de mélancolie.

—Puis-je me débarbouiller? demanda-t-il.

—Je vous accompagne, lui dit M. Dutert.

Chemin faisant, il lui expliqua les charges accablantes relevées contre Ramilloux et qui allaient motiver une arrestation imminente.

—Sortal, arrêté à son tour, avoua qu'il avait introduit, la nuit précédente, un soporifique gazeux dans la chambre de Lesoc. Depuis plusieurs jours, il logeait à l'hôtel, ce qui lui avait permis de préparer méticuleusement son plan.

Il faut croire que Ramilloux avait complètement perdu la tête.

Roland, qui procédait à sa toilette, ne répondit pas, mais ses yeux prirent une soudaine fixité, tandis qu'un pli dur lui barrait le front.

—J'ai repris maintenant apparence humaine, dit-il après un coup de peigne hâtif.

—Je suppose que vous allez vous reposer à présent?

—Pas avant d'avoir accompli une dernière démarche. . .

M. Dutert eût volontiers questionné davantage le jeune homme. Il lisait, sur ses traits, une résolution farouche qui l'inquiétait un peu.

—Puis-je disposer de votre auto pour une demi-heure?

(à suivre)

SANDWICH AU POULET ET A L'ANANAS.

Deux tasses de poulet haché, ½ tasse de céleri tranché fin, ½ tasse d'ananas écrasés et égouttés, 3 c. à table d'amandes hachés. Mêlez-y de la mayonnaise. Assaisonnez de sel. Mêlez les ingrédients et étendez-les entre des tranches de pain blanc beurrés. Enlevez la croûte. Découpez-les à volonté et garnissez les plats de cresson. Recette parue dans le catalogue Tweddle (Courtoisie de The Evening Telegram).

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers:.... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34. Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous, aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company Dépt. 518, Toronto, Ont.**
Nos 23, 24, 25, 26 x 021.

RETOURS PAYÉS HEBDOMADAIREMENT pour la vente de nos produits Etiquette Rouge connus universellement. 1,300 variétés. Ouvrage, toute l'année. Tout votre temps ou une partie. Coopération personnelle du bureau. Beaux échantillons gratis. **La Cie Pépinière Dominion, Montréal.** No 25 x 111—McK.

Poussins à vendre

ACHETEZ LES POUSSINS HILLSIDE approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Chaque poussin est le produit de 16 années de sélection pour la grosseur et le nombre des œufs. Prix spéciaux pour ceux qui commandent maintenant. Rocks barrés $8.30 le cent. Leghorns Blanches $7.30 le cent. Poussins de première qualité à 02c de plus que ces prix. Demandez le catalogue par écrit. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.** No 19 J.N.O. x591 Kitch Ch. H.

ACHETEZ DÈS MAINTENANT pour vous être livrés en mai et juin les poussins Big 4 approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Nous vous donnerons nourriture gratuite ou escompte comptant. Demandez par écrit catalogue et liste des prix spéciaux concernant poussins, cochets, poussins partis et poulettes. **Spécial**: tous les lundis. Cochets White Leghorn d'un jour à $1.75 le cent. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King Est, Kitchener, Ontario.**
No 19 J.N.O. x002

LES COMMANDES DE POUSSINS INGERSOLL AFFLUENT A L'HEURE ACTUELLE en raison du bas prix de ces sujets de haute qualité. Volailles approuvées par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang, poussins provenant de cochets de seconde génération, approuvées au R. O. P. et de poules de 200 œufs et plus, s'engraissent vite pour le gril et pond avant la baisse des prix du marché. Vous ne pouvez vous tromper en achetant des poussins Ingersoll. Poulettes et cochets des deux sexes. Commandez de bonne heure. **Ingersoll Chick Hatchery, case postale 7, Ingersoll, Ont.** No 25 x 372 M. P.

RETARDEZ-VOUS A ACHETER VOS POUSSINS? Soyez à l'aise. Vous pouvez avoir des poussins Badens provenant de mâles de seconde génération, éprouvés par le gouvernement et approuvés au R. O. P. provenant de poules de 200 œufs et plus, race ayant subi l'épreuve du sang. Poussins forts, vigoureux, en santé, se développant vite, aux prix actuels. Ayez suffisamment de poussins Baden pour l'automne prochain et l'hiver au moment où le marché des œufs et volailles pour la table est élevé. N'oubliez pas qu'une bonne partie de vos revenus proviennent des volailles. Certaines lignes vont lentement. Commandez vite. Aussi poussins des deux sexes. **Baden Electric Chick Hatchery, case postale 7, Baden, Ont.** No 25 x 033 M. P.

CE N'EST PAS NOTRE FAUTE SI VOUS N'AVEZ PAS ACHETÉ VOS POUSSINS TWEDDLE. Quoique la saison soit avancée il n'est pas trop tard. Vous pouvez retirer beaucoup des hauts prix du marché. L'œuf est l'aliment principal de la diète, les volailles de table sont en demande pour l'été. On demande aussi des volailles plus fortes pour l'hiver. Le prix des poussins Tweddle qui doivent être livrés en juin et juillet est réduit et en plus de ces prix minimes nous accordons 10% sur les commandes nous parvenant une semaine d'avance. Ce sont des occasions exceptionnelles. Poussins mixtes, poulettes, cochets et poussins partis âgés de 3 semaines et moins. Ayez liste des prix et bulletins. Les poussins Tweddle proviennent de cochets de seconde génération, éprouvés par le gouvernement, approuvés au R. O. P. et provenant de poules de 200 œufs et plus. Epreuve du sang. Ils rapportent sur tous les marchés. Aussi volailles plus âgées. **Tweddle Chick Hatchery, Limited, case postale 7, Fergus, Ont., succursale de l'Est, 403 Notre-Dame-Est, Montréal.** (Correspondance à Fergus.) No 25 x 915 M. P.

Rouet amélioré $8.15

Complet livré ches vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois frano 30 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourrait vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet rue St-Joseph.

Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy P. Q.

DIVERS

SUIS ACHETEUR de dix chars écorces de Pruche chargements. **Léger-L. Hardy, St-Basile, Qué.**
Juin et juillet.—Nos 23, 24, 25-G.-26—P83

ROBES A .48c EN SOIE, CREPE, JERSEY, ETC... Pantalons 50c, manteaux $1.50, paletots $1.25. Coupons soie de 1 vg à 5 vgs à 85 c. la livre. Demandez notre circulaire. **Comptoir National, St-Zacharie, Cté Beauce, P. Q.**
Nos 25, 26, 27, 28—P05

VOULEZ-VOUS SAVOIR 335 SECRETS que vous n'oseriez demander à personne? Demandez notre "Magic-Courier" avec 335 réponses; échantillon 10 cents. Adressez: **"Magic-Courier", 309 Marie-Anne-Est, Montréal.**
Nos 25, 26, 27, 28 G 29, 30—P 57

Montreal Jobbing,

21 rue St-Joseph, Québec

Nous faisons une grande vente pour 15 jours, robes .05-.10-.15 et 25c Manteaux de printemps pour dames .35c et .45c. Habits $2.50, $3.25, nouveau stock pour être vendu dans 15 jours. Venez examiner notre stock. Prix très bas dans neuf et seconde-main. **Montreal Jobbing, 21 rue St-Joseph, Québec.** No 25—P 57

Réduction de coupons

écoutez, nos coupons sont de belle qualité, non tachés, et sans manques, les plus petits bouts sont de trois verges de long à huit verges. Sur réception de $2.00 plusieurs bouts vous sont envoyés malle payé formant un gros paquet. Ces coupons sont en partie des soldes de fabriques; nous permettant de vous les vendre à bas prix, tous des patrons et couleurs de ce qu'il y a de plus en vogue et nouveautés, ils sont de crêpe, broadcloth uni et imprimé, voile, flanellette, piqué, guingam, etc. Mentionnez votre choix de ce que vous désirez et nous ferons de notre mieux pour vous bien servir afin que vous renouveliez vos commandes. Notre seul but est de vous donner satisfaction. S'adresser à la maison **Faucher & Frères Enrg., St-Zacharie, Qué.**
G. 25, 26

La médecine vétérinaire

Par Dr J.-A.- E. BÉDARD M. V.

Réponse aux consultations

QUESTION.—J'ai une jument qui ne vient pas en saison, voulez-vous m'indiquer quoi faire pour qu'elle y vienne et que je m'en aperçoive?

Rép. à W. B.—Votre jument doit venir en saison mais vous ne vous en apercevez pas. Surveillez davantage et faites sentir par l'étalon de temps en temps si possible; ce qui a une bonne influence.

Commentaires de la Coopérative Fédérée

(Suite de la page 250)

PORCS

Il y eut nouvelle amélioration dans les prix du porc, non pas tant à cause des expéditions faibles, mais bien parce que les rapports nous venant d'outre-mer sont plus encourageants. Les ventes se font sur la base de 9.35c la livre pour les bacons. La demande est très forte et nous nous attendons à ce que les prix aient chance de se maintenir fermes au cours de la semaine et même pendant les quelques semaines à venir. Il est très important toutefois que les cultivateurs finissent bien leurs sujets avant de songer à les expédier, car la présence de sujets non finis et trop légers serait de nature à nuire à la fermeté des prix, et de plus les expéditeurs n'y perdraient certainement pas. Les truies se vendent assez bien et à des prix qui vont de 5½c à 6½c la livre.

PORCS ABATTUS:

Montréal et Québec:—Marché faible et les prix ont fléchi d'environ ¼c à 1c la livre.

VEAUX ABATTUS:

Montréal et Québec:—Marché un peu plus tranquille et prix stationnaires.

Prix de dernière heure

16 JUIN 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé........ **21¼c**

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Ile P.-E. en sac 90 lbs **2.25 à 2.40**

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville,—P. Qué.

Laine blanche non lavée......	14c F.A.B.
Laine blanche lavée.........	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée......	23c
Laine lavée................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **12½c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **$1.00.**

Peaux Veaux Deacons **90c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00, sans crin ni queue 15c de moins.**

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.
Prix garantis du 8 au 20 juin 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts.......	$5.90
Patente Hungarian, 98 lbs.......	2.60
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs....	5.50
" " " 98 lbs....	2.40
Forte à levain, quarts..........	5.40
" " 98 lbs...........	2.35
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.00
" " sacs soile, 98 lbs..	1.85
Farine à engrais, 1ère qualité.....	1.60

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain.............	0.75
Avoine alimentation No 1.......	0.37½
" " recriblée....	0.40
Blé d'engrais, 98 lbs............	1.35
Orge d'alimentation............	0.50
Sarrasin d'alimentation.........	0.85

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros.........	$3.00
Farine de viande, fine, 50%......	2.75
" " fine, 60%......	3.00
Os broyés, gros ou fins...........	2.35
Farine de poisson...............	3.15
Farine de Luzerne...............	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles.......	.85
" " poussins.......	.85
Gravier, gros ou fin.............	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre..........	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon...	1.00
Moulée pour la ponte...........	2.25
" pour poussins...........	2.45
" pour croissance.........	2.20
Grains mélangés pour poules $1.60	$1.90
Grains broyés fins, poussins......	2.00
" " gros, poulets......	1.85

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe..............	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées).........	1.50
" (triées yeux jaunes).........	2.50
" rouges................	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé.....................	$1.00
Gru.........................	1.05
Gru Blanc (Middlings)..........	1.25
Blé d'Inde moulu..............	1.45
Moulée d'Avoine, fine..........	1.30
Moulée d'Orge, fine............	1.10
Tourteaux de lin..............	1.45
Gruau d'avoine, jute 80 lbs.......	2.55
" " coton 80 lbs.....	2.60
Drèches brasserie séchées........	1.15
Molassine....................	2.50
Moulée à veaux................	3.30
" laitière 18%............	1.65
" " 24%............	1.90
Foin à la tonne................	10.00
Paille à la tonne..............	9.00
Pot Barley..................	2.25
Pearl Barley.................	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton.........	$4.95
Cassonade, No 1...............	4.65
" No 2...............	4.55
" No 3...............	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal.......	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs..............	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs..........	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur.............	$2.40
" " composé..........	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)..	$35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)..	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)..	32.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)..	$29.00
Canadian short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	17 juin 1936	20 juin 1935	21 juin 1934	22 juin 1933	17 juin 1926
Beurre No 1, Past.........	23 1/16	29 5/16	21⅝	18 5/16	34⅛
Fromage Blanc...........	12⅛	08 13/16	10 1/16	10 1/16	18¼
Fromage coloré...........	12¼	08 15/16	10 1/16	10 5/16	18⅜
Œufs Frais..............	24	22	22	18	38
Veaux de lait vivants.......	06	06½	04½	05¼	10
Bouvillons vivants choix....	05¾	07½	05¼	09	08
Agneaux du printemps....	11	09½	09	09	.20
Porcs vivants............	9.35	10.00	9.25	6.25	16.00

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 8 au 15 juin

BEURRE

Contrairement à la semaine précédente, le marché anglais n'a pas été anxieux à vouloir opérer sur une grande échelle au niveau de prix demandés pour nos beurres canadiens et avec très peu d'activité de la part des entreposeurs, notre marché a été très faible et une baisse sensible a été enregistrée dans les prix.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 1er juin, le numéro un pasteurisé au gros était coté de 21¾c à 21⅞c. la livre.

FROMAGE

Les prix actuels sont de nature à restreindre quelque peu nos opérations avec le marché anglais et notre marché a été plus tranquille au cours des derniers jours.

ŒUFS:

Montréal & Québec:—A cause d'une assez forte diminution dans les arrivages qui a occasionné une offre plutôt restreinte, une demande plus active pour fins d'entreposage, et consommation immédiate, ce marché a été ferme avec une avance de 1c la douzaine pour toutes les différentes. catégories.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules:—Les arrivages courants sont facilement écoulés et les prix actuels restent fermes.

Poulets à griller:—Les sujets reçus au cours des derniers jours étaient de meilleure qualité que la semaine précédente et avec une diminution dans les arrivages, il a été possible de maintenir les prix pour ceux de couleur grise et même obtenir 1c. de plus la livre pour ceux de couleur blanche.

TRES IMPORTANT:—Avec l'avance de la saison, à partir de cette semaine, les différentes catégories de poulets seront établies d'après les pesanteurs suivantes:

Poulets à griller, de couleur grise et blanche

A.—2½ lbs jusqu'à 3 lbs
B.—2 lbs jusqu'à 2½ lbs
C.—2 lbs et moins

Poulets à rôtir de couleur grise et rouge

A.—4 lbs et plus
B.—3 lbs jusqu'à 4 lbs
C.—3 lbs jusqu'à 3½ lbs.

VOLAILLES ABATTUES:

La demande pour exportation s'est continuée limitée; cependant avec une légère amélioration dans la demande locale pour consommation immédiate, les prix actuels sont stables.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 15 juin 1936:—

Bétail, 1054; veaux, 1229; porcs, 1686; moutons, 598.

BÉTAIL

Les expéditions de bêtes à cornes ont été un peu trop fortes pour la demande et les acheteurs en ont profité pour imposer une légère baisse pour plusieurs classes de bétail, notamment dans le cas des bouvillons, des vaches et des taureaux. Nous ne nous attendons pas à ce que les prix puissent s'améliorer au cours de la semaine non plus que pendant les quelques semaines qui vont suivre. Il n'y a guère de sujets à rapporter plus que 5½c la livre aujourd'hui. Les vaches vont de 1½c à 3c la livre, quelques-unes de choix allant à 3¼c la livre. Les taureaux ne se vendent que de 2½c à 3½c la livre.

VEAUX

La demande pour les veaux est très faible aujourd'hui et les acheteurs refusent même de prendre les quantités plutôt faibles qui sont offertes en vente. Cette situation est temporaire et est due au fait que les expéditions de la semaine dernière, particulièrement pendant les derniers jours, ont été particulièrement fortes, ce qui provoque un surplus dont les acheteurs ont à disposer avant que de pouvoir faire de vrais achats. Il n'y a pas de veaux à se vendre au delà de 6c aujourd'hui et nous ne pensons pas qu'il doive y avoir amélioration avant la semaine prochaine, alors que nous comptons sur un marché normal et plus ferme.

AGNEAUX MOUTONS

Les agneaux se vendent facilement à peu près aux mêmes prix; toutefois, il ne faudra pas oublier qu'à cette saison-ci il est normal de voir les agneaux se vendre à des prix de moins en moins élevés. Les ventes de bons sujets se font à 10c et 11c la livre, mais les acheteurs se montrent très difficiles sous le rapport de la qualité et du poids. Les agneaux de moins que 50 livres restent de vente lente et peu favorable. Les moutons se vendent de 2c à 3c, parfois 3½c la livre.

(Suite à la page 249)

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 15 JUIN 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	23c
A (moyen)	21c
A (poulettes)	20c
B	20c
C	18c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	9½c
Bon	—80 lbs. jusqu'à 89 lbs.	8½c
Moyen	—70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	7½c
Commun	—60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS
(Abattus)

25 lbs. à 35 lbs.	22c la lb.
20 lbs. à 24 lbs.	18c "

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

	la lb.
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 13 JUIN 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 9 JUIN 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUEBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	$23\frac{1}{16}$c
No 1 non pasteurisé	$22\frac{9}{16}$c
No 2	$22\frac{1}{16}$c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	12⅛c	No 1	12¼c
No 2	11⅛c	No 2	11¼c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre ... 10c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	10c
Moyen	8c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	13c
Moyen	12½c
Commun	11c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	24c
A—Moyens	22c
B	21c
C	20c

POULES VIVANTES

	la lb.
A	20c
B	18c
C	16c
Coqs	13c

POULETS VIVANTS

"à griller"

Doivent peser au moins 2 lbe chacun rendu à Montréal.

"GRIS"

	la lb.
A—3 lbs. et plus	24c
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	21c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	18c

"ROUGE"

A—3 lbs. et plus	20c
B—2½ lbs. jusqu'à 2½ lbs.	17c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	15c

"BLANC" (Leghorn)

A—3 lbs. et plus	22c
B—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	20c
C—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	17c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	30c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 15 juin 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.35
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.35
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.85
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.85
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.85
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.35
Truies	$5.50 à $6.50

Vaches

	la lb.
Choix	3½c à 4c
Bonne	3¼c à 3½c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2½c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	5½c à 6c
Bon	5c à 5½c
Moyen	4c à 4½c
Commun	3c à 4c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

Choix	10c la lb
Bon	9½c
Commun	8c

Moutons

	la lb.
Bon	4c à 4½c
Commun	2½c à 3c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	3c à 3¼c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4½c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¼c à 3¾c
Bon	3c à 3¼c
Moyen	2¾c à 3c
Commun	2½c à 3c

Assemblée générale

DU

Boerenbond à Louvain

Suite de la page 244)

ture aussi bien que le Boerenbond sortent d'une crise sérieuse. Heureusement la situation de l'agriculture s'est améliorée aussi bien que celle du Boerenbond. Mais tout n'est pas fini. Au point de vue agricole d'abord, parce que les index démontrent que la marge entre les prix de revient et les prix de vente est encore trop grande. La situation économique mondiale est fâcheusement influencée par des complications internationales. Nous devons rester prêts à surmonter éventuellement de nouveaux soubresauts de la crise toujours possibles. Quoiqu'il en soit, nous nous trouvons devant une situation nouvelle à laquelle notre agriculture et notre horticulture doivent s'adapter le plus tôt possible. A cette tâche notre organisation continuera sa collaboration dans la mesure de ses moyens.

La situation du Boerenbond s'est améliorée dans la même mesure. Son activité sociale, ses sections sociales, sa Ligue des Fermières et sa Fédération de Jeunesse ont pris un nouvel essor. Les sections économiques notent également une amélioration continue.

Mais tout n'est pas encore fait. Les dirigeants du Boerenbond désirent en premier lieu réparer ce qui fut détruit, car nous ne pouvons pas oublier que tous les efforts doivent tendre à rembourser le plus tôt possible et complètement les dépôts. Mais ces efforts ne peuvent nous faire oublier qu'il ne faut pas négliger les autres activités si nécessaires à nos cultivateurs. Chacun le comprend et a pu faire l'expérience au cours de l'année de la nécessité d'une forte association pour la défense des intérêts légitimes de la classe agricole.

L'orateur fait appel à la solidarité de tous les cultivateurs et de tous les membres pour surmonter les difficultés, qui existent encore, avec d'autant plus d'ardeur que la situation s'est déjà améliorée.

Cet exposé est accueilli par une longue ovation.

SÉANCE DE L'APRES-MIDI

La séance de l'après-midi commence par une conférence de M. Vertessen, inspecteur principal du Boerenbond.

L'orateur parle du devoir des membres dans les circonstances actuelles. Les membres doivent fidélité et confiance à leur organisation. Cette fidélité et cette confiance ne consistent pas seulement à faire des achats auprès de l'organisation, mais, dans les circonstances actuelles, les agriculteurs et les horticulteurs ne peuvent pas oublier qu'ils doivent continuer à s'instruire, qu'ils doivent rester à la hauteur de la nouvelle conjoncture pour pouvoir s'y adapter. Dans ce domaine les anciens doivent suivre l'exemple qui leur est donné par la jeunesse.

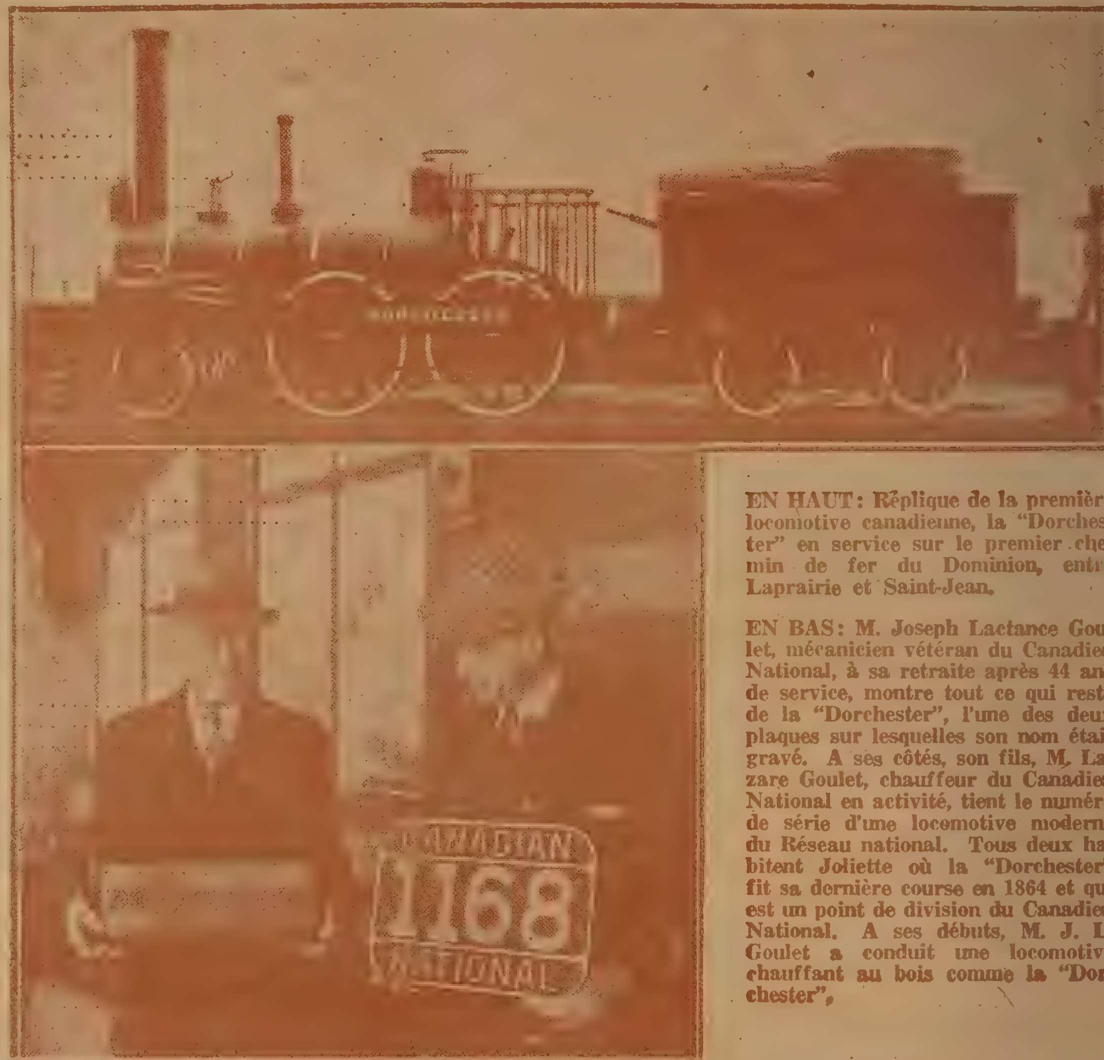
En conclusion de ces conseils un jeune paysan de l'assistance exprime la confiance de la Fédération de Jeunesse Agricole à l'organisation du Boerenbond.

Après la projection de deux films scientifiques M. Mullie remercie une dernière fois les assistants et fait un dernier appel à la solidarité de tous pour que, après l'épreuve, l'agriculture et l'organisation agricole, plus prospères que jamais, montrent le chemin du relèvement national.

Après la prière les assistants se séparent en chantant le Boerenbied.

Encouragez nos annonceurs

LA PREMIÈRE LOCOMOTIVE CANADIENNE



EN HAUT: Réplique de la première locomotive canadienne, la "Dorchester" en service sur le premier chemin de fer du Dominion, entre Laprairie et Saint-Jean.

EN BAS: M. Joseph Lactance Goulet, mécanicien vétéran du Canadien National, à sa retraite après 44 ans de service, montre tout ce qui reste de la "Dorchester", l'une des deux plaques sur lesquelles son nom était gravé. A ses côtés, son fils, M. Lazare Goulet, chauffeur du Canadien National en activité, tient le numéro de série d'une locomotive moderne du Réseau national. Tous deux habitent Joliette où la "Dorchester" fit sa dernière course en 1864 et qui est un point de division du Canadien National. A ses débuts, M. J. L. Goulet a conduit une locomotive chauffant au bois comme la "Dorchester".

Dans une vitrine du musée des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette, repose une mince plaque de cuivre sur laquelle ont été gravées dix lettres de style vaguement gothique. Elle est encore plus modeste, plus étroite qu'une plaque de dentiste, mais elle n'en évoque pas moins un siècle d'histoire et l'une des plus merveilleuses sagas de progrès. Car, les dix lettres forment le mot *Dorchester*, nom de la première locomotive canadienne et symbole des cents années d'essor et de perfectionnement qui ont fait le Canada d'aujourd'hui.

Cette locomotive, qui tira entre Laprairie et Saint-Jean, Qué., le premier train à vapeur sur le premier chemin de fer canadien, le *Champlain and Saint Lawrence Railroad*, partie constituante du Réseau Canadien National actuel, a une histoire assez tourmentée.

A cette pionnière manque tous les perfectionnements qui font des locomotives modernes du Canadien National des modèles de force et des chefs-d'oeuvre de mécanique. C'est une modeste machine qui chauffe au bois et roule sur des roues très simples. Ces déficiences lui causent un peu d'humeur. Il lui arrive par exemple de faire des bonds intempestifs sur les rails recouverts d'une mince lame de fer, ce qui lui vaut bientôt le surnom de *Chaton* (Kitten), car elle parait aux yeux des contemporains enjouée comme un petit chat. Qu'importe! Elle tire bravement, même si elle tousse et éternue souventes fois, les wagons auxquels elle est attelée. Elle convainc voyageurs et hommes d'affaires de l'utilité du chemin de fer, ouvre pour le Dominion une ère de progrès extraordinaire. Bref, elle joue en conscience son rôle de précurseur.

Puis elle est supplantée par des locomotives plus puissantes, plus perfectionnées. On la relègue sur d'autres lignes qui commencent. Elle aide à leur construction. C'est ainsi qu'elle est achetée par Barthélémi Joliette, le fondateur de la ville qui porte aujourd'hui son nom, mais qui s'appelait alors "Industrie". Joliette, qui a hérité avec le nom l'esprit aventureux de l'un des découvreurs du Missisipi, projette de relier sa ville à Lanoraie.

Nous sommes en 1864. La pimpante machine qui faisait gaillardement ses vingt milles à l'heure sur la route Laprairie-Saint-Jean est maintenant très vieille pour une locomotive. Elle est épuisée. Un beau jour elle éclate et prend feu. L'une des deux plaques de cuivre qui portent son nom est fondue par la chaleur; l'autre est jetée dans un champ où un cultivateur la ramassera plusieurs années plus tard et la portera au Musée de Joliette. Sa carcasse est dispersée, ou vendue à un marchand de ferraille. Personne ne parle plus de la *Dorchester*.

Mais pendant qu'elle repose, simple nom dans une vitrine, le réseau dont elle a tiré le premier train se développe, s'agrandit d'apports étrangers et finalement devient cinq réseaux fondus en un seul, le Canadien National, avec près de 24,000 milles de voies, des télégraphes, des messageries, des hôtels, des bateaux, etc., bref, l'un des plus grands réseaux au monde, car en faisant le Canada économique, en travaillant à la prospérité de tous, il s'est fait lui-même.

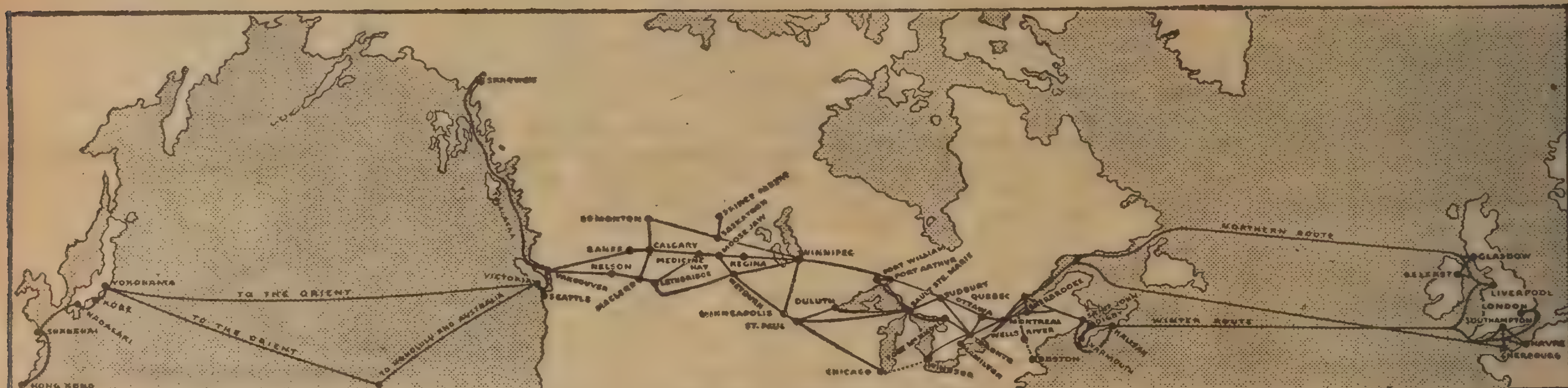
Et ses directeurs n'ont pas oublié, eux, les modestes débuts, en juillet 1836, du premier chemin de fer canadien. Ils ont fait construire un modèle exact de la *Dorchester* qui sera exposé cet été, afin que tout le monde puisse mesurer les progrès accomplis depuis cent ans et se rendre compte du rôle immense joué par les locomotives et les trains à vapeur dans le développement de notre pays. Les sacrifices des premiers jours, celui de la *Dorchester* compris, n'ont pas été vains.



VOLUME XXIV, No 26 QUÉBEC 25 JUIN 1936

IL Y A CINQUANTE ANS

1886 ...et aujourd'hui 1936



Un chaînon de l'Empire. Lorsque le premier *convoi transcontinental venant de Montréal traversa le Canada jusqu'à la côte du Pacifique, il y a cinquante ans, sur le nouveau chemin d'acier dont on venait de terminer la construction, il portait avec lui les destinées de tout un peuple—d'un vaste Empire! La nouvelle ligne du Pacifique Canadien ne constituait pas seulement le lien tangible qui devait unir les provinces de la Confédération récemment formée—elle contribuait en plus à l'établissement d'un réseau ininterrompu de communications mondiales dans les limites mêmes de l'Empire—un fait d'une portée considérable sur la politique impériale. Si, durant les années qui suivirent, l'Empire a pu rester uni pour la défense de la civilisation, on peut affirmer que les hommes d'initiative et de courage qui conçurent et construisirent le Pacifique Canadien, il y a un demi-siècle, contribuèrent pour une large part au maintien de cette unité.

**On procède actuellement à la remise en condition du matériel qui composait le premier train transcontinental canadien, en vue de la reconstitution qui sera donnée de son arrivée à Port Moody, le 3 juillet, à l'occasion du cinquantenaire de cet événement, ainsi que de la fondation de Vancouver.*

SOUVENIR

Canadian Pacific Railway Ocean to Ocean 1886

EMPRESS HOTEL VICTORIA, B.C.

CHATEAU FRONTENAC QUEBEC, P.Q.

BANFF SPRINGS HOTEL

ROYAL YORK HOTEL TORONTO, ONT.

CHATEAU LAKE LOUISE

HOTEL VANCOUVER VANCOUVER, B.C.

ALGONQUIN HOTEL ST. ANDREWS, N.B.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY

WORLD'S GREATEST TRAVEL SYSTEM

Pacifique Canadien

UN CHAÎNON DE L'EMPIRE

CHEMINS DE FER · BATEAUX · MESSAGERIES · HÔTELS · TÉLÉGRAPHES

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec) Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 25 JUIN 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 26

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

La production du beurre au Canada durant le mois de mai, s'est élevée à 25, 158,305 lbs comparée à 23, 217,237 lbs en mai 1925.

* * *

Il se fabrique environ 65 millions de paires de bas par année, soit en coton, en laine, en soie ou en soie artificielle. Evidemment puisque nous avons l'occasion d'en porter, les fameux bas de soie, finissent par grever assez lourdement le budget familial, avec cela qu'il faut repriser assez souvent.

* * *

Le pouvoir d'achat de la classe agricole pour les 12 mois finissant au premier avril est le plus élevé des cinq dernières années, dit le rédacteur de la lettre mensuelle de la Banque Canadienne du Commerce. Cet article très documenté intéressera certainement nos lecteurs au même degré que nous l'avons été nous-mêmes.

La reprise des affaires, à notre sens, est subordonnée aux progrès de l'agriculture. Le refrain n'est pas des plus nouveaux aussi bien qu'il n'est pas particulier à notre pays ni à notre province. Les personnes qui ont l'avantage d'être informées de ce qui se passe dans les autres pays du globe, les gouvernements qui ont à cœur le progrès général, commencent par redresser les griefs qui nuisent à l'avancement de la principale de nos industries l'agriculture.

Relever le pouvoir d'achat agricole reste l'objectif le plus sérieux de tous les programmes politiques que l'on puisse inventer.

Fruits et légumes

Les arrivages de fruits et légumes sont en avance sur le marché de Montréal durant la semaine se terminant le 11 juin. Il est entré, 362 wagons contre 332 la semaine précédente. Ce sont les fruits et légumes étrangers qui, à cette époque, augmentent les arrivages. La répartition est comme suit: 7 wagons de pommes; 68 de pommes de terre; 6 d'oignons; 87 d'autres fruits; 50 de légumes assortis; 91 de bananes et 55 de fruits tropicaux. Les prix se maintiennent très élevés. Sur le marché de Québec, les blanches de Québec No 1, commandaient de $2.60 à $2.75 le sac de 80 lbs, sur Montréal, les prix sont également élevés mais on ne rapporte aucune cotation pour la pomme de terre de Québec. Les pommes de terre nouvelles importées ont fait leur apparition depuis une couple de semaines.

Nos cultures, protégeons-nous

Nous publions en page trois, le second rapport complet sur l'état des cultures dans les divers districts de la province de Québec.

Grâce à la belle température que le Ciel nous dispense depuis une quinzaine près, l'aspect de nos campagnes a énormément changé. Les prairies sont en bon état. La gelée dont nous craignions les effets désastreux tant et plus, ne laissera probablement pas d'aussi mauvaises traces de son passage. Dans les régions fruitières certes les dégâts représenteront quelques milliers de dollars de perte, cependant tout semble bien revenu dans l'ordre et nous avons raison d'espérer que les moissons seront bonnes.

Mais il y a à craindre les insectes si nombreux qui s'acharnent à nos cultures fruitières, potagères, etc. Si nous n'y prenons garde, elles pourront en peu de temps annuler les efforts déployés par le laboureur pour préparer les champs et les ensemencer.

Les cultivateurs trouveront, dans ce rapport assez complet du Service provincial de l'Economie rurale, tout un contingent de fléaux à combattre par des moyens qu'il nous est arrivé de suggérer si fréquemment; nous ne saurions y revenir.

Nous croyons utile d'appuyer sur l'importance de protéger nos récoltes elles constituent un capital intéressant. Tout comme le négociant qui prend les moyens voulus pour se prémunir contre tout ce qui est de nature à déprécier ses marchandises, l'agriculteur doit protéger ce qui est le fruit de son travail quotidien et de beaucoup d'heures de réflexion.

Il y a un proverbe que vous connaissez bien: "Une once de prévention vaut mieux qu'une livre de remèdes".

S'il est un temps où nous devons penser à le mettre en pratique c'est bien de ce temps-ci, car il ne faut pas attendre que l'ennemi soit sur nous pour aviser aux moyens de lutter. Il vaut mieux l'empêcher de loger chez nous que d'être forcé de le déloger.

N'attendons pas à la Sainte-Anne

Les jeunes de quarante ans et plus se rappellent encore qu'autrefois c'était la mode, dans le district de Québec et plus bas, de préparer la faucheuse pour commencer la fenaison à la Sainte-Anne. Les catholiques, descendants de Bretons savent que la fête, de la patronne du Canada est le 26 juillet. A vrai dire c'était un peu tard. Heureusement l'enseignement agricole est venu nous démontrer qu'à une date aussi reculée, il est très difficile de récolter du foin de bonne qualité. Il a été démontré par des expériences nombreuses que ce que nous pouvons gagner en quantité et en poids, nous le perdons en qualité.

Dans le cas du foin de trèfle et du foin de luzerne, la quantité de proteine diminue graduellement au fur et à mesure que ces fourrages mûrissent.

Tous les cultivateurs, et spécialement ceux qui cultivent en vue de l'alimentation du bétail devraient prendre les moyens de couper les champs de foin avant qu'il soit trop mûr. On ne peut évidemment tout faire à la fois, cependant on doit avoir soin de couper les champs de trèfle en premier lieu.

Rappelons que nos troupeaux ont besoin de bons fourrages s'ils doivent rapporter des revenus. Les animaux de la ferme, constituent encore et pour longtemps le meilleur marché pour écouler nos récoltes de grande culture.

Nous avons ouï dire que dans certains districts agricoles, on a pris l'initiative d'afficher des pancartes aux endroits les plus fréquentés par les cultivateurs, sur lesquelles on lit: "Faites les foins de bonne heure" ou quelque chose d'équivalent. Par ce commentaire, nous voulons propager cette idée, elle est bonne, nécessaire et tend à assurer de meilleurs revenus à tous ceux qui voudront bien la mettre en pratique.

L'effet bienfaisant du Borax sur la récolte

L'emploi du borax pour prévenir certaines maladies des plantes, et spécialement le cœur brun des navets, attire maintenant beaucoup d'attention au Canada. Les essais exécutés sur les fermes expérimentales fédérales ont démontré que l'on peut, sur la plupart des sols, enrayer les progrès de cette maladie importante des navets en appliquant du borax finement pulvérisé, directement dans la rangée, à raison de 10 ou 15 livres par acre. Il y a, cependant, quelques contre-indications; par exemple, un sol qui a reçu une application abondante de chaux ou qui est très alcalin de nature.

L'un des problèmes qui inquiètent actuellement le producteur est l'effet du borax sur la récolte suivante, et spécialement les pommes de terre. Les essais conduits en grande culture ont démontré qu'une quantité de 15 à 10 livres de borax par acre ne nuit aucunement aux pommes de terre, au blé, à l'avoine, à l'ordre, ou au mil. On a même constaté aux Etats-Unis et en Ecosse qu'une quantité de 10 à 20 livres de borax à l'acre faut du bien aux pommes de terre. En outre, les pommes de terre aussi bien que les navets peuvent souffrir du manque de bore dans le sol. Ce manque de bore chez la pomme de terre se manifeste sous forme d'un enroulement des feuilles semblable sous certains rapports à la maladie à virus appelée "enroulement des feuilles" qui s'accompagne, dans les cas graves, d'un dessèchement de l'extrémité et du bord des feuilles et de l'apparition de taches et de marbrures brun foncé dans la chair du tubercule. Ces symptômes ont été observés sur les pommes de terre de temps à autre sur les sols manquant de bore.

On recommande aux planteurs de ne pas se servir de borax, spécialement pour le traitement des maladies de la pomme de terre, tant que cet ingrédient n'a pas été parfaitement mis à l'essai, en petit, sur la terre où il doit être appliqué. On agirait sagement sous ce rapport en consultant le laboratoire fédéral de pathologie végétale le plus proche. On croit aujourd'hui que la détérioration des pommes de terre, que l'on attribuait autrefois à l'emploi du borax, est souvent causée par le mode d'application de cet ingrédient, qui provoque une haute concentration locale près du planton, tandis qu'il doit être appliqué plusieurs jours d'avance pour avoir le temps de se dissoudre dans le sol. L'emploi d'appareils qui distribuent les engrais sur le côté des rangées de pommes de terre permet d'éviter en grande partie ce danger.

Le borax devrait donc toujours être appliqué trois ou quatre jours, avant la plantation, conjointement avec l'engrais chimique, ou seul, mais dans ce cas, mélangé avec de la fine terre sèche ou de la chaux, afin de faire le volume nécessaire pour faciliter la manutention. Le borax fait souvent jaunir les feuilles des navets et d'autres récoltes, mais ce jaunissement disparaît au bout de 8 à 15 jours, et la récolte ne s'en porte pas plus mal pour ça.

Des "Journées écoles" au jardin Zoologique de Québec

La société Zoologique de Québec annonce que les journées-écoles du Jardin Zoologique de Charlesbourg commenceront dès les vacances sous la direction du R. F. Michel, professeur de sicences naturelles à l'Académie Commerciale et en collaboration avec le Dr Armand Brassard, directeur du jardin. Ces journées-écoles permettront aux enfants qui fréquentent les maisons d'enseignement du district de Québec d'étudier les sciences naturelles sur le terrain, sous la direction de guides compétents tout en passant une agréable journée dans un beau jardin. Des conférences amusantes et des représentations cinématographiques seront données aux enfants. Enfin, il leur sera permis d'herboriser dans le jardin, de visiter les laboratoires et d'étudier sur place les animaux.

Le nombre de ces derniers s'est sensiblement accru ces derniers temps. M. le Dr. Brassard annonce la naissance d'un petit cerf de Virginie et d'un porc épic chez les mammifères et de plusieurs petites oies dans la section des oiseaux aquatiques. Cette année, après trois ans de captivité, les oies blanches se sont décidées à pondre.

D'autre part le jardin s'enrichira à brève échéance d'oursons noirs, de truites d'achigans et de saumons et d'une collection de reptiles. Ches les mammifères on remarque aussi une belle collection de lièvres, y compris les lièvres géants de l'Ouest et la sous-espèce qui habite l'Arctique.

A date plus de 17,000 personnes ont visité cette année le Jardin Zoologique de Charlesbourg. Un grand nombre de visiteurs étaient des enfants, preuve de l'intérêt grandissant que soulèvent les sciences naturelles.

JUIN 1936

Le Soleil entre au Cancer le 21, à 9 h. 22 m. du matin.

P. L. le 5, à minuit 22 m. - N. L. le 19, à minuit 15 m.
D. Q. le 12, à 7 h. 5 m. du matin. - P. Q. le 26, à 2 h 23 m. du soir.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
29	Lundi	r	Saints PIERRE et PAUL.	3 55	7 43
30	Mardi	r	Commémoraison de saint Paul.	3 56	7 43
			JUILLET		
1	Merc.	r	Tr. Précieux Sang de N. S. J. C.	3 56	7 43
2	Jeudi	b	VISITATION De la B. V. M.	3 56	7 43
3	Vend.	†b	Saint Léon II, Pape, Conf.	3 57	7 43
4	Sam.	†r	De l'Oct.	3 57	7 43

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Rendement et coût de production des récoltes sarclées à la Station Expérimentale de Ste-Anne

LES CULTIVATEURS qui exploitent une ferme à base d'industrie laitière, en particulier ceux de la région du Bas Saint-Laurent, seront intéressés de connaître les rendements et les prix de revient des diverses récoltes sarclées produites sur la Ferme Expérimentale de Ste-Anne. Sur cette ferme depuis douze ans, on cultive comme aliments succulents pour les vaches laitières, des choux de Siam, des betteraves fourragères, du blé d'Inde, du soleil ainsi que du soleil et du blé d'Inde semés en mélange. Afin de connaître lesquelles de ces récoltes sont les plus avantageuses à produire dans la région on a tenu compte, à chaque année et pour chacune d'elles. du rendement à l'acre en matière verte, du pourcentage de matière sèche, du rendement en matière sèche, du prix de revient par tonne de matière verte et du prix de revient par tonne de matière sèche.

Sur une période de douze ans, c'est-à-dire depuis 1924, le blé d'Inde a donné un rendement à l'acre de 13 tonnes 886 livres de matière verte à $3.69 la tonne comme prix de revient; le soleil, 17 tonnes 260 livres à $3.03 la tonne; le soleil et blé d'Inde semés en mélange, 16 tonnes 1020 à $3.16; les choux de Siam, 19 tonnes 1500 livres à $3.02 et les betteraves, 24 tonnes 480 livres à $2.73.

Dans les cultures sarclées pour déterminer la plus économique à produire, il faut surtout tenir compte du rendement et du prix de revient de la matière sèche, car ces récoltes contiennent beaucoup d'eau. Ainsi, pour le nombre d'années écoulées depuis 1924 le blé d'Inde a donné un rendement moyen de matière sèche à l'acre de 4096 lbs à $22.82 la tonne comme prix de revient; le soleil 5259 lbs à $19.30 la tonne; le soleil et blé d'Inde mélangés, 4764 livres à $20.93 la tonne; les choux de Siam; 4395 livres à $26.36 la tonne et les betteraves, 6161 livres à $21.24 la tonne.

Pour analyser avec encore plus de précision l'importance comparative de ces diverses récoltes, il importe de se rappeler que la matière sèche contenue dans les racines est beaucoup plus digestible que celle contenue dans les ensilages. Il faut aussi tenir compte des conditions économiques de chaque ferme. Ainsi avec une grosse exploitation assez hautement spécialisée en industrie laitière, les ensilages mélangés de soleil et blé d'Inde pouvant être aussi recommandables que les racines. Mais pour les formes ordinaires de la région du Bas St-Laurent où le nombre de vaches est encore plutôt limité et surtout si on peut faire de la culture sarclée sans engager de main d'œuvre; les racines seront presque toujours plus économiques. En effet avec les racines, si on n'a pas de déboursé à faire pour la main d'œuvre, le prix de revient à la tonne reste très bas et peut varier de $1.00 à $1.25. Les ensilages, qui demandent relativement peu de main d'œuvre, mais beaucoup de capital investi dans les machines, n'ont pas le même avantage.

La culture du soleil seul n'est pas recommandable parce qu'il donne un ensilage peu savouré des vaches laitières. Celle du blé d'Inde seul n'est pas plus à recommander pour la région du Bas St-Laurent, parce que le rendement à l'acre est trop faible.

Le pouvoir d'achat agricole

LE pouvoir d'achat de la classe agricole au Canada pour les douze mois à fin mars dernier est le plus élevé des cinq dernières années, selon des calculs qui reposent sur les dernières données officielles et d'autres reseignements sûrs. Voici un tableau indiquant nos indices pour les douze mois à fin mars, chaque année, depuis 1926, ainsi que le pourcentage d'écart par rapport à l'année précédente:

1926 = 100)

12 mois fin mars	Revenu agricole	% de différence	Prix de revient	% de différence	Pouvoir d'achat agricole	% de différence
1936	54.98	+ 5.2	73.09	− 1.6	75.22	+ 6.9
1935	52.27	+14.7	74.29	+ 5.5	70.36	+ 9.8
1934	45.56	+ 9.5	71.12	− 2.8	64.06	+12.7
1933	41.59	−14.5	73.16	− 8.5	56.85	− 6.6
1932	48.66	−27.8	79.98	−12.1	60.84	−17.8
1931	67.39	−31.1	91.00	− 7.2	74.05	−24.7
1930	96 46	−14 5	98.11	− 2.3	98.32	−12.6
1929	112.85	+ 0.5	100.37	− 1.4	112.43	+ 1.8
1928	112.34	+11.2	101.77	+ 1.4	110.39	+ 9.7
1927	100.98	+ 1.0	100.39	+ 0.4	100.59	+ 0.6
Année civile 1926	100 00	.....	100 00	......	100.00	.....

(Suite à la page 255)

Valeur du fumier de ferme

Par S. BALLANTYNE, Régisseur, Station expérimentale fédérale, Kapuskasing, Ont.

Le fumier de ferme est un sous-produit d'une grande valeur, mais on ne le croirait guère, à voir le peu de soins dont il est l'objet de la part des cultivateurs. Le retour du fumier au sol est l'un des moyens les plus utiles de maintenir la fertilité de la terre. Le fumier soigneusement conservé contient une quantité considérable d'azote, d'acide phosphorique et de potasse sous des formes facilement assimilables par les plantes. Non seulement il apporte des éléments de fertilité, mais il ajoute aussi de l'humus au sol, augmente sa faculté de retenir l'humidité et stimule grandement l'activité bactérienne.

Pour connaître les bienfaits résultant de l'application du fumier de ferme dans un assolement régulier de quatre années, composé d'avoine, d'orge, de foin de trèfle et de mil, une expérience a été mise en marche en 1935 à la station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ontario. Un champ était fumé à raison de seize tonnes, appliquées en deux fois. La première application de huit tonnes était enfouie au moyen du disque pour la récolte d'orge, et la deuxième mise en couverture sur le champ de mil. L'autre champ ne recevait aucun engrais d'aucune sorte. Voici les pourcentages d'augmentation réalisés par les différentes récoltes pendant une période de dix ans sur l'assolement qui recevait du fumier: avoine 45.4%; orge 43.9%; foin de trèfle 78.5%; foin de mil 115.1%. Si l'on compte aux prix du marché l'augmentation de rendement des différentes récoltes, on trouve que le rapport en argent du fumier est de $1.65 la tonne.

Pendant le mois d'avril 1936, les exportations de jambons et de bacon sur les Iles Britanniques ont été plus considérables que l'année dernière, savoir:—9,315,600 livres contre 8,345,900 livres pour avril 1935. Les exportations de jambon et de bacon sur les Etats-Unis pendant le mois d'avril se montaient à 151,000 livres contre 56,100 livres en avril 1935.

* * *

La quantité de bœuf marqué vendu au Canada pendant le mois d'avril 1936 a été de 4,734,810 livres, soit une augmentation de 1,465,096 livres sur avril 1935. Les ventes d'avril pour les années précédentes ont été les suivantes: 1931—1,983,022 livres; 1932—1,818,844 livres; 1933—2,704,335 livres; 1934—3,599,621 livres; et 1935—3,280,714 livres.

COLONISATION

Si nos gens le savaient!

A leur façon de juger des valeurs, on dirait que beaucoup de gens ignorent ce que vaut la terre, la bonne terre qui produit le froment et les fruits.

De fait, pour la presque totalité, notre population aspire au prolétariat. Elle semble croire que l'idéal dans la vie, c'est d'obtenir une position quelconque, soit comme manœuvre, soit comme homme de métier ou professionnel, position qui permettrait de vivre sans cultiver la terre.

Notre jeunesse campagnarde n'en est pas arrivée là sans qu'on ait de longue main, à la campagne, créé un état d'esprit déruralisateur; sans qu'on ait souventes fois représenté aux ruraux que la culture du sol ne doit être que le fait des moins intelligents des citoyens.

Entreprenons une tournée à travers les campagnes, et nous apprenons facilement quelles sont les causes de cet état mental, et il arrive que nous découvrons que les professeurs de ces théories antisociales et anti-nationales, ne sont pas toujours ceux qu'on pense.

Dans une conférence qu'il faisait, il y a déjà 44 ans, le Rév. P. Van Tricht constatait après beaucoup d'autres, que:

"la terre est à l'usage de l'homme, elle le nourrit de ses fruits, elle le charme de ses fleurs, elle filtre dans son sein l'eau de nuages qui abreuvera sa soif, elle lui réserve dans ses simples herbes le remède à ses maladies; elle n'est pas seulement sa grande nourricière, elle est aussi sa grande guérisseuse."

C'est pourtant encore vrai de nos jours comme ce l'était au temps où ce savant Jésuite faisait ses conférences devenues si populaires.

En ces temps, plus de 60 pour cent des Canadiens vivaient à la campagne.

Aujourd'hui, plus de 60 pour cent de notre population vit en ville. Et l'affluence vers la cité continue.

Serait-ce que dirigeants et dirigés ignorent que les pays industrialisés se sont multipliés, et que le machinisme s'est perfectionné.

Il n'y a pourtant que deux façons de gagner sa vie; faire produire au sol sa subsistance, ou bien gagner, ou avoir gagné, l'argent nécessaire à l'achat de ce qu'on ne produit pas.

C'est par ce dernier moyen qu'aspirent à vivre trop de nos gens, bien que les conditions mondiales de l'industrie ne le permettent plus.

Nous avons des terres à défricher qui peuvent produire du froment, des fleurs, des herbes médicinales; qui filtrent l'eau des nuages pour étancher notre soif.

Pour que notre population s'en empare, il faudrait la préparer, et créer un climat favorable à la colonisation.

Aux administrateurs à préparer ces terres; à toute l'élite de notre population à créer l'état mental favorable au développement agricole de notre province, par la colonisation.

J.-ERNEST LAFORCE.

Est-il nécessaire de coloniser ?

Par J.-Ernest Laforce

A travers les pays découverts par Cartier, par Champlain, par d'Iberville, par La Salle, par de la Vérendrye, la Providence a jeté une semence de ressources naturelles plus grande qu'en tout autre pays au monde. Ces ressources naturelles sont des pêcheries, plus riches et plus vastes qu'ailleurs; des territoires de chasse, recherchés par les sportsmen mondiaux, amateurs de beaux gibiers; des lacs d'une beauté sans rivale pour quelques-uns, d'une étendue et d'une richesse sans égale pour d'autres; des forêts d'une immensité continentale, traversées par des fleuves et des rivières susceptibles de développement hydraulique; et le tout, par milliers de milles carrés, reposant sur un sous-sol minéralisé, dont on ne fait que commencer l'exploitation; exploitation qui démontre bien la valeur de la richesse minérale du sous-sol canadien. Toutes ces richesses phénoménales des pays découverts par nos ancêtres, sont pour ainsi dire encadrées, entrelacées de terres arables pouvant permettre à des milliers de familles de vivre dans l'indépendance, tout en gardant en réserve des territoires immenses pour l'établissement des enfants et petits-enfants des héritiers actuels.

Avons-nous intérêt, ou non, de nous emparer de ces ressources naturelles, de ces richesses dont nous sommes les héritiers ?

Il est évident que si nous voulons faire de nos enfants autre chose que des serviteurs et des mendiants, il nous faudra organiser la mise en valeur de ces richesses pour leur bénéfice.

Nos campagnes sont remplies d'une jeunesse qui ne sait où tourner la tête pour découvrir les terres où elle pourrait se fixer à demeure. On y rencontre même des milliers de familles agricoles sans ferme, vivotant en serviteurs comme des gens qui habitent un pays où toutes les terres sont prises et défrichées depuis des siècles.

Nos villes débordent de jeunes gens qui ne savent où s'adresser pour ne pas rester à charge à leurs parents, et ne pas se trouver dans la triste obligation, s'ils veulent fonder des foyers, comme ils en ont le droit, de compter sur la charité publique pour ne pas crever de faim.

Les cadres de toutes nos professions sont remplis à craquer, et depuis que les Etats-Unis refusent d'accepter chez eux nos hommes tout faits, qui souvent sont passés par les collèges, voire l'université par vagues successives, les jeunes campagnards, désespérant de pouvoir s'établir dans leur pays, vide de population, viennent compliquer la situation des villes, en offrant leurs bras, plus robustes sur le marché du travail urbain déjà encombré.

Pour remédier à cette situation, devons-nous, oui ou non, nous emparer des ressources naturelles de notre pays et les développer, les exploiter nous-mêmes, pour le bénéfice de notre population ?

On ne pourrait pas mettre en valeur toutes ces richeses à la fois, parce que nous ne nous y sommes pas préparés.

Pour cela, il faudrait plus de capital argent que nous en avons présentement à notre disposition. Il faudrait aussi que nous ayons une équipe de capitaines industriels à la hauteur d'une tâche comme celle-là. Il nous faudrait en plus des ingénieurs, des chimistes, des contremaîtres, une main d'œuvre expérimentée dans chacune des diverses branches industrielles que nécessiterait le développement méthodique d'un pays comme le nôtre.

Tout cela, nous ne l'avons pas, du moins en quantité suffisante.

Nous avons déjà dit que pour atteindre ce but il nous faudra commencer par travailler, amasser le plus d'argent possible, puis nous organiser pour le garder à nous, cet argent, afin de l'avoir pour développer notre pays en y établissant nos enfants.

Mais, pour réussir une entreprise de cette importance, il nous faudrait une population plus virile, plus forte, plus éveillée; une population saine, ambitieuse, sachant réfléchir, honnête, courageuse, entreprenante et imbue d'esprit d'initiative.

N'est-ce pas dire qu'il faudrait que cette population soit maîtresse d'ellemême, élevée au grand air, dans l'atmosphère embaumée de la campagne; dans des pays où le soleil n'a pas honte de se montrer, où le père de famille, en faisant produire au sol les nécessités de la vie, peut aussi récolter des hommes.

Cela présuppose la prise de possession, par nous-mêmes et pour le bénéfice de nos enfants, de nos petits-enfants, de toutes ces terres qui encadrent, portent, cachent, enclavent les ressources naturelles de notre pays.

Cela prouve donc que chez nous la colonisation s'impose, qu'elle est une nécessité économique.

Nécessité économique, la colonisation est aussi pour nous une nécessité sociale et nationale.

Dans notre pays, nous, les héritiers de toutes ces terres, nous ne nous sommes pas suffisamment occupés de l'établissement de nos enfants au pays, nous avons négligé l'administration de nos biens matériels.

En conséquence, dans des douzaines de milliers de cas, de propriétaires, nous sommes devenus des prolétaires, et, pour un grand nombre, à l'étranger.

Quand on devient ainsi au crochet des autres, dépendant de la charité publique pour vivre, on n'ose parler comme le maître de la maison, et il en résulte parfois des inconvénients regrettables.

Pour remédier à ces inconvénients, au moins dans la mesure du possible, il il est donc d'importance primordiale que nous prenions les moyens d'établir tout notre monde au pays, plus spécialement à la mise en valeur de nos terres arables et au développement de nos ressources naturelles.

Pour coloniser, il est évident qu'il faut des colons. Pour développer une mentalité colonisatrice chez la population, il faut créer au pays un climat colonisateur. On ne peut créer un tel état d'esprit en poussant le peuple au prolétariat, en dédaignant et la culture et le cultivateur, homme libre et vivant au soleil sur une propriété qui lui appartient en propre, pour lui préférer le serviteur, vivant en ville.

Comme nous l'avons démontré, nous avons chez nous une population campagnarde qui déborde dans chacune des 987 paroisses agricoles du Québec. Il faut admettre que l'immense majorité des individus, de ces campagnards ont une mentalité urbaine; non qu'ils connaissent la ville, mais parce que depuis plus de trois quarts de siècle nous avons tellement négligé, méprisé l'agriculture, condamné comme inintelligent tout travail champêtre, que dans une multitude de foyers agricoles, les parents furent les agents déruralisateurs de leurs propres enfants, et ils y allèrent avec un entrain tel, qu'ils n'y eussent pas mis plus d'enthousiasme s'ils eussent été payés par

(Suite à la page 255)

Rapport télégraphique sur l'état des cultures et les fléaux agricoles au 13 juin 1936

En date du 15 juin la Section de la Statistique Agricole publiait son deuxième rapport télégraphique de la saison, reproduisant le sommaire des observations reçues des agronomes régionaux de la province de Québec.

Grâce à la bienveillante collaboration de la Section de l'Entomologie et de la protection des Plantes, il nous est possible de donner comme supplément à ce rapport télégraphique, un sommaire très détaillé du développement des insectes, des maladies et des mauvaises herbes dans la province.

Sommaire pour la Province:

Pendant la dernière quinzaine, la température a été très favorable à toutes les cultures. Les semailles très avancées dans toute la province sont terminées en certains endroits. La végétation est généralement luxuriante. Les pluies du 11 juin ont été des plus profitables. On rapporte certains dommages par l'excès de pluie sur les terres légères dans les comtés de Pontiac et Gatineau. Les prairies et les pâturages sont en cexcellente condition et l'état des cultures s'améliore sensiblement.

District Agronomique No 1-2, comprenant: Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Iles-de-la-Madeleine, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup.

La belle température chaude de la semaine a été favorable pour les semences et pour la végétation. Nous avons eu une pluie bienfaisante le 11. Les semences sont avancées et la germination est rapide.

District agronomique No 3 comprenant: Kamouraska, L'Islet, Montmagny et Témiscouata.

Une température idéale permet aux cultivateurs de continuer leurs semences. Ici et là on rencontre des cultivateurs qui ont fini leurs travaux d'ensemencement. Les prairies et les pâturages sont en excellente condition. La récolte de trèfle et de luzerne s'annonce très bonne.

District Agronomique No 4 comprenant: Bellechasse, Dorchester, Lévis, Lotbinière.

Les semences se termineront vers le 16 juin. Les pâturages sont bons. Nous n'avons constaté aucun dégât causé par les insectes ou les maladies.

District Agronomique No 5 comprenant: Beauce et Frontenac.

Beau temps toute la semaine. La température chaude et une pluie bienfaisante le onze, ont activé la végétation. Les semailles sont complètement terminées. Les prairies et les pâturages sont bons et la production laitière est bonne.

District Agronomique No 6 comprenant: Arthabaska, Mégantic, Wolfe.

Les semailles sont pratiquement terminées dans Arthabaska et une partie de Mégantic et elles sont très avancées dans Wolfe et dans l'autre partie de Mégantic. La température est excellente pour les semailles qui sont plus avancées à date que l'an dernier et faites dans des meilleures conditions. Les pommes de terre sortent de terre, le grain lève et pousse très bien, les prairies sont très belles et les pâturage bons.

District Agronomique No 7 comprenant: Drummond, Nicolet, Richelieu et Yamaska.

Température très favorable à la végétation, toute la semaine. Les céréales ont levé vite et vont bien. Les petits semis sont terminés et les sarclages commencés. La première coupe de trèfle est commencée, en vue de la production de la graine. Aucune épidémie n'est signalée, sauf l'existence assez nombreuse de vers gris.

District Agronomique No 8 comprenant: Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead.

La semence du grain est terminée. Près de 75% du maïs et des plantes racines sont semés. La végétation a été très rapide durant la semaine. On remarque encore sur le foin les mauvais effets causés par les fortes gelées de Mai. Le grain semé à bonne heure pousse bien.

District No 9 comprenant: St-Hyacinthe, Verchères, Chambly et Bagot.

L'apparence générale des récoltes de céréales et de cultures sarclées est bonne La sécheresse commence à se faire sentir.

District No 10 comprenant: Brome, Shefford, Rouville.

Dans Rouville, les semences sont terminées. Tomates et tabac en pleine plantation. Les prairies sont excellentes. Le trèfle se remet des dernières gelées. Les pâturages sont très bons. Dans Brome et Shefford, 85% des semences sont en terre. Les semis de blé d'Inde sont très avancés. Les chaleurs favorisent la pousse des légumineuses. Les prairies et les pâturages sont excellents.

District No 11 comprenant: St-Jean, Iberville, Missisquoi.

District No 12 comprenant: Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Laprairie, Napierville.

Les récoltes poussent très bien partout. Assez d'humidité et bonne chaleur. On commence à couper la luzerne. Les pâturages sont excellents. Les betteraves fourragères et le blé d'Inde sont levés.

District No 13 comprenant: Ile-de-Montréal, Ile-Jésus, Soulanges et Vaudreuil.

Les pâturages sont beaux. Le grain est bien levé et d'une couleur assez belle. Un peu de pluie ferait beaucoup de bien. Le blé-d'Inde fourrager n'est pas encore fini de semer. Dans les environs de Montréal, les pommes de terre de primeur sont très belles, les bêtes n'ont pas commencé à faire de dégâts. La salade, les radis et les oignons de pleine terre, sont actuellement prêts pour les marchés Les prix sont satisfaisants. Quant aux fraises et aux framboises, les boutons à fruits sont beaux, mais un peu plus d'humidité servirait à assurer un meilleur développement.

District No 14 comprenant: Abitibi et Témiscamingue.

La température est idéale. Les semences sont terminées au Témiscamingue, 75% des semences sont faites en Abitibi. On ne rapporte aucun dommage par les insectes.

District No 15 comprenant: Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac.

Les semences sont pratiquement terminées. La végétation est excellente. Des pluies abondantes dans Pontiac-Ouest et dans Gatineau ont causé des dommages considérables aux terres ensemencées.

District No 16 comprenant: Argenteuil, Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne.

La végétation progresse rapidement. Les prairies et les pâturages annoncent

(Suite au dernier couvert)

Pourquoi vendre ses porcs vivants

Est-ce que le surplus de porcs prévu pour 1936 nuira à la fermeté des prix?

Non, si nous nous organisons pour exporter ce surplus.

La réponse à cette question, grosse de conséquence pour les éleveurs de porcs du Québec, dépend entièrement des cultivateurs eux-mêmes. Peut-être jamais plus que cette année, les producteurs n'ont eu autant à dire dans l'établissement des prix du porc; et jamais non plus ils ont eu plus d'intérêt à avoir leur mot à dire en cela puisque jamais ils n'ont eu autant en jeu par suite de l'augmentation considérable dans notre élevage de porcs.

Il n'y a qu'une manière pour envisager cette question de la vente des porcs. Et il est, ainsi que je le disais ici même au cours des deux dernières semaines, très urgent et important que l'on se décide enfin à voir soi-même à régler ce problème de la seule manière capable de protéger nos intérêts de producteurs en disposant de nos porcs de telle sorte qu'ils puissent être utilisés pour l'exportation, seul débouché capable d'absorber notre surplus.

Il ne faudrait pas se leurrer au point de se permettre de ces excuses trop faciles pour vendre ses porcs à des gens qui les transformeront en un produit que l'on ne pourra utiliser que pour nos marchés domestiques. Il faut que chacun y mette du sien; que chacun se dise bien qu'il a sa part de responsabilité à assumer dans cette lutte pour des prix favorables.

La vente de notre bacon canadien est dans une situation anormale dont il faut tenir compte de toute nécessité. Il n'y a chez nous qu'une couple de maisons qui contrôlent l'exportation de notre bacon, parce qu'elles sont seules en mesure de donner à ce produit la préparation nécessaire. C'est donc dire que bon gré mal gré, il faut dans les circonstances faire en sorte que ces maisons reçoivent par l'entremise de nos marchés publics une proportion suffisante de nos porcs pour absorber notre surplus.

Cette situation anormale ne doit pas cependant servir d'argument pour continuer le système désastreux de vente suivi par un trop grand nombre de nos producteurs et qui encourage outre mesure l'abatage par des gens qui ne sont pas capables de faire cet abatage comme il faut.

Vendre pour fins d'exportations s'impose donc parce que:

1.—C'est l'unique moyen à notre disposition plur placer profitablement le surplus de notre production de porcs.

2.—C'est l'unique moyen pour contribuer à la stabilité des prix au Canada.

3.—C'est l'unique moyen qui s'offre présentement pour éviter une baisse qui peut fort bien être de deux, trois, voire même quatre sous la livre.

4.—C'est le seul moyen qui offre présentement une protection quelconque pour notre industrie porcine.

Cela veut dire que nous devons:—

1.—Voir à ce que nos porcs soient expédiés vivants sur les marchés de Montréal et non plus abattus.

2.—Voir à ce que l'on donne à ses porcs le maximum de qualité pour assurer qu'une proportion aussi forte que possible en soit utilisée pour fins d'exportation.

3.—Voir à ce que ses porcs ne soient vendus que lorsqu'ils atteignent le poids de 200 à 230 livres.

4.—Utiliser l'organisme de vente reconnu comme le plus efficace, en même temps que le plus économique dans la vente et la manipulation des animaux vivants: la COOPÉRATIVE. A.S.

Le pouvoir d'achat agricole

(Suite de la page 253)

Notons que l'augmentation de près de 13 p. 100 du pouvoir d'achat de 1933 à 1934, par suite surtout de la hausse de prix, ne s'est pas répétée les années suivantes et que le taux d'augmentation a diminuté graduellement. Vu les récoltes déficitaires de l'Ouest de ces dernières années et l'état plutôt insatisfaisant des marchés d'outre-mer pour nos céréales, cette diminution du taux d'augmentation annuel est toute naturelle; il est heureux, au contraire, que le pouvoir d'achat soit encore à la hausse. Toute amélioration des perspectives pour le commerce international du blé, jointe à un retour aux récoltes normales dans la Prairie canadienne, se traduirait par une augmentation sensible de revenu et de pouvoir d'achat, même si le prix par boisseau ne pouvait se soutenir devant la concurrence plus active des autres pays.

Au cours des années 1926 à 1928, d'après nos calculs, le blé a compté pour près de 42 p. 100 du revenu agricole total, et ce pourcentage a peu varié d'une année à l'autre; il est tombé à 35 p. 100 en 1929 et de 1930 à 1935 il a atteint en moyenne 28 p. 100. C'est donc dans l'élevage et la culture mixte qu'il faut chercher la cause de l'*augmentation* du revenu agricole au cours des dernières années, encore que le blé ait fourni un apport stable, car la proportion qu'il représente du revenu agricole total n'a varié que très peu depuis 1930.

Le tableau suivant donne les divers pourcentages du revenu agricole pour chacune des sources principales:

	Années civiles		12 mois à fin mars	
	1926	1928	1935	1936
Blé	41.7	42.0	28.0	26.4
Autres grains	7.5	8.3	6.1	3.1
Autres récoltes	4.5	4.5	6.0	7.2
Toutes cultures	53.7	54.8	40.1	36.7
Lait	19.0	19.3	27.0	25.7
Animaux	17.7	16.6	19.0	22.4
Œufs et volailles	5.1	5.3	6.5	6.9
Divers	4.5	4.0	7.4	8.3
Revenu total	100.0	100.0	100.0	100.0

La diminution de la part attribuable aux "autres" grains tient au recul l'an dernier du marché américain d'importation, qui avait été actif en 1934 par suite du déficit des stocks intérieurs. L'augmentation des "autres récoltes" tient en grande partie aux hauts prix touchés sur la récolte de pommes de terre. Les ventes de lait ont été un peu plus fortes dans l'ensemble mais elles représentent une proportion moindre vu que le revenu agricole total a augmenté. Les autres sources de revenu accusent des augmentations à la fois relatives et en chiffres absolus, la source la plus importante étant les animaux, dont les ventes se sont accrues de 24 p. 100 en valeur, grâce en grande partie à la reprise des exportations de bétail à cornes aux Etats-Unis.

Pendant le premier trimestre 1936, le revenu agricole l'emporte d'environ 6 p. 100 sur le trimestre correspondant de 1935; les céréales et le foin ont donné des revenus moindres, mais les revenus provenant des animaux et de leurs produits ainsi que des pommes de terre et du tabac ont augmenté.

Les prix de revient agricoles au cours des douze mois à fin mars dernier sont un peu plus bas que les douze mois d'avant; l'augmentation de prix des instruments aratoires, des vêtements et des salaires a été amplement compensée par la baisse sur les engrais alimentaires, les semences, les engrais et les services divers. Aussi le pouvoir d'achat a-t-il augmenté plus que le revenu, comme l'indique notre premier tableau.

Est-il nécessaire de coloniser ?

(Suite de la page 254)

des étrangers pour cette tâche déruralisatrice et dénationalisatrice.

En déruralisant l'agriculteur canadien, neuf fois sur dix, on en fait un prolétaire.

Le passé nous apprend que par la déruralisation de notre peuple on a réussi à en chasser la moitié en pays étranger, que ceux mêmes qui sont restés au pays de peuple agricole qu'ils formaient, sont devenus pour l'immense majorité des prolétaires, dont une portion de plus en plus considérable vit de mendicité: cependant que les enfants rendus à l'âge d'homme et qui voudraient fonder des foyers ne peuvent trouver à se placer pour vivre, comme doivent faire vivre femmes et enfants, les héritiers d'un pays aussi vaste et aussi riche que le nôtre.

Pour refaire cette mentalité, il faudrait réorganiser de façon méthodique et adéquate l'établissement au pays de tous ceux au moins qui veulent encore travailler au développement du pays.

C'est ce que nous avons presque toujours négligé de faire.

Pour coloniser, il faut des terres.

Nous en avons.

Il faut aussi que ces terres soient arpentées, qu'elles soient classifiées, qu'elles soient traversées par des chemins.

Nous avons plus de 100,000 jeunes gens et chefs de famille à établir immédiatement. L'intérêt le mieux compris de cette population, l'intérêt vital de notre peuple, l'exigent.

Malheureusement, il nous faut l'avouer, nous n'avons pas de régions arpentées, de terres classifiées, traversées de chemins d'accession pour permettre l'établissement immédiat de 50 pour-cent de ceux que des raisons économiques, sociales, nationales, voire morales nous obligent d'établir immédiatement.

Et pourtant, en ces derniers temps, il s'est fait dans ce sens un travail plus considérable que par le passé, bien que notoirement insuffisant.

Chez-nous tout a concouru à faire disparaître la culture familiale. Pour un trop grand nombre, nos cultivateurs achètent une partie importante de ce que leurs fermes pourraient produire, et que le marché de la table familiale et les exigences de la vie réclament chaque jour.

C'est un mauvais départ comme apprentissage pour organiser le défrichement et la mise en valeur d'un coin de forêt qui plus tard devra faire vivre la famille.

A cet inconvénient s'ajoute encore la grande pitié de la majeure partie de nos terres immédiatement colonisables, par les pillages qui y ont été pratiqués.

Dans trop de pays de chez-nous, non seulement les terres ne sont pas prêtes à recevoir les colons qui devraient aller s'y fixer immédiatement, parce qu'il n'y a pas d'arpentage, pas de classification, pas d'égouttement, pas de chemins d'accession, mais encore, parce que pour des milliers de milles elles sont pillées, dépouillées de la forêt qui permettrait au colon de gagner la subsistance de sa famille, pendant qu'il défriche sa terre et la prépare pour la culture.

C'est pour remédier à ce dernier inconvénient que le gouvernement, par les primes de défrichement, de labour, de construction, d'égouttement, d'établissement, restitue au colon canadien une partie de ce qu'on lui a enlevé, en pillant ou laissant piller une forêt que ses pères lui ont laissée en héritage; mais à la condition qu'il s'en empare et qu'il la mette en valeur pour son bénéfice et celui de ses enfants.

Le fait que la grande majorité des colons gaspillent le bois des lots tout en gaspillant leur avenir, partir un vrai mouvement de colonisation, chez nous, adéquat aux besoins, c'est nécessairement dispendieux et difficile, vu l'état des esprits et les difficultés que nous avons ou créées ou laissé créer.

Ce n'est pas une raison pour ne pas entreprendre une politique d'une importance aussi vitale pour notre nationalité; au contraire, c'en est plutôt une pour redoubler d'efforts afin de reprendre au moins une partie du temps perdu.

Mais il nous faudra faire notre part, toute notre part, pour aider à la création d'une mentalité colonisatrice chez notre peuple, sans quoi, le succès serait fortement compromis.

Le premier train transcontinental canadien

C'est le 28 juin 1886 que le premier train de voyageurs du Pacifique Canadien quitta Montréal pour se rendre directement à la côte du Pacifique

3000 MILLES EN 136 HEURES

IL y aura exactement cinquante ans le 28 juin courant que partait de la vieille gare Dalhousie, à Montréal, le premier train de voyageurs qui devait se rendre directement jusqu'à la côte du Pacifique, par le nouveau chemin de fer transcontinental du Pacifique Canadien, dont on venait de terminer la construction. C'était le couronnement de l'œuvre gigantesque entreprise en 1881 par ceux qui s'étaient voués à la tâche de relier la Colombie Britannique à l'est du Canada et de remplir ainsi l'une des conditions de l'entrée de cette province lointaine dans la Confédération canadienne.

Beaucoup avaient mis en doute la réussite de l'ambitieux projet, vu les difficultés de toutes sortes qui s'opposaient à sa réalisation. Il semblait impossible que l'on put traverser avec une voie ferrée les solitudes du nord du lac Supérieur, les interminables prairies et la barrière formidable des Montagnes Rocheuses. Les sages de l'époque hochaient la tête devant la hardiesse des promoteurs et ne prévoyaient pour eux qu'échecs et désastres. D'autres soutenaient que même si on en parachevait la construction, le nouveau chemin de fer n'aurait jamais assez de revenus pour "payer le graissage des roues de ses trains".

En dépit de ces sombres prédictions, la ligne fut terminée plusieurs années avant la date fixée par le contrat et, le 28 juin 1886, le service direct Montréal-Vancouver ou plutôt Port Moody, comme s'appelait alors la gare terminus du C. P. R. sur la côte du Pacifique, était officiellement inauguré.

Comme on peut aisément se l'imaginer, le départ de ce convoi fut à l'époque tout un événement, car non seulement constituait-il le triomphe des pionniers qui n'avaient pas craint de se lancer à l'assaut des obstacles naturels qui barraient la route de l'Ouest, mais il manquait en plus une étape nouvelle dans le développement du Canada.

Les autorités du Pacifique Canadien—Sir George Stephen, président de la compagnie, W. V. Van Horne, T. G. Shaughnessy et autres, — n'avaient pas voulu qu'on organise de cérémonie spéciale pour célébrer ce premier départ de Montréal à destination des lointaines régions de l'Ouest. Pour ces hommes d'action, attelés à une tâche de géants depuis déjà plusieurs années, cette mise en service du premier convoi de voyageurs n'était qu'un incident, qu'un commencement de chapitre dans la longue histoire de la construction, de l'organisation et du maintien du plus grand réseau de chemin de fer du monde.

Les journaux, cependant, et le public en général, ne voyaient pas la chose du même œil. Pour eux, c'était un événement qui sortait de l'ordinaire et qui frappait l'imagination. On s'enthousiasmait à l'idée de cette longue course de 3000 milles à travers les forêts, les plaines et les montagnes, jusqu'à ces rives de l'océan Pacifique, que l'on considérait peut-être encore un peu, dans l'Est du pays, comme le bout du monde. On réalisait que le nouveau chemin de fer allait infuser une vie nouvelle aux immenses régions de l'Ouest, favoriser la colonisation, le commerce et créer au Canada une activité dont toute la population ne manquerait pas de bénéficier. Les journaux publièrent des articles élogieux exprimant leur confiance dans les services que la nouvelle route était appelée à rendre au Dominion et à l'Empire et, dans tous les milieux, il n'était question que du départ du premier train du C. P. R. pour la côte du Pacifique.

Aussi une foule considérable s'était-elle réunie aux abords de l'ancienne gare Dalhousie, dans la soirée du 28 juin 1886, pour voir partir ce train qui allait couvrir tout d'une traite la distance de 3000 milles qui sépare Montréal de Vancouver. Les reporters présents estimèrent qu'elle s'élevait au moins à cinq mille personnes, parmi lesquelles on remarquait des représentants de toutes les classes de la société: officiels de la compagnie, personnages en haut de forme, ouvriers en habits de travail et simples badauds attirés par la nouveauté du spectacle. A l'heure prévue sur l'indicateur, la locomotive lança un coup de sifflet et le convoi s'ébranla lentement au milieu des hourras de la foule enthousiaste. Des fusées furent lancées dans la nuit et une salve de quinze coups de canon fut tirée par un détachement de la Montreal Field Artillery, qui avait été amené sur les lieux pour la circonstance.

Le train qui, après avoir été consolidé avec la section venant de Toronto, se composait de treize wagons, commença donc sous les plus heureux auspices sa glorieuse randonnée à travers les immenses territoires du Canada. Il devait, sur tout son parcours, être l'objet de chaleureuses réceptions de la part des autorités et des populations des villes qu'il traversait.

Il atteignit Ottawa à minuit et 20 minutes et Chalk River le lendemain matin, à 6 h. 30. Poursuivant sa course vers l'Ouest, il passa à Mattawa, North Bay, Sturgeon Falls, Sudbury et arriva bientôt à Port-Arthur, après avoir longé les rives si pittoresques du lac Supérieur. Port-Arthur qui, encore peu de temps auparavant, s'appelait Prince Arthur's Landing, fit au train inaugural une triomphale réception. L'arrivée eut lieu à 3 h. 15 de l'après-midi, le 30 juin. La gare avait été décorée à profusion et des drapeaux flottaient sur tous les édifices de quelque importance. Le maire G. H. Macdonald, suivi de tous les membres du conseil municipal et d'une foule de plusieurs centaines de citoyens, s'était rendu à la gare pour souhaiter la bienvenue aux voyageurs.

L'arrivée à Winnipeg fut l'occasion d'une autre belle réception. Depuis déjà plusieurs semaines, la capitale du Manitoba attendait avec impatience la venue du premier transcontinental et avait fait ses préparatifs en conséquence. Le train entra en gare à 9 h. 10 du matin, le 1er juillet, jour de la Fête de la Confédération. Toute la ville avait pavoisé pour célébrer à la fois la fête nationale et la venue du train de Montréal. Les autorités municipales, les représentants des sociétés et des clubs, des détachements de l'armée et le public s'étaient groupés aux abords de la gare pour assister à l'arrivée du convoi. Le maire lu une adresse de circonstance à laquelle répondit M. J. M. Egan, le surintendant général de la Compagnie dans la région du Manitoba, après quoi la troupe tira une salve d'honneur de quinze coups de canon.

Après Winnipeg, ce fut la traversée des plaines que le nouveau chemin de fer était appelé à mettre en valeur. Plusieurs villes commençaient déjà à y prendre une importance que la venue du rail devait par la suite vivement accélérer: Portage-la-Prairie, Brandon, Régina, Moose-Jaw et Medecine Hat furent autant d'étapes triomphales dans la course du train vers le Pacifique.

Bientôt commencèrent à s'estomper à l'horizon les cimes neigeuses des Montagnes Rocheuses qu'il tardait aux voyageurs d'admirer de près. Le train approchait de Calgary, petite ville à laquelle dès cette époque on prédisait un brillant avenir. Il entra en gare à 11 h. du soir, le 2 juillet, et y fut chaleureusement accueilli par une nombreuse population.

Quelques heures après avoir quitté Calgary, le train entra dans le dédale formidable des Montagnes Rocheuses, où tant d'argent et d'efforts avaient été dépensés durant les quelques années précédentes pour l'établissement d'une voie ferrée. Pendant près de deux jours il roula prudemment à travers ce pays tourmenté, mais d'une indescriptible grandeur, longeant ici un précipice terrifiant, côtoyant plus loin un torrent impétueux taillé dans le roc vif, ou sautant ailleurs, sur un viaduc branlant, un gouffre insondable.

Les panoramas majestueux de pics et de glaciers qui se révélaient pour la première fois aux voyageurs d'un convoi de chemin de fer, plongeaient ceux-ci dans un émerveillement sans cesse renouvelé. C'était aussi beau que la Suisse, mais cinquante fois plus grand!

Enfin, après avoir roulé durant 136 heures depuis son départ de Montréal; après avoir franchi sur un parcours de 3000 milles les territoires les plus variés—régions agricoles, pays de lacs et de forêts, plaines immenses, où paraissaient encore à cette époque des troupeaux épars de bisons, et montagnes gigantesques—le premier train qui ait jamais traversé le Canada de l'est à l'ouest, termina sa longue randonnée à midi, le 4 juillet, à la petite gare de Port Moody, sur les bords de Burrard Inlet, à quelques milles de Vancouver. C'est là que pendant un certain temps s'arrêtait le double ruban d'acier que le Pacifique Canadien avait jeté à travers le continent.

La réception faite au train de Montréal fut marquée par un enthousiasme extraordinaire. Des visiteurs de Vancouver, Victoria, New Westminster, Nanaimo et autres endroits de la côte du Pacifique, étaient venus grossir la population locale, pour accueillir tel qu'il convenait le convoi officiel venant de l'Est. La Colombie Britannique pouvait maintenant se sentir vraiment rattachée à ses provinces-sœurs et la promesse de la Confédération se trouvait remplie.

Il y eut donc force discours et réjouissances à Port Moody, où plusieurs bateaux avaient transporté pour la circonstance près de 2000 visiteurs. Le maire M. A. McLean de Vancouver souhaita la bienvenue aux voyageurs et exprima la joie que ressentait toute la population de la côte de voir enfin réalisé ce projet de route dont on parlait depuis tant d'années. Le maire Fell de Victoria avait apporté un gros bouquet de roses pour offrir à la première femme qui descendrait du train. Ce fut une dame Hurchburg qui le reçut, au milieu des applaudissements des spectateurs. Le premier ministre de la Colombie, l'honorable Smithe, prononça aussi une allocution de circonstance, à laquelle répondit, de la plate-forme arrière de son wagon particulier, M. Harry A. Abbott, surintendant général de la région de la côte du Pacifique pour la compagnie du C. P. R. Il promit qu'un service de trains tri-hebdomadaire serait immédiatement inauguré dans les deux directions, pour assurer des communications régulières avec l'est du pays.

Et c'est ainsi que se termina ce mémorable voyage dont le Pacifique Canadien célèbre cette année le cinquantenaire. La randonnée transcontinentale sera reconstituée un peu comme elle s'accomplit en 1886, mais avec un matériel ultra-moderne, naturellement. Le train-transcontinentale-anniversaire quittera la gare Windsor, à Montréal, à 7 h. 20 du soir, le 28 juin. La compagnie a lancé pour la circonstance un certain nombre d'invitations spéciales, et l'on s'attend à ce qu'une grande foule soit présente dans la salle des pas perdus de la gare, pour assister à ce départ commémoratif du train de Vancouver.

A l'arrivée à Port Moody, la locomotive sera conduite par W. H. Evans, le même mécanicien qui, en 1886, pilotait le premier train pour l'étape finale de son voyage. A Vancouver, l'arrivée du train fera le sujet d'une cérémonie spéciale déjà inscrite au programme des fêtes que l'on organise cet été pour la célébration du cinquantenaire de la fondation de cette ville.

RIONS DONC!

La lune, affirme un expert, repousse les ondes radiophoniques venant de la terre. Qui l'en blâmera?

* * *

Mme B. Je croyais que tu dirais son fait à ce jeune déluré, qui a veillé si tard avec notre fille, hier soir.

M. B.: Oui, je vas lui dire quelle belle-mère tu lui seras, s'il épouse notre fille.

* * *

A L'ARMÉE

Le sergent.—Si une rebellion éclatait et qu'on vous donnerait l'ordre de tirer, que feriez-vous?

Le soldat.—Je tirerais.

Le sergent.—Même sur votre père et votre mère:

Le soldat.—Je ne tirerais pas.

Le sergent.—Pourquoi?

Le soldat.—Parce qu'ils sont morts tous les deux.

Concours de ponte Canadien

32e SEMAINE FINISSANT LE 11 JUIN

Quelques parquets ont manifesté de la faiblesse durant cette dernière semaine. Le nombre des pondeuses s'est maintenu toutefois, et la période se clot avec une diminution de quarante-quatre œufs.

Le pourcentage reste encore supérieur au concours de l'année dernière. Un seul œuf n'a pas compté. Tous les jours nous avons cueilli la récolte de 56 poules, dont quelques-unes ont atteint le nombre maximum de points.

Les résultats des meilleurs parquets restent excellents. Au 14 juin nous les trouvons alignés comme suit:

Parquet			Points	Œufs
23	L.B.	W. S. Hall	76.6	66
29	L.B.	Manor Farm	68.7	60
22	L.B.	F. C. Evans	68.6	64

Un parquet de P. R. B. conserve la première place des six parquets vedettes du concours à date.

Parquet			Points	Œufs
5	R.B.	J. H. Thompson	1604.1	1640
26	L.B.	Russell P. Farm	1582.4	1438
20	L.B.	G. S. Taylor	1465.4	1373
23	L.B.	W. S. Hall	1452.2	1279
29	L.B.	Manor Farm	1421.1	1276
25	L.B.	A. E. Shank & Son	1307.2	1267

Un nouvel oiseau prend premier rang au nombre des meilleures pondeuses ainsi qu'à la sixième place.

Parquet			Points	Œufs
289	L.B.	Sta. Exp. Ottawa	198.8	176
201	L.B.	G. S. Taylor	198.1	180
263	L.B.	Russell P. Farm	193.8	169
52	R.B.	J. H. Thompson	192.5	172
294	L.B.	Manor Farm	189.7	162
53	R.B.	J. H. Thompson	186.7	198

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaire	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	P.R.B.	727	776.0
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing	"	918	1030.4
3.	Frank Teasdale	"	1261	1296.6
4.	Kenneth Slacer	"	1035	1058.8
5.	J.-H. Thompson	"	1640	x1604.1
6.	G.-A. Robertson & Son	"	1203	1188.8
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	1045	1025.2
8.	Jas.-H. Smith	"	1206	1238.2
9.	R.-W. Kettles	"	816	803.8
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	1105	1217.2
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	957	953.2
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	1091	1130.9
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	1254	1265.6
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	1098	1086.1
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	1128	1150.6
16.	R.-J. Steele	L.B.	791	771.6
17.	R. Haycock	"	939	961.3
18.	Alex. McLean	"	1182	1220.2
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	1069	947.4
20.	G.-S. Tayler	"	1373	1465.4
21.	R.-J. Penhall	"	1062	1082.7
22.	E.-C. Evans	"	1163	1202.3
23.	W.-S. Hall	"	1279	1452.2
25.	A.-E. Shank & Son	"	1267	1307.2
26.	Russell P. Farm	"	1438	1582.4
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	964	957.5
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	1140	1238.2
29.	Ferm Exp. Ottawa	"	1276	1421.1
	Total		31427	32434.9

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 18 juin 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1453	1644.2
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1249	1195.2
3.	Tayler, G. S.	"	1584	1782.0
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.		
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1272	1391.6
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1461	1522.8
7.	Letendre, J.-W.	"	1364	1387.5
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1048	1121.8
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	1049	1039.8
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1240	1223.4
11.	Couv. Coop. Montmagny		1064	1218.4
	(Corriveau)	"	1510	1595.8
12.	Couv. Coop. Montmagny	"	1052	1045.9
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1200	1159.6
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1276	1273.7
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1303	1366.7
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1247	1348.8
			20372	21317.2

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 11 juin 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1218	1282.2
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	1111	1109.4
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca	"	1172	1262.6
4.	C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	1227	1335.6
5.	G.-K. Campbell	"	1024	1106.4
6.	J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	963	935.5
7.	Adélard Fortin	"	943	1011.6
8.	Arthur Préfontaine		1441	x1447.5
	Co-op. S.	"	1208	1324.2
9.	J.-A. Lataille	"	1134	1132.0
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	929	1023.0
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"		
12.	J. H. Pariseau Co-op. I.	P.R.B.	936	928.1
13.	Exp. Sta Lennoxville	P.R.B.		
14.	W. W. Elliot, Co-op	"	1369	1460.7
15.	R. H. Smith Co-op., S.	"	1104	1142.6
16.	Hugh C. Elliott	"	1218	1192.7
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	1154	1262.3
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	1087	1100.0
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1138	1140.2
20.	Exp. Sta. Lennoxville	"	1058	1024.9
			1233	1259.6
	Total		22667	23481.1

M. Edmond Beaudoin, demeurant à St-Charles de Bellechasse a été la victime d'un malheureux accident mardi après-midi. M. Beaudoin se dirigeait vers sa résidence sur une motocyclette, dans une courbe de la côte du pont de la Rivière Boyer, alors qu'il était à gauche du chemin, il ne vit pas venir une automobile qui montait. La motocyclette et l'automobile se frappèrent alors violemment, M. Beaudoin fut projeté sur les pierres qui bordaient le fossé. Lorsqu'on se porta à son secours, il avait déjà cessé de vivre. Le défunt était âgé de 38 ans.

* * *

LA SEMAINE

Le parlement canadien a été prorogé mardi.

* * *

Activé par un fort vent de l'ouest, un incendie a détruit sept maisons de campagnes évaluées à $8,000. sur les rives du lac Ramsay, près de Sudbury, Ont. Quatre familles sont rendues sans abri par suite du désastre.

* * *

La Saint Jean-Baptiste a été fêté avec éclat à Montréal et à Québec. Son Excellence le Gouverneur Général et Lady Tweedsmuir ont pris part aux cérémonies qui se sont déroulées dans notre ville à l'occasion de la fête nationale.

* * *

Une nouvelle société coopérative Agricole vient d'être fondée dans le comté de Compton sous le nom de "Société Coopérative Agricole de beurrerie de Ste-Edwidge". Son principal siège d'affaires est situé dans la municipalité de Ste-Edwidge de Clifton, comté de Compton.

* * *

Trente mille personnes du diocèse de Trois-Rivières ont pris part, dimanche, au congrès diocésain des ligues du Sacré-Cœur. Une procession a circulé à travers les rues de la ville au cours de la journée pour s'arrêter au monument du Sacré-Cœur, où Mgr Comtois, évêque de Trois-Rivières, prononça un sermon de circonstance.

* * *

Le grand pélérinage annuel du diocèse de Nicolet au Cap de la Madeleine aura lieu cette année le 6 juillet. Il sera dirigé par M. le chanoine R. Joyal, curé de Pierreville et comprendra des pèlerins de Sorel, Yamaska, St-François du Lac, Pierreville et Nicolet. Il se fera par train spécial du Canadien National. On compte que plus de 1,000 pèlerins y prendront part.

* * *

Une double tragédie a failli se produire, la semaine dernière au Cap de la Madeleine, lorsqu'un jeune homme de 16 ans, Claude Hayes, s'est noyé alors qu'il jouait avec son petit frère, près de la grève dans la partie du cap qui porte le nom de Ste-Marthe. Le jeune homme a coulé à pic et comme il s'enfonçait dans les eaux profondes, il faillit entraîner son petit frère avec lui.

* * *

Un drame de l'onde s'est déroulé lundi soir dernier, vers cinq heures, à Matane. Un enfant de 10 ans, Gédéon Imbault, fils de M. et madame Ernest Imbault, s'est noyé alors qu'il jouait dans une embarcation avec un camarade. Au moment de la tragédie, les deux bambins étaient à pêcher. La barque pencha subitement. Le compagnon du jeune Imbault eut le temps de sauter, mais ce dernier tomba à l'eau et ne remonta pas à la surface. Ce n'est que vers dix heures, mardi matin, que le corps du bambin a été retrouvé.

* * *

Comme par les années passées le Canadien National a été représenté dans le grand défilé de la Saint Jean Baptiste, le 24 juin dernier. En hommage aux Canadiens-français la direction du réseau a offert un char allégorique aux organisateurs.

Ce char s'appelle "Les bois qui chantent". C'est le titre d'un recueil de poèmes du juge Gonzague Desaulniers. Il représente une scène d'amour dont les héros sont un blanc et une indienne. Le couple se tient à l'orée d'un bois rempli du chant des oiseaux, chant qui est symbolisé par des lyres dorées. Autour des amoureux volent des papillons.

Ce char a été confectionné dans l'un des ateliers du Canadien National à Montréal, sous l'experte direction de M. A.-L. Sauviat, directeur adjoint du service d'exposition du réseau.

Encouragez nos annonceurs

RECETTES EPROUVEES

FRUITS CANDIS

POMMES CANDIES

Choisissez une variété de pommes qui ne s'amollit pas en cuisant—les variétés Spy, Délicieuse, Dolman Sweet ou Russet sont les meilleures.

Epluchez, ôtez le cœur et tranchez les pommes en travers, en tranches de ½ pouce, ou en longueur, en tranches de ⅛ pouce, ou coupez en dés de ½ pouce. Faites un sirop avec les ingrédients suivants:

2 tasses de sucre
1 tasse d'eau
⅓ tasse de sirop de maïs blanc

Faites bouillir trois minutes, puis ajoutez suffisamment de fruits pour couvrir le fond du récipient. Faites cuire jusqu'à ce que le mélange devienne clair. Otez du feu et égouttez bien. Laissez reposer pour sécher. Rajoutez des fruits au sirop et répétez le procédé. Après la deuxième ébullition, ajoutez 3 cuillerées à soupe d'eau bouillante. Lorsque les fruits sont secs, roulez-les dans du sucre de fruits. Le sirop peut être teinté de rouge, vert ou jaune, si l'on désire. On peut confire de cette façon les poires, les prunes et les pêches en conserve, si l'on a soin de bien les égoutter.

CAROTTES CONFITES

Grattez des petites carottes et coupez en quartiers dans le sens de la longueur. Faites cuire jusqu'à attendrissement. Faites un sirop en vous servant de l'eau dans laquelle les carottes ont cuit, ajoutant 2 tasses de sucre, ¼ tasse de sirop blanc de maïs et ½ citron pour 1 tasse du liquide. Faites cuire jusqu'à ce que les carottes deviennent claires. Egouttez et séchez, roulez dans du sucre et emballez entre des couches de papier ciré.

POMMES

Faites cuire une variété de pommes à peau rouge sans les peler dans une quantité suffisante d'eau pour les couvrir. Egouttez et faites une gelée avec le jus.

Pressez la pulpe à travers une presse à fruits ou une grosse passoire. Ajoutez une tasse de sucre pour chaque tasse de pulpe, faites bouillir lentement 15 minutes en remuant souvent pour empêcher que le mélange ne colle. Etalez dans une casserole qui a été rincée à l'eau froide. Laissez reposer 24 heures. Coupez en dés et roulez dans du sucre de fruits. Ces pommes sont meilleures au bout de deux ou trois semaines. On peut colorer, mais si l'on se sert de pommes rouges, la couleur naturelle est un rose naturel qui plaît.

Ces recettes ont été préparées par le Service des fruits, du Ministère fédéral de l'Agriculture.

CHAUDRONNÉE DE LÉGUMES

2 pieds de céleri, 2 pommes de terre crues et 1 petit oignon coupés en dés fins, 1 tasse de conserves de blé d'Inde en conserves, 2 tasses de conserves de tomates, 1 tasse de conserves de pois, et 1 tasse de fèves "mange-tout". Mettez le tout dans une casserole. Laissez mijoter lentement jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Assaisonnez avec poivre et sel. Ajoutez 1 tasse de crème ou de lait riche. Servez très chaud. Cette recette est suffisante pour servir six (6) personnes.

SAUCE DE CÉLERI POUR CONSERVES

Six (6) pieds de céleri, une (1) tasse de sucre, deux (2) onces de graines de moutarde, une (1) cuillerée à thé de curcuma quatre (4) gros oignons, 2 pintes de vinaigre, ¼ d'once de moutarde, 3 cuillerées à thé de sel. Mélangez la moutarde et le curcuma au moyen d'un peu de vinaigre. Mélangez tous les ingrédients et laissez mijoter deux heures. Embouteillez pendant que c'est chaud.

SALADE WALDORF

Mélangez une (1) tasse de céleri avec une (1) tasse de pommes acides canadiennes et ½ tasse de noix. Coupez le céleri et les pommes en dés très petits et mélangez-les avec de la mayonnaise ou une préparation à la crème. Ajoutez les noix juste au moment de servir. Garnissez avec les feuilles de céleri.

NOTRE FEUILLETON

LA DOUBLE VICTOIRE

par P. DAQUILA

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

L'industriel hésita, puis répliqua:

—Oui certes. . . A une condition cendant.

—Laquelle ?

—De ne pas commettre d'imprudence . . . de bêtise que vous regretteriez us tard.

Roland regarda longuement l'excelnt homme. Il se sentait deviné et réndit simplement.

—Je vous le promets, Monsieur. . . mais jusqu'ici, je ne me suis abannné à mes instincts. Ainsi en sera-t-il core aujourd'hui.

—Merci, mon enfant; vous me rassuz.

Avec émotion, le jeune homme serra main de celui qu'il considérait comme père.

Puis il partit. . .

* * *

L'auto filait rapide. Malgré l'immenlassitude qui lui courbaturait tous les embres, Roland se sentait farouchement décidé à mettre son projet à exétion.

L'idée lui en était venue, impérieusement, tandis qu'il peinait à la tâche. ne indignation qu'il ne parvenait pas dompter s'emparait de toute son âme. oin de la calmer, le triomphe ne fit que surexciter.

—Eh quoi! pensait-il. Cet homme digne aurait été châtié sans savoir où lui venait le châtiment ?. . . Ah! rtes non! Il faut qu'il apprenne, par a bouche, l'œuvre de justice et de réaration pour laquelle j'ai vécu des mois urant. Le forban a tout fait pour emêcher cette victoire. Il n'eût pas hési, devant le crime, car le sabotage de liegbe vouait à la mort le conducteur e la Dutert. Et j'épargnerais ce joli onsieur ?. . . Ce serait plaisant, en érité. . .

L'auto déboucha sur le boulevard à, par files ininterrompues, les voitures menaient chez eux les spectateurs de course mémorable. Il sourit en constant la fureur de vitesse qui animait plupart des conducteurs, encore ous l'émotion de la lutte palpitante.

Sur sa gauche, une avenue bordée de illas élégantes s'ouvrit. Il s'y engagea. A la grille d'un parc il sonna.

C'était l'entrée particulière de l'hôtel amilloux. Roland supposait en effet ue le vaincu de la journée s'y était etiré.

Longtemps, il attendit.

Un jardinier vint enfin lui ouvrir, l'air garé.

—Que désirez-vous ? demanda-t-il dûement.

—Voir M. Ramilloux.

—Impossible.

—Oh pardon, très possible au conraire. . . D'ailleurs, ce que j'ai à lui ire l'intéressera prodigieusement.

Déjà, Roland s'était engagé sur l'allée u parc, sans égards pour le serviteur ui voulait le retenir. Mais celui-ci le ira violemment par la manche.

—Vous n'irez pas!

—J'irai!

—Non! Vous n'irez pas, car M. Raailloux est mourant. .

—Mourant ?. . . Que dites-vous là ?. .

—La vérité. . . On l'a ramené ici, l y a un quart d'heure. L'émotion lui a ausé une attaque d'apoplexie. Le prêre doit venir. . . Vous voyez bien qu'il n'y a rien à faire. . . Allons, sortez!

Mais Roland ne bougeait pas.

La grave nouvelle tombait sur lui omme un manteau glacé et le calmait. L'homme allait mourir!. . . Et lui qui venait au coupable avec des paroles de colère, croyant servir la justice alors qu'il n'écoutait que son instinct de vengeance, excité par la fièvre du combat.

Oui, mais Ramilloux n'était-il pas le orban dont la malhonnêteté avait ruiné e foyer de ses parents ? N'était-il pas 'unique cause de cette solitude dont lui, Roland, avait si souvent souffert ?. . .

Une lutte s'engageait en son âme. Il sentait bien le devoir. . . mais comme il lui paraissait dur! Il interrogea les âmes de ceux qu'il aimait, il pria Dieu. . .

—Allons, sortez! lui répéta l'homme. Roland sursauta:

—Non, dit-il doucement, je ne dois pas partir. Ne craignez rien: je viens apporter au malade une grande nouvelle qui adoucira ses derniers instants.

—Dans ce cas, Monsieur, suivez-moi.

Le luxueux hôtel au jardin éclatant de fleurs merveilleuses rayonnait, tout blanc, au soleil. Et dans ce cadre de joie un homme mourait. . .

La nuit se faisait en lui. . . le calme de la mort descendait lentement. Le cœur ulcéré, pourtant, souffrait encore. Une dernière révolte le secoua lorsqu'on lui parla du prêtre.

—Je ne veux pas le voir!. . .

Il payait en ce moment la rançon de cette vie matérielle de lutteur sans scrupules qui lui avait desséché l'âme. Pouvait-il attendre de la bonté, lui qui n'avait jamais hésité à écraser un faible ?. .

—Monsieur Ramilloux. . .

Cette voix, il la reconnait. . . Est-ce possible ?. . . Mais non! Il ouvre les yeux déjà à demi éteints.

Et voici qu'il rencontre le regard lumineux et grave qui reste à jamais gravé dans sa mémoire.

—Charles, murmure-t-il angoissé. . . Charles Abert. . . C'est toi, n'est-ce pas ? Que me veux-tu ?. . .

—Non, Monsieur, ce n'est pas Charles Abert, c'est son fils, Roland. . .

—Roland ?. . . Edgard Maronnier ?. . Vous ne répondez pas ?. . . C'était donc vous! Ah! comme tout s'éclaire à présent! Comme je comprends! C'est cela! vous avez voulu vous venger, n'estce pas ?. . . Vous m'avez vaincu!. . . Tant mieux pour vous, jeune homme, jouissez tout à votre aide de mon agonie. . ,

—Non, Monsieur, ce n'est pas de vengeance que je viens vous parler, mais d'une chose qui vous causera grande joie. . .

Et, remportant une victoire sur son cœur, la seconde de la journée, la plus difficile aussi, Roland prononça gravement:

—Octave Ramilloux, mon père, Charles Abert, par la bouche de son fils, vous pardonne de grand cœur.

Le moribond se souleva en proie à une violente émotion:

—C'est bien vrai, Charles ?. . . Tu me pardonnes ?. . . Tu veux oublier que je fus un misérable, un sans-conscience ? Oh! merci, merci!. . . Oh! vous tous à qui j'ai fait du mal, pardon. . .

La voix se tut dans un sanglot. Les larmes coulaient sur les joues déjà creusées. Dans un murmure, il ajouta:

—Pardon, mon Dieu. . .

Près du lit, deux femmes pleuraient. De la plus jeune, Roland ne voyait que s boucles dorées secouées par les sanglots. Il se dit qu'il était doux d'apporter un peu de consolation à ceux qui vivaient la redoutable épreuve. Et, secrètement, il pensa qu'Agnès un jour l'aimerait peut-être davantage pour ce geste de charité.

Il eut un éblouissement soudain. . . La terrible fatigue de cette rude journée, maintenant que ses nerfs étaient calmés, tombait brusquement sur lui. Le prêtre qui remarqua la défaillance, le prit affectueusement par le bras.

—Retirez-vous, mon enfant. Allez vous reposer. Votre intervention fut providentielle. Je crois pouvoir répondre, maintenant, du salut de cette âme.

Lentement, Roland traversa le parc embaumé où mourait le jour. Il pria pour l'agonisant:

—Etes-vous contents, mes aimés ?. . . murmura-t-il.

Et tandis que l'auto se mettait en marche vers l'habitation de M. Dutert, la réponse descendit en son âme, et, avec elle, une douce et profonde joie. . .

PIERRE D'AQUILA.

FIN

LES VOISINS

—Il n'y a des gens qui ne sont jamais contents. Mon bébé criait toute la nuit, les voisins se sont plaints et maintenant ma femme chante chaque fois qu'il crie et ils veulent faire taire ma femme.

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

Chez les païens-- Chez les chrétiens

La pratique de l'abandon des enfants est aussi ancienne que le paganisme et la corruption des mœurs.

Le plus souvent, s'ils étaient recueillis, ces pauvres petits êtres étaient réservés par ceux qui les élevaient, soit à la prostitution, soit aux écoles de gladiateurs.

La doctrine de Jésus-Christ et sa tendresse spéciale pour les petits enfants ont changé ce lamentable état de choses.

Le pauvret que, jadis, à Carthage, on plaçait sur les mains étendues de la statue de Kranos, tombait en roulant dans un gouffre plein de feu.

Et il mourait.

C'était païen.

Le petit enfant qu'on dépose aujourd'hui dans une Crèche Saint-Vincent-de-Paul tombe dans les bras charitables d'excellents parents adoptifs.

Et il vit. Et il grandit en âge, en sagesse, et il connaît le bon Dieu et il l'aime, et il le sert, et il travaille à sa gloire et, comme il eut sa place au cœur d'une famille, une place lui est aussi réservée au sein de la gloire éternelle.

Telle est l'œuvre, telle est la merveille de l'esprit chrétien!

—Puisse l'année mil neuf cent trente-six voir redoubler les adoptions, si méritoires, d'enfants abandonnés!

V. GERMAIN, ptre.

Adoptions: 5 en ce mois; 109 depuis janvier.

Aumônes: Des visiteurs, $37.60; par courrier, $6.00.

N. B.—Aucun enfant n'est placé sans que les parents adoptifs soient recommandés par leur curé.

Encouragez nos annonceurs

Conseils de la ménagère

Tarte à la crème au café

Même recette que pour tarte à la crème. Ajoutez au lait 3 c. à s. de café et chauffez jusqu'à ébullition. Laissez reposer 10 minutes. Coulez.

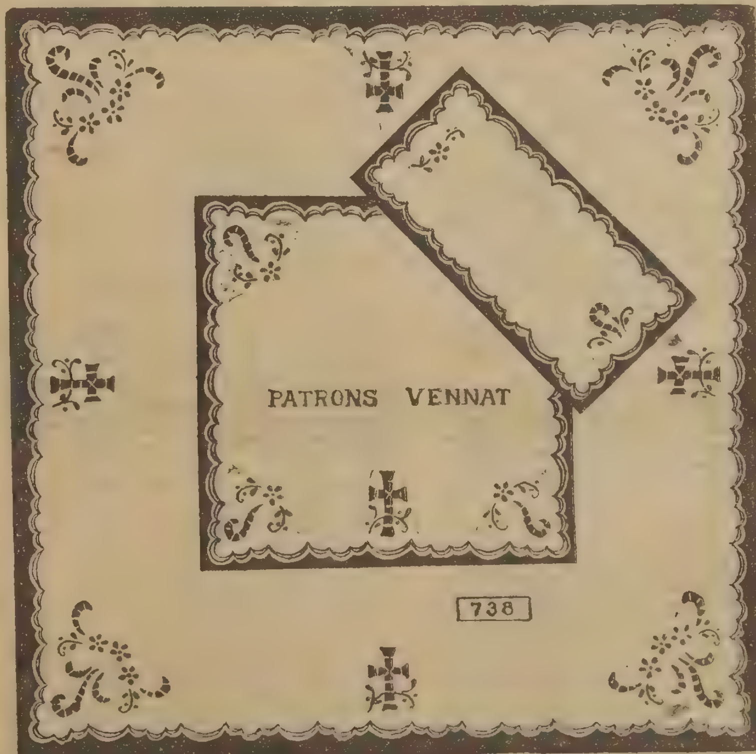
Tarte au butterscotch

Même recette que pour tarte à la crème, mais mettez 2 c. à s. de beurre et 1 tasse de sucre brun. Faites fondre le beurre et mélangez avec le sucre, puis ajoutez au lait chaud.

Tarte à la crème aux fruits

Même recette que pour tarte à la crème. Lorsque la garniture est cuite, ajoutez ½ tasse de dates hâchées ou 1 tasse de fruits frais ou cuits hâchés.

La broderie est un agréable passe-temps



No 738.—Set de Communion pour malade à la maison, comprenant la nappe pour mettre sur la table, le morceau carré pour mettre devant le malade et petit purificatoire pour les doigts du prêtre. Les 3 morceaux ensemble à tracer 35c, perforé 75c, au fer chaud 55c. Etampé sur toile fine deux qualités les 3 morceaux ensemble $1.85 ou $2.25. Coton à broder français 45c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappe 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Commentaires de la Coopérative Fédérée

(Suite de la page 260)

déjà quelques semaines, les cultivateurs auront vraisemblablement une saison profitable pour l'élevage du porc. Toutefois il est de très grande importance que l'on voie à bien finir ses sujets avant de chercher à en disposer, car la présence de porcs légers ne serait pas de nature à aider à la fermeté des prix. Les truies ne sont pas faciles à vendre et les prix se tiennent à un niveau relativement bas en comparaison avec les prix des porcs. Marché ferme prévu pour la semaine prochaine.

PORCS ABATTUS:

Montréal & Québec:—Ce marché s'est continué faible et une autre baisse a été enregistrée dans les prix.

VEAUX ABATTUS:

Montréal & Québec:—Marché stable aux prix actuels.

Conseils de la ménagère

CÉLERI A LA CREME

Prenez 1½ tasse de céleri coupé en morceaux d'un pouce de longueur, un (1) petit piment vert coupé en tranches (ayez soin d'enlever toutes les graines), trois (3) cuillerées à soupe de beurre, trois (3) cuillerées à soupe de farine, et 1½ tasse de lait.

CHAUDRONNÉE DE CÉLERI

Prenez quatre (4) tasse de céleri haché, un (1) petit oignon haché très fin, trois (3) grosses pommes de terre coupées en dés, et ½ cuillerée à thé de sel. Ajoutez deux (2) tasses d'eau et faites cuire jusqu'à attendrissement. Puis faites fondre deux (2) cuillerées à soupe de beurre ou de graisse de bacon, ajoutez deux (2) cuillerées à soupe de farine, et versez par dessus le mélange chaud de légumes dans ce dernier. Faites cuire cinq (5) minutes et ajoutez une (1) tasse de lait riche. Faites réchauffer et servez.

DÉLICE AU CÉLERI POUR CONSERVES

1 pinte de céleri haché
1 tasse d'oignon blanc haché
2 gros piments rouges
2 gros piments verts
1 cuillerée à thé de sel
1 chopine de vinaigre
½ tasse de sucre
1 cuillerée à thé de moutarde

Hachez le céleri et l'oignon blanc et faites-les cuire séparément dans l'eau salée jusqu'à attendrissement. Egouttez, puis ajoutez les piments hachés. Ajoutez les autres ingrédients et faites cuire le tout jusqu'à ce que les légumes soient tendres, puis embouteillez.

TIMBALE D'AGNEAU

6 onces de farine
1 chopine de lait
3 œufs
tranches d'agneau froid
poivre et sel
2 rognons d'agneau.

Faites une pâte bien lisse avec la farine, le lait et les œufs dans les proportions indiquées ci-dessus; beurrez une tourtière et versez-y cette pâte. Mettez-y des tranches d'agneau froid, bien assaisonné et les rognons qui doivent être coupés en petits morceaux. Faites cuire dans un four à feu modéré pendant une heure ou un peu plus longtemps et servez dans la tourtière.

On peut remplacer les rognons par des huitres ou des champignons qui sont délicieux.

Prix de dernière heure

24 JUIN 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.... 21 à 21¼c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Ile P.-E. en sac 90 lbs 2.15 à 2.25

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville,—P. Qué.

Laine blanche non lavée......	14c F.A.B.
Laine blanche lavée........	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée......	23c
Laine lavée................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs. chaque peau, 07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs. et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau 12½c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce $1.00.

Peaux Veaux Deacons 90c chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.00, sans crin ni queue 15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière .06c la lb.
Crin de Vache à .06c la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c.
Peaux Moutons sans laine .05c chacune.
Prix garantis du 22 juin au 4 juil. 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts.......	$6.10
Patente Hungarian, 98 lbs.......	2.70
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs....	5.70
" " " 98 lbs....	2.50
Forte à levain, quarts..........	5.60
" " 98 lbs...........	2.45
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.00
" " sacs soile, 98 lbs..	1.85
Farine à engrais, 1ère qualité.....	1.50

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain..............	0.75
Avoine alimentation No 1.......	0.37½
" " recriblée....	0.40
Blé d'engrais, 98 lbs............	1.35
Orge d'alimentation.............	0.50
Sarrasin d'alimentation..........	0.85

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..........	$1.00
Farine de viande, fine, 50%......	2.75
" " fine, 60%......	3.00
Os broyés, gros ou fins..........	2.35
Farine de poisson...............	3.15
Farine de Luzerne...............	2.00
Ecailles d'huitres, volailles.......	.85
" " poussins......	.85
Gravier, gros ou fin.............	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre...........	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon...	1.00
Moulée pour la ponte............	2.25
" pour poussins..............	2.45
" pour croissance............	2.20
Grains mélangés pour poules $1.60	$1.90
Grains broyés fins, poussins......	2.00
" " gros, poulets.......	1.85

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe..............	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées).........	1.40
" (triées yeux jaunes).......	2.50
" rouges....................	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé.....................	$1.05
Gru..........................	1.15
Gru Blanc (Middlings)...........	1.35
Blé d'Inde moulu...............	1.50
Moulée d'Avoine, fine...........	1.35
Moulée d'Orge, fine.............	1.15
Tourteaux de lin................	1.60
Gruau d'avoine, jute 80 lbs.......	2.45
" " coton 80 lbs.....	2.50
Drèches brasserie séchées........	1.15
Molassine.....................	2.50
Moulée à veaux.................	3.30
" laitière 18%.........	1.65
" " 24%.........	1.90
Foin à la tonne.................	10.00
Paille à la tonne................	9.00
Pot Barley....................	2.25
Pearl Barley...................	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton........	$4.95
Cassonade, No 1...............	4.65
" No 2...............	4.55
" No 3...............	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal.......	$ .56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs..............	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs.........	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur............	$2.30
" " composé........	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)..	$35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)..	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)..	32.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)..	$29.00
Canadian short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	25 juin 1936	27 juin 1935	28 juin 1934	29 juin 1933	24 juin 1926
Beurre No 1, Past.........	20⅝	17⅞	20⅛	19	35
Fromage Blanc...........	12 3/16	09 5/16	10 3/16	10¼	18¼
Fromage coloré..........	12 5/16	09 7/16	10 3/16	10 5/16	18⅜
Œufs Frais..............	23	22	22	20	38
Veaux de lait vivants......	06	06½	04½	05¼	10
Bouvillons vivants choix....	05¾	07½	05¼	09	08
Agneaux du printemps....	10	09½	09	09	.20
Porcs vivants............	9.50	10.00	9.25	6.25	16.00

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 15 au 22 juin

BEURRE

Jous avons à rapporter une légère amé- ation sur notre marché au beurre. ·ès la forte baisse de prix enregistrée la aine précédente, il a été possible d'ob- ir quelques commandes pour exporta- 1 et avec une légère amélioration dans lemande de la part d'entreposeurs lo- x, les prix se sont quelque peu raffermis. Lundi après-midi, le 22 juin courant, les x du numéro un pasteurisé au gros va- ent de 21¼c à 21⅜c la livre.

FROMAGE

Les achats du marché anglais sont actu- ment limités et cela est de nature à dre notre marché tranquille et de ten- ice à fléchir quelque peu.

ŒUFS:

Montréal:—Notre marché aux œufs a faible et à la baisse. Avec ralentisse- nt dans la demande pour fins d'entre- age et une demande restreinte pour nsommation immédiate, et cette der- ère pas assez active pour absorber les rivages courants, il y a eu une plus forte ession de vente de la part des détenteurs i a occasionné une baisse de prix.

Québec:—Les arrivages des derniers urs n'ont été suffisants que pour répon- e à la demande immédiate et les prix aintenus stables.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules:—Le prix des poules de la caté- rie "A" a été maintenu; cependant, les rivages de catégories inférieures ont été nsidérables et il a fallu accepter une duction de prix pour en trouver preneur.

Poulets à rôtir et à griller:—Les sujets une pesanteur de trois à quatre livres nt recherchés et les prix restent fermes. uant à ceux de pesanteur moindre, il rait préférable de ne pas expédier ceux nt la qualité laisse à désirer, c.a.d. en icots et mal fini, car la vente de mauvais jets est actuellement difficile et s'il y a e augmentation d'arrivages de ces der- ers, une baisse de prix sera inévitable.

VOLAILLES ABATTUES:

Ainsi que pour la semaine précédente, oique la demande pour exportation ait é plutôt restreinte, la demande locale est continuée assez active et les prix faci- ment soutenus.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 22 juin, 1936:—

Bétail, 520; veaux, 1642; porcs, 1622; moutons, 1064.

BÉTAIL

Par suite d'arrivages plus faibles et d'une température plus fraîche les conditions sur le marché du bétail ont pu être améliorées. La demande était plus forte et les ventes se sont faites rapidement à des prix qui indiquaient une légère avance sur ceux de la semaine précédente. Les bouvillons se vendaient bien; les vaches, toutefois, n'étaient guère recherchées. Peu de changements sont prévus pour la présente semaine et l'on pense que les prix actuels que l'on peut voir sur une page voisine ne seront pas différents la semaine prochaine.

VEAUX

Les expéditions de veaux ont été particulièrement fortes pour ce temps-ci de l'année. Les bons veaux se vendaient à des prix fermes; pendant que les sujets communs et moyens enregistraient une baisse d'à peu près un quart de sou la livre. Vers la fin de la journée il était difficile de trouver des acheteurs excepté pour les très bons sujets. On continue de croire que les conditions s'affermiront au cours des quelques semaines qui vont suivre. Peu de ventes ont été faites au delà de 6c la livre.

AGNEAUX-MOUTONS

Bien que nous ayons eu la plus forte expédition d'agneaux depuis le printemps, les prix ont été fermes et les bons sujets se vendaient de 9½c à 10c la livre. La demande était bonne et les acheteurs se montraient anxieux de prendre tout ce qui se présentait lorsque les agneaux avaient le poids et la qualité. Les moutons se paient de 2c à 3½c, parfois 4c la livre. Ainsi que nous le disions la semaine dernière, le prix des agneaux ne peut remonter et il faut être prêt à le voir fléchir graduellement à mesure que les expéditions se feront de plus en plus fortes.

PORCS

Les porcs se sont très bien vendus. Ils rapportaient 9½c la livre pour les bacons et la demande était forte. Les conditions générales de ce marché sont plutôt encourageantes et ainsi que nous le disions, il y a

(Suite à la page 259)

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC
SEMAINE FINISSANT LE 20 JUIN 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	23c
A (moyen)	21c
A (poulettes)	20c
B	20c
C	18c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
Choix —90 lbs et plus	9½c
Bon —80 lbs. jusqu'à 89 lbs.	8½c
Moyen —70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	7½c
Commun—60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS
(Abattus)

25 lbs. à 35 lbs	22c la lb.
20 lbs. à 24 lbs	18c "

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

	la lb.
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	9½c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec
130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 20 JUIN 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 16 JUIN 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUEBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	20⅝c
No 1 non pasteurisé	20⅛c
No 2	19⅝c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	12 3/16c	No 1	12 5/16c
No 2	11 3/16c	No 2	11 5/16c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	20c
B	17c
C	15c
Coqs	13c

POULETS VIVANTS
"A Rotir"

A—4 lbs. et plus	23c
B—3½ lbs. jusqu'à 4 lbs	20c
C—3 lbs. jusqu'à 3½ lbs	18c

POULETS VIVANTS
"A Griller"

Doivent peser au moins 2 lbs. chacun, rendu à Montréal.

"Gris"

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	20c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	18c
C—2 lbs. et moins	15c

"Blanc" (Leghorn)

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	20c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	17c
C—2 lbs. et moins	15c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre. 10c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 30c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	23c
A—Moyens	21c
B	20c
C	19c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	10c
Moyen	8c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12½c
Moyen	12c
Commun	10½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 22 juin 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.50
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.50
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $9.00
Porcs légers	120 à 160 lbs. $9.00
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $9.00
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.50
Truies	$5.65 à $6.65

Vaches

	la lb.
Choix	3½c à 4c
Bonne	3¼c à 3½c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2½c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	5½c à 6c
Bon	5c à 5½c
Moyen	4c à 4½c
Commun	3c à 4c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

Choix	9½ à 10c la lb
Bon	9½c
Commun	8c

Moutons

	la lb.
Bon	4c à 4½c
Commun	2½c à 3c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	3c à 3¼c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4½c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¼c à 3¾c
Bon	3c à 3¾c
Moyen	2c¾ à 3c
Commun	2½c à 3c

Rapport télégraphique sur l'état des cultures et les fléaux agricoles au 13 juin 1936

(Suite de la page 254)

bien. Les fruits et les petits fruits promettent mieux. On ne signale aucun dommage par les insectes.

District No 17 comprenant: Berthier, Joliette, L'Assomption, Montcalm.

Belle semaine de chaleur. Les semences sont terminées. Les plantations de tabac sont avancées et plus grandes que l'an dernier. On rapporte peu de vers gris, à date.

District No 18 comprenant: Champlain Laviollette, Maskinongé, St-Maurice.

Les semailles sont terminées. Les prairies et les pâturages sont en très bon état. Les insectes causent des dommages aux pommes de terre. La récolte de fraises s'annonce abondante.

District No 9 comprenant: Charlevoix. Saguenay, Montmorency, Portneuf, Québec.

Les semences sont presque terminées. La végétation s'améliore, grâce à la belle température. Les pâturages et les prairies sont en très bonne condition. Les vergers et les jardins ont bonne apparence. La levée et la pousse des céréales et des graines potagères sont très rapides.

District No 20 coWprenant: Chicoutimi-nord, Chicoutimi-sud, Lac-St-Jean, Roberval-Nord et Roberval-Sud.

La pluie de jeudi a retardé les semailles qui sont faites à 60% dans Chicoutimi et 30% au Lac St-Jean. Les prairies et les pâturages sont très bons. La production laitière est supérieure à l'an dernier.

Rapport sur les fléaux des cultures dans la province de Québec pour la période du 30 mai au 15 juin 1936.

Généralités —

On n'a pas signalé de fléaux nouveaux et particuliers durant cette période. La température étant devenue plus chaude a fait que les parasites ont commencé leur développement.

On peut préciser mieux qu'il y a quinze jours quels sont les dégâts attribuables à la gelée du milieu du dernier mois: ils semblent moins graves qu'on ne les avait prévus mais ils demeurent encore importants.

Notes informatives, recueillies par districts.

District No 1.—Aucun dégât important observé à date. La végétation est plus tardive que dans le reste de la province et c'est probablement ce qui explique cette constatation.

District No 3.—On remarque que les altises ou puces de terre travaillent sur les choux, les choux-fleurs, les raids et les tomates. On voit présentement des charançons sur les fraisiers.

L'humidité a amené la fonte dans les semis. Il y a des traces de tavelure dans les vergers.

La moutarde est déjà apparue dans les champs d'avoine et l'on constate que le pissenlit fait réellement du tort.

District No 6.—Il y a des vers gris dans les jardinages.

District No 7.—Les vers gris, les altises et le charançon sur les fraisiers sont très nombreux.

District No 8.—Il y a déjà beaucoup de doryphores sur les pommes de terre. Les choux sont visités par les altises et les concombres par le barbeau barré.

On voit beaucoup de moisissures sur les tomates de serres et un commencement de rouille sur le céléri. On se plaint de l'excès de pluie qui amène les maladies végétales de toutes espèces.

District No 10.—Les chenilles à tente sont au travail dans les vergers, de même que le ver du fruit et le charançon du prunier. La pyrale de la pomme fait son apparition.

District No 11.—Doryphores en assez grande quantité sur les pommes de terre. La tavelure s'annonce très grave.

District No 13.—Les vers gris causent actuellement des dégâts dans les cultures maraîchères. Il y a de la teigne dans les choux et des altises sur les pommes de terre. Les framboisiers sont toujours affectée par les hannetons et l'anneleur du framboisier s'est montré pans quelques endroits. Il y a du charançon sur les pommiers et sur les fraisiers. Les tomates sont particulièrement affectées par les vers gris.

La tavelure du pommier est à craindre à cause de la température.

Il y aura dans les framboisiers une diminution de 10%; dans les fraisiers, elle sera de 30% à cause de la gelée.

District No 16.—Dégâts causés par des insectes dans les cultures de tabac. Vers gris 20%; Altises, 2% teigne, 1%. La fonte a fait des dommages de 20%.

Il y a eu de la pourriture noire des racines.

Districts Nos 18 et 19.—Vers gris dans les cultures maraîchères ainsi que vers blancs et altises. Charançons et pucerons sur les fraisiers. Les dommages de la gelée sont de 60% en plus d'un endroit.

Une dangereuse maladie, la brûlure, se montre très grave sur les saules.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instammemt priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3 L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

FOSSÉ.—Q. A qui appartient-il de faire un fossé pour égoutter l'eau qui se ramasse sur un côté du chemin à la fonte des neiges?

Rép. à H. L.—Renseignez-vous auprès de l'inspecteur agraire qui vous donnera tous les détails nécessaires.

Rép. à J. B.—Vous pouvez en n'importe quel temps congédier celui que vous aviez engagé, cependant, si vous le gardez et le faites travailler, il pourra sans doute revenir contre vous demandant à ce qu'un salaire raisonnable lui soit payé pour le temps qu'il est resté à votre emploi et durant lequel il ne recevait que sa nourriture.

CLOTURE.—Q. Le fait pour un voisin de construire une nouvelle clôture et d'y laisser la vieille donne-il droit au voisin contigu d'enlever la vieille clôture?

Rép. à A. R.—Si la vieille clôture est sur le terrain du voisin contigu qui veut l'enlever, qu'elle lui nuise, il ne peut s'en considérer le propriétaire mais doit demander à celui qui l'a construite, son vrai propriétaire, de l'enlever lui-même et qu'à défaut par lui de ce faire il prendra les moyens nécessaires pour la lui faire enlever.

CONSTRUCTION D'ÉCOLE. — Rép. à B. C. L.—La question d'une construction d'école sera discutée à une séance des commissaires et l'endroit où cette école doit être construite sera décidé par le vote de la majorité. Si l'endroit choisi appartient à un propriétaire qui ne veut pas le vendre, vous pourrez forcer ce dernier à le vendre en expropriant, cependant si la majeure partie des contribuables désirent à ce que l'école soit construite à un autre endroit ce sont là des objections que les commissaires devront peser.

ACTION.—Q. Peut-on réclamer une dette d'un débiteur qui travaille à Toronto alors que sa famille demeure dans la Province de Québec?

Rép. à N. B.—Quelle que soit la province où le débiteur travaille, il est toujours possible de réclamer les sommes dues et il vous faudra cependant pour procéder avoir recours à un avocat.

Rép. à J. P.—Votre question n'est pas claire écrivez-moi de nouveau en me donnant de plus amples détails et il me fera plaisir de vous répondre.



VOLUME XXIV, No 27 QUÉBEC 2 JUILLET 1936

Pour vous aider à faire mieux

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tomes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar.* En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de.. **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME Limitée

No 1, rue de la Couronne, Chambre 322

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 25 juin 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1307	1374.2
2.	Exp. Sta., La Ferme...	"	1200	1204.1
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca..	"	1280	1385.4
4.	C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	1328	1452.4
5.	G.-K. Campbell........	"	1105	1196.3
6.	J.-R. Carreau, Co-op. M..........	L.B.C.S.	1098	1116.8
7.	Adélard Fortin........	"	989	1056.7
8.	Arthur Préfontaine.... Co-op. S........	"	1537	x1541.9
9.	J.-A. Lataille........	"	1307	1439.2
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	1236	1238.5
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	1029	1138.1
12.	J. H. Pariseau, Co-op..	I.P.R.B.	999	994.3
13.	Exp. Sta. Lennoxville..	P.R.B.	1437	1540.0
14.	W. W. Elliot, Co-op...	"	1172	1220.5
15.	R. H. Smith, Co-op. S..	"	1298	1280.3
16.	Hugh C. Elliott.......	"	1336	1459.4
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	1185	1209.5
18.	Donat Ostigny, Co-op. M.	"	1213	1224.6
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1151	1124.6
20.	Exp. Sta. Lennoxville..	"	1352	1389.8
	Total..................		24559	25586.6

Concours de ponte Canadien

33e SEMAINE FINISSANT LE 18 JUIN

Cette semaine marque la terminaison de la huitième période du concours actuellement en voie d'exécution, les résultats sont encore très satisfaisants. Durant cette dernière semaine, le résultat ou produit de la ponte est de 10% plus élevé que pour la semaine correspondante du concours de l'an dernier.

Dans plus de la moitié des colonies tous les oiseaux ont pondu, et dans tous les parquets le rendement a dépassé cinquante pour cent.

Cette semaine tous les œufs ont été crédités.

C'est un parquet de Leghorns blanches qui arrive en premier lieu parmi les trois meilleures colonies de la semaine. Nous les trouvons alignées comme suit:

Parquet	Points	Œufs
23.—L.B., W. S. Hall...........	70.9	61
22.—L.B., F. C. Evans..........	67.9	64
4.—R.B., K. Slacer............	65.4	59

Un décès a causé quelque pertubation dans l'alignement des six parquets qui se placent en tête de la liste pour toute l'épreuve. Au 18 juin nous les trouvons rangés comme suit:

5.—R.B., J. H. Thompson.....	1666.9	1699
26.—L.B., Russell P. Farm........	1632.4	1483
29.—L.B., Manor Farm..........	1561.8	1404
23.—L.B., W. S. Hall..........	1523.1	1340
20.—L.B., G. S. Tayler.........	1509.8	1415
25.—A. E. Shauk & Son........	1359 9	1316

Il n'y aucun changement à signaler dans l'alignement des six meilleures pondeuses du concours jusqu'à date. A l'heure qu'il est leurs records sont comme suit:

289.—L.B., Sta. Exp. Ottawa......	206.0	182
201.—L.B., G. S. Tayler.........	205.3	186
263.—L.B., Russell P. Farm......	201.0	175
52. R.B., J. H. Thompson.....	198.5	177
294.—L.B., Manor Fzrm.........	198.1	169
53.—R.B., J. H. Thompson.....	193.7	205

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau........	P.R.B.	781	886.2
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing.	"	961	1078.0
3.	Frank Teasdale.......	"	1303	1345.4
4.	Kenneth Slacer........	"	1094	1124.2
5.	J.-H. Thompson.......	"	1699	1666.9x
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	1255	1241.2
7.	Jas.-N. Winter, Jr.....	"	1098	1080.5
8.	Jas.-H. Smith........	"	1255	1294.0
9.	R.-W. Kettles.........	"	873	865.9
10.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1158	1274.7
11.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1012	1013.9
12.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1144	1191.4
13.	Sta. Exp. Lemnoxville..	"	1298	1315.1
14.	Sta. Exp. La Ferme....	"	1146	1137.0
15.	Sta. Exp. La Ferme....	"	1167	1194.8
16.	R.-J. Steele...........	L.B	834	815.3
17.	R. Haycock...........	"	992	1018.4
18.	Alex. McLean.........	"	1229	1270.8
19.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1104	979.3
20.	G.-S. Taylor..........	"	1415	1509.8
21.	R.-J. Penhall..........	"	1104	1122.4
22.	E.-C. Evans..........	"	1227	1270.1
23.	W.-S. Hall...........	"	1340	1523.1
25.	A.-E. Shank & Son....	"	1316	1359.9
26.	Russell P. Farm......	"	1483	1632.4
27.	Ferme Exp. Ottawa....	"	993	964.4
28.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1190	1294.6
29.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1404	1561.8
	Total....................		31863	33981.5

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 25 juin 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1505	1702.8
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1298	1244.0
3.	Tayler, G. S..........	"	1631	1834.3
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.B.R.	1320	1444.6
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1515	1579.8
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1409	1433.4
7.	Letendre, J.-W........	"	1088	1165.2
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1086	1074.0
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	1294	1277.6
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1118	1280.8
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)........	"	1596	1674.1
12.	Couv. Coop. Montmagny (Marier)...........	"	1100	1098.8
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1240	1200.9
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.		1322	1323.2
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1339	1408.4
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1300	1404.5
			21161	22146.5

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

Un mot d'exportation

Depuis quelques semaines, il a souvent été question d'exportation de bacon sur le marché anglais sans que je mentionne les raisons pourquoi on doit chercher à produire du porc en vue de ce marché.

Il se trouve même des gens, surtout ceux qui sont adeptes de l'achat chez nous, qui trouvent à critiquer cet encouragement à l'exportation.

Je me permets de donner ici quelques-unes des raisons qui font que l'exportation du bacon se recommande pour les producteurs du Canada.

1.—Nos marchés domestiques, du fait de notre population de guère plus que 10,000,000, sont nécessairement limités, alors que nous sommes capables, avec un peu d'organisation bien faite, de produire suffisamment pour alimenter deux ou trois fois plus de gens que nous n'en avons. Un marché d'exportation nous ouvre de nouveaux débouchés.

2.—Nos marchés nationaux sont plus faciles à stabiliser lorsqu'ils bénéficient de la soupape qu'est ce débouché qui nous permet de disposer de notre surplus de production et qui nous permet également de le placer à des prix aussi avantageux que ceux que l'on pourrait normalement obtenir localement.

3.—La classification de nos porcs est rendue obligatoire. Ce point peut sembler n'avoir qu'une importance secondaire; il n'en est rien cependant. Aucune production ne peut être maintenue longtemps sur un pied de profit si quelque moyen n'est pas pris pour en protéger la qualité. La classification n'est pas uniquement un moyen pour réaliser la valeur réelle de ses produits, c'est également un moyen pour augmenter cette qualité.

4.—Le fait que nous exportions une partie de nos produits, nous offre des possibilités de stabilisation des prix dont nous ne pourrions pas bénéficier autrement. Les fluctuations de prix sont généralement moins accentuées lorsque nous disposons de débouchés d'exportation, parce que le jeu des spéculateurs est plus difficile et plus dangereux.

5.—Le fait d'avoir un débouché en plus de nos marchés domestiques, nous met dans le cas de produire plus que nous ne le pourrions. Dans le cas du porc, cela veut dire que nous pouvons produire au delà de deux millions et demi de porcs que nous ne saurions utiliser sans le marché anglais. On peut se faire une idée de ce que cela représente pour les cultivateurs canadiens en tenant compte de la valeur actuelle du porc.

Pour ceux qui n'auraient pas lu ce que je disais la semaine dernière je répète ce qu'exige pour chaque cultivateur l'utilisation des marchés d'exportation:—

1.—voir à ce que nos porcs soient expédiés vivants sur les marchés de Montréal et non plus abattus;

2.—voir à ce que l'on donne à ses porcs le maximum de qualité pour assurer qu'une proportion aussi forte que possible en soit utilisée pour fins d'exportation;

3.—voir à ce que ses porcs ne soient vendus que lorsqu'ils atteignent le poids de 200 à 230 livres;

4.—utiliser l'organisme de vente reconnu comme le plus efficace, en même temps que le plus économique dans la vente et la manipulation des animaux vivants, la COOPÉRATIVE.

A. S.

Port Moody, B.C., fit un accueil enthousiaste à l'arrivée du premier train transconstinental du C.P.R. Cet événement concrétisait l'unité du Dominion.

DÉPART DU PREMIER TRAIN DU PACIFIQUE CANADIEN

Le départ du premier train transcontinental a dû provoquer la scène que nous voyons ici. Cette photographie, représentant la première gare du Pacifique Canadien, a été prise quelques mois avant l'embarquement des troupes qui allèrent mâter la rebellion Riel. Le train de voyageurs partit du même endroit et selon les rapports unanimes de tous, la foule lui fit le même accueil enthousiaste qu'au départ des troupes.

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL
Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.
Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.
Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 2 JUILLET 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 27

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Quelques membres influents du Conseil d'Horticulture canadien sont allés représenter cet organisme national agricole à la conférence impériale des producteurs de fruits qui s'est ouverte à Londres ces jours derniers. On discutera plusieurs problèmes à cette réunion concernant le commerce d'exportation des fruits et en particulier s'il y a lieu d'insister pour demander le renouvellement des accords impériaux pour ce qui a trait à l'exportation des fruits au Royaume-Uni.

* * *

Un journal agricole d'Ontario déplore le fait que la fabrication canadienne du beurre est tellement considérable que nous courrons grand risque de perdre définitivement notre marché pour le fromage que nous consignons habituellement en Angleterre où il jouit de la faveur du consommateur. "Notre fromage se vend facilement sur le marché de Londres" dit le confrère, "tandis que notre beurre est classé au second rang". On ne pourra certainement pas nous reprocher de ne pas avoir mis les intéressés en garde et cela depuis longtemps. Ce refrain est devenu très vieux pour nous.

* * *

Nous tenons de source autorisée que le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande a décidé de garantir les prix des produits laitiers exportés par ce pays. On se baserait sur le prix moyen qui a prévalu depuis huit ou dix ans pour fixer le prix du beurre et du fromage pour les prochains douze mois. On prévoit que cette façon d'agir du gouvernement néo-zélandais pourrait exercer une certaine influence sur le commerce d'exportation des produits laitiers. Il y a surtout à remarquer dans cette politique que le gouvernement ne limite aucunement la quantité à être produite, ceci veut dire que le Gouvernement quels que puissent être les cours du marché, paiera durant un an, un prix déterminé pour le beurre et le fromage. Dans le cas du fromage le prix déterminé sera tel que les fabriques, fromageries pourront payer 3c la livre de gras que pourront payer les beurreries. Ceci, naturellement pour encourager la production du fromage néo-zélandais très bien coté sur le marché anglais.

* * *

Le cabinet provincial est formé. M. Godbout, premier-ministre conserve le portefeuille de l'Agriculture et celui de la Colonisation. Dans le cas de ce cernier ministère, c'est l'intention du nouveau Premier ministre de nommer une Commission indépendante de la colonisation pour administrer ce département très important de l'Administration provinciale.

Les nouveaux ministres du Cabinet provincial sont:

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre, Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

L'hon. Charles-Auguste Bertrand, avocat de Montréal, Secrétaire-provincial et Procureur général.

L'hon. T.-Damien Bouchard, St-Hyacinthe, Ministre des Affaires Municipales et des Terres & Forêts.

L'hon. Pierre-Emile Côté, New-Carlisle, Bonaventure, Ministre de la Voirie.

L'hon. Edgar Rochette, C.R., Québec, Ministre du Travail de la Chasse et des Pêcheries.

L'hon. M. Stuart McDougall, C.R., de Montréal, Trésorier provincial.

L'hon. Wilfrid Gagnon, manufacturier de chaussures de Montréal, Ministre du Commerce et de l'Industrie.

L'hon. M. Césaire Gervais, Sherbrooke, Ministre des Travaux publics et des Mines.

L'hon. M. Cléophas Bastien, Montréal, Ministre sans porte-feuille et l'hon. Francis-Lawrence Connors, également de la Métropole, pharmacien, ministre sans porte-feuille.

L'ancien Cabinet comprenait treize ministres, le nouveau n'en a que dix dont huit seulement avec porte-feuille.

Les nouveaux ministres ont prêté serment samedi dernier devant le Lieutenant-Gouverneur, l'hon. M. Patenaude.

Apparence des récoltes

En date du 25 courant, la Banque de Montréal soumettait le rapport suivant sur l'apparence générale des récoltes: "Région du Bas St-Laurent et du Lac-St-Jean. Les semences viennent d'être terminées, elles partent bien et les récoltes devraient être superbes. Le foin sera très abondant partout et dans certains districts, dans la région de Montréal en particulier, cette récolte sera la plus considérable que nous ayons vue depuis des années. On anticipe une forte récolte de petits fruits, bien que la gelée ait causé quelque dommage. Dans les Cantons de l'Est et dans la vallée de la rivière Ottawa, bien que les semences aient été retardées, elles sont favorisées d'une excellente température chaude. Il a plu suffisamment pour activer la croissance d'une manière générale. La plantation du tabac progresse également bien. Les fraises sont apparues sur le marché et se vendent à un prix raisonnable.

Fruits et légumes

Montréal a reçu, durant la semaine se terminant le 18 juin, 423 wagons de fruits et légumes contre 364 la semaine précédente. Les arrivages n'ont pas encore été si considérables depuis le début de la saison. Ces wagons sont répartis comme suit: 4 de pommes; 68 de pommes de terre, 10 d'oignons; 118 de fruits assortis; 61 de légumes divers; 114 de bananes et 48 de fruits provenant des régions tropicales.

Pour une première fois depuis plusieurs semaines on signale un marché de pommes de terre à la baisse à Québec cependant les patates blanches de Québec obtenaient encore de $2.20 à $2.40 le sac de 80 lbs. A Montréal les prix ont tendance à la baisse. On ne mentionne aucune cotation pour les pommes de terre de Québec, bien qu'un wagon ait été reçu au cours de la semaine.

Pour les fraises, le marché est assez ferme à Québec, l'offre est minime et les prix varient de 21 à 23 sous la pinte.

A Montréal, les prix en cours sont de 15 ou 16 sous la pinte. La quantité offerte est minime et le marché est soutenu.

A propos de Québec

Les Commissaires de l'Exposition Provinciale exigent, cette année, que les éleveurs qui se proposent d'exposer des animaux à l'Exposition provinciale de Québec soient en état d'adresser les formules d'inscription avec le nom et le numéro d'enregistrement de chaque animale qui sera exposé. Ces formules d'inscription devront être rendues au bureau de secrétaire de l'exposition au plus tard le 12 août prochain. Les intéressés sont priés de voir immédiatement à faire faire les enregistrements et les transferts des sujets afin de ne pas être en retard pour faire parvenir les entrées. Bien que les Commissaires soientanxieux de donner pleine mesure de satisfaction à tous les exposants, il importe d'autre part que des mesures soient prises afin d'éviter toute irrégularité possible et c'est pour en arriver là que ce nouveau règlement a été mis en vigueur cette année. Il y a lieu de croire que les cultivateurs qui sont par ailleurs des gens qui aiment l'ordre et la justice prendront les moyens de se conformer à cette exigence de la direction de notre grande exposition de Québec.

On a besoin de nouveaux vétérinaires

Un examen ouvert aux vétérinaires diplômés d'un collège et autorisés à pratiquer dans la province où ils habitent doit se tenir le 8 juillet prochain à Moncton, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Brandon, Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouvert. Les noms des candidats reçus à cet examen seront ajoutés à la liste des vétérinaires autorisés à conduire la tuberculination des bovins destinés à l'exportation sur les Etats-Unis, et à faire les premières épreuves des animaux devant être ajoutés aux troupeaux placés sous la surveillance du Ministère fédéral de l'Agriculture, et à recueillir des échantillons de sang pour l'essai de l'avortement infectieux sur les bovins destinés à l'exportation aux Etats-Unis.

Les candidats heureux ne seront pas mis sur la liste des fonctionnaires salariés du Ministère fédéral de l'Agriculture, et ils devront s'arranger eux-mêmes pour se faire rétribuer par les propriétaires ou les expéditeurs de bestiaux qui les emploient. Ils seront dans une catégories différentes des inspecteurs vétérinaires saisonniers. Les candidats qui se proposent de se présenter à cet examen seront avisés en temps utile du lieu et de la date à chaque point où doit se tenir cet examen.

Nos Expositions

Nous recevons de Valleyfield le programme de l'exposition régionale agricole qui sera tenue en cette ville du 17 au 21 août. Cette exposition se tient dans un centre ou l'élevage de bétail de race pure progresse depuis nombre d'années.

Cette exposition prime outre les classes de chevaux de l'espèce bovine, dans les deux cas de race pure et croisés les moutons, les porcs et tous les produits de la ferme.

Une liste de prix de plusieurs milliers de dollars et tout-à-fait invitante pour les cultivateurs, et nos expositions régionales ayant été organisées de façon à encourager spécialement les éleveurs du district où elles sont tenues, il est permis d'espérer que les exhibits seront nombreux et de belle qualité.

Les jeunes éleveurs, comme l'année dernière auront leur jour particulier. Des concours d'expertise sont organisés et les jeunes cultivateurs membres de clubs d'alimentation de veaux ou de bétail de race pure y présenteront les plus beaux spécimens de leurs troupeaux en formation.

Si nous en jugeons par les nouvelles qui nous sont venues d'Ormstown et de Lachute, les expositions sont couronnées de succès. Ce qui contribue au succès de ces foires, il va sans dire que c'est l'assistance en premier lieu, mais pour avoir une forte assistance, il faut nécessairement que les exhibits soient nombreux bien présentés et de haute qualité. Il n'est donc pas trop tôt pour ceux qui se proposent de participer comme exposant soit à Valleyfield ou aux autres expositions régionales qui seront tenues en août et septembre de s'appliquer à la préparation des animaux que l'on destine à l'inspection des juges.

La production d'orge est en diminution dans le monde entier

Les emblavures d'orge dans le monde ont quelque peu diminué depuis 1929, mais la diminution a été un peu plus soutenue et plus marquée dans l'Empire britannique que partout ailleurs, dit le rapport du Comité économique impérial sur les récoltes de grains (1928-35). L'Inde et les Iles britanniques entrent pour une bonne part dans cette diminution, mais la diminution dans les emblavures canadiennes en est peut-être la cause principale.

De même que pour le blé, la production de l'orge en Russie a dépassé celle des Etats-Unis en ces quelques dernières années. Les Etats-Unis qui occupaient la première place pour les exportations d'orge en 1928 sont tombés au septième rang en 1935. La Russie, l'Argentine, la Pologne, le Maroc, la Roumanie et le Canada dépassaient les Etats-Unis cette année-là. L'Inde a toujours été, depuis 1930, le plus grand producteur d'orge

(Suite au dernier couvert)

Si votre

ABONNEMENT

est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement qué nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

JUILLET 1936

Le soleil entre au Lion le 22, à 8 h. 18 m. du soir.

P.L. le 4, à midi 35 m. - N.L. le 18, à 10 h. 19 m. du matin.
D.Q. le 11, à 11 h. 28 m. du matin - P.Q. le 26, à 7 h. 36 m. du matin.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
5	DIM.	vr,b	V apr. la Pentec,—Sol. de saint Pierre et Paul.	3 58	7 42
6	Lundi	r	Oct. d. saints Pierre et Paul,	3 59	7 42
7	Mardi	b	Saints Cyrille et Méthode, Evêques, Conf.	4 0	7 41
8	Merc.	†b	Sainte Elisabeth, Reine, Veuve.	4 0	7 40
9	Jeudi	†vr	De la férie.	4 1	7 39
10	Vend.	†r	Saints Sept Frères et Comp. Martyrs.	4 2	7 38
11	Sam.	†b	De la Très Sainte Vierge.	4 3	7 83

Messe basse quoditidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez **UN** nouveau lecteur au

"BULLETIN de la FERME"

Vous gagnerez votre abonnement pour un an

Honneur conféré AU Dr Georges Hilton

En reconnaissance des services longs et distingués rendus par le Dr. George Hilton, directeur général vétérinaire du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans la sphère de la science vétérinaire, le Degré honoraire de D.M.V. (Docteur en médecine vétérinaire) lui a récemment été conféré par l'Université de Montréal. Le Dr. Hilton est un diplômé de l'Université de Toronto. Après avoir obtenu son diplôme, il a fait de la pratique privée à Portage la Prairie, Manitoba. En 1905, il entra au service du Ministère fédéral de l'Agriculture à titre de chef inspecteur vétérinaire et le 1er février 1924, il fut nommé directeur général des services vétérinaires.

Le Dr. Hilton jouit d'une haute réputation internationale comme vétérinaire. Il a été pendant 15 ans représentant canadien sur l'exécutif de l'Association américaine des médecins vétérinaires. Il est membre honoraire de la plupart des associations provinciales et vétérinaires et président honoraire de l'Association Vétérinaire centrale du Canada.

Au congrès international des vétérinaires tenu à Londres en 1930 le Dr. Hilton fut nommé membre honoraire du Collège royal des médecins vétérinaires, avec le Degré H.A.R.C.V.S. L'année dernière il représenta le Canada à Genève à une réunion du Comité de la Ligue des Nations chargé d'étudier les moyens de réaliser l'uniformité dans les expéditions de viandes et de ses produits.

Le Ministère de l'Agriculture a donné la permission, sous la Loi des engrais chimiques, d'employer comme engrais chimique l'écorce broyée du cacao. C'est la première fois que ce produit est offert au Canada comme engrais.

* * *

Le nombre de cercles d'éleveurs de chevaux fonctionnant au Canada en 1936 sous le système de cercles de la Division de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture, est le plus grand que l'on ait encore constaté depuis que ce système a été inauguré en 1933, savoir 219.

* * *

Un grand nombre de produits agricoles et d'autres produits canadiens, comme le fromage, la bacon, le lait évaporé, la farine, les pommes, les poires, le cuir, le saumon en boîtes, et le radium, sont placés sur le marché égyptien, mais ils ne sont pas inscrits au crédit du Canada parce que ces exportations passent par des ports des Etats-Unis et du Royaume-Uni, qui sont donnés comme pays d'origine dans la statistique égyptienne.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Soins généraux au verger à la Station Expérimentale de Ste-Anne

LA TAILLE:—La taille des arbres fruitiers doit se faire quand la sève est à l'état latent, c'est-à-dire entre novembre et avril. Elle a pour but d'ajourer l'arbre à l'intérieur afin de permettre une bonne aération et une meilleure répartition des rayons solaires et conséquemment une maturité plus égale et plus uniforme. La taille a aussi pour effet d'essainir l'arbre en lui enlevant ses branches malades ou sèches.

PAILLIS:—Le verger est sous le système du paillis, c'est-à-dire que deux fois par année, au début de juin et vers le 15 août, on fauche le foin puis on l'épand sous les arbres à partir de 1 pied environ du tronc jusqu'à l'extrémité de la surface occupée par les branches. Le but de ce travail est de conserver l'humidité sur les racines. De plus la décomposition du foin fournit la matière organique et augmente la fertilité du sol.

ARROSAGES:—Il est fait au cours de l'été de 4 à 6 arrosages selon la température. Ces arrosages sont faits à la bouillie soufrée à raison d'un gallon pour 40 gallons d'eau. Pour les arrosages des petites feuilles celui des boutons roses et celui de la tombée des pétales, nous ajoutons à la solution précités 1½ lb. d'arseniate de plomb pour 40 gallons d'eau contre la tavelure, la mouche de la pomme, le charençon, le pique-bouton, etc. Lorsque l'on aperçoit des pucerons, il faut ajouter ½ chopine de sulfate de nicotine pour 40 gallons d'eau. Si l'on a des pluies fréquentes et de fortes chaleurs en juillet et août, on fait une couple d'arrosages supplémentaires à la bouillie pour contrôler les maladies et les insectes.

SUPPORTS:—Vers la fin de juillet ou le début d'août nous faisons l'inspection des pommiers et s'ils sont chargés au point que les branches ployent sous le poids des fruits, nous plaçons des baguettes fourchues sous les branches les plus exposées à casser; c'est une grande protection pour les arbres. Ces baguettes ne coûtent pas cher, ce sont des branches fourchues que l'on coupe dans le bois. Très souvent il est bon d'éclaircir les fruits sur les branches afin de leur permettre de se mieux développer et mûrir.

PROTECTEURS:— A l'automne quand la cueillette est terminée, on pose à chaque arbre un protecteur métallique pour protéger contre les attaques des rongeurs. Les protecteurs ont une couple de pieds de hauteur et sont encavés d'environ 2 pouces dans la terre. On se sert aussi pour les jeunes arbres de papier goudronné (papier noir à couverture). Ces derniers sont très efficaces, mais au printemps il faut s'empresser de les enlever avant les coups de soleil car ils provoquent la brulûre de l'écorce sur le tronc.

Un succès assuré

LE CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE GROUPE CENT CINQUANTE-HUIT CONCURRENTS

Dans la 2e région

CONFIRMANT sa récente prédiction prévoyant que le total des participants au concours annuel du Mérite Agricole dépasserait cent cinquante cette année, M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture, a annoncé aux journalistes, hier, qu'il avait devant lui cent cinquante-huit inscriptions à ce tournoi agricole. Ce chiffre représente une augmentation de 45 entrées par comparaison avec le total des concurrents dans la même région il y a cinq ans.

Le concours de 1936 se tient dans la 2e région provinciale. Celui de 1935, tenu dans la 1ère région, n'avait groupé que 104 participants, soit 54 de moins que le présent concours.

"C'est un résultat très satisfaisant", a déclaré M. Lessard en communiquant ces chiffres. "Il démontre que nos cultivateurs, en dépit des années difficiles, ont su maintenir leurs fermes en bonne condition et même les améliorer afin de figurer avec avantage dans un concours aussi important".

Les juges appelés à faire l'expertise des fermes inscrites au concours sont: M. R.-R. Ness, cultivateur et éleveur, de Howick, comté de Châteauguay, et M. Adélard Cartier, cultivateur, de St-Guillaume d'Yamaska. Le professeur C.-A. Fontaine, de l'Institut Agricole d'Oka, agira également comme juge tout en remplissant les fonctions de secrétaire de cette commission. Ces juges sont actuellement à préparer l'itinéraire qu'ils suivront à travers les dix-sept comtés compris dans la 2e région, et il est probable qu'ils se mettront au travail quelques jours avant le 1er juillet, étant donné le nombre considérable des fermes qu'ils auront à visiter.

Par comté les inscriptions se répartissent comme suit:

Bagot 8; Brome 8; Chambly 2; Compton 8; Drummond 11; Iberville 13; Missisquoi 22; Richelieu 16; Richmond 8; Rouville 2; Shefford 6; Sherbrooke 1; Stanstead 5; St-Hyacinthe 33; St-Jean 10; Verchères 2; Yamaska 3. Total 158.

Les juges devront terminer leur travail en temps pour permettre la proclamation des lauréats au cours de l'Exposition provinciale de Québec, au début de septembre prochain.

Amendements à la loi de l'industrie laitière

Les règlements établis sous la loi de l'industrie laitière au Canada ont été revisés et numérotés à nouveau, et les règlements revisés sont actuellement en vigueur. Les changements importants sont les suivants:

Autrefois, les emballages contenant du beurre devaient porter le numéro d'enregistrement de la fabrique d'origine, à moins que le beurre contenu dans le colis ou l'emballage ne fut du beurre en pains, emballé sous la marque d'un marchand de détail ou de gros, qui n'était pas lui-même fabricant de beurre. Les nouveaux règlements établissent plusieurs moyens d'identification. Le beurre de beurrerie ou de petit lait, coupé de la façon décrite dans l'article 6, sous-article 3 de la loi et contenu dans une enveloppe ou un carton, doit porter sur l'enveloppe ou le carton, le nom et l'adresse du fabricant, du coupeur, ou du "jobber", ou le nom et l'adresse ou le numéro d'enregistrement de la beurrerie d'origine, ou la marque ordinaire ou de commerce du marchand de gros ou de détail.

D'autres changements importants dans les règlements sont ceux qui se rapportent aux catégories de beurre. Il est prescrit que le beurre contenant plus de deux pour cent de sel doit être mis dans la deuxième catégorie, à moins que ce beurre ne soit destiné à un acheteur qui veut avoir plus de deux pour cent de sel. Les certificats de première qualité délivrés pour du beurre contenant plus de deux pour cent de sel doivent porter l'avis suivant—"Un certificat de première qualité a été délivré pour ce beurre quoiqu'il contiennent plus de deux pour cent de sel parce qu'il est dit que ce beurre est destiné à un commerce qui exige plus de deux pour cent de sel. Ce sertificat n'est pas valable pour la vente du beurre pour l'exportation ou le commerce domestique, à moins que l'acheteur n'exige une proportion de sel supérieure à deux pour cent".

Jusqu'ici, l'apposition des dates de fabrication sur les colis contenant du beurre a été facultative pour le commerce domestique mais obligatoire pour l'exportation. Sous les règlements revisés, tous les colis contenant du beurre soumis pour le classement doivent porter la date de la fabrication du beurre. On peut se procurer le texte complet des règlements en s'adressant au Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Comment combattre les insectes de jardin

LES plantes de jardin peuvent être attaquées par toutes sortes d'insectes destructeurs, dont quelques-uns abîment ou détruisent le feuillage, d'autres les fleurs; d'autres encore pénètrent dans les tiges et même dans les racines. Ces insectes nuisibles se divisent en deux grandes catégories, suivant la nature de leurs pièces buccales, comme suit: (1) insectes broyeurs, qui mordent et mastiquent leur nourriture, comme les vers gris et les autres chenilles, et les coléoptères qui mangent les feuilles, et (2) les insectes suceurs, qui sucent leur nourriture au moyen de leurs becs pointus, comme les pucerons, les vraies punaises, les insectes à bouclier.

Si l'insecte à combattre est de ceux qui mordent, on emploie généralement un poison de l'estomac comme le vert de Paris ou l'arséniate de plomb, mais s'il a les parties de la bouche disposées pour sucer, ces poisons n'ont aucune efficacité parce que l'insecte insère son bec à travers le poison pour atteindre un endroit où il peut se nourrir sans danger. C'est pourquoi on recommande généralement, pour les insectes suceurs, d'employer des insecticides de contact; les plus employés sont l'émulsion de pétrole, le savon d'huile de baleine, et les préparations à base de tabac.

L'émulsion de pétrole (huile de charbon) se prépare comme suit: Prenez 2 gallons d'huile de charbon, 1 gallon d'eau de pluie, et une demi livre de savon. Faites chauffer l'eau, coupez le savon en fines rognures et ajoutez-les à l'eau, en brassant jusqu'à ce que le tout soit parfaitement dissout. Versez ensuite le mélange dans l'huile de charbon et barattez le tout énergiquement avec une seringue ou une pompe aspirante pendant cinq minutes, ou jusqu'à ce que vous ayez obtenu une émulsion crémeuse, épaisse. C'est la solution mère, qui s'épaissit en une masse semblable à de la gelée en refroidissant. Bien faite, la solution mère se conserve pendant des mois si elle n'est pas exposée à l'air. Lorsqu'on désire s'en servir il faut la diluer avec neuf fois sa quantité d'eau chaude.

Lorsqu'il ne faut qu'une petite quantité de solution d'huile de charbon pour emploi immédiat, le mélange suivant est recommandé: ¼ d'huile de charbon, 8 onces de farine, 2 gallons d'eau. Remuez la farine et l'huile de charbon ensemble, puis ajoutez l'eau et brassez énergiquement cinq minutes. Ce mélange doit être employé immédiatement.

Le savon à l'huile de baleine ou de poisson est très employé pour les pucerons et les insectes du même genre, mais son ordeur désagréable déplaît à beaucoup d'amateurs de plantes d'ornements. Pour les pucerons bruns ou noirs, il faut employer ce savon à raison de 1 livre par quatre gallons d'eau chaude; pour les pucerons verts ou les thrips, une livre par six gallons d'eau. En ce qui concerne les extraits de tabac, des préparations commerciales contenant 40% de sulfate de nicotine sont vendues par la plupart des grainetiers, des quincailliers, et des pharmaciens, et elles doivent être employées de la façon indiquée par les instructions qui les accompagnent.

Organisation nationale de producteurs de lait

LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES CULTIVATEURS LAITIERS

LES divers représentants des organisations de producteurs de lait du Canada réunis à Ottawa le 28 courant ont autorisé la publication de la déclaration qui suit:

"Depuis le 15 mars, 1935, il existait au pays deux organismes supposés représenter les cultivateurs laitiers du Canada, notamment le Conseil Canadien d'Industrie laitière et la Fédération des Producteurs de lait du Canada".

Le 28 mai dernier, il y eut à Ottawa ce qu'il est convenu d'appeler la plus grande réunion de représentants des intéressés en industrie laitière de la province d'Ontario et de la province de Québec, dans le but de considérer les possibilités d'une affiliation nationale de tous les organismes chargés de protéger les intérêts des producteurs. Les organisations qui étaient représentées à ce congrès, quelques-unes par plusieurs délégués furent:

La Coopérative Fédérée de Québec,
L'Union Catholique des Cultivateurs,
L'Association des Producteurs de Lait d'Ontario,
L'Association des fabricants de Fromage d'Ontario.
L'Association des Fournisseurs de Crème d'Ontario.
La Coopérative des Fermiers-Unis d'Ontario.
L'Association des fabricants de lait concentré de Toronto.

Parmi ces représentants, quatre organisations avaient autorisé leurs délégués à voter toute mesure ayant pour but de consolider l'organisation des producteurs de lait, selon que la chose serait décidée à cette convention. Une cinquième organisation faisait déjà partie de la Fédération Canadienne des Producteurs de lait.

Après une discussion très intéressante du projet, et une étude approfondie des avantages qu'il présente, la résolution suivante a été passée unanimement:

"Il y a actuellement deux organisations prétendant avoir pour objet de promouvoir les intérêts des producteurs de lait.

L'une de ces organisations comprend parmi ses membres les manufacturiers de produits laitiers. L'autre comprend exclusivement des producteurs. Il est convenu que pour les organisations ici représentées, la ligne à suivre est de s'affilier à une organisation de producteurs. Il est donc résolu que nous décidions sur le champ notre affiliation à la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait.

Une conférence nationale

La résolution suivante fût également votée à l'unanimité:

"Nous recommandons à la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait, d'organiser sous le plus bref délai possible une conférence nationale dans le but d'étudier à fond toutes les questions se rapportant à l'industrie laitière et de former si possible, une Association Nationale des Producteurs de Lait.

Ce congrès fut présidé par M. V. S. Milburn, président de la Ligue des Producteurs de Lait de la province d'Ontario. M. S. L. Loss, secrétaire de l'Association des fabricants de fromage d'Ontario agissait comme secrétaire officiel de la convention.

ET CHEZ NOUS?....

Causerie donnée à la radio, poste C K A C, Montréal, par M. J.-E. Laforce

UN journal australien, le "New Era", de Sydney, commentant une annonce de l'une des diverses sociétés mutuelles de prévoyance de l'Australie, donne les constatations suivantes:

"D'après la loi de la moyenne, nous présumons que les faits suivants se seront réalisés dans 40 ans:

"Dans chaque groupe de 100 jeunes âgés de 25 ans, en santé,

"UN sera riche;

"QUATRE seront à l'aise;

"CINQ devront travailler pour gagner leur vie;

"TRENTE-SIX seront morts;

"CINQUANTE-QUATRE devront compter sur la charité de leurs parents ou sur celle du public, pour ne pas mourir de faim."

Et chez nous?

N'y a-t-il pas danger qu'il en soit ainsi pour un trop grand nombre de gens? pour une forte proportion de nos jeunes qui viennent d'atteindre leurs 25 ans, qui jouissent d'une excellente santé, et pour qui la vie semble remplie de promesses?

C'est par milliers qu'en notre pays, nous les comptons, les jeunes de 25 ans. Dans une année d'ici, il s'en trouvera encore d'autres milliers qui auront atteint cet âge.

Que leur réserve l'avenir?

En l'année 1976, combien de ces jeunes seront encore obligés de travailler pour gagner leur pain de chaque jour?

Quelle sera la proportion de ceux qui, pour ne pas mourir de faim, pour avoir un abri, pour jouir de la chaleur par les temps froids, et pour ne pas sortir dévêtus, devront compter sur la charité de leurs parents, de leurs amis ou même sur la charité publique?

En Australie, on dit que cette proportion atteindra 54 pour-cent.

Ici, y aurait-il possibilité pour qu'au moins a moitié de nos jeunes maintenant âgés de 25 ans et en bonne santé, soient en état de vivre par eux-mêmes, comme des gens à l'aise, quand ils atteindront 65 ans?

Certainement.

Mais pas dans tous les métiers, ni dans toutes les professions: encore moins chez ceux qui louent leurs services aux autres, et gagnent ainsi leur vie au jour le jour.

Le négoce pourrait permettre à beaucoup de gens passés la soixantaine, de jouir de l'aisance. Mais pas à tous les commerçants.

Seuls, les commerçants soigneux, propres au moral comme dans leurs transactions et dans leurs établissements commerciaux; les commerçants qui savent servir la clientèle, qui savent acheter, qui prennent, par leurs aptitudes aux affaires du négoce, assez d'ascendance sur les clients pour qu'ils reviennent avec de nouvelles commandes, de nouveaux achats; les commerçants qui sont prudents, qui ne font pas trop de pertes, qui sont économes et qui savent bien placer leurs profits accumulés, ceux-là seuls peuvent compter que dans 40 ans, ils pourront vivre par eux-mêmes, avec les revenus accumulés de leur travail..... si une crise financière ne vient pas ruiner les établissements industriels, commerciaux ou financiers où ils ont placé leurs valeurs.

L'industrie pourrait permettre à plusieurs jeunes d'aujourd'hui, remplis de talents, débordant d'ardeur et secondé par une santé de fer (comme on dit à la campagne) de vivre par eux-mêmes quand ils atteindront leur soixante-cinquième année.

L'industrie, cependant, ne saurait promettre un tel résultat à toute la jeunesse qui se sent des aptitudes ou de l'attrait pour la production industrielle. La raison, c'est qu'il entre tant de facteurs pour la réussite en industrie, que beaucoup de gens intelligents, débrouillards, calculateurs, n'arriveront jamais au succès financier, en dépit de tout leur courage, de leur énergie, de leur savoir-faire, de leurs relations, voire de leur compétence.

Et parmi ceux qui réussiront, qui, vers l'âge de 50 ans, seront considérés comme des gens à l'aise, ou mieux encore, des richards, combien de ceux-là, 15 ans plus tard, auront perdu tout leur avoir, sans qu'il n'y ait eu de leur faute?

L'assurance, dit-on, donne la certitude d'une heureuse vieillesse à ceux qui y travaillent, soit comme agents, soit comme employés, encore mieux comme assurés, et de mieux en mieux comme actionnaires.

Nul doute qu'il y a beaucoup de vérité dans cela.

Cependant, les employés des compagnies d'assurances sont des employés comme les autres; comme les autres ils sont sujets à toutes sortes d'imprévoyances, de maladies, de pertes d'argent. Les assurés sont en meilleure posture, affirme-t-on. C'est possible. Cependant, sur cent jeunesses de 25 ans, en santé, combien s'en trouve-t-il qui s'assurent? Et parmi ces derniers, combien paient leurs annuités tel que convenu par le contrat, afin de retirer le montant prévu, et sur lequel ils comptent pour vivre? Et, même parmi ceux-là, combien s'en trouve-t-il, qui, après avoir retiré le montant accumulé pendant tant d'années, le place pour qu'il dure toute leur vie?

C'est différent avec les actionnaires, me direz-vous.

Je ne contredirai pas.

A votre tour, vous voudrez bien admettre que sur 100 jeunesses de 25 ans, quel que soit leur état de santé, il s'en trouve une infime proportion qui sont actionnaires de compagnies d'assurances prospères.

Car il y a aussi des compagnies d'assurances qui ne paient pas de dividendes à leurs actionnaires. Et, comme pour le commerce et l'industrie, il se trouve des actionnaires qui ont de la malchance dans le placement de leurs capitaux.

La banque! ah! la voilà l'affaire des affaires! diront maintes gens.

Peut-être, mais pas pour tout le monde.

Tout d'abord, parmi les jeunes de 25 ans, quelle est la proportion de ceux qui sont présentement ou seront plus tard actionnaires, dans les banques qui font de bonnes affaires, et qui continueront d'en faire durant les prochains 40 ans?

La proportion en est plutôt minime.

Et, parmi les plus fortunés, combien auront encore leurs épargnes dans 40 ans, même en supposant qu'ils les aient acquises à force de travail, de persévérance, de tenacité, d'intelligence dans leur conduite, de probité avec leurs concitoyens; même s'ils ont été des maîtres dans le négoce de l'argent, s'ils ont bien su faire leurs placements d'argent des autres? Combien de ceux-là perdront le leur, leur argent, et arriveront à l'âge de 65 en connaissant la gêne, la misère parfois?..... et une misère pire que celle

(Suite au dernier couvert)

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Le bétail Jersey à l'exposition de Lachute

Nous devons à la complaisance de notre collaborateur M. L.-V. Parent, propagandiste de la race bovine Jersey, dans la province de Québec, l'intéressant rapport qui suit sur le classement des exhibits de cette race à l'exposition de Lachute.

Selon notre correspondant qui a présidé lui-même au classement des exhibits, jamais l'Exposition de Lachute n'a vu autant de bons troupeaux de Jerseys à son exposition.

Les principaux exposants furent: Jersey Health Farms, Ile Bizard, Grisdale Bros, ferme Greystone, Iroquois, Ont., Succession Maxwell, Ste-Anne de Bellevue et MM. A. Boa & Fils Lachute:

Les prix furent adjugés dans l'ordre suivant:

Veau mâle junior:

1. Grisdale Bros.; 2 et 3. Jersey Health Farms.

Veau mâle senior:

1 et 4. Jersey Health Farms; 2. Grisdale Bros.; 3. Succession Maxwell.

Taureau, un an:

1. Jersey Health Farms; 2. Succession Maxwell.

Taureau, 2 ans:

1. Grisdale Bros., avec Greystone Royal Raleigh; 2. Boa & Fils.

Taureau, 3 ans et plus:

1. Grisdale Bros., avec Brampton Right Wonderful; 2. Jersey Health Farms.

Veau champion junior:

Grisdale avec Greystone Silver Royal.

Taureau champion senior et grand champion

Grisdale avec Brampton Right Wonderful.

Taure junior:

1. Jersey Health Farms; 2. Grisdale Bros.; 3. A. Daoust, St-Hermas; 4. A. Boa.

Taure senior:

1 et 2. Succession Maxwell; 3. Grisdale; 4. Jersey Health Farms.

Génisse un an:

1. Grisdale Bros.; 2. et 3. Jersey Health Farms; 4. Boa.

Vache, 2 ans sèche:

1. Jersey Health Farms, avec Beside Favorite; 2. Maxwell; 3. Boa.

Vache, 3 ans et en-dessous de 5 ans: sèche

1. Succ. Maxwell; 2. Grisdale Bros.

Vache, 5 ans et plus sèche:

1. Grisdale Bros., avec Star's Agatha Princess; 2. Succ. Maxwell; 3. Grisdale Bros.

Génisse, 2 ans, en lait:

1. Jersey Health Farms avec Bizard Morning Glory.

Vache, en lait, 3 ans:

1. A. Boa & Fils; 2. Jersey Health Farms; 3. Succ. Maxwell; 4. Grisdale Bros.

Vache en lait, 4 ans et plus:

1. Jersey Health Farms avec Bizard Marie; 2. Boa; 3. Succ. Maxwell; 4. G. R. McColl, Lachute.

Championne femelle junior:

Grisdale Bros., avec Greystone Royal May.

Championne senior et Grande Championne:

Jersey Health avec Bizard Marie.

Progéniture senior de taureau:

1. Boa; 2. Grisdale Bros; 3. Jersey Health Farms; 4. Succ. Maxwell.

Progéniture junior de taureau:

1. Grisdale Bros.; 2. et 4. Jersey Health Farms; 3. Succ. Maxwell.

Progéniture maternelle:

1. Grisdale Bros.; 2 et 3. Jersey Health Farms; 4. Boa.

Troupeau junior:

1. Jersey Health Farms; 2. Grisdale Bros.; 3. Succ. Maxwell.

Les éleveurs de Bovins Canadiens du district de St-Hyacinthe à l'exposition d'Ormstown

COMME par les années passées, les éleveurs de bovins Canadiens du district de Saint-Hyacinthe ont exhibé leurs troupeaux à l'exposition provinciale d'Ormstown.

Les troupeaux qui représentaient, cette première foire agricole de 1936, sont ceux de MM. J.-H.-Omer Lemay, Ernest Sylvestre et Roméo Péloquin, de St-Hyacinthe, Hectance Charpentier et Albert-P. de Grandpré, de St-Simon de Bagot, et Edmour Gaucher,St-Valérien, comté de Shefford, Tous les sujets de la race Canadienne, au nombre de 65 étaient en très bonne condition, très bien préparés et furent présentés avec beaucoup d'habileté.

Monsieur S.-J. Chagnon, directeur de la Ferme-Ecole provinciale de Deschambault, qui avait été désigné par la Société des Éleveurs de Bovins Canadiens pour juger les bovins de cette race à l'exposition d'Ormstown, s'acquitta de sa tâche avec maîtrise; il était accompagné de monsieur Andréa St-Pierre, secrétaire de la Société Générale des Éleveurs de la Province de Québec, qui a suivi le jugement à titre de représentant de la Société des Éleveurs de Bovins et de Chevaux Canadiens.

La concurrence fut très forte dans chacune des classes et les éleveurs eurent à tour de rôle, l'honneur de voir attribuer des premiers prix à leurs sujets. C'est cependant dans les classes de taureaux et de vaches adultes, ainsi que dans les classes de championnats que la compétition a été la plus forte.

Le championnat senior et le grand championnat des taureaux ont été obtenus par l'animal "Lemay de St-Hyacinthe 15145", propriété de M. J.-H. Omer Lemay. Le taureau "Lemay Bijou 16496", également la propriété de monsieur J.-H.-Omer Lemay, a obtenu le championnat des jeunes taureaux. Les taureaux "Denis 9H 12850" et "Toinon Ferme Centrale 8N 16738", qui appartiennent à monsieur Edmour Gaucher, St-Valérien, comté de Shefford, ont suivi de près les taureaux précédents. Denis 9H a obtenu le grand championnat de réserve ainsi que le championnat senior de réserve, et Toinon Ferme Centrale 8N a obtenu le championnat junior de réserve.

Les médaillons pour les championnats des femelles ont été décernés comme suit: le championnat senior à monsieur Ernest Sylvestre, mérité par la vache "Julienne 4D 9347"; le championnat junior à M. J.-H.-Omer Lemay, mérité par la génisse "Lemay Mignonne 16909"; le grand championnat à monsieur Ernest Sylvestre, mérité par la vache "Julienne 4D". Monsieur Ernest Sylvestre a aussi obtenu le championnat senior de réserve, ainsi que le grand championnat de réserve avec la vache "Phonsine 1E 9665"; monsieur Albert-P. de Grandpré, a obtenu le championnat junior de réserve avec sa génisse d'un an.

Nous donnons ci-dessous le résultat de l'expertise pour les autres classes de bovins Canadiens.

Rapport du jugement des Bovins Canadiens à l'Exposition d'Ormstown, 9-12 juin 1936

Veau mâle, moins d'un an.

1. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; 2. Hectance Charpentier, Clairveaux; 3. Albert P. de Grandpré, Clairveaux; 4. Ernest Sylvestre.

Veau mâle, junior d'un an.

1. Edmour Gaucher, St - Valérien; 2. Ernest Sylvestre.

Veau mâle, un an senior.

1. J.-H.-Omer Lemay, St-Hyacinthe; 2. Albert-P. de Grandpré; 3. Hectance Charpentier.

Taureau, de 2 ans.

1. Albert P. de Grandpré; 2. Roméo Péloquin, St-Hyacinthe.

Taureau de 3 ans et plus:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. Edmour Gaucher, St-Valérien; 3. Ernest Sylvestre; 4. Ernest Sylvestre; 5. H. Charpentier.

Génisse moins d'un an:

1. Albert-P. de Grandpré; 2. Ernest Sylvestre; 3. J.-H.-Omer Lemay; 4. J. H.-Omer Lemay; 5. Ernest Sylvestre; 6. Albert-P. de Grandpré; 7. Edmour Gaucher.

Génisse un an, junior:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. J.-H.-Omer Lemay; 3. H. Charpentier; 4. Ernest Sylvestre; 5. A.-P. de Grandpré; 6. H. Charpentier; 7. A.-P. de Grandpré; 8. Edmour Gaucher; 9. Ernest Sylvestre.

Génisse un an, senior:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. Ernest Sylvestre; 3. H. Charpentier; 4. H. Charpentier; 5. Ernest Sylvestre.

Taure de 2 ans, sèche:

1. Ernest Sylvestre; 2. J.-H.-Omer Lemay; 3. Ernest Sylvestre; 4. H. Charpentier; 5. Edmour Gaucher.

Vache de 3 ans et plus, sèche:

1. Ernest Sylvestre; 2. Albert-P. de Grandpré; 3. E. Sylvestre; 4. A.-P. de Grandpré; 5. J.-H.-O. Lemay; 6. Edmour Gaucher; 7. H. Charpentier; 8. Edmour Gaucher; 9. H. Charpentier.

Vache de 2 ans, en lactation:

1. Hectance Charpentier.

Vache de 3 ans, en lactation:

1. H. Charpentier; Ernest Sylvestre; 3. J.-H.-Omer Lemay; 4. Edmour Gaucher; 5. E. Gaucher.

Vache de 4 ans et plus, en lactation:

1. Ernest Sylvestre; 2. A. P. de Grandpré; 3. H. Charpentier; 4. Ernest Sylvestre; 5. Albert-P. de Grandpré; 6. J.-H.-Omer Lemay; 7. Edmour Gaucher; 8. Edmour Gaucher; 9. J.-H.-Omer Lemay.

Troupeau senior:

1. Ernest Sylvestre; 2. Albert-P. de Grandpré; 3. Edmour Gaucher; 4. J.-H Omer Lemay; 5. H. Charpentier.

Troupeau junior:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. Ernest Sylvestre; 3. Hectance Charpentier.

Progéniture sénior de taureau:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. H. Charpentier; 3. Ernest Sylvestre; 4. Edmour Gaucher.

Progéniture junior de taureau:

1. J.-H.-Omer Lemay; 2. J.-H.-Omer Lemay; 3. Ernest Sylvestre; 4. H. Charpentier; 5. Albert-P. de Grandpré.

Porgéniture de vache:

1. J.-H.-Omer 2. J.-H. OmerLemay; Lemay; 3. A.-P. de Grandpré; 4. Ernest Sylvestre; 5. H. Charpentier; 6. Ernest Sylvestre; 7. H. Charpentier; 8. Edmour Gaucher.

A LACHUTE

Deux bons troupeaux de bétail Canadien se sont fait concurrence à l'Exposition régionale de Lachute dont l'un appartenant à M. A. Yelle de Chêneville, cté Papineau, l'autre à M. Paul St-Jacques de Lachute.

M. Yelle a pris la plupart des premiers prix dans les classes individuelles. Le même éleveur remporta les honneurs du grand Championnat pour taureaux adulte avec l'exhibit Roi du Lac Simon, tandis que M. St-Jacques avec Prince des Étangs, un splendide jeune sujet décrochait le ruban adjugé au champion junior de taureau.

Quant aux classes de femelles M. Yelle prit le ruban pour Grand Championnat des vaches avec Muguette du Lac Simon et M. St-Jacques présenta un exhibit qui lui valu le ruban offert pour femelle championne junior.

Dans les classes de groupes, M. Yelle prit tous les premiers prix.

RACE HOLSTEIN

Concours du Livre d'Or

Le secrétaire-trésorier de l'Association Canadienne des Eleveurs de bétail Holstein nous fournit le rapport suivant de certains records laitiers signe de mention spéciale établis par des vaches appartenant aux éleveurs du district de Québec en particulier. Nous sommes heureux de publier ce rapport en entier.

Charmante Segis 277792, génisse Holstein de deux ans propriété de M. Amédée Gagnon, St-Michel de Bellechasse vient de compléter sa période de lactation sous contrôle officiel avec production de 10243 lbs de lait à 3.28% ou 336 lbs de matière grasse. Cette génisse fut traitée trois fois par jour pour les quarante premiers jours de sa lactation, par la suite deux fois par jour seulement.

Cornella Cobquid de Mastai, vache Holstein de 4 ans, propriété de l'Hôpital St-Michel-Archange, Mastaï, P. Q., a produit en 345 jours, à raison de deux traites quotidiennes 12,633 lbs de lait dosant 3.32%, soit 419 lbs de gras.

Francy des Ecureuils, une fille de Sir Francy Walker, âgée de 3 ans, a donné, en 305 jours, 9,557 lbs de lait, titrant 3.33%, soit 318 lbs de gras. Cette vache est la propriété de Mlle Blandine Denis, Les Ecureuils.

Paulette Mechthilde Veeman, une fille du reproducteur Polo Colanthus Veeman, génisse de deux ans appartenant à M. Léopold Martineau de La Durantaye a produit 10840 lbs de lait à 3.95% ou 428 lbs de gras en 365 jours à raison de deux traites quotidiennes.

Rita Artis Korndyke 2ème, une fille de Montvic Rag Apple Pat, génisse de 2 ans a produit 8048 lbs de lait à 3.74% ou 301 lbs de gras de beurre en 305 jours sous le régime ordinaire de deux traites par jour. Cette génisse est la propriété de M. Aurèle Lacasse, St-Henri, Cté Lévis.

Scenic Artis Korndyke 2ème, fille du taureau Scenic Korndyke Wynona, vient de terminer sa période de lactation sous contrôle officiel à l'âge de 2 ans avec production de 11386 livres de lait à 3.62% ou 412 lbs de gras en 365 jours sous le régime de deux traites quotidiennes. Cette génisse appartient à M. Félix P. Ashby, Marieville, P. Q.

LA SEMAINE

UN jeune homme de 21 ans, Armand Ayotte, fils de M. Georges Ayotte, a trouvé une mort tragique, lundi dernier, lorsqu'il s'est noyé accidentellement dans le Rapide-des-Cœurs, à 40 milles de La Tuque. Le corps de l'infortuné jeune homme n'a pas encore été repêché.

* * *

M. Jeffrey Geoffroi, de Manseau, qui travaillait à la construction d'un pont, en compagnie d'autres ouviers, a reçu dans un œil un clou de huit pouces. La pièce d'acier pénétra par l'orbite de l'œil et sortit par la tempe. On espère qu'il ne perdra pas l'œil, mais il est très souffrant.

* * *

M. André Duval, 77 ans, de St-Damase, L'Islet, a été tué instantanément, jeudi dernier, lorsqu'il a tombé devant une automobile appartenant à M. Henri Rolland, de Québec. A l'enquête du coroner, un verdict de mort accidentelle a été rendu, et M. Rolland a été exonoré de tout blâme.

* * *

LA journée du 28 juin a marqué une étape importante dans l'histoire du Pacifique Canadien. La grande compagnie de transport célébrait en effet dimanche soir le 50ième anniversaire de l'inauguration du premier service ferroviaire transcontinental, entre Montréal et la Côte du Pacifique.

* * *

M. Philias Vachon, de Beauce Jct, a été la victime d'un malheureux accident, alors qu'il était à scier du bois à l'aide d'une scie ronde. M. Vachon s'est coupé quatre doigts de la main gauche. Il réussit à arrêter le moteur, mais perdit connaissance peu après. Devant la gravité des blessures, le blessé fut conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

* * *

PLUSIEURS personnes de Bécancour ont été plus ou moins gravement blessées, mardi dernier, lorsque l'automobile, dans laquelle elles se trouvaient, a contourné une courbe et est allée s'arrêter dans un fossé. Les blessés sont: Gisèle Demers, 12 ans; Mlles Anita et Aurore Demers et Mlle Thérèse Boisvert. La petite Gisèle Demers est la plus gravement blessée. Elle souffre de blessures à la tête. Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu du Christ-Roi, à Nicolet.

* * *

LE R. F. L. Belleville, 23 ans, Jésuite, a été tué instantanément, jeudi dernier, à Ste-Thérèse de Blainville, alors que le camion automobile qu'il occupait avec d'autres religieux a capoté et frappé un poteau. Deux autres religieux, le R. F. Joseph Tremblay, 61 ans, et le R. P. Elphège Reid, 41 ans, ont été gravement blessés. Les autres victimes sont: le R. F. Louis Héroux, le R. P. E. Piette, le R. P. Gabriel Lebel et le R. F. Kegel, qui ont été plus ou moins blessés.

* * *

LE dirigeable allemand "Von Hindenburg", le géant des airs et l'une des plus grandes merveilles du siècle, a fait une visite impromptu aux Québecois mercredi soir.

Annoncé moins d'une heure auparavant, il a survolé le Cap Diamant à 8 heures et sept minutes et son passage ici a causé une sensation indescriptible.

Le "Von Hindenburg" en est actuellement à son quatrième voyage en Amérique. Parti de Francfort, Allemagne, lundi dernier, le 29 juin, il était attendu à Lakehurst, N. J., le 2 juillet.

* * *

UNE joyeuse excursion pa un groupe de juvénistes des Pères Missionnaires du Sacré-Cœur, sur les bords du Lac des Roches, a pris une tournure dramatique, jeudi dernier alors que le jeune Marcel Gingras, âgé de 18 ans, fils de M. Gédéon Gingras, de Neuville, a trouvé une mort tragique en se baignant avec des compagnons. Ce drame de l'onde s'est déroulé au cours de l'après-midi, à quelques milles en arrière de Beauport.

Marcel Gingras venait de terminer son année de rhétorique et il devait entrer comme scholastique, au monastère des Pères du Sacré-Cœur, l'automne prochain.

Celui qui ne change pas

NOUS vivons une époque troublée... Les journaux nous racontent des histoires de France, où les ouvriers occupent les usines; d'Espagne, où les masses s'agitent. On parle de l'Allemagne, qui prépare la guerre... Elle finit tout juste en Afrique, où les Italiens ont fait main basse sur le pays du Négus...

Mon Dieu, où est la vie d'autrefois? On était tranquille, alors... Aujourd'hui, on ne sait jamais en se levant ce qu'on apprendra au soir et, tant qu'on n'est pas soi-même dans le bazar, on peut encore se compter heureux.

On dirait que le monde est changé depuis vingt ans... Jusqu'aux saisons qui s'en mêlent. N'a-t-on pas vu geler les pommes de terre et les haricots le lendemain de la Pentecôte?

Et tout le monde vous dit: "Ah, quand nous étions jeunes, on avait des hivers, je ne vous dis que ça! Mais on avait des étés qui en valaient la peine..."

"Ah, quand nous étions jeunes, c'était la paix... On ne parlait que des vieilles guerres, et ce qu'on en avait vu suffisant pour en donner la frousse."

Que voulez-vous, mes paysans? Tout ça ne dépend pas de nous... Tout ça se passe malgré nous, et nous ne pouvons rien faire pour l'empêcher.

Pourtant, si tout change et si tout se montre si fragile, si variable, si inconsistant sur la terre, nous savons, nous, qu'il y a toujours quelqu'un qui ne change pas.

C'est le Bon Dieu, dont nous célébrons justement aujourd'hui une fête particulière: la fête de la Très Sainte Trinité.

Et, au moment où nous sommes, au moment où nous avons tant de motifs de crainte, tant de raisons d'avoir peur et de nous faire du chagrin, cette pensée nous est salutaire; il n'arrivera rien, absolument rien, qu'Il ne le veuille ou ne le permette, et Il ne veut rien que pour notre grand bien..."

J'ai lu quelque part que le roi St-Louis, entreprenant sa croisade, disait à ceux qui semblaient le plaindre de s'en aller en mauvaise santé: "Que peut-il nous arriver de contraire? Ou bien nous serons vainqueurs et nous en aurons la gloire, ou bien nous y laisserons la vie et les Sarrasins nous enverront ainsi en Paradis."

Mais oui, c'est comme cela qu'il faut penser, et cette mentalité est trop rare, même chez les bons chrétiens.

C'est pourtant la seule manière de vivre en paix.

Voyons, tous les jours nous disons: "Notre Père qui êtes aux Cieux..." Ce n'est pas une parole vide de sens. Nous savons que ce que nous disons, dans cette prière enseignée par Jésus-Christ Lui-même à Ses apôtres, est vérité. Donc, c'est vrai que Dieu pour nous est un père et que nous devons Le considérer comme tel...

Eh bien, faisons la transposition. Supposons que nous dépendions en tout et toujours de notre père de la terre. C'est un père modèle. Nous savons que nous pouvons avoir en lui la plus entière confiance. Nous savons que rien n'arrivera malgré lui. Cette supposition se réalisant, aurions-nous peur de quelque chose?

Chaque fois que nous avons dépendu ainsi de lui, nous savons qu'il nous a tirés d'affaire.

Pourtant, ce n'est qu'un homme. Il ne voit pas tout, il ne sait pas tout, on peut le tromper et sur notre compte et sur beaucoup de choses...

Mais le Père que nous avons dans les cieux, Lui, ne peut ni Se tromper ni être trompé... Pourquoi, alors, ces craintes, ces tremblements, ces inquiétudes?

Pourquoi? Mais parce que nous n'avons pas assez de foi...

C'est exactement cela.

Nous gardons dans notre langage une foule d'expressions pleines de sève chrétienne. On dit couramment que "ce que Dieu garde est bien gardé", que "Dieu est le grand Maître", qu'il faut "accepter ce que Dieu veut, parce qu'Il sait mieux que nous ce qui nous convient".

Mais, hélas, entre ce qu'on dit et ce qu'on fait, il y a de sérieuses différences. Et c'est de là que vient notre inquiétude, notre âpreté à nous mettre à couvert de tout et contre tout...

De là viennent notre méfiance et beaucoup de péchés.

On oublie que Dieu est un père. C'est pourquoi on a peur des charges de famille... On a peur de la pauvreté, des souffrances. Et on tâche de les éviter même au prix d'actions inavouables.

On oublie qu'Il voit tout et qu'Il peut tout. Sans cela, oserait-on Le tromper, essayer de Le tromper, tricher dans l'accomplissement de ses obligations. L'offenser en face comme on le fait chaque fois qu'on refuse d'obéir à Ses commandements ou à ceux de l'Eglise qu'Il a chargée de nous conduire à Lui?

Non, mes paysans, si on croyait vraiment, tout cela n'arriverait pas.

On croit. C'est-à-dire qu'on accepte ce que l'Eglise enseigne, mais on ne vit pas sa foi...

Si on croyait réellement et si on se rendait bien compte de Sa présence au Saint Tabernacle, se tiendrait-on à l'église comme on s'y tient?

Si on croyait réellement qu'Il voit et entend tout, et qu'il ne Lui faudrait qu'un acte de volonté pour nous faire mourir à l'instant, se mettrait-on en contradiction avec sa foi et resterait-on dans le péché, des années toute une vie?

Entre la foi et sa pratique, entre croire et vivre ce qu'on croit, il y a du chemin...

Voulez-vous un exemple de cette vie de foi? C'est une anecdote qui m'a été racontée il y a bien longtemps et qui m'a beaucoup frappé.

On était en août 1914. Les Allemands avançaient en Belgique, chassant devant eux les quelques soldats français qui nous avaient été envoyés...

Dans un couvent, les dernières avant-gardes amies venaient de repasser. L'ennemi était sur leurs talons... Au-dessus du toit passaient des obus avec le bruit d'un train en marche, et les éclatements se rapprochaient... On sentait la terre trembler à chaque coup Dans un moment, on allait être atteint ou bien on allait voir arriver les Allemands... Or, ils en avaient tant fait, à Visé, à Louvain et ailleurs, que les voir venir faisait penser à la mort. On était dans un moment d'énervement... Et celui qui me recontait l'histoire ne me cachait pas que lui-même sentait son cœur jouer une musique pour laquelle il n'était pas fait...

Et, dans cet émoi général, dans cette attente du pire, dans cette épouvante qui croissait, une bonne religieuse, tranquillement faisait le nettoyage... Elle avait en main une époussette et elle allait doucement d'une fenêtre à l'autre, frottant les vitres, essuyant les tablettes... Et puis, elle allait aux cadres qu'elle époussetait de même... avec un sourire, et sans trembler, sans se presser le moins du monde.

"Ma sœur, vous ne pensez pas aux Allemands qui arrivent?

—Mais si...

—Et s'ils arrivent, ils vont tout détruire ici. Vous aurez perdu votre temps à faire les poussières...

—Mais non! Mon devoir est de les faire. Je fais cela, toutes les semaines, ce jour-ci et à cette heure. Ma supérieure ne m'a pas commandé autre chose...

—Oui, mais tout de même...

—Eh! bien, si on nous tue, nous devons faire notre devoir jusqu'au bout. C'est en faisant son devoir qu'on se sauve et qu'on obtient une bonne mort.

—Mais oui, mais cela ne sert à rien d'épousseter aujourd'hui.

—C'est cela que je dois faire pour faire la volonté du Bon Dieu, puisque c'est cela que ma supérieure m'a commandé... Il ne me demande pas de faire autre chose. Il me demande cela. Je n'ai pas à m'inquiéter de savoir si cela servira à quelque chose."

Voyez-vous, mes paysans... Elle avait compris que Dieu est le grand Maître et que ce qu'on fait pour Lui n'est jamais perdu, et que ce n'est pas ce que nous pensons utile qu'Il nous demande toujours. Il ne nous demande que de faire ce qu'Il veut, et ainsi, qu'en faisant Sa volonté, on ne perd jamais son temps.

Tâchons donc de vivre notre foi, de voir partout et en tout la volonté divine à faire, pas la nôtre, ni celle des autres, mais la Sienne. Vivre sa foi, c'est cela...

"LE PAYSAN".

RIONS DONC!

DIPLOMATIE

Le fils.—Qu'est-ce que c'est que la diplomatie?

Le père.—Mon fils, si tu dis à une jeune fille que sa figure peut arrêter une pendule, ça, ce n'est pas de la diplomatie, mais si tu lui dis que le temps cesse d'exister lorsque tu regardes son visage, ça c'est de la diplomatie.

* * *

EN TRAMWAY

Le Juif.—Combien pour mon petit garçon?

Le conducteur.—Il ne paie pas.

Le Juif.—Mais, il occupera un siège.

Le conducteur.—Oui, mais ça ne fait rien.

Le Juif.—Quel escompte me donnez-vous si je le laisse à la maison?

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont chose à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettres l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

SERVITUDE DERIVANT DE LA SITUATION DES LIEUX.—Q. Le propriétaire d'un fonds supérieur peut-il contraindre le propriétaire du fonds inférieur à entretenir le fossé de ligne à frais communs lorsque le fonds inférieur est boisé?

Rép. à J. B. T.—Par l'article 501 du Code Civil, "les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus élevés, à "recevoir les eaux qui en découlent naturellement, sans que la main de l'homme y "ait contribué.

"Le propriétaire inférieur ne peut pas élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur".

Il résulte de la règle posée par cet article que le propriétaire supérieur a le droit de laisser couler naturellement les eaux de son terrain vers les fonds inférieurs, sans être pour cela obligé d'aller contribuer à faire des travaux d'égouttement jugés nécessaires pour l'utilité du propriétaire inférieur. En d'autres termes, le propriétaire supérieur n'est pas tenu de suivre son eau à travers les fonds inférieurs et d'y faire le curage des égouts, si ce curage n'est pas nécessaire pour l'égouttement de son propre terrain.

Il y a cependant des cas où le propriétaire supérieur devra contribuer. Ainsi, le fonds inférieur est bien tenu de recevoir les eaux, mais le rôle de son propriétaire est passif, il n'est pas obligé envers le fonds supérieur à faire des travaux pour faciliter l'écoulement de l'eau, c'est au propriétaire du fonds plus élevé à curer à ses frais et dépens les fossés sur le fonds inférieur, si tel curage est nécessaire pour faciliter l'écoulement des eaux sur son propre terrain; et, dans un cas semblable, le conseil, arrivant à la conclusion que le propriétaire supérieur a un intérêt dans le cours d'eau que l'on verbalise, pour l'appeler à contribuer.

Les terrains non défrichés ou incultes, tout comme les terrains en culture, peuvent être assujettis aux travaux d'un cours d'eau.

BORNAGE.—Lorsqu'un voisin prétend que la ligne de division est erronée, le voisin contigu peut-il refuser qu'un arpenteur visite les lieux?

Rép. à N. L.—Dans semblable cas, il est toujours préférable de ne pas empêcher l'arpenteur à examiner le terrain car, sur votre refus, le voisin pourra vous intenter une action et là vous serez forcé de par la Cour d'admettre sur votre terrain les arpenteurs, en plus des frais que vous vous serez occasionnés par votre refus. Si cependant vous avez joui du terrain dont le voisin réclame la propriété pendant 49 ans, cette partie de terrain est maintenant vôtre pour l'avoir obtenue par prescription. La manière pour savoir si vraiment vous avez occupé une partie du terrain de votre voisin c'est d'examiner vos titres lors de votre achat.

BILLET.—Q. Que peut-on faire contre l'individu qui signe un billet sous un prénom autre que celui sous lequel il est connu?

Rép. à A. M.—Celui qui accepte un semblable billet, sachant que le signataire n'a pas le prénom que ce dernier y insère, doit demander au signataire de le signer du prénom sous lequel il est connu, c'est-à-dire du sien propre. Il se peut cependant que le signataire ait plusieurs prénoms. Quant au recours, vous n'y perdez rien car, si vous avez à procéder par action, vous savez bien contre qui vous devrez vous en prendre et il sera assez facile d'en faire la preuve, pourvu que le prénom employé ne soit pas déjà celui d'un autre individu qui porte aussi le même nom.

GAGES.—Q. Une sœur demandée par sa sœur ainée mariée à aller travailler chez elle, sans aucune mention de gages, a-t-elle droit à un recours demandant une certaine indemnité à titre de gages?

Rép. à N. N.—Si lors de la demande il n'a pas été fait mention que des gages seraient payés, la personne qui a accepté l'a fait volontairement et offrait par ce fait ses services gratuitement. Si son beau-frère lui a remis une certaine somme, il n'y était pas obligé et il l'a fait par gracieuseté.

CHIENS.—Q. Procédure pour demander à la municipalité de passer un règlement pour les chiens?

Rép. à G. B.—Pour les chiens qui causent des dommages aux moutons de même que pour ceux dangereux pour les passants, les municipalités peuvent passer des règlements à cet effet. Pour obtenir ces règlements, il s'agirait de présenter, pour les premiers, une requête signée d'au moins vingt contribuables au conseil de la municipalité qui s'empressera de passer un règlement constituant un fonds d'indemnité en imposant une certaine taxe sur les chiens de la municipalité, ainsi lorsque les moutons auront été endommagés par des chiens, le propriétaire des moutons pourra faire évaluer par une personne nommée par la municipalité les dommages et recevra, par conséquent, une indemnité égale aux deux tiers, sans toutefois dépasser $15.00 par mouton, et pourvu que la réclamation du propriétaire ou possesseur soit faite dans un délai de trois mois à compter de la date où les dommages ont été causés. Pour les seconds, une simple requête verbable ou écrite sera suffisante, à moins que les règlements de la municipalité soient à ce contraire et exigent d'autres formalités.

TERRAIN.—Q. Le propriétaire d'une habitation a-t-il le droit par ce fait à une partie de terrain supplémentaire pour lui permettre de faire les réparations nécessaires à son habitation?

Rép. à L. C.—Le propriétaire n'a droit qu'au terrain qu'il a acheté et que lui donnent ses titres. Si son habitation est sise sur toute l'étendue de son terrain, il n'a pas droit à une partie de terrain supplémentaire pour lui permettre de faire les réparations nécessaires. Cependant il pourra facilement obtenir de son voisin la permission de passer sur le terrain de ce dernier pour le temps nécessaire à la réparation. Lorsqu'un terrain est contigu à celui d'un autre voisin, chacun doit contribuer aux frais communs de la clôture mitoyenne.

LICENCE DE COMMERCE.—Q. Pour transporter la crème dans la municipalité où demeure celui qui la transporte ou dans une autre municipalité, le cultivateur a-t-il besoin d'un permis?

Rép. à E. B.—Pour transporter la crème dans la municipalité où demeure celui qui la transporte ou dans une autre municipalité, le cultivateur sera parfois tenu de payer une licence dite de commerce et il devra s'adresser au conseil de la municipalité pour l'obtenir, si celle-ci en impose. Il en sera de même pour le particulier qui transportera de la crème pour plusieurs cultivateurs associés. Ces cultivateurs peuvent fort bien vendre au particulier leur crème et celui-ci la revendre, mais pour ce faire il lui faudra payer les taxes et licences de commerce exigées par la municipalité, si semblables taxes ou licences de commerce sont imposées.

Le cultivateur qui veut transporter sa crème à la beurrerie d'une autre paroisse devra payer une taxe ou une licence de commerce dans sa propre municipalité, de même que dans l'autre municipalité, si semblable licence est imposée dans chacune des municipalités. En un mot, il serait préférable de vous renseigner auprès de chaque conseil municipal si semblable taxe ou licence de commerce est imposée dans leur municipalité.

SÉPARATION DE BIENS.—Q. Les époux contractuellement séparés de biens, advenant la mort de l'un, donnent-ils droit aux enfants issus de ce mariage d'obtenir les biens que détenait l'époux défunt?

Rép. à J. C.—Si l'époux défunt a, par son testament, donné à son enfant les biens qu'il possédait, cet enfant en devient donc le propriétaire. Si par contre l'époux défunt est mort **ab intestat**, c'est-à-dire sans faire de testament, la loi veut qu'un tiers de ses biens aille à son épouse et que les deux autres tiers soient divisés entre les enfants, c'est dire que dans le cas présent l'enfant aurait droit à deux tiers des biens du défunt. Les lots dont vous parlez ne doivent pas être les seuls biens qui consistaient le patrimoine de l'époux défunt, or s'il est mort sans faire de testament, les deux tiers qui reviennent à l'enfant doivent être pris sur l'ensemble du patrimoine. Vu le peu de détails que vous me fournissez et même si de plus amples détails étaient fournis par correspondance, il est toujours plus avantageux de discuter de ces choses, qui suscitent des interrogatoires imprévus, de vive voix et, dans ce cas, il serait préférable de confier l'affaire à un avocat qui pourra vous répondre d'une manière adéquate.

Quant à votre deuxième question, vous parlez de billet de location, il serait important de savoir si ce billet de location est entre le fils et le père ou ci c'est entre le fils et le Gouvernement.

Rép. à G. G.—Pour pouvoir vous répondre d'une manière adéquate, il serait nécessaire d'avoir de plus amples détails. Si le conseil de comté a vendu un immeuble pour taxes, l'adjudicataire en est devenu le propriétaire, et je ne vois pas comment, après une adjudication, le conseil pourrait donner des autorisations pour faire certains travaux sur ces terrains, même à titre d'arrérages de taxes, car les taxes arriérées ont été définitivement payées par l'adjudication.

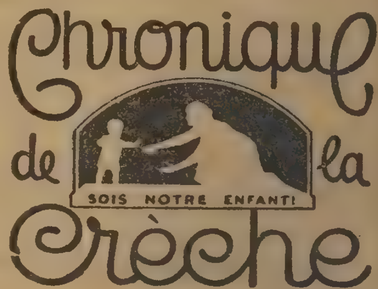
SECTION FEMININE

Les fleurs dans les maisons canadiennes

Les renseignements sur la floriculture et les plantes ornementales au Canada, publiés dans la statistique annuelle des fruits et de la floriculture pour l'année finissant le 31 mai 1935, sont très intéressants. Cent soixante-six des plus grands fleuristes en gros et floriculteurs canadiens ont rempli le questionnaire qui leur avait été soumis; cette statistique n'embrasse pas toute l'industrie, mais en couvre cependant une partie très importante, et donne en même temps une idée de l'importance de l'industrie. Vingt-six rapports ont été reçus du Québec et des provinces Maritimes; 82 de l'Ontario; 25 des provinces des Prairies, et 33 de la Colombie-Britannique.

Il s'est vendu pour la plantation en plein air, 411,482 rosiers tiges et nains valant $74,045, soit un prix moyen de 18c par arbuste; 76,861 arbres d'ornement, conifères (sauf les arbres vendus pour le reboisement); ayant une valeur de $70,602, soit une moyenne de 92c par arbuste; 121,112 arbres d'ornements à feuillage décidu (sauf pour le reboisement—) évalués à $42,882, soit une moyenne de 35c par arbre; 501,543 arbustes pour la plantation en plain air, valant $69,608, soit une moyenne de 14c par arbuste; 3,105 vignes rustiques grimpantes d'une valeur de $621, ou une moyenne de 20c l'unité; les plantes vivaces de pleine terre étaient au nombre de 305,918, valant $31,368, ou une moyenne de 10c; les plantes bisannuelles herbacées, 29,099 évaluées à $2,241, ou une moyenne de 8c.

Les plantes de couche vendues en pots ou en d'autres récipients pour la plantation en plein air se chiffraient par 2,499,792 et leur valeur par $75,923. Les géraniums étaient les plus recherchés au nombre de 328,187, valeur $32,928, moyenne de 10c. Les plantes à fleurs vendues en pots pour emploi dans les serres ou à l'intérieur de la maison, 324,957, évaluées à $117,095. Il s'est vendu 44,427 géraniums d'une valeur de $5,526. Les plantes d'ornement vendues en pots pour emploi dans les serres ou à l'intérieur de la maison, 107,201 d'une valeur de $39,683, les fougères, au nombre de 77,777 étaient de beaucoup les plus appréciées. Les oignons à fleurs ou bulbes, vendus sous la forme de bulbes, y compris les bulbes dormants et forcés au Canada, étaient au nombre de 1,885,174, d'une valeur de $42,314, donnant une moyenne de 2c. Les fleurs coupées représentaient une valeur de $1,105,827, ou 65% de la valeur totale de la production des fleurs et des plantes d'ornement au Canada, qui était de $1,689,165 pour l'année finissant au 31 mai 1935.



Un acte de religion

C'est un acte de religion peu ordinaire que l'adoption d'un enfant de la Crèche. Pour le comprendre, relisons l'Evangile:

"Alors (au jugement dernier) le Roi dira à ceux qui sont à sa droite: Venez, les bénis de mon Père: prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. . Car... j'étais étranger et vous m'avez recueilli".

"Les justes lui répondront: Seigneur... Quand vous avons-nous vu étranger et vous avons-nous recueilli?

"Et le Roi leur répondra: En vérité, je vous dis, toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait.

"S'adressant ensuite à ceux qui seront à sa gauche, il dira: Retirez-vous de moi... car j'étais étranger et vous ne m'avez pas recueilli...

"Alors, eux aussi lui diront: Seigneur... quand vous avons-nous vu étranger... et ne vous avons-nous pas assisté?

"Et il leur répondra: En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait".

En quelle haute estime ne faut-il donc pas tenir l'adoption volontaire et désintéressée de quelqu'un de ces pauvres enfants que le malheur des passions a fait naître dans la plus triste des conditions humaines!

Ce qui est fait par pure bonté, par pur amour de Jésus-Christ, au moindre de ses sujets, lui, le Roi, le considère comme un hommage à sa propre personne et veut bien le récompenser comme tel.

V. GERMAIN, ptre.

ADOPTIONS:—15 en ce mois, 119 depuis janvier.

N.-B.—On exige des adoptants, une recommandation de leur curé.

RECETTES EPROUVEES

POUDING NESSELRODE

1 cuillerée à thé de gélatine granulée
1 cuillerée à soupe d'eau froide
¾ tasse de sucre
1-3 tasse d'eau
2 blancs d'œufs
1½ cuillerée à thé de vanille
1 pincée de sel
½ chopine (1¼ tasse) de crème à fouetter
¼ tasse de cerises maraschino
¼ tasse de fruits candis
¼ tasse de raisins Sultana
¼ tasse d'amandes broyés—de préférence des français Marrons

Faites tremper la gélatine dans de l'eau froide. Faites bouillir le sucre et l'eau jusqu'à ce que des fils se forment. Faites dissoudre la gélatine dans le sirop chaud. Versez lentement le sirop dans les blancs d'œufs bien battus. Lorsque c'est froid, incorporez la crème battue en neige ferme, le sel, la vanille, les fruits et les noix. Mettez dans les tiroirs à glace du réfrigérateur et refroidissez pendant 3 ou 4 heures, ou mettez dans un moule, recouvrez de papier beurré et d'un couvert fermant hermétiquement, et enveloppez de glace et de sel (6 parties de glace pour 1 partie de sel). Laissez ainsi de 4 à 6 heures.

NOTRE FEUILLETON

* * *

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

CHAPITRE PREMIER

LA PANNE

La roue gauche de l'auto s'enfonça dans une fondrière. Le cabriolet fit une embardée et vint butter contre un arbre. Les phares s'écrasèrent et s'éteignirent.

Une double exclamation s'éleva:

—Vrai, nous voilà dans de jolis draps!

—Immobilisés pour la nuit!

—As-tu un briquet, Roger?

—Mieux que cela!

Roger fouilla dans la poche de son manteau. Un déclic, et le rais lumineux d'une lampe électrique perça l'obscurité profonde.

—Voyons un peu, reprit le premier des deux hommes. Essayons d'évaluer le dommage.

D'un mouvement souple, ils s'accroupirent et commencèrent l'examen du moteur.

Deux jeunes hommes. L'un, que son compagnon nommait Guy, grand et distingué, montrait un visage sérieux et intelligent. L'autre, Roger, plus petit, au regard extrêmement mobile et pétillant de malice, semblait sincèrement affecté de cet accident.

—Quand je pense, Guy, que c'est ma faute si nous sommes maintenant en aussi fâcheuse posture! Quel besoin avais-je de te proposer ce raccourci qui, au lieu de nous faire gagner dix minutes, comme je l'espérais, va nous faire passer une nuit?...

—A la belle étoile, ou plutôt non, dans l'obscurité la plus complète.

—Le fait est que le temps est fameusement bouché. A-t-on idée d'une obscurité pareille! Ah! mon pauvre Guy! malheur à toi, malheur à nous!

—Voyons, Roger, tu ne vas tout de même pas te lamenter comme cela jusqu'au petit jour... Ton idée de raccourci était excellente et j'y acquiesçai avec empressement. Seulement, voilà: l'homme propose et Dieu dispose.

—On pourrait ajouter: les teutons indisposent!

Les éclats de rire des deux jeunes hommes se mêlèrent.

—Où sommes - nous exactement, Roger?

—Nous avons quitté Heilsberg il y a quelque dix minutes. Alleinstein doit être à vingt ou vingt-cinq kilomètres d'ici.

—Bah! nous arriverons à Varsovie vingt-quatre heures plus tard, voilà tout.

D'un premier examen il semblait résulter que la voiture n'avait pas subi de dommage essentiel. Seul, le bris des phares rendait impossible la continuation du voyage sous bois et par nuit complètement noire.

Guy d'Hardres et son compagnon, Roger Martency, avaient quitté Kœnigsberg à la tombée du jour à destination de Varsovie.

Attaché d'ambassade à Berlin, Guy avait été prié par l'ambassade de France en Allemagne de porter au plus vite des documents importants au consul français de Kœnigsberg. Relier Berlin à la froide capitale de la Prusse orientale était, pour Guy, affaire de quelques heures. Il aimait les randonnées rapides à bord de sa voiture qu'il conduisait avec grande sûreté. Comme il avait quelques jours de congé, il résolut de ne pas retourner directement à Berlin, mais de pousser jusqu'à Varsovie, où, dans la colonie française, il comptait de nombreux amis.

La rencontre inopinée de Roger Martency dans les rues de Kœnigsberg avait été pour lui la plus agréable des surprises.

Ingénieur dans une usine française de produits chimiques, Roger profitait d'un mois de vacances pour effectuer en Europe centrale un voyage de documentation.

Guy d'Hardres estimait beaucoup son ami qui joignait à un caractère enjoué un excellent cœur et une franchise entière.

—Te plairait-il de m'accompagner à Varsovie? demanda-t-il à brûle-pourpoint.

Roger accepta avec enthousiasme.

Le voyage malheureusement, débutait mal.

La pluie se mit à tomber.

—Rentrons, conseilla Guy.

Tous deux regagnèrent l'auto.

Peu à peu leurs yeux s'accoutumaient à l'obscurité. Ils distinguaient maintenant l'ombre des arbres se détachant sur celle, plus blême, des nuages rapides et bas.

11 heures venaient de sonner depuis peu à un carillon lointain, quand un coin du ciel commença à s'éclaircir.

—Un château! s'écria Roger, joyeux.

—Où cela?

—Devant nous. Regarde.

Sur le ciel éclairé, une masse sombre, haute, imposante, se dessinait.

—Sommes-nous plus avancés pour cela?

—Certainement, Guy. Les gens du château ne refuseront pas de nous secourir, voire même de nous abriter pour la nuit.

—Nous sommes en Prusse, Guy, ne l'oublie pas. L'hospitalité des hobereaux de ce pays ne me sourit guère, je l'avoue.

—Nous pouvons cependant leur demander au moins une aide.

—Soit. Mettons-nous donc en route.

Déjà les nuages s'étaient refermés et, avec l'obscurité impénétrable, la pluie revenait.

Ils durent quitter la chaussée et s'engager sur une étroite bande de terre qui les amena jusqu'au mur entourant la propriété.

—De quel côté allons-nous, Guy? Gauche? droite?

—Va pour la droite.

Ils reprirent leur marche et parcoururent quelques centaines de mètres.

Un bruit de moteur leur parvint.

—Une auto, sans doute, supposa Guy.

—Pressons-nous en ce cas. Peut-être consentirait-elle à nous prendre en remorque vers Allenstein.

Ils prirent le pas de course et débouchèrent sur une route assez large, bien entretenue. Dans l'alignement de la chaussée, à quelques mètres d'eux, sur leur gauche, une grille se devinait.

—Je sonne, Guy?

—Un instant.

Là-bas, à quelques centaines de mètres, une auto s'avançait lentement, phares éteints.

Les deux amis effectuèrent machinalement une retraite vers le sentier d'où ils venaient et s'abritèrent derrière des frondaisons. La voiture approchait. Sa vitesse décroissait régulièrement. Au moment précis où elle atteignit le bosquet abritant les deux Français, elle stoppa.

Un homme ouvrit la porte. D'une voix forte et distincte, il dit au chauffeur:

—A demain donc, 9 heures. Va te garer chez Mobel, mon ami d'Alleinstein... Adieu.

L'auto se remit en route et disparut bientôt. Silencieux, Guy et Roger suivaient cette scène.

Resté seul, l'inconnu s'approcha de la grille. Longuement, il appuya sur le bouton d'une sonnerie. Mais au lieu d'attendre que la porte s'ouvrît, il traversa la chaussée d'un pas vif, atteignit un banc de pierre, l'escalada et demeura debout, le visage tourné vers le château.

Quelques secondes passèrent. Et soudain un cercle d'éclatante lumière encadra le visage de l'homme qui s'était juché sur le piédestal improvisé. Physionomie antipathique au premier chef: lèvre durement plissée, traits anguleux, œil cruel. Guy pressa le bras de son ami.

L'homme, cependant, qui, dans son étrange position, suggérait l'idée d'un mauvais génie, en un geste semi-circulaire éleva le bras jusqu'à la verticale.

Brusquement, le projecteur qui éclairait la figure de l'inconnu s'éteignit à la fenêtre du château où il était installé.

Le mystérieux personnage quitta le banc de pierre, parvint à la grille qui, sur une poussée, s'entr'ouvrit. Avec un bruit sec, la porte se referma.

L'attaché tressaillit. D'une voix angoissée, il murmura.

—Schirmeck.

—Que dis-tu?

—Je dis que cet homme n'est autre que Schirmeck!

—Ah çà, tu le connais?...

—Oui!... L'inconnu qui vient de pénétrer si singulièrement dans cet inquiétant château est le baron Otto von Schirmeck!...

CHAPITRE II

UN SIFFLEMENT, DANS LA NUIT...

Un court instant, Roger demeura silencieux. Il songeait:

—Une vulgaire panne d'auto vous immobilise, la nuit, dans une forêt perdue; vous cherchez du secours et vous trouvez... l'aventure, une aventure inouïe qui peut-être influera sur toute votre vie.

—Sortons de ce fourré, suggéra-t-il; quel besoin avons-nous encore de nous cacher?

—Tu as raison. Il s'agit d'ailleurs d'examiner sérieusement la situation pour décider de la conduite à tenir. Et d'abord, je dois te parler de ce Schirmeck que nous venons de voir dans des conditions si imprévues.

—J'ai fait sa connaissance, il y a quelques mois, au cours d'une réception à l'ambassade. L'homme me fut immédiatement antipathique. Prétentieux, insolent parfois, il semble avoir voué une haine féroce à tout ce qui est français. Un vrai Prussien, quoi! Il ne m'aurait nullement intéressé s'il n'avait été, ce soir-là, accompagné de sa nièce.

—Ah! nous y voilà! remarqua malicieusement le compagnon de Guy.

—Geneviève de Liance, dans ce salon où se rencontraient tant de races, personnifiait à merveille le charme et la grâce de notre pays.

—Comment! la nièce de cet Allemand...

—Est Française, oui, Roger. Seul un jeu d'alliances lui a donné Schirmeck comme oncle. Le baron avait épousé Agnès de Blachery, qu'il connut dans une ville d'eaux française où il vint en traitement. Yolande de Blachery, sœur d'Agnès, épouse de Christian de Liance, mourut deux ans après l'armistice. Elle n'avait pu se consoler de la disparition de son mari, tué en face de Verdun.

L'année dernière, Schirmeck vint en France. Veuf depuis très longtemps, sans enfants, il eut l'idée de rendre visite à sa nièce. Geneviève venait de quitter le couvent de religieuses où, à la mort de sa mère, elle s'était retirée, n'ayant pas de proche famille.

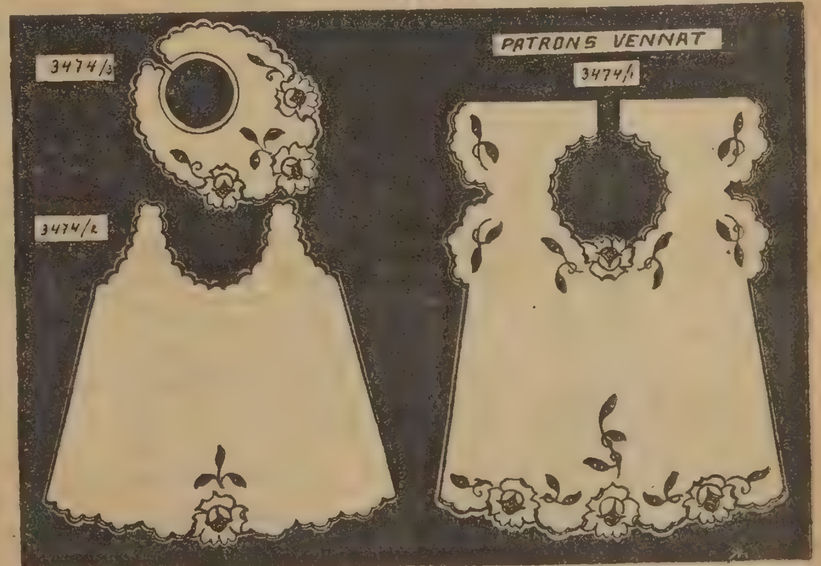
Le baron se montra très courtois et lui offrit de séjourner quelque temps en Allemagne. Après un peu d'hésitation, la jeune fille accepta. Elle paraît vivre en bonne intelligence avec son oncle qui, d'ailleurs, lui laisse une entière liberté et met à sa disposition, dans son château de la Glockergasse, à Berlin, de magnifiques appartements. Mais tu comprends qu'après la scène inquiétante dont nous venons d'être témoins, je ne suis guère enthousiasmé de savoir la jeune Française sous la tutelle de cet Allemand.

(à suivre)

Nouvelle utilité du sel

On vient de signaler à notre attention une nouvelle propriété du sel. En effet, pour la première fois au Canada, 30 tonnes de sel seront employées, au cours de l'été, à convertir un lac artificiel en étang salant. Et c'est au parc Bellemont, à Cartierville dans le voisinage de Montréal, que s'établira "la marine Cartierville", attraction nouvelle du genre de celle installée l'an dernier au Luna Parc de New-York. Un étang de 7,500 pieds carrés sera construit à cet effet et l'eau nécessaire proviendra de la rivière Ottawa. Les unités de "la marine" qui comprendront probablement un "équipage" de 2 personnes seront équipés de chars voyageant sur un fil. Ce fil, à son tour, s'adaptera à une série de conduits en cuivre placés au fond du lac. Le sel est indispensable au fonctionnement du circuit électrique. (The C-I-L- oval)

La broderie est un agréable passe-temps



No 3474—1.—Robe courte pour 6 mois à 2 ans, patron à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c Etampée sur piqué blanc, rose, vert ou pêche 69c, sur organdi blanc 75c, sur crêpe plat blanc, rose ou pêche $1.35. Coton ou soie à broder 30c.

No 3474—2.—Jupon assorti à tracer 20c, perforé 40c, au fer chaud 30c. Etampé sur nansouk fin blanc 45c, sur crêpe plat $1.20.

No 3474—3.—Bavoir à tracer 15c, perforé 25c, au fer chaud 20c. Etampé sur coton fini toile 20c, sur pure toile 30c. Sur crêpe 35c. Soie à broder 15c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers.... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34 Montréal.** Nos 2 à 27 inc. x 06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous, aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company Dépt. 518, Toronto, Ont.**
Nos 27, 28, 29, 30, 31 x 021.

REVENUS HEBDOMADAIREMENT.—Tout votre temps ou une partie en vendant les produits superbes Etiquette Rouge. 1300 variétés. Demande énorme pour remplacer les arbres perdus pendant l'hiver rigoureux de 1933. Echantillons gratis. Coopération spéciale du bureau. **La Cie Pépinière Dominion, Montréal.** Nos 27, 31 x 321—McK.

DIVERS

ROBES A .48c. EN SOIE, CREPE, JERSEY, ETC. : Pantalons 50c., manteaux $1.50, paletots $1.25. Coupons soie de 1 vg à 5 vgs à 85c. la livre. Demandez notre circulaire. **Comptoir National, St-Zacharie, Cté Beauce, P. Q.**
Nos 25, 26, 27, 28—P05

VOULEZ-VOUS SAVOIR 335 SECRETS que vous n'oseriez demander à personne? demandez notre "Magic-Courier" avec 335 réponses; échantillon 10 cents. Adressez: **"Magic-Courier", 309 Marie-Anne-Est, Montréal.**
Nos 25, 26, 27, 28 G. 29, 30—P 57

Poussins à vendre

ACHETEZ LES POUSSINS HILLSIDE approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Chaque poussin est le produit de 16 années de sélection pour la grosseur et le nombre des œufs. Prix spéciaux pour ceux qui commandent maintenant. Rocks barrés $8.30 le cent. Leghorns Blanches $7.30 le cent. Poussins de première qualité à 02c de plus que ces prix. Demandez le catalogue par écrit. **Hillside Poultry Farm, New Dundee, Ontario.** No 19 J.N.O. x 591 Kitch Ch. H

ACHETEZ DÈS MAINTENANT pour vous être livrés en mai et juin les poussins Big 4 approuvés par le gouvernement et ayant subi l'épreuve du sang. Nous vous donnerons nourriture gratuite ou escompte comptant. Demandez par écrit catalogue et liste des prix spéciaux concernant poussins, cochets, poussins partis et poulettes. **Spécial:** tous les lundis. Cochets White Leghorn d'un jour à $1.75 le cent. **Kitchener Chick Hatchery, 1081 rue King Est, Kitchener, Ontario.**
No 19 J.N.O. x 002

LES POUSSINS BADEN offrent encore des avantages aux acheteurs retardataires. Ils sont vigoureux, sains et se développent rapidement. Ils vous rapporteront beaucoup du marché des œufs et des volailles engraissées. Ce sont toujours des poussins de choix à bas prix. Les prix actuels en font de vraies occasions pour l'acheteur tardif. Poussins provenant de mâles de seconde génération, éprouvés par le gouvernement et approuvés au R.O.P. provenant de poules de 200 œufs et plus. Volailles éprouvées pour le sang. Ayez la liste des prix. Poussins des deux sexes. **Baden Electric Chick Hatchery, case postale 7, Baden, Ont.**
No 27 x 192—M.P.

EN ACHETANT DES POUSSINS maintenant vous vous devez à vous-mêmes de constater si, parmi les qualités qui leur permettront de produire de bonne heure, ils sont de bonne lignée. Les volailles engraissées sont toujours prêtes pour le marché comme volailles pour le gril. Le Canada a l'honneur d'être en tête de la liste pour la consommation des œufs per capita. Emparez-vous de ces marchés déjà en marche. Vendez les volailles et les œufs qui poussent les consommateurs à exiger les VOTRES. Les poussins Tweddle sont de vraies occasions au prix courant. Si vous enlevez 10% accordé à ceux qui commandent 4 jours avant la livraison, bientôt ces poussins vous dédommageront plusieurs fois et vous laisseront un bon dividende. Ne tardez pas. **Tweddle Chick Hatchery. Limited, case postale 7, Fergus, Ont. Succursale à Montréal, 403 Notre-Dame-Est, Téléphone: Plateau 5939.** Correspondance à Fergus.
No 27 x 834—M.P.

Lisez le Bulletin de la Ferme

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers Pourrait vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet rue St-Joseph.

Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy P. Q.

Rouet amélioré $8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 50 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Montreal Jobbing,

21 rue St-Joseph, Québec

Nous faisons une grande vente pour 15 jours Robes .05-.10-.15 et 25c. Manteaux de printemps pour dames .35c et .45c. Habits $2.50, $3.25, nouveau stock pour être vendu dans 95 jours. Venez examiner notre stock. Prix très bas dans neuf et seconde-main. **Montreal Jobbing, 21 rue St-Joseph Québec.** No 27 J.N.O.—P57

Sertisseuses $8.75

Pour deux grandeurs de boîtes, peuvent utiliser jusqu'à 10 fois la même boîte, fonctionnent sur coussinets à billes, pas d'usure possible. Autres grandeurs au plus bas prix. Garanties bien fonctionner sinon, argent remis. **O. Fournier, St-Charles, Cté Bellechasse.** No 27 x 001

Réduction de coupons

écoutez, nos coupons sont de belle qualité, non tachés, et sans manques, les plus petits bouts sont de trois verges de long à huit verges. Sur réception de $2.00 plusieurs bouts vous sont envoyés malle payée formant un gros paquet. Ces coupons sont en partie des soldes de fabriques; nous permettant de vous les vendre à bas prix, tous des patrons et couleurs de ce qu'il y a de plus en vogue et nouveautés, ils sont de crêpe, broadcloth uni et imprimé, voile, flanellette, piqué, guingam, etc. Mentionnez votre choix de ce que vous désirez et nous ferons de notre mieux pour vous bien servir afin que vous renouveliez vos commandes. Notre seul but est de vous donner satisfaction. S'adresser à la maison **Faucher & Frères Enrg., St-Zacharie, Qué.**
Nos 27, 28, 29, 30 G 31, 32 P001

RECETTES EPROUVEES

Le Service d'Utilisation du lait de la Division de l'Industrie laitière du Ministère fédéral de l'Agriculture, recommande les recettes suivantes, dont chacune est en quantité suffisante pour servir douze personnes.

BAVAROISE AUX FRUITS

1½ cuillerée à soupe de gélatine granulée
¼ tasse d'eau froide
3 jaunes d'œufs
½ tasse de sucre
1 pincée de sel
1 tasse de cerises rouges et vertes hachées ou 1 tasse de fruits candis
1⅓ tasse de lait chaud
3 blancs d'œufs
1½ tasses de crème à fouetter
½ cuillerée à thé de vanille
½ cuillerée à thé d'extrait d'amandes

Faites tremper la gélatine dans de l'eau froide. Battez les jaunes d'œufs et mélangez avec le sucre et le sel. Ajoutez graduellement le lait chaud et faites cuire au bain-marie, en remuant constamment, jusqu'à ce que le mélange épaississe. Ajoutez la gélatine. Refroidissez, et lorsque le mélange est un peu pris, incorporez les blancs d'œufs bien battus, la crème battue en neige ferme, les fruits et les essences.

MOUSSE AUX ATOCAS

3 tasses d'atocas
¾ tasse d'eau
1¾ tasse de sucre
1 chopine de crème à fouetter
zeste râpé et jus d'une petite orange

Faites cuire les atocas dans de l'eau jusqu'à amollissement. Passez au tamis Ajoutez le sucre à la pulpe et faites cuire 5 minutes. Ajoutez le zeste râpé et le jus. Refroidissez. Incorporez la crème battue ferme. Faites geler comme pour le pouding Nesselrode.

Prix de dernière heure

30 JUIN 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé...... 21 à 21 ½c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Ile P.-E. en sac 90 lbs 2.15 à 2.25

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.
Laine blanche non lavée...... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée......... 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée..........	23c
Laine lavée..................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 53 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **12½c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **$1.00.**

Peaux Veaux Deacons **90c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00,** sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière, **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.
Prix garantis du 22 juin au 4 juil. 1936.

Ce gue vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.10
Patente Hungarian, 98 lbs	2.70
1ère Patente, Manitoba, 98 lbs	2.70
" " " 98 lbs	2 50
Forte à levain, quarts	5.60
" " 98 lbs	2.45
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.00
" " sacs toile, 98 lbs	1.85
Farine à engrais, 1ère qualité	1.50

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	0.80
Avoine alimentation No 1	0.37½
" " recriblée	0.40
Blé d'engrais, 98 lbs	1.35
Orge d'alimentation	0.50
Sarrasin d'alimentation	0.85

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.20
Grains mélangés pour poules	$1.60 $1.90
Grains broyés fins, poussins	2.00
" " gros, poulets	1.85

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	1.40
" (triées yeux Jaunes)	2.50
" rouges	4 80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.05
Gru	1.15
Gru Blanc (Middlings)	1.35
Blé d'Inde moulu	1.50
Moulée d'Avoine, fine	1.35
Moulée d'Orge, fine	1.15
Tourteaux de lin	1.60
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.45
" " coton 80 lbs	2.50
Drèches brasserie séchées	1.15
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur	.18
en baril de 45 gallons	
Moulée à veaux	3.30
" laitière 18%	1.65
" laitière 34%	1.90
Foin à la tonne	10.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.25
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4 65
" No 2	4.55
" No 3	4 45
Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$0.56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.30
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:	
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	$35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	32.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$29.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	2 juillet 1936	4 juillet 1935	5 juillet 1934	6 juillet 1933	1 juillet 1926
Beurre No 1, Past	20 5/8	19	19 7/16	19 11/16	35 7/8
Fromage Blanc	12	09 9/16	9 5/16	10 3/16	19 3/8
Fromage coloré	12 1/8	09 9/16	9 5/16	10 3/16	19 1/2
Œufs Frais	22	23	23	20	38
Veaux de lait vivants	06	06 1/2	05	05 1/4	9
Bouvillons vivants choix	05 3/4	07 1/4	05 1/4	05 1/4	08
Agneaux du printemps	10	08	09	08	18
Porcs vivants	9.75	10.25	9.25	6.25	16.50

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 22 au 29 juin

BEURRE

Au début de la semaine, afin de contiuer à opérer avec le marché anglais qui tait plutôt faible et à la baisse, il nous a allu de notre côté réduire nos prix pour btenir quelques commandes.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 9 juin courant, la demande pour fins d'enreposage était plus active, mais cela a été le nature à raffermir les prix qui variaient le 21¼ à 21 3-8c la livre, pour le numéro n pasteurisé.

FROMAGE

Le marché anglais s'est continué tranuille et nous avons à rapporter une légère aisse de prix.

ŒUFS

Montréal et Québec:—Ainsi que pour a semaine précédente, avec peu de denande pour fins d'entreposage, une deoande très limitée pour consommation mmédiate il y a encore eu une forte presion de vente de la part des détenteurs et ne autre baisse a été enregistrée dans les rix.

VOLAILLES VIVANTES

Poules:—Les arrivages courants ne ont suffisants que pour satisfaire à la lemande actuelle et les prix sont facilenent maintenus.

Poulets à rôtir et à griller:—Les arrivaes des derniers jours ont été de meilleure qualité; la vente en a été plus facile et il a té possible de réaliser 1c de plus que la emaine précédente.

VOLAILLES ABATTUES

Aucune amélioration à rapporter pour xportation et avec une assez bonne denande locale, les prix restent les mêmes.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 29 Juin 1936:—

Bétail— 986; veaux, 1166; porcs, 2003; noutons, 844.

BÉTAIL

Le prix des bêtes à cornes a été généralenent assez ferme quoique les premières entes se soient faites lentement. Les prix taient à peu près les mêmes pour la pluart des classes. Les bouvillons se venlaient de 3½c à 5½c la livre; un lot de ujets de choix rapporta 6c. Les vaches t les taureaux se vendaient assez facilenent aux prix de la semaine dernière, soit de 2c à 3½c, parfois 4c pour les vaches et de 2½c à 3¾c la livre pour les taureaux. Nous nous attendons à peu de changements au cours de la semaine.

VEAUX

Il n'y avait pas de changement appréciable dans les prix des veaux tels que payés à la fin de la semaine dernière. Les prix d'aujourd'hui représentent une baisse en comparaison avec ceux qui se payaient lundi dernier du moins en ce qui concerne les veaux communs et moyens; les bons veaux ne changeaient pas. Il y a lieu de croire que les conditions actuelles resteront les mêmes et qu'il y a possibilité d'amélioration au cours des semaines prochaines.

AGNEAUX-MOUTONS

La demande pour les agneaux a été bonne et les prix se sont maintenus à peu près fermes. Les agneaux se vendaient de 9c à 10c la livre; il est vrai que quelques ventes ont été faites à 8c et 8½c la livre, mais il s'agissait généralement de sujets manquant de poids et de fini. Nous craignons que ces prix ne puissent se maintenir. Les moutons allaient de 2c à 3½c la livre.

PORCS

Il y avait 2000 porcs en vente sur le marché, mais cette quantité comprenait une proportion assez forte de porcs légers à engrais, en sorte que la quantité réelle de porcs de boucherie était inférieure de beaucoup au chiffre donné plus haut. La demande était forte, mais les acheteurs se sont montrés très lents à l'ouverture du marché et ce n'est qu'après force démarches qu'il fut possible d'obtenir le prix de 9¾c la livre que nous demandions. Il semble que ce marché doive rester ferme, mais il ne faudra pas oublier que notre marché reste sujet aux fluctuations qui pourraient nous être imposés par le marché d'exportation. Les indications à notre disposition sont présentement encourageantes. Les truies se vendent difficilement et ne rapportent généralement de 6c à 7c la livre.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec:—Marché tranquille et prix stationnaires.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec:—Marché stable aux prix actuels.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 27 JUIN 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	22c
A (moyen)	20c
B	19c
C	17c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	9½c
Bon	—80 lbs. jusqu'à 89 lbs.	8½c
Moyen	—70 lbs. jusqu'à 79 lbs.	7½c
Commun	—60 lbs. jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS

(Abattus)

25 lbs. à 35 lbs.	22c la lb.
20 lbs. à 24 lbs.	18c "

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

	la lb.
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs.	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs.	21c
B—4 lbs à 5 lbs.	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	9½c

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 27 JUIN 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 23 JUIN 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUEBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	20⅝c
No 1 non pasteurisé	20⅛c
No 2	19⅝c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	12c	No 1	12⅛c
No 2	11c	No 2	11⅛c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	20c
B	17c
C	15c
Coqs	13c

POULETS VIVANTS

"A Rotir"

A—4 lbs. et plus	23c
B—3½ lbs. jusqu'à 4 lbs	20c
C—3 lbs. jusqu'à 3½ lbs	18c

POULETS VIVANTS

"A Griller"

Doivent peser au moins 2 lbs. chacun, rendu à Montréal.

"Gris"

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	21c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	19c
C—2 lbs. et moins	16c

"Blanc" (Leghorn)

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	21c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	18c
C—2 lbs. et moins	16c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	24c
B	22c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre 10c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 30c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	22c
A—Moyens	20c
B	19c
C	18c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	10c
Moyen	8c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12½c
Moyen	12c
Commun	10½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 29 juin 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.75
Primes de $1.00. Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.75
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $9.25
Porcs légers	120 à 160 lbs. $9.25
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $9.25
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.75
Truies	$6.00 à $7.00

Vaches

	la lb.
Choix	3½c à 4c
Bonne	3¼c à 3½c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2½c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6 c à 6½c
Bon	5¼c à 5½c
Moyen	4¾c à 5¼c
Commun	3½c à 4c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

Choix	9½ à 10c la lb
Bon	9 à 9½c
Commun	8c

Moutons

	la lb.
Bon	4c à 4½c
Commun	2½c à 3c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	3c à 3¼c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4½c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3½c à 3¾c
Bon	3¼c à 3½c
Moyen	3c à 3¼c
Commun	2½c à 2¾c

Vingt chevaux hongres canadiens ont été expédiés de Montréal sur Aberdeen, en Ecosse, par voie de Glasgow, le 10 mai. Le Glasgow Herald dit que ces chevaux sont superbes. Les chevaux de cinq ans se sont vendus de £52 ($260) à £89 ($445) et les chevaux de six ans de £57 ($285) à £60 ($300). Un cheval a fait £93 ($465).

* * *

En raison de l'augmentation dans la production de fourrures de renards argentés, la valeur des fourrures au Canada a accusé une augmentation de $355,397, soit trois pour cent, pendant la saison de 1934-35 sur celle de 1933-34. Le montant total a été de $12,704,725. C'est également une augmentation de $2,399,571, soit 23 pour cent sur la saison de 1932-33. La valeur des fourrures provenant des fermes à fourrures en 1934-35 constituait approximativement 31 pour cent du total.

ET CHEZ NOUS?....

(Suite de la page 261)

des autres, car, après une vie d'aisance, il arrive qu'on n'ose pas l'avouer, cette misère.

Il est fort probable que, ni le commerce, ni l'industrie, ni l'assurance, ni la banque ne fassent changer de beaucoup les statistiques prévues par le journal australien, pour les jeunes de vingt-cinq ans, en santé, lorsqu'ils atteindront l'année 1976.

L'exploitation des services d'utilité publique, peut-être, nous donnera-t-elle l'avantage de tripler le nombre prévu des jeunes qui dans 40 ans vivront à leur dépens, tout en se reposant des travaux accomplis.

Ce n'est pas si certain que cela.

Il y a 40 ans, le tramway, le chemin de fer, le bateau n'étaient-ils pas les placements les plus sûrs?

Et aujourd'hui?

Avec les inventions nouvelles, la concurrence des nouveaux moyens de transport, l'augmentation du coup d'exploitation, la situation financière des actionnaires de ces services publics n'est plus la même.

Les dividendes payés en 1906 aux actionnaires de maintes compagnies de transport ou d'utilité publique ne sont-ils pas tout simplement un souvenir du passé?

Qui garantit aux jeunes d'aujourd'hui, qu'il n'en sera pas de même en 1976, pour des valeurs que de nos jours on considère comme de tout repos?

Si l'on poussait nos jeunes à l'exploitation de nos ressources naturelles!

Ce serait merveilleux, si notre jeunesse se décidait de s'occuper du développement des ressources naturelles de son pays, pour son bénéfice.

Et ce serait aussi du nouveau.

Mais cela non plus ne pourrait assurer à une forte proportion de nos jeunes qu'ils seront à l'aise dans quarante ans.

C'est que le développement des ressources naturelles, en plus de prendre d'énormes capitaux, demande aussi de la science, de l'ordre, de la prévoyance, des qualités administratives supérieures, du courage, de la persévérance, de l'ambition, et une dose d'esprit d'initiative qui dépasse de beaucoup la moyenne.

Ce n'est pas que nous n'ayons pas un peu de toutes ces qualités; ce n'est pas que nous ne soyons pas supérieurs aux autres par le talent quand nous le voulons, mais si peu des nôtres qui, en principe, ont toutes ces qualités, les développent, les font fructifier—comme dans la parabole évangélique des "talents"—que la porportion de ceux qui réussiront à s'assurer une certaine aisance vers 65 ans, et ce pour le reste de leurs jours, par le développement des ressources naturelles, cette proportion, dis-je, ne changera pas beaucoup les données du journal australien.

Cependant, si nous le voulions, nous pourrions changer ces chiffres au moins dans une certaine proportion. Le voudrons-nous?

Jusqu'ici, nous avons agi comme des gens qui ne le voulaient pas.

Est-il possible que nous soyons à ce point forcés de désespérer pour notre jeunesse, arrivée à l'âge de 25 ans, robuste de santé physique et de vigueur morale?

Non, car, si elle veut travailler, il nous reste la terre.

De fait, ce que ni le commerce, ni l'industrie, ni l'assurance, ni la banque ni l'exploitation des services d'utilité publique, ni le développement de nos pouvoirs hydrauliques, de nos forêts, de nos terrains miniers, ne peuvent nous assurer de façon certaine, les huit premiers pouces du sol arable de notre pays peuvent nous le donner, si nous le voulons.

Nous avons assez de bonne terre, chez nous, de cette terre que nous foulons de nos pas, pour établir des milliers de jeunes gens de 25 ans dans la Gaspésie, au Témiscouata, et surtout dans l'immense Abitibi, où cent mille établissements nouveaux pourraient être défrichés, créés, mis en valeur. Cette terre contient tout ce qu'il faut à l'homme pour qu'il y vive dans l'aisance, après qu'il l'aura défrichée et cultivée intelligemment. Il y trouvera la nourriture, le vêtement, l'abri, le chauffage et l'eau; et tout cela, à fleur de terre, sans qu'il ait à creuser à des milliers de pieds, sans qu'il ait à passer des semaines, des années dans la prison humide d'un puits de mine, caché dans les anfractuosités souterraines de rochers qu'on le charge de démolir à coups de pic et de barre de mine pour en tirer quelques grains d'or; sans qu'il ait à descendre dans l'atmosphère gazeuse des houillères, pour avoir de quoi réchauffer ses membres engourdis par le froid.

Nos jeunes de 25 ans qui le veulent, peuvent, chez nous, avec 25 ans de travail intelligent et persévérant, s'assurer, pour le reste de leurs jours, de quoi manger, se vêtir, se récréer. Il leur suffira de débarrasser la terre arable de la forêt qui la recouvre, et de creuser le sol de sept à huit pouces, en plein jour. Et six jours de la semaine suffiront, car, par les nuits sombres, comme par les nuits étoilées, de même que les dimanches, la Providence continue toujours la besogne.

Quant à l'habitation et au chauffage, il suffit d'un peu de travail en plein soleil, et dans l'atmosphère embaumée de la forêt, les premières années, s'élève l'habitation modeste peut-être, mais riante par les soirs de tempête avec son poêle rempli d'érable, de merisier, ou d'épinette qui pétille.

Il se peut que le propriétaire de cette habitation qui fut autrefois rustique, qui l'est peut-être restée, n'ait pas de l'argent souvent, ni beaucoup à la fois, mais, rendu à la soixantaine, il vivra du fruit de son travail des années passées; il aura de quoi manger tous les jours, "sans avoir à craindre la violence de qui que ce soit", comme le dit l'abbé Bergeron, et, par les soirs de grande fatigue, après avoir aidé ses fils, il pourra se reposer à la chaleur d'un foyer bienfaisant.

Chez nous, sur cent jeunes gens de 25 ans, en santé, s'il doit en mourir 36 durant les 40 années qui suivront, 64 peuvent, en défrichant et en mettant en culture nos terres arables, atteindre à l'aisance qui permet une vieillesse heureuse.

Il n'y a qu'à le vouloir pour y arriver.

Bon et efficace

Mme Franciszka Suchanska Pietkiewicz, North Chicago, Ill., écrit: "Je veux vous remercier pour votre bonne et efficace médecine. Depuis plus de deux ans je souffrais d'insomnie causée par une élimination défectueuse et je devins vite épuisée. Je commençai alors l'usage du Novoro du Dr. Pierre et j'en ressentis immédiatement les bienfaisants résultats. Je dors profondément maintenant et je vous serai toujours reconnaissante." Le Novoro du Dr. Pierre élimine les matières impures du système, tonifie l'estomac et agit sur les intestins. En ce faisant il améliore l'état de santé général. Ne le demandez pas aux pharmaciens car il se vend seulement par des agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Company, 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.



Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 262)

de l'Empire britannique, mais le Canada est normalemeemnt de beaucoup le plus brand exportateur de l'Empire.

Le Canada est le plus grand exportateur d'orge de tous les pays de l'Empire britannique, mais ses exportations sur la Grande-Bretagne sont irrégulières. En général, les exportations canadiennes d'orge sur la Grande-Bretagne sont dépassées par deux pays en dehors de l'Empire, savoir; les Etats-Unis et la Russie. Ce dernier pays est devenu la source principale des approvisionnement d'orge sur le marché anglais depuis qu'il est rentré dans ce commerce en 1930.

L'Australie et l'Argentine ont expédié de l'orge en quantités, croissantes sur la Grande-Bretagne. En 1935, les importations totales d'orge sur le marché anglais ont été plus fortes qu'en toute autre année depuis 1928. Les évaluations provisoires de 1935 montrent que le Canada a exporté 116,000 tonnes d'orge sur le marché anglais; la Russie [illegible],000 tonnes et les Etats-Unis 119,000 tonnes. D'après une évaluation préliminaire, au 1er mai 1936, on se proposait d'ensemencer 4,055,300 acres d'orge au Canada cette année contre 3,886,300 acres en 1935.



VOLUME XXIV, No 28 QUÉBEC 9 JUILLET 1936

Pour vous aider à faire mieux

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tomes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de............ **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME Limitée
No 1, rue de la Couronne, Chambre 322

Le commerce des poulets de gril en été

De tous les produits de l'industrie avicole, il n'y en a peut-être pas qui soient offerts en plus grande abondance pendant l'été que les poulets de gril, dit le Rapport du commerce des œufs et des volailles du Ministère fédéral de l'Agriculture. Les poulets de gril étaient rares autrefois et se vendaient cher. Il est évident que c'est là un commerce qui peut devenir rapidement surchargé. Il se consomme peu de poulets de gril à la maison. Leur emploi est réservé presque exclusivement au commerce des hôtelleries et des restaurants. Une grande organisation de restaurants au Canada suit maintenant la pratique anglaise qui consiste à faire rôtir tous les poulets pesant plus de deux livres et à servir la moitié du poulet ainsi préparé par personne. L'expérience sous ce rapport est encourageante et mériterait d'être suivie par d'autres organisations de ce genre et recommandée par les vendeurs des maisons de produits avicoles.

ACTUALITE AVICOLE

Les volailles canadiennes sur le marché anglais

Sous l'en-tête "Dindons et poulets Canadiens", la Fish Trades Gazette (Londres, Angleterre) du 6 mai 1936 dit, en parlant de l'arrivée d'une expédition cette semaine, que les dindons canadiens viennent peut-être un peu tard dans la saison quoiqu'il y ait toujours eu depuis le commerce de Noël de gros dindons, ici et là, qu'on pouvait se procurer. Cette semaine cependant il est arrivé une expédition qui contient plusieurs caisses de dindes pesant de 6 à 8 livres et 10 livres. Il ne devrait y avoir aucune difficulté à écouler ces oiseaux, car ils sont d'une grosseur qui peut être utilisée par tous les boutiquiers. Ils conviennent éminemment pour le commerce de la famille, tandis que les plus gros, pesant de 16 à 18 livres, ne peuvent être utilisés, à cette époque de l'année, que par les hôtels ou par le commerce d'expédition. Les poulets canadiens sont aussi plus abondants maintenant qu'ils n'étaient il y a quelques mois.

Il est difficile de comprendre comment il se fait que cette expédition ait été retenue si longtemps. Il y a maintenant beaucoup de poulets sur le marché, mais à des prix attrayants pour beaucoup de commerçants qui peuvent utiliser des poulets gelés. La qualité est un bon point en faveur des poulets canadiens quoique la plupart de ceux que j'ai vus soient de la Catégorie Sélectionnée B. Ils sont jeunes et de très bonne couleur. On voit quelquefois des caisses qui laissent un peu à desirer, mais en général c'est un produit de très belle qualité. En ce qui concerne l'avenir des poulets canadiens, le commerce est bon dans ce pays et le sera toujours, à condition que les marchands canadiens produisent une volaille qui puisse être offerte à prix plus bas que les volailles anglaises et à une saison où les poulets anglais sont rares ou ne sont pas abondants. L'opinion générale est que les mois de février, mars et avril sont les meilleurs pour les oiseaux frigorifiés, et il n'y a aucune raison pour que les poulets canadiens ne prennent la place de tous les autres oiseaux importés.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 2 juillet 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1561	1766.8
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1343	1287.7
3.	Tayler, G. S.	"	1733	1936.3
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.B.R.	1362	1492.6
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1572	1645.7
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1458	1485.9
7.	Letendre, J.-W.	"	1125	1205.2
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1115	1105.2
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	1346	1329.4
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1165	1333.4
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1644	1728.4
12.	Couv. Coop. Montmagny (Marier)	"	1152	1150.2
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1286	1250.6
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1360	1364.4
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1376	1450.3
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1343	1451.2
			21941	22983.3

Concours de ponte Canadien

34e SEMAINE FINISSANT LE 25 JUIN

La ponte est en baisse cette semaine, et pour la première fois depuis deux mois le résultat total de la ponte reste inférieur à 70%.

En ce moment, cinq parquets n'ont pas le nombre requis d'oiseaux, mais dans deux cas seulement le rendement total a été en bas de 50%.

Vingt poules n'ont pas obtenu de points durant cette dernière semaine. Onze parquets par contre ont vu tous les oiseaux actifs, tandis qu'ils y avait en tout 38 oiseaux ayant pondu quotidiennement.

Tous les œufs pesaient plus que le poids minimum requis pour obtenir des points.

Les colonies vedettes continuent d'être très actives leurs records particulier et plus bas décrit:

Parquet	Points	Œufs
23.—L.B., W. S. Hall	67 8	60
12.—R.B., Sta. Expér. Ottawa	63 2	58
29.—L.B., Manor Farm	62 8	58

La liste des six meilleurs parquets à date reste la même que la semaine dernière mais, il va sans dire avec des résultats accrus:

Parquet	Points	Œufs
5.—R.B., J. H. Thompson	1723 7	1756
26.—L.B., Russell P. Farm	1687.5	1532
29.—L.B., Manor Farm	1624 6	1462
23.—L.B., W. S. Hall	1590 9	1400
20.—L.B., G. S. Tayler	1555 4	1459
25.—L.B., A. E. Shank & Son	1399.7	1354

Parmi les six meilleures pondeuses du concours, il n'y a pas non plus de changements à rapporter cette semaine. Les points au 25 juin sont les suivants:

Parquet	Points	Œufs
289.—L.B., Station Exper. Ottawa	212 6	188
201.—L.B., G. S. Tayler	211 3	192
263.—L.B., Russell P. Farm	208 2	181
52.—R.B., J. H. Thompson	206 9	184
294.—L.B., Manor Farm	206.5	176
53.—R.B., J. H. Thompson	200.0	212

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	P.R.B.	837	898.3
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing	"	1005	1128 4
3.	Frank Teasdale	"	1344	1392 4
4.	Kenneth Slacer	"	1160	1184 5
5.	J.-H. Thompson	"	1756	1723 7
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	1305	1292 3
7.	Jas.-N. Winter, Jr.	"	1160	1133 9
8.	Jas.-H. Smith	"	1306	1351 5
9.	R.-W. Kettles	"	915	910 4
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	1203	1323 1
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	1062	1067.1
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	1202	1254 6
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	1332	1351.8
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	1189	1183 8
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	1213	1248.1
16.	R.-J. Steele	L.B.	870	853 5
17.	R. Haycock	"	1049	1078 2
18.	Alex. McLean	"	1341	1351 5
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	1137	1005 8
20.	G.-S. Taylor	"	1459	1555 4
21.	R.-J. Penhall	"	1144	1162 3
22.	E.-C. Evans	"	1286	1329 4
23.	W.-S. Hall	"	1400	1590.9
25.	A.-E. Shank & Son	"	1354	1390.7
26.	Russell P. Farm	"	1532	1687.4
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	1036	1006.4
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	1233	1342 2
29.	Ferme Exp. Ottawa	"	1462	1624.6
	Total		34242	35431.1

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 2 juillet 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1352	1419 9
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	1251	1257 4
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	1340	1453 2
4.	C. R. Waldron, Co-op. S.	"	1371	1501 6
5.	G.-K. Campbell	"	1150	1247 4
6.	J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	1131	1151 8
7.	Adélard Fortin	"	1010	1076.9
8.	Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	1590	1595.5
9.	J.-A. Lataille	"	1358	1495 6
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	1277	1282.7
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	1075	1188.1
12.	J. H. Pariseau, Co-op. I.	P.R.B.	1036	1029 5
13.	Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	1483	1589 0
14.	W. W. Elliot, Co-op	"	1214	1268 2
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	1338	1324 6
16.	Hugh C. Elliott	"	1378	1501 9
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	1232	1259 0
18.	Donat Gatigny, Co-op. M.	"	1249	1263 4
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1190	1163 4
20.	Exp. Sta. Lennoxville.	"	1399	1440.1
	Total		25424	26610.1

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL
Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.
Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.
Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 9 JUILLET 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 28

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Les certificats de généalogie enregistrés par le Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail et approuvés par le Ministre fédéral de l'Agriculture pendant le mois de mai 1936, formaient un total de 5,073, se décomposant ainsi: 380 chevaux, 2,977 bovins, 292 moutons, 634 porcs (547 Yorkshires), 151 renards, 592 chiens, 38 volailles et 9 chèvres, dont 8 étaient de la race de Saanen.

* * *

Dans une allocution prononcée devant la Société royale des Arts sur "L'agriculture peut-elle aider à réduire le chômage", Sir A. D. Hall a déclaré que la diminution graduelle soutenue du nombre de petites exploitations agricoles, malgré les efforts tentés pour les augmenter, est une preuve que la petite culture n'est plus une occupation qui puisse attirer et retenir les hommes.

* * *

L'aubépine pousse de préférence dans les sols nus, non cultivés. Avant l'arrivée de l'homme blanc en Amérique, lorsque toute la vallée du St-Laurent était couverte de forêts épaisses, les aubépines ne pouvaient s'établir que difficilement, et seulement en petits groupes, le long des cours d'eau. Aujourd'hui, après trois siècles de défrichement, de grands peuplements d'aubépines se sont établis près des endroits depuis longtemps colonisés, comme Québec, Montréal, Toronto, Rochester, ou près des anciens villages indiens, comme Caughnawaga et près des vieux forts de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Vente de beurre et de fromage

Dans la semaine du 17 juin, le beurre vendu aux enchères montréalaises de l'U. C. C. C. a rapporté 20 5-8c pour 1,000 boîtes de beurre pasteurisé No 1. Pour le fromage les quantités offertes furent: 1,248 boîtes No 1 Blanc, achetées à raison de 12 5-16c lb et 269 boîtes de coloré au prix de 12 7-16c la livre.

L'Exposition Royale et l'espèce porcine

Le concours annuel pour le trophée Sainsbury organisé par l'Exposition Royale d'Hiver pour encourager la production de la qualité de porc que réclame le marché britannique sera encore tenu ce matin, nous informe la direction de cette exposition agricole nationale. L'exposition on le sait aura lieu en 1936 du 18 au 26 novembre inclusivement. Les conditions du concours restent pratiquement les mêmes que celles de l'année dernière. Les animaux éligibles pour ce concours doivent être de race pure, choisis d'une litière déterminée et apte à faire une flèche Wiltshire pesant environ 55 à 65 lbs.

Les portées doivent être déterminée avant l'âge de trois mois par le chef du Service provincial de l'Industrie animale. On doit fournir: date de naissance des porcelets, nom et numéro d'enregistrement du verrat et de la truie ainsi que le nombre de porcelets par portée. Un éleveur ne peut faire accepter plus que deux portées, et un porc de chacune des portées est éligible pour le concours. Le chef du Service d'Industrie animale de la province doit être informé du désir des concurrents assez tôt pour que les sujets entrés soient tatoués et l'inscription faite au secrétaire de l'Exposition Royale avant le 15 juillet.

Comme les années passées, huit prix sont offerts aux concurrents pour les meilleures carcasses, le premier prix en argent gagne également le trophée Sainsbury. Toutes les carcasses seront vendues à l'exposition même et le produit en sera remis aux exposants. Ce trophée est offert tous les ans par la maison J. Sainsbury, Ltd., Blackfriars, London, England. L'une des plus grosses salaisons du Royaume-Uni.

Fruits et légumes

423 wagons de fruits et de légumes ont été reçus à Montréal durant la semaine se terminant le 25 juin. La semaine précédente il en était entré 356 wagons. Ce sont particulièrement les fruits qui ont dominé; en fait il est entré 109 chars de fruits assortis, 129 de bananes et 46 wagons de fruits tropicaux. Outre on enregistre l'arrivée de 7 wagons de pommes, 27 de pommes de terre et 4 d'oignons.

La demande est au ralenti, à Montréal pour les pommes de terre. Il y a moins de vieilles patates que l'an dernier à pareille date. Les prix obtenus durant la semaine se terminant le 25 juin ont été de 1.80 jusqu'à $2.10. Les pommes de l'Ile Prince-Edouard commandant un prix supérieur à celles du Nouveau-Brunswick. On ne cote aucun prix pour les variétés locales, on ne mentionne pas non plus qu'il y en eut d'offertes.

A Québec l'offre est restée très abondante et les prix ont baissé. Les Blanches de Québec numéro 1 obtenaient de $1.90 à $2.

Les fraises arrivent graduellement. A Québec il n'y en a pas encore en abondance, les prix obtenus ont varié de 16 à 18 sous la pinte.

A Montréal le marché de soutenu qu'il était est passé à la baisse. Les fraises de Québec se sont vendues de 10 à 11c la pinte. Le lecteur est prié de remarquer que ces cotations sont pour la semaine se terminant le 25 juin. Depuis cette date les fraises nous arrivent en plus grande quantité et la récolte ne s'annonce pas mal.

Pour ce qui est des tomates, à Montréal comme à Québec, il n'est question que de fruits importés.

La température, dit le même rapport du Service de la Division des fruits d'Ottawa, se comporte favorablement pour toutes les récoltes. La pluie de vendredi, samedi et dimanche favorise particulièrement les cultures du potager.

Dans presque tous les domaines la production sera bonne si on n'a le soin de se prémunir contre les fléaux des insectes et des maladies communes à nos cultures.

Notre industrie de l'érable

Beaucoup de gens appréhendaient que la récolte de sucre d'érable serait moindre, ce printemps, que celle de l'année précédente qui n'avait pas dépassé la moyenne cependant. Toutefois les chiffres que vient de publier la Section de la statistique du Service de l'Economie rurale à Québec révèlent une situation tout autre. Nous publions textuellement ce communiqué ci-après. Signalons également qu'en vertu du traité de commerce King-Roosevelt, nous avons exporté à l'heure qu'il est une quantité beaucoup plus considérable de ce produit.

Nous aurions exporté pour une valeur de $520,000 de sucre quand l'année précédente, avant cet accord par conséquent les exportations de sucre d'érable aux Etats-Unis ne représentaient qu'une valeur de $56,600.

Convient-il de signaler qu'en général, cet accord commercial a favorisé de meilleurs revenus pour nos cultivateurs, principalement ceux qui sont intéressés dans les productions affectées par le nouveau traité.

Mais revenons au rapport du statisticien du ministère de l'Agriculture.

"Le rendement moyen par cent érables est estimé à 107 livres quand il était de 103 lbs le printemps de 1935. 38% de la récolte a été conservé en sucre et 62% en sirop.

La récolte totale est estimée à 1,387,-900 galls. de sirop celle du sucre à 8,-506,600 lbs de sucre. Les chiffres du printemps précédent étaient de 1,581,-600 gallons de sirop et de 5,747,900 livres de sucre.

Les producteurs auraient reçu un prix moyen de $1.12 par gallon de sirop contre $1.06 en 1935; quant au sucre le prix aurait été le même 0.109c la livre.

La valeur totale de la récolte est estimée à $2,481,600 à rapprocher de $2,-267,300. au printemps 1935.

En somme l'analyse de ces chiffres démontre que la production totale de nos érablières accuse une augmentation de 1.0% sur le volume de production et de 1.1% sur la valeur totale, comparativement à 1935.

L'érablière bien exploitée, sur une ferme, apporte un revenu substantiel, si l'on considère que cette récolte nous arrive en un temps où la terre est en repos et dans un temps où également les autres spéculations agricoles se font plus rares.

Les exportations canadiennes

Nos exportations sur les pays étrangers, y compris le royaume de Grande-Bretagne, se sont élevées durant le mois de mai à $83,819,751, comparées à $65,-000,000 durant le même mois l'an dernier, ce qui représente une augmentation de $18,000,000.

Fait particulier à noter c'est que dans le cas des exportations sur le Royaume-Uni aussi bien que dans les pays étrangers, comprenant les Etats-Unis naturellement, l'augmentation est proportionnellement la même soit 28% sur l'an dernier.

Il n'y avait pas égalité semblable l'année dernière, soit avant que le traité King-Roosevelt soit conclu. En fait plusieurs produits agricoles et d'industrie animale prennent aujourd'hui la route plus courte que celle de l'Océan Atlantique, elles n'ont qu'à traverser les lignes qui séparent les deux pays du continent américain.

Nous le faisons remarquer dans une autre note à propos du sucre d'érable où les exportations ont sensiblement augmenté depuis le début du printemps. Mais il y a aussi dans le domaine de l'industrie animale à signaler un gros mouvement d'exportation sur les Etats-Unis. Ceux qui sont portés à se demander pourquoi les chevaux sont cher ainsi que les animaux laitiers, que les viandes en général commandent un meilleur prix, devront tenir compte du fait que nous vendons depuis janvier une quantité considérable d'animaux vivants, chevaux et bovins principalement à nos voisins des Etats-Unis. Pour l'espèce chevaline en particulier la demande est forte et constante, et il n'y a pas lieu de s'attendre à ce que les prix baissent considérablement d'ici assez longtemps.

Les cultivateurs qui déjà ont pris les moyens de garder de bonnes juments poulinières ont posé un acte d'administration de leur exploitation agricole dont ils auront à se louer.

Vous êtes-vous déjà demandé s'il ne valait pas mieux faire manger vos récoltes de foin par de bons poulains que les sacrifier au prix que ce produit commande depuis quelques années. Nous croyons que depuis longtemps les cultivateurs n'ont pas été en position d'élever des chevaux de remplacement qui leur coûtent aussi peu cher. Aujourd'hui pour se procurer un bon cheval de trait qui ne vaut pas toujours ceux que vous pouvez élever sur la ferme, il faut prélever un beau deux cents dollars de ses économies. Cela représente souvent le fruit de plusieurs mois de travaux pénibles que l'on pourrait autrement épargner en s'intéressant à l'élevage du cheval.

JUILLET 1936

Le soleil entre au Lion le 22, à 8 h. 18 m. du soir.

P.L. le 4, à midi 35 m. — N.L. le 18, à 10 h. 19 m. du matin.
D.Q. le 11, à 11 h. 28 m. du matin — P.Q. le 26, à 7 h 36 m. du matin.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.		Soleil Cou.	
12	DIM.	vr	VI apr. la Pentec.	4	4	7	37
13	Lundi	†r	Saint Anaclet, Pape, Mart.	4	5	7	37
14	Mardi..	b	Saint Bonaventure, Ev. Conf. Doct.	4	6	7	36
15	Merc.	†b	Saint Henri, Emper. Conf.	4	7	7	36
16	Jeudi	b	Notre-Dame du Mont-Carmel.	4	8	7	35
17	Vend.	†v	Saint Alexis, Conf.	4	9	7	35
18	Sam.	‡b	Saint Camille de Lellis, Conf.	4	10	7	34

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

L'avoine du Canada comble un déficit mondial

La culture mondiale de l'avoine est en régression; de même que celle du blé et de l'orge, elle n'a cessé de diminuer depuis 1929. Seule l'Empire britannique fait exception à la règle. L'étendue ensemencée d'avoine dans l'Empire est plus grande aujourd'hui qu'à toute autre époque de la période de 1928 à 1935. Cet état de choses, dit le rapport du Comité économique impérial sur les récoltes de grain, est dû principalement au fait que la culture de l'avoine est allée en augmentant au Canada depuis 1931.

Sur les 18,890,000 acres ensemencés en avoine dans l'Empire britannique en 1934, le Canada en avait 13,730,000. La superficie ensemencée dans les pays étrangers était de 117,270,000 acres, faisant un total, pour le monde entier, de 136,160,000 acres et accusant une diminution totale de 10,060,000 acres sur 1928. Au Canada, l'augmentation des emblavures d'avoine est révélée par les chiffres suivants:—12,840,000 acres en 1931; 13,150,000 acres en 1932; 13,530,000 acres en 1933; 13,730,000 acres en 1934; 14,096,200 acres en 1935, et 14,150,000 (évaluation provisoire) en 1936.

La production mondiale d'avoine est tombée au-dessous du niveau de 1928-30. Les Etats-Unis qui venaient premiers parmi les pays producteurs ont cédé la place à la Russie. Dans le commerce de l'Empire, le Canada a conservé sa place comme principal producteur et exportateur d'avoine. Les exportations d'avoine du Canada et les importations par le Royaume-Uni sont même les traits principaux de ce commerce. Normalement, le Royaume-Uni est le plus grand importateur d'avoine du monde, mais il a été dépassé momentanément sous ce rapport en 1934 par la Suisse et l'Italie. Nous avons vu que le Canada est toujours le principal ravitailleur de l'Empire en avoine. On pourrait même dire qu'il est presque le seul ravitailleur, car l'Etat libre d'Irlande, autrefois un facteur important, n'en expédie plus maintenant que de très faibles quantités.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Contrôle de l'essaimage

La saison d'essaimage dans notre district commence ordinairement vers le 20 juin; à partir de cette date jusqu'à la fin de la saison d'essaimage toutes les colonies doivent être examinées à intervalle de neuf à dix jours pour voir si elles renferment des cellules royales et pouvoir les traiter en conséquence.

A la Station Expérimentale de Ste-Anne au cours des 9 dernières années, deux méthodes de contrôle ont été expérimentées:

1ère méthode: — Aussitôt que nous découvrons des cellules royales contenant des larves nous enlevons la vieille reine et détruisons toutes les cellules royales. Neuf ou dix jours plus tard nous détruisons de nouveau toutes les cellules royales et nous introduisons une jeune reine pondeuse ou si nous n'en avons pas nous laissons une cellule royale. Sur les 76 colonies ainsi traitées nous n'avons eu que 6.5% d'essaimage et nous avons obtenu une production moyenne de 73.1 lbs. par colonie.

2ème méthode:—Lorsque nous avons trouvé des cellules royales contenant des larves, tous les rayons contenant du couvain sont placés dans une hausse et toutes les cellules royales sont détruites. La chambre à couvain est remplie de rayons vides, la reine et quelques abeilles sont délogées par secouage de l'un des rayons de couvain et sont laissées dans la chambre à couvain inférieure. Un protège-magasin est placé par dessus la chambre contenant la reine et par-dessus nous plaçons les hausses contenant le miel sur lesquelles nous plaçons un autre protège magasin et en dernier lieu la hausse contenant le couvain. Neuf ou dix jours plus tard, toutes les cellules royales qui se trouvent dans la chambre à couvain de dessus sont détruites.

Sur les 59 colonies qui furent traitées de cette manière nous avons eu 33.9% d'essaimage et obtenu une production moyenne de 104.9 livres par colonie.

Les méthodes de contrôle d'essaimage ci-dessus n'affectent pas la récolte de miel de façon appréciable. Dans la première méthode, il vaut mieux introduire des jeunes reines pondeuses que de se servir de cellule royales pour éviter une perte de temps. Il est également à noter qu'au point de vue production du miel la deuxième méthode est de beaucoup préférable à la première.

La fertilisation des pâturages

Par S.-A. HILTON, Ferme expérimentale fédérale, Nappan, N.-E.

Il est admis depuis longtemps que les bons "pacages" ou pâturages sont très nécessaires dans toute exploitation agricole, et surtout sur celles où le bétail et les produits du bétail forment la majeure partie du revenu. L'expérience pratique a démontré que l'herbe des pâturages est une source plus économique de viande ou de lait que toute autre nourriture, surtout quand cette herbe est bien fournie et de bonne qualité.

La fertilisation des pâturages est pratiquée depuis quinze ans à la ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E., et depuis 1929 tout un programme d'expériences est en cours d'exécution pour déterminer la valeur de la fertilisation sur l'herbe des pâturages ainsi que l'utilité de la paissance alternée par comparaison à la paissance continue.

Les résultats obtenus jusqu'à date montrent que l'emploi d'un engrais complet augmente de beaucoup la capacité alimentaire des pâturages et, en outre, que cette augmentation est économique. De même, la paissance alternée ou "en rotation" permet de nourrir plus d'animaux sur la même étendue de pâturage, mais ici l'avantage peut être nullifié par le coût des clôtures supplémentaires.

Voici en peu de mots le nombre d'animaux que nos pâturages ont portés en ces cinq dernières années:

Pâturage fertilisé et soumis à un assolement...... 1.79 vache par jour et par acre;

Pâturage fertilisé, en paissanse continue, 1.74 vache par jour et par acre; pâturage non fertilisé, en paissance continue, 1.29 vache par jour et par acre.

Les résultats obtenus jusqu'ici sur de petites parcelles fertilisées indiquent que le phosphore est l'élément qui manque le plus sur notre type de sol, qui se compose d'une argile mi-forte à forte.

Les applications de superphosphate ont provoqué une végétation plus forte que tout autre engrais pris séparément, mais l'engrais complet, comprenant les trois éléments, l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, est celui qui a donné l'augmentation la plus marquée par comparaison aux parcelles non traitées.

COLONISATION OU CHOMAGE

Dans les villes québécoises, il se trouve bien vingt-cinq mille familles venues des campagnes, anciens agriculteurs, pour les uns, victimes des enthousiasmes de la guerre, pour les autres, victimes de la dépression d'après-guerre.

Comme certains financiers, ces familles ont perdu ce qu'elles avaient.

Pour l'immense majorité, ces familles vivent de la charité privée ou de la charité publique.

Pour un certain nombre, ces gens ne demanderaient pas mieux que d'aller recommencer en neuf sur des terres nouvelles. Il leur faudrait, au début, du moins, l'assistance gouvernementale.

Avec les primes de défrichement, de labour, et un millier de dollars payés pour des travaux publics que l'Etat doit faire faire quand même, il est possible d'établir une famille de façon à ce qu'elle réussisse à se suffire à elle-même: pourvu que les membres de la famille veuillent travailler, qu'ils vivent comme des gens qui veulent réussir, et qu'ils aient une santé assez robuste pour ne pas donner tous leurs revenus au médecin de l'endroit, si gentil et affable soit-il.

Ainsi, avec $300,000, on pourrait ouvrir les chemins, les rendre carrossables, construire l'école-chapelle, le presbytère, les autres écoles nécessaires, et aider les familles de diverses façons, et, au bout de cinq ans, avoir 200 familles assez bien établies pour que l'Etat puisse déjà compter sur un actif important!

Les familles établies au Témiscouata en 1931 sont une preuve que de tels établissements sont possibles quand le gouvernement et les colons font chacun leur part.

Pour cela, il faut un plan clair, peu compliqué, facile d'application, une politique intelligente, poursuivie pendant au moins cinq ans.

Il va sans dire que quand l'Etat aide une colonie nouvelle, une première année, et qu'il l'abandonne ensuite par mesquinerie, la seconde année, ce n'est pas un gage de succès assuré pour cette paroisse nouvelle.

Des gens prétendent qu'il ne faut pas GATER le peuple en l'aidant à occuper et à développer pour son bénéfice les terres que lui ont laissées ses aïeux.

Ces gens croient-ils qu'il vaut mieux dépenser deux ou trois fois plus cher, en ville, pour faire vivre cette population à ne rien faire de bien?

Alors, qu'ils paient!.........

J.-Ernest LAFORCE.

LES LAITS QUI CAILLENT

A quoi attribuer un lait qui caille environ une heure ou deux après la traite du matin, jamais le soir. Notez que le fait ne se produit pas régulièrement, mais une ou deux fois par semaine et dans un bidon seulement.

Cette constatation pourrait rendre perplexe le plus distingué des biologistes, lequel serait tenté de suspecter l'honorabilité du garçon d'étable, en regard de son patron. Il prétendrait peut-être qu'un pince sans rire du milieu vient verser subrepticement dans un bidon une quantité de présure telle que la coagulation se fasse en une heure ou deux.

Après avoir pesé le pour et le contre j'en arrive à émettre plusieurs hypothèses; n'y a-t-il pas quelque part dans la vacherie de mon correspondant une vache en voie de tarissement, que l'on ne trait plus que le matin, et dont le vieux lait est versé dans un bidon destiné à la vente?

N'y aurait-il pas un reliquat de lait provenant d'une vache fraîche vêlée dont on a égoutté la mamelle parce que le veau n'a pas tout bu, et qui serait versé dans un bidon en remplissage?

Il faudrait voir aussi si le caillage ne serait pas provoqué par le lait d'une vache fiévreuse, ou par une laitière atteinte de mammite périodique. Enfin une certaine vache ne peut-elle pas être malpropre elle-même au point de se retrouver, tous les matins, barbouillée de bouse de haut en bas? Avec des bêtes qui fientent sous elles, à moins de soins spéciaux avant la traite (lavage des mamelles à l'eau tiède, essuyage à sec, etc.) le lait se trouve mélangé d'impuretés, et il risque de cailler à bref délai, pour peu que l'ambiance soit favorable.

La prospection des causes.—La détermination des causes originelles du caillage devrait toujours se faire sur les lieux car les investigations à distance sont forcément incertaines. Il n'est d'ailleurs pas difficile de savoir si l'on a affaire à de *vieux laits* ou à de *jeunes laits*, contenant encore du colostrum, à des laits sales contenant des bouses diluées, à des laits caillebotés ou purulents, etc.

Si l'on manque de pratique, et que l'on n'ait pas le flair olfactif, gustatif et visuel pour reconnaître un lait sain d'un lait malade ou altéré on a toujours la latitude d'en vérifier la valeur par le contrôle acidimétrique. Car ce n'est pas la mer à boire que de doser la teneur en acide lactique de divers échantillons de lait. Sachant qu'un lait de bonne constitution et de bonne garde ne doit contenir que 1 gr. 7 à 1 gr. 8 d'acide lactique et ne jamais atteindre ni dépasser 2 grammes par litre, correspondant à 20 degrés Dornic et à 9 degrés Soxhlet, il est facile de se renseigner au moyen d'un acidimètre.

En principe un lait qui dépasse 17 à 18 degrés Dornic, lors de la traite a été influencé par la chaleur, les microbes ou le mauvais état pathologique des vaches; il est éminemment altérable. Mais si la teneur du lait est inférieure à 1 gr. 6 on dit qu'il est *alcalin*. Dans ce cas, la présure n'agit plus normalement, le caillé reste mou, il s'égoutte mal ou très lentement et, comme l'acide lactique n'est pas en suffisance, les microbes et les moisissures peuvent s'en donner à cœur joie. On risque donc toutes sortes d'accidents de fabrication, notamment la frisure et le noir.

Examen visuel et gustatif.—Dans les laiteries spécialisées du côté de la vente en nature, ainsi que dans les beurreries et les fromageries, on devra, au moindre ennui, prélever des échantillons de lait pour les examiner de *visu* très attentivement. Avec un peu d'habitude, on peut même distinguer, un lait acide et un lait *alcalin* pour les autres, on a recours à l'acidimètre. D'un autre côté, on peut reconnaître à l'œil un lait pauvre, partiellement déminéralisé, à cause de sa teinte bleuâtre et translucide qui se rapproche beaucoup plus de celle du lait écrémé que du lait pur. Toutefois un lait peut être bleu sans être pauvre, mais dans ce cas, il s'agit de la présence d'un vibrion cyanogène, que l'on peut anéantir rapidement en versant un peu de babeurre dans le lait bleu.

Le *lait filant* se reconnaît à sa viscosité beaucoup plus accentuée que celle du lait normal quand on y plonge une baguette de verre et qu'on la retire. Cette affection est souvent occasionnée par les mammites ou encore, par la malpropreté de la traite, des ustensiles, quelquefois par une alimentation défectueuse à base de fourrages de mauvaise nature, poussiéreux ou aquatiques.

Le *lait rouge* est la conséquence de troubles pathologiques, ruptures de vaisseaux ou accidents dans les organes de la sécrétion mammaire. On peut également incriminer l'absorption d'aliments colorants et plus souvent encore, il fait suite aux maladies organiques désignées sous le nom d'hématurie.

Le *lait sableux* provient de calculs ou de la précipitation des phosphates de chaux qui se rassemblent en dépôt dans le fond des récipients, au bout d'un temps variable. Quant aux *laits salés*, ils sont révélés par la boue venant se déposer sur les bouchons des bouteilles dites *sédimentation*, placées renversées sur un socle. Un examen comparatif des divers échantillons numérotés permet de juger du quantum d'impuretés contenues dans le lait, de sorte que l'on peut montrer du doigt les vaches malpropres ou négligées.

Les *laits amers* influencent défavorablement le palais quand on les déguste, en laissant un arrière-goût désagréable à la bouche. Cette anomalie est due, le plus souvent, à des aliments à odeur forte, distribués aux vaches, notamment pulpes, drèches, certains tourteaux, lilacées, crucifères dont les feuilles et les racines en excès accentuent l'amertume. Les raves, navets, choux, etc., peuvent en outre transmettre au lait une odeur répugnante tenant du soufre, ainsi qu'aux produits fabriqués, le beurre et le fromage.

Bactéries, levures et moisissures. Les microbes du lait appartiennent à trois groupes distincts; ils sont aussi une source d'infection et de troubles. Ces infiniment petits, que l'on ne peut apercevoir que sous les verres grossissants du microscope prolifèrent avec une vigueur accrue à mesure que la température s'élève. Ils attaquent chacun de leur côté, les constituants du lait qu'ils désintègrent, en produisant des gaz.

Finalement le lait n'étant plus protégé par l'acide lactique, il peut acquérir rapidement une odeur nauséabonde ammoniaco-putride. Dans tous les cas, la coagulation est précipitée, bien que le caillé manque de corps à la rétractation; il se reliquéfie le plus souvent au bout d'un certain temps.

L'origine de tous *les germes* qu'ils soient *aérobies* ou *anaérobies* se trouve dans la malpropreté de la mulsion et celle des récipients dans lesquels le lait est logé. Il est absolument nécessaire d'observer l'hygiène et la prophylaxie la plus sévère lors de la mulsion, pour éviter de délayer des bouses dans le lait.

Revenons à l'acidité.—Le meilleur critérium permettant de reconnaître si un lait est physiologiquement sain, moyen infaillible de contrôle, c'est le titrage acidimétrique, aussitôt que le lait sort du pis de la vache. Si on attend, la flore microbienne transforme le lait en un bouillon de culture qui contrarie les recherches biologiques.

Nous avons dit qu'un bon lait devait contenir entre 1 gr. 7 et 1 gr. 8 d'acide lactique et que, à partir de 2 grammes par litre, il était sûrement altéré ou malade. Par mesure de prudence, ces laits ne devront jamais être mélangés aux laits destinés à la consommation en nature ni aux transformations subséquentes en beurre ou en fromage.

Les *ferments lactiques* ne sont pas les seuls auteurs de l'acidité mais ce sont à coup sûr les moins nuisibles. Cependant il est utile de modérer leur prolifération par la réfrigération brusquée, si on veut conserver assez longtemps le lait frais utilisable. Pour éviter les microbes malfaisants on lave à l'eau tiède le pis des vaches et on l'essuiera soigneusement avant de commencer la mulsion, enfin on s'abstiendra de manipuler les litières et les fourrages poussiéreux tant que la traite ne sera pas terminée. Enfin, on n'utilisera que des récipients rigoureusement ébouillantés au besoin avec une lessive faible puis rincés à l'au potable, égouttés et séchés.

Contrôle de l'acidité.—Tous les laits acides par excès étant une cause d'altération précipitée, il est tout indiqué de titrer la teneur en acide lactique des divers échantillons avant de les mélanger. Dans ce but on se servira de *l'acidimètre Soxhiet-Henkel* ou celui de Dornic, variante du premier, appareils de laboratoire et de laiterie.

L'acidimètre Sochiet-Henkel se compose d'une burette graduée, qui communique par un caoutchouc avec un siphon contenant de la liqueur de soude titrée.

Pour opérer, on commence d'abord par mesurer très exactement dans une pipette graduée, 100 centimètres cubes de lait ou simplement 50 centimètres cubes par mesure d'économie, mais on rectifie les calculs et les autres doses de moitié. Le lait est versé dans un verre pourvu d'une baguette de verre pour l'agitation.

Cela fait on ajoute 4 centimètres cubes d'une solution alcoolique contenant 2 gr. de phénolphtaléine dans 98 grammes d'alcool à 70 degrés. La mesure se fait au moyen de la pipette.

En appuyant sur la poire du siphon on fait monter la solution sodique dans la burette graduée que l'on remplit jusqu'au trait zéro. On fait ensuite couler goutte à goutte la solution alcaline en desserrant la pince fixée sur le tube en caoutchouc et l'on continue, sans cesser d'agiter jusqu'à ce que le lait prenne une teinte jaune clair persistante indice de la neutralisation.

Il n'y a plus qu'à lire sur la burette le nombre de graduations employées pour neutraliser l'acide lactique du lait. Sachant que chaque degré représente 0 gr. 0225 d'acide pour 100 centimètres cubes de lait, une simple multiplication indique que 7 à 8 degrés Soxhiet correspondent à 1 gr. 6 à 1 gr. 8 d'acide lactique. S'il faut 8 à 9 degrés, la teneur est comprise entre 1 gr. et 2 gr. 25 et le lait devient suspect.

On peut utiliser, pour le contrôle l'acidimètre Dornic, gradué de manière qu'une division de solution neutralisante corresponde à un dixième de gramme d'acide lactique. Ainsi 16, 17, 18, 19 et 20 divisions indiquent respectivement: 1 gr. 6, 1 gr. 7, 1 gr. 8, 1 gr. 9 et 2 grammes d'acidité.

Enfin il y a encore l'aligarol extrait de la garance, qui permet de juger approximativement de la richesse lactique d'un lait lorsqu'on le mélange en parties égales avec ce lait. C'est l'intensité de coloration qui renseigne sur l'acidité la nuance rose lilas indique 7 à 8 degrés Soxhiet, aux approches de 9 degrés S. et au dessus, l'échantillon vire au rouge brun de plus en plus foncé.

C. ARNOULD,

Extrait de "Le Progrès Agricole".

La ferme est un endroit idéal pour l'élevage des oies

L'élevage des oies ne reçoit pas l'attention qu'il mérite de la part de nos cultivateurs, dit A. G. Taylor, du Service de l'Aviculture de la Ferme expérimentale centrale, Ministère fédéral de l'Agriculture. La ferme est l'habitat naturel de l'oie. En fait ce n'est que sur la ferme que son élevage peut être d'un bon rapport, car c'est là seulement que se trouvent les deux choses essentielles à cet élevage; le libre parcours et une abondance de verdure. L'élevage d'une bande d'oies permet au cultivateur de se faire un bon revenu sur une modeste mise de fonds et avec une somme de travail relativement peu élevée. La demande d'oies est toujours plus grande que l'offre sur les marchés de Noël.

L'origine des différentes races s'indentifie avec de nombreux pays. Les races les plus importantes sont celles de Toulouse, d'Embden, d'Afrique, de Chine, Sauvage du Canada et d'Egypte. Les deux dernières sont élevées surtout pour fin d'ornementation et elles se rencontrent généralement dans les parcs et les jardins publics. L'oies de Toulouse est originaire de France, l'oie d'Embden, parfois appelé aussi Bremen, vient du Centre de l'Europe. L'oie d'Afrique est un croisement entre celles de Chine et de Toulouse et il y a deux variétés d'oies de Chine, la blanche et la brune.

Il est plus difficile de distinguer le sexe chez les oies que chez toute autre catégorie de volailles. Les signes extérieurs ou visibles ne sont pas en général aussi bien définis que dans les poules ou les dindes par exemple. La masculinité chez l'oie est généralement indiquée

(Suite à la page 276)

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Les éleveurs de bétail Ayrshire en pique-nique

Le pique-nique annuel des éleveurs Ayrshire a eu lieu mardi, le 23 juin, sous les auspices du club St-François, à la ferme de M. Edmour Chagnon, Barnston. Un très grand nombre de cultivateurs y assistaient. M. et Mme Chagnon ont accueilli leurs hôtes avec leur hospitalité coutumière.

Dans l'avant-midi, M. N. H. Beach, de Lennoxville, donna une démonstration, suivie d'un concours d'expertise. M. S.-J. Chagnon, de Deschambault, donna une conférence sur le type Ayrshire, après quoi les jeunes gens et les garçons jugèrent une classe de 4 vaches Ayrshire. Immédiatement après, M. L.-C. McOuat, du C.P.R., Montréal, fit le classement. M. Frank Napier, secrétaire de l'Association canadienne Ayrshire, était présent et a contribué largement au succès de cette journée.

Voici la liste des gagnants de ce concours d'expertise:

SECTION JUNIOR

1.—Carlton Whitcomb, Massawippi.
2.—Alfred Ross, Sherbrooke.
3.—Gaston Véronneau, Coaticook.
4.—Billy Pope, Farnham.
5.—Georges MacDougall, Lennoxville
6.—Lucien Arnold, Hatley.

SECTION SENIOR

1.—Eugène Bowen, Hatley.
2.—Arthur Hall, Hatley.
3.—J.-N. Varin, Coaticook.
4.—Lionel Dessureault, Compton.
5.—Lorne Bagley, Rock Forest.
6.—Gerald Nills, Rock Forest.

M. et Mme Chagnon recevaient les invités.

Après un goûter champêtre, M. W. M. Young, président du cercle, présenta les conférenciers anglais, tandis que M. R. Ste-Marie, vice-président, ceux de langue française.

M. E. Chagnon souhaita la bienvenue aux visiteurs. M. S.-J. Chagnon, directeur de la Ferme-Ecole Provinciale, de Deschambault, parla du progrès accompli par les éleveurs de la race Ayrshire, puis de la popularité de cette race dans Québec et la Nouvelle-Angleterre. Il fit remarquer que le nombre d'enregistrements et de transferts était beaucoup plus considérable pour les 5 premiers mois de 1936 que durant la même période en 1935. M. Chagnon entretint ensuite les éleveurs de la fertilisation des pâturages et de la nécessité d'abaisser le coût de production.

M. L. C. McOuat, du C.P.R., Montréal, attira l'attention de l'auditoire sur le rôle important joué par les Cantons de l'Est dans l'agriculture du Québec, des conditions variables de l'agriculture et ajouta que pour survivre, il fallait adopter des méthodes plus récentes. Il mentionna également le travail accompli par les cercles de jeunes et leurs opérations. Le Cercle, selon son opinion, devrait supporter ces organisations de jeunes.

M. S. Boily, de la division fédérale de l'industrie animale, nous a entretenu, de l'importance des cercles de veaux dans notre vie agricole et fit comprendre la nécessité de tenir nos troupeaux aussi sains que possible et de l'utilité de faire subir l'épreuve du sang à ces derniers.

M. R. Beaudry, M.P.P., l'orateur suivant, félicita les membres du travail qu'ils font présentement.

Le Dr Lattimer, du Collège Macdonald, se fit l'interprète de cette institution pour offrir leurs bons souhaits au cercle. Il louangea finement l'hospitalité prodiguée par M. et Mme Chagnon. Il ajouta que le Collège faisait sa large part dans la recherche de moyens et de méthodes pour réduire le coût de production, tel que l'amélioration des pâturages. Le Collège poursuit ainsi des investigations relatives au coût de production du lait, travail qui se continue depuis 1928. Il fit allusion aux sept années de crises que nous venons de traverser et ajouta que la situation s'améliorait beaucoup. Il est assez difficile, dit-il, d'établir exactement le coût de production. M. Lattimer commenta sur le nombre d'heures requises pour la production de 100 lbs. de lait: la baisse des prix obligeait les producteurs à maintenir les coûts bas; ainsi, par exemple, améliorer les pâturages et diminuer l'achat des rations élevées. Pendant la saison d'été, on devrait donner moins de grain aux animaux, mais par contre, leur fournir une nourriture plus succulente, et produire autant que possible de grain récolte sur la ferme.

M. N. H. Beach fit ensuite la lecture des gagnants du concours d'appréciation.

M. W. G. MacDougall, secrétaire du cercle, annonça que le cercle était disposé à payer $2.00 à chaque membre qui entrerait au Livre d'Or en 1936. Le cercle est aussi consentant à verser $5.00 à chaque achat d'une génisse Ayrshire fait par un membre du cercle d'alimentation de veaux, à la condition que cette génisse provienne de parents qualifiés.

On procéda ensuite à la râfle d'un veau pur-sang Ayrshire, Mme Edmour Chagnon tira le billet de M. H. L. Bacon, qui est l'heureux gagnant. Après quoi, M. Bruneau et un groupe d'hôtes visitèrent la ferme.

Ci-joint les gagnants du travail R.O.P

LISTE DES GAGNANTS PARMI LES PROPRIÉTAIRES DE VACHES AU R.O.P. ET LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION ST-FRANCIS AYRSHIRE, 1936.

DIVISION DE 365 JOURS

CLASSE ADULTE

7254, Fairview Sallie 98786, Howard Murray, Magog, Qué., 13,551 lbs de lait, 498 lbs de gras, 6,007 points.

CLASSE 4 ANS

7264, Des Pins Blandine Active Scipic, 147241, Ste-Marie, Compton, Qué., 11,383 lbs de lait, 484 lbs de gras 5,412 points.

CLASSE 3 ANS

7346, Mapledean Spot, 182101, Edgar W. Smith, Danville, Qué., 9,040 lbs de lait, 365 lbs de gras, 1,995 points.

CLASSE 2 ANS

7265, Des Pins Anna 3ème 158842, M. Ste-Marie & Sons, Compton, Qué., 10,523 de lait, 457 lbs de gras, 6,734 points.

AU ROLE D'HONNEUR

CLASSE ADULTE

7171, A Woodlea Hopeful Rosie 94937, Howard Murray, Magog, Qué., 10,059 lbs de lait, 368 lbs de gras, 2,979 points.

CLASSE 2 ANS

7896 A Iveelaigh Duchess 161115, Howard Murray, Magog, Qué., 6,732 lbs de lait, 287 lbs de gras, 2,379 points.

RAPPORT COMPILÉ

Fairview Sallie 98786, propriété de Howard Murray, Magog.

8 records, total du lait: 85,985 lbs. Total gras: 3374 lbs, points: 35790.

Les éleveurs de Holsteins à Lennoxville

Le club Holstein St-François a tenu son pique-nique annuel à la ferme de M. Charles Green, de Lennoxville, jeudi le 24 juin.

Dans l'avant-midi, M. W. G. MacDougall donna une démonstration sur l'appréciation du bétail Holstein, après quoi M. D.-A. Finlayson a organisé un concours de jugement. Les gagnants furent les suivants:

SECTION JUNIOR

1.—Alfred Ross,
2.—Hamilton Corey,
3.—John Smith,
4.—Wallace Lavallée,
5.—Dan MacDougall,
6.—Edward Hyatt.

SECTION SENIOR

1.—Ralph McRae,
2.—Eugène Bowen,
3.—Earl Lavallée,
4.—Harold Corey,
5.—Howard Ayer,
6.—Ralph Getty.

Après un goûter champêtre, M. B.S. Ingham, président du cercle, présenta les orateurs. M. C. Green souhaita la bienvenue aux visiteurs. M. R. G. Davidson, M.P., exprime tout le plaisir qu'il éprouve d'être au milieu des éleveurs de Holstein. Il croit que les éleveurs devraient être encouragés par l'augmentation de l'exportation. M. Davidson cita des chiffres confirmant cet avancé et donne ensuite un bref aperçu du travail fait par la Commission de l'Industrie Laitière.

M. R. Deragon, de Waterville, président de l'association provinciale des Holstein exprima les vœux de cette association et donna son appréciation du travail fait par ce cercle. Il parle ensuite de l'épreuve du sang et du travail R.O.P. Les cultivateurs qui font du R.O.P. doivent certainement avoir des fermes très fertiles.

M. P.-A. Sherman, M.P.P., de Scotstown, l'orateur suivant, mentionne qu'il a déjà eu en sa possession un troupeau assez considérable de Holstein et qu'il était donc en mesure de dire que cette race est une des meilleures productrices de lait. M. Sherman croit que nous avons besoin d'un nouveau système économique, afin que le pouvoir d'achat de la classe ouvrière soit plus étendu et ainsi augmenter la vente des produits agricoles. Il ajoute, en outre, que nos ministères devraient voter plus d'argent pour la réclame des produits agricoles. Monsieur Sherman croit que parmi les classes agricoles, il devrait y avoir plus d'organisation.

Monsieur H. Pintal, de la division de l'industrie animale fédérale, fut l'orateur suivant. Il insista sur l'importance du travail R.O.P., celui du club de veau, et l'emploi de bons reproducteurs.

A la demande du Président, monsieur Finlayson se fit l'interprète des invités pour remercier monsieur et Mme Green de leur bienveillant accueil, puis félicita les jeunes du bon résultat au concours d'appréciation. Monsieur Finlayson expliqua ensuite brièvement quelques politiques du Ministère d'agriculture de Québec.

Monsieur W.-G. MacDougall, agronome régional parla du travail d'organisation sur la ferme, disant que nos fermes devraient augmenter la qualité de fourrage vert et augmenter également la quantité de grains produits sur la ferme.

Monsieur MacDougall cita ensuite des chiffres démontrant le nombre de têtes de bétail expédié aux Etats-Unis, ce qui est un indice certain du relèvement de la situation agricole.

M. J.-B. Reed, de North Hatley, fit quelques remarques qui furent suivies d'une vente de veaux Holstein, dirigée par M. Beach.

Monsieur B. S. Ingham est le premier acquéreur d'un veau de $100.00, consigné par H. W. Burton.

Propriétaire	Acheteur	Prix.
B. S. Ingham	R. G. Hodge	$52 00
Sam Clark	W. E. Jenkins	45 00
J. B. Reed	Walter Blodgett	26 00
R. G. Hodge	B. S. Ingham	20 00

Réunion des éleveurs de bétail Holstein à la ferme Raymondale

A la ferme Raymond eut lieu cet après-midi une réunion des éleveurs d'Holstein du district Montréal-Vaudreuil, comprenant les comtés de Jacques-Cartier, Vaudreuil et Soulanges.

Le but de cette réunion était la formation d'un club qui doit s'occuper des intérêts de chaque membre et promouvoir l'expansion de la race Holstein dans cette région.

Environ 40 éleveurs étaient présents à cette assemblée. A la demande du président de l'Assemblée, M. Clarence Goodhue, gérant de la ferme Raymond, le bureau de direction fut élu comme suit:

M. Clarence Goodhue, Président, MM. Tyson Robinson, Wilfrid Castonguay, Paul-Emile Gauthier, Hector Montpetit, Willie Hodge et Rosaire Legault, Hermas Lajoie, secrétaire-trésorier.

Après discussion le programme d'action suivant fut accepté:

1°—Qu'un encouragement de $3.00 soit donné à tous les membres qui feront, cette année, du contrôle laitier officiel.

2°—Qu'un concours sur l'élevage des veaux, soit tenu à domicile et que $25.00 soient données en prix.

3°—Qu'un encouragement soit donné aux clubs de jeunes éleveurs de Vaudreuil et St-Télesphore.

4°—Qu'un encouragement de $25.00 soit donné au club de Holstein de St-Clet.

Enfin vers 5 heures de l'après-midi, la foule se dissipa.

Le professeur: "Je vais vous apprendre à faire des bêtises. Vous m'écrirez cent fois! Je suis un "âne" et vous ferez signer votre feuille par votre père."

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

LISTE DES DIX VACHES QUI ONT ETABLI LES PLUS HAUTS RECORDS DE PRODUCTION. POUR CHACUNE DES CLASSES DES DEUX DIVISIONS DU LIVRE D'OR CANADIEN, JUSQU'A DATE (18 JUIN 1936)

DIVISION DE 365 JOURS

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Or	Lbs de lait	Lbs de gras	Moyen	Propriétaire—Adresse
CLASSE ADULTE					
"Finette"- 5776	457	16,846	895	5 35	A.-N. LaBrie, St-Pascal, Kamouraska.
"Julienne Gagnante 1F"—10484	895	19,582	869	4 43	Léon Boucher, Joliette.
"Sylvestre - A-125" - 5840	598	17,013	729	4 28	Alfred Labrecque. St-Charles. Bellechasse.
"Mandine-2D" - 9008	940	15,089	684	4 53	Arth.-G. Beauregard, North Stukely, Shefford.
"Blandine" -6149	366	15,860	658	4 15	Joseph Champoux, Bécancour, Nicolet.
"Lina-1D" 9007	848	14,937	637	4 26	J.-B. Dorais, Lawrenceville, Shefford.
"Laura" 4663	591	13,938	637	4 57	J.-A. LeBlanc, Lactor, Frontenac.
"Aromaz" 1597	73	13,219	631	4 77	Ferme Expérimentale, Ottawa.
"Gasco de Bellevue-14E" -9322	938	15.026	627	4 17	RR. FF. du Sacré-Cœur. Arthabaska.
"Sylvestre-A-125" – 5840	401	14,316	625	4 37	Alfred Labrecque, St-Charles. Bellechasse.
CLASSE DE 4 ANS					
"Belle du Lac-3H" 12638	942	15,149	717	4 73	RR. SS. Ursulines. Roberval.
"Finette des Coteaux" 7379	581	12,887	658	5 11	Ferme-Ecole Provinciale, Deschambault.
"Julienne-5G"- 11705	911	13,637	600	4 40	Hector-E. Noel, Joliette.
X "Sentinelle de l'Ecole-9H"- 12767	986	12,600	592	4 70	Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Léa" 6024	325	12,572	583	4 64	A.-N. LaBrie, St-Pascal, Kamouraska.
"Alta-2D" 8526	808	11,995	565	4 71	Mme Théodore Landry. St-Anselme, Dorchester
"Mirette-2G"- 11287	921	13,059	562	4 30	Eddy Archambault, St-Dominique, Bagot.
"Julienne Gagnante-1F" - 10484	844	12,722	558	4 39	Léon Boucher, Joliette.
"Toute Belle de l'Ecole-9G" 11885	946	11,035	542	4 91	Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Source de Mastaï" 6546	400	11,286	534	4 73	Alfred Labrecque, St-Charles, Bellechasse.
CLASSE DE 3 ANS					
"Julienne Gagnante-1F"- -10484	784	15,945	757	4 75	Léon Boucher, Joliette.
"Pauline de la Pérade-3J"- 13361	961	11,564	582	5 03	Willy Bigué, Ste-Anne-de-la-Pérade. Champlain.
"Mimi" 7912	495	12,013	573	4 77	Ecole de Laiterie. St-Hyacinthe.
"Denise-10F" – 10131	830	13,307	538	4 04	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Coquette des Bois-9H"—12108	885	11.640	521	4 48	Jos.-C. Lemieux, L'Islet.
"Denise Anna" 7623	473	11,742	513	4 37	Arsène Denis, St-Norbert, Berthier.
"Paquerette de l'École-2G"- 11396	876	11,229	513	4 57	École de Laiterie. St-Hyacinthe.
"Loulou de St-Charles-5G" -11922	897	11,619	490	4 22	Alfred Labrecque, St-Charles. Bellechasse.
"Julia de Cap Rouge"—6029	293	10,181	490	4 81	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.
"Lumina de Cap Rouge" 6639	424	8,544	489	5 72	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.
CLASSE DE 2 ANS					
X "Princesse Sarah-5K"- 14236	978	15,091	697	4 62	Ferme-École Provinciale, Deschambault. Portneuf
X "Julienne-2K" -14132	982	14,861	649	4 37	Hector-E. Noel, Joliette.
"Mimi" 7912	390	12,195	629	5 16	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Mam'Zelle de l'École-5C"- 8242	476	14,057	613	4 36	École de Laiterie. St-Hyacinthe.
"Madeleine du Parc-8H"—12849	871	14,343	598	4 17	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Paquerette de l'École-2G"—11396	789	12,415	582	4 69	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Julienne Gagnante-1F"—10484	657	12,890	573	4 45	Léon Boucher, Joliette.
"Princesse-1D" -8873	625	12,479	564	4 52	Osias Tremblay, St-Bruno. Lac St-Jean.
"Novella de Cap Rouge-22C" 8388	608	9,485	562	5 93	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.
"Alice-DD-2D" -9068	624	12,131	549	4 53	Osias Tremblay, St-Bruno, Lac St-Jean.

DIVISION DE 305 JOURS

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Or	Lbs de lait	Lbs de gras	Moyen	Propriétaire Adresse
CLASSE ADULTE					
"Mandine-2D"— 9008	854-A	13,091	598	4 57	Arth.-G. Beauregard. North Stukely, Shefford.
"Jeanne de Cap Rouge" 6032	275-A	11,804	584	4 95	Ferme Expérimentale, Cap Rouge. Québec.
X "Rainette de Cap Rouge-1G"—11351	896-A	10.201	551	5 40	Ferme Expérimentale. Cap Rouge, Québec.
"Source de Mastaï"- 6546	427-A	11,761	550	4 68	Alfred Labrecque, St-Charles, Bellechasse.
"Mimi"—7912	507-A	12,046	530	4 40	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Rainette de Cap Rouge-1G"--11351	810-A	8.738	512	5 86	Ferme Expérimentale. Cap Rouge. Québec.
"Princesse Aqueduc Vaillant-20G"—11656	847-A	10,590	506	4 78	Ferme-École Provinciale. Deschambault, Portneuf
X "Belle de Mai-4C" -8104	877-A	11,318	503	4 45	École de Laiterie. St-Hyacinthe.
X "Bernier-2C" 8070	876-A	12,535	499	3 98	Ferme-École Provinciale, Deschambault. Portneuf
X "Quintaine de Cap Rouge-22F"- 11347	897-A	9,758	486	4 98	Ferme Expérimentale, Cap Rouge.
CLASSE DE 4 ANS					
"Princesse Belle-5G"— 11759	790-A	9,480	553	5 83	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf
"Bernier-2C"—8070	471-A	12,377	505	4 08	Ferme-École Provinciale, Deschambault. Portneuf
"Princesse Sarah-8H" - 12780	858-A	11,339	498	4 89	Ferme-École Provinciale. Deschambault. Portneuf
"Mariette de Cap Rouge"—7101	334-A	10,669	485	4.55	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.
"Girone"—7082	212-A	9,523	451	4 74	Camille Bégin, Hillhurst, Compton.
"Annette-5G"- 11632	791-A	8,886	440	4 95	Ursin Gobeil. Chicoutimi.
"Mignonne de la Vallée-3E"—9536	684-A	8,150	433	5 31	Narcisse Morneau, St-Jean-Port-Joli, L'Islet.
"Fine-2G"—11414	835-A	9,454	426	4.51	Adrien Bousquet, St-Denis, St-Hyacinthe.
X "Breakeyville Finette-9H"— 12167	867-A	8,545	416	4 87	John Breakey Ltée., Breakeyville, Lévis.
"Lucette de Cap Rouge"—6888	290-A	8,512	412	4.84	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.
X "Louisette-1H"- 12252	870-A	8,905	412	4.63	Validor Bilodeau, Beaurivage, Lotbinière.
CLASSE DE 3 ANS					
"Princesse Sarah-9H" 12781	794-A	11,878	496	4.17	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf
"Paquerette de l'École-2G" – 11396	759-A	10,806	488	4 52	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
X "Julie-1K" 13925	922-A	8,421	485	5.76	Mme Narcisse Morneau, St-Jean-Port-Joli. L'Islet
"Princesse Belle-6H"— 12778	816-A	9,237	456	4 94	Ferme-École Provinciale. Deschambault, Portneuf
"Brillante de la Vallée-4D"- 9195	567-A	9,177	447	4 87	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Sara de Cap Rouge-13H" 12785	842-A	8,346	431	5.16	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.
"Lucette de Cap Rouge" 6888	208-A	8,253	428	5.18	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.
"Thouin Finette-1H" 12835	800-A	10,034	413	4 12	Edmour Gaucher, St-Valérien, Shefford.
"Sylvestre-R-3E"- 9419	610-A	9,381	413	4.40	Laurent Beauregard, Stukely Nord, Shefford.
"Marjolaine"- 5881	25-A	7,561	409	5 41	Gilbert Chicoine, Clairvaux. Bagot.
CLASSE DE 2 ANS					
X "Princesse Sarah-5K"- 14236	880-A	13,868	638	4.60	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf
"Jeanne-1J" 13307	742-A	8.862	462	5 21	Narcisse Morneau, St-Jean-Port-Joli, L'Islet.
"Pine Ridge Catherine-4H"- 13039	758-A	8,883	439	4 94	Narcisse Morneau. St-Jean-Port-Joli, L'Islet.
"Brunette de St-Henri-2J" 13319	779-A	9,700	432	4 45	Josaphat Laliberté, St-Henri, Lévis.
"Julienne-1J" 13448	767-A	9,321	426	4 57	L.-P. Villemaire. Ste-Julienne. Montcalm.
"Belle des Etang-1D" 8579	449-A	7,554	407	5 39	Gérard Lemay, St-Hyacinthe.
"Radieuse de Cap Rouge-20G" 11820	706-A	8.526	399	4 68	Ferme Expérimentale, Cap Rouge. Québec.
"Quinette de Cap Rouge" 10869	571-A	7,713	390	5 06	Ferme Expérimentale, Cap Rouge. Québec.
"Antoinette-3F" 10888	667-A	9,854	388	3.94	Dénéri Grondin, Normandin, Lac St-Jean.
"Rosalie de Cap Rouge-16G" 11778	707-A	7,376	383	5 19	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.

X Indique les vaches qui apparaissent pour la première fois sur cette liste.

(à suivre)

La ferme est un endroit idéal pour l'élevage des oies

(Suite de la page 274)

par un bec épais, une tête large, un cou court et épais, des épaules larges et une forte ossature des pattes et des pieds. On prend souvent cependant des femelles de forte structure pour des mâles, de sorte que l'apparence masculine n'est pas toujours un guide sûr dans le choix du mâle. Les femelles présentent généralement une apparence féminine, mais un mâle d'aspect féminin peut aisément être pris pour une femelle, spécialement en automne et au commencement de l'hiver. Ceci est surtout vrai des races de Toulouse et d'Embden.

Le moyen le plus satisfaisant de distinguer les sujets reproducteurs est par la voix. Si l'on sépare un oiseau du reste de la bande pour qu'il ne puisse pas la voir et qu'il puisse se faire entendre, son appel est très caractéristique. Le mâle a une voix de basse et qui consiste en un long appel unique, tandis que la femelle a une note beaucoup plus élevée, comportant généralement un écho double. Lorsque l'on ne peut distinguer le sexe par la différence de la voix, il ne faut pas employer l'oiseau pour la reproduction. On trouvera des renseignements complets sur les races, l'élevage, l'exploitation, et la vente des oies dans la circulaire sur l'élevage des oies, que l'on peut obtenir en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

DIALOGUE

Grand'Maman et son Petit-Fils

—Grand'Mère, d'où vient donc que vos cheveux sont blancs?

—Mon enfant, c'est l'hiver, c'est la neige des ans.

—Grand'Mère, d'où vient donc que vous avez des rides?

—Le chagrin a creusé tous ces sillons arides.

—Grand'Mère qui vous fait branler la tête ainsi?

—Un vent qui vient du ciel, je ne tiens plus ici.

—Pourquoi vos yeux sont-ils cernés de noir, grand'mère?

—C'est pour avoir versé plus d'une larme amère.

—Pourquoi tenir si bas, si courbé votre front?

—C'est pour mieux voir la terre où mes os blanchiront.

—Et que murmurez-vous toujours, mère chérie, même quand votre enfant vous embrasse?—Je prie.

Ratisbonne.

LA SEMAINE

LE PAPE VEUT PRÉSERVER LE MONDE DU MAUVAIS CINÉMA. Le Pape Pie XI a ordonné, dans la première encyclique adressée directement aux chefs de l'Église catholique aux Etats-Unis, d'entreprendre une lutte permanente et organisée contre le film immoral afin de sauver le monde de ses influences néfastes. Cet appel du Saint-Siège s'étend aussi aux évêques catholiques dans le monde entier.

* * *

LA Lake Megantic Pulp Co., l'une des principales industries de notre ville a construit son barrage sur la rivière Chaudière afin de donner une nouvelle activité au moulin de papier. Condamnée par les ingénieurs au cours du printemps dernier, l'ancienne chaussée, qui date d'une quarantaine d'années sera remplacée. Une vingtaine d'hommes seront employés pendant plusieurs mois aux travaux. Cette chaussée sert à régulariser les eaux de la rivière qui actionnent des dynamos électriques.

MAGOG. Une fillette, enfant de M. et madame Albert Racine, a vu la mort de près, mercredi dernier, lorsqu'elle a été frappée par une automobile appartenant à M. Edouard D'Arcy. La fillette s'est lancée dans la rue au moment où la voiture de M. D'Arcy passait.

* * *

UNE tragédie de l'onde s'est déroulée, il y a quelques jours, dans la rivière Yamaska, à Drummondville. Jean-Marie-Léopold Daoust, 27 ans, secrétaire du bureau de l'Union St-Joseph, de St-Hyacinthe, s'est noyé accidentellement en se baignant. Personne n'a été témoin de la tragédie. Le corps du malheureux jeune homme a été repêché quelques heures plus tard par MM. Robert Hamel et Samuel Bourgeois.

LE roi Edouard arrivera ici le 26 juillet, après avoir assisté au dévoilement du mémorial canadien érigé à Vimy, a-t-on appris hier soir. Sa Majesté séjournera durant cinq semaines sur la Côte d'Azur et sera l'hôte de Lord Cholmondeley, propriétaire de la villa "Le Roc", Sa Majesté rentrera à Londres le 1er septembre.

* * *

DANS une ordonnance émise le 30 juin, à Montréal, la Commission de l'industrie laitière a fixé à quatre sous la chopine et sept sous la pinte le prix du lait embouteillé vendu à domicile dans la région de Granby. Le prix du lait vendu à une épicerie, à un marchand ou à tout autre marchand sera de trois sous la chopine et de six sous la pinte.

* * *

SOIXANTE-NEUF volailles vivantes, fournies par des éleveurs de toutes les parties du Canada, sont en route pour Leipzig, Allemagne. Ces animaux formeront l'exhibit canadien du congrès mondial des volailles qui s'ouvrira ici le 24 juillet prochain. Les volailles ont été réunies à la Ferme Expérimentale Centrale ici et elles sont à la charge de Walter-T. Scott, de la Ferme Expérimentale de Harrow, Ont.

* * *

LE Service de la Protection des Forêts, dans la province a annoncé lundi dernier, qu'aucun incendie désastreux, dans nos régions forestières, n'avait eu lieu depuis déjà assez longtemps. Les garde-feux de toutes les régions n'ont rien enregistré d'anormal, et la déclaration ajoute aussi que la température que nous avons eue à Québec durant les dernières semaines a été sensiblement la même partout dans la province.

Bilan mensuel du C. N. R.

LE bilan de mai du chemin de fer national du Canada accuse une augmentation de $279,023 dans les recettes nettes comparativement au mois de 1935 correspondant.

Les recettes d'exploitation qui furent de $15,400,121 en mai 1936 contre $14,045,380 en mai 1935 accusent cette année une augmentation de $1,356,740. Au cours de ce même mois les frais d'exploitation ont augmenté de $1,075,717, laissant un surplus de recettes nettes de $933,551.

Durant les cinq premiers mois de cette année les recettes d'exploitation ont augmenté de $4,302,122 et les frais d'exploitation de $4,499,746 ce qui laisse un déficit de recettes nettes de $197,624.

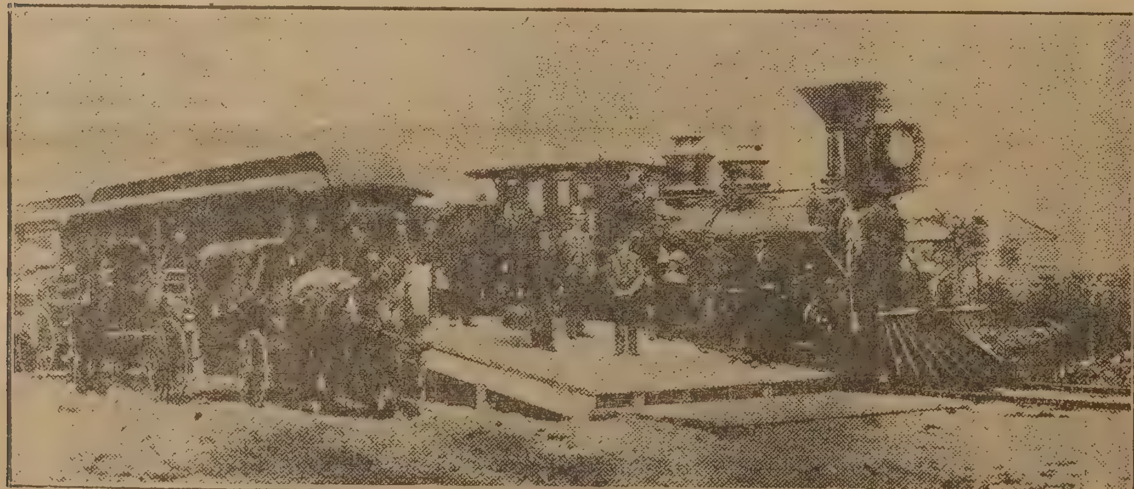
Voici le sommaire:

	1936	1935		Augmentation ou diminution
MAI				
Recettes d'exploitation...............	$ 15,400,121	$ 14,045,380	(a)	$ 1,354,740
Frais d'exploitation...............	14,466,470	13,390,853	(a)	1,075,717
Recettes nettes...............	933,551	654,527		279,023
CINQ PREMIERS MOIS				
Recettes d'exploitation...............	$ 70,721,663	$ 66,419,540	(a)	$ 4,302,122
Frais d'exploitation...............	68,256,065	63,756,319	(a)	4,499,742
Recettes nettes...............	$ 2,465,598	$ 2,663,221	(d)	$ 197,624

La réception à Calgary



Toute la population de Calgary, un détachement de la Gendarmerie à cheval et la fanfare locale firent un accueil enthousiaste au premier train transcontinental du C. P. R., à son passage dans cette ville des prairies



Le train transcontinental à Port Arthur

Le 30 juin 1886, la population de la petite ville de Port Arthur, à la tête du lac Supérieur, se porta à la rencontre du train du C. P. R., qui faisait le premier voyage de Montréal à la côte du Pacifique. La locomotive avait été décorée de drapeaux et de guirlandes de feuillage pour la circonstance.

UNE des plus grosses goélettes qui viennent dans notre port, la "Chicoutimi County", a sombré, lundi avant-midi, en face du Cap-à-l'Aigle, entre Saint-Siméon et la Malbaie. Le capitaine et les six hommes de l'équipage ont pu cependant se sauver et gagner le rivage.

On croit que la goélette a touché une roche alors qu'elle naviguait dans une cinquantaine de pieds d'eau un peu en dehors du chenal. Le navire sombra presque immédiatement et les hommes n'eurent que le temps de mettre à la mer une chaloupe de sauvetage. La cargaison se répandit dans le fleuve pour flotter dans la direction de la Malbaie grâce au vent qui la poussait. L'épave de la goélette ne nuit pas à la navigation, car elle repose au fond de l'eau, en dehors du chenal.

Le remorqueur "Eureka" est parti, hier après-midi, pour se rendre sur les lieux avec un chaland afin de renflouer le navire.

La goélette était mue par un moteur auxiliaire. On rapporte que les pertes atteignent plusieurs milliers de dollars.



...Et l'union n'est plus stérile

Il y a du choix. Pensez donc: 800 enfants, depuis les nouveaux-nés jusqu'aux bambins de quatre ans! Il n'y a pas de goûts, de caprices même qu'on ne puisse satisfaire: gras, maigres ou minables; blonds, bruns, roux ou châtains; à peine éveillés au jour ou déjà capables de prendre leurs ébats, gros garçons robustes ou frêles petites filles, l'assortiment ne saurait être plus nuancé.

On choisit, on se concerte, on s'entend avec la Mère Supérieure, on signe un contrat d'adoption, tout cela par charité pour un prochain misérable et par amour pour un Dieu infiniment bon.

On arrive à l'hospice les mains vides et l'on repart avec un trésor; et le foyer désormais n'est plus désert, et la maison n'est plus monotone, et la vie n'est plus inutile, et l'union n'est plus stérile. Elle est féconde pour l'éternité.

Les enfants de la Crèche sont presque tous remarquablement attrayants. On peut les visiter du premier au dernier, chaque jour, de deux heures à trois heures (heure avancée durant l'été). Sur entente spéciale on peut s'arranger pour une visite en d'autres temps.

Si un ménage, à la suite de cet appel, adopte quelque enfant délaissé, il sera en bonne compagnie, puisque depuis la fondation, quatre mille deux cent vingt-cinq ménages ont accompli cet acte héroïque de charité.

Et le mouvement s'accentue toujours. Et les témoignages de satisfaction ne se comptent plus.

V. Germain, ptre.

AUMONES:—Des visiteurs, $23.45; par courier, $20.00.

ADOPTIONS:—27 en ce mois, 131 depuis janvier.

N.B.—Si vous désirez un enfant adoptif, munissez-vous d'abord d'une recommandation de votre curé.

NOTRE FEUILLETON

* * *

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

—C'est juste. Résumons: Mlle de Liance, très remarquée par un gentilhomme français du nom de Guy d'Hardres...

—Dis donc, Roger!...

—...Se trouve sous l'influence d'un certain Otto von Schirmeck, aussi antipathique que louche. Il s'agit donc de voir clair, si possible, au jeu du Schirmeck et, pour cela, de profiter des circonstances providentielles qui s'offrent à nous. Nous sommes d'accord, Guy?

—Tout à fait.

—Alors, au travail!

Ils avaient atteint maintenant le petit chemin de traverse qui rejoignait la sente où gisait toujours la voiture. Mais ils ne retournèrent pas vers l'auto. Le sentier qu'ils longeaient contournait vraisemblablement toute la propriété qui semblait immense. Ils continuèrent à le suivre.

La lune éclairait par instant. On voyait alors briller, au faîte du mur, les morceaux de verre qui le garnissaient.

—Nous sommes au pays de la méfiance, Roger. La rude main des Junkers, des Schirmeck et compagnie, a donné à toute cette contrée une empreinte militaire. Je gage que les propriétaires de ce château sont abondamment pourvus de gardiens, prévenant toute incursion d'indiscrets.

—Nous verrons bien, grommela Roger, un défi dans la voix.

Il se piquait au jeu et désirait passionnément éclaircir le mystère entrevu.

Le chemin, brusquement, fit un angle droit.

—Cela nous donne à peu près un kilomètre et demi de profondeur pour le parc, calcula Roger. Si le quadrilatère est parfaitement carré, la propriété couvrirait plus de deux cents hectares... Qu'en dis-tu, Guy?

—Que le lieu est idéal pour cacher un mystère.

Ce fut dans le deuxième tronçon du sentier où ils venaient de s'engager qu'un événement stupéfiant les bouleversa.

Ils marchaient en silence depuis quelques minutes, quand soudain un grondement extraordinaire se fit entendre... sous leurs pieds. Cela, en effet, venait indubitablement du sol.

—Qu'est-ce que cela? murmura Roger avec un tremblement involontaire dans la voix.

—Eh! le sais-je?

Rapidement, le mystérieux bourdonnement s'évanouit. Plus intrigués que jamais, les jeunes hommes se remettaient en route quand soudain ils tressaillirent.

Ils percevaient maintenant un bruit de fusée, de fusée qui eût été énorme, car le sifflement s'amplifiait avec une prodigieuse rapidité. Et, tout à coup, ce fut comme un éclatement.

Horrifiés, figés sur place dans une angoisse insurmontable, Guy et Roger eurent l'impression qu'une catastrophe épouvantable allait se produire.

Et puis, tout se calma.

Il fut si rapide, si instantané, ce retour au calme, que les Français restaient immobiles, sans paroles, incapables de mettre ordre dans leurs idées.

Longtemps après, Guy, qui le premier recouvrait son sang-froid, dit à voix basse:

—Tu as entendu? Qu'est-ce que cela?

—Je ne sais. Sûrement, il y a là-dessous quelque chose d'infernal. Mon Dieu! dans quelle aventure nous sommes-nous jetés!

—Tu as peur?

—Oh! non. Mais je ne puis m'empêcher de penser que nous allons au-devant de choses extraordinaires, imprévisibles.

Le silence retomba, mais les esprits travaillaient. La voix grave de Guy s'éleva la première.

—Te souviens-tu, Roger, de nos continuelles discussions au collège sur l'action de la Providence dans le monde?

—Certes, j'étais assez orgueilleux, à l'époque, et tenté de restreindre exagérément le rôle de Dieu dans notre vie à chacun.

—Et maintenant?

—Maintenant, j'ai compris par l'expérience de la vie la vérité du dicton populaire: "L'homme s'agite et Dieu le mène".

—Je suis heureux de t'entendre parler ainsi, Roger. Tu accepteras d'autant mieux mon raisonnement. Pourquoi ne pas admettre que notre présence ici, en ce moment, a quelque chose de providentiel?

—Je le pensais, Guy. Il me semble, par ailleurs, que nous pourrions, avec un peu de chance, agir efficacement et utilement pour notre pays.

—Si cela pouvait être!

Tous deux avaient, en effet, la même impression: l'action occulte d'un Schirmeck ne pouvait qu'être funeste pour la France. Grâce à Dieu, ils étaient là!

—Bienheureuse panne! souffla Guy.

—Vivent les raccourcis! renchérit Roger.

Joyeusement, ils s'attaquèrent au mystérieux problème.

—Si nous escaladions l'un de ces arbres? proposa Roger.

—La vue de l'autre côté nous serait cachée par les arbres, tout contre le mur. Mais n'y avait-il pas, dans la première partie du sentier que nous avons parcouru, un espace assez étendu où le ciel était plus visible?

—Il m'en souvient, en effet.

Retournons sur nos pas.

Quelques minutes leur suffirent pour qu'ils atteignissent le point indiqué. Ils se mirent en devoir d'escalader deux bouleaux voisins en bordure du chemin. Dominant de quelques mètres le faîte du mur, ils examinèrent l'espace immense qui s'étendait devant eux.

—Tu vois bien, Roger?

—Très bien. Mais quelle est cette lumière?

—Une cave, peut-être.

Ils se turent, les yeux rivés sur un rectangle éclairé, situé sensiblement au centre de l'immense parc. Plusieurs centaines de mètres les séparaient de la "chose" en rendant l'identification très difficile.

De nouveau, la voix de Roger s'éleva:

—Dis donc, Guy...

—Eh bien?

—Je commence peut-être à comprendre.

—Explique-toi.

—Voici...

Un long coup de sifflet retentit. Ils perçurent comme un bruit très doux de moteur.

—Roger?

—Quoi donc?

—Le rectangle, il me semble qu'il bouge...

—Tu dis?

—Regarde.

—C'est ma foi vrai, il bouge... Plus exactement, il diminue.

—Oui, sa largeur est moindre que tout à l'heure.

Lentement, le rectangle lumineux se rétrécissait. Il ne fut, au bout de quelques secondes, qu'une mince bande.

Et soudain l'obscurité revint, complète. Le bruit sec d'une porte qu'on ferme coïncida avec la disparition de la lumière.

Quelques instants encore, Guy et Roger demeurèrent silencieux, immobiles, les yeux fixés sur le point noir où si prodigieusement la lumière venait de s'éteindre.

Puis une branche gémit:

—Je crois que la séance est terminée, Guy.

—Je le crois aussi.

L'instant d'après, les deux jeunes hommes touchaient à nouveau le sol.

(à suivre)

Encouragez nos annonceurs

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Commentaires de la Coopérative Fédérée

(Suite de la page 280)

devoir être de trois quarts de sou la livre n'a été que de guère plus qu'un quart de sou. Les ventes se sont faites en moyenne à 9.35c la livre pour les bacons. On nous rapporte toutefois que des bacons ont été vendus à $9\frac{1}{4}$c la livre. Il ne faudrait pas que cette baisse soit interprétée de telle sorte que l'on se hâte de vendre ses sujets sans discernement. Malgré cette légère diminution, il n'en reste pas moins que le porc est encore à un niveau très profitable et le serait encore même si de nouvelles baisses devaient survenir. D plus on est habitué à voir les prix tomber dès qu'apparaissent les grandes chaleurs; ce n'est donc là rien d'anormal et il ne faudrait pas faire ce que font certains spéculateurs qui, craignant de nouvelles baisses, s'empressent de vendre tous les porcs qu'ils peuvent. Ces gens contribuent à empirer les choses, alors qu'ils pourraient aider puissamment s'ils voulaient tout simplement finir leurs porcs comme il convient. Les truies se vendent de $5\frac{1}{2}$c à $6\frac{1}{2}$c la livre.

PORCS ABATTUS:

Montréal et Québec:—Marché tranquille et prix stationnaires.

VEAUX ABATTUS:

Montréal:—Marché stable et prix soutenus.

Québec:—Marché faible avec une baisse de prix d'environ $\frac{1}{2}$c la livre.

RIONS DONC !

UN HONNETE ENFANT

—Si tu trouvais un billet d'un dollar, le garderais-tu?
—Non!
—C'est bien. Qu'en ferais-tu?
—J'achèterais des bonbons avec!

* * *

Adrien— Comment cela?
Gustave.—Il fabrique des carrosses d'enfants.

Pourquoi donc Adéline est-elle s fâchée avec le photographe?
—Elle a trouvé une étiquette sur le dos de sa photographie, disant:—"L'original de cette photographie est soigneusement conservé".

ENCORE PIF ET PAF

—Dis-moi, Pif, toi qui est né malin, quelle différence il y a entre une grande ville et une petite?
—Ma foi, Paf, je l'ignore. Et toi, le sais-tu?
—Certes et je vais te l'apprendre: dans une grande ville, quand un incendie se déclare, ce sont les curieux qui suivent les pompiers pour savoir où est le feu; dans une petite ville ce sont au contraire les pompiers qui suivent les curieux.

SIGNALEMENT

—Vous êtes bon, vous! Mais je ne le connais pas moi, ce Dubois. A quoi le reconnaîtrai-je, dans les couloirs du Palais de Justice?
—Oh! c'est bien simple: si vous voyez deux hommes en train de causer et que l'un des interlocuteurs ait l'air de s'ennuyer à mourir, vous pouvez y aller, l'autre c'est Dubois!

Prix de dernière heure

30 JUIN 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé.......... $22\frac{7}{8}$c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates Ile P.-E. en sac 90 lbs $1.95

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée...... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée......... 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée.........	23c
Laine lavée..................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 53 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **$12\frac{1}{2}$c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **90c.**

Peaux Veaux Deacons **80c** chaque.

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00,** sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière, **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes **.70c.**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune
Prix garantis du 6 au 18 juillet 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts......	$6.70
Patente Hungarian, 98 lbs.......	3.00
1ère Patente, Manitoba, qrt.....	6.30
" " " 98 lbs...	2.80
Forte à levain, quarts..........	6.20
" " 98 lbs..........	2.75
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.00
" " sacs toile, 98 lbs.	1.85
Farine à engrais, 1ère qualité..	1.60

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain..........	0.85
Avoine alimentation No 1.......	0.45
" " recriblée....	$0.47\frac{1}{2}$
Blé d'engrais, 98 lbs..........	1.60
Orge d'alimentation..........	0.55
Sarrasin d'alimentation.......	0.85

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros........	$3 00
Farine de viande, fine, 50%.....	2.75
" " fine, 60%.....	3 00
Os broyés, gros ou fins.........	2.35
Farine de poisson..............	3 15
Farine de Luzerne..............	2 00
Ecailles d'huitres, volailles......	.85
" " poussins......	.85
Gravier, gros ou fin...........	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre..........	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon..	1.00
Moulée pour la ponte..........	2.25
" pour poussins..........	2.45
" pour croissance........	2.20
Grains mélangés pour poules	$1.60 $1.90
Grains broyés fins, poussins.....	2.00
" " gros, poulets.....	1.85

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe............	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)........	1.40
" (triées yeux Jaunes).......	2.50
" rouges..................	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé.....................	$1 10
Gru...........................	1 20
Gru Blanc (Middlings).........	1.40
Blé d'Inde moulu..............	1.55
Moulée d'Avoine, fine..........	1.35
Moulée d'Orge, fine............	1.25
Tourteaux de lin...............	1.60
Gruau d'avoine, jute 80 lbs......	2.45
" " coton 80 lbs.....	2 50
Drèches brasserie séchées.......	1.15
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur	.18
en baril de 45 gallons	
Moulée à veaux...............	3.30
" laitière 18%...........	1.65
" laitière 34%...........	1.90
Foin à la tonne...............	10.00
Paille à la tonne..............	9.00
Pot Barley....................	2.40
Pearl Barley..................	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)

Granulé, No 1, sac coton.......	$4.95
Cassonade, No 1..............	4.65
" No 2..............	4.55
" No 3..............	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal......	$0.56
Sel	**Le sac**
Sel fin, sac 140 lbs............	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs........	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur...........	$2.30
" " composé.......	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:

40 x 50 morc. (200 lbs au baril)..	$35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)..	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)..	32.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)..	$29.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	9 juillet 1936	11 juillet 1935	12 juillet 1934	13 juillet 1933	8 juillet 1926
Beurre No 1, Past	21	$19\frac{5}{16}$	19	$20\frac{1}{16}$	$34\frac{3}{4}$
Fromage Blanc	12	$09\frac{11}{16}$	$9\frac{3}{4}$	$10\frac{3}{4}$	$18\frac{1}{2}$
Fromage coloré	$12\frac{5}{16}$	$09\frac{9}{16}$	$9\frac{5}{16}$	$10\frac{3}{16}$	$18\frac{5}{8}$
Œufs Frais	22	23	24	20	37
Veaux de lait vivants	06	06	$04\frac{1}{2}$	$05\frac{1}{4}$	9
Bouvillons vivants choix	$05\frac{3}{4}$	$06\frac{3}{4}$	04	$05\frac{1}{4}$	08
Agneaux du printemps	10	08	07	$08\frac{1}{4}$	18
Porcs vivants	9.75	9.50	9.50	6.60	16.00

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 29 juin au 6 juillet

BEURRE

La hausse de prix enregistrée sur le marché anglais au cours de cette dernière semaine a eu sa répercussion sur notre marché. Nous avons à noter qu'avec cette dernière hausse la demande pour fins d'entreposage a été très limitée et par contre les conditions actuelles qui permettent l'exportation seront de nature à soulager notre marché canadien d'un certain surplus apparent et aider à notre situation future.

Au cours de la journée de lundi, le 6 juillet courant, les prix au gros variaient de 22⅝ à 22¾c la livre.

FROMAGE

Nous donnons ci-après une comparaison de la quantité de boîtes de fromage détenue en entrepôt chez les trois principaux centres d'approvisionnement de l'Angleterre au 2 juillet 1935 et 1936.

	1936 Boîtes	1935 Boîtes
Londres	247,500	390,500
Liverpool	13,000	17,700
Bristol	13,200	30,400
	273,700	438,600

Ainsi que l'on pourra le constater, il y a une diminution de 164,900 boîtes (37½%) comparée à pareille date l'an dernier.

En tenant compte que d'ici deux ou trois semaines, les arrivages de fromage de la Nouvelle Zélande seront très restreints et que la quantité de 273,700 ne sera pas suffisante pour répondre à la demande immédiate, tout laisse à prévoir que les opérateurs d'outre-mer seront obligés sous peu de se tourner de notre côté pour s'approvisionner et cela sera de nature à donner un ton plus ferme à notre marché.

ŒUFS:

Montréal et Québec:—La demande pour fins d'entreposage s'est maintenue très limitée. Il y a eu une forte diminution dans les arrivages et avec une demande plus active pour consommation immédiate, une légère hausse a été enregistrée dans les prix.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules:—La vente a été un peu plus difficile et les prix ont tendance à fléchir quelque peu.

Poulets à Rôtir et à Griller:—La demande s'est continuée assez active et les prix soutenus.

VOLAILES ABATTUES:

L'on rapporte une légère amélioration dans la demande pour consommation locale et les prix restent fermes.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 6 juillet, 1936:—

Bétail, 886; veaux, 1446; porcs, 1304; moutons, 1846.

BÉTAIL

Il y a eu un regain d'activité sur le marché des bêtes à cornes et l'on constatait même une certaine amélioration de prix dans le cas de quelques classes de sujets, notamment pour les bouvillons, les vaches et les taureaux de bonne qualité. Les bons bouvillons rapportaient de 4c à 6c la livre; les vaches se vendaient généralement de 2c à 3¾c et même plus, pendant que les taureaux se payaient de 3c à 3¾c la livre. Il y a lieu de noter que les taureaux trop pesants sont quelque peu difficiles à vendre et les acheteurs désirent qu'ils portent passablement de gras. Le ton amélioré de la journée semble devoir se maintenir pour le reste de la semaine. Les conditions plus favorables de ces jours-ci sont dus presque uniquement au marché de détail local. Les sujets nourris au grain sont l'objet d'une attention particulière de la part des acheteurs, mais les bêtes à cornes venant des pâturages bénéficient de la demande dont sont l'objet les meilleures qualités. Peu de changements prévus.

VEAUX

La présence de quelques acheteurs américains sur notre marché a eu pour effet de créer de la stimulation parmi les habitués et les prix ont avancé légèrement dans le cas des veaux de meilleure qualité. Il est à regretter que le poids auquel on vend généralement nos veaux est inférieur à ce que désirent les acheteurs, car il n'y a pas de doute que nous aurions pu bénéficier plus que nous ne l'avons fait de cette demande spéciale qui nous vient du Sud. Les bons veaux se payaient de 5c à 6½c la livre, pendant que les communs se vendaient à 4c la livre. Les veaux de champs se faisant plus nombreux ne rapportent plus que de 3c à 4c la livre. Nous croyons que les conditions actuelles devraient se maintenir et même s'améliorer au cours des quelques semaines qui vont suivre.

AGNEAUX-MOUTONS

Il y avait une forte proportion des agneaux offerts en vente qui manquaient du poids et de la qualité qui les font d'habitude rechercher par les acheteurs. Ce fait, auquel s'ajoute celui du volume plus grand, a favorisé la baisse d'un sou la livre que l'on a dû subir. Il n'est pas exagéré de dire que si l'on n'avait expédié que les agneaux qui auraient dû l'être nos arrivages n'auraient pas excédé 1000 têtes et que les prix auraient eu alors excellente chance de se maintenir fermes. Encore une fois nous demandons aux cultivateurs de ne pas expédier, de ne pas vendre aux petits commerçants les sujets qui n'ont pas le poids, le fini ou la qualité pour en faire des produits désirables; on se nuit énormément en cherchant à vendre "avant la baisse". C'est n'est pas "vendre avant la baisse" que l'on fait, mais bien plutôt contribuer à provoquer la baisse en agissant ainsi. Les moutons rapportent encore de 2c à 3½c la livre. De nouvelles baisses sont à craindre si les expéditeurs ne surveillent pas la qualité de leurs expéditions.

PORCS

Le marché du porc a réagi quelque peu aujourd'hui sous l'effet de la situation existant sur nos marchés d'exportation. Cette réaction que certains estimaient

(Suite à la page 279)

PRIX de REMISE de la COOPERATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 4 JUILLET 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	23c
A (moyen)	21c
B	20c
C	19c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	9c
Bon	—80 lbs jusqu'à 89 lbs.	8c
Moyen	—70 lbs jusqu'à 79 lbs.	7c
Commun	—60 lbs jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS (Abattus)

25 lbs. à 35 lbs.	20c la lb.
20 lbs. à 24 lbs.	16c "

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12 ¼c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs.	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs.	9½c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 4 JUILLET 1936.

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 30 JUIN 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUÉBEC

BEURRE		FROMAGE Blanc		FROMAGE Coloré	
No 1 pasteurisé	21c	No 1	12c	No 1	12[illegible]c
No 1 non pasteurisé	20½c	No 2	11c	No 2	11[illegible]c
No 2	20½c				

TRES IMPORTANT: Aucune commission, ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	19c
B	17c
C	15c
Coqs	13c

POULETS VIVANTS "A Rôtir"

A—4 lbs. et plus	23c
B—3½ lbs. jusqu'à 4 lbs	20c
C—3 lbs jusqu'à 3½ lbs	18c

POULETS VIVANTS "A Griller"

Doivent peser au moins 2 lbs. chacun, rendu à Montréal.

"Gris"

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	21c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	19c
C—2 lbs et moins	16c

"Blanc" (Leghorn)

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	21c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	18c
C—2 lbs. et moins	16c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	22c
B	20c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre 8c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 30c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	23c
A—Moyens	21c
B	20c
C	19c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	10c
Moyen	8c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12½c
Moyen	12c
Commun	10½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 6 juillet 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.35
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.35
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.85
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.85
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.85
Extra lourds	270 lbs ou plu $8.35
Truies	$5.50 à $6.75

Vaches

	la lb.
Choix	4c à 4¼c
Bonne	3½c à 3¾c
Moyenne	3c à 3¼c
Commune	2½c à 2¾c
Très Commune	1¾c à 2c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6½c à 7c
Bon	5¾c à 6c
Moyen	5c à 5½c
Communs	4c à 4½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3½c à 3¾c
Commun	3¼c à 3½c

Agneaux

	la lb.
Choix	9c
Bon	8½ à 8¾c
Commun	7c

Moutons

	la lb.
Bon	4c à 4½c
Communs	2½c à 3c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5¾c à 6c
Bon	5¼c à 5½c
Moyen	4¾c à 5¼c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	3c à 3¼c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 5c
Bonne	4¼c à 4½c
Moyenne	3½c à 4c
Commune	2½c à 3c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3¾c à 4c
Bon	3¼c à 3½c
Moyen	3c à 3¼c
Commun	2½c à 3c

Choses qu'il faut connaître

Prenons toutes les précautions possibles pour assurer la livraison de ses animaux sur nos marchés dans les conditions les plus avantageuses.

Il fait peine de voir certaines expéditions d'animaux qui, faute de précautions, doivent être vendues à prix réduit alors qu'elles auraient pu rapporter de 1c à 2c et 3c la livre de plus si on avait observé certaines règles élémentaires.

Il se perd, chaque année, des milliers et des milliers de piastres qui s'en vont en pure perte par suite de l'insouciance des expéditeurs.

Voici quelques notes qui pourront aider à l'occasion:—

1.—Lorsque vous chargez un char ou un camion, ne soyez pas parcimonieux pour la litière; celle-ci, en plus de maintenir les animaux propres, leur permet de se tenir debout au cours du trajet, les empêche de glisser et de se blesser. La différence entre un animal propre et sain est parfois considérable.

2.—Séparez les différentes espèces d'animaux par des partitions solides. Cela est plus important qu'on ne le pense généralement et constitue une réelle économie. Exigez cette précaution de vos expéditeurs ou de vos camionneurs.

3.—Ne suralimentez pas vos animaux avant de les charger. N'oubliez pas que vos animaux n'auront le crédit que de leur poids pris lors de leur arrivée à Montréal. Un animal qui a été bourré avant le départ perd beaucoup plus en poids pendant le trajet; il est rendu malade par les secousses subies en route et prend une apparence qui le déprécie tant en qualité qu'en prix.

4.—Marquez vos animaux de manière à en assurer une identification sûre, pour cela il faut que les marques utilisées soient bien faites, claires, nettes et faciles à trouver. Des marques aux oreilles, des broches aux oreilles, des cordes ou des cartons attachés au cou, la différence de couleur des animaux ne doivent pas être considérés comme moyens d'identification. Il ne faut pas oublier que la personne qui fait la marque ne sera pas celle qui la lira. Les seuls systèmes de marquage recommandés sont les suivants: pour les bêtes à cornes, au moyen de ciseaux faire des marques sur la CROUPE DROITE; ces marques doivent être des chiffres romains (I, II, III, IIII, V, VI, VII, X, XI, etc.) Pour les porcs au moyen de ciseaux ou de peinture séchant rapidement, faire des marques (chiffres romains comme pour bêtes à cornes) soit sur la croupe, soit sur le dos ou sur l'épaule (pas ailleurs). Il ne faut absolument pas se servir d'autre système que celui-là pour les porcs. Pour les veaux et les moutons, le seul système recommandables est celui qui comporte l'usage de rondelles métalliques numérotées attachées à une oreille au moyen d'anneaux spéciaux mis en place avec des pinces spéciales; nous fournissons le tout à des prix très bas. Sans identification il est impossible de faire des retours satisfaisants.

5.—Les expéditions qui nous sont livrées par camion doivent être déclarées. On serait surpris de connaître le nombre d'animaux qui nous sont livrés chaque semaine sans que nous sachions à qui les payer. Nous avons justement un lot de porcs qui nous a été livré il y a au-delà de trois semaines et nous ne savons qui en est le propriétaire. Trois autres lots nous ont été livrés aujourd'hui sans qu'il nous soit possible d'établir l'identité des propriétaires. Cela se présente surtout dans le cas des livraisons par camion.

D'autres notes dans le même sens seront données la semaine prochaine.

A. S.

RACE AYRSHIRE

Qualifications au livre d'or

Cent douze sujets, vaches et génisses de race Ayrshire, se sont qualifiés au Livre d'Or au cours de juin, rapporte le secrétaire-trésorier de l'Association Canadienne des Eleveurs de Bétail Ayrshire. Quarante ont terminé une période de lactation de 365 jours et 72 celle de 305 jours.

Trente-quatre des quarante records ont été établis sous le régime ordinaire de deux traites quotidiennes. Les vedettes parmi nos troupeaux dans chaque classe sont les suivantes:

Léonne de St-Antoine, propriété de M. R. Phaneuf, de St-Antoine de Verchères, a produit 14.431 lbs de lait à 4.12% ou 591 livres de gras. Classe de vaches adultes.

QUATRE ANS

Rena de St-Antoine, propriété du même éleveur, a produit 11.029 lbs de lait, a 4.84% ou 534 lbs de gras.

Éphiginie de St-Fabien, appartenant à M. le curé Georges Gagnon, de St-Joseph de Lepage, a produit 9.881 lbs de lait à 4.98% ou 492 livres de gras de beurre.

TROIS ANS

Deschambeault Mayoress, propriété de Ferme-Ecole Deschambault-16. 261 lbs de lait à 4.16%, 676 lbs de gras.

DEUX ANS

Elva, École d'Agriculture, Ste-Anne de la Pocatière, s'est qualifiée avec production de 9.751 lbs de lait à 4.23% ou 412 lbs de gras.

Estelle, du même troupeau, 9.292 lbs de lait à 4.25% ou 395 lbs de gras.

Dans la division 305 jours, 15 des 72 records ont été établis sur base de deux traites par jour.

CLASSE ADULTE

Springrove Della, appartenant à Camille Guimont, Ste-Angèle de Méricí, 12.488 lbs lait, 495 lbs de gras.

QUATRE ANS

Blanche, Lucien Meunier, St-Charles, P. Q., 11.955 lbs de lait, 432 lbs de gras.

Du Ruisseau Minette, Joseph LeBlanc, Contrecœur, Qué., 10.634 lbs de lait, 422 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS

Mignonne Suprême Nazareth, Nazaire Bégin, Nazareth, P. Q., 9.769 lbs de lait, 4.22% ou 412 lbs de gras.

Lakeside Brenda, Euclide Desmarais, St-Alexandre, Iberville, 8.523 lbs de lait, 4.17% ou 355 livres de gras.

2 ANS

Princesse de Cabot 3ème, Camille Guimont, Ste-Angèle de Méricí, 8.905 lbs de lait, 380 lbs de gras à 4.27%.

Bois de la Roche Lovely, W. W. Skinner, Senneville, 8.703 lbs de lait, 370 lbs de gras à 4.25%.

Alcielle de St-Antoine, propriété de R. Phaneuf, St-Antoine, 7.164 lbs de lait, 4.69% 336 livres de gras.

UN PHILOSOPHE

A la campagne, par une pluie battante, un monsieur rencontre un petit paysan, tête nue et portant un objet caché, sous sa blouse.

—Qu'est-ce que tu gardes si soigneusement, mon petit?

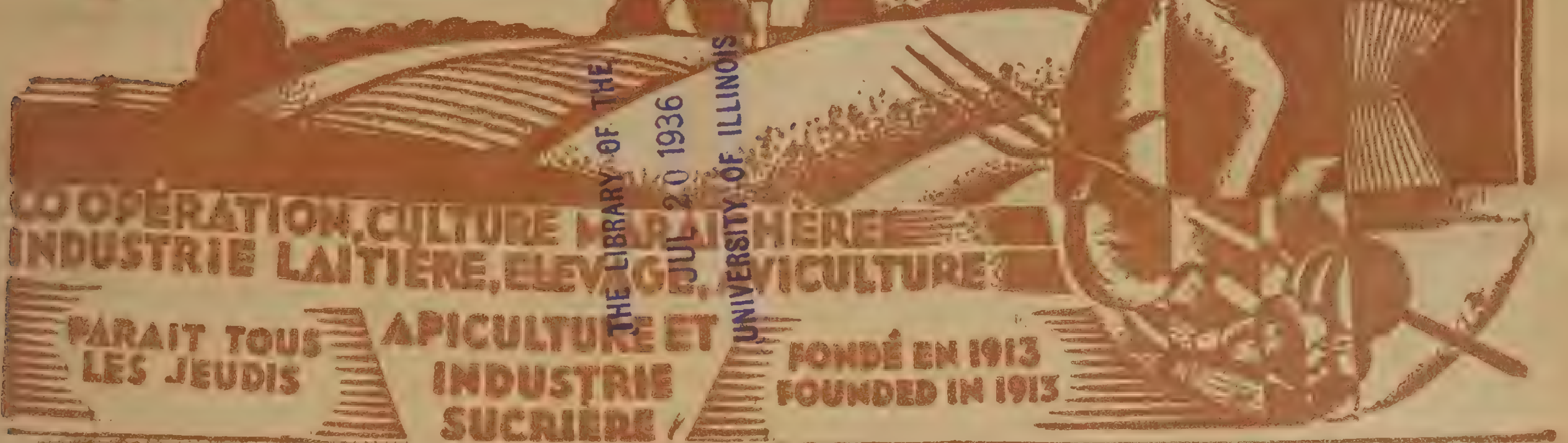
—Mon chapeau, M'sieu.

—Comment, ton chapeau, sous ta blouse par un temps pareil. Mais ta tête est trempée, tu vas t'enrhumer!

—Ca ne fait rien, M'sieu, ma tête, je sais bien que j'en ai pour la vie, tandis que mon chapeau, s'il est abîmé, faudra bien m'en acheter un autre.

LE "BULLETIN DE LA FERME"

est imprimé par "LE SOLEIL", Limitée Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec



VOLUME XXIV, No 29 | QUÉBEC | 16 JUILLET 1936

Concours de ponte Canadien

35e SEMAINE FINISSANT le 2 JUILLET

Au cours de cette dernière semaine les pondeuses ont manifesté pratiquement la même activité que durant la semaine précédente. La récolte d'œufs accuse une faible diminution soit 18 unités. Tous pèsent le poids requis pour compter. Le travail est également partagé entre les colonies; il n'y a que dans quelques parquets où il y ait eu plus d'une poule inactive.

Les trois premiers parquets de la semaine nous montrent un travail d'ensemble pour le moins remarquable. Tous les oiseaux dans ces colonies ont pondu six œufs ou plus durant la semaine. Les trois vedettes sont:

Parquet	Points	Œufs
22.—L.B., F. C. Evans	67.4	64
14.—R.B., Sta. Exper. La Ferme.	60.4	55
1.—R.B , J.-H. Pariseau	59.3	53

Un décès ayant exigé une substitution dans la colonie No 23. il en est résulté du changement dans l'alignement des six meilleures colonies jusqu'à date, depuis le commencement du concours: Au 2 juillet nous les trouvons dans l'ordre suivant:

5.—R.B., J.-H. Thompson	1775.7	1808
26.—L.B., Russell P. Farm	1734.8	1575
23. L.B , W S. Hall	1723.3	1515
29.—L.B., Manor Farm	1683.1	1515
20.—L.B., G. S. Taylor	1604.6	1504
3.—R.B., F. Teasdale	1441.2	1386

Parmi les meilleures pondeuses individuelles à date, nous trouvons une nouvelle pondeuse à la quatrième position, la remplaçante d'une poule décédée. Les six meilleures pondeuses au 2 juillet étaient les suivantes:

289.—L.B., Sta. Expér. Ottawa	219.8	194
201.—L.B., G. S. Tayler	219.0	199
263.—L.B., Russell P. Farm	215.6	188
233.—L.B., W. S. Hall	215.0	188
32.—R.B., J.-H. Thompson	214.1	190
294.—L.B., Manor Farm	213.7	182

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	P.R.B.	890	957.6
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing.	"	1052	1183.4
3.	Frank Teasdale	"	1386	1441.2
4.	Kenneth Slacer	"	1204	1241.8
5.	J.-H. Thompson	"	1808	1775.7x
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	1354	1341.4
7.	Jas.-N. Winter, Jr	"	1194	1178.5
8.	Jas.-H. Smith	"	1354	1405.9
9.	R.-W. Kettles	"	962	959.7
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	1254	1378.1
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	1115	1123.8
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	1227	1316.7
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	1374	1397.9
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	1244	1244.2
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	1250	1289.0
16.	R.-J. Steele	L.B.	907	891.7
17.	R. Haycock	"	1103	1136.3
18.	Alex. McLean	"	1361	1403.1
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	1174	1038.9
20.	G.-S. Tayler	"	1504	1604.6
21.	R.-J. Penhall	"	1182	1199.7
22.	E.-C. Evans	"	1350	1396.8
23.	W.-S. Hall	"	1515	1723.3
25.	A.-E. Shank & Son	"	1391	1440.2
26.	Russell P. Farm	"	1575	1734.8
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	1079	1048.8
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	1270	1380.0
29.	Manor Farm	"	1515	1683.1
	Total		35594	36916.2

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 9 juillet 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1616	1829.4
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1389	1332.0
3.	Tayler, G. S.	"	1803	2034.0
4.	Sta. Exp Ste-A. de la P.	P.R.B.	1406	1543.4
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1627	1708.8
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1505	1536.3
7.	Letendre, J.-W.	"	1165	1248.9
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1143	1135.2
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	1391	1376.9
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1218	1394.8
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1695	1786.4
12.	Couv. Coop. Montmagny (Marier)	"	1198	1197.6
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1326	1295.3
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.		1397	1403.8
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1417	1494.9
16.	Couv. Coop. St-Ane Q.	"	1386	1497.8
			22682	23815.5

LE "BULLETIN DE LA FERME" est imprimé par "LE SOLEIL", Limitée Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec.

Cultures maraîchères et fruitières

Rapport No 2

En date du 9 courant, la Section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture présentait son deuxième rapport de la saison sur les conditions des cultures maraîchères et fruitières.

Ce rapport est préparé avec la collaboration d'un corps de correspondants sélectionnés par les Instructeurs en Arboriculture et en Horticulture sous la direction des Agronomes régionaux.

CULTURES MARAÎCHÈRES

Sommaire pour la Province

En général les cultures maraîchères sont en retard sur les années dernières, mais comme on pourra le constater par le tableau I, qui suit, les conditions sont satisfaisantes, particulièrement dans les cultures pour fins industrielles.

La récolte des fraises, pratiquement terminée dans la région de Montréal, se poursuit dans la région de Québec. Les producteurs de Bellechasse expédient présentement sur le marché de Montréal un produit d'excellente qualité, nous dit-on. La récolte des framboises s'annonce bonne.

Conditions des cultures maraîchères par régions.

Bas St-Laurent:—Dans le Bas St-Laurent les conditions des légumes sont généralement satisfaisantes, bien que la température froide qui a prévalu en Juin ait paralysé la végétation. Une forte gelée dans la semaine du 17 juin a causé certains dommages aux jardinages et plus particulièrement aux plantations de tomates. Les insectes sont nombreux.

Lévis et Québec:—Dans les centres de la rive sud, l'on nous rapporte que le manque de pluie et la température froide ont retardé la végétation, par contre les cultures maraîchères annoncent encore assez bien. La récolte des fraises bat son plein; le volume n'est pas aussi abondant qu'on l'espérait et les fruits sont relativement bas pour la qualité. La récolte de framboises s'annonce généralement bonne. Dans les centres de la rive nord, les conditions sont satisfaisantes. La récolte des fraises est normale. La récolte de framboises s'annonce bonne.

Région de Nicolet et Yamaska:—En général les légumes qui ont été épargnés par la gelée, annoncent très bien.

Vallée du Richelieu:—Les gelées de mai ont été suivies d'une période de temps frais et de sécheresse. La végétation a été plutôt lente. Cependant les légumes pour mise en conserves annoncent généralement bien et on anticipe une récolte normale, quoique un peu tardive. La récolte de fraises est pratiquement terminée. Les framboises se développent normalement.

Région de Montréal et Ile-Jésus:—D'après nos informations les conditions sont généralement bonnes, bien que la saison soit en retard.

Région de Trois-Rivières:—Les cultures maraîchères sont dans des conditions satisfaisantes. La croissance est bonne. La récolte de fraises a été bonne et le prix moyen généralement satisfaisant. La récolte de framboises s'annonce très bonne, les framboises n'ayant pas été trop affectées par les insectes.

On trouvera dans le Tableau I l'état des cultures maraîchères par régions agronomiques. Les conditions sont rapportées d'après le barème suivant: 1, mauvais, 2, médiocre, assez bon, 4, bon, 5, très bon.

FRUITS

Les rapports reçus relativement aux perspectives de la récolte des fruits sont contradictoires. Il nous semble que les perspectives de récolte dépendent dans une large mesure des conditions climatériques qui prévaudront dans les quelques semaines qui vont suivre. D'après nos correspondants, actuellement les perspectives de récolte par variétés, sont comme suit:

District de Kamouraska: — La Wealthy est excellente, la McIntosh, la Duchesse, la Fameuse et la Jaune Transparente sont très bonnes. Les autres variétés sont excellentes.

Lévis, Lotbinière, Rive-Sud:—La Wealthy, la Duchesse, la Jaune Transparente sont très bonnes, la McIntosh et la Fameuse sont assez bonnes.

Districts de Nicolet, Drummond et Yamaska:—La McIntosh, la Wealthy et la Fameuse sont assez bonnes, la Duchesse et la Jaune Transparente sont médiocres, les autres pommes sont mauvaises.

Vallée du Richelieu et Région de Montréal:—Le Ministère fédéral de l'Agriculture, dans son Bulletin Hebdomadaire sur la récolte des fruits et des légumes canadiens, a rendu publics, les chiffres qui suivent, montrant le pourcentage par variétés dans chaque centre de production.

District	McIntosh	Fameuse	Wealthy	Jaune Transpar.	Duchesse	Wolfe River	Dudly
	%	%	%	%	%	%	%
Oka & St-Joseph	50	....	75	50	100	....	....
Franklin	40	40	....	....	....	....	....
Covey Hill	75	25	....	....	80	100	....
Hemmingford	30	20	100	....	....	....	25
Abbotsford	20	....	65	35	65	....	....
Rougemont	20	5	100	50	75	....	....
St-Hilaire	10	5	100	50	100	....	....
St-Bruno	....	....	....	....	....	....	....
Chateauguay	50	....	100	....	50	60	....
St-Grégoire	25	25	100	40	50	....	....
Ile-de-Montréal	80	....	25	10	80	....	....

N.-B.—Là où les pourcentages ne sont pas indiqués, il n'y a pas suffisamment de pommes pour en vendre.

TABLEAU 2.—Conditions des vergers, par variété et par région agronomique telles que rapportées par nos correspondants.

Régions Agronomiques	McIntosh	Wealthy	Duchesse	Fameuse	Jaune transpar.	Autres
3	3	4	3	3	3	4
4	2	4	4	5	4	3
7	2	2	2	2	1	2
9	1	3	4	1	4	....
10	1	2	2	1	2	1
12	2	3	3	2	2	3
13	2	3	2	2	2	2
16	2	3	3	2	3	3
19	3	3	3	3	3	2

1.—MAUVAIS 2.—MÉDIOCRE 3.—ASSEZ BON 4.—BON 5.—TRÈS BON

TABLEAU 3.- Perspectives de la récolte de POMMES en 1936, exprimées en pourcentage de la récolte de 1935, par variété et par région agronomique. (Chiffres fournis par nos correspondants au 30 juin 1936)

Régions Agronomiques	McIntosh	Wealthy	Duchesse	Fameuse	Jaune Transpar.	Autres
3	117	144	113	110	115	143
4	62	116	112	80	100	....
7	73	80	45	62	42	20
9	70	40	110	80	105	....
10	16	61	28	12	51	27
12	66	117	91	47	68	105
13	80	100	112	105	62	110
16	53	92	95	59	95	100
19	101	108	100	107	85	95

CONDITION DES CULTURES MARAÎCHÈRES AU 30 JUIN (1)

RÉGION	Haricots	Choux-fleurs	Choux hâtifs	Carottes	Céleri	Maïs	Laitues	Oignons	Pommes de terre	Pois	Tomates	Framboises	Autres légumes
Province	4.2	4.1	4.1	3.6	3.8	4.0	3.4	4.2	3.8	4.1	3.9	4.3	4.1
1 & 2	4	4	4	4	.....	4	.....	4	3	.....	4	.....	3
3	5	4	4	5	5	5	.....	5	4	5	5	4	4
4	4	4	4	2	3	5	3	5	4	4	3	5	3
7	4	.....	5	4	4	4	4	4	4	.....	4	5	4
9	4	3	4	2	3	4	4	3	4	5	4	4	3
11	4	5	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	5
12	5	5	4	4	3	.....	.....	5	4	4	4	4	4
13	3	4	.....	5	.....	3	.....	.....	3	3	4	5	4
16	.....	.....	.....	4	.....	3	.....	4	.....	.....	4	3	.....
19	4	3	4	4	5	4	2	4	4	4	3	5	4

1.—MAUVAIS 2.—MÉDIOCRE 3.—ASSEZ BON 4.—BON 5.—TRÈS BON

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 16 JUILLET 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 29

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

L'agriculture canadienne et les produits agricoles formant l'un des pavillons importants de l'étalage du Gouvernement canadien à l'Exposition des Grands Lacs, à Cleveland, Ohio. L'étalage canadien occupe un endroit bien en vue, le long du grand escalier du bâtiment principal. Il a un espace de 50 pieds de front dans "l'allée des drapeaux". L'exposition durera 100 jours, du 27 juin au 4 octobre.

* * *

Un arrêté ministériel du Sous-Ministre fédéral de l'Agriculture dit que le Ministère est maintenant prêt à délivrer des permis pour l'importation au Canada de bovins, de moutons, de chèvres, d'autres ruminants et de porcs des Iles britanniques. Il ne sera plus nécessaire de retenir quelque temps ces animaux dans les quarantaines anglaises, écossaises, ou irlandaises avant de les embarquer pour le Canada. Les restrictions imposées aux importations au Canada ont été occasionnées par une explosion en Grande-Bretagne de fièvre aphteuse, survenue il y a quelque temps, et qui a été promptement réprimée. Il s'est passé soixante jours depuis la supression de l'interdit en Grande-Bretagne.

Ventes publiques de beurre et de fromage

Les ventes publiques du huit juillet au Comptoir Coopératif de l'U.C.C. ont rapporté 22¼c net pour 1066 boites de beurre pasteurisé No 1 et 21¾c la livre pour 62 boites de No 2. Le fromage fut payé 12⅝c la livre pour No 1 blanc et 11⅝c pour le No 2; les quantités offertes furent de 2080 boites dans le premier cas et 82 boites de No 2. Le coloré No 1 12¹⁵⁄₁₆c et le No 2, 11¹⁵⁄₁₆c. la livre. Les quantités offertes furent de 327 et 57 boites respectivement.

Rapport sur les cultures au 30 juin

Toutes les cultures sauf le foin, dit le dernier rapport de la statistique agricole provinciale, sont encore dans des conditions inférieures à la normale. Cependant les prairies et les pâturages annoncent très bien. Les insectes sont nombreux et ils exercent leurs déprédations dans les cultures maraîchères et les cultures sarclées.

Dans un tableau de l'estimation des étendues sous culture tardives et fourragères remarquons les faits suivants: il a été semé 18,200 acres en pois contre 18,600 l'an dernier; 4,500 en haricots, même étendue que le printemps 1935; 2,200 acres de plus en sarrasin à 149,400 acres affectées à cette culture; 130,500 acres en pommes de terre quand l'an dernier il n'y en avait que 127,900; 40,000 acres de trèfle et foin de plus que l'an dernier une centaine d'acres de luzerne de plus et environ un mille acres de mais fourrager de moins que l'année dernière.

Beurre et fromage

De fortes augmentations sont signalées dans la fabrication du beurre et du fromage pour le mois de juin. Dans le premier cas l'augmentation représente 6.7 sur le mois correspondant de l'an dernier tandis que nous avons produit 4.828,000 lbs de fromage à rapprocher de 3.536.000 lbs l'an dernier en juin, soit 36.5% de plus.

A date, l'augmentation dans les deux cas depuis le mois de janvier est de 5.2% pour le beurre et 29.0% pour le fromage.

Fruits et légumes

Les arrivages de fruits et légumes à Montréal durant la semaine finissant le 3 juillet accusent une forte diminution sur la semaine précédente, alors qu'il était rapporté l'entrée de 356 wagons. Les arrivages durant cette dernière semaine ont été de huit wagons de pommes, 25 wagons de pommes de terre; 87 chars de fruits mélangés; 13 wagons de légumes assortis; 130 de bananes et 27 de fruits tropicaux.

Sur le marché de Québec les pommes de terre sont encore abondantes et le prix a fléchi. Ainsi les Blanches de Québec No 1 ont obtenu de $1.65 à $2.00 le sac.

Les pommes de terre nouvelles d'Ontario sont en vente à Montréal. Le sac de 90 lbs No 2 commandait de $3. à $3.25.

Les fraises se sont vendues durant la même semaine 10 sous la pinte à Québec; à Montréal, dans le même temps le prix variant de 9 à 10 sous la pinte.

Le sirop d'érable pour le tabac

Le sirop d'érable a beaucoup d'emplois. Non seulement on le consomme à l'état nature, mais on l'utilise également dans la fabrication des bonbons, des confiseries, des chocolats, des confitures, de la crème à la glace et du tabac. Le tabac assaisonné du sirop d'érable canadien est apprécié dans bien des parties de l'Europe. Le sirop d'érable est aussi employé en mélanges commerciaux avec d'autres sirops et produits. En ce qui concerne ces emplois des produits de l'érable, deux articles ajoutés à la Loi de l'industrie des produits de l'érable du Canada ont été publiés officiellement dans la Gazette du Canada du 20 juin 1936.

Les contenants des produits de l'érable destinés à l'exportation pour la fabrication du tabac doivent être marqués "Non pour usage alimentaire; pour emploi dans le tabac", et les produits de l'érable destinés à l'exportation pour faire des mélanges doivent être marqués "Pour mélanges". Ces marques s'ajoutent aux marques habituelles d'identification exigées par la loi, et les documents nécessités pour l'exportation doivent indiquer les ventes directes par les fabricants autorisés aux compagnies de tabacs ou de mélanges, suivant le cas.

Vergers pour la famille

Le développement de petits vergers sur la ferme occupe une place importante sur le programme des travaux des stations de démonstration des fermes expérimentales fédérales. L'idée est que chaque ferme doit pouvoir ravitailler la famille en pommes, prunes, et petits fruits. Ce programme a été entrepris il y a bientôt neuf ans en Nouvelle-Ecosse et il y a donné de bons résultats. Le petit verger, tout en fournissant des fruits pour la ferme, fournit un moyen d'étudier la rusticité et l'adaptation de nouvelles variétés résultant des essais d'hybridation conduits sur les stations expérimentales. Ce travail est entrepris et conduit en coopération avec l'horticulteur du Dominion, à Ottawa.

Dans les provinces des Prairies, le verger de ferme s'est également montré intéressant et utile au point de vue instructif, spécialement au Manitoba où l'idée a été développée sur une plus longue période qu'en Alberta et en Saskatchewan. Dans le développement du verger de ferme, la station expérimentale de Morden, Manitoba, a fourni une contribution remarquable; elle a introduit un grand nombre de variétés nouvelles de fruits, sépcialement adaptées aux conditions des Prairies, et distribué plusieurs variétés de pommes, de prunes, et de petits fruits. La culture des fleurs annuelles, des bisannuelles vivaces et des arbustes d'ornement vient au premier plan du programme de cette station, qui a donné une attention spéciale également à la culture du rosier depuis plusieurs années. Plusieurs de ces vergers de ferme sont assez grands; ils comprennent de trente à quarante variétés de pommes, de prunes, et de cerises rustiques. En ces deux dernières années, de 60 à 70 planches de fruits venant de sept des stations expérimentales ont été présentées à l'exposition provinciale de fruits du Manitoba.

La récolte de pommes de 1935 a laissé de beaux profits

Le premier rapport sur la récolte canadienne de pommes, publié par la Division des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture, estime que la récolte de pommes de 1935 au Canada a été de 4,432,700 barils contre 4,257,400 barils en 1934, soit une augmentation d'environ 4%. Quant à la valeur totale, elle a augmenté d'environ 36%, savoir $12,452,100 en 1935 contre $9,182,900 en 1934. Le prix moyen du baril était de $2.89 contre $2.15 en 1934.

La récolte de la Nouvelle-Ecosse était à peu près la même que celle de la saison précédente; celle de la Colombie-Britannique accusait une légère diminution sur la récolte abondante de 1934. La valeur des récoltes d'Ontario et de Québec était sensiblement supérieure à celle de l'année précédente, qui avait souffert de la gelée. La production du Nouveau-Brunswick était également un peu plus forte. La qualité de la récolte était généralement bonne, spécialement dans la Nouvelle-Ecosse, quoique une gelée hâtive en Colombie-Britannique ait gravement endommagé les variétés tardives. A tout prendre, dit le rapport, la saison a été satisfaisante et sans aucun doute la plus lucrative qui ait été enregistrée depuis quelques années par l'arboriculteur et le commerçant.

Au cours de la saison 1935-36 les exportations de pommes canadiennes exprimées en termes de barils, se sont chiffrées par 2,234,342 barils contre 2,001,768 barils durant la saison précédente. Des proportions respectives de ces totaux de 96 et 88 pour cent ont été expédiées sur les marchés du Royaume-Uni. Les conditions existant sur les marchés du Royaume-Uni pendant la saison dernière, étaient en général beaucoup plus favorables que celles qui ont eu cours en ces dernières années.

Individus ou groupes ?

A l'occasion de la réunion des membres du Club des Eleveurs de bétail Ayrshire, le 2 juillet, à Ste-Anne de la Pocatière, M. J.-A. Ste-Marie, directeur de l'Association Canadienne des Éleveurs d'Ayrshires, a communiqué aux visiteurs de la ferme expérimentale qu'il dirige que l'Association était à organiser un système de contrôle laitier de troupeaux.

Nous ne savons ce que les éleveurs peuvent penser de cette initiative, mais nous n'hésitons pas à affirmer que ce système de contrôle est nécessaire et devrait être de nature à inviter les éleveurs à faire une sélection plus rigoureuse des sujets d'un troupeau.

Faire faire des hauts records à quelques unités d'un troupeau peut offrir quelques avantages aux propriétaires de ces animaux. Certes c'est une belle réclame en faveur d'une vache que de pouvoir dire qu'elle a produit sous l'une ou l'autre section du contrôle quinze, dix-huit ou vingt mille livres de lait; mais on ne tient pas toujours compte que pour obtenir ce rendement on soumet ces bêtes à un régime alimentaire spécial quand il n'est pas forcé. Au point de vue bénéfice pour l'exploitant, l'état de chose est moins intéressant quand on trouve voisine d'une vedette deux ou trois sujets qui donnent du lait juste pour s'entretenir sans laisser aucun bénéfice au maître de la vacherie.

La qualification de troupeaux au Livre d'Or comme on l'a fait jusqu'à présent pour les unités invitera l'éleveur à porter une attention égale à tous ses sujets et il en résultera incontestablement de plus gros profits. Au cours du marché actuel pour les produits laitiers il importe de viser à une forte moyenne de production par troupeau. Si nous avons des troupeaux dont la moyenne dépasse huit à neuf mille livres par vaches, ils sont de plus en plus nombreux, nous en avons d'autre part dont le rendement est trop bas pour que la production du lait soit économique. Il faut faire les répartitions de beurreries et de fromageries pour se rendre compte des améliorations qui s'imposent sur plusieurs fermes à l'item cheptel bovin.

Si votre

ABONNEMENT

est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

JUILLET 1936

Le soleil entre au Lion le 22, à 8 h. 18 m. du soir.

P.L. le 4, à midi 35 m. - N.L. le 18, à 10 h. 19 m. du matin.
D.Q. le 11, à 11 h. 28 m. du matin - P.Q. le 26, à 7 h. 36 m. du matin.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
19	DIM.	vr	VII apr. la Pentec.	4 11	7 33
20	Lundi	b	Saint Jérôme Emilien, Conf.	4 12	7 32
21	Mardi.	†b	Sainte Praxède, Vierge.	4 13	7 31
22	Merc.	b	Sainte Marie Madeleine, Pénit. Credo.	4 14	7 30
23	Jeudi	r	Saint Apollinaire, Ev. Mart.	4 15	7 29
24	Vend.	vl	Vigile de saint Jacques, Ap.	4 17	7 28
25	Sam.	r	Saint JACQUES le Maj. A. 2 cl.	4 18	7 27

Messe basse quoditidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez UN nouveau lecteur au

"BULLETIN de la FERME"

Vous gagnerez votre abonnement pour un an

TRAITEMENT DU céleri au pulvérisateur

Par K. J. RICHARDSON, Laboratoire fédéral de pathologie végétale, St. Catharines, Ontario

Les mildious de la feuille et de la tige sont des maladies redoutables du céleri et qui peuvent causer de plus grandes pertes que tout autre facteur dans cette culture. Il est relativement facile de les maîtriser cependant, et sans grands frais, si l'on suit les recommandations prescrites. L'important est de prendre les précautions nécessaires avant que la maladie ait fait son apparition dans le champ.

La façon de procéder est tout aussi importante que le matériel employé. Les fongicides les meilleurs et les plus efficaces peuvent être sans effet lorsqu'ils sont mal appliqués. Que l'on se serve de bouillies ou de poussières, les applications de ces fongicides doivent être faites à intervalles suffisamment rapprochés pendant la saison de végétation pour que le feuillage soit toujours recouvert d'une pellicule protectrice; ceci oblige à pulvériser ou à saupoudrer tous les huit ou dix jours, à partir du moment où la végétation commence jusqu'à ce que les plantes soient récoltées. Si les applications sont moins fréquentes, le tissu qui se développe n'est pas suffisamment protégé, il peut contracter la maladie, et lorsqu'il s'est infecté le dommage est fait. Le fongicide doit être appliqué avec une pression suffisante pour couvrir entièrement le feuillage et pour que l'ingrédient chimique pénètre bien dans le cœur même des plantes. Rappelons ici, cependant, que la pulvérisation protège mais qu'elle ne guérit pas.

Il a été conduit des recherches en ces cinq dernières années au Laboratoire fédéral de pathologie végétale à St. Catharines, Ontario, pour voir quels sont les fongicides les plus utiles pour maîtriser les mildious du céleri. Ces recherches portaient sur un grand nombre de matériaux, sur leur concentration et sur le meilleur intervalle entre les applications. On a trouvé que la maladie était le mieux prévenue lorsqu'on pulvérisait avec une bouillie bourguignonne 4-5-40, qui se prépare de la même façon que la bouillie bordelaise, mais dans laquelle on emploie du carbonate de soude (sal soda) au lieu de chaux. On a obtenu également des résultats satisfaisants au moyen de bouillie bordelaise 4-4-40, ou de poussière cupro-calcique (cuivre et chaux) 20-80, mais lorsqu'on se servait de ces derniers ingrédients, la quantité de maladie présente était toujours un peu plus grande.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Les raisons d'opérer une bonne fenaison

La production du bon foin dépend de trois grands facteurs: (*a*) un sol fertile, riche en éléments fertilisants, (*b*) un semis de riches et succulentes graminées et légumineuses, (*c*) une fenaison hâtive et un séchage soigné qui fournissent un haut contenu de protéine, laquelle est facilement digérée.

Les cultivateurs du Québec perdent des millions de dollars annuellement dans la valeur nutritive de leur foin en le coupant trop tard. Une grange remplie de foin coupé de bonne heure et séché convenablement contribue à réduire considérablement le besoin des concentrés et permet l'hivernement en bonne condition des troupeaux. Comme les feuilles constituent la partie la plus valable au point de vue alimentaire, tous les moyens recommandés doivent être mis en œuvre pour les conserver durant le séchage. Ceci est particulièrement le cas du trèfle et de la luzerne.

La fenaison hâtive, en plus d'aider au contrôle des mauvaises herbes, augmente la production du regain, la quantité totale de protéine par acre et améliore la digestibilité des fourrages. Le foin coupé vert possède un haut contenu de vitamine A et c'est l'exposition prolongée au grand soleil et à la pluie qui fait disparaître la coloration verte avec laquelle la vitamine A est associée. Le foin bien séché est aussi riche en vitamines B et C et l'exposition modérée au soleil augmente le contenu de vitamine D. C'est cette vitamine D qui augmente l'absorption du calcium et du phosphore dans l'organisme animal.

Les pertes d'éléments nutritifs au cours du séchage sont élevées dans tous les cas, c'est-à-dire environ 10% par la respiration, 5 à 10% par la perdition des feuilles, 5 à 10% par la fermentation et une forte pluie en enlève facilement 30%. Il y a donc nécessité urgente de couper le foin toujours de bonne heure et de l'engranger convenablement séché, tout en y conservant autant que possible sa condition de verdure et d'élasticité.

Une étude approfondie avec le mil fut conduite au Collège de Guelph sur l'influence jouée par l'époque du coupage et l'état de la végétation à partir du 10 juin, qui correspond à l'apparition des têtes et à six intervalles différents de 10 jours, c'est-à-dire jusqu'au 30 juillet, qui correspond à la pleine maturité des épis. Les rendements de foin séché à l'acre augmentent graduellement de 1596 à 1863 livres à mesure que le coupage est retardé; par contre le rendement total de protéine diminue de 304 à 161 livres à l'acre.

Dans la fenaison, ce n'est pas l'engrangement d'un fort tonnage de foin qui compte, mais bien le haut contenu d'éléments nutritifs et surtout de protéine. Donc, il vaut mieux couper de bonne heure un foin qui rend moins comme quantité totale et plus en éléments nutritifs totaux qu'un autre coupé tard qui rend plus comme quantité brute totale et moins en éléments nutritifs totaux.

Dommages causés aux choux et aux choux-fleurs

La chenille du "petit papillon blanc du chou" est une chenille verte veloutée qui se nourrit de choux et de choux-fleurs, mais elle ronge également les navets, la navette, les choux de Bruxelles, le chou frisé et les radis. Elle fait en rongeant de gros trous ronds dans les feuilles de chou et s'enfonce souvent jusqu'au centre des pommes de choux, les rendant ainsi invendables et inutilisables pour la maison. Les moyens répressifs devraient être employés dès que les dégâts deviennent visibles. Le remède le plus recommandé est le saupoudrage à l'arséniate de plomb et à la chaux hydratée. On mélange une partie d'arséniate avec huit parties de chaux hydratée et l'on saupoudre le mélange sur les plants aux premières heures du matin, ou tard le soir, quand les feuilles sont humides de rosée. Il faut avoir soin de traiter la partie centrale des choux et des choux-fleurs, car c'est là que les chenilles se tiennent de préférence. On doit faire deux ou trois applications du mélange si cela est nécessaire, en ayant soin de saupoudrer dès que les chenilles ont commencé à ronger. L'emploi d'une bouillie empoisonnée en pulvérisation n'a pas donné de bons résultats à cause de la nature cireuse des feuilles de chou.

Si les plantes doivent être traitées peu avant d'être vendues, il faut employer de la poudre fraîche de pyrèthre, au lieu d'arséniate. Cette poudre, qui empoisonne les insectes, n'est pas dangereuse pour les êtres humains. On peut se la procurer chez les pharmaciens, les maisons de gros de produits pharmaceutiques ou les grainetiers. Les remèdes recommandés pour la destruction des chenilles du chou détruisent également les autres insectes destructeurs du chou et du chou-fleur, comme l'arpenteuse du chou, la plutelle. La chenille du chou hiverne sous forme de chrysalide, et sort de la chrysalide sous forme de papillon blanc en mai, puis dépose ses œufs jaunâtres, généralement isolés, sur l'envers des feuilles. Aussitôt après leur sortie, les larves commencent à se nourrir, et toutes les générations qui naissent pendant l'été en font autant.

COLONISATION

Comme en 1850

Celui qui voyage dans nos campagnes constate un renouveau de ce que rapportait l'abbé Groulx, parlant de la situation dans laquelle se trouvait notre population agricole vers 1850. Partout, sur toute l'étendue de la province, on rencontre des jeunes gens par centaines rendus à un âge où ils ont le droit de songer au mariage, où ils ont le devoir de fonder des foyers, mais ces jeunes gens, solides, fils des pionniers du pays, sont sans avenir parce que sans établissement, et pour la presque totalité, sont sans moyen de s'en procurer.

Il y a à peine dix ans, dans la plupart de nos paroisses agricoles, un garçon à marier était cet oiseau rare qui attirait les regards des beautés campagnardes.

Cette situation fut le résultat d'une émigration constante de la jeunesse de nos campagnes vers les centres industriels des Etats-Unis, émigration due au fait que nous ne nous occupions pas de l'établissement de cette jeunesse canadienne au pays.

L'émigration des nôtres a cessé tout simplement parce que les administrateurs de la chose publique aux Etats-Unis ne veulent plus recevoir nos hommes tout faits, même si nous les avons fait instruire et nous leur avons payé un cours universitaire.

A la campagne, par les temps peu pressés, entrez dans les magasins, dans les restaurants, dans les boutiques de forge, au moulin à farine, et vous trouverez ces endroits remplis de jeunes gens qui ne savent trop que faire, flânant des journées entières et jouant aux cartes ou aux dames pour "tuer le temps". On en rencontre parfois qui s'informent s'il n'y aurait pas moyen de s'établir quelque part.

Généralement, ces jeunes sont de bons travailleurs; mais sur la ferme, il se trouve plus de bras qu'il n'en faut pour la culture. Ils prennent donc la vie aisément, semble-t-il, mais il coule dans leurs veines un sang qui porte de l'atavisme de pionniers.

N'ayant pas l'argent nécessaire à l'achat d'une ferme dans la vieille paroisse, ils croient l'avenir sans issue. C'est que pour la presque totalité, ces jeunes sont d'une ignorance absolue des possibilités d'établissement au pays canadien.

Comme nous ne nous sommes jamais préoccupés de préparer nos régions nouvelles de terre arable pour l'établissement de la jeunesse agricole du pays, les agriculteurs ne connaissent pas plus que leurs enfants, les régions nouvelles où ils pourraient leur aider à s'établir.

C'est la situation de 1850 qui se répète.

A cette époque lointaine, nous avions déjà perdu de notre population pour le bénéfice des Etats-Unis.

De nos jours, laisserons-nous cette situation se régler de la même façon?

J.-Ernest LAFORCE.

Quelques faits concernant la consommation du lait au Canada

Par G. P. Boucher

L'Économiste Canadien publie dans son numéro de juin dernier une intéressante étude de M. G.-P. Boucher sur la consommation du lait au Canada. L'industrie laitière est d'une telle importance dans la province de Québec, que nul cultivateur ne peut se désintéresser d'une faction de cette industrie très importante. Aussi croyons-nous fournir, en reproduisant ce travail, plusieurs renseignements jusqu'ici inconnus des producteurs.

UNE analyse des renseignements fournis par 3,213 familles dans différentes régions urbaines et rurales, au cours d'une enquête conduite pendant l'été de 1935, révèle qu'il se consomme environ .74 chopine de lait par jour et par tête de la population au Canada. L'enquête en question avait été entreprise par la Division de l'économie et la Division de l'industrie laitière du Ministère fédéral de l'Agriculture, de concert avec les Ministères provinciaux de l'Agriculture du Québec et de l'Alberta. Elle portait sur la consommation du lait et du fromage, suivant la localité, le revenu, la nationalité, l'occupation et divers autres facteurs (3).

Les régions visitées étaient la ville de Québec, dans la province de Québec, la ville d'Oshawa, dans la province d'Ontario, la ville de Calgary, dans la province de l'Alberta, et quelques villages et groupements de cultivateurs dans chacune de ces provinces. On considère que les données obtenues représentent assez bien la consommation du fromage et du lait dans les trois provinces mentionnées et l'on espère qu'elles fournissent également une idée assez exacte des conditions qui existent dans l'ensemble du Canada sous ce rapport.

Cet article ne traite que de la consommation du lait. Le tableau 1 indique la consommation quotidienne du lait par tête de la population et la quantité employée comme breuvage dans différentes localités. La consommation par tête est un peu plus faible à Québec que dans les deux autres villes, tandis que la proportion de lait employée comme breuvage est plus élevée, ce qui s'explique peut-être par le fait que les familles y sont beaucoup plus nombreuses qu'ailleurs.

TABLEAU 1.—Consommation quotidienne de lait par tête et quantité employée comme breuvage dans les localités canadiennes, 1935.

Localité	Nombre de familles	Nombre de personnes	Consommation quotidienne par tête		
			Consommation totale	Employé comme breuvage	Proportion employée comme breuvage
VILLES:			(chop.)	(chop.)	%
Oshawa	816	3,365	0.71	0.37	52
Québec	790	4,686	0.68	0.50	73
Calgary	996	3,995	0.74	0.44	59
Totaux et moyennes pour les villes	2,602	12,046	0.71	0.44	62
VILLAGES:					
Uxbridge	102	345	0.73	0.34	47
St-Romuald	48	287	0.40	0.22	54
Claresholm	101	432	0.70	0.39	56
Totaux et moyennes pour les villages	251	1,064	0.63	0.33	52
RÉGIONS RURALES:					
Région rurale fromagère d'Ontario	50	222	0.96	0.47	49
Région rurale non-fromagère d'Ontario	52	236	0.85	0.30	35
Région rurale fromagère du Québec	49	361	1.20	1.01	84
Région rurale non-fromagère du Québec	108	772	0.74	0.55	75
Région rurale de l'Alberta	101	407	1.40	0.81	58
Totaux ou moyennes pour les régions rurales	360	1,998	1.00	0.65	65
Totaux et moyennes cumulatifs	3,213	15,108	0.74	0.46	62

1. Etat préliminaire, sujet à être revisé et corrigé.
2. Adjoint de campagne, Division de l'Economie du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.
3. L'auteur désire reconnaître l'aide que lui a donnée Mlle B. Stuart dans les analyses statistiques des données.

Des trois villages couverts, St-Romuald, dans la province de Québec, accuse également une consommation de lait beaucoup plus faible par tête que les autres, tandis que la proportion utilisée sous forme de breuvage diffère peu de la moyenne des trois villages. Il est à noter que le nombre de familles questionnées dans St-Romuald n'était qu'à moitié aussi élevé que dans les autres villages, mais on croit cependant que les chiffres représentent assez bien les conditions qui existent.

Les régions de culture du Québec et de l'Ontario ont été divisées en régions fromagères et non-fromagères. La région fromagère du Québec comprend les deux paroisses de St-Pierre et Ste-Famille sur l'Ile d'Orléans, et la région non-fromagère la paroisse de l'Ancienne-Lorette. En Ontario, la région de Belleville représente la région fromagère et la région de Columbus et d'Oshawa, la région non-fromagère. Il n'a pas été fait de divisions de ce genre dans l'Alberta.

(Suite au dernier couvert)

Pique-nique des éleveurs de Holsteins sur les fermes du Séminaire de Québec à St-Joachim

Intéressante allocution de M. Léo Brown

C'EST à St-Joachim, à quelques milles de la cité de Québec, paroisse voisine du sanctuaire national de Ste-Anne de Beaupré, que les membres des clubs d'éleveurs de bétail Holstein des districts de Québec, Portneuf et Lévis se sont réunis le 26 juin à l'occasion de leur pique-nique annuel.

Quelque soixante éleveurs, les plus progressifs de la région, ont participé à cette journée agricole dont tous conserveront un bon souvenir. Sans conteste, le groupe de fermes qu'exploite la plus ancienne institution au pays présente un endroit idéal à visiter aux cultivateurs soucieux d'augmenter la somme de leurs connaissances en matière d'agriculture et de bonnes méthodes d'élevage. Les organisateurs doivent être félicités de leur choix et sans doute sont-ils reconnaissants à M. l'abbé Odilon Gosselin, procureur des fermes du Séminaire de Québec, pour l'accueil bienveillant dont ils ont été l'objet.

Dans l'avant-midi, sous la direction de M. L.-J. Simard, les congressistes ont visité les fermes des Coteaux, des Graves, lieu principal de la réunion, de même que les domaines Petite Ferme, Grande Ferme et les autres exploitations appartenant à la même institution mais sous location. Il y eut également arrêt au Haras St-Joachim, domaine loué par le Gouvernement fédéral, où l'on voit le plus beau groupe de chevaux Canadiens. Mentionnons ici que ce printemps, sur 21 juments poulinières, vingt poulains ont été réchappés et le vingt et unième est attendu prochainement. Si elle n'est pas tout à fait dans le cadre qui lui convient, cette nouvelle n'est pas moins intéressante.

Le midi, M. l'abbé Gosselin conviait les visiteurs aux tables servies dans un immense bâtiment. Les autorités du Séminaire n'ont pas simplement servi un lunch mais un véritable dîner canadien.

Le repas bénit par M. le Procureur fut présidé par M. W. Roberge, président du club des éleveurs du district de Lévis, qui invita M. Ed. Brisebois à présenter les orateurs, après avoir remercié, au nom des congressistes, M. l'abbé Gosselin de sa cordiale hospitalité.

Prenant la parole M. le procureur dit que tous les cultivateurs sont les bienvenus aux fermes du Séminaire, mais particulièrement les éleveurs de bétail Holstein. Nos fermes ont été améliorées sous la direction des techniciens agricoles. Elles rapportent des récoltes qui justifient les sommes que nous avons investies sur ce domaine et si nous avons réussi à faire quelque chose dont vous puissiez retirer quelque avantage au point de vue éducationnel, c'est parce que nous avons écouté aveuglément les agronomes.

M. Léo Brown est l'invité suivant à porter la parole. On sait que M. Brown est natif de St-Joachim que durant son stage au Ministère de l'Agriculture de Québec, stage de 24 ans durant lesquels il a été plusieurs années surintendant des fermes de démonstration provinciales, il eut à collaborer étroitement avec l'administrateur de ces exploitations afin de les améliorer. Laissons donc au prédécesseur de M. André Auger, l'avantage de nous apprendre lui-même les bons résultats des procédés de culture qui ont porté les rendements des champs et conséquemment des troupeaux à un taux aussi élevé à l'arpent et par unité animale.

"Il y a dix ans" dit M. Brown, "les fermes que vous avez visitées ce mati[n] ne portaient pas les récoltes que vous avez vues. Je me rappelle fort bien qu[e] sur certaines parties nous devions dételer les chevaux à quatre heures de l'après-midi, ils étaient à bout de force, tellement ses champs étaient submergés par l'eau. Il nous a fallu faire de l'égouttement artificiel, mais les frais de ces améliorations représentant une capitalisation de $12. à $15. l'arpent (il faut tenir compte que le Séminaire ne peut compter que sur une main-d'œuvre à gages) ont été remboursés par le surplus récolt[é] dans deux ans.

Au fur et à mesure que les champs produisaient plus, les troupeaux ont ét[é] améliorés. Aujourd'hui le cheptel laitie[r] est formé de bêtes de race pure Holstein dans une forte proportion et graduellement les autres fermes ne porteront qu[e] du bétail Holstein.

Les récoltes de céréales qui s'élevaient à 300 minots, quelquefois à quatre cent[s] dans les bonnes années, s'élèvent à 150[0] minots près. Je me rappelle qu'il fallai[t] battre longtemps pour obtenir 150 boisseaux d'avoine, maintenant cela n[e] prend que quelques heures à battre 50[0] minots. Les récoltes de foin ont attein[t] un taux de quatre à cinq tonnes à l'arpent. Il se récolte sur cette ferme-c[i] seulement (la ferme des Graves) 120[0] minots de pommes de terre où nous e[n] mettions en cave environ 300 minots. L[e] rendement laitier a quintuplé.

"J'espère que vous avez été intéressés de votre visite", dit encore M. Brown et, comme souvenir de cette réunion d'étude champêtre pour laquelle vous devez être félicités, je puis vou[s] laisser ces quelques conseils: J'ai voyag[é] vingt-quatre ans dans toute la province de Québec. Je puis vous dire avec connaissance de cause que les cultivateur[s] qui ont réussi, ont fait presque un succè[s] de leur exploitation sont ceux qui cultivent la terre parce qu'ils aiment l'agriculture. En second lieu les agriculteur[s] qui administrent leur domaine intelligemment et ne comptent pas seulement sur le travail manuel. Puis ceux qui conduisent leurs travaux de façon à ce qu'il[s] soient exécutés au temps propice. Enfi[n] je puis ajouter, que je suis encore à connaître un habitant qui ait réalisé de[s] bénéfices sans avoir organisé quelque production spéciale. En agriculture, il n[e] faut pas mettre tous les œufs dans le même panier."

"Les succès obtenus sur les fermes qu[i] vous reçoivent aujourd'hui sont dus à l'administrateur de ce domaine. M. l'abbé Gosselin est probablement le gérant de la plus grande exploitation agricole de ce pays, incontestablement de la province de Québec. Il a donn[é] carte blanche aux techniciens comme M. André Auger. M. A. Pelletier qui ont collaboré à son entreprise. Pour nous remercier, il veut bien déclarer que s'il devait organiser d'autres fermes il ferait exactement ce qui a été fait ici."

M. André Auger, qui a succédé à M. Brown comme surintendant des fermes de démonstration et des concours de ferme, nous parle des pacages permanents qui ont été établis depuis quelque quatre ans sur les fermes de St-Joachim, particulièrement sur le petit Cap où une trentaine d'arpents portent cinquante têtes de bétail. L'herbe était si intens[e]

(Suite à la page 285)

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Pique-nique des éleveurs de Holsteins

(Suite de la page 284)

ce printemps qu'il a fallu emprunter du bétail aux fermes avoisinantes pour faire brouter l'herbe. Ces vieilles prairies furent chaulées à raison de trois tonnes de chaux à l'arpent à l'automne, elles furent hersées au printemps, reçurent une application d'engrais 4-8-10 à raison de 350 livres à l'arpent et engrainées à raison de 20 lbs de mélange à pâturage de la Fédérée. On n'y envoya pas les animaux la première année. "Nous étions en présence de champs absolument dénudés et, bien que cette question soit discutée, nous croyons avoir bien fait d'attendre à la deuxième année pour faire brouter l'herbe. La première année nous avons coupé le foin de bonne heure afin de contrôler les mauvaises herbes.

Nous constatons que l'herbe est meilleure sur les champs de pacage qui ont été ensemencés sans plante-abri.

M. Orens Garneau, surveillant d'un concours de ferme sur la rive sud du St-Laurent, nous a laissé entrevoir les succès que remporteront les participants d'un concours de fermes finissant cette année dans le comté de Bellechasse. La comptabilité des concurrents révèle des faits intéressants qui seront portés plus tard à la connaissance du public.

Ont aussi adressé la parole MM. Adrien Morin, A.-P. Pelletier, agronome du comté de Montmorency, Ulric Brown agronome du comté de Bellechasse et M. l'abbé A. Chalifoux, curé de St-Joachim et aumônier diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs.

De ces autorités du monde de la technique agricole et de l'éducation, nous avons retenu ces pensées que les temps nous commandent de mettre en pratique.

Nous devrions mieux équilibrer le cheptel sur nos fermes. Trop de cultivateurs gardent encore de gros troupeaux de vaches de valeur douteuse, ne font ni sélection ni contrôle, produisent à perte et ne se soucient aucunement de pratiquer l'élevage du porc, des volailles, des chevaux et des moutons. Ces spéculations animales, dit M. Morin, offrent des avantages pécuniaires appréciables pour l'habitant qui s'y adonne.

Pour accélérer la marche de notre progrès agricole il est absolument nécessaire que nous préparions mieux la génération qui doit nous succéder à cultiver la terre. C'est par l'instruction agricole uniquement que nous rendrons la vie des champs plus intéressante et plus apte à y retenir la jeunesse. Il y a plus de place au haut de l'échelle qu'au bas, il est facile de rester en bas mais plus difficile de gravir les sommets, c'est au prix de l'instruction et du travail que nous pourrons y parvenir.

Pour ce qui est des intérêts des clubs de bétail Holstein c'est M. David Roy, de Ladurantaye, secrétaire du club du district de Lévis, qui eut l'occasion d'en causer. M. Roy a invité les éleveurs à surveiller plus attentivement leur entreprise en élevage et surtout à se rendre compte des possibilités du marché qu'offrent la ville et la région de Québec. "Nous devrions nous organiser" dit le secrétaire, "pour fournir les vaches laitières que les cultivateurs-laitiers et les laitiers de ville ne peuvent élever et vont chercher à l'étranger en ce moment. Les commerçants achèteraient tout aussi bien de nous si nous avions le stock à leur fournir."

(Suite à la page 286)

LISTE DES VACHES CANADIENNES QUI SE SONT INSCRITES DANS LES CLASSES DES DEUX DIVISIONS DU LIVRE D'OR CANADIEN, AU COURS DU MOIS DE MAI 1936.

DIVISION DE 365 JOURS

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Or	Lbs de lait	Lbs de gras	Moyen	Propriétaire—Adresse
CLASSE DE 3 ANS					
"Reina de St-Hyacinthe-5H"—12822	993	9,232	411	4.45	J.-H.-Omer Lemay, Saint-Hyacinthe.
"Noirette de St-Hyacinthe-4J" 13824	992	7.484	368	4.92	J.-H.-Omer Lemay, Saint-Hyacinthe.
"Louise-1J" 13798	989	7,904	355	4.49	Maurice Tétreault, St-Dominique, Bagot.
CLASSE DE 2 ANS					
"Flora-K6"—14427	991	9,268	427	4.61	Napoléon Sansoucy, St-Ours, Richelieu.
"Julienne de la Victoire-L8"—15181	994	7,676	364	4.74	Maurice Hallé, Sweetsburg, Missisquoi.
"Kirfine de Ferme Mon Repos-K4"—14646	990	7,025	314	4.47	Edmond Pilote, St-Félicien, Lac St-Jean.

DIVISION DE 305 JOURS

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Or	Lbs de lait	Lbs de gras	Moyen	Propriétaire—Adresse
CLASSE ADULTE					
"Rainette de Cap Rouge-1G"—11351	896-A	10,201	551	5.40	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.
"Quintaine de Cap Rouge-22F"—11347	897-A	9,758	486	4.98	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.
"Gilberte de Ste-Monique-4F"—10577	892-A	7,925	377	4.76	Willie Fleurant, Grand St-Esprit, Nicolet.
"Luzerne du Lac Simon-1E"—9897	916-A	8,246	361	4.38	Albert Yelle, Cheneville, Papineau.
CLASSE DE 4 ANS					
"Princesse Belle-6H"—12778	891-A	9,060	403	4.45	Ferme-Ecole Provinciale, Deschambault, Portneuf
"Canadienne-7H" 12461	907-A	8.597	353	4.11	Ecole d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière.
CLASSE DE 3 ANS					
"Pricesse Sarah-4J" 13637	894-A	9.482	401	4.23	Ferme-Ecole Provinciale, Deschambault, Portneuf
"Frivolle-2J"—13238	913-A	7,857	346	4.40	Adrien Bousquet, St-Denis-sur-Richelieu, St-Hyacinthe.
"Princesse-8K"—14174	909-A	6,046	312	5.16	Joseph Claveau, Luceville, Rimouski.
"Viola des Rapides-5K"—14544	906-A	5,832	304	5.21	Edmour Gaucher, St-Valérien, Shefford.
"Ursule de Cap Rouge-9K"—14203	918-A	6,168	296	4.80	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Québec.
CLASSE DE 2 ANS					
"Alexandra-3K"—13892	921-A	6,238	307	4.92	Joseph Claveau, Luceville, Rimouski.
"Pivoine-K8" 14428	917-A	6,835	306	4.48	Napoléon Sansoucy, St-Ours, Richelieu.
"Belle Anne de Ste-Monique-10K"—14669	908-A	6,030	305	5.06	Charles-Ena Fleurant, St-Grégoire, Nicolet.
"Fortune du Lac Simon-3K"—14434	915-A	6,232	290	4.65	Albert Yelle, Cheneville, Papineau.
"Légère-2K" 14279	911-A	6,653	283	4.25	Louis Bernier, St-Alexandre, Kamouraska.
"Rosette-7K"—14176	910-A	5,975	279	4.67	Jos. Claveau, Luceville, Rimouski.
"Fontaine du Lac Simon-6K"—14436	914-A	5,919	278	4.70	Albert Yelle, Cheneville, Papineau.
"Lilas des Plaines-2K" 14216	893-A	6,490	277	4.27	Ernest Lemaire, St-Bonaventure, Yamaska.
"Belle de Ste-Monique-K2" 16197	919-A	6,160	264	4.29	Edmour Gaucher, St-Valérien, Shefford.
"Denise-2L" 15150	912-A	6,226	260	4.18	Henri Vincent, St-Marcel, Richelieu.
"Finette de St-Charles-1L"—14882	920-A	5,301	247	4.66	J.-B. Asselin, St-Charles, Bellechasse.
"Ida-K10"—15281	895-A	5,292	245	4.63	Rosaire Caron, St-Valérien, Rimouski.

LISTE DES VACHES CANADIENNES QUI SE SONT INSCRITES DANS LES CLASSES DES DEUX DIVISIONS DU LIVRE D'OR AU COURS DES DERNIERS MOIS (1er JANVIER AU 30 AVRIL 1936)

DIVISION DE 365 JOURS

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Or	Lbs de lait	Lbs de gras	Moyen	Propriétaire—Adresse
CLASSE ADULTE					
"Belle de Mai-4C"—8104	974	11,597	517	4.46	École de Laiterie St-Hyacinthe.
"Sylvestre-R-6"—7830	971	12,585	509	4.04	Roméo Sylvestre, St-Simon, Bagot.
"Grandpré-2C" 8123	970	10,716	498	4.65	Roméo Sylvestre, St-Simon, Bagot.
"Rosette-1E"—9764	967	10,041	478	4.76	RR. SS. Ursulines, Roberval.
"Breakeyville Countess-7E" 10062	968	9,574	431	4.50	Rosario Goulet, St-Garvais, Bellechasse.
"Richette de Cap Rouge-190" 11821	972	8.921	409	4.58	Ferme Expérimentale, Cap Rouge.
"Brunette-2E" 9357	985	9,595	405	4.22	Arthur-G. Beauregard, North Stukely, Shefford.
CLASSE DE 4 ANS					
"Sentinelle de l'École-9H"—12767	986	12,600	592	4.70	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
CLASSE DE 3 ANS					
"Galante de St-Ours-4J"—13231	979	19,115	459	4.54	Charles Sansoucy, St-Ours, Richelieu.
"Princesse Sarah-4J" 13637	977	9,803	418	4.26	Ferme-École, Provinciale, Deschambault, Portneuf
"Belhumeur-12J"—13568	988	9,126	417	4.57	Napoléon Sansoucy, St-Ours, Richelieu.
"Lina-6J"—13833	981	8,791	369	4.20	Josaphat Laliberté, St-Henri, Lévis.
"Ninette de St-Léon-1J"—13185	976	8,633	369	4.27	Alfred Belzile, St-Léon-le-Grand, Matapédia.
"Aubeline-6J"—13253	969	7,387	355	4.81	Joseph Claveau, Luceville, Rimouski.
CLASSE DE 2 ANS					
"Princesse Sarah-5K" 14236	978	15,091	697	4.62	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf.
"Julienne-2K"—14132	982	14,861	649	4.37	Hector-E. Noël, Joliette.
"Ultra Précieuse de l'École-K10"—14523	987	10,113	455	4.50	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Korane de Bellevue-18K"—16264	975	8,296	369	4.45	Maurice Hallé, Sweetsburg, Missisquoi.
"Grisette de St-Gervais-7K" 13888	964	7,185	367	5.11	Honoré Chabot, St-Gervais, Bellechasse.
"Princesse de la Victoire-5J"—13752	965	7,917	364	4.60	Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.
"Pine Ridge Ivette-K5"—14394	983	7,519	356	4.73	John Breakey Ltd., Breakeyville, Lévis.
"Caroline-5J"—13252	980	7,822	346	4.42	Joseph Claveau, Luceville, Rimouski.
"Alpha-5K"—13949	962	7,209	342	4.74	Mme Théodore Landry, St-Anselme, Dorchester.
"Noirande de la Pérade-K3"—14453	963	7,570	332	4.39	Willy Bigué, Ste-Anne-de-la-Pérade, Champlain.
"Colette-1E"—13891	984	7,790	331	4.25	Albert Belzile, St-Mathieu, Rimouski.
"Breakeyville Dolly-K17" 14559	966	6,942	331	4.77	John Breakey Ltd., Breakeyville, Lévis.
"Grade-2K"—14046	973	7,200	314	4.36	Pierre Péloquin, St-Hyacinthe.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

LISTE DES VACHES CANADIENNES QUI SE SONT INSCRITES DANS LES CLASSES DES DEUX DIVISIONS DU LIVRE D'OR AU COURS DES DERNIERS MOIS (1er JANVIER AU 30 AVRIL 1936)

DIVISION DE 305 JOURS

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Or.	Lbs de lait	Lbs de gras	Moyen	Propriétaire—Adresse
CLASSE ADULTE					
"Belle de Mai-4C"—8104	877-A	11,310	503	4 45	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Bernier-2C" 8070	876-A	12,535	499	3 98	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf
"Julienne-4D"—9347	869-A	9,946	418	4 20	Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.
"Mimosa-1F" 10226	875-A	8,371	393	4 69	RR. SS. Ursulines, Roberval.
"Reine Aquin-1C" 8261	884-A	8,712	374	4 29	Maurice Michon, St-Thomas d'Aquin, St Hyacinthe
"Princesse Ferme Centrale-5G" 11143	888-A	8,492	357	4 20	Arthur-G. Beauregard, North Stukely, Shefford.
CLASSE DE 4 ANS					
"Breakeyville Finette-9H" 12167	867-A	8,545	416	4 87	John Breakey Ltd., Breakeyville, Lévis.
"Louisette-1H"—12252	870-A	8,905	412	4.63	Validor Bilodeau, Beaurivage, Lotbinière.
"Préféré de Masta[illegible]-13H" 12605	872-A	7,788	351	4 51	Josaphat Laliberté, St-Henri, Lévis.
"Princesse Sarah-9[illegible]" 12781	868-A	7,751	313	4.04	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf
CLASSE DE 3 ANS					
"Marjolaine Ferme Centrale-9J" 13477	887-A	7.602	334	4 39	Arthur-G. Beauregard, North Stukely, Shefford.
"Louise-1J"—13798	904-A	7,068	313	4.43	Maurice Tétreault, St-Dominique, Bagot.
"Thérèse de St-Lin-2K" 14139	905-A	7,644	302	3 95	Albert Beaudoin, St-Lin, L'Assomption.
"Mary Lou-1J"—13484	903-A	6,816	290	4.25	Joseph Aubuchon, St-Norbert, Berthier.
"Gita-1K" 14349	900-A	6,038	288	4 77	P.-Emile Pelchat, Cantin, Lévis.
"Eva Landry-1K"—13945	878-A	5,964	280	4.69	Mme Théodore Landry, St-Anselme, Dorchester.
CLASSE DE 2 ANS					
"Princesse Sarah-5K"—14236	880-A	13,868	638	4 60	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf
"Pine Ridge Blandine-3K" 14082	873-A	7,447	370	4 97	Lauréat St-Pierre, Pont Etchemin, Lévis.
"Brillante-K12"—14599	871-A	7,577	352	4.65	Validor Bilodeau, Beaurivage, Lotbinière.
"Rayenne de St-Ours-4K"—14041	882-A	7,662	332	4.33	Richard Desautels, St-Charles, St-Hyacinthe.
"Pine Ridge Ivette-K5" 14394	879-A	6.823	323	4 73	John Breakey Ltd., Breakeyville, Lévis.
"Nedine-2K"—14314	885-A	7,814	322	4 12	Henri Vincent, St-Marcel, Richelieu.
"Gagnante-K3"—14451	902-A	6,731	288	4 28	Joseph Aubuchon, St-Norbert, Berthier.
"Colette-1K"—13891	886-A	7,054	295	4.18	Albert Belzile, St-Mathieu, Rimouski.
"Rosane Canton Est-2K" 14018	866-A	6.867	285	4 15	Joseph Bourassa & Fils, North Stukely, Shefford
"Louisette-K4"—14706	890-A	5,929	284	4.79	Omer Pratte, Bécancour, Nicolet.
"Frivole de Ste-Monique-8K" 14667	889-A	5.816	275	4 73	Charles-Ena Fleurant, St-Grégoire, Nicolet.
"Princesse de St-Ours-3K" 14040	883-A	6,679	270	4 04	Richard Desautels, St-Charles, St-Hyacinthe.
"Lady du Cap-4K"—14286	874-A	5,497	269	4.89	Jos.-N. Guimont, Cap St-Ignace, Montmagny
"Jeanne-1L"—14633	899-A	5,070	246	4 85	Paul-Émile Pelchat, Cantin, Lévis.
"Blondine de St-Gervais-K3" 14736	881-A	5,327	233	4 37	Rosario Goulet, St-Gervais, Bellechasse.
"Rigane de St-Lin-2L" 15080	898-A	6,091	232	3 81	Albert Beaudoin, St-Lin, L'Assomption.
"Belle de Nuit-2L"—15106	901-A	5,192	228	4 39	Joseph Aubuchon, St-Norbert, Berthier.

NOS CHASSEURS

Duranteau raconte ses exploits de l'automne dernier. D'après lui, c'est par dizaines qu'il tue lièvres et lapins.

—Mais comment faites-vous pour les dépister lui demande quelqu'un.

—Oh! ce n'est pas difficile. Toutes les fois que je vais à la chasse, je bourre ma gibetière de feuilles de choux, de thym et de serpelet.

—Ah! et pourquoi cela?

—De cette façon, lièvres et lapins me courent après.

LISTE DE TAUREAUX CANADIENS QUI SE SONT INSCRITS AU LIVRE D'OR AU COURS DU MOIS DE MAI 1936

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Elite	Eleveur—Adresse
"Julien d'Aout-7E"—9804	89	L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, Montcalm.

LISTE DE TAUREAUX CANADIENS QUI SE SONT INSCRITS AU LIVRE D'ELITE AU COURS DU MOIS D'AVRIL 1936

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Elite	Propriétaire—Adresse
CLASSE "AA"		
"Vaillant de la Victoire-K9"—14941	80	Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.
CLASSE "A"		
"Trapu des Bois-7N" 16997.	554	Albani Nichols, La Présentation, St-Hyacinthe
"Fournier Favori-4M"—15688	555	Charles Anctil, Montmagny.
"Prince du Brulé-1N"—16695	556	Robert Chagnon, St-Dominique, Bagot.
"Sergent du Brulé-4N"—16697	557	Roland Chagnon, St-Dominique, Bagot.
"Fournier de Denis-M1" 16860	558	Benoit Fournier, Montmagny.
"Bilou de Clairvaux-M6"—16979	559	Hectance Charpentier, Clairvaux, Bagot.
"Conquérant de l'Ecole-5M" 15862	560	J.-B. Dorais, Ste-Anne-de-Stukely, Shefford.
"Bili de Ste-Anne-12N" 17132	561	J.-B. Dorais, Ste-Anne-de-Stukely, Shefford.
"Filou-4M"—16707	562	Roméo Sylvestre, St-Simon, Bagot.
"Gamain-6L" 17116	563	Roméo Sylvestre, St-Simon, Bagot.
"Noir de la Côte-M1" 16367	564	Ursin Gobeil, Rang St-Joseph, Chicoutimi.

LISTE DE TAUREAUX CANADIENS QUI SE SONT INSCRITS AU LIVRE D'OR DEPUIS LE PREMIER JANVIER 1936 (au 30 avril)

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Or	Eleveur—Adresse
"Elegant de St-Charles-4G" 11031	86	Alfred Labrecque, St-Charles, Bellechasse.
"Perfection de l'Ecole-2H"—11889	87	Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Hector de St-Pascal-3C" 8424	88	A.-N. LaBrie, St-Pascal, Kamouraska.

LISTE DE TAUREAUX CANADIENS QUI SE SONT INSCRITS AU LIVRE D'ELITE DEPUIS LE PREMIER JANVIER 1936 (au 30 avril)

CLASSE "AA"		
"Leduc de St-Charles-L10"—15760	79	Alfred Labrecque, St-Charles, Bellechasse.
CLASSE "A"		
"Major de Villa mon repos-M5" 16341	539	Edmond Pilotte, St-Félicien, Lac St-Jean.
"Gamin-M10"—16988	540	Ecole d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska.
"Gaulois-M11"—16989	541	Ecole d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska.
"Gastor-3K"—14059	542	David Gauthier, Hébertville, Lac St-Jean.
"Prince Faro-4M"—17287	543	David Gauthier, Hébertville, Lac St-Jean.
"Léon-2M"—17470	544	Johnny Tremblay, Jonquière, Chicoutimi.
"Joli-3L"—15267	545	Ferme Simard, L'Anse St-Jean, Chicoutimi.
"Hardif-3N"—16992	546	Ecole d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska.
"Hautain-4N" 17224	547	Ecole d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Kamouraska.
"Beauregard-M3" 17493	548	Roméo Beauregard, St-Dominique, Bagot.
"Prince Jeannot St-Gervais-2N" 16513	549	Honoré Chabot, St-Gervais, Bellechasse.
"Papillon-8N"—16810	550	Louis Bernier, St-Alexandre, Kamouraska.
"Bruneau-1M"—16012	551	Arthur Phaneuf, St-Jude, St-Hyacinthe.
"Fantin-L9"—15730	552	René Gagnon, Rivière Ouelle, Kamouraska.
"Corbeau-3M"—17338	553	Joseph Pelletier, St-Alexandre, Kamouraska.

Pique-nique des éleveurs de Holsteins

(Suite de la page 285)

Puis M. Roy invite les membres à faire du contrôle au Livre d'Or, à formuler de bons programmes de propagande et à faire en sorte d'édifier, par une bonne régie de leurs fermes, les cultivateurs qui tôt ou tard viendront à faire de l'élevage de bovins pur sang. "Nous avons incontestablement l'avantage de garder la meilleure race bovine laitière du continent. Il y a un excellent marché pour les bons sujets et il nous appartient d'en profiter".

M. Roy remercie les autorités du Séminaire et en particulier M. l'abbé Gosselin de la belle réception dont les éleveurs furent l'objet, le félicite de la tenue des fermes et des bons animaux qui y sont élevés.

Dans l'après midi les cultivateurs continuèrent la visite des fermes. Il y eut démonstration des qualités du bon reproducteur mâle Holstein par M. Adrien Morin, chef du Service de l'Industrie animale à Québec.

Les éleveurs du district ont certainement profité à plusieurs points de vue d'une journée aussi pratique d'une réception tout-à-fait princière. Il devrait en résulter une propagande encore plus intensive de l'élevage Holstein dans la région de Québec et de Lévis où il y a place pour du bon bétail Noir et Blanc.

Ouverture du nouveau Laboratoire fédéral des parasites

Le 24 juin dernier, en la présence des principaux entomologistes du Canada et des Etats-Unis a eu lieu l'ouverture officielle du nouveau Laboratoire fédéral des parasites de Belleville, Ont., l'institution la plus complète du genre au monde. La Grande-Bretagne était représentée à la cérémonie par le Dr. W. R. Thompson, Chef du laboratoire des parasites de Farnham House, de l'Institut impérial d'entomologie, Farnham Royal, Angleterre, de réputation mondiale comme parasitologiste, et le Dr C. I. Liu, Professeur d'entomologie, de l'Université de Tsing Hua, Peiping, Chine, un diplômé de l'Université Cornell, Ithaca, N.Y., représentait son pays.

La cérémonie d'inauguration a attiré des citoyens représentatifs de Belleville et du district, qui ont été accueillis par le Dr. G. H. Barton, Sous-Ministre du Ministère fédéral de l'Agriculture, le Dr. Arthur Gibson, Entomologiste du Dominion, et A. B. Baird, Entomologiste, préposé au nouveau laboratoire.

Dans l'allocution qu'il a prononcée avant de déclarer l'ouverture officielle du laboratoire, le Dr. Barton a déclaré que cette institution marquait un nouveau progrès dans le développement d'un service protecteur d'une très grande importance au Canada. Il n'y a pas encore bien longtemps, a-t-il dit, l'entomologie était traitée comme une des formes de l'histoire naturelle, mais elle prend rang aujourd'hui parmi les sciences appliquées, appelées à rendre les plus grands services à l'humanité et c'est bien ce qui doit être. La présence de ce grand nombre d'entomologistes éminents est preuve de l'intérêt suscité par cette institution et de l'étroite collaboration qui existe entre les ouvriers scientifiques de tous les pays. Le Dr. Barton exprima les remerciements du Ministère fédéral de l'Agriculture pour l'aide et le concours que le Ministère a reçus des entomologistes de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis et de plusieurs pays européens. Il fit une mention spéciale de l'aide donnée par le Dr. Thompson et déclara que ce nouveau laboratoire n'aurait pu être établi sans le concours du Dr. Thompson et de ses adjoints de l'Institut impérial d'entomologie.

Le Dr. Barton déclara qu'il éprouvait un vif plaisir et une grande satisfaction à inaugurer ce nouveau Laboratoire et il termina en disant "Je crois qu'il est appelé à rendre les services les plus utiles."

D'autres allocutions de circonstance furent prononcées par C. A. Cameron, M.P. pour Hastings South, W. E. Tummon, ex-M.P., et le Maire Harry Hill, de Belleville.

Les 25 et 26 juin une conférence sur les moyens biologiques de répression contre les insectes nuisibles, présidée par le Dr. Arthur Gibson, a été tenue, et des travaux ont été lus par les suivants: Dr. W. R. Thompson, Dr. C.P. Clausen, chargé de l'introduction des parasites étrangers, Bureau de l'Entomologie des Etats-Unis, Washington, D.C.; Dr. H.S. Smith, Université de Californie, Riverside, Cal.; A. B. Baird, Belleville, Ont.; W. P. Flint, Station expérimentale agricole, Urbana, Illinois; J. J. de Cryse, chargé des Recherches sur les insectes des forêts, Division fédérale de l'Entomologie; Dr. Alvah Peterson, Université de l'Etat d'Ohio, Columbus, Ohio; et Prof. John Stanley, du Département de zoologie, Université de Queen, Kingston, Ont.

Choses à connaître

Les expéditeurs d'animaux vivants feront bien de lire attentivement ce qui suit. La Connaissance de ces choses leur évitera certainement des pertes parfois considérables dans la vente de leurs animaux.

1.—Faire la demande des chars à l'avance afin de donner le temps à la compagnie de chemin de fer de les mettre à votre disposition au moment voulu. Faire cette demande par écrit: spécifier si l'on désire avoir un char simple ou un char à deux ponts; et que la personne en charge de l'expédition signe cette demande et en garde copie. Remplir le connaissement de chemin de fer et nous le faire parvenir.

2.—Avant de commencer à charger le char, en faire une inspection minutieuse pour voir s'il ne s'y trouve pas de clous ou de bouts de bois capables de blesser les animaux.

3.—Mettre une litière abondante dans le char: 250 à 350 livres de paille ne sont pas de trop. La litière, en plus de tenir les animaux proprement, leur donne un appui plus solide pour se tenir debout et les empêcher de glisser. C'est donc un moyen d'éviter les accidents, les blessures et les mortalités.

4.—Peser les animaux individuellement et les marquer d'une manière claire et nette, afin d'en faciliter l'identification et la classification au moment de la vente. Pour l'inscription des marques et des pesanteurs, veuillez vous servir de nos livrets de pesées et de nos mémoires d'expédition que nous fournissons gratuitement sur demande à nos expéditeurs.

5.—Voyez à bien remplir vos chars; évitez ainsi de payer du fret pour rien. On peut facilement faire entrer dans un char 20,000 livres de bêtes à cornes, 16,000 livres de porcs ou 14,000 livres de veaux; ces pesanteurs sont les minima sur lesquels on doit payer le fret. Dans le cas des agneaux, il est impossible de faire entrer le minimum de 14,000 livres; il est donc d'autant plus important que l'on cherche à y entrer le plus de sujets possibles, soit de 100 à 125 sujets selon leur poids et leur grosseur.

6.—Si vous devez charger plusieurs espèces d'animaux dans un char, il est nécessaire de les séparer par de fortes partitions. Les veaux et les agneaux peuvent être mis ensemble sans inconvénients. Il est préférable de séparer les porcs; quan aux bêtes à cornes il faut les séparer.

7.—Traitez les animaux en douceur; on ne gagne rien à les rudoyer, ils n'en deviennent que plus difficiles à manipuler; ne les frappez pas, ne tirez pas les agneaux par la laine; ce sont là des causes de meurtrissures qui occasionnent des pertes parfois considérables.

8.—Dites bien à vos expéditeurs de ne pas suralimenter leurs animaux avant de les expédier. Nombre de sujets meurent en route uniquement parce qu'on les bourre trop d'aliments avant de les mettre dans les chars.

9.—Voyez à nous faire parvenir vos mémoires d'expédition et billets de pesées le plus tôt possible pour que nous les ayons en main lors de la vente des sujets. Si vous n'êtes pas installés pour peser vos animaux au point de chargement, marquez-les biens et avisez nous de la chose immédiatement par télégramme.

10.—Les chars doivent être consignés comme suit:—

COOPÉRATIVE CANADIENNE DU BÉTAIL de QUÉBEC, LIMITÉE,
Pointe St-Charles, Montréal.

La correspondance doit être adressée à:—316 rue Bridge, Montréal, et les télégrammes envoyés simplement à notre nom à Montréal, P. Q.

A. S.

LA SEMAINE

SON Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux, évêque de Sendai, Japon, arrivera à Québec vers la mi-septembre, à bord de l'Empress of Japan.

Son Excellence est le fils de M. Joseph Lemieux, quincaillier, de Québec.

Mgr Lemieux est le premier évêque missionnaire originaire de la ville de Québec et le onzième évêque canadien actuellement en mission.

* * *

LE roi Edouard a visité, le 8 juillet dernier, à bord de son avion, plusieurs stations de la Royal Air Force et il a inspecté sommairement le nouvel équipement construit en vertu du programme national de réarmement.

Il était accompagné, dans son propre avion, par son frère, le duc d'York. Son propre pilote, le lieutenant-d'aviation Edward Fielden, se trouvait aux commandes.

* * *

UN nouveau syndicat d'élevage a été constitué dans le comté d'Iberville, sous le nom de "Syndicat d'élevage de chevaux percherons d'Iberville".

* * *

LA ville de St-Joseph d'Alma a décidé de construire un nouveau marché où les cultivateurs de la région pourront écouler leurs produits. Les travaux, commencés il y a quelques semaines, avancent rapidement et seront bientôt terminés.

* * *

PAUL Labrie, âgé de 17 ans, fils de M. et Madame Joseph Labrie, s'est noyé dans la Rivière Croche, à La Tuque, ces jours derniers. Le jeune homme, accablé par la chaleur, voulut se rafraîchir dans les eaux de la rivière. Malheureusement il s'aventura trop au large, et le courant l'emporta.

* * *

DANS le nouveau dirigeable allemand, voyage une jeune secrétaire qui est chargée d'une besogne peu banale. En effet, les passagers lui communiquent des listes d'adresses et elle doit envoyer à chaque personne inscrite sur ces listes une carte postale représentant le dirigeable en l'accompagnant de quelques mots de souvenir et, bien entendu, d'admiration pour le navire aérien.

* * *

MAMAN Dionne compte un enfant de plus depuis le 9 juillet. Dans la même maison où naquirent les cinq fameuses jumelles, le 28 mai 1934, est venu au monde un garçon, bien portant et décidé à vivre. Le docteur J. E. Joyal, aidé de la garde-malade M. Charette, de Callander, l'a assistée.

La mère et l'enfant sont dans un état "exceptionnellement bon", a déclaré le médecin.

* * *

TROIS personnes se sont noyées le 8 juillet quand leur canot a chaviré à une couple de cents pieds du rivage du lac Osisko, à un mille au nord de Rouyn. Les victimes sont Armand Boulay, 39 ans, Mme Albert Duguay, 29 ans, et son jeune fils Armand, tous de Rouyn. Quelques instants avant la tragédie, tous trois s'étaient baignés dans le lac. Ils avaient ensuite pris place dans le canot et celui-ci s'était éloigné d'environ deux cents pieds quand des spectateurs le virent couler soudainement.

* * *

LES Etats-Unis se sont classés seconds comme acheteurs de blé canadien et les ventes à ce pays continuent à raison d'environ un million de boisseaux par semaine. Cet état de choses est dû aux pronostics peu encourageants des récoltes aux Etats-Unis et au Canada. La relation actuelle des prix au comptant du blé dans les deux pays est considérée comme favorable.

* * *

TROIS-RIVIERES. Un jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas d'Albert Héli, âgé de 19, ans du Cap de la Madeleine, blessé fatalement mardi, le 7, lorsqu'il fut frappé par une automobile américaine. Il fut tué au moment où il traversait une rue de Cap de la Madeleine. Le Dr Francis Desiderio, de Rochester, N.-Y., conducteur de l'automobile, fut exonéré de tout blâme lorsqu'on apprit qu'il n'avait pu éviter le jeune homme.

* * *

DE grandes fêtes ont marqué dimanche dernier le cinquantième anniversaire de la fondation de la paroisse de St-Philémon, Bellechasse. Son Eminence le cardinal Villeneuve rehaussait de sa présence ces belles fêtes.

Une grand'messe solennelle fut chantée par M. l'abbé Alfred Langlais, curé fondateur de St-Philémon. Il était assisté de M. l'abbé J. O'Riley et de M. l'abbé Corriveau, curé de Buckland.

Son Eminence avait pris place au trône et il était assisté de M. l'abbé Boucher, curé d'Armagh et de M. l'abbé Gagnon, curé de St-Eugène. Après la messe M. le curé de St-Philémon présenta à S. E. le cardinal les hommages de ses paroissiens.

Son Eminence le cardinal se rendit ensuite à Ste-Hénédine et à Ste-Marguerite. Il a commencé lundi dernier sa tournée des vicariats forains.

* * *

SIX personnes se sont noyées et une autre est morte d'insolation en dernière fin de semaine dans la province de Québec. On a rapporté deux morts à Rouyn: Auguste Paquette, 60 ans, a succombé, terrassé par la chaleur, et Raynold Firlotte, 21 ans, de Noranda, qui s'est noyé. A Senneterre, dans le même district, Roland Brochu, 19 ans, de St-Magloire, s'est noyé dans la rivière St-Maurice.

Deux jeunes gens se sont noyés dans le St-Laurent près de Montréal: Georges Gorger, qui disparut sous l'onde alors qu'il se trouvait à 75 pieds du bord et Gérard Robert, 20 ans, qui s'est noyé dans le lac des Deux-Montagnes.

La sixième noyade a eu lieu à Louiseville, P. Q., Paul Lesage, 20 ans, plongea dans la rivière du Loup et ne reparut pas à la surface.

* * *

BIEN que le programme officiel de sa visite ne soit pas encore connu, selon une déclaration qui nous a été faite à la Citadelle, nous apprenons que le Président Roosevelt sera reçu à Québec comme un souverain, le 31 juillet. Une salve de 21 coups de canon saluera son arrivée à Québec, lorsqu'un navire du gouvernement canadien le conduira au Quai du Roi. Une garde militaire et une fanfare escorteront sa voiture. Le Président Roosevelt se rendra, dit-on, sur la Terrasse où une brève cérémonie se déroulera. On lui souhaitera la bienvenue et le chef de la nation américaine, dans sa réponse, adressera un message à toute la nation canadienne. Immédiatement après, le Président des Etats-Unis se rendra à la Citadelle où il sera l'hôte du Gouverneur-Général. La visite de M. Roosevelt sera un événement mémorable pour Québec.

LA MÉMOIRE

—Ma femme a une mémoire déplorable.

—Elle oublie tout.

—Non, elle se rappelle de tout.

NOTRE FEUILLETON

* * *

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

CHAPITRE III

PROJETS

Une heure du matin. Les Français ont regagné leur auto sous la pluie battante.

Oui! Ce n'est pas mauvais de s'asseoir un peu après une pareille excursion!

—Pas trop fatigué, Roger?

—Pas du tout. Comment, d'ailleurs, pourrait-on avoir idée de dormir lorsqu'on vit des heures aussi passionnantes?

—Fort bien. Nous pouvons donc examiner tout à loisir la situation. Veux-tu une cigarette? Rien de tel pour éclaircir les idées!

—En somme, je crois que nous sommes à peu près d'accord sur le sens à donner aux événements dont nous fûmes témoins.

—Oui. Ton Schirmeck poursuit un but formidable que nous ignorons. Est-il le chef ou un simple exécutant de "l'affaire"? Peu importe. L'essentiel est que, par lui, nous ayons la possibilité d'agir.

—Tes conclusions à la suite de ce que nous avons vu sont toujours les mêmes?

—Absolument. Je les résume: un bolide aérien quitte nuitamment le parc de ce château. Il prend son départ sous le sol, fait un vaste circuit, sans doute pour acquérir la vitesse nécessaire à son envolée, et file vers X... Le bolide parti, la terre, qui s'était entr'ouverte, se referme. Et, le lendemain, nulle trace visible de la fantastique manœuvre ne demeure. Comme le château est complètement isolé de toute habitation à quelques kilomètres à la ronde, l'opération peut se répéter sans danger d'indiscrétion un nombre incalculable de fois.

—Théoriquement, du moins!

—Naturellement. Il suffit que le compagnon d'un automobiliste aussi charmant que distingué ait l'idée géniale d'un raccourci... audacieux pour que ce beau plan se trouve bouleversé.

—Parfait, Roger. Au moins, tu ne te vantes pas.

—Que veux-tu? A chacun selon ses œuvres. La modestie, d'ailleurs, c'est mon fort.

—Quel incorrigible blagueur que ce Martency!

—Pardonne-moi, Guy. Plus je blague, plus je suis content. Et comme je le suis extrêmement de combattre cet Otto de malheur, ma joie se manifeste comme elle le peut.

—Et si ton hypothèse était fausse?

—Hein?... Tu dis?...

—Je dis que, sur un point, au moins, tu pourrais te tromper.

—Lequel?

—Sur le but de Schirmeck. Qui te prouve que cet homme ne favorise pas en secret des expériences extraordinaires pour la plus grande gloire de la savante Allemagne? Quelque chose, par exemple, comme des communications interplanétaires?

—Interplanétaires, homme de science désintéressé, ce Schirmeck?... Ah! Guy, tu en as de bonnes! Non, vois-tu, je ne saurais croire que cet individu favorisât d'aussi nobles projets. Sois-en bien sûr. S'il s'occupe de "machins" formidables, ce ne peut être qu'au détriment de l'humanité en général et de la France en particulier.

—Nous voilà parfaitement d'accord, mon vieux Roger. Excuse mes objections, elles n'avaient d'autre but que de te faire parler.

Une vague lueur à l'horizon présageait l'aube prochaine. Guy essaya le moteur. Il ronfla correctement.

—Crois-moi, Roger, nous avons tout intérêt à quitter cet endroit le plus rapidement possible.

—Vas-tu continuer vers Varsovie?

—Non, certes. Nous rentons à Kœnigsberg. Là, nous tiendrons Conseil de guerre à deux pour décider de notre conduite ultérieure. Ta lampe fonctionne toujours?

—Mais oui.

—Essaye donc de la mettre à la place du phare brisé, elle nous éclairera suffisamment jusqu'au lever du jour.

Ainsi fut fait. Avec son éclairage de fortune, l'auto se remit en marche.

Dix minutes plus tard, elle retrouvait la grand'route. A la borne kilométrique voisine, on stoppa. Guy nota soigneusement le chiffre, tandis que Roger esquissait rapidement un plan de l'endroit.

—Bon! De cette manière, nous saurons exactement, avant la nuit, quel est ce mystérieux château.

A 10 heures, la voiture était de retour à Kœnigsberg.

* * *

16 heures sonnaient au beffroi de la capitale poméranienne quand Guy s'éveilla.

Roger et lui s'étaient installés dans deux chambres voisines d'un hôtel près du port. Tombant de fatigue, ils résolurent de prendre quelques heures de repos avant de se mettre en campagne.

Rapidement, Guy fit sa toilette et vint frapper à la porte de Roger.

—Monsieur est sorti depuis une demi-heure, dit une femme de chambre qui passait.

—Il est rudement pressé, le gaillard! pensa le jeune homme en souriant.

Dans la chambre de Roger, sur la table, il vit une enveloppe à son adresse.

"Je quitte l'hôtel quelques heures, disait la lettre. Je vais aux renseignements. Bonne chance!"

—Fort bien, murmura Guy. A mon tour de partir.

Les jeunes gens s'étaient réparti la besogne de la manière suivante: pendant que Roger s'efforcerait d'identifier le mystérieux château de la route d'Alleinstein, Guy s'informerait auprès du conseil des organisations politiques établies dans le pays.

Il se rendit donc immédiatement au consulat de France. Le titulaire de ce poste, Armand Maincerneaux, avait connu le père de notre ami. Il reçut Guy avec une affable et cordiale courtoisie.

—Je ne pensais pas vous revoir de sitôt, Monsieur d'Hardres.

—Ni moi non plus, Monsieur Maincerneaux, mais j'ai besoin de renseignements confidentiels, sinon diplomatiques, et j'ai pensé que nul mieux que vous n'était à même d'éclairer ma lanterne.

—Je suis tout à votre disposition.

—Grand merci.

Rien n'obligeait Guy à exposer dans tous ses détails l'aventure extraordinaire de la nuit précédente. L'eût-on cru, d'ailleurs? Sagement donc, il se décida à questionner le consul sans lui révéler le pourquoi de ses questions. Sans doute M. Maincerneaux dut supposer que, d'accord avec l'ambassade, Guy profitait de son passage à Kœnigsberg pour compléter sa documentation.

Il ne put d'ailleurs que lui donner des indications assez vagues. Dans ce pays si complètement militarisé, les hommes se groupaient naturellement en formation rappelant l'armée. Pannationalistes, syndicalistes, communistes, tout cela aboutissait à des bataillons défilant, sous le moindre prétexte, à travers les cités.

A côté de ces associations puissantes par le nombre et ayant, pour ainsi parler, une vie publique existaient d'autres sociétés, secrètes celles-là, peu nombreuses ordinairement, mais puissamment riches et influentes par les hautes personnalités qui souvent les soutenaient.

—Vous comprenez, Monsieur d'Hardres, expliqua-t-il, tous ces gens qui se cachent aux yeux mêmes de leurs compatriotes se défieront davantage encore des étrangers, et parmi ceux-ci, en tout premier lieu, des Français. Vous connaissez, sans doute, au moins de nom, ces Sociétés aux dénominations symboliques que sont le "Casque d'Acier", la "Bannière d'Empire"..., que sais-je encore, et qui groupent ici des masses imposantes? A côté de celles-là, il en est d'autres, moins connues, de nom tout aussi bizarre: la "Croix d'Airain", les "Jusqu'à la Mort", voire les "Compagnons de la Haine sacrée". Mais, encore une fois, je ne puis vous donner, malheureusement, de détails circonstanciés sur chacune de ces formations.

Un peu déçu, mais reconnaissant, Guy, sur une chaleureuse poignée de main, quitta le consul.

Il rejoignit Roger à la brasserie où ils s'étaient donné rendez-vous.

—Alors, Guy, ton consul?...

—Excellent homme, renseignements vagues, mais qui ne détruisent pas mon hypothèse. Et toi?...

—Je n'ai pas perdu mon temps.

—Je n'en doute pas.

—Tiens, regarde ce livre, ci, à la troisième ligne.

Guy lut sur un énorme *Bottin:* "Amiral von Stuhl.".

—Eh bien?...

—Continue.

"Tél. 20-18. Château Wilhelm der Gross, route d'Alleinstein, kilomètre 109".

—Et voilà.

—Pas de doute, en effet... Hé! hé! cela éclaire peut-être la situation.

—Tu connais von Stuhl?

—De réputation seulement. Il fut, pendant la guerre, l'un des partisans les plus acharnés de la guerre sous-marine, et ses conseils, dit-on, furent très écoutés en haut lieu. Il faudra que je m'informe plus amplement à l'ambassade de ce monsieur. De toutes manières, nous avons là un précieux renseignement.

—Quand partons-nous?

—Le plus tôt possible.

—Je suis passé au garage. La réparation de la voiture avance rapidement. Dès ce soir, si nous voulons, nous pouvons nous remettre en route.

—Nous attendrons sans inconvénient jusqu'à demain matin.

Mais Guy devait bientôt changer d'avis.

Après le dîner, à l'hôtel où ils étaient descendus, les deux amis passèrent dans le hall où un orchestrion déversait des flots de fade musique viennoise. Machinalement, Guy s'empara d'un journal, tandis que son compagnon suivait des yeux la lente ascension des volutes de fumée que lançait sa cigarette.

—Par exemple!...

Guy s'était redressé soudain, comme mû par un ressort.

—Qu'y a-t-il?

—Lis, Roger, cet entrefilet du *Berliner Tageblatt*.

Le jeune homme, qui possédait parfaitement l'allemand, traduisit aussitôt:

—"Demain, 27 juin, à 20 heures, la légation de l'U. R. S. S. offrira à ses nombreux amis une réception dans les salons du Kommodor..."

—Mais, Guy, je ne vois rien là-de particulièrement significatif?

—Schirmeck y sera!

—Crois-tu?

—N'en doute pas.

—Otto von Schirmeck sera de retour à ce moment?

—Je n'en veux pour preuve que l'ordre donné au chauffeur: "Viens me reprendre à 9 heures." Pourquoi cette hâte? Il veut être à Berlin pour cette réception.

—Dommage que nous n'y soyons pas!

—Nous y serons, Roger...

—Encore un voyage de nuit? Tu sais bien, Guy, ajouta Roger avec une mimique comiquement épouvanté, tu sais bien qu'ils sont dangereux!

—Tant pis. Je compte sur toi, d'ailleurs, pour des raccourcis sensationnels.

Roger ne s'offusqua point de l'ironie.

—Allons! faisons notre valise. Dans cinq minutes, je suis prêt.

—Bon. Je téléphone immédiatement au garage pour qu'on amène la voiture. Dans un instant, je te rejoins.

Moins d'un quart d'heure plus tard, l'auto démarrait avec ses deux occupants.

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



Nos 4374-4375-4376-4377.—Tabliers de Dames nouveaux dessins très artistiques.

No 4374, ronds noirs, fleurs mauves et violettes avec pistiles or. No 4375, courante gros bleu, marguerites jaunes et oranges à cœur brun. No 4376 courante brun doré, fleurs roses. No 4377 paysage japonais. Jeune fille robe rose avec fleurs et ceintures mauves, ombrelle rose, arbre brun à fleurs mauves sol et montagne vert foncé.

Chacun à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampé sur coton jaune deux qualités 25c ou 32c. Sur broadcloth bleu, vert, rose, jaune ou pêche ou coton blanc fini toile 45c. Coton à broder français 20c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRETS DE LA FERME

Publiée par

LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)

Rédaction et administration

Immeuble "Le Soleil" chambre 322

Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.

TARIF des annonces:—20c la ligne

CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance

ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.

CANADA, excepté cité de Québec $1.00

CITÉ de Québec et pays étrangers $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

DE TOUT UN PEU

Dans l'atelier, chez un célèbre sculpteur:

—Comment donc faites-vous, cher maître, pour produire de pareils chefs-d'œuvre?

—C'est bien simple, chère Madame... vous prenez un morceau de marbre et vous enlevez tout ce qu'il y a de trop.

Prix de dernière heure

14 JUILLET 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé 23¼c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates nouvelles du Québec en sac 80 lbs .... $1.40 à $1 50.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée ...... 14c F.A.B.
Laine blanche lavée ...... 22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée	23c
Laine lavée	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, 07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 53 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau 12½c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce 90c.

Peaux Veaux Deacons 80c chaque

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.00, sans crin ni queue 15c de moins

Crin de Cheval queue à .22c la lb.
Crin de Cheval crinière, .06c la lb
Crin de Vache à .06c la lb.
Peaux Moutons No 1, pesantes .70c.
Peaux Moutons sans laine .05c chacune.
Prix garantis du 6 au 18 juillet 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.70
Patente Hungarian, 98 lbs.	3.00
1ère Patente, Manitoba, qrt	6.30
" " " 98 lbs.	2.80
Forte à levain, quarts	6.20
" " 98 lbs	2.75
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.00
" " sacs toile, 98 lbs.	1.85
Farine à engrais, 1ère qualité	1.60

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	0.85
Avoine alimentation No 1	0.45
" " recriblée	0.47½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.60
Orge d'alimentation	0.55
Sarrasin d'alimentation	0.85

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.20
Grains mélangés pour poules	$1.60 $1.90
Grains broyés fins, poussins	2.00
" " gros, poulets	1.85

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$1.75 à $2.00
Fèves blanches, (triées)	1.40
" (triées yeux Jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1 1
Gru	1.2
Gru Blanc (Middlings)	1.4
Blé d'Inde moulu	1.5
Moulée d'Avoine, fine	1.3
Moulée d'Orge, fine	1 2
Tourteaux de lin	1 6
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.4
" " coton 80 lbs	2 5
Drèches brasserie séchées	1.1
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur	.1
en baril de 45 gallon	
Moulée à veaux	3.3
" laitière 18%	1.6
" laitière 34%	1.9
Foin à la tonne	10.0
Paille à la tonne	9.0
Pot Barley	2.4
Pearl Barley	3.2

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$4.9
Cassonade, No 1	4 6
" No 2	4.5
" No 3	4.4
Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$0 5
Sel	Le sa
Sel fin, sac 140 lbs	$1.4
Gros sel, sac de 140 lbs	0.9
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.3
" " composé	2 3

LARD SALÉ

Gras de dos:	
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	$35.0
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	33 0
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	32.0
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$29 0
Canadian Short Cut, gras et maigre	28 0

COMPARAISON DES PRIX

	16 juillet 1936	18 juillet 1935	19 juillet 1934	20 juillet 1933	15 juillet 1926
Beurre No 1, Past	22¼	20¼	18¾	18¾	33⅜
Fromage Blanc	12 7/16	09 11/16	9½	10 9/16	17¾
Fromage coloré	12¾	09 9/16	9 5/16	10 3/16	17¼
Œufs Frais	24	23	23	20	37
Veaux de lait vivants	06	06	05	04¾	9
Bouvillons vivants choix	05¾	06¾	05	05¼	08
Agneaux du printemps	10	08	07	08¼	17
Porcs vivants	9.75	9.50	9.50	10 9/16	15¾

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 6 au 13 juillet

BEURRE

Ainsi que pour la semaine précédente, ax prix actuels, la demande pour fins 'entreposage local a été pratiquement ulle. Cependant avec une autre avance e prix sur le marché anglais il nous a été ermis de diriger une plus forte quantité our exportation.

Lundi après-midi, le 13 juillet courant, s prix au gros pour le No 1 pasteurisé ariaient de .23½c à .23⅝c la livre.

FROMAGE

Ce marché est très actif et ferme actuelment et les prix accusent une autre ausse.

ŒUFS

Montréal et Québec:—Les grandes chaeurs des derniers jours ont occasionné ne diminution de la ponte et, par le fait ême, ont réduit considérablement les arivages courants qui ont facilement été bsorbés pour consommation immédiate.

Il y a donc eu une plus grande fermeté ur notre marché à œufs et les prix ont subi ne hausse de 1c à 2c la douzaine pour outes les différentes catégories.

VOLAILLES VIVANTES

Poules et Poulets:—Les arrivages ont té très considérables, en moyenne de mauaise qualité et avec une demande très estreinte il a fallu accepter une réduction e prix pour en trouver preneur.

Nous le répétons de nouveau: il est de oute première importance de n'expédier ue des sujets finis à point, si non les prix échiront davantage.

VOLAILLES ABATTUES

La demande se maintient bonne et les rix restent stables.

ANIMAUX VIVANTS

RRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, 13 juillet, 1936: Bétail, 1164; veaux, 2181; porcs, 1304; moutons, 2092.

BÉTAIL

Le marché des bêtes à cornes qui s'était mélioré un peu la semaine dernière a éagi aujourd'hui sous des arrivages trop levés. Les prix sont baissés de ¼ à ½c. a livre. Les meilleurs se sont vendus de ¼c à 5.65c les moyens de 4.50c à 5c et les ommuns de 3.50c à 4.25c avec quelquesns aussi bas que 3c. Les autres ont rapporté de 2.50c à 4.50c. Les bonnes vaches e sont vendues aux alentours de 3.50c avec uelques choix jusqu'à 4c, les moyennes 3c à 3.25c et les communes 2.50c à 2.75c; celles destinées à la mise en conserve de 1.50c à 2.25c. Les taureaux ont rapporté de 2.75c à 3.50c.

VEAUX

Les arrivages de veaux ont été très élevés, la majorité étant des veaux de champs. Les ventes se sont faites à un demi sou plus bas que la semaine dernière. Les veaux de bonne qualité rapportaient de 6½c à 7c., les moyens de 5c à 6c, et les communs de 4c à 4¾c. Les veaux de champs se vendaient de 2¾c à 3½c la livre.

AGNEAUX - MOUTONS

Des arrivages plutôt considérables de moutons et d'agneaux ont fait baisser les prix d'un demi-sou. Les bons agneaux se vendaient 8½c et les communs 6½c. Quelques lots d'agneaux se sont vendus sur la base de 8c. Les moutons se vendaient de 2½c à 3½c. Il est tout probable que les agneaux baisseront encore durant les seamines à venir; la baisse se produira d'autant plus vite que les agneaux consignés manqueront de poids et de qualité.

PORCS

Une hausse est survenue dans le prix des porcs. Les ventes se sont faites en moyenne à 9.75c la livre pour les bacons. A cause des grandes chaleurs que nous avons présentement la consommation du porc est plutôt faible et ce prix n'aurait pas été obtenu si les arrivages avaient été elevés. La prime habituelle de 1.00 était payée pour les Sélects. Les bouchers, les pesants et les légers se vendaient 9½c et les extrapesants un demi sous plus bas la livre. Les truies se vendent de 6c à 7c, suivant leur poids et leur qualité.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec:—Marché stable et prix soutenus.

VEAUX ABATTUS

Montréal:—Marché stationnaire aux prix actuels.

Québec:—Demande un peu plus active et prix légèrement améliorés.

PRIX de REMISE de la COOPERATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 4 JUILLET 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	24c
A (moyen)	22c
B	21c
C	20c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	9c½
Bon	—80 lbs jusqu'à 89 lbs.	8c½
Moyen	—70 lbs jusqu'à 79 lbs.	7c
Commun	—60 lbs jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS
(Abattus)

25 lbs. à 35 lbs.	20c la lb.
20 lbs. à 24 lbs.	17c "

POULETS ABATTUS
(Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	9½c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St -Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 11 JUILLET 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 7 JUILLET 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUÉBEC

BEURRE		FROMAGE Blanc		FROMAGE Coloré	
No 1 pasteurisé	22¼c	No 1	$12\frac{7}{16}$c	No 1	12¾c
No 1 non pasteurisé	21¾c	No 2	$11\frac{7}{16}$c	No 2	11¾c
No 2	21¼c				

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	18c
B	16c
C	14c
Coqs	12c

POULETS VIVANTS
"A Rôtir"

A—4 lbs. et plus	21
B—3½ lbs. jusqu'à 4 lbs	18c
C—3 lbs jusqu'à 3½ lbs	16c

POULETS VIVANTS
"A Griller"

Doivent peser au moins 2 lbs. chacun, rendu à Montréal.

"Gris"

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	19c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	17c
C—2 lbs et moins	15c

"Blanc" (Leghorn)

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	19c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	16c
C—2 lbs. et moins	14c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	22c
B	20c
C	19c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre 8c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 30c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	25c
A—Moyens	23c
B	22c
C	20c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	10c
Moyen	8c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12½c
Moyen	12c
Commun	10½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 6 juillet 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.75
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.75
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $9.25
Porcs légers	120 à 160 lbs. $9.25
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $9.25
Extra lourds	270 lbs ou plu $8.75
Truies	$6.00 à $7.00

Vaches

	la lb.
Choix	3½c à 3¾c
Bonne	3c à 3¼c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	2c à 2¼c
Très Commune	1½c à 1¾c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6c à 6½c
Bon	5½c à 5¾c
Moyen	4¾c à 5c
Communs	3½c à 4c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3¼c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

	la lb.
Choix	8½c
Bon	8c
Commun	6c à 6½c

Moutons

	la lb.
Bon	2½c à 3c
Communs	1¾c à 2c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5¼c à 5½c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4¼c à 4¾c
Commun	3½c à 3¾c
Commun (légers)	3c à 3¼c

Taures

	la lb.
Choix	4c à 4½c
Bonne	3¾c à 4c
Moyenne	3¼c à 3½c
Commune	2¼c à 2¾c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3c à 3½c
Bon	2¾c à 3c
Moyen	2½c à 2¾c
Commun	2¼c à 2½c

MALCHANCE

Rentrant à l'école, Bob montre à sa maman son cahier de devoirs.

—Mais il est plein de taches d'encre, ton cahier! observe la maman.

—Ce n'est pas ma faute, maman! Mon voisin de table est un petit nègre, et il s'est mis à saigner du nez pendant que j'écrivais!

MANQUE D'EXERCICE

Docteur.—Vous me paraissez dans un triste état . Quelles sont vos occupations?

—Patient.—Je travaille pour la corporation.

Docteur!—Voilà bien ce que je craignais. Ce qu'il vous faut, mon ami, c'est de l'exercice.

Quelques faits concernant la consommation du lait au Canada

(Suite de la page 284)

TABLEAU 2.—Consommation quotidienne de lait par tête et quantité employée comme breuvage par rapport au revenu des familles. 3,213 familles dans les provinces de Québec, d'Ontario et d'Alberta, 1935.

Revenu de la famille	Nombre de familles	Nombre de personnes	Consommation quotidienne par tête: Consommation totale	Employé comme breuvage	Proportion employée comme breuvage
			(chop.)	(chop.)	%
Sur l'assistance publique	189	921	0.54	0.31	57
Moins de $1,000	1,263	5,868	0.69	0.43	62
$1,000–$2,000	1,060	4,978	0.76	0.47	62
$2,000–$4,000	544	2,486	0.81	0.50	62
$4,000 et plus	151	826	0.95	0.63	67
Non déclaré	6	29	0.97	0.55	57

La consommation du lait et son utilisation sous forme de breuvage sont beaucoup plus élevées dans les régions rurales fromagères qu'ailleurs. La consommation moyenne de lait est plus forte également dans les maisons de ferme et les maisons de villes que dans les maisons de villages. Pour les 3,213 familles à l'étude, la consommation de lait par tête est de .74 chopine et l'utilisation du lait comme breuvage

TABLEAU 3.—Consommation quotidienne par tête de lait et quantité utilisée comme breuvage par rapport à la nationalité. 3,212 familles dans les provinces de Québec, d'Ontario et d'Alberta, 1935.

Nationalité	Nombre de familles	Nombre de personnes	Consommation quotidienne par tête: Consommation totale	Employé comme breuvage	Proportion employée comme breuvage
			(chop.)	(chop.)	%
Canadiens	1,153	4,609	0.79	0.44	56
Canadiens-Français	967	5,957	0.70	0.51	73
Anglais et Gallois	482	1,832	0.77	0.41	54
Irlandais et Ecossais	289	1,205	0.77	0.44	57
Américains	69	298	0.85	0.49	58
Ukrainiens	84	403	0.77	0.45	59
Juifs	27	122	0.57	0.31	54
Allemands	23	132	0.66	0.29	43
Autres	116	542	0.61	0.36	59
Non déclaré	3	8	0.65	0.33	50

de .46 chopine. La quantité employée comme breuvage représente 62 pour cent de tout le lait consommé.

Il y a une relation très directe entre la quantité de lait consommé et le revenu de la famille (Tableau 2). La proportion de lait employée comme breuvage est exactement la même pour les familles dont le revenu est de $1,000 à $4,000; elle est un peu plus faible pour les familles soutenues par l'assistance publique et plus élevée pour les familles dont les revenus dépassent $4,000.

TABLEAU 4.—Consommation quotidienne par tête de lait et montant employé comme breuvage par rapport aux occupations. 3,213 familles dans les provinces du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta, 1935.

Groupe d'occupations	Nombre de familles	Nombre de personnes	Consommation quotidienne par tête: Consommation totale	Employé comme breuvage	Proportion employée comme breuvage
			(chop.)	(chop.)	%
Professionnels	315	1,492	0.82	0.55	67
Gros administrateurs	268	1,214	0.82	0.50	61
Petits administrateurs	157	747	0.75	0.48	64
Vendeurs	191	936	0.74	0.49	66
Commis aux écritures	308	1,397	0.75	0.49	65
Journaliers artisans	855	4,127	0.68	0.41	61
Journaliers non-artisans	484	2,321	0.57	0.33	58
Cultivateurs	333	1,751	1.04	0.67	64
Rentiers	168	500	0.70	0.29	42
Non déclarée	134	623	0.59	0.35	59

Le tableau 3 indique la relation entre la consommation et la nationalité. La classification par nationalités est assez large; par exemple, le terme canadien peut comprendre, et il le fait en effet, un certain nombre de familles qui auraient pu être enregistrées comme anglaises, galloises, écossaises ou irlandaises et vice versa. Quoi qu'il en soit, la similarité frappante qui existe entre les quantités de lait consommées par chacune de ces nationalités donne à croire que tous les gens d'origine anglaise auraient pu être groupés ensemble. Le groupe franco-canadien, qui se trouve principalement dans la région de Québec, est celui qui utilise la plus forte proportion de lait comme breuvage.

Une étude de la relation entre la consommation du lait et l'occupation montre que le groupe des cultivateurs vient en premier lieu, avec une consommation quotidienne par tête de 1.04 chopine (Tableau 4). Il y a une similarité très marquée entre les groupes de petits administrateurs, de vendeurs et de commis aux écritures. Sous ce rapport, les journaliers viennent en dernier lieu. La consommation quotidienne chez le groupe des journaliers non-artisans n'est que de .57 chopine.



Commentaires et nouvelles agricoles

Pendant l'année 1936, à venir jusqu'au 18 juin, il s'est exporté sur les marchés anglais 13,831 bovins canadiens sur pied. Pendant la même période l'exportation de bovins sur les Etats-Unis s'est montée à 139,082 bovins. Pendant la période correspondante de 1935, les exportations sur la Grande-Bretagne se sont montées à 4,817 bovins, et pour les Etats-Unis à 90,252.

Les œufs fendillés, quelle qu'en se[...] la qualité, ne peuvent être mis dans [...] catégories canadiennes A et B. L[...] œufs fendillés se classent dans la catég[...] rie C et ils doivent être emballés sep[...] rément des œufs de cette catégorie.

* * *

Il s'emploie beaucoup d'énergie h[...] dro-électrique sur les installations a[...] coles, spécialement dans l'Ontario, et [...] valeur pour stimuler la ponte est bi[...] connue, mais il n'existe pas encore [...] relevés comparatifs des résultats obt[...] nus.



VOLUME XXIV, No 30 — QUÉBEC — 23 JUILLET 1936



JOHN THOMAS MOLSON 1897 — 1910.

THOMAS MOLSON 1836 — 1861.

JOHN MOLSON (Le fondateur) 1786 — 1836.

JOHN H. R. MOLSON 1861 — 1897.

HERBERT MOLSON 1910—.

LES CHEFS DE LA BRASSERIE MOLSON, DE 1786 A 1936

La Brasserie Molson fut fondée à peu de distance des portes de Montréal, en 1786, par John Molson, un jeune homme de 22 ans, originaire du Lincolnshire, en Angleterre. L'entreprise n'a pas cessé d'être exploitée depuis lors. John Molson, bien que chef en titre de la brasserie jusqu'à sa mort, survenue en 1836, en avait confié l'administration à son fils Thomas bien avant cette date. Thomas succéda à son père en 1836, et fut remplacé à son tour par son fils John H. R. Molson. A la mort de celui-ci, en 1897, la direction de la brasserie passa aux mains de son frère cadet, John Thomas, le père de Herbert Molson, le chef actuel, qui dirige les destinées de l'entreprise depuis 1910. Voici donc une industrie vieille de 150 ans, qui continue d'être exploitée au même endroit, par les descendants directs du fondateur. Nous croyons que c'est là un record unique au Canada.

Concours de ponte Canadien

36e SEMAINE FINISSANT le 9 JUILLET

Même à l'époque de ce concours où nous sommes, le rendement global des pondeuses reste plus élevé qu'à pareille date de n'importe quel concours des années précédentes. Comparés à l'an dernier les résultats restent 4.2% supérieurs à ceux de l'an dernier.

Le travail des parquets est bien réparti; nous n'avons enregistré que deux pondeuses de moins que la semaine précédente. Dans treize parquets toutes les poules ont pondu.

Les meilleures colonies de la semaine atteignent un beau résultat et identique à ceux des vedettes des concours précédents pour les semaines correspondantes. Les trois parquets champions de la semaine sont:

Parquet	Points	Œufs
23 L. B. W. S. Hall	66.3	59
4 R. B. K. Slacer	63.4	58
29 L. B. Manor Farm	63.0	59

Le lecteur notera quelques changements dans l'alignement des six meilleurs parquets du concours jusqu'au 9 juillet.

Parquet	Points	Œufs
5 R. B. J. H. Thompson	1829.1	1860
23 L. B W. S. Hall	1789.6	1574
26 L. B. Russell P. Farm	1786.7	1620
29 L. B. Manor Farm	1746.1	1545
3 R. B. F. Teasdale	1489.2	1428

Les deux pondeuses figurant en tête de la liste des six meilleures poules du concours ont obtenu le nombre de points requis pour se qualifier. Les totaux au 9 juillet sont comme suit:

Parquet	Points	Œufs
289 L. B. Station Exper. Ottawa	227.0	200
201 L. B. G. S. Tayler	226.2	205
263 L. B. Russel P. Farm	223.8	194
62 R. B. J. H. Thompson	221.3	196
233 L. B. W. S. Hall	221.0	193
294 L. B. Manor Farm	220.9	188

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. J.-H. Pariseau	P.R.B.	941	1015.8
2. Sta.-Exp. Kapuskasing	"	1095	1232.4
3. Frank Teasdale	"	1428	1489.4
4. Kenneth Slacer	"	1262	1305.2
5. J.-H. Thompson	"	1860	x1829.1
6. G.-A. Robertson & Son.	"	1398	1388.4
7. Jas.-N. Winter, Jr.	"	1232	1217.0
8. Jas.-H. Smith	"	1405	1463.7
9. R.-W. Kettles	"	1010	1011.6
10. Ferme Exp. Ottawa	"	1310	1439.3
11. Ferme Exp. Ottawa	"	1164	1176.2
12. Ferme Exp. Ottawa	"	1282	1375.3
13. Sta. Exp. Lennoxville	"	1415	1443.7
14. Sta. Exp. La Ferme	"	1291	1294.8
15. Sta. Exp. La Ferme	"	1291	1334.7
16. R.-J. Steele	L.B.	944	933.3
17. R. Haycock	"	1138	1174.9
18. Alex. McLean	"	1410	1455.0
19. Ferme Exp. Ottawa	"	1203	1066.8
20. G.-S. Tayler	"	1545	1649.6
21. R.-J. Penhall	"	1263	1272.1
22. E.-C. Evans	"	1403	1451.6
23. W.-S. Hall	"	1574	1789.6
25. A.-E. Shank & Son	"	1413	1463.0
26. Russell P. Farm	"	1620	1786.7
27. Ferme Exp. Ottawa	"	1122	1091.1
28. Ferme Exp. Ottawa	"	1310	1423.4
29. Manor Farm	"	1574	1746.1
Total		36903	38319.3

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 9 juillet 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1399	1466.4
2. Exp. Sta., La Ferme	"	1299	1306.9
3. Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	1400	1518.7
4. C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	1408	1545.0
5. G.-K. Campbell	"	1206	1308.2
6. J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	1178	1201.5
7. Adélard Fortin	"	1032	1097.8
8. Arthur Préfontaine Co-op. S.	"	1638	x1644.2
9. J.-A. Lataille	"	1407	1550.6
10. Riverside Fm. Co-op. S.	"	1314	1320.8
11. C. Drummond, Co-op. S.	"	1119	1237.2
12. J. H Pariseau, Co-op I.	P.R.B.	1089	1082.8
13. Exp. Sta. Lennoxville	P.R.B.	1545	1660.2
14. W. W. Elliot, Co-op	"	1253	1312.4
15. R. H. Smith, Co-op. S.	"	1385	1375.9
16. Hugh C. Elliott	"	1427	1553.8
17. Art. Paquette, Co-op. M	"	1281	1312.6
18. Donat Ostigny, Co-op. M.	"	1298	1318.5
19. P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1229	1204.2
20. Exp. Sta. Lennoxville	"	1435	1478.7
Total		26342	27496.3

Cherchons des marchés pour le surplus d'oeufs

Le Bulletin hebdomadaire sur le commerce des œufs et des volailles souligne la nécessité de s'arranger d'avance pour vendre le surplus d'œufs qui peut rester à la fin de l'année. Comme le nombre de poulettes au pays a augmenté cette année, dit le bulletin, il y aura sans doute un surplus d'œufs à la fin de décembre ou au commencement de janvier. En ces deux dernières années, depuis que la production d'automne et du commencement de l'hiver augmente, il y a eu un intervalle d'environ un mois où l'offre d'œufs frais était plus grande que la demande pour la consommation immédiate aux prix courants. Il en est résulté une forte baisse de prix pendant cette période, plus forte en fait qu'elle ne devrait être dans les circonstances.

Il est évident que le seul moyen de remédier à la situation serait de chercher de nouveaux débouchés pour les œufs. Un fait intéressant à noter sous ce rapport, c'est que les prix du marché anglais pendant la période en question ont été assez élevés pour que les exportateurs pussent se faire un bénéfice sur leurs exportations, à condition que ces expéditions arrivent en Angleterre au plus tard pendant la troisième semaine de janvier. Les exportateurs qui désirent augmenter leurs expéditions sur la Grande-Bretagne et allonger la durée de ces expéditions, feront bien d'étudier la question et de voir s'il ne serait pas possible d'entreprendre un mouvement d'exportation à cette époque. C'est en effet vers l'exportation que l'industrie avicole doit se tourner pour trouver la solution de ce problème.

ACTUALITE AVICOLE

Oiseaux canadiens pour le Congrès d'aviculture

La présentation canadienne d'oiseaux vivants pour le 6ème Congrès mondial d'aviculture qui doit être tenu à Leipzig, Allemagne, du 24 juillet au 3 août, est maintenant en route. Ces oiseaux ont été rassemblés à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Les oiseaux sont sous les soins de Walter T. Scott, Aviculteur de la Ferme expérimentale fédérale de Harrow, Ontario, qui les accompagnera jusqu'à Leipzig et en aura soin pendant tout le temps du Congrès. Il y a en tout 69 sujets. Voici la liste des éleveurs qui ont fourni ces oiseaux avec le nom de la race: Station expérimentale de Sidney, Sidney, C.-B., (Trio de Wyandottes blanches enregistrées); M. C. Wallace, Iroquois, Ont. (Trio de Brahmas, légères); M. C. Wallace, Iroquois, Ont., (Trio de Rouges de Rhode Island); L. A. Poliquin, Trois-Rivières, Qué., (Trio de Chanteclers blanches); R. W. Sidway, Oakville, Ont., W. S. Hall, Port Dover, Ont. (Trio de Leghorns blanches enregistrées et contrôlées); J. E. Wilkinson, Edmonton, Alta. (Trio de Chanteclers perdrix); Dr. J. A. Lambertus, Eganville, Ont., (Trio de Plymouth Rocks Barrées, légères); Thos. Abram, Forest Hill Village, Ont., (Trio de Wyandottes perdrix); R. B. Millard, Port Dover, Ont., J. H. Thompson, Port Dover, Ont., C. E. Gunter, Gagetown, N.-B. (Trio de Plymouth Rocks Barrées enregistrées et contrôlées); Jas. Micheltree, London, Ont., J. S. Philips, Smiths Falls, Ont. (Trio de Plymouth Rocks Barrées, foncées); John Drummond, Smiths Falls, Ont., (Trio de Leghorns blanches à crête simple); C. L. Stirling, Agassiz, C.-B. (Trio de Jerseys Géantes Noires); Ralph McCall, Midland, Ont. (Trio de Bantams R.C.); D. Russell, New Westminster, C.-B. (Trio de Rouges de Rhode Island enregistrées et contrôlées); Don Alda Farms, Todmorden, Ont. (parquet de Leghorns blanches à crête simple (6F. 1 M); W. H. Becker, Waterloo, Ont., (Trio de Leghorns brunes à crête simple); Jas. White, Portsmouth, Ont. (Trio de Wyandottes blanches); Hill Bros., Jarvis, Ont., (Paire de dindons bronzés); Richard Doan, Thedford, Ont., (Paire de dindons blancs de Hollande); Ferme expérimentale centrale, Ottawa, (Paire d'oies du Canada); Ferme expérimentale centrale, Ottawa. (Trio de canards blancs Muscovy); Ferme expérimentale centrale, Ottawa, (Trio de canards Mallard); St. Joachim Hunting Club, Québec, P. Q., (Paire d'oies Greater Snow).

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 16 juillet 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1666	1885.0
2. Couvoir Coop. St-Raym.	"	1437	1380.2
3. Tayler, G. S.	"	1860	2095 1
4 Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	1454	1599 2
5. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1673	1759 9
6. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1559	1590 1
7. Letendre, J.-W.	"	1200	1286 0
8. Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1176	1172 6
9. Couv. Coop. St-Augustin	"	1434	1421 2
10. Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1267	1452 4
11. Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1749	1848 9
12. Couv. Coop. Montmagny (Marier)	"	1242	1243.7
13. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1363	1331 6
14. Sta. Exp. Ste-A. de la P.		1442	1450 3
15. Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1462	1544.1
16. Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1435	1547.5
		23419	24607 8

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 23 JUILLET 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 30

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Le Canada a exporté sur le marché anglais en 1935 plus de prunes qu'en toute autre saison précédente, soit un total de 22,267 quintaux, contre le maximum précédent de 1931 de 20,237 quintaux.

* * *

Les préposés aux travaux de recherches à l'École d'agriculture de Cambridge, Angleterre, ont imaginé une méthode pratique et sûre pour déterminer la densité du sol au moyen de balles de revolver de calibre 0.45, tirées dans le sol.

* * *

La Division fédérale des semences vient de permettre l'enregistrement et la vente d'un nouvel engrais chimique appelé "Sulfurophosphate" pour une période d'une année, en attendant les résultats d'essais faits dans le champ.

* * *

Pendant les six premiers mois finissant le 30 juin 1936, le Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail a délivré 39,756 certificats d'enregistrement, sur l'approbation du Ministre de l'Agriculture. Pendant le mois de juin, il s'est fait 5,771 enregistrements, dont 378 chevaux, 3,253 bovins, 498 moutons, 784 porcs (637 Yorkshire), 121 renards, 699 chiens, 14 volailles, et 24 chèvres.

Fruits et légumes

Durant la semaine finissant le 9 juillet, Montréal a reçu 221 wagons de fruits et légumes à rapprocher de 290 la semaine précédente. On rapporte 9 wagons de pommes, 22 de pommes de terre; 1 char d'oignons; 60 wagons d'autres fruits et 129 de bananes.

Les framboises sont en vente sur le marché de Montréal. La demande est lente, l'offre peu abondante et on rapportait un marché alourdi. La chopine de framboises valait, durant cette semaine, de 11 à 12 sous.

Les fraises durant le même temps sont arrivées en grande quantité, la demande s'est assez bien maintenue et les prix ont varié de 8 à 9 sous la pinte.

Il reste encore beaucoup de vieilles pommes de terre, le marché est lent et instable. Les nouvelles de Québec, No 2, ont obtenu de $1.40 à $1.65.

Etat des récoltes

Durant la semaine dernière le temps a été généralement frais et sec avec nuits fraîches pour la saison. En général les conditions de végétation sont favorables. Les pommes se développent bien et leur grosseur est normale pour le temps. La pluie en fin de semaine dernière a fait du bien aux fraisières. Les framboisiers promettent de donner une bonne récolte. L'offre de vieilles pommes de terre est suffisante pour satisfaire la demande locale. Les hâtives sont en fleurs à bien des endroits. On rapporte de divers endroits d'observation que les tomates font une bonne pousse.

Beurre et fromage

Les ventes publiques du 15 juillet, à Montréal, ventes tenues sous les auspices du Comptoir coopératif de L'Union Catholique des Cultivateurs, ont rapporté 23c. net pour 1100 boites de beurre pasteurisé No 1; 12 7/8c la livre pour 2400 boites de fromage No 1 blanc et 250 boites de coloré No 1 offertes obtinrent 13 sous la livre net.

Les prescriptions de la loi touchant le fromage en paquets

A la dernière session du Parlement fédéral, la Loi de l'Industrie laitière a été modifiée par l'addition de l'alinéa que voici:

"(2) Le et après le premier janvier 1937, nul ne doit fabriquer, importer au Canada, ni vendre, offrir ou avoir en sa possession pour la vente, du fromage en paquet à moins que le dit paquet ne contienne du fromage d'un poids net d'un quart de livre, d'une demi-livre, d'une livre ou de ses multiples, mais le présent paragraphe n'est pas censé s'appliquer au fromage, sans distinction de poids, fabriqué par des cultivateurs particuliers et par eux vendu."

La raison de cet amendement, ainsi que l'a expliqué l'Honorable J. G. Gardiner, Ministre fédéral de l'Agriculture, à la Chambre des Communes, se trouve dans les recommandations de la Commission des écarts de prix en 1935. L'une de ces propositions, qui a été l'objet d'une longue discussion, était que les paquets de fromage offerts en vente au public devraient être en fractions d'une livre, plutôt qu'en grosseurs, disons de cinq onces, six onces et demie ou sept onces et demie. La phrase "mais le présent paragraphe n'est pas censé s'appliquer au fromage, sans distinction de poids, fabriqué par des cultivateurs particuliers et par eux ve[illegible] signifie que cette loi ne vise pas le fromage fait sur la ferme. Ce fromage peut être de n'importe quel poids; il n'est pas limité aux multiples ou aux fractions d'une livre. Il est à noter cependant que ce fromage doit être fait par un cultivateur et vendu par lui.

Augmentation dans les exportations de beurre et de fromage

Pendant les cinq premiers mois de 1936, il s'est produit au Canada quelque 66,545,000 livres de beurre de beurrerie contre 60,655,000 livres pendant la période correspondante de 1935, soit une augmentation de 9.4 pour cent. D'autre part, la production combinée de fromage dans les provinces de Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique pendant les cinq premiers mois de 1936 s'est montée à 13,664,844 livres, représentant une augmentation de 30.4 pour cent. La quantité était de 10,481,529 livres pendant la période correspondante de 1935.

Voici, par provinces, les chiffres approximatifs de production de beurre de beurrerie pendant les cinq mois:—Ile du Prince-Edouard, 279,000 livres, soit environ un demi d'un pour cent de la production totale au Canada pendant la période; Nouvelle-Ecosse, 1,790,000 livres, soit 2.7 pour cent de la production totale pour le Dominion; Nouveau-Brunswick, 761,000 livres, soit 1.0 pour cent de la production totale; Québec, 14,224,000 livres, soit 21.4 pour cent de la production totale; Ontario, 27,245,000 livres (2,000,000 livres de plus que pendant les cinq mois de 1935) soit 41 pour cent de la production totale; Manitoba, 6,300,000 livres (augmentation de 1,000,000 livres sur les cinq mois de 1935) soit 9.5 pour cent de la production totale Saskatchewan, 6,377,000 livres, soit 9.5 pour cent de la production totale; Alberta, 6,935,000 livres, soit 10.4 pour cent de la production totale, mais un peu moins que la production de l'Alberta pendant les mois correspondants de 1935; et Colombie-Britannique, 2,721,000 livres, soit 4.1 pour cent de la production totale pour le Canada.

L'emploi du sel au Canada

Directement ou indirectement, le sel joue un rôle important dans l'industrie agricole. On sait qu'il s'emploie tous les ans dans la préparation des aliments des volailles et des bestiaux près d'un million et demi de livres de sel au Canada et plus de cinq millions de livres dans les préparations de fruits et de légumes. Ce que l'on sait moins, c'est que l'emploi du sel dans l'entretien des chemins est spécialement utile pour les cultivateurs. L'emploi du sel dans l'amélioration des chemins est une idée canadienne adoptée depuis par d'autres pays et qui doit son origine aux recherches faites en Nouvelle-Ecosse.

Se basant sur les recherches faites en Nouvelle-Ecosse, on a entrepris des travaux de laboratoire au Conseil national des recherches du Canada et à l'Université McGill, et la question a été reprise plus tard par les Etats-Unis. En ces trois dernières années, des longueurs considérables de chemins "salés" ont été posées dans les provinces du Québec et de l'Ontario, aussi bien qu'aux Etats-Unis.

Ces chemins, qui sont essentiellement d'un type secondaire, et économique, dit A. F. Gill, du Conseil national des recherches, consistent en une base d'argile mélangée à des matières minérales grossières, dans la proportion voulue pour offrir un maximum de densité sous l'effet compresseur du trafic. Les qualités de l'argile sont améliorées par un mélange de certains ingrédients chimique, comme le chlorure de calcium et le sel. Le chlorure de calcium est employé depuis bien des années pour abattre la poussière. Son emploi dans les chemins stabilisés est un développement relativement récent, et l'emploi du sel l'est encore plus. Les autorités disent que le sel a deux avantages marqués. Il retarde l'évaporation de l'humidité quand le chemin vient d'être posé, et, d'autre part, le développement de cristaux de sel à mesure que le chemin se dessèche, tend à réduire l'affaissement et le fendillement de la base d'argile. Cette dernière est un facteur très important, car la suppression de l'affaissement tend à réduire la désagrégation des éléments minéraux sous le poids du trafic.

La concurrence dans le commerce des produits laitiers augmente

La Nouvelle-Zélande occupe une place importante sur le marché des produits agricoles dans le monde, et elle fait une forte concurrence au Canada pour les produits laitiers. Tous les Canadiens, et spécialement ceux qui s'intéressent à l'agriculture et à l'industrie laitière, auront intérêt à savoir que le parlement de la Nouvelle-Zélande vient d'être saisi d'un projet de loi qui fait du Gouvernement le propriétaire et le distributeur de tous les genres de produits primaires. D'après le préambule de ce projet de loi, qui est désigné "Loi du placement des produits primaires," le but est "d'établir de meilleures conditions pour le placement des produits laitiers et des autres produits primaires, afin d'obtenir pour le producteur une rémunération adéquate pour les services qu'il rend au groupement", mais les dispositions principales de ce projet de loi sont de permettre au Gouvernement, au nom de la Couronne, de se rendre propriétaire de tels produits et d'en fixer le taux de temps à autre. Quant aux produits destinés à la consommation domestique, le Gouvernement serait autorisé à sa discrétion à se rendre propriétaire aux prix fixés ou d'en contrôler la vente ou la distribution.

Comme on considère qu'il ne serait pas pratique d'englober tous les produits primaires immédiatement, on commencera par les produits laitiers. Pour ce faire, on se propose d'établir un ministère d'Etat qui sera désigné le Ministère de placement des produits primaires et qui sera chargé de la fonction spéciale de vendre tous les produits primaires dont le Gouvernement s'est rendu propriétaire, ou dont il assume le contrôle. Tous les fonctionnaires de ce Ministère doivent être choisis parmi les meilleurs spécialistes du pays. Après l'adoption de la Loi, aucun contrat pour l'expédition par mer de tout produit destiné à l'exportation ne peut être conclu, sauf par le Ministre ou avec sa permission.

Si votre

ABONNEMENT

est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

JUILLET 1936

Le soleil entre au Lion le 22, à 8 h. 18 m. du soir.

P.L. le 4, à midi 35 m. - N.L. le 18, à 10 h. 19 m. du matin.
D.Q. le 11, à 11 h. 28 m. du matin - P.Q. le 26, à 7 h. 36 m. du matin.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
25	Sam.	r	Saint JACQUES le Maj. A. 2 cl.	4 18	7 27
26	DIM.	b	VIII apr. la Pentec.	4 19	7 26
27	Lundi	b	De l'Oct. semid.	4 20	7 25
28	Mardi	†r	Saints Nazaire et Celse, Martyrs et Comp.	4 22	7 23
29	Merc.	†b	Sainte Marthe, Vierge.	4 23	7 22
30	Jeudi	†b	De l'Oct. semid.	4 24	7 20
31	Vend.	b	Saint Ignace de Loyola, Conf.	4 25	7 19

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez UN nouveau lecteur au "BULLETIN de la FERME"

Vous gagnerez votre abonnement pour un an

Uu record de concurrents

Cent soixante-cinq cultivateurs de la 2e région provinciale participent au concours du Mérite Agricole.

ST-HYACINTHE EN TÊTE

"Cent soixante-cinq cultivateurs participent au concours du Mérite Agricole cette année", a annoncé hier M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture de la province de Québec, dans une entrevue accordée aux journaliste. "C'est un record dans les annales du Mérite Agricole. A date du 22 juin, alors que la commission des juges s'apprêtait à commencer l'expertise des fermes des concurrents, nous comptions déjà 150 inscriptions. Quinze entrées nous sont parvenues dans la suite, portant le total à 165. Le record précédent avait été établi en 1933 par les concurrents de la 4e région agricole avec 143 inscriptions. L'an dernier, la première région avait fourni 104 participants".

La lutte promet d'être vive cette année entre les concurrents par le fait, selon une remarque de M. Lessard, que 23 des concurrents, déjà décorés de la Médaille d'Argent dans des concours antérieurs tenus dans leur région, aspirent aujourd'hui à la Médaille d'Or et au diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel. On compte dans cette classe de concurrents des cultivateurs pratiques, des cultivateurs amateurs et des régisseurs de fermes de démonstration.

Les juges ont commencé leur travail en visitant les fermes inscrites dans les comtés de St-Jean et d'Iberville. Tout dernièrement ils étaient dans le comté de Missisquoi qui vient immédiatement après celui de St-Hyacinthe par le nombre des concurrents.

Le présent concours se tient dans la 2e région agricole provinciale, et les inscriptions se répartissent comme suit par comté:

Bagot	*8*
Brome	*8*
Chambly	*2*
Compton	*8*
Drummond	*11*
Iberville	*13*
Missisquoi	*23*
Richelieu	*16*
Richmond	*8*
Rouville	*4*
Shefford	*6*
Sherbrooke	*1*
Stanstead	*8*
St-Hyacinthe	*33*
St-Jean	*11*
Verchères	*2*
Yamaska	*3*
Total	*165*

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Uue visite à la Station de démonstration

LES Stations de Démonstration du Dominion, tel que leur nom l'indique, sont des fermes organisées par le gouvernement du Dominion et dirigées par les officiers de ce gouvernement en coopération avec les officiers du provincial. Le principal objectif de ces fermes consiste à mettre en application à des endroits déterminés de la Province les méthodes de culture modernes et recommandées par les fermes expérimentales. Pour ce qui nous concerne, c'est-à-dire le territoire de Lévis à Gaspé, ce sont les méthodes de culture recommandées par la Station Expérimentale de Ste-Anne qui sont mises en application.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, ces stations sont établies et maintenues pour le bénéfice des cultivateurs; par conséquent, tous auraient avantage à visiter périodiquement ces fermes au cours de l'année et c'est ce que nous vous invitons à faire.

A première vue, le visiteur sera impressionné par l'apparence d'ordre et d'aisance qui se dégage des abords de la ferme. En pénétrant à l'intérieur des bâtisses, il remarquera que tout y respire la propreté et l'hygiène; et ce sont pourtant des bâtisses bien ordinaires et souvent très anciennes. Qu'y a-t-il donc? C'est qu'on a fait un parfait blanchissage à la chaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et qu'on enlève les fumiers ou toutes autres choses qui ôteraient à la ferme sa belle apparence.

En pénétrant dans les champs, le visiteur remarquera que les différentes récoltes de la ferme sont cultivées d'après un système déterminé en suivant un cycle rationnel basé sur les conditions locales (marché, climat, sol, etc.) et sur les aptitudes du cultivateur; vous remarquerez surtout qu'on attache une très grande importance à la culture des choux de Siam, puisque aucune ferme n'en cultive pas moins que 1 acre et que bon nombre en cultive même 2 ou 3 acres. Vous remarquerez en plus que la culture des céréales, la production des foins de légumineuses et l'amélioration des pâturages sont fortement en honneur. Le visiteur constatera que chaque ferme possède des reproducteurs de choix dans chaque espèce animale et que les troupeaux sont généralement de très bonne qualité.

Cette visite vous permettra de prendre un contact intime avec le propriétaire de la ferme, qui est toujours très hospitalier, et de causer amicalement avec lui sur les différents problèmes qui vous intéressent mutuellement. De cette entrevue, vous obtiendrez sans aucun doute des conseils et des renseignements précieux qui vous aideront à mieux tirer partie de votre propre entreprise. Vous pourrez vous-même, par vos sages observations et vos critiques honnêtes sur les procédures appliquées, contribuer à augmenter l'efficacité des Stations de Démonstration de manière à ce qu'elles rendent le maximum de service à la classe agricole dans les différents districts où elles sont en opération.

COLONISATION

Qu'en ferons-nous?

Actuellement, il y aurait possibilité, si nous le voulions, de faciliter l'établissement sur des terres, de quelques douzaines de milliers de fils de cultivateurs et de familles qui n'ont pas de fermes.

L'établissement de ces gens coûterait quelque cinquante millions, répartis en cinq ans: environ ce que nous coûte le chômage en deux ans pour perdre les gens physiquement, moralement et nationalement.

Ne vaudrait-il pas la peine de tenter une entreprise de cette sorte?

Si l'administration de cette entreprise était confiée à un homme du métier comme l'honorable Hector Authier, il est certain que l'Etat aurait beaucoup plus pour la somme dépensée et que les familles établies s'en tireraient avec plus de facilité: du moins celles qui voudraient travailler..., et travailler avec la tête aussi bien qu'avec les bras.

D'ici dix ans, ces familles repaieraient à l'industrie canadienne, au commerce canadien, aux professionnels canadiens, aux hommes de métier canadiens, au moins deux ou trois fois le montant dépensé pour les aider à s'établir sur des terres nouvelles, ou sur des fermes abandonnées, ou même divisées, mais où une famille peut réussir à vivre convenablement.

Ne serait-ce pas là un moyen pratique d'abaisser considérablement le nombre des chômeurs, parce que plus la campagne s'agrandit, plus l'ouvrier urbain trouve à s'employer et plus le commerce urbain est prospère, plus ceux qui sortent de nos universités trouvent à se placer?

Et le même moyen n'aiderait-il pas à abaisser également le nombre des millions qu'il nous faut dépenser pour les chômeurs qu'on veut employer au moins quelque temps, ne fût-ce qu'à des travaux somptuaires, à des entreprises de luxe qui déracinent les gens de la terre, à toutes sortes de folies inutiles quand on n'entretient pas ces gens à ne rien faire, en ville?

Ce n'est pas la place pour établir ces gens qui manque, au Québec, du moins, pour le temps présent. Mais ces terres ne sont pas prêtes, pour la plupart, à être occupées tout de suite. Il faut que chacune de ces terres soit visitée, inspectée, classifiée, parfois drainée, égouttée convenablement, traversée par des chemins.

C'est un travail qui devrait se faire à l'avance.

Si nous devons faire travailler ceux qui chôment, pourquoi ne pas les employer à ces travaux?

Pourquoi ne pas leur faire faire ainsi des travaux utiles, pouvant servir à l'établissement des Canadiens chez eux?

Nous avons des douzaines de milliers de jeunes gens à établir. Qu'en ferons-nous?

J.-ERNEST LAFORCE.

Une production exceptionnelle

Les couvoirs coopératifs de la province ont produit 1,398,650 poussins le printemps dernier.

Les prévisions sont dépassées

LA dernière saison de production des couvoirs coopératifs de la province de Québec a dépassé de beaucoup les prévisions que l'on avait entretenues au printemps. Ces couvoirs, au nombre de 39, ont produit 1,398,650 poussins, alors que l'on avait calculé que le total pourrait atteindre environ 1,250,000. Il reste actuellement quelques rapports à parvenir au ministère de l'Agriculture, et l'on croit que ceux-ci porteront le grand total de la production à près de 1,450,000. Celle du printemps de 1935 avait été de 976,000.

Cette dernière saison d'incubation, selon un communiqué du Ministère de l'Agriculture, a été très satisfaisante non seulement sous le rapport de la quantité des poussins éclos, mais également sous celui du pourcentage de l'éclosion qui a atteint 63.25% des œufs confiés aux couvoirs. La demande pour les poussins d'un jour a été plus forte que jamais et certains couvoirs ont dû augmenter leur capacité tandis que d'autres projettent déjà des agrandissements pour le printemps prochain.

Ce système d'incubation est fort avantageux pour les cultivateurs qui sont membres des couvoirs, vu qu'il leur permet de retirer jusqu'à $1.00 la douzaine d'œufs par la vente en coopération des poussins d'un jour. De plus, grâce à cette production contrôlée, l'aviculture se développe dans des conditions excellentes et la qualité des troupeaux formés de ces poussins s'en ressent grandement.

En 1930, la province ne comptait que 5 couvoirs coopératifs. En 1936, elle en compte 39. Depuis 1932, c'est-à-dire depuis qu'il est tenu une statistique méthodique de la production des couvoirs, ces établissements ont produit un total de 4,585,953 poussins. A elle seule la production de la dernière saison fait plus que doubler celle de 1932 qui fut de 607,124 poussins.

Le classement des porcs abattus est équitable

DES types modèles pour le classement des porcs en vie ont été adoptés au Canada en octobre 1922, conformément aux règlements pourvus par la Loi du bétail et des produits du bétail. L'année précédente, une conférence nationale d'éleveurs de porcs avait été convoquée pour chercher les moyens de résoudre les difficultés que présentait alors la vente du bacon canadien en Grande-Bretagne. L'une de ces difficultés étant la qualité inférieure du bacon canadien. Cette conférence désigna un comité permanent, connu sous le nom de Comité des bestiaux, et la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture fut chargée d'établir et d'administrer un service de classement indépendant.

Le comité conjoint de l'industrie porcine a été établi pour venir en aide au Ministère fédéral de l'Agriculture dans le développement du classement des porcs et des autres mesures intéressant l'industrie porcine. Il se compose de deux représentants de la Division fédérale de l'industrie animale, de deux représentants des salaisons, d'un représentant pour la province de Québec, l'Union des éleveurs de bestiaux de l'Ouest, l'Union des éleveurs de bestiaux de l'Est, et de deux pour le conseil canadien d'agriculture. Reconnaissant l'inefficacité du classement sur pied et renseigné sur les systèmes de classement un usage dans les autres pays, le comité de l'industrie porcine, dit L. W. Pearsall, de la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans le dernier numéro de la Revue agronomique canadienne, a recommandé au Ministère fédéral de l'Agriculture d'entreprendre des recherches en vue de déterminer si un système de classement après abatage ou "en carcasse" pourrait être pratique et s'il pourrait s'adapter aux conditions canadiennes de préparation et d'écoulement des porcs.

Après quelques travaux préliminaires pour établir des catégories provisoires de classement, les règlements du classement des porcs furent amendés le 17 mars 1934, afin de pourvoir au classement des porcs en carcasse sur une base volontaire, afin que les recherches recommandées puissent être mises en marche. Le classement des porcs en carcasse sur une base volontaire fut donc inauguré à Peterboro, Ontario, en juillet 1934, pour fins d'expérimentation, puis plus tard en cette même année, à Stratford. Au cours de cette année, 3,577 porcs furent classés en carcasse, et l'on peut juger de la faveur dont jouit ce système par le fait qu'en trois mois, en 1936, 57,007 porcs ont été classés sur cette base.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture ayant endossé la responsabilité de donner un service de classement impartial et juste, comme base d'échange entre les producteurs et les salaisons, a tenté, avec l'aide du comité conjoint des éleveurs de porcs, d'introduire une méthode de classement qui, d'après les expériences faites dans d'autres pays, est efficace et juste. La nécessité d'apporter d'autres améliorations dans la qualité des porcs commerciaux paraît évidente

Le marché aux agneaux s'annonce bon

TOUS ceux qui ont vendu des agneaux au commencement de l'année ont réalisé des bénéfices. La demande créée pour les agneaux engraissés de l'Ouest a provoqué immédiatement, au commencement de mai, une hausse dans les prix des agneaux bien engraissés, nourris au lait. La demande dépasse toujours l'offre, même à ces prix plus élevés. On croit que la saison du tourisme atteindra son apogée en juillet et en août et que les ventes d'agneaux atteindront aussi un record dans toutes les provinces du Canada.

Fort heureusement, la plupart des meilleurs districts pour l'élevage des moutons se trouvent près des centres de tourisme et de camping, qui offrent un excellent marché pour les agneaux pendant les mois d'été et d'automne. Autrefois, les cultivateurs étaient obligés d'expédier leurs agneaux par voie ferrée jusqu'aux grands parcs à bestiaux ou aux centres de salaisons, comme Montréal, Toronto et Winnipeg. Aujourd'hui, le service des camions permet de transporter et d'expédier les agneaux dès qu'ils atteignent un poids marchand, et ils peuvent être abattus pour les hôtels d'été et achetés pour être vendus directement aux campeurs et aux touristes. Il n'y a aucune excuse aujourd'hui pour vendre des agneaux maigres, car on peut les conserver jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour le marché.

Les cultivateurs commencent à se rendre compte que les marchés du commencement de l'année et de décembre à mai sont ceux où les agneaux atteignent les plus hauts prix, aussi la tendance actuelle est de faire lutter les brebis plus tôt, et on trouve aujourd'hui une grosse quantité d'agneaux de mai, juin, juillet et août. De même ceux qui vendent des agneaux en septembre et en octobre sont encouragés à engraisser leurs agneaux maigres et d'un poids léger, sachant qu'en plus du surplus de viande ils recevront invariablement une prime pour les bons agneaux sur les marchés de Noël et du jour de l'An.

Le nombre des agneaux produits cette année est à peu près normal. Un commerce actif au commencement de l'été et de l'automne absorbera les gros arrivages d'agneaux d'automne et réduira la quantité mise en entrepôt. On prévoit que la demande d'agneaux d'engrais sera active, et quand ces derniers arriveront sur le marché, ils satisferont dans une large mesure la demande de viande fraîche d'agneau en hiver.

La culture des poires au Canada est presqu'exclusivement pratiquée dans l'Ontario et la Colombie-Britannique, qui produisent aussi la plus grosse partie des pêches et des cerises canadiennes. L'Ontario produit presque tout le raisin, tandis que le Québec, la Colombie-Britannique et l'Ontario produisent ensemble la plus grande partie des fraises et des framboises.

Le centenaire du premier chemin de fer canadien 1836-1936

LE Canada célèbre cette année le premier centenaire de ses chemins de fer. C'est le 21 juillet 1836 que le premier train à vapeur chez nous transporta des passagers sur la première voie de notre réseau national, le Champlain and St. Lawrence Ry., entre Laprairie et Saint-Jean, une distance de 16 milles.

Moins de deux ans après que la "Rocket", première locomotive au monde, eut fait sa course historique entre Manchester et Liverpool et rapporté à George Stephenson, l'inventeur un prix de $2,500, des marchands de Montréal, ayant à leur tête Peter McGill, eurent l'idée de se constituer en compagnie, avec un capital de $250,000, et de construire un chemin de fer.

Naturellement, ils choisirent comme emplacement la route qui, depuis deux siècles, servaient aux échanges entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. En ce temps là, le transport se faisait surtout par voie d'eau et le premier chemin de fer fut conçu comme aide à la navigation, plutôt que comme mode de concurrence. Ce n'est que quinze ans plus tard que la voie ferrée atteignit la frontière américaine, à Rouses Point. L'un des jeunes ingénieurs employés à la construction de cet embranchement était Jay Gould qui devint plus tard un grand directeur de chemins de fer.

La nouvelle compagnie qui s'intitula "Compagnie des propriétaires du Champlain and St. Lawrence Railway" affecta $4,500 de son capital à l'achat d'une locomotive de la maison Stephenson, à Newcastle-on-Tyne. Cette locomotive fut expédiée à Saint-Jean via New-York, le lac Champlain et le Richelieu. Les deux premières voitures à voyageurs, qui étaient fort ornées, coutèrent environ $5,000 chacune.

L'arrivée de la première locomotive canadienne fut entourée de mystère: on la cacha au public et ses courses d'essais furent faites la nuit. Pour comble l'ingénieur qui avait été envoyé d'Angleterre pour la conduire semble avoir déserté dès son arrivée et s'être réfugié aux Etats-Unis. Pendant quelques temps les directeurs du Champlain and St. Lawrence Railway ne surent par qui le remplacer.

La nouvelle locomotive reçut le nom de Dorchester, nom porté autrefois par la ville de Saint-Jean, P. Q., en l'honneur de Lord Dorchester qui fut gouverneur général de toutes les provinces nord américaines en 1791. Mais comme elle était pleine de caprices et répondait très mal aux avances des ingénieurs amateurs qui essayaient de la conduire on lui donna bientôt le surnom de Kitten (chaton) sous prétexte qu'elle était aussi fantaisiste qu'un jeune chat.

Quelques semaines avant l'ouverture du chemin de fer les directeurs de la compagnie réussirent à intéresser à leur sort une famille d'ingénieurs américains, les Panghorn, qui devinrent célèbres sur ce continent. George Washington Panghorn, du Vermont, fut le premier ingénieur de la Dorchester. Plus tard, ses deux fils, George Walter et Herbert Alonzo furent embauchés par le premier chemin de fer canadien. Herbert Alonzo Panghorn, qui accompagna son père lors de la première course de la Dorchester, est mort il y a quelques années. S'il avait pu vivre jusqu'en juillet 1936 sa famille aurait pu se vanter de cent ans de services ininterrompus sur les locomotives.

Après avoir circulé quelques années sur le Champlain and St. Lawrence Railway la Dorchester fut reconstruite et vendue à Barthélemy Joliette, fondateur de la ville qui porte son nom. En 1864 elle dérailla, prit feu et fut consumée. Il n'en resta qu'une plaque de cuivre sur laquelle son nom est inscrit et qui est conservée au musée des Clercs de Saint-Viateur, à Joliette. Elle fut reconstruite cependant et envoyée à l'Exposition Universelle de Chicago (1892) où elle souleva un intérêt considérable.

Le comte de Gosford, gouverneur général du Canada et Lady Gosford, sir George Grey et environ trois cents des principaux citoyens de Montréal assistèrent à l'inauguration du Champlain and St. Lawrence Railway, la fanfare d'un régiment anglais caserné à Montréal était aussi de la fête.

Comme on ne savait trop ce que ferait la locomotive on jugea prudent de lui faire tirer deux voitures seulement. Le reste du train fut tiré par des chevaux.

Ce premier train canadien mit deux heures à parcourir les seize milles qui séparaient Saint-Jean de Laprairie. Au retour la distance fut franchie en une heure environ et le lendemain on fit la course en 55 minutes.

La première locomotive en usage au Canada pesait 5½ tonnes. Elle pouvait transporter dans son tender 84 gallons d'eau et une corde de bois. Elle offrirait aujourd'hui un curieux contraste avec les locomotives géantes du Canadien National qui transportent 15,000 gallons d'eau et 20 tonnes de charbon.

La Dorchester circula la première fois sur des rails de bois recouvertes de lumelles de fer. D'après un journal de 1856 les voyageurs qui empruntaient le Champlain and St. Lawrence Railway (ce chemin de fer avait été prolongé de St. Lambert à la frontière américaine) pouvaient se rendre de St. Lambert à Boston en treize heures et à New-York en 15 heures.

La charte du premier chemin de fer canadien fut demandée et fût accordée en 1832. Elle fut prolongée pour deux ans en 1834 et fut approuvée par le roi Guillaume V, un an avant que la reine Victoria montât sur le trône. C'est un long document qui renferme plusieurs clauses curieuses. Il y est dit, entre autres, que les tarifs de transport pour voyageurs et marchandises baisseront à mesure qu'augmenteront les recettes du Chemin de fer. Les actionnaires ne pouvaient recevoir plus de douze pour cent de dividende sur leurs actions le reste devant être appliqué aux réductions de tarifs.

Une autre clause voulait que partout où le chemin de fer traversait une route des barrières fussent érigées et tenues fermées à clef. Les usagers devaient sauter la barrière et l'ouvrir avant de pouvoir traverser. La violation de ce règlement entrainait une amende de cinq shillings.

Après onze ans d'existence les rails en bois du Champlain and St. Lawrence Railway furent remplacées par des rails en fer et la Compagnie fut absorbée par le Grand Trunk, partie constituante du réseau Canadien National.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Exposition de Lachute

Liste des prix gagnés par les exposants de chevaux

L'exposition régionale de Lachute a été remarquable cette année par la quantité d'exhibits de l'espèce chevaline qui a été soumise à l'appréciation des juges et qui ont figuré avec éclat lors de la parade du samedi après-midi, jour de clôture de l'Exposition.

Race Belge, Juge Jas. Bradon, Forest, Ont.

Poulain un an.—1. Jersey Health Farms; He Bizard, P. Q.; 2. Arthur Daoust, St-Hermas; 3 et 4. G. R. Arnold, Grenville.

Etalon 2 ans.—1. Arnold, avec Complete Tom; 2. Jersey Health Farms; 3. Arnold.

Etalon 3 ans.—1. Jersey Health Farms avec Pasha; 2. Arnold; 3. Jersey Health Farms; 4. Arnold.

Etalon 4 ans et plus.—Arnold avec Dock; 2 et 3. Jersey Health Farms; 4. Arnold Complete Tom présenté par G. E. Arnold est proclamé Champion junior et Dock du même exposant Champion senior et Grand Champion de l'exposition de Lachute.

POULICHES ET JUMENTS

Pouliche un an.—1. Arnold avec Lady de Beaufort; 2. Jersey Health Farns.

Pouliche 2 ans. — 1. Jersey Health Farms; 2 et 3 Arnold.

Jument trois ans.—1 et 2. Jersey Health Farms: 3 et 4. Arnold.

Juments poulinières.—1 et 2. Jersey Health Farms avec Marquise et Paula; 3. A. Daoust et Fils, St-Hermas; 4. Albert Daoust, St-Hermas.

Juments poulinières.—1 et 2. Jersey Health Farms; 3 et 4. Arnold.

Poulains 1936.—1 et 3. Arnold; 2. Jersey Health Farms.

M. Arnold prend le premier prix pour progéniture d'étalon avec descendants de Dock.

La progéniture de Lorna Darling, présentée par le même exposant, est placée au premier rang de la classe de progéniture maternelle.

Jersey Health Farms remporte le ruban de jument championne junior avec Rosa tandis que la jument belge Marie de Cog remporte le grand championnat pour le compte du même exposant.

RACE CLYDESDALE

Etalon un an.—1. A. T. Cleland, St-Hermas; 2. M. & D. Smith, St-Hermas;

Etalon 2 ans.—John A. Walker, Lachute, seul exposant dans cette classe.

Etalon 4 ans et plus.—1. Succession James Hay, Lachute avec Craigie Wallace; 2 et 3. John A. Walker.

Champion junior des étalons.—Cleland avec Glen Burnie Precedence.

Champion senior et Grand Champion.—Craigie Wallace, étalon présenté par la succession James Hay, Lachute.

CLASSES DE FEMELLES

Pouliche un an.—1. Cleland avec Glen Burnie Heather; 2. Gil Boyd; Arundel.

Pouliche 2 ans.—1. Cleland avec Glen Burnie Ruby.

Juments âgées. — 1. Cumming Bros., Lancaster, Ontario; 2. Walker; 3. Cleland; 4. John Heatlie, Brownsburg, P. Q.

Poulinières.—1. Cleland avec Mystic Jewel; 2. Walker; 3. Cumming Bros.; 4. Heatlie.

Poulain 1936.—1. T. A. McAdam & Sons, St-Andrews East; 2. Erskine McOuat, Brownsburg, P. Q.; 3. Boyd; 4. Walker.

Jument championne junior.—Glen Burnie Heather, propriété de M. Cleland, St-Hermas.

Grande Championne et championne senior des juments: Fanny Buchlyvie, propriété de Cumming Bros.

RACE PERCHERONNE

Etalon 1 an.—1. Arnold, avec Mountain Prince; 2. James Murdoch, Brownsburg; 3. H. T. Cowan, Grenville.

Etalon 2 ans.—1. National Breweries, avec Maleat 3ème; 2 et 3. Arnold.

Etalon 3 ans.—1 et 3. Arnold; 2. National Breweries.

Etalon 4 ans et plus.—1. National Breweries avec Ictor; 2 et 3. Arnold.

Etalon champion junior.—Maleat 3ème présenté par National Breweries.

Champion senior et Grand Champion.—Ictor propriété du même exposant.

Pouliche un an.—1. A. St-Jacques, Lachute; 2. Arnold; 3. Heathlie, Brownsburg, P. Q.

Pouliche 2 ans.—Arnold avec Collard Mine; 2. Cowan.

Jument 3 ans.—1. Robert Agassiz, La Frenière.

Jument adulte.—1. McKenzie, Lachute avec Georgina; 2. Arnold; 3. Murdoch; 4. Heathlie.

Poulinière.—1. Cowan avec Maple Jalap; 2. Arnold.

Jument championne junior.—St-Jacques avec Leone des Buissonnets.

Jument championne senior et Grande Championne: Collard Mine, présentée par Arnold.

Progéniture d'étalon.—Gilbert Arnold.

Progéniture Maternelle: 1. Arnold; 2. Cowan.

CHEVAUX CANADIENS

M. Gilbert Arnold a présenté un beau groupe de chevaux Canadiens. Seul exposant les récompenses purent être décernées sans qu'il y ait complication.

Une vache de réputation mondiale

donne naissance au troisième couple de jumeaux

Des veaux jumeaux, une taure et un veau mâle, ont été donnés récemment par la vache de réputation mondiale, Carnation Ormsby Butter King, du troupeau Holstein de la ferme Carnation Milk près de Seattle, Washington. Cette nouvelle nous parvient directement de la ferme Carnation. Ces veaux furent engendrés par Sir Inka May. C'est la troisième fois que "Daisy, petit nom que l'on donne à la championne internationale productrice de lait et de beurre, a la ferme Carnation Milk, produit des jumeaux. Carnation Ormsby Butter King a neuf ans et elle a déjà donné sept veaux avant ces deux jumeaux.

C'est au mois de février 1936 que Carnation Ormsby Butter King fut proclamée, à la suite d'un record sensationnel, la vache championne de l'univers en finissant une période de lactation au cours de laquelle sa production contrôlée fut de 38.606.6 lbs de lait dont 1752½ lbs de beurre. C'est la première fois dans l'histoire de l'espèce bovine laitière qu'une vache se classe ainsi première pour la production du lait et du gras. En 1920, cette même vache faisait un record de 37.381.4. 1720 livres de gras record qui ne fut battu que par elle-même cette année.

Les officiels de la ferme se sont refusés à évaluer les derniers jumeaux. Leur mère sera exposée toutefois à l'exposition nationale d'Industrie Laitière en octobre à l'occasion du centenaire de l'état du Texas à Dallas.

La race Ayrshire à Lachute

Les éleveurs de bovins, race Ayrshire, sont ceux qui ont contribué à l'exposition de Lachute, le plus fort contingent d'animaux de race pure. Plusieurs éleveurs de la province d'Ontario figuraient comme exposants et les prix dans certaines classes de mâles et surtout de vaches laitières ont été très difficiles à adjuger à leur véritable mérite, tant les exhibits étaient bien préparés et de valeur presque égale. M. Cummings a décerné le ruban de championnat au taureau de deux ans Holehouse Trueform récemment importé par M. J. H. Black. Parmi les génisses se trouvait également un sujet importé de grand mérite Tullibody's Polly qui prit le premier argent dans une classe de génisses de deux ans sèches. Voici dans quel ordre les prix furent décernés.

Veau mâle junior.—Classe de six sujets 1er W. H. Coverdale, Portsmouth avec Le Moine's Point Stateley Boy; 2. J. H. Black, Lachute; 3. Dr. T. W. Smith, Hawlesbury, Ont.; 4 et 5. John Bompas & Sons, Bell's Corners Ont.

Veau mâle senior.—1 et 2. C. J. Miller, Lachute, avec Springlea Chuddy; et Springlea Rover; 3. J. P. Bradley, Lachute, avec Brookview Charlie; 4. Coverdale avec Le Moine's Point Adventure; 5. G. D. Mode, Vankleek Hill, avec Bonniebrae Winora's Heir; 6. W. Erskine Rodger, Lachute, avec Woodlea Patrick King.

Taureau d'un an.—1. Coverdale avec Le Moine's Point Erector; 2. L. McCrea, Vankleek Hill, avec Deschambault Top Grade; 3. Mode avec Alta Crest War Plane; 4. Sen Smeaton White, Arundel, avec Gay Brook Majestic; 5. W. Bradley, Lachute.

Taureau 2 ans (5). 1. Black avec Holehouse Trueform; 2. Bompas avec Pinecrest Top Gallant; 3. Miller avec Barboigh Reflection; 4. Mme M. R. Blond, Lachute; 5. Alb. Leishman, Lachute.

Taureau adulte. — 1. Coverdale avec Crofthead Adjutant; 2. Black avec Netherton Swank; 3. W. E. Rodger, avec Bridgeview Aspiration; 4. White avec Cherry Bank Cupbearer; 5. J. P. Bradley avec Burnside Perfection.

Taureau champion junior.—C.-J. Miller avec Springlea Chuddy.

Taureau champion junior de réserve.—Coverdale avec Lemoine's Point Erector.

Champion senior et Grand Champion.—J. H. Black avec Holebouse Trueform.

Champion de réserve.—Coverdale avec Crofthead Adjutant.

FEMELLES

Taure junior.—11 exhibits.—1er Smith; 2. Miller; 3. Black; 4. J. P. Bradley; 5. Mode; 6. Bompas.

Taure senior.—13.—Miller on Springlea Perfect Lady; 2. et 7. Coverdale avec Lemoine's Point Flossie et Le Moine's Point Brown Barr; 3. Black avec Willowhaigh Gale; 4. Mode avec Bonniebrae Lady Waneta; 5. J. P. Bradley, avec Brookview Violet 3ème; 6. Smith avec Daldraggan.

Génisse un an (12 exhibits).—1 et 3. Coverdale avec Le Moine's Point Royal Kay et Le Moine's Point Brownie Bess; 2 et 4. Black avec Willowhaugh Diana et Willowhaugh Ailsa Craig; 5. J. P. Bradley; 6. Bompas.

Génisse deux ans sèche (10 exhibits).—1. Black avec Tullibody's Polly; 2. Coverdale avec Le Moine's Point Royal Kate; 4. Mode avec Bridgeview Constance 3ème; 4 et 6. W. J. Rodger avec Lemoine's Point Bonie Lass et Lachute Jeannette 11ème; 5. Miller avec Springlea Princess Maria.

Génisse. 2 ans en lait.—1. Coverdale avec Le Moine's Point Sheila, 2. W. E. Rodger avec Woodlea Hot Stuff's Harrie; 3. J. P. Bradley; 4. Mode avec Bridgeview Fancy.

Vache 3 ans en lait.—1 et 4. J. P. Bradley avec Brookview Hazel et Brookview Dolly; 2. Coverdale avec Annie Laurie; 3. Black avec Willowhaugh Lady Myra; 5. Miller avec Springlea Princess Royal.

Vache, 3 à 5 ans, sèche. —J. P. Bradley avec Brookview Ruth 2ème; 2. Bompas avec Bridgeview Rose; 3. W. E. Rodger avec Woodlea Tootsie Snowball; 4. W. E. Rodger, avec Lachute Road Jeannette 10ème; 5. Miller avec Springlea Gem.

Vache 4 ans et plus en lait.—1 et 2. Black avec Auchenbrain White Rose 6ème et Harleyholm Butterfly 13ème; Mode avec Broadview Emblem; 4. Coverdale avec Le Moine's Point Royal Kit; 5. W. E. Rodger, avec Woodlea June Flower.

Vache sèche 5 ans et plus.—1. Mode avec Ardgowan Valda; 2. et 3. Black avec Harleyholm Butterfly 11ème et Gartloch Miss Craig.

Championne junior et Grande championne de réserve: Miller avec Springlea Perfect Lady.

Championne junior de réserve.—Coverdale, avec Le Moine's Point Royal Kay.

Championne senior et Grande championne.—Black avec Auchenbrain. White Rose 6ème.

Progéniture senior de Taureau.—1 et 4. Coverdale; 2. Bradley; 3. Black; 5. Mode; 6. Rodger.

Progéniture junior de taureau.—1. Miller; 2. Coverdale; 3. Black; 4. J. P. Bradley; 5. Smith; 6. W. E. Rodger; 7. Bompas; 8. Mode.

Progéniture maternelle: 1 et 6.—Black; 2. Coverdale; 3. Mode; 4. Bompas; 5. Bradley.

Jeune troupeau.—1. Coverdale; 2. Miller; 3. Black; 4. Mode; 5. Smith; 6. W. E. Rodger.

Vieux troupeau.—1. Black; 2. Coverdale; 3. Mode; 4. Black; 5. W. E. Rodger; 6. Bompas.

Le Canada a été l'unique marché pour les tomates venant des Iles de Bahama, Antilles Anglaises, depuis la fermeture du marché des Etats-Unis par l'imposition d'un droit de trois cents la livre en 1929. Les tomates sont le principal produit agricole destiné à l'exportation aux Iles Bahamas, et une seule variété de tomates, la Globe, est cultivée pour le marché canadien.

LA LEÇON DE CALCUL

—Pourquoi votre fils a-t-il manqué l'école?

—C'est votre faute, Monsieur l'instituteur.

—Comment ça?

—Vos méthodes de calcul.

—Je ne comprends pas.

—Mais si, vous savez. Vos problèmes comme celui-ci: "Il faut cinq minutes pour manger une pomme. Combien de minutes faut-il pour en manger 17"? Mon fils a mis beaucoup de bonne volonté à résoudre ce calcul, mais à la 10e pomme ça n'allait plus. Il a tout rendu le pauvre petit.

—C'est entendu, Madame, je dispenserai la prochaine fois votre fils de semblables leçons de calcul.

Pour prolonger la vie des fleurs coupées

Tous les amateurs de fleurs seront heureux d'avoir des renseignements exacts sur la façon de tenir fraîches les fleurs coupées. La station expérimentale de Lethbridge du Ministère fédéral de l'Agriculture a rassemblé les faits essentiels à ce sujet, en s'adressant à ses propres horticulteurs ainsi qu'à d'autres autorités. Voici ces faits:—La plupart des fleurs doivent être coupées de bonne heure le matin, lorsqu'elles sont encore couvertes de rosée, ou dans la fraîcheur de la soirée. Les roses, les pivoines, les dahlias et les glaïeuls se conservent mieux quand ils sont coupés le soir, mais il est à noter que les dahlias doivent être coupés quand ils sont épanouis; les iris, les pavots et les œillets quand ils sont à demi épanouis, et les pivoines lorsque la couleur est bonne. Le plus ou moins d'épanouissement fait toute la différence.

La façon dont les fleurs sont coupées a aussi beaucoup d'importance. La coupe oblique, avec un couteau tranchant, est la meilleure. Les ciseaux broient la tige ou la meurtrissent et l'eau ne peut monter librement à travers les tiges jusqu'aux feuilles et aux fleurs. Le grand avantage de la coupe oblique, c'est que les tiges ne reposent pas à plat sur le fond du vase, empêchant ainsi l'ascension de l'eau.

Dès que les fleurs sont coupées, la première chose à faire est de les tremper immédiatement dans une abondance d'eau fraîche pendant plusieurs heures. Si cette précaution est prise immédiatement, leur vie est grandement prolongée. Les fleurs à feuilles épaisses, comme les giroflées, les gueules de loup, les zinnias et les pétunias doivent tremper au moins 10 à 12 heures avant d'être arrangées dans un vase. Pour les lilas, les spirées, les chèvrefeuilles et d'autres fleurs d'ornement cueillies sur les arbustes, on obtient de bons résultats en fendant les tiges avant de les tremper dans l'eau. On peut aussi les frapper et les gratter. D'aucuns prétendent qu'il est bon de plonger ces fleurs dans l'eau bouillante avant de les mettre dans de l'eau froide, mais ceci n'est pas très sûr. On sait cependant que certaines fleurs, comme les pavots, les roses trémières, le réséda, et les dahlias se sont parfois bien trouvées de l'application de cette méthode.

Tout le monde sait ou devrait savoir qu'on prolonge la vie des fleurs en coupant leurs tiges une fois par jour, mais il y a une erreur souvent commise à ce sujet: cette coupe devrait être faite sous l'eau, afin d'empêcher que des bulbes d'air ne se forment dans les tiges et n'empêchent la libre ascension de l'eau. L'addition d'un quart à une demi-cuillerée à thé de charbon de bois ou de permanganate de potasse, que l'on peut se procurer chez les pharmaciens, empêche le développement des bactéries sur la tige coupée, et l'emploi d'une ou deux gouttes de créoline ou d'un autre désinfectant semblable aide à prolonger la vie de la fleur, mais l'aspirine n'a aucune utilité.

Les pensées ont de la difficulté à tirer l'eau par leurs tiges, et ces fleurs, de même que les capucines, se trouvent bien d'un bain d'eau froide où elles doivent être plongées jusqu'aux fleurs, pendant une demi-heure, et ce bain doit être répété toutes les huit heures. Les courants d'air chaud font immédiatement faner les fleurs coupées les dahlias surtout. En ce qui concerne les contenants, un floriculteur a découvert que les fleurs coupées se conservent plus longtemps dans des vases de cuivre que dans tout autre vase.

ACTUALITE AVICOLE

Lettres aux membres de cercles avicoles et couvoirs coopératifs

Québec, le 13 juillet 1936.

Cher monsieur,

Chaque année nous constatons qu'un grand nombre de cultivateurs élèvent leurs poulets dans des enclos beaucoup trop restreints. Souvent la ventilation dans les colonies fait aussi grandement défaut, surtout durant la nuit, en été.

Les poulets ne peuvent se bien développer dans de telles conditions.

Je rappelle ceci à cette époque de chaleur et insiste sur l'importance de la ventilation dans les colonies-éleveuses, de même que sur l'avantage d'élever les poulets en liberté ou au moins dans de grandes cours bien pourvues de verdure, lorsqu'il est impossible d'accorder la liberté complète aux oiseaux.

On fera bien d'enlever complètement les fenêtres des éleveuses durant l'été, ou de tenir ces dernières entièrement ouvertes durant la nuit.

Les abris portatifs pour l'élevage des poulets constituent un système très pratiques et peu dispendieux. Nous les recommandons fortement. Leur usage est malheureusement beaucoup trop peu répandu.

L'encombrement dans les colonies ou les cours est toujours préjudiciable. Une différence très marquée se produit rapidement dans le développement de deux groupes de poulets dont l'un est en liberté et l'autre tenu dans des conditions d'encombrement.

Les cultivateurs doivent comprendre que c'est durant l'été qu'ils préparent la ponte d'hiver chez les poulettes. On ne pourra attendre de bons résultats de sujets qui n'auront pas été élevés dans des conditions convenables.

Votre tout dévoué,

JOS.-D. BARBEAU

P. S.—L'eau fraîche en abondance et l'ombrage sont indispensables aux volailles. L'aviculteur doit voir à ce que ses poulets en élevage ne manquent pas de ces deux choses essentielles.

La construction du poulailler au Canada

Au point de la construction des poulaillers, le Canada peut se diviser en deux parties. La première de ces parties, plutôt restreinte, est le littoral de la Colombie-Britannique, où les étés sont modérés et les hivers doux. L'autre partie, beaucoup plus grande, comprend l'intérieur de la Colombie-Britannique, les provinces des Prairies, de l'Ontario, du Québec, et les Maritimes où il y a de grands écarts de chaleur et de froid et de basses températures en hiver. La région du littoral, où l'on compte un grand nombre d'installations avicoles, demande un poulailler de construction légère, tandis que l'autre partie, d'où vient le plus gros des produits avicoles du Canada, exige un type de poulailler plus lourd et plus chaud.

MM. F. C. Elford, aviculteur du Dominion, et H. S. Cutteridge, aviculteur du Service des volailles des fermes expérimentales fédérales, ont compilé tous les renseignements possibles sur ce sujet dans un bulletin intitulé: "La construction du poulailler". Outre ces renseignements variés, ce bulletin contient un grand nombre de plans détaillés pour la construction du poulailler, et beaucoup d'autres illustrations. Il n'y a pas de type de poulailler qui soit supérieur à tous les autres pour les pondeuses, et les plans donnés dans ce bulletin ont été choisis parmi ceux qui ont donné de bons résultats, basés sur plusieurs années d'expériences dans les conditions variées qui règnent au Canada, de l'Atlantique au Pacifique.

Ceux qui adoptent ces plans pourront les modifier légèrement suivant les conditions locales, mais il faut toujours s'en tenir aux principes principaux de la construction de poulailler, savoir, beaucoup de soleil et abondance d'air frais sans courants d'air, joints à la bonne hygiène en dedans comme en dehors. On peut se procurer gratuitement ce bulletin de 48 pages en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

LA SEMAINE

LA vague de chaleur qui déferla durant plus d'une semaine sur les Etats-Unis a fait près de 4,550 victimes. C'est là un record que ce pays aurait volontiers laissé à d'autres.

* * *

M. le docteur Jules Vallée, coroner du district de Québec est décédé, la semaine dernière, à son chalet du Lac St-Charles. Le défunt âgé de 50 ans, était coroner depuis 1930.

* * *

LA ville de Richmond sera dotée d'une troisième industrie. Ce sera une manufacture de bas de soie, qui sera connue sous le nom de "Full Fashioned". Les travaux de construction sont commencés depuis quelques jours.

* * *

HERMANN Provencher, âgé de 13 ans, fils de Wilfrid Provencher, de Ste-Gertrude, s'est noyé dans un petit ruisseau près de sa demeure. Le jeune homme se baignait avec quelques compagnons lorsqu'il disparut. On retrouva le cadavre plus tard.

* * *

AVEC une seule élection par acclamation accordé à un partisan du gouvernement, 130 candidats ont été mis en nomination le 17 en vue de l'élection provinciale du Manitoba qui aura lieu le 27 juillet. La Législature compte un total de 55 sièges.

* * *

DE Pittsburg.—Le jeune Robert Kummert, âgé de 15 mois, a tué accidentellement son jeune frère de 3 mois, alors que les deux enfants jouaient dans un berceau. Le plus âgé avait donné un coup de bouteille à lait sur la tête du bébé de 3 mois et ce dernier est mort presqu'instantanément.

* * *

UNE grand'mère a donné sa vie pour sauver celle de sa petite-fille agée de huit ans qui allait se faire écraser sous les roues d'une automobile. Mme Margaret Ray, âgée de 66 ans, aurait pu se sauver elle-même, mais au lieu de le faire, elle poussa sa petite-fille hors du sentier de l'automobile. La tragédie s'est déroulée sur le boulevard Sunset, à Hollywood, Calf.

* * *

DEPUIS le 1er janvier jusqu'au 1er juillet, les officiers de circulation ont fait 13,494 rapports d'infractions à la loi des véhicules moteurs. Là-dessus le bureau de la circulation a donné 6,110 avertissements à des automobilistes; 2,080 avis sommaires ont été envoyés et 495 poursuites ont été prises contre des conducteurs, et 184 permis de conduire ont été confisqués.

* * *

UN jeune homme de 24 ans, M. Camille Rhéault, des Trois-Rivières, est mort accidentellement en tombant d'une hauteur de 116 pieds à l'élévateur où il travaillait. Il était célibataire et fils de Mme Joseph Rhéault, 888 rue Panneton, de cette ville. Camille Rhéault est tombé à l'intérieur d'un des silos de l'élévateur, alors qu'il s'apprêtait à frapper avec une massue une des "formes" qu'on avait utilisées pour couler le ciment. La "forme" tombant d'elle-même avant que la massue ne l'atteigne, l'élan que le jeune homme s'était donné l'entraîna dans une ouverture de 14 pouces qui se trouvait en face de lui. Le jeune homme a succombé instantanément à une fracture du crâne.

LA pluie a apporté un peu de soulagement ces jours derniers aux moissons du district d'Edmonton en voie de brûler sous les rayons du soleil ardent. Le ciel est cependant d'un bleu très pur ailleurs et les fermiers souhaitent que la pluie leur rende aussi visite le plus tôt possible. La rouille a commencé ses ravages et la température se maintient à 100 et moins dans la région de Medecine Hat.

* * *

LE R. P. Adalbert, (Albert Blondin) O. M. Cap., natif de Montréal et missionnaire en Ethiopie, a été massacré par des indigènes qui ont mis à sac la mission des Pères Capucins à Masséra. Les RR. PP. Capucins du monastère d'Ottawa ont appris la nouvelle ces jours derniers, par l'entremise du Département des Affaires Extérieures et du chargé d'affaires britanniques à Addis-Abéba.

* * *

SA Majesté Edouard VIII a échappé à un attentat jeudi dernier en revenant de Hyde Park, où il avait présenté de nouveaux drapeaux à six bataillons de la garde royale. Le roi, en route pour Buckingham Palace, chevauchait à la tête de la garde lorsqu'un individu parut dans la foule, revolver au poing. Son arme était chargée. Un policeman la ramassa quelques instants après dans la rue et l'individu fut arrêté.

* * *

ALFRED Scadding, le rescapé de la Moose River Gold Mine, qui était à l'hôpital d'Halifax depuis le mois d'avril dernier, souffrant des pieds à cause de son séjour prolongé au fond de cette mine en compagnie du Dr Robertson, de Toronto, est rentré dans son foyer, le 15 juillet, porté sur une civière. Les médecins lui ont amputé les orteils des deux pieds, et le 4 juillet ils ont dû lui enlever encore un petit os d'un pied.

* * *

M. Etienne Desbiens, de St-Joseph d'Alma, a trouvé une mort tragique, le 9 juillet, dans un petit lac, dans la paroisse de St-Léon. M. Desbiens s'est noyé dans des circonstances assez étranges après avoir abandonné ses fils avec lesquels il s'était rendu à St-Léon, pour faire un chargement de bois. C'est après d'actives recherches que les fils du défunt ont retrouvé M. Desbiens, vendredi matin.

* * *

VENDREDI dernier le feu a détruit de fond en comble l'église, le presbytère et une grange à St-Luc, comté de Dorchester. M. le curé Pierre Fortier venait de sortir de l'église quand le feu fut découvert, mais il avait fait des progrès tellement rapides qu'il fut impossible de sauver quoi que ce soit. Le feu se propagea rapidement au presbytère et à une grange proche. Le tout est une perte totale et les dommages sont évalués à $40,000.

* * *

TOUT le canton de Lamorandière, dans l'Abitibi, a été jeté dans l'émoi, la semaine dernière, lorsque un éboulis de gravier écrasa à mort M. Joseph Carpentier, de l'endroit. On ne sait pas comment l'accident s'est produit, les résidants n'étant accourus qu'au bruit terrible du gravier s'écroulant dans la plaine. M. Carpentier a été retrouvé sous les monceaux de pierre, horriblement mutilé. Il était déjà mort. Le défunt était âgé de 54 ans, et il laisse dans le deuil, son épouse et plusieurs enfants.

* * *

M. Ernest Lavoie, âgé de 66 ans, cultivateur de Notre-Dame des Anges, est mort tragiquement lundi soir, alors qu'il vaquait aux travaux des champs sur sa propriété avec ses fils. M. Lavoie ramassait le foin avec un rateau mécanique lorsque son cheval se débrida et prit l'épouvante. Dans sa course affolée, la bête donna contre un tas de pierre et M. Lavoie fut projeté avec force contre une roche. Son garçon, témoin de l'accident, se porta au secours de son malheureux père qu'il releva baignant de sang. La victime inconsciente fut transportée à la maison des Lavoie en hâte où l'on manda le prêtre et le médecin. Malheureusement à l'arrivée de ceux-ci, la mort avait déjà fait son œuvre.

(Suite à la page 299)

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

Le point d'interrogation

Nous croyons poser un acte important d'apostolat en recommandant vivement à qui de droit le dernier ouvrage de M. l'abbé V. Germain. Ce livre contient "un exposé sommaire du mystère de la génération humaine et des questions connexes". L'auteur est un prêtre, docteur en théologie et vieux praticien de l'apostolat. Aussi l'ouvrage qu'il nous présente offre-t-il toutes les garanties de doctrine et de prudence surnaturelle requises pour un exposé de questions aussi délicates. Après avoir lu un grand nombre d'ouvrages du même genre,—il en est paru plusieurs depuis dix ans surtout—celui-ci nous paraît de beaucoup le plus pratique et le plus à la portée des lecteurs canadiens.

Ce livre s'adresse d'abord aux mères de famille. Mères chrétiennes, pour l'amour des âmes que Dieu vous a confiées, lisez-le attentivement. Ne craignez pas de sacrifier généreusement un dollar pour vous le procurer. Suspendez au besoin votre abonnement pour un an à telle revue et achetez ce livre. Quand vous l'aurez, mettez-le en lieu sûr, (il ne doit pas évidemment trainer sur les fenêtres) et faites-le lire courageusement à votre grande fille et à votre grand garçon en temps opportun. Vous allez rompre avec certaines traditions de silence. Rompez, voilà tout. L'important pour vous est de suivre exactement les conseils de l'auteur dans sa préface. Et vous aussi, éducateurs de toute catégorie, y compris "les religieuses enseignantes et la maîtresse du pensionnat", ne manquez pas d'étudier cet ouvrage qui simplifiera singulièrement votre tâche, dans une matière extrêmement difficile et toujours pénible. Bien plus, nous souscrivons au jugement de l'auteur: 'Qu'arriverait-il si quelque fillette ou quelque garçon, trouvant, par accident ou par curiosité, ce livre de bonne foi, l'allait lire en entier? Franchement, nous doutons qu'il en pût résulter le moindre inconvénient..." A plus forte raison n'y aura-t-il aucun inconvénient à ce que nos grands élèves de rhétorique ou de philosophie, sous la sage direction de leurs maîtres, y puissent voir non seulement le portrait de saint Liguori, à la page 140, ou celui de Bossuet, à la page 160, mais le texte en entier de l'auteur. Loin de nous, dirai-je avec l'auteur, de proposer ce livre comme panacée à tous les péchés. Evidemment non! Mais que de bien il peut faire! cela suffit. Louons l'auteur d'avoir su rompre sur ce point avec une routine aussi bigote que désastreuse pour les âmes, et de nous avoir donné un ouvrage plein de lumière et d'esprit surnaturel. Il appartenait à un théologien d'expérience de faire les premiers pas. Peut-être verrons-nous moins "de ces cas de longue souffrance morale qu'une explication d'un quart d'heure aurait guéris", si le bon livre de Monsieur Germain a la chance, rare au Canada, de faire son chemin. L'excellente disposition typographique, et les nombreuses illustrations, dont le choix manifeste chez l'auteur une originalité de bon aloi et tout apostolique, aideront à la diffusion de l'ouvrage: c'est la grâce que nous lui souhaitons et que nous souhaitons aux âmes...

ANSELME LONGPRÉ, ptre.

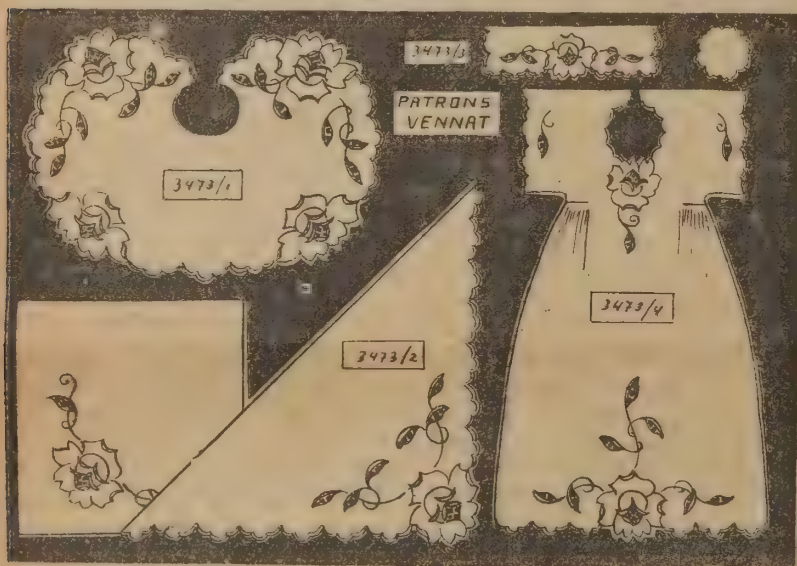
Saint-Aimé, P. Q.,

(Cf. *Le Devoir*, 4-VII-36)

"Le point d'interrogation", par l'abbé V. Germain. Un vol. 228 pp. 35 illustrations. En vente dans les principales librairies et à La Crèche, 680 Chemin Ste-Foy, Québec. Prix: $1.05 franco.

ADOPTIONS—14 en ce mois, 146 depuis janvier.

La Broderie est un agréable passe-temps



No 3473.—Trousseau de Baptême. Les Roses, superbe modèle facile à faire. Patrons à tracer manteau 30c, bonnet 15c, châle 20c, kimono 20c, robe 25c. Perforées manteau 75c, bonnet 25c, châle 50c, robe 30c, kimono 50c. Au fer chaud manteau 50c, bonnet 20c, châle, robe et kimono chacun 35c.

Etampés sur belle soie cordée blanche ou sur cachemire français pure laine manteau $3.00, bonnet 50c, châle $1.60, kimono $1.10, robe $1.85, jupon $1.65.

Sur crêpe plat pure soie lavable blanc ou rose pâle, manteau $2.75, bonnet 40c, châle $1.50, robe $1.35, jupon $1.20.

Soie spéciale pour broder tout le trousseau environ $1.50.

Brodés à la main prêts à porter, manteau, bonnet et châle en cachemire doublé en soie $12.00. En crêpe ou soie cordée $14.00.

Robe et jupon assortis en crêpe $6.00.

Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c. Circulaire Religieuse 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

SECTION FEMININE

La crise de Croissance

SURPRISE et anxiété des parents, lorsqu'apparaissent chez les adolescents des inégalités de caractère jusque-là inobservées, trahissant chez le grand garçon de treize ans, chez la fillette de douze, ce que l'on appelle la "crise de croissance".

L'enfant jusqu'alors docile, affectueux, égal à lui-même, devient changeant et impulsif. Il passe d'une exubérance désordonnée à de longue, rêveries muettes. A des démonstrations d'affection succèdent parfois sans transition, des brusqueries d'humeur frisant l'insolence.

Toutes ses préoccupations semblent accaparées par des emballements passionnés, ou pour un sport, ballon, bicyclette, ou pour telle personne de son entourage, ou pour quelque grande idée.

Tout chez lui déconcerte, car tout est nouveau... et tout paraît inquiétant.

* * *

Que se passe-t-il au juste?

Le grand garçon qui devient un homme, la fillette qui devient jeune fille regardent le monde avec des yeux nouveaux... Ils éprouvent des aspirations que leur révèle à eux-mêmes leur personnalité.

De là cette soif d'indépendance, ces enthousiasmes qui ne connaissent aucun obstacle:

"Ne suis-je pas libre, après tout? se dit l'enfant. Ne suis-je pas déjà un homme? Pourquoi obéir? Pourquoi me soumettre à d'autres?... Est-il vrai que Dieu est le Maître de la destinée?... Qu'est-ce que la vie et quel est le but de l'existence?...

Il souffre aussi l'enfant, d'être en général peu compris, parfois même de ses parents, de ses maîtres... Alors, il se replie sur lui-même... il se tait, nourrissant son esprit de rêves extravagants ou de douleurs concentrées. L'imagination travaille et creuse un fossé entre lui et les siens: "On ne le comprend pas!. On est injuste!... On lui en veut!... On le persécute!"

Et voilà qui explique ses révoltes soudaines contre tout ce qui, autour de lui, semble contrecarrer sa liberté.

* * *

Où réside le danger dans cette phase difficile?

Il n'est pas dans l'épanouissement physique de l'adolescent, qui, de soi, n'est rien que de naturel. Le vrai danger se trouve précisément dans l'incompréhension des parents et des éducateurs.

Les enfants, à cet âge, ne sont plus ce qu'ils étaient jusqu'à lors, et c'est ce qui déconcerte les parents.

Ils ne sont pas encore ce qu'ils seront plus tard, et c'est ce que les parents doivent comprendre pour s'éviter d'inutiles angoisses et surtout pour adapter à la situation leur action éducative.

Durant cette période de transition, tout, chez l'enfant, est instable; rien n'est définitif. Que l'on se garde donc de porter sur lui à ce moment des jugements sans appel.

Ce n'est pas parce que ses répliques sont vives, et peut-être insolentes dans la forme, qu'un adolescent doit être mis au ban de la famille et tenu pour un futur révolté. Qu'une jeune personne de douze printemps marque un souci de sa parure, elle n'en prendra pas nécessairement le chemin des grandes coquettes ou des vedettes de cinéma, et pourra fort bien faire plus tard une fort digne mère de famille.

* * *

Quels sont alors les remèdes à la situation?

Compréhension... Patience... Bonté... Lumières de la Foi.

Parents et maîtres sauront, le moment venu, que, sans rien abdiquer de leur autorité ni de leur mission d'éducateurs, il leur faudra nuancer davantage leur action et traiter en jeunes gens ces grands qui ne sont plus des bébés... Qu'ils s'appliquent surtout à garder leur confiance, en répondant judicieusement à leurs questions, expresses ou muettes.

Aux sautes d'humeur de l'adolescent, qu'ils répondent par une longanimité inconfusible prête à toutes les indulgences sans toutefois capituler par faiblesse.

A des manques de délicatesse, voire à des impertinences possibles, il leur faudra opposer une bonté vraie, celle qui veut le bien de l'enfant et l'y conduit fermement, persévéramment, en dépit des traverses.

A ses aspirations surtout, il faut donner un aliment, un répondant, en lui expliquant ce qu'il est en âge de comprendre, en éclairant sa conscience, selon les cas, sur les grands problèmes de la vie qui, déjà, le préoccupent.

Pour bien remplir cette tâche — la vraie tâche positive de l'éducation — il faut aux parants des convictions nettes qui se fassent sentir dans leur conduite. Car l'enfant s'aperçoit très bien si ses parents comptent avec Dieu.

Il faut que Dieu soit le trait d'union entre le père et ses fils, le lien qui unit la mère à chacun de ses enfants. Il faut, en un mot, que Dieu soit avant tout présent dans le cœur des parents.

Extrait de "L'Ami de la Famille."

LUNETTES ET LOUIS XV

Un jour Louis XV, visitant les bureaux de la Guerre, aperçut des lunettes sur une table et les prit en disant:

—Voyons si elles sont bonnes.

En même temps, sa main se porte sur un papier qui paraissait négligemment laissé sur cette table, et qui n'était autre qu'un pompeux éloge du monarque. Après avoir lu les premières lignes, il rejette l'écrit et les lunettes, et ajoute en riant:

—Elles ne sont pas meilleures que les miennes; elles grossissent trop les objets.

* * *

CHOSES DE VALEUR

—J'ai entendu dire que le caissier-comptable de votre établissement s'est enfui; a-t-il emporté quelque chose?

—Il est parti avec ma femme.

—Je voulais vous dire quelque chose de valeur: de l'argent par exemple?

LE "BULLETIN DE LA FERME" est imprimé par "LE SOLEIL", Limitée Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

NOTRE FEUILLETON

* * *

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

CHAPITRE IV

DANS LES SALONS DU KOMMODOR

La foule affluait.

Foule extrêmement mélangée. L'uniformité des smokings masculins atténuait à peine les profondes divergences de tous ces hommes venus des quatre coins du globe. Sous les torchères qui répandaient partout des flots de lumières, les bijoux et les toilettes des femmes mettaient une note luxueuse, sinon élégante.

Deux jeunes gens, dans une encognure un peu sombre, devisaient à mi-voix.

—Ton impression, Roger?

—Heu! assez... complexe. Je ne parle pas de la décoration. Correcte, agréable à l'œil, mais sans grande personnalité.

—Les personnages?...

—De tout. Du bon et du mauvais. Deux types surtout me paraissent dominer: le moujik et le junker.

—Bien dit. Sais-tu que tu ferais un excellent observateur tout à fait apte à la carrière?

—C'est cela, moque-toi de moi!

—Je n'en ai nullement l'intention. Tiens, regarde cet individu qui vient d'entrer... Quel facies!

—On voit que tu es diplomate, tu connais l'art des expressions mesurées.

L'homme qui faisait son apparition dans les salons offrait l'inquiétante physionomie d'un "type à tout faire", surtout le mauvais.

—Ma foi, murmura Guy, je ne voudrais pas rencontrer un tel individu le soir dans une avenue déserte.

—Que peut-il faire ici?

—Hé! le sais-je? Ne t'étonne pas, d'ailleurs. Je n'ai pas souvenir d'une seule réception où des figures sinistres, semblables à celle-ci, ne vinssent jeter une note pittoresque et rappeler que l'humanité est un agglomérat d'êtres fort disparates.

Un instant encore ils suivirent le personnage des yeux. Après un regard circulaire, ne trouvant sans doute pas celui qu'il cherchait, l'homme s'éloigna et disparut dans la foule.

Le trajet Kœnigsberg-Berlin s'était effectué sans encombres pour les deux amis. Ils se sentaient aussi frais, aussi dispos qu'après une cure prolongée dans la plus tranquille des villes d'eaux.

Guy, néanmoins, avait peine à maîtriser une certaine nervosité dont Roger devinait la raison: bientôt Schirmeck apparaîtrait. Geneviève de Liance, vraisemblablement, l'accompagnerait.

Les voilà! murmura Guy qui, depuis un instant, avait les yeux obstinément fixés sur le rectangle de la porte d'entrée.

Roger reconnut aussitôt l'anguleux Schirmeck. A ses côtés se tenait une ravissante jeune fille.

—La grâce française, Guy, elle reste toujours souveraine!

Mais déjà l'attaché allait vers les nouveaux arrivants.

La présentation fut courtoise, protocolaire. Mais l'ami du diplomate perçut le froncement de sourcils que le baron n'avait pu dissimuler. Le jeune fille, par contre, paraissait toute joyeuse.

Raide et compassé, Otto von Schirmeck assistait, taciturne, à l'échange des aimables propos entre les deux jeunes gens.

—A coup sûr, pensa Roger, cela ne lui sourit guère, et je gage que, si la bienséance ne s'y opposait, il aurait tôt de congédier ce pauvre Guy.

Il s'obligea néanmoins à lier conversation avec le baron.

Celui-ci ne répondit que par monosyllabes. Visiblement son esprit était ailleurs, et Roger, qui, sans y paraître, l'observait minutieusement, devinait en lui une préoccupation. Un instant,le regard de Schirmeck s'immobilisa. Il eut un imperceptible d'yeux. Discrètement, Roger suivit le regard. Il reconnut l'homme à face de bouledogue qui tout à l'heure avait retenu l'attention des deux Français.

—Tiens, tiens, se dit-il, cela devient très intéressant.

D'autres personnages vinrent se joindre au groupe. Le baron dut s'éloigner pour saluer de nombreuses connaissances.

Guy, Roger et la jeune fille restèrent seuls. Immédiatement, la conversation devint plus alerte.

—Je vous croyais à Varsovie, Monsieur d'Hardres, dit Geneviève, dévoilant ainsi, inconsciemment l'attention qu'elle accordait au moindre geste de Guy.

—Telle était mon intention, Mademoiselle. La rencontre de mon ami Roger à Kœnigsberg et diverses circonstances modifièrent mes projets.

—Vous êtes rentrés par le rapide de la nuit?

—Non, par la route.

—Quelle randonnée! Vous devez être épuisés!

—Croyez-vous? Avons-nous vraiment la mine d'hommes à bout de souffle?

—Oh! non, répliqua-t-elle avec un rire argentin.

Mais son regard continuait d'interroger. Visiblement, ce retour inopiné du jeune homme lui paraissait anormal. Guy devinait la réflexion et en éprouvait une certaine gêne. Pour changer le cours de la conversation, il demanda:

—Vous plaisez-vous toujours en Allemagne?

—Ma foi, je mentirais en affirmant que je ne regrette pas un peu la France..., mais je ne prévois pas un départ prochain.

Le front de Guy eut un pli soucieux.

—Me le conseilleriez-vous, Monsieur d'Hardres?

Guy eut une légère hésitation, puis, gravement, il dit:

—Très certainement, Mademoiselle.

Geneviève ne répondit pas. Manifestement, l'attitude de Guy la déconcertait.

Lui, cependant, promenait sur la foule un regard circulaire.

—Vous cherchez mon oncle?

—Je ne le vois pas, répondit indirectement l'ami de Roger.

—Il est peut-être déjà à son rendez-vous.

—Ici même? interrogea Roger assez vivement.

—Mais oui.

Cette intervention inopinée du jeune homme laissait Geneviève interdite. Elle devait trouver le compagnon de l'attaché d'ambassade quelque peu indiscret.

Se tournant vers Guy, elle expliqua:

—Mon oncle me dit en venant au Kommodor qu'il attendait un homme d'affaires avec lequel il aurait, durant la soirée, une conversation assez longue.

—Où doivent-ils se voir? demanda Roger.

Geneviève hésitait à répondre.

Guy, cependant, devinait que l'interrogation de son ami avait sa raison d'être.

—Mademoiselle, dit-il, vous nous obligeriez beaucoup en donnant à mon ami, si vous le pouvez, le renseignement demandé.

—Ils ont rendez-vous, expliqua-t-elle, dans le petit salon attenant au cercle.

—Où cela?

—Au premier, troisième porte de gauche, je crois.

—A quelle heure?

—22 h. 30.

Roger jeta un regard sur son bracelet-montre.

—Dans une demi-heure, par conséquent, murmura-t-il, c'est plus que suffisant.

Et comme le regard de Guy l'interrogeait:

—L'homme du château et l'individu inquiétant de tout à l'heure sont de connivence, ajouta-t-il.

Guy tressaillit.

—Que comptes-tu faire?

—Tu ne le devines pas?

Un sourire éclairait la malicieuse figure de l'ingénieur.

Rapidement, il prit congé des deux jeunes gens.

Tout cela paraissait bien obscur à la jeune fille. Elle remarqua, par ailleurs, la pâleur et l'agitation de son compagnon. A coup sûr, Guy lui cachait quelque chose de grave.

Le jeune homme, cependant, hésitait à parler. Quelles preuves réelles possédait-il d'intentions coupables chez le baron?

Si, malgré toutes les apparences, le but de Schirmeck était inoffensif?... S'ils s'étaient trompés, Roger et lui?...

Un combat se livrait en lui. Parler?... se taire?... Près de lui se tenait Geneviève, muette, embarrassée.

De nouveau, Guy chercha du regard l'oncle de la jeune fille. Il vit, cette fois, Schirmeck qui, précisément, le fixait de son regard dur, presque haineux.

Alors, il se décida.

—Vous aimez les tableaux, Mademoiselle? dit-il, s'efforçant de sourire.

—Mais oui. Pourquoi cette question?

—Ne vous étonnez pas. Tenez, il y a là-bas — son doigt indiquait un pan de mur à droite — une croûte affreuse que nous ferons mine d'admirer.

Ils s'immobilisèrent devant le tableau.

—De cette manière, commença Guy, nos physionomies échapperont aux observateurs indiscrets qui pourraient, sans cela, les examiner. Je vous dois une explication. Notre retour est motivé par une raison grave... La nuit dernière, les circonstances nous on mis sur le chemin d'un mystère qu'il y a intérêt pour la France, peut-être, à éclaircir.

—Mon oncle est mêlé à cette affaire?

L'interrogation révélait tout le travail qui s'était effectué dans l'esprit de la jeune fille.

—Peut-être... Je ne sais... Loin de moi, d'ailleurs, la pensée de formuler la moindre accusation.

—Vous craignez peut-être de me blesser?

—Non, Mademoiselle. Je vous affirme qu'il m'est impossible de dire que votre oncle est coupable.

—Des présomptions, alors? C'est cela, n'est-ce pas? Eh bien, laissez-moi vous avouer que la chose ne m'étonnerait pas outre mesure. Otto von Schirmeck ne m'est rien, et sans cette pauvre Agnès de Blachery, ma tante, aucun lien ne m'eût rattachée, même de loin, à cet Allemand. Sans doute est-il correct et courtois à mon égard, mais rien, ni les sentiments, ni l'éducation, ni surtout la religion, ne nous rapproche. N'ayez donc aucune crainte de me peiner en me révélant les agissements de cet homme. Naturellement, je préférerais de beaucoup que le baron fût un de ces Allemands modérés, à esprit large, comme j'en connais, mais je m'aperçois chaque jour plus clairement combien mon oncle a profondément ancrée en lui la haine de la France.

Les traits de Guy se détendirent.

(à suivre)

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

LA SEMAINE

UN jeune homme de 21 ans, Omer Toulouse, fils de M. et madame Mastaï Toulouse, du Lac Mégantic, a été tué instantanément, sur la route nationale entre Lac Mégantic et Springhill. Le jeune Toulouse a été frappé par une automobile appartenant à un voyageur de commerce de Montréal, au moment où il retournait chez lui sur une bicyclette.

Ce fatal accident s'est produit la semaine dernière, alors que le jeune Omer Toulouse retournait à la résidence de ses parents. Chemin faisant, le cycliste qui n'avait pas remarqué qu'une automobile venait à l'arrière, quitta subitement le bord du chemin et se jeta devant l'auto qui le traîna sur une assez bonne distance. La mort a été instantanée.

A l'enquête du coroner, présidée par M. le docteur Dubé, un verdict de mort accidentelle a été rendu. Le conducteur de l'auto a été exonéré de tout blâme.

* * *

UN joyeux anniversaire.—On annonce des bureaux-chefs du Réseau Canadien National qu'à l'occasion du centième anniversaire du premier chemin de fer canadien (aujourd'hui fusionné avec le Réseau Canadien National) toutes les locomotives en service, d'un bout du Canada à l'autre, ont fait fonctionner leur sifflet à midi, le mardi 21 juillet. Les sifflets des usines et des remises à locomotives ont unis leurs cris à ceux des locomotives.

C'est le 21 juillet, 1836, à midi, que la "Dorchester", première locomotive à vapeur au Canada, quitta Laprairie pour St-Jean, Qué. Elle tirait le premier train du Champlain & St. Lawrence Railway.* Cent ans après ce sont les locomotives géantes du Canadien National qui célèbrent cet important anniversaire.

RIONS DONC !

AU TRIBUNAL

Le juge.—Je sais que vous avez commis le vol exactement tel que je l'ai décrit.

L'accusé.—Non, son Honneur, mais la prochaine fois je me servirai de votre méthode.

LOGIQUE ENFANTINE

Bébé taquine un canard qui fuit effaré devant ses cris.

—Bébé, il ne faut pas faire de mal aux animaux.

—Alors pourquoi qu'on les mange?

* * *

CE QU'ELLE FAIT

—Je me marie.
Ah! bah!

—Mais oui! Je parie que tu ne devines pas ce que fait ma future?

—Oh! parfaitement. Elle fait une sottise.

Prix de dernière heure

21 JUILLET 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé	22⅝c
Fromage coloré	13c à 13⅛c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs

Patates nouvelles du Québec en sac 80 lbs	$1.35 à $1.40

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée	14c F.A.B.
Laine blanche lavée	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée	23c
Laine lavée	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Boeufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **12c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **90c.**

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière, **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons du 20 au 31 juillet **.25c**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.
Prix garantis du 6 au 18 juillet 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6 70
Patente Hungarian, 98 lbs.	3 00
1ère Patente, Manitoba, qrt	6 30
" " " 98 lbs	2 80
Forte à levain, quarts	6 20
" " 98 lbs	2 75
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2 20
" " sacs toile, 98 lbs	2 05
Farine à engrais, 1ère qualité	1.60

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	0.95
Avoine alimentation No 1	0.50
" " recriblée	0.52½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.60
Orge d'alimentation	0.65
Sarrasin d'alimentation	0.85

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3 00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.20
Grains mélangés pour poules	1.90
Grains broyés fins, poussins	2.10
" " gros, poulets	1.95

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$2.00
Fèves blanches, (triées)	1.75
" (triées yeux Jaunes)	2 50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1 30
Gru	1.40
Gru Blanc (Middlings)	1.65
Blé d'Inde moulu	1 85
Moulée d'Avoine, fine	1.60
Moulée d'Orge, fine	1.50
Tourteaux de lin	1.65
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.65
" " coton 80 lbs	2.70
Drèches brasserie séchées	1.20
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur en baril de 45 gallons	.10
Moulée à veaux	3.30
" laitière 18%	1.65
" laitière 34%	1.90
Foin à la tonne	10.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.40
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4 55
" No 3	4.45
Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$0.56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2 60
" " composé	2 30

LARD SALÉ

Gras de dos:	
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	$35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	32 00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$29.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	23 juillet 1936	25 juillet 1935	26 juillet 1934	27 juillet 1933	22 juillet 1926
Beurre No 1, Past	23	20 1/16	18 7/16	20 1/16	32⅛
Fromage Blanc	12 11/16	09 11/16	09 5/16	10 9/16	17
Fromage coloré	12 13/16	09 3/16	09 7/16	10 9/16	17⅛
Œufs Frais	24	23	23	20	38
Veaux de lait vivants	06	06	05	04¾	09
Bouvillons vivants choix	05½	06½	05¼	05	07½
Agneaux du printemps	08	07½	07	07¾	15⅛
Porcs vivants	9.75	9.75	9.25	6.75	15¾

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 13 au 20 juillet

BEURRE

Lundi et mardi derniers, le marché anglais était très ferme et une assez bonne demande a été enregistrée pour nos beurres canadiens, mais mercredi matin, le 15 courant, les premiers rapports reçus du marché anglais ont annoncé une baisse de deux "shellings" la livre, (environ 7/16c la livre) et cela a été de nature à rendre notre marché un peu plus faible et incertain. Jeudi, il y a eu tranquilité; l'on ne semblait pas vouloir opérer sur une grande échelle et les prix avaient plutôt tendance à fléchir davantage.

Vendredi avec des nouvelles un peu plus rassurantes, c.a.d. une plus grande activité du marché anglais, lequel avait également atteint un niveau de prix aussi élevé que celui que l'on avait enregistré au début de la semaine, notre marché local n'a pas tardé à s'en ressentir.

Il est à espérer que dans certains milieux la coopération nécessaire sera continuée afin d'être en mesure de diriger le surplus apparent de notre production outre mer et nous sommes convaincus que notre industrie laitière en bénéficiera sensiblement.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 20 juillet courant, le numéro un pasteurisé au gros était coté à 23⅞c la livre.

FROMAGE

Une autre hausse a été enregistrée sur notre marché au fromage.

Quoique la demande du marché anglais ait été un peu plus limitée, l'on rapporte quelques ventes pour expéditions aux Etats-Unis et cela a certainement aidé à maintenir les prix fermes.

ŒUFS:

Montréal et Québec: — Notre marché aux œufs s'est continué ferme. Les arrivages courants ne sont que suffisants pour satisfaire à la demande immédiate et les prix sont facilement soutenus.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules:—Les arrivages de poules ont été un peu plus restreints et avec une légère amélioration dans la demande, les prix restent au niveau de la semaine précédente.

Poulets à Rôtir:—La demande est limitée et avec des arrivages de sujets de qualité secondaire, la vente en est plutôt difficile et avons à rapporter une baisse de prix.

Poulets à Griller: — Aucun changement important à noter dans les prix. Avec une diminution dans les arrivages et une légère amélioration dans la qualité, il a été possible de maintenir les prix au niveau de la semaine précédente.

VOLAILLES ABATTUES:

Bonne demande aux prix actuels.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 20 juillet, 1936: Bétail, 707; veaux, 1147; porcs, 1268; moutons, 1470.

BETAIL

Les ventes de bétail se faisaient très lentement quoique à des prix fermes. Les meilleurs bouvillons n'allaient pas au delà de 5½c pendant que les communs et les moyens rapportaient de 3½c à 4c. Les vaches, sans être recherchées, se vendaient cependant 2½c à 3¼c et 3¾c, et celles qui étaient destinées à la mise en conserve rapportaient aux alentours de 1½c la livre. Les taureaux étaient difficiles à vendre et les plus communs se vendaient aussi bas que 2½c la livre, pendant que les meilleurs se payaient aux alentours de 3¼c la livre. Les sujets pesants sont très peu recherchés et les acheteurs n'en veulent pas. Peu de changements sont prévus pour les quelques semaines à venir.

VEAUX

Le marché des veaux ne s'est guère amélioré et les acheteurs se montrent toujours très particuliers et même semblent plus ou moins intéressés à faire des achats. Aujourd'hui il n'y a pas eu de vente à prix plus élevé que 6c, et très peu de sujets ont réalisé ce prix. La majeure partie des ventes ont été faites entre 4½c et 5c la livre. Les sujets communs rapportaient 3½c parmi les veaux de lait. Les veaux de champs se vendaient de 2¾c la livre et 3¼c la livre. Nous sommes portés à croire que le prix des veaux de lait devrait s'améliorer pendant que les veaux de champs pourraient encore fléchir.

PORCS

Le prix des porcs s'est maintenu ferme à 9¾c la livre. Les ventes de la semaine resteront à ce niveau et nous pensons qu'il y a lieu de s'attendre à des prix assez fermes pour les quelques semaines à venir, tout dépendant naturellement des conditions qui prévaudront sur le marché d'exportation. Les expéditions actuelles sont plutôt faibles, mais les acheteurs ne se laissent pas influencer par ce motif, car nous sommes à la veille de voir augmenter appréciablement les expéditions locales. Les indices actuellement à notre disposition nous portent à croire que les éleveurs de porcs n'ont pas trop à craindre de voir les prix tomber en bas de niveaux rémunérateurs. Les truies se vendaient de 6c à 6¾c et parfois quelque peu plus cher.

PRIX de REMISE de la COOPERATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 18 JUILLET 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	24c
A (moyen)	22c
B	21c
C	20c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

	la lb.
Choix —90 lbs et plus	9c
Bon —80 lbs jusqu'à 89 lbs.	8c
Moyen —70 lbs jusqu'à 79 lbs.	7c
Commun—60 lbs jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	18c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	16c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs	12c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs à 6 lbs	23c
A—4 lbs à 5 lbs	22c
B—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs à 6 lbs	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs à 6 lbs	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	9½c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 18 JUILLET 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 14 JUILLET 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUÉBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	23c
No 1 non pasteurisé	22½c
No 2	22c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	12 11/16c	No 1	12 15/16c
No 2	11 11/16c	No 2	11 13/16c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	18c
B	16c
C	14c
Coqs	12c

POULETS VIVANTS "A Rôtir"

A—4 lbs. et plus	20c
B—3½ lbs. jusqu'à 4 lbs.	17c
C—3 lbs jusqu'à 3½ lbs	15c

POULETS VIVANTS "A Griller"

Doivent peser au moins 2 lbs. chacun, rendu à Montréal.

"Gris"

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	19c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	17c
C—2 lbs et moins	15c

"Blanc" (Leghorn)

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	19c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	16c
C—2 lbs. et moins	14c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	20c
B	18c
C	17c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre 8c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 30c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	25c
A—Moyens	23c
B	22c
C	20c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	09c
Moyen	7c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12½c
Moyen	12c
Commun	10½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 20 juillet 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.75
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.75
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $9.25
Porcs légers	120 à 160 lbs. $9.25
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $9.25
Extra lourds	270 lbs ou plu $8.75
Truies	$6.00 à $7.00

Vaches

	la lb.
Choix	3½c à 3¾c
Bonne	3c à 3¼c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	2c à 2¼c
Très Commune	1½c à 1¾c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	5¾c à 6c
Bon	5½c à 5¾c
Moyen	5c à 5¼c
Communs	3½c à 4c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3¼c à 3½c
Commun	2½c à 3c

Agneaux

	la lb.
Choix	8c
Bon	7½c à 7¾c
Commun	6c

Moutons

	la lb.
Bon	2½c à 3c
Communs	1¾c à 2c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5¼c à 5½c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4¼c à 4¾c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	3c à 3¼c

Taures

	la lb.
Choix	4¼c à 4¾c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 3¾c
Commune	2¼c à 2¾c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3c à 3½c
Bon	2¾c à 3c
Moyen	2½c à 2¾c
Commun	2¼c à 2½c

AGNEAUX - MOUTONS

Une nouvelle baisse a été imposée dans le cas des agneaux et nous considérons que le marché de Montréal a été bon malgré cette baisse d'un demi sou, car certains autres marchés canadiens ont fléchi beaucoup plus que cela. Le prix général pour les bons agneaux était de 8c la livre. La demande pour les bons sujets était bonne, mais les agneaux légers n'étaient pas désirés du tout. Une bonne proportion des petits agneaux ont été rachetés pour être retournés en campagne pour engrais. On ne devrait pas expédier de sujets de moins que 65 livres et encore faut-il qu'ils soient gras et bien finis. On peut s'attendre à de nouvelles baisses. Les moutons ne se vendent que de 2c à 3c la livre.

PORCS ABATTUS:

Montréal et Québec: — Marché un peu plus tranquille et prix stationnaires.

VEAUX ABATTUS:

Montréal et Québec: — Marché faible et à la baisse.

Choses à connaître

Bien marquer les animaux que l'on expédie en coopération est très important pour assurer des retours qui donneront satisfaction. Le marquage est l'unique moyen d'identification sur lequel on puisse se baser sûrement pour faire les répartitions. Toute négligence sous ce rapport de la part des expéditeurs peut entraîner des erreurs parfois considérables.

BETAIL

Toutes les bêtes à cornes doivent être marquées SUR LA CROUPE DROITE AUX CISEAUX OU A LA TONDEUSE. On doit choisir une seule marque pour chacun des expéditeurs ayant des sujets dans le char. Voici les marques que nous recommandons: I, II, III, IIII, IV, V, VII, VIII, IX, X, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, etc. On notera que c'est intentionnellement que nous avons passé VI et XI qui peuvent être facilement confondus avec IV et IX.

PORCS

Tous les porcs doivent être marqués SUR L'ÉPAULE, LE DOS OU LA CROUPE (et à aucun autre endroit) AUX CISEAUX OU A LA TONDEUSE. De même que pour les bêtes à cornes on doit choisir une marque séparée pour chacun des expéditeurs. Les mêmes marques sont recommandées que pour les bêtes à cornes. Les marques doivent être faites de telle sorte qu'elles soient visibles des deux côtés de l'animal; elles doivent être claires, nettes, et bien visibles à distance de plusieurs pieds de l'animal.

Nous ne recommandons pas l'usage de la peinture ni pour les porcs, ni pour les bêtes à cornes; les ciseaux, ou encore mieux la tondeuse, font des marques beaucoup plus faciles à lire et moins exposées à disparaître.

VEAUX ET MOUTONS

Aucun système de marquage n'a donné de meilleurs résultats que les rondelles métalliques que l'on attache aux oreilles au moyen d'anneaux posés avec pinces. Tous les autres systèmes ont été essayés et avec si peu de succès que nous devons nous en tenir à la recommandation des rondelles métalliques. Il faut naturellement que la personne en charge du marquage s'assure bien que les rondelles sont posées; chaque rondelle perdue représente une erreur possible dans la répartition. Autant que possible on doit s'efforcer de donner à chaque propriétaire une série consécutive de numéros pour les sujets qu'il expédie dans un char donné.

On peut se procurer ces rondelles, à bon compte, en s'adressant à nos bureaux; les anneaux et les pinces sont fournies gratuitement avec les rondelles.

REMARQUE

Marquer les animaux peut sembler être une opération simple et sans grande importance. Mais il ne faut pas oublier que 75% des erreurs qui se glissent dans les répartitions sont dues à cette seule cause.

MARQUONS DONC BIEN NOS ANIMAUX.

A. S.

Un tiers de mille de pivoines

"La pivoine suspendue au cou d'un enfant guérit la cruelle maladie d'Alcyde". Ainsi disait Joshua Sylvester, le poète anglais du 16ème siècle, faisant allusion à l'ancienne croyance que les graines de pivoine portées autour du cou agissent comme un charme contre les puissances des ténèbres. Depuis les temps les plus reculés en effet, la tradition voulait que la pivoine fut un talisman contre le mal et un remède pour un grand nombre de maladies. Dans l'Europe orientale, l'origine du nom, comportant de nombreuses variations, s'associait au Pan de la fable, qui guérissait les blessures des dieux dans la guerre de Troye, et qui est mentionné par Homère dans l'Iliade.

Dans le lointain Orient, la pivoine, avec ses couleurs éclatantes, était une source d'inspiration pour les poètes chinois des temps anciens, tandis que le peuple avait une tournure d'esprit plus pratique. Aujourd'hui comme autrefois, les habitants du Nord de l'Asie font bouillir les racines de la pivoine pour les manger et broient sa graine pour la mettre dans le thé. Les tubercules de la pivoine ordinaire sont aussi employés comme remède interne. On leur attribue de merveilleuses qualités pour la guérison de désordres internes; comme la bile, la colique, l'hydropisie, les convulsions et l'hystérie. On emploie une infusion des feuilles sèches comme astringent pour les troubles internes pendant les chaleurs. On ne sait pas si la pivoine ornait les jardins suspendue de Babylone, qui étaient considérés comme l'une des merveilles de l'ancien monde, mais sa beauté est reconnue depuis un temps immémorial et elle est toujours l'une des plantes vivaces les plus importantes dans les jardins canadiens.

Il y a au Canada beaucoup de jardiniers amateurs qui se vantent à juste titre de la beauté et de la longueur de leur plate-bande de pivoines. Une trentaine de pieds de fleurs dans un jardin fait un étalage imposant et dont on peut être fier, mais que dire d'un tiers de mille des plus belles pivoines que l'on ait jamais vues au Canada—50,000 fleurs présentant les nuances les plus variées, blanc teinté de cramoisi, bronze et or, rouge, rouge foncé, rose, garance, couleur de chair, toutes confondues dans un glorieux kaléidoscope. C'est ce que l'on verra à l'Exposition internationale de pivoines, qui doit se tenir au Pavillon de l'Horticulture, sur les terrains de l'Exposition, à Toronto, les 24 et 25 juin. Cette exposition est organisée par seize Sociétés d'horticulture de Toronto, la Société canadienne des pivoines, plusieurs Sociétés d'horticulture de la province de l'Ontario et la Société américaine des pivoines. Elles constitue un record, car elle marque la 33ème exposition annuelle de la Société américaine des pivoines et la première du genre au Canada. Tous les principaux producteurs de l'Ontario donnent leur appui plein et entier pour assurer le succès de l'exposition. La liste des prix est très généreuse.

Le centenaire du C. N. R.

Le Canadien National, dans le réseau duquel est fondue la Compagnie du Lac Champlain et du St-Laurent dont les seize milles de voie ferrée furent les premiers au Canada, a été à l'honneur à la fin de la semaine, St-Lambert, St-Jean, Laprairie ont célébré avec éclat l'anniversaire du premier train à vapeur qui, parti de Laprairie le 21 juillet 1836, se rendit à St-Jean, le même jour.

Ce centenaire, qui marque non seulement les progrès accomplis par les chemins de fer, mais aussi le développement économique de notre pays qui en résulte, attira une foule enthousiaste. Tout le long du parcours du train du centenaire, entre Montréal et St-Jean et entre Montréal et Laprairie, les riverains de la voie du Canadien National se tenaient sur le passage de la locomotive à lignes fuyantes, série 6400, qui tirait le train de dix-huit voitures. Ce géant du rail offrait un contraste saisissant et symbolique avec la réplique exacte de la "Dorchester", première locomotive canadienne, qui voyageait sur une plateforme derrière la plus grosse locomotive à lignes fuyantes au monde. Les spectateurs avaient ainsi en raccourci l'histoire du chemin de fer depuis un siècle.

La "Dorchester" figura aussi dans les défilés historiques, à St-Jean et à Laprairie, respectivement point de départ et d'arrivée du premier train à vapeur. Elle était accompagnée de trois vieux mécaniciens qui connurent les premières locomotives et qui avaient revêtu pour l'occasion des costumes d'il y a cent ans. L'un de ces figurants était M. A. J. W. Pangborn, petit fils de George Washington Pangborn, qui conduisit la "Dor-chester" le 21 juillet, 1836. La locomotive 6400 fut aussi visitée à chaque endroit par des milliers de personnes qu[i] purent se rendre compte que le chemin de fer est encore un mode de transpor[t] de grande actualité, adapté à toutes le[s] exigences modernes. Comme le disai[t] M. S. J. Hungerford, président du ré[-]seau national dans son discours à St[-]Lambert" rien n'est encore venu rem[-]placer le chemin de fer comme serviteu[r] constant, hiver comme été, et fidèle d[u] peuple canadien. Convaincu de ce fai[t] et confiants de votre appui nous voyon[s] commencer un second siècle de chemi[n] de fer avec sérénité".



VOLUME XXIV, No 31 QUÉBEC 30 JUILLET 1936

ACTUALITE AVICOLE

Concours de ponte Canadien

37ème semaine finissant le 17 juillet

La semaine dernière le résultat de la ponte a été pratiquement le même que pour la semaine précédente. Bien qu'il y ait eu moins d'oiseaux actifs, que le nombre des non pondeuses se soit élevé à trente et une, il a été cueilli seulement 34 œufs de moins que durant la période précédente.

Quelques poules demandaient à couver et cinq parquets ont obtenu un résultat moindre que 50%. La récolte de la semaine, en dépit de ces divers contretemps, reste supérieure de 6.3% à celle de la semaine correspondante l'an dernier.

Les Leghorns blanches furent les meilleures compteuses parmi les trois parquets étoiles de la semaine. Les résultats au 17 juillet étaient comme suit:

Parquet	Points	Œufs
23.—L. B., W. S. Hall..........	64.6	57
22.—L.B., F. C. Evans.........	64.3	60
10.—R.B., Sta. Exper. Ottawa...	60.8	55

On ne note aucun changement dans le rang qu'occupent les six premiers parquets du concours. Les points crédités à chque groupe au 17 juillet sont comme suit:

Parquet	Points	Œufs
5.—R.B., J. H. Thompson......	1883.0	1911
23.—L.B., W. S. Hall...........	1854.2	1631
26.—L.B., Russell P. Farm......	1830.7	1660
29.—L.B., Manor Farm..........	1802.7	1626
20.—L.B., G. S. Tayler.........	1697.8	1588
3.—R.B., F. Teasdale..........	1541.0	1473

Il y a du changement dans le rang des six plus fortes pondeuses depuis le début de l'épreuve Au 17 juillet, nous les trouvons dans l'ordre suivant:

Parquet	Points	Œufs
201.—L.B., G. S. Tayler.........	234.6	212
289.—L.B., Sta. Exp. Ottawa.....	234.2	206
263.—L.B., Russell P. Farm......	231.0	200
52.—R.B., J. H. Thompson.....	227.9	202
233.—L.B., W. S. Hall...........	227.0	198
294.—L.B., Manor Farm.........	224.9	192

17ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau.......	P.R.B.L.	990	1067.0
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing.	P.R.B.	1121	1261.1
3.	Frank Teasdale.......	"	1473	1541.0
4.	Kenneth Slacer........	"	1309	1355.7
5.	J.-H. Thompson........	"	1911	1883.0x
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	1437	1430.3
7.	Jas.-N. Winter, Jr......	"	1272	1255.7
8.	Jas.-H. Smith.........	"	1449	1514.8
9.	R.-W. Kettles..........	"	1058	1065.3
10.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1365	1500.1
11.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1214	1231.6
12.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1336	1435.0
13.	Sta. Exp. Lennoxville..	"	1466	1498.0
14.	Sta. Exp. La Ferme....	"	1337	1346.3
15.	Sta. Exp. La Ferme....	"	1334	1383.8
16.	R.-J. Steele...........	L.B.	977	965.5
17.	R. Haycock...........	"	1171	1209.9
18.	Alex. McLean.........	"	1459	1507.5
19.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1231	1092.4
20.	G.-S. Tayler..........	"	1588	1697.8
21.	R.-J. Penball..........	"	1309	1317.7
22.	F.-C. Evans..........	"	1463	1515.9
23.	W.-S. Hall............	"	1631	1854.2
25.	A.-E. Shank & Son....	"	1401	1473.0
26.	Russell P. Farm.......	"	1660	1830.7
27.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1159	1128.2
28.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1358	1476.4
29.	Manor Farm..........	"	1626	1802.7
	Total..................		38105	39640.6

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 16 juillet 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1441	1508.5
2.	Exp. Sta., La Ferme...	"	1344	1352.7
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca..	"	1444	1567.3
4.	C. R. Waldrom, Co-op. S.	"	1447	1590.5
5.	G.-K. Campbell.......	"	1245	1352.9
6.	J.-R. Carreau, Co-op. M..........	L.B.C.S.	1221	1251.0
7.	Adélard Fortin........	"	1050	1114.9
8.	Arthur Préfontaine....		1682x	1688.8
	Co-op. S.............	"	1460	1611.3
9.	J.-A. Lataille.........	"		
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	1353	1360.6
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	1157	1282.2
12.	J. H. Pariseau, Co-op. I.	P.R.B.L	1137	1128.8
13.	Exp. Sta. Lennoxville..	P.R.B.	1585	1706.0
14.	W. W. Elliot, Co-op. O..	"	1283	1346.4
15.	R. H. Smith, Co-op. S..	"	1433	1427.2
16.	Hugh C. Elliott.......	"	1466	1593.4
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	1331	1364.8
18.	Donat Ostiguy, Co-op. M.	"	1342	1363.8
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1274	1249.0
20.	Exp. Sta. Lennoxville..	"	1467	1510.4
	Total.................		27162	28370.5

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 23 juillet 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoirs Coop. Marie-v.	L.B.	1708	1933.6
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1481	1421.7
3.	Tayler, G. S..........	"	1903	2141.2
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	1503	1653.7
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1716	1809.2
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1609	1642.4
7.	Letendre, J.-W........	"	1225	1314.8
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1207	1206.6
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	1479	1465.0
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1312	1503.9
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)..........	"	1793	1898.3
12.	Couv. Coop. Montmagny (Marier)............	"	1292	1290.9
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1402	1373.4
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.		1486	1498.5
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1507	1593.8
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1488	1603.3
	Total....................		24111	25350.3

Deux phases principales de la vente des volailles

Il y a deux phases principales dans la vente des volailles au Canada et qui exigent une attention spéciale actuellement, dit le rapport de la Conférence spéciale sur l'aviculture, tenue à Ottawa récemment. Ces deux phases sont les suivantes:—

1. Les poids et les catégories les plus recherchés au Canada pour le commerce domestique et d'exportation.

Les meilleurs moyens de transporter les oiseaux en vie à partir de l'endroit où se trouve le producteur jusqu'au marché, afin d'éviter des pertes inutiles de poids ou une détérioration de qualité pendant le transport.

Ordinairement au Canada la plupart des poulets sont vendus sous deux poids — poulets de gril, en anglais "*broilers*" (2¼ livres et moins), et gros poulets (4½ livres et plus). Ces poids ne sont pas les plus recherchés sur le marché anglais et, d'autre part, la quantité produite au Canada en ces quelques dernières années, n'a pas été promptement absorbée par la demande au pays.

On propose que les producteurs de volailles, dans le Canada tout entier, produisent la moitié de leurs sujets Leghorn et des autres races de poids léger pour les vendre au poids de 2¼ à 3 livres chacun et que pendant les trois semaines qui précèdent immédiatement l'époque où ces oiseaux doivent être mis sur le marché, qu'ils les engraissent en parquet ou en épinette pour qu'ils puissent être classés dans la catégorie "Nourris au lait". On recommande de la même pratique pour les Rocks barrés et les autres races de gros poids. Une partie des sujets de ces races devrait être envoyé sur le marché en août, septembre et au commencement d'octobre lorsqu'ils pèsent en vie, environ 4 livres chacun. On recommande de payer une prime à ceux qui se qualifient dans la catégorie "Nourris au lait". Les primes recommandées par le Comité des volailles habillées de l'Association des produits canadiens pour les oiseaux de la catégorie "Nourris au lait" sont les suivantes: 3c par livre de plus pour les "Nourris au lait" que pour les Sélects; 2c par livre de plus pour les "Nourris au lait A" que pour les "Nourris au lait B"; 3c par livre de plus pour les Sélects A que pour les Sélect B et 4c par livre de plus pour la catégorie B que pour la catégorie C.

Le fait est que la vente de volailles de qualité médiocre cause de grosses pertes aux producteurs sur toute l'étendue du Canada. Le marché domestique, pas plus que le marché anglais, qui serait prêt à absorber des millions de livres de volailles habillées canadiennes, ne peut se procurer une quantité suffisante d'oiseaux de qualité. Ce sont avec des oiseaux de la catégorie "Nourris au lait A" et "Nourris au lait B" que les producteurs canadiens se font le plus d'argent. Le marché est toujours encombré d'oiseaux de qualité inférieure, et jamais de ceux de qualité, qui obtiennent toujours une prime.

L'emploi de poison pour l'extermination des rats

Au temps de la Reine Elizabeth, le Gouvernement payait une prime d'un penny pour les têtes de trois rats ou de douze souris, mais le poison était déjà employé pour l'extermination de ces rongeurs bien avant ce temps. L'emploi de poison doit se faire cependant avec les plus grandes précautions; il est toujours à craindre que de la nourriture ne devienne contaminée, que d'autres animaux ne consomment l'appât destiné aux rongeurs, et il est à craindre également que les rats empoisonnés ne se réfugient dans des trous inaccessibles où leurs cadavres constituent un danger pour la santé. De fait, on préfère se servir de pièges pour les rats et les souris dans les maisons ordinaires. L'emploi de poison est réservé aux granges et aux autres dépendances. Le carbonate de barium, qui est bon marché, sans goût et sans odeur, est l'un des poisons employés pour exterminer les rats. Il peut être mis dans une pâte composée de 4 parties de moulée ou de farine et d'une partie de poison, ou encore de 8 parties de farine d'avoine et de 1 partie de poison. On ajoute de l'eau lorsque cela est nécessaire pour rendre l'appât humide. La pâte empoisonnée est mise dans les galeries des rongeurs.

Le phosphore est souvent employé comme ingrédient des poisons pour les rats et les autres animaux, mais la Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui a publié une circulaire sur les rats et les souris, ne recommande pas son emploi, à cause de sa nature inflammable et des dangers que présentent la manipulation des appâts où il y a du phosphore. Cette circulaire de la Division de l'Entomologie, qui contient des renseignements sur les principaux moyens d'exterminer les rats, les souris et les autres rongeurs, est offerte à tous les cultivateurs et aux ménagères.

La poudre de scille rouge a été employée aussi en ces dernières années dans les campagnes d'extermination des rats aux Etats-Unis, et elle a donné de bons résultats. Le scille rouge a cet avantage sur les autres poisons généralement employés qu'il est relativement sans danger pour les êtres humains et les animaux domestiques, tandis qu'il est extrêmement toxique pour les rats lorsqu'il est bien appliqué. Comme appât on recommande du poisson frais hâché, du poisson en conserves, de la viande fraîche hâchée, et des céréales, telles que le gruau d'avoine, la farine de blé d'Inde, le son, etc. Pour préparer l'appât de poisson ou de viande, on mélange une once de scille rouge en poudre avec suffisamment d'eau pour faire une pâte claire, sans grumeaux, et à cette pâte on ajoute une livre de poisson ou de viande, puis on mélange parfaitement. Pour faire un appât aux céréales, on mélange une once de scille rouge sec avec une livre de céréales, et on ajoute une chopine de lait sucré ou d'eau, en brassant énergiquement.

Coupe sur les agneaux non châtrés

La chair d'agneau ne peut maintenir sa popularité auprès des consommateurs à moins que les producteurs ne lui donnent une qualité et un fini qui la font apprécier.

Les producteurs ont donc intérêt à produire un agneau d'aussi bonne qualité que possible. Il fait plaisir de constater qu'il y a eu progrès réel dans l'amélioration de nos agneaux au cours des dernières années et que l'expédition des agneaux non châtrés a été réduite dans une large mesure.

Les agneaux non châtrés ne peuvent pas donner satisfaction au consommateur parce que leur chair a une saveur particulière qui déplait; de plus ces sujets ont une tendance à développer les quartiers antérieurs au détriment des quartiers postérieurs dont la valeur est toujours supérieure aux premiers. En conséquence, les acheteurs ont, encore cette année, l'intention de faire une distinction dans les prix qu'ils paieront pour les agneaux selon qu'ils seront ou non châtrés.

A partir du 31 août les expéditeurs d'agneaux devront s'attendre à subir une coupe d'un sou la livre sur leurs agneaux non châtrés, et de deux sous après le 5 octobre.

Le poids et la qualité sont les deux facteurs les plus importants dont on doive tenir compte lors de la vente de ses agneaux.

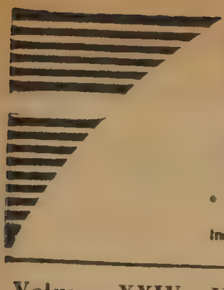
Les agneaux maigres et légers ne peuvent pas donner une chair de bonne qualité. Et, par ailleurs, les agneaux trop pesants ne sont pas désirés sur le marché.

Le poids idéal pour une carcasse d'agneau va de 38 à 42 livres, avec un maximum de 45 livres. Le poids correspondant pour un agneau vivant va de 75 à 85 livres, avec maximum de 90 livres. Ne pas oublier que ces poids s'entendent pour des pesées prises sur le marché et non pas en campagne.

Les agneaux légers sont achetés à un prix inférieur à celui qui se paye pour les sujets plus haut mentionnés et de bonne qualité; la différence est généralement de deux sous la livre. Les agneaux pesant de 90 à 110 livres se vendent un sou de moins la livre; et ceux qui pèsent plus que 110 livres doivent subir une coupe de deux sous la livre.

Il y a plusieurs années que les acheteurs imposent ces différences de prix. Au début, ils eurent à subir de nombreuses objections de toutes sortes de la part des producteurs et des vendeurs; mais maintenant, dans pratiquement tous les milieux, il est reconnu que les agneaux trop légers, trop lourds ou non châtrés ne valent pas autant que les bons agneaux de 75 à 90 livres et qu'il est juste que celui qui livre un bon agneau reçoive plus pour son sujet que le producteur qui ne livre qu'un animal plus ou moins susceptible de donner une chair de bonne qualité.

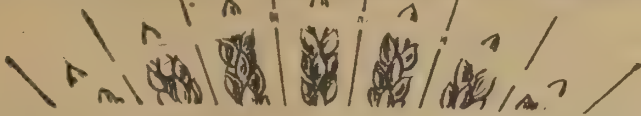
Cette coupe peut sembler plus ou moins juste. Mais, à y regarder de près, il n'en est rien, puisque les producteurs peuvent facilement s'en exempter en prenant les moyens pour faire châtrer leurs sujets en temps et lieu. Et quant à la question des coupes sur les sujets trop légers ou trop pesants, il est encore là possible de s'en exempter en voyant à mettre ses agneaux sur le marché au temps où ils ont acquis le poids et le fini désirés. A. S.



LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.



Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 30 JUILLET 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 31

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

La récolte aux Etats-Unis, ne paraît pas en ce moment devoir être aussi considérable que l'an dernier.

* * *

Les stocks de beurre et de fromage entreposés au premier juin au Canada l'emportaient sur ceux de l'an dernier à pareille date.

* * *

Le mouvement touristique dans Québec comme dans tout le Dominion s'annonce comme devant être le plus considérable que nous ayons enregistré encore depuis 1930.

* * *

La Lettre commerciale de la Banque Canadienne du Commerce estime que les récoltes du Centre et de l'Est du pays s'annoncent plus faibles mais de meilleure qualité que l'an dernier.

* * *

Les exportations de fromage des cinq premiers mois de 1936 atteignent presque le triple de celles de 1935, les expéditions aux Etats-Unis ayant augmenté considérablement ces derniers mois.

* * *

"Année de sécheresse année d'abondance" disent les cultivateurs du district de Québec. Ont-ils raison. Ils doivent certainement mieux le savoir que qui que ce soit puisque ce sont eux qui sont le plus en état d'apprécier ce qu'ils engrangent et ce qu'ils passent à la batteuse.

* * *

Cent soixante-cinq concurrents dans le concours du Mérite Agricole on prétend que c'est une année record. A noter que le comté de St-Hyacinthe fournit le plus grand nombre de participants, trente-cinq. Les juges ont commencé la visite de ces fermes. Quels seront les vainqueurs des médailles d'Or, d'Argent et de Bronze? C'est là où se porte notre intérêt actuellement.

* * *

Un nouveau bulletin avicole a été préparé à Ottawa sous la direction de M. F.-C. Elford, aviculteur du Dominion avec le concours de M. H. S. Cutteridge des services avicoles des fermes expérimentales. Cette brochure contient plusieurs plans de poulaillers sanitaires, choisis parmi ceux qui ont donné jusqu'à présent le plus de satisfaction aux aviculteurs. Ce bulletin est adressé gratuitement. Une carte postale adressée: Service des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, suffit pour vous obtenir ce nouveau bulletin qui donne plusieurs avis précieux sur une question bien discutée, la construction de bons poulaillers.

* * *

"C'est sur les pâturages que se font les bons chevaux" disait à Ste-Anne de la Pocatière, à l'occasion du pique-nique des clubs de chevaux Percherons, le régisseur de la ferme expérimentale. Il y a en effet sur cette ferme d'imposants groupes de chevaux sur des pacages qui ont été établis sur la partie la plus pauvre de la ferme, il y a quelque quatre ans, lesquels champs aujourd'hui portent un nombre considérable de bêtes qui ne crèvent pas de faim, croyez-le.

Si vous voulez faire un placement qui rapporte vite et beaucoup chaulez et fertiliser vos champs difficiles à cultiver comme l'a fait M. Ste-Marie sur la ferme expérimentale, vous verrez que votre argent sera bien placé.

* * *

La grêle a causé des dégâts assez considérables aux plantations de pommes de terre dans une certaine partie du comté de Laprairie, près Montréal. On estime que la récolte de patates hâtives dans cette région sera réduite d'environ cinquante pour cent. Dans Ontario, la sécheresse nuit considérablement aux cultures.

Aux Etats-Unis aussi bien que dans l'Ouest canadien, il fait terriblement chaud, il n'a pas plu depuis plusieurs semaines, les insectes ravagent les récoltes, et particulièrement aux Etats-Unis, des animaux doivent être abattus en quantité. En Alberta, selon les autorités du Ministère de l'Agriculture de cette province, 50,000 bovins devraient être livrés à l'abattage, on ne peut les abreuver ni les nourrir.

Il est difficile de contrôler ces nouvelles, il peut y avoir exagération peut-être. On sait toutefois qu'il n'y a pas de fumée sans feu et à la vérité les cultivateurs de la province de Québec doivent être très reconnaissants à la Providence divine d'avoir été exempte de ces désastres jusqu'à présent.

* * *

Il est bon de s'intéresser à la lutte électorale qui aura son dénouement le 17 août prochain. C'est le devoir de tous les citoyens de la Province d'exprimer librement et au meilleur de leur connaissance leur vote en faveur des candidats du chef de leur choix. Ce chef il sera sans doute choisi en tenant compte de sa valeur personnelle comme politique et de l'opportunité des articles de son programme. N'oublions pas cependant que l'attention qu'il convient de porter aux harangues politiques, l'assistance aux assemblées ne doivent pas nous faire oublier que durant une époque de sécheresse comme celle que nous avons, les animaux souffrent du manque d'eau quelquefois. Beaucoup de ruisseaux et de rivières sont à sec nous rapporte-t-on. Nous comprenons que c'est un ennui que de charroyer l'eau, mais c'est à ce seul prix que nous pouvons maintenir la production laitière. Le lait contient 87% d'eau ce qui revient donc à dire: Pas d'eau pas de lait.

Vente publique de beurre et fromage

A Montréal, le 22 juillet, la vente publique de beurre et de fromage de l'U.C.C. a rapporté 23¼c la livre pour 1050 boîtes de beurre pasteurisé No 1; 12 13-16c pour 2,200 boîtes de fromage No 1, blanc; 11 13-16c pour 150 btes de fromage No 2 blanc. Il n'y eut que 300 boîtes de fromage coloré d'offertes dont 150 No 1 qui obtinrent 13c la livre tandis que le No 2 rapportait 12c la livre.

L'exposition de Québec

On nous prie de communiquer aux éleveurs qui se proposent de présenter des animaux à l'Exposition provinciale de bien vouloir faire tenir au secrétaire de la Commission les formules d'inscription dûment remplies, surtout complètement remplies, pour le 12 août sans faute.

Afin d'éviter tout malentendu à ce sujet, nous devons insister sur le fait que les formules d'inscription non parvenues à cette date seront refusées. Tous les intéressés sont instamment priés de prendre sérieusement note de cet avis, mesure prise aussi bien dans leur intérêt et pour leur protection que pour assurer une administration efficace de cette section très importante de l'exposition provinciale.

Un bel étalage de lis des Bermudes

Cinq mille lis des Bermudes (*Lilium Harisii*), exposés à la vue du public, à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, pendant les deux semaines qui ont suivi le 12 avril, ont attiré plus de 20,000 visiteurs. Les bulbes de ces lis ont été importés des Bermudes l'automne dernier, par entente entre le Ministère de l'Agriculture de l'île et le Dr E. S. Archibald, directeur des fermes expérimentales fédérales du Ministère fédéral de l'Agriculture. On se proposait de voir si ces bulbes se conservent bien et de répandre la culture de cette superbe fleur au Canada.

Les bulbes sont plantés en pots vers la fin d'octobre ou aux premiers jours de novembre, dans une serre ou une chambre chauffée et bien éclairée, la culture ordinaire à la maison n'est pas recommandée. Les fleurs sont blanches et d'une beauté exceptionnelle.

Le tabac canadien se vend rapidement

La revue annuelle du commerce du tabac en Grande-Bretagne, préparée par le Commissaire canadien du commerce à Londres, en collaboration avec d'autres commissaires du Royaume-Uni, déclare que l'excellente qualité de la récolte canadienne de tabac jaune de 1935 ainsi que son adaptation toute spéciale à la fabrication des cigarettes sont les raisons principales de sa vente rapide dès l'ouverture du marché. Beaucoup de fabricants anglais en ont acheté de grosses quantités et paraissent être très satisfaits. Le prix, qui était en moyenne plus élevé que l'année dernière, paraissait être justifié, et certains fabricants déclarent que cette hausse de prix est due uniquement à la qualité exceptionnelle du tabac.

L'inconvénient est que beaucoup des fabricants sont maintenant si bien approvisionnés qu'ils ne seront pas obligés de revenir sur le marché en 1936, moins que la qualité ne soit tout à fait satisfaisante et les prix alléchants. Ceux qui se proposent d'alimenter le marché du Royaume-Uni, dit le rapport, ne devraient pas augmenter leurs plantations en 1936, ni s'attendre à une vente plus considérable. Une petite partie de la récolte de 1935, qui avait été achetée par les fabricants anglais, leur est parvenue avant la fin de l'année et par conséquent ne paraît pas dans le rapport actuel. C'est pourquoi, s'il a été fait de gros achats de tabac canadien, les chiffres, au lieu d'accuser un volume croissant, montrent que les importations du Canada ne se montent qu'à 7,076,537 livres en 1935 contre 8,058,984 livres en 1934. Les achats anglais de la récolte canadienne de 1935 n'apparaîtront que lorsque les derniers rapports pour 1936 seront connus.

La politique

Deux groupes aspirent à la direction des affaires de la Province à l'élection qui aura lieu le 17 août prochain. En moins d'une année, le peuple aura à se prononcer de nouveau sur la valeur d'un programme politique que chaque camp prétend être le meilleur et surtout le plus pratique d'application pour restaurer les affaires et amener un peu plus d'aise chez les petits tout en garantissant la protection du capital sain.

Réjouissons-nous du fait que la campagne parlée aussi bien qu'écrite, pour assainir les élections ou, pour mieux dire, pour que nous ayons des élections honnêtes a porté les fruits que nous en espérions. Les trois camps en présence ont bien voulu inscrire en tête de leur manifeste électoral qu'ils sollicitent un vote libre de chaque citoyen.

Ce n'est pas d'hier que la cabale est poussée un peu loin aux élections, que des votes sont achetés, que certains agents électoraux prennent des moyens peu recommandables pour grossir le nombre de leurs partisans. Si, comme nous l'espérons le scrutin du 17 août prochain ne pêche aucunement sous ce rapport, et nous entretenons cet espoir, nous pourrons dire que nous sortons d'un régime qui ne date pas seulement des dernières élections, mais bien d'un siècle près. On a peut-être forcé la note en novembre dernier en accusant plus un groupe que l'autre d'irrégularités qui frisent la malhonnêteté purement et simplement; certaines enquêtes faites devant les tribunaux ont montré que dans les deux camps il y avait des gens sans scrupule.

Mais ne nous attardons pas sur un passé qui ne reviendra plus. Nous avons foi dans l'intention des chefs qui sollicitent le suffrage populaire et, si leurs agents électoraux veulent vraiment le triomphe des causes pour lesquels ils se dévouent, ils n'ont qu'à prendre les moyens honnêtes pour persuader l'électorat de la valeur du drapeau qu'ils défendent.

(Suite au dernier couvert)

AOUT 1936

Le Soleil entre à la Vierge le 23, à 3 h. 33 m. du matin.

P.L. le 2, à 10 h. 47 m. du soir. - N.L. le 16, à 10 h. 21 m. du soir.
D.Q. le 9, à 3 h. 59 m. du soir. - P.Q. le 25, à minuit 49 min.

D	Jours	Clr.	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Cou.
1	Sam.	b	Saint Pierre au liens.	4 26	7 18
2	DIM.	vr	IX apr. la Pentec.	4 27	7 17
3	Lundi	tr	Invention de saint Etienne, 1er Mart.	4 29	7 16
4	Mardi	b	Saint Dominique, Conf.	4 31	7 14
5	Merc.	b	Notre-Dame des Neiges.	4 33	7 13
6	Jeudi	b	TRANSFIGURATION de N. S. J. C.	4 34	7 11
7	Vend.	b	Saint Cajétan, Conf.	4 35	7 9

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

COLONISATION

Agriculteurs d'autrefois

Le "père" Auguste, ou plutôt Loguste, comme on l'appelait, n'avait pas une ferme enviable: quelques 18 arpents de bonne terre, et le reste, un rocher qui se terminait à l'autre concession.

Cependant, il était peu de cultivateurs de la paroisse qui vivaient mieux que lui. Il avait trouvé moyen de faire instruire ses sept filles, dont six devinrent des religieuses, et son garçon passa par le collège commercial.

Comment réussissait-il ce mystère, quand des cultivateurs, propriétaires de belles fermes et moins chargés de famille, avaient toutes les misères à rattacher les deux bouts?

Mystère? Non... c'est qu'il savait cultiver avec intelligence ses 18 arpents de bonne terre; qu'il avait su planter un verger sur les terres rocheuses, et qu'il avait soigneusement conservé l'érablière qui couvrait de larges espaces de sa ferme.

Durant l'hiver, il était rare qu'il n'eût pas du bois de chauffage à vendre. Cela servait pour payer la pension des enfants au couvent, et plus tard, au collège; et il restait parfois quelques dollars.

Au printemps, il était rare qu'il n'eût pas un bœuf gras à vendre, aussi deux ou trois porcs. Il avait remarqué qu'au temps de Pâques, ça se vendait mieux. Tout l'été, il retirait de l'argent pour le lait vendu à la fromagerie. Il savait utiliser un pacage permanent. C'était aussi un éleveur de moutons, car, disait-il, ils trouvent leur nourriture partout. Il gardait des abeilles, car, elles cherchaient leur nourriture sans qu'il ait à s'en mêler.

Il était rare que dans cette maison, on n'ait pas quelque chose à vendre. Et, cependant, l'on vivait bien.

Quant à ses achats, il les faisait au printemps, pour l'été, quand il vendait son sucre d'érable, un bœuf, des porcs, et à l'automne, quand il vendait des agneaux, des poulets, des porcs, et une vache engraissée.

Comme il ne récoltait pas beaucoup de foin et peu de grain, il achetait une pièce de foin debout chez un fermier qui avait de grands champs, et il allait le faucher lui-même. Cela lui revenait moins cher. Pour la paille, il l'achetait au temps des battages, avant qu'elle soit rentrée dans la grange, car, il payait moins cher.

Son voisin d'en face, Grégoire, avait aussi une grosse famille: 9 garçons. Possesseur d'une belle ferme de 120 arpents, il avait cependant toutes les misères à ne pas trop s'endetter.

Il faut admettre que sa culture laissait plus à désirer.

Un jour, les deux voisins se rencontrèrent au moulin à farine.

—"Loguste", lui dit Grégoire,

(Suivre au bas de la dernière colonne)

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

La protection des pommes de terre durant la végétation à la Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière

LES arrosages et l'enlèvement des pieds malades sont les principaux moyens mis en œuvre à cette Station pour protéger sur pied la pomme de terre.

LES ARROSAGES

Afin d'éviter la brûlure tardive ou l'échaudage, on fait généralement cinq à six pulvérisations par saison. La première a lieu quand les plants ont huit à dix pouces de hauteur et les autres se succèdent à dix ou quatorze jours d'intervalle selon la température. Le fongicide utilisé est la Bouillie Bordelaise de formule 4-4-40, c'est-à-dire 4 livres de couperose bleue et 4 livres de chaux éteinte dans 40 gallons d'eau. Pour les premiers arrosages, lorsqu'il y a des bêtes à patates et des altises, on ajoute à la bouillie bordelaise 2 livres d'arséniate de plomb aux quarante gallons de solution.

Pour avoir une bonne préparation, il est recommandable de préparer les solutions concentrées au moins la veille de l'arrosage. Celles-ci se préparent en faisant dissoudre dans une cuve en bois la couperose bleue dans la proportion de 1 livre par gallon d'eau. Ainsi, si l'on emploie 8 livres de couperose bleue, on les fera dissoudre dans 8 gallons d'eau. On fera la même chose avec la chaux éteinte dans un autre récipient en bois, ayant soin d'observer la même proportion. Lors de l'arrosage, si le pulvérisateur contient 40 gallons, il s'agira d'y verser 4 gallons de solution de couperose bleue à la suite desquels on remplira à moitié le baril avec de l'eau; ensuite, on ajoute 4 gallons de solution de chaux et on finit de remplir le baril avec de l'eau.

Pour que la pulvérisation soit efficace, il faut qu'elle soit faite au moins 24 heures avant la pluie. De plus, il est très important d'ajuster les becs, de façon à ce que leurs jets atteignent le dessous comme le dessus des feuilles et des plants.

L'ARRACHAGE des PIEDS MALADES

Comme il y a beaucoup de maladie sur lesquelles la Bouillie Bordelaise n'a pas d'effet, telles sont: la jambe noire, la mosaïque, la rhizoctonie, l'enroulement, etc., on continue le travail de protection des pommes de terre en passant deux ou même trois fois, si nécessaire, dans le champ durant la saison de végétation pour arracher les plants affectés de ces maladies. Lorsque les tubercules sont formés, on a soin de fouiller la terre pour les enlever et s'ils sont de bonne grosseur on les vend pour la consommation. Les plants arrachés et atteints de maladie sont éloignés d'au moins 400 pieds du champ de pommes de terre pour éviter l'infection.

RÉSULTATS

Cette pratique nous a permis non seulement d'obtenir un rendement moyen de quatre ans de 390 boisseaux à l'acre, mais encore elle a agi sur la bonne conservation des patates. Aussi nous pouvons affirmer qu'au printemps nous ne trouvons aucune pourriture et que depuis huit ans nos pommes de terre ont subi avec succès l'inspection pour la certification.

La demi-jachère à la Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière

L'IMPORTANCE QU'ON LUI DONNE:

Chaque année s'accroit le nombre des cultivateurs qui se rendent compte de l'utilité du Labour d'été et de la demi-jachère dans la préparation de la sole destinée à la culture sarclée. Cette pratique culturale est en effet l'une des plus efficaces pour tenir les mauvaises herbes en échec, particulièrement le chiendent, et pour faciliter l'aération du sol et la décomposition de la matière organique. Le labour d'été et la demi-jachère sont encore pratiqués avec succès avant la culture des pois, du fourrage vert et des autres céréales parce qu'ils permettent l'obtention de plus gros rendements et la production de semences pures et exemptes de graines de mauvaises herbes. A la Station Expérimentale de Ste-Anne, il se fait chaque année de quinze à vingt acres de demi-jachère pour préparer le terrain à la culture des plantes-racines, des plantes à ensilage et autres cultures.

QUAND ET COMMENT ON FAIT LE LABOUR D'ÉTÉ:

Sur cette Station, le labour d'été se fait généralement aussitôt après la fenaison, c'est-à-dire durant la dernière semaine de juillet et la première semaine d'août. C'est un labour à plat variant de 2 à 4 pouces d'épaisseur seulement. Autant que possible, on n'attend pas que le regain soit long pour opérer ce labour et on a toujours soin de le rouler pour retarder la pousse de l'herbe entre les oreillées.

COMMENT ON FAIT LES HERSAGES:

Pour obtenir de bons résultats du labour d'été quant à la destruction des

(Suite à la page 306)

Une étude des taxes rurales

Assurément le problème des taxes n'intéresse pas seulement les groupements ruraux, il s'en faut de beaucoup, mais les taxes des propriétés agricoles constituent l'un des plus grands problèmes parmi tous ceux qui s'imposent à l'attention du Dominion, à cause de la situation critique dans laquelle l'industrie agricole se trouve depuis quelques années. Afin de faciliter l'intelligence du gouvernement rural et de parvenir ainsi à améliorer le système de taxes, la Division de l'économie agricole du Ministère fédéral de l'Agriculture a compilé les résultats d'une étude des taxes de fermes dans la province d'Ontario et les a publiés en un bulletin sous le titre de "Les taxes dans l'Ontario rural" par S. C. Hudson, adjoint de l'économiste agricole.

Cette étude comprend également une revue des rapports qui existent entre la province et les municipalités et un examen détaillé des dépenses et des revenus publics dans certains cantons et comtés. On est d'avis que ces recherches intéressent directement les cultivateurs de l'Ontario, et indirectement ceux des autres provinces. Les faits consignés dans ce bulletin n'ont pas été compilés pour établir des comparaisons entre les districts, mais plutôt pour fournir une analyse détaillée de la situation de certaines municipalités représentatives. Le Ministère fédéral de l'Agriculture, qui est responsable envers les cultivateurs canadiens, a donné son appui à ce projet parce qu'il croit qu'il serait nécessaire d'être mieux renseigné sur le problème des taxes, et, bien que cette étude n'embrasse qu'une des phases de la question, c'est une phase qui doit être prise en considération dans une étude générale de tout le sujet. Il peut se faire que cette enquête soit étendue à d'autres provinces et qu'elle porte également sur d'autres formes de taxes. Le bulletin contient 32 pages de données et d'analyses concises de grande importance pour les cultivateurs, et il en existe un nombre limité d'exemplaires que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

"peux-tu m'expliquer ça, toi.? T'as une ferme de rien, tu fais instruire tes enfants, et tu prêtes de l'argent. Tandis que moi, avec une belle et grande ferme, et des garçons en masse pour m'aider, j'en emprunte?"

—C'que l'bon Dieu a fait est bien fait, Grégoire. Vois-tu, ceux à qui il a donné des terres de roche, comme la mienne, il leur a aussi donné du talent. Les autres, ceux qui ont de bonnes terres, comme la tienne, en ont moins besoin de talent, et ils peuvent arriver quand même, s'ils sont travaillants".

Cette conversation fut entendu, il y a près de 50 ans. N'est-ce pas encore un peu comme cela de nos jours?

J.-ERNEST LAFORCE.

Aspects économiques de la production des pommes dans le comté de Rouville, Québec

A. GOSSELIN

LE but de cet article est de présenter le résumé d'une enquête sur le profit et le prix de revient des pommes dans trente vergers du comté de Rouville, le district de la province de Québec où la production des pommes constitue l'industrie agricole principale depuis plus longtemps que partout ailleurs. Cette région se trouve à quelque 35 milles de Montréal; elle comprend les paroisses de St-Hilaire, Rougemont et Abbotsford. Les données présentées dans la première partie de cette étude ont été recueillies au cours d'une enquête conduite pendant six années consécutives; elles s'appliquent aux années 1929 à 1934 inclusivement; les données résumées dans la deuxième partie résultent d'une enquête sur les frais de production, conduite pendant les trois années 1932, 1933 et 1934, dans le but d'obtenir des renseignements plus précis sur les frais de production et de vente des pommes de ce district.

Cette étude coïncide avec la dépression économique qui sévit depuis 1929 et révèle la courbe de ce genre d'industrie pendant les six dernières années. Le revenu de ces fermes varie d'une année à l'autre, suivant l'abondance de la récolte et diminue graduellement avec l'effondrement des prix, mais il est à noter que les très faibles revenus de 1934 sont dus principalement aux grosses pertes de pommiers, morts ou endommagés pendant l'hiver rigoureux de 1933-34.

Les fermes choisies pour cette enquête représentent assez bien ce type de culture dans le district, quoique leur dimension varie de 15 à 230 acres. La dimension moyenne est de 70.6 acres, dont 16.7 acres sont en vergers de rapport, 8.1 acres en vergers non en rapport et 14.0 en d'autres récoltes. Le reste de l'étendue est en pâturage, en bois et en terre inculte. La dimension des vergers en rapport varie de 5 à 50 acres.

Rapports financiers.—Le résumé financier de ces fermes est présenté au tableau 1. Pour la période de six ans, les recettes brutes ont été en moyenne de $3,138 par ferme; celles de la vente des pommes, de $2,718, soit 86.6 pour cent des recettes totales. Les plus fortes recettes sont celles de 1930, en moyenne de $3,849 par ferme; les plus faibles, celles de 1934, la moyenne était de $1,942 par ferme. Les frais totaux, y compris l'amoindrissement de valeur de l'inventaire, ont été en moyenne de $2,106 par ferme pour la période de six ans. L'item "autres frais" comprend toutes les dépenses non spécifiées, telles que semences, aliments, arbres, contenants, frais de vente, et dépenses diverses.

Le revenu est le montant qui reste sur les recettes brutes de l'année, déduction faite des dépenses totales de la ferme, qui comprennent une allocation pour la main-d'œuvre non rétribuée fournie par la famille et la dépréciation sur les bâtiments et le matériel. C'est ce qui reste pour couvrir les gages de la main-d'œuvre pendant l'année et l'intérêt sur le capital placé dans la ferme. Le revenu moyen de la ferme pendant la période de six ans était de $1,032, atteignant son plus haut point en 1930 avec $1,412 et son plus bas point en 1934 avec $701.

On calcule la part du travail en déduisant du revenu de la ferme l'intérêt sur le capital total (calculé à 5 pour cent dans cette enquête); cette part est celle qui revient à l'exploitant pour son travail et sa direction—il reçoit, en outre, la nourriture, le combustible et le logement, fournis par la ferme. Pendant la période de six années, la part du travail de l'exploitant a été en moyenne de $102. La valeur moyenne des choses prises sur la ferme et de l'emploi de la résidence est estimée à $441.

Revenu en argent.—Le revenu en argent dépasse souvent largement le revenu de la ferme, computé de la façon habituelle, parce que tous les déboursés non en argent comme la dépréciation, la diminution de l'inventaire, le travail non rétribué de la famille, ne sont pas déduits des recettes. Le montant qui reste représente l'argent que le cultivateur a à sa disposition pour vivre, lui et sa famille, payer l'intérêt sur le capital emprunté et faire les remplacements nécessaires de matériel, les réparations et améliorations. C'est la mesure de rendement généralement employée par le cultivateur, mais comme tous les cultivateurs ne se trouvent pas sur la même base en ce qui concerne le travail non rétribué de la famille, les comparaisons entre différentes fermes sont assez difficiles. Elle explique cependant comment il se fait que les cultivateurs peuvent résister, sans faire banqueroute, à une dépression aussi forte. Le revenu en argent de ces cultivateurs est en moyenne de $1,528 pour la période de six ans et la valeur estimée des produits fournis par la ferme se montait à $170, tandis que la valeur du loyer était estimée à $271, faisant un total de $1,969 pour ce que l'on pourrait appeler le revenu total de la famille.

Frais de production ou prix de revient des pommes.—La détermination exacte du prix de revient des pommes est très difficile, comme elle l'est du reste pour tout produit agricole produit conjointement avec d'autres entreprises. Il y a beaucoup de frais conjoints qui doivent être répartis par une méthode quelque peu arbitraire; tels sont par exemple le travail des hommes et des chevaux, l'emploi des machines et des bâtiments. Le travail des hommes est l'un des item les plus importants dans le prix de revient des pommes; c'est aussi le plus difficile à répartir. L'industrie du verger fournit du travail pendant huit mois de l'année et l'exploitant est obligé de rester toute l'année sur la ferme, qu'il y ait ou non du travail à faire. Il est évident que sur un petit verger de cinq à dix acres, le travail de l'exploitant, évalué à ce que lui coûterait la location d'un homme à l'année pour prendre sa place, fait que le taux de la main-d'œuvre par heure de travail productif est beaucoup plus élevé que le taux courant pour le travail loué. Quoi qu'il en soit, puisque le verger est l'industrie principale de la ferme, il doit porter la plus grosse part de ce coût.

Il en est de même du travail des chevaux. Sur la plupart des fermes, deux chevaux sont nécessaires pour les pulvérisations, le fauchage du verger, et le charriage des pommes. Ces animaux restent à ne rien faire pendant la plus grande partie du temps, et leur entretien coûte aussi cher que s'ils travaillaient tous les jours.

TABLEAU 1.—Rapport financier de trente fermes à fruits du comté de Rouville, Québec 1926-1934

Année de récolte	1929-1930	1930-1931	1931-1932	1932-1933	1933-1934	1934-1935	Moyenne de 6 ans
	$	$	$	$	$	$	$
CAPITAL:							
Terre	11,348	11,348	11,348	11,690	11,690	11,690	11,519
Bâtiments	5,323	5,170	5,030	4,940	4,797	4,675	4,989
Machines	1,607	1,510	1,429	1,484	1,402	1,282	1,453
Bestiaux	668	634	541	452	426	418	523
Aliments et fournitures	71	94	130	122	124	100	107
Capital total	19,017	18,756	18,478	18,688	18,439	18,165	18,591
RECETTES:							
Pommes	2,899	3,282	3,053	2,995	2,394	1,685	3,718
Autres récoltes	165	123	44	59	39	42	79
Bestiaux vendus	161	94	52	35	14	47	67
Produits animaux	187	135	101	72	75	72	107
Autres recettes	211	115	116	24	59	67	97
Augmentation de l'inventaire	79	100	92	90	29	29	70
Recettes totales	3,702	3,849	3,458	3,275	2,601	1,942	3,138
DÉPENSES:							
Main-d'œuvre non rétribuée	318	387	304	136	153	117	236
Main-d'œuvre louée	600	561	501	560	507	401	523
Matériaux de pulvérisation	69	82	85	117	112	90	92
Engrais	115	158	141	104	68	84	112
Taxes	110	99	98	102	93	95	99
Déboursés sur capital	85	153	104	97	43	41	87
Autres dépenses	726	635	541	914	547	400	627
Diminution de l'inventaire	309	362	384	317	294	312	330
Dépenses totales	2,332	2,437	2,158	2,347	1,817	1,550	2,106
Revenu de la ferme	1,370	1,412	1,300	928	784	392	1,032
Intérêt à 5 p.c	951	938	924	936	923	910	930
Revenu en argent	419	474	376	−8	−139	−518	102

Le prix de revient des pommes est présenté au tableau 3. La dimension moyenne du verger en rapport par ferme, pendant les trois années 1932-1934 est de 17.4 acres, et le nombre moyen d'arbres en rapport de 64.6 à l'acre. La mise de fonds moyenne par ferme, en

(Suite à la page 306)

1. Economiste, Division de l'économie, Ottawa

2. Enquête conduite par la Division fédérale de l'économie, de concert avec le Service d'économie rurale du Ministère de l'Agriculture de Québec.

Faites votre puits de glace en été

LES préparatifs pour l'emmagasinage de la glace devraient être complétés bien avant l'hiver. Beaucoup de cultivateurs qui se proposaient de faire bonne provision de glace se heurtent à des difficultés qu'ils ne prévoyaient pas lorsque l'hiver arrive. Ceci s'applique peut-être spécialement au puits-glacière, qui est une méthode favorite des cultivateurs dans bien des parties du Canada. C'est en été que le puits doit être creusé. Le puits-glacière ne vaut pas mieux que le simple hangar pour la conservation de la glace, mais il est très commode pour conserver le lait et la crème ainsi que d'autres denrées alimentaires lorsqu'on ne peut pas se procurer une provision de glace d'une rivière ou d'un lac. Le puits-glacière est donc très utile pour le cultivateur laitier pendant les mois chauds de l'été.

Les puits de glace devrait avoir environ 12 pieds de profondeur et un diamètre suffisant pour répondre aux besoins. Il peut être rond ou carré. Plus il est grand, mieux la glace se conserve. Un puits d'un diamètre de six pieds rempli d'une couche de glace de six pieds d'épaisseur contient quatre tonnes. Une dimension commode pour un puits de glace est celle de huit pieds par huit pieds. Une couche de six pieds de glace dans un puits de cette dimension dure environ cinq mois. Pour ce qui est du choix de l'emplacement, il est bon de se tenir loin de tout puits qui fournit de l'eau potable, car les infiltrations du puits de glace peuvent le contaminer. On choisira de préférence, un endroit ombragé, protégé contre le soleil et les vents.

Il est essentiel que la terre du fond soit sèche et poreuse, ou qu'il y ait des moyens d'égouttement, sinon l'eau de la glace fondante reste dans le puits et toute la glace fond en très peu de temps. Il faut coffrer les murs, pour prévenir les éboulements de terre sur la glace. Les planches ordinaires suffisent pour ce coffrage, à condition qu'elles soient assez étanches pour empêcher les fuites d'eau dans un sol très poreux. On construit par-dessus le puits un hangar à couverture mobile, pour protéger la glace contre les pluies de l'été et les rayons du soleil.

Lorsque l'hiver arrive, on enlève le toit; on arrose ensuite le coffrage avec de l'eau, jusqu'à ce qu'il soit recouvert d'une mince couche de glace. Cette couche de glace retient l'eau que l'on verse dans le puits à raison de quatre à six pouces à la fois. Cette eau gèle, et il se forme ainsi une couche solide de glace avant la prochaine addition d'eau. On continue ainsi jusqu'à ce que la couche de glace arrive à trois ou quatre pieds du bord. Un autre moyen de remplir le puits consiste à le remplir de blocs de glace en ajoutant graduellement de l'eau pour remplir les interstices jusqu'à ce que le tout soit gelé en une masse solide.

L'espace entre le dessus de la couche de glace, couverte d'un plancher mobile, et le dessus du puits protégé par une trappe forme la chambre froide. Le feuillet intitulé "Comment conserver la glace—Simples moyens", publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, contient tous les renseignements nécessaires. Il contient aussi des renseignements sur d'autres moyens de conserver la glace, ainsi que plusieurs dessins et spécifications des constructions nécessaires pour conserver la glace dans les glacières.

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

RACE JERSEY

QUALIFICATIONS AU LIVRE D'OR

Janvier, février et mars 1936

Cinq cent vingt-sept vaches et génisses de race Jersiaise canadienne ont terminé leur période de lactation sous contrôle durant les trois premiers mois de l'année 1936. Nous en relevons 210 pour Ontario, 58 dans la province de Québec; 38 pour les Provinces Maritimes; 54 pour les trois provinces de l'Ouest et 167 en Colombie Anglaise.

Nous rapportons les vedettes dans chaque classe des deux sections du Livre d'Or, appartenant aux éleveurs de la province de Québec.

DIVISION 365 JOURS, CLASSE ADULTE

Hetty of Spring Grove.—Jersey Health Farms, Ile Bizard — production 11.038 lbs lait à 5.71% de gras, 630 lbs de matière grasse.

Wishtowish Ruth.—Grayburns Farms, Waterville, P. Q. - 8.238 lbs lait — 453 lbs gras, 5.50%.

Maxwelton's Volunteer's Fern.—Succession Maxwell, Ste-Anne de Bellevue, P. Q.—8.118 lbs lait — 434 lbs gras—5.35%.

Ailwin Owl Buttercup.—Ailwyn Farms, Bedford, P. Q. — 9.070 lbs lait — 4.76% ou 432 lbs gras.

Bedella of Elmsmead.—Jos. Corriveau, Montmagny, P. Q. — 8.414 lbs de lait—5.05% ou 425 lbs gras.

Holmhurst Estella. — C. G. Moyan, Lennoxville, P. Q. — 8.523 lbs lait — 4.76% ou 407 lbs gras.

CLASSE 4 ANS

Airdlay Rosebay.—Grayburn Farms, Waterville, P. Q. — 7.696 lbs lait—5.76%—443 lbs gras.

CLASSE 3 ANS, 365 JOURS

Observer Lass Melia.—Grayburn Farms, Waterville, 7.529 lbs lait—7.21% ou 543 lbs gras.

Brampton Nobleman's Maid.—Grayburn Farms, Waterville, P. Q. — 10.706 lbs lait—4.88%—522 lbs gras.

Agathe D.L.S.—Louis Désilets, St-Hyacinthe, P. Q. — 8.723 lbs lait — 5.74%—501 lbs gras.

Gray Foxy.—Grayburn Farms, Waterville, P. Q. — 7.875 lbs lait—5.28%—416 lbs gras.

Lennoxville Mary Belle.—Ferme Expérimentale Lennoxville — 6.476 lbs lait—6.01%—389 lbs gras.

Musette Lavigne.—Arthur Lavigne, St-Simon, Bagot—7.352 lbs lait—5.24% —385 lbs gras.

Gamboge 2ème.—Verthume Lemay, St-Hyacinthe, P. Q. — 7.698 lbs lait—4.81%—370 lbs gras.

CLASSE 2 ANS, 365 JOURS

Madam Plain Mary.—Allan C. Smellie, Ormstown, — 9.665 lbs lait—5.08%—491 lbs gras.

Xenia Fairy Willow.—Grayburn Farms, Waterville, P. Q. — 7.755 lbs lait — 6.16%—478 lbs gras.

Barnston Josie.—W. M. Parsons, Barnston, P. Q. — 7.902 lbs lait—5.05%—399 lbs gras.

Orchard Bray Fanny: — Grayburn Farms, Waterville, P. Q. — 6.893 lbs lait—5.56%—389 lbs gras.

Marquise.—Arthur Lavigne, St-Simon, P. Q.—6.584 lbs lait — 5.52% ou 363 lbs gras.

MacDonald Oxford Duchess. —Gordon C. Poole, Ste-Anne de Bellevue, — 7.154 lbs lait — 4.77%—341 lbs gras.

Barnston, Kitty. — W. M. Parsons, Barnston, P. Q. — 5.847 lbs lait — 5.49%—321 lbs gras.

Barnston Janice. — W. M. Parsons, Barnston, — 6.301 lbs lait — 5.06%—319 lbs de gras.

Maxwelton Volunteer Clara. — Succession Maxwell, Ste-Anne de Bellevue—6.857 lbs lait—4.59%—315 lbs gras.

Barnston Viola's Lady. — W. M. Parsons, Barnston, Qué. — 5.765 lbs lait—5.24% ou 302 lbs gras.

DIVISION 305 JOURS, CLASSE ADULTE

Cpnetta's Ora. — Jersey Health Farms—Ile Bizard, P. Q. — 9.775 lbs lait — 5.75%—562 lbs matière grasse.

Mapleside Arabella Bertha. — Grayburn Farms, Waterville, P. Q. — 9.265 lbs lait — 5.80%—537 lbs gras.

Barnston Evelyn Pearl. — W. M. Parsons Barnston, P. Q. — 8.573 lbs lait —6.19%—531 lbs gras.

Columbia Golden Dora. — Grayburns Farms, Waterville, P. Q. — 9.461 lbs lait — 5.34%—505 lbs gras.

Barnston Lily May. — W. M. Parsons, Barnston, P. Q. — 8.835 lbs lait — 5.67%—501 lbs gras.

Barnston Maiden Fair. — W. M. Parsons, Barnston, P. Q. — 8.466 lbs lait — 5.42% — 459 lbs gras.

Napoleon's Lilaloo. — A. L. Pope & Son —Coaticooke, P. Q. — 9.025 lbs lait—5.03%—404 lbs gras.

Ailwyn Owl Sweet Briar. — Ailwyn Farms, Bedford, P. Q. — 7.205 lbs lait — 5.66%—409 lbs gras.

Ailwyn Tormentor Salie. — Ailwyn Farms, Bedford, P. Q. — 8.320 lbs lait — 4.67—389 lbs gras.

Prince Journal Lily. — J. E. Lipsey, East Angus—7.319 lbs lait—5.15%—377 lbs gras en 377 jours.

Ailwyn Gamboge Hallie. — 7.529 lbs lait — 4.97%—374 lbs gras.

DIVISION 305 JOURS, CLASSE 4 ANS

Oxford Butter Maid. — A. L. Pope, & Son, Coaticooke, P. Q. — 6.947 lbs lait—6.10%—424 lbs gras.

Langdon Hill Betty. — J. G. R. Schuter, Sweetsburg, P. Q. — 7.220 lbs lait — 5.32%—384 lbs gras.

Oxford's Princess Pat. — A. L. Pope & Son, Coaticooke, P. Q. — 7.807 lbs lait—4.66%—364 lbs gras.

Lilac's Princess. — R. H. Fletcher, Lennoxville, P. Q. — 7.646 lbs lait — 4.76%—364 lbs gras.

Ailwin Owl Kate. — Ailwin Farms, Bedford, P. Q. —7.221 lbs lait—4.97%—359 lbs gras.

CLASSE 3 ANS

Lightfoot Désilets 3ème. — Louis Désilets, St-Hyacinthe, P. Q. — 8.151 lbs de lait—5.98%—487 lbs gras.

Gamboge Diane. — Antoine Coiteux, St-Hyacinthe, — 7.892 lbs lait — 5.26% —417 lbs gras.

Bizard Mary Lou. — Jersey Health Farms, Ile Bizard, P. Q. — 6.641 lbs lait—5.72%—380 lbs gras.

MacDonald Sultan Elizabeth. — G. C. Poole, Ste-Anne de Bellevue, — 6.777 lbs lait—5.14%—348 lbs gras.

Gamboge 2ème. — V. Lemay, St-Hyacinthe, P. Q. — 7.192 lbs lait—4.76% —342 lbs gras.

Easter Lily's Clara. — Gordon C. Poole, Ste-Anne de Bellevue, — 6.712 lbs de lait—4.98%—334 lbs gras.

Bizard Forward May. — Jersey Health Farms—Ile Bizard — 6.105 lbs lait — 4.95%—302 lbs gras.

Signaler's Silver Queen. — A. L. Pope & Son, Coaticooke, — 6.826 lbs lait — 4.29%—293 lbs gras.

CLASSE 2 ANS, DIVISION 305 JOURS

Bizard Dreaming Queen. — Jersey Health Farms, Ile Bizard, P. Q. — 7.380 lbs lait—5.38%—380 lbs lait.

Lennoxville Mary Belle. — Ferme Expérimentale Lennoxville — 7.060 lbs lait—5.28%—373 lbs gras.

Orchard Bray Fannae. — Grayburn Farms, Waterville, — 6.558 lbs lait — 5.47%—359 lbs gras.

Barnston Mary. — W. M. Parsons, Barnston, — 5.819 lbs lait — 5.81%—338 livres gras.

Parkdale Silver Gloss. — Grayburn Farms, Waterville, P. Q. — 6.184 lbs lait—5.40%—334 lbs gras.

Volunteer's Sultan Gipsy. — Gordon C. Poole, Ste-Anne de Bellevue, — 5.883 lbs lait — 5.30%—312 lbs gras.

Bizard Eminent Fair Maid. — Jersey Health Farms, Ile Bizard, — 5.727 lbs de lait, 5.24%—300 lbs gras.

Bizard Favorite Mary. — Jersey Health Farms — Ile Bizard, P. Q. — 5.936 lbs lait — 4.95%—294 lbs gras.

ELEVAGE BOVIN

Les soins de la peau chez les vaches laitières

A de multiples reprises, nous avons insisté sur les soins exigés par l'hygiène de la peau chez le bétail.

Cette question vaut qu'on y revienne. C'est pourquoi nous reproduisons ci-dessous un article publié par le professeur P. DECHAMBRE dans la *Revue de Zootechnie:*

Obtenir un lait "propre et sain" est une formule heureuse qui résume en deux brèves épithètes l'hygiène essentielle de la vache laitière. Nous allons montrer comment les soins de la peau rentrent dans cette formule, selon l'intérêt bien compris du producteur et du consommateur.

A l'inverse des mathématiciens qui cherchent une solution, supposons que le problème n'est pas résolu. Passons sur un tamis de mousseline blanche le lait qui vient d'être trait sans soin d'une vache jamais brossée. Tout de suite, le tamis se couvre d'une couche grisâtre et sale, faite d'une sorte de magma où l'on trouve des poussières, des débris épidermiques, des brins de paille et de fourrage, des poils de toutes les couleurs, bref, des échantillons de tout ce qui était en suspension dans l'atmosphère de l'étable et aussi tout ce qui était sur la peau, dans les poils, et que les manipulations de la traite, les frottements du vacher, les mouvements de la bête ont libéré et fait tomber dans le lait. On ne peut en avoir une idée que si l'on fait l'essai que j'indique. On voit que nous sommes, alors, bien loin du lait propre.

Chez la vache aussi bien que chez le cheval, le pansage accélère les fonctions de la peau. Celle-ci va donc pouvoir jouer au maximum son rôle d'organe éliminateur de produits nuisibles. Si ce rôle est mal remplit, en effet, qu'arrive-t-il? Les produits en question vont sortir tout de même, mais par une autre voie. Ce sera le rein, mais ce sera aussi la mamelle, et ils passeront dans le lait.

N'avez-vous pas été frappés souvent par l'odeur d'étable que dégagent certains laits quand on les déguste à froid peu de temps après la traite? Eh bien, cette odeur que d'aucuns se plaisent à considérer comme caractéristique — de là à dire agréable, il n'y aurait qu'un pas — cette odeur, dis-je, est due à plusieurs causes, toutes liées au manque d'hygiène:

1. A une étable non ventilée, où l'air vicié n'est jamais renouvelé.
2. A des litières rarement renouvelées, à des déjections pas enlevées, des dégagements d'ammoniaque, etc.
3. Au séjour du lait à l'intérieur de l'étable dans des récipients laissés ouverts après la traite.
4. Enfin, à ce que le lait vient de vaches dont la peau n'est jamais nettoyée. Cette peau qui fonctionne mal laisse passer à travers la mamelle les poisons non expulsés par ailleurs; en outre, elle souille le lait de tous les débris cutanés et de tous les corps étrangers que la traite met en mouvement autour de l'animal.

Cela suffirait largement à motiver des soins attentifs, mais il y a encore autre chose.

Les frictions exercées par la brosse et l'étrille provoquent l'excitation du réseau nerveux sous-cutané si fin et si serré; cette excitation se transmet par action réflexe sur l'intestin. Il s'ensuit que celui-ci se contracte mieux, travaille plus vite et plus complètement; les digestions sont activées; l'appétit, régulier, est plus ouvert.

La vache bien pansée va donc manger plus et digérer mieux; sa ration alimentaire sera parfaitement utilisée; avec la même quantité d'aliments, elle donnera plus de lait. Voilà une première cause de bénéfice et qui va suffire à payer les frais du pansage, si tant est qu'il faille imputer aux dépenses de l'exploitation une opération aussi simple, aussi facile et d'aussi courte durée que le pansage journalier d'une vache.

Une deuxième source de profit s'y ajoute et non la moindre: l'obtention d'un lait propre, de facile conservation, point de départ de dérivés, beurre et fromages, de bonne qualité, donc de vente facile et rémunératrice.

Que de choses dans un coup de brosse bien donné!

Entretenir très proprement les vaches laitières, c'est assurer une régularité plus grande des fonctions cutanées et organiques, la sécrétion d'un lait propre, exempt de produits nuisibles et une parfaite utilisation de la nourriture.

Pour le pansage des bêtes bovines, on n'utilise que la brosse, l'étrille et le bouchon de paille. L'opération se fait à l'étable, de préférence avant le repas, au moment de l'enlèvement du fumier.

Le lavage du toupillon de la queue est à recommander, afin d'éviter que les bêtes ne se salissent la croupe et que les mouvements de la queue ne provoquent pas de souillures pendant la traite. Voici, d'autre part, un système curieux que j'ai observé sur place:

En Hollande, où l'on ne se sert pas de litière, les déjections sont recueillies dans une rigole assez profonde, qui circule derrière les animaux. Afin d'éviter que les bêtes, qu'elles soient couchées ou debout, se salissent le train de derrière par des mouvements de la queue, cet appendice est maintenu relevé par une corde qui passe sur une petite poulie fixée au plafond et supporte un poids à l'autre extrémité. C'est un dispositif très curieux et plutôt bizarre, auquel les vaches, paraît-il, s'accoutument très vite. La propreté de l'étable et des bêtes n'y perd rien assurément; le pansage est plus rapidement exécuté.

Le dernier point relatif au pansage sur lequel je tiens à attirer l'attention est commun à l'hygiène de toutes les bêtes bovines d'étable, celles d'engraissement aussi bien que les laitières.

Trop souvent les bêtes qui séjournent à l'étable ont les parties postérieures du corps couvertes d'épaisses plaques de bouse desséchée formant des croûtes impossibles à détacher des poils. L'absence de soins de propreté élémentaires en est la cause; la tenue des litières complétée par quelques coups de brosse suffit pour les empêcher. Comment voulez-vous qu'avec ces croûtes infectes sur les cuisses et les fesses les bêtes puissent fournir un lait propre?

"LE PAYSAN".

Aspects économiques de la production des pommes dans le comté de Rouville, Quéqec

(Suite de la page 304)

terre et en arbres, est de $9,040 ou $519 par acre de verger en rapport et $8 par arbre en rapport; la mise de fonds en bâtiments (hangar à fruits seulement) est de $716 par ferme ou $41. 11 par acre; la mise de fonds en matériel pour le verger de $582 par ferme ou $33.45 par acre. Il y avait en outre en moyenne 8.0 acres de verger non en rapport.

Les frais fixes et de production varient peu d'une année à l'autre, à moins de circonstances tout à fait inusitées. En 1934, les frais de production par acre étaient un peu moins élevés qu'en 1932 et 1933, à cause du grand nombre d'arbres en rapport détruits l'hiver précédent.

TABLEAU 2.—Revenu en argent de 30 fermes à fruits du comté de Rouville, Québec, de 1929-1934.

—	1929	1930	1931	1932	1933	1934	Moyenne de 6 ans
	$	$	$	$	$	$	$
RECETTES EN ARGENT:							
Pommes	2,899	3,282	3,053	2,995	2,394	1,685	2,718
Autres recettes	724	467	313	190	178	228	350
Total	3,623	3,749	3,366	3,185	2,572	1,913	3,068
DÉPENSES EN ARGENT:							
Main-d'œuvre louée	600	561	501	550	507	411	523
Matériaux de pulvérisation	69	82	85	117	112	90	92
Engrais pour la terre	115	158	141	104	68	84	112
Taxes	110	99	98	102	93	95	99
Déboursés sur capital	85	153	104	97	43	41	87
Autres dépenses	726	635	541	914	547	400	627
Total	1,705	1,688	1,470	1,884	1,370	1,121	1,540
Revenu en argent	1,918	2,061	1,896	1,301	1,202	792	1,528

Les frais de cueillette sont en proportion du volume de la récolte de pommes. Plus la récolte est forte, plus il faut de main-d'œuvre pour la cueillette et les manutentions. Cependant, comme les frais de récolte ne constituent qu'un certain pourcentage du prix de revient total par acre, une grosse récolte de pommes revient généralement beaucoup moins cher par baril qu'une petite.

Le taux de l'intérêt sur le capital représenté par le verger est un compte important. Il se montait à 33.3 pour cent, soit exactement un tiers du prix moyen de revient par acre pour les trois années.

La récolte de 1932 a été bonne. Le rendement était en moyenne de 81,6 barils par acre sur ces 30 fermes et le prix de revient de $1.18 le baril. La production moyenne de 67.9 barils par acre en 1933 dépassait légèrement la production moyenne des six années de 1929-1934, qui était de 62.0 barils par acre, et le prix de revient par baril était en moyenne de $1.33. La récolte de 1934 a été très mauvaise, à cause de la lourde perte d'arbres, l'hiver précédent. Le rendement moyen par acre n'a été que de 32.6 barils, et le prix de revient moyen de $2.48 le baril. Ceci explique le prix de revient relativement élevé de $1.47 le baril pour les trois années 1932-1934

TABLEAU 3.—Prix de revient des pommes par acre et par baril sur 30 fermes à pommiers du comté de Rouville, Québec, de 1932-34

Item	1932	1933	1934	Moyenne de 3 ans
	$	$	$	$
FRAIS FIXES:				
Taxes	4 80	4 67	4.67	4.72
Réparations aux bâtiments et au matériel	1.42	1.13	1.09	1 21
Divers	2.04	1.88	1.84	1.92
Frais fixes totaux	8.26	7.68	7.60	7.85
FRAIS DE PRODUCTION:				
Main-d'œuvre	16.17	15.73	15.65	15 85
Energie chevaline	4 52	4.41	4.04	4 32
Matériaux de pulvérisation	6.21	5 91	4 68	5.60
Engrais	3.37	2 93	3 58	3 29
Engrais et paille	3.38	3.14	2.14	2.89
Frais de production totaux	33 65	32.12	30 09	31.95
FRAIS DE CUEILLETTE:				
Main-d'œuvre	17 09	14 94	8 33	13.45
Energie chevaline	1.35	1.22	0.80	1.12
Frais de cueillette totaux	18.44	16.16	9.13	14.57
Frais totaux sans la dépréciation et l'intérêt	60.35	55 96	46 82	54.37
Dépréciation sur les bâtiments et le matériel	5 28	4 94	4 75	4 99
Intérêt sur la mise de fonds, à 5 p.c.	30.32	29.37	29.24	29.64
Prix de revient total par acre	95.95	90.27	80 81	89.00
Rendement par acre (barils)	81.6	67.9	32 6	60.7
Coût par baril	1.18	1.33	2.48	1.47

Ecart dans le prix de revient.—Le prix de revient total des pommes par baril, qui comprend les frais de dépréciation et l'intérêt, varie beaucoup d'une ferme à l'autre et d'une année à l'autre, suivant le rendement obtenu. Les mauvaises récoltes causées par la grêle, les tempêtes et spécialement les hivers désastreux comme celui de 1934, expliquent le prix de revient excessif sur quelques fermes pendant les trois années 1932-34. Tandis que le prix de revient moyen est de $1.47 le baril pour cette période, il varie de $0.92 à 3.27 sur les différentes fermes

TABLEAU 4.—Ecart dans le prix de revient par baril sur 30 fermes à ppmmiers du comté de Rouville, Québec, 1932-1934

Ecart	Nombre de fermes	Barils produits	Ecart dans le coût par baril	Coût moyen par baril
$			$	$
Moins de 1.50	12	59,293	0.92—1.47	1 17
1 50–2.00	8	22,034	1.52—1.98	1 70
2 00–2 50	5	9,120	2 07—2.41	2 11
Plus de 2.50	5	4,577	2 57—3.27	1 82
Moyenne	30	95,024	0.92—3.27	1 47

Soignons les boîtes de beurre

Le Commissaire fédéral de l'industrie laitière et de la réfrigération a reçu des rapports indiquant que les couvercles des boîtes de beurre soumises au classement sont souvent mal posés et mal cloués et qu'ils enfreignent ainsi les règlements établis sous la Loi de l'industrie laitière. Voici ce que dit les règlements à ce sujet:

"Les couvercles doivent être appliqués de façon à ce que le grain du bois dans le couvercle aille dans la même direction que le grain du fond. Il ne doit pas être employé de crochets, et les couvercles doivent être fixés avec au moins 3 clous dans chaque extrémité du couvercle. Il ne doit être employé pour cela que des clous bleuis, à caisses, de 1 pouce ¾ de long et du calibre 14."

On dit qu'environ 20 à 25 pour cent des couvercles sont mal posés ou mal cloués; il est toujours important que les couvercles de toutes les boîtes soient bien posés et bien cloués, mais spécialement à l'heure actuelle, dit le Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération, parce qu'il s'exportera beaucoup de beurre canadien cette saison.

Les règlements obligent également les exportateurs à renforcer les boîtes de beurre en mettant au moins une bande de métal ou du fil de fer galvanisé autour du centre de chaque boîte à angles droits au grain du bois du couvercle et du fond. Ceci ne peut être fait si les couvercles ne sont pas bien posés. En ce qui concerne le clouage des couvercles sur les boîtes, on appelle l'attention sur le fait qu'il faut mettre au moins trois clous du type et de la longueur spécifiés sur chaque extrémité du couvercle.

Aliments produits sur la ferme et aliments commerciaux

En ces dernières années, les cultivateurs canadiens n'ont guère employé que de grains ou fourrages produits sur la ferme, pour ne pas avoir à dépenser d'argent. Beaucoup de ces grains de ferme ne contiennent pas tous les éléments essentiels qu'une ration bien équilibrée devrait avoir et leur emploi peut occasionner des pertes si l'on n'a pas soin d'y ajouter ces éléments essentiels.

Les éléments que l'on ajoute le plus souvent aux grains et aux fourrages produits sur la ferme sont les protéines, les substances minérales et les vitamines.

Sachant les besoins des cultivateurs sous ce rapport, et ce qu'ils ont l'habitude d'acheter les fabricants d'aliments ont cherché à leur venir en aide en produisant des aliments spécialement préparés pour compléter et équilibrer les grains et les fourrages produits sur la ferme. En 1935, il s'est enregistré 136 marques d'aliments concentrés de ce genre sous la Loi des aliments à bétail, appliquée par la Division des semences.

Les formules de ces mélanges varient avec les besoins des différentes catégories de bestiaux. Les farines de viande et de poisson, les glutens à bétail, les pains de lin, les tourteaux de soja et d'autres matériaux riches en protéine, fournissent des protéines variées et en quantités. On y ajoute souvent du sel, de la poudre d'os, de la pierre à chaux broyée, de l'iodure de potassium, de l'oxyde de fer et d'autres ingrédients en vue de fournir des matières minérales, tandis que les vitamines sont fournies au moyens de matériaux tels que l'huile de foie de morue, l'huile de pilchard et la farine de luzerne.

La demi-jachère à la Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière

(Suite de la page 303)

mauvaises herbes et à la bonne décomposition de la matière organique, il ne suffit pas de se contenter du seul labour, comme plusieurs le pensent, mais il faut encore garder le sol complètement nu jusqu'à la fin de la saison de végétation. C'est ce que l'on appelle la demi-jachère. Pour atteindre ce but, on disque le terrain environ 10 jours après le labour et on répète ensuite cette opération à tous les dix ou quinze jours ou plus souvent même. La règle à suivre en cette matière est qu'il faut disquer ou herser dès que l'herbe pointe. Après deux disquages environ, s'il y a du chiendent, comme c'est le cas très souvent, la herse canadienne (herse à ressort) fera un meilleur travail que la herse à disques en soulevant les rhizomes à la surfaces du sol, ce qui facilite leur dessiccation.

La demi-jachère est suivie d'un labour d'automne si c'est en terre forte et d'un labour de printemps en terre légère. Ce deuxième labour est de profondeur ordinaire, c'est-à-dire d'environ 7 à 8 pouces.

RÉSULTATS OBTENUS:

Sur cette Station, la demi-jachère a contribué efficacement à augmenter les rendements des diverses récoltes. Sur toutes les rotations où on l'a pratiquée, la récolte de céréales était tout à fait exempte de chiendent et pratiquement de toutes les principales mauvaises herbes de la région tels que le chardon, le laiteron, la moutarde et la prêle. On peut donc en conclure que la demi-jachère est l'un des meilleurs moyens de contrôle pour les mauvaises herbes et un excellent moyen d'augmenter le rendement des récoltes.

LA SEMAINE

QUÉBEC.—Les RR. SS. de la Charité deviennent propriétaires de l'hôpital St-Sacrement.

* * *

STE-ANNE DE BEAUPRÉ. — Plus de 40,000 pèlerins sont allés s'agenouiller aux pieds de Sainte-Anne à l'occasion de sa fête annuelle.

* * *

SHAWVILLE.—Rubin Hodgins, fermier de 37 ans, est mort à la suite d'une chute du haut d'un voyage de foin. Il tomba sous ses chevaux qui le blessèrent à la tête et au corps.

* * *

QUÉBEC. — Au plus fort de la tempête, mardi soir, un éclair a causé un court-circuit dans un des moteurs, à l'Anglo-Canadian Pulp. Le feu s'est communiqué et dix des douze moteurs des meules ont été brûlés. Les dommages sont estimés à $90,000.

* * *

DEUX médecins canadiens-français qui ont fait leurs études à l'Université Laval, partiront à l'automne, pour le Basutoland (Afrique), où ils seront les auxiliaires médicaux des missionnaires oblats. Ce sont les docteurs Paul Foucher, originaire de St-Wenceslas, et Antoni Blais, de Québec. Ces deux jeunes apôtres méritent toutes nos félicitations.

* * *

SAINTE - ANNE DE CHICOUTIMI.—L'explosion d'une lampe à gazoline a entraîné la destruction complète de la maison de ferme et de tout le mobilier de M. Télesphore Gravel, de la 6e Concession. M. Gravel ne put rien sauver, pas même le moindre article de lingerie.

* * *

CAP-DE-LA-MADELEINE. — M. Moïse Dumont, demeurant au Cap-de-la-Madeleine, s'est tué instantanément dimanche, sur la route Fortin, entre Louiseville et Yamachiche, alors que la motocyclette à bord de laquelle il avait pris place tomba dans un fossé. M. Adélard Dumas, qui conduisait la motocyclette, a subi seulement un choc nerveux.

* * *

MONTRÉAL. — M. Georges Chaisson, 28 ans, domicilié à 7, rue St-Louis, Beaurepaire, fut instantanément tué lundi, lorsqu'il prit contact avec un fil chargé à 2,200 volts. La victime était occupée avec son équipe au rechange des poteaux, rue Viau et Notre-Dame. Le cadavre fut détaché du fil qui l'avait brûlé et transporté à la morgue où une enquête eut lieu.

* * *

OTTAWA. — M. Georges Simpson, 50 ans, cultivateur de Vars, a été tué instantanément, samedi après midi, au passage à niveau du chemin de fer Russell, à un mille et demi au sud de Hurdman's Bridge. L'auto qu'il conduisait fut démoli par un convoi de voyageurs du Canadien National. M. Simpson fut relevé sans vie à 33 pieds de son auto.

* * *

CHARNY. — Une tragédie s'est déroulée mardi soir, à Charny. Une fillette âgée d'une dizaine d'années, enfant de M. Jos. Filteau, a été frappée par une automobile conduite par un Québecois. Relevée inconsciente par des témoins du drame, elle a été transportée en toute hâte à l'Hôpital Notre-Dame, de Charny, où elle a succombé à ses blessures sans avoir repris connaissance.

L'accident est survenu au moment où le conducteur de l'automobile voulait éviter une collision avec un camion.

* * *

CHICOUTIMI. — Une cheminée, haute de 60 pieds et qui s'est effondrée avec fracas, a mortellement atteint un enfant de 8 ans et en a blessé un autre âgé de 6 ans, hier, à Chicoutimi. La terrible tragédie s'est déroulée sur la rue Racine. Des ouvriers étaient en train de consolider la base en ciment de la cheminée du bloc Massicotte. Raymond et Joseph Lavoie, enfants de M. et madame Joseph Lavoie, s'amusaient sur le terrain de l'immeuble lorsque la cheminée croula. Le plus vieux des deux petits frères a été tué instantanément et Joseph fut trouvé sous les décombres, le bras cassé et plusieurs contusions sur le visage et sur le corps.

ROUYN.—Une terrible tragédie du feu s'est déroulée à huit milles de Rouyn, au lac Dufault, dans l'Abitibi, quand la maison d'un sectionnaire du chemin de fer Canadien National, M. Emile Auger, a été détruite de fond en comble. Madame Auger et trois enfants ont été brûlés dans l'incendie. M. Auger et une servante ont réussi à se sauver de l'immeuble en flammes. Ils sont blessés douloureusement et leur état est critique.

* * *

BIENVILLE. — Un bambin de 10 ans, Guy Labonté, fils de M. et madame Emile Labonté, 12, St-Pierre, Bienville, s'est noyé dans les eaux du fleuve Saint-Laurent, mardi après-midi, au pied de la côte des Pères, à une faible distance de la résidence de ses parents. Au moment de la tragédie, l'enfant était à se baigner avec d'autres petits compagnons qui le virent disparaître dans un remous et furent impuissants à lui porter secours. Le corps de l'enfant a été repêché une heure après l'accident par M. Joseph Gingras.

* * *

VIMY, FRANCE. — Au sommet de la crête de Vimy, le roi Edouard VIII, en présence de 6,000 vétérans canadiens de la grande guerre, du président de la République française, M. Albert Lebrun, des délégués du gouvernement canadien, de soldats anglais et français, a dévoilé dimanche, le monument dédié aux morts canadiens de la grande guerre. Le roi, le président Lebrun, l'hon. Lapointe, le major C. G. Power, Monseigneur Ed. Deschamps ont prononcé des discours. Les radiophiles canadiens ont eu le plaisir de les entendre.

* * *

ST-ROMUALD. — Un jeune homme de 22 ans, Roch Boucher, fils de M. et de madame Trefflé Boucher, de Hadlow, sur la rive sud, s'est noyé vendredi après-midi dans le fleuve St-Laurent, en haut du pont de Québec. En compagnie d'un ami, Boucher retournait chez lui dans une chaloupe chargée de bois lorsqu'au passage d'un navire des vagues emplirent la frêle embarcation. Le compagnon de Boucher savait nager et il se rendit au rivage, mais le malheureux jeune homme coula à pic et ne reparut pas à la surface. Deux heures plus tard on retrouvait le cadavre.

La mouche commune est un fléau public

Le printemps ramène la mouche commune ou que l'on peut considérer à juste titre comme un fléau. La mouche, qui est répandue dans tout l'univers, joue un grand rôle dans la propagation de certaines maladies sérieuses comme la fièvre typhoïde, la tuberculose, le choléra, la dysenterie, la diarrhée infantile, et d'autres épidémies dangereuses. Elle se multiplie dans la saleté; elle s'infecte de saleté; porte des germes de maladies sur ses pattes, sur son corps et dans ses intestins, et contamine les denrées alimentaires, et spécialement le lait, l'un des principaux produits alimentaires employés par la race humaine.

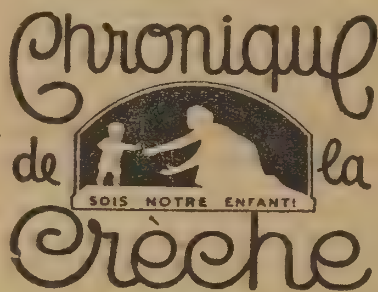
On sait qu'une seule mouche peut porter jusqu'à cinq cents millions de germes sur son corps et à l'intérieur de son corps, mais tant que les groupements, aussi bien les autorités municipales que tous les individus du groupement, n'uniront pas leurs efforts pour supprimer la saleté, qui est la source principale de la production des mouches, la mouche sera toujours un danger pour la vie humaine.

Le moyen le plus utile de combattre la mouche est évidemment de supprimer ou de réduire au minimum les foyers où elle se propage, en traitant ou en évacuant tous les matériaux comme le fumier et les ordures ménagères. C'est en effet dans toutes les substances qui fermentent et qui se pourrissent, comme les ordures ménagères, que la mouche se multiplie. Toutes les poubelles doivent être tenues couvertes d'un couvercle étanche; autant que possible, tous les déchets devraient être brûlés ou enfouis immédiatement, sans grand délai. Les déchets que l'on est obligé de conserver quelque temps, ne devraient jamais être laissés exposés, mais saupoudrés de borax en poudre ou de chlorure de chaux. Les fenêtres et les portes des maisons, spécialement celles de la salle à manger et de la cuisine, devraient être recouvertes d'un moustiquaire, et toutes les mouches qui s'introduisent devraient être détruites. On peut le faire au moyen de tue-mouches, de papier collant, ou d'une pulvérisation. Le lait et les autres aliments devraient être protégés au moyen de mousseline, de même que les fruits.

Jamais on ne devrait laisser les mouches s'introduire dans la chambre des malades, et les bébés qui dorment ou ceux qu'on laisse dans leurs berceaux ou leurs voitures, devraient avoir la figure protégée avec de la mousseline.

Un bon appât empoisonné, mais dont on ne peut guère se servir dans les endroits fréquentés par les enfants, peut se faire en exposant dans des soucoupes un mélange d'une cuillerée à thé de formaline dans une tasse de lait ou d'eau sucré. Les pulvérisations ou les vaporisations contre les mouches sont utiles dans les endroits clos. Les cadavres de mouches ou les mouches paralysées doivent être enlevées au balai et brûlés ou jetés dans de l'eau très chaude.

SECTION FEMININE



UN POURVOYEUR

C'est un jeune et brillant praticien qui fait de la médecine intelligente et payante à 300 milles de la vieille capitale. Il fut tout simplement externe à notre clinique de pédiatrie; mais l'aspect social de notre œuvre, dès ce temps-là, l'avait saisi...... saisi au point qu'il s'était promis d'aider, de coopérer, de collaborer, de seconder, pas tant de ses deniers que de sa propagande personnelle.

Et dans son milieu, notre œuvre de placement rayonne et progresse.

Il avait vu de ses yeux la pitoyable misère de l'abandon en masse; il avait lu, pour analyser et mieux comprendre cette misère, les *Dialogues de la Crèche*: naguère encore ne lisait-il pas pour s'entretenir, dit-il, dans ses bonnes dispositions, les *Récits de la Crèche*? Aussi se déclare-t-il, dans un langage qui sent un peu l'américain, cent pour cent avec nous.

* * *

C'est ce qui fait qu'ayant laissé à Québec sa bonne maman et une gentille promise, le Docteur vienne périodiquement, chroniquement, y faire son tour.

Eh bien, on dirait qu'il a fait vœu de n'y point venir sans nous apporter ce que nous appelons une *commande*.

Il arrive, voit la sœur dispensatrice, lui expose les desiderata, voire les exigences, les conditions *sine qua non* du couple candidat à l'adoption. Il apporte même la recommandation de M. le Curé; car il marche la main dans la main avec son pasteur.

Notre brave ami sait, d'une part que nous sommes absolument démunis de filles de plus de 15 mois, mais que par contre nous souffrons d'une pléthore de garçons, et il s'efforce de diriger le placement à la rencontre de nos besoins et de nos petits nécessiteux du sexe fort.

Pour le reste, nous tâchons de satisfaire toutes les exigences.

Faut-il une rousse, nous l'avons; faut-il un brun à teint sombre, nous l'avons; une blonde frisée ou défrisée, un garçon qui marche et mange comme tout le monde, nous avons tout cela et bien d'autres types encore.

Nous soumettons à l'ambassadeur des couples lointains, avec leur fiche de santé, les sujets qui nous paraissent le mieux répondre aux désirs et spécifications.

Il accepte ou rejette jusqu'à ce qu'on tombe d'accord.

Marchés conclus, les bonnes sœurs le comblent de compliments de gratitude et de vœux de bon établissement.

—Ah! si tous les médecins étaient comme vous, Docteur! Vous comprenez si parfaitement notre œuvre! Ça fait presque la vingtaine que vous placez en trois ans. Revenez encore. Bienvenue toujours! Nos respects à Madame votre mère et nos meilleurs vœux à Mlle X.

Le brave docteur attend toujours cette allusion pour partir. Alors il s'épanouit, saute dans sa voiture et vole vers sa bien-aimée.

* * *

Mais comme il est dans son vrai rôle, ce médecin de campagne, pourvoyeur de santé, oui, pourvoyeur d'enfants, oui, mais pourvoyeur aussi de bonheur domestique!

Médecin de campagne, médecin de famille, médecin confident, médecin conseiller, médecin bienfaiteur!

Confrères du docteur X., qui n'y avez pas encore pensé, voyez un peu ce que vous pourriez faire autour de vous pour le soulagement de l'incommensurable malheur et pour le bonheur de tant de ménages sans enfants et pour l'animation de tant de cages sans oiseaux.

—Docteur, placez-nous donc deux ou trois enfants...... Nous vous prédisons, en retour, deux ou trois grandes bénédictions.

V. GERMAIN, ptre.

AUMONES:—Des visiteurs, $20.40; par courrier, $11.50.

Pour fondation de berceaux, $87.00.

ADOPTIONS:—7 en ce mois, 139 depuis janvier.

RECETTES EPROUVEES

ROTI AU POT

Mettez la viande (épaule, paleron ou croupe) dans une chaudière en fer recouverte ou dans une poêle avec le côté de la graisse tourné vers le bas. Lorsque ce côté est bien saisi, tournez et faites brunir les autres côtés parfaitement. Assaisonnez de sel, de poivre et d'un peu d'oignon (ou d'ail si on le préfère). Un oignon piqué de deux ou trois clous de girofle peut être doré légèrement avec la viande. On fait ensuite cuire la viande dans le même ustensile, bien couvert, ou dans la chaudière d'une marmite norvégienne. Laissez-la mijoter jusqu'à ce qu'elle soit bien tendre, ne la retournez qu'une fois pendant la cuisson. Il ne faut pas d'eau, mais certaines ménagères préfèrent se servir d'un peu d'eau. Le couvercle étanche gardera toute l'humidité. Donnez environ une heure par livre pour la cuisson. Faites une sauce de la graisse brune, en se servant d'une quantité égale de farine, et d'eau. Une "marmite sans eau" est un superbe ustensile pour la cuisson du rôti au pot.

NOTRE FEUILLETON

* * *

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

—Vos paroles me rassurent, Mademoiselle. Je pourrai donc vous tenir au courant de mes démarches, et si, un jour, j'acquiers la preuve que M. von Schirmeck trempe dans une combinaison peu avouable, je vous en avertirai loyalement. Jusque-là, je me défends de tout jugement et souhaite vivement que mes craintes ne soient pas fondées.

—Une question, Monsieur. Votre ami..., il est dans la petite salle du premier, n'est-ce pas?

Guy ne put s'empêcher de sourire.

—Quelle devineresse vous feriez!

—Mon Dieu! non. C'est assez clair, ce me semble.

Comme ils s'en retournaient dans la foule, un employé d'ambassade reconnut Guy, le prit à l'écart et l'entretint quelques instants de certaines difficultés de son service.

Quand l'attaché rejoignit Geneviève, elle n'était plus seule; un inconnu lui parlait avec volubilité.

Grand sec et raide, portant le monocle avec prétention, Guy le caractérisa tout de suite, à part lui: "un Schirmeck en plus jeune".

Geneviève écoutait — pouvait-elle faire autrement? — ce que lui disait ce grand dégingandé, mais il était visible que cette compagne ne la charmait guère.

Discrètement, il s'approcha.

—M. Bendorff, un ami de mon oncle, dit-elle ne le présentant au Français.

Guy tendit la main, un sourire aimable sur les lèvres. Bendorff la lui serra, mais sans grande chaleur. Visiblement, il appréciait peu l'arrivée du jeune homme.

Schirmeck les rejoignit bientôt. Il affecta une grande cordialité, non seulement pour Bendorff, mais encore pour Guy.

Celui-ci ne devait pas tarder à connaître la raison de cette attitude.

Profitant d'un moment où Bendorff et Geneviève s'entretenaient avec d'autres invités, Schirmeck dit au Français:

—Que pensez-vous de Bendorff?

—Eh bien, Monsieur, je n'ai fait que l'entrevoir et il me serait difficile de porter sur lui un jugement motivé.

Le baron grimaça en manière de sourire.

—Oui, je comprends... Enfin... Mais moi, qui connais ce garçon de longue date, je puis vous affirmer, Monsieur d'Hardres, qu'il est très intelligent, très... comment dites-vous en français?... débrouillard. Oui, c'est cela, très débrouillard. Une valeur, quoi!...

Un court instant il guetta une approbation de Guy. Habilement, celui-ci répondit:

—J'en suis heureux pour lui.

—Oui, Bendorff, c'est quelqu'un. J'ai tout lieu de croire qu'il fera un mari idéal pour Geneviève...

Le Français serra les poings, mais son visage demeura impassible. Au même instant, il reconnut de loin Roger qui lui faisait signe discrètement.

Il prit congé en quelques mots du baron et rejoignit son ami.

—Eh bien?...

—Ça y est. J'ai appris beaucoup de choses. Plus tard, je te dirai.

—D'accord. Maintenant, retournons lentement vers Schirmeck.

—Nous le retrouverons cet homme!

—Je n'en ai jamais douté.

—Il modifiera profondément notre genre de vie.

—Vraiment?

—Eh oui. Bientôt, peut-être, nous devrons partir loin, très loin.

—Ah!

Une émotion singulière s'empara de Guy à la pensée d'un départ éventuel. A voix basse il murmura:

—Si au moins je pouvais avoir quelques minutes d'entretien avec Mlle de Liance...

Ils rejoignirent Schirmeck qui, maintenant, conversait vivement avec Bendorff. Geneviève ne paraissait nullement se soucier de ce qu'ils disaient.

Le retour des deux Français la réjouit. Les Allemands cessèrent aussitôt leur tête-à-tête et se joignirent au groupe.

Quelques minutes passèrent. Puis un garçon de service s'approcha et remit un pli au baron. Celui-ci le lut et partit après avoir glissé quelques mots à l'oreille de Bendorff.

Un autre garçon vint trouver Bendorff peu après le départ de Schirmeck et lui dit que le baron l'attendait.

—Où cela?

—Dans le salon du cercle, au premier.

Guy et Geneviève restèrent seuls. Pas pour longtemps, d'ailleurs. A peine Bendorff était-il disparu dans la foule que Roger surgit. Il empoigna son ami par le bras, et après s'être excusé auprès de la jeune fille, lui dit à l'oreille:

—J'ai éloigné Schirmeck et Bendorff pour te laisser quelques minutes d'intimité.

—Tu.... commença Guy stupéfait.

—Plus tard, je t'expliquerai. A tout à l'heure! Quitte Mlle de Liance, autant que possible, avant le retour des Allemands. Je t'attends à ton appartement.

Il partit sans laisser à Guy le temps de le remercier. Très ému, le jeune homme rejoignit Geneviève.

—Mademoiselle, dit-il gravement, je dois vous annoncer une nouvelle qui peut-être vous étonnera... Je vais partir. Quand? Prochainement, sans doute Où? Je n'en sais rien encore. Pour combien de temps? C'est aussi un mystère pour moi.

Une lueur d'inquiétude passa dans les yeux de la jeune fille.

—Elle est toute récente, votre décision, Monsieur Guy?

—Toute récente, en effet.... depuis que Roger et moi avons échangé quelques mots.

—Je comprends. Il s'agit sans doute encore de la même affaire, de cette affaire où mon oncle se trouve mêlé?

—Oui, Mademoiselle.

—Pourriez-vous me dire — la voix, qui tremblait légèrement, hésitait à prononcer les paroles, — pourriez-vous me dire... s'il y a... danger pour vous dans... cette expédition?

—J'espère que non. A parler franc, je n'en sais rien. Je serai très prudent, d'ailleurs.

Sur le visage de Geneviève, l'inquiétude se fit plus angoissée. La voix du Français se fit très douce et presque solennelle quand il ajouta:

—Ecoutez, Mademoiselle, je ne sais ce que l'avenir immédiat me réserve. Soyez assurée, en tout cas, que je ne vous oublierai pas, quoi qu'il advienne. Je connais vos profonds sentiments religieux et les partage pleinement. Dieu nous préservera.

—Aurai-je parfois de vos nouvelles?

—Certainement, si la chose est possible sans danger. Quoi qu'il en soit, je trouverai bien le moyen de vous rappeler qu'il existe, de par le monde, un certain Guy d'Hardres qui ne vous oublie pas. Un mot d'ordre suffira pour vous rassurer.

—Et quel sera ce mot?

—France!... dit très bas le jeune homme.

Il se tut. Une émotion soudaine l'étreignait. Mais il se raidit. Il lui fallait être fort pour la lutte qui s'annonçait.

D'une voix grave, il dit:

—Sommes-nous d'accord, Geneviève?

Elle le contempla de ses beaux yeux candide et simplement répondit:

—Oui, Guy.

Après un dernier sourire, le jeune homme s'éloigna.

CHAPITRE V

LE VOILE SE SOULEVE

—Et maintenant, Roger, je t'écoute

Guy venait d'allumer le réchaud électrique qui, dans quelques minutes, donnerait un excellent café. Depuis longtemps déjà, les carillons avaient sonné minuit.

Roger, pour cette nuit, était l'hôte de son ami dans le confortable appartement que possédait l'attaché.

—Quand je t'eus quitté, au Kommodor, j'étais résolu à tout prix, à surprendre la conversation de Schirmeck et de son homme d'affaires. Je gagnai donc l'étage par un escalier situé à l'autre extrémité de l'hôtel.

Sans difficulté, je trouvai la petite salle du fameux rendez-vous.

La porte en était ouverte, j'y pénétrai.

Les tentures partout. Il était aisé de me dissimuler. Je choisis le coin le plus obscur.

A 10 h. 30 exactement, un murmure de voix me parvint. Je soulevai légèrement la tenture qui m'abritait et un peu de glace me permit de reconnaître Schirmeck et l'homme au facies de bouledogue.

Le baron verrouilla la porte, en ouvrit deux autres donnant sur les salles voisines où il vérifia également toutes les serrures.

—Voilà, dit-il quand il revint, nous sommes maintenant en parfaite sécurité. Personne ne peut nous entendre. Pas de meubles pouvant cacher un indiscret: quant aux tentures, elles tombent trop bien, vraiment, pour dissimuler un espion.

Tu me croiras, Guy, si je t'affirme qu'à ce moment mon front se couvrit instantanément de sueur.

Les deux hommes s'assirent et la conversation s'engagea.

—Eh bien, Hermann, où en sommes-nous?

—Voilà, chef. J'ai réussi péniblement à trouver les hommes qui fourniront le contingent du prochain départ.

—Des hommes sûrs?

—Tout à fait. De rudes gaillards habitués à la discipline militaire...

—*Sehr gut!*

—Malheureusement, le maître voudrait encore cinquante hommes et le recrutement devient très difficile. Depuis qu'ils ont connu, en France, pendant la guerre, le régime de la liberté, beaucoup d'Allemands se sont dégoûtés de nos méthodes militaires.

—Patience, ricana Schirmeck, les beaux jours reviendront, et bientôt. Songes-y bien, Hermann, le "travail" commencera au début d'août.

—*Ach!*

—Quelle surprise alors pour toutes ces chères alliées... Mais revenons à nos moutons. Et l'agence de la Fielerstrasse?

—Elle ne donne plus grand'chose. Presque tous les sans-travail qui viennent y chercher un emploi n'ont pas les qualités requises.

—Quoi qu'il en soit, je compte fermement sur toi pour rassembler rapidement les effectifs du dernier contingent.

—Je ferai mon possible, chef.

Après quelques échanges de renseignements, sans intérêt pour nous, les deux Allemands quittèrent la place. Je les suivis bientôt et te retrouvai au salon.

Depuis longtemps déjà Roger avait terminé son récit. Silencieux, Guy réfléchissait. L'aventure qu'il avait pressentie dès la minute où il vit l'auto s'avançant, phares éteints, sur la route d'Alleinstein, se développait maintenant inexplorablement. C'était comme un tourbillon où Roger et lui étaient irrésistiblement entraînés.

—C'est très clair, dit l'attaché.

—En effet.

—Nous irons... là-bas.

—Oui.

—Et je vois déjà le chemin qui nous y conduira.

—La Fielerstrasse?

—Parfaitement. Il faudra nous camoufler en Allemands authentiques. Tu connais parfaitement la langue, comme moi, d'ailleurs. Avec un peu d'adresse, munis des documents que nous pourrons sans doute nous procurer par l'intermédiaire de l'ambassade, nous réussirons à nous faire "embaucher" à l'agence de la Fielerstrasse.

3 heures sonnèrent.

—Il est temps d'aller dormir, Roger. Demain, à 8 heures, nous nous mettrons au travail.

* * *

La promenade berlinoise par excellence, la célèbre avenue *Under den Linden*, n'avait que de rares promeneurs en cette chaude après-midi de juin.

Deux jeunes hommes l'arpentaient lentement, parlant à voix basse avec animation.

—En résumé, conclut le plus âgé des deux, je crois que rien n'est laissé au hasard.

—Tout a marché merveilleusement, Guy. Vraiment, nous pouvons remercier la Providence.

—C'est de bon augure pour l'avenir. Nous partirons pleins de confiance.

—Deux jours encore, et... adieu, Berlin!

Ils se turent, soudainement émus à la pensée de ce départ tout proche.

Sous des noms d'emprunt, munis de certificats admirablement truqués, ils avaient réussi à se faire engager à l'agence de la Fielerstrasse, Guy sous le nom de Fettig, Roger sous celui de Rutli.

(à suivre)

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1 00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. **National Manufacturing Co., Dépt. 34, Montréal.** Nos 28 à 40 inc. x—06.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre cravates en soie ou cuir. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de réaliser 100% de commission. Ecrivez-nous, aujourd'hui pour échantillons gratuits et détails. **Ontario Neckwear Company Dépt. 518, Toronto, Ont.**
Nos 27, 28, 29, 30, 31 x 021.

REVENUS HEBDOMADAIREMENT. — Tout votre temps ou une partie en vendant les produits superbes Etiquette Rouge. 1300 variétés. Demande énorme pour remplacer les arbres perdus pendant l'hiver rigoureux de 1933. Echantillons gratis. Coopération spéciale du bureau. **La Cie Pépinière Dominion, Montréal.** Nos 27, 31 x 321—McK.

DIVERS

MONTRES RÉPARÉES.—Par horlogers suisses Diplômés. Travail de première classe garanti 2 ans. Estimation donnée par retour. Des milliers de cultivateurs satisfaits. Etabli depuis 15 ans dans la réparation et Vente de Montres. **Bas prix.** Service Rapide. **Geneva Watch Company. Dept. B. F., 1255 rue Université, Montréal, P. Q.**
Nos 30, 31, 32, 33, G. 34, 35, P. 39

Pour $8.75

SERTISSEUSES "Canada" fermant plusieurs fois la même boîte, deux grandeurs, **$9.00**, autres grandeurs aux plus bas prix. Fonctionnent sur coussinets à billes, pas d'usure possible, garanties bien fonctionner, sinon argent remis. **O. Fournier, St-Charles, Cté Bellechasse, P. Q.** 31 001

Montreal Jobbing,

21 rue St-Joseph, Québec

Nouveau magasin ouvert à Québec. Vendons linge neuf et seconde-main très propre et bon marché, prix spéciaux pour marchands des campagnes et paroisses. Robes, .15 et .20, manteaux, .35, .45 et 50. Demandez notre catalogue et vous constaterez que nous avons les meilleurs prix en ville. Nouveau stock tous les jours. — 21, St-Joseph.
No 28 J. N. O.—P57

Rouet amélioré $8.15

Complet livré chez vous.—Profitez d'une occasion aussi exceptionnelle. Meilleur marché que toute autre machine du genre. Roue en bois franc 50 pouces diamètre. Livré complet à votre station la plus rapprochée, fret payé. Argent doit accompagner commande. Satisfaction garantie. **Comptoir National, 160 Marie-de-l'Incarnation, Québec.**

Réduction de coupons

Ecoutez, nos coupons sont de belle qualité, non tachés, et sans manques, les plus petits bouts sont de trois verges de long à huit verges. Sur réception de $2.00 plusieurs bouts vous sont envoyés malle payée formant un gros paquet. Ces coupons sont en partie des soldes de fabriques: nous permettant de vous les vendre à bas prix, tous des patrons et couleurs de ce qu'il y a de plus en vogue et nouveautés, ils sont de crêpe, broadcloth uni et imprimé, voile, flanellette, piqué, guingam, etc. Mentionnez votre choix de ce que vous désirez et nous ferons de notre mieux pour vous bien servir afin que vous renouveliez vos commandes. Notre seul but est de vous donner satisfaction. S'adresser à la maison **Faucher & Frères Enrg., St-Zacharie, Qué.**
Nos 27, 28, 29, 30 G 31, 32 P001

Poulettes à vendre

DES POULETTES ROCKS-BARRÉES DE 12 SEMAINES ou plus jusqu'à concurrence de 150 sont demandées. Ecrivez **R.R. P.P. Oblats, Ville-Marie, P. Q.** Nos 29, 30, 31, 32—P001.

TABLETTES TOUSSINE

POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourrait vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.

Expédiées FRANCO sur réception du prix $0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet rue St-Joseph.

Dr JOS. COMTOIS, St-Barthélemy P. Q.

Poussins à vendre

POUSSINS BADEN.—Les prix de fin de saison font de ces poussins au R.O.P. approuvés par le gouvernement de vraies occasions. Voyez à ce que le nombre de vos poussins soit suffisant pour protéger vos marchés de volailles. Vigoureux, ils proviennent d'un stock éprouvé pour le sang. Leghorns $.05\frac{3}{4}$c, Rocks Barrés $.06\frac{3}{4}$c, New Hampshire Rocks Blancs, Wyandotte $.07\frac{3}{4}$c, Poulettes Leghorn $.11\frac{1}{2}$c, fortes lignées .09c. Cochets Leghorn $.02\frac{1}{2}$c, fortes lignées $.06\frac{1}{2}$c. Poussins partis.—Aux prix de poussins d'un jour, ajoutez une semaine .02c, dix jours .04c, deux semaines .06c, trois semaines .09c. **Baden Electric Chick Hatchery, case postale 7, Baden, Ont.** No 31 x 303—M. P.

IL EST ENCORE TEMPS DE COMMANDER DES POUSSINS TWEDDLE.— Les marchés de volailles sont toute l'année de bons marchés. Les poussins Tweddle proviennent du stock au R.O.P. en bonne santé, vigoureux et se développent vite. Le marché des volailles pour la table est à son plus haut quand les poussins d'été parviennent à maturité. Leghorns d'un jour $6.95 le cent, Rocks barrés $7.95, New Hampshire, Rocks Blancs, Wyandottes $8.95. Poulettes Leghorn $13.90, Rocks Barrés $10.45, New Hampshire, Rocks Blanc, Wyandottes $10.95. Cochets Leghorn $2.50, Rocks Barrés $7.45 New Hampshire, Rocks Blancs, Wyandottes $8.45. Poussins partis; aux prix de poussins d'un jour ajoutez: une semaine .02c, dix jours .04c, deux semaines .06c, trois semaines .09c. Livraison immédiate. **Tweddle Chick Hatchery Limited, case postale 7, Fergus, Ont., Montréal, 403 Notre-Dame Est.** No 31 x 693—M.P.

Commentaires et nouvelles agricoles

C'est moins de troube et moins dispendieux de fertiliser les pâturages que de cultiver du fourrage vert.

* * *

Pendant les six premiers mois de 1936 la production du beurre de beurrerie au Canada s'est chiffrée par 105,483,488 livres, soit une augmentation de 8.1 pour cent sur la quantité produite de janvier à juin 1935.

* * *

En juin 1936 les provinces de Québec, Ontario, Alberta et Colombie-Britannique ont produit 20,578,173 livres de fromage, soit une augmentation de 11,500,000 livres sur la quantité produite pendant le mois de mai et une augmentation de 25.8 pour cent sur juin 1935. L'augmentation pendant les six premiers mois de 1936 par compraison à ceux de 1935, est de 28.5 pour cent.

* * *

Nous lisons dans une revue agricole américaine qu'il y a deux catégories de cultivateurs notamment ceux qui veulent exploiter leur domaine sur une base de profits, en second lieu les cultivateurs qui sont satisfaits de retirer de leurs fermes juste ce qu'il faut pour subvenir aux besoins de leur famille.

Le chroniqueur fait justement remarquer que dans le premier cas l'exploitant laissera à ses fils un domaine amélioré capable de donner des revenus rapportant des revenus supérieurs à ceux qu'il obtenait du même domaine lorsqu'il en assuma la direction. Dans le second cas l'exploitant court de gros risques de laisser aux siens une propriété qui aura perdu de la valeur. Nous entendons valeur au point de vue capacité de production.

Sans autres commentaires l'auteur se demande lequel de ces deux types d'exploitants travaille davantage pour l'intérêt des siens et de sa patrie?

Prix de dernière heure

28 JUILLET 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé	$23\frac{1}{2}$c
Fromage coloré	$13\frac{1}{8}$c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates nouvelles du Québec en sac 80 lbs	$1.45 à $1.50

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée	14c F.A.B.
Laine blanche lavée	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée	23c
Laine lavée	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **12c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs à la pièce **90c.**

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière, **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons du 20 au 31 juillet **.25c**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.
Prix garantis du 6 au 18 juillet 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.70
Patente Hungarian, 98 lbs	3.00
1ère Patente, Manitoba, qrt	6.30
" " " 98 lbs	2.80
Forte à levain, quarts	6.20
" " 98 lbs	2.75
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.20
" " sacs toile, 98 lbs	2.05
Farine à engrais, 1ère qualité	1.60

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	0.95
Avoine alimentation No 1	0.50
" " recriblée	$0.52\frac{1}{2}$
Blé d'engrais, 98 lbs	1.60
Orge d'alimentation	0.65
Sarrasin d'alimentation	0.85

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.25
" pour poussins	2.45
" pour croissance	2.20
Grains mélangés pour poules	1.90
Grains broyés fins, poussins	2.10
" " gros, poulets	1.95

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$2.00
Fèves blanches, (triées)	1.75
" (triées yeux Jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.30
Gru	1.40
Gru Blanc (Middlings)	1.65
Blé d'Inde moulu	1.85
Moulée d'Avoine, fine	1.60
Moulée d'Orge, fine	1.50
Tourteaux de lin	1.65
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.65
" " coton 80 lbs	2.70
Drèches brasserie séchées	1.20
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur	.10
en baril de 45 gallons	
Moulée à veaux	3.30
" laitière 18%	1.65
" laitière 34%	1.90
Foin à la tonne	10.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.40
Pearl Barley	3.25

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4.45
Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$0.56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.60
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:	
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	$35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	32.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$29.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	30 juillet 1936	1 août 1935	2 août 1934	3 août 1933	29 juillet 1926
Beurre No 1, Past	$23\frac{1}{4}$	19 11/16	18 5/16	$19\frac{5}{8}$	30
Fromage Blanc	12 11/16	08 13/16	09 13/16	10 1/16	16
Fromage coloré	$12\frac{7}{8}$	08 13/16	09 13/13	10 3/16	$16\frac{1}{8}$
Œufs Frais	26	25	23	20	39
Veaux de lait vivants	$06\frac{3}{4}$	06	05	$04\frac{3}{4}$	09
Bouvillons vivants choix	$05\frac{1}{2}$	$06\frac{1}{2}$	$05\frac{1}{2}$	05	$07\frac{1}{2}$
Agneaux du printemps	08	$07\frac{1}{2}$	06	$07\frac{3}{4}$	15
Porcs vivants	9 85	9 75	9 00	6.50	$15\frac{1}{4}$

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 20 au 27 juillet

BEURRE

Au cours de cette dernière semaine, avec ralentissement dans la demande de la part du marché anglais qui n'a pas semblé opérer sur une grande échelle, aux prix actuels et une activité plutôt limitée pour fins d'entreposage, notre marché a été tranquille et plutôt tendance à fléchir quelque peu.

Lundi après-midi, le 27 juillet, le prix [illegible]méro un pasteurisé au gros variait [illegible]c à 23⅝c la livre.

FROMAGE

[illegible] marché au fromage a été stable [illegible] changement à noter dans les [illegible]

[illegible]nsi que pour la semaine précédente, le marché anglais a été tranquille; cependant, la demande assez active pour expédition aux Etats-Unis a été de nature à maintenir les prix stables.

ŒUFS:

Montréal & Québec: — Avec une demande plus active et facilité à écouler les arrivages courants, ce marché a été plus ferme et une hausse d'environ 1c la douzaine a été enregistrée sur toutes les différentes catégories.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules:—Les poules grasses et pesantes sont très recherchées actuellement et les prix sont fermes.

Poulets à Rôtir et à Griller:—La demande reste limitée; cependant avec diminution dans les arrivages et amélioration dans la qualité, les prix ont été maintenus stables.

VOLAILLES ABATTUES:

Il est vrai qu'à ce temps-ci de l'année, la demande est limitée pour les volailles abattues, mais avec peu d'offre, les prix actuels semblent vouloir se maintenir.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 27 juillet, 1936:—

Bétail, 994; veaux, 816; porcs, 1689; moutons, 1534.

BÉTAIL

Il y avait amélioration dans le ton général de ce marché. La demande, particulièrement dans le cas des bouvillons, était beaucoup plus fermes et les prix enregistraient une légère avance. Certaines ventes ont pu être faites jusqu'à 6c la livre. Les vaches toutefois se vendaient moins bien et une baisse de ¼c la livre était subie. Les taureaux en restaient au même point. Il y a peu de changements immédiats à prévoir. Toutefois les rapports qui nous viennent de l'Ouest pourraient bien avoir leur répercussion sur les marchés de l'Est. On prétend dans les trois provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba que l'on devra disposer de plusieurs centaines de têtes de bêtes à cornes par suite des très grandes sécheresses de ces trois ou quatre dernières semaines.

VEAUX

Le veau se vendait mieux et les prix étaient quelque peu plus élevés que les niveaux de la semaine dernière. Cette avance est due surtout au fait d'arrivages plus légers. La demande est forte et il y a lieu de croire que les conditions actuelles se maintiendront. La proportion des bons veaux est plus faible, ce qui fait que seuls les bons veaux ont bénéficié d'une amélioration de prix. Quelques ventes ont pu être faites à 6½c la livre. Les veaux de champs se payent de 3c à 3½c.

AGNEAUX MOUTONS

La demande pour les agneaux était bonne aujourd'hui et il fut possible de maintenir le prix au niveau de celui de la semaine dernière, soit à 8c la livre pour les bons sujets. Il est regrettable de constater que le pourcentage des mauvais agneaux ou des sujets légers est beaucoup trop fort; ce fait contribue beaucoup à porter les acheteurs à chercher à forcer une baisse. On ne devrait pas expédier de sujets de moins que 65 à 70 livres. Ne pas oublier qu'il ne reste qu'un mois pour disposer sans coupes les agneaux qui n'ont pas été châtrés. Les moutons se vendent de 1½c à 3c la livre.

PORCS

Il fut possible de faire en sorte que les prix avancent faiblement aujourd'hui. Les ventes se firent très lentement lors de l'ouverture du marché, les acheteurs refusant de payer le prix demandé; mais finalement il fut entendu que les ventes se feraient à $9.85c la livre pour les bacons. Les primes et les coupes ordinaires étaient en vigueur. Nous tenons à mettre nos lecteurs en garde contre la possibilité de voir les coupes sur les porcs légers devenir plus fortes. On parle d'une coupe de 1c la livre pour les légers. Il en est ainsi pour les porcs extra lourds sur lesquels une coupe plus forte pourrait être imposée. Peu de changements prévus; la demande est assez bonne et les rapports sur nos marchés d'exportation sont encourageants. Les truies se vendaient assez bien et rapportaient de 6½c la livre à 7c.

PORCS ABATTUS:

Montréal:—Marché stable et aucun changement à noter dans les prix.

Québec:—Marché plus faible et tendance à fléchir quelque peu.

VEAUX ABATTUS:

Montréal:—Marché tranquille et prix stationnaires.

Québec:—Marché un peu plus actif et à la hausse pour ceux de catégories "Bon" et "moyen".

PRIX de REMISE de la COOPERATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 25 JUILLET 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	25c
A (moyen)	23c
B	22c
C	21c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	9c
Bon	—80 lbs jusqu'à 89 lbs.	8½c
Moyen	—70 lbs jusqu'à 79 lbs.	7½c
Commun	—60 lbs jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	16c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	14c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs	12c

POULETS ABATTUS
"Sélectionnés"

A—4½ lbs et plus	23c
A—3½ à 4½ lbs	22c
B—4½ lbs et plus	21c
B—3½ lbs à 4½ lbs	20c
C—4 lbs et plus	18c
C—3 lbs à 4 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12¾c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12¼c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	9½c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.
Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 25 JUILLET 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 21 JUILLET 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUÉBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	23¼c
No 1 non pasteurisé	22¾c
No 2	22¼c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	12 11/16c	No 1	12⅞c
No 2	11 11/16c	No 2	11⅞c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	19c
B	17c
C	14c
Coqs	12c

POULETS VIVANTS
"A Rôtir"

A—4 lbs. et plus	20c
B—3½ lbs. jusqu'à 4 lbs	17c
C—3 lbs jusqu'à 3½ lbs	15c

POULETS VIVANTS
"A Griller"

Doivent peser au moins 2 lbs. chacun, rendu à Montréal.

"Gris"

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	19c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	17c
C—2 lbs et moins	15c

"Blanc" (Leghorn)

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs	19c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	16c
C—2 lbs. et moins	13c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	19c
B	17c
C	14c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre 8c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 30c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	26c
A—Moyens	24c
B	23c
C	20c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	09c
Moyen	7c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12½c
Moyen	12c
Commun	10½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 27 juillet 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.85
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.85
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $9.85
Porcs légers	120 à 160 lbs. $9.35
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $9.35
Extra lourde	270 lbs ou plus $8.85
Truies	$6.00 à $7.00

Vaches

	la lb.
Choix	3½c à 3¾c
Bonne	3c à 3¼c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	2c à 2¼c
Très Commune	1½c à 1¾c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6¼c à 6¾c
Bon	5¾c à 6c
Moyen	5¼c à 5¾c
Communs	4c à 4½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3¼c à 3½c
Commun	2¾c à 3c

Agneaux

	la lb.
Choix	8c
Bon	7½c à 7¾c
Commun	6c

Moutons

	la lb.
Bon	2½c à 3c
Communs	1¾c à 2c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 6c
Bon	5c à 5½c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3¾c à 4¼c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4¼c à 4¾c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 3¾c
Commune	2¼c à 2¾c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3c à 3½c
Bon	2¾c à 3c
Moyen	2½c à 2¾c
Commun	2¼c à 2½c

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 302)

Fruits et légumes

Les arrivages de fruits et légumes sur Montréal se sont chiffrés par 305½ wagons quand ils avaient été de 353 wagons pour la semaine précédente. Il est entré: 12 wagons de pommes; 18 de pommes de terre; un d'oignons: 101½ de fruits assortis; 4 de légumes variés; 130 de bananes et 37 wagons de fruits tropicaux.

Durant la semaine finissant le 17 juillet, les fraises ont été offertes encore en quantité considérable sur le marché de Montréal. Il en est arrivé 14 wagons de Québec seulement outre celles qui furent expédiées par le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Les prix ont varié entre 7 et 10 sous la pinte.

Deux wagons de framboises venant de la province d'Ontario ont été reçus à Montréal outre les arrivages par camions. On rapporte que la demande fut modérée et que le marché fut moins ferme. Les prix obtenus furent 9 et 10 sous la chopine.

Le marché des pommes de terre à Québec est instable. Les pommes de terre nouvelles commandent, pour la qualité No 1, $1.75 à $1.80.

Des dix-huit wagons reçus à Montréal six provenaient du Nouveau-Brunswick et 12 de l'Ile-Prince-Edouard. Les nouvelles de Québec No 2 obtenaient de $1.35 à $1.40 le sac.

Les dommages causés par la sécheresse dans Ontario et par une récente tempête de grêle dans la région de Montréal auront certainement pour effet sinon de faire hausser le prix des pommes de terre, du moins d'en maintenir le prix à un niveau intéressant.

Ne reculons pas

Dans son tableau des chiffres-indices annuels et mensuels des prix et de la production que publie mensuellement "l'Economiste Agricole" la livraison de juin indique que l'indice du prix des produits de la ferme pour avril 1936 à 65.0 correspond à 64.7 pour avril 1935. L'indice des produits des champs à 59.8 est absolument identique à celui du mois correspondant de l'an dernier tandis que celui des produits animaux à 73.8 accuse une augmentation de 0.9 sur l'an dernier à pareille date. Le volume des affaires est 103-3 au 31 mars à rapprocher de 94.2 pour mars 1935.

Rappelons que ces comparaisons prennent pour base l'indice 100 pour l'année 1936. Nous voyons donc que dans dix ans l'indice du volume des affaires en dépit des fluctuations déconcertantes de la période 1929 à 1932, se maintient d'une manière assez normale depuis trois ans en particulier.

Puisque nous parlons de comparaison, nous attirerons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur le tableau comparatif des prix que nous publions chaque semaine dans nos pages d'information sur les prix courants et les commentaires du marché. Le lecteur a pu remarquer que certaines spéculations animales comme le porc, le veau, sont en avance sur l'an dernier. D'autre part les produits laitiers commandent depuis quelques semaines un prix plus satisfaisant qu'à pareille époque l'année dernière. Il est indéniable que nous nous relevons graduellement de la période de bas prix des cinq années qui ont suivi 1929. Nous disions dans le temps que les cultivateurs qui persistaient en dépit de conditions adverses à améliorer leurs fermes seraient les premiers à profiter de ce relèvement et nous croyons vraiment avoir eu raison de prêcher l'optimisme quand tant d'autres étaient prêts à laisser le manche après la cognée. Et que dire maintenant que les partis qui aspirent à la gouverne des affaires provinciales, particulièrement ceux qui ont le crédit d'avoir mis tout en œuvre pour permettre à la classe agricole de traverser les années difficiles, sont disposés plus que jamais à mettre sur pied une politique agricole qui favorise davantage l'avancement des agriculteurs et le progrès de la province en général.

Les perspectives sont plus encourageantes que jamais, et nous croyons sincèrement faire œuvre de patriotisme éclairé en engageant davantage ceux qui nous font confiance depuis tant d'années à non seulement persévérer dans la voie du progrès mais à s'organiser pour prendre avantage des divers encouragements qui sont proposés à la classe agricole pour augmenter encore, si possible, la somme d'intérêt que porte l'agriculteur et sa famille à l'exploitation profitable de son domaine.

L'industrie porcine dans Québec

Si nous nous basons sur les rapports de classification des porcs que publie le Ministère Fédéral de l'Agriculture, division de l'Industrie Animale, pour les mois de janvier, février et mars 1936, la province de Québec continue d'avancer en industrie porcine. Il faut noter également que notre voisine, Ontario, celle qui contribue le plus grand nombre de porcs sur les marchés, bien que dans la province de Québec, les rapports sur lesquels nous nous basons n'indiquent pas la quantité totale des porcs abattus. Ontario dont la production avait marqué un recul assez fort l'an dernier montre pour février et mars une augmentation assez considérable dans ses expéditions.

Par ailleurs nous signalons une baisse continue pour les provinces de l'Ouest: Saskatchewan, Manitoba et l'Alberta.

Pour ce qui est de la qualité Québec fait encore classer 57% de ses porcs dans les catégories "select" et "bacon".

Voici les chiffres pour les trois mois:

Alberta: janvier, 90,245; février, 162,777; mars, 95,421. En 1935 les chiffres étaient de 93,333,184,247 et 83,916 respectivement.

Saskatchewan: janvier, 26,992; février, 41,104, et mars 43,777 à rapprocher de 25,921,51,705 et 43,333 pour les mois correspondants de l'année précédente.

Province du Manitoba: janvier, 21,-639; février, 17,408; mars 17,139. Pour les mois correspondants de 1935: 29,544, 19,071 et 16,829 sujets respectivement.

Ontario: janvier 1936, 88,738; février, 96,624 et mars 113,316. En 1935 les expéditions pour le même mois étaient de 94,411; 79,624 et 72,079 respectivement. Comme on le voit l'augmentation est sensible pour les deux derniers mois rapportés.

Province de Québec: janvier 1936, 8732; février, 12,645; mars 14,680 contre 3,702,7497 et 7,626 respectivement.

Les sujets classés sur pente en Ontario sont de 10,900 en janvier, 23,988 en février et 18,399 en mars.

Pour la province de Québec les chiffres sont de 627 sujets pour janvier; 2,642 pour février et 2,155 pour mars.

Les progrès soutenus que font les producteurs depuis une couple d'années dans la province de Québec justifient les mesures que les autorités gouvernementales de la province de Québec préconisent pour augmenter davantage la production porcine chez nous. Nos cultivateurs s'intéressent davantage à l'industrie qui doit compléter l'industrie laitière sur la ferme, car des spéculations animales qui nous intéressent, celle du porc offre certainement de grands avantages à cause de l'importance des marchés qui nous sont ouverts chez nous comme à l'étranger.

Nous terminons à peine ces lignes que nous arrive le rapport de classification pour le mois de mai. Des provinces de l'Ouest, la province de l'Alberta est la seule à montrer une augmentation sur l'an dernier pour le mois correspondant. Nous devons signaler une augmentation de près du tiers en Ontario et de plus d'un tiers également pour la province de Québec. La Saskatchewan et le Manitoba montrent une diminution assez forte sur l'an dernier.

Venons-en aux chiffres officiels. Alberta, 84,429 têtes contre 82,961 l'an dernier; Saskatchewan, 35,251 contre 37,121; Manitoba, 15,809 contre 18,275. Puis vient Ontario avec une production classée de 104,589 contre 64,293 seulement en mai 1935 et Québec figure avec 11,529 à rapprocher de 7,895 en mai 1935.

Les porcs d'Ontario ont été classés comme suit: 31½% selects et 50% bacon. A Québec 68½% des expéditions passent dans les bonnes catégories avec 18% des selects et 30½% bacon.

BUL



VOLUME XXIV, No 32 QUÉBEC 6 AOUT 1936

IL FAUT TROIS CHOSES

au cultivateur pour réussir dans l'exploitation d'une ferme, disent les gens qui s'y entendent en matière d'agriculture pratique:

a) Beaucoup de travail

b) Une connaissance raisonnable des problèmes de production et du commerce des produits agricoles;

c) Une bonne administration de l'entreprise.

LE BULLETIN DE LA FERME

dans la mesure de ses ressources et de sa capacité, à un coût qui ne représente pas

UN SOU PAR SEMAINE

vous tient au courant des conditions du marché et des prix que vous pouvez obtenir pour les denrées que vous vendez et vous indique le prix coûtant des marchandises que vous devez acheter pour la ferme et le troupeau.

LA MODIQUE SOMME DE CINQUANTE SOUS (50c)

vous assure le service de ce journal pour un AN.

Adressez votre renouvellement par BON POSTAL et abonnez vos amis.

LE BULLETIN DE LA FERME

(Section des abonnements)

No. 1, rue de la Couronne, QUÉBEC

AOUT 1936

Le Soleil entre à la Vierge le 23, à 3 h. 33 m. du matin.

P.L. le 2, à 10 h. 47 m. du soir. — N.L. le 16, à 10 h. 21 m. du soir.
D.Q. le 9, à 3 h. 59 m. du soir. — P.Q. le 25, à minuit 49 min.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
8	Sam.	r	Vigile (antic.) de Saint Laurent.	4 36	7 7
9	DIM.	vr	X apr. la Pentec.	4 37	7 5
10	Lundi	r	Saint LAURENT, Mart.	4 38	7 3
11	Mardi	†r	Saints Tiburce et Susanne Vierge, Martyrs.	4 39	7 1
12	Merc.	b	Sainte Claire, Vierge.	4 40	6 59
13	Jeudi	†r	Saints Hippolyte et Cassien, Martyrs.	4 41	6 58
14	Vend.	vl	Vigile de l'Assomptione No de (JeûnmDatre-e).	4 42	6 57

Messe basse quoditidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Comment faire la bouillie bordelaise pour le mildiou des pommes de terre

La bouillie bordelaise, bien préparée et pulvérisée sur les plantes, à partir du moment où elles ont une hauteur d'environ huit pouces et à intervalles de dix à quinze jours par la suite, prévient le deuxième mildiou des pommes de terre. La bouillie bordelaise se compose d'une solution de couperose bleue et de lait de chaux, en proportions diluées, préparée d'après la formule que voici—couperose bleue (sulfate de cuivre) quatre livres; chaux vive (pierre à chaux) quatre livres; eau, 40 gallons. On peut se servir de chaux hydratée au lieu de la chaux vivre, mais alors il faut la laisser séjourner plusieurs heures en pâte claire avant de l'employer. Cette chaux doit être fraîche et de haute qualité.

Un appareil très utile dans la préparation de la bouillie bordelaise dit R. R. Hurst, pathologiste en chef au laboratoire fédéral de la pathologie des plantes à Charlottetown, I. du P.-E., est une plate-forme sur laquelle on dispose les barils contenant séparément les solutions de couperose et de chaux. Cette plate-forme doit être construite près de l'approvisionnement d'eau et doit avoir une hauteur suffisante pour faciliter le remplissage de la cuve du pulvérisateur. Tout ce qui entre dans la cuve du pulvérisateur doit être coulé pour prévenir l'obstruction des tuyaux et des becs.

La couperose bleue ou la bouillie bordelaise ne devrait jamais être mise dans des récipients de fer.

Pour préparer la bouillie bordelaise, il est bon de faire une "solution mère" de couperose et de chaux sous la forme suivante—quarante livres de couperose dissoute dans quarante gallons d'eau. La couperose bleue se dissout plus rapidement si elle est maintenue dans un sac à la surface de l'eau. Un gallon du liquide contient une livre de couperose bleue. On recouvre le baril d'un couvercle pour le protéger contre la pluie et prévenir l'évaporation. On fait ensuite une solution mère de chaux en éteignant quarante livres de chaux de la meilleure qualité dans un autre baril, en ajoutant graduellement de l'eau, afin de ne pas noyer la chaux. Plus l'action est lente, meilleur est le produit. Après que la chaux est complètement réduite en poudre, il faut ajouter l'eau pour former quarante gallons. Un gallon de cette solution contient une livre de chaux. Recouvrez le baril.

En faisant le mélange, il ne faut jamais mélanger les solutions de chaux et de couperose bleue pour les diluer ensuite; rappelons encore à ce sujet que tout ce qui entre dans la cuve de pulvérisation doit être coulé ou tamisé. Pour préparer 80 gallons de bouillie, mettez 64 gallons d'eau dans la cuve de pulvérisateur. Brassez ensuite les solutions énergiquement. Ajoutez alors 8 gallons de la solution mère de couperose bleue et ajoutez en brassant à 8 gallons de la solution mère de lait de chaux. Pour faire 40 gallons de pulvérisateur, prenez la moitié des quantités indiquées. Pour 10 gallons, mélangez un gallon de la solution de couperose bleue avec un gallon du lait de chaux de la manière déjà indiquée.

ELEVAGE BOVIN

Dix commandements à observer

NOUS donnons ces "dix commandements" en nous inspirant d'une publication du Comité national français de l'Elevage.

Donnez à vos vaches laitières:

1. Une alimentation riche en protéine.

Il ne suffit pas de donner, à une femelle en état de lactation, de la protéine pour remplacer le déchet normal qui se produit chez chaque animal, par suite du renouvellement des tissus, mais il faut aussi suppléer à la perte de protéine causée par la sécrétion lactée et qui se chiffre en moyenne (à l'inclusion de la caséine), à 39 gr. par kilogramme de lait. Si l'on considère que la protéine contient de 15 à 16 p.c. d'azote, on se rendra compte qu'il faut assurer aux prés et aux pâturages une fumure riche en matière azotée, si l'on veut, comme on le doit, produire un maximum de protéine dans sa propre exploitation.

2. Une alimentation contenant des éléments minéraux.

Donnez à vos vaches laitières un peu de sel, environ 50 grammes par tête et par jour, ainsi que du phosphate alimentaire (qui renferme de la chaux et du phosphore), à raison de 30 grammes par tête et par jour.

Le "sel" comestible est une combinaison chimique à base de "chlore". Le lait contenant également des combinaisons chimiques à base de chlore, il est indispensable d'ajouter un peu de sel aux fourrages complémentaires donnés au bétail laitier: autrement l'organisme est excessivement appauvri en combinaisons à base de chlore par la sécrétion laitière. Quand les vaches ont le poil en broussaille et lèchent les mains et les vêtements du personnel, cela indique en général un déficit en "sel" dans la nourriture.

Le lait contenant également des combinaisons chimiques à base de "chaux" et de "phosphore", et puisque l'organisme ne doit pas être appauvri en ces matières, il faut en ajouter aux fourrages complémentaires sous forme de "phosphate alimentaire".

Il faut tenir compte que, dans des années particulièrement sèches, les fourrages sont relativement pauvres en éléments minéraux.

3. Des fourrages susceptibles de stimuler la sécrétion laitière.

Par exemple: fourrages verts juteux, maïs vert, fourrages ensilés et foin de graminées et de légumineuses de bonne qualité, racines, et parmi celles-ci de préférence des betteraves fourragères, pulpe, germe de malt, résidus de la brasserie et de la distillerie, tourteaux.

4. Efforcez-vous d'augmenter la richesse du lait en matière grasse.

L'aptitude à produire un lait riche en matière grasse dépend d'abord des qualités de l'individu dans la mesure où elle n'est pas déjà déterminée par la race. Mais il est néanmoins possible d'augmenter le rendement en matière grasse dans certaines limites en donnant par exemple des "Schilfers B. B. pour vaches laitières".

5. Evitez les fourrages qui ont une mauvaise influence sur la qualité du lait.

Tenez compte pour cela des considérations suivantes: en donnant aux vaches de trop fortes doses de pulpes et drèches ou de navets, le lait prend un mauvais goût, qui est caractéristique de ce genre d'alimentation. Les vesces et les lupins en trop grande quantité donnent un lait et un beurre amers. Des tourteaux rances influencent également d'une façon défavorable, le goût du lait et du beurre. La paille et les grains concassés rendent le beurre dur; le son de froment, le maïs concassé et les tourteaux de colza le rendent mou.

Rappelons que les Schilfers B. B. sont adaptés aux saisons et qu'ils donnent toujours un beurre ayant la consistance voulue.

6. Introduisez dans votre exploitation le rationnement selon le rendement.

Il est anti-économique qu'une mauvaise laitière reçoive la même ration de fourrages complémentaires qu'une bonne laitière. On donnera à tous les animaux la "même ration de base" et on y ajoutera des "compléments" calculés pour chaque individu "selon son rendement".

7. Donnez à vos animaux des fourrages complémentaires sous forme sèche.

Si l'on donne les fourrages complémentaires sous forme de barbotage, l'action de la salive dans la cavité buccale n'arrive pas à s'exercer d'une façon suffisante et les fourrages complémentaires ne sont pas exploités entièrement. Pour éviter des pertes qui pourraient être causées par le souffle des bêtes, on peut asperger les fourrages secs d'un peu d'eau salée et donner ainsi aux animaux, en même temps, le sel dont ils ont besoin. Des fourrages mélangés sont toujours préférables aux fourrages ne contenant qu'un seul aliment. Remarquons à ce propos que les Schilfers B. B. constituent un mélange de diverses sources d'albumine, ce qui est une des raisons des excellents effets de cet aliment sur la sécrétion laitière.

8. Evitez des changements brusques dans les rations.

Tout changement brusque dans les rations peut causer une forte régression de la sécrétion laitière, de sorte que les rations ne doivent être modifiées que par degrés. Ceci doit être considéré,

(Suite au dernier couvert)

COLONISATION

L'Abitibi Ontarien

Le pays abitibien qui commence en réalité à la rivière Bell, pour se prolonger vers l'Ouest jusqu'à la Kénogami,—soit une distance de quelque 450 milles,—renferme des paroisses qui peuvent maintenant rivaliser avec les vieilles paroisses du Québec.

Parmi ces paroisses, il faut citer celle de Moonbeam dans l'Abitibi ontarien.

Celui qui arrive à Moonbeam a l'impression d'entrer dans une vieille paroisse agricole du Québec.

Et, cette paroisse fut fondée il y a moins de 25 ans.

Il est vrai qu'elle eut comme pasteur l'abbé Jules Cimon, et ce n'est pas peu dire.

—D'où vient ce nom de Moonbeam—Clair de lune—? m'ont demandé maintes personnes.

—De la beauté du site, ai-je répondu, vu par un soir de pleine lune dans l'atmosphère transparente, légère et vivifiante qui baigne ce pays à l'étrange climat où les tuberculeux arrivent parfois à la guérison; où le soleil, comme s'il souriait aux efforts des colons, se met à leur service une heure ou deux de plus par jour au temps de la croissance des moissons.

Moonbeam est une paroisse canadienne d'environ 250 familles. Le défrichement y est si en honneur qu'en ces dernières années l'étendue cultivée a augmenté de quelque 10,000 acres.

La paroisse de Moonbeam continue à progresser en dépit du fait que le gouvernement ontarien ne paie pas de prime de défrichement, ni de prime de labour, et qu'il ne distribue pas de grains de semence comme au Québec.

Cela s'explique par la haute qualité des alluvions argileuses qui forment le sol de la paroisse.

Comme dans les autres centres nouveaux, Moonbeam a reçu comme colons des gens qui n'étaient pas millionnaires.

Ils devaient se tirer d'affaire comme ils le pouvaient.

Et pourtant, que de beaux établissements agricoles dans les divers rangs de la paroisse !

La progression rapide de Moonbeam s'explique en partie par la fertilité du sol qui produit des grains, du foin et des légumes de qualité supérieure; aussi le marché local est avantageux, plus avantageux que dans les vieux centres.

A Moonbeam, comme dans les meilleurs villages du vieux Québec, l'on trouve des magasins, une bonne église, un bon presbytère, un moulin à scie, des écoles, une beurrerie et une tannerie. Tous les chemins sont faits. Ce n'est pas une paroisse où l'on trouve des chômeurs, comme en ville.

Moonbeam est aussi, par excellence, un pays pour les sportsmen, pour les amateurs de la chasse et de la pêche.

C'est aussi le pays idéal pour ceux qui ont l'ambition de bien établir leurs enfants, sans que cela coûte cher.

J.-Ernest LAFORCE.

Les listes des coopératives agricoles canadiennes

UNE liste des coopératives agricoles canadiennes pour l'année 1936, préparée par la Division de l'économie agricole du Ministère fédéral de l'Agriculture, vient de paraître comme publication du Ministère. Cette liste est la première qui ait paru depuis 1932, mais dans l'intervalle le Ministère a publié deux bulletins sur ce sujet, savoir, les Organisations commerciales des cultivateurs au Canada, Nos 173 et 481, dans lesquels les affaires de ces organisations sont résumées et analysées.

La liste comprend les noms de 1,296 coopératives dont l'existence a été signalée à la Division de l'économie agricole, ainsi que toutes les incorporations récentes dont il a été fait rapport par les officiers provinciaux. Il est à noter que le nombre des sociétés ne représente pas le nombre de lieux d'affaires. Par exemple, dans la liste des trois provinces des Prairies il y a neuf sociétés pour la vente du grain qui dirigent 2,100 élévateurs de campagne. En outre, le terme "société coopérative" doit être interprété largement. Quelques-unes des organisations ne sont pas incorporées sous une loi coopérative, mais la plupart de leurs actionnaires sont des cultivateurs qui se sont mis dans les affaires pour vendre leurs produits. Il y a peut-être d'autres organisations qui ne répondraient pas à la lettre à la définitition du mot "coopérative."

Les sociétés ou associations figurant sur cette liste varient en importance, depuis les grandes organisations de vente de grain de l'Ouest, avec leurs nombreuses succursales, jusqu'aux cercles agricoles locaux, non incorporés, formés pour vendre les bestiaux ou acheter les fournitures en coopérative pour des petits groupes. Les associations sont groupées par provinces par ordre alphabétique. Les organisations commerciales des cultivateurs sont données par ordre alphabétique d'après l'adresse postale, sauf celles de Québec qui sont arrangées d'abord par comtés. Viennent ensuite les coopératives non agricoles dans le même ordre.

Les organisations qui n'apparaissent pas sur cette liste sont les sociétés d'amélioration de bestiaux, les sociétés d'agriculture, les instituts agricoles, et d'autres organisations dont les fins sont purement sociales et éducatives.

Les sociétés coopératives comprennent également de nombreuses compagnies mutuelles de téléphone et d'assurance contre l'incendie et la grêle, des caisses populaires, des sociétés de crédit, mais celles-ci n'ont pas été mises sur la liste parce qu'elles sont incorporées sous des Lois séparées et sont le sujet de rapports spéciaux du Gouvernement. On peut se procurer cette liste en en faisant la demande au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Importance de l'humus dans le sol

Par R.-J. HASLAM, expert en tabacs

L'HUMUS est un élément essentiel et dont la valeur ne saurait être placée trop haut. C'est sa présence dans un sol qui en règle dans une grande mesure la productivité. Les sols qui manquent d'humus sont toujours en mauvais état mécanique, ils souffrent plus de la sécheresse que les autres, et ne produisent pas en général des récoltes d'aussi bonne qualité.

Il ne faut pas confondre l'humus avec la matière organique. L'humus est cette partie de la matière organique qui, ayant subi une phase active de décomposition, a perdu sa structure physique et est devenue parfaitement incorporée à la masse du sol. En général, c'est la rapidité de décomposition de la matière organique en formant l'humus, et non pas la matière organique elle-même, qui joue le plus grand rôle dans la productivité et la fertilité. On voit donc que l'humus joue un rôle à la fois direct et indirect. Pendant que la matière organique se décompose, le sol regorge de vie, parce que des millions d'organismes minuscules sont au travail, dont la plupart sont utiles en aidant à rendre assimilables les éléments de fertilité. La matière organique humifiée permet au sol d'absorber plus d'eau et de la retenir, avec les matériaux solubles qu'elle renferme. Les sols riches en matières décomposées résistent mieux aux longues périodes de sécheresse que les autres. L'humus améliore beaucoup l'état mécanique du sol, les sols collants s'émiettent mieux, ils sont plus faciles à travailler, ils peuvent mieux recevoir, distribuer et retenir l'humidité; ils sont aussi mieux aérés. L'humus lie les sols sablonneux et prévient le lessivage excessif ou l'érosion par les vents. Le plus gros de l'azote contenu dans le sol vient de la matière organique. Cet azote est tenu en réserve sous une forme lentement assimilable, qui est plus tard convertie en une autre forme d'azote, plus complètement assimilable. Il en est de même des éléments minéraux qui deviennent plus rapidement assimilables lorsque le sol contient une quantité suffisante d'humus.

La question d'augmenter la richesse en humus des sols à tabac, tout en gardant un niveau de fertilité qui n'affecte pas la maturité et la qualité générale des feuilles de tabac, est un problème qui a exigé de longues études. Beaucoup des sols légers affectés à la culture du tabac sont naturellement pauvres en humus, et leur productivité ira en diminuant, à tel point que les rendements des récoltes finiront par être sérieusement affectés si l'on n'a pas soin d'ajouter régulièrement de la matière organique.

Les expériences qui ont été conduites pendant une série d'années à la Station expérimentale fédérale de Harrow et les projets en cours à la Sous-Station expérimentale de Delhi montrent que l'on peut par de bonnes méthodes de culture, maintenir la provision d'humus dans les sols pour le grand avantage de la récolte de tabac. Il faut cesser d'appauvrir le sol pour l'enrichir, et le seul moyen d'y arriver est de suivre des assolements mieux équilibrés, d'appliquer des engrais verts et d'élever des bestiaux sur les fermes pour avoir du fumier. Ce n'est que par ces moyens que l'on peut ajouter de l'humus au sol, et ces moyens sont à la disposition de tous les cultivateurs.

Rapport télégraphique sur l'état des cultures et les fléaux agricoles au 25 juillet 1936

QUÉBEC, P. Q. le 28 juillet 1936.— La Section de la Statistique Agricole publie aujourd'hui son cinquième rapport télégraphique de la saison, reproduisant le sommaire des observations reçues des agronomes régionaux de la province de Québec.

Grâce à la bienveillante collaboration de la Section de l'Entomologie et de la Protection des Plantes, il nous est possible de donner comme supplément à ce rapport télégraphique un sommaire sur le développement des insectes, des maladies et des mauvaises herbes dans la province.

SOMMAIRE POUR LA PROVINCE:—

La fenaison, terminée dans la région de Montréal, se continue activement dans le reste de la province. La récolte est bonne en volume et en qualité. Deux jours de pluie ont quelque peu retardé la fenaison, mais ont visiblement amélioré les conditions des céréales et des pâturages, qui étaient menacés par la sécheresse en certains endroits. Les conditions des céréales sont satisfaisantes, le maïs est en retard et est affecté par la fraîcheur des nuits. La production laitière se maintient.

Régions agronomiques No 1 et 2, comprenant: Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Iles-de-la-Madeleine, Matane, Matapédia, Rimouski et Rivière-du-Loup.

La température chaude a été favorable à la croissance et à la fenaison, au début de la semaine. La fenaison est active et le foin d'excellente qualité. Quelques averses favorables aux céréales et aux plantes sarclées, en fin de semaine. Les pâturages sont en bon état.

Région agronomique No 3, comprenant Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Témiscouata.

Les pluies de la semaine ont empêché toute fenaison. Même, du foin coupé sur la fin de la semaine dernière n'a pu être engrangé à certains endroits, causant un réel dommage. Cependant ces pluies ont contribué à conserver encore bons tous nos pâturages.

Région agronomique No 4, comprenant: Bellechasse, Dorchester, Lévis, Lotbinière.

Les foins sont presque finis. Les pâturages ont souffert de la sécheresse ainsi que les légumes et les pommes de terre. La récolte n'est cependant pas compromise.

Région agronomique No 5, comprenant: Beauce et Frontenac.

La température est très sèche. La fenaison bat son plein, le rendement moyen à peu près le même que celui de l'an dernier. Les céréales et les pâturages souffrent de sécheresse. La production laitière diminue lentement. Les pommes de terre et les légumes ont belle apparence. (Rapport au 18 juillet).

Région agronomique No 6, comprenant: Arthabaska, Mégantic et Wolfe.

Grosse semaine de fenaison. Le rendement en foin est à peu près comme l'an dernier. La sécheresse retarde la pousse des légumes et des grains. Les pâturages sont moyens, la production laitière diminue (Rapport au 18 juillet).

Région agronomique No 7, comprenant: Drummond, Nicolet, Richelieu, Yamaska.

Le temps est sec depuis la mi-juin. Le foin est beau mais toutes les autres récoltes ne progressaient plus. Quelques averses locales cette semaine et une pluie générale dans le district le 24 ont fait grand bien aux plantes. Les céréales peuvent encore donner une bonne récolte. Les pâturages vont reprendre vigueur, ainsi que la dernière pousse de luzerne et de trèfle. Les cultures maraîchères accusent un retard à cause de la sécheresse.

Région agronomique No 8, comprenant: Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead.

La fenaison est aux deux-tiers terminée. La récolte est très inégale dans les quatre comtés, parce que pendant les six dernières semaines, la pluie n'a jamais été générale dans le district; quelques localités ont souffert de trop de pluie, pendant que les autres manquaient d'humidité. Le grain semé à bonne heure pousse bien. La récolte de maïs est aussi très inégale, dû au fait que beaucoup de maïs a été semé tard. Les nuits sont trop fraîches pour le maïs. Les pommes de terre hâtives sont bonnes. L'abondante pluie du 24 améliore considérablement les pâturages.

District agronomique No 9, comprenant: Bagot, Chambly, St-Hyacinthe et Verchères.

Récolte de foin en partie terminée, rendement très bon. Les pluies en fin de semaine ont amélioré la situation des cultures sarclées et des céréales. L'apparence générale est bonne.

Région agronomique No 10, comprenant: Brome, Rouville, Shefford.

Dans Shefford, l'avoine et l'orge commencent à épier. Cinquante pour cent de la fenaison est terminé. La récolte de foin est bonne et la qualité supérieure. Le blé d'Inde est en retard. Les pâturages se maintiennent beaux, grâce aux dernières pluies. Les pommes de terre sont belles. Dans Brome, les céréales ont souffert de la sécheresse. Cinquante pour cent de la fenaison est terminé et la récolte est meilleure que l'an dernier. Le blé d'Inde est pauvre. Les pâturages sont satisfaisants. Les pommes de terre sont belles. Dans Rouville, l'avoine et l'orge commencent à épier. Les pois de conserve sont récoltés. La fenaison est presque terminée et la récolte est meilleure que l'an dernier. Les pâturages reverdissent avec la pluie. Le maïs a meilleure apparence.

Région agronomique No 11, comprenant: Iberville, Missisquoi, St-Jean.

La fenaison est plutôt lente à cause des orages fréquents. Le rendement du foin est très bon. Les céréales ont très belle apparence, les légumes et le maïs sont beaux. Les pâturages sont très bons et riches en trèfle. Le rendement des pois verts est bon et la fabrication des conserves est avancée.

Région agronomique No 13, comprenant: Ile-de-Montréal et Ile Jésus, Soulanges, Vaudreuil.

Quelques cultivateurs ont commencé à faucher leurs champs d'orge. A plusieurs endroits là où le grain a été semé de bonne heure, les épis commencent à blanchir.

Région agronomique No 14, comprenant: Abitibi et Témiscamingue.

Fenaison générale au Témiscamingue, dix pour cent des cultivateurs ont terminé. Le rendement est moyen. En

(Suite à la page 315)

Rapport télégraphique sur l'état des cultures et les fléaux agricoles...

(Suite de la page 314)

Abitibi la fenaison est seulement commencée. Le rendement sera très faible dans les vieilles prairies et assez bon dans les prairies de un an et deux ans. Les fortes pluies récentes aideront la croissance des céréales, des pommes de terre et des légumes. La production laitière est bonne. L'apparence est moyenne dans les jardins et les cultures sarclées.

Région agronomique No 15, comprenant: Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac.

Les récentes pluies améliorent grandement les grains et les pâturages. La fenaison est avancée et quelques champs d'orge ont été coupés. Malgré les mauvaises conditions du début de la saison, les tomates donneront une bonne récolte.

Région agronomique No 16, comprenant: Argenteuil, Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne.

Température favorable. La fenaison avance rapidement. La récolte de foin sera bonne. Les céréales sont dans des conditions normales. Le rendement laitier est très satisfaisant. Tous les jardinages sont beaux. La récolte de framboises promet bien (Rapport au 18 juillet).

Région agronomique No 17, comprenant: Berthier, Joliette, L'Assomption, Montcalm.

Les pluies bienfaisantes de cette semaine auront un heureux résultat sur toutes les récoltes. La récolte de framboises est commencée.

Région agronomique No 18, comprenant: Champlain, Laviolette, Maskinongé, St-Maurice.

Les céréales, les légumes et les pâturages souffraient de sécheresse; les pluies abondantes du 23 et du 24, ont été bienfaisantes. La fenaison est très avancée et donne de forts rendements de bonne qualité. La récolte de framboises est plus abondante qu'en 1935.

Région agronomique No 19, comprenant: Charlevoix, Montmorency, Portneuf, Québec, Saguenay.

La fenaison est presque terminée, excepté dans Charlevoix, et les récoltes de foin sont abondantes. Les pluies du 23 et du 24 juillet sont très bienfaisantes aux cultures, qui souffraient de la sécheresse. Quelques champs de blé sont épiés, mais en générales céréales ne sont pas très belles.

Région agronomique No 20, comprenant: Chicoutimi, Lac St-Jean et Roberval.

La température est favorable, la fenaison est commencée. Les cultures vont bien. (Rapport au 18 juillet).

RAPPORT SUR LES FLEAUX AGRICOLES

Pour la période du 13 au 27 juillet 1936

SOMMAIRE POUR LA PROVINCE:—

Insectes

Les pucerons sont généralisés dans presque toutes les cultures. Dans le district de Québec, il faut porter une attention toute spéciale au ver-tarière du pommier.

Dans l'ensemble, les insectes nuisibles font moins de dégâts que l'an dernier. Il y a peut-être exception pour la teigne de l'oignon, la teigne du chou et les pucerons. La récolte des fraises a moins souffert du charançon. La mouche à scie est très dommageable aux sorbiers. La teigne du chou et celle de l'oignon font beaucoup de dommages.

MAUVAISES HERBES

Le sulfatage des champs de céréales infestés de moutarde, fait par les soins du Ministère de l'Agriculture, a donné un résultat presque parfait, variant de 95% à 100%. La généralisation de ce traitement permettra de nettoyer des districts entiers en quelques années.

Le fauchage le long des routes se fait d'une manière satisfaisante. On s'attaque à la Cuscute dans Laprairie et on fait le traitement pour la Centaurée dans Missisquoi.

Région No 1:

Les vers gris ont causé passablement de dégâts. Les Doryphores sont à l'œuvre dans les champs de pommes de terre.

L'Ascochytose des pois se montre actuellement dans 80% des cultures. Il n'y a rien d'alarmant pour le moment mais la situation pourrait devenir grave si la température favorise le développement de cette maladie.

Région No 2:

On signale surtout la Doryphore dans ce district.

Région No 3:

On se plaint surtout de la moutarde dans les céréales.

Région No 4:

On signale la piéride du chou, les pucerons en général et les Doryphores. Il y a beaucoup de brûlure bactérienne sur les pommiers. Dans les vergers non ou mal arrosés, la tavelure causera des pertes de 80% à la récolte de pommes qui est déjà très faible.

Région Nos 6 et 7:

L'anneleur du framboisier cause des dégâts assez considérables dans les plantations.

Région No 8:

L'anneleur travaille comme dans les districts précédents. On signale de plus la teigne du chou, le barbeau barré du concombre, la Doryphore et les limaces dans le blé d'Inde. Il y a de la brûlure hâtive sur les pommes de terre. En serres, les tomates moisissent. La région a passablement souffert de la sécheresse.

Région No 10:

La mouche de la pomme s'est montrée le 14 juillet à St-Hilaire, Rougemont et Abbotsford. La Centaurée inquiète les cultivateurs du comté de Missisquoi.

Région No 11:

On signale les pucerons en grande quantité et la brûlure bactérienne sur les pommiers.

Région No 13:

Le maïs est fréquemment attaqué par le ver de l'épi.

On rapporte aussi le mildiou de l'oignon.

Région No 14:

On rapporte la présence des pucerons et des doryphores.

Région No 15:

Les vers gris, la teigne du chou et les doryphores sont en quantité notable.

Dans les champs de pommes de terre on voit de la brûlure hâtive ainsi que de la jambe noire. Charbon dans les céréales. La moutarde, le laiteron, la marguerite, l'épervière et l'herbe à poux sont les mauvaises herbes qu'on remarque le plus actuellement.

Région No 16:

Notre rapporteur signale la teigne du chou, la rouille du céleri et la brûlure du framboisier.

Dans les framboisiers, la perte par la gelée est actuellement évaluée à 80%.

Région No 17:

Il y a eu des vers gris dans les plantations de tabac et les sauterelles se montrent. Dans les champs de tabac on voit aussi la mosaïque.

La renouée liseron est une mauvaise herbe inquiétante.

Région No 18:

On remarque l'anneleur du framboisier, le barbeau barré du concombre, les doryphores, les altises. On constate l'enroulement et la mosaïque sur les pommes de terre.

La région a souffert de la sécheresse, laquelle s'ajoute maintenant aux dégâts de la gelée.

Le chou-gras est luxuriant dans les cultures maraîchères.

Région No 19:

Teigne des navets, ver de l'épi du maïs, chenille du chou, pucerons en quantité, chenille de l'orme. Ver-tarière du pommier.

Brûlure bactérienne du pommier, galle du concombre, rouille du céleri, mosaïque du framboisier.

Mauvaises herbes en abondance.

La grêle a causé quelques dégâts.

Comment César Branchu décora son grand-père

—Les cosaques! les cosaques!

En 1814, en France, ce seul nom glaçait d'épouvante les villageois apeurés et leurs tremblantes compagnes.

Le soir à la veillée, on contait sur eux des histoires effrayantes: ils se nourrissaient de chandelles et de viande crue, mangeaient à cheval, buvaient à cheval, dormaient à cheval et passaient comme un ouragan de fer ou de feu sur les paisibles campagnes.

Au récit de ces terribles chevauchées, les bonnes vieilles se signaient, et les enfants frissonnaient comme devant l'Ogre ou le Croquemitaine de la Mère-Grand.

Parmi les plus peureux, le jeune César Branchu se faisait particulièrement remarquer.

Malgré ses quinze ans, son prénom belliqueux, l'exemple et les leçons de son grand-père et parrain, vétéran de la République, il était poltron comme la lune.

Les cosaques surtout lui causaient une terreur folle: il en voyait partout, la nuit, le jour; il en rêvait tout éveillé.

Cette poltronnerie faisait le désespoir du vieux soldat.

Ancien sergent aux gardes-françaises, le brave homme aurait peut-être eu la chance de devenir maréchal de l'Empire, ni plus, ni moins que son camarade Lefebvre, sans un boulet qui, dès Marengo, en lui emportant la jambe, l'avait condamné au repos.

Il s'était donc retiré dans son village, auprès de sa fille, veuve d'un gros fermier et mère du petit César "le mal nommé", comme l'appelait ironiquement son parrain.

L'enfant tenait en effet de son père, paysan placide et borné, une timidité et une apathie soigneusement entretenues au reste par la fermière, peu soucieuse d'envoyer son unique rejeton se faire estropier comme son aïeul.

—Bah! répondait philosophiquement l'invalide, une jambe de moins, ce n'est pas une affaire. Ah! ce n'est pas cela qui me manque!

Et il soupirait!

Ce qui lui manquait, le pauvre vieux, ce qui lui manquait, c'était cette étoile brillante qui étincelait sur la poitrine d'autres glorieux mutilés, comme lui.

Mais voilà! Quand tant de gens arrivent trop tard, lui était arrivé trop tôt.

A Marengo, le ruban rouge, qui devait panser tant de blessures, n'existait pas encore, et le pistolet d'honneur, pendu à la muraille, ne le remplaçait pas aux yeux du vétéran.

Il s'en fût consolé peut-être s'il eût un fils capable de marcher sur ses traces et de revenir un jour avec cette croix objet de son ambition.

Mais point! Il n'avait pas de fils, et ce n'était certes pas César qui le remplacerait jamais dans la carrière.

—Les cosaques! les cosaques!......

Rouge, essoufflé, haletant, ses sabots à la main pour courir plus vite, César se précipite dans la ferme, bousculant les serviteurs effrayés.

A ce cri d'alarme, il y eut un moment de panique générale; les garçons saisirent leurs fourches, les servantes se cachèrent la figure dans leur tablier, la mère serra étroitement son fils dans ses bras.

Seul, le grand-père, assis au coin de l'âtre, fumant flegmatiquement sa pipe, ne daigna pas interrompre cette importante occupation, et haussant les épaules:

—N'écoutez donc pas ce poltron, c'est au moins la troisième fausse alerte......; quand nous serons à dix......

—Cette fois, c'est bien vrai, bon papa, je les ai aperçus montant la côte au galop de leurs chevaux......, ils étaient au moins cent mille qui me poursuivaient, la lance en avant.

—Cent mille! Tant que ça pour un morveux comme toi!

—Puisqu'il les a vus, père......

—Lui! Allons donc!......

—Mais grand-père......

—Silence! conscrit! tais ton bec...... Il n'y a pas plus de cosaques que sur ma main, et s'il y en avait l'Empereur n'en ferait qu'une bouchée......

Brusquement il s'interrompit, déposa sa pipe. On entendait sur la route le galop de plusieurs chevaux.

—Les voilà! s'écria César, mi-triomphant mi-terrifié.

Le vieux se leva lentement, alla à la porte, et, sa main en abat-jour, regarda le groupe qui se dirigeait vers la ferme. Les cent mille hommes se réduisaient à une simple dizaine.

—Mais ce sont des Français! s'exclama-t-il joyeusement, et même......

Il n'acheva pas, il dévisageait le premier cavalier, dont la redingote grise et le petit chapeau tranchaient modestement sur les uniformes chamarrés d'or de son escorte.

Le cœur du vétéran battait la chamade.

C'était "Lui"!

Galvanisé, l'invalide se redressa, droit, immobile, au port d'armes.

Il ne l'a pas vu depuis Marengo, mais il reconnaît bien son général de l'armée d'Italie.

Et tandis que chacun répète ce mot magique:

—L'Empereur! l'Empereur!

Napoléon met pied à terre, passe devant le vieux soldat qui fait le salut militaire et entre dans la salle:

—Vite, de l'encre, une plume, dit-il d'un ton bref.

Au milieu d'un religieux silence, il griffonne rapidement un ordre.

—Au duc de Castiglione, vite, dit-il. Un aide de camp prend la dépêche,

(Suite à la page 316)

Les fermes de Québec et la chaux

DES chiffres très intéressants nous ont été fournis par l'agent agricole des Chemins de fer Nationaux concernant la quantité de chaux appliquée sur les fermes de la province de Québec, depuis l'année 1928, alors que le Ministère provincial, sous la direction de feu l'honorable M. Perron, organisa plusieurs campagnes sur la chaux et fit circuler à diverses reprises des trains et des camions-écoles afin de renseigner la classe agricole sur la valeur de cet amendement calcaire et surtout démontrer que la plupart de nos sols manquent de chaux.

Cette campagne a porté d'excellents résultats. Dans certaines régions où la culture du trèfle était assez difficile, aujourd'hui non seulement on récolte cette légumineuse de qualité, mais on produit aujourd'hui quantité raisonnable de graine de trèfle, et plusieurs cultivateurs ne dépendent plus du marchand de graines pour se procurer leur semence.

Il en est de même de la production des céréales, principalement de l'orge, culture qui requiert un sol suffisamment pourvu de chaux. La culture de l'orge chez nous rendra l'élevage du porc plus intéressant parce qu'elle contribuera à diminuer le coût de la livre du porc. Les chiffres que nous publions ici, nous dispensent de commentaires superflus, et démontrent que l'enseignement agricole est apprécié dans nos milieux ruraux.

Aux deux tableaux donnant la quantité de chaux transportée par wagons de fret et par camions dans les divers comtés de la province, nous avons l'avantage d'annexer un tableau indiquant la provenance des cours à bestiaux du Canadien National durant l'année 1935.

Nous avons raison de lier à l'apport de chaux à nos sols l'augmentation que nous constatons dans le nombre de bêtes de boucherie qui ont été consignées aux cours bestiaux.

QUANTITÉS DE PIERRE A CHAUX TRANSPORTÉES PAR CAMION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC EN 1935.

COMTÉS	TONNES
Portneuf	3,448
Québec	1,482
Missisquoi	1,379
Bonaventure	858
Rouville	746
Montmorency	714
Champlain	712
Joliette	672
L'Assomption	627
Jacques-Cartier	460
Dorchester	426
Brome	400
St-Maurice	350
Montcalm	316
Charlevoix	273
Rivière-du-Loup	248
Richelieu	239
Iberville	235
St-Hyacinthe	220
Lac St-Jean	207
Compton	187
Drummond	181
Berthier	153
Sherbrooke	147
Richmond	143
Shefford	141
Laval	126
St-Jean	108
Kamouraska	100
Chicoutimi	90
Frontenac	86
Matane	63
Laviolette	58
Gaspé	54
Roberval	52
Beauce	28
Papineau	23
Montmagny	22
Laprairie	15
Stanstead	15
Arthabaska	10
Wolfe	6
TOTAL	15,820

LES COURS A BESTIAUX DU CANADIEN NATIONAL A MONTREAL.

Provenance des Bestiaux durant l'anéne 1935.

(No de têtes)

PROVINCE	BETES A CORNES	MOUTONS ET AGNEAUX	PORCS	VEAUX	CHEVAUX	TOTAL	POUR-CEN-TAGE
Québec	20,371	98,814	91,648	79,243	135	290,211	53.34
(Pourcentage 1935)	30%	91%	38%	66%	2%		
" 1934)	21%	87%	17%	61%	3½%		
" 1933)	20%	86%	10%	60%	3½%		
" 1932)	24%	82%	11%	57%	3%		
Ontario	25,447	5,062	59,156	30,389	700	120,754	22.19
Manitoba	5,296	—	37,415	56	166	42,933	7.89
Saskatchewan	4,191	—	14,860	138	2,452	21,641	3.98
Alberta	12,847	100	31,740	1,586	3,661	49,934	9.18
L'Ile du P.-Edouard	42	297	621	1,020	1	1,981	.36
Nouvelle-Ecosse	76	100	246	1,822	—	2,244	.41
Nouveau Brunswick	299	3,949	3,321	6,493	4	14,066	2.59
Colombie Britannique	—	—	—	—	131	131	.02
Etats-Unis	—	—	71	—	145	216	.04
TOTAUX (1935)	68,569	108,322	239,078	120,747	7,395	544,111	100.00
(1934)	103,977	105,806	289,094	122,373	7,656	628,906	
(1933)	88,614	130,067	351,625	115,678	4,669	690,653	
(1932)	69,628	121,853	382,238	109,283	3,511	686,513	

STATISTIQUES SUR L'EMPLOI DE LA PIERRE A CHAUX DANS QUÉBEC DE 1928 A 1935 INCLUSIVEMENT.

(No de Wagons).

COMTÉS	1935	1934	1933	1932	1931	1930	1929	1928	Totaux
L'Islet	57	14	27	12	24	14	12	7	167
Kamouraska	47	26	18	23	23	11	22	15	185
Portneuf	44	40	35	46	14	64	20	15	278
Nicolet	41	10	15	7	17	27	9	7	133
Lévis	32	20	17	14	37	6	8	1	135
Matapédia	30	21	8	11	5	20	—	—	95
Bellechasse	28	17	20	33	36	18	25	21	198
Rimouski	28	24	22	28	18	18	17	7	162
Vaudreuil	24	5	1	1	20	12	3	—	66
Témiscouata	23	14	15	11	12	13	16	1	105
Yamaska	22	14	12	10	24	13	5	8	108
Dorchester	21	25	18	17	24	10	9	8	132
Montmagny	20	18	2	21	12	18	12	3	106
Jacques-Cartier	15	5	4	3	4	2	—	—	33
Beauharnois	14	3	—	—	—	—	—	—	17
Mégantic	13	10	8	9	9	19	15	6	89
Beauce	12	16	15	10	11	4	5	2	75
Gaspé	11	9	9	2	4	1	2	—	38
Berthier	11	5	—	1	4	2	1	1	25
Laval	11	1	2	1	—	—	1	—	16
Matane	10	7	8	5	5	5	2	2	44
Soulanges	9	14	—	1	4	4	—	—	32
Arthabaska	9	7	6	5	33	24	29	3	116
Riv.-du-Loup	8	11	10	6	8	—	—	—	43
Lotbinière	8	8	7	3	12	13	1	1	53
St-Maurice	8	5	4	3	12	11	5	2	50
Verchères	8	5	8	1	3	2	12	1	40
Québec	8	1	2	—	3	9	4	1	28
Chambly	7	5	3	3	2	1	2	1	24
Brome	7	4	4	8	2	1	7	—	33
Frontenac	7	2	1	3	10	2	1	1	27
Compton	6	9	9	7	24	17	12	2	86
Stanstead	6	7	10	6	18	7	6	2	62
Abitibi	6	7	3	1	8	3	2	—	30
Gatineau-Hull	6	7	—	—	1	2	—	—	16
Bonaventure	6	4	4	4	4	10	12	2	46
Laprairie	6	1	2	3	26	1	4	1	44
Terrebonne	5	4	5	3	5	6	14	—	42
Pontiac	5	1	1	2	5	1	1	—	16
Chateauguay	4	8	9	2	3	2	4	1	33
Shefford	4	7	6	3	10	3	3	—	36
Sherbrooke	4	6	5	8	8	5	4	—	40
Argenteuil	4	3	2	1	4	2	3	—	19
Deux-Montagnes	4	3	1	1	1	—	—	—	10
Drummond	4	3	—	—	13	1	—	2	23
Champlain	4	2	—	1	10	22	7	5	51
Papineau	3	2	2	13	4	4	1	—	29
St-Jean	3	2	—	3	14	—	—	—	22
Napierville	3	1	1	—	1	—	—	—	6
Rouville	2	7	4	—	3	2	1	—	19
Laviolette	2	6	1	—	—	—	—	—	9
St-Hyacinthe	2	5	—	1	13	—	2	—	23
Iberville	2	3	2	—	3	1	1	—	12
Chicoutimi	2	2	2	6	1	1	1	—	15
Richmond	2	2	2	4	24	5	1	1	41
Labelle	2	2	2	1	20	1	1	2	31
Montmorency	2	1	1	1	8	2	4	2	21
Huntingdon	2	—	—	—	2	—	—	—	4
Richelieu	1	5	1	—	1	1	1	—	10
Témiscamingue	1	4	1	3	1	2	—	—	12
Bagot	1	2	1	1	1	2	1	—	9
Maskinongé	1	—	—	—	1	1	1	2	6
Charlevoix	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Wolfe	—	1	3	2	7	1	2	—	16
Lac St-Jean	—	—	1	2	3	7	2	3	18
Roberval	—	—	—	2	—	—	—	—	2
Missisquoi	—	—	—	1	3	3	1	—	8
L'Assomption	—	—	—	1	1	1	2	1	6
Montcalm	—	—	—	1	1	1	1	—	4
Joliette	—	—	—	—	1	2	—	—	3
TOTAUX	699	483	382	382	645	463	340	140	3534

Comment César Branchu décora son grand-père

(Suite de la page 315)

saute en selle, et, ventre à terre, file dans la direction de Montereau.

Napoléon promène son regard d'aigle autour de lui.

Il s'arrête bienveillant sur la jambe de bois de l'invalide.

—Où as-tu laissé cela ?

—A Marengo, sire.

—Qu'as-tu reçu en échange ?

—Ce pistolet, sire; mais......

Son œil gris, fixant la croix qui brille sur la poitrine de l'Empereur, achève sa pensée.

Napoléon sourit:

—Tu as un fils ?

—Non sire; seulement un petit-fils.

L'Empereur avise le jeune gars, réfugié derrière sa mère.

—Celui-là qui s'est si bien sauvé devant nous, peut-être ?

—Oui, sire, balbutie le grand-père embarrassé: et poussant l'enfant devant lui:

—Tu nous prenais donc pour des cosaques, mon petit brave ?

—Oui .... monsieur...... sire.

—Est-ce une raison ? Quand on est le petit-fils d'un soldat de Marengo, on ne fuit devant personne......

Le pauvre César, rouge jusqu'aux oreilles, tournait son bonnet entre ses doigts.

L'Empereur lui pinça l'oreille en riant:

—Dans quelques années, dit-il au vieillard, tu m'enverras ce gamin-là chercher sa croix...... et la tienne.

Il dit, remonte à cheval, part au galop et disparaît comme un météore, salué du cri répété de "Vive l'Empereur!"

—Sa croix! et la mienne! je pourrai les attendre longtemps, bougonne le vieux.

Il cherche des yeux son filleul; mais celui-ci, craignant sans doute la bourrasque, a disparu et ne reparaît pas.

—Parbleu! il est allé se terrer comme un lièvre, dit le vétéran à la mère inquiète; tu le verras sortir de son trou à l'heure de la soupe. Ah! il ne boude pas devant la gamelle, celui-là!......

Mais deux heures sonnent; la soupière fume sur la table, la place de César reste vide......

......Et le canon gronde dans le lointain.

Courant de toutes ses forces, César a suivi l'escorte impériale, tant que ses jambes l'ont pu porter. Enfin, harassé, hors d'haleine, il est tombé sur le bord du chemin, l'œil hypnotisé par la redingote et le petit chapeau qui disparaissent à l'horizon.

Quand il ne voit plus rien, il regarde encore...... Il est bouleversé, ivre, fou la tête en feu, les yeux troubles......

Il croit revoir l'Empereur, entendre sa voix, sentir sa petite main blanche pincer son oreille......

C'est une douleur, mais une douleur délicieuse!

Un vertige, une fierté sans nom gonflent l'âme du petit paysan.

L'Empereur l'a regardé!

L'Empereur lui a parlé!

L'Empereur l'a touché!

Et il tâte son oreille endolorie. Il n'a donc pas rêvé.

Ce que n'ont pu faire ni les exhortations, ni les reproches, ni les récits, ni les taloches du grand-père, un sourire du dieu des batailles l'a fait.

Comme

"Le regard de Louis enfantait des Corneille."

(Suite à la page 317)

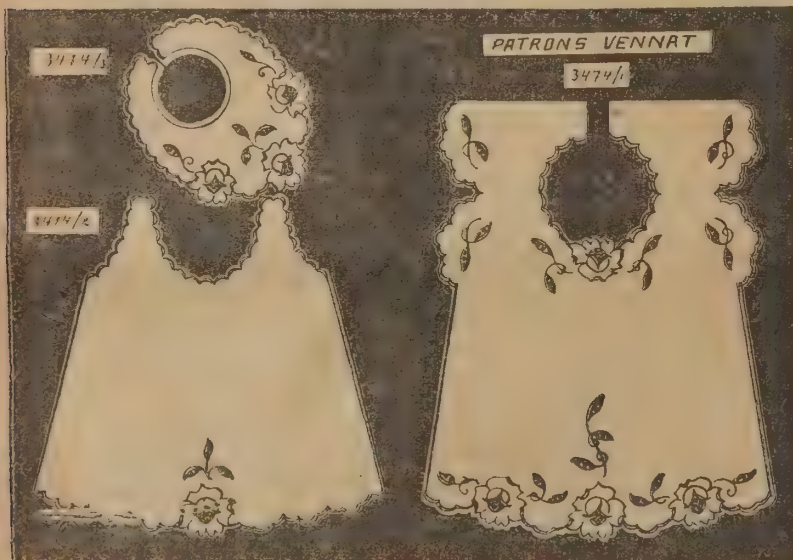
RECETTES EPROUVEES

BŒUF AU POT

Le classement du bœuf pour le marché a été inauguré par la Division de l'industrie fédéral de l'Agriculture vers la fin de 1929, et son succès a dépassé de beaucoup l'attente de ceux qui l'ont introduit. Le bœuf classé s'identifie par la bande rouge ou bleue qui court le long des deux côtés du quartier—la catégorie "de choix" porte une bande rouge et la catégorie "Bonne" une ligne bleue. Cette ligne ne peut être appliquée que si le bœuf est de la qualité voulue. Le bœuf classé est réellement la viande la meilleur marché, car il peut être utilisé jusqu'à la dernière once.

Il y a d'innombrables moyens de faire cuire le bœuf, dont quelques-uns sont donnés dans le bulletin "Le Bœuf. Choix et cuisson", que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Toutes les recettes contenues dans ce bulletin sont basées sur le bœuf classé. Les suivantes traitent du rôti de bœuf.

La broderie est un agréable passe-temps



No 3474—1.—Robe courte pour 6 mois à 2 ans, patron à tracer **25c**, perforé **50c**, au fer chaud **35c** Etampée sur piqué blanc, rose, vert ou pêche **69c**, sur organdi blanc **75c**, sur crêpe plat blanc, rose ou pêche **$1.35**. Coton ou soie à broder **30c**.

No 3474—2.—Jupon assorti à tracer **20c**, perforé **40c**, au fer chaud **30c**. Etampé sur nansouk fin blanc **45c**, sur crêpe plat **$1.20**.

No 3474—3.—Bavoir à tracer **15c**, perforé **25c**, au fer chaud **20c**. Etampé sur coton fini toile **20c**, sur pure toile **30c**. Sur crêpe **35c**. Soie à broder **15c**.

Circulaire Religieuse **5c**. Circulaire de Baptême **5c**. Circulaire de Nappes **5c**.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique **12c** seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

NOTRE FEUILLETON

* * *

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

L'attaché avait obtenu de M. Margnier, l'ambassadeur, un congé illimité. Il ne donna pas le véritable motif de sa conduite, car on lui eût probablement dissuadé d'agir de la sorte. N'était-ce pas s'immiscer dans la politique intérieure d'un Etat étranger?

Les deux amis étaient convoqués pour le surlendemain en gare de Berlin. La destination ne devait leur être donnée qu'au moment du départ, mais ils devinaient que l'une des étapes de leur mystérieux voyage serait le château de von Stuhl.

Si Roger Martency se lançait sans arrière-pensée, avec une joyeuse ardeur, dans la téméraire aventure, Guy ne pouvait éviter une inquiétude secrète en songeant à Geneviève de Liance. Que deviendrait la jeune Française, seule au milieu d'Allemands qui, sous des dehors courtois, cachaient une sourde hostilité à son égard?

C'était la troisième après-midi consécutive qu'il venait accompagné de Roger, *unter den Lieden* avec l'espoir de rencontrer la jeune fille.

Brusquement il l'aperçut, dans sa blanche toilette estivale, qui s'avançait vers eux. Elle était seule.

—Mon oncle, expliqua-t-elle dès qu'elle les eut rejoints, est en conversation avec un ami dans une avenue voisine. Il ne tardera guère.

Discrètement, Roger parut s'absorber dans la contemplation d'une affiche toute proche.

—Que je suis heureuse de vous voir, Monsieur d'Hardres, commença-t-elle. J'étais, je vous l'avoue, un peu inquiète à votre sujet.

Sans répondre, Guy eut un sourire involontairement contraint.

—Mon inquiétude était justifiée, je crois, ajouta-t-elle gravement.

—N'exagérons rien, protesta Guy.

En quelques phrases brèves, il lui fit entrevoir la vérité. Elle eut conscience de la terrible incertitude qui planait sur "l'expédition" projetée et s'alarma vivement.

Mais alors, tendre et ferme tout à la fois, l'attaché d'ambassade lui montra son devoir. Ne devait-elle pas être digne de son père, le héros de Souchez?... digne de son nom de Française?...

Deux larmes parurent dans les yeux de Geneviève. D'un geste décidé, elle les sécha.

—Oui, dit-elle, vous avez raison. Il faut que je sois digne... de vous.

Et, tirant de son sac à main un minuscule objet enveloppé dans un papier de soie:

—Tenez, dit-elle, prenez cette médaille de Notre-Dame de Lourdes, le plus cher souvenir qui me reste de ma mère, elle vous protègera.

—Merci, Geneviève. Chaque matin et chaque soir, je réciterai un *Ave Maria* en l'honneur de la Vierge. Et, j'en suis sûr, elle nous rendra victorieux de nos ennemis.

—Holà! Guy!

Roger venait d'apercevoir au loin le profil anguleux du baron de Schirmeck.

Les adieux furent brusqués. Ni Geneviève ni Guy ne désiraient rendre compte de cette entrevue à l'antipathique Allemand.

—En route! dit le compagnon de Roger.

Celui-ci comprit le sens véritable de cette exclamation.

Laissant derrière lui, malgré son déchirement intérieur, les rêves de son cœur, Guy se tournait tout entier vers la tâche redoutable et pleine de mystères qui attendait les deux Français.

CHAPITRE VI

L'ÉTRANGE VOYAGE

Il n'y eut aucun étonnement pour "Fettig" comme pour "Rutli" lorsque Hermann, l'homme au facies de bouledogue du Kommodor, chargé d'embarquer le nouveau contingent, leur remit un ticket de chemin de fer pour une localité de la Prusse orientale. C'était bien vers le château de von Stuhl, comme ils l'avaient prévu, qu'ils se dirigeraient d'abord.

Guy d'Hardres — Karl Fettig — s'était donné l'allure, fort bien réussie, ma foi d'un paysan de Souable. Quant à Roger Martency, tous déjà le connaissaient depuis une heure qu'ils étaient rassemblés au hall de la gare. Il arborait sur son chapeau tyrolien une plume magnifique qui lui donnait un air des plus avantageux. Sa verve intarissable, sa bonne humeur indémontable, faisaient la joie des cinquante hommes qui, patiemment, attendaient le départ. Il était à présumer que "Gottfried Rutli" ne tarderait pas à jouir parmi ses compagnons d'une juste célébrité.

"Compagnons?......" A vrai dire, ce groupe d'hommes avait une allure assez inquiétante.

"Têtes à guillotine!" comme Roger appréciait intérieurement la majorité de ces hommes.

Ils n'eurent pas cependant trop de répugnance à se mettre "au diapason". D'ailleurs, il leur fallait jouer parfaitement leur rôle pour empêcher la moindre défiance.

Par surcroît de précautions, ils résolurent de se considérer comme étrangers l'un à l'autre. Ne fallait-il pas prévoir le cas de difficultés? Il serait alors possible à chacun d'eux d'agir séparément.

Vers 18 heures, ils montèrent dans le train, et le lendemain, à 10 heures, ils descendirent en gare d'Elbing.

Hermann les fit mettre en rangs et ouvrit la marche. Cinq minutes plus tard, dans l'avant-cour d'une auberge, ils montèrent dans un immense camion qui attendait les "émigrants".

—C'est bien ce que j'avais supposé, pensa Roger. Cette voiture va nous emmener là-bas. Mais je ne vois pas que notre petite troupe suscite la moindre curiosité ici. Au fait, les Allemands doivent être habitués à ces manœuvres depuis de longs mois, sans doute.

La petite ville fut traversée rapidement. Presque aussitôt, le camion entra dans une région aride et sauvage qui précédait une forêt épaisse.

Roger et Guy voisinaient, à la faveur du tassement qui s'était produit à l'embarquement dans le camion. Tous deux reconnurent l'endroit où, quelques semaines auparavant, ils avaient fait leur étrange découverte. Ils n'eurent aucun étonnement quand leur parut, au loin, entre les arbres, la haute masse du château de l'amiral von Stuhl.

Ils n'y pénétrèrent pas du côté de la grille en bordure de la chaussée d'Heilberg Alleinstein, mais par les derrières. Le camion déboucha dans un parc vallonné.

Leurs regards se portèrent aussitôt vers la partie centrale du parc. Bientôt, le camion s'en approcha, coupant court pour gagner le château. Alors, Guy et Roger comprirent......

Une aile immense, rectangulaire, recouverte de brique rouge pilée, bordée de pierres, occupait la majeure partie d'une pelouse. Pour des gens non prévenus, cela pouvait paraître un terrain de sports. Un filet tendu, quelques lignes tracées à la craie, et voilà un tennis classique......

Les hommes primitifs qui examinaient curieusement l'endroit où ils se trouvaient n'avaient d'yeux que pour le château qui, rapidement, s'approchait. Pas un regard pour cette surface unie sans verdure.

Seuls, les Français le contemplaient sans pouvoir en détacher leurs yeux. Quel était donc le mécanisme prodigieux qui permettait à ce terrain, dont la superficie se chiffrait assurément par centaines de mètres carrés, de s'entr'ouvrir telle une porte monstrueuse pour livrer passage à quelque redoutable engin?

Un dernier virage; le camion vint stopper à dix mètres d'un perron.

Les hommes descendirent et, au commandement bref de Hermann, se rangèrent en une double ligne. Alors, la porte du château s'ouvrit. Un homme parut.

Grand, puissant et lourd, il avait revêtu l'uniforme d'amiral. Roger et Guy n'eurent aucune peine à reconnaître von Stuhl, dont ils avaient vu la photographie dans maints illustrés consultés par eux ces jours derniers.

L'amiral parcourut rapidement du regard tous ces hommes, immobiles au "garde à vous" devant lui.

Satisfait sans doute de cet examen, il eut un sourire énigmatique, s'avança, descendit quelques marches et parla.

—Allemands, soyez remerciés. Vous qui, malgré les douloureux événements de 1918, avez gardé la foi en notre grande, chère et glorieuse patrie, vous trouvez aujourd'hui la récompense de votre fidélité. Sans connaître exactement ce que l'on voulait de vous, vous n'avez pas hésité à vous enrôler sous la bannière des vrais patriotes. Vous n'avez pas eu tort, non! Vous contemplerez bientôt des merveilles, d'admirables merveilles qui témoignent du génie de votre race. Vous irez de surprise en surprise, n'est-il pas vrai, Hermann?

Le bouledogue à qui l'amiral s'adressait ainsi familièrement eut une sorte de grognement ému.

—Oui, continua Stuhl, vous serez stupéfaits quand vous constaterez ce que des hommes à l'esprit audacieux ont entrepris pour prouver au monde entier que l'Allemagne, partout et toujours, dominait. Oh! sans doute, votre manque de culture vous empêchera d'apprécier à leur juste valeur les choses extraordinaires que vous allez voir, mais il ne vous sera pas difficile, néanmoins, de deviner là une puissance, une supériorité formidables.

L'ébahissement de tous ces hommes, à ces paroles, était tel que Guy et Roger en eussent apprécié le comique en toute autre circonstance. Mais ils se demandaient, terriblement inquiets, quel usage Stuhl et ses complices comptaient faire de cette "puissance" dont il avait parlé.

Mais l'amiral arrêta là ses explications.

—Vous aurez, dit-il, tout l'après-midi pour vous mettre au courant de beaucoup de choses que vous devez connaître. C'est maintenant l'heure du repas. Un excellent déjeuner vous a été préparé dans les sous-sols du château. J'espère que votre voyage vous a mis en appétit...... Allez, mes amis, nous nous retrouverons plus tard.

Hermann alors lança d'une voix formidable un *Hoch Deutschland*! puis un *Hurrah Kaiser*! auquel le groupe fit écho.

L'amiral fit un dernier geste de la main puis disparut.

Un repas copieux fut alors servi dans une vaste pièce du sous-sol aux cinquante hommes de la troupe. Ensuite, ils furent conduits dans une cave absolument vide.

(à suivre)

Chronique de la Crèche

BOIS NOTRE ENFANT!

C'est monsieur le curé !...

Les religieuses, dans leur humilité, ne veulent rien retenir des hommages qu'on rend à leur travail; elles reportent sur les bonnes le mérite des soins de chaque jour et se déclarent entièrement redevables à messieurs les curés de la province ecclésiastique des nombreux placements qu'elles ont faits.

Il est vrai qu'elles ont eu raison dn compter sur les pasteurs des âmes — ce si étroit contact, chez nous, avec leurs ouailles — pour suggérer, surtout aux ménages sans enfants, l'adoption d'un délaissé.

Chaque année, parmi tant d'autres qui affluent dans les presbytères, une modeste lettre circulaire sollicite de messieurs les curés leur part de propagande.

Cette propagande consiste à dire, soit au prône de la messe paroissiale, soit en conversation, les titres de l'œuvré à la charité des fidèles; elle consiste plus encore à provoquer la visite de cet intéressant asile; on suscite ainsi des bienfaiteurs qui donnent de l'argent et, en moindre nombre, bien entendu, des bienfaiteurs qui adoptent un enfant.

C'est ainsi que de Gaspé, de Rimouski, du Lac Saint-Jean, des Trois-Rivières, de Nicolet et du diocèse même de Québec, chaque semaine, quatre ou cinq ménages sans enfant sollicitent comme un privilège d'élever, pour l'amour du bon Dieu, le pauvre être que ses parents ont abandonné au seuil de la vie, et qui, de sa couchette blanche, en souriant, fait d'avance joie à un bonheur qu'il a l'air de pressentir.

"C'est monsieur le curé qui nous envoie... c'est monsieur le curé qui nous a dit de vous écrire..." Les visites, les lettres commencent toujours par l'une de ces phrases. Merci donc et bien vivement à tous les pasteurs qui nous envoient des parents adoptifs.

Merci à messieurs les médecins qui souvent trouvent l'occasion de suggérer pareil acte de charité.

Merci aux religieuses elles-mêmes qui secondent de leur influence rayonnante cet effort de sympathie et de générosité.

V. GERMAIN, ptre.

ADOPTIONS: 18 en ce mois; 150 depuis janvier.

AUMÔNES: Par courrier, $6.25; des visiteurs, $18.50; fondation d'un berceau, $100.00; legs testamentaire d'une dame patronnesse, $500.00.

N.-B.—Aucun enfant n'est placé sans que les parents adoptifs soient recommandés par leur curé.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

LA SEMAINE

DUQUOIN, ILL.—Neuf mineurs ont été asphyxiés par l'oxide de carbone en voulant héroïquement auver leurs compagnons au cours d'un ncendie au fond de la mine Kathleen.

* * *

BATISCAN.—Un garçon de neuf ans, Jacques, fils de M. Auguste Bouchard, s'est tué presque instantanément samedi après-midi en tombant du haut d'une grange où il allait dénicher des hirondelles. L'enfant mourut quelques minutes plus tard.

* * *

ST-GODEFROY, Bonav.—Un vieillard bien connu de la région, M. Adolphe Thériault, a perdu la vie d'une façon tragique, vendredi dernier, lorsqu'il est tombé sous sa voiture chargée de pierres. Il est mort d'une fracture au crâne quelques heures plus tard. Il était âgé de 69 ans.

* * *

ST-JEAN-BAPTISTE.—Une société coopérative agricole a été constituée dans le comté de Rouville, sous le nom de "Société Coopérative Agricole de Saint-Jean-Baptiste", son principal siège d'affaires est en la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, Haut des 30, comté de Rouville.

* * *

GLASGOW, Ecosse.—La ligne Cunard White Star fera construire un autre paquebot géant de la catégorie du "Queen Mary". Le nouveau géant des mers sera baptisé sous le nom de "Georges V" et il aura un déplacement de 83,000 tonneaux bruts. On pourra probablement le lancer en 1937.

* * *

QUEBEC.—M. Denis Lemieux, I. C., fils de M. et Mme Henri Lemieux, négociant de cette ville, a été électrocuté jeudi dernier, à Toronto, alors qu'il faisait des expériences dans les laboratoires de la General Electric Co. Le défunt était âgé de 27 ans.

* * *

SEBEC LAKE, Me.—Norman McKenzie, sous-ministre des Mines en Nouvelle-Ecosse, a été brûlé à mort ici, la semaine dernière, au milieu de l'incendie qui a détruit la résidence d'été de sa fille. M. McKenzie, qui était âgé de 67 ans, malgré les flammes, entra dans la maison dans l'espérance de reprendre des effets personnels.

* * *

MONTREAL.—Un particulier de cette ville, Ovila Laliberté, est peut-être en train de conquérir le record des condamnations, s'il ne l'a pas déjà dans sa poche. Le juge Monet, lui a imposé ces jours derniers sa 44e sentence—trois mois de travaux forcés—après l'avoir trouvé coupable d'avoir volé pour une vingtaine de dollars de menus articles chez un citoyen le 18 juillet dernier.

* * *

ANCIENNE - LORETTE. — M. Roland Belleau, fils de M. Adélard Belleau, s'est noyé dans un étang, en se baignant avec des compagnons. A l'endroit où le jeune Belleau a trouvé la mort, il n'y avait pas plus de quatre pieds d'eau et l'on croit que la victime a succombé à une syncope en se mettant à l'eau.

* * *

LES recettes d'exploitation du Réseau Canadien National durant le mois de juin dernier se sont élevées à $14,739,765, les frais d'exploitation à $14,739,323 et les recettes nettes à $9,442. Ces chiffres représentent une amélioration sur ceux de juin 1935, de $1,027,511 pour les recettes d'exploitation et de $505,127 pour les recettes nettes.

BAIE SHAWINIGAN.—Un jeune homme de seize ans, Emilien Lambert, fils de O. Lambert, de Baie Shawinigan, s'est noyé dimanche après-midi dans la Petite-Rivière Shawinigan où il était à se baigner avec quelques compagnons. Le jeune homme, ne sachant pas nager, s'aventura dans l'eau trop profonde.

Il fut retiré de l'eau par M. Brousseau, qui pratiqua en vain la respiration artificielle sur le corps qui ne vivait déjà plus.

* * *

RIGAUD.—Un bébé a été tué et neuf personnes blessées, au cours d'une collision d'automobiles survenue lundi matin, vers cinq heures, à l'intersection de la route de Hudson, entre Vaudreuil et Rigaud. Deux automobiles qui faisaient route dans des directions opposées se sont frappées face à face en voulant éviter un camion. Le choc a été très violent et tous les occupants des deux machines ont dû être transportés à l'hôpital Saint-Luc de Montréal.

* * *

MONTREAL.—Le Frère André, c.s.c. célébrera son 91e anniversaire de naissance le 9 août prochain. Malgré son âge avancé, le Frère André est toujours alerte et il continue à se dévouer corps et âme à l'œuvre à laquelle il a consacré sa vie: la dévotion à Saint-Joseph. C'est le frère André qui a donné tout son essor au célèbre lieu de pèlerinage qu'est l'Oratoire Saint-Joseph, sur le flanc du Mont-Royal.

* * *

QUEBEC.—Pour la première fois dans notre histoire, un président des Etats-Unis est venu tendre une main sympathique au représentant du Roi en terre canadienne. Le gouverneur du Canada, le premier ministre du Dominion, le premier ministre de la province et le maire de Québec ont souhaité la bienvenue au président Franklin Delano Roosevelt. Le président a été l'objet d'une vibrante ovation lorsqu'il a parlé en français. Après avoir passé quelques heures dans la Vieille Capitale, le président est parti pour Washington.

* * *

PARIS, France.—Le monde de l'aviation vient de perdre l'une de ses plus intéressantes figures par la mort de Louis Blériot, le premier aviateur qui ait franchi la Manche.

Le nom de Blériot a été étroitement lié au développement de l'aviation moderne, non seulement comme l'un des premiers pilotes-aviateurs, mais aussi comme l'un de ses plus grands techniciens. Sa mort porte un rude coup à la science aéronautique.

* * *

ROUYN.—Emile Dandurand, 28 ans, de Kirkland Lake, Ontario, s'est noyé dimanche après-midi dans le lac Desvaux à 18 milles de Rouyn. Parti pour la pêche avec des amis avant de diner, il laissa le groupe sur le rivage et s'aventura sur le lac dans une petite embarcation. Par une fausse manœuvre le canot chavira et avant que ses amis aient pu le secourir il avait disparu. Le corps a été retrouvé.

* * *

Durant les six premiers mois de l'année les recettes brutes du Réseau se sont élevées à $85,461,428—une augmentation de $5,329,633 sur la période de 1935 correspondante—les frais d'exploitation se sont élevés à $82,986,388—une augmentation de $5,022,130—et les recettes nettes à $2,475,040 contre $2,167,537 en 1935, une augmentation de $307,503. Voici le sommaire:

MOIS DE JUIN

	1936	1935	Augmentation
Recettes d'expl	$ 14,739,765	$ 13,712,254	$ 1,027,511
Frais d'expl	14,730,323	14,207,939	522,384
Recettes nettes	$ 9,442	$ 495,685	$ 505,127

PÉRIODE DE SIX MOIS

	1936	1935	Augmentation
Recettes d'expl	$ 85,461,428	$ 80,131,795	$ 5,329,633
Frais d'expl	82,986,388	77,964,258	5,022,130
Recettes nettes	$ 2,475,040	$ 2,167,537	$ 307,503

ST-PACOME.—Le village a été menacé de conflagration mardi soir. Un incendie qui a originé dans un hangar contenant 5,000 pieds de bois, appartenant à M. Albert Picard, commerçant général, s'est rapidement propagé aux constructions voisines et a rasé trois résidences et trois dépendances. Les pertes sont évaluées à plus de $20,000.

Comment César Branchu décora son grand-père

(Suite de la page 316)

Le regard de Napoléon enfante des héros, et le poltron de la veille sera le brave de demain......

...Les heures coulaient. Tout à son rêve, César oubliait la faim, la soif et la fatigue.

Le soleil descendait lentement quand le galop désordonné d'un cheval lui fit lever la tête..

Il reconnut l'officier porteur de l'ordre de l'Empereur qui revenait, sa mission accomplie.

Mais qu'avait-il donc?

Pâle, raide, la main crispée sur la poitrine, il semblait ne tenir en selle que par un effort de volonté......

Soudain les rênes lui échappèrent et il roula sur le sol......

—Pour l'Empereur, vite! murmura-t-il.

Et tendant à l'enfant terrifié une enveloppe tachée de sang, il expira.

(L'Ami de la Famille.)

Les provinces d'Ontario, Québec et de la Colombie Anglaise sont réputées comme les plus fortes productrices de framboises du Dominion. L'an dernier les pépinières commerciales disposaient de plus d'un million de framboisiers qui furent vendus dans les provinces canadiennes.

* * *

Le classement des porcs abattus au Canada se développe de plus en plus, à mesure que les facilités augmentent. Pendant les 29 premières semaines de 1936 qui finissaient au 16 juillet, 141,166 porcs ont été classés par carcasses ou à la pente, contre 41,729 pendant la même période de 1935. Le nombre total de porcs classés en vie et en carcasses pendant les 29 premières semaines de 1936 a été de 1,811,095, soit une augmentation de 205,979 porcs sur les 29 semaines de 1935.

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec

TARIF des annonces:—20c la ligne
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Sauvegardez votre santé

Les fruits et les légumes sont nécessaires au maintien de la santé; ils devraient paraître sur la table toute l'année et à tous les repas de la journée. Pour faire provision de fruits il faut s'y prendre à bonne époque. C'est maintenant qu'il faut se préparer pour l'hiver prochain. La préparation des conserves est l'un des travaux domestiques les plus utiles, et la bonne conservation des vivres dépend de la destruction des bactéries, des levures et des moisissures et des précautions prises pour les empêcher de se développer. Pour obtenir ce résultat, il faut faire chauffer les denrées alimentaires jusqu'au point voulu pour détruire les organismes et empêcher l'entrée d'autres organismes.

Le sucre, le sel, le vinaigre aident à la conservation des vivres, mais l'expérience pratique de plusieurs années a démontré que le meilleur moyen de faire les conserves à la maison est de stériliser les aliments dans les bocaux où ils doivent être conservés. C'est là un moyen plus facile que l'ancienne méthode de chaudière ouverte et le produit conserve mieux également sa couleur naturelle, sa forme et sa saveur. Point n'est besoin d'un nombreux matériel. Quelques ménagères se servent de bouilloires à vapeur, d'autres préfèrent le four à réglage automatique, d'autres encore préfèrent le bain-marie. Naturellement, la chaudière à pression est la plus rapide, mais ce n'est pas toutes les ménagères qui ont une chaudière à pression.

Voici quelques détails sur lesquels il est bon d'insister:—

1. N'employez que des produits frais.
2. Ne préparez que de petites quantités à la fois, embouteillez et stérilisez aussitôt que possible après le blanchiment.
3. Essayez tous les bocaux avant de vous en servir.
4. Achetez de nouveaux anneaux de caoutchouc tous les ans. Essayez chaque caoutchouc avant de vous en servir. Veillez à ce que les caoutchoucs s'ajustent bien au bocal employé:—caoutchoucs larges pour les bocaux à couvercles à ressort—caoutchoucs étroits pour les bocaux à couvercle vissé.
5. Si vous vous servez du bain-marie, tenez les bocaux couverts d'eau—au moins 2 pouces par-dessus.
6. Tenez l'eau toujours bouillante ou le four à une chaleur régulière.
7. Servez-vous de méthodes approuvées et donnez le temps voulu pour la stérilisation.
8. Sortez les bocaux à la fin de la période requise.
9. Bouchez les bocaux immédiatement.
10. Lorsqu'ils sont refroidis, mettez-les dans un endroit sec, frais et sombre.

Toutes les instructions nécessaires pour les conserves sont données dans le bulletin 534 "Conserves de fruits et de légumes", qui est actuellement sous presse et qui sera prêt à être distribué dans quelques semaines par le Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Le Canada sera représenté d'une façon adéquate à l'exposition de l'Empire qui sera tenu à Johannesburg, Afrique-Sud, du 15 septembre 1936 au 15 janvier 1937. L'agriculture canadienne et ses produits occuperont une place bien en vue.

Prix de dernière heure

4 AOUT 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé	24c
Fromage coloré	13 à 13⅛c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates nouvelles du Québec, en sac 80 lbs	$1.00 à $1.25

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée	14c F.A.B.
Laine blanche lavée	22c F.A B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée	23c
Laine lavée	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **12c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs. à la pièce **90c.**

Peaux Veaux Deacons. **80c.**

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.
Crin de Cheval crinière, **.06c** la lb.
Crin de Vache à **.06c** la lb.
Peaux Moutons du 3 au 15 août **.25c**
Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.
Prix garantis du 3 au 15 août 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$7.40
Patente Hungarian, 98 lbs	3.35
1ère Patente, Manitoba, qrt	7.00
" " " 98 lbs	3.15
Forte à levain, quarts	6.90
" " 98 lbs	3.10
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.30
" " sacs toile, 98 lbs.	2 20
Farine à engrais, 1ère qualité	1.90

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	1.00
Avoine alimentation No 1	0.60
" " recriblée	0.62½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.90
Orge d'alimentation	0.70
Sarrasin d'alimentation	0.90

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.40
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.35
Grains mélangés pour poules	2.10
Grains broyés fins, poussins	2.30
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$2.00
Fèves blanches, (triées)	1.75
" (triées yeux Jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.30
Gru	1 40
Gru Blanc (Middlings)	1.65
Blé d'Inde moulu	1.90
Moulée d'Avoine, fine	1.90
Moulée d'Orge, fine	1.50
Tourteaux de lin	1.70
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.80
" " coton 80 lbs	2.85
Drèches brasserie séchées	1.30
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur en baril de 45 gallons	.10
Moulée à veaux	3.50
" laitière 18%	1.85
" laitière 34%	2.10
Foin à la tonne	10.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.90
Pearl Barley	3.65

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4.45

Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$0.56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.60
" " composé	2 30

LARD SALÉ

Gras de dos:	
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	$35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	32.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$29.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	5 août 1936	8 août 1935	9 août 1934	10 août 1933	5 août 1926
Beurre No 1, Past.	23⅛	20 7/16	19¼	19¾	30
Fromage Blanc	12 7/16	08 15/16	09 13/16	09½	16
Fromage coloré	12⅝	08 15/16	09 13/1[illegible]	09⅝	16⅛
Œufs Frais	28	28	23	21	38
Veaux de lait vivants	06¾	06	05	05	09
Bouvillons vivants choix	05½	06¼	05½	05	07½
Agneaux du printemps	08	06½	06	05½	15
Porcs vivants	10.00	9.75	9.00	6.50	15¼

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 27 juillet au 3 août

BEURRE

Notre marché au beurre a été un peu plus ferme; la demande est plutôt limitée pour exportation; cependant, une amélioration a été enregistrée de la part de certains entreposeurs et ceci a été de nature à raffermir quelque peu les prix. A la dernière heure, lundi après-midi, le 3 courant, le No 1 pasteurisé au gros était côté de 23⅝ à 23¾ la livre.

FROMAGE

Avec une demande plutôt limitée ce marché a été un peu plus tranquille et une légère baisse a été enregistrée dans les prix.

ŒUFS

A cause d'arrivages beaucoup moindres que la semaine précédente, il y a eu rareté d'œufs frais sur notre marché et avec une demande dépassant l'offre, le marché aux œufs a été très ferme et les prix ont subi une avance de 1c à 2c la douzaine, suivant les différentes catégories.

VOLAILLES VIVANTES

Poules et poulets.—Nous avons à rapporter une amélioration dans la qualité des sujets reçus au cours des derniers jours et avec une demande un peu plus active, les prix ont facilement été maintenus.

A partir de cette semaine, les catégories de poulets seront établies d'après les pesanteurs suivantes:

Poulets à rôtir:—A. 5 lbs et plus; B. 4 lbs jusqu'à 5 lbs; C. 3 lbs jusqu'à 4 lbs; D. 2½ lbs jusqu'à 3 lbs; E. Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité.

Poulets à griller (toute couleur):—A. 2½ lbs et plus; B. 2 lbs jusqu'à 2½ lbs; C. Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité.

Très important:—Il est urgent que les sujets soient finis à point surtout pour les deux premières catégories, et il ne faudra pas être surpris si certains expéditeurs obtiennent une catégorie inférieure pour des sujets qui ne sont pas assez gras, très maigres et plutôt en charpente.

VOLAILLES ABATTUES:

Quoique la demande se soit continuée limitée, les prix actuels semblent vouloir se maintenir stables.

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundi, le 3 août 1936:—Bétail, 1,080; veaux, 1,062; porcs, 1,747; moutons, 2,361.

BETAIL

Contrairement à ce que nous avons pu constater au cours de plusieurs des dernières semaines, il y avait passablement d'activité sur le marché de bétail et les ventes se faisaient assez facilement. Les bons bouvillons se vendaient aux alentours de 5½c et 6c la livre pendant que les moyens allaient de 4c à 4½c et les communs aux alentours de 3c et 3½c; les communs et légers se vendaient à 2½c. Les vaches et les taureaux se payaient de 2c à 3c avec quelques ventes par ci par là à prix plus élevés. Il y a lieu de penser que les conditions actuelles se maintiendront au cours de la semaine. Nous sommes sous l'impression que les bouvillons à engrais seront d'achat avantageux au cours des quelques quatre ou cinq semaines qui vont suivre. Ceux qui pensent à s'en procurer feraient bien de se mettre en communication avec la Coopérative.

VEAUX

Il y a eu amélioration dans la demande pour les veaux. Les veaux de lait de bonne qualité étaient recherchés et enregistraient une avance de prix. Quelques ventes ont été faites à des prix de 6c, 6½c et même plus. Les sujets moyens et communs ne changeaient pas, non plus que les communs. Les veaux de champs se vendaient aux alentours de 2¾c à 3½c la livre et les veaux nourris à la chaudière rapportaient de 3½c à 4c et quelque peu plus. Peu de changements sont prévus dans les conditions actuelles, mais les bons veaux de lait continueront vraisemblablement à se bien vendre.

AGNEAUX—MOUTONS

Bien que nous ayons eu au delà de 2,000 agneaux sur le marché aujourd'hui, il fut encore possible d'obtenir 8c la livre pour les bons agneaux. Les sujets communs se vendaient aux alentours de 6c la livre. Nous nous permettons de répéter encore que les agneaux non châtrés devront être écoulés au cours du mois présent si l'on veut éviter les coupes. Une coupe de 1c la livre sera en vigueur à la fin du mois et une de 2c la livre le sera dès le début du mois d'octobre; qu'on ne l'oublie donc pas. Les sujets pesants seront également soumis à des coupes en même temps. Les moutons se vendent de 1½c à 3c la livre.

PORCS

Le porc a touché cette semaine le plus haut point de la saison. Il fut possible d'obtenir 10c la livre pour les bacons. Les primes et les coupes ordinaires étaient en vigueur. La demande était assez active et les ventes ont été faites à bonne heure ce matin. On croit que les conditions actuelles ont chance de se maintenir au cours de la présente semaine et il y a lieu de croire que peu de changements surviendront la semaine suivante. Bien que les indices pour l'avenir soient plutôt encourageants, il se trouve des cultivateurs qui, dans la crainte d'une baisse, vendent leurs porcs à des poids beaucoup trop légers. Il est très important que l'on finisse bien ses sujets avant de songer à les vendre. Aucun porc ne devrait être expédié à moins de peser 190 à 200 livres; le cultivateur y perd et de plus cela contribue à affaiblir considérablement nos marchés. Les truies se vendaient assez facilement de 6¼c à 7½c selon leur poids, leur âge et leur qualité.

VEAUX ABATTUS

Montréal: Marché stable et prix soutenus.

Québec: Marché ferme et à la hausse.

PORCS ABATTUS

Montréal: Marché stable aux prix actuels.

Québec: Marché légèrement plus ferme.

PRIX de REMISE de la COOPERATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 1 AOUT 1936

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	27c
A (moyen)	25c
B	23c
C	21c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	9½c
Bon	—80 lbs jusqu'à 89 lbs.	9c
Moyen	—70 lbs jusqu'à 79 lbs.	8c
Commun	—60 lbs jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	15½c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	14c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs	12c

POULETS ABATTUS "Sélectionnés"

A—4½ lbs et plus	23c
A—3½ à 4½ lbs	22c
B—4½ lbs et plus	21c
B—3½ lbs à 4½ lbs	20c
C—4 lbs et plus	18c
C—3 lbs à 4 lbs	16c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	24c
B—5 lbs à 6 lbs	22c
B—4 lbs à 5 lbs	21c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	19c
A—5 lbs à 6 lbs	18c
A—4 lbs à 5 lbs	17c
B—6 lbs et plus	17c
B—5 lbs à 6 lbs	16c
B—4 lbs à 5 lbs	15c
C—6 lbs et plus	14c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	12c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 1 AOUT 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 28 JUILLET 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUÉBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	23⅛c
No 1 non pasteurisé	22⅞c
No 2	22⅛c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	12 7/16c	No 1	12⅝c
No 2	11 7/16c	No 2	11⅝c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	19c
B	17c
C	14c
Coqs	12c

POULETS VIVANTS "A Rôtir"

A—4 lbs. et plus	20c
B—3½ lbs. jusqu'à 4 lbs.	17c
C—3 lbs jusqu'à 3½ lbs.	15c

POULETS VIVANTS "A Griller"

Doivent peser au moins 2 lbs. chacun, rendu à Montréal.

"Gris"

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	19c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	17c
C—2 lbs et moins	15c

"Blanc" (Leghorn)

A—2½ lbs. jusqu'à 3 lbs.	19c
B—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	16c
C—2 lbs. et moins	13c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	19c
B	17c
C	14c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre 8c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 20c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	28c
A—Moyens	26c
B	24c
C	21c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	9c
Moyen	7c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12½c
Moyen	12c
Commun	10½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 3 août 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétai de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $10.00
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $10.00
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $9.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. $9.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $9.50
Extra lourds	270 lbs ou plus $9.00
Truies	$6.00 à $7.00

Vaches

	la lb.
Choix	3½c à 3¾c
Bonne	3c à 3¼c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	2c à 2¼c
Très Commune	1½c à 1¾c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6¼c à 6¾c
Bon	5¾c à 6c
Moyen	5¼c à 5¾c
Communs	4c à 4½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3½c à 3¾c
Commun	3c à 3¼c

Agneaux

	la lb.
Choix	8c
Bon	7½c à 7¾c
Commun	6c

Moutons

	la lb.
Bon	2½c à 3c
Communs	1¾c à 2c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 6c
Bon	5c à 5½c
Moyen	4½c à 5c
Commun	3¾c à 4¼c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4¼c à 4¾c
Bonne	4c à 4¼c
Moyenne	3½c à 3¾c
Commune	2¼c à 2¾c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3c à 3½c
Bon	2¾c à 3c
Moyen	2½c à 2¾c
Commun	2¼c à 2½c

Quand vendre

Québec écoule chaque année un volume considérable de porcs et d'agneaux au cours des mois d'août, septembre et octobre.

C'est la période de l'année pendant laquelle les cultivateurs réalisent le gros de leurs revenus sur ces deux élevages.

Il est donc important que les conditions de vente à ce temps soient aussi favorables que possible. Malheureusement c'est justement pendant cette période de l'année que l'on se montre le plus négligent sous le rapport de certaines précautions élémentaires.

On sait que la présence de produits inférieurs est éminemment nuisible à la stabilité des prix. On en a eu un malheureux exemple ce printemps et cet été dans le cas des veaux, alors qu'il fut impossible de faire remonter les prix parce que trop de mauvais sujets encombraient nos marchés.

On est souvent porté à jeter sur le dos des acheteurs le blâme des mauvais marchés; je ne suis pas loin de croire que les producteurs ont à porter leur large part de responsabilité là-dedans.

C'est nuire à un marché que d'expédier des produits de mauvaise qualité; c'est également nuire à la fermeté des prix que d'expédier des produits qui n'ont ni le fini, ni le poids que veulent y trouver les acheteurs.

Un porc de moins que 190 livres ne devrait pas être expédié sur nos marchés.

Un agneau de moins que 70 livres n'a pas sa place ailleurs que sur une ferme pour y être porté à un poids désirable.

Songe-t-on à cueillir des pommes à moitié développées? Pourquoi agir autrement dans le cas d'autres produits?

J'ai déjà, à plusieurs reprises, insisté sur l'importance capitale qu'il y avait, cette année, à profiter le plus que nous pourrions de nos marchés d'exportations. J'ai dit que, à Montréal, nous n'avions que deux maisons de salaison capables de faire de l'exportation; mais il ne faut pas oublier que si ces deux maisons sont seules à réglementer notre exportation ici, le volume de leurs produits exportés reste astreint, et d'une manière absolue, à la qualité des produits qui leur seront livrés.

Ces maisons, eussent-elles la meilleure volonté du monde, se sauraient rien exporter si les cultivateurs ne leur livrent un produit qui puisse être converti en marchandise exportable. Le rôle du producteur de porc est donc bien défini. L'exemple de la beurrerie où le meilleur fabricant du monde ne saurait faire du bon beurre qu'à la condition que ses patrons lui livrent un bon lait, s'applique tout autant aux maisons de salaisons; ici aussi il faut un article susceptible d'être transformé en un produit de haute qualité, et c'est au cultivateur à y voir.

Ne vendons donc nos animaux que lorsqu'ils ont atteint le poids, la qualité et le fini qui les rendent tels que les veulent nos marchés.

Ne vendons pas nos animaux à l'avance livrables à un, deux, voire même quatre mois plus tard. Il se perd assez d'argent sur nos fermes sans que l'on se mêle d'y augmenter par la spéculation.

Ne vendons pas avant d'avoir consulté ceux qui peuvent nous aider. Vos journaux agricoles sont tout indiqués pour ce service. Et vous avez vos agronomes dont la fonction, si elle consiste surtout à vous aider à mieux produire, n'en comporte pas moins de vous assister dans la vente de vos produits. Ils se font un devoir de se tenir au courant des prix de nos marchés et je sais qu'ils ne sauraient que vous aider considérablement dans la vente de vos produits.

A. S.

Dommages causés dans les vergers par les lapins et les souris

On signale de différentes parties de l'Ontario que les souris et les lapins ont causé de gros dégâts aux arbres fruitiers et il a été presque impossible de se défendre des lapins, car ceux-ci se tenaient sur le dessus de la couche épaisse de neige et rongeaient les branches des jeunes arbres. Cependant, s'il est vrai que l'encerclement des arbres par les rongeurs est l'un des plus grands risques dans la culture d'un jeune verger, il n'en est pas moins vrai que c'est un risque qui peut être évité dans les circonstances ordinaires.

Il y a deux moyens de protéger les arbres contre les souris: (1) par l'emploi de papier à construction, et (2) par l'emploi de protecteurs en grillage ou en métal. Le papier à construction est un moyen très économique de protection du moins en ce qui concerne les matériaux, se pose mais exige beaucoup de temps, car il faut en envelopper les arbres tous les automnes. On se sert de papier blanc ou gris, d'une épaisseur. On peut aussi se servir de papier goudronné, mais les meilleurs horticulteurs ne le recommandent pas, car il peut abîmer les arbres. Le papier est coupé en bandes de six ou huit pouces de largeur sur toute la longueur du rouleau, et enroulé en le serrant autour du tronc de l'arbre et ficelé avec de la ficelle d'engerbage au haut et au bas. On rechausse la base avec un peu de terre pour empêcher les rongeurs de s'introduire sous le papier.

Les protecteurs en fil de fer ou en métal coûtent plus cher mais ils sont plus permanents, car ils durent plusieurs années.

Pour se défendre contre les lapins après une grosse chute de neige, le papier ou les protecteurs en grillage n'ont que peu d'utilité; les poisons sont utiles contre les souris, mais ils paraissent n'avoir qu'une valeur douteuse contre les lapins. Cependant, il y a certains poisons qui ont donné des résultats plus ou moins heureux, aussi bien contre les lapins que contre les souris. Les voici:—

(1)	Arsenic blanc	1 partie
	Farine de maïs	3 parties

Mélangez parfaitement et épandez autour de la partie que vous voulez protéger.

(2)	Strychnine pulvérisée	¾ d'once
	Soda à pâte	¾ d'once

Mélangez à sec, tamisez sur une pinte d'avoine roulée, en remuant constamment. Faites chauffer ce mélange jusqu'à ce qu'il soit chaud. Mélangez trois pintes de suif fondu avec une pinte de paraffine fondue et saupoudrez six cuillerées à soupe de ce mélange sur l'avoine empoisonnée, puis mélangez bien. Mettez de petites quantités de cet appât dans de petits contenants sur l'étendue infestée.

Lavages repoussants:

Chaux vive	20 livres
Fleurs de soufre	15 livres
Eau	40 gallons

Ce lavage est appliqué sur les troncs des arbres avec une brosse.

EXAGÉRATION GASCONNE

Un cavalier gascon, étant dans une escarmouche, tira un coup de pistolet sur son ennemi et se vanta à un de ses compagnons de l'avoir tué.

—Je ne vois personne à bas, repartit l'autre.

A quoi le Gascon répondit:

—Ne vois-tu pas que je l'ai réduit en poussière?

Dix commandements à observer

(Suite de la page 313)

en particulier, quand on passe de l'alimentation verte à l'alimentation en foin et en paille et vice-versa.

9. Soignez la peau de vos animaux en les nettoyant.

Par le nettoyage, les pores de la peau sont maintenus ouverts, de sorte que la peau peut alors participer entièrement à la respiration et que l'animal digère et assimile bien mieux. (Un bon nettoyage des animaux économise beaucoup de fourrage).

10. Maintenez les températures à l'étable à un niveau moyen (environ 16-18 degrés).

Quand l'étable est "trop froide", l'animal perd par rayonnement trop de sa propre chaleur, qu'il doit retrouver dans la nourriture. Les animaux peuvent aussi se refroidir, et l'état général des animaux en état de lactation souffre d'une étable trop froide.

Si, par contre, l'étable est "trop chaude", les animaux perdent leur appétit et la transpiration les affaiblit.

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 33 QUÉBEC 13 AOUT 1936

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 6 août 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	1802	2042.8
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1570	1514 8
3.	Tayler, G. S.	"	2001	2250.8
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	1594	1759.2
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1809	1908 6
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1710	1748.5
7.	Letendre, J.-W.	"	1275	1370.6
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1281	1284.3
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	1573	1561 3
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1397	1601 6
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1885	2000 5
12.	Couv. Coop. Montmagny (Marier)	"	1390	1390 2
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1489	1462.6
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1562	1582.6
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1586	1682.9
16.	Couv. Coop. St-Ans Q.	"	1577	1698.6
	Total		25501	26859 8

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 30 juillet 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1535	1606 4
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	1444	1455 2
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	1537	1669.2
4.	C. R. Waldron, Co-op. S.	"	1522	1676.1
5.	G.-K. Campbell	"	1321	1440.5
6.	J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	1277	1311.0
7.	Adélard Fortin	"	1083	1145 9
8.	Arthur Préfontaine, Co-op. S.	"	1753 / 1551	x1759 8 / 1717.9
9.	J.-A. Lataille	"	1424	1434.9
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	1291	1432 3
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"		
12.	J. H. Pariseau, Co-op.	L.P.R.BL	1216	1205.1
13.	Exp. Sta. Lennoxville.	P.R.B.	1656	1791.0
14.	W. W. Elliot, Co-op. O.	"	1328	1398.1
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	1520	1519 2
16.	Hugh C. Elliott	"	1535	1666.7
17.	Art. Paquette, Co-op M	"	1420	1461 4
18.	Donat Ostiguy, Co-op. M.	"	1420	1449.6
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1353	1332.7
20.	Exp. Sta. Lennoxville.	"	1552	1606.5
	Total		28738	30079.5

ACTUALITE AVICOLE

Une bonne occasion de faire des affaires avantageuses aux points de campagne

Le commerce des volailles de consommation se développe de plus en plus, et il est peut-être opportun à ce sujet de rappeler aux producteurs que les volailles qui rapportent le plus d'argent sont celles qui sont élevées, engraissées sur la ferme, et tuées, préparées, triées et emballées aussi près que possible du point de production. Beaucoup de grandes salaisons ouvrent des stations d'abatage et de triage de volailles aux points de campagne, et c'est là une initiative qui devrait tendre à améliorer la qualité des produits.

Avant d'entreprendre cependant l'établissement d'une station de ce genre, soit privément ou en coopération, on fera bien d'observer certaines précautions essentielles. Il faut s'assurer tout d'abord qu'il y a une quantité suffisante de volailles dans le voisinage pour justifier l'ouverture d'une station. Il faut aussi qu'il y ait de bons moyens de refroidissement. Il n'est peut-être pas nécessaire qu'il y ait des moyens de congélation, mais il faut que la température puisse être abaissée au moins à 35 degrés F., afin que l'on puisse enlever dans un court espace de temps toute la chaleur animale du corps des volailles. Lorsque les volailles sont bien refroidies, triées et emballées dans des caisses, on peut les expédier jusqu'à une distance de 150 milles par des températures ordinaires d'été ou d'automne, sans crainte de détérioration. Cependant, plus le service est rapide et plus la température est basse au cours du transport, mieux cela vaut. On peut parfois refroidir les oiseaux dans la chambre froide d'une beurrerie ou d'un autre établissement. Lorsque les oiseaux sont ébouillantés, il est bon d'avoir une cuve d'eau froide pour les y plonger dès qu'ils sont plumés, et avant de les mettre sur les rateliers où ils doivent être transportés à la chambre de refroidissement. Dans tous les cas, il est absolument essentiel que la chaleur animale soit enlevée complètement et rapidement. Les volailles qu'on laisse séjourner tant soit peu par un temps chaud sans que la chaleur animale ait été enlevée se détériorent. Des plaques vertes apparaissent sur les côtes, dans le voisinage de la vessie ou autour de l'anus.

C'est là une initiative qui mérite d'être prise en considération, soit à titre de développement nouveau ou d'annexe à une autre industrie, dirigée par des particuliers ou par des coopératives, dans bien des districts canadiens. Elle permettrait d'améliorer les conditions de la ferme et de profiter de l'occasion qui s'offre actuellement pour la vente de volailles de qualité supérieure sur les marchés domestiques et d'exportation.

Généralement, il existe de bons moyens de transport près des centres qui ont des moyens de refroidissement suffisants. Ceux qui le désirent peuvent se procurer une avance raisonnable sur les volailles tenues en entrepôt; ceux qui ne sont pas au courant du marché d'exportation et de ses exigences peuvent profiter des services des agences de ventes qui existent au Canada et qui se chargent non seulement de vendre les produits, mais de recouvrer l'argent, de payer les droits au port de débarquement, de faire l'inscription à la douane, etc.

Les coopératives ou les particuliers qui désirent se lancer dans cette entreprise et qui voudraient avoir des conseils sur les meilleurs moyens de préparer les volailles pour le marché, peuvent se procurer des renseignements à ce sujet en s'adressant au Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Concours de ponte Canadien

39ème semaine finissant le 30 juillet

Les parquets continuent de donner de bons rendements. Nous avons enregistré douze œufs de moins que durant la semaine précédente. Six parquets seulement n'ont pas atteint 50% du rendement possible par colonie tandis que dans neuf parquets toutes les poules ont pondu. D'autre part il faut noter que tous les œufs pesaient le poids requis pour compter.

Les résultats sont très bons pour les meilleurs parquets dont sept ont donné plus que cinquante œufs. Les trois premiers de la semaine sont:

Parquet	Points	Œufs
29.—L.B., Manor Farm	61.0	76
22.—L.B., F. C. Evans	59.9	60
23.—L.B., W. S. Hall	58 2	51

Les Leghorns se placent à la tête des meilleurs groupes du concours, comme nous le constatons dans l'alignement des six meilleures colonnes du concours dont le rang est comme suit:

Parquet	Points	Œufs
23.—L.B., W. S. Hall	1978.7	1740
5.—R.B., J. H. Thompson	1957.0	1985
29.—L.B., Manor Farm	1925.4	1739
26.—L.B., Russell P. Farm	1919 9	1740
20.—L.B., G. S. Tayler	1772 1	1659
22.—L.B., F. C. Evans	1639.9	1584

39ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	P.R.BL.	1085	1174 9
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing.	P.R.B.	1179	1326 5
3.	Frank Teasdale	"	1555	1636.6
4.	Kenneth Slacer	"	1408	1464 5
5.	J.-H. Thompson	"	1985	1957 0
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	1509	1565 6
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	1365	1352 0
8.	Jas.-H. Smith	"	1539	1613 5
9.	R.-W. Kettles	"	1144	1161 8
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	1459	1600 2
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	1309	1334 1
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	1430	1540 5
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	1571	1610 0.
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	1430	1450 6
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	1537	1599 1
16.	R.-J. Steele	L.B.	1028	1016.5
17.	R. Haycock	"	1237	1280 9
18.	Alex. McLean	"	1554	1605 2
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	1290	1147 1
20.	G.-S. Tayler	"	1659	1772 1
21.	R.-J. Penhall	"	1398	1404 3
22.	F.-C. Evans	"	1584	1639 9
23.	W.-S. Hall	"	1740	x1978 7
25.	A.-E. Shank & Son	"	1459	1535 6
26.	Russell P. Farm	"	1740	1919 9
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	1227	1195 0
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	1442	1570 6
29.	Manor Farm	"	1739	1925 4
	Total		40602	42398.1

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL
Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.
Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.
Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 13 AOUT 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 33

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Le peuple tout entier a intérêt à ce que les conditions de vie du cultivateur soient basées sur un fonds plus prospère.

* * *

Heureusement, le soleil a cessé de bouder. Les retardataires à faire les foins auront encore une chance. Mais ce pauvre foin, il y en a beaucoup qui ressemble plutôt à de la broche de ce temps-ci, qu'à autre chose.

* * *

Nous lisions ce qui suit récemment: Le salage des fourrages au moment de l'engrangement vous garantira une bonne conservation, évitera la chute des feuilles; augmentera la valeur alimentaire du foin, et supprimera les poussières.

* * *

Si nous n'avions pas eu la crise, aurions-nous eu l'avantage d'entendre les hommes publics comme ceux qui aspirent à la vie publique nous annoncer qu'un programme politique agricole doit avoir pour but d'asseoir sur des bases solides notre principale industrie? N'est-ce pas vrai alors que la dépression économique nous a valu quelque chose de bon? Au lieu de vivre largement à la faveur de chances spéculatives favorables, les hommes ont réfléchi. C'est toujours quelque chose de bon.

* * *

Les cultivateurs ne souffrent pas du manque d'ouvrage; le chômage, on ne connaît pas cela dans les milieux agricoles, mais le cultivateur, en dépit du travail qui ne lui fait pas défaut, a besoin d'être mieux rémunéré afin qu'il lui soit procuré une autre satisfaction que celle de s'appauvrir malgré qu'il fournisse un travail plus grand.

Quand le cultivateur ne vend pas ou qu'il vend mal, il ne peut acheter, et lorsque le travailleur de la terre n'achète pas, l'industrie se paralyse inévitablement, d'où chômage, plaie presque universelle aujourd'hui et qui se guérit à mesure que l'artisan rural trouve dans l'exploitation de sa ferme une existence raisonnable, car alors il pense à autre chose qu'à aller grossir la masse des sans-travail des villes.

* * *

Nous publions dans ce numéro les règlements édictés par le gouvernement fédéral en ce qui concerne les primes accordées aux acheteurs de verrats de race pure et la politique d'achat de taureaux. Nous attirons l'attention du lecteur sur ces deux politiques propres à stimuler le bon élevage, nous vous engageons à bien prendre connaissance de ces règlements auxquels certaines modifications ont été apportées encore cette année, principalement en ce qui a trait à la politique de primes pour achat de taureaux.

Il est curieux de constater combien peu de cultivateurs avec qui nous avons fréquemment l'occasion de causer de choses agricoles, sont peu au courant des politiques tant fédérales que provinciales pour encourager l'agriculture, et pourtant dans certains milieux on se plaint amèrement que les administrateurs, de quelque parti qu'ils soient ou de quelque gouvernement qu'ils relèvent, ne font rien pour promouvoir le progrès agricole. Souvent on perd un temps précieux à gémir sur ce que nous n'avons pas au lieu de s'appliquer à étudier les diverses politiques mises sur pied pour avantager le cultivateur qui veut avancer.

C'est vrai que plusieurs répondront qu'ils n'ont pas le temps de lire, il pourrait y avoir amélioration sur ce point, les gens de bonne foi en conviennent tous, mais même si vous n'avez pas le temps de lire, encore pouvez-vous visiter votre agronome de district ou encore lui écrire et lui demander de vous mettre au courant de tous les avantages dont vous pouvez profiter si réellement vous êtes fermement décidé d'améliorer votre situation.

* * *

De la "Revue trimestrielle des Clubs de Jeunes Agriculteurs Canadiens", livraison de juillet 1936, nous extrayons la note suivante, intéressante à plusieurs points de vue. Nous en signalerons particulièrement deux: En premier lieu l'intérêt que prennent les jeunes agriculteurs de Québec dans l'agriculture en général et en particulier dans une spéculation animale que nous avons, non à tort, recommandée. Nous avons besoin dans la province de Québec de stimuler par tous les moyens l'industrie porcine, de l'orienter dans le sens des exigences du commerce d'exportation de ce produit de l'industrie animale. N'en déplaise aux amateurs de porcs très gras, compacts genre Chester blanc, le marché d'exportation, celui qui doit nous intéresser au plus haut point d'abord parce que le porc canadien commande un bon prix outre mer, secondement parce que le surplus que nous exportons contribue à maintenir le prix de vente à un niveau intéressant, et à cela il n'y a pas lieu de s'étonner parce que la loi de l'offre et de la demande fonctionne dans le cas de l'industrie porcine comme dans celui de tous les produits commerçables; le marché d'exportation exige le véritable type de porc à bacon.

Nous lisons donc ce qui suit:

"En 1935, les vingt-quatre membres des clubs de Warwick et St-Roch de l'Achigan, clubs qui s'appliquent spécialement à l'élevage du porc, ont élevé 223 sujets. Au moment de la vente 133 furent classés "choix" et 68 "bacon". C'est dire que 90% de ces bêtes prirent place dans les deux premières catégories. L'examen des rapports d'alimentation soumis par les jeunes éleveurs montre que le profit moyen par tête fut de $12.52, ce qui n'est pas si mal après tout.

Que l'industrie porcine exploitée sérieusement soit payante, il n'y a nul doute là-dessus; mais quand nous venons à établir le profit réalisé par ces jeunes gens, nous ne pouvons nous empêcher de conclure que les possibilités de cette industrie sont des plus intéressantes, quand on y apporte l'attention voulue.

Ces jeunes éleveurs travaillent, nous le comprenons, sous une direction sage, celle de leurs instructeurs et de leurs agronomes, ils n'ont pas de préjugés et par conséquent s'en rapportent exclusivement aux directions qu'ils reçoivent quant aux questions de l'entretien des porcheries dans des conditions parfaitement sanitaires, ils surveillent très attentivement l'alimentation.

Autre point à signaler: c'est le pourcentage très élevé des porcs classés dans les catégories qui rapportent les plus hauts prix. 90% lisons-nous, c'est infiniment plus que la moyenne provinciale pour Québec et supérieur à celle d'Ontario qui est rapportée chaque mois, selon les rapports de classification du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre et fromage

Le beurre vendu à l'enchère mercredi, 5 août, à Montréal rapportait $23\frac{7}{16}$c la livre pour le No 1 pasteurisé et $22\frac{15}{16}$c la livre pour le beurre pasteurisé No 2. On ne mentionne pas quelles quantités de chaque catégorie furent offertes.

Pour ce qui est du fromage il en fut vendu 2150 boîtes de No 1 blanc au prix de $13\frac{7}{16}$c et 500 boîtes de coloré No 2 au prix de $13\frac{1}{2}$c la livre.

Décès de M. A. P. Westervelt

Le gérant général de l'Exposition Royale d'Hiver, M. A. P. Westervelt, bien connu des cultivateurs canadiens qui participent chaque année à l'Exposition Royale, est décédé presque subitement ces jours derniers à Toronto. L'Agriculture canadienne perd en la personne de M. Westervelt un de ses meilleurs amis, et plus spécialement un administrateur de grand mérite, sous l'habile direction duquel notre grande exposition nationale agricole a connu les plus beaux succès.

Concours d'éloquence à Toronto

On est à organiser pour novembre prochain, à l'occasion de l'Exposition Royale d'Hiver, un grand concours d'éloquence auquel participeront un représentant de chacune des provinces canadiennes choisi parmi les clubs de Jeunes Agriculteurs. Les candidats éligibles devront avoir de 18 à 20 ans au plus. Le sujet des discours portera sur la situation des jeunes cultivateurs en agriculture avec référence au travail des clubs. Le concours sera dirigé et patronné par le Conseil des clubs. Avis aux intéressés.

Fruits et légumes

On rapporte l'arrivée à Montréal de 302 wagons de fruits et légumes durant la semaine finissant le 30 juillet contre 313 qui étaient entrés la semaine précédente. Signalons l'arrivée de 4 wagons de pommes; deux de pommes de terre; 11 d'oignons; un de légumes assortis; 137 de bananes, 28 de fruits tropicaux.

La récolte de pommes dans la Colombie Anglaise, dans Ontario et dans Québec sera beaucoup moindre cet automne que la moyenne établie durant les cinq dernières années; on peut prévoir que les prix soient assez élevés pour le produit des vergers.

Les temps plus frais et les pluies que nous avons eus durant quelque dix jours ont été utiles aux récoltes. Les bluets arrivent en petites quantités; les framboises offertes sur les marchés sont de belle qualité, la récolte ne dépassera pas celle de l'an dernier si elle ne lui est pas inférieure.

La récolte de pommes de terre hâtive s'annonce belle comme celle des variétés tardives d'ailleurs, dans la province de Québec. Les légumes, en général, ont très belle apparence.

Dans le district de Montréal, on est au plus fort de la production des framboises. Les pois et les fèves à conserves sont de bonne qualité et la récolte sera très bonne.

Les framboises ont obtenu de 6 à 9 sous la chopine à Montréal, durant la semaine finissant le 5 août et de 9 à 10c à Québec.

Les pommes de terre nouvelles à Québec variété blanche No 1 ont obtenu de $1.75 à $1.90 les 80 livres.

A Montréal, qualité No 2, $1.40 à $1.60.

Les volailles canadiennes au congrès mondial d'aviculture

Un télégramme reçu des agents du Ministère fédéral de l'Agriculture qui ont assisté au sixième congrès mondial d'Aviculture tenu à Leipzig, Allemagne, du 24 juillet au 2 août, dit que l'étalage canadien a fait une impression très favorable, non seulement sur les spécialistes en aviculture des 60 nations officiellement représentées au congrès, mais sur les milliers de visiteurs. On apprend également que les délégués canadiens au congrès, savoir: F. C. Elford, aviculteur du Dominion; F. C. Nunnick, directeur de la publicité et de l'extension; Dr C. H. Weaver, pathologiste en aviculture; C. J. Goddard, de la division de l'économie, tous d'Ottawa, et Walter T. Scott, Ferme expérimentale fédérale de Harrow, Ont., ont été accueillis de toutes parts avec la plus grande courtoisie depuis leur arrivée en Allemagne.

L'étalage canadien a été préparé et assemblé à Ottawa par le Service des expositions du Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, et il est arrivé à Leipzig en parfait état. Il était au complet lorsque l'ouverture officielle du congrès a été faite. Le clou de l'étalage était un groupe de 69 oiseaux venant de toutes les parties du Canada. L'étalage et les volailles ont attiré beaucoup d'attention à Leipzig, tout comme ils l'avaient déjà fait aux congrès d'aviculture tenus à Barcelone, Ottawa, Londres et Rome. La vigueur et l'allure des oiseaux canadiens ont été, cette fois encore, l'objet de commentaires très favorables de la part des délégués et visiteurs.

AOUT 1936

Le Soleil entre à la Vierge le 23, à 3 h. 39 m. du matin.

P.L. le 2, à 10 h. 47 m. du soir. — N.L. le 16, à 10 h. 21 m. du soir.
D.Q. le 9, à 8 h. 59 m. du soir. — P.Q. le 25, à minuit 49 min.

I	Jours	Ch	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
15	Sam.	b	ASSOMPTION de NOTRE-DAME.	4 44	6 56
16	DIM.	b	XI apr. la Pentec.	4 45	6 54
17	Lundi	b	Oct. de saint Laurent.	4 47	6 50
18	Mardi	b	De l'Oct. (Assompt.) semid.	4 48	6 48
19	Merc.	b	Saint Jean Eudes, Conf.	4 50	6 46
20	Jeudi	b	Saint Bernard, Abbé, Doct.	4 52	6 44
21	Vend.	b	Sainte Jeanne Fr. Frémiot de Chantal, Veuve.	4 53	6 42

Messe basse quoditidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Problèmes spéciaux en agriculture

Dans tout le domaine de la pratique agricole, des problèmes surgissent qui se rapportent directement aux agissements des micro-organismes, ou, en d'autres termes, à la science de la bactériologie. Le Service de la bactériologie de la Division des fermes expérimentales donne une attention spéciale aux recherches agricoles qui se rapportent à cette science. Sa fonction est de collaborer, par l'application de ses connaissances spéciales sur la vie des germes, dans les recherches conduites par le Ministère.

Les travaux du service sont dirigés principalement dans deux voies, savoir, servir l'agriculture canadienne dans son ensemble, et aider le cultivateur individuellement. Ces deux voies sont si étendues qu'une récapitulation des fonctions principales peut seule donner une idée de leur importance:

(1) Recherches et expériences, qui comprennent l'étude des problèmes microbiologiques, par exemple, dans l'industrie laitière (production du lait pur, application des lois sanitaires); la fertilité du sol (études microbiologiques du sol, effets des engrais chimiques et pratiques d'exploitation du sol, inoculation du sol); production d'ensilage; utilisation et conservation des produits alimentaires (fruits et légumes, sous-produits des fruits, volailles habillées, viandes); apiculture (maladies des abeilles, conservation du miel); eaux de puits et évacuation des eaux d'égout; rouissage des fibres textiles; conservation des peaux, et diverses enquêtes en collaboration avec les autres Services du Ministère fédéral de l'Agriculture et le Conseil national des recherches.

(2) Service direct dans l'intérêt des cultivateurs par l'examen des échantillons nécessitant une analyse bactériologique, la distribution des cultures pour l'inoculation des semences de légumineuses, ainsi que par des conseils sur des problèmes de nature bactériologique. Par exemple, les échantillons reçus pour analyse sont de différente nature; ils se composent d'échantillons de lait et d'autres produits laitiers, d'eau, de pain, de miel, de conserves alimentaires et d'autres produits alimentaires, de substances pour inoculer les légumineuses, de spécimens de loque, et bien d'autres échantillons de nature agricole. Dans bien des cas, les échantillons n'exigent qu'un examen superficiel, mais d'autres nécessitent parfois des recherches assez élaborées.

Les eaux de puits étaient représentées par une bonne partie des échantillons, dont l'analyse est un important facteur dans les conditions sanitaires rurales. Sur plus de 1,600 échantillons analysés, il en a été trouvé 35% qui étaient satisfaisants; 32% étaient pollués, et 33% étaient d'une qualité douteuse, indiquant, comme le fait remarquer le bactériologiste agricole du Dominion, que l'emplacement et la construction de beaucoup de puits de ferme laissent beaucoup à désirer, et qu'il y aurait grand besoin de creuser des puits à de meilleurs endroits, pour éviter le danger possible ou immédiat de contamination de surface.

Lettre aux cultivateurs

Soins donnés aux plates-bandes de fleurs et arbustes à la Station expérimentale de Ste-Anne

POUR obtenir tout le succès qu'on attend des plates-bandes d'ornement, il ne suffit pas de semer ou de planter au printemps, mais il faut surtout donner à ces différentes plantations tous les soins requis.

En premier lieu, il faut surveiller la propreté. Les plates-bandes doivent être bien sarclées afin que leur développement normal et leur floraison ne soient pas retardés par la croissance des mauvaises herbes. Il faut joindre simultanément le binage au sarclage afin de maintenir la surface du sol bien meuble pour conserver aux plantes l'humidité dont elles ont besoin. Les tiges séchées qui demeurent chez les plantes à floraison hâtive, dès que celles-ci sont passées fleurs, doivent être enlevées immédiatement, car elles enlèveront beaucoup d'apparence à votre parterre.

Pour obtenir le maximum de floraison, il faut, chez certaines fleurs annuelles, exécuter l'opération du pincement, c'est-à-dire couper le bout des tiges afin de faire taller la plante; ce qui lui permettra de se développer moins en longueur et de produire plus de fleurs.

En ce qui regarde les arbustes d'ornement, l'opération la plus importante est la taille. Les arbustes à feuilles caduques et qui fleurissent au printemps, doivent être taillés immédiatement après la floraison, car ces arbustes produisent leurs fruits sur le bois de l'année précédente et par conséquent, si on les taillait pendant l'hiver on leur enlèverait beaucoup de chance de fleurir. Au contraire, les arbustes qui fleurissent en été ou en automne produisent leurs fleurs sur le bois de l'année; il est donc bon de les tailler durant la période du repos de la végétation. En plus, et pour tous les arbustes en général, il faut enlever toutes les branches sèches et tous les résidus des tiges florales après la floraison.

Une surveillance étroite est aussi très importante au sujet des maladies et des insectes. Les maladies les plus communément rencontrées chez les plantes d'ornement sont la brûlure, la rouille et les mildioux. Le moyen de contrôle que nous employons contre ces maladies ici à la Station Expérimentale, ce sont les arrosages à la bouillie bordelaise. Les insectes les plus fréquemment aperçus sont les pucerons que l'on contrôle par des arrosages avec une solution de sulfate de nicotine, c'est-à-dire une chopine de sulfate de nicotine dans 40 gallons d'eau.

Combien de semence doit-on semer par acre?

EN automne et au printemps le cultivateur canadien est appelé à résoudre une question très importante: celle de savoir combien de semence il doit semer à l'acre? La récolte peut être abondante ou passable, suivant la décision qu'il prendra. Le Dr. E. S. Hopkins, Agriculteur du Dominion, a préparé un livret sous le titre: "Combien semez-vous par acre?" qui vient d'être publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. En discutant les quantités de semence de grain et d'autres récoltes, l'auteur tient dûment compte des conditions variables de climat, de sol et des autres conditions spéciales aux différentes régions. Les quantités recommandées, qui sont basées principalement sur de longs essais, représentent les constatations des autorités reconnues dans la pratique de la ferme.

Le bulletin traite des récoltes suivantes dans les conditions variables: blé d'automne et de printemps, seigle d'automne et de printemps, avoine, orge, mélanges de grains, pois, fèves, lin à filasse, lin à graine, sarrasin, chanvre à filasse, soja pour le foin, soja pour la graine, amidonnier, vesce velue, blé d'Inde pour ensilage, pommes de terre, betteraves fourragères, rutabagas, carottes des champs, navette, choux frisés, mélanges à foin, mélanges à pâturage, mélanges annuels, et récoltes annuelles ou d'urgence. Par exemple, les différentes quantités de semence recommandées sont indiquées pour les mélanges à foin lorsque la luzerne pousse bien, et là où elle ne vient pas bien, là où elle a été laissée sur pied pendant un certain nombre d'années, et enfin, sur terrains bas, habituellement humides.

Il y a peut-être plus de divergence d'opinion au sujet des différentes quantités de semence de plantes à foin et de plantes à pâturage qu'au sujet des autres récoltes habituellement cultivées sur la ferme, dit le Dr. Hopkins. En général, une différence de deux ou trois livres dans la quantité de semence de ces plantes ne cause pas de gros changements dans les rendements, mais il serait certainement peu sage de courir le risque d'avoir des rendements plus faibles pour économiser une piastre ou deux par acre sur la semence. Le déboursé pour la semence n'est qu'une petite partie du coût total de la production d'une récolte, quelle qu'elle soit. On peut obtenir gratuitement le livret en question en s'adressant au Bureau d'Extension et de Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

COLONISATION

Que l'on se presse !... C'est urgent ?...

De temps à autre, il nous vient la nouvelle que le mouvement de colonisation de cette année sera arrêté, ... faute d'argent, paraît-il.

C'est étrange tout de même que nous soyons tellement à court de capital tout d'un coup, dès qu'il s'agit de colonisation.

On nous rapporte également qu'il se dépensera quelques millions pour les chemins dans les vieilles paroisses du Québec.

On nous dit de plus que l'on trouvera d'autres millions pour les secours directs.

C'est pourtant de l'argent !... tous ces millions !

Qui nous fera croire que la réfection et l'entretien des belles routes de la province sont d'égale importance avec l'établissement des Canadiens chez eux?

L'argent dépensé pour une famille canadienne qui s'établit au pays, qui aide au développement d'une région nouvelle, vaut pourtant plus, socialement et nationalement, que celui dépensé pour permettre à une famille de touristes de venir, souvent, se faire nourrir par des parents ou des amis, au pays.

Il ne faut pas avoir fait un bien grand cours d'économie politique pour constater ce fait.

Une famille canadienne qui travaille à l'agrandissement de la patrie par le défrichement de ses terres, rend sûrement autant de services au pays que celle qui se fait nourrir, habiller, loger, chauffer, fournir d'eau et d'électricité, enfin, soigner, par la charité étatisée, en ville.

Et si nos renseignements sont exacts, l'argent pour les chemins de touristes et pour les chômeurs ne manquera pas.

Pourquoi alors faudrait-il que manque justement celui qui servirait à ce qui est le plus nécessaire, le plus important, le plus urgent, chez nous: l'établissement des Canadiens chez eux?

Nous avons dit: le plus urgent. C'est bien cela !

La colonisation peut se faire en tout temps de l'année, avec plus ou moins de difficultés.

Mais ce que l'on ne peut pas faire en tout temps de l'année, ce sont les chemins de colonisation.

Ce que l'on ne peut faire aussi économiquement en tout temps de l'année, ce sont les constructions requises pour les établissements nouveaux.

Les chemins peuvent être faits économiquement dans la belle saison seulement.

Il en est un peu de même pour certaines constructions.

Nous voici au mois d'août, et nous sommes en retard. Collectivement, nous sommes gravement coupables de ces retards.

Allons-nous les continuer? Allons-nous tenter de démontrer à notre population qu'il est plus important de dépenser l'argent pour le bénéfice de gens quelconques qui nous rendent visite, plutôt que pour l'établissement de nos gens, chez eux?

J.-Ernest LAFORCE.

POUR ENCOURAGER LE BON ÉLEVAGE

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE
DIVISION DE L'INDUSTRIE ANIMALE
Service de propagande

Aide fédérale pour l'achat de verrats de race pure du type à bacon

SYSTEME DE PRIMES

La Division de l'Industrie Animale du Ministère d'Agriculture d'Ottawa, offre le mode suivant de primes pour l'achat de verrats de race pure du type à bacon.

Cette politique, qui est offerte à tous les cultivateurs de la Province de Québec, vise.

(a) A l'amélioration générale de l'élevage du porc;

(b) A encourager tout particulièrement les éleveurs qui désirent acheter des reproducteurs pur-sang de haute qualité âgés *de 6 mois et plus*;

(c) A maintenir en service les verrats reconnus comme bons géniteurs.

Le Ministère exigera une inspection minutieuse de l'animal, quant à sa qualité, à sa conformation, à sa condition, à son type, ainsi qu'à la valeur de ses ancêtres.

Règlements :—

1. La prime est offerte pour les verrats approuvés et *achetés à l'âge de 6 mois et plus.*

2. (a) Pour avoir droit à la prime d'achat, le verrat devra être inspecté et approuvé après l'âge de 6 mois, *chez le vendeur*, par un propagandiste du Ministère Fédéral de l'Agriculture.

(b) L'acheteur devra demander au propagandiste Fédéral de faire l'inspection du verrat à acheter.

(c) L'acheteur s'engage à faire l'achat de l'animal si ce dernier est approuvé officiellement.

3. (a) Tout éleveur ayant déjà reçu une prime d'achat, n'aura pas droit d'en revevoir une autre dans les dix-huit mois qui suivront.

(b) Tout animal déjà primé, ne pourra l'être une deuxième fois dans les 18 mois qui suivront.

4. Aucune prime ne sera accordée pour les échanges.

5. L'acheteur devra diriger pour son compte une ferme indépendante de celle du vendeur.

6. L'acheteur devra faire parvenir au Bureau de la Division Fédérale de l'Industrie Animale, Edifice Premier, Sherbrooke, Qué., sa demande de prime ainsi que l'enregistrement du verrat dûment approuvé, *dans les 3 mois qui suivent la date d'approbation officielle.*

7. La prime ne sera payée qu'au propriétaire à qui le certificat d'enregistrement aura été transféré. Aucune prime ne sera payée à des organisations qui agissent comme intermédiaires dans les achats.

Primes d'achats :—

(a) Pour tout verrat approuvé officiellement .... $ 9 00

(b) Pour tout verrat approuvé officiellement, si, lors de l'achat, la mère est qualifiée à l'Enregistrement Supérieur 12 00

8. Le Ministère se réserve le droit d'enquêter et de refuser la prime s'il le juge à propos.

9. Cette politique sera en vigueur une année durant, à partir du 1er avril 1936.

DEMANDE DE PRIME

Cette demande devra être envoyée dans les 3 mois qui suivent la date d'approbation officielle, à

M. STEPHANE BOILY, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Edifice Premier, Sherbrooke, Qué.

Je .... Adresse ....
(acheteur)

Comté .... déclare par la présente que j'ai acheté de

M .... Adresse ....
(vendeur)

le .... le verrat pur-sang approuvé, Nom ....
(date d'achat)

No. d'enrg .... Tatouage .... Etiquette ....

Né le .... Prix d'achat ....

J'accepte l'inspection qui a été faite par le propagandiste du Ministère Fédéral de l'Agriculture, et je ne tiendrai aucunement responsable le dit Ministère ou ses propagandistes de l'achat que je viens de faire.

Je demande donc au Ministère Fédéral de l'Agriculture de bien vouloir m'accorder la prime d'achat en vertu des règlements expliqués au verso.

Signature .... Date ....
(Acheteur)

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE
DIVISION DE L'INDUSTRIE ANIMALE
Service de propagande

Aide fédérale pour l'achat de taureaux de race pure

Afin d'aider aux cultivateurs de la Province de Québec qui désirent se procurer des taureaux de race pure approuvés ou admis à l'Enregistrement Supérieur (Livre d'Elite) la Division de l'Industrie Animale du Ministère Fédéral de l'Agriculture, offre l'aide suivante:—

PRIMES OFFERTES

Taureaux de race laitière:—

Les primes suivantes seront payées sur l'achat de taureaux de race pure qui ont été admis à l'Enregistrement Supérieur (Livre d'Elite):

(a) Classe AA ou XX... Prime de $40.00
(b) Classe A ou X ..... Prime de $20.00

Taureaux de race de boucherie:—

Les primes suivantes seront payées après une inspection faite par un officier du Ministère fédéral de l'Agriculture:

(a) Taureaux âgés de 16 mois et plus, et conservant au moins 85% des points lors de l'inspection.
Classe XX .... Prime de $40.00

(b) Taureaux âgés de 10 mois et plus et conservant au moins 75% des points lors de l'inspection.
Classe X .... Prime de $20.00

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

1.—L'acheteur devra:—

(a) Adresser une demande de prime au Représentant de la Division Fédérale de l'Industrie Animale, Edifice Premier, Sherbrooke, *dans les trois (3) mois qui suivent la date de l'achat.*

(b) Produire le certificat d'Enregistrement dûment transféré à son nom.

(c) Produire le certificat de l'Enregistrement Supérieur, excepté si la classe est inscrite sur l'enregistrement ordinaire (exception faite pour les animaux de race de boucherie).

(d) Etre cultivateur et diriger pour son compte une ferme indépendante de celle du vendeur.

2.—Le taureau devra:—

(a) S'il est de race laitière, avoir les statuts de l'Enregistrement Supérieur antérieurement à la véritable date de la vente.

(b) S'il est de race de boucherie, avoir été classé tel que plus haut mentionné.

(c) Avoir été acheté à un prix de pas moins de $60.00 s'il est classé A ou X, et de pas moins de $100.00 s'il est classé AA ou XX.

(d) Provenir d'un troupeau ayant subi l'épreuve à la tuberculine d'après l'un des systèmes du Ministère Fédéral de l'Agriculture.

(e) Etre gardé pendant au moins deux années consécutives dans le même troupeau, pourvu que l'animal continue à donner satisfaction. S'il est vendu pour fins d'élevage avant l'expiration des deux années, aucune prime ne sera payée au nouvel acheteur.

3.—Dans le cas d'un échange de taureaux, aucune prime ne sera accordée.

4.—La prime d'achat ne pourra être accordée lorsque le taureau servira conjointement dans les troupeaux de l'acheteur et du vendeur.

5.—Le Ministère se réserve le droit d'enquêter et de refuser la prime s'il le juge à propos.

MODE DE PAIEMENT DES PRIMES

Les primes ci-haut mentionnées seront payées en deux versements: la moitié de la prime $20.00 pour AA ou XX, $10.00 pour A ou X) sera payée par le Ministère Fédéral de l'Agriculture après l'achat, sur réception des documents mentionnés plus haut.

Le paiement de l'autre moitié de la prime $20.00 pour AA ou XX, $10.00 pour A ou X) sera faite douze mois après le paiement de la première prime, à condition que l'animal ait subi avec succès une inspection faite par un officier du Ministère Fédéral. Cette inspection portera sur le soin l'usage et l'entretien de l'animal.

Si, à la suite de cette inspection, le taureau n'est pas trouvé en état d'être primé, le Ministère fédéral accordera un nouveau délai de six mois pour remédier à ces conditions. Un taureau qui est rejeté lors d'une deuxième inspection n'aura plus droit à la balance de la prime.

GEO. B. ROTHWELL,
Commissaire fédéral de l'Industrie Animale.

Ottawa, le 1er avril 1936.

FORMULE DE DEMANDE

Par M .... Paroisse .... Comté ....

Nom du taureau .... No d'enregistrement ....

Race .... Date de naissance ....

No de l'Enregistrement Supérieur .... Classe ....

Acheté de .... Adresse ....

Date de l'achat .... Prix d'achat ....

No d'accréditation du vendeur .... No d'étiquette ....

J'inclus sous pli:

1—Certificat de l'enregistrement du taureau dûment transféré.

2—Certificat de l'enregistrement supérieur (Livre d'Elite).

Demande faite le .... 19 ....

Signature ....
(Cultivateur)

....
(Adresse)

N.B.—Adresser tous ces documents à M. Stéphane Boily, représentant de la Division de l'Industrie Animale, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Edifice Premier, Sherbrooke, P. Q.

Afin d'éviter tout retard dans le paiement de ces primes, les cultivateurs sont priés d'adresser leurs demandes à M. Stéphane Boily, représentant de la Division fédérale de l'Industrie Animale, à Sherbrooke.

GODBOUT joue cartes sur TABLE



VOTEZ POUR l'Hon. ADÉLARD GODBOUT et son programme clair,

PROGRAMME NOUVEAU

PRINCIPES NOUVEAUX

POLITIQUE NOUVELLE

VOTEZ POUR L'HOMME NOUVEAU QU'EST ADELARD GODBOUT. Votez pour le gage de courage et d'honnêteté qu'il donne et que vous offre son programme.

NE PERMETTEZ PAS QU'UNE PROPAGANDE MENSONGERE rompe votre foi politique, fausse votre jugement et vous détourne des saines traditions que défend le gouvernement de M. Godbout.

ÉLISEZ CET HUMBLE FILS DE CULTIVATEUR et les hommes qu'il a choisis pour leur sincérité, leur franchise et leur honnêteté -- ces hommes à qui pas un ne peut adresser le moindre reproche et qui jouissent d'une réputation brillante dans toute la province.

C'EST L'HEURE DU CULTIVATEUR, DE L'OUVRIER ET DE LA JEUNESSE.

1 L'octroi de primes pour stimuler la production du beurre et du fromage; des avantages spéciaux aux éleveurs pour encourager la production du "bacon";

2 L'institution d'un Office des débouchés agricoles pour trouver et développer des marchés d'outre-mer et la création d'agences commerciales à l'étranger;

3 Des subventions spéciales pour le drainage des terres; l'installation de postes de broyage de chaux; l'aménagement d'entrepôts coopératifs; la construction d'abattoirs locaux;

4 L'amélioration du crédit agricole;

5 Une aide pécuniaire à l'agriculture, proportionnée à l'importance de cette industrie au Canada;

6 La dépense de $5 millions pour mener à bien un vaste mouvement colonisateur, dirigé par un organisme indépendant de toute ingérence politique; l'adoption de mesures propres à améliorer le sort du colon;

7 Le salaire raisonnable pour tous les travailleurs, avec salaire minimum même pour les hommes; la limitation des heures de travail conformément aux progrès sociaux de notre époque;

8 L'allocation familiale aux mères nécessiteuses et aux orphelins; l'allocation de vieillesse (dont les premiers paiements seront faits à la fin d'août);

9 La revision des indemnités pour accidents du travail, avec, à l'avenir, le libre choix du médecin par l'accidenté;

10 La modification de la législation sur l'extension juridique des conventions collectives de travail suivant les données de l'expérience;

11 Travaux publics pour remplacer la charité d'Etat.

VOTEZ pour GODBOUT et ASSUREZ la PROSPÉRITÉ de votre PROVINCE !

LE COMITÉ CENTRAL LIBÉRAL, 70 RUE ST-JACQUES OUEST, MONTRÉAL G2F

LA SEMAINE

ROUYN.—Lewis E. E. Jones, 33 ans, autrefois de Montréal, est mort asphyxié quand le canapé sur lequel il s'était endormi en fumant prit feu.

* * *

NOUVELLE-ORLEANS. — Emprisonnées dans les débris en feu d une automobile renversée, cinq personnes ont été brûlées à mort près d'ici, jeudi dernier. Une autre a été brûlée gravement.

* * *

CAP ROUGE.—La Commission du service civil du Canada vient de nommer officiellement M. C.-E. Ste-Marie, régisseur de la Ferme expérimentale du Cap-Rouge. Depuis quelques années, il était officier en charge de la station.

* * *

MADRID, Esp.—Il y a quelques jours des autorités de la Croix rouge estimaient à 35,000 le nombre des tués de la présente guerre civile, qui sévit depuis moins de trois semaines. Quand au nombre des blessés, il serait trois fois plus considérable.

* * *

STRATFORD CENTRE.—M. Hormisdas Bergeron, cultivateur, a été frappé de mort subite, mercredi dernier, dans son champ, alors qu'il était à faire les foins avec M. Arthur Gauthier. M. Bergeron était âgé d'une soixantaine d'années.

* * *

WHITBY, ONT.—J.-H. Chilman a vu son fils, âgé de onze ans, tué par la foudre lundi dernier. L'enfant revenait à la maison après être allé en course à un magasin du voisinage. Il se trouvait près d'une clôture de fil de fer lorsqu'il fut frappé.

* * *

GRANBY.—Piétiné par un cheval en allant chercher sa balle, qui venait de rouler dans une écurie, le jeune Maurice Dalpé, de Granby, âgé de 3 ans, a été écrasé à mort. Il a eu le crâne fracturé, la jambe brisée et la poitrine toute meurtrie. L'enfant est mort quelques heures après l'accident.

* * *

WINNIPEG.—D'après les pronostics de la dernière heure, la récolte des provinces des prairies sera la plus pauvre depuis les 165,000,000 de boisseaux de 1919. Depuis le dernier rapport, il y a trois semaines, la chaleur et la sécheresse n'ont pas cessé et l'on craint des dommages considérables.

* * *

CITÉ DU VATICAN.—Le long procès ecclésiastique qui pourra se terminer par la proclamation de Kateri Tekakwitha, vierge iroquoise de la tribu Mohawk, comme la première sainte indigène de l'Amérique du Nord, vient de s'ouvrir devant la Sacrée Congrégation des rites, qui fait actuellement l'examen de la vaste collection de documents relatifs à la cause.

WASHINGTON. — La sécheresse qui fait des ravages depuis plusieurs semaines aux Etats-Unis est la pire dans l'histoire de la nation américaine, annonce-t-on officiellement. Les torts causés aux récoltes sont devenus irréparables et aucune température idéale, durant les deux mois à venir, ne pourrait remédier à la situation.

* * *

PARENT.—M. Gédéon Lacasse, âgé de 19 ans, fils de M. Joseph Lacasse, employé des chemins de fer nationaux, s'est noyé mardi matin à 50 pieds du rivage. Il venait de quitter le rivage en compagnie d'un camarade. Les deux jeunes gens se disposaient à faire la pêche, quand, par une fausse manœuvre de Lacasse, le canot d'écorces renversa. Tous deux tombèrent à l'eau. Le jeune Hallé réussit à se sauver, mais Lacasse ne fut retrouvé qu'une heure plus tard.

* * *

POINTE-AUX-OUTARDES. — Un jeune homme de 22 ans, M. Lorenzo Tremblay, fils de M. Joseph-Edouard Tremblay, et de madame Tremblay, a perdu la vie mercredi dernier alors qu'il est tombé dans la rivière au moment où il travaillait au chargement d'une barge sur l'une des petites îles de la rivière aux Outardes. Tous les efforts faits pour porter secours au jeune homme victime de ce drame de l'onde ont été absolument vains en cette circonstance.

* * *

ST-ANDRÉ, Kam.—Un homme a été tué instantanément et sept autres gravement blessés, lundi après-midi, lorsque l'automobile qu'ils occupaient est venue en collision avec une autre machine à l'intersection de la route de St-Alexandre. Les victimes de cet accident sont des citoyens de St-Alexandre. Ce sont: M. Pierre Blier, tué instantanément.

MM. Hubert Thériault, Philippe Pelletier, Léo Vaillancourt, Ernest Michaud. Donat, Oscar et Camille Blier (fils de M. Pierre Blier), blessés gravement.

* * *

SENNETERRE.—L'explosion d'une lampe à pétrole a causé aujourd'hui la mort de deux jeunes enfants de M. Octave Larivée, de Senneterre.

Le père et ses cinq autres enfants ont aussi été brûlés par le pétrole enflammé qui s'est répandu sur leurs vêtements. Puis le feu prit à la maison elle-même, où il fit de graves dégâts.

Roger et Julienne n'ont vécu que quelques minutes après s'être fait brûler. Le père et les enfants survivants sont dans un état assez grave, quoique nullement critique.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

EST-CE QUE...

Ça paie réellement de faire vendre ses produits par l'entremise de la Coopérative?

M. Edmond Groleau, de St-Jules de Beauce, se posait cette question depuis quelque temps et décida finalement de s'en rendre compte par lui-même. Il avait 18 porcs qui étaient prêts pour le marché et il pensa qu'il avait là une magnifique occasion pour établir ce que pouvait bien valoir la Coopérative.

Mercredi dernier, il arrivait à la Coopérative avec ses dix-huit porcs. Après avoir été nourris et abreuvés, ses porcs étaient vendus à raison de 9.85c la livre.

Voici le résultat de la vente qu'il a faite par l'entremise de la Coopérative:

18 porcs, 3545 livres à 9.85c		347.43
Primes		17.75
Total brut		365.18
DÉPENSES:—		
Frais de cours	$1.08	
Désinfection	.22	
Alimentation	.81	
Assurance	.09	
Commission	3.60	
Transport	20.00	
		25.80
Montant net		339.38

Malgré que plusieurs commerçants lui aient offert de lui acheter ses porcs, anxieux qu'ils étaient de ne pas le voir venir lui-même sur le marché, le plus haut prix qu'on lui a offert était de 8½c la livre et naturellement il n'était nullement question de primes. 8½c sur la pesanteur à sa ferme lui aurait donné ce qui suit:

3618 livres à 8½c $307.53, soit $31.85 de moins que ce que la Coopérative lui a obtenu.

J'attire l'attention sur la diminution subie par ces porcs: 73 livres pour 18 sujets, soit 4 livres par tête, ce qui n'est pas beaucoup.

L'étude de ces quelques chiffres ne peut, me semble-t-il, manquer de faire ressortir un peu la nature des services que rend la Coopérative, de même qu'elle devrait faire voir que les services du commerce se payent passablement cher, même si l'on aime à faire croire que c'est par pur dévouement que l'on parcourt nos campagnes dans le but d'aider les cultivateurs.

Et je ne serais pas surpris que M. Groleau ait eu de la part des commerçants de sa localité une demande dans le genre de celle-ci: "Ne raconte pas à tes voisins le succès que tu as eu à la Coopérative". Je sais que la chose est possible, car j'ai été tant de fois témoin de pareilles demandes que je serais tout à fait surpris si M. Groleau n'avait pas eu cette expérience.

Je me permets de féliciter M. Groleau d'avoir été le premier de sa paroisse à tenter cette expérience qui, j'en suis persuadé, lui amènera bien des imitateurs.

A. S.

Parmi les pays de l'Empire qui ont fourni du beurre au Royaume-Uni en 1935, le Canada est celui dont les exportations ont enregistré le plus de progrès. Ces exportations, qui étaient insignifiantes en 1934, se sont élevées à plus de 63,000 quintaux en 1935, soit près du double du chiffre de 1933, et la plus grande quantité depuis 1931.

Chronique de la Crèche

SOIS NOTRE ENFANT!

Que ferez-vous, ami lecteur ?

Ami lecteur, encore une fois, entendez, je vous prie, cet appel de détresse, et venez à la rescousse!

Le mal ne pourra que grandir.

Notre jeunesse s'émancipe trop à bonne heure, surtout celle qui gagne de l'argent ou celle à qui les parents en fournissent volontiers;

Les personnes qui font du service ou du bureau, en ville, surtout, et des institutrices, hélas! ont des fréquentations sans surveillance et sans discernement;

Les parents surveillent de moins en moins les sorties, les veillées et les voyages de leurs filles;

Les jeunes filles se font provocantes dans leurs toilettes; elles boivent trop volontiers et ne savent point s'arrêter dans l'entraînement du vice;

Les hommes deviennent de plus en plus audacieux et cyniques dans la sollicitation au mal;

L'atmosphère mondaine est imprégnée de scandale, et l'épidémie se répand à la faveur de l'inconsciente complicité des parents.

Et dans les crèches, partout, on se demande où mettre les nouveaux venus. Dans les crèches partout, on demande, on implore le soulagement de l'adoption.

S'il est une œuvre de miséricorde à la fois corporelle et spirituelle qui commande notre sympathie, c'est bien celle-là. Ami lecteur, gagnez-lui, s'il vous plait, la pitié des ménages sans enfants.

Pareille aumône est sûrement des plus méritoires;

Et c'est facile à comprendre: on donne à l'enfant qui n'a pour tout partage qu'un petit lit d'hospice, des soins corporels, l'entretien de sa vie, l'affection remplaçante d'un père et d'une mère, une éducation individuelle chrétienne et soignée, une place et une tâche honorable dans la société. C'est une sorte de rédemption. Un condamné à la plus pénible des existences est racheté avant même qu'il connaisse la tristesse de son sort.

Que les parents adoptifs seront heureux, au jugement dernier, de s'entendre dire, par le souverain Juge lui-même: "Venez, les bénis de mon Père... J'étais étranger et vous m'avez recueilli... en vérité je vous le dis: ce que vous avez fait au moindre d'entre ces petits, c'est à moi que vous l'avez fait".

—Que ferez-vous, ami lecteur?

V. GERMAIN, ptre.

AUMÔNES: — Des visiteurs, $18.50; par courrier, $1.00.

Don de reconnaissance à la suite d'une promesse: $25.00.

ADOPTIONS: — 24 en ce mois; 156 depuis janvier.

N. B.—En demandant un enfant, fournissez une recommandation de votre curé.

NOTRE FEUILLETON

* * *

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

—Eloignez-vous des murs et asseyez-vous! commanda Hermann.

Tous obéirent.

Hermann gagna l'un des angles de la cave et, par trois fois, exerça une pesée sur un certain point de la muraille.

Alors commença une série d'événements, tous plus étonnants les uns que les autres et qui devaient stupéfier nos amis, leur faire croire à certains moments qu'ils rêvaient.

Un sourd grondement de moteur s'éleva et, lentement, le sol de la cave s'enfonça. Impossible, en effet, d'en douter. Là-haut, attachées à la voûte, deux petites lampes, électriques s'éloignaient, s'amenuisaient rapidement.

Et soudain une clarté aveuglante envahit le singulier ascenseur.

Il venait de déboucher dans une immense grotte éclairée de puissants phares.

Arrivé au bas de sa course, le "sol de la cave s'arrêta". Ahuris, les hommes se levaient lentement et gagnaient la grotte, sous l'œil amusé de quelques dizaines d'Allemands qui assistaient au débarquement des nouvelles recrues.

—Parbleu! nous devions nous y attendre, murmurait Guy intérieurement.

Mais il lui fallait tout son sang-froid pour apprécier sainement la situation.

La promenade à travers les grottes — car le sous-sol du château, à deux cents mètres de profondeur, possédait toute une série de grottes qu'il avait été relativement facile d'aménager—fut pour les deux Français prodigieusement instructive. Mais, en même temps, elle décupla leurs alarmes et leur fit toucher du doigt la folle témérité de leur entreprise.

Ils visitèrent successivement six grands ateliers où un matériel perfectionné et absolument nouveau dans maints détails d'outillages fabriquait en série de bizarres objets dont Hermann ne pouvait dire — ignorance, sans doute — ni le mécanisme ni l'usage.

Rutli Martency s'effarait devant ces appareils déconcertants et, sans aucun doute, terriblement dangereux.

Après la visite du dernier atelier où se fabriquaient des sortes d'obus longs et étroits qu'Hermann affirmait être des fusées, les hommes se trouvèrent dans une grotte très vaste et plus profonde que les autres, au centre de laquelle, immobile, un extraordinaire engin semblait prêt à bondir. Qu'on se figure une sorte d'énorme cigare dont la hauteur dépassait certainement dix mètres et la longueur cinquante, reposant, par six roues, sur des rails épais. Des ailes courtes et de forme insolite lui donnaient l'allure de quelque monstre ailé, de super-avion mutilé ou grotesque.

—Voilà, dit Hermann, le *Titanik*, l'avion-fusée sur lequel vous partirez cette nuit.

Et comme il lisait une certaine angoisse dans les yeux de tous:

—Auriez-vous peur? dit-il d'un ton bourru. Ce serait stupide. Le *Titanik* a déjà fait plus de cent voyages sans le moindre accident.

Cela, pourtant, ne les rassura pas complètement, sauf peut-être Guy et Roger, qui savaient, par expérience, que le *Titanik* n'en était pas à son coup d'essai.

Vers le soir, un autre repas leur fut servi dans les grottes, ainsi qu'aux deux cents ouvriers répartis dans les ateliers. Un colossal orchestrion déversait sur cette foule un cocktail de valses viennoises, de marches militaires et de musiques de jazz. Les bouteilles de vin du Rhin se vidaient rapidement. Une étrange griserie, causée surtout par l'atmosphère hallucinante de ces grottes fabuleuses, s'emparait peu à peu de ces hommes.

11 heures sonnèrent.

—Rassemblement!

Les cinquantes recrues, sous la conduite d'Hermann, gagnèrent la grotte où gîtait le *Titanik*.

Ils y accédèrent par une échelle d'aluminium et débouchèrent dans une vaste salle rappelant à s'y méprendre les salles à manger des yatchs de haute mer. Banquettes et chaises s'y trouvaient à profusion. Sur une longue table, au centre, des revues, des jeux de cartes, échecs, jacquets et dominos.

Rutli, en pleine forme, prodiguait ses plaisanteries à la cantonade, mais en même temps questionnait le plus possible. Il avait, en effet, remarqué un jeune mécano de secours, inoccupé pour le moment et tout heureux d'étaler sa science aux yeux des "ignorants" qui l'entouraient.

—Le *Titanik*, expliqua-t-il, est un avion-fusée. Vous avez peut-être entendu parler de l'auto-fusée de Vallier et d'Opel qui, d'ailleurs, fut incendiée aux premiers essais? C'était un jouet d'enfant auprès de la merveilleuse invention du doktor *Wienenfeld*, le créateur du *Titanik*.

—En tout cas, remarqua Rutli, il a des petites ailes rigolotes!

—Tu trouves, le Tyrolien? riposta le mécano goguenard. Que dirais-tu alors si tu voyais les ailes se rapetisser en vol?

—Hein? .. Qu'est-ce que cette histoire?

—La vérité, jeune homme. Quand la vitesse du bolide atteint l'ordre de trois cents kilomètres à l'heure, les ailes se courbent par la force de l'air déplacé. Dès ce moment, l'avion ressemble, en plus grand, naturellement, aux flèches de papier que font les écoliers.

A ce moment, un sifflement très doux s'éleva et l'avion commença à rouler sur ses rails.

—Nous partons!

Sans plus écouter les explications du mécano, Rutli se précipita vers l'un des hublots qui entouraient toute la salle. Il vit la grotte disparaître et l'avion, toujours sur ses rails, s'engager dans un boyau tournant faiblement éclairé.

Le sifflement des fusées qui, l'une après l'autre, éclataient, s'amplifia, devint formidable. La vitesse de l'engin crût dans des proportions vertigineuses. Rutli devina la manœuvre: l'appareil prenait sa vitesse sous le sol en décrivant d'énormes spirales montantes, puis s'élançait dans l'espace avec une force prodigieuse.

Il lui fut bientôt impossible de suivre le mouvement, tant il était effrayant de rapidité. Il rejoignit les autres hommes qui, tous angoissés, s'étaient instinctivement groupés au centre de la salle.

Un instant, ils eurent l'impression qu'une explosion formidable allait anéantir le *Titanik* et ses occupants. Mais le bruit des fusées ne tarda pas à s'amortir considérablement. Le bolide, qui jusqu'alors s'était élevé par une inclinaison de 45 degrés, prit brusquement une position horizontale. Et le voyage fut dès lors, dépourvu d'incidents.

Le mécano avait assisté d'un œil amusé à l'effarement des passagers. Quand l'émotion fut apaisée, il reprit de bonne grâce la suite de ses explications.

—Nous voguons à dix-huit mille mètres de hauteur à une vitesse de mille kilomètres. Celle-ci, d'ailleurs, n'a rien d'exagéré, puisque nous nous mouvons dans une atmosphère d'air raréfié.

—Où allons-nous? demanda quelqu'un.

—Loin, très loin d'ici, à 16,000 kilomètres, dans le Pacifique. Nous y arriverons à 7 heures, demain matin. Vous ne comprenez pas que, faisant une vitesse moyenne de mille kilomètres à l'heure, nous ne mettions que huit heures pour faire un trajet de 16,000 kilomètres?... En réalité, nous resterons seize heures en l'air, mais comme nous fuyons le jour et que nous passerons huit fuseaux horaires avant d'atterrir, nous arriverons, non à 15 heures, mais à 7...

Ces explications, assez nébuleuses pour la majorité de ces hommes ignorants pour la plupart des principes mêmes les plus élémentaires des mathématiques, parurent, au contraire, parfaitement claires aux deux Français.

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



No 2587.—Set de Chesterfield pour être brodé de couleurs assorties aux tentures ou à la tapisserie. Patron à tracer 25c perforé 50c, au fer chaud 1 dos et 2 bras 35c, 5 dos et 6 bras $1.00.

Etampés sur bon coton jaune 3 morceaux pour un seul fauteuil 39c, 11 morceaux pour set de chesterfield $1.15. Sur toile drab, verte, jaune ,rose ou bleue 3 morceaux 60c, 11 morceaux $1.75. Sur toile huitre valeur spéciale 3 morceaux 70c, 11 morceaux $2.25. Sur superbe toile huitre ou toile écrue 3 morceaux $1.05, 11 morceaux $2.98.

Coton français pour la broderie pour 3 morceaux 30c, pour 11 morceaux $1.00.
Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Nappes 5c. Circulaire de Baptême 5c.
Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec
TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec...... $1 00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

La protection des bestiaux au cours du transport

L'un des plus gros problèmes dans le transport des porcs est de trouver le moyen de supprimer les lourdes pertes causées par les manutentions négligentes au cours du voyage entre la ferme et l'abattoir. C'est là un problème de tous les temps et qui exige la coopération intime des cultivateurs, des agences de transport et des salaisons. Il présente même une telle importance, dit J. M. McCallum, Chef du Service des marchés de la Division de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture, dans un numéro récent de la Revue Agronomique, qu'il peut être nécessaire d'appuyer ces efforts par des lois.

Beaucoup des dégâts sont causés par la brutalité, les coups de pieds, les coups de bâton, etc., distribués aux animaux au cours du chargement ou du déchargement, l'encombrement dans les wagons et les camions et les meurtrissures qui en résultent; les batailles entre les animaux des différents propriétaires; les clous et les pointes faisant saillie dans les wagons à bestiaux; l'absence de séparations entre les porcs et les autres animaux; le mélange des verrats et des truies avec d'autres catégories d'animaux de plus grande valeur, enfin, le manque de protection contre les écarts de température. Un comité représentant les intérêts de l'industrie animale au Canada a déjà beaucoup fait pour obtenir que les porcs sur pied soient mieux traités. Depuis 1928, le comité a travaillé inlassablement pour obtenir que les compagnies de chemin de fer améliorent les wagons à bestiaux et adoptent des moyens de séparation plus pratiques, mais ces efforts n'ont pas encore été couronnés de succès. On exige que des moyens de séparation soient pourvus dans les camions qui circulent en Ontario, mais ce règlement ne s'applique pas à tout le Canada.

Un autre problème est le développement des transports par automobile. Il y a des milliers de voituriers au Canada, et beaucoup d'entre eux ne fournissent pas les moyens nécessaires pour assurer le bon soin des bestiaux. La protection des intérêts des cultivateurs n'est pas suffisamment sauvegardée. Il est essentiel que l'on adopte des règlements stricts et spécifiques, pour obliger tous ceux qui font le commerce du transport des bestiaux à adopter le meilleur matériel possible et à prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger les animaux. Ce n'est peut-être pas exagérer que de dire que l'adoption de bonnes méthodes pour le transport et la manutention des porcs en vie fera plus pour augmenter la valeur des produits, et par conséquent le rapport net au cultivateur, que tout autre progrès dans les méthodes qui restent à perfectionner.

Prix de dernière heure

11 AOUT 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé	24⅜c
Fromage coloré	13¾ à 14c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates nouvelles du Québec en sac 80 lbs.	$1.10 à $1.15

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée	14c F.A.B.
Laine blanche lavée	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée	23c
Laine lavée	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, 07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau 12c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs. à la pièce 90c.

Peaux Veaux Deacons. 80c.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.00, sans crin ni queue 15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.

Crin de Cheval crinière, .06c la lb.

Crin de Vache à .06c la lb.

Peaux Moutons du 3 au 15 août .25c

Peaux Moutons sans laine .05c chacune.

Prix garantis du 3 au 15 août 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$7.40
Patente Hungarian, 98 lbs	3.35
1ère Patente, Manitoba, qrt	7.00
" " " 98 lbs	3.15
Forte à levain, quarts	6.90
" " 98 lbs	3.10
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.30
" " sacs toile, 98 lbs.	2.20
Farine à engrais, 1ère qualité	1.90

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	1.00
Avoine alimentation No 1	0.60
" " recriblée	0.62½
Blé d'engrais, 98 lbs	1.90
Orge d'alimentation	0.70
Sarrasin d'alimentation	0.90

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.40
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.35
Grains mélangés pour poules	2.10
Grains broyés fins, poussins	2.30
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$2.00
Fèves blanches, (triées)	1.75
" (triées yeux Jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.30
Gru	1.40
Gru Blanc (Middlings)	1.65
Blé d'Inde moulu	1.90
Moulée d'Avoine, fine	1.90
Moulée d'Orge, fine	1.50
Tourteaux de lin	1 70
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.80
" " coton 80 lbs	2.85
Drèches brasserie séchées	1.30
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur	.10
en baril de 45 gallons	
Moulée à veaux	3.50
" laitière 18%	1.85
" laitière 34%	2.10
Foin à la tonne	10.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.90
Pearl Barley	3.65

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4.45

Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$0.56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.60
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos:	
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	$35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	32 00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$29.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	28.00

COMPARAISON DES PRIX

	13 août 1936	15 août 1935	16 août 1934	17 août 1933	12 août 1926
Beurre No 1, Past	23 7/16	20	18 7/16	19⅛	31
Fromage Blanc	12¼	09¼	09⅝	09¼	15¾
Fromage coloré	12 5/16	08 5/16	09⅝	09⅜	15⅞
Œufs Frais	31	28	24	21	40
Veaux de lait vivants	06½	06½	05	05¼	09
Bouvillons vivants choix	05½	06¼	05½	05	07½
Agneaux du printemps	07	06½	06	05¾	14
Porcs vivants	10.00	10.00	8.75	6.75	14¼

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 3 au 10 août

BEURRE

Le marché au beurre s'est continué ferme. La forte demande pour entreposage provenant surtout des centres d'approvisionnement de la Province d'Ontario, a été le facteur principal à raffermir davantage les prix.

Lundi après-midi, le 10 août courant, les prix du numéro un pasteurisé au gros variaient de 24¾ à 24⅞ la livre.

FROMAGE

A cause d'une amélioration sensible dans la demande du marché anglais et une très forte activité de la part d'opérateurs américains, notre marché a été très ferme et nous avons à rapporter une forte hausse de prix.

ŒUFS

Montréal et Québec:—Au début de la semaine, ce marché a été très actif et une autre avance a été enregistrée pour les deux premières catégories et peu de changement à noter pour les autres catégories dont la demande a été limitée.

A partir de vendredi, à cause d'une augmentation dans les arrivages et ralentissement dans la demande de la part de nos distributeurs locaux, il y avait plutôt tranquillité et les prix tendaient à fléchir quelque peu.

VOLAILLES VIVANTES

Poules et poulets:—La demande est assez bonne aux prix actuels pour les sujets de bonne qualité; il y a cependant difficulté à écouler ceux de qualité secondaire même à bas prix.

Très important:—Afin de bénéficier des plus hauts prix du marché, il est de première importance que les volailles vivantes nous soient livrées à Montréal dans les premiers jours de la semaine et pas plus tard que mercredi matin.

VOLAILLES ABATTUES

Ce marché est tranquille et les prix restent stationnaires.

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundi, le 10 août 1936:—Betail, 1728; veaux, 1,567; porcs, 2,090; moutons, 3,137.

BÉTAIL

Nous avions un marché considérable aujourd'hui. Il est rare que nous ayons au delà de 1,700 bêtes à cornes sur le marché de Montréal en une seule journée. Il en est résulté une baisse variant de 25c à 50c par 100 livres sur la plupart des classes de bétail. Celles qui ont été le plus affectées sont les bouvillons. A la fin de la journée il restait encore près de 1,000 têtes à vendre et on se demande si la fin de semaine ne viendra pas sans que l'on puisse écouler tout ce qui est offert. Les bouvillons rapportaient de 2½c pour les plus communs jusqu'à 5c et parfois 5½c. Le prix général des vaches allait de 1½c pour les sujets destinés à la mise en conserve, jusqu'à 3c pour les meilleures, quelques-unes à 3½c. Les taureaux se vendaient de 2c à 3c. Nous ne pouvons nous attendre à des changements au cours de la présente semaine.

VEAUX

Les ventes de veaux se faisaient lentement, mais il n'y avait aucun changement dans les prix des veaux de lait. Ces sujets se vendaient de 4c pour les communs jusqu'à 6c et plus pour les meilleurs veaux. Les veaux de champs subissaient toutefois une baisse d'un quart à un demi-sou la livre, et se vendaient de 3c à 3½c la livre. Peu de changements sont prévus pour les quelques jours à venir et il y a lieu de penser que les ventes devront se faire plutôt lentement, particulièrement dans le cas des veaux de champs pour lesquels la demande n'est pas très forte.

AGNEAUX - MOUTONS

Les agneaux ont subi une forte baisse. Nos premières ventes de la journée ont pu être faites aux alentours de 7¾c, mais peu de temps après l'ouverture du marché, le prix tombait à 7c et dans l'après-midi il était même impossible d'obtenir 7c; on nous rapporte que quelques vendeurs ont dû se contenter de 6½c la livre. Il y a lieu de remarquer que la qualité générale des agneaux laisse considérablement à désirer, de même que le poids; cela n'a certainement pas pour effet d'aider à la vente des sujets et nuit même beaucoup au maintien des prix à un niveau quelque peu satisfaisant. Les moutons se vendaient de 1c la livre pour les plus communs jusqu'à 3c pour les meilleurs.

PORCS

Bien que nous ayons 2,000 porcs en vente sur le marché, le prix fut de 10c la livre pour les bacons. La demande était assez vive de la part de tous les acheteurs. Les primes et les coupes ordinaires étaient en vigueur, mais dans le cas des porcs légers les ventes se faisaient à toutes sortes de prix, tout dépendant de la qualité et de la valeur des sujets. Il est regrettable de constater combien de cultivateurs, dans la crainte de voir une baisse survenir, sacrifient des profits intéressants qui pourraient être récoltés en finissant bien leurs porcs. Vendre des porcs à moins de 200 livres est un tort, c'est une perte réelle, et de plus c'est une arme que l'on met entre les mains des acheteurs pour imposer une baisse quand bon leur semble. Les truies se vendaient plus facilement et rapportaient de 6c à 7c la livre, quelques-unes même 7¼c. Peu de changements sont prévus au cours de la semaine.

VEAUX ABATTUS

Montréal:—Marché stable et prix soutenus.

Québec:—Marché un peu plus actif; légère hausse pour la première catégorie et prix actuels fermes pour les autres catégories.

PORCS ABATTUS

Montréal:—Marché ferme avec hausse de ½c la livre.

Québec:—Marché stable pour porcs à bacon et un peu plus faible pour les autres catégories.

PRIX de REMISE de la COOPERATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 8 AOUT 1936.

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	29c
A (moyen)	27c
B	23c
C	21c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	10c
Bon	—80 lbs jusqu'à 89 lbs.	9c
Moyen	—70 lbs jusqu'à 79 lbs.	8c
Commun	—60 lbs jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	15½c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	14c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs	12c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

	la lb.
A—4½ lbs et plus	23c
A—3½ lbs à 4½ lbs	22c
B—5 lbs et plus	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	13c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS SÉLECTIONNÉS

A— 5 lbs et plus	21c
A—4 lbs à 5 lbs	20c
B—5 lbs et plus	19c
B—4 lbs à 5 lbs	18c
C—5 lbs et plus	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c
C—3 lbs à 4 lbs	15c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	20c
A—5 lbs à 6 lbs	19c
A—4 lbs à 5 lbs	18c
B—6 lbs et plus	18c
B—5 lbs à 6 lbs	17c
B—4 lbs à 5 lbs	16c
C—6 lbs et plus	15c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	13c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 8 AOUT 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 4 AOUT 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUÉBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	23 7/16c
No 1 non pasteurisé	22 15/16c
No 2	22 7/16c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	13¼c	No 1	13 5/16c
No 2	12¼c	No 2	12 5/16c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	19c
B	17c
C	14c
Coqs	12c

POULETS VIVANTS "A Rôtir"

A—5 lbs et plus	20c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	14c
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs	12c

POULETS VIVANTS "A Griller"

A—2½ lbs	17c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	15c
C—Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	13c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	18c
B	16c
C	13c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre	8c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	20c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	31c
A—Moyens	29c
B	25c
C	20c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	09c
Moyen	7c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	13½c
Moyen	12½c
Commun	11½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 10 août 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétai de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $10.00
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $10.00
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $9.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. $9.00 à $9.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $9.50
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.50 à $9.00
Truies	$6.00 à $7.00

Vaches

	la lb.
Choix	3c à 3¼c
Bonne	2¾c à 3c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	2c à 2¼c
Très Commune	1½c à 1¾c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6c à 6½c
Bon	5½c à 6c
Moyen	5c à 5½c
Communs	4c à 4½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3¼c à 3½c
Commun	2¾c à 3c

Agneaux

	la lb.
Choix	7c
Bon	6½c à 6¾c
Commun	5c

Moutons

	la lb.
Bon	2½c à 3c
Commun	1¾c à 2c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5c à 5½c
Bon	4½c à 5c
Moyen	4c à 4½c
Commun	3¼c à 3¾c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4c à 4½c
Bonne	3½c à 4c
Moyenne	3c à 3½c
Commune	2c à 2½c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	3c à 3¼c
Bon	2½c à 2¾c
Moyen	2¼c à 2½c
Commun	2c à 2¼c

ELEVAGE BOVIN

La mammite des vaches laitières

LA MAMMITE des vaches laitières, dite encore mammite contagieuse ou mammite streptococcique, est l'une des plus graves calamités de l'industrie laitière, parce que, comme les qualificatifs qui lui ont été appliqués l'indiquent, il s'agit d'une maladie microbienne de la mamelle, contagieuse, c'est-à-dire, transmissible d'une bête malade à une bête saine dans un milieu infecté.

Aussi l'Alliance Agricole Belge, s'est-elle occupée de la question à diverses reprises. Mais elle est assez importante pour que nous y revenions. C'est pourquoi nous reprenons l'article ci-dessous du Professeur G. Moussu, le vétérinaire français bien connu.

Lors donc, dit-il, que dans une étable il apparaît un cas de mammite streptococcique (altération du lait, dureté de la mamelle, pas de troubles inquiétants du côté de l'état général de santé de la laitière), il faudrait, au point de vue prophylactique et hygiénique, pouvoir isoler et même écarter immédiatement cette maladie pour éviter la contamination du milieu et la propagation de la maladie aux autres bêtes saines. Il est acquis, en effet, que dans une étable de laitières, c'est par la souillure des trayons au moment de la traite, et même en dehors de cette manipulation, que l'affection se transmet d'une bête à une autre. C'est donc surtout par les mains du trayeur que peut se diffuser le germe microbien lorsque, pratiquant la vidange d'une mamelle malade, il ne prend pas la précaution immédiate de se savonner et de se désinfecter les

[illegible] lait sur les l[illegible]ement, so[illegible] prétexte que [illegible] quelquefois chargé [illegible] qui est le [illegible]es mammites [illegible] n'est p[illegible] ter u[illegible]

[illegible] en plus. [illegible] laitière indicam[illegible] mite contagieuse doivent être isolées aussitôt que possible, écartées de l'étable commune et soignées par une personne n'ayan[illegible] plir auprès des laitières bien[illegible]

C'est pratiquement une chose fort difficile à réaliser, malgré sa simplicité apparente et il faut la connaître.

D'un autre côté, peut-on guérir des malades atteintes de mammite contagieuse et vacciner préventivement des bêtes exposées à la contagion? Jusqu'ici, pratiquement on peut répondre: non. La mode est à l'emploi des auto-vaccins (vaccins directement spécifiques); il est des circonstances où ils donnent des résultats indéniables. Cependant c'est une question d'individualité, et peut-être de technique aussi.

Y a-t-il des médications curables, par [illegible]

Comme il s'agit d'une affection dans laquelle c'est le tissu même de la glande qui fabrique le lait qui est touché par l'agent microbien, il est aisé de concevoir combien il est difficile d'aller l'atteindre dans cette glande, si complexe et si délicate à la fois, car il semble bien, théoriquement, que ce ne soit qu'une médication locale qui puisse agir. Depuis fort longtemps, on a essayé les injections intra-mammaires de solutions médicamenteuses dans la canalisation lactaire. Quelques-unes aujourd'hui donnent assurément des résultats meilleurs qu'autrefois; mais elles sont délicates à exécuter, nécessitent des soins rigoureux d'aseptie et d'antiseptie et ne peuvent être pratiquées exclusivement que par un vétérinaire très expérimenté et avec la réserve de résultats toujours aléatoires. Une amélioration temporaire de l'état de qualité du lait et des mamelles ne suffit pas, en effet, pour dire qu'il y aura guérison: ce qu'il faudrait obtenir, c'est la stérilisation microbienne de la mamelle vis-à-vis des streptocoques et la disparition définitive de ces germes dans le lait. On l'obtient bien temporairement pour quelques jours ou quelques semaines avec certains médicaments spéciaux, mais le plus souvent il ne s'agit que d'une accalmie qui ne dure pas. Tout au début peut-être, pourrait-on par une surveillance très étroite et très prolongée, obtenir des guérisons définitives; c'est presque impossible à réaliser en pratique courante de clientèle rurale.

On a bien signalé qu'avec ce que l'on appelle des antivirus spécifiques, il serait possible d'obtenir des guérisons définitives après deux ou trois injections intra-mammaires: il ne semble pas que l'application ait en France donné tous les résultats espérés. D'où il résulte, en résumé, que pratiquement la conduite à tenir est celle indiquée ci-dessus concernant les mesures d'isolement et d'éloignement des malades, complétées par la réforme pour la boucherie, en fin de lactation, chez les bêtes attein[illegible] C'est une mesure à laquelle les ex[illegible]itants se résignent assez difficile[illegible]nt, parce qu'une bête qui donne encore du lait par trois trayons par exem[illegible], peut encore payer sa nourriture et être même une source de bénéfices. Il ne faut pas oublier cependant qu'elle [illegible]nstitue toujours un danger pour son entourage, la glande qui ne donne pas de lait, même atrophiée, c'est-à-dire réduite de volume, représentant un foyer [illegible] d'où les germes peuvent s'échap[illegible]on inattendue.

L'Alliance Agricole Belge.

Commentaires et nouvelles agricoles

Les vaches [illegible] chevaux aiment le sel. Leur en donnez-vous?

* * *

Pour la deuxième année de suite, la Nouvelle-Zélande a été la principale source d'approvisionnement de beurre du marché britannique en 1935. Le Danemark venait deuxième, mais avec 72 quintaux seulement de plus que l'Australie.

* * *

D'après l'accord commercial Canado-Américain de 1936 la réduction de droits sur les graines de graminées est la suivante: luzerne et trèfle d'alsike de 8c la livre à 4c la livre; mélilot, de 4c à 2c; le mil, de 2c à 1c; et le pâturin, de 5c la livre à 2½c la livre.

* * *

Sur les 2,713,000 quintaux de fromage importés sur le marché britannique en 1935, les principaux fournisseurs ont été les suivants: Nouvelle-Zélande, [illegible] Canada, 469,000 qtx.; Hollande, 190,000 qtx.; Australie, 134,000 qtx.; Italie, 80,000 qtx. et Sud-Afrique, 22,000 qtx.

Entre le 1er janvier et le 9 juillet 1936, les exportations de bovins sur les marchés anglais et des Etats-Unis ont été les suivantes: en Grande-Bretagne 17,603 têtes contre 4,817 pendant la période correspondante de 1935; aux Etats-Unis, 159,006 têtes, y compris 33,076 veaux, contre 84,388 têtes, y compris 2,017 veaux, pendant la période correspondante de 1935. Le marché des Etats-Unis s'est ressenti des effets de la sécheresse, car un grand nombre de bovins venant des fermes éprouvées ont été jetés sur le marché.

La récolte de pommes de 1935 fut de 4,432,700 barils, près de 200,000 barils de plus que l'année précédente. Estimée en numéraire cette récolte représentait un revenu de $12,452,100. Le prix moyen du baril de pommes fût de $2.89 à rapprocher de $2.15 le baril en 1934. Ces chiffres représente une augmentation de 36% des revenus provenant des pommeraies canadiennes.

A retenir que les exportations de pommes se sont élevées à 2,231,342 barils, dont [illegible] furent exportés au Royaume-Uni [illegible]

UL



VOLUME XXIV, No 34 — QUÉBEC — 20 AOUT 1936

IL FAUT TROIS CHOSES

au cultivateur pour réussir dans l'exploitation d'une ferme, disent les gens qui s'y entendent en matière d'agriculture pratique:

a) Beaucoup de travail

b) Une connaissance raisonnable des problèmes de production et du commerce des produits agricoles;

c) Une bonne administration de l'entreprise.

LE BULLETIN DE LA FERME

dans la mesure de ses ressources et de sa capacité, à un coût qui ne représente pas

UN SOU PAR SEMAINE

vous tient au courant des conditions du marché et des prix que vous pouvez obtenir pour les denrées que vous vendez et vous indique le prix coûtant des marchandises que vous devez acheter pour la ferme et le troupeau.

LA MODIQUE SOMME DE CINQUANTE SOUS (50c)

vous assure le service de ce journal pour un AN.

Adressez votre renouvellement par BON POSTAL et abonnez vos amis.

LE BULLETIN DE LA FERME

(Section des abonnements)

No. 1, rue de la Couronne, QUÉBEC

Commentaires et nouvelles agricoles

Une superbe expédition de chevaux du Canada, comptant plus de 70 sujets, est arrivée à Glasgow par voie de Montréal. Elle se composait, en nombres à peu près égaux, de bons chevaux hongres et de juments enregistrées, venant du district de Lacombe, Alberta, ainsi que de chevaux de trait et de quelques chevaux hongres de l'Ontario.

* * *

Le Commissaire canadien du commerce pour le Nord de l'Irlande fait rapport que les demandes de renseignements reçues de la part des marchands de graines indiquent qu'il ne reste pas de graines de trèfle d'alsike de la récolte de 1935 et que le marché attend avec intérêt l'offre de graines canadiennes pour la saison qui vient.

* * *

Les conserveries commerciales de fruits et de légumes au Canada se trouvent surtout en Ontario, en Colombie-Britannique, et dans le Québec, où les conditions de climat sont favorables. Les principaux fruits mis en conserves en Ontario sont les pommes, les poires, les prunes, les pêches, les cerises, la rhubarbe, les groseilles et les fraises. La Colombie-Britannique produit aussi des abricots et des mûres Logan. Les légumes mis en conserve comprennent les tomates, les pois, le blé d'Inde, les fèves, les betteraves, les carottes, les citrouilles, les épinards et les asperges.

ACTUALITE AVICOLE

La valeur des volailles d'engraissement pour les marchés

Une preuve éclatante de l'avantage qu'il y a à bien engraisser les volailles pour la consommation a été donnée dernièrement par les producteurs de certains districts de la province de Québec. Dans ces districts les producteurs engraissent leurs jeunes cochets en épinette ou en parquet avant de les vendre et un bon nombre des oiseaux sont ainsi groupés dans la catégorie "Nourrie au lait" et rapportent la prime de 2c à 3c offerte pour les oiseaux "Nourris au lait" par comparaison aux oiseaux "Sélectionnés".

Le bon engraissement est un détail très important du commerce des volailles, disent les Services avicoles de la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture, et surtout pour les jeunes cochets du poids des poulets de gril, qui sont vendus pendant l'été. En juin, juillet et une partie d'août, le marché devient généralement encombré d'oiseaux petits, mal finis, qui entrent difficilement en consommation et ne conviennent pas pour l'exportation.

On peut stimuler la consommation des volailles sur le marché domestique en offrant des catégories supérieures, et des primes sont offertes pour les oiseaux de cette qualité. Le marché d'exportation absorbe beaucoup de poulets "Nourris au lait" qui pèsent de deux à quatre livres et demie par tête. En produisant pour répondre aux besoins du marché domestique et d'exportation, il devrait être possible d'éviter tout encombrement de volailles habillées sur les marchés.

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 6 août 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1590	1664.1
2.	Exp. Sta., La Ferme...	"	1486	1500.9
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca..	"	1578	1716.6
4.	C. R. Waldron, Co-op.S.	"	1566	1726.4
5.	G.-K. Campbell.......	"	1351	1474.4
6.	J.-R.Carreau, Co-op. M..........	L.B.C.S.	1308	1344.8
7.	Adélard Fortin........	"	1103	1165.9
8.	Arthur Préfontaine.... Co-op. S..............	"	1794	1802.7
9.	J.-A. Lataille.........	"	1598	1772.5
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	1463	1474.6
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	1331	1478.4
12.	J. H.Pariseau, Co-op.L.	P.R.BL	1265	1253.9
13.	Exp. Sta. Lennoxville..	P.R.B.	1710	1854.9
14.	W. W. Elliot, Co-op.O.	"	1353	1426.8
15.	R. H. Smith, Co-op. S..	"	1557	1560.4
16.	Hugh C. Elliott.......	"	1578	1715.2
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	1461	1507.8
18.	Donat Ostiguy,Co-op.M.	"	1454	1488.9
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1398	1382.3
20.	Exp. Sta. Lennoxville..	"	1590	1651.4
	Total.................		29534	30962.9

MÉDECIN GÉNÉREUX

—Oui, certes, le docteur X est un homme rare. Croiriez-vous qu'il soigne parfois ses patients et ne leur demande pas un sou ?

—Vous ne me dites pas cela.

—Il règle avec la succession.

Concours de ponte Canadien

40ème semaine finissant le 6 août, 1936

La dixième période de quatre semaines du présent concours national de ponte s'est terminée avec de bons résultats. Nous comptons de bons groupes d'oiseaux qui maintiennent la ponte à un degré suffisamment élevé pour que ce soit digne de mention spéciale. Soulignons, en effet, que la récolte d'œufs au cours de cette dernière semaine reste 5% supérieure à celle qui était enregistrée pour la semaine correspondante du précédent concours.

Le travail est réparti uniformément à toutes les colonies. Il n'en est pas une seule dont le rendement ait été inférieur à 30 œufs dont un seul ne pesait pas le poids requis pour compter. D'autre part il faut signaler le fait que vingt-huit pondeuses sont inactives.

Les Plymouth Rock Barrées se sont particulièrement mises en évidence durant cette huitaine et au 6 août les trois meilleurs parquets de la semaine s'alignent comme suit:

Parquet	Points	Œufs
4—R.B., K. Slacer..............	60.6	55
29—L.B., Manor Farm..........	58 9	54
23—L.B., W. S. Hall............	58.7	51

Les six meilleurs parquets de toute l'épreuve maintiennent leurs positions de la semaine dernière. Les seuls changements résident dans le nombre de points à leur crédit dont nous donnons ici le compte-rendu:

Parquet	Points	Œufs
23—L.B., W. S. Hall............	2037 4	1791
5—R.B., J. H. Thompson.......	1999 7	2027
29—L.B., Manor Farm..........	1984 3	1793
26—L.B., Russell P. Farm......	1969 1	1783
20—L.B., G. S. Tayler..........	1807 6	1691
22—L.B., F. C. Evans..........	1694 2	1639

Les meilleures pondeuses du concours restent très active et conservent les mêmes places que la semaine dernière avec une somme de points accrue dans chaque cas:

Parquet	Points	Œufs
201—L.B., G. S. Tayler..........	253.8	228
289—L.B., Sta. Exper. Ottawa....	253 0	222
52—R.B., J. H. Thompson.......	247.7	219
263—L.B., Russell P. Farm......	246 9	214
294—L.B., Manor Farm..........	244.8	209
233—L.B., W. S. Hall............	243.8	212

39ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau........	P.R.BL.	1136	1230 6
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing.	P.R.B.	1221	1376 3
3.	Frank Teasdale........	"	1592	1666 0
4.	Kenneth Slacer........	"	1463	1525 1
5.	J.-H. Thompson.......	"	2027	1999 7
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	1547	1547 7
7.	Jas.-M. Winter, Jr.....	"	1411	[illegible] 9
8.	Jas.-H. Smith..........	"	1586	1665 3
9.	R.-W. Kettles..........	"	1196	1217 9
10.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1502	1643 9
11.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1349	[illegible] 5
12.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1477	1592 4
13.	Sta. Exp. Lennoxville..	"	1621	1665 7
14.	Sta. Exp. La Ferme....	"	1474	1468 6
15.	Sta. Exp. La Ferme....	"	1571	1635 7
16.	R.-J. Steele............	L.B.	1062	[illegible] 6
17.	R. Haycock............	"	1275	[illegible] 5
18.	Alex. McLean..........	"	1596	1647 2
19.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1326	1177 5
20.	G.-S. Tayler...........	"	1691	1807 6
21.	R.-J. Penhall..........	"	1437	[illegible] 8
22.	F.-C. Evans...........	"	1639	1694.2
23.	W.-S. Hall............	"	1791	x2037.4
25.	A.-E. Shank & Son....	"	1489	1566 8
26.	Russell P. Farm.......	"	1783	1969 1
27.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1261	[illegible] 6
28.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1479	[illegible] 3
29.	Manor Farm...........	"	1793	1984 3
	Total................		[illegible]	[illegible] 2

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 13 août 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	1856	2106 6
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1614	1560.9
3.	Tayler, G. S.............	"	2051	2308.5
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	1687	1809.2
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1862	1970.6
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1755	1795 7
7.	Letendre, J.-W.........	"	1301	1400 0
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1320	1525 5
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	1623	1612 3
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1437	1647.3
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)..........	"	1924	2045.8
12.	Couv. Coop. Montmagny (Marier).............	"	1434	1439 8
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1531	1507 7
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1594	1617 0
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1621	1721 6
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1614	1738.7
	Total..............		26174	27607.9

L'Église, l'État et l'Armée aux fêtes du C.N.R.



(Photo. Canadien National)

Toutes nos grandes institutions étaient représentées aux fêtes qui ont marqué le centenaire du premier chemin de fer canadien, **la Compagnie du Lac Champlain et du S.-Laurent**, aujourd'hui englobée dans le Réseau Canadien National. On voit ici un groupe de personnages photographié à l'issue de la messe pontificale célébrée à Laprairie, le 19 juillet dernier. De gauche à droite M. l'abbé Elisée Choquet (en surplis), vicaire de Laprairie, l'hon. M. Esioff Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec (au centre), à sa gauche S. E. Mgr. A. Forget, évêque de S.-Jean, Qué., et à droite le Lieut.-Col. D. P. Papineau, A.D.C. du Lieutenant-gouverneur. En arrière est la replique exacte de la Dorchester, locomotive qui tira le premier train à voyageurs entre Laprairie et S.-Jean, le 21 juillet 1836. Sur la locomotive deux vieux mécaniciens du Canadien National figurent, en costume du temps, le mécanicien et le chauffeur de la première locomotive canadienne.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président | QUÉBEC 20 AOUT 1936 | Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 34

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Du 28 septembre au 4 octobre, grande exposition d'Industrie laitière et de chevaux Belges à Waterloo, Iowa. Toutes les races laitières du continent seront représentées par de nombreux exhibits.

* * *

L'Exposition Canadienne Nationale de Toronto sera tenue du 28 août au 12 septembre. L'exposition de Toronto en est à sa cinquante-huitième année. Elle fut inaugurée en 1897 alors que la population du Canada ne comptait que 4,000,000 d'âmes.

L'entreprise est devenue gigantesque aujourd'hui et les connaisseurs sont d'avis que nulle autre exposition tenue annuellement dans l'univers entier ne fournit aux millions de visiteurs qui passent sur les terrains chaque année, plus bel ensemble de produits de l'industrie, du commerce et de l'agriculture résultant de l'activité canadienne.

Beurre et fromage

Le Service de l'Economie rurale publie les chiffres suivants concernant la production des beurreries et des fromageries durant le mois de juillet. La production du beurre s'est élevée à 11,968,000 livres tandis qu'elle était de 11,814,955 livres l'an dernier pour le même mois. Ceci représente une augmentation de 1.3%. Pour les sept premiers mois de 1936, la fabrication de beurre a été de 39,220,000 livres ou 4% de plus que durant la même période de 1935.

Pour ce qui est du fromage, la fabrication est de beaucoup en avance sur l'an dernier, soit pour les mois de janvier au premier août, 12,357,000 livres contre 9,383,000 livres, ou 31.7 d'augmentation. Pour le seul mois de juillet nos fromageries ont fabriqué 5,657,000 livres ou 35% de plus qu'en 1935 en juillet.

Fruits et légumes

Les arrivages de fruits et légumes durant la semaine se terminant le 6 courant se sont maintenus au même taux que la semaine précédente. Pour être exact, disons qu'il y a diminution de 2 wagons seulement. Il est entré 6 wagons de pommes; un de pommes de terre; 84 de fruits assortis; 175 de bananes et 34 de fruits tropicaux, soit en tout 300 wagons.

Les pommes de terre à Québec, qualité No 2, obtenaient à cette date de $1.15 à $1.35 avec marché très irrégulier.

A Montréal le prix variait de $1.15 à $1.35 pour pommes de terre de Québec, qualité No 2, $1.15 à $1.25.

Vente publique de beurre et de fromage

Le beurre vendu à l'enchère de mercredi, le 12 août, à Montréal, a rapporté 24¼c net la livre. Le rapport qui nous est communiqué par le Comptoir Coopératif de l'U. C. C. ne mentionne pas la quantité qui fut offerte.

Dans le cas des ventes de fromage, les prix obtenus furent selon le même rapport, 13 13/16c la livre pour 1,895 boîtes de fromage blanc No 1 et de 13 7/8c. la livre pour 320 boîtes de fromage coloré. Il n'y eut pas de No 2 d'offert ni dans l'un ni dans l'autre cas.

Comparés à l'an dernier les prix des produits laitiers sont supérieurs et partant plus encourageants. Nos lecteurs suivent sans doute le tableau comparatif que nous publions chaque semaine c'est un excellent moyen de se tenir au courant des cours du marché et de la courbe ascendante qu'ils prennent en ce moment.

Service de classement des béliers pour Québec

De concert avec le Ministère provincial de l'Agriculture, le Ministère fédéral de l'Agriculture fournira cette année encore un service de classement de béliers pour la province. Ce classement, qui commencera le 21 septembre, doit être terminé au 24 octobre.

On croit que les propriétaires de troupeaux métis de la province de Québec ne seront pas les seuls sette année à demander des béliers classés; il y aura probablement aussi une demande considérable pour l'exportation. Comme les pâturages se dessèchent à cette époque de l'année, on recommande aux éleveurs de moutons de race pure de sevrer leurs agneaux, de les mettre sur un bon regain de pâturage et de commencer à leur donner de l'avoine ronde matin et soir, afin que les agneaux soient en bon état de chair et qu'ils pèsent le poids voulu lorsque le classement sera fait.

Il y aura comme par le passé des centres officiels de classement où les éleveurs qui désirent faire classer leurs béliers devront amener ces derniers. Le classement sera fait par des inspecteurs nommés par la Division fédérale de l'industrie animale.

En 1935, sur un total de 1323 béliers présentés pour le classement, 486 ont été classés 3x et 837 2X. Les béliers classés 3X sont les plus avantageux et se vendent le mieux; les éleveurs devraient donc chercher à augmenter le nombre de sujets de cette catégorie.

A Roberval

Une exposition régionale tenue sous les auspices de la Société d'Agriculture du comté sera tenue du 14 au 19 septembre. On annonce des bourses pour une somme totale de $3,500, bourses destinées à encourager les exposants dont les produits du sol, du potager et d'industrie animale mériteront la meilleure appréciation.

Nous insistons spécialement sur un avis important que la direction de cette entreprise annuelle donne au public de la région susceptible de participer à cette exposition comme exposants:

"La direction a voulu non seulement encourager les classes de chevaux et de bovins, mais aussi les races porcines et ovines.

"A l'occasion de l'expertise de ces classes, des ventes seront organisées. Tout acquéreur d'un bélier classé deux étoiles ou trois étoiles bénéficiera d'une prime fédérale de $4. ou $6. N'oubliez pas que ces agneaux devront être tatoués et étiquetés avant le premier septembre.

"Des ventes seront aussi organisées pour les agneaux et agnelles de boucherie. Ces sujets devront avoir la queue coupée et les béliers châtrés.

"Egalement il est entendu que les porcs à boucherie seront vendus sur le champ. Les acheteurs seront invités à faire les meilleures offres.

"Nous attirons également l'attention des cultivateurs en général sur les classes laitières non enregistrées. Donc nulle raison de ne pas participer à cette exposition.

Les mauvaises herbes gâtent la récolte de semence

Les cultivateurs qui désirent se faire un revenu de la vente des graines de semences s'occupent actuellement de choisir la récolte qu'ils laisseront sur pied pour la production de ces graines. Il y a sans doute d'autres récoltes qui ont été semées spécialement pour cela, principalement des céréales, mais la sélection dont nous parlons portera sur certaines espèces comme le mil, le trèfle rouge, le trèfle d'alsike, la luzerne, le mélilot et d'autres plantes fourragères. Cette sélection doit se baser sur certains facteurs dont le premier et le plus important est la qualité de la semence que l'on obtiendra et qui est réglée par l'absence de mauvaises herbes.

Pour obtenir le plus gros rapport possible de la récolte de semence, il est important que la qualité de cette récolte soit aussi élevée que possible. Trop souvent la production des semences ne rapporte rien parce que la récolte ne convenait pas ou qu'elle n'a pas été bien préparée. Il y a des mauvaises herbes dont il est très difficile de séparer la graine de celle des graminées et des trèfles, et le seul moyen de s'en débarrasser est de les enlever de la récolte par l'arrachage à la main. Cet arrachage peut parfois se faire économiquement, mais pas toujours. Il y a d'autres mauvaises herbes qui non seulement se séparent difficilement, mais qui sont d'une catégorie dangereuse, et leur présence est à redouter dans les graines de catégories supérieures. La grande marguerite est une de ces mauvaises herbes, et le mil qui contient de la grande marguerite ne devrait pas être conservé pour la production de la graine. Le silène enflé, la lychnide blanche, le chiendent, la moutarde sauvage, le silène noctiflore, le faux lin, le plantain lancéolé et la carotte sauvage appartiennent également à cette catégorie, et les récoltes de trèfle d'alsike, de luzerne, de trèfle rouge et de mélilot qui contiennent ces mauvaises herbes ne peuvent guère donner des résultats avantageux. On trouvera des renseignements complets sur le nettoyage de la semence dans le bulletin intitulé "Mauvaises herbes et graines de mauvaises herbes" du Ministère fédéral de l'Agriculture.

A l'exposition de Sherbrooke

Du 29 août au 5 septembre le public agricole des Cantons de l'Est comprenant onze comtés dont Sherbrooke, Stanstead, Richmond, Wolfe, Arthabaska, Drummond, Beauce, Frontenac, Compton, Missisquoi et Shefford s'intéressera particulièrement à son exposition régionale. L'an dernier cette exposition avancée de deux mois a éprouvé une forte déception sous le rapport de l'assistance. Même du côté des exposants du bétail, plusieurs habitués de cette arène importante manquèrent à l'appel. Les Commissaires tentaient une expérience qui ne leur fut pas heureuse et cette année on n'a pas hésité à reculer la date de cet événement pour la remettre à la place qu'elle occupait autrefois dans le circuit des grandes expositions régionales, notamment entre celle de Valleyfield et de l'Exposition provinciale de Québec.

Dans un centre où l'élevage se pratique sur une assez haute échelle, où se trouvent beaucoup de bons troupeaux de bovins de race pure, il semble ne pas y avoir de raison pour que les entrées ne soient pas considérables et que cette exposition connaisse cette année les beaux succès d'autrefois.

Puis cette année il y aura attraction particulière à l'exposition de fin d'été, c'est-à-dire que les Jeunes Eleveurs régionaux y présenteront leurs exhibits de clubs tandis que les délégués des clubs de tous les districts de la province qui ont été heureux aux concours d'expertise locaux prendront part au grand concours provincial d'expertise sur les animaux laitiers, les races bovines de boucherie et sur les races porcines.

Les dirigeants des Jeunes Eleveurs ont placé au programme des concours variés d'expertise, un concours oratoire dont les champions porteront les couleurs de la province de Québec à un concours similaire national qui aura lieu à l'occasion de l'Exposition Royale d'Hiver à Toronto.

L'Agriculture, on ne l'a jamais dit aussi fréquemment que durant la campagne électorale qui vient de se terminer avec le résultat que l'on connait aujourd'hui, est à la base de la prospérité nationale. Toute initiative, toute entreprise, tout mouvement propre à encourager l'artisan du sol, et les expositions comme celle de Sherbrooke sont au nombre de ces entreprises propres à encourager le cultivateur dans son dur labeur et les risques que comporte l'exploitation d'un domaine agricole, doivent être encouragés par le public en général que nous invitons encore une fois à l'Exposition régionale de Sherbrooke, l'une des plus importantes qui soient tenues chaque année dans la province essentiellement agricole de Québec.

Si votre

ABONNEMENT

est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

AOUT 1936

Le Soleil entre à la Vierge le 23, à 3 h. 33 m. du matin.

P.L. le 2, à 10 h. 47 m. du soir. — N.L. le 16, à 10 h. 21 m. du soir.
D.Q. le 9, à 3 h. 59 m. du soir. — P.Q. le 25, à minuit 49 min.

J	Jours	Cb	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
22	Sam.	b	Vigile (antic.) de Saint Barthélemy.	5 55	6 40
23	DIM.	vr	XII apr. la Pentec.	4 56	6 39
24	Lundi	r	Saint BARTHELEMY, Ap.	4 57	6 38
25	Mardi	†b	Saint Louis, Roi de France, Conf.	4 59	6 36
26	Merc.	†r	Saint Zéphyrin, Pape, Mart	5 0	6 34
27	Jeudi	b	Saint Joseph Calasanz, Conf.	5 1	6 32
28	Vend.	b	Saint Augustin, Ev. Conf. Doct.	5 2	6 30

Messe basse quoditidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous

NOS ABONNES

Recrutez UN nouveau lecteur au "BULLETIN de la FERME"

Vous gagnerez votre abonnement pour un an

COLONISATION

Deux exemples...

Ce qu'il en avait versé, des sueurs, le grand-père Hyacinthe, pour abattre la forêt qui recouvrait la terre que lui avait donnée son père, pour brûler, tasser et rebrûler les troncs énormes, et pour tirer la cendre qui servait à la potasse que l'on échangeait pour de la farine!

On ne fait pas ainsi 60 arpents de terre neuve sans qu'il en coûte!...

Quand le père Hyacinthe avait laissé la ferme à Jean, il restait encore des souches à arracher dans le pacage permanent; mais par contre, le père Hyacinthe avait commencé le défrichement des fermes qu'il laissait à ses autres enfants.

Suivant l'exemple de son père, Jean avait acheté des terres pour ses garçons.

C'est Octave, le plus jeune, qui reçut en héritage la belle ferme défrichée par le grand-père Hyacinthe.

Il devint possesseur de la meilleure ferme de la paroisse, en tout cas, la mieux cultivée.

Pour Octave, les années passèrent rapide, avec la jolie Alfrédine et les six petits Champagnes qui grandissaient en riant à la vie.

Un soir, Octave entra pour annoncer à Alfrédine qu'il venait de vendre la ferme pour une somme de $20,000... de quoi vivre de ses rentes, en ville.

A quelque temps de là, derrière un comptoir, il inaugurait une épicerie modèle.

Et, les années continuèrent à s'écouler aussi rapides...

Octave est devenu gris. Les soucis de la vie urbaine, la perte de son argent, et tant de choses... de choses que l'on ne voit pas à la campagne...

Comme l'avait souhaité Alfrédine, les jeunes ont fait des études. Mais il arriva ce qu'il arrive trop souvent en ville, quand les jeunes ne peuvent se placer, quand ils ont à faire face aux tentations sous toutes leurs formes et n'ont pas de travail pour occuper leurs esprits et fatiguer leurs corps.

Octave aimerait se revoir à la campagne, comme son frère Hector.

Il n'ose en parler. Les siens refuseraient de le suivre.

Hector a quitté la vieille paroisse parce qu'il voulait établir tous ses enfants. Il vit en Abitibi. Il est loin d'être riche, mais ses quatre garçons sont sur des fermes. Ils ont bien 200 acres en culture. Ils n'habitent pas des palais, mais leurs maisons sont confortables, et en entrant on y trouve une atmosphère attrayante.

Hector et ses enfants ne sont pas riches, mais ils ont des animaux, des voitures, des instruments aratoires, de bons bâtiments de ferme.

Ils ne sont pas riches, mais ils ne doivent rien à personne, ils sont confortablement vêtus, et ils peuvent manger tous les jours sans avoir à compter sur la charité de qui que ce soit.

J.-ERNEST LAFORCE.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Moyens employés pour éviter la mammite chez la vache à la Station Expérimentale de Ste-Anne

La mammite est une maladie qui cause de lourdes pertes à l'éleveur du bétail laitier, en diminuant la production du lait chez les vaches atteintes de cette maladie, en rendant quelquefois le lait impropre à la consommation et en abaissant la valeur des sujets.

A cette Station, on a fait, il y a quelques années, des examens périodiques afin de connaître les sujets qui pouvaient être atteints de mammite. Les sujets qui possédaient des signes de cette maladie furent éliminés du troupeau et vendus pour la boucherie. Depuis, l'on a exercé une surveillance continuelle pour conserver le troupeau exempt de mammite.

Il est reconnu que la mammite contagieuse se transmet très rapidement d'un sujet à l'autre en plaçant un sujet sain dans la stalle qui a servi à un sujet malade. En effet, lorsque le lait provenant d'un pis malade tombe sur le plancher, il se trouve à infecter celui-ci qui devient un des meilleurs foyers de contamination de cette maladie lorsqu'un animal sain se couche à cet endroit.

A cette Station le nom de chaque vache est inscrit sur une planchette, ce qui facilite le travail de placer le même sujet toujours dans la même stalle lorsque les vaches entrent à l'étable le matin et le soir, au cours de l'été. Lorsqu'un sujet change de stalle, pour une raison spéciale, cet endroit est désinfecté avec soin. Il en est de même lorsque chaque vache est placée en liberté avant le vêlage dans une stalle de mise-bas. Après le vêlage, cette stalle est nettoyée et désinfectée avant d'y introduire une autre vache. Les planchers sont lavés très souvent et désinfectés périodiquement. Les trayeurs se lavent les mains durant la traite afin de ne pas transporter les microbes d'un pis à l'autre et toute vache qui montre un signe de maladie de pis est traitée la dernière. Par ces différents moyens, on évite la contamination d'un sujet à l'autre dans le troupeau.

Lorsque le pis ou un quartier de pis démontre une inflammation occasionnée soit par un coup, un refroidissement ou autres causes particulières, un traitement est appliqué immédiatement sur les quartiers inflammés. On fait une ou deux applications de teinture d'iode pour le premier jour et on fait ensuite quelques applications d'huile d'olive camphrée pendant les quelques jours suivants. Lorsque l'inflammation du pis est occasionnée par une mauvaise digestion ou une indigestion aiguë, on donne en plus une forte purgation qui a pour effet de nettoyer le sang et d'apporter souvent un prompt soulagement.

Valeur nutritive de la luzerne

Les essais de nutrition du mouton en vue d'améliorer le régime alimentaire des brebis portières, qui laisse souvent à désirer dans les conditions des grands herbages et des fermes dans l'Ouest du Canada, ont donné des résultats qui devraient rendre de grands services aux ranchers et aux cultivateurs. De concert avec le Conseil national des recherches, l'Université de l'Alberta s'est efforcée d'améliorer les rations données aux brebis portières dans les années aux longs hivers, lorsque la paissance est difficile, ou lorsque la variété des aliments produits sur la ferme est limitée par la sécheresse.

Ces recherches, qui ont duré une longue série d'années, montrent que le foin de luzerne contient des ingrédients qui se rapprochent de très près de ceux que continnent les herges des herbages naturels. Les brebis qui reçoivent du foin de luzerne dans leur ration ont maintenu leur bonne tenue, leur capacité de production et leur état général de santé pendant plus de 18 mois, même lorsqu'elles ne recevaient que des fourrages secs en été et en hiver.

Ces résultats rappelleront aux ranchers et aux cultivateurs l'importance de donner du foin de luzerne toute l'année. Lorsqu'il faut acheter des aliments parce que l'année a été mauvaise, on devrait songer d'abord au foin de luzerne, spécialement pour l'alimentation des sujets reproducteurs.

Les constatations résultant de ces essais ont une importance spéciale, en vue de la grande quantité de luzerne actuellement récoltée dans les provinces des Prairies et dans tout le Canada.

L'importance de la botanique dans la bonne alimentation

La science de la botanique devrait intéresser aujourd'hui tous les individus d'une nation, car aucune branche des connaissances systématisées ne porte plus directement sur la production pratique des récoltes agricoles. La démonstration de ce fait apparaît clairement au Canada dans le travail conduit par le Service de la botanique de la Division des fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture, sous la direction du Dr. H. T. Gussow. Le service fait la guerre aux maladies des céréales, des fruits et des autres plantes alimentaires; il fournit des renseignements pour l'extirpation des mauvaises herbes et la conservation des pâturages; il pourvoit à la culture de bonnes plantes alimentaires, spécialement des pommes de terre par l'inspection et la certification des tubercules destinés à la semence, et, par les recherches dans ses laboratoires, il s'attaque non seulement aux problèmes qui affectent les plantes et leurs maladies particulières aux diverses localités, mais il fait aussi un relevé, sur tous les points du Canada, de la fréquence des maladies des plantes.

Le laboratoire central, avec sa pépinière affectée à l'étude des problèmes généraux que présente la botanique économique et les maladies des plantes, se trouve à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa; il y a encore dix autres laboratoires répartis sur toute l'étendue du Canada. Tous font des recherches spéciales. Par exemple, en 1935, le laboratoire de Charlottetown, I.-P.-E., a étudié le cœur brun des navets et le moyen d'utiliser la semence de pommes de terre exposée à la gelée. Celui de Fredericton, N.-B., s'est occupé spécialement des recherches sur l'identité, la transmission, la variation, et le traitement des maladies à virus, comme la mosaïque, l'enroulement des feuilles, la fuselure des tubercules; il s'est efforcé de découvrir un moyen pratique de prévenir la hernie ainsi que des moyens de combattre les maladies des pommes de terre. A Kemptville, l'un des principaux problèmes se rattache à la culture des fruits, notamment le développement saisonnier de la tavelure du pommier, de certains troubles physiologiques, ainsi qu'au moyen de simplifier et d'augmenter l'utilité des méthodes de pulvérisation des vergers.

Au laboratoire de Ste-Anne de la Pocatière, Qué., on étudie les maladies qui attaquent les pommiers ainsi que le mildiou des pommes de terre et le développement des maladies à virus de cette plante. A Ste-Catharines, Ont., on a fait des progrès dans l'élucidation de plusieurs questions, notamment la tavelure du pommier, le chancre du pêcher, la pourriture de la racine du fraisier, la gale de la couronne du framboisier, les maladies à virus des tomates, et les exportations de pêches de l'ouest du Canada sur la Grande-Bretagne.

Les travaux conduits par les trois laboratoires de Winnipeg, Saskatoon et Edmonton, pour combattre les maladies qui affectent la récolte des grains, et l'effet des engrais chimiques et des assolements sur les maladies, sont connus dans le monde entier. A Summerland, C.-B., on étudie toutes les maladies du pommier, et à Saanichton, C.-B., on fait une étude spéciale des maladies des plantes ornementales et bulbeuses, des maladies locales des pommes de terre, des maladies des tomates de serres, l'essai des pulvérisations, la résistance des betteraves fourragères à la pourriture d'entrepôt. Nous n'avons traité ici que de quelques-unes des phases étudiées par le Service de la botanique, et seulement à titre d'indication de la large portée des recherches et des travaux généraux entrepris par ce Service.

Notre Société Nationale et la Colonisation

PAR J.-ERNEST LAFORCE

NONOBSTANT des opinions contraires exprimées en certains milieux, nulle organisation nationale, voire sociale, ne s'est plus préoccupée du bien-être de la population canadienne et de son avenir économique—et depuis aussi longtemps,—que la Société Saint-Jean-Baptiste; nulle organisation ne s'est occupée avec autant de persévérance à l'établissement des Canadiens sur les terres découvertes par leurs ancêtres.

Et cela s'explique.

Quand il fonda la Société Saint-Jean-Baptiste, Duvernay entendait établir une organisation qui servirait à préparer l'avenir économique de ses compatriotes, comptant que cette association leur serait utile aussi pour la sauvegarde de leur foi et de leur langue comme de leurs us et coutumes ancestrales.

Journaliste érudit et homme de vision, Duvernay n'avait pas été sans remarquer que de 60,000, en 1760, la population du Québec était passée à plus d'un demi-million en 75 ans, malgré une émigration assez intense vers les Etats-Unis. Si cette population devait augmenter dans la même proportion pendant les 75 ans à venir, il fallait nécessairement qu'elle ait de l'espace, des terres nouvelles où, de génération en génération, les chefs de familles pourraient établir leurs enfants, et les établir de telle sorte que ces enfants puissent, à leur tour, établir tous ceux que la Providence voudrait bien leur confier.

Duvernay savait aussi que les terres à proximité des paroisses établies étaient divisées en une foule de seigneuries, de régions données en franc-alleu, et de plus, qu'il était excessivement difficile pour les agriculteurs du temps de compter pouvoir y établir leurs enfants. Quant aux terres de la Couronne situées plus loin, dans des régions difficiles à atteindre vu l'absence absolue de chemins, ils ne pouvaient songer à s'y installer.

Il était naturel qu'un tel état de choses exaspérât un patriote de la trempe de Duvernay, qu'il fît bondir d'indignation un Papineau, un Cartier, un Lafontaine, un Viger, et tous ceux qu'intéressait l'établissement au pays de la population native. Les paroisses débordaient d'une jeunesse ardente, terrienne par atavisme, et ceux qui s'occupaient de l'avenir de ces jeunes, devaient forcément aviser aux meilleurs moyens à prendre pour arriver à fixer au pays, dans des conditions d'existence raisonnables, toute cette population. La fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste fut un de ces moyens.

Aussi, depuis que cette Société Nationale existe, ses dirigeants se sont-ils toujours efforcés,—avec des résultats plus ou moins encourageants—de faciliter l'établissement des Canadiens au Canada.

Durant les troubles de 1837,—troubles qui amenèrent finalement le gouvernement responsable du Canada,—la Société Saint-Jean-Baptiste cessa ses activités. Elles furent reprises en 1842. Dès le début, il fut question, comme autrefois, des moyens à prendre pour faciliter l'établissement au pays des fils des agriculteurs canadiens. En 1848, Mgr Bourget, de concert avec notre Société Nationale, organisa une Association de Colonisation afin de favoriser l'ouverture des terres des Cantons de l'Est et leur prise de possession par les agriculteurs du pays.

Un an plus tard, toujours en collaboration avec les chefs de la Société Saint-Jean-Baptiste, le même Mgr Bourget présida une assemblée de colonisation au marché Bonsecours où Louis-Joseph Papineau adressa la parole.

En 1850, c'est encore sous l'inspiration de Mgr Bourget et en collaboration avec les chefs de la Société Saint-Jean-Baptiste que se continue et se concrétise l'organisation pour l'établissement des Canadiens sur les terres du pays.

Quand, en 1872, Mgr Bourget fonda sa grande Société de Colonisation, quand il organisa la Fédération des Sociétés de Colonisation, ce travail fut encore fait en coopération avec les chefs de notre Société Nationale.

Le curé Labelle, comme Mgr Bourget, travailla bien des fois, lui aussi, à son mouvement de colonisation, avec les dirigeants de notre Société Mationale.

D'ailleurs, si l'on consulte les archives de notre Société Nationale, on trouve immédiatement la preuve de cette préoccupation constante de ses dirigeants pour l'établissement au pays de la population canadienne. Dans ses grandes manifestations, notre Société Nationale avait toujours cette question à son programme.

Donnons-en quelques exemples:

Il y a 62 ans, lors de la convention Nationale tenue dans la salle du Gésu, la Société Saint-Jean-Baptiste, qui voulait arrêter le mouvement migratoire de notre population rurale vers les Etats-Unis, avait invité un journaliste canado-américain de marque, M. Ferdinand Gagnon. Ferdinand Gagnon fut un lutteur qui laissa une réputation enviable comme batailleur au bénéfice de ses compatriotes. Que disait alors ce fier Canado-américain, après avoir supplié ses compatriotes canadiens de prendre les moyens d'arrêter l'exode des campagnes canadiennes vers les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, aussi bien que vers les terres de l'Ouest américain, et; après avoir supplié ses auditeurs de prendre les moyens les plus pratiques d'organiser l'établissement au Canada des fils du sol? Voici:

"Dispersés aux quatre coins de l'Amérique", disait-il, "nous serons "de plus en plus impuissants. Il nous "faut grouper nos forces, il faut le "retour au pays de la majorité de ceux "qui l'ont laissé. A cette grande "œuvre, les Canadiens des Etats-"Unis s'associent de tout cœur. Ils "seront toujours prêts à revenir à la "patrie quand celle-ci sera prête à les "recevoir. . . Travaillez tous ensem-"ble à la prospérité de votre province, "et vous parviendrez à y créer l'abon-"dance et l'industrie. Vos frères s'em-"presseront alors de revenir à la patrie "apportant avec eux leur expérience "dans les arts et l'industrie".

Il y a déjà 62 ans que ces paroles furent prononcées en plein Montréal par un des nôtres qui fut l'un des plus brillants journalistes du pays voisin. Quavons-nous fait depuis, en organisation économique, méthodique et pratique, pour faciliter le retour au pays de nos frères expatriés?

Loin de suivre le conseil de Ferdinand Gagnon, loin de nous rendre aux vœux exprimés par les chefs de notre Société Nationale en cette circonstance, collectivement, nous nous sommes désintéressés de la bonne administration de nos affaires économiques, au point que ce

(Suite au dernier couvert)

Industrie porcine

A l'intention des cultivateurs qui s'occupent plus spécialement de l'élevage du porc nous reproduisons, cette semaine, un fort intéressant article de "L'Alliance Agricole Belge" sur un sujet qui doit les intéresser particulièrement.

Le porc, par le temps qui court, est l'une de nos meilleures spéculations animales. Les cours sont satisfaisants: mais si élevés soient-ils on ne peut rester indifférent aux moyens à prendre pour abaisser le plus possible le coût de revient.

Les pertes sous toutes les formes qu'elles peuvent se produire en étant évitées contribuent à l'augmentation des revenus possibles dérivant de cet élevage.

LES ACCIDENTS DE LA CASTRATION

Voici ce qu'en dit M. Fernand Espouy, dont nos lecteurs ont déjà pu apprécier les articles:

Opération couramment pratiquée chez les porcelets mâles ou femelles, dans le but de supprimer les fonctions génésiques et de faciliter ainsi l'engraissement, la castration peut entraîner à sa suite des accidents ou complications plus ou moins graves.

Chez les porcelets mâles, l'hémorragie peut se produire à la suite des mouvements violents de l'opéré au cours de la castration, surtout lorsqu'on opère par le procédé dit à testicules découverts. L'écoulement sanguin, plus ou moins abondant, ne se décèle pas toujours à l'extérieur, en raison de la rétraction du cordon dans le trajet inguinal ou dans la cavité abdominale. Lorsqu'elle est abondante, l'hémorragie peut entraîner la mort du sujet. Il n'est d'autre traitement que la recherche et la ligature du cordon, ce qui ne va pas toujours sans difficultés.

D'autres accidents se produisent chez les porcelets mâles, à plus tardive échéance, lorsque l'opération est effectuée sans soins, que la plaie de castration est souillée par des microbes divers, apportés par la main ou les instruments de l'opérateur, ou par le contact des litières ou fumiers. Ce sont l'abcédation de la plaie, l'engorcement érysipélateux, le champignon de castration, la péritonite, le tétanos.

L'abcès de castration" se développe au niveau de la plaie opératoire, même après que celle-ci est cicatrisée. Une huitaine ou une quinzaine de jours après l'opération, on constate au niveau des bourses une tuméfaction fluctuante, plus ou moins chaude; les malades se développent moins bien que leurs congénères, bien que les signes généraux soient, en général, assez peu accusés. Le traitement comporte l'ouverture de l'abcès pour évacuer le pus et des lavages antiseptiques.

L'"érysipèle de castration" se traduit par l'engorgement de la région opératoire, qui apparaît rouge, chaude et sensible, parfois envahie par des gaz crépitants: cet engorgement gagne progressivement les régions avoisinantes; la complication est d'ordinaire sans gravité, à la condition toutefois que l'on intervienne, par la désinfection de la plaie opératoire, au besoin complétée par un tamponnement à la gaze iodoformée. Dans les formes envahissantes, il peut être nécessaire de favoriser, par l'application de pointes de feu pénétrantes, l'écoulement des sérosités.

Le "champignon de castration" est assez rare chez les porcelets: dû à l'action de microbes variés, il consiste dans l'inflammation suppurative du moignon du cordon, qui forme un bourgeonnement plus ou moins volumineux en forme de champignon, entravant la cicatrisation. Le traitement de cette complication est d'ordre chirurgical (cautérisation ou ablation du champignon).

La "péritonite", assez rare également chez les porcelets mâles, est due à l'infection des plaies de castration, qui gagne la séreuse abdominale. Les malades perdent l'appétit, présentent du météorisme et de la constipation, des coliques sourdes; la mort est la terminaison habituelle de cette complication.

Le "tétanos de castration", par contre, ne constitue pas une rareté, et il est fréquent de le constater en série chez les animaux ayant subi en même temps l'opération. Il apparaît dix à quinze jours après la castration et se termine à peu près fatalement par la mort.

Chez les femelles, les accidents et complications de la castration sont à peu près les mêmes que ci-dessus. Les risques de péritonite sont plus fréquents que chez les mâles, la castration des truies exigeant l'ouverture de la cavité abdominale.

Un accident particulier aux truies est la fixation d'une anse intestinale aux parois de l'abdomen lorsqu'on pratique la suture de la plaie opératoire. Cet accident, qui constitue une faute opératoire, est en général sans gravité immédiate: néanmoins, la croissance des sujets s'en trouve plus ou moins retardée.

Les accidents que nous venons de passer en revue tiennent principalement à l'infection des plaies opératoires. Il est assez facile de les éviter, d'abord en opérant proprement, ensuite en plaçant les opérés dans des conditions qui empêchent la souillure des plaies par les litières salies ou les fumiers. En raison de la rareté relative du tétanos de castration chez les porcelets, il n'est pas indispensable de recourir chez ces animaux à l'injection préventive de sérum antitétanique; mais cette mesure est indispensable lorsque des cas de tétanos ont été constatés antérieurement dans la porcherie ou dans les porcheries voisines.

Chez les éleveurs de pur sang

Le bétail Holstein à l'exposition régionale de St-Hyacinthe

Nous devons à la bienveillance de M. R. P. Charbonneau, l'actif secrétaire de la section provinciale de l'Association Holstein-Friesian le rapport de classement du bétail Noir et Blanc à la magnifique exposition régionale de St-Hyacinthe.

St-Hyacinthe a fourni aux milliers de visiteurs, cette année, le spectacle d'une de nos meilleures expositions agricoles. Il y eut plus de mille têtes de bétail de toutes les catégories du cheptel d'exposées dont 555 sujets des races bovines parmi lesquelles la Holstein figurait au tout premier rang et des sujets de qualité qui ont valu de la part du juge, M. W. L. Carr. des commentaires très élogieux.

D'autre part, St-Hyacinthe réunit annuellement à l'occasion de son exposition régionale qui groupe les exposants des plus beaux comtés agricoles de la vallée du Richelieu, un bon contingent d'éleveurs de chevaux dont le partage se fait presque également entre les sujets croisés et ceux de race pure.

Comme exposition de porcs, c'est la plus considérable que nous ayons dans toute la Province. Moins forte au chapitre des races ovines, les aviculteurs ont rempli le vaste pavillon d'aviculture de 800 sujets de la basse-cour très bien choisis et triés parmi les plus beaux spécimens des races d'utilité.

Les concours de Jeunes éleveurs ont ravi les spectateurs. Une quinzaine de clubs y ont fourni des délégués qui ont rehaussé considérablement l'éclat d'une des plus belles parades d'animaux qui aient encore été vues à St-Hyacinthe.

Les principaux exposants furent:

MM. G. Perreault, St-Liboire; Art. Fournier, St-Simon de Bagot; Wm. Bousque, La Présentation; Lucien Blanchette, La Présentation; W. Marcil, Upton; St-Hyacinthe.

GÉNISSE JUNIOR

1. D. Girard, avec Catherine Giard; 2. Luc Gauthier; 3. W. Marcil; 4. Lucien Blanchette; 5. G. Perreault; 6. Am. Jalbert; 7. Alb. Pelletier.

GENISSE SENIOR

1. Emile Jodoin, avec Reinette Netherland Korndyke; 2. A. Morin; 3. D. Giard; 4. W. Bousquet; 5. L. Gauthier; 6. S. Desnoyers.

TAURE 2 ANS SÈCHE

1. L. Blanchet, avec Catherine de la Présentation; 2. Girard; 3. Jalbert; 4. A. Fournier; 5. E. Jodoin; 6. A. Morin; 7. L. Gauthier; 8. S. Desnoyers; 9. W. Bousquet.

JEUNE TROUPEAU

1. D. Giard; 2. E. Jodoin; 3. L. Blanchette; 4. W. Bousquet; 5. G. Perreault; 6. A. Fournier; 7. L. Gauthier; 8. Jalbert.

PROGÉNITURE JUNIOR DE PÈRE

1. D. Giard; 2. L. Blanchette; 3. Bousquet; 4. G. Perreault; 5. E. Jodoin; 6. Gauthier; 7. A. Jalbert.

TAURE EN GESTATION, 3 ANS

1. Jalbert, avec Mignonne Spencer Wayne; 2. D. Giard; 3. G. Perreault; 4. Fournier.

VACHE 5 ANS ET PLUS EN LAIT

1. Jodoin, avec Duchesse Netherland Montvic; 2. Giard; 3. Bousquet; 4. L. Blanchette; 5. G. Perreault.

VACHE 5 ANS TARIE

1. D. Giard, avec Clara L.R.; 2. A. Fournier; 3. G. Perreault; 4. A. Morin; 5. L. Blanchet.

VACHE 2 ANS EN LAIT

1. E. Jodoin, avec Rose Canary Netherland; 2. L. Gauthier; 3. D. Gia; 4. W. Marcil; 5. L. Bousquet; 6. A. Fournier; 7. L. Blanchette; 8. Am. Jalbert.

VACHE 3 ANS ET MOINS DE 5 ANS, EN LAIT

1. L. Gauthier, avec Belle Rose de St. Thomas; 2. D. Giard; 3. L. Blanchette; 4. E. Jodoin; 5. G. Perreault; 6. Bousquet; 7. A. Morin; 8. A. Fournier; 9. A. Jalbert.

VACHE 5 ANS ET PLUS

1. L. Blanchette, avec Corine de la Présentation; 2. E. Jodoin; 3. D. Giard; 4. A. Fournier; 5. G. Perreault; 6. W. Bousquet; 7. Amédée Jalbert; 8. Aurèle Morin; 9. L. Gauthier.

CHAMPIONNE JUNIOR

Catherine Giard, propriété de Donat Giard, Ste-Rosalie.

CHAMPIONNE SENIOR ET GRANDE CHAMPIONNE

Corine de la Présentation, propriété de M. Lucien Blanchet, La Présentation.

TROUPEAU ÂGÉ

1. E. Jodoin; 2. G. Perreault; 3. Am. Jalbert; 4. L. Gauthier; 5. Donat Giard; 6. Bousquet; 7. L. Blanchet; 8. A. Fournier.

PROGÉNITURE SENIOR DE TAUREAU

1. L. Blanchette; 2. E. Jodoin; 3. D. Giard; 4. L. Gauthier; 5. G. Perreault; 6. A. Fournier.

PROGÉNITURE MATERNELLE

1. L. Blanchette; 2. L. Gauthier; 3. D. Giard; 4. E. Jodoin; 5. A. Morin; 6. A. Fournier; 7. G. Perreault; 8. W. Bousquet.

Le comté de St-Hyacinthe a triomphé du comté de Bagot avec le groupe de sujets présenté par les éleveurs de ce comté dans la classe des troupeaux de comtés.

Diffusion de renseignements par la démonstration

L'ancien adage, "Une once d'expérience vaut une tonne de théorie", s'applique spécialement aux stations de démonstration du Ministère fédéral de l'Agriculture, car, ici, l'once d'expérience mise dans la ferme ordinaire sous surveillance est le résultat d'une tonne de travaux pratiques, basés sur la théorie progressive. La station de démonstration est un projet régional, appelé à rendre service au groupement qu'elle dessert. Il y a 223 stations de ce genre au Canada, et elles servent également de points de contact entre les fermes expérimentales et les cultivateurs des différents districts.

Le premier pas, après l'établissement d'une station de démonstration, est la mise à exécution d'un programme de bonne culture, comportant l'adoption d'un assolement adapté au district et susceptible de fournir les aliments nécessaires pour les animaux de la ferme. L'amélioration des troupeaux vient ensuite; ceci comporte l'emploi de géniteurs de race pure qualifiés, ainsi que l'élimination des bêtes d'un pauvre rapport par le contrôle laitier. Il ne s'agit pas seulement de développer un troupeau amélioré pour l'avantage monétaire du clutivateur sur la ferme duquel la station est établie, mais aussi de créer une source de bons sujets reproducteurs où les voisins peuvent trouver les géniteurs nécessaires pour améliorer leurs propres troupeaux. Au cours de la saison dernière, les préposés des stations de démonstrations dans les différents districts ont vendu pour la reproduction 235 bovins, 158 moutons, 496 porcs et 89 renards.

En ce qui concerne les volailles, on s'est efforcé de développer l'intérêt dans le logement, l'alimentation et l'agrandissement des basses-cours. On s'est efforcé également de faire des stations des centres de distribution de semences. Au 31 mars 1935, les préposés aux stations ont vendu à leurs voisins 37,390 boisseaux de grain de semence, 7,330 boisseaux de pommes de terre de semence et 33,317 livres de graines de graminées et de trèfle.

Les stations de démonstration s'intéressent principalement aux problèmes ayant trait à la production des récoltes et à l'élevage, mais elles ne négligent pas les questions de l'embellissement des abords de la maison, et de la construction de bons bâtiments. On s'attache à développer les brise-vent, les haies, les groupes d'arbustes, les pelouses, les plates-bandes de fleurs vivaces et annuelles, et l'on discute avec les préposés des plans de construction de nouvelles maisons, de granges et de dépendances. En somme, on peut dire que le programme du Service des stations de démonstrations est le relèvement de la production et de la qualité des récoltes, ainsi que l'amélioration des conditions d'existence sur les fermes canadiennes.

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont chose à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettres l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

TAXE POSSIBLE POUVANT ETRE IMPOSÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL SUR LES CHIENS.

Rep. à L. P.—Deux taxes peuvent être imposées sur les chiens, soit l'une en conformité avec le Code Municipal et celle-ci ne doit pas excéder $2.00 sur les propriétaires de tout chien ou chienne gardé dans la municipalité. Le moyen pour recouvrer cette taxe contre ceux qui ne veulent pas se conformer aux règlements dûment passés par le Conseil est le même pour toute autre taxe de cette même municipalité. Lorsque le Conseil adopte un semblable règlement, tout propriétaire d'un chien ou d'une chienne ne peut s'y soustraire et est passible, à défaut de s'y conformer, de se faire poursuivre pour taxe.

L'autre genre de taxe imposable sur les chiens est en conformité avec le Statut 123 des tatuts Refondus de la Province de Québec. Il a pour but de former un fonds pouvant indemniser à l'occasion les propriétaires ou possesseurs de moutons auxquels des dommages ont été causés par des chiens. Ce fonds consistera donc en une taxe imposée aux propriétaires ou possesseurs de chiens ou de chiennes, avec la différence que la taxe sur les chiens sera de $1.00 et celle sur les chiennes de $4.00.

Il semble que c'est à cette dernière imposition de taxe que vous voulez référer. Si le Conseil décide d'agir ainsi, tous les propriétaires ou possesseurs de chiens ou de chiennes de la municipalité devront se conformer à ce règlement et, à défaut par eux de ce faire, vous pourrez recouvrer cette taxe par une poursuite par voie sommaire devant un magistrat ou un juge de paix ayant juridiction à l'endroit où l'infraction a été commise, ou encore sur action pénale devant la Cour de Circuit ou la Cour de Magistrat, la personne en défaut étant passible, en sus de tous autres recours, pour chaque infraction, d'une amende n'excédant pas $10.00.

COMMISSION SCOLAIRE.—Q. Les commissaires d'écoles peuvent-ils refuser d'admettre à leurs cours ou dans certaine classe certains enfants?

Rép. à A. B.—Les commissaires feront subir à l'enfant devant entrer dans une de leurs classes un examen et, si par cet examen ils trouvent que l'enfant est capable d'entrer dans une classe supérieure, ils le lui permettront, à défaut ils devront le placer dans une classe inférieure. Quant à lui apprendre l'anglais, s'il n'y a pas de professeur pour enseigner l'anglais, vous ne pouvez pas les forcer à en avoir, si au contraire ils ont un professeur d'anglais, vous pourrez bénéficier pour votre enfant de ces instructions, à défaut il vous faudra faire donner des leçons d'anglais à votre enfant, soit par un autre professeur, et ce à vos frais.

BILLET.—Q. Quelle est la prescription pour un billet?

Rép. à un abonné.—Les billets se prescrivent par cinq ans, qu'il y ait ou non une caution (reponant) pour ce billet. La prescription libère le débiteur ainsi que celui qui a répondu pour lui.

LOT DE TERRE PATENTÉ.—Q. Un homme peut-il à lui seul posséder trois lots de terre patentés?

Rép. à A. D.—Si les conditions exigées par le Département des Terres sont remplies, il n'y a pas d'objection que cette personne en ait trois. Quant au sujet d'acres de terre non patentées, mais susceptibles de l'être, qu'une personne peut posséder, il vous faudra prendre vos renseignements au Département des Terres.

TESTAMENT.—Q. Le testament fait "au dernier vivant les biens" comprend-il que l'époux survivent doit faire une part de l'héritage à ses enfants?

Rép. à La Folle.—Aucunement. Par les termes de ce testament l'époux survivant devient seul propriétaire de tous les biens; une fois propriétaire il peut disposer de ses biens comme bon lui semblera, c'est dire que s'il se remarie il peut soit tout laisser à sa seconde femme ou encore faire un partage entre ses enfants. Il est libre de disposer de ses biens.

A qui incombent les frais d'aller et retour lorsqu'un employé s'engage chez un patron, ainsi que lorsqu'il abandonne son travail?

Rép. à H. G.—A moins d'entente spéciale et précise, l'employé doit défrayer les frais d'aller et de retour. Il ne faut déduire du fait que l'employeur serait allé chercher son employé que l'employeur doit lui payer ses frais de retour lorsque ce dernier a décidé de s'en aller. Vous n'avez donc aucun droit de recours contre l'employeur pour les frais que votre fille a occasionnés elle-même.

DONATION PENDANT LA MALADIE.—Q. La donation faite pendant la maladie est-elle réputée invalide et nulle?

Rép. à M. A.—Les donations conçues entre vifs sont nulles comme réputées à cause de mort, lorsqu'elles sont faites pendant la maladie réputée mortelle du donateur suivie ou non de son décès, si aucune circonstance n'aide à les valider; c'est dire que, si la maladie du donateur n'était pas réputée mortelle, la donation est valable et valide à toutes fins que de droit.

LEGISLATION.—Q. Une loi provinciale adoptée par l'assemblée législative, adoptée par le conseil législatif et sanctionnée par le Lieutenant-Gouverneur, une fois en vigueur, peut-elle être modifiée par un arrêté-en-conseil?

Rép. à J. E. G. L.—Elle le pourra chaque fois et d'une manière expresse il est inséré dans la loi elle-même que semblable latitude est laissée au conseil des ministres, et ce en vertu du droit constitutionnel.

Une loi provinciale adoptée par les deux Chambres et sanctionnée par le Lieutenant-Gouverneur pourra cesser d'avoir vigueur, si cette loi est désavouée par le Gouverneur-Général en conseil, dans l'année qui a suivi la réception de la copie authentique de cet acte.

Cultures maraîchères et fruitières

RAPPORT No 3

QUEBEC, P. Q., 8 août 1936.—La Section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture présente aujourd'hui son troisième rapport de la saison sur les conditions des cultures maraîchères et fruitières. Ce rapport est préparé avec la collaboration d'un corps de correspondants, sélectionnés par les Instructeurs en Horticulture et en Arboriculture, sous la direction des agronomes régionaux.

CULTURES MARAÎCHÈRES

En général, les cultures maraîchères sont dans des conditions de bonnes à très bonnes, dans toute la province, bien que la végétation soit en retard sur les années précédentes. Les insectes nuisibles font moins de dégâts que l'an dernier. Il y a peut-être exception pour la teigne de l'oignon, la teigne du chou et les pucerons.

On trouvera dans le Tableau 1 qui suit, les conditions des cultures maraîchères par région agronomique au 31 juillet et au 30 juin 1936.

Les haricots, les choux-fleurs, les choux hâtifs, le maïs, les laitues et les pommes de terre sont en excellentes conditions; les carottes, le céleri, l'oignon, les pois et les tomates sont en bonnes conditions.

CULTURES FRUITIÈRES

Dans les cultures fruitières, en général l'humidité est suffisante et le développement des pommes est bon. Les insectes sont généralement sous contrôle dans les vergers protégés par des arrosages. Les perspectives de récolte par variété, sont comme suit: McIntosh 51%, Wealthy 82%, Fameuse 43%, Duchesse et Jaune Transparente 68% et les autres variétés 70%.

On trouvera dans le Tableau 2 qui suit:

(A) les conditions des vergers par variété et par région agronomique.

(B) les perspectives de récolte, par variété et par région agronomique.

CULTURES INDUSTRIELLES

En 1935, les fabriques de Conserves Industrielles ont produit: (chiffres de 1934 entre parenthèses) (en caisses): Fèves 232.020 (184,156); Maïs 261,138 (180.715); Pois 333.449 (266.375); tomates 414,712 (551.766).

En 1936, les superficies sous contrat pour la fabrication des conserves industrielles annoncent les variations suivantes: Fèves, diminution de 3.9; maïs, augmentation de 18.9; pois, augmentation de 4.7; tomates augmentation de 18.3.

Conditions des cultures dans les autres provinces canadiennes.

Le Bureau Fédéral de la Statistique nous fournit le sommaire suivant, sur les conditions qui prévalent dans les autres provinces canadiennes:

NOUVELLE-ECOSSE

Les conditions climatériques continuent d'être propices à la croissance des fruits et le sol a une abondante réserve d'humidité. Les pommes grossissent bien et la récolte s'annonce fortement supérieure à celle de l'an dernier. La tavelure est générale dans les vergers qui ne sont pas arrosés. Dans certains vergers les fruits sont attaqués par les pucerons. Presque toutes les variétés annoncent très bien à l'exception des Stark et des Gravenstein. Les pommes de terre et les autres légumes progressent bien.

ONTARIO

La température très chaude et très sèche qui a prévalu jusqu'en fin de juillet, a sérieusement réduit les perspectives de récolte des petits fruits et des légumes. Les arbres fruitiers sont sortis en très bonnes conditions de cette période de sécheresse. Les pommiers, les poiriers et les pêchers donneront une récolte à peu près normale. La récolte de prunes sera faible, ces fruits ayant été sévèrement affectés par la sécheresse au cours de juillet. Tous les légumes, dans la région Centrale et dans l'Ouest de l'Ontario, ont été considérablement endommagés par la chaleur et la sécheresse. Dans l'est de cette province où l'humidité est suffisante, les cultures sont en bonnes conditions. La récolte se transporte actuellement vers les marchés.

COLOMBIE BRITANNIQUE

En général les conditions climatériques ont été idéales dans toute la province. Cependant les réserves d'humidité se sont évaporées assez rapidement et on a dû recourir à l'irrigation dans certains cas. Les arbres fruitiers et les légumes sont en très bonnes conditions. Les pommes hâtives, les prunes et les pêches sont actuellement expédiées en quantité. Il en est de même pour tous les légumes. La récolte de pommes s'annonce comme devant être environ 80% de celle de l'an dernier. Les insectes et les maladies sont sous contrôle.

TABLEAU 2 (A)—Conditions des vergers, par variété et par région agronomique, au 31 juillet et au 30 juin 1936, telles que rapportées par nos correspondants (x)

Régions agronomiques	McIntosh		Wealthy		Duchesse		Fameuse		Jaune Transparente		Autres	
	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin
3	5	3	3	4	3	3	2	3	3	3	3	4
4	3	2	3	4	3	4	3	5	4	4	3	3
7	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2
9	1	1	4	2	4	4	1	1	4	4	—	—
10	1	1	2	2	2	2	1	1	3	2	1	1
12	2	2	4	3	3	3	1	2	2	2	2	3
16	3	2	5	3	5	3	1	2	5	3	3	3
19	2	3	2	3	2	3	2	3	2	3	2	2

(B)—Perspectives de la récolte de pommes en 1936, exprimées en pourcentage de la récolte de 1935, par variété et par région agronomique. (Chiffres fournis par nos correspondants, au 31 juillet et au 30 juin 1936.

3	84	117	122	144	100	113	90	110	77	115	90	143
4	97	62	116	116	120	112	108	80	118	100	100	—
7	40	73	62	80	77	45	60	62	25	42	—	20
9	70	70	110	40	120	110	115	80	110	105	—	—
10	8	16	66	61	29	28	10	12	58	51	—	27
12	91	66	125	117	132	91	72	47	96	68	88	105
16	100	53	100	92	100	95	100	59	100	95	100	100
19	66	101	78	100	75	100	47	107	62	85	64	95

TABLEAU 1.—Conditions des cultures maraichères au 31 juillet 1936 et au 30 juin 1936 (x)

Régions agronomiques	Haricots		Choux-fleurs		Choux hâtifs		Carottes		Céleri		Maïs		Laitues		Oignons		Pommes de terre		Pois		Tomates		Autres légumes	
	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin	31 juillet	30 juin
Province	4.0	4.2	4.0	4.1	4.0	4.1	3.9	3.6	3.5	3.8	4.0	4.0	4.0	3.4	3.8	4.2	4.0	3.8	3.8	4.1	3.8	3.9	3.4	4.1
1 & 2	4	4	4	4	5	4	4	4	4	—	4	4	5	—	3	4	5	3	4	—	4	4	4	3
3	4	5	5	4	4	4	4	5	4	5	5	5	4	—	5	5	4	4	4	5	4	5	4	4
4	4	4	3	4	4	4	4	2	3	3	5	5	3	3	4	5	4	4	4	4	4	3	3	3
7	4	4	4	—	3	5	4	4	3	4	3	4	5	4	3	4	4	4	3	—	4	4	3	4
9	3	4	3	4	4	4	3	2	4	3	4	4	3	4	3	3	4	4	4	5	5	4	3	3
11	4	4	4	5	4	4	4	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	3	4	3	4	3	5
12	4	5	4	5	4	4	5	4	4	3	3	—	5	—	4	5	4	4	4	4	4	4	3	4
13		3	—	4	—	—	—	5	—	—	3	3	—	—	—	—	4	3	—	3	4	4	—	4
16	4	—	—	—	—	—	4	4	4	—	4	3	—	—	4	4	4	—	4	—	4	4	3	—
19	5	4	4	3	4	4	4	4	4	5	4	4	2	2	4	4	4	4	4	4	3	3	4	4

(x) 1. Mauvais 2. Médiocre 3. Assez bon 4. Bon 5. Très bon.

Pourquoi pas...?

Pourquoi n'aurait-on pas, dans le Québec, les mêmes succès dans l'engraissement des bouvillons que l'on a dans les autres provinces, dans les autres pays?

C'est une question qui souvent s'est posée à moi et à laquelle je n'ai encore pu trouver d'autres réponses que celle-ci: On ne l'a pas essayé.

Et pourtant la proximité de nos grands marchés, ne nous donne-t-elle pas un avantage marqué sur les autres provinces?

Notre climat, dont on dit trop de mal, n'est-il pas des plus favorable en ce qu'il nous tient à l'abri de ces grandes sécheresses, de ces grandes chaleurs qui ravagent si fréquemment les autres régions?

Nos pâturages, que l'on dit insuffisants, sont susceptibles d'amélioration. On l'a prouvé de façon catégorique au cours des cinq dernières années. L'engraissement de bouvillons n'accentuerait que plus cette amélioration.

L'argument que nous ne pouvons faire aussi bien qu'ailleurs, non plus ne vaut rien. N'en prouve-t-on pas maintenant la futilité par notre élevage du porc, du mouton, par notre production des pommes, de notre miel et de combien d'autres choses encore.

Nous pouvons faire aussi bien que les autres, même dans l'élevage du bétail de boucherie. Nous l'avons fait. Quelques-uns ont prouvé que c'était possible, que c'était pratique, que c'était profitable, que c'était une source de revenus accrus pour nos fermes.

L'agriculture anglaise, reconnait-on, doit ses succès merveilleux plus à ses cultivateurs éleveurs d'animaux de boucherie qu'elle ne les doit à toutes les autres branches réunies de l'agriculture. L'Ontario se plaît à reconnaître une place considérable à l'élevage des animaux de boucherie.

Pourquoi le cultivateur du Québec resterait-il indifférent à cette industrie? Il s'est trop longtemps désintéressé de cette branche de l'agriculture. C'est une production secondaire de laquelle on pourrait tirer un excellent parti. Je suis heureux de constater que dans plusieurs districts on rencontre des cultivateurs qui s'y intéressent au point d'en faire un essai. Nos terres à foin sont de celles sur lesquelles pourrait se faire profitablement l'engraissement des bouvillons. A. S.

LE "BULLETIN DE LA FERME" est imprimé par "LE SOLEIL", Limitée Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

LA SEMAINE

QUEBEC.—Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, a quitté notre pays samedi après-midi, alors qu'il s'est embarqué à bord de "l'Empress of Britain", en route pour la Roumanie où il vient d'être promu nonce apostolique.

Mgr Mozzoni est le délégué-intérimaire jusqu'à la nomination du successeur de S. E. Mgr Cassulo.

* * *

QUEBEC.—L'hon. M. Ernest Lapointe et l'hon. Mr C.-G. Power sont arrivés jeudi dernier d'Europe, où ils étaient allés représenter le Canada aux fêtes de Vimy.

* * *

OTTAWA.—Un accord commercial entre le Canada et l'Uruguay a été signé, le 12 de ce mois, par le premier ministre du Dominion et M. Mateo Marquès, représentant le mouvernement de l'Uruguay.

* * *

QUEBEC.—M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale, a remporté la victoire, aux élections de lundi. Le nouveau gouvernement comptera 76 députés de l'Union Nationale et 14 députés Libéraux.

* * *

QUEBEC.—André des Rivières, fils de S. H. le recorder Eugène des Rivières, s'est noyé dans les eaux de la rivière Saint-Charles, à Loretteville. L'embarcation dans laquelle il se trouvait a chaviré et le malheureux jeune homme a disparu sous l'onde. Ce n'est que quelques heures plus tard que le corps de la victime fut retrouvé.

* * *

MONTREAL.—Le feu, dont l'origine est encore inconnue, a fait rage dans un magasin situé au coin des rues Ste-Catherine et Amherst, dans l'est de la Métropole. Des tonnes de débris enflammés lancés dans l'air par une mystérieuse explosion au cours de l'incendie ont tué trois pompiers et blessé quarante personnes.

* * *

LOUISEVILLE.—Un terrible accident est survenu à bonne heure, samedi matin, à une traverse à niveau à Louiseville. Un camion de ferme, chargé de plus de quarante jeunes gens revenant d'une assemblée politique contradictoire à St-Justin, paroisse voisine de Louiseville, a été frappé par un convoi de fret rapide à une traverse à niveau. 22 occupants perdirent la vie.

* * *

QUEBEC.—Un groupe considérable d'automobilistes anglais est arrivé par "Empress of Britain". Ces gens qui viennent de plusieurs centres de la Grande-Bretagne sont au nombre de 75 et ont avec eux plus de 15 automobiles. Ces visiteurs visiteront Montréal, Toronto et New-York, d'où ils s'embarqueront pour retourner en Angleterre.

* * *

DONNACONA.—Un dramatique accident s'est déroulé, dans les cours des moulins de la Donnacona Paper Company Ltd., à Donnacona. Un employé de la compagnie, M. Léonidas Rochette, 50 ans, marié et père de sept enfants, a été mortellement blessé alors qu'il travaillait sur un des amoncellements de bois. M. Rochette reçut sur la tête une grosse bille. Transporté d'urgence à l'Hôpital St-Sacrement, le malheureux a succombé à une fracture du crâne, sans avoir repris connaissance.

* * *

NOTRE-DAME DES PINS.—Deux jeunes gens ont perdu la vie et quatorze autres personnes ont été blessées, la semaine dernière, à Notre-Dame des Pins, Beauce, lorsque le camion dans lequel ils se trouvaient, a capoté en bas d'un remblai. Les occupants du véhicule étaient tous des citoyens de St-Georges. Les victimes sont:

M. Cléophas Giroux, 19 ans, fils de M. Cléophas Giroux.

M. Fernand Bourque, 23 ans, fils de M. Gédéon Bourque.

Les quatorze autres personnes qui ont reçu des blessures ne sont pas en danger, bien que plusieurs aient des côtes cassées, des fractures aux membres, et de nombreuses contusions.

QUEBEC.—Le lord-maire de Londres, Sir Percy Vincent, lady Vincent et leur suite sont arrivés jeudi dernier à Québec. La ville de Québec leur a fait une chaleureuse réception. Le distingué groupe a quitté notre ville, le lendemain, en route pour l'Ouest canadien, où il va assister aux fêtes qui se dérouleront à Vancouver pour commémorer le 50ème anniversaire de cette ville.

* * *

TAUX REDUITS POUR LES EXPOSITIONS.—M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce que les chemins de fer dans l'Est du Canada ont consenti des réductions de tarifs pour les expositions qui seront tenues à la fin de l'été et cet automne dans les Provinces Maritimes, Québec et Ontario. Grâce à ces réductions on peut se faire délivrer un billet aller et retour pour le prix d'un billet simple.

Voici la date de quelques expositions dans l'Est du Canada: Ottawa, Ont., du 24 au 29 août; exposition nationale à Toronto, du 28 août au 12 septembre; Sherbrooke, du 31 août au 4 septembre; exposition provinciale, à Québec, du 5 au 12 septembre.

Comment détruire les coquerelles

Les cafards ou blattes, mieux connus peut-être sous le nom de coquerelles, abondent souvent dans les maisons de rapport, les hôtels, les habitations, les magasins, et tout bâtiment où elles trouvent des conditions chaudes et humides et une provision abondante de nourriture. Ces insectes ont un corps dur, aplati et de grandes pattes épineuses, qui leur permettent de se mouvoir rapidement et de se réfugier dans les fentes des murs et des planchers. Ils y restent généralement cachés pendant la journée et en sortent la nuit en quête de nourriture. Ils mangent à peu près tout ce qui se mange, mais ils sont surtout friands des denrées dont l'homme se nourrit. C'est pourquoi ils pullulent particulièrement autour des cuisines, des dessertes et de tous les endroits de ce genre où ils peuvent trouver de la nourriture.

On peut aisément détruire les cafards au moyen du fluorure de soude que l'on trouve dans toutes les pharmacies, dit un feuillet préparé par la Division de l'entomologie et publié par le Bureau d'extension et de publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Le fluorure de soude doit être saupoudré légèrement dans les endroits fréquentés par les cafards, comme les pierres d'évier, les plinthes, les armoires et les tuyaux d'eau chaude. Il adhère aux pattes et aux antennes des cafards et les insectes s'empoisonnent en se nettoyant. Le fluorure conserve son efficacité et peut être laissé aussi longtemps qu'on le désire ou jusqu'à ce que les cafards aient complètement disparu. Comme cet ingrédient est un poison, il faut prendre des précautions raisonnables pour le mettre hors de l'atteinte des enfants ou des animaux domestiques.

Le pyrèthre et le borax sont deux autres matériaux qui forment la base de beaucoup de poudres recommandées contre les cafards. La poudre insecticide de pyrèthre est moins efficace que le fluorure de soude. Elle perd son action rapidement lorsqu'elle est exposée à l'air et doit être employée en plus grande quantité. Le borax ne vaut pas non plus le fluorure de soude, mais il constitue un remède assez efficace lorsqu'il est mélangé avec des parties égales de chocolat sucré en poudre, et il a cet avantage que l'on n'a aucune peine à se le procurer.

SECTION FEMININE



Il faut des adoptions

C'est l'aumône la plus profitable:

(*a*) pour la Crèche.—Une adoption, c'est $200.00 d'épargné non seulement l'année du placement, mais les trois ou quatre années que l'enfant resterait à sa charge.

(*b*) pour l'Etat.—Une adoption, c'est un client de moins pour l'Assistance publique et pour toutes les années que l'enfant assisté devrait passer dans quelque hospice, aux frais du gouvernement de la Province.

(*c*) pour l'enfant adopté.—Tôt ou tard, il faudra le greffer sur la société; mieux vaut le faire tout de suite, dès son bas âge, alors que, avec son âme neuve et facile à imprégner, il est le plus à même de se pénétrer de l'esprit et des sentiments de la famille qui lui fait la charité de se l'assimiler.

(*d*) pour les parents.—La fécondité a parfois été refusée à des époux qui s'en font un réel chagrin; ils se sentent un peu inutiles dans la vie; les trésors de bons sentiments, de charité, d'apostolat dont leur cœur est rempli, ils n'ont personne à qui les communiquer; leur patrimoine moral, ils n'ont personne à qui le léguer en héritage; leur nom même et les plus chères traditions de leurs familles ne seront point continués. Ils trouvent leur foyer trop calme et peut-être un peu monotone: c'est qu'il y manque, en effet, le joyeux tapage, les cris, les pleurs même de ce présent des cieux qu'est tout enfant chrétien; il y manque les occasions quotidiennes de renoncement et de mérite; il y manque l'heureuse certitude de préparer, de pétrir et de façonner, en quelque sorte, des âmes pour le ciel du bon Dieu...

Que faire, si tel est votre cas?

Que conseiller, si vous connaissez de tels cas?

C'est très simple:

Une visite à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, 680, Chemin Sainte-Foy, Québec.

V. Germain, ptre.

Adoptions: 161 depuis janvier.

Aumônes: Des visiteurs, $16.50; par courrier, $4.00.

N. B.—Si vous désirez un enfant adoptif, munissez-vous d'abord d'une recommandation de votre curé.

RECETTES EPROUVEES

GELÉES CLAIRES

Nos grand'mères, qui faisaient de superbes gelées et de délicieuses confitures, suivaient l'ancienne recette: "Mettre une livre de sucre par livre de fruits, et faire bouillir pendant une heure". Les recettes modernes, basées sur les connaissances plus complètes que nous avons des aliments, conservent mieux la valeur nutritive des produits frais, tout en donnant des confitures aussi agréables au goût.

On dit aujourd'hui: "Ajoutez de la pectine et faites bouillir pendant une minute", et ce procédé, qui n'exige qu'un minimum de travail et de combustible, donne de très belles gelées et de très belles confitures, conservant toutes les couleurs et tous les goûts si variés des différents fruits, tels qu'ils se trouvent dans la nature.

La pectine est une substance chimique tirée des fruits mûrs, spécialement des pommes, et qui forme la gelée lorsqu'elle est en bonne combinaison avec de l'acide. Certains fruits contiennent beaucoup de pectine, d'autres n'en ont que très peu. Quelques-uns n'ont pas suffisamment d'acide, surtout s'ils sont tout à fait mûrs. Les pommes, spécialement les pommettes, les gadelles et les raisins, font généralement de la gelée d'une bonne consistance, sans l'addition d'autre pectine, mais les fruits à graines, comme les pêches et les fraises, ne se prennent jamais en gelée sans pectine. La pectine commerciale, généralement tirée de pommes, est fabriquée dans des établissements propres, tenus sous une surveillance soigneuse, et l'on peut s'en servir en tout confiance. Suivez les instructions données avec la pectine. Celle-ci se vend sous forme de liquide ou de poudre.

On peut préparer du jus de pomme pour l'employer avec des fruits qui ne se prennent pas en gelée. Les pommes Wealthys, pas tout-à-fait mûres, paraissent être les meilleures pour cela. Leur jus n'a que peu de couleur et n'a pas de goût prononcé. Le jus des pommettes se prend très bien en gelée, mais il a un goût très prononcé lorsqu'il est employé avec des fruits à saveur douce.

Quelques-unes des combinaisons suivantes font une gelée d'excellente qualité:—

Framboises et gadelles rouges;
Framboises et groseilles;
Cerises à grappes et pommes;
Bluets et pommes.

On peut employer une quantité égale du jus des deux fruits.

* * *

ROTI AU POT AVEC LÉGUMES

Essuyez avec un linge humide un rôti de 3 ou 4 livres de paleron (chuck) ou de croupe, liez avec des brochettes et roulez dans la farine. Faites saisir la viande de tous les côtés dans un peu de graisse, et placez dans une chaudière ou dans une poêle à braiser. Versez par-dessus la viande une tasse de chacun des légumes suivants: carottes, oignons, navets hachés et céleri en dés, qui ont été bouillis dans l'eau salée jusqu'à ce qu'ils soient tendres, et passés par frottement à travers une passoire grossière, et 3 cuillerées à soupe de graisse de viande ou de graisse de bacon. Assaisonnez au goût, recouvrez et faites cuire au four lentement, ou faites mijoter pendant environ 4 heures. Si le liquide dans lequel les légumes ont été bouillis n'est pas suffisant, on peut ajouter de l'eau au besoin. Epaississez légèrement la sauce et servez avec la viande.

* * *

Tarte à la crème prise, à la noix de coco

Même recette que pour la première, ajoutant ½ tasse de noix de coco en fils au mélange de crème prise (custard).

Tarte à la crème prise à l'érable

Même recette que pour la première, mais en employant ½ tasse de sirop d'érable ou de sucre d'érable râpé au lieu du sucre.

Tarte à la crème prise, aux dattes

¾ tasse de dattes hâchées
2 tasses de lait
2 œufs
¼ de c. à t. de sel
½ c. à t. de vanille ou 1 c. à t. de jus de citron.

Faites cuire les dattes et le lait ensemble dans le dessus du bain-marie, jusqu'à ce que les dattes soient molles. Passez au tamis. Combinez aux œufs battus, au sel et à la vanille. Versez dans l'assiette à tarte couverte de pâte et faites cuire comme la tarte à la crème prise.

LES AVANTAGES DE LA PEINTURE

—Comment expliques-tu que, suivant la statistique, la femme vive plus longtemps que l'homme?

—C'est que la peinture est un excellent préservatif.

NOTRE FEUILLETON

* * *

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

Ils sourirent en voyant l'un des hommes de la petite troupe, berger de son métier, qui, montre en main, s'absorbait dans une profonde méditation.

—A quoi penses-tu, Wilhelm? lui demanda un voisin.

—Bé! Je ne peux pas comprendre... Dans seize heures, il sera à ma montre 3 heures de l'après-midi... Alors, ça ne peut pas être le matin, là-bas, où l'on va.

Son camarade haussa les épaules.

—Tu verras bien! Ne t'en fais donc pas pour si peu...

—Quel est ce pays où nous allons? interrogea quelqu'un.

—Ça, mon vieux, je préfère ne pas te le dire et te laisser la surprise.

On ne put tirer rien de plus du mécanicien par ailleurs si bavard.

—Oh! la! la! que de lumières! s'écria Opperman, paysan de Souabe qui n'était pas encore revenu de sa surprise depuis qu'il s'était engagé dans cette affaire.

Le nez à un hublot, il admirait en ce moment la tache lumineuse qui apparaissait très au-dessous de lui.

—C'est Paris, dit le mécano.

Emus, Guy et Roger se regardèrent.

Mentalement, ils demandèrent à Dieu que les exaltés dont ils étaient maintenant les aides volontaires ne pussent réussir dans leurs entreprises criminels.

Le *Titanik*, maintenant voguait vers l'Océan qui, par un clair de lune magnifique, brillait de mille feux argentés.

De confortables couchettes, disposées dans toute la salle, invitaient au repos. Rompus de fatigue, Guy, Roger et leurs compagnons s'y étendirent et ne tardèrent pas à s'endormir.

Quand ils s'éveillèrent, le jour commençait à poindre et le *Titanik* se trouvait à mi-route entre San Francisco et les îles Hawaï.

Jour extraordinairement faible. Aube interminable, deux fois plus lente qu'elle ne paraît au commun des mortels.

A quelle distance portaient les yeux? Des centaines de kilomètres, à coup sûr.

Le *Titanik* passa légèrement au sud des Hawaï dont les sommets volcaniques parurent, au soleil naissant, couronnés de feu, et fila vers l'Ouest, à travers le Pacifique désert.

Pas si désert que cela, pensait Guy. La carte de cet immense Océan n'est pas encore parfaitement au point. Plus d'un capitaine de navire vous montre avec fierté quelques rochers, habitables ou non, repérés par lui au cours d'une croisière et dont les cartes officielles ne font pas mention. Je gage que c'est vers l'un de ces îlots que vogue notre avion-fusée.

La montre de Guy marquait 2 h. 20 lorsqu'un coup de sifflet strident retentit.

—Préparez-vous, dit Hermann, nous arrivons!

Depuis longtemps, tous étaient éveillés, car s'il n'était que 6 h. 30 dans le Pacifique, pour les Européens l'après-midi était à ses débuts.

Une collation substantielle avait été servie une heure auparavant, un repas plus copieux devant leur être offert dès leur arrivée.

Bientôt, le *Titanik* commença à descendre. Aucun paquebot en vue. Le centre choisi par les Allemands, comme les Français l'apprirent plus tard, était situé très en dehors de toutes les lignes de navigation.

Agrippez-vous aux poignées! cria un officier.

Les voyageurs saisirent les anneaux de fer qui, tout autour de la salle, étaient fixés dans la paroi, à un mètre cinquante de hauteur.

Ce fut alors vertigineux.

Quand il essaya, plus tard, d'analyser l'impression qu'il ressentit à ce moment, Roger ne put qu'évoquer la sensation que donnent les chutes rapides à bord de ces "railways" américains qui dans les champs de foire connaissent un succès durable.

Le *Titanik* tombait presque à pic à une effrayante vitesse. Brusquement, il se cabra. Puis il y eut un choc accompagné d'une manière d'explosion, en même temps que les hublots se couvraient d'écume. Violemment secoués, les hommes devaient faire grand effort pour rester cramponnés à leurs anneaux. L'avion bondit à nouveau, retomba dans l'eau, puis soudainement — et cela parut aux hommes le plus surprenant de l'extraordinaire manœuvre — roula sur un sol ferme, descendit doucement et s'arrêta.

Les portes de l'avion furent ouvertes. Ce fut un cri de surprise unanime.

L'avion reposait, de ses six roues, sur ses rails, au centre d'une grotte, tout comme au chalet allemand; seule l'eau qui ruisselait à flots de ses flancs recélait la brusque plongée qu'il venait d'effectuer, apportait aux hommes hébétés la preuve matérielle qu'ils n'étaient pas le jouet d'un rêve, mais les spectateurs et bientôt les acteurs d'une incroyable aventure...

—Par ici! cria Hermann.

La troupe, à sa suite, déboucha dans une salle de caractère entièrement différent, un vestibule confortable, presque luxueux, décoré avec art. Dans le fond, trois ascenseurs.

La comparaison avec les grands hôtels s'imposait irrésistiblement. L'ascenseur s'arrêta devant un long couloir aux parquets cirés, garnis de tapis.

—Un palace, décidément! pensa Guy.

Comme aux chambres d'hôtels, les portes étaient numérotées.

Chacun reçut une chambre très confortable avec mobilier moderne et cabinet de toilette parfaitement aménagé.

A la surprise du premier contact avec l'îlot fantastique succédait une sorte de frénésie joyeuse.

—Voyons! se gourmandait Guy, gardons notre sang-froid. Que diable! Je suis ici pour voir, pour juger. Il me faut un esprit lucide...

Mais il avait beau se raisonner, il n'en était pas moins singulièrement troublé.

Par un enchevêtrement inextricable de couloirs, d'ascenseurs, d'escaliers, les hommes pénétrèrent au cœur de la formidable cité sous-marine. Ils arrivèrent ainsi aux ateliers incomparablement plus importants que les installations du château de von Stuhl.

La petite troupe alors s'éparpilla. Chaque homme prit contact avec le poste qui lui était indiqué: Roger fut attaché à l'atelier de fabrication de fusée, Guy aux moteurs électriques.

Ils passèrent ensuite au réfectoire, immense salle où mille repas pouvaient être servis en même temps.

—Voici votre table, expliqua Hermann, numéro 47. Vous y reviendrez tous, à chaque repas...... Adieu!

La mission d'Hermann auprès de ces hommes était terminée. Il disparut et ne fut plus, dès lors, qu'un modeste sous-officier perdu dans la masse.

CHAPITRE VII

UNE AUDACIEUSE EXPÉDITION

—Hola! Hirth, n'aurais-tu pas de l'encre rouge?

—De l'encre rouge, Rutli?...... Mais pourquoi faire?

—Pour écrire à ma future qui doit rudement s'inquiéter, là-bas, dans mon petit village tyrolien.

—Et il te faut de l'encre rouge pour cela? De l'encre ordinaire ne ferait pas ton affaire?

—Non...... Ça lui donnerait des idées noires, qu'elle dit......

Le rire épais de Hirth résonna.

—En voilà une originale! Il est vrai que toi-même, Rutli, tu me parais assez *dumin* (stupide).

Rutli ne s'indigna pas de la remarque. Il se faisait une réputation de garçon "rigolo" et assez bêbête. Tant mieux! Cela pourrait servir ses projets.

—Alors, répéta-t-il, as-tu de l'encre rouge?

—Non, mon vieux!

Avec un grognement, Rutli poussa la porte de Hirth et se retrouva dans le couloir des chambres.

Il alla ainsi présenter sa requête à tous ses camarades. Personne ne pouvait lui donner satisfaction. Qui donc aurait eu l'idée saugrenue d'emporter de l'encre rouge avec lui?

Il arriva devant la chambre portant le numéro 845 et, pour la dixième fois, répéta sa demande:

—As-tu de l'encre rouge, Fettig?

Guy devina la pensée de son ami.

—Je crois que oui...... Veux-tu entrer? Attends une minute, je termine justement une lettre.

Roger "Rutli" entra sans refermer la porte.

A voix très basse, la conversation s'engagea.

—Tu as compris mon intention?

—Parfaitement: entrer dans la chambre sans éveiller aucun soupçon?

—Précisément. Alors, tu es toujours décidé?

—Plus que jamais.

—Et pour quand?

—Pour cette nuit, à 2 heures.

Une flamme passa dans le regard de Roger.

—Merci pour ton encre rouge, vieux, dit-il à haute voix tout en retirant de sa poche un encrier recouvert encore de son enveloppe de papier. Je te le rapporterai tout à l'heure.

En roucoulant une tyrolienne, Rutli s'éloigna.

Cette scène se passait huit jours après l'arrivée du dernier contingent à l'îlot du Pacifique. Il était 21 heures, et les hommes, dans leurs chambres, s'apprêtaient à se coucher.

Les deux Français, après réflexion, avaient pris une grave décision, et Roger était venu par le stratagème que l'on a vu, se concerter une dernière fois avec son ami.

Il lui rapporta la fameuse encre rouge une demi-heure plus tard, puis s'étendit sur son lit.

—Quatre heures de veille! pensa-t-il. Bah! je ne crains pas de m'endormir. Pourvu, grand Dieu, que notre plan réussisse!......

Il commençait maintenant à connaître dans son ensemble le rocher sous-marin qui abritait une population de près de trois mille âmes.

—Quels hommes, que ce Kohl et ses collaborateurs, les Lockener, Weissmuller et autres doktors! Avoir réussi à créer ce prodigieux repaire, invisible, paraît-il, à quelques centaines de mètres d'éloignement, et préparer en toute tranquillité des forfaits abominables!......

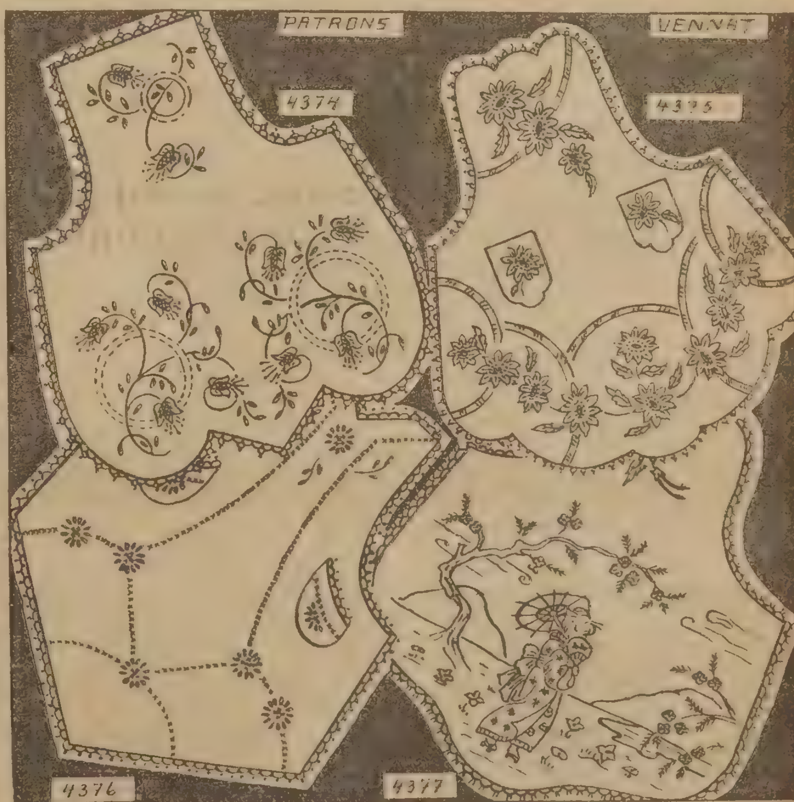
Il énumérait rapidement les gigantesques installations qui se dissimulaient dans le roc invisible: ateliers immenses où se fabriquaient de monstrueux engins, appareils étranges, centrale électrique étonnante qui, appliquant le fameux principe de Georges Claude, utilisait les différences de température des eaux de l'Océan pour produire une inépuisable force motrice. Et l'atelier-hangar, énorme excavation où cinquante sous-marins attendaient l'heure du départ et de l'action meurtrière.

—Des sous-marins, cela? Peut-être. Trop de particularités inquiétantes m'empêchent de donner ce simple nom à ces bizarres submersibles. Enfin, nous verrons bien ce qu'ils sont, puisque nous sommes, Guy et moi, dans les équipages.

La veille, en effet, les neuf cents hommes chargés de former les équipages avaient été sélectionnés. A leur grande satisfaction, Guy et Roger avaient été désignés tous deux.

Par le vasistas qu'il avait laissé ouvert audessus de la porte donnant sur le couloir, la sonnerie d'un carillon parvint à Roger. (à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



Nos 4374-4375-4376-4377.—Tabliers de Dames nouveaux dessins très artistiques.

No 4374, ronds noirs, fleurs mauves et violettes avec pistiles or. No 4375, courants gros bleu, marguerites jaunes et oranges à cœur brun. No 4376 courants brun doré, fleurs roses. No 4377 paysage japonais. Jeune fille robe rose avec fleurs et ceintures mauves, ombrelle rose, arbre brun à fleurs mauves sol et montagne vert foncé.

Chacun à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampé sur coton jaune deux qualités 25c ou 32c. Sur broadcloth bleu, vert, rose, jaune ou pêche ou coton blanc fini toile 45c. Coton à broder français 20c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec

TARIF des annonces:—20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec..... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Une exposition d'horticulture de tout le continent

Les producteurs canadiens de fleurs, de légumes et de fruits auront l'occasion de concourir dans une exposition continentale, consacrée exclusivement à l'horticulture, et qui sera la première du genre.

Ce sera l'exposition internationale d'horticulture, qui sera tenue du 12 au 20 septembre 1936 dans le nouvel amphithéâtre international de Chicago. Des facilités spéciales seront pourvues et l'exposition sera dirigée par un comité consultatif d'horticulteurs de marque.

Le bureau de direction se propose de donner la même place à l'horticulture que l'agriculture a occupée depuis bien des années à l'exposition internationale du bétail à Chicago.

Le Dr. G.-I. Christie, président du collège d'agriculture de l'Ontario, exprime l'espoir que l'exposition intéressera vivement un grand nombre de gens au Canada.

"L'occasion de prendre part à un étalage d'une telle importance, mettant en relief les meilleurs produits des jardins, sera non seulement un plaisir mais une éducation" dit le Dr. Christie. "Ce sera en somme une grande institution enseignante où les intéressés pourront admirer les étalages et échanger des opinions".

Le président du comité consultatif, le Dr. J. C. Blair, directeur du département de l'horticulture de l'université de l'Illinois, dit que comme l'exposition sera tenue juste avant les gelées, lorsque les jardins sont dans leur floraison d'automne, elle devrait attirer un grand nombre de visiteurs. Il y aura place à l'exposition pour les étalages de tous ceux qui s'intéressent à une phase quelconque de l'horticulture, amateurs, producteurs professionnels et commerciaux, pépiniéristes, fleuristes, cercles de jardiniers, associations, institutions et organisations enseignantes.

La liste de prix contenant tous les détails sur les catégories de concurrents sera bientôt prête à être distribuée parmi ceux qui en font la demande au bureau-chef de l'exposition, au parc à bestiaux de Chicago.

La direction annonce que trente collèges des différents Etats, le collège d'agriculture de l'Ontario, le Département de l'agriculture des Etats-Unis ont signifié leur intention de concourir à l'exposition; et que trente-trois sociétés nationales d'horticulture ont fait savoir que leurs membres participeront à titre d'exposants.

POUR L'ŒIL...

"Un jour, une jeune fille alla trouver son curé pour lui annoncer son futur mariage. Le bon prêtre savait que la conduite du prétendant laissait assez bien à désirer...

—Croyez-vous, dit M. le curé, que vous serez heureuse avec lui... sous tous les rapports?

—Si même il n'est pas entièrement parfait, répondit la jeune fille, en tous cas, sa figure me plaît. Il faut aussi quelque chose pour l'œil, n'est-ce pas?

—Ah! il vous faut aussi quelque chose pour l'œil!

—Mais, bien sûr...

Six mois plus tard, M. le curé voyait venir au presbytère sa paroissienne, la tête bandée et sanglotant.

— Qu'avez-vous donc, ma bonne dame!

—Regardez donc, Monsieur le curé! Et, enlevant le bandeau, elle lui montra un œil poché, gros comme un œuf.

—Voilà, gémit-elle, l'œuvre de mon mari. Oh! Monsieur le curé, si je vous avais écouté.

—Ma pauvre fille, vous m'avez dit qu'il vous fallait quelque chose pour l'œil. Vous voilà servie au-delà de vos espérances!.

Prix de dernière heure

18 AOUT 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé	25c
Fromage coloré	14¼c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates nouvelles du Québec en sac 80 lbs	$1.20 à $1.25

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée	14c F.A.B.
Laine blanche lavée	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée	23c
Laine lavée	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, 07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau 12c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs. à la pièce 90c.

Peaux Veaux Deacons. 80c.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.00, sans crin ni queue 15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.

Crin de Cheval crinière, .06c la lb.

Crin de Vache à .06c la lb.

Peaux Moutons du 17 au 29 août .35c

Peaux Moutons sans laine .05c chacune.

Prix garantis du 17 au 29 août 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$7.40
Patente Hungarian, 98 lbs	3.35
1ère Patente, Manitoba, qrt	7.00
" " " 98 lbs	3.15
Forte à levain, quarts	6.90
" " 98 lbs	3.10
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.30
" " sacs toile, 98 lbs	2.20
Farine à engrais, 1ère qualité	1.90

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	1.10
Avoine alimentation No 1	0.57½
" " recriblée	0.60
Blé d'engrais, 98 lbs	1.70
Orge d'alimentation	0.80
Sarrasin d'alimentation	0.90

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.40
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.35
Grains mélangés pour poules	2.10
Grains broyés fins, poussins	2.30
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$2.75
Fèves blanches, (triées)	3.00
" (triées yeux Jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.40
Gru	1.50
Gru Blanc (Middlings)	1.75
Blé d'Inde moulu	2.10
Moulée d'Avoine, fine	1.90
Moulée d'Orge, fine	1.75
Tourteaux de lin	2.00
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.95
" " coton 80 lbs	3.00
Drèches brasserie séchées	1.50
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur	.10
en baril de 45 gallons	
Moulée à veaux	3.50
" laitière 18%	1.85
" laitière 34%	2.10
Foin à la tonne	10.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.90
Pearl Barley	3.65

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4.45

Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal	$0.56
Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.60
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos: 30 x 40	$39.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	32.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$30.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	30.00

COMPARAISON DES PRIX

	20 août 1936	22 août 1935	23 août 1934	24 août 1933	19 août 1926
Beurre No 1, Past	24¼	20¼	18¼	18	31
Fromage Blanc	13⅝	09 5/16	09⅜	09 5/16	15¾
Fromage coloré	13 11/16	09⅜	09⅜	09 7/16	15⅞
Œufs Frais	31	28	25	22	41
Veaux de lait vivants	06½	06½	05	05¼	09
Bouvillons vivants choix	05½	06¼	05½	05	07½
Agneaux du printemps	07	06½	06	05½	13½
Porcs vivants	10.00	10.00	8.75	6.65	14

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 10 au 17 août

BEURRE

Ainsi que pour la semaine précédente, la demande pour fins d'entreposage s'est continuée active et coïncidant avec une légère amélioration de prix sur le marché anglais, notre marché a été ferme et une autre hausse a été enregistrée dans les prix.

A la dernière heure, lundi après-midi, le 17 courant, le No 1 pasteurisé au gros variait de 24⅞c à 25c la livre.

FROMAGE

La forte demande de la part d'opérateurs de l'Angleterre et des Etats-Unis est actuellement de nature à maintenir les prix de notre fromage canadien très fermes.

ŒUFS

Montréal et Québec: Quoique les arrivages aient été un peu plus considérables que la semaine précédente, la demande a encore été assez bonne pour les absorber et par conséquent à soutenir les prix.

VOLAILLES VIVANTES

Poules et poulets à rôtir: Les sujets de bonne qualité ont assez facilement été écoulés et les prix maintenus stables; quant à ceux de qualités secondaires, la vente reste encore lente et les prix ont subi une autre baisse.

Poulets à griller et canards: La demande est limitée et pour en trouver preneur, il a fallu accepter une réduction de prix de 1c la livre, pour toutes les catégories.

VOLAILLES ABATTUES

Aucun changement important à noter sur ce marché et les prix actuels sont stationnaires.

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundi, le 17 août 1936:—Bétail, 1223; veaux, 1071, porcs, 2342; moutons, 1951.

BETAIL

Ce marché continua à être lent et les ventes se faisaient lentement quoique à des prix pratiquement aussi forts que ceux de la semaine dernière. Il restait à peu près 350 têtes de la semaine précédente et à la fin de la journée il reste encore près de 400 têtes qui ne pourront pas être vendues aujourd'hui. Il n'y a pas de bons bouvillons; les meilleurs se vendent de 5c à 5¼c la livre et les moins bons aussi bas que 2½c. Les vaches et les taureaux maintiennent leurs prix; on paie les vaches de 1½c pour les plus communes jusqu'à 3c pour les meilleures, très peu de sujets allant au-delà de ce prix; les taureaux rapportent de 2c à 3c la livre. Nous nous attendons à très peu de changements au cours de la semaine présente.

VEAUX

Les veaux se vendaient à prix fermes. Les veaux laissent généralement à désirer sous le rapport de la qualité, en sorte que les acheteurs ne sont que plus ou moins intéressés à ce marché. Les meilleurs veaux de lait se vendent à 6c, avec quelques têtes à 6½c la livre et les moins bons veaux de lait rapportent aux alentours de 4c. Les veaux de champs se vendent de 3c à 3½c suivant leur qualité et leur embonpoint. Nous ne nous attendons qu'à peu de changements cette semaine dans les prix du veau.

AGNEAUX - MOUTONS

Les agneaux se sont vendus assez facilement à prix fermes au cours de la présente journée à 7c la livre pour les bons sujets. Les agneaux communs, qui constituent une trop forte proportion des arrivages se vendent à 5c la livre et les acheteurs préfèrent ne pas les prendre. Nous constatons à regret qu'il s'expédie cette année une proportion beaucoup plus forte d'agneaux manquant de poids et de fini. Dans bien des cas il eut été beaucoup plus avantageux de les porter à un poids plus élevé. Il faudra prendre note du fait qu'à partir du 31 août les agneaux non châtrés seront sujets à une coupe d'un sou la livre. Ceux qui sont prêts pour le marché devraient être expédiés avant cette date.

PORCS

Les conditions de vente du porc se sont maintenues bonnes et peu de temps après l'ouverture du marché ce matin tous les porcs étaient vendus à 10c la livre pour les baçons; la prime habituelle de $1. par tête pour les sujets de choix était payée et les coupes ordinaires étaient en vigueur. Dans le cas des porcs légers il y a une coupe qui varie suivant la qualité des sujets, cette coupe allant de ½c à 1c et même plus dans certains cas. Bien qu'il soit difficile de prévoir quelles conditions nous seront faites sur ce marché nous croyons cependant avoir raison de nous attendre à des marchés fermes pour quelque temps. Notre marché d'exportation est celui qui aura le plus d'influence sur nos prix. Les truies se vendent assez bien et rapportent de 6½c à 7c, voire même 7¼c la livre.

PRIX de REMISE de la COOPERATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 15 AOUT 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	29c
A (moyen)	27c
B	23c
C	21c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	11c
Bon	—80 lbs jusqu'à 89 lbs.	10c
Moyen	—70 lbs jusqu'à 79 lbs.	9c
Commun	—60 lbs jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	15½c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	14c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs	12c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
A—4½ lbs et plus	23c
A—3½ lbs à 4½ lbs	22c
B—5 lbs et plus	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c¾
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12½c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c

POULETS SÉLECTIONNÉS

A— 5 lbs et plus	21c
A—4 lbs à 5 lbs	20c
B—5 lbs et plus	19c
B—4 lbs à 5 lbs	18c
C—5 lbs et plus	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c
C—3 lbs à 4 lbs	15c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	20c
A—5 lbs à 6 lbs	19c
A—4 lbs à 5 lbs	18c
B—6 lbs et plus	18c
B—5 lbs à 6 lbs	17c
B—4 lbs à 5 lbs	16c
C—6 lbs et plus	15c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	13c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 15 AOUT 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 11 AOUT 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUÉBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	24¼c
No 1 non pasteurisé	23¾c
No 2	23¼c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	13⅝c	No 1	13¹¹/₁₆c
No 2	12⅝c	No 2	12¹¹/₁₆c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	19c
B	17c
C	13c
Coqs	10c

POULETS VIVANTS
"A Rôtir"

A—5 lbs et plus	20c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs	11c

POULETS VIVANTS
"A Griller"

A—2½ lbs	16c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	14c
C—Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	12c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	17c
B	15c
C	12c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre	8c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	20c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	31c
A—Moyens	29c
B	25c
C	20c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	09c
Moyen	7c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	13¼c
Moyen	12¾c
Commun	11¾c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 17 août 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $10.00
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $10.00
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $9.50
Porcs légers	120 à 160 lbs. $9.00 à $9.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $9.50
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.50 à $9.00
Truies	$6.00 à $7.00

Vaches

	la lb.
Choix	3c à 3¼c
Bonne	2¾c à 3c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	2c à 2¼c
Très Commune	1¼c à 1½c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6c à 6½c
Bon	5½c à 6c
Moyen	5c à 5½c
Communs	4c à 4½c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3¼c à 3½c
Commun	2¾c à 3c

Agneaux

	la lb.
Choix	7c
Bon	6½c à 6¾c
Commun	5c

Moutons

	la lb.
Bon	2½c à 3c
Commun	1¾c à 2c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5c à 5¼c
Bon	4½c à 5c
Moyen	4c à 4½c
Commun	3¼c à 3¾c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4c à 4½c
Bonne	3½c à 4c
Moyenne	3c à 3½c
Commune	2c à 2½c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	2¾c à 3c
Bon	2¼c à 2½c
Moyen	2c à 2¼c
Commun	1½c à 2c

VEAUX ABATTUS

Montréal: Marché tranquille et prix stationnaires.

Québec: Marché très ferme avec une hausse de 1c la livre, sur toutes les différentes catégories.

PORCS ABATTUS

Montréal: Marché stable et peu de changement à noter dans les prix.

Québec: Marché plutôt tranquille avec une légère tendance à la baisse.

C'EST UN COMMENCEMENT

Deux amis qui ne se sont pas vus depuis longtemps, s'abordent sur le boulevard.

—Que deviens-tu? dit l'un. Que fais-tu maintenant?

—J'ai quitté l'architecture et suis entré dans le commerce.

—Ah!

—Oui, je suis marchand de meubles.

—Et tu en vends beaucoup?

—J'espère y arriver, j'ai déjà vendu les miens.

Notre Société Nationale et la Colonisation

(Suite de la page 331)

fut justement en ces vingt années qu'eut lieu la plus grande vague d'émigration de la population de nos campagnes pour le bénéfice des Etats-Unis.

Nous du Québec, nous aurions mauvaise grâce de nous en prendre aux autres et de les rendre responsables de cette sorte d'administration de nos affaires, car, depuis quelques années déjà, depuis la Confédération du moins, nous étions les maîtres absolus chez nous. Les terres où aurait pu s'établir notre jeunesse campagnarde, nous en disposions nous-mêmes.

Si nous en disposâmes de telle sorte que la classe rurale canadienne traversa la frontière, par milliers, chaque année, nous n'avons pas le droit de frapper la poitrine des autres mais bien la nôtre en disant humblement: Mea Culpa!

Revenant à la charge, les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste organisèrent d'autres réunions où des directives furent données, mais pas toujours suivies, malheureusement. Dans chacune de ces réunions, dans chacun de ces Congrès, les dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste demandent plus d'aide pour la Colonisation et pour l'Agriculture.

Ainsi, au Congrès de Québec, en 1880, la Société Saint-Jean-Baptiste demande:

"Que nos gouvernants soient priés "de dépenser partie des sommes vo-"tées pour l'immigration pour organi-"ser le rapatriement des Canadiens-"des Etats-Unis".

A cette époque de construction ferroviaire, il eut été d'importance nationale pourtant d'organiser la prise de possession des terres canadiennes par les descendants des pionniers canadiens. Il fallait de toute nécessité défricher de larges espaces des terres canadiennes. Cela demandait de l'argent pour les chemins, pour la préparation des terres, pour les écoles, pour des voies de communisations de toutes sortes. L'argent pour ces travaux fut dépensé. Il fallait en plus une population qui ferait le défrichement, qui mettrait le pays en valeur pour son compte. Cette population aurait pu être la nôtre. Nous préférâmes aller aux Etats-Unis. Nos représentants, comme les autres, votèrent les sommes requises pour le développement de ces pays. S'ils avaient écouté les demandes des dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste du temps, ils auraient fait dvantage. Ils auraient organisé la prise de possession de ces terres par au moins une partie importante de notre population rurale qui avait des enfants à établir.

Ils ne s'en préoccupèrent pas, ou du moins, pas assez activement.

Les trois millions des nôtres qui vivent aux Etats-Unis sont une preuve suffisante pour démontrer que, si notre Société Nationale s'est occupée de l'établissement des Canadiens au pays, ses avis n'ont pas été suivis comme ils auraient dû l'être, ses efforts n'ont pas été suffisamment secondés par ceux-là même parfois que nous avions choisis comme l'élite dirigeante de nos destinées économiques et nationales.

En 1884, lors des fêtes du cinquantenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste, ses dirigeants mirent encore de l'avant la question de la Colonisation. Pour cette circonstance, la Société invita un personnage non moindre que le curé Labelle. Aux optimistes invétérés qui parlaient toujours des progrès accomplis par notre façon de développer le pays cependant que les Canadiens s'expatriaient par milliers, annuellement, il dit:

"C'est une vérité de sens commun: "cherche-t-on à mettre de l'eau dans "une chaudière à fond percé? Il y a "trente ans que l'on aurait dû organi-"ser une souscription nationale per-"pétuelle pour remplacer nos pruches "et nos épinettes par de braves Ca-"nadiens".

Un personnage considérable du temps, Adolphe Chapleau, soutint le curé Labelle, en disant des pionniers Canadiens:

"Amour immense de l'humanité, "insouciance de savoir si l'humanité "se souviendra d'eux; exécution héroï-"que de cette pensée d'amour; intré-"pidité contre les dangers; sang-froid "devant la mort; vie sacrifiée, sans "autre regret que celui de ne pouvoir "la renouveler pour la sacrifier encore; "oubli des injures; pardon magna-"nime à leurs bourreaux; triomphe de "la vérité dans l'esprit; justice dans "l'âme; dévouement dans le cœur, "résignation dans les tortures; abné-"gation partout et toujours; tels fu-"rent les pionniers du Canada. Dieu "ne donne pas de tels fondateurs à un "pays dont les destinées lui sont indif-"férentes".

Un autre ami de la Société Saint-Jean-Baptiste, Honoré Mercier, disait vers le même temps:

"La Colonisation, cette grande "cause nationale, si digne des efforts "des hommes publics, et qui porte "dans son avenir, celui même du pays, "doit être encouragée par tous les "moyens à notre disposition.

"Pour cela, il faut adopter un sys-"tème d'octrois gratuits de terre à "tous colons de bonne foi et à tout fils "de colon rendu à l'âge nécessaire, et "pousser avec toute la vigueur que "nous permettront nos ressources, la "construction des chemins de colo-"nisation. Ce qu'il faut à nos colons, "ce sont des chemins, non parce que "nous ne donnons pas assez d'argent "pour cet objet important, mais parce "que nous le dépensons mal, sans dis-"cernement, sans jugement, pour des "fins mesquines de partisannerie poli-"tique".

Quand Mercier prononça ces paroles, il savait ce dont il parlait, car il était alors premier ministre de la province de Québec. Avec des hommes, tels Louis Beaubien, Testard de Montigny, L.-O. David, membres de divers partis politiques, il soutenait les apôtres de la colonisation de son temps: le curé Labelle et le Père Lacasse.

Mercier tomba. La façon de coloniser qu'il dénonçait fut continuée. De même aussi que continua l'émigration vers les Etats-Unis.

En 1909, la Société Saint-Jean-Baptiste, lors du Congrès du 75ième anniversaire de sa fondation, mit encore la question de colonisation à l'ordre du jour.

A Québec, en 1928, lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, l'abbé Sylvio Deschênes fut chargé d'exposer un programme devant servir à la prise de possession du sol canadien par les descendants des pionniers du pays.

Actuellement, à Montréal, la Société Diocésaine de Colonisation est la continuation de la Société de Colonisation de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Par cette Société Diocésaine de Colonisation, notre Société Nationale continue son œuvre d'établissement des Canadiens dans leur pays et de relèvement économique de notre peuple, par le développement de ses ressources naturelles par ses enfants et pour leur bénéfice.

Puissent ceux qui dirigent nos destinées, nous donner une meilleure administration colonisatrice que celle dénoncée avec tant de véhémence par le grand patriote et le grand apôtre de la colonisation que fut Honoré Mercier.

C'est le vœu le plus ardent des dirigeants de notre Société Nationale.

La production de graines de mélilot aux Etats-Unis, en 1935, est la plus faible qui ait jamais été enregistrée; celle de graines de trèfle rouge, la plus faible depuis 1926; celle de graine de trèfle d'alsike, la plus faible depuis plusieurs années, tandis que la récolte de graine de luzerne est inférieure à la normale. Par contre, la production de graine de mil, évaluée à 128,223,000 livres, est de onze fois plus forte que la récolte de 1934.

Le gouvernement anglais est pressé par le comité conservateur agricole d'imposer un droit de douane sur toutes les viandes importées, les dominions continuant de jouir d'un droit de faveur.

On sait que ce droit de faveur a été obtenu lors de la conférence inter-impériale d'Ottawa pour une certain période d'années. Il faut nous rappeler entre autres avantages obtenus que le Canada a droit d'exporter une quantité considérable de porc à bacon. Nous devrions faire en sorte de profiter de ce marché d'exportation d'autant plus que jusqu'ici le prix de la viande de porc de bonne qualité commande un prix satisfaisant.

UL

LE BULLETIN DE LA FERME

COOPÉRATION, CULTURE MARAICHÈRE
INDUSTRIE LAITIÈRE, ELEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS LES JEUDIS — APICULTURE ET INDUSTRIE SUCRIÈRE — FONDÉ EN 1913 FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIV, No 35 — QUÉBEC — 27 AOUT 1936

ACTUALITE AVICOLE

Engraissement des volailles en épinette

Les cultivateurs perdent tous les ans beaucoup d'argent parce qu'ils envoient sur le marché des volailles trop maigres. Un nombre beaucoup trop considérable de volailles offertes sur les marchés domestiques et d'exportation ne peuvent être classées dans les catégories "Nourries au lait A" et "Nourries au lait B", et perdent ainsi la prime de 3 cents par livre que ces oiseaux obtiennent par comparaison aux catégories inférieures.

Il y a un moyen infaillible d'améliorer la catégorie: c'est de nourrir les volailles dans une cage (épinette d'engraissement), sur une ration de grain de ferme finement moulu, de pommes de terre et de lait sur.

Il y a sans doute différents mélanges que l'on peut employer pour l'engraissement et qui donnent de bons résultats, mais ce qui importe avant tout, c'est d'utiliser les grains qui sont produits sur la ferme. Les volailles devraient être mises dans des épinettes deux ou trois semaines avant le jour où elles doivent être vendues. Les épinettes, qui devraient être désinfectées au préalable, sont mises dans des quartiers raisonnablement chauds, sans courants d'air; la distribution des repas se fait matin et soir. On recommande de donner la ration suivante: parties égales d'avoine et de blé, avec orge ou sarrasin; ajoutez des pommes de terre à raison d'un tiers du poids total du mélange de grain; mélangez avec du lait sur pour que le mélange coule facilement.

Le commencement de la période d'engraissement est très important. Si les volailles ont déjà de la nourriture dans leurs jabots lorsqu'elles sont mises dans les épinettes, on les laissera passer un repas et on les nourrira légèrement pendant deux jours environ. Au moment de leur introduction dans l'épinette d'engraissement, on leur donnera un purgatif, sous forme de sels d'Epsom, dans leur premier repas, à raison d'une livre de sels d'Epsom pour cent oiseaux. On fait dissoudre ces sels dans de l'eau et on mélange cette solution au premier repas.

Il faut se garder de donner aux volailles tout ce qu'elles peuvent manger le premier jour, car elles perdraient leur appétit et maigriraient au lieu d'engraisser. Il vaut beaucoup mieux laisser les oiseaux sans nourriture pendant les premières vingt-quatre heures après qu'ils sont dans l'épinette que de leur donner trop de nourriture. Tenez-les même sur leur appétit pendant les premiers jours, jamais repus, jusqu'à ce qu'ils se soient habitués à leurs nouveaux quartiers. Après cela, vous pourrez leur donner toute la nourriture qu'ils peuvent manger sans en laisser, deux ou trois fois par jour. Ayez soin, après chaque repas, de nettoyer les auges, et donnez une provision de gravier deux ou trois fois par semaine.

Pour plus amples détails sur l'engraissement en épinette, s'adresser au Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, et demander le feuillet No 125, intitulé: "La préparation des volailles pour la vente", ou adressez-vous aux différents Ministères provinciaux de l'Agriculture.

Aide à l'établissement d'une basse-cour

Il est généralement admis dans toute l'industrie avicole que l'un des moyens les plus utiles et les plus rapides d'améliorer les basse-cours de la ferme est l'application des règlements fédéraux sur les couvoirs. Ces règlements, grâce à la collaboration des provinces, donnent de très bons résultats. Pour établir les bases d'une bonne basse-cour, il est essentiel de commencer avec des sujets sains et vigoureux. Pour que les cultivateurs puissent se procurer ces sujets sains et vigoureux, des règlements pourvoyant au contrôle des couvoirs ont été rédigés à la requête de plusieurs provinces et avec leur concours. Voici, en peu de mots, les prescriptions de ces règlements: (*a*) tous les couvoirs commerciaux ayant une capacité supérieure à 1,000 œufs, doivent se procurer leurs œufs d'incubation de basses-cours approuvées et fonctionner sous une surveillance fédérale en ce qui concerne la conduite, l'exploitation et la réclame; (2) l'approbation des basses-cours comme sources d'œufs d'incubation doit être sous une surveillance provinciale.

On peut établir une basse-cour de ferme par différents moyens: (1) par l'achat d'œufs d'incubation; (2) l'achat de poussins d'un jour; (3) l'achat de poulettes prêtes à pondre; (4) l'achat de sujets reproducteurs adultes. Quel que soit le moyen adopté, une chose est bien sûre: on peut s'éviter beaucoup d'ennuis et beaucoup de pertes en argent en achetant dans des basses-cours approuvées ou contrôlées (Contrôle de la Ponte).

Il existe au Canada toute une richesse de renseignements exacts sur l'élevage des volailles, et ces renseignements sont offerts à tous, aussi bien au cultivateur qu'à l'aviculteur professionnel. De même, tous les cultivateurs qui sont à proximité des différentes fermes expérimentales, stations de démonstration, universités, collèges d'agriculture et autres centres reconnus d'activité agricole, peuvent se procurer des services personnels. Quant au cultivateur éloigné de ces institutions, il peut toujours faire connaître ses besoins par lettre ou carte postale.

Indépendamment des services de campagne conduits par les Services des volailles de la Division de l'industrie animale et des recherches entreprises par le Service de l'aviculture des fermes expérimentales, le Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, distribue gratuitement, sur requête, de nombreuses publications sur les volailles, qui toutes contiennent des renseignements importants et pratiques.

Mots pour rire

—On n'a jamais vu cela! Cet individu qui m'appelle vieil imbécile!
—En effet il a eu grandement tort, car enfin, tu es encore jeune.

* * *

—Justine, quels sont ces cris? Voilà un quart d'heure que j'en suis horripilé!
—Monsieur, ça doit être madame qu'est en train de chanter, ou le chien qui secoue le chat par les oreilles.

* * *

—Maman, disait une jeune fille à sa mère, se marier, est-ce un verbe actif?
—Non, mon enfant, c'est un verbe réfléchi, souvent même pas assez réfléchi.

* * *

Voyez! un bouton d'uniforme dans mon vermicelle!
J'imagine que Monsieur n'espère pas, pour 30 sous, trouver l'uniforme complet.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 20 août 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	1902	2161.8
2. Couvoir Coop. St-Raym.	"	1661	1608 3
3. Tayler, G. S.	"	2097	2361.3
4. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	1686	1866.1
5. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1916	2031.8
6. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1798	1842.7
7. Letendre, J.-W.	"	1330	1431.2
8. Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1352	1359.4
9. Couv. Coop. St-Augustin	"	1659	1651.7
10. Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1474	1689.0
11. Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	1966	2093.2
12. Couv. Coop. Montmagny (Marier)	"	1479	1488.7
13. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1575	1551.8
14. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1636	1659.4
15. Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1664	1769 8
16. Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1658	1787.0
Total		26853	28353.2

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 13 août 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1635	1711 4
2. Exp. Sta., La Ferme	"	1540	1560.7
3. Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	1626	1771 8
4. C. R. Waldron, Co-op. S.	"	1609	1778 0
5. G.-K. Campbell	"	1373	1498 7
6. J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	1336	1376.0
7. Adélard Fortin	"	1124	1187.3
8. Arthur Préfontaine Co-op. S	"	1906	x1915 6
9. J.-A. Lataille	"	1640	1821.4
10. Riverside Fm. Co-op. S.	"	1503	1519 4
11. C. Drummond, Co-op. S.	"	1368	1521 7
12. J. H. Pariseau, Co-op. L.	P.R.BL	1314	1306 5
13. Exp. Sta. Lennoxville.	P.R.B.	1761	1914 7
14. W. W. Elliot, Co-op. O.	"	1383	1460 8
15. R. H. Smith, Co-op. S.	"	1586	1592 2
16. Hugh C. Elliott	"	1615	1757 7
17. Art. Paquette, Co-op. M	"	1500	1552 2
18. Donat Ostiguy, Co-op. M.	"	1500	1542 3
19. P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1445	1434 2
20. Exp. Sta. Lennoxville.	"	1621	1688 0
Total		30685	31910 6

Encouragez nos annonceurs

Concours de ponte Canadien

41ème semaine finissant le 13 août, 1936

La production a baissé quelque peu durant cette dernière semaine; elle est exactement inférieure de 25 œufs à celle de la semaine précédente. On compte un peu plus de poules inactives dont le nombre atteignait trente-cinq à la fin de la quarante-unième semaine. Dans huit parquets toutes les poules ont donné quelque rendement. Le poids des œufs se maintient, un seul ayant été disqualifié.

Les parquets champions pour la semaine ont donné des signes de faiblesse. Les Leghorns blanches ont pris le devant et le résultat des trois premières colonies s'exprime comme suit:

Parquet	Points	Œufs
22—L.B., F. C. Evans	58.3	56
23—L.B., W. S. Hall	57.6	50
8—R.B., J. H. Smith	57.5	52

Il n'y a pas de changement dans l'alignement des six plus forts groupes de pondeuses du concours. Les records seuls sont accrus:

Parquet	Ppints	Œufs
23—L.B., W. S. Hall	2095.0	1841
5—R.B., J. H. Thompson	2047.7	2073
29—L.B., Manor Farm	2039.0	1842
26—L.B., Russell P. Farm	2014.8	1823
20—L.B., G. S. Tayler	1857.2	1734
22—L.B., F. C. Evans	1752.5	1695

39ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. J.-H. Pariseau	P.R.BL.	1184	1282.0
2. Sta.-Exp. Kapuskasing.	P.R.B.	1265	1426 6
3. Frank Teasdale	"	1629	1708 0
4. Kenneth Slacer	"	1515	1581 1
5. J.-H. Thompson	"	2073	2047.7
6. G.-A. Robertson & Son.	"	1588	1584 8
7. Jas.-M. Winter, Jr.	"	1447	1456 8
8. Jas.-H. Smith	"	1638	1722.8
9. R.-W. Kettles	"	1242	1266.8
10. Ferme Exp. Ottawa	"	1549	1694 2
11. Ferme Exp. Ottawa	"	1391	1423 0
12. Ferme Exp. Ottawa	"	1524	1642 3
13. Sta. Exp. Lennoxville	"	1668	1716 6
14. Sta. Exp. La Ferme	"	1508	1533 6
15. Sta. Exp. La Ferme	"	1608	1674.3
16. R.-J. Steele	L.B.	1089	1078 5
17. R. Haycock	"	1316	1365 4
18. Alex. McLean	"	1644	1697.4
19. Ferme Exp Ottawa	"	1362	1212 9
20. G.-S. Tayler	"	1734	1857 2
21. R.-J. Penhall	"	1472	1477 4
22. F.-C. Evans	"	1695	1752 5
23. W.-S. Hall	"	1841	x2095 0
25. A.-E. Shank & Son	"	1523	1602.5
26. Russell P. Farm	"	1823	2014 8
27. Ferme Exp. Ottawa	"	1287	1255 7
28. Ferme Exp. Ottawa	"	1586	1639 7
29. Manor Farm	"	1842	2039 0
Total		43043	44829.6

Lisez le Bulletin de la Ferme

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 27 AOUT 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 35

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

L'intention ne vaut que pour autant qu'elle soit suivie de l'action.

* * *

Avec un taureau parfaitement racé et des vaches qui laissent un peu à désirer, on améliore progressivement son troupeau, puisqu'on est à même d'obtenir des élèves présentant moins de défauts que leurs mères.

* * *

Le taureau de choix ne coûte pas plus cher à entretenir que l'animal quelconque. La mise de fonds supplémentaire que nécessite son acquisition est toujours récupérée dans l'avenir par l'amélioration du bétail qui s'ensuit.

* * *

En 1936, à venir jusqu'au 6 août, il s'est exporté au total sur les États-Unis 171,522 bœufs canadiens, contre 88,845 pendant la période correspondante de 1935. Le nombre total de bœufs canadiens exportés sur la Grande-Bretagne pendant la même période a été de 22,782, contre 4,947 pendant la période correspondante de 1935.

* * *

En élevage bovin, l'exploitation des bêtes bovines tenant une place importante, peut-être la plus importante dans l'économie de nos fermes, le mâle exerce une influence marquée du fait qu'il engendre une descendence beaucoup plus nombreuse que la femelle. C'est ainsi qu'il transmet ses caractères à plusieurs veaux d'un troupeau tandis que la vache ne donne qu'un seul produit par année. On voit par là les conséquences qui découlent du choix du taureau suivant qu'il est bon ou mauvais.

* * *

Les temps justifient plus que jamais le groupement des cultivateurs en associations, principalement quand il s'agit d'acheter à meilleur compte ou vendre les produits de la ferme au meilleur prix. La grosse logique veut que dix cultivateurs unis soient plus forts pour revendiquer leurs droits légitimes qu'un seul. Le commerce, l'industrie sont parfaitement organisés sous ce rapport, les agriculteurs se doivent d'opposer à ces organismes économiques solides un front uni.

Vente publique de beurre et de fromage

A la vente tenue sous les auspices du Comptoir Coopératif de l'Union Catholique des Cultivateurs à Montréal, le 19 courant, 1150 boites de beurre pasteurisé No 1 ont obtenu 25 3/8c. la livre et 50 boites de No 2, 24 7/8c.

Il fut offert 2,000 boites de fromage blanc No 1 qui trouvèrent acquéreur au prix de 14 3/8c. la livre et 370 de fromage coloré No 1, vendues à 14 3/8c. la livre.

Ces ventes sont organisées sous la direction de M. Clinton Henderson, pour le compte de l'U. C. C.

Donnez une bonne mesure de ficelle d'engerbage

On n'a guère entendu de plaintes sur la qualité de la ficelle d'engerbage vendue au Canada en ces dernières années. La loi prescrit que chaque balle de ficelle d'engerbage, qu'elle soit fabriquée au Canada ou importée, doit porter une étiquette indiquant le nombre de pieds par livre qu'elle contient. Ces déclarations relatives à la longueur, par exemple 500, 600 ou 650 pieds par livre, sont vérifiées par les inspecteurs de la Division des Semences du Ministère fédéral de l'Agriculture.

La loi permet une certaine tolérance en considération des variations qui doivent naturellement se produire, mais sur les trois cents échantillons ou plus qui sont éprouvés tous les ans, plus de la moitié avaient une longueur supérieure par livre à celle indiquée sur les étiquettes. Dans les échantillons qui ne répondaient pas à la garantie, la différence de longueur par livre était insignifiante, et ce n'est que dans de rares cas que cette différence dépassait la limite de tolérance. Depuis 1930, la proportion d'échantillons dont la longueur était insuffisante n'a pas atteint trois pour cent du nombre total d'échantillons essayés; en 1935, la proportion était inférieure à un demi de un pour cent.

Les chauves-souris sont utiles, mais pas dans les maisons

La chauve-souris est une créature utile et inoffensive, qui se nourrit exclusivement d'insectes nocturnes, dont la majorité sont nuisibles; elle peut cependant devenir un ennui dans les bâtiments où elle se rassemble, spécialement sur les fermes et dans les groupements ruraux, à cause de la mauvaise odeur qui sort des endroits où elle gîte et des bruits qu'elle fait entendre pendant la nuit. Puisqu'elle rend service, il ne faut pas la détruire mais simplement l'empêcher de s'établir dans les habitations. On peut le faire en employant une substance repoussante et en bouchant ensuite toutes les ouvertures pour qu'elle ne puisse pas revenir. La meilleure substance sous ce rapport est la naphtaline, que l'on peut trouver chez la plupart des pharmaciens et qui coûte bon marché; il suffit de deux à cinq livres d'écailles de naphtaline pour empêcher la chauve-souris d'élire domicile dans les maisons. On répand une bonne quantité de naphtaline dans les endroits occupés par les chauves-souris et celles-ci quittent immédiatement ces endroits, même à la pleine lumière du jour, et n'y reviennent pas tant que l'odeur de la naphtaline persiste. Dès que les chauves-souris sont parties, il faut boucher tous les endroits par lesquels elles s'introduisent, au moyen de bandes de bois ou de métal ou d'étoupe, de chiffons ou d'autres matériaux de ce genre.

Le classement des conserves de tomates

D'après les règlements modifiés sur le classement des conserves de tomates sous la Loi des viandes et conserves alimentaires, il y a quatre catégories de conserves de tomates— de luxe, de choix, régulière et seconde. Toutes les conserves de tomates, de toute catégorie, doivent être faites de fruits sains, propres et sans morceaux de peau, de cœurs, de taches noires ou de brûlure du soleil. La catégorie "de luxe" doit contenir au moins 65 pour cent de solides de tomates égouttés, la catégorie "de choix", au moins 55 pour cent, la catégorie "régulière", au moins 45 pour cent.

Si l'on se sert de sel ou de sucre, ce sel ou ce sucre doit être sec ou dissous dans le jus même des tomates. Il est interdit de se servir d'une solution de sucre ou de sel, ou des deux dans de l'eau. Le jus qui sort des tomates après épluchage peut être ajouté à la masse lorsqu'on remplit les boîtes de tomates, mais il faut que ce soit le jus sortant de ce même lot de tomates. Ceci ne s'applique pas au jus ou à la pulpe provenant des rognures.

Il y a aussi des catégories pour la purée de tomates, la pulpe de tomates, la pâte de tomates, la pâte concentrée de tomates, le jus de tomates et le cocktail de jus de tomates. Le jus de tomates doit être fait du liquide non concentré et pasteurisé de la tomate avec une partie substantielle de la pulpe, exprimée de tomates entières et mûres, avec ou sans l'application de chaleur. Lorsqu'il est employé du sel ou du sucre, ce fait doit être indiqué sur le panneau principal de l'étiquette en lettres d'au moins 1/8 de pouce de hauteur et tout aussi visibles que toute autre impression sur l'étiquette. Les règlements qui précèdent sont donnés dans une circulaire publiée par la Division des fruits, Ministère fédéral de l'Agriculture, et l'on peut s'en procurer un exemplaire en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension, Ottawa.

Le scrutin du 17 août

Les exigences mécaniques de l'impression de notre journal au grand dam de nos rédacteurs et collaborateurs, veulent que la copie soit entièrement remise au prote le lundi midi le plus tard. Cette discipline sévère, à laquelle il nous faut bien nous soumettre, explique qu'il nous ait été impossible de publier la semaine dernière le résultat de l'élection provinciale, qui dans le temps, était à la veille d'être connu.

Depuis, les journaux ont rapporté la grande nouvelle, le résultat a été commenté sur différents tons, de sorte qu'il est assez difficile, même compliqué pour nous, d'ajouter quoi que ce soit à ce qui a été chanté sur tous les tons.

Tous, adversaires comme amis de la cause que défendait l'honorable Adélard Godbout, premier ministre de la province, s'accordent après le scrutin sur un point, c'est que l'on regrette amèrement la défaite de M. Godbout dans son comté, ce qui l'exclut par le fait même de la vie publique pour laquelle il est éminemment doué.

Quant au programme agricole qu'entend mettre à exécution le parti de l'Union Nationale, sous la direction de l'hon. M. Duplessis qui, dans quelques jours, prendra les rênes du gouvernement avec les collègues qu'il se choisira parmi ses soixante-seize députés élus, vrai de dire qu'il aura l'embarras du choix, il contient en substance ce que promettait le parti libéral défait plus un crédit agricole provincial; prime sur le beurre et le fromage durant toute l'année, tandis que M. Godbout préconisait une prime seulement durant la saison d'hiver; réforme de l'enseignement agricole à tous les degrés.

L'enquête commencée au cours de la dernière session, M. le Premier Ministre l'a déclaré de nouveau dès qu'il connut le résultat du vote, sera continuée jusqu'au bout pour tous les départements de l'administration provinciale.

A l'heure qu'il est, nous ne savons qui assumera la direction du Ministère de l'Agriculture. Deux noms ont été mis devant le public par les journaux; ce sont MM. Antonio Elie, agriculteur bien connu, député du comté de Yamaska depuis plusieurs années, et M. Bona Dussault, pilote et agriculteur de St-Marc des Carrières, comté de Portneuf. Tous deux, dit-on, sont très qualifiés pour diriger cet important département de l'administration.

Quant aux amis de M. Godbout ils insistent pour qu'il prenne la direction définitive du parti libéral provincial. Dans ce cas, plusieurs députés parmi les quelques libéraux élus au dernier scrutin seraient disposés à céder leur siège à l'hon. Adélard Godbout qui prend actuellement un repos bien mérité après la rude bataille qu'il a livrée au nom d'un parti qui a présidé aux destinées politiques de la Province de Québec depuis quarante ans.

Nous ne pouvons nous soustraire au devoir de féliciter M. Duplessis et ses nombreux députés pour l'éclatant succès remporté à cette dernière élection. Il y a considérablement de besogne à faire pour accomplir toutes les réformes que l'on entend faire et que le peuple a ratifiées par le vote le plus considérable qui ait été donné à une élection provinciale.

AOUT 1936

Le Soleil entre à la Vierge le 23, à 3 h. 33 m. du matin.

P.L. le 2, à 10 h. 47 m. du soir. — N.L. le 16, à 10 h. 21 m. du soir.
D.Q. le 9, à 3 h. 59 m. du soir. — P.Q. le 25, à minuit 49 min.

J	Jours	Ch	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
29	Sam	r	Décollation de saint Jean-Baptiste.	5 3	6 28
30	DIM.	vr	XIII apr. la Pentec.	5 4	6 26
31	Lundi	b	Saint Raymond Nonnat, Conf.	5 5	6 24
			SEPTEMBRE		
1	Mardi	†b	Saint Egide, Abbé.	5 6	6 22
2	Merc.	†b	Saint Etienne, Roi, Conf.	5 7	6 21
3	Jeudi	†vr	De la férie.	5 9	6 20

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

COLONISATION

Marchés agricoles

Pour les agriculteurs, la question d'un marché pour l'écoulement des produits de la ferme est d'une importance primordiale.

Cette question a d'autant plus d'importance chez la plupart de nos agriculteurs que, pour la majorité, ils ont tendance à oublier le marché de leur propre table.

Pour ceux qui ont des enfants à établir et qui n'ont pas le moyen d'acheter des terres en rapport, à la question du marché vient s'ajouter la montagne de difficultés que se font la plus grande partie des cultivateurs des vieux centres, quand ils parlent du défrichement des terres nouvelles.

Il se rencontre aussi ceux qui sont d'opinion qu'il ne faudrait pas ouvrir des terres nouvelles, parce que les agriculteurs des vieilles paroisses ont toutes les difficultés à rencontrer leurs obligations.

La question du défrichement n'a pourtant rien d'aussi terrible que le croient une foule de braves gens qui n'ont jamais visité les régions nouvelles.

Nous admettons qu'il en était différent autrefois pour les terres de défrichement aussi difficile que celles qui bordaient le Saint-Laurent, où l'égouttement était presque impossible, et cela, dans un temps où les pouvoirs publics n'aidaient aucunement les défricheurs.

Ces temps sont passés. Aujourd'hui, le gouvernement paie des primes de défrichement, de labour; il aide pour la construction des maisons, des écoles, des écoles-chapelles, il fait les chemins, il favorise l'industrie laitière, il distribue des grains de semence, il veille à la santé des familles, il fournit du travail aux colons: en un mot, aujourd'hui, les pouvoirs publics, après avoir donné la terre, paient les colons pour mettre en valeur leur propre établissement.

Ce n'est pas tout. Dans des régions comme celle de l'Abitibi, par exemple, la question du marché est différente de celle des vieilles paroisses.

Les industries minières et forestière donnent aux colons l'avantage d'un marché tel qu'il ne s'en trouve pas d'aussi rémunérateurs au Canada.

Il faut considérer cet autre facteur. Dans ces pays nouveaux, bien que les colons aient plus d'avantages pour vendre leur production à bon prix, les impôts sont moins onéreux, et, pour ceux qui le veulent, le coût de la vie est moins élevé.

Beaucoup de ceux qui décrient la colonisation changeraient d'idée, s'ils allaient se renseigner sur place. Pourquoi n'iraient-ils pas?

J.-Ernest LAFORCE.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

L'alimentation des poulettes à la Station expérimentale de Ste-Anne

POUR que les poulettes soient en état de commencer leur ponte de bonne heure à l'automne et pour qu'elles puissent donner une forte production d'œufs en hiver, il faut leur servir une alimentation abondante et convenable pour les développer rapidement. Toutefois, l'alimentation doit être quelque peu différente selon que les poulettes sont nées de bonne heure ou tard. Si elles sont nées de bonne heure, il faut après le troisième mois diminuer quelque peu leur alimentation de façon à ce qu'elles ne commencent pas à pondre trop tôt pour ralentir ensuite leur ponte au cours de l'hiver. Mais si elles sont nées tard, elles doivent recevoir en tout temps une alimentation abondante de façon à ce qu'elles soient assez développées pour commencer à pondre au commencement de novembre. En effet, si elles n'ont pas le développement voulu pour commencer à pondre en novembre, ce sera plus tard beaucoup plus difficile de déclencher la ponte alors que les froids seront rigoureux. Autant que possible, il faut s'arranger de façon à ce que les poulettes pondent en abondance au cours des mois d'octobre, novembre et décembre, car ce sont les trois mois de l'année où les œufs se vendent le plus cher.

Ici à la Station Expérimentale de Ste-Anne, pour obtenir une croissance rapide chez les poulettes à partir de quinze jours après l'éclosion jusqu'au temps de la ponte, nous leur donnons l'alimentation suivante:

1. *Comme mélange de moulées sec* servi dans les trémies et tenu constamment à la portée des poulettes, nous servons un mélange composé de 100 livres de blé d'Inde moulu, 40 livres de blé moulu, 110 livres d'avoine moulue très fine, 72 livres de son, 28 livres de farine de luzerne, 10 livres de farine de viande à 60% de protéine, 10 livres de farine de poisson à 50% de protéine, 14 livres de lait écrémé en poudre, 8 livres d'écailles d'huitre en poudre, 2 livres de sel fin et 4 livres d'huile de foie de morue. Pour les poulettes nées en mai, on commence ce mélange de moulées quinze jours après l'éclosion et on le garde jusqu'au moment de la ponte. Mais pour les poulettes nées en avril, on donne ce mélange à partir de quinze jours après l'éclosion également, mais jusqu'à l'âge de douze semaines seulement. A partir de cet âge jusqu'au moment de la ponte, on remplace ce mélange de moulées par de l'avoine moulue pure.

2. *Comme mélange de grains ronds* nous servons un mélange composé de 100 livres de blé, 100 livres de blé d'Inde ou d'orge et de 50 livres d'avoine. Les poulettes ne reçoivent jamais de grains ronds avant l'âge de 8 à 10 semaines. A partir de cet âge, on commence par en donner 5 livres par 100 poulettes par jour et on augmente graduellement pour en donner ensuite jusqu'au moment de la ponte 15 livres par 100 poulettes.

3. *Comme breuvage,* on tient constamment à la portée des poulettes du lait écrémé et de l'eau. Le lait écrémé est considéré comme un aliment essentiel pour le bon développement et la santé des poulettes.

4. *Comme verdure,* les poulettes ont accès à des champs de trèfle et de luzerne. Les poulettes élevées avec le système d'alimentation que nous venons de décrire commencent généralement à pondre vers l'âge de 5 ½ mois, c'est-à-dire que les poulettes nées en avril commencent à pondre en octobre et celles nées en mai, au commencement de novembre et donnent même à cette époque une bonne ponte.

La culture du blé d'automne

BIEN qu'offrant des avantages spécifiques capables de justifier son expansion modérée dans certains districts agricoles de cette province, la culture du blé d'automne est à peu près inconnue de nos cultivateurs.

RAISONS DE LA PROPAGER

Les principaux inconvénients habituellement invoqués contre le blé d'automne sont sa qualité boulangère médiocre, sa faible résistance à la mortalité durant l'hiver quand il est semé en terrain mal égoutté, et enfin la rareté de la bonne semance. Il n'est pas faux de dire que le blé de printemps soit supérieur au blé d'automne pour fin de panification, mais c'est essentiellement pour l'alimentation des animaux, poules et porcs surtout, qu'il convient d'utiliser le blé d'automne sur nos fermes. Nos emblavures en céréales sont encore trop réduites pour le cheptel d'animaux gardés; à cause de son fort rendement en grain par acre et à cause de sa venue facile sur les terrains appauvris ou plus ou moins bien préparés, le blé d'automne est tout désigné pour combler ce déficit de nos cultures de céréales et à ce titre, il mérite d'être popularisé. Notons de plus que la récolte du blé

(Suite à la page 347)

Déclaration officielle au sujet de la sécheresse

Il est maintenant définitivement établi que la récolte dans l'Ouest du Canada sera l'une des plus pauvres que l'on ait rentrées depuis plusieurs années. Beaucoup de districts ne recolteront à peu près rien et auront beaucoup de peine à nourrir leurs bestiaux; cependant, la situation n'est pas aussi alarmante que l'on voudrait le faire croire, déclare le Dr H. Barton, le Sous-ministre fédéral de l'agriculture. Elle est assurément grave, mais elle a été grandement exagérée dans les déclarations récentes, et les prédictions que l'on a faites ne reposent pas sur des faits.

La plupart de ces déclarations, qui émanent de bien des sources différentes, ne sont pas officielles et ne reposent sur rien de fondé. Elles sont nuisibles par l'alarme qu'elles créent et les perturbations qu'elles apportent dans la situation du marché. Les producteurs qui sont assez heureux pour avoir un surplus de récolte et qui lisent ces déclarations, sont tentés de conserver leurs fourrages et leurs grains, dans l'attente d'une hausse des prix, et ils courent en définitive le risque d'avoir à accepter moins qu'ils n'auraient pu obtenir.

Il y a eu des circonstances semblables dans le passé, et puisque toujours, au moyen d'ajustements dans l'offre et la demande on a réussi à remédier au manque de certains produits dans quelques districts, ou du moins à soulager grandement la situation.

Les ministères des Gouvernements fédéral et provinciaux se livrent actuellement à une enquête approfondie de toute la situation, afin de voir quels peuvent être les meilleurs moyens à prendre pour soulager les cas urgents qui peuvent se présenter et réduire au minimum les souffrances et les incommodités.

"The Farm Weekly", un magazine agricole anglais, dit que les fabricants d'armes et l'industrie en général absorbent tant d'acier que les fabricants de machines agricoles éprouvent de la difficulté à se procurer des matériaux. "Le soc de la charrue est toujours considéré comme un symbole de paix, mais nos gouvernants oublient que c'est maintenant un des plus grands outils de guerre. La Grande-Bretagne ne produit que 40 pour cent de ses vivres, tandis que l'Allemagne se suffit à elle-même en ce qui concerne les céréales panifiables; elle produit 98 pour cent de sa viande, 90 pour cent de son lait et de ses produits laitiers, 80 pour cent de ses fruits et 80 pour cent de ses œufs."

En ce bas monde....

PAR J.-ERNEST LAFORCE

QUE de choses étranges, en ce bas monde! On nous dit qu'il n'y a point à s'étonner de cela, que c'est naturel, que c'est la diversité qui fait la beauté de la nature.

C'est fort possible, mais quand un horticulteur veut réussir un jardin, il ne se gêne pas de tailler, d'émonder, pour corriger la nature.

S'il n'en était pas ainsi, verrions-nous les beaux jardins que nous pouvons admirer dans certains parcs, chez des gens de goût qui ont le temps de faire ces travaux, ou les moyens de les faire exécuter par des spécialistes?

Avec la pensée d'appliquer le même principe de correction, de redressement, d'échenillage, d'émondage, de fertilisation, de greffe, d'arrosage, si nous examinions notre situation dans ce pays, peut-être trouverions-nous matière à réflexion à redressement moral, social, aussi bien qu'à redressement économique, toujours en vue d'une orientation nationale.

Nous sommes au Canada: pays découvert par des gens qui, venus de France, en prirent possession au nom de la foi catholique et de la civilisation française.

Cela, tout le monde le sait.

Les premiers pionniers de nos terres venaient également de France. Plus de 150 années durant, ces premiers Canadiens parcoururent le continent, visitèrent toutes les terres, vinrent en contact avec toutes les tribus aborigènes, semèrent partout de la civilisation, et partout sur ce continent, surent faire respecter et aimer le verbe français.

Le dirait-on, de nos jours, en parcourant les rues de la deuxième ville française du monde?

Et si Montréal a un visage si peu français, à qui la faute?

Nous ne pouvons tout de même pas reprocher aux autres de ne pas nous donner des enseignes françaises, des devantures à la française, quand nous négligeons nous-mêmes de le faire.

Les premier pionniers de ce pays chantaient en français, en abattant la forêt séculaire pour la remplacer par des champs de blé.

Longtemps après la conquête, les chants des défricheurs eurent des accents français.

Toutes ces terres étant l'héritage laissé par les découvreurs et les premiers pionniers, les fils du sol se croyaient, en honneur, obligés de garder canadienne la terre ancestrale. Et pour la garder canadienne, ils savaient qu'il leur fallait s'emparer des forêts, les défricher, mettre les terres en valeur par une culture qui permettrait aux familles de vivre et de prospérer. C'est aussi que ces Canadiens avaient conscience de la noblesse de leur état de propriétaires, et qu'ils s'accommodaient fort mal de celui de serviteurs.

Malheureusement, aujourd'hui, une moitié de leurs descendants demeure en pays étranger où, en grand nombre, ils dépendent forcément des autres pour leur subsistance. Et ceux de leurs descendants qui demeurent au pays sont aussi, dans une proportion de beaucoup trop grande, dépendants de la charité publique et satisfaits de vivre au jour le jour; et plusieurs semblent si heureux de cette situation que leurs enfants, les héritiers des découvreurs et des premiers pionniers de ce pays, sont presque satisfaits de leur sort.

Des visiteurs chez nous seraient surpris de cette attitude chez un peuple qui pourrait aspirer à devenir propriétaire du sol, chez lui. Personne, ou presque personne, semblerait porté à blâmer le propriétaire d'une ferme, par exemple, qui vend son bien, abandonne une terre ancestrale, pour s'en aller en ville, parce que, là-bas, il peut accepter une infime pitance avec un minimum d'effort, ou sans effort aucun.

Il est défendu, parait-il, de se scandaliser d'un tel esprit, car en ce bas monde, il arrive des choses étranges, et la nature offre tant de diversité...

Si les descendants des premiers pionniers de ce pays y étaient restés, si, décidés de compter pour un dans chaque cas particulier, ils s'étaient emparés des terres qui leur furent laissées en héritage par leurs pères, et s'ils les eussent défrichées et mises en valeur pour leur bénéfice, de l'Atlantique au Pacifique, ils seraient les maîtres chez eux.

Négligeant la terre pour la servitude, souvent étrangère, ils abandonnèrent leurs forêts aux autres par lambeaux grands comme des pays européens, sans regret, trop souvent, pour n'avoir pas à cultiver le sol de leur pays: heureux de servir chez eux qui exploitaient à leur profit les forêts canadiennes.

Mentalité bizarre, faite d'un mélange d'insouciance et d'apathie, dont la résultante fut si dommageable aux héritiers des premiers pionniers canadiens.

On est d'opinion, en certains milieux, que de nos jours, les esprits sont si éveilles qu'il existe une réaction salutaire. Ce serait à souhaiter.

Existe-elle de fait, cette réaction?

Nous en doutons.

Demain, par exemple, que ceux chargés de l'administration de nos biens nationaux vendent à n'importe qui, des Canadiens exceptés, dix mille milles carrés des terres nationales, qu'ils concèdent des terrains miniers par centaines de milles carrés, est-ce que cela intéresserait nos gens de Sorel, des Trois-Rivières, de Sherbrooke ou de Chicoutimi, par exemple?

Peut-être... parce qu'ils verraient là une CHANCE de s'engager comme serviteurs dans leur pays.

Penseraient-ils qu'en s'associant, en gardant pour eux l'argent qu'ils gagnent collectivement, ils pourraient exploiter eux-mêmes ces ressources naturelles, défricher ces terres pour y établir leurs enfants?

Non. Ils n'iraient pas jusque là, pour la plupart.

Penser, c'est si fatigant!

Pour rendre possibles des entreprises de ce genre, pour réussir l'établissement des enfants dans un pays nouveau, il faut de l'argent, beaucoup d'argent.

Avant que les "Pilgrims", descendus à Plymouth, se fussent aventurés à six milles des côtes de Boston, ceux qui étaient déjà rendus aux Grands-Lacs d'où ils portaient leurs regards vers les plaines de l'Ouest immense, ceux qui parcouraient ainsi le pays sans argent, fondant des établissements commerciaux jusque sur les rives du Mississipi, s'ils étaient peu attachés à l'argent, ceux-là n'avaient pas moins le génie du commerce. Afin de le garder pour eux, ce commerce, sans ressource, mais avec des moyens de fortune, ils bâtirent des forts, entreprirent des expéditions lointaines, risquèrent, et parfois, sacrifièrent leur vie.

Leurs descendants préfèrent laisser le commerce aux autres. Prix pour prix, service pour service, ils font de préférence leurs transactions commerciales avec d'autres qu'avec leurs compatriotes.

Il est des gens qui appellent cela du progrès...

(Suite à la page 349)

Rapport hebdomadaire

Bulletin de la récolte

NOUVELLE-ÉCOSSE

COMTÉ DE KING—TEMPS beau et chaud, légères averses. Il y a besoin de pluie. POMMES—Bon développement de la grosseur. La chute continue. PRUNES—Récolte bonne. POIRES—faibles. POMMES DE TERRE—Première expédition pour l'exportation cette semaine, qualité bonne. Tous les autres légumes s'annoncent bien.

COMTÉ DE HANTS—TEMPS beau et chaud, quelques averses. Conditions de végétation bonnes. POMMES—Prennent très bien leur grosseur, forte chute là où les pucerons sont répandus, surtout sur les Gravensteins. PRUNES—Bonne récolte. POIRES—Faibles à modérées. Toutes les récoltes de légumes s'annoncent bien.

COMTÉ DE COLCHESTER—TEMPS généralement beau et chaud, averses çà et là. Conditions de végétation excellentes. POMMES DE TERRE—Approvisionnements croissants de nouvelles, demande lente, prix aux producteurs $1.25 à $1.50 le sac de 90 livres. NAVETS—Pousse excellente.

COMTÉ D'ANNAPOLIS—TEMPS beau et chaud. POMMES—Prennent bien leur grosseur. Dans les vergers pulvérisés avant le 4 mai il n'y a presque pas de tavelure. Gros dégâts par les pucerons dans la plupart des vergers. Toutes les récoltes des champs font une bonne pousse.

COMTÉ DE YARMOUTH—POMMES DE TERRE—Presque tous les produits hâtifs sont en vente. On signale une pousse passable sur les plantations tardives. Il y a un peu de brûlûre. BLUETS—Prix de vente $3.75 le cageot. CHOUX—80c. la douzaine. CHOUX-FLEURS—$1. la douzaine.

NOUVEAU-BRUNSWICK

COMTÉS DE GLOUCESTER, RESTIGOUCHE, MADAWASKA, VICTORIA, CARLETON, YORK ET WESTMORLAND—TEMPS chaud et sec, averses çà et là. POMMES DE TERRE—Les indications de mildiou sont plus prononcées. Certains secteurs signalent de graves dégâts, d'autres de faibles à nuls. Les opérations de pulvérisation se font énergiquement dans la plupart des secteurs. Il y aurait besoin de conditions favorables de température pour retarder la brûlure. L'arrachage est commencé dans le comté de Carleton. Tubercules bons, rendement passable à bon.

BAS DE LA VALLÉE DE LA RIVIERE ST. JOHN—POMMES—Crimson Beauty sur le marché. Récolte passable, tout au plus pour les variétés hâtives. FRAMBOISES—Bonne récolte, prix moyens satisfaisants payés aux producteurs.

QUÉBEC

DISTRICT DE LA VILLE DE QUÉBEC—Un peu plus frais, mais beaucoup de soleil. Quelques légères averses. POMMES—Bon développement de la grosseur. Fruits précoces maintenant sur le marché en très petites quantité. BLUETS—Grosse récolte, fruits de bonne grosseur. MAÏS—Prend bien sa grosseur, bon rendement attendu. Légumes de jardin, qualité excellente et forte quantité. Dégâts par les larves et les insectes, mais sous contrôle. POMMES DE TERRE—Qualité passable seulement. Tendance à vendre avant que la grosseur et la maturité aient été atteintes. La récolte tardive s'annonce mieux. FRAMBOISES en abondance. Récolte bonne de même que la qualité. Il reste encore sur les tiges des fruits non mûrs, mais la semaine de grosse production est passée. TOMATES—Commencent à mûrir. Premières offres locales cette semaine. Récolte bonne, et généralement exempte de maladies et d'avaries par les insectes. Les NAVETS et autres racines poussent toujours bien.

DISTRICT DE LA VILLE DE MONTRÉAL—TEMPS toujours très chaud. Besoin de pluie. POMMES—Prennent bien leur couleur et grosseur. Graves dégâts par les insectes sur la McIntosh. Les Lobos, Melbas et Humes s'annoncent bien. On récolte maintenant les Transparentes et les Duchesses. FRAMBOISES—Presque épuisées. BLUETS—Deviennent abondants. Qualité passable. TOMATES—Produits locaux pas très abondants, le plus gros de l'offre vient de l'Ontario. POMMES DE TERRE—Se récoltent sur une grande échelle, qualité passable seulement à cause de la gale. Expéditions par camions considérables pour tous les légumes, particulièrement les pommes de terre allant de ce district en Ontario.

ONTARIO

EST DE L'ONTARIO—TEMPS modérément chaud, nuits fraîches, la longue sécheresse se continue, mais il y a quelques légères averses. POMMES—La saison sèche persistante retarde la pousse sur les vergers à sol léger et non cultivés, toutefois la plus grande partie de la récolte est de grosseur normale. Les hâtives sont rares et se vendent facilement $1.00 la manne. Récolte généralement propre et de bonne qualité. La pyrale cause de légers dégâts. Spys assez considérables entre Toronto et Belleville, McIntosh faibles par comparaison à l'année dernière, Snows faibles, Russetts, Starks, Greenings, Ben Davis et Ganos modérées. Les acheteurs sont très actifs dans toute cette région. PRUNES—Récolte faible, sauf pour les Damas Bleues, qui sont assez abondantes. POIRES—Généralement faibles. TOMATES—Tomates des champs abondantes. On compte que les conserveries commenceront la semaine prochaine. Le temps chaud et sec réduira le rendement, mais la qualité est bonne et l'étendue plantée cette année est plus considérable. POMMES DE TERRE—La récolte a grandement besoin de pluie. L'arrachage des variétés hâtives est presque terminé. Prix de vente 40c. le quart de boisseau, $1.50 le boisseau et $2.25 le sac de 90 livres.

COMTÉS DE YORK SUD, SIMCOE, PEEL ET PARTIE OUEST DE L'ONTARIO—TEMPS modérément chaud, nuits fraîches, orages locaux, pluie faible. POMMES—Les Jaunes Transparentes, Duchesses et Astrachans se récoltent en quantité commerciale. Grosseur en général inférieure à la moyenne. La sécheresse prolongée provoque une légère chute. Il y a un peu de tavelure dans certains vergers, mais en général les pommes sont assez propres. TOMATES—Production généralement inférieure à la moyenne, grosseur sous-normale. Le temps sec a provoqué une forte chute des fleurs. POMMES DE TERRE—La récolte hâtive se récolte maintenant en quantité commerciale, le rendement est très inférieur à la moyenne. La récolte tardive est maintenant en fleurs, la nouure semble bonne, mais les plants ont grandement besoin de pluie. CÉLERI—Qualité généralement bonne s'expédie maintenant en quantité commerciale. Le céleri tardif fait une bonne pousse, la

(Suite au dernier couvert)

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Engraissement de bouvillons

Les cultivateurs auront bientôt à décider de ce qu'ils devront faire de leurs récoltes. Il est heureux de constater qu'alors qu'un peu partout dans le Canada, les cultivateurs n'ont que de très pauvres récoltes, ceux du Québec ont été particulièrement favorisés.

On peut disposer de ses récoltes de deux manières: par la vente pour de l'argent ou bien par la transformation en un produit comme le lait, les œufs ou la chair par des animaux.

Le premier système a ses avantages réels mais pour l'infime minorité des cultivateurs seulement.

Norre principale industrie agricole est la production du lait. Ses avantages sont suffisamment connus pour que je me dispense d'en parler ici.

Il y a d'autres manières de disposer de ses récoltes que l'on néglige un peu trop chez nous.

L'industrie porcine offre chez nous des possibilités dont on n'a pas tiré tout le parti que l'on aurait dû. Il fait plaisir de constater un remarquable progrès dans cette industrie depuis quelques années. On ne produira jamais trop de porcs dans le Québec.

Mais une branche de l'agriculture que l'on néglige à peu près complètement c'est celle qui comporte l'engraissement de bouvillons de boucherie. Nous avons des sections de notre province qui sont reconnues comme grandes productrices de foin; elles possèdent un sol merveilleux susceptible de fournir des pâturages plantureux où des bouvillons de bonne qualité ne sauraient que faire des profits.

On a toutes les peines du monde à trouver acheteur pour son foin, alors que l'on a à sa porte le meilleur des marchés canadiens pour un produit que l'on pourrait en grande partie tirer du foin.

Il est prouvé que nos prairies ne payent pas comme productrices de foin. Pourquoi n'en pas convertir une partie en pâturages? Ne serait-ce pas là un moyen pour régler le problème des producteurs de foin? L'augmentation de la production laitière sur ces fermes aidera grandement, mais en y ajoutant la production du bœuf de boucherie, serait un complément suffisant pour redonner à ces sections, en souffrance depuis la disparition graduelle du cheval dans nos villes, la prospérité qu'elles ont connue dans le passé.

Pour assurer le succès de l'élevage des bouvillons, il ne faudrait pas cependant faire ce que certains novices en la matière ont préconisé un peu trop, et se limiter à faire de l'alimentation en étable. Il est reconnu que l'alimentation en étable est, sous notre climat, celle qui coûte le plus cher, alors que nos pâturages fournissent les aliments à bon compte. Il faudrait donc voir à tirer parti de la saison des pâturages.

Il faudra aussi améliorer nos pâturages; faire des pâturages permanents. Je disais la semaine dernière qu'il était bel et bien prouvé que des pâturages permanents sont possibles chez nous. On a fait des expériences de fertilisation des pâturages qui ont eu de réels succès; mais il ne faudrait pas limiter cette amélioration à de la simple fertilisation; il est urgent que l'on songe à améliorer les pâturages en y faisant pousser des herbes autres que celles que l'on trouve trop généralement chez nous.

Il est certain que l'introduction de l'engraissement du bœuf de boucherie sur nos fermes constituerait une source de revenus très appréciable pour nos fermes et dans certains cas, celui des producteurs de foin notamment, elle solutionnerait un problème que l'industrie laitière ne peut seule arriver à régler.

A. S.

A l'exposition de la Vallée du St-Laurent

Nous donnons ici le rapport complet de l'appréciation des exhibits de race holstein faite par M. R. P. Charbonneau, secrétaire de l'Association provinciale des Éleveurs de bétail Holstein de la province de Québec.

L'exposition de 1936 restera l'une des plus belles depuis que cette région de la Mauricie tient une exposition régionale.

Excellente au chapitre de l'industrie animale; superbe comme déploiement des espèces chevalines, elle a l'avantage de se tenir aux portes d'une cité importante de la province de Québec où le commerce et les industries locales assez diversifiées contribuent un bon contingent d'exhibits de l'industrie manufacturière qui donne du ton à cet événement annuel.

Bien que moins nombreux, au total, les animaux étaient de belle qualité, et si nous considérons l'événement au seul point de vue des intérêts de la race bovine holstein, nous devons déclarer que l'ensemble des exhibits l'emporte sur St. Hyacinthe. La région des Trois-Rivières compte un fort contingent de bons éleveurs; les troupeaux s'améliorent et plusieurs exposants de la Banlieue ont présenté des sujets qui ont décroché des premiers, des seconds et des troisièmes prix.

Les exposants ont tous présenté des groupes imposants de bons sujets et les classes de groupes furent spécialement intéressantes. Quelques éleveurs débutants se sont rangés parmi nombre d'éleveurs plus avancés.

VEAU MÂLE 6 à 12 MOIS.

1—Médéric Pothier, Banlieue des Trois-Rivières avec Dandy Brookholm; 2—Arthur Bourassa, St-Barnabé; 3—R. Proulx, La Baie du Febvre; 4—Auguste Garceau, Pointe du Lac; 5—Brown Corporation, La Tuque; 6—Alcide Bourassa, St-Barnabé; 7—Montour & Frères, Les Trois-Rivières; 8—Séraphin Mathieu, Lachenaie.

TAUREAU UN AN.

1—Brown Corporation Co. avec Sir Wayne Francy; 2.—Séraphin Mathieu; 3—Adolphe Montour, Banlieue; 4—W. Beaudry, Les Trois-Rivières; 5—J.-P. Dugré, Pointe-du-Lac; 6—A. Bourassa; 7—Ed. Caron, Banlieue.

TAUREAU 2 ANS

1—Brown Corporation avec Merveille Brookholm Elié Inka; 2—M. Pothier; 3—A. Lefebvre, La Baie du Febvre; 4—R. Proulx; 5—H. Bourassa; 6—Aug. Garceau; 7— Guilbert, Banlieue.

TAUREAU 3 ANS

1—Brown Corporation avec Champion Wayne des Erables; 2—J. Panneton, Les Trois-Rivières; 3—A. Bourassa; 4—A. Beaudry; 5—Art. L. Denoncourt, Les Trois-Rivières; 6—C. Dugré, Les Trois-Rivières; 7—A. Montour; 8.—S. Mathieu.

Taureau Champion junior: Dandy Brookholm, exhibit présenté par M. Médéric Pothier.

Taureau Champion senior et Grand Champion Wayne des Erables, propriété de Brown Corporation Co. qui a conservé son titre de l'an dernier à la même exposition.

FEMELLES

GÉNISSE JUNIOR

1—P. Bonin, N.-D. de Lourdes, Joliette, avec Merveille Jeanne; 2—S. Mathieu; 3—A. Beaudry; 4—M. Pothier; 5—A. Lefebvre; 6—J. Panneton; 7—H. Bourassa; 8—Alc. Bourassa; 9—A. Lavasseur, Les Trois-Rivières; 10—Brown Corporation; 11—N. Montour.

GÉNISSE SENIOR

1—Simon Lefebvre, La Baie du Febvre avec Jerusha Dixie Sylvia; 2— J. Panneton; 3—H. Bourassa; 4—S. Mathieu; 5—Brown Corporation; 7—P. Bonin; 8—A. Beaudry.

GÉNISSE UN AN

1—Brown Corporation avec Betty Walker Perfection; 2—Mathieu; 3—A. Bourassa; 4—A. Lefebvre; 5—R. Proulx; 6—M. Pothier; 7—H. Bourassa; 8—A. Bourassa; 9—W. Beaudry.

TAURE 2 ANS EN LAIT

1—A. Bourassa, avec Laurentia Caille; 2—Brown Corporation; 3—A. Marcotte & Fils, Ste-Marguerite; 4—P. Bonin; 5—Aug. Garceau; 6—H. Bourassa.

VACHE TROIS ANS EN LAIT

1—A. Bourassa, avec Jeannine Princesse; 2—Brown Corporation; 3—A. Marcotte; 4—S. Mathieu; 5—P. Bonin; 6—M. Pothier; 7—J. Panneton.

VACHE 4 ANS EN LAIT

1—Brown Corporation avec Betty Walker Alcartra; 2—P. Bonin; 3—S. Mathieu; 4—A. Marcotte; 5—A. Proulx; 6—A. Lefebvre; 7—J. Panneton; 8—A. Garceau.

TAURE 2 ANS MOINS DE 3, EN GESTATION.

1—Brown Corporation, avec Daisy Walker Segis Queen; 2—A. Proulx; 3—M. Pothier; 4—A. Montour; 5—W. Beaudry; 6—J. Panneton; 7—A. Garceau; 8—A. Proulx.

VACHE 3 ANS MOINS DE 5, EN GESTATION.

1—Brown Corporation avec Johanna Walker Rag Apple; 2—P. Bonin; 3—J. Panneton; 4—Montour & Frère.

VACHE 5 ANS ET PLUS RN GESTATION.

1—Brown Corporation; 2—S. Mathieu; 3—J. Panneton; 4—P. Bonin.

JEUNE TROUPEAU.

1—Brown Corporation; 2—S. Mathieu; 3—P. Bonin; 4—A. Garceau; 5—J. Panneton; 6—M. Pothier; 7—H. Bourassa.

PROGÉNITURE JUNIOR DE PÈRE.

1—Brown Corporation; 2—M. Pothier; 3—S. Mathieu; 4—P. Bonin; 5—J. Panneton; 6—A. Bourassa.

PROGÉNITURE SENIOR DE PÈRE

1—Brown Corporation; 2—P. Bonin; 3—M. Pothier; 4—J. Panneton; 5—S. Mathieu.

PROGÉNITURE MATERNELLE.

1—Brown Corporation; 2—M. Pothier; 3—J. Panneton; 4—Arthur Bourassa; 5—P. Bonin; 6—A. Garceau; 7—Alb. Lefebvre; 8—S. Mathieu; 9—H. Bourassa.

Les éleveurs du comté de St-Maurice ont trimpomphé de ceux du comté de Yamaska dans la classe de concours de comté.

Record de production

Les records suivants sont parmi les meilleurs qui furent complétés au cours du mois de juin par des vaches Holstein de la province de Québec:

BROWN CORPORATION, La Tuque, Québec

Betty Walker Rag Apple 241510, 365 jours, à deux ans: 19532 lbs de lait, 700 lbs de gras, 875.00 lbs de beurre avec un pourcentage de 3.58%, 3 traites par jour pour 324 jours.

Alcartra Clyde Walker 217076, 365 jours, à 4 ans: 18953 lbs de lait, 662 lbs de gras, 827.50 lbs de beurre avec un pourcentage de 3.49%, 3 traites par jour pendant 269 jours.

Lucy Korndyke Rag Apple 226852, 365 jours à 4 ans: 16240 lbs de lait, 616 lbs de gras, 770.00 lbs de beurre avec un pourcentage de 3.80%, 3 traites par jours pendant 143 jours.

Hon. D. RAYMOND, Vaudreuil, Qué.

Raymondale Fobes Inka 2nd., 175665, 365 jours à 7 ans: 19268 lbs de lait, 781 lbs de gras, 976.25 lbs de beurre avec un pourcentage de gras de 4.05%, 3 traites par jour pendant 295 jours.

Desta Keyes Ormsby 166238, 365 jours à 8 ans: 18740 lbs de lait, 734 lbs de gras, 917.50 lbs de beurre, avec un pourcentage de 3.92%, 3 traites par jours pendant 321 jours.

ALPH. LATULIPPE, Plessisville, Qué.

Rose Echo Segis Lass 218680, 365 jours à 5 ans (Sub. B) 15318 lbs de lait, 624 lbs de gras, 780 lbs de beurre avec un pourcentage de 4.07%, 3 traites par jours pendant 365 jours.

Exportation de bétail Holstein

Augmentation de $75,000

L'exportation du bétail Holstein pour tout le Canada, durant les six premiers mois de l'année courante, se chiffre à 3,125 têtes, selon un rapport officiel émanant du bureau de l'Association, à Brantford, Ont.

Le nombre total des sujets exportés est légèrement inférieur à celui de 1935, pour la période correspondante, chiffre qui était déjà supérieur de 185% à celui de 1934. Cependant il est utile de souligner que les éleveurs ont obtenu des recettes accrues de 20% par rapport à l'an dernier.

Les éleveurs canadiens de bétail Holstein ont, de ce fait, reçu une valeur de $75,000. de plus en numéraire que durant le premier semestre de l'an dernier.

Le Canada a reçu un compliment à la quatrième conférence internationale sur les sauterelles, tenue dernièrement au Caire, en Egypte. La Conférence a exprimé l'opinion que le Comité canadien sur les sauterelles, qui maintient un contact intime avec les chercheurs des États-Unis, est un genre modèle d'organisation. Il a été démontré également que le Canada a fait plus de progrès dans la solution du problème des sauterelles qu'aucun autre des 24 pays représentés à la Conférence.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

Production canadienne du beurre et du fromage

Le dernier bulletin de l'Industrie Laitière publié par Ottawa publie l'intéressant tableau suivant:

PRODUCTION DE BEURRE DE BEURRERIE ET DU FROMAGE DE FABRIQUE AU CANADA EN JUILLET 1936 ET PENDANT LES SEPT MOIS TERMINÉS EN JUILLET 1936, AVEC LE POURCENTAGE D'AUGMENTATION OU DE DIMINUTION PAR COMPARAISON A 1935.- (BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE).

BEURRE

Province	Juillet 1936	Par comparaison à juillet 1935	Sept mois terminés juillet 1936	Par comparaison à période correspondante.
	liv.	%	Liv.	%
Ile-du-Prince-Edouard	351,000	Dim. 7.3	954,000	Aug. 17.0
Nouvelle-Ecosse	871,487	Aug. 27.7	3,522,504	" 17.9
Nouveau-Brunswick	741,835	" 23.9	2,111,108	" 27.4
Quebec	11,968,000	" 1.5	38,208,600	" 1.7
Ontario	10,433,999	Dim. 8.6	49,854,058	" 3.5
Manitoba	3,503,086	Augm. 2.8	13,446,539	" 9.1
Saskatchewan	4,167,740	" 0.8	14,476,778	" 8.3
Alberta	4,030,000	" 6.1	14,615,000	" 6.3
Colombie-Britannique	551,688	Dim. 17.7	3,927,084	" 3.3
Total	36,617,835	" 0.7	141,115,671	" 5.0

FROMAGE

Province	Juillet 1936	Par comparaison à juillet 1935	Sept mois terminés juillet 1936	Par comparaison à période correspondante.
	liv.	%	Liv.	%
Ile-du-Prince-Edouard	80,000			
Nouveau-Brunswick	103,946			
Québec	5,657,000	Augm. 26.4	11,387,046	Augm. 18.2
Ontario	14,902,898	" 9.6	41,658,263	" 20.8
Manitoba	108,370			
Saskatchewan	104,500			
Alberta	245,000	" 7.0	794,000	" 13.2
Colombie-Britannique	67,653	Dim. 14.0	308,305	Dim. 29.4
Total	20,872,551	Augm. 13.7	x 54,147,614	Augm. 19.6

x Les totaux pour le Canada ne comprennent que la production de quatre provinces. Si l'on ajoute 396,816 liv. produites dans les Provinces Maritimes, le Manitoba et la Saskatchewan, on voit que la production totale de fromage pour juillet 1936 s'est chiffrée par 21,269,367 liv.

RAPPORT DES STOCKS TOTAUX DE BEURRE ET DE FROMAGE AU CANADA AU 1er AOUT 1936, PAR COMPARAISON AU 1er AOUT 1935.— (Bureau fédéral de la Statistique).

	1er août 1936	1er août 1935
Beurre de beurrerie	x 41,520,775	40,687,935
Fromage de fabrique	xx 29,578,880	29,598,282

x Ceci comprend environ 295,000 liv. de beurre de beurrerie dont il a été fait rapport par des beurreries ajoutées à la liste depuis le 1er septembre 1935.

xx Ceci comprend environ 1,364,000 liv. dont il a été fait rapport par des fabriques ajoutées à la liste depuis le 1er janvier 1936.

L'Ecosse importe du fromage canadien

De janvier à juin, selon les chiffres publiés par le dernier bulletin de l'Industrie laitière, l'Écosse a importé en 1936, 2,473 quintaux de fromage canadien quand ce pays en importait seulement 439 quintaux durant la période correspondante de l'an dernier.

La situation du fromage canadien sur ce marché offre des aspects intéressants. Le commerce s'accorde à reconnaître que ce fromage est le meilleur du genre parmi tous ceux qui sont importés. Les marchands de détail les mieux renseignés disent également que le fromage canadien, bien mûri pendant 7 ou 8 mois ou plus, a un goût appétissant, se rapprochant de très près du goût du meilleur cheddar produit au pays, et peut-être même tout aussi bon. Le consommateur qui recherche ce genre de fromage ne fait guère de distinction entre le produit canadien et le produit du pays, et le premier obtient un prix tout aussi élevé, savoir 1 s. la livre.

Cependant, dans les circonstances actuelles, il n'y a qu'une petite proportion du fromage canadien offert sur ce marché qui se vende bien mûri à prix élevé. Le plus gros de ce fromage doit soutenir la concurrence directe du produit de la Nouvelle-Zélande et des autres variétés de fromage frais qui rapportent actuellement environ 8 d. la livre, au détail.

La statistique des importations de fromage que nous donnons ici fait ressortir la difficulté que l'on éprouve à augmenter la vente de cheddar mûri. Ce que l'on peut appeler les fromages de fantaisie, comme le Gorgonzola italien, le Gruyère suisse et le Camembert français, ne sont importés qu'en quantité relativement faible; en fait, la quantité du fromage français est si insignifiante qu'elle n'est même pas donnée dans la statistique des importations principales. Le fromage canadien mûri ne coûte pas aussi cher au consommateur que ces fromages de fantaisie, mais la quantité de fromage canadien qui peut se vendre à prime est nécessairement restreinte, de même que celle de ces fromages de fantaisie, quoique à un moindre degré.

Actuellement, les espèces de fromage qui trouvent le plus grand débouché sont celles qui peuvent être vendues à bas prix, à ces gens très nombreux qui se nourrissent de fromage, plutôt qu'à ceux qui l'emploient comme friandise. Il est possible, cependant, qu'au cours du temps, la bonne qualité du fromage canadien soit mieux reconnue de la part du public écossais et que la demande de ce fromage pour la conservation et la maturation aille en augmentant.

BEURRE

Les importations de beurre en Écosse pendant la première moitié de chaque année, à partir de 1934, des principaux pays d'approvisionnement, sont consignées au tableau suivant:

IMPORTATIONS ÉCOSSAISES DE BEURRE, JANVIER A JUIN
GLASGOW ET LEITH SEULEMENT

Pays d'origine	1936	1935	1934
	qtx.	qtx.	qtx.
Danemark	191,356	236,210	250,115
Nouvelle-Zélande	101,816	84,335	91,005
Australie	40,577	58,958	42,069
Pays-Bas	54,693	42,650	14,787
Etat Libre d'Irlande	38,084	32,572	16,067
Suède	9,923	11,851	26,973
Latvie	.....	1,065	3,283
Total de tous pays	437,811	467,895	444,753

Les beurres du Danemark et de Nouvelle-Zélande sont les mieux considérés sur ce marché. On s'intéresse depuis quelques semaines au beurre canadien qui n'avait pas fait son apparition sur ce marché depuis 1933 et n'y avait jamais occupé une place importante, mais comme la qualité de ce beurre est peu connue, il est probable qu'il devra être offert pendant quelque temps à prix légèrement réduit afin de pouvoir s'introduire sur le marché. Il est important que la haute qualité de ce beurre soit maintenue pour qu'il puisse se faire une bonne réputation qui lui vaudra une répétition des commandes lorsque la situation du marché le permettra. (Extrait du "Commercial Intelligence Journal").

En ce bas monde....

(Suite de la page 344)

En ce bas monde, il est tant de choses étranges!...

Les conditions économiques étant changées, la volonté des gens pour le travail amoindrie, leur courage effrité, leur sens de la mesure disparu, trop souvent, dès qu'il s'agit d'équilibrer le budget familial; et avec cela, l'argent étant plus commun, il est devenu nécessaire de dépenser plus d'argent pour faciliter l'établissement des jeunes gens, au pays.

Comme le nombre de ces jeunes va augmentant, il faut aussi que ce montant à dépenser pour faciliter leur établissement suive une progression adéquate.

Depuis trois cents ans que nous faisons de la colonisation, nous n'avons jamais eu de plan approprié aux besoins du peuple, nous n'en avons pas encore, et il semble que nous nous soucions peu d'en avoir.

Tout plan de colonisation qui ne prévoit pas l'établissement au pays de TOUTE la jeunesse, du moins de celle qui veut travailler, est un plan défectueux, pour ne pas dire: vicieux.

Tout plan de colonisation qui ne comporte pas une partie éducative pour redresser le moral des gens, pour leur faire comprendre que le métier de serviteur ne vaut pas, moralement et économiquement, celui de propriétaire; tout plan qui ne démontre pas aux gens que chacun doit gagner sa vie, que personne, PERSONNE, n'est OBLIGÉ de faire vivre son voisin à ne rien faire, que, dans un pays où il reste de si vastes espaces de terre arable à défricher, personne n'a le DROIT de demander à la collectivité de le faire vivre les bras croisés, et enfin, que le fait de dire: "Je n'aime pas ça", n'est pas une raison suffisante pour qu'un homme qui a bon pied et bon œil, puisse se récuser du travail agricole et croire que les autres qui, souvent, n'aiment pas mieux leur métier, ou leur profession, soient OBLIGÉS de le faire vivre de charité, lui et les siens; tout plan de colonisation, dis-je, qui ne comporte pas cette partie éducative est un plan incomplet.

Pourtant, ici, pour des douzaines de milliers de cas, nous en sommes rendus là.

Et de nos gens, descendants des premiers pionniers de ce pays, trouvent cela tout naturel.

Evidemment, il est d'étranges choses en ce bas monde!

Et c'est l'une des raisons pour lesquelles il faut plus d'argent maintenant pour faciliter l'établissement de notre jeunesse, au pays.

L'industrie est l'un des facteurs économiques les plus intéressants dans un pays nouveau. Les premiers industriels canadiens venaient de France.

Il y a 50 ans, nous comptions encore pour quelque chose dans l'industrie du pays.

Aujourd'hui, beaucoup moins.

C'est que nos gens ont la manie de préférer la marchandise étrangère. Ils semblent croire que ce qu'ils peuvent fabriquer eux-mêmes, que ce que leurs parents, leurs amis fabriquent, que tout cela est marchandise méprisable.

Le résultat, nous l'avons obtenu. Ce que nous appelons communément notre industrie, c'est la propriété des autres. Et, par millions, chaque année, nous donnons ainsi de l'argent qui nous serait nécessaire pour établir nos enfants.

Comme le commerce et l'industrie sont des employeurs d'hommes, nous perdons en même temps l'avantage de placer convenablement—si on peut appeler convenable le métier de servir, pour ceux qui ne sont pas propriétaires de l'industrie—des milliers des nôtres.

Si au commerce et à l'industrie, nous ajoutons d'autres facteurs responsables de l'accumulation de grands capitaux, comme les assurances, les banques, il nous faut admettre encore qu'en cela aussi nous agissons de façon étrange, tout comme des gens qui, n'ayant pas d'enfants à établir, diraient comme ce roi de France: "après moi, le déluge!"

Au développement des ressources naturelles que nous ont laissées les pionniers canadiens, notre position n'est pas meilleure.

Depuis des années, nous laissons n'importe qui s'emparer de nos forêts, de nos terrains miniers, de nos cours d'eau susceptibles de développement hydraulique, sans que cela nous fasse rien.

Nous trouvons cela si naturel que nous fournissons parfois l'argent nécessaire à leur développement, en plus... toujours parce que nous espérons trouver là une "job" de serviteur.

Et ceux qui subissent cela, le trouvent naturel. Dirait-on que ce sont les descendants des plus hardis coureurs des bois, les fils et les petits-fils des premiers pionniers canadiens?

Nos pères furent les premiers à parcourir le pays.

(Suite à la page 347)

La culture du blé d'automne

(Suite de la page 343)

d'automne arrive toujours à une époque ou les greniers sont vides, c'est-à-dire entre le 10 et le 25 août.

Pour ces raisons, nous croyons que cette culture mérite d'être recommandée tout spécialement aux régions de colonisation où la saison de végétation est plutôt courte et où la préparation du terrain ne peut se faire d'une façon convenable faute d'instruments aratoires modernes, ou encore étant dans l'impossibilité d'ensemencer une autre céréale par suite de la préparation trop tardive du terrain.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SUCCÈS

Voici en résumé les principaux points de cette culture qui nous ont permis d'obtenir un rendement moyen de 35.4 boisseaux par acre pendant une période de cinq années à cette station. L'ensemencement se fait régulièrement six semaines avant les fortes gelées d'automne afin d'assurer la survie du jeune blé par un développement de tiges vigoureuses et par un épais tapis de végétation à la surface du sol. Le choix d'une semence sélectionnée venant de variétés éprouvées et reconnues avantageuses, comme le Kharkov ou le Dawson Golden Chaff, n'est pas l'un des moindres facteurs du succès. Le taux de semis est de 1¾ minots à l'acre. Les terrains vallonneux où l'égouttement est rapide sont ceux qui conviennent le mieux au blé d'automne pour deux raisons: 1o parce que ces sols offrent moins de danger de formation de glace superficielle au printemps; 2o parce que le blé d'automne a généralement terminé sa période de croissance à l'époque où ces terrains commencent à souffrir de la sécheresse ou encore parce qu'il a grandi assez pour réduire l'évaporation du sol.

La préparation du terrain consiste dans un bon labour et un ameublissement suffisant pour assurer une bonne germination et une prompte reprise. Un terrain infesté de mouvaises herbes ne convient pas plus au blé d'automne qu'à tout autre résolte; c'est pourquoi, on choisira pour le semer un retour de racines, une prairie où l'on a pu faire un peu de demi-jachère, ou encore un retour de fourrage vert ou de céréales manquées.

Comme engrais supplémentaires, on recommande tout spécialement le superphosphate au taux de 400 livres à l'acre. Cet engrais offre le grand avantage de favoriser le développement du système radiculaire, ce qui, par le fait même, assure une maturité uniforme et hâtive.

Pour la toilette

Taches de sueur.—La transpiration sous les aisselles, très active chez la femme, provoque au corsage, à la place des dessous de bras, des taches dénaturant complètement la couleur de l'étoffe. Voici comment on peut les faire disparaître:

Préparer une dissolution de sel d'étain dans de l'eau, en frotter seulement la partie tachée, en évitant d'aller au-delà, car ce sel, qui enlève la tache de sueur, ne manquerait pas d'en former une autre. L'emploi du pinceau est préférable à toute autre manière de procéder, et permet de ne laver que juste la place de la tache.

Pour empêcher le nez de rougir.—Couvrez-le pendant quelques instants d'un tampon de mousseline trempée dans la benzine, mais peu mouillée.

LA SEMAINE

VANCOUVER, C. A.—Un incendie a détruit l'Arena de Vancouver et six autres édifices. Trois pompiers ont été blessés. Les pertes sont estimées à plus de $500,000.

* * *

LOTBINIERE.—Clermont et Gaétan, âgés respectivement de 6 et 4 ans, enfants de M. et Mme Jean-Baptiste Hamel, ont perdu la vie dans l'incendie d'une grange. En jouant avec des allumettes, les deux bambins ont allumé eux-mêmes cet incendie.

* * *

SEVILLE, ESP.—Des anarchistes espagnols ont rassemblé huit cents personnes dans un petit bourg d'Espagne, où les partisans de Madrid ont arrosé de gazoline ces personnes, auxquelles ils ont mis le feu ensuite. Parmi les victimes est l'évêque de Jaen, âgé de 81 ans.

* * *

LA TUQUE.—M. Valère Plante, électricien, de La Tuque, est décédé dans des circonstances tragiques: M. Plante, qui était à l'emploi de la Brown Corporation, était à peinturer un poteau lorsque, par accident, il toucha un fil électrique à haut voltage. Il fut électrocuté et mourut trois heures après.

* * *

LES entrepôts généraux de M. Ludger Drouin, à St-Georges, Beauce, ont été détruits de fond en comble avec tout ce qu'ils renfermaient, jeudi soir dernier, par un incendie qui a fait redouter une conflagration.

Les pertes causées par ce désastreux incendie s'élèvent à environ $20,000.

* * *

ST-HILARION.—Un enfant de 9 ans, Georges Audet, fils de M. François-Solomon Audet, a été broyé à mort sous les roues d'un lourd camion appartenant à son père, ces jours derniers, à St-Hilarion, Charlevoix. Cette tragédie s'est déroulée alors que M. Audet remisait son camion dans un garage privé où jouait le bambin.

* * *

LES ESCOUMAINS.—Une fillette de trois ans, Gemma, enfant de M. et de madame Henri Dufour, s'est égarée dans les bois pendant que les autres membres de la famille faisaient la cueillette des bluets et ce n'est que 48 heures pus tard qu'une équipe d'hommes envoyée à sa recherche découvrit la petite sur la rive de la rivière Escoumains, très fatiguée et ses vêtements en lambeaux.

* * *

QUEBEC.—La province de Québec est dirigée depuis mercredi midi par un nouveau gouvernement, celui de l'hon. Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale, que les électeurs portaient au pouvoir il y a dix jours.

Voici la liste des nouveaux ministees:

L'honorable Maurice Duplessis, premier ministre, procureur général et président du Conseil exécutif.

L'honorable Oscar Drouin, ministre des Terres et Forêts.

L'honorable Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation.

L'honorable Onésime Gagnon, ministre de la Chasse et des Pêcheries et des Mines.

L'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture.

L'honorable John Bourque, ministre des Travaux Publics.

L'honorable J.-H.-A. Paquette, Secrétaire de la province.

L'honorable William Tremblay, ministre du Travail.

L'honorable François-J. Leduc, ministre de la Voirie.

L'honorable Joseph Bilodeau, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie;

L'honorable Antonio Elie, ministre sans portefeuille.

L'honorable Martin-B. Fisher, Trésorier provincial.

L'honorable Thomas-J. Coonan, ministre sans portefeuille.

L'honorable Gilbert-S. Layton, ministre sans portefeuille.

RIVIERE - du - LOUP.—Un bien triste accident vient de causer la mort de M. Charles Beaulieu, âgé de 73 ans.

M. Beaulieu était allé chercher son cheval au champ et lui avait passé la bride à la tête quand l'animal fit soudain un effort pour s'échapper et frappa de son sabot le malheureux vieillard qui eut le crâne fracturé. La mort fut instantanée.

* * *

ST-ELEUTHERE.—Un dramatique accident s'est déroulé, samedi dernier, à St-Eleuthère, Kamouraska, lorsque le jeune Louis Sirois, 16 ans, fils de M. Rémi Sirois, s'est fracturé le crâne en tombant d'un voyage de foin sur une pierre. Le jeune homme a succombé à ses blessures, lundi dernier, sans avoir repris connaissance.

* * *

ST-PIE DE BAGOT.—Un garçonnet, Roland Dufault, âgé de 6 ans, enfant de M. Uldège Dufault, et une fillette, Julienne Patenaude, âgée de 8 ans, enfant de M. Ovila Patenaude, ont été ensevelis dans un éboulement qui s'est produit dans la sablière du village dans laquelle ils jouaient. Il fallut enlever plusieurs tonnes de sable avant de pouvoir les retirer. Ce travail, en dépit de la hâte avec laquelle travaillaient les sauveteurs prit un temps assez considérable et on ne trouva que deux petits cadavres.

* * *

QUÉBEC.—La zone du pont de Québec a été ce matin le théâtre d'une tragédie quand un peintre, M. Honoré Hardy, de New-Liverpool, fils de M. Eusèbe Hardy, a perdu l'équilibre au moment où il travaillait sous le tablier de la travée nord, pour faire ensuite une chute de 175 pieds et s'écraser dans deux pieds d'eau au milieu d'une mare formée par les eaux du fleuve.

Le cadavre du malheureux peintre était horriblement mutilé quand on l'a retiré de cette mare sur la grève entièrement découverte au nord du pont.

* * *

QUÉBEC.—Les pilotes de la division du bas St-Laurent ont été passablement occupés depuis le début de la saison. En effet, le nombre des vaisseaux qui ont navigué sur le fleuve est à date beaucoup plus considérable que l'an dernier. Depuis les premiers jours d'avril jusqu'à lundi dernier, 2,362 paquebots de tout tonnage avaient remonté ou descendu le St-Laurent avec un pilote sur la passerelle. Ce chiffre représente une augmentation de 174 unités sur les chiffres publiés à la même date l'an dernier. Tout indique que le trafic maritime va augmenter encore de façon considérable avec la venue de l'automne.

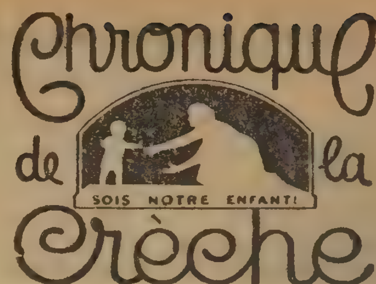
* * *

CHICOUTIMI.— Une tragédie s'est déroulée samedi soir sur la rivière Saguenay en face de la paroisse de Ste-Rose-du-Nord, localité mieux connue sous le nom de Descente-des-Femmes. MM. Jean et Paul Rousseau et Léo Durant traversaient la rivière qui à cet endroit a une largeur assez considérable, à bord d'un yacht, afin de se rendre à Ste-Rose. M. Jean Rousseau, ayant versé de l'essence dans le réservoir sans éloigner un fanal allumé qui se trouvait près de ce réservoir, causa une forte explosion. En un instant, l'embarcation fut transformée en un véritable brasier et les flammes se communiquèrent aux vêtements des trois hommes. M. Jean Rousseau se jeta dans le Saguenay pour ne pas être brûlé vif. Malheureusement, il ne savait presque pas nager et il se noya.

Panier aux lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés

REP. à V. L.—Le deuil d'une belle-sœur se porte trois mois. On peut porter du blanc.



Une précieuse aumône

C'est une aumône, c'est la plus précieuse des aumônes que l'adoption d'un enfant de la Crèche; n'est-ce pas, en effet, le don de la vie de famille à un être qui en serait privé pour toute son enfance et sa jeunesse, pour toute sa vie peut-être?

N'est-ce pas aussi la plus belle aumône faite aux plus abandonnés d'entre les pauvres et les orphelins? "Les autres," dit Bourdaloue, "au défaut de leurs pères et de leurs mères, peuvent encore avoir des appuis; ils trouvent, dans leurs familles, des parents, des proches, qui les reconnaissent et les élèvent; ils ont des tuteurs qui ménagent leur bien et qui font valoir leurs deniers; ceux-ci n'ont plus ni tuteurs, ni parents, dont ils puissent implorer l'assistance; désavoués de tout le monde, ils n'ont personne dans tout le monde à qui s'adresser. Les autres, quoique sans père et sans mère, sont souvent dans un âge où ils peuvent s'aider eux-mêmes; ceux-ci, dès le moment de leur naissance, sont exposés au danger prochain de périr et périraient, en effet, si le Créateur, qui les a formés, ne leur avait ménagé une ressource dans la providence des hommes."

Si ces enfants sont délaissés, ce n'est point de leur faute, et c'est mal de leur refuser de la sympathie ou du secours à cause de leurs parents fautifs.

Si c'était malchanceux d'adopter de tels enfants, le mouvement ne s'accentuerait point; on se le dirait et les adoptions cesseraient. Or, c'est le contraire qui arrive.

Si c'était malchanceux, les parents adoptifs qui perdent de tels enfants ne s'en diraient pas inconsolables, et ils ne retourneraient pas au même hospice chercher des remplaçants au pupille défunt.

Si c'était malchanceux, les parents adoptifs ne retourneraient pas en si grand nombre, après une première adoption, compléter le couple, fille et garçon.

V. GERMAIN, ptre.

Adoptions: 9 en ce mois; 170 depuis janvier.

Aumônes: Par courrier, $1.50; des visiteurs, $21.30; Don anonyme d'une dame, $150.00; legs testamentaire d'un célibataire, $3,300.00.

N. B.—Pour obtenir un enfant, la recommandation écrite du curé est requise.

Nos conseils

Pour brosser les vêtements.—Prendre une éponge de grain moyen, bien lavée, humide, dont l'eau a été en partie chassée par compression dans une serviette, et la promener doucement dans le sens du fil ou des poils, sur les vêtements, le velours, la soie, le chapeau; elle s'empare de la poussière dont vous la débarrassez ensuite en la plongeant dans l'eau.

Comment reconnaître les bons escargots.—Si vous préparez vos escargots vous-même, n'en achetez pas qui ne soient pas fermés par une petite plaque cornée qui les clôt parfaitement, car lorsque cette plaque cornée s'est formée, les escargots ont jeûné un temps suffisant pour être devenu inoffensifs au cas où ils auraient mangé des plantes vénéneuses.

NOTRE FEUILLETON

✖ ✖ ✖

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autoriseée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

—11 heures. Les derniers promeneurs quittent la *Kaiser Wilhelm Platz*. Le cinéma va fermer.

Il éprouvait toujours un étonnement nouveau, en parlant de cette prison sous-marine, à évoquer ces choses banales: une place, un cinéma. Mais c'est qu'il n'y avait rien de banal, précisément, à cela. Avec quelle stupéfaction, le soir même de son arrivée, il suivit ses camarades après le repas du soir et déboucha sur ladite place!

Grotte prodigieuse à plus de deux cents mètres sous le niveau de l'Océan, elle décrivait un cercle immense, presque régulier, et son sol était couvert de dalles comme la place Saint-Marc de Venise. Un éclairage merveilleux lui donnait un aspect féerique. Tout autour s'alignaient des boutiques élégantes, tenues par un nombreux personnel, hommes ou femmes. Quelques impasses convergeant vers cette *Kaiser Wilhelm Platz* complétaient l'illusion d'une véritable cité vue la nuit. Dans l'une d'elles était le cinéma, où les Français passèrent une soirée.

Et partout circulait un air marin, tiède, étrangement pur.

Ah! Kohl et ses aides avaient bien fait les choses! Quel dommage que tout cela fût au service de la haine, de la destruction!

Ce fut sans étonnement que les deux amis constatèrent l'absence de tout édifice religieux dans la cité sous-marine. Les maîtres de l'île professaient tout le matérialisme le plus complet, et cela expliquait, d'ailleurs, leur mentalité redoutable......

Les derniers promeneurs regagnèrent leurs chambres un peu avant minuit, puis ce fut le complet silence.

C'est long, quatre heures d'attente lorsqu'on brûle d'agir!

Mais enfin les deux coups sonnèrent au carillon. Sans bruit, Roger se leva.

Il déboucha dans le couloir éclairé vaguement par une veilleuse électrique.

Un escalier s'offrit à lui. Il le descendit, parcourut un second couloir très long, puis arriva tout à coup dans une grotte immense où luisaient quelques lampes: la *Kaiser Wilhelm Platz*, dont l'éclairage restreint de la nuit augmentait encore l'aspect fantastique.

Un relief du roc, non loin de là, donnait une ombre impénétrable. Roger s'y blottit.

Deux minutes passèrent, puis un autre homme, par le même chemin, parut.

Il rejoignit le Français qui reconnut son ami. Silencieux, ils se serrèrent la main, puis se remirent en route.

Le calme était complet. Leurs chaussures à semelles feutrées ne faisaient aucun bruit.

Ils se dirigèrent vers une impasse dont ils ouvrirent facilement la porte non verrouillée. La lampe de poche de Roger troua les ténèbres.

—Pourvu que ce ne soit pas trop loin!

—Ne crains rien, Roger. Nous en avons pour deux heures de travail tranquille. J'espère que ce sera suffisant.

Ils passaient entre deux rangées de submersibles, car l'endroit où ils se trouvaient était l'atelier-hangar des sous-marins.

Sa longueur dépassait largement le demi-kilomètre. Les deux amis ne s'y arrêtèrent pas, mais gagnèrent le fond de la grotte.

Là s'ouvrait un tunnel très large.

—Vois, Guy, ces crémaillères!

—Destinées à hisser là-haut les sous-marins, elles vont nous aider.

Chacun d'eux s'agrippa à l'une des énormes chaînes. L'ascension, pénible sur une pente de trente pour cent, dura un quart d'heure. Ils atteignirent un palier.

—Ouf! Il commençait à être temps!

—L'exercice est plutôt fatigant, en effet...... Mais voyons l'endroit......

C'était une salle bizarre dont le sol se relevait insensiblement jusqu'à toucher le plafond, à cent mètres plus loin.

—Parbleu! Guy, c'est parfaitement clair.

—Tu trouves?

—Mais oui. Ce plafond mobile doit coulisser pour livrer passage aux sous-marins.

—Tu as raison. Que dirais-tu, Roger, si nous essayions de le faire manœuvrer?

L'ingénieur regarda son ami. Une légère hésitation se lut sur ses traits, mais elle dura peu.

—Après tout, dit-il, nous sommes ici pour comprendre. A la grâce de Dieu! J'espère qu'il n'y a aucun signal de sûreté, sonnerie ou autre, qui signalera notre travail...... Voyons, examinons ce clavier de manettes.

La lumière de trois lampes fixées dans le roc et non pas au plafond les éclairait suffisamment. Roger réfléchit quelques instants devant le clavier et soudain abaissa un levier.

Aucun bruit.

—Malheur! gémit Roger, Kohl coupe le courant pour la nuit.

Mais Guy lui saisit vivement le bras.

—Ici, Roger, regarde......

Le jeune homme suivit le doigt levé vers le plafond et retint un cri de joie.

Très lentement, dans un silence parfait, le plafond se déplaçait. Il coulissait, non au dedans de la grotte, mais au dehors.

Bientôt, un étonnant spectacle les cloua sur place de stupéfaction: par l'interstice, là-haut, commençait à paraître une lumière éclatante.

—Le soleil! s'écria Guy qui le premier comprit la situation. C'est le soleil! Il fait nuit dans notre repaire, car nous marchons avec l'heure d'Europe, mais, sur le Pacifique, il doit être près de 18 heures.

—C'est ma foi vrai. Tant mieux, d'ailleurs. Cela pourra faciliter notre enquête.

Un jour plus brillant à chaque instant envahissait la grotte. Guy put éteindre les lampes. En quelques minutes, le mouvement du plafond fut complet.

Alors, les deux amis marchèrent vers le jour.

La délicieuse sensation de respirer au sortir de cette prison qu'était, somme toute, l'île sous-marine, l'air pur de l'Océan!

Ils atteignirent le sommet. Tout autour d'eux l'immense Pacifique, d'un bleu profond, incomparablement calme. De-ci, de-là, quelques autres récifs, à peine visibles, émergeaient.

—Les gaillards sont ingénieux, décidément, constata Roger. Ce plafond mobile, par exemple, coulissé en dehors, donne aux sous-marins une piste excellente qui les conduit en pente douce jusque dans l'eau.

—Le roc doit être à peine visible, d'ailleurs. Regarde, Roger, il est recouvert d'un enduit vitrifié vert bleuâtre qui doit le faire confondre avec l'eau.

—D'autant plus qu'il n'émerge à peine de un mètre cinquante.

Ils s'aventurèrent avec précaution sur le plafond mobile et remarquèrent à divers endroits les larges ouvertures par lesquelles, pensèrent-ils, l'air s'engouffrait dans les grottes sous-marines.

Quelques minutes plus tard, ils réintégraient l'intérieur de l'îlot. Non sans un serrement de cœur, d'ailleurs: quel prisonnier a jamais regagné sa prison avec allégresse?...... Mais le devoir était là, impérieux, et leur interdisait même l'hésitation. Une manœuvre aisée remit le plafond dans sa position première.

—Alors? interrogea Guy.

—Eh bien, je crois pouvoir affirmer que notre audacieux projet n'est pas irréalisable...... Oh! naturellement, il est follement imprudent; il ne présente que quelques chances de succès.

—Suffisamment pour que nous tentions l'aventure...... en temps opportun, du reste. Rien ne presse et nous avons encore beaucoup de choses à apprendre avant de pouvoir agir avec efficacité.

De nouveau, l'obscurité s'était faite au-dessus d'eux. La petite lampe de Roger fut rallumée, et la descente se fit rapide et sans accrocs.

Dix minutes plus tard, ils s'étendaient sur leurs lits, heureux de cette audacieuse expédition menée à bonne fin.

CHAPITRE VIII

LE CAPITAINE DU XVIII

Le 15 juillet commencèrent les essais définitifs pour la mise au point des multiples appareils sous-marins et surtout pour l'initiation des équipages à toutes les manœuvres.

Ce matin-là, dès 4 heures, les hommes affluèrent dans le hangar.

Juché sur un bloc de fonte, Kohl, le maître de l'île, inspectait tout, jetait parfois un ordre bref ou une réprimande.

Guy et Roger ne pouvaient le regarder sans frémir. Ils connaissaient maintenant toute la pensée de cet Allemand ou, plus exactement, des nombreux Allemands dont Kohl ne faisait, somme toute, qu'exécuter les ordres. Le dimanche précédent, au cours d'une manifestation sur la *Kaiser Wilhelm Platz*, Kohl avait fait un historique de l'œuvre et révélé ses buts véritables.

Au lendemain de la guerre, quelques riches nationalistes allemands frétèrent secrètement un navire et partirent explorer le Pacifique. Après de longues recherches, ils trouvèrent, sous un récif à peine visible, d'immenses grottes qui pouvaient servir à merveille leurs desseins. Les capitaux ne leur manquaient point, car la Société secrète à laquelle tous appartenaient était puissamment riche. Cette Société, les Français n'en prononçaient jamais le nom sans un frisson: "Les Compagnons de la Haine sacrée".

Une pléiade de savants travaillèrent à leur instigation.

Les maîtres de l'île maintenant possédaient des appareils étranges: mi-sous-marins, mi-avions, capable de voler à des vitesses fantastiques et d'emporter dans leurs flancs des tonnes de produits dévastateurs.

—Sur tous les Océans, expliqua Kohl, les navires de ces chères alliées: France, Italie, Angleterre, Japon, disparaîtront mystérieusement. Ici, l'équipage et tous les passagers mourront d'asphyxie foudroyante; là, l'Océan, couvert d'une masse de liquide inflammable, brûlera; ailleurs, une explosion détruira, en dix secondes, l'orgueilleux paquebot. Et quand ce travail se sera prolongé quelques semaines, toutes les marines seront anéanties... Alors, les "Compagnons de la Haine sacrée" feront entendre leur voix et exigeront le rétablissement de l'empire allemand dans sa grandeur primitive...

Maintenant, l'heure de l'action approchait.

Or, comme Guy atteignait le submersible XVIII, auquel il était affecté, il eut peine à réprimer une violente surprise.

Le capitaine du XVIII parlait aux hommes sans voir Guy, et le Français reconnut aussitôt la voix de Karl Bendorff!...

L'antipathique prétendant de Geneviève était arrivé l'avant-veille. Il venait prendre le commandement du XVIII. Familiarisé, pendant la guerre, avec la manœuvre des sous-marins, il avait revendiqué cet "honneur" et par là même acquis des droits nouveaux à la bienveillance du baron von Schirreck.

Il ne reconnut pas Guy d'Hardres sous les apparences de Fettig. Le Français, d'ailleurs, remis de son émoi, éprouvait une certaine satisfaction de savoir Bendorff à l'îlot: pendant ce temps, du moins, Geneviève serait débarrassée de lui.

Un coup de sifflet strident retentit.

—En route! cria Bendorff.

Un à un, par une étroite porte qui s'ouvrait tout près du sol, les hommes embarquèrent.

Chaque équipage comprenait: un commandant de submersible, un sous-officier et dix-huit hommes d'équipage.

La besogne fut répartie aussitôt. Guy se vit affecté à la surveillance du groupe moteur, analogue à celui de l'avion-fusée, mais relié à une hélice.

Le sous-officier prit place au poste de pilotage. Pilotage très facile, d'ailleurs, se limitant à la mise en action judicieuse de quelques rhéostats et manettes.

Presque en même temps, les cinquante moteurs se mirent en marche et emplirent la grotte d'un vrombissement formidable. Du haut de son socle improvisé, Kohl dirigeait le mouvement.

Lentement, dans l'ordre même de leurs numéros, les submersibles avançaient sur leur triple rangée de roues massives vers le tunnel qui s'ouvrait au fond de la grotte.

Ils s'engagèrent sur la crémaillère qui, chose curieuse, restait immobile. Accrochés par des cylindres tournants, munis de dents, les sous-marins s'élevaient régulièrement.

Quand le submersible déboucha de la grotte, ce fut l'obscurité soudaine. Il était plus de minuit, en effet, dans le Pacifique.

Durant le temps très court où le sous-marin dévala la pente douce qui conduisait à l'eau, Guy aperçut les myriades d'étoiles qui luisaient au ciel. Puis, brusquement, ce fut l'immersion complète.

(à suivre)

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publié par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec

TARIF des annonces —20c la ligne.
CLASSIFIÉES, .03c du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

En ce bas monde....

(Suite de la page 346)

En ce bas monde, tout change, même la morale, à ce qu'on dit.

Durant notre jeunesse, du moins pour ceux qui approchent la soixantaine, quand le voisin venait emprunter de grand-père, un cent dollars pour un paiement quelconque, la conversation suivante s'engageait:

—Coute donc, Albert, t'aurais pas 25 louis à me prêter pour d'ici à la Toussaint?

—C'est correct, Guillaume, mais tu sais, moi, j'suis pas un prêteur d'argent. Tu me rendras ça certain pour la Toussaint. J'ai un paiement à faire à cette date.

Grand-père Albert disparaissait dans la chambre à coucher, et il revenait avec un rouleau de billets de banque. Puis, il comptait cent piastres tout en jetant un coup d'œil aux environs pour être certain que personne ne le voyait.

—Tiens, voici les 25 louis. Cache-les tout de suite pour que personne en ait connaissance, et surtout, n'en parle pas. Tu sais, moi, j'suis pas un prêteur d'argent. Tu me rendras ça, certain, à la Toussaint...

—Oui, certain.

Et c'était tout.

En ces temps, on savait ce que voulaient dire les mots: le mien! le tien!

Aujourd'hui, c'est différent.

Développez une propriété: un chemin de fer, par exemple. Faites en sorte que se développe le pays environnant; dépensez là de l'énergie et de l'argent. Quand tout est prêt, quand, grâce à vos efforts, l'affaire devient intéressante, il se trouve des gens pour envahir ce qui en réalité est votre bien. Et, il se trouve d'autres gens, descendants des vieux qui connaissaient si bien le mien et le tien, qui le respectaient, pour trouver tout naturel que l'on s'empare du bien des autres.

C'est, paraît-il, la morale à la mode.

En ce bas monde, il est des choses étranges...

Peut-être, après tout, y gagnerions-nous, si, en ce bas monde, nous revenions vers la conception ancienne de la morale, des valeurs spirituelles, de l'entr'aide chrétienne, voire, de l'économie nationale.

Une jeune fille qui avait passé de brillants examens, disait à sa mère: "J'ai fait de grands progrès dans mes études. Je voudrais pourtant les compléter, en apprenant encore la psychologie, la philologie, la paléontologie, la..........

Une minute, ma fille, interrompit la mère. J'ai arrangé pour toi un cours plus utile et plus pressant, c'est celui de soupologie et de domesticologie. Et pour commencer, mets ce tablier, raccommode ces bas, puis tu pèleras ces pommes de terre et tu prépareras le déjeuner de ton père."

—Elle était sage et avait cent fois raison, cette mère!

(Extrait "Aux filles d'Eve).

Prix de dernière heure

18 AOUT 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé..........	25c
Fromage coloré..................	14¼c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

Patates nouvelles du Québec en sac 80 lbs........	$1.20 à $1.25

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée......	14c F.A.B.
Laine blanche lavée..........	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée.........	23c
Laine lavée.....................	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées. 15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par, peau **12c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs. à la pièce **90c.**

Peaux Veaux Deacons. **80c.**

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00,** sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.

Crin de Cheval crinière, **.06c** la lb.

Crin de Vache à **.06c** la lb.

Peaux Moutons du 17 au 29 août **.35c**

Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.

Prix garantis du 17 au 29 août 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts......	$6.95
Patente Hungarian, 98 lbs.......	3.12½
1ère Patente, Manitoba, qrt......	6.55
" " " 98 lbs...	2.92½
Forte à levain, quarts............	6.45
" " 98 lbs............	2.87½
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.50
" " sacs toile, 98 lbs.	2.40
Farine à engrais, 1ère qualité....	2.05

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain..............	1.10
Avoine alimentation No 1.........	0.57½
" " recriblée....	0.60
Blé d'engrais, 98 lbs............	1.60
Orge d'alimentation..............	0.75
Sarrasin d'alimentation..........	0.90

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..........	$3.00
Farine de viande, fine, 50%......	2.75
" " fine, 60%......	3.00
Os broyés, gros ou fins..........	2.35
Farine de poisson................	3.15
Farine de Luzerne................	2.00
Ecailles d'huitres, volailles.....	.85
" " poussins......	.85
Gravier, gros ou fin.............	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre............	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon..	1.40
Moulée pour la ponte.............	2.40
" pour poussins..........	2.60
" pour croissance........	2.35
Grains mélangés pour poules......	2.10
Grains broyés fins, poussins.....	2.30
" " gros, poulets.....	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe.....................	$2.75
Fèves blanches, (triées).........	3.00
" (triées yeux Jaunes).......	2.50
" rouges...................	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé.......................	$1.45
Gru..............................	1.55
Gru Blanc (Middlings)............	1.75
Blé d'Inde moulu.................	2.20
Moulée d'Avoine, fine............	1.90
Moulée d'Orge, fine..............	1.75
Tourteaux de lin.................	2.00
Gruau d'avoine, jute 80 lbs......	2.95
" " coton 80 lbs.....	3.00
Drèches brasserie séchées........	1.50
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur.	.18
Au char de 54 à 60 barils, net...	.14
En citerne, le gal...............	.10¾
(tout f.a.b. Montréal)	
Moulée à veaux...................	3.50
" laitière 18%...........	1.85
" laitière 34%...........	2.10
Foin à la tonne..................	10.00
Paille à la tonne................	9.00
Pot Barley.......................	2.90
Pearl Barley.....................	3.65

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)	
Granulé, No 1, sac coton.........	$4.95
Cassonade, No 1..................	4.65
" No 2..................	4.55
" No 3..................	4.45

Mélasse (Barbades):	
No 1, barils 25 gals, le gal.....	$0.56
Sel	**Le sac**
Sel fin, sac 140 lbs.............	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs.........	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur..............	$2.60
" " composé..........	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos: 30 x 40.............	$39.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)..	35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)..	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)..	32.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)..	$31.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	30.00

COMPARAISON DES PRIX

	27 août 1936	29 août 1935	30 août 1934	31 août 1933	26 août 1926
Beurre No 1, Past.............	25⅛	20¼	18¾	18 1/16	32⅛
Fromage Blanc.................	14¼	09 3/16	09 3/16	09⅛	16¼
Fromage coloré................	14¼	09⅝	09 3/16	09	16⅜
Œufs Frais....................	30	28	25	24	42
Veaux de lait vivants.........	07	06½	05	05¼	09
Bouvillons vivants choix......	05¾	05¾	05¼	04½	07½
Agneaux du printemps..........	07	06	06	05½	13
Porcs vivants.................	9.60	9 50	9.00	7.00	14

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 17 au 24 août

BEURRE

Après avoir été très actif au début de la semaine, notre marché au beurre avait plutôt tendance à fléchir au cours des derniers jours. L'on ne semble pas très anxieux de vouloir s'approvisionner au niveau de prix actuels et avec peu de demande pour exportation, une baisse a été enregistrée dans les prix.

Lundi après-midi, le 24 août, le numéro un pasteurisé au gros était coté de 25c à 25⅛ la livre.

FROMAGE

Nous avons à rapporter une autre hausse de prix sur le marché au fromage.

La demande active pour exportation en Angleterre ainsi qu'aux Etats-Unis reste encore le facteur le plus important à donner un ton très ferme à notre marché et avons à rapporter une autre hausse de prix.

ŒUFS

A Montréal, à cause d'un ralentissement dans la demande pour besoin immédiat et par conséquent peu de disposition de la part de nos distributeurs locaux à s'approvisionner de fortes quantités d'avance, il y a eu plus forte pression de vente de la part des détenteurs qui a été de nature à faire fléchir quelque peu les prix.

A Québec, les arrivages n'ont été suffisants que pour répondre à la demande immédiate et il y a eu peu de changement à noter dans les prix.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: Avec une augmentation considérable dans les arrivages, surtout de sujets de qualités inférieures, une offre dépassant de beaucoup la demande, l'écoulement a été plus difficile que la semaine précédente et avons à rapporter une baisse de prix de 1c la livre.

Poulets à rôtir et à griller: Nous avons aussi à rapporter une augmentation d'arrivages pour ces deux dernières catégories; cependant avec amélioration dans la qualité il a été possible de maintenir les prix actuels stables.

VOLAILLES ABATTUES

La demande reste limitée et les prix stationnaires.

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe Ste-Charles, lundi, le 24 août, 1936:—Bétail, 765; veaux, 1146; porcs, 2894; moutons, 2,690.

BETAIL

Il y avait une amélioration marquée dans la demande qui se faisait sentir pour les bêtes à cornes, de même que dans la qualité moyenne des sujets offerts en vente. Les bouvillons enregistraient une avance d'un quart de sou la livre et se vendaient de 2½c pour les communs jusqu'à 6c la livre. Les vaches rapportaient à peu près les mêmes prix et dans les cas des meilleurs sujets il était possible d'obtenir un peu plus cher qu'au cours de la semaine dernière, soit de 1½c pour les sujets destinés à la mise en conserve jusqu'à 3½c la livre pour les bonnes vaches. Les taureaux étaient lents à se vendre et dans ce cas, il n'y avait pas de changement de prix. Nous ne nous attendons pas à ce que ce marché subisse de changements importants au cours des quelques semaines qui vont suivre.

Les veaux se vendaient plus facilement et rapportaient, dans le cas des sujets de lait, de 4c à 7c la livre. Les veaux de champs se payaient de 3c à 3½c la livre. La demande est assez bonne et il y a lieu de penser que l'amélioration se maintiendra pour les veaux de lait, mais il ne faudrait pas être surpris si les veaux de champs subissaient quelque réaction prochainement.

AGNEAUX - MOUTONS

La demande pour les agneaux a été assez bonne et il fut possible de maintenir les prix au niveau de 7c la livre pour les bons sujets. Les ventes se font assez facilement et nous nous attendons à des prix fermes pour le reste de la semaine. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la qualité moyenne des agneaux est plutôt moyenne et trop de sujets légers sont expédiés. La présence de ces sujets ne peut aider aux prix. A remarquer que les sujets non châtrés subiront, dès la semaine prochaine, une coupe d'un sou la livre et cela jusqu'à la fin du mois alors que cette coupe sera de 2c la livre. Les moutons se vendent de 1½c à 3c la livre.

PORCS

Il y avait près de 3000 porcs en vente sur le marché lors de l'ouverture ce matin et il en est venu près de 800 au cours de la journée par camion. Plus de la moitié de ces porcs pesaient moins que 180 livres. Pour cette raison il fut tout à fait impossible d'empêcher que le marché ne fléchisse. Prévoyant un peu ce qui devait arriver nous avions vendu quelque porcs à l'avance à 9¾c la livre et ce sont les seuls sujets qui aient pu obtenir ce prix, le reste des ventes a dû être fait à 9½c, quelques-unes à 9.60. Nous avons là un magnifique exemple de ce que le manque de qualité et de fini peut faire sur un marché. Si ce n'eût été de cela il n'y a pas de doute que nous aurions pu obtenir près de 10c la livre pour les bacons. Les truies se vendaient de 6½c à 7½c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Marché tranquille et peu de changement à noter dans les prix.

PORCS ABATTUS

Montréal: Marché stable et prix soutenus.

Québec: Marché un peu plus faible pour les porcs à bacon et stable pour les autres catégories.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 22 AOUT 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	29c
A (moyen)	27c
B	23c
C	20c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
Choix —90 lbs et plus	11c
Bon —80 lbs jusqu'à 89 lbs.	10c
Moyen —70 lbs jusqu'à 79 lbs.	8c
Commun—60 lbs jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	15c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	13c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs.	11c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
A—4½ lbs et plus	23c
A—3½ lbs à 4½ lbs	22c
B—5 lbs et plus	21c
B—4 lbs à 5 lbs	20c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12½c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12¼c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	12c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c
Légers 90 lbs à 110 lbs	11c

POULETS SÉLECTIONNÉS

A—5 lbs et plus	21c
A—4 lbs à 5 lbs	20c
B—5 lbs et plus	19c
B—4 lbs à 5 lbs	18c
C—5 lbs et plus	17c
C—4 lbs à 5 lbs	16c
C—3 lbs à 4 lbs	15c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	20c
A—5 lbs à 6 lbs	19c
A—4 lbs à 5 lbs	18c
B—6 lbs et plus	18c
B—5 lbs à 6 lbs	17c
B—4 lbs à 5 lbs	16c
C—6 lbs et plus	15c
C—5 lbs à 6 lbs	13c
C—4 lbs à 5 lbs	13c
Coqs	12c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 22 AOUT 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 18 AOUT 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUÉBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	25⅛c
No 1 non pasteurisé	24⅝c
No 2	24⅛c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	14¼c	No 1	14¼c
No 2	13¼c	No 2	13¼c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	18c
B	16c
C	12c
Coqs	10c

POULETS VIVANTS
"A Rôtir"

A—5 lbs et plus	20c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs	11c

POULETS VIVANTS
"A Griller"

A—2½ lbs	16c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	14c
C—Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	12c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	17c
B	15c
C	12c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre	8c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	20c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	30c
A—Moyens	28c
B	23c
C	20c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	09c
Moyen	7c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	13½c
Moyen	12½c
Commun	11½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 24 août 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.50 à $9.60
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.50 à $9.60
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $9.00 à $9.10
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.50 à $9.10
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $9.00 à $9.10
Extra lourds	270 lbs ou plus $8.00 à $8.50
Truies	$6.50 à $7.25

Vaches

	la lb.
Choix	3¼c à 3½c
Bonne	3c à 3¼c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	1¾c à 2c
Très Commune	1c à 1¼c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6½c à 7c
Bon	6c à 6c½
Moyen	5½c à 6c
Communs	4½c à 5c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

Agneaux

	la lb.
Choix	7c
Bon	6½c à 6¾c
Commun	5c

Moutons

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	1½c à 2c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4¼c à 4¾c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3¾c à 4¼c
Moyenne	3¼c à 3¾c
Commune	2c à 2½c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	2¾c à 3c
Bon	2¼c à 2½c
Moyen	2c à 2¼c
Commun	1¾c à 2c

Rapport hebdomadaire

(Suite de la page 344)

brûlure est assez bien maîtrisée. LAITUE—La majeure partie de la quantité offerte vient de Bradford Marsh, qualité assez bonne, mais il y a un peu de pourriture du cœur. CAROTTES — BETTERAVES—Récolte inférieure à la moyenne. CHOUX—Nouure très pauvre pour les tardifs. CHOUX-FLEURS—Qualité irrégulière et généralement pauvre.

DISTRICT DE NIAGARA—TEMPS modérément chaud et sec; la plupart des récoltes souffrent de la sécheresse, surtout les prunes. POMMES—A l'exception d'un peu de dégâts par la pyrale, les fruits sont raisonnablement propres mais généralement trop petits, surtout sur les sols lourds. Les Duchesses et Astrachans sont les variétés principales qui s'expédient. On compte que des Wealthys s'expédieront en petites quantités la semaine prochaine. PRUNES—Shiros épuisés; Climax, Abondances et Burbanks maintenant sur le marché. PÊCHES—Les Swan Jaunes, Deweys et Triumphs sont les variétés principales qui s'expédient en quantités commerciales, les Vedettes et les Rochesters s'expédieront vers le 17 août. RAISINS—La mortalité des vignes continue; la première expédition de Champions est attendue vers le 25 août. AUTRES LÉGUMES—Sur sols non-irrigués, récoltes sérieusement affectées par la sécheresse; les semis tardifs font une pauvre germination.

DISTRICT DE NORFOLK—TEMPS un peu plus frais et très sec. POMMES—Variétés hâtives trop petites, les Winters se ressentent des effets du manque de pluie. Les Transparentes sont à peu près épuisées; les Duchesses s'expédient en petites quantités; la récolte principale s'expédiera sans doute la semaine prochaine. FRAISES—On retourne à la charrue une étendue considérable de fraisiers, à cause de la sécheresse. TOMATES — Approvisionnements abondants, demande et prix bons. POMMES DE TERRE—Approvisionnements suffisants pour la demande locale, marché soutenu; apparence de la récolte tardive belle, mais il y aurait grand besoin de pluie.

DISTRICT DE BURLINGTON — TEMPS sec et assez chaud. Toutes les récoltes ont besoin de pluie. POMMES—Font toujours une bonne pousse sur sols profonds. Les effets de la sécheresse se font sentir sur les vergers à sols lourds. Dégâts très graves par la pyrale dans quelques vergers. TOMATES—Demande bonne pour les grosses et les moyennes. CANTALOUPS—Grosseur généralement petite, qualité excellente, demande active. POMMES DE TERRE—Les plantations tardives ont fait une bonne pousse; presque pas de dégâts par les sauterelles, et pas de mildiou, mais il y aurait un grand besoin de pluie. AUTRES LÉGUMES — Pousse lente sur sols non-irrigués. Récoltes de bonne apparence sur sols irrigués.

COMTÉS D'ELGIN ET D'OXFORD — TEMPS très sec et chaud. POMMES—Jaunes Transparentes et Duchesses en vente, mais il est presque impossible d'emballer des Duchesses No 1, à cause du manque de couleur. Un gros pourcentage de la récolte de ce district se compose de Spys; elles sont trop petites actuellement, mais il reste encore dix semaines avant la récolte. Cependant s'il ne tombe pas de pluie bientôt, toutes les évaluations devront être réduites. OIGNONS—La récolte commencera la semaine prochaine, mais il n'y aura qu'une faible proportion de la récolte de prête. Actuellement, il n'y a que peu de danger d'une surproduction de FÈVES SÈCHES. La plupart des champs ont développé des gousses, mais très petites et courtes, et s'il ne pleut pas cette semaine, la pluie qui tombera plus tard ne fera que peu de bien.

COMTÉS D'ESSEX, KENT ET LAMBTON —TEMPS: toujours très sec et chaud sans indication de pluie. Toutes les récoltes souffrent de la sécheresse. POMMES—Duchesses s'expédient rapidement à prix raisonnables, la plupart par camions. Les Wealthys ont une très belle apparence, mais ont une tendance à rester plus petites que d'habitude. TOMATES des champs—La saison de cueillette touche à sa fin, mais il s'en expédie encore beaucoup. Toutes les conserveries fonctionneront le 17 août. CANTALOUPS—La cueillette augmente graduellement tous les jours et les expéditions par camions ont été très fortes. Qualité bonne, les producteurs apportent beaucoup de soin à la cueillette. POMMES DE TERRE—La plus grande partie de la récolte hâtive a été expédiée, et les producteurs ont reçu de très bons prix. OIGNONS—PETITS OIGNONS—forte expédition cette semaine, mais les prix n'étaient pas très bons. De Senis—Le premier wagon est parti le 10; la qualité était très bonne. CÉLERI—Le temps chaud a beaucoup nui à la plantation et les plants ont beaucoup souffert jusqu'ici, mais certains producteurs sont très optimistes au sujet de la qualité finale de la récolte.

COMTÉ DE MIDDLESEX—TEMPS: toujours très sec et assez chaud. POMMES—Expédition des Astrachan et Duchesses croissante, la plupart par camions. Le chargement par wagons des Duchesses commencera vers le 17. La récolte de Wealthys sera inférieure à la moyenne. Les variétés d'hiver font toujours un développement très satisfaisant, sous les conditions de sécheresse. PRUNES—POIRES—Les récoltes seront les plus faibles que l'on ait vues depuis bien des années. RAISINS—Prévisions un peu au-dessus de la moyenne. TOMATES—Les arrivages croissants sur le marché sont l'objet d'une bonne demande à prix satisfaisants. La qualité de l'emballage reste bonne. POMMES DE TERRE—L'augmentation dans les approvisionnements de l'est a déprimé la situation locale, faisant baisser les prix de gros à $2.10 les 90 livres pour les No 1. Les prévisions de la récolte tardive dans le district de Caradoc sont toujours satisfaisantes, et il se fait des pulvérisations sur une grande échelle pour maîtriser les cicabelles.

DISTRICT DE LA BAIE GEORGIENNE—TEMPS: toujours sec et généralement frais. La sécheresse prolongée affecte visiblement la plupart des récoltes. POMMES—Jaunes Transparentes en vente en paniers de 6 et de 11 pintes. Spécimens plus petits que d'habitude. Les variétés d'hiver prennent mieux leur grosseur qu'on ne l'espérait sous les conditions de sécheresse anormales. La récolte est très propre, sauf un peu de dégâts par la pyrale. TOMATES—Maturation rapide, grosseur au-dessous de la normale. Les plants se dessèchent. Traces de brûlure. POMMES DE TERRE—Récolte hâtive en vente sur les marchés locaux, rendement inférieur à la normale. Les variétés tardives poussent lentement et il n'y a que très peu de mildiou. Il ne paraît pas y avoir de vides, mais il est apparent que les champs auront grandement besoin de pluie avant longtemps. Quelques champs d'OIGNONS devraient produire un rendement normal. Les BETTERAVES et les CAROTTES souffrent de la sécheresse.

COMTÉS DE WELLINGTON, WATERLOO, PERTH ET BRANT—TEMPS: chaud et sec, soirées fraîches. POMMES—Paraissent sans champignons et sans avaries par les insectes. Bon développement. TOMATES—Les tomates des champs ne se sont pas aussi bien nouées qu'on ne l'espérait, et présentent beaucoup de pourriture terminale. POMMES DE TERRE—Les plantations tardives paraissent supporter la sécheresse et le temps chaud exceptionnellement bien, mais il y a grandement besoin de pluie pour stimuler le développement de la grosseur. NAVETS—Ont grandement besoin de pluie. Les tiges paraissent saines et poussent bien. Il commence à se former des racines sur les plants plus précoces.

DISTRICT DE SUDBURY—Beau et lourd, orages çà et là. POMMES DE TERRE—CHOUX—Récoltes retardées par la sécheresse. Les sauterelles se multiplient rapidement dans certains secteurs. Demande vive pour les fruits, prix bien maintenus. Marché aux pommes de terre actif, prix $2.25 les 80 livres et $2.40 les 90 livres. Assez fortes quantités de locales sur le marché. Demande toujours bonne pour les choux, à $1.00 à $1.25 la tonne.

UL



VOLUME XXIV, No 36 QUÉBEC 3 SEPTEMBRE 1936

IL FAUT TROIS CHOSES

au cultivateur pour réussir dans l'exploitation d'une ferme, disent les gens qui s'y entendent en matière d'agriculture pratique:

a) Beaucoup de travail

b) Une connaissance raisonnable des problèmes de production et du commerce des produits agricoles;

c) Une bonne administration de l'entreprise.

LE BULLETIN DE LA FERME

dans la mesure de ses ressources et de sa capacité, à un coût qui ne représente pas

UN SOU PAR SEMAINE

vous tient au courant des conditions du marché et des prix que vous pouvez obtenir pour les denrées que vous vendez et vous indique le prix coûtant des marchandises que vous devez acheter pour la ferme et le troupeau.

LA MODIQUE SOMME DE CINQUANTE SOUS (50c)

vous assure le service de ce journal pour un AN.

Adressez votre renouvellement par BON POSTAL et abonnez vos amis.

LE BULLETIN DE LA FERME

(Section des abonnements)

No. 1, rue de la Couronne, QUÉBEC

Concours de ponte Canadien

42ème semaine finissant le 20 août, 1936

Les pondeuses restent au travail et la ponte de cette dernière semaine n'est inférieure au résultat de la semaine précédente que de seize œufs. Le rendement de la semaine dernière est supérieur de 3.6% au correspondant du concours de l'an dernier et beaucoup supérieur à ceux des années précédentes pour la même époque. Le poids des œufs est très bon, aucune disqualification durant la semaine. Il n'y a que quatre parquets dont les résultats sont plus bas que 50%.

Les parquets en tête pour la semaine ont donné de bons rendements. Ils se placent comme suit:

Parquet	Points	Œufs
23 L. B. W. S. Hall	63.3	54
4 R. B. K. Slacer	58.1	52
9 " R. W. Kettles	57.5	52

Il n'y a aucun changement de rapporté dans le rang des six premiers parquets.

Parquet	Points	Œufs
23 L. B. W. S. Hall	2158.3	1895
5 R. B. J. H. Thompson	2104.9	2127
29 L. B. Manor Farm	2088.6	1887
26 " Russell P. Farm	2063.3	1865
20 " G. S. Tayler	1896.9	1770
22 " F. C. Evans	1807.0	1747

On notera trois changements dans l'alignement des six pondeuses championnes de toute l'épreuve jusqu'à date. Elles se placent cette semaine dans l'ordre suivant:

Parquet	Points	Œufs
201 L. B. G. S. Tayler	269.4	241
289 L. B. Sta. Exp. Ottawa	261.4	229
52 R. B. J. H. Thompson	260.9	230
263 L. B. Russell P. Farm	257.7	223
294 L. B. Manor Farm	256.3	219
293 L. B. Manor Farm	255.8	224

29ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. J.-H. Pariseau	P.R.BL.	1225	1326.8
2. Sta.-Exp. Kapuskasing	P.R.B.	1299	1467.2
3. Frank Teasdale	"	1665	1748.1
4. Kenneth Slacer	"	1567	1639.2
5. J.-H. Thompson	"	2127	2104.9
6. G.-A. Robertson & Son	"	1629	1628.6
7. Jas.-M. Winter, Jr.	"	1494	1487.0
8. Jas.-H. Smith	"	1680	1769.9
9. R.-W. Kettles	"	1294	1324.3
10. Ferme Exp. Ottawa	"	1597	1747.1
11. Ferme Exp. Ottawa	"	1428	1463.0
12. Ferme Exp. Ottawa	"	1573	1697.3
13. Sta. Exp. Lennoxville	"	1704	1754.8
14. Sta. Exp. La Ferme	"	1551	1579.3
15. Sta. Exp. La Ferme	"	1645	1712.7
16. R.-J. Steele	L.B.	1121	1113.9
17. R. Haycock	"	1359	1412.1
18. Alex. McLean	"	1687	1744.9
19. Ferme Exp. Ottawa	"	1393	1244.4
20. G.-S. Tayler	"	1770	1896.9
21. R.-J. Penhall	"	1508	1512.9
22. F.-C. Evans	"	1747	1807.0
23. W.-S. Hall	"	1895	x2158.3
25. A.-E. Shank & Son	"	1601	1686.1
26. Russell P. Farm	"	1865	2063.3
27. Ferme Exp. Ottawa	"	1306	1275.4
28. Ferme Exp. Ottawa	"	1541	1678.0
29. Manor Farm	"	1887	2088.6
Total		44158	46132.0

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 20 août 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1676	1752.8
2. Exp. Sta., La Ferme	"	1594	1620.3
3. Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	1658	1808.7
4. C. R. Waldron, Co-op.S.	"	1643	1818.1
5. G.-K. Campbell	"	1435	1600.6
6. J.-R.Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	1371	1415.5
7. Adélard Fortin	"	1142	1206.7
8. Arthur Préfontaine, Co-op. S.	"	1958	x1973.5
9. J.-A. Lataille	"	1683	1873.0
10. Riverside Fm. Co-op. S.	"	1554	1573.1
11. C. Drummond, Co-op. S.	"	1406	1565.5
12. J. H.Pariseau, Co-op.	L.P.R.BL	1357	1350.7
13. Exp. Sta. Lennoxville.	P.R.B.	1800	1960.0
14. W. W. Elliot, Co-op.O.	"	1404	1485.6
15. R. H. Smith, Co-op. S.	"	1623	1631.0
16. Hugh C. Elliott	"	1661	1806.4
17. Art. Paquette, Co-op. M	"	1552	1610.5
18. Donat Ostiguy, Co-op.M.	"	1542	1591.7
19. P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1484	1477.5
20. Exp. Sta. Lennoxville.	"	1652	1724.2
Total		31195	32845.4

LE "BULLETIN DE LA FERME" est imprimé par "LE SOLEIL", Limitée Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

La culture des pampas en Argentine

On sait la position importante que l'Argentine occupe parmi les pays agricoles; on sait également que les cultivateurs argentins se servent des machines agricoles les plus modernes, qui toutes ou à peu près toutes sont importées du Canada et des Etats-Unis; il peut donc être intéressant de comparer certains aspects de l'agriculture Argentine avec les mêmes aspects au Canada. En premier lieu, la culture du grain dans l'Argentine occupe annuellement quelque 48 millions d'acres en moyenne, dont 20 millions sont en blé et 15 millions en blé d'Inde. Les 13 millions d'acres restants sont en lin, orge, avoine, et seigle. Il y a en outre, normalement, 14 millions d'acres en luzerne. Ce total de 62 millions d'acres représente 93.4% de toute la terre cultivée dans l'Argentine, tandis qu'au Canada l'étendue moyenne en culture est de 59 millions d'acres.

L'étendue cultivée de l'Argentine se trouve presque entièrement dans un secteur compact, qui comprend une plaine d'une platitude absolue où ne se rencontraient autrefois pas un seul arbre, ou arbuste, et que l'on appelle les Pampas. Cette terre se prête donc admirablement aux opérations de culture sur une grande échelle. La plupart des cultivateurs cultivent du blé et du lin. Le blé prédomine dans le sud et dans l'ouest; l'avoine et l'orge occupent une petite superficie sur quelques fermes. Beaucoup des grandes fermes du sud et de l'ouest cultivent exclusivement du blé d'une année à l'autre, car il n'y a pas suffisamment de pluies pour permettre la culture du lin, et les gelées hâtives sont toujours à craindre. Dans les secteurs du centre et du nord on cultive le blé et le lin ensemble, et on peut alterner d'une année à l'autre avec du blé d'Inde. Parfois, la luzerne se sème également à l'expiration d'un bail, et le propriétaire conserve la terre pour la paissance.

L'étendue moyenne d'une ferme en Argentine va de 328 acres pour la culture du blé d'Inde jusqu'à de 378 à 500 acres pour la culture du blé ou du lin. Il y a, cependant, plus de 16,000 fermes à grain (représentant 43 pour cent de toute l'étendue en grain, sauf le maïs) d'une étendue de plus de 450 acres chacune, tandis que 280 fermes couvrent une superficie de plus de 2,500 acres. L'Argentine emploie donc un très grand nombre de machines aratoires modernes propres aux opérations de culture sur une grande échelle.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 27 août 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale. Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	1949	2218.2
2. Couvoir Coop. St-Raym.	"	1701	1650.8
3. Tayler, G. S.	"	2142	2414.3
4. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	1734	1921.8
5. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1963	2085.3
6. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1844	1891.4
7. Letendre, J.-W.	"	1359	1464.8
8. Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1381	1392.9
9. Couv. Coop. St-Augustin	"	1691	1686.7
10. Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1505	1725.3
11. Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	2010	2142.4
12. Couv. Coop. Montmagny (Marier)	"	1524	1535.3
13. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1625	1606.2
14. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1678	1705.4
15. Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1715	1827.8
16. Couv. Coop. St-Ana. Q.	"	1700	1833.0
Total		27521	29101.6

Un rapport sur l'or au Canada

Dans son édition française de "L'Or au Canada", la division des Mines du ministère des Mines, à Ottawa, présente une revue complète de l'industrie aurifère du Canada. Le rapport, rédigé par M. A.-H.-A. Robinson, contient les renseignements les plus susceptibles d'intéresser vivement le personnel de l'industrie minière et le grand public. Sa première partie est une série de courts articles sur des sujets comme: les caractères physiques et chimiques de l'or; sa rareté et les conditions dans lesquelles il apparaît; l'histoire de la production aurifère dans le monde; les types de minerais d'où on l'extrait; et l'histoire de sa production au Canada. Les statistiques de l'industrie en général, classées par provinces, les récits historiques de la croissance de cette industrie dans les diverses provinces, et la description des principales propriétés de l'or, font de ce rapport un excellent volume de référence.

Les statistiques générales comprennent les chiffres de la production de l'or au Canada, par provinces, entre 1858 et 1934 (inclus); les sources d'or fin au Canada, par pourcentages, 1931-1934; la production nouvelle d'or au Canada par provinces et par sources, 1933 et 1934; les minerais extraits et traités, la matière d'or brut récupérée et les expéditions d'or brut et de concentrés par l'industrie minière du quartz aurifère, en 1933 et 1934; les expéditions des mines cuivre-or et argent en 1933 et 1934; et un tableau du nombre d'exploitations en fonctionnement de 1925 à 1933 inclusivement; le nombre d'ateliers ou de mines, le capital engagé, le nombre d'employés, les traitements et salaires, le coût du combustible et de l'électricité, et la valeur nette de la matière extraite. On trouvera aussi des tableaux des dividendes payés par les camps aurifères de Porcupine et de Kirkland-Lake.

Le rapport contient la description de 70 propriétés, et cette description comprend la nature et l'importance des travaux, les chiffres de la production et des recettes. Ainsi le rapport révèle qu'en 1934, il y avait au Canada 22 mines d'or filonien produisant chacune plus de 20,000 onces d'or fin. La mine Lake-Shore venait en tête de liste, avec 472,800 onces; elle était suivie par Hollinger, Noranda, McIntyre, Wright-Hargreaves, Dome et Teck-Hughes, dans l'ordre où nous venons de les énumérer. Les entreprises productriees de bas métaux, Hudson Bay Mining and Smelting Company, et International Nickle, sont en bonne place dans la liste, celle-là venant après la Teck-Hughes, et celle-ci tenant la dixième place.

On peut obtenir des exemplaires du rapport en s'adresant au Directeur de la Division des Mines, Ministère des Mines, à Ottawa.

Consultation légale

"Rép. à J. V.—Votre question ne contient pas tous les détails nécessaires, écrivez-nous de nouveau et il nous fera plaisir d'y répondre."

Semis d'automne de l'agropyre à Crête

Les semis qui donnent généralement les meilleurs résultats dans la culture de l'agropyre à crête sur les Prairies de l'Ouest sont ceux qui sont faits de bonne heure au printemps, et cependant de nombreux essais ont démontré que l'on peut aussi obtenir une bonne levée d'agropyre en semant à l'automne de l'année. Dans le livret intitulé "La culture de l'agropyre à crête pour la production de semence" publié par le Ministère fédéral de l'agriculture, MM. T. M. Stevenson et W. J. White du laboratoire fédéral de plantes fourragères de Saskatoon, disent que les semis d'automne sont moins portés à être endommagés par les tourbillons de poussières et les insectes nuisibles. En outre, l'herbe fait une pousse suffisante pour que l'on puisse se mettre aux binages assez tôt pour détruire les mauvaises herbes le printemps suivant. Les semis effectués de bonne heure en septembre sur jachère bien préparée sont ceux qui ont le mieux réussi, et ces semis d'automne, effectués sur une période de plusieurs années, n'ont jamais souffert de l'hiver.

Normalement, les prés d'agropyre à crête établis au moyen de semis d'automne produisent une récolte passable de graine l'année suivante, mais les rendements de graines sont toujours plus faibles que ceux des semis du printemps de la même année. Un détail important, que l'on sème au printemps ou à l'automne, c'est de semer peu profondément. La graine ne devrait pas être couverte de plus de ½ pouce de terre, et ceci ne peut être fait que si la terre est ferme.

Le meilleur moyen d'éviter l'enfouissement trop profond de la semence qui résulterait en une pauvre levée, consiste à tasser la terre avant d'y mettre la semence.

Ce livret, que l'on peut se procurer en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa, contient des renseignements basés sur l'expérience pratique couvrant un certain nombre d'années, sur toutes sortes de sols et sous toutes sortes de conditions de climat. La préparation du sol, le temps, la méthode, la profondeur des semis, les soins et les façons d'entretien la première année, l'époque de la récolte, la fenaison, le battage et le criblage de la semence, sont les principaux sujets traités en détail dans ce livret.

Mots pour rire

Un jour, on porta à l'hôpital un homme qui avait eu un accident. Sa femme l'accompagnait.

L'un des médecins prononça sa sentence:

Il est mort!

Mais l'homme soulève la tête:

Non, pas encore dit-il.

Sur quoi sa femme lui adresse cette remontrance:

Tiens-toi tranquille, Clément. Le médecin doit le savoir mieux que toi.

* * *

Un avare, sentant sa fin prochaine, fait venir son notaire et lui dit:

—Je veux faire mon testament; écrivez!

—Très bien, monsieur, répondit celui-ci, j'écris: "Je donne et lègue"...... c'est la formule sacramentelle......

—Non, non interrompt le testateur, je ne ferai jamais une chose pareille; je ne donnerai et ne lèguerai jamais rien; je ne puis pas le faire.

—Alors, reprit le tabellion, après avoir réfléchi quelque temps, si nous disions "je prête jusqu'au jour du jugement dernier..."

—C'est cela! c'est cela! continuez maintenant.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 3 SEPTEMBRE 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 36

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Fruits et légumes

Durant la semaine finissant le 20 août, 1936, 232 wagons de fruits et légumes sont entrés à Montréal contre 237 la semaine précédente. Les fruits figurent au premier chapitre avec 132 chars de bananes et 59 wagons d'autres fruits assortis. Quant aux légumes ils se résument à l'arrivée de 7 wagons de pommes de terre dont 2 du Nouveau-Brunwick, le reste de Québec plus des importations de divers centres de la province par camions. Il est entré en plus 4 chars de pommes.

Le marché des pommes de terre tant à Montréal qu'à Québec se maintient avec fermeté et les prix varient pour la patate de Québec No 1 entre $1.25 à $1.35. A Québec la No 2 se vendait de $1.10 à $1.20 pour la semaine se terminant le 20 août.

Comment vont les affaires?

Ce n'est pas en vain que nous disons que les affaires reprennent. Pour ce qui concerne les produits de la ferme il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau comparatif que nous publions dans nos pages de prix pour constater que la situation s'améliore. Les produits laitiers sont à la hausse, et nous croyons sincèrement que nos gouvernants seront, par le fait même, dégagés de la promesse qu'ils ont faite durant la campagne électorale de payer une prime sur la fabrication du beurre et du fromage durant toute l'année.

Quant à la vente des produits de la basse-cour, du porc, du veau et de l'agneau les prix qu'obtiennent les cultivateurs qui s'appliquent à fournir au marché des animaux de bonne qualité, ils obtiennent des prix supérieurs à ceux de l'an dernier. Mais allons plus loin et considérons la situation économique au véritable point de vue canadien et non pas seulement dans le champ, quelque vaste soit-il, de l'agriculture.

Le Bulletin commercial de la Banque de Montréal, publié le 22 août, est très intéressant à lire en ce qu'il nous donne un aperçu satisfaisant des affaires du pays dans tous les domaines de la production et de la fabrication. Ce bulletin est redigé d'après les renseignements qui sont obtenus par cette institution par l'intermédiaire des succursales importantes établis dans toutes les villes importantes du pays ainsi que dans certains districts ruraux.

Le fromage canadien en Ecosse

La situation qu'occupe le fromage canadien sur les marchés d'Ecosse offre des aspects intéressants, dit le Commissaire canadien du commerce à Glasgow. Les commerçants Ecossais s'accordent à dire qu'il n'y a pas de meilleur fromage importé que le fromage canadien, et, de même les détaillants les mieux renseignés savent fort bien que lorsque le fromage canadien est bien mûri pendant sept ou huit mois, ou plus, il a un goût piquant, appétissant, qui se rapproche beaucoup du goût du meilleur Cheddar produit au pays, s'il ne l'égale pas. Le consommateur qui aime ce genre de fromage ne peut guère distinguer le produit canadien du produit du pays, et il consent à donner un prix tout aussi élevé, disons un shilling la livre.

Cependant, dans les circonstances actuelles il n'y a guère qu'une petite quantité de fromage canadien qui soit vendu bien mûri, à un prix élevé sur les marchés écossais. Le plus gros du fromage canadien est vendu en concurrence directe avec le fromage de la Nouvelle-Zélande ou d'autres espèces de fromage peu mûri, qui rapportent actuellement environ 8*d* (16 cents) la livre au détail. La statistique des importations indique clairement la difficulté d'augmenter les ventes de Cheddar mûri.

Ce que l'on peut appeler le fromage de luxe, comme le Gorgonzola italien, le Camembert français, le Gruyère suisse, ne s'importent qu'en quantités relativement faibles. En fait la quantité d'espèces françaises est si peu élevée que la statistique des importations principales n'en tient pas compte. Sans doute le fromage mûri canadien ne coûte pas aussi cher que ces fromages de luxe; mais, de même que le marché du fromage de luxe est restreint, la quantité de fromage canadien qui peut être vendu à prime est également limitée.

Le plus gros débouché pour le fromage canadien actuellement est pour les variétés qui peuvent se vendre bon marché, à ces gens très nombreux qui emploient le fromage pour s'en nourrir plutôt que comme friandise. Il est possible qu'avec le temps, lorsque la qualité du fromage canadien sera mieux appréciée par le peuple écossais une demande se développera pour du fromage conservé longtemps et bien mûri.

Le nouveau cabinet Duplessis

M. Duplessis a formé son cabinet et gouverne la Province depuis le 26 août. On annonce que déjà des économies pour un montant s'élevant à plus de $400,000 annuellement ont été réalisées, tant par la destitution d'officiers de l'administration, de l'abolition de certaines fonctions officielles; de la centralisation des achats de papeterie et de l'octroi de contrats d'impressions. Voilà, en somme, la substance qui se dégage des nouvelles qui ont été confiées à la presse jusqu'à présent.

Ce qui nous intéresse évidemment plus, cela s'explique, c'est la formation du Cabinet qui comprend des hommes publics du choix de l'électorat des diverses régions de la province. Bien qu'il y ait eu quelques déceptions parmi la population de la ville de Québec, que le district du Lac St-Jean ne soit pas représenté dans l'administration, le public apparait momentanément satisfait des nominations de M. Duplessis.

Il n'est pas plus facile de contenter tout le monde et son père pour les partisans de l'Union Nationale que ce ne l'était du temps d'un gouvernement libéral. Bien entendu, dans les quelques remarques qu'il nous arrivera de faire dans l'avenir, nous entendons être juste et ne pas attribuer à la maladresse d'un premier ministre ces désappointements inévitables lorsque des administrations comme celle qui vient de prendre en mains les affaires provinciales comptent trop de partisans.

A l'Agriculture, l'honneur d'administrer ce département peut-être le premier en importance dans une Province comme Québec, aussi bien que les lourdes responsabilités que cela comporte sont dévolues à l'honorable député du comté de Portneuf, M. Bona Dussault, pilote et agriculteur.

Pour plusieurs, le choix qu'a fait l'hon. Premier Ministre peut paraître pour le moins singulier, on avait tellement mis de l'avant une autre personnalité du monde agricole comme devant être titulaire de ce porte-feuille. Toutefois il faut se rappeler que l'hon. M. Dussault représente l'un de nos comtés agricoles qui s'est distingué en maintes circonstances au point de vue de son organisation et de l'impulsion que l'élite agricole, dont M. Dussault faisait partie, a donnée au progrès de la vie rurale, de l'enseignement agricole et de la coopération.

Quant à M. Antonio Elie, député du comté de Yamaska, ses mérites, en temps que partisan de l'organisation de l'Union Nationale, ne devaient pas être ignorés et selon ses aptitudes personnelles à la profession d'agriculteur dont il s'honore à bon droit, il sera appelé à collaborer avec M. Dussault à l'orientation de la politique agricole qu'entend introduire le nouveau régime. Ainsi l'a déclaré le Premier Ministre.

M. J.-Antonio Grenier que nous avons toujours vu inlassablement au travail comme sous-ministre de l'Agriculture depuis plus de vingt ans, a jugé bon de prendre sa retraite. Sa démission remise à l'hon. M. Godbout a été ratifiée par le nouveau cabinet. Lui succède M. Albert Rioux ex-président de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le nouveau titulaire est technicien agricole et il faut reconnaître que les initiatives les plus fécondes de l'association professionnelle des agriculteurs ont été prises sous son administration.

Tout nouveau régime implique des changements. En ce qui concerne les projets que caressent le Ministre de l'Agriculture et son sous-ministre pour stimuler le progrès agricole, nous les ignorons entièrement. Toutefois si l'on prend comme ligne de conduite le programme agricole soumis à l'électorat de cette Province, officiers et fonctionnaires auront certainement quelque chose à faire entre les repas si, bien entendu, on désire, en haut lieu, mettre tous ces projets à exécution.

"Le Bulletin de la Ferme", qui ne lui en rendra pas le témoignage, a toujours respecté l'autorité établie et l'a supportée dans la mesure du possible, car où l'autorité n'est pas respectée c'est le désordre qui règne. Nous entendons suivre la même ligne de conduite à l'égard de l'administration nouvelle. Ici il faut bien nous comprendre, comme journal agricole d'information, nous ne pouvons faire de politique de parti. Les réformes qui seront préconisées dans le but de favoriser nos lecteurs, d'améliorer leur situation, de leur permettre d'atteindre à une honnête aisance recevront notre support. Nous voulons du bien, de la satisfaction, du bonheur pour ceux qui nous ont fait confiance jusqu'à présente et qui, nous en avons le ferme espoir, continueront, en nous renouvelant leur souscription, à maintenir ce journal et à l'améliorer si possible.

Revenons aux affaires

Peut-être malgré eux, les cultivateurs de cette province ont été sérieusement dérangés et beaucoup distraits de leurs affaires depuis quelques mois par suite des campagnes électorales que nous avons eues. Heureusement, pour un certain temps, espérons-le, nous aurons à nous occuper d'autre chose que de savoir qui gouvernera notre Province durant les prochains six mois. S'il en dépend de la force numérique de ses partisans pour assurer la stabilité d'une administration, le gouvernement que dirige M. Duplessis aura ses coudées franches et pourra mettre en valeur les talents d'administrateurs que les électeurs de la Province lui ont reconnus dans les membres qui le composent.

Il nous reste à présent à nous occuper des événements qui s'amènent dans le monde agricole et nous concernent plus immédiatement. De ces événements principaux, il faut signaler l'Exposition provinciale dont l'ouverture officielle sera faite lorsque vous lirez ces lignes.

L'Exposition de Québec fête son 25ème anniversaire. Avec elle, l'un des organismes agricoles qui a le plus contribué à son succès célèbre également le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, c'est le Syndicat des Eleveurs du district de Québec, qui compte actuellement cent cinquante membres dont plusieurs participeront cette année comme exposants, soit dans la section de l'Industrie animale ou dans l'une ou l'autre des sections de l'agriculture que l'Exposition encourage.

D'autre part on annonce que la fête du Mérite Agricole prendra un cachet de grandeur un peu extraordinaire du fait du grand nombre de participants que ce concours a enrolés cette année.

Il faut faire ressortir aussi que les Commissaires ont décidé d'encourager spécialement l'horticulture. Des dépenses spéciales ont été consenties pour réaménager le colisée et des experts ont travaillé activement à préparer des étalages qui raviront la foule.

Devant des préparatifs aussi considérables, considérant les sacrifices que

(Suite à la page 356)

Si votre ABONNEMENT est échu

Veuillez donc utiliser immédiatement le coupon d'abonnement que nous publions dans le dernier couvert de ce numéro, vous nous obligerez infiniment.

SEPTEMBRE 1936

Le Soleil entre à la Balance le 23, à minuit 26 m.

P.L. le 1, à 7 h. 37 m. du matin. - N.L. le 15, à midi 41 min.
D.Q. le 7, à 10 h. 14 m. du soir. - P.Q. le 23, à 5 h. 12 m. du soir.
P.L. le 30, à minuit 58 m.

	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
3					
4	Vend.	†vr	De la férie.	5 10	6 19
5	Sam.	†b	Saint Laurent Justinien, Ev. Conf.	5 12	6 17
6	DIM.	vr	XIV apr. la Pentec.	5 14	6 15
7	Lundi	†vr	De la férie.	5 15	6 13
8	Mardi	b	NATIVITE DE NOTRE-DAME.	5 17	6 11
9	Merc.	†r	Saint Gorgon, Mart.	5 18	6 9
10	Jeudi	b	Saint Nicolas de Tolentino, Conf.	5 19	6 7

Messe bass. quoditidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Une chance à tous NOS ABONNES

Recrutez **UN** nouveau lecteur au "BULLETIN de la FERME"
Vous gagnerez votre abonnement pour un an

La mouche commune répand les maladies

Les mouches communes, si prolifiques, font leur apparition en très grand nombre pendant l'été et au commencement de l'automne, partout où les matériaux dans lesquels elles se multiplient—le fumier et les ordures ménagères—sont jetés en tas, sans précautions.

L'espèce MUSCA DOMESTICA L., est par excellence une mouche des habitations; dans les climats tempérés elle constitue au moins 90 pour cent des mouches trouvées dans les maisons. Elle est dangereuse dit M. C. R. Twinn, de la Division de l'entomologie du Ministère fédéral de l'agriculture parce qu'elle propage les maladies dont elle porte les germes. Parmi les maladies graves que les mouches transmettent en contaminant les denrées alimentaires il y a la fièvre typhoïde, la tuberculose, la diarrhée d'été, le choléra, ainsi que la dysenterie bactérienne et amibienne. Les mouches se nourrissent également du mucus, du sang et du pus qui sortent des blessures des humeurs des plaies et des ulcères, et peuvent ainsi transporter des maladies de différentes sortes, en se posant sur les membranes muqueuses ou les égratignures des personnes en bonne santé. C'est ainsi que se propagent la fièvre charbonneuse, le trirhoma, l'ophthalmie purulente et le yaws. Sans aucun doute, la mouche transmet beaucoup de maladies aux animaux aussi bien qu'aux hommes. On sait, par exemple, qu'elle porte certaines espèces de vers ronds qui produisent des tumeurs dans l'estomac des chevaux ainsi que des vers solitaires chez les volailles.

Dans l'organisation de la lutte contre la mouche commune (et incidemment la mouche des écuries et la mouche à viande), il faut tout d'abord songer à faire disparaître leurs froyers de reproduction car plusieurs centaines de milliers de mouches peuvent sortir d'une seule tonne de fumier ou d'ordures ménagères. Le meilleur moyen de traiter les ordures ménagères est de les brûler. Le fumier doit être sorti des écuries tous les jours et épandu sur les champs, où l'action desséchante du soleil et du vent empêche les mouches de se reproduire. Si cela n'est pas possible, on en fera des tas compacts, aux côtés perpendiculaires, où la chaleur engendrée détruira les larves des mouches.

Le rapport suivant de l'un des agents du laboratoire d'entomologie du Ministère fédéral de l'agriculture

(Suite à la page 357)

Engrais chimiques employés en 1935-36

La Section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture publie aujourd'hui la Statistique des Engrais Chimiques achetés par les cultivateurs de la Province de Québec, du 1er juillet 1935 au 30 juin 1936.

Ces chiffres ont été établis sur les réclamations pour octrois payés aux cultivateurs par le Ministère de l'Agriculture durant l'année fiscale 1935-1936. 49,377 tonnes (comparativement à 41,883 tonnes en 1934-1935) ont été achetées par les cultivateurs, soit une augmentation de 17.9% sur l'année antérieure.

On trouvera ci-desous, pour la province, les quantités d'engrais chimiques achetées en 1935-1936.

Sulphate d'ammoniaque	1,690	Muriate de Potasse	2,042
Nitrate de soude	206	Sulfate de Potasse	14
Superphosphate 16%	4,112	Cyanimid	38
Superphosphate 20%	11,129	Phosphate organique (Stable phosphate)	17
Phosphate Thomas	2,436	Phosphate d'ammoniaque	15

N.	P2O5	K2O	—	N.	P2O5	K2O	—
Azote	Acide Phosphorique	Potasse	—	Azote	Acide Phosphorique	Potasse	
0	10	10	159	4	8	13	10
0	12	6	15	4	8	15	26
0	16	6	288	4	10	10	909
2	8	4	484	4	12	6	24
2	8	10	128	4	24	12	93
2	12	2	89	5	6	9	81
2	12	6	7,728	5	8	7	813
2	12	8	24	5	8	10	24
2	12	10	1,039	5	8	12	1,612
2	16	6	26	5	10	10	150
3	8	5	37	6	7	10	124
3	8	15	792	6	8	6	12
4	6	8	28	6	8	10	2,002
4	6	10	25	6	12	6	22
4	8	4	147	8	16	20	102
4	8	6	62	9	5	7	104
4	8	7	16	16	20	40	405
4	8	10	9,978				
4	8	12	10	Tous autres engrais			90

La fête du mérite agricole

ELLE SE DÉROULERA AU PARC DE L'EXPOSITION PROVINCIALE, A QUÉBEC, LE 9 SEPTEMBRE

L'HON. BONA DUSSAULT PRÉSIDERA

L'UN des premiers actes officiels posés par l'honorable Bona Dussault à la suite de son assermentation comme ministre de l'Agriculture de Québec a été de fixer la date de la fête annuelle du Mérite Agricole et d'en arrêter le programme avec le concours de son sous-ministre, M. Albert Rioux.

Cette fête, au cours de laquelle des décorations et des diplômes seront décernés publiquement aux lauréats du concours tenu durant l'été dans la 2e région agricole provinciale, aura lieu le mercredi, 9 septembre, au parc de l'Exposition Provinciale à Québec.

Dans l'avant-midi, les lauréats s'inscriront au bureau ouvert par le ministère de l'Agriculture dans le Colisée, et visiteront individuellement l'exposition.

Le programme de l'après-midi sera le suivant:

A 5 hrs p.m. (heure avancée), cérémonie de la remise des décorations aux lauréats, dans l'enceinte du Colisée. Avant la proclamation des noms des vainqueurs, l'honorable ministre de l'Agriculture souhaitera la bienvenue aux lauréats. D'autres orateurs prendront également la parole.

A 6 hrs p.m. (heure avancée), au Palais Central, le Ministère de l'Agriculture donnera un banquet en l'honneur des lauréats du concours et des invités. Le ministre de l'Agriculture présidera et portera la santé des heureux concurrents. Les décorés de la Médaille d'Or seront invités à répondre à cette santé, et il y aura des discours par quelques invités de marque. Si rien ne vient contrecarrer les projets actuels, l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre,

(Suite à la page 357)

COLONISATION

Une opinion... discutable

—"Il faudrait arrêter le mouvement de colonisation et favoriser l'établissement des chômeurs sur des fermes abandonnées", prônent des gens qui s'improvisent experts en ces matières, sans avoir défriché de leur vie un acre de forêt.

Pour acheter celles de ces fermes abandonnées qui pourraient faire vivre une famille, il faudrait que la famille débourse $1500, $2000, parfois $4000 ou plus... car, tout abandonnées qu'elles soient, ces fermes ont des propriétaires; et ces derniers ne sont pas toujours prêts à abandonner pour les beaux yeux d'un étranger, les créances qu'ils possèdent sur ces fermes.

Il arrive aussi que ces fermes n'ont pas été cultivées avec soin depuis des années parfois, qu'elles sont infestées de mauvaises herbes, que les bâtiments doivent être réparés, les clôtures refaites, et que tout cela nécessite des dépenses onéreuses.

Quand on achète une ferme toute défrichée, ou du moins, largement défrichée, il faut au moins un cheval, une ou deux vaches, parfois plus, des porcs, des moutons, des poules. Tout cela coûte de l'argent.

Comme nous avions l'occasion de le dire, on peut labourer avec un cheval et un bœuf... quand on a une charrue. Pour herser, il faut une herse. Sur la ferme, il faut aussi une faucheuse, un râteau, une moissonneuse, des voitures de travail pour l'hiver et pour l'été. Pour se servir d'un cheval, il faut aussi un harnais. Cela aussi coûte de l'argent, beaucoup d'argent.

C'est ce qui explique pourquoi M. Léo Brown, du ministère de la Colonisation, qui s'occupe du placement de familles sur les fermes abandonnées, exige que la famille voulant se placer ainsi, ait au moins plusieurs centaines de dollars en épargnes.

Et M. Brown, expert en ces matières, agit, sûrement avec sagesse.

Parmi ceux qui s'opposent à la colonisation sous le prétexte qu'il faut établir les chômeurs sur les fermes vacantes, il s'en trouve qui réclament le crédit agricole, sous le prétexte—ce sont eux-mêmes qui le disent—que les cultivateurs endettés pour la moitié de la valeur de leurs fermes, ne pourront jamais payer ces hypothèques, si le gouvernement ne vient pas à leur secours.

Pourtant, ces agriculteurs sont déjà installés sur des fermes dont ils connaissent la culture, sur des fermes qui n'offrent pas tous les

(Suite à la page 357)

Problème d'hier! Problème d'aujourd'hui!

Par J.-ERNEST LAFORCE

HIER, c'est-à-dire, il y a un siècle, le grand problème du jour était l'établissement des enfants au pays.

C'est ce problème qui préoccupait au plus haut degré un homme d'Etat de la valeur de Mgr Bourget. Ce problème fut encore le grand souci de gens comme Louis-Joseph Papineau, comme les Dorion, les Doutres, les Papin, les Morin, les Cartier, les Lafontaine, les Laflamme, les Gérin-Lajoie, les Viger, les Cherrier. C'est que ces administrateurs de nos biens savaient l'importance pour nous de l'établissement au pays de toute notre population.

Aussi s'occupait-on activement de la question de la colonisation. Déjà, dès 1848, Mgr Bourget, s'occupant des établissements des Cantons de l'Est, avait chargé l'un de ses prêtres, l'abbé OReilly, de fonder une Association de Colonisation.

Cette association avait pour but de favoriser, dans la mesure du possible, l'établissement des fils de cultivateurs sur les terres boisées des Cantons de l'Est, terres difficiles d'accès, plus difficiles encore à défricher, mais promettenses pour les colons courageux, robustes et intelligents qui iraient s'y fixer.

On faisait ce travail afin de rendre service au pays, et afin d'arrêter le courant migrateur qui déferlait par délà la frontière, pour le bénéfice du pays voisin.

Comme il arrive parfois aujourd'hui, en ces temps, on tenait des assemblées de colonisation.

Que l'on nous permette de citer, à la suite du patriote éclairé que fut L.-O. David, une partie d'un discours que prononça Louis-Joseph Papineau, lors d'une de ces assemblées organisées par l'Association de Colonisation dans la grande salle du marché Bonsecours, assemblée présidée par Mgr Bourget:

"Messieurs de l'Institut Canadien et de l'Association des Townships, j'applaudis de grand cœur à votre proposition, au patriotisme éclairé qui vous a inspiré, à l'habile organisation que vous allez nous proposer d'adopter; aux persévérants et généreux efforts par lesquels vous accomplirez votre sainte mission. Comme les mots: Dieu et charité, continnent le symbole le plus concis de nos devoirs religieux, de même que les mots: honneur, patrie et nationalité, contiennent le principe des plus hautes vertus civiles, le symbole le plus concis de nos premiers devoirs de citoyens, je souhaite de toute l'ardeur des vœux les plus passionnés de mon âme, la perpétuité de cette précieuse nationalité.

"Notre patriotique clergé, dont je vois les premiers dignitaires ici présents, vous prête à l'unanimité son influence et son appui; c'est un gage infaillible de succès. J'y vois son chef, notre digne évêque, si justement aimé et vénéré par tout son peuple et par tous les vertueux pasteurs qui, à son exemple, et sous sa direction, instruisent et édifient le peuple. J'y vois le supérieur de cette maison de Saint-Sulpice, sous les auspices de laquelle cette ile a été fondée, et cette ile défrichée au prix du sang de ses prêtres, coulant à flots, mêlé à celui des premiers colons, nos vénérables ancêtres."

En cette année de 1849, dans la haute classe de notre société aussi bien que chez les défricheurs, on constatait l'aide apportée par le clergé dans l'édification de la patrie. Il est tout de même bon de constater qu'un homme comme Papineau, à cette date, se faisait un devoir de le proclamer.

Continuons la citation:

"Nos pères furent les martys volontaires de leur piété et de leur patriotisme. Ils ont fondé ici une société régénérée qui, pendant une longue suite d'années, a présenté un spectacle d'innocence, de vertu, de fraternité, de périlleuse et infatigable industrie telles que les annales ecclésiastiques n'offrent rien de plus édifiant; telles que les annales civiles et militaires n'offrent rien de plus chevaleresque dans la guerre, de plus audacieux et entreprenant dans les voyages de découvertes, rien de plus persévérant dans les travaux de colonisation. Ils furent les martyrs volontaires de leur patriotisme".

La citation est un peu longue, mais il valait la peine de la faire. Elle démontre bien qu'à cette époque, on s'occupait jusque dans les milieux les plus élevés, de l'avenir économique des descendants des premiers pionniers du pays, et l'on considérait que le moyen le plus pratique d'atteindre le but visé, était encore la prise de possession du sol canadien, afin de faciliter l'établissement permanent de la population canadienne, chez elle.

Cette citation démontre également qu'en ces temps, comme aujourd'hui, les évêques ainsi que les curés des diverses paroisses, aidaient au mouvement; et dans ce but, ils avaient fondé des Sociétés ou Associations de Colonisation afin de faciliter aux fils des agriculteurs, la prise de possession des meilleures terres de la région des Cantons de l'Est, et leur défrichement pour le bénéfice de ces fils et pour celui de leurs enfants.

A cette époque, l'industrie canadienne n'était pas aussi développée que de nos jours, mais nos gens trouvaient le moyen de fabriquer, chez eux, la plus grande partie de ce qui leur était nécessaire. Un peu partout, des petites industries employaient des mains qui se spécialisaient, et ces industries suffisaient pour les besoins des habitants d'alors.

Dans ce temps-là, pour la majeure partie, les ressources naturelles du pays étaient encore à développer. Elles restaient en réserve pour ceux qui voudraient les exploiter à leur compte. Les cours d'eau susceptibles de développement hydraulique, les forêts, les terrains au sous-sol minéralisé, les terres arables à défricher, presque tout cela était encore à l'état sauvage.

Justement à la même époque, les paroisses étaient remplies d'une population agricole que le pays avait intérêt de garder à la terre.

Nous avions donc tout ce qu'il fallait pour développer le pays en établissant nos gens.

Pour cela, il eut fallu que les gouvernants attachent à cette œuvre toute l'importance qu'elle mérite. C'est dire qu'il eût fallu que ces gouvernants, tenant compte du nombre des gens à établir, eussent fait faire des arpentages, qu'ils eussent fait classifier les terrains arpentés, qu'il les eussent dotés de chemins carrossables, et enfin, qu'ils eus-

(Suite au dernier couvert)

Rapport télégraphique sur l'état des cultures et les fléaux agricoles au 22 août 1936

LA Section de la Statistique Agricole publie aujourd'hui son dernier rapport télégraphique de la saison, reproduisant le sommaire des observations reçues des agronomes régionaux de la province de Québec.

Grâce à la bienveillante collaboration de la Section de l'Entomologie et de la Protection des Plantes, il nous est possible de donner comme supplément à ce rapport télégraphique, un sommaire très détaillé du développement des insectes, des maladies et des mauvaises herbes dans la province.

SOMMAIRE POUR LA PROVINCE

ÉTAT DES CULTURES

En général les céréales se sont améliorées au cours de la dernière semaine, bien qu'en certains endroits le manque de pluie affectera la qualité des grains. La moisson est commencée dans quelques parties de la province et le rendement est bon. La deuxième coupe de luzerne est en cours. Le trèfle pour la graine promet une bonne récolte. Les cultures maraîchères et les pommes de terre sont en assez bonne condition. Le blé d'Inde semble avoir souffert davantage de la sécheresse. Au Témiscamingue et en Abitibi, les pommes de terre et les jardins ont été endommagés par la gelée du 20 août. Les pâturages sont pauvres, les regains peu vigoureux et la production laitière diminue.

FLÉAUX AGRICOLES

Les pucerons tiennent encore le premier rang parmi les insectes nuisibles. A cause de l'énorme variété de plantes auxquelles ils s'attaquent il est impossible d'évaluer l'étendue de leurs ravages. Carottes, céleri, pommes de terre ont le plus à souffrir. A propos de maladies, les pluies récentes ont provoqué leur développement sur les patates et les tomates.

INSECTES

Pucerons en abondance sur carottes, céleri, pommes de terre, pois, érables et plantes d'ornement dans la région de Québec, Bas St-Laurent, Témiscamingue et Abitibi. Piéride du chou répandue dans toute la province. Mouche de la carotte dommageable en divers endroits. Doryphore partout à l'assaut des patates. Les jeunes framboisières subissent une nouvelle offensive de la part de l'anneleur. Maïs sucré fortement infesté par la pyrale autour de Montréal. On nous signale quelques cas de patates grugées par les vers blancs.

MALADIES

Les pommes de terre portent un peu partout les symptômes de plusieurs maladies: brûlure tardive, mosaïque, enroulure, flétrissure. Brûlure également sur tomates dans les districts 6 et 7. Brûlure du céleri dans les mêmes districts. La brûlure bactérienne du pommier ne semble pas avoir fait de progrès pendant cette quinzaine. La tavelure affecte une bonne proportion des pommes. On rapporte des cas de gale du concombre, de brûlure du framboisier et de charbon de l'avoine.

MAUVAISES HERBES

Elles sont en abondance. Eradication de l'herbe à poux en Gaspésie et dans Charlevoix, de la cuscute dans Laprairie par les soins du Département d'Agriculture.

Région agronomique No 1-2. Comprenant: Bonaventure, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Iles-de-la-Madeleine, Matane, Matépédia, Rimouski et Rivière-du-Loup.

La température a été belle toute la semaine. Pas de pluie. Les pâturages sont médiocres. La fenaison est terminée. La végétation des pommes de terre et des légumes est retardée. Les céréales commencent à mûrir.

Région agronomique No 3. Comprenant: Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Témiscouata.

Le manque de pluie semble forcer la maturité des céréales et ne favorise pas les regains. Les pommes de variétés hâtives fournies par la région apparaissent sur le marché.

Région agronomique No 5. Comprenant: Beauce et Frontenac.

Céréales, pommes de terre, jardins, prairies et pâturages ont souffert de la sécheresse pendant huit jours, mais la pluie bienfaisante du 15 août a amélioré la situation. (Rap. 15 août).

Région agronomique No 6. Comprenant: Arthabaska, Megantic, Wolfe.

Les grains et les pommes de terre donneront un rendement plus élevé à l'acre que l'an dernier. Les choux de siam et le blé d'Inde se développent très bien. Les pâturages sont assez bons.

Région agronomique No 7. Comprenant: Drummond, Nicolet, Richelieu, Yamaska.

Dans la semaine du 14 au 23 août, on a fait la rentrée et le battage du mil dans le district. La moisson est commencée, et deviendra générale dans quelques jours. Les légumes et les pommes de terre manquent d'humidité. Les pâturages dépérissent et les regains sont en retard. Le trèfle pour la graine annonce une bonne récolte.

Région agronomique No 8. Comprenant: Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead.

Quelques cultivateurs ont commencé à couper le grain. Les pâturages ont besoin de beaucoup d'eau, ainsi que les légumes racines.

Région agronomique No 9. Comprenant: Chambly, Verchères, Bagot, St-Hyacinthe.

Région agronomique No 10. Comprenant: Brome, Shefford, Rouville.

Dans Brome, l'avoine et l'orge promettent une bonne récolte. Les pâturages sont excellents pour la saison. Le blé d'Inde a meilleure apparence. Les pommes de terre sont belles, cependant, vingt-cinq pour cent des champs sont attaqués par la brûlure. *Dans Rouville*, l'avoine mûrit. On commence à couper dans certains endroits. L'orge est en pleine moisson. Le blé d'Inde est généralement beau. Les pâturages sont pauvres. Le regain de prairies est bon. Les nouveaux semis sont très bons. La végétation du blé d'Inde est lente. Les pommes de terre sont belles.

Région agronomique No 11. Comprenant: Iberville, Missisquoi, St-Jean.

Sécheresse prolongée. Les pâturages faiblissent. Les foins sont terminés, mais les dernières récoltes sont de pauvre qualité. La moisson des céréales commence et à moins d'une bonne pluie,

(Suite à la page 355)

Banque de Montréal

L'ORIENTATION favorable des affaires s'est continuée avec la mi-été, comme en témoigne le fait que l'embauchage, en juillet, accuse un gain marqué par rapport au mois précédent et à juillet il y a un an. Le relevé mensuel indique en effet 24,500 employés de plus, à rapprocher d'une augmentation de 18,500 l'an dernier. Cette avance a porté l'indice officiel de l'emploi pour juillet plus haut qu'à aucune autre époque correspondante depuis 1930. L'industrie, dans l'ensemble, accuse des gains, et dans les mines, les transports et la construction, ces gains dépassent la moyenne des quinze dernières années au 1er juillet.

Indice de l'activité générale de l'industrie, l'indice de l'énergie électrique monte à 213, chiffre qui n'a été dépassé qu'une fois, en avril dernier, et qui l'emporte de 11.7 p. 100 sur il y a un an. La production de fonte et celle d'acier en juillet ont baissé par rapport au mois précédent, mais pour le semestre, la production de fonte s'est accrue de 31 p. 100 et celle d'acier, de 49 p. 100 par rapport à 1935. La production des autos tombe à 10,334 voitures, au lieu de 16,400 en juin et de 13,069 en juillet 1935. En juin, on a vendu 12,536 véhicules moteurs neufs pour $13,124,899, soit 7 p. 100 en nombre et 13 p. 100 en valeur de plus qu'en juin 1935. Pour le cuivre, le plomb, le zinc et l'argent, la production a diminué, mais en juin dernier le nickel est monté à 14,070,491 lb., soit environ 2 millions ¼ de lb. de plus que le mois précédent et que le même mois en 1935. La production d'or accuse une augmentation de 16 p. 100 pour le premier semestre 1936 par rapport au même semestre 1935. La production de papier-journal en juillet—274,627 tonnes, a atteint un nouveau sommet pour ce mois-là, et plusieurs producteurs ont annoncé une augmentation de prix de $1.50 la tonne, à compter de janvier 1937. La production de sucre pour le mois a augmenté, mais les abattages de porcs et de bétail sont en recul sur juin, encore qu'ils restent plus considérables qu'en juillet 1935. La construction reste inactive, surtout à cause de la diminution des contrats du gouvernement, mais les permis de construire, qui se chiffrent par $4,600,000 en valeur, dépassent ceux de juin ou de juillet il y a un an.

Le commerce, gros et détail, touche un nouveau sommet. D'après les rapports mensuels de 200 maisons de gros à l'Office de la Statistique, les ventes de juin excèdent de 12 p. 100 les ventes de juin 1935. Dans le détail, d'après les relevés de plus de 3,300 magasins, l'indice général des ventes passe de 72.9 en mai à 74.1 en juin.

Les prix ont été forts en juillet, l'indice officiel des prix de gros marquant 74.4 contre 72.3 en juin, ce qui est surtout attribuable à de fortes avances des produits agricoles. Le blé a enregistré la hausse la plus sensationnelle, et le bétail et les porcs ont fait preuve d'une exceptionnelle fermeté. Une forte vague d'achat a fait monter le prix du cuivre. Le coton et le caoutchouc bruts ont touché leurs plus hauts prix pour l'année jusqu'à ce jour, tandis que la soie grège reprend le terrain perdu les deux mois précédents.

Le tonnage ferroviaire reste bien audessus de l'an dernier, le nombre des wagons chargés au 8 août étant de 1,399,619 au lieu de 1,371,563 au 10 août 1935. Les recettes nettes d'exploitation du Canadien-Pacifique passent de $6,062,000 le premier semestre 1935 à $6,791,000 la même période cette année.

Le commerce d'exporation canadien se chiffre par $83,899,000 en juillet et $503,709,000 pour les sept mois à fin juillet, soit un gain de 32.6 p. 100 pour le mois et de 22.8 p. 100 pour la période de sept mois, par rapport à 1935. L'importation totale atteint en juillet $53,675,774 contre $48,414,397 en juillet 1935.

Les perspectives générales des affaires se sont assombries par suite des graves dommages qu'a causés aux récoltes la sécheresse sans précédent qui a sévi dans une partie des Provinces de la Prairie et de l'Ontario. La situation ne s'est pas encore éclaircie, mais les derniers rapports venus de l'Ouest sur le battage du blé indiquent un plus fort rendement qu'on ne l'avait prévu, et une qualité élevée. Cependant la vente du blé de l'an dernier a continué de s'accélérer. L'estimation annuelle du report de blé au Canada au 31 juillet, qui marque la fin de la campagne, est de 108,747,059 boisseaux, une diminution de 94,525,957 boisseaux par rapport à l'an dernier, et le plus bas chiffre depuis 1920.

Les importations mondiales nettes de blé pour la campagne ont été d'environ 500 millions de boisseaux. La part du Canada a été de 250 millions de boisseaux, soit environ 84 millions de plus que l'année précédente. Ce chiffre comprend 30 millions de plus au Royaume-Uni, 24 millions de plus aux Etats-Unis et 30 millions de plus à l'Europe continentale.

Les débits bancaires en juillet ont été de $2,893,000,000 contre $2,545,000,000 en juillet 1935. Le rapport mensuel des banques à charte en juin montre que la contraction des prêts courants se continue et que le portefeuille de titres des gouvernements et autres titres augmente. Les recettes publiques fédérales le mois dernier ont augmenté de près de $6,000,000 sur juillet 1935, et l'augmentation depuis le commencement de l'exercice financier dépasse $23,000,000. L'augmentation correspondante des dépenses ordinaires est de $4,000,000.

Sur le marché des changes, malgré de fortes exportations de blé et un mouvement touristique très actif, le dollar américain a gardé une stabilité exceptionnelle au cours du mois dernier, l'offre supplémentaire ayant été absorbée facilement. Le taux a varié entre ⅛% de prime et le pair, se tenant au pair pendant plusieurs jours. Les câbles sterling ont varié entre 5.03½ et 5.01½, mais se sont tenus en général à 5.02½-¾. Le franc français est descendu de 6.63 à 6.58½. On note une baisse générale de ½% sur les devises du Bloc-or, mais les scandinaves n'ont pas fluctué. Les opérations en pesetas ont été suspendues par suite du moratorium espagnol, et il n'y a pas de cote.

Calme saisonnier sur le marché des obligations, avec un peu plus de fermeté pour les titres de premier ordre, mais un certain déséquilibre pour quelquesunes des valeurs d'entreprises papetières et de services publics. Les nouvelles émissions ont surtout consisté en émissions de remboursement des valeurs tirées ou converties.

QUEBEC—Le commerce de gros et de détail se maintient et le volume en est supérieur à l'an dernier; les rentrées sont bonnes. Le tourisme est avancé sur la saison 1935. Les usines de soie et de rayonne commencent à exécuter les commandes d'automne, dont le volume est satisfaisant. Les usines cotonnières restent au ralenti. Les fabricants de chaussures trouvent les perspectives d'automne encourageantes. Dans la confection pour hommes, on note le ralentissement saisonnier ordinaire. Les facteurs de meubles produisent à plein. Le bois se vend en grande quantité et les marchés sont fermes. La demande de bois à pâte reste active. Les livraisons de pâte mécanique s'améliorent et les prix sont stables. La production de papier-journal reste élevée. Les aciéries sont plus actives qu'elles ne l'étaient depuis quelque temps. Dans la peinture et les vernis, l'ouvrage ne manque pas. Les récoltes progressent bien et des prix des produits agricoles continuent d'accuser une tendance à la hausse.

Rapport télégraphique

(Suite de la page 354)

le grain sera léger. (Rapport du 15 août 1936).

Région agronomique No 12. Comprenant: Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Laprairie, Napierville.

La récolte de pois pour conserves est finie. Le rendement est énorme. Les fèves donnent aussi un gros rendement. La récolte de céréales est très avancée et le rendement est bon. Le mil pour graine de semence est coupé et battu et le rendement est moyen. Les pâturages souffrent de sécheresse. Le blé d'Inde pour ensilage pousse bien. Les prix des légumes, des céréales et du foin sont à la hausse et l'optimisme est général. (Rapport au 15 août 1936).

Région agronomique No 14. Comprenant: Abitibi et Témiscamingue.

Dans Témiscamingue, les céréales ont belle apparence. La gelée du 20 août a sensiblement endommagé les pommes de terre et les jardins. Les pâturages sont pauvres; à cause de la sécheresse qui sévit. La production laitière est à la baisse. *Dans l'Abitibi*, la fenaison est pratiquement terminée avec un rendement de près d'une tonne de foin à l'acre. La sécheresse sévit depuis quelque temps. La pluie du 24 fera grand bien. La gelée du 20, a endommagé les pommes de terre, les jardins et même les céréales qui avaient belle apparence avant la gelée. Les pâturages et la production laitière diminuent.

Région agronomique No 15. Comprenant: Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac.

La fenaison est terminée et la récolte est relativement bonne. La moisson commence et le rendement à date est satisfaisant. Les fortes pluies du 15 août sont arrivées trop tard pour être de quelque bénéfice aux récoltes, autres que les pâturages. Les pommes de terre promettent bien. (Rapport au 15 août 1936).

Région agronomique No 16. Comprenant: Argenteuil, Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne.

La fenaison a été faite dans des conditions assez favorables. L'orge est généralement moissonnée. Les autres céréales mûrissent rapidement. La récolte de pommes de terre sera bonne. Les cultures sarclées progressent et les pâturages ont bonne apparence. Le bétail est en bon état.

Région agronomique No 17. Comprenant: Berthier, Joliette, L'Assomption, Montcalm.

La récolte de tabac, commencée plus tôt que l'habitude, donne un rendement inférieur. Dans les jardins, la maturité est plus tardive que l'an dernier. La température est fraîche. Les pâturages sont bons. La récolte de grains progresse lentement.

Région agronomique No 18. Comprenant: Champlain, Laviolette, Maskinongé, St-Maurice.

La récolte de l'orge est commencée. Les maraîchers de Trois-Rivières et de Shawinigan vendent avantageusement leurs légumes, car il y a moins de légumes venant de Montréal sur ces marchés. Les pâturages sont pauvres: les regains sont utilisés. La température est froide.

Région agronomique No 19. Comprenant: Charlevoix, Saguenay, Montmorency, Portneuf, Québec.

La récolte des céréales est commencée à certains endroits. La récolte de pommes de terre et de légumes s'annonce bonne, excepté pour les carottes. Les cultivateurs ont commencé à faucher la deuxième pousse de luzerne. Les pâturages fertilisés sont bons.

Région agronomique No 20. Comprenant: Chicoutimi, Lac St-Jean, Roberval.

Plusieurs cultivateurs ont terminé la récolte de foin et le rendement est bon. La condition des céréales s'est beaucoup améliorée depuis quelques jours. Les pâturages se maintiennent bons. (Rapport au 15 août 1936).

Mots pour rire

EN CLASSE

Le Maître.—Combien d'onces dans 1 livre?
Élève.—Ça dépend de l'épicier!

* * *

SERVI A SOUHAIT

Le juge.—Pourquoi avez-vous volé?
Le prisonnier.—C'était pour payer mon loyer.
Le juge.—Vous avez bien réussi, cela va vous payer votre loyer et la pension par-dessus le marché pendant six mois.

* * *

PAS CHER

—Quoi, les œufs à 50 cents la douzaine, mais, mon cher ami, cela fait plus de quatre cents par œuf.
—Oui, mais que madame n'oublie pas qu'un œuf c'est l'ouvrage d'une journée pour une bonne volaille!

Chez les éleveurs de pur sang

Les bovins Ayrshire à St-Hyacinthe

M. S.-J. Chagnon a jugé le bétail Ayrshire à l'exposition régionale de Saint-Hyacinthe. On nous communique le rapport du classement des exhibits que nous publions aujourd'hui.

VEAU MALE JUNIOR

1. J.-P. Beauchemin avec St. Blain Rolland; 2. A. Belisle, St-Hyacinthe; 3. E. Lagacé; 4. J.-E. Beauregard, St-Damase; 5. J. Leblanc, Contrecœur; 6. T. Proulx, St-Ours; 7. E. Bonin, St-Barnabé; 8. R. Phaneuf; 9. R. Jacob, St-Ours.

VEAU MALE SENIOR

1. T. Proulx, avec St-Ours Taschereau; 2. R. Jacob; 3. J.-E. Beauregard; 4. Albert Beauregard.

TAUREAU UN AN

1. C.-A. Gingras, Village Richelieu; 2. J.-E. Beauchemin; 3. T. Proulx; 4. P.-B. Pigeon; 5. Alf. Guerton, St-Denis; 6. G.-E. Morin, St-Hyacinthe.

TAUREAU 2 ANS

1. Oscar Belisle, avec St-Sulpice White Star; 2. Jos. Boulet, St-Thomas; 3. T. Jodoin, St-Simon.

TAUREAU 3 ANS ET PLUS

1. Emile Bonin, avec Des Pins Colonel Scipio; 2. E. Lagacé; 3. R. Bissonnette; 4. R. Jacob; 5. Jos. LeBlanc; 6. Albert Bourgoin.

Taureau Champion Junior: Beauchemin, avec S. Blain Rolland.

Taureau Champion Senior: Emile Bonin, avec Colonel Scipio.

FEMELLES

TAURE JUNIOR

1. E. Lagacé avec Applegrove Top Grade; 2. J. Leblanc; 3. J.-E. Beauregard; 4. Oscar Belisle; 5. T.-L. Proulx; 6. J.-P. Beauchemin; 7. R. Phaneuf; 8. P.-B. Pigeon; 9. Emile Bonin.

TAURE SENIOR

1. E. Lagacé avec Beauté de St-Hyacinthe; 2. J.-E. Beauregard; 3. P.-B. Pigeon; 4. P.-B. Pigeon; 4. B. Chabot, Contrecœur; 5. Albert Beauregard; 6. P.-B. Beauchemin; 7. T. Proulx; 8. A. Guertin; 9. E. Bonin.

GÉNISSE UN AN

1. R. Jacob avec Lucette; 2. J.-E. Beauregard; 3, J.-P. Beauchemin; 4. J.-E. Beauregard; 5. Emile Bonin; 6. Theo Proulx; 7. Jos. Leblanc; 8. Oscar Belisle; 9. B. Chabot.

JEUNE TROUPEAU

1. Elph. Lagacé; 2. R. Jacob; 3. J.-P. Beauchemin; 4. P.-B. Pigeon; 5. J.-E. Beauregard; 6. T. Proulx; 7. Oscar Belisle; 8. Emile Bonin; 9. Albert Beauregard; 10. J. Leblanc.

PROGÉNITURE JUNIOR DE PÈRE

1. R. Jacob; 2. Elph. Lagacé; 3. J.-E. Beauregard; 4. J.-P. Beauchemin; 5. P.-B. Pigeon; 6. Albert Beauregard; 7. Jos. Leblanc.

VACHE SÈCHE 2 ANS

1. P.-B. Pigeon; 2. R. Phaneuf; 3. T. Proulx; 4. J.-E. Beauregard; 5. J.-P. Beauchemin; 6. Jos. LeBlanc; 7. Oscar Belisle.

VACHE 3 ANS SÈCHE

1. RR. FF. Oblats; 2. E. Bonin; 3. J. E. Beauregard; 4. P.-B. Pigeon; 5. G. E. Morin. 6. J.-P. Beauchemin.

VACHE SÈCHE, 5 ANS ET PLUS

1. R. Phaneuf, avec Rena St-Antoine; 2. E. Bonin; 3. J.-E. Beauregard; 4. Elph. Lagacé; 5. Alphonse Guertin.

2 ANS EN LAIT

1. P.-B. Pigeon; 2. E. Bonin; 3. Proulx; 4. Belisle; 5. A. Beauregard.

3 ANS EN LAIT

1. J.-P. Beauchemin, avec St-Blain Matha; 2. J. Leblanc; 3. O. Belisle; 4. Proulx; 5. P.-B. Pigeon; 6. J.-E. Beauregard; 7. E. Bonin; 8. A. Beauregard.

5 ANS ET PLUS EN LAIT

1. R. Phaneuf, avec Jeanne St-Antoine; 2. Proulx; 3. Belisle; 4. Pigeon; 5. Beauchemin; 6. J. Leblanc; 7. E. Lagacé; 8. J.-E. Beauregard; 9. E. Bonin.

Championne junior: Beauté de St-Hyacinthe, propriété de Elphège Lagacé.

Championne senior et Grande Championne: J.-P. Beauchemin, avec St-Blain Matha.

TROUPEAU AGÉ

1. O. Belisle; 2. E. Bonin; 3. E. Lagacé; 4. P.-B. Pigeon; 5. Proulx; 6. LeBlanc; 7. J.-E. Beauregard; 8. Albert Beauregard.

PROGÉNITURE SENIOR DE PÈRE

1. R. Phaneuf; 2. J.-P. Beauchemin; 3. J.-E. Beauregard; 4. Elph. Lagacé; 5. P.-B. Pigeon; 6. Jos. LeBlanc; 7. O. Belisle; 8. A. Beauregard.

PROGÉNITURE MATERNELLE

1. R. Phaneuf; 2. J.-P. Beauchemin; 3. E. Lagacé; 4. J. Leblanc; 5. P.-B. Pigeon; 6. T. Proulx; 7. E. Bonin; 8. J.-E. Beauregard; 9. O. Belisle.

Commentaires et nouvelles agricoles

(Suite de la page 352)

s'imposent officiels comme exposants pour faire de cet événement le plus représentatif de notre potentiel agricole, nous croyons juste d'inviter le public qui a facilement accès à cette exposition d'encourager par une visite sérieuse de tous les exhibits, les efforts que font nos éleveurs et nos producteurs aussi bien que les fermières, pour améliorer l'agriculture de même que les conditions de vie à la campagne. L'agriculteur contribue largement au progrès de la société il a droit à l'encouragement de ceux qu'il pourvoit des choses indispensables à l'existence. En ce moment la France, pays de nos ancêtres, voit les deux piliers de son armature économique et sociale divisés par suite de mesures radicales adoptées par un gouvernement qui a commis l'erreur de ne pas tenir compte de la situation de ses agriculteurs. En fait ouvriers des villes et même des campagnes, par des réclamations dont nous ne sommes pas à même d'établir la justice, ont tout de même placé l'agriculture dans une position pratiquement intenable. Cet exemple devrait nous inciter de ce côté-ci de l'Atlantique à nous rapprocher davantage de l'agriculteur, à sympathiser à sa cause en lui manifestant sans réserve toute l'admiration que nous avons pour l'application, l'effort de la persévérance qu'il met à assurer le retour de la prospérité nationale.

Ce que peut faire le manque de qualité sur les prix

Nous avons aujourd'hui sur le marché des porcs un malheureux exemple de ce que peut faire le manque de fini et de poids sur les prix.

Sur un total de 3,000 porcs que nous avons en vente sur notre marché ce matin au delà de 1,600 n'ont ni la qualité, ni le poids requis pour en faire des sujets désirables. Il y a même des sujets qui ne sont pas vendables pour la boucherie.

Nous aurions pu obtenir 9¾c et plus pour les porcs ce matin si nous avions eut des sujets de bonne qualité. Seuls les porcs que nous avions vendus d'avance ont pu réaliser le prix de 9¾c, les autres, et c'était la très grande majorité, ont dû être vendus à 9½c, quelques-uns à 9.60c.

On se plaint de nos marchés qui ne sont pas ce qu'ils devraient être. On trouve à redire des gros acheteurs qui ne payent pas le prix qu'il faudrait, et on oublie trop facilement que le producteur a son gros rôle à jouer dans l'établissement des prix et qu'il néglige grandement de faire sa part.

Aujourd'hui, on peut dire sans crainte de se tromper que ceux qui sont les seuls responsables de la baisse que nous subissons dans les prix des porcs sont les expéditeurs qui ont encombré nos marchés de sujets non désirables.

Une analyse des conséquences qui résulteront de tout cela nous laisse prévoir que, étant à la veille d'une période de fortes expéditions de porcs de la province, nous serons dans le cas de devoir vendre tous ces sujets à des prix bien inférieurs à ceux que nous aurions pu obtenir si ce n'eût été de cette abondance de porcs de mauvaise qualité.

Des milliers et des milliers de piastres se perdent pour cette seule raison et se perdront au cours du mois qui va suivre.

Et cette perte aurait pu être évitée.

Un coup d'œil sur les marchés canadiens, de même que sur notre marché d'exportation nous fait voir bien clairement que cette baisse a surtout été locale et due à des causes tout à fait locales.

Mais il me fait particulièrement plaisir de noter le fait suivant tout à l'avantage de la coopération. Les expéditions faites à la coopérative sont celles qui laissaient le moins à désirer sous ce rapport. Cela fait bien voir que ceux qui traitent avec nous sont mieux protégés que les autres contre les situations du genre de celle que nous traversons.

Que l'on veuille bien remarquer que je me rend bien compte des excuses qui peuvent se présenter pour motiver l'expédition de sujets non finis. Je sais parfaitement qu'il est coûteux de payer cher pour des aliments pour finir ses porcs. Mais malgré qu'il faille payer un peu plus que d'habitude pour les moulées, il n'en reste pas moins vrai qu'il vaut infiniment mieux de finir ses porcs que de les expédier alors qu'ils seront certainement une cause de baisse dans les prix en même temps qu'une source de perte pour l'éleveur.

J'ai souvent dit qu'il fallait bien finir ses animaux avant de les offrir en vente. Mais c'est surtout quand il y a danger de baisse que cette mesure devient de plus en plus urgente.

Le cas d'aujourd'hui établit au delà de tout doute que la seule cause de la baisse est le manque de qualité et de poids des porcs. Il n'y a pas non plus de doute que si nous avions eut une bonne proportion de sujets de qualité nous n'aurions pas eu à subir la baisse d'un demi sou qui nous a été imposée.

Prenons donc la résolution de ne jamais vendre des porcs avant de les avoir bien fini.

A. S.

Gros prix offerts à une exposition horticole

Plus de $16,000 de prix en argent comptant ainsi que de nombreux trophées seront distribués aux exposants de fleurs, de fruits et de légumes à la première exposition internationale d'horticulture qui se tiendra dans l'amphithéâtre du parc à bestiaux de Chicago, du 12 au 20 septembre prochain.

Dans l'arrangement des catégories du concours, on a songé tout spécialement aux producteurs amateurs de fleurs, de légumes et de fruits, et de nombreux concours leur sont réservés exclusivement.

Les étalages compétitifs et commerciaux occuperont la plus grande partie des 225,000 pieds carrés de l'amphithéâtre. Les concours pour lesquels des prix sont offerts comprennent des spécimens de fleurs, des plantes en pots, des arbres, des arbustes et arbrisseaux, des dessins de jardins, des jardins, fruits, légumes, abeilles et miel, et des photographies de sujets horticoles.

Tous ceux qui désirent se procurer la liste de prix ainsi que les détails sur chaque concours peuvent le faire en s'adressant aux "Exposition Headquarters, Chicago Stock Yards". Il n'y a pas de droits d'inscription à payer, et les produits exposés peuvent être apportés jusqu'à 10 heures du matin le jour où ils doivent être jugés. Les propriétaires peuvent reprendre leurs produits s'ils le désirent.

Comme cette exposition est de nature enseignante, un groupe de jardiniers experts se tiendront sur les lieux pour répondre aux demandes de renseignements de la part des visiteurs, donner des conseils sur les problèmes du jardinage et faire des démonstrations sur les méthodes à employer dans les différentes opérations du jardinage.

Beaucoup d'autres étalages enseignants seront construits en collaboration avec le Département de l'agriculture des Etats-Unis, les départements de l'agriculture des différents Etats, quelque 30 collèges d'agriculture et stations expérimentales, et beaucoup de sociétés d'horticulture nationales et d'état.

Un grand nombre de commentaires enthousiastes ont été reçus des principaux horticulteurs du Canada et des Etats-Unis démontrant l'intérêt sans précédent que cette exposition a suscité.

La fête du mérite agricole

(Suite de la page 353)

assistera à ce banquet et sera l'un des principaux orateurs.

Cette fête du Mérite Agricole devrait donner lieu cette année à une magnifique démonstration en l'honneur des Chevaliers du Sol. On sait que la 2e région agricole a battu tous les records en fournissant un total de 165 concurrents, et l'on calcule qu'en plus des Médailles d'Or, environ cent Médailles d'Argent et près de cinquante Médailles de Bronze seront décernées. On prévoit également que le nombre des lauréats qui tiendront à venir à Québec pour recevoir leur récompense des mains du ministre de l'Agriculture, sera considérable.

Les juges du concours, selon les dernières informations communiquées au ministère de l'Agriculture, devraient pouvoir soumettre leur rapport au ministre au cours de la semaine prochaine.

Les comtés qui forment la 2e région agricole provinciale pour les fins du Mérite Agricole sont les suivants: Bagot, Brome, Chambly, Compton, Drummond, Iberville, Missisquoi, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, Verchères, Yamaska.

La mouche commune répand les maladies

(Suite de la page 353)

à Saskatoon, Sask., offre beaucoup d'intérêt sous ce rapport:

"L'utilité de la propreté et du bon traitement du fumier au point de vue de la suppression de la mouche commune a été très clairement observée à Lloydminster et Meota où les conditions climatériques sont les mêmes. Dans un cas les mouches pullulaient à tel point que la fermière disait qu'elle redoutait le retour de l'été à cause des mouches. On y laissait le fumier s'accumuler, et le drainage de la cour de la ferme était plutôt pauvre. Par contre, dans l'autre ferme il y avait absence presque complète de mouches. Une enquête à ce sujet a révélé que le cultivateur de cette ferme avait soin d'épandre le fumier sur le champ et de ne jamais le laisser s'accumuler. Tous les bâtiments étaient très propres, et les planchers et les murs de l'étable étaient régulièrement saupoudrés de chaux".

Pour plus amples renseignements sur le cycle évolutif et les habitudes de la mouche commune ainsi que sur les moyens de la combattre s'adresser au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

Une opinion...discutable

(Suite de la page 353)

inconvénients des fermes abandonnées, car, les bâtisses ont été entretenues, les clôtures réparées, les mauvaises herbes détruites; et, ces cultivateurs ont des animaux, des harnais, des voitures, des instruments aratoires, en un mot, tout ce qu'il faut pour l'exploitation méthodique de la ferme.

Cela ne les empêche pas de réclamer comme une nécessité publique, le crédit agricole.

En face de ces faits, que vaut l'opinion de ceux qui préconisent l'établissement des chômeurs sur les fermes abandonnées?

J.-Ernest LAFORCE.

LA SEMAINE

CHARLESBOURG.—M. le Dr Armand Brassard, directeur du Jardin Zoologique de Charlesbourg, nous rapporte que 58,790 personnes ont visité le jardin cet été.

* * *

CASTEL Gondolfo, Italie.—L'état de santé de Sa Sainteté le Pape Pie XI laisse à désirer. On attribue la grande faiblesse qui affecte le Saint Père, aux angoisses que lui cause le sort de l'Eglise catholique en Espagne.

* * *

STE-ANNE-DE-BEAUPRE.— Plus de six cent mille pèlerins, venus de tous les coins du Canada et aussi de l'étranger sont allés rendre leurs hommages à Sainte-Anne, au sanctuaire de Beaupré, depuis le début de la présente saison.

* * *

BEAUCEVILLE.—On rapporte que neuf ours ont été pris dans des pièges, dans divers endroits du comté de Beauce, au cours de ces dernières semaines. La plupart ont été pris autour de Lambton, après qu'ils eurent causé des ravages considérables dans les bergeries.

* * *

ST-PACOME.—M. Charles-Eugène Charest, fromager, a été la victime d'un tragique accident, la semaine dernière, lorsqu'il a fait une chute du haut d'un balcon. Transporté à l'hôpital de la Rivière du Loup, M. Charest a succombé peu après son arrivée.

* * *

MATANE.—Un moulin, propriété de M. François Gagnon, des Fossés Rouges, à 16 milles de Matane, a été incendié au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Plus de cinquante mille pieds de bois ainsi qu'une très grande quantité de bardeaux ont été la proie des flammes. Les pertes sont considérables et ne sont pratiquement pas couvertes par les assurances.

* * *

QUEBEC.—L'hon. M. Bona Dussault, a fait connaître la liste des lauréats du Mérite Agricole pour 1936. Faute d'espace cette semaine, nous donnerons seulement les noms des deux gagnants de la médaille d'or. MM. Donat Girard, cultivateur professionnel, de Ste-Rosalie et James Gemmill Wilson, cultivateur amateur, de St-Valentin. Nos félicitations.

* * *

BIC.—Au milieu d'une brume très épaisse le navire "Lafayette" de la Compagnie Générale Transatlantique a frappé, lundi matin, le "Benmaple", un frêteur de 1,278 tonnes, appartenant à la Port Colborne & St. Lawrence Co., celui-ci a coulé à pic. Un matelot demeure prisonnier dans la cabine et disparait avec le navire, trois autres matelots ont été blessés. Cet accident est survenu au large du Bic.

* * *

ROXTON POND.—Un garçonnet de 13 ans, Paul Taylor, fils de M. Edouard Taylor, a été broyé à mort au cours d'un accident d'automobile survenu près de la demeure de ses parents. Frappé par un lourd camion le malheureux bambin fut transporté d'urgence à l'hôpital Runnells, de Granby, où l'on constatat qu'il avait la poitrine enfoncée et qu'il souffrait aussi de graves blessures à la tête. Il expira le lendemain de son arrivée à cette institution.

* * *

ST-LOUIS-de-Pintendre.—Un incendie dramatique au cours duquel une vieille femme impotente a perdu la vie et plusieurs autres ont failli avoir le même sort, a éclaté dans la nuit de samedi dernier. Madame Désiré Dumas, 76 ans, a péri dans les flammes qui ont détruit la maison de M. Dumas, cultivateur du Rang Plaisance. Son époux et sa belle-fille, madame veuve Alphonse Dumas, ont essayé mais en vain de la sauver. Ils ont eu juste le temps de sortir de la maison en feu en transportant dans leurs bras deux enfants en bas âge, fils de madame veuve Dumas.

VALLEY JCT.—La course annuelle de canots à gazoline, sur la rivière Chaudière, à Valley-Jonction, a pris une tournure dramatique, dimanche dernier, lorsque deux canots se sont frappés et ont été entièrement démolis sous la violence du choc. M. J.-A.fred Vézina, de la maison P.-L. Lortie Ltée, et M. Adrien Forest, qui conduisaient chacun leur canot, ont failli trouver une mort horrible. Ils ont été projetés à distance et sont retombés dans la rivière. M. Forest a pu revenir à la nage sur le rivage. M. Vézina cependant a été secouru au moment où il allait disparaître pour ne plus revenir à la surface.



LE VIN BAVARD

En avaient-ils pris des précautions pour cacher à tous le grand malheur qui allait fondre sur un foyer jusque là sans tache! Le médecin s'était enquis, le curé s'était venu, la mère, à son tour, avait voulu vérifier les renseignements qu'on lui avait rapportés. Et ç'avait été réglé que nous coopérerions en tout pour fournir à la jeune fille inconsidérée d'une famille fort considérée le plus vraisemblable des alibis.

Précautions au dehors, précautions au dedans, précautions auparavant, précautions durant le séjour, précautions, minutieuses précautions, au sortir du secourable refuge. Tout, dans le détail, était prévu.

Une fois rendue à la Miséricorde, elle cacherait, même à toute compagne de malheur, non seulement son identité, mais encore son visage et sa personne. Elle s'isolerait totalement, dans une chambre écartée, vue seulement d'une religieuse, d'une infirmière et du médecin traitant.

Nul ne la verrait arriver, nul ne la verrait repartir.

Coûte que coûte on sauverait son honneur, son avenir; coûte que coûte, le malheur serait atténué dans ses graves et multiples conséquences; oui, coûte que coûte, fallût-il la séquestration d'un long semestre.

* * *

Ah! sans doute sacrifiait-on, sans y beaucoup réfléchir, la frêle victime qui allait voir le jour dans des circonstances si particulières et si embarrassantes. Mais, le pauvre petit, lui, on ne le connaissait point encore. Et pour tous les embarrassés que sa présence pourrait stigmatiser, il prenait d'avance figure d'importun, d'intrus, de fâcheux. Non! pour lui, ni considération, ni pitié! Tant pis s'il ne devait jamais connaître ni son père, ni sa mère, ni leur visage, ni leur cœur, ni leur nom! Tant pis! L'honneur primait tout. Trois autres filles à la maison ne risqueraient-elles point de ne jamais trouver preneur à cause des agissements de leur aînée? Un frère ne se montrait-il pas particulièrement dur au conseil de famille? Décidément il faudrait laisser "ça" à la Crèche et n'en plus jamais entendre parler. On dépenserait n'importe quoi mais il faudrait passer l'éponge à tout jamais sur ce néfaste souvenir.

Et, d'avance, le petit payait du malheur de sa naissance un bonheur qu'on voulait malgré tout restaurer.

* * *

Il faut avouer qu'on était particulièrement intelligent et que le plan, longuement et savamment élaboré, devait réussir au delà de toute espérance.

Mademoiselle partit, mademoiselle revint et il n'y eut âme qui vive à soupçonner le drame où elle avait le rôle principal.

Les religieuses furent félicitées pour leur doigté, leur discrétion et on leur voua une reconnaissance illimitée. Jamais on n'aurait cru à tant de savoir-faire uni à tant de chrétienne et compréhensive bonté. Enfin, on comprenait la vérité de la parabole du Bon-Pasteur. Enfin on était convaincu de l'utilité d'une œuvre encore trop discutée, encore trop peu secourue......

Bref, tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes......

......Lorsque, au jour de l'an, faisant des visites, et ayant accepté trop de petits verres, l'autre, le partenaire, le distingué jeune homme qui avait séduit la distinguée jeune fille, l'autre acteur du drame, rentra en scène.

Eméché, il eut le vin expansif; et, en nombreuse compagnie, à la vue d'une jolie famille où on vantait les charmes du dernier-né:

—Moi aussi, dit-il, j'en ai une belle petite fille.

—Vous?

—Oui, moi!

—Mais, où donc est-elle?

—A la Crèche!

—Allons donc! vous plaisantez!

—Non! non! demandez à une telle. C'est elle qui l'a laissée là. Une belle petite fille, vous savez!!

* * *

Il n'y avait que cela qu'on n'avait point prévu: le vin bavard!

Vous pensez s'il y eut du susurrement dans Landerneau.

Tout le monde, dans le grand village, connut quelque chose de l'incident et sur ce quelque chose, broda quelque légende plus ou moins sensationnelle. Il n'y eut guère que la famille si précautionneuse à n'en point entendre parler. Personne n'aurait osé.

* * *

A quelque chose, toutefois, malheur est bon.

Cette indiscrétion révéla au frère du coupable le poignant abandon d'une innocente créature.

Et trois jours après, sa femme et lui venaient réclamer leur nièce comme fille adoptive.

Consolant épilogue d'un drame qui, quatre-vingt-dix fois sur cent, se termine par un abandon sans retour.

V. GERMAIN, *ptre.*

ADOPTIONS: durant le mois d'août, 30; 192 depuis janvier.

AUMONES: Des visiteurs, $27.50; par courrier, $15.00.

HUMOUR ANGLAIS

Le Locataire — Les gens de l'appartement au-dessus du mien sont impossibles, Monsieur. Hier, ils ont donné des coups dans le plafond jusqu'à une heure du matin.

Le Propriétaire — Cela vous a réveillé?

Le Locataire — Non, je n'étais pas couché.

Le Propriétaire — Que faisiez-vous?

Le Locataire — Je répétais mon solo de trompette!......

* * *

Une erreur.—Marie, il me semble que mon café est bien plus fort que d'habitude?

—Je me serais trompée, Monsieur: je vous aurais donné le mien!

NOTRE FEUILLETON

* * *

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

PAR PIERRE D'AQUILA

—Nous naviguerons d'abord une heure en surface, expliqua le mécanicien-chef sous les ordres duquel Guy travaillait. Essais de vitesse. On en espère des résultats étonnants.

—Comment fonctionne sous l'eau le moteur à fusées?

—Il propulse l'hélice. Celle-ci, d'ailleurs, peut s'enlever en trois minutes quand il faut transformer le sous-marin en avion... Mais, attention!

Un coup de sifflet venait de retentir. Une seconde après, le sous-marin partait à toute vitesse. De sa place, Guy pouvait voir le pilote qui, fiévreusement, abaissait ou relevait les manettes.

En quelques minutes, le sous-marin atteignit une vitesse fantastique. Il bondissait, fendait l'eau à une allure folle. Angoissés, les hommes se demandaient si le monstre, malgré l'épaisseur de ses parois et la solidité de sa construction, pourrait résister à pareil effort. Mais la merveilleuse mécanique subit sans dommage le redoutable essai.

Cette course prodigieuse dura exactement une heure. Après quoi, le sous-marin ralentit et rapidement stoppa. Bendorff et le sous-officier montèrent sur le pont qui émergeait des flots, à deux mètres à peine.

—Holà! Conrad! cria le capitaine au mécanicien-chef, viens ici avec le téléphone.

L'homme s'empressa vers un recoin où se trouvaient plusieurs coffres scellés dans la paroi.

—Puis-je vous aider? demanda Guy, résolu à se renseigner par tous les moyens.

—Oui. Prends ceci et suis-moi.

Conrad mit un paquet dans les bras du Français qui, derrière lui, grimpa dans l'escalier de fer conduisant au pont.

La nuit, sans lune, mais constellée d'étoiles, ne laissait voir de l'Océan qu'une immense étendue noire, calme et silencieuse.

—Donne! dit brièvement Bendorff.

Des mains de "Fettig" il prit un lourd cylindre auquel était attaché un fil métallique, le fit tournoyer tel une fronde deux ou trois fois au-dessus de lui, puis vivement le lança dans le vide.

Un "floc" annonça le contact du cylindre avec l'eau, et le long fil—une trentaine de mètres de longueur environ—se déroula peu à peu.

Il était terminé par un appareil semblable en tous points aux téléphones ordinaires.

Bendorff le mit à l'oreille et attendit. Sa montre-bracelet au cadran lumineux indiquait 5 h. 58.

—Deux minutes encore, murmura-t-il.

Debout, les trois hommes restaient immobiles et silencieux. Guy respirait avec ivresse cet air tout chargé de senteurs marines.

La voix de Bendorff s'éleva.

—Allo!...

Un long silence, puis il dit:

—Dix-huit.

De nouveau le silence. Un moment après, d'une voix concentrée il jeta dans l'appareil:

—*Deutschland uber alles!*...

Ce fut tout. Le fil fut remonté, enroulé, puis le cylindre et les quatre hommes descendirent.

Arrivé à la cabine centrale, Bendorff dévissa le téléphone et retira une mince plaque de cire semblable à un disque de phonographe en miniature. Il le mit dans un appareil minuscule, tourna un bouton. Le disque se mit en mouvement de rotation, et, sur un clavier de quelques décimètres carrés fixé au mur, une ampoule toute petite s'éclaira.

—Cent soixante! cria joyeusement Bendorff.

Le sous-officier et le mécanicien-chef partagèrent son enthousiasme.

Les mécanos regagnèrent la chambre des machines.

—Le capitaine a voulu dire cent soixante à l'heure? demanda Guy quand les deux hommes furent seuls.

—*Ia*. Vois-tu, ce petit appareil de Wienenfield est une merveille. Grâce à lui, on peut mesurer, d'après l'intensité de la voix reçue par le disque, la distance de l'île.

—Et dix-huit, c'est le numéro du sous-marin?

—Tu es moins bête que tu ne le parais, mon garçon. Oui, c'est le numéro en question. Kohl a fait l'appel. Les capitaines devaient lui crier leur numéro dans l'ordre.

Peu après, le sous-marin se mit en plongée. Il atteignait facilement la profondeur de cent mètres, grâce à un matelas d'air très fortement comprimé entre deux épaisses plaques métalliques faisant contrepoids à la formidable pression de l'eau à cette profondeur.

La vitesse en plongée était encore considérable. Guy eut l'impression très nette que les sous-marins de ce modèle se riaient de toute poursuite.

Après cette première série d'essais, au petit jour, les deux sous-marins regagnèrent leur port d'attache.

* * *

La correspondance n'était pas interdite aux habitants de l'îlot sous-marin, mais soumise à une censure sévère. Seuls, les officiers et les ingénieurs en chef échappaient à cette règle.

Trois fois par semaine, le *Titanik* déposait son courrier chez von Stuhl. Une centaine de "Compagnons", à travers toute l'Allemagne, se chargeaient de l'expédition des lettres et renvoyaient leurs réponses au château de l'amiral.

Prévoyant cette éventualité, Guy et Roger avaient imaginé des correspondants fictifs. "Rütli" expédiait forte lettres à sa fiancée tyrolienne, en réalité un ami français installé là-bas et qui accepta joyeusement ce rôle d'original épistolier. "Fettig" fit de même avec un collègue d'ambassade.

Le lendemain de cette journée d'essais, vers 9 heures du soir, Guy descendit vers le hangar où le *Titanik* attendait l'heure de l'envol, à minuit. Il portait la correspondance non cachetée de quelques camarades au bureau de la censure. Une mélancolie lui venait de penser à celle qui, là-bas, attendait sans doute anxieusement de ses nouvelles.

—Holà! Où vas-tu donc, Fettig?

Notre ami reconnut l'ordonnance d'un officier dont il avait fait connaissance le dimanche précédent à la *Kaiser Wilhelm Platz*.

—Au courrier, Wertheimer.

—Pourrais-tu te charger de ceci? Je suis en retard de mon travail, et cela me ferait gagner dix minutes.

—Volontiers. Donne.

Guy reçut un paquet de lettres volumineux. Cachetées, ces lettres, car elles émanaient toutes des officiers.

Machinalement, le jeune homme parcourut les inscriptions.

Et soudain il sursauta.

En hautes lettres anguleuses, sur une enveloppe, il lut:

FRAULEIN G. DE LIANCE

chez le baron Otto von Schirmeck,

Glockergasse,

BERLIN

Et au verso:

KARL BENDORFF.

Une douleur aiguë lui étreignit le cœur.

Elle allait recevoir une lettre de cet Allemand orgueilleux et peu estimable, et c'était lui, Guy, qui allait porter le message!...

Un instant, la pensée lui vint de déchirer la feuille ou de la mettre en poche. Mais il comprit le danger d'une telle attitude qui eût inévitablement éveillé les soupçons.

Brusquement, une idée lui vint. Un sourire de triomphe éclaira sa physionomie.

Le couloir était désert. Fiévreusement, il tira un stylo de sa poche, et sur un morceau de papier écrivit quelques minutes.

Puis il remit le papier dans une poche intérieure. Sur l'enveloppe elle-même, il écrivit deux lettres.

—Comprendra-t-elle? Je veux l'espérer. D'ailleurs, je ferai mieux bientôt.

Guilleret, il se remit en route.

CHAPITRE IX

ANGOISSE

Enfermé dans l'étroite cabine qui lui était réservée à bord du XVIII, ayant laissé le commandement au sous-officier pour une heure—ce qui, d'ailleurs, ne présentait aucun inconvénient, l'aéronef naviguant d'une marche très régulière vers l'Europe, — Bendorff se jeta sur le lit de camp, tira de son portefeuille une lettre qu'il ouvrit fiévreusement.

Pour la dixième fois peut-être, il relut.

Mon cher Karl, écrivait le baron de Schirmeck, je m'empresse de te mettre au courant d'un petit incident singulier qui mérite, je crois, toute ton attention.

Geneviève a reçu ce matin la lettre que tu lui as envoyée. J'avais justement eu avec elle une discussion assez vive. Tu sais l'intérêt qu'elle portait à cet imbécile de Guy d'Hardres. Or, depuis plusieurs semaines, exactement depuis la soirée du Kommodor, l'attaché d'ambassade a disparu un peu mystérieusement. La petite en paraît chagrinée. J'ai cru le moment favorable pour la mettre en défiance vis-à-vis de son compatriote, pour lui donner à supposer qu'il ne pensait pas donner suite à ses projets, et qu'il serait beaucoup plus sage, en conséquence, de sa part, de laisser là ce freluquet et de songer sérieusement au garçon intelligent et plein d'avenir que tu es.

J'avoue que mon petit discours ne produisit pas grand effet. Mais comme je m'apprêtais à quitter la maison, le facteur me remit le courrier et je vis la lettre que tu adressais à Geneviève.

(à suivre)

On peut toujours s'y fier

Mme Fritz Pomeranke de Dane, Wisc., écrit: "J'avais toujours des aigreurs d'estomac et des étourdissements. J'avais essayé bien des remèdes sans obtenir de résultats mais le Novoro me vint en aide." Le Novoro du Dr. Pierre est un remède végétal auquel on peut se fier. Il tonifie l'estomac en en stimulant les sécrétions digestives, en règlant les intestins et en éliminant du système les matières qui pourraient lui nuire. Il aide ainsi la nature à fortifier le corps et à le rendre sain. Il ne se vend pas dans les pharmacies et peut seulement être obtenu chez les agents locaux spécialement autorisés. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

SES MAINS ETAIENT TOUTES DEFORMEES

Aux prises avec le rhumatisme depuis 15 ans

Voici une lettre qui prouve qu'on ne doit pas renoncer au Kruschen:—

"Mes rhumatismes me faisaient tellement souffrir que je passai deux ans sans m'aventurer au dehors. J'en souffrais surtout aux pieds et aux mains. Je devais marcher avec une canne. Je lus tant de choses sur Kruschen que je décidai de l'essayer. Peu de mieux pendant trois mois, mais je persévérai. Je me porte bien et ne me sers plus de canne. Mes mains, toutes déformées, sont presque normales maintenant. Je ne pouvais être soulagée d'un coup, ayant souffert de rhumatisme pendant 15 ans avant de prendre Kruschen."—(Mlle) A. L.

Le rhumatisme est souvent causé par l'excès d'acide urique dans le sang. Si vous pouviez voir comment Kruschen émousse ces dépôts d'acide urique pour ensuite les dissoudre, vous admettriez que le traitement Kruschen doit forcément soulanger le rhumatisme.

GRATIS! GRATIS!

Magazine illustré mensuel consacré à la Broderie et à la musique, contenant les modèles les plus nouveaux, leçons sur les arts domestiques, dernières créations musicales et théâtrales; aussi diverses attractions.

Ce Magazine vous sera envoyé chaque mois pendant un an, sur réception de 12c pour payer les frais de poste. Ecrivez à:

RAOUL VENNAT

3770-3772 ST-DENIS

MONTRÉAL

La broderie est un agréable passe-temps



No 738.—Set de Communion pour malade à la maison, comprenant la nappe pour mettre sur la table, le morceau carré pour mettre devant le malade et petit purificatoire pour les doigts du prêtre. Les 3 morceaux ensemble à tracer 35c, perforé 75c, au fer chaud 55c. Etampé sur toile fine deux qualités les 3 morceaux ensemble $1.85 ou $2.25. Coton à broder français 45c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappe 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec.

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publié par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.
TARIF des annonces—20c la ligne.
CLASSIFIÉES, .03c du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec..... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Mots pour rire

AU SALON

Lui. (Les ba isers sous le langage d l'amour).
Elle.—Parlons, Monsieur.

* * *

Pierre se fait gronder par sa mère.
—"Pourquoi n'es-tu pas aussi poli et aussi réservé que Jean?"
—C'est peut-être qu'il a été élevé dans une rue où ses camarades étaient plus forts que lui.

* * *

VISITEZ OUI...... SEJOUR? NON

Un passager au chauffeur de taxi:
—Vous allez trop vite.
Le chauffeur.—Trop vite?... Vous m'avez dit que vous vouliez être à l'hôpital le plus tôt possible.
—D'accord, mais pas pour y rester.

* * *

LES BONS MÉNAGES

Voilà 35 jours exactement que je n'avais pas eu scène avec ma femme.
—A la bonne heure!
—Oui, mais... elle vient de revenir de chez sa mère où elle était depuis 5 semaines.

Cessez de stimuler les rosiers

Dans les travaux d'entretien de la roseraie en automne, il y a un détail important à noter, c'est qu'il faut cesser de stimuler la pousse par la fertilisation et les binages avant le mois de septembre. On favorise ainsi l'aoûtement c'est-à-dire la maturation du bois, qui est nécessaire pour que le rosier résiste à l'hiver. Toutes les variétés ne demandent pas à être protégées pour l'hiver, mais la plupart des espèces d'un grand prix doivent être recouvertes partout au Canada, sauf peut-être dans les secteurs les plus favorisés de la Colombie-Britannique.

En ce qui concerne la rusticité, les rosiers généralement cultivés au Canada peuvent se diviser en quatre groupes. Le groupe le plus rustique se compose de rosa rugosa et d'hybrides, d'églantiers d'Autriche, des rosiers de Provence ou roses choux, de rosiers de damas ou de rosiers mousseux. Le groupe qui vient deuxième pour la rusticité comprend les hybrides remontants, les rosiers grimpants aux nombreuses espèces de fleurs, les polyanthes nains. Les rosiers hybrides de thé et les pernetianas forment le troisième groupe, et les rosiers de thé le quatrième. Les rosiers du premier groupe n'exigent que peu de protection pour l'hiver dans beaucoup d'endroits du Canada, mais dans les provinces des Prairies, où le pays est dénudé, il est bien de coucher même ces espèces de rosiers, en les recouvrant de terre. Nous trouvons ces renseignements dans une circulaire intitulée "travaux de printemps et d'automne dans la roseraie", et que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Si l'on peut se procurer des rameaux de conifères, on fera bien d'en recouvrir les arbustes.

Les rosiers hybrides remontants, hybrides de thé, et rosiers de thé exigent plus de protection. L'un des moyens les plus simples est de les rechausser de terre sur une hauteur de six à huit pouces à l'automne. Ce monticule de terre doit avoir une large base, pour protéger les racines. Une légère couverture de paille, de fumier de paille, ou de feuilles, retenue par des rameaux de conifères, est très souvent suffisante. Ceci empêche les rosiers de geler et dégeler. Une autre méthode est de coucher les rosiers et de les recouvrir d'une boîte sans fond vide ou remplie de feuilles sèches, et ayant un couvercle imperméable à l'eau. Cette méthode a été suivie avec succès, spécialement en ce qui concerne les rosiers grimpants, à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, pendant plusieurs années. Si l'on se sert de feuilles pour emballer les rosiers, il est essentiel que les feuilles soient sèches, sinon les rosiers moisiront.

Prix de dernière heure

31 AOUT 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé	25c
Fromage No 1	14¾c
Patates nouvelles du Québec en sac 80 lbs	$1.20

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée	14c F.A.B.
Laine blanche lavée	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée	23c
Laine lavée	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, **07c.**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau **12c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau **.08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs. à la pièce **90c.**

Peaux Veaux Deacons. **80c.**

Peaux de Chevaux de bonne qualité **$2.00**, sans crin ni queue **15c** de moins.

Crin de Cheval queue à **.22c** la lb.

Crin de Cheval crinière, **.06c** la lb.

Crin de Vache à **.06c** la lb.

Peaux Moutons du 17 au 29 août **.35c**

Peaux Moutons sans laine **.05c** chacune.

Prix garantis du 17 au 29 août 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.70
Patente Hungarian, 98 lbs	3.00
1ère Patente, Manitoba, qrt	6.30
" " " 98 lbs	2.80
Forte à levain, quarts	6.20
" " 98 lbs	2.75
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.50
" " sacs toile, 98 lbs	2.40
Farine à engrais, 1ère qualité	2.05

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	1.10
Avoine alimentation No 1	0.57½
" " recriblée	0.60
Blé d'engrais, 98 lbs	1.60
Orge d'alimentation	0.75
Sarrasin d'alimentation	0.90

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.40
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.35
Grains mélangés pour poules	2.10
Grains broyés fins, poussins	2.30
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$2.75
Fèves blanches, (triées)	3.00
" (triées yeux Jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.45
Gru	1.50
Gru Blanc (Middlings)	1.70
Blé d'Inde moulu	2.20
Moulée d'Avoine, fine	1.90
Moulée d'Orge, fine	1.75
Tourteaux de lin	2.00
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.95
" " coton 80 lbs	3.00
Drèches brasserie séchées	1.50
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur	.18
Au char de 54 à 60 barils, net	.14
En citerne, le gal	.10¾
(tout f.a.b. Montréal)	
Moulée à veaux	3.50
" laitière 18%	1.85
" laitière 34%	2.10
Foin à la tonne	10.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.90
Pearl Barley	3.65

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)

Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal.	$0.56
Sel	**Le sac**
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.60
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos: 30 x 40	$39.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	32.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$31.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	30.00

COMPARAISON DES PRIX

	3 sept. 1936	5 sept. 1935	6 sept. 1934	7 sept. 1933	2 sept. 1926
Beurre No 1, Past.	24 11/16	21⅛	19¾	17 9/16	32⅛
Fromage Blanc	14 5/16	09⅝	09 11/16	08 15/16	16¼
Fromage coloré	14 5/16	09 13/16	09 13/16	09⅛	16⅜
Œufs Frais	31	28	26	24	43
Veaux de lait vivants	07	07½	05	05½	09½
Bouvillons vivants choix	05¾	05¾	04¾	04½	07½
Agneaux du printemps	07	06½	05½	05½	12
Porcs vivants	9.35	9.50	9.25	7.25	14

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 24 au 31 août

BEURRE

Aucun changement important à noter sur notre marché au beurre.

Aux prix cotés au cours de cette dernière semaine, il nous a été impossible d'effectuer de ventes pour exportation outre-mers, cependant, la demande locale a été assez active pour absorber les arrivages courants et maintenir les prix stables.

A la dernière heure, le 31 août, les prix du numéro un pasteurisé au gros variaient de 24⅞c à 25c la livre.

FROMAGE

Quoique nos opérations avec le marché américain aient été très limitées, nous avons eu à enregistrer une amélioration sensible dans la demande de la part du marché anglais et cela a été de nature à raffermir quelque peu les prix.

ŒUFS

Montréal et Québec: Avec une demande plus active, une assez forte diminution dans les arrivages qui a occasionné une restriction dans les offres, ce marché a été ferme et les prix se sont quelque peu raffermis.

VOLAILLES VIVANTES

Au cours des derniers jours, il y a eu augmentation d'arrivages; cependant, avec une légère amélioration dans la demande, ces arrivages ont été assez facilement écoulés et nous avons peu de changement à rapporter dans les prix.

VOLAILLES ABATTUES

Il y a actuellement très peu d'activités et les prix ont tendance à fléchir.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 31 août 1936:—Bétail, 927; veaux, 937; porcs, 1933; moutons, 2373.

BETAIL

Le bétail se vendait en général à prix fermes et il n'y avait de changement que dans le cas des taureaux pour lesquels il y a peu de demande. Les bouvillons rapportaient de 2½c pour les plus communs jusqu'à 6c la livre pour les meilleurs sujets offerts. Les taures rapportaient de 2½c à 4c la livre. Les vaches se payaient de 1c pour les plus communes destinées à la mise en conserve jusqu'à 3c la livre, pendant que les taureaux se payaient de 2c à 2½c la livre. Il y a lieu de penser que les prix actuels pourront être maintenus au cours de la semaine et même pendant la prochaine.

VEAUX

La demande pour les bons veaux de lait a été meilleure qu'elle ne l'a été depuis longtemps et il était possible d'obtenir de 6c à 7c la livre pour les bons sujets, quelques-uns de choix ont même été vendue au delà de 7c la livre. Bien que la demande pour les veaux de champs soit beaucoup moins marqués qu'elle ne l'est pour les veaux de lait, des acheteurs payaient des prix fermes soit de 3c à 3½c, quelques-uns allant plus haut. Peu de changements sont prévus dans les prix des veaux; il y a toutefois chance d'amélioration dans le cas des bons veaux de lait.

AGNEAUX, MOUTONS

Les agneaux ont pu se vendre à 7c la livre pour les bons sujets. La qualité des agneaux était quelque peu meilleure cette semaine et cela a aidé beaucoup à la fermeté des prix. Les sujets non castrés ont subi la coupe d'un sou la livre ainsi que nous l'annonçons depuis quatre ou cinq semaines. Cette coupe sera de 1c la livre pendant tout le mois de septembre et dès le début d'octobre elle sera portée à 2c la livre. On fera bien d'en tenir compte pour n'avoir pas à subir une coupe de plus de 1c la livre et pour disposer de ces sujets avant la fin du mois. Les moutons se vendent de 1c à 3c la livre.

PORCS

Le prix du bacon a été fixé à 9¼c la livre ce matin. Ce prix était en vigueu dès la fin de la semaine dernière, et à l'exception de quelques ventes, il fut impossible d'obtenir plus que ce prix. Il est à noter, ainsi que nous le disions la semaine dernière, que la baisse que nous venons de subir dans le prix des porcs, doit être mise au compte du peu de qualité et de poids des expéditions qui nous arrivent. La semaine dernière a été particulièrement désastreuse sous ce rapport et l'on estime qu'au delà de 50% des porcs expédiés ont été inférieurs au poids de 18? livres. Ces porcs ne peuvent pas être utilisés pour l'exporation et leur quantité est beaucoup trop forte pour les faibles besoins locaux, en sorte que l'on conçoit que les prix aient à en souffrir. Les primes habituelles étaient en vigueur, excepté pour les légers qui se vendent à une coupe de 1c la livre et même plus dans le cas de sujets qui ne sont pas convenables pour l'abattage. Les truies rapportent de 6c à 7c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec: Marché faible et une baisse de ¼c à ½c la livre a été enregistrée dans les prix.

PRIX de REMISE de la COOPERATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 29 AOUT 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	30c
A (moyen)	28c
B	23c
C	20c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	11c
Bon	—80 lbs jusqu'à 89 lbs.	10c
Moyen	—70 lbs jusqu'à 79 lbs.	8c
Commun	—60 lbs jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	13c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	11c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs	09c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
A—4½ lbs et plus	21c
A—3½ lbs à 4½ lbs	20c
B—5 lbs et plus	19c
B—4 lbs à 5 lbs	18c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12¼c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	12c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11¾c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c
Légers 90 lbs à 110 lbs	10¾c

POULETS SÉLECTIONNÉS

A— 5 lbs et plus	20c
A—4 lbs à 5 lbs	19c
B—5 lbs et plus	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—5 lbs et plus	16c
C—4 lbs à 5 lbs	15c
C—3 lbs à 4 lbs	14c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	18c
A—5 lbs à 6 lbs	17c
A—4 lbs à 5 lbs	16c
B—6 lbs et plus	16c
B—5 lbs à 6 lbs	15c
B—4 lbs à 5 lbs	14c
C—6 lbs et plus	13c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	11c
Coqs	10c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 29 AOUT 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 25 AOUT 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUÉBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	24 11/16c
No 1 non pasteurisé	24 3/16c
No 2	23 11/16c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	14 5/16c	No 1	14 5/16c
No 2	13 5/16c	No 2	13 5/16c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	18c
B	16c
C	12c
Coqs	10c

POULETS VIVANTS
"A Rôtir"

A—5 lbs et plus	19c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs	11c

POULETS VIVANTS
"A Griller"

A—2½ lbs	16c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	14c
C—Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	12c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	17c
B	15c
C	12c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre	8c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	20c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	31c
A—Moyens	29c
B	25c
C	21c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	09c
Moyen	7c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12½c
Moyen	12c
Commun	10¾c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 31 août 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.25 à $9.35
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.25 à $9.35
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.75 à $8.85
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.25 à $8.65
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.75 à $8.85
Extra lourds	270 lbs ou plus $7.75 à $8.25
Truies	$6.50 à $7.00

Vaches

	la lb.
Choix	3¼c à 3½c
Bonne	3c à 3¼c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	1¾c à 2c
Très Commune	1c à 1¼c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	6½c à 7c
Bon	6c à 6c½
Moyen	5½c à 6c
Communs	4½c à 5c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3¼c à 3½c
Commun	3c à 3¼c

Agneaux

	la lb.
Choix	7c
Bon	6½c à 6¾c
Commun	5c

Moutons

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	1½c à 2c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 5¾c
Bon	5c à 5¼c
Moyen	4¼c à 4¾c
Commun	3½c à 4c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3¾c à 4¼c
Moyenne	3¼c à 3¾c
Commune	2c à 2½c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	2¾c à 3c
Bon	2¼c à 2½c
Moyen	2c à 2¼c
Commun	1¾c à 2c

Problème d'hier !
Problème d'aujourd'hui !

(Suite de la page 354)

sent rendu possible la prise de possession des terres et leur défrichement, en vue d'une culture profitable.

Mais alors, la colonisation ne fut pas entreprise de cette façon. A cette époque, si l'on parlait beaucoup de colonisation, par contre, on n'accordait aucune aide aux colons. Les chemins, pour la presque totalité, devaient être faits par les colons eux-mêmes, bien que ceux-ci furent sans ressource, trop souvent.

Et, parfois aussi, trop souvent, il fallait que ces colons franchissent de grandes distances par des sentiers absolument impraticables dans des forêts impénétrables, avant d'atteindre la région où ils pourraient s'établir.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la moitié du peuple descendant des premiers pionniers canadiens, soit allé s'établir à l'étranger.

Le plus étrange, c'est que tous les chefs de la nationalité semblent avoir été en faveur de la prise de possession des terres canadiennes par la population native.

Sous l'impulsion de Mgr Bourget, n'avons-nous pas vu les gouvernants par douzaines s'enrôler dans les Sociétés de Colonisation? On aurait cru que, devant ce déploiement de bonne volonté, la colonisation deviendrait la politique du jour, une politique pour laquelle on ferait tous les sacrifices nécessaires.

Il n'en fut rien.

Pour garder au sol la population des campagnes, il est nécessaire de développer un esprit rural. Dans le temps où l'on parlait tant de colonisation, on s'occupa fort peu de l'œuvre importante de garder rurale, au moins de mentalité, la population terrienne d'alors.

C'est ce qui explique cette déformation de l'esprit, autrefois rural, de notre peuple, déformation qui le fit aspirer au prolétariat, au lieu de lui conserver une mentalité de propriétaire du pays, mentalité qui le porterait à l'acquisition, comme sa propriété bien à lui, d'au moins une parcelle du pays: soit, l'étendue d'une ferme où toute une famille pourrait vivre de son travail quotidien.

Ce problème d'autrefois, c'est encore le problème d'aujourd'hui.

Comme, en 1849, Papineau et les chefs de la nationalité, prêchaient la colonisation, comme ils pousaient les nôtres à prendre possession de nos terres pour en faire des paroisses agricoles, afin que puissent s'établir au pays les jeunes Canadiens du temps, aussi, de nos jours, nos paroisses sont remplies d'une jeunesse ardente qui ne sait que tenter pour fonder des foyers.

Nos villes sont remplies de familles campagnardes dont une proportion trop considérable vit de charité étatisée, quand ce n'est pas de charité privée.

Comme en 1849, nous avons intérêt à ce que toute cette jeunesse s'établisse au pays, mais dans des conditions qui lui permettront de vivre honorablement, et cela, par elle-même, par la mise en valeur des terres et des autres ressources naturelles du pays canadien.

Mieux qu'en 1849, nous avons de l'aide pour favoriser l'établissement de cette population, chez elle. Mais cette aide, est-elle suffisante?

Elle le serait, si nous n'avions qu'un petit nombre de gens à établir.

Elle est loin d'être suffisante, cette aide, si nous considérons les milliers et les milliers de familles agricoles perdues dans nos villes et que nous devrions retourner à la campagne, si nous ne voulons pas, en les perdant moralement et physiquement, consentir à les nourrir et à les vêtir, pour des décades peut-être, après leur avoir fourni le logement et le chauffage. Elle est loin d'être suffisante cette aide, si nous additionnons le nombre de fils de cultivateurs, mariés, qui sont encore aux crochets de leurs parents et que nous devrions aider à s'établir quelque part. Elle est loin d'être suffisante, si nous ajoutons à tous ceux-là, les familles agricoles qui, après-guerre se sont grevées de dettes à tel point que, dans peu d'années, elles devront abandonner les fermes qu'elles cultivent présentement. Elle est absolument et lamentablement insuffisante, cette aide à la colonisation, si nous comptons le nombre des jeunes de nos campagnes agricoles, jeunes gens rendus à l'âge de se marier, mais qui ne peuvent le faire parce que sans ressource monétaire suffisante, et, surtout, si nous y ajoutons les familles de ceux qui seront fatalement déplacés par l'achat de fermes, quand un père de famille peut établir un ou deux de ses enfants.

Nous avons plus de facilités de communication qu'au temps de Papineau et de Mgr Bourget, pour atteindre les régions où les jeunes de nos paroisses et les familles peuvent aller s'établir. Mais il ne faut pas moins que les chemins de pénétration dans les divers cantons où ces familles pourraient aller se fixer, soient ouverts et rendus carrossables.

Cela demande de l'argent, beaucoup d'argent. L'erreur de ne pas faire les chemins en temps voulu, a nuit considérablement, autrefois, à l'établissement des Canadiens chez eux.

Il en est encore de même de nos jours, quand les chemins ne sont pas faits à temps. Malgré toute leur bonne volonté, quand les chemins ne sont pas faits, quand les routes sont impassables dans certains cantons, les famille qui y sont établies, finissent par se décourager et par quitter la région. Parfois, elles se réfugient en ville où elles finissent par se faire inscrire sur les listes des secourus de l'Etat.

Problème d'hier, la colonisation est aussi un problème d'aujourd'hui.

Pour que les familles que nous avons intérêt à garder sur la terre, se décident à aller mettre en valeur les terres des régions nouvelles, de nos jours, il faut plus qu'il n'eût été nécessaire, autrefois.

Les temps sont changés, dit-on souvent. C'est peut-être à tort, mais c'est un fait, et, il faut en tenir compte.

D'ailleurs, en dépit de toute leur bonnes volonté, ils sont assez rares, les colons qui peuvent faire des miracles. Il arrive à plusieurs d'entre eux de mieux réussir que beaucoup de citoyens placés plus avantageusement qu'eux; mais il est une limite que les familles ordinaires ne peuvent dépasser.

C'est ce qui explique l'absolue nécessité de porter à l'œuvre primordiale de la colonisation, une attention toute spéciale, et d'aider les colons avec assez de générosité pour qu'ils réussissent leur entreprise difficile.

C'était nécessaire hier, au temps de Papineau; c'est encore nécessaire de nos jours. C'est pour n'avoir pas suffisamment favorisé l'établissement de notre jeunesse au pays, que nous avons tant de douzaines de milliers d'établissements nouveaux à créer.

A l'œuvre donc, et que chacun fasse son devoir!

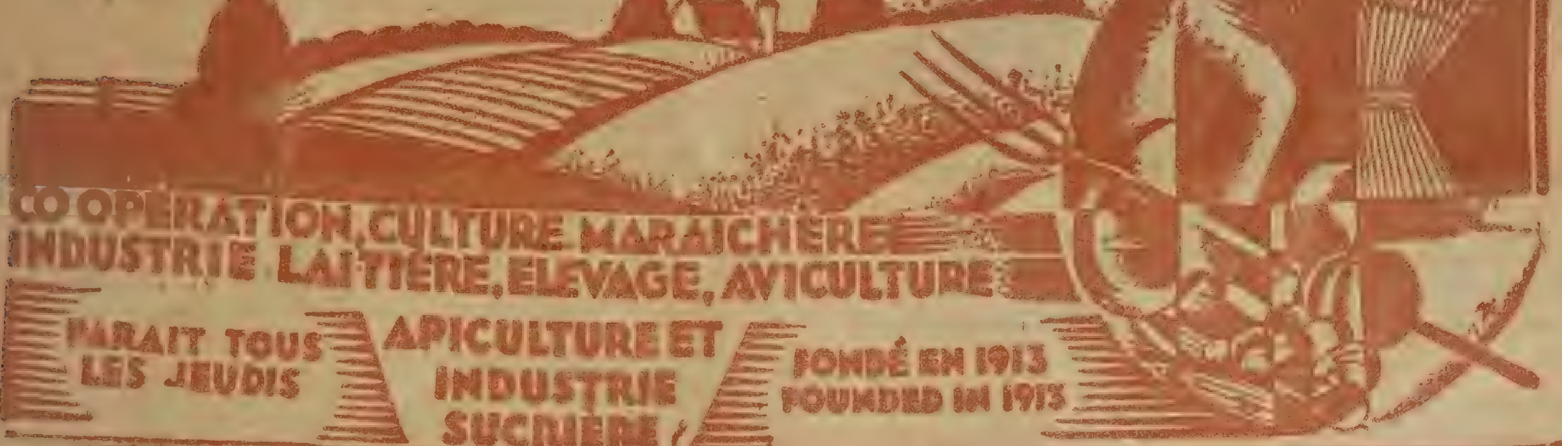
DURANT le mois de juillet dernier les recettes brutes du Canadien National se sont élevées à $15,296,295, les frais d'exploitation à $15,209,092 et les recettes nettes à $87,203, ce qui représente une amélioration de $425,163 sur les recettes brutes de juillet 1935.

Depuis le commencement de l'année les recettes brutes s'élèvent à $100,757,723, une augmentation de $5,754,797 sur l'an dernier et les frais d'exploitation à $98,195,479, une augmentation de $6,466,211 sur la période de 1935 correspondante. Les revenus nets, pour les premiers sept mois de l'année s'élèvent à $2,562,244.

SOMMAIRE DE JUILLET 1936

	1936	1935		
Recettes brutes	$ 15,296,295	$ 14,871,131	Augm.	$ 425,163
Frais d'explitation	15,209,092	13,765,010	Augm.	1,444,081
Recettes nettes	87,208	1,106,080	Dim.	1,018,917
PÉRIODE DE 7 MOIS				
Recettes brutes	$ 100,757,723	$ 95,002,926	Augm.	$ 5,754,797
Frais d'exploitation	98,195,479	91,729,268	Augm.	6,466,211
Revenus nets	2,562,244	3,273,658	Dim.	711,414

LE BULLETIN DE LA FERME



VOLUME XXIV, No 37 — QUÉBEC — 10 SEPTEMBRE 1936

Pour vous aider à faire mieux

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir, pour quelques semaines encore, à tous nos lecteurs l'avantage de se procurer à un prix de faveur, les deux premiers tomes parus du

MANUEL D'AGRICULTURE

préparé par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

C'est le meilleur manuel du genre ayant été publié par le doyen de nos collèges agricoles en cette province.

Chaque volume se vend *un dollar*. En profitant de notre offre spéciale vous économisez sur le prix des volumes et sur l'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Le premier est intitulé "LES CHAMPS"
Le second est intitulé "LES ANIMAUX"

Vous obtiendrez l'un ou l'autre avec un an d'abonnement à notre journal, au prix spécial de.. **$1.25**

Envoyez votre remise immédiatement en mentionnant le volume désiré, à

LE BULLETIN DE LA FERME Limitée

No 1, rue de la Couronne, Chambre 322



Concours de ponte Canadien

43ème semaine finissant le 29 août, 1936

Le concours maintient la même allure que les semaines précédentes. Le chiffre global de la récolte d'œufs est inférieur de 25 au précédent avec une seule pondeuse de moins que la semaine dernière.

Tous les parquets ont compté, plusieurs ayant des sujets obtenant le maximum des points. Le poids des œufs est normal, deux unités furent disqualifiées durant toute la semaine.

Les parquets vedettes de la semaine ont obtenu de beaux résultats:

Parquet	Points	Œufs
29 L. B. Manor Farm	61.1	56
23 " W. S. Hall	58.0	49
5 R. B. J. H. Thompson	56.9	56

Les six parquets qui tiennent la première place depuis le commencement du concours ont actuellement à leur crédit les points suivants:

Parquet	Points	Œufs
23 L. B. W. S. Hall	2216.3	1944
5 R. B. J. H. Thompson	2161.8	2138
29 L. B. Manor Farm	2149.7	1943
26 L. B. Russell P. Farm	2108.0	1904
20 " G. S. Tayler	1935.1	1806
22 " F. C. Evans	1861.4	1797

On rapporte quelques changements dans le rang qu'occupent les six plus fortes pondeuses de l'épreuve depuis le début. Voici leur alignement à la fin de cette semaine:

Parquet	Points	Œufs
201 L. B. G. S. Tayler	275.4	247
289 L. B. Station Exp. Ottawa	265.0	232
263 " Russell P. Farm	264.9	229
294 " Manor Farm	264.7	226
52 R. B. J. H. Thompson	264.1	234
293 L. B. Manor Farm	263.0	230

18ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. J.-H. Pariseau	P.R.B.L.	1264	1370.5
2. Sta.-Exp. Kapuskasing	P.R.B.	1319	1491.2
3. Frank Teasdale	"	1700	1787.3
4. Kenneth Slacer	"	1615	1689.8
5. J.-H. Thompson	"	2183	2161.8
6. G.-A. Robertson & Son	"	1676	1677.9
7. Jas.-M. Winter, Jr.	"	1540	1536.9
8. Jas.-H. Smith	"	1722	1817.7
9. R.-W. Kettles	"	1343	1380.8
10 Ferme Exp. Ottawa	"	1643	1785.5
11. Ferme Exp. Ottawa	"	1470	1509.1
12. Ferme Exp. Ottawa	"	1619	1749 6
13 Sta. Exp. Lennoxville	"	1741	1796.6
14. Sta. Exp. La Ferme	"	1594	1625.4
15. Sta. Exp. La Ferme	"	1694	1768.7
16. R.-J. Steele	L.B.	1145	1140.5
17. R. Haycock	"	1400	1455.0
18. Alex. McLean	"	1728	1790 2
19. Ferme Exp. Ottawa	"	1427	1276.5
20. G.-S. Tayler	"	1806	1935.1
21. R.-J. Penhall	"	1545	1548.8
22. F.-C. Evans	"	1797	1861.4
23. W.-S. Hall	"	1944	x2216 3
25. A.-E. Shank & Son	"	1629	1715.7
26 Russell P. Farm	"	1904	2108.0
27 Ferme Exp Ottawa	"	1330	1299.2
28 Ferme Exp Ottawa	"	1564	1703.0
29 Manor Farm	"	1943	2149.7
Total		45285	47358.1

Encouragez nos annonceurs

Quand faut-il expédier?

C'est une manie de toujours vouloir se fier à son propre jugement plutôt qu'à celui des autres, même pour les choses dont on ne connait rien de rien. L'expédition des animaux vivants nous en donne très souvent l'exemple.

Le cultivateur est tout naturellement désireux d'obtenir les plus hauts retours possibles pour ses produits. Le marché est en somme le but en vue duquel il dirige toutes activités. Tout ce qui se rapporte au marché, à ses opérations, à l'amélioration du système de vente, à l'ouverture de nouveaux débouchés ne peut manquer de l'intéresser.

Mais ce n'est là qu'un côté d'une médaille, et il ne faudrait pas négliger l'autre côté, la production. On donne parfois, et à tort, une importance plus grande à la vente qu'à la production; on oublie que si la production n'est pas faite dans des conditions qui assurent la livraison d'un bon produit, il est absolument impossible de vendre avantageusement. Un bon produit lorsqu'il arrive sur le marché est plus qu'à moitié vendu. En d'autres mots, il y a toujours une demande pour les produits qui répondent aux exigences et aux besoins de nos marchés.

Nous n'avons cessé au cours des quelques derniers mois de donner le conseil d'expédier les sujets dès qu'ils étaient prêts pour le marché et de n'expédier que des sujets qui répondaient aux exigences de nos marchés.

N'essayons pas de jouer au plus fin avec nos marchés. Des gens qui passent leur vie sur les marchés avouent ne pas pouvoir les suivre; comment une personne qui n'y vient qu'occasionnellement pourrait-elle se montrer plus avertie et mieux placée pour juger de ce qu'il peut attendre en fait de fluctuations vers la hausse ou la baisse.

Nous pouvons nous tromper et le faisons, nous l'admettons, plus qu'à notre tour peut-être, mais dans l'ensemble nous croyons cependant donner des conseils dont l'à propos est démontré par les événements subséquents.

Nous ne pouvons donner de meilleure illustration de cette vérité que la situation présente qui existe sur le marché des porcs. Quelque perfectionnée et efficace que soit l'organisation qui les offre en vente, on ne peut espérer vendre profitablement des porcs qui ne répondent pas aux exigences des acheteurs. Les porcs légers sont de vente à peu près impossible; les acheteurs n'en veulent pas et ils n'acceptent de les prendre qu'à des prix considérablement réduits et, à la condition que les prix des bons sujets soient également réduits. Les mauvais produits provoquent des baisses de prix non seulement sur les mauvais, mais encore, et dans une mesure tout aussi forte, sur les bons produits.

L'adaptation de nos conditions de production aux exigences et aux besoins du consommateur est absolument conforme aux meilleurs principes de vente et c'est même là que le producteur trouve sa meilleure sphère d'action pour contribuer à l'amélioration de ses conditions de vente.

A. S.

LA SEMAINE

STE HÉNÉDINE. — M. l'abbé Joseph-Théodore Mercier est décédé, mardi matin, à sa résidence. Il était âgé de 75 ans.

* * *

QUEBEC.—Le cabinet provincial a fixé au mercredi, le 7 octobre prochain, la date de la première session du vingtième parlement provincial.

* * *

ST-CUTHBERT. — Fernando Clément, 15 ans, a été tué en tombant de sa bicyclette, devant une automobile. Un verdict de mort accidentelle a été rendu à l'enquête du coroner.

* * *

MONCTON. — Un nouveau siège archiépiscopal sera établi à Moncton, Nouveau-Brunswick. La proclamation officielle en a été faite dimanche, le 30 août, en l'église de l'Assomption de Moncton, par Monseigneur Patrice Bray, évêque de St-Jean, N.-B.

* * *

DALHOUSIE, N.-B. — M. John Murphey, de Millerton, Northumberland, employé sur la ferme de M. James Rogers, à East Bathurst, s'est tué instantanément, mardi soir dernier, en tombant du haut d'un voyage de grain. Dans sa chute, M. Murphey s'est fracturé l'épine dorsale.

* * *

LOUISBOURG, N.-E.—Mme Beryl Markham, aviatrice anglaise, a survolé seule l'Atlantique, de l'est à l'ouest. Elle espérait se rendre à New-York, mais elle a été obligée d'atterrir dans un pâturage, près de Louisbourg, N. E., samedi après-midi, 23 heures et 15 minutes après son départ de Baingdon, Berkshire, Angleterre.

* * *

ST-HYACINTHE. — Mme Joseph Hamel, âgée de 60 ans, demeurant à Asbestos, a été tuée instantanément quand l'automobile dans laquelle elle voyageait avec plusieurs autres personnes a capoté dans une courbe prononcée. Madame R. St-Georges, de Montréal, et deux hommes ont également reçu de douloureuses blessures au cours du même accident.

* * *

RIVIERE BLEUE.—Lionel Landry, âgé de 17 ans, est mort des suites de blessures qu'il s'était infligées en tombant dans une batteuse du haut d'un monceau de céréales. L'accident est survenu au moment où le jeune homme travaillait avec son père. Transporté immédiatement à l'hôpital de la Rivière-du-Loup, il expira quelques minutes après qu'on lui eut amputé une jambe qu'il s'était fracturée.

* * *

YAMACHICHE. — M. Arthur Bellemarre, jeune homme de Yamachiche, s'est noyé samedi dans les eaux du Saint-Laurent, en faisant l'inspection de ses filets. On trouva l'embarcation et ses rames. Une blouse fut aussi trouvée dans la chaloupe. Bellemarre ne donnait plus aucun signe de vie depuis son départ, samedi matin. Le corps fut repêché dimanche soir à quatre milles et demi du rivage, tout près du chenal. Le cadavre s'était accroché aux cordes du filet. On sait qu'il y a 20 pieds d'eau à cet endroit.

DOLBEAU. — Madame Joachim Mercier, née Gauvin, de Saint-Pamphile, comté de l'Islet, a été tuée instantanément par la balle provenant d'une arme à feu que tenait son mari en montant dans son automobile. Le drame s'est déroulé à Dolbeau, alors que M. Joachim Mercier et son épouse revenaient d'une excursion de chasse avec quelques amis. Comme M. Mercier déposait son arme à feu en montant dans l'automobile où se trouvait sa femme, une détonation retentit, et madame Mercier s'affaissa sur la banquette de la voiture. La mort a été instantanée.

* * *

THETFORD - MINES. — Un bambin de 9 ans, Emile Côté, domicilié rue Mitchell, a été tué instantanément par une automobile, mercredi soir dernier, en face de la demeure de ses parents adoptifs, M. et madame William Côté. L'enfant a été frappé par l'automobile de M. T. Leblond au moment où il sortait de la cour en courant. Le conducteur de l'auto fit tout ce qui lui était possible pour éviter l'enfant. Il appliqua subitement les freins, mais sur le sable mouvant le véhicule glissa et blessa mortellement l'enfant.

* * *

SCOTSTOWN.—Six personnes ont été tuées, lundi soir, à quelques milles de Scotstown alors qu'un convoi du C. P. R. a frappé une automobile à une traverse à niveau. Lancés à plusieurs verges de distance, quatre hommes sont morts instantanément et un enfant de deux ans a succombé pendant qu'on la transportait à l'hôpital de Sherbrooke.

Les victimes sont: MM. Thomas Jacques, 61 ans et son fils Alfred, 20 ans, deux frères, Léo et Henry Trahan, et le petit fils de M. Thomas Jacques, 2 ans. Mme Thomas Jacques, 51 ans, est morte à l'hôpital, sa petite fille Laurette Cantin est aussi sérieusement blessée.

On croit que Mme Jacques s'est trouvée à préserver sa petite fille dans sa chute quand le groupe des voyageurs fut lancé dans toutes les directions par le choc terrible.

Panier aux lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés

Rép. à Mme L. L., St-Honoré.—Il faut toujours que l'argent accompagne votre commande de patrons, impossible de faire des envois C.O.D.

Rép. à M. G., Mont Louis.—Vous pourriez vous adresser à Acme Glove Works, Ltd., 251 rue St-Joseph ou à St. Lawrence Glove Works, 535 rue St-Vallier, Québec.

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 27 août 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1726	1804 7
2. Exp. Sta., La Ferme	"	1644	1673.0
3. Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	1686	1840 6
4. C. R. Waldron, Co-op.S.	"	1677	1858 6
5. G.-K. Campbell	"	1468	1637.2
6. J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	1403	1450 2
7. Adélard Fortin	"	1161	1227.9
8. Arthur Préfontaine, Co-op. S.	"	2007	2024.7
9. J.-A. Lataille	"	1728	1925 6
10. Riverside Fm. Co-op. S.	"	1600	1623 0
11. C. Drummond, Co-op. S.	"	1442	1605 5
12. J. H. Pariseau, Co-op.	L.P.R.BL	1397	1391 5
13. Exp. Sta. Lennoxville.	P.R.B.	1837	2003 9
14. W. W. Elliot, Co-op.O.	"	1425	1510 5
15. R. H. Smith, Co-op. S.	"	1661	1670 8
16. Hugh C. Elliott	"	1700	1846 6
17. Art Paquette, Co-op. M	"	1600	1664 4
18. Donat Ostiguy, Co-op. M.	"	1586	1639 9
19 P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1518	1513 3
20 Exp. Sta. Lennoxville.	"	1690	1767 7
Total		31956	33679.6

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération, Elevage, Aviculture, Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Betail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 10 SEPTEMBRE 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 37

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Le Canada est le pays qui vend le plus de papier au Japon.

* * *

Dans les beurreries et les fromageries de la Nouvelle-Zélande, il est interdit de faire travailler les femmes et les enfants entre les heures de 6 hrs. du soir et 7 hrs. du matin, ni le dimanche, ni les jours fériés ou demi-fériés.

* * *

Presque toute la laine écoulée coopérativement au Canada l'est par l'entremise de la Coopérative canadienne des producteurs de laine, limitée. Cette compagnie fonctionne dans chaque province par l'intermédiaire de 18 associations d'éleveurs de moutons et de producteurs de laine; elle entrepose, classe, et vend la laine reçue de *ses 7,100 patrons*.

* * *

Les troupeaux de volailles au sang éprouvé ont donné d'excellents résultats dans toutes les parties du Canada. Un éleveur de la Colombie-Britannique qui avait fait éprouver son troupeau au coût de $16. a vendu des œufs d'incubation pour une valeur de $608. à l'un des couvoirs commerciaux. A une vente de sujets certifiés contrôlés par un éleveur ontarien à un éleveur des Etats-Unis, des femelles certifiées contrôlées se sont vendues $5. et un mâle contrôlé $15.

* * *

Un jugement intéressant à été rendu récemment au sujet d'une poursuite intentée pour infraction aux règlements sur le classement des œufs à Moncton, N.-B.; l'avocat de la défense prétendait que l'accusation devait être rejetée parce que la Cour d'appel des provinces de l'Ouest avait déclaré l'année dernière que les règlements fédéraux étaient *ultra vires*. Le magistrat a soutenu que les droits provinciaux étaient entièrement protégés par l'adoption d'une loi autorisante dans les provinces.

Fruits et légumes

Durant la semaine finissant le 27 août, les arrivages de fruits et légumes sur le marché de Montréal ont été plus lourds. On mentionne l'arrivée de 270 wagons à rapprocher de 232 pour la semaine précédente. Il est entré un wagon de pommes; 14 de pommes de terre; 4 chars d'oignons; 86 de fruits mélangés; un wagon de légumes assortis; 135 wagons de bananes et 29 de fruits tropicaux.

Les wagons de pommes de terre reçus proviennent du Nouveau-Brunswick. Les réceptions par camions furent assez lourdes. A Montréal la patate blanche du Québec obtenait pour la catégorie No 1 $1.20 à $1.25 le sac de 80 lbs, tandis que la No 2 se vendait de $1.00 à $1.15

A Québec la pomme de terre locale No 1 commandait de $1.10 à $1.20; la No 2 de $1.00 à $1.15 le sac.

Récolte de fruits

Les prévisions de la récolte de fruits dans la province de Québec sont un peu meilleures qu'on ne l'avait prévu. Les pommes prennent bien leur grosseur et leur couleur. On cueille actuellement toutes les variétés hâtives dans les meilleurs vergers des principaux districts? On estime que la récolte sera de 68% de celle de l'année dernière pour les variétés Duchesse et les Jeunes Transparentes, de 51% pour les McIntosh; de 82% pour les Wealthy de 43% pour les Fameuses et de 70% pour les autres variétés.

Récoltez le tabac au bon stage de maturité

La coupe du tabac est actuellement générale dans le district et chaque planteur est anxieux d'obtenir la meilleure qualité possible. Avec les prix peu rémunérateurs des dernières années le succès dans la culture du tabac est en relation directe avec la qualité du produit. En dehors des facteurs: saison, sol et variété, il est une foule de détails très importants à observer, tant dans la manière de manipuler le tabac que dans les travaux culturaux et ayant une grande influence sur la qualité.

L'état de maturité à la coupe est très important. Avec les variétés à enveloppe à cigare, tel que le Comstock Spanish Pomeroy et le Connecticut Havana 38, il doit s'écouler de douze à seize jours en moyenne, entre l'étêtage et la coupe; avec le Résistant Havana, environ vingt jours. Pour les gros tabacs à pipe, une période d'un mois est parfois nécessaire. Si le temps est beau, chaud et sec, le tabac mûrira plus vite que s'il subit une période de temps frais ou pluvieux. La couleur du tabac change en mûrissant, la feuille devient tachetée, gommeuse et d'un vert moins prononcé. La nervure médiane de la feuille casse avec un petit craquement sec à environ un pouce de l'extrémité de la feuille, ce qui n'arrive pas si le tabac est encore vert. Les tabacs à cigare doivent être coupés moins mûrs que les tabacs à pipe dont la maturité doit être parfaite.

On ne doit pas couper plus de tabac que la quantité qu'on peut engranger dans la journée. En coupant, on doit avoir la précaution de jeter le tabac d'une façon telle que les rayons du soleil ne le frapperont pas directement, car en peu de temps par un soleil très fort, on constatera de la brûlure. Doit-on rentrer le tabac peu fané ou bien fané? D'après nos observations, le tabac trop fané n'est pas avantageux et peut occasionner du dommage dans le séchoir, car les feuilles restent collées lors de la pente et sèchent très mal. Si le tabac est rentré juste assez fané pour ne pas se briser, cet inconvénient ne sera pas à craindre.

Par un temps ensoleillé et sec, le tabac fane dans environ une heure, alors que cela peut prendre deux à trois heures si le temps est couvert. On doit aussi s'arranger de façon à manipuler le tabac le moins possible diminuant de ce fait les chances de déchirer la feuille.

Le congrès régional de L'U. C. C.

Le congrès régional de l'Union Catholique des Cultivateurs, diocèse de Québec s'est tenu la semaine dernière au Patronage St-Vincent de Paul à Québec sous la présidence conjointe de MM. Eugène St-Germain, président de l'Union diocésaine et Abel Marion, président général de l'U.C.C.

Comme invités d'honneur Mgr. Boulet aumônier diocésain avait pris place à la tribune et les congressistes furent honorés de la visite de l'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture et de son sous-ministre M. Albert Rioux, ancien président de l'U.C.C.

Plusieurs problèmes d'intérêt agricole ont été étudiés, principalement celui du crédit agricole. Un travail fort intéressant fut présenté par M. Eloi St-Germain de St-Casimir. Le conférencier n'en est pas à ses premières armes sur cette question importante. Il a déjà traité de la question devant le même auditoire, les années passées, mais cette année il a considéré la question sous d'autres aspects et surtout appuyé de nouveau sur l'efficacité des Caisses Populaires Desjardins comme organisme qualifié pour aider la classe agricole pour peu que les autorités gouvernementales prennent les dispositions voulues afin de permettre à ces Caisses d'épargne rurale de répondre aux besoins de crédit des cultivateurs.

M. le sous-ministre de l'Agriculture d'autre part a insister particulièrement sur le rôle d'un Ministère de l'Agriculture. "L'autorité administrative dit-il" a besoin du concours des sociétés agricoles dont elle doit s'entourer pour encourager comme il convient les initiatives des agriculteurs. Le premier pas à faire appartient à la classe agricole qui doit s'unir, étudier ses besoins, formuler ses réclamations ayant en vue l'intérêt général des travailleurs des champs puis aider, par ses recommandations, ses suggestions, à l'autorité à orienter les politiques agricoles vers un but efficace.

Les résolutions adoptées par le congrès prient le gouvernement d'adopter une politique qui vise à un développement plus rapide de l'élevage du cheval. Le ralliement de tous les organismes agricoles existants à l'Union Catholique des Cultivateurs qui resterait en quelque sorte le cerveau qui coordonnerait les initiatives de tous ces organisations qui ont en définitive le même objet et comme dernière représentation aux autorités provinciales le vœu depuis longtemps formulé d'unifier l'association professionnelle des cultivateurs, en l'occurrence l'Union Catholique des Cultivateurs et la Coopérative Fédérée de Québec.

Tous ces projets sont formulés depuis quelques années, ils ont été les sujets de discussions de plusieurs réunions annuelles de l'U.C.C. le temps serait-il arrivé, aussi bien les circonstances présentes se porteraient-elles mieux à leur réalisation?

La comptabilité à la ferme

Tout le monde admet que la comptabilité est d'autant plus utile à l'agriculteur que les conditions économiques sont plus difficiles et plus compliquées et que se développe la technique agricole. C'est que ces évolutions obligent le cultivateur à faire un choix judicieux de spéculations et de moyens techniques et que la comptabilité l'aidera à le faire au mieux et en temps utile.

Encore une fois, tous les cultivateurs admettent qu'il serait préférable de tenir une comptabilité, mais combien prennent les moyens de tenir compte au moins des recettes et des déboursés de l'exploitation.

Lorsque nous traitons des améliorations à faire sur une ferme, modifications qui auraient pour objet d'augmenter les rendements, on objecte, avec raison que l'argent manque, les finances ne le permettent pas. Qu'on le veuille ou que l'on ne le veuille pas sur notre planète: *pas d'argent pas de suisse*. Mais quand il s'agit d'adopter un moyen très simple de dépister les spéculations qui suscitent des pertes; de se rendre compte des cultures qui ne paient pas on se refuse, pour des raisons plus difficiles à expliquer que dans le cas précédent, à recourir au moyen très efficace de se renseigner: la comptabilité agricole.

Si nous demandions aux cultivateurs d'établir de toute pièce un système de tenue des livres convenant à son exploitation, on aurait probablement raison de nous objecter que tous les fermiers ne sont pas préparés à un travail intellectuel d'une telle importance mais il ne s'agit aucunement de cela. Des techniciens qui s'y entendent en la matière ont prévu cette situation de l'agriculteur de chez nous et on préparé des livres de comptabilité agricole de compréhension très facile et que n'importe quel exploitant peut utiliser sans difficulté et se comprendre très bien, savoir exactement ce que lui rapporte l'exploitation de ses champs et de son troupeau.

Ce n'est pas d'hier que l'on chante sur tous les tons que les méthodes qui ont réussi à nos ancêtres ne peuvent plus nous convenir. Le progrès, loi du siècle, vous ne pouvez l'empêcher plus que nous ne le pourrions nous-mêmes, plus que ne le peuvent les gouvernements. Il n'y a qu'un seul moyen qui soit à notre disposition c'est de s'adapter aux exigences des temps modernes plutôt que de se perdre en vaines discussions contre les coutumes du temps auxquelles, en tant qu'il s'agit d'économie agricole bien entendu, nous tenterions inutilement de nous soustraire.

SEPTEMBRE 1936

Le Soleil entre à la Balance le 23, à minuit 26 m.

P.L. le 1, à 7 h. 37 m. du matin. - N.L. le 15, à midi 41 min.
D.Q. le 7, à 10 h. 14 m. du soir. - P.Q. le 23, à 5 h. 12 m. du soir.
P.L. le 30, à minuit 58 m.

	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
11	Vend.	†r	Saint Prote et Hyacinthe, Martyrs.	5 20	6 5
12	Sam.	b	Tr. Saint Nom de Marie..	5 21	6 3
13	DIM.	vr,b	XV apr. la Pentec.	5 22	6 1
14	Lundi	r	Exaltation de la Sainte Croix.	5 23	5 59
15	Mardi	b	SEPT-DOULEURS de NOTRE-DAME.	5 24	5 57
16	Merc.	r	QUATRE-TEMPS (Jeûne et abstin.)	5 26	5 55
17	Jeudi	b	Saints Stigmates de saint François.	5 27	5 53

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

La demande pour l'agneau canadien frais est accrue grâce aux touristes

La Production de l'agneau doit correspondre à la demande

Consommation plus grande dans l'est

La grande influence des touristes au Canada, au point de vue commercial et agricole du Pays, fut révélée aujourd'hui, dans un rapport sur l'état actuel de l'agneau canadien, qui fut publié par A. A. MacMillan, Directeur-adjoint, Service du Bétail, Ministère de l'Agriculture du Canada.

Les touristes, selon le rapport de M. MacMillan, ont obligé les éleveurs du centre et de l'est du Canada à faire en sorte que l'élevage des agneaux permette la naissance plus hâtive au début du printemps de façon à faire face à la grande demande d'agneau frais créée par les touristes visitant le Canada pendant les mois d'été et d'automne.

"Nous avons appris de toutes les parties du Canada" dit M. MacMillan dans son rapport, "que les touristes visitant le Canada pendant les mois d'été et d'automne considèrent l'agneau canadien comme une des viandes les plus appétissantes et les plus succulentes. Les éleveurs, et plus particulièrement ceux du Québec et de l'Ontario s'arrangent de façon à ce que leurs agneaux naissent plus tôt au printemps et atteignent de 80 à 100 livres à la ferme, en mangeant une pâture tendre et fraîche, de sorte qu'ils peuvent tirer profit de la grande demande créée chaque année par les touristes entre les mois de juin et octobre.

Dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau Branswick et l'Ile du Prince-Edouard, l'examen indique que les touristes venant d'autres parties du Canada et des Etats-Unis consomment autant d'agneau frais que de poisson.

"Les agneaux du Québec et de l'Ontario n'ont pas besoin d'éloges," déclare M. MacMillan, "vu que la qualité est bien maintenue de semaine en semaine et au fur et à mesure que la provision augmente à cette époque de l'année. Il est à regretter que la provision d'agneaux précoces venant des Prairies soit limitée à cette saison, mais, à partir de maintenant, les agneaux du nord seront davantage en évidence."

"Dans la Colombie Britannique," dit-il, "les marchés de l'Ouest, de Vancouver et de Victoria, sont largement approvisionnés d'agneaux précoces élevés au lait et sous des conditions climatériques favorables. Les agneaux de montagne, de la

(Suite à la page 367)

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

Préparatifs pour la récolte de miel de 1937

On est généralement sous l'impression que c'est au printemps que se font les préparatifs pour la récolte de miel, tel n'est cependant pas le cas, car les préparatifs pour la récolte d'une année se font l'année précédente au mois d'août. En effet, si l'on veut obtenir une bonne récolte, il faut nécessairement préparer les abeilles à hiverner en bonne condition.

Pour hiverner, les abeilles en bonne condition, il faut, en plus d'une quantité suffisante de bonne nourriture, que chaque colonie ait à sa tête une bonne reine prolifique et une quantité suffisante de jeunes abeilles nées en août et septembre.

La fin d'août est le meilleur temps pour faire ces premiers préparatifs. Comme les abeilles récoltent encore un peu à cette période de l'année, il y a moins de danger pour le pillage.

Sur la Station Expérimentale de Ste-Anne, nous procédons de la manière suivante. Vers le 20 août, avant d'oter les dernières hausses de miel, nous examinons chaque colonie afin de nous assurer de la présence d'une reine. Toutes les reines âgées de plus de deux ans qui n'ont pas été renouvelées au cours de la saison sont changées. Nous changeons également toutes les reines qui donnent des signes d'épuisement. Si une colonie très forte est orpheline, nous introduisons une jeune reine fécondée; celles qui sont orphelines et faibles sont réunies avec des colonies possédant une reine.

Comme dans nos régions la récolte de miel d'automne est généralement très faible et de qualité inférieure, avant d'enlever la dernière hausse, nous descendons 2 ou 3 cadres de miel dans la chambre à couvain; ces cadres sont placés de chaque côté du nid à couvain afin qu'il y ait suffisamment de miel à la disposition des abeilles pour continuer l'élevage du couvain en septembre. Nous laissons toujours 5 à 6 cadres au centre de la ruche à la disposition de la reine pour que celle-ci puisse développer sa ponte d'automne.

Pour faire la réunion des colonies orphelines, nous procédons de la manière suivante: Le soir quand toutes les abeilles sont rentrées, nous plaçons la colonie orpheline par-dessus celle qui a une reine; entre les deux colonies, nous plaçons une feuille de papier à journal, au centre duquel nous perçons une dizaine de petits trous de la grosseur d'une allumette. Deux ou trois jours plus tard ont peut descendre toutes les abeilles dans la chambre à couvain d'en-bas au moyen d'un chasse-abeilles, après s'être assuré que la reine se trouve dans cette dernière.

Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs

Saison de chasse dans la province de Québec

CANARDS, OIES (AUTRES QUE DES BERNACHES), RALES ET FOULQUES

Du 1er septembre au 31 octobre inclusivement

OISEAUX DE RIVAGE OU ÉCHASSIERS

Comprenant seulement la bécasse et la bécassine de Wilson ou "Jack-snipe."

Du 1er septembre au 15 décembre inclusivement

QUANTITÉ DE GIBIER qu'il est permis de tuer en un seul jour: 12 Canards,—150 en une saison; 5 Oies (autres que des Bernaches),—50 en une saison; 25 Râles; 25 Bécassines de Wilson; 8 Bécasses,—125 en une saison.

SAISONS DE PROHIBITION

Il y a prohibition pendant toute l'année de la chasse des Bernaches, Canards huppés (Branchus), Canards Eiders, Cygnes, Grues, Courlis, Chevaliers semi-palmés, Barges, Maubèches à longue queue, Pluviers à ventre noir et Pluviers dorés, grands et petits Chevaliers à pieds jaunes, Avocettes d'Amérique, Bécassines rousses, Maubèches à poitrine rousse, Huîtriers, Phalaropes, Maubèches à longs pieds, Oiseaux de ressac, Tourne-pierres et tous les oiseaux de rivage qui ne sont pas compris dans la liste de ceux que l'on peut tuer pendant les saisons de chasse ci-dessus indiquées.

Il y a prohibition pendant toute l'année au Canada de la chasse des oiseaux non-gibier suivants: Pingouins, Petits Alques, ou Petits Pingouins, Butors, Fulmars, Fous, Grèbes, Guillemots, Goélands, Hérons, Stercoraires (Labbes) Plongeons (Huards), Murres, Pétrels, Puffins (Macareux ou Perroquets de mer), et Sternes; ainsi que des oiseaux insectivores suivants: Goglus, Grives de la Caroline ou Merles chats, Mésanges Coucous, Pics, Moucherolles, Gros-

(Suite à la page 367)

COLONISATION

Sociologues à leur façon

Parmi ceux qui, chez nous, se posent en maîtres du problème de l'établissement de notre jeunesse agricole, se trouvent des sociologues qui sont peut-être de bonne foi, mais pour qui la sociologie a encore des secrets.

Pour eux, le meilleur moyen d'établir notre jeunesse agricole serait d'arrêter tout mouvement de colonisation, du moins, tout mouvement de colonisation qui entraîne la jeunesse loin des centres urbains.

Pour les satisfaire, il faudrait coloniser l'asphalte des rues, quitte à se laisser vivre par la charité étatisée, si les navets croissent avec un goût de ciment.

Nous avons des terres de bonne valeur par millions d'acres. Nous avons aussi d'autres terres de qualité supérieure, par millions d'acres, également.

Pour des millions d'acres, ces terres sont peuplées de feuillus et de conifères.

Des lambeaux considérables de ces pays ont un sous-sol minéralisé.

Par contre, nos campagnes débordent d'une jeunesse qui ne sait où s'établir pour fonder des foyers.

Des gens ordinaires seraient portés à croire que, possédant le capital humain, des terres par millions d'acres, des ressources naturelles d'une valeur phénoménale, nous pourrions utiliser les unes pour servir d'établissements aux autres... même aux agriculteurs perdus dans les centres urbains.

Des sociologues de chez nous pensent autrement. Par tous les moyens possibles, disent-ils, il faut empêcher cette jeunesse de s'éloigner des vieux centres, de s'emparer de ces terres arables lointaines et de les mettre en valeur pour leur compte.

Cette sorte de sociologues n'est pas nouvelle chez nous.

C'est elle qui, depuis un siècle, est responsable de la déruralisation de notre classe agricole.

Ces gens n'ont que trop réussi à nous faire perdre, avec de larges tranches de notre patrimoine, une partie considérable de notre population et de notre influence économique.

Notre jeunesse est opposée à la colonisation, disent-ils. Alors il ne faudrait pas que le peuple canadien établisse ses enfants sur les terres arables du pays, s'il lui faut les défricher.

Et ces sociologues sont fiers de cette trouvaille.

De fait, ils croient que c'est vrai. Ils pensent réellement que le peu

(Suite à la page 467)

Concours du Mérite Agricole

RAPPORT DES JUGES:

CONCURRENTS POUR LA MÉDAILLE D'OR

		Points 1,000
1.—	DONAT GIARD, cultivateur professionnel Ste-Rosalie, Bagot	937 5
2.—	James Gemmill Wilson, cultivateur-amateur, Lacolle (St-Valentin) St-Jean	935
3.—	Elphège Lagacé, St-Hyacinthe-le-Confesseur	926
4.—	J.-Amédée Viens, St-Césaire, Rouville	925
5.—	Emile Bonvouloir, Ste-Brigide, Iberville	923 5
6.—	Pierre Trahan, St-Luc (Talon), St-Jean	916 5
7.—	RR. SS. de la Charité, Métairie St-Joseph, St-Hyacinthe	912 2
8.—	Edmour Chagnon, Coaticook, Stanstead	911 5
9.—	Arthur Lafrance, Pike River, Missisquoi	906 5
10.—	Jos. Leblanc, Contrecœur, Verchères	905
11.—	W.-H. Miner, Granby, Shefford	901
12.—	Albani Nichol, La Présentation, St-Hyacinthe	896 5
13.—	Omer Brunet, Sabrevois, Iberville	889 5
14.—	Philippe Proulx, Baie-du-Febvre, Yamaska	889 2
15.—	Louis Désilets, St-Hyacinthe, R.R. 2, St-Hyacinthe	889
16.—	Aldéric Laporte, St-Bernard (St-Denis), St-Hyacinthe	888 5
17.—	Vertume Messier, Bromptonville, Richmond	885 5
18.—	Beattie Bros., Lennoxville, P.O. box 173, Sherbrooke	874
19.—	Samuel Clark, Bromptonville, Richmond	871
20.—	F.-G. Johnson & Son, West Bolton (Foster) Brome	870
21.—	Télesphore Langlois, St-Valentin, St-Jean	863 5
22.—	Ambroise Bédard, Sabrevois, Iberville	852

LAURÉATS DE LA MÉDAILLE D'ARGENT

1.—	Geo.-H. Montgomery, K.C., Philipsburg, Missisquoi	916
2.—	Auguste Comeau, St-Sébastien, Iberville	915 5
3.—	W.-Elmo Ashton, Foster, Brome	915
4.—	Roméo Poloquin, St-Hyacinthe (N.-Dame, R.R. 2)	909 5
5.—	H. Fisher, Bolton-Est, Brome	909
6.—	A.-L. Pope & Son, Coaticook, R.R. 5, Stanstead	908
7.—	W.-R. Healey, Richmond	907 5
8.—	Wilfrid Morissette, St-Hyacinthe (Ste-Rosalie)	906 5
9.—	Lorenzo Marcil, St-Hyacinthe	906 2
10.—	Robert Chagnon, St-Dominique, R.R. 1, Bagot	905 5
11.—	Euclide Desmarais, St-Alexandre, Iberville	905
12.—	C.-D. French, Cookshire, Compton	903 5
13.—	Emile Gadbois, Rougemont-Station, Rouville	902
14.—	Wellesse Boulanger, La Patrie, Compton	901
15.—	Jéhova Girouard, St-Hyacinthe, Rg St-François	898
16.—	Lucien Meunier, St-Charles, St-Hyacinthe	894
17.—	Edgar Barbeau, Baie-du-Febvre, Yamaska	893.5
18.—	Madame Dorothy E. Ramsay, Bedford, Missisquoi	892.5
19.—	Napoléon Benoit, Baie-du-Febvre, Yamaska	889.5
20.—	Lawrence J. Scott, Sawyerville, Compton	886
21.—	Maurice Viau, Iberville	885.5
22.—	Hervé Houle, East-Hatley, Stanstead	882 8
23.—	Valmore Loiselle, Acton Vale, Bagot	882 5
24.—	G. Carbonneau, St-Hyacinthe	882.2
25.—	Gaston Corriveau, Pike River, Missisquoi	882
26.—	H.-A. Baker, Stanbridge-Est, Missisquoi	881.8
27.—	Joseph Boulay, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe	881.6
28.—	Henri Bachand, St-Hyacinthe-le-Confesseur	881.5
29.—	Ernest Clair, Wickham-Ouest, Drummond	881
30.—	Clarence Hawley, Clarenceville, R.R. 1, Missisquoi	880.5
31.—	Agénor Dubreuil, St-Dominique, 9e rang, Bagot	880
32.—	Gérard Bonin, St-Bernard, St-Hyacinthe	879.5
33.—	Alfred Bombardier, Valcourt, Shefford	879
34.—	Camille Poirier, N.-Dame-de-Stanbridge, Missisquoi	878 5
35.—	Adolphe Goodhue, Frelighsburg, Missisquoi	877.8
36.—	Elphége Tétreault, Mont-St-Grégoire, Iberville	877.5
37.—	Emile Grégoire, St-Roch, Richelieu	877.2
38.—	Armand Paul, Wickham-Ouest, Drummond	877
39.—	Joseph Soutière, Ste-Brigide, Iberville	876 5
40.—	Louis-Joseph Gagnon, Bonsecours, Shefford	876
41.—	P.-W. Taber, Farnham-Est, Brome	875 8
42.—	Noé Lafrance, Sabrevois, Iberville	875 7
43.—	Amédée Jalbert, St-Denis, Rg Amyot, St-Hyacinthe	875.5
44.—	Arthur Tétreault, Dunham, Missisquoi	875 2
45.—	Geo.-W. Johann, Barford (Coaticook), Stanstead	875
46.—	Elzéar Goineau, Ste-Brigide, Iberville	874.5
47.—	Arthur Beauregard, Bonsecours, Shefford	874
48.—	Madame Emile Ménard, St-Thomas, St-Hyacinthe	873 5
49.—	Louis Bibeau, St-Aimé, Richelieu	873
50.—	Léopold Lafrenaye, St-Jude, St-Hyacinthe	872 5
51.—	Arthur Lampman, Dunham, Missisquoi	872 2
52.—	Gérard Cusson, Roxton Falls, Shefford	872 1
53.—	J.-E. Lipsey, East Angus, Compton	872
54.—	Alfred Audette, Ste-Sabine, Missisquoi	871 8
55.—	Achille Lussier, St-Charles, St-Hyacinthe	871 5
56.—	Emile Ménard, St-Ours, Richelieu	871 4
57.—	After Vadnais, St-Marcel, Richelieu	871 2
58.—	Jos.-E. Verrier, St-Cyrille, Drummond	871
59.—	Romuald Charbonneau, Henryville, Iberville	870 5
60.—	William Renaud, Sutton, Brome	868
61.—	J.-Gordon Smith, Ulverton (South Durham) Drummond	867
62.—	Armand Bisson, St-Claude (Windsor, R. R. 2) Richmond)	866 5
63.—	Léopold Campbell, Ste-Sabine, Missisquoi	865 5
64.—	Zéphir Campbell, Ste-Sabine (N. Stanbridge) Missisquoi	865
65.—	Maurice Michon, St-Thomas, St-Hyacinthe	864 5
66.—	Roméo Laporte, St-Bernard (St-Denis) St-Hyacinthe	864
67.—	Uldéric Boulay, St-Thomas, St-Hyacinthe	863 5
68.—	Dalvoni Jetté, Dunham-Est, Missisquoi	863
69.—	Arcade Larochelle, Ste-Sabine (N. Stanbridge) Missisquoi	862 2
70.—	François Morissette, St-Hyacinthe, St-Hyacinthe	862
71.—	H. Lafrenière, Mansonville, Brome	861
72.—	Albert Pelletier, St-Hyacinthe	860 5
73.—	Amédée Côté, Rougemont, Rouville	860
74.—	Norbert Héroux, Ste-Edwidge, Compton	859 9
75.—	Damien Savage, St-Paul (St-Blaise) St-Jean	859.8
76.—	Hubert Méthot, St-Aimé, Richelieu	859 5
77.—	Cléomène Rivard, Wickham-Ouest, Drummond	859
78.—	Gilbert Pilon, St-Luc, St-Jean	858
79.—	Donat Beauregard, La Présentation, St-Hyacinthe	857 5
80.—	Harry Messier, Roxton Falls, Shefford	857 2
81.—	Wilfrid Lambert, St-Marcel, Richelieu	857
82.—	J.-Bte Fournier, Stanbridge-Est, Missisquoi	856 5

(Suite au dernier couvert)

L'agriculture chez les aborigènes de l'Amérique du Nord

Par E. M. STRAIGHT, Station expérimentale fédérale, Saanichton, C.-B.

UNE revue des premiers jardins établis sur le continent de l'Amérique du Nord serait bien incomplète si elle ne tenait compte de la contribution, si légère soit elle, faite à l'horticulture par les Indiens de l'Amérique du Nord. On a dit que les colons blancs ont appris des Indiens l'art de choisir les meilleures semences, d'observer les meilleures saisons, d'espacer à bonne distance les trous et les lignes de plantation, de détruire les vers et les mauvaises herbes, et de tailler suivant l'occasion. Nous devons donc rendre hommage aux Indiens, qui ont été les premiers jardiniers de l'Amérique du Nord et qui n'avaient aucun de nos outils modernes pour les travaux de défrichements ou de jardinage.

Dans cette branche de la famille algonquine généralement connue sous le nom d'Indiens de Virginie, chaque famille, à l'époque où les blancs fondèrent Jamestown, avait son jardin, généralement de 100 x 200 pieds, soigneusement cultivé. Tous les produits étaient consommés sur place. Il n'y avait donc pas besoin de Loi sur l'organisation du marché pour faciliter l'écoulement de ces produits. Pour défricher la terre, on encerclait les arbres près du sol en enlevant l'écorce. Lorsque les arbres étaient suffisamment desséchés, on les abattait au moyen du feu et de haches de pierre, et l'on brûlait les souches. Pour la préparation d'un champ, on se servait d'instruments de bois ressemblant à des pioches ou des houes à long manche. On arrachait les mauvaises herbes et le chaume du maïs et on en faisait un tas que l'on brûlait lorsqu'il était sec.

Les femmes se servaient d'un plantoir qui avait à peu près un pied de long et cinq pouces de large; elles plantaient assises. Commençant à un point du champ, elles faisaient une série de trous espacés d'environ trois pieds et dans lesquels elles mettaient quatre grains de blé d'Inde et deux de fèves; puis elles les recouvraient de terre. Parfois un légume d'une variété occupait une planche par lui-même. Généralement différentes espèces étaient cultivées ensemble dans le même champ. Les jardins étaient soigneusement sarclés par les femmes et les enfants. Lorsque le blé d'Inde avait à peu près la moitié de sa hauteur, il était butté ou rechaussé. Des guetteurs vivaient dans de petits abris construits sur des plates formes dans des champs; ils étaient chargés d'empêcher les oiseaux de s'attaquer à la récolte.

Les récoltes cultivées se composaient de blé d'Inde, de fèves, de citrouilles, de courges, de tabac et de soleils ou tournesols. Des quatre variétés de blé d'Inde cultivées, l'une des espèces hâtives n'avait que trois ou quatre pieds de hauteur et leurs épis n'avaient pas plus de six pouces de long, mais on s'efforçait d'obtenir deux récoltes en une saison. Les deux variétés tardives seraient connues aujourd'hui sous le nom de "Flint" "borné ou vitreux", à grains ronds, et de "Dent" ou "Denté", ce dernier bien connu de tous les cultivateurs par la coche ou dépression portée à l'extrémité extérieure du grain. Beaucoup des épis de maïs étaient de différentes couleurs, comme le blé d'Inde Squaw d'aujourd'hui, blanc, jaune, rouge; d'autres étaient bleus de différentes nuances, mais généralement mélangés dans les patrons de couleurs les plus fantaisistes.

Les fèves des Indiens étaient généralement de plusieurs couleurs et de plusieurs grosseurs. Les pois mentionnés par les premiers écrivains étaient tout probablement de petites fèves. La citrouille se cultivait sur une bonne partie du pays jusqu'aux rives du fleuve Saint-Laurent dans le nord. Le melon était également cultivé par les Indiens, au dire des premiers auteurs français. Ces melons ont été probablement la souche du melon musqué de Montréal. Le soleil ou tournesol était cultivé pour ses graines de semence, dont on faisait du pain et du bouillon. Le tabac, appelé "Apooke" par les indigènes, n'était qu'un produit pauvre et faible par comparaison aux tabacs d'aujourd'hui. La plante était séchée sur le feu, parfois au soleil, et broyée en une poudre, les tiges et feuilles.

La récolte des épis de blé d'Inde se faisait dans des paniers à bras, qui étaient vidés dans des paniers plus grands. Les épis étaient séchés sur des paillassons; on avait soin de les recouvrir la nuit pour les protéger contre la rosée. Lorsque le blé d'Inde était assez sec, on le mettait en tas dans la maison et on l'égrenait en le tordant entre les mains. Ce blé d'Inde égrené était ensuite placé dans les maisons, où il occupait toute la place disponible.

En certaines saisons, les Indiens vivaient de poisson, d'écureuils et de dindons sauvages, là où il y avait beaucoup de dindons, et de la chair des nombreux animaux qu'ils pouvaient capturer. En toute autre saison, ils vivaient principalement des produits de leurs jardins et de certaines plantes sauvages, comme les glands et les baies. Plus tard dans l'année, ils faisaient sécher la viande et les légumes et les conservaient pour l'hiver, afin d'éviter le spectre de la famine. La nourriture était abondante en certaines saisons, car l'histoire nous dit que le capitaine Argoll a obtenu par troc du chef Potawomack près de 400 boisseaux de blé d'Inde et de fèves, et que le capitaine Smith s'est procuré de Powhatan deux ou trois cents boisseaux de blé d'Inde pour une livre ou deux de colliers de verre bleu.

POURQUOI ON PASTEURISE LE LAIT

C'EST vers 1867 que Pasteur, après de longues recherches, aboutit à la conclusion que l'on peut détruire les bactéries par l'emploi de la chaleur, mais ce n'est que quelques années plus tard que ce principe scientifique fut utilisé dans la lutte contre les maladies dont les germes sont parfois portés par le lait. On a appelé "Pasteurisation", en l'honneur du grand savant français, le procédé excessivement simple qui consiste à chauffer le lait pour supprimer ce risque.

La longueur et l'étrangeté de ce mot ont peut-être aidé à créer l'impression que le procédé est compliqué et d'application difficile. En réalité, c'est la simplicité même, du moins de la façon dont il est pratiqué dans les laiteries modernes. Il consiste à chauffer le lait à une température de 145° F., et à le tenir à ce degré de chaleur pendant 30 minutes, puis à le refroidir aussi rapidement que possible à 50° F.

Comme la pasteurisation a été recommandée en premier lieu pour le commerce du lait, les appareils employés pour cette opération ont été grandement perfectionnés et la valeur hygiénique de ce procédé est aujourd'hui généralement admise. La pasteurisation moderne, bien effectuée, constitue un grand progrès sanitaire. Elle a déjà sauvé bien des vies dans les villes des nombreux pays où elle a été introduite; elle a prévenu les maladies et les souffrances mentales qu'engendre l'incapacité physique.

La question de la distribution du lait était autrefois très simple. Les conditions d'existence de la population n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui; les gens ne s'entassaient pas dans les villes et il leur était facile de se procurer cet aliment à une source rapprochée. Mais à mesure que la population augmentait, et surtout lorsqu'elle se groupait, comme elle le fait dans les villes, le problème du ravitaillement en lait est devenu plus compliqué. Les grandes villes ont beaucoup plus de difficulté que les villages à se procurer une provision de lait suffisante et sans danger, et même dans les villages, le problème n'est pas aussi simple que sur la ferme.

Le citadin ordinaire, qui prend ses repas à la maison, ne se rend guère compte de l'organisation immense qui est nécessaire pour lui fournir sa nourriture; il y songe même rarement. Le ravitaillement en lait d'une grande ville est un des développements féériques de l'industrie moderne; la production, le transport, l'embouteillage et la livraison en bon état avec une régularité infaillible et quotidienne de milliers de pintes de cet aliment de nature périssable, exigent une organisation efficace et parfaite. En ce faisant, les laitiers rendent un service public.

Il est généralement admis que le lait et les produits du lait sont les articles les plus importants dans l'alimentation de la famille. La laiterie fournit les aliments les plus utiles pour la croissance et le maintien de la santé. Le lait, par les éléments qu'il renferme, joue un très grand rôle dans le maintien de la bonne santé chez les enfants; il fournit une protéine très utile pour développer les muscles et stimuler la croisance; la chaux et le phosphore nécessaires au développement de l'ossature et des bonnes dents; la matière grasse qui est sous les formes les plus faciles à digérer; le sucre du lait qui a une valeur physiologique spéciale; toutes les vitamines connues et que l'on dit être "L'étincelle qui embrase le combustible". Ces aliments si nécessaires dans le régime alimentaire sont fournis par l'industrie laitière sous bien des formes différentes, parmi lesquelles le lait est le plus abondant. C'est donc faire œuvre utile au point de vue de la santé que d'encourager l'emploi de ces aliments d'éveiller l'intérêt public sur la nécessité qu'il y a de vérifier soigneusement leur qualité et de développer un sentiment de responsabilité chez le public en ce qui concerne la qualité que le lait doit posséder et le soin qu'il doit recevoir à la maison.

A ce dernier point de vue, l'importance de la pasteurisation saute aux yeux parce qu'elle enlève tout danger à un aliment qui exerce une immense influence sur la santé. Il y a bien des mesures de santé publique qui ont eu une rude lutte à soutenir pour vaincre l'indifférence du public; il en est peu qui aient gagné au même point que la pasteurisation, la confiance de la profession médicale, du spécialiste en nutrition et de l'hygiéniste. Qu'il me soit permis à ce sujet de rappeler le vœu adopté par le Conseil canadien du bien-être de l'enfance.

> "Attendu qu'il a été démontré que la pasteurisation du lait réduit les diarrhées chez les bébés, qu'elle est des plus utiles pour prévenir les épidémies de fièvre typhoïde, de fièvre scarlatine, de maux de gorge septiques et d'autres maladies contagieuses semblables, d'origine humaine, qu'elle prévient la propagation de la tuberculose bovine et qu'elle constitue en outre le moyen le plus simple, le meilleur marché le plus sûr de tous ceux que l'on connaisse actuellement pour rendre le lait sans danger, le comité exécutif du Conseil canadien du bien-être de l'enfance approuve sans réserve tous les efforts déployés par les organisations de santé pour obtenir que le lait servi à la population soit pasteurisé".

Un fait également significatif, c'est que le Conseil national de l'industrie laitière, une organisation composée de représentants de toutes les branches du commerce, a également adopté un vœu recommandant que tout le lait offert en vente dans les villes et les villages soit pasteurisé.

Nous avons parlé de la simplicité de la pasteurisation. Il serait bon également d'insister sur certains points qui démontrent l'utilité—disons plutôt la nécessité—de cette pratique dans le ravitaillement en lait des villes. Que l'on songe un moment au nombre de fermes d'ou vient le lait pour ravitailler une ville ayant une population d'environ 250,000 âmes. Pour ravitailler une ville de cette dimension, il faut 850 troupeaux comptant en moyenne de douze à quatorze vaches par troupeau. Si l'on compte que la famille canadienne ordinaire se compose de deux adultes et de trois enfants, on peut supposer que ce lait passe par les mains de quelques 4,250 personnes sur la ferme. Sans doute l'instruction est nécessaire pour obtenir que le lait soit traité avec toute la propreté et tous les soins voulus à sa source même, quand on songe au nombre de fermes qui expédient du lait aux villes, on comprend que l'on ne peut pas, par l'inspection seule, résoudre le problème, à moins d'entretenir un inspecteur sur chaque ferme, ce qui naturellement serait impossible. Ceci démontre combien ils ont tort ceux qui s'imaginent que l'inspection est le seul moyen de résoudre la question.

La laiterie moderne possède tout ce qu'il faut pour faire l'essai du lait lorsqu'il arrive de la ferme. On fait la numération bactérienne et l'essai du sédiment, et l'on avertit promptement le cultivateur si le lait n'a pas la qualité voulue. Nul ne comprend mieux que le distributeur l'importance des bonnes conditions pour la production du lait. Par son inspection, par l'activité qu'il déploie pour instruire le cultivateur et créer en lui un sentiment de responsabilité, le laitier a fait plus que tout autre pour améliorer les conditions sur la ferme. Cette vigilance de tous les instants est une chose essentielle dans son industrie, et ce fait répond à une objection que l'on a soulevée contre la pasteurisation—on a prétendu qu'elle causait un relâchement dans les efforts que l'on s'impose pour obtenir du lait propre. Cela est inexact et nous pouvons insister sur le fait que nul ne déploie plus d'activité que le laitier pour instruire les producteurs de lait à ce point de vue.

La pasteurisation ne fait pas du lait propre avec du lait sale mais elle le rend sans danger. Toronto est la première ville du Canada qui ait adopté la pasteurisation de tout le lait offert en vente. Les registres de cette ville, de même que ceux de toutes les autres villes où la pasteurisation est appliquée, révèlent qu'il y a eu une diminution constante dans le nombre d'épidémies causées par les maladies qui peuvent être portées par le lait. Jamais encore on n'a constaté que le lait bien pasteurisé ait causé une épidémie. L'officier médical de santé qui est chargé d'inspecter les laiteries, de vérifier l'exactitude des thermomètres enregistreurs, de voir si le matériel est suffisant pour traiter la quantité de lait reçue et s'il est en bon état, devrait avoir l'appui de tous. On ne peut s'attendre cependant à ce qu'il remplisse utilement ses fonctions s'il n'a pas des fonds suffisants et un personnel satisfaisant.

Depuis que la pasteurisation a été adoptée comme pratique générale à Toronto, des règlements ont été établis dans d'autres villes—chacun d'eux constitue un pas en avant vers le progrès, mais nous sommes encore loin de l'idéal, qui est la pasteurisation universelle de tout le lait vendu. Il y a encore quelques objecteurs — consciencieux ou autres — qui font de temps à autre des déclarations de nature à entraver ce progrès. "Ne contrariez pas la nature", nous dit-on, et l'on influence ainsi parfois ceux qui ne réfléchissent pas. N'oublions pas que si le lait de la vache est une nourriture naturelle, les gens ne se procurent pas leur lait directement de la vache, comme le fait le veau, pour lequel le lait est un aliment naturel parfait. Sans doute, s'ils le faisaient, il n'y aurait aucune possibilité de contamination du lait à condition que la vache soit saine, mais ils ne le font pas. Il est à noter en outre que le lait est le seul produit animal qui soit employé à l'état brut. De même que tous les autres produits animaux, il est très périssable, et de même que tous les autres produits animaux, sa valeur alimentaire n'est pas détruite par la chaleur.

Une autre objection que l'on fait parfois valoir, c'est que la pasteurisation détruit la faculté que possède le lait de s'acidifier. Il est vrai que la pasteurisation retarde de quelques heures le procédé de surissage, mais elle ne détruit pas toutes les bactéries de l'acide lactique et le lait pasteurisé surit normalement.

D'aucuns craignent que les grosses entreprises laitières n'en fassent un monopole et n'en profitent pour hausser les prix du lait. Cet argument n'a que peu de valeur car il serait très facile pour un certain nombre de petits commerçants de se mettre ensemble et de monter un établissement de pasteurisation où le lait pourrait être traité et vendu sans danger. Il existe un établissement de ce genre à St. John, N.-B., où beaucoup de petits laitiers font pasteuriser et embouteiller leur lait par l'une des laiteries. La pasteurisation du lait coûte environ un demi-centin la pinte, mais un meilleur produit devrait obtenir un prix un peu plus élevé. Les municipalités peuvent, dans une grande mesure, régler les prix du lait et il n'est guère à craindre que l'adoption de la pasteurisation entraîne des prix exorbitants.

D'autres encore disent que le goût du lait est changé, mais c'est là une idée imaginaire. On fait parfois la même objection au lait certifié. Le goût du lait pasteurisé est sain et savoureux.

Beaucoup s'imaginent encore que la pasteurisation abaisse la valeur nutritive du lait, mais cette opinion n'est nullement confirmée par les constations scientifiques. La valeur alimentaire du lait n'est pas détruite par le degré de chaleur nécessaire pour la pasteurisation utile et la pasteurisation ne rend pas non plus le lait plus difficile à digérer. En fait, la tendance qu'a la chaleur à diminuer le volume de lait caillé, est peut-être une aide à la digestion, On a beaucoup insisté sur un effet de la pasteurisation. Il est vrai qu'il y a une vitamine—la vitamine C—qui peut souffrir de la pasteurisation, mais les vitamines solubles dans les graisses ne sont pas affectées, et quoique cette vitamine soluble dans l'eau soit abîmée et peut-être même détruite, ce n'est pas une perte sérieuse car le régime ordinaire au Canada dans toutes les saisons de l'année, comprend des fruits et des légumes qui sont une source importante de cette vitamine. La destruction de la vitamine C affecte les bébés qui sont nourris entièrement au lait pasteurisé, mais on peut facilement corriger ce défaut en ajoutant au régime du bébé une petite quantité de jus d'orange, ou de jus de tomate, ou du jus de navet. Du reste, beaucoup de médecins recommandent d'ajouter l'un de ces jus même au régime des bébés nourris au sein, comme mesure de précaution.

On a aussi exprimé la crainte, quoique pas aussi généralement, que la proportion de matière grasse dans le lait pasteurisé pourrait ne pas être aussi considérable que dans le lait non traité. C'est peut-être parce que, dans les premiers jours de la pasteurisation, on employait une température supérieure à 145° F. Il en résultait une séparation moins parfaite du gras, et la ligne de crème n'était pas aussi profonde car il y avait une plus forte proportion de gras réparti dans le reste du lait. On en conçut l'idée que le lait n'était pas aussi riche. Cependant, la température généralement employée aujourd'hui n'empêche pas l'ascension des globules de matière grasse. Du reste, la profondeur de la ligne de crème n'est pas un indice exact de la richesse du lait.

Un fait seul suffirait pour justifier tous les efforts et tous les frais qu'entraîne la pasteurisation; c'est qu'elle détruit les germes de toutes les maladies qui peuvent être portées par le lait—typhoïde, diphtérie, maux de gorge septique et rhume ordinaire. N'oublions pas cependant que le lait dont on ne

(Suite au dernier couvert)

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

LISTE DES VACHES CANADIENNES QUI SE SONT INSCRITES DANS LES CLASSES DES DEUX DIVISIONS DU LIVRE D'OR, AU COURS DES MOIS DE JUIN, JUILLET ET AOUT 1936

DIVISION DE 365 JOURS

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Or	Lbs de lait	Lbs de gras	% Moyen	Propriétaire Adresse
CLASSE ADULTE					
"Simonne de la Vallée-4F"—10632	995	10,385	453	4.36	Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.
"Léa des Plaines-5E"—9548	1001	10,381	428	4.12	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
CLASSE DE 4 ANS					
"Denise Bella-1J"—13198	999	8,173	387	4.74	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf
CLASSE DE 2 ANS					
"Princesse Bernier-2L"—14619	997	10,381	470	4.53	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf
Précieuse de l'École-5L"—15005	1006	11,159	460	4.12	École de Laiterie, St-Hyacinthe.
"Brillante-1L"—15055	1007	8,342	376	4.51	Maurice Hallé, Sweetsburg, Missisquoi.
"Ellen-K13"—14569	996	8,598	374	4.35	École d'Agriculture, Ste-Anne-Pocatière, Kam.
"Suzanne du Bosquet-K1"—15277	1000	6,912	334	4.83	Louis-Philippe Garon, Bic, Rimouski.
"Proserpine de Pointe Bleue-K6"—14626	1004	7,092	333	4.70	RR. PP. Oblats, Pointe Bleue, Lac St-Jean.
"Thouin Reine-L2"—16415	1003	7,550	330	4.37	Maurice Hallé, Sweetsburg, Missisquoi.
"Julienne-6K-"—14137	1002	7,990	327	4.09	L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, Montcalm.
"Louisa-9J"—13256	1005	7,417	324	4.37	Joseph Claveau, Luceville, Rimouski.
"Yvonne des Rapides-K3"—14542	998	7,508	323	4.30	Edmour Gaucher, St-Valérien, Shefford.

DIVISION DE 305 JOURS

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Or	Lbs de lait	Lbs de gras	% Moyen	Propriétaire Adresse
CLASSE ADULTE					
"Lucette de Cap Rouge"—6888	942-A	10,274	541	5.27	Ferme Expérimentale, Cap Rouge, Qué.
"Simonne de la Vallée-4F"—10632	940-A	9,345	402	4.30	Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.
"Princesse Aqueduc Vaillant-3G"—11656	943-A	7,962	359	4.51	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf
"Fine-2G"—11414	939-A	7,844	343	4.37	Adrien Bousquet, St-Denis-sur-Richelieu, St-Hyacinthe.
CLASSE DE 4 ANS					
"Julienne-4J"—13450	932-A	9,740	406	4.17	L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, Montcalm.
"La Puce des Etangs-15H"—12765	924-A	7,979	355	4.45	Albani Nichols, La Présentation, St-Hyacinthe.
"Belzile-1J"—13101	927-A	7,005	345	4.93	L.-G. Belzile, Amqui, Matapédia.
CLASSE DE 3 ANS					
"Julie-1K"—13925	922-A	8,421	485	5.76	Mme Narcisse Morneau, St-Jean-Port-Joli, L'Islet
"Julienne-3J"—13449	934-A	8,545	377	4.41	L.-P. Villemaire, Ste-Julienne, Montcalm.
"Belzile-5J"—13104	928-A	7,379	371	5.03	L.-G. Belzile, Amqui, Matapédia.
"Puce-3J"—13239	938-A	7,691	347	4.51	Adrien Bousquet, St-Denis-sur-Richelieu, St-Hyacinthe.
CLASSE DE 2 ANS					
"Princesse Bernier-2L"—14619	936-A	9,883	448	4.53	Ferme-École Provinciale, Deschambault, Portneuf
"Odile de St-Charles-K8"—14575	929-A	6,466	378	5.85	Alfred Labrecque, St-Charles, Bellechasse.
"Fleurette Ferme du Castel-3L"—14968	925-A	7,650	355	4.64	Mme Narcisse Morneau, St-Jean-Port-Joli, L'Islet
"Charpentier Nini-3L"—14791	941-A	6,546	315	4.81	Maurice Hallé, Sweetsburg, Missisquoi.
"Brunette des Bois-3K"—17210	937-A	6,295	293	4.65	Joseph Pelletier, St-Alexandre, Kamouraska.
"Brunette-K1"—15266	923-A	6,333	285	4.48	Ursin Gobeil, Rang St-Joseph, Chicoutimi.
"Colette-K10"—14476	926-A	5,755	275	4.78	L.-G. Belzile, Amqui, Matapédia.

LISTE DES TAUREAUX CANADIENS QUI SE SONT INSCRITS AU LIVRE D'ÉLITE AU COURS DES MOIS DE JUIN, JUILLET ET AOUT 1936

Nom et No d'Enregistrement	No du Livre d'Élite	Propriétaire—Adresse
CLASSE "AA"		
"Prince-1M"—15855	82	Valère Therrien, St-Patrice, Lotbinière.
"Vigoureux-M3"—16299	83	RR. SS. Ursulines, Roberval.
"Wilbrod de Cap Rouge-"M15—16470	84	Ferme-Expérimentale, Cap Rouge, Qué.
CLASSE "A"		
"Gaston d'Etchemin-M4"—16174	571	Lauréat St-Pierre, Pont Etchemin, Lévis.
"Marius Canton Est-M2"—16400	572	Albert Yelle, Cheneville, Labelle.
"Filtre du Lac Simon-4N"—16592	573	Albert Yelle, Cheneville, Labelle.
"Coq-8N"—16973	574	Napoléon Sansoucy, St-Ours, Richelieu.
"Alfa-N13"—17451	575	Napoléon Sansoucy, St-Ours, Richelieu.
"Belzile Lecoq-5M"—16137	576	L.-G. Belzile, Amqui, Matapédia.
"Paullo de la Pérade-2N"—16560	577	Willy Bigué, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Champlain.
"Perfection de St-Robert-M2"—16658	578	J.-Bte Lemoine, Ste-Victoire, Richelieu.
"Prince de Lotbinière-M1"—16772	579	Alcide Remillard, St-Patrice, Lotbinière.
"Janot de St-Charles-2N"—17197	580	Alfred Labrecque, St-Charles, Bellechasse.
"Breakeyville Francy-M21"—16547	581	Alphonse Busque, Beauceville-Ouest.
"Prince-M1"—16398	582	Edmond Grondin, Normandin, Lac St-Jean.
"Beauséjour de Ste-Monique-3M"—16116	583	Charles-Ena Fleurant, St-Grégoire, Nicolet.
"Breakeyville Jolly-N13"—17404	584	John Breakey Ltd., Breakeyville, Lévis.
"Breakeyville Folly-N14"—17528	585	John Breakey, Ltd., Breakeyville, Lévis.
"Luban de Bellevue-2L"—15404	586	Joseph Desmarais, Racine, Shefford.
"Coco de Val Brillant-1M"—16131	587	J.-Oscar Couture, Val Brillant, Matapédia.
"Fauve de Ste-Monique-11N"—17279	588	Willie Fleurant, Grand St-Esprit, Nicolet.
"Mon Oncle Ferme Centrale-5N"—16608	589	Arth.-G. Beauregard, North Stukely, Shefford
"Balthasor-2M"—15684	590	Jos.-L. Dionne, St-Pascal, Kamouraska.
"Deschambault Denis-N9"—17702	591	Ferme-École Provinciale, Deschambault.

(à suivre)

Le ralliement des jeunes éleveurs à Sherbrooke, UN SUCCES

275 Jeunes Éleveurs y prennent part

Des Jeunes Éleveurs de toute la Province, au nombre d'environ 275, sont venus prendre part à l'Exposition provinciale des Jeunes Éleveurs à Sherbrooke, tenue du 1er au 4 septembre. Mercredi soir, ils avaient le privilège d'être présentés à l'Hon. Premier Ministre de la Province et à ses collègues par M. Stéphane Boily, Directeur des Cercles de Jeunes Éleveurs et représentant du Ministère fédéral d'Agrculture pour la Province de Québec.

La grande majorité de ces jeunes s'y sont transportés à leurs frais.

C'est à cette occasion que les équipes championnes de jeunes juges ont été choisies pour représenter la Province de Québec au grand concours inter-provincial d'appréciation à Toronto en novembre prochain. Les jeunes A. Roy et A. Peddie du Cercle des Jeunes Éleveurs de Howick formaient l'équipe victorieuse de juges de bovins laitiers, tandis que l'équipe championne de juges de porcs se composait des jeunes W. et L. Hodgins du Cercle des Jeunes Éleveurs de Shawville (Pontiac). L'Équipe de Howick avait pour entraîneur, M. J.-P. Fleury, propagandiste fédéral du district de Montréal, et celle de Shawville, M. Roland Belzile, propagandiste fédéral du district de Hull.

Durant leur séjour à Sherbrooke, les Jeunes durent prendre part à divers autres concours, entre autres, le concours oratoire, inauguré cette année et qui remporta un éclatant succès. Roger Allyson, Jeune Éleveur de St-Célestin (Nicolet) fut le vainqueur dans ce concours.

Cette série de concours se termina par un grand banquet le jeudi soir, à l'Aréna. Ce banquet, présidé par M. Stéphane Boily, Directeur des Cercles de Jeunes Éleveurs, réunissait tous les Jeunes Éleveurs présents ainsi que plusieurs autres personnalités en vue qui se sont fait un devoir de venir rencontrer les Jeunes et les féliciter de leur intéressant travail. Mentionnons quelques noms: MM. Dr. A.-T. Charron, Sous-Ministre adjoint, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, Adrien Morin, Chef du Service provincial de l'Élevage, Québec, A. E. MacLaurin, Secrétaire général du Conseil National des Jeunes Agriculteurs, Ottawa, C. B. Howard, M. P., et R. G. Davidson, M. P., respectivement président et vice-président de l'Exposition de Sherbrooke, W. H. Brittain, doyen du Collège MacDonald, l'Abbé Nap. Codère, procureur du Séminaire St-Charles, Sherbrooke, W. G. MacDougall, agronome régional district des Cantons de l'Est, les propagandistes et les agronomes du district.

Les Jeunes Éleveurs des Cantons de l'Est, sous la direction de M. Henri Pintal, propagandiste fédéral pour la région de Sherbrooke, ont présenté des sujets bien préparés à l'Exposition de Sherbrooke.

Cette exposition marque le dixième anniversaire de la participation des Jeunes Éleveurs à l'Exposition de Sherbrooke.

Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs

(Suite de la page 363)

becs, Colibris (Oiseaux-mouches), Roitelets, Martinets, (Hirondelles pourprées), Etourneaux des prés, Engoulevents d'Amérique (Mangeurs de maringouins), Sittelles, Orioles, Merles (Rouge-gorges), Pics grièches, Hirondelles, Martinets, Tangaras, Mésanges huppées (Titmice), Grives, Viréos, Fauvettes, Jaseurs Engoulevents criards, Pics dorés (Piverts), Troglodites, et tous les autres oiseaux percheurs qui se nourrissent entièrement ou principalement d'insectes.

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, blesser, prendre ou molester tout gibier à plume migrateur pendant la saison de prohibition et de vendre, mettre à l'étalage, offrir en vente, acheter, faire commerce, trafic ou négoce de gibier à plume migrateur toute l'année.

Il est interdit de prendre les nids ou les œufs du gibier à plume migrateur, des oiseaux insectivores migrateurs, des oiseaux migrateurs non considérés comme gibier

Il est interdit de tuer, chasser, capturer, prendre ou molester les oiseaux insectivores migrateurs, les oiseaux migrateurs non considérés comme gibier, ainsi que de cueillir, prendre, endommager ou détruire leurs nids et leurs œufs.

La possession de gibier à plume migrateur tué pendant la saison non prohibée sera permise jusqu'au 31 mars subséquent

FUSILS ET ENGINS DE CHASSE

Il est défendu de se servir de fusils automatiques ou se chargeant par le recul ou fusils montés sur un pivot, mitrailleuses ou batteries, ou de tout fusil d'un calibre plus gros que le No 10; d'employer des oiseaux comme appeaux, ou aéroplanes, bateaux à moteur, à voiles, à vapeur, lumières artificielles. Il est aussi interdit de tirer sur les oiseaux d'une voiture quelconque (tirée par un cheval ou des chevaux) ou d'une automobile.

Il est défendu de chasser tout gibier à plume migrateur sur toute superficie appâtée à l'aide de grain ou autre nourriture artificielle.

Dans la province de Québec, il est interdit de chasser le gibier à plume migrateur plus tôt qu'une heure avant le lever ou plus tard qu'une heure après le coucher du soleil.

PÉNALITÉS

Toute personne qui viole l'une des dispositions de cette Loi ou des règlements est passible pour chaque offense, sur simple constatation du délit, d'une amende de pas plus de trois cents dollars, et pas moins de dix dollars, ou d'emprisonnement pour un terme n'excédant pas six mois, ou de l'amende et de l'emprisonnement à la fois.

NOTE.—Ce qui précède est un résumé de la Loi. Pour informations complètes, s'adresser par écrit au soussigné.

J. B. HARKIN,

Commissaire, Parcs Nationaux du Canada, Ministère de l'Intérieur, Ottawa.

OTTAWA, 1936

Encouragez nos annonceurs

Une réunion des maître-laboureurs canadiens

Malgré tous les changements que la mécanisation agricole a apportés dans l'art de la culture, le laboureur, aujourd'hui comme autrefois, doit toujours avoir la main sûre et l'œil vif, et le sillon régulier et bien droit, qui révèle le maître-laboureur excite toujours l'admiration.

Une démonstration évidente de ce fait sera donnée au concours annuel de labours organisé par l'association des laboureurs de l'Ontario, dont le secrétaire est J. A. Carroll, le bloc de l'Est, Edifices du Parlement, Toronto, Ont. Cette réunion de quatre jours, qui aura lieu du 6 au 9 octobre près de Cornwall, Ontario, promet d'être l'un des événements les plus importants dans les annales de l'agriculture de l'Est du Canada. On y verra non seulement une démonstration d'habileté dans la phase la plus renommée de la culture du sol, mais aussi une exposition spécialement intéressante de machines de ferme.

Le concours de labours de cette année sera plus réellement international que tous ceux qui ont eu lieu en ces dernières années. On compte sur un grand nombre de concurrents et de visiteurs des Etats-Unis, et la province de Québec fournira sans doute le plus nombreux contingent après l'Ontario. Le lieu choisi pour le concours n'est qu'à 25 milles de la frontière de Québec, et, un grand nombre de laboureurs exercés de Québec, la plupart champions de cette province, se proposent d'y assister. Les laboureurs de l'Ontario n'ont donc qu'à bien se tenir.

Les progrès réalisés dans l'élevage des chevaux seront démontrés à cette réunion par des attelages de toutes les races connues au Canada, Percherons, Belges, Clydesdales, et chevaux canadiens. Le cheval canadien a été développé dans la province de Québec, et c'est la seule race de chevaux réellement canadienne. On verra également à la réunion plusieurs paires de bœufs venant de la province de Québec et qui rappelleront l'ancien temps.

Sociologues à leur façon

(Suite de la page 363)

ple canadien renonce à développer lui-même et pour son bénéfice, ses propres ressources naturelles; ils pensent que le peuple refuse de défricher, à son profit, ses meilleures terres, et qu'il préfère voir ses enfants s'établir comme chômeurs, en ville.

Parmi les sociologues de cette espèce, on en rencontre qui sont d'opinion que le meilleur système de colonisation pour les Canadiens, c'est de n'en pas faire. . . ., de crainte que l'on compromette à jamais, chez nous, toute tentative de colonisation sérieuse.

Et ces gens se disent les sociologueavertis. . . . .

J.-Ernest LAFORCE.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

Cette question d'assurance

Faut-il ou ne faut-il pas assurer ses animaux contre les accidents, blessures et mortalité en cours de route lorsque l'on expédie sur un marché?

Est-ce une sage économie que de "ménager" les quelques piastres par expédition que représente la prime d'assurance?

On admet la plupart du temps qu'il vaut mieux se protéger contre les imprévus, trop fréquents malheureusement, qui peuvent survenir pendant le trajet soit par frêt ou par camion. Aussi y pourvoit-on presque toujours par quelque genre d'assurance.

Plusieurs organisations locales, coopératives ou syndicats, se constituent un fonds de réserve et se chargent ellesmêmes de rembourser leurs membres pour les pertes qui pourraient être subies. Ce système présente des avantages dont je ne veux nullement contester la valeur mais qui toutefois n'arrivent pas à compenser pour ses inconvénients.

Le fonds de réserve reste chez-nous, dit-on; très vrai, mais est-il suffisant pour protéger complètement ceux qui y contribuent? Met-il réellement les expéditeurs à l'abri de toutes les pertes qui peuvent résulter d'accidents aussi sérieux que ceux qui se présentent parfois. Je n'hésite pas à répondre "Non".

Les exemples ne manquent pas d'organisations locales qui se sont trouvées dans le cas de ne pouvoir rencontrer les obligations qu'elles avaient assumées. Voici un cas d'une organisation assez forte expéditrice d'animaux vivants qui pendant un peu plus d'un an s'était accumulé une réserve assez intéressante à son fonds d'assurance et qui un beau jour, se trouva dans le cas d'avoir à rencontrer une perte de 22 porcs morts dans une seule expédition. Le fonds d'assurance fut complètement asséché et il manquait encore de l'argent. Un autre cas plus récent est celui d'une expédition de porcs dans laquelle neuf sujets morts arrivaient sur le marché.

J'ai eu plusieurs fois déjà occasion de donner d'autres exemples de ce genre qui établissent combien dangereuse peut être cette pratique de se fier trop à ces fonds locaux pour se protéger contre les accidents pendant le transport.

Il y a quelques années les expéditeurs de notre succursale de Winnipeg auraient eu à subir une perte de 790 porcs en une seule journée s'ils n'avaient pas eu la précaution de se protéger convenablement.

Puisque l'on consent à payer pour assurer ses animaux que l'on prenne donc la précaution de se protéger complètement. Et que l'on n'oublie pas que généralement il en coûte plus cher de s'assurer par l'entremise d'un fonds local qu'au moyen d'une organisation dont le volume lui permet d'assumer sans danger des risques aussi importants.

A la Coopérative Canadienne du Bétail nous croyons ne pas devoir encourager les fonds d'assurance locaux, et mettons à la disposition des cultivateurs un système d'assurance qui les protège complètement du moment où les sujets chargés dans les chars ou les camions jusqu'au temps où les sujets sont vendus. Les taux sont très raisonnables et la protection est entière.

On peut bénéficier de cette protection de manière parmanente en avisant la Coopérative Canadienne du Bétail à cet effet.

Les animaux blessés ou morts sont payés sur la pesanteur et la classification réelles et d'après les prix en cours sur le marché le jour de l'arrivée. A. S.

Hygiène de la bouche

L'hygiène, pour ceux qui ne saurait pas exactement la signification du mot ou encore qui l'aurait oubliée est cette partie de la médecine qui traite des milieux où l'homme est appelé à vivre et de la manière de les modifier dans le sens le plus favorable à son développement.

Si nous consultions les médecins sur les causes des multiples maladies qu'ils ont à traiter, nous serions peut-être surpris d'apprendre combien de cas sont attribuables à une mauvaise hygiène, soit sur sa personne, soit au milieu habité; maladies dont les conséquences sont quelquefois par trop funestes.

La bouche a été appelée avec juste raison, le "paradis des microbes". Des millions d'infiniments petits y sont introduits par les aliments et la respiration. Beaucoup d'entre eux ne se bornent pas a y entrer mais s'installent a demeure, pullulent, fabriquent des poisons et, à la première occasion, vont infecter l'organisme.

Pour un microbe, il fait bon vivre dans une bouche, et moins la bouche est propre, plus il s'y trouve heureux.

Dans une bouche malpropre, les bactéries, bacilles, spirilles, champignons, et tous les agents des maladies infectieuses sont comme le rat de la fable dans son fromage. Malheureusement, a l'encontre du rongeur ils n'y mènent pas une existence paresseuse et inoffensive. Ils décomposent les particules alimentaires et provoquent des fermentations acides, qui s'attaquent à l'émail et à l'ivoire et entrainent à la longue la perte des dents.

La première indication de l'hygiène est donc de débarrasser la bouche de toute trace d'aliments et d'enrayer ainsi toutes les fermentations.

L'hygiène buccale est assurée grace à l'emploi de poudres, de savons et de divers instruments, comme la brosse et le cure-dents.

MARIETTE.

La demande pour l'agneau canadien frais...

(Suite de la page 363)

Colombie Britannique, venant de la région du Caribou et d'autres régions intérieures, arrivent actuellement en abondance sur le marché et ils continueront d'être en grande demande dans les hôtels, les restaurants, les places de villégiature, et dans toutes les maisons de la Colombie Britannique pendant tout le reste de la saison.

"L'agneau canadien frais," termine M. MacMillan dans son rapport, "est maintenant reconnu comme une viande que les Canadiens peuvent se procurer toute l'année. Cependant, pendant l'été et l'automne, l'excellence de cette viande jeune et précoce lui donne un attrait spécial, et les méthodes de production sont constamment améliorées afin de faire face aux exigences de la demande sans cesse croissante."

Ce rapport stipule également que, le nombre d'éleveurs canadiens qui réussissent à élever et à envoyer au marché des agneaux précoces augmentant chaque année, des renseignement ont été recueillis sur l'élevage d'agneaux précoces et peuvent être obtenus, en écrivant simplement à Mr. A.-A. MacMillan, Directeur-Adjoint, Service du Bétail, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

NOTRE FEUILLETON

x x x

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

Une occasion unique s'offrait à moi de connaître les sentiments intimes de ma nièce, et je n'hésitai pas à en profiter.

J'ordonnai à Wolfong, le domestique, de porter la lettre à ma nièce dans cinq minutes. Pendant ce temps, je gagnai la pièce voisine du salon où elle se tenait, et, par une porte entrebâillée, je pus étudier tout à loisir sa physionomie.

Elle lut la lettre sans manifester d'émotion; mais tandis qu'elle la remettait dans l'enveloppe, un détail de celle-ci parut lui causer une agitation extraordinaire.

Fortement intrigué, je versai dans son verre, au repas de midi, un innocent soporifique qui l'endormit profondément tandis que nous reposions, après le déjeuner, dans le parc. Je m'emparai alors du sac qu'elle tenait obstinément en mains et pris la fameuse enveloppe. Tu sais que j'ai mauvaise vue. Cela t'expliquera qu'un détail de la suscription m'avait échappé.

—Voici ce détail: une main avait transformé les premières lettres du mot Liance de telle sorte qu'on pouvait lire distinctement: Geneviève de France......

Ce n'est pas toi, j'en jurerais, qui eut cette idée stupide! Mais alors, il faut supposer la présence d'un espion dans l'île......

Je remis le sac dans la main de ma nièce toujours endormie et examinai la situation.

J'acquis rapidement la conviction que ce mot France avait dû être imaginé par ce maudit attaché d'ambassade.

Oh! je sais tout ce que cette suggestion a d'invraisemblable au premier abord. Mais réfléchis bien à ces coïncidences troublantes; la disparition inexpliquée de Guy d'Hardres, la joie débordante de Geneviève lorsqu'elle aperçut le changement de l'enveloppe... Tout cela, je le répète, me paraît exiger la plus grande attention... Vois à son sujet von Mack qui fut, durant la guerre, l'un de nos meilleurs chefs d'espionnage. Il te conseillera utilement dans les circonstances présentes.

Confiance, malgré tout, mon cher Karl. Nos deux volontés viendront bien à bout de celle de Geneviève, et, un jour, j'aurai le bonheur de t'appeler mon neveu...

—*Teufel!* rugit sourdement Bendorff, sa lecture terminée. Ce maudit Français se trouverait donc à l'îlot du Pacifique?... Ah! malheur à lui, s'il se trouve un jour sous ma main!

Une rage folle montait en lui.

—Il faudra bien que je tire cette affaire au clair! dit-il à mi-voix en se levant.

Il rejoignit la partie centrale de l'avion-sous-marin.

Longuement, il examina les hommes avec lesquels il naviguait en ce moment. Sous les apparences de Fettig, Guy était absolument méconnaissable. Bendorff n'eut aucun soupçon de la vérité.

Machinalement, il se rendit au poste de pilotage...

—Où sommes-nous? interrogea-t-il.

—A deux mille kilomètres à l'est des côtes américaines.

—Fort bien. Une moyenne de mille kilomètres à l'heure avec charge complète!

De ce côté-là, au moins, tout marchait à merveille. C'était maintenant l'ultime essai avant l'offensive, une manière de répétition générale.

Là-bas, dans une des grottes les plus profondes de l'ilot sous-marin, Kohl et cinquante hommes disposés autour de lui sur une immense table circulaire s'affairaient silencieusement.

A chaque minute, l'un des cinquante capitaines des aéronefs téléphonait par sans-fil en quelques mots brefs à l'un des cinquante écouteurs de la table circulaire. Ceux-ci écrivaient sur une bande de papier les renseignements reçus. Toutes les bandes étaient transmises automatiquement à Kohl au moyen de minuscules trottoirs roulants convergeant vers lui.

Le maître de l'île lisait, ajoutait quelques notes et renvoyait le papier.

Aucun accroc dans ce mécanisme compliqué.

Et, peu à peu, une griserie d'orgueil montait au cœur de Kohl.

—Je suis le vrai maître du monde!... pensait-il. Jamais empereur ou roi ne fut aussi puissant que je le serai bientôt!

Ainsi, tout en travaillant avec méthode et rapidité extrême, il se plaisait à caresser des rêves de folle ambition.

Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées depuis le moment où Bendorff était entré au poste de pilotage, quand Kohl donna l'ordre du retour.

Les monstres pouvaient regagner leur tanière. La preuve de leur terrible puissance était faite. Quelques heures de repos encore, et puis... à l'assaut!

Bendorff trouva dans son inquiétude et son dépit une nouvelle ardeur pour la lutte qui se préparait. Il quitta le poste de pilotage et se trouva dans le couloir des cabines.

—En somme, conclut-il, un peu d'habileté doit me permettre de découvrir le misérable qui nous espionne... Patience! J'ai idée qu'un guet-apens bien tendu...

Un sourire équivoque compléta seul la phrase.

* * *

Dans quelques jours, l'heure de la mobilisation générale sonnerait... Une fièvre de bataille et de vengeance animait tous ces hommes.

Guy et Roger, eux aussi, s'apprêtaient au combat... Lutte gigantesque, prodigieusement inégale, dont ils ne prévoyaient pas les modalités.

Dans les conversations par signes qu'ils échangeaient fréquemment entre eux — ils avaient imaginé ce stratagème pour éviter le plus possible de se communiquer verbalement et d'attirer l'attention sur eux, — les deux amis s'encourageaient mutuellement.

Ce soir-là, Guy fit part à Roger de ses inquiétudes.

—J'ai remarqué aussi l'attitude de Bendorff, répondit Roger. Je l'ai croisé tout à l'heure dans un couloir, et j'ai surpris ces quelques mots adressés au colonel von Mack: "Je voudrais vous voir en particulier, le plus tôt possible. C'est très sérieux".

Les craintes de Guy augmentèrent. Se pourrait-il que l'Allemand se doutât de quelque chose?

—Je déraisonne, pensa-t-il. C'est impossible. Qui sait, d'ailleurs? Geneviève elle-même n'a sans doute pas aperçu les deux lettres sur l'enveloppe.

Mais il résolut néanmoins de redoubler de prudence, particulièrement dans ses relations avec Roger.

Le lendemain, après le repas de midi, il alla, comme d'habitude, "prendre le frais", accompagné des autres habitants de l'îlot, sur la *Kaiser Wilhelm Platz*. Là, chaque jour, sur des feuilles dactylographiées, les principaux radios reçus du monde entier par un poste puissant étaient résumés. Ce "journal" jouissait d'une grande faveur auprès de ces hommes, complètement isolés du monde civilisé.

Guy se mêla à la foule et vint prendre connaissance des "communiqués".

Il lisait depuis quelques minutes, quand la lecture d'un entrefilet faillit le faire crier de joie.

Le capitaine Bendorff, était-il écrit, commandant le *XVIII*, éprouvait depuis quelque temps de vives inquiétudes au sujet de sa mère, sujette à des crises cardiaques. Un radio reçu dans le courant de la matinée est venu le rassurer pleinement. Tous se réjouiront de cette bonne nouvelle qui dissipe les craintes de cet officier compétent et estimé.

—Allons, pensa Guy, j'avais tort de m'alarmer. Rien de plus néfaste que de vivre dans de perpétuelles transes. Cela vous enlève la plupart de vos moyens... Non, Bendorff n'a pas le moindre soupçon.

Il s'éloigna sans deviner un instant le sournois traquenard dont l'entrefilet qu'il venait de lire n'était que la première manifestation.

Le colonel von Mack était un ami personnel de Bendorff. Au moment où Roger aperçut les deux hommes ensemble, le protégé de Schirmeck venait mettre le colonel au courant de ses inquiétudes.

Ayant dirigé pendant la guerre le fameux centre d'espionnage que les Allemands avaient installé à Saint-Sébastien, von Mack était toujours désigné pour préparer un piège habile.

—Et d'abord, il faut absolument que vous quittiez cette mine soucieuse. Cela peut vous trahir.

—Croyez-vous?

—J'en suis persuadé. Tenez, s'il y a, comme je le présume, un espion parmi nous, il doit vous épier. Votre inquiétude de lui est peut-être connue et il se tient sur ses gardes.

—Que faire, mon colonel? interrogea Bendorff effrayé.

—Heu!... c'est assez facile. Donnez une explication de vos angoisses: une maladie de votre mère, par exemple.

Telle était la raison de cette note du "journal" d'apparence anodine.

Bendorff reprit courage. Avec un homme comme von Mack, il pouvait espérer éclaircir rapidement le mystère.

* * *

Quarante-huit heures se sont écoulées depuis la publication de l'entrefilet rassurant.

Ces deux jours, Guy et Roger les ont mis à profit. Un plan extrêmement audacieux, mais, somme toute, réalisable avec quelque chance sérieuse, se précise en leur esprit.

Ah! quelle magnifique victoire vont remporter ces deux vaillants! Mais il n'y a nul orgueil dans leurs âmes, simplement la conscience d'un grand devoir à remplir, d'une épouvantable menace à écarter.

Pourtant, tandis que d'un pas preste il parcourt les couloirs déserts, Guy songe...

Il pense à sa compatriote qui, là-bas, attend sans doute anxieusement de ses nouvelles.

—Elle en aura demain! pensa-t-il joyeux.

Il se hâte vers la boîte aux lettres nouvellement installée à l'extrémité du couloir où il s'est engagé. Serait-il en retard?... Non. Le "facteur" ne fait la levée que dans cinq minutes, et Guy connaît sa ponctualité rigoureuse.

Le voici arrivé à destination. Machinalement, il regarde autour de lui. Il est seul.

De sa poche, il tire une lettre sur laquelle on peut lire:

FRAULEIN G. DE LIANCE

chez le baron O. von Schirmeck,
Glockergasse.

BERLIN

Et derrière l'enveloppe:

"Lieutenant KARL BENDORFF".

Ah! certes, l'imitation est parfaite Bendorff lui-même s'y tromperait!

...D'un geste résolu, il glisse l'enveloppe dans la fente de la boîte et regagne sa chambre le cœur joyeux.

* * *

Dix minutes plus tard, un coup est frappé à la porte.

—Holà! Fettig!

Guy s'avance, nullement défiant.

Brusquement la porte s'ouvre et deux hommes se précipitent sur lui. Le Français va protester avec véhémence quand soudain les mots s'étranglent dans sa gorge.

Derrière les deux hommes, monocle à l'œil, un sourire sardonique aux lèvres, Bendorff s'avance:

—Monsieur Guy d'Hardres, j'ai bien l'honneur de vous saluer...

(à suivre)

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publié par
LE BULLETIN DE LA FERME

Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.

TARIF des annonces—20c la ligne.
CLASSIFIÉES, .03c du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec $1 00
CITÉ de Québec et pays étrangers $1 50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

A table chez un chasseur:
Le père.—Je vous avais promis un lièvre pour dîner, mais ma cuisinière l'a manqué.
Un enfant terrible.—C'est la cuisinière! C'est toi qui l'a manqué, tu sais bien, j'étais avec toi.

Commentaires de la Coopérative Fédérée

(Suite de la page 370)

prépare à disposer du gros de notre récolte de porcs. Il est d'importance capitale pour la stabilité des prix du porc que chacun s'impose de bien finir ses sujets avant de songer à les offrir en vente; rien n'est plus faux que de prétendre qu'il y a demande pour des porcs de moins de 180 livres. Les truies se vendent de $6\frac{1}{2}$c à 7c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal & Québec:—Marché stationnaire et aucun changement à noter dans les prix.

PORCS ABATTUS

Montréal & Québec:—Ce marché s'est continué faible et une baisse a été enregistrée dans les prix.

Nos conseils

Pour composer un bouquet.—Mettez les teintes les plus claires au centre du groupement, entourez-les de fleurs aux tons moyens, et placer les nuances sombres dans le bas du bouquet.

Réparation des coins de vieux livres.—Le moyen de réparer que nous donnons ici, ne s'emploiera pas, bien entendu, pour les beaux livres, mais bien des enfants seront heureux de réparer ainsi les coins de leurs livres de classe.

Pour cela, il faut enduire l'angle abîmé avec un peu de colle de pâte étendue au pinceau sur toutes les lamelles du carton, de façon à les bien imbiber, placer l'angle du livre à plat sur une table et y donner quelques coups de marteau, à l'endroit et à l'envers, et laisser sécher.

Remise à neuf des imperméables.—La pluie ou l'humidité arrivent, à la longue, à durcir les vêtements en caoutchouc qui deviennent immettables.

Pour remédier à cet inconvénient, faites d'abord chauffer légèrement le manteau, puis mouillez-le à l'envers avec de l'eau tiède et ensuite passez dessus un chiffon huilé (huile de lin) en frottant assez pour faire pénétrer sans traverser.

Nettoyage des bijoux d'argent.—Préparez une eau alcoolisée, versez-en sur un chiffon de laine et frottez-en énergiquement les bijoux à nettoyer. Les mêmes résultats s'obtiennent avec du jus de citron.

Mots pour rire

Le vicomte est mécontent de son cuisinier et le fait venir pour lui signifier son congé.

Comment! s'écrie le Vatel, renvoyé après le dévouement dont j'ai toujours fait preuve!...... (Pleurnichant). Moi qui ai perdu mes cheveux au service de Monsieur le vicomte!......

Le vicomte, radoucie:
—C'est vrai, je m'en suis aperçu...... dans le potage!

* * *

PETIT DIALOGUE:

—Il y a des gens qui ne sont jamais contents de rien. Je viens de rencontrer un brave homme qui regrette l'époque où il avait des cors aux pieds.
—Allons donc!
—Ma parole! Il est vrai qu'il a maintenant deux jambes de bois.

Prix de dernière heure

8 SEPTEMBRE 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé	$24\frac{5}{8}$ à $24\frac{7}{8}$c
Fromage No 1	$14\frac{1}{2}$ à $14\frac{3}{4}$c

Patates nouvelles du Québec en sac 80 lbs ..... $1.15 à $1.20

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée	14c F.A.B.
Laine blanche lavée	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée	23c
Laine lavée	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec.

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées.
15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, 07c.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des Bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau 12c la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs. moins 1 lb. par peau .08c la lb.

Peaux de veaux engraissés pesant moins de 8 lbs. à la pièce 90c.

Peaux Veaux Deacons. 80c.

Peaux de Chevaux de bonne qualité $2.00, sans crin ni queue 15c de moins.

Crin de Cheval queue à .22c la lb.

Crin de Cheval crinière, .06c la lb.

Crin de Vache à .06c la lb.

Peaux Moutons du 17 au 29 août .35c

Peaux Moutons sans laine .05c chacune.

Prix garantis du 17 au 29 août 1936.

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.80
Patente Hungarian, 98 lbs	3.05
1ère Patente, Manitoba, qrt	6.40
" " " 98 lbs	2.85
Forte à levain, quarts	6.30
" " 98 lbs	2.80
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs	2.50
" " sacs toile, 98 lbs.	2.40
Farine à engrais, 1ère qualité	2.05

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	1.10
Avoine alimentation No 1	$0.57\frac{1}{2}$
" " recriblée	0.60
Blé d'engrais, 98 lbs	1.60
Orge d'alimentation	0.75
Sarrasin d'alimentation	0.90

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de Luzerne	2.00
Ecailles d'huitres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s.50 lbs	.85
Charbon de bois, poussins, s.50 lbs	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue: 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.40
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.35
Grains mélangés pour poules	2.10
Grains broyés fins, poussins	2.30
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$2.75
Fèves blanches, (triées)	3.00
" (triées yeux Jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.35
Gru	1.45
Gru Blanc (Middlings)	1.70
Blé d'Inde moulu	2.20
Moulée d'Avoine, fine	1.90
Moulée d'Orge, fine	1.75
Tourteaux de lin	2.00
Gruau d'avoine, jute 80 lbs	2.95
" " coton 80 lbs	3.00
Drèches brasserie séchées	1.50
Mélasse d'eng. à canne à sucre le gal. pur	.18
Au char de 54 à 60 barils, net	.14
En citerne, le gal	$.10\frac{3}{4}$
(tout f.a.b. Montréal)	
Moulée à veaux	3.50
" laitière 18%	1.85
" laitière 34%	2.10
Foin à la tonne	10.00
Paille à la tonne	9.00
Pot Barley	2.90
Pearl Barley	3.65

* * *

Sucre (Sacs 100 lbs.)

Granulé, No 1, sac coton	$4.95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4.45

Mélasse (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal	$0.56
Sel	**Le sac**
Sel fin, sac 140 lbs	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs	0.95
Saindoux:	
En seaux 20 lbs pur	$2.60
" " composé	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos: 30 x 40	$39.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	32.00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$31.00
Canadian Short Cut, gras et maigre	30.00

COMPARAISON DES PRIX

	10 sept. 1936	12 sept. 1935	13 sept. 1934	14 sept. 1933	9 sept. 1926
Beurre No 1, Past.	$24\frac{5}{16}$	$21\frac{3}{8}$	$18\frac{1}{2}$	$17\frac{3}{16}$	$32\frac{1}{4}$
Fromage Blanc	$14\frac{5}{16}$	$10\frac{1}{8}$	$09\frac{7}{16}$	10	17
Fromage coloré	$14\frac{5}{16}$	$10\frac{1}{4}$	$09\frac{7}{16}$	$08\frac{5}{8}$	$17\frac{1}{8}$
Œufs Frais	32	31	27	24	44
Veaux de lait vivants	$07\frac{1}{2}$	07	05	$06\frac{1}{4}$	$09\frac{1}{2}$
Bouvillons vivants choix	06	$06\frac{1}{2}$	$04\frac{1}{2}$	04	07
Agneaux du printemps	07	$06\frac{1}{2}$	$05\frac{1}{2}$	$05\frac{1}{2}$	$12\frac{1}{2}$
Porcs vivants	9.25	9.50	9.25	7.50	$13\frac{1}{2}$

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 31 août au 8 septembre

BEURRE

Ainsi que pour la semaine précédente les conditions ne nous ont pas été favorables à l'exportation et avec une demande plutôt limitée de la part de nos opérateurs locaux, notre marché a été tranquille avec un léger fléchissement de prix.

Mardi avant-midi, le 8 courant, l'on cotait au gros le numéro un pasteurisé de 24¾c à 24 7-8c la livre.

FROMAGE

Nous avons à rapporter peu de changement sur ce marché. Il y a actuellement peu d'activité sur le marche américain, par contre la demande du marché anglais est de nature à maintenir les prix stables.

ŒUFS

Montréal & Québec:—Au début de la semaine, avec des arrivages restreints, le marché aux œufs a été ferme et même certaines catégories ont subi une avance de prix; cependant au cours des derniers jours, les arrivages ont augmenté sensiblement et avec un peu plus de difficultés à en trouver preneur, les prix avaient plutôt tendance à fléchir quelque peu.

VOLAILLES VIVANTES

La demande est bonne pour les sujets bien engraissés et finis à point et comme d'habitude, il y a difficulté à écouler ceux de catégories secondaires.

TRÈS IMPORTANT:—Après avoir maintes fois demandé d'expédier dans les premiers jours de la semaine et pour que les arrivages nous soient livrés pas plus tard que le mercredi, nous recevons encore de fortes expéditions à la fin de la semaine qu'il nous faut assez souvent disposer à sacrifice et cela est de nature à nuire sensiblement à notre marché.

VOLAILLES ABATTUES

La demande s'est quelque peu améliorée et les prix un peu plus stables.

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundi, le 7 septembre 1936:—Bétail, 1531; veaux, 1970; porcs, 2757; moutons, 2926.

BÉTAIL

La demande pour les bêtes à cornes de bonne qualité était plutôt favorable bien que les quantités offertes étaient plus fortes que d'habitude. Il n'y avait que peu d'activité dans le cas des sujets de qualité inférieure. Les bouvillons rapportaient de 2½c à 6c la livre et il y a lieu de croire que les conditions actuelles ont chance de se maintenir assez bonnes pour les sujets de qualité. Dans le cas des vaches il y avait forte demande pour les bons sujets, alors que pour les moyennes et les communes, c'était le contraire. Les bonnes vaches allaient de 2¼c à 3¼c la livre et les communes destinées à la mise en conserve rapportaient très peu en plus de 1¼c la livre. Les taureaux n'étaient guère en faveur et se vendaient difficilement de 1¾c à 2¼ ou 2½c la livre.

VEAUX

Il semble y avoir eu léger fléchissement dans le prix des veaux de champs, mais les veaux de lait se sont maintenus. Les prix allaient de 3c à 3½c la livre pour les veaux de champs, mais nous ne serions pas surpris si ces prix étaient appelés à baisser quelque peu au cours de la semaine. Les veaux de lait rapportaient de 4c à 7c la livre. La demande dans ce dernier cas est favorable et il serait possible de disposer de plus de sujets sans danger de baisse dans les prix.

AGNEAUX-MOUTONS

Bien qu'il y eut près de 3000 agneaux en vente sur le marché, la demande fut bonne et l'on a pu assez facilement maintenir le prix au niveau de 7c la livre pour les bons sujets. Les agneaux non châtrés subissaient une coupe d'un sou la livre et les sujets communs ou légers se vendaient à 2c la livre en moins du prix des bons sujets. A noter que la coupe sur les agneaux non châtrés sera portée à 2c la livre à la fin du mois et qu'alors une coupe de 1c la livre sera imposée sur les sujets de plus que 100 livres. Ce marché est plutôt encourageant dans l'ensemble. Les moutons se vendent de 1c à 3c la livre.

PORCS

La baisse qui deux ou trois semaines de suite s'était faite de plus en plus forte, a été enfin enrayée et les prix ont aujourd'hui un ton plus ferme à 9¼c la livre pour les bacons; quelques ventes ont pu être faites à 9.35c la livre. Les primes et les coupes ordinaires sont en vigueur. Dans les cas des porcs légers la coupe est d'un sou la livre pour les sujets propres à l'abattage, mais les sujets trop légers et trop maigres on est souvent obligé d'accepter des prix plus bas. Nous ne redirons jamais trop combien nuisible est la présence de porcs légers sur nos marchés en temps comme ceux que nous traversons où on se

(Suite à la page 369)

PRIX de REMISE de la COOPERATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 5 SEPTEMBRE 1936:

ŒUFS

	la doz.
A (gros)	31c
A (moyen)	29c
B	23c
C	20c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

		la lb.
Choix	—90 lbs et plus	11c
Bon	—80 lbs jusqu'à 89 lbs.	10c
Moyen	—70 lbs jusqu'à 79 lbs.	8c
Commun	—60 lbs jusqu'à 69 lbs.	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	12c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	10c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs	08:

POULETS ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
A—6 lbs et plus	23c
A—5 lbs à 6 lbs	22c
B—6 lbs et plus	21c
B—4 lbs à 6 lbs	20c

PORCS ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	11¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	09½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10c
Légers 90 lbs à 110 lbs	10½c

POULETS SÉLECTIONNÉS

A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	18c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	17c
A—5 lbs à 6 lbs	16c
A—4 lbs à 5 lbs	15c
B—6 lbs et plus	15c
B—5 lbs à 6 lbs	14c
B—4 lbs à 5 lbs	13c
C—6 lbs et plus	13c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	11c
Coqs	10c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal; — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 5 SEPTEMBRE 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 1 SEPTEMBRE 1936 INCLUSIVEMENT—MONTREAL et QUÉBEC

BEURRE

No 1 pasteurisé	24 15/16c
No 1 non pasteurisé	24 7/16c
No 2	23 15/16c

FROMAGE

Blanc		Coloré	
No 1	14 5/16c	No 1	14 5/16c
No 2	13 5/16c	No 2	13 5/16c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	la lb.
A	18c
B	16c
C	12c
Coqs	10c

POULETS VIVANTS

"A Rôtir"

A—5 lbs et plus	19c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs	11c

POULETS VIVANTS

"A Griller"

A—2½ lbs	16c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	14c
C—Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	12c

CANARDS VIVANTS

	la lb.
A	17c
B	15c
C	12c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs. chacun la livre 8c

PIGEONS VIVANTS

Le couple 20c

ŒUFS

	la doz.
A—Gros	32c
A—Moyens	29c
B	24c
C	21c
Poulettes (petits)	16c

VEAUX ABATTUS

(Engraissés au lait)

	la lb.
Bon	09c
Moyen	7c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

	la lb.
Bon	12½c
Moyen	12c
Commun	10¾c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 7 SEPTEMBRE 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porcs à bacon (Select)	190 à 230 lbs. $9.25
Primes de $1.00.	
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $9.25
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.75
Porcs légers	120 à 160 lbs. $8.25
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.75
Extra lourds	270 lbs ou plus $7.75
Truies	$6.50 à $7.00

Vaches

	la lb.
Choix	3¼c à 3½c
Bonne	3c à 3¼c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	1¾c à 2c
Très Commune	1c à 1¼c

Veaux de lait

	la lb.
Choix	7c à 7½c
Bon	6½c à 7c
Moyen	5½c à 6c
Communs	5c à 5¼c

Veaux de champs

	la lb.
Bon	3½c à 3¾c
Commun	2¾c à 3¼c

Agneaux

	la lb.
Choix	7c
Non castrés	6c
Commun	5c

Moutons

	la lb.
Bon	3c à 3½c
Commun	1½c à 2c

Bouvillons

	la lb.
Choix	5½c à 6c
Bon	5c à 5½c
Moyen	4¾c à 5c
Communs	3¾c à 4¼c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

	la lb.
Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3¾c à 4¼c
Moyenne	3¼c à 3¾c
Commune	2c à 2½c

TAUREAUX

	la lb.
Choix	2¾c à 3c
Bon	2¼c à 2½c
Moyen	2c à 2¼c
Commun	1¾c à 2c

Concours du Mérite Agricole

(Suite de la page 364)

83.	M.-B. Corey, Hatley, Stanstead	856 3
84.	Alfred Surprenant, St-Paul Rg Elmire, Rouville	856
85.	Philippe Toupin, L'Acadie, St-Jean	855
86.	Ephrem Gagné, Magog, R.R. 4, Stanstead	854 8
87.	Adolphe Hébert, St-Ours, Richelieu	854 5
88.	Sylva Fortin & Frère, St-Valentin, St-Jean	853 5
89.	Lévis Fournier, St-Sébastien, Iberville	853
90.	Wilfrid Janelle, Drummondville, R.R. 1, Drummond	852 5
91.	Fulgence Lambert, St-Basile, Chambly	852
92.	Jean-M.-Denis Caya, St-Nicéphore (Wickham-Ouest) Drummond	851 5
93.	A. Bisaillon, Brome-Ouest, Brome	850 6
94.	E.-W. Doyle, Ulverton (Melbourne, R. M.D. 1) Drummond	850.5

LAUREATS DE LA MEDAILLE DE BRONZE

1.	Jean-Bte Lemoine, St-Robert, Richelieu	848 9
2.	David Bolduc, Compton-Station, Compton	848 7
3.	Hormisdas Bibeau, St-Aimé, Richelieu	848 5
4.	Ernest Lague, Farnham, Missisquoi	848
5.	Joseph Clément, St-Paul (St-Valentin) St-Jean	847 5
6.	Corriveau & Frère, Pike River, Missisquoi	847 2
7.	Romuald Chagnon, Acton Vale, Bagot	847
8.	Hermas Lussier, St-Dominique, Bagot	846 8
9.	Adrien Rochon, Ste-Brigide, Iberville	846 5
10.	Alfred Nichol, St-Thomas-d'Aquin, R.R. 2, St-Hyacinthe	846
11.	Martial Tremblay, St-Paul, St-Jean	845
12.	Ovide Tardif, Windsor Mills (Bromptonville, R. R. 1)	844.5
13.	Alphonse Delorme, Farnham, Missisquoi	844
14.	Arthur Cournoyer, Ste-Victoire, Richelieu	843.5
15.	Ovila Larochelle, St-Ours, Richelieu	842.5
16.	Rosaire Duhamel, St-Roch, Richelieu	842
17.	Jean-Bte Bessette, Sabrevois, Iberville	841.5
18.	Jean-Bte Messier, St-Aimé (St-Ls-Bonsecours) Richelieu	841
19.	Philippe Roy, Pike River, Missisquoi	840 8
20.	Joseph Michon, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe	840.5
21.	Zéphirin Alie, St-Georges, R.R. 1, Richmond	840.4
22.	Charles Hébert, St-Paul, St-Jean	840.2
23.	Ofter Nichol, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe	840
24.	Télesphore Archambault, St-Denis, St-Hyacinthe	839.5
25.	Adréus Bonnier, St-Bernard (St-Denis) St-Hyacinthe	838.5
26.	J.-Dollard Brisson, Ste-Brigide, Iberville	837.5
27.	Georges Courtemanche, Magog, R. R. 4, Stanstead	837
28.	Odilon St-Martin, St-Marcel, Richelieu	836.5
29.	Albert Sansoucy, St-Jude, St-Hyacinthe	836
30.	A. Bisaillon, St-Paul, St-Jean	832
31.	Pierre Pigeon, St-François-Xavier (Greenlay) Richmond	831 5
32.	Jos.-E. Morin, St-Félix-Kingsey (Trenholm) Drummond	831 3
33.	Napoléon Tétreault, Dunham, Missisquoi	831
34.	Raoul Allaire, St-Ours, Richelieu	830.5
35.	P.-Pascal Cournoyer, St-Robert, Richelieu	825
36.	Philias Berthiaume, Verchères	823 5
37.	Ferdinand Paquette, Frelighsburg, Missisquoi	822.5
38.	Adélard Michon, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe	821.5
39.	Elie Prince, St-Félix-Kingsey (Trenholm), Drummond	819.5
40.	Armand Beauregard, St-Dominique, Bagot	818
41.	Henri Dupuis, Pike River, Missisquoi	810
42.	Gérard Pinsonneault, Venise, Missisquoi	802
43.	Alphonse Granger, St-Majorique, Drummond	791
44.	Hugh S. Rose, North Hatley, Stanstead	775
45.	Gustave Larivée, Sutton, Brome	769
46.	Alex. Gagnon, Farnham, Missisquoi	753

DIPLOME DE MÉRITE

1.	Antonio Labbé, East Angus (Bury) Compton	743

Juges: R.-R. NESS,
ADELARD CARTIER,
Professeur CHARLES-A. FONTAINE, sec.
FERNAND DUFOUR, Asst.-secrétaire.

OSCAR LESSARD,
Secrétaire du Conseil d'Agriculture.

Pourquoi on pasteurise le lait

(Suite de la page 365)

prend pas bien soin peut se recontaminer; nous devons insister sur la responsabilité de la ménagère à ce sujet. La négligence à la maison même est l'un des points les plus faibles dans cette organisation des efforts pour obtenir une provision de bon lait. Chaque ménagère a le droit d'exiger du bon lait et c'est aussi son devoir. Elle a également une responsabilité égale à celle du cultivateur ou du distributeur dans le soin du lait. Sa part commence lorsque le lait est livré sur son seuil et les trois mots de passe de l'industrie laitière—"Propre, froid, couvert"—ont tout autant d'importance pour elle que pour les producteurs et les distributeurs. Si elle ne fournit pas une sorte de récipient couvert pour protéger le lait contre le soleil et les animaux errants jusqu'à ce qu'il soit rentré dans la maison, elle néglige la première mesure dans le bon soin du lait. Si elle le laisse exposé à des températures trop élevées, elle n'est pas juste envers ceux qui lui ont fourni du bon lait et elle n'est pas juste envers sa famille qui ne devrait recevoir que le meilleur lait possible.

Il est donc bien évident que l'inspection et la pasteurisation contrôlée sont le seul moyen d'obtenir du bon lait. Après bien des années d'observations détaillées et d'études approfondies sur ce point l'Association américaine de la santé publique déclare qu'elle en est convaincue ainsi que beaucoup d'autorités au Canada et aux Etats-Unis et d'autres pays. Ce n'est pas le lait certifié qui peut résoudre cette question: le lait certifié coûte trop cher. Après plus de dix-sept années d'efforts ininterrompus à Toronto, il ne se certifie encore qu'un demi pour cent du lait et la plus grande partie de ce lait certifié va à l'hôpital des enfants malades où il est pasteurisé avant d'être employé. Le lait venant de troupeaux non régissants à la tuberculine ne peut entièrement régler la situation. Quelle que soit l'importance de l'essai à la tuberculine, et cette importance ne saurait être mise en doute ce n'est pas une garantie absolue de sûreté. Les épreuves pour les animaux réagissants sont effectuées à des périodes réglées, mais des maladies peuvent se développer entre ces périodes et le lait de ces vaches peut être employé pendant quelque temps avant que ce fait ne soit connu. De même cette épreuve ne confère aucune proportion contre les autres maladies comme la typhoïde, les maux de gorge, etc., et enfin le lait est tout aussi exposé à se contaminer au cours du transport.

Nous appelons l'attention du lecteur sur le fait qu'il y a là une occasion pour toutes les ménagères d'aider au maintien de la santé publique; qu'elles prennent une part active dans l'amélioration du lait. Il ne suffit pas de ne pas s'y opposer, il faut se déclarer énergiquement en faveur du règlement qui exige la pasteurisation de tout le lait. En agissant ainsi vous vous mettrez définitivement du côté de ces apôtres de la bonne santé qui ont pour tâche de sauvegarder le public. La santé florissante des enfants, le physique robuste des hommes et des femmes de ce grand pays seront la preuve éclatante de l'avantage de cette mesure.

(Bulletin préparé par Mlle Hélène Campbell, Division fédérale de l'Industrie laitière et de la refrigération.)

Encouragez nos annonceurs



VOLUME XXIV, No 38 QUÉBEC 17 SEPTEMBRE 1936

Concours de ponte Canadien

44ème semaine finissant le 3 sept., 1936

Le rapport nous vient cette semaine sans aucun commentaire autre que la liste des parquets qui tiennent la tête des trois groupes classés.

Les trois meilleurs parquets de la semaine sont:

Parquet	Ppints	Œufs
29—L.B., Manor Farm	64.6	56
22—L.B., F. C. Evans	62.3	56
9—R.B., R. W. Kettles	54.3	47

Les six parquets qui se placent en tête de tout le concours jusqu'à date sont:

Parquet	Points	Œufs
23—L.B., W. S. Hall	2269.9	1989
29—L.B., Manor Farm	2214.3	1999
5—R.B., J. H. Thompson	2214.2	2234
26—L.B., Russell P. Farm	2152.1	1942
20—L.B., G. S. Tayler	1964.6	1834
22—L.B., F. C. Evans	1923.7	1853

39ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau	P.R.BL.	1303	1416.5
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing	P.R.B.	1335	1510.4
3.	Frank Teasdale	"	1729	1821.5
4.	Kenneth Slacer	"	1653	1732.0
5.	J.-H. Thompson	"	2234	2214.2
6.	G.-A. Robertson & Son	"	1719	1722.6
7.	Jas.-M. Winter, Jr.	"	1572	1571.6
8.	Jas.-H. Smith	"	1762	1864.0
9.	R.-W. Kettles	"	1390	1435.1
10.	Ferme Exp. Ottawa	"	1685	1841.9
11.	Ferme Exp. Ottawa	"	1510	1554.4
12.	Ferme Exp. Ottawa	"	1663	1800.0
13.	Sta. Exp. Lennoxville	"	1778	1840.5
14.	Sta. Exp. La Ferme	"	1631	1667.7
15.	Sta. Exp. La Ferme	"	1732	1810.9
16.	R.-J. Steele	L.B	1175	1173.6
17.	R. Haycock	"	1434	1490.1
18.	Alex. McLean	"	1768	1833.6
19.	Ferme Exp. Ottawa	"	1460	1309.5
20.	G.-S. Tayler	"	1834	1964.6
21.	R.-J. Penhall	"	1581	1586.3
22.	F.-C. Evans	"	1853	1923.7
23.	W.-S. Hall	"	1989	x2269.9
25.	A.-E. Shank & Son	"	1658	1748.5
26.	Russell P. Farm	"	1942	2152.1
27.	Ferme Exp. Ottawa	"	1357	1327.0
28.	Ferme Exp. Ottawa	"	1581	1722.1
29.	Manor Farm	"	1999	2214.3
	Total		46327	48518.6

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 3 septembre 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	1995	2273.4
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1745	1697.6
3.	Tayler, G. S.	"	2185	2464.9
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	1775	1970.0
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	2004	2131.8
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1887	1936.7
7.	Letendre, J.-W.	"	1385	1494.8
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1416	1430.8
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	1729	1728.7
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1547	1773.9
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)	"	2045	2182.2
12.	Couv. Coop. Montmagny (Marier)	"	1570	1583.5
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1670	1655.9
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1725	1757.2
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1763	1882.9
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1744	1881.2
	Total		28185	29845.5

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 3 septembre 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1764	1843.5
2.	Exp. Sta., La Ferme	"	1691	1722.7
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca.	"	1731	1892.5
4.	C. R. Waldron, Co-op. S.	"	1703	1889.8
5.	G.-K. Campbell	"	1506	1679.4
6.	J.-R. Carreau, Co-op. M.	L.B.C.S.	1426	1475.3
7.	Adélard Fortin	"	1178	1245.5
8.	Arthur Préfontaine, Co-op. S.	"	2049	x2071.6
9.	J.-A. Lataille	"	1774	1979.5
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	1647	1672.8
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	1471	1639.7
12.	J. H. Pariseau, Co-op. L.	P.R.BL	1439	1435.0
13.	Exp. Sta. Lennoxville.	P.R.B.	1872	2045.6
14.	W. W. Elliot, Co-op. O.	"	1451	1540.2
15.	R. H. Smith, Co-op. S.	"	1698	1711.5
16.	Hugh C. Elliott	"	1730	1878.9
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	1646	1715.7
18.	Donat Ostiguy, Co-op. M.	"	1627	1686.7
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1565	1563.5
20.	Exp. Sta. Lennoxville.	"	1725	1807.9
	Total		32693	34497.3

ACTUALITE AVICOLE

La qualité est essentielle dans l'élevage des poussins

Une circulaire du Ministère fédéral de l'Agriculture, ayant pour but de fournir aux cultivateurs et aux aviculteurs des renseignements sur l'élevage de volailles bonnes pour la ponte et pour la consommation, vient de paraître. Elle est intitulée "L'élevage des poussins" et a été compilée par F. C. Elford, Aviculteur du Dominion, et H. S. Gutteridge, Aviculteur. Cette circulaire couvre la vie du poussin depuis l'incubateur jusqu'au parquet de ponte ou la cage d'enrraissement, et beaucoup des renseignements qu'elle contient sont extraits des bulletins et des circulaires déjà publiés et que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère à Ottawa.

On ne saurait trop insister sur la qualité dans la préparation des produits avicoles, dit M. Elford, et cette qualité devient de plus en plus importante avec le temps. Cette règle s'applique à tous les marchés domestiques ou d'exportation, et spécialement ceux de la Grande-Bretagne qui s'ouvrent graduellement à nous. L'aviculteur qui cherche sérieusement à retirer le plus gros revenu de son travail et de sa mise de fonds fera bien de tenir le facteur de qualité constamment présent à l'esprit. Les renseignements contenus dans cette circulaire ont surtout pour but de guider l'aviculteur qui fait éclore ou qui achète des poussins d'un jour en quantité suffisante pour se servir de matériel artificiel. Les auteurs ne traitent pas de la sélection des sujets reproducteurs, ni de la source des poussins d'un jour; ils se contentent d'insister sur la nécessité absolue de n'avoir que des poussins vigoureux, forts, sans maladie.

On estime que la récolte commerciale de pommes aux Etats-Unis cette année sera de 64,500,000 boisseaux contre 93,866,000 boisseaux en 1935 et 97,895,000 boisseaux, la moyenne de cinq ans.

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL
Coopération, Elevage, Aviculture, Industrie laitière.
Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.
Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 17 SEPTEMBRE 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 38

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Une expédition de quatre chevaux canadiens est parti le 20 août de Montréal pour les Barbades, Antilles britanniques; ces chevaux sont destinés à la remonte de la police.

* * *

Le numéro du 27 août du rapport sur le marché des bestiaux, publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture, insiste sur le fait que le marché reçoit un nombre toujours croissant de porcs et de truies maigres, non à point. Cet état de choses, dit le rapport, est désastreux pour les prix; il empêche également de maintenir un approvisionnement annuel régulier de porcs bien à point pour le commerce domestique et d'exportation. On devrait s'efforcer le plus possible de retenir tous les porcs jusqu'à ce qu'ils soient à point et de conserver les truies pour le reproduction.

L'industrie laitière

Il s'est fabriqué dans les beurreries et fromageries de la province de Québec durant le mois d'août, 11.264,000 lbs de beurre contre 11.098.165 lbs en 1935 pour le même mois et 4.493.000 lbs de fromage à rapprocher de 3.907.000 lbs en 1935.

Dans le premier cas l'augmentation représente 1.5% tandis que pour le fromage elle est de 15%.

"Du premier janvier au 1er septembre" mentionne ce rapport publié par le Service de l'Economie rurale, nos fabriques ont produit 50.484.000 lbs de beurre et 16.850.000 lbs de fromage soit une augmentation sur la même période de 1935 de 3.4% dans le cas du beurre et de 25.8% pour le fromage.

Dès que les cours du marché sont satisfaisants pour le fromage la fabrication de ce produit augmente sensiblement. [illegible]

Augmentation dans le nombre d'inscriptions au contrôle de la ponte

A la fin d'août 1936, le nombre d'éleveurs canadiens inscrits au contrôle de la ponte était de 135, et le nombre total d'oiseaux de 19,610 contre 110 éleveurs et 15,399 oiseaux à la date correspondante l'année dernière. La dernière date pour les inscriptions est le 30 novembre 1936. On prévoit déjà que le total des inscriptions pour 1936-37 sera le plus considérable qui ait jamais été noté depuis que ce travail a été commencé en 1919.

Tous les oiseaux inscrits sont contrôlés au nid-trappe par leurs propriétaires, sur leurs établissements, et le nombre d'œufs pondus de même que le poids de ces œufs sont certifiés par le Ministère fédéral de l'Agriculture à la fin de l'année. Les oiseaux certifiés ont a'nsi une grande valeur pour la production d'œufs d'incubation, de poussins d'un jour et de sujets de reproduction. Il y a une demande croissante, à prix avantageux, pour cette catégorie de volailles.

Restrictions apportées aux exportations de pommes domestiques

En ce qui concerne la certification des pommes canadiennes destinées à l'exportation sur l'Angleterre, l'Ecosse, le pays de Galles, et le Nord de l'Irlande, le Commissaire des fruits du Ministère fédéral de l'Agriculture annonce que les inspecteurs ne délivreront pas de certificats pour les pommes dans les catégories Domestique ou C si ces pommes sont d'une autre variété (1) que la Cox Orange, et (2) ou d'autres variétés que les Rouge Gravenstein et Wealthy ayant au minimum quinze pour cent de couleur.

Ces ordres deviennent exécutoires immédiatement et jusqu'à nouvel avis; ils sont couverts par un amendement apporté aux règlements d'inspection de la Loi sur les fruits, les légumes et le miel, et que voici:

"Tout certificat d'inspection ou toute autre preuve d'inspection peuvent être retenu au besoin pour l'exécution des ordres donnés par le Commissaire touchant la réglementation des expéditions de toutes espèces, variétés ou catégories de produits sortant du Canada."

Fruits et légumes

La division des fruits, service des marchés, donne le rapport suivant sur l'apparence de la récolte dans les districts de Québec et de Montréal au 4 septembre.

Les pommes Wealthy et Wolfe arrivent sur le marché. La couleur laisse à désirer mais les fruits sont très propres. Bluets: récolte plus faible que d'habitude à cause des fortes pluies et de l'absence de soleil et partant de temps chaud. Choux et Choux-fleurs, récolte assez forte et s'améliorant quant à la qualité à mesure que la saison avance. Carottes, betteraves et navets prennent bien leur grosseur. Pommes de terre, la récolte s'améliore un peu. On dit que la récolte tardive n'est pas aussi abondante qu'on le prévoyait. Tomates: elles mûrissent très lentement. La mise en boîtes n'a pas encore commencé. Toutes se vendent sur les marchès à l'état frais et bon prix. Blé d'Inde: les épis se garnissent bien et trouvent à se vendre facilement; la mise en conserve n'a pas encore commencé.

Le temps est toujours variable dans le district de Montréal; plusieurs averses en certains endroits. En général la température a été inférieure à celle des semaines précédentes. Pommes de terre—on continue l'arrachage, mais pas aussi activement que les semaines précédentes. Les acheteurs se plaignent qu'il est difficile de se procurer des patates propres. Pommes—la situation s'améliore. Les fruits ont une bonne couleur et prennent bien leur grosseur. La McIntosh promet une récolte assez bonne dans la plupart des districts. les Fameuses ont presque été anéanties. Choux—La demande se maintient sur Par contre, les marchés locaux et ils obtiennent de bons prix. Tomates: quantité abondante mais qualité généralement médiocre. Le temps chaud améliorerait rapidement la récolte.

Montréal a reçu 10 wagons de fruits et de légumes de plus que la semaine précédente, soit en tout 280 wagons répartis comme suit: 2 de pommes; 20 de pommes de terre, dont 17 du Nouveau-Brunswick et 3 de Québec; 83 d'autres fruits; 11 de légumes assortis; 132 de bananes et 32 wagons de fruits tropicaux.

Le marché reste bon pour les pommes de terre les prix varient de $1.00 à $1.10 à Montréal et de $1.00 à $1.15 à Québec.

Nouvelles nominations dans la division de l'industrie laitière

Les spécialistes suivants ont été ajoutés dernièrement au personnel de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, du Ministère fédéral de l'Agriculture:

H. L. Bérard, B.A., B.S.A., Ph.D., a été nommé spécialiste en laiterie, attaché au Service des recherches. Le Dr Bérard était à l'école provinciale de laiterie de St-Hyacinthe, P. Q., où il dirigeait depuis cinq ans les laboratoires de chimie et de bactériologie. Il était également professeur de bactériologie à l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière. Le Dr Bérard est bilingue.

M. D. B. Goodwillie, B.S.A., M.S., de Welland, Ontario, a été nommé Surveillant des condenseries, à la place de R. Elliott obligé de prendre sa retraite il y a quelques mois pour cause de mauvaise santé. M. Goodwillie a reçu une formation pratique dans la production de laits condensé, évaporé et séché. Il est qualifié non seulement pour appliquer les règlements touchant la fabrication, l'importation et la vente de laits concentrés, dont l'application est confiée à la Division de l'industrie et de la réfrigération, mais aussi pour donner des conseils au sujet des difficultés qui peuvent surgir dans la fabridation de ces produits.

Comme l'article de la Loi qui exige que tous les paquets contenant du beurre offert en vente dans la province de l'Ontario portent l'indication de la catégorie, entre en vigueur le 1er septembre 1936, il a été nécessaire d'augmenter le personnel des inspecteurs dans la province par la nomination des suivants: R. J. Quinn, de Sarnia, C. A. Morrison, de Grand Valley, et C. R. Kennedy, de Peterborough. Les quartiers généraux de M. Quinn seront à North Bay, Ontario; ceux de M. Morrison, à London, Ontario, et ceux de M. Kennedy, à Belleville, Ontario.

M. S. R. Howe, B.S.A., de Walkerton, a été nommé classificateur des produits laitiers. Il sera chargé principalement de la surveillance des inspecteurs de produits laitiers de la province d'Ontario, sous l'Inspecteur en chef des produits laitiers.

Plantes à pâturages de l'est du Canada

On parle souvent de l'herbe des pâturages sans avoir une idée très précise des plantes qui entrent dans la composition de cette herbe. Elle se compose habituellement de différentes graminées fourragères, et généralement aussi de trèfles; généralement aussi, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels, on y trouve plus d'une mauvaise herbe. Une inspection attentive révèle également une petite proportion de terre nue ou de surface couverte de mousse ou de débris de plantes, qui peut aller jusqu'à la moitié ou plus de l'étendue en pâturages, dans les terrains nouvellement ensemencés ou pauvres.

Les plantes à pâturages de l'Est du Canada ne sont pas les mêmes que dans l'Ouest, et les enquêtes qui ont été conduites en ces dix dernières années par le Service de la botanique de la Ferme expérimentale centrale, établissent clairement que même dans les limites de cette région à pâturages, une graminée comme l'agrostide brune peut prédominer dans les Maritimes et être totalement absente à Ottawa. De même, une mauvaise herbe comme le pissenlit d'automne peut constituer dix pour cent du peuplement là et être remplacé entièrement par une autre mauvaise herbe ailleurs.

Les enquêtes botaniques nous ont appris que le pâturin bleu du Kentucky, ou pâturin des prés, est l'une des plus répandues des plantes à pâturages dans l'Est, mais que son importance diminue relativement à mesure qu'on s'éloigne d'Ottawa en allant vers l'Est. Dans le Québec, l'agrostide commune et la fétuque rouge sont plus répandues, et encore plus à l'Est l'agrostide commune. Le mil ou fléole des prés, qui est surtout une herbe à foin, se trouve partout dans les pâturages améliorés. Le pâturin bleu du Canada ou pâturin comprimé est très apprécié du bétail et assez répandu. Quant aux graminées que l'on trouve souvent dans les mélanges employés en Angleterre, comme la fétuque des prés, l'avoine élevée, le dactyle pelotonné, les ray-grass, etc., il n'y en a pas beaucoup d'entre elles qui soient devenues très populaires ici. Quant aux trèfles, il y a souvent avantage à semer le trèfle rouge et le trèfle d'alsike; le trèfle blanc, qu'il soit semé ou qu'il pousse spontanément, se propage rapidement pour épaissir le pied de la récolte, à condition que la paissance soit assez serrée pour que la lumière puisse s'introduire. La luzerne est souvent un apport très utile dans les endroits où elle se plait; la vesce en touffes s'ajoute ordinairement d'elle-même aux pâturages, de même que la lupuline sur sols plus légers.

SEPTEMBRE 1936

Le Soleil entre à la Balance le 23, à minuit 26 m.

P.L. le 1, à 7 h. 37 m. du matin. - N.L. le 15, à midi 41 min.
D.Q. le 7, à 10 h. 14 m. du soir. - P.Q. le 23, à 5 h. 12 m. du soir.
P.L. le 30, à minuit 58 m.

Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
18 Vend.	b	QUATRE-TEMPS.	5 29	5 51
19 Sam.	r	QUATRE-TEMPS.	5 30	5 49
20 DIM.	vr,b	XVI apr. la Pentec.	5 31	5 47
21 Lundi	r	Saint MATHIEU.	5 32	5 45
22 Mardi	b	Saint Thomas de Villeneuve, Ev. Conf.	5 33	5 43
23 Merc.	†r	Saint Lin, Pape, Mart.	5 34	5 41
24 Jeudi	b	Notre-Dame de la Merci.	5 36	5 38

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Les porcs classés après abatage et les marchés mondiaux

Le contingent de porcs accordé au Canada par la Grande-Bretagne, c'est-à-dire la quantité que la Grande-Bretagne nous permet d'exporter sur ses marchés, représente les produits de deux millions et un tiers de porcs. Le Canada n'arrive pas à fournir cette quantité parce qu'il ne produit pas suffisamment de porcs de bonne qualité. En chiffres ronds, le Canada n'exporte les produits que d'un million de porcs par an et le marché britannique est prêt à recevoir le double de cette quantité. La concurrence faite aux produits agricoles canadiens sur les marchés du monde est très vive; en ce qui concerne le bacon, les concurrents du Canada mettent leur foi dans le classement en carcasses, c'est-à-dire le classement des animaux après abatage. Ce mode de classement a débuté modestement au Canada en 1934, et cette année, à venir jusqu'à la fin d'août, il a été classé 188,019 porcs de cette façon. Plus de 31 pour cent de tous les porcs vendus dans la province de l'Ontario seront classés après abatage.

Le but du classement des porcs en carcasse est de fournir aux producteurs l'occasion de retirer pleine valeur pour leurs produits de haute qualité. En d'autres termes, le producteur est payé exactement pour ce qu'il apporte. Prenez par exemple deux cultivateurs apportant deux porcs, pesant chacun 200 livres. Lorsque ces porcs sont abattus, l'un pèse 150 livres habillé, et l'autre 160 livres. Le propriétaire du porc de 160 livres est celui qui reçoit le plus d'argent. Le classement des porcs après abatage non seulement permet au producteur d'obtenir une prime sur ses porcs de choix mais aussi pleine valeur sur la base du rendement. Les porcs bien nourris et bien soignés sont ceux qui rapportent le plus d'argent au producteur. Une circulaire sur ce sujet, intitulée "Le classement des porcs abattus", vient d'être publiée par le Ministère fédéral, Ottawa, et on peut se la procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension.

Le Commissaire canadien du commerce des produits animaux à Londres, Angleterre, dit qu'un acheteur de chevaux bien connu doit partir pour le Canada en septembre, dans le but d'acheter des chevaux canadiens de gros trait pour l'expédition sur le Royaume-Uni.

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

L'arrachage et la conservation des pommes de terre à la Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière

INTRODUCTION:

D'APRES les estimés de certains experts dans la production des pommes de terre, il appert que la récolte sera moyenne en 1936 en raison de la diminution dans l'étendue plantée, du manque dans la levée et de la faible précipitation que l'on a eue durant la saison de végétation. La suite logique de ces prévisions semble être que les patates auront de la valeur. C'est pourquoi l'on devrait faire en sorte d'éviter autant que possible le gaspillage susceptible de se produire soit à l'arrachage ou dans les entrepôts.

EPOQUE ET MODE D'ARRACHAGE:

On arrache les patates quand elles sont mûres soit, dans notre région, au début d'octobre. L'arrachage se fait avec la machine à renchausser (buttoir) que l'on fait suivre de la pioche pour déterrer les patates qui peuvent rester dans le sol et les ramener sur le rang. On les laisse sécher pendant trois ou quatre heures avant de procéder au ramassage. En manœuvrant avec habileté le buttoir et la pioche et en laissant sécher les tubercules, on augmente par la réduction des meurtrissures et des gerçures le pourcentage des tubercules vendables.

RAMASSAGE DES TUBERCULES:

C'est durant cette opération que se fait une grande partie des meurtrissures qui font déclasser les patates. A cette Station on y remédie en prenant des paniers en broche rembourrés avec des vieux sacs. Un point important aussi à considérer est la façon dont on jette les patates dans les sacs ou les barils. On ne les laisse point tomber d'une hauteur de plus d'un pied.

CHARROYAGE ET MISE EN CAVE:

Dans le chargement des sacs ou des barils, même si nous sommes pressés, nous les manipulons soigneusement. Rendus à la cave, nous versons les sacs ou barils dans les carrés ayant soin de ne pas laisser tomber les patates de la pleine hauteur des carrés. Lorsque l'on commence à déposer des patates dans un carré on enlève des planches que l'on pose à mesure qu'il se remplit.

SOINS A DONNER DURANT L'ENTREPOSAGE:

Vu que les patates entreposées représentent beaucoup de capital et de travail, il est important de veiller sur leur conservation au cours de l'automne et de l'hiver. Il faut que le degré d'humidité ne soit pas trop élevé ni trop faible car dans un cas, il y aura perte par la pourriture et dans l'autre, il y aura dessèchement des patates et une perte en poids assez considérable. Il est imporrant également de maintenir une bonne température ni trop chaude ni trop froide. A cette Station Expérimentale, la température de la cave varie entre 36 et 42 degrés F. et les patates se conservent très bien. En suivant ces données, il n'est pas exagéré de dire que les profits réalisables augmentent de 10 à 15%.

Développement et amélioration de l'élevage du moutons

D'ABORD il est permis de se demander pourquoi le cultivateur ne garde pas plus de moutons sur sa ferme? A cette question on répond invariablement "Ça ne paie pas". Et sur cette réponse, qui met fin à toute discussion, on se quitte sans prendre la peine de rechercher pourquoi "Ça ne paie pas". Sans doute, il y a plusieurs causes responsables de cet état de choses, mais signalons entre autres la mauvaise qualité des moutons, le manque de soin et une alimentation défectueuse. Comme on le voit, la question ne consiste pas seulement dans l'augmentation de notre cheptel ovin mais aussi dans l'amélioration de la qualité des moutons et des méthodes d'élevage.

Pour ce faire, il n'est pas besoin que tous les cultivateurs gardent un troupeau pur-sang; ceci en effet n'est à conseiller qu'à l'éleveur bien au fait de la pratique de l'élevage de race pure. Il s'agit plutôt pour l'éleveur ordinaire de faire un choix parmi ses brebis croisées afin de ne garder que les meilleures et de s'acheter un belier de race pure classé XXX, puis à chaque automne de procéder à la classification de ses agnelles d'élevage afin d'éliminer les moins bons sujets. L'agronome ou l'instructeur en industrie animale se fera un devoir d'aider le cultivateur à faire cette classification. Pour l'éleveur de sujets pur-sang, le Ministère Fédéral de l'Agriculture maintient un système de classification officielle et alloue des primes d'achat pour ceux qui veulent en profiter.

C'est grâce à cette sélection opérée chaque année et à l'amélioration apportée par certains beliers importés d'E-

(Suite au dernier couvert)

COLONISATION

Encore le rapatriement !

Le rapatriement, voilà une œuvr nationale qui semble être totale ment oubliée. Avons-nous déj eu une politique qui nous ait donn autant que celle-là?

Non seulement le rapatriemen ne nous a rien coûté, mais il nous apporté quelques millions, san compter l'appoint de populatio qu'il nous a redonné.

Nous rencontrons une foule d gens qui ne parlent que de la re prise des terres abandonnées, bon nes ou non. Ces gens préconisen même l'arrêt de tout mouvemen de colonisation pour forcer la re prise ou la réoccupation des ferme vacantes, quand bien même leur occupants ne pourraient y trouve la vie de leurs familles.

Des cinq mille familles rapatriée durant les quelques années où nou nous sommes intéressés à cett œuvre, moins d'une centaine son allées s'établir en ville. Toute les autres sont allées se fixer à l campagne, justement sur de ce fermes vacantes. C'est ce qui ex plique que lorsque l'abbé Bilodea commença sa campagne pour l'éta blissement des fils de cultivateur dans les vieilles paroisses, les fer mes vacantes étaient moins nom breuses.

Mais cela n'empêche pas beau coup de ceux qui sont des tenant de l'école de la reprise des ferme vacantes, d'être contre le rapa triement.

Depuis quelques années déj nous nous sommes désintéressé financièrement du retour sur de fermes canadiennes de ceux de nôtres qui ont dû quitter le pays Chacune de ces familles nous rap portait pourtant, en argent et e effets seulement, plus de dix dollar pour chaque dollar dépensé.

Si l'on comptait maintenant l valeur des fermes que ces rapatrié ont remises en culture !

Avec une aide raisonnable, nou aurions pu rapatrier des millier d'autres familles, chaque année.

Mais il aurait fallu le vouloir. Ces familles canadiennes qu nous avons laissées partir pou l'étranger, n'ont pas toutes fa faillite dans leur nouvelle patri Des milliers d'entre elles se son enrichies, d'autres ont acquis u rang social élevé en même temp qu'une aisance enviable. D'autre familles encore, sans être riche ont amassé des biens, fait des épar gnes se chiffrant à quelques millier de dollars. C'est surtout parmi ce dernières que se recrutaient le familles que nous avons rapatriées pour remettre en culture, la plu part du temps, la ferme abandon née au temps du départ pour le Etats-Unis.

S'il n'est pas sage de mettre tro de sentiment dans l'administra tion de nos affaires publiques, a moins nous ne devrions pas oublie les questions économiques payan tes.

Le rapatriement fut une de celles là.

J.-Ernest LAFORCE.

L'EXPOSITION PROVINCIALE ET LE MÉRITE AGRICOLE

Politique agricole tendant à l'union de tous les organismes en un corps indépendant de la politique, l'Agriculture au-dessus des partis—Crédit agricole promis dont les bases seront jetées dès la session spéciale d'octobre.

JE prends l'engagement formel de tenir la politique au-dessus des basses mesquineries de partisannerie politique" a déclaré M. Duplessis au banquet du Mérite Agricole offert par le Ministère de l'Agriculture à l'occasion de l'exposition provinciale. Plus loin, le premier ministre ajoute: "Dès la session spéciale d'octobre, le gouvernement jetera les bases d'un crédit agricole provincial."

"L'Agriculture est à la base de toute prospérité c'est le point d'appui sur lequel repose toute notre structure économique; l'agriculture chancelant l'édifice ne peut rester debout."

Les fêtes du Mérite Agricole prenaient un cachet d'importance particulier cette année; premièrement à cause du grand nombre de concurrents et secondement parce que c'était la première occasion qui était offerte aux nouveaux ministres du cabinet Duplessis de prendre contact avec l'élite de la population agricole.

Les fêtes du mérite agricole senior et juvénile ont été à coup sûr l'événement qui a suscité le plus d'intérêt de l'exposition. Si la foule a afflué le jour de la Fête du Travail et le jeudi, fête civique, il n'est pas moins vrai que les cultivateurs ne pouvaient assister à des spectacles plus intéressants que ceux qui avaient été réservés pour la journée spéciale de l'Agriculture, le mercredi.

Dans la matinée à onze heures précises, M. Albert Rioux, se rendait présider la réunion des membres de cercles de Jeunes Agriculteurs qui ont pris part au concours du Mérite Agricole Juvénile. Il y avait là au bas mot trois cents jeunes gens accompagnées les uns de leurs parents, les autres, notamment les cinq lauréats du concours 1936, accompagnés ou de leur agronome ou de leur curé.

M. Jean-Charles Magnan, agronome, directeur général des cercles de Jeunes Agriculteurs, présidait cette réunion marquée par un entrain peu ordinaire et principalement par une série d'allocutions propres à stimuler l'ardeur d'une jeunesse qui ne demande qu'à s'identifier et qui se rend compte de plus en plus des responsabilités qui lui incombent.

Nous verrons plus loin un résumé des pensées principales qui se dégagent de cette cérémonie.

Dans l'après-midi, à cinq heures, M. le sous-ministre avait l'occasion, pour la première fois de présider à la cérémonie toujours très solennelle de la décoration et de la remise des diplômes du Mérite Agricole.

Cette année encore il y avait deux concours dont l'un pour les cultivateurs et l'autre pour les colons.

L'hon. M. Dussault, ministre de l'Agriculture ne put rencontrer les lauréats qu'au banquet ayant été retenu dans son comté pour affaires très importantes.

Les lauréats au nombre de cent soixante-cinq cette année étaient présents pour la plupart à cette cérémonie. On dit même que jamais auparavant un aussi grand nombre avaient consenti les frais du voyage à Québec pour recevoir leur décoration.

M. Rioux a félicité les vainqueurs de ce concours agricole, faisant ressortir le fait que le corps agronomique provincial a fortement contribué au succès des cultivateurs décorés.

Le ministre de la colonisation, de son côté, a félicité les colons qui ont eu le courage de prendre part au concours de cette année. Il promet de donner le meilleur de lui-même à la cause si belle du défrichement et de l'agrandissement de notre patrimoine national.

LE BANQUET

Les principaux discours furent prononcés au cours du banquet offert par la province aux agriculteurs dans le palais central. Il n'y avait pas assez de place pour tous ceux qui voulurent y prendre part et c'est au milieu d'ovations prolongées que le premier ministre, ses collègues et les invités d'honneur firent leur entrée dans la salle du banquet.

On remarquait aux côtés de M. Bona Dussault qui présidait, outre l'honorable Maurice Duplessis, les honorables Henri-L. Auger, ministre de la Colonisation, William Tremblay, ministre du Travail, Joseph Bilodeau, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales et Gilbert Layton, ministre sans portefeuille, les honorables Louis Létourneau, C. L., et Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique. MM. Gaudreau, député de Richmond, Emile Boitieau, député de Bellechasse, Mgr Camille Roy, L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture, MM. Giard et Wilson, lauréats de la médaille d'or, Ernest Drolet, président de la société St-Jean Baptiste. L.-P. Roy, chef des services au ministère de l'Agriculture, Oscar Lessard, secrétaire du conseil d'Agriculture. Lucien Darveau, secrétaire de l'honorable Bona Dussault.

DISCOURS DE L'HON. BONA DUSSAULT

M. BONA DUSSAULT

Le ministre de l'Agriculture déclara tout d'abord que c'était un honneur nouveau pour lui de souhaiter la bienvenue aux cultivateurs de la province de Québec et surtout aux décorés du Mérite Agricole. Il souhaita aussi la bienvenue à l'honorable premier ministre et à ses collègues du cabinet, à Mgr Camille Roy, recteur de l'Université représentant Son Eminence le cardinal Villeneuve, et demanda à toutes les classes de la société de coopérer avec les cultivateurs pour le relèvement économique de la province de Québec.

Le ministre de l'Agriculture annonça l'unification en une seule société de tous les organismes qui divisent à l'heure actuelle les efforts de la classe agricole et demanda au clergé sa coopération pour l'avancement de l'éducation agricole dans la province de Québec. "Aux jeunes, dit M. Dussault, il faut apprendre dès le début ce que la province doit à l'agriculture et à la colonisation."

Le ministre, après avoir de nouveau félicité les lauréats du mérite agricole invita M. J.-Ch. Magnan à proclamer les cinq lauréats du concours des jeunes agriculteurs et MM. Paul Parent, de Pont-Rouge. Joseph Lavoie, de St-Benoit de Témiscouata, Lionel Houde, de St-Léonard, Maurice Brisson, du lac Labelle et Zacharie Bélanger, de Rock Forest, comté de Sherbrooke, reçurent chacun une médaille d'or qui fut accrochée sur leur poitrine par le premier ministre, le ministre de l'Agriculture, le ministre de la Colonisation et Mgr Camille Roy.

MM. Lavoie et Parent adressèrent ensuite la parole, pour faire part à l'assistance de leurs sentiments au cours d'une si belle fête et MM. Giard et Wilson offrirent leurs remerciements à ceux qui ont rendu possibles les succès qu'ils ont obtenus dans le concours du mérite agricole cette année.

JEUNES CULTIVATEURS A L'HONNEUR



On voit ci-dessus le groupe des lauréats de la médaille d'or du Mérite Agricole chez les jeunes photographiés au cours de la fête des jeunes agriculteurs à l'exposition provinciale. De gauche à droite, on remarque M. PAUL PARENT, de Pont-Rouge, lauréat de la médaille d'or; M. ZACHARIE BELANGER, de Rock-Forest, lauréat de la médaille d'or; M. ALBERT RIOUX, sous-ministre de l'Agriculture; M. JOSEPH LAVOIE, de St-Benoit, lauréat de la médaille d'or; M. LIONEL HOULE, de St-Léonard, lauréat de la médaille d'or; M. MAURICE BRISSON, de Lac Labelle, lauréat de la médaille d'or.

L'HON. M. DUPLESSIS

Le premier ministre reçut une ovation quand M. Dussault le présenta à l'assistance.

"On me disait, dit M. Duplessis, lorsque je suis entré dans cette salle, que le concours du Mérite agricole cette année a été l'un des plus beaux de toute la série. C'est donc que la province est sur la voie de l'amélioration et j'en suis fort heureux. "L'administration provinciale, ajouta-t-il, a sur ses épaules une très lourde tâche, mais nous avons été heureux de quitter nos bureaux pour venir ici ce soir apporter aux cultivateurs l'hommage de notre admiration et nos félicitations les plus sincères. Je suis heureux de féliciter spécialement MM. Giard et Wilson, et MM. Lavoie et Parent, pour leurs succès. Je suis particulièrement ému lorsque je m'adresse aux jeunes qui ont été si durement frappés par la crise. Nous voulons aider les jeunes pour aider les vieux et pour les aider nous donnerons jusqu'à la limite extrême de nos ressources pour la grandeur de notre petite patrie."

Le premier ministre rappela que l'agriculture est la base de toute vraie prospérité dans la province de Québec et que les décorations du jour sont un symbole. L'âme agricole de la province est la décoration de cette petite patrie mais pour arriver à la prospérité il faut que la politique agricole du gouvernement ne soit ni bleue ni rouge ni nationale mais soit au-dessus des mesquins intérêts des partis politiques. Quand ce sera le temps de se battre, on livrera la lutte mais en attendant occupons-nous de l'agriculture pour la sortir du marasme et la mettre sur le chemin de la prospérité.

M. Duplessis a ajouté que l'homme des champs par excellence c'est notre clergé dont il a fait le plus bel éloge en rappelant tous les sacrifices qu'il a faits depuis toujours pour l'avancement de la classe agricole dans la province de Québec. "Au nom du nouveau gouvernement, a-t-il dit, je salue bien bas notre clergé qui fait l'honneur de la race et du pays et se dépense en vue des moissons éternelles. Il peut compter sur notre coopération loyale, franche et désintéressée et je lui demande de ne pas se gêner pour nous donner des conseils. Mettons de côté toutes les querelles de parti pour lutter, pour abattre la crise et ramener la prospérité. Travaillons et donnons à l'agriculteur et au colon tout ce qu'il leur faut pour sauver le peuple et la province. Dès la prochaine session, je m'engage à présenter une loi du crédit rural et à poser les premiers jalons qui nous engageront définitivement sur la voie de la prospérité. Je suis heureux d'être le serviteur de la classe agricole et je prie les agriculteurs de croire à nos bonnes intentions."

La fin du discours de l'honorable M. Duplessis fut marquée par une longue ovation et l'honorable Bona Dussault invita l'honorable Joseph Bilodeau à répondre à la santé de l'Exposition provinciale.

L'HON. J. BILODEAU

"En l'absence du maire, dit le ministre, je suis heureux de répondre à cette santé en rendant hommage aux exposants, aux agriculteurs, aux gens du commerce et de l'industrie qui ont rendu possible cette belle exposition en apportant ici les produits de leurs fermes ou de leurs ateliers. Les cultivateurs sont la base de la prospérité de la province et je demande à leurs fils de rester sur la terre et de travailler à agrandir notre domaine agricole afin de faire disparaître la crise. "Le ministre a remercié l'honorable M. Duplessis de l'avoir appelé à faire partie de son cabinet, mais il y voit plutôt un hommage aux jeunes qu'à sa propre per-

(Suite à la page 375)

L'Exposition Provinciale et le Mérite Agricole

(Suite de la page 374)

sonne. Le ministre reçut une ovation à la fin de ses brèves remarques.

Mgr CAMILLE ROY

Le recteur de l'Université Laval, invité à répondre à la santé de la Colonisation et de l'Agriculture, déclara qu'il était heureux de répondre à l'invitation qu'on lui faisait de parler en faveur de l'agriculture. Fils d'agriculteur, le recteur de Laval rappelle que ce fut sa première et sa plus haute fierté d'être un fils du sol et qu'à ce titre il est heureux de rendre hommage à l'Agriculture.

"Je puis vous assurer, dit-il, au nom de notre vénéré cardinal et du clergé qu'il dirige avec tant de sagesse, que le clergé est avec vous et prêt à travailler en collaboration avec la classe agricole. Je suis heureux, M. le premier ministre et M. le ministre de l'agriculture, que vous nous demandiez de rester près du peuple et de travailler dans ses meilleurs intérêts économiques et spirituels. Le clergé ,d'ailleurs, n'a jamais cessé de travailler pour la classe agricole et il fera son possible pour assurer la réussite du programme de restauration agricole en concentrant ses efforts pour arriver à une meilleure éducation agricole que dans le passé. C'est le grand honneur du clergé d'avoir été lié à la grande cause de l'éducation au Canada. Aujourd'hui que cette tâche s'amplifie et qu'elle pèse plus sur nos épaules, sachons prendre toute la part que vous voudrez nous donner dans ce travail de l'éducation agricole de la classe des jeunes."

Mgr Roy rappela que l'Université Laval tient à développer l'enseignement agricole dans les institutions qui lui sont affiliées et il cite à l'ordre du jour l'école supérieure d'agriculture du collège de Ste-Anne de la Pocatière qui fait honneur à la province. Rien ne lui fait tant plaisir que de signer en sa qualité de recteur, les diplômes des techniciens agricoles formés à cette école. Mgr Roy a rappelé en terminant que le séminaire de Québec, bâti sur la terre de Louis Hébert, plonge ses racines dans le premier sillon tracé au pays et que Mgr de Laval a fondé la première école d'agriculture au Canada.

"Comptez donc, dit-il à la fin de ses remarques, sur le clergé et sur l'Université Laval pour arriver à promouvoir les meilleurs intérêts de la classe agricole."

L'hon. M. Auger, ministre de la Colonisation, répondit à la santé des colons et il émit l'idée d'une prime de travail pour faire disparaître la plaie des secours directs qui est un mal économique, moral et social. Il fit appel à la coopération des citoyens de la province en faveur de l'achat chez nous.

M. Ernest Drolet, président de la société St-Jean-Baptiste, décora ensuite d'une médaille d'or un jeune lauréat, M. Osa Tardif, de St-Casimir, et M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture fut appelé à prendre la parole. Il rendit hommage à la science agricole et déclara que les pays où la prospérité est la plus grande sont les pays où la science agricole est la plus vulgarisée. Aux agronomes, il conseilla de s'attacher aux jeunes car c'est là qu'ils donneront le meilleur rendement en montrant aux jeunes les meilleurs méthodes de culture. M. Rioux a insisté sur la nécessité de fonder une seule et unique association professionnelle qui remplacera toutes celles qui existent actuellement.

L'Exposition de Québec a remporté un franc succès. En dépit de deux jours de pluie, l'assistance a été plus considérable que l'an dernier. Déjà le secrétaire M. Emery Boucher annonce que les recettes couvrent les frais et laissent un surplus intéressant.

Nous éprouvons beaucoup de satisfaction de voir une ère de surplus succéder aux déficits si nombreux et quelque fois trop considérables des expositions précédentes. Les commissaires et leur président, son Honneur le maire J.-Ernest Grégoire méritent des félicitations, et au même titre les exposants et le public qui ont assuré le dernier succès.

L'Agriculture a tenu le rôle de premier plan qui lui revient. Le Colisée n'a jamais vu tant de foule et les exhibits horticoles présentés sous une nouvelle forme, quant à l'emballage et la quantité, donnaient une idée beaucoup plus juste des possibilités de l'agriculture régionale dans ce domaine de l'industrie.

Nous devons mentionner spécialement les instructifs exhibits des élèves de l'Ecole d'Agriculture supérieure de Ste-Anne de la Pocatière. Cette initiative vraiment nouvelle constitue une excellente réclame pour cette maison d'enseignement. Nous félicitons les élèves qui ont consacré beaucoup

LA FOULE AU COLISEE ACCLAME LES LAUREATS



Notre vignette montre, au centre du vaste colisée, à l'exposition provinciale, les lauréats et leurs parents pendant la cérémonie de la décoration des vainqueurs du concours du mérite agricole en 1936. On remarque, au premier rang, vers le centre, les deux lauréats, MM. GIARD et WILSON.

HOMMAGE DE L'EGLISE ET DE L'ETAT AU



Cette photographie a été prise à l'occasion du congrès annuel des jeunes agriculteurs et de la remise des décorations à ces vaillants fils du sol à l'occasion de l'exposition pr l'Union Catholique des Cultivateurs. Parmi ceux qui ont participé à ce congrès, mentionnons le R. P. LEOPOLD, directeur de l'Institut Agricole d'Oka; MM. les abbés [illegible] officiers du ministère de l'Agriculture; M. STEPHANE BOILY, du ministère fédéral de l'Agriculture; M. JEAN-CHARLES MAGNAN, agronome; M. GEOR AD. DESAUTELS; JOS. JOYAL; E. ROY; M. TALBOT; H. LAUZIERE, agronomes.

d'heures de travail à la préparation d'un étalage aussi instructif et nous voudrions qu'ils sachent que les gens sérieux de se renseigner ont fort goûté une information aussi précieuse sur les origines de nos races bovines, chevalines, ovines et porcines: ainsi que les collections se rapportant aux sciences de l'histoire naturelle.

Les fermières font des progrès considérables dans le domaine des arts et des travaux domestiques. Soixante-dix-huit cercles prenaient part à la dernière exposition provinciale.

Plus de mille têtes de gros bétail ont passé devant les juges. La race Holstein comptait le plus grand nombre de sujets suivie de la race Canadienne, Ayrshire et Jersey. Absence complète de bétail de boucherie. Par contre un grand nombre de porcs et des moutons de toute première valeur.

L'espace nous manque cette semaine pour donner la liste des gagnants de prix; nous en commencerons la publication dès notre prochain numéro.

Soulignons particulièrement le magnifique spectacle qu'offrait, dans la soirée, le concours hippique organisé pour la première fois à l'exposition de Québec. Nul doute que les recettes provenant de cette attraction que le public québécois a semblé apprécier justifiera le maintien de ce spectacle de haut ton aux prochaines expositions. Il ne faut pas oublier que le public de Québec n'était pas habitué à des démonstrations de ce genre, une fois qu'il y a goûté tiendra-t-il à ce qu'elles fassent à l'avenir partie du programme de l'exposition provinciale.

L'espèce chevaline comptait un beau groupe de chevaux Belges, Canadiens et Clydes. Chez les Percherons un peu moins d'exposants que les années passées, mais par contre chevaux de belle apparence et de bonne qualité.

Le Palais de l'Industrie était pratiquement rempli à sa capacité et les exposants manifestent plus de confiance en l'avenir. L'optimisme de quelques-uns nous fait croire que nous avons touché la fin de la période de dépression.

Notre exposition provinciale prend de l'ampleur et le succès financier qui vient couronner l'effort et le dévouement des Commissaires augure bien en faveur du développement de cette entreprise durant le deuxième quart de siècle qu'elle entreprend.

Les éleveurs de leur côté ont été bien récomposés et ils ont tenu à manifester leur satisfaction aux commissaires lors du goûter qui leur fût servi jeudi soir dans le Palais Central.

L'après-midi le mardi fût consacrée aux concours des Jeunes Eleveurs du district de Québec. Environ cinquante jeunes gens ont exposé du jeune bétail bien préparé et présentés aux juges avec une adresse et un savoir-faire pour le moins remarquable. Il semble qu'à leur âge les champions d'aujourd'hui dans l'art de montrer de bons animaux de manière à en faire apprécier toute la valeur n'auraient pas pû en faire autant à leur âge.

Les jeunes Eleveurs sous la direction de M. Stéphane Boily assisté des propagandistes du district MM. Camille Bouchard et J.-H. Girard ont pris part à un concours d'exposants, de fabrication de licous de corde et ont également pris part à la grande parade des animaux devant le grand estrade.

LA SEMAINE

JOLIETTE.—Cinq personnes ont été blessées dont deux gravement, lorsque l'automobile dans laquelle elles se trouvaient vint en collision avec un camion transportant de la glace. Tous les blessés sont de Joliette.

* * *

DALHOUSIE, N. B, — M. Wilfrid MacLean, de Black Point, N. B., a été tué accidentellement alors qu'il fut enseveli sous un éboulis de terre dans un canal creusé pour la pose d'un tuyau d'aqueduc.

Une équipe d'hommes a dû travailler deux heures avant de pouvoir le retirer de sous l'amas de terre. Lorsqu'on le remonta à la surface, le malheureux avait cessé de vivre.

Le défunt était âgé de 50 ans.

* * *

LOEN, NORVEGE. — L'éboulis d'une énorme masse de terre, de roc, et de sable, a provoqué ces jours derniers une énorme vague dans le lac Loen et l'inondation qui a suivi a causé soixante-treize pertes de vie quand tout le petit village touristique de Loen a été balayé. Le désastre n'a pas laissé une seule maison debout, et les champs ont été littéralement inondés en un clin d'œil. Les avalanches sont assez fréquentes dans ce village, mais jamais depuis 1905 on a signalé un tel désastre.

Ce qu'on entend faire pour l'agriculture

OUTRE l'intérêt qu'offrent habituellement des expositions bien organisées comme celles de Sherbrooke et de Québec, on peut dire que le grand public, et principalement la classe agricole, s'y est rendue cette année en plus grand nombre, pour l'excellente raison que les représentants les plus autorisés du nouveau gouvernement provincial, (c'est vraiment une nouveauté que de parler d'un nouveau gouvernement dans la province de Québec) devaient énoncer les grandes lignes d'un programme d'éducation et d'organisation agricoles qui, dans l'esprit de ceux qui le préconisent, devraient mieux répondre aux besoins de l'agriculture dans la province de Québec.

Chez nous, aussi bien que dans tous les pays du monde, l'agriculture sert de point d'appui à la structure économique des peuples. Celle-ci chancelant, tout l'édifice s'écroule à sa suite. Depuis 1913 que ce journal est fondé et s'intéresse exclusivement à la plus belle de toutes les professions, nous serions en peine de dire exactement combien de fois nous avons rappelé cette vérité, et c'est un plaisir de constater que les hommes publics de l'heure, à l'instar de leurs devanciers, sont du même avis. En le déclarant dans leurs récents discours, ils ne nous ont certainement rien appris de nouveau. Ce n'est point là non plus où nous voulions nous arrêter.

Il est beaucoup plus intéressant d'apprendre même de la bouche de M. Duplessis que l'Agriculture doit rester au-dessus des mesquines ambitions de partis politiques et d'entendre celui qui est chargé d'administrer les affaires provinciales prendre l'engagement formel de toujours traiter les questions agricoles en dehors des cadres de la politique partisane.

C'est un engagement qui mérite d'être respecté.

Dans le même ordre d'idées, l'honorable Ministre de l'Agriculture, M. Bona Dussault a répété que c'était l'intention du gouvernement d'unifier autant que possible les organismes agricoles et l'Union Catholique des Cultivateurs, de faire de toutes ces sociétés un corps absolument indépendant de la politique.

La chose a été possible pour l'instruction publique, pourquoi ne serait-ce pas possible de placer l'agriculture sur un même pied?

Les agriculteurs auront leur crédit agricole purement provincial. A la session qui doit s'ouvrir le 7 octobre la Législature jettera les bases de ce crédit d'application plus facile dit-on que le crédit fédéral. On se rappelle que M. Godbout avait amené le gouvernement à payer 2% d'intérêt sur les prêts consentis par Ottawa dans la province de Québec. Une loi devait être passée pour radier les hypothèques inopérantes et le gouvernement prenait à sa charge les frais qu'entraînent dans plusieurs cas l'établissement des titres de la propriété. Le gouvernement devait de même contribuer au fonds d'amortissement pour les premières années, jusqu'à cinquante pour cent de l'annuité fixée.

Quels avantages autres que ceux-ci offrira le nouveau système provincial? C'est là que se concentre l'intérêt des cultivateurs en ce moment et de ce fait la prochaine session spéciale d'octobre sera suivie avec beaucoup d'attention.

Vous mériteriez d'être classés dans la catégorie des malcommodes ou du moins des gens très exigeants si vous vous attendiez d'en savoir plus long d'hommes publics à peine entrés en office. M. Dussault l'avoue d'ailleurs, ce sont là seulement les grandes lignes d'un programme qu'il s'agit de mettre à exécution avec une réforme nécessaire de l'enseignement primaire afin de mieux préparer la jeunesse qui pousse à la carrière agricole, de former des cultivateurs qui seront en position de faire honneur à la profession agricole et rendre la vie rurale davantage agréable.

Pour l'accomplissement d'un tel programme d'action agricole il faut la cooopération de toutes les bonnes volontés. On s'attend à recevoir cette franche et entière coopération surtout de la classe qui est la plus intéressée à voir sa prospérité s'accroître et partant celle de toute la société...... la classe que vous formez vous, messieurs les cultivateurs.

Juge.—Vous voudriez faire remettre votre procès?

Accusé.—Oui, votre honneur, mon avocat est tombé malade, et il ne pourra pas être présent.

Juge.—Qu'avez-vous besoin d'un avocat? Vous avez été pris sur le fait, vous avez avoué, et je ne vois pas ce que votre avocat peut plaider.

Accusé.—C'est justement ce que je voudrais savoir!

NES AGRICULTEURS



a démonstration a eu lieu sous la présidence de M. ALBERT RIOUX, sous-ministre de l'Agriculture, et ancien président de GER, de St-Benoit, comté de Témiscouata et M. MAYRAND, curé de St-Léonard, Nicolet; MM. ADRIEN MORIN et H.-C. J, entomologiste; les jeunes lauréats de la Médaille d'Or; MM. R.-P. CHARBONNEAU; EUGENE BOIVIN; N.-J. GAGNON;

Le président des Commissaires des chemins de fer Nationaux

On lira avec intérêt les notes biographiques suivantes sur M. S. J. Hungerford qui vient d'être promu président du Conseil d'administration du Canadien National tout en étant maintenu dans ses fonctions de président de ce réseau.

M. Hungerford apporte à ses nouvelles fonctions une expérience de 50 ans acquise dans les deux grands chemins de fer canadiens et une connaissance profonde des problèmes du transport dans tous les secteurs du Dominion. Il a occupé successivement de hautes positions dans les services d'exploitation, d'entretien, de construction et d'administration des reseaux canadiens. Toute sa vie s'est passée dans les chemins de fer et c'est pourquoi il connait et comprend si bien l'importance relative de chaque emploi et les devoirs de chaque employé depuis l'apprenti jusqu'au président.

Ses longs états de services ferroviaires lui ont permis d'habiter dans sept des neuf provinces canadiennes. Il a vécu et travaillé dans les Provinces Maritimes, dans Québec et Ontario, dans chacune des trois provinces des Prairies et en Colombie Britannique. Il a aussi occupé des fonctions importantes dans l'Etat du Vermont où circulent aujourd'hui les trains du Vermont Central, filiale du Réseau National.

Sa carrière en est une d'efforts et de succès. Le jeune homme qui commença comme apprenti dans les ateliers de réparation de locomotive du South Eastern Railway, à Farnham, Qué., en 1886, est devenu en 1936 le chef du plus grand réseau de chemin de fer de l'hémisphère ouest.

Les premières années de la carrière de M. Hungerford dans les chemins de fer se sont écoulées sur le réseau Pacifique Canadien. Après quoi il entra au service du Canadien Nord qui, avec l'Intercolonial et le Transcontinental, forma plus tard le noyau du réseau Canadien National. Quand le Tronc Pacifique eut des difficultés financières et devint le quatrième réseau enbglobé dans le Réseau Canadien National M. Hungerford fut nommé vice-président et gérant général de ce chemin de fer, tout en conservant la vice-présidence des autres sections du Réseau National. Il a aussi appris à connaitre l'organisation des méthodes d'exploitation de cet important groupe de chemin de fer.

Lorsque, en 1922, le Grand Tronc fut ajouté au Réseau Canadien National M. Hungerford fut choisi par sir Henry Thornton comme vice-président et directeur de l'exploitation, de l'entretien et de la construction de tout le Réseau National. Il eut la tâche de coordonner les divers réseaux en vue de l'unité de l'exploitation. Dix ans plus tard M. Hungerford devint président intérimaire du Réseau Canadien National et, en 1934, il fut nommé président se rapportant au Comité de Régie, poste qu'il occupa jusqu'à sa récente promotion.

Quelques mots sur la carrière de M. Hungerford diront mieux que des phrases quelle longue et extraordinaire expérience est celle du président du conseil de direction du Réseau National.

Né près de Bedford, Qué., le 16 juillet 1872 M. Hungerford débuta dans les chemins de fer en mai 1886 comme apprenti sur le South Eastern Railway, aujourd'hui partie constituante du Pacifique Canadien. De 1891 à 1910, époque où il fut à l'emploi du Pacifique Canadien, il occupa entre autres postes ceux de mécanicien en chef de la division occidentale avec bureaux chefs à Calgary et de surintendant des ateliers à Winnipeg. En 1910, il accepta le poste de surintendant du matériel roulant du Canadien Nord avec bureaux chefs à Winnipeg d'abord et à Toronto ensuite. En 1917 il devint gérant général des lignes de l'Est du Canadien Nord; en 1918, vice-président adjoint de l'entretien et de la construction et, en 1920, vice-président du Réseau Canadien National.

Pendant toute la grande période d'évolution des chemins de fer M. Hungerford a suivi avec intérêt chaque nouvelle amélioration et chaque nouveau perfectionnement. De même qu'il a appris à connaitre les faiblesses des premières locomotives — qui n'étaient que des jouets, si nous les comparons aux géants modernes attelés aux trains spacieux — il est au courant du même perfectionnement des locomotives géantes des séries "6100", "5700" et "6400" qui sont la gloire du réseau Canadien National et sont, en grande partie, le fruit de sa propre expérience. Toutefois, la carrière de M. Hungerford ne se borne pas à ses succès dans les services mécaniques dans les chemins de fer. Il est connu depuis longtemps sur le Continent comme un administrateur et un directeur d'exploitation de grande classe.

Que le problème à résoudre en soit un de trafic ou de finances ou qu'il se rapporte à l'un des services auxiliaires tels que télégraphes, messageries, et son opinion commande toujours le respect des spécialistes dans l'une ou l'autre partie.

Fait caractéristique l'homme et ses méthodes de travail sont peu connus en dehors du monde des chemins de fer. M. Hungerford est un modeste et un homme d'intérieur. Il joue quelques fois au golf, aime beaucoup la marche et dans sa jeunesse il fut un bon joueur de la crosse. Il croit que le grand air est nécessaire à la santé et que c'est le devoir de chaque individu d'être bien portant. C'est pourquoi il emploie ses rares loisiers, l'été, à se promener en auto dans la campagne de Québec. Il se rend souvent à Farnham, sa ville natale, où il compte encore de nombreux amis.

Grand, élancé, M. Hungerford a l'aspect tranquille et studieux d'un homme de cabinet d'études. Il parle lentement et rarement, mais ses mots sont pesés et convaincants.

Il y a quelques années un reporter termina une longue interview en posant deux questions à M. Hungerford. Les réponses sont caractéristiques de l'homme. Interrogé sur la principale cause de son succès le président du Réseau National répondit: "m'être mêlé de mes affaires et l'avoir fait à fond". A la question: "Quel est le secret pour garder la loyauté de dizaine de miles employés?" — M. Hungerford répondit en deux mots: "coopération amicale". Ces deux réponses pourraient expliquer toute sa carrière.

Etablissement à Montréal d'un comptoir de fourrures

Les expéditions de la maison Simpson ont doublé en Ontario—Mêmes avantages pour la province de Québec.

Pour répondre à la demande de plusieurs centaines de trappeurs québecois, la maison Robert Simpson Eastern Limited annonce l'ouverture d'un dépôt destiné à recevoir les fourrures dans cette province.

Les trappeurs et les fermiers de l'Ontario pourront continuer à vendre leur fourrures au dépôt que possède déjà la compagnie Simpson à Toronto.

"Durant ces deux dernières années nos comptoirs de fourrures en Ontario ont donné de si bons résultats que nous sommes maintenant prêts à faire bénéficier nos amis les trappeurs de la province de Québec des mêmes avantages, a déclaré Monsieur H. H. Bishop, vice-président de la compagnie.

"En s'établissant dans la province de Québec, la compagnie Simpson se propose de venir en aide aux trappeurs et aux fermiers en leur obtenant une classification honnête de leur fourrures, la pleine valeur du marché et leur paiement immédiat: Comme agent d'expédition, à titre gracieux, la compagnie espère voir augmenter le nombre de ses clients parmi ses nombreux amis de la province de Québec."

Notre journal est envoyé gratuitement à tous les trappeurs de la province. Il a pour titre "Dominion Trapper" et contient nombre de photos, lettres et articles venant de trappeurs et d'éleveurs d'animaux à fourrure expliquant les meilleures méthodes actuelles.

Beaver Ben, le rédacteur de cette publication, se fait un plaisir de répondre à toutes les questions que lui adressent ses amis les trappeurs, et leur communique aussi tous les renseignements voulus concernant la vente avantageuse des pelleteries. Beaver Ben, dans son numéro 1936-37 du "Dominion Trapper", donne à ses lecteurs un aperçu détaillé de l'état actuel du marché des fourrures brutes.



Les routes vont fermer

Voulez-vous, s'il vous plaît, faire le meilleur sort possible au présent appel?

Il nous reste pratiquement un mois de beaux chemins d'été. S'il est de vos lecteurs qui ont commencé d'envisager ou même de caresser le projet de venir à la Crèche choisir eux-mêmes le tendre objet d'une immense charité, s'il se trouve parmi vos abonnés ou vos lecteurs d'occasion des couples de futurs parents adoptifs pour nos trop nombreux petits délaissés, qu'ils accourent tandis que c'est le plus facile.

Et à supposer qu'ils n'aient le moyen ni de posséder ni de louer une voiture, nous engageons, par les présentes, les gens en moyen et charitables à faciliter ce voyage au pays des "sauvages", pourvoyeurs d'enfants. Cela s'est vu tant de fois que cela mérite d'être prôné En voilà, en effet, de la bonne action catholique, de la bonne coopération sociale!

Bienvenue, donc, à tout couple charitable muni d'une recommandation de son propre curé; bienvenue aux bienfaiteurs de ces gens qui participent, en le facilitant, à l'acte héroïque d'une adoption!

Venez! venez vous apitoyer! venez choisir! Venez vous remplir le cœur d'une affection nouvelle. Venez faire la charité!

Huit cents délaissés tendent les bras vers l'horizon, vers chez vous, vers d'invisibles mamans, vers des papas qui tardent à se montrer.

Ah! la belle procession sur nos routes que la théorie des couples vidant la Crèche de ses orphelins, prenant ainsi sur leurs épaules une part du lourd fardeau, un membre de la trop nombreuse famille!

Encore un mois et les communications deviendront précaires et sûrement plus coûteuses.

Ne tardons plus. Décidons. Exécutons. On nous demande à 680, Chemin Ste-Foy, Québec.

Enfin, M. le Directeur, veuillez agréer l'expression bien des fois réitérée de notre gratitude pour votre bienveillance à transmettre nos messages.

V. GERMAIN, ptre.

AUMONES: Des visiteurs, $24.25; par courrier, $17.00.

ADOPTIONS: 15 en ce mois; 207 depuis janvier.

Encouragez nos annonceurs

NOTRE FEUILLETON

× × ×

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

CHAPITRE X

LE JUGEMENT

Comme une traînée de poudre, la nouvelle de cette arrestation sensationnelle s'est propagée. Hâtivement, les hommes ont quitté les lits où ils commençaient à s'endormir et forment sur la route du prisonnier et de ses gardiens une double haie.

Parfois un cri s'élève, repris aussitôt par des dizaines de voix:

—A mort, le Français!

L'un d'entre eux, à la voix perçante, se montre plus haineux que les autres, plus violent dans ses insultes.

Guy reconnaît Rütli... Il tressaille. Son ami est encore libre! Peut-être ne le soupçonne-t-on pas!...

Le prisonnier se prend à espérer de nouveau. Oh! sans doute, la situation est humainement désespérée, mais n'y a-t-il pas la Providence, ce Dieu infiniment juste que Geneviève, Roger et lui invoquent avec tant de ferveur?...

Les mains liées au dos, les revolvers tout contre ses tempes, il avance. Couloirs, escaliers, ascenseurs, le conduisent finalement dans un secteur qu'il reconnaît aussitôt pour y être venu plusieurs fois: le "casino" des officiers.

Ils sont là presque au complet, ainsi que les ingénieurs. Ils saluent l'entrée de Guy par un rugissement formidable.

Lui, pourtant, sourit avec calme. Il a recouvré pleinement son sang-froid. Il est tombé dans le traquenard?... Soit. Du moins donnera-t-il à ces Allemands le spectacle d'une belle crânerie française!

Bendorff, le visage épanoui, reçoit les félicitations de ses amis, explique brièvement les conditions de l'arrestation.

—Rien de plus simple, en somme, et ce niais de Français s'y est laissé prendre bêtement... Un homme, dans une chambre faisant face aux boîtes aux lettres, surveillait, à travers une ouverture pratiquée dans la porte, les expéditeurs de correspondance. Le faux Fettig se trahit par le regard soupçonneux qu'il jeta autour de lui avant de glisser l'enveloppe dans la boîte. Sitôt parti, la lettre fut enlevée, et je sus bientôt que ce Monsieur contrefaisait mon écriture pour donner de ses nouvelles à l'une de ses compatriotes recueillie en Allemagne par son oncle, le baron Otto von Schirmeck.

Guy ne prit pas la peine de relever les inexactitudes de ce récit. A quoi bon discuter?

Après quelques minutes d'attente, il fut introduit dans une petite salle où ne se trouvaient que quelques hommes: Kohl et ses principaux collaborateurs.

—Conseil de guerre..., pensa Guy. A la grâce de Dieu!

Il attendit, sourire aux lèvres.

Le maître fixait sur lui son regard extraordinairement vif et dur.

—Vous êtes bien Guy d'Hardres?

—Pour vous servir... pardon, pour vous desservir!

Il avait dit cela d'une voix légère, à peine ironique. Mais Kohl, qui ne supportait pas la moindre plaisanterie, se cabra:

—Changez d'attitude, Monsieur ! N'oubliez pas que votre situation n'est rien moins que brillante...

—Eh! mon Dieu! je le sais! Quelle importance alors peut avoir pour moi telle ou telle manière d'être qu'il me plairait d'afficher?...

—Assez!

Guy devina la colère grandissante du maître. Après tout, il n'avait aucune raison de l'exciter. Il se tut donc et se contenta de hausser les épaules.

L'interrogation commença.

—Voulez-vous avoir la vie sauve?

—Peu m'importe!

—On dit cela jusqu'au jour où l'on se trouve devant la mort, où l'on pense que de jolis yeux vous pleureront.

Guy eut un sourire un peu méprisant.

—Vous ne trouvez rien d'autre pour m'attendrir? C'est pauvre. Je vous préviens charitablement que vous perdez votre temps.

Kohl blêmit. Sa main eut une crispation soudaine. Dans les yeux des autres, Guy put lire la haine la plus féroce.

—Ne crânez pas! reprit Kohl. D'ailleurs, votre complice vous rejoindra bientôt.

—Mon complice? interrogea Guy avec un étonnement parfaitement simulé.

—Mais oui, votre complice. Faut-il vous rappeler son nom?

Guy parut s'absorber dans une profonde méditation. Puis il leva les yeux vers Bendoff, qui naturellement faisait partie du "Conseil de guerre".

—Je jurerais que c'est vous qui avez donné à M. Kohl cette fameuse idée!

—Pas de détours, reprit le maître. Il s'agit de Roger Martency.

De nouveau un sourire plissa la lèvre du Français.

—Vous avez des nouvelles de Roger? Je serais très heureux vraiment de savoir ce que devient ce cher...

—Il va vous rejoindre dans quelques minutes.

—Hein?... Vous dites?...

Bien qu'il sentit s'envoler son faible et dernier espoir, Guy trouva l'héroïque courage de continuer la nécessaire comédie.

Il éclata de rire, comme si l'annonce de Kohl lui paraissait le comble de l'absurdité.

Mais alors la voix de Mack s'éleva.

—Ou plutôt, Monsieur d'Hardres, votre ami sera arrêté... là-bas, où vous savez...

Dans un éclair, Guy pressentit le stratagème de von Mack et de Kohl. En lui annonçant l'arrestation de Roger à l'îlot, ils pensaient bien que le Français se trahirait. Un imperceptible tressaillement, une lueur angoissée du regard, et c'était la preuve qu'ils ne s'étaient pas trompés, que Martency se trouvait parmi les habitants de ces grottes sous-marines.

L'éclat de rire de Guy l'avait trahi, du moins ces Allemands le croyaient-ils!

Le jeune homme comprit tout cela, et quand von Mack avait dit: "Votre ami sera arrêté... là-bas, où vous savez...", il eut cette lueur angoissée du regard, ce tressaillement imperceptible que guettaient tous ces hommes. Et aussitôt von Mack triompha.

—Pourriez - vous, maître, disposer d'un appareil de radio?

—Immédiatement.

—Parfait. Une rapide enquête auprès des correspondants... "allemands" de Monsieur—il désigna Guy d'un geste insolent du menton—nous éclairera définitivement.

Le Français continua avec un merveilleux à-propos la comédie commencée.

—Fort bien, dit-il d'une voix où se devinait le dépit dissimulé. Faites comme vous l'entendez, mais vous en serez pour vos frais.

Un ricanement général accueillit ses paroles. Les Allemands se concertèrent quelques minutes à voix basse, puis le maître dit:

—Reconduisez le prisonnier et faites bonne garde!

Guy se retrouva seul dans sa geôle improvisée. Et, malgré les sombres prévisions qui, logiquement, devaient être les siennes, il ne put s'empêcher de conserver dans son âme un peu de lumière en pensant que Roger restait libre.

* * *

Dans la salle du "Conseil de guerre" que Guy et ses gardiens viennent de quitter, une discussion animée s'engage.

—Pas d'hésitation, déclare Lockener, la mort immédiate! Nous avons le choix du moyen: fusillade, pendaison, électrocution, voire même empoisonnement.

Tous approuvent. Mais von Mack ajoute:

—Rien ne nous oblige à nous presser. Dans quarante-huit heures, au plus tard, Martency sera sans doute lui-même arrêté...

—Nous pouvons l'espérer, dit Kohl.

Cette arrestation projetée n'allait pas sans difficultés. Les "Compagnons de la Haine sacrée", en effet, n'avaient aucune autorité pour procéder à des mesures policières. Leur entreprise, strictement privée, ne relevait aucunement du Reich et Martency ne pouvait être légalement impliqué d'espionnage.

Mais les moyens puissants dont disposait la sinistre association lui permettaient finalement d'atteindre toujours ses buts.

Pour tous, la question ne faisait maintenant aucun doute: Guy d'Hardres devait correspondre régulièrement avec Roger Martency, demeuré en Allemagne et en relations avec la France.

Stroheim, pourtant, à qui étaient dues les principales installations électriques de l'îlot, fit part de ses inquiétudes.

—Ce maudit Français n'aurait-il pas déjà donné l'alarme par un moyen ignoré de nous à ses compatriotes?

—C'est impossible, remarqua von Mack. Toutes les correspondances expédiées et reçues ici sont censurées. Défense d'y donner la moindre précision.

—En somme, conclut Kohl, nous avons tout lieu de croire qu'il ne s'agit là que d'un incident, grave, sans doute, mais localisé.

Ce n'est qu'à 3 heures du matin que, le long échange de vues terminé, Kohl ordonna de rappeler le prisonnier.

Guy arriva, les yeux lourds de sommeil. Il avait eu cette admirable force d'âme de dormir malgré son angoisse. Il voulait se conserver en parfaite santé pour la lutte en laquelle, malgré tout, il espérait.

Dans un silence pesant, la voix de Kohl s'éleva.

—Espion Guy d'Hardres, le Conseil de guerre, à l'unanimité, te condamne à mort.

Il se tut et regarda le Français.

Mais celui-ci, du ton le plus naturel:

(à suivre)

La broderie est un agréable passe-temps



Nos 4374-4375-4376-4377.—Tabliers de Dames nouveaux dessins très artistiques.

No 4374, ronds noirs, fleurs mauves et violettes avec pistiles or. No 4375, courante gros bleu, marguerites jaunes et oranges à cœur brun. No 4376 courante brun doré, fleurs roses. No 4377 paysage japonais. Jeune fille robe rose avec fleurs et ceintures mauves, ombrelle rose, arbre brun à fleurs mauves sol et montagne vert foncé.

Chacun à tracer 25c, perforé 50c, au fer chaud 35c. Etampé sur coton jaune deux qualités 25c ou 32c. Sur broadcloth bleu, vert, rose, jaune ou pêche ou coton blanc fini toile 45c. Coton à broder français 20c.

Circulaire Religieuse 5c. Circulaire de Baptême 5c. Circulaire de Nappes 5c.

Abonnez-vous à notre Revue mensuelle de Broderie et Musique 12c seulement par an.

BULLETIN DE LA FERME, No 1, de la Couronne, St-Roch, Québec

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publié par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée.
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec.
TARIF des annonces—20c la ligne.
CLASSIFIÉES, .03c du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec..... $1 00
CITÉ de Québec et pays étrangers..... $1.50

—

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Mots pour rire

Au marché aux chevaux:

Un maquignon, sur le point de conclure une affaire, fait appeler son commis, attablé chez un marchand du voisinage, et lui ordonne de monter un cheval et de le faire courir en présence du client.

Une fois sur la bête, le commis qui ne sait trop quel genre d'affaire son maître est en train de traiter, s'écrie:

—Dites donc, patron, faut-il que je coure pour vendre ou pour acheter?

LA SEMAINE

SHERBROOKE.—M. l'abbé Alfred Castonguay est décédé à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, dans la 77e année de son âge.

* * *

LILLE, FRANCE. — Trente-cinq mille ouvriers des filatures de cette ville sont actuellement en grève.

* * *

UN désastreux incendie a éclaté ces jours derniers dans le village de Causapscal et a causé des dommages pour environ $10,000. Les résidences qui ont été la proie des flammes sont celles de MM. Adélard Girard et Rosaire Valois.

* * *

STE-HELENE, Kam.—Mme Joseph Sirois a été tuée instantanément dimanche quand elle fut frappée par une automobile venant de Québec. Le conducteur de l'auto fit l'impossible pour éviter l'accident, mais tous ses efforts furent vains et Madame Sirois roula sous le lourd véhicule.

* * *

DESCHENES, Co. Hull.—M. Bertran Clark, a succombé lundi dans un hôpital de Hull aux blessures reçues alors qu'il tomba du marchepied d'une automobile en mouvement. La victime s'est fracturé le crâne en tombant sur le pavé.

* * *

CASTELGANDOLFO, Italie.—Sa Sainteté le Pape Pie XI, dans un vibrant discours, lundi, a déploré les horreurs de la guerre civile espagnole et dénoncé la dissémination de la propagande communiste. Le Saint-Père a prononcé ce discours à l'occasion d'une audience accordée à 350 refugiés espagnols.

* * *

ST-TITE DES CAPS.—M. Albert Thomassin et ses trois filles ont été victimes, la semaine dernière, d'un accident assez sérieux alors qu'ils revenaient de l'église dans une voiture à traction animale. En descendant la côte de la rivière l'Ombrette le cheval fit soudain un brusque saut de côté et brisa l'un des brancarts. La voiture fut projetée dans le fossé.

* * *

QUEBEC.—L'honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, l'honorable Norman Rogers, ministre du Travail, M. le sénateur Dandurand et le Dr Skelton, sous-secrétaire à la S.D.N. se sont embarqués, sur l'Empress of Britain, samedi, pour Genève où ils représenteront les intérêts du pays, à la Société des Nations.

Commentaires de la Coopérative Fédérée

(Suite de la page 380)

en vigueur et la prime de $1 par tête pour les sujets de choix est payée. A noter que les sujets légers sont toujours excessivement difficiles à vendre et qu'il faut parfois en disposer à bien moins que la coupe de 1c la livre. Les truies se vendent de 6½c à 7c la livre.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stationnaire et peu de changement à noter dans les prix.

Maîtresse.—Voyez ça, Mélanie, je peux écrire mon nom dans la poussière, sur la table.

Mélanie.—Vous êtes bien chanceuse, madame, d'être instruite.

* * *

Si tu achètes ce dont tu n'as pas besoin, tu vendras bientôt ce qui t'est nécessaire. (Franklin).

Prix de dernière heure

15 Septembre 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

Beurre No 1 Pasteurisé	24⅝ à 24⅛c
Fromage No 1	14½ à 14¾c
Patates nouvelles du Québec, en sac 80 lbs	$1.15 à $1.20

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée	14c F.A.B.
Laine blanche lavée	22c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée	23c
Laine lavée	32c

A. B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

Fournis par la Maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées, 15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, **07c**.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau, **12c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs, moins 1 lb. par peau, **08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés, pesant moins de 8 lbs, à la pièce, **90c.**

Peaux de veaux Deacons, **80c.**

Peaux de chevaux de bonne qualité, **$2.00**, sans crin ni queue, **15c** de moins.

Crin de cheval, queue, à **22c** la lb.

Crin de cheval, crinière, **06c** la lb.

Crin de Vache, à **06c** la lb.

Peaux moutons, du 14 au 26 septembre **0.50c**

Peaux moutons sans laine, **05c** chacune.

Prix garantis du 14 au 26 septembre 1936

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts	$6.80
" " 98 lbs	3.05
1ère patente, Manitoba, qrt	6 40
" " " 98 lbs	2.85
Forte à levain, quarts	6.30
" " 98 lbs	2.80
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs.	2.50
" " sacs toile, 98 lbs.	2.40
Farine à engrais, 1ère qualité	2.05

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain	$1.10
Avoine alimentation, No 1	0.57½
" " recriblée	0.60
Blé d'engrais, 98 lbs	1.60
Orge d'alimentation	0.75
Sarrasin d'alimentation	0.90

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros	$3.00
Farine de viande, fine, 50%	2.75
" " fine, 60%	3.00
Os broyés, gros ou fins	2.35
Farine de poisson	3.15
Farine de luzerne	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles	.85
" " poussins	.85
Gravier, gros ou fin	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs.	.85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre	0.00
Huile de foie de morue, 1 gallon	1.00
Moulée pour la ponte	2.40
" pour poussins	2.60
" pour croissance	2.35
Grains mélangés pour poules	2.10
Grains broyés, fins, poussins	2.30
" " gros, poulets	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$2 75
Fèves blanches (triées)	3.00
" (triées, yeux jaunes)	2.50
" rouges	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.35
Gru	1 45
Gru Blanc (middlings)	1 70
Blé d'Inde moulu	2 20
Moulée d'avoine, fine	1.90
Moulée d'orge, fine	1 75
Tourteaux de lin	2.00
Gruau d'avoine, jute, 80 lbs	2.95
" " coton, 80 lbs	3.00
Drèches brasserie séchées	1 50
Mélasse d'eng. à canne à sucre, le gallon, pur	.18
Au char de 54 à 60 barils, net	14
En citerne, le gallon	.10¾
(tout f.a.b., Montréal)	
Moulée à veau	3 50
" laitière, 18%	1.85
" laitière, 34%	2 10
Foin à la tonne	10 00
Paille à la tonne	9 00
Pot Barley	2 90
Pearl Barley	3.65

* * *

Sucre (sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton	$4 95
Cassonade, No 1	4.65
" No 2	4.55
" No 3	4 45

Mélasse (Barbades).

No 1, barils 25 gals, le gal	$0 56

Sel	Le sac
Sel fin, sac 140 lbs	$1 40
Gros sel, sac de 140 lbs	0.95

Saindoux:

En seaux, 20 lbs, pur	$2.60
" " composé	2 39

LARD SALÉ

Gras de dos: 30 x 40	$39 00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril)	35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril)	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril)	32 00

Clear fat:

25 x 35 morc. (200 lbs au baril)	$31.00
Canadian Short Cut, gras et maigre.	30.00

COMPARAISON DES PRIX

	17 sept. 1936	19 sept. 1935	20 sept. 1934	21 sept. 1933	16 sept. 1926
Beurre No 1, Past	24⅝	22½	19 9/16	18¼	31
Fromage Blanc	14⅛	10½	09⅛	10⅛	16⅝
Fromage coloré	14⅛	10¾	09 3/16	10⅜	16¾
Œufs frais	32	35	32	24	51
Veaux de lait vivants	08	08	06	07	10
Bouvillons vivants choix	06	06	04½	04½	07
Agneaux du printemps	07	06¼	05¾	05¾	11½
Porcs vivants	9 25	9 35	8.75	7 00	13½

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 8 au 14 Septembre

BEURRE

Au début de la semaine, l'allure de notre marché était plutôt hésitante et a même fléchi quelque peu. Cependant, à partir de vendredi avec une offre plus restreinte à cause d'arrivages moindres et une légère amélioration dans la demande pour besoins immédiats, les prix se sont raffermis et à la dernière heure, lundi après-midi, le 14 septembre, les prix du numéro un pasteurisé au gros variaient de 24⅞c à 25c la livre.

FROMAGE

Les opérateurs anglais et américains ne semblent pas anxieux de vouloir opérer sur une grande échelle aux prix actuels. Notre marché a donc été plus faible et nous avons à rapporter une baisse de prix.

ŒUFS

Montréal et Québec: La demande a été très limitée pour les deux premières catégories et avec une assez forte pression de vente de la part de certains détenteurs qui en craignaient l'accumulation, les prix ont fléchi quelque peu. L'activit était plutôt pour les catégories inférieures dont il a été possible de maintenir les prix.

VOLAILLES VIVANTES

A l'occasion d'une fête juive, la demande s'est continuée assez active et il a été possible d'écouler les arrivages des derniers jours quoique ces derniers aient été plus considérables que la semaine précédente.

Il faut noter une baisse de 1c la livre pour les poules de catégorie "A" laquelle a été causée par une augmentation d'offres de poules de qualités inférieures. Les prix des poulets restent stables.

Il y a actuellement peu de demande pour les canards et les prix ont fléchi quelque peu.

VOLAILLES ABATTUES

La demande semble vouloir se maintenir bonne aux prix actuels.

ANIMAUX VIVANTS

Arrivages à la Pointe St-Charles, lundi, le 14 septembre, 1936:—Bétail, 934; veaux, 1704; porcs, 2811; moutons, 3357.

BETAIL

Il y avait une demande assez bonne pour les sujets de qualité alors que les autres classes se vendaient moins bien qu'au cours de la semaine précédente. Les bouvillons rapportaient de 2½c à 5½c et même 6c la livre. Les vaches et les taureaux étaient plutôt difficiles à placer surtout dans le cas de sujets de qualité commune ou moyenne. Les vaches allaient de 1¼c la livre pour celles qui étaient destinées à la mise en conserve jusqu'à 3½c la livre; la moyenne des vaches de bonne qualité rapportaient 3¼c. A noter que seules les vaches de type de boucherie se vendaient au delà de 3c la livre. Les taureaux ne rapportaient que de 1¾c à 2¼c la livre. Peu de changements sont prévus au cours de la présente semaine.

VEAUX

Seuls les bons veaux de lait ont pu maintenir leurs prix. Les ventes de ces derniers sujets rapportaient de 4c à 7c la livre, peu de sujets ont été vendus plus cher. Les veaux de champs ont dû subir une baisse et les acheteurs n'en payaient que 3c la livre; quelques-uns de ceux qui avaient été nourris à la chaudière allaient jusqu'à 3½c et même 3¾c la livre. La demande pour les bons veaux de lait restera bonne, pendant que l'on ne peut s'attendre à de l'amélioration pour les veaux de champs.

AGNEAUX—MOUTONS

Les agneaux ont été fermes à 7c la livre. Il fait plaisir de noter que les agneaux reçus ont une qualité moyenne meilleure que celle que nous avons constatée depuis le début de la saison. Les cultivateurs donnent plus de poids à leurs sujets et cela n'est pas de nature à nuire à la fermeté des prix. Les agneaux non châtrés subissent actuellement une coupe de 1c la livre; cette coupe sera portée à 2c la livre à la fin du mois. Il est à conseiller de s'efforcer de disposer de ces gnaeaux non châtrés au cours du présent mois afin de s'exempter ce cette coupe de 2c. Les moutons se vendent de 1c à 3c la livre.

PORCS

Ce marché s'est comporté de bizarre façon au cours de la journée. Les ventes ont débuté assez lentement dès l'ouverture du marché à 9¼c et les acheteurs prenaient les quantités dont ils avaient besoin sans trop de difficulté; mais vers 1 heure de l'après-midi les arrivages par camions ont commencé à augmenter dans une proportion considérable et les prix se sont relâchés au point qu'il devenait difficile de disposer de porcs à plus que 9c la livre. Les coupes ordinaires sont

(Suite à la page 379)

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 12 SEPTEMBRE 1936

ŒUFS

	La doz.
A (gros)	30c
A (moyen)	28c
A—Poulettes	23c
B	23c
C	20c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

	La lb.
Choix—90 lbs et plus	11c
Bon—80 lbs jusqu'à 89 lbs	10c
Moyen—70 lbs jusqu'à 79 lbs	8c
Commun—60 lbs jusqu'à 69 lbs	6c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	12c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	10c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs	08c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	23c
A—5 lbs à 6 lbs	22c
B—6 lbs et plus	21c
B—4 lbs à 6 lbs	20c

PORC ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	11¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	09½c
Légers 90 lbs à 110 lbs	10½c

POULETS SÉLECTIONNÉS

A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	17c
A—5 lbs à 6 lbs	16c
A—4 lbs à 5 lbs	15c
B—6 lbs et plus	15c
B—5 lbs à 6 lbs	14c
B—4 lbs à 5 lbs	13c
C—6 lbs et plus	13c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	11c
Coqs	10c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal:—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 12 SEPTEMBRE 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 8 SEPTEMBRE 1936 INCLUSIVEMENT — MONTRÉAL et QUÉBEC

BEURRE		FROMAGE Blanc		FROMAGE Coloré	
No 1 pasteurisé	24⅝c	No 1	14⅛c	No 1	14⅛c
No 1 non pasteurisé	24⅛c	No 2	13⅛c	No 2	13⅛c
No 2	23⅝c				

TRES IMPORTANT : — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	La lb.
A	17c
B	16c
C	12c
Coqs	10c

POULETS VIVANTS "A Rôtir"

A—5 lbs et plus	19c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs	11c

POULETS VIVANTS "A Griller"

A—2½ lbs	16c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	14c
C—Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	12c

CANARDS VIVANTS

A	16c
B	14c
C	12c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

	La lb.
A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs, chacun la livre.........8c à 10c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	20c

ŒUFS

	La doz.
A—Gros	31c
A—Moyens	28c
A—Poulettes	25c
B	24c
C	21c
Poulettes (petits)	16c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

	La lb.
Bon	09c
Moyen	7c
Commun	6c

PORCS ABATTUS

Bon	12¼c
Moyen	11¾c
Commun	10½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 14 SEPTEMBRE 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porc à bacon (Select) **Primes de $1.00**	190 à 230 lbs. **$9.00 à $9.25**
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. **$9.00 à $9.25**
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. **$8.50 à $8.75**
Porcs légers	120 à 160 lbs. **$8.00 à $8.25**
Porcs lourds	240 à 270 lbs. **$8.50 à $8.75**
Extra lourds	270 lbs ou plus **$7.50 à $7.75**
Truies	**$6.50 à $7.00**

Vaches

	La lb.
Choix	3¼c à 3½c
Bonne	3c à 3¼c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	1¾c à 2c
Très commune	1c à 1¼c

Veaux de lait

Choix	7½c à 8c
Bon	7c à 7¼c
Moyen	6c à 6½c
Communs	5c à 5½c

Veaux de champs

	La lb.
Bon	3½c à 3¾c
Commun	2¾c à 3¼c

Agneaux

Choix	7c
Non castrés	6c
Commun	5c

Moutons

Bon	3c à 3½c
Commun	1½c à 2c

Bouvillons

Choix	5½c à 6c
Bon	5c à 5½c
Moyen	4¾c à 5c
Commun	3¾c à 4¼c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3¾c à 4¼c
Moyenne	3¼c à 3¾c
Commune	2c à 2½c

Taureaux

Choix	3c à 3¼c
Bon	2½c à 2¾c
Moyen	2¼c à 2½c
Commun	2c à 2¼c

Rapport sur l'état des cultures au 21 août 1936

La Section de la Statistique Agricole présente en date du 10 septembre, son cinquième rapport de la saison sur l'état des récoltes et des cultures.

REMARQUES GÉNÉRALES

En général la situation dans Québec est des plus satisfaisantes, si on la compare à celle des autres provinces canadiennes et des Etats limitrophes de la République voisine. La récolte du foin est supéreirure à celle de l'an dernier, tant en volume qu'en qualité et la récolte des principales céréales s'annonce supérieure à celle de l'an dernier. Quant aux cultures tardives et aux racines, elles sont dans des conditigns légèrement inférieures à la normale, sauf le maïs qui, à 90, montre une infériorité de 15% sur l'an dernier.

Le volume de fourrage disponible dans l'ensemble de la province sera amplement suffisant pour l'alimentation de notre bétail. Les pâturages ont été généralement bons au cours de la saison. La sécheresse que nous avons eue au cours du mois d'août, les a légèrement affectés, mais ils sont en aussi bonne condition que l'an dernier.

RÉCOLTE DES CÉRÉALES

Malgré que le printemps ait été tardif et que dans certaines régions les semailles aient été effectuées en retard, les perspectives de récolte des principales céréales au 31 août, sont généralement des plus encourageantes, sauf en Abitibi. Les fléaux agricoles au cours de la dernière saison, n'ont que peu ou pas affecté ces cultures et d'après les rapports reçus de nos correspondants, il semble que les rendements à l'acre seront supérieurs à ceux de l'an dernier si la température de septembre est favorable.

Nous présentons aujourd'hui l'estimation provisoire de la superficie, du rendement à l'acre et de la récolte totale pour le foin, le blé, l'avoine, l'orge, le seigle et le lin.

FOIN:—Les superficies sous culture de foin à 3,575,800 acres, comparativement à 3,506,200 acres en 1935, accusent une augmentation de 2%, et la récolte totale estimée à 5,354,000 tonnes comparativement à 5,087,000 tonnes en 1935, montre une augmentation de 5%.

[illegible] ficies ensemencée [illegible] ativement à [illegible] accusent une [illegible] .130 000 [illegible]

[illegible] parativement à 1,674,400 acres en 1[illegible] accusent une augmentation de 1%. [illegible] récolte, provisoirement estimée à 48,476,800 boisseaux, comparativement à 45,161,000 boisseaux en 1935, montre une augmentation de 7%.

ORGE:—Les superficies sous culture d'orge à 153,900 acres, comparativement à 140,900 acres en 1935, accusent une augmentation de 9% et la récolte, provisoirement estimée à 3,924,700 boisseaux comparativement à 3,493,000 boisseaux montre une augmentation de 12%.

SEIGLE:—Les superficies sous culture de seigle à 6,280 acres, comparativement à 6,100 acres en 1935, accusent une augmentation de 3% et la récolte, à 109,900 boisseaux, comparativement à 92,000 boisseaux en 1935, montre une augmentation de 19%.

LIN:—Les superficies sous culture de lin á 2,850 acres, comparativement à 2,500 acres en 1935, accusent une augmentation de 14%. La récolte totale estimée à 28,800 boisseaux, comparativement à 25,000 boisseaux en 1935, montre une augmentation de 15%.

B) REMARQUES SUR L'ÉTAT DES CULTURES TARDIVES

En général, durant le mois d'août, la température a été relativement basse et sèche. En plusieurs endroits les plantes ont manqué d'humidité et les perspectives de récolte pour les cultures tardives et les racines, ont été quelque peu diminuées. Au 31 août les grains mélangés, les fèves, les pommes de terre, sont dans des conditions supérieures à celles de l'an dernier. Les autres cultures tardives, sauf le maïs sont dans des conditions à peu près égales à celles de 1935.

La maïs, rapporté à 90%, comparativement à 105, en 1935, semble être la culture qui a le plus souffert au cours de la saison.

Les pâturages sont dans des conditions égales à celles de l'an dernier, bien qu'ils aient souffert par la sécheresse au cours du mois d'août. La production laitière est normale.

On nous signale les dommages suivants:

Par les insectes et les maladies sur les pommes de terre, dans Rivière du Loup, L'Islet et Dorchester.

Par le charbon sur l'orge et l'avoine dans le comté de Drummond;

Par la grêle dans le comté de Richelieu;

Par la pyrale sur le maïs dans Yamaska;

Par la gelée dans l'Abitibi où la presque totalité du grain sera impropre à la semence; une forte partie de la récolte devra être fauchée en vert. Les fèves et les pommes de terre ont été très fortement endommagées par la gelée du 20 août.

Développement et amélioration de l'élevage du moutons

(Suite de la page 373)

[illegible] q[illegible] ont fait du service dans son troupeau que la Station Expérimentale de Ste-Anne possède aujourd'hui probablement un des plus beaux troupeaux de moutons Leicester de la Province de Quebec. Elle obtenait en 1935 une moyenne de 1.6 petits par mère à l'époque du sevrage c'est-à-dire que 23 mères ont engendré [illegible] petits dont 37 furent sevrés à 5 mois. Sur 13 agneaux soumis à la classification, ils furent classés XXX et 2, XX. En 1936, la moyenne était de 1.75 petits par brebis. A chaque printemps, la plupart des toisons sont envoyées à la Coopérative des Producteurs de Laine de Lennoxville et le seul fait que ces toisons sont très bien classées est déjà une garantie que les moutons de la Station Expérimentale de Ste-Anne donnent de la belle laine.

Le second point important dans l'amélioration de l'élevage du mouton consiste dans la bonne alimentation. L'espace ne nous permet pas d'insister sur ce chapitre, mais il importe de noter ici que de bons pâturages bien pourvus d'ombrage et d'eau et à l'abri des chiens sont absolument nécessaires pour avoir du succès dans l'élevage du mouton.

Au cours de l'été, à la Station Expérimentale de Ste-Anne les moutons sont traités contre les vers au moyen des capsules Nema et sont baignés dans la solution Cooper afin de les débarrasser des poux et des tiques. C'est une pratique peu coûteuse que les cultivateurs devraient adopter et qui assure aux moutons une santé vigoureuse et diminue la mortalité.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

LE BULLETIN DE LA FERME

COOPÉRATION, CULTURE MARAICHÈRE, INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE

PARAIT TOUS LES JEUDIS — APICULTURE ET INDUSTRIE SUCRIÈRE — FONDÉ EN 1913 / FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIV, No 39 — QUÉBEC — 24 SEPTEMBRE 1936

ACTUALITE AVICOLE

Concours de ponte Canadien

44ème semaine finissant le 10 sept., 1936

Plusieurs colonies sont très actives et le résultat de la ponte accuse une augmentation de quatre douzaines d'œufs sur celui de la semaine précédente. Si l'on procède par comparaison, le dernier résultat est de 7% supérieur à celui de la semaine correspondante en 1935.

Il n'y a que neuf parquets dont le résultat est inférieur à 50% du rendement possible.

On ne signale que trois œufs disqualifiés durant la semaine. Le poids des œufs se maintient satisfaisant.

Les trois parquets champions de la semaine sont:

Parquet			Points	Œufs
23	L.B.	W. S. Hall..........	62.6	53
29	L.B.	Manor Farm........	57.5	50
8	R.B.	J. H. Smith..........	56.7	50

La situation des six premiers parquets en avant depuis le commencement du concours reste la même. Les points acquis à date sont:

Parquet			Points	Œufs
23	L.B.	W. S. Hall..........	2332.5	2042
29	L.B.	Manor Farm........	2271.8	2049
5	R.B.	J. H. Thompson......	2258.0	2276
26	L.B.	Russell P. Farm.....	2198.6	1982
20	L.B.	G. S. Taylor.........	1991.8	1859
22	L.B.	F. C. Evans..........	1977.7	1907

La première pondeuse qui avait tenu la tête du concours jusqu'à date n'ayant pas pondu au cours de cette dernière semaine, le rang des six premières concurrentes se trouve complètement changé. A date l'alignement est comme suit:

Parquet			Points	Œufs
294	L.B.	Manor Farm........	279.9	238
293	L.B.	Manor Farm........	278.6	243
263	L.B.	Russell P. Farm.....	278.1	240
201	L.B.	G. S. Taylor.........	277.4	249
52	R.B.	J. H. Thompson.....	277.3	245
289	L.B.	Sta. Exper. Ottawa...	272.2	238

39ème CONCOURS DE PONTE CANADIEN TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. J.-H. Pariseau........	P.R.Bl.	1346	1463.9
2. Sta.-Exp. Kapuskasing.	P.R.B.	1368	1550.0
3. Frank Teasdale........	"	1760	1856.1
4. Kenneth Slacer.........	"	1692	1774.8
5. J.-H. Thompson.........	"	2276	2258.0
6. G.-A. Robertson & Son.	"	1765	1773.2
7. Jas.-M. Winter, Jr.....	"	1604	1605.1
8. Jas.-H. Smith..........	"	1812	1920.7
9. R.-W. Kettles..........	"	1435	1486.0
10. Ferme Exp. Ottawa....	"	1724	1882.7
11. Ferme Exp. Ottawa....	"	1555	1603.6
12. Ferme Exp. Ottawa....	"	1705	1849.2
13. Sta. Exp.-Lennoxville..	"	1824	1893.3
14. Sta. Exp. La Ferme....	"	1668	1709.4
15. Sta. Exp. La Ferme....	"	1775	1858.4
16. R.-J. Stéele..........	L.B.	1199	1199.2
17. R. Haycock............	"	1463	1521.6
18. Alex. McLean..........	"	1808	1877.8
19. Ferme Exp Ottawa....	"	1488	1336.0
20. G.-S. Tayler..........	"	1859	1991.8
21. R.-J. Penhall..........	"	1621	1626.8
22. F.-C. Evans...........	"	1907	1977.7
23. W.-S. Hall............	"	2042	x2332.5
25. A.-E. Shank & Son....	"	1696	1790.9
26. Russell L. Farm........	"	1982	2198.6
27. Ferme Exp. Ottawa....	"	1386	1355.3
28. Ferme Exp. Ottawa....	"	1608	1753.0
29. Manor Farm...........	"	2049	2271.8
Total..................		59405	49717.4

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 3 septembre 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale DOMINION de LENNOXVILLE

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1810	1889.8
2. Exp. Sta., La Ferme...	"	1762	1775.1
3. Exp. Sta. Ste-A. Poca..	"	1776	1944.5
4. C. R. Waldron, Co-op.S.	"	1734	1926.6
5. G.-K. Campbell.........	"	1542	1719.8
6. J.-R.Carreau, Co-op. M...........	L.B.C.S.	1453	1503.6
7. Adélard Fortin.........	"	1194	1261.0
8. Arthur Préfontaine.... Co-op. S.............	"	2089	x2116.0
9. J.-A. Lataille.........	"	1819	2032.0
10. Riverside Fm, Co-op. S.	"	1690	1720.0
11. C. Drummond, Co-op. S.	"	1500	1673.7
12. J. H.Pariseau,Co-op.L.	P.R.BL	1467	1463.9
13. Exp. Sta. Lennoxville..	P.R.B.	1909	2086.8
14. W. W. Elliot, Co-op.O.	"	1480	1573.8
15. R. H. Smith, Co-op. S..	"	1737	1754.2
16. Hugh C. Elliott.......	"	1760	1912.5
17. Art. Paquette, Co-op. M	"	1692	1765.6
18. Donat Ostiguy,Co-op.M.	"	1657	1720.6
19. P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1613	1613.0
20. Exp. Sta. Lennoxville..	"	1754	1840.7
Total..................		33438	35293.2

Un programme avicole bien chargé

Le programme des travaux du Service de l'aviculture de la Division des fermes expérimentales, Ministère fédéral de l'Agriculture, comprend tous les sujets qui intéressent l'éleveur de volailles: incubation, éducation des poussins, élevage, production des œufs, reproduction, alimentation, étude des maladies et considérations générales de soin et d'exploitation. Naturellement, les recherches sur les moyens de traiter les maladies constituent l'une des phases les plus importantes du travail. Un laboratoire de pathologie a été établi il y a quinze ans à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour aider le Service de l'aviculture, et grâce aux facilités pourvues par ce laboratoire, à Ottawa et ailleurs, la maladie du pullorum a été complètement extirpée de toutes les basses-cours des fermes expérimentales sur tous les points du Canada.

Les recherches sur l'incubation ont permis de déterminer les proportions d'humidité les plus satisfaisantes pour obtenir les meilleurs résultats dans l'incubation. Elles ont démontré également qu'il est utile de retourner les œufs tous les jours pendant l'incubation. On a constaté que l'élevage en batteries n'est bon que pour de courtes périodes de temps et que, tout considéré, la meilleure méthode d'éducation et d'élevage est de sortir les poussins directement de l'incubateur pour les mettre dans des poulaillers-colonies, dans un endroit éloigné de la basse-cour, si cela est possible. On évite ainsi tout contact direct entre les jeunes sujets et les sujets adultes.

Différents moyens de conduite de la basse-cour en vue de la ponte ont été mis à l'étude et des recommandations ont été faites. A l'heure actuelle, on étudie les batteries de ponte, et cette étude a démontré jusqu'ici que ce matériel peut avoir des avantages pour la production commerciale des œufs. Les concours de ponte, qui sont placés sous la surveillance de ce Service, ont beaucoup aidé à relever la production en développant les bonnes méthodes d'élevage et d'exploitation des basses-cours.

Un système d'enregistrement officiel, basé sur la production et la grosseur des œufs, et l'inscription officielle des ascendants, a été établi par l'intermédiaire de ces concours de ponte. Le Canada est le premier pays qui ait standardisé les concours de ponte et qui emploie les résultats de ces concours comme base du contrôle.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 10 septembre 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale.

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1. Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	2037	2323.4
2. Couvoir Coop. St-Raym.	"	1782	1736.2
3. Tayler, G. S............	"	2225	2511.2
4. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B	1974	2179.9
5. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	2050	2185.7
6. Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1922	1975.1
7. Letendre, J.-W.........	"	1416	1539.0
8. Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1456	1475.5
9. Couv. Coop. St-Augustin	"	1766	1767.4
10. Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1597	1833.2
11. Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)...........	"	2086	2228.9
12. Couv. Coop. Montmagny (Marier)............	"	1613	1629.1
13. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1817	1855.6
14. Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1848	1909.5
15. Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1807	1952.0
16. Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1774	1915.4
Total..................		29170	30968.1

LE "BULLETIN DE LA FERME" est imprimé par "LE SOLEIL", Limitée Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec

LE BULLETIN DE LA FERME
REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL
Coopération, Elevage, Aviculture, Industrie laitière.
Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.
Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 24 SEPTEMBRE 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 39

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Le cultivateur japonais paye en taxes de 31 pour cent à 51 pour cent de son revenu

* * *

Le miel joue un rôle important dans la nourriture des athlètes pendant la période d'entraînement.

* * *

Le volume physique des affaires au Canada dont l'index était à 99.2 au mois de juin 1935 a sauté à 110.3 durant l'année.

* * *

La faucille a été, de temps immémorial, le plus employé pour la moisson jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, lorsque la première moissonneuse a fait son apparition.

Beurre et fromage

La vente publique du 16 septembre à Montréal, faite sous les auspices du Comptoir Coopératif de l'U. C. C. a rapporté 25 1/8c la livre pour 625 boîtes de beurre pasteurisé No 1 et 24 5/8c. pour 25 boîtes de No 2.

1800 boîtes de fromage blanc No 1 ont trouvé acquéreur à 13 13/16c. et 480 boîtes de coloré à 13 7/8c.

Fruits et légumes

Les réceptions de fruits et de légumes à Montréal, durant la semaine se terminant le 10 septembre, se sont élevées à 290 wagons, soit dix de plus que la semaine précédente. La répartition est rapportée comme suit: 11 wagons de pommes; 26 de pommes de terre, trois d'oignons; 86 de fruits assortis; 7 de légumes assortis; 134 de bananes et 23 de fruits tropicaux.

Le marché des pommes de terre est lent, l'offre très abondante et la demande languissante. Le prix se maintient à Montréal comme à Québec, de $1.00 à $1.10 le sac de 80 lbs qualité No 1.

Un livre utile pour les éleveurs de porcs

Ce que l'on peut appeler le grand manuel ou *vade mecum* des éleveurs de porcs de tous les pays du monde est le "Pig Breeders' Annual" ou "Annuaire des éleveurs de porcs" dont le 16ème volume vient de paraître pour1936-37. Créé il y a seize ans par l'Association des éleveurs de porcs de la Grande-Bretagne pour encourager le développement des industries du porc et du bacon, cet Annuaire est devenu le livre classique de référence pour les éleveurs de porcs de tous les pays. C'est la seule publication du genre, et grâce à la collaboration d'experts du monde entier sur l'élevage, l'alimentation, l'exploitation, la nutrition et la science vétérinaire, il constitue une source universelle de renseignements sûrs. La contribution du Canada est fournie par G. B. Rothwell, commissaire de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture. Cet annuaire est publié à Londres, Angleterre, par l'Association et ne coûte qu'un prix minime.

Le Canada et le congrès mondial d'industrie laitière

Le Canada sera représenté officiellement au onzième congrès mondial d'industrie laitière, qui doit avoir lieu à Berlin, en Allemagne, du 22 au 28 août 1937. Ce congrès, qui a lieu tous les trois ans, est la réunion la plus importante des représentants de l'industrie laitière du monde entier.

Les sujets suivants sont inscrits au programme du congrès:—Préparation, traitement et amélioration de la qualité du lait; Vente du lait et des produits laitiers; Placement du lait et de ses produits; Gestion des affaires; Instruction laitière; Machines laitières; Bâtiments laitiers; Problèmes techniques de fabrication; Instruments laitiers et Moyens de transport.

Il se tiendra également au Congrès une exposition internationale des produits laitiers, à laquelle les derniers développements dans l'industrie laitière à travers le monde seront présentés, ainsi que les méthodes de réclame et de publicité ayant pour but d'augmenter la consommation du lait et des produits laitiers.

Une tournée des différentes parties de l'Allemagne par les délégués doit avoir lieu à la fin du congrès. Les délégués auront à cette occasion l'avantage de voir les vastes établissements laitiers industriels, les instituts de recherches laitières et les fermes laitières, qui sont très modernes et très avancées en Allemagne.

La sélection de la semence est la première considération

La récolte de grain sera légère cette année pour l'ensemble du Canada, mais il y a heureusement des récoltes normales dans les provinces maritimes, le Québec, et dans certaines régions de chacune des autres provinces. Cependant, ces récoltes ne pourront guère combler le déficit qui existe dans les autres parties du pays.

Par une organisation judicieuse, dit le Commissaire fédéral des semences, une faible récolte peut être employée si avantageusement qu'il n'en résulte aucun inconvénient sérieux. Pour s'organiser il faut d'abord songer à l'approvisionnement de semence pour l'année suivante. Cet approvisionnement est la première considération, que la récolte soit faible ou abondante. Lorsque la quantité de grain sur laquelle la semence doit être choisie est bien inférieure à la normale, comme elle l'était en 1936, la question du choix de la semence devrait recevoir la première considération attentive des cultivateurs.

Certaines récoltes sont presque entièrement inaptes à servir de semence parce qu'elles ne pèsent pas le poids ou que leur faculté germinative s'est détériorée au cours de l'hiver, mais sur la plupart des fermes canadiennes, au moins une partie du grain récolté est de bonne qualité pour la semence à condition d'être bien nettoyé et classé.

Les cultivateurs qui font l'inventaire de leur provision de grain après leur moisson et qui conservent, quand cela est possible, une partie de leur grain de meilleure qualité, blé, avoine, orge ou autres grains pour la semence, non seulement se rendent service à eux-mêmes, mais ils rendent aussi un grand service au public.

L'Exposition de Québec

Nous n'avons aucunement forcé la note en prétendant que l'Exposition provinciale de cette année avait été l'une des plus belles et l'une des mieux réussies que nous ayons vue. Dans tous les départements les exposants ont rivalisé d'ambition pour présenter au public quelque chose digne de son attention. Seulement il nous faut dire que c'est à regret que nous avons remarqué l'absence de plusieurs éleveurs du Bas de Québec qui d'habitude prenaient de bons prix à Québec.

Quelques éleveurs sont d'avis que la suppression des concours inter-comtés est une des causes principales de cette faiblesse de l'exposition régionale cette année.

Peut-on espérer que les commissaires de l'Exposition avec le concours du Syndicat des Eleveurs pourront obtenir des administrations provinciale et fédérale les octrois nécessaires pour rétablir ces concours qui non seulement donnaient plus d'importance à l'exposition régionale de Québec mais créait une émulation de bon aloi entre les propriétaires de troupeaux participants à ce concours de troupeaux.

Il est vrai que nous vivons des années difficiles que l'économie s'impose dans toutes les entreprises, mais il ne faudrait pas que le désir légitime d'épargner induise les chargés de pouvoir à commettre des erreurs préjudiciables à l'avancement de l'agriculture régionale. Il est certaines économies qui occasionnent des reculs souvent irréparables.

Témoignages sur "osons!"

Un député de l'Assemblée législative, aujourd'hui ministre dans le cabinet Duplessis, écrit à l'auteur:

"Je ne me sens pas la compétence de faire la cririque de votre travail, mais permettez-moi d'attirer votre attention sur la partie qui m'a le plus ému; c'est pour moi le résumé de tout votre ouvrage: apprendre à nos jeunes, ou à tous ceux qui ne le sont déjà plus, à produire quelque chose indépendamment des corps publics et à garder la fierté de transmettre à leurs enfants l'entreprise qu'aura illustrée un nom.

"Si l'on pouvait comprendre une fois pour toutes que les biens dont nous sommes possesseurs ne nous appartiennent pas en propre; qu'ils doivent satisfaire certains besoins bien légitimes, personnels ou de famille, mais qu'au delà, ils appartiennent à l'héritage commun que nous devons transmettre à d'autres, afin d'établir une dynastie soit professionnelle, industrielle, financière ou commerciale qui s'imposera à l'attention de tous les groupes de ce pays.

"Votre livre fera énormément de bien et je vous félicite de votre effort en mon personnel et au nom de tous ceux qui, après lecture, seront meilleurs citoyens, parce qu'il auront pris conscience de leur devoir social."

"Osons", par J.-H. Marcotte, 3ème édition, 12ème mille, est en vente au prix de 25 sous dans toutes les librairies, ou à "La Renaissance Economique", 57 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Le pouvoir d'achat agricole

Notre indice provisoire du revenu agricole au Canada pour les douze mois à fin juin dernier est de 55.56 (1926 = 100), contre 54.98 pour les douze mois à fin mars, et 52.80 pour la période correspondante à fin juin 1935. Notre indice du prix de revient agricole est respectivement de 73.95, 73.49 (revisé) et 74.11, ce qui donne pour indice du pouvoir d'achat agricole, respectivement 75.13, 74.81 (revisé) et 71.25.

Pour le trimestre à fin juin, le revenu agricole dépasse de 5 p. 100 celui du trimestre correspondant de 1935 et celui de tous les deuxièmes trimestres depuis 1930. Notons, toutefois, que ce revenu comprend le paiement par le Gouvernement fédéral de $6,440,000 de certificats du pool du blé aux agriculteurs de l'Ouest. Si l'on enlève cette somme, le blé a donné 23 p. 100 de moins de revenu pour le trimestre que pour le trimestre correspondant de 1935, surtout à cause de la diminution des livraisons, mais aussi de la baisse des prix. Les autres céréales ont rapporté aussi moins de revenus, parce qu'on a exporté moins aux Etats-Unis, mais le prix beaucoup plus élevé des pommes de terre en a plus que doublé le revenu de 1935. Le lait rapporté un peu plus, et les ventes de bétail 10 p. 100 de plus, mais le revenu tiré des œufs et des volailles a diminué de 10 p. 100. Les produits de l'érable et la laine ont payé davantage à cause de la hausse des prix. Les fruits hâtifs ont donné moins.

Les revenus du trimestre en cours, qui finit ce mois-ci, n'excéderont peut-être pas ceux d'il y a un an, car la hausse des prix ne compensera vraisemblablement pas la diminution de la plupart des récoltes résultant de la sécheresse prolongée dans la Prairie et une partie du centre de l'Ontario. Notre indice provisoire pour ce trimestre sera donné dans la *Lettre* de décembre.

SEPTEMBRE 1936

Le Soleil entre à la Balance le 23, à minuit 26 m.

P.L. le 1, à 7 h. 37 m. du matin. - N.L. le 15, à midi 41 min.
D.Q. le 7, à 10 h. 14 m. du soir. - P.Q. le 23, à 5 h. 12 m. du soir.
P.L. le 30, à minuit 58 m.

Jours		Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
25	Vend.	†vr	De la férie.	5 38	5 37
26	Sam.	r	Saints JEAN de BREBEUF et COMP.	5 39	5 35
27	DIM.	rvr,r	XVII apr. la Pentec.	5 41	5 33
28	Lundi	†r	Saint Wenceslas, Duc. Mart.	5 42	5 31
29	Mardi	b	DEDICACE de Saint MICHEL Archange.	5 43	5 26
30	Merc.	b	Saint Jérôme, Conf. Doct.	5 44	5 27

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

Les travaux des cercles de la jeunesse agricole font de bons progrès au Canada

L'organisation des cercles de la jeunesse agricole est l'une des initiatives les plus actives et les plus encourageantes de l'agriculture canadienne. Cette entreprise qui est dirigée par les ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture et les Services d'extension des Collèges d'agriculture, est consolidée et coordonnée par l'agence du Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole. Elle est nationale dans sa portée et dans ses aspects.

Cette initiative, établie pour les enfants de la ferme, garçons et filles, et lancée au Canada il y a quelque vingt-cinq ans, s'est développée et améliorée graduellement, si bien qu'elle occupe aujourd'hui une situation importante dans le programme d'extension des ministères de l'Agriculture, dans toutes les provinces. Elle a pour but de stimuler l'intérêt dans la vie de la ferme; de fournir une instruction pratique en agriculture et en économie ménagère; d'améliorer les pratiques de la ferme; d'encourager l'emploi de meilleurs bestiaux et de meilleure semence, et de former les jeunes gens pour en faire des citoyens utiles dans leurs districts respectifs.

Les concours nationaux ou internationaux de cercles sont conduits tous les ans par le Conseil canadien, de concert avec l'Exposition royale d'hiver de Toronto. En 1935, le programme des concours comprenait six projets, notamment, vaches laitières, bœufs d'engrais, porcs, volailles, grain de semence et pommes de terre de semence, et soixante-quatre membres ou trente-deux équipes de deux membres chacune, représentant toutes les provinces du Canada.

Cinq des concours nationaux annuels ont été conduits par le Conseil depuis qu'il a été formé en 1931. Il a été clairement démontré que ces concours exercent une influence très précise et très bienfaisante sur les travaux des cercles. Les règlements nécessaires pour les concours portent sur l'organisation et l'activité des cercles et les examens oraux, qui forment partie de chaque projet, encouragent l'étude du projet par les membres. Le choix des équipes pour le concours de Toronto se fait au moyen de concours d'élimination, conduits sur la même base générale que l'événement national.

Les membres actuels du Conseil se composent des suivants: Ministère fédéral de l'Agriculture, tous

(Suite à la page 387)

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

La conservation des choux de Siam

CE n'est pas tout de cultiver des choux de Siam; pour en tirer tout le profit possible, il faut savoir les conserver en bon état jusqu'à la consommation qui est souvent reportée à une date éloignée durant la saison froide.

L'arrachage, dans notre région, peut s'effectuer vers le 15 octobre, avant les fortes gelées et autant que possible durant une période sèche. Le travail est alors plus agréable et s'exécute plus rapidement, car il doit se faire à la main. En arrachant les choux de Siam, il est sage de les débarrasser immédiatement de leurs feuilles et de leurs racines. Il faut prendre soin de ne pas les endommager, car on augmenterait alors les chances de pourriture.

Avant d'entrer les choux de Siam en cave ou en un autre endroit propice, on fera bien de les laisser sécher sur le champ. La cave doit être sèche, assez froide et bien ventilée. Si le plancher est fait de terre humide, on doit ajouter un plancher en bois à claire-voie qui permettra une meilleure circulation de l'air.

Les cultivateurs qui récoltent une quantité considérable de choux de Siam ne doivent pas tous les empiler dans un même carré, à moins d'y construire au centre une cheminée à claire-voie, toujours pour faciliter la circulation de l'air. Il ne faut pas oublier que les légumes tout comme les fruits respirent, quoique très lentement en hiver, et que si l'air fait défaut, ils ne se conserveront pas.

La température la plus favorable pour bien conserver les choux de Siam est de 38°F. Si l'année précédente, on a subi des pertes considérables dues à la pourriture molle, il sera sage de désinfecter la cave ou tout autre endroit servant à l'entreposage des légumes avec une solution de vitriol bleu (sulfate de cuivre) à raison de une livre dans 5 gallons d'eau. On peut soit pulvériser cette solution ou laver les murs et le plancher avec une brosse.

Le cultivateur qui aura pris toutes ces précautions pourra être assuré de conserver ses choux de Siam jusqu'au printemps suivant, c'est-à-dire jusqu'au mois d'avril; à la condition cependant qu'il ait soin au cours de l'hiver de faire une sélection pour enlever tous ceux qui pourraient être atteints de pourriture.

Beau succès des aviculteurs

NOUS sommes heureux d'offrir à nos lecteurs, grâce à la généreuse collaboration de M. Jos.-D. Barbeau, chef du Service de l'aviculture provinciale, le nom des gagnants des prix dans les classes des couvoirs coopératifs, certifiés à l'Exposition Provinciale de Québec. Notre journal se joint à M. Barbeau pour offrir ses félicitations aux heureux gagnants.

RACE PLYMOUTH ROCK BARRÉE

SECTION—Troupeau

1er	prix	—	Couvoir de	Montmagny,	Jos.-C. Hébert,	gérant.
2ème	"	—	" "	St-Anselme,	J.-E. Lavallée,	"
3ème	"	—	" "	St-Isidore,	J.-F. Guillemette,	"
4ème	"	—	" "	St-Guillaume,	Jos. Bélisle,	"
5ème	"	—	" "	St-Augustin,	Aurélien Côté,	"
6ème	"	—	" "	Beauce-Jonction,	L.-P. Nadeau,	"
7ème	"	—	" "	Marieville,	Rodrigue Ruel,	"
8ème	"	—	" "	St-Raymond,	Antonio Plamondon,	"
9ème	"	—	" "	St-Antoine,	Thomas Marchessault,	"
10ème	"	—	" "	Beauce-Jonction,	L.-P. Nadeau,	"
11ème	"	—	" "	Laurierville,	Napoléon Normand,	"
12ème	"	—	" "	St-Antoine	Thomas Marchessault,	"
13ème	"	—	" "	St-Michel,	Lauréat Pouliot,	"
14ème	"	—	" "	Hull,	Charles Murphy,	"

SECTION—Cochet

1er	prix	—	Couvoir de	St-Guillaume,	Jos. Bélisle,	gérant.
2ème	"	—	" "	St-Anelme,	J.-E. Lavallée,	"
3ème	"	—	" "	St-Eugène,	Zéphir Leblanc,	"
4ème	"	—	" "	Papineau,	Victor Daigneault,	"
5ème	"	—	" "	St-Anselme,	J.-E. Lavallée,	"
6ème	"	—	" "	Hull,	Charles Murphy,	"
7ème	"	—	" "	Beauce-Jonction,	L.-P. Nadeau,	"

SECTION—Poulette

1er	prix	—	Couvoir de	St-Guillaume,	Jos. Bélisle,	"
2ème	"	—	" "	St-Eugène,	Zéphir Leblanc,	"
3ème	"	—	" "	Papineau,	Victor Daigneault,	"
4ème	"	—	" "	St-Anselme,	J.-E. Lavallée,	"
5ème	"	—	" "	Papineau,	Victor Daignault,	"
6ème	"	—	" "	Hull,	Charles Murphy,	"
7ème	"	—	" "	Hull,	Charles Murphy,	"

(Suite au dernier couvert)

COLONISATION

Pourquoi pas nous?

Durant le dernier siècle, au Canada, nous n'avons pas eu une situation semblable à celle que nous vivons depuis quatre ou cinq ans.

Aujourd'hui, les Canadiens sont obligés de s'établir chez eux.

Cet état de choses ne s'était pas vu auparavant.

Depuis toujours, chez nous, le problème de l'établissement des Canadiens s'était réglé, dans la majeure partie des cas, par l'exode vers les centres industriels du pays voisin.

La même émigration régla aussi la question du chômage.

Des Canadiens allèrent s'établir dans les plaines de l'Ouest, mais généralement après avoir passé quelques années aux Etats-Unis.

Cela ne se peut plus. Ces provinces ont édicté des lois prohibitives pour les gens qui voudraient mettre en valeur leurs terres publiques, excepté pour ceux qui y résident depuis des années.

De même aussi, nos gens ne peuvent plus traverser la frontière du sud pour se fixer à demeure dans les villes industrielles, comme autrefois.

Nos voisins du sud trouvent qu'ils ont assez de leurs chômeurs à faire vivre.

Et, pour la première fois dans notre histoire, nos gens sont forcés à s'établir chez eux.

Non pas qu'ils n'eussent pas pu s'y établir plus tôt.

Mais au lieu de développer eux-mêmes les ressources naturelles de leur pays, pour leur bénéfice et pour celui de leurs enfants en âge de fonder des foyers, ils préférèrent s'employer au service des autres; des autres qui, en plus de travailler avec leurs bras, pensaient, réfléchissaient, travaillaient aussi du cerveau.

En certains milieux, pour excuser notre déchéance, on dit: nous étions si pauvres!

Est-ce bien le cas? Nous sommes persuadés du contraire lorsque nous nous rappelons qu'après quelques siècles d'occupation du pays, nous avions la terre, le commerce, une partie importante de l'industrie, plusieurs banques, des professionnels qui pouvaient se mesurer par leur savoir avec n'importe quelle autre classe professionnelle du pays, lorsque nous considérons que nous avons des ouvriers réputés pour leur endurance et pour leur ingéniosité, un capital humain d'une valeur à nulle autre semblable pour mettre

(Suite au dernier couvert)

L'ANEMIE DES PORCELETS

par J.-R. PELLETIER, M. Sc., Assistant-Régisseur, Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière.

DANS notre province, l'anémie est une des maladies les plus communes, sinon la première, chez les porcs. En plus d'être très répandue, elle fait généralement des ravages très conséquents, étant donné qu'elle affecte les porcs à l'époque critique de leur existence, c'est-à-dire durant l'allaitement et au sevrage. L'anémie est une série de troubles morbides caractérisés par une diminution du nombre des globules rouges ou de la quantité d'hémoglobine du sang. Elle est causée par un manque de fer dans l'organisme du jeune porc et le lait de la truie est particulièrement pauvre en cet élément; surtout si on a réduit la quantité de matière minérale donnée durant la gestation. Le rachitisme, qui démontre un peu les mêmes symptômes est également causé par une diète déficitaire en matière minérale, surtout de calcium et de phosphore, mais il apparait surtout durant la période de croissance après le sevrage.

Généralement l'anémie est fréquente chez les portées d'hiver gardées à l'intérieur où elles n'ont accès à aucune source d'aliments ferriques, à moins de les fournir artificiellement. Quelles que soient les conditions d'entourage, la maladie sévira partout où les porcelets seront limités à la stricte diète du lait de la mère pour une période de 3 à 4 semaines après la mise-bas. A sa naissance, le porcelet possède une réserve de fer pour environ trois semaines et on suppléera à mesure qu'il vieillit en lui faisant consommer d'autres aliments dont la quantité de fer suffira pour enrayer la maladie.

A la suite des expériences conduites à cette Station sur l'efficacité des traitements simples et peu coûteux et des observations sur plusieurs fermes où des pertes considérables de gorets furent notées, nous considérons les dégâts d'une importance économique si grande que nous croyons très urgent d'en signaler les principaux faits à nos cultivateurs soucieux de leur élevage porcin.

LES PRINCIPAUX SYMPTOMES

Dans les cas aigus, on note une pâleur progressive des muqueuses de la peau surtout des oreilles. La respiration est profonde et précipitée. Le porc subit des tremblements musculaires, il s'affaiblit, maigrit et il prend l'habitude de boire de l'urine. Le poil devient raide et terne et la peau apparait rugueuse. A la lumière solaire, la pâleur des muqueuses ou le manque de rouge dans le sang nous apparaissent mieux; de même qu'un gonflement démesuré sous la gorge. L'examen des organes internes du porcelet montre que les rognons sont tachetés, le cœur grossi, les muscles internes pâlis et qu'un excès de liquide réside dans le thorax et l'abdomen. Les plus gros porcelets sont généralement les premiers à être atteints de cette maladie à développement rapide. Dans de nombreux cas, l'invasion d'autres maladies est commune due à l'affaiblissement général du porcelet anémique qui n'offre alors guère de résistance. La diarrhée est à cette époque des plus néfastes de même que la pneumonie, lesquelles hâtent indirectement la mort de l'animal.

LES MOYENS de PRÉVENTION

Cette maladie se contrôle bien pourvu qu'on attende pas, pour y remédier, que les porcelets soient rendus à l'état extrême de dépérissement. Même les remèdes les plus efficaces sont vains, si on les laisse langoureux plus d'une semaine. Un expérimentateur (Hamilton *et al.*, Jour. of Agr. Res. Vol. 47, No 8) rapporte que même en appliquant son meilleur remède, il enregistrait encore 24% de mortalité avec des gorets ayant préalablement la réserve d'hémoglobine du sang réduite au niveau de l'anémie. C'est donc dire qu'il est non seulement mieux de prévenir que de guérir, mais il est strictement essentiel de réagir à l'avance, sinon les pertes seront considérables.

Quelle que soit l'époque de l'année l'anémie est rarement conséquente si les gorets reçoivent de la lumière, de l'exercice en abondance et s'ils ont accès à la terre ou à la végétation soit à l'intérieur comme au dehors. C'est en raison de telles circonstances favorables que l'anémie est moins fréquente en été chez les porcelets qui vont au grand air. En hiver, l'épidémie est grande parce que les porcelets sont confinés à l'intérieur, sans libre accès à la matière minérale du sol ni de source artificielle, avec en plus un état sévère de froid et une atmosphère humide.

De tous les moyens possibles de contrôle, nous mettrons à l'avant ces trois principaux:

a) *Les galettes de terre aux petits.*—La coutume qu'ont certains cultivateurs de jeter assez régulièrement une pelletée de terre gazonnée ou de cendre dans le parquet de la truie avec ses petits a sûrement contribué à sauver la vie d'un très grand nombre de porcelets. En avalant les particules fines de terre de petites quantités de fer seront absorbées. De plus, en mâchant les racines de gazon, les porcelets s'initieront plus tôt à manger et de là à trouver plus vite leur subsistance. Dans un cas d'infection anémique sérieuse, ou lorsqu'on est en retard pour y remédier, on arrosera les galettes de terre au moins 3 ou 4 fois par semaine avec une solution de 1 once de sulfate de fer dilué dans une pinte d'eau et cela jusqu'au moment de les sevrer.

b) *Le badigeonnage du pis de la truie.*—Un cultivateur qui à l'automne précédent, n'aurait pas fait serrage de galettes de terre pour ses porcelets pourrait encore au printemps prévenir les pertes de vie. Une seconde méthode simple, peu coûteuse et facile d'opération est celle de badigeonner (peinturer) le pis de la truie, 2 ou 3 fois par semaine jusqu'au sevrage avec une solution à base d'élements ferreux. Elle s'applique au moyen d'un pinceau ordinaire et juste au moment où les petits s'apprêtent à prendre la tétée. Ce travail nécessite beaucoup de douceur de la part de l'éleveur. Cette solution peut être faite de 1 once de sulfate de fer, 1 chopine de mélasse et 1 pinte d'eau. La quantité de fer peut être augmentée suivant l'état plus affaibli des petits.

c) *L'application directe du fer.*—Bien des éleveurs sont déjà initiés à la méthode de donner à chaque jour à tous les porcelets une petite dose de sulfate de fer pur, appliqué directement au goret, en le plaçant sur la langue au moyen d'une petite cuillère. Cette opération, tout en étant probablement la plus efficace au contrôle de l'anémie, est assez difficile d'application; elle exige bien du temps et de la patience.

(Suite à la page 387)

LA SEMENCE

(Reproduit de l'"Alliance Agricole Belge")

ELLE est, en agriculture, de la plus haute importance... et on la paie son prix.

C'est que, la veleur de la terre et les engrais, le travail, les soins les plus intelligents ne feront pas sortir une bonne récolte d'une graine médiocre ou mauvaise...

Il y a mieux. Certaines semences nuisent aux cultures...

Rien de pire dans un semis que la graine de chiendent. Cela vous donne bientôt un enchevêtrement de tiges souterraines qui diminue la valeur marchande du sol et compromet les produits...

Et cela tient, le chiendent... Si nous avons eu à en purger une parcelle, nous nous en souvenons...

Rien de pire dans un semis de trèfle que les petites graines grises de la cuscute... Cela donne des taches qui grandissent... qui grandissent, où le trèfle est mangé. Et puis, la mauvaise plante donne elle-même ses graines. C'est une ruine que cette saleté-là!

Ayant appris tout cela à nos dépens, nous tâchons de prendre nos précautions.

Les laboratoires de contrôle de semences n'ont pas d'autre objet que de nous éclairer là-dessus...

Une bonne terre infectée devient une mauvaise terre. Nous le savons par expérience...

C'est la même chose en élevage.

Une riche étable pleine d'excellentes bêtes... Ces vaches produisent à plein rendement. En fin de carrière elle fournissent une bête de boucherie qui se vend cher.

Il suffit d'une semence aussi pour tout détruire. Un achat inconsidéré et voici la tuberculose... bêtes qui toussent, bêtes qui maigrissent, bêtes qui tarissent... bêtes qui empoisonnent et qui tuent.

Pour ruiner l'éleveur, il n'a fallu qu'un tout petit microbe qu'on ne voit qu'aux forts grossissements du microscope...

C'est terrible, ce que peut faire une mauvaise semence...

Eh bien! mes lecteurs, je n'ai pas l'habitude, dans mes chroniques, de parler culture ou élevage... donc ceci n'est que mon entrée en matière, vous le savez.

En Espagne, à l'heure actuelle, il y a une jeunesse masculine... et féminine qui incendie les églises, tue les prêtres et les religieux, bouleverse tout...

Il y en a autant en France... Elle n'attend que l'occasion d'agir...

Il y en a chez nous aussi.

Pourtant, cette jeunesse-là, il y a quinze ans, c'étaient de bons petits garçons et de bonnes petites filles. Ils avaient la douceur, la candeur, toutes les qualités qui rendent l'enfance aimable.

C'étaient des petits... comme les vôtres... comme nous étions nous-mêmes quand nous avions six ou sept ans.

Le malheur voyez-vous, c'est que sur ces terres fraiches est tombée une mauvaise semence.

Le malheur, c'est que dans ces organismes sains, s'est introduit le mauvais microbe...

Le chiendent a tout envahi, tout étouffé. Le microbe a rongé tous les bons sentiments.

Il n'y a plus rien à récolter là.

Il n'y a plus de cœur là...

Il ne reste que les produits des graines nuisibles. Il n'y a plus que les poisons que les microbes secrètent à jet continu; la haine, la rage, l'exaspération.

Hélas, ils ne sont pas seulement méchants et mauvais. Ils sont en outre effroyablement malheureux eux-mêmes.

Ils ne font qu'envier, souffrir de la paix et du bonheur des autres. Quand ils auront tout détruit autour d'eux si on les laisse faire, ils se détruiront eux-mêmes.

C'est que l'animal le plus terrible lorsqu'il est enragé, c'est la bête humaine... cette brute que nous avons tous en nous et qu'il faut museler, tenir en bride, surveiller...

Dès que le microbe des doctrines subversives a rongé l'âme, a battu et vaincu l'esprit qui doit conduire la bête, celle-ci a tôt fait de prendre le mors aux dents...

Cela n'a pas de raison, un cheval emballé.

Un taureau furieurx n'en a pas davantage.

Or, le microbe qui fait cette affreuse besogne... il a mille et une manières de s'introduire.

Il s'appelle impureté. On le prend par la fréquentation, volontaire ou non, des gens en qui il vit.

Il s'appelle incrédulité. On le prend en écoutant les gens qui le répandent...

On peut les rencontrer à l'école. C'est peut-être à l'âge où on y va qu'ils sont les plus nocifs.

A l'école, on trouve des maîtres et des camarades.

Voici une petite histoire! Dans une commune, l'instituteur refuse de faire la leçon de religion. Le curé s'en charge, comme c'est son droit.

Après son départ, l'instituteur commence sa classe par ces mots: "Maintenant que M. le Curé est parti, mes enfants, nous allons nous occuper de choses sérieuses.

C'est l'instituteur qui parle ainsi... celui qui représente pour les enfants ce qu'il y a de plus savant... de plus respectable à cause de sa science...

Supposez ces mots répétés avec quelques variantes plusieurs fois par semaine... Aucun jeune organisme ne résiste à l'inoculation répétée du microbe... C'est ainsi que les nourrissons s'infectent de tuberculose. Avouez que toutes ces conditions d'infection sont réalisées iéi... et que la maladie doit s'en suivre.

Ce n'est pas des écoles chrétiennes que sont sortis les jeunes communistes qui font le coup de feu dans les rues de Barcelone et de Madrid...

A côté du maitre qui veut faire du mal, l'enfant rencontre le mauvais camarade, qui n'a rien reçu de ses parents que de mauvais exemples, qui a fait le mal peut-être, par imitation, avant de savoir qu'il était le mal. Si, par extraordinaire, le premier microbe a avorté, le second réussira...

Eh! bien, je vous demande, parents chrétiens, en ce temps où il s'agit de choisir les écoles, de faire attention aux semences qui vont tomber dans les âmes de vos enfants...

Je ne me mets nullement ici sur le terrain politique.

Je sais qu'il y a dans nos écoles communales, surtout à la campagne, beaucoup d'instituteurs dignes de la plus haute estime, des gens devant lesquels nous avons à tirer notre chapeau.

Ils considèrent leurs fonctions comme une mission. Ils se dévouent sans compter et loin d'être seulement les maîtres qui enseignent, ils sont, avec

(Suite à la page 387)

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Les gagnants de prix de l'Exposition de Sherbrooke

Le secrétaire de l'Association des Eleveurs de Bovins Canadiens nous communique le rapport de classement du bétail Canadien à l'Exposition de Sherbrooke. On souligne le fait que les éleveurs de Cantons de l'Est ont fourni cette année le plus grand nombre d'exhibits de bétail laitier. M. Camille Bouchard agissait comme juge.

RACE BOVINE CANADIENNE

Veau mâle, moins d'un an.—1. A.-G. Beauregard, North Stukeley; 2. Jos. Desmarais, Racine; 3. Jos. Bourassa, North Stukeley; 4. J.-B. Dorais, Ste-Anne de Stukeley.

Veau mâle, un an, junior.—1. A.-G. Beauregard; 2. Edmour Gaucher, St-Valérien; 3. Ho & O. A. Fowler, Kingsbury; 4. Jos. Desmarais; 5. Jos. Bourassa; 6. P. Fortier, Melbourne.

Mâle, un an, senior.—1. Albert Marcoux, Coaticook.

Taureau 2 ans.—1. Jos. Desmarais; 2. J.-Bte Dorais.

Taureaux 3 ans et plus.—1. A.-G. Beauregard; 2. Edmour Gaucher; 3. Jos. Bourassa; 4. Jos. Desmarais.

Champion junior.—"Diamand de l'Ecole", propriété de A.-G. Beauregard, North Stukely.

Champion senior et Grand Champion.—"Bennett de Ferme Centrale", propriété de A.-G. Beauregard.

Génisses moins d'un an.—1. E. Gaucher; 2. A.-G. Beauregard; 3. Fowler; 4. J. Bourassa; 5. A. Marcoux; 6. Jos. Desmarais.

Taures, un an, junior.—1. E. Gaucher; 2. A.-G. Beauregard; 3. J.-Bte Dorais; 4. H. Fowler; 5. A. Marcoux; 6. J. Bourassa; 7. Jos. Desmarais.

Taures, un an senior.—1. H. O. & O. A. Fowler; 2. J.-B. Dorais; 3. E. Gaucher; 4. A.-G. Beauregard; 5. Jos. Desmarais.

Taures, 2 ans.—1. J.-Bte Dorais; 2. Edm. Gaucher; 3. Jos. Bourassa; 4. Fowler; 5. A. Marcoux; 6. Jos. Desmarais.

Vache sèches, 3 à 5 ans.—1. E. Gaucher; 2. A.-G. Beauregard; 3. H. O. Fowler; 4. Jos. Desmarais.

Vaches sèches, 5 ans et plus.—1. A.-G. Beauregard; 2. H. O. & W. A. Fowler; 3. Jos. Desmarais; 4. A. Marcoux.

Troupeaux junior.—1. E. Gaucher; 2. A.-G. Beauregard; 3. Fowler; 4. Dorais; 5. Bourassa; 6. Marcoux; 7. Desmarais.

Progéniture junior de père.—1. E. Gaucher; 2. A.-G. Beauregard; 3. Fowler; 4. Bourassa; 5. J.-B. Dorais; 6. A. Marcoux; 7. Jos. Desmarais.

Vaches en lait, 2 ans.—1. A.-G. Beauregard; 2. E. Gaucher; 3. J.-B. Do-Dorais; 4. J. Desmarais.

Vaches en lait, 3 à 5 ans.—1. E. Gaucher; 2. A.-G. Beauregard; 3. J. Bourassa; 4. J.-B. Dorais; 5. Fowler; 6. A. Marcoux; 7. J. Desmarais.

Vaches en lait, 5 ans et plus.—1. E. Gaucher; 2. Beauregard; 3. Bourassa; 4. Dorais; 5. Fowler; 6. Marcoux; 7. Desmarais.

Championne junior.—"Muguette", propriété de M. Edm. Gaucher.

Championne senior et Grande Championne.—"Céséine de l'Ecole", propriété du même exposant.

Troupeaux âgés.—1. Gaucher; 2. Beauregard; 3. Bourassa; 4. Dorais; 5. Fowler; 6. Desmarais; 7. Marcoux.

Progéniture senior de taureau.—1. Dorais; 2. Gaucher; 3. Beauregard; 4. Bourassa; 5. Fowler; 6. Desmarais; 7. Marcoux.

Progéniture maternelle.—1. Beauregard; 2. Gaucher; 3. Dorais; 4. Fowler; 5. Bourassa; 6. Marcoux; 7. J. Desmarais.

CHEVAUX

Race Clydesdale: Etalons nés en 1932 et avant.—1. J. D. Stalker, Kingsbury.

Poulains nés en 1934.—1. Stalker; 2. O. A.Fowler.

Etalon champion.—J. D. Stalker.

Jument avec poulain.—1. J. D. Stalker.

Pouliche née en 1933.—1. J. Hamilton, Lennoxville.

Pouliche née en 1935.—1. J. D Stalker.

Jument championne.—J. Hamilton, Lennoxville.

Progéniture d'un étalon.—J. D. Stalker.

Progéniture d'une jument.—Même exposant.

CHEVAUX PERCHERONS

Étalons âgés.—1. National Breweries.

Étalons nés en 1933.—1. Willy Couture, St-Frs-Xavier de Brompton; 2. National Breweries.

Étalon, né en 1934.—1. Willy Couture.

Poulain, né en 1935.—W. S. J. Hodgman, Birchton.

Étalon champion.—National Breweries.

Juments avec poulains.—1. W. S. J. Hodgman, Birchton.

Pouliche, née en 1933.—1. E. C. Rose, Sherbrooke.

Née en 1934.—1. W. Couture.

Jument championne.—S. J. Hodgman.

Progéniture d'une jument.—1. W. Couture; 2. S. J. Hodgman.

CHEVAUX BELGES

Étalons nés en 1932 ou avant.—1. Synd. des Eleveurs de Martinville; 2. C.-L. Paige, Bury.

Étalon, né en 1933.—1. A. Varin & Fils, Coaticook.

Étalon champion.—"Brompton Peter", propriété du Syndicat des Eleveurs de Martinville.

Juments sans poulain, nées entre 1930 et 1933.—1. J.-E. Ste-Marie, Compton; 2. A. Fortier, Martinville.

Pouliches, nées en 1933.—1. M. Ste-Marie & Fils; 2. Bernard Forcier; 3. James A. Woodward.

Pouliches nées en 1934.—1. D. Bolduc, Compton.

Jument Belge championne.—"Astoria de St-Pierre", propriété de M. Ste-Marie & Fils, Compton.

Étalon Canadien champion.—Willy Couture, St-François-Xavier de Brompton.

MOUTONS LEICESTER

Béliers, 2 ans et plus.—1. N. J. Snaden, Danville; 2. John H. Pibus, Knowlton; 3. Frank Stalker, Kingsbury; 4. J. D. Stalker, Kingsbury.

Béliers, un an.—1. John H. Pibus, Knowlton.

Brebis, 2 ans et plus.—1. W. W. Snaden, Danville; 2. N. J. Snaden, Danville; 3. John H. Pibus, Knowlton; 4. W. H. J. Hodgman, Birchton; 5. Frank Stalker, Kingsbury.

Brebis, un an.—1. N. J. Snaden, Danville; 2. John H. Pibus, Knowlton; 3. Frank Stalker, Kingsbury; 4. W. S. J. Hodgman, Birchton.

Troupeaux.—1. N. J. Snaden, Danville; 2. John H. Pibus, Knowlton; 3. Frank Stalker, Kingsbury.

MOUTONS SHROPSHIRE

Béliers, 2 ans.—1. James A. Woodward, Lennoxville; 2. N. L. Cameron, Lennoxville; 3. Geo. Lavallée, Bromptonville.

Béliers, un an.—1. N. L. Cameron, Lennoxville; 2. James A. Woodward, Lennoxville; 3. E. C. Rose, Sherbrooke; 4. Geo. Lavallée, Bromptonville.

Brebis, 2 ans et plus.—1. James A. Woodward, Lennoxville; 2. E. C. Rose, Sherbrooke; 3. N. L. Cameron, Lennoxville.

Brebis, un an.—1. James A. Woodward, Lennoxville; 2. J. A. Rose, Sherbrooke; 3. Geo. Lavallée, Bromtonville; 4. N. L. Cameron, Lennoxville; 5. E. C. Rose, Sherbrooke.

Troupeau.—1. J. A. Woodward, Lennoxville; 2. N. L. Cameron, Lennoxville; 3. E. C. Rose, Sherbrooke.

RACE HAMPSHIRE

Béliers, 2 ans et plus.—1. H. B. Norris, Georgeville; 2. H. W. Burton, Waterville.

Béliers, un an.—1. H. W. Burton, Waterville; 2. H. B. Norris, Georgeville; 3. P. M. Burton, Waterville; 4. W. H. J. Hodgman, Birchton.

Brebis, 2 ans et plus.—1. H. B. Norris, Georgeville; 2. H. W. Burton, Waterville; 3. P. M. Burton, Waterville.

Brebis, un an.—1. H. W. Burton, Waterville; 2. H. B. Norris, Georgeville; 3. W. S. J. Hodgman, Birchton; 4. P. M. Burton, Waterville.

Troupeaux.—1. H. W. Burton, Waterville; 2. H. B. Norris, Georgeville.

RACE OXFORD

Béliers, 2 ans et plus.—1. H. W. Burton, Waterville; 2. Wesley C. Boyd, Cownsville; 3. F. G. Bennett, Bury.

Béliers, un an.—1. P. M. Burton, Waterville; 2. H. W. Burton, Waterville; 3. S. Wesley Boyd, Cowansville; 4. F. G. Bennett, Bury.

Brebis, 2 ans et plus.—1. S. Wesley Boyd, Cowansville; 2. P. M. Burton, Waterville; 3. H. W. Burton, Waterville; 4. G. F. Bennett, Bury.

Brebis, un an.—1. S. Wesley Boyd, Cowansville; 2. H. W. Burton, Waterville; 3. F. G. Bennett, Bury; P. M. Burton, Waterville.

Troupeaux.—1. S. Wesley, Cowansville; 2. P. M. Burton, Waterville.

RACE CHEVIOT

Béliers, 2 ans et plus.—1. Howard Murray, Magog; 2. W. W. Snaden, Danville; 3. H. J. Snaden, Danville.

Béliers, un an.—1. Howard Murray, Magog; 2. J. A. Rose, Sherbrooke; 3. E. C. Rose, Sherbrooke.

Brebis, 2 ans et plus.—1. Howard Murray, Magog; 2. J. A. Rose, Sherbrooke; 3. H. J. Snaden, Danville; 4. W. W. Snaden, Danville; 5. E. C. Rose, Sherbrooke.

Brebis, un an et moins de deux ans.—1. Howard Murray, Magog; 2. H. J. Snaden, Danville; 3. W. W. Snaden, Danville; 4. J. A. Rose, Sherbrooke.

Troupeaux.—1. Howard Murray, Magog; 2. H. J. Snaden, Danville; 3. J. A. Rose, Sherbrooke; 4. W. W. Snaden, Danville.

RACE SOUTHDOWN

Béliers, 2 ans et plus.—1. Howard Murray, Magog; 2. W. W. Snaden, Danville; 3. W. S. J. Hodgman, Birchton; 4. H. B. Norris, Georgeville.

Bélier, un an.—1. H. J. Snaden, Danville; 2. W. S. J. Hodgman, Birchton.

Brebis, 2 ans et plus.—1. Howard Murray, Magog; 2. H. J. Snaden, Danville; 3. W. W. Snaden, Danville; 4. W. S. J. Hodgman, Birchton.

Brebis, un an.—1. Howard Murray, Magog; 2. H. J. Snaden, Danville; 3. W. W. Snaden, Danville; 4. W. S. J. Hodgman, Birchton.

Troupeaux.—1. Howard Murray, Magog; 2. H. J. Snaden, Danville; 3. W. W. Snaden, Danville; 4. W. S. J. Hodgman, Birchton.

PORCS YORKSHIRE

Verrats, 2 ans et plus.—1. Edmour Gaucher, St-Valérien; 2. P.-J. & E. Sarrasin, Lennoxville; 3. C. A. Fowler, Kingsbury.

Verrats, un an.—1. Edmour Gaucher, St-Valérien; 2. John Nichol & Sons, R., Lennoxville; 3. J. B. Reed & Sons, North Hatley; 4. Jos. Desmarais, Racine; 5. H. Readshaw, Sherbrooke; 6. Harold W. Loomis, Waterville.

Verrats, 6 mois à un an.—1. Edmour Gaucher, St-Valérien; 2. O.-A. Fowler, Kingsbury.

Truies, 2 ans et plus.—1. Edmour Gaucher, St-Valérien; 2. Jos. Desmarais, Racine; 3. John Nichol & Sons R., Lennoxville; 4. H. W. Burton, Waterville; 5. W. Nichol, Lennoxville; 6. Harold W. Loomis, Waterville.

Truies, un an.—1. Nichol & Sons, John, Regd., Lennoxville; 2. Edmour Gaucher, St-Valérien; 3. H. Readshaw, R. R. No 2, Sherbrooke; 4. O. A. Fowler, Kingsbury; 5. Miss Daisy Readshaw, Sherbrooke; 6. W. W. Nichol, Lennoxville; 7. H. W. Burton, Waterville.

Truies, 6 mois à un an.—1. W. W. Nichol, Lennoxville; 2. Edmour Gaucher, St-Valérien; 3. John Nichol & Son, Regd., Lennoxville; 4. O. A. Fowler, Kingsbury; 5. Jos. Desmarais, Racine; 6. H. Readshaw, Sherbrooke.

Colonies.—1. Edmour Gaucher, St-Valérien; 2. Nichol & Son, John, Regd., Lennoxville; 3. O. A. Fowler, Kingsbury; 4. Jos. Desmarais, Racine; 5. H. Readshaw, Sherbrooke.

Verrats, un an.—1. W. W. Phelps, South Stukeley.

Verrats, 6 mois à un an.—1. O. A. Fowler, Kingsbury; 2. W. W. Phelps, South Stukeley.

Truies, 2 ans et plus.—1. Edmour Gaucher, St-Valérien; 2. W. W. Phelps, South Stukely.

Truies, un an et moins de deux.—1. Edmour Gaucher, St-Valérien; 2. W. W. Phelps, South Stukely.

Truies, 6 mois.—1. W. W. Phelps, South Stukely.

Groupes.—1. W. W. Phelps, South Stukely.

BERKSHIRES

Verrats, 2 ans.—James A. Woodward, Lennoxville.

Verrats, un an.—James A. Woodward, Lennoxville.

Verrats, 6 mois.—1. James A. Woodward, Lennoxville.

Truies, 2 ans et plus.—1. James A. Woodward, Lennoxville.

Truies, un an et moins de 2 ans.—1. James A. Woodward, Lennoxville; 2. J. Hamilton, Lennoxville; 3. P.-J. & E. Sarrasin, Lennoxville.

Truies, 6 mois.—1. James A. Woodward, Lennoxville.

Groupes.—1. James A. Woodward, Lennoxville.

Chez les éleveurs de pur sang

Rapport du jugement des Bovins Canadiens à l'Exposition régionale de St-Hyacinthe

Par M. ADRIEN MORIN

LISTE DES EXPOSANTS

Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe.
Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.
J.-H.-Omer Lemay, St-Hyacinthe.
Albani Nichol, La Présentation.
Emile Bienvenue, St-Thomas d'A-uin.
Richard Desautels, St-Charles.
Hectance Charpentier, St-Simon, agot.
Roger Charpentier, St-Simon, Bagot.
Eddy Archambault, St-Dominique, agot.
Napoléon Sansoucy, St-Ours, Riche-eu.
Rosaire Labossière, St-Ours, Riche-eu.

VEAUX NÉS EN 1936

Ernest Sylvestre; 2. Ecole de Laiterie; 3. Napoléon Sansoucy; 4. Richard Desautels; 5. Hectance Charpentier; 6. Albani Nichol.

TAUREAUX DE 6 A 12 MOIS

Ecole de Laiterie; 2. Eddy Archambault.

TAUREAU D'UN AN

J.-H.-O. Lemay; 2. Nap. Sansoucy; 3. Albani Nichol; 4. Ernest Sylvestre; 5. Hectance Charpentier.

TAUREAUX DE 2 ANS

Eddy Archambault; 2. J.-H.-O. Lemay; 3. Albani Nichol; 4. Napoléon Sansoucy.

TAUREAUX DE 3 ANS ET PLUS

J.-H.-O. Lemay; 2. Ecole de Laiterie; 3. Ernest Sylvestre; 4. Nap. Sansoucy; 5. Hectance Charpentier; 6. Albani Nichol.

TAUREAU CHAMPION SENIOR

Lemay de St-Hyacinthe", propriétaire, J.-H.-O. Lemay.

CHAMPION JUNIOR

Lemay Bijou", propriétaire, J.-H.-O. Lemay.

GRAND CHAMPION

Lemay de St-Hyacinthe", propriétaire, J.-H.-O. Lemay.

GÉNISSES NÉES EN 1936

Ecole de Laiterie; 2. E. Sylvestre; 3. J.-H.-O. Lemay; 4. Richard Desautels; 5. A. Nichol; 6. Nap. Sansoucy; 7. Eddy Arcambault.

GÉNISSES DE 6 A 12 MOIS

Ecole de Laiterie; 2. J.-H.-O. Lemay; 3. E. Sylvestre; 4. Nap. Sansoucy; 5. A. Nichol; 6. Rosaire Labossière.

GÉNISSES D'UN AN

Ecole de Laiterie; 2. J.-H.-O. Lemay; 3. E. Sylvestre; 4. Nap. Sansoucy; 5. A. Nichol; 6. H. Charpentier; 7. Eddy Archambault; 8. R. Labossière.

TROUPEAU JUNIOR

Ecole de Laiterie; 2. J.-H.-O. Lemay; 3. E. Sylvestre; 4. Nap. Sansoucy; 5. A. Nichol; 6. H. Charpentier; 7. R. Desautels; 8. Eddy Archambault.

PROGÉNITURE JUNIOR D'UN TAUREAU

Ecole de Laiterie; 2. J.-H.-O. Lemay; 3. E. Sylvestre; 4. A. Nichol; 5. Nap. Sansoucy; 6. H. Charpentier; 7. R. Desautels; 8. Eddy Archambault.

GÉNISSES DE 2 ANS

E. Sylvestre; 2. J.-H.-O. Lemay; 3. Ecole de Laiterie; 4. Eddy Archambault; 5. Emile Bienvenue; 6. Nap. Sansoucy.

VACHES TARIES DE 3 ET 4 ANS

1. J.-H.-O. Lemay; 2. E. Sylvestre; 3. H. Charpentier; 4. Nap. Sansoucy; 5. A. Nichol.

VACHES TARIES DE 4 ANS ET PLUS

1. Ernest Sylvestre; 2. Ecole de Laiterie; 3. H. Charpentier; 4. Roger Charpentier; 5. Nap. Sansoucy.

VACHES DE 2 ANS EN LACTATION

1. Ecole de Laiterie; 2. Ernest Sylvestre; 3. H. Charpentier; 4. A. Nichol; 5. E. Archambault; 6. Nap. Sansoucy.

VACHES DE 3 ANS EN LACTATION

1. Ecole de Laiterie; 2. H. Charpentier; 3. J.-H.-O. Lemay; 4. E. Sylvestre; 5. A. Nichol; 6. E. Archambault; 7. R. Desautels; 8. Nap. Sansoucy.

VACHES DE 4 ANS ET PLUS EN LACTATION

1. Ecole de Laiterie; 2. E. Sylvestre; 3. J.-H.-O. Lemay; 4. H. Charpentier; 5. A. Nichol; 6. E. Archambault; 7. Nap. Sansoucy.

VACHE CHAMPIONNE SENIOR

"Denise de l'Ecole, prop., Ecole de Laiterie.

CHAMPIONNE JUNIOR

"Lea de l'Ecole", prop., Ecole de Laiterie.

GRANDE CHAMPIONNE

"Denise de l'Ecole", prop., Ecole de Laiterie.

TROUPEAU SENIOR

1. Ecole de Laiterie; 2. E. Sylvestre; 3. J.-H.-O. Lemay; 4. H. Charpentier; 5. A. Nichol; 6. E. Archambault; 7. Nap. Sansoucy.

PROGENITURE SENIOR D'UN TAUREAU

1. Ecole de Laiterie; 2. J.-H.-O. Lemay; 3. E. Sylvestre; 4. A. Nichol; 5. H. Charpentier; 6. E. Archambault; 7. Nap. Sansoucy.

PROGÉNITURE D'UNE VACHE

1. J.-H.-O. Lemay; 2. E. Sylvestre; 3. A. Nichol; 4. E. Archambault; 5. H. Charpentier; 6. Nap. Sansoucy.

CONCOURS INTER-COMTÉ

1. St-Hyacinthe; 2. Bagot; 3. Richelieu.

CONCOURS INTER-RACES

Parade:—Ecole de Laiterie, 1er prix.
Meilleur troupeau:—Ernest Sylvestre.
Meilleur groupe de 6 sujets:—Ernest Sylvestre.

Les bovins Canadiens ont remporté tous les premiers prix dans les concours inter-races.

Panier aux lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés

Rép. à A.-L. B., Manseau.—Votre lettre n'étant pas signée, nous ne l'avons pas envoyée à notre médecin vétérinaire. Ces consultations sont gratuites, à la condition que les demandes soient signées du nom et prénom de l'abonné et non seulement des initiales.

Une grande cause d'insuccès dans la culture des plantes en pots dans la maison, c'est qu'elles sont tenues dans des chambres trop chaudes. La chaleur qui convient le mieux à la plupart des plantes de maison est d'environ 65 degrés Fahr. Une bonne moyenne est de 60 à 65 degrés Fahr.

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

CLOTURE DE CHEMIN.—Q. A qui incombe-t-il d'entretenir la clôture de chemin verbalisé?

Rép. à H. S.—Dans différents cas la loi prévoit que ce sera la municipalité qui aura cet entretien, totalement ou partiellement, à sa charge, ou encore le propriétaire, ou encore l'occupant, ou encore certain propriétaire pour moitié, le tout est réglé par un procès-verbal de la municipalité. Vous devrez donc vous informer auprès du conseil pour connaître les règlements qu'ils ont passés à cet effet.

ACHAT DE TERRE SANS RÉSERVE.

Rép. à E. C.—Je ne puis vous répondre d'une manière adéquate, ignorant quelle sorte de contrat d'achat vous avez passé avec votre acquéreur. Je devine plutôt que vous auriez consenti des servitudes sur le terrain que vous avez acheté. Ecrivez-moi de nouveau avec plus de détails.

L'index du prix de gros des produits de la ferme en juin est de 64.5 quand il était 61.4 pour le même mois l'année dernière.

Les produits des champs dont l'index du prix de gros était à 55.1 est passé à 60.8 en juin cette année. Il n'en est pas de même de celui des produits animaux qui de 72.0 qu'il était en juin 1935 est à 70.7 cette année.

Les travaux des cercles de la jeunesse agricole...

(Suite de la page 383)

les Ministères provinciaux de l'Agriculture, à l'exception de celui de la Saskatchewan, cette province étant représentée par le Service d'extension de l'Université de la Saskatchewan, et plusieurs institutions et sociétés commerciales, notamment les suivantes: Chemins de fer nationaux canadiens, Chemin de fer pacifique canadien, Conseil de développement des salaisons canadiennes, International Harvester Company of Canada, Limited, Association des marchands de grain du Nord-Ouest, Association canadienne des éleveurs de la vache Ayrshire, Association canadienne des éleveurs de la vache Jersey, Association canadienne des producteurs de semence, Association canadienne des éleveurs de porcs et l'Association Holstein-Frisonne du Canada. Le bureau central du Conseil est situé dans l'Edifice de la Confédération, Ottawa, et le Secrétaire général est M. A. E. MacLaurin.

Les fonds nécessaires à l'administration du Conseil sont puisés dans les allocations fournies par les Ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture, tandis que les souscriptions des sociétés commerciales sont appliquées à la conduite des concours provinciaux de cercles à l'Exposition royale d'hiver.

Il y avait en 1935, 30,282 membres inscrits dans 1,900 cercles actifs de la jeunesse agricole au Canada. En 1931, le nombre de cercles était de 1,215, et celui des membres, de 21,142; la comparaison entre ces chiffres indique éloquemment les progrès réalisés.

Les travaux d'automne dans le jardin

Par ISABELLA PRESTON, Service de l'horticulture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

Dès que les tiges des plantes sont jaunes ou desséchées, il faut les enlever pour les brûler. Si on les laissait tout l'hiver sur les planches du jardin, il y aurait à craindre qu'elles ne donnent asile aux germes de maladies et aux insectes qui peuvent avoir été présents sur les plantes pendant la saison. Dès que la terre a gelé, on peut la recouvrir d'un paillis de vieux fumier, de paille ou de rameaux de conifères, pour garder la neige. Parfois on laisse les tiges des plantes pour cela, mais ceci n'est pas recommandé. Il y a certaines plantes qui sont souvent attaquées par des limaces, on peut les protéger en recouvrant le collet de cendre de charbon. Cette même précaution est utile autour des digitales et des roses trémières, pour empêcher l'eau de rester dans le collet et d'y geler. Si les digitales ou les roses trémières portent un très grand nombre de feuilles, on peut en enlever quelques-unes.

Les mois de septembre et d'octobre sont ceux où l'on plante les "oignons" ou "bulbes" de fleurs. Des groupes de ces plantes dans une plate-bande vivace font un très bel effet au printemps. En dehors des narcisses et des tulipes dont on peut se procurer de nombreuses variétés et couleurs, il y a d'autres plantes bulbeuses attrayantes comme le Chionodoxa ou Gloire des neiges, la Scilla sibirica ou Scille de Sibérie, qui ont toutes deux des fleurs bleues. Il y a aussi le safran dont il existe des variétés blanches, jaunes er violettes. Ces fleurs sont parmi les premières à s'épanouir au printemps. Il y a le muscari-jacinthe à grappes, à fleurs bleues foncé comme une jacinthe en miniature, qui fleurit un peu plus tard.

Les lis se cultivent également par voie de bulbes. Ces bulbes doivent être plantés en octobre. Quelques-unes des meilleures espèces que l'on peut cultiver sont L. amabile, L. tenuifolium, L. regale, L. Willmottiae et L. Henryi.

La semence

(Suite de la page 384)

une conscience admirable, ceux qui éduquent. Les enfants qui sortent de leurs écoles leur font honneur.

Mais vous savez aussi bien que moi, et sans qu'il soit besoin que je vise personne, que toutes les écoles ne sont pas comme les leurs.

Or, je sais, et je vois, que de très bons parents sont parfois d'une inexcusable légèreté dans le choix des maîtres... et des camarades qu'ils désignent pour leurs enfants.

Attention au chiendent...
Attention à la cuscutte...
Attention aux microbes...

Il y a des communistes qui sont des enfants de parents chrétiens...

Pour se prémunir contre le microbe de la rage il suffit d'éviter la morsure des animaux enragés...

Pour prémunir ses enfants contre les microbes moraux... il suffit de leur éviter le contact avec ceux qui les répandent...

Si vous voulez avoir autour de votre table des jeunes gens qui pensent et font comme vous, ne les exposez pas à prendre la contagion qui les fera penser et agir autrement...

Voyez-vous, c'est du simple bon sens.

Nous avons, d'autre part, en Belgique, à tous les degrés, des écoles qui donnent toute satisfaction.

C'est elles que nous devons choisir...

Pour avoir de bonnes récoltes il faut éviter les mauvaises semences...

Dans l'éducation, c'est tout à fait la même chose.

EMILE AIDOUARE.

L'anémie des porcelets

(Suite de la page 384)

De plus, le saisissement des petits sert à provoquer la truie au point d'en affecter son tempérament et de l'amener parfois à rudoyer ses petits. Là où il est nécessaire d'opérer ainsi, il vaut mieux amener les petits à l'écart chaque fois. La quantité de fer à donner par porcelet peut être à peu près celle de deux fois le volume d'un pois.

Avec ces trois moyens, quand l'insolation est très restreinte et particulièrement dans les districts très neigeux, il est bon d'ajouter un peu d'huile de foie de morue dans la ration de la mère pour stimuler la valeur nutritive de son lait et l'aider elle-même à mieux combattre l'épuisement d'une lactation forte et longue. Partout un logement sec, convenablement chaud et une alimentation substantielle tant pour la mère que les petits, concourent directement à la prévention de l'anémie.

CAS TYPIQUES DE CONTROLE

A cette Station, avec l'application des deux premiers moyens ci-haut décrits, quatorze truies adultes ayant donné 1.6 portée et six jeunes 1.0 portée, réparties sur tout le cours de l'année 1935, le nombre moyen de porcelets nés était de 13 et le nombre à 3 semaines était de 8.6 donnant un pourcentage de mortalité de 33.2%. De l'âge de trois semaines jusqu'à sept, époque où l'anémie est la plus fréquente, le nombre moyen de porcelets par mère tombait de 8.6 à 8.3 soit un pourcentage de mortalité de 3.5%. De plus, le pourcentage de porcelets faibles à 21 jours était de 12.3% tandis qu'il n'était que de 2% de l'âge de 3 à 7 semaines. En 1936, vingt-trois portées déjà arrivées maintiennent une moyenne de 9.1 gorets sevrés et les symptômes de l'anémie n'ont pas été signalés chez aucun sujet.

Une des truies, Ste-Anne Alexandra—162952—(qualifiée à l'enregistrement supérieur sous le numéro 560) après avoir été contrôlée officiellement, sevrait 15 porcelets avec un pointage de 75, pesants 35.2 livres, à huit semaines, dont quatre des quinze allaient à l'enregistrement supérieur conservant un indice de mâturité de 113 et un test d'abattage de 85 points. Dans sa portée d'automne, elle élevait encore 10 autres porcelets pesant en moyenne 37.4 livres au sevrage. C'est dire que cette truie a sevré, dans son année, 25 gorets à des époques où il a été nécessaire de les garder en dedans et cependant nous n'avons pas signalé un seul cas d'anémie avec de telles méthodes préventives. Si un tel cas, plutôt rare, a bien réussi, pourquoi les cultivateurs ne pourraient-ils pas contrôler les pertes avec de petites portées? Il n'y a pas à s'excuser sur le coût et la méthode d'application car le remède ne coûte que quelques sous et le bambin de 15 ans peut faire efficacement l'opération pourvu qu'il ait l'ambition sérieuse d'enrayer l'anémie.

LA SEMAINE

ST-JANVIER.—Mlle Berthe Ouellette, s'est fracturée le crâne et est morte lorsque sa motocyclette frappa un veau, sur la route, près de St-Jérôme. La défunte était âgée de 23 ans.

* * *

NEW-JERSEU, E.-U.—Un ouragan a balayé l'Etat du New-Jersey, et a causé la mort à 39 personnes, lorsqu'un paquebot a coulé sur les côtes de Cap May, le vapeur "Ida Atwater", de 400 tonnes s'est échoué sur la jetée Delaware. Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions de dollars.

* * *

RIVIERE-A-PIERRE. — De la fausse monnaie est en circulation dans le comté de Portneuf, notamment à Rivière-à-Pierre. Ces pièces, grossièrement imitées, sont en plomb car il est facile de les rayer avec l'ongle. De plus, leur couleur est d'un gris bleu assez rapidement reconnaissable.

La police provinciale fait enquête.

* * *

DRUMMONDVILLE. — M. St-Louis, du village de St-Joseph de Drummondville, reconduisait chez lui, jeudi soir, M. Hamel, de Ste-Gertrude, vieillard de 71 ans, lorsque, à cause d'une fausse manœuvre, son auto capota dans le fossé, sur la route de St-Cyrille.

Le vieillard eut le cou presque complètement coupé par la vitre du parebrise et mourut presqu'aussitôt.

* * *

ST-METHOT, Cté Frontenac. — Jean-Luc Dubreuil, fils de M. et Mme C. Dubreuil, a été victime, ces jours derniers, d'un accident qui lui a coûté la vie. L'enfant tenait la porte de l'écurie pendant que son père faisait sortir les chevaux. Une des bêtes passa à la course et rua l'enfant sur le front. On manda le médecin qui constata que la victime avait le crâne fracturé. Transporté à l'hôpital, l'enfant y est décédé.

* * *

ST-GERARD, Cté Wolfe.—Une fillette de 3 ans, Cécile Lebrun, enfant de M. et Mme Amable Lebrun a été tuée instantanément, mardi après-midi, par une automobile portant une licence américaine. L'enfant a été frappée au moment où elle traversait la rue en courant pour aller rejoindre sa mère qui se trouvait près d'une voiture de boucher.

* * *

NICOLET. — Le corps du jeune Pierre Auger, enfant de six ans et fils de M. Pierre Auger, de Nicolet, qui s'était noyé près du pont de Nicolet, le 17 février, vient d'être retrouvé. C'est un chasseur M. Joseph-Albert Caron, qui a fait la découverte. Un verdict de noyade par submersion a été rendu. Le 17 février dernier, le jeune Auger avait soudainement disparu sous un glace trop fragile. Depuis, on n'en avait aucune nouvelle.

* * *

REYKJAVIK, Islande. — Une erreur de navigation de la part des officiers expérimentés en charge du navire a été la cause du naufrage du navire français d'exploration le "Pourquoi Pas?" au cours duquel 39 personnes ont perdu la vie, dont le capitaine, le Dr Jean Charcot.

Le navire alla donner sur les récifs et coula mercredi dernier avec tout son équipage, sauf un seul, Eugène Gouidec, quartier-maître qui a raconté les événements qui ont conduit au désastre.

* * *

ST-MICHEL des Saints. — La police a trouvé le corps de Joseph Brizard enseveli sous trois pieds de terre dans la cave de sa ferme. Deux balles lui avaient traversé la tête.

Les autorités de ce village ont raconté que le fermier, âgé de 50 ans, était disparu depuis deux semaines. Le chef de police A. Gravel, de Berthierville, détient Armand Aubin, âgé de 23 ans, comme témoin important à l'enquête du coroner qui aura lieu bientôt.

NOTRE FEUILLETON

x x x

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris

PAR PIERRE D'AQUILA

—C'est pour m'annoncer une telle banalité que vous interrompez mon sommeil?... Il faut que vous ayez du temps à perdre pour vous occuper de telles babioles!

Tant de crânerie déconcerta visiblement l'auditoire. Mais Kohl poursuivit:

—Attendez la fin. Vous êtes condamné à mort, cela sans grâce possible. Mais c'est une condamnation à retardement.

De nouveau, le maître se tut. Guy ne put s'empêcher d'interroger:

—Vous plairait-il de vous expliquer plus clairement?

—Ah! ah! triompha Kohl, on tient encore un peu à la vie, hein?... Cette bonne vie qui vous réservait tant de joies: une victoire sur l'Allemagne, un mariage selon votre cœur, que sais-je encore?... Hélas! il vous faut déchanter! Mais comme on ne refuse pas une dernière cigarette aux condamnés à mort, nous condescendons aux explications que vous désirez. Sachez donc, présomptueux Français, que cette mort n'interviendra que dans quelques semaines pour vous permettre d'assister à l'écrasement de la France et de tous vos chers alliés, à la résurrection de la plus grande Allemagne... Allons, Guy d'Hardres, profitez largement de ces derniers jours que vous passez sur cette terre — je devrais dire: sous cette terre —pour admirer le génie germanique et l'éternelle frivolité de cette France, condamnée à mort, elle aussi!...

Tous les membres du Conseil s'associèrent à la joie cruelle de Kohl.

Guy, cependant, haussait les épaules, comme à l'énoncé de sottises monumentales. Il semblait même contenir un fou rire. Kohl s'en aperçut.

—Qu'avez-vous donc? demanda-t-il bourru.

—Mon Dieu! répliqua le Français épanoui, permettez-moi de vous parler en toute sincérité... Mon Dieu!... que vous êtes bêtes!...

Un véritable rugissement s'éleva.

—Sérieusement, continua Guy sans se troubler, vous croyez à tous ces bobards: votre victoire? le triomphe des Compagnons?

Kohl était maintenant hors de lui.

—Mais, imbécile que vous êtes, ne comprenez-vous pas que notre succès est mathématiquement sûr?

—Sûr?... Il était sûr aussi lorsque votre fameux von Kluck dut reculer sur la Marne; il était sûr encore lorsque Jeanne d'Arc, notre admirable Sainte nationale, suscitée par Dieu, bouta les Anglais hors de France... Non, voyez-vous, c'est "impossible" qu'il faudrait dire.

—Là, là, ne vous démenez donc pas à ce point. Si impossible n'est pas français, il est sûrement allemand...

Tous s'étaient levés, et, menaçants, s'avançaient ver lui. Au premier rang, il reconnut Bendorff, tremblant de rage.

—Tenez, dit-il avec le même sourire plein de défi et d'ironie, votre succès est aussi impossible que le mariage de Bendorff avec Mlle de...

Il n'acheva pas. Voulant montrer son zèle, un gardien venait de lui asséner un formidable coup de poing sur la tête.

Etourdi sous le choc, Guy vacilla, et tandis qu'une poussée irrésistible le refoulait vers la prison, il entendit la voix de Bendorff qui hurlait:

—A mort, le fou!... A mort, l'ignoble Français!...

CHAPITRE XI

LES VISITEURS INATTENDUS

L'immense hall du Kommodor luisait de ses innombrables lumières. Une fois de plus, une foule joyeuse emplissait des luxueux salons.

Il y avait, ce soir-là, grand bal organisé par les principales associations nationalistes allemandes.

—Vous y serez, ma nièce, je le désire absolument, avait dit von Schirmeck.

Geneviève ne reconnaissait plus son oncle, d'ordinaire si courtois. Elle devinait quelque chose de grave, une vague menace, et s'en inquiétait. Il lui semblait aussi que jamais, jusqu'à ce jour, elle n'avait connu le véritable visage du baron. Le masque de civilité tombé, elle ne trouvait plus chez lui, à son grand effroi, qu'un junker cruel et dur, capable certainement des pires cruautés.

Systématiquement, depuis qu'elle était sans nouvelles de Guy — et il y avait près de quinze jours que sur la lettre de Bendorff elle avait reconnu la main du jeune Français, — Geneviève refusait tout divertissement.

Quelle joie, en effet, pouvait-elle encore connaître? L'anxiété et l'obsession grandissaient chaque jour en elle.

Mais, ce soir-là, elle comprit que le baron se montrerait moins conciliant. Depuis vingt-quatre heures, elle constatait chez lui un changement d'humeur radical. Il n'était apparu à la maison qu'aux heures des repas et dans un état d'agitation visible.

Dans le grand hall du Kommodor, où elle se tenait aux côtés du baron, les souvenirs affluaient. Econduisant les danseurs qui se présentaient, elle songeait.... C'était là, dans un salon discret qu'elle voyait à sa gauche, que Guy lui avait dit les émouvantes paroles... Où était-il maintenant?...

Schirmeck, qui, du fauteuil où il s'était installé, l'examinait à la dérobée, avait un singulier sourire. Son regard, à tout instant, cherchait la porte d'entrée.

Brusquement il se leva.

Perdue dans son rêve intérieur, Geneviève ne le vit pas s'éloigner. L'image du Français, avec une intensité grandissante, se précisait à ses yeux. Elle le voyait, elle lui parlait...

—Bonsoir, Mademoiselle.

Geneviève tressaillit et se tourna vers l'inconnu.

—Vous!... cria-t-elle involontairement.

Elle devint très pâle.

Bendorff était devant elle.

—Excusez-moi, Mademoiselle, si je suis resté si longtemps sans vous rendre visite. Des nécessités impérieuses m'ont retenu loin de l'Allemagne. Avez-vous reçu mes lettres?

—J'ai reçu vos lettres, en effet... Avez-vous fait bon voyage?

—Excellent, je vous remercie.

Un instant ils se turent. Chacun se demandait comment aborder la question qui lui brûlait les lèvres.

Le premier, Bendorff se décida. Ils étaient maintenant dans le salon presque désert.

—Mademoiselle, vous devinez sans doute ce que j'ai à vous dire?

Elle ne répondit pas, mais une angoisse parut sur son visage.

—Mes lettres, continua-t-il, ont dû vous préparer à la demande que je vais vous faire... Voulez-vous... devenir Mme Bendorff?

La Française éprouva un choc douloureux au cœur. Tout l'éloignait de cet Allemand. Elle pressentait en lui un ennemi mortel de Guy. Pourtant, il lui fallait être prudente. Qui sait si Bendorff ne se vengerait pas sur Guy de sa déconvenue?

Fermement, mais avec toute la douceur qu'elle put y mettre, elle répliqua:

—Non, Monsieur Bendorff, je ne puis accepter.

Et comme il la dévisageait d'un regard soudainement dur et méchant, elle se cabra:

—C'est impossible, Monsieur.

Mais elle eut un sursaut de frayeur, tant le visage de l'Allemand exprimait de haine.

Impossible!... Ce mot n'était pas français, mais allemand, avait dit le prisonnier du Pacifique. En cette minute, il lui sembla voir le visage moqueur de Guy lui dire d'une voix méprisante:

—Je vous avais prévenu, pourtant!

Machinalement, il passa la main sur le front, comme pour chasser la folie qui lui montait au cerveau. Un long moment il resta ainsi immobile. Quand il découvrit ses yeux, le calme, un calme qui épouvanta Geneviève plus encore que la colère précédente, était revenu sur son visage.

Il respira profondément, sortit une cigarette d'un étui et dit posément:

—C'est votre dernier mot?

—Oui, répondit-elle sans hésitation.

—Fort bien. En ce cas, il ne me reste qu'à laisser les événements suivre leur cours...

Geneviève, angoissée, n'osait demander de quels événements il s'agissait.

—Vous devinez peut-être, demanda Bendorff, de quoi, ou plutôt de qui il est question?

—Comment le saurais-je?

—De M. d'Hardres.

Et il expliqua, soudain farouche:

—Ce jeune attaché d'ambassade, en se mêlant de ce qui ne le regardait pas, s'est mis en fâcheuse posture... Très fâcheuse, en vérité, puisqu'il est condamné à mort...

Une lueur d'égarement passa dans les yeux de Geneviève.

—Vous dites?... Condamné?...

—A mort, oui. Dommage, vraiment! Mais, comme dit votre Molière, "que diable était-il venu faire dans cette galère?"

Il sourit vaniteusement de cette marque de sa culture littéraire, inconscient du tragique effroyable de cette minute.

Par un effort surhumain, Geneviève réussit à recouvrer un calme apparent.

A voix très basse, Bendorff ajouta:

—Vous pouvez le sauver.

—Comment cela? demanda vivement Geneviève, pleine d'espoir déjà.

—En répondant "oui" à la demande que je vous ai formulée tout à l'heure.

Et comme elle se taisait, angoissée:

(à suivre)

Nouvelle initiative de la compagnie Simpson

Au début de cette saison qui marque la troisième année de ses initiatives concernant la vente des pelleteries au profit des trappeurs et éleveurs d'animaux à fourrures, le comptoir des fourrures brutes de la compagnie Simpson établit un marché dans la province de Québec. Cette décision a été prise à la demande de plusieurs expéditeurs de fourrures québecois qui sollicitaient l'établissement d'un organisme semblable à celui dont les facilités ont donné de si bons résultats en Ontario.

Les arrivages de fourrures brutes au cours de l'année 1935-36 ont plus que doublé ceux de l'année précédente dans les dépôts de la compagnie Simpson en Ontario. De l'avis des chefs de cette maison, les résultats obtenus jusqu'ici justifient le privilège des mêmes avantages à la province de Québec. A partir du 15 octobre les expéditeurs de pelleteries de cette province seront invités à nous faire parvenir leur fourrures au comptoir Simpson établi à Montréal. Celui de Toronto continuera à desservir les expéditeurs ontariens.

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publié par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne. Québec.

TARIF des annonces —20c la ligne
CLASSIFIÉES, .03c du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance
CANADA, excepté cité de Québec..... $1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers.... $1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Un mot sur les dépenses

Un point sur lequel chaque cultivateur, et particulièrement chaque gérant de coopérative ou de syndicat, devrait se bien renseigner est celui des frais de vente et d'expédition par cent livres pour les chargements d'animaux vivants faits dans sa localité. Cette connaissance peut aider énormément dans certains cas.

Voici un cas que l'on a porté à notre connaissance. Un commerçant d'animaux offrait d'acheter des animaux et s'engageait à ne charger que 50 sous par cent livres pour défrayer toutes dépenses de chargement, de transport et de vente. Or, dans ce cas particulier, le coût du fret à lui seul représentait 30 sous par cent livres. Quiconque connaît un peu ce que c'est que de charger un char d'animaux sait ce qu'il en coûte de soins, de dépenses, d'alimentation, de frais de vente, de commission, etc., et peut facilement se rendre compte qu'il est impossible de grouper un char à raison de 20 sous par cent livres sans y perdre de l'argent et beaucoup d'argent. Et, en outre, il ne faut pas oublier que normalement les animaux doivent perdre de trois à huit livres par tête selon la distance qu'il y a de l'endroit du chargement au marché, ce qui augmente encore plus les dépenses.

Il y a même certains marchands qui prétendent être capables de payer en campagne les mêmes prix que ceux qui sont offerts sur le marché où ils vendent leurs animaux; il s'en trouvent qui le font et qui y trouvent leur profit, et même assez rondelet, aiment-ils à dire. Nous ignorons à quels expédients ils recourent pour réussir ce tour de force un peu extraordinaire, mais nous doutons que leurs moyens sont plus ou moins avouables, sinon il n'y aurait que le miracle pour expliquer pareille méthode; et pourtant les miracles, de nos jours, ne sont pas si fréquents, et surtout dans le commerce des animaux vivants.

Lorsqu'il se présente des cas comme ceux-là où des prix exceptionnellement avantageux sont offerts, il y a presque infailliblement des résultats épatants et surtout fort édifiants à attendre d'une petite enquête discrètement entreprise sur les moyens auxquels on a recours.

Et il est de sagesse et de prudence absolument élémentaires de ne pas trop hâtivement ajouter foi aux belles promesses, aux belles paroles débitées par celui-ci ou celui-là qui manifestement a quelque intérêt à les faire accepter sans discussion. Les promesses sérieuses ne s'imposent pas généralement par fanfaronades.

Il faut user de discernement, de prudence, et ne jamais oublier que si telle personne vous fait une offre,

(Suite à la page 390)

Prix de dernière heure

22 Septembre 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

à Montréal

Beurre No 1 Pasteurisé...	24½c
Fromage No 1...........	13½ à 14⅛c
Patates nouvelles du Québec, en sac 80 lbs.......	$0.90 à $1.00

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée......	16c F.A.B.
Laine blanche lavée.........	24c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée..........	26c
Laine lavée	35c

PRIX DES PEAUX VERTES

Fournis par la Maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées, 15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, **07c**.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau, **12c** la livre.

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs, moins 1 lb. par peau, **08c** la lb.

Peaux de veaux engraissés, pesant moins de 8 lbs, à la pièce, **90c**.

Peaux de veaux Deacons, **80c**.

Peaux de chevaux de bonne qualité, **$2.00**, sans crin ni queue, **15c** de moins.

Crin de cheval, queue, à **22c** la lb.

Crin de cheval, crinière, **06c** la lb.

Crin de Vache, à **06c** la lb.

Peaux moutons, du 14 au 26 septembre **0.50c**

Peaux moutons sans laine, **05c** chacune.

Prix garantis du 14 au 26 septembre 1936

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts.........	$6.80
" " 98 lbs.........	3.05
1ère patente, Manitoba, qrt.......	6.40
" " " 98 lbs....	2.85
Forte à levain, quarts............	6.30
" " 98 lbs............	2.80
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs.	2.50
" " sacs toile, 98 lbs..	2.40
Farine à engrais, 1ère qualité.....	2.05

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain...............	$1.10
Avoine alimentation, No 1.........	0.57½
" " recriblée......	0.60
Blé d'engrais, 98 lbs..............	1.60
Orge d'alimentation.............	0.75
Sarrasin d'alimentation...........	0.90

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..........	$3.00
Farine de viande, fine, 50%.......	2.75
" " fine, 60%.......	3.00
Os broyés, gros ou fins...........	2.35
Farine de poisson................	3.15
Farine de luzerne................	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles.......	.85
" " poussins.......	.85
Gravier, gros ou fin..............	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs.	.85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre............	0.00
Huile de foie de morue, 1 gallon...	1.00
Moulée pour la ponte.............	2.40
" pour poussins...........	2.60
" pour croissance..........	2.35
Grains mélangés pour poules.......	2.10
Grains broyés, fins, poussins......	2.30
" " gros, poulets.......	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe.....................	$2.75
Fèves blanches (triées)...........	3.00
" (triées, yeux jaunes)........	2.50
" rouges.....................	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé.......................	$1.35
Gru.............................	1.45
Gru Blanc (middlings)............	1.70
Blé d'Inde moulu................	2.20
Moulée d'avoine, fine............	1.90
Moulée d'orge, fine..............	1.75
Tourteaux de lin.................	2.00
Gruau d'avoine, jute, 80 lbs......	2.95
" " coton, 80 lbs.....	3.00
Drèches brasserie séchées.........	1.50
Mélasse d'eng. à canne à sucre, le gallon, pur..................	.18
Au char de 54 à 60 barils, net...	.14
En citerne, le gallon...........	.10¾
(tout f.a.b., Montréal)	
Moulée à veau...................	3.50
" laitière, 18%.............	1.85
" laitière, 34%.............	2.10
Foin à la tonne..................	10.00
Paille à la tonne.................	9.00
Pot Barley.......................	2.90
Pearl Barley.....................	3.65

* * *

Sucre (sacs 100 lbs).	
Granulé, No 1, sac coton.........	$4.95
Cassonade, No 1..................	4.65
" No 2..................	4.55
" No 3..................	4.45
Mélasse (Barbades).	
No 1, barils 25 gals, le gal........	$0.56
Sel	**Le sac**
Sel fin, sac 140 lbs..............	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs..........	0.95
Saindoux:	
En seaux, 20 lbs, pur.............	$2.60
" " composé........	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos: 30 x 40..............	$39.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril).....	35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril).....	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril).....	32.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril).....	$31.00
Canadian Short Cut, gras et maigre.	30.00

COMPARAISON DES PRIX

	24 sept. 1936	26 sept. 1935	27 sept. 1934	28 sept. 1933	23 sept. 1926
Beurre No 1, Past.........	24⅞	22 5/16	19⅜	19½	29½
Fromage Blanc............	13⅝	10 5/16	09 3/16	10¾	15¼
Fromage coloré...........	13 11/16	10¼	09 5/16	10 15/16	15⅜
Œufs frais................	31	35	30	26	53
Veaux de lait vivants......	08	08	06	07	10
Bouvillons vivants choix....	06	05½	04½	04½	07
Agneaux du printemps......	07	06	05¾	05¾	11
Porcs vivants..............	8 50	9 25	8.00	7.00	13½

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 14 au 21 Septembre

BEURRE

Notre marché au beurre a été tranquille endance à fléchir quelque peu.

A la dernière heure, lundi après-midi, 21 septembre, les achats étaient limités le numéro un pasteurisé au gros était é de 24½c à 24⅝c la livre.

FROMAGE

Nos opérations, tant sur le marché an-is que sur le marché américain, se sont tinuées très lentes et une autre baisse a enregistrée dans les prix.

ŒUFS

Montréal & Québec:—Avec une légère élioration dans la demande et de nature bsorber facilement les arrivages des der-rs jours, ce marché a été stable et il a possible de maintenir les prix au niveau la semaine précédente.

VOLAILLES VIVANTES

Au début de la semaine, nous avons eu vantage d'avoir une assez forte activité la part de la population juive qui se parait à célébrer la fête du Nouvel An notre marché a été assez stable. Cependant à partir de jeudi, avec ralentissement sensible dans la demande et de forts arrivages comprenant surtout des sujets de mauvaise qualité (mal finis et pas assez pesants) et une forte pression de vente de certains détenteurs, les prix des poulets à rôtir ainsi que des poules ont fléchi d'environ 1c la livre.

Quant aux poulets à griller, les arrivages sont plus restreints et il a été possible de maintenir les prix. Il y a eu une légère amélioration dans la demande de canards et afin d'aider à maintenir les prix, il ne faudra pas en expédier de pesanteur moindre que 5 livres chacun, à Montréal.

VOLAILLES ABATTUES

Les quelques arrivages ont facilement trouvé preneur au prix de la semaine précédente.

VEAUX ABATTUS

Montréal & Québec:—Marché ferme. Arrivages restreints et avec une demande active, les prix ont subi une avance de 1c la livre.

PORCS ABATTUS

Montréal & Québec: — Marché tranquille et prix stationnaires.

Commentaires et nouvelles agricoles

A venir jusqu'à la fin d'août 1936, le reau national canadien de l'enregis-ment du bétail a enregistré un total 51,813 animaux pédigrés. Ce nombre décomposait ainsi: 2,605 chevaux; 802 bovins; 4,925 moutons; 5,668 cs; 6,577 renards; 5,149 chiens; 1,993 ailles et 94 chèvres.

* * *

Au premier janvier 1936, 34 pour cent 6,800,000 fermes des Etats-Unis ient hypothéquées et 66 pour cent ient exemptes d'hypothèques. La te totale en hypothèques des fermes éricaines était de $7,500,000,000, t 56 pour cent de la valeur totale des mes hypothéquées.

* * *

Des commerçants de Hamilton, Onta-, de Stockholm et Willow Brook, Sas-tchewan, de Vegreville, Alberta et de innipeg, Manitoba, ont été poursuivis et condamnés pour infractions aux règlements sur les œufs. Les infractions les plus communes étaient la vente d'œufs inférieurs à la catégorie indiquée, l'achat d'œufs à titre de premier receveur à un coût uniforme sans triage, et le transfert d'œufs comme deuxième receveur sans permis.

Un mot sur les dépenses

(Suite de la page 281)

surtout si elle est très alléchante, c'est qu'elle a en vue un intérêt qui, dans 95% des cas, n'est pas le vôtre. Il y a donc lieu de se demander dans des cas de ce genre, si votre intérêt à vous sera aussi bien protégé que le sera celui de la personne qui vous approche ainsi.

A. S.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 19 SEPTEMBRE 1936 :

ŒUFS

	La doz.
A (gros)	30c
A (moyen)	28c
A—Poulettes	23c
B	23c
C	20c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	La lb.
Choix—90 lbs et plus	12c
Bon—80 lbs jusqu'à 89 lbs	11c
Moyen—70 lbs jusqu'à 79 lbs	9c
Commun—60 lbs jusqu'à 69 lbs	7c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	13c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	11c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs	08c

POULETS ABATTUS
(Engraissés au lait)

A 6 lbs et plus	23c
A 5 lbs à 6 lbs	22c
B 6 lbs et plus	21c
B 4 lbs à 6 lbs	20c

PORC ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	11¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	10½c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	09½c
Légers 90 lbs à 110 lbs	10½c

POULETS SÉLECTIONNÉS

A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c

POULES ABATTUES
(Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	17c
A—5 lbs à 6 lbs	16c
A—4 lbs à 5 lbs	15c
B—6 lbs et plus	15c
B—5 lbs à 6 lbs	14c
B—4 lbs à 5 lbs	13c
C—6 lbs et plus	13c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	11c
Coqs	10c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal:—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de
La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 19 SEPTEMBRE 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 15 SEPTEMBRE 1936 INCLUSIVEMENT — MONTRÉAL et QUÉBEC

BEURRE		FROMAGE Blanc		FROMAGE Coloré	
No 1 pasteurisé	24⅞c	No 1	13⅝c	No 1	13 11/16c
No 1 non pasteurisé	24⅜c	No 2	12⅝c	No 2	12 11/16c
No 2	23⅞c				

TRES IMPORTANT : — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	La lb.
A.—5 lbs et plus	16c
B.—4 lbs jusqu'à 5 lbs	15c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	11c
Coqs	09c

POULETS VIVANTS
"A Rôtir"

A—5 lbs et plus	18c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	15c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	12c
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs	10c

POULETS VIVANTS
"A Griller"

A—2½ lbs	16c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	14c
C—Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	12c

CANARDS VIVANTS

A	17c
B	15c
C	13c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

	La lb.
A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs, chacun la livre .... 8c à 10c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	20c

ŒUFS

	La doz.
A—Gros	31c
A—Moyens	28c
A—Poulettes	25c
B	24c
C	21c
Poulettes (petits)	16c

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

	La lb.
Bon	10c
Moyen	9c
Commun	7c

PORCS ABATTUS

Bon	12¼c
Moyen	11¾c
Commun	10½c

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 21 SEPTEMBRE 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porc à bacon (Select) Primes de $1.00	190 à 230 lbs. $8.50
Porcs à bacon	180 à 230 lbs. $8.50
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs. $8.00
Porcs légers	120 à 160 lbs. $7.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs. $8.00
Extra lourds	270 lbs ou plus $7.00
Truies	$5.50 à $6.50

Vaches

	La lb.
Choix	3¼c à 3½c
Bonne	3c à 3¼c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	1¾c à 2c
Très commune	1c à 1¼c

Veaux de lait

Choix	7½c à 8c
Bon	7c à 7¼c
Moyen	6c à 6½c
Communs	5c à 5½c

Veaux de champs

	La lb.
Bon	3½c à 3¾c
Commun	2¾c à 3¼c

Agneaux

Choix	7c
Non castrés	6c
Commun	5c

Moutons

Bon	3c à 3½c
Commun	1½c à 2c

Bouvillons

Choix	5½c à 6c
Bon	5c à 5½c
Moyen	4¾c à 5c
Commun	3¾c à 4¼c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3¾c à 4¼c
Moyenne	3¼c à 3¾c
Commune	2c à 2½c

Taureaux

Choix	3c à 3¼c
Bon	2½c à 2¾c
Moyen	2¼c à 2½c
Commun	2c à 2¼c

Beau succès des aviculteurs

(Suite de la page 383)

SECTION—Coq enregistré

1er prix — Couvoir de St-Anselme, J.-E. Lavallée, gérant.
2ème " — " " St-Anselme, J.-E. Lavallée, "
3ème " — " " St-Anselme, J.-E. Lavallée, "
4ème " — " " St-Guillaume, Jos. Bélisle, "
5ème " — " " Montmagny, Jos.-C. Hébert, "

SECTION—Coq R.O.P.

1er prix — Couvoir de Marieville, Rodrigue Ruel, gérant.

RACE RHODE ISLAND ROUGE

SECTION—Troupeau

1er prix — Couvoir de St-Guillaume, Jos. Bélisle, gérant.
2ème " — " " St-Guillaume, Jos. Bélisle, "
3ème " — " " Montmagny, Jos.-C. Hébert, "
4ème " — " " Montmagny, Jos.-C. Hébert, "
5ème " — " " Marieville, Rodrigue Ruel, "
6ème " — " " Papineau, Victor Daigneault, "

SECTION—Cochet

1er prix — Couvoir de St-Guillaume, Jos. Bélisle, gérant.
2ème " — " " Papineau, Victor Daigneault, "
3ème " — " " Papineau, Victor Daigneault, "

SECTION—Poulette

1er prix — Couvoir de St-Guillaume, Jos. Bélisle, gérant.
2ème " — " " Papineau, Victor Daigneault, "
3ème " — " " Papineau, Victor Daigneault, "

SECTION—Coq enregistré

1er prix — Couvoir de Marieville, Rodrigue Ruel, gérant.

SECTION—Coq R.O.P.

1er prix — Couvoir de Marieville, Rodrigue Ruel, gérant.

RACE WYANDOTTE BLANCHE

SECTION—Troupeau

1er prix — Couvoir de St-Augustin, Aurélien Côté, gérant.
2ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
3ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
4ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
5ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "

SECTION—Cochet

1er prix — Couvoir de St-Augustin, Aurélien Côté, gérant.
2ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
3ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "

SECTION—Poulette

1er prix — Couvoir de St-Augustin, Aurélien Côté, gérant.
2ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
3ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
4ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
5ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
6ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "

RACE CHANTECLER

SECTION—Troupeau

1er prix — Couvoir de St-Augustin, Aurélien Côté, gérant.
2ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
3ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
4ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "

SECTION—Cochet

[illegible] Aurélien Côté, gérant.
[illegible] Aurélien Côté, "
[illegible] Aurélien Côté, "
[illegible] Aurélien Côté, "
[illegible] "
[illegible] "

[illegible]

[illegible] "
[illegible] "
[illegible] "
[illegible] "

[illegible]N BLANCH[illegible]

[illegible]ION—Troupeau

1er prix — Couvoir de Marieville, Rodrigue Ruel, gérant.
2ème " — " " St-Raymond, Antonio Plamondon, "
3ème " — " " St-Guillaume, Jos. Bélisle, "
4ème " — " " St-Augustin, Aurélien Côté, "
5ème " — " " St-Guillaume, Jos. Bélisle, "

SECTION—Cochet

1er prix — Couvoir de St-Guillaume, Jos. Bélisle, gérant.
2ème " — " " Marieville, Rodrigue Ruel, "
3ème " — " " St-Guillaume, Jos. Bélisle, "

SECTION—Poulette

1er prix — Couvoir de St-Guillaume, Jos. Bélisle, gérant.
2ème " — " " Marieville, Rodrigue Ruel, "
3ème " — " " St-Guillaume, Jos. Bélisle, "

SECTION—Coq enregistré

1er prix — Couvoir de Marieville, Rodrigue Ruel, gérant.

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC — 1936

MONTANT GAGNÉ PAR CHACUN DES COUVOIRS

Couvoir de	Beauce-Jonction	$ 8.50
" "	Hull	3.50
" "	Laurierville	2.50
" "	Marieville	32.00
" "	Montmagny	18.00
" "	Papineau	14.50
" "	St-Anselme	29.50
" "	St-Antoine	5.50
" "	St-Augustin	87.00
" "	St-Eugène	7.00
" "	St-Guillaume	50.00
" "	St-Isidore	8.00
" "	St-Michel	1.50
" "	St-Raymond	9.00
	Total	$ 276.50

Pourquoi pas nous ?

(Suite de la page 383)

en valeur par le défrichement et l[…] culture, les terres du pays!

Ceux qui sont arrivés au pay[…] depuis moins de 50 ans, et qui con[…] trôlent en grande partie notre com[…] merce et notre industrie, avaient-il[…] des richesses semblables?

Non. Ils sont venus pauvres, et il[…] ont réussi.

Alors, pourquoi pas nous, qu[…] étions plus riches, et... chez nous

J.-Ernest LAFORCE.

LE BULLETIN DE LA FERME

COOPÉRATION, CULTURE MARAICHÈRE, INDUSTRIE LAITIÈRE, ÉLEVAGE, AVICULTURE, APICULTURE ET INDUSTRIE SUCRIÈRE

PARAIT TOUS LES JEUDIS

FONDÉ EN 1913 — FOUNDED IN 1913

VOLUME XXIV, No 40 — QUÉBEC — 1er OCTOBRE 1936

Concours de ponte Canadien

46ème semaine finissant le 17 sept., 1936

La semaine qui vient de se terminer est particulièrement remarquable par la chute assez prononcée de la récolte d'œufs, soit 112 de moins que la semaine précédente.

Il n'y a que cinq parquets dont les occupants ont tous été actifs 49 poules n'ont pas pondu.

La plupart des colonies donnent du rendement et dans plus de la moitié le record de ponte hebdomadaire dépasse 50% du rendement. On peut dire qu'en dépit de cette forte diminution le résultat global de la semaine reste supérieur à tout autre des années précédentes à la même période du concours.

Les Leghorns tiennent la tête des parquets champions de la semaine. Les résultats sont:

Parquet	Points	Œufs
23—L.B., W. S. Hall..........	54.7	46
13—R.B., Sta. Exp. Lennoxville.	53.8	48
22—L.B., F. C. Evans.........	53.5	49

La position des six meilleurs parquets du concours est encore changée cette semaine. Au 17 septembre nous les trouvons comme suit:

Parquet	Points	Œufs
23—L.B., W. S. Hall..........	2387.2	2088
29—L.B., Manor Farm.........	2321.1	2093
5—R.B., J. H. Thompson......	2309.7	2323
26—L.B., Russell P. Farm......	2238.4	2016
22—L.B., F. C. Evans.........	2031.2	1956
20—L.B., G. S. Tayler.........	2015.9	1880

Sauf les deux premières pondeuses du concours qui maintiennent leur position, il y a changement pour les quatre autres:

Parquet	Points	Œufs
294—L.B., Manor Farm.........	286.3	244
293—L.B., Manor Farm.........	294.6	248
52—R.B., J. H. Thompson......	283.3	250
263—L.B., Russell P. Farm......	282.9	244
289—L.B., Sta. Exp. Ottawa.....	278.2	243
201—L.B., G. S. Tayler.........	277.4	249

39$me CONCOURS DE PONTE CANADIEN

TENU A LA FERME EXPÉRIMENTALE A OTTAWA, ONT.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	J.-H. Pariseau........	P.R.BL.	1385	1509.2
2.	Sta.-Exp. Kapuskasing.	P.R.B.	1398	1585.4
3.	Frank Teasdale........	"	1792	1892.0
4.	Kenneth Slacer........	"	1725	1813.4
5.	J.-H. Thompson........	"	2323	2309.7
6.	G.-A. Robertson & Son.	"	1801	1812.4
7.	Jas.-M. Winter, Jr.....	"	1637	1642.3
8.	Jas.-H. Smith..........	"	1855	1968.9
9.	R.-W. Kettles..........	"	1478	1533.1
10.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1766	1929.3
11.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1596	1648.2
12.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1740	1891.2
13.	Sta. Exp. Lennoxville..	"	1872	1947 1
14.	Sta. Exp. La Ferme....	"	1703	1750 2
15.	Sta. Exp. La Ferme....	"	1815	1904.0
16.	R.-J. Steele...........	L.B	1218	1219 0
17.	R. Haycock...........	"	1481	1539 9
18.	Alex. McLean.........	"	1851	1925 2
19.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1512	1360 5
20.	G.-S. Tayler..........	"	1880	2015.9
21.	R.-J. Penhall..........	"	1655	1661.6
22.	F.-C. Evans...........	"	1956	2031.2
23.	W.-S. Hall............	"	2088	x2387 2
25.	A.-E. Shank & Son.....	"	1713	1811.3
26.	Russell P. Farm.......	"	2016	2238 4
27.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1412	1380 7
28.	Ferme Exp. Ottawa....	"	1634	1782 7
29.	Manor Farm..........	"	2093	2321.1
	Total................		48395	50811.1

Concours de ponte de l'ouest de Québec

Semaine finissant le 17 septembre 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION DE LENNOXVILLE

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Tayler Bros., Co-op. O.	P.R.B.	1853	1934.9
2.	Exp. Sta., La Ferme...	"	1810	1825 5
3.	Exp. Sta. Ste-A. Poca..	"	1820	1995.1
4.	C. R. Waldron, Co-op.S.	"	1762	1960 0
5.	G.-K. Campbell.........	"	1575	1757.6
6.	J.-R. Carreau, Co-op. M...........	L.B.C.S.	1486	1541 0
7.	Adélard Fortin.........	"	1210	1278.2
8.	Arthur Préfontaine.... Co-op. S............	"	2129	x2159.3
9.	J.-A. Lataille..........	"	1865	2086.8
10.	Riverside Fm. Co-op. S.	"	1727	1760 1
11.	C. Drummond, Co-op. S.	"	1524	1702.5
12.	J. H. Pariseau, Co-op. L.	P.R.Bl.	1554	1591.2
13.	Exp. Sta. Lennoxville..	P.R.B.	1936	2118.2
14.	W. W. Elliot, Co-op.O.	"	1548	1644.1
15.	R. H. Smith, Co-op. S..	"	1769	1788.1
16.	Hugh C. Elliott........	"	1796	1953 6
17.	Art. Paquette, Co-op. M	"	1730	1805.4
18.	Donat Ostiguy, Co-op.M.	"	1684	1751.5
19.	P.-E. Vincent, Co-op. S.	"	1660	1664.3
20.	Exp. Sta. Lennoxville..	"	1779	1866.9
	Total................		34217	36184 3

ACTUALITÉ AVICOLE

Sélection des oies de reproduction en automne

Les oies que l'on veut conserver pour la reproduction devraient être choisies en automne, avant que la saison d'engraissement ne commence, et doivent se composer de femelles fortes et bien développées. Les oies ont des mœurs singulières et exigent des soins tout spéciaux. Les jeunes mâles doivent être tenus renfermés avec les femelles qui doivent leur être accouplées. Ceci doit se faire à la nouvelle année, pas plus tard, et toutes les autres oies doivent être enlevées du parquet. Il est presque impossible d'obtenir qu'un mâle étranger s'accouple à une femelle d'un autre groupe, à moins que les deux n'aient été renfermés ensemble quelque temps. Un mâle peut être accouplé à deux ou quatre femelles, suivant sa race et son individualité. Les oies sont rarement fécondes avant l'âge de deux ans.

Les oies ne sont pas difficiles en fait d'abri. Un refuge grossier ou une cabane quelconque leur suffit. Il faut cependant que cette cabane soit à l'abri des courants d'air et des neiges épaisses, et qu'elle soit pourvue d'une litière sèche. Les oies destinées à la reproduction doivent être nourries avec parcimonie pendant l'hiver et une grosse partie de leur ration doit se composer de verdure. Une bonne ration d'hiver pour ces oies est la suivante: parties égales d'avoine, d'orge et de blé, et environ 25 pour cent de verdure. Le foin de trèfle ou de luzerne bien fané est excellent. On peut aussi se servir de choux et de betteraves fourragères en guise de verdure. Il faut donner deux repas par jour lorsqu'il fait froid. Les renseignements qui précèdent sont extraits du bulletin sur "L'élevage des oies", par A. G. Taylor, aviculteur, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Concours de ponte de l'est de Québec

Semaine finissant le 17 septembre 1936.

Sous la direction de la Station Expérimentale

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Parquets	Propriétaires	Race	Total Œufs	Total Points
1.	Couvoir Coop. Marie-v.	L.B.	2075	2369 0
2.	Couvoir Coop. St-Raym.	"	1811	1766 9
3.	Tayler, G. S...........	"	2255	2546.1
4.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	P.R.B.	2016	2229 6
5.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	2090	2232 5
6.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1953	2008 8
7.	Letendre, J.-W.........	"	1448	1566 4
8.	Couv. Coop. Vaudreuil.	"	1487	1509.7
9.	Couv. Coop. St-Augustin	"	1804	1807 8
10.	Sta. Exp. Kapuskasing.	"	1645	1890 2
11.	Couv. Coop. Montmagny (Corriveau)..........	"	2122	2269 4
12.	Couv. Coop. Montmagny (Marier)	"	1653	1671 9
13.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1858	1881 7
14.	Sta. Exp. Ste-A. de la P.	"	1889	1956 2
15.	Sta. Exp. Lennoxville, Q.	"	1838	1966.7
16.	Couv. Coop. St-Ans. Q.	"	1803	1948 6
	Total................		29747	31621.7

Mots pour rire

AUX EXAMENS

—Mademoiselle, demandait-on à une jeune élève, pouvez-vous me dire pourquoi Napoléon 1er détestait les Anglais?

La jeune fille n'hésite pas:

—Parce qu'ils le firent mourir à Sainte-Hélène.

* * *

—Je suis très épris de Mlle X...

—Demandez sa main.

—Je n'ose pas...

—Comment! de la timidité! Vous un officier de marine!

—Justement... je crains d'échouer.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération. Elevage. Aviculture. Industrie laitière.

Association des Eleveurs de Bétail Holstein Friesian (Section de la province de Québec). Société des Eleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président QUÉBEC 1er OCTOBRE 1936 Laurent Gagnon, Gérant—Numéro 40

COMMENTAIRES et NOUVELLES AGRICOLES

Beurre et fromage

Le Comptoir Coopératif de l'U.C.C. publie le bulletin suivant sur les résultats de la vente à l'enchère du mercredi 23 septembre courant:

Le beurre pasteurisé No 1 a rapporté 23¾c. la livre (on ne mentionne pas la quantité vendue). Il n'y eut pas de No 2 d'offert. Quant au fromage 1900 boîtes de No 1 blanc ont été vendues à raison de 13⅜c la livre et 162 boîtes de coloré No 1 à 13½c. la livre.

Fruits et légumes

Montréal a reçu, durant la semaine finissant le 17 septembre, 243 wagons de fruits et légumes contre 290 la semaine précédente, répartis comme suit: 12 wagons de pommes; 7 de pommes de terre dont quatre du Nouveau-Brunswick, 2 de la Nouvelle-Ecosse et un d'Ontario. 3 chars d'oignons; 76 de fruits assortis; 4 de légumes mélangés et 121 de bananes avec 20 wagons de fruits tropicaux.

Le marché des pommes de terre, tant à Montréal qu'à Québec est rapporté moins ferme, la pomme de terre de Québec No 1 obtenait de 85c à $1.00 à Montréal tandis qu'à Québec, le prix variait de 90c à $1.00.

Les canadiens préfèrent le beurre de première qualité

La statistique donnant la quantité de beurre de beurrerie classée au Canada entre le 2 décembre 1935 et le 29 août 1936, indique qu'une bonne partie de ce beurre est de qualité très élevée. Sur un total de 1,555,033 caisses de beurre de beurrerie pasteurisé et classé, 1,310,268 caisses étaient de première qualité, soit un pourcentage de 84.26 du total. Il y a quatre catégories de beurre permises au Canada sous les règlements officiels, savoir: première qualité, deuxième qualité, troisième qualité et sans qualité.

Les dispositions suivantes de la Loi de l'industrie laitière sont l'un des facteurs qui aident à maintenir un type élevé de qualité dans la production du beurre:

"Nul ne doit fabriquer du beurre contenant plus de seize pour cent d'eau, ou moins de quatre-vingts pour cent de gras de lait", et d'après les règlements établis sous la loi "les classificateurs de produits laitiers se règleront sur les définitions et les types modèles suivants dans le classement du beurre de beurrerie";

Types modèles pour les catégories de beurre de beurreire—échelle de points pour le pointage du beurre—goût ou saveur, 45 points; texture, 15; incorporation de l'eau, 10; couleur, 10; salage, 10, et emballage, 10 points—total 100. Couleur authentique et uniforme, sans défauts critiquables, tout le sel dissout; beurre solidement emballé, plein poids, fini soigneux; boîtes propres et bien fortes, faites de matériaux bien secs, et doublées d'une bonne qualité de papier parchemin, bien arrangé. Le numéro d'enregistrement, le numéro de barattage et la date de fabrication doivent être indiqués lisiblement sur les caisses.

Tout le beurre destiné à l'exportation doit être classé, et le beurre de beurrerie destiné à la consommation domestique dans les cinq provinces de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et offert en vente aux consommateurs doit porter le nom de la catégorie clairement indiqué sur l'enveloppe, en lettres n'ayant pas moins de un quart de pouce carré.

Jeunes orateurs à l'Exposition Royale d'hiver

"La jeunesse agricole" tel doit être le mot d'ordre de l'Exposition royale d'hiver, qui aura lieu à Toronto du 18 au 26 novembre, et le grand motif de toute l'exposition. Un événement spécial cette année sera le concours oratoire public, ouvert aux jeunes garçons, membres des cercles de la jeunesse agricole, sous le Conseil canadien qui gouverne les cercles. Ce concours ne fait pas partie des concours habituels des cercles et il est régi par des règlements spéciaux.

Par exemple, un membre d'un cercle qui a concouru à l'Exposition royale d'hiver dans tout concours précédent conduit par le Conseil canadien n'est pas éligible pour ce concours oratoire, et le nombre de concurrents est limité à un par province. Le concurrent doit avoir au moins dix-huit ans et moins de vingt et un ans révolus au 1er novembre 1936. Le sujet de chaque conférence sera "La jeunesse et l'agriculture," et le temps accordé est de dix minutes pour chaque conférence.

Les demandes d'inscriptions au concours doivent être transmises par les officiers des cercles, au Secrétaire général du Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole, 463 Edifice Confédération, Ottawa, avant le 31 octobre. Chaque concurrent recevra une médaille portant une inscription appropriée et le gagnant du concours recevra un trophée présenté par l'Exposition royale d'hiver. Ce trophée restera la propriété permanente du gagnant. La base du pointage est de 30 points pour la matière et 70 points pour l'élocution. Il a été décidé qu'au moins une conférence sera donnée tous les soirs dans l'arène de l'Exposition royale d'hiver. Les concurrents parleront devant le microphone et il est question de diffuser les conférences par la radio.

Concours de labour

C'est à Cornwall que se tiendra, cette année, du 6 au 9 octobre, le grand concours interprovincial de labour organisé par l'Association des Laboureurs d'Ontario. Ce concours devrait préférablement porter le nom de concours international, puisque, à côté des Ontariens et des Québécois, des maîtres-laboureurs de l'état de New York se disputeront les prix accordés pour les différentes épreuves au programme.

Cornwall n'est qu'à quelque vingt-cinq milles des limites de la Province de Québec. De Montréal, aller à cette première ville d'une certaine importance de la province voisine, représente une promenade qui n'a rien d'extraordinaire comme déplacement et l'on explique que plusieurs laboureurs de notre province, trente-cinq exactement, dit un communiqué, participent à ce tournoi et disputent à nos voisins de l'ouest et du sud les trophées et les prix en argent à gagner.

Ces concours de labour ne sont pas de dates récentes au pays. Parmi la litanie de nos démonstrations agricoles: expositions, concours, conventions etc., les tournois de laboureurs sont certainement des plus anciens. Autrefois Québec avait son concours de labour. Crise, changements de régimes ou plutôt de ministres de l'Agriculture ont porté le coup de mort à cette démonstration annuelle qui connût une grande vogue un jour. Quelques rares sociétés d'agriculture ont persisté quand même à tenir de ces concours locaux. Elles sont bien rares cependant et les doigts d'une main sont plus que suffisants pour les compter.

Il est pourtant vrai que le labour constitue toujours l'une des opérations très importante de la préparation du sol. Le sillon bien tracé, l'endos bien fait, la planche bien arrondie retiennent encore l'attention des simples profanes lorsqu'il leur arrive de parcourir la campagne par une belle journée d'automne. Et irions-nous oublier que les labours par leur forme, par leur profondeur jouent un rôle de première importance pour assainir le sol. Et quand à l'influence de ces démonstrations pour former de meilleurs cultivateurs, il est permis de se demander si ces concours ne valent pas autant que certaines expositions paroisiales ou de comtés organisées à la hâte, par simple routine, où les produits exposés n'offrent que très peu d'attrait en somme rien qui ait pour objet d'inviter l'agriculteur à perfectionner ses méthodes de culture; ou encore des animaux amenés le matin même de l'exposition du champ de paccage sans leur faire la plus élémentaire des toilettes.

Ontario a conservé comme l'un de ses plus importants évènements agricoles de l'année, son concours de labour. L'Association des laboureurs qui sustentent cette entreprise y met beaucoup d'entrain pour en faire un succès et l'annonce par une forte publicité. A-t-elle tort? Ou devons-nous conclure que notre voisine est très arriérée en matière de propagande agricole?

La valeur de la carcasse du porc est établie par le marché

L'industrie agricole moderne est si complexe qu'elle exige de la part du cultivateur des connaissances spéciales en chimie, botanique, horticulture, bactériologie, météorologie, génétique, économie domestique et politique, arpentage, génie, commerce, comptabilité, etc. Il lui faudrait aussi pour bien faire le don de prophétie. Il est naturellement obligé d'appeler la science à son aide; or la science agricole elle-même est encore jeune; elle vient seulement de comprendre que l'aide dont le cultivateur a le plus grand besoin est surtout d'ordre économique, pour lui aider à relever la valeur marchande de tous les produits agricoles. Les cultivateurs d'autrefois et les techniciens d'aujourd'hui ont vu bien des changements de méthodes et d'adaptation, mais les jeunes cultivateurs canadiens savent que le secret du succès est la préparation scientifique des récoltes, des bestiaux et des produits laitiers pour le marché: c'est de là qu'est née l'idée de l'organisation des cercles de la jeunesse agricole pour enseigner les bonnes méthodes de production.

La production du porc à bacon est un facteur économique important dans la culture moderne. La demande du marché est régulière, et pour aider le cultivateur à connaître exactement ce que désire le marché, la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'Agriculture a publié un feuillet intitulé "Une étude du porc à bacon habillé". Cette publication est une étude élémentaire de la carcasse du porc par rapport à sa valeur commerciale. Elle doit servir de guide aux Cercles de jeunes éleveurs de porcs au Canada, mais elle offre également un intérêt tout pratique aux cultivateurs en général. Elle indique tous les détails que l'on doit nécessairement connaître au sujet du porc habillé, touchant la valeur des divers types au point de vue du bacon, du jambon et des autres produits. Cette publication devrait être d'un grand secours pour les jeunes cultivateurs. On peut se la procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de la Publicité et de l'Extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

OCTOBRE 1936

Le Soleil entre au Scorpion le 23, à 9 11 m. du matin.

D.Q. le 7, à 7 h. 28 m. du matin. — P.Q. le 23, à 7 h. 54 m. du matin.
N.L. le 15, à 5 h. 20 m. du matin. — P.L. le 30, à minuit 58 min.

D	Jours	Clr	FETES ET RUBRIQUES	Soleil Lev.	Soleil Cou.
1	Jeudi	tb	Saint Remi, Ev. Conf.	5 45	5 26
2	Vend.	b	Saints Anges Gardiens.	5 46	5 24
3	Sam.	b	Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Vierge.	5 48	5 22
4	DIM.	vr,b	XVIII apr. la Pentec.	5 49	5 20
5	Lundi	tr	Saints Placide et Comp. Martyrs.	5 50	5 18
6	Mardi	b	Saint Bruno, Conf.	5 52	5 16
7	Merc.	b	TR. SAINT ROSAIRE.	5 53	5 14

Messe basse quotidienne de requiem permise.
La deuxième couleur est pour la Solennité.

La civilisation est-elle en progrès

Comme tout le monde je lis les journaux: cette lecture est peu réjouissante à l'heure actuelle car elle nous amène à faire le procès de la civilisation et nous doutons fort que celle-ci soit acquittée....

Dirons-nous qu'elle est condamnée? Il ne faut pas être si pessimiste quoique les événements actuels ne soient pas pour nous rassurer. Ne trouvez-vous pas que nous sommes reportés au temps du Moyen-âge où l'on précipitait dans des oubliettes les ennemis que l'on pouvait avoir et que l'on avait invités à venir vous voir... la vie humaine ne semble pas compter plus qu'à cette époque.

Les horreurs de la dernière guerre sont encore présentes à tous les esprits! Les hommes sont-ils apparus à ce moment comme des civilisés?

Et cette guerre chimique et bactériologique qu'on nous promet, la civilisation peut-elle en être fière?

Au fond l'homme de 1934 ne vaut guère mieux que l'homme de l'an mille et ce qui fausse le jugement ce sont les progrès de la science qui ont amené le confort, qualifié de moderne; on confond trop amélioration des conditions de l'existence avec progrès de la civilisation. L'homme a le vernis que l'éducation lui donne et si on gratte ce dernier on retrouve la bête qui apparaît si facilement en cas d'époque troublée: la bête ne peut se domestiquer que par l'éducation morale et religieuse; malheureusement la grande masse a été déchristianisée et nous en ressentons les terribles effets. C'est par l'éducation morale et religieuse du peuple que l'on sauvera la civilisation et celle-ci sera sauvée si les élites ne se désintéressent pas de la question et commencent par donner l'exemple. A quoi sert d'améliorer les conditions d'existence de la masse, si on donne à ceux qui la composent des âmes de révoltés et si l'on commence même par tuer ces âmes... On se préoccupe trop du progrès matériel, clé d'une nouvelle tour de Babel qu'on élève; craignons que la civilisation n'en fasse les frais.

Faut-il désespérer des progrès de la civilisation? Les desseins de la Providence sont impénétrables, mais il est curieux de constater que tout a progressé depuis le commencement du monde sauf l'homme moral qui, à toute époque, peut redevenir pareil à son père du temps des cavernes; son intelligence s'est développée mais son âme est restée bien faible; un rien suffit pour anéantir ce qu'il peut y avoir de beau et de bon en elle.

Si tous les hommes vivaient selon la loi de Dieu, la question serait résolue et nous pourrions peut-être constater les progrès de la civilisation; malheureusement il y a encore bien des champs à cultiver, bien des terres n'ont jamais été ensemencées, d'autres ont été recouvertes à nouveau par de mauvaises herbes...

Il y a là une situation d'équilibre instable. Les hommes de bien ont une grande tâche à accomplir: qu'ils tâchent de s'en montrer dignes et la civilisation pourra progresser...

Daniel REMON.

(dans l'"Ami de la Famille").

Lettre aux cultivateurs

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière

L'Hivernement des abeilles

LE NOURRISSEMENT

Chaque colonie pour bien hiverner doit avoir au moins 40 livres de provisions; ces provisions doivent se trouver dans la ruche vers le 10 octobre. Une ruche Langstroth à dix cadres avec les provisions et les abeilles, mais sans le couvercle, devrait peser 70 livres au minimum pour les abeilles hivernées en cave et 75 livres pour les abeilles hivernées en silo. A cette Station, vers le 25 septembre, toutes les ruches sont pesées et le 1er octobre nous complétons les provisions avec du sirop de sucre granulé fait de deux parties de sucre et d'une partie d'eau. Le sucre est ébouillanté et on l'agite jusqu'à ce que celui-ci soit complètement dissout; ceci est très important, car si le sucre n'était pas complètement dissout, le sirop granulerait dans les rayons et les abeilles seraient incapables de s'en nourrir. Le sirop est donné aux abeilles quand il est froid. On donne une livre de sucre pour chaque livre de provision requise.

Le nourrissement doit être effectué rapidement de manière à déranger les abeilles le moins possible. Le sirop doit être distribué le soir et on doit prendre les précautions possibles pour ne pas en renverser dans les ruches afin de prévenir le pillage.

Comme nourrisseur, nous utilisons les chaudières à miel de dix livres qui sont très pratiques pour le nourrissement rapide.

L'HIVERNEMENT EN CAVE

Les abeilles doivent être entrées en cave aussitôt que possible après le dernier vol de nettoyage, c'est-à-dire vers la deuxième semaine de novembre.

La cave doit être passablement sèche, toujours sombre et bien aérée. On ne doit pas placer les abeilles avec les légumes, mais leur réserver une chambre où il n'y aura que les ruches. L'humidité est la plus grande cause de pertes au cours de l'hivernement, elle détériore les provisions ce qui a pour effet de provoquer la dysenterie. L'entrée des ruches doit être ouverte à la grandeur. La température doit être maintenue aussi uniforme que possible entre 45 et 48 degrés F. A cette Station, depuis 14 ans que nous hivernons les abeilles à cette température, nous n'avons subi durant cette période que 2.5% de perte.

L'HIVERNEMENT EN SILO

Les abeilles qui hivernent à l'extérieur doivent être placées dans les silos dès les premiers jours d'octobre afin de ne pas déranger les abeilles après le nourrissement. On nourrit les abeilles une fois qu'elles sont installées dans les silos.

L'approvisionnement de produits laitiers aux Etats-Unis est le plus faible que l'on ait vu depuis cinq ans

Le Bureau de l'Economie agricole indiquait aujourd'hui que l'approvisionnement domestique de produits laitiers manufacturés est le plus faible que l'on ait vu depuis cinq ans. Les prix sont au plus haut point depuis six ans.

Au 1er août, la production du lait était de 6 pour cent inférieure à la quantité notée à cette même date l'année dernière. Le pauvre état des pâturage et la maigre récolte indiquent que la production restera sans doute inférieure aux niveaux de l'année dernière.

Quoique la production laitière ait été réduite par la sécheresse, la demande de produits laitiers a été accrue par une expansion de l'emploi industriel et l'augmentation des salaires.

Au 1er août, les stocks de produits laitiers manufacturés étaient faibles, et il est à prévoir que l'approvisionnement sera encore moins considérable cet hiver que l'hiver dernier. Les approvisionnements domestiques cet hiver peuvent être aussi faibles qu'il y a un an, alors qu'ils étaient au plus bas point depuis trois ans.

La production du lait par vache était d'environ 5 pour cent de moins au 1er août que l'année dernière, mais d'environ 6 pour cent plus forte que l'année de sécheresse 1934. On signale une réduction de 1 pour cent dans le nombre de vaches laitières sur les fermes au 1er août par comparaison à l'année dernière.

L'état des pâturages dans les états laitiers est de 41 pour cent de la normale au 1er août; c'est le chiffre le plus pauvre que l'on ait encore signalé pour cette date. Dans les états du centre, à l'ouest et au nord, l'état des pâturages n'est que de 22 pour cent de la normale, et dans les états du centre, à l'est et au nord, de 28 pour cent. Ces deux secteurs sont ceux qui ont le plus souffert de la sécheresse de l'été. Dans toutes les principales régions du pays on dit que les pâturages sont nettement inférieurs à la moyenne.

COLONISATION

Au Nord-ouest Québecois

Dans le pays abitibien où le[s] filons aurifères ont attiré tant d[e] prospecteurs, et justifié la construc[tion] de villes comme Rouyn, No[randa], Duparquet, Val d'Or, il es[t] des terres arables d'une richess[e] égale à celle des bonnes terres de[s] prairies de l'Ouest canadien.

Le sol est généralement form[é] d'alluvions argileuses, et par en[droits], est surplombé de rochers o[ù] les minéraux montrent leurs veine[s] sinueuses.

Coupé par divers cours d'eaux parfois majestueux, arrosé par de[s] lacs qui font la joie des pêcheurs offrant aux rayons du soleil une sur[face] de terre ondulée où l'égoutte[ment] est presque naturel, l'Abitib[i] minier offre l'avantage d'un clima[t] favorable à diverses cultures plutô[t] risquées dans les régions monta[gneuses].

Et la situation de ce pays, au mi[lieu] des mines d'or, assure à se[s] défricheurs l'avantage d'un mar[ché] comme les agriculteurs de[s] vieilles paroisses du Québec aime[raient] bien avoir.

Dans divers milieux urbains, par[fois], dans des milieux ruraux l'on condamne tout mouvement d[e] colonisation parce que, dit-on, i[l] y a trop de production agricole.

Sûrement pas au pays du Québe[c] où, pour se nourrir, les gens doiven[t] importer d'ailleurs pour une cen[taine] de millions de produits agri[coles], annuellement.

Mais il se rencontre tant de gen[s] qui ignorent ces faits. "Ce n'es[t] pas tout de produire, "disent ce[s] gens qui sont convaincus de l[a] SURPRODUCTION agricole d[u] Québec, et ils ajoutent: "Il fau[t] vendre!"

Ce n'est pas très fort comm[e] raisonnement car, avant de pro[duire] pour vendre, il est préférabl[e] de produire pour se nourrir, pou[r] se vêtir, pour se chauffer et se loge[r] confortablement.

C'est ce que trop des nôtres ou[blient]... pour le bénéfice des au[tres].

Mais en supposant que ces ad[versaires] de la colonisation aien[t] raison, leur théorie ne vaudrai[t] pas pour l'Abitibi minier, car là les défricheurs ont un marché [à] leur porte même.

Il est entendu que les six premier[s] pouces du sol abitibien valent plu[s] que tous les grains d'or que peu[vent] renfermer les filons les plu[s] riches; et il est également vra[i] que les défricheurs du pays de[s] mines d'or pourront profiter d[u] développement minier de la région.

Si, aux avantages naturels, l'o[n] ajoute ceux offerts par le gouverne[ment] sous forme de primes de dé[frichement], primes de labour, d[e] construction de maisons, d'écoles, d'écoles-chapelles, primes pour le[s] gardes-malades, pour l'égoutte[ment] des terres, pour l'industri[e] laitière, enfin, primes sous form[e] de distribution de grains de se[mence], nous sommes forcés de con[clure] que personne ne peut raison[nablement] se croire justifié d[e] vivre aux dépens des autres, quand il est de telles opportunités au pays canadien.

Une visite dans cette régio[n] convaincra certainement les plu[s] incrédules.

J.-Ernest LAFORCE.

Assistance fédérale à l'élevage du mouton 1936-37

SYSTEME DE PRIMES

EGLEMENTS:—

1.—Ce système s'applique à tout vrai eveur de moutons de la province de uébec.

2.—Aucune demande ne sera consiérée pour l'achat de plus d'un bélier race pure dans la même année à moins e dans l'opinion des Départements déral et Provicial de l'Agriculture, troupeau ne justifie cet achat. De tels s peuvent être considérés spécialeent.

3.—Aucune prime ne sera accordée si s béliers ne sont pas bien identifiés ec une étiquette à l'oreille, s'ils ne nt le produit de l'éleveur et classifiés 1936 au Centre de Classification après les rèlgements du Système de assification de béliers de la Division dérale de l'Industrie Animale, Ottawa.

4.—Les béliers, classifiés comme neaux en 1935 et non vendus, doivent re présentés de nouveau pour être classiés en 1936.

5.—Ce système de primes ne s'appliera que sur les agneaux ou béliers un an classifiés et qui ont été achetés tre la date de la classification et le décembre 1936.

6.—Chaque demande de prime devra re remplie et envoyée le ou avant le 31 écembre 1936 à la Division Fédérale l'Industrie Animale, Edifice Premier, erbrooke, Qué.

7.—Chaque demande devra être accomgnée, si possible, du certificat d'enegistrement dûment transféré au nom l'acheteur. Dans aucun cas, la prime sera payée à moins que le certificat enregistrement n'ait été reçu au bureau Sherbrooke, le ou avant le 31 janvier 37.

8.—Tout bélier sur lequel une prime achat a été payée ne sera plus éligible l'avenir à aucune prime d'achat.

9.—Sur réception d'une demande dûent remplie, et du certificat d'enregisement dûment transféré au nom de l'aeteur, les primes suivantes pourront re payées sur les agneaux classifiés:

Sur l'achat de	Primes accordées par le Ministère Fédéral de l'Agriculture
gneaux XX	$ 4.00
éliers 1 an XX	6.00
gneaux XXX	6.00
éliers 1 an XXX	10.00

10.—Le Ministère Fédéral de l'Agrilture se réserve le droit de refuser une toute demande de prime pour un ou usieurs béliers de toutes races dans s paroisses où les béliers d'une cerine race ont déjà été placés sous le stème des Clubs de béliers et ce avec ide financière des deux Ministères de griculture.

1936—37

QUÉBEC

DE OFFERTE PAR LE MINISTERE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE— PRIME OFFERTE SUR L'ACHAT D'UN BÉLIER DE RACE PURE ENREGISTRÉ ET CLASSIFIÉ.

APPLICATION

Cette formule devra être envoyée le ou ant le 31 décembre 1936.

M. STEPHANE BOILY, Division Fédérale de l'Industrie Animale, Edifice Premier, Sherbrooke, Qué.

Je ....
(Nom de l'acheteur)

Adresse ....

Comté .... déclare par la présente que j'ai acheté en date du ....

....

le bélier pur-sang ....
(Nom du bélier)

Nom et No Privé ....

No d'enrg. .... Race ....

.... Né le ....

Classe ....
(XX ou XXX)

Acheté de ....

Adresse ....

Le prix d'achat de ce bélier est de $.......

Je déclare que j'ai acheté le bélier ci-haut mentionné à mes propres risques et que toute prime, assistance ou conseil qui me seront donnés par les Départements Fédéral ou Provincial de l'Agriculture ne tiendront pas ces Départements responsables vis-à-vis de l'achat.

Je déclare en outre que j'ai acheté ce bélier pour mettre à la tête de mon troupeau et que ce bélier sera gardé à titre pendant au moins deux saisons de service, pourvu qu'il donnera satisfaction comme reproducteur.

Je déclare de plus que ce bélier porte aux oreilles les étiquettes suivantes:

....
No privé ou marque

Je, certifie par les présentes, que cette déclaration est exacte.

....
Date de la demande

(Etiquette d'enreg.)

....

Signé ....
Acheteur

N. B.—Afin de ne pas se voir refuser la prime, les cultivateurs sont priés d'envoyer leur demande directement à M. Stéphane Boily, représentant de la Division de l'Industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture, Edifice Premier, Sherbrooke, avant le 31 décembre, 1936.

Lorsque les chevaux sont chargés en travers dans un camion automobile ouvert, ils sont moins exposés lorsque leurs têtes sont tournées vers l'extérieur du chemin. On a signalé plusieurs accidents où les chevaux dont la tête était tournée vers le milieu de la route ont été gravement blessés par des voitures qui passaient. C'est la nuit que le danger est le plus grand.

Les Jeunes Eleveurs à Sherbrooke

L'EXPOSITION régionale de Sherbrooke a eu l'initiative de porter un jour à son programme une exposition provinciale de Jeunes Eleveurs. Le mouvement pour avoir pris des proportions très modestes les premières années a fait boule de neige, comme toute entreprise née viable et bien conduite, si bien que cette année Sherbrooke réunissait tout près de 300 jeunes fils de cultivateurs dont des délégués de tous les districts de la province en plus des clubs régionaux qui tenaient à cette occasion leur exposition régionale.

Les divers concours au programme étaient les suivants: Expertise sur les bovins laitiers, jugement de classes de porcs, confection de licous, concours d'exposants, et concours oratoire.

Le directeur général des clubs a bien voulu nous communiquer le rapport général de ce concours provincial de jeunes dont l'importance ressort principalement du fait que les équipes de jeunes victorieuses à ces concours sont appelées à représenter la province de Québec au grand concours national de l'Exposition Royale à Toronto.

Cette attraction particulière de l'exposition de Sherbrooke est rendue possible grâce à la coopération du Ministère fédéral de l'Agriculture qui accorde un octroi spécial et substantiel pour la tenue de cette exposition des Jeunes; à la Commission de l'Exposition au Club Rotary de Sherbrooke et à de nombreuses firmes commerciales et industrielles souscrivant des prix en argent ou par l'offrande de coupes et autres prix spéciaux.

CONCOURS PROVINCIAUX D'EXPERTISE ET D'EXAMENS ORAUX—JEUNES ELEVEURS 1936

Voyage à l'Exposition Royale de Toronto

LE CONSEIL NATIONAL DES CLUBS DE JEUNES CULTIVATEURS DU CANADA offre un voyage gratuit à l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto aux équipes championnes dans les Concours Provinciaux d'Expertise de Bovins Laitiers, de Bovins de Boucherie et de Porcs. Ces équipes prendront part aux Concours Inter-Provinciaux entre les jeunes éleveurs du Dominion. (L'équipe de bovins de boucherie sera choisie lors de l'Exposition d'Hiver de Sherbrooke).

1.—EQUIPE CHAMPIONNE DE JEUNES JUGES DE BOVINS LAITIERS

Cercle de jeunes éleveurs de Howick:—A. Roy, A. Peddie.
Propagandiste et entraîneur:—J.-P. Fleury.
Agronome:—Gérard Lagacé.

2.—EQUIPE CHAMPIONNE DE JEUNES JUGES DE PORCS

Cercle de jeunes éleveurs de Shawville:—W. Hodgins, L. Hodgins.
Propagandiste et entraîneur:—R. Belzile.
Agronome:—N.-A. Drummond.

PRIX SPECIAUX

Equipe Championne—Bovins Laitiers:—Une coupe en argent donnée par la Banque Canadienne Nationale, Sherbrooke (M. Armand Thibodeau, gérant), gagnée par:

Cercle de jeunes éleveurs de Howick:—A. Roy, A. Peddie.

Champion jeune juge:—Bovins Laitiers:—Coupe en argent offerte par M. Stéphane Boily, B.S.A., directeur des Cercles de Jeunes Eleveurs, gagnée par:
Chs-Emile Decelles, St-Théodore.

Equipe Championne—Porcs:—Une coupe en argent donnée par la Banque Provinciale du Canada, Sherbrooke (M. J.-A. Fortier, gérant), gagnée par:

Cercle de jeunes éleveurs de Shawville:—W. Hodgins, L. Hodgins.

Champion jeune juge—Porcs:—Kodak donné par la Mason Henry Morgan, Montréal, gagné par:
Wilmer Hodgins, Shawville.

OCTROI

Le Ministère Fédéral de l'Agriculture accorde un octroi de $225.00 aux concurrents suivants, des deux différents concours d'expertise.

1.—BOVINS LAITIERS

1.—Howick	A. Roy et A. Peddie, voyage à Toronto	880
2.—Hull-Sud	F. Dalton et S. Jamieson	874
3.—Pintendre	Maurice Labrie et Alex. Robertson	862
4.—Lac Mégantic	Alfred Grondin et H.-Louis Martel	826
5.—Présentation	Laurent Bousquet et Chs-Omer Hardy	819
6.—Ste-Elizabeth	Rolland Rondeau et Médard Labarre	815
7.—St-Théodore	Chs-Emile Decelles et Justin Chagnon	811
8.—St-Barthélemi	Ls-Chs Allard et R. Laferrière	785
9.—Bonaventure	Maurice Allard et Louis Bourdage	780
10.—St-Hyacinthe	Maurice Sylvestre et Georges Pion	745
11.—Ste-Angèle	Gérard Langlais et Léonard Thibault	735
12.—Almaville	G. Bellemarre et Lucien Lamothe	733
13.—Ste-Croix	Gustave Côté et J.-Chs Villeneuve	721
14.—Sacré-Cœur	Marius Dufour et Edward Bouchard	704
15.—Ives Hill	Edward Hyatt et Andrew Smith	693
16.—Ste-Agathe	Gérard Gagné et Albert Gagné	664
17.—St-Alexandre	Gilbert Ouellet et Cécilien Bernier	664

2.—PORCS

1.—Shawville	W. Hodgins et L. Hodgins, voyage à Toronto	518
2.—St-Anselme	Alph. Girard et Christophe Turgeon	457
3.—St-Célestin	Gérard Dufresne et Roger Allyson	453
4.—St-Jean de Matha	Conrad Bonin et Robert Adam	424
5.—Normandin	Ludger Valois et Emile Mailloux	413
6.—St-Théodore	René Benoit et Jacques Benoit	270

CONCOURS D'IMPRESSIONS DE VOYAGE

LA CIE DE LAVAL LTEE, Montréal (R. Newton Mitchell, gérant) a donné la somme de $20.00 pour être répartie aux gagnants dans ce concours. Deux volumes sont aussi donnés par M. GEORGES BOUCHARD, M.P., pour ce concours. Les résltats seront annoncés au cours de l'automne.

(Suite au dernier couvert)

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PUR SANG

Le bétail Ayrshire à Sherbrooke

Six bons troupeaux complets formaient le groupe de bovins Ayrshire, jugés à l'exposition régionale de Sherbrooke, plus quelques unités appartenant aux jeunes éleveurs régionaux et qui ont fait bonne figure, dans les classes du jeune bétail.

Les exposants furent: MM. Geo. Montgomery; Ste-Marie & Fils; Compton; RR. PP. Benedictins; Bolton Centre; A. W. Bowen Hathley; J.-P. Ste-Marie, Compton; A. J. Hyde & Son, South Durham, Chapman Bros. Frost Village; Philippe Dubé, St-Elie d'Orford et John Johnston, Georgeville.

Veaux nés après le 1er août 1935.—1. G. H. Montgomery; 2. Ste-Marie & Fils; 3. RR. PP. Bénédictins; 4. A. H. Bowen; 5. J.-P. Ste-Marie; 6. Hyde & Son.

Veaux mâles, un an, junior.—1. Ste-Marie & Fils; 2. Hyde & Son; 3. Chapman Bros.

Taureaux, 2 ans et moins de 3 ans.—1. C. H. Montgomery; 2. Ste-Marie & Fils.

Taureaux, 3 ans et plus avec "Fairlee Daisy King".—1. RR. PP. Benedictins; 2. A. E. Bowen; 3. Philippe Dubé; 4. Chapman Bros.

Génisses moins d'un an avec "Fern Hill Spotty".1. John Johnston; 2. Geo. H. Montgomery; 3. RR. PP. Benedictins; 4. A. J. Hyde & Son; 5. Ste-Marie & Fils; 6. Chapman Bros.; 7. A. E. Bowen.

Taures, un an, junior avec "Evergreen Charm".—John Johnston; 2. Ste-Marie & Fils; 3. RR. PP. Benedictins; 4. A. E. Bowen; 5. A. J. Hyde & Son; 6. Chapman Bros.

Taures, un an, senior avec "Lakaside Maid Marion".—1. Geo. Montgomery; 2. Ste-Marie & Fils; 3. RR. PP. Benedictins; 4. A. J. Hyde & Son; 5. Chapman Bros.

Taures, 2 ans et moins de 3 ans avec "Frost home Echo Grace".—1. Chapman Bros.; 2. G. H. Montgomery; 3. Ste-Marie & Fils; 4. Hyde & Son; 5. A. E. Bowen.

Vaches, 3 ans et moins de 5 ans avec "Hobsland Nathie Jane".—1. G. H. Montgomery; 2. Chapman Bros; 3. John Johnston; 4. RR. PP. Benedictins.

Vaches, 5 ans et plus avec "Lake Dainty Maid"—1. G. H. Montgomery; 2. Chapman Bros; 3. Ste-Marie & Fils.

Génisses en lait, 2 ans et moins de 3 ans avec "Lakeside Daphne".—1. G. H. Montgomery; 2. J.-P. Ste-Marie; 3. John Johnston; 4. RR. PP. Benedictins.

Vaches en lait, 3 à 5 ans, "Lakeside Margaret".—1. G. H. Montgomery; 2. Ste-Marie & Fils; 3. Chapman Bros.; 4. RR. PP. Benedictins; 5. A. J. Hyde & Son.

Vaches en lait, 5 ans et plus, "Frost home Mischief Model.—1. Chapman Bros; 2. M. Ste-Marie & Fils; 3. A. J. Hyde & Son; 4. RR. PP. Benedictins.

Vieux troupeaux.—1. G. H. Montgomery; 2. Ste-Marie & Fils; 3. Chapman Bros.; 4. RR. PP. Benedictins; 5. A. J. Hyde & Son.

Jeunes troupeaux.—1. G. H. Montgomery; 2. M. Ste-Marie & Fils; 3. RR. PP. Benedictins; 4. A. J. Hyde & Son; 5. Chapman Bros.; 6. A. E. Bowen.

Progénitures senior de pères.—1. G. H. Montgomery; 2. Chapman Bros.; 3. M. Ste-Marie & Fils.

Progénitures maternelles.—1. G. H. Montgomery; 2. Ste-Marie & Fils; 3. RR. PP. Benedictins; 4. Hyde & Son; 5. Chapman Bros.; 6. A. E. Bowen.

Rapport des chevaux primés à l'Exposition régionale de St-Hyacinthe, en 1936

CHEVAUX BELGES

ÉTALON DE 1 AN

1. Henri Boulay, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe.

ÉTALON DE 2 ANS

1. Uldéric Boulay, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe.

ÉTALON DE 3 ANS

1. J.-Xiste Archambault, St-Denis, St-Hyacinthe; 2. Joseph Darsigny, St-Damase, St-Hyacinthe; 3. Phydime Charron, St-Marc, Verchères; 4. Gustave Fontaine, St-Hugues, Bagot.

ÉTALON DE 4 ANS ET PLUS

1. Hector Bazinet, St-Charles, St-Hyacinte; 2. Armand Lussier, St Charles, St Hyacinthe; 3. Ernest Roy, St-Charles, St-Hyacinthe.

CHAMPIONNAT JUNIOR

Uldéric Boulay, St-Thomas-d'Aquin, avec Gilbert, No 5874.

CHAMPIONNAT SENIOR

Hector Bazinet, St-Charles, St-Hyacinteh, avec Neptune du Fosteau, No 5066.

GRAND CHAMPIONNAT

Hector Bazinet, St-Charles, St-Hyacinthe, avec Neptune du Fosteau, No 5066.

JUMENT AVEC POULAIN

1. Albany Nichols, La Présentation, St-Hyacinthe; 2e. Donat Giard, Ste-Rosalie, Bagot; 3e. Elphège Lagacé, St-Hyacinthe-le-Confesseur; 4e. Charles-Léon Meunier, St-Charles, St-Hyacinthe; 5e. Wilfrid Morissette, St-Hyacinthe-le-Confesseur; 6. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe-le-Confesseur; 7. Joseph-E. Michon, La Présentation, St-Hyacinthe; 8. Joseph Darsigny, St-Damase, St-Hyacinthe.

POULAIN OU POULICHE NÉ EN 1936

1. Elphège Lagacé, St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2. Donat Giard, Ste-Rosalie, Bagot; 3. Joseph-E. Michon, La Présentation, St-Hyacinthe; 4. Albany Nichols, La Présentation, St-Hyacinthe; 5. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe-le-Confesseur; 6. Wilfrid Morissette, St-Hyacinthe-le-Confesseur; 7. Joseph Darsigny, St-Damase, St-Hyacinthe; 8. Charles-Léon Meunier, St-Charles, St-Hyacinthe.

POULICHE DE 1 AN

1. Ovila Meunier, St-Charles, St-Hyacinthe; 2. Charles-Léon Meunier, St-Charles, St-Hyacinthe.

POULICHE DE 2 ANS

1. Lucien Meunier, St-Charles, St-Hyacinthe.

JUMENT DE 4 ANS ET PLUS

1. Ovila Meunier, St-Charles, St-Hyacinthe; 2. Bernard Guévremont, St-Charles, St-Hyacinthe; 3. Donat Giard, Ste-Rosalie, Bagot; 4. Henri Boulay, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinte; 5. Uldéric Boulay, St-Thomas-d'Aquin, St-Hyacinthe; 6. Roméo Bourgault, St-Jude, St-Hyacinthe.

CHAMPIONNAT JUNIOR

Elphège Lagacé, St-Hyacinthe-le-Confesseur.

CHAMPIONNAT SENIOR

Albany Nichol, La Présentation, St-Hyacinthe.

GRAND CHAMPIONNAT

Albany Nichol, La Présentation.

CHEVAUX PERCHERONS

ÉTALON DE 1 AN

1. Alexandre Bienvenue, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe; 2. Ulysse Désautels, St-Barnabé, St-Hyacinthe; 3. Elias Lussier, St-Dominique, Bagot.

ÉTALON DE 2 ANS

1. National Breweries Limited; 2. Hermas Lussier, St-Dominique, Bagot.

ÉTALON DE 3 ANS

Fortunat Gingras, St-Césaire, Rouville.

ÉTALON DE 4 ANS ET PLUS

1. The National Breweries Limited; 2. Eddy Archambault, St-Dominique, Bagot; 3. Hector Bazinet, St-Charles, St-Hyacinthe; 4. Philias Beauchemin, Varennes, Verchères; 5. Hermas Lussier, St-Dominique, Bagot.

CHAMPIONNATS

The National Breweries Limited.

JUMENT AVEC POULAIN

1. Hermas Lussier, St-Dominique, Bagot; 2. J.-P. Beauchemin, Verchères.

JUMENT DE 4 ANS ET PLUS

1. Israel Bibeau, St-André, Richelieu; 2. Elias Lussier, St-Dominique, Bagot; 3. Ephrem Guertin, St-Dominique, Bagot.

CHEVAUX CANADIENS

ÉTALON DE 2 ANS

1. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2. Rodolphe Beauregard, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.

ÉTALON DE 4 ANS ET PLUS

1. Joseph Fontaine, paroisse St-Hyacinthe, St-Hyacinthe; 2. Georges Auclair, St-Marc, Verchères.

JUMENT AVEC POULIAN

1. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2. Roméo Sylvestre, St-Simon, Bagot; 3. Joseph Bourque, St-Hyacinthe-le-Confesseur.

POULICHE DE 1 AN

Raoul Vandal, St-Simon, Bagot.

POULICHE DE 2 ANS

Raoul Vandal, St-Simon, Bagot.

POULICHE DE 3 ANS

Roméo Sylvestre, St-Simon, Bagot.

JUMENT DE 4 ANS ET PLUS

1. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe-le-Confesseur; 2. Raoul Vandal, St-Simon, Bagot.

Mère et fille de race jersiaise championnes du Canada



La Colombie Anglaise vient d'enlever au Nouveau-Brunswick un titre auquel cette unité des Provinces Maritimes tenait beaucoup, celui de posséder la vache de race Jersiaise ayant établi le plus haut record de production. Ce titre longtemps convoité par la province du Pacifique vient de lui être acquis. Un certificat de Médaille d'Or, en fait, vient d'être émis en faveur de *Fairfield Prima* qui vient de compléter, sur la ferme de M. Graham Craig, Cowichan station, C.B. un record sensationnel.

Fairfield's Prima dont la production vient d'être controlée a produit, à huit ans, en 305 jours, 14.194 lbs de lait, 727 lbs de gras ce qui représente une épreuve moyenne en gras de 5.12%. Treize livres de gras de plus lui auraient mérité un Certificat de Médaille de Mérite.

Sa fille, mise sous contrôle à 4 ans, cinq jours avant sa mère, a produit en 305 jours 14.102 lbs de lait à 5.15% soit 726 lbs de gras. Prima's Fawn ne gagne pas seulement le diplôme de Médaille d'Or mais aussi la Médaille d'Argent, un déficit de 14 lbs de gras seulement lui fait perdre le Certificat de Médaille de Mérite.

Cette production phénoménale ne met pas seulement ces deux sujets Jersiais en tête des championnes de la race elle les établit également mère et fille championnes de la race du moins, pour le Canada.

Les deux sujets sont encore sous contrôle officiel.

Belles perspectives pour l'Exposition Royale

Deux mois seulement nous séparent de l'Exposition Royale d'hiver qui sera consacrée cette fois-ci à la jeunesse agricole. L'enquête, menée par ses chefs, sur les conditions du bétail dans l'Est du Canada, fait augurer en dépit de la dernière sécheresse, un succès sans précédent. Ce sera, dit-on, le plus grand triomphe jamais enregistré dans l'histoire de cette exposition d'hiver.

Les résultats de l'enquête donnent un aperçu très satisfaisant du concours financier et de l'intérêt général porté à l'une des branches les plus productives de l'industrie. Les industriels y sont particulièrement intéressés puisque des conditions agricoles dépend leur succès.

Tous les éleveurs appuient sur le fait que les animaux primés dépendent moins que les autres des conditions du pâturage et sont, en outre, plus aptes, en raison de leur vigueur, à se nourrir en temps de disette.

Les pluies abondantes de ces dernières semaines ont, de plus, sensiblement amélioré les récoltes de fourrage et ont donné dans certains centres, un regain d'activité peu inférieur à la production ordinaire.

On rapporte que les bœufs et les vaches laitières aptes à concourir sont en parfaite condition. Cette amélioration se fait sentir non seulement chez les troupeaux canadiens des provinces de Québec et de l'Ontario, mais aussi dans plusieurs Etats Américains qui, dans le passé, avaient eu d'importants exhibits à l'Exposition Royale de novembre. On constate une bonne augmentation du nombre des petits et moyens éleveurs se préparant à l'Exposition de Toronto. La qualité de leurs sujets est très satisfaisante parce qu'ils proviennent en grande partie de sujets ayant remporté des honneurs les années précédentes. Tous les sujets capables de concourir aux premiers prix sont présents.

Au Canada, l'élevage des moutons durant les derniers dix-huit mois accuse une amélioration constante. Les brillants résultats de cette branche d'industrie animale sont dus, en partie, à un marché domestique plus étendu en faveur du mouton canadien et à la majoration actuelle des prix de la laine. Ces effets sont la conséquence logique de la situation mondiale et des pertes essuyées par l'Australie dans ce domaine.

Les éleveurs semblent mieux préparés que jamais à figurer à l'Exposition Royale.

Quant à l'industrie porcine, les meilleurs races connues au Canada telles que Yorkshires, Berkshires et Tamworths sont à la hausse, grâce à la faveur du bacon canadien en Angleterre. A l'heure actuelle 90% des exposants se préparent à figurer cet hiver, selon le rapport de l'enquête.

L'enquête révèle que les associations Canadiennes intéressées seront aussi nombreuses que l'an dernier. De plus, la perspective de deux des plus grandes associations d'éleveurs américains non encore représentées en Canada fait entrevoir, pour cette vaste organisation un succès sans précédent.

L'Exposition Royale de Toronto se tiendra du 18 au 26 novembre.

AU MARCHE

—Combien les œufs?

—Quinze sous, et douze sous les cassés.

—Bien, cassez-m'en une douzaine

Des "habitants" diplômés

Dans tout corps bien organisé, il y a une tête et des membres dont l'union doit être parfaitement effectuée. La séparation de la tête et du corps amène nécessairement la mort. Et l'association professionnelle agricole, comme toute autre, n'est ni plus ni moins qu'un corps composé d'une tête et de membres unis ensemble pour leur bien commun.

Considérée en elle-même, la tête de l'association professionnelle agricole, formée par le groupe des agronomes officiels, mérite réellement le haut poste qui lui est dévolu. De même, le corps de cette association, formé par le groupe des cultivateurs, a aussi une valeur intrisèque indiscutable. Mais ces deux groupements essentiels semblent ne pas toujours être unis l'un à l'autre comme un seul tout, ne pas toujours se placer verticalement l'un au-dessus de l'autre, selon la position normale et ne pas toujours agir l'un pour l'autre, selon la loi de la nature. La tête n'exerce pas toujours sur les membres une direction effective et unique, et les membres n'alertent pas toujours la tête rapidement et en toute confiance, au sujet de leurs multiples malaises.

C'est-à-dire qu'il manque entre la tête et le corps de l'association professionnelle agricole, un organe d'interalliance qui leur assure l'unité de vie et l'unité d'action. Il manque entre ces deux tronçons, aux points de contact mal assortis, un organe intermédiaire, qui fasse partie intégrante des deux, en les compénétrant l'un l'autre, pour les relier solidement en un seul tout. Il manque, entre les agronomes et les cultivateurs, le groupement intercalaire des *diplômés du cours des agriculteurs*.

Pendant leurs études à l'Ecole d'Agriculture, les fils de cultivateurs se trouvent intimement mêlés avec leurs futurs chefs; ils communient aux mêmes idées de progrès et aux mêmes aspirations professionnelles; ils s'incorporent peu à peu intimement avec le groupe des agronomes officiels. Mais comme ils ne quittent que momentanément le travail du sol, avec l'intention d'y revenir, ils ne cessent pas de rester incorporés à la classe des laboureurs. Et ainsi, les *diplômés du cours des agriculteurs*, grâce à leur compénétration des deux groupes extrêmes de l'association professionnelle agricole, deviennent un organe nécessaire d'union effective. Faisant à la fois partie intégrante et de la classe dirigeante et de la classe dirigée, ils permettent à l'influence de la tête de parvenir jusqu'aux membres et à l'influence des membres de parvenir jusqu'à la tête. Et, tant que nous n'aurons pas dans toutes nos paroisses, des groupements de *diplômés du cours des agriculteurs*, l'association professionnelle agricole sera un corps dont la tête est plus ou moins séparée du corps.

Pour traverser la fondrière du marasme agricole, nous avons deux bouts de ponts bien solides, il est vrai, mais qui ne se rejoignent pas encore au milieu. Quel qu'ait été le prix de ce qui est fait, ce sont des efforts inutiles et des peines perdues, tant que l'on n'aura pas posé le tablier central. C'est-à-dire que notre classe dirigeante agricole ne pourra nous rendre les services attendus que lorsqu'il y aura, entre elle et les cultivateurs, les intermédiaires nécessaires, des *diplômés du cours des agriculteurs*.

Ces intermédiaires, ces "habitants" diplômés, nous ne les avons pas encore, mais il est temps que nous songions à nous les procurer. Les cours des cultivateurs ne se donnent que l'hiver, ne durent que deux ans et sont à la portée d'une foule de bourses de bons "terriens". C'est l'œuvre la plus pressante pour le développement et l'essor de la classe agricole et c'est un capital placé à un intérêt usuraire que de faire instruire un jeune cultivateurs.

Pour tous renseignements, adressez-vous au Directeur de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Wilfrid RODRIGUE, Ptre,
Préfet des Études.

CONSCRIT NAIF

Un conscrit passablement naïf est conduit par son sergent, sur l'ordre du médecin, dans un établissement pour prendre un bain de Barèges.

Au bout d'une heure, le sergent n'entendant aucun bruit, entre dans la cabine et voit son homme en contemplation désespérée devant la baignoire d'ont l'eau a un peu baissé.

—Ma foi, sergent, dit-il, fourrez-moi dedans si vous voulez, je ne puis pas en boire davantage.

—Sais-tu, Bob, pourquoi Adam et Eve furent chassés du Paradis?

—Oui, p'pa... pasqu'ils ne payaient pas leur terme!...

Inspection des étalons pour l'année 1937

Itinéraire que suivront les inspecteurs du Comité de Surveillance des Étalons de Québec, du 28 septembre au 2 octobre 1936.

Sept. 28.	St-Louis du Ha Ha	Chez A. Couturier	9.00 à 9.30 a.m.
" 28.	St-Epiphane	" A. Gagné	10.15 à 10.30 a.m.
" 28.	St-Arsène	" T. Gagnon	11.00 à 11.15 a.m.
" 28.	Trois-Pistoles	Hôtel Victoria	11.30 à 12.00 a.m.
" 28.	St-Simon	Chez E. Gauvin	1.00 à 1.30 p.m.
" 28.	St-Fabien	Hôtel	2.00 à 2.30 p.m.
" 28.	Bic	Chez L. Boucher	3.00 à 3.30 p.m.
" 28.	Rimouski	Ecole d'Agriculture	4.00 à 4.30 p.m.
" 29.	St-Anaclet	Chez F. Desjardins	8.30 à 9.00 a.m.
" 29.	Ste-Angèle	" A. Beaulieu	9.30 à 10.00 a.m.
" 29.	St-Ulric	" J. Caron	11.15 à 11.30 a.m.
" 29.	Ste-Félicité	" J.-B. Gagnon	1.00 à 1.15 p.m.
" 29.	Cap-Chat	" F. Labrie	2.15 à 2.30 p.m.
Oct. 1.	Port-Daniel Est	" E. Lawrence	10.00 à 10.30 a.m.
" 1.	Port-Daniel Ouest	" G. Prince	11.00 à 11.15 a.m.
" 1.	Bonaventure	" J. Arbour	1.00 à 1.15 p.m.
" 1.	St-Charles de Caplan	" L. Arsenault	1.45 à 2.00 p.m.
" 1.	New-Richmond	" H. Doddridge	2.30 à 3.00 p.m.
" 1.	Carleton	" S. Bujold	4.00 à 4.30 p.m.
" 2.	Nouvelle	Hôtel	9.00 à 9.30 a.m.
" 2.	Causapscal	Chez C. Castonguay	11.30 à 11.45 a.m.
" 2.	Amqui	" L. Lévesque	1.00 à 1.15 p.m.

L'inspection annuelle est obligatoire pour tous les étalons destinés à la monte. Veuillez avertir tous les propriétaires dans votre localité. Le permis de 1936 doit être remis aux inspecteurs lors de l'inspection.

J.-J. GAUTREAU, Sous-secrétaire.

Comité de Surveillance des Étalons.

Forte augmentation dans la fabrication du fromage

Durant les huit premiers mois de l'année, selon l'état que nous reproduisons plus du bulletin mensuel de l'Industrie laitière, la production du fromage a augmenté de 15.2. Le fait mérite d'être cité particulièrement après les fortes diminutions enregistrées depuis quelques années.

Production de beurre de beurrerie et de fromage de fabrique au Canada en août 1936 et pendant les huit mois finissant en août 1936, avec le pourcentage d'augmentation ou de diminution.

BEURRE

PROVINCE	Août 1936 liv.	Pourcentage d'augmentation ou de diminution sur août 1935	8 mois finissant en août 1936 liv.	Pourcentage d'augmentation ou de diminution sur la période corr. 1935
Ile du Prince Edouard	352,000	Augm. 25.3	1,396,271	Augm. 27.3
Nouvelle-Ecosse	632,675	" 16.9	4,155,179	" 17.7
Nouveau-Brunswick	565,755	" 20.1	2,676,863	" 25.8
Québec	11,264,000	" 1.7	49,472,600	" 1.7
Ontario	8,579,548	Dim. 14.4	58,433,606	" 0.4
Manitoba	2,843,617	" 6.1	16,290,156	" 6.1
Saskatchewan	3,231,352	" 4.9	17,798,694	" 5.6
Alberta	3,500,000	Augm. 1.3	18,115,000	" 5.3
Colombie britannique	447,292	Dim. 21.5	4,374,376	" 0.1
Total	31,506,239	4.4	172,712,745	Augm. 3.2

FROMAGE

PROVINCE	Août 1936 liv.	Pourcentage d'augmentation ou de diminution sur août 1935	8 mois finissant en août 1936 liv.	Pourcentage d'augmentation ou de diminution sur la période corr. 1935
Ile du Prince Edouard	4,000	....	183,724	....
Nouveau-Brunswick	90,985	....	295,587	....
Québec	4,493,000	Augm. 11.3	15,880,046	Augm. 16.2
Ontario	13,503,995	" 0.5	55,428,248	" 15.7
Manitoba	131,269	....	557,196	....
Saskatchewan	93,112	....	415,313	....
Alberta	165,000	Dim. 22.7	959,000	" 4.8
Colombie britannique	43,914	" 48.4	352,219	Dim. 32.6
Total	18,525,275	Augm. 2.5	74,071,333	Augm. 15.2

Le total pour le Canada ne comprend que la production de quatre provinces. Si on y ajoute 379,366 livres produites dans les Provinces Maritimes, le Manitoba et la Saskatchewan, la production totale de fromage en août 1936 s'élevait à 18,585,275 livres et la production cumulative, de janvier à août inclusivement, à 74,071,333 livres.

L'hivernage des abeilles au Canada

L'apiculture est une grande industrie au Canada, et l'une des choses essentielles pour assurer son succès est la bonne conservation des abeilles pendant l'hiver. L'hiver n'est pas aussi pénible pour les abeilles que l'on pourrait s'imaginer dans la plupart des parties du Canada; sous certains rapports même, l'hivernage est moins dur pour elles chez nous que dans un pays plus doux. Toutefois, comme le fait remarquer C. B. Gooderham, apiculteur du Dominion, trois facteurs sont nécessaires pour l'hivernage. Il suffit que l'un de ces trois facteurs soit oublié ou négligé pour que la colonie meure ou soit affaiblie à tel point qu'elle cesse de rapporter. Ces trois facteurs sont les suivants: (1) Colonie forte, c'est-à-dire populeuse, comprenant surtout des jeunes abeilles; (2) abondance d'aliments sains; et (3) protection adéquate contre le froid et les températures variables.

Les abeilles n'hivernent pas, au vrai sens du mot. Lorsqu'il fait froid, elles se rassemblent en une grappe compacte, et celles qui sont au cœur de la grappe engendrent de la chaleur par l'activité musculaire. Naturellement, ce déploiement d'activité exige une consommation de vivres en proportion de la somme d'énergie dépensée. Les abeilles qui se trouvent à l'extérieur de la grappe remplissent la fonction de matériel isolant, en empêchant la sortie de la chaleur produite. Il a été démontré que lorsque la température varie entre 69° et 58° Fahrenheit, les abeilles restent calmes sur les rayons, mais dès que la température tombe à 57° ou plus bas, une grappe se forme et la chaleur est engendrée. Plus la ruche est froide, plus il faut de chaleur pour maintenir la température de la ruche.

Si la grappe est petite, il y a moins d'abeilles pour la production de la chaleur et l'isolation, et ces abeilles sont appelées à faire un plus gros travail pour engendrer la chaleur nécessaire. Une production excessive de chaleur peut porter les abeilles à produire du couvain, ce qui est généralement fatal pour la colonie lorsque les abeilles ne peuvent voler dehors. Plus il y a d'abeilles dans une ruche, moins chacune d'elles a de travail à faire, à condition que la quantité de vivres et les moyens de protection soient suffisants. Il est donc impossible d'avoir une colonie trop peuplée pour l'hiver. Dans le bulletin pourvu de nombreuses illustrations, M. Gooderham donne des renseignements complets sur toutes les phases de l'hivernage des abeilles au Canada. On peut se procurer le bulletin en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

LA SEMAINE

QUEBEC.—Près de $5,000,000. seront dépensés en travaux dans la province de Québec. La province et le gouvernement fédéral partageront également les dépenses.

* * *

QUEBEC.—Une horrible tragédie de l'auto s'est déroulée ces jours derniers, au Pont du Moulin des mère, à l'intersection de la route de Loretteville et de celle de St-Emile. M. Henri Ouellet, a été tué instantanément, et Mlle Yvonne Marois, MM. Paul Bédard et René Cantin ont été gravement blessés. L'auto a enfoncé les garde-fous du pont et a fait un plongeon d'une trentaine de pieds dans la rivière.

* * *

DRUMMONDVILLE. — Georges Gosselin, âgé de 11 ans, a été récemment la victime d'un malheureux accident qui aurait pu lui coûter la vie lorsqu'il a été atteint à l'abdomen par une balle de carabine, calibre 22. Un groupe de jeunes étaient à pratiquer le tir, sur le bord de la rivière St-François, au boulevard Mercure, lorsque l'accident s'est produit. Transporté à l'hôpital, le blessé est maintenant hors de danger.

* * *

ST-JOACHIM DE SHEFFORD.—M. Armand Daigle, 17 ans, s'est fait arracher trois doigts de la main droite par l'explosion d'un bâton de dynamite. Le jeune homme, aide-fermier sur une terre, trouva le bâton dans un champ, alors qu'il était à son travail. Il ne savait pas de quoi il s'agissait et s'avisa de gratter le bâton avec un clou. La dynamite explosa, lui arrachant trois doigts et l'atteignant à l'œil droit, qu'il est menacé de perdre.

* * *

MONTREAL.—Sous les yeux horrifiés d'un millier de spectateurs, Roland Dorion, 26 ans domicilié à 84 Côte Sainte-Geneviève, Québec, s'est tué instantanément, la semaine dernière alors qu'il exécutait le "saut de la mort", en automobile, à l'Exposition Agricole du comté de Jacques-Cartier, à la piste "Kings-Park" de St-Laurent.

Le plan incliné qui servait de tremplin au jeune automobiliste-acrobate, céda sous le poids de la voiture. Celle-ci bondit en l'air et capota en retombant. Dorion, emprisonné sous le véhicule, fut instantanément tué. Il s'était fracturé la base du crâne, le bras gauche et plusieurs côtes, et infligé des contusions et des coupures en grand nombre.

* * *

CAP ST-IGNACE.—M. Philippe Caron a reçu samedi après-midi, dans sa pêche, une visite à la fois intéressante et des plus inattendues: Une quarantaine d'épaulards à tête noire (globicéphales) sont allés se jeter dans sa pêche et se sont échoués à la marée basse, non sans avoir causé d'assez gros dommages à la pêche.

L'arrivée de ce troupeau de cétacés, mesurant en longueur de douze à vingt pieds, a causé tout un émoi dans le district. Si les épaulards de M. Caron lui ont causé certains dommages à sa pêche du moins pourra-t-il se rattrapper en recueillant leur huile. Chacun d'eux produit deux tonnes d'huile lorsqu'il est adulte. Cette huile, employée à différents usages, se vend bien.

* * *

DES COLONS POUR L'ABITIBI.—M. Jean Baptiste Lanctot, du service de la colonisation du Canadien National, annonce le départ de 10 familles de colons de Mont-Laurier à destination de La Sarre, Abitibi. Ces familles qui comptent 40 personnes s'établiront dans les cantons Rousseau et Clairemont.

M. Lanctot annonce aussi le départ de 20 chefs de familles de la région de Chicoutimi à destination de LaSarre, dans le canton Rousseau. Jeudi 10 familles de colons de Québec et Saint-Jean, P. Q. se rendront à Amos, Barraute, LaSarre et Dupuis pour s'établir sur des terres.

M. l'abbé Adélard Roy, missionnaire colonisateur de la Société diocésaine de Mont-Laurier qui accompagnera les colons de Mont-Laurier rapporte qu'il a plusieurs centaines d'applications de colons qui désirent aller s'établir dans l'Abitibi. Ces applications sont le résultat de bons rapports des parents et amis établis l'an dernier dans l'Abitibi. M. l'abbé Roy compte que ce mouvement se continuera et que plusieurs familles pourront aller s'établir dans l'Abitibi.

* * *

DU BLE DE VIMY.—Une touchante cérémonie s'est déroulée la semaine dernière, à l'Archevêché, alors que Son Excellence Monseigneur Alphonse-Emmanuel Deschamps, Evêque auxiliaire de Montréal, a remis à Son Eminence le Cardinal Villeneuve, en présence de plusieurs évêques, un coffret de blé de Vimy, don de la jeunesse agricole catholique de l'endroit. Ce petit sac de blé avait été remis à Monseigneur Deschamps, la veille de la cérémonie commémorative du 26 juillet dernier.

En remettant le précieux coffret entre les mains de Son Eminence, Son Excellence Monseigneur Deschamps rappela que des jeunes gens de la jeunesse agricole catholique de France avaient pensé d'offrir à leurs frères du Canada, un coffret de blé cultivé à Vimy et arrosé du sang de ceux qui étaient allés s'immoler pour la France avec le souhait que ce blé serve au sacrifice divin offert par des prêtres canadiens les 2 et 11 novembre prochain.

"Je reçois avec émotion, dit Son Eminence, en réponse, ce précieux gage du souvenir et de la piété française. Ce blé est né du sol de France arrosé par le sang du soldat canadien. Et c'est maintenant dans les mystiques transformations du Sacrifice de l'Autel que se fusionneront tant d'idéal sublime et tant de nobles intérêts que ce coffret précieux symbolise."

Pour la coquette

Les peaux grasses et les peaux sèches.—Les personnes ayant la peau grasse devront employer pour leur toilette l'eau chaude, les savons, l'alcool et les poudres.

Les peaux sèches, au contraire, useront de l'eau froide, de corps gras et le moins souvent possible de savon.

L'eau chaude, pour les peaux grasses, active la circulation du sang, fait contracter les muscles et donne de l'élasticité à la peau.

L'eau froide, pour les peaux sèches, stimule l'action nerveuse.

Le savon dissout les matières grasses et désobstrue les orifices glandulaires; l'alcool additionné d'essence et particulièrement l'eau de Cologne achève l'action de l'eau et du savon; il tonifie les muscles et raffermit la peau.

Les peaux sèches devront employer la glycérine neutre; les corps gras sont également à recommander, car ils évitent le dessèchement de la peau et préviennent les dartres. User le moins possible de poudre, d'alcool et d'eau chaude.

La poudre absorbe l'humidité et les graisses.

Soin des ongles.—Ne coupez jamais la petite peau qui entoure l'ongle. Si elle adhère très fort à celui-ci, laissez tremper vos ongles dans de l'eau tiède pour amollir les chairs, puis repoussez cette petite peau avec un bâtonnet enduit de vaseline et tâchez de découvrir la lunule. Recommencez cette petite opération le plus souvent possible, vos ongles gagneront en force et beauté.

NOTRE FEUILLETON

* * *

LE MYSTÈRE DU PACIFIQUE

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

PAR PIERRE D'AQUILA

—Ecoutez-moi, précisa-t-il. Guy d'Hardres nous espionnait... Deux simples lettres que vous connaissez, ajoutées sur une enveloppe à votre adresse, le trahirent.

—Oh! mon Dieu!

—Ah! ah! vous comprenez que c'est très sérieux ce que je vous dis?... Je continue donc... Le Français doit mourir dans quelques semaines. Aucune puissance au monde ne peut empêcher cette exécution. Aucune?... Si, pourtant, quelqu'un peut sauver cet homme... Moi... On ne me refusera pas cela dans l'ivresse de la victoire!...

Il termina en martelant les mots:

—Mais, encore une fois, il faut que vous deveniez Mme Bendorff... Consentez-vous?...

—Laissez-moi le temps de réfléchir; quelques jours, par exemple, supplia-t-elle.

—Impossible! reprit âprement Bendorff, heureux de pouvoir retourner contre elle le mot fatidique.

Le silence retomba.

A ce moment, Schirmeck les rejoignit. Impérieusement, il interrogea sa nièce:

—Eh bien?...

Les yeux de Geneviève se perdirent au loin... Elle priait. Dieu seul pouvait l'éclairer en cette minute atroce, elle ne devait plus compter sur aucun secours humain.

Alors se produisit un fait étrange.

Une joie radieuse, triomphante, succéda brusquement sur le visage de Geneviève à l'angoisse mortelle.

—Elle devient folle! pensèrent-ils.

Machinalement, pourtant, ils se retournèrent, leurs yeux suivant la direction du regard de la jeune fille.

...Et ce qu'ils virent les cloua sur place, pétrifiés.

* * *

L'arrestation de son ami avait épouvanté Roger. Comment pareil malheur était-il arrivé? Il en accusa aussitôt les deux lettres ajoutées sur l'enveloppe par Guy, car son ami lui avait fait la confidence de son imprudence.

Ce furent pour lui des heures d'angoisse inexprimable où il attendait à tout instant son arrestation. Mais les jours passèrent et la liberté lui restait. Il lui fallut bien se rendre à l'évidence.

—Bonté divine! Ils ne savent pas que Roger Martency est dans ces grottes! Roger, mon garçon, voici le moment de prouver que tu es un ami digne de ce nom, et aussi un débrouillard, un audacieux..., un Français, quoi!

Toute une nuit, il machina un plan d'une témérité sans nom.

—C'est fou!... tout ce qu'il y a de fou!...

Et après?... Laisser faire, ce serait criminel...

De vigoureuses ablutions compensèrent en partie la nuit d'insomnie. Promptement, il s'habilla.

—Allons, mon vieux, du courage!... C'est pour ce soir!...

Quelques minutes il se recueillit. Une supplication fervente s'éleva de son cœur vers le ciel. Alors, tranquillement, il se rendit à son travail.

* * *

Effervescence. Fièvre des derniers préparatifs. On court, on s'interpelle bruyamment. Kohl veut être partout à la fois.

C'est en Europe, et sous le récif habité du Pacifique, l'après-midi du 30 juillet.

Dans quinze heures, les horloges européennes marqueront 8 heures. Il sera minuit dans cette région du Pacifique, et les oiseaux dévastateurs prendront leur vol.

Tout est prêt, admirablement prêt. Kohl est tellement sûr de lui qu'il n'a pas hésité à donner à Bendorff l'autorisation de se rendre en Europe. Le capitaine du XVIII rejoindra son aéronef dans les airs, au large des côtes françaises. Il partira sur le *Titanik* des souterrains du château de von Stuhl et le transbordement se fera à quelques milliers de mètres de hauteur, en zone calme et sans la moindre difficulté. Kohl a donné cette autorisation d'autant plus volontiers qu'il ne lui déplaira pas de montrer à "l'espion" qu'impossible n'est pas plus allemand que français, et que, malgré ce qu'il en pense, Geneviève de Liance épousera Bendorff.

Ils sont joyeux, les habitants de l'îlot! Ils goûtent par avance l'ivresse de la victoire.

Au grand complet, le soir de cette journée mémorable, ils assistent à une manifestation bruyante à la *Kaiser Wilhelm Platz*. Hymnes, chants de guerre, se succèdent sans arrêt. Kohl prononce un dernier grand discours, puis ils se retirent tous pour prendre un peu de repos avant l'heure de l'action.

* * *

Guy ne dort pas. Entre ses deux gardiens taciturnes, il songe douloureusement.

Quelle misère! Il assiste, impuissant, à l'écroulement de ses rêves... Ah! ces Allemands savaient ce qu'ils faisaient avec leur "condamnation à retardement"! Pouvait-on imaginer rien de plus atroce que cette prolongation de vie dans l'unique but de faire assister le prisonnier au triomphe de la haine, à l'écrasement de son cher pays?

Le faible espoir qui, un instant, l'avait soutenu s'est complètement évanoui.

La mort!... Oui, c'est bien cela qui maintenant l'attend.

Dans la nuit, silencieusement, il pleure.

Demain, il retrouvera son énergie, il invoquera la Madone de Lourdes dont il porte précieusement sur le cœur la médaille que lui donna Geneviève. Bravement, alors, il attendra les événements.

Mais, en cette nuit, il connaît les affres de la défaillance, ces heures d'angoisse que vit ici-bas tout homme atteint de dures épreuves.

Peu à peu, cependant, une étrange douceur s'empare de lui, une sensation singulière de bien-être l'envahit.

Il s'assoupit, puis s'endort.

—Guy!

Quelle est cette voix? Il croit la reconnaître; il lui donne un nom...

C'est une illusion... Non, il ne doit pas ajouter foi à son imagination. Cette voix, jamais plus il ne l'entendra!

—Guy! Réveille-toi donc, mon vieux!

Hagard, le prisonnier s'est dressé.

—Roger!... Non... je rêve...

—Pas le moins du monde... Regarde!...

Guy se frotte les yeux, jette un regard circulaire.

Ses deux gardiens sont étendus.

—Morts?... souffle-t-il à voix basse.

—Oh! non, endormis seulement.

Le rire clair de Roger résonne dans la salle étrangement silencieuse.

—Tu ne comprends pas?... Ils dorment tous, ici. Tous, tu entends?... Nous sommes seuls éveillés.

Tout en parlant, Roger achève de dénouer les liens de son ami et de le réveiller par de vigoureuses frictions.

—Simple comme bonjour, au fond, ce que j'ai fait... Fallait y penser, voilà tout! Mais nous devrons une fière chandelle à Wienefeld!

Guy maintenant est debout. Chancelant, il marche aux côtés de Roger.

—Je rêve, s'obstine-t-il, je rêve...

—Mais non, voyons!... Laisse-moi t'expliquer en deux mots. Tu connais le gaz N-W?

—Le soporifique foudroyant?

—Juste! Je m'en suis procuré quelques tubes, j'ai mis un masque et, en un quart d'heure de petite promenade d'agrément, j'ai envoyé tous ces messieurs au pays des songes.

—Non!

—Comme je te le dis. Si tu voyais! Le gros Kegel, au casino, a été pris par le gaz au moment où il disait: *Hoch Deutschland!* en levant son verre. Il a dit: *Hoch*... et c'est tout. Le verre lui est retombé sur le nez. Quelques secondes après, il ronflait comme un bienheureux.

C'était donc vrai?... L'impossible avait eu lieu?... L'extraordinaire aventure n'était pas un rêve?...

—Prends ce masque, dit Roger.

Guy se l'appliqua sur le visage. Peu à peu, il prenait conscience de l'invraisemblable réalité. Une joie d'abord hésitante, puis débordante, l'envahit.

—Aux hangars!

Ils traversèrent d'immenses salles désertes où s'apercevait, de loin en loin, un corps étendu. Des ronflements sonores arrivaient de tous côtés. La tragédie tournait au vaudeville.

En courant, ils atteignirent la grotte où les cinquante monstres attendaient l'envol pour leur sinistre besogne.

Fiévreusement, ils grimpèrent dans l'un des aéronefs. Une angoisse insurmontable leur venait. Ils craignaient d'échouer au port.

Tous deux connaissaient la manœuvre, extrêmement simple, de l'avion submersible. Roger prit le poste de pilotage.

Le bolide s'engagea sur la crémaillère qu'il gravit lentement. Au palier supérieur, il stoppa.

Pendant que Guy manœuvrait le plafond coulissant, Roger s'affaira dans un coin.

—Que fais-tu, Roger?

—Je dispose quelques explosifs à l'entrée du tunnel. Ils provoqueront un éboulement suffisant pour obstruer irrémédiablement l'orifice des souterrains.

De nouveau, le ciel parut au-dessus de leur tête. Ivres de joie, les Français sautèrent dans l'aéronef qui bientôt navigua en surface.

Ils s'éloignèrent de quelques kilomètres, puis manœuvrèrent les leviers qui, automatiquement, transformèrent le sous-marin en avion.

Et tandis que le moteur-fusée se mettait en marche, une formidable détonation ébranla l'atmosphère.

Les explosifs de l'illustre savant Wienenfeld avaient fait leur œuvre.

A toute vitesse, l'avion s'envola vers l'Europe.

Le baron von Schirmeck et son protégé Bendorff ne s'attendaient pas à une telle surprise lorsqu'ils se retournèrent.

Geneviève, ils en étaient sûrs, devenue subitement folle, souriait à ses rêves de démente.

Mais eux aussi crurent devenir fous quand ils reconnurent... Guy d'Hardres et son ami Roger Martency.

(à suivre)

LE BULLETIN de la FERME

Revue Hebdomadaire

CONSACRÉE AUX INTÉRÊTS DE LA FERME

Publiée par
LE BULLETIN DE LA FERME (Limitée)
Rédaction et administration
Immeuble "Le Soleil" chambre 322
Angle des rues St-Vallier et de la Couronne, Québec
TARIF des annonces: —20c la ligne.
CLASSIFIÉE, 3 sous du mot, payable d'avance
ABONNEMENT:—(Par année) strictement payable d'avance.
CANADA, excepté cité de Québec.....$1.00
CITÉ de Québec et pays étrangers.....$1.50

50c si payé directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Les agneaux hâtifs sont d'un bon rapport

Il se consomme aujourd'hui plus d'agneau qu'autrefois au Canada; c'est surtout parce que l'on donne plus d'attention à la production de cette viande, et que cette production est mieux répartie suivant les débouchés offerts. L'agneau est aujourd'hui de consommation courante tous les jours de l'année au Canada. Une circulaire résumant les points essentiels à considérer et traitant spécialement de la production de l'agneau hâtif, a été préparé pour la gouverne des éleveurs par A. A. MacMillan des Services de campagne, Division de l'industrie animale, Ministère fédéral de l'Agriculture.

En ce qui concerne la production d'agneaux hâtifs, la plupart des races de moutons au Canada conviennent parfaitement, les brebis croisées des races Oxford, Hampshire, Dorset Horn, Leicester et Southdown sont les préférées. Certains espèces ou familles dans ces races sont moins adaptées que d'autres, et l'on devrait choisir tous les ans des brebis qui sont fécondées régulièrement pour la production d'agneaux hâtifs. Les cultivateurs qui se proposent d'élever ces agneaux devraient identifier toutes leurs brebis afin d'inscrire les dates de lutte, pour savoir exactement à quelle époque elles doivent agneler. On perd beaucoup d'agneaux tous les ans parce que les brebis agnèlent dehors lorsqu'il fait encore froid.

Les agneaux hâtifs se vendent à prix plus élevé par livre que les autres, et lorsqu'ils sont vendus, les pâturages peuvent être utilisés par d'autres bestiaux, au moment même où l'on a le plus pressant besoin de pâturages. Un autre point important, c'est que les parasites n'infestent pas les agneaux nourris aux fourrages secs et le commerce des agneaux hâtifs aide ainsi à combattre les parasites des moutons.

Les brebis peuvent être luttées pour la production d'agneaux hâtifs deux mois après le sevrage des agneaux de la production courante. Si ces agneaux sont sevrés en juillet, les brebis peuvent être luttées en septembre ou en octobre. S'ils sont sevrés en août, la lutte peut se faire en octobre ou en novembre. Les brebis qui doivent agneler de bonne heure devraient être maintenues tout l'hiver dans un état vigoureux, ni trop maigres, ni trop grasses. Il est toujours sage de commencer à donner du grain de quatre à six semaines avant l'agnelage. Le foin doit se composer principalement de foin de trèfle ou de luzerne. Il faut de l'exercise régulièrement et beaucoup d'eau fraîche.

A l'époque de Pâques on peut vendre les agneaux à un poids aussi bas que 60 livres, à condition qu'ils soient gras. En général, les agneaux hâtifs devraient peser de 80 à 90 livres sur la ferme pour être en bon état. Pour plus amples renseignements sur ce sujet ainsi que sur le soin des brebis, voir la circulaire que l'on peut se procurer du Bureau de Publicité et d'Extension, Ministère fédéral d'Agriculture, Ottawa.

Prix de dernière heure

28 Septembre 1936

MARCHÉ du BEURRE et du FROMAGE

PRIX DU GROS

à Montréal

Beurre No 1 Pasteurisé...	24¼c
Fromage No 1	13½ à 14c
Patates nouvelles du Québec, en sac 80 lbs......	$1.05 à $1.10

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non payés aux producteurs.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée......	16c F.A.B.
Laine blanche lavée.........	24c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petite quantité de 10 à 100 livres.

	la lb.
Laine blanche non lavée..........	26c
Laine lavée.....................	35c

PRIX DES PEAUX VERTES

Fournis par la Maison OVIDE GODIN
143, rue Grant, Québec

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Bœufs fraîches ou salées, 15 à 50, moins 2 lbs, chaque peau, **07c.½**

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs, et plus pour des peaux de 50 lbs net sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraissés, enlevées par des bouchers, de 8 à 12 lbs moins une par peau, **12c la livre.**

Peaux de Kips de campagne 8 à 15 lbs, moins 1 lb. par peau, **08c la lb.**

Peaux de veaux engraissés, pesant moins de 8 lbs, à la pièce, **90c.**

Peaux de veaux Deacons, **80c.**

Peaux de chevaux de bonne qualité, **$2.25**, sans crin ni queue, **15c de moins.**

Crin de cheval, queue, à **22c** la lb.

Crin de cheval, crinière, à **06c** la lb.

Crin de Vache, à **06c** la lb.

Peaux moutons, du **28** Sept. au **10** Oct. **0.55c**

Peaux moutons sans laine, **05c** chacune.

Prix garantis du **28** sept. au **10** oct. **1936**

Ce que vous achetez pour la maison ou pour le troupeau et la basse-cour

FARINES

Patente Hungarian, quarts.......	$7.50
" " 98 lbs.......	3.40
1ère patente, Manitoba, qrt......	7.10
" " " 98 lbs....	3.20
Forte à levain, quarts..........	7.00
" " 98 lbs..........	3.15
Patente Ontario, sacs coton, 98 lbs.	2.75
" " sacs toile, 98 lbs..	2.65
Farine à engrais, 1ère qualité.....	2.05

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé-d'Inde Africain..............	$1.10
Avoine alimentation, No 1........	0.57½
" " recriblée......	0.60
Blé d'engrais, 98 lbs............	1.60
Orge d'alimentation............	0.75
Sarrasin d'alimentation..........	0.95

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..........	$3.00
Farine de viande, fine, 50%.......	2.75
" " fine, 60%.......	3.00
Os broyés, gros ou fins..........	2.35
Farine de poisson..............	3.15
Farine de luzerne..............	2.00
Ecailles d'huîtres, volailles........	.85
" " poussins........	.85
Gravier, gros ou fin............	1.25
Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs.	.85
Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs.	.85
Lait écrémé en poudre..........	0.00
Huile de foie de morue, 1 gallon...	1.00
Moulée pour la ponte...........	2.40
" pour poussins............	2.60
" pour croissance..........	2.35
Grains mélangés pour poules......	2.10
Grains broyés, fins, poussins.......	2.30
" gros, poulets.......	2.20

DIVERS

	Le minot
Pois à soupe	$2.75
Fèves blanches (triées)...........	2.75
" (triées, yeux jaunes).........	2.50
" [illegible]	4.80

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé	$1.30
Gru..........................	1.40
Gru Blanc (middlings)............	1.70
Blé d'Inde moulu................	2.20
Moulée d'avoine, fine............	1.70
Moulée d'orge, fine..............	1.75
Tourteaux de lin................	2.10
Gruau d'avoine, jute, 80 lbs.......	2.95
" " coton, 80 lbs.....	3.00
Drèches brasserie séchées.........	1.40
Mélasse d'eng. à canne à sucre, le gallon, pur..............	.18
Au char de 54 à 60 barils, net....	.14
En citerne, le gallon............	.10¾
(tout f.a.b., Montréal)	
Moulée à veau..................	3.50
" laitière, 18%.............	1.85
" laitière, 34%.............	2.10
Foin à la tonne..................	10.00
Paille à la tonne................	9.00
Pot Barley.....................	2.90
Pearl Barley....................	3.65

* * *

Sucre (sacs 100 lbs).	
Granulé, No 1, sac coton.........	$4.95
Cassonade, No 1.................	4.65
" No 2.................	4.55
" No 3.................	4.45
Mélasse (Barbades).	
No 1, barils 25 gals, le gal........	$0.56
Sel	**Le sac**
Sel fin, sac 140 lbs..............	$1.40
Gros sel, sac de 140 lbs..........	0.95
Saindoux:	
En seaux, 20 lbs, pur............	$2.60
" " composé.........	2.30

LARD SALÉ

Gras de dos: 30 x 40..............	$39.00
40 x 50 morc. (200 lbs au baril).....	35.00
50 x 60 morc. (200 lbs au baril).....	33.00
60 x 70 morc. (200 lbs au baril).....	32.00
Clear fat:	
25 x 35 morc. (200 lbs au baril).....	$31.00
Canadian Short Cut, gras et maigre.	30.00

COMPARAISON DES PRIX

	1 oct. 1936	3 oct. 1935	4 oct. 1934	5 oct. 1933	30 sept. 1926
Beurre No 1, Past	23¾	22 11/16	19 1/16	18 13/16	30
Fromage Blanc.............	13 3/16	12	09 5/16	10⅝	15⅝
Fromage coloré............	13 5/16	12¼	09 5/16	10⅝	15⅝
Œufs frais................	31	24	29	26	54
Veaux de lait vivants......	08	08	06¼	07	10
Bouvillons vivants choix....	06	06	04½	04	07
Agneaux du printemps......	07	06	05¾	05¾	11
Porcs vivants..............	8.50	9.25	7.50	6.75	13½

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 21 au 28 Septembre

BEURRE

Ce marché a été faible et une autre baisse a été enregistrée dans les prix. Lundi après-midi, le 28 septembre, les prix du numéro un pasteurisé au gros variaient de 24⅛c à 24¼c.

FROMAGE

A cause de la situation monétaire actuelle qui occasionne une cotation irrégulière de l'argent anglais (livre sterling), les transactions sont très limitées et les prix incertains.

ŒUFS

Montréal et Québec:—Ainsi que pour la semaine précédente, la demande s'est continuée assez active pour absorber les arrivages des derniers jours et les prix restent fermes au niveau actuel.

VOLAILLES VIVANTES

Poules:—Avec des arrivages moindres que la semaine précédente, une amélioration dans la qualité et une demande un peu plus active, les prix ont été maintenus stables.

Poulets à rôtir:—La demande s'est continuée très bonne et avec facilité à écouler les arrivages courants, il a été possible d'avancer les prix de 1c la livre pour toutes les différentes catégories.

Poulets à griller:—Les arrivages courants ne sont suffisants que pour répondre à la demande immédiate et les prix actuels sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES

Comme la demande est actuellement plutôt limitée, il serait préférable de continuer l'engraissement et de ne pas en faire l'expédition avant deux ou trois semaines, c.-à-d. attendre que la température soit plus froide afin de ne pas être exposés à ce que ces dernières arrivent chauffées à destination, ce qui serait de nature à occasionner une perte assez considérable.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec:— Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec:—Marché tranquille et prix statoinnaires.

RACE AYRSHIRE

Concours du Livre d'Or Août 1936

Le secrétaire de l'Association Canadienne des Eleveurs de bétail Ayrshire a émis 73 certificats de qualification de génisses et vaches Ayrshire pour le Livre d'Or dont 33 dans la division de 365 jours et 40 pour la section 305 jours.

Trente-deux des trente-trois records du Livre d'Or ont été faits sous le régime de deux traites par jour. Voici la liste des principaux records de production.

CLASSE ADULTE

The Willows Fancy.—Propriété de Mme R. M. Bond, Lachute, a donné 13142 lbs de lait à 4.33% ou 569 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS

Berniche.—Elie Lévesque, Normandin, Qué., 8.855 lbs lait à 4.02% ou 356 lbs de gras.

DIVISION 305 JOURS

Vaches 4 ans

De Verchères Ninon.—P. Pigeon & Fils, Verchères, 10,300 lbs de lait à 4.47% ou 460 lbs gras.

Venus Blossom—Lionel Belles Isles, St-Fabien, 10,644 lbs de lait à 4.15% ou 442 lbs gras.

Joyeuse de Mistassini.—R.R. PP. Trappistes, Village des Prés, Qué., 9,342 lbs lait à 4.17% ou 390 lbs gras.

CLASSE 3 ANS

Alpha Blossom.—Lionel Belles-Isles, St-Fabien, 9,353 lbs de lait, à 4.17% ou 390 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS

Deschambault Cherry.—8,026 lbs de lait à 4.62% ou 408 lbs de gras et

Deschambault Sophie.—9,635 lbs de gras, 4.08% ou 393 lbs de gras. Toutes deux propriété de Ferme-Ecole, provinciale, La Gorgendière.

De Verchères Misi. P.-B. Pigeon & Fils, Verchères, 9,320 lbs de lait, 370 lbs de gras.

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE A QUÉBEC

SEMAINE FINISSANT LE 26 SEPTEMBRE 1936

ŒUFS

	La doz.
A (gros)	30c
A (moyen)	28c
A Poulettes	23c
B	23c
C	20c

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

	La lb.
Choix—90 lbs et plus	12c
Bon—80 lbs jusqu'à 89 lbs	11c
Moyen—70 lbs jusqu'à 79 lbs	9c
Commun—60 lbs jusqu'à 69 lbs	7c

AGNEAUX DU PRINTEMPS ABATTUS

Bons, 30 lbs et plus	13½c
Moyens, 25 lbs jusqu'à 30 lbs	11½c
Communs, 20 lbs jusqu'à 25 lbs	10c

POULETS ABATTUS (Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	23c
A—5 lbs à 6 lbs	22c
B—6 lbs et plus	21c
B—4 lbs à 6 lbs	20c

PORC ABATTUS

	la lb.
A—Bacon de choix, 135 lbs à 160 lbs	12c
B—Bacon, 120 lbs à 160 lbs	11¾c
Boucher, 110 lbs à 160 lbs	11½c
Lourds, 160 lbs à 200 lbs	11c
Extra lourds, 200 lbs à 250 lbs	10½c
Légers 90 lbs à 110 lbs	10½c

POULETS SÉLECTIONNÉS

A—6 lbs et plus	21c
A—5 lbs à 6 lbs	20c
B—6 lbs et plus	19c
B—5 lbs à 6 lbs	18c
B—4 lbs à 5 lbs	17c
C—6 lbs et plus	16c
C—5 lbs à 6 lbs	15c
C—4 lbs à 5 lbs	14c

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

	la lb.
A—6 lbs et plus	17c
A—5 lbs à 6 lbs	16c
A—4 lbs à 5 lbs	15c
B—6 lbs et plus	15c
B—5 lbs à 6 lbs	14c
B—4 lbs à 5 lbs	13c
C—6 lbs et plus	13c
C—5 lbs à 6 lbs	12c
C—4 lbs à 5 lbs	11c
Coqs	10c

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT 26 SEPTEMBRE 1936

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 22 SEPTEMBRE 1936 INCLUSIVEMENT — MONTRÉAL et QUÉBEC

BEURRE		FROMAGE Blanc		FROMAGE Coloré	
No 1 pasteurisé	23¾c				
No 1 non pasteurisé	23¼c	No 1	13 3/16c	No 1	13 5/16c
No 2	22¾c	No 2	12 3/16c	No 2	12 5/16c

TRES IMPORTANT : — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

	La lb.
A.—5 lbs et plus	16c
B.—4 lbs jusqu'à 5 lbs	15c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	11c
Coqs	09c

POULETS VIVANTS "A Rôtir"

A—5 lbs et plus	19c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c
D—2½ lbs jusqu'à 3 lbs	11c

POULETS VIVANTS "A Griller"

A—2½ lbs	16c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	14c
C—Sujets de pesanteur moindre et de mauvaise qualité	12c

CANARDS VIVANTS

A	17c
B	15c
C	13c

DINDES VIVANTES (Mères)

A	24c
B	22c

(COQS)

	La lb.
A	15c
B	13c

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs, chacun la livre . . . 8c à 10c

PIGEONS VIVANTS

Le couple	[illegible]

ŒUFS

	La doz.
A Gros	[illegible]
A Moyens	[illegible]
A Poulettes	[illegible]
B	[illegible]
C	[illegible]
Poulettes (petits)	[illegible]

VEAUX ABATTUS (Engraissés au lait)

	La lb.
Bon	[illegible]
Moyen	[illegible]
Commun	[illegible]

PORCS ABATTUS

Bon	12[illegible]
Moyen	11[illegible]
Commun	10[illegible]

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Animaux Vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 28 SEPTEMBRE 1936

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

Porcs vivants

Porc à bacon (Select) Primes de $1.00	190 à 230 lbs.	$8.50
Porcs à bacon	180 à 230 lbs.	$8.50
Porcs à boucherie	160 à 240 lbs.	$8.00
Porcs légers	120 à 160 lbs.	$7.50
Porcs lourds	240 à 270 lbs.	$8.00
Extra lourds	270 lbs ou plus	$7.00
Truies		$5.50 à $6.50

Vaches

	La lb.
Choix	3¼c à 3½c
Bonne	3c à 3¼c
Moyenne	2½c à 2¾c
Commune	1¾c à 2c
Très commune	1c à 1¼c

Veaux de lait

Choix	7½c à 8c
Bon	7c à 7¼c
Moyen	6c à 6½c
Communs	5c à 5½c

Veaux de champs

	La lb.
Bon	3½c à 3¾c
Commun	2¾c à 3¼c

Agneaux

Choix	7c à 7½c
Non castrés	6c à 6½c
Commun	5c à 5½c

Moutons

Bon	3c à 3½c
Commun	1½c à 2c

Bouvillons

Choix	5½c à 6c
Bon	5c à 5½c
Moyen	4¾c à 5c
Commun	3¾c à 4¼c
Commun (légers)	2½c à 3c

Taures

Choix	4½c à 4¾c
Bonne	3¾c à 4¼c
Moyenne	3½c à 3¾c
Commune	2c à 2½c

Taureaux

Choix	3c à 3[illegible]
Bon	2½c à 2¾c
Moyen	2[illegible]c à 2[illegible]
Commun	2c à 2¼c

Les Jeunes Eleveurs à Sherbrooke

(Suite de la page 393)

Classe 5—CONCOURS DE CONFECTION DE LICOUS

Sect. 21—Ouverte aux jeunes éleveurs de 14 à 18 ans

1.	Joseph Baril	St-Narcisse
2.	Clinton Currier	South-Ham
3.	John Patterson	East Bolton
4.	Aurélien Rivard	Ascot
5.	John Taylor	East Bolton
6.	Rolland Lemay	Ascot
7.	Camilien Bélanger	Ascot
8.	Ludger Thibault	Montmagny
9.	Marcel Tétreault	Richelieu
10.	Gerald Lowd	Bulwer
11.	Albert Proulx	Trois-Rivières
12.	Albert Savoie	St-Pierre de Broughton
13.	Roger Marcil	Upton
14.	Fernand Grenier	St-Ephrem
15.	Romeo Valin	St-Augustin

Sect. 22—Ouverte aux jeunes éleveurs de 18 à 21 ans

1.	Harold Patterson	East Bolton
2.	François St-Arnaud	St-Narcisse
3.	Roger Couet	St-Samuel
4.	Jean Trudel	St-Narcisse
5.	Raymond Groulx	St-Eustache
6.	Maurice Pelletier	St-Pascal
7.	Edmond Roy	St-Wenceslas
8.	Gérard Guilbert	Trois-Rivières
9.	Antoine Charest	St-Pascal
10.	Robert Proulx	St-Valère
11.	Benoit Létourneau	St-Pierre de Broughton
12.	Jules Levasseur	Trois-Rivières
13.	J.-Joffre Gaudreau	Montmagny
14.	J.-M. Renaud	St-Eustache
15.	Alex. McCoig	Ormstown
16.	Fernand Brulé	St-Raphael

La Cie J. S. Mitchell, Sherbrooke, a fourni le câble gratuitement et en plus accordé la somme de $10.00 en prix, pour ce concours.
132 concurrents.

Classe 6—CONCOURS ORATOIRE

1.	Roger Allyson	St-Célestin	99
		Prix C. S. T. A.	
2.	Emile Bernard	Normandin	89
3.	Gérard Langlais	Ste-Angèle	88
4.	Brodie McFarlane	Howick	88
5.	Roméo Roy	St-Pierre	88
6.	Rosaire Voyer	St-Alexandre	87
7.	Ulric Caron	S.-J.-Port-Joli	81
8.	J.-P. Vanier	Vaudreuil	76
9.	Maurice Tremblay	Chambord	70
10.	Gérard Harvey	St-Fidèle	70
11.	L.-P. Côté	Normandin	70
12.	Roméo Valin	St-Augustin	68
13.	Paul Maltais	Chicoutimi	65
14.	Maurice Allard	Bonaventure	50
15.	John Taylor	East Bolton	30

Résultat de l'Exposition régionale.—Jeunes Eleveurs des Cantons de l'Est.—Exposition de Sherbrooke 1936.

Classe 1—CLASSES INDIVIDUELLES DES VEAUX

Sect. 1—Ayrshire (27 exposants)

1. Winfield Durrell, Iron Hill; 2. John Johnston, Fitch Bay; 3. Roger Goulet, Laurierville; 4. Bertrand Pou- [illegible] rierville; 6. Simonne Fluet, Lac Mégantic.

Sect. 2.—Holstein (14 exposants)

1. Grant Miller, Iron Hill; 2. Jackson Haddlock, Iron Hill; 3. Robert Proulx, St-Valère; 4. Michel Croteau, St-Paul de Chester; 5. Fernand Gagné, Magog; 6. Gilles Croteau, St-Paul de Chester.

Sect. 4—Jersey (14 exposants)

1. Vera Mayhew, Dixville; 2. Hubert Grenier, Piopolis; 3. Ida Grenier, Piopolis; 4. Gordon Inglis, Foster; 5. Allan Whitcher, Foster; 6. Gerald Johann, Dixville.

Sect. 5—Shorthorn (15 exposants)

1. Rita Delisle, Bulwer; 2. Lorne Butler, Inverness; 3. John Mooney, Inverness; 4. Milton Kirkby, Bulwer; 5. Russell Taylor, Massawippi; 6. Grace Learmonth, Inverness.

CLASSES DE GROUPES

Sect. 6—Ayrshire

1. Lac Mégantic, Simonne Fluet, Léo Trudel, Roger Couet; 2. Ascot, Roland Lemay, Orin Pageau, Aurélien Rivard; 3. East Bolton, Harold Patterson, Russell Patterson, Gerald Westover; 4. Magog, Ernest Viens, Arthur Courtemanche; Gérard Caron; 5. Laurierville, Roger Goulet, Harry Vachon, Raymond Goulet; 6. Leeds, Bertrand Poulin, Robert Paré, Roland Vachon.

Sect. 8—Holstein

1. Iron Hill, Grant Miller, Jackson Haddlock, Lynford Haddlock; 2. St-Valère, Robert Proulx, Robert Pépin, Rosaire Vigneault; 3. Warwick, Marcel Desrochers, Maurice Girard, Bruno Lettre; 4. St-Paul, Michel Croteau, Gilles Croteau, Lionel Pellerin.

Sect. 9—Jersey

1. Piopolis, Hubert Grenier, Ida Grenier, M. C. Grenier; 2. Foster, Gordon Inglis, Allen Whitcher, Earl Martin; 3. Dixville, Vera Mayhew, Gerald Johann, Ozie Thomas; 4. Massawippi, Saddie Hopps, Robert Whitcomb, Fernand Roy.

Sect. 10—Shorthorn

1. Inverness, Lorne Butler, John Mooney, Allen Learmonth; 2. Bulwer, Rita Delisle, Milton Kirkby, Gerald Lowd; 3. Ives Hill, Edward Hyatt, Lloyd Hyatt, John Luce; 4. Bishopton, Aleta MacKay, Clinton Currier, Gordon McCauley; 5. Bury, Clayton Grey, Austin Batley.

Classe 3—CONCOURS D'EXPOSANTS

Sect. 11—Ayrshire

1. John Johnston, Fitch Bay; 2. Leo Trudel, Lac Mégantic; 3. Gerald Westover, East Bolton; 4. Orin Pageau, Ascot; 5. John Patterson, East Bolton; 6. Harold Patterson, East Bolton; 7. Winfield Durrell, Iron Hill; 8. Roger Couet, Lac Mégantic.

Sect. 12—Holstein

1. Jackson Haddlock, Iron Hill; 2. Lynford Haddlock, Iron Hill; 3. Marcel Desrochers, Warwick; 4. Grant Miller, Iron Hill; 5. Michel Corteau, St-Paul de Chester; 6. Jules Croteau, St-Paul de Chester; 7. Robert Proulx, St-Valère; 8. Allen Channell, East Bolton.

Sect. 14—Jersey

1. Earl Martin, Foster; 2. Hubert Grenier, Piopolis; 3. M. C. Grenier, Piopolis; 4. Ida Grenier, Piopolis; 5. Ardice Wheeler, Bulwer; 6. Gerald Johann, Dixville; 7. Vera Mayhew, Dixville; 8. Gordon Inglis, Foster.

Sect. 15—Shorthorn

1. Rita Delisle, Bulwer; 2. Lorne Butler, Inverness; 3. John Mooney, Inverness; 4. Gerald Lowd, Bulwer; 5. Edward Hyatt, Ives Hill; 6. Grace Learmonth, Inverness; 7. Russell Taylor, Massawippi; 8. Clayton Grey, Bury.

CHAMPIONNAT

GRAND CHAMPION: Prix spécial de la Maison H. C. Wilson Ltée, Sherbrooke, gagné par Rita Delisle, Bulwer.

CONCOURS PROVINCIAUX 1936 ouverts à tous les Jeunes Eleveurs de la province.

Classe 4—CONCOURS D'APPRÉCIATION

Sect. 16—Ayrshire (92 concurrents)

1. Carlton Whitcomb, Massawippi, 95; 2. Brodie MacFarlane, Howick, 90.5; 3. Roméo, Valin, St-Augustin, 90; 4. Lauréat Nadeau, East Broughton, 89.5; 5. Alex. McCoig, Ormstown, 89; 6. Roméo Roy, St-Pierre, 88.8; 7. Marcel Tétrault, Contrecœur, 88.6; 8. Benoit Létourneau, West-Broughton, 88.4; 9. Joseph Baril, St-Narcisse, 88.2.

Section 17— Canadien (59 concurrents)

1. Jean-Louis Couture, St-Augustin, 98.5; 2. Camilien Bélanger, Ascot, 97; 3. Fernand Gagné, Magog, 96.5; 4. Ovide Marois, St-Augustin, 96; 5. Théophile Couture, St-Augustin, 95.5; 6. Fernand Boutin, St-Anselme, 95; 7. Jean-Léon Ouellet, St-Pascal, 94.5; 8. Cyrille Laliberté, St-Anselme, 94; 9. Roger Martineau, St-Michel, 93.

Il y a plus de 70 variétés d'érable dans le monde, mais une seulement donne du sucre en quantité commerciales. C'est le fameux érable dur, à sucre, qui pousse au Canada de l'Atlantique jusqu'au Lac des Bois et dans les Etats de l'est. Sa feuille superbe est l'emblème du Canada. Près de 95 pour cent des produits de l'érable au Canada viennent de la vallée du Saint-Laurent.

LE "BULLETIN DE LA FERME"
est imprimé
par "LE SOLEIL", Limitée
Coin St-Vallier et de la Couronne, Québec


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 060760953